NAZIONALE
B. Prov.
Per.
57
BIBLIOTECA VITT. EM. III
NAPOLI

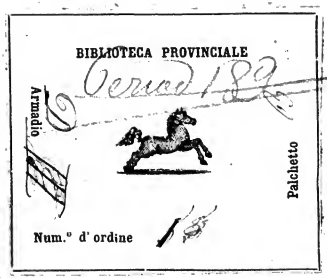

Penn. Rec. 57
roll 61

Digitized by Google

BIBL. TECNOLOGICA DI NAPOLI

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

COLLÉGE DE FRANCE — SORBONNE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

BIBLIOTECA PROVINCIALE NAPOLI

BIBLIOTECA NAZIONALE DI NAPOLI

DEUXIÈME SÉRIE

1re ANNÉE — 1er SEMESTRE

JUILLET-DÉCEMBRE 1871

PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17

1871

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 1 1er JUILLET 1871

LE MOUVEMENT ÉLECTORAL A PARIS

Il n'est pas possible de considérer les élections du 2 juillet à Paris au même point de vue que celles des départements qui participeront au mouvement électoral.

Les électeurs des départements s'attacheront à exprimer leur opinion sur la situation politique telle qu'ils la comprennent, d'après les événements accomplis depuis la convocation de l'Assemblée nationale à Bordeaux. Monarchistes ou républicains, les électeurs indiqueront par leur vote dans quel sens incline la majorité de la nation, soit vers la Monarchie, soit vers la République. L'opinion publique ne s'arrêtera pas à l'idée d'une médiation provisoire entre l'une et l'autre forme de gouvernement. Elle se manifestera plutôt pour ceci ou pour cela, avec l'espoir que son vote aura la vertu de trancher la question débattue entre les partis. Le vote des départements, quoi qu'on dise et qu'on fasse pour dissimuler son importance, portera sur la forme du gouvernement.

Le vote de Paris, s'il nous est permis d'apprécier avant le scrutin le vrai caractère des élections, aura surtout la valeur d'une protestation. Les électeurs parisiens, sous des nuances variées, se partagent aujourd'hui en deux groupes opposés l'un à l'autre de la façon la plus formelle : d'une part, ceux qui ne veulent plus être exposés au bouleversement de l'ordre social et au triomphe d'une démagogie dont ils ont subi la tyrannie, apprécié les desseins et vu les moyens d'action; d'autre part, ceux dont l'intérêt s'oppose à l'établissement d'un ordre durable et au maintien de la paix publique. Il y a d'un côté le parti de l'ordre, qui se groupe sous le nom de monarchistes libéraux et de républicains modérés, auxquels s'ajoutent ceux qui, sans s'attacher jamais à la définition bien précise d'une forme de gouvernement, veulent avant tout, comme garantie de leur fortune et de leur vie, le maintien assuré de la paix publique. Il y a de l'autre côté la démagogie, dont les sectateurs, sous le drapeau de la *Commune*, de l'*Internationale* et de la république radicale, sont les ennemis déclarés de toute forme de gouvernement non imposée par eux, et ne connaissent point d'autre loi que celle de leur bon plaisir démocratique et socialiste. Les élections de Paris seront pour ces deux groupes une sorte de protestation, — protestation des gens d'ordre contre la Commune de Paris, et protestation des démagogues contre leur propre défaite et leur châtiment.

La définition plus ou moins immédiate d'une forme de gouvernement, tel paraît être le but des élections dans la plupart des départements. A Paris, il s'agit surtout de décider ce qu'il adviendra de l'ordre social.

D'ailleurs, l'esprit public à Paris n'est pas encore si net et si ferme, après de pareilles secousses, qu'il soit très-capable de s'appliquer au choix d'un gouvernement. Le corps électoral se compose d'éléments trop différents pour qu'il soit possible d'en tirer un vote vraiment décisif à propos de la Monarchie ou de la République. Le plus grand nombre des habitants a subi, avec un mois d'intervalle, les horreurs de deux sièges : le premier a laissé toutes sortes de rancunes et de préjugés, le second a causé à la population paisible les plus cruels tourments qu'elle pût souffrir. Le reste des habitants a vécu en province, loin de ses foyers, au milieu d'un courant d'idées qu'ils n'ont pu traverser sans retenir des impressions différentes de celles qu'ils avaient éprouvées jusque-là. Au premier contact de la population sédentaire avec les émigrés arrivant de tous côtés, il s'est produit je ne sais quelle confusion singulière dans les idées, dans les opinions et même dans le langage, qui influait sur toutes les relations ordinaires de la vie. Ce concert surprenant d'aspirations, qui se manifeste en temps ordinaire dans la population de Paris, s'est trouvé suspendu. Après tant d'épreuves terribles, l'électeur parisien avait donc besoin, pour prendre parti dans les élections, d'avoir devant lui, comme but électoral, non pas l'idée d'une grande évolution politique dont il ne voyait pas avec netteté tous les éléments, mais une idée plus simple, comme celle de sa sécurité et de sa tranquillité. Aujourd'hui les circonstances lui imposent précisément de n'avoir point d'autre préoccupation que celle de son salut menacé par les ennemis les plus implacables et les plus acharnés de l'ordre social.

C'est sous l'influence de cet affaissement de l'esprit public

Digitized by Google

à Paris, que s'est écoulée jusqu'au dernier jour la période de préparation électorale. Le décret de convocation avait paru le 10 juin, les élections étaient fixées au 2 juillet : l'opinion ne parut point s'en préoccuper beaucoup. On lisait les proclamations publiées par l'extrême gauche et par la gauche avec autant d'indifférence que les articles de M. de Girardin sur l'opportunité d'envoyer à la chambre les dix-neuf rédacteurs en chef des journaux qui avaient tenu tête, soit à Bordeaux au despotisme de M. Gambetta, soit à Paris à la tyrannie de la Commune. L'opinion restait pour ainsi dire stagnante. C'est sur ces entrefaites que les journaux résolurent de prendre la direction du mouvement électoral. Une première réunion, malheureusement trop incomplète, eut lieu chez M. Adolphe Guéroult, rédacteur en chef de l'*Opinion nationale*. Il y fut bientôt constaté qu'une scission se produirait dans la presse, et que les préoccupations particulières s'opposeraient à une entente générale. M. Adolphe Guéroult faisait valoir l'opportunité de s'en tenir aux adhérents de la République modérée. Le rédacteur en chef d'un journal politico-scandaleux fort répandu lui répliqua : « Je préférerais encore des communeux ! » — On se quitta sur ce mot. Peu de jours après, sur la proposition de M. Jenty, de la *France*, et de M. Gibiat, du *Constitutionnel*, eut lieu une convocation générale des journaux. Le comité de l'*Union parisienne de la presse*, composé de dix-huit, puis de vingt journaux, sortit de là. Il annonça tout aussitôt sa constitution, en déclarant qu'il se proposait de former une liste unique de candidats en les cherchant, en dehors de toute préoccupation exclusive de parti, parmi les hommes dont le passé et les déclarations offriraient de sérieuses garanties *à la cause de la paix publique*. Le *Constitutionnel*, le *Journal des Débats*, le *Droit*, la *France*, le *Gaulois*, le *Figaro*, la *Gazette de France*, le *Journal de Paris*, la *Liberté*, le *Messager de Paris*, le *Monde*, le *Moniteur universel*, la *Patrie*, le *Pays*, le *Petit Moniteur*, l'*Union*, l'*Univers*, furent les tenants de cette ligue de l'ordre et de la paix, à laquelle s'associèrent ensuite le *Correspondant* et la *Petite presse*.

L'exemple de discipline électorale donné par l'*Union parisienne* provoqua l'organisation de nouveaux comités. L'un des principaux fut celui qui se constitua rue Turbigo, par les soins de M. Barthélemy et sous la direction de M. Peyrat de l'*Avenir national*, avec le nom de *Comité républicain de la Seine*. Son but était de se mettre en relation avec tous les comités d'arrondissement, pour former une liste unique de candidats. Mais il ne s'agissait plus de soutenir seulement la cause de l'ordre, en dehors de toute préoccupation de parti. Le comité se fondait sur le programme de la gauche modérée, concluant à l'établissement définitif de la République comme garantie de l'ordre social. Plusieurs journaux, le *Siècle*, l'*Avenir national*, la *Nation souveraine*, se rallièrent à cette cause, en se référant aux choix qui seraient faits par le Comité. L'*Opinion nationale*, le *Bien public*, la *Cloche*, le *National* restèrent indépendants, en manifestant toutefois l'intention éventuelle de soutenir la liste unique du *Comité républicain*. Le parti conservateur se trouva ainsi partagé entre l'*Union parisienne de la presse* et le *Comité républicain de la Seine*. Cette division était fâcheuse à tous les points de vue. L'*Union parisienne*, composée de journaux à tendances monarchiques, semblait confondre la cause de l'ordre avec celle de la Monarchie, bien qu'elle protestât contre tout parti pris, et qu'elle eût invité tous les autres journaux à se grouper autour d'elle, surtout l'*Opinion nationale* dont la conviction républicaine n'était pas douteuse. Le *Comité républicain de la Seine* encourait la responsabilité de réveiller les espérances du parti radical, très-disposé à se ranger sous le drapeau de la République, sauf à le mettre de côté, comme au 18 mars, pour en arborer un autre d'une couleur toute différente.

L'opposition des comités de l'*Union parisienne* et du *Comité républicain* produisit un premier résultat : beaucoup d'hommes d'opinion modérée, mais encore indécis sur la forme définitive du gouvernement, refusèrent de suivre l'un plutôt que l'autre, ne voulant pas donner leur assentiment à des aspirations monarchiques, non plus qu'à la consécration définitive de la République. De là formation du *Comité électoral de la rive gauche*, qui devint par extension le *Comité Renouard*, sous la direction de M. Renouard, l'ancien conseiller à la Cour de cassation, qui avait accepté la mission de poursuivre le prince président le 2 décembre, et de M. Rousse, bâtonnier des avocats.

Sous l'influence des événements accomplis depuis plusieurs mois, il s'est formé, entre les partisans déclarés de la Monarchie et les partisans décidés de la République, une catégorie de *républicains provisoires*. La République n'est pour eux ni le meilleur ni le pire des gouvernements : c'est un gouvernement comme un autre, qu'ils acceptent sans enthousiasme et sans prévention. Si la République meurt de sa belle mort, sans intrigue ni violence, par impuissance, ils se consoleront de son trépas. Si la République a la force de durer et de se faire accepter par la majorité de la nation, ils n'en seront point fâchés. Mais pourquoi n'aurait-on pas le courage de faire l'épreuve loyale du gouvernement républicain ? La Restauration, la Monarchie de Juillet, l'Empire, n'ont été que des expériences. Ni ceci ni cela n'a réussi. On sera peut-être plus heureux dans l'essai d'une république sage et modérée, sous la direction d'un homme comme M. Thiers, dont l'autorité s'impose à tous les partisans de l'ordre et de la liberté. Il ne manque point d'hommes importants, surtout dans les professions libérales, la magistrature, la médecine, l'Université, pour défendre cette manière de voir. Les timides, les indécis et surtout les fatigués s'y rallient volontiers. Le comité Renouard répondait à cette visée, à peu près à mi-chemin entre l'*Union parisienne* et le *Comité républicain*. Il pouvait avoir pour organe le *Temps*, partisan d'*une monarchie non héréditaire*, qui cherchait dans les élections de Paris une garantie d'ordre contre les retours de la démagogie, plutôt que l'expression des vœux de la capitale pour l'établissement définitif de la République.

On peut dire que le parti de l'ordre allait de l'*Union parisienne* au *Comité républicain de la rue Turbigo*. Le *Comité républicain* était aussi fermement décidé que le *Comité Renouard* à exclure tous ceux qui avaient eu des rapports suspects avec la *Commune* ou les divers groupes démagogiques. Il montra sa résolution dans la résistance très-vive et très-formelle opposée à toutes les tentatives de conciliation de la *Ligue des droits de Paris*, dont le rôle, pendant la Commune, a laissé de fâcheux souvenirs. Mais tout au contraire il ne négligeait rien pour se rapprocher du *Comité Renouard*. Celui-ci ne pouvait voir d'ennemis ni sur sa droite ni sur sa gauche. Son autorité était d'autant mieux assise qu'il passait pour représenter la gauche modérée. Son adhésion à la forme républicaine, obtenue, non sans peine, il est vrai, au moment où M. Barthélemy Saint-Hilaire signait le manifeste de la gauche modérée, indiquait assez quelle influence il représenterait dans les élections. Aussi, jusqu'au dernier moment, les négociations n'ont

Digitized by Google

pas cessé entre le *Comité Turbigo* et le *Comité Renouard*. Plusieurs députés des deux gauches s'y employaient : M. Louis Blanc, du côté de la rue Turbigo, et M. Henri Martin, du côté du *Comité Renouard*.

Des négociations, moins actives pourtant, ont eu lieu entre le *Comité Renouard* et l'*Union parisienne*. Mais l'adhésion faite par le *Comité Renouard* à la République, comme forme définitive du gouvernement, avait trop indisposé les adhérents de l'*Union parisienne* pour qu'il fût possible d'aboutir à une conciliation. La forme du gouvernement! Comment n'a-t-on pas laissé cette question au second plan, dans des circonstances aussi critiques? Le vote de Paris suffirait-il à le trancher? Toutes les fractions monarchiques ou républicaines du parti conservateur ne s'accordent-elles pas à se rallier au programme de M. Thiers? Il est profondément regrettable qu'elle n'ait point été réservée d'un commun accord, car la division du parti conservateur en trois groupes fait la force de l'ennemi commun, le parti démagogique.

Cet ennemi, que l'on pouvait croire découragé par sa récente et terrible défaite, relevait tout à coup la tête avec une audace inouïe. Ce n'est pas que nous attachions grande importance aux manifestes publiés sous son nom, dont l'authenticité n'est pas certaine. Ils n'ajoutent rien à ce que nous savons des aspirations socialistes. Mais au moment même où l'on supposait que les partisans de la *Commune* et de l'*Internationale* se borneraient à réunir leurs votes sur quelques noms de candidats républicains, ils ont annoncé l'intention formelle de soutenir leur cause devant les électeurs. C'est ainsi qu'on a vu paraître à l'improviste une liste du *Comité républicain radical*, contenant une partie des noms déjà proposés par la *Ligue d'Union républicaine des droits de Paris*. Ces deux listes sont aussi radicales l'une que l'autre. Il semble qu'on eût pris plaisir, pour braver l'opinion publique, à réunir ceux que l'histoire appellera les complices de la Commune de Paris. Il suffirait de nommer M. Floquet et M. Lockroy, députés démissionnaires pour donner leur appui moral à la Commune, M. Ranc, qui, non content de quitter l'Assemblée, est devenu membre de la Commune, puis les Asseline, les Bonvalet, les Mottu, les Loiseau-Pinson, dont on connaît le rôle dans les journées du 18 au 22 mars, etc., etc. Le nom de M. Victor Hugo y figure également, sans doute en récompense de son apologie de la Commune. Mais le fait capital, c'est l'apparition de M. Gambetta sur l'une et l'autre liste. Écarté, après de longs débats, de la liste du *Comité de la rue Turbigo*, M. Gambetta accepte la candidature que lui offrent les radicaux. Il leur apporte ce qui leur manquait jusqu'ici, un chef et un orateur.

Ce dernier épisode emprunte sa gravité moins encore à la personnalité et aux opinions connues de M. Gambetta, qu'à sa présence sur la liste radicale qui lui doit une force toute nouvelle. Il met en évidence ce que beaucoup de bons esprits refusaient encore de croire : la lutte n'existe point entre la Monarchie et la République, mais entre l'ordre et la démagogie. Le péril est si manifeste, que l'*Opinion nationale*, la *Cloche*, le *Bien public* et les autres journaux composant l'*Union républicaine* renoncent à toute autre préoccupation, à toute préférence, et se rattachent dès aujourd'hui au *Comité Renouard*. « Notre conscience nous dit, lit-on dans la déclaration de M. Louis Ulbach, qu'en travaillant pour l'ordre nous travaillons pour la République : tant pis ou tant mieux si nous ne travaillons pas pour certains républicains ! » — Cette parole ira-t-elle jusqu'au *Comité de la rue Turbigo?* — Toujours est-il que ce Comité a tenu bon jusqu'ici contre M. Gambetta ; le *Siècle* et l'*Avenir national*, ses organes naturels, se déclarent encore hostiles à la candidature de l'ancien dictateur de Bordeaux.

Peut-être la dernière heure réunira-t-elle le *Comité Renouard* et l'*Union parisienne*. Peut-être aussi le *Comité de la rue Turbigo* et le *Comité de la ligue des droits de Paris* parviendront-ils à s'entendre ; il faudrait pour cela que le premier accepte enfin M. Gambetta. Il ne resterait plus alors que trois listes en présence : 1° celle des catholiques, des monarchistes, des indifférents et des républicains provisoires, patronnée par les dix-huit journaux de l'*Union parisienne* auxquels se joindraient l'*Opinion nationale*, le *Bien public* et la *Cloche* ; 2° celle des républicains modérés soutenue par le *Siècle*, l'*Avenir national*, la *Nation souveraine* ; 3° celle des républicains radicaux composée de noms plus ou moins agréables à l'*Internationale*.

Quoique vingt-quatre heures à peine nous séparent de l'ouverture du scrutin, il reste donc encore bien des inconnues dans la situation électorale, et elle peut se modifier tout à coup demain. La seule chose qui paraisse certaine vendredi soir, c'est l'élection de M. Gambetta à une grande majorité.

LES PARTIS A L'ASSEMBLÉE

Élue le 8 février 1871, dans les circonstances les plus douloureuses de notre histoire, l'Assemblée nationale a vu sa tâche, déjà si lourde, s'aggraver encore, par l'insurrection du 18 mars, dans des proportions véritablement inouïes. La paix à conclure avec la Prusse, la Commune de Paris à dompter, les velléités insurrectionnelles des grandes villes à contenir, l'emprunt à lancer, une loi municipale, une solution provisoire de la question des loyers et des échéances à improviser, tel est, en peu de mots, le bilan, singulièrement chargé, des opérations que le gouvernement et l'Assemblée ont dû entreprendre et terminer en quatre mois, sans parler des problèmes si graves de la réorganisation de l'armée, de la décentralisation administrative, etc., qui ont été déjà l'objet des investigations les plus sérieuses, les plus approfondies.

En faisant la part, si considérable, qui revient, dans ces résultats importants, à l'activité, à l'énergie, au patriotisme, à la suprême et politique sagacité de l'illustre chef du pouvoir exécutif, on ne peut se refuser à reconnaître que peu d'assemblées parlementaires eussent pu, en si peu de temps, triompher de difficultés aussi graves d'une manière aussi relativement satisfaisante. Mais quel que soit le chemin déjà parcouru, la tâche ne fait que de commencer. De nouvelles complications peuvent survenir ; mais, en supposant qu'aucun obstacle extérieur à la Chambre ne vienne désormais entraver le travail de réorganisation de notre cher et malheureux pays, quelles sont les espérances que la France peut aujourd'hui légitimement fonder sur ses élus ?

Nous voudrions ici, sinon résoudre cette question, du moins fournir à nos lecteurs les éléments de la solution, en leur faisant connaître aussi exactement, aussi impartialement que possible, tous les éléments parlementaires, tous les partis constitués qui composent aujourd'hui la représentation nationale.

Avant tout, disons-le bien haut, un caractère commun à

Digitized by Google

toutes les fractions de la Chambre actuelle, c'est un désir très-sincère de s'éclairer sur les questions, d'entendre et d'écouter sans parti pris tous les orateurs et toutes les opinions. Les entraînements, la passion, si difficiles à éviter dans les assemblées très-nombreuses, l'emportent quelquefois sur ces intentions excellentes, mais on sent que les candidatures officielles n'ont point passé par là, et, pour tous ceux qui ont suivi sous l'Empire les discussions législatives, il est impossible, dès la première séance, de ne pas faire une comparaison toute à l'avantage des élus du 8 février.

Trois grands partis se partagent aujourd'hui la Chambre : les légitimistes, les orléanistes, les républicains. Je ne parle pas des bonapartistes qui ne forment, du moins en ce moment, qu'un groupe de très-peu d'importance, et par l'infériorité numérique, et par les talents personnels des membres qui le composent. A part même les députés de la Corse, qui ne négligent aucune occasion de se prononcer, on peut dire que le bonapartisme à la Chambre se dissimule plutôt sous la haine de la République et des hommes du 4 septembre. A ce titre, il forme un appoint insignifiant aux partis monarchiques.

Les légitimistes, au contraire, sont nombreux et ardents. On peut même dire que, grâce à l'attitude personnelle d'un grand nombre de ses membres pendant la guerre, grâce à l'appui d'une fraction considérable du clergé, ce parti a pris, dans l'Assemblée, une importance tout à fait disproportionnée avec sa situation réelle dans le pays.

Quant à ses tendances, il est facile de les caractériser en peu de mots. Pour les députés légitimistes et pour eux tous, à fort peu d'exceptions près, la Révolution de 1789 tout entière, dans ses effets civils comme dans ses effets politiques, est une erreur, une faute, un crime qu'on ne saurait trop regretter et surtout réparer le plus promptement possible, par un retour pur et simple aux institutions anciennes. Dans l'ordre politique, la monarchie légitime; dans l'ordre religieux, le catholicisme sous sa forme la plus absolue, le catholicisme de l'infaillibilité, le catholicisme de M. Veuillot, devenu la religion d'État; dans l'ordre administratif, la décentralisation, le rétablissement des provinces; dans l'ordre social, la reconstitution de la grande propriété, la liberté absolue de tester, le protectionisme et peut-être aussi le rétablissement des corporations ouvrières. Il n'entre pas dans notre plan, pour aujourd'hui, de discuter les doctrines ou les personnes. Le parti légitimiste est, pour la plus grande partie, composé d'hommes fort honorables. Par la sincérité, j'allais dire par la ferveur de leurs convictions et de leurs croyances, ils commandent le respect à leurs adversaires. Mais ne pourrait-on pas dire de ce parti ce que M. Guizot disait récemment de Henri V lui-même : Pour bien servir la France, il ne lui manque guère que de la connaître, que de connaître son temps? Et quand on voit M. le marquis de Franclieu combattre hardiment, par des arguments soranués, le système du service militaire obligatoire pour tous, quand on voit M. de Gavardie déclarer, avec une ingénuité parfaite, qu'il faut déférer aux tribunaux correctionnels les discussions sur l'existence de Dieu, sur l'immortalité de l'âme, on ne peut s'empêcher de songer, en souriant, à ce vénérable *Cabinet des antiques*, si admirablement décrit par le génie de Balzac. Dans le parti légitimiste pur, il ne s'est révélé jusqu'ici aucune personnalité bien saillante : M. Audren de Kerdrel est l'orateur, M. Baragnon le réformateur, M. de Guiraud l'économiste.

A côté de ces croyants sincères qui veulent « une foy, une loy, un roy », qui font de la religion une politique et de la politique une religion, vient naturellement se placer un groupe qui, par essence même, diffère profondément du précédent, malgré la communauté apparente de leurs vues. Je veux parler des orléanistes ralliés à la monarchie légitimiste par voie de fusion, et dont M. le duc d'Audiffret-Pasquier peut être considéré comme le chef. Nous ne voudrions pas jurer de la ferveur *infaillibiliste* de ces nouveaux partisans de Henri V; mais nous sommes sûrs que, pour eux, la Révolution de 1789 a du bon. La Révolution de 1830 elle-même, bien qu'aujourd'hui rangée parmi les faits « regrettables », trouverait certainement grâce à leurs yeux. C'est dans ce groupe, selon toute apparence, que prit naissance, il y a quelque temps, une combinaison ingénieuse et passablement hardie, au point de vue théorique, sinon réalisable dans le domaine des faits. Il s'agissait, pour Henri V, de reprendre pour son compte la monarchie constitutionnelle de 1830, de régner lui-même avec le titre de *roi des Français*, c'est-à-dire de se reconnaître lui-même l'héritier de Louis-Philippe et d'adopter le comte de Paris. Nous doutons fort, pour notre part, que ce plan eût jamais eu de grandes chances de succès, surtout auprès du comte de Chambord; mais nous avons cru devoir le mentionner ici comme donnant assez bien une idée de l'esprit et des intentions qui animent les membres du groupe en question. Fort attachés à la monarchie constitutionnelle, mais surtout et avant tout parlementaires et doctrinaires, dans l'âme, par goût, par nature, par tempérament, hommes d'esprit plutôt que de convictions, ils apportent une grande ingéniosité de ressources, une grande fécondité d'imagination, une grande activité intellectuelle à résoudre des questions relativement secondaires. C'est surtout dans les couloirs qu'ils triomphent; faut-il déplacer dix voix de majorité, préparer de longue main la chute ou le triomphe d'un ministère, calculer à un cheveu près le terrain gagné, dans une discussion, par une fraction parlementaire, ils sont incomparables.

Ils sont très- « libéraux », inclinant plus particulièrement aujourd'hui vers la décentralisation, plutôt favorables à la protection industrielle ; mais toutes les questions de cette nature, les réformes sociales ou administratives, tout cela n'est point à leurs yeux « la politique » qu'ils font tenir tout entière entre les murailles du Palais législatif. « Thiers ne s'occupe que du siége de Paris, disait avec amertume, il y a deux mois, un des plus spirituels membres de la commission des Quinze, il ne s'occupe point de *politique !* »

Le parti républicain se divise en deux groupes bien tranchés. Le premier et le plus nombreux se compose de tous ceux qui, condamnant résolûment et de la façon la plus expresse toute violence, tout compromis révolutionnaire, acceptent franchement et sans arrière-pensée le principe de la souveraineté nationale. Républicains convaincus, de date plus ou moins ancienne, tous persuadés que la République est la forme de gouvernement qui convient le mieux aux graves nécessités du présent et de l'avenir, ils n'ont jamais prétendu se soustraire, dans les faits, aux décisions du suffrage universel. La liberté de *tous*, la séparation des Églises et de l'État, la décentralisation administrative et le développement de la vie communale et locale, tels sont les traits principaux

Digitized by Google

du programme de ce parti qui compte, parmi ses membres, les Victor Lefranc, les Vacherot, les Henri Martin, les Bethmont, etc.

L'autre groupe républicain, dit de la gauche extrême, obéit à une tendance différente. C'est le parti de la République de droit divin, de la République placée au-dessus, en dehors, à côté du suffrage universel. C'est le parti de la République fermée à quiconque n'est pas républicain de la veille ou de l'avant-veille, à quiconque n'a pas fait des barricades en 1830 ; ce n'est qu'à force d'austérités, de puritanisme, que des citoyens plus jeunes ont pu y trouver place; à côté de MM. Victor Schœlcher, Peyrat, M. Brisson. Ce sont tous de fort honnêtes gens, fort doux pour la plupart, mais féroces sur « les principes », ou, du moins, sur ce qu'ils appellent de ce nom, et éminemment funestes à la République qu'ils adorent d'un amour plus ardent qu'éclairé. Nous ne voulons point parler de l'attitude prise par eux avant, pendant et après l'insurrection *communeuse*. Pour la caractériser, à notre point de vue, nous serions presque forcés de sortir de la réserve à laquelle nous voulons nous astreindre. Dans ce groupe, il y a lieu de distinguer l'élément socialiste, représenté par MM. Louis Blanc, Tolain et Langlois. Le rôle de M. Louis Blanc est singulièrement effacé depuis son entrée à la Chambre. L'ambiguïté de son attitude exerce visiblement sur son talent la plus fâcheuse influence. MM. Tolain et Langlois ont, au contraire, pris une part active et efficace à plusieurs discussions importantes. M. Langlois a exercé, en plusieurs circonstances, une influence marquée sur l'Assemblée, par l'ascendant de sa parole loyale et franche, d'un bon sens pratique souvent uni à beaucoup de finesse. A notre avis, il serait désirable, et cela n'est pas impossible, que MM. Langlois et Tolain quittent le groupe en question pour passer à la gauche modérée, où ils trouveront meilleur accueil pour plusieurs de leurs idées, notamment sur la décentralisation.

Dans cette énumération, forcément incomplète, nous n'avons pas encore mentionné un élément flottant, qui n'a pas encore trouvé sa voie définitive, et qui, jusqu'ici, paraît plutôt incliner vers le parti républicain libéral, modéré, parlementaire. Il se compose des orléanistes qui répugnent à la fusion, et des catholiques libéraux que leur attitude, pendant et après le Concile, sépare profondément des catholiques infaillibilistes tous ralliés aujourd'hui autour du drapeau blanc.

MM. les ducs de Broglie, le vicomte de Meaux, MM. Vitet, Malleville, etc., paraissent être les personnalités les plus saillantes de ces deux groupes.

Ce double élément ira très difficilement aux légitimistes, car il tient à beaucoup de libertés, si ce n'est à toutes. Il admettrait, sous certaines conditions, la séparation de l'Église et de l'État. Mais toute violence, révolutionnaire ou antireligieuse, la rejetterait infailliblement dans les bras de la monarchie constitutionnelle, dans ceux même de la légitimité, en admettant que celle-ci voulût bien recevoir des gens que Pie IX vient de déclarer, bon à tort suivant nous, « plus pervers et plus dangereux » encore que la Commune.

Nous terminons ici cet exposé.

En somme, quelles que soient les critiques dont l'assemblée actuelle puisse faire plus ou moins justement l'objet, on doit reconnaître que, prise dans les rangs de tous les partis qui ont combattu l'Empire au nom de la liberté, la Chambre est essentiellement libérale. Dans les questions de décentralisation, dans les questions municipales surtout, elle a fait preuve d'une grande compétence, et manifeste la ferme résolution de réaliser toutes les réformes qu'elle jugera nécessaires à la régénération du pays. Libérale, réformatrice et sincère, en voilà plus qu'il n'en faut pour lui assurer le respect de l'opinion publique.

Monarchique par préjugés, par habitude, nous croyons que ses tendances libérales et décentralisatrices la conduisent d'un pas lent mais sûr vers la République.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de décider si c'est un bien ou un mal, craignant, pour notre part, d'avoir déjà plus que suffisamment trahi nos préférences personnelles.

LA RÉPUBLIQUE CONSTITUTIONNELLE

A M. EUG. YUNG

Mon cher ami,

Dans un moment où la France affolée cherche sa voie et ne la trouve pas, vous me demandez quel est, à mon avis, le programme politique le mieux fait pour fixer l'opinion et rallier les esprits. C'est me demander quel est le gouvernement qui peut le mieux garantir à la France au dehors l'indépendance, au dedans la sécurité et toutes les libertés que les institutions politiques ont pour objet de protéger. C'est une grosse question. Mais la grandeur d'un problème n'en fait pas la difficulté. Ici la solution serait aisée si l'on ne consultait que l'expérience et la raison. Par malheur nous sommes en révolution, c'est-à-dire en un temps où le fanatisme, l'utopie, la passion, l'intrigue, font tant de bruit, que le bon sens a peu de chance d'être écouté. C'est aux amis de la paix, du travail, de la liberté, de la justice, c'est-à-dire aux vrais patriotes qu'il appartient de sauver la France en arborant un drapeau qui réunira tous les honnêtes gens.

Ce ne sont pas les gouvernements qui manqueront à la France. Il y en a quatre qui s'offrent pour relever le pays. Les légitimistes, l'orléanisme, l'empire, la république, ont des partisans dévoués. Je ne veux pas examiner les qualités et les défauts de ces différents régimes. Je ne convertirais aucun de ceux qui les soutiennent, mais en m'adressant aux hommes impartiaux qui ne cherchent que l'intérêt de la France, je dirai que de tous ces gouvernements il en est trois qui, à tort ou à raison, suscitent des répugnances nombreuses et peuvent allumer le feu de la guerre civile. Est-il douteux que la légitimité, l'empire, les d'Orléans, seront attaqués, dès le premier jour, par la coalition de tous les autres partis? De ces trois gouvernements, quel que soit celui qui s'établisse, quelle que soit l'honnêteté de ses intentions, il sera sur la défensive dès le premier jour; il en sera bientôt réduit à faire des lois d'exception. Nous recommencerons ces luttes civiles qui depuis quatre-vingts ans épuisent le pays en armant les uns contre les autres des hommes que le hasard des circonstances ou l'éducation met aux prises, au grand dommage de la patrie qui a besoin de toutes les lumières et de tous les dévouements. Aujourd'hui surtout, dans le suffrage universel, nous n'avons point de forces à perdre; il nous faut l'union et le concours de tous les citoyens.

Cette union, ce concours, la République seule peut l'amener en ce moment. Elle appelle à soi tout le monde, elle n'exclut personne. Légitimistes, impérialistes, orléanistes, ont

Digitized by Google

leur place dans ce gouvernement de la nation par elle-même. Un parti a pu renverser l'empire abandonné de tous et proclamer la République, mais l'établissement de la République ne sera pas l'œuvre d'un parti ; il n'y aura ni vainqueurs ni vaincus.

Je ne suis pas de ceux qui mettent la République au-dessus du suffrage universel ; je n'ai jamais rien compris à ce droit divin de nouvelle espèce ; j'estime que les gouvernements sont faits pour les peuples, et non pas les peuples pour les gouvernements. La France a donc le droit de rejeter la République si la majorité de la nation n'en veut pas, mais je crois qu'aujourd'hui il est de son intérêt de la conserver et de la constituer. La République existe, ce qui est beaucoup pour un gouvernement ; avec un peu de sagesse, on peut en faire un régime durable et qui donne une garantie sérieuse à tous les droits et à tous les intérêts. En acceptant la République, la France fera un mariage de raison, c'est pour cela peut-être qu'elle trouvera enfin le repos et le bien-être qu'elle poursuit en vain depuis si longtemps.

Maintenant quelle est la République qui convient à la France ? C'est là le point capital ; car ce nom de République est une étiquette aussi vague que le nom de monarchie ; il désigne les gouvernements les plus divers et les plus opposés. La République de Venise était une aristocratie, celle de Hollande une monarchie tempérée, celle de la Convention une dictature ; en ce moment même nous voyons la Commune de Paris appeler République ce qui n'est qu'une explosion de démagogie. La République qui convient à la France, c'est celle qui ressemble au gouvernement de l'Amérique et de la Suisse ; je la qualifie d'un mot : c'est la RÉPUBLIQUE CONSTITUTIONNELLE.

Nous savons tous ce que c'est qu'un gouvernement constitutionnel ; il ne faut pas de longs discours pour nous rappeler quelques vérités d'expérience, quelques principes qui nous sont familiers.

Les hommes vivent en société, non-seulement par un instinct naturel, mais parce que c'est dans la société seulement qu'ils peuvent développer leur activité, et trouver leur bonheur dans ce développement. La sûreté des personnes, du travail et de la propriété, fruit du travail, la liberté d'action, la liberté de conscience et de paroles, la facilité de s'associer et de se réunir en vue d'un bien commun, tels sont ce qu'on peut appeler les droits naturels de l'homme en société. C'est pour garantir ces droits, c'est-à-dire pour les protéger contre toute attaque du dehors ou du dedans, que les peuples ont établi des gouvernements. Un gouvernement est bon quand il maintient toutes ces libertés par de justes lois ; il est mauvais quand, dans un intérêt égoïste, il empiète sur ces droits individuels. En ce sens les deux vers de Pope, qu'on a si souvent répétés, renferment une éternelle vérité :

For forms of government let fools contest.
What er is best administer'd is best.

Mais, en supposant chez les administrateurs une même honnêteté, quel est le gouvernement qui offre les meilleures chances d'une bonne administration ? L'histoire et l'expérience répondent que c'est un gouvernement où tous les pouvoirs ne sont pas réunis dans la même main. La division des pouvoirs est la condition essentielle d'un bon gouvernement.

Cette division nous est familière ; elle est la même dans tous les pays constitutionnels, qu'ils se nomment monarchie, ou qu'ils se nomment république. Deux Chambres, un pouvoir exécutif indépendant et responsable, un pouvoir judiciaire qui soumet au joug de la loi aussi bien ceux qui gouvernent que ceux qui sont gouvernés, voilà les éléments de la liberté politique chez les peuples modernes. Joignez-y la déclaration des droits individuels, que le législateur ne peut entamer, puisqu'il est institué pour en assurer le respect : voilà en peu de mots toute la Charte de la République constitutionnelle. Pas n'est besoin de convoquer une Assemblée constituante et de suspendre la vie du pays pour la rédiger. Ce qui est difficile en ce moment, à cause de la division des partis, c'est de choisir la forme du gouvernement. Mais, cette forme arrêtée, tout le reste va de soi ; il ne faut pas vingt-quatre heures pour rédiger une Constitution connue par avance et acceptée de tous. Les nouveautés réussissent rarement en politique ; il est remarquable que les Constitutions les plus lentement élaborées sont celles qui ont duré le moins longtemps. La Constitution de 1791 a demandé plus de deux ans de délibération, elle n'a pas vécu six mois ; la Charte, rapidement rédigée en 1814, et non moins rapidement modifiée en 1830, a duré trente-quatre ans. C'est que le législateur de 1791 inventait un gouvernement, tandis que celui de 1814 se contentait de mettre en articles des axiomes constitutionnels empruntés à l'Angleterre, mais depuis longtemps naturalisés en France par Montesquieu, Delorme et Mirabeau.

Il est cependant un obstacle à l'établissement de la République constitutionnelle, un péril qui menace la liberté. La plupart de nos républicains de vieille souche n'admettent qu'une Chambre unique et demandent l'affaiblissement, sinon même l'anéantissement du pouvoir exécutif. C'est là une erreur particulière à la France et depuis longtemps condamnée en Amérique comme en Hollande, en Belgique comme en Suisse. Ces fausses idées ont perdu la France en 1791, en 1793, en 1848. Y persister, c'est marcher à l'abîme. On peut affirmer à coup sûr qu'avec une chambre unique et un pouvoir exécutif sans puissance, la République de 1871 périrait comme ses devancières, et par la faute du législateur.

Qu'est-ce, en effet, qu'une Chambre unique ? C'est la dictature en permanence. Un pouvoir législatif que rien ne tempère, c'est le despotisme. Il n'y a pas de garanties pour la liberté. On peut à coups de lois supprimer tous les droits des citoyens, décréter la confiscation, la proscription, les transportations sans jugement. Qu'on se rappelle 1793 et même 1848. Que reprochait-on à l'empire ? C'était que le pouvoir absolu ôtait toute sécurité à la nation. Il suffisait d'un décret pour déclarer la guerre, ou pour bouleverser toutes les conditions du travail par un traité de commerce ou un règlement de douanes. Une Chambre unique a naturellement la même autorité, avec cette différence, tout à l'avantage de l'empire, qu'un homme est responsable devant l'opinion et qu'une assemblée ne l'est point.

Ce n'est pas tout. Une assemblée composée d'un grand nombre de membres est un pouvoir ondoyant et variable. Elle n'a pas cet esprit de suite qui est l'esprit de gouvernement. Étrangère au maniement des hommes et des intérêts, ignorante et passionnée, elle change sans cesse, et, par cela même, elle entretient l'inquiétude dans le pays. Les partis cherchent à la dominer, comme les courtisans cherchent à dominer les princes, sachant bien qu'en s'en emparant on a

Digitized by Google

tout. La Chambre devient donc l'arène des ambitions les moins légitimes ; le peuple est trahi par ses défenseurs. Cromwell est sorti du Long-Parlement, et si, en 1780, l'Amérique n'a pas tourné à la monarchie, c'est qu'elle a eu la rare fortune d'avoir à sa tête un homme unique dans l'histoire. Mais qui peut se flatter de retrouver un Washington ?

La division du Corps législatif est une condition essentielle de la liberté. C'est la seule garantie qui assure la nation contre l'usurpation de ses mandataires. C'est donc une institution foncièrement républicaine ; aussi, tout récemment, la Suisse l'a-t-elle empruntée aux États-Unis. Au sortir des excès de la Convention, les législateurs de l'an III, Daunou, Boissy-d'Anglas et d'autres vieux amis de la liberté, s'étaient hâtés d'établir le conseil des Anciens à côté du conseil des Cinq-Cents. C'était à l'unité du pouvoir législatif qu'ils attribuaient les fautes et les excès de la Convention. En 1848, il a fallu chez nos législateurs un singulier dédain de l'histoire pour oublier la leçon du passé ; mais on ne fait pas impunément violence à la nature des choses, et l'expérience nous a coûté assez cher pour qu'il soit sage d'en profiter.

Enfin, dans une République où l'élection renouvelle sans cesse le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, il faut un point fixe, une autorité durable qui conserve la tradition. Quelle politique peut-on suivre au dehors, quelles alliances peut-on contracter, quand il suffit d'un jour d'élection pour emporter les hommes et les idées ? Ce conseil permanent, ce sénat, qui a fait la grandeur de Rome et de Venise, les Américains l'ont constitué chez eux de la façon la plus forte et la plus ingénieuse. Un corps peu nombreux, nommé par le suffrage à deux degrés, qui se renouvelle par tiers tous les deux ans, et qui, tout en se retrempant périodiquement dans la nation, est permanent par son esprit et par ses traditions, c'est là le chef-d'œuvre de la Constitution américaine et le secret de sa durée. Avec une seule Chambre, on peut avoir une démagogie turbulente ; avec deux Chambres, il est aisé de fonder une démocratie plus sage en ses desseins et plus persévérante qu'une monarchie. A moins de nous résigner à ne plus être rien en Europe et à nous perdre par l'anarchie, il nous faut un sénat comme aux États-Unis.

Quant au pouvoir exécutif, c'est encore une erreur révolutionnaire que de le traiter en ennemi. Bossuet a dit avec un grand sens : « Ce que vous voulez faible à vous opprimer devient impuissant à vous protéger. » Il faut définir les attributions de l'autorité centrale, mais elle a une sphère légitime, et dans cette sphère rien ne doit gêner son action. Elle est la force au service de la loi ; l'affaiblir, c'est énerver la justice et compromettre la sécurité publique. C'est dans la courte durée de la fonction, c'est dans la responsabilité du magistrat suprême qu'est la garantie de la nation. Ainsi l'avaient compris les Romains, ces maîtres dans l'art de gouverner ; ainsi l'ont établi les Américains, ces grands organisateurs de la démocratie moderne. Aux États-Unis, le président n'est pas moins le représentant du peuple que le Congrès ; ce ne sont pas des pouvoirs subordonnés, mais des pouvoirs indépendants ; et c'est cette indépendance même qui, en contenant les deux pouvoirs l'un par l'autre, empêche que ni l'un ni l'autre n'usurpe sur la nation. Faire du président le simple ministre, le serviteur de l'assemblée, c'est fonder le despotisme du Corps législatif ; ce n'est nullement assurer les droits des citoyens.

Pour donner au pays la sécurité et la liberté, il ne suffit pas d'établir une bonne constitution, c'est-à-dire de distribuer sagement les pouvoirs, il faut encore que la constitution soit accompagnée de ces institutions organiques qui habituent un peuple à l'exercice de la vie publique. Nous manquons de mœurs politiques, c'est la grande cause de nos révolutions.

Parmi ces institutions organiques, il en est une qui, aujourd'hui, a toute la faveur populaire ; aussi n'en dirai-je que quelques mots. La centralisation révolutionnaire et impériale nous a fait tant de mal, Paris a tellement fatigué la France par ses révolutions et ses coups de main, que tous les partis inscrivent sur leur drapeau le mot de décentralisation.

La province veut vivre de sa vie propre, et n'entend plus que Paris lui impose ses volontés ou ses caprices. La province a raison. La réforme qu'elle demande est juste et nécessaire ; c'est un progrès considérable, si, par décentralisation, on entend seulement une plus grande liberté administrative. A l'individu ce qui appartient à l'individu, à la commune ce qui appartient à la commune, au département ou à la région ce qui appartient au département ou à la région, à l'État enfin ce qui appartient à l'État, voilà une formule excellente. Il y aura des difficultés d'exécution, on se querellera sur les détails, mais le principe une fois admis, on finira par s'entendre. Tout ceci est l'œuvre de l'opinion et de la législation.

Mais ce qui serait souverainement dangereux, ce serait de ressusciter des institutions mortes depuis longtemps, et de chercher la garantie de la liberté dans une décentralisation politique. L'unité a fait la force de la France ; elle lui est chère à juste titre, et ce n'est pas au moment où la Prusse nous prend notre système politique pour le retourner contre nous, qu'on peut songer à couper le pays en morceaux et à faire plusieurs États dans l'État. Proclamons comme nos pères la République une et indivisible. Au milieu de nos misères et de nos humiliations, nous sentons, plus vivement que jamais, qu'il n'y a dans toute la France qu'un cœur et qu'une âme. Quand nos intérêts locaux sont en jeu, nous sommes Bretons, Provençaux ou Lyonnais ; mais quand il s'agit de l'intérêt commun, quand on prononce le nom de patrie, nous sommes tous Français, et toutes les nuances particulières s'évanouissent. Gardons cet esprit national ; lui seul nous permet de ne pas désespérer de l'avenir.

Je ne dirai rien de l'armée ; je suis incompétent sur une pareille question. Il est visible que, pour résister à l'arrogance de la Prusse, nous serons obligés de lui emprunter son système militaire et d'armer toute la nation. Politiquement, cette réforme, si elle est bien dirigée, peut avoir la plus heureuse influence. Si elle rend à la nation deux vertus qui lui manquent : l'obéissance et le respect ; si elle rétablit la discipline, favorise l'éducation générale et combat énergiquement l'ivrognerie, la loi militaire fera de nous un peuple nouveau, ou plutôt elle nous rendra notre grandeur en nous rendant les vieilles qualités qui constituent l'honneur français.

Quant au suffrage universel, on sent qu'il n'a pas justifié les espérances de ses fondateurs. Il a fait l'empire et pourrait bien encore une fois défaire la République. La faute en est au législateur de 1848 ; il a tout donné au nombre, au lieu de lui faire simplement sa part légitime. Qu'est-ce par exemple que le scrutin de liste, sinon le sacrifice des intérêts les plus respectables à une abstraction mathématique ? Est-il

Digitized by Google

juste que Lyon ou Bordeaux n'aient pas de représentant, parce que le vote des populations rurales étouffe celui de la ville? Serait-il juste que le vote des villes étouffât celui des campagnes? Non, il y a des intérêts locaux qui ont droit d'être représentés dans les conseils de la nation. Il faut établir des circonscriptions électorales qui donnent satisfaction à ces intérêts. Ce n'est pas tout. Le premier droit d'un peuple n'est pas de nommer directement ses magistrats; le premier droit d'un peuple et son premier besoin, c'est d'être bien gouverné. Le nombre est la force, il n'est pas nécessairement la sagesse. Les Américains ont bien compris le problème, et ils l'ont résolu en donnant au suffrage universel le choix de la chambre des représentants, et en réservant au suffrage à deux degrés l'élection du président et du Sénat. C'est grâce à ce sage tempérament qu'ils ont obtenu la plus grande liberté réunie à la plus grande sécurité. A nous montrer plus démocrates que les Américains, nous risquons fort de prendre l'ombre pour la proie, et de nous perdre une fois de plus dans l'abîme où nos devanciers ont péri.

Il est deux réformes qui peuvent contribuer fortement à l'établissement de la République, c'est la séparation de l'Église et de l'État, c'est la liberté d'enseignement.

La séparation de l'Église et de l'État est aujourd'hui acceptée en principe par tous les esprits réfléchis. Mettre la religion en dehors de la politique, ce n'est point l'affaiblir, c'est lui rendre son véritable rôle. A se mêler à nos discordes civiles, l'Église n'a rien à gagner, elle a tout à perdre; sa mission est toute d'amour et de charité. Tant que l'Église restera attachée à l'État, elle sera persécutée, ou elle cherchera à dominer; elle ne sera maîtresse chez elle qu'en se renfermant dans le temple, en séparant le fidèle du citoyen. Quant à la République, elle sera chancelante tant qu'elle aura contre elle les femmes et les prêtres; mais rien n'est plus facile que de se faire un appui de ce qui est aujourd'hui un danger. L'Évangile est si favorable aux idées démocratiques, la liberté est tellement profitable à l'Église, le prêtre est si naturellement l'ami et le compagnon du pauvre et du petit qu'en tout pays où l'Église est séparée de l'État, le prêtre est un ardent défenseur de la République et de la démocratie. Il suffit de voir les États-Unis et le Canada.

A vrai dire, toute la difficulté de la réforme est dans la question du traitement. Mais l'Angleterre vient de nous apprendre comment on dénoue ce nœud gordien sans le trancher. En abolissant l'Église d'État en Irlande, elle a considéré qu'en entrant dans les ordres, tous les prêtres existants avaient en quelque façon contracté avec elle; on leur a conservé leur traitement viager. On sait en Angleterre que la plupart du temps ce sont les intérêts particuliers qui font échouer les réformes les plus légitimes, et, pour assurer la réforme de l'Église, on a désarmé les intérêts. Belle et sage politique que nous ferons bien d'imiter.

La liberté d'enseignement, conséquence de la liberté religieuse et de la liberté d'opinions, est encore une réforme acceptée de tous. La décentralisation nous donnera sans doute des universités provinciales qui vivront par elles-mêmes, qui auront leur esprit particulier, qui garderont leurs professeurs et seront fières d'opposer leurs maîtres à ceux de Paris. On rallumera ces foyers de civilisation qui, dans la vieille monarchie, se nommèrent Dijon, Toulouse ou Montpellier. Plaise à Dieu que cette réforme ne se fasse pas attendre, car la concurrence est la vie des sciences et des lettres, et nous n'avons que trop souffert de l'uniformité.

De l'instruction secondaire je ne dirai rien, sinon qu'il serait temps de supprimer ces collèges d'internes, véritables prisons où l'enfant perd de bonne heure l'esprit de famille et le sentiment de sa responsabilité. C'est l'obéissance librement acceptée qui fait le caractère, ce n'est pas l'obéissance subie par frayeur ou par intérêt. L'internat est une détestable école pour de futurs républicains.

Quant à l'éducation primaire, c'est la grande question du jour. Elle porte dans ses flancs l'avenir de la République. Il y a vingt ans que je le répète sur tous les tons: « Ou vous instruirez et vous élèverez le peuple en lui donnant l'esprit et les mœurs de la liberté, ou le suffrage universel ne sera jamais qu'un instrument de destruction. » La clef de voûte de la démocratie américaine, c'est l'éducation largement et gratuitement donnée par le canton à tous les enfants. Aux États-Unis, les écoles sont l'œuvre nationale par excellence, mais tous les citoyens s'y intéressent par le vote d'un impôt spécial et par la nomination des comités d'école. L'État n'a qu'une surveillance générale; ce n'est pas lui qui fonde et administre les écoles, c'est le peuple lui-même qui instruit le peuple, et c'est à cause de cela qu'on fait des sacrifices énormes et qu'on obtient des résultats prodigieux.

Il n'y a pas d'ouvrier plus laborieux que l'ouvrier américain, il n'y en a point qu'il ne soit plus difficile de tromper avec de grands mots, par la raison toute simple qu'il n'y en a pas de plus instruit. Et à vrai dire, grâce à l'égalité de l'éducation première, l'Amérique ne connaît pas nos distinctions sociales; le nom d'ouvrier est éclipsé par le titre de citoyen.

Reste une question qui ne figure pas d'ordinaire sur les programmes politiques, mais qui bientôt s'imposera à notre attention. La guerre nous a coûté fort cher, et la Prusse, avec un esprit de rapine qui déshonore sa victoire, a tout calculé pour nous ruiner. Dix milliards surchargeant une dette publique déjà lourde, c'est dans un avenir prochain une crise financière dont nous ne sortirons qu'avec les plus grands efforts. Nous sommes menacés du papier-monnaie et d'impôts excessifs. Il y a là un danger sérieux non-seulement pour la fortune de la France, mais pour ses libertés. Un peuple qui souffre ne voit pas toujours la cause de son mal; il s'imagine aisément qu'il soulagera sa misère en changeant de gouvernement. Ici encore les États-Unis peuvent nous servir de modèle. La guerre de la sécession a laissé après elle le papier-monnaie et une dette de quinze milliards. Dès le premier jour, les Américains ont fait des efforts inouïs pour rétablir la circulation métallique et pour amortir leur dette. Peuple industriel et commerçant, ils ont compris qu'avec une dette journalière de deux millions de francs, ils grevaient d'une charge énorme leur fabrication et leurs produits. Avec un courage héroïque, ils ont accepté une surcharge d'impôts pour rembourser leur dette, et ils y arriveront dans un temps qui ne sera pas très-long. Pour nous, au contraire, si, restant fidèles à une fausse tradition, nous ne nous inquiétons pas de rembourser la dette et si nous en léguons la charge à l'avenir, nous blesserons au cœur notre industrie, nous la verrons passer entre les mains de rivaux plus riches et plus économes.

En résumé, voici, selon moi, quel doit être le programme de la RÉPUBLIQUE CONSTITUTIONNELLE :

Digitized by Google

A. Droits naturels de l'homme en société.

(*a*) Liberté de la personne et du travail, respect de la propriété et du capital.

(*b*) Liberté de conscience, séparation de l'Église et de l'État.

(*c*) Liberté d'opinions, liberté d'enseignement, liberté de la presse.

(*d*) Droit d'association, droit de réunion, droit de pétition.

Il est bien entendu que, si la reconnaissance de ces droits et de ces libertés interdit au législateur toute mesure préventive, elle n'empêche nullement de réprimer les excès et les abus.

B. Gouvernement.

(*e*) Deux Chambres.

(*f*) Un président responsable et temporaire, mais indépendant de l'Assemblée.

(*g*) Un pouvoir judiciaire (magistrature et jury) qui fasse exécuter les lois, maintienne le président et les Chambres elles-mêmes dans le respect de la constitution.

C. Institutions organiques.

(*h*) Unité politique, décentralisation administrative.

(*i*) Armée de citoyens.

(*j*) Organisation du suffrage universel, abolition du scrutin de liste.

(*k*) Éducation gratuite donnée à tous les enfants, comités d'écoles nommés par les citoyens.

(*l*) Circulation métallique, énergique amortissement de la dette publique.

Le mérite de ce programme, c'est qu'il prend chez les peuples voisins et dans la tradition française tout ce qu'il y a de bon et d'utile ; il n'invente rien, il n'innove pas, il ne demande pas aux citoyens de pratiquer des institutions dont ils ne connaissent ni l'esprit ni la portée. La liberté constitutionnelle que nous demandons aujourd'hui, Mirabeau la réclamait en 1789, Daunou essayait de l'établir en l'an III, Benjamin Constant, Foy, Royer-Collard, le duc de Broglie, l'ont fait aimer à la France de 1814 à 1830 ; une pratique imparfaite de ces institutions nous a relevés de l'invasion après 1815, et nous a donné trente-quatre ans de prospérité. Sous l'empire enfin, on a réclamé sans cesse ces libertés qui nous ont été chères, et nous n'avons pas laissé prescrire cette glorieuse tradition. En adoptant la *République constitutionnelle*, la France fort éprouvée et fort ébranlée ne se lance donc pas dans l'inconnu. Elle n'a rien à oublier, rien à désapprendre, il lui suffit de pratiquer courageusement des institutions éprouvées. Que l'avenir nous réserve des questions et des solutions nouvelles, il n'importe; nous y serons d'autant mieux préparés que nous aurons pris les habitudes et les mœurs des peuples libres. Le plus pressé aujourd'hui, c'est d'échapper au naufrage, et nous n'avons qu'un mât de fortune pour gagner le port : c'est la liberté constitutionnelle. Ayons la prudence et l'énergie d'en user.

Au fond la France a toujours été modérée. Son grand malheur a été dans sa faiblesse; elle a trop souvent laissé les factieux s'emparer du pouvoir et lancer le pays dans les aventures. Mais toutes les fois que la France a été consultée, elle s'est prononcée pour le régime constitutionnel, qui protége ses intérêts et qui convient à son tempérament. Si violentes et si longues qu'aient été les agitations du pendule, c'est toujours à ce point qu'il s'est arrêté. Aujourd'hui la misère seule de notre situation suffirait pour nous imposer la sagesse ; sachons en tirer notre salut.

A l'œuvre donc, tous les bons citoyens! Arborons le drapeau de la *République constitutionnelle*, et puissions-nous bientôt relever notre pays et lui rendre le rang qui lui appartient parmi les nations!

Voilà, mon cher ami, les principes que j'ai toujours défendus. L'étude, l'âge et l'expérience m'ont appris à me défier des chimères. C'est le bon sens qui gouverne le monde, et le régime constitutionnel n'est autre chose que la modération et le bon sens en politique. Si mon programme vous paraît utile, aidez-moi à le répandre, et puissé-je servir jusqu'à la fin cette France qui a rendu tant de services à la civilisation et à la liberté dans le monde entier, chère patrie que j'aime doublement depuis qu'elle est malheureuse et que tant de fils ingrats la maudissent au lieu de lui tendre la main.

(*Journal de Lyon.*) Ed. Laboulaye.

COLLÉGE DE FRANCE

LITTÉRATURE FRANÇAISE

COURS DE M. DE LOMÉNIE

Deux incidents de la jeunesse de Mirabeau

. . . . . .

Vous savez que je me propose de vous raconter deux incidents de la jeunesse de Mirabeau, incidents qui appartiennent tous deux à la même année de sa vie, dont l'un est à peu près inconnu et l'autre complétement ignoré du public. Il va sans dire qu'il ne s'agit pas ici de ces épisodes légers, qui ne sont pas rares dans la vie très-incorrecte de l'éloquent orateur. Outre que la gravité de cette chaire ne me permettrait guère en tout temps de m'arrêter longuement sur des récits plus que frivoles, la tristesse des circonstances actuelles suffirait pour m'engager à les écarter; mais les deux incidents que je veux exposer, quoique piquants par les détails, ont un fonds sérieux duquel on peut extraire des renseignements intéressants sur les rapports des patriciens et de leurs vassaux dans la dernière moitié du XVIII^e^ siècle.

Transportons-nous donc par la pensée juste à un siècle en arrière de l'époque où nous sommes, car le premier de ces deux épisodes s'ouvre en janvier 1771. Mirabeau touche à sa vingt et unième année ; après avoir subi de la part de son père un premier emprisonnement à l'île de Ré, qui n'était pas, vous le savez, aussi immérité qu'on l'a dit, et après avoir fait la campagne de Corse, il est au mieux avec ce terrible père dont vous connaissez maintenant les qualités et les défauts, et qui ne devint l'ennemi acharné de son fils qu'à partir du jour où ce fils crut devoir se venger de la sévérité de son père par

Digitized by Google

des actes et des écrits empreints de l'inimitié la plus violente. En 1771, le père et le fils vivent très-bien ensemble. Le premier dit du second : « C'est l'enfant de mes soins, c'est lui qui m'a coûté le plus de peines; je veux maintenant traiter avec lui par la confiance. » Et le fils se prête avec une édifiante docilité à toutes les vues de son père.

Vous vous rappelez que le marquis de Mirabeau trouve le secret de concilier dans son esprit et dans son caractère les tendances les plus opposées. Il est tout à la fois et très-sincèrement un philanthrope égalitaire, incessamment occupé de barbouiller du papier sur les moyens de rapprocher les hommes par la réciprocité des services et le sentiment de la *fraternité* originaire; ce mot de fraternité se retrouve souvent sous sa plume. Et en même temps il est un marquis très-féodal disposé au dédain de la roture et plein de morgue contre quiconque prétend le gêner dans l'exercice de ses droits seigneuriaux. En un mot, et suivant l'heureuse et juste expression de M. Victor Hugo, il est tout à la fois en avant et en arrière de son temps.

Or, c'est pour satisfaire simultanément ces deux tendances opposées de son caractère et de son esprit, qu'il charge, dans la même année, son jeune fils de deux missions bien différentes, dont le futur tribun s'acquitte, vous l'allez voir, avec une égale facilité.

Le marquis de Mirabeau possédait, par sa femme, en Limousin, un fief assez étendu, la seigneurie de Pierre-Buffière, qui embrassait plusieurs paroisses et lui donnait un titre dont il était assez fier, car il ne manquait jamais, dans tous ses actes notariés, de se qualifier de *premier baron* du Limousin. S'apercevant que ses vassaux, d'ailleurs assez pauvres, consumaient beaucoup d'argent en frais de justice dans leurs discussions d'intérêts, il résolut d'établir parmi eux ce qu'il appelait un *tribunal de conciliation*, quelque chose d'analogue à l'institution des juges de paix, créée plus tard par la Constituante. Il veut, comme la Constituante, que cette juridiction populaire soit le produit de l'élection; seulement, au lieu d'être représentée par un seul juge, elle sera représentée par huit arbitres conciliateurs, élus dans chacune des huit paroisses de la baronnie de Pierre-Buffière. Comme il n'a pas le droit de constituer une juridiction à côté de la justice ordinaire, il prétend seulement que si l'un de ses vassaux, après avoir librement accepté l'arbitrage, lequel aura lieu sans frais, refuse d'accepter la sentence rendue par les arbitres et conduit sa partie devant les tribunaux, il fera lui-même les frais de la défense de celui qui aura accepté le jugement arbitral.

Retenu à Paris par ses affaires et par ses occupations de chef de la secte des économistes physiocrates, le marquis envoie son fils en Limousin pour organiser cette institution, qui lui tient au cœur, et le jeune Mirabeau part, pénétré du plus vif enthousiasme pour l'idée de son père. Il commence par écrire une belle lettre circulaire aux curés des huit paroisses, afin d'obtenir d'eux qu'ils exhortent leurs paroissiens à se prêter aux vues du marquis. Grâce à leur intervention, il obtient que chaque paroisse nomme à l'élection un *arbitre* ou *prud'homme*. Un jour est pris pour l'inauguration de ce nouveau tribunal populaire, qui doit se faire au château d'Aigueperce. C'est le dimanche 3 février 1771, à l'issue de la messe du Saint-Esprit, « célébrée, dit le procès-verbal, à la chapelle du château, que le bureau de conciliation fut introduit par M. le comte de Mirabeau, marchant à la tête des prud'hommes avec l'escorte des gardes, en habits de cérémonie, dans le grand salon, autour d'une grande table où chacun prit sa place, en présence d'une nombreuse assemblée de paysans de toutes les paroisses. »

Le jeune Mirabeau se lève et commence par donner lecture d'une lettre adressée par son père à l'assemblée. La lettre, fort longue, est d'un tour assez bizarre pour que nous en citions au moins quelques passages, ne serait-ce qu'afin de mettre en relief l'originalité d'une situation où la voix qui doit prononcer la terrible apostrophe à M. de Brézé, se plie aux inflexions tour à tour narquoises, familières ou sentimentales, qui distinguent le ton de l'*Ami des hommes*.

« Messieurs, mes chers amis, voisins, vassaux et habitants,

» Je charge mon fils de vous témoigner le regret que j'ai de ne pouvoir vous embrasser au jour de votre première assemblée, choquer le verre avec vous, et vous dire ce que je vais vous écrire.

» J'aurais, je vous assure, plus de plaisir à me trouver dans votre honorable assemblée que dans un banquet royal ou avec tout autant de dames; car, quant à ce qui est des dames, j'en aurais trop, et, pour ce qui est des rois, quoiqu'ils soient choisis de la main de Dieu, et pour cela très-respectables, toutefois, les secrets du ciel sont impénétrables dans le choix des souverains; au lieu que vous êtes choisis du peuple, de celui qui vous voit chaque jour, qui d'une voix unanime vous a déclarés *prud'hommes*, c'est-à-dire gens de bien, et vous a soumis ses intérêts et ses passions. Quel plus beau titre! quel plus honorable attestation! quelle meilleure compagnie, que de se trouver entre tels hommes qui vont faire œuvre de leur vertu! »

Après avoir insisté sur sa tendresse pour les laboureurs, « ces hommes *rustiques* et *touchants* », après avoir dit qu'il les a vus trembler devant lui et s'être écrié : « Devant qui? Dieu le sait, si je regardai jamais un pauvre laborieux autrement que comme mon égal, et même mon maître, si tout à coup il plaisait à la Providence de brouiller les lots », le marquis de Mirabeau termine par une péroraison que son fils déclare avoir excité parmi les auditeurs beaucoup d'attendrissement :

« Quand je fus arrivé, dit-il en rendant compte de la cérémonie à son père, à cette phrase de votre lettre : « *et les enfants de vos enfants* », etc., etc., je la lus avec toute la simplicité et la noblesse que je pus mettre dans l'expression d'une idée si douce et paternelle, et je vis distinctement de l'altération dans toutes les physionomies de nos prud'hommes; ils roulaient des larmes dans leurs yeux. J'avoue que je fus suffoqué et obligé de reprendre haleine. Ceci fait honneur et vraiment honneur aux Limousins. »

Digitized by Google

Pour apprécier la sincérité, peut-être un peu suspecte, de ce compliment de Mirabeau à son père, il faut lire le passage même qu'il admire avec tant d'effusion, et dont le ton, plus fastueux que naturel, a dû désorienter un peu les paysans limousins, à moins toutefois que le débit oratoire du jeune Mirabeau ne fût déjà capable d'exercer son prestige, même sur ces oreilles rustiques. Voici cette merveilleuse péroraison de l'*Ami des hommes* parlant par la voix de son fils :

« Vous m'aiderez, ô mes honorables amis, à devenir citoyen dans votre contrée ; oui, votre équité, votre bonté, vos lumières, auront de dignes fruits : l'exemple de la première baronnie de la province encouragera de pareils établissements dans d'autres terres qui auront les mêmes besoins ; on se souviendra de la petite part que j'ai eue à ce grand bien, que j'en eus la première idée, que mon fils en fit la première ouverture, qu'il eut le bonheur d'assister à la première assemblée ; et les enfants de vos enfants, venant siéger dans cette même salle que vous allez honorer aujourd'hui, rencontreront de petits pâtres qui, figurant une tête sur l'écorce fraîche d'une branche de châtaignier, la plantèrent dans le gazon, et la mettront à l'ombre, disant : que c'est là *Victor* (1), qui inventa les *prud'hommes* qu'on respecte tant. »

Après que le jeune Mirabeau a donné lecture aux paysans de ce beau morceau d'éloquence, son ancien précepteur, devenu régisseur des terres du marquis en Limousin, M. Poisson prend la parole à son tour et adresse à son élève un discours pompeux où il mélange l'éloge du père à celui du fils.

« C'est par nombre de pareils traits de bienfaisance, toujours joignant la pratique de toutes les vertus sociales aux préceptes qu'il en a donnés dans ses écrits, que M. le marquis de Mirabeau justifie le titre qu'il s'est donné depuis vingt ans, et qu'il a si bien mérité ; titre dont je vous ai vu jaloux, monsieur, dès l'âge le plus tendre, de partager la gloire, et que vous préfériez dès lors à tous ceux qui décorent votre illustre maison. »

Cependant le jeune Mirabeau ne peut guère se dispenser de parler en son nom. Rendant compte de la cérémonie à son père, il lui dit qu'après la belle lettre paternelle et le brillant discours de M. Poisson, il avait cru devoir être très-bref ; peut-être aussi ne se sentait-il pas en veine. Citons seulement son exorde :

« Je ne puis rien ajouter, messieurs, à ce que vient de vous dire M. Poisson, et à la lettre de mon père que je vous ai lue, si ce n'est l'honneur et le plaisir que je ressens vivement de me voir traité par vous en compatriote, en frère, et d'être en quelque sorte l'instrument des bonnes intentions de mon père. Vous entrevoyez son cœur, messieurs, vous le connaissez ; c'est tout ce que ma qualité de son fils me permet de vous dire. »

Cependant l'esprit pratique du futur homme d'État de la Constituante se fait sentir dans les développements qui suivent, et qui tous ont pour objet de préciser et de régulariser la forme et l'ordre des opérations de ce tribunal d'arbitres. Le marquis de Mirabeau apprécie d'autant plus que son fils ait parlé simplement et brièvement, qu'il a déployé, quant à lui, dans sa lettre, toutes les ressources de sa rhétorique ; aussi écrit-il à l'ancien précepteur Poisson : « J'ai été fort content du discours de mon fils, et d'autant plus, que le laconisme n'était pas ce que nous craignions autrefois pour lui. » Enfin, la cérémonie se termine par un bon repas « où l'on demanda, dit Poisson, permission de boire à la santé de l'instituteur du bureau qui ne mérita jamais mieux le titre de conciliation que sur la fin du repas, où tout le monde s'embrassait fraternellement pêle-mêle, à droite et à gauche, et se faisait réciproquement protestations chaudes. »

Le même Poisson, faisant allusion à l'effet produit sur les paysans limousins par les belles phrases du marquis, dit : « Je crois bien qu'ils n'y entendirent pas malice. Il serait peut-être plus vrai de dire qu'ils y entendirent trop malice, car je vois par d'autres lettres que l'institution de ce tribunal conciliateur, quoique en elle-même très-utile, avorta. En écoutant M. le marquis leur dire avec tant de faste, qu'il regarde un pauvre laboureur, non-seulement comme son égal, mais comme son maître, les paysans limousins entrèrent en défiance, et ils n'avaient peut-être pas tort ; car la philanthropie humanitaire du marquis de Mirabeau était essentiellement subordonnée à l'attitude des hommes sur lesquels elle s'exerçait. Il aimait à pratiquer l'adage qui rend la philanthropie facile : « *Parcere subjectis et debellare superbos.* » Les Prussiens aussi (pardon ! s'ils reviennent encore là où ils n'ont que faire), les Prussiens aussi arborent la fière devise des Romains, mais ils ne la pratiquent pas ; car il paraît démontré qu'ils emportent aussi bien les pendules des Français qui se soumettent que celles des Français qui résistent. Quant au marquis de Mirabeau, il réservait du moins ses rigueurs pour les récalcitrants.

Et en effet, dans la même année 1771, nous le voyons imposer à son jeune fils, à l'égard de ses vassaux de Provence, un rôle diamétralement contraire à celui qu'il l'a chargé de remplir envers ses vassaux limousins, et nous devons constater que le futur tribun de la démocratie se montre dans ce nouveau rôle de jeune seigneur arrogant, irrité et impérieux, aussi bon acteur que dans le rôle précédent. Nous ne connaissons, il est vrai, son attitude dans cette nouvelle scène, qui s'ouvre au village de Mirabeau en décembre 1771, que par le récit d'un adversaire. C'est un notaire du village nommé Gastaud, qui écrit à un avocat d'Aix, M. Mottet, chargé de défendre les intérêts des habitants des communes de Mirabeau et de Beaumont contre les prétentions du seigneur, et qui lui rend compte des faits et gestes du jeune Mirabeau que son père a envoyé du Limousin en Provence pour faire peur, dit-il, à des vassaux insolents.

Le marquis de Mirabeau avait la prétention de supprimer un droit d'usage de certains bois et de certains pacages reconnu aux habitants de Mirabeau et de Beaumont par une transaction entre ces deux communes et le seigneur datée de 1551, c'est-à-dire d'une époque

(1) Nom de baptême du marquis de Mirabeau.

Digitized by Google

antérieure à celle où les Riquetti avaient acheté le château de Mirabeau. Le marquis avait fait annuler la transaction de 1551 par son juge, et, quoique ses vassaux se fussent pourvus en parlement, il prétendait les contraindre à exécuter l'ordonnance de ce juge, nommé par lui et qui était son agent, et il envoyait son fils pour les mettre à la raison.

C'est dans ces circonstances que le notaire Gastaud écrit à l'avocat Mottet une série de lettres desquelles nous extrairons seulement les passages les plus propres à donner une idée des prétentions que conservait encore l'aristocratie française, dix-huit ans avant 1789, et des résistances déjà victorieuses que ces prétentions rencontraient :

« J'ai l'honneur de vous faire part, écrit le notaire, que M. le comte de Mirabeau, fils aîné de M. le marquis, que vous avez vu ici l'année dernière, est arrivé vendredi dernier. Le même soir, il envoya une lettre de son père au consul, portant que son fils allait à ses terres de Provence, qu'il voulait qu'on le reçût pour le temps qu'il y demeurerait comme lui-même, et qu'on le reconnût de même, et qu'il lui donnait plein pouvoir de faire tout ce qu'il jugerait à propos pour ses affaires.

» En conséquence, le samedi nous y fûmes en corps de communauté pour lui rendre visite. Après le compliment fait d'un ton haut et fier, il nous dit qu'il était venu pour terminer toutes choses, que l'on abusait de la bonté de son père ; il nous dit de revenir le lendemain matin avec tous les principaux habitants, qu'il écouterait tout le monde et rendrait justice ; qu'il était indigné que l'on abusât ainsi des bontés de son père ; que feu son grand-père avait écrasé par deux fois la communauté, et que lui ferait pire encore, qu'il appesantirait la main et écraserait tout. A des paroles de cette espèce, tout le monde se retira sans répondre le mot. Le lendemain matin, il ne s'y présenta personne que le consul. Il lui dit d'envoyer du monde et surtout les officiers de justice. L'abbé Clapier me dit de sa part d'y monter, ce que je fis avec trois ou quatre personnes. Il commença à dire au consul de prévenir la communauté qu'il était indigné de son procédé et de la délibération que l'on avoit prise contre son père ; qu'il voulait tout écraser, qu'il donnait des ordres à ses gardes de saisir tous les bestioux qui iraient au bois, et de conduire en prison ceux qui les mèneraient ; qu'il ferait un exemple, et mille autres menaces. A l'instant, nous lui tournâmes le dos, sans lui dire mot.

» Le même soir, il m'envoya dire par un de ses gardes de me désister de ma charge de lieutenant de juge et de lui renvoyer mes lettres ; je chargeai le garde de lui dire que je le remerciais, et que je comptais l'aller prier de les reprendre..... Il a nommé à mon lieu et place le sieur Georges Bernard de la Tour d'Aigues. Votre présence nous serait bien nécessaire ici, et tout le monde, qui vous verrait avec plaisir dans le conseil de la communauté, espère que vous nous ferez cette grâce.

Le 9 janvier 1772, nouvelle lettre :

« Monsieur, depuis votre départ, tout a paru tranquille à Mirabeau, il n'en a pas été de même à Beaumont. Le jour des Rois, M. le comte de Mirabeau s'y était rendu : il est d'usage que sur le soir et à une certaine distance du village, on va allumer plusieurs fagots de bois que l'on appelle usagèrement *des fascailles*. M. le comte étant venu hors la porte du lieu où il y avait un grand nombre de personnes, et le cadet Boyer ne s'apercevant pas de sa présence, étant auprès de lui, il lui jeta son chapeau par terre avec sa canne..... Le sieur Boyer s'étant excusé en lui disant qu'il ne l'avait pas vu, M. le comte lui dit qu'il devait prendre garde, et d'autres paroles un peu fortes qui eximèrent le sieur Boyer, qui, ayant ramassé son chapeau sur la tête, lui dit qu'il ne lui devait rien, qu'il ne le reconnaissait pas encore pour seigneur, et qu'il n'avait qu'à hasarder de lui faire tomber une seconde fois son chapeau, et que pour lors il verrait beau jeu. Sur ces paroles, M. le comte trouva à propos de se retirer, sans quoi il serait arrivé du désordre. Voilà les nouvelles du pays. . . . . .

» Je viens d'apprendre que la nuit dernière M. le comte de Mirabeau a envoyé quatre cavaliers de la maréchaussée de Manosque avec ses trois gardes pour saisir le sieur Boyer de Beaumont, avec le nommé Laugier de Beaumont, mais on n'a pu prendre ni l'un ni l'autre. »

Le 5 avril, le notaire Gastaud écrit :

« Le chasseur de M. le comte a obligé tous ceux qui avaient des chiens à leur mettre un bâton attaché au collier. Il a trouvé trop petit celui du chien de notre troupeau ; en conséquence, il a dit au berger que s'il n'en mettait pas un plus gros, il le lui tuerait. Je ne sais si cela est son droit. Il en a déjà tué quelques-uns tant à Mirabeau qu'à Beaumont. »

Les lettres de ce notaire de village laissent d'ailleurs percer que les procédés du jeune seigneur inspirent plus de mécontentement que de crainte; ainsi il écrit : « M. le comte, toujours extrêmement haut, voit et comprend que l'on ne craint guère ses menaces. » On voit souvent aussi dans cette correspondance la haine pour le curé s'associer à la haine pour le seigneur. « Quant au curé, c'est un cafard, écrit Gastaud ; il a porté plainte de ce qu'on ne tenait pas de cordes aux cloches ; c'est à lui à en fournir s'il veut sonner la messe : il ferait bien mieux de conseiller au seigneur de rendre compte des revenus de la *miséricorde* (1) et de faire faire d'autres mesures au lieu des siennes, qui sont fausses »... « Je ne dois pas vous laisser ignorer que M. le curé de Mirabeau est *la poison* de tout, il dispose de M. le comte comme il veut. »

Relevons enfin ce dernier fait à la charge de Mirabeau, et qui paraît un peu difficile à croire au moins tel qu'il est exposé :

23 décembre 1771.

M. le comte se rendit samedi soir à Beaumont avec M. Raspaud ; ils y sont encore dans l'espoir de réduire cette communauté au point qu'ils le voudraient. Mais ayant voulu faire assembler le conseil, il n'y vint personne... Le soir, M. le comte, étant sorti, trouva un pauvre paysan qui se retirait chez lui. Il lui demanda où il allait, et celui-ci lui ayant répondu qu'il se retirait chez lui, il lui donna plusieurs coups de bâton. Ces procédés ne font qu'indisposer tout le monde.....

Il semble un peu difficile d'admettre que le jeune Mirabeau ait ainsi bâtonné un pauvre paysan qui lui aurait répondu poliment, il est probable que le narrateur hostile défigure un peu les circonstances.

Toujours est-il que ces simples extraits ne nous préparent guère au fameux discours prononcé à Aix, dix-sept ans plus tard par Mirabeau, tribun du peuple, invoquant les Gracques, et « Marius moins grand, dit-il, pour avoir exterminé les Cimbres que pour avoir abattu dans Rome

(1) Fondation pieuse faite en commun par le seigneur et les habitants de Mirabeau.

Digitized by Google

la puissance de la noblesse». Le futur Marius commence ici par jouer dans son village le rôle de Sylla.

Mais les deux épisodes que nous venons d'exposer nous conduisent à des conclusions plus générales, ils nous éclairent sur l'état de l'aristocratie française dix-huit ans avant la révolution. Ils nous montrent que par une série de fautes qui remontent bien haut dans son histoire, cette aristocratie était devenue aussi impuissante à se faire accepter par le peuple quand elle prenait ses intérêts (comme c'est le cas pour le premier épisode, celui du Limousin), qu'à se faire craindre par lui quand elle prétendait lui imposer sa volonté, comme dans le débat entre le jeune Mirabeau et les vassaux de son père en Provence. Ce dernier incident nous montre aussi que tout en perdant de plus en plus son ascendant sur les populations, tout en subissant partout, dans l'exercice de ce qui lui restait de priviléges féodaux, l'action répressive des parlements et des agents du pouvoir central, l'aristocratie française ne renonçait néanmoins à aucune de ses prétentions même les plus intolérables, notamment à celle d'être juge et partie dans sa cause, et de substituer dans ses conflits avec les communes sa propre décision à celle des tribunaux. Ainsi s'explique ce phénomène historique d'une caste de plus en plus affaiblie dans sa force réelle, vaincue presque sans combat, et cependant soulevant des inimitiés aussi ardentes que si elle avait exercé une véritable oppression; ainsi s'explique enfin la part immense faite dans nos crises révolutionnaires, et parfois au détriment de la liberté, à la plus vive, à la plus française de nos passions politiques, à la passion de l'égalité.

Rien de plus légitime assurément que ce sentiment de l'égalité quand il est bien compris. On a dit souvent, et non sans raison : « L'égalité, c'est la justice. » Oui, c'est la justice qui veut que tous les citoyens d'une même nation jouissent du droit de concourir par représentation à la formation de la loi, et que cette loi, expression de la volonté générale, s'impose également à tous, soit qu'elle protége, soit qu'elle punisse. C'est la justice qui veut que tous les citoyens puissent également parvenir à tous les genres de fonctions, de situations et de distinctions par leur travail et leur talent. C'est encore la justice qui veut que, pour assurer davantage ce libre concours de tous à tout, l'instruction primaire soit répartie à tous les citoyens. Mais toutes les doctrines qui, sous prétexte d'égalité, tendent plus ou moins à soumettre tous les hommes d'un même pays aux mêmes conditions d'existence, à dépouiller les uns du fruit de leur travail ou du travail de leurs pères avec la prétention d'améliorer le sort des autres, à réduire au même niveau les paresseux et les laborieux, les intelligents et les incapables, les dissipateurs et les économes ; toutes ces doctrines à l'aide desquelles on agite les masses populaires depuis trois quarts de siècle, et qu'ont fomenté l'épouvantable guerre civile que nous venons de traverser, ne sont que des aberrations du principe d'égalité : loin de répondre à l'idée de justice, elles ne représentent que l'esprit d'envie, de convoitise et de rapine, c'est-à-dire la souveraine injustice, et elles n'ont jamais profité qu'à la dictature. Si le troisième essai que nous tentons en ce moment des institutions républicaines doit réussir, il ne réussira qu'à la condition de ne pas verser dans les mêmes ornières qui ont déjà perdu les deux autres.

Au fond, dans l'état actuel des sociétés humaines, si on laisse de côté les nuances, pour s'en tenir à ce qui est essentiel à la vie civilisée, on reconnaît qu'il n'y a pas deux manières d'exister en république. Il n'y en a qu'une, c'est celle que nous voyons se pratiquer, et se maintenir, aussi bien en Suisse qu'aux États-Unis; c'est celle-là qui, avec des différences de forme, avec une organisation politique et nationale plus concentrée, pourrait également s'établir en France. Et elle y prospérerait comme ailleurs, si nous étions enfin capables de nous gouverner nous-mêmes, de nous défendre nous-mêmes contre l'anarchie, sans recourir à des sauveurs dispendieux, dont l'intervention finit toujours par amener des calamités bien plus grandes que celles qui l'ont motivée. Mais cette république-là n'a rien de commun avec les chimères absurdes ou odieuses qui se débitent trop souvent dans les clubs; elle respecte tous les droits acquis, elle se concilie avec toutes les libertés; elle professe que toutes les lois librement votées par des représentants librement élus doivent être scrupuleusement obéies tant qu'elles n'ont pas été régulièrement abrogées ou modifiées; et loin d'étaler, pour les instincts religieux de l'homme, un mépris stupide, elle s'incline devant les droits de la conscience individuelle, et ne lui demande que d'accorder à autrui la tolérance qu'elle exige pour elle-même. Lorsqu'on entend certains agitateurs de nos jours oser invoquer le nom de Washington, on reste confondu; car ce qui constituait pour ce grand honnête homme l'excellence des institutions républicaines est précisément ce qui fait presque toujours l'objet des attaques ou des dédains de ceux qui en France se prétendent exclusivement républicains : « Que vont dire, s'écriait Washington, les hommes qui prétendaient que nous étions hors d'état de nous gouverner nous-mêmes? Ils verront que le républicanisme n'est point le fantôme d'une imagination malade. Au contraire, sous aucune autre forme de gouvernement les lois ne sont mieux défendues, la liberté et la propriété mieux assurées, et le bonheur plus efficacement dispensé à l'humanité. » Que peuvent penser de Washington nos modernes démolisseurs, quand ils lisent cette sentence : « La religion et la morale sont les appuis nécessaires de la prospérité des États ; en vain prétendrait-il au patriotisme celui qui voudrait renverser ces deux colonnes de l'édifice social. » Et enfin n'est-ce pas encore Washington qui a dit : « La liberté n'existe que de nom lorsque le gouvernement est trop faible pour réprimer les factions, lorsqu'il ne peut contenir chaque membre de la société dans les limites qui lui sont assi-

Digitized by Google

gnées par les lois, et qu'il est incapable de procurer à tous les citoyens la paisible jouissance de leurs droits (1). »

En dehors des principes posés par Washington, il n'y a point de république possible, ni dans notre pays, ni ailleurs. Plaise à Dieu seulement que la France ne se laisse pas décourager! Et puisque sa destinée est de résoudre un grand problème politique au milieu des circonstances les plus terribles, qu'elle ose tenter courageusement et sincèrement cette noble entreprise, de se posséder désormais elle-même, de ne plus jamais se désintéresser de ses destinées, et de substituer à l'autorité tour à tour excessive ou défaillante d'un homme l'usage viril, éclairé, persévérant et régulier de sa propre souveraineté!

LOUIS DE LOMÉNIE.

COLLÉGE DE FRANCE

LITTÉRATURES MODERNES

COURS DE M. PHILARÈTE CHASLES (2)

De la formation des caractères chez les peuples libres

Je demandai au vieux philosophe (3) qui m'accompagnait dans ma promenade à travers Paris mutilé et dévoré par l'insurrection, comment, par quels moyens il croyait possible de ramener l'*Amour* et le *Devoir*, les deux forces créatrices.

« C'est bien difficile, me dit-il. L'attitude des partis actuels est exclusive, intolérante, ridicule, meurtrière. Aucun d'eux ne se souvient que les concessions seules sauveraient la France. Les ennemis de Napoléon Ier, en renversant la colonne Vendôme, n'ont pas même eu l'idée d'honorer leurs frères, enfants de laboureurs et d'ouvriers comme eux, qui ont servi l'ambition et les guerres du conquérant. On a marché par l'*Absolu*, dans l'*Absolu* et l'*Intolérance;* dans la *haine*, dans le *théorique* et l'*inconciliable*. Les uns veulent une monarchie traditionnelle du XIVe siècle, les autres une République rouge de 1793; d'autres un catholicisme d'inquisition et d'infaillibilité; d'autres le fanatisme de Babœuf. Les tolérances se supporteraient; les intolérances se dévorent. Ce sont elles, ce sont les haines qui tuent le pays. On appelle cela des principes! Le premier principe est de vivre; et l'on ne vit point par l'intolérante haine. On n'existe, rien n'existe au monde, que par l'amour et la sympathie, par la tolérance et l'accord. Il faut toujours que les notes contraires s'harmonisent. L'amour vit de concessions, non d'égoïsme; et toute sympathie est le sacrifice d'une part d'égoïsme. L'*Absolu*, comme il ne peut pas sortir de son centre, est l'Égoïsme même. Voilà pourquoi nous avons — bêtement (passez-moi le grossier mot adopté) — sans éducation populaire préalable — le suffrage universel dans son *Absolu* et son *complet*. Voilà pourquoi nous pouvons adopter demain l'infaillibilité absolue du pape, ou l'infaillibilité absolue de l'homme ou même l'infaillibilité de la femme; ce que vous avez pu entendre prêcher récemment à Saint-Sulpice. C'est ainsi que nous entendons la liberté : nous entendons par là l'usurpation. Par l'*Égalité*, nous entendons l'abaissement. Par la *Fraternité*, nous entendons la haine.

— Hélas! répondis-je au philosophe, vous voyez trop juste dans l'abîme de nos misères. Elles sont avant tout morales.

— J'avoue que nous sommes bien punis.

— N'est-il pas probable que ces folies monstrueuses réveilleront, en la châtiant, l'humanité?

— Oui, si le juste et le divin reparaissent dans l'humanité. Il y aura stupeur, puis un point d'arrêt. On voudra dater d'une nouvelle ère; on essayera de reconquérir la volonté dans l'idéal et l'initiative dans le juste. On s'arrêtera dans le mal. On comprendra peut-être enfin que l'obéissance de la brute asservie ne suffit pas plus que la révolte de la bête fauve. Il faut reconquérir la volonté, une volonté aimante, celle d'hommes sérieux, cherchant le juste et s'y conformant, non par servilité aveugle, mais par aspiration saine de l'âme qui sait aimer le bien, le choisir et s'y conformer.

— C'est difficile.

— Sans doute, reprit mon philosophe, voilà ce qu'il faudrait, et nous en sommes bien loin. Parcourez, lisez les journaux qui expriment souvent, avec un talent et une facilité d'esprit redoutables, la passion de chaque heure qui s'écoule, de chaque journée fugitive. Ils offrent le spectacle le plus douloureux, chacun d'eux ne servant que son intérêt égoïste et son parti, servilement, lâchement, sans pitié pour autrui, sans amour pour la patrie, au milieu des ruines et de la destruction du pays désolé et de Paris embrasé. Ce ne sont que cahos et tyrannies. On se relèverait bientôt des pertes matérielles, si les autres destructions étaient réparées. Il faudrait qu'une éducation meilleure habituât les hommes à moins s'assouvir par la jouissance matérielle et présente. Prétendant tous accaparer la jouissance et l'or, nous nous haïssons tous.

---

(1) *Histoire de Washington*, par Cornelis de Witt, p. 285, 464 et 465.

(2) Réouverture du cours (12 et 13 juin 1871).

(3) Le professeur, qui avait à traiter de nos guerres contre la Prusse et de la dernière guerre, d'après les livres récents qui s'y rapportent, a dû modifier sa leçon, préparée pour le 12 juin. On trouvait dangereux un sujet qui nécessairement pesait en ennemis de la veille ceux qui, dans la dernière insurrection, n'avaient pu devenir que nos alliés. M. Philarète Chasles, se conformant à des ordres qui naissaient de légitimes craintes, a remplacé cette partie de la leçon par deux pièces de vers (fort applaudies) sur l'état moral de la capitale. Un vieux philosophe parcourt les rues de Paris en ruines et déplore la décadence du pays, décadence dont il voit partout des symptômes et des traces : dans les édifices ruinés, dans les cendres fumantes, dans l'emploi même de la langue française, et dans cette littérature effrontée qui veut remplacer l'esprit par l'impertinence, et le savoir par le mépris du beau. Ainsi s'explique la première phrase de la leçon suivante, que nous donnons *in extenso*.

Là-dessus permettez-moi de vous lire ce que dit de nous un voyageur moderne, un Américain, correspondant du *New-York Advertiser*. « La monarchie, » comme la République, dit-il, exigent que les citoyens » ne se détestent pas trop entre eux. Les Français sont » spirituels, généreux et même héroïques, mais ils s'abhorrent mutuellement. L'intolérance et la haine règnent et dominent tout chez eux. Pas de concession. » Chacun veut que son intérêt ou son opinion envahisse » le monde et l'écrase. Rossel veut être Napoléon; Pyat, » Robespierre. Ce ne sont que tyrannies ou imitations de » tyrannie. L'on empêche ainsi l'expansion naturelle et » nécessaire des forces personnelles. Le travail de la liberté reste tout entier à faire chez ce peuple; de » même que le travail de la discipline libre n'est pas » même commencé. Le changement doit s'opérer, non » dans les lois, mais dans les habitudes et les âmes. Difficile chef-d'œuvre. On veut, par exemple, des *communes;* mais les municipalités ne fonctionnent pas, ou » fonctionnent mal. Seules elles pourraient fortifier et » rétablir les sympathies en organisant les discussions » amiables; et l'on ne parvient pas même, en France, à » régler les rapports de chaque jour entre les citoyens. » L'*Absolu*, le *Tranché*, le *Simple*, dominent, tandis que » la vie ne peut s'arranger que par le *Relatif*, le *Varié* et » le *Complexe*. Enfin, la tyrannie des mots, par conséquent celle du mensonge absolu s'emparent de la vie. » Souvenez-vous que les mots sont toujours faux. Qui » dit *Monarchie* profère un mensonge, car il y a cent espèces de monarchies. Quelle monarchie? Celle de Persépolis? celle de Chine? ou celle d'Égypte? le règne du » sacerdoce ou celui du soldat? ou la monarchie anglaise, » qui n'est qu'une démocratie déguisée se renouvelant » par l'aristocratie? Les mots ne satisfont jamais que » les menteurs et les sots. Ceux qui se contentent de » mots ne veulent pas examiner les faits; ils ne veulent » pas voir les choses. »

Ainsi parle l'Américain, correspondant de New-York, et il a raison. Nos concitoyens, nourris de brillants mensonges et repus de fausses nouvelles, ne perçoivent plus le vrai. Ils répugnent aux réalités, et nous sommes plongés dans le faux jusqu'au cou, parce que nous sommes enfoncés dans les mots, dans les *théories*, dans la rhétorique, la fiction, l'unité, et l'absolu. M. de Bismarck le sait bien. Quand il affirme que la Constitution française est « unitaire », que la France ne veut pas autre chose que l'unité et que les libertés communales nous sont étrangères, il sait son affaire et connaît la France.

— Ce que vous dites, répondis-je au philosophe, n'est vrai qu'en partie. Sans doute, depuis Napoléon Ier et après la Convention nationale, nous avons embrassé une excessive unité, une trop absolue centralisation. Mais ne commettez pas l'injustice d'imputer ce tort au pays lui-même. Cela n'est pas vrai de la vieille France. Plus haut on remonte dans son histoire, plus on reconnaît que la monarchie avait, elle aussi, des libertés précieuses. C'était ce qui la faisait vivre. Elle n'en avait pas assez, elles n'étaient pas assez complètes. Mais elle en avait quelques-unes. Il faudrait les reprendre. Il faudrait réinstituer ce qui fut libéral et varié dans l'ancien monde, — ce qui fut pratique et applicable; il ne faudrait pas détruire les nouveaux départements, mais les coordonner aux provinces antiques.

— C'est là le problème, difficile sans doute, puisqu'il s'agit d'un antagonisme séculaire à réconcilier. Mais accorder ce qui fut avec ce qui sera, n'est-ce pas la loi même de la vie? Le progrès s'opère-t-il autrement que par les antagonismes conciliés? Les deux pôles contraires ne s'annihilent pas; ils coexistent, ils s'équilibrent, ils se pondèrent. La roue ne tourne qu'ainsi. Ils se meuvent régulièrement et se font réciproquement mouvoir; le présent conduisant à l'avenir, qui bientôt devient le passé! Telle est la rotation mystérieuse du cercle éternel. Une force d'impulsion intérieure le fait évoluer, et il avance. Cette force est l'âme du monde, c'est Dieu.

— Ainsi, vous vous détachez de la science, vous revenez au mysticisme! Il y a longtemps que ce mot est condamné, comme la chose.

— Je ne me détache point de la science, qui est la grande échelle pour atteindre les plus hautes régions: *Excelsior!* Elle est elle-même *mystique* et mystérieuse puisqu'elle touche aux mystères. Elle est modeste. Quand vous m'aurez expliqué la vie et ouvert nettement le dernier sanctuaire de la création, je renoncerai à ma modestie. Jusque-là, je reste humble. J'avoue que je ne comprends pas toutes choses, et que je ne suis pas Dieu. Laissez-moi donc le mystère, puisque vous ne pouvez pas le chasser. Oui, l'idéal existe! En réveillant l'idéal, toujours latent dans l'homme (mais souvent voilé), on guérirait les blessures effroyables faites à la société moderne par l'orgueil, l'envie, la jouissance dévorante et le corps prétendant vivre seul et maître. Il nous faut à tous la modestie, et la reconnaissance de l'idéal, mais d'un idéal vrai. La révolte inouïe de 1871 est en grande partie une prise d'armes des sens contre l'esprit, c'est un retour de ce que Luther appelait *Monsieur tout le monde* à la brute. Il revient à la brute en étouffant l'idéal, en foulant aux pieds le tendre souvenir des ancêtres, le symbole sacré du pays, l'image de nos pères et la noble trace de notre histoire; en niant le passé, en détruisant les maisons de l'ennemi, en le brûlant vif, comme font les sauvages! Regardez donc autour de vous et réfléchissez.

— Oui, lui dis-je, je réfléchis. Je sais que les progrès ont toujours été achetés et chèrement, et que notre pauvre espèce humaine a beaucoup à faire.

— Les monstruosités récentes vous prouvent qu'un *idéal* de justice est nécessaire à l'homme; idéal qui n'est pas dans la brute, et qui, s'il ne revit et ne s'éveille dans l'homme, le laisse Loup, Singe ou Vautour, bête hideuse,

Digitized by Google

privée de cette divinité qui fait le progrès; — bête horrible, cent fois plus à craindre que les vautours et les loups, parce qu'elle possède toutes les ressources de l'humanité, de l'esprit, du génie, de la civilisation, et qu'elle peut s'armer de supériorité, d'énergies plus qu'humaines, d'ingéniosités infinies et même d'héroïsmes épouvantables.

Le philosophe s'arrêta un moment et reprit :

« Si vous entendez seulement par héroïsme le sacrifice de la vie, l'indomptable fermeté dans la lutte, la fureur dans l'attaque, la combinaison infernale, la puissante volonté, le calcul des moyens, l'acharnement, l'invincible résistance : toutes ces qualités se sont montrées récemment et déployées d'une manière inouïe. Si vous estimez que l'héroïsme n'a pour base que le *vrai*, qu'il lui faut des principes, de la justice, de l'équité, de l'honneur, de la charité, du désintéressement, enfin de ce que tous les peuples appellent la *morale* (ou le *bien*, ou la *religion*, ou la *vertu*, ou l'*idéal*, comme on voudra) : quel vide! quelle horreur! quel paradoxe colossal! quelle leçon pour les grandes villes, pour ces agglomérations de passions humaines, de convoitises accumulées, de souffrances entassées, de haines couvées depuis des siècles! que de nouveaux caractères humains ou inhumains, nés de la fange de Paris, se sont révélés : le jeune ouvrier, voleur, zouave, soldat, assassin, dix-sept ans; — l'enragé de matérialisme; — le fanatique d'orgie; — l'avorton universitaire; — l'avocat manqué; — la femme d'aventure meurtrière et libre! quels jours ouverts sur la vie parisienne des derniers temps! quelle éruption! On peut voir clair enfin dans ce volcan profond et séculaire de crimes et de vices, d'oppressions et de misères, d'envies et de haines, d'iniquités et de fureurs comprimées! Hélas! la société a bien ses torts.

— Et que dites-vous des torts et des fautes de ceux qui avaient en main nos destinées!

— Ces torts sont grands, je le confesse. Il aurait fallu, au lieu d'un Paris unique, colossal et énorme, créer plusieurs petits Paris; varier, multiplier les centres; disséminer les forces; éparpiller les haines. Il fallait, au lieu d'échauffer et de surexciter les cupidités en les concentrant, les répandre sur un grand espace, leur assurer plus d'air pour les affaiblir et les atténuer. Au lieu d'encourager l'hébétement moral, il fallait exciter l'activité, la noble, intellectuelle puissance de l'homme. Au lieu d'inventer et de forger des engins de mort, il fallait épurer les esprits; au lieu d'étouffer les idées, calmer les âmes; au lieu d'écraser tout sous le couvercle épais d'une autorité factice qui fait couver les miasmes putrides et apporte la mort, il fallait soulever le couvercle et forcer l'air libre d'entrer. Au lieu d'encourager et de perfectionner les mécanismes, les manipulations, les emplois ingénieux de la matière, au lieu d'aviver la brutalité physique, il fallait donner à l'ouvrier toutes les ressources morales, matérielles, intellectuelles; subordonner le corps à l'esprit, celui-ci à l'âme; et par-dessus tout faire planer la vie morale. On a, au contraire, négligé ou dédaigné la *science pure*. On a placé à la tête de tout l'Ingénieur, le Mécanicien et l'homme des sciences physiques appliquées. Je les estime fort; mais je les mets à leur place. La défense et la ruine de Paris en 1871 sont le résultat de cette erreur. Cette défense de l'insurrection a été un prodige d'habileté scélérate. La science appliquée, la Statistique, la Statique, la Balistique, la Pyrotechnie, l'art des Fortifications, la Fonte du fer, la Métallurgie, l'Hydrotechnie, la Vapeur, la Navigation, la Presse, l'Aérostatique, la Photographie, la Topographie, la Voirie, tout ce qui se manipule, tout ce que l'homme a pu faire des puissances de la nature a été dirigé savamment contre la vie morale. L'Électricité, les Fanaux, le Galvanisme, ont été mis en mouvement, avec tous les arts manuels, l'art de Construire, la Charpente, la Menuiserie, la Serrurerie. Armée de ces ressources immenses, cette portion de l'intelligence humaine qui régit la matière s'est ruée sur la patrie mutilée, meurtrie, dévastée, affaiblie et énervée. Déjà, mais avec moins de certitude de succès, les hommes du Nord l'avaient tenté, quand l'empire de Napoléon III leur livra la France sans force. L'insurrection de la Puissance communale a imité la puissance guerrière de la Prusse. Elle n'a pas pu réussir; mais, sachez-le bien, rien n'est fini, rien ne le sera tant que le fond des caractères et des mœurs ne sera pas transformé. Pour vivre en société florissante et progressive, il faut que l'homme aime son esprit plus que son corps, et sa conscience plus que sa puissance. Vous verrez encore, si cela dure, la tiédeur, la froideur, l'indifférence politique se joindre à la frénésie de vol, de meurtre, d'incendie; la torpeur s'allier aux crimes, aux horreurs, aux violences, aux démences. L'un explique l'autre. Cette population du *suffrage universel*, souveraine malgré elle, laissera encore tout faire et tout tenter.

— Mais quel remède?

— L'éducation seule. Formez des caractères. Donnez des volontés honnêtes. Cette population sans volonté, armée du suffrage universel, ressemble à un peuple sans yeux auquel on confierait des blessés à soigner. En vain, on lui fournirait des instruments et des lunettes, des aides et des forceps. Ce sont des yeux et des mains dont elle a besoin; et elle exécutera les plus difficiles travaux.

— Ainsi vous croyez que tant que l'éducation ne sera pas changée, il n'y a rien à espérer ou à attendre?

— Tous les étrangers pensent comme moi. Écoutez! ce n'est plus un Américain qui vous parle, c'est un ambassadeur étranger, italien, qui dit : « Le gouvernement » de la France, livré au suffrage universel, est annulé » dans sa source, qui est le jugement humain. Où est » donc le droit de juger, où est la raison de ces gens » qui n'ont jamais pensé et qui ne se connaissent pas » eux-mêmes, qui n'ont que des appétits sans règle, et » qui ne savent pas lire? Quand nous chargeons nos

Digitized by Google

» semblables de guider le navire, nous leur demandons » si leurs yeux sont ouverts. Les cinq septièmes de vos » guides-électeurs sont aveugles, ou borgnes, ou leurs » yeux sont bandés, ou ils les ferment volontairement. » Et l'on a osé instituer le *suffrage universel* sans opérer » la cataracte, sans soulever les voiles, sans dessiller les » yeux, sans préparer les esprits et les masses par une » éducation préalable ! Et les pilotes sont des aveugles ! » C'est un des paradoxes les plus ridicules des temps » modernes. Aucune erreur n'a eu de conséquences aussi » funestes. — Monsieur le maire, demandait devant moi » un paysan de l'Ardèche à son maire, quel est de ces » deux bulletins le *bon?* Dois-je mettre dans l'urne *oui* » pour Napoléon? ou *non* contre lui? — Donne le bon » billet, qui est *oui!* — Et le lendemain : — As-tu donné » le bon billet, Claude? — Certes, monsieur le maire. » Mais le *mauvais*, je l'ai passé à Pierre, mon voisin; » c'est lui qui a mis *non;* il a été bien attrapé. (L'anec- » dote est certaine.) C'est ainsi qu'il comprenait le mé- » canisme électoral. »

Je dis au philosophe :

— Oui certes, votre ambassadeur a raison, et cette prostration morale des masses, née de l'ignorance, armée du suffrage, a été l'un des grands moyens employés par les habiles.

— Mais, mon ami, il y a là de quoi faire pleurer un Français, et non rire. Ce même paysan gagnait de l'argent. Les routes améliorées, les ponts et chaussées bien tenus, le traité de commerce en vigueur, le mouvement du numéraire activé, lui faisaient vendre ses produits avec de gros bénéfices. Cependant, Haussmann créait Byzance à Paris. Cette ville énorme, ce Paris cosmopolite, immense, bastionné, socialiste, naissait; c'est l'œuvre de l'Empire. Des mesures financières très-subtiles intéressaient les petits capitalistes, par des emprunts multipliés, à soutenir l'État devenu leur débiteur. Quant au vide des volontés et des initiatives il s'accroissait incessamment; et le gouffre se creusait. Détruites en France depuis des siècles, elles laissaient la France à l'état de cadavre moral. Alors les ingénieurs de l'intrigue formèrent un corps du génie byzantin; une armée savante, à laquelle il fallut obéir. La vie morale se dégrada, la vie intellectuelle s'appauvrit; le peuple, réduit à la vie physique, d'ailleurs perfectionnée, n'eut plus, sur les trois forces nécessaires, qu'une seule. Or, dans le monde moderne, si la force physique vaut *un*, la force intellectuelle vaut *cent*, la force morale vaut *mille*. Par une juste évolution de l'histoire et des choses cette proportion augmente sans cesse. C'est du côté de la vie matérielle que la vraie faiblesse se trouve, et chaque jour l'autorité de la force morale devient plus indispensable. Il n'y a pas de force morale possible sans volonté, sans conscience, sans responsabilité. La France, devenue irresponsable, tombait à terre. C'est là que M. de Bismarck l'a trouvée.

— Ce n'est pas l'œuvre du dernier empire.

— Non, toute la monarchie et même la Convention y ont contribué. L'abolition des forces virtuelles et individuelles par l'État s'est achevée en France à travers les siècles. M. de Tocqueville a dit un mot d'un sens profond : « *La centralisation, qui a créé la France, est occupée à la détruire.* » Poussée à bout et à l'extrême, réalisée avec un acharnement fanatique et systématique, devenue dogme — et agissant incessamment, — cette unité centralisée, imitée de Rome et de l'Espagne, ayant absorbé toutes les forces françaises dans l'entonnoir de la cour, puis de Paris, a eu pour dernier résultat l'insurrection récente. Celle-ci a été effroyable parce qu'elle se servait des ressources centrales du Paris monarchique et unitaire qui avait fini par exterminer toutes les initiatives : provinces, parlements, municipalités, assemblées d'État, communes, clergé, petits centres, enfin l'individu, qui est la base de tout, l'individu broyé comme le reste et englouti.

— Il est vrai que la Commune a peu respecté l'individu.

— C'était naturel. Réduites en poussières, détrempées par les grands orages, balayées et triturées par toutes les rafales et toutes les averses, que voulez-vous que devinssent ces volontés? Elles sont restées apathiques, comme par le passé.

— Ne calomnions, dis-je à mon philosophe, ni l'État ni la Monarchie. Ces volontés avaient été abolies depuis Jules César, vous le dites. L'État, les voyant dans cette boue, a substitué son mécanisme à l'action humaine. Il n'a pas ressuscité les énergies, réveillé les individus, appris à chacun à s'occuper de lui-même, à soigner ses intérêts, à surveiller ses finances, à élire ses représentants, à élever ses enfants pour la vie civile et politique : résultats que peuvent seuls atteindre les pays d'examen, de libre critique et de traditions viriles. Mais il a élaboré quelque chose de bon et fourni des institutions passables, une situation brillante et une variété de créations qui possèdent leur mérite et leur valeur. Les prêtres, ou plutôt le Clergé stipendié de l'État s'est signalé par beaucoup d'ordre, de charité, de convenance et de conduite. L'Université, dans la même dépendance, s'est montrée soumise, régulière, éclairée, contente de peu. L'Administration, strictement enchaînée à l'État ne s'est jamais relâchée en fait d'activité honnête, d'exactitude et de discipline. L'Agriculture est devenue savante, laborieuse, prospère; l'Industrie infatigable; l'Armée brave, héroïque, nombreuse, coûteuse.

— « Mon ami, reprit le vieillard, poussez plus loin que la surface; creusez le fond; que la sonde aille plus avant ! Cette brave armée a épuisé le pays; elle était prisonnière, il y a quelques jours seulement; — et elle a chèrement racheté, par sa victoire sur le Paris de la Commune, les mares de sang où l'empire l'a fait échouer. L'éclat de notre industrie solde notre budget par des déficits. La prospérité de l'Agriculture fait du blé, non de vrais paysans, non des hommes. L'Administration, en coûtant énormément, produit peu. L'Université fait

Digitized by Google

tous les jours plus de *Bacheliers* et moins d'intelligences; enfin ce Clergé si honnête fait des *paroissiens*, non des croyants : ce qui n'est pas la même chose.

— » Quel est le motif de cet abaissement, demandai-je au philosophe?

— » La routine. Nous sommes très-timides en France. Nos mœurs ne se renouvellent pas, parce que personne n'ose. Les révolutions arrivent violentes, furieuses et balayent tout. Cette routine maintient longtemps l'antique soudure. Puis, quand on se sent trop las de sa routine, on révolutionne vite; ensuite on recommence. N'ayant pas assez marché, on se précipite; — et l'on tombe Dieu sait où!

PHILARÈTE CHASLES.

COURS DE LA SORBONNE ET DU COLLÉGE DE FRANCE

Les cours de la Sorbonne et du Collége de France ont recommencé le lundi 12 juin, après une interruption dont les causes ne sont que trop présentes à tous les esprits. La reprise de ces cours était impatiemment attendue et offrait, on peut le dire, un intérêt spécial. Au sortir d'une crise effroyable, où la civilisation elle-même avait été directement menacée, il y avait pour le public et pour les maîtres qui l'enseignent une joie réelle à se retrouver et à rétablir ce doux et fortifiant commerce d'intelligence dont la nécessité ne fut jamais peut-être plus évidente. Si la France, en effet, doit se régénérer, comme nous pouvons et devons en avoir l'espérance, c'est à la condition de s'instruire. Que les ignorants consentent à écouter et que ceux qui savent veuillent bien, suivant l'expression de M. Franck, dont nous reproduisons plus loin la leçon résumée, faire à ceux qui ne savent pas « la charité de la parole ». Là est le salut et non ailleurs.

Aussi sommes-nous heureux à ce point de vue que les éminents professeurs de la Sorbonne et du Collége de France aient cru devoir presque tous, directement ou indirectement, toucher à notre situation politique, pour nous donner, avec l'autorité de leur modération et de leur science, des conseils dont chacun peut faire son profit. C'est trop souvent l'ignorance présomptueuse, l'inexpérience, la passion, qui ont la parole dans nos vicissitudes publiques. Il est bon que, de temps à autre, dans la mesure que comporte, soit leur caractère professoral, soit la nature de leur cours, et dont ils sont les meilleurs juges, les maîtres de l'enseignement fassent entendre au public le langage d'une politique libérale et lui apprennent, impartialement et scientifiquement, ce qu'il y a de meilleur au monde pour l'individu comme pour la société : l'art de se conduire soi-même.

Ils viennent de le faire, et nous les en remercions. Nous leur savons gré notamment d'avoir insisté, les uns comme les autres, sur ce point capital qui concerne tout ensemble notre éducation politique et notre éducation littéraire : l'abus que dans notre pays on fait de la rhétorique. « Sauvez-nous de la métaphore! » s'écriait P.-L. Courier. Disons, nous, d'une manière plus générale : « Guérissons de la fausse rhétorique! » Les figures inexactes, les déclamations ampoulées, les phrases vides, nous ont fait un mal inappréciable. Il est temps d'en sortir, et nous n'en sortirons que si nous voulons enfin recourir à l'enseignement de la science, à l'étude des faits, aux leçons savantes et sérieuses, qu'il dépend de nous d'écouter docilement et de méditer avec fruit.

M. FRANCK

de l'Institut

De l'insurrection du 18 mars; de l'enseignement qu'on doit en tirer.

Il serait difficile, sinon impossible, dans la triste situation où se trouve la France et parmi des ruines encore fumantes, de se détacher stoïquement du spectacle des maux publics et de reprendre, sans souci du présent, la tranquille étude des théories pures et des idées abstraites. Quel est d'ailleurs l'objet de ce cours (1)? Le titre l'indique suffisamment : on y veut rechercher les limites respectives des droits de l'État et de ceux des citoyens, c'est-à-dire déterminer le principe de la justice et les causes des altérations auxquelles il est trop souvent exposé. Ce n'est point s'écarter sensiblement d'un tel cadre que d'analyser à un point de vue philosophique l'insurrection du 18 mars, pour en démêler les causes et en dégager l'enseignement terrible qu'elle contient.

Disons d'abord ce que cet enseignement ne doit pas être; nous dirons ensuite ce qu'il est.

Allons-nous, en face des excès qui se sont commis et des fureurs brutales qui se sont étalées sous nos yeux, allons-nous renoncer à l'idée que nous nous étions faite de la nature humaine? Le fond de notre âme n'est-il décidément que perversité, corruption, égoïsme, et l'homme n'est-il bon qu'à faire le mal, qu'à rechercher par la ruse, s'il le peut, sinon par la force, son plaisir ou son bien-être? Ni le témoignage de la conscience, ni celui de l'histoire ne nous permettent de souscrire à une pareille doctrine. La conscience, à qui l'interroge, répond péremptoirement qu'en dépit de ses défaillances ou même de ses crimes l'homme est né pour se consacrer au service du droit et de la vérité, qu'il est par essence un être raisonnable et moral, qu'en violant la loi divine, il se fait violence à lui-même et devient son propre bourreau; et quant à l'histoire, qui est l'expression non pas seulement d'une conscience individuelle, mais de la conscience même du genre humain, que nous montre-t-elle au premier plan? qui en fait la vie et la beauté? Tout ce qui pense, tout ce qui se dévoue, les sages, les philosophes, les artistes, les apôtres, les martyrs. Otez

(1) Le cours de M. Franck a pour titre général : Des limites respectives des droits de l'État et de ceux des citoyens.

Digitized by Google

cela, retranchez les âmes qui croient à un ordre supérieur, au monde immatériel, il ne reste que des animaux égoïstes, capables seulement de rapines et de violences. L'histoire se borne à enregistrer les coups de force des conquérants ou les raffinements de l'industrie. L'humanité n'est plus qu'une sorte de *caput mortuum*.

Il faut donc, malgré le spectacle attristant qui vient d'affliger tous les cœurs honnêtes, il faut garder notre croyance aux glorieuses destinées de l'espèce humaine, à notre grandeur originelle.

Il faut de plus garder la foi en la liberté.

Et nous ne prenons pas ici ce mot dans sa signification psychologique; nous ne parlons pas du libre arbitre dont la négation équivaut à la suppression de la morale; nous parlons surtout et spécialement de la liberté civile, de la liberté politique.

Qui a causé tous les désordres dont nous avons été les témoins indignés? est-ce la liberté ou le despotisme? la Commune serait-elle par hasard le résultat de l'ardeur excessive avec laquelle la France aurait épousé la liberté? Non, la Commune, comme la Terreur, n'est que la forme la plus hideuse et la plus crue du despotisme. Elle a étouffé toutes les voix indépendantes; elle a régné par le silence et la compression. Elle n'a donc pas été l'excès, mais le contraire de la liberté. Le despotisme de l'empire l'avait engendrée : elle s'est montrée digne de son origine en continuant cette tradition de violence et d'arbitraire.

Donc, pas de réaction! que la haine du despotisme républicain ne nous fasse point chercher un refuge dans le despotisme monarchique ou clérical. Ne permettons point qu'un homme nous impose, à nous qui ne sommes point des choses, mais des personnes, sa volonté omnipotente et absolue, et ne ratifions point cette parole impie : « Je suis le droit! » Le despotisme monarchique et le despotisme clérical ont leurs pages sanglantes comme le despotisme républicain. Que d'une part on se rappelle, sans remonter plus haut, les égorgements auxquels donnèrent lieu les querelles des d'Armagnacs et des Bourguignons, les meurtres, les proscriptions, les violences de toute sorte qui se commirent sous Richelieu, sous Louis XIV et sous Louis XV; puis, en 1815, les excès odieux des *Verdets*. Qu'on se rappelle d'autre part la Saint-Barthélemy, l'Inquisition, la guerre des Vaudois et des Albigeois, la guerre de Trente ans, les dragonnades; on verra que le despotisme, qu'il s'appelle monarchie ou république, est toujours le même, toujours exécrable, et que seule la liberté mérite des bénédictions éternelles. La liberté n'est point le désordre, la liberté n'est point la licence. Elle contient l'ordre au contraire, l'ordre vrai et durable; car la liberté de chacun suppose la liberté de tous, et ce respect des droits de tout le monde, qu'est-ce autre chose que le principe de l'harmonie sociale? La Commune, sachons-le bien, n'a personnifié le parti du désordre que parce qu'elle a, du premier jour jusqu'au dernier, ouvertement violé la liberté, qu'elle invoquait hypocritement.

Quelles sont les causes qui ont suscité cette tyrannie et amené le 18 mars avec ses abominables conséquences? On peut les classer en deux catégories : causes *accidentelles* et causes *permanentes* ou *générales*.

Au nombre des premières, nous rangerons la division de Paris en deux classes parquées chacune dans un quartier distinct : à l'une, celle des gens riches ou tout au moins aisés, le cœur de la capitale; à l'autre, composée surtout d'ouvriers, les quartiers excentriques, les faubourgs. Ceux-ci, relégués loin de leurs concitoyens, purent dès lors se considérer en quelque sorte comme des proscrits : ils formèrent une caste séparée, isolée, de plus de trois cent mille ouvriers.

Et d'où venaient ces ouvriers? De tout pays, de toutes les parties de la France et même de l'Europe. N'en fallait-il pas de nombreux bataillons pour rebâtir, comme on l'avait projeté, la ville de Paris, pour tout démolir et tout reconstruire, sans tenir compte d'ailleurs ni des habitudes, ni de l'esprit de famille, ni des nécessités économiques? L'empire avait donc, lui aussi, comme le gouvernement de 1848, ses *ateliers nationaux*, d'où devait sortir, à un moment donné, l'insurrection, l'attaque à main armée contre la société.

Ainsi, un noyau de conspirateurs était formé et se trouvait tout prêt, quand la guerre avec l'Allemagne éclata. Nos malheurs successifs nous forcèrent bientôt de recourir à tous les bras, et des armes furent distribuées à ceux-là même qui n'étaient point dignes d'en porter. A ce point de vue déjà, on peut affirmer que la guerre étrangère a été l'une des causes accidentelles du 18 mars. On peut l'affirmer encore à un autre point de vue.

Quelle œuvre accomplissaient le pieux roi Guillaume et son digne ministre, M. de Bismarck, qui déclarait que « la force prime le droit »? Ils pratiquaient cette espèce de vol, dont l'infamie est déguisée sous le nom de conquête. Ils donnaient l'exemple d'un gouvernement régulier, légal, qui, au nom de Dieu, pille, vole, tue, incendie. « Mais, pouvaient se dire et se sont dit sans doute es futurs émeutiers, si le roi de Prusse fait tout cela, et non sans gloire, à ce qu'il paraît, pour arrondir de quelques arpents ses vastes domaines, comment nous, pauvres gens, pour gagner notre pain, ne pourrions-nous le faire? » La conduite sans scrupule de l'empereur d'Allemagne était pour eux un précédent. Elle semblait autoriser toutes les convoitises illicites, tous les abus de la force. A qui juge les choses impartialement, les Guillaume et les Bismarck ne paraissent pas moins odieux et moins méprisables que les Raoul Rigault et les Félix Pyat.

Mais ce ne sont là, nous l'avons dit, que les causes accidentelles de l'insurrection. En voici les causes permanentes : elles se réduisent à deux :

1° La décadence des mœurs ou la perversité morale.

Digitized by Google

2° La décadence des idées ou la perversité intellectuelle.

La décadence des mœurs, qui pourrait la nier? Un despotisme énervant qui n'avait pas même le mérite de la franchise, et qui procédait par la corruption, avait amolli et abaissé les caractères. La vie publique s'étant amortie, l'idée de la patrie s'était obscurcie, le sentiment de la patrie s'était émoussé. Le seul but de l'activité était l'intérêt individuel, le plaisir, le bien-être, la satisfaction des appétits égoïstes. Une littérature malsaine, un théâtre trop souvent frivole ou corrupteur, favorisaient, au lieu de la combattre, cette dissolution morale de la société. Il y a plus : l'habitude d'un luxe excessif, d'un bien-être démesuré, était devenue, en quelque sorte, une nécessité imposée par la loi. N'avait-on pas fait de Paris une ville de palais? Il fallait donc, bon gré mal gré, renoncer aux simples logis d'autrefois, habiter de brillantes demeures et par suite mettre le mobilier, les vêtements, la vie tout entière en harmonie avec ce cadre si élégant. De là des dépenses disproportionnées aux ressources privées. De là, en partie, la chasse à l'argent, l'agiotage sans frein, les vénalités, les transactions malhonnêtes. Le scandale était partout, jusque sur les marches du trône, jusque dans le sénat, où, à côté d'hommes honorables siégeaient des hommes flétris. Depuis Louis XV peut-être, on n'avait vu pareil affaissement des mœurs. Cette immoralité devait naturellement entamer la foule, d'ailleurs ignorante, reléguée dans les bas-fonds de la ville. Elle voyait les puissants et les riches se livrer, sous ses yeux, à l'assouvissement de leurs passions. Or, qu'avaient fait les premiers d'entre eux pour se procurer les richesses qui alimentaient leur orgie? Au moyen d'une conspiration ourdie pendant une nuit de décembre, ils avaient surpris, ravi le pouvoir, en foulant aux pieds la légalité et le droit. Il ne s'agissait que de les imiter. Que les pauvres, les misérables, eussent une bonne fois la force pour eux, et c'était leur tour d'être riches, de railler Dieu et de jouir. « Ce n'est pas la liberté, dit publiquement un de leurs orateurs, que nous voulons conquérir, *c'est le pouvoir.* » Rien de plus clair, on le voit, et qui marque mieux l'âpre désir de jouissance dont toutes les couches de la société, depuis le haut jusqu'en bas, étaient travaillées.

A cette décadence morale il faut joindre la perversité intellectuelle, le trouble jeté dans les esprits par les prédications matérialistes du socialisme. N'a-t-on pas, depuis un demi-siècle et plus, répété sur tous les tons que la morale qui reconnaît la nature supérieure de l'âme a fait son temps, que le moment est venu de réhabiliter la chair, que la classe bourgeoise doit enfin, après avoir succédé à l'ancienne noblesse, céder la place aux ouvriers, que les ouvriers ont droit à la valeur intégrale du produit, qu'il faut en finir avec l'*infâme* capital, etc., etc.? Un écrivain socialiste qui, depuis 1830, semble avoir pris à tâche d'exciter la discorde dans la société, n'a-t-il pas défini le peuple, c'est-à-dire les ouvriers, la totalité des pauvres, et la bourgeoisie la totalité de ceux qui possèdent, attisant ainsi la haine envieuse des uns contre les autres? On ajoutait que la bourgeoisie était corrompue jusqu'à la moelle des os, qu'en revanche les ouvriers, les pauvres, avaient toutes les vertus. On affirmait que, dans une société convenablement organisée, chacun doit être rétribué en raison de ses besoins. Bref, on conviait les prolétaires à ce royal banquet, d'où jusque-là ils avaient été injustement exclus, et qui devait, après une trop longue attente, satisfaire leurs légitimes appétits.

Ces tristes doctrines, on l'a vu, ne restèrent point à l'état d'abstractions : elles trouvèrent un instrument terrible dans l'Internationale qui les adopta et les mit en pratique. Qu'on lise les comptes-rendus des séances de toutes les sections de l'Internationale, section française, section belge, section anglaise, etc., on y verra partout, en termes généralement formels et explicites, la négation de Dieu, la négation de la patrie, la négation de la famille, la négation de la propriété. Promiscuité, communauté de biens, vie animale et toute matérielle, tel est l'idéal de la société nouvelle pour les sectaires de l'Internationale. De ce courant d'idées monstrueuses devait sortir la Jacquerie effroyable qui a menacé non-seulement la France, mais l'Europe tout entière.

L'insurrection est maintenant vaincue, grâce à Dieu, mais les causes générales qui l'ont engendrée subsistent, et il importe à la société de les faire disparaître. Comment cela? Par deux moyens :

Il faut d'abord que les classes les plus élevées dans l'ordre social offrent aux classes inférieures le modèle de la probité, de la moralité, de l'honnêteté. Ceux qui ont pour eux la fortune ou le pouvoir doivent se regarder comme les aînés de la famille humaine, ils sont obligés de donner à leurs frères cadets le bon exemple. C'est là, en même temps qu'un devoir, une nécessité politique.

Puis, ce n'est pas tout de prêcher par la conduite, il faut encore prêcher par la parole et par la plume. Il y a un partage que les riches doivent aux pauvres, c'est celui des lumières et des connaissances. Que ceux qui savent fassent aux ignorants la charité de la parole. Elle n'est pas moins agréable à Dieu et elle peut être plus fructueuse que les offrandes d'argent.

Mais sur ce point l'initiative privée ne suffit pas. Pour arriver à cette communion des esprits, à cette concorde intellectuelle et morale qui serait, à coup sûr, la meilleure garantie de l'ordre, l'instruction *obligatoire* est absolument nécessaire. Mais quel genre d'instruction? Savoir lire, écrire, compter, ce n'est pas assez, vous ne ferez pas avec cela de véritables hommes et de vrais citoyens.

L'instruction doit être *religieuse*. Sans l'idée et le sentiment de Dieu, l'homme borne nécessairement ses pensées, ses aspirations, à la terre et aux biens de la vie présente; méconnaissant la loi du sacrifice et du désintéressement, il est en proie aux suggestions de l'égoïsme.

Digitized by Google

Il ne peut s'élever au delà de la notion d'un ordre factice, matériel, fondé par la force au profit d'un groupe privilégié dont les passions y trouvent leur pâture et que la force, par un juste retour, pourra, le moment venu, détrôner.

L'instruction, en ce sens, doit donc avoir un caractère religieux. Il faut, de plus, qu'elle ait un caractère directement pratique. La morale civile y doit trouver sa place. Il faut que les plus humbles citoyens, appelés dans notre société moderne au gouvernement général, sachent quelque chose de ces questions si importantes et si peu connues : Qu'est-ce que la liberté civile et politique ? Qu'est-ce que l'État? Qu'est-ce que la loi? Comment la loi mérite-t-elle le respect de tous ? Sur quoi est fondé l'ordre social ? Quelle corrélation y a-t-il entre le capital et le travail ? Quelle est la base, la raison d'être de la propriété ?

Nourris de ce viatique, les esprits ne seront plus désormais exposés à être la dupe du premier charlatan venu, qui se vantera d'être le prophète de l'avenir et tiendra boutique d'athéisme, de socialisme, de doctrines impies et antisociales. A ce prix, mais à ce prix seulement, nous pourrons nous relever. S'il y a un monde, après tout, une nation capable de résister à l'invasion du découragement et dont la souplesse merveilleuse ne permette jamais de désespérer, c'est encore la nation française.

COURS DE M. GEFFROY

Histoire de la démocratie athénienne jusqu'à la fin du siècle de Périclès

S'il est une étude dont les tristes événements qui viennent de se dérouler sous nos yeux aient démontré clairement l'utilité, disons plus, la nécessité sociale, c'est à coup sûr l'étude des faits historiques, de la vie réelle que le genre humain a jusqu'ici vécue et qu'il faut connaître fidèlement, sous peine de marcher d'un pas inexpérimenté, c'est-à-dire d'aller à l'aveugle. Sans la science des faits on se laisse mener par des mots, et par des mots qui n'ont pas de sens ou dont le sens, du moins, est profondément altéré. Thucydide remarque que la guerre du Péloponèse, qui porta une si grave atteinte à la Grèce, qui la tortura comme l'incendie torture une barre de fer, dénatura jusqu'au sens des mots. Le même phénomène s'est reproduit de nos jours. Les insurgés de proscrivaient-ils pas jusqu'au nom de *charité*, comme s'il eût désigné pour eux nous ne savons quoi de malfaisant et de malsain ? Et que signifiaient pour eux la liberté, sinon la tyrannie ; l'égalité, sinon l'asservissement uniforme sous le joug le plus aveugle, celui de la multitude ? A cette dépravation intellectuelle et morale, il n'y a qu'un remède : l'instruction. « Tu accuses les hommes, dit Marc-Aurèle, tu les trouves méchants : instruis-les. » Que les maîtres donc se réforment d'abord et qu'ils réforment ensuite leurs élèves ! Comment cela ? En se défiant avant tout de ce goût excessif pour la rhétorique, qui fut, de tout temps, notre défaut national, et qui nous porte à nous préoccuper, plus que de raison — au détriment des idées — de la forme des phrases et de leur bel effet. Voltaire lui-même, malgré son grand sens, n'est point exempt de ce défaut. Qu'on lise, par exemple, dans *le Siècle de Louis XIV*, l'éloge qu'il fait de Malherbe et de Montaigne. Ils ont su, dit-il, et c'est leur plus grand mérite à ses yeux, nous enseigner le *bon choix des mots*. Mais l'important, n'est-ce donc pas le bon choix des idées et la santé du jugement? Or, pour avoir des idées justes, il faut étudier ce qui est et réfléchir sur les documents que nous fournit l'expérience. C'est dire assez qu'à côté de l'enseignement littéraire, dont personne ne méconnaît le prix, la géographie et l'histoire doivent avoir leur place au premier plan. Et dans l'histoire, il convient de ne point borner ses études à telle période qui nous intéresse peut-être plus directement, parce qu'elle est plus proche de nous : il faut rechercher avec non moins d'attention ce qui s'est passé dans les temps anciens. Car si l'histoire moderne a plus de relief et pour le grand nombre plus d'attrait, l'histoire ancienne a cet avantage de nous offrir des expériences dans un lointain détaché des passions de nos jours, et, notons-le, des expériences complètes dont nous pouvons suivre le développement tout entier, étape par étape, saisir l'issue et tirer la conclusion en parfaite connaissance de cause.

L'histoire grecque est elle-même l'une des parties les plus intéressantes et les plus instructives de l'histoire ancienne. Elle se distingue par une netteté saisissante qui la fait ressortir comme l'effigie des pièces de monnaie. La leçon morale en est d'autant plus facile à dégager et d'autant plus frappante.

Nous avions conduit cette histoire jusqu'à la veille des guerres médiques ; dans la période que nous avons étudiée, c'est le génie dorien qui dominait avec Sparte : génie dur et oppressif. Le commencement de la période suivante marque l'essor du génie ionien actif, libre et intelligent.

En quel état se trouvait la Grèce au commencement des guerres médiques, et quels sont les éléments de résistance qu'on y rencontre au moment où elle est menacée par le despotisme des Perses ?

Il n'y avait en Grèce, à ce moment, *aucune espèce d'unité politique*. Autant de peuplades ou de cités, autant de gouvernements. En Épire, en Thessalie, en Macédoine, ce qui prévalait encore, c'était la royauté, suivant le système patriarcal, homérique ; ce qu'on appelait le roi était une sorte de grand propriétaire. A Sparte, existait une double royauté, mais dont le pouvoir était restreint et limité par l'institution aristocratique des éphores : c'étaient les éphores qui étaient chargés de surveiller les rois, et, par exemple, de les accompagner au dehors lorsqu'ils sortaient de Sparte. A Athènes, au contraire, la forme du gouvernement avait déjà quelque chose de démocratique, et le peuple était admis à la

conduite générale des affaires, encore bien que ce fût sous certaines réserves et à certaines conditions.

Ainsi, rien de plus varié que le spectacle de la Grèce à cette époque. On y voit coexister, pour ainsi dire parallèlement, les différents systèmes politiques qui, dans chacune des villes grecques, devaient, à des moments divers, se suivre et se succéder.

Les villes de la Grèce, en effet, ont passé, les unes plus tôt, les autres plus tard, par des vicissitudes identiques, dont le cours invariable était celui-ci :

1° Dans le principe, la royauté homérique est en vigueur. Le roi, pasteur du peuple, assis sur la pierre luisante, un bâton à la main, rend la justice, entouré de ses principaux compagnons et devant le peuple (ὁ λαός) assemblé.

2° La royauté entre en lutte avec l'aristocratie religieuse, dont les principales familles remontent aux dieux.

De même, à Rome, cette aristocratie succède aux sept premiers rois de la légende.

3° L'aristocratie, prépondérante jusque-là, est forcée de compter avec la démocratie naissante, qui tend à lui enlever ses prérogatives.

Telle est la série de formes politiques parcourue, à diverses époques, par les États de la Grèce. On est, d'après cela, fondé à affirmer que dans ce pays, au moment où nous nous plaçons, il n'y avait point d'unité politique.

L'unité civile n'existait point davantage. On en trouve une preuve, entre autres, dans la diversité des systèmes de chronologie usités dans les villes grecques.

Quelle sorte d'unité avait donc la Grèce, si toutefois elle en avait une? Elle avait, à défaut d'unité politique et civile, l'*unité religieuse et morale*. C'est là ce qui fit sa force, et, à ce titre, il est intéressant d'examiner les institutions où se manifeste et met son empreinte l'espèce d'unité que nous venons de dire et qui était le seul lien véritable des villes grecques.

L'une de ces institutions était les jeux publics. Auprès des différents sanctuaires religieux de la Grèce, dans cette atmosphère subtile où les sens de l'homme sont plus aiguisés, au milieu de paysages d'une beauté exquise, la jeunesse des villes se réunissait. Les jeunes gens des petits États voisins, conviés à ces fêtes en l'honneur des dieux, s'y rendaient, et toute cette jeunesse, une fois assemblée, célébrait la divinité. Tantôt le poète y vient chanter les dieux, tantôt il y entonne la louange des héros ou demi-dieux, protégés ou ennemis des dieux. L'ἀγων μουσικὸς (mot à mot concours de musique) fait à son tour retentir l'air d'hymnes sacrés. L'hommage religieux éclate de toutes parts dans ces pieuses fêtes.

Pindare, dans ses odes si longtemps mal comprises, marque nettement ce caractère particulier des jeux grecs. Le temps est passé, en effet, où on louait Pindare de son « beau désordre », ce qui prouve assez qu'on ne le comprenait guère, et où Voltaire l'appelait, avec une frivolité spirituelle, « ce premier joueur de violon du roi de Syracuse, ce chantre des combats à coups de poings des portefaix grecs ». On sait maintenant ce qu'il y a de sérieux dans Pindare et quel est le système de ses odes.

Pindare prend toujours occasion de la victoire qu'il célèbre pour célébrer aussi la famille du vainqueur. Cette famille remontant d'ordinaire jusqu'aux temps primitifs, Pindare rappelle les souvenirs religieux et mythologiques qui s'y rattachent, puis il dégage de cet examen une idée religieuse et morale, soit l'idée de la fatalité, soit l'idée de la justice divine. Qu'est-ce donc qui est obscur dans Pindare? Ce sont les souvenirs liés à ces familles primitives que nous connaissons fort mal. Mais la signification même des chants pindariques est très-claire : c'est la religion qui inspire ces chants ; tout s'y rapporte à la divinité ; Pindare est prêtre d'Apollon. Il en est, peut-on dire, de la poésie pindarique comme de l'art dorien, trop longtemps méconnu. Vitruve, sous Auguste, prétendait que l'art dorien ne peut édifier de temples, que c'est un art étroit et mesquin. Or, on a découvert en 1750 trois temples doriques d'une majesté admirable, d'une forme architecturale pleine de noblesse. On a pu ainsi reconnaître combien était fausse l'assertion de Vitruve et que l'art dorien a la même gravité religieuse que la poésie de Pindare.

Cette poésie est donc une preuve décisive de l'affirmation que nous avons énoncée, à savoir que les jeux publics sont, en Grèce, des actes religieux. En voici encore une autre preuve : à chacun de ces jeux était annexée une sorte de *mystère*, de représentation dramatique dont les héros étaient les dieux ou les demi-dieux. A Delphes, par exemple, c'étaient les actes de la vie d'Apollon que retraçait cette espèce de drame. On y peut voir quelque chose d'analogue, soit aux mystères du moyen âge, soit aux représentations qui, de nos jours encore, ont lieu dans les petites villes du Tyrol, dans certaines parties du Midi, et où figurent tantôt Adam et Ève, tantôt d'autres personnages de la Bible.

Il se mêlait sans doute aux jeux des luttes corporelles. Mais ces luttes elles-mêmes étaient regardées comme des exercices qui plaisaient à la Divinité. « Il n'y a rien de plus agréable aux dieux, dit Laodamas, fils d'Alcinoüs (*Odyssée*, liv. VIII), qu'un homme jeune, fort, remuant avec énergie et avec adresse ses bras et ses membres. » Il n'était donc point jusqu'à la gymnastique qui n'eût chez les Grecs un caractère religieux. Les hommes de ce temps et de cette nation, grâce à l'équilibre naturel de leurs facultés, étaient aussi éloignés que possible du mysticisme oriental : ils n'eussent rien compris à ces doctrines d'ascètes suivant lesquelles le corps doit être affaibli, énervé, torturé, pour que l'âme ait toute sa force. Leur idéal, et ce qui, selon eux, réjouissait l'œil des dieux de l'Olympe, c'était la santé du corps jointe à celle de l'esprit : *Mens sana in corpore sano*.

Les jeux publics étaient confiés à la surveillance des *Amphictyonies*, et ces amphictyonies, comme les jeux,

sont une expression éclatante de l'unité religieuse et morale qui seule reliait et rattachait entre elles les villes de la Grèce.

Qu'était-ce donc que les amphictyonies? Quelle en est l'origine et d'où vient le mot lui-même? Les anciens avaient pour répondre à ce genre de questions un système commode : s'agissait-il d'expliquer le nom d'une famille, d'un peuple, d'un groupe quelconque ayant un caractère spécial? ils inventaient un *éponyme*, c'est-à-dire qu'ils plaçaient à l'origine de cette famille, de ce peuple ou de ce groupe spécial un personnage légendaire portant le même nom et le transmettant à ses successeurs. C'est ainsi que, pour expliquer étymologiquement le nom d'Hellènes, ils rattachaient le peuple hellénique à un Hellen, fils de Deucalion. De même, suivant eux, le mot d'amphictyonie (qui dans cette donnée doit s'écrire *amphyctionie*) venait d'Amphyction, fils de Deucalion, frère d'Hellen, qui, disaient-ils, avait été le fondateur de cette institution. Si l'explication était vraie, elle serait, il faut l'avouer, peu instructive. Mais elle n'est pas vraie. Les travaux modernes, notamment les recherches de l'école française d'Athènes, qui a fait retrouver tant de précieuses inscriptions, nous autorisent à affirmer que les anciens se trompaient dans leur explication étymologique du mot amphictyonie. Il vient, non d'un personnage légendaire, mais simplement de deux mots grecs *ἀμφὶ κτίζω*, et signifie *ceux qui habitent alentour*, c'est-à-dire les voisins.

En effet, les amphictyons étaient des magistrats nommés par tel petit peuple de concert avec les peuples voisins et chargés de surveiller les cérémonies religieuses, particulièrement les jeux Pythiques. Ces amphictyonies furent primitivement très-nombreuses; mais la plus célèbre de toutes était celle qui avait lieu le printemps à Delphes, l'automne aux Thermopyles, et qui était composée de douze peuples. Ces douze peuples nommaient un certain nombre de députés qui périodiquement allaient rendre hommage au dieu de Delphes. Une fois réunis, ils délibéraient et votaient sur les affaires communes. Est-ce à dire que leur rôle fût réellement politique? Cicéron le croit : parlant de cette amphictyonie, il l'appelle *commune Græciæ consilium* et semble lui attribuer le gouvernement général de la Grèce. Denys d'Halicarnasse pense de même : dans l'histoire qu'il fait des rois de Rome, il prétend que Servius Tullius modela l'organisation qu'il donna aux Latins sur l'amphictyonie grecque. C'est là une erreur. Les affaires dont connaissait l'amphictyonie de Delphes n'étaient point politiques, mais relatives aux croyances communes. Chaque État demeurait absolument libre de se gouverner comme il l'entendait. Comment en eût-il été autrement? Comment l'amphictyonie de Delphes eût-elle constitué un gouvernement hellénique? D'abord elle ne comprenait que douze peuples et ne pouvait par conséquent aspirer à représenter la Grèce entière. Puis, chacun de ces peuples avait dans le conseil deux voix, ni plus ni moins. Croit-on que, s'il s'y était agi de diriger les affaires politiques de la Grèce, Sparte et Athènes eussent accepté un système d'après lequel le nombre de leurs voix était juste égal à celui qui était attribué aux Dolopes ou aux Perrhœbes? D'ailleurs les faits sont là qui nous montrent combien peu l'amphictyonie se mêlait de la direction générale des Grecs. A l'époque de l'invasion persane, on la voit hésiter, s'effacer, ne reparaître qu'après la victoire pour invoquer les dieux, et distribuer des récompenses en leur nom, enfin montrer son inaptitude complète à jouer, quoi qu'on en ait dit, un rôle politique. Sa mission est purement religieuse, et il ne paraît pas qu'elle s'en écarte.

Auxamphictyonies et aux jeux publics, il faut joindre, pour compléter la série des institutions qui donnent à la Grèce son unité morale et religieuse, les divers oracles établis en Grèce, et entre tous l'oracle de Delphes.

C'était sur la pente du Parnasse, en Phocide, qu'était située la caverne d'où sortaient les vapeurs qui enivraient la Pythie. Là était ce que les anciens appelaient l'*ὀμφαλός* ou nombril de la terre, lieu saint où se trouvait, suivant les archéologues, une pierre sacrée, débris de l'époque où l'on adorait les divinités *chtoniennes* (dieux de la terre). L'esprit de Jupiter flottait en cet endroit, où s'étaient réunis, au commencement du monde, les deux corbeaux qu'il avait envoyés pour reconnaître la terre. C'était l'asile consacré où les suppliants pouvaient venir chercher un refuge et invoquer la divinité. Oreste, poursuivi par les Furies (voir les terres cuites du musée Campana), se réfugie sur l'*ὀμφαλός* et y répand de pieuses libations. Un prestige religieux tout particulier s'attachait donc à Delphes et au séjour de la Pythie, dont l'autorité s'imposa de bonne heure à tous les esprits, même aux législateurs et aux hommes d'État. Point de bonne législation si elle n'était mise sous le patronage du dieu de Delphes. C'est au nom de cette divinité que Lycurgue et plus tard Solon durent présenter leurs lois, qui, pour avoir toute leur autorité, avaient besoin d'être regardées comme des arrêts de la Pythie.

L'oracle de Delphes recevait une quantité considérable d'offrandes pieuses, d'ex-voto, de riches présents, dont nous pouvons, grâce à l'historien Pausanias, dresser le catalogue à un moment donné. Dans ce catalogue figurent des statues d'argent et même des lingots précieux, qui, entre les mains de l'aristocratie sacerdotale de Delphes, formèrent un capital qu'elle utilisa. Une partie en fut aliénée, une partie fut consacrée à des prêts divers, ayant pour objet par exemple des entreprises maritimes, l'ouverture de grandes routes, etc., et ainsi l'oracle de Delphes devint le premier bailleur de fonds de la Grèce.

Le renom de l'oracle ne se bornait point à la Grèce. La Pythie était en relations avec les Romains, avec les Étrusques, avec les Perses, avec les Lydiens, dont le roi Crésus lui envoya de riches offrandes. Aussi la Pythie savait-elle les langues étrangères. Un Carien l'ayant in-

Digitized by Google

terrogée, elle lui répondit dans sa langue. Or, la langue carienne était sémitique.

L'influence de la Pythie s'exerçait donc sur tous les peuples civilisés; mais cette influence était-elle politique, du moins en ce qui concerne la Grèce? On ne peut dire non absolument, car la Pythie, étant en rapport avec les familles sacerdotales d'Athènes et de Sparte, intervenait dans les discussions qui avaient pour objet la prépondérance politique. Mais vienne le danger de l'invasion persane, la Pythie tergiverse, la Pythie s'asservit à la domination spartiate, et, ce faisant, elle se déclare incapable de donner à la Grèce l'unité politique qui lui manquait.

Athènes eut-elle le bonheur et la gloire de réaliser cette œuvre que le génie dorien avait laissé tout entière à accomplir, la fondation de l'unité politique de la Grèce? C'est ce que nous verrons en étudiant la période ionienne.

Mais nous pouvons dès maintenant noter ce point à l'avantage d'Athènes : qu'elle, du moins, n'avait pas l'esprit étroit et exclusif de Sparte, mais un esprit d'expansion, une humeur communicative qui eût servi merveilleusement, si cette condition seule eût suffi, à unifier la Grèce. L'hymne homérique nous apprend que les jeunes filles d'Athènes, dont le chant, à certains jours consacrés aux fêtes d'Apollon, imitait le balancement de Délos sur les flots, savaient imiter aussi le langage et la danse de tous les peuples. Ce génie d'imitation universelle ne marque-t-il pas un généreux effort pour sortir du cercle restreint des habitudes locales et pénétrer les mœurs d'autrui? A qui, d'ailleurs, sinon aux Athéniens, l'oracle de Delphes devait-il surtout son renom universel? Sparte ne connaissait que ses voisins; Athènes, au contraire, se plaisait aux expéditions lointaines; et tandis que le Dorien restait enfermé chez lui, l'Ionien voyageait, se mettait en contact avec les peuples étrangers et fondait partout des colonies qui, à leur tour, propageaient la civilisation grecque. C'est ainsi que Milet, d'origine ionienne, va de port en port, d'étape en étape, semant de ses colonies le rivage des mers, et finit par rencontrer Sinope, ville assyrienne : rencontre admirable qui mêle le monde assyrien au monde grec et permet à deux civilisations de s'unir.

Tandis qu'au dehors le génie d'Athènes la portait à se répandre, à l'intérieur, les réformes de Clisthènes en avaient élargi la constitution et brisé le cadre politique devenu trop étroit. Jusqu'alors, en effet, l'aristocratie religieuse avait dominé. Il y avait quatre tribus, comptant chacune trois phratries, subdivisées à leur tour en trente γένη ou familles aristocratiques, dont les membres étaient liés les uns aux autres par les mêmes traditions domestiques et religieuses. Clisthènes abolit les quatre anciennes tribus et les remplaça par dix tribus nouvelles, dont chacune comprit dix dèmes. Or, comme le dème était composé d'hommes réunis seulement par la communauté des intérêts et comprenait tous ceux que leur situation géographique faisait voisins, fussent-ils de simples affranchis, beaucoup de gens se trouvèrent désormais appelés à participer aux affaires publiques, qui jusque-là en avaient été exclus, et une révolution, dont le résultat était l'entrée de la plèbe dans la cité, fut dès lors accomplie. On sait ce qu'à Rome il en coûta d'efforts et de labeurs pour obtenir le même résultat. Ici, en Grèce, les évolutions se font en général naturellement, et c'est un grand bien; mais l'État ne se forme point : la Grèce reste politiquement divisée.

Elle l'était encore quand les guerres médiques arrivèrent. Athènes allait triompher presque à elle seule de l'invasion persane et préparer par sa victoire cette glorieuse période qu'on appelle le siècle de Périclès.

CHRONIQUE

— L'Académie française a, on le sait, trois élections à faire par suite de la mort de MM. Villemain, Prévost-Paradol et Prosper Mérimée.

En outre de ces élections, quatre réceptions sont en retard :

1° Celle de M. Emile Ollivier, élu en remplacement de Lamartine;

2° De M. Jules Janin, élu en remplacement de Sainte-Beuve;

3° De M. Duvergier de Hauranne, élu en remplacement du duc de Broglie;

4° De M. Marmier, élu en remplacement de M. de Pongerville.

— L'Association britannique ouvrira son congrès annuel le 2 août prochain, à Liverpool, sous la présidence de sir William Thomson, qui a dirigé l'établissement du télégraphe transatlantique.

— *Programme sommaire d'un cours de code civil*, par M. D. de Folleville, professeur à la Faculté de droit de Douai. — Voici un passage de la préface de cet ouvrage :

« La science juridique n'a pas seulement pour objet l'explication des textes : elle suppose surtout la recherche et la connaissance préalable du type idéal ou rationnel, auquel toute bonne législation doit être ramenée. Il n'est point permis à l'interprète des lois de s'incliner servilement devant la formule promulguée : il doit, au contraire, porter plus haut son esprit d'investigation, en essayant toujours de remonter aux principes, afin de dégager l'idée vraie du droit : *sursum corda*.

» Cette direction des études est indispensable, si l'on veut former, au sein des écoles, des jurisconsultes sérieux, c'est-à-dire des hommes unissant au sens pratique le plus net la notion et le culte des règles primordiales de justice et de morale....

» Il est également nécessaire, à notre avis, d'accorder une large place aux décisions des tribunaux, qui, sur beaucoup de points, forment aujourd'hui un dépôt si considérable de maximes et de documents importants. Les étudiants doivent s'accoutumer, dès le début, à se préoccuper sur chaque question, non-seulement des affirmations de la doctrine, mais encore de ce qui se juge au Palais, tout en réservant, pour tous les cas, la liberté absolue d'examen et de contrôle...

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 2 8 JUILLET 1871

LES ÉLECTIONS DU 2 JUILLET

Sur cent treize députés à élire, plus de cent républicains élus, dont quatre-vingt-dix au moins ralliés au programme de M. Thiers, telle est la réponse, vraiment topique, faite par la France à tous ceux qui la supposaient animée d'une ancienne et incurable hostilité contre les institutions républicaines.

Le bonapartisme, et encore le bonapartisme *honteux*, déguisé en libre-échange, le bonapartisme, et M. Rouher, son plus éminent représentant, battus à plate-couture dans la Charente, c'est-à-dire dans une des contrées les plus *rurales*, dans une des contrées où les paysans se sont le plus enrichis sous l'empire et où les villes, peu importantes, exercent le moins d'influence, dans un département enfin où, au 8 février dernier, si nos renseignements sont exacts, des milliers de voix s'étaient encore portées sur Napoléon III lui-même : rien de plus éclatant, de plus significatif, rien de plus propre à dissiper les illusions ou les craintes fondées sur la possibilité d'un retour à l'empire par voie de plébiscite. D'ailleurs, l'idée *napoléonienne*, étayée sur une légende née de Montenotte et de Castiglione, morte de Sedan, ne comptera guère, selon toute probabilité, de ces fidélités obstinées, à l'épreuve du malheur, capables de résister à l'exil et à l'absence ; elle ne comptera guère de ces dévouements à longue échéance dont le parti légitimiste offre depuis quarante ans le très-honorable exemple.

Donc, de ce côté, plus d'inquiétude.

La légitimité n'est pas plus heureuse ; c'est à peine si elle peut prendre pour elle une seule élection, celle de M. Keller à Belfort, où il faut voir bien plutôt l'expression de la reconnaissance des habitants pour le patriotisme du candidat qu'une manifestation légitimiste. Quant aux orléanistes, s'ils ont trois ou quatre candidats heureux, c'est le bout du monde.

On peut donc être tranquille ; l'expérience républicaine entreprise par M. Thiers sera poursuivie loyalement, nous ne dirons pas jusqu'à la fin, parce que nous croyons qu'elle n'aura pas de fin, mais jusqu'au complet et définitif établissement de la République en France.

Au fond ce résultat, inattendu pour beaucoup de gens, est bien plus explicable qu'il n'en a l'air au premier abord.

Il a fallu toute l'irréflexion naturelle à l'esprit français, toutes les mauvaises habitudes par lui contractées depuis longtemps, pour croire à la possibilité de *fonder* ou de *restaurer* une monarchie constitutionnelle ou non, dans un pays où le sentiment monarchique proprement dit, c'est-à-dire la croyance, j'allais dire la foi à la supériorité *héréditaire* d'une famille sur toutes les autres, est aussi radicalement déraciné que chez nous. On ne *fonde* pas une dynastie par un décret, par une loi ou même par une constitution, elle se *fonde* elle-même, quand elle peut, par une longue continuité d'efforts et de persévérante supériorité.

Dans une circonstance grave, un homme, jusque-là obscur, sort de la foule et prend le commandement ; il l'exerce à la satisfaction générale pendant *toute* sa vie. Au moment où il meurt, son fils, depuis longtemps associé par lui à ses travaux et à ses plans, déjà de moitié avec lui dans la confiance publique, lui succède et s'acquitte convenablement de ses fonctions. Au bout de trois ou quatre générations, l'épreuve est faite, la supériorité de la famille régnante est fondée sur l'habitude, sur la coutume ; on ne la discute plus, on ne songe même plus à la discuter, elle passe à l'état d'instinct, et la dynastie des Capétiens est établie pour des siècles. Mais supposez l'expérience inverse. Supposez que depuis Louis XIV, depuis deux cents ans, les souverains de la famille des Bourbons aient successivement été absolus et dissolus comme Louis le Grand, infâmes comme Louis XV, incapables comme Louis XVI, nuls comme Charles X ; supposez que, depuis quatre-vingts ans, il n'y ait pas eu un seul exemple de capacité gouvernementale héréditaire, et vous ne serez pas étonnés si l'idée monarchique s'en va comme elle était venue.

L'expérience napoléonienne est, à cet égard, aussi concluante que possible. Certes, si jamais quelqu'un a réuni les caractères brillants d'un fondateur de dynastie, c'est certainement Bonaparte après la campagne d'Italie et la campagne d'Égypte. Il prend le pouvoir au 18 brumaire, aux acclama-

Digitized by Google

tions de la France entière, il faut bien le dire, « heureuse, selon l'expression de Joubert, de retrouver enfin l'exercice de la faculté d'admirer ». Il devient empereur et tout ce que vous savez ; il étonne le monde et la France par l'éclat de son génie, de ses fautes, de ses revers, de sa fin poétiquement tragique. Il n'a point d'héritier direct ; mais, vingt-sept ans après sa mort, en 1848, dans une circonstance difficile, un homme portant ce nom retentissant se présente aux Français. Le grand nom de l'oncle vivait encore dans le souvenir de tous : il rallie encore autour du neveu la presque totalité des suffrages. Que Napoléon III eût été ce qu'il n'était pas ; que, par des preuves irrécusables, il eût encore affirmé ou du moins confirmé la croyance populaire à la supériorité *native* des Napoléons, et la dynastie napoléonienne était fondée. Mais, comme le règne de l'oncle, le règne du neveu se termine par une catastrophe nationale, dont l'horreur, cette fois, n'est point atténuée par la grandeur et l'héroïsme dans le désastre. Après les adieux de Fontainebleau, la fuite honteusement silencieuse du vaincu de Sedan, se dérobant à l'indignation de ses propres troupes ! L'héritier du vainqueur d'Austerlitz faisant prendre en quinze jours plus de soldats, d'officiers, de canons et de drapeaux par l'ennemi que Napoléon Ier n'en avait pris en quinze ans à toute l'Europe ! Comment voulez-vous que le sentiment monarchique résiste à d'aussi rudes et d'aussi décisives épreuves ?

Notez bien que l'immensité inouïe de nos récents désastres n'a fait surgir ni un homme ni une idée parmi les races historiques. L'excellent comte de Chambord a écrit quelques-unes de ces braves lettres, si remplies de bonnes intentions et si vides d'idées, comme il en sait faire depuis quarante et un ans bientôt qu'il a appris à lire et à écrire. Plus jeunes et plus énergiques, quelques-uns des princes d'Orléans ont voulu mettre leur personne et leur épée au service de la France envahie ; ils ont trouvé à leurs patriotiques résolutions une résistance regrettable et regrettée par beaucoup de gens. Mais leur présence, eût-elle été autorisée dans les armées de la défense nationale, aurait-elle changé en quoi que ce soit l'issue de la lutte ?

Quand plus tard, au 18 mars, la redoutable insurrection de Paris est venue tout remettre en question, Henri V et les d'Orléans auraient-ils pu sauver la France de l'effroyable péril où la jetait la Commune ? Quelqu'un a-t-il pensé à s'adresser à eux dans cette circonstance critique ?

Loin de les mettre en avant, leurs partisans les plus dévoués n'ont guère songé qu'à les effacer et à s'effacer eux-mêmes dans un patriotique concours donné à M. Thiers. L'histoire leur saura gré de cette abnégation ; mais où trouver un témoignage plus éclatant et plus significatif que cette modeste réserve des races dites *royales* aux moments difficiles ?

Les paysans, qui ont exclu, au scrutin du 2 juillet, les candidats monarchiques de toute nuance, ne se sont certainement pas lancés dans les trop longues considérations qui précèdent, mais ils ont peut-être obéi à leur insu à des raisons de même nature. Ajoutons, pour rentrer dans le domaine des faits, que l'attitude par trop triomphante des légitimistes, à la Chambre, et d'une partie du clergé, avait excité de vives inquiétudes parmi les habitants des campagnes. Ils ont conservé une répugnance aussi profonde que vivace pour cet ancien régime où le paysan était « le mulet qui porte tous les bâts... » (Tocqueville, *l'Ancien régime et la Révolution.*) Ils n'admettent et n'admettront jamais un retour quelconque de ce côté-là, et il n'est que trop facile de le comprendre.

Quelles vont être maintenant les conséquences de ce congé définitif, donné aux monarchistes par les électeurs français ?

Il est aisé d'en apercevoir au moins l'ensemble, et la question nous paraît assez intéressante pour donner lieu à quelques développements encore.

Depuis 1815, depuis cinquante-six ans, sous tous les régimes qui se sont succédé en France, la politique proprement dite a suivi une marche uniformément et nécessairement stérile, par suite d'une lutte incessante sur des questions de pure forme gouvernementale. Sous la Restauration, l'opinion publique se partage entre les *ultra* et les libéraux. Tout ce que font les *ultra* est détestable pour les libéraux, tout ce que font les libéraux est considéré comme abominable par les *ultra*. Jamais vous ne les verrez s'entendre sur une question même étrangère à leurs divisions. A chaque réforme, à chaque mesure, chaque parti demande d'où elle vient, non ce qu'elle vaut, et se décide sur la vue du certificat d'origine. Sous Louis-Philippe, on voit naître ces distinctions si subtiles, si insaisissables, de la *résistance* et du *mouvement*. Le mouvement c'est M. Odilon Barrot,

Chimène, qui l'eût cru ? — Rodrigue, qui l'eût dit ?

la résistance c'est M. Guizot, à moins que M. Thiers ne soit au ministère. M. Molé lutte pendant un an contre toutes les forces de la chambre réunies pour le renverser, contre M. Thiers, M. Garnier-Pagès (le vrai), M. Duchâtel. Quelle différence si profonde y avait-il donc entre M. Thiers et M. Molé ? C'est ce qu'on ne saura jamais. En attendant, la *résistance* et le *mouvement* se font une opposition réciproquement systématique, d'où résulte l'immobilité comme funeste et naturelle conséquence.

Sous la République de 48, antagonisme persévérant entre les monarchistes coalisés et les républicains divisés. Sous l'Empire, les « agréables » ou « le dévouement dans l'indépendance » et les « irréconciliables » ou « l'impitoyable revendication ». En un mot, sous tous les régimes, deux partis bien tranchés, ceux qui veulent, sur tous les points, reculer ou tout au moins rester on place, et ceux qui veulent, non marcher ou même courir, mais sauter ou tout faire sauter. *Tout ou rien*, c'est la devise de tous.

Ainsi comprise, la politique est quelque chose de bien simple, mais de bien profondément fastidieux et stérile. Il suffit de quelques formules plus ou moins creuses, débitées avec plus ou moins d'éclat, pour assurer aux médiocrités les plus retentissantes une place importante dans l'esprit public.

Aujourd'hui la situation nous paraît changée du tout au tout, et l'on nous permettra de nous en réjouir.

La défaite des monarchistes est assez complète pour leur ôter tout espoir. Les républicains se divisaient sur la question des rapports de suprématie qui existent entre la république et le suffrage universel. Ces débats deviennent absolument oiseux, en supposant qu'ils ne le fussent pas déjà. Le suffrage universel proclame la République.

La division se fera nécessairement encore, mais cette fois sur les doctrines, sur les idées, sur les choses, et non plus uniquement sur les mots et les phrases. On verra, dans le groupe des décentralisateurs, des légitimistes ralliés à des républicains ; le libre-échange ralliera autour de lui des républicains et des orléanistes ; le principe du service mili-

Digitized by Google

taire obligatoire pour tous réunira la presque unanimité des suffrages; la réorganisation de l'enseignement à tous les degrés, la séparation des Églises et de l'État feront naître de vives discussions entre les libres-penseurs et les catholiques. Mais il n'est pas moins vrai que, sur un espace qui s'étend de M. Thiers à M. Gambetta, en passant par de nombreux intermédiaires, l'entente commune sur une question d'intérêt général ne sera plus nécessairement exposée à se rompre sur des formules aussi vides que banales.

A ce titre, et à ce titre surtout, les élections du 2 juillet marqueront dans les dates importantes de notre histoire.

LE TIMBRE ET LE CAUTIONNEMENT DES JOURNAUX NON POLITIQUES

Le gouvernement, au lieu de présenter à l'Assemblée nationale une loi sur la presse, comprenant dans leur ensemble toutes les questions qui s'y rattachent, telles que le cautionnement, le timbre, le transport par la poste, les annonces judiciaires, la juridiction des délits de presse, l'impôt sur le papier, présente successivement des projets de loi confiés à l'examen de commissions différentes sur chacune de ces questions, qui cependant ont entre elles une grande connexité.

L'Assemblée a voté, il y a deux mois, la loi sur la juridiction des délits de presse, qu'elle a décidé très-judicieusement devoir être confiée à un jury. Cette semaine, elle a discuté, pendant quatre jours, la question du cautionnement, et ce qui prouve combien toutes ces lois se tiennent l'une à l'autre et ne devraient pas être votées sans un examen général, c'est que M. le ministre de l'intérieur a invoqué longuement, à propos du cautionnement, la loi votée sur la juridiction, disant : « Vous avez substitué le jury aux tribunaux de pre» mière instance : une des conséquences naturelles de votre » loi, c'est l'existence du cautionnement. » La question du timbre est entre les mains de la commission du budget, et M. Pouyer-Quertier ayant déclaré dans son rapport que cette question était purement fiscale, nous devons nous attendre à entendre dire que l'impôt du timbre est une « conséquence » naturelle » de l'équilibre du budget.

Nous ne voulons pas dire qu'il y ait de la part du gouvernement l'intention de surprendre les votes de l'Assemblée, mais il est certain que celle-ci va être entraînée à faire à la presse une situation des plus difficiles, surtout en ce qui concerne la presse non politique.

Toutes les lois présentées sur la presse par le gouvernement ont pour but réel d'entraver le plus possible la création et la prospérité des journaux. Les excès de la presse, la diffusion des mauvaises doctrines, voilà ce que l'on craint et ce que l'on veut à tout prix éviter. Le gouvernement semble tenir à être considéré comme libéral et ne vouloir faire voter les lois les plus réactionnaires qu'en s'abritant derrière des nécessités étrangères à la politique. Mais les prétextes donnés pour le maintien du cautionnement et du timbre ne résistent pas à l'examen.

Les défenseurs du cautionnement prétendent que le versement de ce cautionnement est une garantie des amendes, comme si la garantie des amendes ne serait pas suffisante par la déclaration que tout journal qui ne payerait pas, dans les huit jours qui suivront sa condamnation, l'amende à laquelle il a été condamné, sera suspendu, ou bien en admettant la responsabilité de l'imprimeur. Ne voit-on pas, en effet, dans la pratique, que les amendes sont rares, qu'elles ne frappent que peu de journaux et que ceux-ci représentent par la valeur de leur industrie une garantie très-suffisante contre les quelques milliers de francs qu'ils peuvent être exceptionnellement forcés de payer? Quelques orateurs, combattant cette caution *judicatum solvi*, ont fait remarquer fort justement qu'un grand nombre d'industries lancent dans la circulation des produits qui peuvent être très-dangereux, et que ces industries ne sont pas astreintes à un cautionnement. On aurait pu ajouter, pour prendre un exemple se rapprochant beaucoup plus de la presse, que la librairie peut mettre au jour des ouvrages très-dissolvants et très-dangereux, et que cependant jamais on n'a pensé à imposer un cautionnement aux libraires.

Il n'y a donc aucune raison sérieuse, en dehors des raisons politiques, pour défendre le cautionnement.

M. le ministre des finances propose de rétablir le timbre afin que les journalistes, qui ne payent pas de patente, participent, comme c'est juste, dans la même proportion que les autres industriels, au payement des impôts directs qu'il faut moins que jamais abandonner, maintenant que nous avons un si grand besoin d'argent. Nous ne pouvons pas croire que cette raison soit sérieusement défendue à la tribune. En effet, qu'on fasse payer une patente aux journalistes, qu'elle soit même de première classe, c'est-à-dire de 400 à 500 francs par an, rien de plus juste, mais qu'on ne vienne pas dire que par amour pour la justice on va imposer une industrie de 68 0/0 sur la valeur des produits fabriqués sous prétexte d'égalité. Un journal tel que le *Temps* ou l'*Opinion nationale*, qui tire 15,000 exemplaires, ce qui est le chiffre de tirage ordinaire des journaux qui font leurs frais, se trouve payer, par l'impôt du timbre, 280,000 francs par an, un peu plus que la grande usine du Creusot. Il est inutile d'insister sur ce sujet, les chiffres sont d'une éloquence suffisante.

Les lois sur la presse proposées par le gouvernement sont surtout injustes pour la presse non politique, et il est facile de prouver qu'elles lui portent un coup mortel, qu'elles seront dans la pratique très-difficiles à mettre à exécution, et qu'elles ne répondront pas du tout au but que se propose le législateur. Il y a à Paris 995 journaux dont 50 environ sont politiques et 940 sont consacrés à la littérature, aux voyages, à la science, à l'archéologie, à l'architecture, à la philosophie, à la philologie, aux arts, à l'agriculture, à la mode, à la religion, à l'industrie, etc. Ces 940 journaux ont été toujours respectés par les lois du timbre et du cautionnement depuis quatre-vingts ans. C'est là que les savants font paraître les résultats de leurs travaux, qui doivent constituer pour eux des titres aux Académies et aux Facultés. C'est un champ de bataille où la France livre avec les savants de l'étranger des combats pacifiques dont elle sort souvent victorieuse. Quelquefois c'est un moyen de propagande précieux pour le commerce ou l'industrie, soit en province, soit à l'étranger; citons par exemple les modes, qui ont à Paris 90 journaux, lesquels vont porter dans le monde entier les progrès ou les variations du goût parisien, et qui contribuent beaucoup à la consommation des produits français.

Tous ces journaux, d'après la loi proposée par le gouvernement, doivent être, sans exception, soumis au timbre et au

cautionnement ; c'est en condamner 900 sur 940 à une mort certaine. En effet, la plupart de ces journaux paraissent chez des libraires, qui en ont quelquefois jusqu'à quinze et dix-huit, c'est le chiffre ordinaire pour les librairies scientifiques; ces journaux ont peu d'abonnés, le nombre varie de 300 à 1000 ; ils ne constituent pas des spéculations commerciales, car ils produisent à peine de quoi couvrir leurs frais; ces publications contiennent souvent les comptes rendus d'une société savante, et quelquefois forment des collections précieuses datant de vingt ans et quelquefois même de cinquante ans, et dans lesquelles on trouve les travaux des Cuvier, des Lavoisier, des Monge, des Laplace; or, un cautionnement ou un droit de timbre, quelque faible qu'ils soient, constitueront pour le libraire un supplément de frais considérables à cause du nombre de journaux pour lesquels il faudra faire cette dépense, qui, jointe à l'impôt sur le papier et au transport par la poste, décidera de la suppression d'un grand nombre d'organes dont les analogues continueront à exister en Allemagne et en Angleterre.

La commission du cautionnement a semblé comprendre ce danger, et elle a dispensé « les journaux ou écrits périodiques non politiques, ne paraissant qu'une fois par semaine, » mais cette exception est loin d'être suffisante. Certains journaux non politiques paraissant plus d'une fois par semaine, et qui avaient échappé jusqu'à présent, même sous les mauvais jours de l'empire, aux lois restrictives de la presse, vont se trouver atteints; je citerai des journaux de médecine tels que la *Gazette des hôpitaux* et l'*Union médicale*, et des journaux d'éducation tels que le *Journal des Enfants*. Il est impossible de comprendre pourquoi la commission qui a trouvé bon de séparer les journaux politiques de ceux qui ne le sont pas, n'a pas affranchi complétement ces derniers. La définition du mot *politique* donnera lieu à des difficultés sans nombre. Un journal religieux qui parlera par hasard de l'infaillibilité du pape, ou de la séparation de l'Église et de l'État, sera-t-il considéré comme journal politique ? Un journal de médecine qui abordera les sujets, si intéressants pour ses lecteurs, de la liberté de l'enseignement médical, de la réorganisation des Facultés, de la liberté de l'exercice de la médecine, sera-t-il tenu pour traitant de politique ? Ce sont là des difficultés qui vont naître à chaque pas.

Puis, pour le timbre, les journaux ou revues non politiques qui essayeront de payer cet impôt exorbitant, devront le payer pour tous les numéros tirés. Or, une revue sérieuse qui a 1000 abonnés, tire 1500 exemplaires, afin que 500 exemplaires restent pour les collections ; ces derniers exemplaires sont pour ainsi dire des feuilles d'un volume qui paraît à la fin de l'année ; ne doivent-elles pas échapper à l'impôt ? La loi est muette à cet égard, et à ce propos encore des difficultés ne manqueront pas de surgir.

Ces lois, qui ont pour but d'atteindre les journaux politiques et de mettre un frein à la licence de la presse, n'aboutiront qu'à la suppression de près de 900 journaux non politiques, et tandis que l'Allemagne continuera à inonder l'Europe de ses revues spéciales dans lesquelles les savants ont toute liberté pour traiter les questions qu'ils ont élucidées, il ne restera plus en France que les journaux politiques, les seuls qu'on avait l'intention de frapper, et qui vivront grâce au secours des capitalistes et à la condition de favoriser de temps à autre le lancement d'affaires plus ou moins véreuses, et les journaux de scandale dont le succès est si facile en France, et dont la détestable influence n'a pas été étrangère à nos désastres.

Nous conclurons en déclarant que ces lois sur la presse proposées par le gouvernement n'ont pas été suffisamment étudiées, et qu'elles sont indignes de figurer dans la législation d'un pays libre.

En *Suisse*, l'article 3 de la constitution de Genève est ainsi conçu :

« La liberté de la presse est consacrée.
» La loi réprime l'abus de cette liberté.
» La censure préalable ne peut être établie.
» Aucune mesure fiscale ne pourra grever les publications » de la presse. »

Aux *États-Unis*, le premier amendement à la constitution de la République dit :

» Le Congrès ne pourra faire aucune loi qui ait rapport à » l'établissement d'une religion, ou qui en défende le libre » exercice, qui restreigne, soit la liberté de la parole ou de » la presse, soit le droit qu'a le peuple de s'assembler paisi- » blement et d'adresser des pétitions au gouvernement pour » obtenir le redressement de ses griefs. »

En *Italie*, en *Hollande*, en *Belgique*, dans le *grand-duché de Bade*, en *Suède*, en *Norvége*, en *Danemark*, en *Espagne*, le cautionnement n'existe pas pour les journaux.

En *Prusse*, le cautionnement existe; son chiffre maximum est de 18 750 francs.

En *Angleterre*, sous le règne de Guillaume IV, prédécesseur de la reine Victoria, le parlement passa une loi en vertu de laquelle l'État a le droit d'exiger des journaux un cautionnement de 7500 à 10 000 francs, pour garantir le payement de tous frais et dommages auxquels ils pourraient être condamnés. Dans la pratique, cette loi est exécutée de la manière suivante : Quand on veut fonder un journal, on se présente accompagné de deux personnes solvables, qui répondent, *sans rien déposer*, jusqu'à concurrence de 10 000 francs, solidairement avec le rédacteur en chef, de toute condamnation de dommages et intérêts. Les répondants ne payent que si le journal est insolvable. La seconde formalité imposée aux journaux par la loi de 1838 consiste dans l'obligation pour tout imprimeur de journaux d'imprimer son nom, sa profession et son adresse sur chaque numéro, sous peine d'une amende de 125 francs.

L'IMPOT DU REVENU

Avant d'ouvrir la souscription à l'emprunt de deux milliards qui vient d'être trois fois couvert, le gouvernement avait présenté à l'Assemblée nationale la liste des nouveaux impôts malheureusement nécessaires pour rétablir l'équilibre dans nos finances.

Digitized by Google

Enregistrement et timbre.

Double décime sur les droits d'enregistrement et produits divers	31 000 000
Double décime sur le timbre	15 500 000
Droit de mutation par décès sur les valeurs mobilières étrangères	5 000 000
Dispositions répressives et enregistrement des baux	15 000 000
Impôt sur les assurances contre l'incendie et maritimes	15 000 000
Timbre des journaux	8 500 000
Total	90 000 000

Douanes. — Produit net des taxes et surtaxes nouvelles.

Surtaxe sur les sucres coloniaux et étrangers	15 000 000
Cafés	20 000 000
Huile de pétrole	10 000 000
Matières textiles	70 000 000
Matières brutes et autres	100 000 000
Matières fabriquées	10 000 000
Droits de sortie	15 000 000
Droits de navigation	5 000 000
Total	244 000 000

Contributions indirectes.

Surtaxes sur les sucres indigènes	19 000 000
Surtaxe du droit de circulation sur les vins, cidres, etc	16 000 000
Surtaxe du droit général de consommation sur les eaux-de-vie et esprits	58 000 000
Surtaxe du droit sur les bières	4 500 000
Surtaxe du droit de licence pour les cabarets, débits, etc... (Très-bien! très-bien!)	5 000 000
Surtaxe du droit sur les cartes à jouer	1 500 000
Suppression des zones et décimes sur les tabacs	20 000 000
Taxe sur les allumettes	10 000 000
Droit de fabrication sur les papiers	10 000 000
Taxe sur la chicorée	5 000 000
Total	149 000 000

Postes.

Révision des tarifs sur les imprimés	5 000 000
Total général	480 000 000

Le total approche de 500 millions. Parmi eux ne figure pas l'impôt du revenu, que l'opinion semblait presque unanime à réclamer, et dans le remarquable discours prononcé par M. Thiers le 20 juin, l'illustre homme d'État déclare même qu'il n'y consentira jamais.

Voici cette partie de son discours :

« J'arrive au dernier point : l'impôt sur le revenu ! (Écoutez ! écoutez!)

» Vous dites pour justifier, pardonnez-moi le mot, je ne voudrais rien dire de désobligeant à un homme (1) si obligeant pour nous... (On sourit)... Vous dites... en vérité, je cherche le mot... (Nouveaux sourires), vous dites, pour justifier le zèle un peu fougueux avec lequel vous avez soulevé une question à mon avis très-dangereuse... (Oui ! oui ! c'est vrai !), vous dites que les prêteurs ont besoin de croire que nous songeons à cet impôt. Je vous affirme, moi, qui crois connaître un peu le public, qu'au contraire, si quelque chose peut donner confiance au public et à l'Europe, c'est que nous pouvons nous passer de cet impôt déplorable. (Très-bien ! très-bien ! — Applaudissements.)

» C'est la preuve que le gouvernement, que l'Assemblée veut bien appuyer de sa confiance, quoique étant tellement libéral qu'on lui reproche même de s'appuyer trop sur la gauche...

» *M. Ducuing.* C'est un honneur que vous nous faites.

» *M. le Chef du pouvoir exécutif.* Laissez-moi me louer un peu. (Hilarité générale.)

» C'est une preuve que le gouvernement est à la fois si confiant — pardonnez-moi le mot — si résolu, qu'il n'hésite pas à braver une passion qui, j'oserai le dire, est non-seulement populaire, mais qui, je le reconnais, est même montée assez haut.

» Eh bien, non, je ne crains pas de dire à ce peuple français, que j'honore d'autant plus que je le flatte moins, je ne crains pas de lui dire qu'on le trompe quand on lui dit qu'il y a là une ressource. Non, il n'y en a pas ; il y a une illusion funeste qui peut porter un grand dommage, non-seulement au pays, mais à ce peuple lui-même ; car le peuple n'a pas besoin, — il faut bien le dire et le lui répéter — d'appauvrir le riche pour être heureux lui-même. Quand il appauvrit le riche, il a diminué ses propres ressources ; car il n'en a pas d'autres. (Très-bien ! très-bien ! — Marques nombreuses d'adhésion et d'approbation.)

» Permettez-moi d'arriver à la vraie raison. Je ne dis pas que cet impôt appauvrirait le riche; s'il appauvrissait le riche, je ne plaindrais pas seulement le riche ; mais voici ce qu'il serait dans l'état de notre société — je justifierai le mot plus tard — ce serait un impôt de discorde. (Vif assentiment.)

» Lisez ce livre admirable, qu'on ne peut lire sans un respect profond pour Vauban, son auteur, que j'ai souvent appelé l'Aristide de la monarchie ; lisez ce livre de *la Dime royale*, et vous verrez que votre impôt c'est tout simplement la taille, cet impôt odieux que la Révolution s'est fait gloire de renverser, de détruire ; oui, c'est la taille que vous voulez rétablir dans le pays. Et ce n'est pas la taille sous le repos de la monarchie ; c'est la taille en temps de révolution. (C'est cela ! c'est cela !) C'est la taille dans les mains des partis s'imposant tour à tour les uns les autres.

» Par qui, par exemple, ferez-vous résoudre cette question terrible : « Vous, Monsieur, vous avez 20,000 francs de rente ; vous, 10,000 ; vous, 5,000 ; vous, 3,000. » Qui est-ce qui déclarera cela? La majorité d'un conseil municipal ?...

» *Plusieurs membres.* Ce serait l'inquisition !

» *M. Pagès-Duport.* La déclaration individuelle, comme en Angleterre. (Exclamations.)

» *M. le Chef du Pouvoir exécutif.* Quel serait le contrôleur? Donneriez-vous à l'État ou à ses agents la faculté d'aller dire à tous les membres de cette société quelle est leur fortune? Si les contrôleurs n'avaient d'autre élément de leur décision que l'opinion qu'ils se font de la fortune des uns et des autres, est-ce que vous supporteriez qu'ils fussent désignés par l'État ? Jamais, jamais vous ne leur permettriez de tarifer la fortune de chacun.

» Alors, cette faculté, à qui la donneriez-vous? A l'électeur? Les électeurs sortiraient de la majorité des conseils municipaux ; et je vous défie de les prendre ailleurs. Ce serait tantôt les uns, tantôt les autres qui imposeraient ; ce ne serait pas comme aujourd'hui la règle positive que le contrôleur trouve dans le cadastre ; ce serait l'opinion des adversaires qui ferait le contrôle et qui établirait l'impôt !

(1) M. Germain, auquel l'orateur répondait.

» J'espère que mon pays m'entendra et qu'il comprendra que ce n'est pas sans une intention bien réfléchie que je résiste si énergiquement, j'ose dire audacieusement, à un impôt aussi populaire. Au milieu de tant de causes de désordre, au milieu de tant de causes de division, au milieu de tant de causes qui me font trembler pour l'avenir de mon pays, s'il n'est pas sage, — mais j'espère qu'il sera sage, — vous voudriez jeter encore entre les partis ce brandon de discorde, l'impôt évalué tantôt par les uns, tantôt par les autres? Croyez-moi, quand je l'appelle un impôt de discorde, je dis la vérité. (Oui ! Oui ! — Vifs applaudissements.)

» *M. Léopold Javal.* Ce n'est pas le moment de discuter cette question.

» *M. le Chef du Pouvoir exécutif.* Vous avez raison. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il aurait fallu la traiter. Je n'en avais pas parlé, parce qu'il ne faut pas jeter, dans la situation actuelle, un trouble pouvant nuire à la confiance dont nous avons besoin. (Très-bien ! très-bien ! — Applaudissements.)

» Quant à moi, je connais ce monde immense des capitalistes qui songent à s'adresser à nous, et je veux leur dire qu'il y a à la tête du pays des hommes assez résolus pour ne consentir à rien de ce qui pourrait troubler le repos des esprits et ajouter des brandons de discorde à ceux qui existent, trop nombreux déjà, dans le sein du pays. (Marques nombreuses d'assentiment.)

» *Une voix à gauche.* C'est une erreur !

» *M. le Chef du Pouvoir exécutif.* C'est une erreur, à votre avis ; ce n'en est pas une pour moi. Mon avis vaut bien celui d'un autre. (Très-bien ! très-bien !)

» Quant à moi, mon devoir, c'est l'impartialité ; et je sais résister aux uns comme aux autres. Je regarde cet impôt comme si dangereux, je le crois si funeste, que je ne consentirai jamais à l'accepter. Je tiens à ce que le pays le sache. Mais je dirai aux gens d'ordre, dans le pays, et ce sont les gens d'ordre qui prêtent aux États, je dirai aux gens d'ordre : Sachez que jamais je ne flatterai les passions populaires, et que j'aimerais mieux me séparer du Gouvernement que de consentir à cet impôt. (Marques nombreuses d'approbation.)

» Je ne dis pas cela pour vous, Monsieur Germain, qui apportez ici une conviction profonde ; mais je commettrais une lâcheté, si je ne venais pas dire hautement ici que je ne consentirai jamais à cet impôt. »

On a le droit de s'étonner d'une opposition aussi énergique à un impôt que M. Thiers lui-même déclare populaire : qualité bien rare assurément et qui mérite d'être prise en considération dans un moment comme celui-ci où il est impossible de ne pas établir des taxes désagréables à une foule de gens. L'impôt du revenu existe en Angleterre, en Amérique, en Allemagne, en Suisse, en Italie, etc., c'est-à-dire dans tous les pays, sauf la France, où le revenu mobilier présente une importance réelle. Il est difficile de croire qu'on se mette d'accord dans les deux hémisphères pour adopter une taxe aussi détestable. Nous étudierons bientôt en détail le fonctionnement de cet impôt, et l'on verra qu'il peut s'introduire en France sans provoquer aucun péril. Bornons-nous aujourd'hui à quelques remarques générales.

L'État est une sorte de vaste association, dont chacun doit payer les frais en proportion des avantages qu'il en retire. Ces avantages se résument dans la protection qui assure le respect de notre liberté, de notre travail et de nos propriétés ; ils sont donc d'autant plus grands pour chacun de nous qu'il y a plus de propriétés et de moyens de travail, c'est-à-dire de revenus quelconques. Si l'impôt est le prix de la protection sociale, aucune taxe n'est donc plus juste que celle du revenu.

Les différentes contributions qui alimentent le Trésor sont loin d'être aussi conformes que celle-ci à la justice distributive. En France, les grandes fortunes payent relativement beaucoup moins que les petites. On s'en convainc bien vite par une revue rapide des différentes taxes qui existent chez nous.

Il y a d'abord des impôts, comme le timbre et certains droits d'enregistrement, qui sont toujours fixes, de telle sorte qu'une valeur d'un million ou une valeur de dix francs payent exactement la même taxe. D'autres impôts, comme les droits de mutation par décès ou par vente, sont proportionnels, au moins en principe, et seulement pour les mêmes natures de biens ; mais, dans les ventes de grandes propriétés, la régie de l'enregistrement est impuissante à réprimer les déclarations mensongères qui dissimulent leur prix réel, et dans les grandes successions, qui comprennent aujourd'hui beaucoup de valeurs mobilières, ces valeurs échappent en grande partie aux droits de mutations (variant de 1 à 10 pour 100), lorsqu'il n'y a pas d'héritier mineur obligeant à faire un partage public complet. Lors même que les valeurs mobilières sont atteintes, elles payent généralement beaucoup moins que les immeubles. Les honoraires des officiers ministériels, qui sont aussi de véritables impôts, viennent encore accroître cette disproportion. Là où une fortune d'un million paye 10 ou 15 centimes par 100 francs, une fortune de 1000 francs payera 10, 15, 20 fr.; en dessous de ce chiffre, elle sera quelquefois absorbée tout entière.

L'impôt foncier est plus juste, malgré les inégalités énormes qui existent d'un département à l'autre ; mais en fait les propriétaires s'en déchargent sur les fermiers.

Enfin, les contributions indirectes, au lieu de frapper chaque citoyen proportionnellement à ses facultés productrices dont la protection sociale lui assure le fruit, le frappent en raison de ses besoins qui sont presque les mêmes chez le riche et chez le pauvre ; les contributions indirectes deviendraient illusoires, si elles portaient principalement sur les objets de luxe, et cela est si vrai que lorsqu'elles les atteignent, elles les frappent généralement moins. On a montré depuis longtemps que le vin commun payait dix ou vingt fois plus que le vin cher. Il en est de même pour le tabac : les cigares de 25 centimes et au-dessus sont vendus par l'État meilleur marché que ne les fournirait le commerce libre, tandis que les cigares de 5 centimes lui rapportent 50 pour 100.

L'impôt du revenu atteindrait surtout les grandes et les moyennes fortunes ; il ferait compensation aux priviléges qu'elles possèdent nécessairement vis-à-vis des autres taxes, sans les grever pour cela outre mesure. Une taxe de 3 à 5 pour 100 du revenu n'aurait certainement rien d'oppressif, et elle fournirait peut-être autant à elle seule que tous les impôts proposés.

Au point de vue économique, l'impôt du revenu aurait un grand avantage, c'est de ne pas diminuer le travail qui produira seul de nouvelles richesses pour réparer nos pertes. Au contraire, la plupart des autres impôts atteignent une forme quelconque du travail, et dès lors, quoi qu'on fasse, il est impossible qu'ils ne l'entravent pas.

Digitized by Google

Enfin, au point de vue politique, l'impôt du revenu habituerait les citoyens à s'intéresser davantage aux affaires publiques, parce que la cote annuelle leur apporterait la politique traduite en chiffres. Les impôts qu'on ne sent pas, — et qu'on paye souvent d'autant plus cher, — désintéressent le pays du gouvernement. On lui persuade, comme sous l'empire, qu'on peut dépenser des milliards et multiplier les guerres lointaines sans qu'il en coûte rien. C'est ainsi qu'on marche à l'abîme les yeux fermés. Le service militaire obligatoire empêchera tout le monde d'oublier que la guerre fauche des existences, parce que toutes les familles y seront exposées. L'impôt du revenu doit nous rendre le même service en nous rappelant sans cesse que la mauvaise politique coûte beaucoup d'argent. C'est la meilleure de toutes les garanties pour les finances de l'avenir.

L'argumentation de M. Thiers repose exclusivement sur les difficultés d'application de cet impôt, et la taxation arbitraire qui lui en paraît la seule forme possible. C'est là en effet que se retranchent tous les adversaires de l'impôt du revenu, qui ne peuvent en méconnaître la justice. Mais comment font donc les peuples voisins qui réussissent fort bien à lui trouver une assiette convenable? L'administration française reculerait-elle devant une tâche que l'administration italienne remplit aisément? Ou le Français si docile à l'exercice des contributions indirectes trouverait-il trop vexatoire un impôt que l'Anglo-Saxon le plus individualiste supporte sans se plaindre?

Non certes, il ne faut point charger les conseils municipaux de taxer arbitrairement leurs électeurs. Ce sont les contribuables eux-mêmes qui déclareront leurs revenus. — Il y aura, dit-on, des déclarations mensongères. — Oui, sans doute, mais beaucoup moins qu'on le suppose, surtout dans un pays comme la France, où la vanité exerce tant d'empire. Et puis, est-ce que les autres impôts ne laissent point aussi passer bien des fraudes? Est-ce que les prix de vente, les loyers, la valeur des marchandises taxées *ad valorem* sont toujours déclarées sincèrement? Et cependant qui a jamais proposé de supprimer sous ce prétexte les droits de mutation, d'enregistrement et de douanes? Dans tous les cas, si l'impôt n'atteignait pas tous les revenus, il atteindrait toujours le plus grand nombre, ce qui vaut mieux que de n'en atteindre aucun, car ces revenus représentent des propriétés qui échappent presque complétement à tout impôt.

On rendrait d'ailleurs les fraudes fort dangereuses en les frappant de pénalités sévères. Dans bien des circonstances on est obligé de faire valoir ses droits devant la justice, ou de les comprendre dans un partage public enregistré. L'administration découvre alors, sans aucune recherche vexatoire, les valeurs qu'on lui a dissimulées; qu'elle les frappe d'une amende énorme, ou même qu'elle leur refuse la protection sociale, puisqu'ils n'ont pas voulu la payer. La perspective de pareils dangers découragerait les tentatives de fraude, et l'on n'aurait pas le droit de plaindre ceux qui les affronteraient volontairement. Il ne faut pas oublier que le fraudeur fait retomber sur la masse des contribuables la charge qu'il esquive lui-même. Les ménagements qu'on a pour lui sont donc de rigoureuses injustices contre les gens plus scrupuleux qui payent leurs dettes à l'État aussi fidèlement qu'à leurs autres créanciers.

Le temps et l'espace dont nous disposons aujourd'hui nous permettent seulement de donner quelques indications générales. Mais nous reviendrons sur ce sujet avec détails pour montrer que cet impôt est aussi pratique que juste; loin d'être un impôt de discorde comme l'appelle M. Thiers, ce serait un impôt d'apaisement.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

On sait ce que l'empire avait fait du conseil supérieur de l'instruction publique. D'après la loi de 1850, le clergé, les ministres des différents cultes, la magistrature, le conseil d'État, tous les grands corps, en un mot, avaient leur place assignée, en proportion de leur importance, dans ce conseil suprême, où des délégués désignés par eux devaient entrer par la voie de l'élection. L'Université y avait sa représentation propre, fortement constituée, sous la forme d'une section de huit membres pris dans son sein, nommés à vie et siégeant en permanence.

Cet équilibre a été détruit par le décret de 1852, qui, en conservant en apparence la composition mixte du conseil, en a changé le mode de nomination, et par là même tout l'esprit; sous l'empire de ce décret, plus d'élection, plus de permanence pour aucun des membres du conseil.

Une décision ministérielle, renouvelée chaque année et toujours révocable, désigne tous les conseillers, qu'ils appartiennent à l'Église, à la magistrature ou à l'Université. Le conseil, ainsi remanié, ne représente plus l'esprit général de la société, mais la volonté particulière d'un ministre qui l'a choisi pour être l'écho de sa voix et l'exécuteur de ses idées propres.

Plusieurs membres de l'Assemblée nationale, parmi lesquels nous distinguons MM. le duc de Broglie, Wallon, de Corcelle, Saint-Marc Girardin, ont déposé une proposition en vue du rétablissement du conseil supérieur de l'instruction publique sur les bases de la loi de 1850, et de la remise en vigueur des garanties assurées par cette loi aux membres de l'enseignement public.

M. le duc de Broglie a été nommé rapporteur par la commission chargée d'examiner la proposition, et la commission, dit le rapport, adoptant l'idée des signataires de la proposition, propose de rendre au conseil de l'instruction publique la composition indépendante qui faisait son originalité et sa force, tout en apportant à cette composition primitive un petit nombre de changements.

Elle conserve, presque sans modification, les représentants des cultes, de la magistrature et de l'Institut. Comme en 1850, c'est l'élection de leurs collègues qui leur conférera le titre et les fonctions de conseillers.

Mais, d'après la loi de 1850, le conseil de l'instruction publique comptait encore des conseillers d'État délégués par leurs collègues. Qu'est-ce que le conseil d'État en ce moment, que sera-t-il demain? La commission propose de les remplacer par huit délégués directement élus par l'Assemblée législative. Deux des membres laissés au choix de l'Assemblée devront être pris par elle parmi les membres du futur conseil d'État; deux autres parmi les représentants de l'armée et de la marine. « Nos malheurs récents, dit l'honorable rappor-

Digitized by Google

teur, ne nous ont que trop appris combien l'instruction donnée par nos écoles spéciales à ceux qui se destinent à commander nos armées de terre et de mer a besoin d'être fortifiée, et deux conseillers particulièrement chargés de veiller à cet intérêt ne paraîtront pas avoir à remplir une tâche inutile. »

Pour un motif analogue, on ajouterait à la liste des conseillers trois membres pris dans les trois conseils supérieurs des arts et manufactures, de l'agriculture et du commerce.

Quelle part convient-il de réserver, dans le conseil, à l'enseignement de l'État proprement dit, à l'Université ?

Désirant restituer à l'Université son indépendance, la commission aurait souhaité de voir les représentants de l'enseignement officiel entrer dans le conseil supérieur, non-seulement, comme dans la loi de 1850, par suite d'une nomination ministérielle, mais bien par une élection libre à laquelle aurait procédé le corps tout entier. Mais il lui a semblé que notre corps universitaire est encore peu fait à ces habitudes d'autonomie propres à certaines universités d'Allemagne ou d'Angleterre, et que son personnel est trop nombreux et de rangs trop divers pour qu'on puisse le soumettre sans inconvénient à une agitation électorale qui ne serait pas sans trouble et sans hasard. On pourrait réaliser une part de ce plan en le restreignant à la partie supérieure de l'Université. Les Facultés et le Collége de France pourraient être investis du droit de faire entrer à ce conseil des délégués spéciaux. Sept autres y entreraient par le choix du ministre. L'enseignement officiel y aurait douze voix autorisées à parler en son nom.

Les membres du conseil sortis du corps enseignant formeraient-ils entre eux une section permanente, comme dans la loi de 1850, chargée particulièrement de veiller à l'instruction donnée au nom de l'État ? La commission est de cet avis. « L'enseignement officiel, dit le rapporteur, exige une direction de tous les instants, un vrai gouvernement toujours à l'œuvre. Si le conseil veut s'y assurer quelque influence, il faut que ses avis puissent être donnés au ministre, comme ils peuvent être réclamés, à toute heure. L'expérience a prouvé qu'un conseil intermittent placé auprès d'un pouvoir en permanence ne pèse que d'un faible poids et n'exerce qu'un simulacre d'autorité aisément ennuiée ou éludée. »

Avec les membres de l'enseignement public, pourront concourir à la formation de cette section les membres des cinq Académies de l'Institut. De plus, les membres de cette section permanente seraient nommés à l'élection par le conseil tout entier, et ainsi c'est l'esprit du conseil tout entier que la section permanente sera chargée de faire prévaloir.

A notre avis, ce projet est bien conçu ; il est peut-être trop complet : c'est la seule objection qu'on puisse lui faire. Il ne saurait établir un état de choses définitif avant qu'aient été votées les lois organiques relatives à l'enseignement public, et particulièrement celles qui stipuleront les conditions de la liberté d'enseignement supérieur. La chose la plus urgente et, semble-t-il, la seule urgente était de rétablir dans ce conseil une certaine indépendance de l'Université vis-à-vis du ministre, et d'assurer à l'Université, dans toute la mesure de ce qui est actuellement possible, une certaine autonomie. La commission aurait pu se borner à l'accomplissement de cette tâche opportune ; toutefois, il n'y a pas grand mal à ce qu'elle ait fait davantage, et si l'Assemblée accepte son projet, ce sera non pas sans doute un édifice, mais une pierre d'attente pour l'avenir.

LES HAINES NATIONALES A LA TRIBUNE DE L'ASSEMBLÉE

On a souvent dit que le défaut du gouvernement, en France, était de vouloir penser et agir, à tout propos, pour la nation, au lieu de la laisser agir et penser par elle-même. Le même défaut se retrouve souvent dans nos Assemblées. Il s'y trouve en mainte occasion quelque orateur mal inspiré qui juge opportun de porter à la tribune des sentiments étrangers à la politique proprement dite, non susceptibles d'être traduits en lois, et qui doivent être laissés au for intérieur de chacun. Le désir d'être le porte-voix et le corybée d'un sentiment populaire l'empêche de comprendre qu'il est des choses qui ne peuvent prendre sans de grands inconvénients un caractère quasi-officiel en étant exprimées à la tribune, avec grand retentissement, à la face du monde, de façon que les gouvernements étrangers aient le droit de s'en émouvoir, de citer, au besoin, les paroles de cet orateur mal avisé, et de tirer parti de l'importance qu'ils peuvent leur donner en faisant valoir qu'elles ont été prononcées par un élu du suffrage universel, par un mandataire du pays.

C'est la faute que vient de commettre M. le comte Jaubert. Ah ! sans doute, nous avons toutes les raisons imaginables pour haïr les Allemands ; c'est à chacun de nous à mesurer le degré de haine qu'il doit ressentir contre eux ; des ligues peuvent se créer librement entre particuliers pour les empêcher d'envahir de nouveau nos maisons de commerce et d'y exercer de nouveau ces habitudes d'espionnage par lesquelles ils ne craignent pas de s'avilir. Mais cela, c'est le domaine de la liberté individuelle. Chacun fait cela sous sa propre responsabilité, qui n'engage officiellement ni le gouvernement, ni la nation. Les Allemands peuvent s'en étonner, (car ils s'en étonnent !) s'en plaindre, s'en faire même un nouveau grief contre nous (car ils nous en veulent des sentiments que nous inspire le mal qu'ils nous ont fait) ; mais, après tout, chaque Français est libre d'avoir à son gré de la haine ou de l'amour ; il est également libre de mettre sa haine en commun avec celle de ceux qui l'entourent. Ce sont des particuliers qui usent de leur liberté particulière. Jamais la Prusse ne pourrait songer à mettre, par exemple, dans un traité de paix, que nos commerçants, nos industriels, seront forcés de prendre des Allemands comme employés.

C'est autre chose quand la tribune législative devient l'écho de ces sentiments, légitimes en chacun de nous, mais qui doivent rester individuels. Alors la Prusse les saisit, pour ainsi dire, sur le vif, et peut s'en faire officiellement un argument.

C'est donc une faute politique que de les porter à la tribune, où ils ne sont pas à leur place, car ce n'est pas matière à législation. Des membres de la droite, tout échauffés, lançaient l'épithète d'Allemands à des membres de la gauche qui s'effrayaient des conséquences d'un pareil oubli des devoirs du député, lequel a une responsabilité officielle, comme mandataire de la nation. Mais quoi ! ces messieurs de la droite sentent le besoin de se refaire un peu de popularité, depuis que les élections du 2 juillet ont prouvé qu'ils n'en

Digitized by Google

ont aucune, et ils vont à tort et à travers, un peu affolés par leur défaite électorale, sans se soucier de la réserve que, dans la sphère des sentiments, leur impose leur mandat.

Non, messieurs de la droite, votre rôle n'est pas de régler nos sympathies et nos antipathies. Laissez à chacun de nous la liberté et la responsabilité de ses sentiments à l'égard des Allemands en général et de chaque Allemand en particulier. C'est notre affaire, c'est l'affaire de notre cœur et de notre conscience, ce n'est pas celle des législateurs.

SORBONNE

PHILOSOPHIE

COURS DE M. PAUL JANET
de l'Institut

La philosophie politique

I

On appelle en général du nom de *philosophie* la science des principes. Ainsi, la philosophie des sciences étudie les principes des sciences, la philosophie du droit les principes des droits, la philosophie de l'histoire les lois générales de l'histoire.

De même la philosophie politique étudie les principes de la politique.

Mais qu'est-ce que la politique? Y a-t-il un ordre spécial d'idées ou de faits qu'on puisse ranger sous cette dénomination et qui mérite d'être étudié à part?

L'homme, suivant Aristote, est un animal sociable. L'étude de l'homme vivant dans l'état de société, en tant que l'on considère la société à un point de vue purement général, est l'objet de la morale et du droit naturel.

Mais l'homme n'obéit pas seulement à l'instinct de sociabilité; le sonci de l'intérêt personnel se joint en lui à la philanthropie. Or si, en bien des cas, ses semblables sont pour lui des auxiliaires, souvent aussi ils le combattent et l'entravent dans l'accomplissement de ses désirs. Il y a donc parmi les hommes, malgré leur instinct de sociabilité, de sympathie mutuelle, de pitié, des causes perpétuelles de conflits, et ce froissement d'intérêts amènerait un état permanent de trouble et de discorde, s'il n'y avait une règle qui garantît les intérêts et les droits des uns contre les autres, et un pouvoir qui fît respecter cette règle. Or, ce principe régulateur et ce pouvoir existent. Les règles qui déterminent les droits réciproques des hommes sont ce qu'on appelle *les lois*. Le pouvoir qui fait les lois ou en assure l'exécution s'appelle *gouvernement;* l'autorité suprême dont le gouvernement émane s'appelle *souverain;* un ensemble d'hommes régis par les mêmes lois, sous une autorité commune, se nomme *un État*, et lorsqu'on considère cette société d'une manière abstraite, comme une sorte de personne, on la désigne en disant : *l'État*. C'est là un langage que nous ne créons point, mais dont tout le monde se sert, et il est, on le voit, l'expression d'un ensemble de faits ou d'idées qui ne se confondent pas avec d'autres et qui ont aussi bien le droit que tout autre ordre de faits ou d'idées d'être spécialement examinés, analysés et interprétés. L'État, pour embrasser tous ces faits dans un seul, est donc l'objet légitime de notre étude, et cette étude, cette recherche des lois qui constituent l'État et des moyens de le faire prospérer, c'est ce qu'on appelle *la politique*.

Mais la politique, dit-on fréquemment, n'est pas une science, c'est un art; elle consiste exclusivement dans la pratique. Seules l'expérience et la connaissance des affaires font les vrais politiques, et les recherches spéculatives non-seulement ne sont d'aucune utilité en cette matière, mais offrent de sérieux dangers en égarant l'esprit sur des hauteurs abstraites où il perd de vue le monde réel et où il peut puiser le goût de périlleuses utopies.

Nous avons donc à nous demander si la politique est une science ou un art. Si elle n'est qu'un art, il n'y aura pas de philosophie politique, et nous devrons renoncer à cette étude; si elle est une science au contraire, c'est précisément cette science que nous appellerons philosophie politique.

II

La politique est-elle une science ou un art? Cette question se pose généralement dans les écoles au début de la plupart des sciences morales. C'est ainsi qu'on se demande si la logique est un art ou une science, si la morale est un art ou une science, etc.; mais ce problème, en général, est mal résolu, parce qu'il est mal posé. On se demande si telle étude est une science, sans se demander ce qu'on entend par science. Or, il est clair qu'une définition précise de la science est nécessaire pour résoudre la question dont il s'agit.

On peut définir la science, soit par son objet, soit par ses résultats.

Si on la définit par son objet, c'est l'acte de l'esprit par lequel nous connaissons d'une manière générale. Si on la définit par les résultats, c'est un enchaînement systématique de vérités démontrées. Mais cet enchaînement systématique ne se rencontre que dans ce qu'on appelle les sciences exactes. En faire par conséquent la condition rigoureuse et absolue de la science, c'est vouloir que la politique ne soit pas une science et que l'économie politique ne mérite pas ce nom davantage. Mais de ce qu'une science n'est pas exacte, il ne s'ensuit pas qu'elle n'existe point à titre de science, et quand même d'ailleurs on lui refuserait cette dénomination, il ne s'ensuivrait pas qu'il n'y eût point un certain ordre de connaissances relatives à un certain objet et qui devrait subsister sous quelque nom qu'on le reconnût. On dispute, par exemple, sur la question de savoir si l'histoire est une science ou non; mais après tout, qu'importe? Qu'on se serve d'un terme ou d'un autre, qu'on applique ou qu'on refuse à l'histoire le titre de science, en est-il moins vrai qu'il faut que l'histoire existe et qu'elle se fasse de la manière la plus exacte possible? Concluons de là que partout où il y a un objet d'étude déterminé, quel que soit le degré d'exactitude des recherches qui concernent cet objet (et le devoir de ceux qui s'en occupent est de les rendre aussi exactes qu'il se peut), il y a matière à un ensemble de connaissances, et je puis continuer d'appeler *science* ce genre de connaissances particulier.

Mais, dit-on, vous prenez pour une science ce qui n'est qu'un art, et l'art est tout à fait distinct de la science. On ne sait pas bien ce que l'on dit en parlant ainsi; car, si l'on y réfléchissait, on verrait que tout art implique une science et qu'il n'y a point d'art sans qu'il y ait science. L'art, en effet,

Digitized by Google

est un ensemble de règles par lesquelles on réussit à bien faire telle ou telle action déterminée. Pour parler correctement, on observera les règles de la grammaire ; pour persuader, les règles de la rhétorique ; pour bien peindre, les règles de la peinture. L'art a donc pour objet l'*action* ; la science a pour objet la *connaissance*. Ainsi, la médecine, qui est une science, est un art en tant que *thérapeutique* ; la morale, qui est une science, est un art en tant que *pédagogique*.

Mais, pour qu'il y ait art, il faut d'abord qu'il y ait science, et au lieu d'opposer la science à l'art, il faut toujours unir l'un à l'autre et l'un ne va pas sans l'autre. En effet, on ne peut agir d'une manière convenable sur certains objets qu'en agissant conformément à la nature de ces objets. Pour cultiver les plantes, par exemple, il faut savoir quelle en est la constitution, sous peine d'agir par routine ; l'horticulture suppose donc la botanique. De même l'agriculture suppose la chimie ; de même encore la musique, qui est un art, est en même temps une science, et l'art musical est tenu d'appliquer les principes généraux de la science musicale. Il y a plus : les arts manuels eux-mêmes supposent des sciences préalables. Sans la science de la mécanique, point d'horlogerie ; point d'art nautique sans astronomie.

On nous dit que la pratique et l'expérience l'emportent sur les études théoriques ; mais cela n'est pas la question : car nous n'avons pas ici à débattre la nature particulière de la science politique ; si elle doit être *théorique* ou *expérimentale*. C'est là précisément la grande question qui divise en politique deux écoles, l'école *spéculative* et l'école *expérimentale*. Mais, mettant ce point à part et réservant ce débat, nous disons qu'expérimentale ou spéculative il doit y avoir une science politique, et que la politique pratique, à moins d'être une pure routine, c'est-à-dire une très-mauvaise politique, doit s'appuyer sur certaines connaissances générales, sur l'étude de certaines lois. Sinon, quelle différence y aura-t-il entre la conduite de l'homme et celle de la bête ? Ce qui distingue l'homme de l'animal, ce sont les idées générales dont il peut tirer la règle de ses actes ; mais l'animal, lui, n'agit que d'après des idées particulières, dont il ne se rend pas compte, et, n'étant point capable de réflexion, il n'est point capable de changement. Donnera-t-on le nom d'art à cette manière d'agir irréfléchie, immuable, purement instinctive ? Non. L'art n'existe que là où l'on trouve l'appropriation des moyens au but, et cette appropriation ne peut avoir lieu sans certaines lois qui régissent les cas particuliers. Aussi, quand nous disons qu'il y a de l'art dans les choses de la nature, ne sommes-nous autorisés à employer ce langage qu'à la condition de nous représenter un Être supérieur qui en ordonne le détail, en ajuste les parties, en dispose l'ensemble d'après le plan général que son intelligence conçoit.

Si donc la politique est un art, considérée dans ses applications, ce n'est pas à dire qu'elle ne soit aussi une science, et il faut même qu'elle le soit pour que les applications en puissent être réfléchies et régulières. Par conséquent, la science politique, sans avoir la rigueur des sciences exactes, nous est nécessaire en ce qu'elle nous fournit certaines lois générales puisées, soit dans l'expérience, soit dans la morale : c'est de ces lois que la politique pratique tirera les règles de nos actions. Veut-on un exemple de lois de cette nature ? Tout gouvernement, nous dit Montesquieu, périt par l'abus de son principe. L'histoire de tous les temps montre en effet que l'anarchie produit le despotisme et que la tyrannie sort toujours de la démagogie. C'est donc là une vérité générale que l'expérience affirme et d'où les politiques peuvent et doivent tirer une règle pratique de conduite. Tout pareillement, quand Montesquieu nous apprend que la division des pouvoirs est la garantie de la liberté, il énonce une vérité dont l'application peut avoir ses difficultés, mais qui n'est douteuse pour personne, et qui, comme la proposition précédente, est une espèce d'axiome à laquelle la pratique doit être conformée.

Il y a donc tout un ensemble de vérités politiques certaines, d'idées politiques générales qui constituent une science spéciale. Le nier, soutenir que la politique est un art et rien de plus, qu'elle consiste dans une certaine habileté à contenter les besoins des hommes, leur goût du bien-être, l'amour qu'ils ont pour leurs intérêts individuels, c'est vouloir détruire toute notion de droit, de justice, de moralité. Si l'homme diffère de l'animal, s'il a autre chose que des appétits et des instincts, s'il a des droits et des devoirs, la politique n'est pas seulement l'art de satisfaire ses besoins et de lui procurer à un moment donné la plus grande somme possible de bien-être, c'est aussi l'art de faire respecter ses droits. Or, le droit est un principe général, immuable, qu'on peut déterminer scientifiquement. Il faut donc qu'il y ait une science qui recherche les droits généraux dont la politique nous donne la sanction et les garanties. A la vérité, cette science est plutôt le *droit naturel* que la politique elle-même ; mais la politique a précisément pour objet de rechercher comment les droits naturels de l'homme peuvent se concilier avec le pouvoir de l'État, et c'est là un problème éminemment philosophique.

Enfin, le pouvoir de l'État lui-même, à moins d'être confondu avec la force, doit reposer sur certains principes, et quoique, dans la pratique, on puisse admettre beaucoup de combinaisons diverses qui règlent l'organisation de l'État, ces combinaisons sont loin d'être indifférentes, d'avoir toutes le même prix, et, de plus, il y a toujours lieu de rechercher quel est le principe fondamental auquel elles doivent toutes se rapporter ; en d'autres termes, à qui appartient dans l'État l'autorité souveraine et légitime.

Ainsi, soit que l'on considère les lois générales qui gouvernent empiriquement les sociétés politiques, soit que l'on considère les droits des membres de la cité, soit qu'enfin on regarde le principe fondamental de l'autorité dans l'État, on arrive à cette conséquence que l'art politique ne se suffit pas à lui-même, qu'il suppose une science politique, une science de principes, qui est la science de l'État, et dont le problème fondamental est le problème de la souveraineté.

C'est cette science que nous appelons la *philosophie politique*.

III

La philosophie politique avoisine d'autres sciences, telles que la morale, le droit naturel, la législation, l'économie politique. Il ne faut pas exagérer la division de ces diverses sciences : beaucoup de problèmes leur sont communs. Toutefois, il est important de garder à la philosophie politique son caractère propre et de ne la confondre, par exemple, ni avec la morale, ni avec le droit naturel.

La morale, en effet, a pour objet le devoir, tandis que la politique est la science de l'État. Si donc l'État a des devoirs, la politique est obligée d'emprunter certaines lumières à la

Digitized by Google

morale. Or, qui peut nier sérieusement que l'État ait des devoirs? Le machiavélisme, qui le nie et qui affranchit la politique de toute morale, est, en raison même de cette doctrine, justement méprisé. L'État a le devoir de la charité envers les misérables; l'État a le devoir de n'employer ni le mensonge, ni la fraude, ni la violence; l'État n'est respectable enfin qu'à la condition de respecter lui-même la loi morale. Mais est-ce à dire que la morale et la politique se confondent? Admettre cette confusion serait des plus dangereux; car, si l'État se donne comme le maître moral des citoyens, il leur imposera arbitrairement la vertu; il faudra être vertueux de par la loi; le fanatisme religieux et même le fanatisme politique seront la conséquence naturelle de cette mission apostolique dont l'État se sera chargé. Pour forcer les citoyens à pratiquer la tempérance, la sobriété, le législateur établira des lois somptuaires, et comme le désir du perfectionnement public le poussera toujours plus avant dans cette voie, il sera amené à proscrire les richesses, le luxe, le plaisir, etc. Il sortira ainsi de son rôle; car, en principe, l'État n'a, relativement aux citoyens, que les droits que les citoyens auraient les uns envers les autres dans l'état de nature, et si chacun de nous a le droit d'empêcher les autres de lui nuire, personne n'a celui de forcer son semblable à être vertueux : la vertu, comme la foi, est un acte essentiellement personnel et qui ne s'impose pas.

Les rapports de la philosophie politique avec le droit naturel sont encore plus intimes qu'avec la morale. Le droit politique est, en un sens, une partie du droit naturel; car il a pour objet ce qui, dans la politique, est antérieur à l'établissement des lois, et même son véritable objet est de déterminer l'autorité à qui appartient le pouvoir de faire les lois. La philosophie politique est donc étroitement liée à l'étude du droit naturel, qui a pour objet de rechercher quels sont les droits de l'homme, abstraction faite de l'État et en tant qu'il est membre de la société humaine en général. Mais tandis que le droit naturel proprement dit se borne à cette recherche abstraite, la philosophie politique déterminera les *garanties* positives de nos droits naturels, l'État n'étant autre chose que l'institution qui assure le respect de ces droits.

Ainsi, on le voit, le problème politique au fond est celui-ci : *Trouver un système de garanties qui protégent les droits des citoyens les uns contre les autres, et qui les protégent en même temps contre le pouvoir chargé de les protéger;* en d'autres termes, il faut dans l'État un double système de garanties; car, pour protéger les citoyens les uns contre les autres, il faut une *force publique :* plus cette force est grande, plus chaque citoyen est protégé contre les autres; mais, d'un autre côté, plus cette force est grande, plus elle est capable elle-même d'opprimer. Là est le nœud de la difficulté.

L'ensemble des garanties contre les attaques des autres citoyens est ce qu'on appelle l'*ordre;* l'ensemble des garanties contre la puissance publique est ce qu'on appelle la *liberté*. Concilier l'ordre avec la liberté est donc le problème fondamental de la politique.

Par conséquent, la philosophie politique est une science à part qui a sa raison d'être et son objet distinct. Cet objet, c'est de rechercher les garanties, la sanction des droits qui, étudiés en eux-mêmes et abstraction faite des moyens à prendre pour les faire respecter, constituent la matière propre du droit naturel.

SORBONNE

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. CH. LENIENT

La poésie patriotique en France. — L'épopée nationale.

Messieurs,

J'ai promis de vous exposer l'histoire de la poésie patriotique en France depuis les origines de notre littérature jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle. A quelle époque cette histoire commence-t-elle? Au temps où le sentiment national a trouvé une forme, c'est-à-dire une langue, même inculte, rude, grossière et imparfaite, pour s'exprimer. Cette date flotte indécise entre la fin du X^e^ et le commencement du XII^e^ siècle.

Un critique étranger, M. Lemeke, dans une étude sur les ballades traditionnelles de l'Écosse, a dit : « De même que toute combinaison chimique est accompagnée d'un dégagement de chaleur, toute combinaison de nationalité est accompagnée d'un dégagement de poésie. » Je n'aime pas beaucoup, je l'avoue, cette invasion de la chimie dans la littérature, malgré la faveur dont l'honorent certaines gens. Voltaire, qui n'aimait pas plus la confusion des langues que celle des genres, se moquait fort des géomètres et des physiciens de son temps, qui, sous prétexte d'égayer la science, faisaient des pointes sur la perpendiculaire et sur les pôles de nom contraire en électricité. Qu'eût-il pensé de ce style chimico-littéraire appliqué à la critique? Il est facile de le deviner. Pourtant, si bizarre, si prétentieuse que soit la forme, l'idée est juste et vraie au fond; seulement la poésie se dégage-t-elle aussi vite, aussi soudainement que la chaleur? Non, il s'en faut bien.

La poésie, comme l'art, a ses périodes d'enfance, d'ébauche, de débrouillement. Les statues informes des dieux cabires, assyriens ou égyptiens ne ressemblent guère aux divinités radieuses du Parthénon. Les anciennes mosaïques de Saint-Marc à Venise, les sculptures grossières de Saint-Zénon à Vérone, sont loin d'égaler les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Benvenuto, de Raphaël et du Titien. Elles n'en représentent pas moins un âge de l'art et parfois même de hautes et nobles inspirations. La grande difficulté, le grand problème pour le poëte et pour l'artiste, pour l'individu comme pour les peuples, c'est d'arriver à l'*expression*. Certains peuples la cherchent durant des siècles sans pouvoir y arriver complétement; ils restent dans un état d'enfance (*infantia*, impuissance de s'exprimer) perpétuelle. Ceux, au contraire, qui ont le privilége de l'atteindre presque au début occupent le premier rang dans l'ordre intellectuel et moral : ils sont les aînés et les chefs de la civilisation. Ainsi les Grecs, dont l'*Iliade* offre encore, même aujourd'hui, le type le plus complet

Digitized by Google

et le plus achevé du poëme épique. Nulle race, il est vrai, n'a eu depuis la même bonne fortune.

En France, la nationalité, la poésie, qui en est l'expression, la langue, qui est l'instrument de la poésie, n'ont point eu cette rapide et brillante éclosion. Il a fallu un lent et long travail d'assimilation et d'enfantement : il a fallu que des trois races réunies sur le sol de l'ancienne Gaule, des trois éléments celtique, romain, germain, se formât une société nouvelle ayant les mêmes croyances, les mêmes sympathies et les mêmes intérêts; rapprochée par le besoin de se défendre et de se protéger mutuellement, réduite à se resserrer un moment dans l'étroit berceau de l'Ile-de-France, puis s'épanouissant plus tard de la Meuse et du Rhin aux Pyrénées, des Alpes à l'Océan. Est-ce à dire que les âmes n'aient pas plus d'une fois vibré à l'unisson avant cette date du XI^e^ ou du XII^e^ siècle? que nulle trace de patriotisme n'apparaisse antérieurement? Non, sans doute.

Le mot de *patrie* est relativement moderne : il date seulement du XVI^e^ siècle : Joachim du Bellay est le premier qui l'ait employé. Mais le sentiment est bien ancien dans notre France, *la douce France*, comme on l'appelait alors que le mot de *patrie* n'existait pas encore dans notre langue. Rappelez-vous le jour où les pauvres bateliers de Lutèce s'apprêtant à fuir devant les hordes d'Attila, une jeune religieuse, Génovéfa, celle qu'on nomma depuis sainte Geneviève, exhortait les populations effrayées à ne pas désespérer, à ne point abandonner l'humble îlot où devait plus tard s'élever Paris. Ce jour-là déjà, la première étincelle du patriotisme s'allumait dans le cœur charitable et confiant de la jeune fille, comme elle devait plus tard embraser l'âme héroïque et inspirée de Jeanne d'Arc.

Qu'est-ce donc, messieurs, que le sentiment de la patrie? Est-ce pour l'homme, comme pour la plante et l'animal, l'amour, l'instinct, le besoin presque physique du sol natal, du ciel, du climat? Est-ce seulement une question d'organisme, d'alimentation, comme le voudraient certains physiologistes? La patrie a-t-elle pour limites ces barrières naturelles ou artificielles que la politique déplace, étend ou resserre à son gré? Demandez au soldat qui emporte au delà des mers la patrie dans les plis de son drapeau. Demandez à ces colons de la Louisiane et du Canada, dont les petits-fils se souviennent encore, après deux siècles, qu'ils sont Français. — La patrie serait-elle, comme le veulent certains apôtres de l'indifférence et du scepticisme, *le lieu où l'on est bien; ubi bene, ibi patria?* Gryllus, touché par la baguette magique de Circé, répond à Ulysse : *La patrie du pourceau est partout où il y a du gland.* Pour le pourceau, soit! mais, pour l'homme, il n'en est pas ainsi. Ulysse préfère sa chère Ithaque, avec ses rochers arides, à toutes les délices de l'île de Circé ou de Calypso.

L'air du pays et demourance heureuse
A ne sais quoi de douceur amoureuse,
Qui laisse en nous un plaisant souvenir
Et l'appétit d'y vouloir revenir (1).

Et ce qui nous y ramène, est-ce seulement la vue des mêmes lieux, du même ciel, du même soleil, des mêmes visages? Non, messieurs : ce qui constitue la patrie, et avec elle la nationalité, c'est la communauté d'idées, d'intérêts et d'affections, le libre accord des volontés et la fraternité des âmes; c'est ce fluide mystérieux et invisible qui circule d'un bout du pays à l'autre, électrisant cet être collectif qu'on appelle un peuple; faisant qu'on hait et qu'on aime les mêmes choses, qu'à certaines heures on pousse le même cri et l'on entonne le même chant. C'est par lui qu'en ce moment même, les enfants, les adolescents de Strasbourg promènent le drapeau tricolore et répètent la *Marseillaise* en face des sentinelles prussiennes, comme une dernière protestation. Mulhouse, depuis le XV^e^ siècle, avait fait partie des cantons suisses; elle entend le grand cri de 89, tressaille et demande à entrer dans le sein de notre République. Ses habitants parlaient encore allemand; mais leur cœur était français et l'est resté depuis.

Que les géographes, que les politiques tracent des lignes sur le globe, parquent les peuples comme des troupeaux par zone, par race, par idiome! Que les petits-fils de Pangloss inventent des théories grammaticales pour dresser un nouveau cadastre des nations! Je m'en soucie peu. Il y a un monde des esprits et des âmes, une patrie morale que toutes les barrières et les traités sont impuissants à détruire ou à limiter. Les rivalités, les ambitions, les trahisons même d'un chef d'empire ou d'un ministre peuvent diviser ou séparer les familles des peuples comme celles des individus. Il y aura toujours des *Capulets* et des *Montaigus* farouches, haineux, intraitables; mais Roméo n'en rejoindra pas moins sa Juliette. Les affinités s'établissent en dépit de tous les obstacles et parfois même contre toutes les prévisions.

Les Francs, d'abord envahisseurs, deviendront un jour les défenseurs et les gardiens de la Gaule. Les Normands, établis les derniers sur la terre de Neustrie, n'en seront pas moins les grands colporteurs de la langue et de l'esprit français dans le monde entier. La Lorraine et l'Alsace, si longtemps séparées de la grande famille gauloise dont elles faisaient partie du temps de César, rentreront un jour dans le giron national, plus patriotes, plus ardentes à la lutte et aux sacrifices, plus jalouses de notre indépendance et de notre unité que les anciennes provinces du centre et du midi. Aussi ne craignons-nous pas de le dire, quoi qu'il advienne, quoi que puissent faire la ruse et la violence, elles ne réussiront pas à rompre le faisceau fraternel qui nous unit. Alsace et Lorraine! vous êtes les deux filles chéries de la vieille France, les derniers gages de son amour, d'autant plus précieux que vous avez plus souffert! Vous êtes nôtres et

(1) Cité par Hatman, préface de la *Gaule franke.*

Digitized by Google

vous resterez nôtres, quand bien même le diable et son ministre s'y opposeraient.

Le sentiment du danger commun et la haine de l'invasion étrangère furent de bonne heure, chez nous, les premiers fondements du patriotisme. La prospérité nous a bien souvent divisés : le malheur nous a presque toujours unis. Les soldats de Mérovée, s'alliant à l'armée d'Aëtius pour écraser les Huns, préparent et scèlent, dès le début de notre histoire, l'accord des Francs et des Gallo-Romains. A travers les violences et les brutalités inévitables de la conquête, la fusion des races et des intérêts s'établit déjà sous les rois mérovingiens. En 625, les femmes répétaient en dansant et en battant des mains un chant composé à la gloire de Clotaire II, vainqueur des Saxons. Hildegaire, évêque de Meaux sous Charles le Chauve, nous en a conservé deux strophes dans sa *Vie de saint Faron :*

De Clotario est canere rege Francorum
Qui fuit pugnare contra Saxonum.

La rime, et surtout le style, n'est pas riche et tant soit peu barbare, il faut l'avouer : mais ce chant n'en exprime pas moins un sentiment commun aux populations des Gaules unies contre l'étranger. Dagobert, après ses victoires sur les Esclavons et les Bulgares, devenait aussi l'objet des chants populaires. Charlemagne, éblouissant vainqueurs et vaincus par l'éclat de sa gloire, inspirait à tous le patriotisme par l'admiration. « En ce temps-là, dit le moine de Saint-Gall, à cause de la puissance du glorieux Charles, Gaulois et Aquitains, Éduens et Espagnols, Allemands et Bavarois, ne se trouvaient pas peu honorés quand on voulait les désigner comme des Francs. » Bientôt la double invasion des Saxons et Danois au nord, des Sarrazins au midi, rapprochait tous les habitants de la Gaule par l'intérêt d'une défense commune. Nous verrons un évêque de Nantes, digne précurseur de ces braves Bretons accourus aujourd'hui à notre appel, venir jusqu'à Autun pour refouler une invasion de Sarrazins. Bien des siècles avant Béranger, avait retenti au fond des cœurs ce cri d'union et de concorde :

Gai! gai! serrons nos rangs!
En avant, Gaulois et Francs!

Du reste, la fusion des races avait été bien plus rapide qu'on ne le suppose, même après la victoire de l'Austrasie. Les Francs s'étaient bientôt *romanisés*, par le langage comme par les mœurs. En 842, la plupart des leudes de Charles le Chauve, tous ou presque tous d'origine germaine, ne parlaient plus guère l'allemand. Au x^e^ siècle, Luitprand nous dit, dans un assez mauvais latin, que les Francs ont ajusté leur langue à la romaine : « Francos, qui in Galliam morantur, a Romanis linguam » eorum accommodasse (1). » Sous les derniers Carlovingiens s'opère la séparation définitive entre les Francs de Gaule et les Francs d'Allemagne : *Inter Teutones Francos et Latinos Francos*, comme nous dit un chroniqueur du xi^e^ siècle. Hugues Capet substitue à l'empire et à la royauté toujours plus ou moins germanique une monarchie toute française. Le grand mouvement de la croisade, en réunissant sous le même drapeau toutes les races, les nationalités, les conditions sociales, en les admettant au partage de la gloire, des souffrances et du martyre, accélère encore cette œuvre de fusion. L'Église y contribue largement de son côté en proclamant devant Dieu le principe d'égalité et d'unité pour tous ses enfants. Quelques années plus tard, Français et Gaulois, barons de la féodalité et bourgeois des communes, se trouveront réunis sous la bannière de Louis le Gros, à Reims (1124), pour repousser une double invasion anglaise et allemande, qui s'arrête devant cette démonstration nationale. L'oriflamme sort de Saint-Denis pour la première fois. A partir de ce jour, il n'y a plus de Francs ni de Gaulois, mais des *Français*. Aussi est-ce avec raison qu'on a cru devoir reporter à cette époque la composition de la plus ancienne, de la plus populaire et de la plus belle de nos épopées nationales : la *Chanson de Roland*.

(1) Cité par M. C. d'Héricault, *Origines de l'épopée française*.

II

Ce poëme est la véritable *Iliade* française au moyen âge. Comme l'*Iliade* grecque, elle a provoqué des discussions sans fin, des théories, des hypothèses plus ou moins vraisemblables sur l'origine, le mode et la date de sa composition, sur la personnalité de son auteur, plus problématique et plus contestée encore que celle d'Homère. Avant d'arriver à l'œuvre elle-même, il me faudra bien un peu vous conduire à travers ces *impedimenta* ou ces bagages que la critique moderne traîne à sa suite. Celle-ci ne se flatte pas, en effet, de marcher légère et court vêtue comme une simple paysanne : c'est une grande dame de haut parage, avec un manteau historié d'arabesques et parfois de rébus, comme cette fameuse robe d'Albert le Grand dont Régnier retrouvait les lambeaux sur les épaules de son pédant. Le goût des hautes considérations, des échafaudages gigantesques, même parfois sur le plus mince sujet, est un de ses travers. Il lui est difficile aujourd'hui de parler de la fable de la *Grenouille et du bœuf* sans des considérations préalables sur les deux familles des batraciens et des mammifères. Peut-être sera-ce là un jour, aux yeux de la postérité, si elle daigne s'occuper de nous, le côté ridicule et naïf de la critique contemporaine, qui sur d'autres points, d'ailleurs, nous semble avoir fait tant de progrès et acquis une supériorité incontestable.

Parmi les questions préliminaires soulevées par la *Chanson de Roland*, il en est une à peu près inévitable, celle des épopées, qu'on a prétendu ramener à un principe, à une origine, mieux encore à un mythe commun.

Digitized by Google

Sur ce point, la critique du XVII[e] siècle, oublieuse de tout notre passé littéraire, était, il faut bien le dire, très-mal informée et dans l'ignorance la plus complète. Le poëme épique était, à ses yeux, tout simplement un genre, une combinaison artificielle, faite en vertu de certaines règles, d'après une recette consacrée, comme le madrigal ou le sonnet. Le P. Le Bossu et Le Batteux n'en doutent pas plus que Chapelain et Scudéry. La fameuse théorie de Boileau lui-même sur l'épopée, qui,

> Dans le vaste récit d'une longue action,
> S'entretient par la fable et vit de fiction,

est encore une des erreurs de son *Art poétique*. Voltaire, dans la préface de sa *Henriade*, en est au même point. La critique moderne, mieux renseignée, grâce aux documents nouveaux et aux comparaisons qu'elle en a pu tirer, a eu cependant un tort, celui de compliquer et d'embrouiller trop souvent la question au lieu de l'éclaircir. D'un côté, l'école catholique, avec Ozanam, a prétendu rattacher l'épopée indo-européenne, dans son vaste ensemble, à l'idée d'une révélation primitive : « Ici, dit-il, je crois reconnaître un mystère qui fait depuis six mille ans la préoccupation du monde, qui est au fond de toutes les religions, comme la religion est au fond de toutes les épopées. La lutte, la chute et la rédemption, formeraient le texte d'un premier récit dont tous les autres ne seraient que des variantes et des épisodes (1). » Le *Ramayana* de l'Inde, l'*Edda* scandinave, les *Niebelungen* de la Germanie, et notre *Cycle carlovingien* lui-même, ne seraient ainsi qu'une transformation de la même légende. Il y aurait là une sorte de métempsycose littéraire où l'âme, c'est-à-dire le fond du poëme, resterait la même sous des formes et des noms différents. Une pareille théorie pouvait séduire un moment l'imagination chrétienne et mystique d'Ozanam; mais résiste-t-elle à l'examen des faits et des œuvres? Nous ne le pensons pas.

D'un autre côté, l'école philosophique, ou plutôt philologique et naturaliste, avec M. Max Müller, fait dériver la tradition épique de la lutte des éléments. « D'après elle, le mythe commun à tous les peuples indo-européens aurait pour origine la simple constatation d'un fait météorologique qui leur aurait inspiré l'admiration ou la reconnaissance. Tout pourrait se résumer dans cette formule : « Le soleil se lève le matin; il dissipe les nuages, qui se résolvent en pluie, et il se couche le soir, pour reparaître le lendemain... » A l'aide de la philologie, on croit être arrivé à démontrer que le héros épique et son ennemi ne sont que des personnifications du soleil et des nuages, de la chaleur bienfaisante et de l'humidité (2). » La théorie, si bizarre qu'elle soit, est moins neuve, après tout, qu'on ne pourrait le croire : elle se trouve déjà dans les secrets du *grand Albert*, expliquant par la combinaison du froid et du chaud, du sec et de l'humide, la formation et l'organisme des animaux. Il est vrai qu'il s'agit ici des héros épiques; la chose est un peu plus grave. Vous vous rappelez, messieurs, ce fameux creuset de Faust où tout se fond et s'évapore, où les héros, les rois, les empereurs, les dieux eux-mêmes, s'évanouissent dans la nuit de *Walpurgis*. Ce creuset, la critique moderne semble l'avoir retrouvé pour résoudre parfois en brumes et en fumées les plus belles, les plus vivantes créations de la poésie.

Entre ces deux écoles savantes, à laquelle me rattacherai-je de préférence? — A aucune; je resterai tout simplement fidèle à l'école du sens commun. Permettez-moi cependant de me promener encore un peu à travers ces limbes du symbolisme, comme Énée à l'entrée des Enfers, avant de contempler les héros dans la lumière splendide et sereine des Champs-Élysées.

Avec des poëmes fantastiques aux contours flottants et nébuleux, tels que le *Ramayana*, le *Schahnameh* persan, l'*Edda* ou les *Niebelungen*, on comprend encore qu'on se permette toutes les fantaisies et les hallucinations érudites qui peuvent traverser l'esprit des commentateurs et des scoliastes, comme s'il s'agissait du *Talmud* ou de l'*Apocalypse :* mais en face d'une œuvre qui se dégage et se déroule en pleine lumière, avec des contours précis, arrêtés, des personnages, sinon tous historiques, du moins tous réels, humains, malgré leurs proportions gigantesques, comme dans la *Chanson de Roland*, il semble que de telles rêveries soient impossibles, qu'on ne puisse détacher le poëme et les héros du sol où ils sont nés. Et cependant, on l'a tenté : on a prétendu leur assigner, ici des origines aryennes, là des origines germaniques, en négligeant, en oubliant trop leur vrai berceau, les origines françaises.

Depuis le progrès des études orientales parmi nous et les belles découvertes de notre Eugène Burnouf, on s'est avisé de tout ramener à l'Inde et au sanscrit.

> Voulez-vous du *sanscrit?* on en a mis partout,

là même où il n'a que faire. Comment, par exemple, s'occuper de la *Chanson de Roland* sans revenir au *Ramayana* et au *Mahabharata*, ces deux grands fleuves de l'épopée indienne où nos érudits aiment à se noyer, comme les dévots hindous dans les eaux sacrées du Gange? Comment ne pas aborder surtout la fameuse question des *Aryas*, race privilégiée, paraît-il, qui, seule entre toutes, a le monopole de l'épopée? C'est là un des axiomes de la critique nouvelle. J'avoue, pour ma part, n'avoir jamais beaucoup mieux compris l'existence de la molécule épique chez les Aryas que celle de la molécule monothéiste dans les races sémitiques. Je me demande comment des gens qui repoussent si obstinément ailleurs le dogme de la prédestination, l'acceptent si volontiers dans certains cas. Qu'il y ait pour les races comme pour les individus des aptitudes, des vocations plus ou moins

(1) Ozanam, *Études germaniques*, t. I[er], c. V.
(2) A. d'Avril, *Introduction sur l'origine des épopées.* — Max Müller, *Mythologie comparée.*

favorables, je le veux bien; mais prenons garde au système que l'expérience et l'examen des faits et des œuvres auront bientôt renversé. Les théoriciens physiologistes et critiques de l'ancienne Grèce expliquaient sans doute pourquoi l'air épais de la Béotie ne pouvait enfanter que des esprits lourds et stupides. Or, il se trouve qu'un beau matin, au milieu de cette épaisseur béotienne, naît le plus splendide, le plus harmonieux, le plus éblouissant des lyriques grecs, Pindare. Est-on bien sûr que les Juifs, que les Arabes, n'aient jamais rien produit d'analogue à l'épopée? Telle page de la Bible, comme la *Création*, le *Passage de la mer Rouge*, même sous sa forme plus ou moins lyrique, en est-elle bien éloignée?

D'après le système cité plus haut, toutes les épopées, depuis l'origine du monde, s'emboîteraient ainsi les unes dans les autres avec leurs personnages. Roland lui-même, notre Roland, ne serait qu'une transfiguration du *Sigurd* scandinave, lequel procéderait lui-même du Rama indien, de l'Achille grec, du Roustem persan. Sa lutte avec les Sarrazins rappellerait celle d'*Ormuz* et d'*Ahriman*. Voici ce que je lis dans une préface pleine d'excellentes choses et aussi d'hallucinations bizarres à propos de Roland (1) : « Il est le champion de la vérité et de la lumière; il combat l'élément ténébreux, le mal absolu représenté par les Sarrazins, et il meurt lui-même sans avoir été vaincu, car il les a vus fuir, et il garde son épée. Nous voilà entrés à pleines voiles dans le domaine de l'épopée indo-européenne. » C'est-à-dire nous voilà entrés dans le *pathos* de l'érudition, où tout s'embrouille et se confond. C'est de l'Allemagne que nous est venue en grande partie cette critique nébuleuse et amphigourique, avec tant d'autres choses bonnes et mauvaises, absurdes et raisonnables, solides et chimériques; c'est de là que se sont introduites certaines habitudes de hâblerie solennelle et tranchante, de charlatanisme érudit, de pathos transcendental, de profondeur mystérieuse, de langage babylonien, dont se moquait déjà Gœthe, et contre lesquelles doivent protester le bon sens, la franchise et la probité de la critique française (2).

Le *pangermanisme*, ce fléau de notre époque, a trouvé de bonne heure parmi nous des adeptes et des complices en littérature plus encore qu'en politique. L'invasion était commencée depuis longtemps : elle se glissait dans nos Sociétés savantes, dans nos revues et même dans notre Université. Dès lors, rien de bon que ce qui venait d'outre-Rhin. Tous ces savants plus ou moins jaloux de leur petite gloire ou de leurs petits travaux, très-irritables et très-sensibles à la moindre égratignure de leur amour-propre, sacrifiaient avec une étonnante humilité la plus belle part de notre héritage national. L'Allemagne savante, habile à profiter de ces complaisances et de ces défections, s'était d'ailleurs implantée depuis longtemps sur le sol de notre vieille littérature; elle l'avait creusé, fouillé, au point de le connaître souvent mieux que nous-mêmes, avouons-le à notre honte, comme elle avait fait pour la topographie du territoire français. Elle finit par se demander un jour si elle n'avait pas le droit de s'approprier comme sien le bien d'autrui, après l'avoir si patiemment exploré et inventorié. Pourquoi ne pas englober, en effet, et la *Chanson de Roland* et le *Cycle carlovingien* tout entier, avec le grand Charles lui-même dans le cycle littéraire et poétique de l'Allemagne, comme l'Alsace et la Lorraine dans le cycle politique du Saint-Empire?

Quelques-uns de nos jeunes docteurs fraîchement débarqués de Berlin, de Bonn ou d'Iéna, dans l'effusion de leur cœur et de leur science récemment acquise à l'étranger, nous proclamaient hautement tributaires de la Germanie sur le terrain même où s'étaient bâties et constituées la langue et la nationalité françaises. L'un d'eux, par exemple, dans un travail d'ailleurs très-consciencieux, très-enthousiaste, très-méritoire, mais trop confus et trop allemand par la méthode et par le style, n'hésite pas à s'écrier : « *Tout est germain dans nos épopées primitives : rien de celtique, rien de romain* (1). » Voilà un arrêt bien absolu, bien tranchant. Les deux passages de Tacite et d'Eginhard, démontrant l'existence des chants guerriers chez les Germains, suffisent-ils à prouver qu'il n'ait pu y avoir des cantilènes en langue celtique et romane? Les anciens Celtes n'avaient-ils pas des bardes comme les Germains? Qu'est-ce donc que l'enchanteur Merlin? N'a-t-il pas été, lui aussi, un chantre national? Enfin, si nos épopées guerrières ont une origine et un caractère aussi profondément germanique qu'on veut bien le dire, nous demanderons d'où vient le contraste frappant que présentent l'un côté la *chanson de Roland*, de l'autre le poëme des *Niebelungen*. Pourquoi ces deux œuvres sont-elles si différentes par le fond, par la forme, par le caractère des personnages et l'esprit qui les anime? Nous y reviendrons plus tard. Pour le moment, je suis heureux de pouvoir citer ici, comme témoin à l'appui de mon objection, un des maîtres de la jeune école, qui cette fois se trouve en désaccord avec elle. M. Paul Meyer, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (2), dit à ce sujet : « Si l'on croit que les Fraues Austrasiens avaient seuls des chants héroïques, m'expliquera-t-on comment leur poésie a pu, du xe au xie siècle, revêtir la forme romane, et, ainsi travestie, devenir populaire et nationale pour toute la France? »

D'ailleurs, n'est-ce pas en français, et en vrai français

(1) Introduction à la *Chanson de Roland*, par M. A. d'Avril.

(2) Nous ne méconnaissons pas ce qu'il y a de profond, d'élevé, d'ingénieux, dans les travaux des Creutzer, des Grimm, des O. et M. Müller; nous ne parlons ici que de l'abus qu'on a fait de leurs doctrines parfois si neuves et si originales.

(1) *Les épopées françaises*, par M. Léon Gautier.—Ailleurs, le même auteur déclare que notre Roland, ce héros français par excellence, est un *Germain*, un *barbare déifié*. Quel blasphème pour un catholique! Que n'en fait-il aussi un païen?

(2) Troisième série, tome II.

déjà, malgré ses archaïsmes et sa rudesse, qu'est écrite la *chanson de Roland*? N'est-ce pas de la *douce France* qu'il s'agit avant tout? Quand éclatent les présages sinistres qui annoncent la mort prochaine du héros, où se font-ils surtout entendre? De Saint-Michel de Paris jusqu'à Sens, de Besançon jusqu'au port de Wissant (entre Boulogne et Calais), c'est-à-dire dans les provinces éminemment françaises, en Bourgogne, en Champagne, en Ile de France, en Picardie, en Artois, là où est la vraie patrie de Roland. Que le souffle héroïque et guerrier soit venu de la Germanie avec les Francs, que certaines idées féodales de droit et de devoir entre le suzerain et le vassal aient été importées d'outre-Rhin : est-ce là une raison suffisante pour déclarer que tout est germain dans la chanson de Roland? Sous prétexte que la vigne a été transportée d'Italie en Gaule, oseriez-vous dire que tout est italien dans nos vins de Bourgogne et du Bordelais? N'y a-t-il pas le bouquet, la saveur, le goût du terroir? Il en est de même pour la poésie. Sachons donc garder nos frontières littéraires comme nos frontières territoriales, tant que nous pourrons, surtout en face d'un ennemi sans conscience, sans pudeur et sans foi, qui ne craint pas de s'approprier, par tous les moyens, le bien d'autrui. Sous prétexte d'échapper au chauvinisme, ne tombons pas dans une indifférence qui serait de la couardise et de la trahison.

Il a pu sembler piquant et même habile à certains beaux esprits français de mépriser et de ravaler la France, son génie, ses œuvres et ses hommes, excepté soi-même, quand elle était heureuse, enivrée de sa gloire passée et de ses prospérités. Le mépris de ses compatriotes est une manière de se poser en homme supérieur devant les niais et les dupes toujours en grand nombre. Mais aujourd'hui le moment serait mal choisi pour nous humilier et nous dépouiller volontairement de ce qui nous appartient. N'allons pas, je le veux bien, jusqu'à nous adorer nous-mêmes : je ne trouve pas que nous ayons été tous admirables dans ces derniers temps, et pour ma part je ne me suis pas encore élevé jusqu'au sublime. Mais n'oublions pas que :

> Quand sur une personne on prétend se régler,
> C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

Imitons des Allemands la patience au travail, le goût des recherches, la curiosité active et opiniâtre, comme nous avons imité leur fusil à aiguille, comme nous imiterons leur organisation militaire de la landwher et du landsturm, avec l'espoir de les surpasser un jour; mais laissons-leur la passion de l'amphigourique et de l'inintelligible, le ton rogue et pédantesque, comme nous leur laisserons les trames ténébreuses, l'esprit de duplicité, d'espionnage et de déloyauté envers leurs hôtes et leurs amis.

Pardonnez-moi, messieurs, cette courte digression, qui n'est qu'un avis jeté en passant. Après avoir franchi les lignes aryennes et germaniques, arrivons aux lignes françaises : ici nous sommes sur notre véritable terrain.

III

Au lieu d'aller chercher dans le *Ramayana*, dans l'*Edda* ou les *Niebelungen*, des analogies ou des origines plus ou moins fabuleuses, cherchons-les donc là où elles se présentent naturellement : dans l'histoire, dans les traditions orales et dans les chants populaires où revit le nom de Roland. Le *poème de Roncevaux* ou *chanson de Roland* repose sur un fait réel et positif. De quoi s'agit-il? D'un grand désastre éprouvé par l'arrière-garde de Charlemagne dans une vallée des Pyrénées, à son retour d'Espagne, en 778, au moment où il repartait en hâte pour réprimer une nouvelle révolte des Saxons. Faut-il admettre que ce val de Roncevaux ait été plus d'une fois fatal aux armées françaises? Les *Gesta Dagoberti* parlent de la défaite d'un certain duc Harihert, neveu du roi, surpris dans le val de *Rubola*, qui offrirait une analogie frappante avec le Roncevaux de Roland (*rubus* signifiant *ronce* en latin). Plus tard, sous le règne de Louis le Débonnaire, en 824, un nouveau désastre serait arrivé dans les mêmes lieux aux comtes *Eble et Asinaire*, revenant de Pampelune avec leurs troupes. Que ce val maudit ait été l'objet des imprécations et des complaintes populaires, que tous ces souvenirs et ces chants se soient groupés autour du nom de Roland, rien n'est plus vraisemblable. Le désastre en se renouvelant a pu prendre ainsi dans la poésie des proportions qu'il n'avait pas d'abord dans l'histoire.

Eginhard a parlé deux fois de l'embuscade de Roncevaux : 1° dans la *Vie de Charlemagne* (chap. 9); 2° dans les *Annales* à la date de 778. Nous citerons les deux passages :

« Charles marche contre l'Espagne avec toutes les forces qu'il peut rassembler, franchit les gorges des Pyrénées, reçoit la soumission de toutes les villes et de tous les châteaux devant lesquels il se présente, et ramène son armée sans avoir éprouvé aucune perte, sinon qu'au sommet des Pyrénées il eut un peu à souffrir de la perfidie des Gascons. Car, tandis que l'armée française engagée dans un étroit défilé était obligée, par la nature du terrain, de marcher sur une ligne longue et resserrée, les Gascons qui s'étaient embusqués sur la crête de la montagne (à quoi se prêtent admirablement l'épaisseur et l'étendue de la forêt), descendent et se précipitent soudain sur la queue des bagages et sur l'arrière-garde chargée de couvrir tout ce qui allait devant, et les culbutent au fond de la vallée. Là s'engagea un combat opiniâtre où jusqu'au dernier Français tout périt!

» Les Gascons ayant pillé les bagages profitèrent de la nuit qui était survenue pour se disperser rapidement. Ils durent, en cette rencontre, tout leur succès à la légèreté de leurs armes et à la disposition des lieux.

Les Français, au contraire, pesamment armés, et placés dans une situation défavorable, luttèrent avec trop de désavantage. Dans ce combat périrent Eginhard, maître d'hôtel du roi; Anselme, comte du palais, et Roland, préfet des marches de Bretagne. » (*Vie de Charlemagne.*)

Au lieu de grossir le désastre, Eginhard cherche évidemment plutôt à l'atténuer. Dans le second passage, celui des *Annales*, presque en tout semblable au précédent, il avoue pourtant que ce revers obscurcit en grande partie (*magnam partem obnubilavit*), dans le cœur du roi, la joie des succès qu'il avait obtenus en Espagne. Aveu important qui nous explique le long retentissement de ce désastre de Roncevaux, l'amer souvenir vivant dans l'âme du roi et de la nation :

Manet alta mente repostum.

Il est ainsi de ces blessures qui saignent longtemps au cœur des peuples et qu'on n'oublie pas aisément. Dans une belle et patriotique étude, sur la *Chanson de Roland*, M. Vitet fait observer qu'il est étrange et presque unique de voir un chant national consacré à célébrer un revers, un désastre. Il reconnaît là l'influence du christianisme seul capable de glorifier la défaite et le martyre. Mais n'oublions pas que c'est là un désastre honorable, que Roland meurt le visage tourné vers l'Espagne en conquérant, qu'il est bientôt vengé par Charlemagne. Il est de ces défaites et de ces naufrages victorieux comme celui du *Vengeur*, que l'on rappelle avec orgueil : il en est d'autres qu'on pleure tout bas, la rage dans le cœur, mais qu'on ne chante pas.

L'Astronome Limousin, continuateur d'Eginhard, racontant les mêmes faits, croit n'avoir pas besoin de citer les martyrs qui périrent dans cette embuscade, parce que leurs noms sont trop connus. « *Quorum quia vulgata sunt nomina, dicere supersedi.* » L'histoire est donc bien certaine, positive et connue de tous. Un capitulaire de Charles le Chauve, en 845, rappelle encore la perfidie de Loup ou Lope, duc des Gascons, fils de Waïfer et petit-fils de Hunald ; la manière dont il surprit la confiance de Charles et massacra son arrière-garde au défilé des Pyrénées ; enfin le châtiment exemplaire qu'il en reçut. « Dum simulanter sacramentum glorioso avo nostro Carolo multiplex dicebat..... in reditu ejus de Hispaniâ eum scarâ latronum comites exercitus sacrilege trucidavit. Propter quod jam *dictus Lupus* captus miserè vitam in laqueo finivit. » Ce dernier trait nous fait déjà penser au supplice de Ganelon.

A ces témoignages contemporains faut-il ajouter encore un chant en langue basque publié par M. de Montglave dans le *Journal de l'Institut historique* (1835) et reproduit par M. Francisque Michel à la fin de son édition de la *Chanson de Roland?* Le morceau est-il authentique? Je n'ose l'affirmer, et je dirai même que j'en doute fort (1). Il se trouvait, paraît-il, dans les papiers du comte Garat, lequel le tenait du fameux la Tour d'Auvergne, le premier grenadier de France et l'un de nos premiers philologues. Celui-ci, après la capitulation de Saint-Sébastien, l'aurait reçu en cadeau du prieur d'un couvent. Le manuscrit paraissait, dit-on, remonter au XII^e^ ou au XIII^e^ siècle ; mais il était présumé très-postérieur à la chanson populaire elle-même. Ce poème intitulé : *Altabiçaren cantua, Chant d'Altabiçar*, est d'un effet dramatique et pittoresque. Ce sont les montagnards basques qui célèbrent leur victoire sur l'armée des Francs :

« Ils viennent ! ils viennent ! Quelle haie de lances ! Comme les bannières versicolores flottent au milieu ! quels éclairs jaillissent des armes ! Combien sont-ils ? Enfant, compte-les bien.

» Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt.

» Vingt, et des milliers d'autres encore. On perdrait son temps à les compter. Unissons nos bras nerveux, déracinons ces rochers, lançons-les du haut des montagnes jusque sur leurs têtes, écrasons-les, tuons-les !

» Et qu'avaient-ils à faire dans nos montagnes, ces hommes du Nord ? Pourquoi sont-ils venus troubler notre paix ? Quand Dieu fait des montagnes, c'est pour que les hommes ne les franchissent pas. — Mais les rochers en roulant tombent et écrasent les troupes. Le sang ruisselle, les cœurs palpitent. Oh ! combien d'os broyés, quelle mer de sang !

» Fuyez, fuyez ! ceux à qui il reste de la force et un cheval. Fuis, roi Carloman, avec tes plumes noires et ta cape rouge. Ton neveu, ton plus brave, ton chéri, Roland, est étendu mort là-bas. Son courage ne lui a servi à rien. . . . . .

. . . . . .

» Ils fuient, ils fuient ! Où est donc la baie de lances ? Où sont ces bannières versicolores flottant au milieu ? Les éclairs ne jaillissent plus de leurs armes souillées de sang. Combien sont-ils ? Enfant, compte-les bien.

» Vingt, dix-neuf, dix-huit, dix-sept, seize, quinze, quatorze, treize, douze, onze, dix, neuf, huit, sept, six, cinq, quatre, trois, deux, un.

» Un ! il n'y en a pas même un : c'est fini ! »

Eginhard a dit positivement : *Omnes usque ad unum interficiunt.* Ce chant, ne fût-il qu'un pastiche habile et audacieux, comme on en a tant fait de nos jours, nous a paru n'en mériter pas moins l'honneur d'une citation. Faut-il rappeler aussi les romances espagnoles sur *Bernard de Carpia*, le prétendu rival et vainqueur de Roland : autre souvenir de l'embuscade de Roncevaux, où l'histoire se trouve mêlée à la fable?

Tous ces témoignages réunis nous prouvent assez qu'il

(1) « Tout porte à croire, dit M. G, Paris, que le premier éditeur de ce chant, M. de Montglave, en est aussi l'auteur. » Nous avions éprouvé la même défiance avant d'avoir lu cette note insérée dans l'*Histoire poétique de Charlemagne.*

Digitized by Google

s'agit ici de faits réels et de personnages plus ou moins historiques, dont le nom vit dans la mémoire des hommes. Une dernière autorité, fort respectée jadis et fort dédaignée depuis, nous reste encore à citer : je veux parler de la *Chronique du faux Turpin*, sorte de roman monastique postérieur au poëme dont il est la contrefaçon, au lieu d'en être, comme on le prétendait, la source inspiratrice. Les subterfuges des jongleurs qui, pour faire valoir leurs chants, se flattaient d'en avoir trouvé la matière dans quelque abbaye ou monastère célèbre, accréditèrent cette erreur. C'est qu'en effet, toute science, toute vérité sortait alors de l'Église :

« A Saint-Denis en la maistre abbaïe
Dedans un livre de grant anceesserie
Trouvons escrit.
(GIRARD DE VIANE.)

L'istoire en fust trové el moustier Saint-Fagon.
(HÉLIAS.) »

Dès le commencement du XVII^e^ siècle, un des rares amis de notre vieille littérature, le président Fauchet, disait à propos de la *Chronique de Turpin :* « Outre la lourderie de ce livre, sa menterie est évidente. » Les Bollandistes dans les *Acta sanctorum*, Leibnitz dans ses *Annales imperii occidentis*, ne le traitent pas avec plus d'estime. « Pseudo Turpinus *ineptus ac prodigiosus* gestorum Caroli scriptor. » La question était donc depuis longtemps déjà résolue, quand la critique moderne est venue la rajeunir et la raviver par un luxe de science et de preuves surabondantes. On peut consulter, à ce sujet, la préface de Génin et la thèse latine de M. Gaston Paris.

Peu nous importe du reste que le pape Calixte II soit ou ne soit pas l'auteur de cette chronique mensongère, dont il aurait prétendu faire un livre sacré aussi authentique que les *Décrétales :* chose facile, à vrai dire. M. Paulin Paris a sur ce point réfuté victorieusement les hypothèses de Génin, et préservé la mémoire de Calixte d'une paternité compromettante. Mais, comme nous l'avons dit, l'intérêt pour nous n'est pas là : il converge et gravite tout entier autour de la *Chanson de Roland*. Nous avons vu sur quelle base solide, historique, repose la légende. Il nous reste à voir comment, par quel travail et sous quelle forme notre première épopée nationale est sortie de là. Ce sera l'objet de la prochaine leçon.

C. LENIENT.

COLLÉGE DE FRANCE

PHILOSOPHIE

COURS DE M. LEVÊQUE
de l'Institut

Théories politiques des Grecs (1)

Lorsqu'on étudie philosophiquement la vie des peuples et qu'on en observe le cours historique, on est tenté parfois, à voir comment les mêmes phénomènes se reproduisent d'une façon invariable dans les divers pays et les divers temps, de se demander si une loi inflexible ne préside point au développement des nations, faisant succéder par une fatalité inexorable à l'âge de la jeunesse celui de la maturité, à la maturité la décrépitude et la mort. Mais une réflexion nous rassure et nous empêche d'adhérer à la décourageante doctrine du fatalisme historique : c'est que la décadence des peuples est en général due à une seule et même cause, qu'il est difficile, mais non impossible de faire disparaître : l'*état instinctif* dans lequel ils vivent jusqu'au moment de leur chute. Une nation, comme un individu, ne se conduit librement, n'échappe à la loi de la nécessité qu'en substituant à la vie instinctive, où dominent l'irréflexion et l'ignorance, la vie réfléchie et intelligente. Sinon, allant à l'aveugle, elle se laisse entraîner à des aventures au bout desquelles, tôt ou tard, elle rencontre sa ruine.

Sans doute, ce mode d'existence que caractérise l'instinct, peut suffire un temps à une société donnée ; mais il y faut des conditions spéciales ; il faut que cet instinct soit uni à la modestie, à la docilité ; il faut que les ignorants, sentant leur ignorance, s'en remettent à de plus habiles qu'eux du soin des affaires publiques et consentent à ne point se mêler de ce qu'ils ne connaissent pas. Le gouvernement est alors possible. Qu'il ne soit pas le meilleur qu'on puisse désirer, nous n'en disputons pas. Toujours est-il qu'il peut, dans ces conditions, être exercé d'une façon régulière et procurer à la société l'avantage de la sécurité.

Mais du jour où l'instinct, renonçant à sa modestie primitive, veut à son tour participer au gouvernement général, du jour où les hommes, qui jusque-là obéissaient, prétendent commander enfin et déclarent qu'ils sont fatigués des monarques, qu'ils ne veulent plus des pasteurs des peuples, il faut, sous peine des plus graves désordres, que l'ignorance première fasse au plus vite place à la science ; l'irréflexion et l'inexpérience de la vie instinctive doivent désormais être bannies sans retour ; l'ère de la vie intelligente et libérale a commencé.

Si en effet on ne prend le parti d'instruire dorénavant les hommes et de les éclairer, qu'arrive-t-il ? Voulant gouverner, ils ne le peuvent point ; incapables de se laisser conduire, ils sont également incapables de se conduire eux-mêmes ; aux défauts de l'instinct, qui se résument dans l'absence de lumière, ils joignent cette confiance en soi-même, cette prétention à diriger les affaires de l'État, qui ne conviennent qu'aux esprits élevés au-dessus de l'instinct et déjà parvenus à la vie

(1) La première leçon de M. Levêque ne servant proprement que de préambule à l'étude du sujet spécial qu'indique le titre ci-dessus, nous donnons ici à la fois le résumé très-succinct de cette première leçon et le résumé plus détaillé de la seconde.

supérieure de l'intelligence. Aussi quel peut être le résultat de l'immixtion de ces hommes dans la politique ? Nous ne l'avons que trop vu, et la récente insurrection, à n'en regarder que les théories, n'a que trop montré à quel degré d'aberration en peuvent venir ceux qui, ambitieux d'un rôle politique, n'ont aucune des connaissances nécessaires pour justifier cette ambition. Les tristes personnages auxquels nous faisons allusion n'étalaient-ils pas en effet l'ignorance la plus complète à côté des prétentions les plus exorbitantes? Sans arguments, sans étude des questions, de parti pris ils niaient audacieusement tout ce qui relève l'humanité : Dieu, la famille, la patrie. Il ne fallait point, selon eux, que l'homme s'attachât à autre chose qu'à son intérêt individuel, positif; le reste, ce n'était que phrases. Plus de propriété, plus d'épargne. Détaché de la famille, de la patrie, de Dieu, il fallait encore se désintéresser de son propre avenir, vivre au jour le jour, comme fait l'animal, sans souci du lendemain. Telle était la doctrine nouvelle. C'était, on le voit, la glorification de la vie instinctive, mécanique, égoïste, inintelligente et imprévoyante. L'homme s'y trouvait ravalé au niveau de la brute.

Il importe au plus haut point que de pareils excès ne se renouvellent plus, et pour cela il est nécessaire, puisque nous en sommes précisément venus à ce moment critique où l'instinct populaire aspire à gouverner sans en avoir la capacité, il est nécessaire que le plus tôt possible nous transformions cet état instinctif en un état de science, de connaissances sérieuses et de réflexion.

Comment cela? Par l'éducation, à coup sûr. Mais par quelle espèce d'éducation? Voilà le problème et la difficulté.

Nous avons, il est vrai, dès à présent, certains moyens d'éducation publique ; nous avons notamment les *clubs* et les *journaux*. Le malheur est que l'emploi de ces moyens suppose des conditions préalables qui, à l'heure qu'il est, nous devons l'avouer, n'existent pas chez nous. Pour parler dans un club avec compétence, pour y écouter avec fruit, une certaine instruction est déjà nécessaire. Faute de cette instruction, les uns parlent d'un sujet qu'ils ne connaissent point ; les autres écoutent des orateurs qu'ils ne sont pas en mesure de contrôler. Il en est de même des journaux. Ce n'est pas le premier venu qui peut lire utilement un journal, si bien fait qu'on le suppose d'ailleurs. Une telle lecture n'est profitable que si elle est faite avec réflexion, par un esprit capable de critique, autrement le lecteur n'est bon qu'au rôle d'écolier soumis. Son journal lui donne le mot d'ordre, et tout est dit. Ce n'est pas ainsi qu'il peut apprendre le métier d'homme libre et de citoyen.

Il faut donc à un peuple, en dehors des clubs et des journaux, et justement pour les rendre utiles, une certaine éducation morale et politique.

Déterminer l'objet de cette éducation, le définir, telle est la question que nous allons tâcher de résoudre. En pareille matière l'expérience est un guide précieux. C'est donc à l'expérience, à l'histoire du passé que nous demanderons conseil, et, dans le passé, nous choisirons comme sujet d'étude la démocratie athénienne, où, grâce à certaines ressemblances avec notre histoire propre, ressemblances qu'il faut reconnaître sans les exagérer, nous puiserons, relativement au problème de l'éducation publique, des enseignements précieux.

Notre intention n'est pas de remonter aux origines mêmes de la constitution athénienne, nous préférons aller droit au cœur de la question et prendre Athènes à ce moment précis qu'on appelle le *Siècle de Périclès* et où la civilisation qui lui est propre brille de tout son éclat.

On sait qu'à cette époque, par les réformes successives de Solon et de Clisthènes, le gouvernement d'Athènes a pris une forme démocratique. La noblesse patricienne des Eupatrides, qui se flattait de descendre des dieux de l'Olympe et qui avait été particulièrement chargée de la garde de la religion, avait vu peu à peu le pouvoir lui échapper. Sa déchéance, commencée par Solon, avait été consommée par Clisthènes. Tout le monde pouvait désormais arriver aux charges publiques.

Parmi ces charges, les unes existaient déjà du temps de Solon, les autres avaient été récemment établies. Au nombre des premières se trouve celle des neuf *archontes*. Les archontes, dans le principe, se partageaient le pouvoir exécutif, et leurs fonctions offraient quelque analogie avec celle de nos ministres. Mais à l'époque de Périclès leurs prérogatives étaient bien diminuées : ils se trouvaient réduits à faire la police de la cité et à préparer le jugement des procès. Le rôle du *Sénat* avait également été amoindri. Dépouillé de son ancienne autorité judiciaire, il en était venu à ne plus conserver que le privilége de préparer les lois sur lesquelles l'*Assemblée du peuple* avait à se prononcer. Ses fonctions étaient donc analogues à celles d'un *conseil d'État*. Enfin, l'aéropage, autrefois si puissant, n'avait gardé de sa vieille juridiction que les causes d'homicide.

Les charges anciennes et aristocratiques avaient donc fini par céder une assez grande part de leur importance aux charges modernes et démocratiques. Or, voici quelles étaient ces charges nouvelles :

Il y avait dix *stratéges* ayant pour mission de régler toutes les affaires militaires et la politique étrangère ;

Dix *astinomes* qui surveillaient le maintien de la paix dans la ville, et dont le rôle était à peu près celui de nos commissaires de police ;

Dix *agoranomes* ou inspecteurs des marchés d'Athènes et du Pirée ;

Dix *sitophylaques* ou gardiens du blé, chargés de veiller à la conservation des subsistances;

Dix *receveurs des comptes*;

Dix *gardes du trésor* ;

Quinze *métronomes*, préposés aux poids et mesures;

Enfin, les *onze*, qui étaient chargés de faire exécuter les condamnations capitales.

Ainsi, le pouvoir exécutif était désormais distribué entre les charges modernes.

Quant au pouvoir judiciaire, il avait passé aux *héliastes*, qui se divisaient en dix cours. On les tirait au sort pour chaque affaire et ils siégeaient en grand nombre (parfois au nombre de plusieurs milliers.) La vénalité était par là rendue impossible. Aux héliastes il faut ajouter des magistrats chargés de prévenir l'encombrement des procès en se constituant comme arbitres entre les parties en désaccord. C'étaient, on le voit, des espèces de juges de paix : ils devaient être, d'après la loi de Solon, âgés de soixante ans et agréés par les deux parties.

Enfin, le pouvoir législatif était, nous l'avons dit, partagé entre le Sénat qui préparait les lois et l'Assemblée du peuple qui les votait ou les rejetait. La garde des lois était confiée à deux sortes de magistrats : les *thesmothètes* et les *nomophylaques*. Les thesmothètes avaient spécialement pour objet de

Digitized by Google

veiller au maintien des lois *constituantes*. Les nomophylaques devaient s'opposer à ce que, dans la pratique, les magistrats sortissent de la légalité ou fissent des propositions contraires aux lois existantes.

On peut déjà voir, d'après cela, que la démocratie athénienne était plus tempérée, plus équilibrée qu'on ne le pense parfois. D'abord elle acceptait cette division des pouvoirs qui, suivant Montesquieu, est nécessaire à la liberté; puis elle entourait l'exercice de la magistrature, la confection et le maintien des lois de certaines garanties dans le détail desquelles nous devons entrer.

Parmi les magistrats, les uns, comme les stratéges, étaient élus; les autres, comme les archontes et les sénateurs, étaient tirés par le voie du sort des rangs de ceux qui s'étaient publiquement portés comme candidats. Mais que l'on fût désigné par l'élection ou par le sort, il fallait subir un examen préalable très-sévère, à la suite duquel on pouvait être frappé d'une sentence d'indignité. Cet examen, à vrai dire, ne roulait point sur la capacité du candidat, mais purement et simplement sur sa moralité. Les Athéniens estimaient que, pour commander aux autres et se mêler des affaires publiques, il faut avant tout être honnête, qu'un homme vénal ou corrompu ne peut faire qu'un mauvais politique; et en cela ils avaient raison. Mais l'honnêteté cependant ne suffit pas à bien gouverner, si elle n'est accompagnée de certaines lumières et de certaines connaissances. L'excès dans lequel donnaient les Athéniens était donc l'opposé de celui où nous nous jetons volontiers. On s'inquiète aujourd'hui surtout de la capacité de l'homme politique; les Athéniens se préoccupaient exclusivement de son intégrité.

Ils voulaient encore une autre garantie dans le citoyen qui aspirait à jouer un rôle politique : il fallait qu'il fût propriétaire d'une certaine quantité de terrain dans l'Attique. Celui qui possède, pensaient-ils, offre des gages particuliers à l'esprit d'ordre et de discipline nécessaires au gouvernement. Mais qui n'a rien, n'ayant rien à risquer, volontiers essaye de détruire ce qui est et suscite des troubles dont il espère bien profiter. Qu'on approuve ou non cette doctrine, encore est-il que les conditions exigées par les Athéniens dans leurs candidats avaient pour effet de les rendre plus soumis, plus respectueux envers ceux que l'élection ou le sort favorisait. Or, c'est là le grand point. On peut disputer sur la nature des garanties que réclame la participation à la politique, mais là où il n'en existe point, ni dans la loi ni hors de la loi, là où l'aveuglement et le hasard nomment les chefs, il est certainement difficile que le respect s'attache à leur caractère et par suite à la loi dont ils deviennent, sitôt qu'ils sont nommés, les représentants et la personnification.

Les Athéniens, en ce point, avaient un grand mérite : ils obéissaient docilement aux magistrats une fois institués et ne s'avisaient point de mépriser le lendemain ceux qu'ils avaient élus la veille.

Ce besoin de garanties dans les hommes politiques et ce respect de la loi se marquent avec une grande netteté dans la manière dont fonctionnait le mécanisme législatif.

Lorsque le Sénat avait élaboré et préparé les projets de lois, nous savons déjà qu'il devait les soumettre à l'Assemblée du peuple. Mais celle-ci n'avait garde de se décider immédiatement et sans examen. Le projet de loi était attaqué et défendu devant elle par des *orateurs* qui étaient chargés de présenter la question sous toutes ses faces. Or, qu'on ne s'imagine pas que l'orateur pût être le premier venu, un homme sans principes ou sans mœurs, loin de là; il fallait que l'orateur, pour être accepté comme tel, prouvât :

1° Qu'il jouissait pleinement de ses droits politiques;

2° Qu'il avait des mœurs irréprochables;

3° Qu'il était marié légitimement;

4° Qu'il possédait un fonds de terre dans l'Attique;

5° Qu'il avait combattu pour la patrie toutes les fois qu'il en avait reçu l'ordre, et qu'il n'avait pas laissé son bouclier sur le champ de bataille.

Ceux qui réunissaient ces conditions avaient donc seuls le droit d'examiner devant l'Assemblée du peuple le projet de loi en question. Les citoyens d'Athènes, venus depuis le matin à l'Assemblée, qu'ils ne devaient quitter que le soir, écoutaient en silence, avec une tranquille attention, les discours de leurs orateurs. Pas de huées, pas de sifflets, point de murmures. Aristophane s'en moque et les représente ironiquement bouche béante, immobiles sur leurs siéges de pierre, semblables à leurs siéges de pierre. C'était une fête pour ces hommes intelligents et sensibles aux beaux discours que d'entendre les orateurs parler et discuter. Ils ne craignaient point d'ailleurs que la parole nuisît à l'action. « Ce qui nous paraît nuisible, dit Périclès, c'est de ne pas s'éclairer par la discussion. » (Thucydide, *Guerre du Péloponèse*, liv. II, c. XXXIX.)

L'orateur, si grande que fût sa liberté de parole, ne pouvait, sous aucun prétexte, attaquer les lois existantes : s'il le faisait par hasard, le nomophylaque se levait et empêchait la discussion de continuer.

Il fallait cependant que le progrès fût possible, que l'on pût, sur certains points, à certains moments, améliorer la législation, et cela se pouvait, mais dans des conditions restreintes, moyennant une procédure définie et des précautions tellement minutieuses qu'il est permis, tout en louant l'esprit qui les avait dictées, de les trouver excessives. Ce qu'on peut approuver sans réserve, c'est le sentiment dont elles émanent : le respect de la loi établie et consacrée par le temps; sentiment si noble, si respectable, que Socrate mourut pour y rester fidèle, ne voulant pas, disait-il, désobéir aux lois de son pays en s'évadant de sa prison et, par cette désobéissance, commettre un parricide.

Lorsqu'une innovation était donc proposée qui avait pour objet de changer une loi existante, l'Assemblée du peuple n'était point saisie de cette proposition avant que le Sénat ne l'eût étudiée, débattue, et n'eût finalement consigné dans un rapport le résultat de son examen. Si le rapport était favorable à la modification projetée, l'Assemblée du peuple nommait cinq orateurs qui avaient pour mission de la combattre, de représenter au peuple les avantages de l'ancienne loi et les inconvénients de la nouvelle. Quand ils avaient parlé, l'Assemblée populaire nommait une commission composée d'anciens juges, et cette commission étudiait de nouveau le projet de loi. L'approuvait-elle ? Il fallait encore qu'elle soutînt une discussion définitive avec les cinq orateurs chargés de défendre l'ancienne législation. C'est seulement après ces débats contradictoires que l'Assemblée du peuple se décidait à rejeter ou à voter le changement proposé, et si d'ailleurs la disposition nouvelle portait le désordre dans la législation, les thermothètes provoquaient d'office un examen qui devait y ramener l'unité primitive.

Tel était le frein, telles étaient les entraves que la démo-

Digitized by Google

cratie athénienne avait eu la sagesse de s'imposer à elle-même. Elle n'avait donc point abusé de sa puissance, et, tandis que trop souvent les assemblées souveraines cèdent à la tentation de concentrer en elles toute l'autorité, l'Assemblée populaire d'Athènes avait eu assez de modération pour permettre que son propre pouvoir fût restreint et tempéré.

Il y avait toutefois, on doit l'avouer, de graves inconvénients attachés au régime politique du peuple athénien.

D'abord l'exercice des fonctions publiques et les réunions de l'Assemblée prenaient aux citoyens trop de temps. Dans une telle cité, dit Aristote, il est évident que quiconque a besoin de travailler pour vivre ne saurait être un bon citoyen. De là la nécessité des esclaves. Pour remédier, il est vrai, à cet inconvénient, Périclès imagina d'allouer une solde aux juges et aux membres de l'Assemblée générale. Mais dès lors la corruption commença et l'on prit l'habitude de voir dans la politique un moyen de gagner sa vie, dans l'exercice salarié des fonctions civiques un métier comme un autre, plus cher qu'un autre à la paresse.

Puis les institutions que nous avons décrites offraient une lacune des plus importantes : elles ne faisaient point une part suffisante à l'éducation politique du peuple.

C'était fort bien sans doute d'écouter les orateurs et de les écouter avec attention ; mais croit-on que cet enseignement oratoire à bâtons rompus, que ces discussions intermittentes eussent la vertu de donner aux Athéniens une éducation sérieuse, une connaissance approfondie des affaires publiques ? Il n'en était rien. Au fur et à mesure qu'il entendait ses orateurs, l'Athénien acquérait une certaine notion des sujets qu'ils traitaient devant lui ; mais, ne recevant hors de là aucune éducation politique, il manquait de lumières véritables, d'idées coordonnées sur la science du gouvernement. Sans ses orateurs, il n'aurait rien su de la loi qu'on lui proposait. Il était donc obligé de s'instruire à la hâte et d'une manière superficielle en les écoutant.

Malgré cette ignorance réelle, les Athéniens étaient pleins de foi en eux-mêmes. Ils se figuraient volontiers qu'ils n'avaient pas besoin d'apprendre pour savoir et que leur souplesse d'esprit leur tenait lieu de science. Périclès, qui n'avait point l'habitude de les flatter, ne leur déclarait-il pas publiquement qu'ils savaient découvrir *par eux-mêmes* et juger sainement ce qui convient à l'État ? Qu'ils étaient capables d'enfanter des paroles et des raisonnements sur les affaires publiques ? (Thucydide, *Guerre du Péloponèse*, L. II, C. LX.) Or, rien n'est plus dangereux pour un peuple que cette confiance extrême doublée d'ignorance.

Il en résultait, à Athènes, cette funeste conséquence que les Athéniens, n'apprenant point et ne voulant point apprendre ce qu'ils ne savaient pas, se trouvèrent à la merci de leurs orateurs, incapables de les bien juger, forcés de les en croire sur parole et facilement exposés à leur servir de dupes. L'éloquence des orateurs exerça sur eux une toute-puissante autorité. C'est à son éloquence que Périclès dut le merveilleux prestige qu'il avait à leurs yeux ; c'est elle qui faisait tout son pouvoir. Heureux s'ils avaient pu n'écouter que des Périclès ! Mais les Cléon, mais les Alcibiade, mais toute une race d'ambitieux avocats devaient s'emparer de leurs esprits et les égarer. Tel est le fléau que Socrate essaya de combattre. Par quels moyens et avec quels succès, c'est ce qui nous reste à examiner.

VARIÉTÉS

L'idée du droit chez les Allemands et chez les Slaves

Les événements terribles qui se sont passés sous nos yeux et dont nous avons été tout ensemble, hélas ! acteurs et victimes, nous ont révélé nos voisins d'Allemagne sous un aspect que nous aurions à peine osé autrefois soupçonner. Si un prophète était venu nous dire, il y a six mois, que la docte Allemagne, le chaste peuple, la nation critique par excellence, l'apôtre de la culture, viendrait nous enseigner un jour l'art de voler des pendules et d'emballer des pianos, nous nous serions hautement récrié, en invoquant la civilisation et le progrès. Si l'on avait, dans une classification des peuples, rangé les Germains à côté des Tartares et des Mongols, nous aurions protesté. Aujourd'hui les faits parlent d'eux-mêmes. Et je crois qu'en face des souvenirs douloureux qui nous accablent, il n'est pas sans intérêt de remettre sous les yeux du lecteur une page sortie, il y a trois ans de la plume d'un historien éminent qui connaît bien l'Allemagne. Cette page, elle nous avait frappé depuis longtemps ; nous avions hésité à la faire connaître de peur qu'on ne nous accusât de ressentir des haines de race et de ressusciter des passions d'un autre âge. Aujourd'hui rien ne nous retient, et nous n'hésitons plus.

L'auteur des lignes qu'on va lire est M. François Palacky, historiographe de la Bohême, ancien membre du Reichsrath autrichien, membre actuel de la diète de Bohême. M. Palacky, dont assurément nous n'apprenons point le nom à nos lecteurs, est l'un des hommes qui ont le plus contribué à la régénération morale et politique des Slaves d'Autriche. Cette régénération, mal comprise chez nous, condamnée par notre ignorance sous le nom de *panslavisme*, a eu pour double résultat d'arracher les Slaves, d'une part, au régime clérical et absolutiste qui, jusqu'en 1848, a dominé l'Autriche ; de l'autre, à la tutelle germanique que l'ombre du Saint-Empire faisait si lourdement peser sur eux. En 1848, M. Palacky refusait de se rendre au Congrès allemand de Francfort parce qu'il était Autrichien, et il voulait conserver l'Autriche comme un élément indispensable de l'équilibre européen ; en 1867, M. Palacky allait avec ses amis au Congrès slave de Moscou, pour y protester contre les tendances dangereuses du germanisme.

Un an après, dans une brochure de polémique savante sur l'histoire de Jean Huss et du hussitisme (1), le célèbre historien, après avoir rendu au grand réformateur une justice que lui refusent la plupart des Allemands, se trouvait amené à des considérations générales sur le caractère des races slaves et germaniques, et voici ce qu'il écrivait :

(1) *Die Geschichte des Hussitenthums und Prof. Hofler*, kritische Studien von Dr Franz Palacky. Prag, 1868.

Digitized by Google

« On a jusqu'ici proposé beaucoup de théories diverses sur les peuples sauvages, chasseurs, nomades, pasteurs, agriculteurs. Mais, à mon sens, on n'a pas accordé assez d'attention à cette question : Quelle idée chaque peuple, lors de son apparition dans l'histoire, se faisait-il des fondements de la société humaine, du *droit* et de la *propriété*, et comment l'a-t-il mise en pratique? Chez certain peuple c'est essentiellement le droit de la *force* qui constituait la propriété et la créait à volonté; chez d'autres, une convention volontaire sanctionnée par le sentiment d'une commune solidarité..... D'une part, des peuples guerriers et conquérants; de l'autre, des peuples pacifiques et industrieux. Mais qu'est-ce que la conquête, sinon un vol accompli sur une grande échelle, et impuni par suite du développement de forces qui l'accompagne? Comme peuples conquérants et primitivement *peuples brigands, peuples de proie*, l'histoire signale : les anciens Romains, les Allemands, les Huns, les Avares, les Mongols et les Tartares, les Turcs et les Magyares (1). Comme peuples non conquérants, elle signale les Juifs, les Grecs, et surtout les Slaves.

» Ici, il faut avant tout se rendre compte de la différence des idées que ces peuples se faisaient du droit et de la justice. Chez les peuples conquérants, la force était la source originelle de tout droit : le vainqueur faisait la loi à son gré; chez les autres, la loi était le produit de la volonté collective. Là, régnait le droit positif; ici, le droit naturel. Le vrai type du droit positif, ce fut plus tard le droit romain, que Tocqueville, non sans raison, appelle un droit d'oppression au point de vue politique; et qu'était-ce primitivement que le féodalisme allemand, sinon un contrat d'assurance par lequel on s'assurait réciproquement la possession du bien volé?

» La civilisation collective des peuples chrétiens est un commun héritage auquel pendant des siècles divers peuples ont contribué de diverses façons. Je ne veux point apprécier ici les éléments cachés qu'ont pu fournir autrefois l'Inde et l'Égypte : je ne parlerai que du développement que ces principes ont acquis chez les Juifs et les Grecs. Ces principes sont devenus la base de notre civilisation actuelle. Le trésor intellectuel acquis par les Israélites et les Grecs ne fut pas accru par Rome, mais plutôt entretenu, condensé et plus tard distribué à différentes nations : romanes, germaniques, et enfin, slaves. Je n'ai pas besoin de rappeler combien ce trésor intellectuel a été successivement augmenté par les Italiens, les Anglais, les Français, les Allemands et les autres peuples, et comment il est devenu le plus précieux bien et l'orgueil de l'humanité.

» On peut se dispenser d'examiner ici le développement de la théorie du droit chez les Grecs et les Hébreux; mais il faut remarquer que si la civilisation de ces deux peuples s'implanta chez les Grecs et les Romains, le principe du droit romain conserva cependant la suprématie et ne céda ni à la doctrine chrétienne, ni à la philosophie grecque. Le droit du plus fort devint un dogme auquel l'Église chrétienne se prêta, bien qu'elle ne le sanctionnât pas expressément. Au point de vue politique, le conquérant le plus fort (individu, corporation, ou caste) se fit un droit de tout ce qu'il avait extorqué par violence : toutes les lois en vigueur dans l'État; tout droit public et privé ne fut qu'une émanation de sa volonté, de sa grâce. Il va de soi que cette théorie du droit après la chute de Rome convint parfaitement aux conquérants germains; seulement, de même que le chef de brigands partage son butin avec ses compagnons, de même le chef allemand dut partager avec les siens le fruit de sa victoire. De là la puissance, le droit et les libertés du monde féodal : de là la différence des castes, l'inégalité devant la loi; de là les priviléges, les immunités, les faveurs et les oppressions sans fin.

» Les principes de l'ancien droit slave ont peut-être été jusqu'ici moins scientifiquement étudiés que ceux de beaucoup d'autres peuples; mais ce qui est hors de doute, c'est que le principe de la violence et de la conquête, le droit du plus fort ne le dominait point. Pas n'est besoin d'apporter ici de nombreuses preuves; il suffit de renvoyer aux témoignages des anciens historiens, de Procope, de l'empereur Maurice, de Léon le Sage. Je recommande surtout le témoignage de Maurice : « Qui sunt in captivitate apud eos non omni tem-» pore, *ut apud gentes alias*, in servitute tenentur, sed certum eis definitur tempus. » La Serbie actuelle offre l'échantillon assez exact d'une constitution née de l'esprit slave même. Malgré les conséquences naturelles du droit héréditaire et de la propriété, on ne trouve en Serbie aucune différence entre les classes, aucun esprit de caste, aucune inégalité devant la loi. Les priviléges d'État, les immunités, sont totalement inconnus : on ne trouve ni maîtres ni esclaves par droit de naissance; aucun homme n'est considéré comme la chose d'un autre : tous, riches ou pauvres, sont soumis aux mêmes lois, au même juge; les lois et le droit ne sont pas octroyés par un maître, mais écrites dans le cœur du sage. Ainsi le trait distinctif de la société slave primitive, c'est la liberté, de même que chez les Germains c'est la domination avec l'esclavage pour corrélatif. C'est ce que fait entendre l'empereur Maurice, et l'on peut rappeler ici les paroles classiques de l'Allemand Widukind : « Transeunt sane dies pluriml Saxo-» nibus pro gloria et pro magno latoque imperio, Slavis pro » libertate ac ultima servitute varie certantibus. »

» La véritable liberté est un but et non pas seulement un moyen; elle n'est ni agressive ni offensive : elle se conforme en tout à la maxime : Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même. Elle ne devient offensive que lorsqu'elle se laisse supplanter par l'esprit d'ambition ou de rapine. Son plus dangereux écueil est l'anarchie, c'est-à-dire la répulsion, la mauvaise volonté à reconnaître volontairement une autorité quelconque.

» C'est sur cet écueil qu'échoue dans la suite des temps la liberté des Slaves. L'histoire n'a jamais été, hélas! une idylle. Au milieu d'ennemis guerriers et rapaces, disposant de forces concentrées, Allemands, Tatares, Turcs, etc... les Slaves ne pouvaient maintenir leur existence que par une concentration analogue, une soumission volontaire à un commandement général; mais on n'y pensa pas. Au moment du danger, quelques groupes isolés essayèrent de faibles tentatives qui bientôt échouèrent. Les écrivains modernes ont souvent fait observer que les Slaves, dans le cours de leur histoire, avaient montré peu d'aptitude à fonder des États, et les Allemands ne manquent pas de voir dans ce fait un signe de leur infériorité; les considérations précédentes donnent l'explication naturelle de ce phénomène. Les grands États, dans l'antiquité, n'ont pas été le produit de la paix et de la liberté, mais surtout de la guerre et de la force, ou, pour parler avec les Allemands, de la bravoure et de l'héroïsme; la violence et non pas le libre consentement

(1) Nous laissons au lecteur le soin de décider si le mot *primitivement* doit ou non être retranché en ce qui concerne les Allemands.

Digitized by Google

fut leur principe. L'empire des Tsars ne se serait jamais développé d'après les idées sleves; les souverains russes durent apprendre l'art de régner de leurs ennemis et surtout des Tetares et des Turcs. Ils n'ont point à en rougir devant l'histoire; car les principes teteres et turcs en matière de gouvernement ne différaient guère des principes romains et germaniques.

» Les Slaves, pour ne pas devenir les *esclaves* des Allemands (*sclavi, Slavi*) auraient donc dû de bonne heure limiter leur liberté primitive et faire une part plus grande au principe d'autorité. En rétrogradant dans la voie de la liberté, ils eussent avancé dans celle de la puissance et de la grandeur. Mais si la puissance et la grandeur des États fondés par chaque peuple donnent la vraie mesure de leur caractère, on arrive à cette conclusion étrange que les Romains et les Allemands sont bien au-dessous des Russes et des Mongols.

On invoquera peut-être contre cette conclusion la haute culture des Romains et des Allemands opposée à celle des Russes et des Mongols; mais les Allemands étaient-ils donc, dès leur début dans l'histoire des peuples, si cultivés? N'ont-ils pas acquis la civilisation dans la suite des temps, les uns par suite de leurs rapports avec les Grecs et les Étrusques, etc., les autres par suite de l'influence des Romains eux-mêmes? Écoutons un historien auquel on ne conteste ni le savoir ni le patriotisme : J. G. A. Wirth, dans son *Histoire des Allemands dans les temps primitifs*, dit : « Comment a-t-on jusqu'ici traité » l'histoire des Allemands primitifs? Comme une poétique » idylie. Or l'antique constitution des Allemands était l'ex- » pression de la vraie barbarie et de l'inhumanité : les diffé- » rences ultérieures entre la noblesse et la bourgeoisie étaient » encore infiniment plus accentuées, les mœurs brutales et » grossières : cet état de choses qui, étudié sérieusement » d'après les sources, n'inspire que l'effroi, le dégoût et la » colère, nous a été présenté comme l'image de la liberté et » la moralité la plus pure. Je dois malheureusement recon- » naître qu'égaré par les écrivains les plus populaires, j'ai » primitivement partagé et répandu ces erreurs; c'est pour » moi un devoir d'autant plus impérieux de détruire ce tableau » de fantaisie et de mettre fin à toutes les illusions qui s'y » rattachent. »

« C'est l'illusion qu'ont longtemps partagée ceux qui ne voyaient l'histoire romaine que dans les idylles de Tite-Live; elle disparaît quand on étudie les autres peuples de l'antiquité, et Montesquieu lui-même n'hésite pas à reconnaître que les premiers Romains étaient un peuple de brigands. »

Il y a trois ans, nous avions renoncé à publier ces pages; nous redoutions de nous attirer une fois de plus les épithètes de *Slavomane* et de *Germanophage* que l'on nous a plus d'une fois décernées, même ailleurs qu'en Allemagne. Mais le temps des ménagements est passé : en attendant la revanche future, la science française doit aujourd'hui faire flèche de tout bois, et chercher ses alliés partout où elle les trouve.

LOUIS LEGER.

NÉCROLOGIE

L'historien Grote.

L'Angleterre vient de perdre l'un des membres les plus éminents de cette famille si nombreuse d'hommes d'État érudits, se consacrant tour à tour aux luttes actives de la politique et aux paisibles recherches de la philologie; l'historien George Grote est mort le 18 juin, après une longue et cruelle maladie, dans sa soixante-dix-septième année. Le savant contemporain qui avait élevé à la Grèce ancienne le monument le plus considérable et le plus complet, a suivi de quelques mois au tombeau le professeur de Heidelberg, qui avait écrit sur la résurrection de la Grèce moderne un livre si admiré. Je veux parler de Gervinus.

Grote était né en 1794, à Beckenham, dans le Kent; son bisaïeul était venu d'Allemagne s'y fixer; son grand-père y avait fondé, avec George Prescott, une maison de banque aujourd'hui encore florissante. Ces détails généalogiques ne sont pas sans importance, car la critique a prétendu démêler dans l'œuvre historique de Grote l'effet et la trace de ces influences domestiques; elle a cru y reconnaître parfois certain tour d'esprit plus allemand qu'anglais, et d'autre part un sens pratique et une façon d'étudier les questions économiques et de finances qui sent son banquier. A l'âge de seize ans, le jeune Grote avait été initié aux affaires du comptoir paternel, mais il n'y avait apporté qu'une moitié de son attention, la lecture des classiques grecs occupait l'autre. Dès 1823, l'*Histoire de la Grèce* (1) était ébauchée dans l'esprit de Grote et annoncée à l'Europe savante. Mais ce ne fut que vingt-trois ans plus tard que le premier volume en parut; d'autres préoccupations de politique militante étaient venues à la traverse et en avaient à ce point retardé la publication. C'était le temps où les questions de réforme électorale passionnaient les partis; Grote se jeta dans la lutte et y porta une âpreté radicale qui fait un curieux contraste avec la sérénité de ses études précédentes. Il donna aux revues libérales des articles fort remarqués alors, et publia sous ce titre : *Essentials of parliamentary Reform* (2), un exposé complet et lumineux de ses principes. Cette brochure obtint un succès considérable et valut à Grote, en 1832, l'honneur d'être envoyé comme représentant à la Chambre des communes par la *Cité* de Londres. Fidèle au mandat qu'il avait reçu, Grote se montra, pendant neuf ans, le partisan dévoué de toutes les réformes libérales, et fit de nombreux, mais impuissants efforts pour obtenir que le scrutin devînt secret; puis, fatigué de ses tentatives inutiles, et voyant, à son grand regret, que la politique l'absorbait tout entier et qu'il est malaisé de lui faire sa part, il revint, en 1841, à sa pente première et à ses écrits de prédilection. Cinq ans après, le premier volume de son histoire était achevé, et les suivants parurent d'année en année, traduits, au fur et à mesure, dans toutes les langues de l'Europe, jusqu'en 1855. A cette histoire, Grote projetait d'ajouter deux chapitres, qui, par leurs vastes proportions, exigeaient chacun tout un livre; c'était d'une part un travail sur *Platon et les autres disciples de Socrate*, de l'autre un travail sur *Aristote*. Le premier de ces ouvrages a paru, le

(1) *Histoire de la Grèce*. Traduction en français par M. Sadoux.
(2) Traduit en français par M. Minosen.

Digitized by Google

second reste à l'état de fragment, mais on espère trouver dans les papiers de Grote les notes nécessaires à le compléter, comme on a fait pour l'œuvre d'Ottfried Müller, qui n'a été terminée qu'après sa mort.

Grote était vice-chancelier de l'Université de Londres, conservateur du *British museum*, et, depuis 1858, membre correspondant de notre Institut. C'est dire qu'il sera l'objet d'une oraison funèbre magistrale, ou pour mieux dire, d'un discours biographique de M. Mignet, que nous recommandons d'avance à nos lecteurs. H. D.

Bibliographie des Communards, anciens employés à la Ville, du temps de M. Haussmann.

Jules Andrieux, né à Paris en 1837, bachelier ès lettres et ès sciences, préparation au baccalauréat, rédacteur de plusieurs feuilles, borgne depuis son enfance. — Membre de la commune.

1° *L'amour en chansons.* Chants de tous les pays. in-18, Taride, 50 c.

2° *Le mérite des femmes*, de Legouvé. Commentaire. in-18. Taride, 50 c.

3° *Chiromancie.* Études sur la main, le crâne, la face. in-18 avec fig. 1860. 1 fr.

4° *Apologie du système Debarolles.*

Arthur Arnoult, secrétaire de la rédaction de la *Revue nationale*, collaborateur de la *Marseillaise*, fils d'Edmond Arnoult, professeur de littérature étrangère à la Faculté de Paris. — Membre de la commune.

1° *Contes humoristiques.* in-12, 1857. Dentu, 3 fr.

2° *Béranger.* Ses amis, ses ennemis et ses critiques. 2 vol. in-12, 1864. Cherbuliez, 7 fr.

3° *La liberté des théâtres et l'Association des auteurs dramatiques.* in-8, 1865. Roudiez, 1 fr.

4° *Les trois poètes.* Nouvelles. Les trois poètes se nommeot Madeleine Lambert, le poëte Saturnin, Karl Hermann. in-12, 1850.

Henri Rochefort, marquis de Luçay, fils d'Edmond Rochefort, vaudevilliste, auteur de nombreuses pièces en collaboration de Lassale, Dupeuty, Emmannel Ferdinand, Paulin, Brisset, Moillard, Decourt-Duval, Langlé, Thaulon, Dartois, etc. — Henri Rochefort fut successivement directeur de la *Chronique parisienne*, collaborateur du *Figaro*, rédacteur unique de la *Lanterne* (Paris-Bruxelles), directeur de la *Marseillaise*, enfin directeur du *Mot d'ordre*. Il a été membre du gouvernement de la défense nationale, démissionnaire, puis représentant à l'Assemblée de Bordeaux, démissionnaire.

1° *Mémoire de Réséda*, en collaboration avec Blum et Wolff. (Allusions aux Mémoires de Thérésa.)

2° *Un monsieur bien mis*, en collaboratioo avec Commerson.

3° *Les bienfaits de Champavert.* 1862. Représenté aux Délassements comiques le 30 mai 1862. Dentu, in-18.

4° *La foire aux grotesques.* Courrier de Paris en deux feuilletons. Joué au Palais-Royal en février 1866, en collaboration avec Pierre Véron. Librairie centrale, in-18.

5° *Les petits mystères de l'hôtel des ventes*, en collaboration avec Wolff. Représenté au Palais-Royal, le 27 juin 1863. (Ce vaudeville fut publié en volume, sous ce même titre, chez Dentu, 3 francs.)

6° *Nos petites faiblesses*, en collaboration avec Clairville.

7° *Le petit cousin*, chansonnette, musique du comte Gabriotti. Fait partie du *Théâtre contemporain illustré.*

8° *Sauvé, mon Dieu!* Vaudeville en collaboratioo avec Pierre Véron.

9° *Les secrets du grand Albert*, en collaboration avec Granger.

10° *Sortir seule*, en collaboration avec Grangor.

11° *La tribu des rousses*, en collaboration avec Blum.

12° *Un homme du Sud*, en collaboratioo avec Albert Wolff. Représenté au Palais-Royal le 21 août 1862.

13° *Le procès van Corne*, en collaboration avec Adolphe Challes.

14° *Les pinceaux d'Héloïse*, en collaboration avec Adolphe Challes.

15° *La vieillesse de Brididi*, en collaboration avec Adolphe Challes.

16° *La confession d'un enfant du siècle*, représenté au Vaudeville, le 17 septembre 1868.

17° *Une martingale*, en collaboration avec Clairville.

18° *Sonnet à la Vierge*, qui a concouru pour le Lis d'argent en 1855. Le prix a été décerné à M. Évariste Boulay Patty, de Rennes. La pièce était sous la devise de *Regina cœli*. Un troisième concurrent était M. Émile de Bretonnière, de la Rochelle. Cette pièce a été réimprimée à Bruxelles avec l'épigraphe suivante :

> « Rochefort qui ne croit à rien,
> Rima des sonnets à la Vierge.
> Il fut dévot, il est païen :
> Avant la taoterne, le cierge. »

L'original est dans le *Recueil de l'Académie des jeux floraux*, pour 1855.

19° *Almanach de la Lanterne*, 1880. Paris, in-18.

20° *Les Français de la décadence.* Recueil d'articles du *Figaro*, 1866. in-8.

21° *La grande Bohème* (suite des *Français de la décadence*). Paris-Bruxelles, in-32.

22° *Mes treize premières Lanternes.* Paris, 1868, in-18.

23° *Les Signes du temps.* Paris, 1888, in-18.

CHRONIQUE

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a procédé, dans sa séance du 30 juin, à l'élection de deux membres ordinaires, en remplacement de MM. Villemain et Alexandre, décédés en 1870.

A la première élection, M. Charles Thurot a été nommé par 23 voix, contre 6 voix données à M. Pavet de Courteille; 2 voix données à M. d'Hervey de Saint-Denys, 2 voix données à M. de Rozière; 2 voix à M. Deloche.

La deuxième élection a donné lieu à deux tours de scrutin.

Au premier tour, M. de Rozière a obtenu 15 voix; M. Deloche, 8 voix; M. d'Hervey de Saint-Denys, 5 voix; M. Joseph Derenbourg, 4 voix; M. Boutarie, 2 voix; M. Pavet de Courteille, 1 voix.

Au deuxième tour, M. de Rozière a obtenu 23 voix; M. Deloche, 10 voix; MM. d'Hervey de Saint-Denys et Derenbourg, 1 voix.

En conséquence, MM. Thurot et de Rozière ont été proclamés membres de l'Académie.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 3 15 JUILLET 1871

Paris, 14 juillet 1871.

L'Assemblée est en train de valider les élections du 2 juillet. On se souvient du temps que le Corps législatif de l'Empire consacrait à ces validations, et des orages que soulevaient les abus criants de la candidature officielle. Nous voilà débarrassés de ces discussions irritantes. Les préfets n'ont exercé et n'ont cherché à exercer aucune pression sur les électeurs. Aussi, les députés que mécontente le résultat de ces élections n'ont d'autre ressource que de se plaindre de la polémique à laquelle se sont livrés librement les partis. Mais quoi? c'est de la polémique. Si vous êtes fâchés que vos adversaires politiques attaquent votre parti, c'est à votre parti à se défendre; d'ailleurs votre parti attaque les partis rivaux de la même façon, et l'Assemblée n'a pas à intervenir, du moment que ces débats ne suscitent pas de ces agressions particulières qui tombent sous le coup de la loi.

L'Assemblée a toujours fort à faire avec la commission départementale, dont elle a voté la création. Le préfet en sera-t-il, ou non, le président? C'est sur ce point que la lutte la plus vive paraît devoir s'engager.

En attendant, l'Assemblée n'a pas voulu que la durée du mandat des conseillers généraux fut réduite de neuf ans à six. Elle a eu tort, selon nous. Il faut éviter à la fois que les mandats électifs soient trop longs ou trop courts. Il y a inconvénient dans les deux cas. Trois ans, ce serait trop peu; neuf ans, c'est trop.

Les députés peu favorables aux idées de décentralisation, paraissent craindre que la commission départementale, si elle est exécutive, et non consultative, ne supprime en réalité le préfet. Et ils ont une certaine tendresse pour le pouvoir du préfet. Mais nous pensons que cette crainte est bien exagérée et ne pourrait se justifier en quelque mesure que dans un avenir encore bien éloigné, à l'époque peu rapprochée encore où des particuliers se seront formés, en siégeant dans les conseils généraux devenus plus actifs, à la gestion directe des intérêts départementaux. Jusque-là, il est facile de prévoir que le préfet, suivant de près, et, jour par jour, toutes les affaires, aura un ascendant naturel sur la commission, qui les étudiera d'une façon moins persistante et moins détaillée.

Toutefois, le public y trouvera certainement cet avantage, que le gouvernement s'attachera avec plus de soin à choisir des préfets assez capables et assez zélés pour n'avoir pas à redouter le contrôle de la commission départementale, et que, d'autre part, ce préfet lui-même sentira son attention et sa vigilance excitées par le souci des observations que pourrait avoir à lui faire la commission départementale. Il prendra garde que cette commission ne puisse jamais lui faire de critiques méritées.

Il faut constater malheureusement l'indifférence de la population parisienne à l'égard des élections municipales qui s'approchent. Nous sommes tous prêts à convenir que les cinq ou six grandes luttes électorales qui se sont livrées depuis la révolution du 4 septembre laissent après elles une sorte de fatigue, et qu'il est difficile de demander aux citoyens de renouveler à des intervalles si rapprochés les efforts nécessaires pour faire triompher des candidats. On voit par là le vice et les inconvénients des élections trop fréquentes. Mais nous ne sommes pas en un temps ordinaire; il faut encore travailler, dans l'ordre administratif comme dans l'ordre politique, pour tout remettre en bon ordre. Il suffirait de rappeler aux Parisiens ce que sont devenues les affaires de la ville de Lyon entre les mains du conseil municipal élu, pour leur faire comprendre l'importance qu'il y a élire des administrateurs expérimentés, pour surveiller, contrôler et gérer les affaires de la grande cité.

LA DÉCENCE PUBLIQUE

La pétition suivante se signe dans les Ve et VIe arrondissements :

« A MM. les Membres de l'Assemblée nationale.

» Les soussignés citoyens des Ve et VIe arrondissements, considérant :

» Que, pour régénérer la France, il est urgent avant tout de rétablir et de relever les mœurs publiques ;

» Que l'honneur et le salut commun imposent à tout bon citoyen le devoir de s'associer à cette œuvre de réparation nationale ;

» Qu'il importe à la dignité et à la sécurité de Paris de ne pas justifier les déclamations haineuses de certains ennemis qui s'obstinent à représenter la capitale comme une autre Babylone, comme un foyer de pestilence et de corruption universelle ;

» Que le quartier des Écoles, berceau de l'éducation française, a le droit plus que tout autre d'être respecté, protégé et préservé de la contagion, et que plus que tout autre peut-être il est exposé aux scandales et aux périls des mauvais exemples ;

» Que certains établissements de ce quartier, cafés et brasseries, semblent avoir fait des trottoirs de nos boulevards un lieu d'exposition et de libertinage, où s'étale effrontément au dehors ce qui devrait tout au plus se tolérer au dedans ;

» Que dans ce quartier, sillonné tous les jours par les bandes de jeunes écoliers et étudiants se rendant à leurs cours, les abords des lycées Saint-Louis, Descartes, de la Sorbonne, sont encombrés et infestés de pareils spectacles ;

» Que la liberté n'est pas la licence, ni le droit d'offenser la pudeur et les regards d'autrui ;

» Les soussignés réclament des autorités civiles et militaires une surveillance plus active et moins de tolérance pour ces établissements ; ils demandent :

» Que l'on veuille bien rendre la circulation sur nos boulevards accessible encore aux femmes et aux filles honnêtes ;

» Que l'on mette fin à l'exhibition de ces créatures humaines, qui, en plein jour, autour des tables, semblent, par leurs attitudes, leurs gestes et leurs cris, braver la décence et la morale publique ;

» Qu'elles se tiennent du moins à l'intérieur ; que l'armée, après nous avoir sauvé des horreurs et des hontes de la Commune, nous vienne en aide pour rétablir cet esprit de discipline, ce respect de soi-même sans lequel on ne saurait être un peuple libre ;

» Qu'on ne soit plus exposé à voir des officiers compromettre leur uniforme dans un monde interlope et offrir à leurs soldats un exemple déjà si funeste à nos jeunes mobiles durant leur court séjour à Paris.

» Il y va de l'ordre, de la dignité, de la santé physique et morale de notre jeunesse, de notre armée, de notre capitale : nous avons cru que c'était assez pour éveiller la sollicitude de ceux que la France a chargés de ses destinées. »

M. Vacherot, de l'Institut, maire du Ve arrondissement, a pris, de son côté, l'initiative d'une pétition sur le même objet, qui sera signée, dit-on, par les élèves de l'École polytechnique. Il la remettra lui-même à M. Lambrecht, ministre de l'intérieur, et il aurait déclaré, nous assure-t-on, qu'il se démettrait de ses fonctions de maire si le ministre ne prend pas les mesures nécessaires pour purifier son quartier.

L'ESPRIT DES CAMPAGNES

Le 2 juillet, non-seulement les paysans ont voté en général pour les candidats républicains, mais même, dans certains départements, comme du Rhône et de l'Ain, où ils avaient à choisir entre républicains libéraux et républicains radicaux, c'est sur ces derniers qu'ils ont porté leurs suffrages. Quelle a été la cause de ce mouvement ? Il serait fort intéressant de s'en rendre compte. Nous trouvons des éclaircissements sur ce point dans une lettre adressée au *Journal de Lyon* par un habitant du canton de Beaujeu (Rhône), et nous la reproduisons à titre de document :

« Canton de Beaujeu, le 4 juillet 1871.

» Monsieur le rédacteur,

» Il vient de se produire, dans une partie de notre canton, un fait politique intéressant et qui mérite de vous être signalé. La commune que j'habite est le centre d'un groupe dont tous les votes précédents, aussi bien pour les élections municipales que pour les élections des représentants à nos Assemblées législatives, ont été nettement conservateurs, et même conservateurs dans le sens monarchique, après comme pendant l'empire.

» Si l'on nous eût demandé, il y a huit jours, à nous qui vivons au milieu des électeurs ruraux, qui le sommes nous-même, et qui étudions l'esprit des campagnes, quel serait le résultat probable des élections du 2 juillet dans nos villages, voici ce que nous aurions répondu :

» Les trois cinquièmes ou les deux tiers des électeurs s'abstiendront, et la majorité des votes exprimés appartiendra aux orléanistes.

» Or, vous savez sans doute que les choses se sont passées bien différemment. Non-seulement la proportion prévue des votants et des abstentionnistes a été renversée, c'est-à-dire que les trois cinquièmes des électeurs ont pris part au scrutin, au lieu de s'abstenir, et deux cinquièmes à peine ont délaissé leur devoir électoral ; mais leur vote s'est affirmé franchement et courageusement républicain. Sans doute il n'était pas nécessaire d'aller aussi loin que l'ont fait nos *ruraux* ; ils pouvaient écarter les candidatures blanches sans monter jusqu'aux candidatures cramoisies. Mais tel est, en France du moins, le train accoutumé des choses. Nous tombons trop souvent de Charybde en Scylla ; nous ne savons pas nous régler, et la maxime : *in medio stat virtus*, paraît n'avoir pas encore été traduite en français compréhensible ni surtout pratique.

» Si nous cherchons à pénétrer les causes de ce revirement inattendu de l'opinion rurale, nous en distinguerons trois principales : une cause originelle et deux causes déterminantes.

» Cause originelle. La masse des électeurs illettrés s'est laissé diriger jusqu'ici par les *bourgeois*. Je répète ici, avec intention, le mot que j'ai entendu revenir vingt fois dans une

discussion politique entre deux électeurs qui revenaient du travail, pelle et pioche sur le dos, et ne savaient pas qu'un *bourgeois* était si près d'eux. Eh bien! les *bourgeois* leur ont fait voter *oui* au plébiscite de 1870; ils leur ont fait prendre la liste dite *de conciliation*, au 8 février. Après les *oui* de 1870, Sedan et la tempête qui a suivi; après le vote de février, l'horrible guerre civile de Paris. Pour des esprits simples et qui ne remontent pas des effets aux causes, ces faits se tiennent : donc le *bourgeois* s'était au moins trompé, s'il n'était trompeur; il ne fallait plus l'écouter. Et voyez si les paysans se sont imparfaitement affranchis de l'ancienne tutelle! Douze cents, si ce n'est quinze cents, bulletins *Denfert* et *Tavernier* ont été distribués dans la commune que j'habite, distribués et recommandés aux électeurs ruraux par les *bourgeois*. Or, voici le résultat donné par le dépouillement du scrutin :

Électeurs inscrits.....	756
Votants.....	421
Millaud.....	321
Ordinaire.....	318
Denfert.....	73
Tavernier	63
Guérin.....	36
Rejaunier.....	
Perdus.....	4

» Certes! voilà une émancipation fièrement accentuée.

» Causes déterminantes : au premier rang, la propagande monarchiste ou légitimiste de la *Décentralisation* et du *Courrier de Lyon*. Vous ne vous figurez pas, monsieur le rédacteur, la répugnance invincible et même le profond dédain qu'inspire à nos paysans ce vieux monument historique qui s'appelle la branche aînée des Bourbons. Ils auraient pu être sympathiques aux d'Orléans; mais ils ne sont pas sans avoir entendu parler de réconciliation et de fusion, et les princes de la branche cadette y ont perdu leur popularité. Ils sont devenus, suivant de vieux mots ressuscités de 1830, des *Polignac*, tout comme leur cousin.

» Ainsi, le résultat le plus clair de l'action ardente — j'ai failli dire insensée — des organes de la révolution blanche, a été de faire jeter les ruraux de notre petite contrée dans le radicalisme pur.

» La deuxième cause déterminante a été une affiche, très-bien faite et très-habile, en ce qu'elle ne prononçait aucun nom de candidats, qui a été collée sur tous les murs de nos villages et que vous ne lirez pas sans intérêt. J'en cite seulement les principaux passages, à raison de sa longueur :

« PAYSANS, MÉFIEZ-VOUS.

» L'assemblée que vous avez élue le 8 février, pour faire la » paix, vient de permettre aux Bourbons de rentrer en France, » à la condition de se soumettre aux lois comme de simples » citoyens.

» Napoléon III, de sinistre mémoire, vous a montré com- » ment, après être rentrés dans leur patrie, les princes » vagabonds trahissaient leur patrie, renversaient la Répu- » blique, qu'ils jureront tous de défendre pourvu qu'elle » serve de marche-pied pour escalader le trône.

» Si vous voulez encore vous donner un maître, vous n'au- » rez qu'à choisir. Voilà d'abord Henri V, escorté de tous les » marguilliers et sacristains de France et de Navarre, et, à sa » suite, tous les comtes, vicomtes, barons et marquis, se » croyant déjà rétablis dans leurs fiefs et droits d'avant 89.

» Viennent ensuite les d'Orléans, Aumale et Joinville, qui » servent de paravent au comte de Paris. Celui-là fait comme » la taupe : il se tient sous terre, mais vous ne perdrez rien » pour attendre : il se montrera au bon moment.

» Enfin, il y a le petit Napoléon IV, protégé secrètement » par Bismarck.

» Car il faut que vous le sachiez, paysans : si la République » est renversée, les 500 000 Prussiens qui tiennent encore » garnison en France rétabliront sur le trône le rejeton ma- » ladif de Badinguet. Il ne manque plus que cette honte à la » France; et, si vous voulez achever sa ruine, vous n'avez » qu'à suivre les conseils de ceux qui vous ont fait voter oui.

» Paysans, mes frères! il s'agit de savoir si nous sommes » assez riches pour payer et nourrir un tas de fainéants qu'on » appelle courtisans, chambellans et autres valets de la même » farine.

» Vous répondrez au scrutin du 2 juillet. En attendant, » ouvrez l'œil et méfiez-vous, vous êtes avertis. »

A bon entendeur, salut!

JEAN-CLAUDE RAISIN,
Vigneron à Lantignié (Rhône).

Maintenant, monsieur le rédacteur, devons-nous regretter la transformation, le revirement subit de l'esprit rural? Je ne le pense pas. Sans doute il a dépassé le but que la raison et le bon sens assignent aux hommes d'intelligence et de bonne volonté; il est allé d'une erreur à une autre. Mais celle qu'il a évitée eût été bien plus funeste que celle qui a été commise. Vous savez que telle est la manière de voir de M. Thiers : plutôt les radicaux que les légitimistes.

Et puis, il est bon que les électeurs ruraux agissent enfin dans la plénitude de leur liberté. Hier ils étaient domines; aujourd'hui ils sont entraînés; et l'on revient d'un entraînement avec plus de facilité qu'on n'échappe à une domination.

UN DE VOS ABONNÉS.

L'ARMÉE DU NORD (1)

Vers le milieu d'octobre, Paris était depuis près d'un mois complétement investi; Metz retenait encore sous ses murs l'armée du prince Frédéric-Charles; mais de ce côté les jours de la résistance étaient comptés, du moins dans la pensée de l'homme qui la dirigeait. De nouvelles masses ennemies allaient devenir disponibles, pour couvrir de toutes parts l'armée qui entourait Paris et disperser les corps de troupes en formation dans les départements.

Pendant que le gros des forces qui revenaient de Metz était dirigé sur la Loire, une autre armée, sous le général de Manteuffel, fut chargée d'opérer dans le Nord.

De ce côté, comme partout dans cette malheureuse guerre, rien n'était préparé pour la défense. Elle était, il est vrai, puissamment servie par un admirable système de places fortes, s'appuyant à la Somme, à la Sambre, à l'Escaut et à ses

(1) *Campagne de l'armée du Nord*, par le général Faidherbe. — Dédié à M. Gambetta.

affluents, et communiquant librement entre elles et avec la mer par un vaste réseau de chemins de fer. « Mais on ne cherchait même pas à améliorer les éléments de cette défense, désorganisés par les envois de matériel à Paris. On se bornait à habiller et à armer les gardes mobiles, sans se préoccuper d'y former des cadres convenables. Quant aux troupes de ligne, on tirait de sept ou huit dépôts établis dans la région des détachements qui étaient expédiés vers le centre de la France, pour être versés dans d'autres corps; chacun d'eux renfermait plus d'un millier d'hommes, avec les cadres incomplets de deux compagnies. En fait d'artillerie, il n'existait à Lille qu'une seule batterie et encore était-elle hors d'état de marcher. Enfin, pour la cavalerie, le dépôt du 7e dragons pouvait à peine fournir quelques cavaliers d'escorte. »

Tout était donc à créer dans le Nord, « lorsque M. Gambetta, ministre de l'intérieur, n'écoutant que son dévoûment à la cause de la défense nationale, partit de Paris en ballon pour activer l'organisation de la défense dans les départements. » M. A. Testelin, nommé commissaire délégué du gouvernement pour les départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, s'adressa au colonel Farre, directeur des fortifications à Lille, et se le fit adjoindre à la délégation de la défense nationale, avec le grade de général de brigade, vers le 15 octobre.

« On se mit immédiatement à l'œuvre. On s'occupa de recueillir les éléments d'organisation des forces dont on disposait, de rechercher les anciens militaires avec lesquels on pouvait constituer des cadres; de faire un recensement du matériel de toute nature existant dans les places, pour se rendre compte des ressources et en faire une meilleure répartition; enfin, de trouver des éléments pour la création immédiate des batteries de marche... Ce travail pénible qui ne pouvait marcher qu'à travers des difficultés de toute nature..., commençait à donner cependant quelques résultats, lorsque le 22 octobre, le général Bourbaki vint prendre le commandement supérieur de la région du Nord.

» Quoique profondément découragé par nos revers, le général Bourbaki ne resta pas indifférent aux essais d'organisation qu'on avait entrepris; il les appuya de toute son autorité, et prit le général Farre pour chef d'état-major général du corps d'armée du Nord qu'il voulait constituer; mais il faut dire que la confiance dans l'efficacité de la prolongation de la défense lui faisoit défaut; lui qui venait de voir anéantir de magnifiques armées ne pouvait fonder beaucoup d'espoir sur un ramassis de recrues, de prisonniers évadés, de miliciens mal armés et tout à fait novices. D'un autre côté, l'opinion ne lui était pas très-favorable et se défiait de lui à cause de ses anciennes relations intimes avec la cour, à cause de son commandement de la garde impériale qu'il exerçait au moment de la guerre, et surtout à cause de son voyage mystérieux et romanesque de Metz à Londres... »

A la suite de manifestations hostiles des populations, le général Bourbaki quitta le commandement supérieur du 22e corps, formant l'armée du Nord, le 19 novembre, et le remit intérimairement au général Farre, en exécution des ordres du ministre.

Cependant la première armée allemande, sous les ordres du général de Manteuffel, était entrée en Picardie et menaçait Amiens. Les troupes françaises réunies à ce moment formaient un effectif de 25 000 hommes, y compris la garnison d'Amiens. L'ennemi avait des forces bien supérieures et une artillerie beaucoup plus nombreuse. Pour couvrir Amiens et garder les communications avec Corbie, clef de la voie ferrée d'Amiens à Arras, le général Farre s'établit sur les hauteurs de la rive gauche, comprises entre la Somme et l'Avre, dont le point culminant était la petite ville de Villers-Bretonneux. C'est là que se livra la bataille du 27 novembre, suivie de la prise d'Amiens.

« La bataille d'Amiens avait été très-honorable pour une armée aussi rapidement improvisée que l'armée du Nord. Les ennemis témoignèrent leur étonnement en trouvant sur les morts restés sur le champ de bataille des livrets indiquant qu'ils n'étaient au service que depuis quelques semaines; ils croyaient avoir eu affaire à de vieux soldats.

» L'artillerie s'était montrée excellente. Le 22e corps n'avait pas laissé un seul canon de campagne aux mains de l'ennemi.

» Nos pertes avaient été assez fortes; pour une lutte de six heures, nous avions eu 266 tués et 1117 blessés; en outre, un millier de disparus et beaucoup de mobiles débandés.

» L'ennemi, qui nous avait opposé 35 000 hommes, suivant les évaluations les plus modérées, avait éprouvé des pertes plus considérables que les nôtres, en tués ou blessés. Rien qu'au village de Villers-Bretonneux, où nous avions laissé 114 morts et 500 blessés (comptés par l'ambulance), les médecins prussiens avouaient 500 morts et 1200 blessés.

» Rien d'ailleurs ne démontre mieux les pertes que l'absence de toute poursuite. C'est trois jours plus tard seulement que l'ennemi s'avança sur la rive droite de la Somme, jusqu'à une journée de marche, et il ne tarda pas à se replier, l'armée de Manteuffel se dirigeant vers la Normandie. »

Quelques jours après, le général Faidherbe vint prendre le commandement de l'armée du Nord. L'ancien gouverneur du Sénégal, dont le choix, comme celui du général Chanzy, restera un des titres de Gambetta, allait déployer dans son nouveau poste de remarquables talents d'organisateur et de tacticien : nul n'a plus contribué à relever l'honneur de notre ancienne armée; nul ne s'est montré plus capable d'organiser l'armée nouvelle. L'ordre du jour par lequel il prit possession du commandement est digne d'un général républicain :

« Le ministre Gambetta a proclamé que, pour sauver la France, il vous demande trois choses : la discipline, l'austérité des mœurs et le mépris de la mort. La discipline, je l'exigerai impitoyablement. Si tous ne peuvent atteindre à l'austérité des mœurs, j'exigerai du moins la dignité et spécialement la tempérance... Quant au mépris de la mort, je vous le demande au nom même de votre salut... Je n'ai pas besoin d'ajouter que les cours martiales feraient justice des lâches, car il ne s'en trouvera pas parmi vous. »

« Cependant la Normandie était envahie, Rouen bientôt occupé et le Havre menacé. Arriver à la mer était le désir le plus ardent de l'armée prussienne. Le général Faidherbe comprenait qu'une puissante diversion était nécessaire pour sauver le second port de commerce de la France. Aussi, quelques jours à peine après son arrivée d'Algérie, dès le 8 décembre, il recommença les opérations... Il put dès lors mettre en campagne trois divisions au lieu de trois brigades qui avaient combattu à Amiens. Ces troupes comprenaient 30 000 combattants et 60 pièces de canon. » Le 10 décembre, Ham fut repris. Poursuivant sa marche vers l'Est, le général Fai-

Digitized by Google

dherbe alla reconnaître la ville de La Fère, occupée par les Prussiens le 27 novembre.

« La présence sous les murs de la Fère de l'armée du Nord, » que les généraux ennemis croyaient avoir détruite le 27 no- » vembre, avait jeté un grand trouble parmi eux. Des mou- » vements divers de concentration étaient signalés, et le » 8e corps était promptement rappelé de la Normandie, dont » l'envahissement était qualifié d'imprudence par quelques » journaux prussiens. Le but que s'était proposé le général » Faidherbe allait donc être atteint. Il s'agissait alors de se » préparer à la lutte contre les forces qu'on attirait à soi. »

En effet, l'ennemi avait arrêté son mouvement sur le Havre, évacué Dieppe et abandonné ses projets sur le littoral. Le général de Manteuffel revenait en forces contre l'armée du Nord. Cette armée, renforcée et composée maintenant de deux corps, le 22e et le 23e, s'établit sur la rive droite de la Somme, dans la vallée de l'Ilaine, en face de la citadelle d'Amiens. C'est là que se livrèrent le combat de Querrieux et la bataille de Pont-Noyelles (23 décembre). Après une lutte des plus vives, depuis neuf heures du matin jusqu'à la nuit, « nos troupes occupaient les positions de combat que nous » avions choisies, et se considéraient par cela même comme » victorieuses. On leur fit comprendre qu'à la guerre on con- » statait sa victoire en couchant sur le champ de bataille, et » qu'il ne pouvait être question d'aller reprendre des canton- » nements à plusieurs lieues en arrière. On bivouaqua donc » sur place par une nuit obscure et par un froid de 7 à 8 de- » grés au-dessous de zéro, sans bois pour faire du feu, et avec » du pain gelé pour tout aliment.

» Cette cruelle épreuve fut supportée avec une patience et » une abnégation qu'on ne saurait assez admirer, et qui font » autant d'honneur à nos jeunes soldats que leur courage » devant le feu de l'ennemi. Le lendemain au jour naissant » toutes les troupes étaient en ligne, les munitions avaient » été complétées avec nos réserves et nous étions prêts à une » nouvelle lutte. Mais l'ennemi ne voulut pas l'entamer, quoi- » que le prince Albert de Saxe fût arrivé avec des renforts.

» Nous avions tenu tête aux Prussiens à la bataille de Pont- » Noyelles, nous avions sauvé le Havre, mais nous ne pouvions » songer à faire plus pour le moment. Nos jeunes troupes » étaient toujours un peu désorganisées après plusieurs jours » de marche et de combat. L'ennemi, appuyé sur Amiens et » sa citadelle, pouvait se faire envoyer de Normandie, de » Paris surtout, autant de renforts qu'il croirait nécessaire » pour nous écraser ; le général en chef crut convenable d'al- » ler chercher des cantonnements plus sûrs sur la rive droite » de la Scarpe, entre Arras et Douai, pour donner aux hommes » quelques jours de repos bien gagnés, et profiter de toutes » les facilités que donnait cette situation pour les ravitaille- » ments de toute nature dont l'armée avait grand besoin. »

Le 31 décembre, l'armée, quittant ses positions, vint s'établir en avant d'Arras ; le 2 janvier, elle se mit en marche vers Bapaume pour s'opposer au bombardement de Péronne, chassa l'ennemi d'Achiet-le-Grand et de Bihucourt, et le rejeta sur Bapaume. Là s'engagea, le 3 janvier, une action générale, où l'ennemi fit des pertes considérables. » Les renseignements qui nous sont parvenus portent à plusieurs milliers le nombre de ses morts et blessés ; une partie des troupes qui avaient pris part à la bataille s'était même débandée et dirigée en désordre sur Amiens. »

C'est trois jours après cette bataille, le 6 janvier, qu'une proclamation publiée au *Journal officiel* annonçait que « l'armée du Nord marchait au secours de Paris ». Malgré ses glorieux efforts, le général Faidherbe ne songeait à ce moment qu'à se porter au secours de Péronne.

« L'armée du Nord reprit ses cantonnements autour de Boiteux, première station du chemin de fer entre Arras et Amiens. Dès qu'elle fut ravitaillée, elle fit un mouvement en avant, dans le but d'aller reconnaître la situation de la ville de Péronne. » Le 11 elle entra dans Bapaume. C'est là qu'elle apprit que Péronne, malgré l'énergique opposition du commandant du génie Peyre et du sous-préfet Blondin, avait capitulé, après un bombardement « qui est un des exemples les plus odieux de cette férocité calme et méthodique que les généraux du roi Guillaume prétendent introduire dans les usages de la guerre ». « Nous regardons comme fâcheux pour l'avenir, » ajoute le général Faidherbe, les procédés peu chevaleresques » que les Prussiens ont employés dans cette guerre. On peut » dire qu'ils ont servi d'exemple aux révoltés de Paris. Ils ont, » en effet, pratiqué avant eux le pillage systématique des caves, » l'emploi des otages, l'incendie des maisons, monuments, » églises, bibliothèques (Strasbourg), même par le pétrole, » remplaçant les boulets rouges des Autrichiens qui ont brûlé » Lille en 1792, et enfin les représailles sur les innocents, » lorsqu'il leur arrivait quelque accident fâcheux dans un » village. »

Poursuivant sa marche en avant, l'armée du Nord entra à Albert. Informé que la garnison de Paris allait faire un grand et suprême effort, le général Faidherbe voulut attirer sur lui le plus de forces possible de l'armée d'investissement ; il crut qu'il arriverait à ce but en se dérobant à l'armée qui était devant lui par quelques marches forcées vers l'est et le sud-est, de manière à arriver rapidement au sud de Saint-Quentin, menaçant ainsi la ligne de la Fère, Chauny, Noyon et Compiègne. Il était sûr d'avoir bientôt affaire à des forces considérables, mais le moment de se dévouer était venu, et il pouvait espérer d'avoir le temps, lorsqu'il se verrait menacé par des forces supérieures, de se rabattre vers le Nord en les attirant à lui, et d'aller les attendre sous la protection des places fortes de Cambrai, Bouchain, Douai et même Valenciennes, où il pourrait leur tenir tête, quelque fût leur nombre, si elles osaient l'attaquer.

L'armée du Nord, partie d'Albert, se dirigea donc vers Saint-Quentin, suivie par toutes les forces ennemies sous les ordres du général von Gœben. C'est sous les murs de cette ville qu'elle livra sa dernière bataille, le jour même où l'armée de Paris livrait la bataille de Montretout (19 janvier). Ce fut une des plus sanglantes de cette campagne ; elle coûta à l'ennemi 5000 hommes hors de combat, à nous environ 3000. « A la nuit, nos troupes, épuisées par une journée entière de » combat succédant à trois journées de marches forcées et » d'escarmouches, par un temps et des chemins épouvanta- » bles, se trouvaient rejetées sur Saint-Quentin par un en- » nemi dont le nombre augmentait à chaque instant par les » renforts qu'il recevait de Rouen, d'Amiens, de Péronne, de » Ham, de Laon, de la Fère et enfin de Beauvais et de Pa- » ris. »

L'armée se mit en retraite vers les places du Nord, et se cantonna autour des villes de Cambrai, Douai, Valenciennes, Arras et Lille. » Elle se réorganisa rapidement ; et, dès le » 10 février, elle eût été susceptible de se représenter en ligne » avec un effectif presque égal à celui qu'elle avait à Saint-

Digitized by Google

» Quentin, grâce à l'incorporation de quelques milliers de » mobilisés et à l'activité déployée par les divers services, » qu'une apparition à Lille de M. Gambetta, à la fin de jan- » vier, avait entraînés...

» Ainsi, cette armée du Nord, après avoir livré quatre ba- » tailles et plusieurs combats à l'ennemi en deux mois, lui » avoir fait subir des pertes qu'on peut, sans exagération, » évaluer à plus de 15 000 hommes, se retrouvait aussi nom- » breuse et plus aguerrie que jamais (un peu désillusionnée » cependant, il faut le dire), lorsque, par ordre du ministre » de la guerre, en date du 15 février 1871, » elle fut dis- » soute.

» Si la campagne de l'armée du Nord n'a pas produit de » résultats plus utiles, cela n'a pas dépendu d'elle. Il eût » fallu que la ville de Metz, rendue à temps indépendante du » maréchal Bazaine et de son armée, au lieu de capituler le » 28 octobre, se fût défendue jusqu'au milieu de décembre, » retenant l'armée du prince Frédéric-Charles sous ses murs » et permettant ainsi à l'armée de la Loire de poursuivre son » premier succès; et que, pendant ce temps-là, l'armée de » Paris, trouvant moyen d'utiliser le courage bien connu des » Parisiens, eût harcelé journellement l'armée prussienne » assiégeante dont la force était moins considérable qu'on ne » l'a toujours cru; alors l'armée du Nord eût pu, sans craindre » de voir, en quelques jours, fondre sur elle des forces dou- » bles ou triples des siennes, se hasarder franchement entre » la Somme et Paris, privant les Prussiens de leurs ravitail- » lements en Normandie et menaçant de couper leurs com- » munications à l'est. Alors peut-être, la guerre traînant en » longueur, modifiée dans ses conditions par quelque com- » plication européenne, eût pu finir par tourner à notre » avantage, à la grande gloire de M. Gambetta, l'âme de la » défense, dont la foi vive allait d'une armée à l'autre exciter » l'ardeur des derniers défenseurs de notre malheureux » pays.

» Il n'en a pas été ainsi, et ses adversaires politiques ont eu » beau jeu pour refuser de lui rendre justice et critiquer ses » faits et gestes. C'est de l'ingratitude, comme en inspirent » toujours les passions politiques. »

Le sentiment public ne s'est pas associé à ces passions. Une triple élection vient de rendre à l'éloquent patriote son siége à l'Assemblée, et le brave général, élu, lui aussi, par trois départements en témoignage de la belle défense de leur territoire, s'y rencontrera avec l'ancien ministre à qui est dédié son livre sur la *Campagne de l'armée du Nord*.

SORBONNE

LITTÉRATURE GRECQUE

COURS DE M. EGGER

Philosophie politique de Thucydide (1)

Messieurs,

J'obéis, et j'obéis avec empressement à un devoir impérieux en reprenant aujourd'hui devant vous la série de nos leçons sur les historiens grecs du siècle de Périclès, interrompue par les désastreux événements qui ont ensanglanté Paris depuis le 18 mars dernier. Le sujet que nous avions choisi est heureusement, plus opportun que jamais.

Bossuet, dans la préface de son *Discours sur l'histoire universelle*, dit qu'il serait honteux à tout honnête homme « d'ignorer le genre humain ». Ignorer le genre humain est le grand mal de notre temps, c'est surtout celui de tant de milliers d'hommes que nos institutions appellent à prendre une part plus ou moins directe aux affaires publiques, sans les préparer par une suffisante éducation à remplir ce rôle de citoyens actifs, sans les éclairer par la connaissance de l'histoire sur les conditions essentielles de la vie municipale ou de la vie d'un grand État, et sur les lois éternelles qui président à la marche des sociétés. Or les historiens classiques de l'antiquité sont les meilleurs maîtres pour nous guérir de cette ignorance. Placés plus près de nous, les écrivains romains ont peint avec une vivacité remarquable des révolutions politiques et sociales qui ont avec les nôtres les plus frappantes analogies. En 1799, au lendemain du 18 brumaire, un homme savant et spirituel (on dit que c'est M. Héron de Villefosse, ingénieur des ponts et chaussées) publiait un petit livre anonyme intitulé : *Essais sur l'histoire de la Révolution française par une société d'auteurs latins*. C'est un recueil de morceaux empruntés à Salluste, à Tite-Live, à Velléius Paterculus, à Tacite, etc., qui s'appliquent si exactement aux principales scènes de notre histoire, depuis 1789 jusqu'à 1798, qu'il suffit d'y changer des noms propres pour y reconnaître la France et les Français de cette période si agitée par les plus nobles, comme par les plus criminelles passions. Mais on peut remonter plus haut et, au delà des Romains, chercher en Grèce des scènes historiques, des théories sociales et politiques qui rappellent également notre temps et nos mœurs, et qui semblent appartenir à l'histoire de nos passions et de nos idées.

La Grèce est bien loin de nous, sans doute ; mais l'humanité, à travers les siècles, est partout semblable à elle-même. La Grèce est un bien petit pays ; mais, dans les quatre ou cinq siècles de son indépendance, et sur un sol divisé entre tant de cités dont chacune avait ses institutions, elle a multiplié, sous toutes les formes, les expériences de la vie politique, elle a réalisé toutes les combinaisons du pouvoir et des garanties sociales, elle a rêvé toutes les théories qui peuvent séduire l'imagination des philosophes en quête d'une condition meilleure pour les sociétés.

Quand Aristote écrivait, sous le règne d'Alexandre, son mémorable traité de Politique, il avait pour cela réuni et analysé les constitutions diverses de deux cents états helléniques ou étrangers, depuis Athènes jusques à Rome et à Carthage. Dans le seul livre de cet ouvrage qui traite des révolutions, il cite vingt-cinq ou trente révolutions accomplies avant lui ou sous ses yeux dans autant d'états divers. Et Aristote, dans ces profondes études, résumait un travail depuis longtemps commencé par l'esprit observateur des historiens de sa nation. Déjà Hérodote avait, sous une forme un peu naïve, rapproché et discuté les avantages et les défauts de trois gouvernements élémentaires qu'on appelle la monarchie, l'aristocratie et la république (1). Le livre de Thucydide, son contemporain, sur la guerre du Péloponèse, nous expose, en des drames d'une saisissante variété, la lutte de deux races, l'ionienne et la do-

(1) Rédaction communiquée à la *Revue* par le professeur.

(1) III, 80 et suiv., *Délibération des seigneurs persans.*

Digitized by Google

rienne, dont l'une, dans les affaires de la Grèce, représente le principe démocratique, et l'autre le principe aristocratique. Les discours qu'il met dans la bouche de ses principaux personnages et quelques pages qu'il écrit en son propre nom expriment comme la philosophie des longues et douloureuses épreuves dont je vous traçais le tableau à l'ouverture même de ce cours et durant lesquelles je vous montrais le génie des sciences et des arts luttant d'une invincible activité contre le génie malfaisant de la guerre (1). Jamais les leçons de l'histoire n'ont trouvé une expression plus éloquente ni, j'ose le dire, plus instructive. Il y a là des vérités qui n'ont rien perdu aujourd'hui de leur à-propos, et l'auteur en avait conscience, quand il déclarait, au début de son livre (2), qu'il n'écrivait pas comme « pour le succès passager d'un concours, mais qu'il élevait un monument durable à toujours ».

Nous allons apprécier par le détail ce monument, qui a été, pour les Romains d'abord, puis pour toutes les écoles de l'Europe, un admirable modèle de l'art historique.

Mais, dès aujourd'hui, je veux vous faire juger par quelques traits cette profonde et mélancolique appréciation des révolutions humaines par le grand patriote athénien.

Malgré la distance des temps, la différence des religions et des usages, je veux vous faire sentir, comme je la sens, cette réelle similitude des événements anciens et des événements modernes.

A peine parvenu à la quatrième année de la guerre du Péloponèse, et comme violemment arrêté dans la suite de son récit par l'émotion que lui cause le spectacle lugubre de ces déchirements de la patrie hellénique, Thucydide résume ainsi la philosophie des événements qu'il vient de raconter et de ceux qui vont suivre (3). C'est comme une vue générale qui embrasse l'ensemble des événements contemporains. Il n'est pas un publiciste moderne qui n'en ait compris la valeur. Entre tous, le vénérable Daunou, qui apportait à l'étude de l'antiquité une raison si ferme et si directement éclairée par l'expérience de nos discordes modernes, Daunou signale justement ces pages de Thucydide comme les plus dignes d'un grand historien (4). Elles sont un peu obscures dans l'original, de cette obscurité qui tient à un effort laborieux de la pensée, comme du style, sur des sujets alors nouveaux. Depuis longtemps la prose grecque s'exerçait à raconter, mais pour la première fois elle s'essayait, par la main de Thucydide, à exprimer en de sévères formules l'enchaînement des faits et de leurs causes diverses. Ce n'est pas sans peine que l'on saisit la pensée de l'historien à travers les difficultés de son langage, mais cette peine est mêlée d'une sorte d'austère plaisir.

« L'Hellade entière fut ébranlée par les dissensions qui s'éle- » vèrent, les démocrates voulant appeler ceux d'Athènes, » et les oligarques ceux de Lacédémone, et n'ayant dans la » paix ni prétexte ni moyen prêt pour le faire, tandis que la » guerre fournissait aux ambitieux de chaque parti l'occa- » sion facile de se renforcer par des alliances au détriment du » parti contraire. Et de là pour les villes des déchirements » qui se voient et se verront toujours, tant que la nature » humaine ne changera pas, mais plus ou moins terribles et » de formes diverses selon la variété des circonstances où les » révolutions se produisent.

» Dans la paix, en effet, et dans la prospérité, les États » comme les particuliers ont plus de sagesse, n'ayant pas à » subir de tristes nécessités. Mais la guerre, en épuisant les » ressources de la vie, est une école de violence qui forme les » âmes à l'image des événements. Les cités étaient donc li- » vrées à la discorde, et celles qui s'ébranlaient après les » autres, comme instruites par l'exemple, n'en allaient que » plus loin dans les excès de l'innovation, dans les raffine- » ments de l'audace, dans l'énormité des vengeances.

» Une morale nouvelle changeait le sens des mots : l'ardeur » effrénée passait pour courage et dévouement, la lenteur cir- » conspecte pour lâcheté décente, la modération pour faiblesse » de cœur, toute prudence pour incapacité d'agir; l'ardeur » d'une passion folle s'appelait un élan viril, et la prudence » réfléchie passait pour un prétexte spécieux d'inaction. Les » conseils violents comptaient comme preuve de fidélité, et » l'opposition était suspecte. Réussir dans un coup de main, » c'était faire preuve d'habileté; le prévoir, de plus encore. » Savoir se passer de tels moyens, c'était rompre les liens de » parti et trembler devant ses adversaires. »

Entendez ce cri douloureux qui s'échappe de la conscience d'un grand citoyen, trop ami de sa nation pour ne pas flétrir les fautes qui la déshonorent, déplorer, exécrer les discordes qui la déchirent, les crimes qui l'ensanglantent. Notez ce trait de prévision lugubre : *Tant que la nature humaine ne changera pas!* Et en effet, les hommes ont bien peu changé depuis que ces pages sont écrites, quoique, de siècle en siècle, ils aient, dans le seul monde européen, renouvelé tant de choses, bouleversé tant d'empires, déplacé tant de frontières, remplacé tant de fois une barrière par une autre, en religion comme en politique.

Dans l'antiquité comme dans les temps modernes, les utopistes ont rêvé de transformer la nature humaine; c'était le rêve de tous les faiseurs de républiques imaginaires, des Hippodamus, des Téléclès, des Protagoras, des Phaléas (1). Ce fut un jour le rêve de Platon, si toutefois il ne faut pas faire une large part à l'ironie socratique et à la haute fantaisie du poëte dans ces deux éloquents dialogues que Platon intitule *la République* et *les Lois*. Mais, ironiques ou sérieuses, ces théories ont toujours rencontré en Grèce l'invincible opposition du bon sens. Au siècle de Périclès, c'est Aristophane qui les réfute avec une verve sanglante dans ses comédies des *Oiseaux* et de l'*Assemblée des femmes*. Un siècle plus tard, c'est Aristote qui, dans une page de sa *Politique*, réfute par quelques arguments péremptoires la communisme de Phaléas (2). En général, ce qu'on admire dans la *Morale* et dans la *Politique* d'Aristote, malgré bien des écarts où le jette la subtilité

(1) Leçon publiée dans la *Revue des cours littéraires* du 22 octobre 1870.

(2) I, 23 : Κτῆμά τε ἐς ἀεὶ μᾶλλον ἢ ἀγώνισμα ἐς τὸ παραχρῆμα ἀκούειν ξύγκειται.

(3) *Histoire*, III, 82 et suiv. Je cite ce morceau d'après la traduction que j'en ai donnée dans mes *Mémoires de littérature ancienne*, p. 291 et suiv.

(4) *Cours d'études historiques* (cinquième leçon sur Thucydide), t. X, p. 148. Voyez aussi, sur ce passage, les précieuses notes d'Amédée Peyron, t. I, p. 360 de sa traduction italienne de Thucydide (Turin, 1861, in-8), l'un des meilleurs ouvrages de cet éminent connaisseur de l'antiquité, dont la mort récente a causé d'unanimes regrets dans le monde savant.

(1) Aristote, *Politique*, II, 5; IV, 10; VI, 11; éd. B. Saint-Hilaire; Diogène Laërce, *Vies des philosophes*, III, 37 et 57.

(2) *Politique*, II, 7; éd. Bekker. Cf. nos *Mémoires de littérature ancienne*, p. 58.

Digitized by Google

grecque, malgré une habituelle exagération des droits de l'État sur l'individu et sur la famille (1), ce qu'on admire, c'est que ce ferme penseur ne s'égare jamais en de vaines espérances sur le progrès indéfini des sociétés humaines. De même que l'homme, soit isolé, soit dans la famille, est à ses yeux un être constitué pour toujours avec des facultés, des passions qui ne changeront pas et sur lesquelles l'éducation n'a qu'une influence bornée, de même la société, composée d'êtres humains, divisée en familles, est elle-même un grand corps dont l'organisme naturel peut bien se fortifier ou s'affaiblir sous l'action de certaines lois plus ou moins sages, mais résiste invinciblement aux tentatives des théoriciens qui prétendraient changer les conditions essentielles de sa vie. Sur la constitution des États, les idées les plus hardies d'Aristote ne s'éloignent guère des réalités et des réformes praticables; ses erreurs tiennent moins à l'enivrement des théories qu'à un respect trop scrupuleux pour l'autorité des faits et des usages consacrés par le temps. Cela nous ramène à Thucydide et à cette fidèle peinture de nos passions, qui nous montre en lui un des précurseurs de la philosophie politique d'Aristote.

N'est-il pas vrai, aujourd'hui comme au temps d'Alcibiade et de Périclès, que la guerre est « une école de violence qui forme les âmes à l'image des événements » ? N'est-il pas vrai que la passion révolutionnaire détourne, selon ses caprices, les mots de leur sens naturel? Nous venons de voir le despotisme régner sous le nom de liberté, la fraternité s'exercer par le meurtre; nous venons de voir l'égalité des hommes représentée et bruyamment proclamée par d'obscurs sectaires que le flot démagogique avait subitement fait sortir de la foule aveuglée, pour devenir bientôt les tyrans de ceux dont ils affectaient de se dire les mandataires et les serviteurs. Nous avons vu ces tyrans « fausser et tordre la règle du droit », selon l'énergique expression d'Aristote, qu'a retrouvée un jour le langage de Bossuet (2); la justice chassée de tous ses sanctuaires, et remplacée par l'arbitraire et la violence; la patrie enfin plus que jamais méconnue, plus que jamais déchirée par ses prétendus sauveurs. Cette perversion du langage, trop fidèle image de la perversion des sentiments et des idées, devient une sorte d'ivresse contagieuse pour les honnêtes gens eux-mêmes, et le bon sens, s'il n'est soutenu par le plus viril courage, en vient à douter de soi, quand il s'entend appeler folie; le patriotisme se demande s'il n'est pas la trahison, comme on voudrait le lui faire croire; le médecin se demande si ce n'est pas lui-même qui est le malade.

Ces maladies, messieurs, ces maladies affreuses de la conscience humaine, elles ont leur première cause dans l'ignorance qui trouble le jugement, déplace le but de la vie, ouvre à l'imagination les plus décevantes perspectives, excite les passions aux plus honteuses convoitises. Mal connue et mal interprétée, l'histoire du passé peut faire adorer comme des héros de vulgaires malfaiteurs. Chez nous, c'est la période révolutionnaire de 93 qui surtout exerce ce dangereux prestige; chez les Athéniens, c'était la courte période du temps qui avait vu tomber la monarchie éphémère des Pisistratides et s'affermir le gouvernement républicain. Deux hommes, dont la réputation, de bonne heure, était devenue légendaire, avaient attiré à eux tout l'honneur de cette révolution. Vous nommez, avant même que je les rappelle, Harmodius et Aristogiton, les deux meurtriers d'Hipparque. Pendant des siècles, la démocratie grecque n'a pas eu assez d'hyperboles pour exalter leur héroïsme et le bienfait dont elle a cru leur être redevable. Rome a hérité de ce culte; un jour même il s'est trouvé chez elle deux *tyrannicides* nationaux, les principaux assassins de César, Brutus et Cassius, pour consacrer mieux, en le renouvelant, l'acte libérateur d'Harmodius et d'Aristogiton. Des écoles grecques et des écoles romaines, l'admiration, l'apothéose du tyrannicide a passé aux écoles modernes, et je n'ose pas affirmer que notre enseignement universitaire se soit assez défendu contre une séduction si périlleuse. En tout cas, la France de 1792 et de 1793 adopta avec enthousiasme une tradition restée classique, même sous l'empire romain, même sous le monarchie des Bourbons. Et pourtant cette tradition repose sur une méprise du patriotisme hellénique, contre laquelle Thucydide a le premier protesté, après information, avec la plus sévère justice (1). En réalité, Harmodius et Aristogiton n'étaient pas des républicains armés par un généreux fanatisme contre l'oppresseur de leur patrie. Une basse rivalité d'amour (de cet amour qui déshonore les mœurs grecques au temps même où le génie grec jetait le plus vif éclat) leur mit le poignard à la main. Ce n'est pas non plus le tyran qu'ils frappèrent à mort. Fils cadet de Pisistrate, Hipparque ne régnait pas dans Athènes; Hippias, son frère aîné, avait succédé à Pisistrate, et il avait des fils qui devaient lui succéder à leur tour. Le meurtre d'Hipparque ne mit pas fin à la tyrannie, et c'est seulement trois ans plus tard qu'elle fut renversée par les efforts réunis des Lacédémoniens, peuple fort peu démocrate, on le sait, et des Alcméonides, noble famille, depuis longtemps exilée d'Athènes. Voilà ce que démontre Thucydide par le témoignage formel des monuments contemporains; voilà la vérité que d'autres historiens grecs ont vainement soutenue contre les poëtes, contre les orateurs, interprètes complaisants de la légende populaire, qui faisait des deux meurtriers les sauveurs d'Athènes, les héros et les victimes du plus pur patriotisme.

Thucydide avait donc bien observé cette fatalité de l'erreur, cette passion de l'erreur, comme l'appelle justement Sénèque (2), et cela donne une singulière autorité à ses jugements sur l'histoire des cités grecques, sur les causes des dissensions qui devaient, un siècle plus tard, livrer la Grèce affaiblie au despotisme des princes macédoniens. Poursuivons donc avec lui cette instructive et douloureuse analyse.

« En général, on louait celui qui avait su prévenir les » coups d'un ennemi ou bien pousser à l'action celui qui » n'y songeait pas. Les liens du sang étaient moins estimés » que ceux de l'association, car ceux-ci donnaient des com-

(1) M. Ch. Thurot, *Études sur Aristote* (Paris, 1860), p. 105-118, signale avec une justesse de critique très-pénétrante, mais trop rigoureuse peut-être, les points par où la doctrine politique d'Aristote ressemble souvent à celle de Platon.

(2) Στρεβλοῦν πειθὼ τὸν κανόνα. *Rhétorique*, I, 1. Bossuet, XVIIe *Élévation sur les mystères* : « Ces nouveaux pharisiens, qui on sont venus jusqu'à vouloir *courber la règle*, comme les docteurs de la loi, et qui éteignent l'amour de Dieu à force d'en reculer l'obligation. »

(1) *Histoire*, VI, chap. 53 et suiv., sur lesquels les commentateurs ont rassemblé d'autres témoignages. J'ai moi-même étudié spécialement l'histoire de cette tradition dans un mémoire *sur le Meurtre politique chez les Grecs et les Romains*, inséré en 1866 au tome XXIII, série II, du *Recueil de l'Académie royale de Turin*.

(2) *De Ira*, II, 9 : « Inter cætera mortalitatis incommoda et hæc est » caligo mentium, nec tantum necessitas errandi, sed erroris amor. »

Digitized by Google

» pliées prêts à oser sans réflexion : or, ce n'était pas pour la » défense des lois établies qu'on formait de telles sociétés, » mais pour combattre au profit de l'ambition. Les gages réci- » proques de fidélité ne reposaient pas sur la loi divine, mais » sur la communauté des attentats. Si l'on admettait quelque » bonne pensée d'un ennemi, ce n'était pas par générosité, » mais parce que, avec les avantages de la force, on se » croyait à l'abri ; d'ailleurs, le plaisir des représailles passait » avant celui de n'être pas même attaqué. S'il y avait quel- » quefois des traités et des serments, ils duraient autant que » le danger qui seul y avait réduit les deux adversaires, et à » l'occasion celui qui, voyant son ennemi sans défense, le » surprenait par un coup d'audace, se plaisait à profiter ainsi » des serments pour préparer en secret sa vengeance, jouis- » sant à la fois et du péril évité et du succès d'une ruse habi- » lement conduite. En général, il est plus facile aux méchants » de faire louer leur adresse qu'aux inhabiles leur honnêteté : » on rougit de l'une, on se pare de l'autre.

« Et la cause de toutes ces misères, c'est l'ambition du pou- » voir et des honneurs ; ce sont les rivalités qui s'ensuivent. » En effet, les chefs d'État, chacun sous des noms spécieux, » ici défenseurs de l'égalité, là d'une sage aristocratie, sous » couleur de dévouement à la chose publique, n'en faisaient » qu'un prix à leur émulation, et luttant de tous leurs » moyens à qui l'obtiendrait par un surcroît d'audace ou » d'obstination dans la vengeance, ne s'arrêtaient pas où le » voulaient la justice et l'intérêt commun, mais où les avait » poussés leur passion du moment, également prêts, dans » leur ambition, à saisir le pouvoir et par les injustes arrêts » du suffrage et par la violence.

» De part et d'autre, égal mépris de l'honnêteté ; pourvu » qu'en faisant le mal on sauvât les apparences, on avait pour » soi l'opinion, et les citoyens neutres étaient sûrs de souf- » frir, soit pour refus de concours, soit pour s'être fait des » jaloux en échappant aux misères de la lutte.

» C'est ainsi que la dissension multiplia les désastres parmi » toute l'hellade, que la simplicité de cœur, inséparable de » la vertu, disparut sous le ridicule, tandis que l'esprit de » faction prenait d'incroyables avantages. Car il n'y avait pour » concilier les partis ni raison assez forte, ni serment assez ter- » rible ; et, vainqueurs, leur raison allait à compter plutôt sur » l'imprévu qu'à se confier dans la fidélité des hommes. D'ail- » leurs les plus médiocres esprits l'emportaient d'ordinaire ; » car, craignant que leur faiblesse ne les exposât à succomber » sous l'éloquence et l'habileté politique de leurs ennemis, » ils se hâtaient de les prévenir par des coups de main ; les » autres, au contraire, dédaigneux de prévoir et de prendre » par l'action l'avantage que leur pouvait donner la pru- » dence, n'en étaient que plus sûrement vaincus. »

Dans ce sombre tableau, dans ce lugubre résumé des misères de la Grèce, tout est saisissant pour nous, tout reprend un relief et comme une vivacité modernes par la comparaison avec les événements dont nous sommes les témoins. La complication même de ces ressorts de la volonté humaine, et l'obscurité des formules où s'embarrasse un peu la style de l'historien philosophe, ne sont-elles pas une image qui répond fidèlement aux embarras de notre esprit, et aux angoisses de notre conscience devant les problèmes complexes et redoutables de la politique contemporaine ?

On a prêté au célèbre anglais Hobbes, lorsqu'il publia sa traduction, devenue classique, de Thucydide, l'intention de faire haïr aux Anglais le gouvernement démocratique par le spectacle des désordres et des crimes de la démocratie grecque. Il est douteux que le publiciste anglais se soit proposé ce but en traduisant l'*Histoire de la guerre du Péloponèse* (1), et s'il se l'est jamais proposé, il ne l'aura pas atteint. En effet, le livre de l'historien grec est une œuvre de haute impartialité. Partout le génie de la Grèce y respire, avec son amour de l'indépendance, avec sa passion des grandes et belles choses en tout genre, et aussi avec les variétés d'esprit particulières aux races entre lesquelles se divise la famille hellénique. Athènes n'y est point sacrifiée à Sparte sa rivale, et Sparte n'est nullement exaltée au détriment d'Athènes. Tous les principes de gouvernement y sont tour à tour mis en jeu, discutés, défendus par leurs avocats respectifs, jugés par l'expérience, et, par-dessus ces débats, domine, chez l'historien, un sentiment profond de la moralité humaine. Général et homme d'affaires, il a été, dès le début de la guerre qu'il raconte, malheureux dans une expédition importante. Les Athéniens l'en ont puni par un exil qui a duré vingt ans, c'est lui-même qui en témoigne sans la moindre expression de rancune ou même de regret (2).

Placé ainsi loin de l'un des deux théâtres de la lutte, il n'en a que mieux observé l'autre, et il est resté merveilleusement impartial entre sa patrie, qu'il connaissait si bien, et les Doriens qu'il apprenait à mieux connaître en usant de leur hospitalité. Les pages que je viens de vous lire ne le montrent-elles pas dominant de toute la hauteur de sa raison savante les passions des belligérants, les intrigues des partis, les qualités comme les vices de leurs chefs, uniquement préoccupé du droit et de la justice qu'il voit avec douleur compromis et outragés au milieu des luttes sanglantes dont il s'est fait l'historien ?

Les harangues aussi qu'il a prêtées aux divers acteurs dans ces luttes et que, à défaut d'une vérité absolue, il essaie au moins de rédiger selon la plus scrupuleuse vraisemblance (3), nous sont aujourd'hui un précieux témoignage de son impartiale équité. Par exemple, lorsqu'il a fait parler Périclès louant les guerriers morts dans les premiers engagements avec l'armée du Péloponèse, il a tracé dans ce discours le portrait le plus séduisant du caractère athénien ; il y a fait ressortir tous les avantages de la constitution libérale d'Athènes, ce qu'elle donnait de ressort à l'heureuse émulation des esprits, à l'ambition des nobles cœurs ; il a bien montré, par quel charme puissant cette civilisation athénienne attirait à elle toutes les forces du génie hellénique, pour en faire rayonner sur le monde la chaleur et la lumière. Mais dans une autre occasion, il a su rendre avec la même vérité les dures prétentions de la politique athénienne à dominer la Grèce, et les vives répugnances, les rébellions qu'elle devait provoquer chez tant de nations devenues des sujettes plutôt que des alliées de l'orgueilleuse république.

A la fin de son cinquième livre se lit l'épisode de l'humiliation de Mélos, un instant révoltée contre le joug athénien.

(1) Voyez là-dessus les observations du savant Amédée Peyron, t. I, p. 8 de sa traduction italienne de Thucydide. Bayle, à l'article *Périclès*, note 2, écrit aussi quelques observations piquantes sur l'histoire de la démocratie athénienne. Dans le sens contraire, j'ai à peine besoin de rappeler ici le grand ouvrage de Grote, traduit récemment de l'anglais en français par M. de Sadous.

(2) *Guerre du Péloponèse*, IV, 106, 107 ; V, 26.

(3) Voyez sa déclaration dans le XXII^e^ chapitre du I^er^ livre.

Digitized by Google

A l'un des moments les plus critiques de sa lutte avec le Péloponèse, Athènes voyait l'une de ses sujettes faire appel aux secours de Sparte pour reconquérir son indépendance, et elle faisait un énergique effort pour réduire par les armes cette tentative si préjudiciable à ses intérêts. Le chef de son armée, avant d'en venir à un siége en règle, envoie chez les Méliens quelques délégués pour les réduire, s'il se peut, à l'obéissance par la persuasion. Les Méliens, se défiant sans doute de l'habileté oratoire de leurs adversaires devant une Assemblée où le peuple entier pouvait être entraîné par leurs paroles, désignent, à leur tour, quelques citoyens pour entrer en conférence avec ceux d'Athènes. Alors s'engage un dialogue dans le genre de ceux que reproduisent, chez nous, les procès-verbaux d'un congrès. Thucydide ne nous en offre et ne pouvait guère nous en offrir qu'un résumé substantiel. Mais, dans sa brièveté, cette controverse diplomatique est singulièrement instructive. Après ce qu'on pourrait appeler les arrangements préliminaires sur les conditions du débat, les Athéniens expriment tout de suite, avec une rigueur dont vous allez être juges, l'esprit de leur politique :

« Nous laisserons donc de côté, pour notre compte, les hel-
» les paroles ; nous ne vous prouverons pas, par de longs dis-
» cours, qui ne convaincraient personne, que, vainqueurs des
» Mèdes, le pouvoir nous est justement acquis, ou que c'est
» pour venger de justes griefs que nous vous attaquons au-
» jourd'hui ; mais, par contre, nous ne voulons pas que vous
» vous figuriez nous convaincre en prétextant que c'est comme
» colons de Lacédémone que vous avez refusé de marcher
» avec nous, ou bien encore que vous ne nous avez fait aucun
» tort. Il faut s'en tenir à poursuivre ce qui est possible, en
» partant d'un principe sur lequel nous pensons de même et
» n'avons rien à nous apprendre mutuellement, c'est que,
» dans les affaires humaines, il faut bien pratiquer la justice
» quand on est d'égale force, mais que, dans le cas contraire,
» pour les forts, le pouvoir est la seule règle, et pour les fai-
» bles la soumission (1). »

Vous savez, messieurs, le mot qu'on a prêté à ce grand politique, notre ennemi, dont le nom a pour jamais dans l'histoire de l'Europe une sinistre popularité, *La force prime le droit*. Que ce mot ait été ou non prononcé, il résume certainement la politique prussienne à l'égard des petits États allemands qu'elle s'incorpore depuis cinq ans, à l'égard de notre chère France, qu'elle vient de démembrer. C'était déjà, vous le voyez, l'impérieuse formule de l'ambition athénienne. Pour la réaliser, Athènes, comme aujourd'hui la Prusse, attirait et retenait entre ses mains les armées et les richesses de cent petites villes grecques souvent mal résignées à son alliance, souvent rebelles à l'unité qu'on leur imposait. De même que, naguère, nous avons rêvé en France la réunion d'un congrès européen, qui serait devenu le souverain arbitre des prétentions rivales, de même aussi la Grèce aurait bien voulu recourir, dans ses discordes, à l'autorité suprême de quelque conseil, comme le conseil amphictionique. Mais cette autorité lui manquait. Thucydide, vous l'avez entendu plus haut, le reconnaît avec douleur. Plutarque témoigne dans le même sens, à propos d'un autre épisode de l'histoire d'Athènes (1).

Au-dessus des nations en guerre et qui ne pouvaient s'entendre pour désigner un tribunal capable de les pacifier en les dominant par sa sagesse, on avait recours aux dieux. Des deux côtés on se croyait, on se déclarait sûr d'obtenir leur appui. Thucydide va nous montrer comment les Méliens font appel à cette protection, et comment les Athéniens, à leur tour, déjouent l'argument religieux de leurs adversaires. Mélos espère dans les dieux parce qu'elle a pour elle le droit, dans sa faiblesse. Athènes lui répondra que si les dieux sont nos maîtres, c'est parce que l'humanité les reconnaît supérieurs à elle en puissance (2).

Les Méliens. « Et nous aussi, nous croyons difficile, n'en
» doutez pas, de lutter à la fois, à forces inégales, contre
» votre puissance et contre la fortune ; mais du côté de la for-
» tune, nous avons bon espoir, avec la protection des dieux,
» de ne vous être pas inférieurs en défendant des droits sacrés
» contre l'injustice..... »

Les Athéniens. « Nous croyons, nous aussi, que la faveur
» divine ne nous fera pas défaut ; car nous ne demandons,
» nous ne faisons rien qui ne soit d'accord avec l'idée que
» les hommes se font de la divinité, et avec ce que chacun
» réclame pour lui-même. Nous pensons, en effet, d'accord en
» cela avec la tradition divine et l'évidence humaine, que
» partout où il y a puissance, une nécessité fatale veut aussi
» qu'il y ait domination : ce n'est pas nous qui avons posé
» cette loi, nous ne l'avons point appliquée les premiers ;
» nous l'avons trouvée établie, et nous la transmettrons après
» nous, parce qu'elle est éternelle. Nous en profitons, bien
» convaincus que personne, pas plus vous que d'autres, placé
» dans les mêmes conditions de puissance, n'en agirait autre-
» ment. Pour ce qui est de la faveur divine, nous n'avons donc
» pas à craindre, suivant toute vraisemblance, d'être plus
» maltraités que vous. »

Est-ce assez de froide et cruelle ironie ? Non encore. Les Méliens ont la faiblesse de compter sur l'appui de Sparte, ordinairement disposée à soutenir, partout où elle peut, la cause de l'aristocratie ; or les instigateurs de la rébellion, à Mélos, sont surtout des gens du parti aristocratique. Les Athéniens tiennent à leur arracher cette dernière illusion. Ils savent eux-mêmes si bien faire passer leur intérêt avant la morale (3) qu'il leur est facile de prêter le même égoïsme aux chefs de la ligue dorienne. Sparte, d'ailleurs, l'avait trop souvent pratiqué pour qu'on la calomniât en parlant d'elle comme vous l'allez voir :

« Quant à la confiance que vous placez dans les Lacédémo-
» niens, à l'espoir qu'ils viendront par pudeur vous secourir,
» nous vous félicitons de votre heureuse simplicité, sans en-
» vier pourtant votre aveuglement : les Lacédémoniens entre
» eux, et pour tout ce qui a trait à leur politique intérieure,
» observent rigoureusement les lois de la justice ; mais à

(1) V, 89. Ici et pour les citations suivantes, j'emprunte la traduction de M. Zévort, à laquelle toutefois je me permets de faire quelques légers changements. Pour la dernière phrase de ce chapitre, il n'est pas indifférent de constater que le scholiaste grec admet très-nettement le sens exprimé par la traduction française. C'est aussi celui qu'y reconnaissait Denys d'Halicarnasse dans son examen critique de l'ouvrage de Thucydide.

(1) *Vie de Périclès*, c. 17, où il raconte les efforts inutiles des Athéniens pour obtenir la convocation d'un congrès général des cités helléniques.

(2) A un autre point de vue, le célèbre plaidoyer de Callicles, dans le *Gorgias* de Platon, est une revendication des droits du plus fort contre le plus faible, des droits de l'aristocratie contre la prétention des démocrates à réaliser dans l'État le principe de l'égalité absolue.

(3) Isocrate le leur reproche avec beaucoup de noblesse dans une page de son discours *sur la paix*, c. x.

» l'égard des autres, il y aurait beaucoup à dire sur leurs » procédés ; qu'il nous suffise de déclarer sommairement » qu'il n'est pas de peuple, à notre connaissance, qui con- » fonde plus manifestement le bien avec l'agréable, le juste » avec l'utile. Certes, de pareilles dispositions répondent mal » à vos folles espérances de salut. »

Mais cette âpre politique de l'intérêt national qui foule aux pieds le droit chez les autres peuples, ce n'est pas, hélas ! une maladie seulement grecque ou romaine ; nous la retrouvons chaque jour parmi nous. Elle a changé de théâtre ; elle manie d'autres instruments pour ses luttes inhumaines ; mais elle n'a pas d'autre principe que dans l'Antiquité, et elle ne parle guère un autre langage.

Voilà donc, messieurs, les observateurs, voilà les peintres de la nature humaine, voilà les penseurs que nous offre pour notre instruction la Grèce classique, malgré tous les ravages qui ont détruit tant de monuments de sa littérature. Voilà la grande école où je vous convie à chercher toujours les exemples les plus divers des prospérités et des infortunes humaines, les leçons de l'expérience et du bon sens pour le gouvernement de notre vie. Mais l'Antiquité, telle que nous la représentent ses historiens, a aussi des leçons plus grandes et plus terribles (pour rappeler ici le mot de Bossuet), elle nous offre le spectacle des puissants empires qui s'écroulent, de nations qui s'affaiblissent, s'énervent, et tantôt disparaissent, comme Ninive et Babylone, tantôt se survivent à elles-mêmes à travers les vicissitudes de plusieurs esclavages, comme ce peuple égyptien, l'aîné de tous les peuples du monde par la science, l'art et l'industrie, et qui prolonge une vie si chétive et si précaire entre diverses nations intéressées à posséder, à exploiter aujourd'hui l'antique royaume des Pharaons (1). A côté de ces ruines, qui semblent ne devoir se relever jamais, il y a un petit peuple que nous voyons revivre grâce à l'énergique obstination de son génie, et c'est précisément le peuple grec. Celui-là aussi a traversé bien des esclavages depuis le joug de la Macédoine et celui de Rome jusqu'à l'oppression musulmane, mais il n'a jamais oublié le noble langage dans lequel ses ancêtres exprimèrent jadis tant de vérités immortelles ; et il y a un demi-siècle, nous l'avons vu renaître avec une étonnante vigueur de patriotisme. Sa renaissance n'est point achevée encore ; il lui reste à accomplir plus d'une évolution féconde ; mais on sent qu'une sève généreuse anime toujours ce petit peuple, et qu'avec ce courage, cette industrieuse activité, on a pour soi l'avenir. Comment ces défaillances et ces abaissements, comment ces luttes obstinées et finalement victorieuses contre la mauvaise fortune ne passionneraient-elles pas notre attention au milieu des crises formidables dont la France vient à peine de sortir ? C'est dans ces fortes études que nous aimerons à raffermir nos esprits et à retremper nos cœurs. Les Grecs n'ont ni moins erré, ni plus cruellement souffert de leurs fautes que les peuples modernes ; mais ils ont décrit et expliqué leurs propres misères avec une lucidité de raison, avec une éloquence qui ont vraiment fait d'eux les immortels instituteurs du genre humain.

EGGER.

(1) La seconde série des leçons de cette année a pour sujet l'explication philologique du IIe livre d'Hérodote, qui traite de l'Égypte et de son histoire.

FACULTÉ DES LETTRES D'AIX

LITTÉRATURE FRANÇAISE

COURS DE M. H. REYNALD

Élection de Mirabeau

Dès qu'il apprit la convocation des états généraux, Mirabeau, sentant que sa place était marquée dans cette assemblée, songea à se faire élire. Un moment il espéra être appelé à représenter l'Alsace. « Il n'est plus possible de douter que les états généraux auront lieu, écrivait-il à un libraire de Strasbourg ; qui payerait le 1er mai 1789, je vous le demande ? Il est arrivé au gouvernement ce que je lui ai tant prédit ; si *vous ne les voulez pas à pied, ils arriveront à cheval.* En essayant de les reculer, ils en ont hâté l'époque jusqu'à la précipitation, et l'on s'en apercevra. » Mirabeau, du reste, ne se faisait pas illusion sur les fautes que pouvait commettre l'Assemblée. Il savait seulement que la réforme était inévitable, et que tôt ou tard elle produirait d'heureux résultats. « Les nations ont, comme les enfants, leurs tranchées, leurs maux de dents, leurs vagissements ; elles se forment de même. Les premiers états généraux seront tumultuaires ; ils iront trop loin peut-être. Les seconds assureront leur marche ; les troisièmes achèveront la constitution. » Il indique en même temps les principales réformes qu'il faut obtenir : le consentement national aux impôts, la liberté civile, les assemblées périodiques. Il fera une guerre acharnée aux priviléges et aux privilégiés, mais en monarchiste très-zélé, et, comme il l'écrivait au duc de Lauzun, en homme qui sent le besoin de tuer le despotisme ministériel et de relever l'autorité royale.

Bientôt Mirabeau comprit qu'il ne serait pas élu en Alsace. Il se rejeta alors sur la Provence, sa patrie, sans se dissimuler quels obstacles il allait rencontrer, mais avec l'assurance d'en triompher ou tout au moins de les braver hardiment. Il fallait d'abord se procurer l'argent nécessaire : sans ressources, sans amis, il se vit contraint à une véritable faute, qu'on doit lui reprocher sévèrement ; il vendit sa correspondance secrète de Berlin et laissa publier des lettres qui provoquèrent contre lui une indignation générale et méritée. Il fallait ensuite fléchir sa famille. Le bailli, auquel il s'adressa d'abord, ne fit pas une longue résistance. Le marquis fut plus difficile ; peut-être avait-il espéré entrer lui-même aux états généraux ; il ne répondit pas à son fils. Celui-ci, qui était déjà entré à Paris dans une association politique formée par Duport et Panchaud, qui comptait d'ailleurs sur M. de Montmorin et avait un moment espéré que Necker lui-même ne combattrait pas sa candidature, partit pour la Provence dans les premiers jours de janvier 1789.

Il arriva le 13 à Aix, qu'il trouva livré à une grande fermentation. Les passions qui agitaient alors toute la France avaient pénétré jusque-là, mais s'y aggravaient de quelques difficultés locale. L'hiver précédent avait été rigoureux, la récolte insuffisante, et les souffrances du peuple étaient vives. Malheureusement, à l'heure même où la concorde était le plus nécessaire, des divisions éclataient partout à propos de la convocation des états généraux. Les ministres n'avaient rien prévu pour l'élection des députés, et tout était remis au hasard. La Provence avait, comme *pays d'état*, une constitution et des lois qui se trouvaient en opposition absolue avec le règlement ministériel. Ainsi l'ordre de la noblesse, par un

Digitized by Google

traitement de 1620, que les états avaient ratifié en 1622, avait décidé que dorénavant, *ainsi que toujours a été accoutumé*, les seuls gentilshommes possédant fiefs auraient entrée aux *états* et *assemblées*. C'était un privilége exorbitant, et l'on ne pouvait pas plus l'invoquer en 1789 que la convocation des états généraux dans la forme de 1614. Le droit écrit était pour les possédant fiefs ; mais la raison, plus forte que le droit écrit, leur faisait un devoir d'y renoncer. Le clergé et la noblesse eurent le tort de ne pas le comprendre ; ils protestèrent contre les actes du ministre, et les syndics des états adressèrent une convocation générale pour délibérer sur ce sujet.

Mirabeau, qui avait été appelé à cette première réunion, eut soin de s'y rendre. Quelques jours lui avaient suffi pour comprendre qu'il aurait dans les ordres privilégiés d'implacables adversaires, mais que le tiers état lui serait favorable. « Il est probable, écrivait-il le 13 à M. de Comps, que tout ira, et que si la noblesse veut m'empêcher de passer, il faudra qu'elle m'assassine comme Gracchus. » Et il ajoutait le lendemain : « Je vous dirai que, pour la députation aux états généraux, l'honneur et l'amour-propre sont déjà hors de tout péril, et de reste, car l'explosion populaire a été de la plus grande force. » Ces détails sont confirmés dans une autre lettre du même jour : « J'arrive dans des circonstances vraiment fâcheuses et difficiles. Le tiers me poursuit de marques de confiance et d'enthousiasme très-imprudentes pour sa cause même, car il met le comble à la rage des nobles, qui ont toutes les convulsions de Turnus expirant. Je n'ai jamais vu un corps de noblesse plus ignorant, plus cupide, plus insolent. Ces gens-là me feraient devenir tribun du peuple malgré moi, *si je ne me tenais à quatre*. Cependant je me dissimule, je me dérobe... Somme toute, j'ai été convoqué pour l'assemblée de la noblesse d'aujourd'hui ; j'y vais. Je n'y dirai pas un mot. Je me réserve pour les états. Ainsi, l'on pourra empoisonner mon silence, mais non pas mes discours. »

Quand un orateur comme Mirabeau se rend dans une réunion passionnée, où ses propres intérêts seront en jeu, il peut promettre de se taire, mais il ne peut pas garder son serment. Il parla, en effet, dans la séance du 21 janvier, où quarante-six membres de la noblesse de Provence adoptèrent avis de protester contre l'arrêt du conseil qui doublait les députés du tiers. Les mêmes membres déclarèrent que les députés de leur ordre seraient tenus de se retirer si l'on délibérait par tête et non par ordre. En vain M. de Saint-Vincent voulut-il les avertir de leur imprudence : « Peut-on, dit-il, disputer aux états généraux de régler la manière dont ils émettront leurs vœux et leurs opinions? Et si les états veulent qu'on opine par tête, dépendra-t-il des députés de la noblesse de Provence de ne pas reconnaître la légalité des états généraux? Voilà le Dauphiné qui veut qu'on opine par tête. Le royaume est perdu si la division se met ainsi entre les ordres. » Ni la protestation de M. de Saint-Vincent, ni l'éloquence de Mirabeau ne purent arrêter l'assemblée (1).

Dans la séance du 23, fut traitée la question des nobles non possédant fiefs; un proposait de les exclure au nom du règlement de 1620. Mirabeau plaida leur cause, qui était aussi la sienne ; il signala ce qu'il y aurait d'irrégulier dans la situation de ces gentilshommes, qui repoussés par la noblesse, repoussés également par le tiers état, ne seraient dans aucun ordre ni électeurs ni éligibles, ni représentants ni représentés. Après avoir invoqué la justice, il fit appel à la prudence de l'Assemblée, l'avertissant que l'heure des concessions était arrivée, que se refuser à des sacrifices nécessaires, c'était s'exposer à tout perdre ; quarante-six voix repoussèrent sa proposition. Cependant il s'était fait écouter ; vingt-trois membres de l'Assemblée votèrent avec lui ; enfin il était admis aux États. On résolut de l'en exclure. Il mit le comble à la colère de ses ennemis par son discours du 20 janvier, discours où il attaquait la constitution même des États, et faisait appel à la nation. Son exclusion fut décidée, et les États s'ajournèrent au 16 mars, sans doute pour lui enlever la possibilité d'une réplique.

Il n'en publia pas moins le 25 février une éloquente protestation, que les États refusèrent de recevoir, mais que la postérité n'a pas oubliée. « Qu'ai-je fait de si coupable? disait-il ; j'ai désiré que mon ordre fût assez habile pour donner aujourd'hui ce qui lui sera infailliblement arraché demain. J'ai désiré qu'il s'assurât le mérite et la gloire de provoquer l'assemblée des trois ordres, que toute la Provence demande à l'envi. Voilà *le crime de l'ennemi de la paix*. Ou plutôt j'ai cru que le peuple pouvait avoir raison ; ah ! sans doute un patricien souillé d'une telle pensée mérite des supplices. Mais je suis bien plus coupable qu'on ne suppose ; car je crois que le peuple, qui se plaint toujours, a raison ; que son infatigable patience attend constamment les derniers degrés de l'oppression pour se résoudre à la résistance, qu'il ne résiste jamais assez longtemps pour obtenir la réparation de tous ses griefs, qu'il ignore trop que, pour se rendre redoutable à ses ennemis, il lui suffirait de rester immobile, que le plus innocent comme le plus invincible de tous les pouvoirs est celui de se refuser à faire... Je pense ainsi ; punissez l'ennemi de la paix. »

Après un dernier appel à la noblesse et au clergé, il ajoutait : « Dans tous les pays, dans tous les âges, les aristocrates ont implacablement poursuivi les amis du peuple, et si, par je ne sais quelle combinaison de la fortune, il s'en est élevé quelqu'un dans leur sein, c'est celui-là surtout qu'ils ont frappé ; avides qu'ils étaient d'inspirer la terreur par le choix de la victime. Ainsi périt le dernier des Gracques de la main des patriciens ; mais atteint du coup mortel il lança de la poussière vers le ciel, en attestant les dieux vengeurs ; et de cette poussière naquit Marius ; Marius, moins grand pour avoir exterminé les Cimbres et les Teutons que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse. »

Cette pièce se terminait par une admirable péroraison, où l'orateur faisait un retour sur lui-même. « Pour moi, qui dans ma carrière publique n'ai jamais craint que d'avoir tort, moi qui, enveloppé de ma conscience et armé de principes, braverais l'univers, soit que mes travaux et ma voix vous soutiennent dans l'Assemblée nationale, soit que mes vœux seuls vous y accompagnent, de vaines clameurs, des protestations injurieuses, des menaces ardentes, toutes les convulsions, en un mot, des préjugés expirants ne m'en imposeront pas. Eh ! comment s'arrêterait-il aujourd'hui dans sa course civique celui qui le premier d'entre les Français a professé hautement ses opinions sur les affaires nationales, dans un temps où les circonstances étaient bien moins urgentes, et la tâche bien plus périlleuse? Non, les outrages ne lasseront pas ma conscience ; j'ai été, je suis, je serai jusqu'au

(1) Voyez sur ces débats, MM. de Ribbe, Pascalis et la constitution de Provence. Dentu, 1854. — Nous regrettons seulement que M. de Ribbe se soit prononcé en faveur de l'ancien droit.

Digitized by Google

tombeau l'homme de la liberté publique, l'homme de la Constitution. Malheur aux ordres privilégiés, si c'est là plutôt être l'homme du peuple que celui des nobles ; car les privilèges finiront, mais le peuple est éternel... »

Le 8 février, sur la proposition du consul d'Aix, le marquis de la Fare, Mirabeau fut exclu de l'Assemblée des possédants fiefs. Le 11, celui-ci publia une réponse où, agrandissant la question, il établissait que sa cause était celle de tous les citoyens, et faisait appel à l'opinion publique. C'était à la nation, disait-il, qu'il appartenait de le venger. Une partie de la noblesse n'en persista pas moins dans l'étroite observation de l'arrêt de 1620 ; elle alla jusqu'à nommer aux états-généraux une députation que la Constituante refusa de reconnaître. Quant à Mirabeau, c'est désormais au tiers état qu'il va s'adresser ; c'est de lui qu'il attend la réparation qui lui est due.

Au milieu des ennuis et des fatigues qui accompagnent toujours une candidature, il fut rappelé à Paris. Ce voyage avait pour cause les embarras qu'attirait à Mirabeau la publication de sa correspondance secrète de Berlin. Cette faute était habilement exploitée contre lui à Paris et en Provence. « Vous n'avez pas d'idée, écrit-il à de Comps, des horreurs qui se débitent ici. Je ne suis pas moins qu'un chien enragé, auquel les Provençaux ne sauraient donner la moindre confiance. J'ai répondu à ceux qui m'ont dit cela : C'est une grande raison de m'élire, si je suis un chien enragé, car le despotisme et le privilége mourront de ma morsure. Il n'en est pas moins vrai que les gens qui ont besoin d'un prétexte se servent de la circonstance avec un art vraiment infernal. Tel est le public, imbécile troupeau qui livre ses chiens au premier loup qui sait se servir d'une peau veloutée. Je serai trouvé indigne de la confiance de la nation provençale, parce que j'ai démontré qu'il fallait avoir l'œil ouvert sur M. Necker, qu'il tentait de se passer de la nation française, et qu'il n'était pas clair qu'il voulût nous bien constituer. Je serai trouvé indigne des états généraux, parce que j'aurai été toute ma vie le plus fier ennemi de tout abus d'autorité, de tout fauteur du despotisme, de tout ennemi de l'égalité. Patience encore une fois ! le temps fera justice à tous. »

Ce voyage rapidement exécuté par Mirabeau ne diminua pas sa popularité. Il en eut la preuve à son retour, qui fut un véritable triomphe. Le comte de Provence lui-même, quelques années auparavant, n'avait pas excité un pareil enthousiasme. A cinq postes d'Aix attendaient des courriers chargés d'annoncer son arrivée. A Lambesc, des officiers municipaux vinrent l'attendre à cent pas au-devant de la ville ; hommes, enfants, prêtres, soldats, tous criaient : Vive le comte de Mirabeau ! Vive le père de la patrie ! Le son des cloches se mêlait au bruit des boîtes d'artillerie ; on voulut dételer sa voiture. Les députés, des artisans vinrent le recevoir à deux lieues d'Aix, avec des couronnes et des fleurs ; plus de dix mille hommes l'attendaient hors des portes ; sur le cours sa voiture ne pouvait avancer. La place des Prêcheurs retentissait des acclamations de la foule et du bruit des détonations. Descendu de voiture, il fut pour ainsi dire porté jusqu'à la maison de M. Jaubert, qui l'attendait pour dîner. Le peuple stationnait sous le balcon ; il fallut le haranguer ; pendant le dîner, les galoubets et les tambourins ne cessaient de jouer ; le directeur du spectacle vint le supplier de paraître au théâtre, sinon il craignait une émeute. Ce fut ensuite le tour des députations ; il en vint de la bourgeoisie, de la milice, des corporations de métiers, et des communes ; soixante-neuf communautés lui avaient voté des adresses de remerciments ; pas un noble n'osa paraître dans les rues ; le syndic fut tué dans sa maison.

Le lendemain eut lieu une touchante manifestation ; Marseille lui avait envoyé des députés. Des paysans les accompagnèrent, et après avoir applaudi Mirabeau, ils se transportèrent chez la comtesse de Mirabeau pour essayer de la ramener à son mari. *Aquo es uno trop bello raso*, disaient-ils dans leur patois, *seria pena que manquè* (1). Madame de Mirabeau eut le malheur de ne pas comprendre cet appel. Quelques jours après, le 18 mars, ce fut le tour de Marseille. Qu'on se représente toute une ville en fête : cent vingt mille individus dans la rue ; les fenêtres louées deux louis, le carrosse de Mirabeau couvert de palmes, de lauriers et d'oliviers, les hommes applaudissant, les femmes présentant leurs enfants, cinq cents jeunes gens à cheval devant la voiture, trois cents carrosses lui faisant escorte ; ce sont là des manifestations qu'un homme ne peut pas oublier, et, pour peu qu'il ait l'âme grande, une seule de ces journées paye tout une vie de sacrifices et de dévouement.

Mirabeau était en ce moment le roi de la Provence, mais ce qui prouve la grandeur de son caractère, c'est qu'il employa aussitôt son influence à calmer les esprits, et à prévenir des scènes de désordre. A partir de ce moment il exerça une espèce de magistrature morale, que le gouverneur de la province, M. de Caraman, est lui-même forcé d'invoquer, et qu'il n'invoque jamais en vain.

Le 20 mars, une émeute éclate à Marseille pour le prix du pain et de la viande ; il écrit à Mirabeau : « Vous aimez trop l'ordre pour ne pas sentir les conséquences des assemblées nombreuses, dans un moment où il règne, *je ne sais pour quel motif*, une effervescence affligeante. Vous ne pouvez donner une plus grande preuve de votre amour pour le roi et le bonheur du peuple, qu'en calmant les esprits, qui devraient voir dans l'assemblée des états généraux, le seul principe du bonheur national. » Mirabeau savait mieux peut-être que M. de Caraman quel était le motif de l'effervescence publique, mais il fit tous ses efforts pour la calmer. Le 22, il court à Marseille et après quatre jours de négociations, à force de courage, d'éloquence et de présence d'esprit, il calme la population.

Mais tandis qu'il faisait à Marseille de patriotiques efforts, l'orage éclate en même temps à Toulon et à Aix.

Dans cette ville, les ennemis de Mirabeau essayent de lui attribuer la sédition. C'est pourtant eux seuls qui avaient fait tout le mal par faiblesse ou par imprudence.

Le premier consul M. de La Fare n'était pas populaire ; c'est lui qui avait demandé l'exclusion de Mirabeau dans la séance du 8 février. Le peuple qui s'en souvenait l'accusait de la disette qui affligeait la ville ; on allait jusqu'à lui attribuer un de ces propos sinistres, qui, les jours d'émeute, deviennent vite un arrêt de mort ; il aurait renvoyé le peuple affamé au *crotin de ses chevaux*. La foule étant assemblée devant l'Hôtel de ville, M. de La Fare, dans un moment de désordre, fit tirer sur le peuple par les soldats ; deux hommes furent tués. Assiégé aussitôt dans l'Hôtel de ville, M. de La Fare ne put sauver sa vie qu'en signant un arrêté qui diminuait le prix

(1) C'est une trop belle race, ce serait dommage qu'elle finît.

Digitized by Google

du pain; il prit la fuite; les officiers municipaux restés seuls firent ouvrir les greniers de la ville qui furent pillés.

Mirabeau, que cette nouvelle surprend à Marseille, part pour Aix à franc étrier, descend chez M. de Caraman, qu'il trouve couché, ne le dérange pas, réunit quelques habitants de bonne volonté, et, avant que le gouverneur soit réveillé, organise une milice bourgeoise; il saisit les postes de la ville, et se transporte au marché; il obtient la parole d'honneur du peuple que la tranquillité ne sera pas troublée, et, sans effusion de sang, ni menaces, ni soldats, rétablit l'ordre en quelques heures. Le lendemain les autorités voulaient à leur tour exercer des vengeances. Mirabeau s'y opposa, et en empêchant qu'il y eût des victimes, il rendit à la ville un immense service.

Dans ces circonstances son élection était assurée.

Est-il vrai que pour obtenir les suffrages du tiers état il ait cru devoir prendre une profession, et ouvrir à Marseille une boutique avec cette enseigne : Mirabeau marchand de draps? En agissant ainsi, il n'eût fait que remouter aux anciennes traditions de sa famille.

Les Riquetti avaient longtemps été dans le commerce à Marseille. D'ailleurs les Mirabeau ne se prétendaient-ils pas, à tort, il est vrai, originaires de Florence, où pour obtenir le titre de citoyen, il fallait appartenir à un métier. Dante et les Médicis auraient pu lui servir d'exemple. Pour Mirabeau, le fait si souvent affirmé a été nié par ceux qui ont pu le connaître de plus près, mais qu'importe? Mirabeau se faisait membre du tiers par ses discours et par ses passions, beaucoup plus qu'en ouvrant une boutique. C'est parce qu'il avait embrassé la cause du peuple, c'est parce qu'il l'avait défendue avec chaleur, qu'Aix et Marseille le nommèrent député le même jour. Il n'accepta que le mandat de Marseille, et c'est comme député de la sénéchaussée d'Aix, qu'il alla siéger à la Constituante.

HERMILE REYNALD.

SORBONNE

LITTÉRATURE LATINE

COURS DE M. MARTHA

De la philosophie à Rome sous l'empire.

L'étude de la philosophie à Rome sous l'empire et de l'espèce d'influence que les philosophes y exercèrent alors sur les esprits est, à coup sûr, intéressante en tous les temps; elle l'est surtout, nous osons le dire, à une époque comme la nôtre, où l'oubli des principes, l'absence d'idées morales, ont jeté la société dans de si graves périls. Plus que jamais il est opportun d'analyser et de connaître les périodes historiques où déjà se sont signalés les maux dont nous souffrons. Sans vouloir identifier le présent avec une époque reculée, sans forcer les ressemblances, il est utile d'interroger le passé et il ne peut être indifférent d'y étudier en particulier les doctrines qui, dans les âges de corruption, ont soutenu et relevé les âmes.

Il ne s'agit pas de les adopter, tout n'y étant pas bon et salutaire : il faut en prendre ce qui est sain, élevé, vraiment généreux, rejeter le reste et, en y joignant les lumières que ne pouvaient avoir les anciens, faire de toutes ces doctrines un code de morale où l'esprit se retrempe et se fortifie.

Quelles étaient donc les idées qui, au milieu du despotisme des Césars et de l'universelle corruption, servaient d'appui à ceux que ce despotisme corrupteur ne jetait point dans une insouciance absolue des choses de la pensée? Quelle était la philosophie qui avait cours chez eux?

Ce n'était point, quant au fond, il faut l'avouer, une philosophie originale et qui eût pris naissance dans le peuple romain lui-même. Elle était née en Grèce, et les Romains, après l'avoir adoptée, la laissèrent à peu près, si l'on ne regarde que la théorie, au point où ils l'avaient reçue. Seulement ils lui donnèrent un caractère pratique qu'elle n'avait point auparavant. Ils surent la débarrasser de certaines arguties et de certaines subtilités grecques, de manière à lui donner sur les esprits une autorité plus efficace. Aussi, nous autres modernes, qui, à la vérité, savons mieux en général le latin que le grec, puisons-nous plus volontiers à la source latine les préceptes de la morale. Notre littérature en porte la vive empreinte.

C'est toutefois la Grèce, nous l'avons dit, qui eut l'honneur de provoquer à Rome ce mouvement philosophique. On sait que Carnéade fut député par les Athéniens avec deux autres philosophes auprès du sénat romain pour y présenter une réclamation. Il profita de son séjour à Rome pour en initier les citoyens à la science.

Il n'y faisait pas, à vrai dire, de cours suivi; ce n'était pas un professeur, à proprement parler; ses leçons faites çà et là sans continuité régulière et systématique ressemblaient à ce que nous appelons des *conférences publiques*. Il n'en eut pas moins un grand succès. Il excita d'abord un vif étonnement, puis une sorte d'enthousiasme. On ne connaissait point cette science nouvelle : la philosophie. Elle eut donc l'attrait des choses inconnues. L'éloquence de Carnéade fit le reste. Néanmoins, l'émotion qui se produisit alors fut superficielle, et les discours de Carnéade n'eurent que le succès passager d'un jeu d'esprit.

Il n'en fut pas de même des doctrines de Panætius qui, un peu plus tard, après avoir étudié à Athènes sous Zénon, vint à Rome et y ouvrit une école. Panætius, lui, fut vraiment un docteur. Il était entouré, écouté de l'aristocratie romaine.

Il avait pour disciples Scipion Émilien, Lélius, le jurisconsulte Scévola et d'autres encore auxquels il apprit à faire pénétrer les principes de la philosophie dans le droit romain. Dès lors les philosophes commencent à prendre de l'empire.

On les voit peu à peu s'introduire dans les grandes maisons où ils deviennent les conseillers de la famille, et leur compagnie est recherchée par les hommes les plus illustres.

C'est ainsi que Brutus, un siècle environ après Panætius (un demi-siècle avant l'ère chrétienne) entretient un commerce amical avec le philosophe Ariston qu'il adopte pour compagnon pendant une partie de sa vie. Caton d'Utique, dans le même temps, se met à la recherche d'un philosophe nommé Athénodore et n'a point de repos qu'il n'ait vaincu la répugnance que celui-ci manifestait à le suivre. Athénodore cède enfin, et Caton se déclare plus heureux que Lucullus et Pompée. C'est le même Caton qui, tout près de se suicider, lit deux fois le *Phédon*, cet éloquent dialogue où Platon exprime sa pensée sur l'immortalité de l'âme; puis, faisant sortir de sa chambre ses amis et son fils, il ne souffre près de lui que deux philosophes auxquels il veut confier ses dernières pen-

sées. Tant est grande déjà l'influence morale de la philosophie sur les esprits cultivés !

Mais ce crédit devait croître encore sous l'empire et atteindre alors son plus haut degré. Dans l'inquiétude universelle des âmes et l'ébranlement de toute croyance, les philosophes sont des soutiens auxquels on est heureux de recourir. Il y a plus : dans certains cas particuliers, on va les chercher comme des médecins, afin qu'ils guérissent telle plaie du cœur, telle affliction privée. Ils jouent tout spécialement le rôle de *consolateurs*. Par exemple, après la mort de son fils Drusus, Livie, la femme d'Auguste, fait venir Aréus, le *philosophe de son mari*, et lui demande des consolations qui, d'après son propre témoignage, lui sont données avec l'éloquence la plus efficace (Sénèque, *Consolation à Marcia*, c. 3 et 4).

Nous voyons même des philosophes aller spontanément au secours des malheureux et les exhorter : témoins ces deux philosophes qui se rendent auprès de Plautus, que menaçaient les sicaires de Néron, et qui l'engagent à s'honorer par une mort volontaire bien préférable aux angoisses d'une vie sans sécurité (Tacite, *Annales*, 59).

Le suicide, en effet, est non-seulement autorisé, mais recommandé dans certains cas par les doctrines stoïciennes. A un jeune homme atteint d'une maladie incurable un philosophe, ami de Sénèque, conseille la mort volontaire, et celui-ci cède à ses avis. Il y a des philosophes qui suivent les condamnés jusqu'au dernier supplice afin de les soutenir et de les relever. Thraséas, condamné par le Sénat, garde à côté de lui, au moment de mourir, le philosophe Démétrius avec qui il s'entretient de la séparation du corps et de l'âme, puis il se fait ouvrir les veines, tourne un dernier regard vers Démétrius et meurt. Tacite blâme Pétrone qui, en mourant, n'usa point de ces consolations philosophiques, mais ne voulut entendre parler que de poésies légères, non de philosophie et d'immortalité : « Nihil de immortalitate animæ et sapientium placitis » (Tacite, *Annales XVI*, 19). C'était donc devenu une espèce de bienséance, à l'article de la mort, d'avoir auprès de soi *son* philosophe.

Le philosophe devient un véritable *directeur* auquel on confie non-seulement les enfants, mais toute la famille. Cornutus, on le sait, fut le maître de Perse, le poëte stoïcien ; il était en quelque sorte le docteur de l'illustre compagnie dont Perse était entouré et où se trouvait Thraséas, cet homme de bien qui, au dire de Tacite, était la vertu même, et les deux Arria, l'une belle-mère, l'autre femme de Thraséas, toutes les deux cousines de Perse, l'une qui pour encourager à la mort son mari Pætus, se frappa d'abord elle-même, puis présenta à son mari le poignard ensanglanté en lui disant : « Tiens, mon cher Pætus, cela ne fait pas de mal » ; l'autre qui, digne fille de la première, voulut mourir avec son mari Thraséas et comme lui se fit ouvrir les veines.

A mesure que nous avançons, la philosophie devient *populaire*, c'est-à-dire qu'à la différence de l'ancienne philosophie patricienne, elle ne se restreint plus aux nobles familles de Rome, mais pénètre dans la province, se mêle à la vie de tous, cherche à réveiller partout le sentiment moral. La mission du philosophe est dès lors, au moins pour les sages de l'école cynique (et il faut prendre ici ce mot dans le sens honorable qu'il comporte), une espèce d'apostolat, de propagande hardie à travers la foule. Épictète en trace les devoirs dans les remarquables conseils qu'il donne à un jeune homme qui voulait se consacrer à cette œuvre de prédication populaire. Il lui recommande la pauvreté, l'amour fraternel des hommes, le pardon des injures, la pureté des mœurs, le célibat, toutes les vertus enfin que le christianisme demande à ses missionnaires. Par là la philosophie pratique des Romains se rencontre avec les doctrines nouvelles ; elle emploie les mêmes moyens pour ramener les âmes à la perfection ; s'inspirant de l'esprit qui a donné naissance à la *direction* chrétienne, elle s'applique, elle aussi, à diriger et à réformer les mœurs des individus par des conseils spéciaux appropriés à chacun d'eux. Enfin c'est, tout à la fois, comme l'enseignement chrétien, une école publique et privée de réformation.

La question pourtant était débattue de savoir si les préceptes spéciaux sont efficaces, et, sur ce point, les stoïciens sont divisés.

Les uns voulaient qu'on se bornât à l'étude de la philosophie *contemplative*. Quand on a une fois, disaient-ils, déterminé la nature du souverain bien, il n'est pas besoin d'en montrer les conséquences ; il faut laisser l'âme suivre son train. Ou les préceptes généraux sont clairs et ils suffisent, ou ils ne le sont point, et dans ce cas, ce ne sont pas les conseils particuliers qui les éclairciront. Ils ne peuvent servir qu'à égarer l'esprit dans les détails sans fin d'une casuistique, qui, pour être applicable à tout et à tous, devrait avoir des proportions démesurées.

Mais, répondaient les autres, le dogme ne suffit vraiment pas ; il faut des préceptes particuliers pour rendre palpable ce qui est trop général et trop abstrait ; mieux que cela, il faut un sage dont l'autorité persuasive nous prescrive un remède pour chaque maladie, nous défende de la contagion de la foule, soit enfin notre gardien spirituel : « *Sit ergo aliquis custos* », dit Sénèque (lettre XCIV).

C'était cette dernière opinion qui devait l'emporter. A partir de Cicéron, et surtout sous l'empire, la philosophie de préceptes prévaut de plus en plus sur la philosophie dogmatique. Malheureusement, sur cette période qui s'étend entre Cicéron et Sénèque les témoignages nous manquent, et il y a là tout un courant philosophique qui nous est mal connu.

Cicéron, semble-t-il, ne mêle pas encore la philosophie d'une manière bien intime à la conduite de la vie. Sans doute il traduit les Grecs, les commente, les embellit, orne des doctrines parfois un peu sèches de son beau langage oratoire ; néanmoins, la philosophie est pour lui un besoin d'esprit plutôt qu'un besoin du cœur. Il l'oublie aisément pour revenir à la politique ; c'est un exercice qui lui plaît, à son heure ; ce n'est pas un soutien de tous les instants.

Horace le poëte, Horace le mondain, l'épicurien, le prétendu buveur, paraît plus sensible que lui à l'influence pratique de la philosophie. Comment cela ? C'est que déjà la philosophie était entrée dans l'usage intime de la vie, et se mêlait à toutes les actions. Aussi n'est-ce point seulement dans les satires, dans les épîtres, dans les grandes odes d'Horace que nous trouvons des préceptes moraux et des conseils de sagesse dont il profitait pour lui-même ; jusque dans ses chansons à boire Horace se souvient de la philosophie, et il mêle à la joie du festin des réflexions sur la vie humaine, sur sa brièveté et sur l'emploi qu'il convient d'en faire.

Quant aux philosophes de profession qui précèdent Sénèque, leurs ouvrages, nous l'avons dit, sont perdus, et nous n'en connaissons que peu de chose. Sénèque nous a cependant donné quelques détails intéressants sur ses maîtres de philosophie. De ce nombre était Sextius, philosophe stoïcien, mais

Digitized by Google

dont l'enseignement portait l'empreinte des théories pythagoriciennes. Les doctrines en effet commençaient à se mêler, et c'était là une conséquence naturelle de la prédominance de la philosophie pratique sur la philosophie dogmatique. Ne sachant plus au juste où s'arrête le dogme de telle ou telle école, on puise volontiers dans toutes les doctrines les idées de sens commun qu'on y trouve. L'*éclectisme* est donc un des caractères de cette philosophie. Nous le rencontrons dans Sextius. Sextius est un stoïcien tempéré ou plutôt exalté par le pythagorisme. Car l'école stoïque par elle-même n'avait point cet enthousiasme, ce ton d'hiérophante que les doctrines de l'école pythagoricienne avaient communiqué à Sextius. Celui-ci a quelque chose de véhément, un genre d'éloquence impétueuse et populaire qui rappelle Bossuet, et qui explique son ascendant sur le public romain. Son fils, philosophe comme lui, hérita de son autorité.

A côté de Sextius, se place Fabianus, un autre maître de Sénèque, mais d'un genre tout différent de Sextius. Fabianus ne cherche à inspirer aux âmes que les sentiments les plus doux. Sa parole est naturelle et coulante. Il a ce charme propre qui consiste dans l'onction. Si Sextius fait songer à Bossuet, Fabianus nous paraît être une sorte de Fénelon.

Comme Sextius, Sotion est en partie stoïcien, en partie pythagoricien. Aux doctrines dont il se fait l'interprète il ajoute certaines fantaisies comme la recommandation de renoncer à la viande. Sénèque, en docile disciple, suivit, paraît-il, cette prescription pendant plusieurs années, et ne cessa que sur les instances de son père qui redoutait pour lui les persécutions dirigées alors contre les sectes d'Orient suspectes à Tibère.

Enfin, aux noms de Sextius, de Fabianus et de Sotion il faut joindre celui d'Attalus qui semble avoir eu sur Sénèque plus d'empire encore que les autres. Sénèque suit partout son maître chéri pour le questionner et l'entendre. C'est sous l'influence des enseignements d'Attalus qu'il fait vœu de pauvreté, de chasteté, de tempérance. Il renonce dès lors, nous dit-il, à certains raffinements de luxe, aux huîtres, aux parfums, aux bains chauds. Ce n'était point sans doute un philosophe médiocre que celui dont la parole pouvait faire sur Sénèque une si vive impression.

La philosophie, au temps de Sénèque, est donc devenue à la fois plus éclectique, plus pratique et aussi plus enthousiaste. La grande question pour elle, comme pour le christianisme, semble être l'amélioration, le redressement, et ce que les chrétiens appellent le *salut* des âmes. Le reste, la spéculation pure, est mis de côté et dédaigné. « Je parle dans la langue grecque, dit Sextius, mais à la romaine, *græcis verbis, romanis moribus* » (Sénèque), voulant dire par là qu'il emploie la manière romaine, la méthode pratique, par opposition à la philosophie contemplative des Grecs. Sénèque n'est pas moins dédaigneux pour la dialectique, les inepties, les subtilités de cette philosophie en regard de laquelle il met sans cesse la philosophie romaine, comme si, après tout, celle-ci ne devait point à celle-là son fonds et sa substance! Sénèque est en vérité ingrat envers la Grèce, et spécialement envers Platon dont il compare les dialogues à des nœuds subtilement dressés pour étouffer un adversaire. C'est là voir les choses par le petit côté. En Grèce, la doctrine se faisait en causant. Élèves et maîtres se promenaient entre eux ; chemin faisant, on discutait, les objections se produisaient, puis les répliques ; dans la causerie, tel détail acquérait une importance particulière et, si l'on veut, excessive. Puis, c'était un si grand plaisir que d'appliquer à toutes choses le jeu du mécanisme syllogistique ! De là ces subtilités que les Romains ne goûtaient point et qui avaient cependant leur excuse. Elles étaient excusables surtout dans Socrate qui, ayant affaire aux sophistes, devait naturellement être tenté de les battre avec leurs propres armes. Sous cette forme d'ailleurs que les Romains jugent si sévèrement, il y avait de graves doctrines, une trame solide d'idées sérieuses et élevées.

Mais tout cela ne tendant point directement à l'action, les philosophes latins en font peu de cas. Ils tiennent en très-médiocre estime toutes ces dissertations spéculatives qui, disent-ils, n'éclairent pas immédiatement la conscience. « Tu joues aux échecs avec ces petites pensées, dit Sénèque, alors que tu es appelé à secourir les malheureux. » Il va même plus loin. A force de vouloir que la science ait un caractère pratique et moral, il en vient à mépriser toute espèce de science. Dans sa 80e lettre à Lucilius, passant en revue tous les arts libéraux, il les condamne avec une sévérité singulière. Peut être n'est-il que juste d'en attribuer une partie à un certain goût de Sénèque pour la déclamation et les antithèses ; mais le fond, qui se retrouve aussi dans d'autres philosophes, est sérieux. Sénèque condamne les arts et les sciences comme nuisibles au perfectionnement de l'individu. Les arts libéraux, selon lui, sont mercenaires ; ils ne servent qu'à gagner de l'argent ; ils distraient les esprits de leur véritable but qui est le bien. A quoi bon savoir la géométrie ? « Apprends-moi, dit Sénèque, non à mesurer la terre, mais à la partager avec mon frère. » Combien différent est le langage de Platon qui avait fait écrire à la porte de son école : « Nul n'entre ici, s'il n'est géomètre ! » Ce passage de Sénèque, et ce n'est pas le seul, fait songer à l'*Imitation* dont le philosophe latin a parfois le tour d'esprit monastique, sinon la délicate onction.

Quant à la grammaire, elle ne mérite pas plus de soin. Il faut, suivant Sénèque, la savoir, mais non l'apprendre : précepte qui ne laisse pas d'étonner, toute science, la grammaire comme les autres, exigeant un apprentissage.

Les recherches historiques, l'érudition, sont également inutiles. Que nous importe de savoir, par exemple, si Hélène était plus jeune ou plus vieille qu'Hécube ? S'en inquiéter, c'est perdre son temps et faire injure à son âme.

C'est perdre son temps aussi que d'étudier l'astronomie. Sénèque ne voit pas le haut intérêt de cette science. Il ne voit pas qu'abstraction faite de ses autres services, l'astronomie a ce mérite éminemment philosophique de chasser les préjugés, la superstition, et d'élever l'esprit et le cœur de l'homme en lui donnant de grandes vues sur la nature.

Sénèque n'est pas plus heureux dans la critique qu'il fait de la musique. « La musique, dit-il, sert-elle à mettre de l'harmonie dans notre âme ? » Et il répond négativement. Or, en ce point, il se trompe, car la musique, par cela même qu'elle est l'expression d'un certain ordre, d'une certaine harmonie, compose en quelque sorte à son image le cœur de celui qui l'écoute et y insinue cette harmonie, cet ordre qu'elle contient en elle-même, et dont la présence se fait sentir à l'âme par une douce sérénité.

Mais Sénèque, nous le répétons, sacrifie de parti pris toutes ces sciences à l'intérêt mal entendu de la philosophie pratique et morale. Les doctrines si variées des Grecs se trouvent donc réduites les unes et les autres à un ensemble de pré-

Digitized by Google

ceptes, de maximes et de pratiques qui forment une sorte de catéchisme, et pour ainsi dire, une science de couvent. Que cet enseignement ait sa grandeur, sa haute utilité, cela est incontestable. Il a soutenu les esprits sous l'empire ; il a été pour eux un précieux viatique ; il les a aidés à vivre ; il leur a donné souvent le courage de mourir. Mais il a eu une certaine étroitesse, un rigorisme pédantesque qu'on regrette d'y rencontrer. Le philosophe stoïcien était devenu un prédicateur qui se faisait des objections à lui-même, au lieu de causer, comme les Grecs, avec ses auditeurs, et qui s'enfermait dans un cadre restreint, déterminé à l'avance, divisé en plusieurs points comme un sermon moderne. Après l'exorde, c'était l'*admonitio*, partie du discours où l'orateur prenait à partie telle ou telle passion, dont il faisait ressortir toute l'horreur dans la *suasio*. Après la *suasio*, venaient les *exempla* ou exemples empruntés à l'histoire, et démontrant les dangers de cette passion par des faits; puis dans une *cohortatio* ou *concio* l'orateur exhortait son auditoire à se guérir des vices qu'il venait de lui signaler, et il terminait son discours. Ce n'était pas autre chose, il est aisé de le voir, que le sermon moderne. Mais les stoïciens dépassaient encore quelquefois l'étroitesse d'esprit, la sécheresse méprisante de certains prédicateurs. Ils tombaient assez volontiers dans une sorte de bigotisme philosophique.

Cette ressemblance qui existe entre la philosophie stoïcienne et le christianisme, ressemblance qu'il ne faut pas exagérer, mais qui est réelle, a fait croire que des philosophes stoïciens avaient été en relation avec des chrétiens. Sénèque a particulièrement été mis en cause. On a prétendu qu'il avait connu saint Paul. Nous aurons à examiner la valeur de cette assertion et les arguments qu'on a produits en sens contraire. Ce sera l'objet de notre prochaine leçon.

DE LA DÉCENTRALISATION ADMINISTRATIVE

Depuis longtemps les esprits prévoyants et sincèrement libéraux réclament à grands cris le gouvernement et l'administration du pays par lui-même; ils demandent pour le département et pour la commune une autonomie qui leur assure une vie propre et indépendante. Par une réforme sagement pratiquée, la vie se répandra dans toutes les parties de la France, et l'on verra se former par la pratique des affaires locales les hommes qui seront plus tard appelés à gérer les intérêts généraux du pays.

Mais quelles que soient les réformes à réaliser, il existe une limite naturellement indiquée pour l'indépendance des localités. Dans tout pays il existe deux classes d'intérêts, de besoins : les intérêts collectifs généraux, communs à tous, et les intérêts collectifs locaux; la satisfaction des premiers est confiée au pouvoir central; celle des seconds doit appartenir au département, à la commune.

L'unité de la France est le résultat d'une lutte de plusieurs siècles; elle n'a pu être fondée que sur les débris de la puissance féodale; ce n'est pas à une époque où les nations, jusqua-là divisées en un nombre plus ou moins considérable de petits États, se réunissent sous un même chef et constituent leur unité, que l'on peut regretter notre unité française; elle fait notre force, elle répond à notre génie, à notre histoire, à nos habitudes; ne cherchons pas à remonter le fleuve du passé. Conservons avec soin notre unité politique, notre pouvoir unique et central, chargé de disposer, d'utiliser les forces disséminées sur toute la surface du pays.

Mais comment cette centralisation a-t-elle été conciliée avec le principe de la séparation des pouvoirs, condition essentielle de toute liberté? Tout le monde, en effet, connaît ce principe; tout le monde sait qu'il a été formulé pour la première fois par Montesquieu (*Esprit des lois*, livre II, chap. VI) en ces termes : « Il n'y a point de liberté si la puissance de juger » n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécu» tive. Si elle était jointe à la puissance législative, le pouvoir » sur la vie et sur la liberté des citoyens serait arbitraire, » car le juge serait législateur. Si elle était jointe à la puis» sance exécutive, le juge pourrait avoir la force d'un oppres» seur. » La constitution de la France, à toute époque, a maintenu ces trois pouvoirs, et elle en a centralisé l'exercice. Le pouvoir législatif est centralisé entre les mains des représentants du pays, appelés à donner à la France une législation uniforme. Le pouvoir exécutif est centralisé entre les mains du chef de l'État ou des ministres investis de la confiance de la Chambre. Pour assurer l'exécution de la loi, le pouvoir exécutif donne des ordres à tous ses agents répandus sur toute la surface du territoire. Investi en outre, dans le même but, du pouvoir réglementaire, il assure par ses actes l'application uniforme de la loi sur toute la surface du territoire. Nous échappons ainsi aux règlements contradictoires que faisaient jadis les divers parlements. Enfin nous avons une magistrature unique, et pour que la législation soit toujours appliquée dans le même esprit, on a placé au sommet de la magistrature un corps spécial chargé de veiller à l'application de la loi et d'assurer l'unité de la jurisprudence. Cette mission est confiée à la Cour de cassation, centre commun auquel sont rattachés tous les tribunaux, toutes les cours d'appel.

Ainsi toutes les institutions destinées à la satisfaction des besoins collectifs généraux de la société sont centralisés, et cette organisation des pouvoirs publics ne présente dans son principe que des avantages reconnus de tous.

Mais l'État n'est pas seul à personnifier les intérêts collectifs des citoyens. Des associations plus restreintes, les départements, les communes, ont aussi leurs intérêts collectifs particuliers, leurs propriétés, leurs charges, leurs ressources spéciales. La centralisation n'est pas un obstacle à leur vie propre; c'est à eux qu'a été confié le soin de pourvoir aux intérêts locaux. Ils gèrent les intérêts de ces personnes morales, ils en administrent les biens, ils veillent au service de la viabilité dans les limites territoriales de leurs circonscriptions. Cette mission est confiée à des conseils électifs, conseils généraux, conseils municipaux, composés des représentants des intéressés; ils prennent des délibérations, et le maire et le préfet sont chargés de les mener à exécution. Nous trouvons donc pour ces unités administratives comme pour l'État un double pouvoir : le pouvoir législatif ou délibérant, représenté par le conseil général ou le conseil municipal, et le pouvoir exécutif, représenté par le préfet ou le maire.

Ces pouvoirs locaux doivent-ils jouir d'une complète indépendance, être souverains dans leur sphère? Grave et difficile question, qui comprend le problème tout entier de la décentralisation administrative. Au moment où elle créa la nouvelle organisation administrative de la France, l'Assemblée constituante de 1789 ne crut pas pouvoir leur conférer des

Digitized by Google

droits aussi étendus. Elle réserva un droit de contrôle à l'administration centrale sur le pouvoir de ces petites sociétés, parce que les intérêts locaux ne sont pas complétement distincts des intérêts généraux. « Les membres des municipalités, lisons-nous dans l'instruction de l'Assemblée constituante » sur la formation des nouvelles municipalités créées par le » décret du 12 novembre 1789, ont le droit propre et per» sonnel de délibérer et d'agir en tout ce qui concerne ces » fonctions vraiment municipales. La constitution les soumet, » dans cette partie, à la surveillance et à l'inspection des » corps administratifs, parce qu'il importe à la grande com» munauté nationale que toutes les communes particulières, » qui en sont les éléments, soient bien administrées, qu'aucun » dépositaire du pouvoir n'abuse de ce dépôt, et que tous les » particuliers qui se prétendront lésés par l'administration » municipale puissent obtenir le redressement des griefs » dont ils se plaindront. »

Ainsi l'Assemblée constituante réservait au pouvoir central un droit de contrôle ; quel but poursuivait-elle en agissant ainsi ?

Elle voulait d'abord protéger la minorité contre la tyrannie de la majorité, imposer à celle-ci le respect de la loi et des droits individuels consacrés par la Constitution, et sauvegarder ainsi la liberté et l'égalité des citoyens.

Elle voulait en second lieu protéger les citoyens contre la négligence des administrations locales, dont les membres n'ont pas toujours la vertu nécessaire pour sacrifier leurs intérêts privés à l'intérêt public, pour consacrer une grande partie de leur temps aux affaires publiques.

Enfin elle voulait protéger les citoyens contre les prodigalités des administrateurs locaux. Ici, il y a, en effet, en jeu une question d'intérêt général ; cette prodigalité peut être dangereuse pour l'État, parce que les ressources des localités sont demandées, comme celles de l'État, à l'impôt; dangereuse pour les communes elles-mêmes, dont elle peut compromettre l'avenir. Les administrations locales se laissent entraîner facilement par le légitime désir de satisfaire à des besoins pressants ou par l'ambition de laisser une trace de leur passage. Un semblable entraînement présenterait des dangers, et la Constituante a voulu encore à ce point de vue protéger les communes.

Donc le législateur voulait se prémunir contre un triple danger : tyrannie, négligence, prodigalité; il lui fallait un triple remède. A la tyrannie il a opposé le pouvoir d'annulation ou de réformation de l'autorité centrale; il a combattu la négligence par le droit de coaction, par le droit conféré à l'administration d'inscrire d'office certaines dépenses aux budgets locaux; enfin, pour lutter contre les vices de la prodigalité, il s'est réservé le droit d'approuver les délibérations des conseils locaux. Les représentants des communes conservent l'initiative, mais leur délibération ne devient exécutoire qu'en vertu d'une approbation de l'autorité centrale.

Ainsi l'Assemblée constituante réserve un droit de contrôle. C'est à tort que l'on a considéré les autorités locales comme des mineurs en tutelle ; car le tuteur gère les affaires de son pupille ; ici, au contraire, l'administration conserva un droit de contrôle, mais elle ne peut pas substituer son initiative à celle des pouvoirs locaux. Nous ne saurions protester trop hautement contre cette assimilation inexacte des Communes et des mineurs; car comme l'a fort bien dit l'éminent Chef du Pouvoir exécutif, M. Thiers, à la séance du 6 mai 1833 : « Ces expressions de tutelle et de minorité » sont fausses et c'est avec des expressions fausses qu'on » répand dans le pays des erreurs dommageables (1). »

Ce contrôle, ainsi organisé par la législation qui nous régit, date de Colbert. Ce grand ministre, cet immortel homme d'État a le premier centralisé le service des voies publiques et il a réglé l'intervention de l'autorité centrale ; le but qu'il poursuivait était assurément fort louable, car il voulait mettre de l'ordre dans les finances locales odieusement dilapidées.

Mais ce qui était un progrès à cette époque doit-il être aujourd'hui conservé ? Faut-il au contraire détruire toute espèce de contrôle ? Nous ne croyons pas quant à nous qu'il faille ainsi laisser aux autorités locales un pouvoir absolu. Car il existe certaines questions qui ne présentent pas seulement un intérêt local, mais qui intéressent la France tout entière.

Telle est, par exemple, la question des impôts. Il ne faut pas que les impositions locales par leur exagération portent atteinte aux facultés imposables des contribuables. Que l'Assemblée nationale autorise les pouvoirs locaux à établir un certain nombre de centimes additionnels aux contributions directes, nous n'y voyons, quant à nous, aucun inconvénient. Mais qu'elle leur confère le droit de déterminer à leur guise le chiffre des impositions locales, nous ne pourrions y consentir. Il y a ici en jeu un intérêt général qui doit être préféré à l'intérêt local ; il faut que les contribuables conservent des ressources suffisantes pour acquitter les impôts exigés par l'État, et l'Assemblée a le droit de déterminer un chiffre que ne pourront pas dépasser les conseils municipaux.

Ainsi encore certaines dépenses doivent s'imposer aux autorités locales et le législateur a le pouvoir de les déterminer : telles sont les dépenses pour l'instruction. On ne peut pas laisser aux conseils municipaux le droit de rayer un semblable article de leur budget; on ne peut pas leur laisser la liberté de l'ignorance. Il y a incontestablement là une dépense obligatoire.

Par conséquent, il faut conserver le principe du contrôle, il faut une autorité qui examine les budgets locaux et recherche si l'on n'a oublié aucune dépense obligatoire. Seulement quelle doit être cette autorité? Jusqu'ici ce pouvoir de contrôle a toujours été exercé par des représentants du pouvoir exécutif, soit le chef de l'État, soit le préfet depuis le décret-loi du 25 mars 1852. Cette solution ne nous semble pas heureuse; un corps électif ne doit jamais être soumis au contrôle du pouvoir exécutif; autrement on porte une grave atteinte au principe fondamental de la séparation des pouvoirs. Pour obtenir l'administration du pays par lui-même, il faut que le contrôle soit exercé par un *pouvoir supérieur électif lui-même* ou par une délégation de ce pouvoir. De cette manière on aura l'administration du pays par lui-même.

C'est pourquoi nous approuvons pleinement la disposition du projet de loi soumis à l'Assemblée nationale par la commission de décentralisation, en vertu de laquelle ce contrôle est confié à la commission permanente du conseil général. La création de cette commission permanente nous semble une idée heureuse. Seulement l'honorable M. Lambrecht, ministre de l'intérieur, a fait contre son organisation l'ob-

(1) Discours de M. Thiers, ministre du commerce et des travaux publics, dans la discussion du projet de loi sur les attributions municipales (séance du 6 mai 1833. *Moniteur* du 8 mai, p. 1275).

Digitized by Google

jection que voici. Défenseur de la liberté électorale, l'honorable ministre veut éviter toute candidature officielle ; or il craint que le président de la commission permenente ne devienno pour une prochaine élection le candidat officiel du conseil général, et n'use du pouvoir qui lui sera confié pour assurer son élection. Défenseur comme lui de la liberté des élections, partisan néanmoins de la commission permanente, nous croyons que le remède à apporter au mel est bien facile à découvrir. Il suffirait de dire que chaque membre de la commission permanente en serait à son tour le président pendent un mois. De cette manière on éviterа le danger que pent présenter en matière électorele cette institution.

Le projet soumis à l'Assemblée nationale appelle une autre critique. Lorsqu'une délibération d'un conseil général on d'une commission permanente constitue un excès de pouvoir, viole la loi ou un règlement d'administration publique, l'annulation doit en être prononcée par un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique, c'est-à-dire le conseil d'État entendu. Mais il nous est impossible de ne pas faire remarquer que le conseil d'État ne donne qu'un avis et que le chef du pouvoir exécutif n'est pas tenu de s'y conformer. Et nous ne pouvons pas admettre que le pouvoir exécutif exerce ici le contrôle sur les assemblées départementales ; une semblable règle renferme un empiètement du pouvoir exécutif sur les attributions d'une assemblée délibérante. Pourquoi ne pas conférer le pouvoir de décider souverainement au conseil d'État délibérent eu contentieux, que le projet de loi présenté par le chef du pouvoir exécutif investit en cette matière d'un pouvoir propre et souverain de décision? Nous accorderions sans peine au pouvoir exécutif le droit de déférer au conseil d'État les délibérations qui lui sembleraient contraires à la loi ou entachées d'excès de pouvoir ; pourquoi? Parce qu'il doit *veiller* à l'exécution des lois, ainsi que l'indique son nom. Mais nous ne voudrions pas qu'il fût investi du droit de décision. Nous ne voulons, à aucun degré, que le pouvoir exécutif contrôle nos assemblées électives ; qu'il les surveille, rien de mieux, qu'il défère au conseil d'État les délibérations entachées d'excès de pouvoir ou renfermant une violation d'une loi, d'un règlement d'administration publique, nous l'admettons encore, mais qu'il soit en même temps le juge de cet excès de pouvoir, de cette violation de la loi, c'est ce que notre esprit ne saurait accepter à aucun titre. Il y a là une question contentieuse, c'est au conseil d'État qu'il appartient de la décider souverainement. Si nous voulions légitimer cette conclusion par un exemple, nous le prendrions aux États-Unis : d'après leur libérale Constitution, c'est à la Cour suprême, à des magistrats, qu'il appartient de rappeler tous les pouvoirs publics à l'exécution de la loi. Notre conseil d'État, renouvelé conformément au projet de loi soumis à l'Assemblée, composé de membres jeunes, intelligents, indépendants, saura exercer ce noble rôle qui rentre ainsi naturellement dans ses attributions. Le pouvoir exécutif lui déférera les délibérations qui lui sembleront contraires à la loi, et cette suprême magistrature administrative prononcera en dernier ressort sur ces questions.

Nous nous contenterons pour aujourd'hui de signaler ce point à l'attention de nos représentants, il nous semble d'une importence capitale ; la loi soumise à le Chembre réalise, du reste, d'importants progrès que la pratique développera chaque jour.

Nous constituerons ainsi des assemblées locales sérieuses, nous y appellerons toutes les capacités locales, et nos législateurs auront ainsi précisément contribué à l'accomplissement de cette réforme, dont nous signalions dans un récent travail l'urgence et l'utilité en ces termes (1) : « Nous verrons re- » paraître l'antique patriotisme des localités, renaître la vie » locale, parce que nous lui aurons restitué son intérêt. La » publicité, la discussion, formeront des citoyens aussi actifs, » aussi éclairés et aussi instruits que ces membres du tiers » état, qui, préparés par la vie communale à la gestion des » intérêts publics, ont accompli l'œuvre immense de 1789 et » régénéré la France. »

P. Deloynes,
Professeur de droit administratif.

LE RÉGIME ÉLECTORAL
ET LES DÉBATS DU PARLEMENT ANGLAIS
A L'OCCASION DU **Ballot-Bill**.

Depuis Hogarth jusqu'à Dickens, ce qu'on pourrait appeler le côté pittoresque de la vie politique, en Angleterre, n'a cessé d'être le thème favori des humoristes qui se sont plu à immortaliser les travers de leurs compatriotes. Voyez, par exemple, dans l'œuvre du grand caricaturiste cette scène où la légalité d'un certain vote est gravement contestée, et provoque les plus touchants scrupules, parce qu'un des bras de l'électeur est artificiel. Était-il possible de critiquer plus finement le cynisme électoral d'Albion? Dans les *Picwick papers*, nous sommes témoins de ces pantagruéliques orgies, encore de mode, il y a quarante ans, chez nos voisins, les jours d'élection. Sans doute, de pareils spectacles n'ont rien qui doivent surprendre dans une société où le goût et la pratique de la liberté ont devancé le raffinement des mœurs et les pires inégalités sociales, engendré toutes les corruptions. Mais on peut aussi prévoir qu'un jour le législateur voudra enterrer les abus déjà tués par le ridicule. Voilà ce que les auteur du célèbre *Bill* de 1832 avaient eux-mêmes compris, et le projet de loi que M. Gladstone vient de soumettre aux délibérations de la Chambre des communes n'a pas d'autre objet que d'achever cette réforme des mœurs politiques de l'Angleterre.

Le loi de 1832 avait singulièrement élargi la base du système électoral. Mais elle fut avant tout la victoire des classes moyennes sur l'aristocratie, une sorte de 89 britannique, moins la nuit du 4 août et les grands enthousiasmes. Son tort fut de ne pas deviner les aspirations des travailleurs.

Vingt ans plus tard, lord John Russell voulut reprendre l'œuvre à laquelle il avait attaché son nom, et la modifier dans un sens plus libéral ; il échoua. Même en Angleterre, le privilége ne rend gorge que sous le regard de la force ; seulement il le fait toujours à temps, sage habitude que tout le monde n'a pas.

A la mort de lord Palmerston, qui avait maintenu si longtemps une sorte de trêve entre les partis, lord John et M. Gladstone, résolus à tenir leurs engagements, présentèrent

(1) *Les Octrois et les budgets municipaux*. Étude sur l'organisation communale.

Digitized by Google

un projet de réforme à la Chambre. Grâce à l'implacable hostilité du torysme, cette tentative leur coûte le pouvoir. Mais le ministère de lord Derby ne tarda pas à se douter qu'il avait compté sans le peuple en regardant la solution du problème électoral comme ajournée pour longtemps. L'opinion qu'on croyait assoupie avait marché à grands pas. La *Reform League* et d'autres puissantes associations avaient répandu l'instruction et la foi démocratique avec leurs meetings, leurs livres et leurs journaux. Enfin, l'irrésistible démonstration de Hyde-Park fit comprendre au *prince Rupert des débats* (1) qu'il ferait bien d'être conciliant. De là cette loi qui, en supprimant la restriction du cens, jetait douze cent mille combattants de plus sur l'arène électorale, et ne laissait plus désormais subsister entre eux et le suffrage universel que ces deux faibles vestiges du passé, la garantie du domicile et le payement de la taxe des pauvres. C'est alors qu'on entendit le faux prophète Carlyle la dénoncer comme « un nuage chargé de toutes les tempêtes de l'avenir! »

Qu'est-il advenu des terreurs des uns et des illusions des autres?

On raconte qu'un homme d'État (peut-être M. de Bismarck) visitant, pour la première fois, la Chambre des communes, poussa tout à coup cette exclamation : « Voilà les plus belles forces brutes qu'il y ait en Europe! (2) » Le mot était peut-être un peu leste, mais il peint d'après nature cette respectable assemblée recrutée dans le classe la mieux nourrie, la mieux vêtue, la plus satisfaite et le plus ignorante du Royaume-Uni.

Chacun sait, en effet, qu'un siége au Parlement est l'objectif de tous les parvenus, nés sous le méridien de Greenwich. Jouir du privilége d'ajouter à sa signature ces deux magiques initiales M. P. (*Member of Parliament*), voilà le rêve du gros épicier de la cité, comme du courtier en retraite et du nabab retour des Indes.

N'oublions pas que tout aîné de bonne maison est législateur par droit de naissance et peut, d'un bond, passer d'Oxford à la Chambre des communes, en attendant mieux. Pour les cadets et autres parents pauvres, c'est bien le moins qu'on puisse faire de les pousser au Parlement, ne fût-ce que pour y maintenir les saines traditions. De cette façon, il s'est peuplé en grande partie de gens fort bien apparentés, mais à cela près ressemblant assez à nos bons ruraux de Versailles. Nous ne connaissons guère que J. Stuart-Mill qui y soit entré de plain-pied et sans débourser un florin. Encore n'y a-t-il pas fait un long séjour; aux élections d'après, la vieille nature saxonne reprit le dessus, et lui préféra le fils du marquis de Westminster qui, lui au moins, à défaut de philosophie, aurait rougi de laisser payer sa candidature à ses commettants.

En même temps que le titre et la fortune exercent une sensible influence sur les convictions de l'électeur, la loi, il faut bien le dire, favorise presque autant les menées de l'ambition malhonnête; il suffit pour s'en convaincre, de lire ce qui suit :

« Conformément à l'usage, écrit un homme bien versé dans l'étude des institutions anglaises (3), quand les élections doivent avoir lieu, un mandat de la Reine, un *warrant*, ordonne au lord chancelier d'adresser des *writs* ou lettres de convocation. Dans chaque collége électoral se trouve un magistrat connu sous le nom de *returning officer* et chargé de veiller à l'exercice d'un des premiers droits constitutionnels. Dans les comtés ce magistrat est le shériff, dans les villes et les *borroughs*, les mêmes fonctions sont remplies par le maire ou tout autre officier civil nommé à cet effet. C'est naturellement à ce *returning officer* que fait écrire le lord chancelier. Les élections doivent avoir lieu dans les *borroughs* six jours et dans les comtés douze jours au plus après la réception de ces lettres. »

De son côté, le candidat se hâte d'entrer en rapport avec les électeurs dont la liste est, d'ailleurs, dressée tous les ans par les avocats vérificateurs — *revising barristers*, — fonctionnaires nommés par le *lord chief justice de la cour du banc de la Reine* (1). En même temps, « ses agents électoraux dressent une carte générale de la circonscription et passent de véritables marchés avec des entrepreneurs qui se chargent d'un district ou d'une certaine quantité de votes » (2). Un comité, composé de ses principaux partisans, organise des réunions dans toutes les villes et bourgades, pendant que les murs s'affublent de ses professions de foi, et qu'une nuée d'individus, plaisamment dénommés *sandroiches*, promènent sur un double écriteau son portrait ou l'énumération de ses titres à la faveur populaire. Au jour fixé, il arrive aux *hustings*, sorte de baraque de bois, construite pour la circonstance et d'où il est présenté aux électeurs par son comité; c'est ce qu'on appelle la *nomination*. S'il n'a pas de concurrent, le vote se fait en un clin d'œil par mains levées — *show of hands*, cérémonie à laquelle tout le monde prend part, même les femmes, et le candidat est aussitôt proclamé député par le *returning officer*, à moins que la minorité ne réclame la constatation rigoureuse des suffrages, au moyen du *poll*. Mais, le plus souvent, il y a deux candidats et l'élection ne se passe pas d'une manière aussi paisible, car deux partis sont en présence, la lutte sera longue, passionnée, peut-être même sanglante.

Dès le matin, tous les véhicules du pays ont été mis en réquisition pour emener les électeurs; une foule immense s'amasse autour des *hustings*, envahit les maisons voisines et reparaît aux fenêtres et jusque sur les toits. Mais voici les candidats qui arrivent, entourés des membres de leur comité, portant à la boutonnière les couleurs de leur favori. Quand ils ont pris leur place au premier rang de l'estrade, le *returning officer* prononce un de ces petits discours d'ouverture que l'on a comparés aux improvisations des propriétaires de ménageries ambulantes. L'*proposer* présente ensuite l'un des candidats dont le mérite est le sujet d'un plus long panégyrique de la part d'un autre partisan dit *seconder*. C'est alors vraiment que les épreuves du candidat commencent. Il est condamné à parler, ou plutôt à crier à tue-tête pendant plusieurs heures, sans s'arrêter, sans se lasser ni lasser le public. Si la nature l'a doué de poumons exceptionnels, il a toutes les chances pour lui. Il n'est pas nécessaire qu'il s'étende sur les principes. « Les personnalités intéressent davantage la multitude, » dit M. W. Bagehot (3). « Un candidat novice demandait, il n'y a pas longtemps, à un vétéran quel sujet il devrait traiter. « Parlez de Gladstone ou de Garibaldi », lui fut-il répondu;

(1) Surnom donné à feu lord Derby, l'un des plus redoutables adversaires qu'on pût avoir à la tribune.

(2) La *Constitution anglaise*, par W. Bagehot, traduit par M. Gauthiac, p. 210.

(3) A Esquiros, *Revue des deux mondes*, 1867, p. 894.

(1) *The cabinet lawyer, a popular digest of the law of England* pages 19 et suiv. London, 1871.

(2) Bagehot, p. 394.

(3) Page 392.

Digitized by Google

« parlez-en le plus longtemps possible et revenez-y le plus vite possible ». Il y a si peu de sujets qui offrent aujourd'hui de l'intérêt aux électeurs pauvres, ajoute le publiciste anglais, et en revanche on leur prodigue tant d'argent, qu'au lieu de leur faire un crime de se laisser corrompre, il faudrait les regarder comme des anachorètes, en matière politique, s'ils demeuraient incorruptibles. »

Il existe un autre moyen également infaillible de captiver l'attention de l'auditoire, mais il n'est pas sans danger. Il consiste à prodiguer à l'autre candidat des épithètes malsonnantes. Quelle que soit, du reste, la modération de l'orateur, il arrive un moment où il soulève bon gré, mal gré, l'enthousiasme de ses amis et la fureur des autres. Ce qu'il lui faut alors de patience et d'humilité, nul ne peut le comprendre s'il n'a été témoin de ce spectacle. Il est interpellé, criblé de quolibets et d'injures; bientôt les deux partis en viennent aux mains avec d'effroyables grognements. Les bâtons se lèvent, les pierres volent, heureux s'il échappe au sort du chancelier actuel de l'échiquier, M. Robert Lowe, qui pensa mourir lapidé aux élections de 1857. Mais tout cela n'est encore que la première scène du drame. Le candidat se repose au milieu de ses amis qui le félicitent ou le pansent, pendant que la multitude va retremper ses forces au cabaret. C'est maintenant à l'autre candidat de montrer ce dont il est capable. Ses patrons l'ont présenté à son tour avec les mêmes formalités; il ne faut pas qu'il soit inférieur à son rival; mais l'auditoire, de plus en plus surexcité, recommence son vacarme et ne l'écoute guère. Enfin, quand il croit avoir consciencieusement rempli le devoir qui lui incombait, il se retire, et tout ce qui reste encore debout autour des *hustings* procède au vote par mains levées. Mais on comprend que dans de pareilles conditions, ce vote ne peut pas être décisif; c'est le lendemain que les véritables élections auront lieu. Que si l'on nous demandait pourquoi le législateur a permis cette bruyante et inutile manifestation à laquelle prennent part, comme nous l'avons déjà dit, ceux mêmes qui ne sont pas électeurs, nous répondrions qu'il a voulu simplement rendre hommage au principe de la souveraineté populaire.

Le jour du *poll*, le *polling day*, le *returning officer* revient avec ses adjoints et ses secrétaires dans la salle des *hustings*, où les électeurs se présentent tour à tour et après avoir affirmé, au besoin, sous serment leur identité, déclarent à haute voix le nom du candidat pour lequel ils entendent voter et leur suffrage est aussitôt consigné sur le *poll-book*, ou registre ouvert à cet effet. D'heure en heure, le résultat des élections est rendu au public; le même jour, à cinq heures, tout doit être terminé, et le lendemain, à moins que ce ne soit un dimanche, le président proclame officiellement l'issue définitive de la lutte. Toute élection contre laquelle personne ne réclame est de droit valide, mais il suffit d'une seule signature au bas d'une pétition pour que l'élection contestée soit soumise à un comité de la chambre. Sur la demande du Parlement réuni, la reine peut faire procéder par des commissaires spéciaux, munis de pleins pouvoirs, à des enquêtes sur toute élection dont la légalité aurait éveillé quelques doutes. Il est interdit aux candidats, sous peine d'une amende de 1250 francs, de faire le moindre cadeau même sous la forme d'un repas ou d'un simple rafraîchissement à leurs électeurs. Tout ce qui leur est permis est de leur procurer des moyens de transport, mais non la somme correspondant à cette dépense. Pour mieux contrôler ses actes, un *auditor* choisi par le *returning officer*, examine tous ses comptes et les solde. Un candidat reconnu coupable de corruption ou d'intimidation, voire de tentatives ayant pour but de gêner le libre exercice des droits électoraux, est passible, outre l'amende citée plus haut, d'un emprisonnement et de la privation de l'éligibilité, au moins pendant la durée du Parlement où il a voulu pénétrer par fraude. Comme on le voit, la loi ne manque pas de sévérité; celle de la jurisprudence est plus scrupuleuse encore. Dans le célèbre procès de la *Reine contre Charlesworth*, M. le juge Martin a décidé que le payement d'une somme d'argent à des non-*électeurs*, dans le but de les engager à assister à une *nomination* et à prendre part au vote par mains levées en faveur d'un candidat était assimilable aux actes qualifiés par la loi de tentatives de corruption (1).

N'est-il pas étrange que tant d'efforts pour assurer le respect de la loi et de la morale, en matière d'élections, soient demeurés stériles, et que les plus sages précautions du législateur n'aient servi qu'à mettre en relief les vices de la société et du caractère anglais? C'est qu'à côté des qualités les plus estimables et les plus solides, ce peuple est atteint d'un vice chronique : il pousse trop loin le culte des richesses. On peut dire qu'il n'y a chez lui que deux classes : celle qui possède tout et veut tout garder, et celle qui n'a rien et se prosterne aux pieds de l'autre. De là cette omnipotence du capital et cette vénalité des consciences. « Dans les colléges électoraux, dit l'auteur que nous avons plusieurs fois cité, l'influence de l'aristocratie est incontestable. Un candidat qui porte le titre d'honorable ou de baronnet, ou un titre supérieur, comme celui de comte, fût-il irlandais, se voit recherché par la moitié des colléges, et, toutes choses égales d'ailleurs, le fils d'un manufacturier ne saurait lutter avec avantage contre lui. Ce qui prouve à quel point domine l'instinct *respectueux* dans le pays, c'est le succès que la classe respectée obtient dans les élections, malgré la marge qu'on aurait pour choisir des candidats dans les autres classes (2). » Et plus loin il ajoute : « La *Saturday Review* disait, il y a quelques années, que l'habileté parlementaire était soumise au régime protecteur; qu'à la porte du Parlement il fallait payer un droit différentiel de 2000 livres sterling au moins par an. Par conséquent, la Chambre des communes, qui admet seulement l'intelligence quand elle a pour associée la fortune, ne peut être sous le rapport intellectuel l'égale d'une législature qu'on aurait choisie uniquement pour son intelligence, sans s'inquiéter de savoir si elle est accompagnée, oui ou non, de la richesse (3). » Et ailleurs : « Les représentants les plus disposés à acheter leur entrée à la Chambre sont les gens qui ont le plus d'ignorance en matière politique. Enrichis depuis peu, après avoir acquis leur fortune par leur travail et leur habileté dans les affaires, ou bien encore hommes nouveaux qui veulent passer pour riches et qui sont fortement engagés dans le commerce ou dans les compagnies industrielles, ces gens-là n'ont jamais porté une grande attention à la politique, n'ayant ni le loisir, ni peut-être les tendances nécessaires pour se mettre à l'étudier à l'âge où ils sont arrivés. Ils flottent au gré des opinions à la mode, se laissent guider par les

(1) *The Cabinet Lawyer*; A. Todd, *On Parliamentary governement af England*; Erskine May, *On Parliamentary Pratice*, passim.
(2) Bagehot, la *Constitution anglaise*, p. 245.
(3) Bagehot, la *Constitution anglaise*, p. 250.

Digitized by Google

journaux, adoptant ce qu'ils disaient la semaine précédente et prêts à adopter ce qu'ils diront dans une autre semaine. De semblables représentants ont un double motif d'être timides : en leur qualité d'hommes riches, ils doivent craindre pour leurs capitaux; en leur qualité d'ignorants, ils doivent craindre de se laisser entraîner dans certaines questions dont ils ne peuvent embrasser l'étendue. » Voilà ce que pense de la valeur intellectuelle du Parlement anglais un de ses propres membres. Quant à sa valeur morale, il y a longtemps que nous sommes édifiés sur ce point. Qu'on ajoute à cela les mille et une causes qui sont à l'œuvre pour dégrader la masse des électeurs, la choquante inégalité des conditions sociales, l'incurable misère des uns en face des jouissances et du luxe inouï des autres, enfin ce perpétuel prosélytisme de corruption et les moyens sans nombre d'éluder la loi, et l'on comprendra aisément ce que vaut, au point de vue moral, le régime électoral de la Grande-Bretagne. Prétendre qu'il ne s'est accompli aucune amélioration dans les habitudes de l'électeur anglais serait nier l'évidence. On a surtout plus de pudeur de nos jours. Les fameux *bourgs pourris* ont disparu; nous n'assistons plus à ces scènes indescriptibles qui défrayaient le roman, il y a un demi-siècle, candidatures aux enchères, enlèvement de rivaux, etc. Mais il n'est pas moins vrai, pour employer une expression de Grote, que la vie politique est encore tarie à sa source, et que la porte du Parlement s'ouvre avec une clef d'or. A côté de ceux dont la conscience a son tarif connu, il y a la foule des timides, ceux que leur situation précaire met à la merci des exigences de l'aristocratie. Nous n'en citerons qu'un exemple. En 1869, les fermiers du pays de Galles, instruments jusque-là dociles aux mains des *landlords*, s'avisèrent, en bons bérétiques, de voter en masse pour des candidats voués à la suppression de l'église établie d'Irlande, la grande question du jour. La plupart étaient des *tenants-at-will*, c'est-à-dire sans baux. Pour les punir, les landlords ne trouvèrent rien de mieux que de les mettre presque tous à la porte. Plusieurs moururent de misère ou de chagrin, d'autres, à l'aide d'une souscription publique, allèrent de l'autre côté de l'Atlantique, demander l'hospitalité à ce peuple heureux qui n'a ni religion d'État ni aristocratie terrienne. Ajoutons, comme dernier trait, qu'il est d'usage en Écosse de stipuler dans les baux que le fermier pensera et votera selon ses goûts.

L'idée de protéger par le secret du suffrage la fragile conscience de l'électeur devait naturellement se présenter à l'esprit des véritables hommes d'État. Aussi la voyons-nous apparaître dès 1650 comme une lueur au sein du Long-Parlement. Fort longtemps après, en 1832, au moment de la grande réforme, elle prend, sous l'inspiration d'un homme éminent que l'Angleterre vient de perdre, Grote, une forme plus nette et plus pratique. Depuis cette époque, un membre de la Chambre, M. Berkeley, l'avait pour ainsi dire adoptée et en faisait tous les ans l'objet d'une proposition qu'il exposait avec une infatigable constance aux dédains de ses collègues. Lord Palmerston, qui ne voulait pas du *ballot*, réussissait toujours à mettre la majorité de son côté à l'aide de ce dilemme cynique : ou le suffrage est un mandat, et en ce cas il doit s'exercer publiquement, ou bien c'est un droit, une propriété de l'électeur qui peut en faire ce qu'il veut, même la vendre. Mais, à partir de la réforme de 1867, cette idée était devenue la préoccupation fixe du radicalisme anglais, et c'est ainsi que M. Gladstone, qui en avait été longtemps l'adversaire, a été amené, autant peut-être pour céder aux sollicitations de l'avant-garde de son parti que dans l'espoir de réparer les échecs d'une session malheureuse pour sa renommée, à la présenter à la Chambre sous le titre de *Loi sur les élections parlementaires et municipales* (*Parliamentary and Municipal Elections Bill*) (1).

Nous ne pouvons entrer ici dans tous les détails de ce projet de loi, qui a d'ailleurs l'extrême prolixité de tous les documents anglais de cette nature. Il nous suffira d'en marquer les grandes lignes et l'esprit général.

Il supprime la « *nomination* », avec son cortége ridicule d'exhibitions en plein air, d'interminables discours et de désordres. Plus de « *hustings*, » plus de réunions dans les tavernes. — Une fois entré dans la salle du « *poll*, » l'électeur y recevra un bulletin contenant les noms imprimés des différents candidats. Sous peine de nullité de vote, il ne devra mettre d'autre marque à ce bulletin que celle qui suffira pour indiquer le nom du candidat de son choix. Tout autre bulletin que l'officiel sera nul. L'électeur pliera lui-même ce bulletin, qu'il déposera, sans le montrer à personne, sous peine d'une amende de 250 francs, dans une urne qui ne pourra être ouverte qu'avec les plus grandes précautions et seulement à la fin du « *poll* ». Tout candidat sera tenu, s'il ne veut perdre son siége, de rendre un compte public et détaillé des dépenses qu'il aura faites pour son élection, et qui seront désormais couvertes par les taxes locales.

Telles sont les dispositions principales de ce projet de loi. Adopté à la deuxième lecture, plus de trois mois après sa présentation, selon une sage coutume qui laisse aux projets le temps de mûrir et aux hommes celui de les comprendre, il s'est vu en grand péril au moment d'être admis aux honneurs du comité. Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler ici le mécanisme législatif de cette puissante Assemblée. Un député veut faire une loi : si elle doit être d'intérêt privé, il faut, après publication préalable dans la *Gazette officielle*, qu'il en adresse la demande à la Chambre, qui le renvoie devant une des commissions ou l'autorise sur-le-champ à présenter son projet. Quand il s'agit d'une mesure d'intérêt général, le bill est admis à une première lecture sur la simple *motion* de son auteur. Au bout de quelque temps, il est lu une seconde fois, à moins qu'après la première la Chambre n'ait décidé, sur la proposition d'un de ses membres, que cette seconde lecture serait renvoyée à six mois, synonyme parlementaire de *calendes grecques*. A la suite de chaque lecture, le président ajoute à une courte explication cette demande : Ce bill ira-t-il plus loin? (*Whether it shall proceed any further?*) Lorsqu'un bill a subi heureusement l'épreuve de la seconde lecture, il est par ce seul fait reconnu viable, et la Chambre se résout alors en un bureau composé de la totalité de ses membres, le président compris, et le « *chairman* » du *comité des voies et moyens* ou tout autre occupant son fauteuil, pour en discuter et en modifier, s'il y a lieu, chaque clause, après quoi il en est dressé un procès-verbal sur parchemin. Puis le président le lit pour la troisième fois, et toute clause nouvelle ayant été transcrite sur une seconde feuille de parchemin, nommée le « *rider* » ou cavalier et soigneusement liée à l'autre, il la montre à

(1) Les Anglais désignent souvent cette loi du nom plus bref de ballot-bill, ou loi sur le vote secret.

Digitized by Google

ses collègues en leur demandant si le bill doit passer (*Whether is shall pass?*).

En cas d'assentiment de la majorité, une députation d'*honorables* porte le bill à la barre des lords qui le soumettent à une série d'épreuves analogues. L'approuvent-ils, il ne lui manque plus que l'assentiment royal pour devenir *loi*, « *an Act of Parliament* ». Dans le cas contraire, on le rend sans rien dire pour éviter les querelles. Quand ils ne veulent que l'amender, l'opération s'accomplit dans une conférence d'un certain nombre de membres des deux chambres. Quelquefois, ils ne peuvent arriver à s'entendre, alors on laisse tomber le bill, *the bill is dropped*, et il n'en est plus question pendant le reste de la session. Disons, en terminant, qu'à la Chambre basse seulement, le président jette, s'il y a partage égal, son vote dans la balance; chez les lords, dans le même cas, on déclare purement et simplement que les suffrages négatifs constituent la majorité et ils ont gain de cause. Voilà le jeu de la machine parlementaire à Londres.

Après ces explications, le lecteur comprendra mieux les inquiétudes que dut éprouver M. Gladstone ainsi que son collègue, M. Forster, l'auteur du projet en question, quand il saura qu'un membre proposa d'en remettre la lecture au mois de janvier 1872. Le Parlement est déjà privé des bonnes intentions du premier ministre depuis le commencement de la présente session. La plupart des bills auxquels il était le plus attaché ont été fauchés ou défigurés à la fleur de l'âge, notamment ceux qui étaient relatifs à l'impôt des allumettes et à la réorganisation de l'armée. Par bonheur, la discipline de son parti a sauvé, jusqu'à présent du moins, le « *Ballot-bill* ». L'opposition avait, du reste, employé une tactique qui n'était pas empreinte d'un excès de confiance. Elle prolongeait la discussion à perte de vue et multipliait les amendements (il y en a eu jusqu'à 173 !), afin de différer si bien l'envoi du pauvre bill aux lords que ceux-ci eussent le droit de dire qu'ils n'avaient plus le temps de l'examiner avant la fin de la session. M. Gladstone eut alors recours à un procédé renouvelé de lord Palmerston. Le 6 juillet, il réunit dans son hôtel de Downing street les 274 membres les plus dévoués du parti libéral, et il obtint d'eux la promesse qu'ils s'abstiendraient d'ajouter de nouveaux amendements et même de défendre ceux qu'ils avaient déjà proposés ou de combattre les autres. C'était la conspiration du silence. Dès le même soir, un tory ayant voulu recommencer les philippiques de la veille, nos 274 conjurés quittèrent la séance en corps, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'un grand nombre de membres de l'opposition, par lassitude sans doute, ne tardèrent pas à les suivre. Il faut dire aussi que le projet ne déplaît pas au même degré à tous les tories. Les uns le veulent bien accepter à l'essai, les autres demandent qu'il ne soit pas applicable aux élections municipales, ou bien qu'il ne soit applicable qu'à elles. Plusieurs reconnaissent même les inconvénients du système actuel, comme M. Bernal Osborn qui a raconté d'amusants détails sur les dernières élections; voici, par exemple, quelques-uns des articles qu'il aurait relevés dans ses propres comptes :

2125 francs payés pour location d'un auditoire.

412 fr. 50 c. Achat de 2 râteliers pour deux de ses partisans qui avaient perdu leurs dents sous les « *hustings* ».

Les objections des adversaires du *bill* se réduisaient à trois ou quatre, toutes ressassées et réfutées depuis longtemps. Ils prétendaient que personne des amis de M. Gladstone ne ne désirait le vote secret, qu'il ne servirait qu'à augmenter la corruption en donnant à l'électeur peu scrupuleux la tentation de se vendre deux fois au lieu d'une, et enfin qu'il est anti-anglais, *un-english*, contraire au caractère national qui aime la franchise, la lutte en plein jour et le courage des opinions.

M. Gladstone avoue qu'il serait préférable de s'en passer, si on le pouvait, mais il affirme qu'il sera un coup mortel pour la corruption électorale; on n'achète pas une marchandise qu'on n'est jamais sûr de recevoir. C'est du reste l'opinion de l'immense majorité du peuple anglais, et c'est dans le but de la satisfaire qu'il a présenté ce projet de loi, dont le triomphe n'est plus douteux à l'heure où nous écrivons.

Quant au plus spirituel et au plus sceptique des tories, M. d'Israeli, leur chef, on s'accorde à trouver qu'il n'a pas brillé dans la lutte par l'originalité de ses arguments. Il s'est contenté de répéter après les autres, mais mieux qu'aucun d'eux, que la loi n'était réclamée par personne en dehors de la chambre, qu'elle rendrait la corruption électorale plus fréquente encore en exposant l'électeur à la tentation de se vendre impunément aux deux partis, et qu'en somme elle était une injure à l'honnête peuple anglais. Le trait final de sa péroraison, tout à l'adresse de M. Gladstone, mérite toutefois d'être cité. « Le très-honorable *gentleman*, s'est-il écrié (les orateurs anglais parlent toujours à la troisième personne), voudrait nous persuader que l'indépendance de nos électeurs de comté est sans cesse mise en péril par la loi actuelle; c'est sans doute parce que les représentants qu'ils nous envoient ne sont pas ceux qu'il aimerait à voir ici. Si pourtant il y a aujourd'hui une pression, une tyrannie exercée quelque part, c'est plutôt du fait des associations ouvrières; mais je n'en suis pas moins convaincu que chacun est capable de défendre sa vertu civique. Quant aux motifs donnés par l'honorable gentleman pour expliquer sa soudaine conversion, à savoir, que la réforme de 1867 a modifié profondément le caractère de la franchise électorale, et qu'il est dangereux d'exposer un si grand nombre d'électeurs aux piéges des intrigants, j'avoue que je ne me suis pas encore aperçu de l'envahissement de cette chambre par les idées subversives. Je n'y vois absolument qu'un révolutionnaire, un seul membre qui saisisse toutes les occasions de troubler l'esprit public, quand nous devrions donner à l'Europe, encore émue de ses récentes commotions, l'exemple de la sagesse : c'est le premier ministre. » Voilà bien l'éternel refrain des ennemis du progrès!

A Madrid, en 1756, un novateur propose de nettoyer les rues et de curer des égouts souterrains. Eh quoi! s'écrièrent les conservateurs, déranger l'ordre providentiel, priver de leur pâture les animaux nocturnes, et nous faire marcher sur des rivières d'immondices! Quel scandale! Cela ne s'est jamais vu et ne se verra point dans notre bonne ville. Et le rêveur dut se dérober par la fuite à la colère des édiles.

Vous voulez déraciner les abus, élargir, assainir l'édifice social : on vous accuse d'en ébranler la base et de mettre la civilisation en péril.

Si nous nous sommes aussi longuement appesanti sur cet épisode de la vie parlementaire anglaise, c'est surtout parce qu'il nous en révèle en même temps tous les ressorts. Nous trouvons comme en raccourci les principaux effets d'un système où le respect de la liberté s'allie aux plus ingénieuses ressources de la passion politique, et remédie même au vice des

Digitized by Google

institutions, où l'audace n'exclut ni l'obstination ni la patience, où enfin la lutte des intérêts contraires engendre le progrès incessant, au lieu des éphémères succès de la révolution.

On entend souvent dire que l'Anglais n'aime pas les secousses. Sans doute *John Bull*, le vieux bœuf saxon, est par nature lymphatique et patient; mais il serait, sachez-le bien, révolutionnaire tout comme un autre, si on lui en laissait le temps, témoin l'aventure de Charles Ier. Il faut plutôt admirer le tact des classes dirigeantes, qui ne dépassent jamais l'heure des obstinations raisonnables et jettent fort à propos, de temps en temps, quelques brins de privilèges au robuste animal. Ce sont elles qui haïssent les révolutions ou plutôt qui les rendent inutiles.

Il y a loin de ces mœurs à celles du peuple spirituel qui a inventé l'ordre du jour, la question préalable et tant d'autres méthodes d'acclimater la liberté constitutionnelle, sans parler du procédé plus enfantin des majorités qui étouffent les voix de l'opposition en battant le rappel avec leurs couteaux de bois et leurs galoches de campagne.

CHRONIQUE

On sait que pendant le règne de la Commune un nombreux essaim d'artistes appartenant à la Comédie-Française a pris son vol et s'est dirigé de l'autre côté du détroit. Les gracieuses émigrées et leurs délicats compagnons ont donné une série de représentations qui resteront longtemps gravées dans les annales de la comédie britannique.

M. Francisque Sarcey, qui a sans doute puisé ses renseignements à bonne source, a caractérisé très-finement les résultats de cette campagne exceptionnelle dans le *Gaulois* du 13 juillet :

« Les *gentlemen*, ou plutôt les gentilshommes anglais, ont accueilli la Comédie-Française, les hôtes de la maison de Molière, avec une sympathie pleine de dignité. Parmi les pièces qu'on leur a jouées, beaucoup n'allaient guère au tour de leur esprit; d'autres étaient d'essence trop française pour leur être aisément intelligibles. Ils les ont écoutées avec une résignation cordiale et charmante. Ils n'ont goûté qu'à moitié le *Misanthrope*, qui tient par trop de racines au temps et à la cour où il est né pour être bien saisi, dans ses nuances les plus légères, par des yeux étrangers; ils n'en ont rien témoigné par leur attitude. Ils s'y sont ennuyés littérairement.

» Les *Caprices de Marianne* ont été pour eux lettres closes; et il n'y a rien de bien étonnant à cela. Il faut, pour entrer dans le sens de cette fantaisie exquise, être plus que Français : Parisien parisiennant de Paris. Ils l'ont subie avec ce respect que nous porterions au *Songe d'une nuit d'été*, si l'on nous le jouait en anglais.

» Le *Tartufe*, en revanche, a eu chez eux un grand succès. On les dit prudes, et il faut bien qu'ils le soient un peu puisqu'ils n'ont pu supporter les hardiesses de Paul Forestier; ils n'ont pourtant point été effarouchés des libertés de Molière. Peut-être ce grand nom leur a-t-il imposé.

» Les pièces du vieux répertoire étaient jouées comme elles ne le sont plus jamais ici. Les moindres rôles étaient tenus par des artistes célèbres. Ainsi dans l'*Avare*, les personnages épisodiques de Brindavoine et de la Merluche avaient été confiés à Delaunay et à Febvre. Got faisait l'exempt dans *Tartufe*, et Coquelin Dubois. — Il n'y a pas de petits rôles dans Molière, me disait un de ceux qui viennent de faire ce métier. Tous sont amusants à creuser. »

Le couronnement de l'édifice a été un banquet donné samedi dernier, 8 juillet, au Palais de cristal, par la haute société anglaise, fêtant la compagnie du Théâtre-Français dans la cour des Tropiques. C'est le coin de la nef immense où les palmiers croissent comme en plein sable du Sahara. Un rideau cramoisi, soutenu par des guirlandes blanches, avait séparé cette oasis artistique du reste de l'édifice, où le public était beaucoup plus nombreux que d'ordinaire.

Fêter l'art français, c'était aussi fêter la France malheureuse, vaincue, mais pleine de force et d'espérance. L'élite de la société britannique, qui se pressait dans cette enceinte, représentait la vraie Angleterre, celle de Fox, de Cobden, de Byron en même temps que celle de Shakespeare.

Lord Dufferin, ancien ministre, et membre libéral de la Chambre des lords, était assis au fauteuil de la présidence. Les vice-présidents étaient au nombre de huit, et avaient été choisis avec le plus grand soin pour représenter l'universalité des *French sympatisers*, comme on pourra s'en convaincre à la lecture de leurs noms, car M. d'Israéli, le grand *leader tory*, s'y trouvait à côté de lord Granville, le ministre des affaires étrangères.

Lord Stanhope représentait l'histoire, Tennysson la poésie lyrique, Lytton le roman, Macready la tragédie, etc., etc. Le dîner commença à deux heures, et fut accompagné d'un concert entièrement composé de musique française.

Au dessert lord Dufferin proposa le toast « *à la Reine* » qui fut bu suivant les formes sacramentelles « *trois fois trois* », puis le toast au « chef du gouvernement français » qui fut bu avec les mêmes honneurs.

Lord Grandville, salué par des applaudissements prolongés, improvisa un discours en français avec une facilité, une grâce et une pureté d'accent qui excita l'admiration universelle.

« Quoique je ne suis pas aussi vieux que M. Coquelin, quand il joue le rôle de Destournel, bien entendu, il y a quarante-cinq ans, qu'encore gamin j'ai entendu pour la première fois mademoiselle Duchesnois déclamer les plus beaux morceaux de Corneille et de Racine, et par l'ai vu mademoiselle Mars, entourée des plus célèbres acteurs, jouer avec un noble badinage les rôles créés par votre immortel Molière — Molière, qui, comme M. Got vient de me faire observer, se trouve à table pour la seconde fois avec Louis XIV. Depuis ce temps, chaque fois que je me suis retrouvé dans votre chère et belle capitale, après la première joie causée par le bon accueil de mes amis, lequel me m'a jamais manqué, mon désir a toujours été de courir à la rue de Richelieu pour vous entendre, messieurs, vous et vos prédécesseurs, représenter les chefs-d'œuvre de vos grands auteurs dramatiques, avec ce savoir, ce naturel et cet ensemble qui font la perfection de l'art traditionnel du Théâtre-Français. Et cette année c'est avec une émotion singulière que je vous ai vus, messieurs, sur un sol étranger, poussés par un noble devoir, jouer avec une verve et un entrain qui, aux temps prospères, font le charme du Français de tous temps, mais dans les moments de douleur provient d'une élasticité de caractère et d'une puissance de ressources qui excitent l'admiration de tout le monde. »

Après un petit discours de clôture prononcé en anglais par lord Dufferin, président, on se sépara enchantés les uns des autres.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 4 22 JUILLET 1871

Paris, 21 juillet 1871.

Une question se pose à propos des élections municipales qui auront lieu après-demain dimanche à Paris. Ce conseil municipal fera-t-il fonctions de conseil général?

On sait que, sous l'empire, la commission municipale devenait conseil général à certain moment, par la simple adjonction des conseillers généraux des arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux.

M. Thiers a dit que le régime municipal de Paris serait exactement le même que celui des autres villes de France. A ce compte, il y aurait au-dessus du conseil municipal un conseil général chargé des affaires du département tout entier, et exerçant, de par la loi nouvelle, une certaine tutelle sur le conseil municipal.

Il semble toutefois difficile que, dans un département qui, comme la Seine, se compose, à peu de chose près, d'une seule ville, cette ville nomme à elle seule les quatre cinquièmes des membres d'un conseil général pour le département dont elle forme plus des trois quarts de la population, et qu'elle les nomme en sus de son conseil municipal. Dans un cas comme dans l'autre, c'est Paris seul ou presque seul qui est représenté.

Mais, d'autre part, si, comme sous l'empire, le conseil municipal est en même temps conseil général pour le département, il sera à la fois en tutelle comme conseil municipal et son propre tuteur comme conseil général.

De plus, comme conseil général, il nommera, d'après la loi nouvelle, une commission départementale exerçant des pouvoirs permanents et des attributions exécutives, en sorte que Paris aurait, par cette double face de sa représentation municipale et départementale, et par cette confusion des droits du département et de ceux de la ville, des franchises locales exceptionnelles.

Cela demande un éclaircissement.

LA DÉCENTRALISATION A LA CHAMBRE

Malgré les ardeurs de la température, la Chambre poursuit, avec une courageuse persévérance, l'examen du projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux. La droite soutient la loi au nom des libertés locales, de la décentralisation; M. Ernest Picard la combat comme «contraire au principe d'autorité ». La gauche se tait sur toute la ligne. Le gouvernement subit, avec une résignation assez maussade, cette première atteinte à la multiplicité de ses attributions. Il hasarde de temps en temps une objection plus ou moins timide; il n'insiste pourtant pas, et, jusqu'ici du moins, la fameuse « question de cabinet » est restée dans l'ombre.

Ah! çà! diront nos lecteurs, mais c'est donc le monde renversé! la droite qui soutient la liberté contre les répugnances du gouvernement; M. Ernest Picard devenu le champion de l'autorité centrale; la gauche républicaine qui garde le silence sur une question touchant de si près aux vrais intérêts de la république! Vous en verrez bien d'autres, et c'est bien là, suivant nous, le signe caractéristique de la décomposition des anciens partis, de la nécessité de leur reconstitution sur des bases nouvelles.

Le plus curieux de l'affaire, c'est que les monarchistes sont décentralisateurs, bien que la décentralisation, les libertés locales, conduisent presque nécessairement à la république, tandis que les républicains sont généralement centralisateurs, oubliant que la centralisation « que l'Europe nous envie », est la fille légitime et préférée de Louis XI, de Louis XIV et de Napoléon Ier, considérés jusqu'ici comme des républicains assez médiocres.

Il ne serait peut-être pas impossible de démêler les véritables raisons de ces contradictions apparentes; il s'agit peut-être moins, dans l'esprit de quelques-uns des auteurs du projet, de fonder les libertés départementales, que de consolider les grandes influences locales, de reconstituer en province une sorte de gouvernement aristocratique. Les désirs secrets des uns expliquent les craintes assez mal dissimulées des autres. Des deux côtés, on nous paraît oublier un élément essentiel destiné à bouleverser tous ces petits calculs: c'est le principe

Digitized by Google

électif, le suffrage universel conférant les pouvoirs et devant nécessairement, *à la longue*, mettre chacun à la place qui lui convient, surtout s'il s'agit d'intérêts spéciaux et locaux, plus à la portée de l'électeur que les graves problèmes de la politique générale.

Essayons ici de présenter, sous son véritable jour, la question de la décentralisation, beaucoup trop souvent embrouillée comme à plaisir.

Tout le monde sait, ou croit savoir ce que c'est que la centralisation; peu de personnes ont eu occasion de se rendre bien compte de son but et de son mécanisme si puissant et si simple, dont les limites d'action se tracent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes dès qu'on veut analyser les choses de près.

Imaginons une armée nombreuse, de cent mille hommes, si vous voulez, devant obéir aux ordres d'un général, devant, sur un signe de son chef, s'étendre, se replier, marcher, s'arrêter, se mouvoir rapidement en tous sens. Le général pourra-t-il s'adresser successivement à chacun de ses cent mille subordonnés, et, comme les capitaines de l'ex-garde nationale, les prier nominativement de vouloir bien porter armes? Évidemment non, et l'art militaire a dû depuis longtemps résoudre le problème par un procédé moins primitif. L'armée a été partagée en un certain nombre de *divisions*, dont chacune comprend plusieurs *brigades*, contenant plusieurs *régiments*, divisés eux-mêmes en *bataillons* formés de plusieurs *compagnies*, partagées à leur tour en *sections*, *demi-sections*, *escouades*. Tous ces groupes, hiérarchiquement superposés, ont chacun à leur tête un chef qui obéit au chef du groupe supérieur et commande aux chefs des groupes inférieurs. La sphère des attributions de chaque groupe, de chaque chef, est parfaitement déterminée. Moyennant quoi, en dix minutes, l'ordre donné par le général en chef aux divisionnaires se transmet par l'intermédiaire des brigadiers, des colonels, des capitaines, etc., jusqu'aux simples caporaux. La centralisation, le groupement, la subdivision hiérarchique, ont fait d'une multitude, d'une foule désordonnée et aveugle, une armée, c'est-à-dire un *corps* organisé, ayant son cerveau, ses nerfs, ses muscles, et agissant, manœuvrant *comme un seul homme*, comme un seul être.

Nous ne sommes pas aussi loin qu'on le croirait de la centralisation établie par la Constitution de l'an VIII. La France est divisée en départements ayant à leur tête un préfet; chaque département, en plusieurs arrondissements ayant à leur tête un sous-préfet; chaque arrondissement comprend un certain nombre de communes, administrées par les maires. Tous ces chefs, hiérarchiquement groupés, sont nommés par le pouvoir central; le premier Consul, l'Empereur donne un ordre; en quelques jours, avant l'invention du télégraphe électrique, l'ordre est transmis à tous les points du territoire, et exécuté par toute la France. Tant qu'il existera, chez nous, un pouvoir central, tant qu'il aura quelque chose à faire, tant qu'il aura des ordres à donner et à faire exécuter, il sera difficile de trouver un instrument de transmission supérieur au système administratif établi par la Constitution de l'an VIII, et grâce auquel un homme qui se connaissait en art militaire a pu faire de la France comme une immense armée, souple, maniable, rapide dans ses mouvements. Si, dans l'année terrible qui vient de s'écouler, malgré la désorganisation générale, malgré la dispersion de notre armée régulière, malgré tout le désordre d'une invasion et d'une révolution combinées, notre pays a pu continuer pendant cinq mois encore une lutte disproportionnée, il le doit certainement à ce qui restait encore debout du mécanisme que nous venons de décrire.

Mais quand il s'agit de la vie *intégrale* d'une nation, le mouvement du centre aux extrémités ne représente évidemment qu'une des faces de la question, et, à certains égards, la moins importante.

Le mouvement conjugué du précédent, qui va de la circonférence au centre, l'action, l'initiative individuelle, l'épanouissement complet de la vie et des institutions locales, tout cela est relégué au second plan. Les préfets, par exemple, s'occupent bien des intérêts locaux de la circonscription territoriale placée sous leurs ordres, mais c'est là, quoi qu'on fasse, le côté secondaire de leur mission. En effet, ces fonctionnaires peuvent d'un moment à l'autre être appelés à un nouveau poste; ils ne sont attachés à leur résidence par aucun lien de tradition, d'intérêt, de famille. Et, à bien regarder, il est nécessaire qu'il en soit ainsi. Un fonctionnaire est, avant tout, un *agent d'exécution*; il faut qu'il obéisse aux ordres qui lui sont transmis, sans se laisser arrêter par aucune considération.

Devant la volonté d'en haut, il lui faut obéir et se taire *sans murmurer*, comme le grenadier de Scribe. Bien plus, comme représentant du pouvoir central, il a pour mission de faire respecter la loi par *tous*, de s'opposer aux oppressions, aux tyrannies locales. Quiconque a vécu quelque peu en province nous comprendra sans peine. Ainsi, obéissance passive à l'égard du pouvoir central, indépendance complète et absolue par rapport au département, telles sont les deux conditions nécessaires et essentielles auxquelles doit satisfaire le préfet. Or, n'est-ce pas précisément le contraire de ce qu'il faudrait pour représenter les intérêts locaux? Comment le préfet résisterait-il aux empiétements du pouvoir central qui le nomme ou le destitue, comment pourrait-il faire preuve d'initiative pour améliorer la situation d'un département où il n'est qu'*en passant*, auquel il ne tient par aucun lien spécial, auquel il ne doit rien et dont il n'attend rien?

De là l'évidente nécessité de faire cesser, partout où elle existe, cette confusion d'attributions, de rendre à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire le préfet, et à la circonscription locale le droit de nommer ses administrateurs.

La loi qui se discute en ce moment constitue déjà, suivant nous, un progrès très-réel sur ce qui existait auparavant. Seulement, et c'est là peut-être un point qui n'a pas suffisamment attiré l'attention des auteurs et des adversaires du projet, elle implique une modification radicale dans la composition et le fonctionnement des conseils généraux. Il va y avoir quelque chose à faire, il va y avoir une responsabilité sérieuse devant les électeurs. Il ne suffira donc plus, comme par le passé, pour faire partie d'un conseil général, de vivre noblement ou de s'occuper de ses propres intérêts, pendant onze mois et demi de l'année, puis d'aller passer au chef-lieu du département huit jours d'une existence pantagruélique, à peine entrecoupée, j'allais dire entrelardée, par la lecture rapide de quelques documents administratifs, par l'audition du rapport du préfet, et, pour le plus jeune des membres, par la confection du procès-verbal.

Il va falloir travailler, il va falloir apprendre bien des choses, et l'on ne saurait se refuser à voir, dans la nouvelle institution, une préparation sérieuse aux affaires publiques. Quant au rôle naturel du préfet, il peut se résumer ainsi :

Digitized by Google

transmettre les ordres du pouvoir central, veiller à leur exécution, faire office d'arbitre dans les conflits locaux, protéger les minorités contre l'oppression des majorités. On arriverait ainsi à déplacer les responsabilités. Si les choses ne vont pas bien dans un département, si l'entretien des édifices départementaux, des routes départementales laisse à désirer, etc., les électeurs sauront à qui s'en prendre, c'est-à-dire à eux-mêmes et aux conseillers qu'ils auraient nommés. A cela, et au rôle d'arbitre entre les influences locales, de protecteur des petits contre les gros, le gouvernement aurait tout à gagner, rien à perdre.

En somme, chez nous, multiplier les points d'appui, répartir la pression sur une plus large surface, c'est diminuer d'autant la résistance et les frottements ; c'est donner plus de facilités à l'initiative individuelle et locale, en diminuant les fardeaux à soulever. A ces titres divers, nous ne pouvons que le répéter, la loi nouvelle nous semble constituer un progrès véritable.

LA SITUATION DE LA FRANCE

APPRÉCIÉE PAR LE *Times*.

« Le 15 juillet a été l'anniversaire de la déclaration de guerre faite par la France à la Prusse. Jamais notre génération, ni peut-être aucune des temps modernes n'a vu s'écouler une année semblable. L'imagination est confondue quand on pense à cette succession d'événements précipités, surpassant tous ceux auxquels l'histoire et les calculs politiques avaient préparé le genre humain. Le drame a été aussi varié que grandiose. Les plus grandes batailles, les plus longs siéges, les capitulations les plus importantes des temps modernes ont accompagné la chute d'un empire et l'édification d'un autre ; et comme épilogue arrive un des incidents les plus étranges et les plus terribles dans la vie politique d'une nation : l'insurrection de la Commune de Paris. Cependant ce n'est pas encore tout. Pour clore les événements de cette année, nous assistons au retour et à la tentative avortée du roi légitime de France ; nous voyons la nation donner sa confiance à un homme d'État vénérable, président d'un gouvernement reconnu provisoire, nous voyons le succès merveilleux de l'emprunt ; nous avons sous les yeux le spectacle des ressources inépuisables et de l'activité toujours ardente de la France justifiant l'espoir d'une puissance et d'une prospérité nouvelles et prochaines.

» Les nations peuvent survivre aux désastres ; mais de tels événements engloutissent les hommes et leur réputation. M. Émile Ollivier était, il y a un an, le premier homme d'État en France, et les paroles du duc de Grammont affectaient les destinées de l'Europe. Tous deux ont disparu depuis, et ils appartiennent au passé tout autant que s'ils s'étaient inclinés dans les galeries de Versailles avant que la France fût entrée dans l'ère des révolutions. Un déluge est venu surprendre ces hommes au *cœur léger*, et a englouti tout un vieux monde et toute une race qui ne pourront revivre. Où est l'assemblée réunie, il y a un an, pour entendre la communication de la déclaration de guerre ? Où est le conseil des ministres ? Qu'est devenu M. Benedetti, qui précipita cette guerre en alléguant l'affront qu'on lui aurait fait subir, et qui était le diplomate le plus célèbre de l'Europe avant que M. de Bismarck l'eût écrasé sous le poids du traité belge oublié ? Les impérialistes ont été balayés de la vie publique comme aucun parti ne l'avait été avant eux, même en France. Un système politique et une phase sociale ont disparu ensemble. Le sénat ne s'était guère réuni depuis le mémorable bulletin de l'empereur ; le Corps législatif, se sentant condamné, subit le coup du 4 septembre sans résister ; les ministres étaient tombés trois semaines auparavant ; leur chef s'était prudemment retiré à l'étranger, tandis que l'impératrice et le comte de Palikao poussaient l'empereur à sa perte. Enfin Palikao tomba à son tour, et l'arrêt fut consommé.

» Il y a un an nous écrivions : « Le plus grand crime national que nous ayons eu la douleur de rapporter depuis les temps de la première Révolution française vient d'être consommé : une guerre injuste et préméditée a été déclarée. » Cette opinion était partagée par la grande majorité du peuple anglais ; elle fut énergiquement soutenue dans les deux Chambres du parlement, et elle détermina l'attitude du gouvernement pendant toute la durée de la guerre. Mais quand des défaites soudaines, rapides et terribles, eurent accablé la France, la sympathie pour ses malheurs adoucit en partie le jugement défavorable que la plupart de nos compatriotes avaient porté sur la cause des Français. On ne se souvint plus que de leurs brillantes qualités, de leur bravoure, de leur amabilité, de leur esprit ; on se rappela qu'ils avaient été nos alliés sur le champ de bataille, que la politique des deux nations dans les affaires de l'Europe avait généralement été d'accord, et qu'aucun gouvernement n'avait été aussi constamment attaché à l'Angleterre que celui qui venait d'être écrasé par les armées allemandes. Beaucoup de personnes partageant ces sentiments sentaient cependant qu'ils devaient les combattre ; car, prendre parti pour la France, c'était compromettre le pays, le pousser dans la voie d'une alliance dangereuse, et cela pour une cause injuste. On doit se demander maintenant si tout ce qui a été dit contre l'entreprise dans laquelle le gouvernement français s'embarqua il y a un an n'a pas été justifié depuis, non-seulement par le verdict délibéré de l'Europe, mais encore par la décision qu'a prise le peuple français lui-même.

» Le gouvernement de l'empereur s'est laissé entraîner à commettre un crime en attaquant l'Allemagne. Pour tous ceux qui considèrent la chose avec des yeux français, le succès en aurait sans doute fait oublier l'injustice ; mais les Français eux-mêmes ne pardonnèrent pas à l'empire de les avoir plongés dans une guerre si généralement condamnée qu'elle ne leur permettait de compter sur aucun allié, si contraire aux droits des nations qu'elle unit tous les souverains et tous les peuples de l'Allemagne dans une cause commune, ce qui eut pour effet de lancer contre leurs frontières des masses écrasantes. Ils comprirent bien que l'injustice de cette guerre et le triste rôle de ses auteurs politiques étaient la cause principale de leur faiblesse militaire ; aussi condamnèrent-ils les hommes et le système. A ceux d'entre nous qui s'efforceraient de trouver des excuses ingénieuses à la politique suivie au mois de juillet de l'année dernière, il suffira de faire remarquer que, sauf un petit noyau de Corses, on trouverait à peine un membre dans l'Assemblée nationale pour défendre la cause du prince qui donna cependant à la France l'ordre matériel et la prospérité pendant plus de vingt ans.

» Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de juger déjà

des effets politiques de cette guerre. L'effet produit par les événements fabuleux de la dernière campagne est encore trop sensible. Le tactique moderne, recevant une force imprévue et presque inimaginable par l'accroissement de la population, par le service militaire obligatoire, par la rapidité des transports et des communications, a produit des phénomènes auxquels rien dans l'histoire ne peut se comparer. Le spectacle de 600000 hommes lancés contre une frontière ennemie, peu de jours après la déclaration de guerre, donne l'idée d'une puissance invincible. Quand on apprend qu'un empereur et 90000 hommes ont déposé les armes et se sont constitués prisonniers, que 170000 hommes et le plus importante forteresse de la France sont au pouvoir de l'ennemi, que l'armée d'invasion a entouré la plus grande ville du continent, et qu'elle l'a bloquée au point d'intercepter même les lettres; que ses généraux tiennent bon, malgré le froid, jusqu'à ce que la capitulation leur livre le prix tant désiré de leurs efforts et anéantisse le dernier espoir des Français, il est bien naturel d'en conclure que les auteurs de tels miracles sont invincibles.

» Cependant ce jugement, comme tant d'autres portés sur les affaires militaires, pèche peut-être par la base. Beaucoup de personnes pensent que les événements récents ont prouvé l'infériorité absolue des Français sur leurs adversaires, et leur dégénérescence relativement à ce qu'ils étaient autrefois. Il serait bien imprudent de se livrer à des dissertations ou à des prophéties sur ce sujet. La France a été accablée dans une guerre faite dans des conditions toutes nouvelles introduites par la science et les engins de guerre modernes; la rapidité des événements ne lui a pas laissé le temps de se reconnaître après ses premiers désastres, et nous avons vu quelle en a été l'issue. Le même sort aurait pu être réservé à toute autre nation qui se serait laissé distancer par d'autres dans l'art de la guerre. Nous savons même que beaucoup de personnes nous le prédisent (1).

» Quant à la mesquinerie, la vanterdise, la jalousie, les récriminations, l'absence d'union et de vrai sentiment du bien public, dont les Français ont fait preuve depuis lors, qui oserait prétendre que l'on puisse juger équitablement de la conduite d'une nation étourdie par des coups tels que Sedan et Metz? Attendons pour cela le progrès des événements à venir, qui peuvent modifier l'impression produite par cette campagne. Il est certain qu'un an après la déclaration de la guerre la plus funeste dans les annales de l'histoire de France, les Français ont repris confiance en eux-mêmes, en leur gouvernement. Ils ont fait preuve de cette confiance de la manière le plus palpable, et l'on n'a aucune raison de supposer qu'elle n'est qu'une illusion de leur part. Une nation a généralement un jugement sain de sa propre capacité et de sa destinée; et si les Français pensent pouvoir reprendre leur rang en Europe, nous ne voyons aucune raison qui puisse permettre d'affirmer que l'événement sera contraire à leur prévision. »

(1) Allusion à la brochure intitulée *La bataille de Dorking*, qui se répand en Angleterre à un nombre énorme d'exemplaires, et dont nous publions la traduction *in extenso* dans le présent numéro.

A ce propos, nous rappellerons que nous avons publié dans un des derniers numéros de la *Revue des cours littéraires* une traduction de la brochure anglaise intitulée: *Le pensionnat de madame l'Europe*. C'est un précédent dont le succès nous a engagés à faire traduire l'intéressant récit qu'on trouvera plus loin.

COLLÉGE DE FRANCE

LITTÉRATURES MODERNES

COURS DE M. PHILARÈTE CHASLES

De la formation des caractères chez les peuples libres (1)

La formation du caractère chez les peuples qui veulent être libres et vivre dans l'ordre, ne dépend pas d'eux-mêmes. Derrière eux se trouve leur passé qui les a formés. Mais il dépend d'eux de profiter des éléments que le passé leur fournit, de les rectifier, de les modifier, de les épurer, de les rajeunir, et jusqu'à un certain point de les transformer.

Tous les écrivains qui se sont occupés dans ces derniers temps de l'éducation populaire, surtout en Amérique; — Carey, miss Hay; en Allemagne, Schultz-Delitsch et Brentano ont effleuré et touché sans l'épuiser cette grave question, que nos économistes ont à peine abordée en France, et sur laquelle les opinions et les vues de ce philosophe dont je vous parlais récemment (2) sont très-arrêtées.

— « Je ne suis point *radical*, me disait-il; je ne veux rien anéantir. La nature ne détruit rien. Elle fabrique la plante avec de l'oxygène et du carbone, elle résout ensuite la plante en éléments vivifiants; l'homme seul renverse et ruine.

» — Mais pour innover sans détruire, comment faire?

» — Il faut faire comme les nations vitales et vivantes. Elles se renouvellent toutes seules; — les jardiniers aussi greffent leur arbre et le font vivre longtemps. Non, mon ami, je ne donne pas à la France le conseil d'abolir ce qu'elle possède, et de renverser ses trois vieilles structures monarchiques: — l'Université érigée par les jésuites; — l'Administration qui nous vient de Byzance en droite ligne; — la Hiérarchie du clergé, soumis à Rome. Non, non; je ne voudrais rien détruire. On n'assainit pas les souterrains privés d'air respirable en les réduisant en ruines; on y introduit avec ménagement l'air et la vie. On ouvre des jours et l'on fait pénétrer la lumière. Quoi de plus simple que de libérer chez nous, tout en les conservant, l'Éducation, la Religion et l'État?

» — Mais les moyens?

» — D'abord être modéré; répudier les réactions et leur furie; ne pas obéir à la *folie* française; ne pas se contenter de l'*absolu*. Sachons donc, une fois pour toutes, que le fanatisme de la monarchie violente conduit droit au fanatisme de la fausse république sanguinaire; Héliogabale double Maral; les bûchers de Torquemada mènent à l'exécution de Thomas Morus; et les protestants égorgés à Londres, à la Saint-Barthélemy. Il ne faut plus mépriser ni l'histoire, ni l'expérience, ni les races étrangères. Il faut regarder autour de nous, et nous instruire. Quoi! l'éducation populaire existe partout dans le Nord! et vous ne voulez pas le rendre *obligatoire*, parce que, dites-vous, l'*absolu* de la liberté le défend! Toujours l'*absolu*! la *fiction*! le *théorie*! jamais le pratique, le vrai et l'utile.

» — Je vous demande comment on peut réaliser vos vues; où sont les moyens pratiques?

» — *Les moyens pratiques* (comme vous le dites dans le dialecte que vous empruntez à l'industrie) se présentent d'eux-mêmes. De grandes universités libres, à l'instar de celles du

(1) Voyez notre numéro 1, page 14.
(2) Voyez la première leçon, pages 14 à 20.

Digitized by Google

nord, réuniront les meilleurs professeurs et feront des humanistes et des orientalistes, lesquels commencent à nous manquer aujourd'hui. Des écoles populaires, à l'instar de celles des États-Unis, prépareront le *suffrage universel* et lui donneront enfin une réalité, fondée dans la culture de la raison humaine. Est-ce chose si difficile? Cette portion énorme du budget, que l'on sacrifie aux embellissements stériles, — aux fêtes, aux administrations surchargées d'employés trop mal rétribués et trop nombreux, — enfin aux armées permanentes, suffira, et de reste, aux plus belles institutions scolaires, gouvernées (pour les petits enfants) par des centaines de femmes qui, aujourd'hui jetées dans le mal par la misère, sont sans emploi et sans famille. Obligatoire pour tout le peuple, l'éducation ne laisserait inculte que les idiots. De là nécessité d'abolir l'impôt du sang, la conscription, chose servile et infâme, qui détache de nous autres, citoyens, toute l'armée, la rend étrangère au pays et enlève à la terre son cultivateur. La permanence de cette armée périra; mais la bravoure française ne subira aucune atteinte; le courage de chaque citoyen, forcé de passer un an ou deux ans sous le drapeau, s'en accroîtra, et à l'heure du péril la patrie sera mieux défendue. Deux servitudes tombent ainsi, celle du corps, la conscription; celle de l'intelligence, la caserne scolastique.

» — Quoique vous en disiez, vous détruisez tout!

» — Non. L'*organisation militaire, agricole et scolaire*, n'a besoin que d'être rajeunie et fortifiée. Pourquoi vous êtes-vous habitués à dormir pendant des siècles, pour courir ensuite au précipice comme des furieux? Pourquoi cette somnolence méprisante qui vous empêche de jeter les yeux autour de vous? Les régions du Nord vous donnent à cet égard de bien beaux exemples; et du fond de la Norwége jusqu'aux plus petites rivières de la forêt Noire le paysan est mieux instruit de ce qu'il se doit et de ce qu'il doit aux autres, que l'homme de la campagne romaine, le contadino de Florence, ou le spirituel agriculteur de la Beauce. Perfectionnez-vous donc, gens du midi et du centre européen, si cruellement négligés depuis vingt siècles. L'organisation militaire de la Prusse ennemie, l'organisation agricole de la Suisse amie, l'organisation scolaire de l'Amérique septentrionale indifférente, — sont devant nos yeux; — trois modèles frappants. *L'absolu*, que nous adorons et subissons, les condamne également et les prolibe. Il n'y a rien là de régulièrement conforme à la géométrie systématique.

» — Croyez-vous donc la France incapable de se modeler sur ces excellents résultats?

» — Non pas la France, mais la vieille routine française; il lui fallait des soldats esclaves, des enfants ignorants et des villageois crédules. Nous n'avons pas encore appris à libérer sans détruire; à donner la lumière, comme Dieu donne la vie, sans échafauds, sans terreur, sans violence. Le problème consiste à ne rien révolutionner, à tout laisser debout, à conserver intactes les murailles, en faisant respirer ceux qui les habitent. Emphase, bourreaux, tribunal révolutionnaire, ne sont point utiles à la transformation qui doit s'opérer dans les profondeurs de l'être, dans les racines même et dans la sève. Un peuple qui, pendant vingt ans seulement, aurait envoyé tous ses enfants à l'école, les uns aux universités savantes, les autres aux classes élémentaires et primaires; qui par conséquent se cultiverait et s'honorerait lui-même; qui aurait donné beaucoup d'argent pour cette éducation si indispensable, aucun pour acheter des galons et bâtir des Opéras, ce peuple serait digne d'affirmer son *suffrage universel* et de choisir ses représentants. Les deux armées hostiles, les deux terribles races, le *rural* ignorant et l'*ouvrier* ennemi de la société fondée, disparaîtraient; et remarquez que l'un et l'autre sont également funestes, conduisant tous deux au même ignoble despotisme, le *rural* par son ignorance, l'*ouvrier socialiste* par sa méconnaissance de la nature humaine.

» — Espérez-vous, dis-je au philosophe, rendre l'humanité angélique, faire du paysan un saint Vincent de Paul, et de l'artisan un Socrate?

» — Pas plus, mon ami, que le philosophe des anciens jours, vivant au milieu des Cannibales, n'aurait prétendu les munir à l'improviste de toutes les vertus. Il aurait espéré, avec raison, que dans les siècles à venir toutes les races ne se nourriraient plus de chair humaine. Savez-vous qu'au moment où je parle il y a encore des millions de gens qui vivent ainsi? De même en voyant nos maisons en cendres, les Tuileries incendiées, les cadavres jalonnant nos rues infectées, le philosophe ne se contente pas de pleurer et de maudire; il essaye... il compare..., et il espère.

» — Les affreux massacres que vous signalez, dis-je au vieillard qui me parlait ainsi, n'ont pas d'excuse; mais ils s'expliquent aisément. C'est la vindicte; — c'est Caïn; — la vengeance inhumaine. C'est la Guerre!»

Le vieillard s'arrêta encore pensif, et reprit ensuite :

« — C'est, dites-vous, le droit de la guerre; la vengeance. Sans doute! On hait, on tue, on se venge. C'est le droit d'autrefois. Ce code de la guerre, renversé aujourd'hui, est celui du passé; il ne régit plus que les races inférieures, placées au plus bas de l'échelle. Oui, cet exécrable code est en plein exercice en Afrique, et, selon ses lois féroces, tout ce qui vient de se passer est légitime.

» — Mais y a-t-il un code nouveau?

» — Encore une fois ouvrez les yeux. Vous reconnaîtrez que les nations civilisées ont toutes adopté pour règle le contre-pied de l'ancienne loi. Ce nouveau code exige moins d'acerbité et de vengeance, une plus généreuse largeur, plus de sacrifices faits à l'opinion et à l'humanité, une plus *gentlemanlike* façon de souteuir ses intérêts. Quand les États-Unis ont eu fini leur terrible guerre; quand la servitude des noirs et l'orgueil des blancs (leurs maîtres) eurent été écrasés, quelle clémence a fait place à la cruauté! et quel oubli des injures passées! De la part des vainqueurs quel respect de l'humanité! De la part des vaincus quelle résignation! Voilà le code de la guerre nouvelle dans le présent et dans l'avenir.

» — Ainsi vous effacez la guerre! Vous l'anéantissez!

» — Je n'anéantis pas la guerre. Je la conserve et l'épure. L'homme primitif, animal osseux, velu, ignoble, traître, que vous pouvez voir encore en Australie, fait la guerre en loup et mange son semblable. Les Romains, race plus avancée, la faisaient avec génie et sans pitié. Aujourd'hui, les États-Unis donnent le ton. Jefferson Davis, un rude athlète, n'a pas été condamné à la torture ni pendu. Le but était atteint; la justice, même la vindicte, étaient satisfaites. On s'est arrêté. L'Europe civilisée a pardonné à l'Amérique cette terrible effusion de sang humain, en faveur de la clémence qui l'a suivie, de la mâle et intelligente bonheté qui a modéré les haines. Deviner ou comprendre les lois non écrites, mais absolues, du monde nouveau, c'est le droit et le devoir des nouveaux peuples.

» — Qu'appelez-vous les lois du monde nouveau ?

» — J'appelle ainsi les lois vitales du monde ancien, développées et fécondées. Imitez donc l'organisme physiologique de l'homme et de la bête. L'animal passe sa vie à éliminer les mauvais éléments et à profiter des bons. Toute la politique est là. Nous autres Français, nous n'avons vécu jusqu'ici, que par la *Guerre* et l'*Absolu*. Nous n'avons pas compris que la *Guerre* et l'*Absolu* (j'entends le double absolu de Marat et de Napoléon) nous perdraient. L'évolution opposée nous sauverait. Si nous voulons redevenir un grand peuple, hâtons le développement régulier et libre des énergies individuelles et des volontés.

» — Que voulez-vous dire par là ? Nous sommes très-volontaires; sans cesse en insurrection.

» — Nous nous insurgeons parce que nous ne savons pas vouloir. On nous fait vouloir. Oui, la destruction des volontés en France est effroyable. Le passé oppressif les a éteintes ou assoupies. Ce qu'il en reste chez les individus peut se subdiviser ainsi. Les gens, en petit nombre, qui savent *vouloir*, sans ambition, et qui « veulent » — par eux-mêmes et pour eux-mêmes, — les Tocqueville, les Royer-Collard, les Turgot, les Cavaignac, les Carrel, — forment un groupe restreint, honnête, intelligent, désintéressé, qu'il faut aller solliciter et remuer. L'autre groupe, nombreux, n'est que trop actif; — les Morny, les Talleyrand, les Molé, les Fouché, spirituels, toujours éveillés, aux aguets, rusés dès la jeunesse, aptes à tout, — font *vouloir* les autres. C'est leur métier. Ceux-là sont remuants. Enfin, la masse énorme du sable mobile, colosse qui se déplace à volonté et dont les individus n'ont qu'une valeur d'atomes, ne peut, ne sait, ne veut et n'ose pas *vouloir*. Le vent du sud la soulève, le vent du nord la déménage ; tous les vents la promènent ; elle se rue sur un trône ou s'abat sous une République. « C'est, dit l'Écossais Carlyle, une » force matérielle, et non un assemblage et une harmonie de » consciences vivantes. » Elles pourront naître; elles ne sont pas nées. L'ancienne France ne leur a pas préparé de sol favorable. La révolution a oublié son devoir envers elles.

» — Cependant, lui dis-je, que d'intelligence en France; que de loyauté, de charité, de nobles vertus, d'honneur dans cette masse qui, selon vous, privée d'initiative, est devenue *aphone* et *atone?*

» — Malheureusement toutes ces belles qualités demeurent inertes. Aucune vie politique dans cette masse. Les bons, ceux qui savent « vouloir » et qui *veulent* la paix avec la liberté, ceux qui composent le vrai sénat et l'aristocratie morale de la France sont, en regard de ce colosse apathique, mobile et inconscient, dans la proportion de *un* à *cent mille*, proportion incontestable et désolante, si l'on pense que les actifs, les zélés, les meneurs, les faiseurs, sont aux honnêtes dans la proportion de mille contre un tout au moins. Le sénat de l'intelligence est ainsi écrasé par les sénateurs de l'intrigue, l'aristocratie du bien par l'autocratie du mal. Celle-ci exploite à son profit l'annulation des volontés détruites depuis tant d'années, et triomphe de la ruine de la France.

» — N'êtes-vous pas bien sévère, dis-je au philosophe, n'exagérez-vous pas en mal la situation morale du pays ?

» — Hélas ! reprit-il, tous ceux, même les plus bienveillants envers nous, qui nous ont visités et observés depuis cent ans, *Forster*, *Gœthe*, *Laing*, les Américains, les philosophes, les voyageurs de tous les pays ont vu ce délabrement s'opérer et s'aggraver. La France, enivrée de sa gloire séculaire et méritée, n'a pas voulu les écouter. Voilà plus de vingt ans, plus de trente, que l'on me traite de pessimiste ! Mon pauvre ami, les optimistes ont assassiné la France en l'étouffant et en l'aveuglant. Je connais parmi eux d'excellents cœurs et de très-remarquables esprits, mais ils ne regardent pas autour d'eux. Jamais cette absence de volonté, misère et lacune de la France, ne s'est accusée avec plus de violence que dans les derniers événements. « L'aspect de Paris, le jour même où les généraux » Thomas et Lecomte ont été exécutés, était, dit un Anglais » correspondant du *Standard*, celui d'une population d'indif- » férents qui s'amusent ! » Un écrivain moderne, qui vient de publier, sous le titre de *Soixante-treize jours*, une excellente chronique de cette néfaste époque (1) donne une description frappante de Paris ce même jour. Lisez. Quelle léthargie ! Quelles âmes mortes parmi les honnêtes ! Quelle ardente frénésie chez les autres !

» — Oui, je connais ces passages de la Chronique contemporaine. Tout cœur français ressent en les lisant une véritable douleur. »

Le vieillard garda un moment le silence.

« — C'est cet état indifférent et torpide des âmes que les Allemands ont rencontré, attaqué et écrasé, reprit-il. Il fallait, non pas nous révolutionner, les révolutions épuisent, — mais nous renouveler, tirer le mieux du bien, l'avenir du passé : il ne fallait pas dépecer la France sanglante, comme Médée dépeça le vieil Éson. Les peuples antiques, latins, pélasges, étrusques, les pays où règne la brute, où le juste est inconnu, tous les pays enfants et barbares aiment la guerre; ceux qui e gouverne le « droit de la force, » préconisé par Proudhon (le raisonneur *omnivore* et le jongleur métaphysique de l'absurde escamotant le bon sens), les pays où César est Dieu, où le citoyen qui a brisé l'image de ce Dieu-empereur périt sous la hache du bourreau ; — ces pays se révolutionnent facilement, ne sachant pas l'art de se développer et de se rajeunir.

» — Vous croyez donc le Césarisme inapplicable aux temps modernes ?

» — Parfaitement. Les Prussiens ont vaincu cette forme décrépite, tombée en enfance, résidu honteux du vieux monde classique, de la guerre régularisée et romaine. Les Prussiens lui ont opposé une éducation populaire mieux réglée, des forces plus vives, plus jeunes, et en même temps plus soigneusement calculées. Impatients de se venger et organisés pour cela, ils devaient vaincre notre indifférence, notre incurie, nos luxes et notre absence de volonté.

» — Oubliez-vous donc que la France a servi de modèle et de moteur à toute la civilisation du globe entre 1620 et 1820 ?

» — Je ne l'oublie pas. Rappelez-vous aussi que depuis 1720 la France s'est endormie pour ne se réveiller que sous le coup de tonnerre de 1789. Et, dans notre siècle même, que d'années employées à frayer la route aux ennemis, à énerver le peuple, à le plonger dans un byzantinisme apathique ! Vous savez ce que l'on a fait. On a épuisé la fortune publique pour créer des armées permanentes et pour construire de formidables engins ! L'éducation populaire, les arts, les lettres, la justice, la moralité, que sont-ils devenus ? Le ministère de l'instruction publique, le premier de tous, n'a-t-il pas été réduit à la misère ? On a eu soin que les paysans, restant ignares et inertes, vendissent plus cher que jamais leur blé et leurs vaches, afin d'en faire des brutes dévouées. A quoi

(1) Catulle Mendès.

Digitized by Google

donc a-t-elle servi cette savante reconstruction du vieux césarisme, du cadastre universel, de la police despotique, de la loi byzantine réglant la manœuvre et du machinisme de l'État?

» — A la ruine.

» — Non, jamais des âmes autrement trempées, des volontés individuelles résistantes n'auraient permis que l'on substituât à la force de l'âme la force brute, à la charité l'égoïsme, à la justice l'iniquité, à l'indépendance la servilité, à l'initiative de l'homme le mot d'ordre de l'État.

» — Mais, dis-je au philosophe, attribuer tous ces résultats à l'influence du second empire serait injuste, l'empire est un effet, non une cause.

» — Étant un effet de la vieille démoralisation de la France, plongée dans l'*absolu* et dans la *guerre*, il est lui-même devenu une cause. Et quels effets cette guerre n'a-t-elle pas produits! Bravoure, chevalerie, dévouement, bonté, grâce, génie, qualités héroïques de ces milliers d'humains, enfants de notre sol, se sont enfouis dans la fange sanglante et dans l'incendie.

» — Je vous demande encore une fois, trop sévère philosophe, si vous croyez la France condamnée, et comment elle pourrait, selon vous, se racheter du passé, se redresser et revivre.

» — Par la sagesse, par une éducation meilleure, en sortant de la routine et de l'habitude césariennes, en adoptant le développement du mode nouveau, conforme aux idées de Washington et de Franklin. C'est l'*idée-Washington* qui doit à l'avenir servir de boussole et de guide.

» — La France est latine; elle répugne aux mœurs et aux pratiques du Nord. Elle est, par tradition, césarienne.

» — En partie seulement. Jetez les yeux sur la carte. Mi partie de passé et d'avenir, la France, par ses éléments romains et méridionaux, se rattache au passé, à *l'idée-César*, renouvelée par Napoléon, à la guerre, au pouvoir absolu. Par ses inspirations intellectuelles et morales elle touche au Nord, à *l'idée-Washington*, qui n'est ni anglaise, ni américaine, — mais jeune, chrétienne, toute de paix, de conciliation, de famille, d'enquête et de vérité. Notre France possède comme un double clavier et une double vie. Elle est provençale et lilloise, flamande et languedocienne. Elle renferme tous les éléments antithétiques. Relisez, à ce propos, le beau portrait que M. Michelet a fait d'elle. Elle s'enorgueillit de sa Bretagne indépendante, de ses vieilles cités consulaires, de ses états provinciaux. Cette double vie, méridionale et septentrionale, est pour elle un avantage sans égal. Elle peut conserver du passé ce qui est bon et préparer l'avenir sans rien craindre. Elle est apte à la liberté comme à la discipline. Si notre élasticité a ses dangers, elle nous donne la liberté de mouvements la plus puissante. La France s'engoue et se trompe souvent; mais elle peut réparer vite ses engouements et ses bévues. Combien de fois cela lui est-il arrivé! Les Valois italianisés, en rendant la France italienne, la mettent vers 1550 à deux doigts de sa perte; bientôt le cher Henri IV s'allie aux puissances libres et rétablit la prospérité du pays. Si Louis XIV fait banqueroute en 1690 et finit par ruiner son peuple par une copie servile de l'unité espagnole, le Régent, fils de la Palatine, relève un peu la France, s'éloigne vers 1760 du fatal sillon de l'*absolu* et contracte avec les régions moins arriérées que l'Espagne une union qui retarde de cinquante ans la catastrophe.

» — L'Espagne et l'Italie vous effrayent!

» — Plus je les admire dans l'histoire, moins je veux les subir dans le présent. Que de mal ne nous ont pas fait, depuis leur décadence, l'Espagne et l'Italie, régions antiques, sublimes et dangereux berceaux de la civilisation! Respectons la vieillesse et aimons la jeunesse. Quand on prend de l'âge, il faut rester ce que l'on est et aimer les jeunes; ils renouvellent les vieux. »

La parole jeune et ardente du vieillard me frappait.

« — Oui, continua-t-il, belles, mais comme des ruines superbes, l'Espagne et l'Italie, depuis 1500, ont porté malheur aux races modernes. Indifférents, ennuyés, blasés, *pococurantistes* peuplent ces cendres glorieuses. Riches de talents et d'esprit, leurs vieilles administrations sont vermoulues, leurs systèmes politiques sont des cadavres. Elles-mêmes ont besoin de se régénérer sous un souffle plus viril. Aidons-les, ce sont de nobles races; mais n'entrons pas dans les catacombes de leur *rhétorique*, de leur *absolu* et de leurs hypothèses. On ne touche pas aux cadavres impunément.

— Quoi! lui dis-je, vous frappez le Midi tout entier d'anathème! et tout le passé?... Espagne, Italie!

— Vous m'interprétez bien mal. Moi, condamner Raphaël, les *Caballeros* d'Espagne, les héros de Grèce, les incomparables génies de ces pays du soleil! Ne m'attribuez pas cette sottise. Je ne condamne pas la jeunesse, sa sève créatrice, sa force et sa grandeur; et l'histoire de ces beaux pays est celle de la jeunesse du monde. L'Europe a vieilli; elle a traversé beaucoup de phases et subi mille péripéties. En se faisant aujourd'hui spartiate ou romaine, elle se rajeunirait trop. Brutus, Pélopidas, César, Britannicus, Phocion; — l'idée fondamentale du monde antique, la guerre; — *l'idée-César*, que vous appellerez, si vous voulez, *l'idée-Napoléon; l'idée d'absolu, d'unité*, de *théorie* sans pratique, d'obéissance à une *idole* adorée et hypothétique; — tout cela n'est plus de notre âge.

» — Mais cette vieille base une fois détruite, par quoi la remplacerez-vous?

— Par son contraire. Nous n'avons plus besoin d'obéir sans examen. Nous avons besoin de connaître et d'aimer. *L'idée* de science, de variété, d'analyse, de progrès, doit se substituer aux anciens pivots. Nous sommes trop vieux pour tout croire. On n'est jamais trop vieux pour aimer.

— C'est donc une forme démocratique que vous prêchez?

— La forme? Que m'importe la forme! Vous vous occupez trop des *formes* et des *noms*. L'idée césarienne, belle et splendide dans la mythologie, n'est plus qu'une forme; la vie essentielle l'a quittée; elle n'a plus rien de réel. L'idée nouvelle n'est pas une fiction et une forme. C'est une réalité. Je lui donne, pour mieux la caractériser, le nom d'*idée-Washington*. Elle est aussi l'idée d'enquête. Washington en est le noble type dans les temps nouveaux; héroïque dans le sens contraire aux anciens; populaire, simple d'âme; honnête d'esprit; elle contient charité, élégance exquise, douceur, énergie, irréprochable pureté de mœurs. Le type opposé est cruel, fourbe, tyrannique, splendide comme un acteur, grossier d'âme et féroce d'action; ennemi de la faiblesse, de l'enfance, des femmes, des sœurs, des mères; il aura bientôt, j'espère, dit son dernier mot dans le monde. Quiconque écrase le faible, quiconque fait la guerre implacable et méthodique est du passé. Croyez-vous que l'avenir consente à reculer vers ces temps barbares que l'ouvrier Proudhon, panégyriste de la force brute, a nommés « héroïques », — que Hobbes, autre

Digitized by Google

panégyriste de la force tyrannique, a loués comme divins, — des temps que de Sade, l'orgiaque monstre, a proposés pour modèle? Hercule dévorant, le dieu de la force, en était le spécimen athlétique. Oui, toutes ces choses s'en vont.

» — Utopiste t

» — Est-ce une utopie d'affirmer la déchéance progressive de ce type féroce? t.es exploits d'Hercule ne s'effacent-ils pas devant l'intelligence et la charité? Est-ce une utopie de dire que la guerre, née (à ce que Proudhon nous apprend) de la nécessité de se manger mutuellement, du cannibelisme — *manducation normale* — de l'homme par l'homme (il parle ainst), est moins honorée? Est-ce une utopie de dire que la torture et le pal sont devenus impossibles? Vous ne le prétendez pas, et les philosophes de tous les pays seraient là pour vous démentir.

» — Ainsi, en face des désastres récents et de notre situation présente, vous ne désespérez pas? dis-je au vieillard.

» — Non. Parce que (comme le dit un *Allemand* écrivant dans la *Gazette d'Augsbourg*) toutes les vieilles maladies de la France ont reparu dans nos malheurs, et que les mensonges dont vivait le pays, antiques mensonges, hypothèses meurtrières, ont dit leur dernier mot. Croyance à une république? Quelle républlque nous a sauvés? A une famille? Quelle famille nous a sauvés? A une théorie? Quelle théorie nous a sauvés? Nous nous reverrons, continua le philosophe en me serrant la main; et je vous dirai, d'un côté, ce que les étrangers pensent de nous; et d'un autre, comment nous pouvons, par l'éducation et la famille, passer de nos révolutions à un état de santé et de perfectionnement, de la théorie vaine et des mots sonores à la pratique utile; enfin constituer, non plus une masse opaque, indifférente, mais l'individu français, le nouvel individu, maître de soi-même sans jacobinisme; se dévouant lui-même et se donnant à son œuvre sans servilité; dépendant de soi-même sans révolte.

PHILARÈTE CHASLES.

LA BATAILLE DE DORKING (1)

OU

LA FUTURE INVASION DE L'ANGLETERRE

PAR LES ARMÉES ALLEMANDES

Souvenirs d'un volontaire, racontés en l'an de grâce 1921

Vous me demandez, mes petits enfants, de vous raconter quelque chose des grands événements auxquels j'ai pris part il y a cinquante ans. C'est une triste chose de remonter ainsi aux plus sombres pages de notre histoire, mais vous pourrez peut-être profiter de la leçon qu'elles contiennent. Pour nous, Anglais, elle vint trop tard. Et cependant nous ne manquâmes pas d'avertissements, si nous evions su en faire notre profit. Le danger ne fondit pas sur nous à l'improviste. Ce fut, à la vérité, comme un coup de foudre; mais les signes précurseurs de l'orage étaient visibles pour tous les esprits non prévenus. Nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous-mêmes de l'humiliation qui est venue frapper notre pays et qui déshonore encore notre génération. Oui t je le déclare bien que cinquante ans se soient écoulés depuis cette époque, je n'ose encore aujourd'hui regarder un jeune homme en face, quand je pense que j'appartiens à cette génération qui n'a pu empêcher l'envahissement de son peys, que je suis un de ceux qui ont trahi le dépôt sacré que leur avaient confié leurs ancêtres t

Quel riche et superbe pays était le nôtre Il y a cinquante ans t Le libre échange avait été en vigueur pendant plus d'un quart de siècle, et il semblait qu'il ne dût pas y avoir de bornes à notre prospérité. Londres s'agrandissait de plus en plus» on ne pouvait suffire à bâtir des maisons pour les riches bourgeois, pour les marchands qui venaient s'établir chez nous de toutes les parties du monde, pour les hommes de loi, les docteurs, les ingénieurs et le petit commerce qui vit du luxe des hautes classes. Les faubourgs s'étendaient jusqu'à Croydon et Wimbledon (1), que mon père se rappelait avoir vus petits villages, et l'on entendeit les gens dire que Kingston et Reigate (2) feraient bientôt partie de la ville. Nous pensions n'avoir autre chose à faire qu'à bâtir, à croitre et à multiplier. il est vrai que même alors les pauvres ne manquaient pas; lls multipliaient aussi bien que les riches, et le paupérisme commençait à devenir une difficulté. Mais si les impôts étaient lourds, on avait de l'argent pour les payer, et quant eux classes meyennes, ll semblait qu'il ne dût pas y avoir de limites à l'accroissement de leur prospérité. On trouvait tout neturel, en ce temps-là, de mettre au monde une douzaine d'enfants, ou — comme on disait alors, — que la Providence nous les envoie, et, si l'on ne pouvait caser toutes les filles, on cherchait au moins à pourvoir les garçons, car il y avait alors de nouveaux débouchés dans toutes les professions, ou dans les charges du gouvernement, qui demandaient de plus en plus de monde. On pouvait mettre ses fils dans l'armée ou dans la marine, ou les envoyer aux Indes. L'émigration était encore une ressource, hien qu'elle ne fût pas alors aussi commune qu'elle l'est devenue depuis. Les maîtres de pension faisaient en ce temps-là un merveilleux commerce. Ils n'apprenaient pas grand'chose assurément, et cependant on voyait surgir de tous côtés de nouvelles écoles avec leurs quatre ou cinq cents élèves.

Fous que nous étions t Nous nous lmaginions que ce bien-être et cette prospérité nous étaient dus par la Providence et ne pourraient jamais prendre fin. Dans notre aveuglement, nous ne nous apercevions pas que nous n'étions qu'une vaste fabrique où l'on mettait en œuvre les matériaux bruts qui nous étaient envoyés de toutes les parties de l'univers, et que, si l'on cessait de nous envoyer ces matières premières, nous ne pourrions les produire nous-mêmes. A la vérité, nous avions alors un aventage dans le bon marché de notre charbon et de notre fer, et, si nous avions eu soin de ne pas gaspiller notre combustible, il aurait pu nous durer plus longtemps. Mais déjà l'on pouvait prévoir que le fer et le charbon seraient bientôt à bas prix dans les autres pays, et, quant aux céréales et aux autres denrées alimentaires, l'Angleterre n'en était pas alors mieux fournie qu'elle ne l'est aujourd'hui. Notre richesse dépendait de nos relations avec nos voisins, et nous nous figurions qu'elles devaient toujours être amicales,

(1) Traduit de l'anglais. — Ce récit humoristique est attribué à un célèbre écrivain de l'Angleterre.

(1) Villages au sud et à l'est de Londres, et qui, par suite des nouvelles constructions, ne semblent faire qu'un avec la ville.

(2) Petites villes du comté de Surrey, à plusieurs milles de Londres.

Digitized by Google

et qu'ils continueraient à nous envoyer leurs produits pour les vendre ou les manufacturer. Peut-être eût-il pu en être ainsi, si nous avions été plus sages; mais, dans notre folie, nous ne sûmes pas même assurer notre prospérité, et nous conserver cette richesse commerciale qui, lorsqu'elle est une fois déplacée, ne se retrouve pas.

Et pourtant, quelle nation eut jamais plus d'avertissements! Si nous étions la première nation du monde pour le commerce, nos voisins étaient le premier pouvoir militaire de l'Europe. Leur commerce ne laissait pas que d'être florissant, car c'était avant que la folie du communisme (dont je vous dirai quelques mots quand vous serez plus grands) ne les prît, et ne ruinât les riches sans profiter aux pauvres; et ils étaient, sous bien des rapports, la première nation de l'Europe; mais c'était de leur armée qu'ils étaient le plus fiers. Et avec raison. Ils avaient battu les Russes et les Autrichiens, et les Prussiens aussi dans le temps jadis, et ils se croyaient invincibles. Je me rappelle fort bien la grande revue passée par l'empereur, l'année de la grande Exposition, et combien il paraissait fier de montrer sa garde aux rois et aux souverains assemblés. Et cependant, trois ans après, l'armée que l'on avait crue si longtemps la première de l'Europe était complétement battue et faite prisonnière. Jamais dans l'histoire on n'avait vu de pareille défaite, et avec cette preuve devant les yeux de la folie de ne pas croire à la possibilité d'un désastre, simplement à cause qu'il n'est jamais arrivé, on aurait pu croire que nous aurions été assez sensés pour profiter de la leçon. A la vérité, cela agita le pays pour un temps; il n'y eut qu'un cri sur la nécessité de réorganiser notre armée et de mettre nos défenses en état de résister aux attaques soudaines d'un ennemi formidable. Un plan de réforme fut proposé par le gouvernement. C'était un moyen terme au moins, mais malheureusement, au lieu d'être considéré par le Parlement comme une œuvre nationale, on en fit une affaire de parti, et le bill échoua misérablement. Il y avait dans la Chambre un parti radical, dont on cherchait à s'assurer les voix par conciliation, et qui demandait aveuglément une réduction d'armements pour prix de son obéissance. Ce parti repoussait constamment tout projet d'augmentation de l'armée comme faisant partie d'un plan politique tendant à réduire l'influence de la couronne et de l'aristocratie. Il ne comprenait pas que les temps avaient complétement changé, que la couronne n'avait réellement aucun pouvoir, que le gouvernement dépendait entièrement de la Chambre des Communes, et que même le règne du Parlement commençait à faire place au règne des masses. Quoi qu'il en soit, le ministère, battu sur tous les points, abandonna peu à peu tous les détails d'un plan qui ne lui tenait pas fortement à cœur. Ce n'est pas qu'on manquât d'argent, si on l'avait convenablement employé. L'armée nous coûtait assez pour nous offrir une défense efficace, et il ne manquait pas d'hommes armés si l'on eût su seulement les organiser. Mais ce fut par défaut d'organisation et de prévoyance que nous péchâmes, parce que nos hommes d'État ne crurent jamais sérieusement à la nécessité d'une préparation. La flotte qui croisait dans le détroit suffisait, disaient-ils, à notre protection. Ainsi, la réorganisation de l'armée fut ajournée à une autre époque, et notre milice et nos volontaires ne furent pas plus exercés que par le passé, sous prétexte que leur imposer des heures d'exercice « c'eût été porter atteinte à l'industrie du pays ». Nous aurions pu, en vérité, abandonner un peu de notre industrie d'alors, et être encore plus occupés que nous ne le sommes aujourd'hui. Mais pourquoi vous raconter de nouveau ce qu'on vous a dit déjà tant de fois? La nation, bien qu'elle ne fût pas sans inquiétude, fut trompée par la fausse sécurité qu'affectaient ses chefs; la leçon que les malheurs de la France auraient dû nous donner fut perdue pour nous. Nous ne voulûmes même pas nous donner la peine de mettre nos arsenaux en sûreté, ou notre capitale à l'abri d'une surprise, bien que la dépense en eût été à peine sensible pour les finances du pays. Les Français se fièrent en leur armée et sa réputation universelle, nous, en notre flotte; et, dans les deux cas, le résultat de cette confiance aveugle amena des désastres tels que nos pères n'auraient pu se les figurer.

Ai-je besoin de vous dire comment la catastrophe arriva? D'abord le soulèvement des Indes nous enleva une partie de notre armée; puis vint la rupture avec l'Amérique, dont nous avions été menacés pendant des années, et nous fûmes contraints d'envoyer dix mille hommes pour défendre le Canada. Cette poignée d'hommes n'ajouta pas beaucoup aux défenses naturelles du pays, mais donna aux Américains une irrésistible tentation de les faire prisonniers, d'autant plus que le détachement comptait trois bataillons de la garde. Notre armée régulière était donc moindre encore que de coutume, et environ la moitié était en Irlande, occupée à empêcher l'insurrection féniane de s'étendre dans l'Ouest. De plus, bien qu'à la tournure que prirent les choses, je ne sais si cela eut une grande importance, notre flotte était dispersée au loin; quelques vaisseaux gardaient les Indes occidentales, d'autres avaient pour mission de prévenir la piraterie dans les mers de Chine, d'autres enfin devaient protéger nos colonies des bords du Pacifique, où, par une incroyable folie, nous continuions à conserver des possessions que nous ne pouvions plus défendre. L'Amérique n'était pas alors la grande puissance qu'elle est aujourd'hui; mais pour nous, chercher à conserver sur ses rivages des colonies que nous ne pouvions atteindre qu'en doublant le cap Horn, était aussi absurde que le serait pour elle le projet de s'emparer de l'île de Man avant l'indépendance de l'Irlande. Nous voyons cela clairement aujourd'hui, mais nous étions tous aveugles alors.

C'est pendant que nous étions dans cet état, avec nos vaisseaux disséminés dans le monde entier, et notre pauvre petite armée coupée en plusieurs détachements, que fut publié le traité secret, et que la Hollande et le Danemark furent annexés. On entend dire aujourd'hui que nous aurions pu échapper à nos malheurs si nous nous étions tenus tranquilles jusqu'à ce que nous eussions arrangé nos autres difficultés; mais les Anglais ont toujours été un peuple emporté; le pays tout entier frémissait d'indignation, et le gouvernement, poussé par la presse, et suivant le courant, déclara la guerre. Nous nous étions jusqu'ici tirés de tous nos mauvais pas, et nous espérions que notre bonne étoile nous tirerait encore de celui-là.

Alors, comme de juste, on commença à se remuer comme des fourmis par tout le pays. Non que l'appel de la réserve causât beaucoup de trouble, car je pense qu'elle ne se montait pas à plus de cinq mille hommes, dont beaucoup furent impossibles à trouver au moment voulu; mais le recrutement avait lieu par tout le pays avec une prime d'engagement exceptionnelle, cinquante mille hommes ayant été votés par le Parlement. On vota également au scrutin une augmentation de cinquante-cinq mille cinq cents hommes pour la milice.

Digitized by Google

Je ne sais pourquoi on n'alla pas au nombre rond, mais le premier ministre avait déclaré que tel était le chiffre nécessaire pour mettre nos milices sur un bon pied pour la défense du pays. Et que de constructions de navires on commença ! Frégates cuirassées, avisos, canonnières, monitors, chaque chantier eut sa commande, et l'on offrait dix schellings par jour à tout individu capable d'enfoncer une cheville. Cela ne servait pas à recruter beaucoup d'hommes pour l'armée, comme vous pouvez le supposer. Je me rappelle aussi qu'il y eut un débat à la Chambre des Communes pour savoir si l'on enrôlerait les ouvriers dans l'armée, comme on en avait un si pressant besoin, et je crois qu'ils obtinrent leur exemption. Aussi accourait-on aux chantiers de tous côtés, et, si nous avions eu pour nous préparer une couple d'années au lieu d'une quinzaine de jours, je crois que nous aurions fait merveille.

Ce fut un lundi que la déclaration de guerre fut officiellement annoncée, et en quelques heures nous pûmes nous rendre compte des préparatifs faits par l'ennemi en vue de l'éventualité qu'il avait réellement amenée, bien que la déclaration de guerre vint de notre part.

Nous reçûmes par le télégraphe son invocation au Dieu des batailles, que, disait-il, nous avions déchaîné contre lui, et à partir de ce moment toute communication avec le nord de l'Europe nous fut coupée. Nos ambassadeurs et nos consuls firent leurs paquets en moins d'une heure, et ce fut comme si nous étions tout à coup revenus au moyen âge. La muette stupeur des habitants de Londres le lendemain matin, quand les journaux parurent sans nouvelles, se bornant à quelques maigres conjectures sur les événements, fut un des traits les plus saisissants de cette guerre qui devait amener tant de surprises. Tout avait été prévu par l'ennemi, et nous ne devions pas en être surpris, car nous avions vu le même État, quelques mois auparavant, mettre sur pied, en quelques jours, un demi-million d'hommes pour conquérir la première nation militaire de l'Europe, avec aussi peu d'embarras que notre ministère de la guerre n'en fait pour transporter une brigade d'Aldershot à Brighton, et cela sans les alliés qu'il avait alors. Ce qui nous arrivait n'avait rien de plus surprenant ; mais les Anglais n'ont jamais pu se persuader que ce qu'ils avaient évité jusqu'alors pourrait leur arriver un jour. Comme nos voisins, nous ouvrîmes les yeux lorsqu'il fut trop tard.

Au reste, les journaux ne furent pas longs à se mettre au courant des nouvelles ; il n'y a organisation si bien combinée qui soit impénétrable à un correspondant spécial ; et dans quelques jours, bien que nous fussions privés de toute communication ferrée ou télégraphique avec l'Europe, les principaux faits transpirèrent. On avait mis l'embargo sur tous nos vaisseaux qui se trouvaient dans les ports du littoral, depuis la Baltique jusqu'à Ostende ; les flottes des deux grandes puissances alliées avaient mis à la voile, et l'on supposait qu'elles se rassemblaient dans quelque grand port du nord ; on entassait les troupes à bord de ces steamers, dont la plupart étaient des vaisseaux anglais.

Il était clair que l'un méditait une invasion. Alors même nous aurions pu nous sauver si la flotte avait été prête. Les forts qui protégeaient la flotille ennemie étaient trop solides pour redouter une attaque par mer ; mais un ou deux vaisseaux cuirassés, manœuvrés comme des marins anglais savent le faire, auraient pu détruire ou endommager une partie des transports, retarder l'expédition et nous donner ce dont nous avions le plus besoin, du temps. Mais la meilleure partie de notre flotte avait été sottement envoyée aux Dardanelles, et ce qui restait de l'escadre de la Manche croisait à l'ouest de l'Irlande, à la recherche des flibustiers fénians, de sorte que l'on fut dix jours avant de pouvoir réunir la flotte ; et alors il devint évident pour tout le monde que les préparatifs de l'ennemi étaient trop avancés pour pouvoir être arrêtés par un coup de main. Les nouvelles, qui nous arrivaient principalement par l'Italie, venaient lentement et avec plus ou moins d'incertitude ; mais cela cependant était certain, qu'au moins deux cent mille hommes étaient embarqués ou prêts à être embarqués sur la flottille, et que celle-ci était gardée par plus de frégates cuirassées que nous ne pouvions en mettre en ligne. Je pense que ce fut l'incertitude de l'endroit où l'ennemi devait débarquer et la crainte qu'il ne nous échappât, qui retint la flotte plusieurs jours dans le détroit, mais ce ne fut que quinze jours après la déclaration de guerre qu'elle leva l'ancre et fit voile pour la mer du Nord. Vous avez lu sans doute les détails de la visite de Sa Majesté la reine à la flotte ; comment elle fit, dans son yacht la revue des vaisseaux, et monta à bord du vaisseau amiral pour prendre congé de cet homme de guerre ; comment, brisée par l'émotion, elle lui dit en pleurant que la sûreté du pays lui était confiée. Vous vous rappelez aussi la réponse du vieux loup de mer, la foule des matelots couvrant le pont des vaisseaux, et leurs bourras quand la reine fut ramenée à terre. Le récit en fut télégraphié à Londres, et l'enthousiasme de la flotte gagna bientôt toute la ville. J'étais à la station de Charing Cross quand le train royal arriva de Douvres, et l'on aurait pu croire, aux vivats qui accueillirent Sa Majesté à la gare et l'accompagnèrent jusqu'à son palais, que nous avions déjà gagné quelque grande victoire. Le journal de la Cité, qui avait fortement contribué, pour sa part, à la réduction de l'armée votée dans la dernière session, et dont l'arrogance avait singulièrement baissé pendant la dernière quinzaine, ouvrit le feu le lendemain matin dans un article triomphant. « Semeurs d'épouvante, disait-il, demandez maintenant quels sont nos moyens de repousser l'invasion. Nous répondrons qu'elle n'aura jamais lieu. Une flotte anglaise, montée par ces marins anglais, dont le courage et l'enthousiasme trouvent un écho dans nos cœurs, est en route pour se mesurer avec notre présomptueux ennemi. Un combat à nombre égal de vaisseaux anglais contre les vaisseaux de quelque autre puissance continentale que ce soit ne saurait être douteux. L'Angleterre attend avec une confiance calme l'issue de la lutte engagée. »

Ainsi parlait l'organe de la Cité, et nous partagions tous ses sentiments. Ce fut le mardi 10 août que la flotte quitta le Détroit. Elle prit avec elle un câble sous-marin qu'elle posait le long de sa route de manière à conserver constamment ses communications, et les journaux publiaient, toutes les cinq minutes, des éditions spéciales contenant les dernières nouvelles. C'était la première fois que la presse se multipliait ainsi, et l'on en tirait un bon augure. Je ne sais si, comme on l'a dit, le conseil de l'Amirauté se servit du câble pour envoyer des ordres contradictoires et priver l'amiral de son commandement ; toujours est-il que l'amiral n'envoya en réponse que quelques télégrammes d'une brièveté extrême, que ni l'Amirauté ni personne au monde ne put comprendre. Tel vaisseau avait poussé une reconnaissance ; tel autre avait rejoint ; la flotte était à telle ou telle latitude. Cela alla ainsi

Digitized by Google

jusqu'au jeudi matin. J'arrivais juste à Londres par le train du matin, selon mon habitude, et me rendais à mon office, quand les gamins commencèrent à crier : « Dernières nouvelles ! La flotte ennemie en vue ! » Vous pouvez vous figurer la scène. Les affaires alleient encore dans les maisons de banque, car les billets venaient à échéance bien que l'indépendance du pays fût en jeu, et les spéculateurs se remuaient comme d'habitude. Mais alors, même pour ceux qui avaient leur fortune engagée dans des spéculations, l'intérêt qui se concentrait sur la flotte absorba tout; les gens qui venaient pour verser ou toucher leur argent interrompaient leurs affaires pour montrer au commis le dernier bulletin. Dans les rues on pouvait à peine circuler et fendre la foule qui se pressait pour acheter les journaux et lire les nouvelles, tandis que chez les agents de change ou chez les banquiers, commis et patrons demeuraient en silence dans les bureaux comme pour se tenir compagnie, envoyant de temps à autre quelqu'un de leurs employés pour acheter la dernière édition. C'est du moins ce qui se passait chez nous; mais il nous était impossible de rester assis et de faire quoi que ce soit; aussi sortions-nous à tour de rôle et allions-nous errer dans la foule, nous figurant apprendre plus promptement les nouvelles de cette manière. Quelque triste que fût cette époque, la mortelle incertitude dans laquelle nous passâmes cette journée fut une de nos plus cruelles épreuves. Il était environ dix heures quand arriva le premier télégramme; une heure plus tard, nous apprîmes que l'amiral avait donné l'ordre aux vaisseaux de se former en ligne de bataille, et, un peu plus tard, que l'ordre avait été donné d'aborder l'ennemi et d'engager le combat. A midi vint la nouvelle que « la flotte avait ouvert le feu à trois milles environ sous le vent du vaisseau amiral. » Jusque-là tout allait bien, mais bientôt arrivèrent les premières nouvelles du désastre : « L'ennemi a fait sauter une de nos frégates cuirassées. » — « Ses torpilles nous causent le plus grand dommage. » — « L'ennemi vient d'aborder le vaisseau amiral. » — « Le vice-amiral a donné l'ordre à..... » — Ici le télégraphe se taisait, et, comme vous savez, nous restâmes sans nouvelles pendant deux jours. Le seul vaisseau cuirassé qui échappa au désastre fit voile vers Portsmouth.

Alors on apprit toute l'histoire : comment nos marins, braves comme toujours, avaient essayé de joindre l'ennemi; comment ce dernier avait évité le combat, et, dans sa fuite, semé derrière lui ces engins de destruction qui avaient coulé successivement tous nos vaisseaux; comment tout cela s'était passé, pour ainsi dire, en quelques minutes. Le gouvernement, à ce qu'il paraît, avait eu vent de cette invention, mais ce coup de foudre tomba sur la nation tout à fait à l'improviste. Ce jeudi-là, je devais rentrer chez moi de bonne heure pour me rendre à l'exercice, et, quand il fut terminé, ne pouvant rester à rien faire, je retournai à Londres, où, après avoir vainement attendu dans l'espoir de nouvelles plus fraîches, et avoir manqué le train de minuit, je me mis en route à pied pour retourner chez moi. C'était une chaude nuit d'été, et je n'arrivai à la maison presque qu'au lever du soleil. La ville était encore silencieuse, — de ce silence qui précède la tempête, et pendant que j'ouvrais doucement la porte et gagnais ma chambre sans bruit pour ne pas éveiller le reste de la maison qui dormait, je ne pus m'empêcher de contraster le calme de cette matinée, — aucun bruit ne troublant le silence que le gazouillement des oiseaux dans le jardin, — avec les cris de colère et d'indignation qui devaient éclater avec le jour. Peut-être les habitants de la maison étaient-ils aussi éveillés que je l'étais moi-même; mais ce calme et ce silence me rappelaient involontairement les nuits où je revenais d'un bal ou d'une soirée dans les jours heureux du temps passé. Bien que fort fatigué, je ne pus dormir et descendis à la rivière tirer quelques brasses, et, à mon retour, je trouvai la famille assemblée pour le déjeuner du matin. Le repas fut triste, bien que chacun s'efforçât de cacher les sentiments qui l'oppressaient. Mon père se demandait si sa maison pourrait tenir un jour de plus sans suspendre ses payements; ma mère était en peine de mon frère, qui était parti pour la côte avec son régiment, et déjà ses angoisses personnelles ne lui laissaient plus la liberté de songer aux malheurs de la patrie. Elle était descendue tout de même, bien qu'elle eût à peine le force de quitter sa chambre. Ma sœur Clara était la plus à plaindre, car elle ne pouvait dissimuler l'intérêt qu'elle prenait à la flotte; et, bien que nous eussions tous deviné qu'elle avait donné son cœur au jeune lieutenant du vaisseau amiral, — un des premiers vaisseaux coulés! — un amour caché ne pouvait être plaint, et nous ne pouvions exprimer les sympathies que nous inspirait la pauvre enfant. Ce repas, le dernier que nous fîmes ensemble, fut court, et je partis avec mon père par un train du matin pour Londres, où nous arrivâmes comme on télégraphiait de Portsmouth la nouvelle de la perte de la flotte.

La panique et l'excitation qui suivit; comment la rente tomba à 35; comment tout le monde courut à la Banque, qui fut obligée de suspendre ses payements; la faillite de plus de la moitié des maisons de banque de la ville; les décrets du gouvernement suspendant les payements en espèces et la présentation des billets, — mesures qui arrivèrent trop tard pour sauver beaucoup de maisons, notamment la maison Graham et C^e^, qui cessa ses payements aussitôt que mon père parut au bureau; — l'appel aux armes et la réponse unanime du pays; tous ces faits sont de l'histoire et je n'ai pas besoin de les répéter. Je ne veux vous dire que la part que je pris aux événements, qui se succédaient avec une foudroyante rapidité. Les engagements volontaires avaient augmenté prodigieusement depuis que la guerre avait été déclarée, et notre régiment s'était élevé de 600 à près de 1000 hommes. Mais les fusils faisaient défaut. On nous en promit, pour dans quelques jours, un supplément que nous ne reçûmes jamais; et en attendant on avait divisé le régiment en deux parts, les recrues faisant l'exercice au fusil dans la matinée, et nous, vieux grognards, dans la soirée. Les faillites et la suspension de tout travail mirent à pied le lendemain une foule de jeunes gens, et notre régiment fut bientôt porté à 1400 hommes; mais de quelle utilité pouvaient-ils être, les armes manquant? Le samedi matin, on nous annonça que le gouvernement tenait à la disposition des volontaires un lot de vieux fusils emmagasinés à la Tour; ce fut à qui irait en demander, et pour notre part nous en eûmes environ deux cents. Mais autant aurait valu apprendre l'exercice avec des manches à balai qu'avec ces vieux fusils, et d'ailleurs il n'y avait pas de cartouches faites pour eux dans tout le pays. Une souscription nationale fut ouverte pour la manufacture de fusils de Birmingham, qui parvint à en fabriquer deux millions par jour; mais, comme le reste, cela arriva trop tard. Pour en revenir aux volontaires, on avait formé des camps quinze jours auparavant à Douvres, à Brighton, à Harwich et autres endroits,

Digitized by Google

pour l'armée et la milice; le quartier général de la plupart des régiments de volontaires était attaché à l'un de ces camps, et les volontaires allaient à l'exercice un jour ou l'autre comme ils pouvaient, quand, le vendredi, vint l'ordre de les enrégimenter définitivement; toutefois les volontaires de la capitale devaient rester à Londres pour composer une sorte de réserve jusqu'à ce qu'on sût à quel endroit du littoral l'invasion devait avoir lieu. Chaque régiment fut donc incorporé dans sa brigade et sa division. Notre brigade se composait du 4e régiment de milice du comté de Surrey, du bataillon d'administration du même comté, cantonnés à Clapham, du 7e régiment de volontaires de Surrey, cantonné à Southwark, et de nous autres; mais notre bataillon seul et la milice étaient cantonnés au même endroit, et la brigade tout entière ne put s'exercer que deux ou trois fois dans l'après-midi à Bushey-Park (1), avant de se mettre en marche. Notre général de brigade appartenait à un régiment de ligne caserné en Irlande et ne nous rejoignit que le matin du départ. En son absence, pendant les quinze jours d'exercice préparatoire, nous fûmes commendés par le colonel de la milice. Mais bien que l'exercice et les autres préparatifs militaires nous prissent beaucoup de temps, ceux qui, comme moi, étaient employés du gouvernement avaient de quoi s'occuper dans les bureaux. Les employés qui appartenaient à un régiment de volontaires pouvaient quitter les bureaux à quatre heures, mais les autres étaient retenus jusqu'au soir. Il nous fallait envoyer les ordres aux lords-lieutenants, aux magistrats, faire les notifications et les arrangements nécessaires pour vider les *workhouses* (2), et les disposer en hôpitaux; nous avions à nous occuper de tout cela et d'une foule d'autres choses, et l'on se remuait aussi bien dedans que dehors. Toutefois les plus malheureux n'étaient pas ceux qui étaient surchargés de besogne, mais ceux qui n'avaient rien à faire et qui étaient livrés complétement à leurs pensées Le dimanche 15 août, je me rendis à mon bureau comme d'habitude. Nous avions fait l'exercice le matin, et je partis en uniforme par le train de neuf heures, prenant avec moi mon fusil en cas de besoin, et aussi fort heureusement mon manteau de caoutchouc. Quand j'arrivai à la gare de Waterloo, les rumeurs allaient leur train. On avait aperçu une flotte au large du Détroit, et quelques-uns des avisos, qui croisaient le long de la côte, rapportaient qu'il y avait une nombreuse flottille au large de Harwich; toutefois on ne pouvait rien voir à cause de la brume. Les vaisseaux légers de l'ennemi avaient capturé et coulé bas tous les bateaux pêcheurs dont ils avaient pu s'emparer, afin de nous dérober leur marche; quelques-uns cependant avaient échappé et rapportaient que la frégate l'*Inconstante*, venant de l'Amérique du Nord, ignorant complétement ce qui se passait, avait donné en plein dans la flotte ennemie et avait été capturée. A Londres, les troupes se disposaient à partir; la garde, casernée près du parc de Saint-James, était sous les armes, attendant le signal du départ. On avait retiré les sentinelles qui sont d'ordinaire à l'entrée du parc, et des officiers d'ordonnance galopaient dans l'avenue qui le traverse. Je vis tout cela en me rendant à mon bureau, où je travaillai jusqu'à midi; puis, me sentant faim, je descendis à notre club pour déjeûner. Il y avait dans la salle basse une demi-douzaine d'individus que je ne connaissais pas; mais au bout de quelques minutes, je vis entrer tout effaré Danvers, employé à la Trésorerie. Ce fut lui qui me donna les premières nouvelles authentiques de la journée. L'ennemi avait débarqué en force près d'Harwich; les troupes qui se trouvaient à Londres avaient ordre de s'y rendre pour renforcer celles qui y étaient déjà; son régiment devait partir à une heure, et il était venu manger un morceau en attendant. Nous avalâmes à la hâte quelques bouchées, et nous allions sortir quand un employé de la Trésorerie entra précipitamment dans la salle :

« — Ah! monsieur Danvers, dit-il, je vous cherchais. Le ministre réclame tous ses employés, et ne veut pas qu'aucun de vous parte avec son régiment.

— Le diable l'emporte! s'écria Danvers.

— Savez-vous, dis-je, si le même ordre s'étend aux employés des autres ministères?

— Je ne sais, répondit-il, mais je le crois. On vient d'envoyer dans tous les clubs et les cafés, à la recherche des employés. Le ministre prétend qu'il ne peut se passer d'un seul, maintenant qu'il y a tant à faire. Il va falloir expédier nos archives à Birmingham. »

Je ne m'arrêtai pas à consoler Danvers, mais jetant un regard sur Whitehall pour voir si l'on n'était pas déjà à ma poursuite, je me dirigeai en toute hâte vers la station de Waterloo.

La gare avait bien changé d'aspect depuis le matin. Le service régulier des trains avait cessé, et la gare et ses abords étaient remplis de troupes: infanterie de ligne, garde, artillerie. Tout était silencieux : les hommes avaient formé les faisceaux et causaient en groupes séparés. Il y avait peu d'animation ou d'enthousiasme; les choses étaient devenues trop sérieuses. On lisait sur la figure de chacun ce sentiment général que l'on avait négligé les avertissements, et que le danger dont on s'était si longtemps moqué comme impossible et absurde nous surprenait à l'improviste. Cependant les soldats, quoique graves, paraissaient déterminés, comme des gens résolus à faire leur devoir, quoi qu'il pût arriver. Un train de grenadiers de la garde était juste en partance pour Guildford. On me dit qu'il s'arrêterait à Surbiton; je me précipitai vers les wagons avec quelques autres volontaires de mon régiment, et nous fûmes assez heureux pour nous y caser. Il n'était que temps. A notre arrivée, nous trouvâmes le régiment en marche pour la station. On nous envoyait sur la côte Est. Un train vide nous attendait, et notre régiment devait partir le premier. Une foule immense s'était assemblée pour nous voir partir, composée en grande partie de recrues qui avaient rejoint dans les derniers jours, et qui formaient plus de la moitié de notre brigade. Ils devaient nous suivre un peu plus tard, mais pour le quart d'heure ils paralysaient singulièrement nos mouvements, car presque tous les officiers et sergents partant avec nous, il ne restait plus personne pour maintenir la discipline parmi eux, et ils se répandaient au milieu de nous, rompant nos rangs et nous empêchant de prendre place dans les wagons. Ce fut là que je vis pour la première fois notre général de brigade. C'était un homme à la figure martiale, et qui connaissait son affaire, mais il n'avait pas l'habitude des volontaires, et ne savait comment s'y prendre avec eux. J'aurais bien voulu courir à la chambre que j'avais louée en ville, pour y prendre mon manteau que j'y avais apporté quelques jours auparavant, mais j'avais peur de ne pouvoir revenir à temps; un conscrit bon enfant s'offrit à me l'aller chercher, mais il ne put revenir avant notre dé-

(1) Parc aux environs de Londres, près de Hampton-Court.
(2) Maisons de refuge et de travail pour les indigents.

Digitized by Google

part, de sorte que j'entrai en campagne n'ayant pour tout bagage que mon caoutchouc et ma blague à tabac.

Nous étions empilés dans le train comme des harengs. Outre les dix hommes assis sur les banquettes, il y en avait trois ou quatre debout dans chaque compartiment. La chaleur était étouffante, et nous nous arrêtions si souvent que nous mîmes près d'une heure et demie pour nous traîner jusqu'à Waterloo. Il était environ cinq heures et demie du soir quand nous y arrivâmes, et près de sept heures quand nous nous mîmes en marche pour la station de Shoreditch. La gare était pleine d'armes et de munitions destinées au corps d'armée de l'Est. Nous formâmes les faisceaux dans la rue, et nous nous répandîmes dans la ville en quête de nourriture et de rafraîchissements dont nous commencions à avoir besoin. Ce dernier article surtout nous manquait, et quelques-uns de nous étaient déjà malades de chaleur. J'entrais dans un café avec Travers, quand nous fûmes bien surpris d'y trouver sa jeune femme. Nous avions, pour la plupart, fait nos adieux de famille à la station de Surbiton ; mais elle avait fait atteler son panier et était venu nous rejoindre par la route, emmenant avec elle son petit garçon dire un dernier adieu à son papa. Elle apportait à Travers son sac, son manteau, et, ce qui nous fit plus de plaisir, un panier contenant de la volaille, une langue de bœuf, des sandwiches, du biscuit, et deux bouteilles de Bordeaux, inestimables trésors qu'on me força de partager.

Cependant les heures s'écoulaient. Le 4e régiment de milice de Surrey venait d'arriver de Kingston avec le reste des volontaires ; on avait débarrassé la gare des armes qui l'encombraient ; un régiment d'artillerie, deux de milice et un bataillon de ligne venaient de partir ; notre tour allait venir et déjà on formait le train qui devait nous emmener. Cependant nous restions dans la rue. Vous pouvez vous figurer la scène. Il paraissait y avoir à Londres autant de monde que jamais, et nous avions peine à nous mouvoir au milieu de cette foule de spectateurs ; marchands vendant des fruits ou du cervelas, gamins criant les journaux, *et cætera*, sans parler des cabs et des omnibus. Des officiers d'ordonnance allaient et venaient incessamment, portant des ordres. Un bon nombre de miliciens et quelques-uns de nos volontaires avaient bu un coup de trop, ce qui, joint à la chaleur et à l'excitation naturelle du moment, les rendit bientôt très-bruyants. Le bruit, la chaleur, la poussière, étaient indescriptibles. Nous gagnâmes ainsi la soirée, et tout ce que nos officiers purent apprendre de notre général de brigade, fut que nous devions attendre des ordres ultérieurs. Peu à peu la soirée devint plus fraîche et la rue plus calme. Le général qui, pour donner le bon exemple, était resté en selle toute la journée, venait de se procurer une chaise à un café, et commençait à s'assoupir dessus ; la plupart des hommes étaient assis ou couchés sur le pavé, fumant ou dormant. En vain Travers avait supplié sa femme de rentrer chez elle ; elle déclara qu'ayant fait tant que de venir nous retrouver, elle voulait nous voir partir. On avait envoyé le panier attendre dans une rue voisine, parce qu'il gênait le passage ; Travers était assis sur le bord du trottoir, elle à côté de lui sur le sac. Le petit Arthur que la vue des uniformes et le bruit des fanfares avaient d'abord enchanté, et tenu en éveil, était devenu maussade ; il finit par s'endormir dans les bras de son père, son petit bras passé autour de son cou, et ses boucles blondes tombant sur ses épaules. Nous passâmes ainsi quelques heures silencieusement, quand tout à coup on sonne le départ, et nous nous levâmes tous. Nous devions retourner à Waterloo. Le débarquement sur la côte Est, n'était qu'une feinte, disait-on, et l'attaque réelle devait avoir lieu au Sud. Tout nous semblait préférable à l'attente et à l'indécision, et, bien que fort fatigués, nous nous remîmes en marche gaiement. Nous accompagnâmes à sa voiture mistress Travers, qui nous avait forcés à prendre avec nous les débris du déjeuner ; le petit Arthur, qui s'était réveillé, était redevenu sage et tranquille.

Nous n'arrivâmes qu'à près de minuit à Waterloo où nous attendîmes quelques temps sans repartir. Il était arrivé du Nord des volontaires et quelques régiments de milice ; la gare et ses abords étaient encombrés d'hommes, et les trains partaient aussitôt qu'on avait pu les former. Nous étions restés sans nouvelles depuis la première secousse ; mais la fatigue et le manque de sommeil avaient abattu l'excitation, et la plupart des hommes s'endormirent lorsque nous nous mîmes en route. Je fis comme les autres, et ne m'éveillai que lorsque le train arriva à Leatherhead. Nous y fûmes croisés par un train montant, dont les voyageurs nous informèrent de ce qui se passait. Nous ne pouvions, d'où nous étions, entendre ce qui se disait, mais les nouvelles furent bientôt transmises de wagon en wagon. L'ennemi avait débarqué en force à Worthing. Nos troupes, campées près de Brighton avaient attaqué leurs positions, et l'attaque devait se renouveler ce matin. Les volontaires s'étaient très-bien conduits. Voilà tout ce que nous pûmes apprendre. Cette invasion, tant redoutée, avait donc eu lieu. De tous ces bruits, il ressortait que l'ennemi n'avait pas été chassé, et que nous arriverions à temps pour prendre notre part de la défense. Le soleil se levait quand nous entrâmes dans Dorking, car il y avait eu en route de nombreux arrêts ; là notre train fut garé pour un bon bout de temps, et nous reçûmes l'ordre de sortir de wagon et de nous délirer un peu les membres, ordre auquel nous nous empressâmes d'obéir, car nous avions été bien empilés toute la nuit. La plupart de nos hommes profitèrent de l'occasion pour déjeuner avec les provisions qu'ils avaient achetées à Shoreditch. Je tirai de mon waterproof, où je les avais enveloppés, les restes du pain et du poulet de mistress Travers, et je les partageai avec un ou deux de nos camarades qui avaient été moins prévoyants. De notre bivouac improvisé nous pouvions voir au loin la voie ferrée couverte de wagons. Il pouvait être environ huit heures quand nous reçûmes l'ordre de remonter en wagon, et le train se mit lentement en marche pour Horsham. Nous devions occuper, disait-on, l'embranchement de Horsham ; mais vers dix heures, comme nous étions arrêtés à une petite station, à quelques milles de Horsham, ordre vint de quitter le train, et notre brigade se forma en colonne sur la grande route. Derrière nous était une batterie d'artillerie de campagne, et un peu plus loin, nous dit un officier d'état-major, une autre brigade qui faisait partie de notre division. Après une courte attente, nous reçûmes l'ordre de nous porter vers le nord-ouest, et je commençai à soupçonner notre situation. L'avant-garde ennemie occupait déjà Horsham, et nous devions nous replier sur Leith Common et prendre position de manière à menacer les flancs de l'ennemi, soit qu'il voulût s'avancer sur Guilford ou sur Dorking. Ceci nous fut confirmé par les paroles que le général adressa à notre colonel, et qui nous furent répétées par lui ; alors aussi, pour la première fois, la brise du sud nous apporta le bruit du canon. Il cessa au bout d'une heure. Que

Digitized by Google

signifiait cela? C'est ce que nous ne savions pas. Nous continuâmes notre marche. Le temps était lourd et étouffant, et la poussière, que soulevaient nos pas, nous suffoquait. J'avais conservé du dîner de la veille une gourde d'eau de Seltz, mais elle ne fit pas long feu car nous étions plusieurs à y puiser, et la soif nous reprit bientôt plus forte que jamais. Plusieurs hommes tombèrent de faiblesse, et nous fûmes de fréquentes haltes pour donner aux traînards le temps de rejoindre. Enfin, nous atteignîmes le plateau de Leith Hill. C'est un endroit remarquable, étant le point le plus élevé du Sud de l'Angleterre. On y jouit d'une vue splendide, et jamais le pays ne m'avait paru plus beau que par cette matinée d'été, bien que l'herbe fût un peu brûlée par suite de la grande sécheresse. Nous sentîmes un grand soulagement, quand, de la route poudreuse, nous passâmes dans la plaine, et nous fûmes ranimés par une fraîche brise quand nous arrivâmes sur le plateau. Nous pouvions voir alors, pour la première fois, toute notre division. Notre régiment ne comptait pas plus de cinq cents hommes, car il comprenait beaucoup d'employés du gouvernement qui, comme Danvers, avaient été retenus à Londres, et les autres régiments de volontaires n'étaient guère plus nombreux; mais les régiments de milice étaient au complet, et notre division comptait, à ce que j'appris, près de cinq mille hommes. Nous pouvions apercevoir encore d'autres troupes : deux batteries d'artillerie royale, plus quelques lourdes pièces, appartenant à des volontaires et traînées par de forts chevaux de trait. L'air frais, le sentiment de notre supériorité numérique et la force naturelle de de notre position, relevèrent nos courages, qui, je dois le dire, avaient été fort abattus toute la matinée. Ce n'est pas que nous ne brûlions de nous mesurer avec l'ennemi, mais les marches et contre-marches, les haltes incessantes, trahissaient chez nos chefs une incertitude et une indécision qui nous inquiétaient. En deux jours les envahisseurs avaient fait plus de vingt milles dans le pays, et aucune mesure efficace n'avait été prise pour les arrêter. L'ignorance où nous étions de leurs mouvements, depuis le colonel jusqu'au simple soldat, nous remplissait d'inquiétude. Nous ne pouvions nous empêcher de contraster, avec notre indécision, la sûreté de plan de l'ennemi et sa fermeté d'exécution. Le silence avec lequel ses mouvements s'accomplissaient nous frappait de terreur. Cependant le jour s'avançait et la faim nous gagnait, car nous n'avions rien mangé depuis le matin. Les provisions n'arrivaient pas, et l'on n'avait pas de nouvelles du commissariat. Il semblait, pendant que nous étions à la gare de Waterloo, qu'un train plein de provisions nous attendait, et notre colonel aurait voulu qu'on attachât à notre train un fourgon rempli de vivres, de manière que nous les ayons toujours sous la main; mais l'officier d'administration, un sous-intendant à ce que je crois, — cette intendance nous a fait, à la longue, autant de mal que l'ennemi, — prétendit qu'il avait ordre de ne rien laisser enlever sans une autorisation expresse du chef de l'intendance. Aussi fûmes-nous contraints de nous en passer. Ceux qui avaient du tabac fumaient, et en vérité, je ne connais pas de meilleure consolation qu'une bonne pipe dans des circonstances pareilles. Les miliciens, à ce que j'appris plus tard, avaient du biscuit pour deux jours dans leurs havresacs; mais nous autres, pauvres volontaires, n'avions ni havresacs ni biscuit. Cependant que nous étions étendus sur l'herbe, nos armes en faisceaux, le général de division, suivi des généraux de brigade et de son état-major, parcourait la plaine en tous sens, regardant avec sa lorgnette dans la direction du Sud. Les officiers d'ordonnance et d'état-major se succédaient sans interruption; vers trois heures nous vîmes arriver, par la route de Horsham, une compagnie de lanciers et un régiment de garde nationale à cheval (1), qui venaient de pousser une reconnaissance, et qui se rangèrent en bataille un peu devant nous, le front des colonnes tourné vers le sud. Je ne sais ce qu'ils pouvaient apercevoir devant eux, car nous étions placés nous-mêmes derrière la crête de la colline et ne pouvions voir dans la plaine; mais, peu après leur arrivée, le tambour battit le rappel. Les officiers supérieurs entourèrent le général, et reçurent quelques instructions; puis la colonne se mit en marche vers Londres, les miliciens, cette fois, fermant la marche. Le bruit se répandit que l'ennemi cherchait à tourner notre position sur deux points: une de ses colonnes se dirigeait sur Reigate, une autre sur Aldershot; c'est ce qui expliquait notre mouvement de recul. Nous devions prendre position à Dorking, et nous y défendre à outrance. Une armée considérable se concentrait à Guildford, une autre à Reigate, et nous devions trouver des renforts à Dorking. On devait y attendre l'ennemi. Tel devait être le plan de nos opérations, autant du moins que pouvaient le conjecturer de simples soldats.

Nous descendîmes donc le plateau. De temps en temps nous apercevions, à travers la clairière, la voie ferrée qui va de Dorking à Horsham. Nous y distinguions des habits rouges qui travaillaient, c'étaient des compagnies du génie qui coupaient la ligne. Nous continuâmes notre marche. La poussière était plus forte que jamais. Dans un des villages par lequel nous passâmes, et dont le nom m'échappe en ce moment, il y avait une pompe sur la place. Nous nous y arrêtâmes pour boire, et dans quelques fermes les braves gens nous offrirent du pain et du fromage et quelques fruits. Nous n'eûmes rien autre chose jusqu'à notre arrivée à Dorking, sur les six heures. La plupart des villages que nous traversions étaient déjà abandonnés. En arrivant à Dorking, nous nous alignâmes sur la place, et il y avait juste en face une boutique de boulanger. Nos hommes demandèrent d'abord permission d'y aller deux par deux, ou trois par trois, acheter leur pain; mais peu après ils rompirent les rangs, et ce fut un véritable assaut. S'ils avaient gardé quelque ordre, et si l'on eût pu faire une distribution régulière, chacun aurait été servi; mais la faim rend l'homme égoïste, chacun se disait que s'il tardait trop il n'aurait rien : aussi fut-ce un pillage général, et en quelques minutes la boutique fut vidée. Quant au payement, il était impossible, dans la bagarre, de mettre la main à la poche pour prendre son argent. Notre colonel essaya en vain d'arrêter la foule; quelques officiers étaient aussi enragés que leurs hommes. Arrive un officier supérieur d'état-major; il pouvait à peine se frayer un chemin à travers la foule, et fut bousculé deux ou trois fois un peu rudement, ce qui lui fit monter la moutarde au nez, et il commença à nous apostropher sévèrement, nous disant de nous conduire en soldats et non comme une poignée de bandits. « Qu'a-t-il donc celui-là, dit Dick Wake, va-t-il nous arracher le pain de la main? » Dick était un clerc de notaire qui, comme nous disions alors, n'avait pas la langue dans sa poche, bien que ce fût au fond un bon enfant. A cette apostrophe, qu'accompagnaient les

(1) Yeomanry.

Digitized by Google

rires moqueurs des volontaires, l'officier devint plus rouge que jamais. « Ordonnance, » cria-t-il au lancier qui l'accompagnait, « conduisez cet homme au maréchal prévôt. Quant à vous, monsieur, » ajouta-t-il en se tournant vers notre colonel, qui était resté muet d'étonnement sur son cheval, « si vous ne voulez pas voir quelques-uns de vos hommes fusillés avant le temps, vous feriez mieux, vous et vos officiers, de tenir cette canaille un peu en respect ». Le pauvre Dick, qui paraissait tout consterné depuis qu'il avait vu la tournure que prenaient les choses, aurait certainement été conduit devant le grand prévôt si le général de brigade n'était survenu et n'eût arrangé l'affaire. On nous fit ensuite gagner la colline qui domine la ville. Néanmoins, cet incident nous causa quelque colère et quelque découragement. Nous étions ennuyés de voir avec quelle dureté on nous traitait; cependant nous sentions que nous l'avions mérité, et nous avions honte de notre conduite. Cela aussi nous fit perdre notre confiance dans notre colonel, de voir le triste rôle qu'il avait joué dans cette affaire. C'était un brave homme, et il en donna les preuves le lendemain; mais il cherchait trop à se rendre populaire et ne savait pas se faire obéir.

Nous venions à peine d'atteindre le plateau où nous devions bivouaquer et passer la nuit, que nous apprîmes qu'un train de provisions venait d'arriver à la gare; malheureusement nous n'avions pas de voiture pour les aller chercher, de sorte qu'on fut obligé d'y envoyer un peloton de corvée. Les hommes revinrent portant les provisions comme ils purent, qui un pain, qui un baril de rhum, qui un quartier de viande, qui des paquets de thé, etc.; mais il n'y avait pas une seule casserole ou bouillote dans tout le régiment, et nous ne pouvions pas cependant manger la viande crue. Le colonel et les officiers n'étaient pas mieux. Ils avaient pris des arrangements pour avoir une pension bien servie, avec chef, domestiques et tout le bataclan; mais quand on voulut mettre la main dessus, personne ne se trouva, et l'on ne sut jamais ce qu'ils étaient devenus. Nous envoyâmes quelques-uns des nôtres à la ville pour tâcher de se procurer quelques ustensiles de cuisine. Ils trouvèrent la ville pleine de canons, de caissons, de voitures d'artillerie et de volontaires visitant, comme eux, les boutiques. Ils réussirent cependant à attraper quelques bouillotes et casseroles, et, pour ma part, je m'emparai d'un sac de cuir à courroies qui me fut bien utile par la suite. Ainsi chargés, nous regagnâmes notre plateau, remplissant d'eau nos bouillotes à un petit ruisseau qui coulait au bas de la colline, car il n'y avait pas moyen d'en avoir en haut. Cela faisait environ deux milles pour aller, et autant pour revenir; et nous étions si fatigués de la marche et du manque de repos que nous avions à peine la force de manger. La cuisine fut assez mauvaise, comme vous pensez; tout ce que nous pûmes faire fut de couper la viande par tranches et de la faire bouillir dans les casseroles, nous servant de nos doigts en guise de fourchettes. Le thé cependant était assez bon, et nous étions si altérés que nous en avalions des litres. Un peu avant la nuit, le brigadier-major vint faire sa ronde, et fit placer des sentinelles avancées sur les bords du plateau. Cela n'était pas bien nécessaire, je crois, puisque la ville en bas était encore occupée par nos troupes, mais c'était une bonne habitude à prendre. Nous établîmes aussi notre quartier général, et nous portâmes une ligne de sentinelles sur notre front et notre arrière-garde, pour maintenir nos communications avec les troupes qui étaient sur nos côtés. On alluma les feux de bivouac. Le bois ne manquait pas, les flancs de la colline étant plantés d'arbres taillis; mais comme nous n'avions pour le couper que nos couteaux de poche, nous mîmes un peu de temps à faire les fagots.

Puis nous nous disposâmes à dormir. Ma compagnie n'étant pas de service, nous avions notre nuit à nous; mais, quoique fort fatigué, je fus longtemps à m'endormir, tant ce spectacle était nouveau pour moi. Bien que la nuit fût calme et chaude, et que nous fussions abrités par les bois, je sentis bientôt le frais sous mon maigre pardessus d'été, d'autant plus que mes vêtements, trempés de sueur, avaient mal séché sur moi. Je me réveillai au point du jour, après un court somme, tremblant de froid, et je fus heureux d'aller me chauffer avec les autres aux feux du bivouac. Je remarquai alors que partout sur les collines environnantes des feux semblables étaient allumés. Nous crûmes d'abord que c'étaient les feux de l'ennemi, mais on nous dit que les hauteurs étaient encore au pouvoir de nos troupes, et qu'il n'y avait à craindre aucune surprise.

A la pointe du jour, les clairons sonnèrent le réveil; nous nous rassemblâmes, et l'on fit l'appel. Vingt hommes environ se trouvèrent absents, qui étaient tombés malades la veille; on les avait, je crois, envoyés à Londres par le train de nuit. Après nous être tenus en colonne pendant environ une demi-heure, nous reçûmes l'ordre de former les faisceaux et de rompre les rangs; et peut-être une demi-heure après on nous dit de déjeuner le plus vite possible, et de nous tenir prêts à partir avec un jour de vivres. Nous fîmes notre cuisine comme la veille, et prîmes notre repas tout en admirant la beauté du paysage. C'est certainement un des plus beaux qu'il y ait en Angleterre. Notre régiment était cantonné sur la lisière du bois qui s'étend de Guildford à Dorking. Ce n'est, à proprement parler, qu'une prolongation des collines calcaires qui s'étendent d'Aldershot, à l'est, jusqu'à la Medway; mais il y a une clairière ou ravine dans ce bois, juste à l'endroit où la rivière, qui vient de baigner Dorking, tourne subitement au nord pour se jeter dans la Tamise. Nous étions sur le penchant de la colline, ayant devant nous cette clairière, qui nous permettait de voir le panorama que je viens de décrire. Nous avions passé la nuit dans un parc. Un peu au-dessus de nous, à notre droite, était un joli château dont dépendait le parc, et où le quartier général de notre division était installé. Du château, la colline s'abaissait en pente rapide vers le sud, jusqu'à la vallée au-dessous, qui court de l'est à l'ouest, parallèlement au plateau, et où passent la route et la voie ferrée de Guildford à Reigate. Dans la vallée, droit devant le château, à environ un mille et demi, on apercevait la petite ville de Dorking, nichée au milieu des arbres, sur les flancs de la colline opposée, de l'autre côté de la vallée. Le gros de la ville était donc à notre droite; mais les faubourgs s'étendaient à l'est jusqu'à notre front, s'arrêtant à la station du chemin de fer, d'où partaient, semés d'arbres et d'arbustes, les flancs de la colline où nous étions campés. Autour de la station du chemin de fer étaient groupées quelques villas, dont nous apercevions les pièces d'eau briller au-dessous de nous comme des perles au soleil levant. A notre gauche, le parc s'abaissait en pente rapide jusqu'à la clairière dont j'ai parlé, à travers laquelle serpentait un petit ruisseau, ainsi que la ligne d'Epsom à Brighton, qui va du nord au sud, et qui coupe la ligne de Guildford à Reigate à angles droits. Au point d'intersection des deux lignes, était la

Digitized by Google

station où nous avions fait halte la veille. Passé la clairière à l'est, sur notre gauche, et comme prolongement du plateau sur lequel nous étions, s'élevaient de nouvelles collines calcaires, dont les flancs, qui dominent la clairière, portent le nom de *Box-Hill*, en raison des touffes de buis dont ils sont couverts. Les pentes en sont très-rapides, et le sommet des collines était garni de nos troupes. La force naturelle de notre position sautait aux yeux : des pentes rapides de gazon, avec un ruisseau dans le bas, et peu d'abris sur les côtés. Elle semblait choisie pour être le théâtre d'une bataille. Le point faible était la ravine ; le terrain, à la jonction des deux voies ferrées, formait une petite vallée semée, comme je l'ai dit, de jardins et de villas. Là était la clef de la position : car, de même que l'ennemi ne pouvait tenir longtemps sous notre feu, tant que nous étions maîtres des collines ; s'il réussissait à gagner la ravine par la vallée et à s'en emparer, il pouvait couper notre ligne en deux. Mais ne croyez pas qu'alors j'examinais ainsi en critique notre position. Non, j'étais plutôt frappé de la paisible beauté du paysage : la petite ville se détachant au soleil levant, au milieu d'une vapeur bleue, la rosée sur les feuilles, les lignes des grands arbres éclairés par le soleil et estompés par la brume du matin. Les bois qui s'élevaient sur les flancs sud de la vallée étaient si touffus qu'ils avaient presque l'aspect d'une forêt vierge. Ce calme absolu faisait un singulier contraste avec les scènes qui devaient se passer là dans quelques heures ; et je me rappelle avec quelle amertume nous nous disions qu'il était maintenant trop tard pour détourner de notre pays ce fléau que l'on aurait pu si facilement éviter. Un peu de fermeté, un peu de prévoyance, un peu de bon sens seulement chez nos ministres, et cette calamité nous était épargnée. Mais, hélas ! maintenant il était trop tard, et, comme les vierges folles de l'Évangile, nous étions abandonnés à notre destin.

Cependant ne vous figurez pas que la scène fût triste autour de nous ; le camp, au contraire, était gai et remuant. Nous avions pris le dessus sur la tristesse ; nos estomacs étaient pleins ; nous étions fiers de penser que nous allions défendre la patrie, et la vue de nos forces nous inspirait une légitime confiance. Partout, sur les flancs des collines, on ne voyait que des troupes : milice, cavalerie, volontaires, artillerie, qui, à ce que j'appris, étaient arrivés la veille à Leatherhead, et s'étaient mis en marche à la pointe du jour. Nous voyions par la clairière de longs trains se dérouler dans la vallée, amenant de nouveaux renforts de milice et de volontaires, qui se répandaient et prenaient position sur les collines à droite et à gauche. Nous formions alors partie, à ce qu'on nous dit, d'un corps d'armée composé de trois divisions, mais je ne pus jamais savoir quels régiments composaient les deux autres divisions. Nous distinguions tous ces mouvements de notre position, car nous nous étions hâtés de déjeuner, pensant voir commencer la bataille à chaque instant, et nous nous tenions debout ou assis près de nos fusils en faisceaux. Au matin, nous vîmes aussi venir de Guildford un long train plein d'habits rouges. Il fit halte à la station qui était à nos pieds, et les troupes mirent pied à terre. C'était la garde qui venait nous renforcer. Laissant un détachement de tirailleurs pour protéger la gare, le régiment monta d'un pas ferme et musique en tête les flancs du coteau, et vint prendre position sur la clairière, à notre gauche. Il paraissait y avoir trois bataillons, et ils se formèrent en colonnes par intervalles.

Cependant je reçus l'ordre de notre colonel de me rendre à Box Hill demander au colonel du régiment de volontaires qui y était cantonné de nous prêter une voiture d'ambulance, dont nous manquions ; mais ma démarche fut inutile. En arrivant dans la vallée, je trouvai une confusion extraordinaire à la gare. Des trains arrivaient à chaque instant, chargés de vivres, de canons, de munitions, que l'on s'empressait de décharger ; mais les moyens de transport faisaient défaut. On ne manquait pas de wagons ; mais il n'y avait pas de chevaux pour les traîner, et force était de tout laisser là ; tandis que, pour ajouter à la confusion, les habitants évacuaient en hâte la ville, où ils s'imaginaient voir arriver l'ennemi d'un moment à l'autre. La gare était encombrée de femmes, d'enfants et de vieillards, les uns avec des paquets, les autres les mains vides, cherchant vainement à se faire délivrer leurs billets et à prendre place dans un train. Je rencontrai là notre chirurgien, cherchant à obtenir un wagon pour y installer son ambulance, et n'ayant d'autre bagage que sa trousse. J'y rencontrai aussi Wood, le vieux cocher de Travers. Sa maîtresse, apprenant que notre régiment se dirigeait sur Guildford, l'y avait envoyé avec le panier chargé de provisions de toute sorte, pain, viande, couverture et une lettre comme de juste. Il apportait aussi mon sac ; mais à Guildford le cheval ayant été réquisitionné pour le transport de l'artillerie, le vieux serviteur avait été obligé d'y laisser tous les objets pesants, y compris mon sac. Cependant il avait pris avec lui le plus qu'il pouvait, et sachant qu'il nous trouverait à Dorking, il avait fait la route à pied avec les provisions. Il nous dit que la ville regorgeait de troupes et que les hauteurs en étaient remplies tout le long de la route. Il nous dit aussi qu'un train de blessés avait traversé Guildford, venant de la côte. Je le conduisis à l'endroit où était campé notre régiment, le soulageant, pendant la route, d'une partie de son fardeau. Nous ne manquions plus absolument de nourriture ; aussi les provisions ne furent-elles pas aussi chaleureusement accueillies qu'elles l'auraient été la veille. Cependant les couteaux, les verres et les assiettes furent les bienvenus, et Travers fut sans doute enchanté de recevoir la lettre de sa femme. Mais ce qui fut le plus fêté, ce fut deux journaux que le bonhomme avait apportés et sur lesquels on se précipita avidement ; car, dans ces circonstances critiques, nous étions sans nouvelles certaines depuis que nous avions quitté Londres le dimanche précédent. Maintenant encore, bien que je n'aie fait que jeter les yeux sur le papier, je me rappelle ce que j'y lis. C'étaient deux numéros du même journal : l'un, publié le dimanche soir et contenant la nouvelle du débarquement, était écrit avec un ton de désespoir. « Le gouvernement devait convenir qu'il avait été surpris. Le vainqueur se contenterait sans doute de l'humiliation qu'il infligeait au pays en venant dicter la paix sur ses rivages mêmes ; c'était le devoir du gouvernement d'accepter cette paix aux meilleures conditions possibles, et d'éviter ainsi de plus grands désastres et la ruine complète de notre crédit, qui commençait à chanceler. » L'article du lendemain était écrit sur un ton tout à fait différent. L'ennemi sans doute avait éprouvé un échec, car on nous exhortait à la résistance. Nos troupes s'étaient retranchées dans une position inexpugnable ; des forces considérables s'y concentraient, et avec une ligne infranchissable devant lui et la mer sur ses derrières, l'ennemi n'avait d'autre alternative que de périr ou de se rendre. « Arrière les lâches pensées de négociations, ajoutait la feuille en question ; la question doit être tranchée

par les armes, et il ne saurait y avoir de doute sur l'issue de la lutte. L'Angleterre, avec le calme que donne le sentiment du droit, attend avec confiance l'envahisseur. » L'article me parut éloquent, mais rempli d'inconséquences. Le même journal nous apprenait que le gouvernement venait d'envoyer cinq cents ouvriers à Woolwich, pour y établir un arsenal comme à Birmingham.

Cependent neus ne faisions que chenger de positions à chaque instant, nous portant tantôt sur le plateau à notre droite, tantôt sur la clairière à notre gauche, selon les ordres que nous recevions. Les officiers d'état-major allaient et venaient sans cesse, et le roulement des voitures d'artillerie était incessant. Enfin nous nous rangeâmes tous en bataille; les musiques jouèrent, et le général commendant notre corps d'armée arriva au galop, sulvi de son état-major. Nous l'avions déjà aperçu plusieurs fois le matin, comme il venait reconnaître la position; mais maintenant il nous passait en revue. C'était un grand maigre, les cheveux châtains; il se teenit bien à cheval et de loin on lui aurait donné vingt-cinq ans; mais je crois qu'il evait bien cinquante ans de services, et il venait d'arriver à la pairie. Il avait plus de décorations que sa poitrine n'eût pu en coetenir, et il les portait à son cou comme un collier. Il avait, comme les autres généraux, un habit bleu, avec un chapeau à plumes, attirail qui ne les désignait que trop aux coups do l'ennemi. Il s'arrêta devant notre bataillon, et nous regardant en face : « Enfants, nous dit-il, vous occupez un poste d'bonneur près de la garde; j'espère que vous vous montrercz dignes de cette confiance et ferez bonneur au nom anglais. Il n'est pas besoin d'être général pour se rendre compte de la force de votre position; elle est imprenable, si elle est bien défendue. Attendez-y l'ennemi de pied ferme. » Il serra la main de notre colonel, nous poussâmes un hourra, et il disparut du côté où la garde était massée.

Enfin, pensions-eous, la bataille allait commencer. Cependant rien ne trahissait encore l'approche de l'ennemi; la chaleur était accablante, et l'atmosphère, chargée de vapeurs, laissait à peine distinguer comme une masse confuse la ville dans la vallée et les collines au-dessus. Peu à peu l'enthouslasme causé par les paroles du général s'affaiblit, et nous ne sentions plus que notre fatigue et la soif qui recommençait à nous tourmenter. Nous reçûmes heureusement l'ordre de former les faisceaux, et nous pûmes aller, par bandes de dix eu vingt, boire au ruisseau qui coulait dans le ravin. Ce ravin était occupé par nos tirailleurs, mais la ville avait été abandonnée. La position semblelt excellente, n'était que l'ennemi eût été presque mienx abrité que nous. Comme je descendais au ruisseau, une coloone sortait de la ville et se dirigesit vers nous. Nous crûmes d'abord que c'était l'ennemi, car la poussière nous empêchait de distinguer la couleor des uniformes; mais il se trouve que c'était notre arrière-gerde, qui avait abandoneé les collines d'en face, où elie avait bivouaqué la nuit précédente. Un bataillon de carabiniers s'arrêta quelques moments pour se rafraichir au ruisseau, et je pus causer un instant avec les officiers. Ils faisaient partie du corps qui avait attaqué l'ennemi à son débarquement. Ils avaient d'abord l'avantage, nous dirent-ils, et ils auraient pu battre l'ennemi, s'ils avaient été secondés; mais tout aveit été mal conduit. Les volontaires avaient montré d'abord du courage; mais bientôt la confusion s'était mise dans leurs rangs, ainsi que dans ceux de la milice, et ils avaient été repoussés avec des pertes sérieuses. C'étaieet les blessés de ce corps d'armée qui avaient traversé Guildford pendant la nuit. Les officiers nous demandaient avidement des détails sur nos forces et sur nos plans de bataille, et quand ils apprirent que la garde était le seul corps de troupes régulières que nous eussions, ils secouèrent la tête d'un air découragé.

Pendant que nous causions ainsi arriva nn troisième officier. C'était un homme à mine résolue, à la figure bronzée. Il était dans un état d'excitation indescriptible. « Vous êtes des volontaires, nous dit-il avec animation; vous feriez aussi biee, dans ce cas, de nous laisser faire la besogne tous seuls, entendez-vous? Nous n'avons pas besoin de vous, et les choses iraient beaucoup mieux si vous ne vous en mêliez pas. Je ne veux rien dire de blessant pour personne; mais c'est la vérité. » Il nous quitta sur cela et disparut avant que nous eussions pu lui répondre un mot. Les autres officiers nous demandèrent pardon de se grossièreté, et neus apprirent que son frère venait d'être tué, et que cette perte, jointe à la fatigue et à la chaleur, lui avait porté sur la tête et dérangé l'esprit. Les officiers ajoutèrent que l'avant-garde de l'ennemi était proche, mais qu'il semblait attendre des renforts, et qu'il n'y avait pas d'apparence qu'il dût attaquer avant midi. Il était cependant près de trois heures quand la bataille commença. Nous avions tellement attendn que nous commencions à douter de l'invasion, à nous demander si tout cela n'était pas un mauvais rêve, et si l'ennemi tant redouté avait une existence réelle. Jusqu'alors, sauf les bruits qui circulaieut, cela ressemblait assez à une revue dens les plaines de Brighton. Je me rappelle que ces pensées se faisaient jour dans mon esprit, landis que nous étions assis ou couchés sur l'berbe, les uns fumant, les autres grignotant leur pain, quand nous fûmes tirés de notre rêverie par un coup de feu qui retentit sur notre droite, près du château. C'était la première fois qu'une balle me passait ainsi près de la tête, et malgré le temps écoulé, j'entends encore son sifflement à mes oreilles. La fusillade devient bientôt de plus en plus vive. Nous sautâmes sur nos fusils, et nous nous mimes en ligne sans attendre le commandement, les premiers rangs avançant la tête pour tâcher d'apercevoir l'ennemi. Ce coup de fusil était sans doute le signal du combat, car nos batteries ouvrirent le feu sur toute la ligne. Je ne pouvais voir sur quoi elles tiraient, et je crois bien que les canonniers no le voyeient pas davantage. Je vous ai dit que la matinée était brumeuse; bientôt la fumée s'étendit comme un voile au-dessus du champ de bataille, et nous ne pûmes plus apercevoir que les hommes qui étaient auprès de nous et les servants des pièces d'artillerie sur le bord du plateau, à notre droite. Elles tirèrent ainsi pendant euviron deux heures, sans recevoir de réponse. Nous pouvions voir les canonniers travaillant avec rage, écouvillionnaet, chargeant, tirant, et l'officier qui les commandait, debout à cheval, derrière ses pièces, cherchant à percer la fumée avec sa lorgnotte. Ils s'interrompaient de temps à autre pour laisser la fumée se dissiper; mais cela ne servait pas à grand' chose. Leur feu restait toujours sans réponse. « Si c'est là co qu'on appelle une bataille, me dit Dick Wake, qui était mon voisin; ce n'est pas grand'chose. » A peine avait-il perlé qu'une volée de mousqueterie nous arriva. Nos tirailleurs y répondirent, et les balles commencèrent à siffler au-dessus de nos têtes et à tomber à nos pieds. Jusqu'alors nous avions été massés en colennes; on nous fit déployer en ligne sur le

Digitized by Google

terrain qui nous était destiné. Du ravin à notre gauche partait un chemin creux qui aboutissait sur le plateau. Ce chemin avait un escarpement d'environ quatre pieds de haut, et la majaura partie de notre régiment s'y cacha; mais en arrivant sur le plateau, la chemin s'écartait de notre ligna, de sorte que la droite du régiment l'abandonna et prit position sur la pelouse. Les bords du chemin sur le plateau avaient été égalisés at aplanis pour faciliter nos évolutions. Ma compagnie était sur la droite; nous ne pouvions donc jouir de l'abri que le chemin creux offrait à nos camarades. A notre droita était la batterie d'artillerie dont j'ai déjà parlé; puis venait un bataillon de ligne, une autra battarie d'artillerie; puis les volontaires et la millice, avec quelques compagnies de ligne, qui s'étendaient jusqu'au château. Au moins telle était notre position avant que la bataille s'engageât; dans la suite, je ne sais quels changements eurent lieu. L'artillerie da l'ennemi commença alors à nous répondre. Nous ne pouviens apercevoir ses pièces, mais nous entendiens le sifflement des obus au-dessus da nes têtes et le bruit sec qu'ils faisaient en éclatant. Et maintenant je ne saurais réellement dire ce qui se passa. Quand je chercha à me rappeler cette bataille, il me semble qu'elle n'a duré que quelques minutes, et cependant je sais bien que, quand nous étions sur le terrain, il nous semblait qu'elle ne finirait jamais. Nos canenniars étaient toujours à leurs pièces, tirant sans relâche sur notre invisible ennemi. et ne s'arrêtant que quand, da temps en temps, un bruit sourd se faisait entendre et qu'nn homme tombait; alors trois ou quatre de ses camarades l'emmenaient hors du champ de hatalile. Le capitaina que j'avais vu à cheval, au commencement de l'action, avait disparu. Qu'était-il devenu? Je ne sais. Deux da nos ptèces avaient été démontées et ehligées da cesser lanr feu. Ce que voyant, acceurut au galop uu général d'artillerie. Je la vois encore, c'était un grand bal homme, aux tralts accentués, la poitrine chamarréa de décorations. tl paraissait furieux de ce contretemps. « Qui commande cette batterie? » cria-t-il.

« — C'est mol, général », répondit un officier que je n'avais pas remarqué d'abord.

Ce groupe est encore devant mes yeux. se détacbant sur nn fond de fumée : le général, sur son splendide coursier, l'œil en feu, la malu droite étandua vers l'ennemi comme pour désigner le point qu'il montrait, le jeuna officiar rassemhlsnt son cheval da la main gauche, pendant qu'avec la droita Il faisait an général le salut militaira. Ce ne fut qu'nn instant; un bruit sourd sa fit entendre, et chevaux et cavaliers roulèrent ansamble sur le sol. Un boulet las avait atteints à la hauteur de la selle. Quelques canonniers se précipitèrent pour leur porter secours, mais je ne crois pas qu'aucun d'eux ait survécu plus de quelques minutes. Ce n'était pas la première fois que le spectacle de la mort frappait mes yeux. Quelques temps auparavant, au moment même où commençait le feu de l'artillerie ennemie, le pauvre Dick, qui était à mes côtés, avait été atteint à la cuisse par un éclat d'obus. J'entends encore ca bruit du far contre le fer, quand l'éclat da fonte vint frapper le fourreau de son sabre-baïonnette. Nous emportâmes la pauvre diable à l'ambulance, sur un brancard; il souffrait beaucoup de sa blassure, et il était presque mort par suite de la perta da son sang, quand nous arrivâmes près du docteur qui se tenait sous una tante, à deux cents mètres en arrière du champ de bataille, avec deux autres médecins civils qui étaient venns ponr l'aider. Nous dépesâmes netre fardeau et retournâmes au feu. Le pauvre garçon avait repris ses sens quand nous partîmes, mais il était trop faible pour parler. Le vieux Wood aidait les chirurgiens. J'eus occasion de refaira le méma trajat, plusieurs fois encore, avant la fin de la journéa.

Cependant nous essuyions le feu de l'ennemi sans riposter, nos tirailleurs étant déployés au-dessous de neus. Les bords du chemin creux protégeaient une partie de nos hommes et le général ordonna à notre droite, qui était à découvert, d'y chercher également un abri. Nous y étions entassés quatre de front; les balles et les bouletssifflaient au-dessns de nos têtes, mais sans toucher un homme, pour ainsi dire. Notre colonel était, en vérité, le seul exposé, car il allait et venait, au pas de son cheval, aussi tranquillement que s'il eût été à Hyde-Park. Il avait fait descendre de cheval le major et l'adjudant et leur avait ordonné da tenir en brida leurs chevaux et de chercher un abri dans le chemin. Son sangfroid nous charmait et nous rendait cette confiance en lui que la scène de la veille avait amoindrie.

Le temps semblait interminable à rester là à ne rien faire. Nous levions la tête de temps à autre au-dessus du chemin, mais nous ne pouvions rien distinguer, d'autant plus qu'un orage terribla, qui avait menacé toute la journée, vint à éclater, et des torrents de pluie nous cachèrent le champ de bataille plus encore que la fumée, pendant que la lumière des éclairs at les éclats du tonnerre dominaient même les détonations de l'artillerie. Quand le ciel s'éclaircit un pen, je vis que l'attaque avait lieu sur Box-Hill, en face da nous. C'était comma une scène de théâtre; un rideau da fumée tout autour du champ da bataille, avec nne échappée de vue au milieu, et les rayons du soleil couchant éclairant le tout.

Les pentes rapides et glissantes de la colline étaient couvertes des habits bleus de l'ennemi, que je voyais alors pour la première fois. Il s'avançait par colonnes serrées, la première ligne un peu irrégulière, mais les autres compactes; cette masse avançait par secousses, les hommes s'arrêtant de temps à autre pour décharger leurs armes, les officiers agitant leurs épées, les colonnes se rapprochant et gagnant peu à pen du terrain. Nos hommes étaient presqua cachés par les touffes de buis qui couronnaient le sommet de la colline; on distingnait la lueur et la fumée de leurs feux de fila. Tout à coup, des touffas de buis qui couronnaient la hauteur, s'élance une flamme rougeâtre; le feu gagne de proche en proche et couvre bientôt la colline; l'ennemi hésite, la confusion se met dans ses rangs, et il redescend précipitamment. La brume couvrit alors de nouveau le champ de bataille, mais la vue de ce succès nous avait donné courage, at nous nous promettions de montrer le même sangfroid quand notre tour viendrait. Ce fut alors que nos tirailleurs se replièrent, blessés en grande partie, quelques-uns se traînant tout seuls, les autres avec le secours d'un camarade. Ils se repliaient en bon ordre, s'arrêtant de temps à autre, pour rendra une volée de mousqueteria; un lieutenant-colonel de la garde se tenait à cheval auprès d'eux et les encourageait à faire leur devoir. Enfin arriva notre tour. Pendant quelques minutes nous ne vîmes rien; nous entendiens seulement siffler les balles à travers la plule et la grêle, la plupart passant au-dassus de nous. Nous commençâmas à riposter, nous baissant dans le chemin pour charger et appuyant notre arme sur le bord pour tirer, mais le major vint neus dire de cesser le feu et de réserver nos cartouches pour plus tard. Levant la tête par des-

Digitized by Google

sus le bord du chemin, nous aperçûmes les casques à pointe des tirailleurs ennemis qui s'avençaient. Il paraissait y en avoir un bon nombre. Ils marcheient par groupes de cinq ou six et se déployaient à volonté, s'arrêtant un instant pour tirer et se remettant en marche. « Allons, enfants, préparez-vous à les recevoir », nous dit le général en passant devant nos rangs. Nous salsimes nos fusils et firent la fusillade la mieux nourrie que nous pûmes. Une grêle de balles pleuvait autour de nous, et je croyais que notre dernier jour était arrivé. Échapper semblait impossible, mais nous étions trop occupés pour regarder à droite ou à gauche ceux qui tombaient, nous ne pensions qu'à charger et à tirer le plus vite possible. Combien cela dura-t-il, je ne sais ; ce ne dut pas être long ; on n'aurait pu tenir longtemps sous un feu pareil. Peu à peu l'ennemi battit en retraite ; aussitôt que nous nous en aperçûmes, nous poussâmes un formidable hourra, et quelques-uns des nôtres montèrent sur le bord du chemin pour envoyer à l'ennemi leurs dernières dragées. On nous fit alors cesser le feu et nous en découvrîmes bientôt la cause : un bataillon de la garde traversait obliquement le champ de bataille pour charger l'ennemi. C'était sans doute cette attaque de flanc qui avait contribué, autant que notre feu, à mettre l'ennemi en fuite ; nos grenadiers étaient magnifiques à voir, s'avançant lentement le long de la colline, au-dessous de nous, tirant en marchant, et aussi calmes qu'à la parade. Nous nous sentions tous fiers à cette vue et il nous sembla que la bataille était gagnée. On nous dit alors de voir aux blessés ; je me retournai pour la première fois et je vis que cette attaque nous avait coûté bien des hommes. A côté de moi gisait Bob Lawford, employé au même ministère que moi, le front percé d'une balle et serrant encore son fusil de sa main crispée. A chaque pas je rencontrais un ami ou un camarade tué ou blessé, et quelques mètres plus loin, j'aperçus Trevers adossé contre le bord du chemin. Une balle lui avait traversé les poumons, et le sang lui coulait de la bouche. J'essayai de le soulever, mais le cri déchirant qu'il poussa me fit arrêter. Je vis alors que ce n'était pas sa seule blessure, mais qu'il avait encore la cuisse fracassée par un éclat d'obus qui avait dû le frapper pendant qu'il se tenait sur le bord du chemin. Le sang qu'il perdait se mêlait à l'eau qui ruisselait de ses vêtements. Cependant je ne pouvais le laisser là ; aussi le soulevais-je comme je pus, et je le portai ainsi jusqu'à l'ambulance qui était sur nos derrières. Le mouvement devait lui causer des souffrances horribles, car je ne pouvais soutenir convenablement sa jambe brisée, et il ne pouvait s'empêcher de pousser des cris affreux, tout brave qu'il était. Au fait, je ne sais seulement pas comment je pus m'en charger, car il était plus fort et plus grand que moi ; mais je n'étais pas allé bien loin, marchant sur les traces de plusieurs de nos camarades qui remplissaient le même devoir, quand je rencontrai un musicien et le vieux Wood, qui apportèrent un brancard où nous le plaçâmes. Wood venait de me dire qu'il avait une voiture d'ambulance un peu plus loin, et qu'il voulait essayer de transporter son maître à Kingston, quand nous vîmes arriver au galop un officier d'état-major, qui nous enjoignit de reprendre nos rangs. « Mais nous ne pouvons pas cependant laisser nos blessés à terre, pour qu'on les foule aux pieds », dit l'un de nous. « Battez l'ennemi d'abord, répliqua-t-il. Allons, rejoignez vos rangs ou je vous fais arrêter ! » Il n'était vraiment pas trop tôt, car la plupart des volontaires commençaient à se débander, sous prétexte de porter secours. Je me hâtai de regagner mon poste et n'eus que le temps de voir que le terrain en arrière de nous était couvert de troupes et qu'une colonne se dirigeait à notre gauche vers l'emplacement précédemment occupé par la garde. Pendant tout ce temps, bien que le feu de la mousqueterie se fût ralenti, l'artillerie continuait à gronder et les obus sifflaient et éclataient tout autour de nous. Aussi, je le confesse, fut-ce avec délices que je me sentis à l'abri de nouveau dans le chemin creux. Jetant un coup d'œil par dessus le bord, je remarquai pour la première fois les ravages que notre feu avait causés dans les rangs ennemis. L'espace devant moi était jonché de cadavres et de blessés, et un peu au delà on apercevait à peine, car il commençait de se faire tard, les habits rouges et les bufletteries blanches de nos grenadiers, étendus sur les flancs de la colline, et marquant la limite de leur marche victorieuse.

Je regardais depuis une minute, quand arriva du plateau notre général à pied (son cheval sans doute avait été tué). « Aux armes, volontaires ! cria-t-il, « voici l'ennemi ! » et nous nous trouvâmes engagés, pour la seconde fois, dans une fusillade meurtrière. Combien cela dura-t-il ; je ne sais. Nous pouvions distinctement apercevoir les tirailleurs ennemis, à environ cent mètres de nous, commandés par leurs officiers à cheval. Nous semblions devoir être capables de les tenir en respect, car ils étaient à découvert, tandis que nous étions abrités presque jusqu'aux épaules, quand tout à coup, je ne sais comment, nous sentîmes que ça allait mal. « Nous sommes tournés ! » cria quelqu'un ; et en effet, comme je regardais à gauche, je vis les habits bleus qui s'élançaient dans le chemin creux, en nous envoyant des coups de fusil. Les volontaires, qui avaient pris la place de la garde, avaient, sans doute, lâché pied, et l'ennemi avait tourné notre gauche. Je ne sais alors ce qui se passa, ni si nous reçûmes l'ordre d'évacuer le chemin creux ; toujours est-il que nous nous trouvâmes bientôt sur le plateau, à cinquante mètres en arrière, la colonne qui nous appuyait ayant reculé d'autant. L'ennemi débordait déjà sur le plateau et se formait en bataille devant nous. Sur notre gauche, nos hommes se retiraient en désordre, envoyant leurs volées de mousqueterie comme ils pouvaient, et serrés de près par l'ennemi.

Nous restâmes ainsi quelques minutes sur le plateau, tirant au hasard. Notre colonel et notre lieutenant-colonel avaient dû être tués, car il n'y avait personne pour donner des ordres, quand arriva derrière nous quelqu'un à cheval. C'était, je pense, le général de brigade. « Allons, enfants ! cria-t-il, un hourra, et droit à l'ennemi ! Chargez ! » Nous poussâmes un hourra, et la baïonnette en avant, nous nous élançâmes sur l'ennemi. Quelques-uns s'enfuirent ; d'autres nous attendirent de pied ferme, et pendant un moment ce fut un vrai combat corps à corps. Je sentis une vive piqûre à la cuisse, pendant que j'enfonçais ma baïonnette dans la poitrine de mon adversaire. Je fermai les yeux, je l'avoue, quand je vis tomber le pauvre diable ; les yeux lui sortaient de la tête, et tout excités que nous étions pour le combat, le spectacle était trop horrible pour le contempler. Heureusement la lutte ne dura qu'un instant ; nous avions balayé de nouveau le terrain jusqu'au chemin creux. Enssions-nous poussé plus loin, peut-être aurions-nous pu nous en emparer, mais nous étions désorganisés ; il n'y avait personne pour donner les ordres. L'ennemi commença à nous déborder de nouveau sur notre gauche, et à se répandre sur le plateau,

Digitized by Google

d'où il nous fusillait de tous côtés. Nous nous retirâmes en désordre sur notre droite, où nous fûmes rejoints par les volontaires qui avaient lâché pied dans le ravin, ce qui ajouta à la confusion. Il faisait presque nuit. Les collines vers lesquelles nous nous retirions étaient couvertes de nos réserves, qui, nous prenant pour l'ennemi, ouvrirent sur nous un feu meurtrier. Les nôtres se mirent à courir au devant d'eux, leur criant de cesser le feu, et, en quelques minutes, ce fut une scène de confusion indescriptible, les régiments et les détachements se mêlant dans un tumulte irrémédiable. Quelques-uns de nous, je pense, firent de nouveau face à l'ennemi pour brûler leurs dernières cartouches ; mais il était trop tard pour viser, heureusement pour nous, car les bouches à feu de l'ennemi, qui continuaient à tirer au hasard, nous auraient causé plus de dommage. Nous n'apercevions que la lueur de leurs décharges. Dans notre confusion, nous barrions le chemin à un régiment qui venait d'arriver sur le terrain, et le cri du colonel et des officiers d'état-major, pour se faire livrer passage, s'entendaient au milieu du bruit confus de l'artillerie. Enfin, un officier parvint à se frayer un chemin avec un bataillon qu'il fit déployer devant nous. On voyait à la figure de ces hommes qu'ils étaient résolus à périr plutôt que de céder. Je me rappelle aussi qu'un régiment de gardes du corps passa devant nous se dirigeant vers la ville, dernier effort pour sauver la journée, avant d'abandonner le terrain. Notre adjudant, qui avait été séparé du régiment pendant la bagarre, essaya de réunir quelques hommes en arrière du plateau pour les rallier ; mais nous fûmes rejoints par un flot de volontaires et de miliciens, qui fuyaient en désordre du château, et ils nous entraînèrent dans leur fuite, sans qu'il fût possible de no nous arrêter qu'à plus d'un millo du champ de bataille. Enfin l'adjudant nous amena sur un espace découvert, hors de la ligne des fuyards, et y rallia les débris de nos compagnies. Il nous dit do l'attendre là, et partit au galop pour tâcher d'obtenir des ordres, et do savoir ce qu'était devenu le reste de la brigade. Nous étions sur une petite colline faisant partie de la chaîne principale, et nous cherchâmes, aux lueurs du crépuscule, à nous rendre compte de ce qui se passait. Le combat d'artillerie continuait toujours. Nous apercevions les lueurs des décharges de chaque côté, et de temps à autre, un obus arrivait en sifflant, et éclatait à côté de nous ; mais nous étions hors do portée de la fusillade. Cette halte nous donna un peu le temps de la réflexion. Une longue journée d'attente avait été suivie de l'excitation que cause la bataille, et nous n'avions guère eu jusqu'alors le temps de songer à notre situation. Mais avec le calme, la réflexion revenait, et sans pouvoir encore bien nous rendre compte des conséquences de la perte do cette journée, nous sentions un sentiment de malaise envahir nos âmes. Nous commencions à entrevoir ce que la perte de cette bataille pouvait amener. Nous aurions bien voulu aussi savoir quels étaient ceux de nos camarades qui avaient succombé. La réaction succédait à la fatigue et à l'excitation. Je m'aperçus également alors, pour la première fois, qu'outre mon coup de baïonnette à la cuisse, j'avais reçu un coup de feu au bras, un peu au-dessous de l'épaule, qui heureusement n'avait pas atteint l'os. Je me rappelais vaguement avoir éprouvé comme un coup dans le bras, au moment où nous abandonnions le chemin creux, mais je n'y avais pas fait attention alors, et je m'en apercevais maintenant seulement. Le sang avait cessé de couler, et ma chemise était collée à la blessure.

Cette demi-heure nous parut un siècle, et pendant que nous attendions sur le plateau, nous entendions dans la vallée au-dessous, un bruit confus do pas d'hommes et de chevaux, de roulement do voitures, qui disait assez ce qu'il en était. L'armée battait en retraite. Enfin nous vîmes arriver notre adjudant. L'armée devait se replier, nous dit-il, et prendre position dans les plaines d'Epsom ; il nous fallait la rejoindre et tâcher de retrouver notre brigade le lendemain matin. Nous nous mîmes donc en route, et nous fryâmes notre chemin comme nous pûmes. Les quelques nouvelles que nous apprit l'adjudant, en marchant à cheval à côté de nous, étaient les suivantes : l'armée avait assez bien tenu d'abord, mais l'ennemi avait fini par rompre la ligne entre nous et Guildford, aussi bien que sur notre front ; ses masses s'étaient précipitées dans l'intervalle, portant le désordre et la confusion dans nos rangs. Le premier corps d'armée, cantonné à Guildford, se repliait également, pour éviter d'être tourné. Les troupes régulières formaient l'arrière-garde. Nous devions nous hâter le plus possiblo afin de laisser le chemin libre, et do leur permettre d'opérer une retraite en bon ordre le lendemain matin. Le brave général qui commandait notre corps d'armée avait été grièvement blessé dans la journée et emmené hors du champ de bataille. La garde avait horriblement souffert ; la cavalerio royale avait subi les cuirassiers ennemis, mais s'étant engagée trop loin, elle avait été, à son tour, taillée en pièces. Telles étaient les nouvelles qui circulaient d'un bout à l'autre do la colonne. On ne savait ce qu'étaient devenus nos blessés, et personne n'osait en demander des nouvelles. Nous marchions en silence. Il pouvait être minuit quand nous arrivâmes Leatherhead. Nous avions jusqu'alors marché à travers la campagne, nous la quittâmes pour prendre la grand'route. Nous cheminions péniblement ; des trains passaient, de temps à autre, sur la voie, à côté de nous, emmenant des blessés, à ce que nous supposions, ceux d'entre eux du moins, qui avaient eu la chance d'être ramassés. Il faisait petit jour quand nous arrivâmes à Epsom. La nuit était claire et fraîche, après l'orage, et la brise, soufflant sur mes vêtements mouillés, me glaçait jusqu'aux os. Ma jambe blessée me faisait beaucoup souffrir, et j'étais prêt de tomber de fatigue et d'épuisement. Mes camarades n'étaient pas en meilleur état ; nous n'avions rien mangé depuis la veille au matin ; le peu de pain que nous avions conservé avait été trempé par la pluie; il ne m'en restait plus que quelques miettes au fond de mon sac. Notre tabac était trop mouillé pour pouvoir être fumé. En cet état nous cheminions tristement quand notre adjudant nous mona dans un champ, au bord de la route, où nous tombâmes épuisés sur l'herbe. On fit l'appel, et 180 seulement répondirent, de 500 que nous étions la veille au matin. Combien en reviendrait-il des absents, c'est ce que personne ne savait ; mais on espérait que beaucoup s'étaient égarés dans la confusion qui avait suivi la bataille, et qu'ils rejoindraient le lendemain. Pendant notre halte nous vîmes passer sur la route, à côté de nous, une voiture de l'intendance qui semblait contenir des provisions. « Des vivres ! » cria quelqu'un de nous, et en un instant la voiture fut entourée. Le conducteur essaya de fouetter ses chevaux et de se sauver ; mais il fut jeté en bas do son siége, et la voiture fut aussitôt vidée de son contenu. C'étaient des boîtes de fer blanc que nous ouvrîmes avec la pointe de nos baïonnettes. La viande était cuite, je pense; toujours est-il que nous la dévorâmes sans nous en mettre autrement en

peine. Peu après passa un général suivi de deux ou trois officiers d'état-major. Il s'arrêta pour parler à notre adjudant, puis, s'adressant à nous : « Mes enfants, dit-il, vous allez joindre ma division quant à présent. En rangs et suivez le régiment qui va passer. » Nous nous levâmes, nous formâmes par compagnie d'environ vingt hommes et nous rejoignîmes le flot qui se pressait le long de la route ; régiments, détachements, volontaires ou miliciens isolés, paysans quittant le pays, les uns emmenant avec eux leurs effets, les autres les mains vides, quelques-uns en voiture, le plus grand nombre à pied, çà et là des voitures pleines de munitions, les charretiers assis où ils pouvaient, d'autres chargées de blessés. Bien des retards furent occasionnés par des chevaux qui s'abattaient, ou des voitures dont l'essieu se brisait et qui encombraient la route. Dans la ville, la confusion était plus grande encore ; les maisons étaient pleines de volontaires et de miliciens, blessés ou épuisés de fatigue, cherchant à manger, et l'on se bousculait dans les rues. Quelques officiers essayaient en vain de rétablir l'ordre. Un ou deux régiments de volontaires qui étaient venus du nord la nuit d'auparavant, et qui étaient restés là sans ordres, avaient assez bonne tenue ; quelques régiments, comme le nôtre, avaient également conservé un semblant de discipline, mais le reste n'était qu'une masse confuse et indisciplinée. L'armée régulière, ou du moins ce qui en restait, était à l'arrière-garde pour tenir l'ennemi en respect. Quelques officiers perdus dans la masse ne pouvaient rien faire. Pour ajouter à la confusion on dut évacuer les blessés des maisons où on les avait mis provisoirement, pour éviter qu'ils ne tombassent entre les mains de l'ennemi. On emmenait les uns en voiture, les autres étaient portés au chemin de fer sur des brancards. Les cris des malheureux, pendant qu'on les portait à la gare, nous allaient droit au cœur, quelque endurcis que nous fussions par la fatigue et la souffrance. Enfin, suivant l'indication d'un officier d'état-major qui était posté exprès pour nous indiquer notre chemin, nous quittâmes la grand'route de Londres pour prendre celle de Kingston. Là la foule était moindre et nous pûmes avancer un peu plus vite. L'orage avait rafraîchi le temps et il n'y avait pas de poussière. Nous passâmes par un village où notre général avait réquisitionné tous les *publics-houses ;* chaque régiment qui arrivait y faisait halte et les hommes recevaient chacun un pot de bière qui leur était distribué par compagnies. Si les gens furent payés, je l'ignore ; mais ce que je sais, c'est que jamais bière ne me fit plus de plaisir. Il pouvait être environ une heure de l'après-midi quand nous arrivâmes en vue de Kingston. Nous étions sur nos jambes depuis seize heures et nous avions fait environ douze milles. Il y a un peu au sud de la station de Surbiton une colline peu élevée, couverte en partie de villas et avec un bouquet de bois au sommet. Nous nous y dirigeâmes, et notre général nous y ayant fait faire halte, y rangea sa division en bataille, le front au sud-ouest, la droite s'étendant jusqu'à la Tamise et la gauche le long du flanc méridional de la colline, dans la direction d'Epsom. Je me trouvais au centre avec ma compagnie, droit en face du général, qui descendit de cheval et attacha sa bête à un arbre. La colline n'est pas haute, mais elle domine le pays plat tout autour, et, de l'endroit où nous étions, nous pouvions apercevoir la Tamise roulant au soleil ses flots argentés; le palais d'Hampton-Court, le pont de Kingston et la vieille tour de l'église se détachant au milieu des fumées de la ville, avec les bois du parc de Richmond derrière. La scène rappelait à beaucoup de nous les jours heureux de la paix, de cette paix que l'orgueil national venait de briser. Nous ne nous communiquions point nos pensées, mais un sentiment général de tristesse nous envahissait, dû en partie sans doute à l'épuisement où à la fatigue ; mais nous sentions aussi qu'il faudrait livrer bientôt une nouvelle bataille, et nous n'avions plus confiance en nous. Si nous n'avions pu conserver une position aussi forte qu'était la nôtre, quel espoir avions-nous d'arrêter, en plaine, un ennemi victorieux, dans sa marche sur Londres ? Un sentiment de profond découragement nous envahissait ; nous étions résolus à nous défendre jusqu'à la mort, mais nous ne pouvions chasser les sinistres pressentiments qui nous agitaient. Nous n'avions pas eu de nouvelles depuis que Wood nous avait rencontrés la veille ; nous ignorions ce qui se passait à Londres et quels étaient les desseins du gouvernement; et, tout épuisés que nous étions, nous sentions un ardent désir de savoir ce qui se passait dans le pays. Notre général pensait trouver à Kingston un supplément de vivres et de munitions, mais il fut trompé dans son attente. Beaucoup d'entre nous étaient sans cartouches ; aussi ordonna-t-il au régiment à côté de nous, qui venait du Nord et n'avait pas encore été engagé, de nous donner de quoi tirer vingt coups par homme, et envoya-t-il à Kingston un peloton de corvée pour chercher des vivres, tandis qu'un détachement fouillait les villas dans la vallée et sur la colline. Au bout d'une heure environ, ils revinrent apportant quelques provisions qui nous fournirent un maigre repas. Ils nous dirent que la plupart des maisons étaient abandonnées et que l'on avait déjà pillé quelques-unes d'entre elles.

Il pouvait être entre trois et quatre heures de l'après-midi quand le bruit du canon se fit entendre de nouveau. Nous voyions la fumée s'élever au-dessus des bois d'Esher et de Claremont, et, peu après, des troupes parurent dans la plaine au-dessous de nous. C'était l'arrière-garde des troupes régulières. Elles avaient avec elles quelques pièces de canon qui furent hissées et mises en position sur la hauteur. Il y avait trois batteries, mais qui ne comptaient, à elles trois, que huit canons. Derrière était postée la ligne; c'était une brigade, composée sans doute de quatre régiments, mais le tout ne paraissait pas faire plus de huit ou neuf cents hommes. Notre régiment, ainsi qu'un autre s'était un peu reculé pour leur faire place, et bientôt nous reçûmes l'ordre de descendre et d'aller occuper la gare du chemin de fer sur nos derrières. Ma jambe était devenue si roide que je pouvais à peine m'en servir pour la marche, et mon bras gauche était enflé et douloureux, mais je préférais tout plutôt que de tomber aux mains de l'ennemi; aussi me mis-je à suivre la colonne de mon mieux jusqu'à la gare. Il y avait, à côté, un bâtiment en briques qui servait au dépôt des bagages ; ce fut là que nous nous postâmes, le reste de la colonne s'abritant derrière les murs de la gare. Un officier d'état-major vint jeter un coup d'œil sur notre position. Nous devions être soutenus, nous dit-il, par des troupes de ligne, et, en effet, au bout de quelques minutes, nous les vîmes arriver par la route de Guildford. C'était le dernier train ; les hommes descendirent, le train disparut et quelques soldats commencèrent à enlever les rails, pendant que le reste se postait dans les maisons avoisinantes. Un peloton, commandé par un sergent, vint nous rejoindre dans le bâtiment où nous étions, avec un officier de génie et quelques sapeurs, qui commencèrent à percer des meurtrières dans les murs ; mais ils n'étaient qu'une demi-douzaine, l'ou-

vrage n'allait pas fort, et, comme nous n'avions pas d'outils nous ne pouvions guère les aider.

Sur ces entrefaites, notre adjudant, qui était toujours aussi actif que par le passé, entra dans la salle et nous dit de nous aligner dans la cour. Le pelotou de corvée, envoyé aux provisions, était revenu de Kingston avec une petite voiture de vivres que l'on nous distribua. C'était du pain, de la farine et de la viande. Nous n'avions le temps de cuire ni la farine, ni la viande; nous dévorâmes le pain et bûmes à la fontaine qui se trouvait dans la cour. J'aurais bien voulu laver mes blessures, mais je n'osais ôter mon habit, dans la crainte de ne pouvoir plus le remettre. Ce fut pendant que nous faisions ce frugal repas que nous arriva la nouvelle d'un désastre plus grand encore que celui dont nous avions été témoins. Je ne sais d'où il venait, mais tout à coup le bruit se répandit que Woolwich avait été pris. Nous savions que c'était notre unique arsenal et ne pouvions nous dissimuler la portée du coup qui nous frappait. Si cela était vrai, il n'y avait plus d'espoir de sauver le pays. Nous regagnâmes notre poste le désespoir dans le cœur. Bien que nous ne fussions qu'à notre second jour de campagne, nous étions déjà de vieux soldats, en ce sens que les boulets et les obus ne nous produisaient plus aucune sensation. Nous sentions notre manque de discipline et le peu de chances que nous avions de résister à un aussi formidable ennemi; mais nous étions déterminés à tenir aussi longtemps que possible. Notre brave adjudant communiquait son courage à chacun de nous, et l'officier d'état-major qui nous commandait était un joyeux gaillard qui avait l'air de ne pas douter de la victoire. Quand le feu commença, il nous dit de ne pas nous tourmenter, que nous étions aussi en sûreté que dans une église, que nous n'avions qu'à bien ajuster l'ennemi, et qu'il allait nous envoyer, sous peu, un supplément de carlouches. Il y avait, contre le mur de la salle, un banc circulaire; une partie de nos hommes était montée sur ce banc, tirant par les plus hautes ouvertures, tandis que les soldats de ligne, debout, tiraient par la seconde rangée de meurtrières. Je m'assis sur le plancher, car je ne pouvais plus me servir de mon fusil, et d'ailleurs il y avait plus d'hommes qu'il n'en fallait. Mais l'artillerie ennemie nous canonnait à distance, et il y avait peu de temps que nos tirailleurs avaient pu ouvrir un feu utile, quand une partie du bâtiment vola en éclats, et je fus renversé par un coup à la tête. Je demeurai quelque temps étourdi, sans pouvoir me rendre compte de ce qui s'était passé. Un boulet ou un obus était tombé sur le bâtiment, renversant une partie des hommes et faisant voler un nuage de platras et de briques, dont l'une m'avait atteint à la tête. J'étais devenu complétement inutile. Je ne pouvais plus me servir de mon fusil; à peine pouvais-je me tenir debout. Aussi me déterminai-je à regagner ma demeure si j'en avais encore la force. Je me levai en chancelant, et me dirigeai vers le logis. Le feu de mousqueterie avait commencé, et nos soldats s'abritaient, pour tirer, dans les maisons, derrière les murs, ou derrière les rares wagons qui étaient restés dans la gare. On avait installé dans la cour deux pièces de canon, et nos réserves étaient massées un peu en arrière. Là aussi était l'officier d'état-major, à cheval, parcourant le champ de bataille avec sa lorgnette. Je me rappelle que j'avais conservé assez de lucidité pour juger que la position était désespérée. Notre ligne devait être rompue tôt ou tard sur quelque point, et alors tout devait tomber comme un château de cartes. J'étais à environ un mille de chez moi, et je me demandais comment je pourrais faire cette distance, quand je me souvins que j'étais tout près de la maison de Travers, une des premières villas de l'avenue conduisant de la station de Surbiton à Kingston. Son fidèle serviteur avait-il pu le ramener chez lui, et était-il là près de sa femme? Je me rappelle encore aujourd'hui le sentiment de remords que j'éprouvai quand je vis que je n'avais pas une seule fois pensé à lui, — à lui, mon meilleur ami! — depuis que je l'avais emporté la veille hors du champ de bataille. La guerre et la souffrance rendent l'homme égoïste. Je voulais entrer pour réparer mon oubli, et voir si je pourrais être utile à quelque chose. Le jardin était aussi coquet que jamais. Je passais devant, tous les matins, en me rendant à la gare, et je le connaissais comme le mien propre. Rien ne paraissait changé, et les fleurs exhalaient leur parfum habituel. Je le traversai et me rendis à la maison. La porte du vestibule donnant sur le jardin était ouverte. J'entrai et trouvai le petit Arthur jouant dans le corridor. Il était habillé comme de coutume, et à le voir avec sa petite jaquette bleue, son pantalon et ses bas blancs tirés sur sa petite jambe fine, ses boucles blondes, sa figure joyeuse et ses grands yeux bleus, vrai type de beauté enfantine, la maison tranquille comme d'habitude, les vases de fleurs à leur place, les tableaux dans le salon et les vêtements accrochés aux patères du vestibule, je me demandais si je n'étais pas le jouet d'une hallucination, et si l'enfer dont je sortais n'était pas un mauvais rêve. Malheureusement le grondement du canon et le sifflement des obus ne laissait pas place au doute. L'enfant ne paraissait pas avoir conscience de ce qui se passait autour de lui, et s'amusait à monter quelques marches de l'escalier et à descendre en se laissant glisser sur la rampe, comme je l'avais vu faire des milliers de fois. Il s'enfuit quand il me vit. Mon aspect l'avait effrayé sans doute, et ma démarche chancelante, ma figure et mes vêtements couverts de sang et de poussière, devaient être un effrayant spectacle pour lui, car il poussa un cri quand il me vit et voulut s'enfuir à la cuisine. Cependant il s'arrêta quand il m'entendit l'appeler par son nom et lui dire de venir voir son parrain, et, au bout d'un instant, s'avança timidement vers moi. Papa était revenu de la bataille, me dit-il, et était bien malade; maman était avec papa; Wood était sorti; Lucie, sa petite sœur, était dans la cave et avait voulu l'y emmener avec elle, mais il voulait rester avec maman. Je lui dis de m'attendre en bas jusqu'à ce que je l'appelle, et je montai l'escalier. Mon pauvre ami était sur son lit, la tête appuyée sur le bras de sa femme, qui était auprès de lui. Il respirait péniblement, et la pâleur de sa face, ses yeux fermés, ses bras appesantis, l'écume sanglante qui lui sortait de la bouche et que sa femme essuyait de temps à autre, tout annonçait sa mort prochaine. Son vieux serviteur avait tenu sa parole; il avait ramené son maître mourir dans les bras de sa femme. La pauvre femme était trop occupée de ce qu'elle faisait pour s'apercevoir de mon arrivée, et pensant que l'enfant était bien exposé en bas, je refermai doucement la porte et descendis pour l'emmener dans la cuisine, où était la bonne. Trop tard, hélas! il gisait étendu sur la face, au bas de l'escalier, le bras emporté, et ses cheveux blonds baignant dans son sang. La mort avait dû être instantanée. J'essayai de soulever le corps avec mon bras droit, mais ce léger fardeau était trop lourd pour moi, et comme je me penchais pour le soulever, je m'évanouis.

Quand je repris mes sens, il faisait nuit noire, et, pendant

Digitized by Google

quelque temps, je ne pus me rappeler où j'étais ; je restai quelque temps comme endormi sans pouvoir me relever. Enfin je me rendis compte que j'étais sur le tapis d'un salon. Les bruits de la bataille avaient cessé, mais on entendait comme des voix d'hommes à côté. Je me relevai peu à peu, et parvins à me mettre sur mes pieds. Le mouvement me causait beaucoup de peine, car mes blessures s'étaient enflammées, et mes vêtements collés à ma chair augmentaient la douleur. Cependant je me traînai jusqu'à la porte et l'ouvris; je reconnus alors où j'étais, car la douleur m'avait complétement rendu l'usage de mes sens. J'étais dans le cabinet de Travers. Le gaz était éteint, et la porte du salon à côté était fermée; mais, par la porte entr'ouverte de la salle à manger, la faible lueur d'une bougie éclairait le vestibule, où gisaient endormis une demi-douzaine d'hommes, tandis que la salle à manger elle-même en était remplie. La table était couverte d'assiettes, de verres et de bouteilles; la plupart des hommes étaient endormis sur les chaises ou sur le parquet, d'autres fumaient des cigares, et deux ou trois, casque en tête, finissaient de souper, lâchant de temps à autre une exclamation entre les bouchées.

» — Ce sont de braves soldats que ces volontaires anglais », dit un rustre aux larges épaules, pendant qu'il se fourrait dans la bouche un énorme morceau de bœuf à l'aide d'une fourchette, instrument dont il se servait, je crois, pour la première fois de sa vie.

— » Oui, oui », répondit son camarade qui se balançait sur sa chaise, ses grosses bottes sales sur la table et un des meilleurs cigares du pauvre Travers dans la bouche, » ils savent si bien courir ! »

— » Sans doute », reprit le premier interlocuteur, » mais ils ne courent pas encore aussi vite que les mobiots français ! »

— » Parbleu » ! reprit une brute couchée sur le plancher, la tête appuyée sur le coude et envoyant de ses vilaines mâchoires des bouffées de fumée, « ils ne savent se battre que derrière leurs murailles. »

— » S'ils savaient aussi bien manœuvrer que se battre derrière leurs murailles », reprit le premier, » nous ne serions pas ici. »

— « Oui », dit l'autre, » l'exercice fait le bon soldat ! »

Je ne m'arrêtai pas à écouter davantage ces critiques sur l'insuffisance de nos malheureux volontaires, car je venais d'entendre du bruit en haut. Mistress Travers était sur le palier ; je m'élançai à sa rencontre. C'est un de mes plus tristes souvenirs de ces jours de deuil, que celui de cette femme qui venait de perdre en quelques heures son mari et son enfant ; elle était vêtue d'une robe blanche, pâle comme un spectre, la bougie qu'elle tenait à la main faisant ressortir sa pâleur, qui contrastait avec sa chevelure noire tombant en désordre sur ses épaules. Sa beauté resplendissait encore sur ses traits pâlis par la fatigue et l'émotion. Elle était calme et ne versait pas une larme, bien que la contraction de ses lèvres témoignait des efforts qu'elle faisait pour vaincre sa douleur. » Cher ami », me dit-elle en me prenant la main, » j'allais vous chercher. Pardonnez à mon égoïsme de vous avoir oublié si longtemps. Mais vous comprenez », fit elle en me montrant la chambre où reposait son mari. — « Et », dis-je, « où est...? » — » Mon enfant », reprit-elle devançant ma question; » je l'ai porté près de son père. Mais maintenant il faut panser vos blessures. Que vous êtes pâle et faible ! Asseyez-vous un moment. » Et, descendant à la salle à manger, elle revint avec un verre de Porto que je bus avec reconnaissance; puis me faisant asseoir sur l'escalier, elle alla chercher de l'eau et du linge, et, coupant la manche de mon habit, se mit à panser et bander ma blessure.

C'était moi l'égoïste, de lui donner ce surcroît de besogne, mais, en vérité, j'étais trop faible pour avoir encore une volonté, et j'avais grand besoin des soins qu'elle me forçait d'accepter. Ce pansement me causa un grand soulagement. Cependant elle me contait ce qu'il en était ; toutes les chambres, moins la sienne et le cabinet où le vieux Wood m'avait porté étaient occupées par les soldats. Wood avait été pris pour réparer le chemin de fer et la petite Lucie avait eu si peur qu'elle s'était sauvée ; mais la cuisinière était restée à son poste et avait servi le souper aux soldats ; elle-même n'avait pu les comprendre, ils s'étaient montrés rudes et bourrus, mais non grossiers. Quand mes blessures seraient pansées, je devais, disait-elle, me rendre à la maison où l'on pouvait avoir besoin de moi ; pour elle, elle ne demandait qu'à rester tranquille auprès du corps de son mari et de son enfant. Je sentis qu'elle avait raison. Je ne pouvais être d'aucune utilité pour la protéger et j'avais un ardent désir de savoir ce qu'étaient devenues ma mère et ma sœur; d'ailleurs il fallait prendre les dispositions nécessaires pour l'enterrement. Je descendis donc, nous manquions de paroles pour nous exprimer notre reconnaissance réciproque, et d'ailleurs notre douleur ne laissait pas place aux longs remerciments.

Il y avait toujours sur la route beaucoup de remue-ménage ; des files de voitures se succédaient sans interruption, les roulliers des comtés de Sussex et de Surrey ayant été réquisitionnés et conduisant leurs voitures sous l'œil des soldats ennemis ; et bien que le gaz fût éteint, la route de Kingston était éclairée, d'intervalle en intervalle, par des gens portant des torches et qui avaient été pris pour cela, la plupart habitant des villas voisines. Je reconnus un de ces éclaireurs improvisés pour un habitant de Kingston avec qui j'avais fait, en chemin de fer, la route de Londres. C'était un chef de bureau du ministère, brave homme à la figure niaisement honnête, le cou enveloppé d'une haute cravate à doubles plis, chose rare même à cette époque. Accablé que j'étais par les événements, je ne pus m'empêcher de rire de la tête que faisait ce brave homme, avec sa figure soiennelle et son cou roide, la torche à la main devant la porte de sa maison, pour éclairer le chemin de nos envahisseurs. Mais mes regards furent bientôt attirés par un spectacle plus sérieux ; un peloton ennemi, conduit par un caporal, emmenait prisonniers deux volontaires anglais, les mains attachées derrière le dos. Ils me jetèrent un regard comme pour implorer mon appui, et m'avançant vers le caporal pour lui demander ce dont il s'agissait, j'eus l'audace de lui mettre la main sur le bras. « Au large, coquin » ! cria-t-il en levant sur moi la crosse de son fusil. « Ne doit-on pas fusiller des prisonniers qui nous tirent dessus ? » ajouta-t-il, et ils auraient été fusillés comme il le disait, si je n'avais aperçu, non loin de là, un officier à cheval. » Commandant, criai-je de toutes mes forces, est-ce votre manière d'agir, de laisser fusiller, sans jugement, des prisonniers sans armes ? » L'officier auquel je m'adressais arrêta son cheval et s'enquit de ce qui se passait. Ils avaient été laissés dans une grange à Dilton, à la suite d'un engagement, et, surpris aussitôt par un détachement ennemi, lorsqu'ils sortaient de leur cachette, carabine en main, on avait cru qu'ils venaient de tirer de la grange. Ce

Digitized by Google

fut un bonheur pour eux de ne pas être fusillés sur-le-champ. Le capitaine écouta tranquillement mon récit, et, s'adressant au caporal, lui ordonna de mettre en liberté les captifs, qui disparurent aussitôt par un chemin de traverse.

C'était la même histoire partout. Après notre premier revers, l'ennemi s'était ri de notre résistance. Notre poignée de troupes régulières avait été sacrifiée presque entièrement dans une lutte inégale ; nos volontaires et notre milice, commandés par des officiers ne connaissant pas leur métier, sans armes et sans équipement, sans état-major ni intendance, mourant de faim au milieu de l'abondance, étaient devenus bientôt une masse confuse, combattant çà et là avec courage, mais dont, comme force régulière, la discipline des armées ennemies était venue facilement à bout. Heureux ceux dont les os blanchirent alors les plaines du Surrey ; ils évitèrent les humiliations que nous eûmes à supporter par la suite. Vous-mêmes, qui n'avez jamais connu de pareilles souffrances, le rouge vous monta au front quand vous en entendez le récit ; jugez donc de ce que durent souffrir ceux qui, comme votre grand-père, avaient été citoyens de la plus fière nation du monde, de celle qui se vantait que le soleil ne se couchait pas dans ses possessions.

Nous avions entendu parler de générosité à la guerre ; nous n'en trouvâmes aucune chez notre ennemi. Nous avions déclaré la guerre, disait-on, et nous devions en supporter les conséquences. Londres et notre arsenal pris, nous étions à la merci de notre ennemi, et il abusa cruellement de sa victoire. Qu'ai-je besoin de vous dire le reste ? L'indemnité de guerre que nous eûmes à payer ; les impôts qu'il fallut lever pour y faire face et dont nous nous ressentons encore aujourd'hui ; la brutale franchise avec laquelle on nous dit que nous devions faire place à une nouvelle puissance navale et être mis hors d'état de prendre notre revanche ; les troupes victorieuses vivant sur nos terres à bouche que veux-tu, leur présence rendue plus amère encore par le semblant de légalité de leurs réquisitions. Autant aurait valu être pillé tout de suite par les soldats que grugés par nos propres magistrats devenus les instruments de leurs exactions. J'ai peine à comprendre encore aujourd'hui comment nous survécûmes aux humiliations que nous eûmes tous les jours à subir. Et que nous était-il laissé pour vivre ? Dépouillés de nos colonies, le Canada et les Indes occidentales donnés à l'Amérique ; l'Australie forcée de nous abandonner ; l'Inde à jamais perdue, après que nos compatriotes, privés de tout secours de la mère-patrie, eurent été tous massacrés dans leurs efforts pour maintenir le pays sous notre domination ; Malte et Gibraltar cédés à l'ennemi ; l'Irlande indépendante et dans un état perpétuel d'anarchie et de révolution. Quand je pense à l'état où je vois mon pays aujourd'hui, son commerce perdu, ses manufactures abandonnées, ses ports vides, en proie au paupérisme et à la misère, et que je me rappelle ce qu'il était dans ma jeunesse, j'ai vraiment honte d'avoir survécu à tant de désastres. Il n'en fut pas de même de la France. Là aussi ils eurent à dévorer le pain de la honte sous le joug de l'envahisseur ; le coup qui les frappa fut aussi soudain et aussi violent, et leur chuta aussi profonde que la nôtre ; mais on ne pouvait leur enlever leur sol fertile ; ils n'avaient pas de colonies à perdre ; leurs riches plaines, qui faisaient leur prospérité, leur restèrent, et ils purent se relever du coup qui leur avait été porté. Mais rien ne put faire comprendre à nos compatriotes que notre prospérité était tout artificielle ; qu'elle ne reposait que sur nos relations avec les puissances européennes et sur notre crédit ; que le courant du commerce une fois détourné de nos ports n'y reviendrait plus, et que notre crédit, une fois ébranlé, ne se rétablirait pas. A entendre parler les gens de cette époque, vous auriez cru qu'il entrait dans les desseins de la Providence que notre gouvernement emprunterait toujours à trois pour cent, et que le commerce du monde continuerait à affluer dans notre petite île brumeuse, continuellement battue par une mer agitée. Ils ne pouvaient comprendre que les richesses entassées sur nos côtes ne venaient pas du pays, mais bien des Indes, de la Chine et des autres parties du monde, et que rien n'était plus simple pour les peuples producteurs que d'aller vendre ailleurs leurs produits. Ils ne pouvaient non plus s'imaginer voir jamais la fin de notre fer et de notre charbon, ou qu'il deviendrait aussi cher qu'en Amérique et ne vaudrait plus la peine d'être exploité, et qu'en conséquence nous devions chercher à conserver notre prospérité artificielle en nous rendant forts et respectés. Nous croyions vivre dans un cycle commercial qui devait durer mille ans au moins. Mais la plus amère de nos réflexions était que nous étions les propres artisans de notre malheur, qui n'avait été causé que par notre aveuglement et qu'un peu de prévoyance aurait écarté. Au delà du détroit était tracé en lettres sanglantes l'avertissement du destin ; mais nous ne voulûmes pas le lire. La voix des sages se perdit au milieu des bruits confus de la multitude. Le pouvoir était alors en train de passer des mains de la classe qui avait été jusqu'alors habituée à gouverner et à faire face aux crises politiques, et qui avait gardé intact l'honneur du pays au milieu des luttes passées, à celles des classes inférieures, sans éducation, sans instruction, la proie des plus grossiers démagogues ; et les sages, qui prévoyaient l'avenir, étaient dénoncés comme des alarmistes et des aristocrates cherchant à s'enrichir dans des armements disproportionnés. Les riches étaient oisifs et ne songeaient qu'à leurs plaisirs ; les pauvres refusaient l'argent nécessaire à la défense. La politique était devenue un marché de votes radicaux, et ceux qui auraient dû conduire le pays s'abaissaient jusqu'à condescendre à flatter les idées du jour, et faisaient chorus avec les hommes qui dénonçaient, comme empiétant sur les droits de la nation, ceux qui voulaient assurer la défense du pays en appelant sous les drapeaux la jeunesse en état de porter les armes. Sans doute la nation était mûre pour sa chute ; mais, quand je pense combien peu il eût fallu de fermeté et d'abnégation, de courage politique et de prévoyance pour détourner le coup, je ne puis m'empêcher de penser que le châtiment était mérité. Une nation trop égoïste pour défendre son indépendance ne mérita plus de la conserver. Pour vous, mes enfants, qui allez chercher une nouvelle patrie dans une terre lointaine, ne perdez point de vue cette leçon dans votre pays d'adoption. Quant à moi, je suis trop vieux maintenant pour commencer une nouvelle vie, et après les épreuves que j'ai traversées, je n'ai plus qu'à attendre en paix l'époque, qui ne peut plus tarder beaucoup, où ma dépouille mortelle sera confiée à cette Angleterre que j'ai tant aimée, et à la gloire et à la prospérité de laquelle j'aurai si longtemps survécu.

— Traduit de l'anglais, pour la *Revue politique et littéraire*, par ***. —

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÈM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 5 29 JUILLET 1871

Paris, 28 juillet 1871.

On se rappelle les observations que nous avons faites dans notre dernier numéro sur les conséquences assez étranges que produirait l'application de la loi nouvelle sur les conseils généraux au département de la Seine. Dans la séance de mardi dernier, où la Chambre a terminé le vote des 95 articles dont cette loi se compose, M. Victor Lefranc, ministre des travaux publics, est venu appuyer, au nom du gouvernement, un article additionnel ainsi conçu : « La présente loi n'est pas applicable au département de la Seine. » Cependant cette formule a été trouvée trop absolue, et il a été convenu que la question de savoir dans quelle mesure cette loi serait appliquée au département de la Seine serait examinée lors de la troisième lecture.

C'est à une très-grande majorité que l'Assemblée a voté la troisième lecture de cette loi, qu'elle fait, pour ainsi dire, toute seule, sans résistance ni assistance du gouvernement, qui intervient le moins possible dans la délibération. D'ailleurs, il est difficile, même pour un député, de se rendre un compte exact, sans nouvel examen, de la concordance qui reste entre tant d'articles dont plusieurs ont été remaniés. C'est à ce point de vue sans doute que, lors de la troisième lecture, s'établira la discussion.

Les élections municipales de Paris ont trahi une grande lassitude de la part des électeurs, appelés si souvent à voter depuis six mois. Nous croyons cependant que si l'on s'en était reposé purement et simplement sur les habitants de chaque quartier du soin de découvrir eux-mêmes leur candidat, on les aurait vus s'intéresser davantage à ces élections. Mais l'*Union parisienne de la presse* a voulu intervenir et diriger les électeurs comme elle avait fait lors des élections politiques du 2 juillet; aussitôt les autres comités se sont reformés; on a été le candidat de tel ou tel comité, au lieu d'être tout simplement le candidat des habitants du quartier, lesquels, voyant que c'étaient les comités du 2 juillet qui se chargeaient de la besogne à leur place, n'ont pas eu cette activité et cet empressement que l'on met aux choses qu'on fait soi-même.

L'enseignement supérieur est dignement représenté dans la Chambre par MM. Saint-Marc Girardin, Wallon, Laboulaye, Beulé, Batbie, Wolowski, professeurs à la Sorbonne, au Collége de France, à la Bibliothèque nationale, à l'École de droit de Paris, au Conservatoire des arts et métiers. Pour la province, nous trouvons MM. Bertauld, Gatien-Arnoult et Humbert, des Facultés de Caen et de Toulouse. — Enfin notre collaborateur, M. Émile Beaussire, professeur de philosophie au lycée Charlemagne, représente à la Chambre l'enseignement secondaire.

On a beaucoup remarqué la préface que le colonel Stoffel a mise en tête du volume qui contient ses *Rapports militaires écrits de Berlin*, 1866-1870, vrais chefs-d'œuvre dont on n'a plus besoin de faire l'éloge. Cette préface, au contraire, est sujette à la critique. On y trouve une aigreur incroyable contre les hommes et les choses du présent, et l'on croit en découvrir la raison, d'abord dans un grand amour pour l'empereur, cause de tous nos maux, de tous nos désastres et de cette démoralisation publique que l'auteur flagelle en termes si vifs, et sur lequel cependant il ne prononce pas un seul mot de blâme. Une autre raison, moins respectable encore, qui semble percer, c'est le chagrin de n'avoir pas été nommé général de brigade. Cette aigreur va jusqu'à faire dire, par exemple, à l'ancien officier d'ordonnance de l'empereur, que M. Jules Favre était « l'allié de Juarez, » parce qu'il a été l'adversaire opiniâtre de la monstrueuse expédition du Mexique; ailleurs il ne craint pas d'accuser M. Thiers, dont le patriotisme est si incontestable, d'avoir négligé, dans les négociations de paix, d'obtenir de M. de Bismark la restitution de Metz, parce qu'il était trop pressé de jouer le rôle principal.

De pareilles injustices discréditent les jugements portés sur le gouvernement de la France et sur le peuple français par M. le colonel Stoffel. Cependant il faut écarter, dans une

certaine mesure, cette prévention. Un homme d'un esprit aussi perspicace n'a pu écrire plusieurs pages sans y mettre des observations très-dignes d'être méditées. Celles qu'il fait sur l'instruction que reçoivent les Français et sur les inconvénients de leur ignorance des langues étrangères mériteraient de servir de guide à tous ceux qui comprennent l'importance des méthodes d'instruction dans les destinées d'un pays.

On raconte que l'installation d'un nouvel évêque dans un de nos départements du Midi donne lieu à certaines difficultés. Il a été nommé par le gouvernement de la défense nationale. Ce choix est confirmé par un bref du pape, lequel ne prononce pas le nom de ce gouvernement révolutionnaire et ne fait aucune allusion à la nomination qu'il confirme. Cela a dû paraître un peu fort à M. Jules Favre. Le Saint-Père, il est vrai, appelle M. Thiers son « très-cher fils » ; mais il ne se conforme pas, comme on voit, dans ses rapports avec notre gouvernement, à toutes les formes voulues.

La Russie prend l'initiative d'un congrès international dont l'objet est de limiter les droits de la guerre, et qui se tiendra à Saint-Pétersbourg, du 15 au 30 septembre. Le général Milutine, ministre de la guerre, invite tous les gouvernements à s'y faire représenter.

L'Europe est, en apparence, plus éloignée que jamais de l'ère pacifique. Le droit de la force règne encore sur la terre ; une bouche, trop autorisée par la fortune, le proclame, et la guerre demeure, jusqu'ici, selon la vive expression de Proudhon, un jugement vrai ou fictif de la force. Il est donc plus utile de déterminer ce droit, de l'entourer d'une jurisprudence qui assure la sincérité de ses arrêts, d'en écarter l'abus et la fraude, que de s'épuiser en vaines protestations contre lui.

Le droit de la force, dût-il exister toujours, fatalement, parmi les hommes et demeurer dans l'avenir, comme il a été dans le passé, un droit positif, le point de départ du droit public et par suite du droit civil, il n'en résulterait certes point que le déchaînement de la brutalité dût être sans fin dans le monde, et que dix-huit siècles de civilisation chrétienne, cent ans de philosophie, pendant lesquels la conscience humaine a opéré le plus beau travail analytique qui fut jamais, dussent être sans fruits.

Tant que la force continuera de régir les sociétés, tant que la victoire fera fonction d'arbitre parmi les hommes, il importera d'autant plus que la raison et l'humanité fassent avec elles une alliance temporaire pour préserver le monde de leurs excès.

L'idée du général Milutine tendant à réformer ou compléter le code de la guerre, à déterminer plus strictement les droits qu'elle donne au vainqueur, à limiter ses calamités en assurant le respect absolu des personnes et des propriétés des non-combattants, sera donc infiniment plus pratique et plus féconde que ne le furent les idées de congrès et d'arbitrage européen mises en avant par Napoléon III. La France, martyre dans la dernière guerre de l'abus du droit de la force, peut se consoler dans ses souffrances par la pensée que les exactions dont elle a été victime auront éveillé la pitié dans le cœur des peuples, non à son égard, mais à l'égard de l'humanité. Dans la défaite comme dans la victoire, par les coups qu'elle reçoit, comme pour ceux qu'elle porte, la France aura contribué sans cesse et toujours au succès de la cause qui lui est chère avant la sienne, et comme la sienne même : la cause du progrès dans l'humanité.

V. V.

Si quelque chose peut nous consoler dans nos malheurs, c'est de voir les sentiments de réprobation qu'a inspirés hors de nos frontières la conduite des armées allemandes pendant la guerre, et dont le poids retombe sur l'Allemagne tout entière. Nous en trouvions récemment une preuve dans un journal de Liverpool à propos d'une de ces bandes de musiciens allemands qui, chaque été, parcourent la Grande-Bretagne de village en village. Mais laissons parler le *Liverpool Mercury* : « Une troupe de musiciens allemands vient de faire son apparition dans le nord du Pays de Galles pour la première fois depuis le commencement de la récente guerre. Mais quoique sa musique soit de beaucoup supérieure à la moyenne des troupes de ce genre, elle rencontre peu d'encouragement et de sympathie auprès des habitants dont les inclinations sont décidément du côté des Français. A Beaumaris, cette troupe a été forcée de quitter la ville devant les huées de la population. »

LA QUINZAINE PARLEMENTAIRE

Mauvaise période que cette quinzaine ! De violents orages ont éclaté au sein de l'Assemblée, et chaque jour a apporté son contingent d'aigreur et d'irritation.

Les nerfs de la droite sont fatigués, à n'en pas douter. Les élections républicaines du 2 juillet, si bien préparées par le manifeste du comte de Chambord, ont porté le coup fatal à ses espérances, et le second manifeste en a éteint la dernière lueur.

Ses membres ne peuvent ou ne veulent pas s'expliquer la contradiction significative, si frappante, qui existe entre les élections de février et celles de juillet.

Pour eux, la récente victoire de leurs adversaires, est due à de scandaleuses intrigues de parti, et surtout aux agissements et aux menées occultes du gouvernement ; la résurrection de la candidature officielle ne fait pas doute à leurs yeux. Ne voient-ils pas jusque dans les magistrats des agents de manœuvres électorales ?

Aussi les ministres de M. Thiers ne sont point épargnés. Depuis quinze jours au moins, ils ont l'honneur de servir de point de mire à la droite. L'inévitable M. Baragnon, ou M. Lucien Brun passeraient-ils une séance sans décocher quelques bonnes flèches contre M. Dufaure ?

D'ailleurs, tout est arme pour la droite aigrie ; j'en veux la preuve dans l'indifférence systématique avec laquelle elle accueille les discours de M. Lambrecht et de M. Victor Lefranc, quotidiennement battus au vote.

Ces « tracasseries, » pour rappeler le mot de M. Thiers, ces taquineries vont plus loin ; elles s'adressent plus haut. C'est le chef du pouvoir exécutif lui-même qu'elles ont la prétention d'atteindre dans la personne de ses ministres et même de son ami, M. Barthélemy Saint-Hilaire. La leçon un peu dure infligée à M. Mortimer-Ternaux, il y a plus de deux mois,

a inspiré à la droite un changement de tactique dans ses attaques : son jeu est plus couvert, plus circonspect, plus prudent, s'il n'est pas plus habile; mais les sentiments de défiance, de mécontentement et d'irritation n'ont fait que grandir et se fortifier au sein du parti légitimiste.

Que nous sommes loin du compromis de Bordeaux, que le centre observe avec une fidélité si patriotique et si scrupuleuse, et duquel il faut convenir que M. Thiers ne s'écarte pas !

La loi de décentralisation elle-même est un prétexte de mauvaise humeur pour cette majorité, qui voit dans la faible part qu'y prend le gouvernement une sorte de déni de responsabilité aux yeux du pays.

D'aucuns disent que si M. Thiers s'abstient, c'est qu'il n'est point versé dans les questions de cette nature; ceux-là font partie de la commission.

L'entrevue que M. Gambetta a eue avec M. Thiers, l'attitude de M. Gambetta vis-à-vis de la question romaine samedi dernier, ont été pour la majorité une nouvelle cause d'appréhensions, et, il faut le dire, un nouveau chef d'accusation.

A ses yeux, la gauche a toutes les sympathies du président du conseil; pour quelques-uns même, l'alliance Thiers-Gambetta est un fait accompli, et M. Thiers, abandonnant tous ses amis, passe à l'ennemi.

En raison de si nombreux griefs, la droite voudrait-elle donc renverser M. le chef du pouvoir exécutif? Nullement; après avoir entendu toutes ces objurgations dans la bouche d'un député de la droite, demandez-lui ce qu'il en pense : il s'empressera de vous dire qu'à tout prix il faut conserver M. Thiers.

A quoi donc servent tous ces débats passionnés et irritants que nous voyons se multiplier depuis quinze jours? Font-ils faire un pas à la monarchie et ébranlent-ils la République? Hâtent-ils la réorganisation de la France? Non; ils ne peuvent que jeter dans le pays, qui a tant besoin de calme, des ferments d'irritation, et nuire, dans tous les cas, singulièrement à la dignité de l'Assemblée.

L'heure des vacances va sonner pour nos représentants; les fatigues et les émotions cruelles de cette longue session leur donnent droit à un repos indispensable, afin qu'ils puissent revenir avec un esprit calme, tranquille et éclairé sur les aspirations du pays et sur son état actuel.

Ils verront dans leurs provinces si les préoccupations des habitants tendent à créer des embarras au gouvernement de M. Thiers.

LA LOGIQUE ET LE POUVOIR TEMPOREL

Décidément, c'est bien la logique qui gouverne le monde; il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur l'année qui vient de s'écouler, si « fertile en miracles », en explications, en écroulements. Il semble qu'on assiste à la liquidation d'une société; les débiteurs, depuis longtemps prévenus, sont exécutés sans merci; les dettes sont augmentées des intérêts de retard exactement calculés; les fautes des hommes, des nations, des institutions, se payent avec une inexorable rigueur; la force des situations et des principes triomphe des sympathies, des répugnances individuelles, déjoue tous les calculs, toutes les habiletés humaines.

Sous ce rapport, la séance de samedi dernier marquera parmi les plus curieuses de l'histoire. Depuis longtemps, le pouvoir temporel du pape était regardé par la plupart des esprits sérieux comme incompatible avec les principes fondamentaux de la société moderne. La confusion, déjà si grave, du pouvoir civil et du pouvoir religieux dans les mêmes mains, qui confiait à la police la surveillance des âmes et des consciences, était un obstacle insurmontable à tout progrès, à tout développement de l'État romain. Il n'y a pas jusqu'au vote du budget qui ne fût une impossibilité dogmatique, pour ainsi dire, une sorte d'hérésie sur laquelle le pape n'a jamais voulu céder, parce qu'*il ne le pouvait pas*. Et, ce n'est pas nous qui le disons, c'est, de tous les orateurs catholiques, le plus éloquent et le plus convaincu, c'est M. de Montalembert : « Donner le suffrage délibératif en matière d'impôt à une » assemblée, disait-il le 18 octobre 1849, c'est constituer en sa » faveur le partage de la souveraineté; ce n'est pas autrement que les parlements d'Angleterre et de France sont » devenus souverains. Il en serait de même à Rome, si la consulte ou une assemblée quelconque était investie du suffrage » délibératif en matière de finances. Mais voyez, messieurs, » ce qui arriverait. Toutes les fois que dans cette assemblée » se manifesterait un esprit hostile à la direction donnée par » le souverain pontife, *même aux affaires de l'Eglise*, savez- » vous ce qui arriverait? On lui refuserait les subsides, ou on » le menacerait de ce refus; on menacerait du refus du budget un pape qui ne voudrait pas suivre telle ou telle voie » dans le gouvernement général de l'Église, exclure, par » exemple, telle ou telle congrégation. Vous verriez venir à » la tribune de l'assemblée romaine tel orateur qui, s'inspirant des idées exprimées par l'honorable M. Pierre Leroux, » viendrait prouver l'incompatibilité de telle ou telle congrégation religieuse, de la compagnie des jésuites par exemple, avec le progrès moderne, en accompagnant son argumentation du *baculus* et du *cadaver*, et de tout le cortége » habituel..., et joindre à sa proposition la menace du refus du » budget. Eh bien, écoutez ceci ! Voilà l'état que *nous ne pou- » vons pas admettre pour Rome*, et qu'aucun esprit vraiment » politique ne saurait *infliger*, je ne dis pas seulement au » souverain pontife, mais *au monde catholique*, car alors, la » souveraineté du pape, vous l'auriez divisée, partagée, » anéantie, condamnée à perdre son indépendance, etc. »

M. de Montalembert avait raison, complétement, absolument raison, ce qui n'empêche pas que si, en 1870 et 1871, lui et l'abbé Dollinger, deux catholiques aussi convaincus cependant, avaient eu le bonheur d'être les sujets temporels du saint-père, ils auraient trouvé dur d'être obligés de contribuer de leur bourse à la propagande du dogme de l'infaillibilité. Pour ma part, je connais peu d'argumentations aussi concluantes que celles de M. de Montalembert en faveur de la séparation des Églises et de l'État, comme étant la plus sûre garantie de leur mutuelle indépendance.

Mais revenons à notre séance.

Le pouvoir temporel, depuis longtemps expiré, faisait, depuis une vingtaine d'années, semblant de vivre à l'ombre des baïonnettes françaises, le seul moyen trouvé par Napoléon III pour réaliser l'impossible conciliation des inconciliables, de l'unité de l'Italie avec la souveraineté temporelle du pape. Ce dernier appui s'écroule avec la grandeur de la France, hélas! à laquelle il avait enlevé une alliance et peut-être deux, celles de l'Italie et du pape. L'Italie entre à Rome; elle

Digitized by Google

s'y installe et s'y maintient, et le Parlement vote une des lois les plus remarquables qui aient jamais été faites pour assurer au saint-père la plénitude de son indépendance spirituelle.

Le chef de la catholicité subit une seule persécution, la persécution du respect et d'une déférence presque obséquieuse de la part du gouvernement italien. C'en est fait; après vingt ans de discussions, de tentatives sincères, d'efforts persévérants et dévoués, le pouvoir temporel n'est plus; il a succombé devant la force des choses, devant sa propre faiblesse. Mais il semble que ce ne soit point assez; il faut que l'acte de décès soit dressé, il faut que des amis sincères et dévoués viennent procéder à l'inhumation du dernier gouvernement moyen âge, il faut que les discours soient prononcés sur la tombe d'une institution qui a eu, dans le passé, sa raison d'être et ses grandeurs. C'est l'Assemblée nationale, M. Thiers et M. Dupanloup qui seront chargés de lui rendre les derniers devoirs. Plusieurs évêques déposent une pétition où ils demandent que la France intervienne diplomatiquement pour rendre au pape la possession de ses États.

A ce propos, comme nous le faisait remarquer un écrivain éminent, il est bien étrange de voir à quel point, dans ce siècle, tous les hommes qui se rattachent à l'Église ont perdu ce sentiment du *réel*, du *possible*, qui seul fait les hommes politiques. Il n'en était pas ainsi autrefois.

Les Gerbert, les Jules II, les Sixte-Quint, les Ximénès, les Richelieu, les Mazarin, les Fleury, n'étaient pas systématiquement étrangers aux considérations d'opportunité, de possibilité dans le maniement des affaires publiques. Au besoin, ils s'alliaient avec les protestants, avec les Turcs; avant d'entreprendre une guerre, ils ne dédaignaient pas de visiter leurs arsenaux, de compter leurs hommes, de peser les circonstances. L'Église catholique du XIX^e^ siècle a changé tout cela.

Certes, si une entreprise humaine offre la réunion complète de tous les caractères de l'impossibilité politique, c'est bien le projet de faire restaurer le trône pontifical par la France vaincue, démembrée, épuisée, isolée au milieu de l'Europe. Le seul résultat qu'on puisse raisonnablement attendre d'une semblable démarche, c'est d'augmenter encore notre isolement, de nous aliéner, d'une façon définitive, les sympathies déjà compromises de l'Italie et de l'Espagne, de faire le jeu de l'Allemagne protestante sans pouvoir compter sur l'appui de l'Allemagne catholique, profondément ébranlée dans ses croyances par les décisions du dernier concile. A ces raisons, les évêques et les rédacteurs du *Monde*, de l'*Univers*, ne seront pas embarrassés de répondre. Vous n'avez pas la foi, vous diront-ils; plus la tâche est humainement irréalisable, plus il y a de *mérite* à l'entreprendre. C'est un miracle qu'il nous faut; plus les circonstances seront défavorables, plus le miracle sera éclatant. Ainsi se manifestera, aux yeux les plus impies, la puissance de l'intervention divine.

A tout cela il n'y a certainement rien à dire, sinon que, dans cette occasion encore, la raison et la foi ne parlent pas la même langue.

Quoi qu'il en soit, la pétition est portée à la Chambre. Par suite de circonstances exceptionnellement inouïes, la majorité de l'assemblée est plutôt catholique; le chef du pouvoir exécutif a soutenu toute sa vie la nécessité de la souveraineté temporelle du pape; il a toujours été contraire à l'unité italienne.

C'est M. Dupanloup qui porte la parole; c'est-à-dire l'éloquent et énergique défenseur « de la bonne cause ». Un vote intervient; à la suite d'incidents aujourd'hui trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y revenir, 375 voix contre 267 prononcent le renvoi de la pétition au ministre compétent, qui vote contre.

Moyennant quoi, le lendemain, M. Louis Veuillot, pour la première et la seule fois d'accord avec M. Guérouit, déclare qu'*humainement tout est fini* pour le pouvoir temporel, dont la cause a été *perdue* à l'Assemblée de Versailles, *perdue* devant MM. de Franclieu et Belcastel par MM. Thiers et Dupanloup! Où jamais trouver un tribunal mieux disposé, un jury plus favorable, des avocats plus habiles et plus convaincus!

La conséquence nécessaire de ce grand événement, c'est, dans un temps donné, la séparation de l'Église et de l'État. Comme l'a fort bien fait remarquer M. Thiers dans son habile discours, le Concordat de 1801 suppose et implique la souveraineté temporelle du pape. Le Concordat n'a donc plus de raison d'être.

Mais la liberté, l'indépendance de l'Église? Donnez à tous les citoyens la liberté d'association, la liberté individuelle, et les catholiques pourront, *comme les autres*, s'associer, nommer, rétribuer leur pape, leurs évêques, comme ils l'entendront, sans que personne n'ait rien à y voir.

Donc, le Concordat est appelé à rejoindre bientôt, dans le passé, le pouvoir temporel du pape, au grand profit de l'État, mais surtout de l'Église.

UNE VOIX DE L'ALSACE

On sait par quel argument les Allemands prétendent légitimer l'annexion violente de l'Alsace et de la Lorraine. « Les habitants de ces provinces sont de notre sang et parlent notre langue; donc ils sont nôtres, » disent-ils; et ils forcent leurs « frères perdus » (*verlorene Brüder*) à entrer dans le nouvel empire d'Allemagne. Des Alpes à la Baltique c'est un long hourra de joie pour fêter le retour de « l'enfant prodigue » à la maison paternelle. L' « enfant prodigue » ne rentre pas de son plein gré; il préférait la maison étrangère; et même il y a contracté de mauvaises habitudes, appris un mauvais langage; mais avec de l'affection et de la sévérité on le remettra dans le droit chemin. « L'Alsace doit devenir une maison de correction en grand », a dit un journal d'outre-Rhin; c'est le cas de répéter : qui aime bien, châtie bien; car, en même temps, dans toutes les paroles de l'Allemagne à l'Alsace, s'étale l'assurance de l'affection le plus désintéressée et la plus pure. On pourrait citer, comme spécimen de ces nuances, une chanson attribuée au célèbre romancier Auerbach :

En Alsace, de l'autre côté du Rhin, — demeure un de mes frères. — Comme mon cœur en souffre! — Il a presque oublié — ce que nous avons été l'un à l'autre.

Mon pauvre, mon bon frère! — Es-tu francisé à ce point? — Dérobé par les Français, — tu portes le pantalon rouge... — Ton cœur est-il aussi faussé (1)?

Écoute! il est enfin venu — le jour si longtemps espéré; — Nous avons enfin une Allemagne, — une patrie unie et forte; — Le temps des querelles est passé.

Toi aussi, nous t'avons enfin! — Viens, frère, viens à nous! —

(1) Il y a dans le texte un jeu de mots intraduisible : entre *verwælscht* « francisé » et *verfælscht* « faussé ».

Digitized by Google

Nous t'avons racheté de notre sang, — tu restes au milieu de nous ; — Nous ne nous séparerons plus !

Que disent les Alsaciens à tout cela? Ils disent que la nationalité est un sentiment moral et non un fait linguistique ; ils disent que si l'identité de langage constitue le lien d'un peuple en des temps ou dans des pays barbares, l'association politique chez les hommes civilisés repose uniquement sur la communauté des sentiments et des idées, telle qu'elle est ressentie par les populations. Depuis les jours de la Révolution française, l'Alsace est unie à la France par toutes les fibres de son cœur, et elle ne se connaît pas d'autre patrie, bien qu'elle ait gardé la langue allemande comme langue de l'église, de l'école et du foyer. Aussi les protestations de l'Alsace contre la conquête allemande ont-elles une signification d'autant plus caractéristique qu'elles s'élèvent dans la langue du vainqueur : c'est la preuve, la plus irréfutable de toutes, que la nationalité ne consiste pas dans la communauté de langage, comme le prétendent les avocats du pangermanisme. A ce titre, nous voulons citer, parmi les nombreuses protestations de l'Alsace, deux brochures en langue allemande. L'une, sous le titre : *Une protestation alsacienne* (1), est une réponse éloquente et indignée à M. de Treitschke, directeur de la revue *Die preussische Jahrbücher*, et qui s'est montré parmi les écrivains de la presse allemande un des plus acharnés à réclamer l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. L'autre est un recueil de poésies qui porte ce titre caractéristique : *Chants de la Haine* (2). L'auteur n'a pas mis son nom à ses vers, et le régime de violence qui règne en Alsace explique cette réserve prudente. Il ne nous déplaît pas, du reste, qu'une pareille protestation paraisse sans nom, impersonnelle; il nous semble que ce n'est plus l'œuvre d'un homme, et que nous entendons la voix même de l'Alsace.

Citer quelques vers de ce recueil est la meilleure réponse que nous, Français d'en deçà des Vosges, puissions faire aux prétentions annexionnistes de l'Allemagne. Signalons parmi les pièces les plus remarquables : la « Réponse alsacienne au pamphlet de M. de Treitschke » (*Elsæssische Antwort auf Herrn von Treitschke's Pamphlet*), « A un ancien ami » (*An einen frühern Freund*), « Serment » (*Schwur*). Mais pour faire connaître le recueil et l'esprit qui l'anime, nous en citerons deux courtes pièces; nous les citerons dans la langue originale, parce que cette protestation alsacienne nous semble plus éloquente dans la langue même de l'Alsace, et aussi pour qu'à l'étranger, où on lit cette *Revue*, on sache bien que l'usage de la langue allemande n'altère en rien le patriotisme de l'Alsace.

Voici d'abord une pièce, « A Gambetta, » qui, ne l'oublions pas, a été envoyé par l'Alsace à l'Assemblée de Bordeaux.

AN GAMBETTA.

Da Alles schien verloren
Hast du den Kampf gewagt ;
Es schalten Dich die Thoren
Weil Du noch nicht verzagt,

Und in der schwersten Stunde
Gehofft hast und geglaubt
Und keine Schreckenskunde
Dir je den Muth geraubt !

Se hast du Schmach und Schande,
Da Du im Kampf beharrt,
Dem theuren Vaterlande,
Der Heimat doch erspart ;
Und wenn auch ohn' Gelingen
Schon mancher Kämpfer sank,
Für dein getreues Ringen
Empfang' doch unsern Dank !

Am End' muss ja erwachen
Der alte Schlachtenmuth,
Sich stählen sonder Zagen
In rothem Feindesblut !
Drum stehe dem Orkane,
Kühntrotzend dem Geschick,
Und halte hoch die Fahne
Der fränk'schen Republik !

A GAMBETTA.

Lorsque tout semblait perdu, — Tu as osé le combat ; — Les fous se sont moqués de toi, — Parce que tu n'as pas désespéré. — Et à l'heure la plus difficile, — Tu as espéré et tu as cru, — Et aucune nouvelle de malheur — Ne t'a enlevé le courage!

Ainsi la honte, ainsi l'opprobre, — En persistant dans le combat, — A ta chère patrie, — Au pays, tu les as épargnés ; — Et bien que sans succès — Déjà plus d'un combattant soit tombé, — Pour ta fidélité dans la lutte — Reçois notre remerciement !

A la fin il doit se réveiller — L'ancien courage des batailles, — Et se retremper sans hésitation — Dans le sang rouge de l'ennemi ! — Aussi tiens bon devant l'ouragan, — Bravant audacieusement le destin, — Et tiens haut le drapeau — De la République française !

L'autre pièce est une répoose aux vainqueurs :

Ihr möchtet uns mit süssen Wort bethören
Und Gnaden uns verheissen und viel Glück,
Kein Herz im Elsass wird den Lockruf hören.
Umsonst auch ist's uns Untergang zu schwören,
Mit kaltem Lächeln weisen wir's zurück ;
Uns irrt Gefahr nicht und nicht Goldenschein,
Wir sind und wollen nur Franzosen sein !

Gerade jetzt in diesen bangen Tagen
Wo rings Verrath und Feindeslist uns dreht,
Gerade jetzt ist es umsonst zu fragen :
Wir fühlen's klar mit jedem Herzensschlagen,
Für unsre Heimat geh'n wir froh zum Tod ;
Und unsre Heimat ist bei euch nicht, nein,
Sie kann und wird nur immer Frankreich sein !

Was uns einst zog zu Frankreich's stolzen Fahnen,
Was uns auch heut mit Macht noch zu ihm hält,
Das ist's, dass einstens es zuerst die Ahnen
Mit seiner Freiheit Strahlenglanz erhellt !
Die Freiheit hat uns Frankreich zugesellt,
Sie wird zum Sieg durch Nacht ihr Licht uns leih'n,
Drum sind und wollen wir Franzosen sein !

Vous voudriez nous séduire par de douces paroles, — Nous promettre des faveurs et beaucoup de bonheur ; — Nul cœur en Alsace

(1) *Ein elsæssischer Protest ; Offenes Schreiben an Herrn Professor H. von Treitschke*, von Anton Schweidnitz. Genève, Richard, 1871.

(2) *Lieder des Hasses ; politische Gedichte von einem Elsæsser*. Genève, Richard, 1871.

n'écoutera l'appel de la séduction. — Inutile tout autant de nous menacer de notre perte ; — Avec un froid sourire nous repoussons cette menace ; — Ni le danger, ni l'éclat de l'or ne nous inquiète, — Nous ne sommes et ne voulons être que Français !

C'est justement dans ces jours malheureux — Où la trahison et la ruse de l'ennemi nous entourent et nous menacent, — C'est aujourd'hui qu'il est inutile de le demander ; — Nous le sentons clairement à chaque battement de notre cœur : — Pour notre patrie nous allons gaiement à la mort, — Et notre patrie n'est pas chez vous, non ! — Elle ne peut être et ne sera jamais que la France !

Ce qui nous attira autrefois aux fiers drapeaux de la France, — Ce qui nous retient à elle aujourd'hui avec force, — C'est qu'elle un jour a pour la première fois — Eclairé nos aïeux des rayons de sa liberté ! — C'est la liberté qui nous a attachés à la France ; — C'est elle qui, dans la nuit, nous prêtera sa lumière pour aller à la victoire. — Aussi sommes-nous et voulons-nous être Français !

C'est ainsi que l'Alsace proteste contre la conquête par la voix de ses écrivains comme par son attitude sous le joug étranger. De l'autre côté des Vosges on se sent encore en France ; et, comme l'a dit un autre écrivain alsacien, dans une brochure en langue française pleine de talent et de cœur : « Là où les Alsaciens se réuniront, on sera encore en France,.. notre vraie patrie vit et vivra dans nos âmes. Respirons, marchons, combattons avec la France, et le jour de la délivrance se lèvera sur nos ruines (1). » L'appel de l'Alsace marque son rôle à la France. La guerre est chose odieuse, et si nous n'avions à regretter que nos milliards et notre gloire passée, nous pourrions, nous devrions oublier. Mais la France a charge d'âmes, et son devoir est d'écouter la voix de ses enfants soumis à la domination étrangère, de recueillir ses forces et d'attendre le moment favorable. Montrons-nous dignes en même temps de garder l'affection de l'Alsace en rentrant, pour n'en plus sortir, dans la tradition libérale qui a consacré et scellé l'unité de notre pays, et surtout n'oublions pas que ce sont les idées de 89 qui ont fait de l'Alsace une terre française !

H. GAIDOZ.

SORBONNE

PHILOSOPHIE

COURS DE M. CARO
de l'Institut

Des réformes morales qui conviennent à la société française.

Lorsqu'on examine consciencieusement les formes multiples du mal dont la société française est travaillée, il est difficile, croyons-nous, de ne pas aboutir à cette conclusion, que les réformes politiques et sociales, pour être efficaces, doivent être accompagnées de la réforme des mœurs dans l'individu. Sans nouvelles mœurs, des lois nouvelles sont fatalement destinées à demeurer impuissantes. Il faut, pour les appliquer avec fruit, un esprit nouveau sans lequel elles restent à l'état de lettre morte. Ce serait une erreur de s'imaginer que, pour guérir une nation, il suffit de lui appliquer comme remède un code législatif, et que le mécanisme ingénieux de telle ou telle politique va lui communiquer le mouvement et la vie, sans que les individus aient besoin de s'en mêler et de chercher eux-mêmes à se mouvoir.

La régénération individuelle est tout au contraire la condition indispensable de la régénération politique, et la nation entière ne pourra se réformer qu'autant que chaque personne se réformera elle-même. Mais dans quel sens doit s'opérer cet amendement moral ? De quel côté devons-nous tourner nos efforts dans cette œuvre d'amélioration personnelle ? Quelle est enfin la discipline que chacun de nous doit se proposer pour venir en aide et contribuer au relèvement de la patrie ? Telle est la question que nous allons tâcher de résoudre et dont nous venons de montrer l'importance.

L'heure présente, on peut le dire, est des plus favorables à l'étude de ce problème.

Tant que le mal dont souffre la France se manifestait, pour ainsi dire, sous sa forme active et tumultueuse, tant que les ruines s'amoncelaient avec fracas, au milieu de nos angoisses, et qu'il s'agissait pour notre pays, non de se corriger et de s'améliorer, mais de vivre, ce n'était pas le moment d'examiner la question qui nous préoccupe. Il fallait que la société, avant de songer à s'amender, sauvât son existence menacée. A l'heure qu'il est, grâce à Dieu, le péril est conjuré ; l'ordre social est rétabli, et nous pouvons en paix méditer sur l'avenir de notre pays. Nous le pouvons d'autant mieux que la France, si éprouvée, montre, par des témoignages non équivoques, qu'elle n'est point abattue et ne veut point l'être, qu'elle croit à sa vitalité, à ses ressources, à ses destins futurs, qu'elle est douée enfin d'une merveilleuse élasticité. A nous de voir si nous voulons qu'elle vive et qu'elle reconquière sa grandeur : cela sera, si nous le voulons ; il dépend de nous et de nos efforts individuels que notre patrie reprenne sa place au premier rang des nations.

C'est donc à l'individu, à son énergie, à l'exercice viril de sa liberté, qu'il convient de faire appel avant tout. Que l'individu soit libre et que ses droits soient respectés : tel est le premier axiome de la sagesse politique. Ce qui fait notre valeur morale, c'est la liberté : nous ne sommes des *personnes* qu'à la condition de pouvoir exprimer dans nos actes notre originalité, notre façon particulière de penser, notre énergie individuelle. La liberté de chacun doit donc être sacrée pour tous ; la liberté de chacun, voilà ce qui importe ; la société ne peut ni ne doit y porter atteinte ; bien mieux : elle est faite pour la garantir.

Ici, nous ne l'ignorons pas, nous nous mettons en contradiction avec une certaine école qui prétend que la société est tout, que l'individu n'est rien par lui-même et que, par suite, il est fait exclusivement pour la société.

Mais qu'est-ce donc que la société sans l'individu, sinon une abstraction pure ? Se figure-t-on que ce soit je ne sais quel être mystérieux, ayant une existence indépendante de ses membres, vivant en dehors d'eux, au-dessus d'eux, ayant sans eux une raison spéciale d'exister et de se maintenir ? Les individus peuvent, à la rigueur, se concevoir indépendamment de la société ; mais la réciproque n'est point vraie ; la société n'est que l'ensemble des individus ; supprimez ceux-ci, celle-là disparaît. C'est donc celle-là qui est faite pour ceux-ci, et non pas, comme on le soutient, ceux-ci qui sont faits pour celle-là.

Mais cependant, dit-on, tout le monde convient que la société a des droits sur chacun de ceux qui la composent :

(1) *L'Alsace et les prétentions prussiennes*, réponse d'un Alsacien aux Allemands, par Ed. Schuré. Genève, 1871.

qu'est-ce à dire, sinon qu'il existe un pouvoir social, une autorité publique qui est armée contre nous de certaines prérogatives et qui a pour mission de circonscrire le champ de l'activité individuelle, de lui poser des limites infranchissables? Si cela est, — et qui peut le nier? — la société a une existence distincte et indépendante de l'individu; disons mieux, elle a sur lui une autorité souveraine.

Ceux qui parlent ainsi ne se rendent pas compte de la nature des droits que la société a sur nous, et de leur raison d'être. Est-ce qu'en effet ces droits ont pour objet de la défendre contre les individus? Est-ce que ces droits ont pour objet de les affaiblir au profit du pouvoir social mis en face d'eux comme leur antagoniste? Erreur! les droits de l'État ne sont au fond que la garantie de la liberté individuelle.

C'est afin que les plus faibles ne soient pas en proie aux plus forts, c'est pour défendre la personnalité de chacun contre la personnalité envahissante des ambitieux, des violents, des envieux, que la société est munie de pouvoirs déterminés, de droits définis. Sa fonction propre est, par conséquent, d'assurer le respect de la liberté individuelle, le développement volontaire de l'individu. Loin d'en être l'antagoniste, elle lui sert donc d'alliée; elle est pour lui un indispensable auxiliaire. C'est là toute sa raison d'être. Les droits de l'individu sont le principe de ses droits, et les uns ne peuvent être atteints que les autres ne soient du même coup blessés. Voilà pourquoi un magistrat anglais a pu dire excellemment : « Prenez-y garde! la liberté d'une nation est atteinte quand la liberté d'un seul est en souffrance. » Il exprimait ainsi avec une grande justesse la solidarité intime qui existe entre l'individu et la société. Il voyait clairement que le pouvoir et la liberté de l'une sont l'expression, la garantie et la mesure des droits de l'autre.

Or, s'il en est ainsi, l'individu est l'élément vivant de la société et la réforme individuelle est la condition rigoureuse de la réforme sociale. Ceux qui attribuent à l'État une existence distincte, un pouvoir personnel et indépendant, ne l'entendent pas de cette façon; ils veulent, dans leurs projets de régénération nationale, procéder de la société à l'individu et modeler les mœurs sur les institutions. Ils estiment qu'on refait l'âme d'une nation à coups de décrets, et qu'on la façonne, du dehors, par un travail tout mécanique, comme le potier façonne l'argile. — Nous ne saurions, quant à nous, admettre une telle doctrine. Nous pensons que les disciples de cette école, malheureusement si nombreux en France, intervertissent les termes du problème, et que l'on doit prendre leur méthode à rebours. Ce qu'il faut développer d'abord et avant tout, c'est le caractère de l'individu; tant vaut l'individu, tant vaut la société; tant valent les citoyens, tant vaut la cité elle-même. Que l'individu fasse son éducation personnelle, qu'il apprenne à user de sa liberté, qu'au lieu de se laisser conduire, fût-ce par l'autorité la plus sage et l'administration la plus éclairée du monde, il s'applique à se conduire lui-même, c'est-à-dire à réprimer en lui l'esprit de fantaisie, de désordre, de violence ou d'inertie, qu'il étudie enfin cet art difficile qui consiste à se diriger suivant la raison, à respecter la justice et la loi : le jour où il saura se gouverner lui-même, il pourra aspirer à gouverner les autres. La sagesse morale, on ne saurait trop le redire, est la meilleure garantie de la sagesse politique.

N'avons-nous pas, au surplus, sous les yeux un magnifique exemple de ce que peuvent, pour la grandeur et la prospérité d'une nation, l'initiative individuelle, le principe du *self government* résolûment pratiqué par chacun, le déploiement de l'énergie privée? Les États-Unis nous offrent le modèle d'un peuple où l'activité progressive de l'individu engendre le progrès social; et ce difficile problème de la politique dont l'Europe, depuis des siècles, poursuit la solution au prix de tant de labeurs et d'une si longue effusion de sang, la grande démocratie américaine semble du premier coup l'avoir résolu.

Il y a bien, sans doute, en Amérique, un gouvernement central qui représente l'Unité nationale et maintient la paix intérieure; mais il la maintient, comme on l'a justement remarqué, plutôt par sa seule présence que par une action effective. Ni ce pouvoir central, ni les lois, ni le jury, — qui ne relève pas de l'administration, — n'apportent d'entraves au libre développement de l'activité individuelle. Le citoyen des États-Unis se fait à lui-même sa destinée; dès l'âge adulte, il participe au gouvernement de son école, de sa commune; il est le maître absolu de sa prière et de son travail; il peut s'établir où il veut; il ne connaît point ces mille formalités qui, chez nous, accompagnent et gênent la moindre action. C'est là, sans contredit, un beau, un grand, un merveilleux spectacle, et l'on ne saurait trop l'admirer, si l'on croit, comme nous, que rien n'est plus noble et plus digne de l'homme que le libre essor des facultés, que le travail voulu, l'effort sur soi-même pour se diriger, l'énergique développement de notre pouvoir personnel.

Ce brillant tableau a ses ombres, nous le savons et ne prétendons point les cacher. On dit, par exemple, que les Américains ont une tendance fâcheuse à tourner surtout leur activité vers l'industrie et le commerce. Ils auraient, dit-on, un amour excessif des spéculations, du lucre, des entreprises dont le caractère est tout matériel. Gagner de l'argent serait le but principal de leur ambition et de leurs labeurs.

On ajoute que l'industrie semble les absorber au détriment de la politique. Tocqueville avait déjà fait cette remarque, reprise de nos jours et développée par un excellent observateur, qu'il y a dans les classes supérieures, en Amérique, une certaine disposition à s'écarter des fonctions politiques pour les abandonner à des personnages secondaires, à ce qu'on appelle vulgairement des hommes de paille. Les grands intérêts commerciaux ou industriels dont ils sont chargés réclament en effet tout le temps des citoyens du rang le plus élevé.

On dit encore que, même en Amérique, il y a des traces de vénalité dans l'administration de la justice, que cette administration parfois est singulièrement tempérée par le révolver et la loi du lynch.

On dit d'autres choses encore qu'il est inutile de relever ici, et toutes ces critiques, assurément, méritent qu'on y prenne garde : il faut en retenir à tout le moins cette conclusion que l'idéal n'est point entièrement réalisé sur terre, et que c'est un rêve de vouloir trouver en ce monde l'image d'une société parfaite.

Néanmoins, avec ses défauts, la démocratie des États-Unis est encore digne d'être admirée et d'être imitée. On ne peut nier, qu'après tout, elle ne soit l'expression d'un magnifique développement de l'activité et de la liberté humaine.

Mais, remarquons-le, les États-Unis doivent en partie cet éclat qui nous séduit en eux, à des conditions toutes particu-

Digitized by Google

lières que l'Europa ne présente pas, et qu'on peut réduire à trois principales :

D'abord, une très-forte éducation morale et religieuse y est distribuée à toutes les classes de la société. « Le peuple américain est le plus religieux des peuples, et cela sans avoir une religion d'État, » a dit un Américain. Il n'a pas d'ailleurs le culte unique de la divinité ; il a aussi le culte des ancêtres, de ceux notamment qui ont rendu à la patrie commune d'éclatants services. Ainsi, l'enseignement, aux États-Unis, non-seulement est universel, mais pour tous les esprits il est nourrissant et fortifiant. Ce n'est pas une instruction légère, superficielle, plus apte à faire éclore la vanité qu'à produire la science : c'est un aliment à la fois pour l'intelligence et le cœur ; c'est une éducation capable de former des hommes et des citoyens.

A cet avantage s'en joint un autre de nature toute différente : les Américains ont le privilége de ne pas être limités par l'espace. Devant eux s'étend un terrain libre, indéterminé qui, jusqu'à nouvel ordre, leur offre une carrière inépuisable. De là résulte cette conséquence, que la question sociale, aux États-Unis, est, sinon définitivement résolue, au moins indéfiniment ajournée. Qui a besoin de terrain et de travail trouve l'un et l'autre. Les terres à défricher appellent les bras qui manquent de besogne, et par là, les convoitises, les haines jalouses dont l'explosion, en d'autres pays, est si épouvantable, n'ont pas de raison d'être. L'espace disponible aux États-Unis dévore, si on peut le dire, la question agraire et sociale.

Enfin, un dernier avantage des Américains, c'est que le sol, sur lequel ils ont bâti leurs institutions et leur société, était entièrement neuf. Ils n'avaient point à lutter avec des vieux préjugés, de vieilles mœurs, un vieil ordre de choses. L'Amérique était comme une table rase ; rien n'y préexistait qu'il fallût détruire avant de procéder à l'édification de la société nouvelle. Nous, au contraire, il faut bien la reconnaître, nous sommes un peuple âgé ; il y a chez nous une accumulation d'habitudes anciennes avec lesquelles il faut compter, de dispositions mauvaises qu'il faut combattre ; le souvenir encore vivace du temps où l'égalité était blessée par l'existence de castes privilégiées entretient des rancunes et des divisions ; la paix publique se ressent de ces discordes entre les classes, et, en même temps que la paix publique, c'est-à-dire l'ordre, subit les plus déplorables atteintes, la liberté participe aux mêmes périls, et le problème politique attend toujours sa solution. Si donc les Américains ont pu si facilement et avec tant de bonheur fonder leur société sur cette triple base : le travail, l'égalité et la liberté sous des lois justes, n'oublions pas qu'ils ont été favorisés par des circonstances spéciales, que leur œuvre s'est accomplie dans des conditions exceptionnellement avantageuses. Puis, sans nous dissimuler la difficulté de notre entreprise, mettons-nous à l'œuvre franchement et avec courage ; imitons du grand peuple des États-Unis tout ce que nous pouvons et devons imiter ; assimilons-nous tout ce qu'il possède de qualités viriles et de vertus civiques.

En premier lieu, répudions complétement, comme les Américains, la théorie de l'*État providence*. C'est cette théorie qui, dans tous les temps, nous a plus ou moins compromis. Rejetons-la pour toujours. La paresse, nous le savons, s'en accommode volontiers. Il lui plaît d'être exemptée de tout souci et de tout effort. Son idéal est de ne rien faire et de s'en remettre aveuglément à un pouvoir spécial qui sera chargé de la conduire, et qui devra lui épargner la peine d'avoir des idées ou des volontés personnelles. Notre salut, suivant cette doctrine, est une chose d'administration publique. Pourquoi nous en mêler, puisqu'il y a des personnes qui ont la mission expresse de l'opérer ? Laissons-nous faire et obéissons : c'est le dernier mot de la sagesse politique. — Nous devons, à tout prix, rompre, dans la pratique comme dans la théorie, avec ces sophismes corrupteurs. C'est nous-mêmes qui devons être les magistrats de notre propre salut et les gardiens de l'ordre public. C'est sur nous que nous devons compter, non sur les dictateurs monarchiques ou socialistes. Nous n'aurons accompli aucun progrès politique sérieux tant que nous n'aurons point appris à nous méfier des hommes providentiels, des sauveurs, quels qu'ils soient, sauveurs brevetés qui se présentent comme les agents autorisés et qualifiés du salut public, sauveurs révolutionnaires qui surgissent tout à coup de l'obscurité pour l'accomplir. Il est de notre dignité et, nous pouvons la dire, de notre intérêt strict d'apprendre à nous sauver nous-mêmes, et pour cela il faut que nous prenions hardiment le soin et la responsabilité de notre propre destinée. Laissons à l'État la moins de besogne possible ; faisons personnellement tout ce que nous pouvons faire ; les affaires de l'État et les nôtres, qu'on se le persuade, n'en iront que mieux.

Un autre fléau que l'on doit combattre avec non moins de vigueur, c'est l'indifférence. « Les indifférents, a dit Lamennais, qui, on le sait, a écrit sur ce sujet un livre remarquable, sont les pires ennemis de la religion. » Ce qui est vrai de la religion, ne l'est pas moins de la politique. Qu'espérer d'un État où chacun serait indifférent à la chose publique, n'y prendrait aucun intérêt et abandonnerait avec insouciance le gouvernement de la société non pas même à l'État Providence, mais au hasard et au caprice des événements ? Nous avons tous entre les mains un instrument précieux : le droit de suffrage. C'est un devoir d'en user. Point d'abstention, et que tout le monde coure aux urnes à l'heure fixée. Il est indispensable qu'on puisse sans cesse se rendre compte de la pulsation du cœur national. Si la langueur s'y manifeste et si l'on n'en sort que par des accès de fièvre chronique, c'est-à-dire des révolutions, la société est bien malade et sa guérison est urgente. Elle périra, si l'on n'y rétablit la liberté, la circulation, l'activité politique, le cours régulier, mais incessant de la vie sociale, à laquelle l'inertie, née de l'indifférence, est funeste.

L'indifférence d'ailleurs, — qu'on y prenne garde, — n'est pas le privilége exclusif des ignorants ou des âmes sans ressort. Les gens d'esprit la pratiquent parfois sous une forme qui la déguise. Ils traitent la politique comme un art d'agrément avec une sorte de dilettantisme léger et frivole. S'agit-il de voter ? Ils ne s'abstiennent pas, mais ils *risquent* leur vote en se disant : « Il en arrivera ce qui pourra », comme s'il était question d'un jeu sans conséquence sérieuse. C'est là peut-être un des caractères spéciaux du tempérament parisien. Les mêmes hommes qui, dans la maniement de leurs propres affaires, dans la gestion de leurs intérêts privés, se montrent si graves et témoignent un esprit sérieux, intelligent, pratique, semblent traiter les affaires et les intérêts du pays avec une étonnante légèreté. Les étrangers ne peuvent s'expliquer ce contraste, et il nous importe de faire au plus tôt cesser leur trop légitime surprise. Disons-nous bien que la politique n'est pas le luxe des oisifs, que ce n'est pas un

Digitized by Google

divertissement auquel il est agréable de participer par curiosité et par distraction, aux heures de loisir, que les élections enfin ne sont pas, ne doivent pas être la matière où nous pouvons exercer notre fantaisie, mais qu'il y a là une question de vie ou de mort pour notre patrie, et peut-être pour nous. De la manière dont nous voterons la destinée publique peut dépendre, et, quand nous mettons notre billet dans l'urne, c'est souvent la mort ou la vie de notre pays que nous décidons sous cette forme.

Faisons donc, lorsque nous votons, un choix sérieux, puisque la chose est sérieuse. Pesons attentivement les titres des candidats qui se recommandent à nos suffrages. N'allons pas, — et ici nous touchons à une nouvelle maladie nationale, — chercher, pour un rôle public déterminé ceux-là précisément qui n'y conviennent en aucune façon. « Il fallait un calculateur pour cet emploi; ce fut un danseur qui l'obtint, » le mot de Figaro est la satire de cette manie étrange dont nous sommes possédés, et qui consiste à réserver trop souvent les fonctions publiques aux hommes les moins aptes à les bien exercer. Nous aussi, volontiers, là où il faut un législateur, nous mettons un danseur et, là où un général serait nécessaire, un avocat.

Non-seulement nous devons veiller à ce que les fonctions publiques soient remises en bonnes mains, mais nous devons nous guérir de ce fléau spécial qui tient à leur rôle et à leur nombre excessifs, et qu'on appelle le *fonctionnarisme*. Le fonctionnarisme est la plaie des races latines, de la nôtre en particulier. Qu'on en juge par le trait suivant : un des partisans les plus convaincus du régime de la décentralisation, un député, voulant mesurer jusqu'où s'était étendu le fonctionnarisme dans notre pays, s'avisa de demander à un ministre, en 1848, la liste de tous les fonctionnaires de France. Le ministre la lui promit courtoisement : rien ne paraissait plus simple que de contenter ce modeste vœu. Aussi, huit jours après, le député se représente devant le ministre et le prie de lui communiquer la liste promise. Vaine promesse ! On ne pouvait la lui donner. « Il nous faudrait, pour vous satisfaire, lui dit le ministre, *cinquante* volumes, et cela coûterait environ *cinq cent mille francs*. » — Le chiffre des fonctionnaires ayant encore augmenté depuis 1848, il faudrait vraisemblablement, à l'heure qu'il est, pour les dénombrer, quatre-vingts volumes au moins, c'est-à-dire une dépense de 800 000 francs.

On voit par là combien universel est le mal que nous signalons. Il atteint tout le monde, et, dans toutes les âmes, il produit peu à peu la torpeur et l'inertie. Pourquoi se remuer et à quoi bon agir, quand on voit s'ouvrir devant soi une carrière qui, tant bien que mal remplie, sera régulièrement rémunérée? Surnuméraire pour le début, on voit en perspective, au bout d'un temps déterminé, un emploi de troisième classe, puis de seconde, puis de première. L'avancement est prévu et réglé. Il n'est pas besoin de se pousser : la carrière vous pousse toute seule. Un bienfaisant budget assure votre avenir à tous les degrés.

Que si, ma gré tout, on est ambitieux, si l'on veut aller vite, eh bien, on *sollicitera*; on passera son temps à faire antichambre, on apprendra le métier de courtisan, et comme on est soi-même fonctionnaire, comme on a des subordonnés, après avoir été le matin solliciteur, on sera le soir, à son tour, sollicité. Alternativement protégé et protecteur, on s'habituera à faire tout dépendre d'un appui extérieur et non du mérite personnel, à tout attendre de la grâce d'autrui et du bon plaisir.

On connaît le nom que prend, sous la monarchie, ce régime dissolvant : il s'appelle le *favoritisme*. Sous la république, le mal se déplace, mais subsiste toujours; les solliciteurs se trouvent alors dans la Chambre, et l'on voit tel représentant du pays passer son temps et abaisser son caractère à solliciter pour ses clients. Il faut enfin que cela finisse et qu'une bonne fois, renonçant à nos vieux errements, nous nous mettions à réaliser cet axiome américain : « On doit établir une démocratie telle que chacun y puisse prétendre à tout sans compter sur personne. »

Le développement de nos qualités personnelles aura pour résultat de nous arracher à la routine. La routine, en effet, est encore l'une des maladies qui font le plus de tort à notre société. On la retrouve partout, au sein même des professions libérales et jusque dans l'enseignement. Partout elle immobilise les esprits ou du moins elle ne leur communique qu'un mouvement factice, qu'un train monotone pareil à la marche régulière d'une mécanique bien montée. Substituons au plus vite à cet automatisme l'effort constant d'une activité spontanée et toujours progressive. La persévérance dans l'effort, voilà, reconnaissons-le, une des qualités qui nous ont manqué le plus jusqu'à ce jour et que nous devons acquérir. Il y a longtemps que Richelieu a dit : « Si Dieu avait donné aux Français la persévérance, ils seraient maîtres du monde. » Richelieu avait raison. Nul ne conteste nos qualités chevaleresques, ni notre précieuse faculté d'assimilation; mais nous ne nous montrons pas, en général, capables de cet effort continu, persévérant, qui, à force de patience, triomphe des plus grands obstacles. Nous n'avons pas la ténacité froide, l'esprit de suite dans l'action. C'est une lacune à combler, et nous la comblerons, si nous songeons que la pratique seule de ces vertus peut nous donner l'espoir d'une revanche future.

Mais le plus pressé, c'est de reconstituer le sérieux dans les mœurs et dans les idées. Assez longtemps l'école de raillerie à outrance, d'ironie préméditée, a déversé l'injure, le blasphème sur tout ce qui est respectable, sur les plus nobles idées de la religion et de la philosophie, et la complaisance publique n'a que trop encouragé ces attaques malsaines.

Que n'a-t-on pas dit, pour prendre l'un des exemples qui doit nous aller le plus au cœur, que de paroles légères ou brutales n'a-t-on pas lancées contre la patrie? Dans trois sphères principales, nous voyions avec douleur l'idée de la patrie méconnue et insultée :

C'était d'abord la sphère de la science ou plutôt d'une certaine science qui exaltait je ne sais quel cosmopolitisme béat et philosophique. On prenait à tâche de ne voir que les misères de la patrie. On en professait le détachement. On s'exilait soi-même, avec un égoïsme qui se donnait un air de sagesse, dans la région supérieure des idées pures. L'humanité n'était plus rien, la patrie rien; quelques penseurs, et voilà tout.

D'un ton moins sérieux, dans une autre sphère, on s'appliquait à tarir les sources du sentiment patriotique. Nous parlons de la littérature légère. De quel ridicule, de quel mépris n'y couvrait-on pas la patrie, et l'armée, et la discipline! On défiguissait la patrie : « Un poteau gardé par un douanier, » et l'on s'en moquait. Certes, on en est revenu depuis. On avait ri du chauvinisme français : on n'a plus ri

Digitized by Google

quand le chauvinisme tudesque s'est étalé chez nous dans son triomphe et son arrogance. On s'est repenti alors : il était trop tard. L'enseignement donné avait porté ses fruits.

Il était tombé d'ailleurs, nous devons le dire, dans des masses singulièrement disposées à le recevoir. La classe ouvrière (c'est la troisième sphère dont nous voulions parler) ne rêvait alors que de révolution sociale et de fraternité des peuples. Plus de patrie particulière ! Ce qu'il fallait à toutes les nations, c'était une patrie commune et universelle, fondée sur la solidarité des intérêts ; et, assurément, c'est une belle chose que la fraternité des peuples, mais à la condition qu'elle soit réciproque et garantie par la force. Aspirons-y, soit, et tâchons que les autres y aspirent ; mais, en attendant, faisons bonne garde et veillons sur nos remparts, sinon nous serons dupes de notre humanité, et, ce qui est pire, la patrie en sera la victime.

Comment faire revivre maintenant, dans les esprits où elle s'est ainsi effacée, la grande idée de la patrie et de la chose publique ? Voici, selon nous, le moyen le plus efficace que nous puissions employer pour y réussir.

Il y a quelque chose, à notre époque, qui a été moins profané que ne le ferait croire certain théâtre et qui est encore honoré : c'est la famille.

La famille est l'auxiliaire qui doit nous servir à épurer les mœurs et à les rendre sérieuses.

La famille offre cet avantage, dans notre œuvre de régénération, qu'elle est l'intermédiaire entre la société et l'individu ; elle touche tout ensemble à l'un et à l'autre. Elle enseigne à l'un les vertus que l'autre en exige.

La famille, en effet, est une école de *respect* et de *discipline* : une école de respect, car il n'est personne qui ne veuille que son foyer soit respecté. Tel qui, dans une réunion, rit d'une plaisanterie indécente, rougirait s'il apprenait que sa mère, sa femme ou sa fille savent qu'il a ri de cela. La pudeur, la décence, le respect, se sont donc réfugiés au foyer domestique.

Et là aussi s'est réfugiée la discipline. La famille, avons-nous dit, en est l'école, et qui ne le voit ? La famille ne vit-elle pas de petits sacrifices et de petites obéissances ? Or, les petits sacrifices, les petites obéissances, habituent peu à peu aux grandes obéissances et aux grands sacrifices. Les règles de la famille respectées et exécutées feront plus tard des citoyens dociles à la loi.

C'est ainsi que la vie de famille est l'apprentissage du patriotisme et que la famille est déjà une petite patrie. Quel est en effet l'élément caractéristique, le principe de la famille ? C'est l'unité du foyer acceptée et cimentée par des souffrances en commun. Et quel est le fondement de la patrie ? Est-ce la race ? ou la langue ? ou la religion ? ou l'unité organique, la communauté des institutions ? Les témoignages que nous avons sous les yeux nous disent clairement que non et que l'élément de la nationalité est ailleurs. Le lien véritable de la patrie, comme de la famille, c'est l'amour, la sympathie, la communion des âmes, leur participation aux mêmes idées, aux mêmes sentiments. Voilà pourquoi la patrie est, en définitive, inattaquable et indestructible. On en peut briser par la violence l'unité extérieure et matérielle, mais l'unité morale, qui est le meilleur de la patrie, qui en est le fond même, échappe à tous les coups, résiste à toutes les agressions et défie la conquête.

COLLÉGE DE FRANCE

LITTÉRATURE LATINE

COURS DE M. HAVET

De la morale sociale et religieuse dans Épictète

Lorsqu'on étudie, dans les œuvres d'Épictète, les préceptes qui ont trait aux relations sociales, il est difficile de ne pas être frappé d'une sorte de contradiction au premier abord surprenante. Le sage, suivant le philosophe stoïcien, doit professer à l'égard des affections particulières un détachement absolu, et, d'autre part, il doit aimer les autres et s'y dévouer de toute son âme. Épictète nous représente, par exemple, un jeune homme qui veut se donner à la philosophie et qui pour cela s'exile : sa mère en pleurera. « Qu'importe ! » dit Épictète. Le sage doit se dépouiller des sentiments qui l'attachent aux siens. Il faut qu'il renonce complétement à sa famille et n'en prenne plus de souci : excès justement raillé par Molière dans ces vers fameux :

> Et je verrais mourir frère, enfants, mère et femme
> Que je m'en soucirais autant que de cela.
>
> (*Le Tartufe*, acte I, scène VI.)

Mais le stoïcien, avec une parfaite sincérité, prend au sérieux cette doctrine. Ce n'est pas chez lui dureté, c'est parti pris de se consacrer à des intérêts d'un ordre supérieur, c'est abnégation religieuse. N'est-ce pas aussi une parole de renoncement qui commande au cœur les mêmes sacrifices, que cette promesse évangélique : « Celui qui quitte pour moi son frère, sa mère, ses sœurs, aura la vie éternelle. »

Le sage doit se détacher de sa femme comme des autres membres de sa famille, et y attacher le moins de prix possible. « Si tu ne tiens pas, dit Épictète, à la beauté de ta femme, tu ne te soucieras pas du ravisseur. » Le philosophe semble ici ne pas s'apercevoir que cette femme n'est pas seulement une chose, mais une personne, et qu'on peut, que l'on doit lui témoigner un autre intérêt qu'à un bel objet dont un voleur se serait emparé. La sagesse stoïque ne l'entend pas ainsi. Il faut, selon elle, fermer son âme aux affections particulières que la nature nous inspire.

Il y a plus : nous devons renoncer à la grande famille comme à la petite et nous déprendre même de notre patrie. La patrie, pour le stoïcien, c'est l'univers. Il se déclare *citoyen du monde*. Ici encore, nous trouvons une analogie remarquable entre les maximes stoïciennes et les doctrines du christianisme. Les chrétiens ne se regardaient-ils pas dans leur patrie comme sur la terre étrangère ? « Les affaires publiques, disait Tertullien, ne sont aucunement nos affaires. » On n'avait donc pas à s'en inquiéter : stoïciens et chrétiens en cela étaient d'accord.

Et pourtant, nous l'avons dit, tout en retranchant au cœur les plus doux et les plus naturels sentiments, le sage stoïcien fait profession d'aimer les hommes, et nul plus que lui n'est éloigné de l'égoïsme. Comment cela ? c'est que, s'il s'interdit de suivre ses penchants particuliers, par cela même il fait effort pour sortir de ce cercle étroit où est renfermé son individu ; il aspire à ce qui n'est pas lui, à ce qui ne le touche point personnellement ; toute l'affection qu'il s'enlève à lui et aux siens, il tend à la reporter sur les autres, sur l'huma-

nité. Aussi Épictète s'élève-t-il très-vivement contre l'égoïsme d'Épicure. Le sage, selon Épicure, devant éviter tout ce qui pouvait troubler son calme bonheur et sa tranquille philosophie, ne pouvait raisonnablement se marier et se donner l'embarras d'élever des enfants. Épictète s'irrite de ce langage, rappelle qu'il y a dans le cœur du père une puissance de dévouement bien supérieure à ces préoccupations égoïstes, et, prenant à partie Épicure lui-même dans une apostrophe touchante, il lui déclare que, quand même ses parents auraient pu prévoir son langage, ils n'auraient pas hésité à l'élever. On peut être étonné de voir Épictète exalter ainsi la tendresse paternelle, après avoir rejeté, semblait-il, les affections de famille. Mais toute doctrine qui prétend violenter et mutiler la nature, à quelque titre que ce soit, se condamne d'avance à ces contradictions. La nature, grâce à Dieu, est plus forte que tous les systèmes, et l'on ne peut si bien la proscrire qu'elle ne trouve quelque refuge dans les doctrines mêmes qui se font gloire de la méconnaître et de la bannir.

Au surplus, c'est une tendresse forte et non efféminée qu'Épictète exige du père. Il blâme celui qui ne peut voir souffrir son enfant et qui, plutôt que d'assister à ce spectacle, s'en va et le laisse entre les bras de sa mère. Ce n'est pas là, suivant Épictète, de la vraie tendresse; l'affection vraie a du courage. Quant à lui, il aime les enfants et il en parle, dans plus d'un passage, avec une grâce charmante, une paternelle bonté qui rappelle le *sinite parvulos venire ad me*; mais l'amour de l'enfance n'est pas seulement excité dans son âme par cette espèce d'attrait sensuel qu'exercent sur nous la fraîcheur, la délicatesse et la douceur d'une figure enfantine; il y a quelque chose de plus grave et de plus sérieux dans le sentiment qu'Épictète éprouve pour l'enfance. Il lui porte un amour viril, capable de correction, sans faiblesse, sans molle sensiblerie.

Ce n'est pas de l'amour seulement, c'est du respect qu'il a pour l'esclave. Lui qui, longtemps esclave, est devenu philosophe et dont l'intelligence est si cultivée, il s'élève, avec une autorité qu'on ne saurait lui contester, contre ceux qui prétendent que l'esclavage est incompatible avec la culture philosophique. Il défend en termes chaleureux et nobles la dignité humaine trop souvent outragée dans la personne de l'esclave. Par exemple, c'était l'usage que, dans les festins, les convives se fissent présenter par un esclave subalterne le vase où ils devaient se soulager. « Si l'on réclame de moi cet office, y consentirai-je? se demande Épictète. C'est selon. Si je tiens à ne pas être battu et à être bien nourri, je présenterai le vase; si j'aime mieux être battu et mal nourri que de m'abaisser à mes yeux, je ne le présenterai pas. Or il y en a qui non-seulement ne peuvent souffrir de le présenter, mais *ne souffrent pas qu'un autre le leur présente.* » Le dernier trait surtout est remarquable. Il montre clairement qu'Épictète, qui, d'ailleurs, en sa qualité d'esclave lettré, n'avait pas dû être assujetti à ce genre de corvée, ne cède point ici à un sentiment d'orgueil personnel et d'amour-propre. Non; c'est le respect de la dignité humaine qui l'anime : là où se trouve un homme, sa condition fût-elle servile, il estime qu'on lui doit des égards comme à un être moral et qu'on n'a pas toute licence vis-à-vis de lui. Épictète a donc, nous le répétons, un sentiment philosophique et presque chrétien de la dignité de la nature humaine.

Ainsi, détachement de l'humanité et en même temps sérieuse et profonde tendresse pour l'humanité, tels sont les deux traits divers, opposés, contradictoires, qui caractérisent la morale d'Épictète. Cette contradiction, dont nous avons tâché d'expliquer la cause, éclate encore sur d'autres points : elle est notamment manifeste dans cette partie de la morale d'Épictète qui concerne les devoirs politiques.

D'une part, en effet, il faut, d'après le philosophe, accorder au tyran une soumission presque entière. « Que m'importe le tyran! dit-il, ce qui m'importe, ce sont les vrais tyrans qui sont les passions. » — « Que les tyrans me prennent tout, je m'en soucie peu : ils ne m'atteignent pas. » C'est précisément cette obéissance passive, cette docile résignation que l'on trouve dans la doctrine religieuse. Le croyant, lui aussi, doit se soumettre silencieusement aux chefs politiques, à la seule condition que ceux-ci ne violent point ses croyances. Ce seul cas excepté, il doit tout accepter avec un esprit de soumission qui participe de l'indifférence.

D'autre part, si le corps se soumet, chez le philosophe stoïcien, ce n'est pas sans une arrière-pensée de dédain et sans une protestation intérieure de l'esprit. La secte stoïcienne passait, en définitive, sous l'empire, pour une secte rebelle, et Tacite lui applique l'épithète de *contumax*. Ce n'est pas sans raison, et, dans Épictète même, si nous lisons ce précepte qu'il est injuste de violer la loi, nous le voyons accompagné d'une réserve importante : « mais le caprice d'un fou n'est pas la loi ». Si donc le stoïcien y cède, sa soumission sera purement extérieure. D'où vient, après tout, le prestige de César? Épictète ne craint pas de le dire : ce n'est pas César que l'on craint, mais l'appareil guerrier qui l'environne; ce n'est pas César que l'on aime, mais l'argent, mais les honneurs, mais les avantages de toute sorte que sa faveur dispense. Faut-il donc aller faire sa cour aux puissants? « Oui, j'irai, dit Épictète, mais comme on va au marché. Si, au marché, les légumes sont d'un prix raisonnable, j'en prends; sinon, je les laisse. De même, César exige que j'aille le saluer? j'irai donc. Mais réclame-t-il en outre des flatteries? c'est trop cher, je n'en veux plus. » Parfois cette indépendance de caractère s'exprime chez Épictète avec une force, une véhémence qui fait songer aux paroles des martyrs : « Que craindre du tyran, s'écrie-t-il, quand on lui peut *cracher sa vie à la figure.* »

Nous parlions des martyrs. C'est qu'en vérité, par moment, Épictète va aussi loin qu'eux dans l'expression des sentiments qu'il professe à l'égard des tyrans. Il y a même, en lui comme en eux, une sorte d'affectation de bravade, un raffinement de mépris qui se montre avec je ne sais quelle ostentation, et qui n'est pas loin de l'insolence. Ainsi voit-on, à une autre époque de servitude monarchique, un philosophe de génie, Pascal, se soumettre explicitement à l'autorité royale, mais en donnant de cette obéissance des raisons telles qu'elle paraît bien près de ressembler à une rébellion. Qu'on lise notamment, à ce sujet, les *Entretiens* de Pascal, dont Nicole paraît avoir gardé le texte avec une assez grande fidélité; qu'on lise le *Discours sur la condition des grands*; on y trouvera des phrases comme celle-ci : « Il n'est pas nécessaire, parce que vous êtes duc, que je vous estime; mais il est nécessaire que je vous salue. » Pascal est donc, comme Épictète, de la race insoumise et fière des esprits qui, en consentant à l'obéissance extérieure, au dedans sont révoltés, indépendants, dédaigneux, presque insolents.

Comment concilier tout cela? Comment expliquer ces contradictions? Y avait-il donc, chez les stoïciens, deux espèces de langage, l'un pour le monde et l'autre pour l'École? Ou

plutôt ne convient-il pas de croire que dans leurs prédications ils avaient, comme dit Pascal, « une pensée de derrière », et qu'au fond cette pensée est toujours la même?

Nous avons, croyons-nous, donné le vrai motif de ces perpétuelles contradictions. C'est le principe même du stoïcisme qui en est la cause. Le stoïcisme violentait la nature humaine. Il ne tenait point compte de ses nécessités, de ses besoins. Il prétendait en étouffer les inclinations. Il lui proposait pour idéal l'*Abstine et sustine*, dont la conséquence rigoureuse devait être la résignation absolue et indifférente à toute chose. Mais il est difficile, il est impossible de dépouiller complétement le vieil homme, et le vieil homme, c'est-à-dire l'homme vrai, l'homme de la nature, l'homme réellement humain, se trahissait bon gré mal gré dans le stoïcien par des infidélités fréquentes et manifestes au principe du stoïcisme.

Il ne convient pas de leur reprocher outre mesure l'exagération de ce principe et les erreurs qu'ils ont admises sur la nature humaine. Dans des temps ordinaires, ils ne l'eussent point sans doute méconnue. Ils n'eussent point senti, en temps ordinaire, le besoin de renfermer l'homme dans une espèce de retranchement inaccessible aux entreprises extérieures, impénétrable aux émotions du dehors, fermé de toute part même aux affections. Ils ne l'eussent point mis au-dessus des conditions de sa débile nature ; ils n'eussent pas fait au Dieu de cet être infirme et faillible. Mais, rappelons-nous le : les stoïciens se trouvaient en face de la plus odieuse tyrannie ; comment lui échapper? En fuyant dans l'espace? Mais cette tyrannie s'étendait partout, couvrait tout, opprimait tout. Point d'exil qui mît à l'abri de ses atteintes. En fuyant à travers le temps, en se réfugiant dans l'avenir? Mais l'espérance même était interdite aux Romains. Une révolution de temps à autre éclatait et parfois amenait le pouvoir à être un peu plus équitable ; mais le principe du mal subsistait, le césarisme restait debout et rien ne permettait d'en espérer la chute prochaine. C'est alors que naquit et se développa, en s'exagérant de plus en plus, ce besoin, si noble au fond, de chercher un asile où l'on pût, au nom de la dignité humaine, protester contre la tyrannie et la braver. Cet asile ne pouvait être dans le monde corporel : on l'établit dans l'âme, et là il fut permis de défier les Césars.

> La faiblesse superbe insulte à leur puissance,

a dit Delille dans un de ses plus beaux vers. Tel est le sentiment qui inspira les stoïciens. Faibles qu'ils étaient et voyant au-dessus d'eux, sur le trône des Césars, régner la force matérielle, ils se crurent appelés à rétablir la justice dans ce monde, à abaisser ce qui était élevé, à élever ce qui était abaissé. Voilà ce qu'ils firent, et, il faut le constater, avec l'assentiment de l'opinion publique. Plus était dégradant le régime où vivaient les hommes, plus ils voulaient qu'on les rehaussât et que leurs corrupteurs, à leur tour, fussent dégradés. Ce n'était donc pas assez de résister à la tyrannie ; il fallait la braver, la railler, l'insulter ; c'était une revanche à prendre, et qui ne pouvait être, au gré des opprimés, trop superbe et trop insolente.

Ainsi, dans cette vie même, la justice pouvait triompher. Pas n'était besoin d'attendre les réparations d'une seconde existence. Le bien absolu ou le souverain bien pouvait être réalisé en ce monde par le sage, et il n'était pas nécessaire d'imaginer des récompenses ou des peines futures. Ici nous touchons à un nouveau côté d'Épictète ; nous abordons l'examen de sa morale religieuse.

Épictète, pas plus que les autres stoïciens, n'admet les peines et les récompenses de l'autre vie. Le sage fait le bien pour le bien lui-même, et sans s'y décider par l'espoir d'un bonheur à venir. L'honnête est le souverain bien. Il n'y a donc pas de séjour bienheureux, de lieu enchanté où le sage recueille le prix de son habile vertu. L'homme qui fait le bien trouve sa récompense dans le bien même qu'il fait. Tout pareillement l'homme pervers est suffisamment puni de ses actes par cela seul qu'il les commet, et qu'en les commettant il s'abaisse et se dégrade. Quant à l'Achéron, le philosophe n'en peut parler qu'avec dédain.

Est-ce à dire qu'Épictète soit impie, et que sa morale n'ait rien de religieux? Tant s'en faut. Épictète croit aux dieux, aux démons, aux génies qui sont en contact perpétuel avec l'homme, et qui peuplent l'univers. Il n'a rien de commun ni avec ces épicuriens indifférents, incrédules au fond, qui n'admettaient des dieux que pour la forme, et qui d'ailleurs leur attribuaient un parfait détachement des choses de ce monde, ni avec ces académiciens d'après lesquels on ne sait ce qui est vrai ou faux, et dont Montaigne, au XVI^e^ siècle, devait reproduire le scepticisme. En présence de ces deux écoles, Épictète se montre très-ardent et très-irrité ; il raille vivement la prétendue force d'esprit de ces philosophes douteurs ; c'est lui qui, le premier, les nomme des *esprits forts* ; il met à nu la faiblesse réelle d'intelligence que déguisent leurs prétentions. Il y a en lui une piété exaltée qui va jusqu'à la ferveur, peut-être jusqu'à l'intolérance, et qu'expliquent en partie les circonstances extérieures. C'était alors, on le sait, une époque de servitude, et la servitude produit ces deux effets contraires de relâcher tous les ressorts chez les uns, de les tendre au plus haut degré chez les autres. Les uns deviennent tout à fait sceptiques et insouciants ; les autres s'animent, se surexcitent, finissent par être en proie à une sorte d'exaltation sainte, et la pieuse ardeur de ceux-ci, en présence de la froide incrédulité de ceux-là, tourne facilement en fanatisme.

Disons, à la louange d'Épictète, que la religion chez lui est la simple expression d'un sentiment moral très-énergique. Que l'on soit ou non croyant, quand il nous dit que Jupiter est le père commun de l'humanité, et qu'il n'y a pas d'orphelins au monde, nous reconnaissons là, sous une forme touchante, le sentiment de la fraternité humaine. Qu'on admette ou qu'on n'admette pas un père dans le ciel, en est-il moins vrai que l'humanité est la mère commune de tous? De même, quand le philosophe, conseillant de se soustraire à l'opinion de la foule et de se retirer chez soi, ajoute : « Dieu est là », qui ne voit dans cet éloquent langage, fait pour parler à l'imagination, un appel au témoignage de la conscience morale? *Deus est in abscondito*, dit de son côté saint Mathieu, et saint Mathieu exprime ici la même idée qu'Épictète.

Le sentiment religieux, dans le philosophe stoïcien, est uni à une grande résignation aux décrets divins. « S'il plaît à Dieu ainsi, qu'il soit fait ainsi » dit-il. Le *fiat voluntas tua* ne traduit pas une autre pensée. L'idée de Dieu est, dans Épictète, mêlée à tout ; il rapporte tout à Dieu. Mais sa conscience est assez pure, assez droite, pour que le Dieu qu'il invoque soit l'idée morale elle-même dans son expression la plus vive et la plus élevée. Ce Dieu, il a besoin souvent de le

Digitized by Google

prier, de lui adresser des hymnes. Je suis, dit-il, un être raisonnable ; il me faut chanter Dieu... je vous engage tous à chanter avec moi. Et il chante. Le *Kyrie eleison* se retrouve sur ses lèvres. C'était dès lors une invocation populaire adoptée par toutes les religions.

En commerce fréquent et intime avec Dieu, le sage est un saint, le philosophe est un prêtre. Ce sentiment du sacerdoce philosophique est très-marqué chez Épictète. « Le sage mérite des autels et il faut l'adorer, » dit-il. Les païens, il est vrai, restèrent sourds à cet appel, mais les chrétiens l'entendirent : ils accomplirent le précepte d'Épictète en vénérant leurs sages ou leurs saints. Le caractère sacré du philosophe doit éclater jusque dans sa manière d'être extérieure. Si l'on veut qu'il coupe sa barbe, il doit s'y refuser. La barbe est pour le philosophe ce que la tonsure est pour le prêtre. En tout il doit mettre l'empreinte de ses fonctions sacerdotales. Mais c'est surtout dans la prédication qu'il doit porter un esprit de gravité. Dédaigneux des applaudissements, il ne lui est permis de songer qu'à convertir ceux qui l'écoutent. Dans cette façon mâle et austère de comprendre la prédication, il semble que l'on retrouve un écho de Bossuet et qu'on entende la voix d'un grave docteur chrétien. Le philosophe stoïcien et en particulier le cynique, qui se consacre tout spécialement à la propagande populaire, doivent prêcher d'exemple à la foule. « Regardez-moi, dira le cynique, comme vous je suis sans patrie, sans maison, sans bien, sans enfants, je couche sur la terre ; je n'ai ni femme ni enfants ; je n'ai que la terre, le ciel et un manteau. »

Au milieu de ses prédications il arrivera au philosophe d'être maltraité : tant mieux ! « Il est dans l'ordre que notre philosophe soit battu comme un âne, et il faut que, battu, il aime ceux-là mêmes qui le battent, en père et en frère de tous les hommes. »

Le cynique, c'est-à-dire dans la secte stoïcienne le prêtre par excellence, peut-il se marier ? Épictète ne le veut pas. « Ne faut-il pas qu'il soit tout entier à son divin ministère ? Ne faut-il pas qu'il puisse traiter librement avec les hommes, sans être asservi à ces obligations vulgaires, sans être empêché par ces bienséances mondaines qu'il ne peut négliger qu'en perdant son titre d'honnête homme, qu'il ne peut respecter sans détruire en lui l'ambassadeur, le surveillant, le héraut envoyé par les dieux ? S'il est marié, lui qui est chargé du ministère de toutes les familles, il sera absorbé par les soins qu'exigera la sienne ; il manquera de loisirs pour aller partout, comme un médecin, tâtant le pouls de tout le monde. » Il faut donc qu'il reste célibataire. Mais de cette manière, objectera-t-on, il ne contribue pas à la conservation de la société. « Au nom du ciel, réplique Épictète, qui sont les plus utiles à l'humanité, de ceux qui y introduisent deux ou trois marmots au vilain petit museau, ou de ceux qui, dans la mesure de leurs forces, surveillent tous les hommes, examinant ce qu'ils font, comment ils vivent, en quoi ils négligent leurs devoirs... Notre philosophe a l'humanité pour famille, les hommes sont ses fils, les femmes sont ses filles. C'est comme tels qu'il va les trouver tous, comme tels qu'il veille sur tous, parce qu'il est leur père, leur frère et le ministre de leur père à tous, Jupiter. »

L'idéal du cynique est donc le prêtre célibataire, dévoué aux hommes, qui, sans armes, sans gardien, livre son corps à qui le veut frapper et ne s'inquiète que des autres, puisqu'il est seul et sans famille. Ne voit-on pas là plusieurs des traits qui caractérisent la vie monastique ? Le célibat, il est vrai, n'est pas un caractère du christianisme naissant. Le Nouveau Testament n'en impose nullement l'obligation. C'est plus tard seulement qu'on voit naître les moines qui personnifient, dans le principe, la puissance spirituelle, détachée du monde et de ses liens, seule sur la terre et forte pourtant par la vertu et le prestige que possèdent les choses morales.

Déjà, dans Platon, l'on peut soupçonner l'avénement de cette puissance spirituelle, mais ce n'est guère qu'à l'époque d'Épictète qu'on la voit réellement apparaître avec ses prétentions à tout dominer. Le stoïque est faible, nu, presque seul ; il n'a pour lui qu'une opinion sans force effective, qui n'a pas pris corps, qui ne s'est pas exprimée et retranchée dans une Église. Il se fait pourtant le censeur moral, le surveillant de la société ; il s'y place comme un père au milieu d'une famille qu'il doit instruire et corriger. Il est impossible de ne pas être touché de ce spectacle, et de ne pas applaudir à cette généreuse émancipation de l'esprit.

Malheureusement, la puissance spirituelle, si confiante en elle-même, si dédaigneuse de la matière, devait être entravée, arrêtée par cette matière rebelle et transiger avec un pouvoir qu'elle se refusait d'abord à reconnaître. Le mot d'Épictète disant de son sage, du prêtre stoïcien « celui-là n'a ni gardes ni soldats », ne devait pas longtemps être vrai. Le sage, le prêtre, renonçant bientôt à s'appuyer sur la seule autorité morale, recoururent, eux aussi, aux soldats, aux gardes, devinrent, eux aussi, des tyrans. Aujourd'hui encore, on ne peut le nier, la puissance spirituelle n'a pas rompu avec la force, la violence, les pratiques du despotisme, et l'idéal des cyniques, qui ne comptaient que sur leur propre foi et sur celle qu'ils pouvaient inspirer, est resté à l'état d'idéal.

Mais quand même il n'en serait pas arrivé ainsi, quand même la puissance spirituelle serait demeurée pure de tout contact avec la tyrannie, elle ne devrait pas aspirer à cette suprématie que revendiquaient pour ses apôtres les stoïciens. L'humanité devenue plus confiante en elle-même ou, si l'on veut, plus orgueilleuse, ne se résignerait plus à reconnaître des chefs, des directeurs, des pères auxquels tous les autres hommes devraient se soumettre comme des enfants. Elle consent à avoir pour ceux-ci ou ceux-là une déférence toute volontaire, mais elle proclame l'égalité morale de tous.

Quoi qu'il en soit, nous n'en devons pas moins saluer avec respect et avec amour des esprits comme Épictète. S'il a exagéré, en partie par la faute des circonstances, l'idée que nous devons avoir de la dignité humaine, il a relevé les âmes en leur montrant leur prix, et il a fait entendre, au milieu de la corruption du monde, sous le joug des Césars, des paroles viriles, libres et fières dont les hommes auront toujours profit à se souvenir.

ÉTRANGER

LE MOUVEMENT AUTONOMISTE EN IRLANDE

L'Hôtel de ville de Dublin vient d'être le théâtre d'une cérémonie qui fera du 18 juillet 1871 une date mémorable dans l'histoire de la noble et malheureuse Irlande; car elle inaugure une ère nouvelle dans la lutte commencée il y a trois quarts de siècle contre la domination anglaise, et dont l'éloquence passionnée d'O'Connell a fait un des plus grands épisodes de notre temps.

Le lord-maire et tous les membres de la municipalité étaient réunis en présence de délégués des grandes villes d'Irlande, des corps de métiers et de diverses autres corporations, pour recevoir une députation de la ligue dite du *Home Rule*. Cette ligue, organisée depuis peu de mois, se compose d'Irlandais de toutes les classes, de tous les partis et de toutes les sectes, membres du Parlement, magistrats, avocats, prêtres, marchands, propriétaires et ouvriers. Son but est d'obtenir du gouvernement anglais, par des voies pacifiques et légales, la création d'un Parlement irlandais qui siégerait à Dublin et administrerait le pays au nom de la reine. Il n'y a pas à s'y méprendre, ce serait une véritable révolution, ou plutôt la reconnaissance d'un droit imprescriptible et le rétablissement d'une institution dont l'Irlande n'a été dépouillée que par une série d'illégalités et de violences dont toute la responsabilité appartient au génie malfaisant de Pitt. Car l'Irlande s'est gouvernée elle-même pendant six cents ans; elle avait encore à la fin du siècle dernier son autonomie à peu près complète. Plusieurs rois d'Angleterre avaient essayé d'étendre leur juridiction sur elle et d'abolir les anciens privilèges de sa législature. Sous George III, on put croire un instant que celle-ci allait disparaître sous les empiétements de la couronne, mais le patriotisme de Grattan la sauva. En 1783, l'Angleterre renonça par un acte solennel à s'immiscer désormais dans les affaires législatives et l'administration de *l'île sœur*. Elle tint sa parole pendant dix-huit ans, c'était beaucoup pour elle en ce temps-là, c'était trop peu pour la prospérité de l'Irlande. Elle sut néanmoins dans cette courte période, et malgré l'intolérance religieuse, la corruption et tous les abus qui viciaient alors le système électoral, étonner même les adversaires de son autonomie par la rapidité de ses progrès industriels et agricoles. Pitt fut obligé d'en convenir dans son célèbre discours du 31 janvier 1799 à la Chambre des communes. Mais c'est lui-même qui devait mettre un terme à cette prospérité sans exemple; car, dans son orgueilleuse conception des destinées de sa race, il avait décidé qu'il n'y aurait qu'un Parlement pour tout l'empire, celui de Westminster, et une puissance prépondérante en Europe, celle de la Grande-Bretagne. Il persécuta l'Irlande avec le même acharnement, la même haine et la même perfidie qu'il déploya contre la Révolution française. Après lui avoir promis l'émancipation religieuse, il l'excita par ses agents secrets à la révolte, le jour où elle voit ses espérances déçues. Suppression de la liberté de la presse, le droit de réunion et de pétition aboli, les tribunaux supprimés, toutes les licences et tous les excès permis, recommandés même à la police et aux soldats, l'emprisonnement, la déportation et le massacre des citoyens les plus estimés, l'incendie répandant la terreur dans les campagnes, tels sont les moyens infernaux qu'il employa pour exaspérer le peuple irlandais. Le marquis de Cornwallis, qu'il avait chargé d'exécuter, sous le titre de vice-roi, son plan de la réunion de l'Irlande à l'Angleterre, fut un instant épouvanté de sa propre mission, et il est probable qu'il aurait eu le courage de la refuser s'il eût connu d'avance les secrets desseins de Pitt et les ignobles auxiliaires qu'on lui destinait : « Tous mes efforts pour modérer les cruautés dont je suis témoin ont été sans résultats jusqu'ici, écrivait-il vers la fin de 1799 au général Ross; vous verrez qu'elles ne tarderont pas, si l'on n'y met bon ordre, à pousser ces malheureuses populations à la révolte. » C'était précisément là ce que Pitt cherchait depuis longtemps. Pendant treize mois il suit les progrès de la conspiration, il en connaît le plan et les chefs, qu'il se garde bien de faire arrêter. Elle éclate enfin; il a 137 000 soldats tout prêts pour la noyer dans le sang; la loi martiale est proclamée, l'île entière est sous la terreur. C'est alors qu'il présente son projet d'union au Parlement irlandais, car il faut sauvegarder les apparences de la légalité et le beau renom de l'Angleterre. A sa grande surprise, le *bill* fut rejeté; mais, l'année suivante, Pitt s'étant assuré de la majorité à l'aide des faveurs du roi et de l'or du peuple, l'Irlande, trahie par ses propres mandataires, perdit ce dernier vestige de son indépendance. Mais un espoir lui restait encore : elle venait d'entendre pour la première fois la voix de Daniel O'Connell.

On sait avec quel éclat le grand agitateur a revendiqué pendant un demi-siècle les droits de son pays; il n'a pu lui conquérir que l'égalité religieuse, et quand, après trente-quatre ans d'union avec l'Angleterre, il essayait encore d'en rompre le lien, il pouvait dire avec raison qu'elle avait appauvri et dépeuplé l'Irlande. A cette époque, près de deux millions et demi d'Irlandais étaient réduits, chaque année, pendant l'hiver, à la mendicité. Il n'y avait plus d'industrie ni de commerce; tous les grands propriétaires étaient partis consommer leurs revenus ailleurs, et, comme pour achever la ruine du pays, un système fiscal, monstrueuse invention de Castlereagh, *Castlereagh coupe-gorge*, comme l'appelle Byron, faisait peser sur l'Irlande, malgré les stipulations formelles de l'Acte d'Union, la plus lourde part des charges du budget britannique. On évaluait alors à la somme de six milliards ce que l'œuvre de Pitt avait coûté à l'Irlande; aussi a-t-on pu dire, après la famine de 1846, qui a fait périr trois cent mille personnes, que, sans l'Acte d'Union et ses ruineuses conséquences, l'Irlande n'aurait pas été réduite à attendre la tardive et insuffisante aumône du peuple anglais. Ce fut le signal de ce grand exode qui dure encore et qui a déjà conduit trois millions d'Irlandais aux États-Unis. Parmi les conséquences les plus remarquables de cette émigration, il en est plusieurs qu'on ne prévoyait guère il y a vingt-cinq ans, et qui auraient, selon toute probabilité, donné fort à réfléchir à ceux qui s'en réjouissaient alors. Nous ne faisons pas seulement allusion ici à l'influence que cette puissante transfusion de sang celtique a pu avoir sur l'équilibre des partis et la direction générale de la politique aux États-Unis. C'est un des préjugés les plus enracinés dans l'esprit de nos voisins que l'Irlandais est un être non-seulement *ingouvernable*, mais surtout léger, paresseux et imprévoyant. Or, voilà que ce peuple, si misérable dans son propre pays, est devenu, sous l'influence de la liberté américaine, le plus actif, le plus ingénieux et le plus sobre

des travailleurs. Parti de chez lui avec la haine de l'Angleterre pour tout bagage, il est aujourd'hui capitaliste et propriétaire; mais il a gardé le culte de la patrie irlandaise, et il a pu envoyer déjà, sur les économies de son travail, quatre cent millions de francs à ceux qu'il y avait laissés dans l'indigence. Avec le bien-être, il a fait pénétrer peu à peu dans son pays une sorte d'admiration reconnaissante pour les institutions d'un peuple qui ne connaît ni le chômage ni la famine, et chez lequel la propriété du sol n'est pas le privilége exclusif de quelques familles nobles. C'est ainsi que le sentiment monarchique s'est insensiblement affaibli en Irlande, en raison directe du progrès des lumières et du bien-être. Ceux qui revenaient dans leur pays, soit en hôtes de passage, soit pour s'y fixer définitivement, trouvaient donc le terrain tout préparé pour leur propagande anti-anglaise. De là vient la stérilité des efforts du gouvernement, pour réparer plusieurs siècles d'injustice et se concilier le bon vouloir des Irlandais. Rien n'a pu lui faire atteindre ce résultat, ni la séparation de l'Église et de l'État, ni les satisfactions données aux griefs des fermiers, ni la réforme électorale. Jamais la domination anglaise en Irlande n'a été l'objet d'une antipathie aussi ardente et surtout aussi unanime qu'en ce moment. Les crimes contre la propriété et les assassinats de *landlords* sont heureusement devenus plus rares; mais, à côté de ces paysans qui ne peuvent oublier que le champ dont ils payent si laborieusement le loyer a été le franc-alleu de leurs ancêtres et qui se croient le droit d'interrompre la prescription à coups de fusil, il s'est formé un parti plus modéré, plus patient et surtout plus habile, qui, renonçant aux méthodes violentes, vient de trouver sa formule, le *Home rule*, le gouvernement de l'Irlande par l'Irlande. C'est ce parti qui affirmait son avénement et sa force, le 18 de ce mois, à l'Hôtel de ville de Dublin, devant les représentants de toutes les municipalités du pays.

Un homme qui s'était déjà signalé à l'occasion de la réforme du système foncier de l'Irlande, par sa connaissance profonde des lois et de l'histoire de son pays, M. Isaac Butt, membre du barreau de Dublin, doué d'une éloquence entraînante, écrivain d'un rare talent, peut revendiquer l'honneur d'avoir tracé le programme des aspirations, encore vagues, de ce parti : « Il n'est pas nécessaire, disait-il, il y a quelques semaines, de modifier la Constitution du Parlement anglais. Si quelques changements doivent y être introduits, que ce soit par lui-même, dans la limite et dans l'exercice de ses propres fonctions et non pas à titre et comme partie d'un arrangement fédéral. Je propose donc que le Parlement, composé comme il l'est aujourd'hui, des représentants de l'Angleterre, de l'Irlande et de l'Écosse, reste chargé de la législation qui affecte les intérêts de la couronne et l'administration du pouvoir royal. Il garderait également le contrôle de l'Inde, des autres colonies et de nos relations extérieures. Cet arrangement s'accorde avec l'intérêt de l'Irlande. Le pacte fédéral que je propose conserverait ainsi au Parlement sa forme actuelle, mais nous prendrions en main et nous garderions seuls l'administration de nos propres affaires. » Il ne s'agit pas seulement, on le voit, d'annuler l'Acte d'Union de 1800, c'est le système de la république américaine qu'il est question d'introduire dans la Grande-Bretagne, des États libres dans l'État libre.

Ce ne fut pas sans un certain émoi qu'on entendit, en mai dernier, M. John Martin, un nouveau-venu à la Chambre des communes, exposer, dans un langage plein de mesure, mais avec l'accent d'une conviction profonde, une théorie dont il avait pu étudier les résultats pratiques chez les Américains. La respectable Assemblée, qui dut un instant se croire transportée de l'autre côté de l'Océan, écouta, comme malgré elle, cet orateur aux dehors austères, dont la parole ne rappelait en rien la rhétorique fleurie de la jeune Irlande, et qui développait les doctrines les plus audacieuses avec le sang-froid d'un ministre presbytérien prêchant son sermon hebdomadaire. John Martin, le doctrinaire du parti, est bien connu en Irlande depuis 1848. Après la suppression du journal *The United Irishman*, dont l'éditeur John Mitchell fut condamné à la déportation, il fonda le *Irish felon*, organe des opinions les plus avancées, et qui ne tarda pas à éprouver le même sort. A son retour d'Amérique, il fut élu par le comté de Meath, pendant qu'un ex-convict *fenian*, O'Donovan Rossa, l'était par celui de Tipperary. Il n'est pas inutile de remarquer ici que l'ultramontanisme le plus pur fleurit dans le Meath, et que John Martin qui est protestant avait eu pour concurrent un protégé du cardinal Cullen, ce qui nous porterait à croire que les vrais Irlandais détestent l'Angleterre plus encore qu'ils n'aiment le pape. La place que John Martin occupe déjà dans son parti le désignait tout naturellement au choix de la Ligue du *Home rule* pour la représenter au meeting de Dublin; il y vint en effet avec deux autres délégués, vétérans de la démocratie irlandaise. On peut dire que cette réunion, dont une certaine partie de la presse essaye de nier l'importance, a déjà eu un grand retentissement. Ce n'est jamais en vain qu'on s'adresse aux passions de ce peuple impressionnable, et qu'on lui rappelle les hontes et les douleurs de son passé; c'est ce que MM. O'Neil Daunt et Galbraith, spécialement chargés d'exposer les vues de la *Ligue*, ont fait sans épargner les susceptibilités de l'Angleterre. Mais ils se sont surtout attachés à démontrer qu'elle était incapable, même avec les meilleures intentions, de faire de bonnes lois pour l'Irlande, et ils ont cité l'exemple de ces deux grandes mesures de réparation, dont nous avons déjà parlé, le *Land-Bill*, parfois injuste envers le propriétaire en voulant défendre le tenancier, et le *Irish-church Bill* qui atteint plus durement le bas clergé que ses chefs. Un des traits les plus caractéristiques et les plus satisfaisants du *home rule movement*, c'est le progrès qu'il révèle dans les idées de tolérance religieuse et l'union qu'il cimente entre les membres de cette famille anglo-celtique, dont les discordes ont causé en grande partie les infortunes.

La ligue du *Home rule* est-elle destinée à voir ses espérances se réaliser? Nous l'ignorons, mais il nous est au moins permis de le souhaiter pour la sécurité de la Grande-Bretagne elle-même, mais surtout au nom de la justice et dans l'intérêt de l'Irlande; car il y a entre ce peuple et nous de vieux liens d'amitié qui ne nous permettent pas de rester indifférents à sa bonne et à sa mauvaise fortune. Depuis Fontenoy il a versé son sang sur tous nos champs de bataille. Hier encore, lorsque l'Angleterre assistait froidement à nos désastres, n'avons-nous pas vu ces braves Irlandais, d'abord incrédules, accoser le *Times* d'avoir inventé Sedan, et, dans leur impuissance à violer autant qu'ils le voulaient une neutralité qui paralysait leurs sympathies, nous envoyer à grands frais cette admirable ambulance, compagne de nos dernières armées, et que nous avons gardée comme un souvenir et un modèle. Puis, quand tout a été fini, à Paris mourant de faim, à nos paysans ruinés n'ont-ils pas donné des cargaisons de vivres et

Digitized by Google

de semences, comme s'ils avaient du superflu? Voilà pourquoi nous souhaitons bonne chance à Isaac Butt, à John Martin et à la ligue du *Home rule!*

M. GLADSTONE ET LA CHAMBRE DES LORDS

Il était depuis longtemps question de réorganiser l'armée anglaise, lorsque la guerre a éclaté entre la France et l'Allemagne. On sait avec quel intérêt l'opinion publique dans la Grande-Bretagne a suivi toutes les péripéties d'une lutte dont les résultats ont démontré surtout la nécessité des grandes réserves. Tout le monde comprit que la situation géographique du royaume ne le protégeait plus suffisamment contre une puissance qui pouvait mettre en quinze jours un million d'hommes sur pied. Que deviendrait-il dans le cas d'une agression soudaine, avec ses 88 000 réguliers n'ayant pour réserve que des masses de volontaires sans cohésion, sans discipline et sans chefs (1)? La paix était à peine rétablie sur le continent, que le ministre de la guerre, M. Cardwell, présentait au Parlement un projet de loi destiné à refondre de toutes pièces les institutions militaires du pays: Suppression de l'achat des grades dans l'armée et des attributions militaires des lords-lieutenants de comtés, la durée des engagements fixés à un maximum de douze ans comprenant le service dans la réserve; la milice recrutée par enrôlements et exercée pendant six mois de l'année; le pouvoir donné à la reine de lever par un ordre en Conseil, en cas d'urgence et au moyen du tirage au sort, une force additionnelle de miliciens, le code militaire appliqué aux volontaires. Tels étaient les principaux traits de ce plan.

Ce qui frappe le plus ceux qui étudient l'organisation et les mœurs militaires des Anglais, c'est de voir à quel point le service est impopulaire parmi eux. Le recrutement ne s'opère qu'avec une extrême difficulté et presque exclusivement parmi les individus impropres à tout autre métier; il est devenu nécessaire, pour obtenir le complément des cadres annuels, de modifier dernièrement encore les conditions de taille, solde et de durée du service, bien que de tout temps la loi anglaise ait assuré au soldat les avantages et les privilèges les plus exceptionnels (2).

Mais le défaut le plus grave de l'armée anglaise provient de la composition des cadres d'officiers. L'achat des grades supprime en effet toute émulation, encourage l'ignorance et la paresse, fait de la carrière militaire le monopole des hautes classes et la réduit à la somme des capacités qu'elles peuvent produire. Exclusivement préoccupée de ses intérêts de caste, l'aristocratie britannique devait pousser de hauts cris quand il s'est agi de lui enlever ce privilége. C'est un genre d'opération auquel elle ne paraît décidément pas s'habituer, bien qu'elle y ait été soumise assez fréquemment depuis quelques années. Tout le monde, sauf elle et bien entendu le corps des officiers, désirait et prévoyait l'abolition du *purchase system* — de la vénalité des grades; aussi le cabinet se sentait-il fort du concours de l'opinion publique lorsqu'il se décida à présenter son *bill* à la Chambre des communes. Nous ne raconterons pas en détail toutes les luttes que ce pauvre *bill* y a soutenues depuis le mois de mars; il était devenu presque méconnaissable, quand il arriva à la chambre haute, tant il avait été amendé, écourté, tronqué. Mais sa clause essentielle était sauvée, et, tel qu'il était, il donnait encore à la nation le moyen d'avoir une armée de 108 000 réguliers, 336 canons, 139 000 miliciens et 170 000 volontaires. On s'attendait bien à ce que les lords l'attaqueraient avec l'acharnement qu'ils montrent toutes les fois que les Communes soumettent à leur ratification des mesures légèrement entachées de radicalisme.

On prévoyait même qu'ils auraient recours aux plus ingénieuses chicanes de la rouerie parlementaire, afin de prolonger les débats et de gagner au moins l'année prochaine. Ils ont eu plus de courage; ils ont voulu porter sur place et de leurs propres mains le coup mortel à la mesure la plus importante de la session. A la séance du 13 juillet, le duc de Richmond présentait un amendement qui portait en substance que la Chambre refuserait de procéder à la seconde lecture du *bill*, tant qu'il n'embrasserait pas un plan de réorganisation complète de l'armée. C'était, on le comprend sans peine, tourner contre le cabinet lui-même les concessions qu'il avait faites. On ménageait en même temps les susceptibilités de l'opinion par cette manœuvre qui condamnait à mort le projet, non parce qu'il était mauvais en lui-même, mais parce qu'il était incomplet, comme les pères, à Rome, se débarrassaient sans scrupule de leurs enfants difformes. Après une discussion presque aussi passionnée que celle dont le *bill* avait été l'objet dans l'autre chambre, les lords ont adopté l'amendement du duc de Richmond à la faible majorité de 25 voix, 155 contre 130. — Il n'est pas sans intérêt de remarquer que parmi les tories qui ont voté contre l'amendement se trouvait leur illustre chef lord Derby, tandis que 18 pairs du parti libéral, entre autres lord John Russell, s'étaient rangés du côté des adversaires du gouvernement.

Il y eut alors une vive émotion dans le pays; on comprit que la Chambre des lords avait commis un acte aussi inconsidéré que peu patriotique. Elle n'avait pas seulement retardé l'œuvre de la réorganisation militaire; elle avait exposé les affaires publiques à tous les inconvénients d'une crise ministérielle. Car il semblait difficile qu'après un pareil échec M. Gladstone pût garder son portefeuille, à moins de provoquer la dissolution du Parlement et de faire un nouvel appel aux électeurs. Il y avait cependant un troisième moyen, auquel on ne semblait guère prendre garde, bien que lord Northcote y eût fait une allusion dans son discours du 14 juillet et qu'il régnât dans le camp tory une vague inquiétude sur les projets du cabinet. Ce moyen, c'était de faire décréter par la reine l'abolition immédiate de la vénalité des charges et de présenter ensuite de nouveau le bill aux lords, qui se trouveraient cette fois dans la nécessité absolue de l'accepter, sous peine de priver leurs protégés, les officiers, des légitimes compensations qu'il leur assurait, puisqu'il autorisait l'État à consacrer une somme de 200 millions de francs au rachat des brevets. Ce fut ce procédé que M. Gladstone eut la sage énergie d'adopter. Voici le texte même du royal warrant qu'il obtint de la reine, le 20 juillet, et qui tomba comme un coup de foudre sur la Chambre haute :

(1) Voyez dans notre dernier numéro la *Bataille de Dorking, ou la future invasion de l'Angleterre par les armées allemandes.*

(2) Ainsi il ne peut être poursuivi pour dette si elle est inférieure à 750 francs; la loi qui autorise la recherche de la paternité fait une exception pour lui, et il n'est pas même obligé de soutenir sa femme et ses enfants légitimes, etc., etc.

« VICTORIA, reine,

» Considérant que, par un acte passé dans la session tenue » la cinquième et la sixième année du règne d'Édouard VI, » chapitre XVI, « contre l'achat et la vente des offices », et un » autre acte de la quarante-neuvième année du règne de » George III, « contre la vente et le courtage des offices », il » est défendu aux officiers de nos forces de vendre ou d'ache- » ter des commissions et d'en recevoir le prix, sous peine de » perdre ces commissions, d'être congédiés du service, etc.; » — Considérant, d'un autre côté, que le dernier des actes » ci-dessus mentionnés exempte desdites pénalités la vente, » l'achat ou l'échange de toute commission dans nos armées, » aux prix fixés par les règlements actuels ou à venir; — » — Considérant qu'il nous paraît nécessaire de mettre fin à » ces règlements et à toutes les opérations concernant la » vente, l'achat ou l'échange des commissions dans nos » armées;

» Il est notre volonté et notre bon plaisir qu'à dater du » 1er novembre de la présente année, tous les règlements » établis par nous-même, ou nos royaux prédécesseurs, ou » tout officier agissant en notre nom, pour autoriser ou fixer » les prix de vente, d'achat ou d'échange des commissions dans » nos forces, soient et demeurent abolis.

» Donné en notre cour, à Osborne, ce vingt-sixième jour de » juillet, en la trente-cinquième année de notre règne. » — Par ordre de Sa Majesté, Edward Cardwell.

Quand la nouvelle de ce décret parvint à la Chambre des communes, il souleva dans l'opposition une véritable tempête; jamais premier ministre n'avait été l'objet d'aussi violentes attaques. M. Disraéli lui-même s'oublia au point de prodiguer à son rival un torrent d'injures, dans un style où l'on ne pouvait reconnaître ni la modération de l'homme d'État, ni l'atticisme du brillant romancier du grand monde. Quant aux lords, il faut convenir qu'ils accueillirent la décision royale avec la dignité qui convient à leurs fonctions et aussi avec la déférence qu'il est dans leur rôle d'afficher pour tout ce qui émane du simulacre monarchique. Ils ont répondu qu'ils procéderaient lundi prochain à la seconde lecture du bill et qu'ils se borneraient à protester, sous la forme d'un *« rider »* (1), contre cette « intervention de l'exécutif qui a conseillé à la reine d'atteindre, par l'exercice de sa prérogative, l'objet principal d'une mesure en voie de discussion ». Il ne faut pas oublier, en effet, qu'on peut encore regarder les débats comme inachevés, puisque, d'après les termes mêmes de l'amendement du duc de Richmond, il ne tiendrait qu'au ministère de prolonger la discussion du *bill* en le complétant par l'addition de certaines clauses sur le mode de recrutement, l'organisation de la réserve, etc.

M. Gladstone a pris évidemment le chemin le plus court et le plus sûr. Fallait-il suspendre la vie parlementaire du pays et le livrer encore aux énervantes émotions de la lutte électorale, ou renvoyer à l'an prochain la solution de ce qui peut être une question de vie ou de mort pour lui, — car la réorganisation de l'armée a cette importance; — fallait-il, disons-nous, courir toutes ces chances, parce qu'il plaît à une centaine de patriciens de jeter leur *veto* entre la volonté du peuple et la sanction royale? Non; la décision de M. Gladstone n'est ni un coup d'État ni un coup de tête. Par une de ces étranges fictions qui abondent dans ce que nous appellerons la jurisprudence constitutionnelle de l'Angleterre, on suppose que les lords gouvernent encore la nation, comme au beau temps où ils disposaient de la majorité des sièges de l'autre Chambre. Mais les réformes de 1832 et de 1867 ont déplacé le pouvoir; il est aujourd'hui là où il devrait être toujours et partout : entre les mains du peuple. De sorte que si les lords se permettent un usage immodéré ou inquiétant de cette fiction, le plus simple et le plus généreux est de l'éluder, comme le ferait un juge, en invoquant contre elle une autre fiction, aussi vieille et encore plus oubliée. C'est ce que M. Gladstone a fait en ressuscitant un des droits les plus vénérables de la couronne, celui d'être maîtresse absolue de l'armée, sauf à ne pouvoir la solder qu'avec les fonds votés par le Parlement. Certes, le meilleur usage que la reine puisse faire de ses prérogatives est de les mettre sans réserve et sans hésitation, comme dans cette circonstance, à la disposition de la majorité, dont le ministère n'est que l'expression fidèle et l'instrument. Dans un temps où l'on commence, en Angleterre même, à mettre en doute l'utilité du rouage royal dans la machine parlementaire, il est assez habile de lo redorer un peu et de lui rendre, ne fût-ce que pour un temps, sa popularité d'autrefois.

On a cru voir dans la mesure adoptée par M. Gladstone, une atteinte à l'autorité de la Chambre des lords et au principe qu'elle représente; c'est en se plaçant à ce point de vue sans doute, que les doctrinaires du *Journal des Débats*, par exemple, ont cru devoir refuser leur absolution au premier ministre de la reine. Que les partisans du système *bi-camériste* se rassurent. La Chambre des lords, tout le monde à peu près en convient, remplit une fonction utile. N'étant pas accablée par des travaux de détail, elle fait souvent d'excellentes lois, car elle étudie toutes les grandes questions avec une incontestable profondeur; aussi ses décisions représentent-elles, dans les circonstances où ses intérêts de caste ne sont pas en jeu, l'opinion des hommes les plus indépendants, les plus expérimentés, et dans une certaine mesure les plus éclairés de la Grande-Bretagne. La démocratie n'oublie pas d'ailleurs qu'elle lui doit cette admirable législation sur le travail des manufactures, et tant d'autres réformes que le suffrage universel n'a pas encore su nous donner. On peut dire qu'elle est une pépinière d'hommes d'État, et qu'elle fournit au Foreign-office ses meilleurs agents, tandis que la France, pour n'avoir recruté sa diplomatie que dans les rangs de l'aristocratie la plus ignorante et la plus sotte du monde, en est maintenant réduite à se faire représenter par quelques doublures de la chancellerie bonapartiste ou des diplomates amateurs dont le seul mérite est d'avoir échappé aux souillures du dernier règne.

Voilà les titres de la Chambre des lords aux égards de la démocratie anglaise; voilà ce qui la fait supporter encore, au milieu de l'écroulement de cette société féodale dont elle est un des derniers vestiges. Mais ces titres ont précisément fait défaut à notre ancienne Chambre des pairs, de sorte que les précédents sont loin de justifier chez nous cette institution, à moins qu'on ne veuille invoquer en sa faveur le souvenir du fameux Sénat, que nous ne regrettons pas plus que son maître.

(1) Voyez notre article sur *le Régime électoral et les débats parlementaires en Angleterre*, dans la *Revue* du 15 juillet 1871, n° 3, p. 70.

ENCORE M. DU BOIS-REYMOND (1).

Le 26 janvier (2) de cette année, à la veille de l'armistice, M. du Bois-Reymond prononçait un nouveau discours, non plus devant la jeunesse des écoles, mais devant l'Académie des sciences de Berlin, dont il est le secrétaire perpétuel. Il semble que le ton de l'orateur ait emprunté, cette fois, à la gravité de l'auditoire un peu plus d'impartialité, de sérieux et de dignité que nos lecteurs n'en ont trouvé dans le pamphlet que nous avons traduit pour eux, et que M. du Bois-Reymond soit redevenu professeur de tribun qu'il s'était improvisé en août dernier, sous prétexte sans doute que les vacances venaient de commencer. On pourrait croire aussi qu'il s'est décidé à tenir quelque compte des objections que nous lui avons faites, des réponses que lui ont adressées, soit dans la presse, soit dans la chaire de la Sorbonne, nos maîtres les plus autorisés. Mais cette hypothèse n'est point permise, car le blocus nous enfermait déjà lorsque ces réponses furent écrites ou prononcées, et il nous enfermait encore lorsque fut composé le discours dont nous nous occupons aujourd'hui. Si M. du Bois-Reymond nous fait certaines concessions, et revient sur certains jugements ridicules à force de sévérité que la passion lui arrachait naguère, c'est sans doute par une sorte de pudeur et de remords dont nous lui donnons acte volontiers.

Ce n'est pas à dire que ce morceau d'éloquence académique soit d'un bout à l'autre empreint de charité, que ce soit une réparation complète; elle était peut-être impossible, tant l'outrage avait été violent. Loin de là, dans les passages même où M. du Bois-Reymond s'efforce d'être juste envers nous, on ne trouve pas assez cette générosité qui siéerait si bien et qui serait si facile au vainqueur, ce franc aveu des injustices commises qui est toujours un devoir, mais qui s'imposait, en cette occasion, avec une force plus grande, à l'orateur triomphant; il se mêle aux accents de pitié de l'académicien attendri quelques notes hypocrites qui ne partent point de l'âme, car si elles étaient sincères elles entraîneraient nécessairement au moins un mot de reproche contre les rigueurs inutiles du bombardement de Paris, et M. du Bois-Reymond est tout enthousiasme pour sa Prusse immaculée. D'autre part, si l'orateur consent à effacer d'une main trop discrète certains reproches immérités, il nous en fait d'autres qui ne sont guère mieux fondés; on voit parfois qu'il s'en veut à lui-même, comme d'une faiblesse, des éloges qu'il nous a décernés, et pour en réparer l'effet il se hâte de glisser à notre adresse quelques accusations inédites. Mais à quoi bon prolonger ce commentaire? Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques-uns des passages les plus saillants du discours en question; ils jugeront par eux-mêmes et de la bizarrerie de certaines critiques et de la valeur qu'il faut attacher aux hommages que le secrétaire de l'Académie de Berlin rend à la France dans sa péroraison, où il a versé, comme disait Cicéron, toute sa boîte à parfums.

L'orateur entre en matière en rattachant son discours à un éloge de Frédéric II, prononcé par lui dans la même enceinte il y a quelques années, et profite de cette occasion pour reconnaître que les Français — ces Peaux-Rouges de l'Europe, comme il les appelait naguères — ont exercé sur la Prusse du XVIII^e^ siècle une influence féconde et salutaire. Mais voyez quelle mauvaise grâce il y met. A l'entendre, la France aurait plus d'obligations à Frédéric II que le roi-philosophe n'en aurait à nos écrivains.

« L'Encyclopédie était mise à l'Index en France et saisie impitoyablement, tandis que Frédéric II faisait à D'Alembert les offres les plus séduisantes pour le décider à accepter la présidence de cette académie. L'auteur de l'*Émile*, de ce livre d'où est sortie la réforme de notre éducation, était comme banni de France à cause d'un chapitre déiste qu'il y avait inséré; la Profession de foi du vicaire savoyard. Il trouva un refuge assuré dans un domaine de Frédéric, le principauté de Neuchâtel, aussi longtemps que la monomanie qui lui faisait croire à d'incessantes persécutions et que Thérèse Le Vasseur le laissèrent en repos. »

De Voltaire, chose curieuse! il n'est pas question. On aurait pu cependant s'attendre à voir l'orateur, en un pareil sujet, évoquer avec complaisance le souvenir des bienfaits dont Frédéric l'avait accablé. D'où vient donc cet étrange oubli? Serait-ce par hasard que M. du Bois-Reymond a redouté de citer un nom en qui se résument avec trop de force et d'éclat les bienfaits bien autrement considérables dont la France du siècle dernier dota la Prusse et l'Europe entière? Si c'est là la cause de cette réticence, — et l'on ne saurait s'expliquer autrement que le panégyriste de Frédéric ait renoncé à chanter les faveurs du Mécène royal envers son hôte le plus illustre — il est permis de s'étonner qu'un savant qui ne cesse de proclamer l'impartialité, la largeur de la science allemande, se soit laissé arrêter par une considération si mesquine. Il aura sans doute pris pour devise ce mot de M. de Bismarck : « Nous ne disons que la vérité, mais pas toute la vérité. »

On a vu comment M. du Bois-Reymond fait tourner à la gloire de Frédéric II l'Encyclopédie et ses prophètes; là du moins il a dit la vérité, incomplétement, d'une lèvre avare; mais sans l'altérer que par omission. Il en est autrement lorsqu'il se hasarde à soutenir que les idées de tolérance et d'égalité prêchées sur tous les tons par nos philosophes n'étaient pas nouvelles en Prusse; qu'à cet égard l'œuvre de notre Révolution a été devancée dans la patrie des Hohenzollern!

« L'aristocratie prussienne, qui avait livré les batailles et remporté les victoires de la guerre de Sept ans, vivait sur ses terres en une intimité toute patriarcale avec ses paysans, chez lesquels une Jacquerie eût été chose impossible. » Ce dernier point est incontestable et nous n'irons pas à l'encontre!

Le paysan prussien est parfaitement incapable de toute idée de rébellion; dans sa bouche, le mot *Herr* appliqué à son maître a conservé la nuance féodale de *seigneur*. Quiconque connaît la Prusse sait que le *Junkerthum* n'y est pas mort, que les classes y sont séparées entre elles par d'épaisses barrières; et si nous souhaitons de tout cœur que le sentiment de la discipline et du respect renaisse chez nous, nous aimerions peut-être mieux le voir s'éteindre à jamais que refleurir à la

(1) Voyez le discours de M. du Bois-Reymond sur la *Guerre de* 1870, prononcé à l'Université de Berlin, que nous avons publié dans le n° 42 de la dernière année de la *Revue des Cours littéraires*.

La *Revue scientifique* publiera prochainement une étude de M. Virchow, intitulée : *Après la guerre*.

(2) L'Académie des sciences de Berlin se réunit tous les ans à cette date, en séance solennelle. Cette séance a lieu en l'honneur et à la mémoire de Frédéric II; c'est la *Friedrichs-Sitzung*. Elle est consacrée d'ordinaire à un éloge historique de Frédéric; l'orateur avait cette fois intitulé son discours : l'*Empire et la Paix*, en le rattachant par un lien que l'on devine aisément au héros de la séance.

façon prussienne. Entre l'indiscipline et la servilité nous hésiterions à choisir. Or la servilité est dans les mœurs sinon dans le code de la Prusse ; en Angleterre l'inégalité des classes est au moins tempérée et adoucie par la conscience des droits publics, de la liberté qui imprime au mendiant lui-même la fierté du citoyen ; en Prusse, à moins de porter l'uniforme et la particule, on n'est qu'un être inférieur de troisième, de seconde classe tout au plus : le système des castes a survécu dans l'opinion et les habitudes aux abus que notre 89 — quoi qu'en dise M. du Bois-Reymond — a puissamment contribué à supprimer.

Nous sommes surpris que l'orateur ait oublié son origine à ce point, — il est né en Suisse, si nous ne nous trompons, — et qu'il puisse voir sans répugnance ce pli de docilité par trop humble que l'aristocratie et l'absolutisme militaire ont fait contracter à la nation prussienne.

La dernière partie du discours est consacrée à une effusion de pitié sentimentale sur les épreuves que la Prusse est contrainte, pour sa plus grande douleur, à infliger à Paris, la cité universelle, l'*alma Mater* de la civilisation européenne. On croirait entendre maître Renard s'excusant dévotement de ses méfaits, ou l'empereur Guillaume en personne pleurant de pieuses larmes sur l'œuvre de vengeance que la divine Providence exige de son pacifique serviteur. Mais à côté de maints traits d'émotions factices, il y a là d'éclatants hommages envers la France auxquels nous sommes d'autant plus sensibles que l'orateur les a rendus parce qu'ils s'imposaient à lui avec une force irrésistible, et qu'il ne pouvait étouffer en lui la voix de l'admiration.

« Quelle impression étrange et douloureuse Frédéric II ressentirait, en entendant sur les lèvres des prisonniers de l'armée prussienne la langue qui était devenue comme la langue maternelle de son esprit, la langue dont les chefs-d'œuvre la captivaient avec tant de force, et où il mettait sa plus haute ambition à se distinguer comme écrivain.

» Quel est l'Allemand éclairé qui, à la vue de l'affaissement où est aujourd'hui plongée la France, n'éprouve ce sentiment de douleur et de pitié auquel les vers du poëte ont donné une si pénétrante expression :

Oh ! quel noble esprit gît ici, abattu ;
Il avait le regard du courtisan, la langue du savant,
Le bras du guerrier.....
C'était le miroir des mœurs et le modèle de toute culture ;
L'exemple que se propose l'observateur : tout cela perdu, évanoui !
Cette noble raison qui imposait le respect et l'admiration
La voilà qui résonne faux, comme une cloche fêlée !

» Pour nous, nous avons la prétention d'être les premiers à ressentir cette douleur ! Ce n'est pas seulement à cause de la sympathie de Frédéric II pour la France littéraire que notre corporation mêla profondément, dès son origine, sa propre histoire à celle de la vie intellectuelle de nos voisins. Des présents qui s'épanchaient naguère de la ville assiégée, en un flot continu, sur l'univers tout entier, nous étions les premiers à jouir. Toutes les sphères de l'activité humaine étaient comme fécondées par cette source unique, qui s'appelle Paris ; pour nous, hommes de science, nous y puisions d'immortels bienfaits ! Il nous semblait que nous faisions partie de la même cité, de la même commune que les nobles et puissants esprits qui de tout temps y vécurent assemblés. Car il n'y a qu'une science, si la façon de la cultiver et de lui rendre hommage diffère suivant les peuples divers. C'est notre manière à nous de ne point faire de distinction entre les découvertes que nous faisons nous mêmes et celles que font les étrangers, et de placer sur le même rang que les nôtres les héros de la science française, les Lavoisier, les Laplace, les Cuvier, les Fresnel, les Ampère, les Sylvestre de Sacy et les Letronne. Dans la dévastation qui s'étale aujourd'hui sur la capitale de la France, que de gens ne regrettent que la ruine du théâtre des jouissances mondaines, que les dégâts causés à cet atelier universel où l'on travaillait à la satisfaction, parfois aussi à l'égarement du goût. Mais ces sanctuaires où éclatent aujourd'hui des obus allemands, le Collége de France et la Sorbonne, l'Observatoire et le Jardin des Plantes sont sanctifiés pour nous par des souvenirs sacrés. La centralisation française a produit cet effet, que ces quelques lieues carrées ont vu s'accomplir un nombre merveilleux d'événements considérables dans le domaine de la science. Il y a là, en un espace restreint, des trésors entassés, trésors mille fois plus précieux que tous les diamants de la rue de la Paix, que toutes les richesses des boulevards : ce sont les instruments et les collections qui ont servi aux recherches les plus audacieuses, aux plus étonnantes découvertes. L'amitié qui unit durant toute leur vie Arago et Alexandre de Humboldt, amitié qui coïncide avec une période de relations étroites entre l'Académie de Paris et la nôtre, fut nouée à une époque où la Prusse se débattait vaincue par la France en une lutte inégale, et impitoyablement foulée aux pieds par ses vainqueurs. Elle nous offre un exemple de la puissance de conciliation, de la force d'harmonie, qu'exerce la science dont l'action salutaire se rit des frontières et plane au-dessus des champs de carnage ensanglantés par les haines des races et des nations. Telle est cette force d'harmonie que nous ne pouvons pas voir sans une douleur profonde s'accomplir l'arrêt de justice et de vengeance dont Paris est frappé ; à la vue de tant de grandeur qui s'écroule notre cœur s'attendrit, comme s'attendrit autrefois le cœur des Lacédémoniens devant les destinées d'Athènes, lorsque la chantre phocéen entonna les plaintes d'Électre au festin triomphal.

» Aussi faisons-nous des vœux ardents pour que le génie français se relève purifié de ces cendres et reprenne un nouvel essor. Puisse la France désormais, dédaigneuse des lauriers de la guerre, chercher sa vraie gloire, là où elle est assurée de la trouver, dans les œuvres de ses penseurs et de ses poëtes, de ses inventeurs et de ses artistes. »

M. du Bois-Reymond connaît trop bien l'histoire littéraire de l'Allemagne pour que nous ayons besoin de lui rappeler comment les victoires de Frédéric II contribuèrent à relever l'esprit national abattu, et à susciter ainsi la génération glorieuse des poëtes et des penseurs dont Lessing est l'incomparable pionnier. La gloire des lettres et la gloire des armes ne sont pas plus incompatibles chez nous que chez les Lacédémoniens modernes, pour emprunter à M. du Bois-Reymond ses propres expressions, témoin le siècle de Louis XIV ; et la République pourrait bien à son heure renouveler la double grandeur de la monarchie des beaux jours.

Digitized by Google

LA CRISE ACTUELLE EN AUTRICHE.

Prague, 17 juillet 1871.

Monsieur le Directeur,

Permettez à un ancien collaborateur de la *Revue des Cours* d'envoyer ses félicitations les plus sincères et ses meilleurs vœux à la *Revue politique*. Après avoir pendant si longtemps quitté la plume pour le fusil, au moment même où la guerre civile succédait à la guerre étrangère, j'ai été assez heureux pour rencontrer chez un peuple ami de la France une hospitalité d'autant plus précieuse qu'elle me permet de défendre notre chère patrie, et de travailler *pro parte virili* à préparer cette revanche à laquelle nous devons tous aspirer. La ville d'où je vous écris est, à l'heure qu'il est, la seule ville de l'Europe centrale où paraisse un journal en langue française; en acceptant la direction de ce journal qui m'a été offerte au lendemain même de la capitulation de Paris, je n'ai fait que rester fidèle au rôle que je me suis imposé depuis plusieurs années, et qui peut se résumer dans cette simple formule: Populariser en France les choses slaves, populariser chez les Slaves les choses de France.

I

On peut dire que nulle part les malheurs de la France n'ont éveillé de plus douloureuses sympathies que chez les peuples slaves, notamment en Bohême; la Bohême, en effet, est aujourd'hui, de tous les pays de l'Europe, celui qui a le plus à craindre des progrès de la nation germanique. Slave par ses origines et par son histoire, la Bohême n'a commencé à être germanisée qu'au début du XVII^e^ siècle après la désastreuse bataille de la Montagne-Blanche (1620). Le germanisme, soutenu par ces désastres, y a fait d'effrayants ravages pendant le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle; mais les peuples slaves ont la vie dure; et il a suffi du libéralisme de Joseph II, qui a supprimé les jésuites, de l'influence libératrice de notre révolution, de la renaissance des études historiques au début du XIX^e^ siècle, pour que la Bohême slave ait repris conscience de sa nationalité, et su tenir en échec la rapacité teutonique et le vieux despotisme autrichien. Un peuple qui a si miraculeusement échappé à la mort, et dont l'existence est constamment menacée par l'ennemi qui vient de nous infliger de si cruelles humiliations, un tel peuple devait nécessairement prendre une part bien vive à nos malheurs.

Voici comment, au mois de décembre dernier, dans un memorandum adressé au souverain, s'exprimaient les députés slaves de la Bohême. Je dis les *députés slaves*: car malheureusement il y a à côté d'eux des Teutons qui se sont laissé enivrer aux triomphes de l'Allemagne et qui se fondraient dans la grande Allemagne pour le simple plaisir de dominer et d'étouffer sûrement leurs compatriotes tchèques. C'est aux Allemands surtout que s'applique le mot de Tacite: *Omnia serviliter pro dominatione*.

Voici donc ce que je lis dans le factum des députés bohêmes, rédigé au mois de décembre dernier:

« La nation bohême reconnaît le plein droit des différents peuples germaniques de se réunir en un État unitaire, s'ils en éprouvent le besoin. Outre-passer ce besoin en voulant l'imposer à autrui, employer la violence contre des populations allemandes qui préfèrent vivre dans un autre État, auquel elles se sentent plus liées par leur histoire et par leurs intérêts, ne serait qu'une violation du droit qui appartient à chaque individualité nationale de régler elle-même sa destinée.

» La nation allemande a le droit indubitable de repousser par les armes des attaques dirigées contre son territoire ou contre le libre exercice du droit qu'elle a de fixer elle-même sa constitution unitaire; mais, si elle voulait imposer à la nation française une certaine forme de gouvernement, *ou si elle voulait lui arracher par violence un territoire dont la population se sent française et veut rester française*, elle ne ferait que violer le droit de la liberté politique de cette population et mettrait en égissant ainsi la force au-dessus du droit.

» La nation bohême éprouve les sympathies les plus sincères pour la noble et glorieuse nation française, qui a rendu de si grands services à la civilisation, à la liberté et au progrès des principes humanitaires, et qui ne combat aujourd'hui que pour son indépendance et pour la défense de sa patrie envahie.

» La nation bohême est convaincue que vouloir arracher par force un territoire à une nation, c'est vouloir l'humilier, et que l'humiliation d'une nation qui se distingue autant par son légitime orgueil national que par son esprit guerrier, devient nécessairement la source inépuisable de nouvelles guerres et de nouveaux désastres pour les intérêts de l'humanité et de la civilisation. »

Voilà, monsieur, ce que déclamaient solennellement, au début du mois de décembre dernier, les députés slaves de la diète de Bohême.

Et certes, si toutes les assemblées délibérantes de l'Europe avaient tenu un pareil langage, il est probable que les événements auraient pris une autre tournure. D'ailleurs, les Bohêmes ne se sont pas contentés d'exprimer pour la France de stériles sympathies, des vœux platoniques. Ils lui ont prouvé leur affection par les souscriptions ouvertes dans les journaux de Prague en faveur de nos blessés, et par les bons soins dont ils ont entouré ceux de nos prisonniers qui ont été assez heureux pour échapper à la captivité allemande et mettre le pied sur le sol de la Bohême.

Depuis le mois d'octobre, il ne s'est guère passé de semaine où des prisonniers internés en Saxe, en Silésie ou en Bavière, ne soient parvenus à s'échapper et à se réfugier sur le sol autrichien. Récemment encore, j'ai eu moi-même l'occasion de rendre service à quelques-uns de nos malheureux compatriotes. Ils ne savaient comment exprimer leur reconnaissance pour les bons traitements dont ils avaient été l'objet ici. Ils arrivaient pour la plupart exténués par les souffrances de la captivité, par les péripéties d'un voyage à pied à travers les forêts et les montagnes, par les longues nuits sans sommeil; à peine parvenus sur le sol de la Bohême, on leur offrait la plus cordiale hospitalité, on faisait des collectes en leur faveur, on leur criait: Vive la France! on leur chantait la *Marseillaise*, qui, pour tous les peuples jeunes, est restée l'hymne de l'espérance et de la revendication. Quels romans étranges ne ferait-on pas avec les récits de ces évasions! Celui-ci s'est échappé de Dresde avec le concours d'une grande dame russe qui lui a donné les vêtements de son domestique; cet autre est arrivé à pied d'Erfurth jusqu'au Bœhmerwald: un troisième s'est sauvé grâce à la complicité d'une allemande à laquelle il avait su inspirer une passion roma-

nesque. J'en connais un qui, dans le cours de la guerre actuelle, a traversé deux fois la France, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Pris à Sedan, il a été interné au mois de septembre à Rorgau (Silésie), il s'est échappé en décembre, a gagné la Bohême, a traversé Prague, Vienne, l'Italie méridionnle, puis est rentré dans l'armée de Garibaldi. Fait de nouveau prisonnier à la bataille de Dijon, il a été expédié à Dresde, d'où il s'est encore évadé pour recommencer à travers la Bohême et l'Autriche sa singulière odyssée. Il est deux points sur lesquels les réclts de nos prisonniers étaient toujours d'accord; leur reconnaissance pour la Bohéme, leur rancune pour les mauvais traitements dont ils out été l'objet en Allemagne.

Je vous laisse à penser s'ils maudissaient la Commune qui n'a eu d'autre résultat, pour eux, que de contribuer à prolonger nne captivité dans laquelle un grand nombre d'entre eux gémissaient depuis cinq mois.

Vous voyez, monsieur le Directeur, que, pour un Français encore poursuivi par les douloureuses lmpressions de la guerre étrangère et de la guerre civile, il est difficile de trouver hors de France un séjour plus sympathique que la capitale de la Bohême, cette *Prague dorée* (*Zlata Praha*), si chère au Slave, qui, après avoir été le point de départ du mouvement hussite et de la guerre de Trente ans, est aujourd'hui le véritable centre politique et intellectuel des nations slaves. J'ajouterai que, pour qui veut étudier à fond les questions qui agitent en ce moment l'Europe centrale et orientale, il est à peu près impossible de rencontrer un meilleur poste d'observation. Située à mollié chemin entre Vienne et Dresde, Prague est à la porte de l'Allemagne; on y ressent le contrecoup immédiat de tous les événements qui se passent en Allemagne, et cependant, comme ce n'est pas une ville allemande, on y trouve sous la main tous les matériaux nécessaires pour l'étude des peuples non allemands, nos alliés naturels; ce n'est paa seulement une ville bilingue, c'est une cité polyglotte.

Entrez dans le premier café venu : sur la table de marbre, l'*Indépendance belge* coudoie fraternellement la *Gazette de Moscou;* le garçon apporte à votre gré le *Times* ou lo *Moniteur Serbe*, le *Kraj de Krakovie*, ou la *Nouvelle Presse de Vienne*. Véritablo tour do Babel où les renseignements affluent dnns tous les idiomes, et d'où l'on observe à la fois l'Elbe et le Dannbe, Vienne et Berlin, Pétersbourg et Constantinople. Ce qui m'embarrasse le plus au moment même où je vous écris, c'est la masse innombrable de faits et de documents qui depuis trois mois unt défilé sons mes yeux. J'essaye aujourd'hui et je continueral ebaque mois, si vous le voulez bien, d'en faire un triage à l'usage de nos lectours. Aussi bien jamais moment n'a été plus favorable à l'étude des questions étrangères; jamais on n'a mieux compris en France combien notre ignorance, disons-le franchement, l'ignorance de nos journaux et de nos diplomates, a été fatale à nos plus chers intérêts.

II

Ce qui, pour aujourd'hui, doit avant tout nous préoccuper, c'est la crise intérieure dont l'empire austro-hongrois est en ce moment le théâtre, crise qui se rattache d'ailleurs à une foule de questions internationales nuxquelles nous sommes plus ou moins directement intéressés.

Jusqu'à la bataille de Sadowa, la politique du gouvernement autrichien fut absolument *allemande;* sans vouloir tenir compte des droits historiques et des aspirations des populations non germaniques que l'empire enferme dans son sein, le souverain actuel et ses conseillers n'euront en vne qu'un seul but: prendre en Allemagne une grande situation, reconstituer au profit de la dynastie habsbourgeoise, le saint-empire germanique, jadis détruit par Napoléon. Ce saint-empire eût été vraiment quelque chose de formidable, si François-Joseph avait triomphé, comme aujourd'hui Frédéric-Guillaume; il aurait tenu dans ses mains non-seulement quarante million d'Allemands, mais encore trente millions de Slaves, de Hongrois et d'Italiens. C'était là un idéal séduisant, et on lui sacrifia malheureusement la réalité ; on ne s'inquiétait pas des mécontentements qui se manifestaient à Pesth, à Prague, à Cracovie ou à Agram ; il fallait avant tout retourner à Francfort. Malheureusement Sadowa dissipa tous ces rêves ; François-Joseph se trouva exclu de l'Allemagne en face des populations mécontentes; il fallait au plus vite remédier à une situation quasi désespérée; l'empereur jeta les yeux sur un homme habile, mais jusqu'alors peu heureux, M. de Beust, premier ministre du roi de Saxe, l'inventeur de cette fameuse *triade* germanique qui venait d'échouer si piètrement devant les forces combinées de la Prusse et de l'Italie. M. de Beust connaissait beaucoup mieux les choses allemandes que les affaires autrichiennes, et l'empereur en l'appelant au pouvoir comptait surtout trouver en lui un instrument de revanche et de revendication. M. do Baust, fidèle à ses origines, s'appliqua à réorganiser l'Autriche, mais surtout en vue d'un retour offensif en Allemagne. Peu au courant des divers éléments qui composent cet empire plus bigarré que le manteau d'Arlequin, il ne savait qu'une chose, c'est qu'en 1848 la révolution hongroise avait mis en péril l'existence même de la monarchie austro-hongroise ; et il commença par faire aux Hongrois les plus larges concessions.

Les pays dits de la *Couronne de Saint-Étienne*, c'est-à-dire la Hongrie, la Transylvanie, la Croatie et la Slavonie furent détachés du reste de l'empire et formèrent un État à part, n'ayant de commun avec les autres parties de la monarchie que la guerre, les affaires étrangères et le commerce. L'empereur d'Autriche se fit couronner roi de Hongrie à Pesth, et appela à présider le conseil des ministres hongrois, ce même comte Andrassy qui, après la révolution de 1848, avait été pendu par contumace. On ne s'inquiétait même pas de savoir si les différents peuples dont se compose la couronne de Hongrie étaient parfaitement satisfaits du nouveau régime qu'on leur imposait; on ne consulta pas les anciens adversaires des Magyares, les Croates, les Roumains, les Ruthènes, les Slovaques, qui constituent plus de la moitié de la population improprement appelée hongroise ; on les abandonna à la domination absolue do l'élément magyare. On créa dans l'empire deux centres politiques bien distincts, Pesth et Vienne. Les provinces purement allemandes (Autriche, Tyrol,) et les pays slaves, Bohême, Galicie, Illyrie, etc., furent groupés dans un État factice inventé par M. de Beust et pour lequel on n'a pas encore de dénomination sérieuse. Tantôt on l'appelle « les autres pays de Sa Majesté », ce qui est un peu vague et difficile à écrire sur les cartes géographiques, tantôt *Cisleithanie*, ce qui n'est guère plus clair. A la *Cisleithanie* répond la *Transleithanie* ou royaume de Hongrie (du nom d'une petite rivière, la Leitha, qui sépare la Hongrie de l'Autriche proprement dite).

Digitized by Google

Livrer une moitié de l'empire aux Magyars, l'autre aux Allemands, tel était le plan de M. de Beust. On lui fit bien observer que la majorité de l'empire était slave, et que les Slaves ne se prêteraient sans doute pas à sa politique: « Bah! dit-il, les Slaves, nous les mettrons au pied du mur! » Le mot est historique, et laissant à M. Andrassy le soin de *magyariser* la Hongrie, il se mit à poursuivre de son côté la germanisation de la Cisleithanie. Malheureusement, il avait compté sans un peuple qui a la vie dure, un sens politique très-sérieux et qui ne se laisse pas facilement annihiler, je veux parler des Tchèques ou Slaves de Bohême et de Moravie.

Les Tchèques, non-seulement ont à un très-haut degré la haine germanique et le sentiment de la nationalité slave, mais encore ils s'appuient sur un droit historique aussi incontestable que celui de la Hongrie.

Jusqu'à l'empereur actuel, tous les Habsbourgs ont dû se faire couronner à Prague comme à Pesth et jurer d'observer les *droits et privilèges* du royaume de Bohême... quittes à les violer plus tard; nous savons ce que valent les serments politiques. L'empereur François-Joseph a été jusqu'ici le premier souverain qui se soit soustrait à cette formalité; mais il avait compté sans l'opiniâtreté des diètes de Bohême et de Moravie; les représentants slaves de ces diètes se refusèrent formellement à reconnaître le nouvel état de choses et la constitution qui le consacrait. Ils donnèrent à leur protestation une sanction éclatante en refusant d'aller siéger au Reichsrath de Vienne, et en envoyant les plus illustres d'entre eux au congrès slave à Moscou (1867). Cette politique d'ailleurs, chez eux, n'était pas nouvelle; c'est ainsi que vingt ans auparavant M. Palacky avait positivement refusé d'aller siéger au congrès allemand de Francfort.

Les Polonais, plus dociles, s'étaient soumis, non sans quelque répugnance; mais il y a entre la Bohême et la Galicie une grande différence; la Galicie est un pays conquis, sans *droit historique;* au contraire la Bohême n'a accepté la dynastie autrichienne qu'en vertu d'un contrat équilatéral. On est resté longtemps, dans l'Europe occidentale, sans comprendre cette résistance des Tchèques; on l'a attribuée tantôt à l'influence du panslavisme, terme vague et élastique dont j'aurai sans doute l'occasion de vous démontrer bientôt l'inanité, tantôt à l'horreur de la nation bohême pour le régime constitutionnel. C'est là une profonde erreur: les Tchèques aiment fort le régime constitutionnel, mais à condition qu'il respecte leur droit historique et national, et qu'il leur assure dans l'empire la place qu'ils y réclament. Les deux royaumes de Hongrie et de Bohême sont en somme les deux pierres angulaires de l'État autrichien, et si l'on accorde à Pesth ce que l'on refuse à Prague, il est difficile que l'harmonie de l'État puisse subsister. D'ailleurs, la Bohême ne profitait même pas des bénéfices que la constitution de 1867 semblait assurer aux divers peuples de l'empire. Je ne citerai qu'un exemple. Cette constitution contient un article d'une extrême importance pour un État polyglotte comme l'Autriche, l'article qui garantit la *Gleichberechtigung*, c'est-à-dire l'égalité absolue de toutes les langues de l'empire au point de vue de l'instruction publique. Cet article porte en termes formels que tout sujet autrichien a le droit d'acquérir tous les degrés d'instruction en sa langue maternelle. Eh bien, cet article n'a jamais été mis à exécution; depuis quatre ans, les Tchèques, s'appuyant sur cet article de la constitution n'ont cessé de réclamer une université nationale; ils n'ont pu l'obtenir. C'est tout au plus si on leur a accordé l'aumône de quelques chaires bohêmes à l'Université allemande de Prague; les Allemands de la Cisleithanie, qui ne sont guère plus de cinq à six millions, ont quatre universités: celle de Vienne, celle de Gratz, celle d'Innspruck et celle de *Prague*. Les Tchèques de Bohême et de Moravie, qui représentent en chiffres ronds une population de cinq millions, n'ont pas d'université à eux. Voici quelle est, à l'heure qu'il est, à l'université de Prague, la proportion des leçons en allemand et en bohême et des étudiants slaves et allemands:

L'année dernière, pendant le premier semestre, l'université de Prague a été fréquentée par 1835 étudiants, dont 1098 Slaves et 737 Allemands ou Juifs. Or, voici comment, d'après la langue, les leçons se sont réparties entre les diverses langues:

Faculté de théologie, 10 leçons en latin, 7 en allemand, 3 en bohême.

Faculté de droit, 32 leçons en allemand, 7 en bohême.

Faculté de philosophie, 59 leçons en allemand, 8 en bohême.

Ces chiffres parlent assez d'eux-mêmes. Toutes les fois qu'il s'est agi de germaniser à tout prix, on a bien su sauter pardessus la constitution.

C'est ce qui s'est produit encore dernièrement à propos des Slovènes ou Slaves d'Illyrie. Les Slovènes forment une population compacte d'environ 1 200 000 âmes, groupée autour de Laybach, dans les provinces de Styrie, Carinthie, Carniole, etc. Un de leurs députés a dernièrement demandé au Reichsrath la fondation d'une académie juridique slovène à Laybach; les Slovènes ont besoin d'huissiers et d'avocats, et ils se plaignent avec raison d'être obligés d'envoyer leurs étudiants aux universités de Vienne ou de Gratz, où on leur apprend le droit dans une langue étrangère. Inutile de vous dire que le Reichsrath teutun de Vienne a refusé d'adopter la proposition de M. Costa, qui n'était cependant qu'une application de la constitution.

Je crois avoir suffisamment expliqué par ce qui précède comment l'œuvre constitutionnelle, ou soi-disant telle, de M. de Beust a échoué contre le mécontentement et la résistance passive ou active des populations non allemandes. Au fond, le dualisme de M. de Beust n'était que l'ancien centralisme réduit aux limites de la Cisleithanie. Son programme se résumait en deux mots: Assurer la haute main aux Allemands d'Autriche, augmenter si possible le nombre de ces Allemands par une habile germanisation; puis, à un moment donné, rentrer en Allemagne et retourner à Francfort. Il est bien évident que l'on comptait un peu sur l'aide de la France; malheureusement, les gigantesques catastrophes dont la France a été si rapidement le théâtre et la victime ont renversé comme un château de cartes les rêves si savamment échafaudés de M. de Beust. L'empire allemand s'est fait, mais au profit de la Prusse, au profit de l'élément adversaire de l'Autriche. Et voici ce qui arrive aujourd'hui: ces Allemands d'Autriche, dont on a surexcité le teutonisme, auquel on a fait entrevoir d'aussi brillantes perspectives, ils tombent tout à coup du haut de leurs rêves de domination; ils jettent un œil d'envie sur les triomphes de l'Allemagne prussienne, et, si l'on ne prenait soin de les retenir, ils se précipiteraient la tête la première dans cette grande Allemagne dont ils ont si longtemps caressé la chimère. Mais il ne leur suffit pas de s'y précipiter eux-mêmes, ils voudraient

Digitized by Google

y entraîner les peuples secondaires, les *nationes minorum gentium*, les Tchèques, les Polonais, les Illyriens, cariatides obligées de l'édifice du saint-empire. Ils poussent l'impudence et la folie jusqu'à crier qu'ils sont opprimés par les barbares slaves et à réclamer le secours de leurs frères germains ; ils demandent à être délivrés des Tchèques, comme jadis les Schleswigois demandaient à être délivrés du Danemark. Ils envoient des télégrammes de félicitation et des *cris de douleur* (*Schmerzenschrei*) à Berlin ; si on les laissait faire, l'empereur François-Joseph pourrait bien un matin se réveiller, non plus empereur d'Autriche, mais simple roi de Hongrie. Et encore Dieu sait ce que deviendrait la Hongrie en face de la grande Allemagne. Ses jours seraient bien vite comptés. Les Allemands, qui y ont de nombreuses colonies, aiment assez à regarder le Danube comme un fleuve germanique ; dernièrement ils ont fondé à Presbourg, aux portes mêmes du pays magyare, une revue allemande intitulée *la Sentinelle allemande du Danube* (*Die Deutsche Wacht an der Donau*). Le titre de cette revue est à lui seul tout un programme ; car c'est une allusion évidente au titre du célèbre chant patriotique : *Die Wacht am Rhein* (*la Garde allemande du Rhin*) qui a joué un si grand rôle dans la guerre actuelle. D'ailleurs, si quelque doute pouvait être permis, il suffirait de jeter les yeux sur la couverture du recueil en question, qui paraît avec un cadre *rouge*, *blanc*, *noir*, c'est-à-dire avec les couleurs de l'empire germanique.

Rien de plus dangereux pour l'existence de l'Autriche que cette résurrection de l'empire germanique, surtout avec la politique suivie jusqu'à ce jour par M. de Beust. Il avait cru donner de la cohésion et de la solidité à l'empire pour un rôle offensif, et voici que son œuvre se retourne contre lui-même ; il reconnaît qu'il n'a fait qu'introduire des éléments de dissolution et de dislocation ; l'empereur, qui tient avant tout à conserver sa couronne, constate que sa politique germanisatrice n'a eu d'autre résultat que de créer entre la grande Allemagne et les Teutons d'Autriche un courant magnétique qu'il s'agit au plus vite de neutraliser. Pour employer une autre comparaison, la monarchie autrichienne est actuellement dans la situation d'un convoi qu'on aurait lâché à toute vapeur dans la direction d'un précipice et qu'il s'agit d'enrayer au plus vite. L'empereur comprend la gravité de la crise actuelle et paraît résolu à la conjurer ; c'est dans ce but qu'après avoir essayé toute sorte de ministères, il a appelé récemment aux affaires un homme froid et intelligent, M. le comte de Hohenwart. M. de Hohenwart s'est, dès le début, annoncé comme un homme de conciliation et de justice ; il a commencé par le côté le plus aisé des questions en litige ; il a fait donner à la Galicie un ministre sans porte-feuille, le comte Grocholski, et lui a promis d'importantes concessions, qui sont en train de se réaliser. Avec la Galicie, les choses peuvent aller sans trop de difficulté : d'une part, la Galicie est *sans droits historiques* dans l'empire, et l'on peut s'entendre avec elle sur le terrain de la constitution ; d'autre part, la crainte que les Polonais ont des Russes les rend dociles à toute transaction que leur offre le gouvernement de Vienne ; enfin, comme la population allemande ne représente en Galicie qu'une infime minorité, les Teutons ne peuvent avoir la prétention de dominer dans cette province comme dans la Bohême et dans la Moravie, où ils constituent les deux septièmes de la population. Après avoir lancé comme ballon d'essai un projet d'accommodement avec la Galicie, M. Hohenwart, au mois de mai dernier, a tâté le Reichsrath sur la question des concessions à faire à la Bohême. « En ce qui concerne ce royaume, *pour lequel on doit avoir des égards particuliers*, je n'hésite point à déclarer que, si l'opposition bohême veut se contenter des concessions faites à la Gallicie, le gouvernement est prêt à présenter un projet en ce sens. » Ainsi s'exprimait M. de Hohenwart dans la séance du 11 mai dernier ; en faisant cette déclaration, le chef du cabinet savait bien que la Bohême ne se contenterait pas de ce qui peut satisfaire la Galicie ; mais il avait du moins montré sa bonne volonté et préparé la voie à des négociations ultérieures. C'était déjà beaucoup ; c'était même trop pour les Teutons de Vienne. Leur colère fut immense : « Le comte Hohenwart, disait alors un de leurs organes, nous a conduits jusqu'au bord du précipice, et nous invite poliment à continuer d'avancer. Il s'agit maintenant pour l'une des deux parties de se casser le cou. Nous avons pour le comte de Hohenwart une estime extraordinaire ; nous lui devons la plus grande reconnaissance pour beaucoup de bonnes heures qu'il nous a fait passer, et nous sommes convaincus qu'il ferait un excellent ministre pour les Iles Moluques (*sic !*) ; mais, en présence de l'alternative actuelle, nous sommes bien certains que c'est lui qui se cassera le cou ! » Et les injures de la presse, et les interpellations parlementaires du pleuvoir sur le ministre qui s'était permis de parler de justice et de conciliation ! Un des chefs du parti teuton, M. Kurande, disait en plein Reichsrath : « Concéder à la Bohême ce qu'on accorde à la Galicie, ce serait réduire deux millions d'Allemands au rôle des Ruthènes. *Mais il ne faut pas oublier que ces Allemands sont les congénères d'un grand peuple voisin.* » Voilà qui est clair ; ainsi, ces mêmes Allemands, qui criaient à la *haute trahison* lorsqu'en 1867 quelques savants slaves allaient visiter l'exposition ethnographique de Moscou, n'hésitaient pas à invoquer l'aide de la Prusse contre la dynastie et le gouvernement en cas où l'on oserait les contre-carrer dans leur passion de dominer. D'autres députés, MM. Herbst et Pickert, tenaient un langage analogue. Cependant, comme le ministre tenait bon, la majorité teutonne du Reichsrath eut recours au grand moyen parlementaire : une adresse de défiance contre le ministère fut rédigée et présentée à l'empereur, qui, contre toute attente, l'accueillit très-froidement. C'était un premier échec ; il désorganisa l'opposition furibonde des Teutons ; ils essayèrent une nouvelle tentative, un autre grand moyen, le *refus du budget* ; mais ils échouèrent contre une assez forte majorité. M. de Hohenwart est resté à son poste. Le Reichsrath, cette assemblée sénile qui, suivant une formule célèbre, n'a rien oublié ni rien appris, vient d'être prorogé jusqu'à nouvel ordre, et le ministre est en ce moment maître de la situation. Elle est assez délicate ; car il a prêté serment à la constitution, et il est obligé de négocier avec des éléments qui refusent de reconnaître cette constitution ou qui voudraient du moins y introduire des modifications radicales. Je ne crois pas devoir entrer encore dans le détail de ces négociations, qui sont loin encore d'être achevées ; tout ce que je puis vous dire, c'est que M. de Hohenwart a eu de sérieux entretiens avec les chefs de l'opposition nationale en Bohême et en Moravie, et qu'ils se louent fort de son intelligence et de sa bonne volonté. Je signalerai encore comme un important symptôme de conciliation le voyage que le prince Impérial d'Autriche vient de faire en Moravie et en Bohême. Ce voyage est un fait sans exemple dans l'histoire de la dynastie ;

Digitized by Google

on a beaucoup remarqué que le jeune prince avait, dans ce voyage, montré des égards particuliers pour les chefs d'opposition qui, l'année dernière, étaient encore traités comme suspects de haute trahison. Ces divers symptômes permettent donc d'espérer une prochaine transformation de l'état de choses actuel dans la Cisleithanie ; on va jusqu'à annoncer le prochain couronnement de l'empereur François-Joseph comme roi de Bohême. Évidemment le dualisme a fait son temps, et nous sommes en plein sur la voie du *fédéralisme*, le seul régime qui puisse assurer à l'Autriche une sérieuse existence entre ses deux formidables voisines, la grande Allemagne et la grande Russie. Si cette transformation s'opère définitivement, elle exercera une influence réelle sur la Hongrie, où les populations non hongroises s'agitent également, et sur la monde oriental, où la Providence semble avoir préparé également les éléments d'une grande fédération internationale. Cette crise ne saurait nous être indifférente, et je crois devoir la recommander sérieusement à l'attention de notre presse et de notre diplomatie.

Louis Legra.

CHRONIQUE

Il y a à Oxford une société appelée *Taylor Institution*, pour la propagation des langues et littératures étrangères vivantes. Les curateurs et le vice-chanceliar de l'université avalent invité M. Taine à venir faire en français une série de lectures sur une période de la littérature française.

M. Taine a choisi Racine et Corneille, et les mœurs sous Louis XIII et Louis XIV. Il a fait les six leçons suivantes sur ce thème que le théâtre est un document historique très-exact :

1re Leçon. Loi générale : Les personnages du théâtre manifestent avec une exactitude supérieure les sentiments régnants.

— Dieux et héros chez Euripide : personnages correspondants à Athènes en 420.

— Personnages dans Lope, Calderon, etc., et caractères en Espagne de 1600 à 1700. (*Voyage* de madame d'Aulnoy. — *Lettres* de M. de Villars.)

— Jeunes premiers dans V. Hugo, et les déclassés ambitieux socialistes de nos jours.

2e Leçon. Les jeunes héros, les jeunes premiers, les cavaliers dans Corneille et sous Louis XIII, et la Fronde d'après les mémoires.

3e Leçon. Les dames et les vieux héros dans Corneille et sous Louis XIII.

4e Leçon. Biographies et portraits de Corneille et Racine, très-bien préparés par leur caractère et leur vie à peindre ces deux mondes très-différents. — Les jeunes premiers dans Racine et sous Louis XIV.

5e Leçon. Le roi dans Racine et Louis XIV. — Les confidents dans Racine et les courtisans sous Louis XIV.

6e Leçon. L'idéal dans Racine et dans la société sous Louis XIV ; deux sortes de talents et d'excellences particulières à ce théâtre et à cette société : 1° l'art de bien parler ; 2° l'héroïsme délicat et discret.

Ces leçons ont été écoutées avec beaucoup de sympathie et d'empressement. M. Taine a été nommé docteur *in jure civili, honoris causa*. La *Gazette d'Oxford*, le *Pall Mall*, le *Daily News*, l'*Academy*, ont fait un grand éloge de ces leçons.

Le but de M. Taine a été de donner l'exemple d'une méthode de critique peu connue en Angleterre, où l'on étudie les écrivains au point de vue philologique et positif ; on n'y cherche pas des peintures historiques involontaires.

Le seul chiffre de 5 milliards à payer aux Prussiens a paru énorme, et bien des gens se demandaient, avant la dernier emprunt, où et comment on trouverait cette somme.

Eh bien ! quand on songe aux dépenses qu'ont occasionnées les guerres entreprises de 1853 à 1870, ce chiffre de 5 milliards n'est rien relativement.

Voici à combien se montent les pertes financières pendant cette période :

	milliards	millions
Guerre de Crimée.....	8	500
— d'Amérique (N.).....	23	500
— — (S.).....	11	500
— d'Italie.....	1	500
— du Holstein.....	»	180
— de 1866.....	1	650
— lointaines.....	1	»
— de 1870 (approximativement)	8	»
Total.....	55	830

Quant aux pertes d'hommes, elles sont évaluées à 2 millions.

Comme si la guerre ne lui avait pas fourni assez de victimes, nous voyons la mort frapper encore de tous côtés sur des hommes connus. L'autre semaine, l'Université a perdu M. Poirson, ancien proviseur du lycée Charlemagne, ancien membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, auteur de précis d'histoire ancienne à l'usage des colléges, et dont l'œuvre capitale a été une *Histoire de Henri IV* en quatre forts volumes in-8, à laquelle l'Académie française a décerné le grand prix Gobert.

M. Poirson laissara dans l'Université des regrets mérités et un durable souvenir.

Nous avons encore à enregistrer la mort de M. Charpentier, le libraire-éditeur qui a fait en librairie la révolution du bon marché en fondant, il y a vingt-cinq ans, la *Bibliothèque* qui porte son nom. M. Charpentier avait pris part, sous les dernières années de l'empire, à la lutte de l'opinion libérale contre le système impérialiste en publiant la *Revue nationale*, qui a duré plusieurs années, et dans laquelle écrivaient régulièrement MM. Laboulaye et Lanfrey.

Erratum. — Dans la leçon de M. H. Reynald sur l'*Élection de Mirabeau*, qui a paru dans notre avant-dernier numéro, au lieu de : « Le syndic fut *tué*, » il faut lire : « Le syndic fut *hué*, » ce qui est bien différent.

Il y a assez de gens disposés à charger le dossier de Mirabeau pour qu'il faille éviter d'y ajouter un meurtre par erreur typographique.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 6 5 AOUT 1871

Paris, 4 août 1871.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'avénement de M. Charles de Rémusat au ministère des affaires étrangères. Il était difficile de faire un meilleur choix, et cette nomination est de nature à faciliter nos rapports avec toutes les puissances. M. de Rémusat est très-estimé des Anglais, dont il a étudié avec sympathie le caractère et les institutions. Il s'est montré plutôt favorable qu'hostile à l'unité italienne. Même à l'égard de l'Allemagne, il lui reconnaissait le droit de tendre à l'unité, et ne croyait pas que la France dût l'en empêcher à tout prix. Il a donc eu, en politique étrangère, des vues plus accommodantes que M. Thiers, et c'est pourquoi sa présence aux affaires étrangères est un heureux correctif de ce que le souvenir de certaines opinions de M. Thiers en matière de politique extérieure pouvait apporter de gêne dans nos rapports diplomatiques.

Au point de vue de la politique intérieure, les idées de M. de Rémusat peuvent s'accommoder de la république aussi bien que de la monarchie constitutionnelle. Il est surtout et par-dessus tout libéral, avec quelque tendance démocratique. Son caractère le porte d'ailleurs vers la politique de modération et de conciliation.

L'Assemblée et M. Thiers, qui étaient ces jours derniers dans des dispositions réciproques assez nerveuses, sont aujourd'hui en plein raccommodement. M. Thiers a modéré les exigences qu'il avait émises à propos de la troisième lecture de la loi de décentralisation, et l'Assemblée est charmée de ces demi-concessions qui lui permettent de croire que M. Thiers tient un compte suffisant de ses désirs et de ses volontés.

La Chambre des lords a tenu sa parole. Lundi dernier, elle a consenti à la seconde lecture de la loi (*Army regulation bill*) qui supprime la vénalité des grades, mais en votant à une forte majorité la motion de censure proposée par le duc de Richmond contre le cabinet Gladstone, qui avait si lestement brisé son opposition au moyen d'un décret de la reine. A cette occasion, le premier magistrat de l'Angleterre, le lord Chancellord, a déclaré que les avocats du conseil et les plus éminents jurisconsultes avaient été entendus avant que le gouvernement prît cette détermination, et qu'ils en avaient tous reconnu la légalité.

Le ballot-bill (loi sur le vote secret) est encore l'objet de la discussion la plus acharnée à la Chambre des communes, grâce à la tactique de l'opposition, qui le discute, pour ainsi dire, mot à mot. Il a déjà perdu dans la lutte une bonne partie de ses clauses les plus importantes, et les débats seraient probablement remis à l'année prochaine, si le cabinet n'avait laissé entendre qu'il est résolu d'en finir cette année avec la question du scrutin, dût-il convoquer une session d'automne. On sait que le Parlement ne siége jamais pendant cette saison que l'aristocratie anglaise consacre presque entièrement à la chasse. Ceux qui connaissent la passion de nos voisins pour ce passe-temps, surtout à l'époque du *Grouse-Sooting* (la chasse à la perdrix d'Écosse), comprendront tout ce qu'il y a d'inquiétant dans la menace de M. Gladstone, et combien il y a de chances qu'elle modifie leur manière de voir en matière de législation électorale.

L'article 18, qui proposait de remettre à la charge des bourgs les frais d'élection, a été rejeté. A ce sujet un meeting a eu lieu, pour déclarer que, par ce vote, la chambre des communes voulait exclure les ouvriers de la candidature politique.

La Chambre des communes vient de rejeter, à une majorité de 5 voix seulement (82 contre 77), un projet de loi relatif à l'adoption du système métrique. C'est un progrès, si l'on se souvient de l'impopularité, il y a quelques années, de ceux qui osaient défendre notre système en Angleterre.

Toutes les fois qu'un des enfants de la reine d'Angleterre atteint sa majorité ou se marie, la royale mère, qui n'a qu'une dizaine de millions de francs de rente, invite le Parlement à

Digitized by Google

te doter. Il ne s'agit que d'une pension viagère de 15 000 livres sterling (375 000 francs), une bagatelle pour un pays riche. Mais, depuis quelques années, soit à cause des progrès de l'esprit démocratique, soit perce que cette démarche a été plus souvent renouvelée, une certaine partie du public s'est impatientée de ces fréquents appels à la charité de la nation. Un député, M. Taylor, a demandé le rejet de la proposition. Il ne s'est trouvé que dix députés de son avis. Mais l'amendement moins radical de M. Dixon, qui demandait un rabais de 125 000 francs, a rallié cinquante et une voix.

Dans les classes ouvrières, l'agitation soulevée par ces débats est considérable. Il y a eu des meetings-monstres, à Londres, pour protester contre ce qu'on a appelé le *prix extravagant de la royauté*. Des orateurs n'ont pas craint de proclamer, aux applaudissements de la foule, l'incontestable supériorité des institutions républicaines, au point de vue du bon marché.

Le *Volkstaat* donne comme officiel le renseignement suivant sur le mouvement des hôpitaux allemands pendant la guerre. Du 1er juillet 1870 au 1er juillet 1871, « 550 000 » soldats allemands sont entrés à l'hôpital, comme blessés ou malades, ainsi que 70 000 Français.

La *Gazette de Moscou* nous apporte une preuve de la sollicitude du tzarévitch pour les besoins de l'armée. La science de la guerre est une science essentiellement internationale; or, la plupart des officiers russes, comme la plupart de nos officiers français, n'ont pas les moyens de se procurer les principaux auteurs militaires; d'un autre côté, le commerce de librairie, en Russie, est encore dans l'enfance. Pour obvier à ce double inconvénient, le tzarévitch vient de concevoir tout un plan de propagation de connaissances spéciales dans l'armée russe. Sous la direction immédiate du grand-duc, et à ses frais, a été commencée la publication d'une *Bibliothèque militaire*, recueil complet de tout ce qui a été écrit de remarquable dans le monde entier sur l'art de la guerre, de la guerre contemporaine surtout. Ce recueil, dont les deux premiers volumes viennent de paraître, sera envoyé gratuitement, au nombre de 4500 exemplaires, dans tous les régiments, dans toutes les compagnies, dans tous les escadrons, dans toutes les batteries. Tous les officiers pourront en outre acquérir, au moyen de retenues successives sur leurs appointements, et pour la somme modique de 16 roubles, cette magnifique publication, qui ne comprendra pas moins de 14 gros volumes avec cartes et plans.

Les deux premiers volumes contiennent des ouvreges choisis de Leer, de Dur-Lassalle, de Rustuf, de Dragomirof, de Kampe, et la description de la défense de Sébastopol par le général Totleben.

Ajoutons que des extraits importants de l'ouvrage du général Trochu figurent dans ces promiers volumes.

Le bruit court à Constantinople que la presse russe a reçu de son gouvernement l'ordre de commencer une nouvelle campagne contre la Porte. Il est certain que les feuilles de Moscou et de Saint-Pétersbourg publient des nouvelles d'autant plus étranges qu'elles ne s'accordent guère avec les correspondances reçues en Occident. Ainsi, d'eprès le *Golos*, le sang ebrétien coulerait depuis plusieurs semaines en Bosnie. De son côté, la *Gazette de la Bourse* prétend que l'insurrectian d'Albanie a pris de graves proportions. Pendant ce temps-là, le gouvernement du sultan s'occupe tranquillement de réglementer, sur une base nouvelle, la navigation du Bosphore et des Dardanelles.

Le dernier courrier d'Amérique nous epporte des nouvelles fort intéressantes de Cuba, où l'insurrection, loin d'être terminée, comme les journaux espagnols l'ont affirmé si souvent, prend, au contraire, des proportions de jour en jour plus sérieuses. La férocité inouïe des troupes royales a porté à son comble la heine des Cubains et rendu toute réconeiliation impossible. Les nègres, émancipés par leurs maîtres malgré les autorités espagnoles, qui n'ont jamais cessé de favoriser le traite, ont fait cause commune avec eux, et se battent, dit un témoin ocutaire, avec un entrain qui rappelle celui de nos turcos. Ce qui est certain, c'est que depuis trois ans l'Espagne a envoyé à Cuba près de 60 000 soldats, dont la moitié a succombé aux atteintes du climat, et qu'elle organise en ce moment un nouveau corps expéditionnaire qu'un journal de Madrid, la *Constitucion* du 30 juillet, conseille de porter au chiffre de 15 000 hommes. On est convaincu aux États-Unis que, malgré ces renforts et l'escadre de 90 bâtiments qui bloque les côtes cubaines, l'Espagne ne tardera pas à renoncer à une lutte désormais inutile, sans attendre l'intervention, tôt ou tard inévitable, de la grande République.

LA CRISE PARLEMENTAIRE

La situetion pertementaire, très-tendue depuis quinze jours, paraît aujourd'hui meilleure. La démission de M. Jules Favre, la nomination si bien accueillie de M. Charles de Rémusat, quelques concessions mutuelles sur la loi départementale, sont venues mettre un peu d'huile dans les ressorts tout prêts à se briser. Il était temps, et l'on fera bien de profiter de l'eccalmie pour prendre quelques précautions. Il y a encore beaucoup trop d'électricité dans l'air; l'orage, un instant conjuré, peut éclater d'un moment à l'autre, aujourd'hui, demain, à propos de tout, à propos de rien. Cette situatiou, sans exemple dans les annales partementaires, si délicate par elle-même, encore embrouillée comme à plaisir par les intrigues des partis, vaut la peine d'être examinée de très-près.

Une assemblée unique concentre en elle-même tous les pouvoirs; elle a nommé le chef du pouvoir exécutif; elle peut le révoquer. C'est là un régime parlementaire, s'il en fut, ou plutôt c'est le parlementarisme lui-même élevé à sa plus haute puissance. Rien de plus orthodoxe, rien de plus naturel, en apparence du moins, que les ministres soient choisis exclusivement dans la droite, aujourd'hui plus forte que le gauche d'environ cent voix. Éliminer du ministère tout élément républicain, tous les efforts, toutes les intrigues des habiles de la droite, des « matins » de 1840, tendent à obtenir ce résultat. On a mis à profit l'impopularité, plus ou moins justifiée, des hommes du 4 septembre. On s'est d'abord attaqué à M. Ernest Picard, comme au plus faible. La légèreté, l'inexpérience ministérielle, le défaut absolu de vues politiques du spirituel orateur ont rendu la tâche trop facile. Encouragés

Digitized by Google

par ce premier succès, les partis et les journaux monarchiques ont réuni leurs efforts contre M. Jules Favre. On lui a reproché avec amertume, et quelquefois en séance publique, la fameuse phrase : « Ni un pouce du territoire, ni une pierre de nos forteresses », expression malheureuse sans doute, mais qui correspondait bien, il faut se le rappeler, à l'état général des esprits, exaspérés par la défaite de Sedan, par le blocus de Metz et de Strasbourg.

Là encore le reproche était fondé dans une certaine mesure. Mais on a été plus loin : on a été jusqu'à faire un crime à l'illustre ministre de cette entrevue de Ferrières où il avait si noblement soutenu le droit des populations à disposer d'elles-mêmes, de cette entrevue de Ferrières qui a relevé l'honneur et le courage de la France, qui a seule rendu possible la défense prolongée de Paris. Que tous ceux qui nous lisent veuillent bien se rappeler leurs propres impressions. Pour notre part, nous nous souvenons qu'un honorable légitimiste, personnellement attaché au comte de Chambord, nous exprima hautement son enthousiasme, et qu'il alla, dès le lendemain, porter sa carte à l'interlocuteur du comte de Bismarck. Qu'a-t-il manqué au rapport de M. Jules Favre pour être une des plus grandes pages de notre histoire ? Une seule chose : le succès d'une guerre entreprise par d'autres dans des conditions insensées, mais qu'il fallait soutenir jusqu'à l'extrême limite des efforts possibles, sans quoi la France était à jamais déshonorée, à jamais séparée par le mépris le plus légitime de cette Lorraine et de cette Alsace, qui nous donnent aujourd'hui tant et de si touchantes preuves de leur constante affection. Mais combien de gens sont capables de comprendre cette « folie » de l'honneur sans le profit! Le succès justifie tout ; l'insuccès condamne tout jusqu'aux plus nobles choses.

Donec eris felix, multos numerabis amicos,
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

Ce côté répugnant de la nature humaine a été habilement exploité. Il n'y a pas jusqu'à cette paix douloureuse autant qu'inévitable, œuvre des généreux, des soldats et des administrateurs improvisés bien plus que des diplomates, que les partisans de la paix « à outrance », de la paix « après Sedan », n'aillent reprocher à M. Jules Favre comme une humiliation nationale dont il aurait eu seul à rendre compte. Bref, la société du *Coup de pied de l'âne* a donné sur toute la ligne en masses profondes, et la position a été enlevée.

Du 4 septembre, il ne reste aujourd'hui que M. Jules Simon ; mais son silence, le soin particulier avec lequel il s'efface et semble même effacer en lui tous les attributs de sa politique antérieure, ne le sauveront pas. Ses jours sont comptés. Fort bien, mais si l'élément républicain arrivait à être complétement banni du ministère de la République française, que deviendrait le pacte de Bordeaux, que deviendrait l'épreuve *loyale et sincère* du régime républicain, épreuve qui répond si bien au sentiment du pays, las de révolutions, las de ces dynasties qui promettent tout et ne tiennent rien?

La droite ne s'en préoccupe pas assez, mais l'opinion publique s'en préoccupe beaucoup. Les élections du 2 juillet, les élections municipales de province, en sont une preuve manifeste.

C'est précisément ce qui fait la force de M. Thiers, ce qui lui permet de résister aux exigences théoriquement fondées de la droite. L'éternel mérite de l'illustre homme d'État est d'avoir compris qu'après nos récents désastres, les partis devaient franchement, loyalement, sincèrement, ajourner toutes leurs prétentions, pour ne songer qu'au salut du pays; s'effacer ou plutôt s'unir dans un commun effort; ne lutter entre eux que de dévouement, de patriotisme, de lumières et de talent. La victoire au plus sage: ces paroles expriment et expriment encore la situation dans sa vérité la plus vraie ; c'est la formule exacte de l'arrêt que la France prononcera plus tard, arrêt auquel nul parti n'osera refuser de souscrire. M. Thiers tient à son plan, et il a raison ; s'il n'a pas la majorité dans la Chambre, il est sûr de l'avoir dans le pays. Aussi maintient-il la position avec une suprême dextérité. On l'oblige à se séparer de M. Ernest Picard ; il le remplace, avantageusement à notre avis, par M. Victor Lefranc, républicain d'ancienne date et de vieille roche, mais qui, dans un récent discours, avait su se concilier les sympathies de la Chambre tout entière par la sincérité, la largeur de son libéralisme.

M. Jules Favre est forcé de quitter le ministère ; M. Thiers lui substitue M. Charles de Rémusat, esprit fin, délicat, élégant, sympathique à tous, et déjà depuis longtemps gagné, par le travail d'une raison pénétrante et sûre, aux institutions républicaines. Il est certainement plus républicain que M. Thiers lui-même, autant que M. Dufaure, qui a fait, à cet égard, dans ses réunions électorales à Paris, de publiques et formelles déclarations.

Mais, comme nous le disions en commençant, la partie n'est que remise. La droite monarchique sent très-bien que ses rêves tombent si l'état de choses actuel se prolonge. Si le pays se trouve bien de la République, adieu pour toujours aux dynasties. En dépit de leurs convictions ardentes, les royalistes sentent, mieux que personne peut-être, que les rois s'en vont. Ils voient le comte de Chambord anéantir, en deux manifestes, l'œuvre laborieuse de la fusion, rompre avec la moitié de son parti sur la question du drapeau blanc, malgré les prières de M. Dupanloup, de M. de Larochefoucault et de quelques autres, se roulant à ses pieds. Ils voient ce prince, exilé depuis quarante et un ans, rentrer en France, passer deux jours dans son château, puis s'en aller à Ostende, sans prendre la peine d'étudier de près, plus de vingt-quatre heures, le grand et malheureux pays qu'il a la prétention de régir et de sauver. Ils voient les princes d'Orléans,

Imitant de Conrart le silence prudent,

n'approuvent ni ne désavouant les manifestes du comte de Chambord, ne publiant pas une seule ligne, ne donnant pas une seule explication sur leurs vues politiques, se promener dans les rues avec leurs familles pour regarder les monuments. Il n'y a pas là de quoi relever le prestige royal si profondément, si irrémédiablement ruiné dans les esprits. Encore quelques mois et tout est perdu. Les royalistes le comprennent ; aussi quelques-uns d'entre eux, parmi les plus convaincus, ne cherchent-ils qu'une occasion pour brusquer le dénoûment. Et la « question de cabinet », et M. Thiers ? Eh bien ! on lui passera sur le corps. — Mais comment le remplacer ? — On trouvera bien la monnaie : on trouvera bien un maréchal, un duc et un prince, pour faire l'intérim de quinze jours entre la République et la royauté. — Mais c'est la guerre civile dans les villes et les campagnes ! — En ce cas, nous avons la vieille épée de nos pères et l'armée, qu'on suppose fort à tort disposée à jouer ce rôle.

Digitized by Google

Nous n'avons pas besoin de dire que ces projets, aventureux autant que criminels, n'ont accès que dans un petit nombre de cerveaux brûlés du parti. Les habiles sont trop habiles pour risquer une aussi grosse partie, et la très-grande majorité de la droite est animée d'un patriotisme trop sincère pour qu'il soit possible de lui prêter de semblables desseins.

Mais un instant de mauvaise humeur, une faute de M. Thiers, sa résistance à quelque réforme d'une incontestable utilité, peuvent donner prétexte à ces entraînements irréparables auxquels une Assemblée si nombreuse est aisément sujette.

Dans la seule possibilité de semblables événements, il y a un péril sérieux qu'il importe d'écarter d'une façon définitive. Il y va du salut de la France, dont l'existence, si tourmentée depuis un an, ne résisterait *probablement* pas à une nouvelle commotion.

La solution qui s'offre le plus naturellement à l'esprit, c'est celle dont tout le monde parle aujourd'hui, c'est la consolidation des pouvoirs de M. Thiers pour un temps déterminé, la nomination d'un vice-président en cas de malheur, avec la responsabilité des ministres devant la Chambre. De cette manière, l'état de choses actuel peut subsister; l'épreuve de Bordeaux peut se faire dans les conditions normales, et, en même temps, la majorité peut réaliser certains changements dans le ministère sans mettre en péril l'équilibre de l'édifice provisoire qui abrite aujourd'hui la France. Au parti républicain, à la gauche, de fournir des hommes politiques, de mettre en lumière des capacités gouvernementales si elle en a, ou d'en acquérir si elle n'en a pas.

Mais c'est faire œuvre de Constituante? — Et la loi « organique » départementale, et cent autres, ne rentrent-elles pas aussi dans le rôle d'une Assemblée constituante? La Chambre ne s'interdit pas de s'en occuper, et elle a bien raison. En fait de constitutions, il n'en est point de meilleures que celle qui s'édifie au fur et à mesure des besoins, des nécessités constatées, qui croît longtemps et lentement par le travail naturel des choses, *crescit occulto velut arbor ævo*, qui ne sort point toute armée, toute grande, toute élevée, du cerveau d'un penseur qui est peut-être un utopiste.

Que l'Assemblée ne se laisse donc point arrêter pour de pareils scrupules!

COLLÉGE DE FRANCE

LITTÉRATURES MODERNES

COURS DE M. PHILARÈTE CHASLES

De la formation des caractères chez les peuples libres. — Fin (1)

Former des caractères, faire des hommes, sera la grande affaire des peuples nouveaux. Lycurgue, César, les Spartiates, les Byzantins, s'occupaient des masses et les coulaient dans le moule d'une théorie unitaire. Franklin, Washington, tous les propagateurs de la civilisation moderne s'occupent de l'individu, dont ils cultivent et assortissent les variétés. Malgré les misères récentes, malgré toutes les apparences, ce sera l'*idée-Washington*, non l'*idée-César*, renouvelée par Napoléon, qui l'emportera. La civilisation appartient désormais à l'homme du monde nouveau, non à celui du monde antique.

— Vous nous demandez donc de changer de race. Sans quoi vous nous menacez de mort?

— Non certes.

— Que voulez-vous donc?

— Remarquez, mon ami, que je ne vous demande pas si la Démocratie grecque ou la République de John Adams ont chance de prendre racine dans nos contrées. République, monarchie, qu'importe? Faites des hommes! Les analogies de dictionnaire sont trompeuses; et l'on se perd en politique dès que l'on se paye de mots. Pourquoi la Révolution française a-t-elle avorté? C'est pour cela même. Elle a pris le mot *fraternité* pour la chose, l'évêque d'Autun pour un chrétien, et Bonaparte pour Washington. Il ne manquait que la réalité du chrétien à cet évêque athée, M. de Talleyrand, qui officiait devant Louis XVI. Un chef libre d'hommes libres ne ressemblait point au soldat corse qui se créait César. Est-ce une république, le despotisme de vol, d'audace et de hasard qui s'est établi dans l'Amérique du Sud? La Belgique peut s'appeler république ou monarchie, comme elle voudra; elle n'y perdra et n'y gagnera rien. Les États-Unis, quelque nom qu'on leur applique, ne ressembleront jamais au Mexique. Ce qui fait les sociétés florissantes, c'est non la forme, mais le libre exercice de l'examen, de l'industrie, de l'amour du travail et du respect. Que le drapeau national porte un blason ou un autre, peu importe. L'idée morale, l'*idée-Washington* en est la hampe et le support; dès que vous le remplacez par un glaive, tout est fini. Vous retombez dans l'*absolu*, dans la servitude, dans la guerre et dans l'antique.

— Cependant les guerriers allemands triomphent aujourd'hui!

— Par nos fautes! Je leur dis, comme à M. de Bismark : « Prenez garde! votre victoire vous menace. Tachez de sang innocent votre drapeau; effacez l'examen exercé par l'individu, arrêtez le développement de l'esprit, essayez d'étouffer la conscience publique, parodiez César sous le simulacre d'une féodalité recrépie; annexez, opprimez, dévastez, foulez le droit sous vos bottes sanglantes, et vous verrez! Que vous vous instituiez César ou Marat, vous ne triompherez qu'un moment. Monarchistes ou républicains, vous n'échapperez pas à la Némésis invincible, à l'irrésistible idée du *Juste*. Elle vous aurait sauvés, si vous l'aviez fomentée et protégée. Elle attendra plus ou moins longtemps; Dieu est patient. Le jour venu, elle détruira les trônes qui l'auront écrasée, comme les Républiques qui l'auront étouffée. Consultez donc l'histoire. L'injustice ne peut que triompher dans le présent; le juste (nécessairement incomplet) grandit inévitablement dans l'avenir. *Un peuple qui respecterait toujours la justice dans le présent s'assurerait tous les triomphes de l'avenir* (1). »

— Vous étiez pessimiste tout à l'heure; vous voici optimiste maintenant! Votre misanthropie avérée devient-elle philanthropie?

— Mon cher ami, je vous ai dit que les choses de la vie sont doubles. Les misères de l'humanité n'annulent pas ses grandeurs; sans les Héliogabales vous n'auriez pas les Vincent de Paul. Le bon médecin voit le mal; il sait que la lèpre, la fièvre, la mort, sont inévitables; il est donc pessimiste. Mais il

(1) Voyez les numéros 1 et 4.

(1) *Questions du temps*, ch. VI, p. 40, librairie Germer Baillière.

espère, il encourage, il ramène la vie ; il est donc optimiste. Si les leçons que la dernière année a données à la France ne lui profitent pas, d'autres races en profiteront. Les gladiateurs romains ont été soutenus jusqu'au bout par la férocité romaine ; mais le monde moderne n'en a plus voulu. Les inquisiteurs espagnols ont duré longtemps, puis ils ont disparu.

— Et la France, que deviendra-t-elle ?

— Encore une fois c'est son affaire ! Veut-elle continuer à ne pas vivre ? veut-elle mal élever ses enfants ? veut-elle ignorer l'étranger ? veut-elle s'associer au passé mort ? Tant pis pour elle. Qu'elle répudie l'avenir, et l'avenir la répudiera. La puérilité sophistique du Communisme, l'ignorance et l'oisiveté du Chauvinisme pourraient devenir ses derniers linceuls ; il dépend d'elle de les soulever et de les déchirer. Qu'elle regarde autour d'elle et s'enquière !

— Les savants ne nous manquent pas, assurément !

— Qui dit le contraire ? Les Chevreul, les Élie de Beaumont et tant d'autres, sont vénérés de l'Europe. Cependant l'esprit d'enquête est rare ; la lumière ne se fait guère. Sur les cinq ou six cents membres de l'Institut, à peine en ai-je vu six ou sept capables de lire couramment Gœthe ou Shakespeare, encore se gardaient-ils bien de le dire ; ils s'en cachaient, comme autrefois le Romain Ovide avait honte de comprendre la langue des Goths. Mérimée, esprit original, savait bien l'espagnol, un peu le russe ; Sainte-Beuve et Villemain, un peu d'anglais ; voilà tout.

— Quel rapport ce travers obstiné a-t-il avec la politique ?

— Nous lui devons une bonne partie de nos revers. Grands et petits ignorants se sont créé une Angleterre et une Allemagne de fantaisie ; — les hommes politiques ont emboîté le pas. De là des erreurs inouïes ; de là des chutes sanglantes ; de là les risées de l'Europe. Les bévues ont abondé. Un homme de sens et d'observation pratique, M. Stœffel, a vainement élevé la voix, on l'a raillé et conspué. On a cru Munich très-peu allemand. On a imaginé que l'Autrichien accepterait plus volontiers un Parisien qu'un Berlinois pour camarade de guerre. Quelle aberie ! Personne n'a voulu comprendre que la syllabe *la* ou la syllabe *Gott*, prononcée diversement dans le Tyrol et dans le Hanovre, relient néanmoins toutes les fractions du teutonisme ! On a imaginé que le Hessois ne défendrait pas l'homme de Posen ou de Memmel. Élevé par notre immortel Chauvinisme, le Français nouveau n'a ni voyagé, ni vu, ni lu, ni compris, ni comparé. *A Berlin !* criait-on furieusement ! On croyait que la guerre serait facile à terminer et que Berlin n'était qu'un lieu sauvage. On ne se doutait pas que les règlements prussiens, la discipline et une partie des mœurs de la Prusse lui viennent de nous, c'est-à-dire des protestants chassés par Louis XIV. On trouvait commode de supposer que l'ouvrier d'Augsbourg ou de Francfort se ferait aisément Français, et que l'artiste de Hambourg ou de Brême n'existait pas. Enfin, on s'est contenté de se complaire en soi. On a méprisé et *blagué*.

— Nous pouvez avoir raison, dis-je au philosophe. On n'a pas assez étudié l'étranger. Celui-ci est venu s'asseoir à nos foyers et nous a étudiés à son aise ; puis il s'est servi cruellement de son étude contre nous. La faute en est aux ministres.

— Ne vous en prenez donc pas toujours aux ministres, mais à vos volontés absentes. Il était naturel que l'ignorance générale, puisque la France l'acceptait, fût fomentée par le pouvoir.

— Nous n'avons des ministres que pour nous diriger !

— Et dans quelle voie voulez-vous qu'ils vous dirigent, si ce n'est dans la voie de leur intérêt ? Or le pouvoir absolu n'a qu'un seul intérêt, l'ignorance de ceux qui doivent lui obéir. Il ne faut donc pas s'étonner que les jouissances niaises, le luxe matériellement stupide, le commérage misérable, aient remplacé l'étude sévère et les nobles désirs. Le pouvoir centralisateur y trouvait son compte ; il se frottait les mains, s'applaudissant de voir croître et grandir une faible génération, sans élan, sans critique et sans danger, fumant le cigare de l'indifférence ; et toute heureuse de servir et de jouir en se moquant. Il se promettait bien de lâcher un jour sur le libéralisme de l'Allemagne cette bande agréable de partisans de l'*Absolu*, unitaires, hobbistes, communistes, ennemis de la liberté personnelle ; — théoriciens et farceurs ; neufs et arriérés ; qui, dûment enrégimentés, se recruteraient aisément (croyait-il), des beaux esprits ennemis et rivaux de la Prusse. On espérait que la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, tout ce qui en Allemagne n'est pas Prussien, se joindrait à notre bande et battrait M. de Bismarck à plate couture.

— Celui-ci a été trop vengé et nous sommes trop punis.

— Je sais bien, moi, comment on lui aurait fait la guerre et avec succès ! En virilisant la France au lieu de l'énerver, en employant moins de mensonges et de manœuvres, en ne se couvrant d'aucun masque, et n'essayant aucun artifice.

— C'est bien vague, ce que vous dites-là ! Précisez donc.

— La base du césarisme, l'*Absolu*, l'hypothèse, l'absorption de toutes les forces sociales dans une seule volonté devait disparaître. Au lieu d'annoncer un « empire libéral », ce qui est la négation du bon sens, il fallait s'appuyer sur ce libéralisme honnête, d'amélioration vigoureuse et d'examen libre, que les nations les plus florissantes du globe pratiquent diversement et perfectionnent. La France s'alliait ainsi à toutes les moralités et virilités européennes. Elle confondait ses intérêts avec ceux des plus fortes races ; elle apprenait le langage des gens qui savent le nôtre et la géographie des peuples qui connaissent la nôtre ; au lieu d'envier et de haïr, elle se fortifiait et s'éclairait. A quoi sert l'envie ? A quoi bon la haine ?

— Votre morale est pleine de charité, dis-je en interrompant le philosophe. Les hommes l'accepteront-ils ? ils se font incessamment la guerre. Ils ne cherchent qu'à se diminuer mutuellement.

— Ah ! vous y voilà ! L'humanité est trop méchante. Elle ne peut se passer de tuer et de haïr ; tel est le dernier mot de Hobbes. C'est parfaitement vrai des Peaux-Rouges et des sauvages ; c'est même vrai de quelques civilisés. Les Peaux-Rouges en effet crient : « *Guerre à mort !* Suivons le sentier du » massacre, tuons et captivons nos voisins ; nous en vivrons » mieux, tout le gibier sera pour nous seuls ! » Cela est vrai, mais seulement des races qui, ne cultivant pas, s'alimentent de chasse et de pêche ; — vrai des petites nations voisines du berceau presque stérile et affamé des sociétés ; — vrai des malheureux groupes qui, réunis dans des huttes de terre, ont peine à subsister. Cela est tout à fait faux des peuples modernes. A mesure que les espaces libres du globe se découvrent et se dessinent, les nations les plus diverses s'habituent à vivre comme une vaste famille. Les nations florissantes n'amoindrissent ni leurs faibles ni leurs puissants voisins. Il y a place pour plus d'arbres aujourd'hui dans la forêt agrandie ; la hache a éclairci les broussailles ; le terrain s'est élargi. C'est la culture qui fait cela. Voyez la Hollande, libre et pacifique, à côté de la Belgique active et constitutionnelle !

Digitized by Google

Elles sont les bienfaitrices du monde. Aucune race ne profite plus de l'abaissement des autres races. Les États-Unis libres ont bénéficié au commerce du monde et à l'Angleterre. Qu'est-ce, au contraire, qu'un destructeur de race? Un Philippe II, fléau des protestants? Un Napoléon oppresseur des Germains? L'histoire les a marqués déjà; chacun d'eux est un malfaiteur colossal.

— Vous en revenez à l'anathème que vous avez jeté sur la guerre!

— Penser autrement c'est être de l'avis du plus effroyable monstre qui ait jamais tenu la plume et distillé, dans une prose fade, infâme et venimeuse, la doctrine du mal. Le gentilhomme provençal, élevé à l'école du passé, de Sade, dans un écrit orgiaque dont je n'ai pu lire que la préface, la consacre à prouver : — « Qu'il n'y a dans le monde qu'un certain » nombre déterminé de jouissances; que chaque vie humaine » a pour but l'absorption d'une ou plusieurs jouissances; que » celui des hommes, ou, comme le disent les Allemands, des » *moi* humains (*selbst-menschen*) qui en absorbe la quantité la » plus considérable est le premier de tous et le plus heu» reux; celui-là dérobe aux autres leur part. Plus donc nous » diminuons autrui, plus nous nous agrandissons, plus nous » acquérons de valeur. Nous ne vivons, dormons et jouissons » qu'aux dépens d'autrui. C'est la loi de la vie pour les na» tions et les peuples, comme pour les animaux. Oui, la souf» france d'autrui est notre bien; la diminution d'autrui est » notre but. Notre vrai devoir est d'accroître notre volupté » personnelle par la destruction d'autrui. La seule vraie vertu » est donc *la guerre*. »

— Vous me frappez de stupeur, dis-je au philosophe. Cela a été imprimé?

— Oui! Et réalisé tout récemment. Comment ne voyez-vous pas que la légitimité de la guerre résulte de la théorie de Hobbes, et que celle-ci se résout en pure haine? Je ne connais rien de plus curieux à constater que ce cri du cannibale répété par le marquis séducteur et philosophe du XIX^e^ siècle. Oui; les peuples non civilisés ressemblent aux enfants. Ils ont le même besoin de détruire. Ils sont enfants, — dévastateurs; — « en *minorité* d'âge; » la tutelle leur est nécessaire. Difficilement, lentement, l'humanité sort du cannibalisme; elle en est à peine sortie, comme le prouvent non-seulement les récits actuels de la Polynésie, mais tant d'ossements fraîchement accumulés par notre émeute. D'abord l'homme s'habitue à ne pas broyer les os et la chair humaine sous sa dent guerrière; peu à peu il se civilise, il s'adoucit, il fait la guerre avec plus de modération et de méthode. Il ne songe plus ni à dévorer son semblable, ni même à l'anéantir. Il le rend esclave, ensuite prisonnier.

— A vous entendre, il n'y aurait pas de guerre juste?

— La guerre juste est celle qui repousse l'ennemi et punit la guerre. Excellente alors, elle devient sublime à deux titres; elle *conserve* et *délivre*. C'est la guerre sainte. Tout dépend donc de la justice. Dans la lutte des Hellènes contre les Asiatiques, et des paysans suisses contre les Autrichiens, c'étaient les Suisses et les Grecs qui défendaient leur territoire et la justice; leur victoire fut excellente et durable.

— Je vous ramène à la France.

— Les leçons de l'histoire s'appliquent aussi à elle. Moscou lui a porté malheur; c'était une iniquité. Si elle avait défendu récemment le pauvre petit Danemark, si elle avait été moins faible, moins indifférente, moins livrée au *pococurantisme* luxueux, Sadowa n'aurait pas eu lieu et les Prussiens n'occuperaient pas la Champagne. Réfléchissez! Pouvez-vous me citer une seule illégalité impunie; une seule iniquité de notre Révolution qui n'ait été châtiée?

— Beaucoup de personnes sont convaincues que la Révolution ne pouvait marcher sans crimes et sans violences!

— C'est une grande erreur. La beauté de la Révolution française a été souillée dès l'origine par les insultes et les violences; par les assassinats de Favras et de Flesselle, par Marat comme par Barras, par Napoléon comme par d'autres. Supposez que les éperons retentissants du soldat n'eussent pas, au dix-huit brumaire, chassé la représentation légale du pays; des milliers d'humains n'eussent pas semé leurs os sur les plaines et les monts de l'Europe entière; nous n'avions ni Waterloo ni Moscou, ni les infamies morales et matérielles du dernier temps. Il ne fallait frapper et sacrifier personne; pas même Robespierre. Certes je n'accepte aucune de ses théories, plagiats pédantesques de l'idée la plus surannée et la plus antique. Mais supposez encore qu'il n'eût pas expiré, le visage fracassé par une balle, sur la table de cet hôtel de ville qui n'existe plus; et que sa vie, d'ailleurs fausse et triste, eût été épargnée; — tout eût bientôt repris son niveau. L'ère prodigue et délabrée du Directoire n'eût pas inauguré par la réaction les prétendues gloires, les hontes réelles et les servitudes fatales du premier Empire. Si enfin nos votes ne s'étaient pas égarés sur l'héritier, ou plutôt sur le nom mystique de Napoléon, symbole magique rayonnant sous le nuage; — si Cavaignac, type honnête de la nouvelle vie sociale, avait été préféré au mythe impérial du césarisme — (les meilleurs l'ont accepté en haine du désordre) — le désordre ou n'eût pas éclaté, ou se fût calmé bientôt. Mais la réaction, la peur, la fureur, la violence, ont tout emporté.

— On a voulu opposer une digue au flot révolutionnaire.

— Sans doute; et la prétention est absurde. De même que les digues, surmontées par la chute des eaux, redoublent la violence du torrent et font crouler les rocs ébranlés sous l'effort; — de même chaque obstacle opposé à l'évolution humaine en précipite le déploiement et la change en fureur. Les cataractes tombent de haut et viennent de loin. Faites passage au flot. Creusez le lit, ne l'obstruez pas!

— Vous pensez donc que les successives révolutions qui ont exilé diverses dynasties étaient des fautes? Vous croyez que la France a eu tort.

— Assurément. Tout peuple qui sait vouloir sait se faire obéir. Tout peuple qui change souvent de maîtres les déteste. — Il les tue ou les maudit.

— Vous ne voulez pas que l'on chasse les princes et vous voulez que l'on transforme les mœurs. Vous êtes un étrange conservateur! et un singulier révolutionnaire!

— Aussi peu l'un que l'autre. Je voudrais que la France agît sur elle-même comme un homme, soumis à une hygiène raisonnable, opère la triple libération de son corps, de son âme et de son esprit. Il se modifie sans se suicider. Je voudrais que la France acquît la volonté de l'individu; — et que celle-ci ne fût, non de servitude, mais de conscience. « Conser» vez votre Université, dit à ce propos un étranger de bon sens; » agrandissez-la seulement. Ouvrez des écoles libres, donnez » aux maîtres une plus noble et plus riche dotation, une plus » digne destinée! Constituez ensuite l'éducation populaire; » centuplez son budget actuel, si misérable. Conservez » aussi l'armée; et n'abolissez que la servitude militaire, en

Digitized by Google

» exigeant le service de tous. Un corps spécial guerrier, » comme chez les Prussiens, se composera de ceux que la vie » des camps et la gloire attirent; cette noble armée ne sera » pas la partie la moins honorée de la nation. Y a-t-il diffi- » culté à faire chez vous ce qui a réussi ailleurs? Aucune. Une » dernière libération (ajoute le même étranger) celle de la » conscience humaine et de l'âme vous est nécessaire. Est-il » juste que le catholique paye les frais de la synagogue? Que » le protestant solde vos évêques? et le juif les prêtres du » Christ? Que de troubles et d'embarras n'éviteriez-vous pas, » si chacun des membres d'une communion satisfaisait aux » frais de son propre culte? Des milliards rentreraient dans » vos caisses. Votre *Communauté*, soulagée des deux tiers de » l'impôt qui l'écrase, ne s'en trouverait pas plus mal; et » quand enfin, supprimant, au fur et à mesure des décès, les » emplois inutilement multipliés d'une bureaucratie gigan- » tesque et coûteuse, on aurait économisé d'autres milliards; » votre France délivrée, mais non effrénée, soulagée mais non » énervée, fidèle à son passé mais non garrottée, pourrait » dans une paisible gloire achever cette œuvre; — former » les caractères; — œuvre impossible aujourd'hui; oublier la » masse, penser à l'individu, modifier l'ancien type, bon pour » la cour de Louis XIV; — atteindre enfin la résurrection des » forces morales et la réhabilitation des volontés individuelles, » que nul de vos gouvernements antérieurs n'a encore eu- » treprise ou même désirée. » — Tels sont, continua le philosophe, les conseils que nous donne, non-seulement un étranger, celui dont j'ai répété les paroles amies, mais la voix de la civilisation européenne tout entière, si longtemps dirigée par la France. — Il nous conseille! — et ce n'est pas ici le lieu de controverser sur les détails, — non d'abolir ou de changer violemment, mais de modifier les milieux où les caractères se forment. Il dit que :

1° L'Église détachée de l'État;

2° Les écoles libres;

3° La bureaucratie amendée;

4° La conscription abolie;

5° Les impôts allégés;

6° Les municipes organisés ramèneraient l'air et la vie, donneraient plus de force aux petits centres secondaires, réconcilieraient Paris et la province, et rendraient inutiles les discussions et les combats sur le mode technique de gouvernement et sur les diverses dynasties. La province, se sentant renaître, deviendrait aussi libérale que Paris, dont l'intérêt serait de devenir conservateur. Le gentilhomme breton, le vinicole de Bordeaux, le paysan champenois, le canut lyonnais, le fabricant lillois, l'ouvrier parisien, recouvrant un degré suffisant d'autonomie personnelle, et voyant leurs forces employées au lieu d'être nivelées et égalisées sous le rouleau despotique, ne chercheraient de satisfaction ni dans la guerre, ni dans l'émeute. Paris, au lieu d'être la capitale de l'incendie, redeviendrait celle de la lumière et des arts. Les six ou sept millions d'indifférents français s'intéresseraient à leurs affaires, à la France et à la vie. En rendant sa valeur à l'individu, on lui apprendrait à s'estimer, à cultiver ses intérêts et à ménager ceux de son voisin. Le pays ne permettrait plus qu'on déclarât la guerre en son nom pour le ruiner; ni que l'unité concentrée, « esclavant » les individus et vivant de leurs forces assimilées et confisquées, rendit une longue paix impossible.

— » Très-bien! Mais que faites-vous de cette terrible question des salaires? Ouvriers et hommes de main-d'œuvre, associés à travers le monde, conspirent et exigent une plus forte rémunération, les honneurs du pas, même l'autorité; l'absolue domination!

— » L'ancienne tyrannie des caractères, voulant tous s'emparer du pouvoir et dominer le voisin, a passé du maître à l'ouvrier; c'est précisément ce qu'il faut détruire par la formation de caractères nouveaux. Quand les éléments de la vie sociale ne seront plus concentrés et foulés par une main de maître absolu, alors les classes cesseront de s'exterminer l'une l'autre; anachronisme sanglant.

» Voilà, continua le philosophe, mon dernier mot. »

C'est aussi le mien, messieurs, et si vous le permettez, amis; vous qui, malgré des différences et des dissonnances inévitables d'âges et d'opinions, m'avez, même dans ces orages et ces douleurs profondes, écouté avec tant de calme, de bienveillance et de sympathie. Relever l'être conscient; rendre l'individu autonome; faire qu'il sache où il va et d'où il vient, ce qu'il veut et ce qu'il doit faire de lui-même et des siens; voilà l'œuvre.

Sans oublier les conditions restreintes et légitimes de mon enseignement spécial; — en consultant les voyageurs et les philosophes modernes, surtout ma conscience, — j'ai indiqué selon ma conviction et mes études les principaux moyens à prendre désormais pour atteindre ce but. J'y reviendrai en décembre prochain, — si Dieu me laisse encore quelques jours, — que je voudrais, messieurs, employer à propager des idées salutaires, non à *bien parler*, mais à bien faire.

PHILARÈTE CHASLES.

COLLÉGE DE FRANCE

POÉSIE LATINE

COURS DE M. GASTON BOISSIER

Mœurs romaines et mœurs grecques au théâtre (1).

Lorsqu'on étudie le théâtre d'un peuple et d'une époque, pour connaître les mœurs qui régnaient dans ce temps et en ce pays, il faut user de prudence et procéder avec réserve. Ce serait une erreur de s'imaginer que les comédies sont l'expression fidèle, l'image absolument ressemblante de la société contemporaine. Où en serions-nous, pour notre compte, s'il en était ainsi et qu'on s'avisât de nous juger sur les productions théâtrales qui ont cours chez nous, quel que soit le mérite de plusieurs d'entre elles? Il est évident que, dans toutes les pièces de théâtre, la convention a une large part. Beaucoup de choses nous intéressent, nous amusent, que nous savons impossibles, et qui n'ont aucun rapport avec la réalité. Voltaire a fait remarquer que la pièce d'*Œdipe* est complétement invraisemblable, et il a raison. Œdipe, en

(1) Le titre général du cours de M. Boissier est : *Du Théâtre de Plaute*. Les événements, que nous n'avons pas besoin de rappeler, ayant restreint le programme qu'il s'était fixé, M. Boissier a dû se borner à l'étude de ce point particulier : *Dans quelle mesure Plaute a-t-il imité les Grecs?* Nous avons puisé librement dans ses intéressantes leçons quelques-uns des traits qui conviennent à l'esquisse de l'antiquité grecque et romaine.

Digitized by Google

effet, passe vingt-cinq ans sans s'informer de son prédécesseur : pourquoi ? C'est que, s'il s'en était enquis plus tôt, la pièce n'existait plus. Elle repose donc sur une pure fiction, mais qu'importe? le théâtre est rempli de fictions toutes pareilles, et le public s'en accommode volontiers.

La difficulté de connaître les mœurs d'une société, d'après les comédies qui sont censées les peindre, augmente encore, quand ces comédies sont imitées d'auteurs étrangers. Il faut alors démêler ce qui appartient à l'original et ce qui revient en propre à l'imitateur; il faut distinguer ce que celui-ci pouvait emprunter, a emprunté à celui-là.

C'est le cas qui se présente pour le théâtre de Plaute. Il convient donc, si l'on y veut puiser des renseignements certains sur les mœurs romaines, d'examiner dans quelle mesure Plaute a imité les Grecs. Une telle étude ne peut manquer d'offrir des rapprochements instructifs entre le public de Rome et le public d'Athènes, et par conséquent de faire mieux connaître l'un par ses différences avec l'autre.

Plaute a imité les Grecs, disons-nous; mais qui spécialement parmi les Grecs? Les poëtes de la comédie ancienne ou ceux de la comédie moyenne, ou ceux enfin de la comédie nouvelle?

Il ne pouvait, en aucune façon, prendre Aristophane pour modèle; il ne lui était permis d'en imiter ni le fond, ni la forme. Le fond d'Aristophane, en effet, était politique : le poëte athénien tradulsait sur la scène les personnages les plus célèbres de son temps, les chefs populaires, et sa verve satirique les y raillait vivement : les mœurs athéniennes le lui permettaient. Mais l'aristocratie, à Rome, n'eût point permis qu'on la traitât avec cette liberté. Il n'y avait pas, à vrai dire, de loi qui interdit spécialement la politique au théâtre romain : les lois se contentaient de punir avec sévérité les attaques personnelles, les critiques publiquement dirigées contre tel ou tel citoyen. C'était tout, et cela suffisait. Car la politique ne peut conserver, au théâtre, sous peine d'ennuyer, une forme abstraite et impersonnelle. Il lui faut, pour y réussir, des hommes à qui se prendre en particulier, des noms à désigner, des visages connus à montrer.

Plaute ne pouvait donc emprunter à Aristophane le fond politique de son théâtre. Il ne pouvait pas non plus lui en emprunter la forme. Aristophane, on ne l'ignore pas, se permettait les imaginations les plus bizarres et les plus grotesques. L'esprit grec s'y prêtait et s'y plaisait; mais il n'est pas vraisemblable que les Romains lui eussent fait un aussi favorable accueil.

Ce n'est pas à dire assurément qu'il n'y ait un certain rapport entre Plaute et Aristophane; comme le poëte grec, le poëte romain a une certaine verve, il voit la nature avec une sorte de chaleur d'âme et une vivacité d'imagination qui rappelle quelquefois Aristophane. Il ne l'imite pas cependant, en général, et c'est surtout à la comédie nouvelle qu'il fait des emprunts.

On sait comment naquit cette comédie nouvelle qui succéda à la comédie moyenne, laquelle avait pris la place de l'ancienne comédie. Ces vicissitudes du théâtre se lient intimement à l'histoire politique de la Grèce. En Grèce, plus que partout ailleurs, la littérature naît des événements du jour, et non de combinaisons adroites, inventées par tel critique. Or, en même temps que la fortune des armes, la vie politique s'était peu à peu retirée d'Athènes. L'expédition malheureuse de Sicile, le désastre d'Ægos Potames, les trente tyrans, avaient abattu la glorieuse cité. Un moment Thrasybule sembla sur le point de la ressusciter : vaine espérance! Les Athéniens avaient déjà perdu le goût des affaires publiques, les grandes ambitions, les vastes espérances. La défaite de Chéronée les acheva. C'en fut fait de la vie politique à Athènes.

Au fur et à mesure de ces vicissitudes, la comédie s'était transformée; elle s'était de plus en plus dépouillée de son caractère politique pour prendre un caractère moral. De là la moyenne comédie, qui succéda à l'ancienne, puis la comédie nouvelle.

Ménandre fut le plus illustre représentant de ce dernier genre de comédie.

Avec Ménandre, le théâtre se borne à représenter la vie privée. Il en résulte pour le poëte comique l'obligation de se conformer à la vérité. Sans doute, les pièces d'Aristophane étaient très-vraies en un sens : elles peignaient vivement les mœurs publiques; mais à ces peintures se mêlaient souvent des inventions bouffonnes, étranges, qui s'éloignaient de la réalité. Ménandre, au contraire, ne s'en éloigne pas; seulement, d'une part, il l'agrandit et l'idéalise; d'autre part, il ne la reproduit pas complétement. Toutes les actions qu'il met sur la scène se passent dans la rue : le décor ne représente jamais d'autre lieu. Il y avait donc toute une partie de l'existence domestique qui était proscrite du théâtre. La partie extérieure de la vie intime s'y trouvait seule retracée.

Les personnages n'y sont autres que ceux de la vie ordinaire à Athènes : l'esclave, le parasite, le soldat fanfaron, la courtisane, du moins la courtisane bien élevée, celle chez qui allaient les plus honnêtes gens, et qu'on appelait l'hétaïre. L'amour était le ressort de toutes ces pièces, le ton en était généralement doux et aimable. Elles n'offraient certes plus les poétiques fantaisies d'Aristophane; au point de vue de la poésie, on peut dire qu'elles lui étaient inférieures. En revanche, elles avaient une grâce tout attique et une élégance soutenue qui fait songer à Racine, et que Térence, chez les Latins, a reproduite en partie. Le sujet seul de certaines pièces est exquis; témoin celui que Donat nous a conservé et qui a pour titre l'*Apparition*. En voici le canevas : Une femme se marie; elle épouse un veuf qui a un enfant, un jeune homme; elle-même a une fille qu'elle ne veut pas avouer et qu'elle cache dans une maison voisine. Cette maison communique avec la sienne par un passage qui aboutit à un oratoire et dont l'issue est dissimulée par des fleurs. Quand elle veut voir sa fille, elle se rend à l'oratoire. Un jour, le fils de la maison la suit. Il pénètre dans l'oratoire et y voit la jeune fille. Il la prend pour une déesse et il en devient amoureux. — Il y a là, on le voit, une grâce des plus délicates, et quelque chose de plus que dans Plaute, ou même dans Térence.

Mais, en outre, Ménandre a un mérite tout particulier que n'avait point Aristophane : ses comédies sont toutes pénétrées de philosophie, et d'une philosophie charmante. Il ne faut point s'irriter, se livrer à la haine; il faut supporter légèrement les maux de la vie; il faut aimer les hommes. « Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger », ce beau vers de Térence est l'expression du sentiment qui anime Ménandre. Il relève les esclaves en leur disant : « Sois esclave en homme libre et avec un cœur libre, et tu n'es plus esclave. » Il recommande envers les pauvres la charité délicate et sans arrogance : « Si tu donnes de la nourriture au pauvre d'un air d'insulte, tu trempes d'absinthe le miel attique. »

Ces qualités aimables expliquent le succès que Ménandre

Digitized by Google

obtint, à Athènes et à Rome, auprès de l'aristocratie, des gens du monde. Mais pouvait-il plaire au peuple, notamment au peuple de Rome? Les mœurs de ses concitoyens permettaient-elles à Plaute de transporter parmi eux Ménandre?

Il y avait, à coup sûr, dans Ménandre, une partie générale, humaine en quelque sorte, qui était faite pour plaire à toutes les nations, et qu'on pouvait, sans inconvénient, reproduire sur le théâtre romain. Mais il y en avait d'autres qui convenaient à Athènes et ne pouvaient convenir à Rome.

Les Romains se préoccupaient toujours d'être à l'extérieur graves et dignes. Ils observaient ce que nous appelons le *decorum*. Leurs querelles domestiques étaient donc renfermées chez eux. Ils avaient, au dehors, une majesté que ne connaissaient point les Grecs.

Puis, dans les comédies de Ménandre, le père de famille est destiné à être plus ou moins dupé. Ce sont les fils qui intéressent et qui obtiennent les sympathies du public. En pouvait-il être ainsi à Rome? Chez les Romains, le père de famille avait sur son fils une autorité toute-puissante. Il avait sur lui droit de vie et de mort. Comment eût-on supporté qu'il eût au théâtre cette figure de Jocrisse que lui donne Ménandre? Et la femme, dont le rôle est si souvent équivoque dans la comédie grecque, la femme mariée, la matrone, pouvait-elle être à Rome livrée facilement à la risée publique? Qu'on n'oublie pas combien elle y eut de bonne heure une grande position.

Junon, la reine des dieux, était nommée *« mater familias »*, la mère de famille, et ce titre honorifique montre assez quelle considération s'attachait à la dame romaine. Il fallait donc, même sur la scène, lui témoigner certains égards, et garder vis-à-vis de son personnage une certaine réserve.

Quant aux enfants, nous avons vu combien le père de famille avait sur eux d'autorité. Peuvent-ils dès lors, comme dans les comédies grecques, tromper ceux qui sont investis vis-à-vis d'eux de la puissance paternelle? Évidemment, ils sont réduits à l'obéissance. On ne les consulte même pas pour leur mariage, et on leur ôte la liberté du choix. En ce point encore, la différence des mœurs romaines et des mœurs grecques empêche que le théâtre à Rome soit l'exacte reproduction du théâtre d'Athènes.

Pour faire passer sur le premier certains traits qui convenaient spécialement au second, Plaute est obligé d'avertir ses spectateurs que sa pièce est grecque. Les pièces grecques étant à la mode chez les Romains, c'était tout ensemble, on le voit, une excuse et une recommandation pour sa comédie.

Mais ce n'est pas seulement cette différence de mœurs, c'est la morale même qui a gêné Plaute dans son imitation de Ménandre.

Certains esprits ont prétendu que Plaute était un profond moraliste, et qu'il étalait aux yeux de son public des spectacles repoussants, afin de le dégoûter du vice. Cette méthode raffinée, il faut l'avouer, n'atteindrait pas son but. Le tableau de la débauche est toujours malsain et flétrit l'âme. Il y a, même chez les plus honnêtes gens, chez les femmes les plus vertueuses, une sorte de curiosité condamnable qui les pousse à voir ce dont ils rougissent en le voyant. Ils voudraient qu'on leur montrât, par une ouverture discrète et pudique, des vices qu'il vaut mieux ne pas soupçonner. Si donc Plaute avait voulu, en étalant à nos regards de honteux spectacles, faire œuvre de moraliste, il se serait étrangement trompé dans le choix des moyens. Mais nous sommes convaincu, quant à nous, que la morale est tout à fait indifférente à Plaute.

Sauf quelques passages de ses pièces (comme dans l'*Homme aux trois écus*), sauf les *cantica* dont le motif était un texte de morale, débité avec accompagnement de chant et de danse, et qui, par conséquent, n'avaient pas besoin, pas plus que nos chœurs d'opéras, d'offrir à l'esprit un sens bien net et bien riche, sauf ces cas, disons-nous, on ne voit guère de moralité dans les comédies de Plaute. Ce n'est pas de ce côté que se portent ses préoccupations : il a connu la misère et l'esclavage ; il aspire à la fortune et au succès : le succès, voilà son unique souci. Il veut être applaudi avant tout. Il fait tout pour gagner les suffrages de son public.

Le public romain manquait-il donc de sens moral?

Assurément non. La race latine est même, jusqu'à un certain point, plus morale que la race grecque. Les Latins ont pour règle l'intérêt de l'État ; ils respectent scrupuleusement les lois, les coutumes anciennes. Ils ont le sentiment du droit positif ; les institutions établies, par cela même qu'elles sont établies, obtiennent leur soumission et leur déférence. Aussi trouve-t-on en eux cet esprit de suite, cette honnêteté générale qui fait les grands États. Seulement, il faut l'avouer, il y a dans cette moralité quelque chose d'étroit. Trop aisément, les Romains s'en tiennent au texte même, à la lettre seule de la loi ; s'ils peuvent, en la respectant, commettre une injustice, voler, par exemple, au moyen de l'usure, ils le font.

La morale grecque, au contraire, est d'un esprit plus large. Sous l'inspiration des philosophes, elle s'élève au-dessus de l'intérêt de l'État ; elle connaît l'amour de l'humanité qui, on l'a vu, respire dans les comédies de Ménandre. Ce qui lui manque, c'est une sanction. Elle est plus belle dans les livres, sur le théâtre, que dans la vie. Elle ne fonde point d'État puissant. A cela près, elle a une ampleur et une beauté que n'offre point la morale des Romains.

D'ailleurs, le public romain n'était point composé de personnes du même rang, ayant la même éducation et les mêmes goûts. Il ressemblait, par sa diversité, au public actuel du Théâtre-Français, qui n'est plus, comme du temps de Racine et de Molière, composé de gens d'une même classe, mais qui est très-complexe et, suivant l'expression vulgaire, très-mêlé.

Il s'y trouvait, nous le savons, des personnages d'un rang distingué : Plaute nous l'apprend dans le prologue du *Captif*. Il y interpelle ceux qui comptent par leurs écus, qui payent l'impôt, et qui, par suite, d'après la constitution romaine, font seuls partie des premières tribus.

Vos, qui potestis ope vestrâ censerier.

C'est pour cette aristocratie, qui se plaît au théâtre de Ménandre, qu'il a composé spécialement cette pièce. Elle est faite, il le dit expressément, pour ceux qui veulent une morale pure, et il ajoute qu'on n'y retrouve ni marchands de femmes, ni courtisanes, ni rien de semblable. Elle est du petit nombre des pièces qui rendent les honnêtes gens meilleurs, *« ubi boni meliores fiant »*. « Vous tous, dit-il en terminant, qui voulez que la pudeur soit récompensée, applaudissez moi. »

Mais, à côté de ce public aristocratique, il y en avait un autre, formé de ceux qui ne payaient pas l'impôt, qui se bornaient à donner des enfants à la République, et qu'on nommait *proletarii*. C'est pour ceux-là que Plaute se met en frais d'imagination plus grossièrement comiques ; c'est à ceux-là

Digitized by Google

qu'il dit dans le prologue de l'*Asinaire* : « Vous trouverez beaucoup d'agrément à cette pièce ; elle est amusante ; elle vous fera rire », et la pièce en effet est d'une verve très-grossière.

Entre le public des patriciens et celui de ce « petit peuple en tunique » comme on l'appelait, il y avait une classe intermédiaire : les marchands. Plaute ne l'oublie pas. Il s'adresse à eux particulièrement dans le prologue de l'*Amphytrion* : « Vous, est censé leur dire Mercure, qui voulez que je vous fasse faire de bons profits .. »

Ainsi Plaute ne néglige aucune partie de son public : il lui faut des applaudissements à tout prix ; il les recherche par tous les moyens ; peu lui importe l'intérêt de la morale, s'il parvient à les obtenir.

Faisons cependant une réserve. Bien que Plaute, lorsqu'il s'agit de l'amour et des amoureux, donne généralement toute licence à sa verve comique, et dépasse trop souvent la réserve que commande la décence, il respecte toujours la mère de famille. L'amoureux, dans Plaute, ne s'attaque jamais à la femme mariée. Dans le *Miles gloriosus*, il est vrai, on voit le soldat fanfaron faire la cour à une matrone ; mais c'est un piége où on l'a attiré ; il ne la savait point mariée, et lorsque au dénouement, on le menace de lui infliger des coups et une amende, il se soumet de bonne grâce, sachant combien la loi est terrible : *Jure factum dico*, et il voudrait qu'on en fît autant à tous ceux qui tombent dans la même faute.

C'est la seule loi morale que Plaute respecte : il ne l'eût pas enfreinte impunément. Mais, sur tous les autres points, il flatta les passions de son public.

Il aime à se moquer des vieillards, et pourtant il ne laissa pas que de leur reconnaître par moment le droit d'être amoureux. Dans le *Mercator*, le vieillard Demiphon espère enlever à son fils une esclave que celui-ci aime : « Je vais me débaucher », dit-il joyeusement.

Voluptate vino et amore delectavero.

N'est-il pas juste, d'ailleurs, que l'homme, quand il est jeune, travaille et gagne de l'argent, mais qu'il se donne du bon temps dans sa vieillesse ? Telle est du moins la philosophie de Demiphon.

Mais ce sont surtout les bonnes grâces de la jeunesse que Plaute s'applique à obtenir. A la fin de la pièce que nous venons de citer, le jeune Eutychus pose en loi qu'aucun père ne doit empêcher son fils d'avoir une maîtresse. « Jeunes gens », dit-il, « si cette loi vous plaît, applaudissez, et que cela sonne. *Vos æquom'st clare plaudere.* »

Ainsi, c'était en s'adressant aux passions les plus basses des spectateurs que Plaute cherchait à en gagner les suffrages.

Les rôles de jeunes gens dans le théâtre grec étaient charmants : on peut s'en faire une idée d'après celui de Ctésiphon dans les *Adelphes* de Térence. Le fils y est aimant, affectueux à l'égard de son père. Le pis qu'il lui souhaite un moment, c'est de faire une course terrible, mais à la condition qu'il ne lui arrivera point de mal.

Ces délicatesses ne se trouvent point dans Plaute. « Quand mon père mourra-t-il » ? se demande le jeune homme des comédies de Plaute. Dans la pièce intitulée *Pseudolus*, le jeune Callidorus éprouve d'abord quelque scrupule à laisser voler son père ; mais Pseudolus finit par l'y décider : « *Tuum tangam patrem* », dit-il à Callidorus qui, cette fois, y consent, le remercie et ajoute :

Si potes,
Pietatis causa, vel etiam matrem quoque.
« Pour mettre le comble à ma piété filiale, vole aussi ma mère. »

Le père, à son tour, a pour les fautes de son fils une indulgence qui va parfois jusqu'à la plus grossière complaisance. Micion, lui aussi, dans Térence, est indulgent, et ferme volontiers les yeux sur certains excès qu'il regarde comme excusables dans la jeunesse ; mais c'est en lui bonté, bonhomie ; ce n'est pas la criminelle condescendance de l'homme qui ne pardonne aux autres leurs folies que pour se les permettre à soi-même. Plaute, au contraire, nous fait voir des pères sans pudeur qui s'associent aux débauches de leurs propres enfants. Dans l'*Asinaire*, le vieux Demænetus aide son fils à acheter une courtisane. Le fils et le père se la partagent à l'amiable. On les voit sur la scène attablés, buvant, la courtisane au milieu d'eux. Le père donne à son fils l'exemple de la débauche, de la gaieté libertine. Il compare cette courtisane à sa femme qu'il n'aime, dit-il, que lorsqu'elle n'est pas là, et qui heureusement, c'est son espoir, n'en a plus pour longtemps à vivre. Il promet, aux dépens de celle-ci, des cadeaux à la courtisane. Il la souhaite pour lui, et pour sa femme la mort.

La femme légitime, qui était cachée et qui l'écoutait, finit alors par se précipiter sur la scène ; elle l'admoneste vivement et le ramène au logis conjugal.

Ce spectacle honteux d'un père qui s'associe aux amours de son fils se reproduit quatre fois dans Plaute. Quatre fois il fait paraître sur la scène des vieillards qui, aux yeux du public, partagent avec des jeunes gens, leurs fils, une courtisane.

Le *Truculentus* représente une courtisane qui a trois amants, et qui se met aux enchères. « *Veneris causa adplaudite*, pour la gloire de Vénus applaudissez », dit-elle à la fin de la pièce.

On juge par tous ces traits si nous avions raison de dire que la morale est le moindre des soucis de Plaute. Son excuse est qu'en définitive il n'a point inventé ces tristes mœurs, et qu'elles existaient de son temps hors du théâtre. « Ce vieillard, dit-il à propos de Demænetus, dans l'*Asinaire*, n'a fait que ce que fait tout le monde. »

Neque novum, neque mirum fecit, nec secus quam alii solent.

Et ailleurs, dans les *Bacchides*, où il peint des vieillards en concurrence d'amour avec leurs fils, « nous ne le ferions point, dit-il, si nous n'en avions l'exemple sous nos yeux, si nous ne voyions, chez les marchands de femmes, les pères devenir les rivaux de leurs fils. » De même, dans le *Truculentus*, la courtisane, au moment où elle se met aux enchères, allègue, pour se justifier, que cela se fait et que c'est la coutume.

Il est donc incontestable que Plaute a reproduit en partie, dans ses pièces, les mœurs de son temps ; il en a retracé notamment, avec une coupable complaisance, les côtés les plus bas et les moins avouables. Si donc le poëte latin a imité le théâtre grec, cette imitation porte l'empreinte romaine. Plaute y a mis la marque de son temps, de sa race et de son talent personnel : aussi ne saurait-on lui refuser le mérite d'une réelle et forte originalité.

La société romaine perd, à la vérité, quelque chose à être ainsi entrevue sur le théâtre de Plaute. Que devient ce décorum qu'on est si disposé à lui prêter en toute chose ? Que deviennent ces nobles qualités qu'on appelle *majestas*, *dignitas*, *auctoritas* ? Tout cela se réduisait-il à une décence extérieure,

Digitized by Google

à un éclat mensonger? Et faut-il croire que le peuple romain a joué pour l'univers une sorte de comédie, et a donné une grande représentation dont le monde entier a été dupe? Telles sont les réflexions que suggèrent naturellement sur les mœurs romaines les comédies de Plaute. Il convient d'ajouter que le public de son temps n'avait pas reçu encore une culture suffisante; les lettres, la philosophie, devaient polir le rude génie romain, et donner au siècle d'Auguste quelque chose de cette élégance et de cette humanité dont les Grecs avaient offert le charmant modèle.

ÉTRANGER

L'INCOME-TAX

(L'IMPÔT DU REVENU EN ANGLETERRE)

Il a plus d'une fois été question en France d'établir un impôt sur le revenu, mais ce mode de taxation est chez nous l'objet d'une antipathie si violente, ou plutôt d'un préjugé si aveugle, qu'on ne se donne même pas la peine de savoir en quoi il consiste. Son nom seul évoque une idée de confiscation, et il est devenu, pour ainsi dire, le *spectre rouge* du contribuable. Comment s'en étonner, au surplus, quand on voit des hommes d'État de la valeur de M. Thiers déclarer à la tribune qu'ils ne veulent pas en entendre parler, et montrer une impatience presque enfantine si quelque député s'avise d'insister sur ce point (1)? Assurément, on ne s'en est pas épris tout d'un coup en Angleterre; mais là au moins les ministres pas plus que les majorités n'empêchent les idées nouvelles de se faire jour et de tenter leur propre justification. Après avoir été très-impopulaire, l'income-tax a décidément élu domicile dans le budget britannique, d'où personne ne songe plus à le chasser. Les classes aisées, qui seules en supportent le poids, en reconnaissent à présent la justice; elles comprennent l'utilité de ce mécanisme ingénieux qui, sous la main du trésorier de l'Échiquier, assure chaque année à l'État des ressources proportionnées à l'accroissement de ses besoins, et peut, dans un moment de crise, lui épargner les risques de l'emprunt, tout en respectant ces deux sources de la prospérité nationale : le capital et le travail.

Dans la triste situation où l'Empire et la guerre ont laissé nos finances, il s'est opéré une sorte de revirement dans une certaine partie de l'opinion publique au sujet de l'impôt du revenu. Beaucoup d'excellents esprits se sont demandé si, après tout, il ne valait pas mieux y avoir recours que de grever encore davantage les matières premières ou les objets les plus indispensables à la consommation du peuple. Aussi n'avons-nous pas été surpris de voir ce projet reparaître au sein de l'Assemblée nationale, où, malgré l'opposition systématique du chef de l'État et la résistance peu raisonnée du financier qu'il s'est adjoint, il paraît se concilier tous les jours plus d'adhérents, même parmi ceux de nos honorables qu'on peut le moins accuser d'un goût immodéré pour les innovations.

(1) Voyez l'article sur l'*Impôt du revenu*, dans le numéro de la *Revue* du 8 juillet 1871.

Il est donc plus que jamais nécessaire que l'on connaisse bien, en France, la nature, l'assiette, le mode de recouvrement et le produit de cet impôt chez le peuple qui l'a mis en vigueur sur la plus vaste échelle, et dont l'expérience n'est pas plus à dédaigner dans les questions fiscales qu'en matière de politique ou d'industrie.

I

Historique de l'Income-tax. — En 1798, au moment où l'Angleterre hésitait à continuer le duel que son aristocratie avait déclaré à la Révolution française, Pitt conçut l'établissement d'une taxe atteignant tous les revenus, hors ceux que leur médiocrité devait protéger contre de nouvelles charges. Ce fut l'origine de l'*Income-tax*. Suspendu en 1802, repris en 1803, il disparut à la paix de 1816, si peu regretté des contribuables auxquels il avait coûté au delà de 4 milliards, dont plus de 400 millions en une seule année, qu'ils demandèrent, par la voix de lord Brougham, la destruction de tous les registres et documents qui pourraient en perpétuer le souvenir (1).

Pendant cette première période de son existence, l'*income-tax* frappait au taux de 10 p. 100 tous les revenus à partir de 1500 francs. Le contribuable était d'abord tenu de déclarer, chaque année, la totalité de son revenu; celui qui avait moins de 5000 francs ne payait qu'une taxe réduite. L'année 1803 vit établir le système actuel d'imposer séparément chaque branche principale de revenu. En 1806, l'exemption fut appliquée aux revenus inférieurs à 1250 francs.

Pendant les vingt-six années qui suivirent sa disparition du budget, quelques-uns des plus célèbres financiers de l'Angleterre, tels que lord Althorp, MM. Huskisson et Parnell, poursuivirent en vain le projet de son rétablissement. Cette mission était réservée à Robert Peel, qui l'avait plusieurs fois combattu avec ardeur, mais dont l'intelligence était trop puissante pour rester volontairement ancrée dans ce *non possumus* où se complaît parfois l'obstination de certains hommes d'État. A l'inverse de ce qu'on a si souvent fait en France et de ce qui s'y tente encore aujourd'hui, Robert Peel, en face d'un budget en déficit, résolut de le combler, sans emprunt et tout en réalisant de grandes réformes douanières qui devaient imprimer un si vigoureux essor à l'industrie et au commerce anglais. C'est ainsi que l'*income-tax* fut rétabli en 1842 pour trois ans, par un acte du Parlement qui en fixait le taux à 7 deniers par livre sterling (2), soit 2,91 p. 100, et en exemptait les revenus inférieurs à 3750 francs. Le même acte décidait que la taxe atteindrait seulement la moitié des fermages en Angleterre et le tiers en Écosse; il instituait aussi des commissaires spéciaux, chargés de recevoir les déclarations des industriels et négociants qui préféreraient ne pas

(1) Dès 1802, une pétition de la cité de Londres en demandait la suppression comme étant inquisitorial, immoral et nuisible au commerce. Voyez l'intéressant ouvrage de Tyler, *History of taxation in England*, p. 53 et suiv.

(2) Le taux de l'*income-tax* se calcule à tant de *deniers* ou *pences* par *livre sterling*. Chaque *denier* ou *penny* valant environ 10 centimes de notre monnaie représente, pour la livre sterling évaluée à 25 fr. net, 0,416 pour 100. De sorte qu'on peut mesurer les progrès de la fortune publique en Angleterre, d'après le rendement du denier par livre sterling. Ainsi chaque denier de l'*income-tax* valait à l'Échiquier, en 1842, 20 millions, en 1858, 28 millions, et 35 en 1870.

Digitized by Google

s'adresser au commissaire de leur district (1). Renouvelé pour trois ans, d'abord en 1845, puis en 1848, l'*income-tax* est devenu, depuis 1851, l'objet d'un vote annuel. A partir de 1853, l'Irlande, que le Parlement avait exemptée jusqu'alors de cet impôt, moins pour la dédommager des iniquités fiscales auxquelles elle avait été soumise depuis l'Acte d'union (2), que parce qu'on lui avait pris tout ce qu'elle pouvait rendre au Trésor, fut à son tour soumise à ses charges. En même temps, l'exemption totale ne s'appliqua plus qu'aux revenus inférieurs à 2500 francs, et l'on fixa des taux différents pour ceux de 2500 francs à 3750 francs, ainsi que de cette dernière somme aux chiffres supérieurs. Le tableau suivant montre les taux et le montant des rôles pour les dix dernières années de cette période, qui fut soumise à l'influence de la guerre de Crimée.

ANNÉE BUDGÉTAIRE.	TAUX DE L'INCOME-TAX POUR 100 SUR LES REVENUS. De 2500 à 3750 fr.	De 3750 fr. et au-delà.	MONTANT DES RÔLES.
1853-54	2,08	2,91	180 378 425 fr.
1854-55	4,16	5,83	358 952 275
1855-56	4,79	6,66	413 637 700
1856-57	4,79	6,66	422 883 300
1857-58	2,08	2,91	197 638 125
1858-59	2,08	2,08	113 972 025
1859-60	2,70	3,75	260 622 175
1860-61	2,91	4,16	290 680 775
1861-62	2,50	3,75	274 752 575
1862-63	2,50	3,75	281 216 025
			2 824 734 000 fr.

Dans la troisième période, inaugurée en 1863 par M. Gladstone, qui était encore chancelier de l'Echiquier, il n'existe plus qu'un seul taux pour tous les revenus à partir de 2500 fr.; mais de ce chiffre à 5000 francs, la loi déduit une somme de 1500 francs par égard pour le petit rentier. Voici les résultats de cette période :

Exercices.	Taux unique pour 100.	Montant des rôles.	Recettes brutes.
1863-64	2,91	225 035 800 fr.	232 881 100 fr.
1864-65	2,50	206 462 950	204 721 950
1865-66	1,66	144 083 850	161 891 925
1866-67	1,06	148 212 375	145 564 450
1867-68	2,08	191 034 200	157 176 075
1868-69	2,50	»	218 586 550
1869-70	2,10	»	251 000 000

II

Classification des revenus (3). — De même que le taux de l'*income-tax* varie selon les besoins de l'Échiquier, son assiette et sa perception varient également suivant l'origine des revenus. Ceux-ci ont été répartis par la loi de 1803 en cinq classes ou cédules, désignées par les cinq premières lettres de l'alphabet; cette classification a été maintenue, sauf une modification, comme nous allons le voir en nous occupant de la première cédule.

Classe A. — Cette classe comprenait primitivement tous les revenus tirés du sol. En 1866, on en a séparé, pour les attribuer à la classe D, tous ceux qui ont un caractère plus purement industriel, comme le produit des mines et carrières, des canaux, etc. Elle comprend aujourd'hui :

Les terres et dîmes communes, évaluées en 1867, à.		1 602 714 125 fr.
Les maisons et dépendances,	— ...	1 953 147 575
Les dîmes non communes,	— ...	1 387 775
Les demeures seigneuriales,	— ...	4 093 025
Les redevances féodales,	— ...	4 858 200
Divers autres revenus non énumérés, évalués à..		10 583 750
Évaluation brute des biens.....		3 576 784 450 fr.
Évaluation des parties soumises à l'impôt.....		3 306 842 725
Montant des rôles en 1867.....		68 856 825

Classe B. — Elle embrasse les revenus provenant des fermes, pépinières et jardins maraîchers. En ce qui concerne les fermiers proprement dits, la loi les dispense de déclarer leurs bénéfices réels, à moins qu'ils ne tiennent à prouver que leur revenu de l'année a été inférieur à la proportion présumée par la loi. Or, l'acte de 1803 supposait que leurs profits équivalaient en Angleterre aux trois quarts et en Écosse à la moitié de la somme qu'ils payaient comme fermage au propriétaire. Depuis 1842, le principe est de ne taxer au maximum qu'à la moitié du taux général de l'*income-tax* en Angleterre, et au tiers en Écosse. En 1853, les fermiers d'Irlande ont été assimilés à ceux d'Écosse, et pour ces deux pays l'évaluation se fait, comme pour la taxe des pauvres, à 20 p. 100 environ au-dessous du chiffre réel, tandis qu'en Angleterre c'est le taux exact du fermage qui sert de base à l'impôt (1).

En 1868, le montant des revenus appartenant à cette catégorie s'élevait à 1 445 163 750 francs, dont 939 863 800 francs soumis à l'impôt qui a produit 9 342 275 francs.

Classe C. — Elle comprend les rentes sur l'État, dividendes, valeurs de Bourse nationales et étrangères. La Banque d'Angleterre est chargée de prélever l'impôt toutes les fois qu'elle paye aux rentiers les arrérages de la dette publique. Le même règlement s'applique à la Banque d'Irlande. De leur côté, les compagnies de chemins de fer sont tenues de déduire le montant de la taxe de tous dividendes et intérêts payés à leurs actionnaires, de même que les banquiers soumissionnaires d'emprunts coloniaux ou étrangers dont le service se fait à Londres. En 1868, l'impôt a produit, de ce chef, 17 546 650 francs, représentant des payements de 842 millions 239 200 francs.

Classe D. — Cette classe, qui est la plus importante de toutes, comprend les revenus provenant des différentes industries et professions commerciales. En 1868, elle atteignait :

(1) Il est digne de remarque que sur les 380 000 contribuables appartenant à cette catégorie en 1868-69, 2388 seulement profitèrent de cette faculté.

(2) Voyez notre article sur *le mouvement autonomiste en Irlande* dans le dernier numéro de la *Revue*.

(3) Voyez les rapports des *Commissioners of inland revenue*.

(1) La même remarque s'applique aux revenus de la classe A.

Digitized by Google

399 597 personnes appartenant au commerce, à l'industrie, aux professions libérales, etc., dont le revenu était évalué net à.....	2 786 733 350 fr.
Des compagnies publiques, dont le revenu était évalué brut à.....	390 471 475
Les valeurs étrangères, autres que fonds d'État, dont le revenu était évalué à.....	38 169 750
Les chemins de fer, —	470 761 600
Les carrières, —	16 027 150
Les mines, —	143 609 550
Les usines et forges, —	50 349 025
Les pêcheries, —	3 462 050
Les canaux, —	18 583 475
Les usines à gaz, —	49 760 275
Les salines, mines d'alun, docks, péages, ponts et chaussées, etc., dont le revenu était évalué à.....	57 472 925
Soit un revenu total net de.....	4 021 466 775 fr.
Les rôles portaient en Angleterre.....	72 014 100 fr.
— en Écosse.....	8 082 325
— en Irlande.....	3 739 750
Total pour le Royaume-Uni.....	83 836 175 fr.

Classe E. — Cette classe comprend tous les traitements publics et particuliers, les salaires et les pensions de retraites. — En ce qui concerne ses propres employés, c'est l'État lui-même qui se charge de la perception de l'impôt. Mais, en face de l'opposition de la Chambre des communes, il a dû renoncer, comme il le proposait, d'exiger le même service des grandes compagnies, et par conséquent des chefs d'industrie et de maisons de commerce. En 1868, une somme de 550 146 650 francs, atteinte par cette taxe, donnait au Trésor 11 452 275 francs.

III

Assiette et recouvrement de l'impôt. — 1° *Le personnel.* Le grand principe qui domine la législation fiscale en Angleterre, c'est que les contribuables, après avoir consenti l'impôt par l'organe de leurs représentants au Parlement, doivent en répartir eux-mêmes les charges et en transmettre directement le produit aux agents spéciaux du Trésor. Lors de la création de l'*income-tax*, il existait tout un personnel d'administrateurs locaux chargés de la perception de l'impôt foncier. C'étaient, de droit, d'abord les juges de paix, et, d'après l'importance du district, un certain nombre de notables, jouissant d'un revenu minimum de 2500 francs et désignés par actes du Parlement, sur la présentation des commissaires en exercice. C'est parmi eux que se recruta dès l'origine le personnel de l'*income-tax*. Ils choisirent dans leurs propres rangs quatorze commissaires généraux et autant de commissaires-adjoints pour chaque localité (1). Les premiers, qui doivent posséder un revenu d'au moins 5000 francs, s'occupent exclusivement des classes A, B et E, et décident en appel les réclamations des contribuables de toutes les classes; les seconds, dont le revenu doit être au moins de 2500 francs, sont seuls chargés de la classe D (commerce et professions). Les commissaires spéciaux dont nous avons parlé plus haut sont au nombre de trois et attachés au bureau du revenu intérieur (*Inland revenue office*) à Londres. Ils ont pour mission, outre de remplacer les commissaires-adjoints à la demande des contribuables de la classe D, de juger en appel toute réclamation, si les intéressés les préfèrent aux commissaires généraux. C'est à eux aussi qu'il appartient d'asseoir l'impôt sur le revenu des compagnies de chemins de fer, sur le salaire de leurs employés et sur les dividendes payables en Angleterre pour les emprunts étrangers ou coloniaux. Enfin il y a une quatrième catégorie d'agents dont la fonction spéciale est d'appliquer l'impôt aux salaires des personnes employées dans les administrations publiques. Les commissaires de chaque division sont tenus de s'adjoindre : 1° un homme de loi, qui éclaire leurs délibérations de son expérience juridique et reçoit à titre d'émoluments un tant pour cent sur le produit de l'impôt; 2° deux assesseurs au moins par localité pour les aider à fixer l'assiette de l'*income-tax*; 3° deux personnes ou plus pour s'occuper de la perception et choisies de préférence parmi les notables disposés à verser un cautionnement. Les assesseurs et les percepteurs touchent une indemnité de 0,625 par mille sur le montant des versements opérés entre les mains du receveur. Si l'administration du *Inland Revenue* juge cette rémunération insuffisante, elle peut l'élever jusqu'à 0,25 pour 100.

Pour surveiller les opérations des 55 000 percepteurs et assesseurs, l'État entretient 21 inspecteurs, 294 contrôleurs et 73 sous-contrôleurs.

2° Assiette de l'income-tax. — *Classes A et B.* — Aussitôt qu'un acte du Parlement a fixé le taux de l'impôt, un avis affiché à la porte de l'église prévient les contribuables qu'ils ont à fournir leur déclaration sous peine d'une amende de 1250 francs. Mais il est d'usage que les assesseurs déposent une fois tous les trois ans (1), dans chaque maison de leur commune d'une valeur locative de 250 francs, les formules imprimées spéciales aux classes A et B, et qui doivent leur être renvoyées dûment remplies dans un délai de vingt et un jours. Ils comparent alors la déclaration du contribuable aux renseignements que présente l'assiette de la taxe des pauvres, et s'ils ont lieu de croire qu'il n'a pas dit la vérité, ils évaluent eux-mêmes ses immeubles et les taxent, occupés ou non, sauf dégrèvement ultérieur.

Classe E. — Les assesseurs remettent des formules imprimées aux contribuables de cette classe (employés salariés), dont les propriétaires et patrons leur ont déjà déclaré le nom et l'adresse, et qui doivent y mentionner s'ils réclament l'exemption totale ou la défalcation réglementaire.

Classe D (commerce et professions). — Des imprimés sont également donnés à toute personne dont le revenu relève de cette classe. Elle doit les renvoyer dans les vingt et un jours, soit à l'assesseur, soit sous pli cacheté au clerc des commissaires-adjoints qui les examine en présence du contrôleur, représentant les intérêts du Trésor, soit enfin directement aux commissaires spéciaux. En cas de contestation, le bureau du revenu intérieur juge en dernier ressort.

Classes A, B, D. — Après avoir examiné le premier travail des percepteurs-adjoints et vérifié les réclamations, le contrôleur transmet les états au chef des commissaires chargé de faire le calcul des droits à percevoir, après quoi l'intéressé est informé du montant à sa charge et des jours de séances d'appel des commissaires. Les contribuables des

(1) Loi de 1865.

(1) Dans l'année du recensement pour ces deux classes; le recensement est valable pour deux ans, à moins de preuve que la première évaluation a été mal faite. Pendant la seconde et la treizième année, les contrôleurs remplacent les assesseurs.

Digitized by Google

classes A et B peuvent réclamer la nomination d'un expert dont l'estimation sert de base à l'impôt. Pour les professions et le commerce, l'assiette de la taxe est établie d'après la moyenne du revenu pendant les trois années qui précèdent celle du recensement. Les membres du clergé et les fonctionnaires publics jouissent d'une déduction égale aux dépenses qu'entraîne l'exercice de leurs fonctions. Les primes annuelles des polices d'assurances sur la vie ne sont taxées que pour les cinq sixièmes du chiffre imposable. Enfin les revenus des sociétés de secours mutuels, qu'ils appartiennent à la classe D ou C, sont exempts de l'impôt.

3° Perception. — Quinze jours avant l'époque des recettes, le clerc des commissaires adresse au receveur un état indiquant le montant du droit imposé à chaque paroisse de sa circonscription, et dont les percepteurs reçoivent un duplicata. Ces derniers commencent aussitôt leur tournée, et si le payement n'est pas effectué à la première réquisition, ils laissent au domicile du contribuable une note indiquant le moment et le lieu où le versement pourra se faire sous peine de saisie, et, après quatre jours de délai, de vente de ses meubles. Pour les revenus des classes A, B et D, l'*income-tax* est payable en une seule fois, au mois de janvier (1); pour les autres classes, il se paye par prélèvement aux échéances fixées pour la répartition des salaires, intérêts, dividendes, etc. Le percepteur verse de suite ses recettes entre les mains du receveur, qui doit les transmettre journellement au receveur général par l'intermédiaire de la Banque d'Angleterre. Il est également tenu de donner quittance de ses perceptions sous peine d'une amende de 250 francs, et toutes ses déclarations relatives aux refus, délais ou exemptions de payements sont vérifiées sans retard par le contrôleur. Ajoutons que les frais de perception s'élèvent à 3 ou 4 pour 100.

4° Dégrèvements et décharges. — La loi accorde un dégrèvement aux fermiers qui n'ont pas réalisé, dans l'année, le revenu présumé, au moment de la confection des rôles, ainsi qu'aux commerçants, industriels et *professional men* qui se trouvent dans la même situation; aux compagnies de chemins de fer, en déduction des sommes consacrées aux fonds de secours de leurs employés, à l'extension ou à la fusion des lignes, aux frais de procédure devant le parlement et autres dépenses en cas de litiges avec des compagnies rivales, et au loyer des lignes qu'elles exploitent à bail.

En cas de chômage, les fabriques peuvent être assimilées aux maisons inhabitées, et enfin, les établissements de bienfaisance, le muséum, le souverain et les ministres des puissances étrangères sont exempts de l'impôt. En matière de réclamations de cette nature, la prescription est fixée à trois ans.

Tel est l'ensemble de la législation qui régit l'*income-tax*. On a souvent tenté ou plutôt proposé d'en améliorer l'application et d'en corriger les défauts; car il serait à désirer qu'il n'atteignît que les revenus nets, qu'il établît une distinction entre ceux qui sont spontanés, comme les loyers ou les rentes, et ceux qui sont le produit d'un effort constant et laborieux, tels que ceux de l'industrie. Il manque évidemment d'équité, en ce qui concerne les annuités, dites *terminables*. D'un autre côté, l'assiette et la perception de l'impôt donnent lieu à de graves injustices; mais il faut bien reconnaître que ces inconvénients résultent moins de sa nature que de son application défectueuse et de l'emploi d'un personnel trop considérable, souvent mal choisi, sans connaissances spéciales, quelquefois même chargé d'autres occupations (1), presque entièrement en dehors du contrôle de l'État, et dont il ne peut guère attendre le zèle, ni l'impartialité désirables. Mais ce peuple craint tellement les dangers de la centralisation, qu'il repousse les remèdes dont ses plaintes ont provoqué l'offre. Vingt fois le parlement s'est ému des remontrances du contribuable et des observations des commissaires du revenu; tous ses efforts pour donner satisfaction aux plus légitimes griefs se sont brisés contre les scrupules des uns ou l'inquiétude des autres. M. Robert Lowe, le plus hardi financier de l'Angleterre contemporaine, a reculé devant cette entreprise, et M. Gladstone, le plus habile, y a échoué.

(1) Depuis 1869.

IV

Nous n'avons certes pas cherché à pallier les défauts de l'*income-tax*, mais il est juste de reconnaître aussi que la plupart des objections qu'on oppose à son établissement en France sont empreintes d'une exagération singulière, quand elles ne sont pas tout à fait dénuées de fondement.

Ce qu'on lui reproche avant toute chose, c'est d'avoir un caractère inquisitorial; voilà ce qui a principalement effrayé les législateurs de 1791. Poussant à ses limites extrêmes le respect de la liberté individuelle, ils ont assimilé l'examen de la fortune des citoyens à l'odieuse recherche des choses de la conscience. Et, d'ailleurs, on a oublié que la loi autorise ces indiscrétions en maintes circonstances. N'a-t-elle rétabli, depuis l'an VII, par exemple, le principe des investigations en matière d'enregistrement? Et, au fond, tous les impôts directs n'ont-ils pas ce caractère dans une certaine mesure? L'État hésite-t-il à s'immiscer dans la plupart des transactions de la vie commerciale, et même dans les secrets du foyer? Il y a longtemps que la loi a escaladé le mur de la vie privée. Pourquoi refuserait-on de lui avouer le chiffre de son revenu, quand on trouve si naturel de lui révéler le texte d'un acte de vente, d'un contrat de mariage ou d'un testament?

On ajoute qu'il est une véritable confiscation. A vrai dire, où est l'impôt qui n'a pas un peu ce tort? Tous ne diminuent-ils pas l'avoir de chacun, au profit de l'État, c'est-à-dire de tout le monde; et avec quoi les paye-t-on, si ce n'est avec le revenu lui-même? Pourquoi donc ne pas s'adresser directement à lui? Il est, à coup sûr, la forme primitive la plus simple, la plus franche et la plus logique de la redevance que toute société organisée a le choix d'exiger de ceux qu'elle protége. L'État ne vole pas plus le contribuable en lui prenant les trois ou les cinq centièmes de sa rente annuelle qu'en grevant son immeuble d'un impôt de 15 ou 17 pour 100, comme dans certaines communes de France; on peut même dire qu'il est beaucoup plus scrupuleux dans le premier cas que dans le second. Veut-on soutenir qu'en imposant la rente publique, il manquerait à ses engagements, déprécierait le titre d'une somme égale au capital dont la taxe représente-

(1) En 1864, M. Gladstone, signalant à l'appui de son bill de réforme les inconvénients du régime en vigueur, citait dans la liste des percepteurs plusieurs directeurs de collége, un général invalide, des octogénaires, un capitaine au long cours et même une dame.

Digitized by Google

rait la rente et compromettrait son crédit ? Il ne faut pas oublier d'abord que la conversion du 4 1/2 en 3 pour 100 serait, après tout, un précédent bien digne de remarque, et que l'argument de la dépréciation peut s'adresser à toutes les taxes imaginables. Nous éprouvons enfin quelque peine à croire que les plus riches nations du globe nous retireraient leur confiance le jour où nous voudrions, à leur exemple, naturaliser chez nous l'impôt du revenu, tout en abaissant les barrières de nos douanes à leurs produits. Nous ne nous arrêterons pas longtemps à réfuter ceux qui prétendent que cette taxe ne convient pas aux races latines, qu'elles sont trop ombrageuses pour s'y soumettre, et que d'ailleurs elles succomberaient à la tentation de tromper le fisc. Les républiques italiennes du moyen âge ont fait usage de cette contribution ; à Florence, notamment, elle a longtemps existé et satisfait les contribuables aussi bien que le fisc. D'ailleurs, il n'est pas encore prouvé que l'Anglo-Saxon de Liverpool ou de New-York soit plus honnête que le Latin de Gênes ou de Barcelone. « Un seul chapitre, dit à ce sujet M. Jules Siegfried (1), donne lieu à de graves abus ; il est facile de contrôler le revenu d'une propriété, d'un champ, d'une maison, les revenus de fonds publics, les appointements et salaires ; mais les bénéfices d'une industrie ou d'un commerce, comment les estimer même approximativement ? Les fraudes sont impossibles à empêcher complétement ; mais, en se réservant au besoin la faculté d'examiner les livres ou de scruter les successions, et en frappant les fausses déclarations d'une forte pénalité, on arriverait sans aucun doute à les diminuer.

« Une objection plus sérieuse, ajoute le même auteur, est celle qui consiste à reprocher à l'impôt du revenu de faire double emploi en France, avec les impôts foncier et mobilier. Ces impôts produisent, en effet, au budget, sans compter les centimes additionnels départementaux et communaux, la somme de 267 millions. Les taxer une seconde fois à l'égal des autres sources de revenu serait une injustice, on ne pourrait leur imposer que la demi-taxe..... D'après les calculs de M. Baxter, l'Angleterre, avec une population de 30 millions d'habitants, aurait un revenu annuel de 20 milliards de francs. Mais en déduisant les revenus au-dessous de 2500 francs, le revenu imposable n'est plus que de 10 milliards, et se répartit sur 1 262 000 personnes. Supposons que, malgré une population d'un quart plus forte, notre revenu soit d'un quart moins élevé, nous aurions en France un revenu total annuel de 15 milliards ; mais en déduisant les sommes au-dessous de 2500 francs, qui ne seraient pas sujettes à l'impôt, et que nous estimons à moitié d'après la proportion anglaise, il nous resterait un revenu imposable de 7 milliards et demi. Est-ce exagéré ? Je ne le pense pas ; n'oublions pas que les impôts perçus en France s'élèvent annuellement à plus de 2 milliards, et en Angleterre à 1 milliard 800 millions ; ces chiffres peuvent nous guider.

« En supposant que sur ces 7 milliards et demi le tiers, comme en Angleterre, provienne des revenus fonciers et mobiliers, et prenant une taxe de 3 p. 100 réduite à 1 1/2 p. 100 sur les revenus fonciers et mobiliers, nous aurions une recette totale de 187 millions et demi de francs, qui compenserait parfaitement le produit de l'impôt proposé sur les matières premières. Il serait peut-être sage de n'avoir pour commencer qu'une taxe plus faible et de la réduire à 2 et 1 p. 100, quitte à prendre la différence sur les alcools, les licences, les tabacs, le timbre ou même le sel. Quant aux frais de perception, ils sont infiniment plus faibles que ceux des impôts de douane.

» Sans doute ce n'est pas un impôt parfait, mais la perfection a-t-elle été trouvée en matière d'impôt ? Il y aura des difficultés, mais avec l'expérience acquise en Angleterre, nous n'aurons pas d'école à faire. En effet, il ne peut pas être question, comme quelques personnes le pensent, de donner aux conseils municipaux ou à des agents élus le soin de fixer l'impôt sur le revenu. Cela donnerait lieu à des abus et à du désordre. Nous avons vu que rien de pareil n'existe chez nos voisins. Nos contrôleurs des contributions directes seraient parfaitement qualifiés pour recevoir les déclarations provenant des terres, maisons, etc. ; il suffirait d'en augmenter le nombre. Pour les autres chapitres, et principalement pour celui des bénéfices des commerçants et industriels, des commissaires spéciaux seraient nommés par le gouvernement. Les percepteurs, enfin, seraient chargés de percevoir le nouvel impôt. »

En 1841, quelque temps avant son retour au pouvoir, Robert Peel comparait le chancelier de l'Échiquier à un pêcheur jetant de tous les côtés son filet dans l'espoir perpétuellement déçu de retirer un budget en équilibre. Si jamais ministre des finances a joué chez nous ce rôle de pêcheur malheureux, c'est à coup sûr M. Pouyer-Quertier. Qu'a-t-il à nous montrer aujourd'hui après cette bruyante mise en scène qui a pu tromper d'abord ceux qui prenaient cet heureux industriel normand pour un homme d'État ? Un projet de loi dont toute l'originalité consiste surtout à élever les droits sur le café et le sucre, c'est-à-dire sur des produits de première nécessité pour le peuple, et à frapper d'un droit de 20 p. 100 les matières premières destinées à l'industrie. Grâce aux art. 20 et 21 de ce projet (relatifs aux drawbacks), le commerce international de notre pays, comme l'observe avec raison M. Batbie (1), ne sera plus régi par la loi, mais par des arrêtés qui supprimeront ou établiront ces droits, sans autre formalité qu'un avis du Conseil des manufactures. Ainsi, on propose d'étendre à l'ensemble des douanes le funeste système de l'échelle mobile.

Voilà tout ce que le génie de M. Pouyer-Quertier a pu inventer pour sauver la France de la banqueroute !

Un contre-projet, auquel le nom de son auteur donne un caractère plus sérieux, a été soumis depuis à la Chambre. M. Wolowski a proposé de frapper d'une taxe de 20 p. 100 la fabrication des tissus. On sait qu'en 1815 il a été déjà question de cet impôt ; le gouvernement dut y renoncer dès qu'il entrevit combien il serait difficile de vérifier l'estampillage des pièces. Les États-Unis en firent, du reste, une courte expérience après la guerre de la sécession ; elle fut si peu satisfaisante que, dès 1869, le commissaire du revenu se félicitait dans son rapport d'avoir pu le *balayer* promptement du budget. Il est, en effet, à peu près impossible d'exercer le contrôle qu'exigerait l'application de cette loi ; l'industrie textile est loin d'être centralisée sur quelques points du territoire ; il y a, au contraire, une multitude de métiers répandus çà et là dans les campagnes, plus ou moins loin des villes, de même que la vente des tissus s'opère dans des milliers de boutiques

(1) L'*Impôt sur le revenu et les droits de douane*, le Havre, 1871.

(1) Voyez l'article sur le *Budget rectificatif* dans la *Revue des deux mondes* du 15 juillet.

Digitized by Google

de village et par l'entremise des colporteurs. Comment surveiller tant de localités et de personnes?

Force est donc d'en revenir à l'impôt du revenu.

Il ne faut pas l'oublier, la véritable justice, en matière de taxation, c'est que chaque citoyen contribue aux charges de l'État en proportion de ses ressources. Or ce principe est outrageusement violé chez nous; car c'est surtout sur le pauvre que porte le poids des taxes, puisqu'il ne consomme guère que des objets de première nécessité, lesquels sont tous imposés, souvent même plus lourdement pour lui que pour le riche, grâce au droit de détail par exemple. N'est-ce pas le comble de l'iniquité de voir, en plein XIXe siècle, la chaumière de l'ouvrier français écrasée d'impôts, tandis que le capitaliste jouit d'une immunité à peu près complète, car les droits de timbre et de transmission que les capitaux artificiels supportent en vertu des deux lois de 1850 et de celles du 23 juin 1857 et du 13 mai 1863 sont des droits dérisoires. Disons-le tout haut, en soustrayant les valeurs mobilières à l'obligation commune, la loi faite par la bourgeoisie et pour elle a ressuscité une féodalité cent fois plus odieuse et plus immorale que celle que 93 a décapitée; elle a fait plus, elle a donné une prime à l'agiotage, la honte et le péril de notre époque. Tous ces abus, le nouveau ministre des finances propose de les aggraver; grâce à lui, les privilégiés le deviendront encore plus, et il ose nous dire : « Oui, sans doute la France est à demi ruinée, grâce aux folies et aux crimes du gouvernement que j'ai tant aimé, mais c'est au peuple à en supporter les conséquences, c'est lui et lui seul qui, selon mon projet, payera la rançon de notre malheureuse patrie, tandis que ceux qui possèdent des rentes, des actions, des obligations, des créances de toute nature, n'y contribueront que dans une proportion infinitésimale. » Voilà, en effet, où se réduit la théorie du nouveau projet de loi. Sans doute on ne se sert pas d'un langage aussi cynique, mais c'est là le fond de la pensée et le but. Dans l'état actuel de nos impôts, avec les charges si considérables qui pèsent sur la propriété territoriale, pour laquelle on a tant de respect en apparence, mais qu'on frappe hypocritement en renchérissant le timbre et l'enregistrement, il n'y a pas de justice possible en dehors de l'impôt du revenu, et la démocratie s'agitera jusqu'à ce qu'elle l'ait obtenu de l'honnêteté de ses gouvernants.

Il est malheureusement hors de doute que son adoption présenterait de grandes difficultés dans la pratique et nécessiterait un remaniement complet de notre système fiscal. Mais ce n'est point une raison pour reculer devant une tâche qui n'a effrayé ni l'Angleterre en 1798 et en 1842, ni la Prusse en 1807, ni toute l'Allemagne depuis, ni l'Amérique. Stein et Niebuhr, pas plus que Pitt, ne crièrent que cette taxe était révolutionnaire; ils en firent l'épreuve et sauvèrent leur pays. La même fortune s'offre aujourd'hui à M. Thiers. Sa haute intelligence et son patriotisme ont opéré en lui un miracle bien plus surprenant que ne le serait sa conversion économique. Il s'est réconcilié avec la République; qui s'étonnerait de le voir réconcilié avec l'impôt du revenu, qu'il n'a certes jamais détesté aussi cordialement?

H. Taboulet.

ORGANISATION MILITAIRE DE LA PRUSSE (1)

I

L'ARMÉE ALLEMANDE

D'après un calcul aussi approximatif qu'il est possible de l'établir, les forces de l'Allemagne, disponibles au début de la guerre, étaient de 1 124 000 hommes, dont la moitié environ servirent à former les trois armées du Rhin. L'armée de la Confédération du Nord, sur le pied de paix, se compose de 550 000 hommes d'infanterie, de 1200 pièces de campagne, de 53 000 hommes de cavalerie. C'est là l'armée régulière, à laquelle il faut ajouter 187 000 fantassins, 234 canons et 18 000 cavaliers de la réserve, 205 000 hommes de landwehr et des troupes réservées au service des forteresses, ainsi que 10 000 cavaliers, ce qui donne, pour le Nord, un total de 944 000 hommes, 1680 canons, 193 000 chevaux. La Bavière compte 69 000 hommes de ligne, 192 canons, 14 800 chevaux; 25 000 hommes de réserve et 2400 chevaux, 22 000 hommes pour le service de l'intérieur. Le Wurtemberg met sur pied 22 000 hommes de ligne, 6200 chevaux, son artillerie consiste en 54 pièces, sa réserve en 6500 hommes, plus 6000 hommes mobilisés pour servir de garnisons. Le grand-duché de Bade possède 16 000 hommes de troupes régulières, 54 canons, 4000 hommes de réserve, 9600 hommes de seconde réserve pour garder les villes fortes. Tandis qu'en France l'armée est répartie, en temps de paix, en divisions territoriales, en Prusse et dans le reste de l'Allemagne, elle est divisée en un certain nombre de groupes organiques, homogènes. Il en résulte pour nous une grande supériorité : c'est que nous ne sommes pas dans la nécessité de déchirer de toutes pièces l'organisation antérieure pour la remplacer par une organisation nouvelle, lorsque nous entrons en campagne. Tandis qu'en France, par exemple, on fut forcé, au début de la guerre, de composer de nouveaux cadres, nos brigades, nos divisions, nos corps d'armée même ne furent pas modifiés; le personnel des officiers resta le même, et c'est là un avantage moral inappréciable pour les troupes, en même temps qu'une disposition matérielle qui facilite singulièrement la mobilisation de l'armée.

L'armée de la Confédération du Nord se compose de : 1° la garde, qui contient 2 divisions d'infanterie, 4 brigades d'infanterie, 1 division de cavalerie, 2 brigades de cavalerie; 2° douze corps d'armée d'infanterie, dont le douzième est mis sur pied par le royaume de Saxe. Ces douze corps d'armée se décomposent en 25 divisions ou 50 brigades d'infanterie, et 12 divisions ou 25 brigades de cavalerie. Ajoutez à cela une inspection spéciale pour les 4 régiments de la garnison de Mayence. Une brigade d'infanterie compte de 2 à 3 régiments, et il en est de même des brigades de cavalerie. Chaque corps d'armée possède, en outre, 1 bataillon de chasseurs, 1 bataillon de pionniers et 1 régiment d'artillerie de campagne, de sorte qu'il se trouve, en tout temps, au complet, et peut être instantanément mobilisé. Sans cette organisation, la rapidité des mouvements de l'armée du Nord eût été chose impossible!

Le royaume de Bavière a deux corps d'armée. Chacun de ces corps se compose de 2 divisions d'infanterie et de 1 divi-

(1) Extraits de *La guerre de 1870-71*, par M. Friedrich Dörr.

sion de cavalerie. Chaque division compte 2 brigades, et chaque brigade de 2 à 3 régiments. En outre, à chaque corps d'armée, viennent s'ajouter 1 brigade d'artillerie de 2 régiments et 1 détachement de génie. La cavalerie bavaroise se compose de 2 régiments de cuirassiers, 2 régiments de uhlans et 6 régiments de chevau-légers.

Le Wurtemberg a 1 division d'infanterie riche de 3 brigades, et 1 division de cavalerie, plus 1 régiment d'artillerie.

Le grand-duché de Bade a 1 division d'infanterie de 3 brigades, et 1 brigade de cavalerie de 3 régiments. Tandis que la Bavière et le Wurtemberg ont, en matière militaire, leurs dispositions spéciales, dispositions fort multiples, le grand-duché de Bade a adopté, dans son ensemble, toute l'organisation prussienne, ce qui eut cette fois cette utilité considérable de permettre aux Badois d'être les premiers prêts.

A l'imposante armée de l'Allemagne, qui comprend plus d'un million de combattants, la France pouvait opposer au plus 693 000 hommes; 460 000 hommes de l'armée active, 93 000 hommes de la réserve et 150 000 gardes mobiles. La réserve est si faible parce que la nouvelle organisation de l'armée française ne date que de deux ans, de février 1868.

II

CHEMINS DE FER. — TÉLÉGRAPHES. — ROUTES MILITAIRES.

Dès l'ouverture des hostilités, les lignes de chemin de fer et télégraphiques de la France furent exploitées sur les derrières de l'armée allemande. Tous les employés de ce double service dont la présence n'était pas absolument nécessaire en Allemagne, durent se rendre à cette fin sur le théâtre de la guerre. Mais ce qui fut plus difficile à se procurer ce fut le matériel : non-seulement les rails avaient été partout enlevés, mais le matériel mobile, les locomotives et les wagons avaient été mis en lieu sûr, à l'abri de notre atteinte. Pour faire juger de la rapidité avec laquelle les voies ferrées furent rétablies, un exemple suffira. En même temps que se livraient autour de Metz les batailles du mois d'août, les pionniers allemands étaient occupés jour et nuit à construire autour de la forteresse, sur une étendue de plusieurs lieues, une ligne de ceinture, et, cette ligne improvisée put être exploitée avant le commencement de septembre.

Les communications militaires de l'armée avec l'Allemagne se faisaient d'une façon fort régulière, grâce au système des étapes dont il convient de donner ici un aperçu. La mobilisation achevée, chaque corps d'armée se divise en troupes mobiles et en troupes immobiles : ces dernières contiennent la réserve et le landwehr. Ainsi tout corps d'armée en comprend deux, l'un de campagne, l'autre de *province*, d'occupation. Celui-ci est placé sous la direction d'un général suppléant, de même que les forteresses, les intendances, les magasins, les ambulances de la province. Mais dès que les corps d'armée mobiles ont atteint et dépassé la frontière, un *commandement d'étapes* vient se placer entre le corps d'armée engagé dans les opérations et le corps d'armée provincial, il sert à la fois de lieu et de base d'opérations, et constitue à côté des deux corps d'armée, dans lesquels s'est divisé le corps d'armée sur pied de paix, comme un troisième corps indépendant.

La mission du commandement d'étape est d'abord de faire parvenir à l'armée le matériel de toutes sortes dont elle a besoin, les renforts qui lui sont destinés; c'est ensuite de ramener au point de départ, de mettre à l'abri ou de rétablir hommes, chevaux, matériel, tout ce qui est devenu incapable de service pour un temps ou pour toujours; les malades, les blessés, les prisonniers. La liaison s'opère par une ligne d'étapes (un chemin de fer) qui a son point de départ dans la station de la province le plus propre à cet effet, la plus centrale ; et son point d'arrivée sur le derrière de l'armée d'opération : la distance intermédiaire est parcourue par étapes de vingt à trente milles. A la tête du système d'étapes d'un corps d'armée se trouve un commandant d'étapes, qui a le rang de colonel ; à la tête du système d'étapes d'une armée composée de plusieurs corps se trouve un inspecteur général, qui a le rang de général de division. Si plusieurs armées se partagent la même ligne, les inspecteurs généraux conviennent du rayon qu'ils auront chacun à administrer, et s'entendent sur l'exploitation de la ligne. Les inspecteurs d'étapes sont placés, d'une part, sous les ordres des quartiers généreux des armées d'opération; de l'autre, sous la direction du ministre de la guerre. L'inspection générale des étapes a toujours son siége à un jour de marche du commandement de l'armée mobile : lorsque faire se peut, elle s'établit dans les quartiers occupés en dernier lieu par le commandant en chef de l'armée d'opération. Sous les inspecteurs sont placées les commandantures (commandements de places occupées) des points de départ, des points d'arrivée, et des stations principales. Chaque inspecteur d'étapes a sous ses ordres un détachement de vingt hommes de gendarmerie de campagne.

Lorsque les lignes ferrées ne suffisent pas au service ou qu'elles manquent absolument, on profite des grandes routes pour y établir les étapes; et l'on dispose des commandements d'étapes de trois milles en trois milles. Sur ces points, on organise des ambulances, des magasins de provisions, des maisons d'ordonnance et un parc de train.

Pour garder la ligne, on met à la disposition des inspecteurs des bataillons et des escadrons de la seconde réserve; chaque armée détache un certain nombre d'employés du chemin de fer, de la poste, des télégraphes, des ambulances et des intendances, pour les mettre sous le commandement de l'inspecteur des étapes. Le directeur de chemin de fer qui lui est adjoint commande à 234 hommes auxquels incombent le rétablissement, la mise en exploitation, la réparation, et suivant le cas, la destruction des voies. L'exploitation des lignes sur les territoires occupés est confiée à des commissions désignées par les administrations centrales. Les transports sur chaque ligne sont réglés et dirigés également par des commissions spéciales, sur les ordres de l'inspecteur général.

Le directeur de la poste attaché à l'inspection générale d'une étape est chargé d'établir les communications entre l'administration postale de la province et la poste de campagne qui vient chercher les correspondances et les envoie à un jour de marche du quartier général de l'armée d'opération. Des relais fréquents lui permettent de parcourir aisément cette distance. Le directeur des télégraphes a, dans sa sphère, la même mission; il lui faut relier le télégraphe de campagne à l'administration centrale. Le médecin général de l'inspection des étapes a pour tâche de former des commissions pour le transport des malades, de répartir suivant les besoins du service le personnel de réserve des ambulances de chaque corps d'armée (107 hommes); il a en outre à diriger, sur les points où leur concours est demandé, les infirmiers volontaires; enfin c'est à lui qu'incombe la direction des ambulances établies sur les derrières de l'armée. L'intendant

Digitized by Google

adjoint à l'inspecteur des étapes doit veiller à ce que les provisions nécessaires à l'armée active et que le pays occupé est incapable de fournir, arrivent en temps opportun ; il doit faire en sorte que les magasins soient remplis, il établit des manutentions et des abattoirs, et dirige en un mot tous les envois sur les points où le besoin s'en fait sentir.

DER RUHM (1)

ou

L'ÉCROULEMENT DE L'UNITÉ GERMANIQUE

Récit d'un capitaine du Brandebourg

Un homme grand et maigre, à la barbe blanche comme la neige, se promenait d'un pas lourd sur le gravier poudreux du trottoir d'une des rues qui avoisinent la gare de Potsdam. Sa démarche était faible et hésitante, ses épaules commençaient à se voûter ; mais il y avait cependant dans l'attitude du vieillard un je ne sais quoi qui disait que c'était un ancien militaire. Il coupa court, pour faire demi-tour à droite, et se redressa par une sorte de mouvement automatique lorsque je lui adressai la parole, et je fus alors disposé à admettre ce que m'avait dit la veille le cocher de fiacre, au moment où il me fit passer à côté du vieux promeneur amaigri : « Voyez-vous cette barbe blanche, c'est le capitaine de Scharzhuff, le premier homme qui entra à Flavigny, le jour de la bataille de Vionville, dans la guerre fameuse de 1870. »

Le capitaine aux moustaches méticuleusement polies avait déjà sur les lèvres le « *Ich habe die Ehre* (2) », lorsque je lui présentai la carte qui devait me servir de lettre d'introduction auprès de lui, et nous n'eûmes pas de peine à entamer conversation. « Il n'était plus capitaine, me dit-il dès l'abord, et son désir était qu'on ne lui donnât plus ce titre, en lui parlant. Puis il me conta que Potsdam était une jolie ville, que le champ de manœuvre était à deux pas, mais qu'il ne trouvait plus de charme aux exercices du champ de manœuvres, tandis qu'il trouvait au pavé de la ville de graves défauts. » Il devisa ainsi quelque temps de banalités, et il y avait répandue sur son parler comme une teinte d'amertume et de regret : quant au passé, le vieillard n'en causait pas volontiers, comme si la glace eût été fort mince sur ce sujet, et qu'il n'eût pas osé s'y confier.

De temps à autre son regard s'illuminait, et sa figure s'éclairait d'un doux rayon à la vue d'un petit garçon ou d'une petite fille qui sortaient tout pétulants de la maison, et venaient saluer avec tendresse le *Gross vater* (3).

« Charles, cria le capitaine à un beau jeune homme de quatorze ans qui sortait, tenant dans la paume de la main un objet sur lequel il attachait des yeux pleins de curiosité, Charles, cher enfant, qu'as-tu là ? »

« Je n'en sais rien, grand-père ; j'ai trouvé ceci dans le fin-

(1) Traduit de l'anglais. — Ce récit est une sorte de réponse, sous la même forme, à celui de la *Bataille de Dorking*, ou l'invasion de l'Angleterre par les armées allemandes, dont nous avons publié la traduction dans notre numéro 4 (22 juillet), page 80.

Der Ruhm signifie la gloire en allemand. Nous avons cru devoir conserver dans notre traduction ce titre, qui est celui du texte anglais.

(2) « J'ai l'honneur. »

(3) Grand-père.

fond de votre vieille caisse. C'est une petite croix noire bordée de blanc ; dans le milieu je déchiffre la lettre W (1), et 1870 au-dessous. Voyez, je vous prie, et dites-moi ce que c'est que ce petit objet. »

Ce fut alors un spectacle attristant que de regarder le vieillard. Le sang monta à sa face blanchie et la colora brusquement, ses yeux s'allumèrent d'un éclat subit, et il rejeta la tête en arrière. De sa bouche entr'ouverte sortit comme involontairement cette parole : « Dieu du ciel ! la croix de fer ! » Il la prit des mains de l'enfant, la contempla un moment d'un air pensif et fier, puis il ne se maîtrisa plus, et des larmes jaillirent sur le morceau de fer. Au même instant une de ses arrière-petites-filles se mit à chanter dans le jardin un vieil air presque oublié : « *Was ist des Deutschen Vaterland* (2). »

« Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! voulez-vous donc me déchirer le cœur ? Vous me percez jusqu'au vif avec un instrument pire qu'un poignard ! » Et dans cette extrémité, le vieux guerrier se mit à jurer tous les jurons du camp et du bivouac ; car il était profondément ému, et l'émotion chez les militaires a un penchant à éclater de cette façon.

Ses petits-enfants étaient comme suspendus autour de lui, en une attitude pénitente et surprise. Je glissai un mot, lorsque je crus trouver une occasion propice de le faire, et le vieillard finit par recouvrer un calme relatif. Chose curieuse ! l'envie de causer, de bavarder même succéda aux spasmes de l'émotion, et le vieux soldat se montra disposé à nous entretenir des sujets mêmes qu'il avait éludés jusque-là, à mon bien vif regret. L'écluse des confidences s'était ouverte. Les enfants et moi nous le suivîmes jusqu'au fond du jardin ; là nous nous assîmes en cercle sous un arbre, et grand-papa le capitaine, après avoir pris sa pipe des mains de Charles, en signe de réconciliation, commença son histoire fort longue et singulièrement dramatique.

« Ce n'est pas étonnant, dit-il, que la vue de cette croix de fer m'ait ému. Elle me rappela brusquement le jour où la grandeur et l'unité de l'Allemagne atteignirent leur apogée, le jour où Guillaume, — vous avez entendu parler de Guillaume, mes enfants, — accepta la dignité d'empereur d'Allemagne. Le vieillard se tenait debout, dans la salle des Glaces au château de Versailles, comme le successeur de Barberousse, entouré de Prussiens, de Bavarois, de Saxons, de Wurtembourgeois, bref des représentants de l'Allemagne entière qui le saluaient d'acclamations enthousiastes, lui, et l'unité germanique. La guerre, à ce moment là, était achevée, et l'œuvre d'unification commençait. Ah ! quel homme c'était que ce Bismarck ; le premier chancelier, et le dernier aussi qu'ait eu l'empire d'Allemagne. Un homme inflexible, habile, patient à combiner, audacieux à entreprendre, avec un esprit comme un étau, une volonté comme un marteau de forge, un cœur comme une pierre à fusil. Et Bismarck était honnête par-dessus le marché ; il n'avait pas de vues intéressées, égoïstes ; il était l'administrateur le plus capable ; la seule ambition qu'il nourrit, le seul but qu'il poursuivit, c'était l'achèvement et la consommation de l'unité germanique.

» Pour ma part, je désirais la paix et une paix durable, car la guerre ne pouvait, après tout, me rapporter que la croix

(1) Initiale de *Wilhelm*, Guillaume.

(2) « Quelle est la patrie de l'Allemand ? » Ce sont les premières paroles du chant national de l'Allemagne.

Digitized by Google

de fer, et n'avais-je pas au pays femme et enfants! Aussi ne fut-ce pas sans un sensible plaisir qu'en revenant de la guerre, j'entendis Bismarck déclarer à un citoyen de Francfort, sur le ton bourru et franc qu'il affectionnait : « Nous deux vivants, l'Allemagne ne fera plus la guerre. » Puis vint l'entrée triomphale à Berlin, dont vous trouverez le compte-rendu fidèle dans les histoires de Treskow ou de Wickede. C'était, en vérité, un spectacle splendide; ce n'étaient partout qu'emblèmes de paix, et tout le monde, en acclamant les vainqueurs, semblait si heureux du retour de la paix, que le soir, lorsque je revins à mon bivouac, au Kreuzberg, mon cœur était inondé de sérénité, et que je me pris à rêver avenir, à songer aux jours de bonheur que je coulerais avec votre grand-mère, en labourant ces champs dont votre père vous a sans doute maintes fois parlé. Dans l'humeur joyeuse où j'étais, je ris des prédictions de meilleur du sous-officier Schmidt, qui n'était plus sorti de sa mélancolie depuis le jour où il avait enterré son dernier frère, dans un jardin d'Artenay, tout hérissé de barricades; et entraîné par la joie de mon cœur je l'invitai à vider un verre à l'avenir de l'Allemagne. Schmidt avala d'un trait l'eau-de-vie, — il ne refusait jamais de boire, — mais lorsqu'il posa le verre vide, il prononça sur un ton grave cette parole : « Ah! mon capitaine, le diable m'emporte! la gloire (*der Ruhm*) lui monte à la tête, à notre Allemagne. » Je pensai que si quelque chose montait à la tête de quelqu'un, c'était le cognac qui montait à celle de l'ami Schmidt, et l'envoyai à tous les diables en le traitant de vieux corbeau.

» Nous quittâmes le Kreuzberg pour venir nous fixer, en garnison, à Potsdam. Il y avait dans l'air comme un souffle de paix et de prospérité universelle. Le vieil empereur Guillaume était vert et robuste, on eût dit qu'il venait de renouveler son bail avec la vie. J'entrai dans la réserve, et louai une ferme, comptant bien que je n'aurais plus à boucler mon sabre désormais. Bismarck, le merveilleux, avait été revêtu par le Reichstag de pouvoirs énormes sur l'Alsace et la Lorraine, de pouvoirs qui ressemblaient fort à une dictature absolue, et l'on se racontait qu'il régénérait ces provinces, qu'il y ressuscitait un amour vraiment enthousiaste de l'Allemagne. Le czar Alexandre, arraché à son apathie misanthropique par son admiration intense pour l'empereur Guillaume, son oncle, passait sa vie en Allemagne, à boire les eaux d'Ems, à passer des revues à Berlin, à Kœnigsberg, à Breslau, et mettait sa gloire à couler toutes les institutions russes dans des moules importés d'Allemagne. Le roi Louis de Bavière, le roi Jean de Saxe, le stupide Charles de Wurtemberg s'étaient tous donné rendez-vous à Berlin, et l'on ne s'entretenait dans l'Europe entière que des fêtes splendides dont la cour de Berlin était le théâtre. Bismarck se pavanait dans les avenues du Thiergarten (1), faisant trembler le feuillage de son rire de stentor; à le voir et à l'entendre, on eût dit que sa vie entière était une fête continuelle. Mais dans les champs de l'avenir des événements mûrissaient qui devaient contrarier l'accomplissement de son rêve, la consommation du pangermenisme.

» Un beau matin, les journaux annoncèrent tout tranquillement que le Luxembourg venait d'être incorporé à l'empire d'Allemagne. La France était trop dans le pétrin pour pouvoir faire autre chose qu'une remontrance platonique, à laquelle Bismarck ne prit même pas la peine de répondre. Je me reppelle que l'Angleterre le prit d'assez haut, en cette circonstance. La *Patronalzeitung* reproduisit un article fanfaron du *Times*, qui était alors, comme il l'est encore, je suppose, le premier journal d'Angleterre, et elle fit suivre cette citation d'un commentaire à grand fracas (qu'on disait inspiré par le gouvernement, et qui faisait revivre les prétentions de la Prusse, longtemps assoupies, mais jamais éteintes, à une cession immédiate d'Helgoland). Le commentaire se terminait par cette question posée sous forme d'insinuation : « L'Angleterre aimerait-elle à voir une couple de corps d'armée allemands marcher tout droit sur Londres? » L'orage se calma cependant. En ce temps-là le premier ministre de l'Angleterre était un monsieur Gladstone, — j'ai appris plus tard qu'on l'avait fait lord, — un homme dont on disait en Allemagne qu'il était épris de l'économie au point de ne pas voir qu'une guerre est quelquefois pour une nation le moyen le moins coûteux de se tirer d'affaire. C'est ainsi que nous fîmes l'acquisition du Luxembourg sans qu'il nous en coûtât une goutte de sang. A la suite de cette annexion, on vit surgir timidement d'abord, puis s'affermir avec énergie dans la presse et ailleurs, cette opinion que la Hollande était aussi allemande que le Luxembourg, et qu'il fallait à l'empire d'Allemagne une frontière maritime plus respectable. On ne négligeait rien non plus pour nous rappeler à la mémoire qu'il y avait ailleurs encore des Allemands qui ne faisaient partie ni de l'unité, ni de l'empire germanique. Les journaux ne tarissaient pas d'articles sur les neuf millions d'Allemands de l'Autriche qui se consumaient d'envie d'être incorporés à l'Allemagne, et quelques journaux mettaient tant d'emportement dans leur polémique sur ce point contre Bismarck, ils lui reprochaient avec tant d'aigreur de ne pas avoir émancipé ces frères dans l'arrangement qu'il conclut en 66, qu'à moins d'être initié, on s'étonnait grandement de la licence qui leur était accordée. En même temps l'organisation militaire de l'empire se fortifiait, se perfectionnait sans cesse! Moltke, — vous avez certainement entendu parler de lui, — s'affaiblissait de jour en jour, mais il piochait encore dur; son bras droit était le général Gœhen, qui s'était fort distingué en 1870, dans la campagne d'Amiens. Je rencontrai Schmidt dans une de ces manœuvres annuelles auxquelles toutes les troupes de l'Allemagne étaient alors tenues de prendre part, et je le taquinai en lui rappelant ses prophéties sinistres au sujet de « la gloire ». — « Mon capitaine, répondit Schmidt, en remuant sa giberne : ce ne sont que cris impatients qui demandent de la gloire; soyez sûrs que nous avons affaire à une police indulgente. »

» Schmidt, le mélancolique, était un prophète de vérité, mais que la peste l'étouffe! Gortschakoff, — c'était le factotum d'Alexandre l'apathique et le misanthrope, — et notre Bismarck n'avaient pas échangé en vain leurs idées dans les promenades ombreuses d'Ems. Gortschakoff entama tout à coup, au nom de son maître, une querelle avec la Turquie, nation qui était alors mahométane de nom, et que gouvernait certain sultan qui s'appelait Abdul-Aziz. Il a disparu depuis longtemps de ce monde pour se perdre dans l'infini. L'élément slave était, cependant, très-considérable dans la Turquie et ses dépendances; et la Russie, le champion du panslavisme, fit du panslavisme un de ses prétextes pour attaquer la Turquie. La Turquie accepta la lutte, bien que malade et épuisée : on se battit dans le Morlem avec rage; on demanda instamment du secours à l'Europe occidentale, en appuyant

(1) C'est le bois de Boulogne des Berlinois.

Digitized by Google

cette demande sur les articles du traité de Paris, qui avait réglé la situation après la guerre de Crimée. Mais il paraît qu'il y avait eu, en 1871, une conférence dite de Londres, et que cette conférence avait ouvert à l'Europe occidentale comme une porte par où elle pût échapper aux obligations du traité de Paris. La France avait été impuissante à se mêler de cette affaire, quand bien même elle l'eût désiré. La nation anglaise était fort belliqueuse sur le papier des journaux, et dans les meetings. Un diplomate alors fameux, M. Odo Russell, déclara catégoriquement que l'Angleterre devait relever le gant et se battre avec la Russie... si la Russie n'avait point d'alliés; mais ce coup d'audace isolé et tout personnel lui valut une disgrâce, passagère, il est vrai. Gladstone, qui était toujours premier ministre, était l'homme le moins belliqueux du monde : se battre n'entrait pas dans ses idées. Il évita la guerre par mille prétextes de son cru : toute l'Europe, disait-il, était obligée de combattre, au même titre que l'Angleterre; et si personne en Europe ne se considérait comme engagé par le traité, pourquoi l'Angleterre seule se soumettrait-elle aux obligations qui en découlent? Mais la conférence de Londres avait affaibli ces obligations, de telle sorte qu'elles avaient perdu leur vigueur, sauf en certaines éventualités; et ces éventualités ne s'étaient pas présentées. Les engagements des traités, conchait-il avec force périphrases, sont devenus de nos jours choses d'appréciation, de convenance; ils engagent ou n'engagent pas, suivant les exigences de la politique. Bref, l'Angleterre ne s'aventurerait en aucune façon dans cette bagarre. On disait alors que l'Angleterre recevait le mot d'ordre de la Prusse, et que le mot d'ordre était: « Laisser rôtir le marron dans le four »; on le laissa donc rôtir en paix. Quant à l'Autriche, elle ne pouvait se tenir à l'écart, si elle prétendait conserver le droit de vivre. Elle avait fini par devenir une puissance slave. La Saxe, après 66, lui avait envoyé un homme d'État à l'esprit très-net, mais peu pénétrant, un M. de Beust. Il avait accepté comme irréparable la consommation de l'unité allemande, et comme inévitable dans l'avenir la perte pour l'Autriche de ses neuf millions de sujets allemands, et avait, en conséquence, consacré tout l'effort de sa politique à concilier la Hongrie, la Hongrie slave, à la monarchie de Hapsburg. Mais les prétentions panslavistes de la Russie menaçaient évidemment la Hongrie, elle aussi, et force était à l'Autriche de combattre pour sauver au moins cette existence fragmentaire où elle était réduite. Ce fut lorsque l'Autriche fit des achats effrayants de chevaux et rappela sa landwehr, que la prophétie de Schmidt vint me relancer au milieu de mes champs, et de mes récoltes bien mûres. Un ordre fut publié, signé Gœben, — Moltke vivait bien encore, mais il était tombé en enfance — la réserve était rappelée en toute hâte, et tout devait être mis sur le pied de guerre à un moment donné. Il y eut alors une scène violente entre l'empereur Guillaume et l'ambassadeur d'Autriche à Berlin; les Berlinois traitaient ce dernier de « Benedettig » par manière de plaisanterie; et le matin suivant, l'empire d'Allemagne déclara la guerre à l'Autriche.

La guerre dura plus longtemps qu'on ne s'y était d'abord attendu; l'Autriche nous donna, pour sa part, beaucoup de fil à retordre; mais ce qui retarda le plus notre victoire, ce fut la résistance obstinée des Turcs. Les Russes ne pouvaient en venir à bout, et l'empereur Guillaume dut marcher sur Constantinople à la tête d'une armée. Le vieux roi y mourut, je puis bien dire, dans ses bottes, car il ne fut pas deux jours malade. Des opérations militaires de cette guerre je ne puis pas vous conter grand'chose; car j'avais un commandement d'étapes dans une ville de la frontière, et je n'assistai à aucune bataille. Mais je vis revenir le convoi funèbre du vieux Guillaume, je vis Fritz, son fils, accablé de tristesse, et le petit Blumenthal à ses côtés. Bien qu'on ne fît pas cette fois d'entrée triomphale, à cause du deuil national, nos victoires n'en suscitèrent pas moins une allégresse générale, et « la gloire » était sur toutes les lèvres. Je me rappelle très-bien le jour où Bismarck annonça au Reichstag, en séance solennelle, que l'œuvre de l'unification germanique était consommée. Les neuf millions d'Allemands naguère Autrichiens venaient d'être annexés à l'empire d'Allemagne. Bismarck versa des pleurs lorsqu'il arriva à la péroraison de son discours, qu'il termina en s'appliquant les paroles de Siméon : « Allemagne, laisse maintenant ton serviteur partir en paix, car mes yeux ont vu ton unité. » Le même jour il résigna toutes ses charges, et Berlin ne revit plus sa figure entreprenante et déterminée. On se raconta tout bas qu'il ne s'était jamais réconcilié avec le nouvel empereur, depuis certaine querelle qu'ils avaient eue à la préfecture de Versailles.

L'empereur Fritz ne ressemblait guère à l'empereur Guillaume. L'Allemagne comptait beaucoup sur lui et mettait en lui sa confiance; elle fut trompée dans son attente. Il n'y eut jamais homme plus aimable, et nous avions pensé qu'à ces qualités il saurait joindre la force du caractère; mais s'il eut jamais cette énergie, il faut croire qu'elle fut brisée par les épisodes et les scènes de « gloire » auxquels Fritz avait été mêlé autrefois. Il se reposait de tout sur Blumenthal, — un petit général malin et bourru à figure de fouine, qui avait été autrefois son chef d'état-major, — avec un aveuglement presque puéril. Il passait à flâner dans le jardin du palais, avec sa femme et ses enfants, les heures que le vieux Guillaume passait en selle ou à la table du conseil. Un historien a tracé un parallèle entre lui et Louis XVI de France; mais Louis était par-dessus tout un homme de paix, tandis que Fritz, bien que peu épris de la guerre, n'avait point de répugnance à satisfaire la passion de « gloire » qui dévorait ses sujets. Blumenthal remplaça Gœben, le favori de Moltke. Quant à Bismarck, quel devait être son successeur? Un parti appuyait certain monsieur Büchner, qui avait été dans son jeune temps un unitaire enragé, lorsqu'il n'était pas à la mode et qu'il était même interdit de l'être. Il s'était réfugié en Angleterre jusqu'au jour où Bismarck, avec cet art où il excellait de découvrir des hommes capables et cependant dociles à porter une muselière, fit de lui son secrétaire. Il y a des gens qui prétendent que Bismarck, sur le déclin de sa carrière, n'était que le prête-nom de Büchner; quoi qu'il en soit, Büchner arriva au premier plan après la retraite de Bismarck, et il eut pour lui presque tous les partisans du vieil empereur. Mais Fritz et Blumenthal lui continuèrent l'aversion qu'ils avaient pour Bismarck, et le nouveau chancelier fut non pas Büchner, mais George de Bunsen, le fils de ce baron Bunsen qui jouit jadis d'une si grande réputation. C'était un homme de mérite et d'honneur, plein de loyauté et d'enthousiasme, mais porté à la rêverie et au mysticisme, un type de faiblesse aimable, assez ressemblant à l'empereur Fritz. Il était son compère dans ses promenades au clair de la lune, et avait pour la gloire une sorte de culte abstrait.

Il y eut encore une autre mort marquante vers la même date, celle d'Alexandre de Russie, le misanthrope apathique;

Digitized by Google

et si ce fut un Alexandre qui lui succéda, c'en fut un d'une tout autre trempe. Alexandre III était un panslaviste par excellence, je l'accorde, mais il était un antigermaniste fougueux, et cette idée s'était emparée de lui que la prédominance de l'Allemagne en Europe constituait un antagonisme redoutable à l'hégémonie de la Russie, telle qu'il la caressait en ses rêves. Une des premières mesures du nouvel Alexandre fut de rétablir à Varsovie le conseil d'État pour la Pologne russe, qui avait été supprimé en 1867. Il consacra tous ses efforts à se concilier les Slaves de la Pologne, leur promettant de faire revivre la constitution qui avait été abolie en 1830, et ne cessant de répéter aux Polonais qu'il voulait faire de leur pays non l'Irlande, mais l'Écosse de la Russie. Ce fut à travers la Pologne entière comme une renaissance et un réveil. Même dans les provinces de l'antique royaume qui avaient été annexées à la Prusse, on commença à parler tout bas d'abord, puis de plus en plus haut, de la résurrection de la Pologne. Ceux qui tenaient en leurs mains les destinées de l'Allemagne ne s'aperçurent point de ce souffle de vie qui circulait à travers ces ossements desséchés, ou, s'ils s'en aperçurent, ils ne pensèrent pas qu'il valût la peine de s'en inquiéter. Les journaux allemands, sans doute à la suite de quelque inspiration officieuse, se mirent à développer cette thèse que l'unité de l'Allemagne ne serait point définitivement accomplie tant que les classes moyenne et aristocratique de la Courlande et de la Livonie, qui parlent allemand, seraient sous le joug du czar. Il n'y avait absolument rien de russe en ces provinces, — je reproduis leur opinion, — car tandis que les classes élevées se composaient surtout d'Allemands, les paysans étaient des Lithuaniens, race qui n'a aucune affinité avec la race russe. D'autre part, la Russie produisait des arguments irrésistibles en faveur de la thèse opposée, et démontrait par A plus B qu'il fallait rétablir l'unité de la Pologne sous les auspices augustes du czar. « L'unité polonaise ! répliquait la presse allemande, mais c'est là de l'histoire ancienne ! La Pologne prussienne est plus allemande aujourd'hui que l'Allemagne même ! » « Le joli raisonnement, en vérité ! répondait-on de Moscou, le joli raisonnement ! quand le polonais est la langue populaire jusqu'aux frontières du Brandebourg; quand vous êtes forcés de changer les noms des villes et de dire Posen, Gnesen, Dantzig, Grandenz et Culm, au lieu de Poznau, Gnezna, Gdansk, Grudzia et Choimn ! Quant à votre façon de traiter tout cela d'histoire ancienne, nous ne la trouvons pas moins étrange, car avant 1772 vous n'aviez pas un pouce de territoire polonais. Songez-y donc, vous qui êtes d'une logique si scrupuleuse, la France avait l'Alsace et la Lorraine un siècle avant cette date. » C'est ainsi que s'engagea la guerre des journaux, guerre très-acharnée, comme vous voyez, non pas officielle encore, mais cela n'en valait guère mieux.

« Gloire ! » c'était là le mot d'ordre qui voltigeait sur toutes les lèvres de l'Allemagne. L'empereur Fritz continuait à se promener dans le jardin du palais avec sa femme et ses enfants, ou passait son temps avec de Bunsen à lire des livres et à contempler des tableaux. Blumenthal, le petit homme batailleur à figure de fouine, dirigeait le ministère de la guerre, l'armée et l'empire. Tandis que la Russie et l'Allemagne se livraient à cet échange de dépêches fort aigres, un cri s'éleva tout à coup qui réclamait de l'Angleterre des explications. Il paraît que l'Angleterre venait de faire des travaux pour fortifier une vieille batterie située sur le cap d'Helgoland. Elle avait de plus construit pour la Russie une paire de vaisseaux cuirassés. Le prince George d'Angleterre, marié à une princesse danoise, avait fait une visite à Copenhague, et le bruit se répandit qu'il avait donné à ses hôtes le conseil d'augmenter les forces militaires du Danemark. « La gloire » exigeait que l'Angleterre démolît les travaux qu'elle avait faits à Helgoland, et qu'elle fît une communication diplomatique au sujet des conseils de Son Altesse. Personne en Allemagne ne s'avisait qu'il pouvait venir à l'idée de l'Angleterre de refuser ces satisfactions; elle avait fait preuve depuis si longtemps d'une complaisance, pour ne pas dire d'une obséquiosité telle que l'on se disait : « Si nous demandons à l'Angleterre d'envoyer à l'arsenal de *Linden* (1) les matériaux qui ont servi à fortifier la batterie d'Helgoland, elle se fera un plaisir non-seulement d'accéder à notre prière, mais même de payer les frais du transport. »

Je me souviens très-bien des circonstances mêmes où j'appris quelle était la réponse de l'Angleterre. Il y avait à Potsdam un jeune Anglais qui recevait régulièrement le *Times*, et avec qui j'étais lié d'amitié. Il était d'Oxford, membre de quelque collége de cette Université. Un beau matin il se précipita dans ma chambre et me cria sur ce ton d'humour facétieux qui est propre aux Anglais : « Allons, descendez de là-haut ce vieux coupe-choux, mon capitaine, voici une nouvelle occasion de « gloire » qui s'ouvre à vous (nous avions souvent causé de l'avenir de l'Allemagne); l'Angleterre prétend que plutôt que de faire la moindre concession, elle se battra jusqu'à l'éreintement complet de l'Allemagne. » Il partit le soir même, « à tout hasard », disait-il, pour le cas où l'on en viendrait aux mains, car il était volontaire.

Il faut que je vous dise que Gladstone l'économe et le pacifique n'était plus ministre. Il avait été remplacé par un homme qu'il s'était lui-même désigné pour successeur, — je me le suis du moins laissé dire, — mais qui ne lui ressemblait en rien. M. Goschen était Allemand d'origine et Allemand de caractère, c'était la mode. D'une famille de Dresde, — qui est encore fort considérée, — Goschen n'avait rien de la brusquerie raboteuse de l'Allemand du Nord, ni de la vivacité pétulante qui est plus commune parmi les Allemands du Midi. C'était un homme fort actif, mais d'une activité paisible et sereine; il était doué d'un rare talent pour concevoir et exécuter des combinaisons qui ne s'élucidaient jamais avant le moment opportun, et bien que le mystère dont il aimait à envelopper ses paroles et ses actions fût à l'antipode des usages anglais, il avait su si bien prendre le caractère anglais qu'il avait fini par persuader à la nation dont il dirigeait les destinées que le parti le plus sage était de ne pas l'ennuyer et l'embarrasser de questions inopportunes. Avant de devenir premier ministre, il avait rempli plus d'une charge subalterne et avait le regard du praticien pour démêler si l'ordre régnait ou non dans les différents services ministériels. J'appris tout cela plus tard, et je fus, il m'en souvient, particulièrement frappé du soin minutieux que M. Goschen avait pris de la flotte. Il avait été lui-même ministre de la marine, et lorsqu'il était arrivé à la tête du cabinet, il avait confié son ancien département à certain M. Banker dont il connaissait, pour l'avoir vue de près, la compétence spéciale. Goschen n'était aristocrate ni de naissance ni de goût.

L'opinion générale en Allemagne était que le refus de

(1) C'est la promenade des Tilleuls où se trouve l'arsenal de Berlin.

Digitized by Google

l'Angleterre à accorder la réparation qu'on lui demandait était un *casus belli*, une nouvelle porte ouverte sur la route de la gloire. Blumenthal, il faut lui rendre cette justice, n'avait pas désengrené le système de Moltke, et les préparatifs militaires se firent avec autant de rapidité que de calme, tandis qu'un ultimatum était en route pour l'Angleterre, lui accordant une semaine pour choisir entre les concessions ou la guerre. En même temps, certaines rumeurs de mauvais augure circulaient chez nous au sujet des desseins de la Russie, mais personne n'y prenait garde : tout au plus se disait-on que ce serait là sans doute une nouvelle occasion de « gloire », lorsque l'Angleterre en aurait fourni une somme respectable. Mais le coup le plus sérieux dont l'unité allemande fût menacée venait du Sud. Il y avait déjà quelque temps qu'on signalait de ce côté des doléances et des cabales. Le roi Albert de Saxe, qui avait succédé à son père Jean, était, quelque catholique, fort populaire parmi ses sujets protestants et même dans le Wurtemberg, protestant aussi. Son catholicisme conciliait les sympathies de l'Autriche cisleithane et de la Bavière, et l'on prétendait qu'il était secrètement le chef d'une confédération encore imparfaite des États de l'Allemagne du Midi, confédération qui avait pour but de combattre la prédominance de l'élément prussien dans les affaires du pangermanisme. Ces troubles intestins, qui grondaient sourdement, prirent tout à coup un caractère nettement prononcé, dans un moment fort critique, et cela, chose curieuse, sans violer en rien la constitution. L'ultimatum dont j'ai parlé fut expédié à l'Angleterre par l'empereur Fritz par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères, sans qu'il en fût fait communication au conseil fédéral de l'empire. Mais on vint à rappeler que, si la constitution impériale accordait à l'empereur le droit de déclarer la guerre, il lui fallait, pour exercer ce droit, le consentement du conseil fédéral. La question fut, en conséquence, soumise au conseil par le chancelier de Bunsen. Jugez de l'horreur qu'éprouva l'Allemagne du Nord lorsque le conseil fédéral, à une majorité de deux voix, refusa son consentement. Le conseil se composait de 58 voix ; la confédération du Sud en comptait 26. Il suffisait de s'assurer de quatre voix parmi les petits États qui n'en avaient qu'une pour avoir la majorité; avec un peu d'intrigue, on y réussit. C'est ainsi que l'empereur Fritz, Blumenthal et « la gloire » eurent le dessous.

Il en résulta un fier embarras. Si l'Angleterre allait rejeter l'ultimatum, maintenant que le conseil fédéral avait refusé son adhésion, quelle humiliation ce serait ! quel sacrifice pour « la gloire » ! Quels vœux ardents chacun faisait pour que l'Angleterre, si elle ne se résignait pas à s'aplatir complétement, se permît quelque insolence, pour qu'elle prît l'initiative de l'aggression, et par ce coup d'audace tranchât le nœud et reconsolidât l'union germanique. Mais Goschen était trop habile pour commettre cette bévue. Il se contenta de répondre à l'ultimatum par un « Non » pur et simple, et alla tranquillement à l'Opéra le même soir.

Il n'y avait pas moyen d'avaler cet affront, malgré l'embarras que nous créait la confédération du Sud ; l'empereur Fritz et Blumenthal firent suivre leur menace de l'exécution ; ils déclarèrent la guerre, pleins de confiance dans les forces militaires de la Prusse et comptant qu'une nouvelle dose de gloire rapidement acquise leur ferait pardonner l'atteinte qu'ils avaient portée à la constitution et accorder le droit de se servir de la flotte fédérale. La tactique de la Prusse, depuis 1866 et même avant, avait été d'envahir le pays ennemi et non d'attendre l'invasion pour la repousser. La Grande-Bretagne est une île ; il s'agissait de lui appliquer notre système, et c'était là une nouveauté très-hardie. La flotte allemande, dont le noyau était formé par la Prusse avant l'organisation de la confédération, avait été considérablement augmentée depuis la grande guerre avec la France. Une bonne portion de l'indemnité imposée à ce pays avait été consacrée à construire des vaisseaux de guerre cuirassés, des vaisseaux formidables. A la date où nous sommes arrivés de notre récit, la flotte impériale comptait plus de trente-cinq navires cuirassés de première classe. Mais, par suite de la configuration maladroite de nos côtes, la flotte avait toutes les peines du monde à se concentrer. Quelques-uns de nos vaisseaux étaient dans la Baltique, à Dantzig, à Kiel, à Stralsund, tandis que les vaisseaux du plus fort tonnage étaient dans le port favori du roi Guillaume, à Wilhelmshafen, dans la baie de Jade et dans la mer du Nord. Le canal de Kiel ne permettait pas le passage des gros vaisseaux de la Baltique dans la mer du Nord ; il n'avait pas été creusé assez profondément pour suffire au tirant d'eau plus considérable des nouveaux navires.

Le jour où la guerre fut officiellement déclarée, notre corps d'armée (le troisième) était concentré à Wilhelmshafen et aux alentours. La dixième, c'étaient les Hanovriens, était à Brême ; la garde, à Hambourg ; la neuvième, formé par le Schleswig-Holstein, campait à Altona et dans les environs. C'étaient là les corps qui devaient constituer l'armée d'invasion ; on en évaluait la force à 110 000 hommes à peu près. Tandis que nous attendions le jour de l'embarquement, la nouvelle arriva que cet impudent petit royaume de Danemark avait tout à coup déclaré la guerre, et que sa flotte bloquait Kiel et gardait les passages du Sund. Une division du neuvième corps, soutenue par une autre du septième (les Westphaliens), fut envoyée, à travers le Schleswig, pour châtier le Danemark de son audace, et l'autre division du septième corps vint compléter les cadres de l'armée d'invasion. Nos moyens de transport consistaient d'abord en vaisseaux de guerre, en second lieu en grands bâtiments du Lloyd, qui stationnaient à Hambourg et à Brême (ils se prêtaient particulièrement aux transports militaires) ; en troisième lieu, en vaisseaux marchands trouvés dans ces deux ports et réquisitionnés, quelle que fût leur nationalité, pour les besoins du service. Pas un vaisseau anglais ne se montra, à cette époque, dans les eaux de la mer du Nord. Nous avions fait circuler le bruit que presque toutes les forces navales de l'Allemagne se trouvaient dans la Baltique, et que l'expédition devait partir de Dantzig. On nous annonça que de gros navires anglais avaient été vus dans le Sund, et qu'une flotte considérable danoise et britannique avait été signalée dans ces parages. Nous nous plûmes alors à croire que l'Angleterre avait été mise en défaut, qu'elle s'égarait sur une fausse piste, et nous comptions pouvoir débarquer à Harwich, nous et la garde, sans rencontrer de résistance fort sérieuse. Le reste de l'armée devait débarquer sur la côte du Kent.

Notre rendez-vous était dans les eaux de Nordenez. Mon bataillon était à bord du *Roi-Guillaume*, l'un de nos plus beaux navires cuirassés, mais mauvais voilier. Quelle cohue que cette flotte ! quel assemblage bétérogène et confus ! Les gros steamers marchands, — remorquant la plupart une douzaine de voiliers, car le vent n'était guère favorable, — les vaisseaux voiliers se cognant et se brisant les uns contre

Digitized by Google

les autres, les gros navires cuirassés faisant courir des embarcadées au loin, semblables à des chevaux mal bridés, tantôt se brisant contre un malheureux voilier, tantôt se heurtant les uns contre les autres; les capitaines anglais requis malgré eux, incapables de comprendre les ordres et les signaux allemands ou se refusant à les exécuter, et compliquant ainsi le brouillamini; les chevaux, les canons, les voitures sur le pont, sur le tillac et dans la cale, tout confondu pêle-mêle en un chaos inextricable; les hommes, dont la grande majorité n'avaient jamais vu la mer, étalés confusément dans les angoisses du mal de mer. Je songeais en frissonnant au sort qui nous eût été réservé si un ennemi, accoutumé à la mer, nous eût surpris en ce moment de perplexité. Mais la chance proverbiale de l'Allemagne était avec nous; l'ennemi ne se montra point.

Le lendemain matin, nous étions déjà mieux dans notre assiette. Nous apprîmes qu'un ou deux vaisseaux avaient coulé par suite d'un choc, ce qui fut pour les autres une leçon et un avertissement salutaires. Pendant la nuit, le temps se gâta, puis se mit complétement au laid, si bien qu'ordre fut donné de jeter l'ancre jusqu'au matin, tandis que les frégates et les corvettes serviraient de grand'gardes et d'éclaireurs. Voici tout à coup que, peu avant le lever du soleil, au moment où le brouillard était le plus épais, un mugissement le traversa, c'était un coup de canon isolé. Puis ce furent décharges sur décharges, un feu roulant; des projectiles énormes éclataient sur la masse confuse des vaisseaux. Les vaisseaux cuirassés se ruèrent dans la brume à la recherche de l'ennemi. Du gaillard d'avant du *Roi-Guillaume*, on distinguait vaguement un vaisseau, sans doute un vaisseau de guerre, enveloppé de fumée. Nos batteries, installées sur des fronteaux volants à l'arrière de la joue du navire, ouvrirent le feu sur l'ennemi, tandis qu'un gros bâtiment se lançait à toute vapeur pour battre à coups de bélier son antagoniste. Bon! voici qu'un coup terrible les précipite tous à la renverse. Le vaisseau fait eau dans tous ses recoins. La surface de la mer est jonchée de débris de toutes sortes, d'espars, de tout ce qu'un vaisseau peut rejeter. L'ennemi avait été littéralement coupé en deux et coulait rapidement; j'entendis l'eau y faire invasion comme un canal de moulin. Mais, grand Dieu! ce n'est pas un vaisseau ennemi. Ce sont nos hommes qui se débattent dans l'eau tout autour de nous; c'est notre *Arminius* que nous avions traité de la sorte. A cette vue, à cette pensée, nous fûmes saisis d'un mal affreux, mais non du mal de mer cette fois. Des cris désespérés nous demandaient du secours, mais les secours ne pouvaient être que fort insuffisants. Le malheureux navire s'agita quelque temps encore, comme en une convulsion d'agonie; puis le flot se souleva avec un mugissement de colère, et le navire s'enfonça comme une pierre. C'est ce matin-là que le vieux général Stülpnagel se fit sauter la cervelle dans sa cabine.

Dans notre déconfiture, nous nous repliâmes en toute hâte vers la flotte, pour y apprendre de nouveaux malheurs. La *Hanse*, une corvette cuirassée, avait complétement dérivé dans le brouillard, qui maintenant se dissipait sous le vent. Un vapeur ennemi s'était rué sur elle à tribord, — elle dérivait de babord; — puis il avait troué la ligne de vaisseaux marchands comme le soc d'une charrue fend la terre d'un champ. L'*Élisabeth*, une de nos plus belles frégates, avait à bord une cargaison de torpilles dont on se promettait merveille. On comptait qu'en les plaçant à l'entrée des ports anglais, on réussirait à obtenir tous les résultats que peut donner une escadre d'investissement.

Un autre emploi auquel on destinait les torpilles, c'était de leur faire envelopper une flotte à l'ancre d'une ceinture formidable; ce seraient comme autant de sentinelles, mais des sentinelles qui, au lieu de succomber ou de se rendre à la première attaque, se redresseraient! tout à coup et anéantiraient tout ce qui se trouverait à leur portée. La matinée dont je vous parle avait en effet prouvé à l'évidence que les torpilles se redressent avec une vivacité remarquable; mais la réputation honorable dont elles jouissaient d'éclater avec intelligence et discrétion s'était évanouie du même coup; et force nous était de parler des torpilles au passé, ainsi que de la malheureuse *Élisabeth*, frétée de cette maudite cargaison. Un obus avait atteint et percé les flancs du navire, et là-dessus — des témoins oculaires me l'ont raconté — le navire s'en était allé en éclats. Les torpilles avaient toutes éclaté à la fois, et la violence de l'explosion avait semé une ruine et un carnage indicibles. Le *Rhin*, un des vapeurs les plus considérables de l'Allemagne du Nord, qui portait tout un régiment de cavalerie, avait été frappé d'un projectile énorme, et était devenu la proie des flammes. Et, c'est là le plus curieux en toute cette affaire, pas un ennemi à l'horizon! Le brouillard montant sous le vent avait comme une densité noirâtre qui semblait être l'effet de la vapeur; mais c'était là le seul indice que nous eussions de la présence des auteurs de nos désastres.

Le *Rhin* était presque entièrement consumé. Nous attendîmes l'après-midi avant de nous remettre en route, et je n'entendis personne parler « gloire » ce jour-là. Nous voguâmes quelque temps sans encombre. Peut-être, après tout, les navires anglais, sortes de fantômes à vapeur qui se dérobaient au regard, ne s'étaient-ils approchés de nous que par accident, et n'étaient-ils plus d'humeur à se battre. Le soleil couchant dorait les vagues vertes de la mer maintenant apaisée, et lorsque nous eûmes réussi à dompter le malaise, nos esprits se relevèrent. Ah! qu'est-ce qui monte là-bas à l'horizon aux derniers rayons du soleil qui se couche? C'est la fumée noire d'une cheminée de navire. Que de nuages de fumée là-haut, au ciel, sous le patronage de Dieu! Ils se confondent en un banc épais qui s'avance rapidement vers nous, et obscurcissent le soir comme d'un poêle lugubre. C'est la flotte anglaise!

En avant! vaisseaux cuirassés et soldats, formez le front de bataille. Maintenant nous pouvons voir l'ennemi; de ce banc de fumée que vous voyez là-bas va sortir pour nous une nouvelle *gloire*. Faites-moi reculer tous ces vaisseaux de transport improvisés en vapeurs de guerre, et prouvez-leur que toute la vapeur du monde ne suffit pas à repousser des vaisseaux armés de canons Krupp! Ah! c'est la fleur du panier de l'Angleterre à qui nous avons affaire! » Tout à coup d'énormes projectiles viennent frapper la joue mal abritée de la *Forêt de Spicheren*, et la font reculer comme un cheval secoué par un mors puissant qui se tordrait sous l'étreinte du cavalier. Mais nos canons ne perdent point non plus leur temps. Voilà Krupp qui se met à parler sa langue avec sa volubilité accoutumée! Krupp, qui porte dignement son nom sur mer et sur terre!

La canonnade est assourdissante, furieuse. Plût au ciel que cette mer mouvante fût la terre ferme et qu'au cri de *Immer vorwärts* (1) nous pussions engager une lutte corps à corps avec

(1) Toujours en avant.

ces Anglais si épris de la lutte à distance. Voici du moins un vaisseau qui sert des nuages de fumée, qui vole droit sur nous, et semble vouloir me démentir. C'est un petit bâtiment rapide, en forme de cygne, avec des batteries de côté, tout comme le nôtre ; sans doute il a jeté sur nous son dévolu, en vertu du principe que qui se ressemble s'assemble. Il lâche une bordée, nous suivons son exemple ; il fait pleuvoir sur nous une décharge formidable, nous la lui rendons, mais la cuirasse, de part et d'autre, est si épaisse que les boulets l'effleurent comme de simples balles. Nous voilà bord à bord, notre rêve de tout à l'heure va être exaucé, si nos soldats peuvent se mettre de la partie. Voyez-moi ces gaillards là-haut, sur la dune, ce sont de rudes tireurs, ma foi, que ces volontaires anglais. Mon lieutenant, par le flanc gauche, un feu de file, et à l'abordage ! Viva la baïonnette !

Quel est cet original qui a sauté, l'épée à la main, sur le navire anglais, et qui s'y tient par la bauban ? Décrochez-moi le fusilier Müller ! Il agite son épée et mugit : « Au diable l'abordage ! Tonnerre ! une avalanche de balles s'abat sur nous. Semblables à des tigres, à des singes, à des lions furieux, les matelots anglais, à la barbe épaisse, à la gorge découverte, se jettent sur le *Roi-Guillaume*, dans une main le poignard et le revolver dans l'autre. Tenez fermes, fusiliers, donnez-leur de la baïonnette ! Mais comment jouer de la baïonnette lorsqu'il vous saute à la figure avec la force d'une catapulte, qu'il vous fend la tête, étend votre voisin roide mort à ses pieds, se relève avant que l'autre soit à bas et se démène comme si cinq cents diables s'agitaient furieux dans chacun de ses bras. Pas moyen de l'emporter sur une façon de combattre qui ne ressemblait en rien à aucune de celles que nous avions rencontrées jusque-là ; mais il nous restait au moins la faculté de mourir dignement. Les sabords du *Roi-Guillaume* étaient inondés de sang. Les matelots et nos tirailleurs se battaient avec la rage imperturbable du vrai Prussien, et lorsque nous trouvions une ouverture, nous marchions sur ces diables à poignards comme nous avons marché sur la forêt de Spicheren. Mais ils nous prenaient de front, de derrière, de flanc, et nous pressaient de telle sorte que nous ne pouvions ni nous former en rangs, ni faire usage de nos armes. Mais pourquoi insister sur cette scène ? Ce fut sur la batterie de tribord, où j'avais été bousculé et acculé je ne sais comment, que j'acceptai le quartier que m'offrait un officier, et que je rendis mon épée. Le pavillon allemand avait disparu du *Roi-Guillaume*, celui de l'Union britannique y flottait à sa place. Lorsque du haut du pont je jetai les yeux sur la fumée lugubre de la bataille, il me sembla voir flotter partout ce maudit pavillon anglais.

Au loin, derrière nous, ce n'était que désordre et confusion parmi ce convoi impuissant et désormais inoffensif. Les vapeurs avaient abandonné les bateaux qu'ils remorquaient, et se sauvaient en grande hâte pour échapper à la poursuite ; les voiliers, eux aussi, déployaient leurs voiles et détalaient ; et peu à peu, la flotte en débandade eut tout à fait l'air d'une banda de canards dans un étang, qui s'envolent tout à coup aux quatre coins du ciel, chassés par une pierre tombée au milieu d'eux.

Je ne puis pas vous en dire plus long sur la bataille ; car, blessé et meurtri, il me fallut descendre pour chercher un chirurgien et un hamac. Le *Roi-Guillaume*, avec dix autres vaisseaux de guerre, au moins, furent capturés et remisés dans les eaux de la Tamise ; nous autres, blessés, qui passions le nombre de trois mille, on nous installa tant bien que mal à l'hôpital de Greenwich, près de Londres. Quant aux événements ultérieurs, je n'en eus guère connaissance que par les journaux anglais, pendant ma captivité. Les vaisseaux de guerre qu'on avait vus dans la Baltique avec des marins danois étaient des bâtiments marchands travestis en vaisseaux de guerre, c'était un tour qu'on nous avait joué. Les débris de notre flotte qui réussirent à s'échapper traversèrent des fortunes diverses. Quelques vaisseaux allèrent donner à l'aveugle dans des ports hollandais, et la Hollande, en nation neutre, scrupuleuse, interna nos soldats jusqu'à la fin de la guerre. D'autres navires reculèrent jusqu'à Wilhelmshafen, qu'ils trouvèrent bloqué par la landwehr du Hanovre. Les vétérans de cette armée n'avaient pas oublié le roi George, et la roi de Saxe avait eu l'habileté d'envoyer parmi eux leurs anciens officiers qui, au nombre de cent et plus lors de l'invasion de 66, avaient mieux aimé rejoindre l'armée saxonne que de prendre du service sous le drapeau prussien. Ils avaient fait monter le vieux levain, et la Hanovre était en insurrection. L'embouchure de l'Elbe était bloquée, et quelques navires, frustrés de ce refuge, gouvernèrent dans la direction de la baie de Tonning, pour trouver le Sleswig en révolte tout aussi bien que le Hanovre, et le canal de Kiel gardé comme les autres passages. Et les troubles intérieurs ne se bornaient pas là. La Confédération du Sud, sous la prétexte que la Prusse avait violé la constitution impériale, avait massé ses armées sur nos frontières, des armées pleines des souvenirs amers de 1866. Elles étaient prêtes à passer la frontière, mais on eût dit, à voir leur hésitation, qu'elles préféraient de voir morigéner l'Allemagne du Nord par l'étranger.

L'étranger ne reculait devant aucun moyen pour donner à cette leçon le caractère le plus efficace. La vérité est que Gœchen et Gortschakeff avaient organisé contre la « gloire » une coalition européenne. La Russie — avec son intime amie, la Pologne — avait passé la Vistule, et ses légions marchaient tout droit sur Berlin par Hamberg. Une armée anglaise avait débarqué à Gluckstadt, avec un sérieux renfort de Danois et de Hanovriens ; elle avait salué de loin, sans en tenir plus de compte, les fortifications de Hambourg, et s'avançait rapidement dans la vallée de l'Elbe. Les Français, ivres de joie et de vengeance, avaient jeté des troupes sur la frontière et reconquis l'Alsace et la Lorraine, puis avaient suivi la Saar et la Moselle jusqu'au Rhin.

Mes enfants, je commence à me fatiguer et mon cœur se gonfle de tristesse. Si vous ne connaissez pas encore la suite de mon récit, lisez dans l'histoire la lutte que la Prusse fut réduite à soutenir, non plus pour la gloire, mais pour sauver son existence, et comment le traité de Copenhague la musela et la mutila. Grâce à Dieu, vous n'entendez plus parler aujourd'hui de « la gloire ».

— Traduit pour la *Revue* par H. D. —

La bataille de Dorking, invasion des Prussiens en Angleterre, va paraître en un volume in-18, avec une préface de Charles Yriarte. La propriété littéraire de cet ouvrage, réservée par l'éditeur anglais, a été acquise par M. Henri Plon, qui en devient l'éditeur français.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE | NUMÉRO 7 | 12 AOUT 1871

Paris, 11 août 1871.

Dans la séance d hier jeudi l'Assemblée a voté définitivement la loi de décentralisation.

Nous ne savons quels destins sont réservés à cette Assemblée, quelle sera sa durée, son influence sur le sort du pays; mais on peut dire déjà que sa mémoire sera toujours associée à cette loi de décentralisation, qu'elle a faite seule, sans l'appui et en dehors du gouvernement Cette loi est faite à son image. Elle est conservatrice, en ce sens que, dans l'intention des députés qui l'ont votée, elle est antirévolutionnaire; et cependant, elle change profondément les conditions dans lesquelles se mouvait jusqu'à présent le gouvernement de la France. Elle est libérale, en ce sens qu'elle fait sortir de tutelle les départements, et donne à la vie provinciale les moyens de naître et de se développer; toutefois, elle a une certaine teinte légitimiste, et paraît viser à la prédominance de la grande propriété dans la gestion des intérêts locaux. Hier, la Chambre a voté de nouveau que les fonctions de membre de la commission départementale seraient absolument gratuites.

D'autre part, elle a fait des concessions à M. Thiers. En somme, elle vient d'élever un monument considérable. L'expérience démentrera les mérites de cette loi, et aussi ce qu'elle peut contenir de défectueux et ce qu'il sera prudent de modifier; mais nous estimons qu'il est bon, qu'il est nécessaire que la France apprenne à marcher par elle-même et à se dégager des lisières de la centralisation.

On trouvera plus loin des considérations sur le projet de proroger les pouvoirs de M. Thiers.

Une Revue anglaise, le *Spectator*, publie une longue déclaration de M. Gambetta, que son correspondant dit tenir de la bouche même du chef de la gauche radicale, avec autorisation de la reproduire. Le *Spectator* assure que la reproduction de son correspondant ne peut être que très fidèle. Cette déclaration est une sorte de programme politique. M. Gambetta y affirme qu'il n'a aucune idée de faire parvenir son parti au pouvoir par un coup de surprise, sous prétexte de sauver et de maintenir la République, attendu que le pays devient de jour en jour plus républicain et que l'Assemblée elle-même sera entraînée par ce courant. D'autre part il n'est pas d'avis de recommencer la guerre contre l'Allemagne. Il faut d'abord reconstituer toute notre organisation militaire en la modifiant profondément, puis attendre que quelque trouble survenant en Europe offre à la France une occasion favorable pour prendre une revanche qu'elle tentera inévitablement tôt ou tard. Toutefois, la France ne pourrait rester dans cette expectative qu'à condition que l'Allemagne ne s'immisce pas dans ses affaires intérieures.

A la Chambre des communes, le bill sur le scrutin secret a été adopté en troisième lecture; mais la Chambre des lords, dès la première lecture, l'a rejeté. Attendons-nous à voir les *meetings* se multiplier en Angleterre sur cette question.

On assure qu'un traité secret a été signé entre la Prusse et la Russie en vue de se partager la Haute-Autriche, la Bohême et la Gallicie.

On trouvera plus loin une étude très-importante sur les *Effets du système protectionniste aux États-Unis*.

Cet article nous montre les résultats désastreux de la protection excessive et des impôts sur les matières premières : nous voyons aux États-Unis, comme conséquence de ces lois funestes, « les artisans sans ouvrage, les navires désarmés, les principaux industriels se plaignant de travailler sans profit, les importations toujours croissantes, l'exportation des produits relativement moins considérable, le commerce inactif, le recouvrement des impôts difficile ». Nous ne saurions trop recommander à nos législateurs l'étude attentive des faits que cet article met en lumière.

Dans le numéro 5, 29 juillet, de notre *Revue*, nous avons publié un article sur le *mouvement autonomiste en Irlande* qui a été fort remarqué, et qui exposait la situation et les tendances si pleines d'intérêt de la population irlandaise. Depuis

Digitized by Google

l'apparition de cet article, il s'est produit à Dublin un fait d'une grande gravité qui a produit une vive sensation dans toute l'Angleterre. Un meeting a été organisé vendredi dernier dans le Phœnix-Park afin de s'entendre sur une proposition à soumettre au gouvernement pour la mise en liberté des feoians, depuis longtemps retenus en prison sans jugement. Les organisateurs étaient : M. Smyth, membre du Parlement, MM. Westmeath et Sullivan, rédacteurs de deux journaux irlandais, MM. Carey et Obyrne, radicaux, prisonniers récemment mis en liberté.

Ce meeting ne put avoir lieu, la police dispersa par la force le rassemblement, et une cinquantaine de personnes furent tuées ou blessées. Tout le monde sait que les manifestations de ce genre sont très-fréquentes en Angleterre, et que les lois les permettent. Une grande partie de la presse anglaise, et le *Times* en particulier, blama la conduite de la police, et demanda s'il y a une loi pour l'Angleterre et une loi pour l'Irlande. Ce qui tend encore à augmenter la gravité de cette collision, c'est qu'elle a éclaté en présence d'une partie de la famille royale qui, comme on le sait, parcourt en ce moment l'Irlande, et y est reçue avec beaucoup de froideur par la population.

Une interpellation relative au rôle de la police, à propos de ce meeting, a eu lieu hier à la Chambre des communes. Plusieurs meetings ont eu lieu en Angleterre, dans lesquels une motion de blâme a été votée contre les autorités de Dublin. Il a été décidé en outre qu'un grand meeting aurait lieu dimanche prochain à Hyde-Park pour protester contre les excès de la police de Dublin.

POLITIQUE ET MÉTAPOLITIQUE

Depuis la semaine dernière, la proposition tendant à prolonger les pouvoirs de M. Thiers a subi les fortunes les plus diverses. Un instant abandonnée devant l'hostilité ou l'indifférence trop accusées de l'extrême droite et de l'extrême gauche, elle semble depuis quelques jours revenir sur l'eau. Nous croyons, pour notre part, que cette proposition, ou quelque autre semblable, finira par s'imposer à l'Assemblée.

Nous avons cherché à expliquer, il y a huit jours, comment la droite extrême, ou plutôt le groupe formé par les partisans de la fusion, sentant la partie lui échapper, répugnait à mettre la situation de M. Thiers au-dessus des surprises d'un vote, et à se refuser ainsi, par l'écartement définitif de la « question de cabinet », toute possibilité d'un coup d'État légal, constitutionnel en quelque sorte, faisant arriver aux affaires le duc d'Aumale ou n'importe quel autre. Coup d'État légal, constitutionnel? ces mots, trop étonnés de se trouver ensemble, demandent quelques éclaircissements.

La première idée qui vient à l'esprit est que, si des impatients étaient décidés à renverser la République par surprise, au risque de rallumer la guerre civile, la légalité, la « constitutionnalité » de leurs procédés ne devrait occuper qu'un rang très-secondaire dans leurs préoccupations. Il n'en est pas ainsi, au moins pour la fraction de la Chambre à laquelle nous faisons ici allusion, et les scrupules qui n'eussent point arrêté un Bonaparte suffisent pour paralyser les monarchistes parlementaires :

Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés.

Robert Houdin, le célèbre prestidigitateur, — nous ne sommes pas aussi loin de notre sujet qu'on pourrait le croire, — a écrit un livre fort instructif sur l'*Art de tricher au jeu*. Il y prouve, par les exemples les plus concluants, qu'entre le « grec », l'escroc vulgaire, d'une part, et le joueur parfaitement, idéalement honnête, d'autre part, il existe une infinité d'intermédiaires à peine séparés les uns des autres par des nuances à peine sensibles. Tel qui repousserait bien loin avec horreur l'idée de « faire sauter la coupe », trouvera tout naturel et tout légitime de regarder à la dérobée le jeu de son adversaire, de mettre à profit les perfides clartés d'une lampe mal placée, sans en prévenir l'ennemi. J'en passe et des meilleurs.

Après cette lecture, je défie n'importe quel joueur de ne pas sentir s'éveiller dans sa conscience quelques remords rétrospectifs. Eh bien ! il y a quelque chose d'analogue chez les *fusionnistes*. Ils ont horreur des violences, quelles qu'elles soient ; ce sont des renards, mais non des loups. Ils ne tueront point la République ; ils s'efforceront de l'empêcher de vivre ; tout au plus verseront-ils dans son verre quelques gouttes d'arsenic à la trentième dilution, mais des brutalités, des illégalités, jamais ! C'est la probité de l'homme d'affaires subtil, retors, habile à passer à travers les jointures du Code, toujours en règle avec la lettre, sinon avec l'esprit. Je tourne la loi, donc je la respecte, disait maître Guérin ; c'est exactement cela.

Quant à l'extrême gauche, elle se déclare aussi, ou du moins elle se déclarait, il y a quelques jours encore, hostile ou indifférente à la prolongation des pouvoirs, mais pour un motif tout différent. Elle craint que la fixation d'un terme de deux ou trois ans pour les pouvoirs de M. Thiers, n'entraîne avec elle la prolongation du mandat de l'Assemblée actuelle pour une durée correspondante. Or, il est de « principe » immémorial, pour les *purs* des *purs* parmi les plus *purs* de la *purée* républicaine, qu'une république ne peut exister qu'avec une constitution, ce qui est vrai, et qu'une constitution ne peut être faite et parfaite que par une constituante, ce qui est faux, au moins à notre avis.

Justifions en quelques mots cette dernière assertion, paradoxale en apparence seulement, et qui fera dresser les cheveux sur les crânes les plus chauves des républicains de l'ancien *National*.

La grande erreur de Rousseau et de la Révolution française est précisément d'avoir cru qu'une Assemblée quelconque de « législateurs » pouvait « dicter des lois » au genre humain, et lui faire, ou lui refaire de toutes pièces une Constitution. Comme dit fort spirituellement M. Laboulaye, dans son *Histoire des États-Unis*, que penseriez-vous d'un médecin qui dirait à son malade : Je vais vous refaire une constitution ? Vous étiez lymphatique, vous serez nerveux ; vous êtes bilieux, je vous ferai sanguin. On ne fait pas, à un peuple plus qu'à un individu, une constitution en un jour ou en un an. Elle se fait elle-même par le travail naturel du temps ; elle est le résultat, lentement mûri, des traditions, des préjugés, des croyances, des événements antérieurs ; elle s'édifie peu à peu comme le banc de corail sous l'effort persévérant et dix fois séculaire du polype.

La mission de l'homme politique, comme celle du physiologiste, consiste uniquement à reconnaître exactement cette constitution, à trouver le régime, le vêtement qui convient le mieux, qui favorise le mieux le développement naturel du

Digitized by Google

sujet. Il n'est pas défendu, assurément, de chercher à donner une direction déterminée à l'activité d'un peuple, à raientir ou accélérer sa marche dans la voie que lui tracent ses destinées, ses aptitudes spéciales ; mais ces tentatives doivent toujours se renfermer dans la mesure discrète et raisonnable qui convient à la génération présente, c'est-à-dire à un simple anneau de la chaine totale.

Avant tout, il faut que la Constitution soit suffisamment élastique, suffisamment perfectible et modifiable pour se prêter aux mouvements et aux tâtonnements, aux expériences du corps social ou national. La situation actuelle de la France nous offre à cet égard un exemple vraiment saisissant. Supposez que l'Assemblée actuelle, nommée le 8 février dernier, eût eu pour mission de nous faire une Constitution nouvelle. Il n'y a là rien d'impossible, rien d'invraisemblable, et l'on se rappelle que toutes les tentatives du gouvernement de la défense nationale, dans les premiers jours de septembre comme après la capitulation de Metz, avaient pour objet de nommer une Assemblée de cette nature. Eh bien ! Il est infiniment probable que, sous l'impression des calamités horribles, imputées fort injustement d'ailleurs à la forme républicaine, sous l'influence des préjugés du jour, on nous aurait fabriqué une Constitution monarchique, dont la confection, non encore terminée, aurait absorbé toute l'intelligence des députés, au grand détriment des affaires courantes et des réformes urgentes.

Puis, la royauté une fois installée, les détails réglés de fond en comble, depuis le fonctionnement des trois ou quatre grands pouvoirs publics jusqu'à la couleur des cocardes des valets de pied, on se serait aperçu, trop tard, qu'à la France il ne manquait qu'une seule chose, une dynastie digne de ce nom, pour établir la monarchie. Le comte de Chambord, investi de l'autorité suprême, aurait *manifesté* par des actes les dispositions et les prétentions qui, depuis quatre mois, ont éloigné de lui tous les esprits vraiment politiques, et provoqué la méfiance des masses populaires. Mais la Constitution aurait été faite ; pour la défaire, il aurait fallu une révolution, qui aurait encore amené une re-Constitution et une re-Constituante. Cette fois, par exemple, la majorité de l'Assemblée aurait été républicaine. Aussitôt on nous aurait infligé un décalque de la Constitution de 91, de 93 ou de 48, suivant les passions du moment.

Éclairés par l'usurpation de Louis Napoléon, les « Constituants » nous auraient octroyé d'un commun accord l'amendement Grévy, c'est-à-dire une assemblée unique, nommant et révoquant à son gré, au hasard des intrigues parlementaires, le pouvoir exécutif, c'est-à-dire l'impuissance, l'imprévoyance à l'état « constitutionnel », l'impossibilité de suivre une négociation de longue haleine, de contracter une alliance de quelque durée, d'entreprendre toute réforme importante dont la réalisation réclame des années. C'est à peu près ce que nous avons aujourd'hui ; seulement ces inconvénients se trouvent singulièrement tempérés par la situation exceptionnelle prise par M. Thiers devant l'Europe et devant le pays. Et puis, aujourd'hui, dès que ces inconvénients se manifestent même dans une mesure très-modérée, il suffit, pour y porter remède, d'une proposition de loi, émanée de l'initiative parlementaire. Mais s'il fallait réviser une Constitution déclarée sans défaut par ses auteurs, s'il fallait reconvoquer encore les électeurs, renommer une *re-re-constituante*, perdre encore un an ou deux en discussions théoriques, paralyser les affaires et le mouvement général du pays, on y regarderait à deux fois, on patienterait, on attendrait que l'excès du mal, poussé à ses dernières limites, provoquât une nouvelle explosion, et ainsi de suite. Que de temps et de forces perdues !

Notez qu'en supposant même que tous nos constituants fussent autant de Montesquieu, de Locke, etc., les résultats ne différeraient pas sensiblement de ceux que nous venons de décrire. Joseph de Maistre prétend même (1) que plus un auteur a écrit et analysé de constitutions, plus il a étudié en philosophe, en théoricien pur, les diverses formes connues de gouvernement, et moins il est en état de rédiger une constitution qui ait le sens commun, ou tout au moins le sens pratique. A l'appui de cette assertion, il cite l'exemple de Locke envoyant aux Américains, sur leur demande, la plus détestable et la plus impraticable des constitutions. C'est évidemment aller trop loin, et, à notre tour, nous ne croyons pas qu'il suffise de ne rien savoir pour être un parfait « constituant » ; mais, ici comme dans presque tous les aperçus du grand écrivain, il y a un sens profond et profondément vrai qu'il importe de dégager.

Il est certain que, dans toutes les choses humaines, *vivantes*, dans tous les phénomènes sociaux, dans les phénomènes politiques par conséquent, il entre un nombre considérable et pour ainsi dire infini d'éléments nécessaires et distincts, dont il faut absolument tenir compte, sous peine de gravement compromettre les intérêts et l'existence même du corps social. Or, il est non moins certain que la puissance analytique, scientifique, de l'esprit humain ne dépasse pas les limites d'une portée relativement restreinte. Notre raison, nos raisonnements, ne peuvent suivre et embrasser qu'un très-petit nombre d'objets *à la fois*. Ceci est un fait scientifiquement démontré, et il y a entre la *Revue politique* et la *Revue scientifique*, ces deux sœurs jumelles, une parenté trop étroite, trop intime, pour qu'il me soit défendu de rappeler ici que la mécanique transcendante peut à peine dépasser le problème des *trois* corps, que l'algèbre ne permet pas de résoudre les équations à plus de *quatre* inconnues. Mais si cette difficulté se manifeste déjà très-nettement dans les questions, relativement très-simples, de physique ou de mathématiques, vous jugez de ce qu'il doit en être en physiologie, et plus encore en psychologie, en politique, où les aspects distincts qu'il faut envisager, les nécessités auxquelles il faut pourvoir, se comptent par milliers et peut-être par millions.

Il est donc absolument chimérique de prétendre embrasser *d'un seul coup*, fût-ce dans un travail de deux ans, la multiplicité pour ainsi dire infinie des exigences auxquelles la constitution d'un grand pays est tenue de satisfaire. Il faut donc, écartant tout système préconçu, ne régler d'abord que les grandes lignes, les traits principaux, et ne descendre que successivement, selon le cours des besoins qui se manifestent, dans les détails de la construction. On peut affirmer que pas une des constitutions existantes et subsistantes n'a échappé à cette loi de formation lente et successive, pas même la constitution américaine, où le génie des Hamilton, des Madison, des Washington, des Jefferson n'a eu qu'à rectifier, de la manière la plus heureuse, quelques parties du mécanisme

(1) *Principe générateur des constitutions humaines.*

Digitized by Google

constitutionnel national, œuvre lente et spontanée du génie anglo-saxon.

Et voilà précisément pourquoi votre fille est muette, ou plutôt voilà pourquoi nous ne demandons nullement, pour notre compte, qu'on se lance dans la voie stérile des Constituantes. Voilà pourquoi nous ne sommes pas pressés de voir se dissoudre cette assemblée qui a plus de bon qu'on ne le croit; voilà pourquoi nous voulons lui voir aborder successivement, *une à une*, avec le secours de l'expérience, les difficultés constitutionnelles comme les difficultés législatives.

Nous voulons, pour notre pays, une Constitution vivante, durable, progressive; c'est précisément pourquoi nous repoussons toute convocation de Constituante comme un véritable malheur, qu'il convient d'épargner à la France si cruellement éprouvée.

SORBONNE

PHILOSOPHIE

COURS DE M. PAUL JANET
de l'Institut

Théorie du pouvoir absolu dans Hobbes

Le problème politique, nous l'avons vu (1), se présente sous un double aspect. Il faut, en effet, non-seulement établir une force publique, l'État, qui protége les citoyens les uns contre les autres, mais aussi, en prévision des dangers qui peuvent venir de l'État lui-même, trouver un système de garanties tel que les citoyens soient suffisamment protégés contre la force publique. L'ensemble de ces garanties constitue la liberté, et concilier la liberté avec l'ordre, que l'État est chargé de maintenir, voilà le problème capital de la politique. On en voit du premier coup la difficulté; car, si la force publique est très-grande, elle pourra aisément opprimer; si elle est très-faible, elle sera impuissante à protéger les individus.

Ceux qui, particulièrement touchés des périls que courrait la société, si la force publique n'était pas suffisante, veulent lui attribuer un pouvoir sans limites, sont les partisans de l'*absolutisme*; ceux au contraire qui se préoccupent d'instituer des garanties contre le pouvoir absolu de l'État, forment l'école dite *libérale*, et les libéraux sont, par conséquent, les adversaires politiques des absolutistes.

Nous avons choisi l'histoire de la philosophie politique en Angleterre, parce qu'elle offre deux types parfaitement nets de ces deux écoles distinctes. L'absolutisme a le théoricien le plus précis, le plus clair, le plus rigoureux dans Hobbes; et peu de théoriciens du libéralisme ont jamais été aussi sages, aussi tempérés, aussi éclairés que Locke.

De Locke lui même deux grands courants dérivent, deux grandes doctrines diverses : on peut en effet chercher des garanties libérales, soit dans un certain équilibre de forces publiques, dans une certaine pondération de pouvoirs, — c'est la solution de Montesquieu, — soit dans l'institution d'une assemblée où la souveraineté populaire s'exprime rigoureusement, c'est la solution de J. J. Rousseau. L'*Essai* de Locke sur les *institutions civiles* contient en germe ces deux théories, et l'on y trouve l'origine à la fois de l'*Esprit des lois* et du *Contrat social*. Locke, en effet, admet le principe de la souveraineté populaire, mais n'en veut point l'application rigoureuse et absolue, comme Rousseau. Il est d'avis qu'on ne doit l'accepter qu'en lui imposant des restrictions et moyennant des combinaisons qui le tempèrent.

Quoi qu'il en soit, l'école libérale est, sous ses formes variées, en opposition manifeste avec l'école absolutiste. C'est cette dernière école que nous nous proposons d'étudier dans son représentant le plus extrême. Hobbes et sa théorie du pouvoir absolu, tel sera donc l'objet de ces leçons.

I

Hobbes est né à Malmesbury en 1588, c'est-à-dire huit ans avant Descartes. Il fit ses études dans les écoles scolastiques, et en sortit avec un profond dégoût de la philosophie qu'on y enseignait. Les doctrines d'Aristote, mal comprises il est vrai, et mal enseignées, l'eurent dès lors pour adversaire décidé. Il vint en France bientôt, comme gouverneur d'un jeune lord. Il devait plus tard y revenir à diverses reprises et y faire de longs séjours. Peut-être est-il permis d'attribuer en partie à cette éducation demi-française la netteté et la rigueur que l'on remarque dans ses écrits.

De retour en Angleterre, il devint le secrétaire du chancelier Bacon, et il eut en quelque sorte la primeur de cette philosophie baconienne qui ouvrait une voie toute nouvelle à la science. Toutefois, il ne s'en laissa point pénétrer autant qu'on pourrait le croire : personnellement, il reste plutôt partisan de la méthode géométrique que de la méthode expérimentale de Bacon. Ses théories seules sont empiriques, mais il prétend les établir par la déduction et avec la rigueur des théorèmes de géométrie. Un avantage qu'il retira sans doute du commerce de Bacon, ce fut d'apprendre la pratique des affaires; encore faut-il reconnaître qu'il était là à une mauvaise école de moralité politique. Le favori de Buckingham était, on le sait, de caractère peu scrupuleux, et il fut condamné par la cour des pairs pour avoir trafiqué de ses fonctions de grand-chancelier.

En 1628, Hobbes publie son premier travail. C'est une traduction de Thucydide. Cette publication avait déjà dans la pensée de Hobbes un sens politique. On n'ignore pas, en effet, que Thucydide s'inspire généralement d'un sentiment d'opposition très-prononcée contre les idées démocratiques. Aussi Hobbes juge-t-il à propos de faire précéder cette traduction des lignes suivantes : « *Is de democratia ostendet quantum inepta est et quantum cœtu plus sapit unus homo* : On va montrer ici combien la démocratie est chose insensée et combien un homme seul l'emporte en bon sens sur une assemblée. »

En 1634, Hobbes revient en France et il s'y met en relations avec le P. Mersenne et avec Gassendi. Mersenne lui confie le manuscrit des *Méditations* de Descartes. Celui-ci, en effet, l'avait remis à Mersenne afin que ce savant en fît part aux esprits distingués qu'il connaissait et recueillît leurs observations. Hobbes fit donc les siennes et les communiqua à Descartes qui les reçut, il faut le dire, avec dédain. C'étaient d'ailleurs des objections sans grande valeur, peu profondes et peu élevées. Hobbes y manifestait dès lors des tendances au matérialisme et au sensualisme.

En 1640, Hobbes rentre en Angleterre, mais bientôt la Révolution anglaise le force à voyager de nouveau sur le con-

(1) *Revue politique* du 8 juillet 1871.

Digitized by Google

tinent. Il cherche un refuge en France et fixe sa résidence à Paris. Il devait cette fois y rester onze ans. C'est là que, sous l'influence des événements contemporains et par esprit de réaction, il composa le *De Cive* dont un de ses amis donna, en 1649, à Amsterdam, une traduction française.

En 1646, Charles II exilé vient à Paris, et Hobbes lui est présenté par le duc de Buckingham. Charles II l'accueille gracieusement : le théoricien du pouvoir absolu ne pouvait déplaire au monarque. Toutefois Hobbes ne tarda pas à être suspect aux royalistes anglais. Ceux-ci l'accusèrent de faire des concessions à Cromwell et d'avoir écrit le *Leviathan* pour lui plaire. Par le mot *Leviathan*, nom bizarre qu'il emprunte à la Bible, Hobbes entend le corps social, cette espèce de monstre dont le pouvoir absolu doit occuper la tête. Or, dans quelques passages de ce livre, Hobbes se demande à quel moment l'usurpation de l'autorité souveraine peut être regardée comme légitimée, et il semble admettre cette conclusion que le pouvoir légitime cesse de l'être, dès qu'il n'a plus décidément la vertu de protéger les citoyens; si l'usurpateur au contraire possède la puissance nécessaire pour garantir à tous cette protection, c'est lui qui, par cela même, hérite du pouvoir légitime. On vit dans ce passage une allusion au Protecteur et une adhésion à son gouvernement. En fait, Hobbes, étant peu après retourné en Angleterre, y fut assez bien reçu par Cromwell. Toutefois, comme il était peu courtisan, il ne s'empressa point auprès de lui et vécut dans la retraite.

Après sa restauration, Charles II ne lui tint pas rigueur et l'accueillit de nouveau. Mais Hobbes ne fut jamais en grande faveur à sa cour. On avait vu, en effet, que ses doctrines peuvent convenir aussi bien au pouvoir usurpé qu'au pouvoir légitime; et d'ailleurs, ses opinions matérialistes et son athéisme ne pouvaient décemment recevoir une sorte de sanction officielle, un appui indirect d'une cour qui, toute corrompue qu'elle était, cherchait dans le clergé un soutien.

Hobbes vécut donc encore une fois dans la retraite, et il passa les dernières années de sa vie à s'occuper surtout de mathématiques. Il voulait y introduire des réformes; il ne semble point avoir été heureux dans cette tentative: Wallis, le célèbre géomètre anglais, l'accabla de sa polémique méprisante.

Il composa aussi, à cette époque, une traduction en vers anglais de l'*Iliade*. C'est une œuvre sèche et pesante. « Celui qui ne savait pas être le disciple de Platon », a dit un ingénieux écrivain, « ne pouvait être le confident d'Homère. »

Enfin il écrivit sur la Révolution anglaise un dial gue qui n'obtint pas de la censure royale la permission d'être publié. Le partisan du pouvoir absolu voyait donc se retourner contre lui le principe même qu'il avait prôné dans tous ses écrits. Il se soumit, au reste, de bonne grâce, à l'arrêt qui frappait son livre, et reconnut, conformément à ses théories, que le roi savait mieux que lui ce qu'il était à propos de publier.

Il mourut à l'âge de quatre-vingt-douze ans, après une vie régulière, simple, honnête, où il avait donné, disons-le à sa louange, l'exemple d'un homme qui valait mieux que ses doctrines.

La philosophie de Hobbes est sensualiste. Hobbes n'admet, avec Gassendi, et plus tard Condillac, que la sensation comme source des idées. La conséquence immédiate de cette théorie, c'est que le bien, comme tout le reste, consiste essentiellement dans une certaine sensation; le bien, c'est donc le plaisir; et le mal, c'est la douleur. Or, l'instinct naturel de l'homme le porte invinciblement à rechercher l'un et à fuir l'autre. Si de tels actes sont nécessaires, ils sont évidemment légitimes. La nécessité fait le droit; par conséquent, le droit consiste à rechercher le plaisir et à fuir la douleur.

Mais quel est le plus grand plaisir ou le plus grand bien? C'est de vivre. Et le plus grand mal? C'est de mourir. Le plus grand bien est donc de se conserver, et le fondement du droit naturel est le *droit de conservation*.

Le droit de se conserver une fois reconnu, il s'ensuit que l'on peut légitimement employer tous les moyens qui ont pour objet l'exercice de ce droit. Et qui sera juge de ces moyens? Nous-mêmes et nous seuls. Car si c'était un autre qui en jugeât, nous pourrions juger son jugement, ce qui revient à dire qu'en définitive nous serions le vrai juge, puisque nous prononcerions en dernier ressort.

Ainsi, nous avons le droit d'employer tous les moyens que nous jugeons utiles à notre conservation. Ces moyens, quels sont ils? Ce sont les choses de la nature. Tout homme a donc le droit d'user, pour sa conservation, de tout ce qui existe dans la nature. Il faut reconnaître absolument le droit de tous sur toute chose.

Mais tous les hommes sont égaux, et voici comment Hobbes prouve cette égalité : celui qui peut le plus possible n'est inférieur à personne. Or, chacun peut le plus possible, car en quoi consiste le maximum de la puissance? dans la faculté de donner la mort, puisque la mort est le plus grand mal. Mais tout homme peut, soit par force, soit par ruse, donner la mort à autrui. Tout homme est donc l'égal d'autrui et tous les hommes sont égaux.

Cette égalité engendre nécessairement entre eux l'hostilité, car si les droits de tous sont les mêmes sur toute chose, il faut bien que la force décide. Aussi chacun sent-il d'instinct, dans un pareil état, que son voisin est son ennemi. Ce que l'un veut, l'autre le veut aussi; ce que l'un convoite légitimement, l'autre a le droit de le convoiter. De là une compétition universelle, un conflit de prétentions toutes également justes et cependant contradictoires; de là l'*état de guerre*.

Aristote avait dit : « L'homme est un animal sociable. » Cela est faux. L'homme ne naît point sociable; il le devient, il ne l'est pas naturellement. Naturellement, l'homme est un loup pour l'homme, *homo homini lupus*. Sinon, demande Hobbes, pourquoi sortirions-nous armés? pourquoi fermerions-nous nos maisons? Pourquoi, dans les conversations privées, prendrions-nous tant de plaisir à dire du mal de nos semblables? Ces faits, et beaucoup d'autres analogues, prouvent que le bien social est artificiel et que la société est un état acquis.

Comment donc se fait le passage de l'état primitif à l'état social? Grâce à l'expérience qui démontre aisément aux hommes les inconvénients et les périls de cet état primitif. Personne, en effet, n'y est sûr de rien. Tous sont ligués contre chacun pour lui arracher ce qu'il a ou l'empêcher d'acquérir ce qu'il convoite. Ainsi nulle sécurité; l'inquiétude naît à chaque instant de la guerre en permanence. Cette situation est intolérable, il faut en sortir; il faut que l'état de paix succède à la guerre.

Pour cela, chacun de nous doit renoncer à son droit sur toute chose. La *loi naturelle* nous impose cette renonciation. Différente, dans le système de Hobbes, du droit naturel qui est inhérent à l'état de guerre, et d'après lequel il nous est permis de revendiquer toute chose, la loi naturelle, antérieure

à la loi écrite, nous dit que nous devons chercher la paix.

« Chercher la paix », telle est la première maxime de la loi naturelle ;

« Renoncer, pour l'obtenir, au droit primitif de chacun sur tout », telle est la seconde maxime.

Tout le monde accomplira donc cette renonciation que prescrit la loi naturelle, tout le monde, excepté une ou plusieurs personnes qui, ne renonçant à rien, gardant tous leurs droits primitifs, seront, par l'abdication même de tous les autres, investis d'un pouvoir souverain sur eux. Il n'est donc pas besoin que nous *transmettions* nos droits à l'autorité publique; il n'y a point là de transmission. Si nous abandonnons tous le pouvoir absolu que nous possédons à l'état de nature, et que seuls certains hommes ne l'abandonnent pas, ceux-ci demeurent exclusivement les propriétaires légitimes de tout, les maîtres auxquels nous devons obéir.

De là cette troisième maxime : « Il faut respecter les conventions. » Maxime essentielle, car la société civile est le résultat d'une convention par laquelle nous nous démettons de notre droit naturel au profit d'un seul ou de plusieurs. Si nous rompions cet accord, qui avait pour but d'assurer la paix, nous retomberions aussitôt dans l'état de guerre, qui, on l'a vu, est essentiellement défavorable aux intérêts bien entendus de notre conservation. D'ailleurs, la violation d'une promesse implique contradiction : on ne prend pas un engagement pour le rompre.

On doit donc respecter les conventions établies : le respect de ces conventions, c'est la *justice*. L'*injustice* en est la violation. On voit par là qu'il ne faut pas confondre un *tort* avec une injustice. Le tort ne peut nous être fait que dans l'état de nature; c'est un dommage qui nous est causé antérieurement à toute convention; l'injustice, au contraire, ne peut exister que là où les hommes sont liés par un contrat.

Tels sont les principes desquels Hobbes déduit les règles vulgaires de la morale, et les préceptes que s'accordent à donner tous les moralistes. L'ensemble de ces règles constitue la morale naturelle. A la vérité, tant que le pouvoir souverain n'est pas établi, nous ne pouvons être *forcés* à rien; la Raison nous oblige intérieurement à suivre la morale naturelle, mais ses arrêts ne sont pas exécutoires. Elle n'existe encore qu'en puissance et d'une manière abstraite. Si je suis seul à la pratiquer, je jouerai le rôle de dupe; je puis donc me refuser à l'observer, tant qu'il n'y a pas un pouvoir pour faire respecter le pacte social.

Dès que le pouvoir souverain, au contraire, est institué, nous devons accomplir tous les sacrifices qu'il nous prescrit et tous les devoirs qu'il nous impose, en songeant que l'intérêt de notre conservation l'exige. Notre obéissance doit être absolue, car c'est la totalité de nos droits que nous avons abdiquée. L'État jouit donc d'un pouvoir sans frein; il a tous les droits et nous n'avons que des devoirs. L'État est le maître du sol : c'est le seul propriétaire. L'État est le maître de nos croyances : c'est à lui de fixer le vrai et le faux, le juste et l'injuste. Nous pouvions, avant son établissement, disputer de toutes ces choses à notre gré ; nous ne le pouvons plus maintenant sans risquer de replonger la société dans cette situation troublée et périlleuse où chacun est en guerre contre chacun. Si nous avons la paix, c'est au prix d'une soumission absolue. L'État seul a donc qualité pour nous prescrire et ce que nous devons faire et même ce que nous devons penser. A lui de nous signaler les vraies et les fausses doctrines. Or, les fausses doctrines, les voici :

1° Chaque citoyen est juge du bien et du mal. — C'est là, dit Hobbes, une doctrine impie, séditieuse, anarchique, qui substitue l'autorité individuelle à l'autorité publique et légale.

2° Ce que le citoyen fait contre sa conscience est un péché. — Erreur! dit Hobbes. Tout ce que l'État ordonne est légitime. Il a tout pouvoir et tout droit.

3° La foi peut s'obtenir par des révélations surnaturelles. — Accepter cette proposition, ce serait admettre, suivant Hobbes, un pouvoir supérieur au pouvoir de l'État. L'État doit régler la croyance religieuse comme tout le reste.

4° Le souverain est soumis aux lois écrites. — Fausseté manifeste, car c'est le souverain qui fait la loi. S'il ne la faisait, il ne serait pas le souverain. La faisant, et pouvant la défaire, il est évidemment au-dessus d'elle. Ce n'est pas pour lui qu'elle existe.

5° Chacun est le propriétaire de ses biens. — Un séditieux peut seul admettre cette opinion. L'État a le pouvoir absolu, il possède donc toute chose. Les richesses des citoyens lui appartiennent de plein droit.

6° Enfin, la souveraineté peut être divisée. — On ne saurait admettre une pareille théorie : cette division est contradictoire. Si deux pouvoirs sont absolument égaux et se tiennent en échec, il n'y a plus d'autorité souveraine : c'est une situation anarchique. Si l'un des pouvoirs domine l'autre, ce pouvoir prépondérant est le souverain ; et s'ils sont dominés l'un et l'autre par une autorité arbitrale qui a le dernier mot dans les questions politiques, c'est à elle qu'on doit attribuer la souveraineté.

Il est aisé de reconnaître dans toutes ces doctrines le souvenir des luttes qui avaient eu lieu du vivant de Hobbes. Les Stuarts, on le sait, avaient menacé la liberté de conscience et prétendu porter atteinte au droit de taxation volontaire. La Révolution avait ainsi éclaté. Il s'agissait, dans l'esprit de Hobbes, d'en prévenir le retour. Aux doctrines des presbytériens indépendants du Sud, qui se targuaient de recevoir des lumières surnaturelles, il oppose le pouvoir souverain de l'État, maître absolu des consciences. Quant à la prétention de se taxer soi-même, c'est-à-dire d'être le propriétaire de ses biens, il la combat avec non moins d'énergie, soutenant cette théorie, qui fut depuis celle de Louis XIV, que le souverain est seul propriétaire des biens de ses sujets et que ceux-ci en jouissent par pure concession.

Nous venons de voir les erreurs que Hobbes condamne. Par contre, les vrais principes sont les suivants :

1° Ne point vanter la forme de gouvernement des pays voisins. Il faut se contenter de celui qu'on a et s'y soumettre. L'apologie des institutions politiques d'un autre peuple mène droit aux révolutions.

2° Ne point transférer à une assemblée l'hommage dû au souverain. — Ce précepte, dirigé contre le long parlement d'Angleterre, n'est applicable que dans un État monarchique. Or, bien que Hobbes ait une préférence décidée pour la monarchie, il admet l'État populaire, à la condition que, comme la monarchie, on l'investisse du pouvoir absolu.

3° Ne point manquer de respect au souverain. — Ce précepte est vrai dans tous les systèmes. Quel que soit le souverain, il est incontestable qu'on doit le respecter.

Ces doctrines, si bonnes et si vraies qu'elles soient au juge-

Digitized by Google

ment de Hobbes, convient-il de les enseigner publiquement, ou ne vaut-il pas mieux laisser le peuple dans une ignorance complète? Cela vaut mieux, dit Hobbes. L'enseignement autorise la discussion, l'examen, et l'examen est un principe d'anarchie. Le cardinal de Retz disait pareillement qu'il est imprudent de « lever le voile qui couvre les droits des peuples et les devoirs des rois, qui ne s'accordent jamais si bien que dans le silence ».

Relativement à la forme du gouvernement, nous avons indiqué déjà de quel côté penchaient les sympathies de Hobbes. Il préfère la monarchie, estimant que l'exercice du pouvoir absolu y est plus facile et plus sûr. Toutefois, partout où existe un gouvernement, de quelque nature qu'il soit, pourvu qu'on le veie fort, il faut l'admettre. Aussi Hobbes rejette-t-il la classification d'après laquelle Aristote range les gouvernements en six catégories, dont les trois premières comprennent l'expression normale, régulière, admissible, et les trois dernières l'expression outrée et abusive de trois principes différents; ce sont :

La *démocratie*, dont la forme corrompue est la *démagogie*;

L'*aristocratie*, qui, en dégénérant, devient *oligarchie*;

Et la *monarchie*, dont l'excès s'appelle *tyrannie*.

Hobbes ne veut pas de cette division. Ce sont les ennemis d'un gouvernement, remarque-t-il non sans justesse, qui l'accusent toujours d'être l'exagération de son principe. Mais, suivant lui, tout pouvoir est bon, si c'est un véritable pouvoir, et le fait d'exister, du moins avec la force nécessaire, suffit à légitimer un gouvernement.

II

La conclusion rigoureuse qui ressort des prémisses posées par Hobbes, c'est que l'idéal, en politique, est le pouvoir absolu.

La société, en effet, on l'a vu, n'est point l'état naturel de l'humanité. Les animaux sont instinctivement sociables : mais on ne saurait s'en remettre à l'instinct du soin d'établir et de maintenir la société humaine; fait naturel chez les animaux, la société n'est chez les hommes qu'un fait politique, artificiel, prémédité. Ceux-là ne savent point, comme ceux-ci, distinguer le bien général du bien individuel; ils ne connaissent donc pas ce principe d'anarchie qu'on nomme l'égoïsme. Ils ne savent pas non plus, comme nous, raisonner, critiquer, discuter, et tout cela tend, sans conteste, à dissoudre le lien social; ils n'ont pas la parole, cette source d'exagérations et de déclamations révolutionnaires; enfin, ils ne distinguent pas le tort de l'injustice et ne sont point susceptibles de cette agitation, de ce trouble dont les hommes sont saisis à la vue de certains faits qu'ils appellent injustes. La société humaine ne peut donc être fondée et maintenue que par une institution qui réprime nos instincts anarchiques, nos fantaisies individuelles. De là, la nécessité d'une entente et d'un accord entre les volontés. Mais cet accord ne suffit pas, s'il n'est point garanti, sanctionné. Tant qu'il y a plusieurs volontés en présence, lors même qu'elles s'accorderaient entre elles, elles ne forment encore, selon Hobbes, qu'une *multitude*. Pour convertir cette multitude en société civile, il faut que toutes les volontés s'effacent devant une volonté unique. Tel est l'objet du contrat social. Par ce contrat, chacun fait une déclaration dont le sens est celui-ci : « Je consens d'abdiquer, en faveur de tel homme ou de telle assemblée, le pouvoir que j'avais primitivement de me gouverner moi-même, c'est-à-dire mon pouvoir sur toute chose, — mais à la condition que les autres en feront autant. » Si c'est au bénéfice d'un homme que je fais cette renonciation, le gouvernement sera *monarchique*; si c'est au profit de quelques-uns, il sera *aristocratique*; si c'est en faveur de la majorité, manifestée par le vote, il sera *démocratique*. La forme démocratique est la première en date : c'est seulement au bout d'un certain temps que les peuples lui préfèrent la forme aristocratique, ou, ce qui vaut mieux, la forme monarchique.

Mais, dans tous les cas, le pouvoir souverain doit être absolu. Sinon, nous pourrions nous réserver certains actes, et, de réserves en réserves, nous ramènerions l'état d'anarchie et de guerre. Or, il faut l'éviter à tout prix, et, pour cela, l'État sera omnipotent; il règnera par la *crainte* qu'il inspirera aux âmes son autorité sans limites.

S'il est nécessaire que le pouvoir souverain soit absolu, il ne convient évidemment pas de le restreindre en le tempérant par l'institution d'une assemblée législative. Le partage du pouvoir n'est ni logique, ni politique. Il n'est pas politique, parce qu'il engendre des conflits et tend à ramener l'état de nature; il n'est pas logique, parce qu'en somme il faut bien admettre, dans tous les États, une autorité qui tranche les questions en dernier ressort, et qui, par conséquent, soit la vraie souveraine, commande absolument, ait, en un mot, la toute-puissance. Sans doute le pouvoir absolu a ses inconvénients; mais qu'importe, s'il est nécessaire? Or, il l'est, car nous avons besoin de protection les uns contre les autres, et cette protection ne peut avoir toute son efficacité que si le protecteur est tout-puissant. Mais s'il est tout-puissant pour nous protéger, comment ne le serait-il pas pour nous opprimer? Moins capable d'oppression, le pouvoir est moins tutélaire. Plus il est fort, en revanche plus il garantit l'ordre. Le mieux est donc qu'il soit absolu.

En conséquence, il sera armé d'un double glaive : du *glaive de la guerre*, pour protéger la cité contre ses ennemis extérieurs, du *glaive de la justice*, pour protéger les citoyens les uns contre les autres. Mais ce dernier attribut est lié au droit de juger : il faut pouvoir juger, pour exercer la protection que réclame la société. L'État, par suite, aura le *pouvoir judiciaire*. Il rendra des arrêts et les fera exécuter. Le corps social serait en péril, si le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif, étant disjoints, s'annulaient réciproquement. La division des pouvoirs est donc mauvaise et dangereuse. On sait combien, en ce point, l'opinion de Montesquieu est différente.

Pour que rien ne manque à l'État, il aura enfin le privilége exclusif d'apprendre aux citoyens ce qu'ils doivent faire ou éviter, c'est-à-dire de décréter les *lois*, ou, en d'autres termes, d'exercer le *pouvoir législatif*. Ces lois, d'ailleurs, nous l'avons déjà remarqué, n'obligent en rien le souverain. Il peut s'y soumettre par gracieuseté, concession gratuite, parce que c'est son bon plaisir; mais, après tout, il est au-dessus d'elles, il a le droit de s'en affranchir.

Nous avons aussi exposé plus haut comment l'État est le maître absolu des consciences et le maître absolu des propriétés. Il marque le vrai et le faux, le juste et l'injuste; il concède à qui bon lui semble l'usufruit du sol, dont il est le seul propriétaire; la pensée, la terre, tout lui appartient.

Quant à la famille, c'est l'État encore qui en fixe les règles. Le père, à la vérité, possède les droits les plus étendus sur ses

Digitized by Google

enfants, at c'est ce qu'avaient compris les Romains; il peut les vendre et même les tuer. Mais ses droits cependant sont limités par le pouvoir suprême de l'État. L'État noue et dénoue les liens de famille comme il lui plaît. Si le souverain est adultère, s'il a des enfants illégitimes, on ne doit pas y trouver à redire : car c'est le souverain. — Appliquée à Louis XIV, on voit que cette théorie lui donne une entière absolution.

Enfin, l'État a le pouvoir ecclésiastique, comme tous les autres pouvoirs. Il décide du vrai et du faux, en religion comme ailleurs. On ne peut admettre, en effet, sans diviser le pouvoir et sans tomber dans l'anarchie, que l'Église soit distincte de l'État. De deux choses l'une : ou l'État sera l'Église, ou l'Église sera l'État. La solution moderne de l'Église libre dans l'État libre ne saurait donc nullement convenir à Hobbes. Il admet bien jusqu'à un certain point le système de transactions qui a prévalu dans la plupart des États, et d'après lequel l'Église et le pouvoir civil se font des concessions réciproques; mais, dit-il, lorsqu'il y a concordat, c'est, en définitive, l'État qui s'ingère dans la direction des affaires ecclésiastiques, et qui fixe les conditions religieuses auxquelles peuvent se soumettre les citoyens. Dès lors, comment ne pas préférer logiquement le système anglais, où l'État est sans restriction le maître de l'Église, est l'Église même, et prononce souverainement sur les questions religieuses? — A la vérité, il resterait encore, semble-t-il, un autre parti à prendre. Pourquoi l'Église ne serait-elle pas l'État? C'est que, d'après Hobbes, une Église n'est pas seulement un ensemble de personnes professant les mêmes croyances : tant qu'un accord n'existe pas entre ces personnes pour se constituer en un groupe défini et régulier, elles ne forment qu'une multitude. Mais, d'un autre côté, l'État seul peut leur permettre de se réunir et de s'associer. Il faut donc en revenir à cette solution que l'État est l'Église même. Autant il y a d'États, autant il y aura d'Églises. Il n'y aurait d'Église universelle que si une République universelle existait. Quant à cette prétention qu'avait autrefois la papauté de dominer tous les États, de déposer les princes, de décider des lois civiles, d'assurer enfin à l'Église l'autorité universelle, on peut la condamner au nom de l'esprit même du Christianisme : « Mon royaume, a dit le Christ, n'est pas de ce monde », parole qui montre clairement que l'Église ne doit pas posséder le pouvoir temporel. D'ailleurs, l'État existait avant l'Église, et le souverain n'a pu être dépossédé de ses droits. Il est donc resté armé de son pouvoir absolu, même vis-à-vis de la conscience religieuse, et c'est à tort qu'on y verrait un danger pour le dogme; car le croyant pourra toujours se retrancher dans son for intérieur, et, tant qu'il se bornera à espérer le royaume céleste, l'État n'aura pas lieu de lui chercher querelle.

Ainsi, la puissance de l'État, sur tous les points, est illimitée. Est-ce à dire que toute liberté nous soit enviée? Loin de l'accorder, Hobbes prétend nous faire voir que son système lui se à l'individu autant de liberté que les autres.

Qu'est-ce, en effet, que la liberté? C'est l'absence d'obstacle extérieur. Ainsi, un homme enchaîné n'est pas libre. Or, dans un État quelconque, il y a toujours un nombre infini d'actes qu'on ne peut empêcher. Les actes *privés* sont aussi libres sous le régime despotique que sous n'importe quel autre. Pourquoi le souverain les entraverait-il? Que pourrait-il y gagner? Que ses sujets obéissent à ses lois; ils feront, pour le reste, ce qu'ils voudront. Le souverain, dans son propre intérêt, les laissera jouir d'une liberté individuelle suffisamment définie par le silence de la loi.

En outre, nous avons gardé, en vertu même du principe qui nous a suggéré notre renonciation, certains droits dont nous pouvons user.

Car quel était le motif de cette renonciation? La volonté de nous conserver. Mais si l'État nous demande quelque chose qui soit directement contraire à notre conservation, serons-nous encore tenus de lui obéir? Il est manifeste que non. S'il veut, par exemple, que je me tue, il ne sera permis de lui désobéir : ce n'était point pour me tuer, mais pour vivre, que j'avais adhéré au contrat social.

Si je ne suis pas obligé de me donner la mort, à plus forte raison ne le serai-je point d'accomplir un acte qui me coûterait encore davantage. L'État ne pourra donc me forcer à tuer mon père, mon frère, ou quelque personne qui me soit plus chère que moi-même.

L'État ne pourra pas non plus m'obliger à dire devant la justice ce qui pourrait entraîner ma mort ou ma captivité. Nul n'est tenu de s'accuser soi-même. Nous reconnaissons ici le principe vraiment libéral de la jurisprudence anglaise. Chez nous, on le sait, les habitudes de la justice sont toutes différentes, et l'on s'acharne à extorquer de l'accusé des réponses qui puissent être tournées contre lui. Hobbes condamne formellement cette manière d'agir. C'est là une restriction importante et dont il faut lui tenir compte.

Autre restriction, celle-ci assez étrange : l'État ne peut exiger de nous le service militaire; seulement il faut que nous trouvions un remplaçant. Quant à nous battre nous-mêmes, si nous ne sommes pas nés belliqueux, on ne doit pas nous le demander. La loi de notre conservation passe avant tout. Aussi est-il permis de fuir à la guerre, et s'il est permis de fuir, nous devons pouvoir fournir un remplaçant.

Le même principe, à savoir l'intérêt personnel, nous permet de résister si, ayant violé les lois, nous sommes poursuivis par une troupe armée au service de l'État. Le souci de notre salut domine alors tout le reste.

Mais, s'il en est ainsi, qui nous interdit, dans certains cas, de nous soulever contre les lois existantes et de renverser le gouvernement établi? Nous ne le pouvons, dit Hobbes, car cette insurrection ne serait légitime que si nous pouvions alléguer une violation du pacte social par le souverain. Or, une telle violation est impossible; le souverain, ne l'oublions pas, n'a point contracté avec nous. Le contrat social n'existe pas entre les citoyens, d'une part, et le souverain de l'autre, mais *entre les citoyens seulement*. Comment nous engagerions-nous envers un pouvoir qui n'est constitué que par le fait de notre renonciation? Avant que cette renonciation soit faite, nous sommes une multitude possédant tous les droits, mais en revanche l'État n'existe point. Existe-t-il? C'est que préalablement nous avons abdiqué nos droits. Donc il manque toujours l'un ou l'autre des deux contractants, et, par conséquent, le contrat est impossible. Et puis, à supposer que l'on pût alléguer une violation de contrat, qui serait juge du litige? L'individu? Mais alors il n'y aurait plus de gouvernement possible, nous reviendrions à l'état de nature. L'État? Mais, en vérité, croit-on que l'État pût jamais se donner tort et avouer qu'il a violé le contrat? La logique nous force donc à reconnaître que le droit à l'insurrection n'existe pas. L'État n'est tenu à rien envers moi, puisque, par hypothèse, je me

Digitized by Google

suis entièrement dépouillé moi-même de mon pouvoir primitif.

Je ne puis chasser le souverain, voilà qui est démontré. Mais si un autre le chasse? S'il est jeté à bas de son trône? S'il perd le pouvoir de me protéger? Dans ce cas, répond Hobbes, on peut cesser de lui obéir. L'obéissance n'est due qu'à un pouvoir protecteur.

De même, si le souverain est vaincu par un autre et en devient le sujet, je deviens moi aussi le sujet du souverain victorieux, qui, en vertu de sa force, peut me garantir la protection dont j'ai besoin.

De même enfin, si le souverain abdique spontanément et renonce au pouvoir, il y a là un changement légitime de gouvernement. Je dois obéir au nouveau souverain.

Toutes ces maximes, il est aisé de le voir, s'appliquent à toutes les formes de gouvernement. Mais nous avons dit que Hobbes préférait la forme monarchique, et il a consacré à l'examen de la monarchie des développements spéciaux.

Hobbes n'admet pas la théorie du *droit divin*, d'après laquelle Dieu aurait désigné directement ou indirectement, pour gouverner les peuples, une famille particulière. Il ne croit pas non plus que la monarchie se soit fondée primitivement sur le droit de la force, et qu'on puisse l'expliquer en disant qu'un homme plus puissant que les autres s'est à tel jour emparé du pouvoir. Il n'admet pas enfin que l'origine en soit l'autorité absolue du père, qui, par voie de transmission, aurait passé dans les mains des monarques. Rejetant toutes ces doctrines, il estime que la monarchie est issue de la démocratie, et qu'elle naît au moment où le peuple, qui jusque-là s'était attribué le pouvoir souverain, le transmet à un seul homme. Il y a donc deux périodes à distinguer dans la période du pouvoir monarchique : l'une où la multitude devient peuple : c'est l'époque de la démocratie ; l'autre où le peuple se démet de sa souveraineté, qui dès lors réside tout entière dans le prince : c'est l'âge de la monarchie. Et de même que, sous le régime démocratique, il n'existe point de contrat entre les citoyens et l'autorité populaire, de même, sous le régime monarchique, aucun contrat ne lie le monarque au peuple. L'abdication du peuple a pour corrélatif nécessaire le pouvoir absolu du monarque. Le peuple et le monarque ne peuvent donc être contractants, puisqu'à l'instant même où l'un acquiert l'exercice de tous les droits, l'autre les perd entièrement. Il suit de là que le monarque n'a point d'engagement à tenir, et que, par conséquent, le peuple ne peut le déposer.

On reproche, il est vrai, à la monarchie d'offrir beaucoup d'inconvénients. Mais est-on sûr que les autres gouvernements ne les offrent pas à un égal degré ou même à un degré supérieur?

Sous la monarchie, dit-on, les hommes sont esclaves. Eh bien, soit. L'esclavage n'est-il pas un fait naturel? Dans l'état de guerre, le vaincu peut devenir l'esclave du vainqueur. La monarchie, en cela, n'empire donc pas notre condition. D'ailleurs, dès qu'on veut avoir la paix, ne faut-il pas un pouvoir public, par conséquent un maître et des sujets? S'il faut un pouvoir, nous est-il plus dur, en coûte-t-il plus à notre orgueil de le voir exercer par un seul que par plusieurs? Ce qui est certain, c'est qu'il en coûte moins à notre bourse. Un seul gaspille moins d'argent que plusieurs et commet de moins lourdes exactions. Mais il peut être, comme certains empereurs romains, violent, cruel, tyrannique à l'égard des particuliers. En général, il ne le sera pas; il n'a pas intérêt à l'être. On cite les Césars romains; mais quelle espèce de citoyens servaient de victimes aux Caligula et aux Néron? Les grands, les patriciens qui faisaient de l'opposition. S'ils fussent restés tranquilles et soumis, l'autorité impériale ne les eût point frappés. Au surplus, dans l'État populaire, où les chefs sont plus nombreux, les haines, les vengeances auxquelles on est exposé ne sont-elles pas plus nombreuses aussi, et par là plus funestes à la sécurité publique?

On dit que, dans le gouvernement populaire, les citoyens ont plus de liberté. Mais nous avons vu ce qu'il fallait entendre par ce mot de liberté. La vraie liberté est relative aux actes privés. Or la monarchie laisse les actes privés parfaitement libres. Le peuple, dans l'État populaire, a le pouvoir, en tant que souverain, et non la liberté, ou, si l'on veut, c'est la cité qui s'y trouve libre et non le citoyen. Celui-ci ne l'est réellement que si sa vie privée est indépendante, et la monarchie ne porte aucune atteinte à notre indépendance. Bien mieux, en nous déchargeant du soin des affaires publiques, elle nous permet de ne songer qu'aux nôtres, et nous évite ainsi beaucoup de temps perdu et de tracas. Elle nous évite du même coup beaucoup de fautes; car la très-grande majorité des hommes n'entend rien à la politique, et cette ignorance générale est l'un des vices les plus funestes de la démocratie. Ajoutez-y le fléau de la parole, qui est toute-puissante dans un gouvernement démocratique. La parole engendre les ambitieux, les démagogues, et finalement fait éclater les révolutions, et ces révolutions sont fréquentes, rien n'étant plus mobile que le peuple, plus disposé à changer sans cesse les lois, à prendre en dégoût le lendemain ce qui le passionnait la veille. A l'extérieur au moins les choses vont-elles mieux? Nullement. Une condition absolue de la diplomatie, c'est le secret, et comment garder les secrets diplomatiques dans une démocratie curieuse, bavarde et indiscrète?

La monarchie présente bien parfois certains dangers : c'est aux époques de régence. Mais cela, dit Hobbes, vient précisément à l'appui de ma thèse. D'où viennent, en effet, les inconvénients de la régence, sinon des rapports que ce mode de gouvernement présente avec la démocratie? Ce ne sont là au reste que des vices passagers et accidentels.

La monarchie n'en demeure pas moins la meilleure forme de gouvernement. Elle est l'image de l'armée, qui est elle-même le modèle de la discipline. Or, les États particuliers sont comme des camps les uns par rapport aux autres : ne reconnaissant point d'arbitre commun, ils sont toujours dans l'état de nature ou de guerre.

Enfin le meilleur gouvernement n'est-il pas celui où le souverain prend à cœur le sort de tous? Eh bien, dans la monarchie, l'État est la chose même du souverain ; les biens de ses sujets sont ses biens. Il s'intéresse donc à eux comme le maître à ses esclaves, comme le propriétaire à sa fortune. Leur intérêt se confond absolument avec le sien : nouvel et dernier avantage qui, joint aux précédents, assure le premier rang à la forme monarchique.

III

Après avoir exposé, d'une manière générale, la théorie du pouvoir absolu dans Hobbes, il nous reste à en apprécier la valeur. Pour cela, remontons au principe qui sert de fonde-

Digitized by Google

ment au système politique de Hobbes. Tout le détail de sa théorie n'est en effet que l'application plus ou moins rigoureuse de ce principe. Hobbes, on l'a vu, s'en sert invariablement pour trancher tous les problèmes de la même façon. Il ne considère pas que les questions politiques sont complexes, et qu'elles ne comportent point en général ces solutions, aussi étroites que simples, qui ne tiennent pas compte de leurs éléments divers. Il n'a point assez de cet *esprit de finesse* que Pascal oppose si judicieusement à l'*esprit de géométrie*.

Quel est donc le principe dont Hobbes fait le point de départ de sa théorie? C'est que l'homme, dans l'état de nature, a un pouvoir absolu sur toute chose. Mais ce principe est-il vrai? Nous le nions.

Qu'est-ce d'abord que cet état de nature? Pas n'est besoin de supposer qu'il ait existé primitivement dans l'histoire. En fait, les nations diverses, ne reconnaissant point au-dessus d'elles une autorité commune qui règle pacifiquement leurs rapports, sont les unes vis-à-vis des autres dans l'état de nature. Quant aux individus, il n'est pas impossible qu'ils se trouvent parfois dans le même état : c'est ce qui arriverait, par exemple, si un Anglais et un Français se rencontraient dans une île déserte. Il est donc permis de considérer les hommes abstraitement, en dehors des lois civiles, c'est-à-dire dans l'état de nature, et de se demander quels sont, en pareil cas, les rapports qui existent entre eux.

Or, dans cette condition, j'ai, suivant Hobbes, le pouvoir absolu sur toute chose, parce que j'ai le droit absolu de me conserver, et que je suis le seul juge des moyens à prendre pour assurer ma conservation. Mais, si j'ai le droit de me conserver, dirons-nous à Hobbes, n'est-il pas vrai que mon pouvoir sur les choses aura pour limite et pour mesure ce droit même de conservation? Et si je n'ai pas besoin de tout pour me conserver, n'est-il pas évident que je n'aurai pas droit sur tout? La question revient donc à celle-ci : « Tout est-il nécessaire à ma conservation? »

La poser, c'est la résoudre. J'ai besoin, pour me conserver, d'une certaine quantité de productions de la terre, mais je n'ai pas besoin de liqueurs fortes ou de parfums. Autre chose est le besoin de conservation, autre chose le besoin de *jouissance*. Le nécessaire et le superflu ne se confondent pas plus que l'amour de l'*être* et l'amour du *bien-être*. Qu'on étende, tant qu'on le voudra, la limite du nécessaire, toujours est-il qu'on devra en marquer une. La jouissance est tellement différente de la conservation que l'une est souvent en contradiction avec l'autre. Le développement excessif de la vie matérielle nuit à cette vie même : le trop de nourriture, le trop de boisson, la débauche, etc., font tort à la santé. Par conséquent, tout ne m'est pas indispensable, et, si je n'ai droit qu'à l'indispensable, je ne puis prendre du superflu pour moi aux dépens du nécessaire d'autrui.

Mais est-il vrai que, même pour me conserver, j'aie un droit absolu sur tout, et que je puisse toujours, par la force, ou tel autre moyen, m'emparer de ce qui m'est nécessaire? Il y a des cas extrêmes, exceptionnels, où l'on peut hésiter. Cicéron en cite plusieurs dans son *De officiis*. Deux hommes, par exemple, sont à la mer, ils vont périr; une planche unique est à leur portée; si l'un des deux parvient à s'en saisir, il pourra être sauvé; mais qui l'aura? Les droits des concurrents étant ici égaux, il reste que la force décide, à moins que l'esprit de dévouement n'intervienne. Encore une fois, c'est là un cas extraordinaire et hypothétique. Dans la réalité, il arrive d'ordinaire que l'objet utile à notre conservation se trouve approprié. La planche dont nous venons de parler n'appartenait pas, avant ce conflit imaginaire, à l'un plutôt qu'à l'autre. Mais généralement il n'en va pas de même des biens de la nature. Le travail les a transformés en *propriétés*. Heureux, à coup sûr, ceux qui, en travaillant, ont pu les acquérir! C'est une chance, pour eux, d'être venus plus tôt, et d'avoir trouvé des biens disponibles. Mais y a-t-il là matière aux revendications socialistes? Ai-je le droit de réclamer ma part de richesses que le travail a appropriées et qui, par le travail, sont devenues la chose *personnelle* de quelqu'un? Si je n'en ai pas le droit, je n'ai pas non plus celui de dépouiller mon semblable, ni de le tuer pour le dépouiller, ni de lui ravir sa femme ou ses enfants, ni de lui soustraire rien de ce qui est à lui. Je ne puis pas davantage le tromper ou violenter sa conscience. Pourquoi? parce qu'il a le droit d'être *lui*, comme j'ai celui d'être *moi*. Sa destinée n'a pas moins de valeur que la mienne. Je ne puis donc en faire mon instrument, ma chose. Mon droit de conservation est limité par le sien. Que cette limite ne soit pas toujours facile à définir, qu'il y ait une sorte de terrain mixte où se rencontrent des prétentions opposées, invoquant chacune des titres respectables, qu'enfin on reconnaisse des cas litigieux où, le droit balançant le droit, la force soit appelée à décider, nous le voulons bien; mais, hors de là il y a des limites nettes, certaines, qui circonscrivent le domaine de mes droits et le domaine des droits d'autrui.

Si donc un autre m'attaque dans l'exercice de ces droits, que je possède incontestablement, je puis me défendre et répondre à la force par la force. C'est le droit de *légitime défense*. Mais ce droit n'a-t-il pas lui-même des limites? Accordons à Hobbes que, si quelqu'un nous attaque, il nous est permis de nous défendre par tous les moyens, et que nous puissions aller jusqu'à tuer un voleur qui fond sur nous : 1° parce qu'il est légitime de défendre ses biens; 2° parce qu'on ne peut prévoir si les intentions de l'adversaire sont ou ne sont pas homicides : encore est-il que notre droit a des limites, et que, si nous avons réussi à désarmer notre agresseur, à le rendre impuissant, l'humanité doit à son tour intervenir et nous empêcher d'abuser de notre victoire. L'homme, quoi qu'en dise Hobbes, n'est pas l'ennemi-né de l'homme : mais il y a en lui pour ses semblables des sentiments naturels de fraternité et de pitié. S'il en était autrement, est-ce que tout ne serait pas permis à la guerre? On pourrait sans remords scalper, empoisonner, brûler ses ennemis. Tout le monde croit pourtant qu'il y a un droit de la guerre; que la guerre est, sans doute, rendue nécessaire par l'état de nature où vivent les nations les unes vis-à-vis des autres, et par l'absence d'arbitre commun inhérente à cet état de nature, mais qu'enfin, même à la guerre, certaines choses sont permises et certaines autres défendues, l'humanité devant apporter un tempérament et une limite au droit de la défense.

Ainsi, le pouvoir absolu que Hobbes nous attribue primitivement se trouve, après tout, assez restreint. D'abord il est borné aux choses nécessaires à notre conservation; puis, même dans ce champ circonscrit, tout ce qui se trouve antérieurement approprié lui échappe, et le recours à la force n'est permis que dans le cas de légitime défense, c'est-à-dire quand il s'agit de conserver nos biens propres; enfin, même dans ce cas, il y a une limite que nous ne pouvons franchir,

Digitized by Google

et que l'humanité nous enjoint de respecter. Nous n'avons donc pas, dans l'état de nature, le pouvoir absolu dont nous gratifie Hobbes. Par conséquent, nous ne pouvons le transmettre à l'État. Mais, d'autre part, l'État ne le possède point non plus par lui-même ; si donc nous ne pouvons abdiquer ce que nous n'avons pas, si, en outre, les personnes au profit desquelles cette abdication aurait lieu n'ont point, antérieurement à cette abdication, ce que Hobbes prétend leur conserver après, c'est-à-dire le pouvoir absolu, l'État n'en peut être saisi. Notre droit, c'est de nous défendre. Par conséquent, nous ne pouvons transmettre à l'État que ce droit, et non pas un autre : nous pouvons le lui transmettre, parce que nous le possédons.

Mais pourquoi le lui transmettons-nous? Nous avons pour cela deux motifs : d'abord, il faut avouer que, si nous en étions réduits à exercer nous-mêmes le droit de défense, le plus souvent nous n'en aurions pas le pouvoir : il y aurait dans la société une lutte perpétuelle où tout l'avantage serait du côté des forts ou des habiles. Puis, il est difficile d'être bon juge dans sa propre cause. Avec la meilleure foi du monde, on n'est que trop tenté de se donner raison contre ses adversaires, et d'être partial envers soi-même. D'où il suit que la meilleure garantie des droits de tous est dans l'institution d'un pouvoir tout à la fois *impartial* et *fort*, et ce pouvoir, c'est l'État. L'État est donc une société d'assurance mutuelle, Nous protéger contre les autres, voilà sa raison d'être. S'il nous opprime, il sort de ses attributions. Il doit donc être tout ensemble assez fort pour exercer cette protection qu'il nous doit, et trop faible pour nous opprimer.

Ainsi donc, ce principe de Hobbes que « tout nous est permis dans l'état de nature », aboutit, quand on l'examine et qu'on en retranche ce qu'il a d'excessif, à une conséquence toute différente de l'absolutisme.

On arrive au même résultat en examinant cet autre principe de Hobbes, dont le précédent est le corollaire, que « la conservation de la vie est le souverain bien ».

En fait, cette assertion est plus que contestable. Si la vie est le souverain bien, pourquoi ces trop fréquents suicides? Ne témoignent-ils pas que, pour l'homme, certain degré de souffrance paraît pire que la mort? Hobbes, au surplus, reconnaît lui-même qu'il y a des choses auxquelles nous pouvons préférer la mort, et que, si l'État exige de nous tel sacrifice qui nous coûte plus que celui de notre vie, nous pouvons lui désobéir. C'est admettre que l'état civil doit être meilleur que l'état de nature. Sinon, pourquoi passerions-nous de celui-ci à celui-là? L'état de nature a, certes, les plus graves inconvénients ; la vie sauvage est pleine d'incertitudes et de périls. Toutefois, elle offre aussi certains avantages : l'individu s'y trouve indépendant de toutes les formalités auxquelles nous sommes assujettis ; il ne connaît ni police, ni réglementation, ni contrainte légale ; il agit en toute liberté et se défend comme il lui plaît. Pour compenser la perte d'une partie de cette liberté que le sauvage a gardée tout entière, il faut que l'État nous fasse une condition acceptable. Par conséquent, son pouvoir sera à tout le moins limité par l'obligation de nous rendre la vie plus agréable qu'elle ne l'est dans l'état de nature.

De plus, le sens dans lequel Hobbes prend le mot *conservation* est arbitrairement restreint. Hobbes, en effet, n'entend par là que la conservation *physique*. Mais l'homme ne vit pas seulement d'une vie matérielle : il a un cœur, une volonté, une intelligence, des facultés enfin qui demandent, elles aussi, à être conservées. Si l'on me violente dans mes affections, dans l'exercice de mon intelligence, dans ma conscience religieuse, dans ma famille, dans la jouissance d'une propriété que je dois à mon travail, mon corps aura beau être intact : la meilleure part de moi-même, de mon être, sera lésée, et la conservation de ma vie physique ne pourra suppléer aux atteintes portées à ma vie morale. L'État doit donc me défendre tout entier ; ce n'est pas seulement mon corps, c'est mon âme aussi qu'il doit protéger contre les agressions, c'est tout ce qui constitue ma personnalité, c'est en un mot ma liberté individuelle. Nous voici revenus, en le voit, à la même conclusion qui est directement opposée à celle de Hobbes.

Mais, dit le théoricien du pouvoir absolu, si l'État est assez fort pour nous protéger, il le sera assez pour nous opprimer.

Qu'importe à la question qui nous préoccupe? Il ne s'agit pas ici de savoir ce qu'il est *possible*, mais ce qu'il est *légitime* que l'État fasse en vertu de son pouvoir. Il en abusera, dites-vous. Soit ! mais est-ce une raison pour que le philosophe justifie cet abus et l'élève à la hauteur d'un droit ?

Théoriquement, il est clair que l'État, pour pouvoir jouer son rôle de protecteur, devra être muni d'une autorité qui, le cas échéant, pourra devenir oppressive. En théorie donc, il n'y a point de garantie contre l'oppression possible de l'État. Si l'on essaye de le tempérer par l'institution d'un autre pouvoir, ou ce pouvoir sera purement moral, comme l'autorité du pape au moyen âge, et il n'aura pas d'efficacité positive, ou il sera suffisamment fort pour imposer ses décisions, et alors c'est lui qui sera le souverain. Ainsi posé, le problème politique ressemble à la quadrature du cercle.

Par bonheur, dans la pratique, les choses ne se montrent point sous un aspect aussi tranchant. La pratique résout ce que la théorie déclare insoluble. L'expérience nous montre des transactions, des combinaisons politiques qui mettent en présence le pouvoir de l'État et le pouvoir des individus, et qui les forcent de s'accommoder entre eux. Il y a toujours, à la vérité, une sorte de terrain intermédiaire que l'un et l'autre se disputent, chacun tirant de son côté. Mais ce n'est là qu'un détail, et, à voir les choses d'ensemble, on peut dire que, dans telle nation, l'État, très-fort pour protéger, a peu de force pour opprimer. Le problème politique s'y trouve donc résolu.

Hobbes, il est vrai, est peu touché de ce qu'on appelle la liberté politique ; c'est pour lui la liberté de la cité, non celle de l'individu. Or, l'important, dit-il, c'est que l'individu soit libre, et il l'est si le pouvoir public ne gêne point sa vie privée. L'État monarchique est de tous les États celui qui la gêne le moins.

Relevons tout d'abord cette dernière assertion, qui est au moins étrange. Ni l'histoire de l'antiquité, ni celle des temps modernes ne semblent la confirmer. Les citoyens d'Athènes étaient-ils moins libres dans leur vie privée que les sujets du roi de Perse? A Lacédémone, dira-t-on, il n'en était pas de même : l'État s'ingérait d'une façon exorbitante dans la vie privée de chaque citoyen. Mais en faut-il conclure que l'État était en ce point tyrannique? Non ; car le sentiment de la vie privée n'existait point ou n'existait que très-peu à Lacédémone ; ce qui pour nous serait une contrainte odieuse (par exemple, l'institution des banquets publics) ne leur répugnait pas et ne leur semblait pas oppressif. Quant aux États modernes, on ne voit pas que la vie privée soit moins libre en

Digitized by Google

Amérique ou en Suisse qu'à Constantinople. Ainsi l'affirmation de Hobbes est toute gratuite.

Et puis, n'est-ce donc rien que la cité soit libre? Est-ce qu'en somme l'individu n'est pas libre dans la mesure où l'est la cité? Si je puis me taxer moi-même ou contribuer au vote de l'impôt, n'aurai-je pas plus de liberté individuelle que si je vivais sous le régime de Louis XIV ou de tel autre monarque absolu? Et l'impôt une fois voté, qui donne le plus de garantie à mes intérêts privés d'un gouvernement pareil à celui de nos anciens monarques, qui ont presque tous altéré les monnaies, ou d'une administration financière surveillée et contrôlée comme elle l'est dans un État libre?

Est-ce peu de chose encore, au point de vue de la liberté individuelle, que de pouvoir intervenir dans la confection des lois? Est-ce peu de participer au gouvernement de soi-même et de ne pas l'abandonner entièrement à une volonté étrangère, c'est-à-dire au hasard? N'oublions pas combien l'arbitraire monarchique menaçait la liberté individuelle sous l'ancien régime. On voyait, à l'époque de Louis XIV, des malheureux, condamnés à temps aux galères, y rester toute leur vie.

Qu'après cela, certaines monarchies soient plus libres que certaines républiques, nous l'accordons; mais alors ce sont des monarchies constitutionnelles, et Hobbes n'en veut pas entendre parler. Plutôt la république dictatoriale de Cromwell que la monarchie tempérée de Guillaume III! République ou monarchie, c'est le pouvoir absolu qui paraît nécessaire à Hobbes. Il est absolutiste, et toute espèce d'État libéral, que ce soit une monarchie ou une république, est l'objet de ses attaques.

C'est une chimère, suivant lui, que de chercher des garanties contre le pouvoir absolu. Cependant si, dans un État monarchique, la puissance du prince est limitée par celle d'une aristocratie, par l'institution d'une Chambre des pairs, ces deux autorités se contiendront l'une l'autre. Mais ce n'est pas tout : on peut les contenir l'une et l'autre par un troisième pouvoir, qui sera une Chambre populaire, dont l'origine sera, soit le suffrage restreint, soit, si tout le monde acquiert le droit de participer au vote, le suffrage universel. Qui peut nier que, dans un pareil gouvernement, la force publique ne soit sérieusement, efficacement contrôlée et tempérée?

Toutefois, en faisant intervenir la souveraineté populaire, il est permis de se demander si, quelles que soient les conditions où elle s'exerce, elle est susceptible à son tour d'être contenue, et s'il existe des garanties contre le despotisme qui en peut sortir.

On dit, il est vrai, que le peuple ne se fait point de tort à lui-même et ne s'opprime point lui-même. A la bonne heure, si la volonté populaire était unanime, et encore devrait-on faire remarquer que, à un point de vue élevé, un peuple, comme un individu, se fait tort à lui-même quand il n'observe point ses devoirs. Mais tant s'en faut que tous les citoyens aient une seule volonté! Toujours ils se divisent, il y a la majorité d'une part; de l'autre, la minorité; et la majorité, étant souveraine, peut devenir oppressive.

Quel sera le moyen, sinon d'empêcher, au moins d'atténuer le despotisme possible de la majorité? C'est, selon nous, la liberté de la pensée, et, par conséquent, la liberté de la presse. La presse est le pouvoir moral qui défend la minorité contre les entreprises de la majorité. Elle défend donc tout le monde; car quel est l'homme qui, sur un point donné, ne fasse pas partie de la minorité? Telle personne est, en politique, dans les rangs du plus grand nombre, qui se trouve dans les rangs du plus petit en matière religieuse, ou philosophique, ou industrielle. Ainsi, c'est nous tous qui sommes protégés par la presse; c'est nous tous qu'elle sauvegarde contre l'oppression, qu'elle défend dans notre personnalité. Son rôle est donc éminemment protecteur, et non-seulement elle protége la minorité dans sa liberté de penser, mais, en lui donnant l'espérance de faire triompher un jour ses idées, elle protége la majorité contre de secrètes colères, amassées en silence et finissant par une soudaine explosion.

La presse est un pouvoir moral, sans force effective et matérielle. Voilà précisément ce qui lui permet d'être une garantie pour la minorité. Car la minorité ne peut être défendue par un pouvoir matériel sans s'insurger du même coup contre la majorité, et de ce conflit naîtrait une situation anarchique. La presse n'est donc pas, ne peut pas être un instrument de l'État, un ressort administratif dont la force publique doive diriger le jeu. Elle représente, c'est son honneur, ce qui, hors de l'État, constitue l'homme moral, la personnalité, la conscience. « Mon royaume n'est pas de ce monde », « rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu », disait le Christ, et par là il indiquait la séparation de ces deux mondes, du monde politique, où domine la loi civile, et du monde moral, dont la conscience est la souveraine. Or, la mission de la presse est de défendre ce monde moral, supérieur à l'autre, et d'en faire pour chacun de nous un inviolable domaine.

Mais quoi! objectera-t-on, la presse ne peut pas être absolument libre. Il lui faut des lois, et ces lois, qui les fera? La majorité. La majorité est donc la maîtresse de supprimer la seule garantie qui soit laissée à la minorité.

Cette objection, nous l'avouons, a une grande valeur théorique; mais, dans la réalité, quelque restrictive que soit la législation édictée sur la presse par la majorité, le plus petit nombre trouve toujours quelque moyen de faire entendre sa voix. L'oppression du plus grand nombre n'est jamais absolue. Aux États-Unis, où la majorité exerce une tyrannie réelle, c'était d'abord la minorité qui voulait abolir l'esclavage; en vain essaya-t-on de la réduire au silence, elle finit par devenir la majorité. Chez nous, d'ailleurs, faut-il remonter si haut pour trouver le temps où les livres étaient censurés, publiquement brûlés, où l'on bannissait l'*Émile* de Rousseau, où les écrits de Voltaire étaient poursuivis? On sait pourtant quel a été le succès final de ces stériles persécutions. D'ailleurs, même sous les monarques les plus puissants, le bon plaisir royal n'avait pas toute licence, et ne pouvait, sans aucune réserve, braver l'opinion publique.

A plus forte raison, dans notre société actuelle, les minorités ne doivent-elles jamais désespérer ni du présent, ni de l'avenir. Si leur cause est juste, qu'elles se gardent seulement de la compromettre par leurs violences; car ce sont les violences des minorités qui amènent et, aux yeux de la foule, justifient l'oppression des majorités. Que les minorités soient donc pacifiques et sages. Leur plus grande chance de réussir est là. Quant à chercher des garanties dans un code nouveau, qui aient une valeur absolue, croire à l'existence d'une Constitution sans reproche qui puisse répondre à tout et tout aplanir, c'est se nourrir d'une chimère dangereuse. Nous ne pouvons, Hobbes a raison de le soutenir, instituer une garantie absolue de notre liberté politique; mais nous pouvons, et

Digitized by Google

il a tort de le nier, lui assurer des garanties relatives, dont la meilleure est peut-être la sagesse de la minorité et le respect de tous pour la loi.

ÉTRANGER

LES EFFETS DE LA PROTECTION AUX ÉTATS-UNIS

Après le triomphe de l'armée nationale aux États-Unis, lorsque les noirs devenus libres, mais décimés et mourants de faim, se virent abandonnés, sans ressources, au milieu des plantations en ruines, on dit qu'aux premières émotions de la délivrance succéda cette vague tristesse que l'incertitude du lendemain et l'isolement inspirent. Ils étaient tentés de regretter le temps où le maître pensait et prévoyait pour eux, où ils travaillaient le moins possible sans craindre de diminuer sensiblement leurs rations, où le chômage et la maladie ne les empêchaient pas de nourrir leurs familles.

Il semblerait que plusieurs de ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir en France veulent nous inspirer ces regrets de *bdtonomie*, comme dit quelque part M. de Maistre; car ils sont à la veille, si l'on n'y prend garde, d'ajouter un dernier désastre à ceux de la guerre, en rétablissant un système économique dont l'effet serait de paralyser le travail national, de diminuer la production et d'accroître, dans une proportion énorme et sans profit pour l'État, les charges qui écrasent déjà nos classes laborieuses.

Nous sommes de ceux qui pensent qu'après vingt années d'asservissement, la France n'a pas payé trop cher l'expulsion du dernier Bonaparte, même au prix de deux provinces et de vingt milliards. Mais ce que nous n'admettons pas, c'est que notre rançon soit encore volontairement et inutilement grossie par la faute de nos gouvernants. Nous nions qu'ils aient le droit de profiter de nos malheurs pour nous livrer pieds et poings liés à la réaction protectionniste, car il ne s'agit de rien moins, à cette heure, dans les conseils de Versailles.

On sait par quels moyens le ministre des finances se propose d'équilibrer notre budget. Au lieu de demander des ressources nouvelles aux éléments de la richesse nationale qui se sont soustraits jusqu'à présent à l'impôt, il commence par augmenter en bloc les taxes en vigueur. Puis, sous le prétexte de dédommager l'industrie des nouvelles charges dont il la grève par l'élévation des droits sur les matières premières, il soumet les produits étrangers à un tarif de douane équivalent presque à une prohibition. A l'appui de son projet, il nous cite l'exemple des États-Unis qui ont eu recours à ce procédé pour payer la dette de leur guerre civile, et il croit ainsi fermer la bouche à ses adversaires, passablement étonnés, du reste, de sa soudaine admiration pour ce qui se fait dans la patrie de Franklin et de Lincoln.

Il est vrai que cette admiration peut, jusqu'à un certain point, s'expliquer par l'identité des aptitudes financières qui distinguent aujourd'hui les hommes d'État des deux pays. Nous professons le plus grand respect pour le caractère et les qualités militaires du général Grant, mais nous ne pouvons oublier que dans un message resté célèbre et fort irrespectueusement qualifié par la presse du temps, il énonçait cette singulière doctrine, que la préférence donnée aux navires étrangers, qui transportent les marchandises plus vite et à meilleur marché, *équivalait à jeter l'argent à la mer* (1). Le secrétaire actuel du trésor ne fait pas un mystère de son dédain pour l'économie politique; il nie qu'elle soit une science, et tous ses actes nous prouvent qu'il est de bonne foi. Au Sénat, le comité des finances (2) est présidé par l'honorable John Sherman, qui déclarait l'année dernière ne voir aucune différence entre un tarif protecteur et un tarif destiné à compléter le revenu nécessaire à l'État. Rappellerons-nous enfin que pour donner sans doute plus d'homogénéité au personnel de l'administration supérieure, le président a confié les fonctions de commissaire général du revenu intérieur à un homme qui ne possédait d'autre mérite que celui d'avoir servi avec distinction dans la cavalerie.

Puisqu'on invoque le précédent américain contre le principe de la liberté des échanges, ne serait-il pas fort à propos que l'Amérique se chargeât elle-même de nous montrer où l'a menée l'oubli de ce principe? Et que diront chez nous les chefs de l'école protectionniste, s'il leur est démontré que leurs doctrines sont déjà condamnées par l'expérience des États-Unis? Or, cette démonstration, voici qu'elle nous arrive avec une admirable opportunité, dans le dernier numéro d'un recueil aussi justement estimé en Angleterre qu'en Amérique. L'article auquel nous faisons allusion (3) émane de la plume de M. David A. Wells, bien connu comme économiste et comme savant dans son pays, où il a rempli de 1864 à 1870 les fonctions de commissaire spécial du revenu.

Ce qui donne une valeur exceptionnelle à son témoignage, c'est qu'on ne peut lui reprocher ni d'être un simple théoricien, un économiste de cabinet, ni de céder aux inspirations de l'esprit de parti et de combattre systématiquement certaines doctrines. Dans son troisième rapport officiel, il nous apprend lui-même qu'il a fait une étude spéciale des conditions particulières de l'industrie américaine dans toutes ses branches; il a étudié tous ses besoins, sondé toutes ses souffrances. Il a visité les principaux centres de l'industrie nationale, consulté ses plus intelligents représentants, étudié dans leurs détails un grand nombre d'opérations industrielles. Il a eu également l'occasion de porter ses investigations sur le territoire européen, de se rendre compte du cours de la production, des conditions d'existence et de salaire des ouvriers (4). Sa compétence ne peut donc être l'objet d'aucun doute, et l'évolution graduelle et raisonnée de son opinion, devant la désastreuse expérience des États-Unis, nous paraît digne, au plus haut degré, des méditations de nos législateurs.

---

(1) L'*Economist*, le premier journal financier et politique d'Angleterre, déclarait, dans son numéro du 7 mai 1870, à propos du dernier message présidentiel, que le général Grant n'avait plus aucune autorité en matières de finances.

(2) On sait que, d'après la constitution américains, le secrétaire des finances ne peut ni présenter des projets de loi au Congrès ni même défendre ses vues devant lui; son rôle se borne à les lui soumettre par écrit. Les questions financières ne sont, en fait, jamais discutées que dans le *Financial Committee*.

(3) *The Meaning of Revenue reform*, par M. David A. Wells, dans le numéro de juillet 1871 de la *North-American Review-Boston*.

(4) Voyez son troisième *Rapport officiel sur l'exercice* 1869, traduit et publié à Paris par A. Vallée, 1871.

Digitized by Google

I

Il eût été assurément fort extraordinaire qu'un homme placé dans d'aussi favorables conditions pour arriver à des vues saines et impartiales sur les questions économiques, professât une estime sans bornes pour le système fiscal de son pays. Aussi, dès 1869, remarquait-il, dans son troisième rapport annuel, que la période de liberté commerciale, de 1846 à 1860, avait été remarquable, malgré toutes les assertions contraires, par la prospérité de toutes les branches de l'industrie. Il reconnaissait encore que, jusqu'en 1860 : 1° la construction des navires de bois se faisait aux États-Unis à meilleur marché qu'ailleurs; 2° qu'on exportait des États-Unis du cuivre en saumons, qui faisait une concurrence avantageuse aux mines de Cuba et de l'Amérique du Sud ; 3° que dans certains cas la fonte se fabriquait avec avantage à des prix de beaucoup inférieurs aux prix moyens de l'Europe, tandis que la main-d'œuvre était considérablement mieux payée qu'à présent ; 4° que le travailleur, surtout celui qui a une large famille à soutenir, n'était pas dans une situation aussi prospère qu'en 1860, parce que son salaire n'avait pas augmenté dans la même proportion que les frais de la vie journalière (1) ; 5° que le tarif de la douane sur l'importation de certains articles, tels que cigares, avoines, laines fines, certaines sortes de fer en barres et de liqueurs, etc., équivalaient à une prohibition complète ; 6° qu'il en résultait une augmentation proportionnelle de la contrebande (2) ; 7° que l'exagération générale de ce tarif s'opposait au développement de la richesse nationale, car, disait-il, nous avons tellement surélevé le prix de revient de tous les produits du pays que l'échange en nature avec les nations étrangères est presque impossible. Il se félicitait enfin de ce qu'on eût supprimé « certaines taxes qui étaient une injure à la prudence et à une sage économie, comme celles sur les livres, le papier, l'impression, les transports par eau et par roulage, et les principales matières premières. »

Cependant M. Wells n'en était pas moins le partisan du système protectionniste, il n'en condamnait que les plus funestes exagérations. « Quelle que soit, disait-il, l'état de l'opinion publique en Europe par rapport au libre échange, quels que soient les arguments qu'elle produit sur le vaste terrain du libéralisme et des principes humanitaires, la législation fiscale de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique, de la Hollande, de l'Autriche et de la Russie, est actuellement et a toujours été combinée de manière à satisfaire uniquement et exclusivement un seul objet, à savoir, la défense d'un prétendu intérêt national, sans avoir le moindre égard à l'intérêt d'aucune autre nation, ou à des arguments autres que ceux basés sur des besoins nationaux particuliers, et sur l'expérience nationale particulière.

» Ainsi, la politique de l'Angleterre, qui exempte le capital engagé dans l'industrie et dans la banque de tous les impôts directs de la régie, et les matières premières brutes de tous droits de douane, est, sans aucun doute, bien qu'elle ne l'avoue pas, de la protection dans sa forme la plus subtile et la plus efficace, et a été reconnue et commentée comme telle par les économistes français. En effet, ce système permet au fabriquant anglais d'appliquer la plus grande quantité de travail indigène à la plus petite valeur de matière première dans des conditions qui lui permettent de placer son produit manufacturé sur tous les marchés de l'étranger, au prix de revient le plus bas possible. Toute autre politique que le libre échange, en élevant le coût des aliments de la matière brute, augmenterait inévitablement les frais de fabrication dans la Grande-Bretagne, et tournerait ainsi au profit direct du concurrent étranger.

» Les observations qui précèdent s'appliquent aussi justement à la Belgique et à sa politique scandaleusement inhumaine, qui se refuse à restreindre le travail des femmes et des enfants dans les mines de houille et dans les établissements métallurgiques, sous le prétexte avoué que cette restriction, en diminuant la production et en augmentant les frais de main-d'œuvre, exposerait trop sérieusement ses usines à la concurrence de l'Angleterre et des autres pays.

» Si nous nous tournons du côté de la France, nous voyons que la protection n'est pas seulement reconnue comme un principe dans l'établissement des taxes sur les importations, mais se manifeste encore sous d'autres formes plus frappantes. Comme exemple, nous citerons les règlements administratifs sur le fret par chemins de fer de la houille et du fer, et sur les obstacles légaux qui s'opposent à ce que les ouvriers changent d'emploi sans le consentement de ceux qui les occupent.

» Relativement au nouveau tarif du Zollverein (juin 1868), bien que le libre échange proclame comme un triomphe son remaniement sur la base de droits de tant pour cent très-inférieurs, nous ferons remarquer qu'on a pris grand soin d'augmenter progressivement et dans une proportion importante les droits sur l'importation de tous les articles dont la Prusse désire encourager la production par ses nationaux.

» Si les données qui précèdent sont exactes, il est évident que quelque estime que puissent professer ces nations pour des théories philosophiques, leur législation fiscale est essentiellement combinée en vue de ce qui leur paraît dicté par leur propre intérêt. Et, de fait, il est permis de douter que dans les temps modernes une législation financière, même dans les conditions les plus avantageuses, puisse ou doive reconnaître un autre principe qu'un égoïsme intelligent (1). » Et il ajoutait :

« Quelques objections qu'on puisse élever sous bien des rapports contre l'établissement d'un tarif élevé, nous n'avons pas encore pu trouver un système de taxe qui présente autant de certitude quant à ses résultats et autant d'égalité dans sa répartition (2). »

Dans son quatrième et dernier rapport, à la veille de se séparer d'une administration dont il avait courageusement signalé l'incapacité financière (3), M. Wells est encore plus frappé des résultats d'une protection aussi exagérée que maladroite. Parmi ses victimes, il signale en première ligne le fermier, obligé de payer plus cher que jamais tout son matériel d'exploitation, machines, sels, engrais, constructions, etc., tout en recevant un prix moindre pour ses produits. De là une diminution considérable de la production agricole. En une année (1868-69), le stock de petit bétail avait baissé de

(1) Page 18.
(2) Page 27.

(1) Page 21.
(2) Page 22.
(3) Voyez le numéro du 15 janvier 1870 du journal the *Economist*, de Londres.

Digitized by Google

près de 1 800 000 têtes dans un seul État, l'Ohio, et l'on estimait à 25 pour 100 la réduction du stock de moutons dans toute l'étendue de la République depuis 1867. La fabrication des lainages n'avait pas moins souffert, car l'impossibilité de se procurer certaines qualités de laines étrangères empêchait les industriels de produire autre chose que des étoffes communes, et la contrebande se chargeait, au grand avantage des Canadiens, de pourvoir aux besoins du monde élégant. Les brasseurs se plaignaient d'être ruinés, les frais de fabrication de la bière ayant augmenté de 100 pour 100. En un mot, presque toutes les industries avaient leurs griefs légitimes, dont une juste appréciation éloignait peu à peu M. Wells des doctrines de l'école protectionniste.

II

Si l'on veut, dit M. Wells, se rendre un compte exact de notre situation financière, il faut remonter jusqu'à 1857, l'année de la grande panique commerciale. Sans énumérer les causes qui ont provoqué cette crise, il nous suffira de rappeler la rapidité avec laquelle le pays se remit des désastres qui la signalèrent. Revenu des folles illusions de la spéculation, il comprit que son salut commercial était impossible sans travail sérieux et sans esprit d'économie, si bien qu'au bout de trois années, en 1861, il avait réalisé plus de progrès que dans aucune autre période égale de son histoire. Ainsi sa marine atteignit cinq millions et demi de tonneaux, sa production de coton cinq millions de balles, et ses exportations de coton manufacturé près de cinquante-cinq millions de francs; enfin la consommation individuelle s'éleva à son maximum (1). Ainsi, les droits d'alors, qui variaient de 14 6 à 20 pour 100 suffisaient donc à protéger l'industrie nationale chez elle; elle prenait même une vigoureuse offensive sur les marchés étrangers, lorsque l'insurrection des États du Sud en a tout à tout à coup arrêté le développement ou plutôt modifié la direction. Tout ce qui constitue l'outillage de la guerre devint aussitôt l'objet essentiel de l'activité nationale, en même temps que le besoin de remplacer les bras enlevés à l'agriculture développait le génie des inventeurs, multipliait et perfectionnait les machines agricoles. Un phénomène très-curieux, et que M. Wells a observé le premier, c'est que la prime énorme de l'or, dans les derniers temps de la guerre, a réagi favorablement sur les échanges. Comme elle avait dépassé l'augmentation du prix de la main-d'œuvre et des matières premières, elle attira les capitaux étrangers sur le marché américain, et favorisa indirectement l'industrie (2).

Après la guerre, et concurremment à la baisse de la prime de l'or, l'exportation de la plupart de ces produits diminua d'une manière très-sensible, d'autant plus que le Sud, dénué de tout ce qui est nécessaire à la vie d'un peuple civilisé, se hâte d'échanger son stock de coton contre les marchandises du Nord (1).

Le licenciement de l'armée fédérale avait rendu au commerce et à l'industrie un million de citoyens qui consacrèrent à leurs nouvelles occupations et à leurs nouveaux besoins les trois milliards et demi déboursés par le gouvernement du 1er avril 1885 au 1er juin 1869, en liquidation de solde, de primes d'engagement, de pensions, de comptes de fournitures, etc. Pendant ce temps-là, l'immigration avait plus que réparé les pertes que la population avait subies en quatre ans de guerre. Elle avait donné chaque année aux État-Unis 350 000 nouveaux habitants qui venaient ajouter à la fortune publique une somme qu'on peut estimer à un milliard et demi (2).

Dans de telles conditions, après six ans de paix, avec toutes les richesses naturelles et les ressources si variées de ce pays, ne devrait-on pas s'attendre à le trouver sinon dans un état de prospérité absolue, du moins en possession d'un certain degré de bien-être, d'activité, d'harmonie? Est-ce là ce que nous voyons aujourd'hui? Laissons M. Wells répondre à cette question.

« Nous parlons sans cesse de la prospérité américaine, dit-il, et nous n'entendons de tous les côtés que des plaintes sur la disproportion des revenus et des dépenses. Nous vantons nos incomparables ressources, et cependant nous voyons nos artisans sans ouvrage, nos navires désarmés, nos principaux industriels se plaindre de travailler sans profit, les importations toujours croissantes, l'exportation de nos produits relativement moins considérable, le commerce inactif, le recouvrement des impôts difficile. Nous sentons que si l'harmonie doit régner quelque part entre le capital et le travail, c'est parmi nous, et néanmoins le chômage, les coalitions, les grèves, se produisent ici comme en Europe. Il vient même de se passer ce fait extraordinaire, que les représentants de la plupart de nos industries se sont réunis pour déclarer qu'il était indispensable de diminuer la production, comme si l'on pouvait trop produire, tant qu'il y a des milliers d'êtres qui souffrent de la faim et du froid. Pourquoi vanter, après cela, l'accroissement de nos richesses, de notre population, de notre territoire? Pourquoi dire, comme le secrétaire du Trésor, avec une naïve satisfaction, que la preuve que tout est pour le mieux, c'est qu'il connaît, au fond du Massachussets, un homme qui possédait l'année dernière deux cochons et trois poules, tandis qu'il n'avait qu'un seul cochon, sans poules, il y a dix ans? Il n'est pas beaucoup plus satisfaisant

(1) Voici, en résumé, le mouvement commercial des trois années :

	1858 fr.	1859 fr.	1860 fr.
Importations.....	1 410 000 000	1 090 000 000	1 810 000 000
Exportations.....	1 015 000 000	1 775 000 000	1 995 000 000

(2) Exportations	1859-60	1864-65
Bottes et souliers...	3 912 025 fr. or	10 490 825 fr. papier mon.
Voitures.....	5 084 805	8 113 900
Fruits.....	1 030 275	5 009 010
Cordages.....	1 232 800	4 899 005
Clous.....	943 770	4 738 260
Sellerie.....	350 600	1 143 730
Verrerie.....	1 380 740	0 342 665
Lard et jambons....	11 308 840	52 683 040
Fromage.....	7 825 000	58 488 730
Beurre.....	5 721 005	30 463 575
Tabac en feuilles...	79 532 735	208 120 130
Machines.....	49 740	17 550 900

La moyenne de la prime de l'or en 1864-65 a été de 179.

(1) Pour se faire une idée de l'état de destitution où les confédérés se trouvaient réduits à la fin de la lutte, c'est-à-dire au mois d'avril 1865, il faut se rappeler que toute la région du Sud était exclusivement agricole, et qu'à l'exception de tissus grossiers appelés *homespun*, dont on vêtissait les noirs, on n'y fabriquait absolument rien. Tous les produits manufacturés, sans une seule exception, venaient du Nord. Pendant les hostilités, toute l'activité industrielle du pays se concentra sur la production du matériel militaire. Aussi pouvons-nous dire sans exagération qu'à la paix le Nord eut à revêtir et à remeubler tous les États rebelles, qui le payèrent en coton.

L'exportation du coton, qui n'était que de 34 180 000 francs en 1864-65, s'éleva à 1 405 000 000 en 1865-66.

(2) *North American-Review*, p. 114.

Digitized by Google

de nous assurer, comme le fait le président, qu'il y a assez d'or dans les montagnes Rocheuses et assez de profits à réaliser à Saint-Domingue pour payer la dette publique, et nous rendre tous millionnaires. Comme si un dollar gagné dans l'Arizona ou dans une île malsaine des Antilles valait mieux qu'un dollar créé en faisant du blé dans l'Iowa, du jambon à Cincinnati ou des bottes dans le Massachussets, d'autant plus que la statistique est là pour nous prouver que chaque dollar pris aux mines de l'ouest en coûte un et quart au pays. Aux vues optimistes de l'administration il ne nous est que trop facile d'opposer une série de faits et de chiffres d'un caractère en vérité peu rassurant. Ainsi pour ne citer que deux articles dont la consommation peut donner, vu nos habitudes, la mesure de l'aisance publique, nous trouvons que chaque habitant des États-Unis a consommé moins de sucre et de café en 1869 qu'en 1859 (1). Les fabricants affirment aussi qu'on achète moins de souliers et de chapeaux qu'avant la guerre, et il est prouvé qu'en 1870, avec une population de 39 millions d'habitants, nous avons consommé moins de cotonnades qu'en 1859, avec 9 millions d'habitants de moins. Répondra-t-on que nous aimons moins le sucre et le café à présent qu'à cette époque? S'est-il produit quelque changement extraordinaire dans notre climat et nos modes? Ou n'est-il pas plus exact de dire que ce qui s'est modifié, c'est non les besoins de l'acheteur, mais ses moyens?

» Si nous considérons maintenant la situation générale des affaires, nous sommes obligés de constater qu'en 1870 le nombre des faillites a dépassé d'un quart celui de 1869 et d'un tiers celui de 1868. Prenons un autre ordre de faits. Comment payons-nous ce que nous achetons de l'étranger? En partie avec les valeurs publiques; c'est-à-dire avec des obligations de natures et d'échéances variées, et en partie avec nos produits naturels, nos matières premières, dans la valeur desquelles la main-d'œuvre et l'habileté, qui sont le propre de la grande industrie, ne figurent que pour peu de chose. Ainsi notre exportation, en 1870, qui s'élevait en chiffres ronds à 2 milliards et demi (papier-monnaie), comprenait 1100 millions de coton, près de 200 millions d'huiles, 300 millions d'espèces, 300 millions de grains, 100 millions de tabac, 150 millions de provisions diverses. Le reste représente cette glorieuse industrie nationale, qu'on prétend si bien protéger.

» Les bulletins mensuels de la douane indiquent, il est vrai, une amélioration dans le mouvement de nos exportations. Nous avons pu vendre, l'année dernière, plus de coton et de pétrole. La France nous a acheté aussi beaucoup d'armes et d'approvisionnements, c'est ce qui a produit une augmentation de 250 millions. Mais regardons les choses d'un peu plus près. Nous avons acheté pour 2305 millions (or) de marchandises étrangères, en échange desquelles nous avons donné 1935 millions de produits indigènes et 80 millions d'articles précédemment importés, ce qui représentait une balance d'environ 290 millions à solder d'une autre manière. Remarquons d'abord que, par rapport à l'année précédente, l'étranger a diminué ses achats de 50 millions pour les graines, de 40 millions pour le tabac et de 15 millions pour le houblon et les produits destinés à l'industrie navale (*naval stores*). Il ne faut pas oublier que, dans ce mouvement général de transports, notre marine ne figure, en 1870, que pour 73 p. 100 au lieu de 80 p. 100 en 1869. Ce n'est pas tout encore; on sait que nous devons à l'étranger 5 milliards de notre dette consolidée et 3 milliards pour nos chemins de fer et autres entreprises. Excédant d'importations, différences de fret (au moins 100 millions), intérêts (400 millions), tout cela représente une somme considérable, que nous avons dû payer en partie avec 280 millions d'espèces, le reste venant s'ajouter à notre passif.

» Assurément nous rejetons avec tous les économistes modernes la vieille théorie de la *balance du commerce;* nous ne croyons pas qu'une nation doive, pour être prospère, exporter plus qu'elle n'importe. D'ailleurs, l'or que nous exportons est aussi bien le produit de notre sol que le coton et le blé. Mais il n'est pas moins vrai que nous ne pouvons pas voir avec une entière satisfaction l'étranger préférer en payement notre or à nos marchandises, et cela non pas parce qu'il a plutôt besoin de notre or que de nos marchandises, mais parce qu'il sait qu'avec notre or il pourra acheter meilleur marché les mêmes produits ailleurs que chez nous (1). »

M. Wells entre ici dans l'analyse des rapports commerciaux des États-Unis avec la République argentine. Dans le premier de ces deux pays, l'industrie consomme pour 350 millions (papier-monnaie) de peaux et de cuirs, auxquels la main-d'œuvre de 180 000 ouvriers donne une valeur de 1125 millions (2). Mais, la production indigène étant insuffisante, elle s'adresse au marché qui offre le plus d'avantages, la République argentine. Celle-ci, de son côté, a besoin de bois, de farines, de tissus, de papier, de quincaillerie, en un mot de la plupart de ces mêmes produits dont les marchands nord-américains se disent encombrés; elle ne demanderait donc pas mieux que de s'approvisionner sur leur marché. Or, en 1870, quand les États-Unis achetaient pour trois dollars aux Argentins, ils ne leur vendaient que pour un dollar, tandis que l'Angleterre leur envoyait quatre fois plus de marchandises qu'elle n'en recevait, parce qu'elle les vendait moins cher. Il en résultait que les États-Unis payaient les cuirs argentins au moyen de remises sur Londres, et les mêmes navires anglais qui portaient les produits de la Grande-Bretagne à Buenos-Ayres y prenaient en retour des chargements pour New-York. Le même changement s'est opéré dans les rapports commerciaux des États-Unis avec l'Angleterre, le Canada, les Antilles, le Mexique, les îles Sandwich, etc. (3). Faut-il s'étonner, après cela, de la diminution qui est consta-

(1) Page 120.
(2) Page 121.

(3)

Pays d'exportation de produits américains.	1860 fr. or.	1869 fr. papier à 13 p. 100 au-dessous de l'or.
Grande-Bretagne	981 300 000	865 925 000
Antilles espagnoles	68 565 000	77 395 000
Suède et colonies	7 519 380	834 870
Mexique	16 693 695	19 180 000
Îles Sandwich	3 187 445	3 504 810
Canada	93 335 000	88 328 560

(1)

	1869	1869
Consommation de sucre	965 852 160 livres	1 104 093 760
Consommation de café	99 380 tonnes	108 479

tée depuis 1860 dans l'exportetion de certains produits américains? (1)

D'un autre côté, l'accroissement des importations prouve que, malgré la sévérité des tarifs, le consommateur américain trouve encore son compte à préférer un grand nombre d'articles étrangers aux produits similaires de son pays. « Que penserions-nous, dit M. Wells, d'un fermier qui, disposant d'un sol prodigieusement fertile et d'une main-d'œuvre illimitée, achèterait, avec de l'argent emprunté et pour sa propre consommation, du blé, du maïs et des légumes? Il aurait beau nous prouver que cela est plus avantageux p ur lui, nous voudrions nous assurer si les circonstances qui justifient sa conduite ne sont pas anormales. »

Un autre résultat non moins déplorable du faux système des impôts américains se trouve dens la diminution du commerce maritime. De 1861 à 1870, tandis que la population augmentait d'au moins 23 p. 100, le tonnage de la flotte marchende tombait de 5 539 813 tonneaux à 4 246 507 (2).

Dens la même période, la marine de cabotage, quoique a l'abri de la concurrence étrangère, a perdu 61 964 tonneaux sur 2 657 292 et la marine de pêche 93 796 tonneaux, sur 207 906, ce qui montre que le protection a étouffé l'industrie qu'elle devait développer. En 1860, la construction et le réparation des machines à vapeur pour les navires donnaient de l'ouvrage à 15 000 ouvriers de New-York, qui gagnaient en moyenne soixante francs par semaine; il n'y en a pas plus de 700 employés maintenant aux mêmes travaux. On y vend même au poids du fer des steamers en bon état qui ne trouvent ni affréteurs ni acheteurs (3).

La chapellerie fournit un des plus frappants exemples du mauvais effet de le protection sur une industrie. Celle-là était si prospère en Amérique, avant la révolution, que le gouvernement anglais avait jugé à propos d'y mettre bon ordre, pour complaire aux fabricants de le métropole. En 1859, la chapellerie de New-York ne craignait la concurrence d'aucun pays, pour la qualité et le bon marché de ses produits, dont elle exportait 7 p. 100. Grâce aux droits d'entrée (de 10 à 20 p. 100 sur le poil de lapin, de 100 p. 100 sur le laine de Bonne-Espérance, de 60 p. 100 sur la soie pour coiffe et de 45 p. 100 sur les bordores de cuir), cette industrie est aujourd'hui ruinée, et les Américains font venir leurs chapeaux tout faits d'Europe, moyennant une taxe de 35 p. 100 en moyenne. La plupart des industries textiles souffrent également des droits excessifs qui frappent l'importation des matières premières.

La coutellerie américaine, si florissante il y a quelques années, est encore une des victimes de la protection; elle paye l'acier de 40 à 60 p. 100 et l'os ou l'ivoire 10 p. 100 plus cher que Sheffield (1).

Dans le but de favoriser un petit groupe d'industriels de l'État de Vermont, qui livrent à la consommation une quantité d'ailleurs peu considérable de soufre extrait du minerai de fer, le Congrès a maintenu un droit très-élevé sur ce produit (2). Il en est résulté que le prix de l'acide sulfurique est deux fois plus élevé aux États-Unis qu'en Europe et que les nombreuses industries auxquelles il est indispensable se trouvent placées dans des conditions très-désavantageuses (3).

Philadelphie possède deux grandes manufactures de quinine, produit qui était soumis à un impôt de 20 p. 100, tandis que la quinine étrangère payait un droit d'entrée de 45 p. 100, et l'écorce de quinquina à 20 p. 100. On a supprimé, en 1867, l'impôt sur la quinine indigène et en 1870 le droit d'importation sur l'écorce de quinquina, mais la quinine étrangère est restée grevée du droit de 45 p. 100. L'année dernière on la payait 11 fr. 25 l'once à New-York, soit 3 francs de plus qu'elle n'aurait coûté si elle avait été importée d'Europe en franchise. Depuis la guerre franco-allemande, le prix en est monté à 12 francs; la consommation étant environ de 500 000 onces, on peut dire sans exagération que l'État prend tout simplement près de deux millions dans la poche des consommateurs, pour les donner aux industriels de Philadelphie.

Pour augmenter de 90 000 francs les revenus de la douane et surtout pour sauvegarder les intérêts d'une grande compagnie de la Nouvelle-Angleterre, on a mis un droit de 125 p. 100 sur les *wood screws*, chevilles de bois ou cannelles employées par les marchands de liquides, c'est une différence de plusieurs millions au détriment de l'acheteur. Jusqu'au 1er janvier 1871, le marbre payait un droit de 50 à 70 p. 100, et s'importait généralement d'Italie en blocs bruts pour New-York et Boston, et en tables pour les marchands de l'Ouest, qui réalisaient ainsi une économie de transport. Mais les marbriers de la côte, jaloux de cette concurrence, ont réussi à y mettre un terme en obtenant du Congrès un nouveau droit de 100 à 150 p. 100 sur le marbre scié en trenches ou poli.

Dans une de ses pages les plus spirituelles, Bastiat ridiculise mortellement l'école protectionniste en supposant une pétition des fabricants de chandelles, d'huile, de lampes, de gaz, etc., dans le but d'obtenir de la législature l'ordre que toutes les portes et fenêtres soient fermées pendant le jour,

(1) Exportations.

	1860	1869
Souliers et bottes	3 912 625 fr. or	1 781 450
Lainages	1 947 560	1 186 625
Voitures	4 084 865	1 497 435
Chandelles	3 802 640	1 624 975
Cendres	4 414 100	935 020
Livres et papier	2 820 330	1 450 490
Tabac manufacturé	16 670 415	10 506 675
Savon	2 472 025	1 924 750
Peintures et vernis	1 119 045	457 260
Poudre	2 339 860	612 810
India rubber	1 204 205	641 080
Bière	267 865	48 775
Graines	2 984 550	220 930
Cuirs et peaux	5 181 300	1 099 590
Animaux	9 275 455	3 447 540

(2)

	1860		1869	
	nav. amér.	nav. ét.	nav. amér.	nav. ét.
Intercourse avec la Grande-Bretagne	924	613	365	1391
Brésil	345	118	114	359
Provinces Argentines	68	8	39	33

(3) Page 130.

(1) Le droit sur l'ivoire était de 20 p. 100 jusqu'au commencement de cette année; c'est ce qui avait provoqué l'importation d'un produit anglais, la *parkesine*, substance composée de blanc de zinc, de poudre d'os, de collodion, etc., et qui a toute la consistance et le brillant de l'ivoire; ce produit fut d'abord soumis à un droit de 10 p. 100, qui fut bientôt élevé à 35 p. 100, sous le prétexte que le coton entrait dans sa composition; on sait, en effet, que le collodion se fait avec ce végétal; mais la décision du Congrès n'en a pas moins paru d'une subtilité passablement ridicule.

(2) 30 francs par tonne pour le soufre brut et 50 pour le soufre raffiné; l'importation s'élève à 47 millions de livres.

(3) Liebig déclare, dans un de ses ouvrages, que la prospérité commerciale d'un pays peut se mesurer très-exactement d'après la quantité et le bon marché de l'acide sulfurique qui s'y emploie.

Digitized by Google

ettendu que les rayons du soleil font une concurrence aussi déluyale que funeste à leurs produits. Il était réservé aux Américains de refaire pour leur compte, et le plus sérieusement du monde, la pétition imaginaire de Bastiat ; voici dans quelles circonstances. Depuis longtemps les fabricants de chaussures pour femmes et enfants avaient substitué le *lasting* au cuir, dont on s'était servi jusqu'alors pour faire la tige des bottines ; cette industrie fut très-prospère jusqu'au jour où quelques individus du Massachussets s'avisèrent de fabriquer ce genre d'étoffe importé surtout d'Angleterre. Mais pour assurer un débouché à leurs produits, il fallait se débarrasser de la concurrence étrangère, c'est ce qu'ils obtinrent sans beaucoup de difficulté du Congrès, par le moyen d'un droit prohibitif sur le lasting. En 1870, M. Wells, qui était encore commissaire du revenu, ayant recommandé au gouvernement le suppression de ce droit, les fabricants de cuir, fort indignés, adressèrent à la Chambre des représentants une pétition dont nous extrayons le curieux passage que l'on va lire : « Nous appelons votre attention, disaient les pétitionnaires, sur ce fait que le lasting se vend aujourd'hui à raison de 1 dollar 20 cents la yard (6 francs les 93 centimètres) et que 1 yard de lasting équivaut pour notre fabrication à 6 pieds 3/4 de maroquin, que nous ne pouvons pas vendre à moins de 26 cents (1 fr. 30) le pied, de sorte que si le projet de loi est adopté 1 *dollar* 20 *cents de lasting fera autant de profit que* 1 *dollar* 75 *cents de maroquin*. 1.20 *of serge will go as far as* 1.75 *of marocco*. Voilà bien l'esprit protectionniste, cyniquement débabitlé, cette fois, de toutes les argulles de l'école et de ses phrases sonores sur l'intérêt national ; peu importe à ces honnêtes gens que le consommateur soit obligé de se passer de l'article qu'il a dix raisons de préférer, pourvu qu'ils gardent un monopole lucratif.

C'est einsi, dit M. Wells, que sous le prétexle de payer rapidement le cepital de la dette publique, le gouvernemeut a écrasé la population d'impôts ruineux et entravé les progrès de l'industrie. En définitive, le remboursement d'un milliard, effectué dans ces deux dernières années, coûte aux Américains environ 1600 millions, à cause de le cherté produile par le tarif, sans parler de l'augmentation des impôts directs (1) et indirecls qui en a élé la conséquence forcée.

H. Taboulle.

VARIÉTÉS

Un épisode du siége de Paris. — Voyage en ballon de Paris en Norwége

Le 24 novembre au soir, le gouverneur de Paris, ayenl à faire parvenir au gouvernement de Tours des dépêchcs de la plus heute importance, donna l'ordre, à six heures, de tenir prêt pour dix heures un bellon en pertance, sous la réserve toutefois que les vents ne seraient pas contraires d'une manière absolue.

M. Paul Rolier, ingénieur, et l'un des premiers fondeteurs de cette *ecols d'aéronautes* qui deveient rendre lant de services à la France, conseotit à tenter le voyage, comptant atterrir sur la Belgique.

Le ballon qui devait l'emporter avail été baptisé *la Ville d'Orléans*, à cause de la récenle vicloire de Coulmiers, remportée près de cette ville.

On avait décidé que les ballons ne partiraient plus que la nuit, afin d'échapper à la poursuite acharnée des uhlans, instruits de leur passage par un service lélégraphique spécial.

Les aéroneutes partants n'ignoraient pas que plusieurs des leurs, tombés entre les meins des Prussiens, avaient été treduits devant des conseils de guerre et que, considérés comme espions politiques, ils avaient été lâchement fusillés.

Le gonflement de la *Ville d'Orléans*, commencé à dix heures, fut terminé à onze heures et demie, et l'on n'attendait plus que le signel du dépert, retardé par l'absence de deux voyageurs, sur trois, qui devaient eccompagner l'aéronaute.

Ces ascensions n'avaient pas lieu avec tout l'éclat qu'on pourrait supposer, à cause de l'heure avancée, et parce qu'elles étaient gardées secrètes, le plus possible, en vue des espions prussiens.

Permi les six cents personnes présentes, une grande partie appartenait au gouvernement et au haut personnel de l'administration des postes.

A minuit vingt minutes, M. Roller donna l'ordre du « lâchez tout » traditionnel et s'élança dans les airs au cri de « Vive la France ! » qu'il put entendre mille fois répété.

Dix secondes après, il était perdu de vue per les spectateurs.

Il emporteit avec lui cinq sacs de lettres pesant environ 300 kilogrammes, une cege renfermant six pigeons voyageurs, un paquet de dépêches particulières du gouvernement et une dépêche privée pour M. Gambetta de la plus haute importance.

Le personne qui l'accompagnait étail M. D... Il avait pour devoir de rentrer à Paris en franchissant les lignes prussiennes.

A peine cinq minules s'étaient-elles écoulées depuis son départ, que le ballon avait atteint une heuteur de 800 mètres, hauteur qu'il conserva assez longtemps à cause d'une couche d'air plus dense qu'il evait à traverser. Cette difficulté rendit nécessaire le jet de plusieurs sacs de lest qui tombèrent sans doute dans le camp prussien, car plusieurs détonations se firent eutendre.

A cette distanee on apercevait encore Paris à l'aspect étrange avec ses innombrables lumières, mais tout cela fut bientôt hors de vue.

Le baromètre marque peu après 2700 mètres, et cette hauteur fut conservée toute la nuit.

Les voyageurs virent distinctement les villes et les villages se succéder avec rapidité. Puis dans les intervelles des nuages, à la clarté douteuse de la lune qui disparaissait à l'horizon, ils aperçurent de grandes taches bizarres et mal définies, semblables à des brouillards sur des marais, au milieu desquelles on pouvait remarquer des points lumineux. Vers trois heures et demie un bruit sourd et prolongé se fit entendre : c'était quelque train parcourant les lignes du Nord de la France. Peu de temps après, un bruit identique, mais plus intense, recommençait, et les voyageurs devaient supposer qu'ils se trouvaient sur la Belgique, où les chemins de fer sont si fréquentés et si nombreux.

Ils attendaient le jour evec impalience pour pouvoir atterrir au milieu d'un peuple hospitalier, et songeaient que dans quelques heures ils lui parlerait de ce Paris assiégé dont ils

(1) L'impôt du revenu était de 5 p. 100 jusqu'à la fin de l'année dernière.

Digitized by Google

étoient si fiers à juste titre et transmettraient au gouvernement de Tours les indications nécessaires pour gagner la grande bataille.

Pourtant une chose inquiétait M. Rolier : c'était de ne pas entendre le sifflet des locomotives qui, d'ordinaire, précède le bruit des trains à une très-grande distance. Sans ouvrir la soupape, il résolut de se laisser descendre naturellement afin de se rendre compte.

Les étoiles diminuaient déjà et de nombre et d'éclat ; le jour commençait à poindre, et, au-dessous du ballon, en apparence immobile, un léger brouillard, dérobant la terre aux regards, s'éteignait de lueurs roses de plus en plus vives ; ce spectacle était admirable.

Avec les premières clartés et au fur et à mesure qu'elles augmentaient d'intensité, ils aperçurent d'abord au-dessous d'eux un fond noir qui leur donna à penser qu'ils se trouvaient au-dessus de grandes forêts ; cette première idée ne devait pas durer longtemps, car la couleur devint bleuâtre, et en la regardant bien attentivement ils parvinrent à distinguer de petites taches blanches répandues çà et là, sur la surface du sol ; c'était, d'après l'opinion la plus plausible, de la neige en partie fondue.

Pourtant cette explication ne paraissait pas suffisante, et le bourdonnement continu qui se faisait toujours entendre n'avait rien de rassurant.

Malgré tout, M. Rolier tint son idée pour bonne pendant assez longtemps, et ce n'est qu'en fixant machinalement une de ces taches blanches, qu'il crut s'apercevoir qu'elle remuait ; son attention s'y porta tout entière, il en examina une, deux, trois, dix, et toutes avaient la même mobilité. Une sueur froide le couvrit aussitôt des pieds à la tête ; il n'en pouvait plus douter, ces taches blanches étaient le sommet des vagues et le ballon planait au-dessus de la mer. C'était son bruit sinistre qui depuis trois heures poursuivait les voyageurs.

Le brouillard qui avait disparu jusqu'à l'horizon comme pour permettre aux aéronautes de mieux voir l'immensité de l'Océan et la grandeur du péril, ne tarda pas à reprendre possession de l'espace ; cependant il ne revint pas assez vite pour dissimuler une terre à peine indiquée à l'occident et qui ne pouvait être que celle d'Angleterre. Mais le vent, loin d'aller dans sa direction, entraînait le ballon en pleine mer du Nord ; c'était à désespérer du salut.

La position des aéronautes se montra alors à leurs yeux dans toute sa gravité ; l'énergie dont ils s'étaient pourvus avant d'entreprendre ce voyage n'avait pas compté sur une semblable secousse. En un instant, tout le monde d'illusions dont ils s'étaient plu à entourer une heureuse descente s'engloutissait avec eux dans l'immensité qui les environnait, et ils se voyaient prêts à dire adieu à tous ces liens qui font tenir à la vie et qui rendent moins lourdes les misères d'ici-bas.

Ces sentiments se comprendront d'autant mieux si l'on sait que M. Rolier avait quitté sa jeune femme au bout d'un mois d'union à peine, et que M. D... laissait à Paris une femme et trois petits enfants.

Cependant le premier moment d'émotion passé, M. P. Rolier, qui avait conservé tout son sangfroid, dut rassurer son compagnon, que l'imminence du danger avait complétement abattu, et il examina résolûment la situation.

Pour avoir quelque chance de salut, il lui fallait économiser le gaz et le lest, afin de rester en l'air le plus longtemps possible. Il pouvait avoir le bonheur de rencontrer un rocher, une île et même le continent, grâce à un changement de courant ; et il devait, en attendant, se tenir à une faible hauteur au-dessus du niveau de l'eau pour pouvoir se jeter contre un navire si on parvenait à passer à sa portée. Des préparatifs furent faits en conséquence.

Déjà le ballon avait perdu une très-sensible quantité de gaz, et toute sa partie inférieure, flasque et plissée, flottait en tous sens, ce qui contribuait encore à le fuite de l'hydrogène. Grimpé sur les épaules de M. D..., cramponné lui-même aux cordages, M. P. Rolier ferma l'appendice avec une corde soigneusement nouée.

Le lest de sable représentant un très-grand poids sous un petit volume fut conservé pour les moments extrêmes, et M. P. Rolier lança par-dessus bord des paquets de proclamations aux Allemands ; puis il ouvrit un sac de poste, et jeta successivement à la mer les lettres, journaux, revues, etc.

Par un de ces hasards les plus inattendus, il tira du sac des dépêches un rouleau qu'il se mit à examiner, ce qu'il n'avait encore fait pour aucun des objets déjà sacrifiés. Quel ne fut pas son étonnement en voyant une photographie de N.-D. de Recouvrance, la protectrice des marins.

Dans ces moments suprêmes, l'esprit humain, à bout des moyens possibles et réguliers, vaincu par le sentiment de son impuissance, plutôt que de désespérer, s'attache instinctivement avec une étrange énergie aux indices les plus fugitifs d'un secours surnaturel.

Après avoir attaché la photographie à l'un des cordages de la nacelle, M. Rolier et son compagnon, perdus entre le ciel et la mer, firent une ardente prière, et un courage nouveau sembla s'être emparé d'eux.

Quelques instants après, plusieurs navires apparaissaient à l'horizon ; quand ils les crurent à leur portée, de la voix et du geste, ils firent tout ce qu'ils purent pour en être aperçus, mais aucun d'eux ne parut les voir.

Un peu plus tard encore, d'autres étaient en vue. Les aéronautes voulaient, une fois arrivés à leur portée, lâcher du gaz et tomber à l'eau en attendant un secours rapide et certain. Ils furent même signalés et un coup de canon retentit. Mais à peine M. Rolier avait-il commencé la manœuvre qu'elle était reconnue inutile, car le ballon marchait avec une rapidité vertigineuse dont on ne se rendait compte qu'en approchant de la mer ; il se perdit bientôt dans le brouillard.

Ne sachant ce qui pouvait arriver et les moments devenant de plus en plus précieux, M. Rolier résolut d'expédier un de ses pigeons voyageurs, afin que l'on pût tout au moins se douter de sa mort tragique si elle devait avoir lieu. Il tira de la cage un des pigeons, qui, deux fois déjà, avait fait le voyage de Tours à Paris, et le donna à tenir à son compagnon pendant qu'il confectionnait au crayon la dépêche suivante :

« *Au gouverneur de Paris : Nous sommes en pleine mer du* » *Nord sans aucun espoir de secours. Vive la France! A la grâce* » *de Dieu !* ROLIER. »

Mais le brouillard devenait plus intense, et craignant que le pigeon ne pût pas trouver sa route, il le remit dans sa cage, le réservant pour un moment plus favorable.

Mourir en combattant au milieu des excitations sans nombre de le bataille, du bruit du canon, du cliquetis des armes, des plaintes des blessés et des cris de triomphe et de désespoir, enivré par la poudre et le sentiment de la lutte, est sûrement chose plus simple que de voir arriver lentement

Digitized by Google

une mort affreuse, éloignée, mais certaine, et de penser, en outre, que ces quelques mots chiffrés écrits sur une frêle page plus précieuse que votre vie, mais qui sera perdue comme elle, étaient peut-être nécessaires au salut de la patrie !

M. Rolier avoue que cette préoccupation semblait égarer sa raison. Il se rappelle que, vaincu par la douleur, il prit froidement une allumette, voulant, dit-il, savoir quel sort la Providence lui réservait. Si l'allumette prenait feu, elle déterminait sans aucun doute l'explosion de l'aérostat, et les voyageurs étaient perdus.

Il la frotta plusieurs fois sur le revers du vêtement de M. D. . sans pouvoir l'enflammer; et l'imagination surexcitée de l'aéronaute augura de ce seul fait qu'il devait continuer la route avec espoir.

Comme la hauteur de 500 mètres à laquelle il se maintenait lui paraissait encore trop grande pour qu'un nouveau navire pût facilement opérer leur sauvetage, il se laissa descendre jusqu'à ce que le guide-rop pût traîner sur la mer.

Ils marchaient ainsi depuis quelque temps lorsqu'un navire apparut à l'horizon, et ils crurent remarquer qu'il venait exactement dans leur direction ; toute leur attention fiévreuse se concentra sur lui.

Cependant le guide-rop, qui avait d'abord simplement frôlé la surface de l'eau, y entrait peu à peu, et la mer avait ainsi attiré sensiblement le ballon. Une vague plus puissante et une secousse plus énergique révélèrent tout à coup le danger : la nacelle n'était plus qu'à 4 ou 5 mètres de la partie supérieure des vagues !

Prompts comme la pensée, les aéronautes essayent de ramener le guide-rop, mais leurs efforts sont trop faibles, et en le laissant retomber à l'eau, M. D..., engourdi par le froid, ne retire pas assez vivement sa main, qui se trouve labourée par le frottement.

Un coup d'œil montra le navire à quelque cent mètres. C'était trop !

La nacelle était sur le point de toucher à la mer, et les aéronautes allaient être engloutis.

Deux sacs de lest furent jetés sans résultat sensible, — le péril devenait imminent. Le vent tourmentait furieusement l'aérostat et le faisait incliner; un instant encore, tout était perdu. Alors, s'élançant vers les sacs des dépêches, M. Rollier trancha la corde qui retenait l'un des plus gros, et, déchargé ainsi de 65 kilos, le ballon repartit avec une telle rapidité que quinze minutes après le baromètre marquait 4500 à 5000 mètres.

Disons, en passant, que le navire, ayant vu tomber le sac de dépêches, le repêcha et le renvoya en France par l'entremise de notre agent consulaire de Mandal.

L'aérostat maintenant sa hauteur continue toujours sa marche ; il semble avoir abandonné sa première direction, inclinant sensiblement vers l'est; mais il n'est pas possible de deviner d'une façon même approximative où il est, où il va.

Il entre brusquement dans des brouillards d'une intensité telle qu'à une distance de 4 mètres le guide-rop ne s'aperçoit plus, et que le ballon lui-même disparaît à la vue des voyageurs. Les heures se succèdent, et la position ne change pas.

On ne peut s'en rendre un compte exact, et l'imagination la plus habile doit renoncer à se figurer ces deux êtres vivants, perdus au milieu d'un brouillard aussi épais, rendu d'autant plus triste par le silence de mort qui l'accompagne. Le froid est si considérable que, pénétrés par l'humidité, leurs vêtement sont gelés, les cheveux et la barbe sont blanchis par le givre qui tombe en abondance, et dont il faut constamment débarrasser la nacelle.

De nouveau M. Rolier se laisse descendre ; bientôt un son étrange, un mugissement incompréhensible se fait entendre; il l'attribue au tourbillon de Maelstrom qui se trouve au nord de la Norvége.

Le brouillard qui semblait s'être dissipé pendant quelques instants permet de distinguer au milieu de l'eau de grandes taches grisâtres semblables à des bancs de sable. Bientôt il redevient intense, et le bruit cesse complétement. Il s'élève alors une odeur de soufre des plus prononcées, presque asphyxiante (1).

Cependant, couvert de givre, l'aérostat descend toujours ; son enveloppe glacée rend des craquements sinistres, elle acquiert une tension telle que M. Rolier craint de la voir éclater, et le soufflement du gaz qui sort avec force de l'appendice lui fait redouter la fin tragique de son voyage.

Hissé sur le cercle, il se résout à maintenir l'orifice presque fermé, examinant la pression que le gaz exerce sur les parois, et n'en laissant échapper que juste assez pour empêcher une explosion immédiate.

Sur ces entrefaites, M. D... lui signale quelques ondulations du guide-rop : c'est en vain que regardant fiévreusement la corde, ils en cherchent la cause ; le brouillard ne permet pas encore à la vue d'arriver à cette distance.

Leur attention ne fut pas longtemps déçue, un point noir se montra bientôt à leurs yeux fatigués jusque-là par la blancheur monotone du brouillard.

Était ce encore une déception?

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, M. Rolier s'empara de la corde de la soupape, et fit préparer à M. D... un sac de lest, pour parer à toute éventualité.

Cependant la tache devenait de plus en plus foncée : — c'était la tête d'un sapin ; c'était la terre !

Ce qui se passa en eux à ce moment est chose trop difficile à décrire. Il suffit de s'imaginer que depuis huit heures ils attendaient réellement la mort, et ne se croyaient plus assez favorisés du ciel pour être sauvés !

Rolier ouvre complétement la soupape et crie à son compagnon de lâcher l'ancre ; le ballon choque le sol et la nacelle s'enfonce dans la neige ; — il s'élance à terre. D..., blessé à la main, n'avait pu détacher les cordages de l'ancre ; le choc de la nacelle le fait s'embarrasser avec eux, le ballon remonte et l'entraîne par la jambe. Rolier, déjà debout, voit le danger, se cramponne à un sac de dépêches, ralentit ainsi l'ascension du ballon, et, lorsque D... peut se dégager et se laisser tomber à terre, il le lâche à son tour de 15 ou 18 mètres de hauteur.

Amortie par la neige, leur chute ne les étourdit pas ; Rolier a même la force de saisir le guide-rop qui passe près de lui, mais qui glisse entre ses mains et les meurtrit, — l'aérostat ne tarde pas à disparaître. Tout cela est l'affaire de quelques secondes.

Les voilà donc tous les deux sans vivres, sans vêtements, sans armes sur une terre inconnue, et c'est avec de sérieuses

(1) C'est un fait observé dans les ascensions aériennes que les nuages sont quelquefois imprégnés très-sensiblement d'une odeur d'hydrogène sulfuré.

Digitized by Google

apprébensions qu'ils l'examinent. Quelle est la profondeur de la couche de neige qui recouvre le sol? N'ont-ils pas à craindre des avalanches? Cruelles incertitudes.

Il faut pourtant prendre un parti, et se résoudre à aller vers le sud. 60 centimètres de neige sur le terrain le plus accidenté raléntissent leur marche et les accablent de fatigue. Dès les premiers pas, ils trouvent un nouveau sujet d'angoisses: trois loups défilaient sur la colline voisine. Mettre les couteaux au poing et grimper sur les sapins fut vite fait. Mais les loups avaient déjà disparu, et les voyageurs reprirent la pénible descente de la montagne, trébuchant, glissant à chaque pas sur des surfaces glacées, presque verticales, disparaissant jusqu'à la poitrine dans les trous de neige, se rattrapant tant bien que mal aux branches des sapins.

Notez qu'ils étaient déjà fatigués par la respiration continuelle du gaz et les émotions qu'ils avaient éprouvées en ballon; au bout de deux heures et demie, M. Rolier, plusieurs fois déjà trahi par ses forces, se laissa tomber inanimé sur le sol glacé; M. D..., qui, dans le ballon, avait été sans force et sans volonté, eut, au contraire, dans ce moment, de l'énergie pour deux. Il porta son compagnon sur un sapin et l'aida à se placer sur deux grosses branches du mieux qu'il put, et, l'y laissant assoupi, continua ses investigations.

Il eut du bonheur, et découvrit sous la neige une meule d'herbe sèche. Il revint bien vite, car la nuit tombait, faire part à son compagnon de cette précieuse rencontre. Il dut presque le traîner jusque-là. Il enleva la neige et fit dans le foin un lit où ils se casèrent de leur mieux ayant toujours sous la main leurs grands couteaux. M. Rolier s'endormit pesamment, tandis que M. D..., qui faisait le guet, le secouait de temps en temps pour arrêter de sourds ronflements qui pouvaient trahir leur présence. A travers un brouillard plus rare, il put voir s'agiter les brillants rayons d'une aurore boréale qui répandait partout son étrange lumière. A partir de minuit, Rolier fit la ronde à son tour.

Le lendemain, ils voulurent faire du feu, mais le foin ne donna que de la fumée. Ils remplirent d'herbe leurs poches, dans l'idée désespérante d'en mâcher pour tromper la faim le moment venu, et se remirent en route.

A peine étaient-ils sortis de ce refuge improvisé, auquel ils doivent peut-être la vie, qu'ils virent sur la neige les traces fraîches d'un véritable troupeau de loups. — Ils l'avaient échappé belle!

Vers les onze heures seulement, ils rencontrent une voie récemment creusée par un traîneau. Il y avait donc des hommes dans le pays, et les voyageurs égarés pouvaient croire qu'ils touchaient à la fin de leurs infortunes. Ils suivent le chemin avec ardeur, et trois quarts d'heure après, arrivés au faîte de la colline, ils découvraient avec une joie indicible une cabane presque entièrement cachée sous la neige. Ils approchent, et chaque détail frappe vivement leur attention; d'abord c'est un traîneau de foin non recouvert de neige, et par conséquent récemment apporté; plus loin ce sont des sapins fraîchement dépouillés de leur écorce. Tout enfin annonce la présence d'habitants; mais quels sont-ils? Quel accueil vont-ils faire?

La cabane avait pour toute ouverture une porte-fenêtre fermée par une peau d'ours; malgré des appels réitérés, personne ne paraissant, nos compatriotes se décident, non sans hésitation, à y pénétrer, ignorant quelle réception leur est réservée.

La chambre est vide; mais au milieu, quelques tisons encore allumés annoncent le départ récent des indigènes; — au fond est un lit de foin avec des peaux pour couvertures; à ses pieds est une paire de sabots fort bien sculptés; — les planches qui garnissent les parois de la salle supportent différents ustensiles, assiettes, pots de faïence et même de fonte; — dans une cafetière grossière, se voit du marc de café encore tiède: c'était assez pour reconnaître la civilisation. Les investigations des Français s'arrêtèrent après l'heureuse trouvaille, dans un vase de zinc, de pommes de terre cuites qu'ils mangèrent avec délices, n'osant pourtant les prendre toutes! M. Rolier se désaltéra avec du lait aigre, et tandis qu'après s'être réchauffé les pieds dans les cendres chaudes, il passait de grands bas de laine fort épaisse et bien travaillée, découverts dans un coin, M. D... allumait du feu en dehors de la cabane, car il valait mieux être aperçu de loin. En cherchant un endroit favorable, il vit contiguë à la maison une écurie à deux chevaux; décidément ils n'étaient pas dans une région aussi lointaine et sauvage qu'ils l'avaient supposé.

Le feu flambait entre deux sapins abattus qui servaient de siéges, lorsqu'une voix d'homme appelant: *Clas! Clas!* se fit entendre derrière le coteau. Rolier crut à un signal de chasse, et son premier mouvement fut de prendre des brassées de neige et de les jeter sur le feu; presque aussitôt, par le chemin qu'ils avaient suivi le matin, apparurent deux hommes avec deux chevaux. M. Rolier leur fit de grands gestes, levant les bras au ciel, et ils en firent autant, sans être visiblement intrigués de la présence de voyageurs dont ils avaient appris le passage par l'empreinte de pas sur la neige. Leur costume, leur allure, paraissaient tout à fait rassurants. Ils arrivèrent enfin, et on leur fit des salutations qu'ils rendirent exactement.

Ils inspirèrent d'abord la plus grande sympathie; mais, dès les premiers mots, il fut jugé impossible de s'entendre; et, l'estomac des Français criant famine, ils se livrèrent à une mimique expressive comprise dans l'humanité tout entière. Avec le plus vif empressement, leurs hôtes inconnus les font entrer dans la cabane et rallument le feu; les bottes déchirées de M. Rolier, déposées auprès du foyer, attirent leurs regards; ils les prennent, les examinent en tous sens et voient la marque de fabrique: *X..., fournisseur de l'impératrice*, Paris. Ces paysans du Nord savaient lire! Et ce furent aussitôt des cris: *Paris! Paris! yo French? French?* Il fut affirmativement répondu. Alors commence un dialogue impossible à rendre dans lequel les aéronautes essaient avec succès par la parole, les gestes et surtout par de rapides croquis au crayon, de faire savoir qu'ils sont venus en ballon: « *Balloun, balloun, ia! ia!* » dirent ces bons chasseurs avec un joyeux étonnement; mais ils ne nommaient jamais leur pays!

Cependant le repas dont ils avaient tiré de dessous la couverture du lit les éléments, lard cuit dans du beurre, saucisse étrange, pommes de terre ....., se trouva prêt. Le pain était une espèce de papier d'avoine (*flad prod*). Le lait de chèvre formait la boisson. Comme le veut la coutume hospitalière du pays, les Norwégiens goûtèrent à tous les aliments avant de les offrir.

Touché par leur fraternel accueil et croyant à leur pauvreté, M. Rolier mit quelques pièces d'or dans la main de l'aîné, nommé Harald Strand (l'autre s'appelait Clas Strand); mais il essuya un refus obstiné, presque dédaigneux. Les couteaux, des gants, furent mieux reçus, et M. D..., malgré sa

Digitized by Google

résistance, mit au doigt de Harald une fort jolie bague. Du café contenu dans une outre fut encore extrait du lit, et les bons paysans disaient : « *Cafe, cafe, candi sucre* », heureux de parler un peu la langue des étrangers. — On se mit à fumer ; le tabac français fut on ne peut plus apprécié, ainsi que des cigares de la Havane.

Tout à coup M. Rolier vit dans les mains de Clas une boîte d'allumettes ; il la prit et lut non sans émotion : *Nitedals tændstikker. — J. L. Sundt*, CHRISTIANIA. Il apprenait ainsi le voisinage de cette ville.

Il songea tout de suite aux dépêches du gouvernement dont ils étaient porteurs : il sortit, plaça un cheval devant le traîneau, et saisissant les rênes, fit le simulacre du départ en répétant : « Christiania, Christiania ! » Il fut compris. Harald indiqua la direction à suivre, et l'on partit suivant les lourds traîneaux qui frayaient un chemin dans la neige. A un détour, la route devint si mauvaise qu'il fallut les abandonner et détacher les chevaux.

Elle descendait oblique le long d'un rocher presque à pic, dominant la vallée, où l'on pouvait apercevoir un petit hameau, cinq à six maisons ; et lorsqu'on leur demanda Christiania, les Norwégiens étendirent la main vers le sud-est, à l'horizon, et l'agitèrent pour montrer qu'il fallait encore monter et descendre souvent. Les aéronautes regardaient silencieux ! Ils craignaient d'avoir encore perdu cette journée.

Arrivés au petit village, ils furent introduits dans une maison d'une apparence confortable où se trouvaient réunis un vieillard, trois femmes et deux petits enfants couchés dans leur berceau. Leurs guides n'eurent pas de peine à faire entendre que c'était leur famille, qu'ils mirent en peu de mots au courant.

La joie fut sincère. Un grand feu flamba vite dans la vaste cheminée, et tous, à l'envi, prodiguèrent aux Français les soins les plus aimables. Le vieux grand-père fit les honneurs d'une collation, goûtant le premier au beurre, au lait, au fromage, au café. Puis il invita ses hôtes à se coucher ; ils refusèrent, et comprenant leur désir, les jeunes Norwégiens, qui avaient quitté leurs vêtements de travail pour revêtir leur costume national, redevinrent leurs guides pour Christiania.

Depuis qu'ils étaient tombés de leur ballon, ils avaient eu constamment à descendre, et la température s'était adoucie. Vers trois heures, ils étaient au bord d'un lac qu'il fallait traverser. Un bateau était amarré à la rive ; chacun prit place et les Norwégiens ramèrent à merveille. Ils avaient apporté une gourde d'eau-de-vie de pomme de terre qui passa souvent de main en main et que l'on vida sans déplaisir.

Les Français avaient alors la bonne fortune de pouvoir admirer à l'aise un de ces magnifiques points de vue que l'on contemple dans une muette admiration et que nulle plume ne peut décrire. Le lac occupait le fond d'une étroite vallée ; sa surface unie et tranquille reflétait ses rivages et s'éclairait en partie d'un pâle rayon de soleil dominant la grande ombre de la colline ; — d'un côté, il baignait le pied des montagnes escarpées couvertes de forêts majestueuses de sapins, — et de l'autre il s'avançait vers la plaine, dont les vagues et blancs contours se perdaient rapidement dans le brouillard ; — derrière, les premières ondulations du mont Lid s'étageaient l'une après l'autre, et partout les parois verticales des grands blocs de granit et de schistes se détachaient sur la neige en teintes grises. On n'entrevoyait encore aucune trace humaine et aucune habitation ; aucune autre voix ne s'élevait que celle des Norwégiens qui chantaient leurs airs nationaux.

Au bout de deux heures et demie de traversée, on débarqua près d'un gros village. Harald prit les devants et fut annoncer les voyageurs ; bientôt, en effet, accourait M. Bérût Martin Bye, jeune pasteur luthérien, d'une figure noble et sympathique, tout heureux de leur faire un bon accueil. Sur ces entrefaites arrivait le médecin, M. Thomesen, qui avait, disait-on, appris jadis le français, mais qui l'avait, en définitive, à peu près oublié.

Un troisième ami de la maison, M. F. Walloë, avocat, vint à son tour et se montra plus habile ; enfin avec M. Niels Nielsen, directeur des mines de cuivre et de zinc de Silgjord, on put longuement causer. M. Walloë courut chercher une carte de la Norwége, et les aéronautes virent alors où ils étaient tombés et combien de journées les séparaient encore de Christiania ! Ils essayèrent de se rendre compte du chemin parcouru, environ 600 kilomètres dans la direction nord-ouest de Paris, vers Calais, puis vers le nord, et enfin au nord-est. Ils étaient descendus sur le mont Lid, à 4000 pieds de hauteur, à 300 kilomètres de la capitale de la Norwége.

Gracieusement invités par M. Nielsen, ils se rendirent chez lui dans le traîneau du docteur, et trouvèrent réunis les notables du bourg et quelques dames. Durant le dîner, M. Rolier dut naturellement raconter son voyage et répondre à mille questions. Rien ne pourrait peindre son émotion et celle de son compagnon, lorsque, dans le moment où ils venaient d'affirmer leur foi dans le triomphe de la France, ils entendirent les accents de la *Marseillaise* interprétée sur le piano dans la salle voisine ; ils devaient à madame Nielsen cette agréable surprise.

Ce fut elle aussi qui, bonne et gracieuse comme son mari, prit l'initiative d'une souscription pour nos chers blessés. M. Niels Nielsen offrit ensuite son portrait à M. Rolier, qui se trouvait fort en peine pour faire à son tour hommage de quelques souvenirs à l'assemblée ; ainsi les dames furent tout heureuses de se partager des cahiers de papier à cigarettes, utiles, on l'a vu plus haut, pour vérifier la marche du ballon.

Le parfait repos que les voyageurs goûtèrent cette nuit leur fit, on peut le croire, oublier le lit de foin du mont Lid. Le lendemain, à cinq heures, le pasteur Bye, accompagné de M. Thomesen, vint les réveiller, les aider dans leurs préparatifs de départ et les voir monter en traîneau. A ce dernier moment ils les embrassèrent, et, par une attention touchante, voulurent que leurs derniers mots d'adieu fussent français ; le docteur leur dit : *Que Dieu vous protége, vous et votre noble patrie!* tandis que M. Bye répétait : *Je suis l'ami des Français*, phrase qu'il s'était fait enseigner pour convaincre de son mieux nos compatriotes des sentiments de son cœur.

Ceux-ci étaient munis de lettres de recommandation de M. Nielsen, dont les bontés ne sortiront pas de la mémoire de M. Rolier.

Le voyage fut pénible : ils n'avaient pas l'habitude de ce genre de locomotion, et, après cinq relais et vingt heures de course, ils arrivaient à Kungsberg, à l'*Hôtel des mines*, brisés de fatigue et n'ayant pu qu'imparfaitement admirer la plus belle partie de la pittoresque Norwége.

Les amis de M. Nielsen les accueillirent avec cette cordialité touchante et cette joie expansive auxquelles on les habitua dans ce noble pays. Chez M. Gjertz, juge de paix, ils trouvèrent sa nièce, mademoiselle Thérèse Gjertz, qui, arrivée

Digitized by Google

depuis deux mois seulement, avait quitté Paris au moment du siége, et l'on peut penser si elle fut avide de renseignements et de détails. Elle aussi remit à M. Rolier une somme pour les blessés.

A Kongsberg commençait une ligne télégraphique. L'agent consulaire français à Drammen et le consul général à Christiania furent prévenus. On apprit en même temps que le bruit courait de la découverte du ballon.

A deux heures et demie les aéronautes disaient adieu à leurs nouveaux amis et allaient retrouver les traîneaux. Mais la population était prévenue de leur présence et les suivit en poussant des hourras. Au détour d'une rue, ils passèrent sous une voûte de pavillons français que les femmes venaient de confectionner sur l'heure et qu'elles agitaient avec des cris de joie. C'était le commencement de l'ovation qui ne devait finir qu'après leur départ de Norwége.

A huit heures ils pénétraient dans la station du chemin de fer, à Hongsund, et, dans une salle spécialement préparée, ils trouvaient plusieurs personnes des environs et quelques-unes même sorties de Paris à cause du siége, heureuses de leur souhaiter la bienvenue. Peu après arrivait en train spécial le directeur général du chemin de fer, venu exprès pour les recevoir, et qui mit à leur disposition un wagon réservé.

Dans la gare, la circulation était devenue fort difficile. La foule avait tout envahi pour voir et acclamer les Français. Tous les bras étaient tendus vers eux, les cris patriotiques redoublaient. A toutes les stations même affluence et même accueil.

M. Omsted, agent consulaire de France à Drammen, était venu à la rencontre des aéronautes à Jkjoldhorn. Il les informa que le bruit de leur arrivée s'était déjà répandu dans toute la contrée, que leur merveilleux et courageux voyage était l'objet de toutes les conversations, et qu'ils devaient s'attendre à une imposante réception. Ils le virent bien, en effet, lorsqu'à neuf heures du soir ils entrèrent à Drammen. Dans la gare même, les autorités et les notables se firent les interprètes de tous leurs compatriotes; ceux-ci, réunis en foule, acclamèrent les Français dès qu'ils parurent, et les accompagnèrent comme en triomphe tandis qu'ils se rendaient en voiture à l'hôtel, où un appartement leur était réservé par les soins de la ville.

On leur apprenait en même temps que leur ballon était retrouvé à Krodshere, c'est-à-dire à quarante lieues du mont Lid, dans la direction nord-est, et qu'ignorant la descente antérieure des aéronautes, la population s'était vivement émue du sort qui avait pu leur être réservé (1). Ils trouvèrent à l'hôtel les objets contenus dans la nacelle et dans leur panier d'osier les pigeons qui roucoulaient agréablement, fort peu attristés, on le voit, des péripéties qu'ils avaient traversées. Des députations de diverses Sociétés et le maire même de la ville, M. Skanke, vinrent inviter MM. Rolier et D... à un banquet improvisé où ils étaient immédiatement attendus.

Dans le Nord, la Franc-Maçonnerie est plus florissante que partout ailleurs; elle comprend l'élite de la population, et dans toutes les villes la Loge est l'un des principaux monuments. Le général Stang, oncle de M. Hepp, consul général de France à Christiania, fut l'introducteur des Français à la Loge des Drammen. M. Rolier répondit à son speech en faisant le récit de leur traversée; et l'assemblée ne se lassait pas de les interroger sur tout ce qu'ils avaient vu, sur tout ce qu'ils savaient des dispositions de notre pays. Elle eût été française qu'elle n'eût pas montré plus d'empressement et plus de sympathie. Elle donnait une éclatante démonstration de l'intérêt que ces provinces septentrionales attachent à cette France lointaine dont elles comprennent encore le pouvoir et subissent volontiers l'ascendant. Ses voix éloquentes les ont réveillées, ses chants de poëte les attendrissent toujours et ses cris populaires les ébranlent. Elles ont applaudi sa gloire, chanté ses conquêtes, elles pleurent maintenant sur ses revers !

Rolier et D... se retirèrent émus et charmés.

Le lendemain, à six heures, MM. Omsted et Skanke les rejoignaient. Celui-ci leur apportait en souvenir de sa ville l'album national de la Norwége, fort belle série de gravures représentant les costumes du pays, — et leur disait adieu.

Avec M. Omsted, qui voulait bien ne point se séparer d'eux jusqu'au jour du départ, ils reprenaient le chemin de Christiania.

Ils arrivent à Christiania vers midi et demi, au milieu d'un grand concours de monde, et se rendent au consulat général de France, où M. Hepp, notre représentant, les reçoit avec transport. La fameuse dépêche chiffrée, objet de tant de soucis et de préoccupations, est aussitôt décachetée et transmise à Tours par la voie télégraphique de Londres. C'était celle qui réglait le plan de jonction des armées de Paris et de la Loire.

Sous les fenêtres, la foule voulait voir les Français; ne pouvant résister au plaisir d'entendre acclamer son pays, M. Rolier parut et dit qu'obligé d'attendre le départ du prochain paquebot, il aurait l'honneur de passer deux jours au milieu d'un peuple si hospitalier et si généreux. On lui répondit par des cris de « Vive la France ! » et des hourras enthousiastes.

Bientôt commencèrent à arriver des télégrammes de plusieurs parties de la Norwége. Ils montraient, bien mieux que nous ne saurions le faire, la touchante amitié que l'on ressent pour nous dans ces pays scandinaves, où toute promesse d'affection est sacrée.

MM. Rolier et D... furent vivement touchés par la visite de bon nombre de dames désireuses de voir des Français qui avaient affronté avec succès des dangers si émouvants et de les assurer, elles aussi, de la vivacité de leurs sentiments pour la France.

A peine rendus à l'*hôtel Victoria*, pavoisé aux couleurs tricolores, MM. Rolier et D... voient pleuvoir des invitations. Tous les groupes divers, tous les cercles de la ville tiennent à les fêter. La population entière s'ingénie à leur être agréable; les corps de métiers auraient voulu leur faire accepter des objets de leur confection. M. O. Stang Bye détachait pour eux de son album les vues des pays qu'ils avaient parcourus. M. Simmonsen leur offrait, au nom de la ville, les reproductions en bois sculpté, chefs-d'œuvre de patience et d'exactitude, d'un chalet et de la cathédrale de Hitterdal (1), etc.

(1) Un article publié en Norwége et reproduit par les journaux français, annonça la chute de ce ballon sans voyageurs. Mais on écrivit ensuite par erreur que ce n'était pas celui de M. Rolier; c'est toujours ce même aérostat dont le passage sur la mer du Nord fut signalé à diverses reprises par différents navires, au point que l'on croyait avoir à déplorer plusieurs désastres. Il n'y a jusqu'ici de perdus que les aéronautes tombés entre les mains des Prussiens.

(1) Cette église se trouve dans la province de Thélemarken; les Français l'avaient vue dans leur voyage en traîneau. Elle est tout entière en bois dont les morceaux sont tout au plus grands comme des briques ordinaires.

Digitized by Google

tis n'eurent point d'autre guide dans la ville que M. Hepp, et ne se séparèrent point de lui, ne voulant rien perdre du doux plaisir qu'ils avaient à causer de la patrie avec un Français de Strasbourg, dont le cœur excellent avait, dès le premier moment, fait la conquête du leur.

C'est chez lui qu'ils prirent tous leurs repas, et ce fut dans ces réunions plus intimes, en voyant ses larmes lorsqu'il parlait de sa vieille France, qu'ils purent juger combien sont plus sensibles aux malheurs de la patrie ceux qui vivent loin d'elle, au milieu du calme et de la paix.

Madame Hepp, pour tout dire, résumait en elle la grâce, la bonté, la bienveillance norwégiennes. Ce fut elle qui adopta les charmants petits pigeons que toute la ville voulut voir.

La foule avait suivi les Français et les avait accompagnés toujours de franches acclamations; elle ne se dispersa pas lorsqu'ils furent rentrés à l'hôtel. Il y eut entre autres l'ovation des étudiants qui chantaient notre *Marseillaise* avec des voix fort justes et fort harmonieuses. M. Rolier invita leur délégation, et une trentaine pénétrèrent dans son salon; il était de leur âge, et une bonne amitié les eut bien vite mis à l'aise. M. D... ne put être présent à cette fête intime, la fatigue l'avait forcé au repos.

Le lendemain, les visites, les réceptions, se succèdent, soit à l'*hôtel Victoria*, soit à l'ambassade. Les inventeurs d'engins de destruction viennent nombreux présenter leurs systèmes et prier M. Rolier d'appuyer leurs offres auprès de son gouvernement.

Le soir, les Français assistèrent à des représentations données en leur honneur. Lorsque, avec MM. Omsted, Hepp, Delsart, chancelier, et Molard, attaché d'ambassade, ils entrèrent au cirque, le public debout chanta la *Marseillaise*, les *Girondins* et le *Chant du départ*. Ces chants étaient repris dans les entr'actes. Pendant les exercices, l'orchestre jouait les morceaux patriotiques de *Charles VI*. Au théâtre, où l'on donnait le *Barbier de Séville* en français, même enthousiasme.

Rendus à la Loge, où la ville avait organisé en quelques heures un banquet de quinze cents personnes, ils furent présentés par le général Werge and et M. Neywmann. Au premier coup d'œil, ils aperçurent au milieu de la table une grande pièce montée représentant exactement le mont Lid et le ballon, surmonté des drapeaux français et norwégiens, la cabane, les deux Sirand et eux-mêmes. L'assemblée était dominée par une tribune, chose constante en Norwége. Le poëte aimé, le plus populaire de notre temps, y monta et y prononça un discours sur les événements terribles et déplorables dont la France était le théâtre; il dit « qu'il gardait entière son espérance de les voir bientôt terminés, et rappelant quelles étaient les bases de l'amitié de la France et de la Norwége, affirma que leurs liens fraternels seraient de plus en plus resserrés ».

M. Rolier lui répondit en déclarant « combien les pénétraient de reconnaissance ces manifestations unanimes et spontanées dont leurs aventures et leur présence n'étaient que le prétexte; combien ils étaient fiers de pouvoir porter à leurs concitoyens le témoignage éclatant du prestige de leur patrie. Il décrivit ses moyens de salut, et parlant de Paris où chacun avait résolu « de vaincre ou de périr », il dit que c'était là certainement le cri de la France tout entière et demanda si elle pouvait succomber avec de pareils sentiments ».

Les cris de « Vive la belle France ! » les bravos prolongés lui répondirent, et plus d'un regard était voilé par une larme. Sur-le-champ, M. Rolier et son ami, selon l'usage norwégien, sont saisis chacun par quatre personnes, qui les soulèvent en l'air et les portent autour de la salle retentissante et tumultueuse, où tous les assistants se disputent le plaisir de leur serrer la main.

Puis les sociétés chorales viennent solliciter l'honneur de chanter devant les Français, et les discours recommencent.

M. Rolier se retira, mais il avait compté sans la foule qui voulait à toute force continuer ses manifestations, il ne put empêcher qu'on ne le ramenât en triomphe.

Le départ était annoncé pour le lendemain deux heures. Mais comme l'armateur était allemand, on jugea imprudent de confier les sacs de dépêches à son navire, et il fut résolu que les aéronautes partiraient par le *North Star*, qui justement appareillait pour midi. En attendant, M. Rolier reçut de M. Hepp des traites d'une valeur de 23 800 fr. montant d'une souscription qu'il avait réalisée en faveur des blessés français.

Il prit sur lui de donner à l'Université l'aérostat, à la condition expresse qu'il serait exposé en public, moyennant un droit d'entrée, également au profit des soldats blessés.

Enfin il fallut partir. MM. Rolier et D... furent accompagnés par M. Hepp, le personnel de l'ambassade et les Français résidant à Christiania. Ils trouvèrent à bord, avec l'armateur, M. Bresslaw, venu exprès pour les recevoir, le capitaine anglais M. Pearson, qui, sur la recommandation pressante du consul d'Angleterre, promit et donna, en effet, son concours le plus dévoué. Par ses ordres le drapeau tricolore fut hissé au grand mât, et une collation fut servie aux Français, auxquels, avec un accent qui n'était pas trompeur, il affirma ses sympathies pour leur grande nation. M. Hepp lui répondit, et l'émotion fut grande quand il fallut se dire adieu et que MM. Rolier et D... embrassèrent leurs compatriotes qui les avaient comblés des marques les plus sensibles d'affection.

Au dernier moment on leur apporta une adresse des bourgeois de Christiania, témoignage écrit de tous les sentiments qu'on leur avait tant de fois manifestés.

Le *North Star* s'ébranla; il glissait lentement sur les eaux que la neige et le froid avaient congelées, tandis que sur la rive retentissait, pour la dernière fois, l'air de la *Marseillaise*, auquel un étudiant avait adapté des paroles françaises de circonstance. Les généreux Norwégiens, accourus à l'envi, exprimaient par des hourras une dernière pensée d'affection, un dernier vœu, et ils avaient quelque chose de saisissant tous ces signes d'adieu, tous ces cris partis du cœur, ces chapeaux et ces mouchoirs agités dans l'air aussi longtemps que le navire fut en vue.

M. Rolier nous assure qu'il a désormais deux patries, et qu'il éprouverait un bonheur ineffable à se mettre un jour, à l'occasion, tout entier au service de ses chers Norwégiens.

Nous Français, nous prenons de grand cœur notre part de reconnaissance. Cette éclatante sympathie d'un peuple pour qui la France n'a jamais rien fait, nous émeut profondément.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIERE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 8 19 AOUT 1871

Paris, 18 août 1871.

Nous croyons de plus en plus qu'un compromis entre la proposition Rivet et la proposition Adnet servira d'issue à la question de la prorogation des pouvoirs de M. Thiers. Les adversaires de la proposition Rivet font remarquer qu'ils forment la majorité puisqu'ils ont fait passer dans les bureaux neuf commissaires sur quinze. C'est précisément pour cela qu'un compromis est nécessaire. Entre eux et les partisans de la proposition il n'y a guère que quarante voix de différence. Or l'Assemblée ne veut pas sans doute se suicider; si cependant, sur une question pareille, elle se divisait en deux moitiés presque égales, c'en serait fait de son autorité. Le pays ne pourrait admettre le maintien prolongé d'une Assemblée qui manquerait de l'élément qui est le plus nécessaire aux Assemblées, nous voulons dire une majorité véritable.

En général, dans les pays constitutionnels, quand la chambre élective se partage ainsi, à quelques voix de différence, sur des questions de gouvernement, le ministère se retire ou la dissout. C'est une nécessité. Autrement la direction du pays manquerait de point d'appui et de pivot.

La discussion a été, paraît-il, fort vive dans les bureaux; le ton des adversaires ne semblait comporter aucune idée de transaction. Toutefois, la veille déjà, dans les réunions du centre droit et de la droite, M. d'Haussonville et quelques autres s'étaient fait écouter en exprimant l'avis qu'on devait sortir du *statu quo* absolu et le modifier dans le sens d'une Constitution républicaine.

Attendons le discours de M. Thiers, qui sans doute, selon son habitude, « retournera délicatement » la majorité. La question étant posée, il faut une solution autre qu'un rejet pur et simple. Tout le monde le comprendra à la Chambre. C'est même une affaire de patriotisme.

Aux ouvrages des généraux Faidherbe, Chanzy, Chareton, aux rapports si lucides du colonel Stoffel, vient s'ajouter une brochure du général Favé, intitulée : *Nos revers*. La situation antérieure de l'auteur, ses rapports avec le gouvernement de la défense nationale, qu'il a secondé avec dévouement jusqu'au jour où il fut atteint par un obus prussien, la modération de son caractère, tout l'obligeait à examiner notre organisation militaire et les causes de nos désastres en dehors de tout esprit de parti. Ce ton d'impartialité recommande son travail à l'attention du public.

Le général Favé passe d'abord en revue les transformations successives de l'armée française depuis le premier Empire; en regard, il expose les progrès de l'organisation prussienne depuis la même époque; enfin, il rend compte de cette terrible campagne qui a été, en somme, la mise en œuvre des institutions des deux peuples.

On voit, d'une part, une nation qui se repose sur sa gloire et s'endort dans une infatuation persistante; de l'autre, un peuple persévérant et discipliné, qui grandit par l'effort et l'intelligence, qui, réduit à 5 millions d'âmes en 1807, met 300 000 hommes sur pied en 1813, et 660 000 en 1866. Cette armée, il en faut étudier l'organisation point par point. C'est ce que fait le général Favé. Il insiste sur le mode de nomination, d'instruction, d'avancement des officiers, sur les services administratifs, sur le corps d'état-major, si admirablement organisé, sur l'École supérieure de la guerre, sorte de Faculté des sciences militaires qui a fourni tant d'officiers de mérite. Mais on ne saurait trop mettre en relief, car cela contient tout, la clef du système, qui est de provoquer l'initiative individuelle des officiers, au lieu de l'étouffer comme on le fait en France. Comparez les attributions d'un colonel prussien à celles d'un colonel français. En Prusse, le colonel est en même temps un administrateur; l'intendance se borne à constater ce que le régiment a reçu : le régiment achète directement, sans autorisation, sans autre contrôle que celui de la cour des comptes, tout ce qui est nécessaire à ses besoins. « En France, tout est régié par le ministère, ou, plus exactement, par les bureaux du ministère, qui multiplient sans cesse les prescriptions et les instructions sur les détails sans jamais parvenir à avoir tout réglementé. »

Digitized by Google

Dans la compagnie, le commandement ne jouit pas d'une moindre indépendance. Le capitaine ordonne par lui-même tous les exercices de détail et rend toutes les prescriptions relatives à l'ordre intérieur. Son initiative n'est limitée que par les règlements généraux.

Les troupes sont exercées à tout ce qui concerne le service de campagne. Rien d'analogue n'existe chez nous. Les travaux ordinaires de campagne, retranchements, destruction et réparations des voies de communication, construction des abris, surprise, attaque et défense des convois, tout cela est familier au soldat prussien. Il y a des corps spéciaux de pionniers, d'employés des chemins de fer et des télégraphes, etc. Dans chaque bataillon, des instructeurs enseignent les diverses spécialités du service de guerre. Qu'on mette en regard les exercices uniformes de notre armée, l'incurie habituelle de nos officiers et de nos soldats, et l'on comprendra combien notre infériorité est profonde.

Le gouvernement allemand est loin d'être fixé sur le mode administratif auquel il soumettra la Lorraine et l'Alsace. Ces hésitations s'expliquent en présence des différents systèmes appliqués en Allemagne. Ainsi, les institutions françaises prévalent encore dans la plupart des provinces rhénanes, tandis que les formes administratives introduites par le baron de Stein sont généralement adoptées dans l'Allemagne du Nord. Il s'agit d'examiner si les communes garderont, comme en France, le droit de s'administrer seules, ou bien si, comme dans la plupart des États allemands, les intérêts des campagnes et des villes seront confiés au soin d'un même conseil, investi des droits de la magistrature.

Une correspondance datée de Berlin annonce que le nouveau décret qui règle la question des droits fiscaux en Lorraine et en Alsace vient d'effectuer la séparation définitive entre la France et ces provinces. Malheureusement le décret offre une lacune. La faute en est à l'article 33 de l'ancienne constitution, qui désigne l'Allemagne comme « un territoire » commercial dont les différentes parties se trouvent reliées » par une même ligne de démarcation fiscale ». Or, la situation présente ceci d'anormal que, cette ligne de démarcation n'ayant pas encore été étendue aux limites du nouvel empire, les provinces devenues allemandes se trouvent pour ainsi dire resserrées entre deux lignes fiscales, et par conséquent soumises aux anciens comme aux nouveaux règlements. Ainsi, tandis qu'une clause du traité de Francfort arrête la libre importation des produits alsaciens en France jusqu'au 1er septembre, l'Allemagne perçoit des droits sur ces produits aujourd'hui comme avant la guerre.

La lutte entre le parti clérical et le parti libéral à Berlin continue sans relâche. Nous donnons dans ce numéro une étude complète sur ce conflit.

Une protestation, destinée à rejeter définitivement du sein de l'Église tout catholique frappé d'excommunication majeure, va être signée par un conseil d'évêques. D'autre part, une note signée par M. de Bismarck et remise, le 29 juillet dernier, au cardinal Antonelli signifierait l'intention *formelle* de la Prusse de ne reconnaître aucun pape futur dont l'élection ne serait pas faite conformément aux anciennes lois de l'Église.

En Autriche, le cabinet Hohenwart, dont on connaît les tendances fédéralistes, vient de faire une sorte de coup d'État. On se rappelle que les négociations entamées par le ministre avec les Tchèques et les Slaves ont été vivement blâmées dans les provinces allemandes qui dépendent de l'empire austro-hongrois. M. de Hohenwart, pour ramener à lui ses adversaires, a d'abord publié une brochure qui fit grand bruit à Vienne la semaine passée. Il essayait d'établir que la politique de conciliation adoptée par lui était la seule possible à l'avenir. La justification ne paraît pas avoir eu beaucoup de succès, car le chef du cabinet vient de dissoudre non-seulement le Reichsrath cisleithan, mais encore la Diète de haute et basse Autriche, de Styrie, de Carinthie, de Moravie, de Silésie et du Tyrol.

Le *Czas*, qui passe pour être l'organe du ministère Hohenwart, déclare qu'un accord parfait règne entre les Tchèques et le gouvernement. Ce journal annonce même que la nomination d'un ministère tchèque consacrera bientôt cette entente cordiale, et que l'empereur fera tous ses efforts pour réconcilier les diverses nationalités qui composent l'empire autrichien.

Notons en passant que le *Journal de Silésie* déclarait dernièrement que la Prusse n'aurait accompli entièrement sa haute mission qu'après avoir réuni à l'empire allemand, et cela par la force, si besoin était, les provinces allemandes de l'Autriche.

Le *Reichsrath* sera prochainement appelé à statuer sur les prétentions des grévistes en Allemagne. Ces ouvriers, pour la plupart maçons ou charpentiers, demandent une augmentation de salaire jointe à la réduction de la journée de travail. Le prétexte sur lequel ils fondent leurs réclamations est assez caractéristique : ils allèguent la nécessité de s'instruire et l'impossibilité de fréquenter l'école du soir après douze heures de travail.

Il serait difficile, dit l'*Opinion nationale*, de formuler un programme plus beau que celui du nouveau cabinet de Madrid.

Mais la fraction progressiste qui tient depuis le 25 juillet les rênes de l'État, parviendra-t-elle à mettre à exécution les réformes excellentes au moyen desquelles M. Ruiz Zorilla et ses collègues voudraient régénérer le pays? Trouvera-t-elle, dans l'administration, dans l'armée, dans la bourgeoisie, dans le peuple, un concours suffisant? Ne se verra-t-elle pas obligée, au contraire, de ralentir peu à peu son mouvement, son activité, son effort au milieu de l'indifférence des uns et de l'égoïste hostilité des autres? N'a-t-elle pas entrepris une tâche au-dessus de ses forces? Le parti républicain fédéral manifeste des craintes à cet égard et en fait le point de départ du manifeste qu'il vient de publier.

Les républicains, à notre avis, sont dans le vrai. L'Espagne est travaillée d'un mal si grand, si profond et si invétéré, qu'elle ne saurait trouver le remède et la guérison sous un gouvernement royal.

Les républicains de Madrid ont mis dans leur manifeste

Digitized by Google

beaucoup de modération et de prudence ; mais ce qu'ils ne disent pas, ils le laissent clairement entrevoir.

Ils ne sont pas les ennemis du cabinet progressiste, ils n'ont pour lui que de la sympathie ; mais il lui sera, disent-ils, impossible de porter remède aux maux que souffre le pays, de faire pénétrer la lumière dans le chaos de la législation, d'aborder les questions sociales déjà résolues dans d'autres pays, de mettre le pouvoir en harmonie avec le principe de la souveraineté du peuple, d'accorder aux municipalités leur autonomie, de réduire l'armée et d'affranchir l'État de la tyrannie de l'Église. Or, toutes ces choses, l'Espagne les désire, les attend et les veut.

Le parti républicain fédéral n'anticipe-t-il pas un peu sur l'avenir ? L'Espagne est-elle véritablement arrivée au point où il croit la voir ? Nous le souhaitons ; un fait hors de doute, c'est que l'idée républicaine y fait des progrès constants.

En résumé, le parti républicain suit d'un œil attentif le cours des événements. Son heure n'est pas encore venue ; il le sait et ne veut pas se laisser prendre au dépourvu. Quant à présent, il juge nécessaire de dire toute sa pensée aux progressistes qui lui touchaient d'assez près, il leur promet son concours pour réaliser, si la chose est possible, des réformes utiles ; mais il ne veut pas que le principe républicain ait à souffrir des fautes que le cabinet pourrait commettre.

« Nous ne sommes engagés avec lui par aucun pacte, dit le manifeste. S'il succombe à la tâche, nous nous retrancherons dans notre camp. C'est un droit qui nous appartient, et nous saurons l'exercer. »

Cette attitude honore à la fois et le gouvernement et les républicains assez justes pour reconnaître que le cabinet Ruiz Zorilla est digne d'obtenir leur concours s'il reste fidèle à son programme.

Mais voici venir un ennemi qui menace du même coup les républicains, les progressistes et les partisans de toute nuance de la dynastie savoisienne.

Cet ennemi s'appelle fusion, et son venin, — s'il en a, — est dans une alliance intime qui se serait, dit-on, accomplie entre le duc de Montpensier, agissant au nom de sa femme, et la reine Isabelle, stipulant au nom de son fils le prince des Asturies.

Le gouvernement espagnol et les républicains de la Péninsule ne s'effrayeront pas sans doute outre mesure, car si rion n'est plus aisé de se diviser, de se séparer, de devenir, d'amis qu'on était, d'implacables ennemis, rien n'est plus difficile que l'entente cordiale sur le terrain brûlant de la politique, lorsque l'union ne peut être, en définitive, qu'une coalition, dissimulant plus ou moins le désir persistant des contractants de s'entre-dévorer au premier moment.

OU EN EST LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la grande question du moment, la question de la prolongation des pouvoirs de M. Thiers, est encore pendante. Des intrigues, des hésitations, des répugnances inattendues menacent de compromettre le sort de la proposition Rivet, et de rejeter en pleine crise gouvernementale un pays déjà trop cruellement et trop fréquemment éprouvé. Mais, s'il est trop tôt pour s'affliger ou se réjouir, il est déjà trop tard pour agir sur l'esprit des députés, j'allais dire des combattants. D'ailleurs la cause est entendue ; de part et d'autre les plaidoiries ont été prononcées ; le jury est dans la salle des délibérations. Que faire en l'attendant ?

Il est impossible de ne pas être frappé, comme d'un symptôme nouveau ajouté à tant d'autres, du découragement profond qui s'empare de la bourgeoisie libérale et intelligente. Elle a visiblement perdu le sens de la situation, et, pour employer un terme de marine, elle est littéralement *vent devant* ; elle ne sait pas où elle va, où elle veut aller ; elle ne peut ni marcher en avant, ni retourner en arrière ; elle doute de tout et surtout d'elle-même. Dans son dernier numéro, la *Revue des deux mondes* a publié, sous le titre de : *Où en est la Révolution française?* un remarquable article où M. Émile Montégut exprime, en termes d'une éloquence véritablement douloureuse, les souffrances d'un esprit perdu au milieu d'événements dont le sens lui échappe. « Ce que nous » pensons tout bas », dit-il, «les uns en se soumettant docilement » à la vérité, les autres en rechignant contre les clartés de » l'évidence, c'est que la banqueroute de la Révolution fran» çaise est désormais un fait accompli, irrévocable. Il n'est » pas une seule de ses promesses que la Révolution n'ait été » impuissante à tenir ; il n'est pas un seul do ses principes » qui n'ait engendré le contraire de lui-même et produit la » conséquence qu'il voulait éviter... Aucun de ses principes » (la liberté, l'égalité, la fraternité, le règne de la loi, les » droits de la conscience, etc., etc.) n'a tenu ce qu'il promet» tait ; mais ce n'est encore là que la moitié de la banque» route ; le pire de la ruine, le voici : c'est que nous sommes » désormais incapables de satisfaire, au moyen de ses doc» trines, aux exigences de notre peuple.

» Bons ou mauvais, ces principes ont aujourd'hui *épuisé* » leurs dernières conséquences ; on peut défier la tête pen» sante la plus ingénieuse d'en tirer le plus petit corollaire » ayant quelque valeur... Les marges sont pleines, le texte a » tout envahi ; il n'y a plus place pour le moindre *iota*. Cela » étant, comment ferons-nous pour parer aux exigences des » situations, lorsque notre peuple, toujours docile aux habi» tudes que lui a données la Révolution française, viendra » nous demander réformes et progrès? Comment lui feron» nous comprendre que les doctrines les plus fécondes ont » leurs limites tout comme les plus maigres, que l'esprit » humain atteint très-vite ces limites, si lointaines qu'elles » soient, et qu'une fois qu'elles sont atteintes, il faut de né» cessité ou s'y tenir ou rétrograder, par conséquent qu'il » n'y a plus de possible que le *statu quo* le plus immobile ou » le voyage en sens inverse de celui qu'on a parcouru ? Par » exemple, quel est le progrès politique possible après le » suffrage universel ? Notre peuple aura beau venir nous de» mander des droits, nous serons bien forcés de lui répondre » qu'il n'y en a plus, et que nous lui avons tout donné. Nous » relevons tous de lui, nous dépendons tous de ses choix et de » ses caprices ; il peut remplir de ses enfants les sièges de la » représentation nationale et les conseils de nos villes ; le sort » de la nation est à la merci de ses lubies. Quant à l'égalité » sociale, je ne sais trop quel pas en avant on peut faire sans » reconstituer sous de nouvelles formes l'ancienne inégalité. » Il existait encore, il y a peu d'années, quelques lois de » police sociale qu'on pouvait regarder comme restrictives de » la liberté du travail ; on se rappelle comment ces entraves » furent écartées d'une main légère par un homme politique

» dont le cœur léger est devenu depuis célèbre. Tous peuvent » donc librement défendre les conditions de leur existence, » tous peuvent débattre librement les conditions de leur tra- » vail, et faire triompher leurs prétentions, parfois contre la » justice, souvent contre l'intérêt général, toujours contre » l'ordre public... La Révolution française est donc obligée de » s'arrêter, non faute de désir, mais parce que *le chemin lui* » *manque*, et qu'elle est allée *au bout d'elle-même*... La date à » jamais néfaste de février 1848, voilà le point de départ véri- » table de nos malheurs ; ce fut, dans la plus stricte réalité, le » Waterloo intérieur de la France. Ce jour-là, la Révolution » française fut véritablement vaincue par son triomphe même, » car ce jour commence l'ère de sa phase descendante et de » ses déviations. Jusqu'alors l'histoire de la Révolution fran- » çaise était claire et parfaitement intelligible. C'était bien » toujours, il est vrai, un phénomène excessif ; mais les phases » de ce phénomène s'étaient déduites en droite ligne, avec » logique, avec suite ; la Révolution tenait encore dans les » grandes routes de la nature et du sens commun. »

Nous avons tenu à transcrire ici en entier cette longue citation, parce que l'analyse la plus fidèle aurait nécessairement paru invraisemblable. Quoi ! il n'y a plus de progrès politiques à faire ! la Révolution française a *épuisé* toutes ses conséquences ! Elle est perdue pour avoir refusé de prendre la colonne de Juillet pour les colonnes d'Hercule, et après le suffrage à deux cents francs, la branche cadette, la France devait s'arrêter pour toujours, comme Regnard aux confins de la Laponie.

Hic tandem stetimus nobis ubi defuit orbis.

Après ce qui précède, il devient évident pour tout le monde que le parti doctrinaire, dont les plus anciens représentants siégent aujourd'hui à la droite de la Chambre et dont les plus jeunes ont fourni, et fournissent encore dans le journalisme et les lettres une carrière brillante, il est visible, dis-je, que ce parti n'a jamais compris quoi que ce soit à la Révolution française.

Avec une naïveté qui étonne chez des hommes aussi fins, ils ont cru qu'une noblesse, une royauté dix fois séculaires avaient péri entraînant dans leur chute des milliers de victimes, que l'Europe et la France avaient été bouleversées jusque dans leurs fondements, le tout pour que messieurs tels et tels pussent devenir députés et ministres, obtenir des places, opposer aux souffrances des classes pauvres le : *Je ne puis que gémir*, ou la consolante et édifiante maxime : *Chacun pour soi, chacun chez soi*. Une fois là, que pouvait-on demander de plus ? Le but était atteint ; inutile de se préoccuper du reste.

Rien ne nous paraît mieux de nature à faire comprendre l'impuissance de la Révolution française dont se plaint M. Émile Montégut, que cette plainte même et la courte portée de vues, l'inintelligence politique, historique et gouvernementale qu'elle révèle dans le milieu lettré bourgeois, dans la classe moyenne, dont cet écrivain est, à coup sûr, un des plus éminents représentants.

Nous ne sommes pas de ceux qui ont la superstition de la Révolution française, et nos lecteurs auront peut-être plus d'une fois occasion de s'en apercevoir. Rendue nécessaire par les fautes des classes gouvernantes qui avaient depuis longtemps oublié tous leurs devoirs pour ne songer qu'à leurs droits, la Révolution française fut une œuvre de destruction gigantesque, rien de moins, mais rien de plus. Il lui a toujours manqué, ou plutôt, — car il faut sortir de l'abstraction, — il a toujours manqué jusqu'ici aux hommes qui ont pris la direction du mouvement des vues nettes et fécondes sur l'avenir.

L'ancien édifice, écroulé et renversé d'un seul coup, il fallait songer à le reconstruire, et ne pas prendre les décombres amoncelées pour un abri définitif. Il eût peut-être, et même certainement, mieux valu procéder d'une façon moins brusque, mais les philosophes du XVIII^e^ siècle, aveuglés par les ardeurs de la lutte qu'ils soutenaient contre les abus du passé, avaient conçu les idées les plus fausses sur l'organisation et le mécanisme des sociétés.

Ils croyaient à tort à la possibilité de refaire et de défaire de toutes pièces une société nouvelle, comme on conclut et l'on rompt un contrat. Quoi qu'il en soit, la chose une fois faite, il en fallait embrasser les conséquences. Ajoutons que ces conséquences, ces conclusions, ont été nettement aperçues et développées, de points de vue tout différents, par l'école de de Maistre et de Bonald, d'une part, et par les écoles socialistes d'autre part. C'est ce qui donne souvent aux écrits émanés de ces deux sources si opposées un caractère véritablement prophétique. Écoutez plutôt ce passage de Pierre Leroux, écrit en 1831 :

« Puisqu'il n'y a plus rien sur la terre que des choses ma- » térielles, des biens matériels, de l'or et du fumier, donnez- » moi donc ma part d'or et de fumier, a le droit de vous dire » tout homme qui respire.

» — Ta part est faite, lui répond le spectre de société que » nous avons aujourd'hui.

» — Je la trouve mal faite, répond l'homme à son tour.

» — Mais tu t'en contentais bien autrefois, dit le spectre.

» — Autrefois, répond l'homme, il y avait un Dieu dans le » ciel, un paradis à gagner, un enfer à craindre. Il y avait » aussi sur la terre une société. J'avais ma part dans cette so- » ciété ; car si j'étais sujet, j'avais au moins le droit du sujet, » le droit d'obéir sans être avili. Mon maître ne me comman- » dait pas sans droit, au nom de son égoïsme ; son pouvoir » remontait à Dieu qui permettait l'inégalité sur la terre. » Nous avions la même morale, la même religion. Au nom de » cette morale, de cette religion, servir était mon lot, com- » mander était le sien. Mais servir, c'était obéir à Dieu et » payer de mon dévouement mon protecteur sur la terre..... » J'avais la prière, j'avais tes sacrements, j'avais le saint sa- » crifice, j'avais le repentir et le pardon de mon Dieu. J'ai » perdu tout cela. Je n'ai plus de paradis à espérer ; il n'y a » plus d'Église ; vous m'avez appris que le Christ était un im- » posteur ; je ne sais s'il existe un Dieu, mais je sais que ceux » qui font la loi n'y croient guère et font la loi comme s'ils » n'y croyaient pas. Donc je veux ma part de terre. Vous avez » tout réduit à de l'or et du fumier ; je veux ma part de cet » or et de ce fumier.

« ..... Donnez-moi des supérieurs que je puisse respecter, » des supérieurs qui comprennent le devoir que leur impose » leur supériorité même, ou souffrez que je haïsse les supé- » rieurs que vous me donnerez... Mais pourquoi parler d'o- » béissance, pourquoi parler de maîtres, de supérieurs ? ces » mots-là n'ont plus de sens. Vous avez proclamé l'égalité de » tous les hommes ; donc je n'ai plus de maître parmi les » hommes. Mais vous n'avez pas réalisé l'égalité proclamée ;

Digitized by Google

» donc je n'ai pas même ce souverain abstrait que vous ap-
» pelez, tantôt par un mensonge, la nation, le peuple, tantôt
» par une fiction, la loi. Donc, puisqu'il n'y a plus ni rois,
» ni prêtres, ni nobles, et que pourtant l'égalité ne règne pas,
» je suis à moi-même mon roi et mon prêtre, seul et isolé
» que je suis de tous les hommes mes semblables, égal à cha-
» cun d'eux, égal à la société tout entière, laquelle n'est pas
» une société, mais un amas d'égoïsmes comme je suis moi-
» même un égoïsme...

» On entend un horrible bruit de combattants qui
» se heurtent et se déchirent. Un spectre pâle, trem-
» blant, se présente et dit : « Rentrez dans l'ordre, je
» suis la société. » Une multitude de voix s'écrient aussitôt :
» « Vous dites que vous êtes la société; faites-nous donc jus-
» tice; nous souffrons, et en voici qui jouissent; donnez-nous
» autant, ou dites-nous pourquoi nous souffrons. » Le spectre
» se tait, immobile et la tête penchée vers la terre. Alors ces
» hommes, voyant que ce n'est qu'un fantôme impuissant,
» s'écrient en reprenant leurs armes : « A bas tout ce qui
» nous opprime! Pourquoi les inférieurs ne renverseraient-ils
» pas leurs supérieurs? Pourquoi les pauvres ne se met-
» traient-ils pas à la place des riches? Pourquoi des infé-
» rieurs, pourquoi des pauvres? »

Cette éloquente critique de la société issue de la Révolution date de 1831, cinquante ans avant l'article de M. Montégut, dix-sept ans avant la *date à jamais néfaste* de février 1848. Le danger était signalé aux philosophes, aux politiques du temps, qui s'appelaient MM. Cousin, Jouffroy, Guizot, Duvergier de Hauranne, etc. Que répondaient ces vénérables ancêtres intellectuels de M. Montégut? Tout cela n'est point de la politique; la politique consiste à renverser des ministères, à déplacer des majorités, à « profiter des abus qu'il faut bien se garder de détruire » (texluel), etc... Faut-il s'étonner si en de pareilles mains la Révolution française n'a point donné ce que l'on en pouvait attendre? Quoi qu'il en soit, la tâche est à reprendre, la démocratie est à organiser. Ce n'est pas la besogne qui manque, et quoi qu'en dise M. Montégut, il y a encore pas mal à faire dans la voie des progrès.

FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. AL. BUCHNER

Le roman sociologique en Angleterre

Depuis les romanciers réalistes du siècle dernier jusqu'à nos jours, le roman anglais a subi bien des transformations. Quelle différence entre les écrivains humoristiques, satiriques, pleins de sentimentalité, tels que Sterne, Swift, Richardson, d'un côté, et le chevaleresque Walter Scott avec son école historique de l'autre! Et, depuis eux, on a vu venir Bulwer, le romantique par excellence, qui règle ses conceptions sur la loi des contrastes et chérit la poésie du crime, bien qu'il s'adonne aussi au réel historique, à la nouvelle fashionable et au genre réaliste. Enfin, il y a eu Dickens et Thackeray, ces héros de la satire et de l'humour, après lesquels il semble qu'il faudrait avoir le courage de Roland et l'adresse d'Ulysse pour aborder de nouveau le roman de mœurs et de caractère. Aussi, après toutes ces variations, après toutes ces preuves de richesse et de fécondité, on aurait pu s'attendre à ce qu'il y eût enfin un moment de repos, un point d'arrêt dans la production des romanciers anglais. Il n'en fut rien cependant. A peine Dickens et Thackeray allaient-ils laisser la place libre, que le roman de nos voisins, continuant sa marche en avant, entrait déjà dans une voie nouvelle qui lui ouvrait de nouveaux horizons. De leur vivant encore, on voit naître un genre, cultivé depuis des années avec un succès croissant, et que j'appellerais volontiers le roman *sociologique*; voici dans quel sens et pour quelles raisons.

En parlant devant vous, messieurs, de Dickens et de Thackeray, j'ai essayé de montrer que l'importance de ces deux écrivains ne consiste pas seulement dans la valeur artistique de leurs œuvres, mais qu'il faut la chercher aussi dans les tendances vers ce grand changement social, qu'ils proposaient sans cesse à leurs compatriotes étonnés. Libéraux, égalitaires même, ils ont attaqué impitoyablement, l'un la bourgeoisie, l'autre la noblesse, à cause de l'arrogance et du mépris dont ces classes privilégiées accablent l'ouvrier et le prolétaire. En outre, nous avons constaté que leur action resta négative, parce que ces écrivains se sont contentés de signaler et de critiquer les abus et les préjugés, ainsi que l'existence des monopoles politiques et religieux qui explique en grande partie la faiblesse actuelle de l'empire britannique. Leur éloquence porta un coup terrible à l'ancien optimisme anglais; elle ébranla bien des convictions routinières; elle démontra aux Anglais que tout n'est pas parfait dans leurs institutions, tant vantées par eux-mêmes, et plus encore par leurs voisins. Cependant, je le répète, leur action a été négative: ils ont indiqué le mal sans connaître le remède; depuis eux, on disait tout haut qu'il fallait autre chose, — mais le quand, le quoi, le comment, restaient dans le vague.

Ce problème, le roman sociologique l'a entamé sans hésitation. Sans égaler leurs prédécesseurs, ni pour la vigueur de l'invention, ni pour le mérite de la forme, un grand nombre d'auteurs, parmi lesquels il y a presque autant de femmes que d'hommes, se sont attachés à examiner le but positif de la réforme. Et voici d'abord, en deux mots, le résumé général de leurs tendances, aux détails desquelles nous aurons à revenir bientôt.

Veiller à l'éducation de tout le monde, de ceux qui en reçoivent, comme de ceux qui en restent encore privés; donner aux droits politiques et religieux une extension égalitaire par l'abolition des monopoles de certaines catégories sociales; préparer les masses à un exercice fructueux des libertés qui leur seront accordées tôt ou tard par des voies légales; écarter à la fois les préjugés de caste et les utopies des niveleurs absolus; en un mot, prévenir une révolution imminente par de larges réformes, par cet acheminement graduel vers un changement pacifique bien ordonné, qui a toujours eu tant de prix aux yeux de nos voisins, — c'est là le sens général des demandes des écrivains dont j'aurai à vous entretenir.

Ce programme établi, nous n'avons pas lieu de craindre que les romanciers sociologiques anglais ne deviennent victimes d'un malentendu qui les ferait confondre avec les instigateurs des pires des révolutions. Néanmoins, il faut convenir que cette école offre une certaine ressemblance avec un groupe de romanciers français, qui, en traitant les mêmes problèmes, ont exercé une influence incalculable vers 1848,

Digitized by Google

et dont l'action est encore sensible de nos jours. Eux aussi avaient signalé la misère du peuple sans travail, et les conséquences funestes du fanatisme religieux, et les difficultés engendrées par le mariage : la tyrannie des hommes, les représailles des femmes, et mille autres plaies sociales que leur plume touchait avec hardiesse, pour ne pas dire avec cruauté. Cependant, malgré l'identité de leur point de départ, les deux écoles, anglaise et française, arrivent à des résultats bien distincts.

Entraînés par la vivacité de leur esprit et par l'élan de leur imagination, les romanciers français avaient sauté d'un extrême à l'autre : ayant constaté que les pauvres sont les bêtes de somme des riches, ils conclurent qu'il fallait faire des riches les victimes des pauvres ; ayant trouvé la femme avilie par le trafic fait de sa personne qui n'est qu'une annexe de sa dot, ils proposèrent son émancipation entière ; choqués du désordre dont plus d'un ménage offra le spectacle lamentable, ils votèrent l'abolition du mariage en bloc ; enfin, dès qu'ils rencontraient un malfaiteur sortant un peu du commun, ils en faisaient un homme de génie méconnu, un héros persécuté par la médiocrité, écrasé par la routine, auquel il fallait assigner sa place sur le banc des législateurs, au lieu de le mettre sous les verrous. En un mot, ils proclamèrent la nécessité de renverser l'échelle sociale. Seulement, ajoutons qu'ils ne se sont pas pris tout à fait au sérieux eux-mêmes.

Leurs compétiteurs anglais, admettant les mêmes prémisses, en tirent des conclusions diamétralement opposées : ils ne demandent pas que le capital soit sacrifié aux prolétaires ; ils ne veulent pas faire de l'homme le piédestal de la femme ; ils ne croient pas que l'intolérance religieuse motiva la suppression totale des cultes ; mais ils proclament le respect dû à chaque droit individuel ; ils désirent que les riches et les pauvres, les maris et les femmes, les croyants et les infidèles deviennent aussi heureux que possible ; ils redoutent les mouvements brusques et saccadés qui font ressembler la société au malade qui se retourne convulsivement sur sa couche ; ils repoussent ces améliorations hâtives qui n'amènent que la nécessité de découdre le lendemain la confection de la veille ; enfin, en laissant la place à la réflexion, ils préparent les changements par une instruction solide et répandue partout, et, somme toute, ils prônent la réforme intellectuelle, la plus irrésistible et la plus durable de toutes.

Voici quelques exemples, quelques faits qui confirment cette théorie.

Avant tout, le roman sociologique anglais traite volontiers le problème de l'éducation, et d'ailleurs, sur ce terrain, ses efforts sont loin de manquer de précédents. Au siècle dernier déjà, le roman biographique était à la mode en Angleterre ; Smollet et Fielding, par exemple, aiment à prendre leurs héros au berceau pour veiller à la formation de leur caractère et de leurs mœurs jusqu'à ce qu'ils soient mûrs pour l'action. Plus tard, Bulwer créa un genre à part dans *Pelham*, roman qui contient le résumé de la préparation et des épreuves à la suite desquelles un jeune homme de condition élevée peut paraître dans la haute société et inaugurer dignement le rôle politique auquel l'appellent sa naissance et les traditions de sa famille. Dès lors cette donnée a été reproduite bien des fois : plusieurs romans de Dickens ont le caractère d'une biographie ; Thackeray en a fait autant dans *Pendennis*, dans les *Newcomes*, dans *Philip on his way through the world* ; enfin, n'oublions pas qu'une grande célébrité politique de l'Angleterre actuelle, Benjamin Disraëli, a formulé son programme dans *Coningsby*, il y a près de quarante ans déjà.

Ainsi, de même que, dans la vie de famille, la jeunesse joue un rôle prépondérant dans les romans des Anglais, depuis le *baby* entre les bras de sa mère, jusqu'au *boy* (élève) des écoles et jusqu'au *man* (étudiant) dans les Facultés. Quelquefois les enfants deviennent même les ressorts de l'action ; mais le plus souvent ils ne fournissent qu'un prétexte pour des digressions agréables et des épisodes touchants. On voit que les auteurs, — et je rappelle encore une fois qu'il y a de nombreuses femmes parmi eux, — vivant de la vie de famille, connaissent à fond l'effet, tantôt sentimental, tantôt comique, que les enfants ne manquent jamais de produire sur leur entourage.

Voyez, par exemple, avec quel intérêt Dickens les étudie ! On dirait qu'il voit en eux l'avenir de son pays et celui de l'humanité. Comme il les observe dans leurs occupations, dans leurs idées, dans leurs désirs ; comme il connaît les soins matériels et intellectuels auxquels ils ont droit ! Il le préoccupent sans cesse ; il veut en préoccuper ses lecteurs ; semblable aux peintres italiens qui trouvent toujours dans un coin de leurs tableaux une place pour y mettre quelques ravissantes têtes d'anges, Dickens n'oublie jamais de nous montrer, au moins en passant, l'image si gracieuse de l'enfance et de l'adolescence. Or, tous ces enfants, mis en scène par les romanciers, ont besoin d'être élevés, et leur éducation, nous la voyons se développer, soit à l'école, soit au sein de la famille.

Quant à l'éducation dans la famille, c'est l'Institutrice, la gouvernante qui en fait le joint. Aussi l'a-t-on vue devenir un des types favoris du roman anglais ; elle y paraît avec des nuances infinies, depuis Rebecca Sharp, dans *Vanity Fair*, jusqu'à Jane Eyre, dans le célèbre roman de miss Brontë, et c'est là encore un genre à part, qu'on appelle le *roman à gouvernantes*. Une autre ressource, non moins précieuse, les romanciers anglais la trouvent dans la description de leurs établissements scolaires. Pour qui veut se renseigner sur ce sujet autrement que par les rapports de commissions dont la lecture, le plus souvent, nous laisse aussi tranquilles qu'auparavant, il y a là une étude des plus fécondes. Le *roman scolaire* nous ouvre la porte des institutions les plus diverses, depuis l'école du gamin en guenilles jusqu'aux colléges des Facultés qui ne reçoivent dans leur sein que l'aristocratie de l'intelligence, de la naissance et de la fortune. Nous y faisons connaissance avec l'organisation de ces établissements, avec leurs chefs et leurs professeurs et surtout avec leurs élèves : ce sont leurs joies et leurs peines, leurs travaux, leurs examens, leurs passe-temps, leur canotage, leurs pugilats, leurs soupers, qui passent devant nous au grand complet. Cette matière est tellement populaire chez nos voisins, qu'au besoin la polémique du jour s'en empare et emprunte l'image de l'école pour populariser une doctrine politique.

Vous savez, messieurs, à quoi je veux faire allusion ; c'est au célèbre pamphlet intitulé *Dame Europa's School* (1), qui a flagellé, il y a quelques mois, l'indifférence inexplicable que le gouvernement anglais affectait alors à l'endroit du plus loyal de ses alliés. Le succès foudroyant de ce petit écrit, qui provoqua immédiatement plusieurs suites et répliques,

(1) Voyez la traduction de ce pamphlet dans le numéro 49 de la *Revue des Cours littéraires*, tome VII, 1870.

Digitized by Google

basées sur la même fiction, n'eût pas été possible si le public anglais n'avait pas été au courant de tout ce qui se passe dans ses écoles. Traduit en français, cet écrit n'a trouvé qu'un accueil peu chaleureux, car jamais on n'avait vu la controverse politique se produire sous une forme pareille. En effet, si nous nous demandions quel est le rôle joué par l'élève ou par son professeur dans le roman français, nous resterions sans réponse, à moins de remonter jusqu'à *Louis Lambert*. En Angleterre, au contraire, des volumes entiers ne roulent que sur ce sujet. Tout récemment, j'en ai parcouru un des plus curieux; il est intitulé *Orville College*, de Mrs Wood, probablement un pseudonyme (2 vol. Londres, 1867). Malgré bien des détails techniques et un ton quelque peu larmoyant, c'est un livre instructif et amusant à la fois, bien que l'action ne se passe guère qu'entre les professeurs et les élèves d'un grand établissement libre, situé aux portes de Londres. D'ailleurs, pour être juste, il faut reconnaître qu'il y a une partie amoureuse, représentée, d'un côté, par miss Rose, la fille cadette du principal, âgée de douze ans, et de l'autre, par bon nombre d'élèves, mourant, par métaphore, pour cette jeune beauté; c'est du moins ce que ses adorateurs lui affirment dans de nombreuses lettres, émaillées de fautes d'orthographe et soulignées par des bâtons — de sucre. Miss Rose leur répond sur le même ton ou à peu près, c'est-à-dire en rendant les fautes d'orthographe avec usure, mais sans accompagnement de douceurs matérielles.

Indépendamment de l'éducation, ce sont les mille intérêts de la vie sociale qui préoccupent les romanciers anglais. Vous faut-il du roman religieux? Il y en a en abondance et pour toutes les professions de foi! C'est pour les catholiques que le célèbre cardinal Wiseman a composé *Fabiola* ou l'*Église des Catacombes*, — mais n'est pas Chateaubriand qui veut! L'homme des anglicans *high-church*, c'est le recteur Kingsley, peu connu comme théologien, mais littérateur des plus distingués; on lui doit entre autres *Hypatia*, roman magnifique qui retrace l'histoire de l'infortunée néoplatonicienne d'Alexandrie, outragée et massacrée par des fanatiques chrétiens. En outre, toutes les sectes dissidentes ont leurs romans, toutes, sans exception, depuis les méthodistes purs jusqu'aux quakers et jusqu'aux mystiques exaltés, voyants illuminés des montagnes de l'Écosse. Souvent, trop souvent peut-être, ce sont les femmes ou les filles des prédicateurs qui composent ces œuvres, œuvres quelquefois fastidieuses lorsque la controverse s'en mêle, mais animées d'une liberté de discussion religieuse pour laquelle toute mesure nous fait malheureusement défaut.

C'est surtout le roman de cœur et de famille qui doit nous intéresser ici. Le roman de cœur et de famille, — mais entendons-nous; ce n'est plus celui qui aboutit au mariage, synonyme du bonheur définitif et récompense d'une vertu éprouvée; on a trouvé que cette forme est usée, on ne l'emploie plus guère; le roman que nous avons en vue commence avec le mariage, dans le mariage, malgré le mariage. Dans ce milieu, il a ses coudées franches; il y devient tellement hardi, téméraire, choquant, scabreux même, que l'auteur de *Lélia* et de *Jacques* n'a plus qu'à se cacher; les cas de bigamie, de divorce et tous les incidents qui amènent de pareilles horreurs, y sont à l'ordre du jour; seulement la morale sociale triomphe quand même des passions désordonnées; les plus graves dissonnances se perdent dans une harmonie finale, tantôt joyeuse, tantôt mélancolique, et ce qu'il y a de plus rassurant, c'est que les maris n'ont pas toujours tort dans ces histoires matrimoniales.

Vous connaissez tous l'œuvre la plus célèbre de Currer Bell, pseudonyme de miss Brontë. Ce qu'il y a de nouveau dans *Jane Eyre*, c'est qu'après tant de femmes rendues malheureuses par leurs tyrans domestiques et consolées par l'intervention de Pierre ou de Paul, on y voit enfin un mari dédommagé, de son côté, des souffrances que sa femme lui fait endurer. Notez bien que ce mari est un homme fort sérieux et profondément passionné, qui ne se contente pas d'une maîtresse vulgaire ou d'un bout de *flirtation* avec une vertu quelque peu indulgente. Épris de Jane qui, comme il le sait bien, ne manquera jamais aux lois de l'honnêteté, il fait croire à la jeune fille qu'il est susceptible de se marier; il va l'épouser, et ce n'est pas sa faute s'il ne devient pas un affreux bigame, digne d'être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive! Mais la morale? La morale est dans la pureté et dans l'énergie de Jane, qui — *per tot discrimina rerum* — pourra à la fin tendre sa main à Rochester, dont l'épouse légitime, — pétroleuse anticipée, — a péri dans la flamme à laquelle elle a livré le domicile conjugal.

Le roman *Sword and Gown* (Robe et épée), d'un auteur anonyme, repose à peu près sur la même donnée. Fort original quand même, il appartient à cette nombreuse classe de romans que les Anglais appellent *Crimean Novels*, parce que leur action a trait à la participation des Anglais et des Anglaises, — j'entends les sœurs de charité — à la guerre d'Orient. Son héros, sabreur fameux dans l'Inde, étant revenu en Europe, essaye vainement d'enlever une délicieuse jeune miss, destinée à le consoler des malheurs dont il est accablé dans son ménage. Amant éconduit, il part pour la Crimée et périt dans la célèbre charge des *guardsmen* contre la cavalerie russe. Celle qu'il aime et qui l'aime encore, le retrouve à l'ambulance, mortellement blessé. Engagée parmi les « Anges de la mort », elle soigne le moribond et lui rend les derniers devoirs. Dès lors, tout nous fait supposer que la jeune fille ne résistera pas longtemps à l'épreuve terrible qu'elle s'est imposée, de sorte que la mort unira ceux qui n'ont pu s'appartenir vivants.

Les *high-life novels*, où brillent les *sportsmen*, les héros des clubs et du *turf*, ne dédaignent pas non plus le thème du mariage plus ou moins heureux. Dans le charmant volume de Frank Smedley : *Harry Coverdale's Courtship and all that came out of it*, nous avons affaire à un jeune couple, beau, riche et en toute chose trop heureux pour être content. Selon les règles, la jeune femme trouve un adorateur dans la personne d'un des amis de son mari, et, contrairement aux règles, le mari pourrait se dédommager à l'aide d'une ancienne amie platonique, femme assez forte pour comprendre et pour admirer ses qualités de boxeur, de jockey et de cocher. Heureusement il arrive que le jeune ami, grâce à une connaissance imparfaite des cartes et des chevaux, se trouve engagé dans des paris imprudents qui le menacent de la ruine. Généreux outre mesure, le mari, désirant le sauver, entreprend pour lui un *steeple-chase* des plus périlleux, d'où il revient victorieux, mais avec un bras cassé. Cet accident ramène la jeune épouse auprès de son seigneur et maître; le parieur matadroit et la femme forte comprennent qu'ils se sont trompés; ils se retirent, et, après cet orage, court bien que terrible, le baromètre conjugal de Harry Coverdale monte à beau fixe.

Digitized by Google

Un problème analogue est traité par miss Muloch, dans *Christian's Mistake* (*l'Erreur de Christiane*). Le héros de cette nouvelle touchante est un vieil universitaire veuf, chargé de deux enfants, d'une sœur, d'une belle-sœur qui voudrait l'épouser, et de beaucoup de livres. Il a l'idée bizarre de prendre pour femme une jeune personne pauvre, très-belle et musicienne hors ligne. Avant d'appartenir au *doctor* Grey, Christiane a eu quelque *flirtation* avec un étudiant de son collége, jeune homme riche et noble, mais de mœurs dépravées, qui, voulant trancher trop tôt du lord Byron, a été *rusticated*, c'est-à-dire renvoyé *ad patres*. Peu de temps après le mariage de Christiane, il revient à la ville qu'elle habite avec son mari, et va jouer un rôle brillant dans la société. Il commence par se rappeler au souvenir de la jeune femme; mais, si le lecteur s'attendait à une solution pareille à celle d'*Antony*, il aurait tort. A la vérité, notre don Juan en herbe réussit à compromettre légèrement Christiane, qui le repousse; mais le vieux savant, son mari, plus malin qu'on ne pense, devine son jeu et le déjoue, triomphant ainsi de son brillant rival, devant sa jeune femme et devant le monde.

Il me semble, messieurs, que j'eu ai dit assez pour vous montrer de quelle manière le roman sociologique anglais comprend les relations entre les deux sexes, surtout dans le mariage. Toutes les difficultés, tous les inconvénients de cette institution y sont signalés, et cependant on y arrive toujours à des résultats tout autres que ceux que le roman français de nos jours en a fait découler.

Le roman politique forme un genre à part dans le groupe d'œuvres que j'essaye de caractériser devant vous. Sauf quelques exceptions, il a une forte teinte de radicalisme, mais de radicalisme anglais. Pour comprendre la modération de ce parti extrême, en comparaison de ce qu'il s'est montré en d'autres pays, il faut songer aux anomalies des lois électorales anglaises qui, malgré les réformes parlementaires de 1832 et de 1867, n'accordent le droit de vote qu'à un quart de ceux qui l'exerceraient s'ils étaient régis par la loi française de 1848. Que donc, en Angleterre, on propose le suffrage universel, et l'on est déjà un radical fort avancé. Aussi ceux qui voudraient y arriver commencent-ils par faire l'éducation des masses que la loi appellera au scrutin tôt ou tard, de sorte que, le moment venu, on n'aura pas besoin de leur dire : Voici de l'eau; pour apprendre à nager, on s'y jette intrépidement; tant pis pour ceux qui se noient! Depuis longtemps, au contraire, le futur électeur anglais est tenu à l'école de natation, et lorsqu'il aura à prendre ses ébats, les accidents à déplorer seront peu nombreux. En effet, pour sortir de cette image, l'éducation politique donnée aux classes laborieuses de l'Angleterre devient de plus en plus complète, ce qui n'a rien d'étonnant lorsqu'on songe que tout le monde y travaille, les uns isolément, les autres par association, qu'on la prône par des conférences, par la presse, et que le roman y contribue pour une large part. A ce sujet, j'aurai un dernier exemple à vous donner; mais, avant d'entrer en matière, il faut que je dise un mot de l'auteur du livre qui va nous occuper.

Le livre s'appelle *Félix Holt, le Radical*; le nom de l'auteur est George Elliot, romancier célèbre depuis une quinzaine d'années.

Tout ce que nous savons de lui ou plutôt d'elle, — car c'est encore une femme qui se cache sous ce pseudonyme, — c'est qu'elle est méthodiste et fort savante. Est-elle jeune ou vieille? riche ou pauvre? belle ou laide? Peu nous importe! Il suffit de constater que ses écrits montrent un esprit ferme et cultivé, très-versé dans l'histoire de l'art et des sciences, enfin connaissant à fond la vie du peuple dans la chaumière, comme celle des riches et des nobles dans leurs châteaux. Malgré ces ressources diverses, George Elliot a cultivé de préférence l'histoire de village : ses héros sont d'humbles artisans, des charpentiers comme *Adam Bede*, des tisserands comme *Silas Marner*, des meuniers dans *the Mill on the Floss*. On s'étonna donc beaucoup lorsque notre romancier, il y a peu d'années, quitta subitement l'actualité et les couches inférieures de la société pour donner un véritable chef-d'œuvre dans le genre historique et artistique : *Romola*, histoire florentine du XV^e^ siècle, dans laquelle l'Italie de ce temps, ses discordes civiles et religieuses, ses grandes cités avec les œuvres de ses sculpteurs et de ses peintres, sont décrites avec cette vigueur de pinceau que nous admirons dans *Rienzi* et les *Derniers Jours de Pompéi*. Mais ce n'est point là notre sujet, et d'ailleurs, malgré le succès de *Romola*, George Elliot revint bientôt à son premier genre dans *Félix Holt*.

Le caractère principal de ce roman est marqué au coin d'une puissante originalité. Félix Holt est le fils d'un pauvre artisan, auquel le hasard a fait découvrir certaines compositions de médicaments qui combattent les affections catarrhales, si fréquentes en Angleterre. Généralement, ces spécifiques ne guérissent rien, si ce n'est le vide qui existe dans la bourse de leurs inventeurs, de sorte que de la vente de ses drogues le père de notre héros s'est fait un bon petit revenu. Mourant, il le laisse à sa femme et à son fils. Pour pouvoir perfectionner l'invention paternelle, Félix avait été mis en apprentissage chez un pharmacien; mais, droit, loyal et intelligent, il reconnut bientôt que la vertu de ses pilules et de ses sirops était nulle et que ce serait une espèce de vol que d'en continuer le débit. Il y renonce alors, et fort de certaines aptitudes mécaniques et de bonnes connaissances élémentaires, il trouve les ressources nécessaires, pour lui et pour sa mère, dans son travail comme horloger et comme maître d'école. Pendant ses soirées, il donne des leçons de politique gratuites aux ouvriers des manufactures voisines.

Les remontrances que sa mère, caractère des plus routiniers, lui fait à l'endroit du spécifique, restent sans résultat; alors la bonne vieille adresse ses plaintes au chef de la communauté méthodiste à laquelle ils appartiennent. Cet incident amène des rapports suivis entre Félix et le prédicateur, qui approuve l'honnêteté du jeune homme. Or, le pasteur a auprès de lui sa fille adoptive, Esther, jeune personne d'une grande beauté et d'une extrême distinction, mais un peu trop pleine de la conscience de ses avantages extérieurs. Une « belle dame », comme Félix l'appelle dédaigneusement, ne peut guère intéresser le jeune ouvrier, et elle, de son côté, ne verra pas sans dédain cet horloger et maître d'école qui, malgré sa haute stature et sa bonne mine, se fait un plaisir de pécher contre toutes les règles de la bonne société, ne porte ni gants, ni gilets, ni bretelles, ni cravate, brandit un gourdin, pose une casquette impossible sur une chevelure désordonnée, parle d'une voix forte et brusque, et méprise du fond du cœur ce scélérat et voluptueux lord Byron, poëte favori de miss Esther. Voyant *the Dream* entre les mains de cette dernière : *Le Rêve!* s'écrie-t-il; l'auteur aurait mieux fait de rester endormi et de ronfler.

Néanmoins, nos deux jeunes gens ne sont pas nés pour se

haïr. La loi des contrastes existe; il n'y a que les pôles opposés qui s'attirent, et il arrive qu'Esther et Félix se lient d'amitié. Il est vrai qu'ils ne se rencontrent pas sans que leurs dissidences d'opinions et de façons de vivre éclatent; Félix réprimande Esther pour ce qu'il appelle sa légèreté, sa coquetterie, sa frivolité; Esther se défend à coups d'épingles en raillant la brusquerie et l'utilitarisme plus qu'américain de son nouvel ami. Mais toujours est-il qu'ils commencent à se comprendre, et tout nous fait prévoir qu'un jour ou l'autre ils feront un couple heureux. Seulement il se trouve que, sur leur route vers le bonheur, il y a deux énormes pierres d'achoppement, l'une pour Félix, l'autre pour Esther.

Quant à Esther, — le beau sexe doit avoir le pas, même sur le peu galant Félix Holt le Radical, — le romancier s'aperçoit tout à coup qu'elle n'est pas la fille du prédicateur méthodiste, mais que sa naissance, apocryphe bien que parfaitement légitime, la rattache à une famille riche et noble du comté qu'ils habitent. Devenue subitement une héritière opulente, Esther trouve dans un de ses nouveaux cousins un prétendant tout autre que Félix, un homme d'ailleurs très-digne d'elle, *gentleman* jusqu'au bout des ongles, membre futur du Parlement, en un mot, irrésistible aux yeux de la jeune fille née avec des goûts aristocratiques. Aussi la voyons-nous toute prête à faire cesser les soupirs du bel Harold, — en Angleterre on soupire encore en manière de faire la cour, — lorsqu'une péripétie terrible dans le sort de Félix le rappelle à son souvenir et ramène son cœur vers lui.

Nous avons vu que Félix s'est proposé l'émancipation des ouvriers par des moyens pacifiques, notamment par leur instruction; il peut paraître dangereux aux yeux de l'autorité, mais il est loin d'être un émeutier. Néanmoins il est compromis par sa participation à un mouvement séditieux qui éclate à propos de l'élection d'un député au Parlement. Il s'en était mêlé avec l'intention bien arrêtée de détourner les émeutiers de leur but de massacre et de pillage, en les rendant inoffensifs par différents stratagèmes, jusqu'à ce que l'arrivée de la force armée pût les disperser. Mais on ne joue pas avec le hasard, et il arrive que Félix, tout en sauvant la vie de plusieurs personnes, occasionne la mort violente d'un constable et passe pour être le chef véritable de la révolte. Comme tel, il est blessé, jeté en prison, et enfin condamné d'après le formalisme de la loi anglaise, bien qu'on ait dû reconnaître le rôle conciliant qu'il avait joué parmi les perturbateurs. Aussi la noblesse et la magistrature du comté demandent-elles sa grâce qui est accordée immédiatement, de sorte que Félix se voit libre de retourner à ses roues de montres et à sa classe élémentaire, animé de l'esprit de Franklin. De son côté, Esther, nature enthousiaste et aimante, malgré ses apparences frivoles, s'est vivement émue du sort de Félix, dès qu'elle l'a vu malheureux; elle lui a fait une visite à la prison; ils se sont déclaré leur amour, et maintenant, le voyant libre, elle abandonne ses belles perspectives mondaines, et renonce à l'héritage qui lui revient de droit pour pouvoir accepter la main de Félix, de cet ouvrier sublime qui a fait le vœu de rester toujours pauvre afin d'être à la portée de ses frères qui ont besoin de ses secours.

Telle est, messieurs, la solution tout à fait inattendue et pleine d'originalité que George Elliot a donné à son œuvre. Généralement les héros et les héroïnes du roman arrivent à la fois à la fortune et au bonheur; ici, au contraire, il n'y a qu'une chaumière où les deux cœurs. Cependant ce dénouement n'a rien de choquant. L'auteur a mis ses personnages au service de son opinion et de sa doctrine politiques; Félix et Esther sont là pour donner une leçon énergique aux riches comme aux pauvres, l'un par son dévouement à la cause des travailleurs, l'autre par son abnégation, sachant rompre avec les préjugés mondains et avec les douceurs de l'opulence. Envisagée à ce point de vue, l'alliance de Félix et d'Esther prend comme une signification allégorique : c'est le triomphe de l'intelligence et de la probité sur les avantages matériels et la culture exagérée de la haute société. Esther s'attachant à Félix présente l'introduction de l'élément esthétique dans l'existence des classes laborieuses, favorisant leur élévation morale et intellectuelle. En effet, l'ouvrier de nos jours n'est plus condamné à être la machine aveugle d'autrefois, partagée entre un labeur stupide et les jouissances brutales. Depuis bien des années déjà, la société moderne offre de nombreuses ressources à ceux qui voudraient cultiver leur esprit; elle leur donne accès aux écoles et aux bibliothèques gratuites, aux collections d'art et à d'autres musées, à des concerts populaires; en un mot, elle emploie mille moyens pour amener l'ouvrier à la perfection de son être moral, tout en lui faisant sentir franchement que, sans être tout dans un État civilisé, il y tient une place importante et honorable. C'est là, je crois, le sens caché que George Elliot a voulu montrer dans l'union de la belle Esther avec Félix, le rude travailleur.

Messieurs, après avoir essayé de caractériser le roman sociologique anglais dans ses principaux phénomènes, et de signaler les plus éminentes de ses qualités, je ne puis terminer sans dire un mot de son côté faible, qui consiste dans l'insuffisance de la forme, surtout quant à la composition et au style. Ce défaut est à peu près commun à toutes les productions du genre réaliste en prose, à ces innombrables nouvelles populaires, histoires de village, études de mœurs, esquisses de faits, prises sur le vif, histoires et récits recueillis dans la bouche du peuple, que nous rencontrons dans presque tous les pays de l'Europe depuis une trentaine d'années. Je ne prétends point juger en passant de la valeur et des inconvénients du système réaliste en littérature; je me renferme dans mon sujet en constatant que la catégorie de romans anglais qui nous a occupés aujourd'hui souffre beaucoup de ces inconvénients. D'un côté, leurs auteurs sont généralement des gens de conviction plutôt que des littérateurs, désireux de diriger l'opinion publique dans leur sens, soucieux de la forme en tant seulement qu'ils veulent être intelligibles; de l'autre, les faits moraux et matériels qui les frappent sont tellement variés et nombreux qu'ils les prennent comme ils les trouvent, sans beaucoup de choix, pour les porter à la connaissance du lecteur.

Dans ces conditions, il est naturel que leurs romans manquent complétement de cette fermeté et clarté qui règnent dans les œuvres de Walter Scott et de Bulwer, même de Dickens et de Thackeray; ils retombent dans l'excès du culte du détail, propre à quelques-uns des vieux réalistes, surtout à Smollet et à Defoe. L'action de leurs récits est souvent compliquée et confuse, banale et dépourvue de trait; les motifs sont trop compliqués, trop embrouillés, et cependant sans originalité; quelquefois nous ne savons plus quel est le véritable héros du roman, le centre de gravité semble déplacé ou perdu, notre intérêt est sollicité de plusieurs côtés à la fois, les détails écrasent la chose principale, et, tiraillés dans

tous les sens à la fois, nous éprouvons l'envie de jeter le livre loin de nous, lorsque tout à coup un aperçu ingénieux, une description réussie, nous réconcilient avec l'auteur. Les écrivains que nous avons en vue, habitués à juger les hommes et les choses sous leur vrai jour, négligent complétement d'y faire briller la lumière artistique, et encore plus, d'appliquer à leurs livres cette critique littéraire dont ils auraient tant besoin au point de vue de la forme : de là, absence d'unité dans le plan, de proportion dans les parties, de mesure dans les détails, de sobriété et de correction dans la diction. Si j'insiste tant sur ces défauts, messieurs, c'est pour vous empêcher de voir des modèles de style dans les ouvrages que j'ai passés en revue, et nullement pour diminuer la valeur de leur action morale.

Et ceci, messieurs, me ramène à mon point de départ.

J'ai voulu vous démontrer que le roman sociologique de nos voisins travaille à l'éducation de la nation anglaise tout entière, et que c'est là l'œuvre si méritoire de la réforme, qui prévient et empêche les révolutions. Aussi, s'il est permis de formuler ici un pieux souhait, je voudrais voir qu'un exemple pareil fût suivi, — *cum grano salis*, c'est le cas de la dire, — par les romanciers français, qui jusqu'à présent ont trop souvent travaillé dans le sens contraire. Eux aussi peuvent et doivent contribuer à élever le niveau moral de la société actuelle et à rendre efficace le jeu de nos institutions politiques, qui, après tout et malgré tout ce qui est arrivé, sont encore les plus libérales et les plus rationnelles que l'Europe ait jamais connues.

Alexandre Buchner.

ÉTRANGER

LA CRISE RELIGIEUSE EN ALLEMAGNE

La paix était à peine signée, l'émotion produite en Allemagne par une série de victoires inespérées n'était pas calmée encore que les esprits furent de nouveau agités par une lutte moins meurtrière que celle qui venait d'achever l'unité germanique, mais pouvant avoir sur l'avenir de l'Allemagne une influence presque aussi considérable. Nous voulons parler de la lutte entre l'État et l'Église, entre les catholiques rebelles aux décisions du concile et ceux qui ont accepté le dogme de l'infaillibilité papale.

Il convient d'étudier ce mouvement, d'en préciser le caractère et d'en signaler la portée. Rien de ce qui se passe en Allemagne ne saurait désormais nous laisser indifférents. Assez longtemps nous avons vécu dans la contemplation exclusive de nous-mêmes ; assez longtemps nous avons dédaigné tout ce qui se passe à l'étranger. Nous avons trop cruellement expié cette coupable insouciance. Et nous ne serons pas venus à résipiscence parce que nous aurons emprunté à l'Allemagne son organisation militaire. Il faut encore, si nous voulons lui dérober le secret de ses victoires, faire ce qu'elle a fait à notre égard, c'est-à-dire étudier sa langue, ses mœurs, sa manière de vivre et de penser.

En dehors de ces considérations, qu'il est du devoir des écrivains français de répéter sans cesse au risque de devenir fastidieux, un autre intérêt encore nous porte à suivre le mouvement religieux en Allemagne. Au XVI^e^ siècle, l'unité germanique fut brisée, dès son avénement, par la révolution religieuse. La brisera-t-elle encore ? Il serait téméraire de le supposer, nous allions dire de l'espérer. Les questions de pure théologie ne sauraient plus de nos jours armer, comme au moyen âge, les peuples les uns contre les autres ou engendrer des guerres civiles. N'oublions pas, toutefois, que si la France, en dépit des apparences officielles, est un peu sceptique, l'Allemagne est profondément religieuse et se passionne volontiers pour les discussions dogmatiques. La Bible, délaissée chez nous et inconnue même des lettrés, forme de l'autre côté du Rhin le fond de l'éducation populaire, a sa place dans la bibliothèque de toutes les familles et est, si l'on peut employer cette expression matérielle, la base de l'alimentation des esprits. On conçoit donc que des dissensions qui, à première vue, sembleraient devoir rester enfermées dans les facultés de théologie, puissent finir par troubler les masses, donner naissance à des complications politiques et compromettre dans une certaine mesure l'œuvre de l'unité de l'Allemagne, œuvre bien fragile encore et renfermant de nombreux germes de dissolution. Il n'existe pas d'agent de décomposition plus énergique que les passions religieuses, et l'on comprend difficilement que ce soit M. de Bismarck lui-même qui ait pris plaisir à les déchaîner.

C'est le 18 juillet 1870, — jour de la déclaration de la guerre, — que le dogme de l'infaillibilité papale fut proclamé à Rome. Les avertissements n'avaient pas manqué à la curie romaine. La plupart des gouvernements européens, — et la Prusse fut du nombre, — lui avaient signalé les dangers que la consécration d'une doctrine aussi grave pouvait faire naître et les troubles qu'elle ne manquerait pas de jeter dans les rapports entre l'Église et l'État. On se souvient des démarches du ministère Hohenlohe en Bavière, des représentations du comte Daru et de M. d'Arnim, ambassadeur de Prusse. Rien n'y fit. La curie tint bon ; l'entêtement et l'aveuglement l'emportèrent sur la prudence et la modération.

La guerre survint, et un de ses premiers effets fut la chute du pouvoir temporel. Cet événement considérable passa en Europe presque inaperçu ; les esprits étaient ailleurs. Le concile et ses décisions semblèrent oubliés. Mais la veille de la signature de la paix, il fut grand bruit d'ouvertures faites au gouvernement du pape par M. d'Arnim et de je ne sais quel commerce de coquetterie entre la curie et la Chambre allemande. C'est en M. de Bismarck que Pie IX semblait pouvoir placer ses dernières espérances. Quel fut le mobile qui détermina en cette circonstance le célèbre chancelier ?

Il est probable qu'au moment de consommer cette iniquité qui s'appelle les préliminaires de la paix, M. de Bismarck, qui ne dédaigne aucun auxiliaire, crut utile de s'assurer la neutralité du pape et par suite l'assentiment des catholiques de l'Allemagne.

Qui fut dupe en cette circonstance ? Il est difficile de le rechercher. Toujours est-il que l'alliance ne fut pas de longue durée. Les élections avaient amené au Reichstag une soixantaine de députés ultramontains, qui formèrent ce que l'on a appelé la fraction du centre. L'attitude de cette fraction déplut à M. de Bismarck, qui n'est pas endurant à l'égard des oppositions. Il alla le dire à Rome, en d'autres termes M. de Tauffkirchen fut chargé de demander au cardinal Antonelli s'il approuvait la conduite des catholiques du Parlement. Grand a

dû être l'embarras du rusé cardinal, auquel il devait importer à la fois de ne pas mécontenter un haut et puissant seigneur comme M. de Bismarck et de ne pas décourager les catholiques de l'Allemagne. Il fit probablement une de ces réponses équivoques où il excelle, qui peuvent signifier blanc et noir et donner lieu aux interprétations les plus contradictoires. Le chancelier adressa à un député, M. de Frankenberg, une lettre rendue publique, dans laquelle il déclara que le cardinal, dans son entretien avec M. de Tauffkirchen, avait formellement blâmé l'attitude de la fraction du centre, et qu'en la faisant il avait exprimé le sentiment du pape.

Cette épître devait avoir pour effet de jeter la consternation dans le camp des députés ultramontains et de détacher d'eux la grande masse des catholiques. En même temps, les journaux officieux de Berlin publièrent contre le parti clérical des articles d'une violence extrême. Des menaces furent même proférées. Dans son numéro du 21 juin, la *Gazette de la Croix* publiait un article aux allures inspirées et auquel nous empruntons le passage suivant, qui est caractéristique : « Le gouvernement, qui a gardé une certaine réserve en face des agissements de la fraction cléricale, ne continuera pas à se borner à la défensive en cas de nouvelles agressions. Il se décidera, au contraire, et très-prochainement, à prendre l'offensive tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Et si les choses devaient prendre ce développement, le parti ultramontain peut être convaincu qu'elles ne tourneraient pas à l'avantage de l'Église romaine. »

Les ultramontains ne se tinrent pas pour battus. Ils soutinrent dans leur organe principal, la *Germania*, de Berlin, que les paroles du cardinal Antonelli avaient été mal interprétées. Sommés de justifier cette assertion, ils allèrent, eux aussi, aux informations à Rome, et voici, en substance, la lettre qu'Antonelli adressa à l'évêque de Mayence : « J'éprouve un vif chagrin de voir le bruit se répandre que j'ai blâmé l'attitude de la fraction catholique du Reichstag. Ayant lu dans les journaux que quelques catholiques avaient fait dans le Reichstag une proposition en vue d'une intervention à Rome, j'ai exprimé, dans un entretien avec le chargé d'affaires allemand, la conviction que cette démarche était inopportune et prématurée. Mais je suis loin d'avoir désapprouvé les efforts que font les députés catholiques pour le bien de l'Église et les droits du saint-siége. »

Or, aucun membre du Parlement n'avait fait la proposition qu'Antonelli considérait comme inopportune. Le démenti à l'adresse de M. de Bismarck était donc formel. Le chancelier avait cru faire un coup de maître; la vérité était qu'il avait été joué par Antonelli.

Sa colère dut être grande. Passer pour le plus fin des diplomates de l'Europe et être berné par un homme d'État en soutane, il y avait là évidemment de quoi irriter un homme aussi irascible que M. de Bismarck. Pourquoi aussi s'était-il embarqué dans la galère religieuse? Il devait savoir cependant qu'avec Rome on n'a jamais le dernier mot.

Son exaspération fut telle qu'il en perdit le sens exact des choses et cette lucidité d'esprit qui constitue, en fin de compte, toute sa supériorité. Il va, en effet, se fourvoyer davantage encore. Il se retire à Varzin et passe la main à M. de Mühler, ministre de l'instruction publique et des cultes.

M. de Mühler a été jusqu'ici le cauchemar du parti libéral en Prusse. Piétiste étroit, protestant orthodoxe, il s'est constamment opposé à toute réforme et à tout progrès. En Prusse — cela est consolant à dire pour nous autres Français qui sommes si justement fiers de nos institutions libérales, — en Prusse, les écoles, tant primaires que secondaires, sont confessionnelles, l'enseignement religieux est obligatoire, l'état civil et la conclusion des mariages sont entre les mains des prêtres, la bénédiction nuptiale peut même être refusée. M. de Mühler est le partisan acharné de tous ces restes du moyen âge. C'est ce personnage que M. de Bismarck choisit pour continuer, sous son inspiration, la lutte dans laquelle il s'était si malencontreusement engagé.

L'occasion d'un nouveau conflit se présenta bientôt. Ce fut l'incident Wollmann qui la fournit.

Le docteur Wollmann était chargé de l'enseignement religieux au gymnase catholique de Braunsberg — nous avons dit plus haut que toutes les écoles, en Prusse, sont confessionnelles. Son supérieur ecclésiastique, l'évêque d'Ermeland, le somma de mettre cet enseignement en harmonie avec le dogme de l'infaillibilité papale. Le docteur Wollmann s'y étant refusé, l'évêque se plaignit au comité provincial d'enseignement, puis au ministre de l'instruction publique, et enfin retira au professeur la permission d'enseigner.

L'attitude du gouvernement fut très-nette en cette circonstance. M. Wollmann fut maintenu à son poste, et M. de Mühler adressa à l'évêque d'Ermeland une lettre délibérée en conseil et destinée à justifier cette décision : « Je ne peux pas, dit-il, donner force de loi aux mesures que vous avez prises contre le docteur Wolmann, à cause de son attitude devant les décisions du concile du Vatican; je le maintiendrai donc dans ses fonctions. Que vous lui ayez retiré la *missio canonica*, cela n'est pas pour l'État une raison suffisante. Wollmann a été chargé de l'enseignement religieux avec l'assentiment de l'Église, et il enseigne encore aujourd'hui ce qu'il enseignait avant le 18 juillet 1870. L'État n'a aucune raison de le forcer à enseigner autre chose ou de toucher à sa situation. Les élèves catholiques *doivent* continuer à suivre son cours, car l'enseignement religieux est obligatoire en Prusse; le droit d'en être dispensés n'appartient qu'à ceux qui professent une autre religion. La liberté de conscience des catholiques n'est d'ailleurs pas violée, puisqu'on est libre de ne pas fréquenter les gymnases et que la fondation de celui de Braunsberg remonte à une époque où le décret conciliaire du 1er juillet 1870 n'existait pas encore. »

L'évêque lança contre le docteur Wollmann l'excommunication majeure. Le directeur du gymnase somma les élèves qui s'étaient dispensés d'assister au cours religieux de M. Wollmann de s'y rendre désormais. Sept pères de famille protestèrent contre la décision ministérielle, et, retournant l'argument sur lequel elle était fondée, ils soutinrent que « le docteur Wollmann n'enseigne plus ce qu'il avait enseigné avant le 18 juillet 1870, vu qu'il avait précédemment prêché l'obéissance à l'autorité religieuse et que maintenant il la méprise ». Le directeur obligea les élèves récalcitrants à quitter le gymnase. Une cinquantaine se trouvèrent frappés par cette mesure, les cinq cents autres demeurèrent.

Le 9 juillet, l'évêque d'Ermeland adressa au ministre une longue lettre dont nous résumons la conclusion : « La décision ministérielle viole la liberté de conscience, puisqu'elle soumet à l'arbitrage de l'État des questions qui, d'après la Constitution, sont uniquement du ressort de l'Église. Décider si la doctrine d'un prêtre est catholique ou non, c'est l'affaire

Digitized by Google

de son évêque et, en dernière instance, du pape. Le devoir de Wollmann est de croire et d'enseigner ce que l'Église (pape et concile) enseigne, et non-seulement ce qu'elle a enseigné autrefois, mais encore tout ce qu'elle trouve bon d'enseigner dans le cours de son développement, car l'Église est un organisme vivant. Quant à la décision qui force tous les élèves catholiques du Gymnase à suivre les leçons de M. Wollmann, elle est une atteinte à la conscience expressément défendue par la loi, une violation directe des libertés solennellement garanties aux catholiques de Prusse. S'il n'y a pas d'obligation légale à fréquenter le gymnase, il y a du moins une obligation morale. La décision du 29 juin altère également le caractère du gymnase de Braunsberg et fait que des fonds catholiques sont employés à des objets non catholiques ; car, d'après les traités, la jouissance de fonds catholiques ne revient qu'à ceux qui vivent en communion d'idées avec le chef et les évêques de l'Église. »

Le ministre, dans sa réponse du 21 juillet, maintient ses premières assertions, et ajoute : Les évêques catholiques d'Allemagne n'ignoraient pas que les décrets du Concile renfermaient le germe de dissensions entre l'Église et l'État; malgré nos avertissements, on a passé outre; le gouvernement restera dans les limites de la loi ; M. Wollmann, en sa qualité de fonctionnaire, est placé uniquement sous l'administration disciplinaire de l'État ; or, en tant que fonctionnaire, sa conduite est irréprochable ; libre à vous de l'excommunier ; mais, après comme avant l'excommunication, le docteur Wollmann est et demeure un membre de l'Église catholique.

L'évêque s'abstint de répliquer. Mais il envoya à ses curés et ouailles un mandement dans lequel il protesta de nouveau contre la violation de la liberté religieuse. Plus tard, il adressa aux prêtres de son diocèse l'ordre de lire le texte de l'excommunication du haut de la chaire, au milieu du service divin; il faut dire que pas un ne s'y refusa. A Brannsberg même, on choisit, pour lancer la malédiction, la cérémonie de la première communion. Le professeur exclu de l'Église n'en continua pas moins à officier dans la chapelle du Gymnase.

Telle est cette affaire Wollmann, autour de laquelle il a été fait grand bruit en Allemagne. Les journaux libéraux applaudirent à la conduite du gouvernement ; le passé de M. de Mühler lui fut pardonné. On comprit, du reste, au langage des feuilles officieuses, que M. de Mühler n'était qu'une marionnette dont les fils étaient tenus par M. de Bismarck lui-même.

Il convient peut-être de se demander comment nous, Français libéraux, qui sommes étrangers à la lutte et dont la passion n'égare pas le jugement, nous devons envisager tout ce conflit. Si le libéralisme consiste dans la haine de tout ce qui touche à l'Église, les mesures prises par M. de Mühler sont dignes de toute notre admiration. A ce point de vue, nous comprenons fort bien l'enthousiasme délirant du *Siècle* et du *National*. M. de Bismarck mange du prêtre ! M. de Bismarck marche dans le mur de M. de la Bédollière ! Quel homme merveilleux ! « Les ténèbres de l'obscurantisme, s'écrie l'un de ces journaux dans un accès de lyrisme, vont céder la place à l'éclatante et pure lumière de l'Évangile. »

Mais si, au contraire, être libéral veut dire que l'on a le souci de tous les droits et le respect de toutes les consciences, oh ! alors, la conduite du gouvernement prussien soulève bien des objections. Comment admettre que l'État fût compétent pour décider si M. de Wollmann avait oui ou non cessé d'être catholique, et les pères de famille infaillibilistes n'étaient-ils pas fondés à dire que le professeur n'enseignait plus ce qu'il avait enseigné autrefois, la soumission à l'autorité de l'Église? Est-il rien de plus révoltant que cette immixtion de l'État dans les choses de la conscience ? Et puisque la loi autorise les élèves qui professent une religion autre que celle qui est enseignée dans l'école à ne pas suivre l'enseignement religieux de cette école, de quel droit force-t-on les parents qui croient à l'infaillibilité à envoyer leurs enfants au cours de M. Wollmann, qui n'y croit pas? Si l'évêque d'Ermeland avait demandé à M. de Mühler pourquoi lui, protecteur de l'indépendance des opinions, avait destitué des professeurs protestants qui ne croyaient pas au dogme de la Trinité, qu'aurait-il trouvé à répondre ?

C'est ici le lieu d'exposer la thèse soutenue par les libéraux de l'Allemagne, et qui constitue en réalité le fond du débat. Le professeur Schulte l'a exposée longuement dans un livre qui a fait grand bruit, et que nous devons mentionner. L'Église catholique qui a adopté l'infaillibilité n'est plus, dit-on, l'Église qui existait avant le 18 juillet 1870, celle avec laquelle les États allemands ont traité. Au point de vue du droit public, les catholiques qui n'ont pas adhéré au dogme nouveau forment seuls l'Église reconnue par l'État. C'est en partant de ces idées que les anti-infaillibilistes ont pris le nom de vieux catholiques. Cette théorie, poussée dans ses dernières conséquences, conduit à dire que les vrais hérétiques sont les partisans de l'infaillibilité, et que le pape lui-même est schismatique.

Comment justifie-t-on cette thèse étrange? De la façon la plus simple du monde. Le Concile n'a pas été œcuménique ; il n'a pas été libre. Purs sophismes que tout cela ! A raisonner de la sorte, il n'y a pas de concile dont on ne pût contester l'autorité. Les partisans de Dœllinger savent fort bien que tous les prélats du monde ont été convoqués à Rome, que la plupart y sont venus, et que si la majorité a été intolérante, elle n'en a pas moins été la majorité.

Mais laissons ces arguties qui peuvent abuser des cerveaux allemands, mais dont il est inutile de démontrer l'inanité à des lecteurs français, pour nous occuper d'une mesure insignifiante en apparence, mais qui dans les circonstances où elle s'est produite a pris les proportions d'un véritable événement. Le 21 juillet, le *Staatsanzeiger* (*Journal officiel*) publia un décret impérial, signé par tous les ministres, par lequel les deux sections pour l'Église catholique et pour l'Église évangélique, qui existaient depuis 1841 au ministère des cultes, étaient remplacées par une seule pour toutes les confessions.

Les raisons que le *Staatsanzeiger* donnait à l'appui de cette mesure n'avaient rien qui pût en faire supposer l'importance. La section catholique, dit en substance la feuille officielle, a été créée en 1841 pour l'expédition d'une série d'affaires contentieuses datant de la période des sécularisations ; or, cette tâche est terminée ; on a ainsi achevé de préciser les droits reconnus à l'Église catholique par la Constitution et ceux réservés au pouvoir de l'État ; il n'est donc plus besoin d'une direction spéciale pour les affaires catholiques.

Les journaux officieux se chargèrent de faire ressortir la portée de l'ordre royal. La suppression de la division catholique, dit la *Gazette de la Croix*, est motivée sans aucun doute par la tension qui existe actuellement entre le gouvernement et l'épiscopat.

La *Gazette nationale* ne fut pas moins explicite : « La mesure en question pourrait avoir été provoquée par la nature du personnel actuel de la division. Le directeur, le conseiller Kraetzig, appartient, dans le Reichstag, au parti qui a témoigné naguère de sa douleur et de son indignation de voir le prince de Bismarck prendre une attitude si hostile vis-à-vis de l'Église catholique, et les deux autres membres de la division ont la même tendance. »

Le parti catholique ressentit le coup qui lui était porté. C'était pour lui un grand avantage que d'avoir au sein du ministère des amis dévoués. Désormais, les trois conseillers catholiques se trouveront mêlés à une douzaine de conseillers protestants ; ils seront effacés.

« La mesure est dirigée contre l'église catholique, s'écria la *Germania*. L'État dénonce tout simplement les rapports existants. »

Quel résultat M. de Bismarck attend-il de cette nouvelle campagne ? Veut-il pousser à un schisme ? Ce qui rend cette supposition vraisemblable, c'est que le gouvernement prussien a accordé au curé excommunié de Kathowitz (Prusse orientale), M. Kaminski, une église pour célébrer la messe, et qu'en beaucoup d'autres occasions il a manifesté ses sympathies pour les vieux catholiques. Ce schisme, dans la pensée de M. de Bismarck, conduirait à la constitution d'une église nationale. Après avoir accompli l'unité politique de l'Allemagne, le gouvernement prussien voudrait lui donner pour complément l'unité religieuse. Après le césarisme militaire, le césarisme dogmatique ! Pourquoi l'empereur Guillaume, dont on connaît les aspirations mystiques, et qui a tant de raisons pour se croire chargé d'une mission providentielle, aurait-il une puissance moins étendue que le czar de toutes les Russies ? Devenir pape protestant, quel rêve !

L'avenir nous apprendra ce qu'il y a de vrai dans ces suppositions. Mais, quels que soient les mobiles qui le font agir, M. de Bismarck commet une grande imprudence en s'attaquant à cette redoutable question religieuse. Par son ingérence inopportune dans les choses de la foi, il n'aura réussi qu'à semer la division dans le nouvel empire.

Le gouvernement bavarois a observé jusqu'ici une attitude plus prudente. Il semble avoir pris à tâche de donner satisfaction aux partisans de Doellinger sans mécontenter pourtant les ultramontains. Il y a eu à Moring une affaire analogue à l'incident Wollmann. Une pétition de catholiques demandait pour les parents l'autorisation de tenir leurs enfants éloignés de l'enseignement du curé anti-infaillibiliste Reanflé. La réponse du gouvernement conclut ainsi : « Le curé Reanflé doit être considéré comme le catéchiste légitime des écoles de Mering, et les enfants sont tenus de suivre son enseignement ; mais si des parents défendent à leurs enfants de suivre l'enseignement de Reanflé à cause de la position prise par ce dernier vis-à-vis de l'infaillibilité, il faudra respecter la liberté de conscience garantie par la constitution, et permettre aux enfants de ne pas suivre ledit enseignement. »

Cette décision est certainement plus conforme aux principes de l'équité que celle prise par M. de Mühler. La réserve est d'ailleurs commandée au gouvernement bavarois par des préoccupations politiques. La Bavière craint, on effet, d'être de plus en plus absorbée par la Prusse : de là la nécessité pour le roi Louis de ne pas s'aliéner complétement le parti particulariste, qui se confond avec le parti ultramontain. Il est obligé toutefois de donner des gages à l'opinion libérale, et de ne pas porter ombrage à la cour de Berlin. Reste à savoir si les circonstances lui permettront de jouer longtemps ce double jeu. La lutte est, en effet, des plus ferventes en Bavière ; elle a été marquée déjà par de nombreux épisodes, et il peut se présenter tel événement qui oblige l'autorité à prendre un parti décisif.

En attendant, signalons les principaux incidents qui se sont produits en Bavière.

Le docteur Zenger avait refusé de se soumettre aux décisions du concile. Le docteur Friedrich, collègue du chanoine Doellinger à la Faculté de théologie de Munich, excommunié comme lui, avait administré à Zenger les derniers sacrements d'après le rite catholique ; un curé de campagne lui avait envoyé l'huile et l'hostie consacrées. Le clergé ultramontain se refusa à suivre le corps de l'hérétique à sa dernière demeure. Les vieux catholiques donnèrent à cet enterrement le caractère d'une manifestation imposante. Plus de vingt mille personnes y assistèrent. Friedrich prononça sur la tombe un discours qui fit une vive impression. Le soir, les étudiants firent une marche aux flambeaux au tombeau du professeur excommunié.

A la même époque (3 juillet), les vieux catholiques de Munich adressèrent au gouvernement une pétition demandant la concession d'une église, le droit d'exercice des saints offices, et la reconnaissance des actes religieux accomplis par eux. La thèse des pétitionnaires, nous l'avons rencontrée déjà plusieurs fois dans le cours de ce travail ; elle consiste à dire que la vieille Église catholique est la seule reconnue par l'État. Cette pétition était signée par Doellinger et Friedrich, et par les sommités de la noblesse bavaroise.

Le comité d'action des vieux catholiques, pour obtenir une réponse péremptoire, envoya une députation au gouvernement. M. de Lutz ne la reçut pas, alléguant « qu'il ne pouvait pas encore donner une déclaration catégorique ».

On sait d'ailleurs que la question religieuse a amené une crise dans le sein du ministère bavarois. L'entente n'était pas possible entre M. de Bray, représentant des tendances ultramontaines, et M. de Lutz, collaborateur anonyme de la *Gazette d'Augsbourg*. M. de Bray dut se retirer. On s'attendait à lui voir donner comme successeur M. de Hohenlohe. Il n'en fut rien ; sa rentrée au ministère eût eu une signification trop accentuée. Ainsi que nous l'avons dit, le gouvernement du roi Louis tient à ne pas brusquer les choses. Il se réserve et attend les événements.

L'archevêque de Munich, lui, ne se réserve point. Le 22 juillet, il déposséda le professeur Friedrich d'un bénéfice que le roi lui avait accordé à cause de la part qu'il avait prise à l'enterrement de Zenger, et parce qu'il avait déclaré vouloir prêter son assistance spirituelle à tous ceux qui le réclameraient. On se demande si le roi rendra au docteur sa prébende. On se demande également s'il ratifiera l'élection du chanoine Doellinger comme recteur de l'Université de Munich, et celle de Friedrich comme sénateur de la même Université.

Nous n'en finirions pas si nous voulions relater tous les petits incidents que chaque jour voit surgir en Bavière : excommunications de prêtres, interdictions par les évêques de journaux libéraux, ouvertures d'églises à l'usage des vieux catholiques, enfin refus de bénédictions nuptiales.

En ce moment, une sorte de trêve semble être intervenue

Digitized by Google

entre les deux partis en présence. Le langage des journaux officieux de Berlin, si violent naguère, s'est beaucoup calmé. Le gouvernement prussien prépare-t-il dans l'ombre une reprise de la campagne? Cela semble probable si, comme on l'a annoncé, il cherche à s'entendre avec l'Autriche et la Bavière sur des mesures à prendre en commun contre les partisans de l'infaillibilité. Aujourd'hui même nous apprenons que M. de Bismarck s'est rendu à Munich, et qu'il s'est entretenu longuement avec M. de Lutz. La question religieuse formait probablement le texte de l'entretien.

Peut-être aussi le gouvernement de Berlin craint-il d'aller trop loin, et juge-t-il à propos de revenir en arrière. Quoi qu'il en soit, le mouvement est imprimé; il serait impossible désormais de l'arrêter. Des régions gouvernementales il s'est propagé jusque dans les masses populaires. Des sociétés de vieux catholiques se sont établies à Cologne, à Essen, à Wiesbaden et ailleurs. Une réunion de vieux catholiques présidée par le docteur Friedrich a eu lieu cette semaine à Heidelberg. Elle n'a d'ailleurs eu d'autre objet que de jeter les bases d'un congrès qui se tiendra à Munich le mois prochain. De leur côté, les évêques se sont assemblés à Fulda pour protester contre les décisions de M. de Mühler dans l'affaire Wollmann.

Il n'y a donc pas exagération à dire qu'un schisme se prépare de l'autre côté du Rhin. Ce schisme tournera-t-il à l'avantage du gouvernement qui l'a provoqué? Nous ne le pensons pas. La conscience et la foi sont des forteresses sur lesquelles les canons Krupp n'ont pas de prise.

Is. Levaillant.

DE LA DÉGÉNÉRESCENCE INTELLECTUELLE DES ALLEMANDS.

Un médecin aliéniste de l'Allemagne du Sud, qui passe pour distingué dans son pays, a publié une brochure intitulée : *De la dégénérescence intellectuelle de la nation française, son caractère pathologique, ses symptômes et ses causes* (Stuttgard). On en lira tout à l'heure l'analyse, et l'on demeurera stupéfait. Non-seulement on y remarquera cette absence complète de générosité et de modération des vainqueurs pour les vaincus qui caractérise les Allemands, — ceci n'est pas nouveau, — mais on se demandera quelle est donc l'aberration qui s'empare des cerveaux d'outre-Rhin. Ils accusent les Français de folie; ce sont eux qui deviennent fous, et de ce genre de folie même qu'ils prétendent découvrir chez nous.

C'est d'eux qu'on peut dire : « Ils inventent mille histoires, mille mensonges », comme les malades atteints de folie raisonnante. « Ils passent avec habileté de la médisance à la calomnie. Ils dépeignent les autres sous les couleurs les plus fausses et les plus malveillantes..... Ils ne savent plus quand et comment ils mentent, et ils finissent par croire à leurs mensonges. »

Rien de plus facile que de retourner contre les Allemands ce qu'ils disent des Français.

On pourrait croire que l'auteur de cette brochure, vivant par profession au milieu des aliénés, a été atteint par la contagion. Mais, hélas! ce qui prouve que c'est un cas qui devient universel en Allemagne, c'est que l'éminent professeur de Berlin, M. Virchow lui-même, faisait, dans un des derniers numéros de ses *Archives*, l'éloge de cette brochure d'halluciné.

Ceci dit, en voici l'analyse :

M. Starck commence par le préambule suivant :

Tout ce que les Français, en paroles ou en actions, ont fait de monstrueux, d'absurde, de honteux et d'affreux pendant cette guerre, ne doit pas être considéré comme le fait de quelques individus abâtardis, mais comme la conséquence du caractère national. Ces faits se sont produits partout avec une régularité extraordinaire. Ouvertement et publiquement, les Français ont fait l'éloge du parjure, de la brutalité, du crime; ils ont accumulé mensonges sur mensonges, et avec une telle effronterie qu'ils ne tenaient aucun compte des démentis que leur donnaient incessamment les événements.

Tout cela démontre d'une manière péremptoire la dépravation et la corruption du peuple français.

En qualité de médecin aliéniste, le docteur Starck se croit autorisé à classer ces symptômes et à en faire une entité pathologique.

Dans ces dernières années, dit-il, et surtout depuis le commencement du conflit qui éclata entre l'Allemagne et la France jusqu'à la bataille *héroïque* de Saarbruck, on pouvait dire, d'après tous leurs actes, que « les Français sont des enfants ». En effet, ils ont donné bien des preuves de puérilité en se laissant séduire par les phrases ronflantes et creuses de ceux qui les gouvernaient, en criant à tue-tête, au moment de la déclaration de la guerre : *A Berlin!* et en applaudissant le héros phraseur Émile Ollivier, quand il disait : « Les Prussiens renoncent à la candidature de Hohenzollern; nous avons remporté un triomphe éclatant, le prestige français est conservé. »

N'aurait-on pas dit que le fameux télégramme de Saarbruck sur l'héroïsme de *Loulou* venait d'un papa qui distribuait à ses enfants impatients quelques friandises et quelques jouets? Lorsque dans la vie d'un particulier nous trouvons une manifestation puérile de l'intelligence, nous la considérons comme un signe de décrépitude sénile ou de folie. Il en est de même pour les nations. La nation française vieillit... Ce n'est pas moi qui le dis, mais plusieurs écrivains français.

Après les batailles sanglantes de Wissembourg, Wœrth, Forbach, l'esprit de la nation française cessa de présenter les caractères de la puérilité pour prendre ceux de l'aliénation. L'histoire démontre que les nations, comme les individus, peuvent présenter des métamorphoses régressives, et que la dégénérescence des nations peut présenter un vrai caractère pathologique, comme le prouvent les épidémies d'affections cérébrales au moyen âge.

De l'immoralité et de la dépravation à l'aliénation mentale il n'y a qu'un pas. Un célèbre aliéniste français, le docteur Morel, a observé un grand nombre de familles dans lesquelles se manifestait une dégénérescence intellectuelle qui ne faisait qu'augmenter de génération en génération; certaines familles ne renferment presque pas de membres sains d'esprit, et ne se composent pendant quatre, cinq, six, huit générations, que d'aliénés, de meurtriers ou d'ivrognes. Si ces faits sont possibles sur une petite échelle, on peut admettre pour une nation entière la dégénérescence psychique.

Nous avons vu dans cette guerre des choses tellement ridicules et révoltantes, qu'il est impossible de ne pas les consi-

Digitized by Google

dérer comme les symptômes de la dégénérescence pathologique d'une nation. C'est surtout l'ensemble de ces symptômes, leur retour constant chez l'individu isolé comme chez les masses, qui démontre à quel point la maladie est invétérée.

Plus de la moitié des aliénés se caractérisent par une grande suffisance, mais il y a une forme d'aliénation dans laquelle cette monomanie des grandeurs prend un degré extrême et devient le symptôme prédominant : c'est la paralysie générale. Tout le monde connaît la gravité de cette forme d'aliénation, que le public confond avec le ramollissement cérébral. Les principaux travaux sur cette maladie ont été faits par des médecins français. Est-ce par un pur hasard qu'ils se sont produits chez une nation qui depuis des siècles s'est distinguée par une suffisance qui n'a fait que croître, et, dans ces derniers temps, a pris des proportions tout à fait pathologiques et touchant au délire? Il est, du reste, étonnant que cette maladie sévisse en proportion si considérable en France. A l'asile de Charenton, la proportion des paralytiques généraux est de 50 pour 100, tandis que chez nous elle n'est que de 12 pour 100 (1).

L'orgueil et la présomption de la nation française sont tellement innés que nous y sommes habitués; mais, dans ces derniers mois, ces défauts sont devenus une monomanie, une idée fixe, un vrai délire. Je citerai comme preuve leur prétention à se croire à la tête de la civilisation. Non-seulement leur ex-empereur nous l'a répété jusqu'à satiété, mais encore les déclamateurs ridicules qui se sont produits sous la République l'ont proclamé sur tous les tons.

Que dire d'une nation, depuis longtemps en pleine décadence au point de vue des travaux scientifiques, qui prend cette mesure barbare d'expulser au moment de la guerre tous les Allemands de son territoire; qui, dans une guerre européenne, lance en avant des hordes sauvages africaines complétement étrangères à toute civilisation et rabaissées au-dessous de la brute? Que dire de cette nation qui excitait à toutes les horreurs ces soldats bestiaux, qui leur persuadait que tout prisonnier est tué par les Allemands? Quand un tel peuple se prétend à la tête de la civilisation, il me semble voir un paralytique général couché sur son grabat, annonçant qu'il est plein de force et de santé. Quand une nation considère le parjure comme un fait héroïque, et l'ordonne comme un devoir envers la patrie; quand elle déclare que les plus grands criminels ont bien mérité de la patrie (Laon); quand elle admet comme vertus patriotiques la déloyauté, l'assassinat, l'empoisonnement; quand elle recommande les moyens de destruction les plus effroyables comme engins de guerre (feu grégeois); quand elle tire régulièrement sur les parlementaires (voyez les notes de Bismarck); quand elle bombarde les villes ouvertes; quand elle tire continuellement sur les ambulances, maltraite et tue le personnel, tourmente les blessés, les mutile et les extermine, fait des sorties nocturnes et assassine les soldats sans armes pendant leur sommeil (actes héroïques du fils de Garibaldi), emploie des balles explosibles; quand une nation foule ainsi aux pieds toutes les conventions sociales, et qu'elle prétend être à la tête de la civilisation, ce n'est autre chose qu'un délire et la folie des grandeurs. Ce n'est que cela, heureusement : car si c'était la civilisation, que deviendrait l'humanité?

Il en est de même de l'invincibilité de la grande nation. Cette idée est aussi enracinée chez les Français, que l'est chez l'aliéné la croyance en la réalité de son délire. Nous avons emmené prisonniers en Allemagne des corps d'armée entiers, nous avons remporté des victoires qui n'ont presque pas d'égales dans l'histoire du monde, nous avons occupé le tiers de la France; les forteresses les plus formidables ont ouvert leurs portes à nos troupes. Partout où les troupes françaises se sont trouvées opposées aux nôtres, elles ont été obligées de se concentrer en arrière, même lorsqu'elles étaient trois fois plus nombreuses (exploit spartiate de Werder à Montbéliard). Et cependant, les Français se considèrent encore aujourd'hui comme invincibles. Paris assiégé depuis quatre mois devait nécessairement tomber, et cependant les Français s'écriaient : « Paris ne peut pas capituler, Paris est invincible, Paris est sublime! Paris est magique, Paris est antique, Paris est régénéré! » Et ce n'était pas l'opinion d'un seul individu, c'était l'idée fixe de toute la nation.

Aucun général n'a osé avouer ses défaites; chaque chef d'armée vaincu était considéré comme un traître. Toujours il a fallu cacher au peuple l'état réel de la situation. A les entendre, aucun des milliers de Français prisonniers n'a été vaincu, aucun habitant des pays envahis ne voulait croire aux succès de nos troupes. Tous, semblables aux aliénés, cherchaient les raisons les plus sottes et les plus incroyables pour expliquer leur délire. Il était impossible que Bazaine fût battu et rejeté dans Metz, puisque le soldat français est invincible; il poursuivait un plan caché, car il pouvait, dès le 16 août, aller à Verdun. Faidherbe est toujours victorieux; mais la nuit survient toujours et le force à se retirer.

Lorsqu'il devient impossible de cacher les défaites, on cherche, comme l'aliéné, les raisons les plus incroyables. On ne veut pas reconnaître qu'on a été vaincu par la valeur, la bravoure et l'intelligence des Allemands. Les prisonniers crient tout haut qu'ils sont vendus, trahis par leurs généraux qui conspirent avec les Prussiens. Ils prétendent que leurs défaites sont dues à l'astuce des Prussiens (quand, au contraire, nos troupes ont toujours été obligées d'enlever des positions formidables). Les Français se persuadaient que leurs armées se retiraient devant l'ennemi pour l'affamer, pour dépeupler l'Allemagne, et pour l'attirer près de la mer et l'y précipiter. Le plus bel exemple de cet orgueil nous est fourni par Gambetta, quand il dit à Lille : « Oui, nous sommes battus, battus par l'intelligence des Allemands, qu'ils nous ont volée! » Comme si l'on voulait l'intelligence comme une *pendule* (1).

De ce qu'un homme tienne de pareils propos, cela n'est point un argument pour la thèse que je veux établir, mais bien qu'il ose le dire et qu'on le croie. La nation française me rappelle cet aliéné qui me disait qu'il pouvait voler. Je le fis monter à une fenêtre peu élevée et le priai de me le prouver. Il tomba lourdement à terre. Sans s'intimider, il me répéta qu'il pouvait voler, mais qu'il en était empêché par son camarade, qui le magnétisait en secret. De même, les Français toujours battus, convaincus de leur invincibilité, levaient de nouvelles armées et espéraient toujours être victorieux, alors que toute l'Europe était persuadée de l'impossibilité de leur victoire.

(1) L'auteur ne devrait pas ignorer que la proportion des aliénés paralytiques est toujours plus forte dans les grandes villes; la paralysie générale est encore plus fréquente dans les asiles de Londres que dans ceux de Paris.

(1) Le texte allemand *Uhr* signifie *montre*.

Digitized by Google

Il nous fallait lire et entendre dans tous les journaux, dans les proclamations, dans les notes diplomatiques, que Paris était la ville des villes, le centre du monde, la ville sainte; n'était-ce pas là de la monomanie orgueilleuse? Il me semblait avoir affaire à un aliéné lorsque je lisais les proclamations de Victor Hugo, et je ne savais si je devais rire ou avoir pitié de ce vieillard folâtre. S'est-il jamais élevé dans la presse française une voix contre cet écrivain aux phrases ampoulées?

L'aliéné a ce caractère particulier qu'il est absolument aveugle sur ses défauts et ses manies; il trouve, pour expliquer ses actions, des raisons péremptoires; il se croit tout permis, même ce qu'il défend aux autres; il se place hors la loi commune, et exige une immunité complète pour ses actes. Ce qu'il trouve méprisable et honteux chez son voisin, il le considère, quand il s'agit de lui, comme raisonnable et digne d'éloges. Ainsi on voit les aliénés tourmenter leurs gardiens de mille façons différentes, et s'emporter au premier mot qui leur déplaît. Nous retrouvons tous ces caractères à un suprême degré chez les Français. Chaque fois qu'ils ont remporté des victoires, ils ont cherché à agrandir leur territoire, et tout le monde sait que, s'ils avaient été victorieux dans cette dernière guerre, ils auraient réclamé la rive gauche du Rhin, ou au moins le Palatinat et une partie des provinces rhénanes. Ils trouvaient tout naturel de signer la paix à Kœnigsberg et de s'emparer de ces provinces essentiellement allemandes, sur lesquelles ils n'avaient pas plus de droit que le voleur n'en a sur un diamant qu'il a déjà volé une première fois. Ils avaient été jusqu'à nommer les préfets et les employés du département du Mont-Tonnerre (1).

Nous les avons battus comme jamais un peuple n'a été battu, et lorsque, comme fruits de la victoire, nous réclamons la restitution d'une bande de territoire allemand, qui nous a été dérobée autrefois, ils jettent de hauts cris sur la barbarie des Allemands et leur passion des conquêtes. Nous eussions dû nous estimer honorés d'être vaincus par les Français, de leur abandonner le beau Palatinat et les riches houillères de la Sarre. Mais c'est un crime d'avoir vaincu la sainte France et d'en détacher l'Alsace et la Lorraine (pas un pouce de territoire, pas une pierre de nos forteresses).

L'orgueil de cette nation était si grand, qu'après nous avoir déclaré la guerre d'une façon si insidieuse et l'avoir menée d'une manière si barbare et contre toutes les lois de la civilisation, elle s'écriait sérieusement après la catastrophe de Sedan : « Vous avez renversé un tyran, vous avez rendu un grand service à la France ; mais ne faites pas un pas de plus, rentrez chez vous, preux et vaillants soldats, récompensés par le sentiment d'une bonne action, puis nous serons frères et amis. » Telle devait être la récompense des sanglantes batailles de Forbach, Vionville, Gravelotte et Sedan, la récompense de toutes les peines et de toutes les fatigues de notre glorieuse armée !

Leur aveuglement intellectuel était si grand, et ils nous croyaient tellement stupides, qu'ils espéraient sérieusement que nous rentrerions ainsi chez nous, honteux de nos victoires.

Il est impossible de décrire la colère des Français en voyant les Badois se servir de balles explosibles, et l'on se rappelle toutes les menaces de représailles qui nous furent faites, même par les femmes.

Chez eux, l'usage de ce projectile n'est pas un crime, et ils s'en servaient déjà à Wœrth (1).

La République a adopté partout ces mêmes armes; elle a organisé partout, comme dans le moyen âge, des compagnies de francs-tireurs, qui tirent avec du plomb haché.

Les Français ont bombardé comme de vrais Vandales les villes ouvertes, Saarbruck, Kehl, Vieux-Brisach. Ils crient à la barbarie et à la cruauté lorsque nous bombardons une ville remplie de soldats et transformée en forteresse par des barricades et des fossés. Ils trouvaient tout naturel de lancer de Paris sur notre armée des milliers de bombes, et, lorsque nous nous sommes enfin décidés à bombarder Paris, nous avons commis un crime dont la barbarie allemande seule était capable.

Les Parisiens ont étudié avec volupté la fabrication d'engins destinés à détruire des régiments et des corps d'armée entiers, mais ils ont crié à l'assassinat et protesté énergiquement parce que les Allemands avaient lancé *une* bombe à pétrole.

Tous ces faits sont bien les symptômes de l'aliénation. Ajoutons-y leur mépris pour les idées qui ne leur sont pas favorables. Ils n'ont même pas compris la contradiction qu'il y avait entre les cinq grandes guerres qui eurent lieu pendant le règne de Napoléon III et cette phrase qu'il leur répétait à chaque instant: « L'empire c'est la paix. » Ils n'ont pas senti la contradiction qu'il y avait à se proclamer une nation grande et invincible et à envoyer Thiers dans les cours d'Europe mendier une intervention. Ils déclaraient Paris magique et sublime, et en même temps ils faisaient des proclamations larmoyantes contre le bombardement.

S'est-il jamais élevé une voix en France contre les fanfaronnades militaires ?

Quand on sommait un commandant de forteresse de se rendre, il répondait invariablement : qu'il ne capitulerait jamais, et qu'il se laisserait plutôt ensevelir sous les ruines. Après deux jours de bombardement, il hissait le drapeau blanc. Ducrot déclarait avant la bataille qu'il ne rentrerait à Paris que mort ou victorieux, et il n'est rentré à Paris ni mort ni victorieux.

Il y a un grand nombre d'aliénés chez lesquels la maladie ne consiste pas en un délire apparent, ni en perceptions trompeuses, mais plutôt en une mauvaise interprétation des faits et en une absence de logique. Cet état entraîne une perversion morale, une dépravation des mœurs et l'oubli total du respect des lois et de l'autorité. Il correspond presque toujours avec la manie des grandeurs.

Il est curieux de voir que ce sont les médecins français qui ont fait les travaux les plus complets sur ces troubles intellectuels, qu'ils décrivent sous le nom de *folie raisonnante*. M. Falret, aliéniste français distingué, dit de ces malades :

(1) Tout ceci est une supposition gratuite. Ce qui n'est pas une supposition, c'est que les Allemands se sont emparés de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine essentiellement française, sur lesquelles « ils n'avaient pas plus de droit que n'en a le voleur ».

(1) L'auteur prétend qu'à l'hôpital d'Esslingen se trouvaient plusieurs soldats blessés à Wœrth, dont la plaie ne présentait qu'une ouverture d'entrée, pour plusieurs ouvertures de sortie. D'autres soldats ont eu des syncopes à la suite de blessures légères.

Ces arguments sont ridicules de la part d'un médecin qui a la prétention d'écrire sérieusement. D'un autre côté, il est impossible, avec le fusil chassepot, de se servir de balles explosibles.

Digitized by Google

« Ils inventent mille histoires, mille mensonges; ils suspectent tout le monde. Leurs sentiments moraux sont pervertis, et ils se livrent à des actes obscènes et cyniques. Ils deviennent grossiers et menaçants, et, passant avec habileté de la médisance à la calomnie, ils dépeignent les autres personnes sous les couleurs les plus fausses et les plus malveillantes. »

Cette description se rapporte à toute la nation. Le mensonge officiel y est devenu un symptôme pathognomonique ; bref, la République une et indivisible ne le cède en rien, sous ce rapport, à l'empire. Les Français ne savent plus quand et comment ils mentent, et ils finissent par croire à leurs mensonges. On pourrait remplir des volumes avec des faits de ce genre, je me contente de citer au hasard : chacune de leurs défaites est devenue une victoire; à la dernière sortie de Paris, ils ont perdu 7000 hommes, quand nos pertes se sont élevées à 700 hommes : ils se sont contentés de déclarer que la victoire était incomplète. Personne n'a oublié les inventions fantastiques et les rodomontades de tous les journaux français, qui annonçaient à chaque instant la défaite des Prussiens, la mort du roi, la blessure de Frédéric-Charles, la folie de Bismarck, les trois cercueils mystérieux.

Ils appelaient une retraite en bon ordre leurs défaites les plus complètes, et les prisonniers prétendaient qu'ils ne pouvaient pas juger de la valeur de nos troupes, parce qu'elles se battaient toujours à distance, et n'osaient jamais approcher.

Comme preuves à l'appui de leurs récits mensongers et singulièrement travestis, je rappellerai la déclaration de la guerre, qu'ils cherchent à nous attribuer, les reproches qu'on fait aux Badois au sujet de leurs balles explosibles, les notes et les proclamations de Gambetta, Trochu, Jules Favre, Chaudordy, qui ne se composent que de mensonges et de calomnies, qui nous reprochent de vouloir anéantir la France, quand ce sont eux-mêmes qui l'épuisent.

Ils ont prouvé leur tendance à la suspicion par l'expulsion des Allemands, dans lesquels ils ne voyaient partout que des espions.

Les actes obscènes et cyniques, nous les avons, grâce à Dieu, évités par la valeur de nos troupes; mais que d'horreurs nous n'aurions pas subies de la part de ces troupes qui, dans leur propre pays, en Alsace et à Sedan, ont commis de nombreux excès ! Que serions-nous devenus, si notre pays avait été envahi par cette armée composée d'officiers qui, depuis le général jusqu'au lieutenant, avaient amené leurs concubines en campagne, de soldats qui, dans leurs livres de prières, avaient les images les plus frivoles et les plus obscènes, et qui tous étaient infectés de syphilis (1).

Ils deviennent grossiers et menaçants.

On a menacé le pays de Bade de dévastation ; les turcos devaient nous étonner par leurs cruautés, et le pays devait être ruiné.

On devait lancer sur nous plusieurs régiments de francs-tireurs, armés chacun de deux bouteilles de pétrole pour incendier la forêt Noire. On a commis sur nos troupes les cruautés les plus infâmes, et dont le sauvage de l'Amérique est seul capable dans son fanatisme. On a tué nos soldats au lit ; on a cherché à les empoisonner ; on a arraché les yeux aux blessés, on leur a coupé la langue, le nez, les oreilles, la tête; on a jeté leurs cadavres sur le fumier. Ce sont là les faits de cette civilisation française qui doit faire le bonheur du monde. Quand, après ces faits, on entend les Français dire qu'ils sont les bienfaiteurs de l'humanité, qu'ils sont une race chevaleresque, on ne peut s'empêcher de se rappeler la description de Falret ; malgré tout cela, ils se donnent comme des exemples de vertu et d'indulgence.

Nous trouvons également le symptôme suivant : « passant avec habileté de la médisance à la calomnie, ils dépeignent les autres personnes sous les couleurs les plus fausses et les plus malveillantes. »

Ils veulent nous faire passer pour un peuple avide de conquêtes, ce qui, au contraire, est la maladie héréditaire du peuple français; pour cacher les actes honteux de leurs francs-tireurs, qui pillent, volent, tuent, incendient, ils répandent le bruit que ce sont les Allemands qui se déguisent en francs-tireurs. On dit que ce sont nos soldats qui pillent les châteaux, quand ce sont les habitants mêmes du pays. Ils finiront par prétendre que c'est nous qui avons brûlé le château de Saint-Cloud (!). Ils nous reprochent de violer la convention de Genève, et ce sont eux qui tirent sur nos parlementaires.

Cette nation a perdu tout sentiment de pudeur, de morale et d'honneur : elle s'est prostituée devant le monde civilisé, en demandant à ses officiers de ne tenir aucun compte de leurs engagements, en mettant la tête des Allemands à prix, et en employant des moyens de destruction que répudient les sauvages d'Amérique. Elle s'est abaissée en calomniant ses adversaires.

Les prisonniers n'ont pas le sentiment de leur situation ; un général français qui vit avec sa maîtresse dans une forteresse allemande s'est plaint de ce qu'en sa présence on s'était permis de parler des défaites de l'armée française (1).

Bien qu'il semble ridicule de prétendre que la nation française soit atteinte de paralysie générale progressive ou de folie raisonnante, il est cependant certain, d'après tout ce que nous venons de rapporter, que tous ces troubles intellectuels correspondent à un état pathologique. Il n'est pas un médecin qui, rencontrant ces symptômes chez un même individu, ne le déclare malade et aliéné.

Ces faits pourraient s'expliquer chez une nation barbare; chez une nation civilisée, ils ne peuvent être que la conséquence d'une dégénérescence. C'est relever l'honneur de cette nation que de considérer comme un état pathologique la corruption et la dépravation du peuple français. Qui dit malade, dit possibilité de guérison ; de même, pour un criminel reconnu atteint d'aliénation mentale, l'horreur qu'il inspire se change en compassion.

Les causes de cette maladie doivent être recherchées dans l'éducation même du peuple français. Chez un enfant qui naturellement est orgueilleux et fat, quand on flatte et cultive cette tendance au lieu de la combattre, il arrive nécessairement qu'on la développe.

Or, depuis plusieurs siècles, l'orgueil de la nation française a été surexcité par ses gouvernants. Au lieu de lui indi-

(1) L'auteur prétend qu'à Ulm, la moitié des prisonniers français étaient atteints de syphilis, et qu'en France on n'envoie pas à l'hôpital les soldats affectés de cette maladie, à en juger par la surprise des soldats qui étaient envoyés dans les ambulances pour cette cause.

(1) Il a donné aux Allemands qui l'entouraient une leçon de savoir-vivre dont ils avaient besoin.

Digitized by Google

quer ses faiblesses et ses défauts, ils n'ont fait que développer son égoïsme, sa présomption, son insubordination.

Pour la détourner des questions intérieures, on l'a engagée dans des guerres nombreuses sans grands résultats, et l'on n'a cessé de lui répéter ce qu'elle a fini par croire, qu'elle était la grande nation. Aussi ce peuple est-il devenu avide de guerres, de même qu'un ivrogne a toujours soif.

L'armée française, surtout dans ce siècle, a été en lutte avec des peuples barbares (Afrique, Cochinchine, Mexique), et chaque fois, les soldats reviennent de ces guerres plus sauvages et plus immoraux.

D'un autre côté, on n'a cessé de développer dans le peuple le désir de jouir, et l'on a fait de Paris une école supérieure de plaisirs et de raffinements, un Eldorado de débauche.

Tout cela a amené forcément, d'après les données psychologiques, un développement de cruauté, dont parlait déjà Voltaire. Les qualités du cœur et de l'esprit n'ont jamais été encouragées; trente pour cent de la population française ne sait ni lire ni écrire, et, dans quelques départements, cette population s'élève à soixante-dix pour cent. Nous avons vu à Kœnigsberg un grand nombre d'officiers français qui ne savaient même pas écrire leurs noms (1).

Aussi ne faut-il pas nous étonner que cette haute opinion de soi-même ait pris la forme d'une monomanie délirante. Et n'oublions pas de rappeler également l'influence abrutissante de la première Révolution qui a amené pendant dix ans des convulsions politiques et sociales; rappelons encore les effets désastreux de la politique fantastique et des guerres aventureuses de Napoléon Ier.

Les pays étrangers, en imitant et en louent les Français, ont assumé une part de responsabilité, et sont également cause de cet état pathologique. Aujourd'hui encore l'aristocratie russe, les Roumains à moitié civilisés, la jeunesse italienne et quelques vieillards en Autriche, ne cessent de témoigner leur sympathie pour la France vaincue; et l'Angleterre elle-même poussait la France à la guerre à outrance.

Notre illustre empereur-roi rachète en ce moment-ci les faiblesses de son aïeul Frédéric II pour la nation française.

Toutes ces raisons ont amené une dégénérescence intellectuelle, une perversion des sentiments du vrai et du bien, du juste et de l'injuste.

Le peu de moralité des Français est notoire, le concubinage et le divorce sont la règle chez les personnes « comme il faut ». Il n'est pas rare qu'un père qui envoie son fils à l'Université lui entretienne une maîtresse pour l'empêcher de mener une conduite plus débanchée.

Il n'est pas de crime qui ne trouve un défenseur dans la littérature française.

Quand on parle aux Français de leur histoire, des événements des siècles passés, ils ne raisonnent plus, et ne font que divaguer. C'est un reproche à adresser non-seulement aux intelligences ordinaires, mais encore aux esprits éclairés, comme par exemple M. Ernest Renan.

Les Français ont un cerveau organisé d'une manière spéciale, et Huschke a démontré que le poids des cerveaux français était inférieur à celui des cerveaux allemands; et, chose curieuse, les cerveaux des chevaux français sont également plus légers que ceux des chevaux allemands. Aussi faut-il nous féliciter de l'épithète de *tête carrée* qu'ils nous infligent.

La France se réveillera-t-elle de son délire? Finira-t-elle par comprendre sa maladie? Nous l'espérons dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation; nous espérons qu'elle comprendra enfin que la grandeur d'une nation consiste en autre chose que dans la licence; que la civilisation ne se développe pas à coups de mitrailleuses et de chassepots, mais par un travail constant, sérieux et pacifique. Nous espérons que dans la lutte entre les Français et les Allemands, il ne s'agira plus de trouver quels sont les canons à plus longue portée, mais d'engager un combat purement scientifique qui amènera la fraternité des deux peuples et cicatrisera les plaies sanglantes de cette dernière guerre.

Ainsi parle M. Sterck. La charité nous oblige à supposer qu'il est fou; car s'il n'était pas fou... comment pourrait-on qualifier tant de mensonges et de calomnies? Ses compatriotes en sont à peu près au même point. C'est pourquoi nous avons intitulé cet article : *De la dégénérescence intellectuelle des Allemands.*

VARIÉTÉS

Notice sur la vie et les travaux de M. F. D. Dehèque

Les figures fortement accentuées ne sont pas les seules que les artistes aiment à peindre. Ils se plaisent parfois, plus, il est vrai, pour eux-mêmes que pour le public, à étudier un profil dont tout le mérite est dans le finesse des lignes, dans les nuances de l'expression. Ces sortes d'esquisses sont rarement dignes de l'original. Les amis et les amateurs qui les voient dans vos cartons les remarquent toujours, s'y arrêtent longtemps et disent pour conclure : « Le rare et charmant modèle que vous aviez là ! » ce qui est à la fois un éloge et une critique. C'est à un essai de ce genre que la figure de M. Dehèque m'a paru digne de se prêter. Il ne manque pas d'excellents juges qui aiment ces portraits ou plutôt ces analyses. Ceux qui ont vécu avec ce savant d'un caractère si rare le reconnaîtront, je l'espère, dans ces pages. Ceux qui ne l'ont pas connu devineront ce qu'il était. Je souhaite que, la lecture achevée, ils gardent une impression qui ne laisse indifférents ni leur esprit, ni leur conscience.

I

La vie de M. Dehèque s'est écoulée tout entière au milieu des livres, dans l'intimité de quelques amis. On y chercherait en vain des événements. Peut-être cependant faut-il s'arrêter aux premières années de sa jeunesse; elles montrent bien comment s'est formé son caractère.

Né à Paris le 9 octobre 1794, M. Dehèque eut pour premier maître un homme remarquable, philosophe et théologien, M. l'abbé Fontanel, son oncle. A la fin de ses études, faites au collége des Irlandais et à Louis-le-Grand, il fut admis comme externe à l'École normale, qu'il abandonna bientôt pour entrer comme précepteur dans une grande famille. A peine entré dans le château de Montesquiou, le neveu de l'abbé Fontanel n'y fut plus un étranger. Ses hôtes et lui pensèrent souvent qu'ils ne se quitteraient jamais. L'affection du maître pour son élève, son dévouement absolu à ses devoirs, la distinction naturelle de son esprit, plus encore peut-être la facilité avec laquelle il se trouvait à l'aise au milieu d'une société illustre,

Digitized by Google

qui avait trop souffert pour ne pas estimer avent tout les qualités solides, expiquent cette prompte intimité.

L'élève de M. Dehèque fut atteint tout à coup d'une maladie mortelle. M. le comte de Montesquiou mit alors toute son habileté à obtenir du jeune maître qu'il ne quittât pas le château. On lui fit promettre d'y rester comme secrétaire du chef de la famille; il était sous-entendu que la noble meison aurait à perpétuité besoin d'un *secrétaire*. M. Dehèque se laissa convaincre. Ce qu'il chercha toujours, ce fut la joie intérieure. Il s'enchantait de tout ce qu'il trouvait de bon dans la vie, et comme il ne lui demandait rien qu'il ne pût se donner lui-même, les déceptions lui étaient inconnues. Les natures ainsi faites ont quelque peine à quitter un présent qui ne leur laisse aucun regret pour un avenir qui, souvent bien à tort, leur inspire queique terreur. Ce fut dens cette société que M. Dehèque prit pour les relations du monde ce goût qu'il n'a jemais perdu. Il fut tout le reste de sa vie un très-galant homme, mais beaucoup plus à le manière du siècle passé que du temps présent. Une conversation très-simple, où les idées n'avalent tout leur prix que si l'on y devinait une pointe de sentiment, une grende facilité à eborder tous les sujets, mais sans oublier que les meilleurs juges de tout ce qui se dit dans un salon ont bien peu appris dans les livres et supp'éent à tout per le tect : tel semblait être le secret du plaisir que nous lui voylons éprouver dens le monde. Il y portait une amabilité charmante, qni se garda toujours d'être banale, une grande indulgence, et cependant nui n'avait pour lui-même des principes mieux arrêtés.

Si séduisante que fût la vie dans le châteeu des Montesquiou, M. Dehèque ne pouvait refuser à son telent une carrière qu'il était facile de rendre brillente. Il eveit oublié de prendre le brevet de bacheller; il se soumit de bon gré à cette épreuve; quelques mois après il pessait la licence; ses emis insistèrent pour qu'il se présentât à l'agrégation; il demande du moins qu'on lui laissât queique repos; il fit un voyage dans le Midl; au retour, qui eut lieu le veille de l'exemen, il était si bien préparé qu'il fut reçu un des premiers. Dès le lendemain on le nommait professeur en province. Le nouvel agrégé ne vouiut pas quitter Paris; sur ce point, cet homme d'un ceractère si facile ne transigeait pas. Il éprouvait ce sentiment que beaucoup d'entre nous ont connu, cette passion de la *vita vitalis*, de cette vie intelligente à laquelle on ne renonce guère quand une fois on e su en comprendre le charme. Il remplit au collége Louis-le-Grand quelques suppléances toujours temporaires. En attendant une chaire définitive, qui devait être vacante dans quelque: mois au plus terd, disait-on, M. Dehèque accepte les fonctions de chef de bureau à la mairie du X^e^ arrondissement. Il y était entré pour queiques jours; il y est resté volonteirement plus d quarente années.

Ni les amis (il en eut beaucoup et des plus illustres), ni les titres officiels, ni plus tard la réputatinn ne lui manquèrent; il eut à résister à bien des sollicitations; rien ne put le décider à courir, comme il disait, les aventures. Ses fonctions lui preneient une partie de la journée; elles lui laissaient cinq ou six heures pour ses études de prédilection. En fallait-il davantage pour qu'il fût heureux? Il ne désirait pas la fortnne : « J'ai toujours trop d'argent », disait-il. La gloire ? Il n'y songeait pas, et quand plusieurs fois on pensa pour lui aux distinctions qui lui étaient dues depuis longtemps, son premier mouvement fut de s'étonner. Il ne faut pas se méprendre sur les sentiments anxquels il obéissait. M. Dehèque savait très-bien tout son mérite; il suffisait qu'il en reconnût une partie pour avouer qu'il eût rempli avec talent une chaire du haut euseignement. Il n'aveit pes cette humeur misanthropique qui finit par dédaigner sincèrement les honneurs et ceux qui en sont revêtus. Il estimait chez les autres les marques visibles de la reconnaissance publique; aucun de ceux qui le touchaient de près n'avait un succès de ce genre sans qu'il fût le premier à s'en réjouir. Son ceractère s'explique par le goût, par la passion que lui inspirait l'étude. Tout ce qui le détournait de ses trevaux et de ses pleisirs intellectuels lui était à charge. Pour quitter ses fonctions, il eût fallu perdre quelques-unes de ces heures qu'il occupait si bien. Au début, il ne vouiut pas se résigner à ce sacrifice; par la suite, il trouve qu'il aveit pris le bon parti, et ne pensa même plus qu'il eût pu faire autrement.

Que ne fait-on pas dans une vie de quarante années quand on travaille assidûment tous les jonrs! M. Dehèque n'avait cependant nul désir de le publicité : il étudiait par amour de l'étude; beauconp de ses travaux ne devaient pas paraître sous son nom. On connait le grand ouvrage de Daunon, ces vingt gros volumes où tous les historiens de l'antiquité sont analysés et appréciés chapitre par chapitre. M. Debèque estimait beaucoup ce travail. Il en parlait souvent avec éloge; j'ai su depuis qu'il avait revu ces vingt volumes, qu'il y avait ajouté toutes les citations grecques qui en doublent la valeur, qu'il avait surveillé, et avec quelle sollicitude t cette laborieuse impression. C'était là nne tâche dont il eût pu se faire honneur, car il l'avait accomplie avec le plus grand soin. N'était-il pas assez payé de sa peine par le plaisir infini qu'il avait eu à vivre avec ses chers classiques, à relire Hérodote, Thucydide, surtout Xénophon? — Quand M. Buchon publia la *Chronique de Morée et les documents pour servir à l'histoire de la Grèce sous la domination française*, M. Dehèqne accepta de revoir ce travail. Buchon n'était pas de ceux ponr qui l'exactitude du détail et la parfaite correction sont un souci de premier ordre. Hommo de beaucoup d'esprit, très-actif, sollicité en même temps par les sujets les plus variés, il aimeit surtout les nouveantés intéressantes; mais, après le plaisir de la première découverte, il ne suivait plus son traveil avec l'ardeur qu'il y avait mise au début. M. Dehèque eut à sa piece ces scrupules minutieux, sans lesqnels l'onvrage le plus importent ne peut être qu'imparfait; le public ne sait pas toute la reconnaissance qu'il doit à ce correcteur anonyme. M. Dehèque revit encore d'autres publications importantes, comme la *Vie d'Horace*, par M. Walckenaer; il y fit beaucoup de corrections, dont il perleit quelquefois par basard, dans l'intimité; mais pour les travaux de ce genre, qui lui ont pris souvent de si longnes heures, il a eu si bien soin de se cacher, que souvent il y a réussi ; nul ne peut dire aujour d'hui toute la part qui lui revient dans des œuvres où d'ordinaire il n'a pas voulu être nommé.

Vers 1820, le philhellénisme était en France une pession; nul n'était libéral ou lettré sans aimer la Grèce. Jusque dans les entretiens dn collége, Botzaris et Odysseus evaient remplacé les maréchaux et le grande armée. « J'éteis philhellène à douze ans, me disait M. le comte de Montalembert; je le resterai tonjours. Ma génération evait de grands défants, mais avec quelle force elle savait sentir ! » il semble, en effet, que nos pères d'alors aient eu une simplicité de foi, une jeunesse d'impression, que le temps a refroidies chez nous. M. De-

Digitized by Google

hèque sentait très-vivement; mais la passion chez lui était d'autant plus forte qu'elle savait se renfermer, choisir les objets auxquels elle se donnait. Le philhellénisme fut toujours pour lui une conviction profonde; il ne se rappelait jamais l'enthousiasme de ses premières années pour la cause hellénique sans une joie mêlée de quelque fierté, comme il se félicitait d'avoir eu alors une vue si juste de l'avenir. En tout temps, sa maison s'ouvrit, comme un rendez-vous naturel, aux Grecs qui venaient en France. Que d'habitants d'Athènes et de Constantinople sont restés ses amis! Quand on allait le voir, avant de partir pour l'École française, il ne manquait pas de vous citer, avec une parfaite bonne grâce, quelques-uns de ces passages classiques qui expriment la reconnaissance du monde pour le génie hellénique; on comprenait, au ton de sa voix, qu'il parlait de sa religion et de ses dieux. « Du reste, ajoutait-il, je n'ai jamais eu qu'à me louer des Grecs. » Il servit leur cause en apprenant leur langue, en contribuant à la faire connaître en Europe.

Nous n'avions pas de dictionnaire grec-français. M. Dehèque s'en fit un à son usage; c'est celui qui fut publié en 1825. Il n'a cessé de le corriger, de le compléter, et peut-être avait-il l'intention d'en donner une édition nouvelle.

Ce dictionnaire, composé à loisir, est remarquable par l'exactitude et la précision des détails; moins complet que celui de M. Byzantios, publié beaucoup plus tard, et qui donne les mots de la langue ancienne aussi bien que ceux du *romaïque*, il reste encore un manuel qu'ont beaucoup pratiqué tous ceux qui ont habité la Grèce. Vers le même temps, M. Dehèque revoyait la *Grammaire française* de Le Tellier, traduite en grec par Théocharopoulos, et tous les ouvrages que ce publiciste multipliait pour répandre notre langue chez ses compatriotes, ses *Dialogues familiers*, sa traduction de l'*Essai sur les mœurs*, sa *Grammaire universelle* pour apprendre le grec ancien et le grec moderne. De communes études avaient mis en relation, dès 1827, M. Brunet de Presle et M. Debèque. Cette amitié savante est devenue par la suite la plus étroite intimité. En 1831, M. de Presle et son ami donnèrent le texte et la traduction des poésies de Christopoulos. La préface est de M. Dehèque, qui l'a signée de ses initiales. La forme en est très-soignée; le style n'y évite pas une élégance un peu oratoire. Si l'auteur aime son sujet, il est cependant sans illusion sur ce qui manque à cette poésie et il le dit avec une parfaite franchise. Christopoulos imite Anacréon, mais la grâce chez lui n'est pas toujours simple. On ne peut oublier qu'il a écrit pour les Grecs lettrés de la Valachie, de la Moldavie, de l'Épire, pour cette société du Levant plus raffinée que naturelle, et née sous un trop beau soleil pour éprouver nos tristesses et nos passions. Ces vers ont néanmoins un charme original; l'idiome populaire y revêt des réminiscences classiques, des pensées dont le caractère antique, même à l'insu de l'auteur, est surprenant. Ce sont parfois, si l'on veut, des madrigaux, mais dans la langue des Klephtes et des paysans.

Dès cette époque, M. Debèque fut, avec MM. Hase et Brunet de Presle, une des rares personnes qui, en France, s'occupèrent de la littérature grecque moderne; il eut vite, dans cet ordre d'études, une autorité incontestable. Il écrivait très-bien le grec moderne; il le savait à fond. Il voulut en lire pour lui-même les œuvres les plus remarquables: ainsi, en 1837, il avait achevé une révision de l'*Erotocritos*, de Cornaro, poëme qu'il avait analysé et annoté, mais qu'il n'a pas publié; vers le même temps il surveillait l'impression des poésies chypriotes d'Andréadis; il s'associait, par des conseils, aux premiers travaux de M. Brunet de Presle, qui donnait alors la traduction en grec moderne des *Pensées* de la Rochefoucault. Peut-être demandera-t-on quel parti prit M. Dehèque dans la lutte encore vive aujourd'hui entre les partisans du romaïque ou langue populaire, et ceux des formes classiques. Par goût, il lisait avec un égal plaisir les chansons populaires et les livres écrits dans une langue plus savante; il croyait que les systèmes absolus, dans ces sortes de questions, sont toujours faux; il n'avait nul désir de défendre l'un aux dépens de l'autre. Il fallait, pensait-il, laisser au temps le soin de modifier dans une certaine mesure l'idiome du moyen âge, sans rien lui enlever de sa verdeur originale et de sa forte expression; le soin de fixer une syntaxe trop incertaine pour ne pas être soumise par la suite à d'importants changements, de ramener à des règles précises les déclinaisons et les conjugaisons. Mais sur une autre question, plus facile à résoudre, il avait une opinion très-arrêtée: il croyait que les Grecs modernes ont conservé, ou peu s'en faut, la prononciation de leurs pères; il n'admettait pas qu'on pût suivre encore la vieille méthode érasmienne; pour lui, un chant d'Homère, lu d'après ces principes, était aussi défiguré que le serait une page de Shakespeare prononcée à la française. Ses convictions sur ce point sont devenues depuis, non sans peine, celles de presque tous les hellénistes. M. Dehèque a eu occasion de les exprimer avec une singulière autorité, dans un rapport adressé, il y a peu d'années, au nom de l'Académie des belles-lettres, au ministre de l'instruction publique.

II

M. Dehèque ne sépara jamais, dans son affection, la Grèce ancienne de la Grèce moderne; c'est là un exemple qu'il faut suivre si on veut les comprendre l'une et l'autre, ou si seulement on se propose d'arriver à une intelligence quelque peu sérieuse de l'ancien génie hellénique. La plus grande partie de la vie de M. Dehèque s'est donc passée à lire et à relire les œuvres grecques de l'époque classique. Mais se contenter de les lire est toujours insuffisant.

Quand on a répété bien des fois un beau passage, la tentation de le traduire, d'en rendre toutes les nuances, de calquer la forme française sur la forme antique, est un plaisir auquel on ne résiste pas. Dans cette lutte avec un texte original, dans ces efforts pour saisir le trait délicat qu'il est si facile de laisser échapper, pour fixer, par l'expression qui seule peut la rendre, la note juste de l'émotion, l'esprit se stimule lui-même, et le charme de l'antique en devient plus vif. C'est ce qu'éprouvent tous les artistes qui copient sans cesse, même dans la maturité de leur talent, les œuvres des maîtres. On ne comprend bien un auteur que si on peut le traduire, que si cette traduction ne paraît pas trop indigne de l'original. Toute lecture qui se refuse à l'épreuve de la traduction doit, au moins, se défier d'elle-même! Que de choses lui échappent et combien, quand elle croit avoir tout compris, ne se paye-t-elle pas d'illusions! M. Dehèque, dans son culte pour la Grèce, devait donc traduire beaucoup. Il n'a pas donné au public toutes celles de ses traductions qui, par la nouveauté et les connaissances qu'elles exigeaient, étaient des œuvres érudites.

Digitized by Google

Lycophron, qui a écrit la *Cassandre*, c'est-à-dire plus de mille quatre cents vers, qu'on ne peut comprendre sans de grands efforts, et qui aux yeux des contemporains eux-mêmes passaient pour une suite d'énigmes, était cependant un homme de mérite. Sa *Cassandre* est une faiblesse d'érudit, où le poëte se trahit parfois malgré qu'il en ait. En prédisant tous les malheurs qui suivront la guerre de Troie, l'auteur nous conserve une foule de détails géographiques, des notions de mythologie, dont les savants connaissent aujourd'hui toute la valeur. Lisez Gerhard, Preller, Ch. Lenormant, M. de Witte, et tous les archéologues : que d'emprunts ne font-ils pas à ce poëme ! Pour l'historien, cette œuvre bizarre a un autre mérite : elle est un des produits naturels de la décadence littéraire des Grecs. Le goût des phrases, la recherche des effets de mots, la passion de la langue pour la langue, devait finir par des œuvres aussi étranges que la prophétie de Cassandre. Des hommes d'un vrai talent, comme Théocrite, qui a écrit la *Syrinx*, n'échappaient pas à cette tentation de jouer avec les difficultés, de composer des anagrammes, et même des vers où chaque lettre avait une valeur numérique. C'étaient à ces futilités qu'arrivaient ces artisans de mots.

La Cassandre, souvent commentée depuis Duris, Théon et les frères Tzetzès, n'avait jamais été traduite en français (1). M. Dehèque n'entreprit pas de dissiper les ténèbres de ce poëme, mais selon le mot de Milton, qu'il rappelle dans sa préface, de les *rendre visibles*. Sa traduction est élégante, précise, sans jamais cesser d'être simple ; par les mots qu'il supplée, par les notes qu'il ajoute, il rend ce long récit presque clair. Dans un pareil travail, il faut à chaque vers découvrir et comprendre une allusion ; l'esprit a peine à suivre les phrases incidentes entremêlées les unes aux autres, les formes dialectiques sont une difficulté perpétuelle, sans compter les métaphores heurtées et bizarres, et les composés étranges. M. Dehèque s'y trouva à l'aise ; il travaillait facilement ; cette œuvre si peu aisée, si j'en crois les meilleurs témoignages, ne lui demanda que peu de peine. Ce nous est là une grande preuve de sa science d'helléniste. Ce travail montra quelle devait être sa place parmi les savants ses contemporains. La traduction de la Cassandre restera une des œuvres qui font honneur à l'érudition française. Si la Cassandre est « un *jardin rempli d'épines et de ronces* », du moins faudra-t-il toujours être reconnaissant à l'érudit qui a écarté ces ronces et ces épines, qui nous a permis de recueillir sans effort tous « les *fruits* » que le poëte avait si bien cachés, qu'ils défiaient, croyait-il, les recherches des plus intrépides ?

En 1858, M. Ambroise Firmin Didot publia dans sa *Bibliothèque grecque* le tome deuxième des *Oratores attici*. Chaque nouveau volume de cette collection était un événement dans la vie de M. Dehèque. « Depuis plus de vingt ans, écrit-il dans une de ses préfaces, cette entreprise énorme n'a point souffert d'interruption et l'on reconnaît qu'elle a toujours été s'améliorant dans l'exécution. Les promesses du prospectus, ce qui est rare dans ces entreprises, souvent plus commerciales que littéraires, ont été dépassées ; et il a fallu le généreux désintéressement et le zèle passionné de l'éditeur pour mener à bien des publications si vastes et si onéreuses. Je suis heureux de pouvoir signaler ici comme ayant bien mérité de Rome et d'Athènes, celui qu'on peut appeler le moderne Henri Estienne, « moins les disgrâces et la misère (1) ». M. Dehèque relut les orateurs attiques, et s'enchanta à nouveau de tous les beaux passages qu'il avait autrefois appris par cœur. Lui-même nous a laissé un souvenir des émotions qu'il ressentit alors ; ce sont quelques pages charmantes où il encadre les plus nobles paroles de l'éloquence et du patriotisme athéniens (2). Cependant à toutes ces joies devait se mêler quelque tristesse. L'édition des *Oratores attici* n'était pas complète ; M. Didot n'avait pu connaître à temps les fragments de l'oraison funèbre d'Hypéride en l'honneur de Léosthène, que M. Churchill Babington venait de déchiffrer sur des papyrus gréco-égyptiens du British-Muséum et de publier à Cambridge (3). M. Dehèque voulut que l'édition qu'il possédait s'enrichît de cette belle page ; il traduisit et fit imprimer dans le format même de la *Bibliothèque grecque* le discours d'Hypéride. Il était, comme il le disait lui-même, *philobible* et philhellène. A ces deux titres, il pouvait se donner cette satisfaction. Ces fragments, du reste très-courts, lui permettaient de faire l'impression comme il l'entendait. S'il imprimait si peu, c'est qu'on ne l'eût point imprimé comme il l'eût voulu. Plusieurs fois, sur la fin de sa vie, il s'est pris à penser qu'une grande fortune avait du bon ; quelles éditions à souhait n'eût-il pas données au public, s'il eût pu faire les sacrifices que demandent de pareilles entreprises !

Une courte préface, tout attique, précède sa traduction ; on y voit combien tout ce que les Grecs ont écrit lui est familier, avec quelle passion il les a étudiés. Vient ensuite le texte de M. Babington, puis l'oraison funèbre en français. Nul ami de l'antiquité n'aura de peine à comprendre l'estime de M. Dehèque pour ce morceau si grec d'inspiration, si simple et cependant si soigné de forme. Les Grecs ont eu le culte de la gloire ; ils avaient institué pour elle des fêtes qui étaient un hommage aux belles actions et à la patrie. Jusqu'au dernier jour ils ont célébré ces grandes choses. Cette religion de l'honneur, qui a été surtout le privilége d'Athènes, nous a laissé des discours célèbres ; parmi eux celui d'Hypéride est un des plus remarquables, un de ceux dans lesquels on sent le mieux combien nous devons étudier avec piété la grandeur si particulière des sentiments athéniens. Certes, ce peuple, à bien des égards, était incomplet ; mais à quel degré n'avait-il pas, en toutes choses, l'instinct du beau ? Le beau attique dans la vie c'était la recherche de l'honneur, l'amour de la gloire. D'autres peuples auront plus tard une autre intelligence de la vertu et de la grandeur morale ; ils iront aux dernières limites du sacrifice ; la mesure dans le dévouement leur paraîtra une faute, le souci d'une renommée mondaine une faiblesse. M. Dehèque, qui comprenait toutes les beautés morales, n'eût voulu rien corriger dans ces hymnes des Grecs en l'honneur de leurs grands hommes. Il a traduit le discours de Léosthène de manière à nous montrer combien

(1) M. Boissonade l'avait même déclarée intraduisible : « Nous n'avons pas de traduction française de l'*Alexandra* et nous n'en pouvons pas avoir ; notre langue se refuse au style de cette composition (*Biographie Michaud*, au mot *Lycophron*). » Lord Royston a traduit l'*Alexandre* en anglais ; M. de Murr en a donné quelques passages en allemand. La traduction de M. Dehèque est de 1853.

(1) Les Grecs, toujours ingénieux, se rappelant les services que M. Didot a rendus à leur cause et aux lettres, traduisent son nom par Διδότης. (*Note de M. Dehèque.*)

(2) Avant-propos de l'oraison funèbre d'Hypéride.

(3) *The funeral oration of Hyperides over Leosthenes and his comrades in the Lamian War.* Cambridge, 1858, in-folio.

Digitized by Google

il goûtait le ton de ces éloges, l'enthousiasme de ces panégyriques et cette croyance à une immortalité si particulière qui se contentait du culte de la postérité, de pieux souvenirs, sans jamais chercher avec anxiété si par delà ce monde l'immortalité pouvait être autre chose qu'une poétique espérance.

Une publication plus importante devait suivre celle du discours d'Ilyéride. Depuis bien des années déjà, M. Dehèque traduisait l'*Anthologie*. On sait ce qu'est ce recueil, une suite de petits tableaux où l'artiste, tantôt se propose de peindre la nature, tantôt veut montrer le prix d'une idée morale. Ce que les Grecs appelaient *épigramme, inscription*, est à peu près inconnu aux modernes. Les Allemands, presque seuls parmi nos contemporains, ont compris le charme de ces poésies très-courtes, qui ne vaient que par le soin du détail, par la distinction de la pensée, et qui excluent tout développement. Gœthe, Uhland et quelques autres ont écrit de véritables épigrammes, très-différentes, il est vrai, de celles des Grecs, pour l'inspiration et le sujet, plus philosophiques surtout, plus empreintes de ces sentiments profonds qui sont le charme de la vie moderne, souvent remarquable par ce tact des nuances qui sait distinguer les époques et les races. On n'aime pas le génie grec, si l'on ne sait pas goûter l'*Anthologie*. La Grèce revit tout entière dans ces cinq mille petits tableaux qui commencent par des primitifs et finissent par des œuvres presque lourdes, aussi imparfaites que les mosaïques byzantines.

M. Dehèque avait beaucoup étudié ces tableaux; il les avait revus et considérés à loisir; en véritable amateur il avait su en découvrir quelques-uns qui avait échappé aux dernières ressencions. En 1862, sa traduction, travail considérable qui ne l'avait pas lassé, parce qu'il l'avait faite pour lui, était achevée. De bons juges la virent et la trouvèrent excellente; il eut cependant de longues hésitations avant de se séparer d'une œuvre qui lui était si chère. Voici la dédicace par laquelle s'ouvre l'ouvrage ; on y retrouve les plus intimes pensées de l'auteur, son amour de l'antiquité, son goût du travail pour le travail, et aussi sa parfaite bienveillance.

« Cette traduction, qui n'a pas été faite comme une tâche » et qu'on n'a entreprise que pour le plaisir de la faire, est » publiée sous les auspices de tous les hommes d'érudition et » de goût qui ont le mieux mérité de l'anthologie grecque et » avec l'aide de leurs travaux. Que les Saumaise, les d'Orville, » les Grotius, les Brunck, les Chardon de la Rochette, les » Jacobs, les Boissonade, que MM. Miller, Picolos, Dübner, » reçoivent ici l'hommage de notre reconnaissance, ainsi que » le professeur modeste et savant qui a jeté sur les nudités » de la muse de Straton le voile discret et pudique de la » phrase latine, surtout M. Sommer, qui s'est associé à notre » œuvre en traduisant les épigrammes chrétiennes et celles » de saint Grégoire et par d'excellents conseils. »

Les deux volumes de l'Anthologie sont aujourd'hui dans toutes les bibliothèques érudites, à côté des éditions de Brunck et de Jacobs. Bien que M. Dehèque ait été sobre de notes et d'additions, sa traduction même est un commentaire perpétuel; des remarques très-courtes, qui s'efforcent d'éviter jusqu'aux apparences de l'érudition, ajoutent à la clarté du texte; elles ont souvent demandé de longues recherches. L'ouvrage se termine par une biographie des auteurs d'épigrammes; ces notices sont des chefs-d'œuvre de goût, de précision, de saine critique (1). Moins heureuse que sa traduction de l'Anthologie, celle que M. Dehèque avait faite de Pindare n'a jamais été publiée; elle avait cependant été consacrée par un témoignage public de haute estime; l'Académie française lui avait accordé une part du prix qu'elle décerna en 1851 lors d'un concours resté célèbre. Depuis, l'auteur avait ajouté à son travail de nombreuses notes, une étude sur la vie et les œuvres du poëte. Cette traduction reste un des plus précieux manuscrits qu'ait légués M. Dehèque à ceux qui auront une si pleuse sollicitude pour ses travaux et pour sa mémoire. Nous pouvons espérer aussi de voir publiés bientôt ses études sur *Tryphiodore*; la traduction, accompagnée d'un commentaire perpétuel, s'est retrouvée dans les papiers de M. Dehèque; elle était depuis longtemps prête pour l'impression.

A cette période de la vie de M. Dehèque se rattache sa collaboration à plusieurs œuvres importantes, à l'*Encyclopédie moderne*, à celle *des gens du monde* et à la *Biographie universelle*; il a donné à ces ouvrages une foule d'articles sur la littérature grecque ou sur des savants modernes. Le directeur de l'un de ces recueils, M. J. Henri Schnitzler, un des hommes les plus distingués qui honorent aujourd'hui l'Alsace, m'a souvent dit : « Avec mes autres collaborateurs, la tâche n'était pas facile; il fallait revoir, supprimer, ajouter, et cependant beaucoup d'entre eux étaient des hommes illustres. Tout ce que me remettait M. Dehèque était achevé et allait droit à l'imprimerie. » L'éloge n'est pas médiocre. Il n'y avait pas, en effet, à retoucher ces notices; l'auteur y avait mis le scrupule qu'il portait à toute chose : c'étaient là des travaux faits sans précipitation, avec une parfaite connaissance du sujet. On peut s'y fier sans réserve; aucun des renseignements précis que recherche la saine érudition n'a échappé à M. Dehèque.

M. Dehèque avait été nommé, en 1859, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. De toutes les commissions où il fut appelé, celle de l'École d'Athènes tint la première place dans ses occupations académiques. Ses rapports sur les travaux de cette école ont rendu à cette institution des services que nous ne pouvons oublier.

L'École française d'Athènes, bien qu'elle ait déjà produit nombre de professeurs et de savants distingués, a eu quelque peine à trouver sa voie, si tant est qu'elle l'ait trouvée. M. de Salvandy, qui la créa sous le ministère de M. Guizot, et d'après les conseils de M. Guigniaut, n'avait pas une idée très-nette de ce qu'elle devait être; il savait que c'était là une institution utile, que le temps permettrait de lui donner des règlements précis. La révolution de 1848 empêcha M. de Salvandy de suivre son œuvre. L'École alors tut soumise à deux directions. M. Daveluy, homme de goût, humaniste distingué, professeur éminent, caractère remarquable par la fermeté et la droiture, voyait dans les deux années d'école un temps de loisir, un moyen donné à des jeunes gens de parcourir l'Italie, la Grèce et l'Allemagne, de multiplier leurs connaissances, pour revenir ensuite en France, prêts à entrer dans le haut enseignement. Dans le vaste cadre des études d'humanités, il laissait les jeunes gens tout à fait libres; il comptait que le

(1) Voyez sur ces deux volumes, dans le *Journal des Débats* du 4 décembre 1864, une étude de M. Egger, où ils sont appréciés avec une parfaite justesse.

seul fait de voyager, la seule influence du séjour en Grèce, suffisaient pour rendre des professeurs achevés les jeunes esprits confiés à ses soins. On a beaucoup critiqué cet esprit de direction ; pour être juste, il faut reconnaître que l'Université de France, prise dans son ensemble, n'a guère le droit de trouver à redire à ce programme. M. Daveluy personnifiait l'université, j'ajouterai, si l'on veut, celle de 1830; comme elle, il faisait passer avant tout le goût, l'émotion littéraire et cette culture générale qui ne peut jamais être aussi profonde qu'étendue.

Le mouvement intellectuel de la Restauration a eu une belle et heureuse influence. Sans parler des œuvres poétiques qui seront toujours la gloire de cette époque, nous lui devons la nouvelle méthode historique, née en ce temps sous l'influence du romantisme qui s'attachait à faire vivre les caractères, à comprendre les nuances ; sous l'influence des sciences positives qui portaient à la recherche des lois générales. Mais à côté de ces grands services, quel mal ne nous ont pas fait le goût de l'éloquence et la passion de la forme !

Nous avons eu une foule brillante d'orateurs, qui certes avaient le sentiment du grand et du beau, mais qui se détournaient de parti pris des recherches pénibles, des études scrupuleuses et vraies. Que devient avec le temps l'art de parler pour parler, le talent des Libanius et des Dion Chrysostome ? M. Daveluy n'avait pu voir comme nous les voyons aujourd'hui les périls où ces grands défauts nous exposaient, l'esprit substitué au raisonnement, les mouvements oratoires à l'étude des questions, l'éloquence maîtresse de la politique et de la presse, introduites même dans les négociations diplomatiques, et bientôt le sens du vrai, la recherche des connaissances positives si bien oubliées de tout une partie de la nation, que la fortune du pays a été jouée sur un coup de dés dans une des aventures les plus étranges que l'histoire puisse rencontrer, entreprise où il y a mille coupables, et au-dessus d'eux le plus spirituel, le plus aimable et le plus disert de tous les peuples.

A côté de M. Daveluy et de l'université, il ne manquait pourtant pas, chez nous, de bons esprits qui avaient un autre programme. Pour eux, il n'y a pas de connaissance de l'antiquité sans érudition ; en littérature, le premier devoir est de commencer par la philologie, d'apprendre au fond la langue des auteurs qu'on veut admirer ; en histoire il faut connaître les faits, les connaître le mieux possible, et ne se hasarder dans les théories générales que beaucoup après. L'archéologie, qui nous fait vivre au milieu des Grecs anciens, encore si peu connus, qui tous les jours nous rend quelque détail saisissant de l'esprit hellénique, des mœurs et des usages disparus ; l'épigraphie, qui restitue les actes officiels, la législation, les cultes d'autrefois ; la numismatique, qui permet de suivre le progrès des arts plastiques année par année, la topographie, qui rend aux pays anciens leur figure première, l'économie politique de l'antiquité, — science importante, car le monde grec vivait comme nous de travail et d'échange, — ces diverses parties de l'érudition doivent tout d'abord être étudiées. Le goût n'a pas à s'effrayer de ces travaux. L'érudition n'a qu'un objet, nous rapprocher de l'antiquité, nous mieux faire comprendre la société et les temps où les œuvres littéraires se sont produites. En dehors de ces connaissances, croire que l'on peut apprécier les anciens est la plus naïve des illusions. Si l'on dédaigne ces recherches précises, il faut accepter une antiquité de convention pareille à celle qui règne encore presque partout, dans l'École. On fait les Grecs à son image, et on les prend ensuite pour modèles.

L'École française d'Athènes a toujours été incertaine entre ces deux directions : les jeunes gens qui avaient l'esprit décidé n'y ont pas trouvé grand péril, ils ont pris leur parti, et les difficultés mêmes qu'ils rencontraient ont été pour eux un stimulant, mais aussi parmi eux tout a été individuel ; il ne s'est pas créé de tradition ; aucune œuvre collective n'a été entreprise. Ainsi pour l'Attique l'école a laissé refaire à d'autres le *Corpus* ; le recueil des inscriptions de la Grèce devait être son œuvre. Ainsi elle n'a entrepris ni une description générale de la Grèce (1), ni de larges études d'ensemble sur l'Église grecque qui conserve encore si peu altérés les usages et les formes du christianisme primitif, sur la langue *romaïque* ; elle n'a pas fait de ces travaux impersonnels auxquels on peut convier des générations successives et qui sont des monuments. Bien que son budget ait atteint près de 60 000 francs, elle est loin d'avoir rendu à la science les services que nous avons dus à l'Institut archéologique de Rome, si pauvrement doté. Aucune de ces publications ne saurait se comparer aux *Annali* ; elle n'est pas encore devenue ce qu'elle devrait être, le centre des études savantes en Orient ; enfin, et ici je reviens à une idée très haute et très-juste de M. Guizot, elle n'a pas eu d'action sur ces nombreux établissements d'instruction qui, dans toute cette partie de la Méditerranée, entretiennent l'usage de notre langue, le culte de la France. C'est une étrange illusion que d'écarter cette action du programme de l'École sous prétexte que l'érudition devrait être son seul objet. L'érudition n'a toute sa valeur que si elle est cultivée par des esprits larges, au fait des choses de leur temps. Et quoi de plus intéressant pour un Français, en Orient, que les progrès de notre influence nationale !

M. Dehèque parlait volontiers de l'École d'Athènes. Il était du côté des érudits, du côté de la science positive, et cependant, qui, plus que lui, avait le goût des humanités ; qui, plus que lui, recherchait le beau, la distinction en toutes choses ? Ses rapports sont en général très-indulgents. M. Dehèque ne croyait pas que la critique fût seulement l'art de signaler des fautes dans les travaux d'autrui ; il se plaisait à montrer toutes les qualités des ouvrages qu'il jugeait. Il pensait aussi que, si les mémoires des membres de l'École ne répondaient pas toujours à ce qu'on aurait pu en attendre, ce n'était pas à eux surtout qu'il fallait s'en plaindre ; à chaque occasion il rappelait avec une autorité bienveillante les seules conditions que puisse admettre la science sérieuse ; et en même temps il n'avait garde d'oublier l'intérêt que les membres de l'École d'Athènes doivent toujours prendre aux choses de l'Orient moderne. Les rapports ont eu une influence excellente ; ils restent dans les archives de l'école un recueil de précieux conseils où les nouvelles vocations iront souvent s'éclairer.

Tous ces travaux, que le public savant a pu apprécier, tous ceux que M. Dehèque a laissés inédits n'ont tenu dans sa vie que peu de place. Il lisait beaucoup sans rien écrire, à la fois en érudit et en homme de goût. Chaque nouvelle édition d'un auteur classique était pour lui une occasion d'étudier cet auteur à nouveau ; il n'avait pas de repos qu'il ne se fût procuré ce texte sans doute précieux.

(1) Il est juste de remarquer que nous lui devons nombre d'excellentes monographies où est décrite une grande partie du pays ; mais ces monographies sont loin d'offrir un ensemble complet.

Digitized by Google

Les modernes ne le laissaient pas indifférent; tous les ouvrages littéraires de quelque valeur qui ont paru en son temps, il les a lus. On était même surpris qu'il les aimât parfois autant que les ouvrages grecs ou latins. Il est tel drame de M. Victor Hugo qu'il savait par cœur. Les *Feuilles d'automne* et les *Méditations* ne l'enthousiasmaient pas moins que les *Néméennes* ou les *Pythiques* : c'était le beau sous des formes souvent très-diverses, mais c'était toujours le beau, et sa mémoire se plaisait à en retenir les passages les plus remarquables. Il lisait à ravir, et, quand une fois on lui avait découvert ce talent qu'il cachait comme tous les autres, on s'étonnait qu'il lût le drame ou la comédie du jour en homme qui les avait déjà étudiés. Il faisait lui-même des vers, mais à peine les montrait-il à ses plus intimes amis; c'étaient des essais où il s'efforçait de rendre tout le charme d'un petit tableau, toute la vivacité d'une impression. C'est sans doute pour tenter de reproduire également par d'autres moyens le beau et l'aimable tel qu'il les sentait, qu'il s'exerça à la peinture. Cette vie qui se charmait sans cesse par des occupations intelligentes trouvait le temps de beaucoup donner à l'amitié; elle ne négligeait aucun devoir. M. Debèque a toujours été tout à tous dans ses fonctions administratives. Les œuvres de charité, les œuvres de conciliation surtout l'attiraient; il s'y dévouait sans réserve. Nul mieux que lui ne connaissait toutes les misères de son quartier; il avait fait en tant d'années nombre d'observations morales; on oubliait souvent en l'écoutant l'helléniste éminent pour recueillir toutes ces précieuses remarques. Ce n'était pas seulement la bonté qui réglait ses actes; en 1848, réduit durant des mois entiers à travailler sous les menaces de l'insurrection, il eut une fermeté qui ne se démentit point. Il parlait souvent avec un sourire de ce temps où il devait placer ses pistolets sur son bureau avant de reprendre le matin sa tâche quotidienne : à cette époque il lut fort peu de grec; c'était le principal regret que lui laissait cette période de sacrifice. Quant à son courage, il n'y songea jamais; il était de ceux qui ne mettent rien au-dessus de leur propre estime. Cependant, après tant d'émotions, il se demanda si la lucidité de son esprit n'avait pas été atteinte. Pour essayer ses forces, il s'imposa d'apprendre une langue nouvelle et choisit l'hébreu; il y devint bientôt assez habile pour comprendre l'Ancien Testament dans le texte original. Désormais, chacune de ses matinées s'ouvrit par deux lectures; celle de l'Évangile du jour en grec, celle d'un chapitre de l'Ancien Testament en hébreu.

Ici doit s'arrêter cette analyse (1). Du moins puis-je dire que dans sa famille il trouvait un bonheur sans lequel tous les autres et celui même que donnent les lettres sont imparfaits. C'est un art dans la vie que de former ou de choisir ceux qui vous entourent à votre image. M. Debèque y réussit, peut-être sans y penser, et comme par un don de nature.

Cette existence, longtemps si heureuse, fut cruellement frappée par nos dernières épreuves. Philhellène, humaniste, savant, homme du monde, M. Debèque était très-français; il ne pouvait se distraire de nos malheurs; l'affreuse surprise qui parut un instant nous précipiter dans un abîme sans nom était pour lui une douloureuse énigme. Se pouvait-il que la patrie fût tombée si bas? Quelle était la raison d'une catastrophe pareille? Nous avons tous ressenti ces profondes douleurs d'une nouveauté si étrange; il ne devait pas y survivre. Il était parti au mois d'août pour Étretat; on ne voulut pas qu'il revînt à Paris au moment du siége. C'est de ce théâtre lointain qu'il suivait les péripéties du drame, non sans répéter qu'il avait vécu trop longtemps. Au mois de novembre, un télégramme obscur arrivé à M. Egger donna de vives inquiétudes aux amis de la famille et à l'Académie; quelques jours plus tard le doute n'était plus possible. M. Debèque avait succombé à un mal subit (1). Ses obsèques furent telles qu'il les avait prescrites; quelques personnes seulement accompagnèrent sa dépouille à l'église du village où tous les matins durant ce dernier séjour il était allé entendre la messe. Il avait toujours eu pour le christianisme une vif attachement; depuis longtemps il en suivait les fêtes et les prédications; sa foi ne l'empêchait pas de voir dans l'intimité et d'aimer beaucoup des hommes qui ne partageaient pas ses croyances; il les préférait aux catholiques farouches qui semblent si peu comprendre la charité; c'était par une largeur d'esprit bien entendu; la beauté morale qui lui faisait goûter si vivement les doctrines de l'Évangile l'attirait vers tous ceux qui avaient la passion de l'idéal. De si nobles esprits, qu'il voyait de près dans la vie privée, ne pouvaient être pour lui des ennemis du sentiment religieux. C'est dans cette piété très-particulière, dont le goût du beau et du bien en toutes choses était l'âme, qu'a vécu M. Debèque. Le savant en lui ne se séparait pas de l'homme de cœur; il était à tous les égards idéaliste; il laisse à ceux qui l'ont connu le souvenir d'un charmant esprit, d'une vie studieuse et intelligente, d'une nature aussi élevée que délicate. Il a obtenu dans la science un privilége bien rare, auquel il n'avait jamais voulu prétendre; il sera longtemps cité comme un exemple; on n'oubliera pas que cet helléniste si laborieux et si exact était le modèle de l'humaniste érudit (2).

ALBERT DUMONT.

(1) Sur le caractère de M. Debèque, il faut lire ce qu'en a dit avec une si vive émotion M. de Presle, dans son discours prononcé à la dernière réunion de l'Association pour l'encouragement des études grecques. (*Annuaire de l'Association.*)

NÉCROLOGIE

L'Angleterre a perdu tout récemment un de ses philosophes les plus distingués, le docteur Mansel, doyen de Saint-Paul, un des disciples les plus remarquables de Hamilton.

Les journaux anglais sont remplis de détails biographiques sur son compte. M. de Rémusat lui a consacré un chapitre dans sa *Philosophie religieuse* (un volume de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*).

(1) Parmi les notices biographiques qui furent publiées à ce moment, voyez surtout celle de M. Vinet, dans le *Journal des Débats*.

(2) M. Debèque était membre de l'*Association pour l'encouragement des études grecques*. M. Léon Heuzey, vice-président de cette société, lui a consacré une notice qui sera publiée dans le prochain *Annuaire*.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 9 26 AOUT 1871

Paris, 25 août 1871.

Nous écrivons sous l'impression de la séance d'hier. Les uns reprocheront à l'Assemblée d'apporter trop de passion dans les questions d'ordre public, telle que celle de la dissolution des gardes nationales, où, par impatience, elle a voulu forcer la main au chef du pouvoir exécutif. D'autres trouveront que M. Thiers est trop irascible et manque tout à fait d'égards et de ménagements envers l'Assemblée. Nous ne nous arrêterons pas à peser dans une sorte de balance les torts de l'un ou de l'autre, à examiner quel est celui des deux plateaux qui est le plus chargé. Nous aimons mieux tirer de ce pénible incident un avertissement profitable pour la future Constitution de la France.

L'un des principes essentiels, on le sait, c'est la séparation du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif; ce qui se résume en cet axiome : une Assemblée ne doit pas, ne peut pas gouverner.

Malheureusement, en France, toutes les fois que nous avons une Assemblée unique, cette Assemblée a tendance à devenir une Convention (rouge ou blanche) et à se faire gouvernement.

Il en résulte des inconvénients inextricables, et alors, comme nous l'avons vu hier, le chef du pouvoir exécutif a des impatiences, regrettables peut-être dans la forme, mais légitimes au fond, parce qu'il sent que ses entreprises sont toujours à la merci d'un vote émis par une Assemblée qui juge avec passion et dans un sens absolu.

La fête des Écoles de Lyon, qui a été l'objet d'un si vif débat, et la dissolution immédiate de la garde nationale, se tiennent en ce sens que c'est surtout à l'état de la ville de Lyon que songent nos législateurs dans une affaire comme dans l'autre; ils veulent, sans transition, brusquement, rétablir l'ordre dans la seconde ville de France.

Or, la première chose à faire eût été de savoir ce qui se passe à Lyon depuis le 4 septembre, et si l'ordre a besoin d'y être rétabli si brusquement.

On sait que, le 4 septembre, au matin, la République fut proclamée à Lyon avant de l'être à Paris. Un comité de salut public s'empara du pouvoir et le garda, même en présence du préfet envoyé par le ministre de l'intérieur. Cependant on procéda à l'élection d'un conseil municipal, dont la plupart des membres avaient accepté le mandat impératif de continuer les errements du comité de salut public. En un mot, ce conseil municipal fut et resta, jusqu'à son renouvellement au commencement du mois de mai, une véritable Commune, qui s'était arrogé des attributions gouvernementales. La différence avec celle de Paris, c'est que les troupes restèrent à Lyon, et que, à part trois échauffourées (28 septembre, 22 mars et 30 avril) et le maintien du drapeau rouge, l'ordre matériel subsista; le conseil municipal, qui s'appelait Commune de Lyon, ne dépassa pas, grâce au caractère modéré de M. Hénon, maire élu, certaines limites, et les choses allèrent ainsi comme elles purent.

Au mois de février, M. Valentin fut nommé préfet du Rhône. On sait la bravoure qu'il déploya dans l'échauffourée du 30 avril, où il fut blessé. Ce qu'on sait moins, c'est le système à la fois ferme et modéré qu'il suivit pour regagner peu à peu sur le conseil municipal le terrain perdu depuis le 4 septembre, conduite qu'il a tenue, sans aucun doute, avec l'approbation du gouvernement.

En voici quelques exemples.

Au mois de février, le général de la garde nationale de Lyon donna sa démission. Le lendemain, le maire, de sa propre autorité, nomme pour son successeur, M. Bourras (bon choix d'ailleurs). Aussitôt le préfet, au lieu de casser l'élection, prend un arrêté par lequel il nomme le même M. Bourras général des gardes nationales du Rhône.

Le nouveau conseil municipal, élu le premier dimanche de mai, et composé à peu près des mêmes membres que le conseil précédent, afficha tout d'abord la prétention d'élire le maire, malgré la loi qui ôtait ce droit aux villes peuplées de vingt mille âmes. Que fit le préfet? Il avait pris ses précautions, et dès l'ouverture de la première séance, il annonça que le gouvernement avait nommé maire M. Hénon. Le conseil municipal, dont M. Hénon était le candidat, s'amusa à l'élire, par acquit de conscience, malgré la nomination du

Digitized by Google

pouvoir exécutif. M. Hénon fut à la fois maire nommé et élu.

Le conseil municipal prétendait, malgré la loi, que ses séances fussent publiques. Sur l'opposition énergique du préfet, voici le biais qu'il trouva. Le président déclarait la séance ouverte, et immédiatement annonçait au public absent que, sur la demande de quelques conseillers, la séance aurait lieu à huis clos.

Arrivons à l'affaire des octrois. Le comité de salut public les avait abolis et remplacés par un impôt sur le capital, qui ne fût pas, d'ailleurs, sérieusement perçu. Privée pendant huit mois du plus clair de son revenu, dans un temps où la guerre avait aggravé ses dépenses, Lyon était sur le point de faire banqueroute. Le seul remède était de rétablir l'octroi. Quelques-uns des conseillers se firent relever d'un mandat impératif que leur avait imposé une manière de comité central, et qui leur interdisait le rétablissement de cette source de revenu. Une délégation du conseil partit pour Versailles, et, à son retour, le conseil décréta le rétablissement de l'octroi, en se consolant par des considérants peu respectueux pour le pouvoir exécutif.

En somme, depuis l'arrivée de M. Valentin les choses reprennent de jour en jour, à Lyon, une allure plus régulière, sans qu'aucun trouble ait éclaté depuis le 30 avril. Or, c'est surtout depuis le 30 avril que le conseil municipal a été amené à faire des concessions qui peu à peu le renferment dans ses attributions légales.

C'est ce travail qu'on veut brusquement interrompre sous prétexte d'en précipiter le résultat, qu'on obtenait progressivement. Nous ne savons pourquoi le préfet a autorisé la fête des écoles (chose d'ailleurs moins grave qu'on ne l'a dit, et qu'on a grossi démesurément par esprit de parti); mais il est certain que M. Valentin est très-énergique, très-dévoué à la cause de l'ordre et au gouvernement de M. Thiers, et que certainement cette autorisation a été pour lui un moyen d'obtenir quelque nouvel acte de soumission de la part du conseil municipal.

Et maintenant le parti soi-disant de l'ordre demande la destitution de ce préfet, qui précisément a réussi à maintenir l'ordre matériel à Lyon, et y rétablit peu à peu l'ordre légal! Ajoutez la dissolution de la garde nationale, que l'Assemblée voulait immédiate. Les Lyonnais crieraient volontiers à l'Assemblée : Les choses allaient s'améliorant de jour en jour, et c'est vous qui venez tout compromettre! C'est le parti de l'ordre qui suscite le désordre en ébranlant la situation d'un préfet auquel nous devons le repos dont nous jouissions depuis quatre mois, et en faisant de la question de la dissolution de la garde nationale, à laquelle les esprits, même à Lyon, commençaient à être préparés, une sorte de brandon et de mesure violente!

Après ces explications, on comprendra plus aisément l'irritation de M. Thiers dans la séance d'hier. C'est une tâche délicate, à bien des égards et sur bien des points, que de gouverner dans la situation où est la France. Quand une Assemblée y intervient, c'est avec des partis pris absolus qui peuvent gâter en une minute ce qu'on améliorait avec le temps. Tirons-en cette leçon, conforme d'ailleurs à ce que l'étude et l'observation ont enseigné à tous les publicistes éclairés : c'est qu'une Assemblée ne doit pas, ne peut pas gouverner.

Nous empruntons au *Journal de Paris* un article sur l'entrevue de Gastein, écrit par l'un de nos collaborateurs, M. Van den Berg, et qui, tout en étant basé sur des inductions et non sur des faits positifs, nous paraît cependant donner une idée assez exacte des combinaisons diplomatiques vraisemblables qui se préparent entre la Prusse, l'Autriche et la Russie.

« M. de Bismarck est un homme d'un autre tempérament que M. de Beust. Des motifs d'intérêt personnel comptent peu pour lui auprès des intérêts de l'œuvre qu'il poursuit. Il est de cette forte race d'hommes qui, comme César, pensent que rien n'est fait aussi longtemps qu'il reste quelque chose à faire. La vie tumultueuse est leur souverain plaisir, et ils se préparent toujours un nouveau travail. M. de Bismarck a fait rapidement une grande œuvre et il aspire à faire quelque chose de plus pour l'achèvement de l'Allemagne. Il a d'ailleurs trois avantages qui le provoquent à satisfaire cette ambition. L'armée allemande est si nombreuse et si fortement organisée qu'aucune autre ne peut lui être comparée en ce moment. Le gouvernement allemand a plus d'argent disponible dans ses caisses qu'il n'en eut jamais. Ajoutez enfin que l'Allemagne est prête, tandis que la France est mise hors de combat, contre la Russie qui fait les derniers efforts pour organiser ses forces et contre l'Autriche dont l'existence est si précaire.

» Comment ne nous servirions-nous pas de cette armée, de cet argent, de cette supériorité sur nos voisins, qui seront bientôt nos adversaires acharnés? Comment n'écraserions-nous pas, l'un après l'autre, ceux qui pourraient s'unir contre nous dans quelques années? Comment n'userions-nous pas de cet enthousiasme guerrier que les victoires sur la France ont donné à nos soldats, et de cette impatience d'action que l'ambition donne à nos officiers avides de gloire, d'honneur et de dotations? Voilà ce qu'on a dit à Berlin, comme on le disait à Paris après la campagne d'Austerlitz.

» Or, deux entreprises s'offrent à M. de Bismarck : la conquête des provinces baltiques et la conquête des provinces allemandes de l'Autriche. Par la première, la Prusse établit sa domination sur la Baltique et devient l'arbitre du Nord. Par la seconde, elle atteint le cours moyen du Danube, tend vers l'Adriatique et prend la position de l'Autriche dans la question d'Orient. Il est naturel de supposer qu'entre ces deux projets M. de Bismarck se déciderait pour le plus avantageux.

» Est-ce donc la guerre contre la Russie qui doit tenter M. de Bismarck? Cette guerre est vraiment pleine de risques. Certes l'état major prussien saurait profiter des leçons de Charles XII et de Napoléon. Mais l'armée allemande, très-propre pour une guerre stratégique, ne peut pas être préparée pour une guerre où le fanatisme national et religieux aurait une si grande part. Après avoir vaincu les armées russes, les généraux allemands se trouveraient en présence d'un peuple fanatisé. Après avoir pris quelques citadelles, il faudrait qu'ils vinssent à bout de l'immensité. C'est alors que le moment serait venu pour l'Autriche et pour la France de songer à leur revanche. Mais la Prusse, dit-on, saurait bien les contraindre, soit à marcher avec elle, soit à rester neutres. Nous avons vu, en 1813, ce que valent les engagements imposés aux vaincus aussitôt que le vainqueur subit un échec. Ce que la politique conseillerait à Vienne, le patriotisme l'imposerait à Paris. Tous ceux que la Prusse a menacés marcheraient contre elle comme un seul homme. L'entente ne serait

Digitized by Google

pas difficile à établir. M. de Bismarck doit le savoir et ce n'est pas sans appréhension qu'il doit regarder vers Pétersbourg et Moscou.

» Mais s'il pense à l'Autriche, il ne peut que considérer avec satisfaction l'éventualité d'une prochaine guerre. La Prusse a de ce côté non-seulement des alliés naturels, mais des amis qui réclament sa protection et qui sont impatients de s'unir à elle. Les Allemands-Autrichiens ne se déclarent-ils pas opprimés depuis qu'ils sont placés sur le pied d'égalité avec les autres nationalités de l'empire ? N'appellent-ils pas le secours de leurs frères d'Allemagne pour rétablir leur suprématie sur les Slaves ? N'aspirent-ils pas à se réunir à l'Allemagne si forte, si glorieuse, et à qui la domination du monde est réservée, au lieu de végéter comme Autrichiens sans gloire, sans puissance, en communauté de peuples désunis? Aussi bien, contre l'Autriche, la Prusse trouve un allié dans la Russie. Il serait si facile de proposer à l'une de prendre la Gallicie, tandis qu'on prendrait pour soi les provinces allemandes ! La ruine de l'Autriche ne serait pas moins agréable à Pétersbourg qu'à Berlin. On remettrait à plus tard les questions de rivalité pour s'entendre, une fois encore, en vue d'un bénéfice réciproque. Le reste de l'Europe serait terrifié, et l'Allemagne pourrait alors se reposer dans une complète sécurité.

» M. de Bismarck n'est pas venu à Gastein, avec son conseiller intime, M. de Keudell, pour s'occuper seulement de l'affaire Stroussberg. Il rapportera de ses entretiens avec M. de Beust, soit un projet d'alliance, soit la résolution de faire la guerre à l'Autriche. L'alliance serait si dangereuse pour l'Autriche que ni M. de Bismarck n'oserait peut-être en proposer les termes, ni M. de Beust en faire les avances. Mais, à coup sûr, si l'empereur d'Allemagne et l'empereur d'Autriche ne se quittent pas ayant conclu quelque pacte, nous ne voyons pas comment ils ne se sépareraient pas en se donnant un rendez-vous tacite pour de prochains et terribles combats.

Le *Times* a bien réduit l'opinion que nous nous faisions de M. de Bismarck en voulant nous faire croire que le voyage du grand chancelier à Gastein avait pour but de régler l'affaire Stroussberg. Comme si le fondateur de l'unité allemande n'avait point de plus graves soucis que d'assurer un bénéfice illégitime à des actionnaires d'une compagnie financière ! Mais quoi qu'il en soit, voici l'histoire de cette affaire Stroussberg : elle est curieuse et mérite d'être rapportée à l'honneur de la probité allemande. En 1868 une société se constitua, au capital de 250 millions environ, pour construire des chemins de fer en Roumanie. Elle se composait de plusieurs grands seigneurs allemands, et le prince de Hohenzollern, père du prince régnant en Roumanie, y mit, dit-on, une bonne part de sa fortune qui est considérable. La société obtint facilement du gouvernement roumain la plus avantageuse des concessions au nom du docteur Stroussberg, l'homme de confiance des nobles actionnaires. Il s'agissait de faire construire 900 kilomètres de voies ferrées, au prix de 270 000 francs le kilomètre. Le gouvernement roumain garantissait aux détenteurs un intérêt de 7 1/2 pour 100, à partir du jour même de l'émission. Les seules conditions imposées aux concessionnaires étaient que le service des intérêts pour les obligations émises serait fait par la compagnie aussi longtemps que les travaux n'auraient pas été terminés, et que les concessionnaires ne pourraient disposer des sommes encaissées qu'après avoir obtenu de l'ingénieur en chef et du gouvernement roumain des certificats constatant l'état des travaux et la quantité du matériel. Jusque-là l'encaisse de la compagnie devait être déposée dans une grande institution de banque.

La partie la plus facile et la moins coûteuse des travaux est aujourd'hui en construction. Les travaux achevés ou commencés comprennent 646 kilomètres sur 900. Mais on n'a fait que de détestable besogne. Les chemins de fer de Roumanie sont construits de telle façon qu'ils deviennent, à tout moment, impraticables. Le correspondant d'un journal assure que la circulation des trains n'est pas plus rapide sur les voies ferrées de la compagnie Stroussberg, que celle des diligences sur les routes de France au temps de Louis XVI. Mais non content de nuire aux intérêts du pays par la construction de chemins de fer dont on ne peut se servir d'une façon régulière, la compagnie a voulu tirer tout le bénéfice possible de sa concession, aux dépens de la Roumanie. Le docteur Stroussberg a fait passer l'encaisse de la compagnie de l'établissement de crédit où elle se trouvait déposée à Berlin dans les caisses du banquier Jacques, son ami, puis de concert avec celui-ci il l'a fait disparaître entièrement. Le fait a été constaté par M. Vecaresco, délégué du parlement de Bucharest. Cela fait, le docteur Stroussberg a cessé de payer les intérêts des porteurs d'obligations, au mois de janvier dernier, les renvoyant sans plus de façon au gouvernement roumain qui leur avait garanti 7 1/2 pour 100.

La Roumanie était volée de toute façon. Les chemins de fer n'étaient d'aucun profit, et n'étaient pas achevés. Il fallait payer, en raison même du texte de la concession 7 1/2 pour 100, non-seulement pour 80 millions du capital engagé par le docteur Stroussberg, mais aussi pour 165 millions de capital qu'il avait détournés.

Comment le gouvernement roumain aurait-il pu suffire à payer l'intérêt d'un capital de 245 millions, qui représente quatre fois son revenu? C'est alors que, sous l'influence du consul général de Prusse à Bucharest, M. de Raduwitz, l'arrangement suivant fut proposé aux Chambres roumaines. Les concessionnaires s'obligeraient à terminer les 270 kilomètres qui restaient à faire, et les chemins de fer deviendraient la propriété de l'État roumain. Ils s'engageraient à restituer à l'État roumain, dans le cours de trois ans, une somme de 4 millions de thalers, représentant la valeur des coupons de l'année courante. Quant au gouvernement roumain, il convertirait les obligations, et payerait 5 pour 100 au lieu de 7 1/2 pour 100, moyennant un amortissement de 1 1/2 pour 100 devant éteindre la dette en quarante-neuf ans.

Cet arrangement était fort onéreux pour le Roumanie, puisqu'il lui faisait accepter une grande étendue de mauvaises voies ferrées, contre la charge d'un intérêt qu'elle ne pourrait jamais en tirer. Aussi les Chambres roumaines ne voulurent pas plus y consentir que le docteur Stroussberg lui-même qui refusait de faire la remise de quatre millions de thalers. Le ministre fut mis en demeure par le Parlement roumain de retirer la concession faite au docteur Stroussberg qu'on déféra aux tribunaux de Berlin, et de régler l'affaire sur le pied d'une indemnité qui serait payée aux détenteurs d'obligations. De là la loi votée à le presque unanimité par les Chambres roumaines. La concession faite au docteur Stroussberg est supprimée puisqu'il n'a pas tenu ses engage-

Digitized by Google

ments. Le gouvernement roumain s'en remet à la décision d'arbitres pour faire l'estimation des travaux achevés et du matériel apporté dans le pays. Les détenteurs d'obligations seront dédommagés d'après cette estimation, à moins qu'ils ne préfèrent, en constituant une société, terminer les travaux aux conditions stipulées dans le contrat primitif. En d'autres termes, le gouvernement roumain prendrait possession de 646 kilomètres en voie de construction, sauf dédommagement aux détenteurs en raison de la valeur représentée par le travail achevé, ou les obligataires achèveraient le réseau de voies ferrées avec tous les avantages accordés par l'acte de concession à l'ancienne compagnie.

Cet arrangement est aussi ruineux pour les obligataires que le précédent l'était pour la Roumanie. Le docteur Stroussberg n'a fait exécuter que des travaux insuffisants qu'on estimera au plus bas prix, et les détenteurs d'obligations, dont le capital a été détourné, seraient dans la nécessité, en se constituant en compagnie, de former un nouveau capital pour achever 270 kilomètres de voies ferrées dans la partie la plus coûteuse du réseau. S'ils font l'abandon à la Roumanie, au prix d'évaluation, de la partie du réseau déjà construite, leur dédommagement sera fort mince. S'ils veulent poursuivre les travaux en vue des avantages de la concession et des bénéfices de l'avenir, ils exposent un nouveau capital. De toute façon ils se trouvent dans la plus fâcheuse situation. Mais en quoi le gouvernement roumain serait-il responsable de leur ruine? On lui propose de construire des chemins de fer et il offre une garantie de 7 1/2 pour 100, à partir de l'émission, mais les travaux étant achevés. On ne lui construit qu'une partie de ces chemins de fer dans les plus mauvaises conditions. On détourne un énorme capital qui devait être employé à l'achèvement des travaux. Et l'on voudrait qu'il remplît les conditions d'un contrat que l'autre partie a violées de toute façon? Ce serait vraiment une trop forte duperie.

Mais M. de Bismarck intervient. Les détenteurs d'obligations, dit-il, n'ont pas à s'occuper si le docteur Stroussberg n'a pas tenu ses engagements, mais si le gouvernement roumain, sur la foi de qui les titres ont été achetés, tient les engagements qu'il a contractés. Le prince Charles, en fils dévoué aux intérêts de son père, eût bien voulu faire prévaloir cette manière de voir par ses sujets. Il refusa donc d'abord de ratifier la loi votée par les Chambres. Mais l'opinion publique l'a contraint de remplir ses devoirs de souverain constitutionnel sans plus se préoccuper des intérêts de ses compatriotes, amis et parents. Après beaucoup d'hésitation il a ratifié la loi. A cette nouvelle M. de Bismarck s'indigne. Il s'adresse au Sultan pour mettre sous sa protection les intérêts des obligataires et même pour le provoquer à l'occupation militaire des Principautés-Unies. Le Sultan répond que le traité de Paris lui interdit de se mêler des affaires intérieures de la Roumanie. A qui M. de Bismarck pourra-t-il s'adresser? L'affaire était si bonne que ses compatriotes ont pris 200 millions d'obligations laissant à grand' peine le reste à l'Angleterre et à l'Autriche. Il se trouve donc seul de son avis. Cela ne nous regarde pas, lui dit-on de toutes parts. M. de Beust a dû le lui faire comprendre. Aussi le télégraphe nous apprend qu'un arrangement à l'amiable aurait été conclu, sous les auspices de M. de Bismarck, entre ces obligataires et le gouvernement roumain. Mais la Roumanie fera bien de veiller désormais à faire des conditions bien définies avec les financiers allemands, et surtout à ne s'en rapporter en aucune façon aux promesses des Stroussberg et Cie.

En Autriche, la crise amenée par la dissolution des Diètes provinciales s'aggrave de jour en jour. D'une part, la convocation du Polentag à Lemberg fournit aux députés polonais un prétexte pour travailler à la reconstitution du royaume de Pologne; de l'autre, la puissance d'un parti composé de 8 millions d'Autrichiens dévoués aux idées conservatrices inspire des craintes sérieuses au parti opposé. Le *Lloyd* de Pesth, tout en rendant compte de l'agitation qui règne en Hongrie, blâme sévèrement le silence que le ministère croit devoir garder à propos du projet de Charte. S'il faut en croire le même journal, les Maggyars, exaspérés par les prétentions du parti tchèque, se montreraient déterminés à soutenir le maintien des droits concédés à la Hongrie en 1867. Le mécontentement est général, et l'incertitude qui règne à propos des élections ne permet pas encore de prévoir quel parti triomphera. Cela ne saurait faire l'objet d'un doute si, comme on l'assure, le comte de Hohenwart se montrait décidé à affronter les conséquences d'un second coup d'État, et prêt à réduire d'un tiers le chiffre de la majorité requise pour faire réussir son projet.

La formation du nouveau ministère bavarois paraît arrêtée. Le programme de ce ministère serait, selon les feuilles officielles : le loyal accomplissement de tous les engagements pris envers le nouvel empire, le soin des réformes administratives et l'aplanissement de toutes les divisions intérieures. Suivant la *Gazette d'Augsbourg*, le comte Heynenberg, futur chef de ce ministère, entrerait aux affaires dans un moment difficile. Son attitude modérée dans la question allemande alarmerait également les ultramontains et les libéraux. Les uns devinent qu'il ne secondera point les intrigues relatives à la révision du traité de Versailles; les autres comprennent que toute sa politique se bornera à la conservation du *statu quo*. En somme, sa nomination ne satisfait ni les cléricaux, qui le considèrent comme l'un des soutiens du parti Dollinger, ni les libéraux, qui doutent de la puissance du nouveau ministre si M. de Lutz demeure son collègue.

Une note assez vive de la *Gazette de Cologne* touche la question délicate de la reprise des relations diplomatiques entre la France et l'Allemagne. Ce journal ne partage point l'opinion du *Moniteur*, qui suppose que le gouvernement français continuera, comme par le passé, à se faire représenter à Carlsruhe et à Stuttgard; il se croit, au contraire, l'interprète du sentiment « national » quand il demande la suppression de ces légations et le maintien d'un seul ambassadeur accrédité auprès de la cour de Berlin. La Prusse se trouvant désormais seule chargée de régler les affaires extérieures des États du Sud, le rédacteur de l'article ne voit pas pourquoi la France continuerait à encombrer les différentes cours allemandes du « nombreux personnel de ses ambassades »; « sans compter, dit-il, que la présence multipliée de ces légations constitue pour la nation un vrai danger, et n'a pas peu contribué, depuis cinq ans, à y semer la discorde ».

Digitized by Google

Un traité signé à Washington, le 8 mai dernier, a mis fin au différend qu'avait provoqué, entre les États-Unis et l'Angleterre, la politique anglaise pendant la guerre des États du Nord et des États du Sud. On se rappelle que non-seulement l'Angleterre s'était empressée de reconnaître aux États du Sud les droits de belligérants, mais qu'elle avait cru conforme au droit des gens de laisser construire, armer et équiper dans ses ports des corsaires qui, sous pavillon confédéré, poursuivirent les vaisseaux marchands des États du Nord. Les exploits du fameux *Alabama*, qui termina sa carrière en vue de nos côtes dans un combat contre le *Kearsarge*, ont effacé le souvenir des corsaires célébrés par Fenimore Cowper. Les États-Unis, après de vaines réclamations, se décidèrent, la paix étant rétablie, de réclamer des dommages-intérêts pour les pertes subies par leur commerce, et une sorte de réparation morale pour la politique déloyale de l'Angleterre. Le cabinet de Londres, après plusieurs années de négociations qui n'avaient abouti à rien, s'est décidé à conclure un traité qui termine une querelle dont l'Angleterre commençait à sentir les inconvénients dans le présent, et à prévoir les dangers dans l'avenir.

Le traité de Washington stipule, de la part de l'Angleterre, la réparation morale que réclamaient les États-Unis, en même temps qu'il consacre le principe de l'indemnité due par le gouvernement anglais pour les torts exercés au commerce américain par les corsaires sortis des ports britanniques. L'article 1er atteste que « Sa Majesté Britannique autorise ses hauts commissaires à exprimer, dans un esprit amical, le *regret* qu'a ressenti le gouvernement de Sa Majesté eu égard à l'évasion, en quelques circonstances qu'elle se soit produite, soit de l'*Alabama*, soit d'autres vaisseaux hors des ports anglais, soit aussi en considération des déprédations commises par ces vaisseaux. » Le même article fixe la composition d'un tribunal arbitral pour la fixation du chiffre des indemnités. La reine d'Angleterre et le président des États-Unis nommeront chacun un arbitre ; trois autres seront nommés par le roi d'Italie, par le président de la Confédération helvétique, et par l'empereur du Brésil. Ce conseil arbitral se réunira à Genève.

Ce qu'il y a de plus important dans le traité, c'est qu'il fixe la procédure que devront suivre les arbitres, et que cette procédure est l'abolition implicite de la législation maintenue jusqu'à présent par l'Angleterre. En matière de neutralité, l'article 6 fixe, dans les termes suivants, les règles du droit des gens, telles que les États-Unis en ont réclamé l'application rétrospective aux actes de la politique anglaise pendant la guerre de la sécession.

« Les arbitres se guideront, pour rendre leur décision, sur les trois règles suivantes : à savoir qu'un gouvernement neutre est tenu :

» 1° D'user de toute vigilance pour prévenir la construction, l'armement ou l'équipement, dans les limites où s'exerce sa juridiction, de tout vaisseau que l'on peut raisonnablement soupçonner être destiné à une croisière ou à un acte d'hostilité contre une puissance avec laquelle ce gouvernement n'est point en guerre, d'user de toute diligence pour empêcher le départ, dans les limites de sa juridiction, de tout navire soupçonné de croiser ou de faire la prise, quand ce navire aura été spécialement adapté, en tout ou en partie, dans les limites de sa juridiction, à des usages belligérants ;

» 2° De ne permettre ni souffrir qu'aucun belligérant fasse usage de ses ports, ni de ses eaux comme d'une base d'opérations navales contre un autre belligérant, ni pour renouveler ni augmenter ses munitions militaires et son armement, ou s'y procurer des recrues ;

» 3° D'exercer toute diligence dans ses ports et ses eaux pour empêcher qu'aucune personne soumise à sa juridiction ne viole les précédentes obligations. »

Cet article fixe les principes d'un nouveau code du droit des gens en matière de neutralité maritime.

Le caractère des concessions faites à ce propos par l'Angleterre est nettement indiqué dans cette conclusion : « Sa Majesté Britannique a chargé ses commissaires de déclarer que son gouvernement ne saurait reconnaître que les trois règles précédentes fussent en vigueur au moment où se sont élevés les griefs des États-Unis ; mais, pour donner un témoignage de son désir *de fortifier les relations amicales entre les deux pays et de prendre en vue de l'avenir d'utiles précautions*, le gouvernement de Sa Majesté consent à ce que les arbitres tiennent pour accordé qu'il a voulu agir en conformité avec les règles précédentes. »

Comment le cabinet britannique, qui naguère repoussait avec tant de hauteur, par l'organe de lord John Russell les réclamations des États-Unis, a-t-il été amené à faire de telles concessions aux États-Unis ? M. Laugel nous en indique le motif dans une excellente étude publiée, sur le traité de Washington, dans la *Revue des deux mondes*, du 15 août. C'est que pendant la dernière guerre, l'hostilité des États-Unis a pesé lourdement sur la politique anglaise. Au moindre mouvement que l'Angleterre eût fait pour affirmer son intervention dans les affaires du continent, il suffisait d'un mot du cabinet de Pétersbourg pour que l'Angleterre fût menacée du côté de Washington. Les émigrés allemands auraient agi tout aussitôt sur les décisions du Congrès, et en même temps les émigrants irlandais et les *fenians*, si redoutés en Angleterre, se seraient mis en mouvement contre le Canada et pour provoquer de l'agitation en Irlande. Le traité de Washington, en donnant pleine satisfaction aux États-Unis, les désarme, et dès lors l'Angleterre retrouve une plus grande liberté d'action.

Le Parlement anglais a été clos le 20 août, après une session longue et laborieuse. Plusieurs réformes importantes y ont été discutées, mais il a fini par les rejeter presque toutes, et le ministère a eu à lutter constamment contre le mauvais vouloir très-manifeste des deux Chambres pour les bills libéraux qui leur ont été proposés. Le message de la reine qui a mis fin à la session n'offre rien de remarquable ; il rappelle en termes très-vagues les événements qui viennent de se passer en Europe, et ne devient explicite qu'en ce qui concerne le traité récemment signé avec les États-Unis pour l'arrangement de l'affaire de l'*Alabama*. Enfin, la reine paraît heureuse de l'initiative prise par la Russie de faire reviser le traité de 1856. On était loin de s'attendre à une pareille satisfaction de la part de l'un des combattants de la guerre de Crimée.

Digitized by Google

PRINCIPES DÉMOCRATIQUES

Depuis quinze jours au moins, le char de l'État paraît embourbé sur le volcan traditionnel. Les mouches bourdonnent tout autour du coche ; sous prétexte d'aider aux efforts de l'attelage, des postillons mettent des bâtons dans les roues, en forme d'amendements. Pendant ce temps-là, dans les buissons, on voit s'agiter des bandes suspectes, on voit reluire escopettes et tromblons ; que va-t-il se passer ?

Le pays ne paraît pas s'en préoccuper sérieusement ; il lui répugne de croire que ses représentants vont, de gaieté de cœur, le lancer de nouveau dans la voie des aventures, sur la pente escarpée des révolutions et des coups d'État.

Malgré les marches et les contre-marches des partis, il espère avec confiance la confirmation des pouvoirs de M. Thiers, le perfectionnement du pacte de Bordeaux, d'où il persiste à attendre une tranquillité relative. Sera-t-il déçu dans ses espérances ? Nous ne le croyons pas. Le rejet de la proposition Rivet entraînerait presque nécessairement la dissolution de la Chambre, et nul doute que les électeurs ne fissent chèrement payer leur déconvenue à tous les coupables, sans distinction de nuances et de couleurs.

Car il se produit sur ce point les alliances les plus étranges, les plus monstrueuses. M. le duc d'Audiffret et M. Gambetta d'accord sur quelque chose !

Chimène, qui l'eût cru ? — Rodrigue, qui l'eût dit ?

M. Gambetta faisant savoir à la droite, que, n'était la crainte de se compromettre, il voterait la proposition Adnet comme la plus conforme « aux principes », comme consacrant l'amendement Grévy qui est « un principe ». Oh ! les « principes » ! Qui nous délivrera des « principes », et des gens qui, ne sachant ce que c'est que des « principes », passent leur vie à se passionner pour des « principes » qui ne sont pas des principes ? Des gens qui confondent le *moyen* avec le *but*, qui prennent un expédient pour un principe, comme le singe d'Ésope prenait le Pirée pour un homme ? C'est la souveraineté nationale qui est le *principe* ; l'amendement Grévy n'est qu'un *moyen*, et même à notre avis, un moyen détestable, de faire prévaloir ce principe.

Au fond, et, pour quiconque sait y voir clair, les principes ne jouent en réalité qu'un rôle très-secondaire dans tout cela. Les monarchistes hésitent à perfectionner un mécanisme dont l'imperfection même est une arme pour eux. Il leur répugnerait de crocheter la serrure, mais elle ne ferme pas, et il leur déplairait souverainement de la faire arranger. Il leur faut toujours une porte ouverte sur l'imprévu.

Quant au parti radical, M. Gambetta n'a pas l'oreille de la chambre. Il ne sait ou ne peut attendre ; il ne se sent pas la carrure nécessaire pour enlever de haute lutte la situation qui lui est disputée.

Il faudrait patienter, apprendre beaucoup de choses qu'on ne sait pas, il faudrait, sur chaque question, émettre des idées neuves, originales et fécondes. Or, tout cela demande du temps, et, malheureusement pour lui comme pour nous, M. Gambetta est, par tempérament, de cette école qui supprime le temps, comme un obstacle méchamment opposé à la « Révolution » par la nature des choses, éminemment réactionnaire.

Et puis, il faut bien l'avouer, il est si tentant de remplacer le travail, la méditation, la pensée par un mot, un mot magique, qu'on répète tous les jours sur tous les tons, qui tient lieu d'idées, de plan, d'études, de tout.

O dissolution ! ô dissolution !
Ma seule passion ! ma seule passion !

Tel est désormais le thème que vont développer en variations infinies, sur le rhythme lyrique inventé par M. Camille Doucet, tous les fruits secs de la politique radicale. C'est simple, facile à saisir ; le public y mord volontiers par cela même ; à force de l'entendre dire, il finit par croire qu'une dissolution arrangerait tout, sans douleur ni retard. Et puis on dissoudra l'Assemblée, et puis on en renommera une autre, et puis les choses s'obstineront à ne pas aller pour le mieux dans le meilleur des mondes, et puis on aura perdu son temps, on aura perdu, peut être sans retour, la confiance qui reste encore dans le gouvernement des assemblées, et ce qui restera de la France tombera dans les bras du premier aventurier venu.

Est-ce donc là, mon Dieu ! tout ce qu'il y a à faire ? La France, après tous ces malheurs, est-elle donc destinée à périr sous les ambitions vulgaires des intrigants de tout étage, de tout poil et de toute taille ? Est-il donc si difficile de trouver une politique sérieuse, féconde, patriotique, vraiment régénératrice ?

Nous nous faisons peut-être illusion, mais il nous semble qu'il faudrait au moins l'essayer. Essayons ici si vous voulez ; cela ne tire point à conséquence.

Commençons par le fond des choses ; c'est le fond qui manque le plus. La dernière guerre et ses résultats ont ouvert les yeux aux plus aveugles sur les vices de l'organisation nationale, vices depuis longtemps signalés par les penseurs de toutes les écoles. Pour se borner aux points sur lesquels tout le monde est d'accord, il faut instituer chez nous le service militaire obligatoire pour tous. Par l'effet du remplacement, les meilleurs éléments de la nation se trouvaient exclus de l'armée. Nous n'insisterons pas ici sur le côté militaire de la question ; nos lecteurs ont probablement tous lu les rapports de M. Stoffel, et, s'ils ne les ont pas lus, il faut qu'ils les lisent. Mais l'organisation de l'armée sur la nouvelle base proposée soulève des problèmes intéressants, et même des objections spécieuses qu'on ne saurait laisser dans l'ombre. Il est hors de doute que, tous les citoyens passant sous les drapeaux deux ans au moins, les nouvelles institutions militaires contribueront dans une proportion considérable à ce rapprochement *personnel* des classes qui est peut-être la seule véritable solution de la terrible « question sociale ». Il est incontestable et incontesté que la nécessité de payer de sa personne et de sa vie rendra la classe moyenne, la classe dirigeante, beaucoup plus réservée dans ses fantaisies belliqueuses. Il ne sera plus possible de lancer le pays dans les aventures guerrières ; les fanfaronnades intéressées des partis d'opposition, les diversions « extérieures » aux embarras « intérieurs » rentreront dans le néant d'où elles n'auraient jamais dû sortir. A ce point de vue, le nouveau système militaire est destiné à exercer sur la ligne générale de notre politique extérieure la plus heureuse des influences. On ne sait pas assez chez nous, même encore maintenant, combien la vantardise nationale, la constante prétention de jeter partout dans la balance le poids de notre épée, avec les meilleures

Digitized by Google

intentions du monde, nous ont aliéné des sympathies qui ne demandaient qu'à venir à nous.

Il est certain aussi que, dans l'état actuel des esprits, deux ans passés sous une discipline sévère, sous une autorité obéie, feront de l'armée nationale une excellente préparation à la vie politique et sociale, où l'action collective n'est possible qu'à la condition qu'il y ait des supérieurs et des inférieurs, et que les inférieurs obéissent aux supérieurs parce qu'ils reconnaissent leur supériorité.

Mais c'est précisément là que gît le lièvre : *hic jacet lepus.* C'est là la grande objection, la seule objection sérieuse des rares adversaires de la mesure. « En Prusse, disent ils, l'autorité est naturellement respectée; chacun s'incline devant elle. C'est dans le sang et dans les mœurs. Le bâton des deux premiers Frédérics n'y a pas nui, mais en somme le but est atteint. En Prusse, il y a des distinctions héréditaires, il y a une noblesse, la *Junkerthum*, une royauté, qui ont pris leurs devoirs au sérieux. En France, il n'y a rien de tout cela. Plus nous allons, et plus, par la faute des gouvernants et des gouvernés, s'évanouit tout respect de l'autorité, toute habitude de la discipline. La formule la plus avancée de la démocratie, qui coule à pleins bords, est la fameuse phrase de Ledru-Rollin : « Je suis leur chef, il faut bien que je les suive ! » L'élection par en bas, la nomination des chefs par les subordonnés, est la tendance de toute la société française moderne. Comment voulez-vous faire une armée et de la discipline avec cela? Par la loi de 1832, on prenait la classe inférieure, la classe la moins raisonnante, sinon la moins raisonnable de la société; on l'isolait dans les casernes, on la séparait du mouvement démocratique universel, on s'efforçait pendant sept ans de lui façonner une nature à part, une nature acquise. Les métaphysiciens et les philosophes ajoutent qu'une autorité, une discipline, ne peuvent exister qu'à condition de reposer sur un principe moral accepté, reconnu par tous. Vous comptez sur les moyens matériels? ils vous manqueront dans la main; sur les gendarmes? *quis custodiet custodes ipsos?* Or, ce principe, qui n'existe point dans la société, comment le trouver dans l'armée, si l'armée est faite à l'image de la société? »

On la voit, nous n'avons point cherché à affaiblir l'objection, qui est, en effet, fort sérieuse. Elle va beaucoup plus haut que la question militaire elle-même; c'est le problème, le grand problème posé à la démocratie, problème qu'elle n'a pas encore résolu au moins dans ses institutions, et qu'elle est condamnée à résoudre sous peine d'être dévorée par le sphinx. Il est parfaitement certain que l'application dans l'armée du principe de la souveraineté du nombre, du gouvernement *de tous par tous*, produira une désorganisation analogue à celle qui règne aujourd'hui (peut-on bien dire qu'elle *règne*? j'ai des scrupules sur ce mot réactionnaire) dans nos institutions sociales.

Comme presque toutes les erreurs de ce monde, tout le mal vient d'une définition inexacte de ce que c'est que la *démocratie*. Il y a de notre part, nous ne nous le dissimulons pas, une bien grande hardiesse à sortir des brisées ordinaires; mais, n'en déplaise à Aristote et à la presque totalité de ses successeurs, n'en déplaise à l'étymologie elle même, la démocratie n'est et ne saurait être le gouvernement *par* le plus grand nombre. Et notre grande raison est qu'un semblable gouvernement est absolument impossible, et n'a jamais existé que dans l'imagination des utopistes. On nous opposera les républiques prétendues démocratiques de l'antiquité; mais d'abord ces républiques ont toutes péri plus ou moins rapidement, comme le remarquent fort bien Aristote et Tacite, et ensuite on oublie trop que, dans l'antiquité, c'étaient les esclaves qui formaient le plus grand nombre. Ce qu'à Athènes, à Corinthe, on appelait le *peuple*, c'était une assemblée nombreuse, beaucoup trop nombreuse, de privilégiés, d'hommes *libres*, d'hommes relativement éclairés. On nous accordera, d'ailleurs, que, malgré l'étendue si restreinte du territoire, les choses y allaient remarquablement mal. On se rappelle, d'ailleurs, la boutade si profonde d'Usbeck, s'étonnant, dans les *Lettres persanes*, que les décisions se prennent toujours à la majorité des voix, comme si l'intelligence, le bon sens, l'énergie, le coup d'œil, n'étaient pas l'heureux partage d'une très-petite minorité!

Quelle est donc l'exacte définition de la démocratie, la seule qui offre un sens réel, pratique? Suivant nous, sa vraie formule est celle ci : Le gouvernement *de* tous *pour* tous, *par* les meilleurs, *tant* qu'ils sont les *meilleurs*, ou réputés tels. D'après cela, le véritable principe ordonnateur, régulateur de la société démocratique, serait le classement suivant les capacités manifestées par des œuvres. C'est bien un peu saint-simonien, cette formule, mais que voulez vous! Si elle est vraie! En tout cas, dans l'armée nouvelle, l'application de ce principe ne saurait provoquer aucune objection. La capacité d'un officier se compose d'éléments dont un certain nombre peuvent échapper au soldat, mais dont l'ensemble s'impose à lui avec une incontestable *autorité*. Choisi, nommé par ses pairs ou ses supérieurs, sur des épreuves publiques et prolongées, le chef aura prouvé qu'il sait son métier; nul ne songera à lui en disputer les attributions. Ajoutez que, l'introduction dans l'armée de l'élément intelligent et instruit de la nation met le soldat à même d'apprécier mieux qu'aujourd'hui les qualités de l'officier. Il aura peut-être la foi moins facile, mais, croyez-le bien, il sera moins prompt aux accusations absurdes et odieuses de trahison qui nous écœurent aujourd'hui, surtout si l'éducation publique lui a déjà fourni les premières notions de l'art militaire.

Si l'armée nouvelle ne peut subsister que par le principe du classement suivant la capacité, il va de soi que la grande préoccupation doit être de répandre partout une instruction solide, pour former des hommes *capables* de commander, et pour donner à tous, autant que possible, le moyen d'apprécier et de reconnaître la *capacité* quand ils la rencontrent.

Il y a donc, entre la question du nouveau système militaire et la question de l'éducation publique, une étroite et intime connexion qui saute aux yeux, mais sur laquelle on ne saurait trop insister.

Et si ces principes réussissaient dans l'armée de la démocratie, pourquoi n'essayerait-on pas de les introduire dans la société démocratique elle-même?

Digitized by Google

LE PAYSAN ET LA QUESTION AGRAIRE EN ANGLETERRE (1)

Un voyageur qui venait de parcourir l'Angleterre, il y a quelques années, disait à son retour : « Je ne conseillerai jamais aux chaumières de s'insurger dans ce pays-là contre les châteaux, car elles seraient infailliblement écrasées par le nombre. » Les villages y sont, en effet, si rares, qu'on se demande où demeure le paysan. On aperçoit bien, çà et là, quelques cottages à demi perdus au milieu des arbres, derrière une pelouse bordée de fleurs; mais, qu'on ne s'y trompe pas, ces gracieuses habitations ne sont pas l'asile du laboureur. Leur hôte est sans doute quelque marchand du voisinage, ami des plaisirs champêtres et de la vie à bon marché. Quant au paysan, tel qu'on le voit sur le continent, le paysan propriétaire, il a disparu du sol anglais; c'est une race éteinte, et la terre est maintenant cultivée par une espèce de serfs qui ont de bonnes raisons pour ne pas habiter ces jolis cottages de *keepsake*.

« La plupart de nos ouvriers agricoles, dit M. Fawcett, végètent dans des logements qui ne méritent pas le nom d'habitations humaines. Il leur est impossible, avec leurs gages, de se procurer le nécessaire, encore moins peuvent-ils épargner en prévision de l'âge et de la maladie. Aussi, quand ils sont à bout de forces, ils n'ont plus qu'à se soumettre à une dernière humiliation : ils deviennent les pauvres de la paroisse, les hôtes du *workhouse*. »

Un autre économiste, M. Rogers, auteur d'une *Histoire de l'agriculture*, s'exprime ainsi : « De toutes les professions industrielles, celle d'ouvrier agricole est la seule qui n'offre aucun avenir. L'artisan peut devenir maître, le mécanicien ingénieur, le paysan ne peut pas même nourrir l'espoir d'exploiter un jour le sol qu'il laboure. L'ambition lui est interdite comme le bien-être; de là vient qu'il paraît si triste et comme abruti par le découragement et la misère. »

Quel étrange contraste avec l'état des autres classes laborieuses! Celles-là ont été depuis trois quarts de siècle l'objet des continuelles préoccupations du législateur anglais; il n'y en a pas une qu'il ne protége et dont il n'ait amélioré la condition. Il s'est fait ouvrir toutes les manufactures et tous les ateliers, il est descendu jusqu'au fond des mines pour obliger le maître à ménager les forces et la santé de ses ouvriers; il leur a successivement donné toutes les libertés, même celle de se coaliser contre le capital; il a diminué la durée de leur travail, rendu l'économie possible pour eux par l'extension des caisses d'épargne et des sociétés de secours mutuel, favorisé l'association sous toutes ses formes et mis l'instruction à la portée de tous, si bien qu'il n'y a pas à présent dans toute l'Europe un ouvrier mieux payé, mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé, en un mot plus heureux que le tisserand de Bradford ou le fondeur de Sheffield.

Ce n'est pas que les économistes et les hommes d'État soient restés indifférents à la misère du paysan. Mais comme elle résulte de l'organisation même de la propriété, et qu'elle ne peut s'améliorer qu'au moyen d'un remaniement complet de la législation et de la suppression des priviléges d'une caste toute-puissante, leurs efforts se sont heurtés longtemps à d'invincibles obstacles. Mais voici que la démocratie se sent aujourd'hui le courage et la force d'entreprendre cette révolution; après avoir affranchi l'ouvrier des villes, elle veut sauver celui des campagnes, non par la violence, c'est un procédé qu'elle dédaigne, mais en attaquant le mal à sa source. Cette source n'est pas autre chose que la loi elle-même, comme nous allons le montrer avant d'exposer avec quelque détail la situation économique du paysan et le plan des nouveaux réformateurs.

I

La théorie d'après laquelle le souverain est le propriétaire légitime du sol était inconnue dans la loi saxonne. Chaque village se composait d'un certain nombre de familles exerçant un droit de propriété sur le district qui était divisé en trois parties : 1° celle sur laquelle les habitations étaient construites ou le village proprement dit; 2° la terre du peuple, — *Folc-land*, — qui était cultivée en commun, et 3° la terre de cadastre, — *Boc-land*, — séparée en lots dont la propriété était accordée aux familles par une charte spéciale. Le service militaire était, avec l'entretien des routes et des forteresses royales, la seule charge imposée à la propriété, qui pouvait être aliénée par vente ou donation, et qui était transmissible directement de père en fils, d'après la coutume de *Gavel-kind*, c'est-à-dire avec l'égalité des partages.

Telle était l'organisation foncière des Saxons durant la période anté-normande. Guillaume le Conquérant n'en laissa rien subsister. Sans établir de distinction entre les terres publiques et les terres privées, il partagea tout le pays entre ses compagnons d'armes, en les obligeant à reconnaître solennellement, à l'Assemblée de Salisbury, en 1086, la suprématie absolue de la couronne.

D'après le droit féodal que Guillaume avait introduit si violemment en Angleterre, les seigneurs qui tenaient leurs fiefs du souverain, en échange de certaines redevances militaires, les divisaient à leur tour en fermes dont la rente s'acquittait avec le triple impôt du sang, de l'argent et d'une part des produits. Mais les traditions saxonnes et le goût inné de cette race pour la possession du sol donnèrent lieu à toutes sortes de méthodes ingénieuses d'éluder la loi, dont la trace se retrouve dans le droit commun de l'Angleterre contemporaine, et qui ont enveloppé d'une obscurité presque impénétrable la plupart des titres de propriété. Il en résulta une lutte sourde qui dura plusieurs siècles entre le féodalisme et le peuple, entre la loi et le vaincu, avec lequel, du reste, les gens d'Église, victimes eux-mêmes du statut de Henry III contre la mainmorte, faisaient cause commune. Le peuple reprit peu à peu, par la ruse, ce que la force lui avait enlevé, de sorte que vers le milieu du XIVe siècle la majorité des paysans anglais était passée de la condition de serfs à celle d'hommes libres et même de propriétaires. Le célèbre *statut des artisans*, passé sous Édouard III, en 1349, contient la preuve du remarquable degré d'indépendance où ils étaient arrivés, car il se plaint de ce que, depuis la grande peste de l'année précédente, qui avait enlevé près de la moitié de la population, ils exigeaient des salaires deux ou trois fois plus élevés. « A cette époque, dit M. Rogers, le sol était singulièrement morcelé; la plupart des habitants des campagnes pos-

(1) Nous ne nous occupons dans cette étude que des classes agricoles de l'Angleterre et de l'Écosse, la situation économique de l'Irlande méritant une étude spéciale.

Digitized by Google

sédaient quelques acres de terre, même les domestiques de ferme, et tous sans exception exerçaient un droit de pâture sur les communaux du manoir, qui leur fournissait aussi le chauffage (1). » Il devint même nécessaire de mettre des limites à leurs exigences; une loi de 1444 défend aux ouvriers de quitter leurs maîtres sans les prévenir six mois à l'avance, et fixe le taux maximum des salaires agricoles.

Après la guerre des deux Roses, la chute du régime féodal rend inutile la présence d'une population nombreuse sur les terres du noble, dont l'importance militaire a disparu. Comme il trouve en même temps plus de profit à vendre de la laine que l'industrie indigène commence à rechercher, il renonce à la culture du blé, renvoie ses fermiers et abat leurs anciens logements. Ce fut une époque douloureuse pour les populations rurales, comme l'attestent les pétitions qu'elles adressèrent au Parlement, et les lois qu'il fit pendant près de deux siècles pour améliorer leur situation (2).

Avant la fin du XVI^e^ siècle, les campagnes avaient recouvré leur ancienne prospérité, et les quatre cinquièmes de toute la population de l'Angleterre étaient employés aux travaux agricoles (3). « Tenanciers et laboureurs, disent les chroniques du temps, étaient devenus plus habiles et plus prévoyants qu'aux époques antérieures et pouvaient plus facilement se procurer tout ce qui est indispensable pour le bien-être de la vie (4). »

La révolution de 1688, qui fut, selon l'expression de M. Mill, une insurrection des villes contre la noblesse rurale, imposa de nouvelles charges à la propriété, en créant l'impôt du sol, — *land-tax*, — au moyen duquel elle fut d'abord payer chèrement ses privilèges (5). Mais cette taxe eut une heureuse influence sur les progrès de l'agriculture, et par suite sur le sort des paysans, dont l'âge d'or correspond à la première moitié du XVIII^e^ siècle. La guerre d'Amérique fut le signal et l'une des causes de leur décadence, en provoquant le renchérissement des denrées, tandis que le perfectionnement des méthodes agricoles rendait plus avantageuses les grandes exploitations et faisait insensiblement disparaître la race des petits fermiers et des *yeomen* ou petits propriétaires.

Malheureusement, les descendants des compagnons de Guillaume avaient réussi à sauver du naufrage de la féodalité deux de ses plus détestables institutions, le droit d'aînesse et le droit de substitution. Au temps de la conquête, le grand principe de l'égalité des partages en matière de succession dominait dans toute l'Angleterre. Une première atteinte y fut portée sous le règne de Henri I^er^, lorsque les filles furent exclues du partage des immeubles. Peu à peu la primogéniture s'introduisit dans les mœurs, et finit par prévaloir au temps du roi Jean, sauf dans un seul comté, celui de Kent. Mais ce n'était pas assez d'établir cette injuste distinction entre le meuble et l'immeuble, et d'attribuer la totalité de celui-ci au fils aîné. Pour mieux assurer la puissance et la durée de l'aristocratie, il fallait lui enlever le droit d'aliéner ses biens; c'est ce que la loi fit en autorisant le propriétaire d'un bien-fonds à *substituer* à son plus proche héritier direct son descendant à la seconde ou troisième génération, même s'il est encore à naître, les descendants intermédiaires se trouvant réduits au rôle de simples usufruitiers. Enfin, comme si la propriété foncière n'était pas suffisamment protégée contre le danger de tomber dans les mains du peuple, le transfert en a été rendu aussi coûteux que difficile (1).

C'est souvent un des plus grands dangers des mauvaises lois de ne faire sentir la plénitude de leurs effets que longtemps après qu'elles sont en vigueur, et seulement lorsqu'elles ont modifié l'organisme d'une société ou compromis son existence. Tel fut le sort des lois dont nous venons d'esquisser l'origine. Jusqu'au milieu du siècle dernier, le nombre des petits fermiers et des paysans propriétaires était encore assez considérable, malgré les modifications introduites dans l'économie de l'Angleterre où l'élevage du bétail remplaçait déjà sur une vaste échelle la culture des céréales. Même au temps d'Arthur Young, les classes agricoles étaient loin d'être descendues au degré de misère où nous les trouvons aujourd'hui. Cette chute fut accélérée par une longue série de lois spéciales, connues sous le nom d'*Actes de clôture* (*Inclosure Acts*), qui ont enlevé, depuis 1710, environ 8 millions d'acres aux biens communaux, pour les attribuer presqu'en totalité aux grands propriétaires du voisinage; spoliation d'autant plus coupable qu'on ne pouvait pas même invoquer en sa faveur un titre quelconque de propriété antérieure, et que la jouissance de ces terres était indispensable au bien-être d'une foule de ménages.

Nous n'avons pas à examiner ici les avantages plus ou moins discutables de la grande propriété au point de vue de la production (2). Nous nous bornerons à rappeler que l'Angleterre n'a que 58 centièmes, c'est-à-dire seulement un peu plus de la moitié de son sol en culture, au lieu de 92 centièmes en France; que le nombre des propriétaires n'y est que de 30 000, ce qui donne une moyenne de 1200 acres (cultivés) par propriétaire; et qu'il y a dans la seule Écosse 2 millions d'acres en réserves de chasses qui pourraient produire 20 millions de livres de viande, si elles étaient peuplées de bétail, et non de cerfs. Ces faits, pris au hasard dans la statistique agricole de la Grande-Bretagne, peuvent être médités utilement par ceux qui admirent que le marquis de Breadalbane puisse faire trente-trois lieues à cheval en ligne droite sans sortir de chez lui, que le duc de Sutherland possède tout un comté qui s'étend à travers l'Écosse jusqu'aux deux mers, et que le duc de Richmond ait 300 000 acres de terres autour de son château de Gordon, sans parler de 40 000 autres à Goodwood.

(1) T. Rogers. *History of Prices and Agriculture in England*, pages 287 et suiv.

(2) Parmi ces lois nous citerons celle de 1487 qui impose une amende à tout propriétaire dont les bâtiments d'exploitation ne comprendront pas de bons logements avec jardins pour les paysans; celle de 1533, qui attribuait la misère du « pauvre laboureur » à l'accumulation d'une grande partie des terres du Royaume entre peu de mains, par suite du grand profit que donne le bétail, limitait la quantité de moutons que chaque ferme pouvait élever. Une loi de 1562, sous Elisabeth, fixait la durée du travail des ouvriers et leurs salaires, qui ne répondaient pas, dit l'acte « à l'avancement des prix de toutes choses », leur assurait deux heures et demie de repos pendant la journée, et les recommandait à la sollicitude des magistrats. Une autre loi de 1589, ordonne que chaque ménage agricole ait une habitation séparée avec quatre acres de terres arables.

(3) Macaulay, *History of England*. Édition Trevelgan, t. I^er^, page 324.

(4) *Hollinghsed's Chronicles*. Édition de 1586, page 166.

(5) Cette taxe est devenue insignifiante, car elle est encore basée sur les évaluations de 1692.

(1) Fawcett, *Manuel of Political Economy*. 2^e^ édition, p. 209 *Systems of land tenure, a Series of essays published under the sanction of the Cobden Club*, p. 111.

(2) Il n'est pas inutile de remarquer en passant qu'un tiers du sol anglais est grevé d'hypothèques.

II

Sydney Smith écrivait en 1806 : « A vingt ans, le paysan anglais épouse une paysanne parce qu'elle est dodue, et la maltraite parce qu'il est généralement souvent ivre ; il a beaucoup d'enfants qui lui sont à charge, il les roue de coups, et son idéal ne va pas au delà d'un plat de lard aux pommes de terre. » L'imprévoyance proverbiale de ces paysans n'a pas changé, ni la fécondité de leurs mariages prématurés, et cependant il est certain que la population rurale de l'Angleterre a sensiblement diminué depuis quarante ans. M. W. N. Senior l'estimait en 1829 à 4 millions d'individus ; elle ne dépasse pas aujourd'hui, d'après M. Leone Levi, le chiffre de 2 millions et demi. Les campagnes se dépeuplent au profit des villes qui leur promettent le bien-être, et de l'Amérique qui leur promet tout. Aussi n'est-il pas rare d'entendre les fermiers se plaindre du manque de bras, c'est ce qui a lieu notamment dans le Lancashire et le Yorkshire. Dans les comtés du sud, au contraire, le nombre des ouvriers est en général supérieur aux besoins de l'agriculture, et il en résulte un profond état de misère auquel on essaye de remédier, depuis trois ou quatre ans, en transportant l'excédant de la population dans les districts où elle est clair-semée. Mais cette sorte d'émigration intérieure, dont l'initiative appartient aux généreux efforts d'un philanthrope de Bristol, l'excellent chanoine Girdlestone, n'a produit jusqu'à présent qu'une amélioration peu sensible, et seulement sur quelques points isolés, dans la condition des paysans. Elle a eu du moins cet heureux résultat qu'elle a servi de point de départ à une vaste enquête contradictoire, entreprise avec une remarquable spontanéité dans toute l'Angleterre. Personne n'a encore songé à en recueillir les données éparses dans les innombrables organes de la presse, mais il s'en est dégagé un certain nombre de faits essentiels dont l'évidence est maintenant hors de doute. Ainsi il est démontré que les salaires agricoles n'ont augmenté que dans le nord, et, en général, dans le voisinage des villes ; dans les comtés du sud, ils sont tout à fait insuffisants. Voici, sur ce point, le témoignage de M. Girdlestone, cité comme une haute autorité par M. Portman, l'un des commissaires de l'enquête, en 1869 : Jusqu'à l'année dernière, les journaliers du Devonshire où les fermes sont généralement de cinq cent à mille acres ne recevaient que 7 à 8 shilling (de 8 fr. 75 à 10 fr.) par semaine ; ils ont maintenant 1 shilling de plus, avec trois pintes de cidre par jour. Souvent une partie des gages sont payés en nature, et le blé qu'on leur donne est celui qui ne se peut vendre au marché vu la finesse du grain. Les femmes reçoivent de 70 à 80 centimes et les enfants environ 50 centimes ou 1 fr. 60 par semaine s'ils sont logés et nourris. La plupart des familles payent un loyer de 2 fr. à 2 fr. 50 pour un logement très-étroit avec un petit jardin potager. Au temps de la moisson, un homme peut ajouter aisément de 3 à 5 francs à ses gages hebdomadaires, et quelquefois un peu plus s'il travaille à la journée (1).

Dans le Cumberland, le Westmoreland et le nord du Lancashire, où l'on trouve encore aujourd'hui un assez grand nombre de petits propriétaires, et où les fermes sont beaucoup moins étendues que dans le reste du pays, les ouvriers sont mieux payés. On les engage pour six mois à la Pentecôte et à la Saint-Martin, les enfants à raison de 50 francs et les hommes à raison de 125 ou 150 francs ; les journaliers reçoivent 1 fr. 75 par jour avec la nourriture. Toute cette partie de l'Angleterre présente, avec le reste du pays, un contraste favorable au point de vue des mœurs et de l'instruction ; nulle part le nombre des illettrés et des criminels n'est moins considérable, et il règne entre les diverses classes de la population une harmonie qu'on chercherait vainement ailleurs. Nous citerons, à ce sujet, la touchante coutume du *boon ploughing day*, d'après laquelle tous les cultivateurs d'un district viennent, avec leurs attelages, donner une journée de travail à tout nouveau tenancier ; il n'est pas rare de voir jusqu'à soixante-dix charrues à l'œuvre en même temps, et cinquante acres labourés en un jour. Malheureusement, on constate là aussi depuis quelques années la tendance de la petite propriété à disparaître au profit des grands domaines. Les dimensions toujours croissantes des fermes anglaises exigent aujourd'hui un capital énorme pour leur exploitation ; beaucoup de familles qui cultivaient autrefois des propriétés de dix, vingt ou quarante acres ne se composent plus que de travailleurs salariés. Les commissaires reconnaissent que cela est fort regrettable, et ils espèrent que la possibilité de louer les coûteuses machines dont les riches fermiers se servent de nos jours, et notamment les charrues à vapeur, contribuera à sauver ce qui reste encore d'une classe laborieuse et économe, et surtout les survivants de cette vaillante race de petits propriétaires, les *yeomen*, qui ont fourni à l'Angleterre ses meilleures armées, et dont elle était si justement fière autrefois.

Mais le plus grand défaut de l'économie rurale de l'Angleterre est d'avoir démoralisé le paysan après l'avoir exproprié. La vie de famille n'a plus d'attrait pour lui, car à son foyer, dans ce *home* dont le libre Breton se vante de ne trouver nulle part l'équivalent, il ne trouve plus une ombre de bien-être. S'il demeure sur la ferme où il travaille, l'avarice du propriétaire a laissé tomber sa maison en ruine ; le froid et l'humidité l'exposent à toutes les maladies, tandis qu'à quelques pas de là s'élèvent des écuries et des étables où rien de ce que peuvent conseiller les lois de l'hygiène et la prévoyance n'a été omis. Souvent le *landlord* achève l'œuvre du temps et rase ces misérables logements non pour en construire de meilleurs,

(1) Voici d'après le rapport officiel, tome 1er, page 159, les dépenses hebdomadaires d'un ouvrier célibataire, employé dans une ferme près d'Aldershot, dans le comté de Northampton, où le taux des salaires est un peu plus élevé que dans le Devon :

	f.	c.
Loyer de maison et jardin	3	10
8 livres de pain	1	65
Un demi-gallon de farine	»	85
3 livres de viande	2	50
2 onces de thé	»	60
1 livre 1/2 de sucre	»	90
1 livre de fromage	»	80
2 litres de bière	»	80
Combustible (3 boisseaux de coke)	1	55
Chandelles	»	40
Tabac (2 onces)	»	70
TOTAL	13	85

Si l'on ajoute à ce compte l'achat et l'entretien des vêtements, on pourra se faire une idée assez exacte de la situation économique d'une famille de paysans dans la plupart des comtés anglais.

mais pour alléger ses contributions en diminuant le nombre de ceux qui émargent, dans sa commune, au budget de la misère. Car le Grande-Bretagne est obligée de prélever plus de deux cents millions par an sur son revenu pour aider le ban et l'arrière-ban du paupérisme à passer l'hiver, et la quote-part de chaque paroisse ou de chaque union de paroisses est proportionnelle au nombre des pauvres qui y sont domiciliés. Les logements que le paysan trouve dans la plupart des villages sont aussi étroits et aussi malsains que ceux des fermes, et ils ont en outre l'inconvénient d'être souvent fort éloignés du lieu de son travail.

Un journal qui n'est assurément pas suspect de partialité pour les classes laborieuses, la *Saturday Review*, disait, il y a deux ans : « Il est impossible que dans un avenir peu éloigné on n'essaye pas de contraindre les propriétaires à vendre les terrains nécessaires pour la construction des chapelles, des écoles et même des logements ouvriers. Puisque la pression de l'opinion publique est insuffisante, il faudra bien couper court, par voie législative, à la scandaleuse obstination des propriétaires, qui refusent un lieu de prière à la foi du pauvre, et le condamnent à de longues et fatigantes marches avant et après son travail (1). »

Nous citerons à ce sujet le témoignage des commissaires chargés de l'enquête sur la situation des classes rurales (2). Voici, par exemple, l'opinion de M. Frazer sur les comtés de Norfolk, d'Essex, de Sussex et de Gloucester :

« On peut voir dans mes différents rapports l'impression que j'ai éprouvée en visitant les cottages de ces districts. Dans l'un, je les déclare *misérables;* dans un autre, *déplorables;* dans un troisième, *détestables;* dans un quatrième, je suis obligé de reconnaître qu'ils sont une honte pour un pays chrétien. Ceux dont l'état est irréprochable sont trop étroits. Sur trois cents paroisses que j'ai visitées, je n'en ai trouvé que deux où les logements fussent excellents sous tous les rapports; la majorité est dénuée de tout ce qui doit constituer le foyer d'une famille chrétienne; ils sont souvent même en ruines. L'histoire de ces taudis est très-variée. Les uns ont été construits par des spéculateurs sans vergogne ou par des *squatters* (1); d'autres sont des écuries ou des granges abandonnées; plusieurs appartiennent à des propriétaires absents qui se soucient peu de l'état de leurs fermes, ou trop pauvres pour pouvoir les réparer. »

M. Stanhope, qui était chargé du comté de Dorset, où il déclare qu'une grande amélioration a eu lieu depuis vingt-sept ans, ajoute néanmoins que les cottages sont encore plus dilapidés que dans tous les autres comtés qu'il a visités, sauf le Shropshire. « Ceux de la propriété de lord Rivers, observe-t-il, ont une détestable notoriété à cet égard; d'autres, que j'ai décrits dans mes rapports spéciaux, sont une honte pour les propriétaires. Souvent, il est vrai, les fermiers en sont responsables, parce qu'ayant un bail à vie ils ont seuls le droit d'exécuter les réparations. » — « Dans le Kent, ajoute-t-il plus loin, ils sont généralement mauvais et insuffisants, quoiqu'ils me paraissent préférables à tout ce que j'ai vu ailleurs. »

Dans le Westmoreland et le Cumberland, où la situation générale des paysans est incomparablement plus satisfaisante que dans le reste de l'Angleterre, les logements sont encore très-défectueux.

En Écosse, avant la chute des Stuarts, tous les membres du clan possédaient le sol en commun avec leur chef. Ils réussirent peu à peu à en acquérir la propriété absolue; mais la noblesse conserva d'immenses domaines, dont les meilleures terres étaient exploitées par des fermiers qui sous-louaient le reste à de petits cultivateurs appelés *crofters*. Jusqu'à la fin du siècle dernier, ceux-ci trouvaient, ainsi que les journaliers et surtout leurs femmes, une ressource précieuse dans la fabrication des tissus. Chaque ménage avait un ou plusieurs métiers, dont le produit était vendu aux marchands des villes voisines. Les progrès de l'industrie supprimèrent ces petits ateliers, et ceux qu'ils faisaient vivre furent obligés d'abandonner leurs *crofts*, dont ils ne pouvaient plus payer le loyer. Mais, dans un grand nombre de comtés, leur disparition fut simplement l'œuvre des landlords, qui commençaient alors à convertir leurs fermes en pâturages. A présent, la population des Highlands n'est que de vingt-deux personnes par mille carré, et l'on y voyage souvent des journées entières sans apercevoir une seule habitation (2).

« Il est difficile, dit un observateur français, de se figurer le misérable état des huttes qui sur la majeure partie du territoire écossais servent encore de logement aux familles de laboureurs. La plupart n'ont qu'une seule chambre, deux au plus; la terre battue forme un plancher fort inégal, où l'eau que le toit de chaume laisse pénétrer séjourne en flaques lorsque les tempêtes de l'hiver l'ont endommagé. L'air et la lumière n'y ont d'autre accès que par une petite lucarne et une porte basse devant laquelle s'accumulent toutes sortes d'immondices. Au milieu de la chambre, un feu de tourbe brûle sur quelques briques, un trou dans le toit servent de cheminée. Les animaux et la volaille circulent librement

(1) Il ne nous semble pas démontré que le besoin d'un plus grand nombre d'églises se fasse sentir bien vivement dans les rangs inférieurs de la société anglaise. L'indifférence religieuse de l'ouvrier est le sujet des plaintes constantes du clergé, et tous ceux qui ont vécu dans le Royaume-Uni ont pu observer que les églises, rendez-vous obligé de la gent respectable, ne sont guère fréquentées par les artisans, dont les plus honnêtes se contentent de passer le dimanche en famille. Le peuple des campagnes n'a pas plus de raison d'être dévot : à peine connaît-il de vue son pasteur. Appartenant par sa naissance aux classes riches, le ministre anglican, homme délicat et bien élevé, éprouve une antipathie instinctive pour les huttons. Quand il a rempli les devoirs de son ministère, les heures qu'il peut décemment soustraire aux soins de la famille, il les passe plus volontiers dans le salon du châtelain que au chevet du pauvre.

L'influence du clergé en Irlande provient de ce qu'il a des habitudes bien différentes. Là, les hommes d'Église sont des hommes du peuple, non des cadets de famille auxquels on donne une cure au lieu de dot; ils vivent comme le peuple et avec lui; ils n'ont pas d'autre famille, ils ont les mêmes préjugés, les mêmes traditions, les mêmes sentiments et les mêmes espérances. Il est difficile de ne pas voir dans ces faits la cause de la moralité supérieure des Irlandais. Les statisticiens sont obligés de reconnaître que dans la catholique Irlande il y a moins de vices et de crimes que dans les autres parties du Royaume-Uni, où personne ne se soucie du paysan, de ses besoins et de ses mœurs.

(2) L'objet spécial de cette enquête, ordonnée par le Parlement, « *on the employment of children, young persons and women in agriculture* », était d'étudier dans quelle mesure et avec quels résultats probables la législation sur le travail des manufactures pourrait être appliquée à la classe agricole. Les commissaires sont d'avis que les travaux des champs doivent être interdits aux enfants au-dessous de douze ans.

(1) Sorte de laboureurs nomades qui s'établissent sur les terrains vagues et y sont tolérés jusqu'au moment où le propriétaire s'aperçoit qu'ils ont donné une valeur locative à ce qui n'était qu'un désert avant eux.

(2) *The economic Condition of the Highlands*, par M. Leone Levi.

Digitized by Google

dans cette demeure. Dans de pareilles conditions, il ne saurait être question pour les habitants des moindres soins d'ordre et même de propreté élémentaire (1). »

Les engagements se font deux fois par an, en mai et en novembre, à raison de 600 francs pour les hommes et de la moitié pour les femmes, la nourriture comprise. Celle-ci se compose de pommes de terre, de laitage et de gruau; on y ajoute une fois par semaine du pain et du beurre, et de la viande deux fois par an.

Sur les grandes fermes, les ouvriers habitent de vastes logements communs, appelés *bothies*, où ils cuisent eux-mêmes les provisions que le fermier leur fournit.

Quelquefois, le paysan se marie tard, et comme il est très-économe, il n'est pas rare qu'il réussisse, à force de privations, à faire quelques économies pour ses vieux jours. S'il peut disposer de quelques livres sterling quand il est encore jeune, il se hâte d'émigrer aux États-Unis ou au Canada.

III

Longtemps avant les expériences de Robert Owen et les rêves du communisme contemporain, le génie des Écossais semble avoir deviné la voie dans laquelle l'industrie trouvera, nous le croyons fermement, son salut et le prolétariat son émancipation. Tout au commencement de ce siècle, seize cultivateurs du comté d'Inverness se réunirent pour acheter trois mille muutuns et louer de vastes terrains dans le district montagneux de Glean Spean; chacun d'eux possédait un cheval et quatre vaches. Ils mirent le tout en actions, qu'ils se partagèrent. Il paraît que cette association existe encore et que le prix de ses actions varie de 6000 à 7000 francs (2). Quelques années après, un marchand d'Édimbourg, Abram Combe, qui avait visité avec admiration la colonie d'Owen à New-Lanark, achcta près de Glasgew deux cent quatre-vingt-onze acres de terre et y construisit une sorte de phalanstère immense, où les plus purs principes du communisme devaient être appliqués après le remboursement des premières dépenses d'installation. Mais, après sa mort, arrivée en 1827, le désordre et l'anarchie causèrent la ruine de l'établissement, qui fut vendu à un propriétaire voisin (3). La ferme communiste créée en Irlande par M. Vandeleur en 1831 et la colonie fondée en 1848 à O'Connorsville par les chartistes n'ont pas eu plus de succès. Mais un essai de coopération agricole, entrepris, il y a quarante et un ans, dans le comté de Suffolk, et dont les résultats ont été remarquables, mérite de fixer notre attention. En 1830, un riche propriétaire, M. J. Gurdon, réunit, sous le nom de société coopérative agricole d'Assington, quinze laboureurs, auxquels il prêta 10 000 francs, pour exploiter une ferme de soixante acres, et qui prirent chacun une action de 75 francs. Le capital emprunté a été remboursé depuis longtemps. L'étendue de la ferme a doublé et les actions valent 1250 francs. La société paye un loyer de 5000 francs, outre les taxes; tout le bétail et l'outillage lui appartiennent. Une partie des sociétaires est employée aux travaux de la ferme et reçoit des salaires, comme les ouvriers des autres fermes. L'un d'eux, choisi à l'élection, dirige l'entreprise avec un comité de quatre membres, dont le consentement est nécessaire pour la vente des actions. Le nouveau membre, qui doit être domicilié dans la paroisse, verse 125 francs à son entrée et rembourse le reste de son action par payements successifs. A la fin de chaque année, les bénéfices sont partagés également entre les actionnaires.

Encouragé par le succès de cette première entreprise, M. Gurdon fonda une seconde société du même genre et à côté de l'autre, et dont les trente-six membres ont déjà remboursé le capital d'emprunt; la ferme, primitivement de soixante-douze acres, en a deux cent douze, et, malgré le taux élevé du fermage (8125 fr.) et des impôts (1250 fr.), les actions sont montées de 87 fr. 50 à 750 francs, et leur matériel est évalué à 30 000 francs.

M. Gurdon a cessé depuis longtemps d'habiter Assington, de sorte qu'il est permis d'attribuer le succès de son entreprise aux principes qui en sont la base et à la prudente gestion des intéressés. On a quelque peine à comprendre comment il n'a pas trouvé d'imitateurs dans un pays où l'initiative individuelle joue un si grand rôle et où il n'est pas rare de trouver des hommes prêts à faire un généreux emploi de leur fortune. Chose étrange! jusqu'à la publication du rapport de M. Frazer, la belle expérience d'Assington était presque inconnue des Anglais eux-mêmes: « J'ai voulu voir de mes propres yeux ce phénomène, dit-il: je suis allé à Assington, et j'ai recueilli toutes mes informations d'un fermier de la paroisse et des deux baillis; je n'hésite pas à dire que le succès a été complet, et qu'il est à désirer que cette tentative soit renouvelée ailleurs. » Les paysans des environs, frappés des avantages de la coopération, ont fondé, depuis 1863, sur le même principe, une société pour la fabrication et la vente de la bière; mais, à l'exception de lord Ducie, qui a favorisé la création d'un établissement semblable dans le comté de Glocester, les grands propriétaires ne paraissent admirer qu'en théorie la coopération.

A côté de ces rares efforts individuels et dus, comme toujours, à l'initiative de personnes qui appartiennent à une autre classe, les paysans ont montré depuis peu une certaine disposition à suivre l'exemple des ouvriers des villes. Il y a eu quelques tentatives de coalitions dans les campagnes; on y commence à se dire que l'ouvrier isolé est impuissant à lutter contre les exigences de son maître. Mais le moyen de s'entendre et de s'unir quand on est dispersé en petits groupes, à une grande distance les uns des autres! Comment surtout acquérir le nerf de la guerre, cette mise de fonds résultant de cotisations hebdomadaires et sans laquelle il n'y a pas de grève possible, quand les salaires sont à peine suffisants pour *tenir le corps et l'âme ensemble*, comme disent les Anglais! C'est un usage persévérant du droit de grève, proclamé en 1824, c'est la liberté absolue des coalitions qui ont amené la masse des ouvriers anglais à ce changement de sort où nous la voyons à présent. Il n'est guère probable que les classes rurales puissent atteindre le même résultat par l'emploi des mêmes moyens, lesquels supposent un état intellectuel dont elles sont encore loin et des ressources dont elles ne peuvent disposer. Elles ont besoin d'un secours du dehors; jusqu'à présent, l'ouvrier de la ville n'a pu le leur porter; mais, depuis qu'il a conquis toutes les libertés, il semble disposé à prêter l'oreille à ceux

(1) *Enquête sur l'agriculture*, t. Ier des *Rapports consulaires*, p. 114.

(2) *Manchester Coöperator*, t. 8, p. 666.

(3) Robert Owen, *The Founder of Socialism in England*, par A. J. Booth, p. 97.

Digitized by Google

qui lui disent : Te voilà libre, aide-nous à délivrer ton frère le paysan.

Il y a trente ans que le grand parti libéral en Angleterre a les yeux fixés sur le paysan. C'était au moment où il venait d'entamer avec l'aristocratie terrienne cette lutte dont il devait sortir vainqueur. Celle-ci voulait maintenir la législation des *corn-laws*, qui, en rendant impossible l'importation des céréales étrangères, lui permettait d'affamer le peuple et de lui vendre son pain au prix qu'elle voulait. Comme elle prétendait que les classes agricoles jouissaient d'une étonnante prospérité et que le libre échange allait les condamner au chômage, on entreprit une vaste enquête sur leur situation. Ce que cette enquête révéla, le passage suivant d'un discours de John Bright, l'illustre coadjuteur de Cobden, peut nous en donner une idée : « Le paysan gagne à peine le salaire des enfants de nos manufactures; il ne peut ni se nourrir ni se loger décemment. S'il se marie, la paroisse voit en lui un ennemi, car le nombre de bouches est déjà trop grand, et il n'y a plus de place dans le *workhouse* (1). »

Quand il eut obtenu l'abolition de ces lois odieuses, Cobden trouva que sa tâche n'était pas achevée et que sa victoire était incomplète. Il comprit que le paysan ne sortirait pas de son état de misère aussi longtemps que la possession du sol lui serait interdite. Telle était sa pensée lorsqu'il disait : « Il nous reste à conquérir le libre échange de la terre, — *free trade in land*; il est aussi légitime que l'autre, et les arguments d'Adam Smith peuvent s'y appliquer aussi bien. Nous l'aurons si, au lieu d'en faire le prétexte d'une révolution chartiste, nous amenons la majorité du pays à n'y voir qu'une indispensable évolution sociale, une grande réforme économique. » La mort a empêché Cobden d'exécuter lui-même ce programme; mais, depuis qu'elle l'a perdu, la démocratie anglaise n'a cessé d'en poursuivre la réalisation. Elle vient d'avoir sa première escarmouche et son premier succès en Irlande, où le fermier indigène a presque entièrement recouvré les droits que la conquête lui avait ravis. En Angleterre, le problème est plus difficile à résoudre; il touche à des intérêts plus redoutables; mais, de l'autre côté de la Manche, la puissance de l'opinion publique est irrésistible; le jour où elle sera décidée à faire le sacrifice de son aristocratie, il faudra bien que les conservateurs en prennent leur parti. Ce jour n'est peut-être pas encore venu; mais les progrès de l'idée démocratique chez nos voisins, depuis quelques années, ont de quoi surprendre même les observateurs les plus attentifs. Nous nous souvenons encore du temps où un *gentleman* devait se cacher presque pour lire le *Bee Hive*, le *National Reformer* ou le *Reynold's Newspaper*, les seuls journaux qui osassent demander l'abolition de la pairie héréditaire et des lois sans lesquelles elle ne saurait exister. Dans son livre sur l'*Ouvrier anglais*, publié en 1865, l'éloquent député de Brighton, M. Fawcett, se défendait contre l'accusation de vouloir supprimer le droit d'aînesse : aujourd'hui M. Mill déclare que cette suppression est le premier article du Credo démocratique, et le gouvernement lui-même a laissé entendre qu'il se chargerait de cette tâche.

Il existe, depuis plusieurs années, en Angleterre, une société fondée par les agitateurs les plus aimés de la classe ouvrière, MM. Beales, Potter, Bradlaugh, Beesly et feu Ernest Jones, dans le but de populariser cette idée que tous les propriétaires actuels devraient être expropriés moyennant une indemnité, et leurs biens nationalisés, c'est-à-dire exploités pour le compte de l'État. Comme on le voit, la *Land and labour league* professe les théories du socialisme le plus radical. Or, veut-on savoir ce que le premier penseur de l'Angleterre et le plus illustre économiste de l'Europe, John Stuart Mill, reproche à ce programme? Ce n'est pas d'être révolutionnaire, c'est d'être peu praticable : « Je pense, dit-il, qu'il n'est pas contraire à la justice et qu'il peut devenir possible un jour; mais j'ai une si pauvre idée de notre administration que je crains qu'il se passe beaucoup d'années avant que les revenus de l'État lui permettent de payer aux propriétaires dépossédés l'indemnité qu'ils auraient le droit d'exiger (1). » Ces scrupules, si respectables d'ailleurs, ont amené M. Mill à préférer une solution qui lui paraît moins dangereuse et dont l'association qu'il a fondée avec sir Charles Dilke, M. Auberon Herbert et quelques autres politiques de l'école avancée viennent de publier la formule.

« Aucun individu, dit la *Land tenure reform Association*, ne saurait acquérir un droit absolu de propriété sur la terre, comme celui qu'il possède sur les produits de l'industrie. Le sol n'est pas une création de l'homme, et comme il n'en existe qu'une quantité définie et qu'il est cependant nécessaire à tous, il résulte de là que les exigences de l'intérêt public doivent seules en régler l'exploitation. Le propriétaire n'est en réalité qu'un simple usufruitier; il est tenu de cultiver la terre d'une manière conforme à l'intérêt général de la société, et il n'a pas plus le droit d'en faire un mauvais usage que de la détruire, comme s'il s'agissait d'une chose qu'il aurait créée lui-même. »

A la première séance de la *Land tenure reform Association*, qui eut lieu à Londres le 15 mai dernier, le président, M. Mill, a développé ces théories dans un remarquable discours dont nous extrayons le passage suivant : « Le sol, a dit l'orateur, est une quantité fixe; mais, dans un pays prospère, il est l'objet d'une demande toujours croissante. Aussi la rente et la valeur du sol augmentent-elles progressivement, non par suite du travail ou des dépenses du propriétaire, ce que nous ne saurions blâmer, mais uniquement en raison du progrès de la richesse et de la population. Les propriétaires voient donc leur revenu croître en dormant, à cause de la prospérité générale, qui résulte des efforts et des dépenses d'autrui. On me dira peut-être : Pourquoi faites-vous une exception pour la terre? est-ce que la valeur de toute espèce de propriété n'augmente pas en proportion de la prospérité publique? — Non, répondrai-je; toutes sont exposées à des variations, mais je défie qu'on m'en cite une autre quelque peu importante dont la valeur ne cesse de s'élever, indépendamment des efforts du propriétaire. Je vais plus loin, l'autre genre de propriété qui donne aussi un revenu, le capital, au lieu de croître, diminue de valeur à mesure que la société avance. Plus une nation est pauvre ou plus nous remontons loin dans l'histoire, plus nous trouvons l'intérêt de l'argent élevé. La terre est la seule exception en vertu de causes naturelles, et la raison en est, je le répète, qu'elle ne suit pas l'extension de la demande.

» Notre Association ne voit pas au nom de quels principes de

(1) Discours prononcé à Londres le 15 décembre 1845.

(1) Discours de M. Mill à la première séance de l'Association de la *Land tenure Reform*.

justice cet excédant de valeur, produit de la société elle-même, serait abandonné aux *landlords*. Que certaines familles, par exemple, aient acquis sans la moindre peine je ne sais combien de millions parce qu'elles se sont trouvées, elles ou leurs ancêtres, en possession du terrain sur lequel cette grande capitale ou d'autres villes se sont étendues, voilà ce qui nous paraît le comble de l'absurde. Il eût mieux valu que ce détournement de la richesse publique eût été prévu et rendu d'avance impossible; empêchons au moins qu'il ne continue dans l'avenir. Nous réclamons, en outre, le droit de soumettre la terre à des taxes spéciales, équivalentes à ses avantages spéciaux. Quelques personnes, se méprenant sur le sens des mots, prétendent que ce serait une confiscation; mais ne leur disons-nous pas que nous sommes tout disposés, si les propriétaires le préfèrent, à les débarrasser de leurs terres au prix actuel du marché? C'est tout ce qu'ils pourraient demander s'il s'agissait de faire passer un chemin de fer chez eux; si notre plan est de la confiscation, on peut dire la même chose des lois de chemins de fer. Je crois qu'ils préféreront garder leurs immeubles, même dans ces conditions nouvelles. S'ils trouvent que l'État veut leur imposer une taxe hors de proportion avec l'accroissement naturel de leur revenu, nous maintenons notre première offre; ils pourront, en tout temps, recevoir la somme qui leur aura été déjà offerte, augmentée de l'équivalent de leurs propres améliorations. C'est ainsi que les revenus de l'État s'élèveront avec la valeur du sol, sinon immédiatement, du moins quand cet accroissement de valeur sera déjà accompli. Je ne vois pas même pourquoi l'État ne consentirait pas à renoncer à ses droits éventuels moyennant un payement annuel ou une élévation des droits de mutation. Tels sont les principes et les propositions de notre Société; on les trouvera peut-être subversifs; je crois, au contraire, que leur modération étonnera nos successeurs, car il est facile de prévoir que nous touchons avec toute l'Europe à une ère où seront discutées des innovations plus inquiétantes et qui soulèveront plus de tempêtes que celles-ci. Ainsi, l'idée d'une complète abolition de la propriété immobilière fait tous les jours des progrès dans l'esprit de la partie la plus remuante des classes laborieuses. La nôtre est un compromis honnête qui a le mérite, au moins, d'éviter les injustices individuelles, de respecter les droits acquis et de fermer la porte aux expropriations de l'avenir, tout en sauvegardant les avantages auxquels la société n'a pas formellement renoncé. Ce n'est pas trop demander aux maîtres du sol, et certainement les ouvriers ne seront pas satisfaits à meilleur marché. »

Après cet exposé de thérapeutique sociale, les autres remèdes que M. Mill propose paraîtront singulièrement anodins. Il est inutile de dire qu'il ne veut plus entendre parler des droits de primogéniture et de substitution; il demande que les parcs de la noblesse soient ouverts au peuple, qu'on ne touche plus aux communaux si ce n'est pour les louer par lots aux paysans, que l'État administre les biens des établissements publics et encourage les essais de coopération agricole.

La communauté de vues et d'aspirations est au fond si complète, malgré les apparences, entre les deux sociétés que peu de jours après le meeting du 15 mai, le journal *the Bee-Hive*, organe de l'autre association, applaudissait sans aucune restriction au programme dont M. Mill s'était fait le commentateur éloquent. Il est facile de voir que le point de départ des deux théories est identique, que l'une et l'autre font table rase du passé, et entendent remettre à neuf la vieille société anglaise qui présente de si singuliers contrastes, avec ses coutumes féodales et sa liberté sans limite, ses palais et ses workhouses, son goût de l'ordre et ses continuelles agitations. Le continent n'a pas de plus grave problème à résoudre, et l'Angleterre dont nous sommes tentés d'accuser l'égoïste indifférence a plus de soucis qu'on ne le pense. Certes, ce n'est pas elle qui connaît ces joies dont parle le poëte :

Suave, mari magno turbantibus æquora ventis,
E terra magnum alterius spectare laborem.

H. TABOUELLE.

LES FAUTES STRATÉGIQUES DES FRANÇAIS DANS LA DERNIÈRE GUERRE (1)

I

Le soir de la bataille de Katzbach (2), le vieux feld-maréchal Blücher en traversant à cheval le champ où s'était livrée la lutte, dit à Gneisenau qui l'accompagnait, sur ce ton incisif et piquant qui lui était particulier : — « Eh bien! il n'y a pas de diable au monde qui puisse faire que nous n'ayons pas remporté la victoire, et une victoire complète; mais ce n'est pas tout, il s'agit maintenant, mon cher Gneisenau, de réfléchir à ce que nous dirons au public, pour lui expliquer comment nous nous y sommes pris. » Nous inspirant de ces paroles, nous dirons aujourd'hui : Nos Allemands sortent victorieux de la campagne de 1870-71, ils en sortent aussi complétement victorieux qu'il est possible; il n'y a personne, fût-ce l'adversaire le plus enragé de l'Allemagne, qui puisse le contester; la question est maintenant d'examiner de quelle façon et par quels moyens ils ont réussi à remporter cette série de victoires éclatantes. Si deux armées étaient également courageuses, également nombreuses, et conduites avec une égale habileté, si leurs chefs étaient, de part et d'autre, des maîtres accomplis en stratégie et en tactique, la guerre n'aboutirait jamais à une victoire, mais bien à l'extermination réciproque des deux armées en présence. Pour que des victoires soient possibles, il faut que l'une des deux armées soit supérieure à l'autre ou en courage ou en nombre, ou en direction; c'est là une nécessité impérieuse, absolue. Or, comme l'armée allemande, dans la guerre qui vient de finir, a marché sans interruption de succès en succès, qu'elle n'a, à vrai dire, pas subi une seule défaite mémorable (l'évacuation forcée d'Orléans en novembre, celle de Dijon en décembre, et la sortie de Paris du 30 novembre, d'abord favorable aux

---

(1) Le célèbre correspondant militaire de la *Gazette de Cologne*, M. Jules de Wickede, publie dans ce journal une série de lettres sur ce sujet. Nous donnons ici la traduction des quatre premières lettres.

Elles présentent un vif intérêt et provoqueront continuellement les réflexions des lecteurs français. Quelquefois on se sentira disposé à donner, de certains faits, des explications qui ont échappé à l'écrivain allemand; mais rien de plus utile, pour connaître les causes de nos désastres, que de comparer ce que nous en pensons avec l'appréciation plus ou moins impartiale, mais toujours étudiée, qu'en donne un critique aussi sérieux que M. Jules de Wickede.

(2) Le 26 août 1813.

Digitized by Google

Français, peuvent bien être considérées comme des échecs, mais comme des échecs bientôt réparés), il résulte de là que l'armée allemande doit être ou plus courageuse, ou plus nombreuse, ou plus exercée au maniement des armes, ou plus habilement conduite que l'armée française. Commençons donc la série des enquêtes militaires que nous nous proposons d'ouvrir ici (1), en recherchant les fautes commises par les armées de la France, les plans stratégiques défectueux qu'ont dû nécessairement concevoir les maréchaux qui les commandaient, les erreurs en un mot qui nous ont permis ce cours incessant de triomphes plus ou moins considérables. Ces articles seront écrits *sine ira et studio;* l'impartialité la plus scrupuleuse y guidera notre plume. Car nous ne sommes pas de ceux qui soutiennent, sous prétexte que l'Allemagne a vaincu la France, que nous sommes doués de toutes les qualités militaires, qu'il ne nous en manque pas une seule; nous ne sommes pas de ceux qui prétendent que la France est complétement dénuée des qualités que nous avons.

La première faute militaire de la France, la plus grave, la plus irréparable, ce fut la déclaration de guerre à un moment où l'armée n'était ni assez nombreuse, ni assez bien organisée pour pouvoir entrer en campagne avec tous ses avantages. Lorsque l'empereur Napoléon, ou plutôt l'arrogante frivolité du parti qui voulait la guerre à tout prix, défia le roi de Prusse avec une légèreté si coupable, légèreté dont nous ne trouvons pas d'exemple dans l'histoire moderne, on devait s'attendre à voir aussitôt 400 000 hommes passer la frontière. Jeter sur l'Allemagne une masse pareille, c'était une atteinte inexcusable à l'humanité et à la civilisation; mais déclarer la guerre sans faire suivre la déclaration de cet effet, c'était, par-dessus le marché, un acte de démence. C'est pourtant là ce qui arriva. Les Français nous avaient violemment imposé la guerre, et ils avaient négligé chez eux les préparatifs qui seuls leur eussent permis d'espérer une possibilité de succès. Il a fallu toute la frivolité française, toute l'infatuation où nos voisins sont d'eux-mêmes, tout le dédain qu'ils témoignaient à l'armée de l'Allemagne, à son organisation militaire, pour entraîner la France à cette déclaration de guerre, qui fut, je le répète, un accès de folie furieuse.

Mais même sans cette armée considérable qu'on devait s'attendre à trouver toute prête à passer le Rhin, l'empereur Napoléon avait, au jour de la déclaration, un incontestable avantage sur l'Allemagne. Nous n'étions pas le moins du monde disposés pour la guerre, la paix la plus profonde régnait chez nous; cette déclaration vint nous frapper comme la foudre par un ciel serein. Le 19 juillet, la rive gauche du Rhin tout entière était gardée par 40 000 à 45 000 hommes de troupes prussiennes et quelques 1000 Bavarois et Hessois, tout au plus; y compris les garnisons de Mayence, de Coblentz et de Cologne. Ajoutez-y de 5000 à 6000 hommes sous les armes dans le grand-duché de Bade et le même nombre environ dans le Wurtemberg. Sans doute l'organisation militaire de l'Allemagne du Nord et du duché de Bade est d'une perfection si exemplaire; tout, jusqu'aux moindres détails, y est réglé avec une telle précision, qu'à partir de l'ordre de mobilisation il ne faut pas plus de dix à quatorze jours à chaque régiment pour se mettre sur le pied de guerre, mais ces dix ou douze jours de retard, auxquels il faut ajouter le temps nécessaire pour le transport par chemin de fer, n'en constituaient pas moins pour l'empereur Napoléon un avantage des plus considérables, s'il avait su les exploiter. L'armée allemande ne pouvait se montrer avant la fin de juillet dans le pays de Bade, dans le Palatinat, sur la Moselle, et c'est en effet du 30 juillet au 4 août qu'elle traversa ces provinces. Quels succès considérables, riches en conséquences, l'empereur Napoléon n'aurait-il pas obtenus durant ces quinze jours, ne fût-ce qu'avec 200 000 hommes, si, aussitôt la guerre déclarée, sans perdre une heure, il eût pris énergiquement l'offensive et passé la frontière sur trois ou quatre points à la fois!

La garde à Paris, le corps du camp de Châlons, l'armée de Mac-Mahon à Strasbourg et aux alentours, l'armée de Bazaine à Metz et aux environs comptaient cependant, à la date du 20 juillet, de 220 000 à 230 000 hommes de bonnes troupes, bien équipées, suffisamment pourvues de cavalerie, d'armes et de munitions. Si leurs approvisionnements, leurs ambulances, n'étaient pas encore complétement sur le pied de guerre, si le désordre et l'esprit de dilapidation qui caractérisent l'intendance française éclatèrent alors tout à coup, et exercèrent leurs ravages, ces troupes pouvaient cependant, sans difficulté, entrer en campagne sur la rive gauche du Rhin. Elles seraient entrées en un pays riche, où elles auraient pu requérir provisions, chevaux, bref, presque tout ce qui est nécessaire à la guerre. La guerre une fois déclarée, l'empereur Napoléon devait le mener sans ménagements, sans scrupules; il n'avait plus de choix possible. Si du 20 au 24 juillet, le corps d'armée du général Frossard, qui s'était trouvé au camp de Châlons complétement formé, qui se composait, dès Châlons, de 36 bataillons d'infanterie, de 3 bataillons de chasseurs, de 16 escadrons de cavalerie, de 15 batteries, s'était mis à la garde, également sur pied de guerre sous le général Bourbaki, à la garde forte de 20 bataillons d'infanterie, 3 bataillons de chasseurs, 24 escadrons de cavalerie et 12 batteries d'artillerie; si, de concert, Frossard et Bourbaki avaient passé la Saar près de Sarrebrück et s'étaient avancés par la vallée de la Nahe jusqu'au Rhin, qui aurait pu, à ce moment, s'opposer à cette marche? Assurément, ce n'étaient pas les faibles garnisons que nous avions à Trèves, Sarrelouis et Saarbrück. Et si le même jour le troisième corps d'armée, placé sous les ordres du maréchal Bazaine, qui formait l'armée de Paris, et qui comptait 48 bataillons d'infanterie, 4 bataillons de chasseurs, 28 escadrons de cavalerie et 18 batteries d'artillerie, le tout prêt à entrer en campagne, si, dis-je, ces troupes de Bazaine étaient entrées dans le Palatinat par Wissembourg et d'autres passages, ce n'est pas apparemment la forteresse de Landau, avec ses quelques centaines de soldats, qui les eût empêchés de s'avancer jusqu'à Manheim. Admettons maintenant que le premier corps d'armée, commandé par Mac-Mahon, qui avait son centre à Strasbourg, ne fût pas encore au complet; le maréchal n'en pouvait pas moins traverser dès lors le Rhin au-dessus de Strasbourg avec 15 000 ou 20 000 hommes de bonnes troupes et occuper sans grand'peine, presque sans coup férir, le grand-duché de Bade jusqu'au Neckar, à l'exception de Rastadt, que quelques mille hommes suffisaient à investir, la garnison en étant encore sur pied de paix. Et si un autre corps d'armée de 15 000 à 20 000 hommes avait traversé le Rhin à Strasbourg, ou au-dessous, et s'était porté à marches forcées sur le Wurtemberg, par le passage du Kniebis et Freudenstadt, il eût peut-être réussi à occuper Stuttgard pour quelques jours, sinon pour

(1) Dans la *Gazette de Cologne*.

Digitized by Google

plus longiemps, tant l'armée wurtembergeoise est chétive en temps de paix. Toutes ces invasions sur le territoire allemand n'auraient point été des entreprises extraordinairement audacieuses, ni trop pleines de dangers ; car les Français n'auraieot eu d'abord que fort peu de luttes à soutenir, et dans tous les cas, ils avaient une retraite assurée à la suite de quelque engagemeni malheureux. Il fût résulté da cette tactique la nécessité pour nos principaux corps d'armée de passer le Rhin près de Coblentz ou de Mayence ou de le traverser sous le fan des batteries ennemies. Et, quand même les Français n'auraieni pu tenir sur la rive gaucho du Rhin que jusqu'au commencement d'août, époque où les provinces du Nord purent envoyer leurs armées au grand complet, ces six ou huit jours d'occupation n'en auraient pas moins éié, pour nos ennemis, un avantaga inappréciable, pour nous un dommage d'une singulière portée. Quelle impression démoralisante n'eût pas produite chez nous, dans le Midi surtout, la nouvelle de l'offeosive prise, aussitôt la guerre déclarée, par l'empereur Napoléon ! On redoutait auirefois, avec effroi, l'élan des Français, leur façon hardie d'attaquer ; cet effroi se serait accru encore si l'on avait vu les troupes ennemies envahir l'Allemagne ei ne pas attendre qu'on les attaquât. C'est le contraire qui arriva. A ies voir hésiter, à voir comment elles acceptaient toujours le combat au lieu de l'offrir et de l'imposer, la crainte, l'inquiéiuda où l'on était s'évanouirent et firent place à des sentiments tout opposés.

Combien différente avait été la tactique française en 1853, dans la Crimée, à l'Alma, où les troupes avaient poussé énergiquement l'attaque ; en 1859, dans la campagne d'Italie, où Napoléon, par des mouvemenis offensifs, empreints d'audace, avait remporté sur les Autrichiens, fidèles à leurs traditions de lenteur ei d'hésitation, des avantages si sérieux ! Et l'exemple de la Prusse, qui, eo 1866, avait pris si énèrgiquement l'offensiva, qui avait attaqué les Autrichiens cbez eux, n'eût-il pas dû démontrer de nouveau quelle supériorité énorme c'est pour une armée d'attaquer la première ! Eh bien ! toutes ces leçons furent perdues cette fois pour la France ; semblables à ces vieilles paysannes qui se tiennent accroupies, immobiles sur la place du marché, auprès de leurs paniers d'œufs, les maréchaux français ne firent pas un mouvement, jusqu'au jour où ils furent attaqués et repoussés.

Quelles auraieni été les conséquences, pour les Français, d'une occupation — n'eût-elle duré qu'une semaine — du grand-duché de Bade, d'une partie du Wurtemberg et de la rive gauche du Rhin ? Les armements du grand-duché de Rade, et pour une bonne part, ceux du Wurtemberg eussent été, sinon empêchés tout à fait, du moins singulièrement retardés et gênés par la possession de Caisruhe, de Manheim, de Fribourg, de Stuttgard même. Il en eût été de même des armements de la Bavière dans le Palatinat, où le huitième corps d'armée prussien aurait eu, lui aussi, bien de la peine à se mettre sur le pied de guerre, tant que les Français eussent été dans la région de la Nahe et de la Moselle. Dans ces riches provinces, les Français auraient pu requérir des quantités considérables de bétail et de chevaux, et créer ainsi aux troupes allemandes qui avançaient des difficultés d'entretien, d'approvisionnement. Et le moment de la retraite une fois arrivé — en admettant que l'ennemi eût été vaincu — si les Français avaient fait sauter le pont du Rhin près de Manheim, celui du Neckar près de Ludenburg, s'ils avaient détruit le chemin de fer du Rhin at de la Nahe, toutes les lignes hadoises, toutes celles du Palatinat, et, dans la mesure où ils l'auraient pu, celles du Wurtemberg, comment, sans ces voies de communication, aurions-nous pu transporter sur le territoire français, avec l'ordre et la rapidité qui nous ont été d'un si grand secours, les troupes d'invasion ? Sans ces chemins de fer, sur lesquels s'appuyaient toutes les opérations stratégiques de l'Allemagne, nous n'aurions jamais pu gagner la bataille de Wœrth, ni celles de Metz, ni celles de Sedan, et la guerre aurait pris assurément une tournure fort différente. Ces bénéfices incalculables, énormes, qui naissaient naturellement et sans effort d'une offensive opportune, l'empereur Napoléon les perdit, en laissant s'écouler, sans en tirer parti, les journées du 20 au 30 juillet, où chaque heure était précieuse. Mais, direz-vous, comment savoir que nos troupes étaient si peu considérables sur la rive gauche du Rhin et dans la pays de Bade, comment savoir qu'avant la fin de juillet, le commencement d'août, nous ne pouvions leur envoyer de renforts ? Les Français devaient le savoir et le savaient. Pourquoi alors cette immobilité complète ? Elle est inexplicable, il faut qu'il y ait eu quelques raisons mystérieuses pour qu'on n'en sortit point. Je passai tout ce temps-là à Saarhrück, dans le Palatinat et à Carlsruhe ; j'y voyais la faiblasse des troupes que nous y avions ; je savais l'importance des corps d'armée ennemis qui se irouvaient à Metz, à Strasbourg et sur la Moselle française ; et je dois avouer que nous nous attendions chaque jour à voir arriver les Français, que nous éprouvions chaque matin une joie très-vive en ne voyant rien venir. A Carisruha aussi, on avait, en secret, pris son parti de l'invasion ; on se résignait au passage du Rhin par les Français et l'on savait fort bien que l'on ne pouvait s'y opposer avec les ressources chétives dont on disposait alors. Cette crainte, personne ne l'exprimait ouvertement, mais elle était dans tous les cœurs.

Lorsque les Français entrèrent enfin à Saarhrück, le 2 août, il était trop tard ; et personne ne peut s'expliquer ce que signifiait, à pareille date, cette comédie puérile.

La première faute stratégique des Français, en cette guerre, faute vraiment inconcevable, c'est d'avoir laissé achever sans encombre nos préparatifs et notre armement. Cette faute a coûté, à elle seule, peut-être, son trône à Napoléon. Elle est tout aussi monstrueuse, tout aussi contraire aux règles les plus élémentaires de la stratégie que la conduite des Autrichiens en 1866, lorsqu'ils nous laissèrent entrer par Dresde dans la Bohême, sans défendre les défilés de l'Elbe ; elle est digne encore de la même pitié que les mouvements ridicules et déplorables opérés dans cette même guerre par les armées de l'Allemagne méridionale sur le Mein et en Franconie « Celui que Dieu veut mener à sa perte, il le frappe d'aveuglement », dit avec raison notre vieux proverbe ; une cécité complète voilait, en juillet et en août 1870, les regards de l'empereur et de ses capitaines, si courageux pourtant naguère et si capables. Passons maintenant à l'examen de détail des fautes de la stratégie française. C'est là aussi une matière singulièrement abondante en réflexions et en critiques.

II

Dans ce qui précède, nous avons essayé d'expliquer que la première grande faute de la stratégie française, faute dont on n'a pu plus tard réparer tout à fait les conséquences,

Digitized by Google

fut de ne pas pénétrer aussitôt après la déclaration de guerre, avec toutes les troupes que l'on pouvait réunir et sur autant de points qu'il était possible, dans la province Rhénane, le Palatinat, la Hesse Rhénane, le grand-duché de Bade, et, en cas de possibilité, dans le Wurtemberg par la forêt Noire, pour y empêcher les armements, y anéantir tout le matériel de guerre et surtout y détruire de fond en comble tous les chemins de fer, les tunnels et les ponts. Si cela eût eu lieu, l'entrée de nos troupes en France d'après le merveilleux plan de campagne du général de Moltke aurait été impossible, et toute la guerre aurait, dès le principe, pris une tout autre tournure. Mais ensuite, — et c'est là le second point, — dans la première moitié de la campagne, jusqu'après Sedan, tous les maréchaux français manœuvrèrent excessivement mal.

Pour appuyer ce sévère jugement, nous examinerons d'abord les opérations du maréchal Mac-Mahon. Sa première faute fut de placer toute seule, à Wissembourg, dans une position si avancée, l'infortunée division du général Douay et de la sacrifier ainsi sans profit et sans pitié. Le maréchal devait certainement savoir que le prince royal de Prusse venant du Palatinat s'avançait contre lui avec au moins quatre corps d'armée, et pourtant il commit la folie de n'opposer à une force aussi considérable qu'une simple division de 15 bataillons d'infanterie, forte de 12 000 hommes à peine et n'ayant avec elle que deux batteries.

Dans le Palatinat, et surtout plus tard, en France, le maréchal Mac-Mahon ne pouvait pas manquer d'espions pour se faire renseigner sur la force et la position des troupes allemandes, et, si son état-major ne fut pas capable de s'en procurer ou de profiter de leurs informations, il commit là une faute énorme; mais c'est cependant ce qui a dû avoir lieu.

La négligence et la légèreté, l'ignorance en géographie, en statistique et en économie politique, et la vanité poussée jusqu'à la folie, qui font mépriser aux Français tous leurs ennemis et les empêchent d'examiner à l'avance la force, l'organisation et les plans stratégiques de leurs adversaires, ont eu pour eux de funestes conséquences durant toute cette guerre.

Les guerres du second empire ont aussi accru ces mauvaises qualités des officiers français et surtout de leur état-major, et diminué le talent stratégique de leurs généraux. Les Français combattirent toujours contre des ennemis qui leur étaient inférieurs et s'habituèrent de plus en plus à considérer la guerre comme une *noble passion*, et non pas comme une science sérieuse, qui exige non-seulement du courage et de la persistance de la part des soldats, mais aussi beaucoup d'études sérieuses et de réflexion de la part des officiers, surtout des officiers supérieurs. En Algérie, dans les combats contre les Kabyles, les troupes pouvaient, il est vrai, avoir des fatigues à supporter, mais les généraux et les officiers d'état-major ne pouvaient y apprendre la stratégie et la tactique; en Crimée, la brave armée russe combattit avec le plus grand courage et la plus grande persistance, mais avec une maladresse non moins grande, car l'empereur Nicolas avait fait tous ses efforts pour étouffer toute réflexion intelligente et toute pensée personnelle chez les officiers des grades les plus élevés.

Dans les combats de guérillas du Mexique ou dans la guerre de pirates faite aux Chinois, on ne pouvait pas apprendre la stratégie dans le sens le plus élevé du mot, tel que l'exigeaient notre époque et surtout un adversaire comme Moltke. Ainsi aucun des commandants de corps d'armée français n'avait le moins du monde fait ses preuves dans l'art difficile de diriger les grandes masses de troupes, et il s'en faut de beaucoup que Mac-Mahon lui-même ait répandu à son ancienne renommée de général, qu'il s'était acquise en 1859, en Italie.

La malheureuse division Douay, qui avait à défendre Wissembourg contre toute l'armée du prince royal, combattit d'ailleurs avec autant de courage que d'habileté et nous disputa sérieusement la victoire. Jusqu'après Sedan, on doit reconnaître que la vieille infanterie française combattit courageusement et avec tactique et fut pour nous un adversaire beaucoup plus dangereux que l'infanterie autrichienne ne le fut la plupart du temps en 1866. On remarqua surtout dans cette guerre l'adresse des Français à combattre dans les villages et leur habileté à se mettre promptement à couvert et à improviser des moyens de défense. Le nombre comparativement considérable des officiers que perdirent nos armées en sont la meilleure preuve.

L'artillerie française n'a pas répondu cette fois à son ancienne renommée, et nous devons reconnaître que nous en exagérions nous-mêmes la valeur auparavant. Les batteries françaises n'ont, à la vérité, pas manqué de courage, mais leur matériel était de mauvaise qualité, et l'instruction de la plupart de leurs officiers avait, depuis la guerre de Crimée, plutôt diminué qu'augmenté, tandis que l'artillerie prussienne avait fait, depuis 1866, des progrès marqués. Le grand avantage qu'il y a pour l'artillerie à posséder des officiers instruits et habitués à réfléchir sérieusement se fit aussi remarquer dans cette guerre. Ce ne sont pas les connaissances qu'il a acquises qui donnent ordinairement en guerre une valeur plus grande à l'officier instruit (car, dans le combat, il est tout à fait indifférent qu'il sache démontrer habilement un problème de mathématiques difficile, ou qu'il possède à fond l'histoire, la physique ou toute autre science); ce qui lui sert, c'est qu'il ait pris en étudiant l'habitude de penser par lui-même, de juger clairement et d'appliquer à chaque sujet la force de son esprit, contrairement à ceux qui affaiblissent eux-mêmes leur force intellectuelle en flânant dans les cafés et en reculant devant tout effort d'esprit.

L'armée française a eu, dans cette dernière guerre, d'immenses désavantages par suite de l'ignorance et du peu de force intellectuelle d'un grand nombre de ses officiers; car la valeur d'une armée dépend aux trois quarts de la valeur de ses chefs.

Dans l'armée de l'empire d'Allemagne, on rendra, espérons-le, encore plus rigoureuses les conditions imposées à la culture intellectuelle de tous les officiers, et l'on exigera surtout qu'un jeune homme qui n'a pas été élevé dans une école de cadets ne puisse pas être reçu aspirant officier, s'il n'est pas sorti d'un gymnase ou d'une *école réale* (*Realschule*), avec un certificat attestant qu'il a passé l'examen de maturité.

La cavalerie française a été excessivement mal employée dans cette guerre et a négligé souvent, de la manière la plus coupable, le service de la sûreté et des avant-postes. Que n'auraient pas pu faire 2000 cavaliers, braves, rapides et bien conduits, attaquant notre armée sur ses derrières! Dans quelques combats, surtout à Wœrth, où le 8e et le 9e régiment de cuirassiers français firent une attaque, il est vrai, inutile, mais excessivement courageuse, et plus tard à Gravelotte et à Sedan, la cavalerie française combattit avec la plus grande bravoure et se sacrifia véritablement. Notre cavalerie, très-nombreuse et excellente, fut, d'après les ordres du général de

Digitized by Google

Moltke, employée de la manière la plus efficace à faire le service de sûreté et les patrouilles, à traverser sans peur et sans repos de grandes étendues de territoire pour couvrir nos propres mouvements et reconnaître ceux de l'ennemi; en un mot, on a exigé de notre cavalerie les plus grands services La moitié, à peine, des régiments de cavalerie allemande, a figuré dans les grandes batai les proprement dites, et des douze régiments de cuirassiers surtout, quatre à peine ont eu l'occasion de faira une véritable attaque. C'est ce qui explique pourquoi les pertes de la cavalerie sont minimes, surtout quant aux officiers, comparativement à celles de l'infanterie. La suppression des régiments de cuirassiers, qui sont très-coûteux et ne répondent plus à leur but de notre temps, aura certainement lieu sous peu.

Après Sedan, l'armée française n'avait pour ainsi dire plus de cavalerie digne d'être mentionnée, et les quelques escadrons qu'on avait encore pu réunir faisaient d'ailleurs fort mal le service de sûreté. Si les généraux Chanzy et Faidherbe surtout, qui étaient tous deux très habiles en stratégie, eussent eu chacun à leur disposition da 6 000 à 8 000 hommes seulement de bonne cavalerie légère et eussent su les employer d'une manière qui eût répondu véritablement au but de cette arme, nos armées n'auraient peut-être pas remporté alors de si brillants succès, ou du moins ils ne les auraient pas remportés sans éprouver des pertes beaucoup plus considérables.

Si le maréchal Mac-Mahon commit une faute en laissant écraser la division du général Douay dans sa position isolée de Wissembourg par une armée plus que triple, il en commit une aussi grande en acceptant le combat à Wœrth.

Il devait savoir, par ce qui s'était passé à Wissembourg, que le prince royal de Prusse avait réuni deux corps d'armée prussiens, les deux corps d'armée bavarois et les divisions badoise et wurtembergeoise dans une position si concentrée qu'il pouvait se servir de tous à la fois pour une bataille. Les Français avaient donc devant eux au moins 150 000 Allemands, auxquels Mac-Mahon ne pouvait opposer que les trois divisions d'infanterie Ducrot, Raoul et Lartigoe, en tout 40 bataillons d'infanterie, 3 bataillons de chasseurs, plus la division de cavalerie Dubeime, composée de 28 escadrons, et 15 batteries d'artillerie. La 4e division d'infanterie du corps d'armée de Mac-Mahon, celle du général Douay, tué à Wissembourg, était, comme on le sait, presque anéantie et hors de combat. Dans la nuit du 5 au 6 août, la division d'infanterie Dumesnil, du 7e corps d'armée, vint encore se joindre à Mac-Mahon. Ainsi, il ne pouvait guère employer à Wœrth que 65 000 à 70 000 hommes; c'était beaucoup trop peu contre un ennemi aussi fort.

Les Français ayant une fois commis l'énorme faute de se laisser attaquer en France par les Allemands, au lieu de pénétrer en Allemagne aussitôt après la déclaration de guerre, le maréchal Mac-Mahon n'avait plus qu'à se retirer jusque dans les défilés des Vosges pour les défendre.

Le maréchal n'aurait jamais dû s'opposer au prince royal avec son corps d'armée seulement; il devait avant tout se réunir au 7e corps qui comptait 36 bataillons d'infanterie, 2 bataillons de chasseurs, 15 batteries d'artillerie et 28 escadrons de cavalerie. Mais on eût dit que la vanité française ne pouvait pas sacrifier sans résistance l'Alsace ou une partie de cette province. Si Mac-Mahon eût détruit les chemins de fer de l'Alsace et se fût ensuite contenté de défendre les défilés des Vosges jusqu'à ce que le 7e et peut-être aussi le 6e corps d'armée se fussent réunis à lui, la victoire eût offert aux généraux allemands des difficultés bien plus grandes que celles qu'ils rencontrèrent alors.

Mais du moment que Mac-Mahon voulait ou peut-être devait se battre avec ses 70 000 hommes contre une armée allemande aussi supérieure en nombre, la position de Wœrth était certainement très-bien choisie. Les régiments français avaient des positions excellentes, et les obstacles que la Saver et les hautours abruptes situées derrière cette rivière offraient à nos troupes s'élançant à l'attaque, n'étaient pas du tout insignifiants. L'étroitesse du terrain ne permettait pas non plus au prince royal de faire participer toutes ses forces à la bataille; les Wurtembergeois et les Badois se sont à peine battus; notre cavalerie, qui était très-nombreuse, resta presque tout entière inactive, et le nombre des troupes allemandes qui donnèrent réellement n'était par conséquent guère plus grand que celui des troupes françaises.

L'infanterie française combattit ce jour-là avec autant de courage que d'habileté, défendit surtout avec une telle opiniâtreté les villages d'Elsasshausen et de Fræschwiller, de la possession desquels dépendait le résultat de la bataille, que l'infanterie allemande fut longtemps incapable d'avancer, jusqu'à ce que notre artillerie décidât par son feu destructeur du sort de la journée, et forçât les Français à évacuer le terrain. J'ai été moi-même témoin oculaire de la bataille, depuis le commencement jusqu'à la fin, et, comme j'étais placé dans un endroit très-favorable, j'ai pu voir la victoire balancer durant des heures entières, et une fois même notre succès n'a tenu qu'à un fil. Si Mac-Mahon n'avait pas appris que le prince royal tirait le plus grand avantage possible de sa supériorité numérique, et que toute la division wurtembergeoise du général d'Obernitz, qui était encore intacte, avait reçu l'ordre de tourner son flanc gauche, il n'aurait probablement pas battu en retraite dès le soir avec son centre et son aile gauche, qui étaient encore en bon ordre, bien que son aile droite eût déjà été mise en déroute; mais il aurait au contraire recommencé la bataille le lendemain. Il aurait certainement encore pu le faire. Il n'y a guère que 40 000 Français et 70 000 Allemands qui aient été réellement et sérieusement au feu à Wœrth.

Mais les premiers avaient de si belles positions et le chassepot s'est montré, dans cette occasion, si supérieur pour la portée du tir aux fusils à aiguille de l'infanterie allemande, que la différence du nombre se trouva par là compensée.

Pourquoi les Allemands ne firent-ils pas le lendemain un usage plus étendu de leur nombreuse et excellente cavalerie, dont la plus grande partie n'avait pas donné? Pourquoi ne poursuivirent-ils pas plus énergiquement les Français en déroute? — C'est là une question à laquelle on n'a pas encore complétement répondu.

Frédéric le Grand, après la victoire de Leuthen, et Gneisenau, après celle de Waterloo, firent bien autrement poursuivre l'ennemi vaincu que nous ne le fîmes après la bataille de Wœrth.

On se demande aussi pourquoi le général de Beyer ne se jeta pas à marches forcées, avec la division badoise tout à fait intacte sur la place de Strasbourg, où l'on n'était pas encore en état de recevoir l'ennemi. Les troupes badoises auraient pu arriver devant Strasbourg en même temps que Mac-Mahon et auraient probablement pris cette place par un coup

Digitized by Google

de main, grâce à la stupeur et à la confusion qui y régnaient en ce moment. Quel avantage immense nous aurions eu, si une telle entreprise eût réussi et que nous eussions dès ce moment-là pris Strasbourg, sans que le siége qui se fit ensuite eût été aucunement nécessaire !

III

Nous avons, dans les réflexions précédentes, cherché à établir que Mac-Mahon commit une faute grave en livrant bataille à Wœrth, où il avait affaire aux troupes du prince royal si supérieures en nombre à l'armée française, au lieu de se retirer derrière les Vosges, d'en défendre les passages et d'attendre qu'il pût faire sa jonction avec le septième corps. Dans sa retraite, maintenant forcée, le maréchal commit une nouvelle faute, celle de ne pas détruire les voies ferrées sur ses derrières, de ne point faire sauter surtout les longs tunnels percés dans les Vosges au delà de Saverne. Les Français croyaient sans doute encore pouvoir reprendre bientôt l'offensive et comptaient que le jour viendrait où ces lignes leur seraient nécessaires; autrement il est impossible de comprendre pourquoi ils ne les rendirent pas impraticables. La joie de l'avant-garde allemande fut égale à sa surprise, lorsqu'elle trouva ces tunnels énormes parfaitement intacts et les défilés des Vosges fort faciles à traverser. Si l'on avait fait sauter ces tunnels, si l'on avait pris toutes les mesures pour que le passage des Vosges devînt difficile et périlleux, et c'était là chose aisée à exécuter en deux ou trois jours, tant les Français avaient de moyens et de ressources pour accomplir cette œuvre, il eût fallu des semaines à l'armée allemande avant qu'elle pût arriver à Nancy. Mais, depuis la défaite de Wœrth, les Français avaient complétement perdu la tête, leur abattement n'avait d'égal que la confiance aveugle et insolente dont ils avaient fait parade au début. Pendant toute la campagne, ils firent preuve d'un tel défaut de plan et de direction centrale que notre étonnement grandit de jour en jour. En vérité, le désordre d'idées et de conceptions qui régnait chez eux fut plus extraordinaire qu'en 1866 chez les Autrichiens. En fait de guerre nationale, au sens élevé du mot, en fait de grands mouvements populaires animés d'une impulsion systématique et forte, les annales françaises de 1870 et 71 n'auront rien à raconter; des phrases aussi pompeuses que vides, des réunions populaires bruyantes, des articles de journaux aussi braillards qu'inoffensifs, voilà le bilan de cette prétendue guerre nationale. Cette façon désordonnée de guerroyer fit éclater dans tout leur jour la décomposition profonde, le défaut de discipline, de respect envers l'autorité dont l'armée française est atteinte. Sauf les dommages causés à la ligne de Montreuil près Paris, dommages qui nous furent si préjudiciables, et plus tard, la destruction du pont de chemin de fer près de Fontenay, entre Nancy et Toul, tous les dégâts qui eurent lieu sur les voies ferrées, tous les moyens qu'on employa pour faire dérailler les trains furent inspirés par quelques rancunes personnelles. C'étaient ordinairement des employés de chemins de fer, des ouvriers mécontents d'avoir perdu leur occupation qui les commettaient sans méthode; on n'y surprend jamais de combinaison d'ensemble, d'enchaînement systématique, et il en est résulté que notre stratégie n'en souffrit guère. Et cependant il était facile aux Français de savoir que, sur les derrières des armées allemandes, là où ne pénétrait pas toujours l'influence vivifiante du général de Moltke, les troupes qui avaient à garder les postes les plus importants étaient souvent trop faibles pour suffire à leur tâche. Il n'eût pas été impossible à un commandement militaire énergiquement concentré, n'eût-il eu que 4 ou 5000 hommes à sa disposition, de faire crouler en une seule nuit, au commencement d'octobre, avant la capitulation de Metz, les tunnels mal gardés de Saverne et de Toul, de faire sauter le pont de Fontenay et d'autres encore, d'incendier les parcs allemands établis à Nancy, Châlons, Reims et Nogent; bref de détruire sur une vaste échelle tout le matériel, toutes les voies de communications de nos armées. Quel eût été le résultat de ce système? Le voici : Moltke était forcé de renoncer à ce plan audacieux, l'investissement de Paris avec ses 150 000 hommes de garnison, jusqu'à ce que Metz eût succombé avec ses 160 000 soldats, jusqu'à ce que Toul, Verdun, Langres, Phalsbourg, Montmédy, Longwy, Thionville et maintes autres forteresses où flottait encore le drapeau tricolore eussent capitulé. Il nous eût peut-être fallu bien des sacrifices pour opérer notre retraite et nous replier de Paris vers la frontière. C'était Moltke qui combinait tout; son état-major admirable étudiait ensuite le détail, le menu de ses combinaisons et les faisait appliquer; le roi Guillaume couvrait tous les ordres donnés de l'autorité de son nom; on était tenu de s'y soumettre aveuglément, et quiconque y faisait la moindre infraction risquait d'être aussitôt congédié. Nos télégraphes et nos postes de campagne, grâce à leur organisation magistrale, fonctionnaient avec une rapidité et une exactitude merveilleuses; d'heure en heure, les différents corps correspondaient avec le grand quartier général, et les chefs de corps n'avaient qu'à exécuter les prescriptions de Moltke, pour former un anneau utile dans l'immense chaîne d'airain dont le génie de notre grand capitaine enveloppait la France de plus en plus étroitement.

Comme notre poursuite de l'armée française laisse beaucoup à désirer après la bataille de Wœrth et que l'on ne tira pas encore à ce moment de notre cavalerie si nombreuse et si capable le parti que l'on sut plus tard fort heureusement en tirer, Mac-Mahon replie en assez bon ordre à travers les Vosges la plus grande partie de son armée. En route, il réunit encore quelques renforts à Lunéville et à Nancy, pour se retirer derrière Verdun, après avoir fait sa jonction avec le septième corps et englobé dans son armée un certain nombre de troupes nouvelles. Pourquoi Napoléon ne donna-t-il pas à l'armée de Metz l'ordre de rejoindre celle de Mac-Mahon? C'est là un problème que nous n'avons pas encore résolu. Il y avait à Metz, à la date du 10 août, au moins 180 000 hommes de bonnes, d'excellentes troupes; presque toute la garde, sans contredit l'élite de l'armée, était là. Or, Metz était loin d'être approvisionné, comme il l'eût fallu, pour une garnison si énorme, et la faim devait fatalement amener la capitulation; l'événement l'a prouvé de reste en octobre. Si l'on avait laissé à Metz une garnison de 50 000 hommes seulement, les provisions auraient largement suffi pour de longs mois, et la ville était imprenable. Si le maréchal Bazaine avait rejoint Mac-Mahon avec le reste de son armée, s'il avait concentré en toute hâte les troupes de Châlons, de Paris et celles qui arrivaient du Nord, — et le réseau des chemins de fer français, admirable au point de vue stratégique, permettait aisément cette concentration, — l'empereur Napoléon aurait eu du 12 au 18 août une armée de 320 000 à 350 000 hommes de

Digitized by Google

bonnes troupes, dans une position avantageuse entre Metz et Verdun, et il aurait pu là livrer un combat décisif. Il eût été difficile à ce moment au général de Moltke de mener sur ce champ de bataille une armée allemande aussi considérable. S'il était resté à Metz une garnison de 50 000 hommes, il nous en eût fallu 80 000 pour la cerner, et les forteresses de Strasbourg, de Schlestadt, de Brisach, de Phalsbourg et de Toul, qui étaient également occupées par les Français, exigeaient aussi un corps d'investissement important, qui pût repousser les sorties de leurs garnisons. Supposez maintenant que la France eût à cette époque décrété la levée en masse, qu'elle eût fait de la guerre une guerre vraiment nationale, supposez surtout qu'on eût détruit complétement toutes les routes d'étapes de l'Alsace et de la Lorraine sur les derrières de nos armées, il eût été impossible de concentrer entre Metz et Verdun, dans la seconde moitié d'août, une armée allemande de 350 à 400 000 hommes ; l'approvisionnement nécessaire à pareille armée en eût rendu la concentration impraticable. Si l'on eût alors réuni sans perdre de temps les troupes qui se trouvaient à Marseille, à Toulon, à Grenoble, à Lyon et à Besançon, et qu'on les eût dirigées sur Belfort par la voie ferrée, on aurait toujours pu y rassembler de 30 à 40 000 hommes. De Belfort on aurait pu tenter de débloquer Strasbourg, on aurait pu aisément détruire toutes nos lignes d'étapes de l'Alsace ; on aurait même pu avec quelques chances de succès faire une invasion, — momentanée sans doute, mais cependant utile, — dans le grand-duché de Bade, alors complétement dégarni ; et si la flotte française de la mer du Nord et de la Baltique, dont les manœuvres étaient vraiment pitoyables, avaient pu faire preuve en ce moment de quelque énergie, Moltke n'aurait pas osé faire évacuer nos côtes, ce qu'il lui fut bientôt permis de risquer, tant cette flotte française si prônée naguère était devenue l'objet de la risée et du mépris par sa prodigieuse impuissance ! Après la prise de Strasbourg, la journée de Sedan, et par-dessus tout la capitulation de Metz, la France était irrévocablement perdue ; il n'y avait plus moyen pour les Français de songer à reprendre l'offensive ; le génie militaire le plus consommé, l'énergie la plus opiniâtre déployée par la nation tout entière auraient pu peut-être prolonger la lutte quelque temps encore ; mais tout ce génie, tous ces efforts eussent été en vain et n'auraient point changé l'issue définitive. Ce qui eût été encore fort possible dans la seconde moitié d'août était devenu, dans la seconde moitié de décembre, d'une impossibilité absolue. Le « trop tard » est une faute dont les conséquences éclatent en matière de stratégie plus funestes encore et plus rapides qu'en politique.

Mais il régnait parmi les chefs de l'armée française et dans toute la direction supérieure des opérations militaires, pendant le mois d'août, une confusion, une désorganisation profonde, un dédain ridicule envers l'adversaire, et à côté de cela une crainte de prendre l'offensive, d'exécuter quelque coup d'audace qu'on ne se serait pas attendu à rencontrer dans une armée qui vivait après tout sur les traditions de Napoléon Ier, ce grand maître de la stratégie moderne. On s'expliquait bien, il est vrai, en étudiant avec conscience et à fond l'histoire des guerres de notre siècle, comment, dans les campagnes du premier empire et de la république, la victoire n'avait jamais trahi le drapeau de la France toutes les fois que Napoléon Ier commandait en chef et forçait ses capitaines d'obéir scrupuleusement à ses ordres ; comment, au contraire, le résultat était parfois douteux, souvent même contraire à la France quand le génie du grand empereur ne présidait point à la lutte. Depuis cette dernière guerre, nous comprenons mieux encore et nous sentons plus vivement toute la justesse de cette observation. L'armée française s'est, cette fois comme toujours, vaillamment, héroïquement battue jusqu'à Sedan, — à partir de cette date, elle était entièrement désorganisée ; — la vieille infanterie française surtout s'est montrée la digne rivale de l'infanterie allemande, en courage, en patience, en habileté et par-dessus tout en adresse à exploiter les avantages du terrain ; mais le commandement supérieur a été dans son ensemble si pitoyable qu'on eût cru parfois avoir affaire à une bande de chefs kabyles, et non à une demi-douzaine de maréchaux illustres, flanqués de quelques centaines de brillants officiers d'état-major. Or, l'avantage que nous avions de posséder, dans la personne du roi Guillaume, un commandant en chef énergique et conséquent, de posséder en Moltke, Bismarck et Roon des conseillers incomparables de notre roi, devant les conseils desquels il s'est toujours incliné, cet avantage, dis-je, était plus précieux pour l'Allemagne que n'aurait été celui de pouvoir jeter sur la France 200 000 hommes de plus.

Si Mac-Mahon ne voulait ou peut-être ne devait pas opérer sa jonction avec l'armée de Bazaine, — ce qui, après nos victoires de Wissembourg, de Wœrth et de Spicheren, eût été le meilleur parti à prendre, — pourquoi ne resta-t-il pas du moins à Châlons pour s'opposer au passage de la Marne et y offrir la bataille à l'armée du prince royal et du prince de Saxe ? S'il avait fait venir rapidement toutes les troupes de Paris et du Nord de la France, il pouvait disposer à Châlons, du 24 au 30 août, d'une armée d'au moins 200 000 hommes. Une armée aussi forte, dans une position favorable sur la Marne, eut été un obstacle formidable pour l'armée allemande ; elle eût pu empêcher notre marche en avant sur Paris. Que si les Français avaient été battus, ils gardaient toujours une retraite assurée vers les forts de Paris ; si, au contraire, les Allemands avaient perdu la bataille, ils se seraient trouvés dans une situation singulièrement critique. Ils auraient eu alors sur leurs derrières Metz avec ses 180 000 hommes, Longwy, Montmédy, Thionville, Toul, Phalsbourg, Strasbourg, Langres, Brisach, Schlestadt, avec leurs garnisons, et une défaite des Allemands à Châlons vers la fin d'août fût devenue le signal d'un soulèvement général dans l'Alsace et la Lorraine, dans les Vosges et la Côte-d'Or. Mais, au lieu de se battre entre Châlons et Reims, ce à quoi chacun s'attendait, Mac-Mahon s'avisa de cette idée étrange et téméraire de se détourner à gauche vers la frontière belge, pour tenter sa jonction avec Bazaine, jonction qu'il eût pu, quinze jours auparavant, si aisément accomplir. On ne peut nier toutefois que ce plan n'ait eu quelque chance de réussir, et qu'en réussissant, il n'eût mis le prince Frédéric-Charles devant Metz en une situation difficile. Si Mac-Mahon avait eu le bonheur d'arriver sur les derrières de l'armée de Frédéric-Charles avant que le prince royal ne pût lui porter secours, et si alors le maréchal Bazaine avait attaqué par une sortie en avant, en même temps que Mac-Mahon attaquait par derrière, les troupes allemandes étaient prises entre deux feux, elles avaient à lutter contre une armée deux fois plus nombreuse et auraient sans doute été vaincues. La défaite du prince Frédéric-Charles aurait entraîné par contre-coup les plus grands dangers pour les corps du prince royal et du prince de Saxe, et ils n'au-

raient pas eu d'autre issue que de se frayer rapidement et à tout prix une retraite vers l'Allemagne. Ainsi, dans l'hypothèse d'un succès, ce mouvement de Mac-Mahon n'était pas sans habileté. Mais, pour que ce succès fût possible, il fallait, — et c'était là une condition essentielle, — que le général de Moltke fût égaré sur la direction prise par Mac-Mahon ; il fallait gagner une avance de deux jours au moins sur les troupes allemandes. Si cela n'arriva pas, si Moltke apprit aussitôt le changement de marche de l'ennemi, nous le devons surtout à l'excellent usage que fit Moltke de notre nombreuse cavalerie légère. A peine le chef de l'état-major eut-il appris au grand quartier général ce changement de marche qu'il en démêla l'intention avec une perspicacité rare, et avec son génie habituel, il prit les mesures nécessaires pour en empêcher l'effet. Cette conversion des corps d'armée allemands, brusquement opérée sur leur marche vers Paris, et la façon dont leurs étapes furent réglées pour acculer Mac-Mahon dans un impasse, est, j'en suis convaincu, l'une des manœuvres stratégiques les plus audacieusement combinées, les plus savamment exécutées que nous offre l'histoire de cette guerre. Les Français, au contraire, ne s'aperçurent même pas de la régularité, de la vitesse avec laquelle ils étaient suivis par les Allemands, du cercle qui se formait de plus en plus étroit autour d'eux. Mac-Mahon, comme s'il était complétement aveugle, donna dans le piége qui l'attendait, et cependant cette campagne avait lieu on un pays où chaque habitant aurait volontiers servi aux chefs militaires de la France de messager et d'éclaireur. Il fallait, en vérité, qu'il régnât au quartier général un aveuglement sans pareil, pour qu'on ne prît pas les moindres mesures afin d'échapper aux plans de Moltke, ce qui était possible encore deux jours avant Sedan par une retraite. Une fois le cercle fermé, il n'y eut naturellement plus de moyen de salut, et il ne resta plus aux Français qu'à périr ou à capituler. Les régiments français pris isolément sont à l'abri de tout reproche ; ils ont, la plupart, à Sedan héroïquement combattu. Il y a des régiments entiers de cavalerie qui se sont littéralement précipités dans la mort, et l'infanterie fut admirable d'adresse et de courage dans cette série d'engagements qui eurent lieu de village en village. Mais tout cela était maintenant en vain. Notre excellente artillerie, qui ce jour-là, comme en maintes autres occasions, frappa le coup décisif, était si magistralement disposée sur les hauteurs, elle accablait, elle écrasait tellement nos ennemis, que force leur fut, bon gré mal gré, de capituler et de se faire faire prisonniers. Cette capitulation de Sedan est de beaucoup la plus considérable que connaisse l'histoire ; elle est plus considérable que celle des Saxons au Kœnigstein, que celle du général prussien Fink dans la guerre de Sept ans, que celle du général autrichien Mack à Ulm en 1805, que celle du prince prussien Hohenlohe à Prenzlau en 1806, que celle du général français Duport en 1809 à Baylen en Espagne, que celle du Hongrois Görgey en 1849 à Vilagos. La légèreté des Français en matière militaire fut frappée là d'un châtiment qui ne pouvait être plus dur, et cependant ils ne profitèrent guère de cette leçon, quelque cruelle qu'elle fût. L'astre guerrier des Français, dont ils doivent l'éclat à Napoléon Ier presque seul, est sur son déclin, et ce déclin semble devoir être rapide, car la génération actuelle, en dépit du courage de quelques-uns, n'est pas capable de le faire briller de nouveau.

IV

LA DÉFENSE DU MARÉCHAL BAZAINE A METZ.

Dans ce qui précède, j'ai essayé de montrer les fautes stratégiques graves, énormes, que le maréchal Mac-Mahon commit à Wissembourg et à Wœrth, et plus tard, sur une échelle plus vaste encore, en marchant sur Sedan : je passe aujourd'hui à l'examen de la conduite du maréchal Bazaine à Metz. Il ne resta pas lui non plus à la hauteur de sa réputation ; il fit preuve d'une maladresse et tomba en des erreurs qui facilitèrent singulièrement au prince Frédéric-Charles la tâche autrement fort malaisée de l'investissement de Metz. La vanité française, qui ne peut se résigner à avouer que la France ait jamais été battue par l'Allemagne en rase campagne, bien qu'elle l'ait été fort souvent dans les guerres de tous les temps, ne voulut naturellement pas reconnaître que la prise d'une armée aussi considérable que celle de Metz fût possible autrement que par trahison, et l'on entendit retentir à travers la France entière ce cri qui trouva même de l'écho à l'étranger : « Bazaine est un traître ; il a vendu à prix d'or la forteresse aux Prussiens. » Il est superflu de s'arrêter à cette assertion ; le lecteur allemand n'a point besoin qu'on en fasse éclater à ses yeux l'inanité et la folie. Que des hommes auxquels on a accordé pendant des années une obéissance aveugle, auxquels on a prodigué la gloire, puissent commettre des fautes militaires, c'est là une idée à laquelle ne peut se faire l'amour-propre des Français ; mais que ces hommes deviennent tout à coup d'infâmes scélérats qui vendent honteusement leur honneur, leur patrie, tout ce qu'il y a de plus sacré, les Français l'admettent volontiers. Chez nous, Allemands, c'est le contraire qui arrive. Souvent nous accusons nos chefs de sottise ou de mollesse, mais de trahison, jamais. Nous reconnaissons avec franchise que la campagne des Prussiens en France en 1792 fut menée avec inepties ; que la plupart des généraux prussiens, dans la guerre de 1806, firent preuve d'une complète incapacité ; que les commandants de villes fortes qui rendirent Magdebourg, Custrin, Stettin, etc., ressemblaient fort à de vieilles bonnes femmes qu'on aurait dû asseoir derrière un poêle, une quenouille à la main, plutôt que de leur confier une forteresse ; nous reconnaissons que la capitulation fameuse du prince Hohenlohe à Prenzlau témoigne d'une nullité sans bornes ; que la stratégie prussienne dans la campagne de 1848-49, dans le Schleswig Holstein, fut entièrement dénuée de talent et d'énergie, et que les armées autrichiennes de 1859 en Italie, de 1866 en Bohême, furent commandées par des généraux qui presque tous n'étaient pas à la hauteur de leur commandement ; mais je n'ai jamais entendu dire qu'on ait jamais effleuré du moindre soupçon de trahison, de corruption, tous ces hommes dont l'incapacité militaire entraîna des suites si désastreuses. En France, tout maréchal qui n'est pas vainqueur est regardé comme un traître ; de 1792 à 1815, il en était ainsi ; il en fut de même dans la dernière guerre.

Des fautes commises par le maréchal Bazaine, l'une des plus graves à mes yeux, c'est de n'avoir pas marché en avant avec plus d'énergie le 16 août, c'est de ne pas avoir poussé avec plus de force la tentative de faire une trouée. Il avait incontestablement, ce jour-là, tous les avantages ; et si le soir il avait appelé ses réserves, qui étaient si considérables, pour

Digitized by Google

reprendre la lutte le 17 dès le lever du jour, il est de toute vraisemblance qu'il eût réussi à réaliser son dessein. L'armée dont le prince Frédéric-Charles disposait le 16 août était sensiblement inférieure en nombre à l'armée française; les Allemands ne pouvaient, à cause des difficultés du terrain, faire de leur cavalerie, aussi considérable que bien dressée, l'usage qu'ils auraient désiré en faire. Dans cette guerre sanglante et terrible, il n'est pas une bataille où les troupes allemandes aient eu à faire autant d'efforts et de sacrifices que le 16 août; et l'attitude de la 5e division (de la division du Brandebourg) du 3e corps d'armée prussien, qui soutint, pendant des heures entières, les attaques sans cesse répétées de tout un corps d'armée français, et qui aima mieux se laisser décimer que de reculer, est, selon moi, l'un des faits d'armes les plus brillants, les plus extraordinaires de toute cette guerre. Le maréchal Bazaine devait savoir que son armée était beaucoup plus nombreuse, à cette date, que l'armée ennemie, et ce fut une faute énorme que de ne point tirer parti de cette supériorité numérique. D'ailleurs, dans toute la journée du 16 août, il n'y eut pas plus d'unité dans le commandement du côté des Allemands que de celui des Français : les deux chefs d'armée ne pouvaient, par suite des inégalités et des accidents sans nombre du terrain, suivre le détail de la bataille; la bataille ne fut, à vrai dire, qu'une série d'engagements partiels, fort sanglants, mais isolés les uns des autres. La supériorité des troupes allemandes en matière de discipline, et l'infériorité relative des officiers français de tous grades dans l'art de manœuvrer avec précision et méthode (il semblait parfois qu'ils n'eussent pas la moindre notion de cet art) éclatèrent, en cette occasion, dans tout leur jour. Les bandes françaises firent des prodiges de valeur; l'infanterie française surtout donna une nouvelle preuve de l'habileté avec laquelle elle sait exploiter le terrain et profiter des villages pour s'y retrancher.

Si Bazaine n'avait pas voulu ou n'avait pas su faire sa trouée le 16 et le 17 août, ce fut, à mon sens, une nouvelle et grave faute de sa part que de renouveler sa tentative le 18, et cette fois avec un acharnement aveugle. Il devait savoir qu'il avait maintenant affaire à une armée renforcée de 50 à 60 000 hommes de troupes fraîchement arrivées, que la sienne était maintenant inférieure en nombre, que la situation de l'avant-veille était renversée. La négligence que les généraux en chef français, et surtout leurs états-majors, mettent régulièrement à se renseigner sur les positions, les projets, la force de l'ennemi, se reproduisirent ici. C'était la conséquence funeste des longues guerres en Afrique, de 1830 à 1870, où tous les généraux français, — Bazaine et Mac-Mahon comme les autres, — avaient fait leur apprentissage. Vis-à-vis des Kabyles, et au Mexique, vis-à-vis des guérillas, il était impossible et inutile de s'éclairer. Aussi quelle différence entre les plans stratégiques de Napoléon Ier et ceux de Napoléon III et de ses maréchaux! Le stratégiste de l'avenir n'aura pas un conseil, pas une leçon à prendre auprès des généraux français qui ont été mêlés à cette campagne; il apprendra tout au plus, en étudiant leur tactique, ce qu'il ne faut pas faire si l'on veut vaincre. Il n'est pas contestable que les généraux de la République pendant la seconde partie de la guerre, qu'Aurelles de Paladine, que Faidherbe, que Bourbaki et surtout Chanzy, le plus capable de tous et de beaucoup à mon sens du moins, n'aient manœuvré avec beaucoup plus d'habileté que ne l'avaient fait Mac-Mahon, Bazaine et Frossard.

La sortie du 31 août, dans la direction de Noisseville, fut une faute nouvelle de Bazaine et une faute sérieuse. Pour faire sa trouée et sortir de Metz son armée, à l'exception de 30 ou 40 000 hommes qu'il y aurait laissés comme garnison, il fallait tenter le coup pendant les premiers jours de l'investissement; plus tard, les chances de réussir avaient fort diminué. Il est complétement impossible de former un cercle d'investissement de six à sept lieues autour d'une forteresse comme Metz, qui compte tant de travaux avancés considérables, d'une façon si complète que des personnes habiles, connaissant à fond les localités, ne puissent pendant une nuit bien noire le franchir avec sûreté! Aussi le maréchal Bazaine fut il toujours en relations assez régulières avec le reste de la France, il pouvait s'informer de ce qui s'y passait. Il devait donc savoir avec exactitude que l'armée allemande qui bloquait Metz s'occupait sans relâche et avec un entier succès à se fortifier par des retranchements, à barrer par des obstacles de toutes sortes les routes que les Français pourraient prendre en cas de sortie, bref à élever autour de la forteresse des fortifications colossales. Ces travaux rendaient notre position meilleure de jour en jour, tandis que l'armée dont Bazaine disposait, par suite de pertes, de maladies, d'affaiblissement physique résultant de l'insuffisance des vivres, s'amoindrissait de plus en plus. Si le maréchal voulait percer nos lignes à tout prix, il ne le pouvait qu'au début du blocus; plus tard, la chose était devenue impossible. Aussi Bazaine eut-il parfaitement raison de sortir de ses retranchements le 31 août, dès l'aube, pour s'avancer dans la direction des villages de Noisseville et de Servigny, sur la rive droite de la Moselle. Il disposa son armée en bataille, appuyant son aile droite sur le fort Saint-Quentin, son aile gauche sur le fort Saint-Julien.

Mais pourquoi ne poussa-t-il pas en avant avec toute l'énergie possible, afin de repousser les troupes allemandes surprises par son attaque? Pourquoi demeura-t-il tranquillement des heures entières, laissant ses soldats l'arme au bras, ce qui donna à l'ennemi le temps de se concentrer et d'appeler ses renforts? C'est là un problème que je n'ai pas encore réussi à résoudre. Ce ne fut que vers midi que les Français attaquèrent les villages de Failly, Noisseville et Servigny, occupés par les troupes du 1er corps de la division de landwehr du général de Kummer, et encore se contentèrent-ils d'entretenir pendant des heures une canonnade assez inutile. Lorsque, sur le tard de l'après-midi, ils avancèrent avec plus d'énergie, ils obtinrent rapidement les résultats auxquels ils aspiraient, ils s'emparèrent de Noisseville et de Servigny. C'était là pour eux une vraie victoire, et si le maréchal Bazaine en avait profité sans ménagement, en y mettant de la furie, il atteignait son but et se frayait un passage. Mais au lieu de continuer sa marche par cette nuit d'été si courte et si claire, le maréchal laissa ses soldats s'installer tranquillement dans les villages qu'ils venaient d'occuper. C'était là une faute grossière. Avec leur négligence habituelle à se garder, les régiments français se laissèrent surprendre, pendant la nuit, par les Prussiens, dans leurs positions.

Le général de Manteuffel fort ennuyé, ce qui s'explique aisément, d'avoir perdu ces villages, attaqua pendant la nuit et réussit, après un combat acharné, à repousser les Français hors de Servigny et de toutes les positions qu'ils avaient conquises. Au matin du 1er septembre, les deux armées se trouvaient donc à peu près dans la même situation que la veille, et les Français avaient laissé échapper tout le bénéfice des

avantages qu'ils avaient d'abord remportés. Le prince Frédéric-Charles, qui redoutait avec raison une seconde tentative de Bazaine sur le même point, avait profité de la nuit pour envoyer en toute hâte au secours du général de Manteuffel le neuvième corps d'armée ; et le troisième, ainsi que le dixième corps avaient reçu ordre de se tenir prêts pour servir de réserves. Le général de Manstein avait marché toute la nuit avec un entrain extraordinaire ; le 1er septembre, à six heures du matin, ses troupes pouvaient prendre part à la bataille. Ainsi, les Français avaient encore une fois perdu, par leur lenteur et leur négligence, la supériorité du nombre qu'ils avaient eue la veille, et à partir de ce moment notre supériorité numérique devint de plus en plus écrasante ; il ne cessait d'arriver de nouvelles troupes de notre côté ! On combattit avec fureur, les Français défendirent Noisseville, qu'ils occupaient encore, avec une valeur et une habileté telles que les troupes prussiennes, malgré de nombreux assauts, ne purent le reprendre. Comme dans presque toutes les grandes batailles de cette guerre, ce fut l'artillerie qui décida le sort de la journée. Cinquante pièces prussiennes, assemblées en un seul point, mirent Noisseville littéralement en cendres et ce ne fut qu'alors que les Français évacuèrent ces décombres fumantes pour se retirer lentement. L'infanterie française, celle de la garde surtout, fut admirable pendant ces deux jours, elle se montra, dans la lutte autour des villages, égale, et par moments supérieure à l'infanterie prussienne.

Le 1er septembre, à trois heures de l'après-midi, les Français durent renoncer à continuer la lutte ; ils se retirèrent en bon ordre derrière les forts de Metz, où les troupes allemandes ne purent les poursuivre. 40 000 Français environ avaient été au feu ; 4000 hommes restés morts ou blessés sur le champ de bataille avaient été sacrifiés en pure perte. Si le maréchal Bazaine avait pris 100 000 hommes le 31 août, et qu'à leur tête il eût marché intrépidement en avant, son projet aboutissait très-probablement, et la trouée était faite. Les Allemands avaient été jusque-là assez insouciants, eux aussi, à l'endroit de cette trouée ; ils n'avaient point apprécié à leur juste valeur les chances de succès qui s'offraient à Bazaine. Cette tentative du maréchal, qui, par sa faute était demeurée infructueuse, eut pour nous, entre autres avantages, celui de nous rendre plus prudents, et de nous montrer qu'il fallait se remettre à l'œuvre pour rendre les sorties de l'armée française plus difficiles encore. On déploya aussitôt une admirable énergie dans ce sens. Les tentatives que fit encore Bazaine pendant l'investissement furent si insignifiantes et si mal dirigées, qu'il ne pouvait croire lui-même à leur succès. Cette observation s'applique surtout aux engagements du 22 et du 23 septembre à Peltre, à celui de Courcelles le 27. C'étaient là des sorties qui, d'après leur disposition générale, n'avaient évidemment pour but que de ravitailler l'armée, s'il était possible ; elles ne pouvaient avoir d'autre intention. Ainsi, le 27 septembre, grâce à un assaut rapide, les Français enlevèrent Mercy-le-Haut, et réussirent à prendre soixante bœufs et plusieurs voitures de pain ; mais ils payèrent chèrement ce résultat, par la perte de 100 hommes. La sortie qui eut lieu dans la nuit du 2 octobre eut évidemment le même caractère. Le combat de Saint-Remy, à la date du 7 et sur la rive droite de la Moselle, à Villers-l'Orme, prit, il est vrai, des proportions plus considérables. Les Français y eurent d'abord le dessus, il fallut à la fin dix batteries prussiennes pour les forcer à la retraite ; mais ce n'était pas avec un nombre d'hommes aussi chétif qu'ils pouvaient se flatter de percer nos lignes. C'était là d'ailleurs une entreprise désormais impossible ; les tentatives, qu'il eût suffi d'un peu d'habileté et de vigueur pour mener à bonne fin au commencement de septembre, ne pouvaient plus aboutir ; le maréchal Bazaine devait se rendre à l'évidence. Des raisons politiques ont sans doute engagé le général à entamer son armée le moins possible à la fin d'août et au commencement de septembre, et à ne pas forcer la trouée avec plus d'énergie. Le maréchal se refusait à croire que le général de Moltke aurait l'audace, la témérité d'investir une ville comme Paris, tant que Metz, avec ses 150 000 hommes, Langres, Toul, Verdun, Montmédy, Longwy, Thionville, avec leurs garnisons, tiendraient encore ; et d'autre part il ne pouvait admettre que le comte de Bismark s'entêtarait, dès le mois de septembre, à ne conclure la paix que moyennant la cession de l'Alsace et de la Lorraine allemande. Loin de là ; il comptait que dans le courant de septembre des pourparlers de paix auraient lieu, et que la Prusse se contenterait d'une indemnité de guerre et de quelques autres concessions. Si cette espérance de Bazaine s'était réalisée, si en septembre déjà il eût été sérieusement question d'arrangement, c'eût été pour la France un appoint considérable, et qui eût singulièrement pesé dans la balance, de posséder encore dans la forteresse imprenable de Metz une armée complétement intacte de 150 000 hommes au moins. Le maréchal Bazaine voulait aussi que l'empereur Napoléon gardât son trône, et c'eût été pour l'empereur un grand avantage de retrouver à Metz cette armée considérable, et la garde surtout, qui en faisait presque tout entière partie. Ces raisons politiques ont sans doute poussé Bazaine à cette immobilité d'où il n'est guère sorti en septembre ; c'est là la seule explication qu'on puisse donner, au point de vue militaire, de sa conduite à cette époque. Mais une fois Septembre écoulé de la façon dont il l'avait laissé s'écouler, il ne pouvait plus faire en Octobre que ce qu'il a fait ; il fallait passer par le capitulation, quelque dure qu'elle fût pour lui, quelque amère qu'elle fût pour la France d'aujourd'hui et de l'avenir. Quant aux généraux français qui prétendent que le maréchal pouvait encore, dans la seconde moitié d'octobre, réussir à faire sa trouée, leur assertion n'est inspirée que par la légèreté habituelle aux Français et l'ignorance des travaux énormes qu'avait élevés, durant cet intervalle, l'armée d'investissement. Les troupes françaises auraient été broyées par les batteries allemandes sans résultat, sans profit aucun, si elles avaient encore voulu tenter la trouée. Et d'autre part, le défaut de vivres était déjà tel, le démoralisation qui en découle avait déjà fait de tels ravages dans la plus grande partie des troupes de Metz, que le maréchal ne pouvait différer davantage la capitulation. Il a fait tout ce qu'il était possible de faire — en résistance passive.

J. DE WICKEDE,
correspondant militaire de la *Gazette de Cologne*.

VARIÉTÉS

Projet d'une Faculté libre des sciences politiques

Il n'y a pas en France d'*enseignement organisé des sciences politiques*. C'est une des lacunes les plus apparentes de notre instruction supérieure.

En réunissant tous les cours qui se font çà et là sur la

politique proprement dite ou sur ses dépendances, on obtient le tableau suivant :

I. École de droit....	Droit romain. Droit français : civil, commercial, criminel, administratif. Droit coutumier. Droit des gens. Histoire des droits romain et français.
II. Collége de France..	Droit des gens. Histoire des législations comparées. Économie politique. Histoire des faits et des doctrines économiques.
III. Conservatoire des arts et métiers.....	Économie industrielle et statistique. Économie politique et législation industrielle.
IV. École des Chartes...	Institutions politiques, administratives et judiciaires de la France.
V. École des ponts et chaussées.....	Économie politique.
VI. École de Saint-Cyr..	Art militaire.

Il suffit d'un coup d'œil jeté sur cette liste pour remarquer que les sciences politiques n'y sont pas au complet. L'*histoire diplomatique*, par exemple, n'y figure pas. Le *droit constitutionnel* n'y est pas nommé; s'il s'y trouve, ce ne peut être qu'accessoirement et comme introduction au droit administratif.

En second lieu, ces cours sont dispersés dans des écoles différentes, les unes ouvertes, les autres fermées. La même personne ne peut les suivre tous.

Dans l'école où ils sont le plus nombreux et groupés avec un certain ordre, ils ne sont là que pour préparer à une profession déterminée, celle d'avocat ou de magistrat. Cela tend à priver l'enseignement de la largeur et de l'indépendance, qui sont l'âme des études politiques.

Si les quatre cours du Collége de France conservent toute leur liberté scientifique, ils pèchent par un autre point : il n'y a entre eux aucun ordre concerté qui fasse de chacun le complément des autres et l'une des parties d'un même système d'instruction. Ils vont isolément où la fantaisie de chaque professeur les mène.

Notre science politique, purement française ou latine, ignore volontairement l'Europe moderne et le nouveau monde, et l'on peut avoir suivi tous les enseignements qui ont quelque rapport avec l'art de gouverner, sans avoir entendu le nom de Blackstone, sans avoir une idée nette du Zollverein et de son histoire, et sans connaître les négociations qui ont amené en 1856 le traité de Paris.

Toutes ces observations nous conduisent à cette conclusion : il y a en France un enseignement organisé pour le médecin, pour l'avocat, pour l'ingénieur, pour le militaire, etc., il n'y en pas pour l'homme politique.

Est-ce un mal? — Ou faut-il croire que les dons naturels et la pratique des affaires suffisent, sans instruction spéciale, pour former le nombre d'hommes d'État dont le pays a besoin? — Si l'on en juge par nos vingt ou trente dernières années, la nature n'est pas si prodigue de ses dons, et quant à la pratique, elle ne saurait donner de compétence sérieuse que dans tel ou tel genre particulier d'affaires. Aussi y a-t-il disette évidente d'hommes politiques dans le sens large et complet du mot. Une instruction spéciale bien ordonnée est donc indispensable; elle ne rendra pas supérieurs ceux qui sont nés médiocres; mais elle pourra éclairer les vocations, multiplier les vues, et développer la capacité générale et dirigeante, qui est tout l'homme d'État. Grâce à elle, les aptitudes se révéleront en plus grand nombre et atteindront un niveau plus élevé.

Au reste, l'effet le plus considérable d'un enseignement organisé sur ces matières n'est pas de former des hommes d'État, mais de créer autour d'eux un groupe de libres et utiles coopérateurs. En France, l'homme supérieur qui est au pouvoir se sent tout seul. Il ne rencontre d'auxiliaires entendus que chez les gens en place, de critiques compétents que chez les ambitieux qui convoitent la sienne. Le reste de la nation s'engoue, s'irrite, glorifie, bafoue, mais ne juge et n'agit que par passion. Bourgeois et peuple passent leur vie à échanger des lieux communs conservateurs contre des lieux communs révolutionnaires, et cela à une distance infinie de la politique positive, éclairée et sérieuse. Des directeurs intermédiaires de l'opinion, voilà donc ce qui nous manque. Dans cette armée de citoyens, il n'y a rien entre le général et les simples soldats; peu d'officiers, presque point de sous-officiers. A coup sûr, ce serait une grande et heureuse révolution si la France parvenait à faire essaimer tous les ans deux ou trois mille esprits pourvus de connaissances politiques, ayant un titre pour se faire écouter, et des arguments pour faire comprendre que toutes les questions sont difficiles et la plupart des solutions complexes. L'enseignement organisé pour faire l'éducation de l'homme d'État fournirait au pays, par la même occasion, cette classe moyenne instruite et judicieuse qui est le lest d'une société démocratique. Il y a bien eu jusqu'ici une classe moyenne caractérisée par l'instinct conservateur, les manières et la fortune. Mais cette classe n'a jamais tenu son rang, il faut l'avouer, par l'aptitude et les lumières politiques.

De ces réflexions est sorti le programme qu'on va lire. En le rédigeant, on s'est proposé de créer un enseignement des sciences politiques, riche et complet par la composition, européen ou même universel par le cadre, contemporain par les sujets, historique et critique par la méthode, accessible par sa courte durée.

Esquisse géographique et ethnographique du monde habité.

Histoire diplomatique de l'Europe depuis le traité de Westphalie.

Histoire militaire de l'Europe depuis Frédéric II.

Histoire économique de l'Europe depuis Adam Smith.

Histoire des progrès agricoles, industriels et commerciaux de l'Europe et du nouveau monde, depuis le dernier siècle.

Histoire financière de l'Europe depuis la Révolution.

Histoire constitutionnelle de l'Europe et du nouveau monde, depuis 1776.

Histoire législative de l'Europe et du nouveau monde, depuis le Code civil.

Histoire administrative de l'Europe, depuis le XVII^e^ siècle.

Histoire morale et sociale de l'Europe, depuis 1789. (Étude des théories contemporaines relatives à l'organisation des sociétés et de leur influence sur la société moderne.)

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE | NUMÉRO 10 | 2 SEPTEMBRE 1871

Paris, 1er septembre 1871.

Il y a un proverbe anglais qui dit que le Parlement peut tout faire, excepté faire un homme d'une femme. Il en est de même de l'Assemblée. A voir tous les droits qu'elle s'attribue, pouvoir constituant, révocation du pouvoir exécutif, on la dirait toute-puissante; mais elle ne peut, avec des mots, changer les choses. Elle peut se déclarer constituante, mais elle continuera à ne pas l'être dans le sens précis et traditionnel du mot. Bon gré, mal gré, elle organise la République. Proclamer un roi, on peut l'en défier. Sur quel roi la majorité pourrait-elle se mettre d'accord?

Elle a modifié la proposition Rivet en ce sens qu'elle n'a pas voulu fixer la durée des pouvoirs de M. Thiers. Mais quoi? N'est-il pas évident que c'est la santé de M. Thiers qui marque seule la durée de son pouvoir?

Elle met dans le projet amendé la responsabilité ministérielle. A quoi bon l'écrire ou ne pas l'écrire? Elle s'exerce ou ne s'exerce pas, selon la force que possède ou ne possède pas l'Assemblée. Ce sont les ministres, dit-on, qui ont décidé M. Thiers à se rallier à la proposition Vitet. Il y a donc eu ce jour-là un « cabinet parlementaire », dès avant que la majorité l'eût voté.

C'est, dit-on, la réconciliation entre M. Thiers et la majorité. On annonce même que M. Thiers adressera des remerciements à l'Assemblée. Mais ont-ils jamais été brouillés? Nous avons vu jusqu'à présent M. Thiers céder sur le fond (décentralisation, Assemblée à Versailles, garde nationale, etc.), et l'Assemblée céder sur la forme (amendement contenant un hommage aux services rendus par M. Thiers, etc.). Il y avait tiraillement, non rupture.

M. Thiers s'appellera président de la République au lieu de s'appeler chef du pouvoir exécutif de la République. Soit; ce changement fera au public l'effet de consolider les institutions actuelles, si l'on peut dire que nous ayons des institutions; mais c'est tout. C'est le mot plutôt que la chose, car ce président reste révocable au gré de l'Assemblée.

Ce que l'Assemblée a cru surtout gagner, c'est une fin de non-recevoir contre ceux qui demanderaient sa dissolution : « Y pensez-vous? dira-t-elle; je n'ai pas achevé mon œuvre, puisque j'ai le pouvoir constituant et que je n'ai pas encore constitué. » Mais quoi! si elle reconnaissait — mais y arrivera-t-elle? — ou du moins elle reconnaît peut-être, mais si elle avouait qu'elle ne peut restaurer la monarchie, en ce cas, on songerait moins à réclamer sa dissolution; en ce cas, comme elle ne manque après tout ni de libéralisme ni d'honnêteté, la complication politique serait bien simplifiée.

Sur les négociations entamées, puis suspendues à Compiègne, entre M. Pouyer-Quertier et M. de Manteuffel, voici des informations curieuses que le *Journal de Lyon* tient de bonne source :

« On sait que M. de Manteuffel, chargé du commandement du corps d'occupation et subsidiairement de s'entendre avec le gouvernement français sur certaines questions militaires, se trouvait à Complègne. Or, M. de Manteuffel n'a rien de la roideur ordinaire aux diplomates et officiers prussiens.

» C'est le vrai type du courtisan diplomate. Un grand air et un air aimable, des manières affectueuses, beaucoup de distinction, quelque chose de cordial à l'abord. Avec cela pourtant beaucoup de réserve et peut-être autant d'inflexibilité qu'aucun autre, mais tout en dedans.

» Ces qualités de courtisan lui ont gagné la faveur du vieux roi, à tel point que M. de Bismarck en est jaloux.

» Les ministres, les diplomates de Berlin, en veulent à ce général de prendre sur le roi un ascendant que leur valent à peine de longs services autrement importants.

» Au moment où M. de Manteuffel fut chargé de suivre avec le gouvernement français les affaires de détail concernant l'occupation, M. Pouyer-Quertier fut mis au courant de cette rivalité; on lui fit même espérer, paraît-il, qu'en s'y prenant adroitement, il pourrait se servir du général pour arriver jusqu'au roi, par-dessus et en dépit de M. de Bismarck, et obtenir des conditions meilleures; peut-être de mettre ces deux influences aux prises sur le terrain des affaires françaises, au grand avantage de la France.

Digitized by Google

» Aussi, au lieu d'envoyer un seul diplomate d'ordre inférieur conférer avec M. de Manteuffel, comme on aurait pu s'y attendre, notre ministre y envoya-t-il tout un bouquet de diplomates.

» Ils furent admirablement bien reçus.

» M. de Manteuffel mit à ses devoirs d'hospitalité beaucoup de bonne grâce, il causait avec eux d'un air très-dégagé et encourageant, sur les difficultés que soulevait l'occupation et sur les allégements que demandait la France.

» A la fin du dîner, M. de Saint-Vallier, dit-on, se crut si assuré du succès qu'il tira de sa poche un traité en forme qui apportait au traité de Francfort des modifications considérables.

» M. de Manteuffel fut peut être un peu surpris de voir ses hôtes aller si vite en besogne ; il savait, lui, qu'il n'avait aucune qualité pour signer un traité de cette importance ; mais en parfait *gentleman*, il accepta le projet, et promit de le transmettre à son gouvernement en l'apostillant.

» Nos diplomates crurent que c'était bataille gagnée ; il firent, à leur retour, partager cette confiance à M. Pouyer-Quertier... La joie est expansive ; on ne fut pas assez discret au ministère des finances ; le lendemain, des journaux de Paris donnèrent la nouvelle accueillie avec tant de satisfaction que l'évacuation des forts et de plusieurs départements était chose dès maintenant réglée ; je crois même qu'on nous faisait entrevoir prochainement celle de tout notre territoire. Le représentant de la Prusse à Paris, très-surpris, télégraphia immédiatement à Berlin cette nouvelle étonnante d'un traité entre M. Pouyer-Quertier et M. de Manteuffel.

» La dépêche arriva avant le projet du traité et la lettre explicative du général. Le roi, au comble de l'étonnement, la montra à M. de Bismark qui s'en irrita, et fut naturellement bien aise de désavouer très-énergiquement la nouvelle pour être désagréable à M. de Manteuffel. La négociation mal engagée, et surtout prématurément divulguée, non-seulement échouait, mais rendait plus difficiles des concessions ultérieures, parce qu'elle intéressait l'amour-propre de la Prusse, et spécialement de M. de Bismark à ne rien accorder pour le moment.

» On signifia à M. Pouyer-Quertier que s'il voulait des modifications à apporter au traité de Francfort, les pourparlers, à cet effet, ne devaient pas s'engager à Compiègne avec M. de Manteuffel, mais à Francfort, où des négociations étaient toujours ouvertes pour régler les détails d'exécution du traité.

» M. Pouyer-Quertier, voyant s'écrouler par la base une œuvre qu'il croyait achevée, répondit, paraît-il, à M. de Bismark en lui offrant de se rendre de sa personne à Gastein, pour traiter immédiatement de toute cette affaire.

» M. de Bismarck refusa ; mais il promit d'envoyer un diplomate spécial en conférer avec le gouvernement français ; et pour qu'on ne vît pas se reproduire les inconvénients des négociations engagées dans deux lieux à la fois, il fut décidé que toute la négociation serait concentrée à Versailles, et que les diplomates de Francfurt s'y transporteraient. Du même coup on enlevait à M. de Manteuffel le droit de se mêler de l'affaire. Voilà pourquoi M. d'Arnim vient de se rendre à Versailles où il reprend, au point de départ, la négociation qui a si mal réussi avec M. de Manteuffel. »

Le général von Goeben, général d'infanterie, commandant du 8e corps d'armée prussien, vient de publier, dans le *Wochenblatt* militaire, un article destiné à réfuter la brochure du général Faidherbe sur la *Campagne de l'armée du Nord en* 1870. Il ne saurait, dit-il, désigner tous les faits erronés ou illusoires cités dans cette brochure, et se borne à réfuter le récit relatif à la bataille de Bapeaume, dans laquelle le général français s'attribue gratuitement la victoire. Nous laissons parler M. de Goeben :

« Quand l'armée du Nord se replia vers les citadelles, après » l'engagement de La Hallue, le général Manteuffel, com- » mandant en chef de la 1re armée prussienne, résolut de » s'emparer de la forteresse de Péronne. Les opérations du » siége furent confiées aux généraux de Barnckow et de Sea- » den, et le soin de couvrir ces opérations incomba aux géné- » raux de Kummer et de Goeben. Les premiers disposaient » de dix bataillons, de huit escadrons et de cinquante-quatre » pièces de campagne ; les autres, qui se dirigèrent par Ar- » ras, de douze bataillons, de seize escadrons et de douze » pièces d'artillerie. Cinq autres bataillons, douze escadrons » et trente pièces restaient à la disposition du général com- » mandant le 8e corps d'armée. Ce général, qui était chargé » de conduire l'affaire, n'avait sous ses ordres que des troupes » décimées par la maladie et la fatigue. Les bataillons de » l'infanterie, l'un dans l'autre, comptaient tout au plus » 500 hommes. Il y en avait de 350 à 400 hommes. D'autre » part, les bataillons infiniment plus nombreux qui avaient » été dirigés sur Péronne se composaient pour la plupart de » troupes fraîches. Quelques-uns de ces bataillons comptaient » jusqu'à 1000 hommes.

» Le général Faidherbe, aidé de deux corps d'armée, se » disposa à dégager Péronne le 2 janvier au matin. La faible » brigade Strubberg repoussa ce même jour l'attaque d'une » division ennemie à Sapignies ; une autre division, toutefois, » déboucha derrière la ligne du chemin de fer et força les » postes allemands, assez faibles en cet endroit, à se retirer. » Ces faits donnés, le général de Kummer dut concentrer le » soir même, devant Bapeaume, toutes les forces disponibles, » et, dans la matinée du jour suivant, 3 bataillons, 8 esca- » drons et vingt-quatre pièces de campagne attendaient l'at- » taque, rangés auprès de Beaucourt et sous les ordres de » S. A. R. le prince Albrecht de Prusse. Cinq autres bataillons » et vingt-quatre pièces d'artillerie avaient été mis à la dispo- » sition du général commandant, entre le Translay et Beau- » loncourt ; trois escadrons furent, en outre, dirigés sur Cam- » bray, et douze pièces servirent à renforcer la division » Kummer. Les Français se disposèrent pour l'attaque le » 3 janvier au matin. Nous dûmes leur abandonner quelques » villages faiblement occupés ; mais, en retour, ils ne purent » nous chasser des positions importantes que nous occupions » à Bapeaume et autour de Bapeaume. Ne pouvant réussir à » s'emparer de nos positions, ils essayèrent de les tourner, » mais tous leurs efforts devaient échouer devant l'attitude » ferme et courageuse de nos troupes, pourtant bien infé- » rieures en nombre. Le général Faidherbe, repoussé de toutes » parts, se décida dès le 4 janvier à opérer sa retraite. Un peu » plus, il devenait maître de la situation et nous forçait à lever » le siége de Péronne. L'insuffisance de nos munitions allait » nous obliger à abandonner la place jusque-là si courageu- » sement défendue. La capitulation du 10 janvier vint récom- » penser notre persévérance. Que la masse des Français

Digitized by Google

» vienne aujourd'hui crier victoire, parce que leurs soldats se » sont rendus maîtres de quelques avant-postes, cela ne sur- » prend personne. Mais que Faidherbe, un général, ne craigne » point de dire « qu'une partie des troupes allemandes enga- » gées dans l'affaire s'est débandée et repliée en désordre vers » Amiens », que ce même général vienne affirmer ses préten- » tions à la victoire par la citation d'un soi-disant ordre du » jour dans lequel je demandais les noms des officiers » qui auraient fui devant l'ennemi, voilà qui dépasse la » mesure et paraît vraiment étrange. Le piquant de l'af- » faire, c'est que le fait attribué à l'armée allemande est bien » et dûment survenu dans l'armée française, ce dont témoigne » un ordre du jour signé par le général Robin, commandant » de la 2e division du 3e corps. Une faute commise dans la » rédaction d'un télégramme destiné à un journal anglais a » induit le général en erreur. L'original de la pièce a paru » en temps et lieu dans les journaux français. Quoi qu'il en » soit, le malentendu ne saurait nous atteindre, et ceux qui » connaissent notre armée savent suffisamment à quoi s'en » tenir. »

Il nous a paru utile de faire connaître au public les explications du général prussien. M. de Goeben s'exprime dans un style auquel nous sommes maintenant habitués toutes les fois qu'un Allemand parle de la France; ne pouvant se consoler que les troupes aguerries et exercées qu'il commandait, et qui, bien entendu, offraient le modèle de toutes les vertus, aient été battues par les volontaires de l'armée du Nord, il présente un récit qui a besoin d'être contrôlé et que l'histoire aura à apprécier.

Nous trouvons dans le dernier fascicule paru, le 22e, d'une *Histoire de la guerre de* 1870, par le professeur allemand M. Frédéric Dörr, les lignes que voici :

« Aussitôt après la conclusion de l'armistice, le ravitaillement de Paris commença, et ce fut pour le grand quartier-général l'occasion de donner une preuve éclatante et bien allemande d'humanité. Nombre d'habitants de Paris seraient probablement morts de faim, si les Allemands n'avaient eu la précaution de faire venir à l'avance, malgré toutes les difficultés qu'ils avaient à approvisionner leurs propres troupes, des quantités énormes de vivres de toute nature, qui entrèrent aussitôt dans la ville épuisée. Il était impossible d'agir avec plus de générosité. »

Il est impossible, ajouterons-nous, de mentir plus effrontément, et ce mensonge est vraiment grotesque sous une plume qui ne cesse de reprocher à nos journalistes leur facilité à se repaître d'illusions et à nourrir le public de fausses nouvelles.

> Il faut mettre le poids d'une vie exemplaire
> Dans les corrections qu'aux autres on veut faire,

monsieur le docteur Dörr !... Mais vous êtes sans doute de l'avis de Schlegel, que Molière n'est plus lisible, et, ne l'ayant pas lu, vous ignorez apparemment ce précepte très-profond, ne vous déplaise, tout français qu'il est. Vos *corrections* à notre adresse manquent de toute autorité, malgré tout leur pédantisme; il y manque le *poids* de l'exemple. Non que vous ayez manqué à la lettre de la vérité : vous n'en avez faussé que l'esprit. Oui, les Allemands avaient fait venir et entassé de longue main des provisions à l'intention des Parisiens affamés; mais ces Allemands doivent bien rire, en vous lisant, de la *générosité* grande que vous leur attribuez. Je gage qu'ils ne se savaient pas si *humains*, si candidats au prix Montyon... Que tous ces marchands venus des quatre coins de la Confédération aient exploité sur une vaste échelle notre appétit d'assiégés, qu'ils se soient fait payer au poids de l'or ce qu'ils avaient acheté au poids du cuivre, passe encore; mais que leur vertu vous touche à ce point que vous en fussiez des saints ou tout au moins des sœurs de charité, voilà qui est plaisant, en vérité ! Mais, dites-vous, ce ne sont pas seulement nos négociants qui ont aidé au ravitaillement de Paris : notre intendance s'est montrée secourable, et c'est à elle surtout que s'applique mon dithyrambe. Je ne vais pas à l'encontre, votre intendance a fait, elle aussi, d'excellentes, de scandaleuses affaires. Grâce à la ligne de l'Ouest, elle a fait venir de Normandie, avec une rapidité dont notre estomac lui a su gré, les bœufs qu'elle y avait réquisitionnés par milliers, et nous les a vendus à beaux deniers comptants. C'est un marché d'un goût douteux, mais je n'y vois rien d'héroïque, rien qui justifie votre admiration si émue. Et laissez-moi vous dire, à ce propos, que bon nombre des critiques dont vous accablez nos intendants retombent bien un peu sur les vôtres. Il court en Allemagne même, sur leur compte, des bruits peu bienveillants. La statistique démontre par des chiffres fort éloquents qu'ils se retirent fort jeunes des... affaires. Comme ce n'est pas aux dépens de leurs administrés qu'ils réussissent à abréger ainsi leur carrière, et qu'il faut bien que ce soit aux dépens de quelqu'un...., j'abandonne ce problème à vos réflexions.

J'ai dit que ce n'était pas aux dépens du soldat allemand que vos intendants nous avaient *cédé* du bétail; et je le répète, bien qu'il vous plaise d'insinuer que pour secourir les Parisiens on rogna les rations des assiégeants. C'est le contraire qui est vrai : on les doubla pendant quelques jours. Le grand quartier-général fut très-*humain*... envers ses soldats. Tous les Parisiens qui sortirent de Paris pendant l'armistice se souviennent d'avoir fait dans les villages des environs une observation qui se résume à peu près ainsi : « Eh bien ! s'il est vrai que les Prussiens collaborent au ravitaillement, cela n'a pas l'air de les gêner sensiblement. » Les garnisons de Sèvres, de Chaville, de Viroflay, vendaient de la viande; si elles ne vendaient pas de vin, ce n'est pas qu'elles en manquassent. Quant à Versailles, le siége de votre grand quartier-général, voici ce qui s'y passait, ce dont ont pu être témoins ceux qui s'échappaient de Paris pour aller faire des provisions : on les arrêtait, le plus souvent avec leur panier rempli, à la sortie de la ville, en leur disant gracieusement qu'ils pourraient, tant qu'ils voudraient, sortir leur personne, — ce serait une bouche inutile de moins, — mais que le panier ne pouvait prendre le chemin de Paris. « Pourquoi ? demandait-on naïvement. — Eh! parce que son contenu diminue d'autant les provisions des Prussiens », répondait le factionnaire installé à cet effet à la grille de Versailles. Je rapproche de ce fait, sans autre commentaire, cette ligne de M. Dörr, éclairée maintenant d'un jour plus vif :

« Il était impossible d'agir avec plus de générosité. »

La connaissance intime que les Allemands ont faite de notre argent et de nos mesures les a enfin décidés à adopter quelque chose de notre système métrique. A partir du 1er janvier 1872, le mètre et le litre remplaceront l'aune et

la canette dans toute la zone du Zollverein. C'est un succès pour nous que cet emprunt qu'on nous fait; il nous console un peu de ceux auxquels nous sommes condamnés. Jusqu'à présent, l'Allemagne n'a adopté que nos mesures; quand nous aurons achevé de la payer, il est probable qu'elle adoptera notre système monétaire, comme si nos milliards devaient éternellement lui rester.

Mais si les Allemands nous prennent peu à peu notre système métrique, ils ne veulent pas en avoir l'air : il semble que pareil aveu les humilierait. Dans des revues et des journaux populaires, on trouve de longs articles où l'on cherche à éclairer le public sur les nouvelles unités de mesures, et où il n'est pas fait la moindre mention des pays où elles sont déjà en vigueur, ni de celui où elles furent d'abord inventées. On essaye évidemment de faire croire au lecteur, par ces réticences ingénieuses, que ce système est sorti du cerveau de M. de Bismarck...

Saint Vincent de Paul tout à l'heure, nouveau Laplace maintenant !

Un journal viennois, ordinairement bien renseigné, fait intervenir l'Italie dans la conversation, selon lui tout amicale, que M. de Bismarck vient d'avoir avec M. de Beust.

« L'entrevue des deux chanceliers, dit ce journal, ne pouvait avoir pour objet un projet d'alliance future, et les finesses diplomatiques devenaient superflues en présence d'une communauté d'intérêts visible. Mais cet accord complet sur toutes les questions relatives aux empires d'Allemagne et d'Autriche, devait venir emprunter un nouveau gage de durée à l'assentiment et au concours de l'Italie Cette puissance se montre décidée à favoriser une politique désormais soutenue par 90 millions d'individus, et partant capable d'assurer la paix européenne. Il va de soi que l'Allemagne s'abstiendra de toute immixtion dans les affaires intérieures de l'Autriche; mais il n'est pas moins certain que, pour le succès de ses desseins, l'Allemagne doit souhaiter une Autriche unie et forte. Le nouvel empire, cette fois d'accord avec la Hongrie, ne saurait s'accommoder de l'introduction d'un fédéralisme destiné à affaiblir l'Autriche. L'Autriche, par l'annulation du concordat, a provoqué l'émancipation de Rome, et l'Allemagne ne fait que l'imiter quand elle se montre sérieusement disposée à combattre les effets du nouveau dogme. »

Les lignes précédentes jettent un nouveau jour sur la question religieuse allemande. M. de Bismark, s'opposant de toutes ses forces à l'empiétement du parti clérical, cherche à gagner des droits à la reconnaissance de l'Italie et à une alliance avec son gouvernement.

Nous ferons remarquer à ce sujet que c'est peut-être pour répondre aux avances de M. de Bismarck vis-à-vis de l'Italie, que M. Thiers a fait connaître récemment, devant une commission de la Chambre, que, lorsqu'il a parcouru l'Europe, au commencement du mois de septembre dernier, il a trouvé auprès du roi d'Italie beaucoup de bon vouloir vis-à-vis de la France; que celui-ci était même décidé à envoyer 200 000 hommes à Lyon, au secours de la France, et que ses ministres ont eu grand' peine à empêcher Victor-Emmanuel de mettre ce projet à exécution.

On voit, en outre, que l'Allemagne est opposée, comme c'est naturel, au mouvement fédéraliste en Autriche. Mais il est douteux qu'elle l'empêche d'éclater, et, s'il éclate, adieu l'accord qui viendrait d'être conclu à Gastein.

Le mouvement anti-infaillibiliste fait des progrès en Europe. Outre l'agitation à laquelle il donne lieu en Prusse et en Bavière, et dont nous avons entretenu nos lecteurs dans notre numéro du 19 août dernier, nous apprenons qu'à Vienne trois mille familles appartenant au parti dit des « vieux catholiques » ont réclamé, par la voix d'un membre du clergé, le droit de se constituer en paroisse indépendante et de faire célébrer la messe et autres cérémonies dépendantes du culte catholique dans l'église cathédrale de Vienne.

En Italie, une revue importante vient d'être fondée à Bologne sous le titre d'*Il Rinnovamento cattolico*, dirigée par M. l'abbé G. Cassani, professeur de l'Université, et inspirée par le P. Hyacinthe et le recteur Döllinger. Cette Revue est l'organe des catholiques libéraux qui résistent à l'infaillibilité, et paraît avoir un grand retentissement en Italie.

Signalons aussi l'apparition d'un ouvrage intéressant sur le concile : *Documenta ad illustrandum concilium Vaticanum, anni* 1870, rassemblés et publiés par le docteur J. Friedrich, professeur de théologie à Munich.

Les *trades-unions* américaines, qui depuis 1865 tiennent un congrès annuel, ont convoqué leurs délégués pour le mois d'octobre prochain, à Columbus, capitale de l'Ohio. Elles ont déjà publié le programme de leurs discussions et annoncent que la politique en sera un des principaux sujets. Elles se croient même assez puissantes pour prévenir qu'elles auront leurs candidats pour les élections présidentielles de 1872. Nous examinerons prochainement ce programme, qui met au moins en lumière la situation et les aspirations des classes ouvrières aux États-Unis.

Dans le dernier numéro de la *Revue politique et littéraire*, nous avons publié un *projet de Faculté libre des sciences politiques*. Un certain nombre de lettres nous sont parvenues, dans lesquelles on nous demande quels sont les initiateurs de ce projet, et à qui il faut s'adresser pour les communications relatives à cette Faculté.

Nous avons été heureux de voir que ce projet répond aux vœux d'un grand nombre de personnes qui veulent bien envoyer, soit leur adhésion, soit leurs conseils. Les initiateurs sont MM. Émile Boutmy et Ernest Vinet. Les hommes libéraux les plus éminents dans la politique comme dans la science protégent cette entreprise, et sont disposés à lui prêter leur concours. Nous tiendrons le public au courant de cette œuvre importante.

Toutes les communications peuvent être adressées à la librairie Germer Baillière, 17, rue de l'École-de-Médecine, à Paris.

L'ASSEMBLÉE DEVENUE CONSTITUANTE.

Nos lecteurs savent déjà qu'à la suite d'incidents aussi nombreux qu'imprévus, l'Assemblée s'est déclarée en possession du pouvoir constituant par 433 voix contre 227, tout en ajoutant que des devoirs plus urgents, plus impérieux, et qui

Digitized by Google

ont loin d'être encore accomplis, l'aveient seuls obligée à ajourner l'exercice de ce pouvoir.

Ils savent aussi que la proposition Vitet-Rivet a été votée par 480 voix contre 93.

Je suppose qu'un cataclysme subit, — quelque chose comme une éruption colossale d'un gigantesque Vésuve, — vint tout à coup ensevelir l'Europe et la France sous un épais linceul de cendres, comme à Herculanum; je suppose que, dans deux mille ans ou plus, on fasse des fouilles et qu'on retrouve le procès-verbal de la séance du 31 août, on commencerait par n'y rien comprendre; puis, grâce aux secours puissants d'une archéologie perfectionnée par vingt nouveaux siècles, on rétablirait le sens des mots, on reconstruirait le triste fragment de la triste histoire que nous sommes en train de vivre aujourd'hui. Eh bien! malgré les lumières supérieures de leur expérience, nous offririons de parier que nos arrière-neveux, en supposant qu'ils daignassent nous consacrer une sérieuse attention, feraient nécessairement fausse route dans leurs interprétations.

L'attitude de la droite et celle de la gauche leur sembleraient également inexplicables. La gauche, diraient-ils, a introduit et soutenu la proposition Rivet. Cette proposition a un caractère évidemment *constituant*, puisque, d'après l'examen comparé des dictionnaires du temps, les mots *constituant*, *constitution*, etc., s'appliquent à toute mesure, à tout procédé, à toute proposition affectant le mécanisme général du gouvernement, le procédure politique. Comment la gauche, au moment où elle demande à l'Assemblée de faire acte *constituant*, lui refuse-t-elle précisément le pouvoir nécessaire à l'accomplissement même de cet acte? De deux choses l'une : ou l'Assemblée peut adopter la proposition Rivet, ce qui implique la possession du pouvoir *constituant*; ou elle n'a pas le pouvoir *constituant*, et alors elle ne peut adopter la proposition Rivet. A ce point de vue, la droite paraît irréprochable; mais si elle tient tant au pouvoir *constituant*, pourquoi répugne-t-elle à l'exercer dans un cas aussi simple, dans un but aussi patriotique? Le mécanisme gouvernemental n'est pas encore achevé : on essaye, on tâtonne; il y a un rouage important qui grince, qui frotte, exposé à chaque instant à se briser sous le choc de masses opposées, et la droite, qui se considère comme *constituante*, refuse de réaliser le plus léger et le plus utile perfectionnement, sous prétexte que ce serait faire acte de *constituant*! Décidément, ce n'est pas par la logique que brillaient les Français de 1871!

Nous ne voudrions pas contredire à ce jugement sévère d'une lointaine postérité, mais il est évident qu'il reposerait sur une erreur d'ailleurs très-explicable. Le langage, disait Talleyrand, a été donné à l'homme pour déguiser sa pensée. Rien n'est plus vrai, en politique surtout. On se bat sur des mots volontairement détournés de leur sens, sur des sous-entendus, sur des malentendus intentionnels; on recherche à dessein les expressions les plus vagues, les plus compréhensives, de manière à tromper, à grouper le plus de monde possible. Les habiles seuls savent s'y reconnaître; les naïfs s'y laissent prendre, et le tour est fait. A ce point de vue, quoi de plus merveilleusement choisi que ce mot de *Commune*, qui répondait à la fois aux libertés municipales ou *communales*, aux souvenirs de la *commune* révolutionnaire de 93, aux aspirations *communistes*? Eh bien! il en est exactement de même dans la discussion singulière à laquelle nous venons d'assister.

Ici, aux yeux de la droite comme à ceux de la gauche, les mots de *pouvoir constituant* n'ont pas du tout leur signification ordinaire; le *pouvoir constituant*, c'est le pouvoir de rétablir la monarchie en France, rien de plus, rien de moins. Faites la substitution dans tous les raisonnements, dans tous les discours, et soudain la question si embrouillée, si compliquée, si obscure, s'éclaire de la lumière la plus vive, la plus éclatante. Il est certain que, dans les tristes circonstances qui ont présidé à la naissance de l'Assemblée, il est bien certain que les électeurs, pris en masse, ne songeaient nullement à rétablir le système monarchique. A cela, il y avait une bonne et même une excellente raison : c'est que, pour fonder une monarchie, il faut un monarque, et que, de tous les candidats aspirants à gouverner indéfiniment la France de mâle en mâle et par ordre de primogéniture, il n'y en avait *pas un*, *pas un seul*, entendez-vous bien! qui fût jugé, bien mieux, qui se jugeât lui-même capable de porter le douloureux fardeau des événements, de remettre la France sur pied, *rem restituere*. Mais, s'il y en avait eu un, s'il y avait eu un Henri IV, un Guillaume d'Orange, un Napoléon Ier, ou simplement un Condé, un duc de Guise, aurait-on attendu jusqu'à l'extrême limite de nos désastres pour se ranger autour de lui? Aurait-il attendu lui-même l'épuisement complet de nos ressources pour proposer, et, au besoin, pour imposer le secours salutaire de ses talents, de son énergie, de sa capacité? Les partisans les plus dévoués, les plus sincères des débris dynastiques, n'avaient qu'une pensée : mettre sur le dos, sous le nom, sous la signature de la République naissante tous les malheurs de la patrie.

Plus tard, pendant l'insurrection communale, ils eurent grand soin de laisser à M. Thiers tout seul le poids d'une situation qu'ils sentaient trop supérieure « à leur courage et à leur capacité ». Tirer les marrons du feu? jamais! les maladroits, les incapables, risquent trop de se brûler. Les croquer? à la bonne heure! et encore faut-il attendre qu'ils soient suffisamment refroidis.

Il est donc incontestable qu'en remontant à l'origine des pouvoirs de l'Assemblée, on n'y trouve nullement le mandat de rétablir le comte de Chambord, le comte de Paris, ou le vaincu de Sedan, à la tête du pays épuisé, mutilé, démembré. Mais, et en cela je vais plus loin que M. Gambetta, — je prétends qu'*en fait*, une nouvelle Assemblée, fût-elle déclarée *constituante*, y eût-il vingt et même vingt-cinq jours au lieu de huit entre l'élection et la convocation des électeurs, serait aussi impuissante que l'Assemblée actuelle à faire une monarchie sans monarque, un ciel sans lièvre. Ainsi le veut la nature même des choses. Quant à la nécessité de nommer une nouvelle Assemblée, déclarée *constituante*, pour proclamer la République, il nous est impossible d'arriver à la comprendre, puisque nous sommes en République depuis six mois.

Mais ce n'est pas la République puisque cela ne ressemble ni à la République de 93, ni à la République de l'an III, ni à la République de l'an VIII, ni à la République de 1848?

Nous sommes en République parce que nous n'avons pas de roi, et, si la République de 1871 ne ressemble pas à ses devancières, c'est que la situation de la France est tout autre qu'elle n'était en 93, en 95, en 1800 et en 1848. La République de 1871 a sur ses aînées l'avantage de ne point être sortie tout armée, comme Minerve, du cerveau d'un ou plusieurs Jupiters de cabinet, de tribune, ou de ruisseau. Elle est née

Digitized by Google

des circonstances mêmes; elle est forcée de procéder par tâtonnements modestes, d'améliorer et de perfectionner ses rouages naissants au fur et à mesure de l'expérience de chaque jour. Sa *constitution* doit se faire d'elle-même, *si fur da se*, peu à peu, par couches, par assises successives et non tout d'un coup, tout d'un bloc, et c'est précisément là ce qui lui promet des jours plus longs, si ce n'est plus heureux. Nous nous sommes trop longuement étendu ici même sur ce sujet pour infliger à nos lecteurs une nouvelle démonstration (1).

L'Assemblée est donc pleinement en droit d'exercer le pouvoir constituant, non-seulement pour adopter la proposition Rivet, mais pour tout autre perfectionnement, plus ou moins radical, qu'elle jugerait à propos d'adopter, sous la pression de l'opinion publique et des circonstances. S'il faut deux chambres au lieu d'une, si l'on croit utile de réduire le nombre des députés, d'établir, par la voie de renouvellements partiels, une communication permanente et plus intime entre la nation et l'Assemblée, je ne vois pas pourquoi celle-ci s'interdirait tout pouvoir de réaliser ces réformes. Je ne vois pas surtout pourquoi, au nom de la République, les républicains prétendraient interdire à l'Assemblée nationale de lever tous les obstacles qui s'opposeraient au fonctionnement, au perfectionnement, et, par suite, à la consolidation définitive des institutions républicaines.

En revanche, je ne m'explique pas trop bien pourquoi les monarchistes, les savants faiseurs de mesquines intrigues, au nom de prétendus scrupules qu'en réalité ils n'éprouvaient à aucun degré, comme ils viennent de le faire voir, s'interdisaient soigneusement de porter la main à la machine, autrement que pour l'empêcher de marcher.

Que l'Assemblée se mette donc à écrire, dès à présent, suivant une heureuse expression, les « chapitres » du livre constitutionnel.

Quant à l'achever, c'est une autre affaire; le « livre de la vie », de la vie politique des nations, ne se termine qu'avec l'existence des nations elles-mêmes, et nous espérons bien que la France n'en sera pas de sitôt à la fin du volume.

Je demande, en revanche, que la majorité de cette Assemblée ne soit pas exclusivement chargée de la besogne, et je tiens beaucoup à ce que les épreuves soient revues le plus souvent possible par la nation, au moyen d'élections partielles fréquentes.

Si les explications qui précèdent sont exactes, on se demandera pourquoi, faute d'un langage suffisamment net, la gauche s'est ménagé, comme à plaisir, sur le terrain constituant, une défaite dont la droite n'a profité que pour établir un commencement de Constitution républicaine, ce dont il ne faut, d'ailleurs, lui savoir aucun gré. Il faut l'attribuer à ce vieux fonds de superstitions révolutionnaires dont l'origine remonte au *Contrat social*, et suivant lesquelles il n'est pas plus permis à une nation d'agir, de se mouvoir, sans une Constitution écrite et éternelle, en 729 articles, qu'aux malades de Molière de vivre ou de mourir sans l'ordonnance expresse de M. Purgon.

Mais, dira-t-on peut-être, si, au fond, la droite et la gauche savent parfaitement ce qu'elles veulent dire quand elles prononcent les mots de *pouvoir constituant*, comment cette substitution, parfaitement définie, peut-elle fausser les points de vue, les raisonnements des orateurs et des adhérents des deux partis? A cela il y a une raison bien simple, c'est que les langues ne se font pas autrement que les Constitutions politiques durables. Comme elles, elles sont filles du temps; elles ont leurs traditions, leurs habitudes acquises, leurs lois, qu'il n'est pas permis d'enfreindre impunément. Les mots entraînent après eux tout un cortége d'idées qui les suivent partout, bon gré mal gré, qui leur sont attachées depuis longtemps, et qui ne cessent de protester par leur présence contre l'intrusion violente et illégale des nouvelles venues.

Ainsi, M. Gambetta, dans la séance péniblement mémorable du 30 août, déniait à l'Assemblée, au nom de la légalité, le mandat constituant. A cela on opposait l'incontestable illégalité des décrets du 4 et du 8 septembre. Il refusait à l'Assemblée le pouvoir constituant parce que l'élection du 8 février s'était faite sous la pression de l'étranger et de circonstances douloureusement exceptionnelles.

En était-il autrement au 8 septembre?

Malgré tout son talent, M. Gambetta devait succomber dans une lutte impossible. Quand on lui reprochait sa dictature en province, au lieu de s'égarer, de se perdre en arguties de palais, il devait hardiment, carrément, franchement répondre: « Oui, j'ai pris le pouvoir pour repousser l'ennemi victorieux; je l'ai pris sans que personne me le disputât, et parce que personne ne s'offrait à prendre la lourde tâche de sauver au moins l'honneur national. » C'eût été plus franc, plus vrai, plus fort.

La morale de tout ceci, car il faut en tirer une, ne fût-ce que pour ne pas perdre une excellente habitude qui tend trop à disparaître, la morale de tout ceci, c'est qu'en politique comme ailleurs, le mieux est encore de s'expliquer franchement, de dire la vérité, rien que la vérité.

(1) *Politique et métapolitique.* — Voyez le n° 7 (12 août), page 146.

LA PREMIÈRE ARMÉE DE LA LOIRE

COULMIERS. — REPRISE D'ORLÉANS. — LE GÉNÉRAL D'AURELLE DE PALADINES

(D'après le récit du général Chanzy)

Quelques jours avant l'investissement de Paris, le 12 septembre, le gouvernement de la défense nationale déléguait à Tours deux de ses membres pour organiser la résistance dans les départements. La France n'avait plus d'armée. L'armée du Rhin, sous les ordres du maréchal Bazaine, présentait sans doute encore une force imposante; mais, enfermée depuis la bataille de Plappeville (18 août) dans le camp retranché sous les murs de Metz, elle était coupée de toute communication, et ne servait qu'à immobiliser une partie des masses ennemies répandues sur notre territoire. Le 13e corps, ramené de Mézières par le général Vinoy, après avoir échappé comme par miracle à la capitulation de Sedan, était employé à la défense de Paris, dont il fut d'abord l'unique ressource. Quelques régiments d'infanterie rappelés à la hâte d'Algérie et de Rome, des bataillons de mobiles peu exercés et à peine équipés, des compagnies de francs-tireurs, voilà les forces qu'on avait à opposer à l'invasion : aussi s'étendait-elle sans obstacle vers l'Ouest et le Centre. Dès le 20 septembre, aussitôt après l'investissement de Paris, des

Digitized by Google

colonnes ennemies parurent dans la Beauce et dans le Loiret. Les généraux Polhès et de La Motterouge essayèrent sans succès de défendre les approches d'Orléans : cette ville fut occupée dans la soirée du 11 octobre par le 1er corps bavarois, sous les ordres du général de Thann. La ligne de la Loire était rompue et le Midi de la France ouvert.

Gambetta, adjoint à la délégation du gouvernement, venait d'arriver à Tours. La France, à ce moment, était encore comme étourdie des coups répétés de sa mauvaise fortune ; elle n'était pas encore revenue de la stupeur où l'avaient plongée des désastres si inattendus, si inouïs. L'imprévoyance, l'incapacité et la lâcheté des hommes qui l'avaient conduite à l'abîme avaient ébranlé sa confiance en elle-même ; elle doutait de son génie, et elle semblait n'avoir plus foi dans ses destinées, qu'elle avait si témérairement livrées à un gouvernement d'aventure ; mais son patriotisme n'était pas éteint, et elle répondit au mâle et fier appel du jeune ministre de la guerre en se montrant prête à tous les sacrifices. Bientôt la résistance s'organisa sur tous les points du territoire ; des armées surgirent partout sur les flancs des envahisseurs. Formées sous le feu même de l'ennemi avec une fiévreuse précipitation, composées d'éléments rassemblés de toutes parts et sans cohésion suffisante, n'ayant pour la plupart vu d'autres champs de manœuvres que les champs de bataille, si elles n'ont pas réussi à réparer nos désastres, elles ont du moins relevé le drapeau de la France, si misérablement jeté aux pieds de l'ennemi à Sedan, puis à Metz.

La première de ces armées fut celle de la Loire. Elle fut formée en Sologne dans les premiers jours d'octobre. Elle ne se composait d'abord que du 15e corps, commandé par le général d'Aurelle de Paladines. Dans la seconde moitié du mois d'octobre, elle s'accrut du 16e corps, formé à Blois et à Bourges, et placé le 2 novembre sous le commandement du général Chanzy. Tel fut le premier noyau de l'*armée de la Loire*, dont le commandement en chef fut donné au général d'Aurelle, que le général Martin des Pallières remplaça à la tête du 15e corps. « Le général d'Aurelle de Paladines, qui, bien qu'au cadre de réserve depuis deux ans, s'était empressé de mettre son énergie et son expérience au service du pays, avait créé cette armée avec un soin et une promptitude qui lui font le plus grand honneur. C'est à lui qu'elle doit son existence et ses succès ; c'est à ses hautes capacités militaires que la France doit cette formation, qui fut le type de toutes celles que la délégation du gouvernement en province allait faire surgir avec une volonté et un patriotisme que les menées politiques qu'on lui reproche ne peuvent faire oublier. Qu'on ne perde pas de vue, si l'on veut être équitable, la situation dans laquelle se trouvait alors le pays, les difficultés qu'il fallait surmonter, le danger qui menaçait de toute part ; qu'on se rappelle enfin l'impression causée par ces créations incroyables sur nos ennemis et chez toutes les puissances européennes, qui, malgré leur indifférence, applaudissaient aux efforts sublimes d'une grande nation se roidissant contre la mauvaise fortune. »

L'ennemi, qui avait renforcé sur la Loire le 1er corps bavarois, aux ordres du général de Thann, commençait à se préoccuper de cette armée qui apparaissait, et cherchait par ses opérations sur les deux rives du fleuve à en empêcher la formation. Châteaudun tombait en son pouvoir, le 18 octobre, après une résistance héroïque des francs-tireurs de Paris, soutenus par les habitants ; le Perche et Vendôme étaient menacés, et aux environs de Blois les Allemands, après avoir détruit les ponts sur la Loire jusqu'à Beaugency, cherchaient à s'installer dans la forêt de Marchenoir et à attaquer successivement nos avant-postes, composés en grande partie de francs-tireurs et de gardes mobiles, à Lailly, à Ourcelles et à Binas. Les premières troupes du 16e corps durent être envoyées à Mer et dans la forêt de Marchenoir pour couvrir les mouvements de concentration qui allaient se faire sur la rive droite, en vue d'une attaque sur Orléans, dont le gouvernement voulait faire la base des opérations ayant pour but la délivrance de Paris. Dans les derniers jours d'octobre, l'armée commença à se porter en avant. Le 15e corps, campé sur la rive gauche de la Loire, entre Argent et Lamothe-Beuvron, franchit le fleuve à Gien et à Beaugency, et fit sa jonction avec le 16e corps, dont le quartier général était à Marchenoir. Par ce mouvement tournant au nord d'Orléans, on espérait envelopper les Bavarois, qui étaient établis sur la rive droite, à Saint-Peravy, à Coulmiers et le long des Mauves de Ruisseau jusqu'à Meung. Les opérations commencèrent par le combat de Vallière, dont le succès remplit de confiance nos jeunes troupes.

Le 7 novembre, vers dix heures et demie, de fortes détonations d'artillerie se firent entendre en avant de Saint-Laurent-des-Bois. Une colonne ennemie, composée de deux bataillons du 13e régiment d'infanterie bavaroise, d'environ 2000 cavaliers prussiens et de dix pièces d'artillerie, se portait sur la forêt de Marchenoir pour reconnaître nos positions.

Déjà les tirailleurs ennemis avaient atteint la lisière de la forêt et ne se trouvaient plus qu'à cinq cents mètres environ de Saint-Laurent-des-Bois. Le 3e bataillon de chasseurs à pied, amené sur les lieux par le commandant du 16e corps, et les compagnies des mobiles du Loir-et-Cher, postés dans le village, n'hésitèrent pas à se porter en avant. Pendant près de deux heures, ces troupes tinrent sous le feu le plus violent, aux prises avec l'infanterie ennemie. L'arrivée de la brigade Bourdillon, qui déboucha de Saint-Laurent, et d'une batterie à cheval soutenue par un escadron de cuirassiers, détermina la retraite de l'ennemi sur Vallière, après une vive résistance. Un régiment de dragons, accouru au canon avec le général Abdélal, se jeta sur ce village et y fit prisonnière toute une compagnie bavaroise qui n'avait pas eu le temps d'évacuer.

Le matin du 9 novembre, l'armée tout entière se porta sur Orléans. L'ennemi avait pris toutes ses mesures pour conserver cette position importante, qui lui livrait la Beauce et la ligne de la Loire. « Il s'était fortement retranché derrière tous les obstacles et dans tous les villages qui commandent et défendent les débouchés des bois qui entourent la ville, des routes et des chemins qui y aboutissent. Il avait sur tous ces points une nombreuse artillerie, et de ses observatoires établis dans les clochers et sur la tour de Baccon, il suivait facilement nos mouvements dans toute la plaine. Une victoire pouvait nous rendre l'Orléanais, nous donner une base d'opérations facilitant notre marche sur Paris, et inspirer à cette armée, créée depuis quelques jours à peine, la confiance qui lui était nécessaire pour accomplir la grande tâche qu'elle avait à remplir. » Les reconnaissances poussées en avant des lignes n'avaient signalé aucun mouvement de l'ennemi, qui s'était évidemment décidé à la défensive, et nous attendait sur les positions qu'il avait choisies et préparées, gardant en

Digitized by Google

forces les routes du Mans et de Châteaudun, qui devaient nous amener à Orléans. Coulmiers, où il s'était fortement retranché, était au centre de ces positions. Abordées avec entrain par nos colonnes, elles furent successivement enlevées, après une lutte qui se prolongea jusqu'à la nuit. De Thann évacua précipitamment Orléans et battit en retraite sur Artenay, laissant entre nos mains plus de 2000 prisonniers, sans compter les blessés. Les résultats de la journée auraient été plus complets si le général Reyan, trompé par l'apparition d'une colonne de francs-tireurs Liponski, qu'il prit pour une colonne d'infanterie allemande, n'avait effectué un mouvement en arrière au lieu de se rabattre sur l'ennemi en retraite, et si le général Martin des Pallières, à la tête de la 1re division du 15e corps, dont la marche sur Orléans avait été calculée sur une plus longue résistance de l'ennemi, avait pu arriver à temps, après une marche de quatorze heures, dans la direction du canon.

L'ennemi se mit en retraite sur Étampes, laissant de la cavalerie et quelques colonnes d'infanterie en observation à hauteur de Toury, pour se relier avec les forces que le grand-duc de Mecklembourg réunissait à Chartres. « Si le gouvernement de Tours avait été moins préoccupé de la position d'Orléans, dont il voulait faire la base des opérations ultérieures, et si le général en chef avait cru l'armée de la Loire assez complète et assez outillée pour continuer à se porter en avant, il eût peut-être été possible, en mettant à profit l'enthousiasme produit par la victoire du 9, d'atteindre et d'achever de battre l'armée du général de Thann, avant qu'elle eût pu être secourue par celle du grand-duc, sur laquelle on se serait ensuite porté, et de prendre ainsi les Allemands en détail avant l'arrivée des renforts que le prince Charles, parti de Metz, amenait avec la plus grande célérité dans la vallée de la Loire. » On se borna à couvrir Orléans, à surveiller les mouvements de l'ennemi, et à le fatiguer en employant contre lui ce système de reconnaissances continuelles et hardies, dont il se servait avec tant de succès contre nous depuis le commencement de la campagne. Une de ces reconnaissances, pénétrant jusque dans Viabon, au nord de Patay, en délogea un régiment de uhlans prussiens, qui s'y trouvait avec le prince Albrecht. Ce dernier dut monter à cheval si précipitamment, qu'il laissa sur sa table l'ordre de mouvement que le grand-duc de Mecklembourg venait d'envoyer, et qui indiquait les dispositions qu'il comptait prendre contre l'armée de la Loire.

La capitulation de Metz, qui venait de rendre disponible la deuxième armée allemande (27 octobre), créa à l'armée de la Loire de nouveaux dangers. Le prince Frédéric-Charles s'avançait des bords de la Moselle vers le centre de la France. Après avoir envoyé des renforts au général de Werder, qui opérait dans l'Est, il arrivait à marches forcées avec le reste de ses troupes, par Troyes, Sens, Nemours, Puiseaux et Pithiviers, où il établit le 21 novembre son quartier général. Pendant ce temps, le général de Thann réunissait ses Bavarois à Étampes, et recevait de l'armée d'investissement de Paris des renforts pour combler les vides faits à Coulmiers. Enfin le grand-duc de Mecklembourg, qui allait prendre le commandement de l'aile droite de l'armée allemande, massait ses forces à Chartres. C'étaient plus de 100 000 hommes soutenus par plus de 400 bouches à feu. L'armée française se composait de cinq corps : au centre, le 15e, sous le général Martin des Pallières, couvrait Orléans; à droite, les 18e et 20e, dont Bourbaki prit le commandement, se massaient en avant de la forêt d'Orléans, observant la route de Pithiviers; à gauche, les 16e et 17e, sous les généraux Chanzy et de Sonis, gardaient la route de Chartres. La division de cavalerie du 15e corps, postée à Saint-Lyé, reliait les deux corps de droite à ceux de gauche. Dans la prévision d'une attaque de nos lignes, le général d'Aurelle avait prescrit partout l'exécution d'épaulements pour les batteries et de retranchements pour la défense de nos positions; des pièces de marine arrivaient à Orléans pour armer les ouvrages préparés autour de cette ville. En avant des positions que l'armée de la Loire occupait pour couvrir Orléans, le pays est complétement plat, et n'offre d'autres obstacles naturels que les marais de la Conie, qui depuis Patay, par Péronville, Varize, Conie et Marboné, où le ruisseau qui les forma se jette dans la Loir, présentent une bonne ligne de défense parallèle à la route d'Orléans à Châteaudun. Ces marais sont impraticables en hiver, même à l'infanterie; on ne peut les traverser que sur les quelques ponts qui desservent les principaux villages, et qu'il est facile d'interdire à l'ennemi, si l'on ne veut pas les détruire, par suite de la disposition du terrain généralement dominant sur la rive gauche; Chanzy, pénétré de l'importance de ne pas laisser l'ennemi s'emparer de ces marais et de leurs passages, avait proposé au général en chef d'occuper, avec le 16e corps, la ligne de la Conie. « Nous protégerions ainsi, écrivit-il le 20 novembre au général d'Aurelle, la grande route de Châteaudun à Orléans, qui peut seule assurer nos communications avec le 17e corps, nous relier avec les troupes qui sont à Châteaudun et dans le Perche, et nous permettre de couvrir à la fois Orléans, Vendôme, et par suite Blois et Tours, tout en nous rallant avec les forces de l'Ouest, sans cependant nous disséminer, en vue de l'effort que l'armée ennemie, venant d'Étampes et de l'Est, pourrait tenter, soit sur notre aile droite, soit sur un point quelconque de notre ligne. » Ce mouvement, dans la pensée du général, avait en outre l'avantage d'entretenir parmi les troupes la confiance que leur avait donnée la bataille de Coulmiers, et que l'idée d'une offensive pouvait seule maintenir. Son projet ne fut pas approuvé. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut de se relier plus solidement sur sa gauche avec le 17e corps, en portant la division de cavalerie du général Digard à Civry, les francs-tireurs Lipousky jusqu'à Conie, où appuyait la 3e division du 17e corps.

Le 25 novembre, le général de Sonis, parti le matin de ses positions en avant de Châteaudun, s'était avancé sur la route de Brou, pour se rendre compte d'un mouvement que l'ennemi semblait faire par Illiers sur le Perche. Un engagement sérieux eut lieu à Yèvres; les Allemands obligés à la retraite, furent poursuivis jusqu'au delà de Brou. Le 26, à la nouvelle que le grand-duc de Mecklembourg, marchait en forces sur Châteaudun, le 17e corps quitta ses positions en avant de cette ville et sur la Conie, pour se replier précipitamment sur la forêt de Marchenoir. L'ennemi pénétra une seconde fois à Châteaudun, et sa position sur notre flanc gauche, dès lors découvert, lui permit de nous inquiéter en deçà de la Conie, dont les défenses si importantes se trouvaient ainsi tournées; aussi ses attaques devinrent-elles de plus en plus pressantes. Dans la nuit du 27 au 28, de fortes colonnes sortirent de Châteaudun pour suivre le mouvement de retraite du 17e corps, et pour reconnaître nos emplacements sur la route d'Orléans. Le 29, elles s'avancèrent par les deux rives de la Conie, et

Digitized by Google

forcèrent à la retraite le général Digard et les francs-tireurs Lipousky, qui gardaient cette ligne et couvraient notre flanc gauche. Tous ces mouvements de l'ennemi sur la route de Châteaudun n'étaient qu'une démonstration destinée à nous tromper sur le grand mouvement de concentration qui allait s'opérer sur la route de Paris pour couvrir l'armée d'investissement, si nous prenions l'offensive, ou pour marcher sur Orléans en forçant notre centre, si nous restions sur nos positions. Le 30, il ne fut plus possible de douter des intentions de l'ennemi. On aperçut toute la journée, des avant-postes de Patay, des forces considérables venant de l'ouest, en marche sur Orgères, et couvrant de grands convois. C'était l'armée du grand-duc de Mecklembourg qui défilait devant nous pour aller prendre sa place d'après le plan arrêté de concert avec le prince Frédéric-Charles. Pendant que cette armée observait et menaçait notre gauche sur le Loir et la Conie, celle du prince livrait à notre droite, le 24 et le 28 novembre, les combats de Ladon et de Beaune-la-Rolande, où nos troupes restèrent maîtresses du terrain et firent essuyer des pertes sérieuses à l'ennemi. Tout semblait annoncer que le prince Frédéric-Charles allait prendre l'offensive, et qu'une attaque générale des forces allemandes réunies au nord de la Loire allait être dirigée sur Orléans. Certains indices présageaient que l'armée de la Loire allait elle-même entrer en opérations.

Le soir du 30 novembre, un conseil de guerre fut tenu au grand quartier général de Saint-Jean-de-la-Ruelle. M. de Freycinet, délégué du ministre de la guerre, y exposa un plan arrêté à Tours. Il s'agissait de marcher sur Pithiviers où l'on devait rencontrer le prince Frédéric-Charles, pour aller ensuite, après l'avoir battu, donner la main à l'armée de Paris qui tentait une sortie, et que le général Ducrot devait amener dans la forêt de Fontainebleau. En effet, le 28 novembre, le jour même où le 20e corps livrait le combat de Beaune-la-Rolande, le général Trochu annonçait au peuple de Paris qu'un grand effort allait être tenté : « Nos frères, disait-il, nous appellent au dehors pour la lutte suprême. » De son côté, le général Ducrot, dans une proclamation célèbre, disait aux soldats de la deuxième armée, placée sous son commandement : « Le moment est venu de rompre le cercle de fer qui nous enserre depuis trop longtemps, et menace de nous étouffer dans une lente et douloureuse agonie... L'ennemi a envoyé sur les bords de la Loire ses plus nombreux et meilleurs soldats; les efforts héroïques et heureux de nos frères les y retiennent. » Les opérations commencèrent le 29. Une attaque générale fut dirigée sur les lignes ennemies du côté de la presqu'île de Gennevilliers, du plateau d'Avron, de l'Hay et de Choisy-le-Roi. Malheureusement une crue subite de la Marne ne permit au général Ducrot d'en effectuer le passage que le 30 au matin. L'ennemi, attaqué avec vigueur à Champigny, à Montmesly et à Villiers, eut le temps de faire avancer ses réserves. Au sud, le général Vinoy tentait une nouvelle sortie sur Thiais et Chnisy-le-Roi, pendant qu'au nord une colonne de deux cents marins enlevait le château d'Épinay. Dans la journée du 2 décembre, les positions de l'ennemi sur toute la ligne de Chennevières, Cœuilly, Villiers et Bry furent enlevées. Mais il avait réuni des forces énormes en arrières de ces positions, et la température était devenue d'une rigueur extrême; le général Ducrot dut repasser la Marne.

Cependant, le 1er décembre, sur la foi d'une circulaire de Tours, pleine de patriotiques illusions, le général d'Aurelle adressait à l'armée de la Loire, qui, de son côté se mettait en mouvement, l'ordre du jour suivant : « Paris par un sublime effort de courage et de patriotisme, a rompu les lignes prussiennes. Le général Ducrot, à la tête de son armée, marche vers nous. Marchons vers lui avec l'élan dont l'armée de Paris nous donne l'exemple. »

Dans le conseil de guerre tenu le 30 novembre au quartier général de Saint-Jean-de-la-Ruelle, les généraux représentèrent en vain les dangers d'une marche en avant alors que toutes les forces ennemies étaient réunies à Pithiviers, et qu'on n'était pas certain que la diversion annoncée de l'armée de Paris pourrait s'effectuer. « L'idée générale du plan fut maintenue comme un ordre formel du gouvernement, et l'on ne discuta plus que les moyens d'exécution. Il fut décidé que le 16e corps, qui se trouvait à l'aile gauche et qui avait plus de chemin à parcourir, se mettrait en marche dès le lendemain pour se porter dans la direction de Jauville et de Loury, que le 17e corps, marchant sur ses traces, lui servirait de réserve, et que le 2 décembre les 15e, 18e et 20e corps se porteraient à leur tour sur Pithiviers par un mouvement concentrique. »

Le 16e corps, dont le quartier général était à Saint-Péravy, se porta en avant dans la matinée du 1er décembre, enleva les positions de l'ennemi au nord de Patay, et remporta à Villepion, sur la ligne d'Orgères à Terminiers, un brillant succès dont l'honneur principal revint au contre-amiral Jauréguiberry et à ses marins. « Ils avaient eu à lutter, dit le général Chanzy, contre 20 000 Bavarois, qu'ils avaient complétement battus et repoussés successivement de toutes leurs positions, solidement fortifiées et vigoureusement défendues. » Dans la nuit du 1er au 2 décembre, le 17e corps quitta ses positions aux abords de la forêt de Marchenoir et s'avança jusqu'à Saint-Péravy pour appuyer le mouvement du 16e corps. De son côté, l'ennemi se concentra, et, le 2 décembre, notre aile gauche eut affaire, à Loigny, à toute l'armée du grand-duc et à une grande partie du corps bavarois, renforcé deux fois pendant l'action par des secours envoyés par le prince Frédéric-Charles. Ces forces étaient appuyées par plus de cent cinquante bouches à feu. Pendant la plus grande partie de la journée, le 16e corps en soutint presque seul le choc. Vers quatre heures seulement une partie du 17e corps put entrer en ligne. « Le général de Sonis, accourant avec celles de ses troupes qui avaient le mieux marché, s'élança sur Loigny avec les zouaves pontificaux et la légion des Côtes-du-Nord; il l'avait emporté et dépassé, lorsqu'il tomba héroïquement, la cuisse brisée par un obus. Le colonel de Charrette, qui rivalisait avec lui d'intrépidité et de courage, gisait à ses côtés, grièvement blessé; leurs troupes étaient décimées, la perte de leurs chefs les força à la retraite. La nuit était alors très-obscure. La 1re division du 16e corps fut la dernière à cesser la lutte; c'est à elle, ainsi qu'à son chef, l'amiral Jauréguiberry, que nous devions d'avoir conservé nos positions du matin. » Au centre de notre ligne, le 15e corps, attaqué dès le matin dans les siennes, n'avait pu que s'y maintenir, sans qu'il lui eût été possible de se porter en avant.

Le jour même où une partie de l'armée de la Loire était ainsi aux prises avec les masses réunies du prince Frédéric-Charles et du grand-duc de Mecklembourg, une dépêche de Tours annonçait au général d'Aurelle qu'il ne rencontrerait pas à Pithiviers, où il avait ordre de se porter, de résistance sérieuse. « L'ennemi cherchera uniquement à masquer son mouvement vers le nord-est à la rencontre du général Du-

Digitized by Google

crot. » Malgré la persistance des illusions du gouvernement de Tours, il fallut renoncer au plan d'opérations arrêté le 30 novembre à Saint-Jean-de-la-Ruelle, et ne plus songer qu'à une vigoureuse défensive derrière les lignes fortifiées établies en avant d'Orléans.

Le 3 décembre, l'armée du prince Frédéric-Charles était concentrée de Chevilly à Loury, ayant son quartier général à Artenay, et présentant un front d'au moins 100 000 combattants soutenus par une formidable artillerie. Laissant à peine 8000 hommes en observation devant les 18e et 20e corps, établis à Bellegarde et à Ladan sous le commandement de Bourbaki, il lança le gros de son armée contre notre centre et notre gauche et les refoula sur Orléans. Le 4 décembre au matin, toutes les forces allemandes marchèrent concentriquement sur cette ville par les deux côtés du chemin de fer. Le général d'Aurelle, ne jugeant pas possible de s'y maintenir, avait annoncé dans la nuit au gouvernement de Tours la nécessité de l'évacuer et de replier ses différents corps sur la rive gauche de la Loire. Le lendemain, sur une dépêche du ministre de la guerre, il changea ses dispositions, résolut de concentrer à Orléans toutes ses forces et d'y faire une résistance désespérée. Mais cette concentration n'était plus possible. Déjà les 16e et 17e corps avaient commencé leur retraite sur Meung et Beaugency; les 18e et 20e, sur Jargeau et Sully. Quant au 15e, après avoir défendu le terrain pied à pied, il évacua la ville dans la nuit du 4 au 5 décembre, et se retira sur la rive gauche. Orléans fut une seconde fois occupé par l'ennemi. L'aile gauche de l'armée, sous le général Chanzy, se maintint sur la rive droite, appuyée d'un côté au fleuve, de l'autre à la forêt de Marchenoir, ayant son quartier général à Josnes.

Telle était la situation militaire sur la Loire lorsque le ministre de la guerre décida que toutes les forces qui se trouvaient sur les deux rives du fleuve formeraient deux armées : la première, composée des 15e, 18e et 20e corps, sous les ordres du général Bourbaki; la deuxième, avec les 16e, 17e et 21e corps, sous le commandement du général Chanzy, remplacé au 16e corps par le contre-amiral Jauréguiberry. Nous rendrons compte, dans un prochain article, des opérations de la deuxième armée, d'après le livre du général Chanzy.

THÉATRE D'AMIENS

CONFÉRENCE DE M. JULES BARNI

Ce que doit être la République

Un des écrivains les plus spirituels et des esprits les plus libres du XVIIIe siècle, Duclos, voulant exprimer d'une manière piquante l'esclavage de la parole à cette époque où il n'était permis de parler de rien, — mais où les philosophes trouvaient bien cependant moyen de parler de tout, — disait un jour : « De quoi vous parlerai-je, Messieurs? Parlons de l'éléphant. »

On en aurait pu dire autant il y a un an à peine, sous le régime avilissant que nous subissions alors et qui s'est effondré depuis sous le poids de ses propres fautes et malheureusement aussi de nos désastres. Mais aujourd'hui, grâce à la chute de ce régime, nous avons reconquis, au moins dans une certaine mesure, le droit de parler d'autre chose que de l'éléphant. Nous pouvons parler librement de la République, c'est-à-dire du sujet d'où dépendent le salut et l'avenir de la France.

L'affluence du public attiré par cette conférence, votre accueil, vos applaudissements, me répondent, comme je viens de le dire, de vos sympathies. Toutefois, je ne puis me flatter que dans un auditoire aussi nombreux, où non-seulement mes amis politiques, mais tout le monde a pu venir, mes idées obtiennent l'assentiment de tout le monde ; mais je prie ceux qui ne se trouveraient pas d'accord avec moi de vouloir bien m'écouter avec le même respect de toute opinion sincère et la même bonne foi que j'apporte moi-même dans l'expression de mes idées. Je les prie aussi de me permettre d'user de cette liberté de langage dont j'ai contracté l'habitude sur le sol républicain de la Suisse et qui ne doit pas être déplacée sur celui de la France redevenue républicaine. Si tous ne sortent pas d'ici persuadés par mes paroles, nul du moins n'en sortira froissé, et peut-être plus d'un emportera-t-il la matière de réflexions nouvelles.

La République est aujourd'hui le gouvernement du fait, en même temps qu'elle est celui du droit.

Elle a survécu à nos derniers désastres, dont il était juste de faire remonter la responsabilité à l'Empire ; elle a survécu aux menées monarchiques, auxquelles les élections de février, faites sous le coup de ces désastres, avaient paru rouvrir la porte ; elle a survécu enfin aux désordres et aux crimes de la démagogie, cette éternelle ennemie de la démocratie, que le pays a eu cette fois le bon sens de ne pas confondre avec la démocratie elle-même.

Les élections complémentaires qui viennent d'avoir lieu et auxquelles notre département a pris une si belle part, ont été une éclatante confirmation de cette forme de gouvernement ; et cette fois, par un heureux renversement des rôles accoutumés, c'est la province qui a devancé Paris.

La France a compris que le maintien de la République est désormais le seul moyen d'assurer à la fois l'ordre et la liberté, de relever le pays de ses désastres, de le régénérer et de lui rendre le rang qu'il doit occuper parmi les nations.

Il s'agit maintenant de la confirmer dans la pensée qui a dicté les dernières élections, de prévenir de sa part toute nouvelle réaction, qui ne pourrait être que funeste, et de la pousser doucement, mais sûrement, en avant dans la voie où elle est entrée. Il s'agit de rendre durable la forme républicaine que nous possédons aujourd'hui, et, tout en la consolidant, d'y faire pénétrer de plus en plus l'esprit qui la vivifiera et lui fera porter tous ses fruits.

C'est pourquoi je voudrais montrer *ce que doit être la République* pour durer et prospérer.

Je n'ai pas la prétention de tracer en une seule séance tout un plan de constitution républicaine ; je voudrais seulement indiquer quelles sont les grandes tâches que la République doit poursuivre par ses institutions. D'un autre côté, je voudrais montrer aussi — chose non moins importante — ce que nous devons *faire nous-mêmes*, à côté ou indépendamment de ces institutions, pour faire vivre et aimer la République. Tel est le double point de vue où je me placerai dans tout le cours de cette conférence.

La première base de tout édifice républicain, c'est l'instruction du peuple. Qu'est-ce en effet que la République? C'est le gouvernement du peuple par lui-même, le *self-government*, comme disent d'un seul mot les Anglais et les Améri-

Digitized by Google

cains ; et ce gouvernement, pour être vraiment celui de tous par tous, implique nécessairement le suffrage universel. Or, pour que le peuple puisse ainsi se gouverner lui-même par le moyen du suffrage universel, il faut, — ceci est une vérité évidente par elle-même, qu'il n'y a pas besoin de démontrer, mais qu'il suffit d'énoncer, — il faut qu'il soit instruit, éclairé. Autrement le suffrage universel, au lieu d'être l'expression du *self-government*, n'est plus qu'un instrument de domination et de despotisme ; et, au lieu du gouvernement du peuple par lui-même, vous avez, ce dont nous venons de faire la triste expérience, l'abdication du peuple entre les mains d'un César de haut ou de bas étage; ou tout au moins, ce qu'il faut éviter à tout prix dans une République, l'étouffement de l'intelligence par le nombre brutal.

La première condition de vie pour la République, c'est donc d'instruire le peuple, de l'arracher à l'ignorance où l'ont laissé systématiquement croupir les gouvernements despotiques, et d'en rendre ainsi tous les membres aptes à remplir leurs devoirs et à exercer leurs droits de citoyens. Autant le despotisme, qui a besoin de la nuit, favorise l'ignorance pour mieux épaissir les ténèbres dont il s'enveloppe, autant la République, qui appelle le grand jour, doit favoriser l'instruction et répandre les lumières.

De là, pour tout gouvernement vraiment républicain, le devoir d'instituer et d'entretenir un vaste système d'instruction publique, qui, tout en laissant une entière liberté aux écoles privées, — car la République est avant tout le gouvernement de la liberté, — distribue gratuitement à tous les connaissances indispensables, ces connaissances dans lesquelles on n'est pas un homme, à plus forte raison un citoyen, ce que l'on appelle l'*enseignement primaire*, et facilite l'accès de toutes les branches de l'*enseignement supérieur* à ceux qui sont capables d'en profiter.

Voyez comme ce devoir est compris et rempli dans les pays républicains. Allez en Suisse : dans les plus petits comme dans les plus grands cantons, vous rencontrerez sur votre passage des édifices dont la grandeur vous étonnera; demandez ce que sont ces édifices : ce ne sont pas des palais, ce ne sont pas des casernes, ce sont les écoles du peuple. Pendant les longues années que j'ai passées à Genève, grâce aux loisirs que l'Empire m'avait faits, j'ai assisté chaque été, et chaque fois, je puis le dire, avec une émotion nouvelle, à une fête à laquelle s'associe toute la cité et qui est comme une fête nationale : la fête des écoles (qu'on appelle en ce pays la fête des promotions). Savez-vous ce que dépense cette petite République de Genève pour l'instruction publique? Le quart de son budget total. Aussi, n'y a-t-il point là — il en est de même dans tous les cantons de la Suisse — un seul citoyen qui ne sache lire et écrire, et la loi peut-elle exiger (comme il faudra qu'elle le fasse en France quand nul n'aura plus le droit d'alléguer son ignorance) que chacun écrive lui-même son bulletin de vote dans la salle du scrutin.

L'Amérique nous offre le même spectacle. Mais ici, comme je ne puis plus invoquer mon expérience personnelle, je vous demanderai la permission de vous lire quelques lignes extraites d'une revue savante, *le Cosmos*, et reproduites par *le Pilote de la Somme* dans son numéro du 25 juillet :

« Pour qui débarque en Amérique, il est impossible de ne pas être frappé de l'activité prodigieuse qui règne partout; tout remue, tout marche; mais où est le moteur? Le moteur c'est l'école ; c'est l'école qui a donné à tous ces hommes le goût et le respect du travail. Et derrière ces écoles quel est le machiniste, quel est l'homme qui a fondé, qui a inventé cette prodigieuse organisation? Cet homme, dont à peine en France nous commençons à prononcer le nom, cet homme, qui est mort en 1859, c'est Horace Mann. Retenez ce nom, car c'est celui d'un des bienfaiteurs de son pays; l'Amérique reconnaissante lui a élevé une statue. Une statue à un maître d'école ! Heureux pays qui ne connaît pas ces statues à cheval avec un bonhomme coiffé d'un chapeau de métal et brandissant une grande épée, mais qui élève une statue aux véritables héros, aux héros de l'humanité ! »

Voilà les exemples que nous proposent les États républicains, et que nous ne devons pas hésiter à suivre. A force de nous répéter et de nous persuader que nous marchions à la tête des peuples civilisés, nous avons fini par nous mettre à la queue. Il faut que nous reprenions la tête : nous le pouvons, si nous le voulons; mais pour cela il faut que, par le moyen de l'instruction répandue à torrents, nous fassions du peuple français, au lieu d'une masse de sujets, un corps de libres citoyens. Nulle dépense ne sera plus fructueuse, parce que nulle institution n'est plus essentielle. Là est, je le répète, la pierre fondamentale de l'édifice républicain.

Ainsi donc à ma question : que doit être la République ? ma première réponse est celle-ci : la République doit être l'institutrice du peuple.

Mais les vrais amis du progrès démocratique ne doivent pas se décharger entièrement sur le gouvernement ou sur les municipalités du soin d'instruire le peuple. Il faut qu'ils mettent eux-mêmes la main à l'œuvre en répandant l'instruction civique dans les masses au moyen de conférences élémentaires, de publications populaires, de bibliothèques populaires, etc. Nous avons ici deux fléaux à combattre : l'*ignorance*, qui, en appuyant le despotisme, a été l'une des principales causes de nos malheurs, et le *sophisme*, qui, sous la malfaisante influence du césarisme, a fait chez nous de si profonds ravages. Il faut chasser des esprits les ténèbres, et il en faut chasser aussi ces idées fausses qu'on y a semées à pleines mains; il y faut faire pénétrer, à la place de ces idées qui les égarent, des idées justes qui les éclairent sur les principes fondamentaux de la société, sur les lois morales, politiques, économiques qui doivent présider à l'ordre social, dont la République n'est que la plus haute expression. La tâche est difficile sans doute, en présence du mal accompli depuis tant d'années ; mais il n'est cependant pas impossible d'en venir à bout, si nous y appliquons toutes nos forces et si nous savons concerter nos efforts.

C'est en vue de ce but qu'à Tours et à Bordeaux, à côté du gouvernement, mais en dehors de lui et indépendamment de toute attache officielle, quelques-uns de mes amis et moi, nous avions conçu l'idée et jeté les premières bases d'une *Société d'instruction républicaine* destinée à propager sur toute la surface de la France, par les moyens que j'indiquais tout à l'heure, les idées qui forment l'essence même de la République. Cette œuvre à peine ébauchée au milieu des angoisses et des travaux de la guerre, a été brusquement interrompue par les malheureux événements survenus depuis; mais elle sera bientôt reprise, je l'espère. Notre département, je l'espère aussi, n'y restera pas étranger, et c'est avec bonheur que dans le programme d'une *Union républicaine du département de la Somme*, qui est actuellement en voie de formation, j'ai vu que le premier but poursuivi par cette Union était « de

Digitized by Google

répandre les idées républicaines par tous les moyens individuels et collectifs en son pouvoir, et notamment par la publication ou la diffusion de journaux et écrits démocratiques de toute nature, par l'établissement de bibliothèques populaires et l'organisation de lectures ou conférences sur tous les points du département.» Par là, l'*Union républicaine* projetée pour le département de la Somme se rattache à l'objet de la *Société d'instruction républicaine* projetée pour la France entière. Là est le premier point où nous devons porter nos efforts. C'est une question de vie ou de mort, non-seulement pour la République, mais pour la France elle-même.

Un second point capital, une seconde tâche, qui est étroitement liée à la première, et qui même en dérive, mais qui a son importance spéciale et veut être examinée séparément, c'est celle qui consiste à *moraliser* le peuple. Je disais tout à l'heure que la République doit être l'institutrice du peuple ; il faut aussi qu'elle soit pour lui une école de morale, car sans la morale ou la vertu publique — ceci est encore une vérité évidente par elle-même — il n'y a pas de république. Le despotisme entretient la corruption, qui l'entretient lui-même : il corrompt les âmes pour les asservir ; la République, au contraire, veut des âmes en qui règne le sentiment de la dignité humaine, le respect de la liberté et des droits de chacun, le désintéressement, le dévouement à la chose publique. Sans ces vertus, sans une certaine dose au moins de ces vertus, elle est infailliblement condamnée à se consumer dans l'anarchie, laquelle appelle non moins infailliblement le despotisme.

Mais comment la République moralisera-t-elle le peuple en ce sens ?

D'abord par l'instruction, soit par celle qu'elle donnera elle-même dans ses écoles, soit par celle que l'initiative privée doit, de son côté, s'appliquer à répandre. En éclairant les citoyens sur leurs droits et leurs devoirs, sur lesquels on ne leur a guère inculqué jusqu'ici que des idées étroites et fausses, elle les initiera au rôle qu'ils doivent remplir dans la société.

Ensuite et en général par toutes ses institutions. Les institutions républicaines, quand elles sont vraiment républicaines, c'est-à-dire quand elles sont inspirées par le bien public, portent en elles-mêmes une vertu moralisatrice. Le respect dont elles sont empreintes pour la dignité humaine, pour la liberté et les droits de chacun, pour l'égalité civile et politique qu'elles doivent établir entre tous, la part d'activité et de responsabilité personnelle qu'elles confèrent à chaque citoyen (ce qui, pour la dire en passant, suppose une large décentralisation qui, au lieu de laisser tout le pouvoir concentré sur un point central, en un petit nombre de mains, le disséminе au contraire, le divise, et divise avec lui la responsabilité effective sur tous les points du territoire) ; tout cela sert précisément à former les âmes que réclame la République. De même que le despotisme est dans son essence et dans toutes ses pratiques une école de dépravation, de même la République est par l'ensemble même de ses institutions une école de moralité.

Enfin, il est un moyen que je ne dois pas omettre, parce que sans lui les autres resteraient sans effet : c'est l'exemple que doivent donner tous ceux qui prennent la démocratie à cœur. Et ici je ne saurais trop applaudir à ces paroles du général Faidherbe dans la conclusion de l'ouvrage si intéressant qu'il vient de publier sur la campagne de l'armée du Nord, qu'il a si glorieusement conduite : « Le vrai démocrate est celui qui cherche à moraliser le peuple en l'instruisant (tout l'opposé de ce que l'on fait en France), et qui lui donne le bon exemple. » Donner le bon exemple, voilà en effet le meilleur garant et peut-être la meilleure propagande des sentiments républicains. Que ceux-là surtout ne l'oublient pas qui veulent être les prédicateurs de la démocratie, ou qui aspirent ou arrivent au pouvoir, à quelque degré que ce soit. Il faut que leurs actes répondent à leurs paroles, s'ils veulent être écoutés ; et plus ils sont en vue, plus il importe qu'ils se surveillent eux-mêmes. Et en parlant ainsi je ne sépare pas la moralité privée de la moralité publique, car la première est le soutien et la garantie de la seconde.

Éclairer et moraliser le peuple, c'est du même coup pacifier la société, ce qui est encore un des grands devoirs et doit être un des grands bienfaits de la République.

La société, — je ne veux parler ici que de la société française, quoique ce que je vais dire s'applique à d'autres qu'à elle, — la société française présente aujourd'hui un triste spectacle, qu'il ne faut pas exagérer, mais qu'il ne faut pas non plus dissimuler. Malgré la Révolution, qui a aboli les priviléges et effacé les distinctions de castes et de classes, elle semble encore divisée, sur beaucoup de points au moins, en deux classes ennemies : d'un côté les bourgeois, les patrons, les capitalistes ; de l'autre les ouvriers, les travailleurs ou ceux que l'on nomme improprement les *prolétaires*. Cette division faisait les affaires du despotisme, qui l'entretenait et l'envenimait, afin de se montrer aux uns et aux autres comme un sauveur, disant, ou plutôt faisant entendre, — car il y a des choses qu'il serait imprudent de dire expressément, mais qu'il suffit de faire entendre, — aux bourgeois : c'est moi qui vous protége contre les ouvriers, qui sans moi vous dévoreraient ; aux ouvriers : c'est moi qui vous protége contre les bourgeois, qui sans moi vous affameraient, et, sous ce beau prétexte, plongeant les uns et les autres dans une égale servitude. *Divide ut imperes*, diviser pour régner, telle a été la constante maxime du despotisme ; elle a été celle des césars romains, elle a été celle du dernier empire. La République, au contraire, ne vit que par la concorde et la paix entre les citoyens. Tant que subsistera la déplorable division qui partage la société en deux camps, elle sera toujours en péril.

Mais comment effacer cette division ? Comment faire disparaître ce mal, qui paraît si profond ?

Si le despotisme l'a entretenu et envenimé, il ne l'a cependant pas créé à lui tout seul. Il vient en grande partie de ces deux causes : d'une part l'ignorance ou le sophisme touchant les lois de l'économie sociale, et de l'autre le vice ; l'égoïsme ou la dureté du cœur chez les uns, chez les autres l'envie ; chez les uns l'opulente oisiveté, la libertinage plus ou moins élégant, chez les autres la honteuse paresse ou l'ignoble débauche. Par conséquent, — et je reviens ici aux deux points fondamentaux que j'ai déjà posés, — on corrigera le mal en éclairant et en moralisant les citoyens. Une instruction solide, telle qu'elle convient, leur montrera ce que doivent être leurs rapports réciproques, et une forte moralité, répandue autant que possible dans toutes les couches de la société, chassera les vices dont je viens de parler pour mettre à leur place une bienveillance mutuelle, le goût du travail, le dégoût de l'oisiveté et de la débauche, etc. Et alors il n'y aura plus rien à craindre de ces théories décevantes qui égarent aujourd'hui

Digitized by Google

tant d'esprits : le communisme, ou ce que l'on appelle à présent le *collectivisme*, nom nouveau inventé pour rajeunir une vieille et funeste erreur.

Ajoutez à cela les lois qu'exige la justice, c'est-à-dire une véritable égalité entre les citoyens : celles, par exemple, qui répartissent l'impôt de manière à ne pas peser sur les objets de première nécessité et à ne pas rendre la vie plus lourde aux travailleurs ; ajoutez-y toutes celles que réclame l'humanité et qui tendent à réaliser, autant que cela peut dépendre de la législation, ce troisième terme de la devise républicaine, la Fraternité.

Ajoutez-y enfin les institutions économiques que, sous le régime de la liberté, l'initiative privée doit produire conformément aux indications de la science et de l'expérience, les associations, les sociétés coopératives de tout genre, de crédit, de production, de consommation, etc. L'esprit d'association bien entendu, c'est-à-dire enté sur l'énergie individuelle (à laquelle il faut toujours en revenir et que rien ne peut remplacer), et respectueux pour la liberté de chacun, au lieu d'être menaçant pour celle de tous : voilà, je ne dirai pas le seul, mais l'un des principaux éléments de la solution de ce problème qu'on appelle la *question sociale* et dont les peureux d'une part et les sophistes de l'autre ont fait à l'envi un épouvantail au grand profit du despotisme.

Mais, pour que la République puisse ainsi ramener la concorde et la paix entre les citoyens, il faut qu'elle soit enfin reconnue et acceptée par tous comme la forme définitive du gouvernement de la France. Il ne faut pas que la discorde politique vienne exciter et alimenter la guerre sociale.

Malheureusement, la République, étouffée dans une nuit néfaste par le crime du Deux-Décembre et rétablie au 4 septembre dernier par la force même des choses, — il est vrai dans de déplorables conditions, — la République a été remise en question. Les partis monarchiques n'ont pas abdiqué leurs prétentions. Il y a toujours des hommes qui rêvent le retour à un ordre de choses qui a pu avoir sa raison d'être dans le passé, qui même a eu parfois sa grandeur, — nous ne le nions pas, — mais que condamne irrévocablement l'esprit de notre temps, et qu'on ne tenterait de restaurer qu'en jetant dans la société le germe de nouvelles convulsions. Qu'on s'en afflige ou qu'on s'en réjouisse, la France ne s'arrêtera plus dans la monarchie : elle ne remontera plus à la monarchie de droit divin, et elle ne se contentera plus de ce moyen terme qu'on nomme la monarchie constitutionnelle. Ceux qui veulent la ramener à la monarchie sont donc des ennemis de son repos ; ce sont des révolutionnaires à reculons.

Tant qu'on ne se sera pas mis une bonne fois d'accord sur la forme du gouvernement, — et il n'y a que la République qui puisse obtenir cet accord, parce que, comme le disait autrefois M. Thiers, qui le pense sans doute bien mieux encore aujourd'hui, elle est le gouvernement qui nous divise le moins, et parce qu'elle est le seul gouvernement qui soit réellement conforme au droit humain, — tant, dis-je, qu'on ne se sera pas mis enfin d'accord sur cette forme de gouvernement, la société sera toujours inquiète, toujours troublée, toujours à la veille de nouvelles convulsions et de nouvelles révolutions, et la République, toujours forcée de se tenir sur la défensive, ne pourra remplir convenablement la mission qui lui est dévolue. Qu'il se forme, dans le sein même de la République, deux grands partis, un parti conservateur et un parti progressiste, le premier représentant les intérêts établis, le second voulant toujours marcher en avant, le premier contenant le second, le second poussant le premier ; c'est là un fait naturel, que nous voyons se produire dans toutes les Républiques et qui est pour elles une source de vie ; mais à quelle condition ce fait peut-il être salutaire, au lieu d'être mortel ? A la condition que les deux partis en présence s'accordent également, comme en Suisse ou aux États-Unis, à ne point mettre en cause la forme même du gouvernement. Cet accord est sans doute difficile à opérer parmi nous, à cause, je ne dirai pas de nos traditions, mais de nos habitudes et de nos vices monarchiques ; mais c'est aux conservateurs intelligents à donner ici l'exemple en se ralliant franchement, sans arrière-pensée, à la République, et en faisant qu'elle devienne réellement ce qu'elle doit être, l'œuvre de tous, au lieu d'être celle d'un parti.

De leur côté, — si cette condition est remplie, mais il faut qu'elle le soit, — les républicains doivent transformer leur rôle d'hommes de parti. Je n'admets pas ce principe, qu'on a récemment mis en avant, d'une République sans républicains. S'il est bon de faire place, dans le banquet de la République, aux ouvriers de la dernière heure, même aux convertis du lendemain, — pourvu que leur conversion soit sincère et qu'ils donnent des gages sérieux de leur sincérité, — il serait souverainement inique et souverainement maladroit de vouloir exclure les ouvriers de la première heure, ceux qui ont toujours vécu et souvent souffert pour la cause républicaine. Mais, si les républicains ont bien le droit de revendiquer leur place dans la République, ils doivent se dépouiller de cet esprit d'intolérance et d'exclusion, propre aux sectaires, qui était peut-être naturel dans la lutte, mais qui est contraire à tout véritable esprit de gouvernement.

Il faut ensuite qu'ils rompent définitivement, non certes avec les grandes traditions de la Révolution, où ils doivent au contraire placer leur point d'appui, mais avec ce passé révolutionnaire qui n'est lui-même qu'un triste legs du passé monarchique, parce que, comme il serait facile de le démontrer l'histoire à la main, il en a été le produit et en beaucoup de points l'imitation.

Je parlais tout à l'heure de certains conservateurs que j'appelais des révolutionnaires à reculons. Ce sont aussi des révolutionnaires à reculons, ces hommes qui, pleins des souvenirs d'une époque terrible, qui ne devait plus renaître, et pleins aussi d'une admiration malsaine pour les plus mauvais procédés de cette époque, ne trouvent rien de mieux à faire que de les ressusciter, et par cet odieux plagiat, travaillent à détruire de leurs propres mains ce qu'ils prétendent sauver, la République. La République n'a pas de plus dangereux ennemis que ces soi-disants amis de la République.

Il faut enfin et en général que les républicains joignent à l'ardeur de leurs convictions cette sagesse pratique qui leur a trop souvent fait défaut jusqu'ici. Ils ont souvent poussé à un très-haut degré le sens de l'idéal, ç'a été leur force ; mais ils n'ont pas toujours porté au même degré le sens des réalités et des possibilités pratiques, ç'a été leur faiblesse. L'habileté que je demande, en prenant ce mot dans son meilleur sens, n'exclut pas la netteté des principes et la franchise de la conduite : elle les suppose, au contraire ; mais elle veut qu'à ces qualités, que les républicains ne doivent jamais perdre, ils joignent ce sens pratique, ce tact politique qui modère des impatiences, naturelles, généreuses, même légitimes,

Digitized by Google

mais dangereuses, et qui assure, au lieu de la compromettre, la réalisation des idées qu'ils ont en vue.

Grâce à cette sagesse, qui ne semble pas bien difficile à pratiquer, car elle ne demande qu'un peu de bon sens, — il est vrai que le bon sens, à l'inverse de ce que l'on a dit de l'esprit, ne court pas toujours les rues, — grâce à cette sagesse, les préventions qu'excite encore le seul mot de République, ce mot pourtant si simple et si sublime, l'un des plus beaux qui soient dans les langues humaines, ces préventions tomberont; les gros bataillons des villes et des campagnes, jusque-là hostiles ou indifférents, se rallieront autour du drapeau sur lequel ce mot est écrit, et à côté de ce mot ceux-ci : ordre, liberté, sécurité, travail; et la France, après tant d'orages, aura enfin trouvé le port!

Je n'ai parlé jusqu'ici que du rôle de la République à l'intérieur; je voudrais dire un mot, avant de finir, de ce que doit être son rôle à l'extérieur. Pour la troisième fois, dans le cours de ce siècle, c'est-à-dire dans l'espace de moins de soixante ans, le régime napoléonien,— c'est là un fait qu'aucune négation ne peut contester, qu'aucun sophisme ne peut colorer, — le régime napoléonien a livré la France à l'invasion étrangère et l'a laissée plus petite qu'il ne l'avait trouvée. Il lui a coûté cette fois, outre des torrents de sang inutilement versés, outre les millions qu'il faut payer à l'ennemi vainqueur, deux de ses plus belles provinces, deux provinces qui lui appartenaient depuis des siècles et qui lui étaient, que dis-je? qui lui sont et lui resteront toujours profondément attachées. Comment réparer ces désastres, — autant du moins qu'ils peuvent être réparés, car on ne rendra pas la vie à ceux qui ne sont plus et l'on ne rendra pas leurs membres à nos pauvres mutilés; — et comment replacer la France au rang qu'elle a perdu? Ma réponse est toujours la même : par la pratique des institutions républicaines. Par là, la France se relèvera elle-même, et elle donnera l'exemple aux autres peuples. Alors peut-être, — c'est sans doute une utopie que j'exprime là, mais il est doux de la caresser au lendemain des horreurs de la guerre que nous venons de subir, — alors peut-être, grâce à une heureuse transformation de ces peuples, due à l'exemple et à l'initiative de la France, celle-ci pourra-t-elle recouvrer, sans avoir à déchainer de nouveau le fléau de la guerre, ce qui vient de lui être arraché. Que si cela est une utopie, que si cela ne peut se faire ainsi, alors, lorsqu'elle aura refait ses forces suivant un système militaire vraiment démocratique, lorsqu'elle aura trouvé son heure, heure que je ne puis déterminer, mais qu'il faut attendre patiemment, alors, elle livrera le grand combat; mais, en tirant l'épée, elle dira à la Prusse : « Conformément aux principes de ma Révolution, qui est celle de l'humanité elle-même, je répudie tout esprit de conquête; je ne veux (retournant ainsi un mot fameux, mais trop mal soutenu) ni un pouce de votre territoire, ni une pierre de vos forteresses, ni un écu de votre argent; je veux seulement reprendre ce que vous m'avez pris et ce que vous n'avez pas le droit de garder. Dès que vous me le restituerez, je mettrai bas les armes. Jusque-là, battons-nous! » Et elle vaincra cette fois, car elle aura pour elle le droit, et avec le droit la force organisée qui le fait triompher. Voilà la revanche que la République ménagera à notre malheureux pays. Et ainsi non-seulement elle aura pacifié la France, mais elle pacifiera l'Europe.

Le crime du Deux-Décembre avait jeté dans le sein de la France une perturbation qui avait corrompu ses organes et troublé ses fonctions; la République a fait disparaître ce désordre, au moins dans son principe, sinon encore dans ses effets, — des effets si désastreux ne se corrigent pas si vite. — A son tour, le criminel usage que la Prusse vient de faire de sa victoire, en s'annexant par la violence des provinces qui ne veulent pas être à elle, a jeté dans le sein de l'Europe une perturbation qui ne lui laissera aucune sécurité ni aucune dignité tant qu'elle n'aura pas disparu. La République française réparera aussi ce désordre européen, et en jetant les bases de la fédération des peuples libres, elle préparera le règne de la paix, cet idéal de l'humanité qu'il faut poursuivre, dussions-nous ne jamais le réaliser entièrement.

JULES BARNI.

SORBONNE

LITTÉRATURE LATINE

COURS DE M. MARTHA

Sénèque et saint Paul.

Au temps de Sénèque, la philosophie, devenue de plus en plus pratique et s'appliquant de plus en plus à prendre possession des âmes, en était arrivée aux confins du christianisme. Qui a pénétré mieux que Sénèque dans la morale intime? C'était un prédicateur, un consolateur, un directeur de conscience. Aussi a-t-on prétendu en faire un chrétien et a-t-on soutenu que saint Paul notamment lui avait communiqué les lumières du christianisme naissant.

C'est cette question que nous nous proposons d'examiner ici.

On l'a singulièrement agitée depuis un certain temps, et l'on dirait, à voir les débats qu'elle a suscités, que des intérêts moraux de première importance y sont engagés. M. de Maistre, avec sa fougue naturelle, déclare qu'il est aussi sûr du christianisme de Sénèque qu'il est certain de parler à celui qui l'écoute. Après lui, d'autres écrivains ont soutenu la même thèse d'une façon ingénieuse. Ils ont trouvé un contradicteur, nous pouvons le dire, victorieux dans M. Aubertin, maître de conférences à l'École normale supérieure. Celui-ci a publié, sur la question de savoir si des rapports ont existé entre Sénèque et saint Paul, un ouvrage très-étudié et très-bien écrit où il examine et réfute les arguments allégués par les auteurs précédents.

Toute la polémique à laquelle on s'est livré sur ce point a pour fondement principal une prétendue correspondance entre Sénèque et saint Paul. Cette correspondance, nous l'avons : elle est insérée dans l'édition Lemaire. Il suffit d'y jeter un coup d'œil pour voir que c'est un exercice d'écolier, ou, si ce n'est pas un pur exercice, une composition tout artificielle destinée à frapper l'esprit des païens en leur montrant un philosophe de marque qui s'incline devant le génie d'un apôtre.

Si cette correspondance était authentique, comment se ferait-il que personne n'en parlât dans les premiers siècles du christianisme? Nous n'en trouvons aucune mention avant saint Jérôme. Encore celui-ci, pour la désigner, se sert-il de cette expression : *Epistolæ quæ leguntur* (les lettres qui sont lues); et cette expression équivoque, qu'emploie aussi saint

Augustin, laisse déjà planer un certain doute sur l'authenticité de la correspondance en question. Ni saint Jérôme, ni saint Augustin n'affirment que ces lettres soient authentiques : ils se bornent à dire qu'elles ont cours dans le public, qu'*on lit* des lettres attribuées à Sénèque et à saint Paul ; ils ne disent rien de plus.

Ce qui est certain, c'est que le style en est des plus imparfaits. Ni saint Paul, ni Sénèque n'écrivaient ainsi. On voit que ce latin ne date pas des premiers siècles. Il a quelque chose de barbare.

Puis, en y regardant de près, on se demande vraiment lequel des deux personnages mis en présence est le maître, lequel est l'élève. On dirait même que c'est Sénèque qui domine saint Paul et non saint Paul qui s'impose à Sénèque. C'est là vraisemblablement une manière de séduire les païens et de les inviter à suivre les traces du grand philosophe.

Quoi qu'il en soit, le rôle de ces lettres s'efface bientôt pour un temps, et, durant quelques siècles, il n'en est plus question.

Mais au moyen âge la légende refleurit. Tout le monde en parle dans des termes très-naïfs et parfois très-curieux ; on croyait alors que Sénèque et d'autres écrivains latins avaient reçu l'inspiration divine, et qu'ils étaient les précurseurs et les prophètes du christianisme. On disait que Virgile avait annoncé la Vierge dans ce vers :

Jam redit et Virgo, redeunt saturnia regna.

Sénèque fut de la même façon transformé en docteur chrétien. Cette légende fut, en ce temps-là, très-populaire et circula jusque sur les places publiques. M. Arago, l'illustre astronome, en a retrouvé un curieux vestige en Espagne, dans une représentation de marionnettes intitulée *la Mort de Sénèque*, et où le philosophe, au dénouement, était enlevé au ciel et prononçait, au milieu d'une gloire, un acte de foi en Jésus-Christ. L'Espagne étant, il est vrai, la patrie de Sénèque, il n'est pas étonnant que la tradition légendaire s'y soit tout spécialement conservée.

Après le moyen âge, cette tradition perd son crédit. Pour l'admettre, le XVI^e^ siècle était trop sceptique, le XVII^e^ trop raisonnable et trop tempéré, le XVIII^e^ trop incrédule et trop critique.

Nous avons vu qu'au XIX^e^ d'ingénieux écrivains la reprirent et s'en constituèrent les défenseurs. A l'aide de quels arguments ? C'est ce que nous allons examiner.

Il y a, disent-ils, des faits historiques qui viennent à l'appui de notre thèse. On sait que saint Paul vint à Corinthe pour convertir les Juifs. Là il fut traîné par eux devant le tribunal de Gallion, qui était le frère de Sénèque. Gallion a donc pu écrire à son frère pour lui parler de saint Paul, lui signaler ses doctrines, le recommander à son attention.

Mais, en vérité, cela n'est guère probable d'après les paroles mêmes qui sont attribuées à Gallion dans les *Actes des apôtres*. « Gallion dit aux Juifs : O Juifs, s'il s'agissait de quelque injustice ou de quelque mauvaise action, je me croirais obligé de vous entendre avec patience ; mais, s'il ne s'agit que de contestations de doctrine, de mots et de votre loi, démêlez vos différends comme vous l'entendrez ; car je ne veux point m'en rendre juge. — Il les fit retirer ainsi de son tribunal. »

Il ne paraît donc pas s'être préoccupé autrement des Juifs et de saint Paul.

Saint Paul, dit-on ensuite, a été amené à Rome et conduit à Burrhus. Il n'était pas proprement prisonnier : nous dirions plutôt, dans notre langage moderne, qu'il était *aux arrêts*. Il pouvait, en effet, quoique placé sous la surveillance des soldats, recevoir du monde et opérer des conversions même parmi les personnes attachées à la maison de César (voir les *Actes des apôtres*). Burrhus, qui était chargé de le garder, ne pouvait-il pas dès lors en parler à Sénèque et faire naître dans le cœur de celui-ci le désir d'avoir des relations avec cet étranger dont l'éloquence merveilleuse opérait de tels prodiges ?

Cela est possible à la rigueur, mais cela n'est pas certain ; ce n'est même pas vraisemblable, si l'on pense au ton méprisant dont Sénèque parle toujours des superstitions orientales et en particulier des superstitions juives. Il n'est donc pas probable que Sénèque se soit mis à l'école d'un homme qu'il regardait sans doute comme un visionnaire.

Il est à supposer, dit-on encore, que Sénèque a joué le rôle d'assesseur au tribunal où fut traduit saint Paul.

Mais c'est là une supposition toute gratuite, une hypothèse en l'air, qui ne s'appuie sur rien et qu'il est par conséquent inutile de réfuter.

Tels sont les faits historiques dont on s'autorise pour prétendre que Sénèque a eu des rapports avec saint Paul. Nous venons d'en apprécier la valeur. Mais il n'est pas besoin, pour résoudre la question qui nous préoccupe, d'entrer dans ces détails d'érudition. Pourquoi a-t-on construit tout cet appareil historique, dont nous avons d'ailleurs fait voir le peu de solidité ? A la seule fin d'expliquer le prétendu christianisme de Sénèque. Mais, si nous prouvons que, malgré les apparences, Sénèque n'a rien de chrétien, l'échafaudage imaginé sera dès lors inutile, et l'on pourra se dispenser des hypothèses plus ou moins ingénieuses et plus ou moins invraisemblables par lesquelles on essaye de montrer que saint Paul et Sénèque ont eu des relations l'un avec l'autre.

Voyons donc les grandes idées qui constituent la philosophie de Sénèque et que l'on pourrait être tenté de mettre sur le compte d'une inspiration chrétienne.

Touchant la nature divine, Sénèque exprime cette idée que Dieu est l'âme universelle, que tous les êtres par conséquent sont des manifestations et des parcelles de la divinité, que les hommes y participent comme tout le reste. Mais cette doctrine panthéistique est empruntée au stoïcisme, et nous ne voyons pas qu'on puisse la rattacher aux dogmes chrétiens. On fait remarquer, à la vérité, que les expressions de Sénèque sont celles de saint Paul. Le philosophe latin dit, en effet, que nous sommes les membres de Dieu : la divinité serait, d'après lui, un grand corps dont nous serions les membres : *Membra sumus corporis magni*. De même saint Paul nous dit : « Vous êtes le corps du Christ ; vous êtes les membres de son membre » (*Vos estis corpus Christi et membra de membro*). Mais qui ne voit la différence que présente la signification de ces deux passages ? Dieu pour saint Paul est une personne, une volonté, un créateur : Dieu, pour Sénèque, c'est la Nature, c'est le Destin. « Dieu, Nature, Destin, dit Sénèque, sont des mots qui désignent le même être, comme Lucius, Annæus, Seneca désignent le même homme. »

Dans un autre passage de ce philosophe, on croit voir la grâce chrétienne. « Dieu est près de toi, dit-il ; il est avec toi ; il n'est point de bonne conscience qui soit privée de la présence de Dieu. » Nous ne saurions découvrir dans ces lignes

la théorie de la grâce. Sénèque pense, comme tous les stoïciens, que l'Être divin pénètre toutes les parties de l'univers, et qu'il est donné à l'homme de bien, dégagé de passions, de le sentir en lui, de prendre conscience du principe universel, qui est le fond de tout et son propre fond à lui-même. Tout cela est panthéiste et nullement chrétien.

Relativement à la Providence, Sénèque ne fait que répéter Platon et Zénon. On s'étonne qu'il ait dit que la Providence, non-seulement agit par des lois générales, mais encore s'inquiète des intérêts particuliers de chacun : *Interdum curiosi Dii singulorum.* Mais rien n'est plus conforme à l'esprit du stoïcisme. Les stoïciens faisaient intervenir partout la Providence, et Cicéron leur reproche, à ce sujet, de ravaler la majesté divine en prétendant que les dieux s'occupent même des abeilles et des fourmis. On peut, nous le voulons bien, reprocher à Sénèque de se contredire en représentant Dieu tantôt comme la Nature et le Destin, tantôt comme une Providence. Mais cette contradiction ne fait pas qu'il ne parle en ce point comme les anciens.

Sur le chapitre de la prière, Sénèque n'est pas moins fidèle aux traditions platoniciennes ou aux traditions stoïciennes. On connaît le beau passage de Platon, relatif à la prière. Quant aux stoïciens, ils s'efforçaient surtout de donner à la prière un caractère de pureté et de désintéressement. Qu'on lise à ce sujet les vers énergiques où le poëte stoïcien Perse raille la dévotion intéressée des païens qui « murmurent à voix basse des vœux infâmes à l'oreille des dieux », et qui leur offrent des sacrifices comme on essaye de *corrompre un avide usurier*, selon le mot de Platon. Sénèque, lui, conseille de demander aux dieux qu'ils nous envoient les biens et qu'ils détournent de nous les maux : *Bona rogare, mala deprecari.* Ces derniers mots, dit-on, *mala deprecari*, sont absolument analogues au *libera nos a malo.* Mais quoi ! partout où un homme s'adresse en priant à la divinité, ne lui demande-t-il pas d'éloigner le mal de sa personne ? Ce n'est pas là une expression originale, mais bien la formule universelle de la prière.

« Imitez Dieu », dit encore Sénèque, et l'on rapproche ce précepte du passage suivant de saint Paul : « Soyez donc les imitateurs de Dieu, *estote ergo imitatores Dei.* » Mais, avant Sénèque, Platon avait recommandé l'imitation de la divinité, et c'était un précepte fréquent dans l'école stoïcienne.

On croit trouver aussi, dans Sénèque, l'indication des trois vertus théologales : la Foi, l'Espérance et la Charité. Le premier devoir, dit Sénèque, c'est de croire à l'existence des dieux : voilà la Foi. Il exprime maintes fois l'espoir que Lucilius fera des progrès : voilà l'Espérance. Enfin, il reproduit cette doctrine stoïcienne que tous les hommes sont frères, en tant qu'ils participent tous à l'Être divin, et voilà la Charité. En appliquant la même méthode d'interprétations hasardeuses, ou pour mieux dire, complétement erronées, on arrive à faire de Sénèque un chrétien orthodoxe qui connaît jusqu'au dogme de la Trinité. Dieu, en effet, suivant Sénèque, peut être considéré soit comme la Toute-Puissance, soit comme la Raison immatérielle, soit enfin comme l'Esprit divin qui pénètre tout. Or, la Toute-Puissance, c'est le Père, la Raison, c'est le Verbe ou le Fils, l'Esprit divin, c'est le Saint-Esprit.

Ce n'est pas tout : Sénèque, si l'on en croit nos commentateurs, a connu et admis la confession. Il est certain que le philosophe a recommandé et pratiqué pour son propre compte l'examen de conscience : « Nous devons tous les jours, dit-il, appeler notre âme à rendre ses comptes. Ainsi faisait Sextius »; mais ce dernier mot nous montre suffisamment quelle est la source de cette pieuse pratique, transmise à Sénèque par son maître Sextius.

Quant à la confession, si Sénèque déclare que « l'homme de bien ouvre sa conscience à Dieu », qu'est-ce à dire, sinon qu'il faut vivre avec franchise, s'interroger loyalement en prenant pour témoin cette divinité dont nous sommes une partie ? On invoque encore un autre texte : « On ne trouve, dit Sénèque, personne qui puisse s'absoudre », voulant évidemment dire par là que nous sommes tous vicieux, et que par conséquent nous ne devons pas être trop sévères les uns pour les autres. Mais les critiques que nous réfutons ne l'entendent pas de cette manière. « Si personne ne peut s'absoudre, disent-ils, il faut donc, d'après le philosophe, recourir à la confession », et c'est ainsi que, grâce à un contre-sens, Sénèque se trouve, sur ce point, comme sur tous les autres, d'une irréprochable orthodoxie.

Naturellement, il n'a pas oublié le péché originel. « Aucun âge n'a été exempt de faute », a-t-il écrit quelque part. On en conclut qu'il croit au péché originel. N'est-il pas plus simple, de bonne foi, d'admettre que Sénèque a voulu tout simplement énoncer cette pensée commune et banale que « le mal est de tous les temps » ? De même, lorsqu'il nous dit : « Nous sommes tous destinés à mourir, *capitale supplicium omnibus constitutum est* », n'est-il pas plus juste de voir là un lieu commun, l'expression énergique de cette vérité : tout homme est mortel, que l'affirmation d'une perversité originelle qui, sans la grâce divine, nous condamnerait à l'enfer ?

Sénèque ne croit ni aux enfers ni à aucune espèce de peine après la mort. Il imagine, à la vérité, pour les grandes âmes, une autre vie dans laquelle plus elles seront pures, plus elles se rapprocheront du feu céleste et se fondront avec les astres. Pour voir là le purgatoire et le paradis chrétiens, il faut assurément une extrême bonne volonté. Nous nous bornons à rappeler que Sénèque est, en ce point, au-dessous de Cicéron et de Platon, dont les idées sur l'immortalité sont à la fois plus précises et plus vraies. Mais les stoïciens avaient, touchant la vie future, des doctrines spéciales, étranges, confuses, dont les anciens eux-mêmes se moquèrent. Cette vie future, devant, d'après eux, se terminer par l'anéantissement de la personnalité, n'était en définitive qu'une prolongation d'existence. « Les stoïciens, dit Cicéron, nous donnent une vie un peu plus longue, comme celle que nous attribuons aux corneilles. » Aussi quand Sénèque, voulant consoler une mère de la mort de son fils, lui dit : « il est recueilli dans une paix éternelle », ces mots de *paix éternelle* n'ont aucune signification chrétienne, mais n'expriment rien de plus que l'idée d'anéantissement.

La morale de Sénèque, toute pleine de mépris pour les richesses et la mort, a, dit-on, un caractère chrétien ; mais, depuis qu'il y a des moralistes, ce même mépris se retrouve dans leurs discours, et, si Sénèque l'a manifesté d'une façon particulièrement vive et pénétrante, c'est que, placé dans une situation élevée et cependant précaire, assujetti aux caprices des Césars, vivant au milieu de la satiété universelle, il devait éprouver tous ces sentiments avec une force singulière.

Il a, dit-on, affirmé nettement que tous les hommes sont égaux. Épictète, Marc-Aurèle l'affirment comme lui. L'égalité des hommes est l'une des principales doctrines du stoïcisme.

Il a sur l'esclavage, dit-on encore, des idées presque chré-

tiennas. Ces idées, on les avait eues avant lui. Dans les philosophes grecs, dans les auteurs comiques, les droits de l'humanité avaient été revendiqués avec discrétion d'abord, plus tard avec une certaine énergie. Au temps de Sénèque, l'émancipation de l'esclave était déjà bien avancée. Il y avait des esclaves au faîte de la société. Les ministres de l'empereur étaient des esclaves affranchis. Tacite nous montre le public poursuivant de huées et de pierres le maître à qui l'on reproche sa cruauté envers ses esclaves.

Sénèque condamne les combats de gladiateurs. Il n'a pas eu grand mérite à cela. Cicéron les avait condamnés avant lui, et d'ailleurs, à l'époque de Sénèque, on commençait à se fatiguer de ce spectacle.

Sénèque a eu l'idée de la *charité*. Térence avait dit, avant lui, ce beau vers :

Homo sum : humani nihil a me alienum puto.

« Je suis homme : rien de ce qui est humain ne m'est étranger » ; et Cicéron avait déjà nommé ce sentiment *caritas*.

Sénèque a fait l'éloge de la chasteté. — Mais les anciens ont dit sur ce sujet les choses les plus délicates. Rappelons entre autres l'expression de Florus sur la continence de Scipion, qui n'osa même pas regarder sa captive, de peur, dit l'historien latin, de lui enlever par le regard quelque chose de sa fleur, *ne quid delibasset oculis*.

Enfin Sénèque, dit-on, a donné à certains mots un sens tout chrétien, par exemple aux mots *salus*, *caro*, *angelus*, *sacramentum*.

« Cet homme, dit Sénèque, n'est pas le premier venu, il songe à son *salut*, *ad salutem spectat*. » Est-il besoin de montrer que Sénèque entend par là, non le salut chrétien, mais simplement la perfection morale !

Sénèque emploie *caro* dans le sens d'enveloppe mortelle. D'abord cela n'est pas sûr. Il y a des éditions qui ne portent pas ce terme ; puis Épicure avait déjà employé le mot grec σάρξ, la chair, dans le même sens.

Sénèque se sert du mot *angelus*. C'est possible, encore bien que la plupart des éditions le remplacent par *æmulus*. Dans tous les cas, il ne signifie point *ange*, mais *messager*. *Angelus Epicuri* (tel est le passage cité) veut dire : messager d'Épicure.

Le mot de *sacrement* se trouve dans Sénèque en cette phrase : « Nous sommes engagés par un sacrement à supporter les choses mortelles. » Mais *sacramentum*, en latin, signifie le serment militaire. La vie est un combat ; nous devons, faire comme des soldats le serment d'en supporter les fatigues et les périls. Voilà tout ce que veut dire Sénèque.

On ne l'entend pas ainsi : on veut à toute force que la philosophie de Sénèque ait une origine chrétienne. Si l'on se voit forcé de convenir que ses doctrines se retrouvent déjà dans Cicéron, dans Platon, dans Homère, on se retranche encore derrière cette supposition que ceux-ci ont pu les recevoir de l'Orient et prendre connaissance de l'Ancien Testament.

Ce système, qui tend à mettre la raison humaine en suspicion absolue et à déclarer que toute vérité vient de l'Ancien Testament, a eu son âge de prospérité. Saint Clément d'Alexandrie l'a mis en pratique avec une foi naïve. Le bouclier d'Achille, suivant lui, représentait les scènes de la Genèse. Miltiade n'avait été vainqueur à Marathon que parce qu'il avait suivi la tactique de Moïse qui consiste principalement à se lever de bonne heure et à tomber inopinément sur ses ennemis.

Il faut ajouter, pour être juste, que dans les premiers siècles, les Pères de l'Église n'ont point accepté ces singulières opinions, et qu'ils ont au contraire reconnu les droits et la capacité de la raison humaine.

La raison humaine, selon eux, a trouvé des fragments de vérité qu'il suffit de rassembler par un éclectisme judicieux. Socrate et les autres sages avaient, sur plus d'un point, devancé le christianisme. « La philosophie ancienne, dit Tertullien, est comme le témoignage d'une âme naturellement chrétienne. »

Qu'on applique en particulier à Sénèque, si on le veut, cette parole de Tertullien, nous y consentons ; c'est dans cette mesure seulement que nous pouvons admettre le christianisme du grand philosophe latin. Quant aux rapports de Sénèque et de saint Paul, on peut tenir pour certain qu'ils n'ont pas existé.

ÉTRANGER

LA DERNIÈRE SESSION DU PARLEMENT ANGLAIS

(TRADUIT DE L'*Economist*)

Tout le monde admet que la dernière session du Parlement anglais n'a pas produit les résultats auxquels on s'attendait. Au commencement de la session on disait : « Qu'on avait fait de grandes choses pour l'Irlande dans les deux dernières sessions, et que dans celle-ci on en accomplirait de grandes pour l'Angleterre et peut-être même pour l'Écosse. » Mais nous ne pouvons pas dire que ces espérances se soient réalisées. Nous ne prétendons pas que rien n'ait été fait, ce ne serait certes pas conforme à la vérité. Mais on n'a pas accompli la moitié de ce qu'on aurait pu faire, de là beaucoup de discussions personnelles. Les uns jettent tout le blâme sur le gouvernement, les autres sur l'opposition ; quelques-uns critiquent les membres qui ont déposé le bailot-bill, d'autres les ennemis du bill sur l'armée.

Nous n'avons pas l'intention de nous engager dans cette controverse à la fois complexe et ennuyeuse, et dont tout le monde est fatigué. Nous voulons simplement essayer de poser quelques règles concernant les *affaires* du pays et la manière de les conduire ; que notre avis soit plus ou moins partagé par les membres modérés des deux partis politiques et pour les personnes qui se passionnent pour l'un ou l'autre, peu nous importe, pourvu qu'on l'écoute avec impartialité.

1° Les règles de la Chambre des communes doivent être modifiées de manière qu'on puisse expédier un plus grand nombre d'affaires, et surtout qu'on puisse les expédier mieux et plus soigneusement. Il est scandaleux de voir comment on a passé les bills moins importants dans cette dernière session, la hâte avec laquelle ils ont été lus, quelquefois au risque de commettre de graves erreurs. La discussion du budget a eu encore un plus triste sort : on a voté des millions à une époque de l'année si mal choisie, à une heure de la nuit si avancée, à une température si élevée, que toute discussion était impossible, et que la Chambre était trop fatigué

Digitized by Google

pour expédier convenablement même la besogne la moins importante. On ne peut donc avoir aucune confiance dans cette partie des travaux du Parlement. Pendant de longues années les juges s'étonneront et se moqueront probablement de l'absence de clauses nécessaires dans certains actes, et de l'inconséquence grossière des clauses dans certains autres. Si l'on n'a pas commis de fautes graves, cela doit être par miracle, car il était pour ainsi dire impossible de faire autrement, vu la manière dont on a été obligé de légiférer, si tant est qu'on ait voulu légiférer. L'énorme quantité de besogne ajournée ne peut être comparée qu'à la qualité douteuse du travail accompli. Des règles qui ne rendent pas impossible un tel état de choses ont évidemment besoin d'être revues.

Il saute infailliblement aux yeux que le règlement de la Chambre des communes a besoin d'être transformé. Il est resté le même depuis de longues années, et pendant ce temps, le travail des membres de la Chambre basse s'est considérablement accru, et leur position dans la Constitution a changé d'une manière notable. La base de ce règlement a été posée lorsque la Chambre ne se réunissait que rarement et que le travail à faire n'était qu'insignifiant, lorsqu'elle n'était qu'un pouvoir secondaire dans l'État et que sa fonction principale était de contrôler et de conseiller la couronne. Mais aujourd'hui la Chambre des communes s'immisce dans tout, règle tout, décide tout. C'est elle qui nomme le cabinet, notre véritable pouvoir exécutif ; c'est elle qui le renverse quand elle le juge à propos. Comme tous les corps souverains, elle devient de plus en plus absolue d'année en année. Rien ne peut être fait sans son assentiment, encore moins peut-on agir quand elle s'y oppose. Le règlement de la Chambre des communes devrait donc être modifié pour deux raisons. Premièrement, parce que des règles propres à faire exécuter de temps en temps un peu de besogne ne peuvent pas convenir à beaucoup de travail fait régulièrement ; secondement, parce que la nature de la besogne a changé. Lorsque la Chambre avait pour fonction d'exposer des griefs et de blâmer l'administration, des membres isolés, hardis et pleins d'élan, étaient on ne peut plus utiles. La masse d'hommes ordinaires et sensés était trop timide pour avoir de l'influence. Mais aujourd'hui que la fonction du Parlement consiste à abattre *régulièrement* une besogne *régulière*, l'utilité de ces deux classes de membres est renversée. L'homme d'affaires calme et actif est plus utile que l'homme passionné et querelleur. Autrefois, il pouvait être nécessaire de multiplier les droits d'une minorité véhémente, car c'était elle qui remuait le pays et contrôlait la couronne ; aujourd'hui il est indispensable de multiplier les droits de la majorité calme, car c'est elle qui nous gouverne et qui fait nos affaires. Le pouvoir de la minorité ne devrait cependant pas être détruit, car elle a aussi quelquefois son utilité, mais ce pouvoir devrait être limité ; l'autorité coercitive de la majorité devrait, au contraire, être beaucoup accrue, parce que c'est à elle que revient aujourd'hui le rôle important.

La transformation dans la composition du Parlement rend ce changement de règlement encore plus indispensable. Après l'acte de Réforme de 1832, on trouva nécessaire de priver les membres de ce qui était alors leur arme la plus efficace Dans le vieux Parlement, sir Francis Burdett ou tout autre membre pouvait, n'importe quel jour, présenter une pétition, faire un discours, engager un débat et occuper ainsi toute la séance. Quand les représentants des districts populaires ne formaient qu'une petite et faible minorité, il était probablement sage d'augmenter leur faculté d'interruption. Mais après 1832, quand le pouvoir du peuple était devenu plus grand et l'œuvre à faire plus considérable, on s'aperçut que le droit des simples membres, de déranger la marche des affaires quand bon leur semblait, était devenu aussi nuisible qu'il avait pu être utile autrefois. On abolit donc ce droit, et quoiqu'il ait été d'une extrême importance il y a cinquante ans. Après l'acte de 1867 il est devenu encore moins nécessaire d'affermir le pouvoir des représentants populaires contre une majorité qui n'était pas nommée par le peuple ; aujourd'hui, au contraire, cette majorité représente le peuple, et quoique la minorité ait le droit de se faire entendre (et elle doit s'efforcer d'en user d'une manière efficace) elle n'a pas le droit de gouverner, et les lois du Parlement qui le lui donnent sont mauvaises.

2° Si l'on modifie le règlement du Parlement, ce ne sera qu'un premier pas dans la voie des progrès à accomplir pour rendre le travail de cette Assemblée plus facile et plus productif. Il ne faut pas seulement que les roues du moulin fonctionnent bien, il faut encore mettre du bon grain dans ce moulin. La première condition pour obtenir ce résultat serait, qu'en règle générale et abstraction faite des circonstances exceptionnelles, le gouvernement ne devrait introduire dans chaque session qu'un seul sujet important de politique litigieuse. Dans chacune des sessions de ces deux dernières années, cette règle a été violée par le gouvernement. Nous ne disons pas et nous n'insinuons pas que le gouvernement ait mal agi ; ce serait sortir du cadre que nous nous sommes tracé que de discuter sur ce point. Mais ce qui résulte de cette manière d'agir, c'est que toutes les mesures accessoires, toutes celles en dehors de la politique des partis, ont été ajournées indéfiniment. Longue serait la liste des mesures qu'on avait commencé à discuter, mais auxquelles on n'a pas donné suite ; il en est même auxquelles le gouvernement tenait essentiellement et qui n'ont pas eu la chance d'être mises en avant. Les directeurs des affaires publiques n'ont à leur disposition qu'une capacité limitée de travail, qu'un temps et une application limités. Le Parlement ne peut faire qu'une certaine quantité de besogne. Si l'on augmente le travail d'un certain côté, un autre côté doit nécessairement s'en ressentir. Si l'on est obligé d'augmenter le travail politique du Parlement, on diminue infailliblement le travail non politique. Nous ne craignons donc pas d'affirmer que le Parlement ne peut efficacement passer qu'une seule mesure politique d'importance capitale ; le pays lui-même ne peut s'intéresser à davantage. Essayer autre chose, c'est causer un retard vexatoire et grave dans la besogne accessoire.

3° Le gouvernement ne doit pas seulement éviter d'entreprendre trop de travail politique dans une seule session, mais encore définir et limiter exactement le travail non politique dont il veut s'occuper chaque année. Ceci est plus difficile qu'on ne le croit généralement. D'abord il y a la rivalité des différents groupes de la nation, qui voudraient chacun faire passer le bill qui les intéresse au détriment de tous les autres, ensuite il y a la rivalité ou au moins la compétition amicale des ministres du cabinet eux-mêmes. Chacun voudrait qu'on ne s'occupât que des choses ayant rapport à son département, et voit avec jalousie le temps accordé aux bills de son collègue peut-être de son rival. Dans ces conditions, il n'est donc pas facile pour le premier ministre d'adjuger la priorité parmi

Digitized by Google

tant de solliciteurs. Quand six ministres désirent tenir les rênes du Parlement, il est difficile de faire choix d'un seul aux dépens des cinq autres. Il y a pourtant une ligne de conduite qui serait bien facile à suivre, mais elle serait ou même temps très-dangereuse. Que le cabinet présente tous les bills, et que le public et la Chambre des communes fassent un choix des plus importants dont ils désireraient s'occuper ; la conséquence inévitable serait qu'un très-petit nombre de bills et même peut être aucun ne passerait. Plusieurs sujets ne seraient discutés qu'à moitié ; sur d'autres, l'opinion du public ne serait qu'incomplète ; aucun ne saurait être discuté d'une manière concluante, et le public n'aurait porté de jugement raisonné sur aucun. Nous n'aurions jamais la conviction qu'en agissant selon tel ou tel bill nous aurions fait pour le mieux, et que le sujet ne serait plus jamais remis sur le tapis, à moins que les circonstances ne changeassent et qu'une nouvelle expérience ne nous éclairât. Jusqu'à ce qu'une décision soit prise à cet égard, il est dangereux de légiférer, car il nous faudrait une série continuelle d'amendements qui feraient tache sur le livre des Statuts et qui nuiraient aux intéressés.

Enfin, il est très-fâcheux d'avoir dans le Parlement deux Chambres dont une seule peut présenter les nouvelles mesures. Si les deux Chambres agissaient de concert, beaucoup de biles pourraient être déposés par la Chambre haute, passer ensuite, après d'utiles discussions, à la Chambre basse, pour y être modifiés et perfectionnés. Mais avec les rapports actuels des deux Chambres, on ne gagne rien à déposer d'abord un bill vraiment important dans la Chambre des lords. La Chambre basse voit les amendements des lords d'un œil peu favorable. Le gouvernement, de son côté, trouve que le bill sans amendement vaudrait mieux. Alors on rejette ordinairement les amendements, et les lords, qui s'étaient efforcés de modifier le bill de leur mieux, le préféraient dans la forme qu'ils lui avaient donnée. En dernier lieu, le bill ne passe pas et il faut recommencer la besogne à la session suivante. Ce n'est pas la faute des ministres ni celle des Chambres ; c'est la faute de la Constitution qui a allié deux Chambres opposées, dont la plus puissante doit parler en premier si l'on veut être d'accord sur un sujet intéressant.

Telles sont, à notre avis, les quatre causes du mauvais état actuel des affaires publiques ; il faut donc y remédier et s'en occuper sérieusement, pour que le travail qui concerne la nation se fasse mieux à l'avenir.

(*Economist.*)

L'IRLANDE ET LE TIMES

Nos lecteurs savent qu'une députation française est allée remercier l'Irlande des marques de sympathie qu'elle nous a prodiguées depuis un an.

Pendant que le spectre d'une *Armada* germanique troublait le repos du ministère Gladstone, pendant que le diplomate Russell applaudissait à toutes les violences prussiennes, et que son homonyme, l'illustre docteur W. Russell, premier commis voyageur du *Times*, datait des cuisines du roi Guillaume ses dithyrambes gallophobes, l'Irlande, cette pauvre affamée, cette victime séculaire de la rapacité britannique, se saignait aux quatre veines pour nous venir en aide dans la mesure que lui permettaient les prudents scrupules de ses maîtres.

Elle nous a d'abord envoyé tout un corps de chirurgiens et d'infirmiers, avec le plus beau matériel d'ambulance qu'on ait vu durant la guerre, et dont le dévouement et les services ont été au-dessus de tout éloge ; elle a dépensé en outre plusieurs millions en secours de toute nature pour nos blessés, nos orphelins, nos affamés, et en général toutes les victimes de l'invasion ; elle est encore occupée à expédier des cargaisons de grains à nos cultivateurs ruinés.

Un de nos plus honorables concitoyens, M. le comte de Flavigny, auquel ses fonctions de directeur des ambulances internationales avaient permis d'apprécier mieux que personne les services de nos amis d'Irlande, pensa qu'ils avaient bien quelques droits à nos remerciements, et il informa le comité de Dublin qu'il se proposait d'aller avec plusieurs de ses collaborateurs lui offrir l'expression de sa gratitude au nom de la France. Il ne pouvait guère prévoir que le parti autonomiste en Irlande, c'est-à-dire l'immense majorité de la population, verrait dans cette simple démarche de courtoisie l'occasion d'une manifestation anti-anglaise, et donnerait une signification politique à la splendeur de son hospitalité. Ce qui est certain, c'est que jamais souverain n'a été reçu chez un peuple ami avec autant d'enthousiasme que ces douze ou quinze visiteurs français l'ont été en Irlande. Depuis les jours glorieux d'O'Connell, pareille ovation n'y avait été faite à personne ; les municipalités, les villes, les campagnes, toutes les classes y ont pris part. Les populations allaient au-devant d'eux, les portaient en triomphe ; toutes les maisons étaient pavoisées, et des fêtes royales leur étaient offertes à chaque pas.

« Nous n'avons pas oublié, disait un grand journal de Dublin, la *Nation*, nous n'avons pas oublié les liens qui nous unissent à la France depuis des siècles ; nous nous rappelons qu'elle a été la seconde patrie de milliers de nos compatriotes chassés de leurs foyers par l'Angleterre, et qu'elle nous a donné son or, ses vaisseaux et ses soldats quand nous essayions de nous débarrasser d'un joug odieux. Il est peut-être amer pour certains Anglais de voir que l'Irlande a encore une amie dans le monde ; mais il faudra bien qu'ils digèrent le venin de leur rage, *dussent-ils en crever.* »

C'est précisément ce qui vient d'arriver au *Times*. La réception faite à M. de Flavigny et à ses compagnons a d'autant plus irrité ce journal qu'elle a mis à jour dans toute sa nudité la haine de l'Irlande pour tout ce qui est anglais. Ainsi était soulignée pour ainsi dire la froideur que l'Irlande avait témoignée, quelques jours plus tôt, à plusieurs membres de la famille royale. Presque tous les matins le *Times* revenait sur ce sujet douloureux ; nous avons compté jusqu'à neuf articles où il épanchait son inconsolable douleur à la vue de l'ingratitude des Irlandais. Neuf articles en quatorze jours ! Neuf *leaders* pour prouver à l'Irlande qu'elle a grand tort de ne pas chérir sa tendre sœur, l'Angleterre, l'aimable, l'honnête, l'humaine patrie de Cromwell, de Pitt et de Castlereagh, au lieu de nourrir un attachement illicite pour ces révolutionnaires de Français, que Guillaume a si bien fait de mettre à la raison. La dernière sortie du *Times*, celle du 28 août, mérite une mention spéciale ; ce jour-là, la grande feuille n'y tient plus, il faut qu'elle éclate.

L'article en question commence par une petite leçon d'histoire sur l'inutilité des sacrifices que l'Irlande a faits depuis longtemps pour la France. Comment on a-t-elle été récompensée ? Par la plus noire ingratitude. Les six cent mille

Digitized by Google

Irlandais qui ont pris du service en France n'en ont jamais rien reçu; ils ont été dupes d'une mystification, comme aujourd'hui. Car, après tout, pourquoi ce tapage à propos des dons de l'Irlande? N'avons-nous pas fait la même chose? N'avons-nous même pas été vingt fois plus généreux? Seulement notre charité n'est pas vantarde, elle ne quémande pas des remerciements à son da trompe; chez nous, la main gauche ne sait jamais ce que fait la droite.

Un peu plus loin, le journal de la Cité jette le masque et renonce au style évangélique: « Au surplus, dit-il, ce qui rend ces démonstrations excusables, c'est l'excès de leur ridicule et le peu d'étonnement qu'elles causent dans le public. Il est tout naturel que la France et l'Irlande s'exhibent ensemble sous ce jour grotesque; leur tempérament et leurs habitudes en sont la cause. Elles ne peuvent s'empêcher de parler et d'agir comme elles la font; elles sont de même force et faites pour s'entendre à ce jeu. Toutes deux ont l'imagination ardente et tiennent plutôt compte des intentions que des faits; elles vivent surtout dans l'avenir au lieu de tirer le meilleur parti possible du présent. La France cherche querelle à toutes ses voisines parce qu'elles ont le tort de se trouver là où elle voudrait être; l'Irlande, elle, n'en a qu'une, malheureusement pour elle et pour nous; cette voisine est la Grande-Bretagne. Elle veut divorcer sous prétexte d'incompatibilité d'humeur; nous lui répondons que cela est impossible, et qu'il lui faut prendre son mal en patience. Voilà quatre-vingts ans que la France se querelle avec elle-même et cherche sa voie. Ainsi, des deux côtés, nous voyons la même mécontentement et les mêmes aspirations vers l'impossible. Après des siècles de luttes et de torture, la France en est encore au moyen âge, et c'est à elle-même qu'elle le doit. Quant à l'Irlande, elle n'a jamais été plus prospère qu'à présent, mais elle nous accuse d'obstruer la route des progrès plus nobles qu'elle rêve. Nous le répétons, cet échange de sympathie entre ces deux malheureux peuples n'a rien qui nous doive surprendre, mais il aura les mêmes résultats que tous les perfides encouragements donnés depuis deux siècles par la France aux Irlandais; incapable de trouver un gouvernement pour elle, elle n'est guère en état de piloter son amie jusqu'au port dont elle a toujours manqué l'entrée. »

Nous ferions une injure à l'Angleterre si nous la rendions responsable du cynique langage du *Times*; mais nous sommes obligés de lui rappeler qu'elle n'a à s'en prendre qu'à elle-même de ce qui vient de se passer en Irlande. Est-ce notre faute si le mérite de ses institutions et de ses colonnades n'a pas fait oublier à l'Irlande des iniquités séculaires? Est-ce notre faute si ses sujets, en Irlande, en Afrique, dans l'Inde, rejettent sa domination dès qu'ils en ont l'occasion ou la force, tandis que la France s'est assimilé toutes ses conquêtes, à ce point qu'aucune terre où elle a planté une fois son drapeau ne l'a trahie, et que son nom est encore chéri, vénéré à Maurice, en Louisiane, au Canada, comme il l'est et le restera en Lorraine et en Alsace?

Dans un *meeting* de Birmingham, le 28 janvier 1864, John Bright disait du *Times* qu'il était l'animal le mieux apprivoisé de Londres et qu'il *rapportait* merveilleusement pour le premier ministre. Depuis un an, il a changé de maître: il *rapporte* pour M. de Bismarck.

LES LETTRES DE KARL VOGT

Plusieurs personnes ont pu lire les belles lettres politiques de l'illustre professeur Vogt, publiées dans les journaux allemands pendant la durée de la guerre. M. Alfred Marchand, l'un des rédacteurs du *Temps*, a eu l'heureuse idée de traduire ces lettres et d'en faire une brochure, que tout Français devrait se faire un devoir de lire et de méditer. Dans le but d'être utile à ceux qui ne possèdent pas cet écrit, et voulant rendre hommage à l'homme éminent, au savant, à l'ami qui a jugé si impartialement les causes de nos malheurs, je vais essayer de donner un aperçu des déductions logiques qu'il tire de nos démêlés avec la Prusse, et de leurs conséquences au point de vue humanitaire. Je dois rappeler d'abord que M. Vogt est Allemand par sa naissance.

Installé à Genève, il y enseigne la géologie et l'anthropologie avec une érudition et une élévation de sentiments qui l'ont fait classer parmi les savants les plus remarquables de notre époque. Les études scientifiques ne l'empêchent pas de décocher ses traits sardoniques contre le despotisme et la politique antilibérale du premier conseiller de Guillaume.

La vigueur et la justesse de ses attaques ont été cause, dans ces derniers temps surtout, ainsi qu'il me l'écrivait, de la colère des valets de Bismarck. Naguère encore, la *Gazette officielle de Mayence* ne demandait pour lui rien autre chose que la pendaison.

On le voit, l'auteur des *Lettres politiques* n'est pas seulement un érudit; mais, comme devraient l'être tous les savants, il est le défenseur de la liberté des peuples.

Ainsi que le dit M. Alfred Marchand dans sa préface, M. Vogt « examine toutes les questions qui se rattachent à la dernière guerre, son origine, ses suites probables, les dangers surtout que recèlent les conditions exorbitantes imposées par le vainqueur.

» Il s'élève, avec une force qu'il est impossible de dépasser, et à laquelle n'atteint rien de ce qui a été écrit en France, contre cette conquête brutale; il pulvérise toutes les raisons; il réfute avec une ironie mordante, avec une impitoyable habileté, tous les sophismes de la passion et de la violence.

» Il arrache le masque de l'hypocrisie, et met à nu les âpres convoitises auxquelles de prétendues nécessités politiques ne sont qu'un vain prétexte. »

D'après M. Vogt, la guerre de 1870 fut la conséquence nécessaire, inévitable de celle de 1866; M. Thiers pense comme lui, ainsi que le prouve l'un de ses derniers discours.

Entre les deux dates, à Paris comme à Berlin, les esprits furent surexcités : à l'ouest, avec beaucoup de bruit et peu de préparatifs réels; dans l'est, en silence, mais très-efficacement. Le gouvernement français eut d'autant plus de tort de s'engager dans cette lutte que tout devait lui en faire prévoir la déplorable issue.

Causant avec le prince Napoléon, quelque temps avant la déclaration des hostilités, nous dit M. Vogt, le cousin de l'empereur lui avait fait part de la conviction où il était que les États de l'Allemagne du Sud se joindraient à la Prusse, et que la guerre, alors inévitable, ne pourrait qu'être fatale à la France. Ce même prince, qui devait à coup sûr faire part de ses impressions au chef de l'État, n'avait pas caché ses pressentiments à MM. Charles Martins et E. Renan, durant le voyage qu'ils firent à Tromsoë. Pour peu que la gouverne-

Digitized by Google

ment français eût eu de prévoyance, tout devait le porter à conjurer l'orage déjà menaçant. En effet, la correspondance du général Ducrot avec le général Frossard, correspondance où M. Ducrot racontait son entretien avec la comtesse de Pourtalès, expliquait d'avance les vues ambitieuses de Bismarck, sa ferme résolution d'annexer l'Alsace à la Prusse, ainsi que les préparatifs de guerre faits dans ce but.

Déclarer la guerre à la France parut au ministre du roi Guillaume une entreprise aventureuse, dans laquelle les États du Sud hésiteraient peut-être à le suivre ; son coup de maître fut d'amener le cabinet de Paris à la lui déclarer et de la présenter, aux yeux de l'Allemagne entière et de l'Europe, avec l'apparence d'une lutte purement défensive.

L'empereur des Français donna dans le piége avec d'autant plus d'entraînement qu'il se voyait, malgré le plébiscite, en présence de la révolution, et qu'il comprenait bien que l'empire n'aurait pas salué le jour de l'an dans le palais des Tuileries. Ne se berçait-il pas d'ailleurs de l'espoir que la guerre, faisant diversion à d'autres préoccupations de l'intérieur, servirait à cacher, par des armements fictifs, le honteux gaspillage dont s'étaient rendus coupables les hommes que l'empire avait tant d'intérêt à enrichir pour trouver en eux un appui ?

Pour l'Allemagne, c'était donc de la défense du sol qu'il semblait s'agir, et l'auteur des lettres nous dit à cet égard : « On peut se demander si même la défense, poussée trop loin, n'est pas une injustice plus criante encore qu'une attaque injustifiable. »

C'est l'annexion forcée de l'Alsace et de la Lorraine après la victoire qui arrache cette expression de haute raison à cet adversaire du droit du plus fort.

« L'ennemi terrassé, ajoute-t-il, cette guerre était un crime contre la civilisation européenne. »

La France devait succomber : d'un côté, l'entreprise n'avait rien de populaire ; de l'autre, le temps manquait au gouvernement français pour former des armées capables de se mesurer avec des troupes dès longtemps aguerries et disciplinées.

Mais revenons à l'annexion et laissons parler M. Vogt : « Je uis contre l'annexion parce qu'elle ne peut se défendre par ucun motif raisonnable, parce que je ne reconnais aucun roit de conquête, c'est-à-dire de brigandage, et que tous les notifs de prudence et de prévoyance s'opposent à ce droit..... e ne puis pas admettre de la part de la Prusse cette excuse ue l'Alsace a jadis fait partie de l'Allemagne, et qu'il est uste qu'elle y revienne. Quand on parle de justice historique, première condition est de la pratiquer. Nous allons jusqu'à tenir, en dépit des serments solennels, les districts du hleswig du Nord ; nous les retenons contrairement à notre opre parole, contrairement à la volonté de la population, ui proteste chaque année par l'organe de ses députés, et ous osons parler de justice historique !

» Je consens à excuser la violence quand elle est imposée r la nécessité ; mais quand elle se couvre du manteau de ypocrisie, et qu'elle veut faire accroire au monde qu'elle éit à une loi morale, je m'en détourne avec dégoût..... Je s contre l'annexion parce qu'elle est contraire à la volonté nelle de la population..... Louis-Napoléon a du moins eu r, dans l'annexion de Nice, de ne l'accepter qu'après avoir sulté les habitants.

Guillaume, lui, n'en appelle qu'à la force brutale ; il s'empare de l'étable et du troupeau. En dehors de ce motif pris des droits qu'a toujours un peuple de s'appartenir, droit que je regarde comme le principe suprême du droit international, auquel tous les autres doivent être subordonnés, je repousse l'annexion comme une mesure funeste à l'Allemagne, imprudente, impolitique, inseusée. Nous nous mettons sur les bras un million d'hommes rebelles. Nous nous affaiblissons, car nous sommes obligés de monter, là, sans cesse, la garde.

» Alsace et Lorraine, dit-on, sont des pays riches. Voilà le mot de l'énigme ! C'est du butin que l'on convoite. Toutes les autres raisons que l'on met en avant ne servent qu'à masquer des appétits dévorants, la cupidité, le désir du brigandage, que la guerre éveille non-seulement chez les maîtres, mais encore dans la population.

» Le droit de conquête n'est rien de plus que la mise en pratique de cette parole : la force prime le droit. Et c'est avec cela que l'on veut commencer une nouvelle ère de justice ! »

La guerre, dit-il, restera-t-elle à tout jamais un mal nécessaire ? Ce que je sais, c'est que jusqu'ici, elle a été un mal périodique exerçant une influence démoralisante tant pour les envahisseurs que pour les envahis : plus la guerre dure, plus la bête féroce s'éveille dans le soldat comme dans le citoyen.

A un autre point de vue, M. Vogt dévoile sans hésiter la politique envahissante de la Prusse. Pour lui, l'annexion du Schleswig du Nord, aussi bien que celle des provinces françaises, sont des points noirs à l'horizon que Bismarck a voulu se ménager pour avoir un motif de tenir constamment la Prusse sur le pied de guerre. Et la législation qui force, durant trois ans, la population germanique au service militaire, la discipline et l'accoutume à une obéissance passive, qui l'éloignera de toute résistance à l'impulsion despotique du seigneur et maître. C'est grâce à cet affaissement produit par l'habitude de l'obéissance dans les camps que le gouvernement prussien croit pouvoir opérer, sans opposition de la part des gouvernés, les nouvelles annexions dont celles du Schleswig et de l'Alsace n'auraient été que le prélude. Celles-ci ne sont, en réalité, que des pierres d'attente auxquelles on rattache la nécessité de la constitution militaire prussienne. On a besoin de ces points noirs pour arracher au peuple et à ses représentants les levées et les impôts qu'on leur demande annuellement.

Il faut que la Prusse soit armée jusqu'aux dents, parce qu'elle est entourée d'ennemis intéressés à reprendre leur indépendance ou à la sauvegarder. En un mot, la politique de Bismarck a besoin d'une frontière menacée continuellement par les dangers d'une guerre.

Après s'être étendu au sujet de la politique du gouvernement prussien, et après avoir mis le doigt sur les plaies que présente le corps social allemand, M. Vogt jette un dernier regard sur l'état de la France à la suite de la guerre de sauvage vengeance allumée contre elle.

« Le plus grand mal dont souffre la France, dit-il, c'est la centralisation, qui dévore tout, non-seulement dans la machine administrative, mais encore dans les intelligences. Tout tend vers Paris, tout attend l'impulsion de Paris. »

Je n'hésite pas à le dire, M. Vogt a parfaitement raison. La centralisation de la France à Paris, c'est la perte du peuple français. Comme M. Vogt, j'aime Paris, j'y ai puisé l'instruc-

tion sous des maîtres vénérés, et j'y possède de nombreux amis. Mais comment se résoudre à vivre, en plein XIXe siècle, sous le honteux régime de la féodalité? Accepter Paris comme centre de tout, c'est accepter le suzerain qui absorbe le vassal, c'est supposer la province incapable de rien par elle-même. Et pourtant, si nous nous donnons la peine de réfléchir et d'examiner, ne voyons-nous pas à la tête de la science, ce cerveau des peuples, et des plus grandes industries, des hommes que la province s'enorgueillit d'avoir produits?

Je crois, pour ma part, que la répartition dans toute la France des ressources intellectuelles de Paris entraînerait le développement de l'instruction et avec elle l'amélioration de toutes les classes, qu'il serait plus facile d'initier à la pratique de la morale.

C'est que le grand mal dont la France est affligée, comme le dit Vogt, et, d'après moi, le seul cancer qui la ronge et qui doit la dévorer, c'est l'horrible ignorance des masses. La France, malgré ses savants de premier ordre, n'occupe que le troisième rang parmi les peuples instruits. Et la chute de la nation est tout aussi bien l'œuvre de ses chefs déchus que celle de ces stupides désœuvrés, que l'orgueil, donné par l'ignorance, rend aveugles, et qui ne servent généralement qu'à propager l'immoralité et les vices sous toutes les formes. J'aimerais mieux, pour ma part, cesser de vivre que d'appartenir à cette catégorie de nullités repoussantes, comprenant les nuées de coureurs de femmes ou de cafés, et qui fourmillent dans les grandes villes, ou à celle de ces ridicules personnages qui, dans les petites localités, mettent à profit leur demi-éducation manquée pour se donner l'importance de gens indispensables, et dont on exploitait, sous l'empire, l'imbécillité pour en faire les agents d'une politique désastreuse et déshonorante.

La déconsidération du nom français par l'incapacité générale de la nation, tel a été le résultat du manque d'éducation, qui a été, en grande partie, le fruit des institutions de l'empire.

Car, sous l'empire, l'instruction et la science n'étaient rien, l'administration absorbait tout. C'est un savant et libéral académicien, c'est M. Sainte-Claire-Deville qui nous le révèle.

Et je pourrais citer à l'appui le cas d'un travailleur en lutte, au sein d'une des grandes académies de Paris, avec un chimiste maire d'une grande ville. Le travailleur fut condamné, de l'aveu du savant chargé de juger le débat, et qui était lui-même salarié de l'empire, parce que la lutte était une lutte politique. Il ne s'agissait pourtant que d'eaux minérales.

Oui, sous l'empire, tout était pourri, depuis la racine de l'arbre de la science jusqu'à la couronne, et M. Vogt a bien jugé la position en disant que, sous Napoléon III, l'ignorance a été portée à son comble. Aussi le savant professeur n'exprimait aucun étonnement, dans une de ses lettres, en m'écrivant qu'un officier de mobiles de notre armée de l'Est demandait à l'un des savants naturalistes de Genève, à M. Humbert, si les lacs de la Suisse étaient des lacs d'eau salée. « Et c'est avec de tels officiers que vous voulez faire la guerre à la Prusse? ajoutait M. Vogt. Pressez-vous plutôt de faire la paix! » Il avait raison.

L'Allemagne, avec ses 55 millions d'habitants, a plus d'un institut polytechnique par 5 millions d'habitants, tandis que, pour nos 35 millions de Français, nous n'avons qu'une seule École polytechnique et une École centrale, soit 1 pour 18 500 000.

Et chez nous, la classe aisée peut seule atteindre ces centres d'étude. L'ouvrier, l'artisan, s'il a le goût, le désir de s'instruire, est obligé de l'étouffer faute de moyens pécuniaires pour satisfaire aux exigences des conditions imposées. Le premier devoir d'un gouvernement sérieux et désireux de pousser au progrès est de s'occuper à faire fructifier toutes les intelligences du pays.

L'Alsace et la Lorraine sont déjà organisées sous ce rapport : l'instruction obligatoire y a été décrétée. Que la France répare le temps perdu! Si elle veut obtenir sa revanche, il est nécessaire que notre armée ne soit pas composée d'hommes sans connaissances sérieuses, lancés dans le seul intérêt de l'ambition des despotes; que tous les grades soient enlevés au concours; que l'avancement soit la seule récompense du travail et du mérite personnel; et, s'il faut, à un moment donné, organiser la nation entière sur le pied de guerre, que les officiers de ces régiments improvisés n'aient plus à rougir de leur ignorance et à en faire sourire l'étranger.

Les conséquences inévitables de l'ignorance, dit M. Vogt, c'est le fanatisme religieux et ses déplorables conséquences; c'est l'agitation communiste parmi les ouvriers, surtout dans les villes de fabriques et les districts miniers; c'est le règne de la phrase dans les villes, dans la littérature.

« Tel est le chaos qu'éclairent en ce moment les coups de foudre de l'Allemagne, et il est difficile de prédire l'avenir à la France éprouvée. Mais il y a toujours, encore, dans la population, un noyau solide, incorruptible, et un ressort plein d'élasticité comme aucun autre peuple ne le possède, un sentiment indestructible du beau, du grand, une facilité de vivre qui lui permet de traverser les plus terribles catastrophes.

» On ne peut contester ce fait que la France a eu l'initiative pour le bien comme pour le mal, et, qu'arriérée sur tant de points, elle était en avance sur nous à beaucoup d'autres égards. »

Après avoir montré que la Prusse, malgré ses triomphes, est, grâce à ses gouvernants, sur la même voie qui a conduit la France dans le précipice, M. Vogt termine en s'écriant avec Gœthe :

« Le triste sort de la France, que les grands le méditent; mais, au nom du ciel, que les petits le méditent encore davantage! »

Les lecteurs se sentiront heureux d'entendre la voix courageuse de l'illustre professeur allemand, la voix partie du camp des triomphateurs, s'élevant pour défendre la justice et le droit.

Et si les amis de Karl Vogt pensent comme je le fais, ils s'uniront à moi pour lui dire : Non, votre origine ne peut refroidir nos sentiments. Notre amitié pour vous, notre estime pour votre caractère, notre admiration pour l'élévation de vos pensées, n'ont pu qu'augmenter depuis nos malheurs.

Puissions-nous voir, comme vous le souhaitez, la République relever la France et la maintenir au premier rang parmi les nations!

Dr Fr. Garrigou,
de Tarascon (Ariége).

Digitized by Google

LA RÉORGANISATION MILITAIRE DE LA RUSSIE

Les succès extraordinaires de la Prusse dans la dernière campagne ont fait comprendre à l'Europe qu'il était temps de mettre son organisation militaire en état de résister aux envahissements de cette maison de Hohenzollern, qui n'occupait, il y a cent cinquante ans, qu'un point insignifiant sur la carte du monde civilisé. L'Autriche, à qui ses propres désastres avaient ouvert les yeux dès 1866, accélère ses réformes. L'Italie transformée, et la Turquie, ce malade qui ne se décide pas à mourir, essayent de se refaire une armée, tandis que l'Angleterre, ne se fiant plus à l'Océan, se prépare une seconde ligne de défense derrière ses côtes fortifiées et le patriotisme discipliné de sa population. La France elle-même aurait déjà probablement commencé sa régénération militaire si ses législateurs n'avaient été beaucoup moins préoccupés de réparer les désastres qu'elle doit à son dernier maître que de lui en imposer un nouveau.

Seule, la Russie n'a pas attendu les deux coups de tonnerre de Sadowa et de Sedan pour secouer ses traditions et rajeunir sa virilité. On disait qu'elle se recueillait ; elle faisait mieux que de se recueillir : elle se corrigeait, elle apprenait, elle se fortifiait ; en un mot, elle se préparait laborieusement aux luttes de l'avenir.

Dans la guerre de Crimée, on peut dire que son rôle avait été purement défensif. Attaquée sur un point extrême de sa frontière, et à une grande distance du foyer de ses ressources, elle s'était trouvée dans une situation très-désavantageuse relativement à celle des alliés qui, maîtres de la mer, pouvaient faire venir rapidement et en toute saison leurs approvisionnements et leurs renforts. Sa défaite fut surtout fatale à son prestige en Orient, et ne fit qu'ajourner ses projets séculaires. Quand elle eut accepté les conditions d'ailleurs peu onéreuses du traité de Paris, elle s'occupa d'abord de modifier les conditions stratégiques qui avaient rendu si difficile la défense de Sébastopol.

Un pays dont le territoire est aussi considérable que celui de la Russie, présente évidemment d'insurmontables obstacles à une armée d'invasion, comme le prouve la campagne de 1812 ; mais il offre en même temps une plus grande surface aux surprises de l'ennemi, et il est vulnérable de tant de côtés qu'il ne peut se croire en sûreté que le jour où de son centre aux points les plus accessibles de sa frontière s'étend un réseau complet de voies ferrées. Le premier chemin de fer russe, celui de Moscou à Saint-Pétersbourg, date de 1851 ; les corps d'armée que Nicolas envoyait en Crimée avaient à traverser de véritables déserts ; plusieurs ont péri en route sous les neiges. Depuis la guerre, onze lignes nouvelles ont été livrées à la circulation, et huit autres ont été commencées d'après les plans des officiers de génie. En même temps, l'illustre Totleben dirigeait la construction ou le perfectionnement d'une immense ligne de forteresses à partir de la Pologne, ce bastion russe qui s'avance au cœur de l'Europe, jusqu'aux frontières de l'empire ottomen. Ces travaux ont été admirablement décrits dans l'ouvrage d'un officier anglais (1). Depuis longtemps les arsenaux russes et l'usine Krupp sont occupés à fournir le blindage et l'artillerie colossale de ses forteresses ; les batteries de granit de Cronstadt sont cuirassés de dix pouces de fer, et les côtes de la mer Noire se hérissent de fortifications qui rendraient désormais un débarquement beaucoup plus périlleux que celui qui a précédé la bataille de l'Alma.

Après sa défaite, et moins par lassitude que pour convaincre l'Europe de ses intentions honnêtes, la Russie avait laissé tomber son effectif à un chiffre presque insignifiant pour elle. Peu à peu, elle a complété ses cadres et rappelé ses soldats en congé.

Aujourd'hui, ses forces régulières peuvent se décomposer ainsi qu'il suit :

Infanterie.	492 000
Chasseurs.	20 000
Cavalerie.	33 000
Artillerie.	28 000
Génie.	11 000
Total.	584 500

Si l'on y ajoute les 100 000 hommes stationnés dans le Caucase, les dépôts, les réserves, les corps irréguliers, on arrive à un chiffre d'au moins 1 200 000 combattants que la Russie peut mettre sur pied en peu de semaines avec 2500 canons. Tout le matériel de l'armée a été renouvelé, artillerie et armement de la ligne ; aucune dépense n'a été épargnée pour perfectionner l'éducation des officiers, surtout dans les armes spéciales ; enfin le bien-être et l'instruction du soldat ont été l'objet de soins que l'administration semblait avoir dédaignés jusqu'alors.

L'émancipation des serfs avait, du reste, singulièrement modifié les mœurs et le caractère de l'armée russe, en y introduisant un élément nouveau, l'individualisme, le sentiment de la dignité et de la responsabilité personnelles (1). La liberté a fait un homme de ce paysan autrefois si maltraité et si abject, il ne craint plus la conscription ; soldat, il fait son service avec plus d'intelligence et de zèle ; il est mieux nourri, mieux vêtu, mieux traité ; il faut un jugement du conseil de guerre pour lui infliger un châtiment corporel, et il ne reste plus que sept ans sous les drapeaux. Cependant le gouvernement a compris qu'en face d'une coalition européenne, l'organisation et l'effectif de son armée laissaient encore trop à désirer pour le mettre à l'abri d'une catastrophe. Obligé de laisser, comme dans la dernière guerre, 200 000 hommes dans les provinces baltiques, 100 000 au moins dans le Caucase et 200 000 sur la frontière turque, comment pourrait-il résister au million et demi de soldats que l'Allemagne et l'Autriche pourraient jeter sur la Pologne en trois ou quatre se-

(1) *Foreign armies and Home Reserves*, by capt. Brackenbury, London, 1871. M. Brackenbury, qui est professeur à l'École militaire, et qui a suivi les opérations de l'armée de la Loire, ne partage pas l'opinion de ceux qui prétendent que la France était irrévocablement perdue après Sedan, ni même après Metz, et qui ne pardonnent pas à M. Gambetta d'avoir essayé de sauver, outre l'honneur du pays, l'intégrité de son territoire et la fortune publique. Voyez dans le *Times* du 27 mai, la conférence faite sur ce sujet par M. Brackenbury devant la *Royal United service Institution*.

(1) Dans son ouvrage intitulé *Russia in* 1870, M. Herbert Barry, négociant anglais fixé depuis longtemps en Russie, cite des faits nombreux qui prouvent à quel point les mœurs et le caractère du *moujik* ou paysan se sont modifiés depuis la grande réforme de 1861. Il fut un jour témoin, à une station du chemin de fer de Nijni-Novgorod, d'une scène assez violente entre un haut dignitaire de l'empire et un domestique de restaurant : « Ne sais-tu pas que je suis général ? s'écriait le premier tout furieux. — Sans doute, répartit l'autre avec le plus grand sang-froid ; seulement, vois-tu bien, mon petit père, les généraux aujourd'hui ne sont pas plus que les autres ! »

Digitized by Google

maines? C'est en vue de ces éventualités que le général Miluitin, ministre de la guerre, a soumis au czar un projet de loi dont le premier article proclame que « la défense de la patrie est le devoir de tout Russe ». Voilà donc le principe du service obligatoire, que la France hésite encore à adopter, devenu la base du nouveau système militaire de la Russie (1).

Chaque année, dit le projet, la loi fixera le chiffre du contingent appelé sous les drapeaux.

Tous les Russes âgés de vingt et un ans seront soumis à la conscription, hors le cas d'infirmités.

Le remplacement est aboli.

La durée du service dans les armées de terre et de mer sera de sept ans, à l'expiration desquels le soldat passe dans la réserve qui le garde huit ans.

Les jeunes gens possédant un certain degré d'instruction pouvent, après un certain temps de service, être provisoirement libérés comme en Prusse.

Tous ceux qui, à un titre quelconque, ne font pas partie de l'armée, peuvent être appelés en temps de guerre à servir dans la milice.

Les Cosaks et quelques autres parties de la population seront, comme dans le passé, soumis, en ce qui concerne le service, à une législation spéciale.

L'organisation actuelle de l'armée russe et les projets de réforme du ministre de la guerre ont été vivement critiqués par un écrivain militaire dont la position n'est pas sans analogie avec celle que le général Trochu occupait chez nous avant le siége de Paris. Les lettres qu'il a publiées sur cette question dans le *Messager russe* et la *Gazette de la Bourse*, et qui ont été traduites en allemand, ont eu un grand retentissement et exercé une grande influence sur l'opinion. « Quel que soit, dit-il, l'ennemi que la Russie ait à combattre, il nous paraît évident que la concentration de ses forces devra s'opérer sur trois points indiqués, du reste, par les traditions de notre politique militaire. Ces trois points sont : la Pologne, les rives du Pruth et la frontière turco-asiatique. Mais dans l'intervalle et au delà de ces trois points, il existe une immense étendue de frontières ouvertes et deux grands bassins, la Baltique et la mer Noire. Toute cette ligne doit être mise en état de défense, car il est peu probable qu'une coalition s'organise contre la Russie sans la participation d'une grande puissance maritime. A défaut d'une force navale adéquate, nous aurions donc à garnir de troupes tous les points importants de la côte, outre un grand nombre de forteresses, dont quatorze de premier ordre, sans parler des garnisons de Saint-Pétersbourg, de Riga, d'Odessa, et des armées de Pologne, du Caucase. Voici comment le général Fadijew répartirait ces forces :

Garnisons de Finlande, 3 divisions de 12 000 hommes chacune; garnisons de Pétersbourg, Cronstadt et environs, 4 divisions; ports de la Baltique, 2 divisions; citadelles de Pologne, 11 divisions et demie; Varsovie, 1 division; frontières de la Lithuanie, 1 division; forteresses de la mer Noire, de Benda à Kertch, 3 divisions; en Bessarabie, 1 division; réserves pour la Nouvelle-Russie et la Crimée, 2 divisions; garnisons du Caucase, 5 divisions; côtes de la mer Blanche, une demi-division. Total, 34 divisions.

Ces 34 divisions représentant 400 000 hommes seraient composées exclusivement de troupes de milice. La milice russe, qui n'a été appelée que trois fois depuis le commencement du siècle, en 1807, en 1812 et en 1855, est une force dont le général Fadijew paraît faire beaucoup plus de cas que le ministre de la guerre; il voudrait qu'elle fût exercée tous les ans, et qu'elle fût prête au premier signal à occuper ses positions défensives. Il lui demanderait en outre six autres divisions, soit quatre-vingt mille hommes, qui seraient chargés d'opérer sur les derrières de l'armée active et de garder ses communications. Quant à l'armée active, elle se composerait de 900 000 hommes outre les dépôts, et continuerait à se recruter d'après le système actuel; car le général n'est pas partisan du service obligatoire. « L'armée russe, dit-il, n'a déjà plus sa discipline d'autrefois, les officiers d'artillerie et du génie ne cachent pas leurs tendances démocratiques; or, des soldats qui s'occupent de politique obéissent mal, sont toujours disposés à faire des insurrections au nom de la liberté, et dégénèrent forcément en prétoriens, prêts, comme ceux de Rome, à se vendre au plus offrant. »

Les opinions de Fadijew sont partagées par un certain nombre d'officiers supérieurs, au nombre desquels on cite le vainqueur de Schamyl, le prince Bariatinsky; l'empereur est, au contraire, plus favorable au projet du général Miluitin. Mais il y a un point sur lequel tout le monde en Russie paraît d'accord, c'est que dans la prochaine lutte la Turquie ne sera ni son objectif immédiat, ni le théâtre de ses premières opérations. On est convaincu qu'elle pourra concentrer toutes ses forces actives dans les provinces polonaises, et que c'est au cœur même de l'Europe que la question d'Orient trouvera sa solution. Partout ailleurs, elle restera strictement sur la défensive; elle a renoncé à ces projets de grandeur maritime dont elle avait poursuivi la réalisation depuis Pierre le Grand, car elle prévoit que la Baltique est destinée à devenir un lac allemand. Elle se contentera de rendre inutile toute digression sur ses côtes, ce qu'elle a déjà fait dans le Nord, et ce qu'elle est en voie d'accomplir dans la mer Noire, où elle a relevé Sébastopol et fortifié Kertch et Odessa.

C'est sans doute en prévision de ces éventualités que la Russie cherche avec tant d'énergie, depuis quelques années, à se rendre commercialement indépendante de l'Europe. M. Barry affirme qu'elle possède trois cents filatures employant 400 000 balles de coton, et que ses tissus de laine et de soie rivalisent avec ceux des fabriques d'Occident. D'après la même autorité, l'industrie métallurgique a fait des progrès extraordinaires, et la plupart des contre-maîtres et ouvriers étrangers sont remplacés maintenant par des indigènes; les Russes ont appris à construire leurs machines, leurs locomotives et leurs steamers, en attendant qu'ils apprennent à se gouverner eux-mêmes. Mais cet état de demi-civilisation est loin de diminuer les inquiétudes que leur travail de réorganisation militaire inspire à leurs voisins, et particulièrement à la Turquie et à l'Autriche. Peut-être l'entrevue de Gastein, dont l'opinion publique est si justement préoccupée en ce moment, est-elle destinée à hâter un conflit qui ne paraît pas inquiéter outre-mesure l'état-major de Saint-Pétersbourg.

(1) Voyez le *Times* du 14 janvier dernier et *General Fadijew über Russlands Kriegsmacht und Kriegspolitik*. Uebersetzung aus dem Russischen, mit einem Vorwort von Julius Eckardt. Leipsig 1870.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 11 9 SEPTEMBRE 1871

Paris, 8 septembre 1871.

Selon nous, la question qui s'agite à la Chambre (le maintien de l'Assemblée à Versailles) manque surtout d'opportunité. Nous assistons à de longs discours dans lesquels on fait, comme l'a dit M. Léon Say, « le procès de Paris ». Du moins, a-t-il ajouté, « vous ne pouvez empêcher le pays de le comprendre ainsi. Vous ne pouvez nier au moins que l'on veut se soustraire à l'influence « délétère » de Paris. C'est pourquoi le pays croira que vous faites le procès de Paris ».

D'autre part, le transfèrement des administrations à Versailles pourra coûter une somme énorme; or, un pareil accroissement de dépenses, dans l'état où se trouve la France, n'est pas fait pour nous réjouir.

Pourquoi a-t-on voulu traiter cette question maintenant? Irritante aujourd'hui, elle aurait paru plus mûre un peu plus tard. La majorité ne pouvait-elle attendre que la gauche provoquât le débat en proposant le retour à Paris? Pourquoi aller au devant?

Dans une lettre rendue publique, M. Vacherot exprime l'opinion que le vote de la proposition Rivet-Vitet a fait la république, sans lutte, sans tumulte, et préparé une politique de paix et de conciliation; il ajoute que l'effet s'en fera sentir tout à la fois sur le tempérament de l'Assemblée nationale et sur celui du Président de la République.

Pourquoi n'avoir pas voulu laisser les vacances s'ouvrir sur cette pensée rassurante?

Parmi les congrès qui s'organisent et cherchent à se fixer à l'état d'institution, nous citerons le congrès international sur les moyens de prévenir et de réprimer les crimes, ou d'autres termes sur le régime des prisons examiné au double point de vue de la peine et de l'amélioration du détenu. L'idée de ce congrès est née l'an dernier aux États-Unis; une réunion préparatoire a eu lieu à Cincinnati; un programme a été rédigé; puis il a été résolu que Londres serait le siége de ce congrès.

Voici quelle est la pensée des fondateurs :

« L'espoir est un mobile plus puissant que la peur. Aussi les récompenses, *plutôt que les châtiments*, forment-elles une partie essentielle de tout bon système pénitentiaire. La destinée du prisonnier devrait être placée dans une certaine mesure entre ses propres mains; il faudrait pour cela le mettre dans un milieu où il pourrait, par ses propres efforts, améliorer continuellement sa condition. »

En conséquence, ce n'est pas le temps qui devrait être la limite de la peine, mais un certain degré d'amélioration morale exigé du prisonnier. On ne condamnerait pas un homme à dix ou vingt ans de prison, mais on le condamnerait à la prison jusqu'à ce qu'il eût donné des preuves d'une résipiscence suffisante.

Cette idée mérite certainement l'attention de tous ceux qui s'occupent de ces graves problèmes.

Le mois dernier a eu lieu, à l'Hôtel de ville d'Anvers, l'ouverture du premier congrès européen pour le développement des sciences géographiques. A côté de la salle des séances se trouvait une galerie renfermant les objets envoyés à l'exposition géographique organisée en vue du congrès : globes, cartes, ouvrages destinés à l'enseignement, etc. Des prix ont été décernés aux exposants par un jury spécial.

L'ignorance des Français en géographie, déjà constatée par Gœthe, est devenue, hélas! fameuse depuis nos désastres, où elle a eu sa part. Cette expérience nous donnera-t-elle enfin le goût de la géographie?

Un certain nombre de questions importantes ont été discutées par les membres de ce congrès.

Le général Heine a résumé ses travaux et ses recherches sur le percement de l'isthme de Panama, et a exposé la découverte faite par M. Antonio de Gogorza d'un point très-favorable à l'établissement d'un canal de communication. Ce canal serait pratiqué à travers l'isthme Darien et aboutirait d'un côté au fond du golfe d'Uraba et de l'autre dans le golfe de San-Miguel.

M. de Khanikoff a exposé les avantages que l'on retirerait

Digitized by Google

de l'adoption générale d'un même premier méridien : il a proposé de prendre pour origine des longitudes un méridien passant par le détroit de Behring à 30 degrés du méridien de Greenwich. La section de navigation, au contraire, s'est prononcée pour ce dernier méridien, pensant que cette concession déterminerait l'Angleterre à concéder, en échange, le système métrique.

Les soulèvements et les affaissements que subissent, en certains points, les côtes du continent européen, ont été l'objet de communications intéressantes.

M. de Khanikoff a donné quelques explications sur les variations du niveau de la mer Caspienne et de la mer d'Aral. Il annonce que le général Rawlinson, président de la Société de géographie d'Angleterre, prépare un curieux mémoire au sujet de la mer d'Aral : il ne s'agirait de rien moins que de prouver l'apparition et la disparition périodiques de cette mer intérieure.

Les questions de législation maritime ont attiré également la plus sérieuse attention du congrès, et il émettra probablement le vœu que les gouvernements adoptent, après une entente commune, des mesures uniformes pour régler, conformément aux droits des gens et aux prescriptions de l'humanité, les rapports des navires entre eux, en cas d'accident de mer, d'incendie ou de naufrage. Il n'est malheureusement que trop vrai et que trop fréquent qu'un bâtiment en détresse appelle en vain à son aide un autre navire et succombe faute de secours. Des faits de ce genre devraient être atteints par des dispositions légales, spéciales et communes à tous les pays.

Suivant le *Leipziger Reps-Blatt*, M. de Bismark s'occuperait d'un projet de congrès postal universel. Le programme de ce congrès aurait été envoyé aux différents représentants de l'Allemagne dans les pays transatlantiques, avec mission de le transmettre aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités, soit comme ministres, soit comme consuls.

On tiendrait à s'assurer du concours de ces puissances avant de demander celui des gouvernements européens.

Le rapport du directeur général des postes en Angleterre, pour 1870, contient des renseignements très-curieux, dont nous extrayons les chiffres suivants : Pendant cette année, la poste a transporté 862 722 000 lettres et 130 169 journaux ou paquets. Outre 150 000 mandats représentant 15 millions de francs, sur 3 005 094 lettres chargées, 12 seulement ont été perdues ; ce qui prouve que cette formalité les met, on peut le dire, à l'abri de tout accident ; aussi n'est-il pas rare de voir des valeurs considérables transmises de cette manière ; on cite une lettre contenant 1 750 000 francs, et cinq autres confiées par la même personne, et pour lesquelles elle a dû payer 2000 francs d'affranchissement. Le revenu net de la poste a été de 37 340 250 francs, et le nombre de ses employés de 28 429. Elle a employé 10 millions de mètres de corde, 17 000 livres de cire, et 4 tonnes d'encre. On sait qu'elle est également chargée de la vente de certaines « licences » ou patentes ; elle en a donné 524 000 pour les chiens, 199 000 pour les chevaux et les mules, 103 000 pour les voitures, 72 000 pour les domestiques mâles, 5774 pour droit d'armoiries, et 42 742 pour port d'armes. — Comme succursale de la caisse d'épargne, elle a reçu près de 400 millions de francs appartenant à 1 883 153 déposants. On voit que les employés de cette administration ne sont pas précisément des sinécuristes.

Nous trouvons, dans la dernière livraison du *Journal des Économistes*, la proposition qu'a faite M. H. Passy, lors de la dernière réunion de la Société d'économie politique, de prendre le loyer pour base de l'impôt sur le revenu.

M. H. Passy s'est exprimé en ces termes :

« Parmi les impôts qui ont appelé l'attention, à titre d'impôts à substituer à une partie de ceux que propose le gouvernement, figure à juste titre l'impôt sur le revenu. Cet impôt existe dans la majeure partie des États de l'Europe, et la preuve qu'il atteint son but, c'est qu'on l'y conserve. En France, et par des raisons inutiles à expliquer, on le repousse, et peut-être la répulsion mal entendue dont il est l'objet ne permettrait-elle pas de l'établir avec tout le succès et toute la célérité désirables. Il semble facile néanmoins d'en créer l'équivalent, en s'adressant au genre de dépenses ou de consommation qui garde avec le chiffre du revenu la proportion la plus exacte, non pas toujours proportion mathématique, mais proportion réelle dans la presque totalité des cas. Ce genre de dépenses, c'est celui de l'habitation, ce qu'on appelle la valeur locative. Il y a plus de vingt ans, le relevé officiel des valeurs locatives, relevé inférieur à la réalité, portait à bien près d'un milliard l'ensemble de ces valeurs ; aujourd'hui, cet ensemble doit monter plus haut et être de près de 1300 millions. Eh bien ! un impôt du dixième donnerait au moins 120 millions. Si l'on procédait franchement et hardiment, voici ce qu'on pourrait faire.

» On supprimerait les contributions personnelle et mobilière, ainsi que la contribution des portes et fenêtres, qui, réunies, donnent un peu plus de 90 millions, et l'on demanderait à l'impôt sur les valeurs locatives 180 millions qu'on percevrait en les taxant à 15 centimes par franc. Une remarque importante à faire, c'est que dans ce système le pauvre, le journalier des campagnes, ne payerait pas plus qu'il ne paye aujourd'hui. Sa contribution personnelle et ses portes et fenêtres lui enlèvent annuellement au moins 6 ou 7 francs. Évalué à 40 francs, et c'est le chiffre dans les départements pauvres, son loyer, à raison de 15 centimes par franc, ne lui fera payer que 6 francs. Les gens riches, au contraire, ceux qui ont maison à la ville et à la campagne, payeraient au delà de ce qu'ils payent maintenant, et ce serait juste. Sous cette forme, on aurait un véritable impôt sur le revenu, et un impôt dont la perception, loin d'exiger des recherches, des déclarations, des inquisitions, aurait lieu d'après des rôles dressés par les agents du Trésor et des relevés que l'on peut faire, et qui seraient renouvelés à des époques quinquennales. »

Ensuite M. H. Passy a fait remarquer qu'à l'avantage de n'exiger aucune déclaration des contribuables, l'impôt sur les valeurs locatives joindrait celui de laisser la porte ouverte aux réclamations dont l'équité ordonne de tenir compte. S'il arrivait qu'un contribuable, parce qu'il aurait une famille nombreuse ou pour toute autre cause, se trouvât forcé d'occuper une habitation, de payer un loyer trop considérable, il pourrait demander décharge d'une partie de la contribution.

Digitized by Google

Il serait fait droit à sa réclamation si elle était fondée. L'État procéderait à son égard comme il le fait en matière de contributions directes.

Maintenant, conviendrait-il, ainsi qu'on vient de le dire, de marquer un point au-dessous duquel commencerait l'exemption de l'impôt sur les valeurs locatives? C'est ce qui est pratiqué en Angleterre, où les revenus inférieurs à une quotité donnée n'acquittent pas l'impôt. M. Passy pense que ce mode d'opérer, admissible dans un pays de mœurs aristocratiques, où subsistent, en matière de propriété ou d'héritage, des privilèges contraires au droit commun, ne l'est nullement dans les pays où règne l'égalité des droits. Partout, au reste, il entraîne des inconvénients d'une gravité qui doit le faire repousser en principe comme en fait. Du moment où une fraction de la population est dispensée du payement d'un impôt, elle se regarde comme autorisée à étendre l'immunité, et cherche naturellement à aggraver aux dépens des autres contribuables celles des charges publiques auxquelles elle n'est pas appelée à subvenir. Le privilége est de mauvais conseil pour ceux qui en jouissent; il les amène à réclamer des avantages croissants et devient promptement un ferment de discordes, une cause de querelles et de conflits entre les divers membres de la communauté.

L'impôt doit s'adresser aux choses sans se préoccuper des personnes. Il a à demander à chacun dans la mesure de ce qu'il possède, selon la quotité des biens, des revenus, des richesses dont il dispose. Ainsi le veut la justice distributive, ainsi l'exige l'intérêt bien entendu de tous, et cela non pas seulement au point de vue économique, mais aussi au point de vue politique.

M. Edmond de Pressensé publie chez Michel Lévy un volume intitulé : *les Leçons du 18 mars* (in-12 : 3 fr.).— On sait que M. de Pressensé est resté à Paris pendant la Commune, et s'est alors signalé par un courage civique qui a failli lui coûter cher. Nous examinerons un autre jour les récits et les appréciations d'un témoin aussi bien placé que l'a été M. de Pressensé (faut-il dire bien placé?) pour voir et juger cette terrible insurrection.

Chose singulière! Des événements même qui ont amené les deux siéges de Paris est sortie une question extrêmement intéressante au point de vue de l'art. Dans la translation qu'on a fait subir à la Vénus de Milo, on s'est aperçu, nos lecteurs le savent, que des cales interposées entre deux parties de la statue en élevaient le côté gauche. Ces cales retirées, la Vénus s'est redressée. Auparavant elle n'était pas tout à fait debout; l'inclinaison de la partie supérieure mettait le centre de gravité à la limite extrême au delà de laquelle la posture serait devenue celle d'une femme légèrement appuyée sur un rebord placé derrière elle.

Jusqu'à présent on s'était écrié que rien n'était plus beau que l'attitude de la Vénus de Milo. Maintenant on va dire qu'il y a une attitude plus belle encore, celle de la Vénus de Milo redressée.

On sait qu'il est facile à tout le monde de faire la comparaison en allant au Louvre, où sont exposés les deux modèles différents.

Un savant bien connu de l'autre côté de la Manche, le docteur Bedsoë, a lu devant l'Association britannique, à Édimbourg, un mémoire sur la dégénérescence des Anglais. Il soutient que les progrès de la civilisation, en atténuant les effets de la loi darwinienne de *la lutte pour l'existence*, conservent des types qui devraient nécessairement disparaître et abâtardissent l'espèce. Or, dit-il, l'Angleterre est le pays le plus civilisé du globe; nulle part la misère et les infirmités ne sont l'objet de plus de soins. Il en résulte que les Anglais sont condamnés à dégénérer plus rapidement que d'autres peuples. La conduite si prudente de cette nation depuis quelques années, la résignation avec laquelle elle s'est soumise aux humiliations que lui ont infligées les États-Unis et la Prusse, donnent un certain caractère de vraisemblance à la théorie du docteur Bedsoë.

Le parti démocratique socialiste en Suisse vient de publier son programme, dont le *Journal de Genève* donne un extrait; en voici les principaux articles :

1° Le droit à l'assistance reconnu par l'État;

2° Interdiction du travail dans les manufactures, et instruction laïque obligatoire et gratuite pour les enfants au-dessous de quatorze ans;

3° Séparation complète de l'État et de l'Église;

4° Remplacement de toutes les taxes indirectes par un impôt progressif sur les revenus et les successions;

5° Suppression des formalités qui gênent l'exercice du droit de mariage;

6° Liberté absolue de réunion et de coalition;

7° Fixation de la durée légale de la journée de travail;

8° Ouverture par l'État d'un crédit pour la formation des sociétés coopératives;

9° Achat par l'État de tous les chemins de fer.

Le décret par lequel le ministère des cultes vient de répondre à la lettre pastorale adressée au roi par l'archevêque de Munich a complétement rassuré les libéraux sur les tendances de ce ministère. Le ton ferme, mais respectueux, de ce document forme un parfait contraste avec l'accent fade de la lettre archiépiscopale, et l'on prend plaisir à suivre les arguments serrés que le ministère oppose à des lieux communs ecclésiastiques. Notons telle définition très-judicieuse de la situation du clergé dans l'État. « Le clergé qui se re-» présente volontiers comme l'auxiliaire naturel du gouver-» nement ne saurait réclamer les bénéfices d'une solidarité » d'intérêts avec l'État du moment où il se sépare de lui par » ses actes. Or, le clergé s'est rendu coupable de ce fait le » jour où il a jugé à propos de faire publier le décret ponti-» fical sans y être auparavant autorisé par un décret minis-» tériel. » Cela posé, M. de Lutz indique les inconvénients d'une mesure qui tendrait à affaiblir l'autorité du gouvernement au profit de l'Église, et servirait de prétexte aux réclamations des sujets non catholiques du royaume. Pourquoi leur refuser ce qu'on accorderait aux autres? Ce détail témoigne de l'esprit de justice et de bonne foi qui, cette fois, paraît avoir dicté les décisions du ministère. Le document, d'ailleurs très-étendu, se termine par une déclaration assez positive, ce semble, pour clore la discussion. « Le gouverne-

Digitized by Google

» ment », dit la circulaire, « refusera toujours d'adhérer à des » mesures opposées à la liberté de l'enseignement comme à » la liberté de la conscience. »

Ces quelques lignes renferment la répudiation absolue du système suivi précédemment en Bavière, et semblent annoncer des projets de réforme complète. « Considéré sous ce point de vue, dit la *Gazette d'Augsbourg*, le décret dont il s'agit cesse d'être un simple arrêté ministériel pour prendre les proportions d'un grand événement. » Cela est vrai, et, tout en s'étonnant fort, on ne peut qu'admirer l'attitude libérale du nouveau cabinet. Cette attitude est-elle complétement désintéressée et franche? La *Gazette d'Augsbourg* n'en doute point, et s'associe de tout son cœur à un fait destiné, suivant elle, à changer la face du pays. Cependant, elle ajoute que « non-seulement le décret indique une résolution formelle de rompre avec les anciens errements, mais celle de travailler avec la Prusse à la consolidation du nouvel empire. » Tout en accordant de justes éloges au contenu comme à la rédaction d'un document qu'elle appelle « un chef-d'œuvre de logique et de style », elle regrette d'y découvrir une lacune importante, l'omission d'un paragraphe qui aurait déterminé et défini les attributions de l'État civilisé (*Cultur-Staat*), après avoir déterminé et défini les droits de l'État légal (*Rechts-Staat*). « Les devoirs d'un tel État, dit ce journal, portent sur les détails comme sur l'ensemble, et ne s'arrêtent que là où la communauté d'intérêts cesse, c'est-à-dire où les intérêts privés commencent. » L'auteur de l'article part de là pour entrer dans une série de considérations utiles à méditer, mais dont la forme sentencieuse a le tort de rappeler le ton du *Parfait Notaire*. Recommandons néanmoins le passage suivant à tous les aspirants présents et futurs au portefeuille.

« Le premier devoir d'un gouvernement est de ne rien » laisser passer inaperçu de ce qui peut frapper comme dan- » gereux ou comme utile. Tout d'abord, il doit compter, parmi » ses attributions les plus sacrées, le privilége de sauvegarder » les droits attachés à la liberté de conscience. Un État dé- » gagé de tout asservissement à l'Église et de tout égoïsme » étroit acquiert, par le fait même de sa supériorité intellec- » tuelle et morale, un prestige rare, une majesté imposante » et pour ainsi dire sacerdotale. »

Selon l'opinion du même journal, l'État dont il s'agit ici se serait malheureusement contenté d'accomplir la moitié de la tâche. Il ne suffisait point, pour une victoire décisive, de protéger les fidèles contre les empiétements du clergé, il fallait encore leur garantir la conservation pleine et entière des biens, droits, bénéfices, qu'ils pouvaient posséder en commun avec ce même clergé. En d'autres termes, et pour parler comme tout le monde, il fallait que le prêtre adversaire du dogme de l'infaillibilité pût partager la possession d'une même église avec le prêtre promoteur de ce dogme, il fallait que le religieux attaché aux anciens principes de foi fût libre de conserver les bénéfices ecclésiastiques attachés à sa profession de moine. Est-il nécessaire de faire ressortir l'immense portée d'une mesure destinée à accorder les mêmes privilèges au prêtre attaché à Rome et au prêtre détaché de Rome? Tout d'abord, et parmi ses conséquences les plus directes, on entrevoit la répudiation graduelle d'un parti d'hommes hostiles au libre développement des institutions légales, l'admission impartiale des savants dans toutes les branches de l'enseignement universitaire, enfin et surtout la cessation des tristes compromis qui déshonorent la plupart des gouvernements catholiques, et viennent encourager les menées des démocrates. On nous dira que ces idées conduisent non-seulement à un renversement complet des usages établis, mais à l'avénement d'un schisme. Serait-ce un si grand mal? Le mot peut déplaire, la chose est bonne et comporte l'idée d'un progrès véritable. L'honneur, l'équité, la justice, voilà des autorités pour le moins aussi respectables que celles qui décident de ce que l'homme doit croire ou ne pas croire. Nous ne nous effrayerons jamais, pour notre compte, d'un schisme fondé sur ces principes. Il ne deviendrait dangereux que si, imitant ses aînés, il cessait de représenter une croyance pour devenir un instrument, et échangeait son caractère religieux contre un caractère politique.

Rien de confus comme les événements qui se déroulent actuellement en Autriche. Partout des efforts opposés, des intérêts contradictoires; la liberté naissante, refoulée par les tentatives du parti féodal, l'esprit réactionnaire soutenant et provoquant les envahissements du clergé; les bizarres compromis engendrés par une communauté d'intérêts passagère, la Hongrie faisant cause commune avec les populations allemandes, les grands propriétaires fonciers s'associant à celle des Tchèques. Ailleurs, le Tyrol, qui demande une Constitution séparée, les Slovènes, qui consentent à demeurer Autrichiens, à condition d'obtenir un budget particulier et le droit d'en disposer comme ils l'entendent; ailleurs encore, les réunions turbulentes des Polonais et des Ruthènes, les menées des démocrates, déguisés en jésuites, les intrigues des partisans de la légitimité, qui pensent travailler pour Henri V en travaillant contre l'Allemagne.

Que sortira-t-il de la lutte? Pour le moment, l'agitation est à son comble, et le récit suivant, détaché d'une correspondance de Brunn, fera juger du degré d'exaspération qui anime les populations slaves contre les populations allemandes. Il s'agit d'un festival organisé par une association de chanteurs, et la scène se passe aux environs de Brunn, parmi les paysans tchèques, transformés en taureaux furieux par l'aspect des drapeaux aux couleurs nationales allemandes :

« Déjà », dit le narrateur, « une fête précédente avait été » troublée par la présence et l'attitude des Tchèques. Cette fois, » leur rancune contre les Allemands allait provoquer un » drame sanglant. Les membres du *Saenger-Bund* avaient dé- » cidé que la cérémonie de la bénédiction de leurs bannières » aurait lieu le 27 août, et toutes les maisons situées sur le » parcours du cortége étaient décorées de guirlandes fleuries » et de faisceaux d'étendards. Une députation de *gymnastes* » (*Turner*) avaient ouvert la marche, mais les Tchèques, à » l'affût derrière leurs portes, avaient jugé prudent de ne » point les attaquer. Ils attendirent, armés de pavés et de » gourdins, le passage des membres du *Saenger-Bund*, annoncé » par le sifflet du chemin de fer. Le cortége s'avançait sous les » rayons du plus beau soleil, quand les Tchèques, quittant » brusquement leurs cachettes, se précipitèrent d'un élan fu- » rieux sur la joyeuse troupe. Une grêle de pavés porta le dés- » ordre parmi les malheureux jeunes gens dépourvus de » moyens de défense. Quelques-uns essayèrent de fuir; mais » les Tchèques, bien plus nombreux et pourvus de bâtons et » de fourches, poursuivirent leurs victimes et ne tardèrent

Digitized by Google

» pas à les terrasser. Des femmes, des vieillards, des enfants, » se sauvaient en poussant des cris épouvantables. Mais la rage » de leurs agresseurs augmentait avec la vue du sang répandu. » L'horrible combat dura plus d'une heure et ne cessa que » lorsque ces forcenés, entendant venir un nouveau train, » s'élancèrent par bandes vers la gare afin de l'accueillir » comme le premier. »

Que dire, et surtout que penser, en présence d'une pareille scène? Les Peaux-Rouges de l'Amérique semblent civilisés auprès des hordes sauvages qui y figurent, et nous ne voyons aucun gouvernement capable de concilier des intérêts aussi divisés, ni de réprimer des haines aussi profondes. D'ailleurs, l'élément slave l'emportant de beaucoup, en Autriche, sur l'élément germanique, le triomphe des populations allemandes ne ferait qu'accroître les dissensions intérieures. Cette situation d'un gouvernement incapable de diriger d'une même main des intérêts aussi divers explique en quelque sorte une politique en apparence peu judicieuse, pour ne pas dire impopulaire. Dans le fait, la politique du comte Hohenwart n'est peut-être pas, comme on le suppose, le moyen de faire triompher un parti aux dépens d'un autre parti, mais celui de provoquer une rupture finale et définitive entre deux races qui se détestent. Pris en ce sens et considérés sous ce point de vue, les événements dont nous sommes témoins acquièrent tout à coup une signification nouvelle, et l'on s'explique mieux les paroles de M. de Bismarck disant dernièrement à M. de Beust « que l'Allemagne avait intérêt à souhaiter une Autriche unie et forte ». Nul doute que le grand chancelier ne voulût désigner par là la future réunion des provinces allemandes avec le nouvel empire. Comment et par quels moyens cette réunion s'opèrera-t-elle? Sans doute le fait d'un gouvernement se dépouillant de bonne volonté et librement de deux de ses plus belles provinces est difficile à admettre, et l'on cherche vainement quelles combinaisons nouvelles pourraient contraindre l'Autriche à accomplir ce sacrifice.

LA CRISE MORALE EUROPÉENNE

Nous traversons en ce moment une des plus lugubres périodes de notre histoire nationale, et, à la vue des éléments de trouble et de dissolution qui se multiplient, en quelque sorte, sous l'œil attristé de l'observateur, les plus confiants se prennent parfois à désespérer de l'avenir et de la France. A l'étranger, les ennemis qui ne nous manquent pas assez, les amis qui nous manquent trop, n'ont pas de peine à grouper les symptômes alarmants, et à prédire la plupart avec joie, quelques-uns avec tristesse, la fin prochaine de la *grande nation*, définitivement condamnée, suivant eux, à rouler de chute en chute jusqu'à la suprême catastrophe. Nous espérons bien que ces fâcheux pronostics seront démentis par l'événement; aujourd'hui nous connaissons nos fautes, nous avons la ferme volonté de les réparer, les intelligences travaillent, et, malgré les certificats de folie et de ramollissement que nous délivre si libéralement la générosité de nos magnanimes vainqueurs, on est en droit de compter que nos efforts ne seront pas inutiles. Néanmoins, il serait puéril de le dissimuler, la France est malade, très-malade; le moral surtout est vivement affecté. Les idées de droit, de justice, y sont comme bouleversées dans toutes les têtes. On dirait d'un accident de chemin de fer, à la suite duquel chaque voyageur, retombé vivant, a peine à se remettre du choc, à retrouver la pleine possession de ses pensées. J'accorderai même sans difficulté que la maladie ne date point de nos désastres, qui n'ont fait qu'en inaugurer la période aiguë. Le mal couvait depuis longtemps, j'en conviens aussi, et la guerre malheureuse de 1870 n'a fait qu'en accélérer la marche en l'étalant à tous les yeux. En réalité, elle a fait bien plus, et il serait difficile d'en trouver une plus malsaine, plus démoralisante pour les vainqueurs comme pour les vaincus, et même pour les assistants. Depuis dix ans, M. de Bismark a proclamé à la tribune que la *force prime le droit*; il a déclaré que « ce n'est point par des ha- » rangues ni des votes, mais par le *feu*, le *fer* et le *sang* que » l'on décidera les grandes questions de notre époque. » Mais ce n'est pas tout, ces maximes immorales, il les a appliquées à la face de l'Europe, contre le Danemarck d'abord, contre l'Autriche ensuite, et enfin contre la France. L'Europe l'a laissé dire et laissé faire, si bien qu'aujourd'hui, dans ce qu'on appelle le monde civilisé, il n'y a plus un traité qui compte, il n'y a plus un petit État qui ne soit exposé aux annexions brutales, il n'y a plus rien qui ressemble à un droit public. Témoin le traité de 1856, conclu sous la garantie collective des puissances européennes, et rompu par la Russie en 1870 avec une désinvolture tout à fait caractéristique.

C'est le système de Napoléon Ier, avec cette différence que l'Europe se renferme dans une muette résignation, avec cette différence aussi qu'en obéissant aux coûteuses fantaisies de l'impérial despote, les Français croyaient travailler à répandre des principes, les principes de la Révolution française. Aujourd'hui les Allemands travaillent à prouver que la force prime le droit; ils le prouvent, d'ailleurs, d'une façon qui ne laisse rien à désirer, et les arguments, les arguties qu'ils empruntent à l'inépuisable trésor de la casuistique et de la subtilité nationales, pour démontrer la légitimité de l'annexion de l'Alsace-Lorraine, sont un hommage bien inutile que le vice rend à la vertu.

Les succès les plus foudroyants sont venus couronner ces entreprises d'une politique cyniquement brutale. Représentez-vous l'effet produit sur l'imagination, sur l'imagination populaire surtout, dans des esprits trop peu éclairés pour se rendre compte du détail exact des choses, pour comprendre que, si l'Allemagne a triomphé, elle le doit à l'intelligence, à la patience, à la perfection de moyens qu'elle a mise au service d'une mauvaise cause, et non à l'odieux de cette cause elle-même. Imaginez cette maxime : *La force prime le droit*, tombant avec le prestige constant du succès dans des têtes déjà excitées par la souffrance, par l'envie, et vous comprendrez facilement ce que produira partout, en Angleterre, en Allemagne, comme en France, cette semence, germant en terrain si bien préparé. Ah! la force prime le droit, eh bien! répond l'*Internationale*, nous sommes le nombre, nous sommes la force, et, par conséquent, nous serons le droit, le droit *nouveau*.

On nous dira bien que cet affligeant spectacle n'est pas si *nouveau* dans le monde; que ce n'est pas la première fois qu'en Allemagne et ailleurs la violence triomphe du droit et de la justice.

La raison du plus fort est toujours la meilleure,

disait déjà le loup de La Fontaine; cela date de loin comme on voit.]

Digitized by Google

Nous ne le contesterons pas; nous nous bornerons à faire remarquer que les événements de ce genre acquièrent aujourd'hui une portée beaucoup plus considérable, par l'affaiblissement du sentiment religieux.

La religion a précisément pour but et pour objet de fournir à l'ensemble des phénomènes moraux et autres une explication, plus ou moins satisfaisante, de donner une raison d'être aux choses en apparence les plus déraisonnables, les plus choquantes. Le christianisme avait résolu cette question d'une façon incontestablement très-élevée, très-remarquable. Suivant lui, les maux, les souffrances d'ici-bas, sont des « épreuves », destinées à mettre en évidence la force de l'âme et du caractère. Au delà de la vie présente, catholicisme et protestantisme mettent une vie future, où, comme au cinquième acte, la vertu, la justice, triomphent définitivement.

Nous touchons ici à la véritable cause de cette maladie, qui ronge l'Europe depuis longtemps, et qui a atteint la France plus que personne, parce que, moins que personne, la France peut se passer d'un idéal, et d'un idéal relativement défini, net, facile à saisir dans ses traits principaux. Il lui est impossible de se contenter là-dessus d'apparences trompeuses, de menteuses conventions. Guillaume Ier, s'adressant à la France, n'aurait jamais osé écrire : Avec l'aide de Dieu, j'ai brûlé trois villages et fait périr vingt-cinq mille hommes. En réalité, pour emprunter les frappantes expressions d'un moderne philosophe, dans l'Europe, dans le monde entier, « faute d'un soleil qui les éclaire tous, les hommes » prennent chacun une route différente; ils se heurtent, se » combattent, s'égorgent, et les plus heureux, marchant sur » le corps de leurs frères, arrivent à la fin de leur vie sans » avoir vu autre chose qu'une horrible et ridicule mêlée dans » d'épaisses ténèbres ».

Mais, s'il en est ainsi, dira-t-on encore, si le christianisme, dans ses différents dérivés, avait résolu le redoutable problème, nous n'avons qu'une chose à faire, c'est d'y revenir au plus tôt, d'abjurer nos fautes, nos erreurs, nos doutes, et de nous rejeter dans les bras de l'Église, ou des Églises que nous avons eu le tort d'abandonner.

Nous ne voudrions pas ici blesser des croyances sincères et respectables; nous espérons bien arriver à ne point les choquer dans les développements qui vont suivre; mais cette ressource très-simple, trop simple, nous paraît absolument refusée à la civilisation moderne. A notre avis, elle est condamnée, sous peine de mort peut-être, à chercher et à trouver d'autres formules plus élevées encore, plus larges et plus compréhensives que celles qui les ont précédées, et qui ne peuvent plus satisfaire l'esprit humain.

Nous allons essayer d'expliquer notre pensée.

On pourrait définir la religion la *synthèse esthétique* de toutes les connaissances, de toutes les aspirations humaines. Par l'effet d'une inspiration intuitive, ou, si l'on veut, d'une *révélation* (ce qui, à nos yeux, est exactement la même chose), les fondateurs de religion, s'appuyant sur les systèmes admis de leur temps, ont expliqué à leur manière la naissance et l'existence du monde, son origine et sa fin, les liens qui le rattachent à Dieu, le rôle de l'homme dans tout cet ensemble. Ils ont donné, chacun à leur manière, je le répète, le mot de l'éternelle énigme. Mais, au moment où leurs idées ont triomphé d'une manière définitive, où, par l'effet d'une sorte de lumineuse évidence, elles se sont imposées à la foi des nations, comme les chefs-d'œuvre de l'art s'imposent à l'*admiration* des hommes, à ce moment, dis-je, tout *concourait et consentait* à assurer leur triomphe, tout, dans les sciences exactes comme dans les exigences morales des âmes. Le christianisme, le catholicisme, dans sa période la plus brillante, en était là. Aujourd'hui, il n'en est plus de même; dans l'ordre scientifique, les découvertes modernes ont renversé les explications cosmogoniques fournies par les livres saints, et les subtilités les plus allemandes de la casuistique la plus raffinée ne sauraient leur rendre le crédit qu'elles ont irrévocablement perdu. Les démonstrations de la théologie moderne, à cet égard, ressemblent trop aux plaidoiries d'un avocat désespérant de gagner sa cause. La critique s'est attaquée aux livres sacrés eux-mêmes; elle en a démontré l'origine purement humaine par les contradictions, les erreurs, les additions qu'elle y a révélées. Dans l'ordre moral, l'action a été analogue, sinon aussi prononcée. Par l'effet même des doctrines chrétiennes, les esprits les plus éminents, les plus *chrétiens*, se sont refusés à admettre certains dogmes par trop empreints de l'antique sévérité, comme les peines éternelles, la prédestination, etc.

Enchaînée par le caractère miraculeux qu'elle voulait à toute force consacrer à sa révélation, l'Église n'a pu se décider à suivre le mouvement des sciences et des doctrines. Elle s'est cramponnée à la lettre des textes, qu'elle a torturés en vain. Qu'en est-il résulté ? C'est que, malgré tout ce que dix-huit siècles du travail des plus grands esprits ont accumulé de bon, de beau, d'impérissable dans le christianisme, il est partout abandonné des classes supérieures de la société. Les intelligences s'en détournent; quelques-unes font effort pour y retourner, mais elles sont obligées de fermer les yeux. La religion qui attirait, qui appelait autrefois à elle les plus grands esprits, qui les lançait hardiment dans la voie des recherches de tout genre, est aujourd'hui timide et timorée. Elle craint la science, comme elle la bénissait autrefois, et je ne sais rien de plus instructif, à cet égard, que l'exemple du P. Secchi, l'éminent astronome du pape, transportant au plus haut de son observatoire le buste de Galilée pour l'admirer à son aise, loin des regards pieux de ses collègues. C'est le *e pur si muove*, sous une autre forme.

Quant au protestantisme, nous n'en parlerons pas longuement. Son principe fondamental est le retour à l'Église primitive, qui n'a jamais existé; il s'appuie sur des textes, sur un livre, ce qui le rend encore plus rebelle au progrès que le catholicisme. « L'homme, dit Platon (*Phédon*), qui doit toute » son instruction à l'*écriture*, n'aura jamais que l'apparence » de la sagesse. L'écriture ne sait ce qu'il faut dire à un » homme ni cacher à un autre. Si l'on vient à l'attaquer ou à » l'insulter sans raison, elle ne peut se défendre, car son père » n'est jamais là pour la soutenir. »

Aussi, malgré les grands services rendus par le protestantisme, n'a-t-il jamais pu réussir qu'à se diviser en innombrables sectes.

Nos lecteurs nous pardonneront-ils ces développements à la fois trop longs et trop écourtés? Nous ne savons, mais la question est si grosse que nous comptons sur leur indulgence. S'ils se montrent sévères, nous leur répondrons par ces paroles de Joseph de Maistre, écrites en 1796 dans les *Considérations sur la France* :

« S'il ne se fait pas une révolution morale (nous dirions un » progrès religieux) en Europe, si l'esprit religieux n'est pas » renforcé dans cette partie du monde, le lien social est dis-

Digitized by Google

» sous. On ne peut rien deviner, et il faut s'attendre à tout.
» Mais s'il se fait un changement heureux sur ce point, ou il
» n'y a plus d'analogie, plus d'induction, plus d'art de conjec-
» turer, ou c'est la France qui est appelée à le produire, ce
» qui me fait penser que la Révolution française est une
» grande époque, et que ses suites, dans tous les genres, se
» feront sentir bien au delà du temps de son explosion et des
» limites de son foyer. »

Ainsi soit-il !

LE DÉLIT DE FAUSSES NOUVELLES

L'annonce des poursuites intentées à quelques journaux pour avoir publié de fausses nouvelles, a été mal accueillie par une partie de la presse. Les intéressés, comme on pouvait s'y attendre, ont poussé des cris de détresse. La presse, dit l'un, est persécutée comme au temps de l'empire. L'empire, reprend l'autre, était plus doux. C'est de cette façon que, cet hiver, M. Félix Pyat s'écriait, après une mésaventure pareille : « La Révolution du 4 septembre n'a fait qu'aggraver la condition des journaux ! » L'indignation de ceux qui se sentent atteints n'a rien qui doive surprendre. Si un condamné a vingt-quatre heures pour maudire ses juges, un accusé en peut prendre aisément quarante-huit pour vouer à l'exécration universelle ceux qui le déférent à la justice. Ce qui se comprend moins, c'est que des écrivains de meilleure réputation et de meilleure conduite s'associent aux protestations des journalistes incriminés ; c'est que des hommes qui ont, pour leur part, le respect de la vérité, ne croient pas devoir permettre qu'on rappelle à la pudeur ceux qui spéculent sans honte sur notre crédulité et nous vendent des mensonges à beaux deniers comptants.

De tout temps, une sorte de franc-maçonnerie a uni entre eux les journaux de toute couleur. Une tradition de courtoisie, assurément respectable, voulait qu'un journal frappé par la loi ou par le bon plaisir administratif reçût les compliments de condoléance et les témoignages de sympathie, même des feuilles avec lesquelles il s'accordait le moins. La coalition des vingt et un journaux, à propos des élections de juillet, a resserré encore ces liens jusque-là assez lâches. Les incidents des dernières semaines ont paru révéler, chez quelques-uns des adhérents à l'Union de la presse, le parti-pris de se soutenir mutuellement envers et contre tous, et de se prêter une assistance réciproque, même dans les cas les plus fâcheux.

A notre avis, la presse française, qui n'est pas en trop grand crédit à l'étranger, achèvera de se déconsidérer, si elle croit devoir, par esprit de corps, couvrir de sa protection ceux de ses membres qui la compromettent tous les jours. On peut croire que les procès de presse sont inutiles ; on peut soutenir surtout que le silence, imposé à la presse par la crainte des procès et des mesures répressives, est plus funeste au pays que ne le peuvent être les excès auxquels elle se laisse aller quand l'impunité lui est assurée. Mais aussi longtemps que nos lois reconnaîtront et puniront le délit de fausses nouvelles, il sera de mauvais goût et de mauvais ton de prendre contre la justice et la loi le parti des menteurs.

Il ne saurait être question, en une telle matière, de solidarité ; ou du moins c'est faire de ce beau mot un singulier usage, que de se déclarer solidaire de gens qu'on n'estime pas. Et qui peut, parmi les écrivains honnêtes, estimer les journaux qui nous ont mis, depuis si longtemps, au régime énervant des mensonges et des calomnies ? On dit : Ils ont été persécutés par la Commune ; ils ont défendu le gouvernement régulier contre l'insurrection ; ils ont fait avec nous les élections du 2 juillet. Je demande à n'être pas tenu d'admirer sans réserve tel journal, qui, après avoir mis à la mode la polémique à outrance, les discussions violentes et les personnalités injurieuses, s'est trouvé un jour la victime des communeux qu'il avait réchauffés dans son sein. L'école où se sont formés MM. Rochefort, Grousset, Vallès et Lockroy ne m'inspire qu'une médiocre sympathie, et je crois qu'on aurait pu voir sans regret le Barnum de cette ménagerie dévoré par ses pensionnaires, si nous n'avions pas été nous-mêmes si terriblement mordus.

Au reste, celui-là n'est pas poursuivi. C'est lui qui, blessé d'un démenti bien mérité, poursuit, ou du moins a promis de poursuivre le *Journal officiel*. Mais il est de ceux qui réclament le privilége de l'impunité.

On a combattu le *Père Duchêne*, mais on l'imite. Ce sont les mêmes haines irréconciliables et les mêmes procédés. M. Vermesch révélait tous les matins à ses lecteurs quelque nouveau complot monarchique. Ses imitateurs ne nous entretiennent que de prises d'armes des républicains. Le *Père Duchêne*, du temps de la Commune, s'amusait à faire croire aux gardes nationaux que l'Assemblée nous avait donné un roi ; ceux d'aujourd'hui nous racontent de temps en temps, avec une égale bonne foi, que Lyon est en pleine insurrection. Même colère, des deux parts, contre les hommes du 4 septembre, et, sauf les jurons dont MM. Vermesch et Humbert saupoudraient leur prose, même grossièreté de langage. Cela va jusqu'à ce point qu'on a pu lire dans un journal qui se pique d'avoir ses entrées dans les meilleures maisons, cette phrase signée d'un nom qui fut celui d'un lettré et d'un délicat : « Quand le portefeuille de M. J. Simon serait enduit de *bren*, il ne le lâcherait pas ; il le prendrait plutôt aux dents. » Le *Père Duchêne* n'aurait pas écrit *bren*, qui est un peu pédant et collet-monté ; il aurait été plus moderne et plus réaliste. Mais *bren* ou autre chose, la différence est mince et ne mérite guère qu'on s'y arrête.

La passion politique ne justifie pas la mauvaise foi ; elle est pourtant, dans une certaine mesure, une excuse, comme l'ivresse. Mais je crains bien que les journaux qui se sont fait une spécialité des fausses nouvelles n'aient pas même droit au bénéfice de cette circonstance atténuante. Ils semblent aimer le scandale pour lui-même, ou du moins pour les bénéfices qu'on en tire ; ils en vivent, ou en doivent bien vivre, puisqu'ils réclament si énergiquement la liberté de cette industrie. Il y a longtemps qu'ils l'exercent, et la liste de leurs méfaits, le catalogue des fausses dépêches et des faux documents dont ils se sont faits les éditeurs responsables, rempliraient un volume. Grands et petits faits, affaires publiques ou privées, tout leur a été bon, tout ce qui pouvait fournir la matière d'une nouvelle à sensation et faire monter le tirage, depuis la prétendue lettre d'un aide de camp du roi de Prusse à M. Thiers en juillet 1870, jusqu'à la lettre également apocryphe de M. J. Favre à Lulliet, en mars 1871. Nous avons la mémoire courte, et nous ne nous souvenons presque plus de la grande victoire de Saarbrück, des carrières de Jaumont, de la folie du roi Guillaume, ni des autres balivernes dont nous régalaient, au début de la guerre, des correspondants fantas-

Digitized by Google

ques et facétieux. Nous avons également oublié ces comptes rendus des conseils de guerre tenus à Versailles par les chefs de l'armée prussienne, qui nous ont été donnés en pâture, aux premiers jours du siége, par des journalistes bloqués dans Paris. Les journaux qui jadis nous annonçaient, à jour fixe, l'entrée en France de cent mille Italiens, nous ont offert depuis les procès-verbaux des séances du comité central, et le récit de l'incendie de la cathédrale de Périgueux, qui n'a pas été incendiée. Ils ont publié des dépêches de M. Thiers à Mac-Mahon, qui n'ont jamais été écrites ; et des manifestes de l'Internationale, que l'Internationale désavoue. Il n'est pas un de nos malheurs qu'ils n'aient exploité. Ils ont vu dans l'incendie de la Pointe-à-Pitre le pendant des incendies de Paris, et se sont divertis à nous entretenir d'une sorte de jacquerie nègre, fort heureusement imaginaire. Un pamphlet sans esprit, fils bâtard de la *Lanterne*, donnait dernièrement ce croquis de Jules Favre au 4 septembre : « Un fusil gaucbement planté » sur l'épaule, un képi sur le crâne, la barbe squalide, la lèvre » écumante, les habits en lambeaux, il guidait à l'Hôtel-de-» Ville ceux que, le 22 mars, il appellera une tourbe impure » de meurtriers et de voleurs. » L'auteur de ce petit morceau n'ignore pas que M. Jules Favre ne nous a jamais donné ce spectacle étonnant ; il sait bien que personne à Paris ne croira un mot de son récit ; mais il sait aussi que personne ne prendra la peine de le réfuter, et il espère qu'au fin fond de la province il se trouvera, parmi les gens qui n'aiment pas le ministre des affaires étrangères du 4 septembre, quelques âmes naïves qui goûteront cette scène de genre, et la vanteront à leurs amis. C'est assez pour vendre quelques exemplaires, et l'auteur ne semble pas avoir d'autre ambition.

Ce qui est plus triste encore que les *légèretés* quotidiennes de la presse à sensation, ce sont les explications qu'elle croit devoir donner, quand on se risque à contredire une de ses plaisanteries. Un journal raconte que le général du Temple, *un colosse*, a pris M. Thiers au collet ; cette nouvelle émeut les lecteurs naïfs, qui ont encore le respect de la lettre imprimée ; le journaliste se tire d'affaire en expliquant que M. du Temple étant de très-petite taille, personne n'a dû s'y tromper ni prendre au sérieux ce *racontar* de *reporter* en gaieté. Les Français, encore assez nombreux, qui ne connaissent pas M. le général du Temple et qui ne savent pas s'il est grand ou petit, étaient évidemment dans leur tort ; s'ils s'étaient plaints d'ailleurs, on les aurait pu renvoyer au numéro suivant du journal ; ils y auraient trouvé une explication à l'usage des gens graves, qui n'aiment pas qu'on les berne. Cette fois, il ne s'agissait plus d'une de ces joyeuses farces qui mettent un pays entier en émoi, mais seulement d'une erreur et d'un faux renseignement. Où est le temps, hélas ! où le lecteur français voulait être respecté !

Autre exemple : on publie une lettre de M. J. Favre à Lullier, où le ministre des affaires étrangères appelle le général du comité central, *mon cher ami*. Les gens qui mettent ce précieux morceau en circulation affirment l'avoir vu de leurs yeux. M. Jules Favre le dément. On pouvait croire que les journalistes, atteints par ce démenti, maintiendraient leur dire, ou présenteraient à l'honnête homme par eux calomnié leurs très-humbles excuses. Ils n'ont eu garde. La lettre est fausse, disent-ils en chœur, tant mieux pour M. Jules Favre ; et c'est là toute la satisfaction qu'ils lui accordent : « C'est une » question de savoir, ajoute béatement l'*Univers*, si M. Lul-» lier ne devrait pas se regarder comme offensé par l'amitié » de M. Jules Favre. — Il ne nous coûte pas d'avouer, dit un » autre, que nous regrettons qu'on ait essayé de calomnier » M. Jules Favre. Il y a des hommes, et il est de ceux-là, dont » il suffit de raconter l'histoire véridique. » Et c'est ainsi, dans toutes ces feuilles de bien, chez tous les bonapartistes honteux ou éhontés, un universel croassement contre M. Jules Favre, coupable de n'avoir pas écrit une lettre que l'on voudrait bien qu'il eût écrite. Il n'est pas jusqu'à tel journal, pourtant honnête, qui ne croie devoir, pour l'honneur du corps, dire son mot dans ces clabauderies où il n'a que faire. Selon lui, « il eût été plus digne et plus sage, de la part de » M. Jules Favre, de ne point donner tant de retentissement » à cette affaire ». Voilà qui est bien dit. Je vous attends, monsieur, à la première calomnie, et je serais fâché que l'occasion vous manquât de faire voir, à l'épreuve, votre dignité sereine et votre sagesse imperturbable.

Et la presse française est faite de cette sorte ! Tandis que les journaux étrangers mettent leur honneur à donner sur toutes choses les renseignements les plus exacts, les nôtres, non pas tous, mais les plus populaires, n'ont qu'un souci : s'accommoder à l'ignorance et aux passions du public, exploiter sa crédulité, et le griser des boissons frelatées qui lui plaisent.

Nous sommes bien la grande nation des gobe-mouches. Nous ne lisons pas les journaux pour nous instruire, mais pour trouver ce qui flatte notre fantaisie du moment. Les feuilles sérieuses, qui cherchent en toute chose à parler selon la vérité et la raison, n'ont qu'un nombre restreint de lecteurs. Celles-là sont lues avidement qui nous donnent, au jour le jour, l'émotion dont nous avons besoin ; qui nous promettent la victoire, quand nous partons en guerre, et nous prouvent que nous sommes vainqueurs, à chacune de nos défaites. Nous aimons à être trompés sur nos forces, sur celles de nos ennemis, sur nos défauts, sur nos fautes, et nous savons bon gré aux journaux qui, le lendemain d'une guerre désastreuse, traînent dans la boue les hommes chargés par nous de notre salut.

Il nous plaît d'entendre dire que M. Jules Favre est l'auteur de tous nos maux, et ceux-là le crient plus fort pour nous plaire qui, au lendemain de l'entrevue de Ferrières, louaient le plus hautement sa démarche patriotique. Nous sommes déjà un peu las d'entendre appeler M. Thiers *le Juste*. Il se trouve un chroniqueur pour nous démontrer une fois par jour qu'en effet M. Thiers n'a pas restauré en six mois ce que l'empire avait mis vingt ans à détruire, et que nous pouvons nous dispenser de lui être reconnaissants de ce qu'il a déjà fait. Nous avons horreur des crimes de la Commune : un écrivain en quête de copie se donne la tâche honorable de surexciter ce sentiment naturel et de le pousser jusqu'à l'oubli de la loi et de la justice. « On ne juge pas les chiens enragés, écrit-il, on les supprime. » Pensée généreuse et bien propre à réveiller dans les âmes l'amour et le respect du droit. Et ainsi vont les choses en toute occasion. Nous n'avons pas un vice, pas un préjugé, qui ne soit religieusement cultivé et entretenu par les parasites qui en vivent. C'est ainsi que nous devenons la risée des étrangers... Quand ils nous entendent parler sottement de revanche à tout propos, et qu'ils voient ce que nous lisons, ils se rassurent et comprennent qu'ils n'auront de longtemps rien à craindre d'un peuple ignorant et vain, qui veut être trompé et qui l'est.

Si nous ne voulons pas que notre décadence soit bientôt

Digitized by Google

sans remède, il est temps de songer sérieusement à nos affaires. La réforme la plus urgente est celle de nos lectures... Laissons là les contes bleus, les fanfaronnades et les billevesées qui ont fait trop longtemps notre joie; demandons aux journaux la vérité, et contraignons-les à nous la dire. Je ne souhaite pas que les procès de presse se multiplient; ils seront sans résultat utile, aussi longtemps que le public préférera les fausses nouvelles aux vraies, et demandera aux journaux des émotions plutôt que des enseignements. C'est à nous qu'il appartient de réformer la presse; mais si nous ne savons pas faire cette réforme, oserons-nous blâmer le gouvernement, qui essaye de contenir la débordement de mensonges où le peu qui nous reste de raison va être noyé? Je ne m'en sens pas le courage, et je crois qu'il est de l'honneur de la presse française de séparer sa cause de celle des calomniateurs et des faussaires.

COLLÉGE DE FRANCE

LITTÉRATURE LATINE

COURS DE M. HAVET

Un empereur philosophe

Marc-Aurèle doit être l'objet de cette étude. Nous ne voulons point toutefois examiner ici son rôle politique ou militaire; nous ne nous occuperons que du penseur et de l'écrivain.

Le règne de Marc-Aurèle peut se résumer dans le mot de Septime-Sévère mourant : *laboremus!* travaillons! Toute sa vie, en effet, n'a été qu'un long et pénible effort contre le flot toujours montant des Barbares.

La grande littérature latine a fini avec Tacite. La littérature grecque devait lui survivre quelque temps; mais, dès Marc-Aurèle, on pouvait sentir que l'ère de la barbarie avait commencé.

La jeunesse de Marc-Aurèle nous est surtout connue par la découverte d'Angelo Mai, qui, au commencement de ce siècle, a trouvé la correspondance de Marc-Aurèle avec son précepteur Fronton. Cette correspondance forme, pour ainsi dire, la préface de la vie sévère que nous nous proposons d'esquisser, préface riante, sinon frivole, et où l'on reconnaît, il faut le dire, l'empreinte de certaines petitesses et de certaines puérilités qui caractérisent la littérature d'alors.

Fronton est un rhéteur illustre qui ne manque point de talent, mais dont l'esprit est trop accessible à de mesquines préoccupations littéraires. Marc-Aurèle s'abandonna à son maître avec candeur; dans les lettres qu'il lui adresse, on entrevoit déjà un cœur doux et tendre (il l'a été jusqu'à la faiblesse); c'est avec une émotion pénétrante qu'il lui parle, par exemple, de ses affections de famille; mais trop souvent, docile à l'enseignement de Fronton, il se livre à des jeux d'esprit littéraires. Tel jour, Fronton lui a envoyé un éloge du Sommeil : Marc-Aurèle lui répond par une invective contre le Sommeil; et comme son maître avait rappelé, dans l'apologie du Sommeil, le poëme d'Ennius sorti d'un songe, le disciple lui répond, non sans esprit : « Mais si le poëte ne s'était pas réveillé?... » Il termina en lui disant : « Je te quitte pour aller dormir, et j'espère que le Sommeil, contre lequel je viens de déclamer, ne me gardera pas rancune. »

On le voit même, dans ses lettres, *composer des images*. Voici en quoi consiste cet exercice :

Aristote a dit que la métaphore consiste à constater un double rapport. Ainsi, dans les vers suivants de Racine :

> Que du Seigneur la voix se fasse entendre,
> Et qu'à nos cœurs son oracle divin
> Soit ce qu'à l'herbe tendre
> Est, au printemps, la fraîcheur du matin.

Il y a une proportion mathématique, quatre termes qui se correspondent deux à deux. Or, on sait qu'en mathématiques, trois termes étant donnés, on peut trouver le quatrième. Les rhéteurs avaient imaginé, dans leurs concours littéraires, un problème analogue. Étant donnés certains membres d'une comparaison, il fallait découvrir les autres. C'est ce qu'on appelait : trouver une image.

Marc-Aurèle nous apprend donc, dans une de ses lettres, qu'il vient de trouver dix images. Mais il y en a une dont le secret lui échappe : il y a une île placée en Italie, au milieu de la mer, et qui contient dans son sein un lac, qui contient à son tour une autre île... Comment faire avec cela une allégorie ou une image? Marc-Aurèle renonce à la deviner, et Fronton lui explique que l'île battue des flots de la mer c'est son père adoptif, l'empereur Antonin, et que l'île entourée d'un lac paisible c'est lui, Marc-Aurèle, simple César associé à l'empire. Tout cela, on le voit, si ingénieux que ce fût, ne laissait pas que d'être assez puéril.

Parfois, l'élève raconte à son maître tel incident qui lui est arrivé, telle vivacité de jeunesse. Ainsi, un jour, il s'est promené à cheval, avec des amis, dans la campagne de Rome. Ils ont rencontré des bergers. Ceux-ci, ne sachant qui ils étaient, ont eu peur; ils ont crié : « Gare! ce sont des brigands. » Alors Marc-Aurèle a piqué son cheval et s'est jeté sur les troupeaux. L'un des bergers a lancé sa houlette parmi les cavaliers. Somme toute, personne n'a eu de mal; cette petite échauffourée s'est terminée sans qu'il en coûtât rien aux uns ni aux autres, ou du moins l'homme qui avait cru y perdre ses moutons n'y a perdu que sa houlette. Tel est le récit de Marc-Aurèle : le ton en est aimable et amusant.

Mais on distingue déjà, dans ses lettres, les vraies dispositions d'un esprit naturellement sérieux, et qui ne se plie qu'avec répugnance à l'espèce d'éducation qu'on lui donne. On y reconnaît, par endroit, celui qui, plus tard, se félicitait de n'avoir pas très-bien réussi dans la rhétorique et la poétique, où il aurait pu s'attarder, et qui remerciait un de ses maîtres, Rusticus, de l'avoir détaché du bel esprit pour l'appliquer aux études morales et religieuses. Dans sa correspondance avec Fronton, il lui arrive de confier à son précepteur qu'il a de la peine à faire sa composition littéraire; il vient de tomber sur le livre d'Ariston qui traite du devoir; voilà qui le séduit bien autrement que la rhétorique. Pourtant, s'il le faut, il saura s'arracher aux séductions de cette lecture; il *laissera dormir* Ariston.

Il est obéissant, mais cette obéissance a des bornes. Fronton lui avait demandé de traiter sur chaque question le pour et le contre. Marc-Aurèle n'y peut consentir : « Jamais, dit-il, Ariston ne dormira assez pour me le permettre. » Il ne saurait donc se résigner à parler pour parler.

Laissons là cette correspondance, si curieuse qu'elle soit, pour en venir à l'œuvre principale de Marc-Aurèle, à ce noble

Digitized by Google

livre intitulé : Εἰς ἑαυτόν (pensées pour soi, qu'on s'adresse à soi-même). Ce livre est écrit en grec. La langue grecque était alors la langue de la philosophie.

Au fond des pensées de Marc-Aurèle, on retrouve la doctrine stoïcienne. Le monde, la nature, forment une sorte de république universelle à laquelle préside une loi divine. Cette loi, il faut s'y soumettre avec amour : « Je dis donc au monde : j'aime ce que tu aimes... donne-moi ce que tu veux, reprends-moi ce que tu veux... tout vient de toi, tout est dans toi, tout rentre en toi. Un personnage de théâtre dit : Bienaimée cité de Cécrops ! mais toi, ne diras-tu point : O bienaimée cité de Jupiter, nous n'avons tous qu'une loi, qu'une cité. De même on lit dans l'épître aux Éphésiens qu'il n'y a qu' « un Christ, une foi, un baptême, un Dieu père commun de tous ». Et le plus grand livre de saint Augustin a pour titre : *La cité de Dieu*. Ainsi on retrouve dans le Nouveau Testament et dans les Pères les idées et les expressions des philosophes grecs.

Cette loi unique a, dans le monde, des applications diverses et innombrables qui varient avec la nature des êtres. Chacun doit pratiquer ce qu'elle exige de la condition où chacun se trouve placé. Marc-Aurèle est empereur : il faut qu'il considère le poste où il est mis et qu'il en accomplisse les devoirs. « Offre, dit-il, au Dieu qui est au dedans de toi un être viril, un citoyen, un empereur, un soldat à son poste, prêt à quitter la vie si la trompette sonne. »

Ne semble-t-il pas que Marc-Aurèle ait réalisé le vœu de Platon, disant que, si la justice devait régner parmi les hommes, ce serait le jour seulement où les philosophes seraient rois ou les rois philosophes ? Le stoïcisme, semblable en ce point au christianisme, regardait volontiers les maîtres du monde comme chargés d'établir la loi divine, le règne de Dieu.

Si Marc-Aurèle se souvenait qu'il était empereur, il n'en avait pas moins adopté depuis sa jeunesse une vie d'ascète. Il avait pris d'abord l'habitude de coucher par terre : sur les instances de sa mère, il consentit à dormir sur un mauvais lit. Il s'astreignit à des pratiques austères, à une sorte de régime monacal.

Mais il ne se laissait point aller aux douceurs d'une oisive contemplation. Il luttait sans cesse contre ses goûts naturels, qui le portaient vers la philosophie : il avait à les combattre pour s'acquitter de ses fonctions impériales. La philosophie est sa mère, dit-il, et la cour sa marâtre ; il revient dans les bras de sa mère toutes les fois qu'il le peut.

La haute situation qu'il occupait donna à son stoïcisme un caractère tout particulier. Sénèque, Perse, Lucain, Épictète, avaient trouvé devant eux une toute-puissance brutale contre laquelle ils avaient dû réagir : aussi le stoïcisme a-t-il en eux quelque chose de tendre, d'âpre, d'énergique. Mais avec Marc-Aurèle la sagesse n'est plus sujette : c'est elle, au contraire, qui est sur le trône. Va-t-elle donc désormais pouvoir faire ce qu'elle veut ? Non ; si elle ne se heurte plus à l'autorité d'un tyran, contre laquelle on peut, à tout le moins, se roidir et protester, elle rencontre un pire obstacle dans l'inertie et l'indolence de la foule. A cela il n'y avait point de remède. L'attitude hautaine n'était plus de saison. On ne pouvait plus que s'attrister. Le stoïcisme devait naturellement prendre un caractère de douceur et de tendre mélancolie qu'il n'avait point auparavant.

Tous ces Romains, en effet, au milieu desquels vivait Marc-Aurèle, ne payaient ses efforts que d'indifférence et d'ingratitude. Ils ne pouvaient, à la vérité, s'empêcher de l'admirer ; mais en même temps ils murmuraient contre sa sainteté et ses nobles tentatives pour convertir les autres. Marc-Aurèle voyait, sentait ce mauvais vouloir général, et c'était pour lui une cause d'amertume. Dans un passage touchant de son livre, où, revenant sur sa jeunesse, il rappelle avec une âme reconnaissante tout ce qu'il doit à chacun de ses maîtres, il se souvient qu'ils l'avaient mis en garde contre les hommes de la plus haute aristocratie, et lui avaient dénoncé dès lors leur froideur, leur affaissement moral, leur sécheresse de cœur. Sa famille au moins le dédommageait-elle de la cour ? On sait trop que non. Marc-Aurèle était le mari d'une femme galante et le père de Commode.

Voilà pourquoi, dans ses *Pensées*, respire une mélancolique tendresse, délicate à l'excès ; à la dureté Marc-Aurèle préférerait encore la faiblesse. On sent qu'il a le cœur d'un honnête homme par excellence, qui voudrait faire le bien et qui ne le peut, qui est empêché dans ses goûts, trahi dans ses affections, déçu dans son espoir d'améliorer un peuple corrompu.

Néanmoins, nous l'avons dit, il veut agir, il agit sans cesse. Il ne faut pas vivre pour philosopher, pense-t-il, mais il faut philosopher pour vivre. Au surplus, ses occupations lui laissent peu de loisir. Le premier livre de son ouvrage porte la note suivante : « Ceci a été écrit dans le camp, au pays des Quades, sur les bords du fleuve Granua. »

Quels furent ses succès militaires ? Nous n'avons pas besoin de le rappeler ici. Mais on se tromperait, si l'on croyait qu'il pût y trouver une véritable consolation. Voici ce qu'il pense de la guerre et de la gloire des vainqueurs : « Une araignée est fière pour avoir pris une mouche, tel homme pour avoir pris un levraut, tel autre des ours, tel autre des Sarmates. »

La gloire même n'est donc pas pour lui un sujet de joie. Mais sa tristesse n'a rien de farouche ; il est triste sans colère.

Son horreur pour la tyrannie est profonde. « Ne deviens pas un César, dit-il ; tâche de rester un homme. » Et ailleurs : « Prends garde de *césariser*. » Pas plus que la gloire militaire, le pouvoir ne lui donne le vertige. Tous ces prétendus biens ne compensent point les douleurs intimes que lui cause le spectacle de la dépravation romaine : « Considère les méchants, dit-il en s'exhortant à la mort, tu partiras avec plaisir. » — « Le bien de la vie, c'est de vivre avec des hommes attachés aux mêmes principes que nous. » Cette corruption qu'il a sous les yeux et qui le poursuit jusque dans sa maison, non-seulement l'afflige, mais l'effraye pour lui ; il a peur, tout vertueux qu'il est : « Viens, viens au plus vite, ô mort, s'écrie-t-il, de peur qu'à la fin je ne m'oublie moi-même. »

Il craint de vivre davantage, malgré la brièveté de la vie. Vouloir prolonger d'un jour son existence, ce serait, selon ses expressions, ressembler à un bestiaire qui, devant être livré aux bêtes aujourd'hui, demanderait qu'on le remît au lendemain.

Il n'y a qu'une chose sérieuse au monde : c'est d'avoir la volonté énergique et puissante de bien faire. Quant au train de la vie, rien de plus monotone. C'est toujours la même chose. « Rien de nouveau sous le soleil », dit de même l'Ecclésiaste. Qu'importe donc de mourir dix minutes plus tard ou plus tôt : « Il faut quitter la vie comme l'olive mûre qui tombe. » Les hommes s'agitent, ils font la guerre, ils font l'amour, ils négocient, ils flattent ceux-ci, ils désirent la mort de ceux-là, et puis voilà qu'un jour, « ils ne sont plus ni ici,

Digitized by Google

ni ailleurs : ils ont cessé de vivre ». L'Évangile a des expressions d'une égale énergie lorsqu'il nous représente ces hommes qui, au temps de Noé, buvaient, chantaient, et que le déluge a emportés.

Le nom du moins subsistera-t-il après la mort et sera-t il immortel? Marc-Aurèle montre la vanité de cette espérance. On s'occupait alors avec une certaine curiosité d'archaïsmes, de vieux mots. Eh bien, les noms autrefois illustres, Scipion, Auguste, Adrien, Antonin, deviendront un jour, eux aussi, des archaïsmes dont il faudra donner le sens. « Le maître du monde se dit que lui-même bientôt sera un nom à expliquer. » Qu'y faire? Se résigner à ce qu'on ne peut empêcher. Le temps est inflexible. C'est un torrent qui engloutit tout. « Une chose est entraînée en ce moment, une autre le sera bientôt. » Les biens de la vie sont pareils à ces « moineaux qui passent en volant ». Image qui rappelle un passage de Bède, cité par Ozanam dans sa *Civilisation chrétienne chez les Francs*. Un docteur, parlant devant un roi saxon, l'invite à se représenter la grande salle du festin pendant l'hiver, éclairée et chaude, tandis qu'au dehors règnent la neige et la tempête. Un moineau traverse la salle d'un bout à l'autre dans son vol ; il est réchauffé un moment, puis il retrouve le froid, qui le saisit et qui le tue : « Telle est, ô roi, l'image de la vie humaine. »

On devine d'après cela que Marc-Aurèle est profondément religieux. Il croit que la morale est inséparable de la religion. La doctrine stoïcienne, ou du moins la plupart des philosophes de cette école, ne lui permettent, il est vrai, de rien espérer au delà de cette vie, si ce n'est peut-être une existence inconsciente et impersonnelle. Peu lui importe ! dit-il. Dans tous les cas, il est prêt à obéir aux dieux. Il méprise les impies qui nient la Providence. En vain ces derniers allèguent-ils les imperfections du monde. Marc-Aurèle n'en est pas plus blessé que des copeaux qui encombrent et salissent l'atelier, quand le menuisier a fait son ouvrage.

Il a l'idée de ce que le christianisme appelle la grâce. Chose étonnante ! dira-t-on peut-être. Ce sentiment n'est-il pas inconnu de l'antiquité? Pas autant qu'on pourrait le croire, puisque nous pouvons le distinguer dans Platon. D'ailleurs, nous ne connaissons guère la philosophie de l'époque romaine que par Cicéron et Sénèque qui étaient des hommes d'action ; il devait y avoir aussi parmi les philosophes des contemplatifs, des mystiques, qui ne sont pas venus jusqu'à nous.

Quoi qu'il en soit, Marc-Aurèle a l'idée de la grâce : « Demande aux dieux, dit-il, de ne pas avoir envie de ces prétendus biens. » — « Tu diras : les dieux ont mis cela en mon pouvoir ; mais qui t'a dit que les dieux ne nous portaient pas secours même pour les choses qui dépendent de nous. » — « Oh ! si je pouvais avoir cette femme ! » dit tel homme. Toi, dis : « Oh ! si je pouvais ne pas désirer cette femme ! »

Comme les mystiques, en général, il est superstitieux ; il croit aux songes. Il remercie les dieux de lui avoir indiqué en songe des remèdes pour ses maux.

Le principe de ce mysticisme est, en grande partie, dans sa tristesse, et cette tristesse, nous l'avons vu, a pour cause principale son impuissance à faire le bien, ses craintes à l'égard de Commode, ses craintes à l'égard de l'avenir, ses craintes surtout au sujet de Commode. Jeune encore et marié depuis peu d'années, il écrivait à Fronton : « Tout ce qui est capable de sentir dans notre petit nid a de l'affection pour toi. » Dans ce petit nid, hélas ! se trouvait Commode, qui, devenu grand, fut impatient de régner. Marc-Aurèle le sentait : « Il n'y a personne, écrit-il, d'assez heureux pour n'avoir près de lui aucun homme qui ne se réjouisse de sa mort. » « Respirons un peu, dira-t-on. Nous voilà délivrés de ce pédagogue ». Cette triste pensée qu'il clôt la série des bons empereurs, qu'après lui il ne laisse qu'un fils misérable qui déjà guette sa mort, cette pensée amère l'encourage à mourir. « Je vais sortir d'une vie où ceux-là mêmes pour lesquels j'ai tant travaillé, tant formé de vœux et pris de soucis, sont les premiers à désirer que je m'en aille. Pourquoi donc m'obstiner à rester ici ?... Cependant sois indulgent, mais ne *sois pas non plus déchiré* en les quittant... c'est la nature qui a formé ces liens ; elle veut les rompre ; prenons notre congé, à la manière dont on quitte ses amis, mais sans déchirement de cœur. » Que nous voilà loin des formules de Zénon ! Rien est-il plus touchant que la succession de sentiments qu'éprouve ce père malheureux qui, près de s'irriter contre son fils, s'exhorte à la bienveillance ; qui, ensuite, craignant d'être trop faible, s'écrie : « Ne va pas non plus te déchirer en le quittant », et qui, alors même, laisse échapper le témoignage de sa tendresse paternelle à l'égard d'un indigne fils? Ce qui le retient jusqu'à la fin, c'est l'espoir de faire quelque bien et de ne pas laisser son fils aussi mauvais, aussi pervers. Pour lui, il est prêt à partir ; il ne demande pas un rôle plus long ; il a joué, à son gré, un assez grand nombre d'actes : « Va-t-en donc, se dit-il à lui-même, avec un cœur doux et paisible, comme est propice et doux le Dieu qui te congédie. »

Marc-Aurèle a été doué d'une des âmes les plus aimantes qui aient paru sur la terre. C'est, on peut le dire, le saint du stoïcisme, comme Louis IX est le saint du christianisme. Mais celui-ci, venu dans des temps meilleurs, était plein d'ardeur et d'espoir : son époque était jeune, active.

Marc-Aurèle, qui sentait crouler le vieux monde, fut mélancolique et sans confiance dans l'avenir.

Il ne comprenait pas le christianisme naissant ; il ne le regarda que comme une impiété envers les dieux, et voulut l'arrêter en faisant exécuter contre les chrétiens les proscriptions les plus rigoureuses. Mais, là encore, il eut le sentiment de son impuissance. Il vit combien avait de force la doctrine nouvelle ; il le vit, sans le comprendre, sans pénétrer l'esprit de ces nouveaux dogmes. Il faut, dit-il, savoir braver la mort, non par une simple consigne, comme les chrétiens, mais par une résolution personnelle. » Les chrétiens n'étaient donc, pour lui, que d'aveugles entêtés. Il méconnut la parenté qui existait entre leurs croyances et les siennes. Il tenta de les combattre et de les refouler. Ce fut en vain.

Entre le stoïcisme et le christianisme, l'histoire a prononcé. Sans donner toujours raison aux faits, il est permis de dire cependant que la doctrine stoïque, raffinée et savante, était trop aristocratique. Elle fit des âmes d'élite, mais qui restèrent isolées et, par suite, impuissantes. Elle forma, dans l'universelle corruption, de nobles caractères, virils, intrépides, capables d'appliquer les beaux vers d'Horace :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Voilà ce que fit le stoïcisme. Il s'ensevelit fièrement sous les ruines du monde ancien ; mais c'était au christianisme qu'il était réservé de bâtir le monde nouveau.

Le christianisme, à la vérité, le bâtit un peu au hasard,

Digitized by Google

avec des matériaux que la raison n'avoue pas toujours. Mais, quelques critiques qu'on puisse élever contre certaines parties de son édifice, il est incontestable que ce fut, à l'époque où le vieil ordre de choses s'écroulait, un refuge, un abri précieux pour toutes les âmes. C'est ce qui a décidé en sa faveur.

ÉTRANGER

LA FRANCE ET LA MONARCHIE HÉRÉDITAIRE (1)

Dis moi, Daphné, s'il est quelque part un grand bois
Où l'on cueille des fleurs portant le nom de rois?
(POPE, 1re pastorale, *Le Printemps.*)

CHAPITRE PREMIER

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE EN 1871.

Nous passerons ce chapitre, où l'auteur ne nous paraît pas avoir apprécié le rôle de M. Thiers avec la justesse de vues qui se rencontre dans la suite de ce remarquable travail.

Dans cet essai de la république auquel nous assistons, il met en doute la sincérité de M. Thiers, que personne en France ne conteste. On voit qu'il n'habite plus notre pays et juge à distance sans documents suffisants.

A la fin de ce chapitre, M. Bigelow dit que la question qui se débat actuellement en France est la même que celle qui s'est débattue aux États-Unis il y a bientôt un siècle. *La France sera-t-elle régie par un gouvernement héréditaire ou par un gouvernement populaire?*

CHAPITRE II

LA TRANSMISSION DU POUVOIR EXÉCUTIF PAR VOIE D'HÉRITAGE N'A POINT RÉUSSI EN FRANCE

Il y a juste deux cent soixante dix-huit ans que Henri IV consolida la monarchie française en abjurant la foi protestante et en se convertissant à la religion de Rome. Depuis ce jour, la France a eu deux gouvernements, un politique et l'autre ecclésiastique, l'un ayant sa capitale en France, et l'autre, le plus fort, sa capitale hors de France, l'un français et l'autre étranger.

« Quand deux cavaliers veulent monter le même cheval », dit un vieux proverbe anglais, « l'un doit monter derrière l'autre »; quand le grand conflit éclata entre le gouvernement anglais et Rome, l'Angleterre agit en vertu de ce principe. Aux dépens d'une ou deux révolutions et de terribles guerres civiles et étrangères, l'Angleterre établit l'indépendance et la suprématie de la couronne.

Depuis la conversion d'Henri, la France s'est soumise à vingt-sept gouvernements différents, ce qui donne en moyenne un gouvernement tous les dix ans.

Henri IV arriva au trône à la suite de l'assassinat de son prédécesseur, et c'est par un assassinat qu'il laissa le trône aux mains de son successeur.

Louis XVI fut jugé, condamné et exécuté comme un criminel d'État.

Louis XVII ne monta jamais sur le trône.

Napoléon Ier mourut en exil, prisonnier de guerre.

Charles X et son successeur Louis-Philippe furent tous deux obligés de s'enfuir et tous deux moururent en exil.

Napoléon III fut détrôné par un gouvernement révolutionnaire, après avoir été pris par les Allemands, et est actuellement exilé en Angleterre.

Louis XIV, il est vrai, succéda à Louis XIII, comme Louis XIII avait succédé à Henri IV; mais la transmission de la couronne eut lieu, dans un cas, après l'assassinat commis par Ravaillac, et dans l'autre après la guerre civile de la Fronde.

Louis XIV avait nommé un conseil de régence pour son petit-fils; le Parlement brisa son testament, et fit de son neveu débauché, le duc d'Orléans, le régent de France.

Ainsi le principe héréditaire n'a pas sensiblement diminué en France les incertitudes inhérentes à la transmission du gouvernement.

Bien plus, Louis XIII avait dix ans lorsqu'il reçut la couronne. Il chassa de sa cour sa propre mère, la régente, et la laissa mourir dans la pauvreté, en exil à Cologne.

Louis XIV n'avait que cinq ans, quand il reçut la couronne de son père. Son héritier Louis XV arriva au trône, comme lui, à l'âge de cinq ans. Son successeur, Louis XVI, n'avait que vingt ans (1).

Ainsi, depuis 1610 jusqu'aux Bonapartes, le droit héréditaire ne réussit qu'à transmettre la couronne à des enfants en bas âge.

Dans un cas, le pouvoir tombe entre les mains d'une mère qui est bientôt chassée du royaume par son propre fils. Dans un second cas, la mère du roi est bientôt obligée de fuir Paris, à cause de l'impopularité de son gouvernement, et n'a guère plus de puissance qu'un prisonnier de guerre pendant toute la minorité de son fils.

Dans un troisième cas, le pouvoir passe à un descendant débauché du roi décédé, et à une série de vieux ministres qui n'étaient remarquables par rien que par leur incapacité, et dont chaque acte hâtait la catastrophe menaçante. Chacun d'eux travaillait à amener cette tourmente dans laquelle le plus honnête des Bourbons expiait sur l'échafaud les folies et les fautes de ses prédécesseurs, et la France était livrée aux horreurs de l'anarchie et de la banqueroute (2).

Il résulte de cette récapitulation que, quels que soient les résultats attendus d'une loi de succession, ils n'ont point été réalisés. Pendant une période de deux siècles, la couronne échut en partage à des héritiers trop jeunes pour la porter.

(1) Traduit de l'anglais. Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs que l'auteur de cette importante étude, qui vient de paraître à Londres et à New-York, M. John Bigelow, a représenté pendant plusieurs années les États-Unis à Paris avec une grande distinction. Il connaît la France pour y avoir habité, et les institutions monarchiques pour en avoir vu le contre-pied dans son propre pays.

(1) L'auteur peut ajouter que le duc de Bordeaux, en faveur duquel Charles X abdiqua infructueusement, n'avait que dix ans en 1830. Le comte de Paris, en faveur duquel Louis-Philippe abdiqua sans plus de bonheur, n'était pas plus âgé. Enfin Napoléon IV eût été soumis à la régence de sa mère si l'empire ne s'était pas écroulé après Sedan. Il en eût été de même du roi de Rome, au nom duquel eût régné Marie-Louise. Quant à Louis XVII, le comte de Provence régnait dans l'exil en son nom, et portait le titre de *régent de France*. (*Tr.*)

(2) L'auteur pourrait ajouter que le système monarchique ne se soutint en France qu'en créant une famille collatérale, qui, appelée au trône en 1830, n'a pu fournir que dix-huit années de règne. (*Tr.*)

Digitized by Google

Dans tous les cas, le pouvoir tomba entre des mains singulièrement incapables de l'exercer, ou qui n'y auraient eu aucun droit si la loi d'héritage n'avait été violée.

Pendant les deux cent soixante et dix ans qui viennent de s'écouler, la France a eu au moins deux cents ans de guerres étrangères, sans parler des discordes, et quoique la plupart des guerres aient été faites pour étendre ses frontières, et quoique depuis son union sous une seule couronne elle ait été rarement envahie, le drapeau national ne flotte pas maintenant sur un territoire plus étendu qu'il y a un siècle et demi (1).

Mais si les guerres faites par la France n'ont point augmenté son territoire, elle n'ont jamais manqué d'augmenter le poids des charges financières pesant sur son peuple. A la mort de Louis XIII, on trouva que ses guerres avec ses propres sujets et avec les nations étrangères l'avaient obligé à anticiper le revenu de trois années, en émettant des bons du trésor. Il en résulte qu'Anne d'Autriche, qui prit la couronne à sa mort, fut obligée de mettre en gage les joyaux de la couronne, afin de subvenir aux folles dépenses de sa maison, d'emprunter de l'argent à 25 pour 100, d'établir des emprunts forcés, et de se livrer à des exactions de toute nature, qui amenèrent aux guerres de la Fronde. Louis XIV, son successeur, mourut laissant son peuple épuisé par plus de cinquante années de guerres continuelles, et une dette de 2 062 000 francs.

Cet état du trésor donna naturellement lieu, sous le règne suivant, au système de Law, à la révolution de 1789 et à la banqueroute. Alors, se trouvant au dernier degré d'épuisement, la France s'en alla sur les grands chemins, et de 1793 à 1815, elle vécut en pillant ses voisins plus faibles qu'elle. Après dix années de guerres non interrompues, le chef des bandits tomba entre les mains de la police internationale, laissant des dettes qui s'élevaient à 1 645 469 000 fr. auxquels il faut ajouter les frais de la paix de 1815, environ 2 milliards de plus. Depuis lors, les guerres domestiques et étrangères ont continué lentement à gonfler le budget.

Pendant les dix dernières années du règne du dernier empereur, cette dette a été accrue de cinq milliards. A cette somme il faut ajouter cinq milliards de plus demandés par l'Allemagne, comme indemnité de guerre. Des calculateurs habiles estiment qu'il faudra encore de trois à cinq milliards pour rendre l'activité normale aux richesses de la France, à ses différentes sources de revenu, à son matériel de guerre, et à ses moyens de défense.

On voit donc que jamais nation n'a marché plus directement à une ruine financière que n'a fait la France depuis le règne de Henri IV, époque de la consolidation de sa monarchie. Depuis lors, il ne s'est point passé une seule année où les dettes de la France n'aient excédé son revenu.

Mais quoique dix années soient la durée moyenne de chaque règne en France, pendant ces trois derniers siècles quelques règnes ont été beaucoup plus longs, et l'on peut dire que pendant ces périodes le pays n'a été troublé par aucune des anxiétés inséparables d'un changement de gouvernement. Cela est vrai, mais que devons-nous conclure de cette longévité exceptionnelle? Est-ce que la France fut mieux gouvernée pendant ces longs baux? Prenons, par exemple, le plus long règne, un de ceux dont les Français sont ordinairement le plus fiers. Louis XIV régna soixante-quatre ans. Sur ces soixante-quatre ans, quarante-cinq se passèrent en guerres étrangères agressives, et dans quelle condition laissa-t-il son royaume?

Son grand ingénieur Vauban dit, dans sa *Dîme royale*, que déjà en 1697, plus de la moitié du peuple était réduite à la mendicité, et que dans tout le royaume il n'y avait pas plus de dix mille familles qui fussent à l'abri du besoin. Bois-Guillebert dans son *Détail de la France* dit que la moitié de la France n'était pas en culture, et que, en trente ans, les revenus publics avaient diminué de plus de cinq cents millions.

Dutot rapporte que le « grand monarque », peu de temps avant sa mort, emprunta 8 000 000 à 400 pour 100.

La Bruyère représente les fermiers de son temps comme des bêtes sauvages demeurant dans des trous et vivant de pain noir et de racines.

En 1709, madame de Maintenon écrit encore : « Je mange du pain d'orge; cela n'est pas une grande économie, mais cela épargne le froment. »

En 1650, la famine fut si grande que dans quelques districts d'une seule province plus de quatre mille pauvres moururent de faim. Le pays était si épuisé que même en 1739, d'Argenson nous apprend que dans beaucoup de provinces les paysans mouraient comme des mouches et mangeaient un pain fait d'herbes et de fougères.

Il n'est point nécessaire de récapituler ici la législation inhumaine, ruineuse, absurde, qui contribua avec l'ambition du roi Soleil, à réduire la France à cette condition. Ce qui ne fut pas la moindre de ses infortunes, c'est que les gens qui avaient plus de science que les autres n'étaient point écoutés. Vauban vit bien que l'administration paralysait l'industrie du pays, et il indiqua le remède. Le roi, que les Français se plaisent à recommander au monde comme un exemple de génie, fit détruire et confisquer les écrits de Vauban, et le malheureux vieux maréchal, frappé de disgrâce par le roi qui lui devait tout, mourut bientôt après de chagrin et de mortification.

Louis mourut aussi en son temps, abandonné à son lit de mort par sa femme morganatique, et accompagné aux caveaux de Saint-Denis par les insultes et les malédictions de ses sujets. Tel fut le résultat net du plus long règne des annales de France, et de son monarque le plus vanté. J'espère qu'elle n'a point des ennemis assez acharnés pour lui en désirer un autre, ou pour essayer la restauration d'un système qui a rendu possible une tyrannie pareille.

Mais il y a un caractère du bon gouvernement qui, de tous, est peut-être celui qui peut le moins tromper. Je veux parler de l'accroissement de la population. Le peuple de France a-t-il prouvé, en croissant en nombre d'une façon rapide, que le système dynastique agissait favorablement sur son bien-être matériel?

La France a un accroissement moins rapide que tous les États monarchiques d'Europe où l'on a fait un recensement. En 1700, sa population était de 19669320, et en 1861, c'est-à-dire après un intervalle de 161 ans, elle n'était que de 37472782. Elle n'avait pas doublé!

Sûrement le système politique sous lequel, pendant une période de près de deux siècles, la France a subi le fléau de la stérilité, n'a pas eu des résultats de nature à décourager

(1) Contrairement à ce que dit l'auteur, la Corse, Nice et la Savoie n'appartenaient point alors à la France, ni la Lorraine, ni l'Alsace. De ces provinces il nous reste une portion de la Lorraine. Nous devons ajouter l'Algérie, qui fait partie intégrante du territoire national.

Digitized by Google

ceux qui veulent chercher quelque chose de mieux pour l'avenir de la France.

Cette analyse ne serait pas complète si j'omettais de dire que tous les souverains héréditaires de France, depuis la consolidation de la monarchie, peut-être à une exception près, ont vécu des vies scandaleuses et immorales, quoiqu'ils aient été les défenseurs de la foi et les fils aînés de l'Église. Ils ont employé l'autorité de leur haute position et de leur exemple à abaisser la moyenne des vertus nationales et domestiques.

CHAPITRE III

CONSÉQUENCES DE LA TRANSMISSION DU POUVOIR PAR HÉRITAGE EN ANGLETERRE.

Les partisans de la monarchie héréditaire prétendent que les calamités contre lesquelles le peuple français a à lutter ne sont point entièrement dues à des causes politiques, et que ce n'est point tout à fait au mode de transmission de la couronne qu'il faut s'en prendre. En effet, ce mode de transmission est une des caractéristiques dans la constitution d'un gouvernement où l'on trouve combinés plus d'éléments de force, de stabilité et de durée, que dans les institutions d'une contrée quelconque : je veux parler de la Grande-Bretagne. Donnez à la France un gouvernement parlementaire et une monarchie héréditaire comme en a l'Angleterre, et elle sera contente.

Examinons un peu cette prétention.

Nous allons, au moins pour l'instant, faire abstraction des faits suivants :

1° La succession à la couronne n'est point contestée en Angleterre, tandis qu'en France chacune des races qui prétendent à l'héritage de la souveraineté a été à plusieurs reprises répudiée par le peuple et chassée du pays.

2° Tandis que l'aristocratie anglaise possède la majeure partie du territoire et est plus forte que la couronne, l'aristocratie française n'en possède qu'une très-faible partie. Depuis bien longtemps elle n'a exercé qu'une faible influence sur les affaires publiques, et pendant le siècle actuel elle n'a donné que de très-faibles preuves de sa capacité pour y prendre part.

3° Pendant que l'Angleterre est gouvernée par un monarque unique, la France est gouvernée par deux ; le plus puissant ne réside pas dans l'intérieur du royaume et est un étranger.

Maintenant, supposons que ces différences puissent être aplanies avec le temps, et examinons si le peuple d'Angleterre jouit réellement de tous les priviléges de la vie et de la liberté à un degré qui rendrait heureux et content le peuple de France ; nous examinerons même s'il est probable qu'il s'en contente longtemps encore. Je prendrai pour accordé dans cette enquête que la science politique est assez avancée pour qu'il soit possible de connaître au moins son but, et que la théorie qui a reçu la consécration nationale des États-Unis est exacte. J'admets donc hardiment que le but du bon gouvernement est le bien des gouvernés, et j'applique cet axiome au gouvernement de l'Angleterre.

En 1869, la population du Royaume-Uni était de 30 838 210 habitants. M. William Lloyle, un célèbre filateur du Lancashire, estimait que sur ce nombre il y avait 3 millions de pauvres et autant de vagabonds. Laissant de côté les vagabonds, nous voyons qu'un dixième de toute la population du Royaume-Uni, plus ou moins, dépend des neuf autres dixièmes, qui doivent l'empêcher de mourir de faim. Il résulte des tableaux officiels que l'accroissement annuel du paupérisme, en Angleterre et dans le pays de Galles seul, a été, pendant les dix dernières années, de 22 837 par an, ou de 450 par semaine.

Pendant les années 1866, 1867 et 1868, l'accroissement a eu lieu au taux de 1000 par semaine. Ce sont les trois dernières années de la période décennale, ce qui prouve que le mal va en croissant. Suivant M. Lloyle, ces deux chiffres sont trop modérés. Cependant, si le chiffre de la période décennale dernière continue à être exact pour la période décennale future, on peut dire qu'à la fin de ce terme un sixième de la population du Royaume-Uni ne mangera d'autre pain que celui de l'assistance.

Nous ne parlons ici que des malheureux qui meurent réellement de faim, et non de ceux qui meurent indirectement à cause des privations qu'ils éprouvent par suite du défaut de nourriture, de manque d'air ou d'infection de l'air qu'ils respirent, de la mauvaise construction des maisons qu'ils habitent ; mais on peut se faire une idée de l'énormité des décès produits par ces causes accessoires en lisant le passage suivant du *Paupérisme*, par M. Henry Fawcet, membre du Parlement pour Brighton et professeur d'économie politique à l'université de Cambridge :

« Il ne faut pas oublier qu'à notre époque une grande portion de la population vit dans des conditions si défavorables à la santé, qu'elles amènent une grande destruction annuelle de vie humaine. Non-seulement des milliers d'êtres humains tombent victimes de la fièvre scarlatine et d'autres maladies qui sont produites parce que l'on néglige les précautions sanitaires, mais il y a dans les classes pauvres une mortalité excessive qui frappe les enfants les plus pauvres. Dans la riche paroisse de Saint-George Hanover square, moins d'un tiers des morts frappa des enfants qui ont moins de cinq ans, tandis que dans la paroisse de Bettswal Green le nombre des enfants du même âge s'élève à plus de la moitié du nombre total.

» Sans aucun doute, cette mortalité excessive est due à nos habitations malsaines et trop étroites, à une nourriture et à des vêtements insuffisants. Ces causes ont plus ou moins directement leur origine dans la pauvreté, et par conséquent agiraient avec plus d'énergie encore si la pauvreté augmentait.

» . . . Prenons 1000 de ces enfants : 500 meurent avant cinq ans, tandis que s'ils étaient aussi bien soignés que les enfants de parents plus riches, 200 seulement périraient avant cet âge. Il en résulte que la mort de 300 enfants doit être attribuée à des défauts dans notre système social et économique.

» Ces enfants sont littéralement assassinés et d'une manière qui entraîne des souffrances prolongées ; mais ce n'est qu'une partie, et la plus petite, du mal qui est fait. Les causes qui produisent la mortalité affectent d'autres enfants que ceux qui meurent, car ceux qui survivent sont également soumis à ces influences débilitantes. Il en résulte que pour tous la lutte pour l'existence devient plus sévère ; les plus faibles succombent ; même les plus forts, ceux qui résistent, contractent souvent les germes de maladies futures ; leur constitution, dans trop de cas, a été minée. Il en résulte une

Digitized by Google

détérioration physique. Un peuple entier peut être affaibli et abruti. »

Il faut ajouter à ces faits étonnants que l'Angleterre a cessé depuis longtemps de produire assez de blé pour sa population; elle est dans l'obligation d'en importer depuis 1793, et il est probable que plus de la moitié de la population actuelle est nourrie avec du blé qui a poussé sur une terre étrangère.

M. Daniel Grant, dans son livre sur *la politique intérieure ou le développement du commerce considéré dans ses relations avec le travail, le paupérisme et l'émigration*, a dressé un tableau qui montre le développement de ce fait effrayant. Il a placé en regard, pour une série de décades commençant en 1700, la population et le mouvement du commerce des blés, c'est-à-dire l'excédant des importations sur les exportations, ou *vice versa*.

Années.	Excédants en quarter (1).		Population.
1700-1709.	1 047 000	exportés.	6 186 815
1710-1719.	1 045 000	id.	6 252 427
1720-1729.	1 044 000	id.	6 217 861
1730-1739.	2 767 000	id.	6 168 099
1740-1749.	2 995 560	id.	6 244 533
1750-1759.	3 127 164	id.	6 528 193
1760-1769.	1 384 661	id.	6 936 970
1770-1779.	431 575	importés.	7 363 640
1780-1789.	233 502	id.	7 914 703
1790-1799.	3 216 095	id.	8 724 213
1800-1809.	5 747 528	id.	9 513 111
1810-1819.	6 550 466	id.	11 004 012
1820-1829.	8 146 679	id.	12 903 059
1830-1839.	15 082 607	id.	14 724 063

En commentant ce tableau, M. Daniel Grant s'exprime ainsi :

« On verra, en étudiant ces chiffres, que, depuis le moment où la population de l'Angleterre et du pays de Galles a commencé à excéder 7 millions, nous avons commencé à importer du blé, quoique pendant quelque temps le montant des importations fût assez faible pour que l'on pût l'attribuer aux oscillations naturelles des récoltes. Mais aussitôt que la population excède 8 millions, chaque augmentation de population est accompagnée d'une augmentation dans la quantité de blé importée. Il en résulte que l'on peut affirmer qu'à cette époque, et avec le mode de fermage et la manière de vivre alors en usage en Angleterre, on pouvait nourrir environ 8 millions d'habitants. Depuis cette époque, le produit par acre a augmenté, en conséquence d'une amélioration dans les procédés de culture. On peut donc admettre que l'Angleterre et le pays de Galles sont en état de nourrir 11 *millions d'habitants dans nos conditions actuelles d'existence.* »

Je ne peux m'empêcher de faire remarquer à nos lecteurs que c'est précisément pendant la décade où l'Angleterre força ses colonies d'Amérique à se révolter contre une législation despotique qu'elle commença elle-même à avoir besoin du blé étranger. Un curieux commentaire de la folie des hommes d'État qui la gouvernaient alors, c'est qu'elle dépend plus, pour sa subsistance, des descendants de ces colons révoltés que de toutes les autres colonies ou de toutes les autres parties du monde.

Le croît net du Royaume-Uni (excédant des naissances sur les décès et les émigrations) n'est pas au-dessous de 200 000 par an ou de 4000 par semaine. Il faut donc que les importations s'accroissent assez vite pour faire face aux besoins de cette nouvelle armée de consommateurs. C'est alors seulement que l'on pourra faire quelque chose pour réduire le vaste *imperium in imperio* de pauvres qui grandit aussi au taux de 1 million tous les cinq ans. Nous citons les chiffres officiels d'indigents, comprenant seulement ceux qui reçoivent des secours de l'État le 1er janvier de chaque année, omettant tous ceux qui reçoivent d'un 1er janvier à l'autre, mais ne se trouvent point inscrits sur les livres ce jour sacramentel. On suppose que les chiffres que nous donnons n'indiquent que la moitié du nombre réel; mais ils sont officiels, et ils suffisent pour le résultat que nous nous proposons.

Années.	Indigents.	Exportations.
1849.	943 419	63 596 025
1850.	920 543	71 367 885
1851.	860 893	74 448 722
1852.	834 424	78 076 854
1853.	798 822	98 933 781
1854.	818 337	97 184 726
1855.	851 369	95 688 085
1856.	877 767	115 826 948
1857.	843 806	122 066 107
1858.	508 186	116 608 756
1859.	867 470	130 411 529
1860.	851 020	135 891 227
1861.	890 433	125 102 814
1862.	746 166	123 992 264
1863.	1 142 624	146 602 342
1864.	1 009 289	160 449 053
1865.	971 433	165 835 725
1866.	920 344	188 917 536
1867.	958 824	180 961 723
1868.	1 034 823	179 463 644

Il résulte évidemment de ce tableau que l'accroissement et le décroissement du paupérisme en Angleterre dépendent du montant des exportations, comme les grandes marées dépendent du cours de la lune. Quand le commerce languit, l'ouvrage manque, et les pauvres, qui ont la bonne volonté de travailler et qui pourraient le faire s'ils trouvaient de l'ouvrage, n'ont d'autre ressource que les charités de la paroisse.

« Cet élément du paupérisme, dit M. Grant, est très-important, parce qu'il représente une classe qui est réduite ou augmentée par des circonstances sur lesquelles elle ne possède aucun pouvoir. Le nombre de cette partie flottante de la population indigente sera mieux apprécié à la suite de quelques remarques faites par lord Houghton. La classe qu'on appelle les indigents valides, dit lord Houghton à la Chambre des lords, le 17 avril 1869, dans un discours sur l'émigration et le paupérisme, excède beaucoup 150 000. Il offre un excédent de 7 pour 100 sur le nombre de 1867, et le nombre de 1867 lui-même offre un excédant sur le nombre de 1866. Il est donc évident que, malgré l'accroissement de la richesse publique, le paupérisme augmente régulièrement. Les nombres ici donnés sont égaux à l'effectif d'une grande armée, et depuis cette date, ils ont beaucoup augmenté; mais, même en supposant qu'ils restent stationnaires, on voit qu'ils représentent une fraction très-considérable du nombre des indigents, surtout si l'on en défalque les enfants. »

Ce qui doit frapper de stupeur les gens les plus difficiles à émouvoir, c'est que l'Angleterre n'a pu développer ses ressources au même degré que les besoins de sa population, quoique, par suite d'une combinaison de circonstances, elle ait été à même de développer son commerce d'exportation d'une façon miraculeuse. Elle a été obligée d'ajouter bebdo-

(1) Le quarter représente 29 décalitres.

Digitized by Google

madairement de 1000 à 500 âmes à sa population improductive et vivant aux dépens des travailleurs. On observera que, pour les années 1866, 1867, 1868, les exportations sont tombées d'environ 9 millions et demi, et que l'armée des indigents s'est accrue de 920 344 à 1 034 823.

Est-ce que cette tendance continuera en Angleterre? est-ce qu'on laissera plus longtemps la faim, la maladie, la mort, se charger d'établir l'équilibre entre les besoins et les ressources de sa population? ou, si son commerce est destiné à s'accroître, est-ce que ce sera avec une rapidité suffisante, non-seulement pour maintenir le *statu quo*, mais encore pour empêcher une addition annuelle à l'effectif de sa population improductive? En d'autres mots, l'Angleterre a-t-elle quelque espérance raisonnable d'accroître ses exportations pour le futur quart de siècle à un taux plus rapide que pour le quart de siècle qui vient de s'écouler? Sur ce point, comme sur tous les points dont je m'occuperai dans cette enquête, je préfère citer des autorités anglaises.

M. Grant attribue le développement exceptionnel qu'a pris le commerce de l'Angleterre aux causes suivantes :

1° L'accroissement de la population et de la civilisation dans tout l'univers.

2° A l'influence de l'émigration produite par la découverte des mines d'or.

3° Aux expositions internationales.

4° A des guerres qui ont développé de nouvelles relations commerciales avec des nations restées isolées jusqu'à ce jour.

5° A l'ouverture de nouveaux ports et à la réduction des droits d'importation.

6° A l'influence du capital.

M. Grant pense que les trois premières causes continueront, à un degré plus ou moins grand, à favoriser le développement du commerce.

De la guerre comme stimulant de commerce, il pense que l'Angleterre n'a plus rien à attendre. Sa politique est la paix. Il n'espère pas non plus de résultats importants de l'ouverture de nouveaux ports, comme dans le cas du Japon. Quant à la réduction des droits d'importation, il pense que l'Angleterre a fait de ce côté tout ce qu'elle pouvait faire raisonnablement. Il reconnaît qu'une réduction dans le tarif des douanes des États-Unis augmenterait considérablement le marché anglais; mais il ne pense pas qu'il soit de l'intérêt des États-Unis de faire une pareille réduction, et il en arrive à la conclusion certainement inattaquable « qu'il faut abandonner entièrement ou au moins comme tout à fait improbable l'idée de modifier les tarifs existants d'une façon assez importante pour stimuler vigoureusement le commerce ».

« Toutes ces causes, ajoute M. Grant, sont des causes générales dont les effets se feront encore sentir d'une façon appréciable, mais modérée. Nous pouvons donc nous attendre à un accroissement régulier, mais très-lent, du commerce, et cet accroissement *ne peut dans aucun cas être considéré comme devant être égal aux besoins de notre population accrue.* »

En regard de ces influences favorables, nous devons placer la concurrence que l'industrie de la Grande-Bretagne commence à rencontrer dans d'autres pays. Ses principales manufactures sont le coton et le fer.

Les marchandises de coton manufacturées en Allemagne, en France et en Suisse entrent maintenant en Angleterre en quantités croissantes :

En 1866, elles s'élevaient à.....	1 130 931
En 1867, elles s'élevaient à.....	1 185 287
En 1868, elles s'élevaient à.....	1 285 766

On a constaté officiellement que, depuis 1848, la Suisse a chassé la Grande-Bretagne des marchés d'Allemagne et d'Autriche. En 1830, cette république avait en mouvement 400 000 broches; en 1840, elle en avait 750 000; en 1850, 950 000, et en 1860, environ 1 250 000.

Il y a à peine trente ans depuis que la première filature a été construite en Russie, et maintenant elle a en action plus de 350 000 broches.

Il n'en est pas autrement du fer. Dernièrement la Belgique, la France et l'Allemagne sont entrées en concurrence avec l'Angleterre même pour les fers qu'elle consomme. M. Jhonston s'exprime ainsi dans son livre estimé sur le travail :

« Il y a quelques raisons de redouter que les limites dans lesquelles la prudence aurait dû obliger les membres des *trades-unions* à se restreindre ont été dépassées dans quelques cas. L'importation à Hull de portes et de fenêtres fabriquées à Stockholm; l'ordre obtenu par une maison russe, en 1866, de fournir 40 000 tonnes de fer en Belgique, malgré la concurrence anglaise; le contrat des rails du chemin de fer du Luxembourg, enlevé aux maîtres de forge anglais par une maison belge; le fait que des rails belges ont été employés par le chemin de fer East-Glocestershire et que des locomotives belges marchent sur le Great-Eastern : ces faits, quoi que l'on puisse dire pour en atténuer la valeur, sont des symptômes montrant que les *trades-unionistes* travaillant dans le fer et dans le bois ne peuvent être assez fous pour mettre de côté. J'ai vu affirmer quelque part que la commande de 400 000 tonnes dont je parlais plus haut représentait 17 millions 500 000 francs de salaires.

» La masse générale des faits, dont nous ne venons de citer qu'un petit nombre, paraît conduire à la conclusion que, dans les circonstances présentes, nous n'avons aucune raison pour attendre un nouveau développement considérable du commerce extérieur. »

M. Hoyle n'admet pas de bonne grâce que les marchands anglais n'aient pas très-bien résisté à la concurrence étrangère, mais il affirme que c'est le commerce intérieur qui a décliné et il publie des tableaux très-curieux pour prouver cette thèse. Mais, comme nous l'avons vu, cet auteur ne fait aucun effort pour prouver que l'augmentation du commerce extérieur pourra faire une compensation pour la diminution qu'il constate dans le commerce intérieur.

Quant à nous, nous n'avons point à nous préoccuper en ce moment de savoir si la diminution provient du commerce intérieur ou du commerce extérieur. La seule chose qui soit importante à constater, c'est la diminution du commerce général, car cette diminution se solde par une dépréciation du travail du pays, et, par conséquent, par une suppression partielle des emplois réservés aux pauvres.

On est donc obligé de confesser un fait effrayant : *au moins un enfant nouveau-né sur quinze est voué au paupérisme dans l'Angleterre contemporaine*, et cette proportion doit s'accroître en progression arithmétique.

Pour faire bien comprendre l'importance de la crise contre laquelle se débat l'Angleterre, il est nécessaire d'examiner la

Digitized by Google

série des remèdes proposés par ses plus célèbres publicistes. Le plus populaire est l'émigration. C'est celui que M. Grant recommande. L'Angleterre a maintenant plus d'habitants qu'elle n'en peut nourrir, la seule manière de rétablir l'équilibre est de bannir les bouches qui n'ont point à manger *de surplus*. A la suite de la famine de 1846, M. Grant prétend que l'émigration a réduit la population de l'Irlande. Il dit que de 7 256 314 qu'elle était en 1849, l'émigration l'a ramenée au taux de 5 899 814 en 1858. L'auteur oublie de faire la part de la mort de faim dans ce résultat, et il fait remarquer que la liste des indigents qui contenait 620 747 personnes en 1848, n'en contenait plus que 49 308 en 1858. Il était tombé au douzième de sa valeur primitive. Il pense que l'Angleterre éprouverait un soulagement analogue si elle consentait également à renvoyer le surplus de la population qu'elle ne peut nourrir.

M. Hoyle considère cependant que, tout bien considéré, l'émigration n'est qu'un palliatif. Il attribue à l'intempérance la principale cause du paupérisme, et il demande une sévère réduction dans le nombre des licences accordées pour la vente des esprits et des liqueurs fermentées.

Mill, Fawcet, Rossi, suivant Malthus, insistent pour montrer que rien ne peut s'opposer à la décadence d'une race qui manque des moyens de subsistance, à moins de restreindre la multiplication des enfants.

Le professeur Fawcet compte sur un système d'éducation nationale enseignant :

1° A plus de prévoyance lorsque l'on contracte mariage *et post connubium in procreando* (1) ;

2° En augmentant l'intelligence des travailleurs, et, par conséquent, le produit de la même quantité de travail.

Il n'est pas temps de discuter la question de savoir si le monde aura jamais une population plus grande que la somme des substances alimentaires le permettra. En outre, un fait montre qu'il n'y a pas moyen de croire que la population de l'Angleterre ait atteint réellement les limites de ce qu'elle peut produire.

Les statisticiens supposent que l'Angleterre ajoute chaque année 180 millions de livres sterling à son capital. Ce capital est sa réserve pour le travail. Ce surplus annuel donnerait du travail ou la subsistance au moins à quatre millions d'hommes. Si au lieu d'être distribuée à ceux qui en ont le plus besoin, cette somme s'accumule dans les mains de ceux qui pourraient le mieux s'en passer, ce n'est pas la faute de la Providence, mais d'un système de législation qui l'empêcha d'opérer la distribution naturelle de ses bienfaits, et qui depuis plus d'un siècle fait que le riche devient de plus en plus riche, et le pauvre de plus en plus pauvre.

On estime que la dépense occasionnée dans le Royaume-Uni par les boissons fermentées a été de 112 590 550 livres sterling en moyenne pour chacune des quatre années, de 1866 à 1869, ce qui fait pour cette période quadriannuelle 450 362 201 livres sterling. Supposons que cette dépense a été la même pendant 1870, nous arrivons à 564 millions, etc. Si nous laissons de côté les 64 millions, il nous reste la somme d'un demi-milliard sterling dépensé à créer et à essayer de satisfaire un appétit qui ne sert qu'à remplir les hôpitaux, les maisons de secours, et les prisons du royaume (1).

C'est cet appétit qui a élevé les taxes pour les pauvres et pour la police au taux de 13 541 827 livres sterling, qui enlève à la production une armée de 186 096 personnes, qui affaiblit et dégrade la race.

On ne doit pas oublier de faire remarquer dans cette relation que tous les vices d'une société accroissent la classe non productive des agents de police, des juges, des hommes de loi, des médecins, des gardes-malades,... qui doivent être nourris, vêtus et rétribués par les consommateurs.

Quel blasphème ! Un peuple qui dissipe ses ressources naturelles de cette manière prétend avoir mesuré les limites de la bienfaisance de Dieu et se préoccupe d'imposer des restrictions au privilége de la maternité (2).

La surface entière du Royaume-Uni est de 77 613 000 acres. En 1869, il n'y en avait que 45 880 041 qui fussent mis en culture ; le reste, 31 382 839, ou près de la moitié, était encore non cultivé. On sait que pendant le dernier siècle l'agriculture n'a point marché de pair avec les autres industries anglaises, et que dans beaucoup de districts elle n'a pas fait du tout de progrès. L'alderman Mecchi, qui est une des plus grandes autorités vivantes sur l'agriculture, se pose la question : « Quelle est la marge qu'a encore l'agriculture anglaise pour des progrès futurs ? » Et il y répond de la manière suivante :

« J'ai étudié ce problème à l'aide d'essais comparatifs, et je trouve qu'il y a dans le Royaume-Uni 50 millions d'acres qui valent mes terres. Si ces 50 millions d'acres produisaient autant que ceux que je cultive, notre produit agricole serait augmenté annuellement de 420 milliens de livres sterling, et serait porté à 687 millions, tandis que maintenant il n'est que de 169 milliens. En effet, le produit moyen de mes terres est de 11 liv. 15 sh. par acre, tandis qu'il n'est ordinairement, d'après la statistique, que de 3 liv. 7 sh. (3). Ceci, ajoute-t-il, n'est point une exagération, mais un fait humiliant et sévère. »

On a estimé que, si les eaux des égouts de la Grande-Bretagne étaient utilisées au lieu d'être abandonnées à elles-mêmes, le pays pourrait nourrir *cent millions* d'habitants.

Mais la terre de la Grande-Bretagne est loin d'être sa plus grande ressource pour produire de la nourriture. Les eaux qui l'isolent du continent, les fleuves qui l'arrosent, pourraient suffire sans aucun doute à empêcher toute la population du royaume de mourir de faim. Je ne sais point à quel degré la pisciculture, art qui est encore dans son enfance, a pu ajouter déjà à la masse de subsistances du royaume ; mais il n'y a pas de doute que pour la même surface, elle ne puisse produire beaucoup plus que le sol, avec quelque soin qu'on le cultive.

Dans l'année 1770, la population du Royaume-Uni était évaluée à 11 198 276. En 1870, on la porte à 30 838 120. Les

(1) M. Bigelow cite *Documenta ad illustrandum concilium vaticanum anni* 1870 : *Gesammelt und herausgegeben*, von D. Freidrich, professeur de philosophie à Munich, page 289. (*Tr.*)

(1) C'est la manière de raisonner des *Totes abstainers*, qui condamnent d'une façon absolue l'usage des boissons, et qui se refusent à croire que les liqueurs fermentées servent à l'alimentation publique. (*Tr.*)

(2) M. Hoyle calcule que le grain dont on se sert pour fabriquer les boissons fermentées suffirait annuellement pour faire un milliard de pains de quatre livres, ou cent soixante-dix pains pour chaque famille de cinq personnes dans le royaume.

(3) L'acre est de 40 centiares, ce qui porte le produit de l'hectare de M. Mecchi à 740 francs, tandis que l'hectare moyen ne produit que 215 francs. (*Tr.*)

Digitized by Google

importations qui, prises pour une série d'années, sont une des meilleures indications de la richesse d'une nation, s'élevaient en 1769, à 325 millions, en 1869 elles s'élèvent à 7375 millions. La comparaison de ces deux chiffres prouve que pendant que la population du royaume est devenue trois fois plus grande environ, les importations se sont multipliées par plus de 22.

Je n'ai point l'intention de gonfler cette liste, cependant je me propose de faire apprécier la productivité indéfinie qui résulterait certainement d'une économie sociale et publique plus sage, et des découvertes futures. Mais, même en se bornant à évaluer les ressources que la Grande-Bretagne gaspille actuellement au vu et au su de tout le monde, il est évident qu'elles suffiraient à nourrir une population plusieurs fois aussi nombreuse, en donnant à chacun une somme de bien-être bien supérieure à celle que possède *un ouvrier sur dix* seulement dans les classes vivant aujourd'hui de leur travail manuel. Il y a des régions sans bornes, je pourrais presque dire des continents couverts de forêts et de plaines, où les bêtes sauvages ont creusé leurs tanières, où les oiseaux du ciel ont construit leurs nids pendant des milliers de siècles, qui, depuis que les étoiles ont brillé ensemble pour la première fois, ont produit tous les ans une moisson de substances animales et végétales, dont pas une seule livre n'a passé par les lèvres humaines.

L'Angleterre est la première des nations maritimes, pourquoi est-ce qu'elle ne fait point servir ces solitudes inutiles à donner à manger à ses pauvres affamés, si elle ne peut trouver chez elle assez de pain pour les rassasier ? Comment se fait-il que le travailleur anglais se considère comme heureux quand il peut manger un morceau de viande une fois par semaine, quand des millions de bestiaux sont sacrifiés chaque année en Amérique uniquement pour leur cuir ? Car les habitants des pampas laissent les oiseaux et les bêtes fauves se repaître de la chair. Comment se fait-il qu'un quinzième de la nation anglaise dépende toujours de l'aumône publique ou privée, beaucoup de malheureux, dans ce nombre, manquant de travail aussi bien que de pain, quand un capital de 3750 millions est ajouté chaque année à la richesse de la nation, quand la terre abonde en nourriture que l'on pourrait payer avec ces économies, et qui, comme on le voit, ne coûterait pas cher ? C'est parce que la législation est imprévoyante, inéquitable, inhumaine, et il n'y a point à ce désordre d'autre cause ; c'est parce que les lois ont toujours été rédigées plutôt dans les intérêts des dynasties et des classes privilégiées que dans les intérêts du peuple.

La richesse, ajoutée chaque année au capital du Royaume-Uni, suffirait pour nourrir et vêtir tous les pauvres qui s'y trouvent. Toujours on peut trouver à Londres l'argent à un taux moindre que sur tous les autres marchés financiers du monde ; c'est une démonstration frappante que les facultés productrices du royaume sont loin d'être épuisées, et qu'il n'a point encore commencé à sentir ce poids qu'il soutient. Le mal réside dans les lois qui réglementent la production de la richesse.

Plus de la moitié de toute la terre d'Angleterre est possédée par moins de cent cinquante personnes. Un nombre de propriétaires qui n'excède pas une douzaine possède au moins la moitié de toute la terre d'Écosse. C'est le résultat d'une législation qui permet et encourage la tenure féodale des terres, les longs baux, et la transmission en bloc au fils aîné. Les résultats d'un pareil système sont d'enlever du marché la plus grande partie de la terre. Ce qui vient sur le marché est acheté à un prix de fantaisie, et n'est point à la portée de l'agriculteur. On arrive de la sorte à isoler la propriété de la culture, et à diminuer ainsi les travaux et les améliorations nécessaires pour que la terre rende tout ce qu'on en peut tirer. Un résultat pire encore, c'est de partager le peuple horizontalement en trois couches ou classes : la classe supérieure, la classe moyenne et la classe inférieure, qui n'ont aucune sympathie l'une pour l'autre (1).

On ne saurait admettre qu'il est juste de voir quelques centaines de marquis de Carabas posséder toute l'Angleterre, quelques milliers de Crésus se partager vingt-deux mille cinq cents millions de francs de rente, tandis que des légions d'hommes valides, sans pain, sans ouvrage et sans abri, encombrent les grandes cités anglaises. Il est résulté de cet état de choses un système d'aumônes publiques qui a volé la livrée du ciel pour servir le diable, et qui a fait du paupérisme un quatrième État dans le royaume, et qui l'a entouré de toutes les sauvegardes nécessaires pour assurer son développement rapide.

Parmi ces garanties de la mendicité publique, nous devons citer la loi de *settlement* qui est destinée à empêcher les travailleurs de quitter les localités où ils sont nés.

Par le grâce de ces lois, il y a quelquefois une différence de 50 pour 100 dans les gages des travailleurs, dans les différents comtés, quelquefois de 20 à 30 dans les comtés limitrophes. Avec des restrictions si absurdes, les travailleurs et les capitalistes finissent par souffrir également, et l'on peut dire que la nation brûle la chandelle par les deux bouts.

L'auteur cite un nouveau passage du professeur Fawcel sur le paupérisme, page 24, et il ajoute :

Comme le but principal de cette brochure n'est point de faire une critique de la constitution britannique, je n'ai pas besoin d'étendre ces exemples plus loin et d'examiner l'usage des fonds destinés à l'éducation et au clergé du royaume, le prix de la justice, les obstacles légaux à la répartition de la propriété. J'ai montré et c'était là tout ce que je me proposais de faire, que le gouvernement a fait du paupérisme et de l'ivrognerie un mal chronique en Angleterre, que l'on pourrait chaque semaine charger un vaisseau avec tous ceux qui sont ajoutés à l'armée des êtres humains vivant aux dépens de la nation, sans parler des cadavres de ceux qui, pendant cette même période, ont trouvé dans la tombe un remède contre la faim. Tel est l'état de choses que j'attribue principalement à de faux principes de gouvernement (2).

L'intempérance de l'Angleterre est due principalement aux inégalités de sa législation. Un très-grand nombre d'Anglais

(1) Lord Derby vient de prononcer un discours dans lequel il accorde que beaucoup de réformes sont nécessaires dans le régime de la propriété. — Voyez sur la *Question agraire en Angleterre*, notre numéro 9 (26 août), page 200. (*Tr.*)

(2) Un célèbre avocat anglais me disait dernièrement qu'il avait vu en Angleterre, dans un workhouse, un jeune enfant appartenant à une famille qui avait toujours été dans cette position sociale depuis le règne de Guillaume d'Orange, il y a environ deux siècles. Chaque génération successive était née, avait été élevée et était enterrée aux frais de l'État. Quelle satire diabolique que ces pauvres héréditaires qui sont plus anciens dans la maison des pauvres que la dynastie régnante sur le trône d'Angleterre ! Personne ne doute que la présence héréditaire dans la maison des pauvres ne conduise à une dégénérescence. N'en est-il pas de même sur le trône ?

sont nés pour vivre dans le désespoir. Ils grandissent sans avoir aucun moyen d'améliorer leur condition. Ils ont peu de jouissances physiques et, encore moins, de jouissances domestiques. Ils n'ont d'autres moyens de se procurer quelques instants qui ressemblent au bonheur, qu'en faisant un usage désastreux de boissons fermentées.

A la même cause il faut attribuer l'ignorance et le désespoir croissant de la plus grande partie de la population du Royaume-Uni. A la même cause on doit attribuer ce fait que tout individu ajouté à la population du Royaume-Uni a devant lui quatre alternatives : il doit aller chercher une patrie sur une terre étrangère, ou obliger quelqu'un à le faire pour lui, à moins qu'il ne meure de faim, ou n'oblige quelqu'un à mourir de faim à sa place.

Quant à ce qui regarde le principe de la souveraineté héréditaire, ce principe qui est entouré de tant d'hommages dans toute l'Europe, les hommes d'État anglais ne se sont point aperçus que, depuis bien des années, ils donnaient le meilleur témoignage que l'on puisse invoquer pour sa condamnation définitive. Ils ont enlevé au pouvoir exécutif toutes ses prérogatives et ils les ont données au parlement. La couronne, si dominante et même despotique, il y a moins d'un siècle, n'est plus aujourd'hui qu'un symbole brillant de l'autorité. C'est le parlement qui fait et défait les ministères et qui gouverne le pays.

La raison de ce changement constitutionnel qui s'est surtout opéré depuis l'avénement de George IV, est évidente. Les Anglais sont un peuple trop pratique pour avoir laissé tous les intérêts importants et compliqués d'un si vaste empire exposés aux hasards de la folie, de l'imbécillité, de la perversité, à tous les vices auxquels le sang royal n'échappe pas plus que le plus vulgaire. N'osant point risquer une tentative pour changer le système héréditaire pour le système électif, ils ont fait ce qu'ils ont pu pour s'assurer, sans révolution, le plus grand nombre possible des avantages du système électif. Pour accomplir ce but, ils ont été obligés d'abuser d'une autre portion de leur constitution, qui se prête très-bien à cette concentration d'autorité. Je fais allusion aux garanties qui leur manquent contre un changement constitutionnel soudain et sérieux. Le pouvoir du parlement sur la constitution britannique est sans limite, et une majorité d'un membre serait suffisante, s'il lui passait cette fantaisie un jour par la tête, de faire du gouvernement un despotisme, une oligarchie, ou une républiqne.

La possession de cette suprématie sans contre-poids par le parlement a suffi pour détruire graduellement l'équilibre qui devrait exister entre les autorités exécutives et législatives du royaume. Tout a été placé à la discrétion d'un corps composé, en partie, de législateurs héréditaires qui possèdent la plus grande partie de la terre, et, en partie, de représentants choisis par environ un quinzième de la population la plus riche. Ces derniers, comme leurs collègues privilégiés, sont plus ou moins portés à faire une législation convenant à des sections ou a des classes de la nation.

S'il arrivait sur le trône d'Angleterre, comme cela peut arriver un de ces jours (1), un homme qui, sans posséder une réputation établie de sagesse politique et de discrétion, essaye de réclamer les prérogatives du pouvoir exécutif, et d'exercer une influence directe sur la législation du pays, on ne tarderait pas à voir se manifester les tendances absorbantes du parlement anglais. Tout le monde verrait, comme tous les bons observateurs le voient déjà, que l'Angleterre a cessé d'avoir confiance dans le principe héréditaire pour le choix de la branche exécutive du gouvernement, que le souverain n'est qu'un comparse dans la comédie sociale, et que le pouvoir réel est entre les mains d'un parlement plus ou moins populaire (1).

(1) Ce sont les intentions que l'on prête au prince Alfred. (*Tr.*)

CHAPITRE IV

CHOIX DU POUVOIR EXÉCUTIF PAR ÉLECTION POPULAIRE. SES RÉSULTATS EN AMÉRIQUE.

Il est impossible de discuter le problème qui agite en ce moment la France sans présenter quelques observations sur la grande expérience de souveraineté populaire qui se fait de l'autre côté de l'Atlantique.

Dans cinq ans, il y aura juste un siècle que quelques colons européens, la plupart Anglais, ont organisé dans l'Amérique du Nord un gouvernement d'où, après mûre délibération, ils ont exclu le principe du pouvoir héréditaire et toutes les matières purement religieuses ou ecclésiastiques.

Évidemment les conditions sous lesquelles ces colonies sont devenues un grand empire étaient, sous certains rapports, tout à fait différentes des conditions malgré lesquelles la France a été obligée de vivre ; mais les points de ressemblance suffiront pour permettre de faire avec fruit une comparaison dans une enquête dont le but est d'examiner comparativement la souveraineté héréditaire avec l'élection populaire.

En 1787, les colons ont établi une constitution politique pour leur gouvernement futur. Cette constitution est celle de leurs descendants jusqu'à nos jours, avec les seules modifications qu'il a été jugé expédient de faire après une délibération solennelle, d'une manière pacifique et avec une quasi-unanimité.

Pendant cette période, la population de la république s'est accrue de 3 929 827, chiffre de 1790, jusqu'à 39 millions, chiffre de 1870. Tous ces 39 millions d'habitants, à l'exception d'un petit nombre d'émigrants venant d'Europe, parlent la même langue. Aucune nation du monde, même parmi celles qui n'ont qu'une population moitié moindre, ne possède une même unanimité de langage.

Pendant les dix années qui se sont écoulées de 1850 à 1860, le croît annuel de la population était de 3,56 pour 100. De 1841 à 1861, l'accroissement de la population de l'Angleterre et de l'Irlande n'était que de 0,33 pour 100; en France, de 1851 à 1856, il n'était que de 0,11 pour 100. Les États-Unis possèdent déjà dix villes dont la population dépasse 100 000 habitants. On ne peut dire la même chose d'aucune nation européenne. La France elle-même n'a que huit villes de cette importance.

(1) « Ce grand bonheur pour nous, dit Thackeray, c'est que nos premiers George n'ont point été des hommes doués d'une intelligence plus élevée. Nous avons surtout à nous féliciter qu'ils aient tellement aimé le Hanovre, qu'ils aient laissé l'Angleterre suivre le chemin qui lui convenait. Nos principaux troubles ont commencé quand nous avons eu un roi qui s'est fait gloire du nom d'Anglais, et qui étant né en Angleterre s'est proposé de gouverner sa patrie. » (*Les quatre George*, par Thackeray.)

Digitized by Google

Tandis qu'il n'y a eu, pour ainsi dire, aucune émigration partant des États-Unis, les États-Unis, dans la période de quarante années s'écoulant entre 1819 et 1860, ont attiré 5 millions d'émigrants.

L'émigration aux États-Unis depuis 1861, période qui comprend quatre années de guerre civile, s'élèva à 2 millions d'individus. C'est un nombre qui est plus du double de celui des étrangers établis en France à toute époque, excepté pendant l'invasion étrangère (1).

Vingt-deux fois, depuis l'organisation politique de la république, le pouvoir exécutif a changé de mains, mais chaque fois d'une manière constitutionnelle et après une délibération en règle de la nation. Laissez-moi ajouter que pas un seul des présidents américains n'a prêté la sanction de sa haute situation à la propagation du l'immoralité ou du vice.

La république des États-Unis a eu deux guerres étrangères, celle de 1812 avec l'Angleterre, et celle de 1847 avec le Mexique. Ces deux guerres n'ont pas duré en tout plus de cinq ans. Toutes deux étaient défensives; aucune des deux n'a été entreprise pour s'agrandir : cependant, dans la guerre avec le Mexique, il a été nécessaire d'accepter une cession territoriale, parce que la nation vaincue avait plutôt à donner des provinces que de l'argent.

La guerre civile des États-Unis n'est point venue, comme la plupart des guerres civiles de France, d'une tentative du gouvernement central pour imposer au peuple des devoirs religieux dont il ne veut point entendre parler; elle n'est pas venue non plus des efforts du gouvernement pour distribuer inégalement les bienfaits de sa protection. Au contraire, elle a eu son origine dans les efforts tentés par une minorité privilégiée pour perpétuer ces deux crimes, pour propager le droit de traiter les esclaves comme un bétail. Telles sont les causes de la guerre civile de 1860. Après une lutte violente, cette guerre réussit à éteindre une institution féodale, qui avait été établie dans le pays pendant qu'il était encore gouverné par ses rois, une institution qui était considérée par la masse du peuple américain comme un héritage déplorable; mais il hésitait à se soulever prématurément contre cet abus; il n'avait pas voulu le condamner définitivement avant d'être assez puissant pour s'en débarrasser sans réduire à la pauvreté les personnes qui en avaient profité jusqu'à ce jour.

Jamais la sagesse propre au système représentatif n'a mieux éclaté, et n'a été plus instructive que dans la manière dont le gouvernement des États-Unis a traité l'esclavage.

On doit le féliciter : 1° De la discrétion avec laquelle, en 1785, il a accepté la coopération des colonies esclavagistes, avec leurs esclaves, au lieu de les exclure et de les forcer, soit à se soumettre, soit à contracter une alliance avec leurs ennemis;

2° D'avoir attendu avec bonne foi et amicalement les progrès de l'opinion publique sur laquelle on comptait pour faire disparaître graduellement le mal;

3° Finalement, du courage avec lequel on a triomphé d'un effort factieux pour défier la suprématie de l'opinion publique, et de la résolution avec laquelle on a donné à quatre millions de nègres tous les privilèges constitutionnels dont jouissent les citoyens ordinaires.

Cette guerre a coûté la vie à un grand nombre de personnes et beaucoup de millions de dollars, mais les résultats déjà ressentis par les Américains sont déjà une généreuse indemnité pour tous les sacrifices qui ont été imposés à la nation. Le peuple des États-Unis ne rétablirait pas l'esclavage, quand bien même on lui payerait une indemnité double de la somme qu'il a dû dépenser pour le détruire.

Quoique la République américaine diffère beaucoup déjà des nations européennes dans la manière dont elle a contracté sa dette nationale, la différence est encore bien plus saillante dans la manière dont elle la traite. Au lieu de favoriser le développement d'une doctrine inventée par des escrocs, et de prétendre qu'une dette nationale est une bénédiction, le président adopta des mesures propres à payer les dettes contractées pendant la guerre avant même d'avoir pris le temps de proclamer le rétablissement de la paix. Une armée de plus d'un million d'hommes fut réduite à trente mille! Une marine qui était une des plus grandes du monde devint une des plus petites. Un système de taxe adopté par le congrès américain suffit à payer toutes les dépenses et la rente d'une dette dont le capital dépasse 13 milliards de francs, sans être épuisé, car l'excédant de recettes est suffisant pour payer par mois 50 millions.

Une extinction aussi rapide d'une dette nationale par des taxes volontaires est sans exemple dans l'histoire, et, par des raisons trop évidentes pour qu'il soit besoin de les développer ici, il ne saurait être imité par aucune nation chez laquelle la souveraineté n'appartient pas au peuple.

CHAPITRE V

AVANTAGES DE LA SOUVERAINETÉ POPULAIRE SUR LA SOUVERAINETÉ HÉRÉDITAIRE EN FRANCE

C'est la mode, même chez des libéraux français, d'affirmer qu'un gouvernement populaire est excellent pour le peuple des États-Unis, où les enfants sont élevés dans une certaine mesure en vue des institutions républicaines, mais que les Français n'ont point une éducation politique assez avancée pour qu'on leur confie les fonctions du *self-government*. Ils ajoutent que toute tentative de cette nature sera suivie dans l'avenir, comme elle l'a été dans le passé, par l'anarchie et le désordre.

Il est possible que la France ait besoin pendant longtemps de ce que l'on appelle un gouvernement fort, c'est-à-dire d'une police rigoureuse; mais ce dont elle a bien plus besoin encore, c'est de savoir qu'elle peut changer le chef du pouvoir exécutif, s'il ne lui convient pas, sans révolution, et même sans affaiblir le respect du peuple pour la loi et pour le gouvernement. C'est précisément parce que les Français n'ont pas d'éducation politique, que la Constitution devrait leur donner le privilége de changer à intervalles convenus l'exécutif, peut-être, pour commencer, tous les deux ans, comme en Suisse, et plus tard à des intervalles plus éloignés. L'effet immédiat d'une telle clause serait que le parti des mécon-

(1) M. Edward Young, chef du bureau de statistique, dans un récent rapport sur ce sujet, dit : « La somme de 800 dollars ou 4000 francs paraît être la moyenne du capital apporté par chaque émigrant. A ce compte les deux millions d'arrivants depuis 1870 ont ajouté 8 milliards à notre capital, et les 5 millions dont il est parlé plus haut, 20 milliards, ce qui fait un total de 28 milliards.

tents, destiné à être en majorité, quel que soit le gouvernement qui soit adopté, cesserait de conspirer la chute d'une dynastie malgré tous les désastres inévitables qui accompagnent toujours une révolution, et se contenterait d'agir en vue de recueillir la succession du pouvoir exécutif.

Il est probable qu'il n'y a pas d'imagination humaine assez féconde pour tracer le plan d'un gouvernement qui soit accepté par la majorité de la population, par cette simple raison que les Français ont été habitués pendant des années à être gouvernés, et qu'ils n'ont aucune idée de la quantité des droits personnels ou des libertés dont un homme doit faire l'abandon pour être assuré de jouir du reste. Chaque Français a des théories personnelles propres à toutes les circonstances politiques, mais on n'en trouverait pas vingt qui seraient capables d'une action commune, excepté s'il s'agit d'attaquer un adversaire politique. Ceci provient, comme je l'ai dit, du manque d'éducation politique, qui apprend aux hommes à peser et mesurer avec une exactitude raisonnable la proportion de leur temps et de leur revenu dont ils peuvent faire le sacrifice afin d'avoir de bonnes routes, des rues propres et bien éclairées, de l'eau pure, une police efficace, une administration de la justice à bon marché, de bonnes écoles, etc., etc.

S'ils avaient à choisir chaque année, ou tous les deux ans, un nouveau chef du pouvoir exécutif, ils commenceraient bien vite à s'occuper de ces questions. Aussitôt qu'ils auraient trouvé à leur portée un remède constitutionnel contre les maux politiques réels ou imaginaires, ils renonceraient à l'idée qui jusqu'à présent est presque universelle, que le seul remède contre le mauvais gouvernement réside dans la révolution ou dans l'assassinat. Deux ou trois changements exécutés pacifiquement de cette manière donneraient au gouvernement français une plus grande stabilité, plus d'éléments de permanence, et un meilleur crédit qu'il n'en a eu jusqu'à ce jour. Ils développeraient graduellement une classe d'hommes d'État qui mériteraient confiance, et qui sauraient inspirer la confiance dont ils sont dignes, et la constitution du pays pourrait éprouver d'une façon légale toutes les modifications que les besoins du pays exigent. La manière de distribuer le pouvoir n'aurait qu'une importance secondaire. L'état chronique de guerre qui a toujours existé en France entre le pouvoir exécutif et le peuple français finirait, du moment où le peuple serait convaincu qu'à une époque, qui ne serait pas très-éloignée, il aurait une occasion de changer son souverain, s'il trouvait que ce souverain ne lui convient pas, et où il serait persuadé que ce privilége ne lui sera enlevé ni par des usurpateurs, ni par des traîtres. Le peuple et le gouvernement français seraient un comme la lumière et la chaleur sont un dans les rayons du soleil. Les théories dévergondées, et les illusions qui bouillonnent constamment dans la cervelle de ce peuple si bien doué, seraient dissipées. Ses actes politiques porteraient l'empreinte de ce génie particulier qui brille sur les nombreux bienfaits que lui doit la civilisation humaine. Ayant une fois assuré son système de gouvernement contre les prétendants dynastiques, et après avoir fait comme le géant de la mythologie qui reprenait ses forces chaque fois qu'il touchait la Terre sa mère, la France apercevrait plus nettement sa destinée et les devoirs qu'elle aurait à remplir.

Les physiciens nous disent qu'il n'y a qu'un tiers des rayons émis par le soleil qui aient le pouvoir d'éveiller dans notre œil le sentiment de la vision. Nos organes ne peuvent transformer les deux autres tiers en lumière. C'est ainsi que, sous le système fatal de monarchie laïque et cléricale à laquelle la France a été pendant si longtemps soumise, elle a été mise partiellement hors d'état d'utiliser ses vastes ressources.

Elle a dépensé une grande portion de ses forces à se soustraire à des lois iniques, ou à voyager par des routes qui l'écartaient de plus en plus de sa vraie destinée. Si elle retrouve jamais son autonomie, si son peuple et son gouvernement sont un, elle verra que ses yeux sont ouverts pour voir, elle sentira que ses mains ont été détachées pour utiliser toutes ses forces perdues. Elle apprendra alors à lire sa route dans les étoiles, et elle cessera de chercher à la trouver en regardant passer les nuages.

Parmi les mesures qui accompagneraient ou peut-être suivraient l'avénement de la nation au pouvoir, il y aurait :

1° L'institution d'un système universel obligatoire d'instruction civile et militaire, accompagnée de l'abolition du remplacement dans le service militaire. L'expérience de la Suisse et de l'Allemagne a prouvé qu'il n'y a pas de nation plus formidable quand elles sont attaquées, ni moins portées à aller en guerre sans être suffisamment provoquées, que celles qui ont appris à comprendre pourquoi elles se battent, que celles chez lesquelles la loi considère que le sang d'un homme vaut celui d'un autre et n'est pas meilleur.

2° Le gouvernement permettrait à toutes les villes de province de se mettre en communication par chemin de fer, de sorte que toute la France n'aurait pas besoin d'être tributaire de Paris. En effet, pour donner au gouvernement central le pouvoir de régner despotiquement sur tout le pays, le système des chemins de fer français fait de Paris une station centrale, analogue au moyeu d'une roue. Des facilités convenables pour la circulation entre les départements développeraient çà et là les villes, les industries, la population, et seraient une barrière défendant le pays contre les incursions d'un voisin enclin au pillage. On établirait ainsi un contre-poids à la congestion de richesses et d'influences sociales ou politiques qui affluent à la métropole, et qui y créent un état de choses impossible à réconcilier avec le développement maximum de la puissance et du bien-être national.

3° Après ce qui a été dit, il est presque inutile d'ajouter qu'aucun gouvernement ne peut être stable en France s'il continue à partager sa puissance avec un souverain résidant à Rome ou ailleurs. Aucun gouvernement n'a jamais prospéré, ni ne pourrait prospérer pendant longtemps dans des conditions pareilles. Une parfaite liberté pour tout homme de choisir son culte suivant les indications de sa conscience, et une séparation absolue entre l'État et toute Église qui n'est pas sous sa puissance, sont devenues des conditions indispensables du gouvernement d'un peuple heureux. Rien n'a tant contribué à jeter du discrédit sur le républicanisme que la tentative des États de l'Amérique espagnole s'efforçant de combiner dans une même administration la souveraineté de Rome avec la souveraineté du peuple. Aucune nation qui admet cette vassalité ne peut prospérer.

Les tendances financières des nations qui reconnaissent ainsi deux souverains peuvent être comparées à celles des gouvernements qui sont indépendants de tout contrôle étranger. Les États indépendants de toute influence étrangère fournissent graduellement l'évidence de ce fait, qui apportera la conviction dans les intelligences les plus difficiles à entraîner. Il est curieux de constater que, si l'on en excepte

Digitized by Google

la Belgique, qui, si elle n'est point protestante, se trouve au moins sous le protectorat de puissances protestantes, tous les États, qui, ayant des dettes considérables, ont cherché à les réduire ou sont parvenus à le faire, appartiennent à la religion protestante.

Le Royaume-Uni réduit le capital de sa dette avec une vitesse de.....	0,2	pour 100.
La Belgique, avec une vitesse de.....	0,75	
La Hollande, avec une vitesse de.....	0,8	
La Prusse, avec une vitesse de.....	1,5	
Les États-Unis, avec une vitesse de.....	2,6	
Le Danemark, avec une vitesse de.....	3,6	

D'autre part, la France a plusieurs fois répudié arbitrairement ses dettes, mais elle ne les a jamais liquidées (1). Elle a toujours fait usage de son crédit poussé à ses dernières limites, jusqu'à ce que la taxe nécessaire pour payer sa dette soit devenue 5 pour 100 du revenu national ou le double de ce que payait l'Angleterre en 1870.

La dette de l'Italie s'est accrue plus rapidement que celle des autres États. Depuis 1861, son accroissement annuel a été d'environ 600 millions de francs, et la charge par tête, qui était de 1 fr. 25 en Sardaigne, est maintenant de 17 fr. 60 ou quatorze fois plus lourde. C'est par tête le poids le plus lourd supporté par aucun État européen.

La dette d'Espagne, qui était de 140 millions en 1820, est devenue 237 500 000 en 1870. L'accroissement annuel a été de 75 millions de francs pendant la période de 1850 à 1861, et de 235 millions de francs pendant la période suivante de 1860 à 1870. Il en résulte qu'actuellement chaque sujet espagnol doit payer 10 francs par tête.

Le Portugal, qui n'a pourtant pas la droit d'invoquer l'excuse de la guerre étrangère, a porté sa dette à 59 300 000 livres sterling. Elle n'était que de 900 000 livres en 1796. Actuellement, elle donne lieu à une charge annuelle de 11 fr. 25 par tête.

L'Autriche est un pays de déficits annuels non interrompus. Depuis 1789, il n'y a pas eu une seule année où le revenu de cet État ait égalé ses dépenses. Sa dette s'est accrue de la manière suivante :

De 1763 à 1789, de... ...	20 000 000 par an,
De 1789 à 1820, de.....	50 000 000 par an.
De 1820 à 1848, de.....	25 000 000 par an.
De 1848 à 1868, de.....	75 000 000 par an.

La charge annuelle est environ de 9 fr. 05 par tête.

Les États de l'Amérique espagnole (Amérique du Sud, Mexique et Cuba) ont des dettes qui s'élèvent à 6 800 millions de francs, ce qui donne pour la population entière une charge de 7 fr. 60 par tête. Le Mexique est de fait en banqueroute permanente.

Personne ne peut comparer la conduite financière de ces États avec celle des États protestants sans être frappé de la différence qui existe entre leur manière de traiter leurs obligations financières. Ces différences sont aussi frappantes que celles qui caractérisaient le développement moral, intellectuel et industriel des États libres de l'Union américaine, quand on les comparait avec les États à esclaves avant leur émancipation.

(1) La France a fait quatorze fois banqueroute, treize fois pendant la royauté, une fois pendant la première république. (*Tr.*)

Comparons, par exemple, les deux grands États teutoniques d'Europe, l'Autriche catholique et l'Allemagne protestante. Une grande partie de leur territoire se touche. La nature a fait de l'Autriche le pays le plus riche. Il y a des générations qu'il a été uni sous une seule couronne impériale, et l'union personnelle avec la Hongrie ne date que d'hier. Au contraire, l'Allemagne, jusqu'à 1866 et même en réalité jusqu'à 1871, a été partagée en une multitude de petites souverainetés, qui ne vivaient pas les unes avec les autres en très-bonne intelligence. L'empereur d'Autriche, en vertu d'un concordat, partage son autorité avec Rome. Au contraire, il n'y a qu'une portion très-limitée de l'Allemagne qui ait reconnu cette suprématie débilitante d'une autorité étrangère. J'ai déjà montré que l'Autriche est un pays de déficits non interrompus ; que, depuis 1789 jusqu'à nos jours, il ne s'est pas écoulé une année sans que ses dépenses aient excédé ses recettes ; que, depuis 1849, sa dette s'est accrue avec une vitesse de 225 millions par an, tandis que son influence, si ce n'est pas son territoire, a été en diminuant régulièrement.

D'autre part, l'Allemagne, quoique souvent ravagée et pillée par des envahisseurs, et quoiqu'elle ait eu sous les armes, pendant près de la moitié de l'année dernière, plus d'un million d'hommes dans une contrée étrangère et ennemie, est pour ainsi dire pratiquement sans avoir de dette (1).

La dette de la Prusse, l'État *leader* d'Allemagne, a toujours été plus petite que celle des autres grandes puissances européennes. En 1800, elle était de 131 250 000 francs. En 1820, à cause des frais de guerre contre la France, elle était montée à 775 millions. C'était une dette très-lourde à supporter pour une nation qui ne comptait que 12 millions d'âmes. Cependant, en 1842, cette dette était réduite à 525 millions. La dette totale de tout l'empire d'Allemagne, avec sa population de 40 millions d'habitants, ne monte actuellement qu'à 4 272 millions.

Mais, pour payer cette somme, l'empire allemand possède l'excédant de recettes de ses chemins de fer, et les produits de ses forges et de ses mines, qui en Prusse, en Saxe et dans d'autres, États suffisent pour balancer les intérêts de la dette.

« Les payements faits par la France, dit M. Baxter, serviront à éteindre une grande portion de la dette ou seront accumulés dans des placements. L'Allemagne sera la seule grande puissance qui, en réalité, n'ait pas de dette. Non-seulement elle ne devra rien, mais encore elle possédera des économies considérables et des biens de l'État, permettant de diminuer les impôts et de faire la guerre. Le revenu total de l'empire d'Allemagne avec ses trente-huit millions et demi d'habitants ne peut s'évaluer à moins de 18 125 millions. Le service de l'intérêt en absorbera nominalement 4 pour 100, mais le poids réel sera nul.

« L'annexion de l'Alsace et de la Lorraine avec d'importantes fabriques et 1 600 000 habitants élève la population de l'empire à plus de 40 millions d'habitants, et ajoutera beaucoup au revenu de l'annuel et le rendra égal, même dans des temps prospères, à celui de la France. »

L'exemple de la Hollande met encore plus en lumière, s'il est possible, cette différence entre la gestion financière des États protestants et celle des États catholiques.

Ce petit État, un des plus importants boulevards de la

(1) Nos milliards y sont pour quelque chose. (*Tr.*)

liberté intellectuelle et spirituelle du monde, n'ayant qu'une population de 2270000 habitants avait, en 1810, une dette qui imposait annuellement 38 fr. 50 par tête. Cette somme était réduite en 1830 à 24 fr. 40, et en 1869 à 15 fr. 30. On peut dire, pour le grand honneur de la Hollande, que toute cette dette fut contractée dans le maintien de son indépendance. Le même esprit national qui a été capable de tant de sacrifices pour défendre la patrie menacée, est capable d'efforts non moins grands pour s'acquitter des obligations contractées. C'est en vain que l'on chercherait des exemples pareils dans les États où la souveraineté est partagée (1).

Pendant les trois derniers siècles, la France a rendu au genre humain tout entier des services incalculables. Dans la littérature, dans les recherches scientifiques, dans le monde des arts, dans les affaires de goût, elle modèle et transforme tout ce qu'elle touche, et le fait avec un charme inexprimable. Dans la société moderne, les Français n'ont point de rivaux. Le génie qui a donné aux Français cette supériorité n'est point éteint. Ce qu'ils ont fait, ils peuvent le faire encore dans des conditions politiques favorables. Le désordre terrible qui a paralysé et qui paralyse encore les ressources du pays est un grand chagrin pour tout le monde. Mais la France a survécu à des épreuves aussi grandes qui n'ont fait qu'améliorer sa position. Tel sera, je n'en doute pas, le résultat de la crise actuelle. Il peut se faire qu'elle soit destinée à montrer que les peuples qui ont le privilége de changer leur souverain à des intervalles réguliers peuvent jouir de plus de liberté, de plus de stabilité que ceux qui ne possèdent point cette faculté, et qu'ils ont moins à craindre de leurs ennemis intérieurs ou extérieurs.

S'il en est ainsi, leurs désastres peuvent être considérés comme des preuves de cette grande activité, de ce grand courage dans l'élaboration de nouvelles vérités, qui ont donné aux Français leur prééminence parmi tous les peuples. Il peut se faire que leurs récents malheurs, qui semblaient présager la décadence de la nation, ne soient qu'une étape dans une évolution qui leur permettra d'acquérir un titre nouveau et plus sûr au milieu des *leaders* de cette civilisation dont elle a joui déjà pendant tant de siècles.

(1) Le soi-disant concile œcuménique de Trente, qui avait été réuni pour faire tête à la Réforme, et qui a fini ses séances vingt ans seulement avant l'apostasie d'Henri IV, n'avait que deux membres envoyés par les États qui sont aujourd'hui reconnus comme protestants. Le reste se composait de la sorte : cent quatre-vingt-sept pères étaient venus d'Italie, trente-deux d'Espagne et vingt-six de France. C'est ce concile qui a établi les lois en vertu desquelles tous les États catholiques ont été gouvernés pendant près de trois siècles. Qu'est-ce qui oserait dire que cette législation n'est pas du tout responsable de l'état de décadence, et presque de banqueroute où se trouvent les peuples catholiques?

BIBLIOGRAPHIE

Les Idylles de Théocrite, traduites du grec et accompagnées de Notes et de Réflexions sur divers sujets de morale et de philosophie, par M. Rathier, licencié ès lettres, membre de l'association pour l'encouragement des études grecques en France, membre du conseil de préfecture de Seine-et Marne. — Paris, librairie Hachette.

Le temps n'est pas aux pastorales : nous sommes, hélas! forcés d'en convenir. Si elles ne se nomment *Idylles prussiennes* et ne sont signées Th. de Banville, elles courent grand risque de ne rencontrer qu'un froid accueil auprès d'un public fiévreux et tout entier aux questions du jour. M. Rathier, disons-le à sa louange, ne s'est pas laissé arrêter par cette crainte. D'après son propre témoignage, il avait depuis plusieurs années en portefeuille la traduction de Théocrite; il n'a pas cru pouvoir l'y laisser dormir plus longtemps, ni attendre une heure plus tranquille et plus propice aux Muses. Aussi bien, si nous ne nous trompons, ce n'est pas tant sa traduction nouvelle de Théocrite que les notes dont il l'accompagne qui, dans sa pensée, donnent à son œuvre un caractère d'opportunité. Quand on se décide, en effet, à traduire derechef un auteur connu et déjà traduit, on veut par là, ou bien rectifier, si elles sont inexactes, les traductions de ses devanciers, ou simplement occuper ses loisirs en homme de goût, qui cultive les lettres par délassement. Ce dernier cas est évidemment celui de M. Rathier. Il n'ignore pas que Théocrite a trouvé chez nous, avant lui, plus d'un traducteur; il en sait même les noms, et il cite par ordre MM. Gail, Geoffroy, Ronier et Leconte de Lisle; mais il n'en a consulté aucun, « de peur, dit-il ingénument, de devenir plagiaire ». Ce scrupule estimable nous met à l'aise pour parler de sa traduction, ou plutôt pour n'en rien dire. Si M. Rathier avait aspiré à faire mieux que ses prédécesseurs, nous aurions tâché de lui montrer qu'en maint endroit sa traduction, généralement élégante, est, comme on dit, *une belle infidèle*, et que M. Leconte de Lisle, dont l'œuvre n'est point d'ailleurs sans reproche, a rendu Théocrite et sa poésie si franche et si vraie avec plus de vérité et de franchise. Mais à quoi bon insister? M. Rathier est membre de l'Association pour l'enseignement des études grecques en France; M. Rathier est en outre membre du conseil de préfecture de Seine-et-Marne : administrateur et helléniste, il a voulu manifestement se distraire, par l'étude de Théocrite, des graves travaux auxquels le condamnent ses fonctions. Il y aurait à critiquer avec minutie le fruit de cet honnête passe-temps quelque chose de pédantesque et d'injuste.

Un mot cependant sur les réflexions pieuses que M. Rathier a cru devoir ajouter à sa traduction des idylles, et dont l'austérité, il nous le déclare lui-même, vise l'esprit frivole et irréligieux du siècle présent. Nul n'en contestera le caractère élevé et l'irréprochable orthodoxie. Beaucoup s'étonneront, et quelques-uns se scandaliseront peut-être, ceux-ci comme des chrétiens sincères, ceux-là en vrais païens, de les voir encadrer des scènes charmantes, à coup sûr, mais légères souvent, et parfois plus que légères. En commentant si volontiers ces charmantes idylles par la Bible, les Pères de l'Église, le catéchisme et Joseph de Maistre, M. Rathier,—qu'il nous

Digitized by Google

permette de le lui dire,— nous gâte mal à propos Théocrite; et, ce qui lui semblera pire, il fait tort à la sainte compagnie qu'il mène, avec et après son poëte, dans les lieux les plus profanes. Se figure-t-on une bacchanale du Titien entourée de têtes d'anges, de vierges pudiques et de prophètes? C'est l'effet que produit le rapprochement bizarre dont abuse M. Rathier. La préoccupation constante et exclusive des dogmes catholiques le poursuit et l'égare au point de lui faire méconnaître les aspects riants et aimables ou même la vérité relative du paganisme; il n'y voit qu'un tissu de fables monstrueuses et effrayantes; il prétend que « les païens n'aimaient point leurs dieux »; il croit que ces divinités étaient « quelques-uns des anges coupables tombés du ciel dans l'enfer »; il porte, en un mot, dans l'étude des lettres anciennes, au lieu de cette large sympathie qui, faisant tout aimer, quoique à des degrés divers, fait tout comprendre, l'esprit étroit et les préjugés du sectaire. On risque ainsi de tomber dans les plus graves erreurs. M. Rathier en donne lui-même un curieux exemple lorsqu'il cite, à propos de l'idylle XXVI^e^, intitulée *les Bacchantes*, le passage suivant de saint Clément d'Alexandrie : « Des furieux, au milieu des orgies de Bacchus..., couronnés de serpents, hurlent d'une manière horrible le nom d'*Eve*. Serait-ce cette Ève par qui le mensonge est entré dans le monde? » Tel, M. Rathier, tout admirateur qu'il est des Pères de l'Église, ne peut s'empêcher de remarquer que l'auteur ecclésiastique a pris sans doute *Evoé* pour Ève : de là le pieux contre-sens qu'on vient de lire et le courroux intempestif de saint Clément.

Un tel exemple aurait dû, semble-t-il, mettre sur ses gardes le nouveau traducteur de Théocrite et l'avertir de ne pas s'engager, lui profane et moderne, dans cette fausse voie d'une orthodoxie intolérante, bonne tout au plus chez des gens d'Église et au temps de saint Clément. Ressusciter contre le paganisme les polémiques des premiers chrétiens, et cela au sujet de Théocrite, c'est une entreprise deux fois inopportune. A sermonner les Grâces devant le public auquel on prétend les faire goûter, on ne gagne rien, pas même d'édifier les fidèles, et on a lieu de craindre que, suivant l'expression même de Théocrite, « furieuses, les Grâces ne s'en reviennent chez vous... en grommelant contre leur maître, parce que la visite qu'on leur aura fait faire se sera trouvée infructueuse ». (Théocrite, idylle XVI.)

H. Dereux.

Éléments de cosmographie, rédigés conformément aux programmes officiels de 1866, par MM. Menu de Saint-Mesmin, préfet général des études au collége Chaptal, et Ch. de Combrousse, ingénieur civil, professeur à l'École centrale et au collége Chaptal.

Les questions d'enseignement, un peu dédaignées autrefois, sont aujourd'hui remises en honneur. La cruelle expérience que nous venons de faire nous montre qu'il y a péril à les regarder comme tout à fait indépendantes de la politique. C'est un point que les auteurs des *Éléments de cosmographie* n'ont pas perdu de vue. Leur objectif a été, disent-ils, l'espoir de contribuer, autant que le sujet le comporte, à régénérer les esprits par la réforme de l'instruction publique et la création de l'enseignement moderne, dont les institutions actuelles ne donnent encore qu'une idée bien imparfaite.

Les auteurs ont inséré dans le courant du livre, ou en note au bas des pages, des rapprochements littéraires, et, plus souvent, de rapides indications historiques. Sans nuire à la clarté des déductions, elles augmentent l'intérêt, elles rapprochent du lecteur les grands esprits qui sont l'honneur de l'humanité, elles lui montrent comment toutes les nations et tous les âges ont leurs représentants dans cette glorieuse phalange qui crée la science de chaque époque et fournit au progrès son indispensable auxiliaire.

L'esprit public en province, par M. Albert Carette, avocat à la cour d'appel de Paris. — Brochure in-8; Paris, librairie internationale, et Abbeville.

Par un procédé ingénieux, l'auteur suppose que l'arrondissement d'Abbeville devient maître de se donner un gouvernement de son choix. Qu'arrive-t-il? Peu formé aux convictions républicaines, il se laisse d'abord entraîner par la noblesse et le clergé, et prend pour roi Henri V; mais bientôt la bourgeoisie, irritée par certaines mesures de ce gouvernement légitimiste, le renverse et met à la place un d'Orléans, que se mettent à battre en brèche la noblesse et le clergé, de façon que le prince tombe à son tour. Alors les paysans rappellent un Bonaparte; mais bientôt la bourgeoisie et la noblesse le renversent à son tour, et, éclairés par ces chutes successives, les habitants de l'arrondissement d'Abbeville tombent d'accord pour établir et conserver la république, comme gouvernement définitif.

La même chose, dit l'auteur, se passerait dans tous les arrondissements de France. Commençons donc tout de suite à nous mettre d'accord pour garder la république.

L'auteur ajoute des considérations très-sensées, qui paraissent avoir été celles qui se sont présentées spontanément à l'esprit de la plupart des électeurs, lors des élections du 2 juillet.

Le pape vient d'adresser une nouvelle encyclique aux fidèles de son Église pour leur apprendre que son pontificat avait déjà dépassé en durée celui de Pierre. Il remercie les prélats et les fidèles d'avoir prié pour lui à un moment où, dit-il, « nous avons été privé de notre cité, la capitale du monde chrétien », et d'avoir fréquemment « affirmé l'inviolabilité de ces droits si outrageusement foulés aux pieds ». Il ajoute que la venue de tant de fidèles de toutes les parties du monde, qui lui apportent leurs consolations et l'empressement avec lequel les pauvres et les riches s'efforcent de soulager la pauvreté où il est réduit, ont touché profondément son cœur. Enfin, il conjure les prélats de rester unis et de présenter une armée compacte aux ennemis de Dieu, qui assaillent avec de nouveaux stratagèmes une Église que nul effort humain ne saurait détruire.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 12 16 SEPTEMBRE 1871

Paris, le 15 septembre 1871.

Les vacances. — Le défilé des communards. — Les fausses nouvelles. — M. Édouard Bertin. — Le général Faidherbe et le général von Goeben. — L'alliance russe ; révélation rétrospective sur les rapports de l'Autriche avec le gouvernement de Tours. — L'armée allemande ; le nouveau corps des *Torpilleurs*. — Encore la convention de Gastein. — L'impôt du revenu dans le canton de Vaud.

En vacances! ce n'est pas seulement l'Assemblée qui en a besoin, c'est le gouvernement — pour travailler ; et nous tous — pour travailler aussi. Il est temps d'avoir quelque repos d'esprit, de n'être plus tous les jours à la merci d'une émotion subite, causée par quelque débat orageux de la Chambre. Deux mois et demi de calme permettront à l'opinion publique de se recueillir et de se remettre de cet état nerveux où elle est, après une guerre désastreuse qui a imposé à la France de grands efforts désordonnés, après une paix dont les conditions l'épuisent, après l'insurrection de la Commune qui l'a maintenue pendant deux mois au-dessus de l'abîme.

Nous ne parlerons pas longuement du message de M. Thiers, précisément parce qu'il est trop long. Le style et certaines idées, notamment sur l'impôt, portent l'âge de l'illustre auteur. Nous ne savons trop pourquoi le président de la République y pose à nouveau cette question, que le titre même qu'il porte avait résolue jusqu'à nouvel ordre : Le pays sera-t-il république ou monarchie? Est-ce pour faire plaisir à la droite? Est-ce parce que M. Thiers désire que les députés le demandent aux électeurs, étant sûr que les électeurs répondront qu'ils sont pour le maintien de M. Thiers? Nous ne savons.

En tout cas, ce dont il faut s'applaudir, c'est l'ajournement de la discussion sur l'impôt des matières premières et sur celui du décime. Au moins nous pouvons espérer qu'au mois de décembre ces graves et difficiles questions seront résolues avec la maturité nécessaire, au lieu d'être tranchées avec précipitation. Il y va des forces vitales du pays.

Nous regrettons, d'autre part, que la majorité n'ait pas voulu autoriser le gouvernement à lever l'état de siége pendant son absence. Il nous semble qu'on aurait bien pu le lever depuis quelque temps déjà. Mais c'est l'histoire éternelle : on met l'état de siége, et ensuite, tout danger passé, on a une peine extrême à se décider à le lever, si bien que l'opinion publique finit par faire au gouvernement un grief d'une mesure trop durable quoique devenue inutile.

Une bonne nouvelle du moins accompagne le départ pour les vacances. Pour les produits manufacturés de l'Alsace-Lorraine, le gouvernement fera un traité qui satisfera les intérêts de ces deux malheureuses provinces. En échange, le gouvernement allemand réduira ses troupes de 80 000 hommes à 50 000 hommes, et fera évacuer les départements de l'Aisne, de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône et du Jura, immédiatement, c'est-à-dire huit mois avant le terme fixé par le traité.

Nous espérons que l'Assemblée ne mettra pas obstacle à cette heureuse combinaison.

Le triste et piteux défilé des communards devant les conseils de guerre est un maigre chapitre ajouté à l'histoire des causes célèbres. Tous ces gens semblent en général chétifs, aussi médiocres que misérables. Il n'y a pas là même un acteur de mélodrame digne de figurer à l'Ambigu ou à la Gaîté. Les grands accusés et les grands criminels du temps passé, les Allibaud, les Pepin, les Orsini, étaient d'une autre trempe : ils avaient joué leur tête et la jetaient bravement au bourreau. Les défenseurs eux-mêmes avaient le ton fier, élevé, libre et digne, vibrant à l'unisson. Ici tout le monde ergote, finasse, cherche des échappatoires pour nier ce qui est clair comme le jour. En vérité, on n'a pas tout à fait tort de parler de notre dégénérescence intellectuelle et morale : elle se retrouve chez les criminels comme chez les honnêtes gens.

Une chose qui agace, c'est cette éternelle accusation qui revient au début de chaque réquisitoire : d'avoir *voulu changer la forme du gouvernement*. N'est-ce pas leur faire trop d'honneur que de leur prêter une si haute conception? *Vouloir changer la forme du gouvernement!* n'est-ce pas, dans certains cas, un droit, presque un devoir? Sous le règne des Néron

Digitized by Google

et des Domitien, était-ce donc un si grand crime que de rêver une forme de gouvernement plus morale et plus humaine? Pendant les dix-huit ans du second empire, combien d'honnêtes gens parmi nous n'ont pas rêvé autre chose? A ce compte, le même crime pourrait être reproché à M. Vacherot, à M. Louis Blanc, à M. Thiers lui-même, qui, en 1830, voulait aussi changer la forme du gouvernement.

N'y a-t-il pas quelque chose de ridicule et d'odieux à confondre dans la même accusation d'excellents, parfois de grands citoyens, et d'abominables gredins? La fille Papavoine, la femme Marchais et leurs souteneurs ou soutenus par elles se souciaient-ils beaucoup de la forme du gouvernement? Ce grief capital, sans cesse renouvelé à tort et à travers, rappelle les quatre fausses propositions de Jansénius, tant reprochées aux religieuses de Port-Royal, qui ne savaient pas plus que leurs juges où elles pouvaient se rencontrer.

Pourquoi donc maintenir ainsi sur l'acte d'accusation un grief ridicule, qui fait l'effet d'une mauvaise plaisanterie, *ritournelle* judiciaire à laquelle on ferait bien de renoncer ?

Les jurés parisiens semblent n'avoir pas la même horreur que nous du mensonge ; ils ont renvoyés indemnes les journaux accusés et convaincus de publication de fausses nouvelles. Naturellement, les acquittés ne se sentent pas de joie.

« L'arrêt qui nous acquittait hier, dit l'un d'eux, n'est-il pas la condamnation du régime sous lequel nous vivons? Quant à croire, avec une autre feuille, que les jurés ont vu dans les journaux accusés des défenseurs de l'ordre, des « consciences incommodes « auxquelles un gouvernement « impuissant et incapable « voulait imposer silence, nous ne ferons pas à nos concitoyens cette injure.

S'il était vrai qu'un jury français eût pu considérer la publication de dépêches mensongères comme un moyen légitime de défendre l'ordre, nous serions tombés bien bas, et l'on pourrait désespérer de notre pays ; et s'il était prouvé qu'ayant à prononcer entre les feuilles que l'on sait et le gouvernement, le jury eût, à dessein et sciemment, déclaré qu'il préférait la politique de ces feuilles à celle de M. Thiers, ce serait bien pis encore.

Fort heureusement le verdict rendu n'a pas la portée que lui voudraient donner les intéressés; il prouve tout au plus que le jury est partisan de l'impunité de la presse, et qu'il veut laisser à l'opinion publique le soin de flétrir et de réprimer les écarts des journaux. C'est aussi à l'opinion publique que nous en avons appelé dans notre dernier numéro et que nous en appelons encore. Les faits restent ce qu'ils étaient, et tous les jurys du monde n'y pourront rien changer : il ne saurait y avoir deux façons d'apprécier le honteux commerce de fausses nouvelles, devenu une spécialité lucrative.

Nous lisons dans le *Journal de Lyon :*

« Quand donc les journaux qui ont pour industrie d'inventer des nouvelles à sensation comprendront-ils le mal qu'ils font à leur pays ?

« Dernièrement, — nous tenons cela de bonne source, — le général de Mantenffel disait que, malgré le payement du troisième demi-milliard, les troupes allemandes ne pourraient évacuer les forts du nord de Paris, *avant que l'ordre fût rétabli à Lyon.*

« Tout le monde sait que par le traité de Francfort la Prusse s'est arrogé le droit de rester dans les départements qu'elle occupe, même au delà des termes fixés pour l'évacuation progressive, si la France ne lui paraissait pas jouir d'une suffisante tranquillité.

» On a eu de la peine à faire comprendre au général de Manteuffel que les assertions de certains journaux de Paris ne sont pas parole d'Évangile, et qu'il ne pouvait être question de « rétablir » l'ordre à Lyon, par la raison toute simple que l'ordre n'y était pas troublé. »

Nous ne saurions passer sous silence la mort de M. Édouard Bertin, directeur du *Journal des Débats*. Ce nom historique va sans doute disparaître du journal dont il était la personnification traditionnelle.

M. Édouard Bertin était un homme très-cultivé et d'une grande intelligence. Peintre remarquable et trop peu connu, à cause de la répugnance qu'il avait à exposer ses œuvres, il avait beaucoup lu, beaucoup réfléchi, et connaissait à fond toutes les questions philosophiques ou littéraires, qu'il traitait non pas tant avec finesse qu'avec un sens très-net et très-simple.

De même en politique. Très-accommodant avec les rédacteurs du *Journal des Débats*, auxquels il laissait une liberté d'opinions diverses dont le public s'est aperçu plus d'une fois, il n'intervenait pas moins avec une volonté très-nette dans les grandes questions qui ne comportaient pas de nuances et où il fallait se prononcer, sans indécision, pour ou contre. C'est ce qui est arrivé notamment, pour en rappeler l'exemple le plus mémorable, pour la question italienne, où il fit prévaloir son opinion, contraire à celle de M. de Sacy.

M. Bertin était libéral avec peu de goût cependant pour l'opposition systématique. Ses tendances étaient démocratiques, et il n'avait aucune prévention contre la forme républicaine. A cet égard, il s'écartait dans une mesure assez marquée, et plus que le public ne le supposait, des antécédents du journal.

Son neveu, M. Léon Say, paraissait désigné pour lui succéder ; mais il est aujourd'hui préfet de la Seine, et l'on ne peut dire encore qui va être directeur du *Journal des Débats*.

Dans le numéro 10 (2 septembre 1871) de la *Revue politique*, nous avons publié une réponse du général von Gœben au livre du général Faidherbe intitulé : *La campagne de l'armée du Nord*.

Le général français vient de répondre à son tour au général prussien par une lettre adressée au *Siècle*. Nous en extrayons le passage suivant :

« Le général von Gœben prétend que l'article du *Daily Telegraph*, que j'ai cité parmi mes pièces justificatives, est la résultat d'une erreur d'un reporter anglais, et qu'il n'a pas fait le rapport officiel que cet article lui attribue.

» Voici l'article du *Daily Telegraph* du 9 janvier (1) :

« Le général de Gœben, commandant de deux divisions de

(1) By submarine telegraph, from our special correspondent ; Berlin, 8 January.

l'armée du Nord, public un rapport officiel sur les engagements du 2 et du 3. Il établit que trop peu de troupes ont pris part à l'action, à cause de la marche trop lente de ses forces, et aussi que les nouveaux régiments paraissent être trop faibles. Il demande aux commandants des régiments une liste des officiers qui ont fui, pour qu'ils soient immédiatement cassés. »

» Cet article est si clair et si net, il concordait tellement avec les résultats obtenus par nous, avec les renseignements fournis par les populations du pays, et le témoignage d'un étranger qui se trouvait parmi les Prussiens, constatant tous que des corps ennemis avaient été vus, le 3, au soir, et le 4, s'éloignant du champ de bataille en grand désarroi, dans les directions de Saint-Quentin, de Péronne et d'Amiens, que j'ai cru pouvoir donner ce document comme sérieux et exact.

» Mais, du moment que le général von Gœben affirme n'avoir pas fait un tel ordre du jour, ce n'est pas moi qui douterait de la véracité d'un adversaire qui, personnellement, s'est toujours montré loyal et plein de courtoisie, et je déclare m'en rapporter à sa parole.

» Quant à ses appréciations sur la bataille, je ne saurais les accepter.

» J'établirai simplement des faits.

» Le 2 janvier, les Prussiens, avec plus de quatre-vingts pièces de canon, occupaient tout autour de Bapaume les villages d'Achiet-le-Grand, Béhagnies, Sapignies, Bibucourt, Mory, Beugnâtre, Pavreuil, Grévilliers, Bieſvillers, Avesnes et Tilloy.

» Dans les journées du 2 et du 3, *tous* ces villages furent successivement enlevés par les têtes de colonne de l'armée française, après une lutte acharnée, comme cela est raconté dans ma relation. Les Prussiens laissèrent sur le terrain des morts et des blessés en grand nombre.

» Le 3, à la nuit, j'arrêtais mes troupes dans les faubourgs de Bapaume. Il ne se trouvait plus dans cette ville que quelques centaines de Prussiens sans artillerie.

» Si nous étions entrés dans la ville et que les Prussiens eussent voulu se défendre dans les étages des maisons, la ville eût été inévitablement incendiée, ce que je voulus éviter.

» Cette même nuit, pendant que l'armée française *couchait dans les villages conquis, les Prussiens évacuaient Bapaume.*

» Le matin du 4, l'armée française, pour se refaire, allait chercher des cantonnements à 6 kilomètres en arrière, elle n'entrait à Bapaume que deux jours après.

» Maintenant, admettons des pertes égales de part et d'autre, environ douze cents hommes tués ou blessés de chaque côté, et l'on avouera que si les Prussiens ont le droit de crier victoire chez eux, nous avons bien le droit d'en faire autant chez nous, sans qu'on vienne nous contredire.

» Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» L. Faidherbe. »

L'équilibre européen est renversé, et l'empire allemand n'est pas éloigné de prendre la dictature de l'Europe. Ce résultat, la Prusse le doit non-seulement à ses victoires, mais à l'imprévoyance ou à l'impuissance des gouvernements de l'Europe. La dernière guerre a été poursuivie jusqu'au bout sans que personne vint au secours de la France et tentât de provoquer une médiation qui la préserverait du démembrement. Dès lors, la politique prussienne a les moyens d'achever son œuvre. Or, cette œuvre a deux objets : d'une part, la création d'une grande puissance maritime que la Prusse se procurerait en mettant dans sa dépendance le Danemark et la Hollande et en détachant Anvers de la Belgique; d'autre part, la reconstitution de l'ancien empire germanique, en prenant le Luxembourg, une partie de la Suisse, les provinces allemandes de l'empire d'Autriche et les provinces baltiques de la Russie. Contre l'ennemi qui menace l'indépendance et la sécurité de tous les États européens, il ne reste plus que l'Angleterre et la Russie qui s'appuient aujourd'hui sur une force encore intacte.

Tel est le tableau que nous trace dans un travail récemment publié M. Cucheval-Clarigny, l'un de nos publicistes les plus distingués. Contre le péril qui menace l'Europe, il ne voit plus de ressources que du côté de la Russie. « Il y a, dit-il, à Saint-Pétersbourg, ce qui ne se trouve plus à Londres : une politique nationale. A l'inverse de l'école politique qui domine aujourd'hui en Angleterre, la Russie est convaincue qu'elle ne peut se désintéresser du maintien de l'équilibre des puissances sans se créer un danger. » C'est donc du côté de la Russie que la France doit se tourner pour soutenir la revendication de ses provinces perdues et pour travailler au rétablissement de l'équilibre européen. L'alliance anglaise n'a été et ne serait pour nous qu'une duperie. Mieux vaut donc s'entendre avec la Russie, dont l'intérêt manifeste est de s'opposer à tout nouvel agrandissement de la Prusse. « Nous ne pensons pas, dit M. Cucheval-Clarigny, qu'on puisse objecter sérieusement à une alliance avec la Russie les desseins de cette puissance sur Constantinople. La France n'a aucun intérêt engagé dans ce qu'on appelle la question d'Orient. » Cette assertion mériterait d'être discutée, mais il n'est pas possible de contester que ce soit vers la Russie que nous poussent en ce moment nos plus graves intérêts.

M. Cucheval-Clarigny fait dans son travail une révélation qui mériterait d'être confirmée et appuyée sur des documents. On savait déjà que l'Autriche avait pu penser un moment qu'il y avait mieux à faire pour les neutres que d'assister impassibles à la lutte inégale que la France soutenait contre la Prusse. Le cabinet de Berlin dut donc envisager l'éventualité d'une médiation armée. « Or, l'état des finances de l'Autriche, dit M. Cucheval-Clarigny, ne lui permettaient pas de soutenir le fardeau des armements qu'une telle éventualité rendait indispensables. L'Autriche avait des hommes et des chevaux en nombre plus que suffisant; l'armement même ne laissait pas trop à désirer, mais l'argent manquait presque absolument et le cabinet de Vienne ne pouvait songer à faire un emprunt... Un agent confidentiel, que le gouvernement français entretenait à Vienne, aborda nettement la question des finances avec le gouvernement autrichien, en déclarant qu'elle serait résolue par la France. Le gouvernement autrichien ne refusa pas de faire connaître le chiffre auquel il évaluait ses besoins, au cas où il sortirait de son attitude purement passive : la base d'un million par millier d'hommes mis en campagne fut posée et acceptée. Le cabinet autrichien ne laissa pas ignorer qu'il ne se croirait pas suffisamment garanti par les promesses ou même les engagements du gouvernement qui résidait à Tours. L'Autriche voulait traiter avec la nation française : elle passait par dessus la question de forme, elle était prête à considérer une simple commis-

Digitized by Google

sion gouvernementale comme un gouvernement régulier, mais à la condition que cette commission s'appuyât sur une Assemblée ayant qualité pour représenter et engager la France, soit que cette Assemblée sortît d'un appel au corps électoral tout entier, soit même, si les circonstances mettaient un obstacle invincible à des élections, que cette Assemblée fût prise dans le sein des conseils généraux et désignée par ceux-ci. — Le gouvernement de Tours refusa d'entrer dans cet ordre d'idées, il repoussa, *a priori* et d'une façon absolue, toute pensée d'un appel aux électeurs ou de la convocation d'une Assemblée quelconque. » — Nous signalons cette allégation de M. Cucheval-Clarigny : mais elle est trop grave pour qu'on puisse l'accueillir sans réserve.

La Prusse songe à tout : nous apprenons qu'une somme de 30 millions de thalers, provenant des contributions de guerre, va être consacrée à l'établissement d'un fonds destiné à défrayer des dépenses de guerre. La disposition de ces fonds serait confiée à l'empereur, et leur administration à M. de Bismark. L'emploi des sommes dépensées serait soumis au contrôle du *Reichstag*. Dernier détail : les 30 millions de thalers destinés à fournir le capital devront être déposés au trésor, en argent comptant ou en lingots.

On s'occupe activement de reformer les cadres de l'armée allemande, d'après le modèle fourni pour l'année 1867. En attendant l'achèvement des travaux de recensement qui auront lieu en décembre, les levées se feront, comme après Sadowa, dans la proportion de 1 pour 100. La *Gazette de Voss*, qui donne ces renseignements, ajoute que l'accroissement considérable de la population amené par l'annexion de deux provinces demeurera sans effet sur le chiffre de l'armée, et que l'effectif des troupes allemandes en temps de paix ne dépassera probablement pas, dans tout l'empire, le nombre de 300 000 hommes, et 13 000 officiers.

Ne quittons pas ce sujet sans signaler un projet pour lequel le *Bundes-Rath* va être appelé à voter des fonds considérables, projet concernant la formation d'un corps spécial de marins, dont le nom de *Torpilleurs* (*Torpedo-detachement*) indique assez l'emploi futur. Et, pour en finir avec la marine allemande, citons encore l'incident assez bizarre qui provoque, en ce moment, l'ironie de la presse anglaise. Il s'agit d'un sujet allemand fait et retenu prisonnier par les habitants de *Coréas*, île située près de la côte chinoise. Cet Allemand avait été fait prisonnier avec deux sujets anglais, dont le consul britannique résidant à Hong-Kong a immédiatement obtenu l'élargissement. En revanche, un officier de la marine allemande, qui se trouvait à bord du vaisseau anglais, aurait vainement réclamé la mise en liberté de son malheureux compatriote. Faut-il en accuser sa maladresse, ou le mauvais vouloir du consul anglais qui n'aurait pas suffisamment appuyé la requête de l'officier allemand ? Quoi qu'il en soit, le fait a produit beaucoup d'émotion à Hong-Kong, et les journaux anglais profitent de l'occasion pour dire leur façon de penser sur « ces fameux vaisseaux de guerre dont on parle toujours sans jamais les apercevoir ». L'un d'eux demande à quoi bon l'Allemagne fait cet étalage de puissance maritime, si ce n'est pour protéger ses sujets à l'étranger, et ouvrir de nouvelles voies à son commerce. « Car, ajoute la feuille anglaise, il n'est pas juste que l'Allemagne continue à profiter, comme elle l'a fait jusqu'ici, de la besogne accomplie et des sommes dépensées par l'Angleterre. Sans compter que le grand empire ferait acte de dignité en prenant l'habitude de payer ses notes lui-même. De toute façon, il ne se départirait point de ses principes s'il prélevait les frais inséparables de ce nouvel arrangement sur les grosses indemnités arrachées à la France. On nous assure que la guerre a été faite dans le but certes très-louable de protéger l'Allemagne contre toute agression étrangère; pourquoi ne pas employer une partie du butin à assurer la protection de ses sujets à l'étranger ? »

Les journaux allemands abondent en détails pittoresques et en considérations générales sur ce qu'ils appellent « le grand événement du jour ». Au dire de la *Presse* de Vienne, la nouvelle entrevue des deux monarques déplairait non-seulement à la France, mais à la Russie. C'est là, du moins, la façon dont on interprète le retour subit de l'ambassadeur russe à Vienne. En d'autres termes, et pour parler plus clairement, le gouvernement russe, se sentant des torts envers l'Autriche, aurait conçu des craintes et chargé le comte Novikoff de lui rendre compte de la situation. Précaution bien inutile si, comme on l'assure, l'entretien des deux monarques et celui de leurs ministres a simplement roulé sur des questions d'ordre social. Loin d'agiter des sujets dangereux pour la paix future de l'Europe, ils se seraient, au contraire, attachés à en assurer le maintien en cherchant ensemble les moyens de se liguer contre l'ennemi commun. On aurait décidé qu'il ne suffisait point de couper le mal à sa racine en paralysant les tentatives futures de l'*Internationale*, mais qu'il fallait encore et surtout s'efforcer de faire droit à certaines réclamations engendrées par les besoins de l'époque. Avant tout, il s'agirait d'améliorer la condition des ouvriers, et par conséquent d'empêcher le retour des grèves.

L'impôt que nous désignons sous le nom d'impôt du revenu, et que l'on nomme en Suisse l'impôt mobilier, frappe, dans certains cantons, la valeur en capital de toute fortune mobilière *déduction faite des dettes*.

Les revenus, salaires professionnels et usufruits sont comptés pour un capital égal à vingt fois leur produit net. Ainsi, une personne ayant un mobilier de 10 000 francs et un revenu de 10 000, est réputée, au point de vue de l'impôt, avoir 210 000 francs de capital.

Sur la valeur ainsi fixée, on paye 1 franc par 1000; l'impôt n'est pas progressif.

Sont soumis à cette taxe tous les individus et personnes morales, domiciliés ou non dans le canton, pour les biens qu'ils y possèdent. Sont exceptés les biens des pauvres et ceux qu'une loi exempte spécialement.

N'entrent pas en taxe : les outils et instruments aratoires, les revenus des immeubles et l'intérêt à 5 pour 100 des sommes imposées, les mobiliers inférieurs à 1000 francs, les salaires au-dessous de 800 francs.

Le mode de perception est basé sur la déclaration volontaire. Chaque contribuable reçoit dans la première quinzaine de janvier une feuille imprimée. « Le soussigné déclare que

Digitized by Google

se fortune mobilière soumise à l'impôt s'élève à..... » Il doit remplir cette feuille et le déposer cachetée au greffe municipal avant le 1er février. — Des commissions locales nommées par le pouvoir exécutif examinent ces déclarations, révisent celles qui paraissent inexactes, et, enfin, taxent, d'autorité, ceux qui n'ont indiqué aucun chiffre. — Un recours contre la décision des commissions locales est ouvert devant une commission supérieure, nommée aussi par le pouvoir exécutif. — Pas de recours pour ceux qui ont omis de faire la déclaration.

Le tableau définitif des contributions doit être dressé le 1er juin.

La taxe mobilière représente, dans le budget cantonal vaudois, plus du quart de l'impôt direct. Dans presque tous les autres cantons, qui exigent 2 francs pour 1000, elle représente la moitié.

Ajoutons, enfin, que les frais de perception varient, en moyenne, entre 5 et demi et 6 pour 100. On pourrait, presque sans les accroître, augmenter le tiers de la somme à percevoir.

Le canton de Vaud, qui est un des plus considérables et des plus prospères de la Confédération suisse, est presque exclusivement rural puisqu'il n'a qu'une ville importante (Lausanne) qui compte à peine 30 000 habitants. On vient de voir comment y fonctionne, à la satisfaction des citoyens et au grand avantage de la chose publique, cet impôt du revenu subversif de l'ordre social et destructif de la prospérité des États. Cet exemple est bien fait pour rassurer ceux qui tremblent et les engager, s'ils n'osent encore imposer le revenu total, à imposer du moins le revenu mobilier dont l'importance s'accroît chaque jour, et qui, grâce au système actuel, contribue peu ou point au support des charges publiques.

SEPT MOIS DE RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE

Au moment où l'Assemblée se dispose à prendre un repos de deux mois et demi, il n'est peut-être pas inutile de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'ensemble de ses travaux, d'en apprécier rapidement le caractère et la portée, en un mot de mesurer le chemin parcouru depuis le 8 février dernier.

La paix, la répression de l'insurrection parisienne, l'emprunt, l'évacuation partielle du territoire, la loi municipale, la loi sur les conseils généraux, le rapport sur la réorganisation de l'armée, un commencement d'organisation des pouvoirs publics, tel est, pour se borner aux traits principaux, le bilan de cette première et laborieuse session.

Le pouvoir exécutif, ou pour mieux dire, son chef, s'est acquitté de toutes les opérations relatives aux négociations, à l'emprunt, au rétablissement et au maintien de la paix intérieure, avec une habileté, une précision, une sûreté, nous dirions un bonheur, si ce mot n'était pas pour longtemps banni du vocabulaire national, qui lui voudront à juste titre, et quoi qu'il arrive plus tard, l'éternelle reconnaissance du pays si rudement éprouvé.

Sous l'influence de son patriotisme surexcité par l'immensité de nos revers, M. Thiers s'est surpassé lui-même, et, on peut le dire hardiment, à aucune époque de sa brillante carrière il n'a déployé, d'une façon aussi éclatante, les qualités de son éminent esprit.

Élu par vingt-huit collèges, investi par un vote unanime des fonctions de chef du pouvoir exécutif, l'illustre homme d'État s'est tracé aussitôt une ligne de conduite qu'il a constamment suivie avec la plus rigoureuse exactitude. Réorganisation des services à la faveur d'une trêve conclue entre les partis et loyalement exécutée ; la victoire définitive au parti le plus sage, à celui qui aura preuve de qualités véritablement gouvernementales, c'est-à-dire les coups de main et les coups d'État définitivement écartés, et la France remise en le libre possession d'elle-même avant d'être consultée sur la forme de son gouvernement, telle est l'idée de ce qu'on a appelé le pacte de Bordeaux, idée féconde et grâce à laquelle nous avons échappé à une guerre civile généralisée, peut-être même à un démembrement total. Par là, la lutte a été transportée de la rue sur le terrain des doctrines et des aptitudes gouvernementales. Chaque parti a été appelé à se produire, à donner publiquement la mesure exacte de ses forces et de ses vues.

Quel est, jusqu'à présent, le résultat de cet examen qui a duré huit mois ? C'est ce que nous allons essayer de résumer brièvement ici.

D'une façon générale, la cause de la monarchie a certainement perdu du terrain, et d'abord, par suite de l'attitude des prétendants. Le comte de Chambord a lancé deux manifestes où il a, pour ainsi dire, pris à plaisir à étaler au grand jour son honnête et radicale incapacité ; depuis la profession du drapeau blanc et la promesse de faire immédiatement de la France le champion du pouvoir temporel du pape, on peut dire que la légitimité et la *fusion* ont également vécu. A part quelques fidèles d'un dévouement obstiné, à part quelques catholiques de la nuance Veuillot, pour lesquels un miracle de plus ou de moins n'est pas une affaire, tous les partisans de Henri V sont aujourd'hui dispersés, évanouis, confondus.

Les princes d'Orléans ont gardé, en revanche, la réserve la plus absolue. Pas un mot, pas une lettre, pas une ligne pour exposer leurs idées, pour faire savoir, par exemple, à la France, s'ils se séparent du comte de Chambord ou s'ils s'associent à ses vues.

Néanmoins, à en juger par l'attitude de leurs partisans, il y a lieu de supposer que l'œuvre laborieuse de la *fusion* a radicalement et définitivement échoué sur la question du drapeau blanc. Les fils et les petits-fils de Louis-Philippe pouvaient difficilement abandonner les « trois couleurs », le drapeau de Valmy, d'Austerlitz, de Juillet 1830.

D'Orléans, toi qui t'a porté t

comme disait la *Parisienne*.

Il y a d'ailleurs un élément qui mérite d'être pris en grande considération sous le régime du suffrage universel ; je veux parler des paysans, qui forment, en définitive, les gros bataillons, et dont il est impossible de négliger les tendances, les préjugés si l'on veut. Or, d'après tous les renseignements qui nous parviennent, même de Touraine, de Bretagne, c'est-à-dire des contrées où la noblesse et le clergé exercent le plus d'influence, les paysans ne veulent pas entendre parler Bourbons. Si l'ordre est maintenu, ils iront très-probablement à la République, qui les séduit comme une forme de gouvernement à bon marché. Sinon, plutôt que de voter le rétablissement d'une royauté qui se rattache toujours, dans leur esprit, à un passé dont ils ne veulent à aucun prix, ils voteraient, au besoin, pour l'empire, dont ils commencent pourtant à connaître les hontes et les fautes, mais qui présente à

Digitized by Google

leurs yeux l'avantage d'être plus nettement de ce côté-ci de la Révolution française.

L'empire a-t-il ponr cela retrouvé quelques chances ? Nous ne le croyons pas ; à travers toutes les exagérations de l'esprit de parti, l'histoire se fait, et chaque jour elle constate au passif du gouvernement impérial une plus lourde responsabilité dans nos désastres. L'incurie, l'ineptie, l'imprévoyance, le décousu, élevés à une puissance de plus en plus invraisemblable, éclatent chaque jour à tous les yeux.

Il n'y a pas jusqu'à une publication récente du prince Napoléon, qui ne vienne porter un nouveau coup à l'empire et à l'empereur. Cet homme, qui, au moment de se lancer dans une entreprise aussi sérieuse, donne à son cousin le commandement en chef des troupes françaises et danoises, *si le Danemark consent à s'allier avec nous !* Il n'en est pas plus sûr que cela ! Après Wissembourg, Reichshoffen, Gravelotte, il commence à s'aviser que l'alliance de l'Italie et de l'Autriche pourrait bien lui être de quelque utilité ; c'est alors qu'il envoie le prince Napoléon à Florence, où il reçut, dit-on, cette réponse : « On peut bien guérir les malades, mais non ressusciter les morts. »

Ces diplomates qui ne songent à rien, ces militaires qui oublient tout, ces ministres qui consentent à engager la lutte dans des conditions pareilles, n'y a-t-il pas là de quoi tuer définitivement la plus robuste des dynasties, et à plus forte raison une dynastie qui ne repose que sur le prestige de son premier fondateur, prestige largement équilibré par les hontes de l'année dernière ; une dynastie énervée, qui n'a mis que deux générations à descendre de Napoléon Ier à Napoléon III !

Examinons maintenant l'attitude des partis à la Chambre.

Le caractère distinctif de l'Assemblée élue au 8 février, c'est une grande inexpérience pratique, jointe à une non moins grande sincérité de bon vouloir, d'ardeur aux réformes, de libéralisme convaincu. On n'a pas assez remarqué en France, mais on l'a remarqué ailleurs, en Italie notamment, que jamais, même en pleine insurrection communale, même au moment délicat où la victoire du droit devenait certaine, la Chambre n'a cédé aux entraînements réactionnaires dont d'autres époques avaient donné l'exemple. Pour la première fois peut-être, en France, la liberté a survécu au triomphe de l'ordre ; c'est d'un bon augure.

En maintes circonstances, des désaccords se sont produits entre la majorité et le chef du pouvoir exécutif. A part deux ou trois occasions, on peut dire que l'Assemblée avait raison sur le fond, et tort quant à la forme, quant à l'opportunité de la mesure. Pour la dissolution des gardes nationales, par exemple, il est trop évident qu'il y avait des considérations de fait, de temps et de lieu dont il fallait rigoureusement tenir compte, sous peine de compromettre la paix publique. Poussée par quelques vieux parlementaires de 1838, qui, desséchés dans une inaction de trente ans, se sont subitement ranimés comme les rotifères sous une goutte d'eau, comme l'*Homme à l'oreille cassée* dans son bain, et ont repris, comme si de rien n'était, leurs petites intrigues de 1840, l'Assemblée a failli passer outre, ce qui eût été une faute grave. Une transaction a été consentie, ou, si l'on veut, subie des deux parts.

En ce qui concerne la droite et la gauche de la Chambre, on peut dire que la gauche a fait preuve, en général, de plus de tact, de discipline que ses adversaires. Elle a plus d'esprit politique et, jusqu'à présent, moins d'esprit réformateur que la droite. C'est ainsi, par exemple, que cette dernière a pris l'initiative des réformes relatives à la décentralisation. Bonne ou mauvaise, la loi sur les conseils généraux est certainement un progrès.

Toutes les fractions de la Chambre paraissent à peu près d'accord sur le principe de la réorganisation de l'armée, sur la nécessité d'appliquer les doctrines libres-échangistes.

Il en résulte cet état, véritablement curieux et inusité dans les annales parlementaires : M. Thiers est, théoriquement, en arrière de l'Assemblée, mais il sait administrer, il sait comment on exécute une mesure, quelles précautions il faut prendre, quels ménagements tenir. La Chambre ne sait rien de tout cela. Mais le chef du pouvoir exécutif a trop le sens parlementaire, le respect de la loi et de la légalité, pour ne pas faire à l'Assemblée le sacrifice de ses opinions personnelles lorsqu'elles sont visiblement contraires au sentiment de la majorité, et, à plus forte raison, de la presque unanimité des représentants. Il l'a prouvé à plusieurs reprises, et encore dans son dernier message.

On peut donc être à peu près sûr qu'il cédera sur les points où il ne se sentira pas soutenu par l'opinion publique. C'est donc à celle-ci de se manifester de manière à rendre toute équivoque impossible. Dans l'intérêt de l'Assemblée, du pouvoir exécutif et de tout le monde, il faut donc chercher à établir une communication incessante entre la Chambre et le pays; on sait que, déjà, il a été déposé une proposition tendant à introduire le renouvellement partiel. C'est là, il est vrai, entrer dans le domaine « constituant », mais depuis le vote d'il y a quinze jours, par la grâce de MM. Saint-Marc-Girardin et Vitet, il est permis, il est même recommandé de ne rien négliger pour améliorer le fonctionnement des rouages républicains. Si l'on est en droit de commencer le livre de la Constitution, il ne peut être défendu de corriger les fautes, de combler les lacunes que présentent les chapitres déjà écrits.

Ainsi, les prétendants, par leur attitude, la gauche, par sa modération et son calme, la droite, par son ardeur décentralisatrice et réformatrice, le chef du pouvoir exécutif, par son habileté, son tact, son expérience pratique, son éloignement de tout parti, *tout consent, tout concourt* à régénérer la France sur des bases républicaines et libérales. Depuis un an, la République a résisté à des circonstances terribles, à l'habileté de ses ennemis, aux fautes de ses amis, aux crimes de quelques-uns de ses partisans. Il est permis d'espérer pour elle qu'elle traversera plus facilement encore la période nécessairement plus calme qui s'ouvre devant elle.

LA CONSTITUTION PROVISOIRE ET LE DROIT DE DISSOLUTION

I

« L'ébauche de Constitution » dont vient de nous doter l'Assemblée nationale n'est pas définitive, à coup sûr, car elle n'est pas viable. L'Assemblée a ressuscité le régime conventionnel, la dictature à sept cents têtes. Cela sans que personne se soit levé pour lui rappeler le sort de l'Assemblée de 1851, Assemblée omnipotente, que le président de la République ne pouvait dissoudre, mais qu'il a pu jeter à Mazas, sauf à se

laire donner, par plébiscite, un de ces bills d'indemnité qu'on refuse rarement au succès.

Si l'expérience de notre propre passé ne suffisait pas pour démontrer l'absolue nécessité d'un pouvoir exécutif indépendant et responsable, que n'a-t-on mis à profit l'exemple des peuples voisins, de ce peuple anglais surtout, chez qui le régime représentatif s'est développé comme dans son milieu naturel ? Écoutons Montesquieu, recherchant le secret de la grandeur militaire des Romains : « Leur principale attention, dit-il, était d'examiner en quoi leur ennemi pouvait avoir de la supériorité sur eux, et d'abord ils y mettaient ordre..... Les épées tranchantes des Gaulois, les éléphants de Pyrrhus, ne les surprirent qu'une fois.... Si quelque nation tint de la nature ou de son institution quelque avantage particulier, ils en firent d'abord usage ; ils n'oublièrent rien pour avoir des chevaux numides, des archers crétois, des frondeurs baléares, des vaisseaux rhodiens (1). » Et la Prusse ne nous a-t-elle pas répété, hier, et à quel prix ! cet avertissement toujours inutile ? Il serait temps, en vérité, d'étudier les mœurs et les institutions étrangères, d'emprunter, à nos alliés du moins, quelque chose de ce qui les fait heureux.

C'est dans le but d'éveiller cette curiosité salutaire que nous nous hasardons, après tant d'autres, à donner ici un très-court aperçu du droit public anglais. L'étude en est aujourd'hui plus que jamais facile et attrayante : les ouvrages des hommes d'État, des philosophes anglais, passent en foule la détroit et nous livrent les fruits de leur expérience, acquise au maniement des grandes affaires. Qui pourrait être indifférent aux pensées de lord John Russell, de sir Robert Peel, de sir Cornewall Lewis, de M. John Stuart-Mill, de M. W. Bagehot, etc. (2) ?

Or, rien ne condamna plus formellement la Constitution qui vient d'être votée à Versailles que la comparaison de cette Constitution avec celle de l'Angleterre ; rien ne montre plus clairement qu'avec un pouvoir exécutif sans puissance propre, simple serviteur de l'Assemblée, le régime parlementaire est tout à fait impraticable, que ne pas donner au pouvoir exécutif le droit de dissoudre l'Assemblée législative, c'est contraindre la nation à subir le pire des despotismes, celui d'un corps irresponsable, ou à favoriser les coups d'État violents.

II

Trois pouvoirs en Angleterre, la chambre des lords, la chambre des communes et la royauté, se partagent le dépôt de la puissance publique. La royauté est assistée d'un conseil de ministres appelé le cabinet. Telle paraît être la Constitution britannique ; mais, chez ce peuple pratique, il ne faut jamais s'en tenir à la surface : à côté des maximes de la Constitution il est des règles non écrites, et c'est réellement de celles-ci que se compose le droit public en vigueur. Ce fait tient au caractère historique, traditionnel du droit public anglais.

Comme le droit privé des Romains, qui reposa si longtemps en apparence sur l'antique loi des douze tables, et néanmoins se tint sans cesse, grâce à l'intervention des préteurs, au courant des mœurs et des besoins de la société, la Constitution anglaise repose sur des bases très-anciennes, et cependant reflète exactement les idées modernes avec lesquelles elle s'accorde par des modifications insensibles et continuelles. Tel un édifice dont chaque partie, dès qu'elle est devenue décrépite ou incommode, est réparée ou remplacée par une construction appropriée aux exigences, aux besoins du jour ; il garde sa place et son nom, et subsiste à travers les âges toujours plus vénérable et toujours utile.

Le pouvoir populaire est aujourd'hui en Angleterre le pouvoir prépondérant, la force politique appartient au peuple ; aussi est-ce la chambre des communes qui a la suprématie véritable, qui est le souverain réel de l'État. La couronne peut, suivant la lettre de la loi, refuser son assentiment à tout acte du parlement, et nommer ou maintenir en fonctions tout ministère, mais ce pouvoir est annulé par les mœurs modernes qui exigent que le chef de l'administration, le premier ministre, c'est-à-dire le pouvoir exécutif, soit toujours nommé, du moins virtuellement, par la chambre des communes.

La dernière fois que la sanction royale fut refusée à un bill, c'est en 1692, lorsque le roi Guillaume III rejeta le bill pour les parlements triennaux ; encore dut-il consentir deux ans après à cette mesure. « La reine, dit positivement M. Bagehot (1), n'est pas armée du *veto*. Elle serait obligée de signer son propre arrêt de mort si les deux chambres s'accordaient pour la soumettre à sa signature. C'est par une fiction du passé qu'on lui attribue le pouvoir législatif. Il y a longtemps qu'elle n'en possède plus une seule parcelle. »

La nomination des ministres ne lui appartient pas davantage, en réalité : « Rien, dit encore M. Bagehot (2), ne paraîtrait plus étonnant au peuple anglais qu'un coup d'État au moyen duquel la reine détruirait soudainement un ministère qui aurait pour lui la confiance et l'appui d'une majorité parlementaire. Ce pouvoir appartient en théorie à la reine, mais il est tellement tombé dans l'oubli par désuétude que, si la reine voulait l'exercer, on serait aussi effrayé qu'à la nouvelle d'une éruption volcanique dans Primrose-Hill. » Et l'auteur rappelle qu'en 1835, le roi Guillaume IV ayant démissionné le ministère Melbourne au profit du parti tory, qui n'était qu'en minorité dans la chambre des communes, cet acte d'autorité nuisit à la politique que le roi voulait favoriser, « tant il sembla contraire aux libertés publiques ». En effet, le ministère Peel, après avoir dissous le parlement whig, se trouva encore en grande minorité dans la nouvelle chambre, et dut, en conséquence, abandonner le pouvoir, où l'avait appelé trois mois auparavant la volonté royale.

Quant au droit de dissoudre le parlement, jamais non plus la royauté, qui le tient de la loi constitutionnelle écrite, ne s'aviserait de l'exercer que sur la demande ou avec l'approbation du cabinet. Mais nous reviendrons sur ce point.

La royauté anglaise n'est donc plus guère qu'un *extra* (3),

(1) *Grandeur et décadence des Romains*, chap. II.

(2) Nous recommandons la lecture du très-intéressant et très-remarquable ouvrage de M. W. Bagehot : *la Constitution anglaise*, récemment traduit pour la *Biblioth. d'hist. contempor.* Germer Baillière, 1869, in-18. — Sir Cornewal Lewis : *Hist. gouvernementale de l'Angleterre* depuis 1779 jusqu'en 1830. 1867, in-8, Germer Baillière. Ce regrettable homme d'État a consigné ses vues politiques dans un dialogue sur la meilleure forme de gouvernement, traduit pour la *Biblioth. de philosophie contempor.* Germer Baillière, in-18. On peut consulter encore avec fruit lord John Russell : *Essai sur l'hist. du gouvernement et de la Constitut. de l'Angleterre*. Dentu, 1865, in-8. — John Stuart-Mill : *Gouvernement représentatif*. Guillaumin, Erskine May, etc.

(1) Bagehot, *La Constitution anglaise*, page 99, Germer Baillière, in-18.

(2) *Constitution anglaise*, p. 339.

(3) W. Bagehot, *Constitution anglaise*, p. 99.

Digitized by Google

comme disent les Yankees; l'écrivain distingué que nous citions tout à l'heure ne trouve, pour en justifier l'existence, d'autres raisons que la possession d'état dont elle jouit depuis si longtemps, le prestige qu'elle exerce sur le peuple, le vénération traditionnelle qui l'entoure, et ces considérations que, le roi étant la tête de la société, les compétitions pour la prééminence ne sont pas à craindre, et que la royauté prête une certaine force aux ministères nouveaux, dans les moments de transition. Par contre, d'ailleurs, il reconnaît qu'un monarque constitutionnel expérimenté et désintéressé n'est, comme un bon despote, qu'un « heureux accident », un vrai phénix, *rara avis*... « La théorie et l'expérience, dit-il (1), sont d'accord pour nous apprendre que l'éducation d'un prince ne peut être que médiocre, et n'atteindra jamais que le niveau auquel on parvient quand on n'a pas eu à lutter. » Mais, s'il est vrai qu'un roi fainéant passera sans faire beaucoup de bien ni beaucoup de mal, « sera comme s'il n'était pas », un mauvais roi pourra causer des désastres presque irréparables, « empoisonner le gouvernement ». Georges III en est un affreux exemple, ce fou tracassier, qui a prolongé la guerre d'Amérique, s'est opposé aux sages projets de Pitt, et a légué à son pays les difficultés de la question irlandaise.

De tout cela n'est-on pas tenté de conclure qu'un pays d'où la foi monarchique est absente, s'il vient à se trouver privé de roi, pourrait bien se dispenser d'introduire dans sa machine gouvernementale ce rouage aussi dangereux qu'*imposant* ? Telle est, en effet, la conclusion de M. Bagehot. « La royauté même élective n'est pas très-utile au gouvernement parlementaire, et un pays nouveau peut avoir absolument tous les avantages qui découlent de la Constitution anglaise, et cela sans la monarchie (2). » Mais revenons à cette constitution anglaise : la place qu'y tient la royauté est, on le voit, bien moindre en réalité qu'en apparence.

Quant à la chambre des lords, elle n'occupe elle aussi, dans le système politique anglais, qu'un rôle de plus en plus secondaire, malgré la théorie constitutionnelle qui en fait un État du royaume du même ordre et du même rang que la chambre des communes. Elle paraît même à nombre de publicistes offrir autant d'inconvénients que d'avantages. Par son éclat, dit-on, en tant que partie *prestigieuse* de la Constitution, l'aristocratie rend au pays le service d'imprimer la notion de l'obéissance aux cerveaux grossiers de la multitude ; elle préserve de plus le peuple de l'idolâtrie de la richesse et de celle des fonctions publiques ; elle est, enfin, une pépinière de diplomates. Mais le prestige de la noblesse tend à diminuer de jour en jour ; les principaux lords exercent indirectement leur influence en dirigeant les élections à la chambre des communes : d'ailleurs, l'acte de réforme de 1842, complété par celui de 1867, n'a laissé à la chambre haute qu'une sorte de *veto* suspensif et un pouvoir de révision, droits peu puissants, témoins l'abolition des *Corn-laws* en 1846, qu'ils n'ont pas empêchée. Aussi a-t-on dit de cette assemblée aristocratique et héréditaire que son existence ne fait que démontrer que la révolution n'est pas aux portes : « Tant que les vieilles feuilles se maintiennent sur les arbres en novembre, on peut dire qu'il y a eu peu de gelée et point de vent (3). »

(1) W. Bagehot, *Constitution anglaise*, p. 116.
(2) W. Bagehot, *Constitution anglaise*, p. 357.
(3) W. Bagehot, *Constitution anglaise*, p. 152.

M. Stuart-Mill, traite sans façon la chambre des lords d'insignifiante (1) ; et l'usage fait tout récemment par M. Gladstone d'une prétendue prérogative royale, au nom de textes suranés, pour vaincre l'opposition de la chambre haute, semble donner raison à M. Mill. Eût-on employé avec succès, contre un pouvoir fort, un tel moyen ?

III

Le mécanisme gouvernemental de l'Angleterre ne se compose donc, en réalité, que de deux parties *efficaces*, le parlement, c'est-à-dire la chambre des communes, qui exerce le pouvoir législatif, et le cabinet, dont le chef, choisi dans le sein de la majorité parlementaire, gouverne et administre avec l'aide des collègues qu'il s'adjoint. C'est le régime constitutionnel réduit à sa forme le plus simple, à ses rouages essentiels. On n'a pas de peine à comprendre que la valeur de cette organisation dépend tout entière des rapports établis entre ses deux éléments. Et, c'est ici, en effet, que le génie éminemment sage et pratique de nos voisins a fait ses preuves : on s'est bien gardé en Angleterre de commettre la faute où sont tombés nos législateurs de 1871. Le pouvoir exécutif étant délégué par la chambre des communes qui a le droit de le conférer à qui bon lui semble et de le retirer dès qu'il lui plaît, les dépositaires de ce pouvoir sont armés contre le parlement d'un droit d'appel au pays : ils peuvent, en cas de désaccord avec le pouvoir législatif, réclamer des élections nouvelles.

Ce droit est, pour les Anglais, la prérogative principale du cabinet ; il leur paraît essentiel au fonctionnement des pouvoirs publics, dont il est, disent-ils par une comparaison naturelle à leur esprit, le *régulateur suprême*. Ne leur parlez pas d'enlever au ministère cette garantie d'indépendance, ce moyen de défense pacifique ; ils s'écrieraient qu'cutant vaut supprimer le système parlementaire lui-même : le jeu d'une machine est trop dangereux quand on lui retire ses *freins et contre-poids*.

C'est qu'en effet, une Assemblée, tout comme un homme, peut être capricieuse, qui le nierait en France ? Elle peut obéir à l'esprit de parti, elle peut avoir enfin des sentiments, des intérêts, des préjugés égoïstes. Si le pouvoir exécutif est à la discrétion de l'Assemblée comme un instrument servile, où sera la garantie des citoyens ? Et dès lors si quelque jour, à tort ou à raison, le pays vient à croire ses intérêts compromis, ou ses droits menacés par ses maîtres, hélas ! aura-t-il assez de patience, assez d'amour éclairé pour la liberté, assez d'empire sur lui-même pour n'en pas appeler à un autre électeur, à un énergique ambitieux peut-être, qui vraisemblablement fera du pouvoir suprême un autre usage que Washington ? Mais l'Assemblée toute-puissante fût-elle un modèle de prudence, d'habileté, de grandeur d'âme, toujours prête à se retirer d'elle-même au moindre désaccord avec ses électeurs, qui pourrait affirmer qu'elle ne se trompera jamais sur l'état de l'opinion publique, qu'elle saura toujours discerner, à coup sûr, le moment opportun pour se retraite, exempte à la fois de faiblesse pusillanime et d'aveugle opiniâtreté ?

Donnons au pouvoir exécutif le droit de dissoudre la cham-

(1) Stuart-Mill, *Gouvernement représentatif*, p. 280.

Digitized by Google

bre, et l'équilibre est rétabli; la puissance du parlement se trouve contrôlée, modérée par celle de l'administration. Le chef du cabinet peut s'opposer aux mesures qu'il désapprouve par un appel aux électeurs pris pour arbitres du conflit : « Je suis, peut-il leur dire, en désaccord avec le parlement sur telle affaire importante qui touche à vos intérêts, je ne céderai la place à une administration qui me paraît devoir agir à votre détriment que sur votre volonté formelle. Prononcez donc. »

Il n'est pas à craindre que le ministère abuse de cette ressource extrême, car devant l'hostilité du parlement nouveau il lui faudrait quitter son poste : il la réservera donc pour le cas de difficultés graves, où ne suffisent pas les moyens ordinaires de conciliation, les transactions honorables, les concessions sans danger pour le bien public. Dans ces circonstances seulement, la nation interviendra, véritable *Deus ex machina*, pour indiquer la route, pour jeter dans l'un des plateaux de la balance le poids de sa volonté; dénouement pacifique qui coûte au pays un instant de réflexion, et lui épargne ces désordres, sanglants parfois, toujours ruineux et surtout funestes à la moralité politique, c'est-à-dire à la liberté.

Nous avons éprouvé, en France, les avantages de ce système ; le droit de dissolution était écrit dans la Charte, et, grâce au jeu de ce régulateur, le ministère Villèle céda la place au ministère de Martignac dont l'habileté prolongea le règne du roi Charles X, et éloigna pendant deux ans la tempête. Ce malheureux roi n'eût jamais réclamé l'hospitalité d'Holyrood, si, après la dissolution de la chambre des 221, et les élections qui donnèrent au cabinet Polignac une minorité accablante, il eût su se rendre aux vœux du peuple plutôt que maintenir son favori. Deux fois le gouvernement de la Restauration trouva la voie du salut grâce au droit de dissolution.

Le gouvernement de l'Angleterre sait aussi recourir aux conseils de la nation, mais de plus il sait les écouter. L'usage du droit de dissolution est, en Angleterre, aussi précieux qu'il est régulier. Un ministère qui veut persévérer dans une ligne de conduite bonne à ses yeux, mais blâmée par le parlement, renvoie celui-ci devant les électeurs, et celui des deux pouvoirs que le suffrage a condamné cède à l'autre. Tantôt c'est le parlement qui se trompait; les élections déplacent la majorité et renforcent le parti du ministère; ainsi en 1784, le cabinet W. Pitt, après une longue série de votes de censure, ayant dissous la chambre des Communes, se retrouva, grâce aux nouvelles élections, soutenu par une majorité de deux contre un (1). En 1831, le cabinet Wellington, qui s'opposait à la réforme parlementaire, réclamée par un grand nombre de membres des communes, prononça la dissolution de la chambre et se retira devant l'échec qu'il subit aux élections : le peuple avait donné raison au parlement, et, dès 1832, put être accomplie par lord Grey et lord John Russell la réforme électorale qu'il eût été dangereux de retarder. A l'ouverture du parlement qui vota ce bill célèbre, le discours de la couronne déclarait « que le but du roi, en ordonnant la dissolution du parlement précédent, avait été de connaître la pensée de son peuple sur l'opportunité d'une réforme dans la représentation » (2). Ce langage officiel est (chose admirable !) l'expression de la pensée véritable des hommes d'État anglais. Les cas de dissolution du parlement sont très-nombreux dans l'histoire du gouvernement de l'Angleterre ; on a recours à ce moyen salutaire en chaque occasion importante. Ainsi, en 1845, le cabinet Wellington-Peel après avoir usé de son droit de dissolution est remplacé par le cabinet John Russell ; ainsi, en 1841, le vent de l'opinion ayant tourné, le même lord John Russell, condamné par les élections, après avoir dissous le parlement, cède la place à sir Rob. Peel, tandis qu'en 1857 lord Palmerston est maintenu au pouvoir, malgré un échec dans le parlement, les électeurs consultés ayant déclaré nécessaire au gouvernement le concours de ses lumières.

Le droit de dissolution est donc, ces exemples le prouvent, un des ressorts principaux de la Constitution anglaise ; or on sait ce que l'Angleterre a gagné par la pratique régulière de ce droit public, on sait quel est le développement de sa prospérité matérielle et de ses libertés pacifiques. L'Assemblée nationale a trouvé bon de dédaigner l'exemple qui lui était offert ; dans la partie de constitution qu'elle vient de faire, elle a omis de mettre la clef de voûte.

(1) Voyez sir Cornewall Lewis, *Hist. gouvernementale de l'Angleterre* de 1770 à 1830. Paris, Germer-Baillière, in-8.

(2) *Essai sur l'hist. du gouv. et de la Constit. britanniq.*, par lord Russell. Denly, in-8 1865.

LA REVANCHE DANS LES LIEUX PUBLICS

« La France, dit M. Casimir Périer dans son rapport sur le » budget de 1871, la France se remettra, avec le temps, des » épreuves qu'elle subit, mais à condition de n'oublier un » seul instant, ni ce que lui coûtent ses malheurs, ni ce » qu'exige d'elle le soin de les réparer. »

On ne saurait mieux parler, et c'est bien ainsi que nous devons entendre nos devoirs : rechercher, en conscience, les causes de notre chute, et entreprendre résolûment les réformes de toute nature, réformes publiques et réformes privées, qui nous remettront à notre rang dans le monde, telles sont les obligations qui s'imposent à tous les Français, et que nous ne devons jamais perdre de vue, si nous ne voulons pas que notre génération reste responsable devant l'histoire de la décadence d'un pays qui fut si grand.

La revanche, puisque tel est le mot à la mode, doit faire l'objet de toutes nos préoccupations, et nous devons la vouloir éclatante et complète. Mais ce qui importe le plus, ce n'est pas qu'elle soit prochaine, c'est qu'elle soit sûre. Ce qui est urgent, ce n'est pas de déclarer tous les jours, à nos amis et à nos ennemis, que nous ne renonçons pas à recommencer la partie ; c'est de nous y préparer de telle sorte que, le moment venu de la recommencer, toutes les chances soient pour nous, et que le succès ne puisse pas nous échapper. Il semble que des vérités si simples ne soient pas encore comprises de tout le monde. Notre douleur est fanfaronne comme l'était autrefois notre orgueil ; elle est bruyante et bavarde, comme la vanité blessée, au lieu d'être recueillie comme les douleurs vraies. Nous nous appliquons à démontrer que notre ennemi ne nous a pas battus selon les règles, plutôt qu'à nous mettre en état de le battre à notre tour, et nous plaidons les circonstances atténuantes de notre défaite, au lieu d'accepter fièrement le devoir de la venger. Ce ne sont pourtant pas des épigrammes, si aiguisées qu'elles soient, qui enlèveront à la Prusse le fruit plus ou moins légitime de ses victoires; et ce ne sont pas des discours ni des chants, si éloquents qu'on les

Digitized by Google

suppose, qui rétabliront notre fortune et notre honneur. Il est même des occasions où un patriotisme délicat ne supporte pas sans peine certaines allusions déplacées à nos malheurs et à nos hontes.

Prenons un exemple. Il n'y a pas, je crois, de café-concert à Paris où, sur le coup de neuf heures, au plus beau moment de la soirée, après les bagatelles du début, avant l'apparition des acrobates, qui sont le pièce de résistance de ces spectacles, une chanteuse très-décolletée, ici en noir, là en rose, mais toujours fort peu vêtue, ne vienne débiter des platitudes poétiques et musicales sur l'Alsace et la Lorraine, sur la barbarie des Prussiens, et sur la nécessité de *régénérer notre France éplorée*. Le lieu et le moment ne sont-ils pas bien choisis? Évidemment, ni les auteurs de ces élégies patriotiques, ni les marchands d'eau chaude qui les servent à leurs clients, ni les virtuoses qui les chantent, n'y entendent malice, et ne croient commettre une inconvenance. Notre défaite est une *actualité*, comme en d'autres temps l'exposition universelle ou la maladie des pommes de terre : on l'a mise en vers et en musique, parce que le sujet était neuf, et on la chante, entre deux gaudriolos, parce que, après tout, ni la loi ni la morale ne défendent de la chanter. Je ne veux pas imiter la sévérité pédante et sotte des Allemands qui trouvent partout la preuve de notre profonde corruption. Nous ne sommes pas de grands scélérats, parce que quelques centaines de désœuvrés permettent, chaque soir, qu'on mêle à leur bière et à leur grog quelques gouttes de pure essence de chauvinisme. Il n'est pas moins vrai que cette mixture devrait répugner à des palais un peu délicats. Le proverbe veut que tout finisse chez nous par des chansons; mais ce n'est pas par des chansons qu'il faudrait commencer.

Nous avons un peu suivi cette guerre désastreuse comme un roman-feuilleton ou un drame à spectacle. Il nous fallait, chaque jour, un chapitre ou une scène, et les nouvellistes se chargeaient de nous les donner. Il serait temps de nous rappeler, ce que nous avons paru trop souvent oublier, que ce roman était notre histoire, et que nous étions les héros de ce drame émouvant. Il serait temps de comprendre que c'est maintenant bien fini de rire, et qu'il faut nous défaire de notre goût pour les attitudes théâtrales et les mots à effet. Au temps de la lutte, les phrases héroïques et les gouailleries gauloises se pouvaient comprendre. Il y avait une certaine crânerie à braver un ennemi terrible, à railler ses ridicules et à narguer la mauvaise fortune. Aujourd'hui que nous avons posé les armes, nous devons faire de notre patriotisme un plus sérieux emploi.

Il y a quelque chose de pénible et d'inquiétant à le voir se dépenser ainsi en manifestations stériles. On peut d'abord craindre qu'il ne finisse par s'y épuiser, et que, contents d'avoir dit et redit leur fait à nos ennemis, nous ne perdions peu à peu le désir d'une vengeance plus efficace. En outre ces plaintes et ces menaces que l'effet ne peut pas suivre sont sans dignité; un grand peuple outragé ne doit pas geindre comme une femme battue, ni se venger par des quolibets comme un polisson à qui l'on a tiré les oreilles. Montrer quotidiennement le poing à la Prusse, c'est l'inviter à se tenir sur ses gardes et compromettre notre future revanche pour le vain plaisir de nous en faire honneur à l'avance. Enfin, le plus grand inconvénient de ces démonstrations bruyantes, c'est qu'elles entretiennent dans notre pays une effervescence qui n'est pas sans péril. La France n'a pas trop de toute sa raison et de tout son sang-froid pour conduire ses affaires; il n'y a pas à craindre qu'elle n'oublie ses légitimes griefs contre l'Allemagne. On risque plutôt, en les lui rappelant tous les jours, de faire encore une fois monter à son cerveau ces fumées de colère et d'orgueil qui l'ont trop souvent troublée.

Voyons les choses avec calme. Nous sommes incontestablement dans une condition meilleure qu'il y a six mois; comme nous sommes loin pourtant d'être remis de la crise qui a failli nous engloutir! Nous aurons bientôt payé deux milliards; mais nous en devrons encore trois, et nos budgets sont pour longtemps grevés de charges presque écrasantes. Nous avons une armée qui a bravement combattu l'insurrection et qui l'a réduite; mais il faudra bien du temps encore pour que, chez nous comme au delà du Rhin, la nation entière forme une immense armée, instruite, disciplinée et aguerrie. Quand nous aurons reconstitué notre épargne et refait notre armée, nous ne serons pas encore en état d'engager la lutte contre l'Allemagne. Il nous faut encore, pour égaler et vaincre un jour nos ennemis, secouer notre honteuse ignorance et nos sots préjugés, relever notre esprit public et réformer nos mœurs. Nous n'avons pas renversé l'empire pour continuer à vivre comme au temps de l'empire. Si le 4 septembre n'était qu'une espièglerie, quel peuple serions-nous? Il faut que l'histoire y voie le point de départ de notre régénération. Il ne suffit pas d'avoir balayé ce jour-là les moisissures de la surface, il reste à purifier et à assainir la masse croupissante. Il nous faudra, pour mener à bonne fin cette œuvre de salut, des efforts soutenus et une volonté persévérante. Ceux qui jusqu'à ce jour ont exploité nos faiblesses et qui espèrent les exploiter encore, ne négligeront rien pour retarder notre guérison, qui ruinerait leurs espérances. On peut déjà les voir à l'œuvre. Démagogues, qui somment l'Assemblée de se dissoudre, césariens ou légitimistes déchaînés contre M. Thiers, ils ne veulent pas permettre que nous fassions nous-mêmes nos affaires, et que nous nous passions d'eux ou de leurs princes. En dépit de ces résistances, la France se remettra de ses épreuves, si elle sait le vouloir. Quand elle en sera remise, quand elle aura retrouvé ses forces physiques et morales, quand elle sera comme autrefois puissante et éclairée, elle sera prête pour la revanche; alors nous en pourrons parler aussi souvent et aussi haut qu'il nous plaira.

L'EUROPE, LE SOCIALISME ET LA FRANCE (1)

I

..... Après la victoire de Sadowe, la Prusse, ayant expulsé l'Autriche de la Confédération germanique, et s'étant adjoint par des traités les forces de la Bavière, du Wurtemberg et de Bade, avait formé une puissance militaire énorme, contre laquelle rien en Europe ne pouvait se mesurer; car seule elle avait fait de tout homme un soldat, tandis que les autres États n'avaient à leur service que des conscriptions, toujours restreintes. Cependant ce colosse avait à côté de lui un État qui autrefois avait été une puissance militaire de pre-

(1) Extrait de la *Philosophie positive*, revue bi-mensuelle, dirigée par MM. Littré et Wyrouboff, qui vient de reparaître après un an d'interruption.

Digitized by Google

mier ordre, et qui semblait l'être encore. Je dis : semblait ; car, à l'épreuve, cette puissance ne put mettre en ligne qu'environ 300 000 hommes, sans un seul soldat de réserve. Toutefois, en se ménageant et en vivant sur un vieux renom, le gouvernement français pouvait contenir l'ambition allemande ; mais un César en délire d'ineptie, du même coup prit l'initiative de la guerre, donna la victoire à l'Allemagne, et procura la formation de l'empire allemand et le démembrement de la France.

Il est inutile de s'arrêter à considérer ce qui aurait pu être, il faut voir ce qui est. La France a été privée de 1 700 000 habitants ; l'Allemagne accrue de 1 700 000 ; le changement de proportion entre les deux est donc de plus de trois millions.

De la sorte s'est formée, au centre de l'Europe, une puissance militaire qui compte maintenant au moins quarante millions d'habitants, où tout homme est soldat, et où tout est organisé de la façon la plus savante pour la guerre. Et qu'on ne dise pas que cette organisation où tout homme est soldat a un caractère essentiellement défensif. Cela serait une grave erreur, complétement réfutée par les deux guerres dont nous venons d'être témoins, la guerre contre l'Autriche et celle contre la France. Une offensive aussi rapide que redoutable a signalé les deux cas. Nous ne savons comment l'Allemagne soutiendrait une guerre défensive ; mais nous savons qu'elle est plus préparée qu'aucune autre nation aux guerres offensives.

Que l'Allemagne soit sans contre-poids, c'est ce que montre un simple coup d'œil jeté sur la carte. Je laisse de côté l'Italie et l'Espagne, séparées, actuellement du moins, de tout contact avec l'Allemagne, et d'ailleurs notoirement inférieures. Quant à l'Angleterre, si l'absence d'une flotte allemande la met provisoirement à l'abri de toute attaque, la faiblesse numérique de son armée met, en retour, l'Allemagne sans crainte de ce côté ; car ce n'est pas avec 40 ou 50 000 hommes qu'on peut exercer une action considérable sur les destinées de l'Europe. Restent donc uniquement l'Autriche et la Russie en face de l'Allemagne. Est-il besoin de démontrer que, isolée, l'Autriche n'est pas de force à lutter contre l'Allemagne ? Sa population est beaucoup moins nombreuse ; sa cohésion est bien plus faible, car elle est formée de quatre nationalités, des Allemands, des Hongrois, des Slaves, des Roumains : enfin, son organisation militaire est inférieure à celle de l'Allemagne. Certes, au moment où la lutte éclaterait, les populations austro-hongroises combattraient vaillamment pour se défendre de la domination étrangère ; mais, si elles n'étaient pas secourues, il est fort à craindre que le nombre ne l'emportât. Bien que l'empire russe dépasse notablement en population l'empire allemand, cependant cet avantage ne suffit pas pour lui assurer le triomphe ; des finances en mauvaise condition, un état industriel moins avancé, les longues distances à parcourir, lui créent une manifeste infériorité ; il lui est impossible, comme vient de le faire l'Allemagne, de mettre en trois semaines 800 000 hommes sur pied à la frontière, et de les entretenir au complet durant tout le temps de la guerre. La Russie, si elle est seule, succombera, comme, seule aussi, succombera l'Autriche. Que la Russie n'oublie pas non plus qu'elle a beaucoup d'Allemands en son sein et dans toutes les positions. Au moment donné, tous ces Allemands se trouveront des ennemis acharnés, instruits de toutes les choses russes, guidant partout l'ennemi, et payant par le ravage l'hospitalité reçue.

L'empire allemand, on le voit, est en chemin de s'emparer de la dictature de l'Europe. En a-t-il l'intention ?

Bien que les événements de 1866 et ceux de 1870 aient montré dans les chefs allemands et la nation allemande un esprit d'agrandissement et de conquête menaçant pour les voisins, cependant je me garde de former aucune conjecture sur ce que veulent, pour le moment, les chefs de cette nation ; mais ce que je sais et ce que je n'ai garde de taire, c'est qu'une situation est toujours plus forte que les hommes. Or, celle de l'Allemagne est désormais une situation conquérante. Elle a tout autour d'elle à faire ce qu'elle nomme des revendications, et ce que je nomme des usurpations. Mais ne nous occupons pas des mots, car il s'agit de force et de conquête.

Ce n'est pas d'hier que le pangermanisme a jeté son dévolu (et ce n'est pas demain qu'il y renoncera) sur trois territoires auxquels le sort de l'Alsace et de la Lorraine annoncent le sort qui les attend. Ce sont, dans la monarchie austro-hongroise, l'Autriche proprement dite et le Tyrol ; dans l'empire russe, les provinces baltiques ; dans la Confédération helvétique, la partie où l'on parle allemand. D'une façon ou d'une autre, dans un temps plus ou moins éloigné, par la faute de ceux-ci ou de ceux-là, ces territoires, incessamment convoités comme l'ont été l'Alsace et la Lorraine, seront finalement attaqués.

Je l'ai déjà dit tout à l'heure, et je n'hésite pas à le répéter : isolées, l'Autriche et la Russie ne sont pas de force à résister à l'Allemagne, qui s'agrandira jusqu'aux Alpes et sur le Danube, prendra possession de la Baltique, et ne laissera à la Hongrie qu'une indépendance précaire et misérable.

A ce point, l'empire d'Allemagne sera très-près de devenir l'empire d'Occident. C'est à ce moment qu'il menacera l'Italie. Les Allemands soutiennent qu'un port sur l'Adriatique leur est nécessaire ; or ce qui leur est nécessaire passe, dans leur esprit, par dessus ce qui est droit de légitime possession chez les autres. Et qu'on ne croie pas que je prête ici aux Allemands des prétentions toutes nouvelles ; non, elles sont déjà bien anciennes ; et quand, en 1848, Venise secoua la domination autrichienne, on exprima dans le Parlement de Francfort, qui était alors, notez-le bien, le représentant de la démocratie allemande, on exprima le regret que cette ville eût, par sa révolte, dérobé un port considérable à l'empire allemand, et l'espérance qu'elle ne tarderait pas à être domptée et à redevenir une des utilités de l'Allemagne ; l'Autriche alors faisait partie de la Confédération germanique. Certes, ce langage de la part de démocrates offensa profondément mes aspirations de démocratie fraternelle ; mais il me blessa aussi, et c'est ce qui le grave dans ma mémoire, en un point particulier ; une fréquentation assidue avec quelques grands esprits que l'Allemagne a produits m'avait inspiré de tout autres idées du cœur allemand, et ce cynisme de l'injustice me causa une douloureuse surprise.

Mon intention n'est pas de poursuivre le jeu des éventualités de la conquête et de la défense, de la victoire et de la défaite ; ce jeu est trop complexe pour qu'on puisse aller au delà de quelques linéaments. Mon intention n'est pas davantage, considérant l'autre côté des choses et les moyens qu'a l'Europe pour échapper au joug détesté qui la menace, de rechercher ce que tenteront la diplomatie et les alliances, et si la Russie et l'Autriche d'une part, l'Angleterre et la Russie

Digitized by Google

d'autre part, apercevront les dangers de leur antagonisme actuel, ou si l'Allemagne et la Russie voudront se partager l'Europe, comme y songèrent un moment à Tilsitt Napoléon et Alexandre.

En attendant que l'avenir apporte ses éventualités, il est uo objet sur lequel les gouvernements commencent déjà à ouvrir les yeux, c'est sur leur état militaire. Or, manifestement, cet état militaire est, par rapport à celui de l'Allemagne, aussi arriéré quo pourraient l'être des fusils à pierre et des navires sans cuirasse. Il leur faut donc se mettre au niveau, et cela en toute hâte ; car le péril est à leur porte, et, s'il les prenait non préparés, quels regrets n'auraient-ils pas, eux et leurs peuples ! Chaque État, grand ou petit, neutre ou non neutre (car, dans les annexions possibles, la neutralité sera de mince garantie) doit, s'il veut compter pour quelque chose dans l'issue et dans sa propre destinée, avoir non-seulement une armée qui comprenne tous les hommes en état de porter les armes, mais encore une armée qui soit mobilisable rapidement. Tel est le but que, sauf les modifications appropriées aux pays et aux habitudes, chacun doit se proposer ; hors de là il n'y a plus de salut pour personne. Que la Russie, que l'Autriche, que l'Italie, que l'Espagne, le Danemark, la Suède, la Hollande, la Belgique (la Suisse seule est déjà toute prête) organisent au plus vite leur défense nationale, non sur le pied d'une armée de conscription, mais sur le pied d'une armée de peuple. Et cette nécessité, l'Angleterre elle-même n'y échappera pas, malgré la mer protectrice et sa puissante marine. Si le continent succombe, elle succombera après lui, n'étant pas capable de résister aux forces navales que l'empire allemand pourra, dans cette hypothèse, réunir contre elle ; et alors, à son tour, elle saura ce que c'est que terre ravagée, villes pillées, villages incendiés et joug d'étrangers vainqueurs (1).

Ainsi, la paix actuelle, celle que l'Allemagne vient d'imposer à la France, a pour conséquence immédiate d'augmenter énormément l'état militaire dans l'Europe ; elle tend à n'y plus laisser un individu qui ne soit pas prêt de corps et d'esprit à la guerre. Triste et détestable résultat, mais résultat inévitable ; évidente préparation non de paix, mais de guerre.

Ce n'est pas tout. Dans la guerre que les Allemands ont faite, ils ont incendié les villages qui donnaient refuge aux troupes françaises, ils ont fusillé les hommes qui avaient un fusil sans avoir un uniforme, ils ont fait monter sur leurs trains les notables des villes et des cantons, de peur de déraillements. En un mot, systématiquement, ils ont fait de la terreur. Dans les négociations de Versailles, quand M. Thiers, au désespoir des exigences allemandes, a été sur le point de rompre les pourparlers, M. de Bismarck lui dit que jusque-là les Allemands avaient fait la guerre avec modération, et que, si la guerre recommençait, elle serait conduite avec une tout autre rigueur. Et en effet il n'y a point de limite assignable aux rigueurs de la guerre, on peut toujours pousser plus loin ces choses-là. Ainsi la terreur est un engin de guerre, comme un fusil à aiguille ou un canon se chargeant par la culasse.

(1) La *Bataille de Dorking*, fiction qui reprend pour le compte de l'Angleterre l'histoire de la France dans la dernière guerre, et qui montre l'Angleterre prise au dépourvu, envahie et vaincue par les Allemands, témoigne que plus d'un Anglais ne se fait aucune illusion sur la possibilité de dangereuses éventualités. — Voyez ce récit dans notre numéro 4 (22 juillet, page 80).

Du moment que l'élément moral de la civilisation ne se développe pas à l'égal de l'élément scientifique, la guerre ne peut manquer de prendre extension et intensité ; car la puissance de détruire devient plus énergique et plus systématique.

Sans être ni ravagée, ni mise à contributioo comme la France, l'Europe est malade aussi, et malade d'un même genre de maladie ; je veux dire qu'elle est entrée dans une phase de désorganisation dangereuse pour la paix et la sûreté. Je parle ici en Européen, non en Français ; je mets los intérêts de l'Europe au-dessus de ceux de ma patrie, comme je mettrais les intérêts de l'humanité au-dessus de ceux de l'Europe, si jusqu'à présent il existait une humanité autrement qu'en idée. Mais, remarquons-le bien en même temps, plus il y aura de garanties pour le bien commun de l'Europe, plus aussi il y en aura pour chaque membre en particulier. Au reste, ces sentiments que j'exprime sont ceux du XVIII^e^ siècle, tant épris d'humanité. « Si je savais, dit Montesquieu, quelque » chose qui me fût utile et qui fût préjudiciable à ma famille, » je le rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose » qui fût utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie, » je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose utile à » ma patrie et qui fût préjudiciable à l'Europe et au genre » humain, je le regarderais comme un crime. » (*Pensées diverses.*)

J'entends par maladie la dissolution du principe qui tendait à faire de l'Europe un grand corps vivant d'une vie jusqu'à un certain point commune ; dissolution qui la livre au jeu terrible de la force et du hasard, sans l'élément qui jadis travaillait à modérer l'aveugle violence de ces deux agents.

J'ai dit jadis. Quand, à la chute de l'empire barbare qui avait succédé à l'empire romain, les nations modernes se constituèrent, le principe de vie commune résida dans le catholicisme et la papauté, dont l'autorité tempérait spirituellement les mouvements de ce grand corps. La réforme ayant brisé l'unité religieuse, l'idée d'équilibre, par l'entremise de la diplomatie, intervint dans les rapports et les guerres des différents États. En 1815, après des bouleversements européens et la juste défaite de Napoléon I^er^, les rois, dans une intention fort louable, mais qui malheureusement s'appuyait sur un principe caduc, firent de la légitimité la règle qui devait garantir la sûreté des trônes et l'indépendance des nations. A son tour, la légitimité n'ayant été respectée ni par les nations ni par les rois, la souveraineté populaire, c'est-à-dire le droit qu'une population a de disposer d'elle-même, essayait de se montrer en Europe et d'y prévaloir ; mais ce droit vient d'être précipité à terre et foulé aux pieds par l'Allemagne, qui, malgré l'énergique et désespérée protestatioo de l'Alsace et de la Lorraine, s'annexe ces deux provinces.

A l'heure présente, il ne reste donc, entre les États européens, ni autorité spirituelle commune, ni règle d'équilibre et de diplomatie, ni légitimité royale, ni souveraineté populaire. Tout est à vau l'eau ; et présentement, ou bien la dissolution et la ruine s'achèveront, ou bien il surgira de la situation quelque nouveau principe de vie commune et d'union ; à quoi les rois et les peuples sont aussi intéressés les uns que les autres.

Ces annexions violentes, ... nous les regardons comme des crimes. Elles sont l'équivalent de ce qu'était la servitude chez le vaincu dans l'antiquité. Ah ! j'avais toujours plaint profondément les hommes privés malgré eux de leur nationalité, les

Digitized by Google

Polonais, les Danois du Schleswig, et, dans le temps, les Vénitiens; mais je ne les avais pas assez plaints, et le sentiment de leur douleur ne m'est apparu dans toute son intensité que le jour où je fus témoin de l'angoisse des députés d'Alsace et de Lorraine demandant si l'on ne pouvait plus rien pour eux, de leur affliction devant l'inexorable nécessité, de leur protestation contre un joug détestable, et de leurs odieux. Jamais cette grande et déchirante scène ne sortira de ma mémoire, et l'impression en est telle que j'aime mieux être parmi les opprimés que parmi les oppresseurs.

Je n'ai point à rechercher comment les Allemands auraient dû user de leur victoire. Cela serait oiseux dans la bouche d'un autre et peu digne dans la bouche d'un Français. Tout ce que je tiens à dire, c'est qu'après cinquante-quatre ans de paix ininterrompue avec l'Allemagne, nous avons appris, à notre grand étonnement, je dois le constater, que, durant tout ce temps de calme apparent, les Allemands n'avaient pas cessé de nous considérer comme l'ennemi héréditaire (*Erbfeind*). Soit; mais sachons-le cette fois-ci, et ne l'oublions pas.

..... Quelle ruine de belles et généreuses perspectives! Nous qui élevions nos enfants dans l'amour des peuples et le respect des étrangers! Il faut changer tout cela, il faut les élever dans la défiance et l'hostilité; il faut leur apprendre que les exercices militaires sont leur premier devoir; il faut leur inculquer qu'ils doivent toujours être prêts à tuer et à être tués; car c'est le seul moyen d'échapper au sort de l'Alsace et de la Lorraine, le plus triste des malheurs, la plus poignante des douleurs. ..... Qui pourrait aujourd'hui parler de désarmement, ce rêve qui, hier encore, ne paraissait pas impossible? Les signes du temps annoncent que l'Europe entre dans une période militaire.

II

..... J'abhorre la guerre que le prolétariat parisien vient de susciter. Mais je ne voudrais pas qu'on se méprît sur ma pensée : ce n'est pas parce que ce sont des prolétaires qui l'ont suscitée; car je n'abhorre pas moins celle de l'empereur Napoléon III contre la Prusse, et celle du roi Guillaume contre la France après Sedan. Puisqu'il est malheureusement vrai que les guerres de nation à nation ne sont pas devenues impossibles, et même, comme il a été dit ci-dessus, sont menaçantes autant que jamais, il est vrai aussi que les guerres de classe à classe ont, comme les autres, leur place dans l'arène commune. Telle est, malgré d'incontestables progrès dont la puissance morale n'égale pas la puissance intellectuelle, notre situation dans le dernier tiers du XIX^e^ siècle : du consentement de tous, l'ancien droit à la guerre reste ouvert; et les prolétaires, ainsi que les rois, la déclarent quand, avec la permanence de leurs griefs, l'occasion s'en trouve.

L'occasion se trouva au 18 mars, et les canons de Montmartre furent le *Hohenzollern* dont le prolétariat se servit pour amener l'explosion. L'occasion est beaucoup dans les affaires humaines; mais elle n'est pas tout, et elle a besoin, pour produire tout son effet, de dispositions antérieures qui aient de la consistance et de la durée. Pour les reconnaître, ces dispositions antérieures, il suffit de noter que le mouvement du 18 mars est une reprise des journées de juin 1848. A côté de la continuité est l'extension : l'explosion a été localisée à Paris, mais non les éléments de l'explosion; plusieurs grandes villes de France s'agitèrent; et, hors de France, des sympathies se manifestèrent, seul secours que la vigilance des gouvernements ait permis de porter à l'insurrection parisienne. Je n'insiste pas davantage; car, désormais, et jusqu'à ce que le sort de l'Europe soit sorti du péril où le jette la prépondérance militaire de l'Allemagne, les perturbations socialistes passent au second plan. En confirmation, remarquons que, d'elle-même, la guerre annule toutes les solidarités de l'Internationale; les socialistes allemands n'ont pas voulu sans doute, et, en tout cas, n'ont pas pu manquer à l'appel de leurs gouvernements; et, dans leur invasion à travers la France, rien n'a montré qu'ils eussent une sympathie quelconque pour de prétendus frères et amis.

Cette prise d'armes contre l'Assemblée nationale a été aussi un coup d'État; elle fut la fille de la journée du 31 octobre, qui elle-même avait ses origines dans les conspirations sous l'empire. Les Morny et les Saint-Arnaud populaires ne furent ni moins décidés ni moins habiles que ceux du 2 décembre; Paris tomba en leur pouvoir dans l'espace de quelques heures, et, s'ils avaient pu immédiatement imposer à la France un gouvernement, l'ordre, et par là les moyens de satisfaire aux exigences d'une paix désastreuse, sans doute ils réussissaient non moins que Louis Bonaparte; mais il a suffi d'énoncer ces conditions du succès pour comprendre aussitôt qu'elles étaient absolument hors de leur portée et que l'avortement de leur entreprise était inévitable.

Pourquoi ai-je ainsi rapproché et mis sur le même niveau les guerres faites par les prolétaires et les guerres faites par les princes, les coups d'État frappés par les princes et les coups d'État frappés par les prolétaires? Pour montrer les énormes et fatales lacunes de notre civilisation européenne, encore barbare à tel point que ni les rois, ni les prolétaires, ne connaissent d'autres recours, dans leurs différends, que la force et les armes. Puisque les rois, pour des vues d'agrandissement et de conquête, engagent les armées et versent le sang, semblablement les prolétaires, pour conquérir le communisme ou telle autre combinaison socialiste aux dépens [bourgeois, se lèvent en bandes et dressent leurs barricade Je ne fais point une apologie, je constate un fait : notre civilisation, par la même raison qu'elle n'est pas assez forte pour empêcher la guerre entre les nations, ne l'est pas non plus assez pour l'empêcher entre les classes.

La guerre internationale et la guerre civile ou insurrection ont chacune leur pénalité. Dans la guerre internationale, le vaincu est livré aux réquisitions et aux violences; on le dépouille d'une partie de son territoire, on lui impose d'exorbitantes contributions. Dans l'insurrection, le vaincu expie devant la justice de son pays les atteintes qu'il a portées à l'ordre.

Quelque large que l'on fasse le terrain de la guerre et de l'insurrection, les socialistes, malheureusement pour eux et pour nous, l'ont encore beaucoup outre-passé. Et d'abord ils se sont cruellement rendus coupables à l'égard de la patrie. C'est au moment où elle gisait sanglante aux pieds du vainqueur qu'ils se sont levés pour lui porter les plus terribles coups; ils n'ont considéré ni les maux qui l'accablaient, ni les dangers qui la menaçaient, et, ivres de doctrines farouches, ils ont profité de ce qu'elle était faible et abattue pour s'insurger contre elle et reprendre à leur compte la guerre qui venait de se terminer par des désastres. L'ennemi, du haut des forts qu'il occupe, a contemplé cette fureur, ne sachant

Digitized by Google

s'il devait s'en effrayer comme d'un formidable symptôme ou s'en réjouir comme de la ruine et de la fin de la France. Toute terrible qu'ait été cette nouvelle épreuve, la fin de la France ne s'y trouva pas; mais, déjà si dures, tes conditions de la paix sont devenues plus dures encore, et la main du vainqueur s'est appesantie sur nous. Je sais bien que, parmi les insurgés, plusieurs ont dit que la patrie n'est plus qu'une vieilterie, désormais supplantée par le socialisme international. Cette insurrection s'est constamment affublée de lambeaux de doctrines qui, transportés dans ce milieu troublé, n'y avaient plus ni sens ni vertu. Sans doute, les hommes de bonne volonté ont pensé et pensent encore qu'au-dessus de la patrie s'élève le nouvel idéal de l'humanité; mais jamais ils n'ont prétendu abolir l'amour de la patrie, qui est un sentiment naturel et, partant, ineffaçable, et surtout jamais ils n'ont voulu, en face de toutes les patries vivantes et ardentes, dépouiller leur pays de ce foyer de vie et d'ardeur.

Si le méfait envers la patrie a été grand, encore plus grande fut l'ineptie de l'entreprise. Je la comparerais volontiers à celle de l'homme de Sedan, qui partit en guerre sans avoir rien ni vu, ni prévu, ni pourvu. Eux aussi sont partis en guerre sans avoir un moment songé que leur défaite était inévitable et leur victoire impossible. Non pas qu'ils n'aient fort bien pu triompher de l'Assemblée nationale et de son gouvernement; à ce moment, nul n'aurait su répondre que, désorganisée comme elle l'était, la France trouverait la force de réprimer une insurrection si formidablement armée. Mais, à ce moment même, 500 000 Allemands occupaient notre sol; on leur devait cinq milliards; notre solvabilité dépendait uniquement de la confiance que nous inspirerions, le Comité central ou la Commune n'en inspirait aucune aux capitaux, et, pour que le gage de leur créance leur demeurât, les Allemands, M. de Bismarck l'a dit, auraient occupé Paris de gré ou de force. En aucun cas, quoi qu'ils fissent, les insurgés ne pouvaient jouir de leur insurrection.

Que dirai-je des meurtres et des incendies qui ont signalé les derniers jours? Quand l'insurrection a été vaincue, ses amis au dehors se sont partagés : les uns ont nié qu'elle eût incendié Paris, et ils ont mis les feux allumés en divers points sur le compte des troupes de Versailles (ces incroyables mensonges ne pouvaient se débiter qu'au dehors de Paris); les autres ont accepté le fait, s'en sont glorifiés et ont promis que les incendies futurs dépasseraient, en étendue et en efficacité, ceux d'aujourd'hui. De l'aveu de toutes les morales et de toutes les justices, le meurtre et l'incendie sont des crimes, quand on les commet pour un intérêt individuel; changeraient-ils de caractère quand ils sont commis pour un intérêt politique? En aucune façon, et si un individu n'a pas le droit de me tuer ou de m'incendier par cupidité ou par vengeance, un parti politique ne l'a pas davantage. Je concéderai, si l'on veut, l'état des esprits étant tel que l'appel à l'insurrection demeure toujours ouvert, je concéderai que les insurgés ont pu tuer et détruire pour leur défense; oui, pour leur défense; mais qui osera dire que c'est pour la défense qu'on a tué les otages et brûlé tant d'édifices publics et privés? Quelques-uns n'ont pas cherché cette mensongère excuse, et, avant comme après la défaite, un parti parmi eux a déclaré que l'intention était, en effet, d'anéantir la vieille société. On n'anéantit point une société; Paris, malgré de noirs desseins et de puissants moyens de destruction, est debout. Que certains prolétaires se soient donné la satisfaction de voir flamber une grande ville, ils n'ont fait que copier un sinistre empereur d'autrefois...

A mesure qu'elle voyait la France lui échapper, l'insurrection s'efforçait davantage de conserver la domination de Paris comme cité indépendante et se gouvernant elle-même; je n'ai point à examiner ce que, dans une pareille dissolution, les autres communes auraient fait; je note seulement que cette déclaration d'indépendance et d'autonomie était une sécession véritable, et que le devoir le plus étroit de tout gouvernement, monarchique ou républicain, est d'empêcher les sécessions. Ainsi ont fait les États-Unis contre le Sud, au prix d'une grande guerre, ainsi a fait la Suisse contre le Sunderbund, qui, refusant de se soumettre à l'amiable, fut soumis par la force des armes; ainsi a été fait contre les insurgés de Paris, prétendant se gouverner en dehors des lois du pays et de l'autorité nationale. Ceux qui tentèrent très-méritoirement une conciliation s'étonnèrent autant qu'ils regrettèrent de ne rien obtenir; mais pouvait-il en être autrement, quand, d'un côté, le gouvernement avait la stricte obligation de ne pas permettre une sécession, et que, de l'autre côté, la sécession était maintenue les armes à la main par le comité insurrectionnel, prétendant ou imposer au reste de la France le gouvernement de son idée, ou affranchir Paris de subordination au centre commun? Et d'ailleurs, comment faire autrement accepter des Allemands la solvabilité d'une Assemblée garante de cinq milliards?

..... Résumons l'état dans lequel le socialisme se présente à nous.

Le socialisme est manifestement détaché des opinions théologiques, et cela aussi bien dans les pays protestants que dans les pays catholiques. Sorti du giron de l'Église par les causes profondes qui en ont dissipé l'autorité générale, il n'y rentrera jamais. Il importerait que le parti conservateur se pénétrât de cette réalité, et ne perdît pas en d'inutiles tentatives des forces dont l'ordre a si grand besoin.

Le socialisme a pour objet essentiel de fonder une organisation temporelle de la société qui le satisfasse; mais il n'a aucun souci d'une organisation spirituelle. La connexité de ces deux faces d'un même sujet lui est complétement étrangère; il compte sur la force pour établir l'organisation qu'il croit entrevoir, et c'est pour cela qu'à chaque occasion propice il cherche à s'emparer du gouvernement.

Le socialisme ignore complétement les lois de l'histoire; et, quand il en entend parler, il les redoute, car il craint d'être contrarié par elles. Les lois de l'histoire, comme du reste les lois du monde dont elles sont une partie, contrarient tous ceux qui ne sont pas résignés à la destinée humaine, commandant de les supporter courageusement dans ce qu'elles ont d'inéluctable, de les amender scientifiquement dans ce qu'elles ont de modifiable.

Le devoir étroit des gouvernements est de réprimer fermement le socialisme dans ses écarts anarchiques. Leur intérêt est de le laisser parler librement. Je sais que c'est une tâche laborieuse que d'entretenir l'ordre matériel au milieu du désordre intellectuel et de l'anarchie des opinions; mais, plus ils auront de libéralité à l'égard des paroles, plus ils auront de force contre les actes. Au reste, cette tâche va, pour un temps du moins, leur être quelque peu allégée; le socialisme cesse d'être la préoccupation la plus pressante; ce qui va l'être, ce sont, comme je l'ai dit, les organisations militaires.

Digitized by Google

les armées que l'on augmente partout, et les populations qu'on appelle tout entières aux armes.

III

Montaigne a dit dans un temps aussi alarmant que le nôtre pour les destins de la France : « En cette confusion où nous » sommes... tout homme françois se veoit à chasque heure » sur le poinct de l'entier renversement de sa fortune ; d'au- » tant faut-il tenir son courage fourny de provisions plus fortes » et vigoreuses... Comme je ne lis gueres ez histoires ces con- » fusions des aultres estats, que je n'aye regret de ne les » avoir peu mieulx considerer, present, ainsi faict ma curio- » sité que je m'aggrée aulcunement de veoir de mes yeux ce » notable spectacle de nostre mort publicque, ses symptomes » et sa forme ; et, puisque je ne la puis retarder, je suis con- » tent d'estre destiné à y assister et m'en instruire. » Aussi contristé que lui, mais moins stoïque, j'aurais mal à considérer *notre mort publique pour m'en instruire*, si je ne pensais que je m'en instruis pour essayer d'apercevoir les germes du salut. De cette terrible épreuve au XVI^e^ siècle, que Montaigne crut définitivement mortelle, la France sortit avec de profondes blessures qui se cicatrisèrent rapidement. La vie et la force revinrent, l'histoire recommença pour elle ; et trois siècles se passèrent dans les vicissitudes qui sont le lot d'un grand empire, mais aussi avec tout l'éclat et toute l'influence qui lui appartiennent.

Sortira-t-elle de l'épreuve présente comme elle sortit de l'épreuve passée, c'est-à-dire avec un nouvel avenir devant elle ? Le péril est immense, mais il n'est pas au-dessus de ses forces intellectuelles morales et matérielles.

Depuis Henri IV, puisque cette date m'est fournie par Montaigne et la citation, nous fîmes nos affaires avec l'intervention populaire que permettait chaque siècle et avec un succès suffisant. Même le terrible gouvernement de la révolution, au milieu des convulsions, ne laissa rien perdre de la grandeur de la France. Seuls, les Bonapartes nous ont précipités trois fois dans l'abîme, et trois fois par le même procédé : le despotisme au dedans, au dehors l'abandon de la politique traditionnelle de la France et l'entreprise de guerres aussi follement déclarées que mal conduites. Trois fois ! et si cette famille néfaste revenait par je ne sais quelle impossible circonstance sur le trône, je ne pourrais me défendre du pressentiment qu'un destin sinistre veut détruire la France et la rayer du nombre des nations.

La défaite de l'insurrection parisienne et le succès de l'emprunt de deux milliards prouvent seulement que le salut n'est pas impossible ; mais ils sont loin de l'assurer complément. Pour cela, il est besoin que trois autres milliards soient payés à l'Allemagne, que les troupes allemandes évacuent notre sol, et que des déficits annuels ne viennent pas montrer notre impuissance à supporter nos charges et compromettre nos finances et notre crédit. A ce prix, et quand tout cela sera accompli, nous serons une nation amoindrie, déchue, mais indépendante et sauvée.

Cette fois-ci, les événements, non les hommes, font la République. C'est elle qui contracte les emprunts colossaux, impose les plus lourds fardeaux, établit le service militaire obligatoire, réforme l'administration. D'une pareille tâche, aucune monarchie ne serait capable ; la puissance lui manquerait pour l'effectuer. Bien que, dans un pays aussi troublé que le nôtre, il soit difficile d'étendre fort loin la prévision, cependant il est probable que la république en viendra à bout.

J'entends souvent parler de constituante et de constitution. Suivant moi, la situation nous a donné, par elle-même et sans intervention de conceptions arbitraires, la meilleure forme que nous puissions avoir, je veux dire une grande assemblée qui, représentant la France, est revêtue d'une puissance souveraine et qui tire de son sein le pouvoir exécutif. Le chef du pouvoir exécutif ne doit jamais être nommé par le suffrage universel ; cette élection est au-dessus de sa compétence ; la fonction propre du suffrage universel est la nomination des représentants. L'assemblée devra conserver la faculté de pouvoir révoquer le pouvoir exécutif, son délégué ; mais, toutes les fois qu'elle aura choisi un homme sûr et capable, il sera utile qu'elle lui laisse à long terme la gestion des affaires (1), afin de lui inspirer la grande ambition du bien public et des sages projets. L'assemblée ne fera pas une constitution, mais elle portera des lois et prendra des mesures selon le besoin et les éventualités ; ces lois et ces mesures formeront, avec le temps, des précédents et la véritable constitution, celle que n'emportent pas les bouleversements. Enfin, l'assemblée devant être permanente, comme représentation de la souveraineté, c'est par tantièmes qu'il importera qu'elle se renouvelle et non par dissolution et élection en bloc. Voilà ce que nous donnent les événements ; laissons-les faire, et n'intervenons que pour des corrections de détail et des amendements. Nous économiserons ainsi au profit des mesures capitales et urgentes beaucoup de temps et un inutile travail.

C'est aujourd'hui presque un lieu commun de passer en revue nos trois monarchies. Je n'ai que du respect pour les princes de la maison de Bourbon, aînés ou cadets. M. le comte de Chambord a déclaré qu'il ne règnerait sur nous qu'avec le drapeau blanc et comme roi légitime ; cette prétention qui, en 1830, coûta le trône à Charles X, comment le rendrait-elle en 1871 à son petit-fils ? Les princes d'Orléans, tout entiers à la joie d'avoir retrouvé leur patrie, ne nous parlent pas, mais quelques-uns de leurs amis nous parlent de monarchie constitutionnelle ; toutefois notre milieu social est bien trop agité pour comporter aucune fiction ; et vraiment qui, aujourd'hui, voudrait s'inquiéter si le roi règne et ne gouverne pas ?

Nos troisièmes monarques sont les Bonaparte. De ceux-là, je me détourne ; non point parce qu'ils ont tué une république, ce sont des actes de violence auxquels les révolutions donnent place, mais parce qu'ils l'ont fait d'une manière déshonorante. J'ai un gros mot sur les lèvres que je ne prononcerai pas ; mais violer un serment est une de ces actions qui, commise dans la vie privée, entacherait l'homme et qui ne l'entache pas moins dans la vie publique. Quand, à la fin d'août, je vis Napoléon III partir pour Sedan, je dis hautement que la responsabilité de tels désastres ne s'expiait que par la mort, et que s'en doute il allait se faire tuer. Il ne se fit pas tuer. Grâce à la loi rendue par l'assemblée nationale, tous les princes peuvent rentrer en France, même Napoléon III ;

(1) Et aussi, selon nous, le droit de dissoudre la Chambre. — Voyez dans ce numéro l'article sur *la Constitution provisoire et le droit de dissolution*.

mais, s'il y rentrait, il devrait être traduit devant la justice du pays, et jugé, non pas à cause du 2 décembre, puisque les plébiscites l'ont couvert, mais à cause de la déclaration de guerre et des opérations qu'il a conduites, étant responsable aux termes mêmes de sa constitution.

Il y a des désastres tels qu'ils excitent une vraie stupéfaction, comme en excitent des événements incroyables, mais pourtant réels. Une année, il prit envie à Napoléon Ier d'aller à Moscou avec quatre cent mille hommes; il y alla; mais le grand empereur n'imagina pas que l'hiver de Russie était froid; l'hiver fut froid comme à l'ordinaire; et l'empereur laissa ses quatre cent mille hommes dans les neiges et sous les frimats du septentrion. Une autre année, il prit envie à Napoléon III de faire la guerre à l'Allemagne; il avait trois cent mille hommes braves et solides; en un mois, il n'en restait plus ni un homme, ni un fusil, ni un canon; tout était prisonnier ou cerné. Tandis qu'il aurait fallu, après les défaites de Forbach et de Wœrth, conserver, comme la prunelle de l'œil, les armées de Lorraine et de Châlons, il se fait couper en avant de Verdun, il se fait couper à Sedan, et laisse la France sans un officier, sans un soldat régulier et sans une arme. Qui n'admirerait la profondeur d'une telle incapacité?

Sans sortir de l'histoire contemporaine et sans rappeler que la France inscrivit honorablement son nom dans la fondation de la grande républiqna américaine, c'est à notre pays que la Belgique et l'Italie doivent leur indépendance et leur constitution. Après la défaite de Louvain, la Belgique rentrait sous la domination hollandaise, si une armée française n'était pas intervenue; et l'impuissance de l'Italie à se délivrer elle-même avait été constatée par les succès éphémères de 1848 et les revers définitifs de 1849. Ces choses-là, nous ne les ferons plus. Pour les faire, il faut une puissance effective que nos désastres nous ont enlevée, et une expansion de volonté qu'ils n'ont pas moins comprimée. Toute notre puissance et toute notre volonté se concentreront désormais sur nous-mêmes. Pour longtemps, personne en Europe n'a rien à craindre ni à espérer de la France.

. . Ni 1789, ni 1830, ni 1848, ne restèrent des événements locaux; ils rayonnèrent beaucoup; et tel prince ou tel peuple, qui ne pouvait mais de ce qui se passait sur les bords de la Seine, avait fortement ressenti l'ondulation révolutionnaire. Même, il est permis de croire que la chute de l'empire, si, comme bien des signes l'annonçaient pour le moment de la mort de l'empereur, elle avait résulté d'un mouvement populaire, n'eût pas été sans contre-coup social en Europe. Mais aucun effet de ce genre n'a été produit, l'empire ayant péri dans une catastrophe purement militaire. Bien plus, l'insurrection socialiste de Paris est restée isolée matériellement et moralement, et n'a suscité que de très-restreintes manifestations. Cela montre comment cette fonction de foyer qui appartenait à la France lui est retirée par les événements; non pas qu'il s'en doive former quelque autre en dehors d'elle; c'est une fonction provisoirement éteinte.

Voyant la France vaincue et renversée, le parti socialiste a tenté de s'en emparer par la force des armes; il a été défait. De leur côté, les partis monarchiques ont songé et songent encore à y restaurer un trône. Mais, provisoirement, toute tentative de ce genre est interceptée durant le temps qui sera nécessaire pour libérer notre territoire et équilibrer nos finances. Au 4 septembre, quand la république fut proclamée, plusieurs ont dit qu'elle était fondée, si elle réussissait à sauver la France de l'immense péril que lui léguait l'empire; mais que, si elle n'y réussissait pas, elle était proscrite à jamais. Elle n'y a pas réussi; pourtant elle n'est pas proscrite; toute précaire qu'elle est, elle paraît encore moins instable et moins infirme qu'aucune des monarchies qui se proposent.

Plusieurs, parmi les observateurs et les penseurs, étaient d'opinion que la rénovation sociale, qui demande, malgré tout, la grande affaire de l'Europe, ne serait entravée par rien d'étranger, et qu'elle ne rencontrerait que les complications issues de sa propre nature. C'était là le cours régulier des choses; mais, malheureusement, dans l'histoire, le cours régulier est souvent interrompu; et aujourd'hui apparaît la possibilité des guerres internationales, perturbation la plus fâcheuse de toutes. L'incontestable prédominance militaire de la nation allemande conduira la situation à cette alternative: ou que cette prédominance deviendra absolue et qu'il se formera un grand empire qui, semblable à l'empire romain, subjuguera toutes les nations indépendantes; ou que ces nations soutiendront leur indépendance, soit par des combats, soit par des ligues. C'est cette lutte, de quelque façon qu'on la conçoive, qui va occuper le prochain avenir de l'Europe.....

..... Le rôle que la France a joué depuis 1789 dans le mouvement social de l'Europe est, je l'ai dit, terminé; les événements militaires y ont mis fin. Si nous parvenons à fonder une grande république au centre du continent, ce sera un fait politique qui donnera une notable preuve de notre maturité; si, au contraire, nous reprenons un roi, nous irons nous ranger, piètre monarchie, derrière les monarchies vraiment héréditaires. En attendant et durant nos ans de cicatrisation, la France a seulement à réparer ses portes et à recueillir ses esprits. Comme les illustres familles tombées dans l'infortune, nous devons à la fois être fiers et humbles, fiers de notre passé, humbles de notre présent; n'acceptant jamais notre déchéance, nous ne pouvons nous en relever que par ce double sentiment.

É. Littré,
de l'Institut.

ÉTRANGER

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'ANGLETERRE

PAR LORD JOHN RUSSELL

Nous traduisons la dernière partie seulement de cet exposé à grands traits de la politique suivie par l'Angleterre depuis trois siècles. Tout ce qui précède de 1815 est un chapitre d'histoire rapidement esquissé, où l'on retrouve les idées favorites de l'auteur, exprimées avec une concision ferme, dans un style élevé et fier; mais il n'y a point là d'intérêt bien saisissant, pour le lecteur français du moins. A partir de 1815, la brochure de lord John Russell est pour nous aussi d'une lecture attachante, je ne dis pas sympathique. Lord Russell a les mains pleines de vérités — ou de ce qu'il prend pour des vérités — à notre adresse, et il les ouvre un peu brutalement. C'est là une première raison pour qu'il ne nous soit point agréable.

Digitized by Google

La seconde, c'est l'esprit trop anglais dont ces pages sont empreintes. Voulez-vous savoir ce que j'entends par ce mot? Je n'irai pas chercher bien loin ma définition, je la demanderai au comte Russell lui-même, qui ouvre son aperçu par les considérations que voici :

« Il règne dans le monde deux idées, deux notions différentes relativement à la politique extérieure de l'Angleterre. L'une est fort répandue en Angleterre, l'autre est généralement adoptée sur le continent. L'une admet que l'Angleterre s'est de tout temps mêlée aux querelles du dehors, qu'elle y a versé beaucoup de sang, dépensé de grands trésors pour maintenir ou restaurer un équilibre imaginaire. L'autre, la seconde, est que l'Angleterre, loin de se montrer chevaleresque et secourable à ses voisins, se laisse exclusivement guider en politique par des vues égoïstes; qu'elle se montre toujours fort peu disposée à entreprendre quoi que ce soit qui compromette ses intérêts commerciaux. »

Le comte Russell a de fort bonnes raisons pour soutenir que cette dernière opinion est exagérée et qu'il en faut rabattre; nous avons les nôtres pour trouver qu'elle a un fondement sérieux, qu'elle s'applique dans une large mesure à l'Angleterre en général et au livre dont nous nous occupons en particulier. Il est fort anglais dans ce sens, fort épris de l'intérêt, du pratique, et par suite de la force et du succès. Le succès en ce moment, c'est la Prusse. Aussi, par une pente fatale, lord Russell est entraîné à chanter les louanges de M. de Bismarck, et à accabler lord Granville et ses tentatives de conciliation, aussi impuissantes que louables d'intention, d'un mépris mal dissimulé. Reste à savoir si cette fois la politique de sentiment, telle que lord Granville la concevait à certaines heures, sans réussir jamais à la faire prévaloir, n'était pas en même temps une politique d'intérêt bien entendu, et si l'événement ne donnera pas tort aux dédains aristocratiques professés par lord Russell à l'égard d'un cabinet qui est tombé, selon lui, dans cette faute impardonnable de ne point pousser à ses extrêmes limites le fétichisme envers la Prusse. Nous n'avons pas besoin de dire que nous avons le vif espoir que l'histoire de la génération prochaine ébranlera quelque peu les convictions qui font l'âme de cette brochure. Si les années permettent à son auteur d'y ajouter un nouveau chapitre, — et nous le lui souhaitons de tout cœur, — nous gageons que ce chapitre sera sur plus d'un point en contradiction avec les précédents. Ces réserves faites, nous croyons rendre service à nos lecteurs en leur traduisant littéralement, sans adoucissement comme sans omission, les pages les plus pleines d'actualité de cet essai historique.

I

Les puissances alliées avaient proclamé en 1815, à la veille des traités de Vienne, qu'elles désiraient voir s'ouvrir une ère de paix, où, grâce à une sage répartition des pouvoirs, à un harmonieux équilibre, les peuples fussent à l'abri des calamités sans nombre qui, vingt années durant, avaient accablé l'Europe.

Si cet équilibre avait été observé en faveur des peuples de l'Italie et de l'Allemagne, si le chef de la France n'avait pas de nouveau tenté d'étendre son empire au delà des limites stipulées, la paix aurait été préservée pour longtemps.

Malheureusement ce ne fut alors ni un Fox, ni un Grey, ni un Canning, mais lord Castlereagh qui présida à la nouvelle distribution de l'Europe. Il sembla que toutes les monarchies de l'Europe ne se proposassent qu'un but, ne poursuivissent qu'un idéal : la ruine, l'anéantissement des républiques. La Hollande, notre ancienne alliée, qui avait été l'une des premières victimes des brigandages démocratiques de la Convention, devint une monarchie sous la maison d'Orange. Venise fut annexée à l'Autriche, Gênes au Piémont. Mais, outre ces conquêtes, ces triomphes de la monarchie, les puissances septentrionales, la Sainte-Alliance proclama comme un axiome ce principe que toutes les innovations qui viendraient d'en bas ne pouvaient produire que discorde et ruine, tandis que les innovations d'en haut sont fertiles en harmonie et en bonheur. En conséquence de ce dogme politique et pour s'y conformer, le Piémont, Naples et l'Espagne furent rendus aux ténèbres et au despotisme. Mais la révolution de 1830 en France et la chute des tories en Angleterre, qui eut lieu la même année, changèrent profondément l'aspect et l'esprit de deux nations si considérables en Europe par leur culture et leur influence. Peu à peu, par une pente insensible, ou plutôt par des secousses et des accès successifs, l'Italie et l'Espagne se délivrèrent du joug dégradant sous lequel elles gémissaient depuis longtemps, et la Belgique, sous les auspices de lord Grey et de lord Palmerston, conquit son indépendance et sa neutralité. L'Angleterre et la France, l'Espagne et le Portugal conclurent une quadruple alliance pour établir et faire respecter la dynastie de la reine Isabelle, qu'on s'imaginait à tort, — l'expérience l'a démontré, — être une dynastie libérale. L'Italie, sous la sage direction du comte Cavour et avec l'aide d'une armée française, brisait les chaînes de l'Autriche. Il ne fallut que peu d'efforts à l'Angleterre pour empêcher celui qui régnait alors sur la France de sauver la dynastie des Bourbons de Naples. Garibaldi pénétra dans cette ville, et Victor-Emmanuel, l'héritier, le représentant de la maison de Savoie, devint roi d'Italie. Ce fut un événement fait pour exciter une allégresse universelle; les Italiens surent éviter tout excès, ils surent jouir avec modération de leur indépendance recouvrée, et se montrèrent ainsi dignes et de l'unité et de la liberté reconquise. Nombre de libéraux avancés et la plus grande partie de la presse anglaise croyaient l'Italie incapable de la première et indigne de la seconde. Mais le gouvernement de lord Palmerston n'en désespéra jamais.

Il restait à accomplir une œuvre plus considérable que l'unité italienne, une œuvre qui menaçait non-seulement la suprématie de l'Autriche, mais aussi la supériorité militaire de la France en Europe. La sagacité du comte Cavour, sa patience à poursuivre une tâche difficile à travers des obstacles et des interruptions sans cesse renaissants, trouvèrent comme un pendant dans un homme d'État allemand. Tandis que l'Autriche faisait bévues sur bévues et que le Danemark outrageait les sentiments de l'Allemagne, le comte Bismarck cherchait et découvrait la route qu'il fallait suivre pour atteindre à ce faîte de puissance où il est si heureusement parvenu.

La première provocation qui fut adressée au patriotisme allemand et lui imprima comme une secousse vint du Danemark. Le cabinet danois était alors d'un esprit étroit et exclusif, encouragé par quelques représentants isolés des partis de la Grande-Bretagne, il tenta de faire des habitants allemands du Sleswig des Danois; il les priva du ministère de leur clergé national et s'efforça d'éloigner leurs enfants des écoles communales où ils avaient l'habitude de s'instruire

Digitized by Google

dans le langage de leurs pères. Le mécontentement fut grand en Allemagne, mais il n'éclata pas instantanément. Douze années durant le feu couva sourdement sous la cendre, grandissant sans cesse, jusqu'à ce qu'enfin commerçants et soldats, philosophes et hommes d'État se sentissent enflammés de ressentiment, de sympathie et d'indignation.

La gouvernement britannique s'efforça de différentes manières d'écarter l'orage, de prévenir la tempête qu'il pressentait. Une tentative de conciliation entre l'Allemagne et le Danemark avait failli aboutir. Fondé sur la concession faite au Sleswig d'une entière autonomie, sur le droit accordé aux quatre parties du royaume de concourir ensemble et d'un commun accord aux dépenses extraordinaires, ce plan de conciliation obtint l'assentiment de l'Autriche et de la Prusse; il obtint le suffrage d'hommes comme M. Quaade, le plus calme et le plus judicieux des hommes d'État du Danemark. Le Danemark aurait obtenu par là l'intégrité de son territoire, intégrité que cinq grandes puissances avaient déclarée désirable; la France était disposée à accéder à ces conditions, et les Allemands du Sleswig auraient eu pour eux-mêmes le ministère spirituel qu'ils désiraient, pour leurs enfants les maîtres allemands auxquels ils aspiraient (1).

Il plut en Angleterre à quelques donneurs de conseils de se mêler de cette affaire; ils réussirent à contrarier les desseins du gouvernement anglais, et finirent, en professant le désir, en nourrissant peut-être l'intention d'aider le Danemark, par le dépouiller du Holstein et du Sleswig à la fois.

Il est vrai que l'Allemagne, aussi longtemps que l'on conserva quelque espoir d'arrêter les oppressions du cabinet danois, n'avait point de motif plausible pour déclarer la guerre. Ces oppressions étaient, à la vérité, on ne peut plus tyranniques. Le gouvernement britannique avait demandé, comme une concession bien modérée, le droit pour les propriétaires allemands du Sleswig d'entretenir des instituteurs pour leurs enfants; mais les Danois interdirent à ces instituteurs de donner des leçons dans plus d'une famille, et exigeaient que chaque maison, si elle voulait un maître allemand, eût un précepteur particulier. Pareille obligation imposée à des familles dont la fortune n'était pas considérable était révoltante et scandaleuse.

Le gouvernement anglais continua cependant encore son intervention conciliante. Lord Kunberley fut envoyé à Copenhague pour engager le cabinet danois à ne point absorber le Sleswig dans le Danemark, en dépit des traités et des promesses.

Mais il y avait alors dans le Danemark je ne sais quel démon de maladif, je ne sais quel vertige d'esprit. Cinq puissances, — la France, la Russie, la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre, — avaient promis de reconnaître l'intégrité de la monarchie danoise sous l'héritier présomptif d'alors. De ces cinq puissances, la Prusse et l'Autriche étaient hostiles au Danemark; la France et la Russie, tout en reconnaissant le roi de Danemark, étaient indifférentes; l'Angleterre seule s'efforçait sérieusement de remplir sa promesse. Le Danemark refusa, en dépit de tout, de satisfaire aux engagements qu'il avait lui-même contractés vis-à-vis des puissances allemandes. Il ne faut cependant pas prétendre que l'Allemagne n'eût plus qu'une ressource, qu'un moyen de sortir de la situation qui lui était faite, la guerre. L'ambition entra pour une large part dans les motifs qui la firent entreprendre. Le Sleswig était une province fort séduisante à annexer, Kiel un port qui avait bien son prix. L'enthousiasme de l'Allemagne n'était pas excité seulement par la sympathie qu'elle éprouvait pour ses compatriotes opprimés, il avait d'autres causes, d'autres mobiles; c'est ce que des événements tout récents ont démontré à l'évidence. Les luthériens de la Livonie et les provinces allemandes de la Baltique ont souffert des persécutions plus douloureuses que celles dont furent victimes les Allemands du Sleswig. Mais ces provinces sont stériles; elles ont un allié puissant. Il en est résulté que les Allemands ont contemplé en silence les misères dont les luthériens de la Russie sont l'objet.

Lord Palmerston avait coutume de dire qu'en certains cas un État est tenu de faire la guerre, que dans d'autres il a le droit de la faire. Le premier cas se présente, par exemple, lorsqu'une garantie a été donnée; le second, lorsque le titre et la possession ont été reconnus par un traité.

Les traités en possession desquels se trouvait le Danemark rentraient dans cette seconde catégorie. C'est ainsi que se posa pour lord Palmerston la grave question que voici: S'il réussissait à obtenir du Danemark une concession formelle et sérieuse en faveur de ses sujets allemands, devait-il conseiller au gouvernement de la reine d'offrir au roi de Danemark une alliance défensive, sur mer et sur terre?

Le cabinet, après en avoir mûrement délibéré, décida que, dans l'éventualité prévue, il ne faudrait offrir au Danemark les services de l'Angleterre que si la France entrait dans l'alliance.

Bien qu'il y eût, à cette date, quelque chose de pénible à insister sur cette condition, j'ai, pour ma part, cette conviction profonde qu'elle était non-seulement sage, mais absolument nécessaire. Lord Palmerston était persuadé qu'il eût été inexcusable de se lancer dans une guerre contre l'Allemagne entière, enthousiaste et frémissante, sans le concours de quelque alliance efficace.

La France aurait pu nous prêter ce concours. Si l'Angleterre et la France avaient garanti l'exécution par le Danemark de leurs engagements solennellement contractés, la Prusse et l'Autriche perdaient tout motif de guerre; que si elles eussent persisté dans leurs dessins belliqueux, les forces militaires et navales de l'Angleterre et de la France réunies auraient été pour le Danemark un secours singulièrement profitable.

L'empereur des Français repoussa à deux reprises la proposition qui lui était faite: à cette époque, il était favorable au système des nationalités. Il est bien regrettable pour lui qu'il se soit jamais déclaré le partisan de ce principe, ou que, l'ayant adopté, il ne l'ait pas mieux respecté en 1870.

Une nouvelle tentative d'arrangement eut lieu à la conférence de Londres. Mais le Danemark, avec une armée chétive, avec ses engins de guerre incapables d'atteindre l'armée prussienne, persista jusqu'au bout dans sa confiance en lui-

(1) Pourquoi le comte Russel, qui en veut amèrement au Danemark de sa conduite envers les Allemands du Sleswig, n'adresse-t-il pas les mêmes reproches à la Prusse, pour les violences morales, les atteintes à la liberté individuelle dont elle ne cesse de frapper les habitants de ses provinces polonaises? Il y a là une situation, à certains égards, analogue: la seule différence que nous démêlons, c'est qu'ici le succès couronna la Prusse, que là les événements ont trahi le Danemark. Nous sommes vivement surpris qu'un penseur à larges vues, — on ne saurait contester ce mérite à M. Russel, — se fasse à ce point l'adorateur de la fortune triomphante.

« Sequitur fortunam,.... et odit
« Damnatos. »

Digitized by Google

même. Il refusa les bons offices des puissances neutres et succomba, victime de son aveuglement. Lord Palmerston, par une inspiration heureuse et une intervention habile sauva du moins sa capitale d'une destruction fort probable.

Lors de la guerre de 1866, lord Derby qui était alors premier ministre refusa prudemment d'intervenir. Les patriotes allemands désiraient depuis longtemps rejeter l'Autriche hors de l'Allemagne, le traité de Prague l'exclut à la fois et de l'Allemagne et de l'Italie.

Il était désormais évident que l'unité allemande se ferait par les Hohenzollern et à leur profit. Cette unification aurait pu se faire lentement, pacifiquement : le gouvernement français, entraîné par une Assemblée toute composée de ses créatures, décida que le courant qui portait l'Allemagne à l'unité serait un torrent, et un torrent mêlé de sang.

Ce drame extraordinaire est trop voisin encore de nos souvenirs pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler les scènes principales. Mais il contient maints sujets de réflexion auxquels on n'a pas accordé, jusqu'à ce jour, d'attention suffisante.

II

L'extrême futilité des motifs invoqués par le gouvernement français pour déclarer la guerre semble être échappée de la mémoire des contemporains. La première nouvelle qu'on en eût, c'était qu'un membre de la famille des Hohenzollern avait été autorisé par le roi de Prusse à se présenter comme candidat à la couronne d'Espagne, et que la France devait déclarer la guerre. Puis on apprit que le roi de Prusse avait engagé le prince de Hohenzollern à refuser pour son fils la candidature en question. Enfin, on sut un beau jour que l'ambassadeur de France avait insisté auprès du roi de Prusse pour qu'il déclarât que jamais le prince de Hohenzollern n'aspirerait plus au trône espagnol. Le roi, ayant refusé de faire cette déclaration dégradante, l'ambassadeur de France demanda une autre audience. Le roi demanda naturellement s'il avait une nouvelle requête à lui adresser, et l'ambassadeur lui ayant exprimé le désir où il était de l'entretenir encore une fois du même sujet, Guillaume lui répondit : « Si vous n'avez à me faire que la proposition que je connais, vous ferez mieux de vous adresser à mes ministres. » Tel fut l'outrage que le gouvernement français crut nécessaire de laver dans le sang de millions d'hommes. Telle fut l'absurdité frivole des prétextes que la France (1) invoqua.

Il était évident que le gouvernement français était désintéressé dans la question d'Espagne. S'il en avait été autrement, l'empereur Napoléon aurait pu proposer, avec la certitude de réussir, aux cinq grandes puissances de l'Europe, qu'elles défendissent aux membres des familles qui régnaient sur elles d'occuper la couronne espagnole. Toutes les puissances, et la Prusse comme les autres, auraient, selon toute vraisemblance, souscrit à une mesure si équitable (1).

La guerre une fois déclarée sous ces prétextes futiles, M. Rouher entonna la trompette, au nom du Sénat, pour chanter les préparatifs que quatre années de vigilance incessante avaient permis à l'empereur de mener à fin. Puis, tout à coup, dès le début des hostilités, on s'aperçut qu'au lieu de 250 000 hommes on n'en pouvait jeter que 150 000 sur la frontière, que l'intendance laissait à désirer, que les transports étaient défectueux, la stratégie arriérée, la tactique inhabile. Voilà qui prouvait clairement que l'empereur, bien qu'homme de sens et de prudence, n'était pas doué de ce génie merveilleux qui avait placé son oncle au rang des Alexandre et des César, qui l'avait même élevé au-dessus de tous ceux dont c'était la mission de diriger l'humanité sur les champs de bataille et dans les cabinets.

Cependant, si le gros des forces de la France s'était retiré sur Paris et avait occupé les forts de la capitale, il est bien douteux que les légions de l'Allemagne eussent pu triompher d'une garnison nombreuse et bien disciplinée, décidée à faire chaque jour, et sur tous les points, des sorties infatigables.

Mais ni le général Trochu, ni aucun autre capitaine ne pouvait se flatter de créer une nouvelle armée, et de lancer avec quelques chances de succès une bande de recrues contre les vétérans de l'Allemagne. La guerre devint dès lors une question de soin et de patience, et sur ce terrain le général Moltke n'a point de rival.

Les Français ayant échoué dans leur injuste agression s'avisèrent de déposer leur souverain et de faire une révolution en faveur d'une faible minorité de représentants du peuple. La République acheva la ruine que l'empire avait commencée. Avant l'investissement complet de Paris, à un moment où les espérances de la France étaient fort atteintes, au lendemain de la catastrophe de Sedan, lorsque Strasbourg et Metz ne pouvaient déjà plus se dérober à la nécessité de capituler (2), le comte Bismarck et M. Jules Favre eurent une entrevue à Ferrières. M. de Bismarck proposa un armistice, et sans rien fixer d'ailleurs sur les conditions de la paix, il donna clairement à entendre que l'Allemagne demanderait la cession de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. M. Jules Favre répondit de sa voix de tonnerre : « Pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses. »

Il me semble que les prétentions du comte Bismarck étaient modérées et raisonnables (3). Je ne dissimulerai point mon opinion ; mes amis, dont quelques-uns étaient membres du gouvernement, me rendront cette justice. L'une de nos revues politiques fit allusion à mes opinions, en me traitant de politique de la vieille école. Mon jugement se fondait, cependant,

(1) Le gouvernement français, soit ; la France, non. Et c'est parce que nous sommes profondément persuadé que la guerre n'était point populaire chez nous, en dépit de la Chambre d'alors, en dépit des manifestations de commande, fabriquées par la police à Paris, que nous avons traduit ce passage. Jusqu'à la dernière phrase, M. Russell avait fait peser sur l'empereur seul toute la responsabilité de la déclaration de guerre ; nous regrettons l'inconséquence qui lui a fait, — contre toute justice, — associer la France entière aux folies dont M. de Gramont s'est fait l'interprète et l'instrument.

(1) C'est possible, mais qui osérait l'affirmer? Il faut se défier en politique des hypothèses, des hypothèses rétrospectives surtout, quelque ingénieuses qu'elles puissent être. Or, ce n'est là qu'une supposition dont M. de Bismarck serait fort capable de sourire, sinon devant la galerie, du moins dans son for intérieur.

(2) C'est là une assertion bien hardie et qui prouve une fois de plus la tendance de M. Russell à se prosterner devant le fait accompli. Lors de l'entrevue de Ferrières on pouvait prévoir la capitulation probable de Strasbourg, on ne pouvait encore ni no devait s'attendre à celle de Metz.

(3) Il n'y a plus de discussion possible avec l'auteur sur ce point et sur ce qui suit. Nous ne le traduisons qu'à titre de curiosité historique.

non pas sur les traités du vieux temps, ni sur les précédents de la conquête napoléonienne, mais sur une calme et froide comparaison des ressources dont la France disposait alors, réduite comme elle l'était à des troupes improvisées, avec celles de l'Allemagne. Les mensonges *quotidiens* dont se repaissaient les lecteurs français, les nouvelles triomphantes dont les feuilles publiques regorgeaient, l'énergie infatigable du citoyen Gambetta, tout cela présageait, à mes yeux, un traité de paix tel que celui par où a dû passer le gouvernement de M. Thiers.

Mais à ce moment une sorte de roman politique captivait les esprits en Angleterre ; ils étaient comme sous le charme. Une idée s'était emparée des organes populaires de l'opinion, et d'une Revue libérale. D'après cette idée, nous approcherions d'une sorte d'âge d'or où la guerre, si elle ne tombe pas en désuétude, ne pourrait du moins plus aboutir à des cessions territoriales. Un journal fort sérieux soutenait tranquillement cette thèse que l'Angleterre après avoir forcé l'Allemagne à renoncer à toute annexion, devrait ensuite se retourner contre la France et lui faire la guerre pour prévenir l'acquisition si convoitée par elle de la rive gauche du Rhin. En présence de ces fantaisies, je m'écrie avec un orateur espagnol : « Ce sont là des rêves, des rêves d'honnêtes gens, mais des rêves. »

Mais descendons de ces nuages sur le sol de la réalité. L'Allemagne étant victorieuse, ne faut-il pas admettre que c'était son droit de fixer à sa guise les conditions de paix, que c'était le droit de la France de les rejeter ou de les accepter, sous peine, en cas de refus, de voir les hostilités continuer?

Le calcul du comte Bismarck, fondé sur les opinions et les désirs de l'Allemagne, était celui-ci : La France battue serait ivre de vengeance, et le meilleur moyen de prévenir une guerre nouvelle, ou d'en sortir vainqueur si l'on ne pouvait la prévenir, c'était d'ajouter à Landau Strasbourg et quatre autres villes fortes, de garder l'Alsace et une partie de la Lorraine.

L'empereur de la nouvelle Confédération germanique est un homme d'honneur ; son fils, le prince Impérial, se distingue autant par son antipathie pour la guerre et ses vertus civiles que par sa valeur sur les champs de bataille. Telles étaient, du côté de l'Allemagne, les garanties de la paix à venir (1).

D'autre part, l'attachement des Alsaciens à la France était considéré comme inextingible, et la réunion de l'Alsace à l'Allemagne rappelait à bien des esprits la réunion de Venise à l'Autriche.

Mais Venise peuplée par des Romains ou des Italiens romanisés, qui s'étaient enfuis devant Alaric au v^e^ siècle, était restée jusqu'à la fin du xviii^e^ siècle sincèrement attachée à l'Italie, tandis que l'Alsace était à ce point germanique, que Louis XIV, lors de la réunion de cette province à la France, offrit de devenir membre de la Confédération afin d'avoir un titre de possession de plus. Et hier encore les fils des paysans étaient condamnés à aller à l'école pour y apprendre le français par ordre. Que dis-je? en ce moment l'Alsace s'apprête à dépouiller ses habitudes françaises et à retourner à sa nationalité première.

En vérité, ces idées sont trop absurdes (1)!

Au milieu de tout ce désordre, lord Granville ne se départit pas un moment des principes qui présidaient à sa politique. Il ne s'éloigna point de la voie de neutralité qu'il avait embrassée. Le dépêche qu'il envoya à Saint-Pétersbourg le 16 octobre fut une méprise, mais la tentative qu'il fit d'adoucir les prétentions pécuniaires de l'Allemagne, bien qu'infructueuse, fut honorable et digne d'éloges.

Et maintenant, quel est le changement qui s'est opéré? Que devons-nous attendre de l'avenir?

On peut dire, en réponse à ces questions, qu'il n'est rien arrivé qui puisse nous surprendre? Lorsque les nations de l'Europe grandirent tour à tour, et qu'elles conquirent leur unité sous un pouvoir énergique, elles s'étendirent toutes au dehors et devinrent redoutables à leurs voisins. Ce développement, cette transformation, s'opérèrent du xv^e^ au xix^e^ siècles. Lorsque Ferdinand et Isabelle eurent réuni la Castille à l'Aragon, et que par leurs armées combinées ils eurent dompté le dernier royaume maure d'Espagne, ils aspirèrent à la suprématie en Europe. Lorsque Charles V devint empereur d'Allemagne et étendit ses domaines de la Flandre à Milan, de Naples au Mexique, cette suprématie fut constituée et les tireurs espagnols passèrent pour être les meilleures troupes de l'Europe. Lorsque la France arrive à se donner un gouvernement solide après la soumission des princes rebelles et de la noblesse factieuse, le génie de Condé vainquit les armées d'Espagne, affaiblies par un despotisme spirituel et civil. Pendant des siècles, la France combattit l'Angleterre et divisa l'Allemagne. Le cardinal de Richelieu chercha sans cesse à vaincre par l'intrigue et l'audace, à subjuguer les princes étrangers. Montesquieu dit de lui qu'il enseigna à l'Autriche le secret de sa faiblesse, à la France le secret de sa force. Lorsque Bonaparte, alors premier consul, était à la veille de sa première campagne au delà du Rhin, il dit à un de ses partisans : « Je sais que je ne puis rendre la France plus forte, mais je puis affaiblir ses ennemis. »

L'empire de Napoléon s'écroula sous les excès de sa propre ambition; les souverains de l'Europe, coalisés à Francfort et à Londres, rendirent à un roi bourbon le territoire de l'ancienne monarchie. A vrai dire, on n'attacha que deux conditions essentielles à cette restauration de la France de 1790. En 1818, toutes les puissances s'accordèrent à Aix-la-Chapelle sur ce point que la famille de Napoléon serait à jamais exclue du trône. Il fut proclamé, en outre, que les traités de 1814 et de 1815 ne devaient plus être enfreints. En 1851-52, la première de ces conditions fut annulée par l'assentiment de l'Autriche, de l'Angleterre, de la Prusse et de la Russie. D'autre part, Napoléon III déclara qu'il se considérait comme engagé par les traités, et pendant quelques années il sembla se souvenir de cette promesse donnée. L'annexion de la Savoie et de Nice

(1) Si c'est l'opinion de M. de Bismarck que lord Russell prétend exprimer par là, il n'y a rien à dire. On ne discute pas les aphorismes d'un diplomate qui n'y a point foi lui-même. Mais si c'est le sentiment personnel de lord Russell que nous venons de lire, nous ne trouvons point de terme pour caractériser ce mélange de naïveté et de platitude, cette aberration de l'esprit et du cœur qui consiste à dire : les garanties de la paix future, ce sont, d'une part, la France affaiblie, de l'autre, la loyauté de l'empereur Guillaume.

(1) Lesquelles? — Celles que l'auteur prête à ses contradicteurs ou les siennes propres! Ce serait un problème à résoudre. Ce qu'il y a de sûr c'est que la comble de l'absurdité est atteint par cette phrase : « L'Alsace s'apprête à dépouiller ses habitudes françaises. » Nous renvoyons nos lecteurs au numéro 5 de *la Revue*, qui contient les meilleures réfutations qu'on puisse opposer à ce mensonge.

Digitized by Google

en fut la première violation. Peu à peu, les traités de 1815 furent de plus en plus ouvertement dénoncés; le souverain de la France ne dissimulait point qu'ils lui inspiraient une profonde antipathie. Les principes de paix, de commerce et de prospérité qui avaient été jusque-là sagement observés, les conseils de l'Angleterre qu'on avait suivis avec succès, furent abandonnés tout à coup, et l'intention d'assurer la France contre toute atteinte par la conquête des forteresses de la rive gauche du Rhin, fut proclamée avec une sorte d'ostentation (1). C'est ainsi que l'édifice de 1815 fut ébranlé; si l'Allemagne avait ou à redouter quelque danger sérieux, c'eût été le devoir de l'Angleterre et de la Russie d'armer pour la défendre. Mais la justice des nations ne sommeillait point. Le 15 juillet, le gouvernement français déclarait la guerre, en plein Corps législatif; le 3 août, la bataille de Wissembourg était livrée sur le territoire français. Sedan, Strasbourg, Metz et Paris achevèrent ce que Wissembourg avait commencé. Le sceptre ou plutôt l'épée de l'Europe avait passé des mains de la France à celles de l'Allemagne. Elle avait précipitamment achevé par la guerre cette transformation intérieure à laquelle la France n'avait pas le droit de s'opposer.

Mais ce n'est pas tout; indépendamment des erreurs politiques, la décadence morale de la France avait hâté le dénouement.

(Suit ici une longue citation, extraite des rapports du colonel Stoffel. Cette page, dans ses critiques contre la France, ne met point assez de cette sympathie et de cette émotion qui lui eussent fait pardonner son admiration aveugle envers la Prusse dont elle est empreinte. Puis lord Russell reprend :)

Après avoir lu cette description, peut-on s'étonner des résultats obtenus? Le Créateur tout-puissant du ciel et de la terre a sagement réparti ses bienfaits. S'il a doué l'homme d'une volonté libre, s'il l'a fait sujet au péché et assez faible pour succomber à la tentation, il lui a imprimé aussi un sens moral, et comme une faculté de religion. C'est grâce à leur énergie morale que Scipion et Caton, Pœtus et Arrio, Mucius et Régulus, domptèrent la souffrance et triomphèrent de l'amour de la vie. C'est la faculté religieuse qui a permis aux martyrs de saluer la mort comme une délivrance, qui a donné à de pauvres femmes la force de mener une vie de vertu et de sainteté au milieu de la luxure du monde. Voltaire croyait, il est vrai, que le riche peut, sans inconvénient, s'abandonner au vice et au libertinage d'esprit, tandis que la vertu et la foi sont bonnes pour les classes pauvres. Burk trouvait que « le vice perd sa laideur lorsqu'il perd sa grossièreté ».

Mais tels ne sont pas les ordres du Créateur. Ce ne fut pas l'indifférence ni l'indolence qui firent la Réforme; ce ne fut pas l'incrédulité qui inspira l'âme de Luther, qui aiguisa le glaive des soldats de Cromwell.

Sommes-nous menacés de laisser périr nos institutions les plus vénérables par la manie de douter de leur utilité, par un désir égoïste de consulter en toute occasion l'intérêt du moment, les caprices changeants de la multitude? J'espère que non; mais à moins qu'un attachement sincère à la religion vraie, à la liberté inviolable, aux institutions qui méritent de vivre, ne triomphe parmi nous, et que cet attachement ne prenne toute l'intensité d'une passion vivifiante, nous courons, nous aussi, le risque de tomber dans les fautes et les destinées de la France. Il n'y a pas de raison de désespérer. L'esprit anglais n'est pas encore atteint de faiblesse; les ressources navales et militaires de l'Angleterre ne demandent que des soins, ne réclament qu'un budget digne. Il est absurde de dire qu'un budget de l'Angleterre il figure chaque année un excédant de dépenses de 70 millions. 30 millions environ sont absorbés par la dette nationale et les sommes consacrées à son amortissement. Est-il personne qui veuille que nous nous dérobions à nos obligations, que nous refusions de payer les dividendes dus aux créanciers nationaux? Non, assurément. Il y a plusieurs millions qui sont dus aux juges et aux constables nécessaires à l'administration de la justice. Est-il personne qui veuille que nous nous passions de juges et de constables? Non, assurément. Mais est-il besoin de poursuivre cet examen? Les économies à introduire dans nos finances n'atteignent certainement pas 30 millions. C'est donc une grossière erreur que de prétendre que l'Angleterre dépense 70 millions en pure perte. Faites en sorte, c'est là le grand point, que l'Angleterre conserve son ancien esprit, qu'elle soit suffisamment vigilante pour prévenir ou pouvoir combattre tous les dangers qui pourraient l'assaillir. Nous ne sommes heureusement pas obligés de garder une frontière qu'une armée ennemie puisse traverser en chemin de fer en une nuit. Pour envahir l'Angleterre en masses, il faut des docks et des ports, des chantiers et des travaux énormes, des préparatifs enfin dont la nouvelle parviendrait à nos rivages bien avant le jour de l'invasion. Mais pour nous défendre nous-mêmes et nos alliés, une marine et une armée sont absolument nécessaires.

Constituer et maintenir cette marine et cette armée sur une échelle convenable, c'est là un devoir que le gouvernement a entrepris de remplir et dont il ne s'est pas jusqu'à ce jour consciencieusement acquitté. Par bonheur, il vient de sortir de son apathie, et il a été reconnu par le premier ministre qu'il est trop tard pour faire des préparatifs de guerre lorsque la guerre est commencée. Qu'on persiste en ces dispositions, et l'armée de l'Angleterre grandira en puissance, et la paix, qui courrait risque d'être troublée, demeurera à l'abri de toute atteinte, grâce à l'esprit de l'Angleterre, de l'Angleterre telle qu'elle fut et qu'elle sera.

Aujourd'hui, il y a à l'horizon des dangers que la vigilance pourra déjouer, que la faiblesse précipiterait. La Russie est en train de reconstruire ses flottes et ses forteresses de la mer Noire. Si elle tient les promesses de la dépêche Gortschakoff, et observe fidèlement les conditions du traité de 1856, l'Europe jouira d'une longue période de paix. Mais si elle se laisse aller à la tentation de posséder une puissance navale et militaire énorme, déraisonnable; si elle se laisse encourager à tout oser par l'inactivité forcée de l'empire d'Autriche, — il pourra se faire que l'Europe soit profondément agitée, que la Turquie soit menacée de n'être plus, et l'Angleterre de décadence.

Mais les légions des grandes nations civilisées peuvent mettre l'Europe à l'abri des dangers d'une guerre pareille.

Nullum numen abest, si sit prudentia.

RUSSELL.

(1) Où cela?

LA GRÈVE DE NEWCASTLE

Depuis que le travail et le capitel sont devenus égaux devant la loi anglaise, depuis qu'elle a reconnu que la coalition des ouvriers était aussi légitime que cette coalition tacite qui, suivant Adam Smith, existe constamment entre les maîtres, l'Angleterre est devenue la terre classique des grèves. Ce n'est pas qu'elles y aient été plus fréquentes depuis 1825, mais elles ont souvent pris des proportions auxquelles elles n'auraient jamais pu prétendre sans l'aide de la liberté et la puissance de l'épargne.

La grève de Newcastle, qui est en ce moment l'objet principal des préoccupations de nos voisins, n'a pas encore atteint l'importance numérique et pécuniaire de plusieurs de celles qui l'ont précédée. Elle n'a pas jeté 30 000 artisans sur le pavé, comme celle d'Ashton, en 1830, ni coûté 35 millions, comme celle de Preston, en 1854. Mais ce qui la rend formidable, c'est qu'elle a l'appui de tout le prolétariat anglais et les sympathies de tous les ouvriers d'Europe; aux yeux de l'économiste, elle emprunte un intérêt tout spécial et considérable à son objet, qui se rattache à l'un des plus graves problèmes de la sociologie.

Quelle doit être la durée du travail quotidien de l'ouvrier? Combien d'heures doit-il donner à la production, combien au repos? Les Américains ont déjà admis en principe que la journée industrielle ne doit pas dépasser huit heures; les travailleurs anglais accordent une heure de plus aux exigences de la production, mais ils semblent résolus à conquérir cette réforme à tout prix, et c'est en leur nom, c'est pour le triomphe de ce principe que les mécaniciens de Newcastle et de Gateshead ont quitté leurs ateliers. Disons d'abord quelques mots de l'association à laquelle ils appartiennent.

La *Trade-Union* des mécaniciens réunis a été fondée en 1851; dès la même année, elle déclara qu'à partir du 1er janvier suivant elle refuserait le travail à la pièce et au delà de l'heure réglementaire (*piece-work and overtime*) (1). Les patrons répondirent à cette injonction par un acte de vigueur: ils s'engagèrent à ne pas employer d'ouvriers appartenant à l'Union, et 36 d'entre eux commencèrent par renvoyer tout leur personnel, 10 350 individus. Après une lutte de plusieurs mois, et ruineuse pour leurs finances, les ouvriers furent obligés d'accepter les conditions de leurs maîtres, qui crurent avoir tué l'unionisme. Mais la Société recouvra si bien ses forces qu'en 1867 elle comptait 33 599 membres et 308 loges, et possédait un revenu de 2 millions et un encaisse de 3 millions.

Vers 1859, il s'était créé à Londres, parmi les ouvriers de différentes professions, une sorte de ligue dont le but était d'obtenir la réduction de la journée de travail à neuf heures. La *ligue de neuf heures*, comme elle s'appelle (*the 9 hours league*), livra sa première bataille en 1860, et suscita cette longue grève des ouvriers du bâtiment, qui n'aboutit qu'au triomphe des patrons. Depuis cette époque, elle n'a rien négligé pour préparer sa revanche en moyen d'une propagande active et d'autant plus aisée que le principe qu'elle défend intéresse également tous les membres de la famille ouvrière, et laisse en dehors la question si complexe du salaire.

La vigoureuse organisation de la Société des mécaniciens, sa discipline exceptionnelle, ses puissantes ressources, l'intelligence supérieure de ses membres, la désignaient depuis longtemps comme l'instrument le plus propre à réaliser les vues de la Ligue.

Le foyer principal de l'industrie du fer est situé, comme on le sait, sur les bords de la Tyne, dans le Yorkshire. Au mois de juin dernier, les mécaniciens de Newcastle et de Gateshead demandèrent à leurs patrons, dont le plus considérable et le plus connu est sir W. Armstrong, de réduire la journée à neuf heures de travail. Sur leur refus, 10 000 ouvriers se mirent en grève. Plusieurs membres de l'*Association des sciences morales* proposèrent un accommodement; leur intervention ne fut pas acceptée par la Ligue, qui provoque des *meetings* dans les grands centres industriels, et enrôla rapidement sous sa bannière les sympathies des classes laborieuses. La subvention accordée aux grévistes ne tarde pas à être portée de 2 fr. 15 c. à 7 fr. 50 c. par semaine. M. Odger, un des hommes les plus intelligents et les plus en relief du prolétariat anglais, chargé de faire une enquête sur la grève de Newcastle, adressa au comité central des *Trades-Unions* un rapport qui le décida à appuyer le mouvement. De leur côté, les chefs des grands établissements métallurgiques d'Angleterre et d'Écosse, dans une réunion qui eut lieu le 5 août, s'engagèrent à former une contre-ligue et à soutenir énergiquement leurs confrères de Newcastle. Ils dépêchèrent partout des agents pour leur embaucher des ouvriers en remplacement des grévistes. Il en arriva 60 de Dundee; mais les grévistes n'eurent pas de peine à les décider à retourner chez eux en leur payant le voyage. Il en vint d'autres de Larches et de Greewich; on se débarrassa d'eux par le même procédé, relevé d'une légère dose d'intimidation. Sir W. Armstrong et ses amis conçurent alors l'idée d'appliquer le principe du libre-échange à la main d'œuvre, et ils entreprirent sur une vaste échelle l'importation des ouvriers du continent.

En leur promettant de gros salaires et en leur faisant croire que c'était une émigration générale des mécaniciens anglais qui nécessitait cet appel aux forces vives du Nord, ils réussirent à attirer quelques centaines de Belges, d'Allemands, de Danois et même de Norwégiens. Mais l'Internationale, qui a des amis partout, se chargea de mettre un terme à cette émigration dont le flot menaçait de renverser les combinaisons les plus habiles. Deux de ses émissaires, MM. Cohn et Eccarius, reçurent la mission d'aller ouvrir les yeux aux prolétaires du continent. Ils s'en acquittèrent avec tant de succès que l'émigration s'arrête comme par enchantement. Quant à ceux qui étaient déjà arrivés à Newcastle, on mit tout en œuvre pour les décider à retourner dans leurs foyers. Le 31 août, quatre-vingt-dix Allemands reprenaient le chemin de leur *Vaterland*, à la grande joie des indigènes qui les accompagnèrent, musique en tête, jusqu'au vapeur de Hambourg; le lendemain cinquante-un Prussiens suivaient cet exemple. On raconte même que plusieurs Danois ayant découvert, chemin faisant, le piége où ils étaient tombés, se noyèrent par excès de désespoir. Il ne restait plus, il y a quelques jours, dans les ateliers de la Tyne, qu'une centaine de Norwégiens, jusqu'à présent insensibles aux remontrances des grévistes. Découragés par ces désertions successives, sir W. Armstrong et ses amis ont dû renoncer à l'espoir de vaincre la Ligue avec

(1) Elle consentait toutefois au travail *extra* dans le cas d'accident arrivé aux machines et moyennant double paye.

Digitized by Google

l'arme du libre-échange. Ils commencent à s'apercevoir que tous les capitaux dont ils disposent sont impuissants contre des adversaires qui ont pour eux la force du nombre, et, ajoutons-le, jusqu'à un certain point la justice. Car, il faut bien le reconnaître, les ouvriers ont le droit de refuser leur travail, au delà de ce qu'ils regardent comme une limite de temps raisonnable, et il y a quelque chose d'arbitraire, pour ne pas dire d'odieux, dans cet ultimatum des patrons qui leur disent : Vous travaillerez aussi longtemps que nous le voudrons, ou bien vous mourrez de faim. Il y a soixante-dix ans que la loi anglaise lutte contre cette perpétuelle tendance du capital à extraire de la classe laborieuse le maximum de travail pour le minimum de salaires ; la législation sur le travail des manufactures n'a pas d'autre but. Quand l'ouvrier a passé neuf heures à lever le marteau ou à pousser la lime, il a bien mérité de la société ; il a rempli ses devoirs envers elle et envers lui-même, il a droit au repos. « Le travail, a dit Channing, cesse d'être un bien lorsqu'il absorbe toute la vie. Il faut qu'il soit associé à de plus nobles moyens de progrès, autrement il dégrade au lieu d'élever. L'homme a une nature variée qui, pour se développer, demande des occupations et une discipline variées. L'étude, la méditation, la société et la récréation doivent être entremêlées au travail physique. L'homme a une intelligence, un cœur, de l'imagination, du goût, aussi bien que des os et des muscles ; c'est lui faire tort que de l'occuper exclusivement à gagner sa nourriture matérielle. (*Œuvres sociales de Channing*, traduction de M. Laboulaye.)

Voilà des vérités malheureusement trop méconnues dans le monde industriel et même parmi certains économistes, qui, à force de s'occuper du problème de la production, perdent de vue le producteur.

Sir W. Armstrong est certes un des chefs les plus honorables de l'industrie anglaise. Il occupe un rang à part dans le monde métallurgique, car il est à la fois un inventeur, un savant et un mécanicien de premier ordre ; mais il a eu le tort de ne voir dans l'ouvrier qu'un simple rouage, une force dont il pouvait disposer au gré de sa volonté ou de son génie.

Du reste, l'opinion publique en Angleterre paraît favorable aux grévistes, et le *Times* lui-même a reconnu la justice de leur cause et prédit son triomphe.

H. Taboulet.

LES ÉLECTIONS EN AUTRICHE

Le parti fédéraliste triomphe en Autriche, comme on pouvait s'y attendre. Grand sujet de scandale pour les journaux du camp opposé, qui s'accordent à représenter ce grave événement comme l'œuvre des jésuites, et ne craignent point de l'attribuer tout entier au parti clérical. Leurs colonnes regorgent de petites gentillesses qui rappellent les meilleurs temps du plébiscite et tendent à établir l'immoralité de leurs adversaires. Entre autres faits anodins, ils citent l'expédient de certains curés de campagne qui, pour grossir le chiffre des électeurs, auraient fait voter de braves gens depuis longtemps couchés dans la tombe. D'autres journaux mieux renseignés et surtout mieux inspirés dédaignent d'attiser les passions politiques, et se bornent à rechercher les vrais motifs de la crise actuelle. La *Gazette d'Augsbourg* en fait remonter l'origine à une époque éloignée. Le journal allemand représente fort justement les Tchèques du Nord toujours et de tout temps prêts à s'unir à leurs frères du Sud pour repousser les prétentions des races germaniques établies dans le centre. Dans le fait, l'entreprise avortée d'Ottokar, le grand mouvement des Hussites, avant tout les excès de la guerre de Trente ans peuvent passer pour les manifestations successives d'un même principe. Principe juste si l'on consent à reconnaître des droits égaux aux races si diverses dont se compose la population autrichienne. L'opposition des droits historiques aux droits octroyés, celle de la centralisation au fédéralisme, voilà, en deux mots, les motifs du conflit qui divise les Allemands et les Tchèques. Les Tchèques repoussent la centralisation introduite par les chartes de février et de décembre, parce que cette centralisation implique, à leurs yeux, l'affaiblissement de leurs droits. On ne saurait, disent-ils, gouverner constitutionnellement un pays composé de nationalités différentes sans l'aide d'une majorité parlementaire fatalement destinée à devenir l'instrument d'un parti. Or, c'est là l'écueil que les Tchèques veulent à tout prix éviter. A les entendre, ils ne redoutent point la centralisation, mais souhaitent simplement la voir appliquer à un espace plus limité. D'ailleurs, les statuts de l'antique *Staats-Recht* bohémien dont ils revendiquent la possession et ne cessent de vanter la supériorité au point de vue législatif, présenteraient, s'il faut les en croire, de véritables avantages pour les Allemands qui résident en Bohême.

Il est difficile, en présence d'un langage pareil, d'admettre telles suppositions d'après lesquelles les Tchèques ne projetteraient rien moins que la ruine totale de l'Autriche. On saurait d'autant moins les admettre qu'en résumé la nation tchèque n'est quelque chose que par l'Autriche, et que la destruction de l'une entraînerait infailliblement la destruction de l'autre. Que feraient trois millions de Tchèques confondus parmi plus de quarante millions d'Allemands ? Ils ne seraient guère plus heureux en Russie où, tout en sauvant leur nationalité première, ils perdraient leur originalité native et disparaîtraient étouffés sous le gigantesque fouillis des races slaves.

Passons à ce mot de fédéralisme qui sème l'épouvante parmi les populations allemandes de l'Autriche. Selon certains journaux, l'introduction du système fédéraliste conduirait infailliblement l'État à sa perte. Sans doute, si l'on songeait à pousser le principe jusqu'à ses dernières limites. Mais comment supposer une pensée semblable à des hommes comme les comtes Hohenwart, Clam-Martinitz ? Tous deux savent que l'intérêt du gouvernement, comme celui des Tchèques, exige le maintien d'un lien assez fort pour ne point se briser, assez flexible pour embrasser des intérêts bien divers sans les froisser. D'ailleurs, est-il juste, est-il raisonnable d'opprimer définitivement un peuple parce qu'il a le malheur d'être inférieur en nombre ?

Un autre reproche dirigé contre le fédéralisme, c'est d'être un système politique fort compliqué, peut-être le plus compliqué de tous. Qu'est-ce que cela prouve ? Un système politique présente-t-il des avantages par cela seul qu'il est primitif ? A ce compte, la forme despotique serait la meilleure, et

Digitized by Google

c'est en Orient qu'il faudrait chercher le modèle des bons gouvernements.

Qui d'ailleurs songe à critiquer la complication ingénieuse des institutions américaines, la multiplicité des rouages qui, sous le gouvernement de ses États-Généraux, a porté si haut la puissance et la richesse de la nation hollandaise? Le gouvernement de la Suisse est-il divisé pour reposer sur des institutions fédérales, et le nouvel empire germanique devra-t-il périr pour dominer un assemblage de ressorts multiples?

On pourra répondre que la situation diffère, que, tandis que l'autorité tend à se centraliser en Allemagne, elle tend à se disperser en Autriche. Ce qui revient à dire que le même mal, sous un autre nom, présente les mêmes dangers. N'oublions pas néanmoins que, si les choses s'arrangeaient aujourd'hui même au gré du Tchèque le plus exalté, le royaume de Bohême n'en deviendrait pas pour cela une Bavière, ni le duché de Moravie quelque chose d'analogue à un canton suisse. Certes, il faut tenir compte des justes scrupules d'une nation qui veut rester maîtresse chez elle. Mais il ne faut pas non plus oublier que le principal objet du débat ne saurait généralement s'appliquer qu'à deux provinces. L'asservissement de la Moravie et de la Bohême importe seul pour les Allemands, qui partout ailleurs se trouvent ou dans une majorité écrasante ou dans une minorité infime. Encore est-il si difficile d'admettre dans ces pays l'oppression de 3 millions et demi d'Allemands par 4 millions et demi de Slaves, que l'on préfère attribuer les inquiétudes des Allemands à la perspective d'une infériorité parlementaire. Notez que cette infériorité ne saurait leur nuire plus que ne le fait le régime actuel et la vice d'une législation qui sacrifie les intérêts de la petite propriété à ceux de la grande propriété foncière.

La question ainsi réduite à sa plus juste valeur perd de sa gravité et même de son importance politique. Elle acquiert un genre d'intérêt différent si l'on songe à la crise probablement décisive qu'elle vient de provoquer. Quoi, en résumé, de plus étrange que ce succès des Tchèques, retrouvant les droits attachés à leur nationalité au moment même où leurs orgueilleux voisins viennent de célébrer l'unification de leur propre race? Sans doute il serait puéril de chercher à établir un rapprochement sérieux entre deux faits aussi disproportionnés. Il n'en est pas moins vrai que, d'une part comme de l'autre, l'observateur, placé par ses habitudes et par ses goûts au-dessus des passions politiques, aperçoit un peuple se débarrassant violemment de ses entraves pour acquérir à son tour le droit de commander et de vivre.

La *Gazette de Cologne* annonce que la réorganisation de l'Université de Strasbourg et sa transformation en une Université allemande vont être mises à exécution. On ne ménagera pas l'argent pour assurer l'exécution du plan élaboré à cet effet.

Un grand nombre de professeurs allemands ont demandé des chaires à l'Université de Strasbourg, principalement des professeurs de Zurich, qui, depuis les troubles de l'hiver dernier, ne se sentent plus à l'aise dans cette ville. On paraît avoir renoncé à l'idée d'appeler le conseiller intime Maximilien Buckler, comme professeur d'histoire à Strasbourg et de le nommer curateur de l'Université de cette ville. La charge de curateur serait confiée à M. le président supérieur de Moeller.

Les journaux suisses libéraux publient un appel invitant tous les catholiques suisses, opposés au nouveau dogme, à prendre part à un congrès antiinfaillibiliste, qui aura lieu à Soleure le 18 de ce mois.

Le *Bien public* annonce que la France sera représentée à l'inauguration du mont Cenis par MM. de Rémusat, Victor Lefranc et de Larcy.

Il aurait d'abord été question de la présence du roi d'Italie, auquel cas M. Thiers se serait rendu à cette fête. Le roi a renoncé à ce voyage à cause des derniers pourparlers relatifs à la Savoie. Il a voulu éviter de sembler donner par sa présence quelque encouragement aux idées séparatistes.

BIBLIOGRAPHIE

M. Bossert, que nos lecteurs connaissent par plusieurs leçons publiées dans la *Revue des cours*, et qui vient de remplacer M. K. Hillebrand dans la chaire de littérature étrangère de la Faculté de Douai, publie le cours de littérature allemande qu'il a professé pendant ces dernières années dans la salle de la rue Gerson. Le premier volume, seul paru (*La littérature allemande au moyen âge, et les origines de l'épopée germanique*, in-8, Hachette), forme un tout par lui-même. Ce sujet a, pour un lecteur français, plus d'intérêt qu'il ne semble au premier abord, et il touche par bien des points à l'histoire de notre vieille littérature. La civilisation du moyen âge est le mélange de l'élément germanique et de l'élément latin. Les Germains apportaient un ensemble d'institutions politiques d'où sortit la féodalité et des traditions héroïques qui produisirent une des branches les plus intéressantes de la littérature du moyen âge, mais en même temps ils subirent l'influence bienfaisante du christianisme qui adoucit leurs mœurs et éleva leurs esprits. Plus tard, quand les nationalités romanes et germaniques furent définitivement constituées, la chevalerie et les épopées qui couraient d'un bout de l'Europe à l'autre créèrent un nouvel échange d'idées et de poèmes entre les mondes latin et germanique. Mais les Germains avaient déjà possédé une poésie qui nous est conservée (les *Niebelungen* en sont le type le plus connu) et qui a toute la fougue et toute la grandeur de l'inspiration des temps primitifs. La poésie chevaleresque succède à la poésie héroïque, et c'est aux trouvères de France que l'Allemagne emprunte les principales épopées de cette époque. Les légendes pieuses, la poésie satirique et les chansons amoureuses (*Minnegesang*) forment, avec les épopées, la littérature du moyen âge en Allemagne. M. Bossert raconte toute cette histoire sans pédantisme (c'est un mérite chez un professeur); il cherche dans cette poésie du passé moins ce qui est curieux que ce qui a gardé, malgré le temps, sa fraîcheur et sa beauté, et l'amour qu'il porte aux épopées qu'il raconte donne à son style une vivacité que n'ont pas ordinairement les historiens *ex cathedra*. H. G.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE | NUMÉRO 13 | 23 SEPTEMBRE 1871

Paris, le 22 septembre 1871.

Les événements de la semaine. — Les réformes qui ne se font pas dans l'instruction publique. — Un manuscrit prétendu inédit de Frédéric II. — Les documents échappés à l'incendie de la préfecture de police.

Le traité relatif à l'Alsace-Lorraine, la convocation des électeurs pour le renouvellement des conseils généraux, l'inauguration du tunnel du mont Cenis, la condamnation de M. Rochefort, tels sont les événements qui ont fait passer le public, depuis huit jours, par les impressions les plus diverses.

Nous apprécions plus loin les préliminaires du nouveau traité. Quant aux élections pour les conseils généraux, on leur donnera, à coup sûr, un caractère politique. M. Thiers lui-même, dans son dernier message, y a invité les électeurs quand il a rappelé, d'une façon assez inopportune au lendemain du vote qui le nommait président de la république, que le pays aurait à choisir entre la république et la monarchie. Chose étrange, même au milieu de toutes les choses inattendues que nous avons traversées, c'est à propos d'intérêts purement cantonaux que cette question sera agitée, sinon partout, au moins dans certaines localités! Mais on ne peut, même à ce point de vue, en espérer un résultat un peu clair, vu l'influence qu'ont les personnalités sur le choix des électeurs dans les élections de cette nature, où chaque canton choisit son représentant.

On ne saurait, d'autre part, méconnaître l'importance politique de cette fête de l'inauguration du mont Cenis, dont l'occasion était, semble-t-il, un événement purement scientifique et commercial. L'entrevue racontée par le *Journal de Lyon*, entre le roi Victor-Emmanuel et M. Victor Lefranc, véritable tête à tête provoqué par le roi, qui vint serrer la main de notre ministre en lui disant que tout nuage devait se dissiper entre la France et l'Italie, nations sœurs et de même race dont l'intérêt était de rester toujours unies et alliées, indique que le gouvernement italien n'a aucun penchant à se laisser entraîner du côté de M. de Bismarck. Les nuages auxquels le roi faisait allusion, c'est cette campagne inconsidérée faite récemment par le parti clérical en faveur du pouvoir temporel. On se rappelle l'habileté avec laquelle M. Thiers s'est tiré du mauvais pas où l'on voulait le faire glisser. Le discours prononcé par M. de Rémusat lundi dernier, au banquet donné dans la grande salle du palais Carignan, a été la réponse à ce qu'avait dit spontanément le roi, quelques heures auparavant, à notre ministre du commerce dans l'intimité de son palais.

Employons les vacances à nous rendre compte des réformes qu'il est nécessaire d'accomplir. Il nous semble que pour ce qui regarde l'instruction publique on ne se presse guère. Nos ennemis et nos voisins en ont déjà fait la remarque. La *Gazette de Cologne*, il y a quelque temps, constatait en ricanant qu'en France on se prépare aux courses de chevaux, et que personne n'élève sérieusement la voix pour la réforme de l'instruction publique. Le *Moniteur prussien*, qui se publiait à Nancy, ne nous épargnait pas non plus les avertissements à ce sujet, tout en prévoyant sarcastiquement que nous ne les suivrions pas. Il ajoutait, d'ailleurs, que tant qu'une réforme sérieuse n'aurait pas lieu dans notre système scolaire, depuis le sommet jusqu'à la base, toutes nos grandes promesses de régénération et de revanche n'étaient que de vains mots. Partout, en Suisse, à Neuchâtel, à Lausanne, à Genève, les moindres maîtres comme les premiers savants, tous ceux qui ont pour nous quelque sympathie, nous conseillent de renouveler notre enseignement à tous les degrés. Même en chemin de fer, on y recueille, de la bouche d'inconnus, de précieuses observations à ce sujet ; les journaux, *la Gazette de Lausanne*, *le Journal de Genève*, condamnent absolument notre enseignement secondaire, et l'on connaît ce passage si éloquent des *Lettres* de Charles Vogt (pages 117 et suivantes de la traduction de M. Marchand) (1), où il proclame *tout pourri, depuis la racine de l'arbre de la science jusqu'à la couronne, pourries les écoles primaires, pourries les écoles secondaires, pourris les collèges avec leurs pensionnats, pourries les écoles supérieures,*

(1) Voyez l'analyse de ces *Lettres* dans notre numéro du 2 septembre, page 236.

Digitized by Google

pourrie l'Université! Et il a raison, les maîtres même les plus dévoués et les plus éclairés de l'Université sont forcés de lui donner raison.

Or, chez nous, que s'est-il produit qui ait rapport à la réforme depuis que nous pouvons reprendre nos esprits? Une proposition en faveur de l'instruction primaire gratuite et obligatoire, due à l'initiative de quelques députés. Pour le reste, pour la réforme de l'enseignement supérieur et secondaire, on dit que le ministre prépare un projet de loi. Mais s'il se borne, comme dans sa circulaire du 24 mai dernier, à consulter les recteurs, il aura la réponse qu'il voudra. Cette circulaire même ne fait pas présager des déterminations bien profondes sur les réformes à accomplir. M. le ministre veut améliorer les méthodes, et, d'un autre côté, il a peur qu'on n'y touche. Il se plaint qu'on ne sache pas bien les langues anciennes, et se demande comment cela est arrivé. Il veut qu'on apprenne les langues modernes, et ne voit pas qu'il n'y a qu'à les rendre obligatoires dans les études et les examens, comme en Allemagne, concurremment avec les langues classiques. Il veut renouveler l'enseignement de la géographie, et croit qu'il y arrivera en faisant faire des inspections et en mettant à bas prix de grandes bêtes de cartes murales dont se moquent les Allemands. Il parle d'améliorer la condition des maîtres d'études, sans considérer que c'est là la plaie de notre éducation, et sans prévoir les rapports que la loi militaire aura avec le recrutement de ces maîtres.

Il y a dans tout cela de bonnes intentions, mais aussi de grandes indécisions.

Ce qu'il faut demander d'abord, c'est que la main-mise de l'administration se relâche à l'égard de l'enseignement supérieur. Nous désirons dans les établissements de l'État une organisation non pas absolument semblable à celle de l'Allemagne, mais analogue : autonomie intérieure des universités, dont le nombre doit évidemment être réduit, autonomie, bien entendu, sous la surveillance et avec le contrôle de l'État; mais plus de cette dépendance qui fait qu'on ne peut acheter un volume de trente sous ou un balai pour la salle sans en référer au ministre. Payement d'inscriptions par les étudiants à chaque professeur, et par conséquent non-publicité des cours. Un jeune professeur de droit (*Réforme et liberté de l'enseignement supérieur*, par M. E. Dubois, 1871, Cotillon) a spirituellement démontré que cette publicité des cours, qui a une apparence libérale, est en réalité ce qui l'est le moins. Liberté pour les étudiants de passer d'une université à l'autre sans ces interminables formalités qui aujourd'hui les enchaînent. A ces conditions, nous serions disposé à voir s'établir une liberté de l'enseignement telle que des facultés libres, sous certaines conditions et dans certains cas, donnassent même des grades équivalents aux nôtres.

Dans l'enseignement secondaire, il faudrait, sinon un bouleversement, du moins un remaniement complet. Ses défauts sont sans nombre. L'administration est déplorable; c'est ce que notre collaborateur M. Mézières a démontré dans nos colonnes de la façon la plus irréfutable (1). Les méthodes sont absurdes et conçues dans l'esprit le plus anti-scientifique qui se puisse imaginer.

Les réformes les plus urgentes sont nécessaires dans l'instruction publique, à tous les degrés; à quel moment finira-t-on par les commencer?

(1) Quatrième année, 1867, p. 465 et 481.

Dans son numéro du 18 septembre, le *Figaro* annonçait qu'il commençait, dans son feuilleton, la publication du *Testament politique de Frédéric II*. « Nous avons acheté, disait-il, » le droit de reproduire ce manuscrit extrêmement curieux. »

Il serait intéressant de savoir si le *Figaro* a acheté bien cher le droit de reproduire le manuscrit de Frédéric II; car il aurait pu le copier *gratis*, en entier, dans un gros volume imprimé en beaux caractères, dont voici le titre : *Les conseils du trône, donnés par Frédéric II, dit le Grand, aux rois et aux peuples de l'Europe, pour servir de commentaires à tous les congrès présents et futurs, avec plusieurs lettres inédites de ce prince, son testament, quelques particularités de sa vie militaire, littéraire et privée, etc.*, publiés par P. R. Anguis. Paris, chez Béchet aîné, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 11. Roueu, même maison de commerce, rue Grand-Pont, n° 73, 1823.

Le feuilleton du *Figaro* est intitulé : *L'art de gouverner, dévoilé par Frédéric II, roi de Prusse* (1740-1775). Malgré le changement de titre, on y trouve exactement le même texte, et, à peu de chose près, la même orthographe que dans la publication de M. P. R. Anguis.

Au mois de janvier dernier, pendant le siége de Paris par les Prussiens, un incendie éclata subitement à la préfecture de police, administrée alors par M. Cresson. On se rendit rapidement maître des flammes, et il résulta de l'enquête qu'on ouvrit à ce sujet que le feu provenait d'un accident. Bien que la malveillance ne l'eût point causé, M. Cresson en conçut cependant quelques craintes, il songea à la possibilité d'un désastre, et résolut de le prévenir. Il fit aussitôt déposer en un lieu complétement sûr les principaux manuscrits de ces archives, et y enfouit en même temps la Vénus de Milo. C'est à cette précaution que nous devons d'avoir encore ce chef-d'œuvre de l'art et ces monuments historiques. Ces derniers, sans cette mesure, auraient été brûlés le 24 mai, car il ne reste rien de l'aile de la préfecture où ils étaient primitivement déposés.

Voici la liste authentique des documents historiques qui ont échappé aux flammes de la Commune :

1° Le registre contenant les écrous des personnes incarcérées : *a*. A la Conciergerie, de 1500 à 1794; — au Châtelet, de 1651 à 1792. — *b*. Aux prisons Saint-Martin, de 1649 à 1791; — Saint-Éloy, de 1663 à 1743; — de la Tournelle, de 1667 à 1715; — de la Tour Saint-Bernard, de 1716 à 1792; — de Bicêtre, de 1780 à 1796; — de la Force, de 1790 à 1800; — de Port-Libre (Port-Royal), pendant les ans II et III de la République; — de Saint-Lazare, pendant l'an II de la République; — de l'Égalité (collége du Plessis), de l'an II à l'an IV de la République; — de Sainte-Pélagie, de 1793 à l'an VII; — de l'Abbaye, de 1793 à l'an II; — du Luxembourg, de 1793 à l'an II; — des Carmes, de 1793 à l'an II; — de la maison de santé de la Folie-Regnault, pendant l'an II; — de la maison de santé Belhomme; — de la maison du Temple, de l'an IV à 1808; — de Vincennes, de 1808 à 1814.

Digitized by Google

2° Les registres contenant les interrogatoires des individus arrêtés pour émigration et opposition à la Révolution, de 1793 à l'an II.

3° Les registres contenant diverses enquêtes de police, de 1790 à l'an II.

4° Les registres d'écrou des prisonniers arrêtés par ordre du roi de 1728 à 1772 (prisons de provinces).

5° Les registres de procès-verbaux criminels, de 1725 à 1789.

6° La liste des individus emprisonnés par ordre du roi dans le ressort de Paris.

7° La liste des individus emprisonnés par ordre du roi dans les provinces.

8° Les arrêts des conseils provinciaux.

9° Les arrêts et décisions du Parlement de Paris, de 1767 à 1791.

10° Un recueil manuscrit de lois et de règlements de police connu sous le nom de *Recueil Lamoignon*, 1182 à 1762.

11° Les registres des bannières et des couleurs du Châtelet.

12° Les lois, règlements, édits de saint Louis à Henri II inclusivement.

13° Des notes sur les prisonniers de la Bastille, de 1661 à 1756.

14° Toutes les lettres de cachet, de 1721 à 1789.

15° Les procès-verbaux et les nominations officielles de tous les employés de police de 1790 à 1814.

16° Les jugements, ordres d'arrestation, de transfert, de libération, de 1789 à l'an V.

17° Des notes par Topinot Lebrun sur les individus cités devant le tribunal révolutionnaire.

18° Des papiers relatifs aux funérailles et à l'inhumation des princes.

19° Tous les papiers concernant l'affaire de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise.

20° Des documents relatifs à Georges Cadoudal, au général Mallet, à Fauché, à Borel et Perlet, à Lavalette ; aux fédérés de Paris, à Maubreuil, aux vingt-deux patriotes ; à Ceracchi ; aux ex-conventionnels, à la conspiration de 1820 ; à Louvel, à Mathurin Bruno, etc.

LE NOUVEAU TRAITÉ AVEC L'ALLEMAGNE

La dernière séance de cette longue et mémorable session, qui avait débuté par un acte d'humiliation nationale, s'est terminée par l'acceptation des bases d'un nouveau traité avec l'Allemagne. Le projet de loi que M. Thiers proposait à l'Assemblée était ainsi conçu :

« Art. 1er. — Le président de la République est autorisé à conclure avec le gouvernement de l'empereur d'Allemagne une convention spéciale sur les bases suivantes :

» Les produits manufacturés des parties cédées de l'Alsace-Lorraine seront admis en franchise du 1er septembre courant au 31 décembre prochain, et soumis au payement du quart des droits exigés sur la nouvelle frontière du 1er janvier prochain au 1er juillet suivant, et de la moitié desdits droits du 1er juillet 1872 au 1er juillet 1873, moyennant la réciprocité pour l'admission dans l'Alsace-Lorraine des articles nécessaires à l'industrie locale et celle déterminée par l'article 3.

» Les troupes allemandes se retireront immédiatement des départements de l'Aisne, de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura.

» L'armée d'occupation sera réduite à cinquante mille hommes.

» Art. 2. — Toutefois les introductions en France des produits manufacturés des fabriques et usines de l'Alsace et de la Lorraine seront limitées, dans une proportion aussi exacte que possible pour chaque objet, en raison de la production de l'année 1869 de ces provinces, déduction faite de leur consommation propre et de la moyenne des exportations directes des années antérieures, pour d'autres destinations que la France.

» Art. 3. Les produits manufacturés français destinés à la consommation de l'Alsace et de la Lorraine pourront y être introduits à titre de réciprocité et aux conditions de tarif de l'article 1er, dans des proportions déterminées en raison de la consommation locale.

» Art. 4. — Les droits réduits, dont il est question en l'article 1er, ne s'entendent que des droits établis par les tarifs actuels.

» Les droits d'entrée additionnels qui pourraient être établis sur les produits fabriqués étrangers, en compensation des droits établis sur les matières, y seront intégralement ajoutés.

» Art. 5. — Un délai sera stipulé, dans lequel l'évacuation des six départements devra être complétement effectuée.

» Art. 6. — Le président de la République est autorisé à ratifier tout traité conforme aux conditions prescrites par les articles précédents. »

Quoique élaboré par les deux chefs de l'école protectionniste, ce projet avait soulevé de vives objections au sein de la commission, qui en avait été saisie la veille. Elles ont été reproduites dans la séance de samedi soir et ont inspiré à M. Thiers un de ses meilleurs discours. La situation était piquante : l'illustre homme d'État faisait ses débuts dans le libre-échange.

Les adversaires du traité prétendaient qu'on nous offrait tout simplement un marché de dupes... Recevoir d'abord en franchise, puis avec une protection illusoire les produits manufacturés de l'Alsace-Lorraine, en échange de la libération anticipée de six départements, c'est, disaient-ils, mettre à la charge de notre industrie les frais d'une mesure qui offre surtout des avantages moraux et pourrait être réalisée d'une autre manière. L'Allemagne redoute justement la concurrence de ces deux millions d'Alsaciens qu'elle nous a enlevés, et dont la production cotonnière et métallurgique égale presque la sienne. Elle veut s'en débarrasser à nos dépens, car il nous sera impossible de lutter contre des industries qui, au lieu d'être grevées comme nous de charges nouvelles, payeront meilleur marché leurs matières premières, outre qu'elles perçoivent déjà leur part de la rançon imposée à la France. Si elles étaient encombrées des produits manufacturés en vue de la consommation française, on pourrait, par égard pour des intérêts que la force seule a séparés des nôtres, leur en permettre l'écoulement sur notre marché. Mais il n'en est rien ; l'Alsace a déjà vendu tout ce qu'elle avait fabriqué avant la guerre. Il ne s'agit donc plus que d'une production à venir, et nous devons d'autant plus soigneusement lui fermer nos portes que les marchandises allemandes ou suisses ne manqueraient pas de s'introduire chez nous sous des déguisements alsaciens. N'est-il pas plus sage de laisser ces six départements supporter quelques mois de plus

Digitized by Google

l'occupatioo étrangère? Il y aurait d'ailleurs un moyen bien simple d'y mettre un terme dès à présent, ce serait en payant, comme nous avons le droit de le faire, le quatrième demi-milliard de l'indemnité. Dans tous les cas, puisque l'Allemagne doit tirer de cette convention bien plus d'avantages que nous à tous les points de vue, ce n'est pas six départements, mais tous ceux qu'elle a le droit d'occuper jusqu'à l'exécution complète du traité de Versailles, qu'il faudrait lui demander d'évacuer. Enfin l'arrière-ban des protectionnistes reprochait au gouvernement de soumettre à la dernière heure aux délibérations de la Chambre une aussi grave question et de lui demander d'avance son approbation pour un traité dont elle ne connaissait encore que la substance.

A cette accusation d'avoir agi d'une manière peu constitutionnelle, M. Thiers a répondu qu'il n'était malheureusement pas maître de la conduite des négociations. « Celles-ci durent depuis plusieurs mois, a-t-il dit, et si je vous en faisais connaître toutes les phases, vous verriez avec quelle ardeur j'ai défendu pied à pied nos intérêts. Mais le moment suprême était venu ; nous avons vu s'approcher le terme de vos travaux, il fallait prendre un parti. Nous ne pouvions pas vous apporter le traité puisqu'il n'était pas encore conclu ; nous avons dû nous contenter de vous en soumettre les bases. »

Puis il a montré comment le payement du quatrième demi-milliard n'était pas une opération aussi simple qu'on voulait bien le dire. Sans doute, il n'est pas impossible de nous le procurer, avec une dépense d'escompte assez considérable. La difficulté est dans le transport de ces valeurs énormes hors de Paris ; car le payement doit s'effectuer en Allemagne. Or, nous ne pouvons pas nous servir du numéraire de la banque, sous peine de produire sur-le-champ une crise monétaire effroyable. Nous sommes obligés d'avoir recours à cette forme du crédit qui s'appelle la traite, et qui sert dans toutes les transactions commerciales à porter les valeurs d'un pays à un autre. Mais le papier doit reposer sur un commerce réel ; et celui que nous avons avec l'Allemagne est loin d'être assez considérable pour nous procurer les 1200 ou 1500 millions de traites dont nous avons besoin. Il nous faut alors faire usage du crédit de la France sur l'Angleterre et de celui de l'Angleterre sur l'Allemagne : nous prenons du papier sur Londres pour trouver à Londres du papier sur Berlin. Cette opération elle-même n'est pas sans danger, car si nous allions un peu trop vite, si le marché de Londres se trouvait tout à coup encombré de nos traites, nous serions obligés de soutenir le change à grands frais, c'est-à-dire d'envoyer du numéraire pour racheter le papier qu'on aurait émis de trop sur l'étranger. Il en résulterait une crise monétaire que beaucoup de personnes appréhendent, mais que nous sommes certains d'éviter par notre prudence.

Nous sommes ainsi conduits à accorder à l'Allemagne une partie des concessions qu'elle nous demande. Mais ces concessions sont-elles aussi onéreuses pour nous qu'on l'affirme ? Loin de là. Remarquons d'abord que leur terme expire en 1873, et que dans cet intervalle notre industrie se trouvera suffisamment protégée par le nouveau tarif. Ainsi, le droit sur le fer étant de 6 francs le quintal métrique, le demi-droit sera de 3 fr. ; le quart de droit, de 1 fr. 50 ; et il est évident que cette somme ajoutée aux prix des produits alsaciens nous permettra de lutter avantageusement contre eux. Il ne s'agit, en définitive, que d'en supporter la concurrence jusqu'au premier janvier 1872, pour obtenir la libération de six départements.

Quant à la fraude, elle est simplement impossible ; l'expérience le prouve. Depuis six mois, il existe dans l'Alsace-Lorraine des syndicats élus par les chambres de commerce et chargés de vérifier l'origine des marchandises exportées chez nous. Jamais douane n'a exercé une surveillance aussi rigide que ces syndicats, attendu que les Alsaciens ont le plus grand intérêt à ne pas faire profiter l'Allemagne des avantages que nous leur accordons. Composés de négociants et d'industriels connaissant parfaitement ce qui entrait dans ces provinces comme ce qui en sortait, ils arrêteront tout ce qui dépasserait l'ancien commerce de l'Alsace avec la France.

Libération immédiate de six départements qui devraient être occupés jusqu'au mois de mai prochain, et réduction de l'armée d'occupation de 80000 hommes à 50000, sans qu'il en coûte au trésor autre chose que la commission due aux grandes maisons dont la signature est demandée par la Prusse, en échange de la garantie que cette évacuation lui fait perdre, voilà les avantages incontestables que le traité nous assure.

Après des explications aussi satisfaisantes, la cause de M. Thiers ou plutôt celle de nos chers compatriotes de l'Est était gagnée. La chambre l'a prouvé en lui donnant une majorité de 533 voix contre 31 ; heureuse conclusion de ces débats qui ont donné au premier magistrat de la République l'occasion d'éclairer, avec la merveilleuse lucidité de sa parole, un point fort intéressant de notre situation financière, et de prouver que chez lui le patriotisme est supérieur même aux préjugés de toute sa vie.

H. Tabourelle.

LE RENOUVELLEMENT PARTIEL DE L'ASSEMBLÉE

Après sept mois d'une session des plus laborieuses, nos députés vont donc prendre un repos bien légitimement gagné. A vrai dire, nous craignons bien que les huit semaines de congé ne soient fort entamées par le souci des élections départementales. Appuyer la candidature d'un ami au conseil général, ou mieux encore la leur propre, telle est, en ce moment, on peut l'affirmer, la préoccupation dominante de la plupart de nos honorables. Et il est tout naturel qu'il en soit ainsi. Les élections du 8 octobre prochain sont destinées à exercer une grande influence sur l'attitude ultérieure de la Chambre. Bon gré, mal gré, elles prendront nécessairement une couleur politique, et, selon qu'elles répondront République ou Monarchie, elles fortifieront ou affaibliront, dans une mesure considérable, la droite ou la gauche de l'Assemblée. Elles seront comme la réplique naturelle aux élections du 8 février et du 2 juillet. Il restera toujours, il est vrai, au vaincu, la ressource de contester la signification attribuée par ses adversaires aux élections départementales. Il est fort probable, en effet, que, dans certains cantons, dans certains départements, les électeurs se laisseront guider dans leurs votes par des mobiles purement politiques ; mais, dans certaines autres régions, au contraire, c'est l'intérêt local, cantonal, qui l'emportera sur tout autre considération, en sorte que bon nombre des résultats qui seront comparés entre eux, ne se-

Digitized by Google

ront pas réellement comparables. De là des malentendus qui seront systématiquement exploités par les partis.

Cette influence, exercée par des élections non politiques sur la politique ultérieure de la Chambre, est doublement regrettable, au point de vue des intérêts locaux et généraux du pays, mais elle est inévitable. Entre une nation et l'Assemblée qui la représente, il existe nécessairement le besoin d'une communication, j'allais dire d'une *communion* incessante. La pensée dominante est-elle toujours la même qu'au moment de l'élection? L'opinion publique a-t-elle marché dans le même sens que ses élus, ou en sens contraire? La Chambre a-t-elle gagné ou perdu du terrain? Autant de questions fort intéressantes pour tout le monde, et que les partis s'efforcent de résoudre par tous les moyens, bons ou mauvais, qui leur tombent sous la main.

Il suit de là qu'il faut absolument donner à ce besoin légitime, une satisfaction par les voies régulières. Ceci nous ramène encore, et toujours, au système du renouvellement partiel et périodique de l'Assemblée. Cette idée féconde fait son chemin à la Chambre comme ailleurs (1). Huit jours avant les vacances parlementaires, deux députés de la gauche, MM. Ch. Rolland et Paul Jezon, ont déposé une proposition en ce sens. Nous empruntons à l'exposé des motifs les considérations suivantes.

« Nous proposons, disent les auteurs du projet, d'adopter » le principe de la permanence de l'Assemblée nationale, et, » par suite, de décider qu'elle sera renouvelée, non plus d'un » seul coup, comme on l'a fait jusqu'ici, mais partiellement. » Dans l'état actuel des choses, cette modification nous paraît » en quelque sorte s'imposer d'elle-même. Nous croyons que » la stabilité, la confiance qu'elle inspire, l'esprit de suite in- » dispensable aux gouvernements réguliers sont à ce prix. » Sous les précédents régimes, avec un monarque héréditaire, avec une seconde chambre héréditaire elle-même, ou » dont les membres étaient investis de leurs fonctions à titre » viager, il était logique et utile que la Chambre élective se » renouvelât tout entière à de certaines époques à peu près » fixes. C'était, pour le pays consulté dans son ensemble, un » moyen efficace, décisif, de faire connaître ses aspirations. » La Chambre, nommée d'un seul coup par l'universalité du » corps électoral, puisait dans son mandat, pour faire préva- » loir la volonté de ses commettants contre les résistances » gouvernementales, une autorité d'autant plus puissante » que les manifestations de l'opinion publique d'où elle était » sortie, s'étaient produites dans de plus larges proportions. » Mais aujourd'hui, cette force d'impulsion précédemment » nécessaire, n'a plus sa raison d'être, et elle n'est pas sans » danger. Il ne s'agit plus de lutter contre l'obstination de » pouvoirs placés en dehors du contrôle direct des citoyens. » Tout au contraire, il faut se garder des entraînements pas- » sager des citoyens eux-mêmes et, entre les exigences d'as- » pirations souvent prématurées et leur réalisation définitive, » mettre le temps nécessaire à la réflexion.

» Le renouvellement partiel de l'Assemblée nationale nous » semble donner satisfaction à ces nécessités de la prudence » la plus élémentaire. On ne saurait nier, théoriquement, » que, par cela seul qu'une Assemblée unique est souveraine, » il convient qu'elle emprunte son origine et ses forces à une » volonté mûrie, permanente, et non à un entraînement pas- » sager. Mais combien ces vérités politiques sont-elles plus in- » contestables encore s'il s'agit de la France, où l'éducation poli- » tique des masses est loin d'être achevée, où l'esprit national » se montre à un si haut degré facile à tous les entraînements. » Supposons que le renouvellement intégral de l'Assemblée » s'effectue dans un moment de fermentation, sous la pres- » sion d'intérêts ardents et opposés : n'est-il pas à craindre » que le scrutin ne donne la victoire qu'aux élus de la pas- » sion, qu'aux exagérés de tous les partis, dans lesquels, au » bout de quelques semaines, le pays ne voudra plus se » reconnaître lui-même, et dont l'autorité pourtant devra » régulièrement se prolonger de longs mois?

» Avec des élections partielles, les suites d'un coup de tête » cessent d'être irrémédiables, les nouveaux venus sont amor- » tis par leurs prédécesseurs. — Et non-seulement on échappe » ainsi aux emportements et aux impatiences, mais on obtient » aussi, par surcroît, des indications précises et constantes » sur le courant variable des opinions. Les transitions, les » modifications dans la direction des affaires, prévues et pré- » parées de plus loin, peuvent être mieux ménagées et moins » violentes. La possibilité de substituer brusquement, à date » fixe, un système gouvernemental à un autre, disparaît, et » l'on voit s'effacer avec elle ce cortége d'appréhensions, plus » ou moins sincères, dont tous les partis se servent successi- » vement au détriment des véritables intérêts du pays. »

On pourrait ajouter encore d'autres considérations à celles qu'on vient de lire. Pour la politique extérieure, par exemple, il est parfaitement certain qu'aucun pays ne pourra contracter avec nous d'alliance sérieuse, durable, profitable aux deux parties, si tous les trois ans, tous les six ans même, il est exposé à voir la diplomatie française prendre brusquement une direction différente de celle qu'elle suivait précédemment, quelquefois même contraire. Avec une Assemblée unique intégralement renouvelée à de certaines périodes, il faut absolument

Quitter le long espoir et les vastes pensées.

Il faut se borner à gouverner au jour le jour, au hasard des événements, et renoncer à toute grande entreprise, à toute réforme importante, en un mot à tout ce qui demande du temps, cette étoffe dont la vie est faite, pour employer l'expression si connue de Franklin.

Il est à remarquer que, depuis que le monde existe, depuis qu'il y a des gouvernements, depuis qu'on fait de la politique, il n'y a jamais eu qu'une seule *grande* république démocratique, celle des États-Unis, qui ait duré, et même qui étonne l'univers par le progrès constant de sa puissance et de sa prospérité. La république romaine, au temps de sa grandeur, était dirigée par une aristocratie héréditaire, et d'ailleurs la république romaine, c'était un petit nombre de républicains, renfermés dans les murailles d'une ville et ayant des millions de sujets. Dans l'histoire bientôt séculaire de la république américaine, il est impossible de ne pas être frappé de l'esprit de suite qui n'a cessé de présider aux opérations de sa diplomatie : la fameuse doctrine de Monroë, par exemple, a été fidèlement suivie, maintenue, comme dans n'importe quel État monarchique dont le roi serait constamment un Louis XIII et le ministre un Richelieu.

(1) M. Littré y adhère dans son étude sur l'*Europe, le Socialisme et la France*, que nous avons publiée dans notre dernier numéro.

Or le sénat des États-Unis est nommé pour six ans, renouvelable par tiers, tous les deux ans, et c'est précisément à ce grand corps politique, avec l'assistance du président, qu'est attribué le pouvoir de faire des traités, de désigner les ambassadeurs, les autres ministres publics et les consuls.

Il y a là un enseignement bien capable de frapper les esprits les plus récalcitrants.

Sans compter que, par un séjour plus prolongé aux affaires, les députés sont mis en demeure et en mesure d'apprendre leur métier, ce qui est bien quelque chose.

A ce système du renouvellement partiel on oppose plusieurs objections. L'une d'elles est que les nouveaux élus s'attribuent une importance plus considérable que celle de leurs collègues; ils prétendent représenter plus exactement le pays, et partent de là pour dénier à la majorité l'autorité dont elle est légitimement investie. Voyez plutôt le 2 juillet, dira-t-on; les cent députés républicains qui ont été élus à cette époque ont aussitôt manifesté des prétentions de ce genre, et quelques-uns d'entre eux cherchent déjà à provoquer la dissolution de l'Assemblée, en quoi ils ont certainement tort.

Est-il besoin de faire remarquer que cet inconvénient réel ne peut exister qu'autant que l'élection partielle revêt un caractère purement isolé, accidentel? Dans le système du renouvellement partiel périodique, au contraire, on peut toujours en appeler au pays mieux informé au bout d'une nouvelle période, et les changements brusques de toute nature deviennent aussi inutiles qu'ils ont toujours été désastreux.

On dit encore, les uns que ce serait inoculer au pays une fièvre électorale permanente; d'autres, qu'en ôtant aux élections l'importance décisive de leurs résultats, on en désintéresse les citoyens. MM. Charles Rollaud et Paul Jozon, qui ont prévu ces objections, y répondent de la manière suivante :

Selon eux, le renouvellement partiel de l'Assemblée nationale tendrait à donner à la vie politique, en France, une régularité qui lui a fait défaut jusqu'ici. « Chez nous, ajoutent-» ils, l'esprit politique ne manque pas; mais il est mal équi-» libré: l'excitation va jusqu'au délire, l'apaisement tombe » jusqu'à l'atonie! Ne voit-on pas qu'entre ces deux extrêmes, » également fâcheux, il faut trouver une mesure, une pra-» tique modérée du droit, qui deviennent la condition nor-» male de la vie politique en France? Des élections rappro-» chées et partielles seraient un des meilleurs moyens d'en-» tretenir chez nous ce courant d'opinion publique, constant » et régulier, qui existe chez les peuples vraiment libres et » constitue leur véritable force. » On ne saurait mieux penser et mieux dire.

On voudra bien nous excuser si, même après le départ de l'Assemblée, nous avons si longuement entretenu nos lecteurs d'une question qui rentre tout à fait dans les attributions législatives, dont l'exercice est momentanément suspendu. C'est qu'à notre avis, s'il y a des vacances pour la Chambre, il ne peut, il ne doit point y en avoir pour l'esprit public. Les Français ont vu depuis trop longtemps, et par de trop cruelles expériences, ce qu'il en coûte de laisser à leurs mandataires le soin exclusif de s'occuper des affaires publiques, comme les chanoines du *Lutrin* laissaient

A des chantres gagés le soin de louer Dieu,

et comme nous nous bornions tous jusqu'ici à payer des remplaçants militaires, que nous envoyions mourir pour nous dans des expéditions lointaines et inutiles.

Il faut qu'aujourd'hui, dans l'ordre politique comme dans l'ordre militaire, comme dans tous les ordres possibles de l'activité nationale, le service soit *personnel* et *obligatoire pour tous*. Il n'est plus permis de se désintéresser des grandes questions d'où dépendent l'avenir et, peut-être même l'existence du pays, et chacun, dans la mesure de ses facultés, doit s'efforcer de travailler à la reconstitution morale, intellectuelle, politique de la France.

La tâche est d'ailleurs assez grande et assez vaste; il y a place pour tous les efforts et pour tous les dévouements.

LES LEÇONS DU 18 MARS

Les documents et les livres sur l'insurrection du 18 mars abondent, et le nombre en croît tous les jours. Un des plus intéressants et des plus instructifs est celui que M. de Pressensé, député de Paris, a publié à la librairie Michel Lévy.

L'auteur ne s'est pas contenté de raconter les événements auxquels il a assisté, et dont il parle en témoin sincère; il s'est efforcé de dégager la philosophie de cette histoire déplorable, et d'en tirer d'utiles leçons pour le présent et pour l'avenir.

L'insurrection socialiste est vaincue et désarmée. Les mauvais Français qui n'ont pas craint de profiter de la défaite de leur pays et du désarroi où l'avait jeté la lutte à outrance, pour tenter, sous les yeux de son ennemi victorieux, l'application de leurs folles doctrines et la destruction de ce qui restait de la France, ont expié leur criminelle tentative, ou attendent dans les prisons le juste châtiment que leur infligera la justice militaire. Sommes-nous sauvés pour cela, et, la guerre civile terminée, n'avons-nous plus qu'à nous remettre paisiblement à nos affaires? Assurément, non. La guerre finie, il reste à consolider la paix, et à prévenir le retour d'une crise où nous avons failli périr. Il n'y a pas lieu de craindre, sans doute, que jamais les ennemis de la société retrouvent une occasion pareille à celle qui leur a permis de résister deux mois à l'autorité légitime; et il faudrait que nous fussions bien malheureux pour revoir une seconde fois le règne carnavalesque des Pyat et des Rigault. Mais ce n'est pas assez que cette farce lugubre ne puisse pas recommencer.

L'insurrection du 18 mars n'est pas un accident isolé, un effet sans cause. Elle est la manifestation terrible et imprévue d'un mal jusque-là secret, qui n'est pas guéri, et qui continuera à nous ronger sourdement, si nous n'avons pas le courage d'en rechercher les causes, et d'entreprendre résolûment une cure difficile.

Grâce à la sagesse de l'Assemblée et du gouvernement, grâce à la valeur de l'armée, l'ordre est rétabli dans la rue, et l'on peut compter qu'il ne sera pas de longtemps troublé. Il faut maintenant pacifier les esprits, rétablir l'ordre moral, sans lequel l'ordre matériel est toujours incertain et précaire. A quelles conditions et par quels moyens se fera cette pacification définitive, c'est le problème que M. de Pressensé a essayé de résoudre, en apportant à l'étude de ce problème ardu une bonne volonté et une bonne foi vraiment patriotiques.

Digitized by Google

Le récit des faits tient peu de place dans les *Leçons du 18 mars*. L'auteur ne s'y arrête qu'autant qu'il y trouve les éléments de l'étude morale, qui fait le principal objet de son livre.

Son exposé rapide a pourtant un mérite rare dans les écrits de ce temps-ci : il est véridique et sincère. M. de Pressensé ne s'amuse pas à charger un tableau assez sombre déjà par lui-même, pour le plaisir d'en augmenter l'intérêt dramatique. Il ne rapporte que des faits vrais, qu'il a vus, ou qu'il tient de témoins sûrs; il ne cite que des pièces officielles et authentiques. Il traite l'histoire contemporaine avec une exactitude consciencieuse, qui est aujourd'hui une originalité.

Les causes immédiates et occasionnelles du 18 mars sont connues de tout le monde. M. de Pressensé les indique, dans la première partie de son livre, avec une remarquable équité; il fait à chacun sa légitime part de responsabilité dans cette catastrophe nationale. Il s'attache surtout à expliquer l'attitude de la population parisienne, et la force immense dont disposèrent, dès le premier moment, les criminels meneurs de l'émeute. L'Assemblée de Bordeaux avait manqué, en plus d'une occasion, de sang-froid et de justice ; le gouvernement, de fermeté et de prévoyance. Mais les fautes de l'Assemblée et du pouvoir exécutif, fautes excusables, inévitables même, dans les circonstances si difficiles où se trouvait la France, ne suffiraient pas à expliquer le succès foudroyant de l'insurrection socialiste, si l'on ne se rappelait le désarroi général des esprits parisiens, au lendemain de ce siége si long et si douloureux, et si l'on ne savait qu'au milieu de la France et de Paris abattus et désorganisés, le parti qui fit le 18 mars était seul debout, avec son organisation préparée de longue main.

Les élections de février avaient permis déjà de juger de l'état mental des Parisiens, et de la force que donnaient les circonstances au parti révolutionnaire. La province avait été surprise et indignée d'un certain nombre de choix vraiment inexcusables. Elle n'avait pas pris garde que les siens, en maint endroit, ne prêtaient guère moins à la critique. Après cinq mois de séparation, Paris et la France se trouvaient si loin l'un de l'autre, qu'ils ne se reconnaissaient plus. On avait marché sans se voir et sans s'entendre, et l'on s'était tourné le dos. L'issue du siége, imprévue pour le grand nombre, si facile qu'il fût de la prévoir, avait exaspéré Paris ; la province, fatiguée d'une lutte à outrance, qui n'aboutissait, après les plus cruels sacrifices, qu'à des désastres sans gloire, n'était pas moins irritée. La masse des électeurs aime les solutions simples et ne sait pas débrouiller les problèmes complexes. Le suffrage universel n'est pas une balance délicate où l'on puisse peser minutieusement le pour et le contre, et doser les responsabilités. Les hommes du 4 septembre, après avoir promis le succès, n'avaient pas réussi : c'était assez ; ils étaient condamnés, en province comme à Paris, et les voix allaient à leurs adversaires. Des causes semblables avaient produit, à Paris et en province, des effets analogues au fond, quoique contraires en apparence : Paris avait voté pour les radicaux et la province pour les royalistes, par colère contre le gouvernement qui n'avait pas sauvé la France, après s'être chargé de son salut.

Ce malentendu se serait dissipé avec le temps, et la France, revenue de ce premier emportement d'une douleur bien légitime, se serait bientôt retrouvée et reconnue. Mais le temps lui manqua. Au moment où les esprits étaient le plus échauffés, où Paris et la province échangeaient les récriminations les plus amères, notre ennemi, exploitant sans merci sa bonne fortune, nous imposait la paix la plus propre à pousser au paroxysme le désespoir des Parisiens. Paris, qui n'avait pas été pris, que la famine, courageusement supportée pendant de longs mois d'hiver, avait seule pu réduire, Paris dut ouvrir ses portes aux vainqueurs. L'entrée des Prussiens dans la capitale acheva de déranger les cerveaux déjà troublés par tant de souffrances physiques et morales. On n'examina pas si le gouvernement et l'Assemblée avaient pu éviter à une ville héroïque cette humiliation imméritée. La raison n'est pas notre qualité dominante ; nous sommes, pour notre malheur, gens d'imagination et de passion. Nous perdîmes tout à fait, dans cette angoisse, le peu que nous avions conservé de sang-froid et de lucidité.

Vint l'affaire des canons. On répandit le bruit absurde que l'artillerie de la garde nationale allait tomber aux mains de l'ennemi. En toute hâte, des citoyens plus ou moins bien intentionnés les allèrent prendre, pour les conduire dans des parcs improvisés, autour desquels ils firent bonne garde. Les Prussiens partis, le gouvernement réclame ces armes. Les meneurs répondirent que les canons appartenaient à la garde nationale et qu'elle n'entendait pas s'en dessaisir. Elle en avait fait don au gouvernement de la défense ; donc ils étaient son bien ! Ce singulier raisonnement parut concluant à une portion de la population de Paris, tant les esprits avaient perdu la notion du réel, et la distinction du vrai et du faux. Des volontaires continuèrent à faire faction sur les buttes Montmartre, autour des pièces rangées en batterie. Un conflit était inévitable. Il éclata le 18 mars.

On sait l'histoire du coup de main avorté du général Vinoy, et l'on se souvient des pressants appels du gouvernement à la partie saine de la garde nationale. J'étais alors en province, et je me rappelle qu'on y avait peine à comprendre l'inertie des honnêtes gens dans une circonstance si critique. Il me semblait dès lors qu'on était un peu plus sévère pour Paris qu'il n'aurait fallu, et qu'on en parlait bien à l'aise, à distance respectueuse de Belleville et des bataillons fédérés. Le livre de M. de Pressensé confirme cette opinion, et explique, sans la justifier entièrement, l'attitude indécise des gardes nationaux du parti de l'ordre.

A tort ou à raison, Paris croyait l'Assemblée hostile à la République, et lui savait mauvais gré de son refus de revenir siéger dans la capitale. Il n'avait aucun zèle pour la défense du gouvernement qu'elle venait de créer, et s'en reposait volontiers sur l'armée du soin de réprimer une émeute, dont il ne voyait pas toute la gravité. Avec cela, un travail obscur et souterrain avait, depuis un mois, profondément modifié l'état-major de la garde nationale. Le parti socialiste, profitant de la lassitude et de l'indifférence des honnêtes gens, s'était emparé des grades, qu'on ne songeait pas à lui disputer. La guerre étrangère finie, les affaires de la garde nationale occupaient fort peu les citoyens qui n'avaient pris les armes que pour combattre l'ennemi de la France. Ils avaient ainsi laissé le champ libre à ceux qui méditaient de transformer les légions en armée insurrectionnelle.

Quand la défection d'une partie de la troupe obligea le gouvernement à se mettre sous la protection des citoyens, la garde nationale s'aperçut qu'elle ne s'appartenait plus, et qu'une minorité factieuse s'était emparée du commandement des bataillons. Les honnêtes gens, surpris et isolés, ne surent

Digitized by Google

où se rallier, tandis que leurs adversaires, qui formaient, par la fédération, une véritable armée aux ordres du comité central, se répandaient en masses compactes sur Paris et en prenaient possession. Était-il possible, dans cette surprise, de s'entendre et de se grouper? On fit, pour cela, pendant plusieurs jours, des efforts infructueux. Les fédérés avaient sur les défenseurs de l'ordre l'avantage qu'eurent sur nous les Prussiens pendant toute la campagne : ils étaient prêts et organisés, tandis qu'il n'y avait de l'autre côté qu'agitation confuse et stérile. Le gouvernement n'avait pas le temps d'attendre que la garde nationale eût secoué le joug du comité central. Il abandonna Paris, qui l'abandonnait, et se retira à Versailles, pour y préparer et y attendre en sûreté la défaite du socialisme.

Son départ laissait la place libre aux insurgés. Ils se mirent, d'un grand sérieux, à user de leur victoire, et installèrent la Commune. Le langage et les actes de ce gouvernement monstrueux n'étaient pas faits pour guérir des esprits déjà bien malades. La folie alla grandissant, et gagna par contagion bien des cerveaux restés sains jusque-là. Les fausses nouvelles, les calomnies, les mensonges, les déclamations d'une presse abominable, achevèrent de troubler les têtes. M. de Pressensé cite des exemples étonnants de l'égarement universel. Des Parisiens, qui ne servaient pourtant pas la Commune, reprochaient à l'armée de Versailles de tirer sur Paris; ils oubliaient que Paris avait tiré le premier sur l'armée de Versailles. Ainsi allèrent les choses, pendant deux mois, à la grande joie des Prussiens, maîtres de nos forts. Sous leurs yeux, l'insurrection maîtresse de Paris le déshonora par ses extravagances et ses crimes, jusqu'au moment où l'armée, réorganisée par M. Thiers et le maréchal Mac-Mahon, rendit la capitale à la France et à elle-même.

Les Parisiens, en proie à l'Internationale, se plaignaient, avec une certaine amertume, que le gouvernement les eût abandonnés. Cette injustice pouvait se comprendre et se pardonner, au fort de la crise. Aujourd'hui, des journaux qui n'ont pas, pour être injustes, l'excuse de la souffrance, reviennent sur ce grief, et s'efforcent de persuader aux Parisiens qu'en effet on les a méchamment livrés aux bêtes. Je ne sais quel profit ils pensent tirer, pour eux-mêmes ou pour leurs patrons, de ces insinuations malfaisantes. Mais Paris n'oubliera pas que ses vrais amis ne sont pas ceux qui le flattent ainsi, et qui caressent si complaisamment ses préjugés. L'armée n'était pas sûre, la garde nationale hésitait; le gouvernement courait le risque d'être enlevé par l'émeute. Si, au lieu de se réfugier à Versailles, M. Thiers se fût obstiné à rester dans Paris, il se serait sans doute perdu, et la France avec lui. Le chef du pouvoir tombé dans les mains des insurgés, l'assemblée n'avait pas le temps de constituer un autre gouvernement; il ne restait en France d'autre autorité que l'autorité prussienne. C'est elle qui se serait chargée de rétablir de l'ordre. Ce qui rend à jamais exécrable l'attentat du 18 mars, c'est qu'il pouvait avoir cette conséquence de mettre Paris et la France à la discrétion de M. de Bismark. Et le premier devoir du chef du gouvernement, dans un tel péril, était de mettre hors de l'atteinte de l'insurrection l'autorité nationale, incarnée en sa personne. L'intérêt de Paris était alors secondaire, ou plutôt, l'intérêt de Paris, inséparable de celui de la France, exigeait que le gouvernement pourvût avant tout à sa propre sûreté, au risque de ce qu'il pourrait arriver de la grande ville, livrée pour un temps à l'insurrection qu'elle n'avait su ni prévenir, ni réprimer. Des ennemis de notre pays peuvent seuls reprocher à M. Thiers d'avoir compris ce devoir pressant et de l'avoir accompli.

Nous avons perdu de vue, pour un moment, le livre de M. de Pressensé. Hâtons-nous d'y revenir.

Ni le siége, ni l'armistice, ni la paix désastreuse que nous avons dû accepter, ne suffisent à expliquer la folie du 18 mars et des deux mois qui suivirent. M. de Pressensé remarque, avec raison, que nos malheurs, si grands qu'ils fussent, ne nous auraient pas livrés si facilement à une poignée d'aventuriers, si l'Internationale n'avait pas fourni à l'insurrection une organisation formidable. Fondée en 1862 pour défendre les intérêts des ouvriers, l'association des travailleurs a recruté, en peu d'années, un peuple d'adhérents. Elle se contentait, à l'origine, de favoriser les grèves. Elle a, dans ces derniers temps, modifié son programme, et ne se propose rien moins que l'abolition de la propriété, de la famille, de la religion et de la patrie. Son organisation lui paraît le modèle des gouvernements de l'avenir. C'est sur ce patron que se modela la fédération de la garde nationale parisienne, et plus tard le gouvernement communal. On a vu, à l'épreuve, ce type des sociétés parfaites, et l'on a pu juger du bonheur qui attend l'humanité, le jour où l'Internationale l'aura façonnée à son image. Cette constitution oppressive, qui annihile l'individu et le noie dans l'association, ferait du pays qui pourrait s'y soumettre la moins habitable des prisons. Mais elle est, par cela même, une puissante machine de guerre.

Comment les doctrines criminelles de l'Internationale ont-elles pu recruter dans notre pays de si nombreux adhérents? Il faut observer d'abord que tous les insurgés, quoique pris dans l'engrenage de l'Internationale et du comité central, n'étaient pas pour cela socialistes. Si l'insurrection était organisée et conduite par les Internationaux, son but n'était pas si nettement défini qu'on ne pût s'y tromper. Les meneurs savaient où ils allaient. Le troupeau des mécontents se laissait mener, par haine du présent, et dans l'espoir d'un avenir meilleur, qui restait assez vague et indéterminé pour que tous y trouvassent leur compte. Aux uns, on parlait de guerre à outrance contre la Prusse; aux autres de franchises municipales; à ceux-ci de la République menacée, à ceux-là de l'abolition du capital. Patriotes égarés, girondins, jacobins, socialistes, tous les esprits ardents, pressés de satisfaire leurs aspirations légitimes ou coupables, formèrent, sous la main du comité central et de la Commune, la grande armée de la révolte.

Si le nombre des mécontents est chez nous si grand, et si les mécontents sont si prompts à en appeler aux armes, M. de Pressensé en voit la cause dans le tempérament national, ardent et absolu, passionné et doctrinaire. Nous sommes, pour la plupart, ainsi faits, que nous prétendons constituer la société à tout prix et tout de suite, suivant le type idéal que nous avons adopté. Avec cela, une longue habitude de la centralisation nous a dressés à tout attendre de l'État; nous ne croyons sérieuses et efficaces que les réformes qu'il fait et qu'il impose à la nation entière; de sorte que les réformateurs, chez nous, deviennent promptement des révolutionnaires, et n'aspirent qu'à s'emparer des pouvoirs publics, pour les mettre au service de leurs idées. Nous avons plus d'imagination que de jugement: une violence grandiose nous éblouit et nous fascine. Le souvenir de la dictature de 1793

Digitized by Google

nous obsède ; nous la condamnons, sans renoncer à l'admirer, et à l'imiter au besoin. En outre, le spectacle plus récent d'une autre dictature, d'un crime plus longtemps triomphant, a achevé de fausser chez un grand nombre de Français la notion du bien et du mal. Le succès du 2 décembre, l'établissement de l'empire, et la longue durée de ce gouvernement fondé sur la violence et le parjure, n'étaient pas faits pour décourager les aventuriers. L'amour du luxe et des jouissances matérielles, surexcité à dessein dans le pays pour le distraire de pensées plus nobles, la corruption du suffrage érigée en principe de gouvernement, la faveur accordée à la presse frivole ou dépravée, aux dépens de la presse sérieuse et honnête, tous les expédients honteux employés par le parti bonapartiste pour conserver un pouvoir dont il a fait l'usage que l'on sait, devaient démoraliser la nation témoin de ce règne scandaleux, et l'ont, en effet, profondément gâtée et pervertie.

Signaler les causes de notre décadence, c'est en indiquer le remède. Nous ne serons capables de nous défendre contre l'ennemi du dedans et contre l'ennemi du dehors, contre le socialisme et contre la Prusse, que si nous savons aimer à l'avenir la vérité et la liberté. M. de Pressensé énumère, au dernier chapitre de son livre, les réformes nécessaires à notre régénération et à notre salut. Ce sont celles qui composent le programme du parti libéral : instruction obligatoire, service militaire obligatoire, constitution d'un état libéral et décentralisé, organisation d'une république parlementaire, séparation de l'Église et de l'État. A ces réformes nécessaires, M. de Pressensé ajoute l'étude des questions sociales, l'amélioration du sort des classes pauvres, et surtout la diffusion des vérités qui seules peuvent guérir les esprits de bonne foi des chimères socialistes. « Après la main qui tient le glaive de la justice, dit l'auteur des *Leçons du 18 mars*, il faut pré» senter au peuple la main fraternelle qui panse les » plaies de la guerre civile... Il faut qu'il sente que tout ce » qui sera possible pour son amélioration morale, intellec» tuelle et matérielle, dans l'ordre légal et par la li» berté, sera courageusement entrepris... Ce n'est pas » aux mauvaises passions conservatrices qu'il sera donné » de vaincre les mauvaises passions démagogiques. N'oublions » pas que c'est le bien et non le mal, qui triomphe du » mal. »

LA DEUXIÈME ARMÉE DE LA LOIRE

COMBAT DE VILLORCEAU. — RETRAITE SUR VENDÔME. — NOUVEAUX COMBATS. — RETRAITE SUR LA SARTHE. — BATAILLE DE PONTLIEU. — RETRAITE SUR LAVAL

(D'après le récit du général Chanzy)

La deuxième armée de la Loire, organisée sur la rive droite du fleuve, qu'elle tenait au dehors d'Orléans, était destinée à jouer désormais(1) le principal rôle dans la défense nationale. C'est sur elle qu'allaient se concentrer les dernières espérances du pays. Placée entre les deux capitales de la France, elle pouvait seule couvrir l'une et débloquer l'autre, protéger la délégation du gouvernement en province et tendre la main à l'armée de Paris, si celle-ci réussissait à rompre la ligne d'investissement. Elle avait en outre à préserver de l'invasion la Bretagne, la Basse-Normandie et toute cette région qui, du versant méridional du plateau d'Orléans et des collines du Perche, s'incline vers le cours inférieur de la Loire et vers la mer, en projetant au Nord la presqu'île du Cotentin, au fond de laquelle est situé Cherbourg, et à l'ouest, la presqu'île armoricaine qui se termine à Brest. En avant des deux presqu'îles s'étendent trois vallées parallèles, celles du Loir, de la Sarthe et de la Mayenne, rivières qui descendent sur Angers, où la Sarthe, après s'être grossie du Loir, se réunit à la Mayenne et forme avec elle le Maine, qui se jette dans le Loir aux Ponts-de-Cé. C'est de ces trois lignes que le général Chanzy fit successivement sa base d'opérations, disputant le terrain avec ténacité, d'abord entre la Loire et le Loir, puis entre le Loir et la Sarthe, enfin entre la Sarthe et la Mayenne, où la nouvelle de la capitulation de Paris le trouva debout et prêt à de nouveaux efforts si l'armistice du 28 janvier ne devait pas amener la paix. Vendôme, Le Mans et Laval sont les trois grandes étapes de cette campagne de trois mois, pendant lesquels la deuxième armée de la Loire, aux prises avec les forces réunies du grand-duc de Mecklembourg et du prince Frédéric-Charles, a livré trois batailles et plus de cinquante combats.

Avant de se retirer sur la ligne du Loir, le général Chanzy essaya de se maintenir dans la vallée de la Loire, décidé à tenir tête à l'ennemi et à attendre, le plus près possible d'Orléans et de Paris, que les circonstances et le concours de la première armée, une fois organisée, permissent de reprendre les opérations vers le Nord. Continuer la retraite dans l'état moral qu'avait produit chez nos jeunes troupes les derniers échecs, c'était les exposer à une complète débandade et livrer à l'ennemi la route de Tours. Il était évident, en effet, que les Allemands, se bornant à observer le quinzième corps sur la rive gauche, allaient descendre en force sur la rive droite, pour chercher à atteindre les corps qui leur avaient échappé le 4, et marcher sur la ville qui était le siége du gouvernement en province. Du 6 au 13 décembre, la deuxième armée de la Loire défendit avec la plus grande vigueur ses positions entre la forêt de Marchenoir et la Loire, couvrant la route de Tours. Attaquée sans relâche par un ennemi assez nombreux pour n'engager que des troupes fraîches ou reposées, elle livra quinze combats, dont l'un, celui de Villorceau (8 décembre) fut une véritable bataille, où elle eut affaire à quatre corps d'armée, sans compter les Bavarois du général de Thann. Malgré ce déploiement de forces, soutenues par une formidable artillerie, elle conserva ses lignes à peu près intactes et fit essuyer à l'ennemi des pertes considérables. « Toutes les fois que nous étions parvenus à portée de mousqueterie des Allemands, ils avaient été obligés de reculer devant la vigueur de nos fantassins et la supériorité du chassepot. » Malheureusement, à la nuit, une troupe mecklembourgeoise, se glissant le long de la Loire, occupa Beaugency, que le général chargé de garder cet important passage avait évacué pour obéir à des ordres venus de Tours. La perte de cette ville, où l'extrême droite des lignes françaises s'appuyait au fleuve, détruisit en partie les résultats de la journée et compromit sérieusement le salut de l'armée tout entière.

Le lendemain, le ministre de l'intérieur et de la guerre

(1) Voyez *La Première armée de la Loire* dans notre numéro du 2 septembre, page 222.

Digitized by Google

arriva au grand quartier-général de Josues. « La situation fut exposée et discutée. Nos troupes pouvaient tenir encore, mais leur résistance avait pour limites leurs forces, et leur grande fatigue faisait prévoir que cette limite était prochaine.

« Si l'ennemi avait beaucoup souffert, ce qui était vrai, les forces considérables dont il disposait lui donnaient la possibilité de n'en mettre en ligne, chaque jour, qu'une portion, et de laisser reposer le reste, tandis qu'à la fin de chaque journée toutes nos troupes avaient été forcément engagées. Il fallait donc prendre un parti. Deux se présentaient : continuer la lutte sur les positions qu'on occupait dans le cas où les corps de la rive gauche pourraient, de leur côté, reprendre leurs opérations, et attirer sur eux une partie de l'armée du prince Charles; sinon battre en retraite sur Vendôme ou sur le Mans, pour se reconstituer derrière le Loir ou la Sarthe, si aucune diversion n'était possible. Dans le premier cas, on pouvait encore avoir l'espoir d'user l'ennemi, dont les troupes étaient déjà très-éprouvées par la fatigue, réduites par les pertes, et le rejeter dans l'Est en reprenant Orléans; dans le deuxième, on allait découvrir Tours, où la délégation du gouvernement ne pouvait plus dès lors rester. C'est à ce dernier parti qu'on s'était arrêté depuis quelques jours déjà, car le ministre annonça que la délégation se transportait en ce moment même à Bordeaux. »

Cependant, avant de prendre un parti définitif, le général Chanzy voulut encore faire une dernière tentative. Le 10 au soir, il adressa au ministre de la guerre, qui était alors à Bourges, et au général Bourbaki, le télégramme suivant : « Le mouvement qu'il est possible et indispensable de faire pour rétablir, coûte que coûte, notre situation, est le suivant : marche de Bourges sur Vierzon; pousser le gros de la première armée par Romorantin sur Blois; prendre position entre la Loire et le Cher pour intercepter les communications de l'ennemi entre Orléans et son armée engagée sur Tours, de façon à couper cette dernière de sa base d'opération. Si ce mouvement se fait, je me charge de tenir sur la rive droite de la Loire. » Mais la première armée n'était pas encore en état d'entreprendre une opération importante; la deuxième n'avait donc plus qu'à se retirer au delà du Loir. La retraite sur Vendôme fut décidée (10 décembre).

Elle présentait de graves périls. L'armée abandonnait la Loire, à laquelle s'appuyait son aile droite, et celle-ci allait avoir à se retirer à travers une plaine où aucun de ses mouvements ne pouvait être dissimulé, et où elle ne devait rencontrer aucune position réellement avantageuse pour s'arrêter et se défendre si elle était attaquée. Le général en chef télégraphia encore de Josnes, le 11, au général Bourbaki pour lui demander de faire une démonstration vers la Loire, afin d'attirer de son côté une partie de l'attention de l'ennemi, tandis que la deuxième armée exécuterait son mouvement de retraite. « Nous nous battons depuis onze jours, et nous tenons ici, depuis le 6, contre le gros des forces ennemies. Les Prussiens menacent Blois et Tours, et cherchent à tomber sur le flanc de mon armée. Une marche de vous sur Blois peut me dégager de cette situation critique. Je vous demande instamment de la faire. » Le général Bourbaki répondit qu'il allait faire tout ce qu'il pourrait pour descendre le Cher et se présenter devant Blois, mais qu'il ne pourrait être en face de cette ville que dans six jours au plus tôt.

L'armée dut poursuivre son mouvement, le 12, sans ce secours, qui arriverait trop tard. Le général Barry, qui occupait Blois, eut ordre de tenir jusqu'à la dernière extrémité pour empêcher qu'elle ne fût tournée par sa droite. « Le temps était très-mauvais. Une pluie torrentielle, qui tombait depuis le matin, avait fait fondre la neige et produit le dégel. Le terrain était partout très-glissant sur les chemins, le sol trop détrempé pour que les chevaux et les voitures pussent passer dans les champs. Comme fatigue et comme souffrance pour les hommes et les animaux, cette journée fut une des plus pénibles de la campagne. Néanmoins la marche put s'effectuer avec assez de régularité, et le soir, tous les corps étaient établis exactement sur les positions qui leur avaient été assignées...

« En résumé, cette retraite de la deuxième armée des lignes de Josnes sur Vendôme, dans les conditions de mauvais temps, de fatigue et de dangers dans lesquelles elle s'était effectuée, faisait le plus grand honneur aux troupes. Elle avait assez imposé à l'ennemi pour qu'il n'eût pas osé l'inquiéter et profiter des chances qu'il avait de détruire cette armée, s'il avait su les mettre à profit. »

En évacuant les lignes de Josnes, la deuxième armée laissait à découvert Blois, qui fut occupé dès le 13, et Tours, qui ne pouvait tarder à éprouver le même sort ; mais, par sa retraite sur Vendôme, elle se maintenait au nord de la Loire, elle trouvait sur le cours du Loir une ligne de défense derrière laquelle elle pouvait reformer ses corps désunis par les derniers combats, menacer le flanc de l'ennemi descendant d'Orléans sur Tours, sans s'éloigner de Chartres, et rester ainsi sur une des principales directions à suivre pour reprendre les opérations vers Paris dès qu'elles deviendraient possibles. Vendôme, centre des nouvelles positions de l'armée, était un important point stratégique, soit pour observer la vallée de la Loire, soit pour se porter dans celle de l'Eure. Cette ville, qui avait été longtemps l'objectif des corps allemands réunis à Chartres, est, en effet, le nœud des routes d'Angers à Châteaudun le long du Loir, du Mans à Blois par Saint-Calais, et de Tours à Chartres par Château-Renault et Bonneval. Elle est, en outre, reliée à Tours par le chemin de fer qui continue ensuite sur Paris par Châteaudun et Dourdan. La deuxième armée s'établit autour de Vendôme, sa gauche appuyée à la forêt de Fréteval, gardant d'un côté la route de Chartres, de l'autre celle de Blois. C'est de ce côté qu'était le principal danger. Aussi le général Chanzy insistait-il toujours pour une démonstration de la première armée sur Vierzon. Dès le 14, la gauche de l'armée eut à repousser une double attaque à Moric et à Fréteval. C'était l'aile droite de l'ennemi, sous les ordres du grand-duc de Mecklembourg, qui marchait sur le Loir au-dessus de Vendôme, avec l'intention de franchir cette rivière, de pénétrer dans la forêt de Fréteval et de tourner notre gauche, tandis que le prince Frédéric-Charles, s'avançant de Blois, se préparait à une attaque directe sur Vendôme. Fréteval, occupé par l'ennemi, fut repris. Mais le 15, le grand-duc, laissant de ce côté un corps d'observation, vint donner la main au prince et attaquer avec lui nos positions en avant de Vendôme. Elles furent défendues avec vigueur. On se battit jusqu'à la nuit, sans que l'ennemi gagnât du terrain. Mais, après les fatigues et les pertes qu'elles avaient éprouvées, nos troupes n'offraient pas à ce moment assez de solidité pour continuer la lutte avec des chances de succès, si l'ennemi appelait à lui de nouveaux renforts et tentait une nouvelle bataille. Une diversion sur la rive gauche pouvait seule permettre à la deuxième armée de se main-

Digitized by Google

tenir dans ses positions sur le Loir. Le général Chanzy ne cessait de la demander. « L'effort de l'ennemi devant se porter tout entier sur la rive droite de la Loire, écrivait-il, le 15, au ministre de la guerre, il est plus essentiel que jamais de prononcer vigoureusement et rapidement un mouvement sur la rive gauche par les troupes de Bourges. » A cette dépêche pressante il lui fut répondu que les troupes de Bourbaki n'étaient pas encore en état de venir l'appuyer. « Vous avez fait, lui écrivait le ministre, des prodiges depuis quinze jours pour vous suffire à vous-même. Continuez à tenir en échec des forces bien supérieures. Bien convaincu qu'avec vous la retraite resta toujours une véritable opération militaire, j'approuve pleinement le mouvement que vous m'annoncez sur Saint-Calais et Le Mans. »

La retraite sur la Sarthe fut donc décidée. « Commencée avec ordre, elle ne continua malheureusement pas avec la même régularité. On entrait dans un pays d'un aspect tout nouveau, partout accidenté, coupé de haies et de talus en terre qui rendent la marche impossible ailleurs que sur les chemins. Les colonnes s'allongèrent; des corps, cherchant des passages, s'écartèrent de leur direction, et quelques-uns d'entre eux commirent la faute de se diriger directement sur le Mans, sans plus se préoccuper de l'armée, qu'ils précédèrent ainsi d'au moins deux jours. Le Mans était devenu, en effet, une attraction à laquelle un grand nombre d'hommes ne put résister : c'était pour eux le repos, le bien-être et tout au moins un répit pendant lequel ils n'entendraient plus ce canon qui tonnait constamment tout le jour et une grande partie de la nuit depuis le 28 novembre. Un grand nombre de mobiles et de soldats de ligne se répandirent sur tous les chemins, et bien que la plupart, mal chaussés, eussent les pieds endoloris par la neige et par la marche, ils doublèrent les étapes pour arriver plus vite. Il fallut envoyer en avant, pour arrêter ces fuyards sur les routes principales, les régiments de gendarmerie; mais ils ne purent surveiller tous les petits chemins qui sillonnent le pays, et le Mans fut bientôt encombré par cette foule débandée, qui, privée forcément de ses distributions, échappant à toute discipline, présentait l'aspect le plus misérable et le spectacle le plus honteux pour une armée. Il est consolant, toutefois, de pouvoir dire que, si de pareils exemples ont été donnés trop fréquemment dans cette partie de la retraite, les gens de cœur qui restaient dans les rangs (et c'était le plus grand nombre) cachaient à l'ennemi, par l'ordre dans lequel ils marchaient et leur vigueur à le repousser, ces défaillances, qui ne s'expliquent que par la jeunesse et l'inexpérience du métier militaire de ceux qui s'y laissèrent aller. »

Cependant l'ennemi, contenu partout, était devenu de moins en moins entreprenant. Il était facile de voir que, pas plus que les nôtres, ses troupes n'avaient pu résister à la fatigue; ses hommes étaient, eux aussi, grandement démoralisés par cette persistance d'une lutte qui se reproduisait constamment alors qu'ils la croyaient terminée. Le désordre se mettait parfois dans ses colonnes, malgré sa solide organisation et sa discipline... Il y avait dans ces circonstances les chances d'un succès certain, si nous avions eu alors sur nos derrières quelques troupes fraîches et une réserve solidement organisée, ou bien s'il eût été possible au général Bourbaki de faire une diversion qui eût maintenu sur la Loire une partie des corps avec lesquels le prince Frédéric-Charles s'acharnait contre la deuxième armée.

Le Mans, outre les grandes ressources qu'il offrait pour une armée qui avait à se refaire, était encore un des points stratégiques les plus importants de l'ouest de la France. Cinq lignes ferrées y aboutissent, le reliant avec Paris par Chartres, avec Cherbourg par Alençon et Caen, avec Brest par Laval et Rennes, avec Nantes et Rochefort par Angers, avec le centre et l'est de la France par Tours, Orléans et Poitiers. Le pays qui l'environne est très-accidenté, couvert de forêts de pins et d'arbres fruitiers, coupé de haies, de talus et de fossés qui bordent les routes, les chemins et les propriétés, offrant ainsi des avantages sérieux pour la défense. Bâtie en grande partie sur la rive gauche de la Sarthe, à l'endroit où elle reçoit l'Huisne, son principal affluent, dominée à courte distance et presque de tous les côtés par les collines qui bordent les vallées des deux rivières, la ville n'est point par elle-même une position militaire, et doit être protégée d'assez loin si l'on veut la défendre, surtout contre une attaque venant de l'est. De ce côté s'élève le plateau d'Auvours, poste avancé commandant les deux rives de l'Huisne, et d'où l'on peut surveiller l'ennemi venant par la route qui, par Saint-Calais et Vendôme, va aboutir dans le val de la Loire à Orléans et à Blois. Au nord, entre la Sarthe et l'Huisne, la ville est dominée par un autre plateau dont le centre est le village de Sargé; au sud, même disposition du terrain, mais le plateau est moins vaste; trois routes le traversent, conduisant à la Flèche, à Tours et à Vendôme.

Le général en chef distribua ses forces sur différentes positions. La défense du plateau d'Auvours fut confiée au 21e corps, qui appuyait sa gauche à la Sarthe; celle du plateau du sud au 16e corps, couvrant les routes d'Angers et de Tours; en arrière, sur la rive droite de la Sarthe, au-dessus et au-dessous du Mans, le 17e corps gardait la route de Laval et celle de Coulie, où le camp des mobilisés bretons formait comme la réserve de la deuxième armée.

Les Allemands, après les efforts qu'ils venaient de faire, semblaient avoir renoncé pour le moment à s'avancer plus avant dans l'Ouest. La première armée, ayant quitté ses positions autour de Bourges, commençait à la préoccuper: la marche de leurs corps engagés dans l'Est rencontrait des difficultés sur lesquelles ils paraissaient n'avoir pas compté; l'attitude énergique de Paris les forçait à se maintenir en nombre autour de ses remparts; enfin la résistance que leur opposaient, de tous les côtés, les armées nouvelles, les avait obligés à une dispersion qui les inquiétait.

Le prince Frédéric-Charles était retourné à Orléans, et le grand-duc de Mecklembourg s'était retiré sur Chartres, après avoir laissé à Blois, à Vendôme et sur le cours supérieur du Loir des forces assez considérables pour garder le pays que la retraite de l'armée française leur avait livré.

Dans cette situation qu'avait à faire la deuxième armée? Hâter sa réorganisation, tout en se retranchant fortement sur les positions qu'elle occupait en avant du Mans; surveiller les mouvements de l'ennemi, l'obliger à conserver devant elle toutes ses forces, et l'empêcher d'en diriger une partie, soit contre la première armée, soit dans l'Est, soit sur Paris. Si les Allemands, reprenant leur marche vers l'Ouest, pour en finir avec la deuxième armée, marchaient en forces sur le Mans, il fallait être en état de les recevoir, de les user. S'ils s'affaiblissaient devant elle pour se porter vers l'est, elle pouvait prendre l'offensive et marcher sur Paris, en remontant rapidement l'Huisne, pour venir appuyer sa gauche à la Seine,

Digitized by Google

à hauteur de Mantes, accabler Versailles et combiner un effort avec les défenseurs de Paris pour rompre un côté de l'investissement.

Le 22 décembre, le capitaine de Boisdeffre, parti de Paris le matin sur le ballon *le Lavoisier*, apportait au commandant de la deuxième armée des communications du général Trochu sur l'état de la défense de la capitale. L'armée de Paris venait de recommencer ses opérations, dont le gouverneur n'espérait pas de résultat décisif. « Une trouée n'est pas possible à l'armée de Paris seule, non-seulement à cause de la remarquable organisation de l'investissement de la place, mais parce que l'armée, en admettant qu'on pût rompre les lignes, ne pourrait continuer qu'à la condition de trouver, à six ou huit lieues de Paris au plus, un approvisionnement considérable de munitions. Paris ne peut donc être débloqué que par un concours immédiat et énergique des armées de secours... En mettant en œuvre toutes les ressources alimentaires, il ne pourra tenir que jusqu'à la fin de janvier. »

Le général Chanzy, tout en hâtant la réorganisation de son armée, insistait auprès du ministre de la guerre pour être renseigné sur les mouvements des autres armées : celle de Bourbaki, dirigée vers l'Est pour débloquer Béfort et couper les communications de l'ennemi, et celle de Faidherbe, qui venait de livrer le combat de Pont-de-Noyelles (24 décembre). « Notre plus grande chance de réussite doit résider dans la combinaison de nos mouvements, dans la coopération simultanée des trois armées au même but, dans un même effort fait au même moment. » « Quant à moi », écrivait encore le général Chanzy au ministre de la guerre (30 décembre), « mon rôle, dans la situation actuelle, est nettement tracé : dès que j'aurai achevé ma réorganisation et que je saurai ce que peuvent tenter sur mes derrières les forces ennemies qui s'y trouvent, je marcherai sur Paris... La base d'opération d'où je partirai sera la Sarthe et la ligne ferrée du Mans à Alençon. La nouvelle base sur laquelle je marcherai sera l'Eure, probablement de Dreux à Chartres... Dans cette position, éloigné comme je le suis des armées du Nord et de l'Est, il me faut à tout prix assurer mes communications avec ma base d'opération et ma ligne de retraite. C'est pourquoi je vous ai demandé de me faire connaître quelles troupes je pourrai tenir de l'Ouest pour couvrir la ligne du Mans à Alençon et même du Mans à Tours. »

Le 2 janvier, le général écrivait encore du Mans au ministre de la guerre : « Il ne faut pas se le dissimuler, le moment d'agir est arrivé : la résistance de Paris a une limite que vous connaissez, le temps presse, et le grand effort qu'il s'agit de faire n'aura de résultat certain que si toutes nos forces y concourent simultanément, d'après un plan bien arrêté et par des opérations vigoureusement menées. Je n'ai pas malheureusement, quoi que j'aie pu faire, tous les renseignements qui me seraient si nécessaires pour combiner ce plan. J'ignore où en est la première armée, quel est son objectif réel, quelle est la marche qu'elle compte suivre; je ne sais rien de la situation dans le Nord, des projets du général Faidherbe, des obstacles qu'il a à surmonter. Je n'ai que de très-vagues renseignements sur la composition des forces en Bretagne et au camp de Cherbourg, sur le rôle qu'elles sont appelées à jouer... La situation me paraît être celle-ci :

» *Autour de Paris*, une armée puissante qui résiste à tous les efforts faits pour rompre l'investissement; *dans le Nord*, le général de Manteuffel assez fort pour menacer le Havre, tout en tenant en échec les troupes du général Faidherbe; *dans l'Est*, les forces ennemies disséminées de Paris au Rhin pour couvrir les lignes d'opération des Allemands, avec des groupes assez considérables pour maintenir les forces que nous pouvons avoir sur la rive gauche de la Saône, et opposer une résistance à la marche de la première armée; *dans le Sud*, l'ennemi occupant fortement Orléans, et encore assez nombreux dans la vallée de la Loire, de Blois à Gien, pour être une menace sur Bourges, sur Tours et sur Nevers, et pour nous préoccuper sur le Loir et du côté du Mans si nous venions à quitter ces positions sans y laisser une force capable de les défendre; *dans l'Ouest*, une armée prussienne comprenant qu'un effort doit être fait par nous vers Paris, qui s'établissant fortement, pour y parer, sur la ligne de l'Eure, tout en battant le pays autour de Chartres pour maintenir ses communications avec celle de la Loire.

» Disposé comme il l'est, l'ennemi cherche évidemment à se présenter successivement, et en forces, devant chacune de nos armées; il manœuvre très-habilement. Nous sommes généralement peu exactement renseignés sur ses grands mouvements, qu'il cache avec beaucoup d'art par des rideaux de troupes, et le seul moyen de déjouer des combinaisons qui lui ont si souvent réussi jusqu'ici est de le menacer à notre tour sur tous les points à la fois, le forçant ainsi à faire face de tous les côtés, et à ne plus présenter sur un point des masses avec lesquelles il cherche à nous écraser partiellement.

» Il me paraît indispensable que la première, la deuxième armée, et celle aux ordres du général Faidherbe, se mettent en marche en même temps, *la deuxième armée*, du Mans, pour venir s'établir sur l'Eure entre Évreux et Chartres, couvrant sa base et ses lignes d'opération qui sont la Bretagne et les lignes ferrées d'Alençon à Dreux et du Mans à Chartres; *la première armée*, de Châtillon-sur-Seine, pour venir s'établir entre la Marne et la Seine, de Nogent à Château-Thierry, prenant sa base et ses lignes d'opération sur la Bourgogne, la Seine, l'Aube et la Marne; *l'armée du Nord*, d'Arras, pour venir s'établir de Compiègne à Beauvais, avec sa base d'opération sur les places du Nord, et sa ligne principale par le chemin de fer de Paris à Lille.

» Outre ces trois opérations principales, et, pour y concourir, les forces de Cherbourg s'avanceraient le long du chemin de fer de Caen, jusque sur la gauche de la deuxième armée, ayant toujours leurs lignes de retraite assurées sur Carenton.

» Les forces réunies en Bretagne et sur le cours inférieur de la Loire, occupant fortement la Sarthe, d'Alençon au Mans et le Perche jusqu'au Loir, pour assurer les derrières de la deuxième armée. Les corps francs de Cathelineau, Lipouski, en arrière du Loir et de Châteaudun, pour couvrir l'aile droite de cette même armée, et observer les troupes ennemies de la vallée de la Loire; le 15e corps, sans découvrir Bourges, entre le Cher et la Loire, pour tenir en échec, en menaçant successivement Blois, Orléans et Gien, le corps ennemi sur la Loire, et dans le cas où l'ennemi se replierait, se portant résolûment sur Étampes.

» Enfin, l'armée de Lyon, remplacée sur ses positions actuelles par ce qu'on peut tirer du Midi, tenant en échec, avec les forces de Garibaldi et les corps qui se trouvent dans l'Est, l'armée de Werder.

» Nos trois principales armées, une fois sur les positions indiquées, se mettre en communication avec Paris et, combiner

Digitized by Google

dès lors les efforts de chaque jour pour se rapprocher de l'objectif commun, avec des sorties rigoureuses de l'armée de Paris, de façon à obliger les troupes ennemies d'investissement à se maintenir tout entières dans leurs lignes. Le résultat sera dès lors dans le succès d'une des attaques extérieures, et, si ce succès est obtenu, si l'investissement peut être rompu sur un point, un ravitaillement de Paris peut devenir possible, l'ennemi peut être refoulé et contraint d'abandonner une partie de ses lignes, et de nouveaux efforts, combinés entre les armées de l'extérieur et de l'intérieur, peuvent, dans la lutte suprême, aboutir à la délivrance.....

» Si ce plan est adopté, je puis l'entreprendre pour ce qui me concerne, dès que le moment sera fixé (et j'insiste pour que ce soit aussitôt que possible) avec 120 000 hommes, sans compter les différentes troupes que je laisserai, conjointement avec celles tirées de Bretagne, sur les positions que je quitte et qu'il est indispensable de protéger et de conserver..... J'ai confiance dans le succès, si nous le cherchons non plus dans des opérations décousues qui nous ont été si fatales jusqu'ici, mais dans un plan définitivement arrêté et rigoureusement suivi. »

Autour du ministre on avait conçu un autre plan. Au lieu de faire marcher Bourbaki sur Châtillon-sur-Seine, on avait décidé de le faire opérer dans l'extrême Est, de manière à amener la levée du siége de Béfort, à occuper les Vosges et à couper les lignes ferrées venant d'Allemagne, pour se retourner ensuite vers Paris en donnant la main à Faidherbe. Cette opération dans une pareille saison avec des troupes nouvelles, dans un pays de montagnes que la neige recouvrait et où tout était difficile, présentait la réussite à une date d'échéance telle que le général Chanzy crut devoir tenter un dernier effort pour la restreindre et ramener le plus promptement la première armée sur Paris, dont les ressources s'épuisaient. Il insista donc pour l'adoption et l'exécution à bref délai du plan qu'il avait proposé. Mais le conseil du ministre persista à penser que la tentative combinée sur Paris serait plus efficace dans les conditions de son projet, qui donnerait le temps d'achever l'organisation du 19e et du 25e corps destinés à renforcer la deuxième armée, et dont le concours paraissait indispensable.

La première armée, à ce moment sous les murs de Vesoul, poursuivit donc ses opérations dans l'Est; le général Faidherbe continuait son premier programme dans le Nord; le mouvement simultané sur Paris devenait dès lors inexécutable. La deuxième armée n'avait plus à compter sur une diversion ou sur un soutien; elle n'avait qu'à achever sa réorganisation, à se fortifier solidement sur les positions du Mans pour y recevoir l'ennemi s'il s'y présentait, ou bien, si les événements lui en fournissaient l'occasion, à tenter, après avoir assuré ses derrières, un mouvement hardi et rapide dans la direction de Paris.

Du 23 décembre au 10 janvier, des colonnes mobiles ne cessèrent de surveiller l'ennemi entre la Sarthe et l'Huisne, entre l'Huisne et le Loir. Après lui avoir livré plus de vingt combats, dont quelques-uns, notamment ceux de Saint-Quentin, près de Montoire (27 décembre) et de Villethion (6 janvier) firent honneur à nos jeunes troupes pressées, de tous côtés, par les deux armées allemandes qui s'avançaient, l'une par la vallée du Loir, l'autre par celle de l'Huisne, elles durent battre en retraite sur leurs positions défensives. Le 10 janvier, au soir, toute l'armée se trouvait réunie autour du Mans. Tout présageait pour le lendemain une bataille importante. La deuxième armée, qui, depuis la reprise d'Orléans n'avait cessé de combattre, disputant pied à pied le terrain entre la Loire et la Sarthe, avait de nouveau en face d'elle les armées du prince Charles et du grand-duc de Mecklembourg, renforcées par le corps bavarois qui s'était reconstitué, et par les troupes tirées de l'investissement de Paris. C'étaient 180 000 hommes dont elle allait avoir à soutenir le choc, avec des forces bien inférieures. Le camp de Conlie, où avaient été réunis les mobilisés bretons, et dont l'organisation n'avait rien produit de sérieux, venait d'être levé. Des 60 000 hommes qu'il devait fournir à la deuxième armée, on ne put tirer qu'environ 9 à 10 000 combattants, mal armés de fusils de différents modèles, à peine exercés, manquant de cadres, mal vêtus, mal approvisionnés, et n'ayant même pas, à leur arrivée au Mans, les munitions qui leur étaient indispensables. Cette troupe et neuf bataillons des mobilisés de la Mayenne remplirent seuls les vides faits dans la deuxième armée par les combats meurtriers qu'elle livrait depuis les premiers jours de décembre. Les 19e et 25e corps, qui devaient la renforcer, étaient encore en voie de formation.

La lutte se préparait menaçante, mais il n'y avait plus à l'éviter. Dans la journée du 10 janvier, le général Chanzy fit ses dispositions pour assurer de toutes parts la défense des approches de Vendôme. Le vice-amiral Jauréguiberry au sud du Mans, entre la rive gauche de la Sarthe et celle de l'Huisne, avait le commandement supérieur des troupes chargées de garder les positions qui commandent la route de Tours; à l'Est, entre l'Huisne et la route de Saint-Calais, le général de Colomb, commandant du 17e corps, occupait fortement le plateau d'Auvours; au Nord, entre le cours supérieur de la Sarthe et l'Huisne, le général Jaurès, avec le 21e corps, gardait les hauteurs qui dominent la rive droite de cette dernière rivière. Les nouveaux contingents fournis par l'armée de Bretagne furent répartis sur les positions occupées auparavant par le 17e corps au delà de la Sarthe, couvrant les routes d'Alençon, de Conlie, de Laval et la ligne d'Angers.

La bataille s'engagea à notre droite, sur les hauteurs, en avant de Pontlieu. L'amiral, qui commandait de ce côté, déployant sa vigueur ordinaire, maintint toutes ses positions. Au centre, le général de Colomb lutta péniblement sur le plateau d'Auvours, que l'ennemi menaça un instant d'occuper tout entier; mais un effort vigoureux du général Gougard l'en chassa, et nous laissa maîtres des positions. A gauche, le général Jaurès combattit sans perdre un pouce de terrain. L'ennemi avait fait de grands efforts sur tout le front de nos lignes. Ses pertes étaient considérables. L'attitude des troupes avait été bonne et devait donner confiance. Cette première bataille du Mans, si elle se fût terminée là, était incontestablement une victoire. Malheureusement un incident fatal vint détruire tout le succès de la journée. Les mobilisés de Bretagne, chargés de défendre l'importante position de la Tuilerie, au centre de la ligne occupée par l'amiral, au sud du Mans, furent saisis de panique devant un retour offensif, tenté à la tombée de la nuit par l'ennemi, et lâchèrent pied sans résistance. Ce fut le signal de la débandade sur toute la rive gauche de l'Huisne. En vain l'amiral essaya de faire reprendre la position abandonnée. Les troupes, chargées de cette attaque, s'enfuirent et se débandèrent au premier coup de fusil. « Les hommes, harassés de fatigue, effarés par

cette agression au milieu des ténèbres, dont ils ne pouvaient se rendre compte, faisaient quelques pas, s'arrêtaient et se conchaient sur la neige. » Encouragés par ce succès inespéré, les Allemands s'étaient reportés en force sur Auvours et avaient obligé nos troupes, ébranlées à la nouvelle de ce qui se passait sur leur droite, à abandonner le plateau et à repasser l'Huisne. A huit heures du matin, le 12, l'amiral télégraphiait au général en chef : « Je suis désolé d'être obligé de dire qu'une prompte retraite me semble impérieusement commandée. »

Il fallut se rendre à l'évidence, et faire une nouvelle étape sur cette route douloureuse que la deuxième armée suivait depuis Orléans, marquant chacun de ses pas d'un combat et du meilleur do son sang. Le général Chanzy céda, le cœur brisé et « en pleurant de rage ». La victoire qu'il tenait et qui était due à son indomptable ténacité et à sa science stratégique, à laquelle l'ennemi lui-même a rendu justice, lui échappait encore une fois, et, avec elle, la possibilité, sinon l'espoir de sauver la France, car sa foi patriotique dans les chances d'une lutte à outrance n'était pas moins tenace que sa résistance sur les champs de bataille. « Quelle que soit la cruauté de la fortune à notre égard », lui écrivait le ministre de la guerre après la bataille du Mans, « elle est impuissante à lasser des hommes tels que vous, qui sont résolus à soutenir jusqu'à épuisement total la guerre sainte contre l'étranger. »

La retraite une fois décidée, « il n'y avait plus qu'à éviter un désastre et à sauver l'armée : il fallait pour cela empêcher l'encombrement de la ville du Maus, le désordre sur les ponts, dans les rues et sur les routes. Tous ces mouvements à exécuter par des corps en grande partie débandés, abontissant tous à des passages restreints, en vue de l'ennemi, étaient de la plus grande difficulté. Les généraux et les chefs de corps, pénétrés de la gravité de la situation, redoublèrent d'énergie; l'amiral sut masquer le passage du pont de Pontlieu, et, lorsque les Allemands, qui ne se reudaient pas encore exactement compte de ce qui se passait, se hasardèrent à l'extrémité du faubourg, le matériel ainsi que toutes les troupes avaient franchi le pont, dont les gendarmes du général Bourdillon défendirent courageusement l'accès jusqu'au dernier moment, et que le génie fit sauter lorsque la tête de la colonne ennemie n'en était plus qu'à quelques mètres. »

Dans la journée du 13, toute l'armée se trouva sur la rive droite de la Sarthe, sur la route de Sillé-le-Guillaume. L'ennemi ne se montra du reste eutreprenant nulle part. « Il est évident que, le 11 au soir, les Allemands sec considéraient sinou comme battus, tout au moins comme obligés à recommencer le lendemain leurs efforts de la veille, et, que, le 12 au matin, malgré le fatal incident qui avait emmené leur gauche sur la position de la Tuilerie, ils ne croyaient point à une retraite de la deuxième armée française. C'est ce qui explique qu'ils n'aient pas profité de cette occasion, et, qu'une fois fixés sur nos mouvements, ils n'aient pas été à même de nous poursuivre. Ils avaient du reste considérablement souffert pendant les trois derniers jours; leurs soldats étaient épuisés; ils ne les avaient soutenus que par des distributions d'eau-de-vie, faites à profusion, et il leur fallait rallier leurs colonnes, dont quelques-unes avaient déjà commencé un mouvement rétrograde, et pourvoir aux soins à donner à leurs nombreux blessés. »

Le général Chanzy songeait à se retirer sur Alençon. « Là, me réunissant au deuxième corps encore intact, ralliant autour de moi tout ce qui avait du cœur dans la deuxième armée, j'aurais marché sur Paris : tous, cette fois, prévenus qu'il fallait arriver ou mourir. » (Lettre au ministre de la guerre, 13 janvier). Mais le ministre de la guerre, préoccupé pour Rennes et pour Nantes, prescrivit la retraite sur la Mayenne. Les différents corps furent dirigés sur Laval, où le général allait concentrer l'armée et hâter sa réorganisation. « Telle va être désormais mon unique pensée, » écrivit-il le 13 janvier au ministre de la guerre, « et j'y réussirai. Si le suprême bonheur de sauver Paris nous échappe, je n'ai pas oublié qu'après lui, il y a encore la France, dont il faut sauver l'existence et l'honneur. »

La retraite sur Laval fut la plus pénible de la campagne. L'état moral des troupes était déplorable. Elles étaient à bout de forces. « Le temps était d'une rigueur exceptionnelle : la neige ne cessait pas; le froid était intense; le pays n'offrait plus d'abris; les convois ne marchaient qu'avec les plus grandes difficultés; les distributions de vivres ne pouvaient se faire exactement, et les hommes, vêtus d'une façon insuffisante, mal chaussés pour la pluprrt, constamment mouillés sans pouvoir se sécher, se laissaient aller au découragement. Il fallait cependant faire tête à l'ennemi, qui apparaissait sur toutes les routes en avant de nos lignes. La retraite sans combattre, c'était la débandade, l'abandon d'une partie de notre matériel, et peut-être, si les Allemands étaient audacieux, la perte de l'armée. »

Cependant, sur les deux ailes, à Sillé-le-Guillaume et à Saint-Jean-sur-Erve (15 janvier), l'armée tint tête à l'ennemi et lui infligea des pertes sérieuses, surtout dans le second de ces engagements, où les Prussiens laissèrent sur le terrain 3000 hommes tués ou blessés. Ce furent les derniers combats importants de la campagne. Le 16, la retraite des différents corps derrière la Mayenne était effectuée. La deuxième armée était encore une fois conservée au pays.

La Mayenne, derrière laquelle elle s'établissait pour disputer l'Ouest de la France à l'ennemi, forme une bonne ligne de défense. La position de Laval, au centre de cette ligne, avait une grande importance stratégique comme nœud de toutes les routes conduisant à Tours, à Angers, Nantes, Rennes, Le Mans, Alençon, et Domfront où se concentrait le 19e corps, qui venait renforcer l'aile gauche de la deuxième armée. Le terrain, couvert d'arbres, coupé de haies, de talus, de ravins et de chemins creux, offrait des avantages à la défense, et, dans le cas d'un nouvel échec, l'armée pouvait se retirer, soit derrière la Vilaine, en couvrant la Bretagne, soit derrière les lignes de Carentan, en couvrant la Normandie. Il fallait opter entre les deux directions. La retraite sur la Bretagne, en utilisant les lignes de défense successives qu'elle présente, permettait de prolonger la résistance; mais, une fois la Vilaine perdue, les Allemands envahissaient la Manche, et, maîtres du cours inférieur de la Loire, menaçaient Bordeaux et le sud-ouest de la France. La retraite derrière les lignes de Carentan paraissait préférable; elle permettait, tout en couvrant la Normandie, de se porter sur la Seine et sur Paris. Mais, pour s'arrêter à ce dernier parti, il fallait assurer la défense de la Bretagne, en organisant les forces locales de ce pays si admirablement disposé pour la guerre de partisans. Les mobilisés bretons, dont on n'avait pu tirer parti par suite des mauvaises dispositions du camp de Conlie, y pouvaient être utilisés, alors que, réunis sous des

chefs de leur choix, ils sentiraient que c'étaient leur sol, leurs foyers et leurs familles qu'ils allaient défendre. Ainsi, le commandant de la deuxième armée ne désespérait pas encore de la situation. « Si grands, si pénibles qu'eussent été les derniers revers, sa confiance n'avait pas été ébranlée. Son but restait le même : arrêter l'invasion, et, par des efforts suprêmes, s'ils étaient bien combinés, aider les défenseurs de Paris à rompre l'investissement qui les isolait du reste de la France. » Le général Chanzy exposa ses vues au ministre de la guerre qui arriva à Laval le 19 janvier. On a reproché à M. Gambetta d'avoir subordonné la guerre à la politique, l'œuvre de la défense nationale à l'intérêt de son parti, de s'être montré enfin moins préoccupé de sauver le pays que la République. Écoutons le général Chanzy. « Toute préoccupation politique devant s'effacer en présence de cette grande œuvre de la défense nationale, il était nécessaire que tous, généraux, officiers et soldats, sussent, sans arrière-pensée, qu'ils ne combattaient pas pour un parti, mais bien pour le salut de la patrie. Le général en chef demanda au ministre de l'affirmer devant tous les chefs supérieurs de la deuxième armée, réunis à cet effet dans les salons de la préfecture. M. Gambetta, animé des sentiments les plus patriotiques, le fit avec beaucoup de force et d'éloquence, annonçant lui-même qu'il confiait aux grands noms de la Bretagne, quelles que fussent leurs opinions, le commandement des forces destinées à en interdire l'accès à l'ennemi. Les colonels Charrette et Cathelineau, nommés généraux au titre auxiliaire, reçurent chacun 15 000 mobilisés qu'ils devaient réunir tout de suite à leurs volontaires. »

Cependant la deuxième armée se réorganisait rapidement. A la date du 27 janvier, elle était de nouveau prête à marcher avec quatre corps donnant près de 150 000 hommes d'infanterie, plus de 6000 cavaliers et 54 batteries d'artillerie, sans compter les mobilisés bretons en organisation et qui, une fois prêts, devaient porter à 235 000 hommes l'effectif général des forces dont nous disposions dans l'Ouest.

Malheureusement, Paris venait de livrer son dernier combat (sortie du 19 janvier); ses ressources étaient épuisées; l'armée du Nord et celle de l'Est battaient en retraite, et M. Jules Favre négociait à Versailles l'armistice conclu le 28 janvier. Les hostilités étaient suspendues jusqu'au 19 février. Elles ne devaient pas se rouvrir. L'assemblée nationale ratifia, le 1er mars, les préliminaires de paix. La deuxième armée, abandonnant la défense de l'Ouest aux forces de la Bretagne, venait de se porter au sud de la Loire, pour couvrir l'Assemblée réunie à Bordeaux, et, si les événements l'exigeaient, disputer le midi de la France à l'invasion. Après la catastrophe de l'armée de l'Est, qui suivit de près la capitulation de Paris, elle était restée la seule force capable de contenir les prétentions de l'ennemi et de lui imposer le respect de la France vaincue. Ce sera son bonneur et celui de son général, qui, après cinq mois de luttes incessantes, sut la conserver « entière, debout et les armes à la main au moment où se signait la paix. »

SORBONNE

LITTÉRATURE LATINE

COURS DE M. MARTHA

Les derniers philosophes du paganisme.

La philosophie dominante, à l'époque de Sénèque, était le stoïcisme. Les doctrines stoïciennes étaient en honneur, non-seulement parce qu'elles répondaient mieux que les autres à un certain idéal de vertu qui convenait à la rigidité romaine, mais aussi parce qu'elles formaient comme un arsenal où l'on puisait des armes de guerre contre les puissants du jour. Afficher le stoïcisme, alors même qu'on en connaissait mal les théories, c'était faire acte d'opposition contre les empereurs et leur cour. En professant pour les richesses, les plaisirs, les honneurs, un dédain affecté, on rabaissait ceux qui possédaient tout cela, on faisait acte d'hostilité contre eux. La philosophie stoïcienne servait de manteau à l'opposition politique. Il suffisait de prendre la tenue et le costume du stoïcien, et de se promener ainsi dans la rue, cheveux ras, sourcil haut, avec un maintien digne sans impertinence, pour que le délateur dît aussitôt : « Voilà un ennemi de l'État et de l'empereur ! »

C'est par là que s'expliquent certaines persécutions auxquelles furent en butte des hommes qui, au premier abord, paraissent des plus innocents. On punissait leur attitude stoïcienne, c'est-à-dire hostile à César. Voilà pourquoi l'histoire de Tacite est remplie de tant de beaux trépas, et voilà pourquoi Domitien fit un jour exiler tous les philosophes. La philosophie, et par son enseignement, et quelquefois par son silence, était devenue une protestation contre les maîtres de l'empire romain.

Aussi prit-elle alors un caractère mondain, mais sans se dépouiller toutefois de sa gravité. Nombre de patriciens firent profession d'être philosophes, encore bien qu'ils n'eussent point étudié spécialement les questions philosophiques. Les femmes patriciennes elles-mêmes, pour se séparer des dames de la cour, affectèrent une grande simplicité, un air de sagesse stoïcienne, un langage bref et sentencieux. Telles furent, entre autres, les deux Arria, célèbres par leurs vertus, et que l'on regardait comme les *saintes* du stoïcisme.

L'école stoïcienne se met, pour la première fois, à instruire les femmes et même les esclaves. Cicéron en avait donné le précepte : « *Mulieribus et servis esse philosophandum.* » Les stoïciens appliquent ce précepte et prêchent partout leur doctrine.

Depuis Auguste, tous les poëtes avaient commencé à la célébrer. Il n'est pas jusqu'à l'épicurien Horace qui, à ses heures, ne soit stoïcien :

Virtutis veræ custos rigidusque satelles.

Juvénal, qui fait profession de ne pas trop distinguer les doctrines, est tout pénétré de stoïcisme. Sénèque le tragique place les sentences stoïciennes dans la bouche de ses héros mythologiques. Perse écrit le manuel moral du stoïcisme. Lucain en fait une sorte de profession de foi républicaine. Le monde lettré tout entier subit l'influence de cette grande philosophie.

Le stoïcisme est dans toute sa beauté et dans sa pleine vi-

Digitized by Google

gueur avec Épictète, un esclave, et Marc-Aurèle, un empereur.

Tant que l'apôtre du renoncement, du mépris des honneurs et des richesses, était Sénèque, qui avait richesses et honneurs, on pouvait se défier de la doctrine stoïcienne, on pouvait en suspecter l'apologiste. Il était sincère, sans doute; mais on pouvait ne pas croire à sa sincérité. — Puis, c'était un rhéteur : il jetait le luxe de son style sur les préceptes les plus sévères. Il ressemblait ainsi à un homme qui présenterait à d'autres des mets de pauvres sur des plats d'or. De là le peu de crédit qu'il obtint.

Au contraire, dans les œuvres d'Épictète, on aperçoit un homme dont le caractère est tout d'une pièce, ne connaît pas les accommodements et fait ce qu'il dit, sans que rien puisse le plier. Le tyran veut-il dompter son âme? « Rien, dit Épictète, ne peut dompter la volonté qu'elle-même. Si tu dis : Je te ferai mettre les chaînes aux pieds, celui qui n'estime que sa volonté répond : Si cela te paraît bon, enchaîne-moi. — Tu n'en es pas ému? — Je n'en suis pas ému. — Je te montrerai bien que je suis le maître. — Et comment le serais-tu? Jupiter m'a créé libre... — Je te ferai couper la tête. — Très-bien... Un corps est plus fort qu'un corps, plusieurs sont plus forts qu'un seul; un brigand est plus fort que celui qui ne l'est pas. Mais il n'y a point de force qui puisse accabler une âme saine et droite. »

On sent, dans ce dialogue, un ton, pour ainsi dire, cornélien. Mais Épictète ne se contente pas d'être stoïque dans ses discours; il l'est aussi dans sa vie. Lorsqu'il fut exilé par Domitien, avec les autres philosophes, il supporta son exil sans fléchir et de bonne grâce. Esclave affranchi, on raconte que son maître lui avait tordu la jambe dans un instrument de torture. « Vous allez me la casser », lui dit tranquillement Épictète. Le maître ayant poursuivi ce jeu barbare, la jambe se rompit en effet. « Je vous l'avais bien dit », reprit le philosophe. Vrai ou faux, ce trait d'insensibilité stoïque fut très-admiré dans l'antiquité. « Est-ce que votre Christ au milieu de son supplice, demanda plus tard Celse aux chrétiens ses adversaires, a jamais rien dit de si beau? » A quoi Origène se contenta de répondre : « Notre Dieu n'a rien dit, et cela est encore plus beau. »

Le stoïcisme prend dans Marc-Aurèle un caractère tout différent. Celui-ci n'est plus, comme Épictète, une sorte d'anachorète païen privé de tout, sans biens, sans famille, sans patrie : c'est un empereur. Comblé des biens de ce monde, il les a en dégoût. Au lieu de se roidir, comme Épictète, il est doux et triste. « La douceur, dit-il, et la bonté, ont quelque chose de plus mâle. » C'est à la Bonté que, le premier, il eut l'idée de bâtir un temple, et ce fut le seul temple qu'il éleva. Marc-Aurèle ne songe qu'à s'embellir de mansuétude, de simplicité, de pudeur et d'indifférence à l'égard des choses terrestres. Il finit par se désintéresser entièrement du monde. « Quand serai-je délivré? Jusqu'à quand resterai-je ici? » s'écrie-t-il. Il aspire à retrouver Dieu qui est la Raison universelle répandue dans toute la nature. Ses *Pensées* sont empreintes d'un esprit profondément religieux : le livre qui les contient est l'un des plus nobles, des plus pieux, des plus édifiants de l'antiquité.

Après lui, c'en est fait de la philosophie, comme c'en est fait des mœurs et des lettres. On a renoncé aux hautes spéculations; on se perd de plus en plus dans un éclectisme obscur et qui prouve l'ignorance de l'époque. On est tout à la fois platonicien, stoïcien, épicurien, sans trop savoir comment, ni pourquoi.

Quelques hommes cependant surnagent au milieu de cette foule, prêchant la morale avec zèle, parfois avec éloquence. Le plus souvent, les empereurs finissent par les expulser; ou bien c'est d'eux-mêmes qu'ils s'en vont parcourir le monde et exercer leur apostolat.

Dion Chrysostome, par exemple, l'un des plus célèbres d'entre eux, visite tour à tour la Grèce, l'Égypte, s'arrête à Alexandrie, où, voyant les matelots et les courtisans livrés à des plaisirs coupables, il les exhorte à s'amender, malgré les injures et les menaces qu'on lui adresse. Puis il se rend à Nicomédie et à Nicée, villes troublées par les divisions, et il y prononce des harangues sur la concorde. De là il gagne Olympie, où il fait, sur les attributions de Jupiter Olympien, un discours qui inspire à ses auditeurs la plus grande considération pour sa science. Enfin, il se transporte jusque sur les bords du Borysthène, auprès de populations moitié grecques, moitié barbares, et il leur adresse des discours que celles-ci ont grand'peine à comprendre.

Assurément, ces efforts, ce zèle pieux, ont quelque chose de respectable; mais trop souvent la science manquait à ceux qui prenaient un tel rôle : il en résulta que tout le monde se crut apte à prêcher cette morale qui n'exigeait point d'études préalables et particulières. C'est alors que commencèrent ces scènes tristement grotesques, que Lucien nous retrace, et dans lesquelles on voit des ignorants, des hommes dépourvus de toute idée et vides de science, prétendre instruire et régenter les autres. Pourquoi non? Le métier était lucratif et facile. Il suffisait de prendre un manteau troué, de laisser pousser sa barbe et ses ongles, de tenir à la main un bâton, de débiter quelques phrases, et voilà tout : avec cela, on gagnait de l'argent. Les riches avaient, à cette époque, l'habitude de garder chez eux et de choyer un philosophe. C'était une mode comme une autre. Dès lors, les éducateurs publics se multiplièrent. Le premier venu s'improvisa philosophe et se mit à courir les maisons où il y avait chance de recueillir quelque profit. Pas n'était besoin d'être connu de l'amphitryon. Flairait-on un bon repas? on entrait. On commençait par gourmander le maître sur son luxe. « Asseyez-vous », disait celui-ci; — et, pour désarmer le philosophe, une invitation s'ensuivait, puis des cadeaux. Le philosophe acceptait tout, et finalement disait adieu au tonneau de Diogène.

Mais il y eut pis que cette espèce peu dangereuse, après tout, de moralistes ignares et parasites : ce fut la race des philosophes charlatans qui se disaient inspirés et qui, au fond, n'étaient peut-être que des fous. De ce nombre fut Apollonius de Thyane qui, tout en possédant de réelles connaissances, s'adonna à la sorcellerie et à la magie, se piqua de faire des miracles et parcourut le monde en l'étonnant de ses prestiges. Mais c'était à Peregrinus qu'il était réservé de donner le modèle de l'extravagance. Peregrinus était d'abord philosophe païen, cynique. Après s'être converti au christianisme et après avoir longtemps excité l'admiration des chrétiens, il avait renié sa nouvelle religion et il était redevenu païen. Une étrange vanité le tourmentait. Il voulait, à tout prix (c'était la maladie de l'époque), produire de l'effet sur ses contemporains. Il eut donc l'idée incroyable d'annoncer à toute la Grèce qu'il se brûlerait publiquement sur un bûcher, comme Hercule. Toute la Grèce accourut. Lucien se rendit, comme les autres, au lieu désigné. Au milieu de la foule

Digitized by Google

incrédule, Peregrinus parut ; il monta sur le bûcher préparé, ses disciples y mirent le feu, et il expira dans les flammes en s'écriant qu'il allait rejoindre les dieux de ses pères. Telle fut la fin de ce triste philosophe, fin héroïque, si l'on veut, mais ce n'est là que l'héroïsme de la folie, de la vanité malade et du charlatanisme.

Cependant la religion chrétienne faisait chaque jour de nouveaux progrès; elle finit, de succès en succès, par devenir religion d'État, à l'époque de Constantin, au IVe siècle.

Jusque-là, le christianisme avait été non-seulement persécuté, mais méconnu comme doctrine. Les historiens romains et grecs n'en comprennent pas l'esprit. Ni Tacite, ni Suétone, ne le connaissent ; Pline le Jeune n'en sait guère plus qu'eux ; Lucien seulement commence à en soupçonner la véritable nature.

Mais, au IVe siècle, le christianisme est en pleine lumière ; il éclipse tout à fait la philosophie en pleine décadence et ce qui reste de la littérature profane. Néanmoins on aurait grand tort de croire que déjà la philosophie n'existait plus, que le paganisme était complétement fini et qu'il ne conservait plus ni espérances, ni doctrines, ni partisans. Les trois quarts du monde étaient encore païens à cette date. La religion païenne avait donc pour elle une grande majorité. Il s'agissait de la rajeunir en lui faisant subir une certaine transformation. C'est cette œuvre que tentèrent les philosophes d'alors. Pour soutenir la lutte contre le christianisme, ils se rapprochèrent de l'antique religion.

D'ailleurs, le paganisme ne résistait pas seulement par le nombre, mais encore par la force de la coutume et des traditions. Puis, comme toute chose qui va mourir, il avait une sorte d'énergie fiévreuse, factice, des accès de foi singuliers, dont la violence égalait par moments celle des chrétiens.

La philosophie chercha à tirer parti de ces suprêmes ressources. Pour battre les adversaires du paganisme, il fallait leur prendre leurs propres armes. Les chrétiens invoquaient le surnaturel : les philosophes païens se mirent à l'invoquer comme eux. L'antique mythologie était décidément trop connue et surannée : ils y mêlèrent des mystères de l'Orient. Ils transformèrent les divinités anciennes en symboles dont ils expliquèrent la signification. Ils raffinèrent et renouvelèrent la vieille religion païenne ; ils créèrent, en un mot, une foi nouvelle avec les débris de l'ancienne foi.

A quoi bon ? dira-t-on peut-être. — Parce qu'ils étaient attachés à ces antiques symboles, qui, pour eux, personnifiaient la famille et la patrie ; parce qu'ils ne retrouvaient point, sous la forme chrétienne qu'ils comprenaient mal, les sentiments qui leur étaient chers; parce qu'enfin ces sentiments s'associaient, dans leur esprit, au culte païen. Ce n'est pas tout : ils n'étaient pas liés seulement à ce culte par des souvenirs patriotiques ou religieux, mais par une sorte de piété littéraire. C'est sur le fond païen que vivait leur littérature ; leurs idées, leurs images habituelles étaient empruntées au paganisme ; l'éducation qu'ils avaient reçue était toute païenne : la vieille religion supprimée, que pouvait devenir leur inspiration ?

Ils s'attachèrent donc avec énergie au paganisme mourant et entreprirent de le ressusciter. La philosophie nouvelle se composa de doctrines cyniques, alexandrines, stoïciennes, platoniciennes, orientales, assez confusément rapprochées et amalgamées. Cette philosophie était dangereuse, en ce qu'on y mêlait des initiations clandestines, de la théurgie, des extases, des pratiques plus ou moins mystérieuses, ayant pour objet de faire descendre la divinité sur la terre.

Quoi qu'il en soit, le paganisme avait accepté, nous le voyons, la lutte avec le christianisme naissant. Il eut même un instant l'illusion du triomphe.

Le christianisme, en effet, devenu, avec Constantin, une religion d'État, avait dégénéré. Ce n'était plus la forte et simple doctrine qui vivait de persécutions et qui en sortait plus forte. Constantin, qui en était le plus haut représentant, donna au monde le spectacle de grands scandales. Le premier empereur chrétien fit égorger, dans un accès de fureur, son fils d'abord, puis sa femme. Ce théologien couronné était un demi-barbare, peu fait pour convertir ses sujets à la religion chrétienne.

Au surplus, cette religion elle-même était alors déchirée par des querelles, des divisions ardentes. Sous Constantin et ses successeurs, on voit des schismes armés qui brûlent les temples, qui pillent, volent, tuent. Contre les donatistes, il faut envoyer une armée qui extermine ces trop pieux brigands. Puis, l'arianisme apparaît sur la scène du monde pour l'ensanglanter à son tour. Les querelles théologiques mettent l'empire romain à feu et à sang. Des émeutes chrétiennes éclatent dans toutes les villes ; on en voit qui n'ont d'autre objet que de substituer un évêque à un autre. Tous ces désordres font la joie des païens, qui assistent, en spectateurs, aux excès de leurs ennemis. La victoire du christianisme leur semble compromise. Celui-ci, infidèle à son origine, devient même persécuteur, de persécuté qu'il était, et poursuit les païens avec autant d'acharnement que les païens le poursuivaient naguère. Au concile de Sardique, il est vrai, un concile condamne les ariens. Mais l'apaisement ne se fait pas encore. Les chrétiens se querellent et dogmatisent sans fin. Les femmes elles-mêmes et les jeunes filles s'en mêlent. Saint Grégoire de Nazianze est obligé de leur recommander de tempérer ce feu trop indiscret.

Les païens assistent avec une satisfaction secrète au spectacle de toutes ces disputes religieuses, et ils attendent l'heure de la revanche.

Cette heure enfin paraît sonner. Julien, neveu de Constantin, a été proclamé empereur en Gaule. Ses sympathies sont toutes pour les païens, qui, depuis son enfance, ont les yeux sur lui et mettent en lui leur confiance. Il marcha sur Constantinople. Il devient l'unique maître de l'empire. La philosophie remonte avec lui sur le trône.

Mais ce n'était plus la philosophie de Marc-Aurèle ; c'était celle de Julien, c'est-à-dire un mélange de philosophie cynique et d'illuminisme oriental. Julien portait le manteau des stoïciens, la barbe longue, et il avait pour sceptre le bâton de Diogène. Élevé dans le christianisme, il l'avait abjuré : de là son surnom d'Apostat. Il voulut rétablir le paganisme et travailla à cette entreprise avec une activité intempérante. Effort superflu et inopportun ! il le sentit lui-même. Il vit que ce monde païen était tellement corrompu qu'il n'y pouvait rien faire. Du paganisme ancien, il ne restait plus que les vices, auxquels donnaient un raffinement de plus les cultes mystérieux de l'Orient. Les bacchantes et les corybantes reparurent. Des prêtresses échevelées promenèrent en plein soleil d'ignobles cérémonies. Le paganisme finissait par une extravagante et honteuse mascarade.

Julien ne put même pas compter sur les philosophes. Dès qu'il fut empereur, ceux-ci accoururent, mais pour se poser

Digitized by Google

en martyrs et se faire payer les persécutions dont ils prétendaient avoir été les victimes. Leur cupidité fit horreur à ce noble esprit, à cette grande âme de Julien si malheureusement en proie à l'erreur. « Par vous désormais, leur dit-il, la philosophie est devenue chose vile et méprisable ! » Et il congédia cette bande famélique. L'oraison funèbre de la philosophie païenne venait d'être prononcée par le plus grand philosophe du temps.

ÉTRANGER

LA QUESTION OUVRIÈRE AUX ÉTATS-UNIS

On dirait qu'il est dans les destinées de la grande République américaine de déjouer la plupart des prévisions dont elle a été l'objet. De grands esprits, tels que Coleridge, avaient annoncé depuis longtemps sa chute ; elle est encore debout, mais, il faut le reconnaître, elle n'a peut-être pas réalisé certaines espérances que ses plus enthousiastes admirateurs avaient conçues. Qu'aurait dit, par exemple, l'illustre Alexis de Tocqueville, s'il avait assisté à la guerre de la sécession, lui qui niait l'existence d'intérêts opposés dans les différents États de l'Union (1) ? Qu'aurait-il pensé surtout, s'il avait vu succéder à cette guerre de race un antagonisme de classes assez semblable à celui dont notre vieux monde est le théâtre depuis un siècle, et si on lui avait annoncé que de vastes assemblées populaires se réuniraient un jour, aux États-Unis, pour agiter la question sociale et pour protester contre l'injuste répartition de la richesse publique ? Car la Convention du Travail — *The labour Convention* — dont la *Revue* annonçait dernièrement la convocation dans la capitale de l'Ohio, au mois d'octobre prochain, ne se propose pas autre chose que de remodeler la société américaine, comme le congrès de Genève voulait remodeler le nôtre.

Pendant longtemps, l'Amérique a été considérée comme la soupape de sûreté de l'Europe, ou comme une sorte de *réservoir* providentiel, où le trop-plein de nos grands centres allait paisiblement se répandre, pour la plus grande prospérité du nouveau monde et le repos de l'ancien. Jamais il n'était venu à l'esprit des adversaires même de la démocratie, comme il y en a, par exemple, un si grand nombre parmi les Anglais qui ont écrit sur les États-Unis, que la glorieuse soupape finirait à son tour par se détraquer, à la suite d'un fonctionnement trop prolongé, et qu'il y aurait une tempête dans le réservoir providentiel. Aucun de ces prophètes de malheurs n'avait prévu cela, pas même Thomas Carlyle, qui, après avoir caricaturé la Révolution française, disait en 1861 de l'insurrection esclavagiste ; C'est un feu de cheminée, mais la maison pourrait bien y passer. A plus forte raison les amis de l'Union, ceux qui ne la jugeaient et ne l'admiraient que de loin, sur le mérite de ses auteurs ou sur la foi de ses premiers historiens, s'attendaient-ils peu à voir de l'autre côté de l'Atlantique le pendant de cette Sainte-Alliance du prolétariat, contre laquelle une partie de la bourgeoisie européenne est obligée maintenant de lutter. Aussi, la nouvelle de cette crise a-t-elle causé une pénible émotion parmi les uns, tandis que les autres dissimulent assez mal la joie qu'ils éprouvent, en voyant ce qu'ils appellent le *fiasco* de la plus grande expérience républicaine des temps modernes. Voyez plutôt les larmes de crocodile que notre bon ami le *Times* s'empresse de verser à cette occasion : « Nous comprenons, dit-il, combien il est pénible de reconnaître l'existence de ce malaise social aux États-Unis. On s'était flatté qu'avec le suffrage universel, l'éducation universelle et l'absence d'armées permanentes et d'institutions aristocratiques, on préviendrait tous les désordres sociaux. Il n'en est rien ; malgré les ressources exceptionnelles du pays, la misère y est terrible, et les ouvriers sont les premiers à reconnaître que la loi en est responsable. Il y a peut-être une certaine exagération dans leurs plaintes, mais il en ressort avec une nouvelle évidence cette vérité que les réformes politiques sont impuissantes à régénérer le monde (1). » Quant à la vraie conclusion, le *Times* se garde prudemment de la tirer lui-même ; il en laisse le soin à ce parti, de jour en jour plus nombreux en Angleterre, qui regarde avec envie les institutions américaines, et auquel le grand organe des classes privilégiées semble dire, comme l'ours de La Fontaine :

> Comme me voilà fait ! — Comme doit être un ours ;
> Qui t'a dit qu'une forme est plus belle qu'une autre ?

Il nous paraît intéressant, surtout à l'heure présente, d'examiner la nature et l'origine d'une crise qu'on représente déjà comme fatale à cette œuvre à laquelle s'attachent un des plus glorieux souvenirs de notre histoire et les plus nobles espérances de l'humanité. Voyons donc en quoi consistent ces dangers, qui font craindre aux uns et espérer aux autres la décadence prochaine de la démocratie américaine, et recherchons si cette jeune société a déjà besoin d'une réforme ou d'un sauveur.

I

Legs de la monarchie et du régime colonial, l'esclavage était la honte et la plaie de la République. Elle parvint à s'en guérir, mais au prix de quels efforts et de quels sacrifices ! La guerre fut d'abord, là comme partout, un agent de démoralisation. A la faveur des spéculations que la fourniture des armées occasionnait, il s'est fait pendant ces quatre années, de 1861 à 1865, un grand nombre de fortunes scandaleuses, dont les détenteurs étalent aujourd'hui un luxe peu conforme aux principes des institutions républicaines et que M. de Tocqueville ne pouvait guère prévoir. Une autre conséquence de la guerre fut le renchérissement de tous les objets de consommation. Depuis 1861, le prix du pain, du thé et du café avait doublé, celui de la viande avait augmenté de 86 0/0, celui des vêtements de 75 0/0, celui du combustible de 57 0/0, celui des loyers de 65 0/0. La moyenne de la hausse était de 86 0/0, tandis que celle des salaires n'était que de 56 0/0 (2).

La situation des ouvriers devint déplorable dans les États de l'Est ; lorsque le parti protectionniste eut tué l'industrie

(1) *De la démocratie en Amérique*, t. I, p. 503.

(1) Le *Times* du 26 août 1871.

(2) *Rapport du commissaire spécial du revenu*, traduction française, pages 15 et suiv.

Digitized by Google

américaine, sous prétexte de la protéger. Ils se réveillèrent un jour sans ouvrage, et le prix des denrées, au lieu de baisser, subissait de plus en plus l'influence fatale du tarif des douanes. Nous avons déjà raconté l'histoire de ce suicide ; ce fut l'origine du paupérisme aux États-Unis (1).

Or, pendant ce temps-là, le flot de l'émigration montait, montait toujours. Les plus vaillants de ces prolétaires d'Irlande, d'Allemagne et des pays scandinaves continuaient leur route jusqu'aux régions du Far-West ; mais ceux qui n'étaient pas habitués au travail agricole, les moins forts, les moins énergiques, restaient sur le littoral et augmentaient sans cesse l'encombrement et la misère des villes où l'industrie était naguère florissante. L'émigration européenne rencontrait, en outre, des concurrents inattendus. Jetés par la spéculation sur le marché américain, des milliers de Chinois pénétraient et pénètrent encore, chaque année, par San-Francisco, jusqu'au centre du pays. Leur intelligence et surtout la modicité des salaires dont ils se contentent, les font rechercher comme manœuvres sur les fermes et dans certaines industries ; comme ils n'ont pas de famille et qu'ils sont sobres, ils vont partout et vivent de peu. Cent mille peuvent arrêter cinq cent mille émigrants d'Europe.

Il n'est pas douteux que les États de l'Est traversent depuis quelques années une crise économique très-sérieuse. Leur sol, épuisé par une culture qui ne se préoccupait que du présent, demanderait aujourd'hui une exploitation riche et intelligente ; mais ceux qui ont beaucoup de capitaux préfèrent les employer à des spéculations industrielles, et ceux qui en ont peu sont attirés par le bon marché et la bonne qualité des terres encore vierges du *Far-West*. De sorte que de vastes districts de la Nouvelle-Angleterre et de l'État de New-York sont redevenus incultes, et que là où des milliers de laboureurs trouvaient, il y a quelques années, une occupation bien rétribuée, on n'aperçoit plus que des fermes désertes.

C'est ce qui aggrave singulièrement la situation des journaliers, *unskilled labourers*, parmi lesquels se recrute l'armée déjà trop considérable du paupérisme américain. Mais, il ne faut pas l'oublier, la presque totalité de ces malheureux sont des émigrants. L'élément indigène a disparu en grande partie dans les États de l'Atlantique ; les ouvriers de la Nouvelle-Angleterre sont en général originaires d'Europe ou du Canada. L'Américain s'est retiré dans l'ouest, de sorte qu'il n'y a pas d'exagération à dire que les cinq ou six cent mille individus qui vivent aux frais de l'assistance publique aux États-Unis sont autant de pauvres que l'Europe leur a jetés sur les bras. Elle aurait donc mauvaise grâce à leur reprocher d'avoir eux aussi leurs *misérables*.

Chaque année, la plupart des États sont obligés de pourvoir, par un vote spécial de fonds, aux frais do l'assistance publique, et, dans chaque ville, des commissaires appelés *commissionners of public charity and correction* en surveillent l'application. A New-York, en 1859, 19 établissements de bienfaisance et de correction abritaient 92 272 personnes, dont 48 936 à titre de prisonniers. L'assistance à domicile était en outre accordée à 51 477 personnes au prix de 23 000 livres sterling. Il existe aussi dans cette ville une *Association pour améliorer la condition des pauvres* qui fait les plus louables efforts et dépense un revenu considérable en bonnes œuvres.

Mais New-York ne peut donner une idée exacte de la situation générale des classes pauvres aux États-Unis. Philadelphie, la seconde ville de l'Union, a 700 000 habitants, elle possède une maison de refuge — *Almshouse*, — qui a reçu 9214 personnes en 1868 ; sur 105 542 individus secourus à domicile, plus des trois quarts n'étaient pas nés en Amérique. A Boston, la proportion des personnes assistées est un peu plus considérable ; elle est au contraire bien moindre à Baltimore, et presque insignifiante dans les villes du Sud, sauf à la Nouvelle-Orléans, qui paraît être le rendez-vous préféré des mulâtres vagabonds de toute la vallée du Mississippi.

Ce fut dans ces circonstances que les associations ouvrières, connues sous le nom de Trades-Unions, et qui existaient à peine aux États-Unis avant la guerre, ne tardèrent pas à y acquérir une importance considérable. Leur principe et leur mode d'organisation étaient empruntés aux sociétés de ce genre qui existaient depuis longtemps en Angleterre. Dès le printemps de 1865 elles se mirent à l'œuvre pour obtenir une réduction de la durée du travail. Dans plusieurs États, celui de New-York, l'Illinois, l'Indiana, l'Ohio, elles obtinrent de la Législature une loi qui fixait la journée à huit heures de travail, c'est-à-dire qu'en l'absence de stipulations différentes, le patron ne pouvait pas exiger de ses ouvriers un plus long travail. Mais, comme ces derniers réclamaient le même salaire que pour l'ancienne journée de dix heures, les chefs d'industrie répondirent par un refus qui inspira aux Trades-Unions le projet d'une réunion générale. Elle eut lieu au mois d'août 1867, à Chicago. Les meetings de 1865 et de 1866 n'avaient réuni que certaines classes d'ouvriers ; cette fois, tout le prolétariat était convoqué à ses grandes assises.

Les Trades-Unions paraissaient encore si peu inquiétantes, qu'elles recevaient les encouragements les plus flatteurs des premiers personnages de l'État (1), et qu'un industriel américain, interrogé par les commissaires de l'enquête que le Parlement anglais avait ordonnée après les événements de Scheffield, répondait qu'il regardait ces sociétés comme un symptôme de la réconciliation du capital et du travail (2).

L'assemblée de Chicago ne fit pas beaucoup parler d'elle et s'occupa assez tranquillement de la question des salaires, du travail des enfants et de la meilleure méthode pour assurer le succès des grèves. Cette méthode était d'autant plus difficile à trouver que l'arrivée continuelle d'ouvriers d'Europe déjouait les combinaisons les plus habiles. Il suffisait aux patrons d'avoir un peu de patience pour être bientôt en mesure de remplacer les grévistes qui n'avaient, du reste, pas encore eu le temps d'amasser ce capital de réserve dans lequel cousiste toute la force des coalitions anglaises. Aussi la plupart des grèves étaient-elles vaincues d'avance, les autres ne devaient leur succès qu'à de certaines influences politiques ou même à des subventions qu'elles recevaient de chefs d'industries rivales, ainsi que cela s'est vu plus d'une fois en Angleterre.

En 1868 le marché au travail — *labour market* — fut très-agité, à cause de l'état général des affaires et aussi parce que les partis politiques se disputèrent l'honneur de protéger les

(1) Voyez notre article sur *Les effets du système protectionniste aux États-Unis*, dans la *Revue* du 12 août 1871.

(1) L. J. Jenning, *Eighty Years of Republican Government*, p. 238.

(2) *Fourth Report of the Commissionners*, etc., p. 20. On sait qu'à la suite de certaines violences justement attribuées aux trades-unions, le gouvernement fit faire une enquête pour apprécier dans quel sens il y aurait lieu de modifier la loi sur les coalitions. Elle fut en effet modifiée, mais d'une manière favorable au vœu des ouvriers.

Trades-Unions. C'est ainsi qu'elles obtinrent du Congrès une loi qui sanctionnait leurs prétentions en diminuant d'un cinquième la journée ouvrière dans les ateliers de l'État. Des grèves d'un caractère nouveau éclatèrent dans un grand nombre de centres ; telle fut celle des maçons qui demandaient huit heures de travail et une augmentation de salaires et qui furent soutenus par d'autres sociétés. A l'instigation des plâtriers de New-York, ceux de Chicago réclamèrent l'uniformité des salaires et de la journée de travail dans toute la République. Le Congrès, réuni cette année-là à New-York, s'occupa surtout de propager le mouvement coopératif. Une revue de Boston, le *Merchant's Magazine* (octobre 1868), disait en parlant de ses membres : « Ils ont bien divagué un peu sur les questions sociales, car ils attendent l'impossible de la machine gouvernementale ; mais les autres classes ne sont pas exemptes de ce défaut. »

Peu à peu les Trades-Unions perfectionnaient leur mécanisme et exerçaient plus d'influence sur les classes ouvrières, sans que les autorités locales ou fédérales en prissent ombrage. Dans son rapport déjà cité, M. Wells faisait, du reste, à cet égard, les réflexions suivantes : « Comme possesseurs du pouvoir, nous ne pouvons supporter qu'une classe de la population reste dans l'ignorance et dans la dégradation sociale. Pour assurer au pays une sage moyenne d'éducation et de confort domestique, il faut que les salaires soient répartis suivant une certaine échelle, et qu'ils soient relativement plus élevés que ceux payés en Europe aux ouvriers du même genre à qui le pouvoir n'est pas confié et à qui l'on refuse l'éducation. Ces ouvriers dégradés constituent les « classes dangereuses » ; mais, en Amérique, il ne peut exister aucune classe dangereuse. »

La plus puissante de ces corporations est à présent celle des cordonniers, qui compte 50 000 membres ; celle des houilleurs en a 30 000, celle des fondeurs 17 000, celle des briquetiers 15 000. La mieux organisée est celle des typographes de Buffalo ; elle mérite que nous entrions dans le détail de son fonctionnement. Son but essentiel, est-il dit dans son règlement, est d'assurer le développement moral et intellectuel des ouvriers, en encourageant parmi eux les bonnes mœurs et en leur assurant une rémunération équitable. Les sociétaires élisent chaque année un président, un vice-président, trois secrétaires et un trésorier qui dépose un cautionnement de 1000 francs. Le droit d'entrée est de 10 francs et la cotisation mensuelle de 1 fr. 25 c. Les membres s'engagent à ne pas divulguer les délibérations de la Société. A ces conditions, elle leur paye de 15 à 25 francs par semaine en cas de maladie ou de chômage ; mais il leur est défendu de prendre part à une grève sans le consentement de la Société. Elle punit de l'expulsion ou d'une amende fixée par le tarif les *delinquent members* qui doivent trois mois de cotisation, ou qui travaillent dans les établissements où l'on emploie des « rats », c'est-à-dire des non unionistes, et ceux qui acceptent d'autres salaires que ceux du tarif. Cette Société a, de l'avis de tous, contribué à élever le niveau intellectuel et social de cette profession. Comme toutes les trades-unions bien conduites, elle a eu même temps eu pour résultat de cimenter l'harmonie entre les employés et leurs patrons. Car c'est un fait bien digne de remarque, et qui cependant n'a pas encore été mis au crédit de ces puissantes ligues ouvrières, qu'elles rendent les grèves moins fréquentes en établissant une véritable solidarité entre tous les membres d'une même profession et même entre les différentes classes du prolétariat. La grève ne peut plus être aujourd'hui l'œuvre de quelques mécontents, un coup de tête de meneurs, un acte de vengeance contre tel ou tel patron. Elle n'a lieu qu'après une délibération du conseil central, et les charges écrasantes qu'elle impose à toutes les loges sont la garantie de l'impartialité de leurs décisions ou tout au moins de la modération de leurs exigences. Les trades-unions, telles qu'elles fonctionnent surtout en Angleterre, n'accueillent pas les yeux fermés, comme on pourrait le croire, les réclamations de leurs membres. Elles cherchent d'abord à se rendre un compte exact de l'état de l'industrie dont il s'agit, et si elles croient que les plaintes qu'on leur adresse sont fondées, elles les appuient par une sorte de démarche officielle, et, en cas de refus de la part des patrons, leur procurent *le nerf de la guerre*. Autrement, elles se gardent bien de gaspiller leur capital de réserve dans une lutte inégale ou notoirement injuste. De là vient que la plus grande partie des grèves consenties par les trades-unions, depuis qu'elles sont solidement constituées, ont été victorieuses, quoi qu'en disent certaines personnes mal renseignées ou hostiles au principe de la liberté du travail.

Il y a près de quarante ans que ce grand principe a été proclamé par la législation anglaise. Des efforts récemment tentés contre lui n'ont abouti qu'à en étendre l'application. Nous en sommes encore bien loin en France, avec la loi que nous a léguée l'empire et que la République doit à la classe ouvrière de modifier dans le sens de la justice.

Quant aux États-Unis, avons-nous besoin de dire que les associations de travailleurs n'y sont soumises à aucune restriction. L'ambassadeur anglais à Washington, chargé, comme tous ses collègues à l'étranger, de recueillir des renseignements sur les coalitions ouvrières, écrivait, le 6 mai 1867, au Foreign-Office : « Le gouvernement américain ne s'occupe pas de ces associations, et il a paru fort surpris quand je lui ai demandé comment la loi réglait leurs fonctions. »

II

On estime à 12 millions le nombre des personnes dont le travail manuel assure aux États-Unis une production évaluée à plus de 37 milliards de francs. L'industrie du bâtiment est avec l'agriculture celle qui donne le travail le plus régulier et les meilleurs salaires ; ceux-ci varient de 8 à 15 francs d'après les localités et la nature des professions. Ainsi les charpentiers et les maçons gagnent plus que les peintres et les couvreurs ; les domestiques de ferme reçoivent de 150 à 200 francs par mois, les mineurs de 8 à 10 francs par jour. En Californie, où la moyenne des salaires est plus élevée, les domestiques du sexe féminin obtiennent aisément 150 francs par mois, et la vie n'y est pas plus chère qu'ailleurs.

Dans les industries textiles, la situation des ouvriers est loin d'être aussi satisfaisante. Le Massachussetts, jadis l'un des plus riches États de l'Union et le principal centre du mouvement industriel, est presque ruiné par la protection. D'après le rapport qui vient d'être publié dans cet État par le *Bureau de la statistique du travail*, les salaires de 17 000 personnes employées dans 33 filatures de coton ne dépasseraient pas 80 cents par jour (environ 4 fr.), et à ce taux, le travail n'est même pas assuré toute l'année. Le rapport affirme que des ouvriers ont été renvoyés pour avoir agité la question du

Digitized by Google

eight hours movement, la réduction de la journée du travail à huit heures; que les maîtres s'entendent pour refuser du travail aux membres des *trades-unions;* que l'un d'eux aurait déclaré devant une commission qu'il vaudrait mieux faire travailler les ouvriers quatorze heures par jour, qu'ils n'en mourraient pas plus vite que de l'abus de l'alcool. Les manufactures de Lowell, qui étaient, il y a quelques années, l'objet de l'admiration des voyageurs, sont fréquentées par une nouvelle race d'ouvriers. Au lieu de ces femmes bien rétribuées, heureuses, intelligentes, qui publiaient ce journal hebdomadaire dont M. Ampère parle avec ravissement dans sa *Promenade en Amérique*, et s'amassaient une dot en cinq ou six ans, on n'y voit plus que des ouvrières venues du Canada ou de l'Europe, et qui, en fait de propreté et de littérature, peuvent être comparées à leurs sœurs de Manchester. Le prix des aliments, sauf le poisson, est plus élevé qu'à Londres; les logements seuls ne laissent rien à désirer.

L'opinion publique aux États-Unis est en général opposée à l'emploi des femmes dans les manufactures. Excepté dans les industries pour lesquelles elles ont une aptitude spéciale, on pense que leur vraie place est dans leur ménage. Aussi le nombre des ouvrières est-il proportionnellement beaucoup plus restreint qu'en Europe. Les apprentis y sont aussi moins nombreux. Le jeune Américain n'a pas la patience d'apprendre un métier; il aime à changer de place et préfère le commerce ou l'agriculture aux travaux de l'atelier. Dès qu'il a quelques dollars, il ouvre boutique en plein vent et se lance dans la spéculation. Aussi la main-d'œuvre des enfants est-elle relativement mieux payée que celle des adultes, et la loi a dû les protéger contre l'imprudente cupidité de leurs parents. Dans le Massachussetts, on ne peut pas faire travailler plus de dix heures par jour les enfants au-dessous de douze ans, sous peine d'une amende de 250 francs, et encore faut-il qu'ils soient munis d'un certificat attestant qu'ils ont eu dix-huit semaines d'école l'année précédente. Jusqu'à l'âge de quinze ans, ils doivent y passer encore onze semaines chaque année. Dans les autres États de la Nouvelle-Angleterre, la loi est à peu près aussi stricte à cet égard.

Le bilan des caisses d'épargne montre que certaines classes d'ouvriers ont atteint à force d'économie un degré de prospérité considérable. Ainsi, dans un seul bureau de Philadelphie, le nombre des déposants est monté de 12 662 en 1861 à 28 884 en 1869, et leur capital a doublé. Les 28 caisses de l'État du Maine comptaient 30 000 déposants, ayant chacun, en moyenne, 1000 francs; celles du New-Hampshire avaient reçu à la même époque plus de 50 millions de francs, celles du Massachussetts 300 millions, celles de l'État de New-York 600 millions, celles de la Californie près de 150 millions (1).

Il est probable que ce sont les avantages offerts par les caisses d'épargne aux ouvriers aisés qui les ont détournés des entreprises coopératives. Celles-ci ne datent aux États-Unis que de quelques années. La coopération a été cependant tentée avec beaucoup de succès dans l'industrie métallurgique. Ainsi la fonderie de Troy, près de New-York, établie en 1866 avec un capital de 65 000 francs, en actions de 500 francs, a payé l'année dernière à chacun de ses coopérateurs, outre ses gages et l'intérêt de ses actions (10 pour 100), un *bonus* de 3050 francs (1). La Société coopérative des typographes de New-York se charge depuis 1866 de tous les travaux d'impression, depuis la circulaire et la lettre de part jusqu'aux dictionnaires et aux journaux quotidiens; son succès est tel, qu'il a encouragé la création de plusieurs autres associations du même genre.

En 1869, dix-huit tailleurs se sont associés à l'aide d'une cotisation hebdomadaire de 5 francs; l'année suivante ils avaient un capital de 5000 francs. Les sociétés de consommation ne sont pas très-nombreuses, bien que leurs résultats aient été jusqu'ici très-satisfaisants. Parmi les plus prospères, on cite celle que la trade-union, dite des Chevaliers de St-Crépin, *the knights of St-Crispin* (puissante association des cordonniers) a fondée à Boston; elle vend toute espèce de provisions, autres que le pain, et donne de fort beaux dividendes à ses actionnaires. Un autre genre de coopération, inconnu en France, mais depuis longtemps pratiqué avec succès par les Anglais, celui qui a pour objet la construction des maisons, vient d'être tenté dans quelques villes du littoral. Moyennant un versement de quelques francs par mois, l'ouvrier devient propriétaire d'une habitation construite d'après le plan et sur l'emplacement qu'il a choisis. Mais nous ne saurions trop le répéter, l'élite des émigrants est entraînée vers le grand bassin du Mississippi. Au lieu d'exiger du colon, à l'exemple du gouvernement français, un capital relativement considérable pour une concession peu importante (2), les États-Unis offrent à un prix nominal cent ou deux cents acres de terre à chaque nouveau venu, et lui fournissent les moyens de transport, l'outillage et une quantité raisonnable de grains pour l'ensemencement, à la seule condition qu'il restera sur sa ferme cinq années et qu'il en cultivera une partie. A l'expiration de ce terme, il en est le propriétaire absolu, il peut la vendre ou l'agrandir, et dès que ses enfants deviennent majeurs, l'État donne encore cent acres à chacun d'eux (3). Voilà comment on entend favoriser l'émigration dans un pays libre; est-il surprenant que les émigrants de l'Europe, même ceux de l'Alsace et de la Lorraine, le préfèrent à celui où fleurissent les bureaux arabes et leurs détestables traditions ?

III

Le programme du congrès ouvrier qui doit avoir lieu à Columbus dans un mois affiche plus de prétentions que ses prédécesseurs. Il rappelle d'abord que le gouvernement américain est fondé sur la souveraineté et le consentement du peuple. L'eau, la terre, et l'air, y est-il dit, sont des biens communs dont l'État n'est que le gardien et dont il doit, en cette qualité, empêcher l'appropriation sans l'agrément des co-intéressés. Tout gouvernement qui n'observe pas ce principe manque à sa vraie mission. Tout citoyen valide doit produire par son travail une somme au moins égale à celle que représente sa consommation, et la loi doit avoir pour objet, autant qu'il est possible, de partager également l'excédant de la production. A ce point de vue, il faut admettre que le gou-

(1) M. Ford's, *Report to the British Government on the condition of the industrial classes in the United States*. Il n'est pas inutile de rappeler que ces caisses d'épargne sont autorisées par la loi à prêter leurs capitaux et payent un intérêt de 7 à 12 pour 100 aux déposants;

(1) *Id.*, page 379.

(2) Voyez le projet de loi relatif à la concession de 100 000 hectares en Algérie aux émigrants d'Alsace-Lorraine.

(3) *Special Report on Emigration*. Washington, 1871. — *Hand-Book for immigrants*, New-York, 1871.

vernement américain n'a pas atteint la fin pour laquelle il a été créé et que les deux partis qui portent les noms de démocrate et de républicain ne s'écartent pas suffisamment des voies suivies par les monarchies. Malgré les ressources illimitées du pays, la masse de la population ne peut obtenir que la satisfaction de ses besoins journaliers et se trouve condamnée à l'indigence en cas de maladie. Nos hommes d'État ne saisissent pas le rapport qui existe entre le paupérisme et la criminalité d'une part, et, de l'autre, les abus dont le travail est victime. L'esclavage n'existe plus, mais les droits du travailleur sont encore méconnus. Ce qui a été changé c'est simplement la forme de l'injustice qui consiste maintenant à concentrer les produits du travail entre les mains de quelques capitalistes. Dans ces conditions, les intérêts de toutes les classes laborieuses sont identiques, et si elles veulent vaincre il faut qu'elles s'unissent dans la lutte. Parmi les moyens dont on se sert pour les opprimer, il faut citer le monopole des banques qui, à l'aide d'un taux ruineux d'intérêt, livre aux non-producteurs tous les fruits du travail, et la ligue des compagnies de chemins de fer qui écrasent l'industrie au profit de quelques agioteurs. Les grandes sociétés industrielles, d'un autre côté, écrasent le petit capitaliste et déterminent à leur avantage le taux de la main-d'œuvre. Enfin, la spéculation accapare déjà le sol et ses produits. Pour ramener le gouvernement à sa fonction légitime, le *Labour reform party* propose les réformes suivantes : 1° Suppression du papier-monnaie actuellement en circulation et son remplacement par des billets échangeables contre des bons du Trésor à 3 pour 100 d'intérêt et en quantité proportionnée avec les ressources du pays ; 2° le sol sera réservé aux travailleurs ; 3° abaissement des droits de douane ; 4° suppression des monopoles de banques et de chemins de fer ; 5° réduction de l'armée ; 6° les frais de guerre seront mis désormais à la charge du capital ; 7° adoption d'une politique humaine à l'égard des Indiens ; 8° les grandes mesures affectant l'intérêt national, telles que les annexions de territoires, seront soumises aux suffrages de tout le peuple ; 9° l'introduction des coolies sera prohibée ; 10° la coopération recevra l'aide de l'État ; 11° une amnistie générale sera accordée à tous les ex-confédérés ; 12° enfin, création d'un bureau des finances chargé de percevoir et demander tous les revenus de l'état et composé d'un certain nombre d'hommes pratiques (lisez ouvriers).

Nous ne commenterons pas en détail chacun des douze articles de ce programme d'ailleurs passablement confus. Nous nous bornerons à observer que pour quiconque est au courant de la honteuse histoire des chemins de fer américains, l'article 4 n'a pas le caractère ultra-révolutionnaire qu'on pourrait lui supposer et que toutes ces propositions ne sont pas absolument incompréhensibles ou absurdes.

La force numérique des sociétés qui ont adopté le programme est trop peu connue pour qu'il soit possible de déterminer même approximativement le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans l'élection présidentielle de 1872. Ce qui nous frappe surtout au sujet de cette singulière déclaration de principes, c'est que ni le gouvernement, ni les classes supérieures ne paraissent s'en émouvoir. Il est bien évident qui ni l'un ni les autres ne se croient en péril. Comme l'a fort bien dit M. Wells, il ne peut y avoir de classes dangereuses aux États-Unis. Cela est impossible aujourd'hui et le sera aussi longtemps qu'il y aura de la terre pour tous ceux qui en voudront. Ce pays traverse une crise économique dont il est lui-même en grande partie responsable ; il en traversera bien d'autre encore et n'en sera pas plus ébranlé qu'il ne l'est à présent. La part qui revient aux Américains de naissance et aux Européens dans ces agitations reste aussi à déterminer, et avant d'incriminer les premiers il serait bon de s'assurer si le prospectus du *Labour Congress* n'est pas l'œuvre des autres.

Il y a dans l'esprit américain ce je ne sais quoi de pratique, même au milieu de ses plus fâcheux écarts, qui s'accorde mal avec la recherche de l'absolu, tel que les rédacteurs de ce manifeste semblent le comprendre en politique. Jusqu'au style que nous avons essayé de rendre intelligible et dont le texte original est d'une singulière obscurité, tout nous porte à croire qu'il est sorti d'un cerveau étranger, peut-être germanique. Il y a, du reste, dans l'histoire des États-Unis un fait bien digne de remarque, c'est qu'aucune importation socialiste ne s'y est acclimatée, et que tous les réformateurs étrangers, depuis Robert Owen jusqu'à Victor Considérant, n'y ont trouvé que d'amères déceptions. On peut s'étonner qu'un peuple qui a inventé tant de religions n'ait jamais inventé une théorie sociale ; cela est néanmoins certain. Il possède trois mille sectes, et seulement deux partis politiques. Au lieu de supprimer la société, dès qu'elle le gêne, l'Américain s'en fait une pour son propre compte, dans un coin du continent. Il met son idéalisme en églises, non en phalanstères. Car, avant tout, il a le tempérament théologique. Brigham Young, Humphrey Noyes, le patriarche des *perfectionnistes*, Ann Lee, la prophétesse des *Shakers*, auraient fondé des ordres monastiques au moyen âge. Mais, avec toutes leurs aberrations, il y a une chose qu'ils n'ont jamais perdue de vue : ils ont tous honoré le travail, et c'est ce qui sauve leur œuvre. Les Mormons ont transformé en un jardin le désert du lac Salé ; les sectes les plus excentriques rivalisent d'énergie agricole avec les trappistes de Staoueli. Si l'on s'étonne que la population assiste de sang-froid aux plus grotesques expériences, nous rappellerons que les émigrants n'ont pas en général pris leurs degrés dans les Universités ; ce sont les plus vigoureux, mais aussi les plus ignorants de la famille européenne. Les quatre millions et demi qui nous ont quittés depuis 1847, sans parler des autres millions qui les avaient précédés, ont porté dans le nouveau monde leurs traditions, leurs préjugés, leurs superstitions et leur Bible qu'ils ne comprenaient pas, et qu'ils refont tous les jours (1). Ce sont eux qui suivent tous les faux prophètes. Mais ils ont trouvé là des écoles, et ils y ont envoyé leurs enfants qui maintenant savent lire. Quand on rencontre, entre le Saint-Laurent et le golfe du Mexique, un homme absolument illettré, on peut jurer qu'il est né en Europe. Le *Chief Justice* Reeves déclarait n'en avoir trouvé qu'un pendant une carrière de vingt-sept ans. Il existe à cette heure, aux États-Unis, 200 000 écoles avec 8 000 000 d'élèves et 500 000 instituteurs.

(1) L'esprit profondément religieux des Américains est un des traits les plus accentués de leur caractère. Pendant la guerre, tous avaient dans leur sac une Bible et la lisaient. Le dimanche, il n'était pas rare de voir les généraux célébrer eux-mêmes le service divin devant leurs troupes ; Robert Lee, Stonewall Jackson, y assistaient toujours avec leur état-major. En chemin de fer, un convoi de soldats chantait des cantiques. Dans le Nord, nous avons vu une affiche contenant les conditions et l'itinéraire d'un train de plaisir se terminer par cette promesse alléchante : « On entendra deux sermons et l'on reviendra le même jour ! »

Digitized by Google

M. de Tocqueville, disait : Je ne pense pas qu'il y ait de pays où, proportion gardée avec la population, il se trouve aussi peu d'ignorants et moins de savants qu'en Amérique. L'instruction primaire y est à la portée de chacun ; l'instruction supérieure n'y est presque à la portée de personne (1) : Ce n'est plus vrai aujourd'hui, depuis la fondation de cette Université du peuple qui porte le nom de son fondateur, Cornell, et qui sera une des merveilles de l'Amérique (2).

Le plus grand homme que les États-Unis aient possédé depuis George Washington, le plus admirable philanthrope de notre siècle, celui qui ne craignait pas de s'appeler un socialiste, mais un socialiste chrétien, l'immortel Channing, a dit : « Notre prospérité sans égale n'a pas été un bien sans mélange : elle a enflammé la cupidité, rendu l'imagination malade par des rêves de succès sans fin, et elle a condamné la foule à un travail excessif, à une concurrence fiévreuse, à des soucis qui l'épuisent. L'ouvrier qui s'est assuré une demeure propre et une table saine ne devrait rien demander de plus pour les sens ; il devrait consacrer son loisir et ses économies à son éducation et à celle de sa famille, aux meilleurs livres, au meilleur enseignement, à des relations agréables et utiles, aux devoirs de l'humanité, enfin à la jouissance du beau dans la nature et dans l'art. Malheureusement la prospérité de ce pays a produit une soif de plaisirs et une prodigalité qui a gagné les classes laborieuses. Nous brûlons d'augmenter en population. Ne faut-il pas plutôt nous demander quelle espèce de population il nous convient de réunir ? Désirons-nous seulement accroître notre bien-être physique, notre richesse matérielle ? Ne savons-nous pas que les grandes villes engendrent une horde de pauvres, ignorants, débauchés, criminels ? Qu'elles sont défigurées par l'horrible contraste du luxe et de la faim, de la splendeur et de la misère ? Que Dieu arrête notre prospérité, si elle n'est animée, sanctifiée, ennoblie par l'esprit public, par une éducation meilleure, et par l'intérêt toujours croissant que les heureux du monde et les gens éclairés témoigneront aux pauvres et aux ignorants. » Et ailleurs, il ajoute : « Malgré les spéculations honteuses de l'Industrialisme, malgré tous les désordres dont nous sommes témoins, malgré l'insatiable avidité des uns et les impatiences des autres, je ne crois pas que notre pays soit exposé à aucun danger sérieux et imminent. Après tout, la propriété a plus à redouter de ceux qui courent sans scrupules après la richesse que de ceux qui vivent à la sueur de leur front. Tous les progrès que font l'industrie, les arts utiles, le commerce, le science, la philanthropie et le christianisme pratique, sont autant de murailles élevées autour d'une fortune honnêtement acquise, autant de barrières contre la violence et la rapacité révolutionnaires. Ne nous tourmentons donc pas par de vaines alarmes et, de plus, ne nous enflammons pas les uns contre les autres par des calomnies mutuelles. Que là où tous ont un intérêt commun, on ne se partage pas en deux camps. C'est une façon de pousser les hommes aux crimes que de leur prêter des desseins criminels. Nous ne garantissons pas notre propriété contre les pauvres en les accusant de former le plan d'un brigandage universel ; et ce n'est pas le moyen de bien disposer le riche en faveur de la société que de le dénoncer et de le flétrir comme ennemi du peuple. De tous les partis, ceux qui tiennent à la différence des conditions sont les plus funestes ; et il n'est aucun pays où ils aient moins de raison d'être que dans le nôtre (1). »

Voilà ce que Channing écrivait il y a trente ans. Ce vertueux citoyen n'est plus, mais il y a encore aux États-Unis des hommes qui ont hérité de sa sagesse et qui répandent par l'enseignement des mêmes principes, avec les livres, du haut de la chaire, dans les assemblées populaires, l'union et la fraternité au sein de cette grande nation. Ce qui blesse le plus nos yeux chez elle, ce sont justement les excès et les folies des ignorants et des déclassés que l'Europe lui envoie. Là comme chez nous, ces gens-là deviennent aisément les dupes et les instruments des démagogues ; mais au-dessus de cette minorité qui n'a pas encore eu le temps de se faire à la vie nouvelle, de se transformer au contact des institutions libres, il y a tout un peuple honnête, laborieux, uni, croyant, et justement convaincu de la grandeur de ses destinées. Ses plus fameux agitateurs, les chefs de la démocratie radicale, tels que Wendell Phillips, Emerson, Beecher, sont des hommes qui feraient honneur, autant par l'élévation de leur caractère et le désintéressement de leur vie que par l'éclat de leur talent, aux plus respectables monarchies de l'Europe. Enfin, nous devons reppeler ici que ce dont les classes ouvrières se plaignent surtout, aux États-Unis, c'est de la trop longue durée du travail quotidien. Le but essentiel de leurs agitations est de le réduire à huit ou neuf heures. Si elles doivent consacrer à leur développement intellectuel le temps qu'elles veulent enlever à la production, il n'y aura pas lieu de s'en plaindre.

Notre conclusion, s'il nous est permis d'en tirer une, c'est que le cas des États-Unis est beaucoup moins grave que le *Times* ne le pense. Quoi qu'il en puisse dire, il y a toujours de la ressource chez un peuple qui n'a ni aristocratie terrienne, ni chambre des lords, ni liste civile, ni une Irlande sur les bras, qui est le maître chez lui et a encore assez de place pour loger deux cent millions de Saxons, de Celtes ou de Teutons. Sans doute, tout n'est pas parfait aux États-Unis ; mais Dieu merci, le mal s'y corrige de lui-même grâce à la liberté, et il est peu probable que notre siècle assiste au bouleversement social de ce pays dont un observateur consciencieux, le Révérend J. Frazer, a pu dire : « La mort du président Lincoln n'a pas dérangé plus d'une heure la marche des affaires politiques et commerciales (2). »

H. Taboulet.

(1) Tome I^er^, p. 62.

(2) Une partie de ses élèves sont des ouvriers qui emploient plusieurs heures de la journée à exécuter des travaux manuels dans l'université et sur les terres qui en dépendent, et les profits qu'ils en retirent payent leur entretien et leur instruction ; car le reste du temps ils suivent les cours faits par les plus éminents professeurs, entre autres M. Goldwin Smith, une des gloires de la littérature et de l'enseignement anglais, qui a quitté Oxford pour aller fonder cette université démocratique. M. Cornell, un ancien tailleur, a donné 3 millions à cette œuvre et l'entretient. Chez nous, les tailleurs enrichis fondent des journaux pour soutenir leur candidature.

(1) *Œuvres sociales* de Channing, pages 60 et suiv. Nos lecteurs savent que c'est grâce à M. Édouard Laboulaye que le nom et les œuvres de Channing sont connus en France. Ce sera le plus beau titre de gloire de l'éminent auteur de *Paris en Amérique*. Mais plus nous relisons les ouvrages du philosophe américain, si bien traduits et si admirablement commentés par M. Laboulaye, plus nous sommes douloureusement étonnés qu'ils n'aient pas encore conquis la popularité qu'ils méritent. C'est surtout à cette époque et dans notre pays qu'ils devraient être lus et médités, car on peut dire qu'ils contiennent la solution du problème social, s'il est donné au génie humain de la trouver.

(2) *Report on the Common School system of the U. S.*

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Gœthe et Gervinus

Un savant allemand, M. G. Hauff, dans un article intitulé : *Deux prédictions politiques*, a essayé de démontrer comment la future suprématie politique et intellectuelle de l'Allemagne aurait été depuis longtemps prévue et définie par deux de ses écrivains les plus illustres. Le rapprochement d'ailleurs assez curieux entre l'opinion de Gœthe et celle du célèbre historien et philosophe Gervinus témoigne surtout de la facilité avec laquelle les Allemands accueillent et développent toute théorie capable de flatter leurs rêves de grandeur. La fatalité, comme on sait, joue chez eux un grand rôle, et les plus éclairés, ou, ce qui est tout un, les plus sceptiques, ne reculent point devant des interprétations mystiques quand le surnaturel leur paraît intervenir à point pour expliquer leurs succès.

« Voici bientôt dix-huit ans, dit M. Hauff, que le célèbre historien dont nous déplorons la perte publiait son ouvrage intitulé : *Introduction à l'histoire du XIX^e^ siècle*. Cet ouvrage se termine par une remarque dont les événements récents viennent redoubler l'intérêt. Sans doute, le principe démocratique n'a point triomphé, comme le pensait Gervinus, et les événements qu'il supposait devoir découler de l'initiative des masses sont, tout au contraire, dus à celle de quelques hommes d'un génie supérieur, mais assez peu démocrates. Je laisse parler Gervinus : « La transformation démocratique de » l'Allemagne, comme la réédification de son unité politique, » sera le fruit d'un long travail contrecarré par de nombreuses recbutes. Un peuple affaibli par le manque d'esprit » pratique et par les inconvénients liés au morcellement du » sol saurait difficilement l'obtenir sans un heureux concours » de circonstances, ni surtout sans secours étranger. »

Ici tirade indignée de M. Hauff, qui se demande s'il a bien lu, et s'il est vrai qu'un historien, un philosophe allemand puisse faire dépendre l'élévation de son pays d'une intervention étrangère, et le rajeunissement d'une nation des circonstances les mieux faites pour l'abâtardir.

« On s'étonne plus encore, poursuit-il, si l'on considère que le célèbre historien ne tient aucun compte de la distance qui sépare l'Allemagne des autres nations civilisées, et prétend soumettre aux mêmes lois tel peuple déjà doté de ses libertés politiques, et tel autre peuple obligé de reconstituer son unité. Et l'on s'étonne surtout que l'homme si prompt à flétrir ce qu'il appelle le *fade cosmopolitisme* de nos écrivains allemands modernes, ait pu faire l'éloge du système destiné à le provoquer, et préconiser justement ce qui s'oppose le mieux aux élans du patriotisme. »

M. Hauff, si mécontent tout à l'heure, se radoucit un peu quand Gervinus esquisse le caractère des deux nations qu'il estime à juste titre comme « les seules importantes au point » de vue du développement historique et social. » Naturellement il s'agit de l'Allemagne et de la France, ces deux grandes promotrices de toutes les idées nouvelles et de toutes les innovations hardies. » Le jugement de Gervinus sur les Français est sévère, mais, dit M. Hauff, il paraît rigoureusement vrai, « si nous tenons compte des faits dont nous venons d'être témoin. »

Du lugubre tableau de la France ruinée et déchirée, passons maintenant à celui de l'Allemagne florissante et prospère. Voici, selon Gervinus, l'avenir auquel elle peut prétendre par la conquête de ses libertés politiques : car, au très-grand étonnement de M. Hauff, Gervinus n'en rêve pas d'autres pour son pays. Avant tout, il exprime sa confiance en ce qu'il appelle « l'inaltérable droiture et la tranquille fermeté de l'esprit populaire ». « L'Allemagne, dit-il, pour» suivra le cours de son développement historique avec le » calme de la santé et la simplicité de la force. Sa place parmi » les puissances européennes sera désormais au premier rang, » et bien supérieure à celle que la France a longtemps occu» pée en Europe. Elle la dépassera par cela même que sa » politique toute pacifique n'aura point recours aux moyens » belliqueux, et ne tendra point à former, mais à dissoudre » des empires. »

Erreur grossière, s'écrie éloquemment M. Hauff ; il ne veut pas admettre que la grandeur d'un pays se puisse fonder autrement que par le règne du sabre, et quitte ce sujet délicat pour rendre compte des calculs, en quelque sorte cabalistiques, par lesquels Gervinus s'efforce de montrer les nations accomplissant leurs évolutions politiques selon un certain ordre et à certaines dates. Je passe sur ces calculs, et rechercherai simplement jusqu'à quel point les prédictions de Gervinus s'accordent avec celles d'un autre penseur illustre. J'ai nommé Gœthe, essayant, ce jour-là, de faire partager ses idées à Adam Mizkievicz, le poëte, et à David (d'Angers), le sculpteur. » La diversité des passions et des pen» chants qui divisent les différentes races disséminées sur le » globe finissait, disait-il, par creuser entre elles un abîme » insurmontable », et il partait de là pour retracer le rôle dévolu aux races les plus cultivées et les plus intelligentes. Ce rôle tout pacificateur était d'aplanir les mésintelligences et de faire disparaître les malentendus. Le libre échange des sentiments et des idées, tel était, selon Gœthe, l'unique moyen d'atteindre ce but. Malheureusement ces essais de communauté intellectuelle avaient toujours échoué devant les piéges que l'immoralité ou le caprice venaient tendre à toute tentative d'alliance internationale.

Ces considérations générales en amenèrent d'autres plus spécialement relatives à l'équilibre européen et aux nations chargées de le maintenir. Quant à lui, Gœthe, il était fermement convaincu que, de même que le XVIII^e^ siècle achevait, pour ainsi dire, une ère politique, le XIX^e^ verrait réédifier les fondements de l'œuvre sociale. Des événements pareils à ceux qui marquent le début de ce siècle ne pouvaient, disait-il, demeurer inutiles, et porteraient tôt ou tard leurs fruits. Puis, revenant à ces idées fatalistes qui s'allient, en Allemagne, aux convictions les plus sérieuses, il quittait la discussion pour faire, comme son compatriote Gervinus, des rapprochements de dates, et prouver, chiffres en main, que la fin du XIX^e^ siècle amènerait nécessairement de grands changements dans l'histoire.

Gœthe songeait-il, en exprimant ces idées, à l'avenir politique de l'Allemagne et à son unité future? Il est permis d'en douter. M. Hauff, qui voit l'agrandissement politique d'un pays inévitablement lié à son développement intellectuel et moral, n'en doute point. Thèse sujette à examen, et de toute façon fort dangereuse à développer. Le lecteur voit assez quelles conclusions en a tirées M. Hauff.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 14 30 SEPTEMBRE 1871

Paris, le 29 septembre 1871.

Le traité relatif à l'Alsace-Lorraine. — Le congrès de Lausanne. — Un reproche des Allemands. — Un projet d'exposition universelle à Vienne. — Le mouvement autonomiste en Irlande. — Les scandales de New-York.

On espère toujours un bon résultat des négociations du traité douanier relatif à l'Alsace-Lorraine. La difficulté, on le sait ou du moins on le dit, tient à la condition de « réciprocité » introduite pour l'Assemblée dans les bases préliminaires ; mais il ne faut pas se l'exagérer. Certains journaux prétendent que M. Thiers prépare, en tout cas, le payement du quatrième demi-milliard, afin que six départements soient évacués en tout état de cause, même si les négociations concernant l'Alsace-Lorraine venaient à échouer. M. Thiers ne sera pas réduit à cette extrémité, car la « réciprocité » ne repose que sur une valeur d'un demi-million, d'un million au plus, et il vaudrait encore mieux faire quelque concession là-dessus que d'avoir à payer à l'étranger quelque chose comme quatre millions en commission aux banquiers pour se procurer les traites nécessaires au payement immédiat de ce quatrième demi-milliard.

Ce qui ne veut pas dire que les négociateurs français doivent avoir vis-à-vis de la Prusse un trop grand esprit de concession. Nous sommes persuadés, quant à nous, que la Prusse a intérêt à retirer une partie des troupes qui occupent notre territoire, à cause de certains *points noirs* du côté de l'Autriche et de la Russie, et qu'elle nous offre comme une faveur, en retour de laquelle elle demande des concessions douanières, une mesure qui lui paraît utile à elle-même.

Les deux parties, selon nous, ont un désir égal, un intérêt égal, à parvenir à la conclusion du traité.

La commission de permanence paraît être en excellents termes avec M. Thiers.

Comme nous l'avions prévu et annoncé, la grande grève de Newcastle paraît toucher à son terme, les patrons semblant disposés à céder sur la réduction des heures de travail.

La Ligue internationale de la paix et de la liberté, fondée à Genève en 1867, par MM. Barni, Goegg, Simon de Trèves, etc., et qui avait adopté cette devise : *Si vis pacem, para libertatem*, s'est réunie pour la cinquième fois, à Lausanne, le 25 septembre.

Dans la première séance, M. Sonnemann, député de Francfort au Reichstag, a déploré l'esprit annexionniste de l'Allemagne, et ajouté que ce pays et la France se tendront la main malgré les Bonaparte et les Bismarck.

Il ne faut pas confondre la Ligue internationale de la paix et de la liberté avec l'Association internationale des travailleurs. M. Ch. Lemonnier, qui en est un des fondateurs, et qui était rapporteur de la commission, demande une *évolution* graduelle et pacifique dans l'accession de tous à la propriété, une révision équitable de tous les règlements qui traitent des rapports entre le capital et le travail, un système d'éducation et d'instruction gratuit à tous les degrés, obligatoire au premier degré, l'impôt sur le revenu, etc. M. Goegg, lui, veut abolir le salariat et... le baptême (que vient faire le baptême dans la question du salariat ?). M. Sonnemann se contente de demander le rachat des chemins de fer. Un Anglais, M. Hodgson-Pratt, montre les succès obtenus déjà dans son pays par une entente cordiale entre les patrons et les ouvriers. La deuxième séance cheminait tranquillement à travers ces questions.

Les hommes, en général, parlent dans ce congrès assez sensément, et expriment des opinions qui sont presque toutes soutenables. Il était réservé à des femmes d'y faire du scandale. L'apologie outrée et mensongère de la Commune, tel est le rôle que s'est donné madame Audré Léo, en venant lire doucereusement un manuscrit interminable, écrit du même style soigné que ses romans. Une autre femme, qui avait promené dans les réunions publiques du temps de l'empire une parole vide et à la recherche des effets d'exagération, est venue à la rescousse. Tumulte. Le congrès, qui avait, en outre, entendu une glorification de l'assassinat de Gustave Chaudey, vient de décider qu'on ne ferait plus intervenir dans la discussion la question de la Commune. Il en est, pour le moment, à la question d'Orient. Où s'arrêtera-t-il ?

Digitized by Google

Quel est le reproche que nous a sans cesse adressé M. de Bismarck, quel est aujourd'hui, à l'exemple du grand chancelier, le refrain ordinaire de tout bon Allemand?

« La France voulait depuis longtemps la guerre pour satisfaire son désir insatiable de conquêtes, elle a provoqué la grande et *paisible* Germanie en intervenant dans ses affaires intérieures. »

A cela nous pourrions répondre qu'en 1870 la France est intervenue dans les affaires de l'Espagne, et non dans celles de l'Allemagne; mais nos voisins n'y regardent pas de si près. Qu'ils nous permettent donc d'avoir recours à des armes qu'ils se chargent eux-mêmes de nous fournir. Il ne sera pas difficile de montrer qu'en nous reprochant notre manie d'intervention, les Allemands nous ont attribué un des traits principaux de leur système politique.

Les preuves ne manquent pas; contentons-nous pour cette fois de quelques extraits empruntés aux *Lettres confidentielles du général prussien von Rochow au directeur général des postes, de 1830 à 1832.*

Ce recueil de lettres, récemment publié à Leipsick, a certainement la valeur d'un document historique. Von Rochow, major et maréchal du palais du prince Guillaume au moment de la révolution de juillet, était en mesure d'être parfaitement renseigné sur ce qui se passait à la cour et dans le monde politique. Eh bien! toutes ses lettres sont pleines d'une haine profonde contre la France, qu'il considère comme le champion du libéralisme. « Il n'y a pas de repos à espérer, écrit-il, tant que les libéraux trouveront un asile en France, au cœur de l'Europe. »

« J'espère, ajoute-t-il, que l'on comprend combien nous sommes entravés par nos institutions militaires, particulièrement par la *landwehr*. Nous ne pouvons faire qu'une guerre populaire. »

Observation fort juste, qui n'a pas échappé à M. de Bismarck. En accusant la France de s'opposer à l'unité de l'Allemagne, il savait fort bien que c'était là un moyen certain de « chauffer » l'enthousiasme populaire.

Enfin, notons ces quelques lignes :

« J'ai fait observer, avec respect, mais avec fermeté, qu'en cas de guerre il ne fallait pas laisser la garde des forteresses du Rhin à des troupes rhénanes. Ces provinces sont *peu sûres.* »

Je n'ajouterai pas de commentaires à ces citations, les Allemands ayant d'ailleurs pris la peine d'en corroborer et d'en préciser la valeur. On vient en effet de publier à Berlin le second volume des *Mémoires* du général von Brandt, et cet ouvrage établit jusqu'à l'évidence l'accord des cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg, en vue de *rétablir l'ordre* en France et en Belgique. Ces projets n'échouèrent que par suite de l'insurrection polonaise. L'autorité de Brandt ne peut être contestée, car il prit une part active aux événements de cette époque, et fut spécialement chargé d'une mission secrète auprès du feld-maréchal russe Diebitsch.

Nous dirons donc aux Allemands :

Retournez-vous, de grâce, et l'on vous répondra.

Ne songiez-vous pas, au lendemain de la révolution de 1830, à intervenir par les armes dans les affaires intérieures de la France, ô *paisible* Germanie?

Le gouvernement autrichien vient de décider qu'une grande Exposition internationale aurait lieu à Vienne, le 1er mai 1873, dans un palais qui sera construit au Prader.

Qui sait cependant dans quelle situation politique sera l'Autriche dans dix-huit mois, et même s'il y aura encore une Autriche?

Le mouvement autonomiste fait des progrès considérables en Irlande et commence à donner de sérieuses inquiétudes au gouvernement anglais. Ce n'est pas seulement la population catholique qui réclame l'indépendance administrative du pays et la création d'un Parlement à Dublin : les protestants font cause commune avec eux. L'un d'eux, le célèbre Isaac Bull, qui a jadis défendu O'Connell et qui est aujourd'hui le chef du *parti national*, vient d'être élu par la ville de Limerick membre de la Chambre des communes. Quelques journaux anglais, notamment l'*Examiner*, conseillent au gouvernement de ne pas résister au vœu de cinq millions d'Irlandais; mais l'opinion publique y est opposée. Cependant l'agitation croit tous les jours dans l'*Ile sœur*, malgré la présence de 10 000 policemen et de 20 000 soldats. Les jeunes gens s'exercent en secret au maniement des armes et parlent déjà d'obtenir par la force ce que l'Angleterre refuse aux sollicitations pacifiques et légales.

Il n'est bruit, en ce moment, aux États-Unis que d'un scandale inouï dans les fastes administratifs et qui jette bien loin dans l'ombre l'histoire des *Comptes fantastiques* d'Haussmann. Le conseil municipal de New-York, maire en tête, est accusé de dilapidations qui se montent à des centaines de millions. Le 1er janvier 1869, la dette de la ville était de 146 millions : au mois d'août dernier, elle avait atteint le chiffre de 505 millions, c'est-à-dire qu'en deux ans et demi elle s'était accrue de plus de 350 millions, sans que l'on eût fait de grands travaux de construction ou d'embellissement. Le public remarquait déjà depuis quelque temps avec surprise la quantité prodigieuse de papier-monnaie que la municipalité ne cessait d'émettre sous toutes les formes imaginables. On se demandait pourquoi elle se pressait de vendre les immenses terrains qui appartenaient à la ville, et ce qu'elle faisait des fonds qui en provenaient; enfin il était aisé de voir que ces fonctionnaires, sans sou ni maille quand ils arrivèrent au pouvoir, menaient une existence princière et faisaient la pluie et le beau temps sur le marché monétaire. Le public murmurait, la presse insinuait doucement que le conseil municipal pouvait bien n'être qu'une caverne de bandits; mais ces édiles n'en continuaient pas moins leur petit commerce, lorsque le célèbre propriétaire du *New-York Tribune*, Horace Greeley, eut l'ingénieuse idée d'acheter pour quelques centaines de mille francs d'un des principaux commis de la mairie le registre des dépenses municipales. Dès le même jour, toute la ville sut où ses deniers étaient passés depuis deux ans. La municipalité avait simplement passé des contrats fictifs avec d'obligeants amis pour des travaux qu'ils n'avaient jamais eu l'intention de faire exécuter et des fournitures dont ils s'étaient bien gardés de demander la livraison. Ainsi la réparation imaginaire des écoles représentait 20 ou 30 millions. Il y avait un compte de 34 000 chaises à 50 francs, une note de

Digitized by Google

610 000 francs pour 36 marquises; un autre industriel était censé avoir livré assez de tapis pour couvrir une superficie de 20 kilomètres carrés, etc., etc.

Ce qu'il y a de plus étonnant dans toute cette affaire, c'est que le maire et ses estimables collaborateurs sont encore en fonctions. Trois comités se sont organisés pour faire une enquête sur les actes de l'administration; tout ce qu'ils ont pu obtenir du juge du district, c'est une décision qui suspend provisoirement l'émission des bons de la ville. Mais les contribuables sont résolus à ne pas être dupes de cette incroyable conspiration, et ont probablement fait déjà main basse sur leurs magistrats.

Parmi tous les documents publiés sur le premier siége de Paris, nous croyons pouvoir signaler à nos lecteurs les *Combats et batailles autour de Paris*, par M. Louis Jezierski (1). C'est un recueil d'articles publiés dans l'*Opinion nationale*, au fur et à mesure des événements. Mais il faudrait se garder de croire que c'est là une œuvre éphémère. Écrits sur le champ de bataille, la plupart du temps, ces récits présentent tout l'intérêt d'une chose, ou plutôt d'une âme vivant de la triste histoire de ces temps douloureux, passant par des espérances sans cesse déçues, mais tenant toujours bon contre les revers, s'ingéniant à trouver des ressources dans les cas les plus désespérés. Le récit de la bataille de Villiers, entre autres, respire un patriotisme si vrai, si ardent, si poétique, qu'on se sent comme transporté par ce morceau. Polonais de naissance, engagé volontaire dans la guerre malheureuse de 1863, M. Louis Jezierski s'était fait naturaliser Français au moment même de nos désastres.

LES INTRIGUES BONAPARTISTES

Le *Gaulois* somme le ministère de déclarer sans plus de retard s'il y a vraiment un complot bonapartiste. Le *Gaulois* n'en sait rien. Aimable innocence, qui fait songer à ces ingénues de bal masqué, dessinées d'après nature par Grévin.

« Avez-vous un amoureux? » demande un cavalier à une jeune fille en maillot, modestement couchée par terre, sur le ventre. Et la candide personne de répondre sans lever sur l'indiscret ses yeux pudiques : « J'sais pas seulement c'que c'est. » — Vous non plus, vertueux *Gaulois*, vous ne savez pas ce que c'est qu'un complot bonapartiste. Mais vous êtes curieux, et cette curiosité vous perdra, si vous n'y prenez garde. Gardez, gardez votre honnête ignorance. Résignez-vous à ne savoir jamais ce que vous ne pourriez apprendre sans perdre cette fleur d'ingénuité, qui fait de vous, en ce siècle corrompu, un si rare et si précieux miroir de la simplicité des vieux âges.

Voyez pourtant, ô *Gaulois*, ce que c'est que le monde, et comme les langues vont toujours leur train! Il se trouve des impertinents pour assurer que votre candeur n'est que grimace, que vous n'êtes pas au fond si peu instruit, et que vous savez mieux que personne ce que vous voulez vous faire expliquer. On va jusqu'à prétendre qu'il ne peut pas y avoir de complot bonapartiste si vous n'y jouez pas votre rôle!, et que vous êtes pour le moins la mouche de ce coche impérial, si malheureusement embourbé depuis Sedan.

Je suis bien convaincu, pour mon compte, que c'est pure médisance. Je crois même qu'en réalité il n'y a pas encore de complot. Cependant je n'en voudrais pas jurer. Avouez, en effet, que le héros de Strasbourg, de Boulogne et du boulevard Montmartre peut être, sans trop d'invraisemblance, accusé de conspirer. L'invraisemblable, c'est que cet homme de bien prenne son parti de la chute piteuse qu'il a faite, et qu'après vous avoir entraînés dans sa dégringolade, il vous permette de nous relever sans lui. Il représente assez bien un cavalier impotent, qui a conduit son cheval dans une fondrière, et qui reste là sur le dos, plus embarrassé qu'un hanneton, tandis que l'animal plus agile s'est remis sur ses pieds et galope en liberté. Il voudrait remonter sur sa bête. S'il vous plaît de lui tenir l'étrier, il est, dit-on, reconnaissant, et vous pouvez espérer un honnête pourboire, à moins pourtant que le cheval ne se cabre et ne refuse de se laisser enfourcher. Ce sont, au reste, vos affaires. Mais il me semble que vous pourriez être moins dur aux gens de bonne volonté qui nous signalent, trop bruyamment peut-être, le trémoussement furieux du cavalier désarçonné.

Vous les soupçonnez de *manœuvres*; un peu plus, vous diriez de manœuvres à l'intérieur, au risque de les brouiller avec les procureurs impériaux de l'avenir. Vous avez des termes plus doux pour qualifier les erreurs des journalistes, quand ces journalistes sont de vos amis. *Péché d'imagination*, qui vous appartient, est modéré et décent. Vous disiez un jour, avec bien de la raison : « Comment peut-on jurer que, dans quatre » grandes pages de papier quotidiennement noircies, il ne » passera pas une ligne qui ne soit l'expression de la vérité » absolue et idéale? » L'insurrection de Lyon, à propos de laquelle vous avez émis cette réflexion si juste, s'est trouvée, vérification faite, n'être pas même une vérité relative. Des gens qui ignorent les délicatesses de la langue française ont dit assez haut que c'était absolument un mensonge. Admettons qu'ils étaient trop sévères. Mais ayons aussi quelque indulgence pour les nouvellistes qui, comme vous le dites encore, « ont déduit trop précipitamment l'effet de la cause », et qui, se souvenant que Napoléon III avait conspiré trois fois au moins en sa vie, ont assuré à la légère qu'il conspirait une quatrième fois. Ils savaient que l'ex-empereur produit naturellement des conspirations, comme le pommier produit des pommes, et ils ont annoncé que le fruit impérial était mûr, alors que l'arbre était à peine en fleurs. Ils ont eu grand tort « de prendre si vite leurs craintes pour la réalité ». Mais nous sommes tous faillibles en ce bas monde, où le *Gaulois* lui-même s'écarte si souvent de la vérité idéale, et peut-être serait-il bon de n'avoir sur la conscience aucun *péché d'imagination*, pour avoir le droit de jeter la première pierre à ces grands coupables.

C'est assez nous occuper du *Gaulois*. Pour dire le vrai, il est fort probable qu'il n'y a pas de complot bonapartiste, au sens propre du mot; mais les menées et les intrigues, occultes ou publiques, ont sérieusement commencé. Nombre d'anciens serviteurs de l'empire se sont mis en campagne, du cèdre à l'hysope, depuis M. Rouher jusqu'à M. Philémon Fouquet, et vont essayer de pénétrer dans les conseils généraux. On tient des conciliabules, on fonde des journaux. En attendant l'apparition annoncée de l'*Ordre* et du *Peuple français*, les organes

(1) Paris, Garnier frères.

existants du parti font en conscience leur petite besogne, qui consiste à troubler l'eau où va venir pêcher le maître et le seigneur. Plus tard, sans doute, nous verrons d'autres tours et des exercices plus savants.

Voici, pour prendre patience, quelques échantillons de ces bagatelles de la porte, petites épigrammes, petits mensonges, petites perfidies : « Un matin, dit un chroniqueur enrôlé » dans la troupe, deux aimables députés ont fait prononcer la » déchéance de l'empire. » Vous sentez le trait. On oublie l'Assemblée qui a prononcé, pour ne se souvenir que des deux représentants qui ont provoqué son vote presque unanime, et l'on transforme en une simple espièglerie le verdict souverain de la conscience nationale. — On raconte que l'impératrice Eugénie est en Espagne, et que l'*illustre voyageuse* reçoit dans son pays l'accueil le plus sympathique. Puis, quelques lignes plus bas, on annonce que M. Thiers va partir pour Fontainebleau, et que le *Sous-Adolphe* restera à Versailles. *Sous-Adolphe* est très-spirituel, et, venant après l'*illustre voyageuse*, il fait bien voir la distance qu'il y a des petites gens qui rétablissent aujourd'hui nos affaires à l'auguste famille qui les a si noblement ruinées. — On lance encore des entrefilets dans ce goût : « On nous annonce qu'un des » personnages les plus célèbres dans nos désastres, tant par » son incapacité que par la plèbe qui l'entourait, aurait ac- » tuellement dans une maison de New-York quinze cent mille » dollars, soit huit millions de francs. » Ne criez pas à la calomnie ; ils n'ont nommé personne. L'accusation n'atteint aucun des membres du gouvernement ; mais elle va droit à l'adresse des républicains qui étaient aux affaires au temps où la France se débattait dans les angoisses d'une lutte désespérée. Le lecteur l'entendra de qui il voudra. On a frappé dans le tas des républicains, pour blesser la République. — Ils ont trouvé récemment un moyen bien perfide de déconsidérer M. Thiers ; ils lui prêtent les mots de l'empereur : « L'or- » dre, j'en réponds », et le reste. Le coup est habile. Pourtant, si j'étais à la place de Napoléon III, je n'aimerais pas à voir que mes amis, dans la louable intention de rendre ridicule le président de la République, s'amusent à l'habiller de ma défroque. — Enfin, à ces facéties on mêle de loin en loin quelque parole plus grave : « Si la France avait à sa disposition en ce » moment un grand homme de courage et de résolution, » l'Assemblée jouerait là un jeu dangereux. » C'est ce qu'on peut appeler poliment un avis aux prétendants. On ne saurait plus clairement avertir les hommes qui se croient grands que leur moment est arrivé, que la France attend son sauveur, ou, si vous l'aimez mieux, qu'il faudra bientôt songer à faire le coup.

A la suite des journaux, avant-garde légère et brillante, vient l'armée des brochures. Autant les journaux sont tapageurs, autant les petites brochures sont modestes et paisibles. Elles se contentent d'envahir le pays, silencieusement, sournoisement, et ne tiennent pas à faire parler d'elles : elles se cachent volontiers sous le manteau ; elles vont trouver de leur pied léger le paysan à sa charrue, le soldat à sa caserne ; elles portent à tous la bonne nouvelle et la portent pour rien. La lecture en est gratuite, sinon obligatoire.

J'ai vu l'un de ces opuscules ; il porte ce titre fallacieux : *Procès historique des auteurs de la guerre de* 1870. Vous allez croire que l'empereur et ses ministres y entendent de dures vérités. Que vous êtes loin de compte ! Ils sortent de ce procès plus blancs que la neige. L'auteur aime le paradoxe ; à ce singulier tribunal, tout le monde est condamné, à l'exception des coupables. L'opposition, le Corps législatif, la presse, le pays, tout le monde est responsable de nos désastres, sauf l'homme qui a tant de fois réclamé pour lui seul la responsabilité de la conduite de nos affaires, au temps où elles semblaient prospères.

La brochure commence par démontrer que la loi militaire de 1868 est insuffisante et mauvaise ; démonstration facile où elle triomphe. Le gouvernement voulait faire cent fois mieux ; c'est le Corps législatif qui a rogné et réduit à rien le projet primitif, et c'est l'opposition qui a entraîné la Chambre dans cette voie funeste. M. Adam Lux (pour l'appeler par son pseudonyme) oublie que le corps législatif de 1868, produit des candidatures officielles, était ce que le gouvernement avait voulu qu'il fût, et qu'on a mauvaise grâce à critiquer après coup les actes d'une assemblée que l'on a triée soi-même sur le volet. L'opposition n'était qu'une infime minorité dans la Chambre élue en 1863. D'ailleurs, si elle a combattu les grands armements, il faut se souvenir qu'elle recommandait une politique de paix. Enfin, il n'est pas vrai qu'elle ait voulu que la France restât désarmée : elle demandait, au contraire, qu'elle fût armée tout entière et que toute la nation reçût cette éducation militaire qui nous a fait si cruellement défaut en 1870.

Cette loi de 1868, si imparfaite qu'elle fût, aurait encore donné à la France, si on l'eût appliquée, une armée respectable. On sait ce qu'il en est advenu. Non-seulement la mobile ne fut jamais réunie, mais l'armée active elle-même, malgré les gros budgets et les gros contingents, alla s'évaporant de jour en jour ; si bien qu'au mois de juillet, on put, à grand'peine, envoyer à l'armée du Rhin, 250 000 ou 300 000 hommes. Enfin, cette loi, que vous trouvez aujourd'hui si mauvaise, et où vous ne voulez plus reconnaître votre œuvre, vous en parliez d'une tout autre façon en 1869. J'ai trouvé, l'été dernier, en province, un petit livre répandu dans les campagnes, à la veille des dernières élections du corps législatif impérial. Si j'écrivais dans le *Père-Duchêne* ou dans le *Figaro*, je pourrais dire effrontément où je l'ai trouvé. Ici, je suis un peu embarrassé. Enfin, là où il était, il était à sa place, et je l'ai laissé s'y effeuiller.

Il affectait ces façons de parler niaises que les bonapartistes emploient volontiers quand ils s'adressent aux paysans. Le *Père Duchêne* pousait qu'on n'est goûté du peuple qu'à la condition d'être grossier. Les rédacteurs des almanachs impérialistes croient qu'il faut se faire plat et puéril, pour être compris de lui. Ils abusent du dialogue. Le *Procès historique* est dialogué ; la brochure de 1869 l'était aussi. Le principal personnage, l'instituteur du village, y démontrait avec force développements l'excellence de la nouvelle loi militaire. Désormais, la France, grâce à l'empereur, allait posséder une armée nombreuse et puissante ; il n'y avait pas en Europe de peuple à qui elle ne fût en état de tenir tête ; sa sûreté, sa grandeur, étaient à jamais assurées, sans que les charges de la population fussent augmentées en aucune façon. L'empereur, dont le nom revenait à toutes les pages, l'empereur avait su doter la France d'une armée irrésistible, en allégeant le fardeau du service militaire. Ainsi l'intendant d'Harpagon lui faisait faire bonne chère avec peu d'argent.

On disait en 1869 : Tout est pour le mieux dans l'empire, et tout y est fait par l'empereur. En 1871, on ne peut plus espérer nous donner le change, et nous faire croire à la prospérité de la France impériale. On se retourne donc pres-

Digitized by Google

tement, on fait passer la muscade, et l'empereur qui était partout ne se retrouve plus nulle part. Jamais on ne vit un souverain si subtilement escamoté. Ses amis ont, en vérité, une façon de raisonner bien singulière : il disposait du pouvoir le plus absolu que jamais prince ait pris ou reçu, mais il n'en faisait aucun usage; ce César tout-puissant se laissait mener par le nez; il a perdu la France, en parfaite connaissance de cause, et pour être agréable à quelques députés et à quelques journaux, qui désiraient qu'elle fût perdue. Peut-on, en bonne justice, lui en vouloir? Et l'auteur du *Procès historique* expose comment Napoléon a fait malgré lui la guerre de 1870. Qui donc l'a poussé à cette folie? La France elle-même, la presse, l'opinion publique.

La brochure cite gravement le *Gaulois*, le *Soir*, le *Paris-Journal*, qui avaient mandat, comme on sait, pour parler au nom du pays. M. de Girardin exigeait que l'on reconduisit les Prussiens au delà du Rhin, à coups de crosses. Le moyen de lui refuser cette grâce? Le moyen de refuser quelque chose à l'*Univers*, non moins belliqueux que la *Liberté*? Les rapports des préfets, dont la brochure ne dit mot, ne prouvaient pas que la France se jetât avec grand enthousiasme dans cette aventure. Mais le *Figaro* assurait qu'à Nantes on avait crié : *A bas le Phare de la Loire!* parce que le *Phare de la Loire* réclamait le maintien de la paix. Le *Figaro* est une autorité ; ce qu'il dit est bien dit, et quand il assure quelque chose, il faut bien le croire sur parole. M. de Gramont fit sa seconde déclaration. Le maréchal Lehœuf se dit prêt et archi-prêt, et le Corps législatif, qui avait pour mandat impératif de tout approuver les yeux fermés, s'acquitta de ce devoir d'autant plus facilement que le gouvernement était disposé à ne lui rien faire voir.

Mais la maréchal, vont dire les révolutionnaires, comment s'est-il dit prêt quand il l'était si peu? — Vous l'entendez mal, réplique la brochure. Il était prêt, sans l'être; il était aussi prêt que le lui permettaient la loi et les votes de la Chambre; c'est-à-dire qu'il n'était pas prêt du tout. Voilà le sous-entendu auquel on n'a pas assez pris garde. Le maréchal a dit la vérité, avec la rude franchise d'un soldat; le malheur a voulu qu'il ne fût pas compris.

Viennent ensuite les accusations banales contre le 4 septembre. M. Adam Lux, écrivain paradoxal, assure que la France se fût levée au cri de *Vive l'Empereur!* si on ne l'eût méchamment privée de son prince. Ce prince, ce ne sont pas les républicains, je pense, qui l'ont fait prisonnier à Sedan. D'ailleurs, c'est une singulière illusion que de croire que notre pays aurait fait pour cet homme plus qu'il n'a su faire pour lui-même.

L'empire, c'était la France à l'engrais; Napoléon y était seul chargé du bonheur de tous; il s'était engagé à faire pour nous nos affaires, et à les bien faire. Nous y avions mis le prix, et nous devions espérer pouvoir vivre à jamais dans l'insouciance et la béatitude. Quand on sème l'égoïsme, il ne faut pas compter récolter le dévouement. L'empereur au pouvoir de l'ennemi, la France minée par son fait ne lui devait rien. Restait à savoir si du moins elle était encore capable d'assurer son propre salut. L'expérience alors tentée n'a point tourné à notre gloire. Elle a prouvé qu'on ne revient pas en un jour de l'égoïsme, qui est le fondement du régime césarien, aux vertus généreuses, qui font les citoyens et les hommes libres.

Redeviendrons-nous jamais la grande nation que nous avons été? Assurément, non, si nous retombons dans le césarisme, c'est-à-dire, si nous revenons à notre auge, contents qu'elle soit pleine, et très-peu soucieux du reste. C'est pour cela que les menées actuelles du parti bonapartiste sont vraiment inquiétantes, et que le devoir de tous les honnêtes gens me semble être de les dénoncer et de les combattre.

L'INSTRUCTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE

A en juger par les circulaires des candidats aux conseils généraux, par les articles des journaux les plus autorisés, il est évident que l'instruction gratuite et obligatoire a aujourd'hui cause gagnée, devant l'opinon publique tout au moins. On nous assure, de différents côtés, que les paysans eux-mêmes ont enfin compris l'importance et la nécessité de cette mesure. Le séjour, trop prolongé, des Allemands dans certains départements a permis à nos « ruraux » de faire les comparaisons les plus instructives, les plus édifiantes. Ils voyaient les soldats de l'armée envahissante lisant et écrivant couramment leur langue, parlant même à peu près la nôtre, sachant se servir des cartes topographiques mieux que quelques-uns de nos officiers. Cette démonstration trop concluante, malgré l'accompagnement obligé des brutalités et des vexations germaniques, paraît avoir fait une impression profonde sur les paysans. Jacques Bonhomme n'a pas l'esprit largement ouvert, mais il raisonne très-juste sur ce qu'il connaît bien, et il s'abstient de déraisonner sur ce qu'il ne connaît pas, deux qualités précieuses qui, par parenthèse, lui assurent une immense supériorité sur bien des gens qui croient valoir mieux que lui. Il a comparé, sans rien dire, et, pièce à pièce en quelque sorte, le soldat prussien au soldat français ; il a constaté que le courage était le même, et la vivacité, l'intelligence native, plus grandes, plus promptes chez le vaincu que chez le vainqueur. Sur un point, sur l'instruction acquise, l'Allemand a été reconnu très-supérieur au Français. Cette conclusion a porté coup, et un de nos amis nous assure que dans l'Yonne, par exemple, il a retrouvé les paysans mûris par cette rude expérience comme s'ils avaient fait un voyage de quatre mois en Allemagne.

Notre correspondant se présente, il est vrai, en ce moment même, aux suffrages des Yonnais, mais, sa lettre ayant un caractère tout intime, nous ne pouvons lui supposer l'intention perfide de vouloir mériter, par une appréciation trop flatteuse, les sympathies de ses futurs électeurs.

Devant ce mouvement général de l'opinion publique, l'Assemblée cédera nécessairement dans un temps donné qui ne peut être bien long. On peut donc, sans s'engager trop loin dans les brouillards de l'avenir, prévoir le moment où une belle et bonne loi viendra *obliger* le père de famille négligent à remplir, sous peine d'amende, vis-à-vis de ses enfants *mineurs*, les devoirs que lui imposent la nature et l'article 203 du code civil, ainsi conçu : « Les époux contractent en-» semble, par le fait seul du mariage, l'obligation de nour-» rir, entretenir et *élever* les enfants qui naissent du ma-» riage. »

De tout temps, la justice est intervenue pour assurer au mineur la nourriture et l'entretien. Bientôt, il faut l'espérer, elle interviendra pour lui assurer aussi l'éducation.

Eh bien ! quand nous aurons, de par la loi et les gendarmes,

Digitized by Google

l'instruction primaire gratuite et obligatoire, tout sera-t-il fait? Les gens qui ont pris à cœur « la régénération de la France par l'enseignement » n'auront-ils plus qu'à se croiser les bras, laissant à l'instituteur, aux inspecteurs de l'État, et au percepteur le soin de continuer en commun l'œuvre réparatrice, comme, en Espagne et même ailleurs, les fidèles payent un prêtre pour dire des prières à leur place?

A vrai dire, nous craignons un peu que, même parmi les mieux intentionnés, il n'y ait un grand nombre de personnes trop disposées à se déclarer satisfaites par l'inscription d'une loi de plus dans le plus volumineux des codes. Des lois, des lois, rien que des lois et toujours des lois, telle est la manie trop française, dont nous souffrons depuis quatre-vingts ans. Mais aujourd'hui, aujourd'hui qu'il n'y a plus de fautes à commettre, nous ne saurions trop tenir nos lecteurs en garde contre cette erreur funeste. Les lois ne sont rien si les mœurs ne les font vivre ; une loi sur l'instruction ne peut régénérer un pays, si ce pays n'a pas, pour l'instruction et la science, un peu de cet amour et de cette foi qui remuent les montagnes, et qui feront de tout Français, de toute Française même, un zélé collaborateur à la grande œuvre de l'enseignement national. Nous ne pouvons mieux faire, à ce propos, que d'imiter un petit peuple trop peu connu, et qui présente, sur de plus grands que lui, l'avantage de n'avoir point, ne fût-ce qu'en partie, mérité ses malheurs. Je veux parler du peuple danois, le fidèle et vaillant allié de la France. En Danemark, la fréquentation des écoles est, depuis longtemps, obligatoire de sept à quatorze ans. Pour tout le pays, en 1867, la proportion des enfants de sept à quatorze ans ne fréquentant aucune école était de 0,77 pour 100. Les instituteurs publics sont nombreux et bien payés. A la campagne, on leur donne même une pièce de terre à cultiver, et on leur fournit une certaine quantité de fourrages pour leur bétail.

D'ici à longtemps en France, l'État ne pourra faire mieux ni même aussi bien. Les Danois ont jugé pourtant que ce n'était point assez, et, il y a plus de quarante ans, voici comment s'exprimait un de leurs plus grands historiens, un de leurs plus grands poëtes, le vénérable pasteur Grundtwig (1) :

« La nation, disait-il, est divisée en deux sociétés séparées » l'une de l'autre par leur éducation, absolument différente » et également mauvaise.

» L'une, celle des classes moyennes et supérieures, est in» struite dans les écoles dites *latines*, où la latin est la base de » l'enseignement, et par là trempée d'une civilisation étran» gère, — celle du monde antique romain ; frottée de plus au » monde allemand, par lequel nous sont venues, le plus sou» vent, les lumières nouvelles de la civilisation européenne, » elle a perdu le vif sentiment du lien national qui l'unit tant » aux ancêtres scandinaves qu'à ses compatriotes de la classe » inférieure, dont les classes élevées et lettrées ont peine à se » faire comprendre, à cause d'expressions romaines et alle» mandes, dont fourmille leur langue habituelle, et que ne » comprend pas le peuple.

» De l'autre côté, celui-ci, qui représente la race scandinave » pure et sans alliage en Danemark, est élevé dans les écoles » primaires, où l'on enseigne seulement l'art de lire, d'écrire » et de compter fort médiocrement (cela se disait il y a qua» rante ans), et une morale sèche et superficielle qu'on ap» pelle religion.

» Ces deux sortes d'instruction, outre qu'elles séparent les » deux parties de la nation, sont stériles pour le développe» ment de ce qui vaut le mieux dans l'homme : du cœur, de la » foi religieuse et du sentiment national, de l'amour sacré » tant de la patrie céleste que de la patrie terrestre. Pour » rapprocher ces deux sociétés l'une de l'autre, et les con» fondre en une seule société à la fois vraiment démocratique » et vraiment nationale, il faut une autre sorte d'instruction » qui, laissant aux écoles primaires et aux écoles scientifiques » le soin d'enseigner les connaissances *utiles* et les sciences, » et s'adressant également à *tous*, se préoccupe de tout ce qui » peut servir à la culture du *cœur* humain, en employant, » pour moyen, et seulement comme moyen, la démonstration » des faits principaux et saillants de la vie et de la nature du » genre humain, mais surtout de la vie de la nation...

» Mais, pour réussir, cette instruction populaire, dans le » meilleur sens du mot, doit être tout à fait libre. Point d'obli» gation pour la jeunesse (il s'agit des adultes), c'est l'affaire » de l'instituteur de rendre l'instruction attrayante. Point de » livres, rien que la parole *vivante* pour instrument. Point de » répétitions par cœur des choses racontées, et surtout point » d'examen. Ce ne sera pas le but de cette instruction de » fournir aux jeunes gens une certaine quantité de connais» sances positives, destinées à être emmagasinées dans la mé» moire, mais d'éveiller la vie de l'âme en inspirant le noble » sentiment de la dignité de l'homme, sans lequel on devient » ou bien orgueilleux de son savoir si l'on en a, ou bien es» clave du travail pour la seule satisfaction des besoins du » corps. Une fois la vie morale éveillée dans le jeune homme, » elle sera assez forte pour le faire remonter de lui-même » aux sources du savoir, et lui inspirer le désir d'acquérir les » connaissances qui devront le mettre en mesure de remplir » dignement ses devoirs d'homme et de citoyen. »

En exécution de ces idées si élevées et si justes, la société danoise fonda, à partir de 1844, ce qu'on a appelé les *hautes écoles de paysans*. Nous renvoyons le lecteur pour les détails au *Bulletin* de M. Macé, auquel nous empruntons ce qui précède. Il nous suffira de dire, pour donner une idée générale de ces utiles institutions, que l'histoire nationale et la musique forment la base de l'enseignement donné aux adultes. Au point de vue qui nous occupe, nous ferons remarquer que ce n'est ni l'État, ni même aucune association qui fournit l'argent nécessaire ; parfois, mais rarement, c'est quelque patriote riche qui en fait les frais. Dans plusieurs cas, l'instituteur est aussi le fondateur, plaçant dans l'entreprise son travail, son avenir et aussi sa fortune privée. D'autres écoles sont fondées par petites actions souscrites par les paysans eux-mêmes. C'est donc l'initiative privée, individuelle qui a créé la « haute école » de paysans en Danemarck ; ajoutons, à l'honneur du peuple danois, que le mouvement des hautes écoles populaires a pris un développement considérable depuis le désastre national de 1864.

Nous ne pouvons malheureusement demander à la France d'arriver tout de suite à des résultats aussi remarquables. Il faut nécessairement du temps pour rattraper le temps perdu. Mais nous ne saurions trop insister sur la nécessité de former chez nous ce qu'on pourrait appeler les « mœurs de l'enseignement ». M. Jean Macé a, depuis six ans, tenté de les introduire en France, et, selon nous, il a parfaitement défini le

(1) Voyez le dernier *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*, par Jean Macé.

Digitized by Google

but à atteindre. Il s'agit bien moins de ce qu'on enseigne que du fait même que l'on enseigne, c'est-à-dire que ceux qui savent, communiquent, *sans que rien ne les y force*, leur savoir à ceux qui ne savent pas. Il s'agit de bien comprendre que tout savoir, comme toute noblesse ou toute richesse, *oblige*, crée des devoirs par rapport à ceux qui sont moins favorisés. C'est sur ce principe que M. Jean Macé a fondé la *Ligue de l'enseignement par l'initiative privée*, à l'imitation de ce qui existait en Belgique. Chaque membre a le devoir de *faire tout ce qu'il peut, comme il veut*, pour propager l'instruction. L'entreprise a réussi beaucoup mieux qu'on n'était en droit de l'espérer. A Metz notamment, avant la conquête, il s'était fondé un cercle, qui avait obtenu d'excellents résultats, quand l'annexion prussienne est venue disperser ses membres (1).

Eh bien! supposez la grande majorité de la population française gagnée à ces principes, ou à des principes analogues, les instituteurs seraient à la fois surveillés, échauffés et respectés. Les méthodes si arriérées d'aujourd'hui seraient nécessairement remaniées. Chacun s'ingénierait à trouver ce qui va le mieux dans le milieu spécial qu'il habite. Supposez, au contraire, ce que nous craignons, c'est-à-dire que l'opinion publique se tienne pour satisfaite une fois la loi votée. L'instituteur aura peut-être un peu plus d'élèves, mais il continuera à remplir ses fonctions sans goût et sans entrain, se bornant à la stricte exécution des programmes et des méthodes détestables auxquels il est astreint à se conformer. Les élèves viendront peut-être, mais ils n'apprendront pas grand'chose par cet enseignement exclusivement fondé sur la mémoire. Tous les trois mois, un inspecteur officiel viendra vérifier si, matériellement, l'instituteur remplit son devoir.

Dans le cas où les choses devraient se passer ainsi, au milieu de l'indifférence publique, on peut affirmer que l'introduction dans nos lois de l'obligation scolaire serait un mal plutôt qu'un bien. Aujourd'hui, en effet, il arrive trop fréquemment que les élèves, soumis à un régime intellectuel où la mémoire seule est cultivée *à outrance*, sortent de l'école beaucoup plus ignorants en réalité que s'ils étaient restés aux champs. On nous en donnait récemment un exemple assez curieux. Une dame qui inspectait une école, demande à une petite fille en quoi était son tablier. — En laine, répond l'enfant. — Qu'est-ce que c'est que la laine? — La petite fille savait sur le bout du doigt et par cœur l'histoire des patriarches, les quatre règles de l'arithmétique et bien d'autres choses encore qu'elle ne comprenait pas, mais elle ne put jamais venir à bout de dire d'où venait la laine. J'aurais bien mieux aimé qu'elle n'eût jamais cessé de garder les moutons.

Nous ne voudrions pas nous exposer à ce qu'on nous prît pour des adversaires de l'obligation scolaire. A nos yeux, la loi demandée est une protection nécessaire des enfants mineurs contre la négligence de leurs parents. Mais, nous ne saurions trop le répéter, si l'on veut faire de cette obligation autre chose qu'une vaine formalité, qu'une lettre morte, il faut que, dès à présent, le pays se prenne d'une belle passion pour tout ce qui regarde l'enseignement à tous les degrés. Nous voudrions voir se créer et se multiplier chez nous ces congrès où les professeurs allemands se réunissent, non pour faire de la politique, ni renverser un gouvernement ou deux, mais tout simplement pour discuter sur la valeur de tel ou tel procédé pédagogique. L'Italie nous a précédés dans cette voie, et, dans une réunion fort nombreuse, à Bergame, je crois, on a exposé publiquement les avantages du système Frœbel sur les jardins d'enfants. La discussion a été vive, comme il arrive toujours sous certains degrés de latitude; je ne suis pas absolument sûr qu'on ne se soit point un peu disputé, mais je sais qu'en sortant de là les auditeurs connaissaient le système Frœbel, et que plusieurs d'entre eux vont chercher à fonder des établissements de ce genre.

Ce sont là les mœurs qu'il faudra naturaliser parmi nous, sous peine, pour la France, de rester stationnaire, c'est-à-dire de reculer. Or, pour un pays, quelque bien doué qu'on le suppose, reculer c'est périr.

(1) Détail curieux, le capitaine Rossel en était un des plus zélés et et des plus dévoués collaborateurs. La seconde année notamment, il fit des cours de grammaire par des procédés si neufs et si originaux que des hommes fort instruits, des professeurs, se pressaient à ses leçons.

LES NOUVEAUX IMPOTS ET LE BUDGET RECTIFICATIF

Si je me proposais d'exposer aux lecteurs de la *Revue* l'état financier de la Grèce au temps de Périclès, je regretterais sincèrement de ne pas connaître le secret de ce professeur américain qui savait, disait-il, rendre la trigonométrie amusante et mettre le calcul intégral à la portée de tous les âges. Mais mon but est plus modeste, et je pense qu'il n'est pas besoin d'artifice pour donner quelque intérêt à des chiffres qui résument, mieux que les plus beaux discours, ce que chacun de nous aura, sa vie durant, à payer pour solder le compte du second empire. Quel enseignement, par exemple, dans cette courte formule : 20 ans de césarisme = 10 milliards de dettes! Prenez le rapport de M. Périer; cet in-quarto de cent pages n'est peut-être pas d'une lecture aussi facile que les nouvelles de M. About; la prose en est même, si l'on veut, un peu traînante et négligée; ainsi, il y est question d'admettre *temporairement* des *taxes temporaires*. Mais que ces défauts sont insignifiants, et avec quel intérêt on lit d'avance cette histoire que nous referons tous, chaque jour, sur notre livre de caisse, à mesure que l'épicier, le tailleur, le marchand de vin et tous nos fournisseurs nous enverront leurs notes! C'est ce tableau que je voudrais mettre sous les yeux de ceux de nos lecteurs qui n'ont pas eu le temps ou le courage nécessaire pour suivre les longs débats de la Chambre au sujet de nos impôts, les mesures fiscales qu'elle a déjà adoptées et celles qu'on lui propose.

Rappelons-nous d'abord que le budget de 1871, qui ne devait s'élever qu'à la modeste somme de 1850 millions, est décidément de 2488 millions, soit 638 millions de plus que les financiers de feu l'empire ne l'avaient prévu, tandis que les recettes ont présenté un déficit de 338 millions. D'un autre côté, l'intérêt de notre dette consolidée, c'est-à-dire de tous les découverts légués par les précédents régimes, nous coûtait 363 millions par an; il nous en coûtera désormais 706.

En revanche, le départ de la famille Bonaparte nous économise 26 millions et demi, et la suppression du sénat 6 autres millions.

Pour faire face à nos divers services militaires et civils, ainsi qu'à nos engagements vis-à-vis de l'étranger et des créan-

Digitized by Google

ciers intérieurs, nous avons besoin d'un surcroît de recettes atteignant au moins 600 millions. Dans la séance du 8 juillet, l'Assemblée a adopté toute une série de taxes nouvelles destinées à procurer des ressources immédiates au Trésor. Nous allons en résumer, par ordre alphabétique, les dispositions principales, afin que le lecteur puisse juger d'un coup d'œil l'ensemble des charges qui lui sont dès à présent imposées; ce sera comme le premier chapitre d'un manuel que la Chambre s'empressera de compléter à son retour de vacances.

Alcool. — Le droit de consommation est porté de 90 fr. à 150 fr., décime compris, par hectolitre.

Allumettes. — Par boîte ou paquet de 50, 1 centime 1/2; les allumettes en cire, 5 centimes.

Assurances. — 50 centimes par 100 fr. du montant des primes d'assurances maritimes, et 8 pour 100 du montant de celles contre l'incendie.

Baux et locations verbales. — 0,20 c. par 100 francs du montant de la location. Les locations verbales doivent être déclarées, à partir de 300 francs, par le locataire, et au-dessous de ce chiffre, par le bailleur. Tous les baux devront être enregistrés; un délai de trois mois à partir de la promulgation de la loi (23 août) est accordé pour l'enregistrement des anciens baux.

Bières. — Le droit sur la fabrication de la bière forte est porté à 3 fr. 60 l'hectolitre; le droit sur la petite bière est doublé.

Billards. — ils seront soumis à une taxe annuelle de 60 fr. à Paris, et de 30, 15 ou 6 fr. dans les autres localités, suivant l'importance de la population.

Café. — Le droit de douane est porté de 1 fr. à 1 fr. 50 le kilogramme.

Cartes à jouer. — Chaque jeu paiera à l'État un droit de 50 centimes en principal, soit 60 centimes avec les décimes.

Cercles. — Les abonnés des cercles, sociétés, lieux de réunions privées où se paye une cotisation, supporteront une taxe égale au cinquième de cette cotisation.

Chevaux et voitures. — L'impôt varie de 60 à 10 francs pour les voitures à quatre roues, de 40 à 5 fr., pour celles à deux roues, et de 25 à 5 fr. par cheval.

Chicorée. — Le droit d'importation sur la chicorée moulue est de 55 centimes par kilogramme; la racine de chicorée préparée en France paiera 30 centimes par kilogr.

Circulaires, prospectus, imprimés, etc. — 2 centimes, au lieu de 1, par exemplaire, pour leur transmission postale.

Échantillons, papiers de commerce ou d'affaires, etc. — Le tarif du transport par la poste est porté à 30 centimes par 50 grammes.

Effets de commerce. — Le droit proportionnel de timbre, qui était de 5 centimes par 100 francs est élevé à 10 centimes.

Enregistrement. — Les droits seront soumis au double décime, au lieu du décime 1/2 fixé par la loi de 1864.

Huiles. — Le droit d'importation est porté à 20 centimes le kilogramme pour l'huile de pétrole brute, et à 32 centimes pour l'huile épurée. L'huile de schiste fabriquée en France payera, à l'état brut, 5 centimes par kilogr.; épurée, 8 centimes.

Lettres. — L'affranchissement est de 15 centimes pour l'intérieur de la circonscription postale et de 25 centimes au delà pour les lettres simples. Le droit sur les envois d'argent est porté de 1 à 2 pour 100. Pour faire parvenir 20 fr. par la poste, il faut payer à présent 85 centimes, soit 85 centimes d'affranchissement, 40 c. de droit proportionnel et 20 c. de timbre.

Licences. — Les licences des brasseurs, distillateurs, marchands de vins en gros ou en détail, etc., sont doublées.

Papiers. — Les papiers de toute sorte sont soumis à une taxe de 10 pour 100 environ de leur valeur en fabrique.

Permis de chasse. — Le droit au profit de l'État est augmenté de 15 francs; de sorte que le permis coûte maintenant 40 francs.

Poudres de chasse. — Le prix actuel est doublé.

Quittances, reçus, chèques. — A partir du 1er décembre, un timbre de 10 centimes devra être apposé, aux frais du débiteur, et sous peine d'une amende de 50 francs, sur les factures, mémoires et autres pièces contenant un reçu. En cas de fraude, le créancier lui-même est passible des droits et amendes.

Récépissés de chemins de fer, quittances de comptables, etc. — Le droit de timbre, qui était de 20 centimes, est porté à 25.

Successions. — Toutes les valeurs étrangères faisant partie de la succession d'un étranger domicilié en France sont soumises aux droits successionnels.

Sucres. — Les droits de fabrication et d'importation sont augmentés de 30 pour 100.

Tabacs. — Le prix du tabac de cantine, dans les zones frontières, est fixé à 2 fr. 50, 4 fr. et 6 fr. Celui du tabac ordinaire n'est pas changé, mais la régie fabriquera une qualité supérieure au prix de 1 fr. 20 l'hectogramme.

Thé, cacaos, chocolats, girofle, muscade, piment, poivre, vanille. — Le droit d'importation est doublé.

Timbre. — Le papier timbré est augmenté de 20 pour 100; ainsi la feuille simple coûtera 60 centimes au lieu de 50.

Valeurs mobilières. — A dater du 15 octobre, les droits de mutation de 20 centimes par 100 francs de la valeur négociée sur les titres nominatifs et de 12 c. sur les titres au porteur, sont respectivement élevés à 50 et à 15 centimes. Ils sont applicables à la transmission des obligations des départements, des communes, des établissements publics et du crédit foncier. Ainsi, sauf les fonds publics, les titres directement émis par le Trésor, aucune valeur mobilière n'est plus exempte de l'impôt. Avec la surtaxe d'un décime et demi, une obligation de chemin de fer, au porteur, cotée 300 fr., par exemple, payera annuellement 52 c. d'impôt de transmission; le revenu annuel de 15 fr. sera réduit à 14,48 soit 7,24 par coupon semestriel. Le même titre nominatif payera à chaque transfert 1,72 de droit.

Ventes. — Toute dissimulation dans le prix de vente des immeubles fera encourir, au vendeur et à l'acquéreur solidairement, une amende égale au quart de la somme dissimulée. Un délai de trois mois est accordé pour réparer toutes omissions ou déclarations insuffisantes dans les actes déjà enregistrés, avec payement du droit simple.

Vins et cidres. — Le droit de circulation est doublé. Ainsi, la taxe sera, pour la première classe, de 1 fr. 20 au lieu de 60 c. l'hectolitre, et, pour la deuxième, de 1 fr. 60 au lieu de 80 centimes.

Voitures publiques et chemins de fer. — A partir de 50 centimes, le prix des places et le transport des marchandises à grande vitesse est augmenté de 10 pour 100 au profit du Trésor.

Le gouvernement espère environ 80 millions des surtaxes des denrées coloniales, 97 millions des droits nouveaux sur

Digitized by Google

l'enregistrement et le timbre, 4 millions de l'élévation du droit de chasse, 17 millions du droit de circulation, 68 millions de la taxe sur les bières et l'alcool, 5 millions des licences, 20 millions de la régie, 22 millions de la poste, 10 millions de l'impôt des allumettes, autant de celui du papier, et 1 million et demi de l'impôt des cartes, au total 324 millions et demi de francs, d'après les évaluations les plus optimistes. Nous sommes encore loin, comme on le voit, des 600 millions nécessaires à l'équilibre de nos budgets. Pour combler la différence, deux méthodes se présentaient au choix de nos législateurs : l'extension de la matière imposable, car il y a encore place à beaucoup d'impôts de diverses origines, et l'augmentation des autres impôts que le vote du 8 juillet a épargnés. On pourrait, par exemple, imposer, comme en Angleterre, la poudre à cheveux, les armoiries et les domestiques mâles, sans oublier les instruments de musique et les animaux domestiques encore exempts de la taxe. On pourrait également taxer, comme en Espagne, la transmission des titres de noblesse, en attendant qu'une chambre franchement républicaine les supprime, et augmenter les droits sur les chevaux de course et surtout les droits de chancellerie sur le port des décorations étrangères. Mais les innovations effrayent l'Assemblée; la commission a même repoussé la proposition d'un député qui voulait mettre à l'encan les joyaux et le mobilier de la couronne, proposition fort logique au demeurant, puisqu'il n'y a plus de couronne; mais il y a dans cette chambre des sages qui ont, comme dit Pascal, des pensées *de derrière la tête*, ou qui ne veulent pas pousser les prétendants au désespoir.

La commission, dont le rapport de M. Périer résume les vœux, propose d'abord de réaliser une économie d'une quarantaine de millions sur les services généraux des ministères, frais de perception, etc. Là-dessus tout le monde est d'accord; mais sur le reste le gouvernement a son projet et la commission son contre-projet. Il s'agit de savoir si l'on préfère les 180 millions de droits, que le gouvernement veut imposer sur les tissus et les matières premières, aux taxes suivantes, que M. Périer demande à leur place :

Impôt sur les revenus.....	80 000 000 fr.
3 pour 100 sur les importations..	50 000 000
Poudres.....	3 000 000
Chemins de fer.....	28 000 000
Cercles et billards.....	2 000 000
Chevaux et voitures.....	2 500 000
Valeurs mobilières.....	5 000 000
Total.....	170 500 000 fr.

Nous avons vu que les cinq derniers articles de ce tableau avaient déjà été adoptés par la Chambre; nous n'avons donc à nous occuper que des deux premiers. Fidèle aux doctrines protectionnistes professées en dépit de la science et de l'opinion publique par son chef et par le filateur normand auquel il a malheureusement confié le portefeuille des finances, le gouvernement s'obstine à chercher des ressources pour le trésor dans l'établissement d'un droit sur les matières premières : 20 pour 100 sur les articles bruts et particulièrement les textiles, comme la laine, le coton, la soie, le chanvre, le lin, le jute; 10 pour 100 sur les drogues de teinture et autres objets accessoires. De son côté, la commission soutient avec raison que le seul moyen de nous acquitter de nos dettes est d'augmenter notre production par un redoublement d'activité industrielle, de manière à placer à l'étranger une masse de plus en plus considérable de marchandises françaises, et qu'un renchérissement des matières premières gênerait cette expansion en nous donnant un désavantage par rapport à nos concurrents étrangers. « Si vous avez dans votre industrie, dit à ce sujet M. Michel Chevalier, un capital d'un million, et qu'il vous faille 100 000 francs de plus pour solder vos matières premières renchéries, vous êtes contraint de produire un dixième de moins. Avec cette production réduite, vos frais généraux, pour chaque unité, sont plus élevés. Joignez à cela le temps perdu en douane, tenez compte de l'ennui causé par les contestations sur le montant du droit, car il y aura, à ce point de vue, bien des questions épineuses. Impossible, si l'on tient à respecter l'équité, de taxer d'une même somme toutes les sortes de laine, par exemple, ou même de soie, qui ont des valeurs si différentes. Dès lors, on aurait à débattre avec les agents du fisc la catégorie dans laquelle devrait rentrer la matière première importée. Au point de vue de l'économie dans la production, comme au point de vue de la liberté d'esprit, le manufacturier français aura, de ces diverses manières, un désavantage réel vis-à-vis de l'étranger, qui sera son compétiteur sur les marchés extérieurs. »

Pour rendre d'une main au fabricant exportateur ce qu'il lui prend de l'autre, le gouvernement a introduit dans son projet le vieux rouage du drawback, c'est-à-dire la restitution approximative, au moment de l'exportation, des droits perçus sur les matières premières dont la marchandise est faite. Mais l'expérience démontre que le régime des drawbacks exige des formalités très-délicates et causant souvent un retard préjudiciable au commerce. La commission substitue à ce système un droit pur et simple de 3 pour 100 sur l'importation des matières premières. Mais comme il est difficile de plaire à tout le monde et aux chambres de commerce, plusieurs de celles-ci ont déjà réclamé contre l'établissement de ce droit. La lutte sera, on peut s'y attendre, très-vive sur ce point, de même qu'au sujet de l'impôt du revenu, ou, pour parler d'une manière plus exacte, sur les impôts auxquels la commission voudrait soumettre certaines classes de profits et de revenus d'un minimum de 1500 francs. La classification des revenus, d'après le projet, nous paraît empruntée à la loi anglaise, qui a été dernièrement, à cette place, l'objet d'une étude détaillée.

Les revenus provenant des valeurs mobilières françaises et étrangères, telles que coupons, actions, obligations nominatives et au porteur, *à l'exception des rentes françaises et de tous les effets publics français*, composeront la classe A, et subiront une réduction de 3 pour 100 au profit de l'État, qui la recevra, pour les valeurs françaises, des compagnies elles-mêmes, et pour les valeurs étrangères, des contribuables, tenus désormais d'en déclarer par écrit le montant et le produit. Les honnêtes gens se réjouiront de voir les spéculateurs et les joueurs de la Bourse soumis enfin au droit commun, comme le plus humble paysan, quoique dans une mesure malheureusement beaucoup plus légère.

La classe B comprendra les pensions, traitements, salaires publics et privés, qui payeront 2 pour 100. Ainsi un commis à 5000 francs versera au trésor, par les mains de son patron, 100 francs par an.

La classe C embrasse les intérêts de créances de toute espèce, ainsi que les rentes servies par les particuliers à quelque titre que ce soit; le taux de la taxe est de 3 pour 100, payables par le débiteur, sauf recouvrement sur son créancier.

Digitized by Google

La classe D, qui est soumise à la même taxe, comprend les profits nets de l'industrie, du commerce, de la banque et de toutes les professions, y compris celles qui sont appelées libérales. Le médecin, l'avocat, l'homme de lettres, l'artiste, nous semblent, sauf meilleur avis, soumis à cet impôt. Pourquoi le docteur X., par exemple, ou maître Z., qui gagnent 100 000 francs par an, seraient-ils exemptés d'une charge qui atteint l'huissier et le pharmacien de campagne ?

On a reproché au projet de M. Périer de laisser une porte ouverte à la fraude, en se contentant, pour les bénéfices de la banque, du commerce et de l'industrie, ainsi que pour les créances chirographaires, de la déclaration du contribuable. D'un autre côté, le rapporteur déclare que la déclaration de l'ensemble du revenu est antipathique à nos mœurs; mais par une singulière contradiction, cette constatation qu'il rejette en principe, il la met en usage vis-à-vis de ceux dont le revenu est inférieur à 1500 francs et qui seront exempts de taxe; car pour justifier leur droit à l'exemption, ils seront bien obligés de faire connaître le total de leur revenu. Il serait, en définitive, beaucoup plus simple d'adopter la pratique anglaise, avec toutes les garanties de discrétion qu'elle assure au contribuable. On sait qu'en Angleterre le contrôleur peut procéder à une enquête, s'il a quelque raison de croire que la déclaration de l'intéressé n'est pas exacte, ou que celui-ci refuse de remplir l'imprimé qui lui a été remis à cet effet. Quant à l'objection qui consiste à dire qu'un grand nombre d'industriels et de négociants aimeront mieux subir une taxe exagérée que d'avouer l'état réel de leurs affaires, il est facile d'y répondre : il n'y a pas de raison pour ne pas taxer leur vanité, si elle est le motif de leur silence; mais si leur but est d'obtenir un crédit auquel ils n'ont pas de droit, ce n'est pas à eux de se plaindre du poids excessif de l'impôt.

Le projet de M. Périer aura-t-il le même sort que les tentatives infructueuses de MM. Goudchaux et Passy en 1848? Nous souhaitons qu'il soit plus heureux, mais on peut s'attendre à une résistance passionnée de la part de M. Thiers. Nous croyons savoir que son lieutenant, le ministre des finances, se fait déjà préparer un long mémoire où les plaintes soulevées en Angleterre et en Amérique contre l'impôt du revenu sont complaisamment narrées. Nous l'entendrons, par exemple, à la session prochaine, dire que la question de la supprimer sera sans doute agitée bientôt au Congrès de Washington. Mais il y a longtemps qu'on en demande aussi la suppression en Angleterre; il y reste néanmoins en vigueur, parce qu'aux yeux de la plus grande partie de la nation il est conforme à l'équité.

Cette revue des impôts nouveaux ou projetés serait incomplète, si nous ne faisions pas mention de quelques autres mesures proposées par la Commission. Elle demande que tous les traitements des fonctionnaires soient soumis à une retenue proportionnelle de 20 pour 100, sauf ceux de moins de 5000 francs à Paris et de 3500 en province. Le traitement des ministres, réduit à 60 000 francs, en serait exempt de même que celui du Président de la République et celui de..... messieurs les députés. M. Périer verrait, comme nous, sans regret, biffer quelques sous-préfectures, il n'ose dire toutes; il n'est pas opposé à la suppression des recettes générales et à la réduction du personnel des cours et des tribunaux. Il est à souhaiter que le ministère des affaires étrangères ne soit pas oublié, quand la Chambre reprendra cette œuvre d'épuration et d'économie. C'est le département où il se gaspille le plus d'argent et où il se fait le moins de besogne. Ainsi, il n'y aurait aucun inconvénient à supprimer la plupart de nos consulats d'Europe. Les officiers de la marine marchande, les négociants et toutes les personnes qui ont habité les pays étrangers sont unanimes à reconnaître l'inutilité de ces postes, dont les titulaires, pour la plupart fruits secs des écoles ou déchus du Jockey-Club, sont d'une ignorance proverbiale. Les traitements des ambassadeurs et ministres, avec leurs frais exagérés de représentation, doivent aussi être écourtés. Un de nos derniers représentants à Constantinople se vantait d'y avoir économisé la dot de ses filles. Un autre, qui s'est illustré depuis en Espagne, était devenu, par sa parcimonieuse hospitalité, la risée de la presse américaine. La France n'a plus le moyen de payer ces abus, et la République ne doit pas les tolérer.

Quelle belle mais laborieuse tâche attend l'Assemblée nationale à son retour! Dieu veuille qu'elle s'en acquitte avec les lumières et le désintéressement du vrai patriotisme. Pour nous, pauvres moutons, de si près tondus par le berger du deux-décembre ou grâce à ses folies, nous savons déjà ce que nous aurons à payer. Il s'agit seulement de ne pas nous laisser tondre les uns plus que les autres, et surtout de ne pas confier les ciseaux à la main d'un seul.

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

GÉOGRAPHIE

COURS DE M. PINGAUD

Les colonies pénitentiaires de la France

Les colonies, a-t-on dit, ont été peuplées par les vices des métropoles. En un certain sens, rien n'est plus vrai. Depuis le XVIe siècle, pas une guerre n'a éclaté, pas une révolution ne s'est accomplie en Europe, que de nombreux citoyens n'aient protesté, par un exil volontaire et éternel, contre les atteintes portées à la liberté de leur âme, à la sécurité de leur foyer ou au calme de leur vie. Mais cette émigration spontanée n'en excluait pas une autre toute différente et tristement connue sous le nom de déportation : les colonies n'étaient pas seulement des refuges, mais des prisons et des bagnes. Pour les peuples, les gouvernements y reléguaient sans scrupule tous ceux dont la présence leur semblait dangereuse sur le sol métropolitain. Les condamnés aux travaux forcés, les pauvres vicieux, les vagabonds incorrigibles, tels étaient les étranges compagnons donnés d'office aux exilés martyrs de leur foi ou aux laborieux pionniers du désert : « Que diriez-vous cependant, s'écriait Franklin parlant au ministre d'Angleterre, si, pour en purger notre sol, nous vous envoyions nos serpents à sonnettes? »

Le gouvernement britannique ne renouvela plus la faute qu'il avait commise dans l'Amérique du Nord, et en 1788 il choisit l'Australie pour siége exclusif de la déportation. Plus tard, une population honnête vint s'établir dans la Nouvelle-Galles, et aussitôt les convois de *convicts* prirent la direction de la Tasmanie; quand la Tasmanie elle-même fut envahie par l'émigration libre, ils eurent pour destination l'Australie occidentale : tant on était persuadé que le vice et la misère

Digitized by Google

ne peuvent rien fonder, et qu'un coupeur de bourse et un fermier ne peuvent vivre côte-à-côte !

Dès 1797, Talleyrand avait recommandé cette distinction salutaire au gouvernement français : « Souvent, écrivait-il, on a fait servir les colonies de moyen de punition, et l'on a confondu imprudemment celles qui pouvaient servir à cette destination et celles dont les rapports commerciaux doivent faire la richesse de la métropole. Il faut séparer avec soin ces deux genres d'établissements : qu'ils n'aient rien de commun dans leur origine, comme ils n'ont rien de semblable dans leur destination, car l'impression qui résulte d'une origine flétrie a des effets que plusieurs générations suffisent à peine pour effacer. »

Il devait pourtant se passer encore de longues années avant qu'on songeât en France à créer une colonie purement pénale. La peine de la déportation, inscrite dans le Code pénal de 1810, n'était appliquée que rarement, et elle était subie d'ordinaire sur quelque point du territoire, à Doullens ou au Mont-Saint-Michel. C'est à peine si nos révolutions successives l'ont ressuscitée violemment et pour quelques jours. Depuis cent ans, nous n'avons eu que trop occasion de rouvrir ces prisons lointaines que Rome avait établies pour elle en Corse et en Sardaigne, que l'Angleterre sous Cromwell multiplia en Amérique, que la Russie conserve encore au fond des mines de la Sibérie ; et, en pensant aux massacres légaux de 1793, on doit encore savoir gré à cette peine, si cruelle en apparence, du sang qu'elle a empêché de couler. La Convention, au lendemain du 9 thermidor, se contenta de reléguer en Guyane les derniers demeurants de la Terreur ; bientôt après, le Directoire leur donna pour compagnons les hommes politiques frappés par le coup d'État de fructidor et les prêtres insermentés dont il redoutait l'influence renaissante. En 1848, l'Assemblée constituante ouvrit nos possessions d'outre-mer aux vaincus de l'insurrection de juin. Louis-Napoléon, après le 2 décembre, s'attribua le pouvoir de transporter au moins pendant cinq ans les individus en rupture de ban ou ayant participé à une société secrète, et, en 1858, il se fit restituer, par la loi dite de sûreté générale, un privilége semblable.

Ces proscriptions, qui ont presque toujours suivi nos crises intérieures, ont plutôt nui aux colonies qu'elles n'ont servi à leur développement. Ceux qui les ont ordonnées ne songeaient qu'à délivrer la société d'éléments dangereux ou à se mettre en sûreté eux-mêmes. Parmi les déportés, les uns étaient des hommes âgés, voués pour la plupart aux études que réclament les professions libérales, et nullement préparés à la vie active et laborieuse du colon ; les autres étaient des sectaires ignorants et violents pour qui les mots de religion, de famille, de propriété, avaient un sens particulier, et qui attendaient plus du bouleversement de l'ordre social que du travail de leurs mains. Innocents ou coupables, tous se sentaient vaincus par des adversaires politiques : ceux qui ne parvenaient pas à s'évader espéraient le triomphe prochain de leur parti, et, en revenant sans cesse par l'imagination sur le sol natal, ils perdaient jusqu'à la pensée de s'établir sérieusement dans le lieu de leur exil.

En 1850, les îles de Noukahiva et de Tahuta, dans l'archipel des Marquises, furent désignées comme le siége futur de la déportation. Ces îles, jetées au milieu de l'océan Pacifique, à quatre mille cinq cents lieues de la France, jouissent d'un climat relativement salubre ; elles sont un point de relâche commode pour les baleiniers de ces parages ; elles peuvent devenir une station importante, s'il est donné à l'Europe de créer une nouvelle route maritime à travers l'isthme de Darien. Mais jusqu'à présent, au milieu d'une multitude de témoignages contradictoires, il est permis de croire que leurs vallées étroites surmontées de pics volcaniques, leurs terrains en pente où les plantes d'Europe s'acclimatent avec peine, offriront toujours de sérieux obstacles à la colonisation. Les auteurs de la loi de 1850 songeaient eux-mêmes si peu à créer un grand établissement pénal aux îles Marquises qu'ils n'imposèrent pas le travail aux condamnés. C'était une mesure de sûreté générale qu'ils prenaient, mesure destinée à disparaître avec les troubles politiques qui agitaient alors le pays. En effet, que reste-t-il aujourd'hui des pénitenciers ébauchés dans les vallées de Taiohae et de Vaithau ? Les amnisties en ont éloigné les *trois* déportés qui y avaient été conduits ; le matériel et les bâtiments eux-mêmes ont disparu, et les Marquises, où flotte cependant notre drapeau, sous la garde de quelques soldats de marine, attendent encore une population européenne.

Depuis 1852, une autre peine a pris place dans notre droit criminel et a contribué dans une certaine mesure aux progrès de nos colonies, je veux parler de la transportation. Napoléon Ier disait déjà au conseil d'État que le meilleur régime pénitentiaire consisterait à purger l'ancien monde pour en peupler un nouveau. Après lui, la peine de la déportation resta inappliquée ; mais, aux yeux des publicistes, elle était destinée, soit à remplacer la peine de mort en matière politique, soit à rendre la peine des travaux forcés efficace et réformatrice ; elle devait peupler les établissements lointains de la France, rendre utile le travail des condamnés, diminuer le nombre des forçats libérés à l'intérieur et augmenter ainsi la sécurité publique. Toutes ces considérations pesées par le gouvernement amenèrent dans notre droit pénal une révolution inaugurée par le message présidentiel de novembre 1850 et couronnée par la loi du 31 mai 1854. D'après cette loi, les condamnés aux travaux forcés devaient être transportés dans une ou plusieurs possessions françaises autres que l'Algérie, pour y être soumis aux travaux les plus pénibles de la colonisation. Chacun d'eux pouvait recevoir, même avant l'expiration de sa peine, une concession de terrain sous certaines conditions, concession destinée à devenir définitive après sa libération. Le régime du bagne était adouci dans certains détails, mais la peine, associée nécessairement aux angoisses inséparables de l'exil, n'en demeurait pas moins rigoureuse. Toutefois, on n'osa faire dans tous les cas du forçat un proscrit à perpétuité. S'il était condamné à moins de huit ans de travaux forcés, il était tenu de résider ensuite dans la colonie pendant un temps égal à la durée de sa peine. Si cette peine avait été plus forte, il était assujetti à séjourner dans le lieu où il l'avait subie jusqu'à sa mort.

A quel pays destinait-on l'étrange population dont on délivrait Rochefort et Brest ? On choisit d'abord la Guyane. Ce pays était, disait-on, le tombeau des Européens : pourquoi cette rigueur nouvelle ? Le souvenir de la funeste expédition du Kourou en 1763, où douze mille colons, Alsaciens ou Lorrain pour la plupart, avaient promptement succombé aux privations et aux maladies, la pensée des souffrances endurées à Sinnamary par les proscrits du Directoire, — ces témoignages sinistres de l'insalubrité de la Guyane furent immédiatement évoqués. Mais ils étaient déjà contredits par les

Digitized by Google

témoignages bien plus nombreux de voyageurs dignes de foi, qui déclaraient cette contrée aussi habitable, au moins dans certaines parties, que tous les pays situés dans la zone tropicale. Même un d'entre eux, le médecin naturaliste Leblond, après un long et inoffensif séjour en Guyane, en avait proposé la colonisation par des condamnés de race blanche. C'est, en effet, un pays d'une superficie de seize à dix-huit mille lieues carrées, couvert de magnifiques forêts et riche en productions de toutes sortes. De nombreux cours d'eau, l'Oyapok, le Kourou, la Comté, le Maroni, descendent des hauts plateaux vers un littoral formé d'alluvions souvent noyées et d'un accès difficile. Les nègres marrons et les Indiens sont réfugiés dans les bois de l'intérieur. La population blanche est concentrée dans la ville de Cayenne et dans quelques villages ou quartiers situés sur le littoral ; elle reste depuis longtemps stationnaire.

Tout à coup, à partir de 1852, l'établissement des pénitenciers lui donna un accroissement rapide, augmenta le nombre des travailleurs, et ramena dans le pays une prospérité relative. La Guyane vit arriver successivement les forçats d'origine arabe ou nègre, dont l'acclimatation paraissait devoir être facile ; puis, les forçats qui subissaient déjà leur peine dans les bagnes de France; et, enfin, les criminels condamnés postérieurement à la loi nouvelle. Les uns furent employés au service de l'État, et établis dans les îles du Salut et sur des pénitenciers flottants en rade de Cayenne ; ils furent occupés aux corvées du port, à l'entretien des rues, au service du génie et des ponts et chaussées. Les autres furent envoyés dans les établissements agricoles qui furent successivement tentés sur les rivières de la Comté, de l'Oyapok et du Maroni.

Sur la Comté et l'Oyapok, l'insuccès fut complet. La première plantation créée était près des bouches de l'Oyapok, à la Montagne d'Argent. Contre toute attente, les habitants de ce coteau en apparence si salubre et si bien éventé furent bientôt atteints par les fièvres paludéennes, et la mortalité devint si grande, qu'on ne put laisser dans ce pénitencier que des condamnés noirs, qui y cultivent encore le café pour le compte de l'État. L'établissement do Saint-Georges sur le même fleuve fut encore plus cruellement éprouvé. Les travailleurs envoyés sur ce point succombaient tous au bout de peu de temps, empoisonnés par les émanations malfaisantes des marées et des bois au milieu desquels ils étaient forcés de vivre. Ce poste dut être complétement évacué.

Les pénitenciers du Maroni parurent seuls appelés à un sérieux avenir. Ce fleuve offre au voyageur des paysages moins séduisants que ceux de l'Oyapok, mais il est bien plus facile à remonter pour les navires d'un faible tirant d'eau ; les criques nombreuses qui découpent les plaines voisines rendent les irrigations faciles. En outre, d'immenses forêts ouvraient un vaste champ à l'exploitation, et les céréales et les légumes d'Europe pouvaient prendre sur les terrains défrichés la place des bois abattus. Sur un point du rivage, jadis occupé par les Indiens, à 20 kilomètres de l'embouchure du fleuve, quarante noirs bâtirent des carbets pour trois cents personnes, et, en février 1858, le gouverneur vint inaugurer solennellement le nouveau pénitencier de Saint-Laurent, destiné aux concessionnaires libérés ; lui-même par un coup de hache donna le signal du déboisement. Bientôt, non loin de Saint-Laurent, d'autres villages s'élevèrent, Saint-Louis, pour ceux qui subissaient encore leur peine et dont la conduite était irréprochable, puis Saint-Pierre, Sainte-Anne, Saint-Jean, Saint-Maurice. Bientôt les bords du Maroni furent complétement transformés ; leur beauté silencieuse avait disparu pour faire place au spectacle d'une activité industrieuse et multiple. Ici un chantier, là une scierie ou une distillerie, plus loin un four à brique, se mêlaient aux habitations des colons, à travers des jardins soigneusement entretenus et des champs bien cultivés. On n'avait oublié ni l'hôpital, ni l'école, ni l'église. Des chemins tracés avec intelligence à travers les bois réunissaient les divers centres de population.

La prospérité des établissements du Maroni se maintint pendant plusieurs années. La Guyane compta sept à huit mille habitants de plus, presque tous résignés à leur condition nouvelle. Les évasions étaient rares du côté de la terre, et difficiles au milieu de forêts inextricables, où les nègres et les Indiens, alléchés par une forte prime, traquaient les fugitifs. Du côté de la mer, beaucoup de condamnés réussissaient à gagner la Guyane anglaise, certains d'y trouver cette hospitalité britannique qui n'est jamais refusée, même au crime ; là, ils étaient soumis à une surveillance sévère, mais du moins ils avaient la liberté de l'oisiveté, et ils n'étaient rendus aux autorités françaises qu'après de minutieuses formalités, et au cas où leur évasion avait été accompagnée d'un meurtre.

Le travail des condamnés n'avait pas été non plus improductif, au point de vue de la richesse du pays. Ils étaient venus fort à propos pour combler dans les plantations les vides faits par l'émancipation des esclaves. Toutefois, il parut bientôt qu'on ne pourrait les employer à ces grandes cultures qui exigent l'action collective et soutenue d'un grand nombre d'individus, telles que la canne à sucre, le coton, le cacao ; au contraire, les plantations de caféiers et de cocotiers, les cultures dites *vivrières*, qui exigent moins de soins, se multiplièrent. L'élève du bétail, confié aux condamnés en rupture de ban, réussit aussi partiellement. Enfin, dans ces grandes forêts où toutes les essences étaient capricieusement confondues, on commença à procéder par coupes régulières, et l'on recueillit des bois que la marine, les compagnies de chemin de fer et même l'ébénisterie parisienne surent promptement apprécier.

L'ennemi qu'on avait compté vaincre, le climat, vint à plusieurs reprises entraver cette prospérité naissante. Il est certain qu'avec un bon tempérament, une nourriture saine, une conduite régulière, l'Européen peut vivre à la Guyane, et les tables de statistique ont constaté que la mortalité ordinaire y était moins grande qu'aux Antilles. Néanmoins, le fléau de la fièvre jaune, pourtant à peu près inconnu dans le pays, puis les fièvres causées par les émanations malsaines des forêts s'abattirent sur les pénitenciers, et, dès 1858, le gouvernement se demandait s'il devait y envoyer de nouveaux condamnés : il hésita longtemps à créer des établissements ailleurs. Enfin, en 1864, après l'évacuation des pénitenciers de la Comté et de l'Oyapok, un premier convoi de deux cent cinquante forçats fut dirigé vers la Nouvelle-Calédonie. Cet archipel devenait ainsi le second siége de la colonisation pénitentiaire.

La Nouvelle-Calédonie est située dans l'océan Pacifique, entre l'Australie et les archipels polynésiens. L'île principale est une terre allongée, de quatre-vingt-dix lieues de longueur sur quinze de largeur, entourée d'une ceinture à peine interrompue de bancs de coraux qui en rendent l'accès peu commode aux bâtiments et qui facilitent la surveillance des côtes. Le sol est moins boisé, moins accidenté, moins arrosé qu'à la Guyane. Les plus grandes chaleurs ne dépassent guère

Digitized by Google

32 degrés centigrades ; la température moyenne est assez élevée pour permettre aux plantes tropicales de croître, assez basse pour ne pas interdire le travail aux Blancs. Les missionnaires, dans les *réductions* qu'ils ont créées pour l'éducation des indigènes, ont acclimaté sans peine les céréales, les légumes et les animaux domestiques d'Europe. Le gouvernement ne se laissa point arrêter par la question des frais de transport, qui allaient être presque quadruplés ; presque chaque année, de nouveaux convois prirent le chemin de l'Océanie. Afin de rendre l'acclimatation plus prompte, on n'envoya pas d'hommes faibles de constitution ou ayant plus de quarante-cinq ans ; et, la mortalité annuelle qui était en 1867, de 4.8 pour 100, est descendue en 1870 à 1,8 pour 100. Aujourd'hui, plus de deux mille condamnés peuplent la nouvelle colonie pénale. A leur arrivée, tous ont été internés dans l'île du Bouzet, en face de la ville naissante de Numéa ; puis de là, après un certain temps d'épreuves, ils ont été dispersés, dans diverses conditions, sur divers points de la colonie. Quant à la Guyane, elle ne recevra plus désormais que des forçats d'origine asiatique ou africaine.

C'est donc en Océanie, non loin des rivages fameux de Botany-Bay, que la France a transporté son principal établissement pénitencière. A côté de quarante mille indigènes plongés dans la barbarie, adonnés à l'anthropophagie, au vol, à tous les vices, et dont le nombre diminue chaque jour, va s'accroître une population blanche qui ne réclame pas moins notre sollicitude : car le transporté est devenu, par l'effet de son crime, un sauvage isolé au milieu de la civilisation européenne, et il est plus dangereux que l'homme rouge, qui ne peut abuser au profit de ses passions des ressources d'une civilisation raffinée : il peut tuer plus sûrement, voler plus adroitement, il sait enduire de pétrole la maison qu'il veut livrer aux flammes ! L'anthropophage aura du moins l'excuse de son ignorance. L'un et l'autre, presqu'au même titre, doivent donc être éclairés sur leurs devoirs, et cette double tâche a été simultanément entreprise en Nouvelle-Calédonie. Jusqu'ici l'indigène n'a pu se rendre compte de la situation sociale de ses nouveaux compatriotes ; tout ce qu'il comprend, c'est que ces malheureux ont perdu leur famille et leur patrie, et il désigne leur résidence du nom expressif de *Village des orphelins*. Orphelins, en effet, privés par leur faute, non-seulement de leurs parents et de leurs foyers, mais aussi de tous les sentiments, de toutes les affections qui font à la fois la dignité et la joie de l'homme. Un jour peut-être leur sera-t-il permis, s'ils acceptent la tutelle que ne refusent pas les indigènes, de retrouver là-bas et la famille et la patrie !

Par cette tutelle généreuse accordée à l'homme qu'elle a banni de son sein, la société a donné un grand intérêt moral à l'œuvre de la transportation. En infligeant cette peine, elle a moins voulu se venger qu'imposer une expiation légitime pour le mal commis. Là, ce semble, sa mission pouvait s'arrêter, mais elle semble désormais poursuivre un but plus élevé, car elle cherche à rendre le repentir inséparable de l'expiation.

A peine arrivé à sa destination, le condamné peut être classé dans diverses catégories, suivant son degré de bonne volonté et les espérances qu'il donne. Il y a évidemment parmi les transportés des hommes indociles, indisciplinés, incorrigibles, élevés pour la plupart dans les maisons centrales : pour ceux-là, il a fallu ressusciter le bagne et son dur régime. Ils en conservent la livrée, et sont internés à part ; ils peuvent même être enchaînés deux à deux, mais seulement par punition disciplinaire et par mesure de sûreté. En Guyane, on les reléguait aux Nattes de la Pointe-Française, où ils étaient occupés à la garde des troupeaux. En Nouvelle-Calédonie, ils sont réunis à Kanala, bien loin de leurs compagnons. Mais le plus grand nombre se compose d'hommes faibles, accessibles à toutes les impressions, qui ont besoin de tuteurs, et qu'il faut longtemps éprouver. Il y en a aussi beaucoup de très-bons, n'ayant failli que dans un moment d'entraînement et sincères dans leur désir de réhabilitation.

Il est bon d'inspirer tout d'abord à ceux-là le goût du travail, de le relever à leurs yeux par tous les moyens. Aussi a-t-on substitué au costume du bagne un uniforme qui n'est autre que celui des agriculteurs dans les régions tropicales. On accorde, à titre de récompense, l'exercice des droits civils ou de quelques-uns de ces droits. Ceux qui se sont rendus dignes d'indulgence par leur bonne conduite peuvent être admis dans les ateliers de l'État et y devenir contre-maîtres. Il y en a qui sont placés en liberté provisoire chez l'habitant, et l'administration conclut pour eux un engagement de deux ans au minimum, où un salaire minime leur est attribué ; d'autres travaillent à la ferme-modèle du gouvernement.

Mais rien ne sera encore fait si le condamné, prémuni contre les entraînements futurs, ne devient pas propriétaire. La propriété seule pourra, après sa libération, l'attacher à sa nouvelle patrie. L'expérience a prouvé que les libérés en résidence temporaire ne veulent pas s'établir : ils vivent de l'existence oisive du nègre, préparant leur évasion ou attendant leur rapatriement. En Guyane, à peine un dixième d'entre eux a demandé des concessions. C'est là un vice de la constitution des pénitenciers dont les législateurs auront à se préoccuper. En imposant à un condamné cinq ou huit années de résidence temporaire après l'expiration de sa peine, on ne fait que retarder le moment où il rentrera dans sa patrie, encore aigri par la peine surérogatoire qu'il aura subie. S'il a été incapable jusque-là de bons sentiments, il retournera à la pratique du mal ; s'il n'a pas voulu manier la pioche, il sera tout prêt à porter le fusil un jour d'émeute, et la société sera bientôt obligée de faire pour lui les frais d'un second voyage. Supposez-le même amendé, converti ; que reviendra-t-il faire en France ? Repoussé des ateliers par ce préjugé qui est pour les hommes de son espèce le châtiment survivant à la peine, il se mêlera de nouveau à ses anciens compagnons endurcis dans le vice ; il ne se maintiendra dans la bonne voie qu'en regagnant volontairement le lieu de son exil. Dans la colonie même, il lui est plus difficile de travailler pour le compte d'autrui que pour son propre compte. Les planteurs encore peu nombreux de la Nouvelle-Calédonie, qui vivent isolés, avec des domestiques mangeant à leur table et traités familièrement par eux, hésitent à employer les condamnés : à ces hommes qu'ils peuvent louer pour un prix modique ils préfèrent des travailleurs libres, qu'ils payent quatre ou cinq fois plus cher, et, s'ils les emploient, ils ne leur confient guère que la besogne dont ils chargent ordinairement les indigènes.

Une concession doit donc être le but suprême de tout libéré repentant. Sur le Maroni, il obtenait deux hectares de forêts, une certaine étendue de terres basses à transformer en pâturages, plus le terrain nécessaire à l'établissement d'une case et d'un jardin. En Nouvelle-Calédonie, il reçoit deux hectares s'il est célibataire, quatre s'il est marié, six s'il a plus de deux

Digitized by Google

enfants. L'État lui vient en aide en lui prêtant des instruments aratoires, en lui fournissant les éléments de la basse-cour et du bétail, en lui donnant pendant un certain temps une ration de vivres. Les concessionnaires sont réunis souvent par groupes plus ou moins nombreux sous la direction d'un surveillant qui remplit parmi eux les fonctions de maire et de juge de paix. Au 30 juin 1869, la Nouvelle-Calédonie ne comptait encore qu'un établissement de ce genre, à Bouzail, comprenant cent quatorze concessionnaires, dix femmes venues de France pour rejoindre leurs maris et vingt-deux enfants.

C'est, en effet, dans la vie de famille que le criminel déjà réhabilité par le travail volontaire et constant doit achever sa régénération. Le vieil homme n'aura pas complétement disparu tant que sa maison restera solitaire, tant qu'à côté il n'y aura pas une église où on lui rappellera chaque jour les lois de la morale éternelle. A cette œuvre si délicate et si grande l'État ne pouvait suffire, et il a appelé la religion à son secours. L'installation des pénitenciers de la Nouvelle-Calédonie est trop récente pour qu'à ce point de vue on puisse constater quelques résultats; en Guyane, on en a obtenu de très-sérieux et de très-consolants. Là, envers les forçats comme envers les Indiens, le missionnaire a été l'agent le plus actif de la civilisation.

Au XVII^e^ siècle, les jésuites avaient été les premiers explorateurs et les premiers apôtres de la contrée; leur souvenir y était encore vivant et vénéré; leurs successeurs, au milieu des pénitenciers, furent dignes d'eux. Avec un dévouement dont témoignent onze d'entre eux morts à la peine en trois ans, les nouveaux missionnaires entamèrent contre des âmes en apparence rebelles à toute morale une lutte où ils devaient finir par triompher. Ils partagèrent les dures épreuves que le climat infligea aux établissements de la Comté et de l'Oyapok, et ils préparèrent plus que personne le succès de ceux du Maroni.

Sous leur influence, les concessionnaires libérés sont devenus chefs de famille. Ceux qui avaient laissé une femme et des enfants en France pouvaient les faire venir, et recevaient alors pour eux un secours en argent et des vivres pendant un certain temps. Si le transporté désirait sortir du célibat, l'État se faisait pour lui agence matrimoniale. Il choisissait parmi les femmes détenues dans les maisons centrales ou parmi celles condamnées à l'emprisonnement celles qui offraient le plus de garanties. A leur arrivée dans la colonie, elles étaient placées sous la surveillance de religieuses, et celles-ci devenaient leurs premiers intermédiaires entre elles et ceux dont elles allaient devenir les compagnes. Un certain nombre de mariages s'ensuivirent, et presque tous furent heureux, quoique le passé des conjoints parût loin d'offrir des garanties de bonheur. Plus d'une femme condamnée pour infanticide devint une bonne mère de famille. On cite même un couple où le mari avait été l'assassin de sa première femme, la femme de son premier mari!

Il serait absurde de vouloir faire passer pour un Eden les pénitenciers du Maroni; toujours est-il que, la question du climat mise à part, leur prospérité matérielle et morale a été attestée par tous. Un voyageur décrit en ces termes l'habitation d'un des condamnés : « Une grande propreté régnait » dans la maison. Sur un buffet en acajou, auquel il ne manquait que le vernis afin d'en faire un meuble de luxe, » s'étalaient des assiettes de porcelaine anglaise de couleurs » voyantes. Une table et quelques chaises formaient le reste » du mobilier de cette pièce... La chambre à coucher était » garnie d'un lit et d'une armoire de bois de couleur, et d'un » berceau où dormait un bel enfant d'un an, qu'un moustiquaire de gaze mettait à l'abri des insectes. Un christ avec » un rameau bénit, un petit tableau de sainteté naïvement » enluminé pendaient au mur... Le jardin était bien entretenu; le maïs montrait ses longues feuilles et ses grains » dorés, le bananier balançait son régime prêt à être cueilli, » les giromons couraient sur le sol, les barbadines grimpaient aux treilles, le manioc avait sa place au potager, » ainsi que les patates douces, les choux et la salade. Une » truie grognait à l'étable, un essaim de poulets et de canards » picotaient les grains dans la cour et fouillaient la terre » humide pour y chercher des insectes. C'était un vrai tableau champêtre, une idylle vivante et douce à contempler. »

Les missionnaires ne nous présentent pas des tableaux moins consolants; à les en croire, ces lieux de châtiment et d'expiation sont devenus des oasis de travail et de paix; ils rappellent les fameuses réductions du Paraguay, à cette différence près que le repentir y tient lieu d'innocence. La cloche y donne le signal du réveil, du travail, du repos; la prière réunit le matin et le soir les habitants à l'église. « En général, » nous dit-on, « ces ménages vont bien; la paix, l'affection, » règnent au foyer domestique et avec elles un certain bien-» être. Les enfants sont remarquables de vigueur et de » beauté; c'est l'espérance de l'avenir. Si nos gens ont la sagesse de les habituer au pain du pays, à la *cassave*, ces enfants et les générations suivantes vivront ici facilement, et » nous aurons, je crois, une population aussi morale que la » plupart de celles de France. »

Quoi qu'il en soit de l'avenir, la France aura tenté dans ses colonies une œuvre aussi méritoire que difficile, qu'elle seule pouvait avoir l'ambition d'essayer. Seule elle a voulu, dans la prison lointaine où elle reléguait l'homme coupable, ouvrir une école de régénération par le travail et la pratique des vertus sociales et chrétiennes. A côté de cette œuvre, l'émancipation des esclaves prononcée par elle dans un jour de généreuse ivresse est peu de chose. On a dit aux noirs : Soyez libres! mais on avait négligé auparavant de leur apprendre à être dignes de la liberté. Il est facile de conférer à quelqu'un des droits et surtout de le convaincre qu'il les possède légitimement; mais rappeler un homme endurci dans le crime ou enseveli dans l'ignorance au sentiment de ses devoirs envers la société et envers lui-même est une bien autre tâche. A ces blancs, qui étaient les esclaves-nés du vice, on a dit tout d'abord : Travaillez; par là vous mériterez d'être libres. On prenait ainsi la responsabilité d'une éducation morale dont on s'était déchargé d'avance envers le nègre abandonné à lui-même.

Au point de vue de la morale sociale, l'œuvre tentée par la France est donc grande; est-elle également utile au point de vue de nos intérêts coloniaux? Je ne le crois pas. Si la France veut faire prospérer ses possessions d'outre-mer, elle doit avant tout encourager l'émigration libre. Les exils publics qui ont donné à l'Angleterre des empires en Amérique et en Océanie n'ont encore rien fait pour nos colonies. La révolution de 1789 a rejeté sur les rivages étrangers plus d'un homme coupable et plus d'une victime innocente; mais aussi, en divisant, en morcelant la propriété, elle a retenu plus

Digitized by Google

d'un Français dans sa patrie. Seuls, les assassins et les incendiaires ont pris en Guyane et en Nouvelle-Calédonie la place enlevée aux Peaux-Rouges et aux anthropophages. Ce n'est donc qu'après la transformation morale de ces étranges colons que ces contrées ont quelque chance de prospérité.

Au reste, ne l'oublions pas, dans les tristes temps où nous vivons, les colonies ont toujours suivi les destinées de la métropole. Sous Henri IV, sous Louis XIV, sous Louis XV, elles ont été florissantes avec elle, ruinées en même temps qu'elle; 93 a eu son écho à Saint-Domingue; 1814 nous a mutilés aux Indes comme sur le Rhin; en 1871, l'insurrection algérienne a suivi de près l'invasion. Aujourd'hui donc, travailler à reconstituer notre empire colonial, c'est travailler à la régénération de la patrie. On attribue à M. Thiers cette parole: Si la république tient à s'implanter en France, il faut qu'elle se mette à coloniser en grand. Or, les principaux agents de la colonisation ne seront pas les vaincus de la guerre civile, ceux que la société civilisée rejette de son sein. Au contraire, ceux de nos compatriotes qui s'en iront rétablir au loin, sous la protection de notre drapeau, leur foyer outragé par la conquête étrangère, ceux qui, librement et honnêtement, porteront dans les deux mondes nos mœurs, notre industrie, notre génie séduisant et si souvent victorieux, ceux-là seront nos vrais auxiliaires. Que ce grand mouvement d'expansion renaisse, et ce n'est pas seulement la république qui pourra se maintenir, ce sera la France qui mettra en œuvre une des ressources les plus fécondes de sa puissance, ce sera la race française qui maintiendra son prestige et démentira ses détracteurs, et le dernier mot ne sera pas dit sur sa grandeur dans le monde.

L. Pingaud.

ÉTRANGER

UNIVERSITÉ DE WURZBOURG

BEAUX-ARTS

COURS DE M. JUSTI

La cour de Rome au temps de Winckelmann (vers 1750) (1)

Lorsque Winckelmann arriva à Rome, il n'était nullement maître de la langue italienne, à en juger par cet aveu que nous trouvons six mois plus tard sous sa plume : « Je ne connais presque personne à cause de la grande difficulté où je suis de m'exprimer »; et cependant il n'avait guère de temps à perdre, car il ne projetait, lors de son arrivée, qu'un séjour de quelques années en Italie. Il ne mettait pas grande ardeur à rechercher des relations et des amitiés; la maison du peintre Raphaël Mengs lui offrait tout ce dont son cœur avait besoin; il y trouvait des conseils qui le dirigeaient dans l'étude méthodique des œuvres de l'art romain; il y trouvait les leçons les plus prodigues tirées du plus riche trésor d'observations esthétiques qui fût à Rome; enfin c'était une femme fort belle, une famille la plus aimable auprès de laquelle il était journellement le bienvenu. Il logeait dans une maison d'artistes, à *Trinita dè Monti*, vis-à-vis de la maison de Mengs, à quelques pas de la villa Médicis, où il n'y avait pas encore d'Académie française à cette date, mais où se trouvaient la *Niobé*, l'*Ariane*, l'*Apollino* et la plus grande partie des antiques de la galerie des Offices. Les Médicis avaient, en 1680, logé dans leur *Tribune* la Vénus, le Satyre, les Gladiateurs. Depuis ce jour, on avait abandonné la villa au sort réservé à toutes les villas romaines, à l'envahissement des plantes sauvages; mais quelques années avant Winckelmann, l'ambassadeur de Toscane, le baron de Sainte-Odile, l'avait fait réparer. A la date dont nous parlons, elle était devenue la promenade des artistes et des amateurs, le théâtre favori de leurs rêveries et de leurs méditations.

L'intimité de Winckelmann et de Mengs devint bientôt si étroite qu'ils conçurent le projet de collaborer à un travail qu'ils intituleraient : *Du goût des artistes grecs*, et il est certain que c'est de leurs recherches communes d'alors que sortirent, et le livre de Mengs, *Sur la beauté et le goût en peinture*, et les chapitres de l'*Histoire de l'art*, qui contiennent l'exposé du système de Winckelmann. Mengs fut amené, par les entretiens qu'il eut avec son ami, à préciser et à exprimer sous une forme saisissante ses réflexions nombreuses, ses observations sur les principes et la manière des grands maîtres du *Cinque cento* et des sculpteurs de la Grèce; Winckelmann, de son côté, puisa dans cette amitié cet avantage singulier de recevoir, au sortir du monde des livres, à son entrée dans le monde des monuments, une direction esthétique; car chez les Italiens, dont l'influence devait bientôt s'exercer sur lui, l'interprétation des œuvres de l'art était tout archéologique. Il se faisait entre le peintre et le critique un tel échange de conseils et de directions, qu'il est difficile de distinguer ce qu'il y a de personnel dans la doctrine de chacun d'eux, de ce qui est dû à l'impulsion de l'autre. Mengs reçut peut-être de Winckelmann certain tour platonique dans sa façon de comprendre l'idéal. Il s'assimila certainement cette idée d'admettre plusieurs époques de style dans l'histoire de l'art antique; Winckelmann fit entrer en sa substance la théorie de Mengs sur la ligne de beauté, car, chose curieuse t Mengs, cet éclectique idéaliste, s'accordait de tous points en ses vues avec le réaliste le plus pratique qui fût jamais, avec Hogarth; et la beauté des lignes devint depuis lors, pour Winckelmann, la clef de voûte de sa critique.

Les astres les plus brillants sur lesquels se concentraient alors les observations des deux amis étaient l'Apollon, le Torse, le Laocoon. Ce coin alors solitaire au faîte du Vatican, qu'anime le souvenir du Bramante et de Buonarotti, la cour du Belvédère où se forma, vingt ans plus tard, le plus vaste musée de statues que le monde ait connu, était l'endroit où l'on rencontrait le plus souvent Winckelmann. Il était plongé en une contemplation continue, d'où il ne sortait que pour faire passer son impression en paroles, que pour mettre aux côtés, ou, pour mieux dire, aux pieds du chef-d'œuvre de la statuaire un chef-d'œuvre de langage qui n'en fût pas trop indigne.

Tandis qu'en ces premières années il faisait provision de spectacles, d'impressions, d'observations dont il devait vivre

(1) On ne lira pas sans intérêt ce tableau de la cour de Rome au dernier siècle, ne fût-ce que pour constater les différences avec la Rome d'à présent. (*Note de la D.*)

Digitized by Google

plus tard, au milieu de distractions si puissantes, d'agitations si vives; tandis qu'il ébauchait les lignes fondamentales de sa théorie, s'abandonnant aux émotions qui, dans les jardins de Rome, au milieu de ruines enchanteresses, assaillaient en foule son esprit; tandis qu'il annonçait presque chaque mois le titre de quelque nouvelle œuvre, ou du moins, de quelque nouveau projet, il vivait, socialement parlant, oublié et oublieux. Il dit de lui-même qu'il était alors, parmi le peuple, le simple et le paisible de l'Écriture.

Mais au commencement de 1757, il fut jeté tout à coup, de la colonie d'artistes et d'étrangers qui s'était établie sur le *Monte Pincio*, dans Rome, dans la vraie Rome. Au début, il avait repoussé tout engagement, car il avait appris à apprécier la valeur de l'indépendance, et de plus en plus il l'estimait à son prix. Mais lorsqu'en automne 1756 le courrier de Naples apporta la nouvelle d'une invasion prussienne dans la Saxe, de l'émigration de la cour de Dresde à Varsovie, Winckelmann crut avoir perdu du même coup l'appui dont il jouissait, et offrit ses services au cardinal Archinto, qui avait été nonce à Dresde. Il n'est point douteux que cette démarche ne fût accompagnée, en son esprit, de calculs et d'espoirs à longue portée. Le cardinal était presque le seul du sacré-collége qui fût l'objet de la considération du saint-père; il était devenu secrétaire d'État, et, ce qui était plus important, tout le monde était convaincu que lors du conclave qui ne pouvait guère tarder, Archinto occuperait le premier rang parmi les *soggetti papabili*. Archinto, vivement réjoui de l'offre qui lui était faite, fit de Winckelmann son bibliothécaire et lui donna un superbe appartement à la chancellerie. Car comme il lui fallait vivre au Quirinal, auprès du pape, en qualité de ministre, la salle magnifique avec balcon qui se trouve au-dessus de la porte était disponible.

La chancellerie, cette admirable construction de Bramante, est située dans un quartier de Rome le plus riche en souvenirs et en chefs-d'œuvre de l'architecture moderne. Tout auprès d'elle se dresse le palais Farnèse; on pouvait voir des fenêtres même de la chancellerie une partie du fameux fronton que Michel-Ange avait composé. La porte principale de l'hôtel donne sur le palais Massimi-alle-colonne; à quelques pas de là se trouve le palais Spada, qui contient des débris d'une villa de Raphaël; le palais Vidoni n'est pas loin. Le trésor d'antiques trouvé dans les thermes antonins n'avait pas encore été transporté, à cette date, au musée Bourbon de Naples. L'hôte du Palais, l'ambassadeur napolitain le duc di Cerisano, est traité par Winckelmann de « l'un des plus grands esprits de la nation », et l'occasion première de leurs relations fut un mot flatteur tombé des lèvres du duc, « qu'il avait un vif désir de faire la connaissance de Winckelmann ». Au rez-de-chaussée logeait l'honnête Sicilien Vasi, avec sa nombreuse famille dont les besoins le condamnaient à graver, graver sans cesse des vues romaines, gravures qui, par parenthèse, ne le cèdent qu'à celles de Piranesi, le Tintoret des ruines de Rome.

L'année qui vit Winckelmann s'établir à la chancellerie fut aussi celle qui l'introduisit dans le monde des savants. Ce ne fut que grâce à cette vie nouvelle qu'il se sentit chez lui à Rome, car toute la majesté du monde physique, de la nature et de l'antiquité ne saurait séduire longtemps un esprit qui n'a pas pris racines dans la société. Lorsque l'année suivante il arriva à Naples, en février, il ne réussit point à s'y trouver à l'aise; « toute la majesté de la nature en cette région » lui parut « mesquine » auprès de Rome.

La situation de la Rome d'alors était — dans la mesure où Rome peut subir quelque influence d'un seul pontificat — le résultat du long règne de Benoît XIV, dans la quinzième année duquel Winckelmann était arrivé à Rome. Le médecin du Saint-Père, monseigneur Laurenti, lui eut bientôt procuré une audience, qui lui donna quelque considération, bien que les protestations gracieuses du vieux pontife n'eussent naturellement aucune conséquence. Prospero Lambertini était certainement le pape le plus érudit depuis Adrien d'Utrecht (Baudini, dit depuis Innocent III), mais il était plus juriste que théologien; il a légné à la postérité treize in-folio, et ne revendiquait pour lui-même qu'une humble place au dernier banc des canonistes. D'après les jugements de Winckelmann, qui souvent rendent avec fidélité l'opinion de la société romaine, on remarque que Benoît XIV vivait beaucoup trop longtemps, au gré des Romains. « Rome entière aspire à voir un nouveau pape; celui-ci vit trop longtemps pour tout le monde, pour les cardinaux surtout; mais son indifférence, son flegme, le maintiennent en bonne santé, en dépit de tous. » Winckelmann espère beaucoup d'un successeur de Benoît « qui aurait plus de goût et d'affection pour l'antiquité que celui-ci, car Benoît XIV ne fait rien que se moquer de tout le monde, et, même en cet âge avancé, il n'a pas dépouillé le caractère d'un bouffon ».

Croirait-on que Winckelmann traitât ainsi un souverain dont le règne fut un des plus sages, un des mieux intentionnés qu'on rencontre dans les annales de la papauté? Dix ans avant son avénement, Lambertini avait écrit à Bottari : « Le devoir des cardinaux, le meilleur service qu'un cardinal puisse rendre au Saint-Siége, est d'attirer à Rome des hommes de science et de cœur. Le pape n'a ni armes ni armées; le seul moyen pour lui de garder intacte son autorité, c'est de faire de Rome une ville modèle. » A cette époque, les rois se gardaient d'émettre une opinion, d'entreprendre une œuvre qui eût pu affliger un pape dont le sentiment était que l'intérêt de l'Église est de tenir compte des princes et de leurs désirs. Voltaire lui dédia sa tragédie de *Mahomet*, et dans une lettre au cardinal Quirini il l'appelle « un homme qui a éclairé le monde avant de le gouverner ».

La forme sous laquelle la vie intellectuelle circulait alors à Rome était la causerie savante. « Ce sont, dit Winckelmann, des bureaux de conversation où les talents se réunissent et s'inspirent les uns les autres. » L'extrême mobilité d'esprit du pape, qui se trahissait surtout dans ses facéties empreintes du style âpre qu'imprime à la parole le dialecte de Bologne, avait besoin, pour supporter les charges des affaires dont il ressentait lourdement la fatigue, d'une sorte de contrepoids, il lui fallait pour se maintenir en équilibre une excitation, une secousse intellectuelle; il voulait tirer de sa puissance au moins cet avantage et ce privilége, de pouvoir réunir autour de lui les savants de Rome. Mais un pape ne peut pas se mêler aux causeries ordinaires; c'est tout au plus s'il peut honorer de sa présence quelques séances solennelles. Benoît XIV fut à peine sacré qu'il annonça sa volonté de fonder un certain nombre d'académies semblables à celles de la France, mais dans le style qui convient à Rome, au siége de la papauté. En tête de la liste se trouvait naturellement l'Académie de l'histoire des papes, qui fut installée dans l'église des Oratoriens, où Baronius avait écrit ses annales; le sacré-

taire de l'académie nouvelle devait continuer ce monument, mais Joseph Bienchini — c'est le secrétaire dont je parle — ne se crut pas à la hauteur de cette mission. L'Académie de liturgie tenait ses séances dans la *Casa dé pii operarii*; celle des conciles (pour le droit canonique) dans le *Propaganda*. Mais de toutes ces académies, la plus intéressante pour nous, c'est la quatrième; elle s'occupait de l'ancienne histoire de Rome et d'antiquités profanes, et devait rattacher ses études comme à une base d'opérations aux *Décades* de Tite-Live. On aimait à voir en elle comme une restauration de l'académie que Pomponius Lætus fit construire en 1478 dans son jardin, sur le Quirinal, et qui subsista jusqu'en 1553. Le siége de cette académie était au Capitole; son secrétaire était l'archéologue fameux du cardinal Albani, monseigneur Antonio Baldani, chanoine au Panthéon, que Winckelmann appelait « l'homme le plus sage de Rome »; c'est « le juge sévère et sarcastique de soixante-douze ans » qui lui relut et lui corrigea l'italien de ses *Monumenti*.

Ces académies se réunissaient tour à tour — une chaque mois — chez le pape, au Quirinal. Dans la salle des séances les bancs étaient disposés de manière à permettre au pape de n'être vu de personne, si ce n'est de l'orateur du jour. La séance levée, le pontife se promenait d'ordinaire dans la galerie, il se faisait présenter l'orateur et s'entretenait avec lui. La chronique de cette institution cite environ cinquante-cinq noms d'orateurs qui, en dix-sept années, ont prononcé plus de cent *discorsi*. On voit à quel degré c'était alors une occupation favorite des chanoines et des abbés de Rome d'étudier la topographie ancienne et les antiquités politiques et religieuses de la ville. Parmi les amis intimes de Winckelmann nous rencontrons les noms de *Giacomelli* (sur les plébiscites), *Contucci* (sur les funérailles, le fisc, l'usure), *Paciandi* (sur les trirèmes, sur les mesures), *Bianchi* (sur les lois agraires, sur les temples d'Esculape).

Il est difficile de séparer le rôle du pape, considéré comme Mécène protecteur des arts, de celui de son ministre, le cardinal Silvio Valenti, de Mentoue. Longtemps avant que son ami Lambertini n'eût la tiare, c'avait été le but secret de son ambition de devenir un jour le Ximénès des États pontificaux; et l'on reconnaît à de nombreux indices qu'il avait la meilleur vouloir d'arracher ces États à la léthargie intellectuelle et économique où ils étaient plongés, de faire erriver l'air dans ce fourré touffu de préjugés qui s'appelait Rome. On ne peuvait pas encore, à cette date, reconnaître aussi clairement que cet organisme, composé d'un certain nombre de maladies chroniques incurables, ne pouvait être guéri ni par le fer, ni par le feu, et qu'il n'y avait au mal qu'un remède : la mort. Valenti avait acheté une villa entre la *Porta Pia* et la *Porta Salara*; il y avait fait établir une culture de plantes exotiques. Là, il réunissait de temps à autre des artistes et des savants. En leur société, il dépouillait le ministre, causait antiquités et peinture, s'entretenait avec ses hôtes des découvertes les plus récentes de la physique, et surtout des questions d'économie politique et commerciale : car c'étaient là les occupations favorites des Italiens de ce temps, de Milan à Naples. Là se donnaient rendez-vous les représentants les plus éclatants des sciences exactes. Le *Collegio romano* comptait alors, comme aujourd'hui, des autorités considérables en cette sphère : c'était le père Boscovich, c'étaient les pères Jacquier et Lesueur, Français, comme leur nom l'indique, du couvent de la Trinità de' Monti. On fonde deux chaires à la *Sapienza*, l'une de chimie, l'autre de physique, et le jardin botanique, qui était devenu la proie des ronces, fut rendu à son ancienne splendeur. Ce qu'il y a de plus remarquable dans les annales de cette haute dignité dont le cardinal Antonelli est depuis si longtemps revêtu, c'est que Valenti, toutes les fois que quelque phénomène extraordinaire venait effrayer les esprits, faisait publier et répandre de petits traités qui devaient éclairer le peuple sur les véritables causes du phénomène, et par là le rassurer. L'une des dernières lettres qu'il écrivit peu de temps avant de mourir, à un moment où il était affaibli déjà par plusieurs attaques d'apoplexie, est adressée à Bandini, à Florence. Elle contient des questions fort pressantes sur des fragments inédits de Machiavel qui venaient d'être découverts.

L'orgueil et la joie du pape consistaient dans les collections et les instituts d'art fondés au Capitole. Le « *Campidoglio* » paraissait alors être le centre et le sanctuaire de l'art romain. Il s'y trouvait, depuis 1750, une *Academia del nudo*. C'est là qu'avaient lieu les distributions de prix de l'Académie de San-Luca pour la peinture, le sculpture et l'architecture. Benoît XIV acheta les tableaux du palais Sacchetti et du cardinal Pio da Carpi, pour donner aux peintres des modèles. Cette galerie du Capitole contenait encore, à cette date, les tableaux que la bigoterie impure de notre siècle a relégués à l'Académie de San-Luca et couverts de voiles.

Le Musée du Capitole brillait alors de tout l'éclat de la jeunesse : il n'y avait guère que vingt ans qu'il avait commencé à se peupler. La villa d'Este, à Tivoli, avait dû peu à peu livrer tous les chefs-d'œuvre dont elle s'était enrichie deux siècles auparavant en dépouillant la villa d'Adrien. « Je suis toujours le vieil homme, écrit Winckelmann, sauf que je vis en artiste; il y a même des endroits où je passe pour en être un, là, par exemple, où l'on accorde aux jeunes gens l'autorisation de faire des études, au Campidoglio. C'est là qu'est le trésor des antiquités, et l'on vit ici en toute liberté du matin au soir. » Trois ans avant l'arrivée de Winckelmann, la Vénus découverte depuis un siècle dans la *Via del Babuino*, sous une niche qui l'abritait, avait été placée par le pape au milieu de la chambre impériale. En 1783, douze œuvres nouvelles arrivèrent, presque toutes magistrales : c'étaient, entre autres, le Satyre de Praxitèle, l'Amour bandant son arc, deux Amazones, la statue qui porte le nom de Pandore, la Psyché. Sur les douze premières années du pontificat de Benoît XIV, il en est à peine une qui ne vît faire quelque belle acquisition. En 1748, il fonde le cabinet égyptien. Un jour, il lui échappa cette parole étrange sur des lèvres de pape, qu'il fallait apaiser les ombres des vieux Romains, outragés par l'installation des moines mendiants sur le Capitole.

Quant aux soins qu'il prit pour les monuments de l'architecture, la postérité a moins de raisons de lui être reconnaissante. Elle ne saurait oublier pourtant que c'est à lui que revient l'honneur d'avoir empêché la ruine complète, l'écroulement successif du Colysée. Sous Clément XI, un nouveau fragment du second portique qui se dirige vers le Cœlus s'était détaché. De ses débris on avait construit le quai d'abordage à la *Ripetta*. En 1744, le dommage causé aux labyrinthes du Colysée par la plèbe romaine, et le désordre auquel elle s'y livrait, étaient devenus si criants que le gouverneur de la ville dut menacer la population de peines sévères. Mais il n'y avait qu'une consécration religieuse qui pût sauver le Colysée. L'idée

Digitized by Google

n'était pas nouvelle : dès le xv^e^ siècle, la Société del Gonfalone avait représenté dans cette enceinte, le vendredi saint, un jeu de la Passion, composé par le Florentin Giuliano Dati. Cette coutume dura jusqu'en 1568. En 1751, le Père Leonardo di Porto San-Maurizio consacra le produit des aumônes à établir quatorze stations pour le chemin de la Croix. Un ermite y fut placé comme garde. Le pape fit enfin consacrer le Colysée en église publique; il déploya la plus grande pompe pour cette cérémonie, qui attira un concours énorme de spectateurs. Jamais Rome n'avait vu célébrer de messe aussi imposante que celle qui eut lieu, le 19 septembre 1756, sur l'emplacement même qui avait été trempé du sang de tant de martyrs.

En revanche, c'est une tache de son pontificat d'avoir laissé atteindre le monument le plus sublime de l'architecture romaine d'un sort vraiment cruel. La coupole du Panthéon était souillée d'ordures et crevée de mille fentes ; on voyait pendre çà et là des plaques de plomb ou d'argent, débris de l'ancienne toiture, et les passants étaient fort heureux quand il ne leur en tombait pas sur la tête. L'architecte Paolo Posi s'avisa d'enlever le revêtement de l'attique intérieure pour le remplacer par de misérables panneaux de stuc; il eut même l'audace d'allonger les fenêtres de deux pieds par en bas, sous prétexte qu'elles ne répondaient pas à son système des proportions en architecture. C'est le même pauvre diable d'architecte qui imagina tous les ans à l'occasion de la fête dite *Chinea* (elle avait lieu en l'honneur de l'hommage de vassal rendu au Pontife par le roi de Naples), qui imagina, dis-je, les deux *machines* étranges de la Piazza Farnèse, dont nous trouvons souvent la gravure chez les revendeurs de Rome. En 1755, on y voyait un pont de triomphe de cinq arcs en l'honneur de Charles III; il était long de 210 pieds et orné de copies des statues d'Herculanum.

Quelques-uns des édifices qui forment un des traits essentiels, indispensables de la physionomie de la Rome moderne, remontent à cette époque où le vieux style italien était sur le point de disparaître. C'est avant tout la façade de la fontaine *Trevi* avec ses statues; la riche et pittoresque *Loggia* de S. Maria Maggiore, œuvre du Florentin Fuga, à propos de laquelle le pape disait, il est vrai, qu'il se faisait l'effet d'être un architecte de théâtre ; et dans le voisinage de laquelle il permit de construire l'affreuse façade de S. Croce, aux lignes factices et enchevêtrées. Sous prétexte de restaurations, Benoît XIV abandonna, lui aussi, nombre de vieilles églises aux amateurs du style rococo qui les rajeunirent à leur façon.

Le pape protégeait avec énergie le Père Giovo Battista Martini, auteur d'une histoire de la musique, et qui avait entrepris, à cet effet, des collections considérables ; Martini trouvait en Benoît XIV un appui sérieux en faveur de ses sermons contre ce sacrilége qui consiste à faire retentir l'église d'airs d'opéra ; en faveur de ses apologies du vieux style et du *Canto fermo*. La musique instrumentale fut interdite dans les églises. Le pape avait assez d'inclination pour le théâtre ; il envoya une lettre d'assentiment au marquis Scipio Maffei qui avait composé une apologie du théâtre en réponse aux diatribes du Père Concina ; il eut même le courage d'entrer, en une de ses promenades, dans un théâtre en construction ; faveur extraordinaire qui fit inscrire le lendemain au-dessus de la porte de ce lieu profane : *Indulgenza plenaria*. Il y avait alors à Rome plus de théâtres qu'aujourd'hui, on y voyait encore des cardinaux dans les loges, la critique du public était considérée et redoutée. Goldoni régnait à la comédie ; les opéras de Métastase, mis en musique par les disciples et les successeurs de Scarlatti, étaient joués à la *Torre Argentina* et au théâtre *Alibert*, connu aussi sous le nom de théâtre *delle Dame*, et qui est maintenant en ruines. La musique sacrée, où Jomelli obtenait le plus de succès, était l'objet des faveurs des oratoriens dans leur *Chiesa nuova* et à *S. Girolamo;* pendant le carnaval les séminaires représentaient les tragédies de Corneille, de Racine, de Voltaire même, et les comédies de Molière.

Dans les lettres de Winckelmann, on rencontre quatre cardinaux avec lesquels il fut en relations suivies et intimes. Passionei est, sans contredit, le plus intéressant d'entre eux. Ce qui amena Winckelmann à lui rendre visite fut le désir de voir la grande bibliothèque établie au palais de la Consulte sur le Quirinal, palais que le cardinal habitait en qualité de secrétaire des Brefs. Winckelmann, en effet, depuis son séjour à Dresde, s'était tellement habitué à ne pouvoir se passer d'une grande bibliothèque, qu'il se serait ennuyé même à Rome, sans cette heureuse occasion qui se présenta à lui; ou du moins la plus grande bibliothèque privée de l'Italie le séduisit à tel point, que durant un certain temps il négligea pour elle ce qui faisait le but de sa vie. Il n'était pas médiocrement flatté des invitations que lui adressait cet homme bizarre et d'un abord difficile, de l'honneur qu'il lui faisait de le ramener chez lui dans son équipage ; il était plus sensible encore à la faveur grande que lui témoignait le cardinal en le mettant du nombre des quelques élus qu'il recevait à son ermitage de Camaldoli près de Frascati. Winckelmann devait ce privilége en partie à ses connaissances bibliographiques, car le cardinal était bibliophile dans l'âme ; tout jeune encore, à son entrée dans la carrière, il avait organisé dans sa maison des conversations, des correspondances avec les érudits les plus considérables de l'Italie et du dehors. Les meilleures acquisitions qu'il ait faites eurent lieu en Hollande et en Suisse où il avait résidé comme nonce ; en Suisse il les fit aux dépens des bibliothèques des églises et des couvents. Toutes les œuvres des jésuites étaient rigoureusement bannies de sa bibliothèque. Benoît XIV, qui connaissait les faibles de toutes les personnes de son entourage, avait coutume, lorsqu'il voulait se donner un quart d'heure de bonne humeur, de leur jouer un tour de sa façon; il trouvait un malin plaisir aux éclats de leur colère, et éclatait lui-même en un rire homérique, auquel sa victime était bon gré malgré, par respect pour les convenances, forcée de s'associer. Un jour il fit placer la *Medulla theologica* du jésuite Busenbaum parmi les nouveautés dont notre cardinal faisait quotidiennement l'examen aussitôt après son lever. Lorsque l'Éminence septuagénaire aperçut cette brebis galeuse, il se précipita sur la sonnette, et ordonna au valet de chambre d'ouvrir la fenêtre dans toute sa largeur, puis de ses deux bras il lança violemment les in-quarto sur la place de Monte-Cavallo. Le pape dont la chambre était située vis-à-vis de la sienne avait assisté à ce spectacle; au dénoûment il ouvrit de son côté sa fenêtre et fit un signe de bénédiction.

Lorsque Passionei revint à Rome de ses missions (il avait pris part aux congrès d'Aix), il advint qu'il y rapporta des idées sur les choses humaines qui se trouvaient fort différentes des idées alors admises à Rome. Avec l'emportement impétueux du Romagnol il brisa les vitres en paroles et en actions ; il semblait qu'il voulût se maintenir en humeur allègre par une

Digitized by Google

fougue singulière à contredire ses collègues, à tenir tête aux influences délétères de la cour de Rome. On ne saurait imaginer un mépris plus souverain des formes, des titres, des convenances, un épanouissement plus complet, plus sans-gêne, du *moi*. On l'appelait le cardinal Scanderberg. Un jour qu'il passait pour avoir des chances sérieuses d'arriver à la papauté, on fit circuler le couplet suivant :

Dio ci liberi, o Romani,
Di cadere nelle sue mani,
Io piuttosto (parlo schietto)
Varrei darmi a Maometto
Che star sotto al giogo e pondo
Di un crudel Neron secondo.

La meilleure recommandation dont on pût s'autoriser auprès de lui était de passer pour un homme de lettres, la meilleure flatterie qu'on pût lui adresser était de le ranger lui-même en cette classe, le plus grand plaisir qu'on pût lui causer était de lui ménager quelque occasion de faire faire des copies de ses manuscrits ou de ceux de la bibliothèque du Vatican. Lorsque Barthélemy lui demanda s'il ne lui serait point désagréable d'être élu membre correspondant de l'Académie des inscriptions, il lui assura que cet honneur lui causerait infiniment plus de joie que toute sa *misera* de titres et de dignités. Lorsqu'il devint bibliothécaire au Vatican, après la mort de Quirini, tous les philologues de l'Europe saluèrent l'aurore d'une ère glorieuse entre toutes pour les collations de textes.

Un cardinal Scanderberg de cette trempe n'aurait pu vivre longtemps à Rome sans se ménager une ou deux fois par an quelque occasion de se sauver dans les montagnes pour échapper à la *caliginosa e malsana maremma*, comme il aimait à dire. Sa villa qui a été détruite de fond en comble par les moines, de telle façon qu'il n'en reste pas de traces, était située dans l'ermitage des Camaldules, ordre auquel il appartenait. De là la vue domine la campagne romaine, Rome se trouve juste en face, à droite se dresse le Monte Porzio, à gauche ce sont la Ruffinella et Mondragone. La villa se composait de pavillons isolés qui étaient comme éparpillés dans le feuillage, et que reliaient entre eux de petits sentiers aux détours capricieux, mais aboutissant tous à une avenue centrale. Ces « cellules » étaient réservées aux hôtes du cardinal qui s'appelait « prior » et donnait à ses amis le nom de « frati ». Une inscription indiquait sur chaque porte l'hôte qui était en visite. Il y avait là une salle de bain, un salon de conversation, un réfectoire, une orangerie ; au bord des chemins des antiquités se trouvaient savamment semées; c'étaient des pierres portant des inscriptions grecques, romaines, chrétiennes; on y rencontrait entre autres le tombeau d'une actrice grecque. L'eau qui animait cet ermitage était celle-là même qui avait alimenté la villa de Cicéron à Tusculum; le jardinier de la maison Fra Ginevro, un nonagénaire fort vert encore, avait découvert cette source et la façon de l'exploiter.

Ce fut dans l'été de 1757 que Winckelmann eut pour la première fois l'honneur d'être reçu à *Camaldoli*, « un pays des plus *voluptueux*, tel que l'imagination ne saurait se le figurer ». « On jouit, dit-il, auprès de lui (du cardinal) d'une liberté qu'on ne saurait trouver ailleurs; on est tenu de paraître à table en bonnet et en camisole, les causeries du soir ressemblent à une cérémonie juive, car il faut une voix de prédicateur pour dominer celle du cardinal, ce qui ne l'empêche pas d'être dominée quelquefois. » Ce à quoi il était le plus sensible, c'était la liberté, tandis que ceux qui avaient été conviés à d'autres villégiatures, à celle de Borghèse, par exemple, à Mondragone, y remarquaient de préférence, comme le fait madame du Boccage, « le silence et le recueillement de cet ermitage où résident la paix, les muses et les vertus ». Lorsque cette Française vint à Rome en 1757, l'Éminence donna un dîner dans la bibliothèque du Vatican, et son hôtesse lui dit qu'elle ne demandait au ciel qu'une hutte sous laquelle elle pût achever ses jours en cet endroit. Le pape, lui aussi, donna une audience à la voyageuse, et prétendit savoir apprécier aussi bien que son cardinal toute la valeur d'une dame si spirituelle ; il devint son rival ; ils touchaient l'un et l'autre aux quatre-vingts ans. Un jour qu'il la voyait de loin arriver en compagnie de Passionei, il s'écria : *Oh bella coppia di anni e di talenti !*

Il est deux autres cardinaux dont la figure se dessine avec moins de netteté. Joseph Spinelli, un descendant de l'ancienne famille aristocratique des Spinelli de Naples, avait été pendant quinze ans l'évêque de cette ville, et avait fait plus d'efforts qu'aucun de ses prédécesseurs, plus d'efforts qu'il n'en fut fait depuis lui, pour instruire le clergé de son diocèse. Il se laissa entraîner par son ardeur de réformes à y introduire l'inquisition. La population de Naples, qui n'avait jamais toléré le saint office, sembla vouloir évoquer l'ombre de Masaniello; le roi, pour ne pas ébranler les fondements à peine posés de la jeune monarchie des Bourbons, intervint et força l'évêque à résigner son épiscopat. Sauf cette maladresse, Spinelli ne manquait point d'habileté; c'était un adversaire des jésuites; il passait auprès de beaucoup de gens pour être le membre le plus savant et le plus capable du collége; sans cet accès d'ardeur qui le brouilla avec la cour de Naples, il serait peut-être devenu pape en 1759. Winckelmann l'accompagna à Ostie, son nouveau diocèse, où il fit entreprendre des fouilles.

A Urbino se trouve le palais des anciens ducs, qui contient la plus belle peut-être de toutes les colonnades de la renaissance ; il n'est point de plus beau local dans le monde entier pour un musée des antiques que le Museo lapidario installé dans la première galerie de cette colonnade par le cardinal Stoppani, quand il était légat. Les inscriptions qu'on y voit venaient pour la plupart de la collection de Fabretti, le conseiller du prélat en matière de science était Giov. Battista Passeri de Pise, le plus bizarre — et ce n'est pas peu dire — parmi ces étruscologues visionnaires qui s'efforçaient de découvrir dans les constructions et reliques de leurs ancêtres la plus antique civilisation de l'Europe. Passeri poussa même cette manie au point de prétendre trouver la source de tous les dogmes juifs et chrétiens dans les inscriptions et les images des urnes et des vases étrusques. Sur la côte opposée de l'Italie, à Volterra, c'était Mario Guarnacci qui était le représentant le plus fameux de cette école d'archéologie, et dans les terres à égale distance des deux côtes Cortona se dresse sur des rochers à pic, Cortona le siége d'une Académie étrusque, dont Winckelmann sollicita et obtint l'honneur de devenir membre.

Mais il y a une amitié qui exerça plus d'influence sur la carrière de notre critique que toutes ces relations, c'est celle qu'il noua avec le cardinal Albani. Elle commença à la mort d'Archinto, lorsque Winckelmann perdit son appartement de la chancellerie. Rien ne donne une idée plus fidèle et plus haute des mérites de ce cardinal que cette création de sa vieil-

Digitized by Google

iesse, la ville qui se trouvo devant la Porta Salara. Les documents où l'on eurait pu puiser des détails sur se personne, sur la réunion de ces monuments, sur l'établissement de ces parcs sont melheureusement perdus à jamais depuis le jour où les archives d'Albani furent engiouties dans la Méditerranée. Nous sevons qu'il était le neveu de Clément XI, et qu'il avait été dans sa jeunesse officier de dragons; nous savons encoro qu'il n'était point fort épris de la science, mais d'eutant plus des demes; qu'il n'entre pas sans une vive répugnance et sens regimber d'ebord, dans la cerrière de l'Église; qu'une fois même il se sauva du séminaire avec son frère; que son oncle refusa de lo faire cardinal; que dens sa vieillesse, en dépit de ses revenus énormes, il éprouvait les mêmes embarras de finances qu'il avait éprouvés comme jeune monsignore. Il vendit alors ses collections; sa collection do médailles, par exemple, tout à fait unique en son genre, à la bibliothèque du Vatican; les bustes et les inscriptions furent acquis par le musée du Capitole, et en 1762, il céda à l'Angieterre l'incomparable collection de dessins réunie par son oncle.

Le façon dont il a distribué et disposé dans sa villa ses trésors immenses de sculpture antique est on ne peut plus originale; il n'a eu, en cela, ni modèles ni imitateurs. C'est uno sorte de moyen terme ingénieux entre l'emploi tout décoratif que faisaient des antiques les villas et les casinos des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, et la disposition si peu esthétique, exclusivement calculée pour l'étude, qu'ont adoptée les musées. La part est faite également, dans la villa Albani, aux exigences légitimes de l'emateur qui veut trouver une jouissance dans l'hebile et gracieuse économie des chefs-d'œuvre de l'ert et eux droits sacrés de l'antiquité. Des quetre places d'honneur de la *Galleria nobile* et des salles qui y étaient contiguës, trois étaient réservées à des œuvres de la Grèce : c'étaient la *Leucothée*, la *Pallas* (toutes deux sont à Munich aujourd'hui) et le relief d'*Orphée;* la quatrième place revint de droit à l'élégant relief d'*Antinoüs*. C'est là qu'on reconnait le traco des conseils de Winckelmann. Il entra au service d'Albani eu moment où le cardinel était dens tout le feu de son ardeur à bâtir et à collectionner. S'agisseit-il d'une fouille à faire, d'un examen à entreprendre, d'un achet à exécuter, d'nn nom à donner, d'uno restauration à décider, d'une disposition à prendre, Winckelmann y prenait sa part comme témoin, comme conseiller, comme disciple aussi. Il visiteit avec Albani les recoins les plus éloignés du chaos romain; il partageait l'eliégresse du cardinel, lorsqu'on lui apportait, en cachette, de nouvelles trouvailles; je dis en cachette, car à cette dete toutes les antiquités découvertes dans le sol romain appartenaient encore au fisc. Si Albani a pn erriver à de pareils résultats, c'est moins encoro par ses revenus énormes et sa prodigalité extraordinaire quo grâce aux infractions à cette loi du fisc, infrections qu'on pouvait eisément se permettre sous les euspices du puissent cardinal.

Les relations qu'il avait avec les princes de l'Égliso, Pesslonel, Spinelli, Albani, ouvriront à Winckelmann un accès facile vers tous les cercles des savants romains. Son premier patron, Archinto, l'introdnisit dans un cénacle de ce genre : « Il me ménagea l'occasion de visiter nno des sociétés d'érudition les plus distinguées, qui se réunit tous les lundis. » Uno autre fois, il écrit : « Je perds beaucoup de temps en visites, afin de m'instruire euprès des bommes les plus compétonts. » Ces salons rendaient, à certains égards, les services que rendent ailleurs les journaux littéraires. Là où s'étalont conservés tent do choses de l'antiquité, il semblait que cette habitude antique dût subsistor eussi de transmettre la science par une sorte de causerie, de tredition orale, par des voyages et des visites, par les moyens los mieux felts ponr lui imprimer la vie et lui communiquer la chaleur.

On y trouveit des préiats qnl, depuis nn demi-siècle, exploraient Rome en tous les sens, qui aveient fait leurs observetions sur tout ce qui se trouvo au-dessus du sol et au-dessous, qni fréquentaient assidûment les bibliothèques, qui avaient porté dans leurs études l'amour des générations écoulées et le regerd pénétrant du Welcho, qui savaient graver profondément en leur souvenir toutes les impressions reçues, qni avaient composé au sujet d'un musée queiconque nombro do notices et de commentaires. La plupart d'entre eux étaient à l'abri de l'emour-propro de l'écrivein, de le jaiousie du propriétaire; il en résultalt que leurs conseils étaient généreux ot larges. On ne pratiquait pas encore la division du travail, ce qui avait cet avantago de faire de ces sevants comme des encyclopédles vivantes, dans lesquelles on trouvait une réponse à toutes les questions, à ie conditiun do savoir bien los poser. Et comme on se rattrappait de la réserve qu'on éteit tenu d'observer vis-à-vis d'eux dans le monde officiol par un complet ebandon dans l'intimité! Cette liberté d'opinions et de parolos frappait le plus egréablement dn monde un esprit errivé tout droit d'Allemagne, sorti des unlversités aliemandes où régnait une roideur excessive.

« Ici, écrit Winckelmann le 29 janvier 1757, Ici, je suis devenu plus humble. Vonlez-vous apprendre à connaître les hommes, venez ici; ce no sont quo talents remarquebles, que qualités extraordinaires; la beeuté et le ceractère marchent de front ; ce sont des bommes comme en concevaient les Grecs. Pour peu qu'on sache s'y prendre, on peut fréquenter à Rome des gens qui sont un composé de loyeuté, de franchise et de grendeur. »

Un treit cerectéristique des savents romains est la répnguance qu'ils éprouvent à faire connaître au public les résultats de leurs recherches, à voir imprimer leur nom. Beaucoup d'entre eux, qui no pouveient se résoudre à rédiger leurs observations pour les publier, trouvèrent tout à coup et lo temps et la patienco do composer des dissertations, des volumes même pour un ami plus ambitieux. C'est ainsi que l'abbé Francesco Valesio composa les saventes illustretions de la collection de pierreries, avec les noms d'ertistes, publiée par Philippe de Stosch, sans que ce dernier crût nécesseire do prévenir le public qu'il n'était point l'auteur du texte qui eccompagnait les planches de son œuvre. Piranesi, non content de la gloire que lui rapportait son burin, s'appropria, lui enssi, des dissertations que composaient pour lui do gracieux érudits, monsignor Bottari par exemple; c'est à peine s'il savait les lire et les comprendre. La correspondance de Paciandi avec le comte de Caylus témoigne du dévouement avec lequel il proposait de se consacrer à uno œuvre étrangère : il rendit eu comte des services plus actifs que Caylus ne pouvait l'espérer; mais elle prouve aussi éloquemment ce que doivent les quatrième, cinquième et sixième volumes du *Recueil d'antiquités* à l'érudition de ce Piémontais, qui plus terd réussit, en quelques années, à créer de toutes pièces la bibliotbèque de Parme. Le jésuite Contucci fournit au collectionneur et eu cicerone fameux Francesco de' Ficoroni, qui fut, pendant cinquante ans à Rome, le centre de l'erchéologie, tous les matériaux nécessaires à ses publications nom-

Digitized by Google

breuses sur les masques de théâtre, les pierreries, la topographie romaine, etc. Il est vrai de dire que le pauvre Ficoroni lui en témoignait généreusement sa reconnaissance, et qu'il payait les services rendus de prix bien faits pour séduire les archéologues ; il lui offrit un jour, en retour d'une dissertation, la Cista de Palestro. Ce Contucci était, de son temps, l'oracle des antiquaires à Rome et au dehors ; les gens de la campagne connaissaient tous sa cellule au collége de Saint-Ignace et lui apportaient d'abord toutes leurs trouvailles, parce qu'il avait l'habitude de payer, non pas brillamment toujours, mais comptant et sans marchander.

« L'un de mes meilleurs amis, écrit Winckelmann le 9 janvier 1758, est le père Contucci. C'est un homme de soixante-dix ans, d'une vaste érudition, qui a, comme beaucoup d'Italiens d'ailleurs, ce mérite bien rare au delà des monts, de n'avoir aucun amour-propre d'écrivain ; il communique à tous ce qu'il possède et ce qu'il sait. Les relations que j'ai nouées avec cet homme ne me sont pas seulement utiles, j'en recueille aussi quelque gloire. Car il avait, depuis longues années, tous les dimanches soir, un entretien avec certain prélat qui se nomme Baldani. Ce Baldani passe pour la plus haute intelligence de Rome, ce qui n'est pas peu dire. Cet entretien a pour unique objet l'archéologie, et jusqu'à présent il avait lieu dans le tête-à-tête, et il ne transpirait rien au dehors de ce qui s'y était dit. Depuis quelque temps, j'y ai été admis comme tiers, sur l'offre spontanée que le prélat m'avait faite en ces termes : « Mon ami, quand vous » voudrez, vous serez le troisième. »

Cette existence de savants avait toutefois aussi ses ombres et ses taches. On dit à Rome, en un certain sens avec raison, que tout laïque y a manqué sa vocation ; mais combien de vocations, en prenant le mot dans son acception la plus élevée, qui avortent par le choix de la carrière ecclésiastique ! Des talents, des connaissances, des mérites, qui ailleurs conduiraient un homme à une situation brillante et conforme à ses goûts, sont réduits ici à végéter dans les loisirs, à croupir dans la vie molle et factice des villégiatures. Des hommes qui ont passé leurs jours à enseigner la rhétorique dans des séminaires, à faire le métier de généraux dans tel ou tel ordre, à faire l'office de secrétaires d'un prélat, et dont le nom est à jamais oublié, auraient brillé ailleurs dans les académies, dans les chaires profanes, et par leurs découvertes ils auraient gravé leur nom en lettres ineffaçables dans les annales de la science. Nous trouvons, dans le cercle que fréquentait Winckelmann, deux existences ainsi étiolées. Monsignor Michel-Angelo Giacomelli avait à Rome la réputation d'être le premier helléniste ; Winckelmann lui-même s'inclinait à ce titre devant sa supériorité. Il traduisit l'*Électre* et le *Prométhée*, et renouvela, en qualité de secrétaire des brefs aux princes, le latin du Poggio et des secrétaires humanistes de la renaissance. Cet homme, qui aurait pu devenir, à l'université de Pise, un des maîtres de la philologie italienne, fut entraîné par son ambition à se mêler des querelles du jansénisme, sans y apporter cette conviction énergique qui est, au milieu de luttes pareilles, une consolation et un soutien. Sa vie entière fut agitée de préoccupations passionnées, de sourdes intrigues, jusqu'à ce que l'échec de sa cause sous Ganganelli lui ménageât, mais trop tard, une occasion de recourir à sa philosophie. Le malheureux Constantin Ruggieri gaspilla ses talents remarquables, ses connaissances extraordinaires en travaux que lui imposaient tantôt le pape, tantôt son cardinal, ce qui ne l'empêcha pas, le jour où ce dernier mourut (c'était Spinelli), d'être dans une détresse si profonde qu'il se suicida dans un accès de mélancolie. Quel singulier spectacle nous offre encore Édouard Corsini, l'auteur des *Fastes attiques*, ce grand homme (comme l'appelle Winckelmann) voyant enfin son rêve réalisé, arrivant à Rome, le sanctuaire des archéologues, le milieu où depuis sa jeunesse il aspirait à vivre ! Le moyen, pour un général d'ordre religieux, de s'occuper d'antiquités ; ce ne sont que cérémonies auxquelles il faut assister, que visites à recevoir et à rendre ; il se sauva à Albano.

Ses relations avec ces hommes facilitèrent à Winckelmann le soin de s'orienter sur le sol de Rome ; elles lui ménagèrent comme une compensation de l'infériorité qu'il avait vis-à-vis de ses confrères indigènes ; car c'est un grand avantage pour qui veut s'occuper de choses romaines d'être Romain. S'il réussit, au bout de quelques années, à écrire l'italien, à exciter même la jalousie des érudits de Rome, il le doit à son génie sans doute, mais aussi, dans une certaine mesure, à ces savants aimables et communicatifs qu'il lui avait été donné de fréquenter.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire*, par ***. —

LE CONGRÈS CATHOLIQUE DE MUNICH

Le vent est décidément aux Congrès ; il y en a aujourd'hui partout et à tout propos, aux États-Unis, à Rome, à Genève, congrès démocratiques, congrès religieux, congrès savants. Jamais le goût des discussions publiques n'a été plus vif que de nos jours. Au sein du catholicisme même, il y a un parti éclairé, désireux de réconcilier le dogme avec la science et les idées libérales de notre temps et qui appelle à son secours la liberté et la parole. C'est ce que nous voyons en ce moment à Munich, dans ce congrès qui s'appelle avec raison celui des vieux catholiques, parce qu'ils rejettent les nouveaux dogmes de l'Église romaine, et où vont peut-être se décider les destinées religieuses de l'Allemagne.

Nos lecteurs connaissent l'origine et le but de ce grand mouvement, qui, sous les auspices des noms les plus respectés de la science et du sacerdoce allemands, semble préparer un schisme aussi formidable que ceux du xvi^e^ siècle. Le congrès de Munich se proposait de formuler le programme des vieux catholiques ; il avait confié à un comité, dont l'illustre docteur Döllinger est un des principaux membres, le soin d'en rédiger les termes. Le voici, tel qu'il a été adopté par l'assemblée :

Art. 1^er^. — Dans la conscience de nos devoirs religieux, nous nous tenons fermement à la vieille croyance catholique, telle qu'elle est affirmée dans l'Écriture et la tradition, comme au vieux culte catholique. Nous nous considérons par conséquent comme des membres appartenant de plein droit à l'Église catholique et nous ne nous laisserons ni chasser de la communauté de l'Église, ni priver des droits religieux et civils qui résultent pour nous de cette communauté. Nous déclarons sans objet et arbitraires les censures ecclésiastiques suspendues sur nos têtes en raison de notre fidélité à nos croyances....

.... Partant du point de vue de la confession de foi catholique, telle qu'elle est encore contenue dans le symbole dit

Digitized by Google

de Trente, nous rejetons les dogmes proclamés sous le pontificat de Pie IX, parce qu'ils sont en contradiction avec la doctrine de l'Église et avec les principes suivis par les conciles apostoliques, et en particulier le dogme de l'infaillibilité d'enseignement et de la suprême juridiction, ordinaire et immédiate du pape.

Art. 2. — Nous nous tenons fermement à la vieille Constitution de l'Église. Nous repoussons toute tentative de dépouiller les évêques de la direction immédiate et indépendante des diverses Églises. Nous repoussons la doctrine contenue dans les doctrines du Vatican, d'après laquelle le pape serait le seul dépositaire institué divinement de toute l'autorité et de toute la puissance de l'Église, comme étant en contradiction avec le canon de Trente, d'après lequel il existe une hiérarchie d'institution divine composée des évêques, des prêtres et des diacres. Nous n'admettons que la primauté de l'évêque de Rome, telle qu'elle a été reconnue, sur le fondement de l'Écriture, par les pères et les conciles dans la vieille et indivisible Église chrétienne.

Nous déclarons que les dogmes ne peuvent être définis par un arrêt du pape et par l'adhésion formelle ou tacite des évêques liés par serment à une obéissance sans conditions vis-à-vis du pape.....

Nous tenons que les décisions d'un concile en matière de doctrines doivent se manifester, soit au peuple catholique dans la plénitude de sa foi, soit aux yeux de la science théologique, avec ce caractère : qu'elles soient en accord avec la croyance primitive et traditionnelle de l'Église. Nous revendiquons pour le monde laïque catholique et pour le clergé, comme pour la science théologique, le droit de témoigner et de parler, lorsqu'il s'agit de déterminer des règles de la foi.

Art. 3. — Nous voulons, avec la coopération de la science canonique et théologique, arriver à une réforme dans l'Église qui, s'inspirant de l'esprit de la vieille Église chrétienne, supprime les vices et les abus d'aujourd'hui.....

Nous espérons une réunion avec les Églises grecque, orientale et russe, dont la séparation n'est motivée par aucune divergence dogmatique importante. Nous entendons, si les réformes entreprises se réalisent, arriver par la voie de la science à une entente avec les autres confessions chrétiennes, en particulier avec les Églises protestantes, les Églises épiscopales d'Angleterre et d'Amérique.

Art. 4. — Nous tenons la science pour indispensable dans l'éducation du clergé catholique.....

Nous désirons la coopération des autorités laïques pour l'éducation et la formation d'un clergé moral, pieux, éclairé, instruit et animé de sentiments patriotiques. Nous réclamons, pour ce que l'on nomme le bas clergé, une position digne et protégée contre l'arbitraire de la hiérarchie. Nous repoussons la translation arbitraire, l'*amovibilitas ad nutum* des ecclésiastiques ayant charge d'âmes, qui a été introduite par le droit français, et qui, dans ces derniers temps, est devenue une tendance générale.

Art. 5. — Nous tenons aux constitutions de nos pays, qui garantissent la liberté civile et le progrès de l'humanité; par conséquent, nous rejetons, par des motifs d'ordre politique et historique, le dogme menaçant pour l'État de l'omnipotence papale, et nous déclarons que nous soutiendrons énergiquement et fidèlement nos gouvernements dans la lutte contre l'ultramontanisme, dogmatisé dans le *Syllabus*.

Art. 6. — Comme il est de notoriété publique que c'est à la soi-disant société de Jésus que l'Église doit le funeste état de décomposition dans lequel elle se trouve aujourd'hui; comme cet ordre abuse de sa puissance pour répandre et entretenir dans le peuple des tendances hostiles aux lumières, dangereuses pour l'État et antinationales; comme il enseigne et pratique une morale fausse et corruptrice, — nous exprimons la conviction que la paix et la prospérité dans l'Église, ainsi que de justes relations entre celle-ci et la société civile, ne seront possibles que lorsqu'il aura été mis un terme à la pernicieuse activité de cet ordre.

Art. 7. — Comme membres de l'Église catholique, non encore altérée par les décrets du Vatican, que les États ont reconnue politiquement et à laquelle ils ont garanti la protection publique, nous maintenons aussi nos droits sur tous les biens réels et titres de propriété de l'Église.

En somme, malgré l'avis du recteur Döllinger, le congrès a décidé que les vieux catholiques chercheraient à se constituer en une Église indépendante, c'est-à-dire à former un schisme.

Quelles seront les conséquences de ces déclarations ? Il faut remarquer que pas un seul évêque n'est engagé activement dans le parti des vieux catholiques, bien que plusieurs membres de l'épiscopat allemand y paraissent disposés à l'origine. La présence d'un évêque précipiterait-elle le mouvement ? Nous ne savons, mais nous ne croyons pas que le mouvement avortera, faute d'un évêque. Ne jugeons pas de l'Allemagne par la France. L'Allemagne est restée encore dans les vieilles institutions catholiques, qui sont tombées peu à peu en France. Autrefois nous avions la Sorbonne, qui était le grand foyer de la théologie et était, à ce titre, une puissance qui tenait en échec même la papauté et l'épiscopat. Quelque chose de semblable a subsisté en Allemagne. Ce sont les *docteurs*, les professeurs de théologie qui sont à la tête du mouvement, et la science théologique est, en Allemagne, une force organisée.

Le R. P. Hyacinthe a le courage de la sincérité. Isolé en France, il s'est rendu au congrès de Munich. Il y a parlé éloquemment contre la guerre, devant un auditoire allemand, et s'en est fait applaudir. Il a ensuite traité la question religieuse, la question de l'infaillibilité papale et de l'influence des jésuites, avec une hauteur, une force et une beauté d'expressions qui ont enthousiasmé l'assistance, malgré la différence de la langue, et nous donnent, à nous, cette consolation que, dans ce congrès allemand, le plus éminent des orateurs a été un Français.]

UNE POLÉMIQUE SLAVO-GERMANIQUE

J'ai publié, dans la *Revue politique* du 8 juillet dernier, un article intitulé : *Le droit allemand et le droit slave*; j'y reproduisais une page curieuse de M. Palacky sur le génie conquérant et envahisseur de la race germanique. Cette page, ainsi qu'on devait s'y attendre, a excité de violentes colères en Allemagne; M. Palacky, auquel les Allemands ne pardonneront jamais d'avoir refusé de siéger au Congrès allemand de Francfort, a été l'objet des attaques les plus furibondes. Depuis que ma traduction a paru dans la *Revue*, j'ai eu entre les mains une nouvelle brochure de l'éminent historien; elle apporte quelques documents nouveaux à l'appui de la thèse qu'il soutenait il y a trois ans, et je crois devoir en entretenir nos lecteurs.

Digitized by Google

Le nouvel opuscule de M. Palacky a pour titre : *Zur böhmischen Geschichtsschreibung* (Documents pour servir à l'historiographie bohême). C'est un recueil des actes officiels et autres relatifs à la longue carrière que M. Palacky a parcourue depuis cinquante ans. Il en est de fort curieux, notamment ceux qui se rapportent à l'histoire de la censure autrichienne. M. Palacky avait à écrire l'histoire de la période hussite, et le bon père qui révisait le manuscrit en avait tout simplement demandé la suppression ! Mais, en dehors de ces divers documents, la nouvelle brochure contient un certain nombre d'appendices consacrés à des polémiques sur diverses questions. L'un de ces appendices se réfère précisément au passage que nos lecteurs connaissent déjà, et je demande la permission d'en citer quelques fragments.

Parmi les attaques que lui ont values ses appréciations sur les caractères généraux de la race germanique, les plus violentes ont été dirigées contre lui par la Société pour l'histoire des Allemands en Bohême (*Verein für Geschichte der Deutschen in Bœhmen*). En voici un échantillon :

« Il ne suffit pas (disent les *Mémoires* de la Société) aux chefs du parti tchèque d'inonder sans cesse leurs compatriotes allemands, dans les journaux, des injures les plus violentes ; il leur faut également souiller le chaste terrain de la science pour donner à la haine qu'ils prêchent passionnément contre nous une base en apparence plus profonde. Le premier érudit de la nation tchèque entre en campagne, non-seulement pour démontrer que les Allemands sont des intrus en Bohême, mais encore pour exposer scientifiquement que la nation allemande n'est rien autre chose qu'un peuple de brigands (*Raubervolk*), inférieur aux Mongols et aux Russes..... Les attaques de M. Palacky ont pour but immédiat de calomnier les Allemands de Bohême, et, par-dessus le marché, d'avilir de la façon la plus injuste notre grande nation allemande. Puisse-t-on enfin en Allemagne ouvrir les yeux sur le véritable état des choses en Bohême ! »

« Ce cri, dit M. Palacky, obtint le résultat et l'écho qu'il demandait. Une foule immense de journaux allemands répétèrent de tous côtés la nouvelle révoltante que j'avais *sans phrases* (*simpliciter*) traité les Allemands de peuple de brigands, et que je les avais mis bien au-dessous des Mongols et des Russes : c'est pourquoi je fus, non-seulement dans les journaux, mais aussi dans une foule de lettres anonymes et pseudonymes, accablé des fleurs les plus exquises de la culture allemande. »

M. Palacky rappelle ensuite le texte formel des deux passages incriminés : « D'une part, disait-il, il y a des peuples conquérants et guerriers ; de l'autre, des peuples pacifiques et industrieux. Or, qu'est-ce que la conquête, sinon un vol accompli sur une grande échelle et impuni par suite du développement de forces qui l'accompagne ? Comme peuples conquérants et *primitivement peuples brigands*, l'histoire signale les anciens Romains, les Allemands, les Huns, les Avares, les Mongols, les Tartares, les Turcs et les Magyares. Comme peuples non conquérants, elle signale les Juifs, les Grecs, et surtout les Slaves... Si la puissance et la grandeur des États fondés par chaque peuple donnent la vraie mesure de leur caractère, on arrive à cette conclusion étrange, que les Romains et les Allemands sont bien au-dessous des Russes et des Mongols. »

« Telles étaient mes paroles, dit M. Palacky. Voilà mon forfait ! Vraiment, le lecteur auquel les cheveux ne se dressent pas d'horreur n'est pas Allemand, et il est certainement mou complice. N'est-ce pas le comble de l'impudence de mettre les Allemands dans la même catégorie que les Romains, les Huns, les Mongols, les Turcs et les Magyares ? A-t-on jamais plus honteusement souillé le *« chaste terrain de la science »* ?

» D'après la logique de ces messieurs, le *chaste terrain de la science* a dû être terriblement souillé par le Français M. Guizot qui, dans son œuvre capitale, l'*Histoire de la civilisation en France*, trace un parallèle entre les Germains de Tacite et les sauvages actuels. Qui donc a lancé M. Guizot en campagne pour démontrer scientifiquement que la grande nation allemande n'est pas autre chose, d'après nos adversaires, qu'une horde de sauvages et de barbares ?....

» Lorsque j'ai parlé naguère des peuples conquérants comme étant primitivement des peuples de brigands (*ursprünglich Raubervölkern*) j'ai commis une faute non pas contre le peuple allemand, mais contre la langue allemande. J'aurai dû écrire, non pas, *Räubervölkern* (peuples de brigands), mais *Raubvölkern* (peuples de proie). Je reconnais volontiers que malgré tout le zèle que j'ai déployé la langue allemande ne m'est pas assez familière pour que je puisse être sûr d'éviter de pareilles confusions (1).

» Ma définition de la *conquête* comme *vol*, continue M. Palacky, n'a été ni réfutée ni même attaquée par mes adversaires ; ils ont seulement prétendu que les Juifs, comme les Grecs, avaient trop souvent déployé leur valeur militaire pour qu'on pût les considérer comme des peuples pacifiques. Je n'entamerai pas une discussion sur ce point. J'ai nommé peuples guerriers et conquérants ceux pour qui la guerre a été le principe, le but et l'occupation principale de la vie, pour qui la paix n'était qu'une interruption de la guerre, un état exceptionnel ; chez les autres, au contraire, la paix était l'état normal, la guerre n'était qu'une interruption de la paix ; ce qui n'implique nullement que ces peuples pacifiques n'aient pas pu faire la guerre quand elle était inévitable et la mener babillement. M. Schlesinger (un des adversaires de M. Palacky) m'oppose Alexandre le Grand comme conquérant ; il oublie qu'Alexandre, bien qu'élève d'Aristote, n'était pas Grec au sens propre du mot, à moins d'accepter les principes de M. Schlesinger, qui déclare que tout *Tchèque est un Allemand qui parle* la *tchèque par dessus* la *marché*. Je suis très-reconnaissant à M. Schlesinger pour le compliment qui fait de moi un Allemand ; et pour mieux lui manifester ma reconnaissance, je lui ferai encore la faveur de citer l'une de ses remarques les plus ingénieuses : « Puisque Palacky veut à toute force trouver des peuples pacifiques à côté des Slaves, pourquoi ne cite-t-il pas les Indiens et les Hottentots, qui peuvent aussi bien figurer à côté des Tchèques que les Mongols à côté des Allemands ? » — « C'est là, dit M. Palacky, le couronnement de la science germanique. »

Il m'a semblé qu'il était curieux de citer ce passage en entier. Il permet de juger des colères violentes qu'a excitées en

(1) M. Palacky a publié une partie de ses ouvrages en allemand, une autre en langue tchèque. Les Allemands ont voulu autrefois, bien à tort, le revendiquer pour compatriote. M. Palacky, né en Moravie, dans un village tchèque, a fait ses études en Hongrie, à Presbourg, où la langue de l'enseignement était alors le latin. Il débuta dans la littérature bohême par une traduction d'Ossian en langue tchèque, et ne commença à écrire en allemand que lorsqu'on lui eut confié le soin d'écrire sa grande histoire de Bohême. M. Palacky n'a d'ailleurs publié son histoire en allemand que jusqu'en 1848. A partir de cette époque, il l'a écrite en tchèque, et le texte allemand n'est plus que la traduction du texte slave original.

Digitized by Google

Allemagne la classification de M. Palacky. Je laisse au lecteur français le soin de décider s'il vaut mieux dire peuple de brigands ou peuple de proie. Jamais, hélas ! nous n'avons mieux compris que la conquête est un vol, ainsi que l'a si justement dit l'historien bohême. Sachons seulement nous préparer à récupérer un jour ce qui nous a été *volé*, et ne négligeons pas les alliés dont nous avons fait fi trop longtemps !

Louis Leger.

UN ARTICLE D'UNE *REVUE* ALLEMANDE

Ou ne se douterait guère, à lire la presse allemande et le ton haineux sur lequel elle continue à parler de la France, que le payement du troisième demi-milliard vient de s'achever, que nous remplissons nos engagements, quelque onéreux qu'ils soient, avec une exactitude qui est presque une gloire, mais qui devrait, dans tous les cas, être un titre à une appréciation plus équitable de la part de nos rapaces vainqueurs. Que des feuilles quotidiennes se laisseut entraîner, la paix faite, à des violences de jugement, à des emportements qui s'excusent à peine au milieu de la lutte, quand le canon gronde, passe encore. Tout journal (à prendre le mot dans son sens étymologique) a le tempérament fiévreux : on ne se dérobe pas aisément aux polémiques irritantes quand on parait toutes les vingt-quatre heures, et les *templa serena* dont parle Lucrèce ne sont point faits pour tel auteur quotidien d'un premier-Berlin ou d'un premier-Cologne. Mais que de doctes revues, dont les arrêts sont élaborés à tête reposée, qui ont tout un mois pour calmer la fougue du premier jet, pour adoucir les aspérités de la première rédaction, tombent dans les mêmes excès de langage, et épanchent leur humeur avec une égale amertume, c'est là un spectacle, non pas plus surprenant,— rien ne nous étonne plus, venant de ce côté,— mais plus odieux encore. Ce spectacle nous est offert, aussi complet qu'il est possible, par le dernier numéro d'une revue dont le rédacteur en chef est un professeur d'histoire, dont la plupart des collaborateurs sont de graves philosophes, de profonds esthéticiens, des hommes enfin qui vivent d'ordinaire dans la sphère des plus sérieuses études et des spéculations les plus abstraites : je veux parler des *Preussische Jahrbücher* (les *Annales prussiennes*). A la suite d'une savante biographie du cardinal Albani, par M. Justi, — critique fort apprécié en Allemagne pour ses travaux sur Winckelmann (1), — d'un article nécrologique consacré à la mémoire du philosophe Tuberweg par M. Dilthey, esprit aussi ingénieux que puissant; bref, après une série de morceaux qui sont autant de monographies érudites, on arrive à une chronique politique du mois qui n'est qu'un tissu de violences et d'injures contre la France, contre la république, contre M. Thiers surtout. La lecture de cet article, froidement haineux, contre le nouveau président, ferait peut-être revenir les membres de l'extrême droite de leur animosité contre M. Thiers; ils s'en voudraient d'éprouver à son égard des sentiments auxquels une plume allemande vient de donner une expression si vive, et dépouilleraient peut-être leurs préjugés et leurs rancunes pour ne pas les partager avec l'écrivain hargneux et bilieux qui exerce à nos dépens, dans la revue dont nous parlons, sa verve mensuelle.

(1) Voyez dans ce numéro une leçon de M. Justi.

Bien qu'habitué à ces fureurs périodiques, je ne m'expliquais cependant pas l'âpreté, plus aiguë encore que de coutume, dont sont empreintes cette fois les pages où il est question de la France, lorsque je lus le passage qui suit, et d'où jaillit pour moi quelque lumière sur les invectives à notre adresse qui l'avaient précédé.

« Nos progrès, — dit le chroniqueur des *Jahrbücher*, — dans les provinces annexées ne paraissent pas être fort rapides ni fort satisfaisantes. Le chancelier de l'Empire s'est trop départi envers elles de son énergie habituelle pour pratiquer la théorie si chère aux libéraux de la vieille école; théorie qui recommande les conquêtes *morales*. Espérons que la nomination de M. de Mœller à Strasbourg communiquera à nos fonctionnaires de l'Alsace-Lorraine un peu plus de *voideur*. Il ne faut pas oublier que les Alsaciens sont habitués depuis deux siècles à un *régime de violence qui ne se laissait arrêter par aucun scrupule*. On ne leur a jamais témoigné ni douceur, ni égard : aussi la bienveillance n'est-elle à leurs yeux que faiblesse, et les mauvais éléments de la population en redoublent naturellement d'insolence. »

Voilà qui explique bien de la mauvaise humeur ! Vous ne vous étonnez plus, j'imagine, des colères de M. W. (1) — c'est ainsi qu'il signe — contre la France.

Si l'Alsace met tant de mauvaise grâce à se soumettre, c'est sans doute qu'elle est infectée de ce maudit esprit français. *Inde iræ*. Mais si nous trouvons maintenant, à la suite de ces aveux précieux à enregistrer, le dépit de M. W. on ne peut plus naturel, il y a, en revanche, pour nous, dans les quelques lignes que nous avons citées, matière à stupéfaction. C'est d'abord d'apprendre que l'Alsace a été fort maltraitée depuis deux siècles, maltraitée à tel point qu'elle s'est fait de ce régime de sévérités administratives une habitude, et que la douceur prussienne la gêne, comme fait un changement trop brusque. Nous avions naïvement attribué à d'autres motifs l'émigration alsacienne, et nous avouons humblement l'embarras où nous sommes de concilier avec la thèse de M. W. cette émigration chaque jour croissante, dont nous nous prenons jusqu'à regretter les proportions, parce que, si elle se poursuit quelque temps encore, l'Alsace sera complétement dépeuplée de Français et se germanisera plus aisément. Mais cette assertion du chroniqueur allemand — quelque paradoxale qu'elle soit — n'est pas encore ce qui nous a le plus bouleversé. L'aveu qu'il fait du mécontentement qu'opposent à M. de Bismarck ses nouveaux sujets nous a bien autrement émerveillé. Nous l'avons relu jusqu'à trois fois sans en croire nos yeux, car dans toutes les livraisons précédentes, les *Jahrbücher*, — par l'organe de M. W. lui-même — n'avait cessé de répéter que l'annexion était *moralement* accomplie, que l'Alsace était essentiellement allemande, non pas de langage seulement, mais de cœur aussi. Nous nous doutions bien qu'il y avait là quelque mensonge, mais sans y rien trouver d'étrange. Ce qui nous paraît singulier, c'est que M. W. se soit tout à coup et pour une fois décidé à ne pas dissimuler la vérité.

(1) Lisez *Wehrenpfennig*. Il est l'un des rédacteurs en chef des *Jahrbücher*. M. de Fruticzke, aujourd'hui professeur à Heidelberg, est l'autre.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE | NUMÉRO 15 | 7 OCTOBRE 1871

Paris, 6 octobre 1871.

L'emprunt de la ville de Paris. — Les élections aux conseils généraux. — Stratégie bonapartiste. — Les couvents français de Rome. — Les Etats Unis d'Europe. — La crise ministérielle en Espagne. — Un professeur qui ne veut pas être ministre. — L'empereur François-Joseph. — Les vieux-catholiques à Munich. — Les vieux-catholiques à Vienne. — L'opinion des Russes sur l'entrevue de Salzbourg. — Le mariage civil en Allemagne. — La terme d'octobre à Berlin. — Les grèves. — Progrès des idées républicaines en Angleterre. — Les autonomistes d'Irlande.

Le succès colossal de l'emprunt de la ville de Paris est un de ces événements qui contribueront à nous donner ce degré de confiance dans notre propre vitalité qui est nécessaire pour qu'une nation entreprenne véritablement de se relever. Aussi les pessimistes, les découragés, les désespérés, voient-ils leur nombre décroître peu à peu. Mais nous sommes à la veille d'un autre événement, qui peut tourner d'une façon favorable ou nuisible à l'amélioration du sort de notre chère patrie; nous voulons parler des élections aux conseils généraux, qui auront lieu après-demain. Puisse cet événement politique donner, dans la sphère des intérêts qui s'y débattent, des résultats aussi satisfaisants que ces deux événements financiers : la souscription à l'emprunt des deux milliards et la souscription aux obligations de la ville de Paris! Ce serait décidément la preuve que nous marchons à de meilleures destinées.

C'est surtout en politique que les mots prennent vite une valeur de convention. Or, les élections aux conseils généraux auront décidément un caractère politique. Il n'en peut être autrement. Songez donc qu'il y a un projet de loi, très-favorablement accueilli par la majorité, qui charge les conseils généraux de se former en Assemblée nationale provisoire, en cas où l'Assemblée législative serait empêchée dans l'exercice de son mandat, soit par un coup d'État, soit par un coup de révolution!

Donc il faut que tout candidat laisse passer le bout de l'oreille, — à moins qu'il ne préfère montrer son oreille tout entière, — sur ses opinions politiques. Voici les formules qui circulent dans les professions de foi. *Le Temps* en a fait le relevé.

Le candidat bonapartiste esquive la question, ou bien, plus souvent, il déclare que la nation doit être consultée directement, et qu'un plébiscite doit choisir entre la république et la monarchie, et décider entre les prétendants au trône. Les impérialistes avisés, tels que M. Forcada la Hoquette, se bornent à affirmer sous cette forme indirecte leurs opinions bonapartistes. « Un plébiscite, et leurs vœux seront comblés. Ces messieurs savent si bien jouer du plébiscite! presque aussi bien que de la conspiration militaire. Un petit nombre de bonapartistes se posent plus carrément, de compagnie avec l'ex-tailleur de Sa Majesté, M. Dusautoy, et du jeune et fougueux M. Dugué de la Fauconneria », et aussi, dit-on, de M. Lagrange, l'ancien chef de la police secrète au temps de l'empire.

« Quand vous lirez seulement dans une circulaire que, pour rétablir la France, il faut lui donner des institutions qui assurent sa stabilité, vous pourrez dire : Ce candidat est légitimiste. Dans le langage à mots couverts usité aujourd'hui, la stabilité veut dire Henri V, de même que le plébiscite signifie l'empire... Les orléanistes suivent l'exemple des princes d'Orléans. Ceux-ci ne se posent point en candidats, et leurs anciens partisans ne se présentent pas aux électeurs comme désireux de rétablir la monarchie. Beaucoup se taisent sur la politique; un certain nombre déclarent qu'ils soutiendront le gouvernement de M. Thiers.

« Les plus nets de tous, et on le comprend aisément, sont les candidats républicains. Il y en a de toute sorte : d'abord les républicains doctrinaires et, en quelque sorte, de droit divin; les républicains de la veille; puis ceux qui ne sont républicains ni par principe ni par tradition, mais qui le deviennent par patriotisme, pour en finir avec les révolutions et amener enfin la France à un état définitif. Après eux, les partisans d'une épreuve loyale de la république, qui admettent la forme républicaine, sous bénéfice d'inventaire. Enfin, et ils sont très-nombreux, ceux qui acceptent la république de M. Thiers et avec M. Thiers.

Digitized by Google

» Tel est le cadre à compartiments dans lequel rentrent à peu près tous les candidats. »

On lit dans le *Journal de Lyon* :

« Pendant la guerre, après le 4 septembre, les bonapartistes se sont tenus cois; on aurait juré qu'il n'en restait plus un seul. Après la capitulation de Paris, aux élections du mois de février, ils ont tâté timidement le terrain çà et là; mais la déchéance de l'homme de Sedan, prononcée à la presque unanimité par l'Assemblée, a refroidi leur ardeur naissante. Depuis cette époque, ils s'enhardissent peu à peu,

Mettent le nez à l'air, montrent un peu la tête,
Puis rentrent dans leurs nids à rats,
Puis, ressortant, font quatre pas,
Puis enfin se mettent en quête,

en quête d'élections aux conseils généraux.

» Tous les moyens leur sont bons, ils sont en train de transfigurer la honteuse capitulation de leur maître en un acte d'abnégation héroïque. Naguère, ils flattaient la commune. On en verra bien d'autres. Mais leur épée de chevet, c'est l'appel au peuple, le plébiscite.

» S'ils le demandent, c'est qu'ils sont sûrs de ne pas l'obtenir. Que deviendraient-ils, en effet, si on les prenait au mot? Au 2 juillet, le tiers de la France, librement consulté, a voté en masse pour la république et le maintien de M. Thiers. Dans un département réputé bonapartiste, M. Rouher lui-même, le grand, la vaste Rouher, ne recueillit qu'un chiffre de voix ridicule. Ces élections complémentaires avaient manifesté clairement les sentiments de la nation. Aussi, pendant quelque temps, les bonapartistes ne soufflèrent plus mot du plébiscite. Ils y reviennent maintenant, et refont leurs quatre pas, toujours parce qu'ils sont sûrs de n'être pas pris au mot.

» Car il serait bien facile de les prendre dans leur propre filet. Supposons que le vote de l'Assemblée, qui a conféré à M. Thiers le titre de président de la république, eût été soumis à la ratification du pays par voie plébiscitaire et que la question eût été ainsi posée : « Voulez-vous que M. Thiers prenne le titre de président de la république? » Combien d'électeurs auraient répondu *non*? Les sept millions et demi de *oui* que les bonapartistes font sonner si haut et avec tant d'impudeur, puisque ce chiffre ne prouve qu'une chose : c'est que la France presque entière a été trompée par Napoléon III; ces sept millions et demi se seraient retrouvés dans un plébiscite en faveur de M. Thiers. Cela n'est pas douteux.

» N'avons-nous pas eu un plébiscite, non plus en fausse monnaie, celui-là, mais au bal et bon argent comptant? Au lendemain du succès magnifique et grandiose de l'emprunt de deux milliards, la nation entière, consultée, n'aurait-elle pas confirmé sans hésitation le gouvernement de M. Thiers?

» Mais l'opinion républicaine libérale ne veut pas faire de plébiscite, même à son profit. La pratique de ce procédé de bas-empire introduit par les Bonaparte est connue. On fait un coup d'État nocturne, on jette à Mazas, on interne tous ceux qui pourraient organiser la résistance, et le lendemain on dit : « Voulez-vous de moi? Je ferai votre bonheur; » et, par ce moyen, hélas! on obtient de ce loyal peuple de France l'absolution d'un parjure. En 1870, on lui promet la liberté et la paix, on le stimule par la découverte opportune de quelques gros complots, et plutôt que de tout remettre en question, il répond encore *oui*; la tour est fait, il se voit tout à coup précipité dans une guerre où il s'effondre.

» Cette double épreuve suffit bien pour condamner le système des plébiscites. Celui qui pose la question et en rédige le texte y renferme la réponse d'avance, de façon que le *oui* seul peut sortir. C'est la carte forcée. Et comme l'électeur ne peut expliquer son vote ni en préciser le sens, c'est un blanc-seing qu'il donne bon gré mal gré. L'opinion libérale est contraire aux plébiscites par respect pour la dignité et la liberté des électeurs.

» S'il n'avait pas eu cette honnêteté, le gouvernement, maintes fois déjà depuis le mois de février, aurait pu provoquer un plébiscite en sa faveur et la faire réussir sans avoir recours aux moyens usités en pareil cas par les Bonaparte. Cette honnêteté est tournée contre lui par les bonapartistes, qui insinuent de plus belle qu'il a peur d'un appel au peuple, lequel s'empresserait de réclamer son empereur. Certains qu'on ne fera pas de plébiscite pour les mettre au pied du mur, ils chantent cette gamme agréablement, en toute sécurité. Pour attirer à eux les électeurs, ils se font les bons apôtres de la souveraineté nationale, que leur maître n'a jamais consultée que pour la mettre sous les pieds. Mais cette machine est usée d'avance; tous les tours du parti bonapartiste sont connus maintenant, et nous ne doutons pas que chaque électeur ne soit prêt à lui répondre :

Rien ne te sert d'être farine,
Car, quand tu serais sac, je n'approcherais pas.

L'affaire des couvents français de Rome, qui avait failli prendre les proportions d'un conflit diplomatique, par suite de l'attitude peu mesurée du duc d'Harcourt, notre ambassadeur *spirituel* dans la capitale de l'Italie, vient de donner lieu à la proposition suivante : les propriétés françaises ne pourront désormais être visitées par les autorités italiennes sans le consentement préalable du ministre de la République accrédité auprès du roi Victor-Emmanuel.

Toutefois cette difficulté ne serait pas encore, dit-on, tout à fait aplanie.

Comme contraste aux discours prononcés au congrès de Lausanne (en acceptant toutefois le discours très-remarquable et très-élevé de M. Simon, de Trèves), nous publions dans ce numéro la conférence faite, il y a quelques mois, par un des penseurs les plus éminents de l'Angleterre, M. Seeley, sur la question des États-Unis d'Europe. On y verra combien la question est étudiée de près, sérieusement, sincèrement, à l'exception de toute autre. A la bonne heure! c'est ainsi que les idées nouvelles et progressives se propagent en Angleterre, non par secousses, comme en France, mais par une discussion calme et éclairée.

Le congrès de Lausanne est loin d'avoir eu ce caractère; et c'est, hélas! parce qu'il s'y est trouvé certains Français et deux Françaises.

Sapientum templa serena! En lisant cette belle conférence, on y retrouvera ces idées de paix universelle qui étaient des espérances, il y a encore dix-huit mois à peine, auxquelles

Digitized by Google

s'associait vivement, en France, l'opinion publique (1), et qui maintenant nous paraissent des rêves, des songes d'un autre monde, des neiges d'antan. La Prusse a changé tout cela, non pas parce qu'elle nous a vaincus, mais parce qu'elle nous a volé deux provinces. Nos oreilles ne peuvent plus s'ouvrir aux généreuses aspirations vers la paix perpétuelle, que quand l'Alsace-Lorraine sera redevenue ce qu'elle veut être, ce qu'elle est, c'est-à-dire française. M. Seeley pleure là-dessus ; il fait espérer à ses auditeurs que dans la fédération européenne le sort de l'Alsace-Lorraine cessera d'être une question. Cette question ne peut être résolue que par le retour à la France, après lequel soupire l'Alsace-Lorraine. Nous ne pouvons l'abandonner, et jusque-là le patriotisme nous fera un devoir de ne rien écouter des projets de fédération européenne sans y mettre cette condition préalable et *sine qua non*.

L'Espagne nous donnait depuis quelque temps un spectacle auquel on était loin de s'attendre. On eût dit que tous les partis avaient disparu ou plutôt qu'ils s'étaient fondus en un seul, celui de la monarchie nouvelle. Le jeune roi venait de parcourir une partie des provinces ; son voyage n'avait été qu'une longue ovation ; le vénérable Espartero lui avait donné l'accolade, et Saragosse elle-même avait abaissé devant lui sa fierté républicaine. Voilà, disait-on, l'Espagne sortie une bonne fois de l'ornière des révolutions et régénérée par une infusion de sang italien. Ces prophètes de bonheur allaient trop vite, et l'ère des émotions politiques ne paraît pas encore fermée dans la Péninsule.

Le ministère Ruiz Zorilla, qui paraissait si solide, vient de donner sa démission à la suite d'un vote sur la présidence du Congrès. Si la retraite du cabinet est définitive, il est difficile de prévoir à qui échera la succession, car il n'existe plus de majorité dans laquelle le gouvernement puisse placer sa confiance.

Le cabinet démissionnaire était animé des sentiments très-libéraux ; sa chute ne peut donc inspirer que des regrets.

On a souvent parlé de la brillante situation que peuvent se faire, par leur seul mérite et leur réputation personnelle, les professeurs des universités allemandes, pour qui l'empressement des étudiants est une source de richesse. En voici une preuve qui paraîtra convaincante. Le ministère des cultes à Dresde étant devenu vacant par la retraite de M. de Falkenstein, le gouvernement saxon vient de l'offrir à M. Renaud (Suisse d'origine), professeur de droit civil à l'Université de Heidelberg. M. Renaud a refusé pour ce motif « que la situation pécuniaire d'un ministre du roi de Saxe est trop inférieure à celle d'un professeur d'université. »

Ce professeur est un homme positif, et qui sait compter, comme on voit. Mais comme en France on doit trouver extraordinaire qu'un professeur se fasse un revenu supérieur aux appointements des ministres !

(1) Voyez dans la *Revue des cours littéraires* deux conférences du P. Hyacinthe sur la *Ligue de la paix* (sixième année, 1869, page 483) et sur *France et Allemagne* (septième année, page 812), ainsi qu'une conférence de M. Ath. Coquerel sur *la guerre* (sixième année, 1869, page 338).

En Autriche, les embarras créés par le succès apparent du parti tchèque, et l'adoption définitive du *Staats-Recht* bohémien, s'accroissent de jour en jour. Le premier effet de cette mesure a été de provoquer les protestations des délégués Austro-Allemands. On remarque surtout l'attitude militante du comte Antoine d'Auersperg, membre de la Chambre des Seigneurs, le même qui, sous le pseudonyme d'Anastasius Grün, a obtenu en Allemagne une grande célébrité comme poëte et écrivain libéral. Il est inutile d'insister sur cet effroyable gâchis dont Rome, selon certains journaux allemands, serait l'unique instigatrice. Une feuille viennoise assure même que François-Joseph n'aurait consenti à abandonner son ancienne politique que sur une lettre du Pape contenant des menaces d'excommunication majeure contre lui et contre sa famille. Quoi qu'il en soit, l'Empereur paraît regretter la conduite qu'il a tenue, et serait assez disposé, dit-on, à abdiquer en faveur de son fils aîné. Malheureusement, on ne voit pas en quoi cette démarche pourrait contribuer à débrouiller la situation si gravement compromise par la faiblesse du monarque et les succès récents de la Prusse. François-Joseph, chef de la dynastie des Habsbourg, est avant tout un prince allemand, et, comme tel, tenu de sauvegarder les intérêts de ses sujets allemands. La puissance, ou, pour mieux dire, le prestige de sa maison se fondait en grande partie sur ses antécédents historiques et sur son antique communauté d'intérêts avec l'Allemagne. La grande faute de François-Joseph est de se soustraire à cette communauté dans ses propres États, quand les circonstances l'obligent à l'accepter au dehors. Faute irréparable de la part d'un prince dont les prédécesseurs se faisaient gloire de parler le patois viennois et de se conformer aux moindres usages de leur pays. Les souverains pouvaient, le cas échéant, prétendre au trône de Charles-Quint, mais il ne leur était pas permis de sacrifier l'intérêt de leurs sujets naturels à celui de leurs sujets accidentels. En d'autres termes, ils pouvaient porter la double couronne des saints rois Wenceslas et Étienne, mais à cette seule condition, de réunir ces couronnes à celle de l'empire. Le renversement qui place désormais le sceptre des empereurs d'Allemagne aux mains du roi de Prusse devait inévitablement mettre François-Joseph dans une position fausse, par conséquent difficile. Il fallait une main ferme et un génie supérieur pour résister aux tiraillements qui semblent à la veille de compromettre l'existence de l'Autriche. François-Joseph a perdu son autorité en s'engageant dans la voie des concessions, et son prestige de souverain a baissé le jour même où il a abdiqué son pouvoir personnel entre les mains du ministère Hohenwart. Sans doute, ses intentions étaient bonnes : mais on ne constitue pas un empire avec des lambeaux de peuplades, et le filet dont on essaye d'envelopper les populations slaves de l'Autriche peut paraître médiocrement solide en présence des événements actuels.

Le grand drame qui semble faire pressentir la dissolution prochaine de la monarchie autrichienne trouve son pendant dans les agitations religieuses qui soulèvent l'Allemagne, et fait, de quelques-unes de ses principales villes, le théâtre de

Digitized by Google

scènes dignes du temps de la Réforme. Les plus intéressantes, sans contredit, ont eu lieu à Munich. Des savants comme Reinecke, comme Döllinger, ont occupé tour à tour la tribune, et déroulé le fil de leurs raisonnements serrés devant un auditoire appartenant aux classes les plus diverses.

Ce qui frappe, chez le grand-seigneur comme chez l'homme du peuple, chez le paysan comme chez le bourgeois, c'est le sérieux profond, le respect en quelque sorte religieux avec lequel chacun assiste à ces séances, qui, d'ailleurs, ont le caractère et la solennité d'un véritable concile. Au silence qui règne, comme à l'expression des visages, on comprend tout de suite que l'on n'est pas là parmi des gens venus par curiosité ou par désœuvrement, mais au milieu d'une réunion de personnes convoquées pour décider ensemble des plus hauts intérêts de l'homme. La vénération toute filiale, le respect profond dont les orateurs parlent de cette antique religion catholique à laquelle ils se font gloire d'appartenir, témoigne du sérieux de leurs efforts et suffirait pour légitimer un mouvement tout à fait unique en son genre. Son principal caractère, c'est le mélange de la foi naïve avec la puissance de logique empruntée aux habitudes d'esprit modernes, mélange singulier et attrayant, dont nous pouvons difficilement nous rendre compte, mais qui a le don d'imposer aux esprits les plus légers. La médaille a nécessairement son revers; le côté grotesque, à Munich, se trouve représenté par les réunions plus spécialement destinées à un auditoire de femmes. Ces réunions, présidées par le père Hyacinthe, sont, dit-on, si nombreuses, que l'on a peine à satisfaire à toutes les demandes d'admission. Le plaisant de l'affaire est que le clergé orthodoxe de Munich a cru devoir déléguer deux ecclésiastiques chargés de faire faction à la porte et de reconnaître le visage des dames assez émancipées pour aller grossir le troupeau des brebis galeuses.

Le mouvement antiromain gagne l'Autriche. A l'exemple de ce qui vient de se passer à Munich, il se signe en ce moment à Vienne une pétition tendant à obtenir que le conseil municipal mette à la disposition des vieux catholiques la chapelle du Saint-Sauveur, qui est la propriété de la commune.

La presse russe commente encore avec amertume les entrevues d'Ischl et de Salzbourg, et paraît croire qu'une véritable ligne y a été convenue entre la Prusse et l'Autriche. Elle accuse l'Allemagne d'ingratitude, après les services que la Russie lui a rendus pendant la dernière guerre. Quant au cabinet de Vienne, rien, dit-elle, ne doit étonner de sa part, et il est facile de prévoir qu'il compte sur son nouvel allié pour retarder la solution de la question d'Orient. Le *Golos* déclare qu'elle n'en sera pas moins résolue par le *glaive russe* dans le *sens russe*.

Les journaux du même pays nous apprennent que l'empereur Alexandre a décidé qu'en souvenir de son voyage dans le Caucase une université serait fondée dans la patrie de Schamyl.

M. de Bismarck étant de retour à Berlin, on pense que la session du Parlement allemand s'ouvrira bientôt, peut-être le 12 octobre. Dès qu'elle sera close, les Chambres prussiennes seront convoquées. Parmi les projets de loi dont elles doivent être saisies, on signale celui qui déclarerait obligatoire le mariage civil. La Bavière se dispose aussi, comme on sait, à emprunter cette disposition à notre Code.

On n'était pas sans attendre avec quelques inquiétudes, à Berlin, le terme d'octobre, à cause de la rareté et de la cherté des logements. Mais la journée s'est passée sans autres démonstrations que celle d'un meeting de 5000 ou 6000 ouvriers, dont plusieurs ont assez malmené, il est vrai, les propriétaires, mais sans médire de la propriété; la police, qui se tenait prête, n'a pas eu besoin d'intervenir.

Le succès de la grève des mécaniciens de Bruxelles a encouragé les autres corps de métier à réclamer une augmentation de salaires. Voici déjà les allumeurs de réverbères qui gagnent 2 fr. 20 par jour et demandent 3 francs. Les industriels de Gand s'attendent à une grève des tisserands et des fileurs; dans la plupart des villes de Belgique, l'attitude des ouvriers donne de sérieuses inquiétudes aux patrons.

Malgré des prévisions optimistes, la grève de Newcastle continue de plus belle et va probablement devenir le point de départ d'un mouvement général en faveur d'une réduction des heures de travail. C'est ce qui pourrait résulter d'une proposition des patrons eux-mêmes et relative à la réunion d'un congrès représentant les ouvriers et les chefs de la grande industrie des machines en Angleterre. Les grévistes n'ont pas encore accepté cette proposition; mais l'organe des *trades-unions*, le journal le *Bee-hive*, se prononce avec énergie en faveur du *mouvement des neuf heures* et réclame même la création d'une immense société de vigilance, qui se composerait de toutes les associations actuelles, prendrait en main leurs intérêts divers et se réunirait quatre fois par an dans les principales villes du royaume.

Ce qu'il est important de constater dès à présent, c'est qu'il résulte des aveux de sir W. Armstrong et de ses cointéressés que l'état actuel de l'industrie des machines comporte une amélioration de la condition des travailleurs qu'elle emploie, en d'autres termes, qu'au moment de l'explosion de la grève, leurs salaires pouvaient et devaient être augmentés.

Le *Times* du 3 courant publie une lettre de M. Edmond Potter, éditeur du *Bee-hive* et l'un des chefs du parti radical, au sujet du progrès des idées républicaines en Angleterre. D'après M. Potter, il est naturel que ses compatriotes de la classe ouvrière désirent un gouvernement moins coûteux et qui répartirait d'une manière plus équitable les charges publiques. Il se plaint que la royauté soit si largement payée pour ne rien faire, que la Chambre des lords soit constituée de manière à gêner les progrès de la législation, que l'Église soit encore à la charge de l'État, que la propriété du sol soit inaccessible à l'immense majorité du peuple et que les ouvriers ne soient pas représentés au Parlement par des hom-

Digitized by Google

mes de leur classe, ce que la législation actuelle rend impossible.

Il ajoute que, moyennant ces diverses réformes, la démocratie anglaise, tout en préférant en théorie la forme républicaine, ne s'oppose pas à prolonger l'essai de la monarchie tempérée par le suffrage universel et secret.

Le discours prononcé à Aberdeen par M. Gladstone, et dans lequel il a surtout parlé de la question du *Home rule* ou de l'autonomie de l'Irlande, continue à être l'objet des commentaires de la presse anglaise. L'impression générale paraît être que, sous la fermeté de son langage, M. Gladstone s'est habilement ménagé le moyen de faire des concessions à l'Irlande. On rappelle que, s'il a déclaré qu'il ne laisserait jamais porter atteinte à l'unité britannique, les chefs du mouvement protestent contre toute pensée de désunion et ne réclament, en définitive, que ce qui a été accordé au Canada, à l'Australie et aux autres colonies dont le loyal attachement à la métropole ne peut être mis en doute.

M. Isaac Butt et ses amis ajoutent même qu'ils croient rendre un service à l'Angleterre en réclamant le *Home rule*, qui laisserait au Parlement de Westminster le temps de consacrer toute son attention aux intérêts de l'Angleterre proprement dite et de la politique extérieure du royaume.

L'EX-EMPEREUR ET SON PARTI

Nous avons déjà eu bien souvent l'occasion d'examiner ici même les titres et les prétentions de la dynastie napoléonienne; nous nous sommes prononcés d'une façon suffisamment claire sur ce sujet. Mais, puisque les bonapartistes relèvent leur drapeau, puisqu'ils proposent de revenir à l'empire pour trouver un gouvernement « fort, à la main » ferme, à la décision prompte », il n'est peut-être pas inutile d'accepter la discussion sur ce terrain, et de montrer que, de tous les gouvernements connus, il n'y en a pas eu un seul qui ait montré moins de décision, moins de promptitude à se résoudre que le gouvernement impérial, dans les dix dernières années surtout.

La raison en est bien simple, c'est que, sous l'empire, tout, absolument tout dépendait de la volonté de l'empereur.

Le jour où s'éteignait, chez l'empereur vieilli, usé, fatigué, la faculté de se décider, faculté qui n'avait jamais été, d'ailleurs, bien brillante chez lui, le gouvernement impérial, la politique, l'administration de la France, cessaient d'avoir une direction, un but, flottaient au hasard des événements et des intrigues.

Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre.

Si une situation aussi bizarre a pu se prolonger aussi longtemps, il faut l'attribuer à une illusion singulière dont tout le monde en Europe a été dupe. On s'imaginait toujours que l'empereur avait une idée-maîtresse, un plan préconçu d'après lequel il réglait ses moindres démarches. On pesait ses moindres paroles, on rapprochait les circonstances, on tirait les conclusions. La vérité vraie, croyons-nous, est que Napoléon III n'a jamais eu que des aspirations, des rêveries extrêmement vagues, et que sa nature fataliste s'en rapportait absolument au hasard, à son étoile, comme il disait souvent, pour les décisions et les résolutions les plus importantes.

C'était un joueur heureux qui n'avait jamais pris la peine de calculer, et qui, pendant une période assez longue de sa vie, avait été servi de la manière la plus extraordinaire par les circonstances. On se rappelle les événements qui préludèrent à la guerre d'Italie, les paroles adressées le 1er janvier à l'ambassadeur autrichien, les pourparlers qui s'ensuivirent, le revirement pacifique, et, huit jours après, la déclaration de guerre. Qui n'aurait cru, qui ne croyait, à cette époque, que toutes ces allées et ces venues, ces marches et ces contremarches, étaient autant de savantes et subtiles combinaisons? On se cassait la tête à trouver, dans tout ce gâchis, dans tout ce décousu, une suite, un lien, et, ne pouvant y parvenir, on admirait de confiance la profondeur inexpliquée de ces sublimes machinations. La vérité est que tout le monde se trompait et que, très-sincèrement, l'empereur ne savait ce qu'il voulait, n'avait aucune idée arrêtée là-dessus. Il tâtonnait, il hésitait, il ne pouvait se décider à rien. Sa « pensée » était fidèlement représentée alors par deux journaux également autorisés, également officieux, par le *Constitutionnel* et le *Pays*, ces deux frères jumeaux dont l'un voulait la paix et l'autre réclamait la guerre. Ce qui le prouve, c'est que le jour où commencèrent les hostilités, nous étions aussi peu préparés qu'en 1870. Rien n'était prêt, rien n'était prévu; après Solferino on n'avait pas encore de parc de siége, il était impossible d'entreprendre l'attaque du quadrilatère, et ce fut même là une des considérations qui pesèrent le plus dans la balance, pour faire signer la paix de Villafranca. Rien n'avait été décidé quant aux opérations militaires, et l'armée française était déjà à Milan, qu'on n'avait pas encore la carte de Vérone et de ses environs.

L'empereur avait fait la guerre d'Italie; des aspirations unitaires des Italiens résultait une situation délicate pour le gouvernement temporel du pape, que les baïonnettes françaises empêchaient de tomber depuis 1849. De là de grandes et nombreuses difficultés. Au début des hostilités, l'empereur avait songé à faire, de l'Italie « libre des Alpes à l'Adriatique », une confédération d'États indépendants. La Vénétie restant à l'Autriche, il faut modifier ce plan. L'empereur ne peut s'y résoudre; il voulait la fédération, il laisse faire l'unité. Il laisse écraser Lamoricière à Castelfidardo, mais il envoie sa flotte à Gaëte pour protéger la retraite de François II. Napoléon III entasse, dans ses discours, phrases sur phrases pour montrer la nécessité de « concilier » le pouvoir temporel du pape avec l'unité de l'Italie, c'est-à-dire l'eau avec le feu. Il semble pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et ne réussit qu'à le « concilier » l'exécration commune des deux partis. M. Thouvenel finit par avouer qu'il n'y comprend rien et se retire. Il est remplacé par M. Drouyn de Lhuys qui n'y comprend pas davantage. Partout, dans la presse, en Europe et ailleurs, on cherche la « pensée » de l'empereur, qui ne pense à rien. Inutile de dire qu'on ne trouve pas, mais beaucoup de gens s'inclinent encore devant cette machiavélique profondeur.

Au Mexique, dans cette expédition désastreuse qu'on peut appeler la guerre d'Espagne du second empire, et que M. Rouher ne craignait pas de proclamer la « grande pensée du règne », l'empereur n'avait pas « pensé » à se renseigner sur l'état exact du pays; il repoussait même les renseignements qui lui étaient offerts. La grande république améri-

Digitized by Google

caine était déchirée par la guerre civile ; il ne sut se décider ni pour ni contre le Nord ou le Sud, et s'en tira comme on sait.

A l'intérieur, tout le monde connaît aujourd'hui l'histoire du 19 janvier ; les péripéties qui s'ensuivirent, toute cette politique que M. Émile Ollivier a si bien caractérisée dans une définition célèbre. « L'entêtement dans l'indécision », c'est bien là le caractère distinctif et dominant de l'empereur et de son système. Ajoutez-y un grand mépris des hommes, une prédilection malheureuse pour les gredins les plus tarés, le goût des expédients tortueux, des finesses douteuses, et le portrait sera complet.

Nous ne rappellerons pas l'attitude de l'empereur en 1866 ; son hésitation à se prononcer pour ou contre la Prusse ou l'Autriche, son désintéressement apparent avant le combat, la demande d'une rectification de frontière après Sadowa, les concessions accordées à M. de Goltz, contre le sentiment de M. Drouyn de Lhuys, etc., etc. Avec sa perspicacité trop incontestable, M. de Bismark avait deviné à qui il avait affaire ; il avait reconnu chez l'empereur l'impossibilité de se décider, l'impossibilité de prendre un parti, et il en avait profité comme on ne le sait que trop.

Mais tout cela n'est rien encore à côté de ce qui s'est passé au commencement de la dernière campagne. Nous en trouvons le récit dans un ouvrage fort bien fait qui vient de paraître sous le titre de : *Metz, campagne et négociations*, par un officier supérieur. C'est à ne pas y croire, et cependant il faut bien se rendre à l'évidence : au moment même où l'empereur était à Metz, il ne savait pas encore du tout ce qu'il voulait faire, il n'avait aucune opération militaire en vue. Il attendait tout de sa chance et de son étoile. « L'empereur a une étoile, disait un diplomate, mais il ne la voit jamais qu'à travers le brouillard. » Cette fois le brouillard était un vrai nuage. Voici à cet égard de curieuses révélations.

« Toutes les études préparatoires furent laissées de côté, et » l'on s'en remit aveuglément à l'imprévu, dès les premiers » jours. On ne conserva pas davantage le principe sur lequel » reposaient les divers plans de campagne qu'avait fait établir » le maréchal Niel, et d'après lequel deux armées de force » variable étaient destinées à l'offensive, en s'appuyant l'une » sur l'autre, pendant qu'une troisième, leur servant de ré- » serve, protégerait les points vulnérables de notre frontière. » Ce principe avait été regardé jusqu'alors comme tellement » fondamental que les cadres, les états-majors et les comman- » dements avaient été arrêtés longtemps à l'avance sur le » papier. L'empereur, *qui l'avait adopté d'abord, déclara subi- » tement qu'il n'en voulait plus*, et décida que toutes les forces » militaires de la France seraient réunies en une seule armée, » qui prendrait le nom d'*armée du Rhin ;* il s'en réservait le » commandement exclusif. »

Le maréchal Bazaine arrive à Metz le 21 juillet ; il est investi du commandement temporaire de toutes les troupes placées entre les Vosges et la Moselle (2e, 3e, 4e, 5e et les réserves). « Ce qu'il y a de certain, ajoute l'auteur du livre en ques- » tion, c'est que la mesure ne pouvait produire aucun résultat » satisfaisant. On s'empressa d'ailleurs d'en détruire l'effet en » prévenant le maréchal qu'elle ne lui donnait aucune initia- » tive, et qu'elle n'avait d'autre but que d'obtenir une trans- » mission plus rapide des ordres de Paris. On l'invitait toute- » fois à s'éclairer, à recueillir sur la position de l'ennemi des » renseignements, et à les transmettre immédiatement au » major général..... Afin qu'il ne subsistât aucun doute dans » l'esprit du maréchal sur la valeur négative de son comman- » dement, on ne le consulta *même pas* pour le premier mou- » vement que les troupes placées sous ses ordres durent exé- » cuter le 23 juillet. »

L'empereur arrive le 28 juillet ; il s'agit de se décider ; il faut prendre l'offensive ou la défensive. Ni l'une, ni l'autre, comme toujours. On se décide pour l'inaction ; l'empereur avait attendu ce moment pour songer à trouver des alliés. Un ordre est envoyé, le 29 juillet, au maréchal de Mac-Mahon, pour qu'il se bornât à faire éclairer la frontière ; on l'avertissait qu'il n'aurait pas de mouvements à faire avant huit jours. On ne répondait pas à ses observations sur l'éparpillement de nos forces ; on ne prenait point de sérieuses mesures de concentration ; on ne profitait point des admirables positions défensives que présentait le terrain, ni sur le Rhin, ni sur la Moselle, ni sur la Sarre. Ce n'était donc pas plus la défensive que l'offensive, c'était le néant.

Dans les derniers jours de juillet, sur une dépêche venue de Paris, l'empereur se dispose à attaquer. Une opération sérieuse est décidée, soixante mille hommes doivent y prendre part. Les ordres arrivent le 1er août. Aussitôt arrivés, ils sont contremandés, et l'opération se réduit à une simple démonstration sur Sarrebrück. « On ne s'occupa pas de savoir où » était l'ennemi, ni ce qu'il faisait ; sa présence était-elle con- » statée, qu'on se gardait bien d'aller le chercher, et l'on vécu » ainsi, *au jour le jour*, en attendant les événements, sans » rien prévoir. » Tout l'empereur est là. « Le prince Napo- » léon, très-frappé de l'espèce d'apathie qu'il avait été à » même de constater chez son cousin, disait : Nous recevrons » des batailles mais nous n'en donnerons pas, parce qu'il » faudrait un plan et une pensée, et qu'il n'y en a pas. »

Après le désastre de Wissembourg, il est visible que le rôle assumé par l'empereur est par trop au-dessus de ses forces. Son indécision sembla s'accroître encore. Obligé d'en revenir au principe de plusieurs armées, il ne peut se résoudre à se dessaisir de son commandement et à condamner l'organisation, ou plutôt la désorganisation, dont il était l'auteur. Aussi se décide-t-il à ne pas se décider.

Le 5 août, il attribue au maréchal Bazaine le commandement des 2e, 3e et 4e corps, mais il le conserve sous ses ordres directs, avec les réserves et le reste de l'armée. Le maréchal ne pouvait exercer son autorité qu'*en cas d'opérations militaires*.

Le 7 août, au matin, après le désastre de Spikeren, l'empereur donne à tous les corps l'ordre de se retirer sur Châlons ; le soir, on renonce à ce projet pour livrer bataille le lendemain à Saint-Avold, et l'on porte toutes les troupes dans cette direction. Le 8, à quatre heures du matin, l'empereur monte en chemin de fer pour aller à Saint-Avold ; il redescend de wagon et rentre à la préfecture sans avoir pris de parti.

L'ennemi ne paraît point ; alors on se décide, le 9 août, à se replier près de Metz, et à prendre, sur la Nied, des positions défensives d'une grande force..... qu'on abandonne le lendemain.

Le même jour, on donne au maréchal Bazaine le commandement en chef de trois corps, sous l'autorité de l'empereur. Enfin, le 12 août, sous la pression de l'opinion publique, Napoléon III abandonne au maréchal le commandement en chef de l'armée du Rhin, mais il lui impose pour chef d'état-

Digitized by Google

major général le général Jarras, « dernière épave du naufrage » dans lequel avait sombré l'ancien commandement de l'ar- » mée du Rhin. »

Nous ne voulons pas pousser plus loin cet attristant récit d'une armée, d'une nation tout entière, guidée par une manière de somnambule qui ne sait, qui ne veut, qui ne peut, et qui se cramponne en désespéré aux apparences du savoir, du vouloir et du pouvoir. Pour résoudre une question aussi simple que celle-ci : faut-il donner le commandement de l'armée au maréchal Bazaine, considéré (bien à tort, hélas !) comme le seul homme en état de prendre ce commandement, il a fallu à l'empereur un long mois, pendant lequel il a changé d'avis, en moyenne, deux ou trois fois par jour.

Et c'est là ce gouvernement « fort, à la main ferme, à la » *décision prompte* », que vous nous offrez ! Rien de moins fort, rien de moins ferme, rien de moins décidé, rien de moins prompt, rien de moins franc. Vous reposiez non sur un principe, ni sur une idée, mais sur un nom et sur un homme. Le nom est déshonoré, l'homme, trop longtemps servi et surfait par les circonstances et les apparences, l'homme vieilli, épuisé, usé, vidé, n'est plus qu'un « je ne sais quoi » qui n'a de nom dans aucune langue ». Que vous reste-t-il pour relever la France de l'abîme de maux où vous l'avez vous-même plongée ?

A moins que vous ne la trouviez pas assez malheureuse encore ?

LA PRUSSE ET NOS MILLIARDS

Il est arrivé sans doute à plus d'un Français de suivre par la pensée cet interminable convoi de métaux précieux qui s'achemine depuis plusieurs mois de la Banque de France vers les pays allemands, et de se demander ce que l'empereur Guillaume faisait de tant de trésors. Que deviennent tous nos millions et ceux qu'on lui donne pour nous? Car ce n'est pas de notre pays seulement que part ce grand courant métallique, destiné à satisfaire la cupidité de nos vainqueurs. Tous les pays civilisés, du moins ceux avec lesquels nous faisons le plus de trafic, sont eux-mêmes soumis en ce moment à cet immense drainage, et nous aident, sauf remboursement, à payer notre rançon, en nous prêtant, soit des espèces, soit leur propre crédit, au moyen de cet ingénieux mécanisme de l'échange, dont M. Thiers nous a si clairement expliqué le jeu (1).

On raconte que le dernier des Incas, Atahualpa, prisonnier de Pizarre, lui offrit, pour être rendu à la liberté, de remplir d'or la plus grande salle de son palais, aussi haut que ses mains pourraient en toucher la muraille. Cette masse eût à peine égalé un des à-comptes de l'indemnité de guerre que nous devons à la Prusse et dont les proportions peuvent être rendues plus sensibles par des calculs très-simples.

Avec les cinq milliards que nous aurons à lui payer si nous voulons voir le dernier de ses reîtres quitter notre dernier village, elle pourrait élever six colonnes d'argent massif, ayant les mêmes dimensions que la colonne Vendôme. Si elle se contentait d'un revêtement d'argent, copié sur celui que la Commune a *déboulonné*, il y en aurait pour en couvrir trois cents colonnes. Au prix actuel du bronze, la Prusse pourrait se payer, avec nos écus, 12 000 colonnes semblables à la nôtre et en donner une à chacune de ses villes et de ses bourgades. Supposons maintenant que l'indemnité soit payée en pièces de 1 franc, on pourrait en faire un triple collier autour du globe, et il faudrait deux cent soixante-dix-sept ans pour les compter, en y consacrant dix heures pendant trois cents jours de l'année. Voilà ce qu'il nous en coûte pour avoir cru, sur la foi de M. Lebœuf, que nous étions prêts à la guerre, *jusqu'au dernier bouton de guêtre!*

Tout le numéraire de l'Europe ne dépasse pas 8 ou 9 milliards, dont la moitié se trouve, en temps ordinaire, dans notre pays; car la France a, toute proportion gardée, beaucoup moins de papier-monnaie que l'Italie, la Russie, l'Allemagne et même l'Angleterre. Si nous étions obligés de payer la Prusse immédiatement et en espèces, nous n'aurions donc pas assez d'or, d'argent et de cuivre, en supposant que personne, parmi nos voisins, ne consentît à nous en prêter. Mais elle a bien voulu nous accorder un peu de répit. Quand nous aurons complété le paiement du quatrième demi-milliard, nous ne lui devrons rien avant 1874. D'ici là nous avons le temps de nous acquitter vis-à-vis de la Banque d'Angleterre et de nos autres prêteurs; et, si notre gouvernement est sage, si notre industrie prospère, nous serons en mesure de solder le reste de notre rançon avec nos économies et notre crédit.

Jusqu'à présent, la Prusse n'a pas reçu de notre ministre des finances plus de 1200 ou 1300 millions environ, déduction faite du prix des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine. Nos lecteurs sont probablement d'avis que c'est déjà une somme assez ronde, et ne seraient pas fâchés de savoir ce qu'elle est devenue. Ils ne sont pas seuls à s'adresser cette question. Elle occupe l'attention de bien des esprits, même en dehors de la France, car elle intéresse tout le monde financier, depuis le petit prêteur israélite, jusqu'aux banques où les millions se remuent à la pelle. Apprécier les résultats probables de cet énorme déplacement de numéraire, prévoir sa durée, connaître l'usage auquel le parvenu de Berlin emploie ou destine ces trésors inespérés : tel est le travail auquel se livrent aujourd'hui tous ceux qui font métier d'observer le mouvement des capitaux, comme le marin épie ceux de la mer et des nuages. Voici les conclusions auxquelles ils sont arrivés, d'après les renseignements qui nous parviennent, tant de l'Angleterre que de l'Allemagne.

Après avoir payé une partie de ce qu'elle doit à ses alliés, ainsi que de l'indemnité promise à ses nouvelles provinces, et de la dotation de ses généraux, la Prusse aurait encore entre les mains 500 millions, dont 125 en or anglais, et 375 en or français. Pourquoi garde-t-elle cette somme en caisse? Est-ce pour faire face au payement de sa dette, qui est du reste considérable et qu'elle a le choix d'acquitter, si elle veut, à la fin de l'année? Il est difficile de le savoir; car d'un côté elle offre de prêter son argent à 3 1/2 pour 100 contre de bonnes garanties, telles que son propre papier, et même de racheter, moyennant un escompte de 3 pour 100 les bons de son Trésor, dont l'intérêt est de 5 pour 100, et qui sont remboursables à la fin de 1871. Mais les rentiers allemands, n'étant nullement pressés de se défaire de ces excellentes valeurs, ne profitent pas de son offre. D'un autre côté, le gouvernement prussien a réussi à immobiliser les 75 millions qu'il a payés aux banques d'Allemagne en argent français, et voici par quel procédé fort simple il y est arrivé. Jusque dans ces derniers temps, nos pièces de cinq francs circulaient de

(1) Voyez la *Revue politique* du 23 septembre, page 292.

Digitized by Google

l'autre côté du Rhin aussi librement que la monnaie indigène, et les banques les acceptaient au taux de 2 gulden 20 kreutzers. Mais le gouvernement refuse à présent de les prendre à ce taux, et il a donné l'ordre au comptoir francfortois de la banque de Berlin de suivre son exemple, si bien que les détenteurs de notre monnaie d'argent, ne pouvant plus s'en défaire qu'avec perte, préfèrent la garder.

Il est cependant facile de comprendre que la Prusse n'a aucun intérêt à déprécier nos valeurs métalliques, puisqu'elle en a une si grande quantité, et qu'elle est encore et pour longtemps notre créancière, ni à causer de graves embarras à tous les marchés du monde. Au lieu d'emprisonner ses millions ou plutôt les nôtres, elle devrait les laisser obéir aux lois de la statique financière, qui les ramèneraient promptement dans ce grand réservoir qu'on appelle la banque d'Angleterre. Car si nos excellents alliés ont bien voulu se charger d'acquitter une partie de nos engagements envers la Prusse en acceptant notre papier ou en nous livrant des traites dont les banquiers allemands peuvent toucher la contre-valeur à Londres, c'est qu'ils ont compté sur les ressources ordinaires du marché, et qu'ils n'ont prévu aucun changement dans la quantité bien connue et la mobilité des espèces qui circulent en temps normal. La politique du cabinet de Berlin déjoue leurs calculs; l'or se raréfie chez eux, on se rue à la banque, et une panique est devenue inévitable. C'est ce qui vient d'avoir lieu à Londres, où l'on a vu les plus solides valeurs éprouver subitement une défaillance inquiétante, et la banque d'Angleterre obligée d'élever son escompte.

On a prétendu que M. de Bismarck, en vue d'une réforme prochaine du système monétaire de l'Allemagne, tenait à n'en pas accroître l'anarchie en tolérant la circulation des pièces françaises. Mais cette explication n'est tout au plus valable qu'en ce qui concerne la monnaie d'argent; elle ne justifie pas l'immobilisation des cinq cents millions en or. D'ailleurs les Chambres de commerce avaient demandé au gouvernement prussien de fixer lui-même le taux du change de la monnaie étrangère, ce qui sauvegarderait ses droits jusqu'au jour où il voudrait créer un nouvel étalon. Si l'archi-chancelier n'avait pas prévu les conséquences d'une telle mesure, hypothèse qui n'est guère admissible, il y avait assez de financiers à Berlin pour mettre sa prudence en garde. Au besoin, les juifs de Francfort et ceux de Vienne, leur quartier général, n'auraient pas tardé à le rappeler au respect des vrais principes. N'oublions pas que l'homme qui a poursuivi si longtemps et à travers tant d'obstacles l'œuvre de l'unification allemande n'a pas moins de souplesse et de prudence que d'énergie. Ce n'est pas lui qui se créerait des difficultés inutiles; il sent assez que tout son génie lui suffit à peine pour triompher de celles qu'il ne peut éviter. Il est donc permis de supposer qu'il est mû par de sérieux motifs quand il prend une détermination qui semble, à première vue, nuisible aux intérêts de son pays. Serait-il vrai, ainsi qu'on n'est pas éloigné de le croire à Saint-Pétersbourg et ailleurs, que M. de Bismarck prévoit l'éventualité d'une nouvelle et prochaine collision? On sait que la constitution prussienne réserve à la deuxième chambre le privilége de sauvegarder les intérêts des contribuables, en attribuant à elle seule la discussion du budget, et en exigeant son approbation pour tout emprunt et pour toute aliénation de domaines publics. C'est ce privilége qui a été la cause du conflit parlementaire qui a duré de 1862 à 1866. On se rappelle aussi le soin que le gouvernement avait mis à remplir cette sorte de caisse de réserve qui a donné lieu à tant de discussions depuis 1850. Formé à l'aide des épargnes et des recettes non prévues, soumis à la direction du ministre des finances et du président du cabinet, et destiné exclusivement aux éventualités de guerre, ce trésor ne doit se composer que d'argent monnayé. Malgré l'avis des économistes, le roi Guillaume considérait ce magasin d'écus comme aussi utile que les approvisionnements de fusils à aiguille et de cartouches; et les événements de 1866 et de 1870 ne lui ont pas donné tout à fait tort; il y a trouvé fort à propos et sans demander rien à personne une réserve de trente millions de thalers, qu'il croit peut-être prudent de quintupler. Voilà du moins comment les pessimistes de différents pays expliquent le *carcere duro* que nos pauvres louis d'or subissent en ce moment dans les caves de la forteresse de Magdebourg.

LA SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE PARIS

Un nouveau journal hebdomadaire dont le comité de direction se compose de MM. Lockroy, Allain-Targé, Bonvalet, Jobbé-Duval, Mottu et Murat, conseillers municipaux de Paris, publie dans son numéro spécimen un article fort intéressant sur la situation de l'industrie et des ouvriers de Paris.

Il constate d'abord que le mouvement des commandes pour les articles qui ont rendu l'industrie parisienne si célèbre dans le monde entier s'est singulièrement ralenti depuis les deux sièges que la capitale a subis. La concurrence étrangère fait d'énergiques efforts depuis le commencement de nos malheurs pour s'emparer de nos marchés. Ce qui rendrait du reste inutile et presque dangereux l'excès des commandes, c'est l'absence des ouvriers compromis dans la dernière insurrection, tués, arrêtés, ou dispersés par la crainte des arrestations, et dont on évalue le nombre à une centaine de mille. Il se produit en outre un mouvement déjà sérieux d'émigration, qui pourrait prendre des proportions d'autant plus sérieuses qu'il entraînerait surtout nos ouvriers les plus habiles. Les renseignements que nous fournit la statistique de la capitale ne démontrent que trop éloquemment la triste situation de son commerce. Le produit de l'octroi, qui atteignait en juin et juillet 1869 plus de 8 millions, est descendu à 6 millions, pour la période correspondante, en 1871. — Le mouvement des chemins de fer est resté à peu près stationnaire malgré l'augmentation considérable du nombre des voyageurs entre Paris et Versailles. Les hôtels et les restaurants, dont la clientèle se recrute surtout parmi les voyageurs de commerce et les ouvriers, sont devenus déserts. Enfin, si l'on passe en revue les industries qui occupent en temps ordinaire le plus grand nombre de bras, on est frappé de la gravité du mal.

La cordonnerie, par exemple, occupait autrefois 34 000 ouvriers, dont 10 000 étrangers; 12 000 manquent à l'appel. — L'industrie des tailleurs faisait pour 15 ou 18 millions d'affaires et donnait du travail à 30 000 personnes; elle en a perdu le tiers. La bijouterie constate avec regret que ses meilleurs artisans ont accepté les offres de maisons étrangères. L'ameublement et les industries qui s'y rattachent avaient à leur service plus de 60 000 personnes; la valeur de leurs pro-

Digitized by Google

duits atteignait au moins 100 millions. Aujourd'hui les commandes affluent, mais les bras manquent. Les patrons sont obligés d'accepter les services d'ouvriers allemands, qui reviennent peu à peu et prennent la place des Français arrêtés ou dispersés. « Obtenez, disait un des principaux fabricants, qu'on nous renvoie nos ouvriers. Nous voyons arriver le mois d'octobre avec terreur. Vous savez que cette époque est notre meilleure saison, et nous ne prévoyons pas par quel moyen nous pourrons en sortir. » La situation de la sculpture sur bois, une des branches de l'ameublement, mérite d'être particulièrement signalée. Son personnel est à peu près au complet; mais son travail dépend de celui des menuisiers et des ébénistes, qui ne sont plus là, et le voilà condamné à un chômage forcé. Dans l'industrie du bâtiment, on se plaint que les meilleurs ouvriers sont remplacés par des apprentis qui connaissent à peine le métier. Les plombiers, les zingueurs et les couvreurs sont devenus introuvables; le nombre des absents est au moins de 3000. Les ouvriers qui restent, et ce ne sont pas les meilleurs, ne consentent à travailler qu'avec une rémunération dont le taux effraye les patrons. L'industrie du bronze, une des gloires de Paris, n'avait pas trop de ses 9000 artisans; il lui en manque plus de 1500. Les fondeurs en fer et les mécaniciens se plaignent plutôt du défaut de travail que de l'absence de leurs ouvriers. Leur clientèle est dispersée, et leurs ateliers se ferment.

Il existe à Paris un nombre immense d'industries spéciales, dont quelques-unes occupent un nombre d'ouvriers restreint, ouvriers d'élite qui ne peuvent être remplacés,— instruments de précision, instruments de chirurgie, jouets d'enfants, etc. La plupart souffrent d'une façon plus douloureuse qu'on ne peut le supposer de la dispersion de leur personnel.

Ainsi, les ouvriers manquent aux uns et les commandes aux autres. Les théâtres mêmes et les arts sont dans une situation aussi précaire que l'industrie.

Paris est donc menacé dans sa vie même, et pendant ce temps l'étranger ne néglige aucun effort pour profiter de nos infortunes, en accaparant les commandes et en embauchant l'élite de notre population industrielle.

« Paris sans travail, sans ateliers, sans ouvriers, ne serait-ce pas la ruine non-seulement du fabricant, des commissionnaires, des entrepreneurs de transport, mais du petit et du grand commerce de détail, de la petite comme de la grande bourgeoisie? Le coup qui frapperait les arts industriels n'atteindrait-il pas tous les autres arts? Et l'argent ne circulant plus, ne verrions-nous pas Paris déserté par les étrangers, par les capitalistes, par les hommes d'affaires et par les hommes de plaisir? Ne serait-ce point la ruine et la fuite de tout ce qui, à Paris, vit, agit, s'amuse, pense, échange, jouit, travaille, produit, c'est-à-dire de Paris lui-même? Et cette ruine de Paris n'entraînerait-elle pas la ruine de nos départements? de ces départements dont on essaye en vain d'exciter la jalousie et à qui Paris, en échange de leurs denrées, distribue les richesses que le monde entier lui apporte? La France entière ne serait-elle pas atteinte et aussi cruellement que par l'invasion étrangère? »

Telles sont les craintes un peu pessimistes exprimées par la direction du journal *La Municipalité*.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL ET LA LOI ÉLECTORALE

Le suffrage universel est aujourd'hui le seul fondement sur lequel repose le gouvernement du pays; conseils municipaux, conseils généraux, Assemblée nationale, tout relève de lui et n'existe que par lui; il est notre véritable souverain. Naturellement, comme tous les souverains, il a ses courtisans serviles et ses détracteurs systématiques. Pour les uns, c'est la panacée, tandis que les autres l'accusent de tous nos désastres. C'est là un gros procès que nous ne voulons pas discuter en ce moment. Nous nous contenterons de faire remarquer que le suffrage universel est une puissance dont nous n'avons pas encore pu régler l'usage. Il n'a fonctionné, avant cette année, dans toute sa sincérité qu'une fois, en 1848. Dès l'année suivante les partis l'avaient altéré, et nous savons ce qu'en avait fait l'empire. Sous ce régime, qui ne reconnaissait que deux principes : la corruption et la violence, les députés, par une ingénieuse transformation, représentaient le gouvernement auprès des populations, et tenaient leur mandat du ministre de l'intérieur. L'élection était une comédie, et sous la tutelle des gardes champêtres le suffrage universel travaillait sans désordre comme sans bruit. Sans doute, depuis quelques années, il y avait eu, surtout dans les grandes villes, un sérieux effort pour affranchir le suffrage universel, et l'administration n'avait pas toujours des victoires à célébrer. Plusieurs fois, en comparant les résultats des derniers scrutins avec ceux des années précédentes, je me suis rappelé les paroles, pas si sottes, ma foi, d'un pauvre maire de village. Le préfet grondait ce paysan qui, croyant bien faire, avait donné au candidat du gouvernement plus de voix qu'il n'y avait d'électeurs dans la commune. « Que voulez-vous que je fasse de ces votes? disait le préfet. — Ne les méprisez pas trop, lui répondit le paysan, vous les regretterez peut-être un jour. »

Mais les victoires les plus éclatantes de l'opposition ne nous apprenaient rien sur la nature même du suffrage universel, les lois qui lui conviennent et les mesures qui, par un emploi régulier de ses forces, en feront la véritable expression de la volonté nationale. Nous ne l'avions vu jusqu'à présent échapper à une obéissance servile que par ces mouvements désordonnés qui menacent de tout renverser. Ce sont les efforts d'Encelade, qui, pour respirer, bouleverse la Sicile.

> Et fessum quoties mutat latus, intremere omnem
> Murmure Trinacriam et cœtum contexere fumo.

Aujourd'hui le suffrage universel a retrouvé sa dignité et son indépendance; il ne faut pas que ce soit aux dépens de notre sûreté. C'est donc pour nous un devoir que d'étudier la loi électorale pour en signaler les imperfections et les périls.

I

Pour les élections du 8 février, le gouvernement a repris purement et simplement la loi de 1849; cette loi repose sur trois dispositions principales : le suffrage universel, le vote au canton et le scrutin de liste.

Le suffrage universel est hors de discussion; ce n'est pas qu'il soit sans défaut, mais en aucun cas il ne saurait être supprimé. Il est passé dans nos mœurs; c'est une conquête

Digitized by Google

que le peuple veut garder; y toucher pour le restreindre, serait s'exposer aux plus grands dangers et préparer ou la guerre civile, ou une nouvelle usurpation. Itappelons-nous la loi du 31 mai. La Chambre attaqua le suffrage universel, le Président le rétablit et en profita pour faire le coup d'État.

Maintenir le suffrage universel, mais chercher tous les moyens de l'éclairer et d'en rendre l'exercice plus facile, tel doit être le but de la loi électorale. Y était-on parvenu en 1849, je ne le crois pas. La loi électorale avait adopté le vote au canton, et sacrifié le vote à la commune. Pourquoi cette préférence? Les deux systèmes furent alors vivement discutés, mais aucun parti n'osa dire tout haut ses véritables raisons. En fait, des deux côtés de l'Assemblée, on regardait le suffrage universel comme un mineur qui avait besoin d'être surveillé; le parti conservateur, en demandant le vote à la commune, défendait les influences locales, qui lui sont toujours plus favorables; il comptait sur la présence du maire, du curé, du propriétaire, pour préserver le paysan de toute contagion. Le parti républicain, en appelant les électeurs au canton, espérait les soustraire aux influences locales, les mettre en contact avec les populations de centres plus importants, toujours plus favorables aux idées nouvelles. Il soutenait d'ailleurs, et ceci n'était pas sans quelque raison, que le vote s'éclaire par la discussion, et que des foules assemblées se dégagent de grands courants nécessaires pour former l'opinion publique; au canton le vote serait plus intelligent et plus libre.

L'Assemblée actuelle a déjà modifié la loi sur ce point et prescrit le vote à la commune; elle a eu raison. Il y a en effet, en faveur du vote à la commune, une considération qui l'emporte sur toutes les autres. Si le droit électoral existe, il faut qu'on puisse l'exercer. Obliger les paysans ou les ouvriers à faire vingt-cinq kilomètres, quelquefois quarante, pour aller voter, c'est vouloir l'écarter de l'urne, et faire du scrutin la proie des intrigants. Il se trouvera alors, on ne peut en douter, des ambitieux qui transporteront les paysans au chef-lieu de canton, les nourriront à leurs frais, et les conduiront au scrutin en les faisant passer par le cabaret. Épargnons cet outrage à la dignité du suffrage universel.

Mais la disposition la plus fâcheuse de la loi électorale est celle qui impose le scrutin de liste. Cette mesure présente les plus grands inconvénients. Elle fausse les élections, laisse la plus grande place au hasard et à l'arbitraire, anéantit la liberté de l'électeur et altère l'opinion publique. Avec le scrutin de liste, l'électeur est tout d'abord dans l'impossibilité de choisir ses députés. Songez, je vous prie, à l'embarras, je ne dis pas d'un paysan ou d'un ouvrier, mais d'un homme éclairé, qui aura à chercher des candidats épars sur tous les points de son département; demandez-vous comment il pourra inscrire sur sa liste, avec connaissance de cause, quarante-trois noms s'il est à Paris, vingt à Lille, et même dix à Toulouse, ou cinq dans l'Ariége.

L'impossibilité absolue d'un pareil choix a fatalement conduit aux listes imprimées; c'est d'un abus tomber dans un autre. Ces listes, qui les fait? Un comité composé de vingt, trente, quarante citoyens au plus; dans les grandes villes les comités sont remplacés par les bureaux des journaux; dans tous les cas, c'est une minorité qui se substitue aux électeurs. Nous avons ainsi le suffrage à deux degrés, avec cette aggravation que, le plus souvent, les électeurs du premier degré sont sans mandat et réduits à un petit nombre. On a bien parlé d'une organisation qui échapperait à tous ces reproches, chaque commune nommerait des délégués cantonaux; chaque canton enverrait ses délégués au chef-lieu de l'arrondissement; enfin, au chef-lieu même du département, il y aurait une assemblée générale qui arrêterait la liste définitive. Cette organisation n'a qu'un défaut, c'est de n'avoir jamais existé. En fait, ce sont les amis du candidat qui se réunissent, choisissent leurs alliances et organisent des comités; quant au choix du candidat lui-même, il est toujours arrêté d'avance.

Les listes faites, l'électeur n'a plus qu'à voter pour l'une ou pour l'autre, à peu près en aveugle. Il y a bien quelques éclectiques qui puisent dans les deux listes, effacent un nom, en ajoutent un autre; mais c'est l'exception, le nombre des listes non modifiées l'emporte toujours de beaucoup. Comment en serait-il autrement? Dans le département du Nord, par exemple, l'électeur de Bergues peut à la rigueur connaître le le candidat de Dunkerque, mais celui de Valenciennes ou d'Avesne qu'en fera-t-il? S'il l'efface, comment le remplacer? Par un nom qui est sur la liste opposée? Il vote pour un adversaire. Par un nom qui n'est sur aucune liste? Il perd sa voix. Que fait-il donc? Il se décide en général pour un nom qui donne à la liste sa signification, lui crée des adhérents ou des adversaires; le reste, il ne s'en préoccupe pas. Ainsi dans les Bouches-du-Rhône, M. Gambetta personnifiant la politique de la guerre à outrance, les électeurs votaient pour ou contre M. Gambetta; les autres candidats passaient comme les soldats du régiment à la suite de leur colonel. Dans d'autres départements, combien d'inconnus ont dû leur succès à ce qu'ils avaient eu le bon esprit de mettre leur nom sous le patronage de M. Thiers! c'est plus que jamais le cas de s'écrier : le pavillon couvre la marchandise.

L'adoption des bulletins imprimés dans le scrutin de liste donne un résultat encore plus singulier, c'est que les chances sont plus considérables pour le candidat à mesure qu'il est plus inconnu. La raison en est simple. Avec les listes imprimées, ce n'est plus l'électeur qui est en quête de candidats, au contraire; les candidats sont inscrits d'avance; ils vont au devant des sympathies ou des répugnances de l'électeur qui, sa liste à la main, cherche d'abord ceux qu'il doit effacer. Il procède par exclusion, et, dans ces conditions nouvelles, les hommes aux convictions arrêtées, les chefs de parti, provoquant plus de colères et de défiances par leur situation même, ont le plus de chances pour être effacés. Ainsi les candidats les plus marquants sont ceux qui perdent souvent le plus au scrutin de liste, et c'est dans son propre canton que chaque candidat est exposé à avoir le moins de voix.

Je pourrais citer mille exemples à l'appui; un seul me suffira. Aux élections du 8 février dans les Bouches-du-Rhône, Aix avait deux candidats qui lui appartenaient plus spécialement: d'un côté M. Thiers; de l'autre M. Sivade, marchand de vins. Dans Aix même M. Sivade est souvent effacé par les électeurs de son parti; il n'a pas toutes les voix de sa liste, mais à Marseille, où nul ne le connaît, il n'est effacé par personne. M. Thiers, au contraire, rencontre, à Marseille comme à Aix, des adversaires que lui crée sa notoriété même. Quel est le résultat? à Marseille M. Sivade a deux mille voix de plus que M. Thiers (21 000 contre 19 000.) Dans l'arrondissement d'Aix, M. Sivade a sept mille voix de moins que M. Thiers, et ce qui achève ma démonstration, dans son propre pays il est le dernier de sa liste, tandis qu'il arrive des premiers à Arles et à Marseille. Le département lui donne 46 000 voix, sur

Digitized by Google

lesquelles 44 000 au moins lui viennent d'électeurs qui ne le connaissent pas.

Dangereux pour les grandes notabilités, favorable aux inconnus, le scrutin de liste substitue la discipline à la liberté de l'électeur ; c'est un combat par gros bataillons, où les plus faibles sont écrasés sans pitié et sans discernement. Par quels bienfaits rachète-t-il ces inconvénients? Il en est surtout deux qu'on lui attribue : le scrutin de liste permet les coalitions et il assure la représentation des minorités; c'est ce qu'il nous reste à examiner.

Et d'abord le premier de ces avantages me touche peu.

Aux yeux de certains politiques, je le sais, les coalitions paraissent très-utiles; elles permettent à deux partis de se liguer contre un ennemi commun, et de remporter une victoire qu'on n'aurait pu obtenir autrement. J'ai toujours été au contraire médiocrement partisan des coalitions. D'abord, en tout temps il me paraît bon et juste que chaque parti garde son drapeau et le mette en avant. Les minorités les plus infimes, quand elles représentent une idée juste, n'ont qu'à gagner à l'affirmation éclatante et obstinée de leurs principes ; cette attitude seule peut assurer leur succès dans l'avenir, et sauvegarder leur dignité pour le présent. Mais la coalition de partis différents, unis un jour et divisés après le combat, ne peut produire que des surprises et des déceptions ; elle crée les plus grands dangers, et condamne ceux qui en ont profité à une incurable faiblesse. Pour éviter toute discussion irritante, je rappellerai l'histoire de notre Assemblée législative, celle qui périt misérablement au coup d'État du 2 décembre. Tous les partis monarchiques se coalisèrent contre les républicains; qu'en résulta-t-il? Tandis que l'extrême gauche gagnait un certain nombre de voix, les royalistes parvinrent à exclure de l'assemblée les républicains modérés, ceux qui à la Constituante, groupés autour du général Cavaignac, avaient énergiquement soutenu l'ordre sans lui sacrifier la liberté, ceux qui par leur fermeté et leurs lumières avaient fondé la république et en auraient assuré l'existence. En face d'adversaires violents, sans aucun élément pondérateur, la nouvelle assemblée ne fut d'accord que pour détruire les garanties données à la liberté, et préparer le succès d'un prétendant. Mais quand il fallut choisir le prétendant, les divisions éclatèrent, et, au milieu des querelles des légitimistes et des orléanistes, le président put recruter un parti qui lui permit de tenter un coup d'État : l'assemblée, déconsidérée, n'étant plus soutenue par l'opinion publique, fut livrée à la brutalité d'aventuriers qui se présentèrent comme des sauveurs, et s'établirent sur les ruines qu'avait accumulées la coalition de partis ardents à détruire, incapables de rien fonder.

Le scrutin de liste assure-t-il la représentation des minorités? c'était l'opinion de M. de Cormenin, cet ancien républicain entré au conseil d'État le lendemain du décret sur les biens de la maison d'Orléans, et c'est surtout à ce titre qu'il la préconisait. Ce serait en effet un si grand avantage qu'il rachèterait bien des défauts. Le droit des minorités est une des plus constantes préoccupations de tous ceux qui veulent sérieusement le gouvernement représentatif, car c'est dans la discussion libre et au grand jour, et non dans la force, qu'ils mettent leur confiance; ils savent en outre que les partis ne désarment pas parce qu'ils sont exclus des affaires; on n'apaise au contraire ses adversaires qu'en leur accordant leur part de considération et d'influence.

Ce résultat, le scrutin de liste peut le donner comme tous les autres, mais avec moins d'équité, car il le donne plus brutalement et pour ainsi dire en gros, c'est-à-dire par département, ce qui n'est pas assez. Dans chaque département en effet, les minorités sont écrasées. Il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en convaincre. Le 8 février, dans la Haute-Garonne, dans la Gironde, dans l'Hérault, dans le Gard, à peu près partout enfin, c'est une liste seule qui a passé, et elle a passé tout entière. Il en résulte qu'une seule opinion est représentée; les autres sont comme si elles n'existaient pas. Il n'a servi de rien aux républicains d'avoir réuni trente-trois mille voix dans l'Hérault, quarante-six mille dans le Gard. Ces triomphes, qui ne laissent pas aux adversaires une seule place, sont surtout fâcheux quand l'écart entre les deux listes n'est pas très-grand ; il aurait suffi de la plus légère circonstance pour changer la défaite en victoire et donner au département une couleur absolument différente. Si dans quelques-unes des listes qui ont triomphé, les électeurs ont fait la part de chaque opinion, il faut louer leur sagesse, mais le scrutin de liste n'est pour rien dans ce résultat ; et combien de listes ont-elles été formées dans cet esprit de conciliation ? Bien peu assurément. Presque partout c'est le système contraire qui a prévalu ; aujourd'hui que les partis sont nettement dessinés, il n'y a plus à espérer de transaction. La droite pouvait s'en féliciter après le 8 février ; depuis le 2 juillet elle aura sans doute changé d'avis.

Le plus simple et le plus juste serait donc d'en revenir à l'élection par arrondissement. Dans ce système, les candidats se trouvent face à face avec les électeurs, qui peuvent les connaître et les juger. La valeur intellectuelle et morale de l'homme reparaît, et l'on n'a plus à craindre le triomphe d'un inconnu profitant de compromis trompeurs ou d'alliances peu scrupuleuses. Le candidat parle aux électeurs, qui l'interrogent et l'adoptent ou le rejettent en connaissance de cause. Rapprocher le plus possible l'électeur de l'élu, telle est la première condition de toute bonne élection. C'est le meilleur moyen d'appeler les citoyens au scrutin et de vaincre une indifférence trop naturelle quand il s'agit pour eux d'un inconnu.

Le vote par arrondissement se justifie par une autre raison. Les arrondissements sont des personnes morales ayant leur esprit propre et leurs intérêts particuliers. Quelquefois dans le même département on trouve à ces deux points de vue les différences les plus marquées. Prenons le département des Bouches-du-Rhône. Aix est une ville où dominent l'esprit parlementaire et les traditions de la noblesse. A Marseille, sur un vieux fond légitimiste se sont peu à peu développées les opinions démocratiques les plus avancées; d'un autre côté, le libre échange enrichit le port de Marseille ; il a ruiné l'arrondissement d'Arles, atteint dans ses principales ressources par la concurrence des laines d'Australie. Est-il juste de confondre dans un même scrutin des sentiments et des intérêts aussi opposés?

Nous nous plaignons des violences exercées contre l'opinion publique par les circonscriptions arbitraires de l'Empire. Ici le mal est bien plus grave. Tantôt c'est une ville comme Lyon ou Marseille qui annule le vote des arrondissements ; tantôt c'est une ville importante dont les suffrages vont se perdre et se noyer dans ceux des campagnes. Les Anglais ont évité ces inconvénients en distinguant les votes des bourgs et ceux des comtés. En France, où tout le monde reconnaît qu'il y a

Digitized by Google

quelque chose à faire, nous y arriverons, en moins en partie, en reprenant le vote par arrondissement. Quelques modifications seulement seront nécessaires pour éviter des inégalités choquantes. Les Basses-Alpes, qui ne comptent que 240 000 habitants, ont cinq arrondissements; les Bouches-du-Rhône n'en ont que trois. Il faudra donc quelquefois grouper deux arrondissements pour l'élection d'un seul député; quelquefois, au contraire, accorder au même arrondissement deux ou même trois députés, et, dans ce cas, on reviendrait au scrutin de liste, qui retrouverait tous ses avantages, et n'aurait plus d'inconvénients.

II

Le suffrage universel, le vote à la commune, et l'élection par arrondissement, telles doivent être les bases de la nouvelle loi électorale; il nous reste à indiquer quelques questions secondaires, mais qui ont aussi leur importance. Quelles conditions doivent remplir les électeurs et les éligibles? Il est évident que nous ne voulons pas parler ici de condition de cens; l'obligation des trois journées de travail souleva les plus grandes difficultés à la Constituante, et, au moment où nous naissions à la liberté, on ne supporta qu'avec peine la distinction de Sieyès entre les citoyens *actifs* et les citoyens *passifs*. Il serait aussi injuste qu'impolitique d'essayer aujourd'hui la moindre tentative en ce sens. Est-ce à dire qu'il ne faut aucune condition? Il y a d'abord celle du domicile. Elle est aujourd'hui réglée avec beaucoup de sagesse : six mois pour les élections politiques, un an pour les élections municipales. Nous ne saurions trop louer la différence qu'une heureuse innovation vient d'introduire entre les élections politiques et les élections municipales. L'administration de la cité ne doit être conférée qu'à ceux qui y ont vraiment intérêt, et ce n'est pas trop leur demander que les assujettir à un séjour fixe d'une année.

La question d'âge a souvent été discutée; quelques esprits plus portés à la prudence se sont effrayés du pouvoir accordé à des jeunes gens de vingt et un ans, et ont soupçonné qu'à cet âge on était, en général, sans discernement, c'est-à-dire pour les candidats de l'opposition. J'avoue que la jeunesse a souvent des témérités généreuses, et que reculer le droit de suffrage jusqu'à la vingt-cinquième année, ce serait un moyen de l'*assagir;* mais il est bon que la jeunesse apporte dans la politique ces sentiments de générosité et de confiance en la liberté que l'âge mûr a trop souvent oubliés; puis, si vous vous défiez de la jeunesse, il faudra bien aussi reconnaître que chez les vieillards la raison peut s'affaiblir et le sens politique s'effacer. Fixerez-vous aussi un âge pour la retraite? Si vous laissez voter les incurables, laissez voter les jeunes gens.

J'arrive à une condition beaucoup plus importante, celle de la capacité. Sieyès avait tort quand il établissait sa fameuse distinction des citoyens actifs et des citoyens passifs, mais il soutenait avec raison que si tous les Français ont un droit égal à être protégés par la loi, l'élection des députés est une véritable fonction, puisqu'elle donne, à celui qui en jouit, sa part de gouvernement, et que, comme toute fonction, elle entraîne une grave responsabilité et des devoirs sérieux. Serait-il injuste de demander à l'électeur qu'il sût au moins écrire le nom de celui qu'il charge de le représenter? Nous ne le pensons pas; seulement, pour enlever à cette prescription ce qu'elle paraîtrait avoir de blessant, on pourrait donner aux électeurs nouveaux le temps de se mettre en règle.

Enfin, quelles mesures pourrait-on adopter à l'égard de l'électeur qui néglige de voter? Il est clair que s'abstenir toujours et par indifférence, c'est manquer à un devoir. Solon voulait que dans les guerres civiles tout citoyen fût forcé de prendre un parti et d'entrer dans un camp ou dans l'autre. Sans aller aussi loin, il est permis de demander aux électeurs de voter. Comment punir cette négligence? par l'amende? ce serait un peu dur et quelquefois bien difficile; tout simplement par la privation des droits électoraux. Celui qui ne votait jamais quand il le pouvait, sera plus sensible qu'on ne le croit à cet affront, et ce droit qu'il dédaignait lui paraîtra très-précieux dès qu'il ne l'aura plus.

Quant aux éligibles, la liberté des électeurs exige qu'on ne leur impute d'autres conditions que celles qui doivent assurer la sincérité du vote. Ainsi se justifient les questions d'incompatibilité; seulement, à mon sens, elles doivent être peu nombreuses. Empêcher un fonctionnaire d'être élu dans le ressort où s'étend son autorité, voilà une règle absolue, et qu'on ne doit jamais transgresser; le suspendre de ses fonctions pendant toute la durée de son mandat, le priver de tout traitement et de tout avancement, c'est justice. On ne peut pas aller plus loin sans dépasser la mesure, sans manquer aux intérêts mêmes de l'État. Interdire absolument aux fonctionnaires l'entrée de la chambre, — et on le leur interdit dès qu'on les oblige à perdre leurs fonctions, — c'est là une mesure radicale, qui plaît d'abord par ce qu'elle a de net et d'absolu. Un peu de réflexion suffit pour en montrer les inconvénients. En Angleterre cette mesure fut adoptée en 1688; il fallut la révoquer quelques années plus tard. L'absence des fonctionnaires privait la chambre de lumières qui lui étaient indispensables. Combien cette vérité est-elle plus éclatante en France, c'est-à-dire dans un pays qui n'a pas, comme l'Angleterre, toute une classe de citoyens riches et destinés dès leur jeunesse à la vie politique, où au contraire tout ce qu'il y a de talents se forme en général dans les fonctions publiques, dans lesquelles la vie politique est le plus souvent le couronnement d'une longue carrière. L'Empire, du reste, nous a rendu le service de ne nous laisser aucun doute sur cette question : le gouvernement qui admettait les chambellans excluait les fonctionnaires; les députés n'en étaient pas plus indépendants, mais dans toutes les questions spéciales, ils se trouvaient, par leur ignorance, livrés à la merci des ministres et des conseillers d'État.

Les éligibles doivent-ils être soumis à une question de domicile? oui et non. Plusieurs fois, pour éviter des candidatures multiples, ou encore pour arrêter les ambitieux qui promènent leurs prétentions de département en département et se livrent à un véritable *vagabondage électoral*, on a demandé que le député dût être né dans le département même où il se présente. Cette proposition fut faite à la Constituante par un député obscur, M. Dambli, et adoptée avec l'appui de Barnave, malgré l'opposition de Mirabeau. C'est une théorie mesquine et jalouse. Les députés représentent la France tout entière, ils appartiennent à la France. Il y a des citoyens illustres que leur renommée désigne aux suffrages des électeurs; voulez-vous les renfermer dans leur département, qui peut-être pour des raisons particulières ne les nommera pas? Voulez-vous surtout empêcher que leur nom ait servi au pays, à certaines heures de manifestation éclatante, pour indiquer

Digitized by Google

nettement sa pensée ? Il est des heures solennelles où le nom d'un grand citoyen proclamé au centre et, en même temps aux extrémités de la France devient comme un cri de ralliement et la voix même de l'opinion publique. C'est le sens des élections multiples de M. Larochefoucault, et de Royer-Collard; c'est à ses vingt-six élections que M. Thiers doit l'autorité qu'il possède aujourd'hui non-seulement en France, mais auprès des puissances étrangères.

HERMILE REYNALD.

LIGUE INTERNATIONALE DE LA PAIX

SESSION TENUE EN ANGLETERRE AU BOIS DE FÉVRIER

M. SEELEY (1)

Que la guerre doive, s'il est possible, être abolie, vous en êtes déjà convaincus, et, comme je le suis également, nous tiendrons ce point pour admis. Mais je voudrais répondre très-brièvement à un ou deux arguments par lesquels beaucoup de gens se persuadent que la guerre est, sinon une bonne chose, du moins une chose qui a assez de bon en elle pour que, vu l'immense difficulté de l'abolir, il faille se résigner à la voir continuer; ou bien, que la guerre est si profondément enracinée dans la nature humaine, si étroitement alliée à ce que nous avons de meilleur, que, pour supprimer la guerre, il faudrait refaire l'homme, et peut-être d'après un type moins noble. Il est très-ordinaire, dans le premier cas, d'entendre dire que la guerre n'est que l'expression des mauvaises passions et qu'on ne peut l'abolir qu'en extirpant d'abord celles-ci. Nous devons, nous dit-on, frapper à la racine même.

> Du fond de ton échoppe, infime revendeur,
> Tu condamnes la guerre et sa sombre grandeur!
> Mais sais-tu si la guerre est cause ou conséquence?
> Condamne et proscris donc, sous peine de démence,
> Toutes les passions qui règnent ici-bas
> Et nous livrent parfois de si rudes combats;
> Proscris l'ambition, l'orgueil et l'avarice,
> Que sais-je encore? et fais qu'en notre âme tarisse
> La source qui produit la colère et la peur;
> Chasse de ton foyer et même de ton cœur,
> Comme germes certains du fléau qu'on redoute,
> La langue qui médit, l'oreille qui l'écoute.

Les vers sont bons, mais je n'admets pas le raisonnement; n'y a-t-il donc d'autre moyen de réprimer ou de prévenir les mauvaises actions que d'extirper les passions d'où elles proviennent ? S'il en est ainsi, la société civile est fondée sur une méprise, car la société civile a pour principal objet d'empêcher la guerre privée. Si la guerre entre les individus, entre les communes, entre les provinces peut être empêchée sans que les passions qui lui donnent naissance soient préalablement détruites, pourquoi n'en serait-il pas de même entre les nations ? Cependant la guerre entre particuliers a été abolie; bien plus, il est aisé de citer l'exemple de nations entre lesquelles la guerre l'a été aussi et définitivement. L'Angleterre et l'Écosse se sont battues pendant des siècles, et maintenant elles sont unies dans une indissoluble concorde. C'est là une grande œuvre politique, c'est le triomphe de cette sorte d'habileté qui doit être mise au service des intérêts sociaux. Et comment cet antagonisme séculaire fut-il apaisé ? Fallut-il, avant tout, qu'Anglais et Écossais abjurassent leurs antipathies mutuelles? Non, mais l'union politique et matérielle vint d'abord; le sentiment d'un intérêt commun créa un gouvernement commun, et celui-ci, en amenant l'habitude de rapports communs, effaça graduellement les sentiments hostiles. La haine s'apaisa au cœur de ces deux nations, mais cet apaisement, au lieu d'être la condition préalable de l'union, en fut la conséquence finale. Lorsque nous entendons dire qu'Anglais et Français ou Français et Allemands en ont encore pour des siècles avant d'oublier leurs haines nationales et de pouvoir s'unir, rappelons-nous l'exemple de l'Angleterre et de l'Écosse, et répliquons seulement que si les peuples qui se haïssent étaient unis, — et ils peuvent le devenir, — ils oublieraient leurs discordes.

L'autre argument, c'est que la guerre, malgré toutes ses horreurs, porte en elle quelque chose de bienfaisant; elle n'est pas uniquement, nous dit-on, ce mélange de destruction et de malheurs qu'elle paraît être, à première vue; elle n'est pas un pur appel à la force physique; au contraire, l'issue de la guerre est toujours réglée par une justice providentielle. La partie la plus faible, si elle a le bon droit pour elle, finit par triompher contre toute attente; la puissance arrogante et oppressive s'affaisse tout à coup au moment suprême. Des affaires inextricables sont tranchées par l'épée; des disputes vieilles de plusieurs siècles sont jugées d'une manière définitive et, après tout, équitable. Ces révélations d'une justice providentielle, agissant par grands coups, sont si élevées et si dignes de respect que nous ne pouvons nous empêcher de croire que le monde vaudrait moins, que la vie humaine perdrait de son prix si elles disparaissaient. Plus de journées comme celle de Marathon ou de Morgaten, plus de tragédies comme les *Perses* d'Eschyle, d'hymne comme celui d'Isaïe sur Sennachérib. Les poëtes et les prophètes retrouveraient-ils leurs sublimes inspirations lorsque le simple confort et la vulgaire prospérité régneraient à la place de ces grandes luttes du bien et du mal et sur les lieux mêmes où les grands arrêts de la divinité ont été rendus ?

Il serait injuste de confondre cette théorie avec celle qui, au moyen âge, se fondait sur l'épreuve par les armes. Souvenons-nous cependant que nos ancêtres croyaient à l'intervention de la Providence, aussi bien dans les combats particuliers que dans ceux des nations, que, toutefois, le duel judiciaire est tombé en désuétude, et que personne ne souhaite de le faire revivre. Supposons pourtant que la vieille théorie ne fût pas une pure superstition et examinons-la : l'*ordalie* par les armes n'était pas uniquement un appel à la force physique; la conscience de son tort pouvait rendre un des deux combattants faible et timide, et celle de son bon droit rendre l'autre plus fort. Il se présentait sans doute, de temps en temps, quelque cas, comme celui du Bois-Guilbert de Walter Scott, où les spectateurs reconnaissaient et vénéraient à l'unanimité le jugement de Dieu. Seulement, si dans de pareilles décisions il pouvait y avoir une certaine somme de justice, elle n'était pas assez complète. Que le sentiment du bon droit eût sa part d'influence, soit; mais la force physique, l'adresse, l'agilité, le hasard, pouvaient aussi bien décider de la cause. Mais en ces temps-là, les parties intéressées n'étaient pas libres de procé-

(1) Voyez dans la *Revue des cours littéraires* de remarquables leçons de M. Seeley sur *l'Impérialisme romain* (7e année, 1870, pages 427, 481 et 645).

Digitized by Google

der par des voies qui essurassent à l'affaire une décision fondée sur le droit seul. Avec l'ordalie, le justice n'était qu'un des éléments de l'arrêt ; avec une investigation légale, faite soigneusement, elle peut le dicter à elle seule.

Sans doute, dans une querelle entre nations, les forces morales opèrent bien plus puissamment que dans une querelle entre particuliers. Le succès d'une nation dans la guerre dépend du dévouement individuel et de la discipline, tout autant que du nombre, de l'argent ou de la science militaire ; or, le dévouement et la discipline sont presque identiques avec le vertu, de sorte que dens la guerre, la vertu est véritablement une force. De plus, une cause juste attirera la sympathie des autres États, tandis qu'une cause injuste se les aliénera ; et encore, une cause juste maintiendra dans la nation un accord unanime qui accroîtra sa force au moins pendant toute la durée de la lutte, tandis que la nation qui combat sans de justes motifs se lassera plus vite du fardeau de la guerre et pourra paralyser son gouvernement par le désaffection et le désaccord (1). Si donc nous pouvons tenir le vieil appel au jugement de Dieu pour mieux qu'un simple appel à la force physique, il est certain que pour les nations nous en jugerons de même, et que nous ne contredirons pas les poëtes et les prophètes célébrant la justice divine qui se révèle dans les décisions de la guerre.

S'il n'y avait pas d'autre moyen de décider les questions internationales, j'y trouverais ma consolation : il ne serait pas déplaisant d'imaginer que la justice préside au carnage et à la désolation même et qu'elle se manifeste de temps en temps d'une manière éclatante ; que les hommes, tout en s'abandonnant aux passions destructives, ne peuvent se soustraire aux lois qui sont le frein même des passions, et que l'esprit d'ordre, de stabilité, d'harmonie, domine d'une manière admirable le chaos de la destruction ; voilà un de ces contrastes dont s'empare l'imagination des poëtes, — c'est le nuage sombre qui menace d'abord d'engloutir le monde, et qui n'est plus soudain que l'écran où se projettent les brillantes couleurs du pacifique arc-en-ciel.

Si les anciens prophètes qui parlaient du Seigneur des armées avaient vécu de nos jours, ils auraient tenu, je crois, un langage tout autre. C'est par comparaison avec l'absence totale de justice que les décisions prononcées par le sort des batailles excitent leur enthousiasme ; mais comparées à un système légal bien organisé elles sont assurément déplorables. Comme dans l'exemple que nous tirons de l'ordalie, la part de justice que contient la guerre n'est pas suffisante. Pour qu'un jugement soit véritablement juridique, il ne suffit pas qu'il y entre une certaine justice ; il faut qu'il n'y entre que de la justice, et, à moins que nous ne fassions intervenir dans les affaires de ce monde cette Providence, — non pas seulement générale, mais spéciale, — qu'il serait superstitieux d'invoquer dans les affaires individuelles, il est impossible de considérer les décisions de la guerre comme étant absolument justes. La vertu d'une nation est une de ses munitions de guerre, cela est vrai, mais seulement une entre plusieurs ; de plus, elle est distincte de la cause pour laquelle la nation combat. La guerre est un juge qui ne regarde pas de très-près à l'évidence, mais qui décide d'après des témoignages généraux. Par exemple, on peut démontrer que les défaites des Français dans la guerre de 1870 sont dues à leur faiblesse morale et au désordre qu'un mauvais gouvernement a introduits dans leur organisation militaire ; mais, leur attaque eût-elle été juste, ces causes n'en auraient pas moins agi, et selon toute apparence, ils eussent été battus tout de même.

Mais supposons que la guerre rende des arrêts aussi justes et aussi sûrs que ceux d'un juge et d'un jury, serait-elle défendable ? Vous dites : Je crois qu'elle ne l'est dans aucun cas ; et moi je la trouverais défendable si les nations n'avaient pas d'autre moyen d'obtenir justice. Vous devez admettre vous-même que, défendable ou non, la guerre ne sera pas abolie jusqu'à ce qu'on ait trouvé quelque autre méthode de terminer les querelles. Quand vous regardez l'état de l'Europe, vous ne pouvez guère croire au progrès de votre cause. Il y a un demi-siècle, on pouvait penser que la guerre n'était que le jeu cruel des rois et des aristocraties, et que l'introduction d'un gouvernement populaire la ferait tomber en désuétude. Mais nous en avons assez vu pour nous convaincre que les peuples se querellent aussi bien que les rois et que les causes de guerre qui agissent dans l'Europe monarchique seront tout aussi capables d'agir dans l'Europe démocratique de l'avenir, et même que les guerres nationales seront bien plus gigantesques, bien plus prodigues de sang et de malheurs que jamais ne le furent les guerres des rois. N'est-il donc pas temps d'abandonner un ordre d'arguments qui, jusqu'ici, a convaincu si peu de monde, surtout si nous sommes en mesure d'en présenter un autre que vous êtes également préparés à entendre ? Aussi longtemps que vous vous bornerez à dire : « La guerre n'est justifiable en aucun cas et les nations doivent supporter l'injure plutôt que d'y recourir », vous prêcherez à des sourds. Mais chacun sent assez vivement les horreurs de la guerre pour vous écouter avec une ardente curiosité, si vous offrez un moyen pratique d'arranger à l'amiable les querelles internationales. S'il devenait évident pour un grand nombre de gens que la guerre n'est pas l'unique moyen de tirer satisfaction des injures nationales, on regarderait à l'instant la guerre avec les mêmes yeux que vous, c'est-à-dire comme le plus énorme et le plus intolérable des maux. Si les peuples voyaient clairement ce qu'il faut mettre à la place, soyez sûrs qu'ils ne tarderaient pas à y porter leur attention avec empressement et chaleur.

A tort ou à raison, la plupart des peuples pensent que la guerre est un tribunal qui, malgré tous ses défauts, vaut mieux que l'absence de tout tribunal. Vous dites : « Personne ne propose d'abolir la guerre sans y substituer quelque chose. » Mais l'erreur de tous les avocats de la paix que j'ai rencontrés, c'est qu'ils ne présentaient pas cette autre chose, cet arbitrage quelconque, avec assez de précision pour convaincre les peuples qu'il y avait là une idée pratique. Un système d'arbitrage international est une œuvre assez compliquée pour paraître à bien des gens une pure chimère. On croit généralement que de tels plans exigent de la nature humaine une vertu qu'elle n'a pas, et qu'il sera temps de les prendre en considération quand celle-ci aura subi cinq siècles encore de perfectionnement. Tant que le public pensera de la sorte et tant que vous ne le forcerez pas à penser autrement, il n'écoutera jamais aucun de vos projets de pacification générale, parce qu'il ne veut pas abolir la guerre sans avoir un équivalent à mettre à sa place, et que vous ne lui pro-

(1) Ces hypothèses ont été, hélas! démenties dans la dernière guerre. (*Note de la D.*)

Digitized by Google

posez rien de praticable. Mais il ne faut pas prendre cette indifférence pour de l'insensibilité à l'égard des maux qu'engendre la guerre. Des invectives contre la guerre ou les romans d'Erckmann-Chatrian, quel que soit leur mérite, ne remédient à rien. Mieux vaudrait un système d'arbitrage pratique et vraiment politique, — système qui s'attacherait aux détails et qui présenterait une variété d'inventions suffisante pour affronter les difficultés de l'exécution. Si la Ligue de la paix possédait un tel plan bien mûri, ainsi que des hommes d'État pratiques prêts à le mettre en lumière, je crois que la question entrerait à l'instant dans une nouvelle phase. La question ne serait plus de décider si les querelles internationales doivent continuer d'être jugées par la guerre ou si elles ne doivent plus l'être du tout, si la sauvage justice de la vengeance doit régner comme par le passé ou si aucune justice quelconque, sauvage ou civilisée, ne doit plus se manifester ici-bas. La question reviendrait à choisir entre le jugement par le sort des armes ou le jugement par la loi, question pour laquelle il n'y a pas deux réponses. S'il était une fois démontré que la loi peut trancher les disputes internationales, quel argument resterait-il à la guerre et qui serait assez insensé pour dire un mot en sa faveur? Toute l'indifférence dont vous vous plaignez disparaîtrait en un clin d'œil, et vous ne trouveriez plus d'occasion pour déclamer contre les horreurs de la guerre, pour supputer le nombre de vies perdues, le nombre d'enfants devenus orphelins, la quantité de sang versé, les ruines de la propriété, les retards du progrès, l'asservissement prolongé et toutes les autres conséquences de cette grande plaie de la société. Vous verriez aussitôt que l'apathie attribuée à l'insensibilité n'était due qu'au défaut d'espérance et se dissipait comme un brouillard à la première lueur d'espoir raisonnable. Au lieu de n'obtenir aucune réponse, vous seriez bientôt étonnés de l'unanimité et de la profondeur des sympathies qui accourraient au-devant de vous; vous trouveriez que, si votre œuvre est plus grande que toutes celles qui ont été teutées jusqu'ici, il existe, toute prête à vous aider, une force bien supérieure à celle dont disposa jamais aucun homme politique. Si une opinion grandissait dans le public et se fortifiait lentement sous l'influence des arguments rationnels d'hommes pratiques a pu arracher l'émancipation des noirs ou le libre échange à des législatures insensibles ou hostiles, soyez sûrs que l'agitation soulevée alors était un mouvement imperceptible et faible auprès de celui qui bouleverserait l'Europe, qui s'imposerait aux gouvernements et se ferait un jeu de toutes les vieilles traditions du militarisme monarchique, dès que les hommes s'apercevraient que la guerre n'est pas seulement un moyen terrible, ruineux ou barbare, ce qu'ils savent depuis longtemps, mais que c'est un moyen inutile et qu'on peut supprimer. Avec quelle joie triomphante le peuple ne se tournerait-il pas contre le géant de la guerre que nous ne conservons, tout comme le bourreau, qu'à titre d'instrument nécessaire, mais détestable! « Il succomberait dans un combat ridicule, tué par les femmes à coups de broches et par les enfants à coups de pierres. »

I

L'objet de cette conférence est donc de suggérer quelques idées à ceux qui cherchent comment pourrait s'établir d'une manière pratique un système d'arbitrage international. Ils s'apercevront que l'introduction d'un tel système entraîne nombre de changements politiques considérables. Ce ne sera pas nouveau pour vous, qui avez souvent entendu traiter d'utopie l'objet de votre association; mais j'ose affirmer qu'il ne s'agit pas ici d'une utopie, attendu qu'un système ne mérite pas ce nom lorsqu'il est vaste, mais lorsqu'il se propose une fin disproportionnée à ses moyens d'action, tandis qu'ici les moyens, les forces et les influences qui doivent concourir à cette œuvre sont gigantesques comme la difficulté de l'œuvre elle-même.

Or je veux essayer d'établir les propositions suivantes:

1° Le système international dont il s'agit est essentiellement différent de celui qui existe et selon lequel des congrès de grandes puissances décident les affaires de l'Europe; pourtant il ne peut se développer que dans le même milieu.

2° Le système international comprend nécessairement une fédération de toutes les puissances qui doivent en recueillir les bienfaits.

3° Afin d'être réellement fort et efficace, un tel système exige une fédération du genre le plus étroit, c'est-à-dire une fédération organisée non pas sur le modèle qu'offrait naguère la confédération germanique, mais sur le modèle des États-Unis, fédération pourvue d'un appareil complet de pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires, et placée au-dessus de tous les gouvernements d'États.

4° La première condition du succès dans un tel système, c'est que le pouvoir de lever des troupes soit dévolu au pouvoir fédéral seul et soit absolument interdit aux États particuliers.

Pas n'est besoin d'être très-minutieux ni très-prolixe pour expliquer que le système actuel des congrès n'est pas du tout ce qu'il nous faut. Il sert à un but particulier, et notre but est entièrement différent. Ce qu'il nous faut, c'est une sorte de cour judiciaire où ressortissent les disputes internationales. Or, un congrès européen n'a aucun des caractères d'une cour de justice, et quand on l'appelle un Aréopage ou qu'on lui applique d'autres noms propres à des assemblées judiciaires, on commet une inadvertance qu'il suffit de signaler en peu de mots. Une cour de justice peut, malgré bien des défauts, n'en être pas moins un tribunal; mais le défaut d'un congrès européen n'est pas accidentel et véniel, il est radical et partant fatal. Que peuserions-nous d'un tribunal dont chacun des membres serait étroitement lié par l'intérêt avec les parties et dans lequel siégeraient invariablement les parties elles-mêmes pour les cas les plus importants? En certaines occasions, les congrès européens ont eu peut-être quelque apparence superficielle d'impartialité : ainsi on pourrait alléguer que, lors de l'établissement du royaume de Belgique, le roi de Hollande fut cité devant un congrès européen et qu'un jugement fut porté contre lui au nom d'un principe de justice. Qui ne sait cependant combien serait fausse cette manière de présenter les faits? Qui ne sait que les principaux auteurs de cet arrangement pensaient à tout autre chose qu'à faire prévaloir un principe de justice, qu'une contestation diplomatique était engagée entre la France et l'Angleterre, et qu'il s'agissait beaucoup moins des intérêts et des droits des deux parties que d'une conciliation entre les intérêts de deux des juges qui siégeaient dans ce tribunal, de manière à prévenir entre eux un conflit à main armée? Les juges, en un mot, loin d'être désintéressés de l'issue du procès, comme de vrais juges eussent dû l'être, y avaient l'intérêt le plus vif et ne

s'en cachaient pas. L'arrangement conclu fut un règlement de forces et non de droits. Cet arrangement était très-important et fut très-utile ; néanmoins il ne mérite pas le nom d'arrêt judiciaire.

C'est en d'autres occasions qu'un tribunal international serait nécessaire. Le monde est mis en péril non pas tant par les petits différends des Belges et des Hollandais que par les formidables explosions de jalousie nationale qui éclatent ou peuvent éclater entre la France et l'Allemagne, entre l'Angleterre et la Russie. Alors tout congrès européen cesse d'avoir cette apparence, même superficielle, de cour de justice, qui peut lui rester encore dans les petites occasions. Que les juges soient ouvertement partiaux, c'est assez pour leur enlever leur caractère de juges ; mais qu'ils soient à la fois juges et plaignants, c'est-à-dire juges dans leur propre cause à titre de grandes puissances européennes, c'est une anomalie qu'il suffit d'indiquer sans qu'il soit besoin d'insister.

Bref, un ambassadeur ne peut être en même temps un juge, et un congrès de plénipotentiaires ne peut pas être un tribunal. Sur le siége du juge ne doit s'asseoir aucun des intéressés. Pour avoir un bon tribunal, il ne suffit pas que les deux parties y soient représentées, il faut que toutes deux en soient exclues.

Nous sommes si accoutumés à voir les différentes cours de justice régler avec une admirable efficacité les procès des particuliers que la difficulté d'instituer une cour compétente pour régler les litiges internationaux ne nous frappe pas d'abord. Nous pensons qu'il n'y a qu'à le vouloir. Plusieurs cours nouvelles ont été créées de nos jours en Angleterre ; elles ont assez bien fonctionné. Quelle difficulté donc d'en établir une de plus? Une difficulté très-évidente. Instituer une cour de justice dans un État, c'est un acte depuis longtemps bien connu et bien compris ; mais c'est un acte tout différent, et qui jusqu'ici n'a jamais été accompli d'une manière satisfaisante, que de constituer une cour en dehors des limites d'un édifice politique. Il suffit de rappeler, pour que tout le monde en convienne, que le système judiciaire d'un État est étroitement lié avec ses autres institutions, qu'il grandit avec elles et qu'il se modifie selon leur développement. Nous imaginons-nous les cours de justice qui siégent à Westminster existant dans une condition isolée, ayant rompu leur lien vital avec les autres organes de l'État? Cependant cela ressemblerait à ce que nous proposent ceux qui préconisent un tribunal international. Parce que les tribunaux prospèrent sous le couvert de l'État, serait-il possible d'établir un tribunal à ciel ouvert pour ainsi dire, un tribunal en dehors de tout pouvoir exécutif et législatif?

Je ne prétends pas que ce tribunal ne puisse jamais exister, par la seule raison qu'il n'existe pas encore ; mais je montre que l'on ne peut présumer de son efficacité par celle des cours existantes, puisque celles-ci sont dans des conditions absolument différentes.

Maintenant je vais plus loin, et je montre qu'historiquement toute cour de justice n'existe que dans l'État, et qu'elle tire de lui son caractère et sa force. Car des juges ne peuvent ni se constituer eux-mêmes, ni régler les détails de leur procédure, et encore des juges cessent d'être juges si leurs décisions ne sont pas soutenues par la force. Un juge n'est pas un homme qui se plaît à peser des témoignages et à prononcer des arrêts; c'est un homme investi de son office par un pouvoir reconnu compétent pour le lui conférer, et c'est aussi un homme dont les décisions sont régulièrement et rigoureusement exécutées par le pouvoir. Un juge donc ou un tribunal ne peut exister dans l'isolement ; il se rattache nécessairement à d'autres pouvoirs, à un pouvoir qui l'institue, à un pouvoir qui règle son action, à un pouvoir qui exécute ses arrêts ; mais là où tous ces pouvoirs se rencontrent, — pouvoirs constituants, régulateurs et exécutifs, — nous avons l'organisation complète de l'État. Ainsi nous est-il démontré qu'une cour de justice suppose implicitement l'existence de l'État, et, comme conséquence, qu'un tribunal international suppose l'existence d'un État international fédéral.

II

Peut-être nous répondra-t-on : « Il faudra sans doute organiser un État, si vous tenez à ce mot, ou quelque chose d'approchant, mais non pas à la manière savante et compliquée de nos systèmes politiques modernes ; il faudra préférer l'appareil fédéral dont le mécanisme indispensable sera le plus léger, le moins coûteux possible. » En fût-il ainsi, nous n'en avons pas moins un problème à résoudre, celui d'établir une fédération ; la cour de justice viendra ensuite. Les nations de l'Europe doivent se fédérer d'une manière quelconque, ou bien le tribunal international ne pourra jamais exister. L'assemblée judiciaire ne peut se concevoir sans une assemblée législative, si limitée que soit sa compétence, si rares que soient ses réunions ; elle ne peut se concevoir non plus sans des officiers chargés de l'exécution de ses arrêts.

Si nous compronons, une fois pour toutes, que la question revient à réunir tous les États de l'Europe en une vaste confédération, nous nous référerons naturellement aux exemples divers dont l'histoire a gardé le souvenir. Cherchons donc le lien fédéral qui joigne à la plus grande légèreté une certaine solidité, car il est évident que plus le lien fédéral sera fort et serré, plus l'organisation indispensable sera compliquée, et plus les sacrifices demandés à chaque État particulier seront grands. Une fédération, soit, mais la moins gênante possible, tel sera notre programme ; l'ouvrage offre en tout cas assez de difficultés pour que nous cherchions à ne pas les accroître.

Or, l'histoire nous enseigne, et c'est ce que je puis vous dire de plus important, que nous devons abandonner le projet d'une fédération qui soit faible tout en étant efficace. Les conditions même du problème nous ont conduit à l'idée d'une fédération forte, comme la seule qui puisse être réelle. La fédération apparaît dans l'histoire comme un problème souvent abordé, rarement résolu. Malheureusement, l'histoire ne nous offre pas, en fait de fédérations, une variété de types satisfaisants. Au contraire, nous trouvons une ou deux fédérations qui ont réussi et plusieurs qui ont échoué d'une manière honteuse et irrémédiable. Dire que l'établissement d'un tribunal international implique celui d'une fédération, c'est donc affirmer que cela implique la solution du plus difficile problème qu'on puisse imaginer, et que, loin de traiter la constitution fédérale nécessaire comme un arrangement facile, nous ne saurions y apporter trop de soins et d'attention comme à la partie de notre tâche la plus délicate et la plus sujette aux méprises et aux erreurs.

Je ne veux pas remonter, pour trouver des exemples d'insuccès, jusqu'à la ligue amphictionique de la Grèce ancienne

Digitized by Google

qui fournit une arme si commode à l'ambition de Philippe, ni même à celle du Saint-Empire romain dont se joua et se moqua Frédéric de Prusse ; je me référerai à deux exemples plus modernes : la Confédération germanique, qui tomba en pièces en 1866, et cette vieille Confédération américaine qui fit place en 1789 aux États-Unis d'Amérique. Ces deux fédérations périrent parce qu'elles n'étaient pas assez fortes. La Confédération américaine est surtout instructive parce que les causes de sa chute furent tellement visibles au moment même, que l'on put la remplacer par une institution corrigée qui a vérifié les calculs de ses auteurs par son plein succès, succès unique dans l'histoire. La Confédération germanique est instructive d'une autre manière, comme ayant embrassé dans ses liens quelques-unes des nations même que doit réunir la fédération que nous projetons. La plupart des systèmes d'arbitrage international dont on a parlé, depuis que les calamités de la guerre entre l'Allemagne et la France imposent ce sujet à notre attention, se retrouvent, ce me semble, dans la Confédération germanique et sont condamnés par l'histoire même de son impuissance et de sa chute.

Ces deux exemples nous montrent donc l'écueil qu'il faut éviter, et l'Union américaine, l'exemple qu'il faut imiter. Si j'appelle cette belle œuvre *la fédération par excellence*, je ne prétends pas m'engager dans une apologie générale des institutions américaines. Les Américains sont un peuple absorbé dans la production, un peuple, donc, chez qui la haute culture a dû lutter contre de grandes difficultés ; de plus, le niveau de leur vie politique est maintenu fort bas par cette foule d'émigrants divers auxquels ils accordent trop facilement et trop tôt des droits politiques. Leur système peut faillir sur cent points, mais cela ne l'empêche pas d'avoir glorieusement réussi comme fédération. Ils ont trouvé une unité politique plus large que celles qu'on avait vues, un nom plus grand que celui d'État, une vertu plus haute que le patriotisme. Cette union des nations qui chez nous est un vœu, une utopie, une foi religieuse, a fait un grand pas vers la réalité pratique de l'autre côté de l'Atlantique. Là, vit et prospère ce qui semble chimérique ici, un corps d'États subsistant côte à côte aussi amicalement que des départements ou des comtés ; des frontières étendues comme celles de la France, qui, pour se protéger, n'ont que faire de lorteresses des budgets d'États aussi grands que l'Angleterre, qui ne réservent aucun crédit pour une force armée quelconque. Sans doute, les circonstances leur étaient bien plus favorables qu'elles ne le sont pour nous autres Européens ; mais ce qu'ils accomplissaient était sans précédent, tandis que l'Europe jouit maintenant de l'exemple de l'Amérique. On nous dira : Si vous voulez abolir la guerre, regardez ailleurs ; les États-Unis sortent d'une des guerres les plus gigantesques de l'histoire. — Leur paix, il est vrai, a été interrompue ; mais ils ont rétabli la véritable paix américaine, une paix inconnue à l'Europe, une paix sans armement militaire ; et si leur guerre était gigantesque, elle ne doit pas être assimilée avec les guerres d'Europe ; souvenez-vous que c'était une guerre contre la guerre, une guerre engagée pour le principe d'union et contre le principe de division, une guerre qui ne ressemble pas plus à toutes les autres que la violence dont use le policeman ne ressemble à une violence criminelle ou que l'exécution d'un condamné ne ressemble à un meurtre. Si les sécessionistes avaient obtenu ce qu'ils voulaient, deux armées permanentes, peut-être davantage, se tiendraient en respect l'une l'autre, et le système ruineux et misérable de l'Europe régnerait en Amérique. C'est parce que les Américains ont poussé jusqu'au bout cette guerre unique et gigantesque, qu'ils ont pu désarmer après l'avoir faite et qu'ils espèrent justement n'être jamais obligés à recommencer, — au moins dans le sein de l'Union. Le président Lincoln a bien dit qu'il faisait la guerre pour maintenir l'Union et non pour abolir l'esclavage. Le maintien de l'Union était de beaucoup l'objet le plus important ; c'était le plus grand pas que le genre humain eût encore fait vers l'abolition de la guerre.

Malgré cette unique guerre intérieure, je considère donc l'Union américaine comme ayant résolu le problème de l'abolition de la guerre et nous offrant le modèle que l'Europe, bien supérieure en culture intellectuelle, en richesses littéraires et artistiques, devrait imiter dans ses relations internationales. Or, ce grand triomphe de l'Union fut achevé aux lieux mêmes où une précédente confédération avait échoué d'une manière évidente. Nous pouvons comparer les deux fédérations ; le secret du succès de l'une gît dans quelqu'une de leurs différences, dont la plus considérable consiste dans le degré de force et d'indépendance donné à l'organisation fédérale. Là où celle-ci était relâchée et confondue par quelques points avec le gouvernement des États particuliers, la fédération échoua ; mais, là où le lien fédéral fut resserré et fortifié, elle réussit.

La leçon spéciale qui ressort de l'exemple des Américains, c'est que l'exécution des décrets de la confédération ne doit pas être confiée aux officialités des États particuliers, mais que la fédération doit avoir un pouvoir exécutif indépendant et séparé qui fasse sentir son autorité directement sur les États particuliers. L'État particulier doit avoir conscience de ses obligations envers la fédération et savoir qu'il en est membre. Toutes les confédérations qui se bornent à être des accords entre les gouvernements sont parfaitement illusoires.

J'en tire cette conséquence que, pour abolir la guerre en Europe, il faut nous considérer comme investis d'un droit civique tout nouveau ; il faut cesser d'être simplement Anglais, Français, Allemands, et porter avec le même orgueil le nom d'Européens. L'Europe doit avoir une constitution aussi bien que les États qui la composent. Il doit y avoir une législature européenne, un pouvoir exécutif européen aussi forts, aussi importants que ceux qui se réunissent et qui agissent à Washington. Et tout cela ne réussira que lorsque les différences de langage, de race, de développement intellectuel et de religion seront regardées comme tellement secondaires que les membres de cette nouvelle patrie estiment leur nouvelle nationalité autant et plus que l'ancienne. De sorte que, si quelque grande épreuve survient, si l'État particulier et la Confédération ont quelque désaccord, ces nouveaux citoyens fassent comme les Américains, qu'ils préfèrent l'Union à l'État particulier.

Mais il est encore plus nécessaire que la Fédération ait une force exécutive supérieure à celle d'aucun des États qui la composent. Je ne comprends pas la prétention de ceux qui parlent d'établir une cour internationale sans lui donner le pouvoir ou le droit de faire exécuter ses décrets par la force. Et les bons conseils ? disent-ils. Est-ce par de bons conseils que vous pensez abolir la guerre ? Rappelez-vous donc que, dans cette voie, vous n'avez ni précédents ni analogies pour vous guider. Si la guerre n'avait été abolie jamais et nulle part, je jugerais inutile d'étudier les moyens d'y réussir ; mais je vois

Digitized by Google

au contraire que les guerres privées ont été abolies, que de petits États constamment en guerre sont devenus les provinces de grands États et ont ainsi perdu le droit de se disputer entre eux, que l'Angleterre et l'Écosse, après des siècles de lutte, en sont arrivés à une paix perpétuelle, enfin que, de l'autre côté de l'Atlantique, quantité de grands États semblent avoir réussi à détruire toute possibilité de guerre entre eux. Dans chacun de ces cas, le même résultat a été obtenu de la même manière, et ce n'a pas été par de *bons conseils*. Ne dites pas : « C'est du cynisme; la nature humaine est meilleure que vous ne pensez : un bon conseil, honnêtement offert, a beaucoup de chances d'être écouté. » Lorsque les esprits sont calmes, je les crois généralement très-enclins à écouter les conseils; mais, et surtout s'il s'agit d'une nation, lorsque les passions sont soulevées ou les instincts personnels menacés, je ne crois pas, je *sais* que les bons conseils sont rejetés bien loin. Comment pouvons-nous parler de l'efficacité des bons conseils quand, il y a six mois, la France les a repoussés avec impatience, et que l'Allemagne les repousse aujourd'hui avec une impatience semblable? Et à quoi sert-il de citer les occasions où de bons conseils ont détourné la guerre, tant qu'on pourra citer un nombre d'occasions au moins égal où les bons conseils ne nous l'ont pas épargnée. L'humanité apprendra avec joie comment on peut abolir la guerre et la faire tomber en désuétude, mais vous n'obtiendrez pas qu'elle s'intéresse vivement aux moyens de la détourner..... peut-être et quelquefois.

On n'a trouvé jusqu'ici qu'une seule ressource pour remplacer la guerre. Elle a toujours réussi, elle réussit infailliblement partout où on peut l'introduire : c'est d'enlever la question contestée aux deux intéressés, de la déférer à une troisième partie dont le soin, l'intelligence, l'impartialité, donnent toute garantie, et d'imposer sa décision aux intéressés avec une force irrésistible. Ce dernier point est tout aussi essentiel que les autres, et, si vous l'omettez, vous pouvez aussi bien les omettre tous. La chute de la Confédération germanique nous enseigne cette leçon : espérer que des puissances militaires comme la Prusse et l'Autriche se laissassent contraindre par la Confédération, c'était mettre la nourrice sous les ordres du poupon qu'elle tient sur ses bras; c'est pourquoi la Confédération a existé tant que la Prusse et l'Autriche ont reculé devant une rupture ouverte, et elle est tombée en pièces lorsqu'arriva la crise que, dans la pensée de ses fondateurs, elle devait conjurer.

Pour prévenir la guerre, il ne suffit pas que les forces dont dispose la justice soient un peu plus grandes que celles des parties en litige. La justice doit avoir sous la main des forces d'une telle supériorité que l'idée de lui résister ne puisse venir à l'esprit de personne. C'est ainsi qu'il parut impossible de tolérer les troupes armées que les seigneurs du moyen âge tenaient sur pied. Comment donc rendre les forces fédérales de l'Europe supérieures aux forces de tout État particulier, voire de la France ou de la Prusse? L'histoire des deux derniers siècles nous montre que les forces combinées de tous les États de l'Europe ne sont pas toujours évidemment supérieures à la force d'un seul. Louis XIV et Napoléon ne furent humiliés et vaincus qu'avec beaucoup de peine, et nous commençons à douter que l'Europe puisse résister à l'Allemagne unifiée. Il est évident qu'une justice internationale ne pourra jamais avoir un cours irrésistible, tant que les États particuliers auront des armées permanentes. Le droit de lever des troupes doit appartenir à la Fédération et non plus aux États. L'État est le seigneur féodal de l'Europe moderne; le règne de l'anarchie ne finira que lorsqu'il sera défendu à l'État d'entretenir des troupes armées.

Je suis heureux de m'adresser à un auditoire qui est tenu d'écouter des spéculations que tout autre trouverait peut-être ridiculement chimériques. L'Europe constituée en un État unique, avec un pouvoir fédéral législatif et exécutif placé dans quelque centre à l'instar de Washington; d'illustres nations comme l'Angleterre et la France se laissant interdire de lever des armées et se réduisant peu à peu à n'être que des provinces en regard de la Fédération dont la majesté grandit constamment et absorbe sans cesse par une forte gravitation le génie et l'ambition qui jadis étaient au service des différents gouvernements nationaux : pareille révolution dans les affaires humaines a-t-elle jamais été vue? l'a-t-on même jamais entrevue?

Mais je ne prétends pas discuter si ces changements sont praticables ou impraticables; je m'adresse à ceux qui ont décidé au fond de leur conscience que la guerre pouvait et devait être abolie. Qu'ils aient tort ou raison de penser ainsi, c'est une autre question. J'ai essayé de montrer que l'abolition de la guerre implique et exige absolument certains grands changements politiques en Europe, et n'est possible que si ces changements ne sont pas impossibles; j'ai jugé utile d'en exposer quelques-uns avec certains détails précis, non pas pour que nous nous mettions à la tâche sur-le-champ, mais pour que vous, qui êtes membres de la Ligue de la paix, et vous qui ne l'êtes pas, vous puissiez mesurer l'œuvre qui doit être entreprise ou abandonnée. Néanmoins, nous devons, en forme de conclusion, passer rapidement en revue les difficultés de cette œuvre, d'une part, et, de l'autre, les forces, les instruments et les procédés qui seraient à notre disposition pour la réaliser.

III

Il faut dire tout d'abord que si les Américains ont accompli ce que nous proposons ici pour l'Europe, ils l'ont fait dans des circonstances infiniment plus favorables. En réalité, la confédération était la forme de gouvernement que la Providence leur imposait, et leur part de travail a consisté à l'empêcher de se dissoudre. Le problème proposé était, non de réunir différentes nations séparées et hostiles, mais d'arrêter une tendance à la séparation et à la dissolution qui commençait à se manifester dans une population homogène qu'unissaient d'ailleurs le langage, les institutions et la religion. Si ce fut un chef-d'œuvre que de résoudre ce problème, que serait-ce de joindre d'une manière indissoluble tant de races, de nations et de religions rivales, l'Anglais et le Français, l'Allemand et le Slave, l'Allemand et l'Italien! Que serait-ce de trouver un nom fédéral qui, comme un vaste et tutélaire pavillon, couvrît tant de discordes séculaires, cachât tant de blessures invétérées, réconciliât efficacement les plus vieilles antipathies, unît dans une même action politique les sujets d'un czar, d'un empereur, d'une reine constitutionnelle et d'une république helvétique; qui accoutumât à des relations familières ceux que des langues différentes ont rendus si longtemps étrangers les uns aux autres! Certaines nations, unies jadis, ont été scindées depuis par des différences de religion; d'autres nations, dont les divers groupes n'étaient pas au même degré de déve-

Digitized by Google

loppement, ont gardé difficilement leur unité; d'amères jalousies sont nées de conditions économiques différentes; des idiomes rivaux ont causé les plus grands embarras à certains gouvernements, et pourtant la fédération de l'Europe n'en est pas moins une œuvre qu'il faut accomplir, et, quand elle sera accomplie, qu'il faudra maintenir, non pas malgré tel ou tel de ces obstacles, mais malgré tous ces obstacles réunis. Quel immense travail que de prouver à tant de populations le caractère bienfaisant de l'institution fédérale, que de créer dans chaque État de l'Europe un parti fédéral assez considérable pour se faire écouter, pour enrôler, avec l'aide du temps, la nation dans sa cause, pour imposer, à la fin, cette grande mesure à des gouvernements qui y seraient le plus souvent hostiles par instinct et par intérêt! Mais, vraiment, est-ce la peine d'insister sur des difficultés que personne ne peut nier, que tout le monde ne voit que trop ou plutôt que trop exclusivement? Que ne disons-nous tout de suite qu'elles sont insurmontables?

Mais, d'abord, il n'est pas question de réaliser immédiatement ni même bientôt un tel projet. S'il est vrai qu'il doive apporter des bienfaits infinis à une multitude infinie de personnes, on peut espérer que le cours du temps écartera celles des difficultés qui tiennent seulement au grand nombre, à l'inertie, à l'indifférence de ceux qu'il s'agit de convaincre. Il faut répandre une nouvelle conviction en Europe, sorte d'entreprise qui a déjà réussi plus d'une fois dans des circonstances encore moins favorables. De nouvelles convictions religieuses ont parcouru l'Europe d'un bout à l'autre au XVI^e^ siècle avec une inconcevable rapidité; les idées de gouvernement démocratique se sont propagées partout depuis 1789; pourquoi l'idée de fédération n'aurait-elle pas aussi son jour? pourquoi, à un moment donné, cette idée ne pénétrerait-elle pas enfin les cœurs et ne serait-elle universellement acceptée? *sic volvere Parcas!* — Il dépend donc pour une grande part du zèle et de l'énergie de chacun de rapprocher le terme de ce grand succès. Le voyage peut être long, mais c'est un voyage où l'on a le vent et la marée pour soi, le bon vent et l'irrésistible marée d'un destin clairement marqué. Puis, c'est un point de vue tout à fait faux, pour juger de la possibilité d'un ouvrage, que de considérer seulement la masse à mouvoir; il faut considérer surtout le rapport entre le poids et la force motrice. Si un ouvrage immense est par cela même un ouvrage impossible, la fédération de l'Europe n'aura jamais lieu; tels étaient pourtant et le percement de l'isthme de Suez et la pose du câble transatlantique. Mais si l'on espère raisonnablement obtenir de grands résultats avec de grandes forces, alors ceux qui les ont à leur disposition peuvent essayer de réaliser des projets plus étonnants que celui de Colomb, sans être doués comme lui de cet enthousiasme illuminé et romanesque que le succès peut seul justifier. Pourtant, un dessein tel que la fédération de l'Europe voudrait bien la peine qu'on ressentît un peu de cet enthousiasme qui ne veut rien voir des difficultés et ne regarde qu'à l'excellence du but à atteindre. Un tel enthousiasme eût été nécessaire autrefois; aujourd'hui, les conditions sont changées. Considérons seulement le puissant levier dont nous disposons pour cette œuvre.

J'ai dit que la fédération dont il s'agit n'est pas seulement une convention entre les gouvernements, mais une union réelle des peuples; ce ne sont pas les voies diplomatiques ni l'action des pouvoirs constitués qui l'amèneront, mais plutôt un mouvement populaire universel. Cent ans plus tôt, aurait-on conçu l'idée d'un tel mouvement se propageant dans toute l'Europe? A présent est-il rien de plus facile à imaginer, rien qui soit plus d'accord avec le siècle? Il n'y a guère de pays en Europe qui n'ait été de nos jours le théâtre de quelque grande agitation ou de quelque réforme politique que les hommes d'État menèrent ensuite à bonne fin, mais qui fut d'abord prônée par de grands orateurs populaires et adoptée par la multitude. Pendant toute la période comprise entre les triomphes d'O'Connell et ceux de Kossuth, les agitateurs populaires se sont donné carrière, et les peuples ont appris l'art d'exprimer leurs vœux, et, dans certains pays, de les exprimer avec modération. Ils ont appris à faire de l'agitation pour des réformes définies et à la faire avec plein succès, même quand les réformes demandées comportaient un mécanisme au-dessus de l'intelligence de la plupart des agiteurs. Ce mouvement n'est donc pas nouveau dans l'espèce, mais dans l'extension qu'il doit prendre, dépassant ainsi de beaucoup les précédents, embrassant plusieurs nations à la fois, et par conséquent demandant une direction plus attentive. Mais, s'il doit être immense, d'immenses motifs ne manquent pas pour le susciter; le mal auquel vous vous attaqueriez n'est pas un mal douteux, ni un mal partiel, ni un mal médiocre. C'est le plus grand de tous les maux dont vous puissiez souhaiter la fin. Il attaque toutes les classes de la société et tous les âges; il les attaque, non avec des armes insidieuses, non sous un déguisement quelconque, mais par des massacres publics, par la famine et par la destruction. Il appelle un remède d'autant plus prompt qu'il semble aller toujours en empirant. Les guerres deviennent de plus en plus effrayantes et gigantesques. Plus le principe des nationalités gagne de terrain, plus nous voyons venir le moment où des États démocratiques pleins d'énergie se feront la guerre les uns aux autres avec toute la violence des antipathies nationales. Y eut-il jamais un meilleur sujet pour l'éloquence des orateurs populaires? Qu'était-ce que l'émancipation catholique ou la loi des céréales, ou l'abolition de la traite des nègres, comparée à notre entreprise? Serait-il donc si difficile de susciter un mouvement européen contre un mal dont personne n'est à l'abri, qui menace la vie de tout le monde et celle des enfants de chacun, qui traîne à sa suite non-seulement la mort, mais une légion d'autres maux dont quelques-uns sont peut-être pires que la mort?

Et encore, ce siècle a subi de grandes agitations politiques et religieuses; dans certains pays la conscience politique est faible et peu développée, et la conscience religieuse, au contraire, pleine de vigueur; de même, certains individus manquent souvent de l'une tout en possédant l'autre; or, il y a justement une question, une seule, où la politique et la religion viennent aboutir et se confondre, c'est celle de la guerre, qui outrage également le sentiment politique et le sentiment religieux. La guerre foule aux pieds les notions du juste et de l'injuste et les préceptes du christianisme avec aussi peu pitié que le bonheur des individus. A ce sujet, il y a parfait accord entre toutes les communautés chrétiennes; une Église peut proscrire la guerre d'une manière plus énergique, une autre justifier les chrétiens qui s'y engagent; mais toutes regardent la guerre comme un fléau, toutes comptent au nombre des plus grands triomphes futurs de la foi la suppression de la guerre et sa disparition de ce monde. A ce sujet toutes les grandes divisions du christianisme ont une part à

Digitized by Google

revendiquer : l'Église grecque a protesté avec force contre la guerre, même aux siècles des plus épaisses ténèbres; l'Église latine a fourni le premier exemple de cette fédération européenne, de cette cour internationale qui devrait remplacer l'appel aux armes; ce fut une secte protestante qui, la première, fit de la paix le premier des dogmes chrétiens; c'est dans le sein du protestantisme que la grande république du nouveau monde a pris naissance et prospéré.

Si la chrétienté s'est, en quelque sorte, réconciliée avec la guerre, c'est faute d'un mécanisme qui pût assurer la paix du monde. Si les hommes d'État avaient su inventer ce mécanisme, la religion aurait depuis longtemps fait cesser toute guerre dans la chrétienté. En énumérant vos moyens d'action, vous devez ajouter le levier de l'agitation religieuse à celui de l'agitation politique, et, après en avoir appelé à l'intérêt évident de l'humanité, vous pouvez en appeler encore et surtout à la religion, à la conscience.

Ne pourriez-vous pas aussi gagner à votre cause les races opprimées de l'Europe ? Tous les griefs de race viennent de la guerre, sont perpétués par la guerre et disparaîtront avec elle. Dans l'Union américaine, non-seulement aucun État n'est en guerre avec un autre, mais aucun État n'en tient un autre dans une injuste dépendance. Dans l'Union, il n'y a pas de Pologne, il n'y a pas d'Alsace, ni de Lorraine. Si un État se sent lésé, le mal lui vient de la fédération tout entière et ne peut l'offenser comme une injustice directe. Aucun des États ne peut raisonnablement se plaindre d'être soumis à la fédération, pas plus qu'une ville ou un comté ne souffre de la supériorité de l'État. La Russie n'a pas de droits sur la Pologne ; cependant la Russie ne peut ni ne doit rendre la Pologne aux Polonais, à moins que ceux-ci ne rallient à leur cause quelque puissant allié. L'Europe renferme dans son sein beaucoup de ces injustices anciennes et incurables, et elle est en train d'en accroître le nombre : ce sont les conséquences du système abusif qui nourrit l'ambition et entretient les craintes des États, ce sont les conséquences de la guerre. Dans une Europe fédérée, la Pologne et la Russie vivraient côte à côte, comme le Maryland et la Virginie, et la vieille querelle internationale finirait par être quelque chose d'incompréhensible et d'inexplicable. En attendant, la perspective d'une fédération semble offrir aux Polonais une solution des difficultés de leur situation. Ils pourraient cesser de réclamer leur vieille indépendance, — indépendance qu'ils ont perdue par suite de leurs propres divisions, et que la Russie ne leur concédera jamais, — et devenir les apôtres d'une confédération de l'Europe, dont la prédominance effacerait leurs malheurs et leurs injures personnelles avec toutes les autres traces de la vieille anarchie européenne.

Jamais forces disponibles furent-elles plus grandes pour accomplir un changement politique? L'intérêt universel et pressant, le sentiment religieux, les espérances des races opprimées, ne sont-ce pas là des forces considérables? Et ce principe ou cet ensemble de principes qui s'intitule la Révolution n'est-il pas tenu de servir aussi notre cause ? Les principes démocratiques ne sont rien ou sont pires que rien sans les principes européens. Qu'est-ce que la liberté des peuples sans leur solidarité? Les États populaires, avons-nous dit, font la guerre d'une manière plus terrible que les États monarchiques ou aristocratiques : il est donc doublement nécessaire à l'humanité qu'ils se lient par une solide confédération. Le parti républicain parle beau coup de son amour de la paix : qu'il coopère donc à l'affermissement de la paix en lui donnant de réelles et efficaces garanties !

Ces forces peuvent compenser et au delà celles qui tendent à tenir les peuples séparés, telles que les différences de langue, d'institutions, de conditions économiques, de religion. Ces causes de séparation se sont trouvées toutes réduites quelque part à l'impuissance. La Prusse est mi-partie catholique et mi-partie protestante, la Suisse réunit différents idiomes, l'empire austro-hongrois tient sous le même sceptre des nations diverses et même des gouvernements divers. Les difficultés seraient insurmontables si les avantages de l'Union n'étaient pas grands; que ne pourrait obtenir une opinion publique qui exprimerait le vœu, de plus en plus ardent et ferme, de voir se fonder et s'élever, comme un temple majestueux, la nouvelle fédération, rivalisant avec la fédération transatlantique en prospérité et en unité, mais la surpassant de beaucoup par les mœurs, la culture intellectuelle, la science, et consacrée par toutes les traditions et les monuments de l'ancien monde ?

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par ***. —

ÉTRANGER

LES FAUTES STRATÉGIQUES DES FRANÇAIS DANS LA DERNIÈRE GUERRE (1)

V

LA DÉFENSE DE PARIS PAR LE GÉNÉRAL TROCHU

Le général Trochu a su dernièrement, dans un long discours, exposer la part brillante qu'il avait prise à la défense de la capitale, allant même jusqu'à emprunter les lauriers du vainqueur pour en parer sa noble tête. Nous n'avons rien à répondre à cela. Nous comprenons même cette satisfaction commode accordée par un homme à son amour-propre, après toutes les amertumes, d'ailleurs méritées, qu'il a eu à subir. Loin de nous par conséquent la pensée de vouloir contester sérieusement au général Trochu les belles phrases dont il a su si brillamment orner son discours. Mais comme l'orateur, en vue de se glorifier lui-même, n'a pas dédaigné de diriger contre nos hommes d'État et nos généraux une critique non-seulement sévère, — ce qui peut toujours s'admettre, même chez un ennemi complétement vaincu, — mais injuste et passionnée, nous voulons à notre tour examiner et suivre de près sa conduite militaire pendant la période de son commandement en chef.

Or, nous ne pouvons que le blâmer hautement sous le rapport militaire, — nous réservant de croire qu'au fond le général Trochu reste un honnête homme ; — mais ce blâme est la conséquence nécessaire du manque d'énergie et de vigilance dont il a donné des preuves constantes.

Trochu devait sa réputation première beaucoup plus à une critique vive et incessante des institutions militaires de l'em-

(1) Suite. — Voyez dans notre numéro 9 (26 août), page 206, les quatre premières lettres de M. Jules de Wickede, traduites, comme celles-ci, de *la Gazette de Cologne*.

Digitized by Google

pire qu'à ses hauts faits guerriers. C'était une personnalité politique plutôt que militaire, faisant sa réputation moins par l'épée que par la plume. Aussi, ce qui lui valut, sous la régence de l'Impératrice, la nomination au commandement en chef de l'armée de Paris, fut bien plus le désir de flatter l'opposition parisienne, que la grande confiance qu'à la cour on mettait en ses capacités et en son énergie.

La défense de Paris a été conduite sans le moindre plan définitivement arrêté, sans le moindre esprit de persévérance dans l'offensive. De la part de de Moltke, c'était une entreprise plus que hardie d'oser investir une ville d'une étendue aussi considérable, d'une population aussi nombreuse et disposant d'aussi immenses ressources que Paris, d'oser surtout le faire avec une armée de 160 000 à 180 000 hommes seulement. Après les pertes des mois d'août et septembre, l'armée allemande avançant sur Paris ne comptait guère, en effet, que ce chiffre d'hommes valides. Certes l'histoire d'aucun peuple, d'aucun pays ne pouvait offrir le spectacle d'une pareille tentative. Il y avait dans Paris les bataillons de dépôt, les régiments de marche, la gendarmerie, les marins et les soldats de marine ; en tout 120 000 hommes bien exercés, plus 70 000 à 80 000 gardes mobiles de province. Si donc Paris, avec ses deux millions d'habitants, avait voulu montrer par des actes cette bravoure et le patriotisme si vantés dans les discours et les proclamations, il aurait pu rapidement organiser sur le pied de guerre une armée d'au moins 100 000 hommes.

Quant aux habitants, gardes nationaux, il s'agissait après tout de la défense de leurs foyers. Il fallait donc que le commandant en chef, d'accord en cela avec la députation parisienne, malheureusement trop vaniteuse et trop fanfaronne, eût pour une fois une pensée d'énergie, d'organisation et d'unité ; et Paris pouvait avoir au 1er octobre 330 000 à 340 000 hommes capables de faire des sorties.

Ajoutez qu'à cette époque Bazaine tenait toujours dans Metz, immobilisant devant lui l'armée entière du prince Frédéric-Charles. Le drapeau français flottait encore sur toutes les places fortes que nous avions laissées derrière nous. La voie ferrée, depuis la frontière allemande jusqu'à Paris, était très-étendue, partant très-difficile à protéger ; et cependant l'approvisionnement de nos corps d'armée devant Paris dépendait de sa possession. Malgré ces dangers réels, de Moltke n'avait pas hésité à faire marcher ses troupes sur Paris, et il avait investi la grande ville aussi complétement que ses forces, très-restreintes alors, le lui avait permis. Mais cette témérité n'était qu'apparente ; elle se fondait sur une connaissance profonde de l'ennemi. La certitude qu'avait de Moltke de ce manque complet d'initiative et de prévoyance dans la défense de Paris lui permit de transférer dès le commencement d'octobre à Versailles le quartier général du roi.

J'y étais à cette époque. Grand fut mon étonnement de voir dans quelle parfaite tranquillité nous laissaient les Français. Ils ne faisaient pas le moindre effort pour nous inquiéter. On a fait un juste grief au maréchal Bazaine de n'avoir pas tenté à Metz de rompre le cercle d'investissement par des sorties en masse. Mais, à ce même point de vue, le général Trochu est bien autrement coupable. Disposant de beaucoup plus de ressources que Bazaine, il pouvait facilement découvrir les points faibles sur la grande étendue de nos lignes, qui, en plusieurs endroits, prêtaient des chances favorables à une attaque.

Cependant on ne bougeait pas dans Paris ; les forts seuls dirigeaient continuellement sur nous une canonnade bruyante, mais nullement dangereuse. On se racontait alors à Versailles que de Moltke, parlant du danger que pouvait courir le quartier général en cas d'une sortie sérieuse des Français, avait répondu : « Ils pourraient la faire, mais ils ne la feront pas. »

Si cette parole est vraie, elle prouve une fois de plus la justesse des appréciations de notre général en chef. Pourquoi Trochu, lors de la sortie des deux divisions du général Vinoy, le 30 septembre, n'envoya-t-il pas les renforts nécessaires ? ou, s'il ne disposait pas à cette époque de troupes en nombre suffisant, c'était bien insensé d'entreprendre une sortie et de sacrifier inutilement la vie de quelques centaines de braves soldats. Trochu, certes, devait bien penser qu'avec deux divisions seulement, il ne pouvait pas espérer de résultat.

Le 5 octobre, la sortie opérée du Mont-Valérien par le général Vinoy sur les ouvrages inachevés des Prussiens entre Saint-Cloud et Sèvres, n'eut pas plus de succès. Ces sorties étaient trop fortes pour de simples reconnaissances ; par contre, elles étaient trop faibles pour être sérieuses....

Mêmes observations sur les sorties de novembre et de décembre. La capitulation de Metz avait donné à de Moltke 150 000 hommes ; et durant les deux derniers mois, la landwehr et les dépôts en avaient fourni 160 000 autres. La situation de Paris empirait. Quelle responsabilité n'était-ce pas de continuer à verser du sang et de recommencer encore des sorties inutiles !

Nous pouvons donc affirmer que le général Trochu ne fut pas un seul instant à la hauteur du commandement qui lui avait été confié. Il ne sut seulement pas réaliser la dixième partie des brillantes promesses qu'il avait faites tant de fois dans ses discours si fiers. Comme consolation, il lui reste d'avoir partagé, sous ce rapport, la sort des autres généraux en chef de l'Empire et de la République. La France, malgré ses phrases et ses discours, a rétrogradé dans ces derniers temps. Cette rage des Français de parler ou de faire parler d'eux a diminué de beaucoup la prudence et l'énergie de la plupart de leurs hommes de mérite. Telle est l'impression que nous a laissée la dernière guerre.

VI

LES GÉNÉRAUX DE LA RÉPUBLIQUE

Pour formuler un jugement impartial sur la stratégie des généraux français, il faut commencer par reconnaître que les généraux de la République manœuvrèrent, en moyenne, avec plus de connaissance des principes de la stratégie, que n'avaient fait les généraux de l'Empire. Ils déployèrent beaucoup plus d'énergie, et pratiquèrent l'offensive avec infiniment plus de rapidité et d'audace, mérita facile d'ailleurs, car les généraux de l'Empire s'étaient presque toujours bornés à se défendre. C'est pour nous un inestimable bonheur qu'au lendemain du 4 septembre, lorsque des chefs plus hardis, plus entreprenants, prirent le commandement des armées françaises, ces armées soient devenues de plus en plus défectueuses et que les soldats dont les généraux pouvaient disposer, à l'exception de quelques anciens régiments qui survivaient encore, aient fini par perdre tout respect de la discipline, de telle sorte qu'il fut bientôt impossible, avec de pareils instruments, de prétendre à aucun succès sérieux. La

Digitized by Google

véritable armée française, fort bien dressée naguère, fort méthodiquement disciplinée, dont l'infanterie surtout se battait admirablement, avait depuis Sedan presque entièrement disparu des champs de bataille, et les bandes qui devaient la remplacer ne suffisaient pas, à quelques exceptions près, je le répète, à remplir cette mission ; c'est ce que prouve à l'évidence l'histoire de tous les combats qui eurent lieu depuis le 4 septembre. Le patriotisme français — l'impartialité nous fait un devoir de lui rendre cette justice, de lui décerner cet éloge — s'est montré après Sedan beaucoup plus actif, beaucoup plus énergique que nous ne l'avions prévu ; il a, par cette explosion inattendue, singulièrement retardé l'issue de la guerre et déjoué nos espérances. Il y avait assurément peu de soldats dans les armées allemandes qui, au lendemain de Sedan, ne caressassent pas avec joie la pensée de rentrer au logis dans un mois au plus tard ; et cependant bien des semaines devaient s'écouler encore, pleines d'épreuves et de douloureux efforts, avant que les troupes de l'Allemagne pussent frapper le coup décisif, avant que la France, vaincue sur tous les points, se vît forcée par une nécessité impérieuse, absolue, d'accepter les conditions que lui dicta le prince de Bismarck, d'accord avec l'opinion publique des pays allemands. Mais les centaines de mille hommes que la République française arma contre nous ne répondirent pas au mérite des généraux ; elles trompèrent l'attente et les calculs de leurs chefs, car elles étaient dépourvues des qualités essentielles qui font les troupes solides : elles n'avaient ni discipline, ni patience, ni exercice. Le patriotisme, le fanatisme même dont ces agglomérations de soldats étaient animées ne leur servirent de rien, car rien ne peut remplacer les qualités que je viens de dire et qui leur faisaient complétement défaut.

Dans toutes les batailles qui précédèrent Sedan, une seule exceptée, celle du 16 août, nos troupes avaient été plus nombreuses que celles des Français ; à partir de Sedan, au contraire, les Français eurent presque toujours sur nous la supériorité du nombre, et cependant nos premières victoires nous coûtèrent beaucoup plus d'efforts et furent achetées au prix de sacrifices bien plus pénibles, — surtout en officiers, — que les victoires de la fin de la guerre ; telle était l'infériorité des troupes nouvellement formées par la République comparées aux vieilles troupes de l'Empire.

Les guerres dont l'Europe fut le théâtre depuis 1848 ont prouvé que toutes les armées improvisées, fussent-elles possédées du plus généreux enthousiasme, fussent-elles commandées par des chefs fort remarquables, ne peuvent remporter d'avantages persévérants et définitifs sur des troupes régulières et aguerries, pour peu que ces troupes soient commandées avec quelque énergie ; mais je ne me suis jamais mieux pénétré de cette vérité que pendant la lutte gigantesque de 1870 et 1871. Nos guerres modernes, avec les énormes masses d'hommes qu'elles font mouvoir, les manœuvres stratégiques fort compliquées qu'elles exigent, les combinaisons qu'elles nécessitent de mouvements très-difficiles exécutés avec une précision mathématique par des armées souvent assez éloignées les unes des autres, nos guerres modernes, dis-je, avec les armes nouvelles si merveilleusement perfectionnées, mais si délicates à manier quand on veut leur faire produire tout leur effet, ne peuvent se passer de troupes savamment dressées, méthodiquement disciplinées, habituées, depuis le général jusqu'au tambour, à une obéissance aveugle ; il faut que du haut en bas tout manœuvre comme fonctionnent les rouages d'une machine ; et il n'y a pas de levées en masse, de gardes nationales, de bandes de francs-tireurs qui suffisent à lutter contre une armée pareille ; car dans toute troupe non régulière l'indiscipline règne fatalement, comme par un vice originel. Tout le génie d'un Moltke eût été impuissant à enchaîner la victoire, s'il n'avait eu à son service qu'un matériel, que des instruments comme ceux dont disposèrent les généraux français après Sedan. Aussi, gardons-nous de porter un jugement trop sévère sur Faidherbe, Chanzy, Aurelles de Paladine et Bourbaki ; ne leur reprochons pas trop vivement de n'avoir pas réussi à obtenir des succès continus.

Ce qu'il était possible de faire avec des bandes sans consistance et sans cohésion, ils l'ont fait. C'était une folie étrange, une folie comme pouvaient seuls la commettre les Français avec leur facilité à l'illusion, leur ignorance colossale, leur penchant à suivre leur imagination plutôt que le sens commun ; c'était une aberration monstrueuse que de demander à ces généraux de sauver la France, comme s'ils pouvaient avoir raison d'une armée de 900 000 hommes, façonnée à une obéissance passive et commandée par un maître incomparable en stratégie. N'étaient-elles pas d'un ridicule achevé, ne témoignaient-elles pas d'un défaut absolu de connaissances historiques, ces proclamations pompeuses et vides qui ne cessaient de faire allusion à 1792, à l'invasion de la Champagne victorieusement repoussée, et demandaient ou promettaient le même résultat à cette guerre? De l'armée allemande d'alors, chétive, mal équipée, entravée dans ses mouvements et ses manœuvres par la division qui régnait entre l'Autriche et la Prusse, à l'armée allemande de 1870, la plus nombreuse et la plus disciplinée à la fois, la plus une, par son organisation et son esprit, que le monde ait jamais vue, quelle différence ! Que pouvaient contre cette armée unique toutes les bandes de la République?

Parmi les généraux français qui commandèrent des corps d'armée depuis Sedan, Faidherbe est, à mon sens, l'un de ceux qui se montrèrent les plus capables.

Ses proclamations étaient, il est vrai, toujours creuses, ses dépêches annonçaient toujours des victoires fort problématiques, mais en revanche il avait beaucoup plus de force de résistance qu'on ne le croyait généralement en Allemagne, en décembre dernier. La vigueur avec laquelle il excellait à rallier ses troupes battues, à reprendre toujours l'offensive, témoigne d'un talent stratégique distingué. A ne lire que les dépêches officielles allemandes, qui relataient les combats livrés le 23 décembre près d'Amiens et sur la Hallue, on était fondé à admettre que le général Faidherbe avait, en toutes les occasions, été complétement battu ; qu'il avait dû battre rapidement en retraite, et qu'il était désormais incapable de lutter. Mais dans les rapports, toujours fort satisfaits, qui nous venaient de cette partie du théâtre de la guerre, il y avait souvent passablement d'exagération, et si le corps d'armée de Faidherbe ne put jamais remporter aucun succès offensif, s'il fut toujours repoussé, il ne fut, d'autre part, jamais désorganisé, et ne tardait pas, après ses échecs, à revenir à la charge. C'est seulement à la date du 19 janvier que le général de Gœben, par la victoire de Saint-Quentin, infligea à Faidherbe une défaite assez sérieuse pour mettre son armée hors d'état de servir et la réduire à l'inaction. Sans doute Faidherbe avait, sur ses collègues, le précieux avantage de manœuvrer dans le voisinage de Lille, Douai, Cambrai, et

Digitized by Google

des autres places fortes du nord-est de la France, d'avoir à proximité des retraites assurées où il pouvait, en toute sécurité, réorganiser ses troupes après une défaite. Si le général Chanzy avait eu sur ses derrières, à de courtes distances, des forteresses aussi importantes, la décomposition, la dissolution de son armée ne se serait pas effectuée aussi vite qu'elle eut lieu au mois de janvier. De toutes les armées de la France républicaine, c'était aussi celle de Faidherbe qui contenait, sans contredit, le plus d'éléments solides. Il avait sous ses ordres des matelots, de l'infanterie de marine, de l'artillerie, venus des ports de Brest, de Cherbourg et du Havre; hommes robustes, endurcis, d'une valeur à toute épreuve, et qui combattirent souvent avec un étonnant mépris de la mort.

Pour le dire en passant, ce furent les officiers et les troupes de marine qui furent, dans cette guerre, nos plus redoutables ennemis. L'amour-propre des marins avait, à juste titre, ressenti un vif dépit de voir échouer si misérablement cette expédition navale si pompeusement annoncée. Quelques pauvres navires marchands capturés, tels étaient les résultats obtenus par les fameux vaisseaux cuirassés de la France et leurs centaines de canons! La marine française ne pouvait s'en consoler : aussi les officiers de marine et les matelots voulurent-ils prouver par leur dévouement sur la terre ferme que, si la guerre maritime n'avait pas abouti à des succès plus marquants, la faute n'en était pas à leur courage, à leur valeur. Bon nombre d'entre eux ont scellé de leur mort ce glorieux patriotisme; devant Paris et dans les combats livrés par Faidherbe, Chanzy, Bourbaki, le nombre des officiers et des soldats de marine trouvés parmi les morts est relativement très-considérable. Les troupes des colonies, elles aussi, qu'on avait fait revenir en toute hâte du Sénégal, de l'Inde occidentale et de Cayenne, pour les incorporer dans l'armée de Faidherbe, combattirent généralement d'une façon très-satisfaisante. Les gardes mobiles enfin qui faisaient partie de cette armée, et qui étaient composés de Normands, de Picards et de Bretons, étaient mieux disciplinés, mieux exercés que les bataillons des mobiles du Midi, et surtout que les bandes de vauriens sorties de Paris, de Lyon, de Marseille et des autres grandes villes industrielles, ramassis de flâneurs et de pillards, capables de tout, si ce n'est de se battre avec courage et de mourir en braves, malgré toutes les grandes phrases et les tirades patriotiques qu'ils avaient d'ordinaire sur les lèvres. Les armées de Chanzy et de Bourbaki, très-privilégiées sous ce rapport, et composées pour une bonne part de troupes de cet acabit, se fondirent beaucoup plus vite que celle de Faidherbe, et les combats qu'elles livrèrent nous coûtèrent beaucoup moins de sacrifices, bien qu'elles fussent numériquement très-supérieures à l'armée du Nord.

Le général Aurelles de Paladine a tiré des troupes très-médiocres à la tête desquelles il était tout le parti possible. Il n'est pas de juge raisonnable et compétent qui ne lui fasse un mérite, qui tout au moins ne l'absolve d'avoir évacué Orléans au mois d'octobre, de n'avoir pas fait une tentative, dans tous les cas inutile, pour rester maître de cette position. Cette tentative n'aurait servi en rien les intérêts de la France, elle ne pouvait avoir qu'un résultat : celui d'exposer Orléans à des dangers cruels. Le dictateur Gambetta n'en dépouilla pas moins d'une façon fort brutale Aurelles de Paladine de son titre de commandant en chef. Quelque réserve qu'il convienne d'apporter à ses jugements vis-à-vis de l'ennemi, il faut reconnaître l'énergie et le patriotisme de Gambetta; mais par l'excès de sa personnalité, par sa manie de se mêler à tout, par ses mesures arbitraires, par les nominations étranges qu'il fit aux postes les plus élevés, par son audace surtout à diriger des opérations stratégiques, Gambetta a fait beaucoup de mal, il a causé à la France de terribles désastres. Gambetta jugeant les événements d'après son imagination, il les concevait de telle ou telle façon, et se persuadait à lui-même que ses rêveries étaient autant de réalités; il ne soupçonnait pas ce que doivent être des opérations militaires méthodiques et suivies; il n'avait pas la moindre idée des ressources infinies dont disposait l'empereur Guillaume, ressources que peuvent seules fournir des études consciencieuses et longues : et malgré cela il se permettait, en son arrogance, de tout juger et, ce qui est pire, de tout diriger, d'imposer à tous ses généraux ses inventions et ses caprices. Il lui eût fallu, pour remplir ce rôle, les connaissances de Moltke; il lui eût fallu un état-major comme celui dont Moltke était entouré, c'est-à-dire toute une école magistralement, patiemment dressée. Par ces défauts, Gambetta demeure un type accompli de cette famille sans cesse croissante d'ambitieux effrénés qui, parce qu'ils manient habilement la parole dans une assemblée politique, se figurent avoir infusé la science de la diplomatie, de la stratégie, de l'économie politique.

La plus grande faute militaire qui pût être commise, ce fut de diviser en décembre l'armée de la Loire, de n'en laisser qu'une moitié sous le commandement du général Chanzy et d'envoyer le pauvre général Bourbaki sur Belfort avec l'autre moitié, fortifiée par de nouveaux corps. Ce plan, imaginé par Gambetta, fut, paraît-il, combattu par tous les généraux français capables; Gambetta n'en persista pas moins à l'exécuter, sans écouter aucun conseil. Si l'on avait l'intention et le désir d'obtenir encore quelques succès sur la Loire, — c'était chose presque impossible, — on ne pouvait y prétendre qu'en réunissant sur la Loire inférieure le plus d'hommes possible, et en les poussant en avant avec impétuosité. Il fallait essayer de réparer la qualité par la quantité, et d'opposer la supériorité du nombre à la supériorité d'éducation militaire, qui se trouvait de notre côté. Si l'on avait marché avec rapidité et énergie contre le 13e corps d'armée, placé sous les ordres du grand-duc de Mecklembourg, et qui à la fin de décembre était épuisé de fatigue et fort affaibli, il y avait quelques chances de le repousser, de le disperser même, et d'avancer par le Mans et Chartres sur Paris. Au lieu de cela, on réduisit presque de moitié l'armée de Chanzy, et bien que ce général, par la rapidité et l'habileté de ses manœuvres, répondît pleinement aux espérances qu'on avait fondées sur lui, il ne put cependant, avec des troupes si peu nombreuses et en partie si mal équipées, tenir tête aux armées réunies du prince Frédéric-Charles et du grand-duc de Mecklembourg, qui manœuvraient de concert, d'après le plan d'opération combiné par Moltke jusque dans ses moindres détails, et dont il surveillait attentivement l'exécution. La tactique du général Chanzy pendant les dernières semaines de la campagne est à l'abri de tout reproche; au contraire, il mérite qu'on lui rende hommage, car il nous rendit souvent la victoire singulièrement difficile. Souvent, sans doute aussi, il annonça des succès imaginaires, mais c'était là une mode à laquelle il ne pouvait se soustraire. Quelque hétérogène et inconsistante que fût la composition de son armée, plusieurs détachements se signalèrent par un héroïsme et un dévouement incomparables.

Gambetta avait espéré, en divisant l'armée de la Loire, que

Digitized by Google

le prince Frédéric Charles changerait ses plans, qu'au lieu de continuer sa marche le long de la Loire, il se mettrait à la poursuite de l'armée de Bourbaki. Mais il allait de soi qu'un stratégiste aussi calme, aussi prudent, aussi bien informé des opérations de l'ennemi que l'était le général de Moltke ne modifierait pas ses combinaisons. En octobre et en novembre, le corps de Bourbaki dirigé sur Belfort aurait pu nous causer de sérieuses inquiétudes; mais au milieu de décembre il n'en était plus de même : tout le septième corps d'armée prussien était disponible, des troupes de réserve et d'occupation étaient arrivées toutes fraîches d'Allemagne; nous n'avions plus rien à redouter. Aussi l'armée du prince Frédéric-Charles ne fut pas consacrée tout entière à la poursuite de Bourbaki; elle demeura sur la Loire pour bloquer Chanzy, et l'on n'en détacha que le deuxième corps, qui, avec le septième, fut réuni à l'armée commandée par le général de Manteuffel. Manœuvrant de concert avec l'armée du général de Werder, les troupes de Manteuffel suffisaient largement, au décembre 1870 et janvier 1871, à nous garantir contre tout danger, si toutefois Bourbaki nous eût sérieusement menacés. Que Gambetta et ses conseillers se soient pendant longtemps imaginé que l'armée de Frédéric-Charles s'était mue tout entière à la poursuite de Bourbaki, — tandis que ce n'en était qu'une faible partie, — il n'y a rien là de surprenant, étant donnée la légèreté sans bornes que les Français portent à la guerre. Nous combattions dans un pays extrêmement hostile, où chaque habitant, — et c'était chose fort naturelle, — avait le vif désir de nous nuire le plus possible et de rendre service à ses compatriotes : eh bien! grâce à notre cavalerie légère, grâce aux patrouilles incessantes et au service des reconnaissances, grâce surtout à l'admirable usage que notre état-major savait faire des nouvelles qui lui parvenaient, nous fûmes toujours dix fois mieux informés de la force et des mouvements des troupes ennemies que les Français ne l'étaient de tout ce qui nous concernait. Il nous arriva en France ce qui nous était arrivé en Bohême, où le quartier général prussien était toujours mieux au courant de ce qui se passait chez les Autrichiens qu'ils ne l'étaient eux-mêmes de leurs propres affaires. Les Français sont incorrigibles : ils font la guerre avec leur imagination, au lieu de la faire avec leur raison; ils sont trop paresseux à penser, trop insouciants, parfois aussi trop arrogants, pour observer avec patience les mouvements de l'ennemi et modifier leurs plans d'après ces mouvements; ils voient les situations comme leur fantaisie les leur dépeint, comme ils désirent qu'elles soient, et non comme elles sont dans la réalité. C'est là le fruit fatal et malheureux de la rhétorique, de l'illusion, du mensonge; c'est à cela qu'aboutit cette opinion répandue en France que l'esprit, — au sens léger du mot, — tient lieu de toutes les qualités, que l'esprit est la plus éclatante de toutes les vertus, qu'un homme spirituel peut tout se permettre impunément. Tant que les Français ne se guériront pas de ce travers national, ils ne deviendront jamais, au grand jamais, une nation militaire redoutable, et nous pouvons rire en toute sécurité de leurs menaces récentes et de leurs cris de vengeance.

L'armée de Bourbaki était en partie si pitoyablement équipée, elle était si dénuée de tout ce qui est nécessaire à une campagne d'hiver, elle contenait en son sein tant de bandes improvisées, mal armées, mal vêtues, nullement disciplinées, nullement exercées, que le malheureux Bourbaki ne pouvait, en vérité, avec de pareils instruments, faire autre chose que ce qu'il a fait. Ce fut de la part de Gambetta et de ses acolytes une faute impardonnable d'exposer aux rigueurs de décembre une armée si déplorablement équipée et de condamner ainsi des milliers d'hommes à une mort certaine. Il n'y a qu'une ignorance absolue des choses militaires ou une légèreté indicible qui aient pu entraîner le dictateur à cette coupable négligence. Mais enfin, cette armée une fois en marche, il fallait au moins que Bourbaki, s'il voulait obtenir en janvier quelque avantage, arrivât devant Belfort avant le général de Werder. S'il y réussissait, il lui était aisé de disperser les corps d'investissement que commandait le général de Treskow et de débloquer la forteresse. Quant à d'autres succès, il ne pouvait en espérer; et si dans le duché de Bade on conçut réellement quelques craintes, si l'on y redouta une invasion française, c'était là une inquiétude fort exagérée, complétement dénuée de fondements. En juillet 1870, les Français pouvaient facilement envahir et occuper le territoire badois; en janvier 1871, ils étaient trop affaiblis pour tenter même cette invasion; ils avaient assez de peine à se défendre chez eux et ne pouvaient plus menacer nos frontières. Supposons que Bourbaki eût dispersé l'armée de Treskow et qu'il se fût lancé dans l'aventure d'une invasion au delà du Rhin, il aurait été tout simplement enveloppé par les corps de Manteuffel et de Werder et fait prisonnier avec tous ses soldats. Si Bourbaki n'avança pas plus vite et se laissa prévenir par de Werder, la faute en est sans doute à l'organisation on ne peut plus défectueuse de son armée. Que si la faute en est à lui-même et non à des causes indépendantes de sa volonté, cette lenteur n'a pas d'excuses; elle est de tous points impardonnable. La rapidité avec laquelle le général de Werder marcha d'Épinal et de Vesoul jusqu'à la Lisaine, et l'énergie avec laquelle il se battit là contre les forces très-supérieures de Bourbaki, constituent un des plus brillants épisodes de la stratégie allemande dans cette guerre.

De tous les généraux connus qui ont été mêlés à cette lutte de géants, Garibaldi est certainement celui qui a prononcé le plus de paroles inutiles et commis le moins d'actes profitables à la France. C'était déjà de sa part une folie politique d'intervenir sans raison aucune dans cette guerre nationale où il n'avait rien à voir ni à faire; mais la négligence extrême qu'il porta dans son commandement mérite encore plus de reproches. Au lieu de faire la petite guerre pendant les mois d'octobre et de novembre, où il pouvait nous causer beaucoup de mal, au lieu de marcher énergiquement sur Nancy et Bar-le-Duc, il resta complétement inactif dans ses cantonnements et dépensa toute son activité en proclamations incessantes, toujours ridiculement emphatiques, souvent voisines de la démence. Garibaldi ne nous a nullement molestés; au contraire, par ses mesures déraisonnables, il nous a été souvent utile; et, si nous n'avions eu affaire qu'à des généraux comme lui, qu'à des troupes indisciplinées comme les siennes, la victoire nous aurait coûté beaucoup moins de sacrifices qu'elle ne nous en a malheureusement coûté.

Erratum. — Dans l'article intitulé : *Un article d'une Revue allemande*, qui a paru dans notre dernier numéro, l'auteur n'ayant pu corriger ses épreuves, il s'est glissé deux fautes typographiques sur deux noms propres. Il faut lire *Uberweg* et *Treitschke*.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 16 14 OCTOBRE 1871

Paris, 13 octobre 1871.

Le nouveau ministre de l'intérieur. — Les élections aux conseils généraux. — Le vote par arrondissement. — Des officiers qui veulent étudier. — Le nouveau directeur de l'École normale. — Sept hommes au pilori. — Anniversaire de la première occupation d'Orléans par les Prussiens. — Le nouveau ministère espagnol. — Les principicules allemands qui veulent vendre leurs États à M. de Bismarck. — Suite de la crise religieuse en Allemagne. — Les grèves à Berlin. — Fin de la grève de Newcastle. — L'exposition de Londres. — Réforme de l'organisation judiciaire de la Grande-Bretagne. — La reine Victoria. — Tribulations des Mormons.

L'avénement de M. Casimir Périer au ministère de l'intérieur est la preuve de l'esprit de concession que M. Thiers garde envers l'Assemblée, même quand l'Assemblée est en vacances; nous avons même sujet de croire qu'il a consulté quelques chefs des divers groupes de la majorité, et que c'est à leur vœu qu'il a répondu en choisissant M. Casimir Périer.

En effet, M. Casimir Périer est l'adversaire d'un des ministres les plus chers à M. Thiers et le plus d'accord avec lui sur les questions économiques, M. Pouyer-Quertier. Il est même l'auteur d'un projet de loi sur cet impôt du revenu qui, aux yeux de M. Thiers, serait du « socialisme pur ».

A ce titre surtout, la nomination de M. Casimir Périer est bien accueillie par les groupes industriels, qui en conçoivent l'espoir que le projet d'impôt de 20 pour 100 sur les matières premières, présenté par le gouvernement, sera plus facile à écarter, car il est probable que le nouveau ministre leur viendra en aide sur ce point.

Ce qui ressort du résultat des élections aux conseils généraux, quelque difficile qu'il soit d'en établir une statistique claire et précise, c'est qu'il faut garder ce que nous avons. En effet, les deux partis extrêmes (radicaux, d'un côté, monarchistes de l'autre) se font contre-poids par le chiffre des voix qu'ils ont obtenues, et ne composent chacun qu'une faible minorité. Le nombre des bonapartistes est encore plus faible. Reste une énorme majorité composée de conservateurs et de républicains libéraux de toute nuance, ce qui équivaut à une consolidation du gouvernement de M. Thiers.

On trouvera plus loin des considérations plus générales sur la *moralité* qu'il convient de tirer de ces élections.

« Monsieur le rédacteur,

» Dans une excellente étude que contient le dernier numéro de la *Revue* sur le *Suffrage universel et la loi électorale*, l'auteur, après avoir très-bien fait ressortir les inconvénients du scrutin de liste, propose d'en revenir à l'élection par arrondissement, sauf à grouper ensemble ceux des arrondissements où les électeurs seraient en trop petit nombre, et à donner au contraire à ceux qui seraient trop peuplés deux ou même trois députés.

» Pourquoi donc s'arrêter à moitié chemin, et ne pas en venir tout de suite à la solution rationnelle, qui est d'établir la circonscription électorale en dehors de toute division administrative, sur la base de la population, et en calculant le chiffre des électeurs sur le nombre des représentants que doit contenir l'Assemblée? L'abus qu'en a fait l'empire n'est plus aujourd'hui à craindre, et ne doit pas nous faire pencher vers l'excès contraire.

» L'arrondissement est une circonscription arbitraire, qui, selon toute probabilité, doit bientôt disparaître, et j'estime que la véritable division, administrative et politique à la fois, devra se former de plusieurs cantons, unis par une communauté d'intérêts, et représentés par un seul député à l'Assemblée nationale.

» Agréez, etc. Camille CLÈRE. »

Applaudissons à l'idée qu'ont eue les officiers de la garnison de Paris de fonder un cercle où ceux d'entre eux qui voudront s'occuper d'études sérieuses et de recherches spéciales pourront se réunir, discuter, travailler dans un local très-convenable et muni d'une bonne bibliothèque.

Digitized by Google

Le cercle publiera même, dans un bulletin périodique, le compte rendu de ses travaux, des analyses d'ouvrages étrangers, des essais de critique militaire, etc. Cette renaissance des goûts sérieux est d'un bon augure pour l'avenir de notre armée, qui a si chèrement payé la détestable éducation que lui donnait l'empire. Si l'on rapproche de cette louable tentative la circulaire que le ministre de la guerre vient de publier au sujet de la nécessité de propager l'étude de la langue allemande, il est permis d'espérer que nos épreuves portent déjà leurs fruits, et que l'instruction de nos jeunes officiers ne tardera pas à être au niveau de leur courage et de leur patriotisme.

Le public lettré a accueilli avec grande faveur la nomination de M. Bersot aux fonctions de directeur de l'École normale supérieure. C'est, en effet, un excellent choix. M. Bersot a gardé un goût très-vif pour l'enseignement, bien qu'il l'ait quitté il y a vingt ans, pour ne pas prêter serment à l'auteur du coup d'État du 2 décembre. Il se donnera tout entier à cette importante fonction, et son esprit, ouvert à tout ce qu'il peut y avoir de juste dans les idées qui circulent, donnera aux jeunes gens placés sous sa direction l'utile et communicatif exemple du tact, de la mesure, de l'appréciation équitable apportés dans l'étude de toutes les questions.

Personne ne désira plus passionnément que M. Bersot le relèvement de la France par les fortes qualités de l'intelligence et du cœur. Il lui est donné désormais d'y contribuer activement, en formant pour ce but sacré ceux qui seront prochainement les maîtres de nos enfants.

Nos abonnés se souviennent que nous comptions M. Bersot parmi nos collaborateurs à la *Revue des cours littéraires*.

Sous ce titre : *Bonnes nouvelles d'Alsace*, la revue allemande intitulée : « *Im neuen Reich* », publie un article dans lequel elle cite les noms des sept magistrats alsaciens qui se seraient franchement ralliés au gouvernement impérial, et occuperaient aujourd'hui des postes élevés dans la magistrature des différents tribunaux d'Alsace-Lorraine. Ce sont :

M. Scheuch, ancien vice-président du tribunal de Colmar.

Le docteur Karn, ancien procureur impérial à Saverne.

Le docteur Döllinger, juge au tribunal de Colmar.

M. Schlumberger, ancien substitut au parquet de Colmar.

Le baron de Kloecklar, ancien juge au parquet de Strasbourg.

Enfin, MM. Gunzert et Burguburn, le premier, avoué, l'autre, juge au tribunal de Wissembourg.

Hier, 11 octobre, c'était l'anniversaire de la première occupation d'Orléans par les Prussiens. On en trouve la narration à la fois émouvante et détaillée dans un volume qui vient de paraître, intitulé : « *Récits de l'invasion*, ou Journal d'un bourgeois d'Orléans pendant l'occupation prussienne, » par M. Boucher, professeur au lycée d'Orléans. Nous reviendrons sur cet ouvrage qui donne, sous un style très-chaleureux et d'un franc-parler courageux, des renseignements qu'on ne trouva nulle part ailleurs. Pour aujourd'hui, citons le passage relatif à la prétendue défense d'Orléans par le général de la Motterouge, et au rapport qu'en a fait ce général.

« Ce rapport, dit l'auteur (page 196), annonce qu'on a livré un combat, et que, ne pouvant le soutenir, on a pris le parti d'évacuer Orléans. *Rien n'est moins vrai*. La retraite était décidée avant qu'aucun engagement eût lieu, et le combat ne commença que pour couvrir la retraite, quand cette retraite commençait sur la Loire. On déclare que *nos troupes n'ont pas tenu*. Les seules qu'on ait envoyées au feu ont été aussi héroïques que malheureuses. C'est donc mentir à l'histoire de France. »

Chose plus grave ! le général de la Motterouge laissait une poignée d'hommes (6000 avec six canons) contre 45000 Allemands et une artillerie formidable, sans avoir prévenu leur chef, M. de Jouffroy, de son mouvement de retraite au delà de la Loire. M. de Jouffroy dit lui-même, dans son rapport, qu'il l'apprit *par hasard d'un passant*. Rien de plus inexplicable que cette conduite ; rien de plus injuste que cette accusation de lâcheté contre les vaillants défenseurs d'Orléans. En revanche, rien de plus héroïque et de plus touchant que l'histoire de cette légion étrangère commandée par un Argo vraiment digne de son nom, et où se trouvaient à la fois des Polonais, des Suédois, des Belges, des Suisses, le fils d'un général autrichien, des Américains, et même un *Chinois*, tous combattant et mourant pour la France, tandis que la Motterouge passait tranquillement la Loire.

La démission du ministère espagnol était bel et bien définitive. Le nouveau cabinet se compose de personnages tout à fait inconnus jusqu'ici dans le monde politique. Voici quelques renseignements sur eux :

Présidence du conseil et marine : le contre-amiral Malcampo, un ami de Topete, et qui a pris part à la révolution de 1868. — *Intérieur :* le député montpensiériste Candau. — *Guerre :* le général Bassols, qui a gagné ses épaulettes dans les guerres civiles de son pays. — *Finances :* Angulo, architecte. — *Justice et cultes :* le juge Colmenares. — *Instruction et travaux publics :* l'avocat Montejo y Robledo. — *Affaires étrangères :* Cantalapiedra, professeur de philosophie à l'université de Valladolid. — *Colonies :* le Barcelonais Balaguer, poëte et journaliste.

L'agitation paraît s'accroître tous les jours à Madrid, où de bruyantes manifestations ont eu lieu en l'honneur du parti démocrate avancé.

On écrit de Berlin que certains principicules d'Allemagne, exerçant droit de souveraineté sur quelques milliers de sujets, se seraient tout à coup lassés du rang suprême, et, liquidation faite de leurs affaires, auraient acheté de magnifiques domaines, et témoigné le désir de céder *leurs* États à la Prusse. Mais M. de Bismarck, toujours fin, aurait répondu à l'agent chargé d'entamer les négociations que « la Prusse ne se souciait pas d'acheter des carcasses dépouillées, et que l'on aurait dû laisser un peu de chair après les os, si l'on s'était proposé de vendre ».

Digitized by Google

Si la plus vive agitation règne parmi les camps des catholiques orthodoxes et non orthodoxes, le mouvement n'est pas moindre parmi les protestants, qui essayent de faire parler d'eux à leur tour. Le synode convoqué dernièrement à Dresde, dans le simple but de substituer une formule de serment absurde à une autre formule de serment absurde, peut faire juger de l'importance des questions que l'on y traite, et surtout de l'esprit de tolérance que l'on y apporte. Soumission de l'esprit à la lettre morte, ou menées démocratiques mal déguisées sous un semblant de foi, voilà tout ce qui reste aujourd'hui, en Allemagne, du protestantisme primitif de Luther. Les réunions de Darmstadt, où, sous prétexte de discuter des intérêts religieux, on s'occupe surtout d'obtenir l'expulsion des jésuites, offrent la contre-partie de ces autres séances où des hommes qualifiés du titre de *pasteurs* étalent une puérilité d'esprit et une étroitesse de jugement rares. Chacun connaît les griefs formulés contre les jésuites, et celui de nos lecteurs qui tiendrait à se rendre un compte exact de l'acte d'accusation dressé contre leur ordre par l'assemblée de Darmstadt, en trouvera une version divertissante dans un vieux roman d'Eugène Sue intitulé *le Juif errant*. Soyons indulgents envers ces bons pères en faveur de l'élément mélodramatique qu'ils sont venus fournir au roman comme au théâtre, et surtout gardons-nous d'oublier que le personnage de Basile est un mannequin commode pour ameuter la populace. Le noir se voit de loin, comme le rouge, et peut également servir les desseins d'un Karl Marx et d'une Lola Montès. D'ailleurs, pourquoi poursuivre ce qui est condamné? L'exécution finale, ici, est une question de temps, et il n'est pas toujours prudent de s'acharner après le corps à demi terrassé d'un ennemi. C'est ce que font les protestants de Darmstadt, dont le ton rude et les façons aigres font avantageusement ressortir la tenue digne et l'accent inspiré de leurs beaux-frères en Jésus-Christ, les catholiques *ininfaillibilistes*. Néanmoins, tout en reconnaissant la sincérité de leurs efforts et leur parfaite bonne foi, on doit reconnaître que ceux-ci s'acheminent vers un but encore indéterminé, et partant très-incertain : grave danger pour une entreprise qui porte les caractères de la piété, et par conséquent se défend de servir aucun but politique. Le premier tort des vieux catholiques est de s'appuyer sur les statuts du concile de Trente, quand leur résistance au pape les met ouvertement en contradiction avec ce même concile. Les grandes choses ne se font pas avec les petits moyens, et l'on ne remue pas les masses avec des subtilités dogmatiques ou des querelles d'école. Pour justifier un mouvement populaire et entraîner ces masses, il fallait bravement rompre avec le passé scolastique, laisser là l'autorité des conciles, abandonner la poudreuse collection des pères de l'Église, et, fort seulement de sa conscience et de son bon droit, s'écrier, comme Luther devant les princes rassemblés à la Diète de Worms : « Me voici... Que Dieu me vienne en aide! je ne saurais faire autrement. »

Quoi qu'il en soit, et même dans des conditions pareilles, le succès aujourd'hui serait douteux. Non-seulement l'apôtre, mais les convictions manquent. On sait d'où l'on part, mais on ignore où l'on va. Le grand mérite et l'éternelle gloire de Luther sont justement d'avoir défini le but et su marquer le point où il fallait s'arrêter, sous peine d'échanger le nom de chrétien contre celui de sectaire, et peut-être de révolutionnaire. Mais la cause catholique trouvera-t-elle un apôtre capable d'accomplir ce miracle en un pays et à une époque où les théories de Darwin et de Schopenhauer font l'objet des discussions les plus sérieuses? Le besoin inné d'examiner et de critiquer, qui caractérise l'esprit moderne, l'affaiblissement des croyances simples au sein même des populations catholiques, l'absence des persécutions religieuses, si favorables à l'établissement des schismes, peuvent raisonnablement en faire douter. Le nouveau parti religieux dispose-t-il de forces suffisantes pour lutter avantageusement contre des obstacles pareils? Ne risque-t-il pas de périr le jour où il lui faudra quitter le domaine de la scolastique pure pour établir les bases d'une association durable? C. S.

On parle d'une pétition que le corps réuni des évêques catholiques d'Allemagne viendrait d'adresser à l'empereur Guillaume, en faveur du maintien des doctrines ultramontaines.

Une manifestation assez importante vient d'avoir lieu à Berlin. Le but de cette manifestation, organisée par les ouvriers grévistes, était de s'entendre sur les moyens d'obtenir à la fois un salaire plus élevé et la réduction de la journée de travail. Socialistes, simples républicains, hommes n'appartenant à aucun parti politique avoué, tous tombèrent d'accord pour déclarer qu'une ligue des classes ouvrières pourrait, seule, arrêter les dommages causés par la cessation des travaux. Un nommé Haseuklever proposa la formation d'un *Comité général des grèves*, afin d'en prévenir le retour, et « pouvoir opposer le capital au capital ».

L'orateur, avec ce fonds de despotisme impitoyable qui caractérise les menées des agitateurs socialistes, ajouta « que l'on prendrait des mesures sévères contre ceux des ouvriers qui chercheraient à s'exclure du mouvement général ». On pourrait répondre qu'un projet entraînant la cessation immédiate des affaires pèche nécessairement par sa base, et qu'avant de s'occuper des intérêts du prolétariat, les apôtres de la cause populaire feraient bien de suivre un cours d'économie politique.

La grève des ouvriers de Newcastle est terminée. La journée est réduite à neuf heures et, jusqu'à nouvel ordre, le travail est repris. Nous sommes accoutumés à ces conflits désormais, et ce que chaque nation peut désirer, c'est que les nations voisines aient leur part de ce mal ou de ce bien commun. En dernière analyse, l'amélioration matérielle et morale de la condition humaine est le but des sociétés. Tâchons donc, en toutes choses, de ne point faire du progrès une lutte et de la justice le prix d'un combat. C'est ce que l'opinion en Angleterre a compris plus vite qu'en France, et le ton des journaux anglais, dans la grève de Newcastle, est édifiant de calme et d'impartialité.

Le *Daily-News*, le *Newcastle daily Chronicle*, le *Manchester Examiner*, le *Morning advertiser*, journaux, comme on sait, de différentes nuances et dévoués à diverses doctrines économiques et politiques, gardent tous sur la grève de Newcastle le même sang-froid que le *Times*.

Bornons-nous à dire que le plus mauvais service qu'on

Digitized by Google

puisse rendre, en toutes choses, à la cause de la vérité, est de l'envenimer par les âpretés de langage. Le journalisme anglais a dans les questions économiques en général, et ici en particulier, le mérite de le comprendre.

L'Exposition de Londres, close depuis huit jours, a fait peu de bruit dans le monde ; mais elle se rouvrira l'année prochaine et différera des grands tournois de 1851 et de 1862, en ce qu'elle fournira, pendant une série d'années, des occasions d'études et de comparaison au commerce et à l'industrie. Moins brillante, elle sera plus utile. Cette année déjà elle a reçu environ deuze cent mille visiteurs, parmi lesquels, en un seul jour de fête, soixante-douze mille ouvriers.

Il est très-sérieusement question d'introduire une réforme considérable dans l'organisation judiciaire de la Grande-Bretagne. On sait que nos voisins n'ont pas d'école de droit ; quand on veut devenir *barrister*, on se fait inscrire chez un avocat, et l'on assiste à un certain nombre de dîners dans une des *Inns* de Temple-Bar. Quant à la loi anglaise, elle se trouve disséminée, au milieu de contradictions innombrables, dans deux mille volumes in-folio. Une commission a bien été chargée par le gouvernement de les codifier ; mais son œuvre est à peu près aussi avancée que le dictionnaire de l'Académie française ; elle serait désormais confiée à un conseil spécial, formé en partie sur le modèle de notre ex-conseil d'État. Enfin, les tribunaux d'équité disparaîtraient, et l'administration de la justice se composerait, comme en France, de tribunaux de première instance, de cours d'appel et d'une cour suprême, le tout dépendant d'un ministère de la justice.

Le discours prononcé par M. Disraeli à Hughenden a ravivé une vieille blessure dans le cœur tenace du peuple anglais. Cette nation, si jalouse de tenir en tutelle ses rois, et chez qui l'esprit public veille sans cesse à la conservation des mœurs politiques, n'a jamais pardonné à la reine Victoria les motifs personnels de sa retraite et de sa tristesse.

En affirmant que la Reine ne négligeait aucun des grands devoirs de la royauté et les remplissait « avec un véritable talent d'homme d'État », M. Disraeli n'a fait qu'ouvrir la porte à de nouvelles récriminations sur l'abandon de ces devoirs secondaires, de ces devoirs de représentation, qui ont aussi, paraît-il, leur importance aux yeux des hommes libres. Les journaux, dans un *tolle* discret, mais général, se font les interprètes du mécontentement public.

« Il n'est pas bon, dit le *Pall mall Gazette*, dans des temps comme les nôtres, quand le sentiment républicain et révolutionnaire monte à la surface, que des mécontentements tels que ceux que nous constatons puissent exister. La Reine oublie, et personne autour d'elle ne lui rappelle que, depuis les jours où elle vivait dans le monde avec un peuple admirateur à ses pieds, douze ans se sont écoulés ; c'est-à-dire que la jeune génération, composée d'enfants à cette époque, ne connaît point sa souveraine et ne la connaîtra probablement jamais. L'attachement à sa personne languit, s'éteint ; quelle qu'en soit la cause, c'est un malheur, et cela peut devenir un désastre. Les conspirations internationales, les théories communistes, les ardeurs républicaines, les folies économiques, les sectes des Odgers, Bradlaughs, Beeslys, et le reste, sont si florissantes que, depuis cinq années, leur armée s'est décuplée. Leur audace s'est centuplée. Cinq années encore et qui sait ?... Mais la Reine a un fils qui un jour sera roi, et qui est aujourd'hui un jeune prince malheureusement oisif. Qu'elle se décharge sur lui, sur une princesse justement aimée et respectée d'un bout à l'autre de l'Angleterre, où sa popularité deviendra bientôt sans bornes, des devoirs qu'elle ne peut remplir. »

Le *Saturday Review* tient un langage non moins sévère et arrive aux mêmes conclusions que le journal connu par son dévouement personnel à l'héritier du trône de la Grande-Bretagne.

Le *Spectator* s'exprime en ces termes : « L'hommage rendu par M. Disraeli à l'importance des travaux politiques de la Reine, quoique certainement très-mérité et confirmé sous une forme moins pompeuse par nos autres hommes d'État, ne détruit point la difficulté qui s'attache à l'*impossibilité physique* où Sa Majesté se trouve de remplir ses devoirs de cérémonial public ; car, quelle que soit la valeur de sa participation au gouvernement, le peuple n'en conserve pas moins l'idée que ce sont les ministres qui gouvernent, tandis que les devoirs qu'il assigne à la couronne sont précisément ceux que la Reine ne peut plus remplir. Or, tout abandon de ces devoirs tend à détruire la fidélité de la nation au système constitutionnel et à lui faire regarder le trône comme une sinécure et une superfluité politique. L'absence de représentation extérieure équivaut, à ses yeux, à la cessation des fonctions royales. »

Enfin, l'*Examiner* apporte dans cette critique, à nos yeux si secondaire, plus de hardiesse encore et plus d'acerbité. « Il est certain, dit-il, que M. Disraeli a raison de croire qu'un long temps s'écoulera avant que la santé de la Reine lui permette de remplir les devoirs publics de la royauté, et si, au lieu de s'améliorer, cette santé vient à décroître, les devoirs politiques seront, à leur tour, négligés. Le pays doit prendre en considération l'éventualité d'une régence ou d'une succession. »

Nos voisins n'ignorent point quelle influence les usages et les coutumes « de la cour et de la ville » exercent sur les mœurs politiques, et ce peuple, naturellement grave, attache aux observances minutieuses une importance qui, par un bizarre contraste, scandaliserait un peuple léger.

V.-V.

La paix des Mormons est troublée. Le *Chief justice*, M. Kean d'Utah, s'adressant au jury de Salt lake City, lui a dit : « Dans » l'accomplissement de vos devoirs, vous devrez avoir les » mêmes principes que ceux qui régissent les jurys du Maine » ou de Montana, de la Géorgie ou d'Arizana. Le meurtre, le » vol, l'adultère, la bigamie, sont des crimes à Utah au même » titre que dans tout le reste de la chrétienté. » Ce n'est pas, il est vrai, la première fois que le royaume d'Young a entendu retentir ces menaces. Il y a onze ans, le parti républicain avait résolu de « balayer du pays les restes de la barbarie, de l'esclavage et de la polygamie. » Cette emphatique

Digitized by Google

résolution avait été prise à la tribune de la Convention nationale en 1860.

Aujourd'hui, les Mormons, qui ont déjà dû abandonner l'Illinois pour se retirer dans les montagnes Rocheuses, conservent la ressource de franchir les limites du territoire des États-Unis. Leur nombre et leurs biens se sont accrus de telle sorte, qu'ils peuvent fonder un petit État; et le continent nord-américain renferme des peuples assez barbares pour que les Mormons eux-mêmes conservent sur eux les droits de la civilisation.

A PROPOS DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Il est encore difficile de se prononcer, d'une manière suffisamment exacte, sur les résultats des élections de dimanche dernier. Dix mille candidats au moins se présentaient aux suffrages des électeurs, dans trois mille cantons; les journaux de Paris hésitent à entreprendre la vérification en bloc; ils attendent le résumé de leurs confrères de province pour chaque département.

Autant qu'il est possible d'en juger à première vue, aucun parti n'est en droit de s'attribuer la victoire sur les autres. Le parti bonapartiste, notamment, a vu échouer presque partout, ses représentants les plus autorisés. Ce n'est pas de la Corse, ni même du Gers que peuvent partir les coups d'État, préface naturelle des plébiscites. Les partisans de Napoléon III sont donc fondés à considérer leur coup comme manqué, pour cette fois encore.

Le nombre des abstentions a été partout considérable. Ce regrettable symptôme de l'indifférence publique doit appeler, sur le fonctionnement du suffrage universel, l'attention de tous ceux qui ont la prétention de penser. Il y a visiblement fatigue chez les électeurs, mais il y a peut-être autre chose aussi. Les qualités justement célèbres de l'esprit national sont surtout la clarté, la netteté, le besoin presque irrésistible de comprendre les propositions sur lesquelles il faut se prononcer, l'horreur des obscurités, des équivoques, des malentendus.

Il suit de là que les questions posées au suffrage universel doivent être aussi simples que possible, et d'autant plus simples qu'elles s'adressent à des groupes plus nombreux. Or, depuis vingt ou vingt-deux ans, il n'y a peut-être pas eu en France un seul vote, qui ne fût compliqué de mille sous-entendus plus ou moins ingénieux, auxquels les « malins », les profonds politiques, s'imaginaient comprendre quelque chose, mais auxquels l'immense majorité des naïfs et des sincères était parfaitement sûre de ne rien comprendre du tout. Sous l'empire, par exemple, quand, dans la plus petite commune, il fallait nommer un conseiller municipal, les électeurs étaient mis en garde par le gouvernement, non pas contre le danger de choisir un homme incapable de bien gérer les intérêts municipaux, mais contre le danger autrement redoutable de « miner, par un choix subversif, la religion, la propriété, la « famille, ces colonnes de l'ordre social, sapées jusque dans « leurs fondements ». L'opposition à son tour insistait sur la nécessité de « *revendiquer* la rigueur des principes et de ne « point passer sous les *fourches caudines* d'un despotisme sans « nom. » Aujourd'hui il s'agit d'affirmer la République ou de proclamer la supériorité de la monarchie *en soi*, c'est-à-dire de trancher d'une manière abstraite les problèmes les plus ardus de la philosophie politique, le tout à propos d'un conseiller général ou d'un conseiller d'arrondissement. En bonne justice, quel effet voulez-vous que produisent ces grands mots et ces grandes phrases sur l'électeur consciencieux, comme il s'en trouve beaucoup en France, même et peut-être surtout dans les campagnes, sur l'homme qui éprouve le besoin légitime de se rendre compte de ce qu'il fait, sur l'homme qui n'a lu ni Aristote, ni Tacite, ni Montesquieu, mais qui connaît très-bien les affaires et les gens de son village ou de son canton? La première fois, il ouvre de grands yeux, et, acceptant de confiance le conseil de gens « qui s'y connaissent « mieux que lui » (nul, plus que le Français, n'est disposé à admettre, à accepter l'autorité de ceux qu'il estime ses supérieurs), il s'empresse, suivant les circonstances, ou de « rétablir les fondements de l'édifice social » ou de « revendiquer les éternels principes » suivant la formule. Mais à la quinzième, à la vingtième fois, quand il voit qu'à chacun de ses votes qui devait tout perdre ou tout sauver, les choses ne vont ni mieux ni plus mal, quand il voit, à n'en pouvoir douter, que tous ces grands mots, ces phrases ambitieuses ont pour unique objet de cacher et de servir les intérêts et les ambitions personnelles, comme les paillettes d'or et les galons recouvrent la souquenille crasseuse des saltimbanques, l'électeur finit par hausser les épaules. Il sent que tout cela n'est que vanité; il se lasse, il se dégoûte, il s'abstient; demain peut-être il se fâchera tout rouge, et exigera impérieusement qu'on cesse de se moquer de lui.

A cet état de choses comment remédier? Il y a, sans doute, un grand nombre d'expédients légaux plus ou moins efficaces. Nous sommes aujourd'hui dans un temps troublé, agité de mille manières; les partis saisissent toutes les occasions d'en venir aux mains, il faut leur créer un terrain légal où ils puissent lutter régulièrement.

La forme du gouvernement est en question, ou plutôt elle paraît l'être, car, pour quiconque sait et veut réfléchir, l'impossibilité de fonder une dynastie quelconque avec les éléments actuels apparaît de jour en jour plus évidente; on peut espérer que cet état de choses prendra une fin. On peut réformer plusieurs dispositions plus ou moins vicieuses dans le fonctionnement du suffrage universel; on peut adopter le vote cumulé, restreindre les circonscriptions, etc., etc. Quelques-uns de ces expédients sont excellents, d'autres sont moins bons, mais tout cela, en définitive, c'est de la mécanique, de la *machinerie* pure, et il serait par trop matérialiste d'imaginer qu'on guérira la société actuelle de tous les maux qui la dévorent, par une manière particulière de mettre un petit morceau de papier dans une petite boîte.

Il est évident qu'il convient de remonter plus haut et plus profondément dans l'échelle des causes et des choses.

On a longtemps attribué au suffrage universel la vertu de guérir tous les maux, et de parer à tous les vices du système social. Le peuple « souverain », la voix du peuple « qui est la « voix de Dieu », le peuple qui ne se trompe jamais, qui doit à chaque instant « faire prévaloir sa volonté », autant d'erreurs ou plutôt de vérités incomplètes, fort anciennes, dont la théorie de l'infaillibilité du suffrage universel n'est que l'application à l'ordre politique. Le suffrage universel, ou, si l'on veut, le gouvernement des majorités, n'est ni infaillible ni impeccable. Les majorités sont sujettes à l'erreur sur les

Digitized by Google

personnes et les choses autant et plus que les minorités, ot Il y a cent cinquante ans déjà que Montesquieu, dans les *Lettres persanes*, s'étonnait de voir les décisions prises à la pluralité des voix, « comme si l'intelligence, la perspicacité, le caractère n'étaient pas toujours le privilége du plus petit nombre » !

Il y a beaucoup de vrai dans cette boutade profonde de l'immortel Persan. En réalité, il ne faut voir dans le suffrage restreint ou universel, qu'un moyen, un procédé, pour résoudre pacifiquement les problèmes qui viennent à surgir sur une question donnée. On se compte au lieu de se battre ; c'est tout et c'est beaucoup. Mais il est évident que la formule rationnelle du gouvernement n'eu reste pas moins celle-ci : Le gouvernement par les meilleurs, par les plus capables, *tant* qu'ils sont les meilleurs et les plus capables ou réputés tels.

Le grand problème de la politique consiste donc précisément dans le choix, dans l'appréciation, dans la découverte des capacités. Or, le propre des capacités, des supériorités, c'est de se manifester par des œuvres, de se trouver et de se prouver elles-mêmes. Le rôle des majorités consiste non pas à découvrir, mais comme le dit si bien la langue française, à *reconnaître* les supériorités déjà existantes; l'approbation, l'acclamation générale ne créent pas la supériorité, elles la constatent. Il est donc logiquement impossible d'admettre, comme le veulent les partisans plus ou moins déguisés du mandat impératif, que l'électeur soit supérieur à l'élu. En théorie, au contraire, l'élu doit être supérieur, et il ne doit être élu que parce qu'il est reconnu supérieur.

Or, je le demande à tout homme do bonno foi, comment les choses se passent-elles aujourd'hui? Prenons, par exemple, un candidat au conseil général. Dans la très-grande majorité des cas, hors la période électorale, le futur candidat no songe qu'à ses affaires, à ses intérêts propres; il vit parfaitement séparé de ses futurs électeurs, il évite plutôt qu'il ne recherche les occasions de so montrer dévoué aux intérêts généraux. Puis, un beau jour, intervient un décret du gouvernement qui fixe à telle date les élections aux conseils généraux. Aussitôt voilà un homme qui fait cent visites et cent mille déclarations ou protestations. Il entro le chapeau à la main dans des chaumières dont il saluait à peine les habitants, il y a un mois. Il promot tout ce qu'on veut et bien plus encore. Il caresse les enfants;

Jusqu'au chien du logis il s'efforce de plaire.

Cela dure tout le temps de la période électorale, après quoi il rentre dans sa dignité, dans la préoccupation exclusive de ses affaires particulières, et, quand il est nommé, il se renferme dans la stricte exécution de son mandat. Comment voulez-vous que l'électeur, fût-il ouvrier ou paysan, ait beaucoup do confiance et de respect pour un mandataire qui a offert ses scrvices dans des conditions semblables? Comment voulez-vous qu'il ne méprise pas un peu, quelquefois même beaucoup, ceux qui viennent au dernier moment lui mendier ainsi ses faveurs et ses suffrages? Comment voulez-vous qu'il ne les prenne pas pour des intrigants, qu'il ne les traito pas en conséquence? Comment s'étonner ensuite s'il repousse et conteste cette autorité qu'il a faito lui-même, cette ombre, ce reflet do lui-même, qui ne vaut que par ses suffrages?

Nous croyons, quant à nous, que ceux qui ont la noble et légitime ambition do s'occuper des affaires publiques doivent procéder tout autrement à l'avenir. Nous voudrions les voir à tout instant faire preuve de zèle pour les intérêts généraux de leur localité, prouver par des actes répétés la supériorité do leurs talents, de leur caractère, de leur désintéressement, montrer en toute occasion qu'ils connaissent les obligations que leur impose cette supériorité même. Puis, au jour des élections, qu'ils restent chez cux; il y a gros à parier que los électeurs viendront eux-mêmes les chercher. Les honnêtes gens et les gens capables ont laissé jusqu'ici sur ce terrain le champ libre aux intrigants ; c'est leur faute et leur très-grande faute. Comment voulcz-vous que les choses aillent bien? Comment voulez-vous surtout découvrir des procédés, électoraux ou autres, qui permettent do remplacer impunément un homme honorable et capable, par un autre qui ne possède ni l'une, ni l'autre do ces deux qualités? L'efficacité des moyens indiqués plus haut nous a été confirmée de la manière la plus éclatante, par un exemple que nous avons eu sous les yeux quelque temps avant la chute de l'empire. C'était dans un canton aux environs de Paris; un homme très-honorable, administrateur de plusieurs chemins do fer, échoua honteusement contre un concurrent absolument dépourvu do tout titre sérieux, contre une sorte de grec politique sans talent, sans caractère, sans consistance, repoussé par tous les partis après avoir fait successivement des avances à chacun d'eux. Mais il avait supplée à ce qui lui manquait par une activité extraordinaire. Depuis un ou deux ans, il avait fait des conférences dans tous les villages, il avait ouvort un cabinet de consultation sur toutes les affaires. Il connaissait tout le monde, saluait tous les hommes par leur nom, ombrassait toutes les femmes et débarbouillait au besoin tous les eufauts. Certes, ce n'est pas là ce que je demande aux candidats de l'avenir, mais, il est bien certain que, si le concurrent honorable, au lieu dc rester cantonné dans son château, dans ses bureaux, pendant six ans, et d'en sortir pendant huit jours, avait fondé des écoles, avait pris l'initiative de réformes et d'améliorations, s'il s'était fait utilement et avantageusement connaître de ses futurs mandants, il l'eût emporté haut la main sur son ridicule adversaire, et cela sans faire un pas pendant la période électorale. Si les classes intelligentes veulent le gouvernement, qu'elles le prennent et surtout qu'elles le méritent. Elles le prendront si ellcs le méritent.

QUELQUES MOTS SUR LA PRESSE

On ne saurait trop le répéter : un des signes les plus inquiétants de notre décadence, c'est le honteux abaissement de la presse française, ou, pour être plus juste, la faveur qu'accorde le public aux feuilles les moins estimables. Si l'ivrognerie a fait en France, dans ces dernières années, des progrès inquiétants, ce n'est sans doute pas aux marchands de vin qu'il faut s'en prendre, mais aux habitués des comptoirs d'étain. Ce n'est pas non plus à MM. tels ou tels, débitants de prose malsaine et sophistiquée, qu'il faut reprocher le *delirium tremens* dont toutes les intelligences de ce pays semblent atteintes. On y perdrait d'ailleurs sa peine, et l'on ne réussirait certainement pas à les convaincre do l'immoralité d'un commerce qui les enrichit. Si, par impossible, on parvenait à inspirer aux moins gâtés d'entre eux quelque honte du métier qu'ils font, on n'aurait encore gagné que fort peu de chose. Leurs concurrents profiteraient seuls de ces conver-

sions ; ils feraient une fortune plus rapide sur le marché dégagé, mais la France ne serait ni plus ni moins empoisonnée de sottises et de mensonges. Le public sera toujours servi selon ses goûts. C'est donc lui qu'il faut inviter à prendre des goûts plus honnêtes, et à avoir enfin, par patriotisme, si ce n'est par un sentiment de dignité personnelle, quelque soin de sa santé morale. Et quel meilleur moyen que de lui montrer, jusqu'à ce qu'enfin son cœur se soulève, quelles drogues abominables lui servent tous les jours ses fournisseurs favoris ? Nouvelles extraordinaires, qui donnent à l'histoire contemporaine l'intérêt d'un drame ou d'un roman, railleries venimeuses, calomnies, injures, et, pour relever ce mélange, plaisanteries effrontées sur les sujets les moins plaisants : voilà ce que nous aimons, ce qui plaît à nos palais dépravés. Un peu d'esprit, beaucoup d'impudence, nulle conscience, quelques notions d'orthographe, une aptitude naturelle ou acquise à parler alternativement le langage des halles, des coulisses, du sport et des salons bonapartistes; des reins souples, une longue pratique de la cabriole, du saut de carpe et du saut périlleux : telles sont les qualités requises aujourd'hui des écrivains de la presse dite amusante. Il ne faut ni moins, ni plus, pour charmer la bourgeoisie française. La recette est connue ; elle s'exploite couramment, et tous ceux qui savent l'exploiter avec quelque intelligence font admirablement leurs affaires.

Le procès des journalistes communards est, à cet égard, bien instructif. On y trouve la théorie et la formule de cet art malfaisant, qui pourrait s'appeler l'art de se faire des revenus en empoisonnant son prochain. Ce n'est pas que les rédacteurs du *Mot d'ordre* aient rien inventé, rien innové en cette matière. On a fait à l'un d'entre eux l'honneur de le prendre pour un chef d'école, et le commissaire du gouvernement lui a adressé, à l'audience, ce mauvais compliment qu'il n'avait pas mérité. Ils n'étaient, les uns et les autres, que des disciples, et le maître qui les a formés a fait bien d'autres élèves. Il en fait tous les jours de nouveaux, qui égalent déjà leurs anciens, et si quelques-uns de ses meilleurs écoliers ont mal tourné, il s'en console en les reniant trois fois. Comment aurait-il le moindre remords ? Son journal se vend à merveille, en gros et en détail, et, ce qui est le comble de la gloire, on le contrefait, et l'on gagne de l'argent à le contrefaire. Il est un type et un modèle. Sa méthode est si bonne, qu'il n'est fils de bonne mère, en quête d'une industrie lucrative, qui ne la lui emprunte et ne se trouve bien de la lui avoir empruntée. Tant est vaste et inépuisable le champ de la sottise et de la corruption françaises, qu'il a soumis la premier à une culture savante et rationnelle, et qui lui a donné déjà de si belles moissons !

Si vous voulez bien relire les interrogatoires des journalistes devant le troisième conseil de guerre, vous verrez que leurs moyens de défense se réduisent à peu près à ceci : pour les fausses nouvelles, *cela se disait ; ces renseignements étaient donnés par un reporter* ; pour les calomnies, *j'ai eu recours à l'arme dont on s'est toujours servi en France, l'ironie.* Et très-sérieusement, ils semblent convaincus qu'en voilà assez pour les blanchir. C'est qu'en effet ils ont dit là tous les secrets du métier. Ils peuvent assurer, de très-bonne foi, qu'ils étaient sans mauvaise intention. Ils n'avaient pas d'autre intention, selon l'apparence, que de bien vendre le numéro du jour, et de donner au lecteur l'envie d'acheter le numéro du lendemain. Ils faisaient pour cela ce qu'ils avaient vu faire ailleurs avec succès, et si, dans leur prison, ils lisent ce que nous lisons tous les jours, ils doivent avoir quelque peine à comprendre le déchaînement de l'opinion contre leurs écrits. Ils ne s'étaient pas si fort trompés dans leurs calculs, et leur méthode n'était pas si mauvaise, puisqu'elle est encore pratiquée par les honnêtes gens les plus déclarés. Ce qui les a perdus, c'est évidemment leur drapeau, qui, au point de vue commercial et à tous les points de vue, était mal choisi. Les maladroits ont oublié que l'important en France est de donner aux choses des noms honorables, et de mettre sur sa marchandise une étiquette décente. Nous permettons le mensonge et nous permettons la calomnie, mais encore faut-il que ce soit pour le bon motif. Montrez patte blanche, ayez enseigne de conservateur, et vous pourrez prendre avec le vérité et la décence toutes les libertés qu'il vous plaira. Il suffit chez nous de se déclarer défenseur de l'ordre, pour avoir pleine licence de le troubler.

Voyez un peu comment les choses se passent. Pour les fausses nouvelles, je n'insisterai pas ; les exemples abondent et sont présents à toutes les mémoires ; j'en ai rappelé ici même un grand nombre (1). C'est une maxime admise aujourd'hui dans une certaine presse, que ce qui a été une fois dit, n'importe où et n'importe par qui, peut se répéter impunément. Cet article du code des nouvellistes donne, comme on voit, aux partis de bien grandes commodités. Désirez-vous mettre en circulation une nouvelle trop excentrique pour qu'il vous convienne d'en endosser la responsabilité ? Vous la faites insérer, à prix débattu, dans un journal étranger, où vous allez le reprendre pour l'offrir à vos lecteurs. Si quelqu'un proteste et réclame un peu haut, vous produisez votre autorité, et vous invitez les mécontents à s'aller plaindre à Londres. Je n'invente rien ; cette farce s'est jouée récemment au sujet d'un prétendu projet de restauration de l'empire par la Prusse, avec restitution de l'Alsace-Lorraine. C'était un petit traquenard, quelque chose comme le morceau de lard de Boulogne. Si l'opinion avait paru le moins du monde alléchée, on nous aurait dit probablement : « Prenez d'abord l'empereur ; pour les provinces, on en reparlera plus tard. » La France n'ayant pas semblé vouloir mordre à l'appât, le journal français qui nous l'avait présenté nous a fait une grande révérence, et, s'effaçant, nous a laissé voir derrière lui, hors de portée de nos sifflets, l'éditeur responsable de cette bourde, le *Cosmopolitan*. « Cela se disait ! » comme il se disait au mois d'avril que le Mont-Valérien lançait sur Paris des bombes à pétrole.

Pour l'*ironie*, elle prend sous la plume de nos chroniqueurs en renom les formes les plus variées. M. Thiers est aujourd'hui, de l'aveu de tous les partis, l'homme nécessaire. Personne n'oserait, pour le moment, lui disputer l'honneur périlleux de réorganiser la France et de la remettre sur pied. Mais il faut bien songer à l'avenir. Un temps viendra, on peut l'espérer, où, la besogne la plus difficile étant faite, la succession du président de la République sera fort bonne à recueillir. S'il arrivait alors que notre pays, sauvé par des hommes qui ne sont ni ducs ni princes, se fût tout à fait détaché de ses préjugés monarchiques et nobiliaires, que deviendraient les prétendants et le personnel armorié qu'ils traînent à leur suite ? On daube donc à cœur-joie sur cet Exécu-

(1) *Le délit de fausses nouvelles*, numéro du 9 septembre, page 247.

Digitized by Google

tif, qui n'est pas une Majesté, et sur ces ministres, qui ne sont pas des Excellences. *Adolphe Ier, la prochaine Saint-Adolphe*, et mille autres plaisanteries aussi ingénieuses, rappellent tous les jours à la France que M. Thiers peut être un homme d'État éminent, qu'il peut faire fort habilement les affaires du pays, mais qu'après tout il n'est ni empereur, ni roi, et que si la fantaisie lui venait de rendre son épée au roi de Prusse, il se trouverait fort empêché, vu qu'il n'a pas d'épée, et qu'il n'aurait pas le droit d'appeler notre ennemi, suivant la formule de Sedan : « Monsieur mon frère. »

Un écrivain dévot, devenu légitimiste par un effet de la grâce, après avoir, pendant des années, brûlé son encens au pied du trône illégitime de Napoléon III, a décoché à M. Thiers un trait bien acéré : Il l'appelle Adolphine. Celui-là ne s'attendait pas du tout ; il faut que ce soit une inspiration de l'Esprit-Saint. Jamais un mortel n'a pu trouver dans sa petite cervelle un mot si fort à la fois et si fin. Adolphine ! Le marquis de Carabas en rit encore, et la merquise de Pretintaille a fait sauter dans sa joie trois boutons de son robuste corsage.

Toutes les armes sont bonnes contre M. Thiers ; toutes les plumes, fines et grosses, les treveillent à qui mieux mieux. On épluche ses discours et ses messages, comme des copies d'écolier ; on critique ses métaphores, qui, paraît-il, ne sont pas toutes neuves ; et, s'il lui échappe de dire à l'Assemblée : « Nous voudrions que vos regards ne nous quittassent pas un seul instant », cette phrase fort innocente est relevée et commentée de la belle façon par le peseur de syllabes : « Pas un seul instant ! M. Thiers se croit-il donc aimable à voir dans toutes les attitudes ? » — Et de rire, d'un gros rire satisfait, comme si l'on avait joué un bien bon tour à la République en appliquant ce procédé de critique, qui sent si fort la parodie, au message présidentiel. Le grand grief de l'expert-juré contre l'éloquence de M. Thiers, c'est qu'elle n'a pas l'*imperatoria brevitas*. — « L'empire, c'est la paix » ; voilà qui est bref et qui sent son maître ! Pour ma part, je sais quelque gré au président de la République de n'avoir rien d'un empereur ; il ne rend pas d'oracles ; il aime à donner ses raisons, et prend la peine d'expliquer sa pensée avec quelque développement ; cela ne messied pas à un simple mortel, et c'est encore ce qu'il y a de mieux pour être compris. Vous dites : « C'est le radotage d'un vieillard. » M. de Rochefort, en pareil cas, était plus hardi que vous ; il mettait bravement « d'un vieillard ivre ». Le lendemain de sa condamnation, vous avez battu votre *mea culpa* sur sa poitrine ; nous en avons été fort édifiés. Mais combien nous serions plus édifiés encore, si vous pouviez vous décider vous-même et décider vos collaborateurs à ne plus l'imiter !

N'est-ce pas mercher sur ses brisées, que de reprocher tous les jours au gouvernement une paix qu'il ne pouvait pas ne pas signer, et que d'imputer à crime à M. Thiers l'abandon de Paris, qui s'abandonnait lui-même, au 18 mars ? On sait fort bien ce que valent ces accusations, et l'on n'ignore pas qu'elles ont été d'abord accueillies avec un universel haussement d'épaules. Mais on sait aussi comment finit par entrer dans les esprits une idée ressassée sans trêve ni pitié. C'est encore un de ces secrets du métier, qui ont été expliqués devant le conseil de guerre ; c'est même un des plus sûrs et des plus pratiqués. Quelques journalistes se mettent en tête d'obliger un ministre à donner sa démission ; c'est leur fantaisie ; ne leur en demandez pas davantage. A dater du jour où une demi-douzaine de grimauds ont prononcé sa déchéance, le condamné n'a plus de répit ; on l'invite sur tons les tons, en vers et en prose, à s'exécuter lui-même ; on lui réclame insolemment le portefeuille qu'il ose garder contre le volonté de M. Chose, vaudevilliste sans ouvrage, et de M. Machin, trottin de lettres et rédacteur de faits-divers, tous deux fort compétents en matière d'instruction publique ou de politique étrangère. On est six, douze, si vous le voulez, et l'on crie : Nous sommes l'opinion publique. A force de crier très-haut, on finit par le croire et par le faire croire, et le jour vient où, de guerre lasse, le ministre cède et s'en va. Est-ce un jeu ? Est-ce quelque chose de pis ? Ces gens-là s'amusent-ils, ou gagnent-ils malhonnêtement leur vie ? Voilà ce qu'il est difficile de dire.

En tout cas, c'est une chose pitoyable de voir la France s'arrêter à les écouter. Tandis que nous sommes là, les yeux écarquillés, devant les tréteaux où se jouent ces parades, nous perdons le sens du vrai et le goût des affaires sérieuses. Nous qui avons tant à faire, tant à apprendre, nous oublions de travailler et d'étudier. Avec de si fortes raisons d'être graves et appliqués, nous suivons le premier bateleur qui passe, et nous nous pâmons à ses lazzi. Nous devrions pourtant nous souvenir de ce qu'il nous en a coûté, pour nous être ainsi laissé détourner de nos affaires, et pour avoir fait, pendant vingt ans, l'école buissonnière.

LA FACULTÉ LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

M. Guizot a adressé à MM. E. Boutmy et E. Vinet, fondateurs de la *Faculté libre des sciences politiques*, la lettre suivante :

« Val Richer, par Lisieux (Calvados), 7 octobre 1871.

» Je vous remercie, messieurs, de la communication que vous m'avez faite. Votre projet m'inspire une sérieuse sympathie mêlée d'un peu de sollicitude. Vous entreprenez une œuvre presque aussi difficile que nécessaire à accomplir. C'est le caractère de notre époque d'être essentiellement scientifique et politique. D'une part, c'est vers la science, vers l'esprit et la méthode scientifique dans les sciences de tout genre que se porte aujourd'hui l'activité intellectuelle ; et en même temps, d'autre part, les réformes à apporter, les progrès à poursuivre dans l'état et le gouvernement de la société sont, aujourd'hui aussi, le principal objet de l'ambition humaine. Or, l'esprit scientifique s'est établi et domine maintenant dans les sciences vouées à l'étude de la nature extérieure et du monde matériel ; il est reconnu que l'observation et l'expérience, sévèrement pratiquées et fécondées par la méditation, sont, dans ce domaine, les procédés rationnels et les conditions du succès. Mais ce principe et cette méthode de travail, qui ont valu tant de progrès et de gloire aux sciences de l'ordre physique, n'ont encore été que bien incomplétement et bien imparfaitement appliqués aux sciences de l'ordre politique ; celles-ci ont été et sont encore beaucoup trop livrées à l'hypothèse, à l'imagination, à l'argumentation, à la passion. L'étude des faits, de leurs lois naturelles et de leurs développements successifs, si bien pratiquée dans les sciences physiques, est fort loin de dominer dans les travaux qui ont l'ordre moral et social pour objet. Et pourtant, à coup sûr, les épreuves ne nous ont pas manqué pour nous en faire sentir la nécessité,

Digitized by Google

et pour nous ramener, dans notre recherche des conditions et des moyens de perfectionnement de l'état social, à ces vrais procédés scientifiques qui ont si bien réussi à l'étude de la nature. Que de mécomptes et de souffrances auraient été épargnés aux nations si leurs générations successives avaient été accoutumées à bien étudier l'histoire de leur vie, les lois naturelles et le développement régulier de leurs forces, comme M. de Laplace a étudié les faits et les lois du système du monde, et M. Claude Bernard les faits et les lois physiologiques de la vie humaine!

» Je n'ai garde de penser que, dans les sociétés humaines, la science la plus exacte des faits sociaux et de leurs lois naturelles puisse suffire à prévenir les fautes des hommes ou à en réformer les funestes résultats. Les passions et les volontés humaines sont ici des éléments tout autres et souvent plus puissants que l'intelligence et ses lumières. Mais il n'en est pas moins certain que l'ignorance ou la connaissance superficielle de leur propre histoire sont, dans la vie des nations, une cause d'égarements déplorables que l'étude solide des sciences politiques, c'est-à-dire des divers faits sociaux, de leurs lois naturelles et de leur cours historique, préviendrait ou arrêterait à temps.

» Vous avez donc bien compris le besoin de notre époque et le but de votre entreprise, quand vous avez donné au programme de l'enseignement que vous vous proposez de fonder un caractère essentiellement historique. C'est le meilleur moyen de lui imprimer le caractère scientifique qui doit en assurer les résultats précis et pratiquement utiles.

» Vous avez raison aussi, je crois, de faire de votre entreprise une œuvre libre, conçue et exécutée au nom des droits et par les procédés de la liberté intellectuelle. De nos jours et après tant d'épreuves suivies de tant de mécomptes, les pouvoirs les plus libéraux sont souvent l'objet de méfiances obstinées; on les soupçonne de se méfier à leur tour de la pensée humaine, de n'agir que dans leur propre intérêt, et de tendre à restreindre plutôt qu'à seconder l'action spontanée et libre du pays lui-même. Ce sera à vous de prouver, dans l'exécution de votre œuvre, que la liberté de l'enseignement supérieur peut très-bien se concilier avec le respect de l'ordre public. Les noms des hommes distingués qui vous ont promis leur concours sont, à cet égard, la meilleure des garanties; et j'en trouve dans votre programme une seconde qui ne manquera certainement pas d'efficacité. Vous n'appelez pas à vos cours la partie du public « qui n'y viendrait chercher, » dites-vous, que des effets oratoires ou des allusions pi- » quantes; les seules personnes admises dans votre amphi- » théâtre seront celles qui se feront inscrire, en payant un » droit, pour la totalité des cours ou pour toute la durée » d'un cours particulier ». Vous vous assurerez ainsi que, dans votre *Faculté libre des sciences politiques*, l'enseignement sera sérieux et qu'il sera suivi par des auditeurs sérieux et assidus.

» Vous ne vous dissimulez pas, je pense, messieurs, que ce sont là de grandes espérances à satisfaire et de grandes difficultés à surmonter. Le zèle énergique et l'esprit d'organisation que vous avez déjà déployés dans votre entreprise sont un premier gage de succès. Mais, lors même qu'elle est opportune et qu'elle a été bien conçue, toute œuvre bonne en soi est difficile à accomplir. Le cardinal de Richelieu avait entendu parler d'Étienne Pascal, président à la Cour des Aides, et de ses enfants, surtout de son fils Blaise Pascal et de sa fille Jacqueline Pascal, comme de personnes remarquablement douées et distinguées. Il demanda qu'on les lui amenât, et quand il eut causé avec eux, frappé en effet de leurs rares dons naturels : « Belle famille, dit-il; j'en veux faire » quelque chose de grand. » Vous n'êtes pas le cardinal de Richelieu, et je ne sais si, dans le cours de votre œuvre, vous rencontrerez des Pascal; mais vous entreprenez quelque chose de grand. Je vous souhaite tout le succès que mérite votre idée. Elle peut porter de grands fruits pour notre pays.

» Recevez, messieurs, avec mes vœux, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» Guizot. »

LE PARTI RÉPUBLICAIN EN ANGLETERRE

Dans un livre demeuré célèbre depuis trois siècles et demi, — moins peut-être à cause de l'originalité des théories qu'il expose, que parce que son titre est devenu le synonyme de tous les plans de réforme de la société humaine, — Thomas Morus attaquait surtout l'inégalité des conditions et les maux qui en résultent. Son *Utopie* est un plaidoyer en faveur du pauvre plutôt qu'une satire politique. Supprimer la misère, telle a été jusqu'à nos jours la pensée dominante de tous les réformateurs anglais, à l'exception de Harrington, dont l'*Oceana* nous semble l'esquisse idéale du gouvernement républicain. Quand Spenca, devançant Fourier de trente ans, prétendait reconstituer l'ordre social selon les lois de l'harmonie universelle, il lui donnait, il est vrai, pour base, la république une et indivisible avec un parlement annuel élu par le suffrage universel. Mais c'était plutôt le principe de l'hérédité royale que la forme monarchique, qu'il cherchait à rendre odieux au peuple. Tout ce qui impliquait de près ou de loin l'idée de propriété lui paraissait destiné à périr, et si grande était dès cette époque la liberté de la presse, en Angleterre, qu'il put demander impunément l'abolition de la propriété foncière. Ce fut seulement lorsqu'il invita le peuple à supprimer les propriétaires par le procédé sommaire de l'assassinat, que la justice lui demanda compte des criminelles provocations de son journal, qui était intitulé : *La chair de porc* (pig's meat). Appelé à la barre du *Banc du Roi*, il se drapa en martyr désintéressé de la philanthropie et se défendit contre le soupçon d'être l'instrument des ennemis de la couronne.

Le contre-coup de la Révolution française ne provoqua que des manifestations insignifiantes dans quelques centres industriels de l'Angleterre. Les politiques avaient eu la précaution d'identifier son nom avec les crimes de la Terreur, et la masse du peuple n'avait qu'une idée très-vague de sa mission.

Owen, à son tour, déclara que les questions politiques étaient oiseuses, et loin de penser à renverser les rois, il rechercha leur patronage en leur dédiant le plus considérable de ses écrits, comme Jean-Baptiste Say avait, quelques années avant, dédié le sien à l'empereur Alexandre. Owen comptait de nombreux partisans dans les classes élevées. Deux frères du roi d'Angleterre, le duc de Kent, père de la reine Victoria, et le duc de Sussex, l'avaient pris sous leur protection et daignèrent même présider plusieurs meetings où le réformateur développa ses vues et exposa les modèles en relief de ses cités ouvrières. Enfin, le chef du cabinet, lord Liverpool, lui fit

Digitized by Google

dire que le gouvernement était si peu opposé à ses théories économiques, qu'il n'hésiterait pas à en favoriser l'application dès que l'opinion publique lui paraîtrait suffisamment préparée. Tous ses projets échouèrent, mais il vécut assez longtemps pour voir le chartisme hériter de la popularité qu'il avait perdue. Ce grand mouvement n'était dans son origine et dans son but qu'une agitation électorale. La réforme de 1832 ne suffisait déjà plus au peuple quand Feargus O'Connor, Ernest Jones et O'Brien réclamèrent pour lui, en 1834, cette fameuse *charte* qui a donné son nom à leur parti, et qui ne se composait que des six points suivants : suffrage universel, vote au scrutin secret, parlements annuels, abolition du cens d'éligibilité fondé sur la propriété foncière, rétribution des membres du parlement et division égale des collèges électoraux. Le programme des chartistes répondait donc simplement aux exigences du gouvernement parlementaire, ou du moins ne contenait rien de contraire au principe de la monarchie. Mais il ne tarda pas à proclamer la nécessité d'une lutte à mort *entre les démocrates anglo-saxons et les aristocrates normands de la conquête*, et il devint une véritable puissance dans l'État le jour où il eut son organisation politique, ses représentants, ses conventions périodiques, son budget, sa littérature et sa presse. On se rappelle que, deux mois après la révolution du 24 février 1848, trente mille chartistes précédés de leur drapeau rouge, vert et blanc, traversèrent les rues de Londres, tout émue de cette démonstration, et portèrent leur gigantesque pétition au parlement. L'ordre ne fut pas troublé, grâce à l'attitude énergique de la population, et ce dénouement pacifique, aidé du ridicule que la presse réussit sans beaucoup de peine à jeter sur les millions de fausses signatures de la pétition, acheva de discréditer le chartisme qui s'éteignit insensiblement.

La ligue de la réforme, fondée par M. Edmond Beales, n'avait d'autre but que l'extension du suffrage, et disparut quand la loi de 1868 lui donna gain de cause, pour faire place à une nouvelle association, la *Land and labour league*, qui demande que les propriétaires actuels soient expropriés moyennant une indemnité, et leurs biens exploités par l'État. Une autre société, la *Land tenure reform association*, dont M. Stuart Mill est le membre le plus éminent, a été fondée au mois de mai dernier pour obtenir une réforme des lois qui régissent la propriété foncière. Citons enfin la *Labour representation league*, qui essaye de faire entrer au parlement des membres de la classe ouvrière. Mais aucun de ces groupes n'affichait la prétention de changer les institutions politiques de la Grande-Bretagne, lorsqu'un club franchement républicain fut fondé à Birmingham, au commencement de cette année, par M. Cattell, un des principaux disciples de M. Bradlaugh, le chef de l'école *sécularisté*, c'est-à-dire de l'athéisme le moins équivoque. Il existe à présent une soixantaine de clubs républicains, et ils comprennent à peu près la totalité des *sécularistes*, c'est-à-dire quinze ou dix-huit mille membres. Leurs principaux organes dans la presse sont avec le *National Reform*, publié par M. Bradlaugh, le *Reynold's Newspaper*, le *Bee-hive*, sorte de moniteur officiel des trades-unions, dirigé par M. George Potter, le *Republican* de Liverpool, et le *Newcastle Chronicle*, dont le rédacteur en chef est M. Joseph Cowen. Le parti est représenté à la Chambre des communes par MM. Taylor, Fawcett, l'économiste, Simon et Dilke, le plus jeune et le plus fougueux des quatre. M. John Bright et M. Stanfeld, qui étaient naguère la terreur des conservateurs, passent pour avoir modifié sensiblement leurs opinions depuis qu'ils ont été admis dans les conseils de la Reine. Il n'est pas inutile de remarquer ici que l'illustre orateur qui a joué depuis vingt ans un rôle si considérable et qui a rendu de si grands services à la cause de l'Irlande, n'a cessé d'être opposé à l'introduction de l'élément ouvrier dans la Chambre des communes. Nous devons ajouter que les idées républicaines ont fait plus de progrès en Irlande que dans tout le reste du royaume ; elles sont plus ou moins ouvertement professées par la majorité des fenians. Enfin, on assure que Mill leur est dévoué, mais il ne s'est jamais prononcé sur cette question avec la même netteté que le professeur Beesly et M. Frédéric Harrison, l'un des principaux rédacteurs de la *Fornightly Review*.

Ce qui doit frapper le spectateur le moins attentif au mouvement des idées en Angleterre, c'est que l'éventualité d'une révolution dans le sens antimonarchique n'y a jamais été discutée aussi souvent, ni avec autant de liberté que depuis un an ou deux. Le seul fait que le *Times* ait admis dans ses colonnes et commenté la lettre de M. George Potter, dont parlait le dernier numéro de la *Revue*, peut passer pour un des signes les moins équivoques de ce progrès. Mais M. Potter lui-même, tout en se déclarant républicain *en théorie*, semble admettre que la classe ouvrière n'ira pas au delà de ce culte platonique, si elle obtient certaines concessions auxquelles le gouvernement ne paraît guère disposé jusqu'à présent. L'auteur d'un livre sur les *Mœurs des classes laborieuses*, M. Thomas Wright, ancien ouvrier lui-même, prétend, dans le dernier numéro de la *Contemporary Review*, que les artisans anglais vivent dans une complète indifférence en matière de républicanisme : « Aux dernières élections du bureau des écoles à Londres, dit-il, je défendais dans les réunions populaires la candidature d'un ouvrier dont les opinions sur l'enseignement étaient bien connues et tout à fait d'accord avec celles de la majorité des électeurs. Ils n'en ont pas moins refusé de voter pour lui, parce qu'il était *garçon* boulanger. « Nous ne donnerons pas nos voix, me répondaient-ils, à un individu (*fellow*) qui va chercher son dîner dans des gargotes à quatre sous (*two penny dinners*). Il y en a bien d'autres qui valent autant et mieux que lui ; ce n'est pas la peine de lui donner une position qui lui tournera la tête jusqu'à ce que les gros bonnets (*big people*) le remettent à sa place. » S'imagine-t-on les électeurs de Paris refusant de voter pour un candidat républicain, parce qu'il dîne au *bouillon Duval !*

Franchement, ce mépris tout anglo-saxon pour la pauvreté, même quand on la partage, et cette jalousie des ouvriers entre eux ferait désespérer de l'éducation politique d'une classe qui, l'année dernière encore, aux élections parlementaires de Southwark, votait pour le concurrent du cordonnier républicain Odger, lequel obtenait, en revanche, presque toutes les voix de la bourgeoisie. Mais, tout en respectant le bourgeois parce qu'il est riche, ils s'en méfient parce qu'il est patron, et il suffit qu'il soit d'un côté pour qu'ils aillent de l'autre. Pendant la grève de Newcastle, les ouvriers de Chelsea avaient formé un comité pour lui venir en aide. L'un d'eux accusa M. George Potter de sacrifier les intérêts du peuple pour complaire aux patrons, et il exprima l'espoir que les grévistes ne se laisseraient pas duper par MM. Mundella et Thomas Hughes, qui n'avaient offert leur médiation que pour faire échouer le *mouvement des neuf heures*. Or, l'un et l'autre appartiennent à la fraction radicale de la Chambre, et leur sincérité n'est pas douteuse pour ceux qui

Digitized by Google

connaissent l'étendue des services qu'ils ont déjà rendus à l'ouvrier. Rappellerons-nous la durée si brève de la popularité de M. Mill? Les électeurs de Westminster l'avaient envoyé au Parlement sans trop savoir pourquoi; mais un jour, las d'être représentés par un philosophe bourgeois, ils envoyèrent à sa place un homme qui, selon toutes les probabilités, n'écrira jamais un *Traité de métaphysique*, mais qui peut signer les plus gros chèques de l'Angleterre, lord Grosvenor, aujourd'hui marquis de Westminster. Ainsi le principe de l'égalité sociale, base de la foi républicaine, est aussi loin de leurs idées que de leurs mœurs. Tout au plus quelques-uns entrevoient-ils dans la république le moyen d'atteindre certain but ultérieur et pratique, bien supérieur dans leur estime à toutes les conceptions de l'esthétique constitutionnelle. Mais ce but même, d'autres croient s'en rapprocher insensiblement et plus sûrement peut-être au moyen des puissantes associations dont ils disposent déjà et qu'ils semblent plus résolus que jamais à employer, non pas au perfectionnement de leurs institutions politiques, mais à l'amélioration de leur état matériel et social. Les chefs des Trades-Unions, sans en excepter M. Odger, s'efforcent de concentrer tous les efforts de leurs confédérés sur certains problèmes d'une nature essentiellement concrète et réalisable, comme l'augmentation des salaires et la réduction des heures de travail. Ils y parviennent peu à peu, grâce à la liberté absolue des coalitions, à l'abstention du gouvernement et à la prudence des maîtres. Ceux-ci, au lieu de crier au spectre rouge et d'appeler l'État à la rescousse, ont le bon sens de comprendre que les ouvriers ont le droit de s'entendre pour refuser de vendre à bas prix leur main-d'œuvre, et que tout ce qu'on peut exiger d'eux, c'est qu'ils s'abstiennent d'actes de violence et d'intimidation. Quant au mouvement en faveur d'une réforme foncière, il intéresse avant tout et presque exclusivement les ouvriers agricoles, qui sont encore trop ignorants et trop isolés pour lui imprimer une sérieuse impulsion. Jamais ceux des villes ne feront une révolution pour donner le sol au paysan. Si misérable que soit sa condition, si absurdes que soient les lois qui la maintiennent telle, ils ne s'en inquiètent au fond que très-médiocrement. Ils se contenteront d'une réforme de la Chambre des lords, et le ministre qui diminuera les impôts et surtout la liste civile, celui qui leur donnera un gouvernement économique et le déjeuner à bon marché, le *cheap breakfast table* que M. Bright leur a promis, celui-là aura plus fait pour consolider la monarchie que tous ses prédécesseurs en se liguant avec les despotes du continent. Mais il ne faudrait pas que le successeur de la reine Victoria s'avisât d'oublier le prudent exemple de cette souveraine ou d'imiter les folies de George IV. L'Anglais respectera la royauté aussi longtemps qu'elle respectera son indépendance et sa bourse. Mais, en fin boutiquier qui connaît le prix des choses, il serait homme à refuser, le cas échéant, la marchandise falsifiée et à mettre le vendeur à la porte : c'est alors que l'article république aurait quelques chances de lui convenir. Pour nous servir d'une expression triviale, il *veut en avoir pour son argent*, et il croit que plus le fonctionnaire est élevé dans la hiérarchie sociale, mieux la fonction est remplie. Cette idée fixe se retrouve dans toute son histoire et dans toutes les classes. L'ouvrier confie de préférence son mandat à un bourgeois, celui-ci donne sa voix à un noble plutôt qu'à quelqu'un de sa classe, et enfin, parmi les nobles eux-mêmes, on s'incline plus volontiers devant un Cavendish ou un Stanley que devant un pair de la veille. Tant que ces sentiments prévaudront au sein des différentes classes de la société anglaise, tant que l'élite des ouvriers se contentera d'attaquer une à une les lois qui gênent son développement économique, tant que trois millions d'affamés accepteront le pain de la charité, tant que les prolétaires de la campagne n'éprouveront pas le besoin d'entreprendre une immense jacquerie, ce ne seront pas les vingt mille républicains de M. Potter et de M. Bradlaugh qui mettront en péril le royal simulacre chargé de contre-signer les actes du Parlement.

BIBLIOGRAPHIE

La politique nouvelle, par François Favre. Paris, Dentu, 1871.

Cette brochure expose en bons termes la voie que doit suivre la France, et en particulier le parti républicain, pour fonder enfin des institutions stables et libérales. Il faudrait une participation plus générale aux élections, l'abandon définitif des vieilles formules et des vieux noms de partis; la constitution des groupes politiques, non plus seulement en vue des élections, mais pour l'étude des questions et l'éducation politique de la nation; plus de dignité de la part des candidats, plus de courage vis-à-vis de l'opinion; un gouvernement image fidèle de la nation et partout respecté.

Malheureusement, ce qui a manqué à ces excellentes règles de conduite, l'auteur en fait lui-même la remarque, ç'a été jusqu'ici non pas d'être connues, mais pratiquées.

L'ESPION PRUSSIEN

ROMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS (1)

I

LE 15 JUILLET 1870 A PARIS

Le 15 juillet 1870, Paris était aussi brillant que jamais. Ses palais somptueux, ses monuments à dômes dorés ou recouverts d'ardoises, ses longues files de maisons de pierres blanches qui bordent ses grandes rues et ses boulevards plantés d'arbres, tout resplendissait au soleil du matin. Les jardins, encore parés des teintes verdoyantes de l'été, étaient couverts de fleurs qui égayaient les yeux et embaumaient l'atmosphère. Les fontaines, sur les places et les squares, lançaient sans s'arrêter des gerbes liquides que les reflets du soleil coloraient de mille feux. C'était une des plus chaudes et des plus accablantes journées de l'année, et le pavé brûlant n'en était pas moins sillonné en tous sens par des milliers de gens affairés.

---

(1) Seule traduction autorisée par l'auteur. — Droit de reproduction interdit.

Digitized by Google

Sur la Seine, les légers steamers glissaient et se croisaient rapides comme d'habitude ; ils transportaient dans toutes les directions leurs nombreux passagers, et le bruit de leurs cloches retentissait joyeusement dans les airs à mesure que chaque bateau approchait d'une station.

Vers quelque point que l'on portât les regards, tout semblait indiquer l'activité, la richesse et la prospérité.

L'apparence générale de la population était en rapport avec l'aspect matériel de la ville, en dépit de l'épidémie de variole qui avait effrayé et fait fuir beaucoup de gens, et empêchait les étrangers d'être en aussi grand nombre à Paris qu'ils auraient dû l'être à cette époque. Il était encore de trop bonne heure pour voir, au bois de Boulogne ou aux Champs-Élysées, cette foule plus ou moins mélangée qui remplace pendant l'été les fashionables habitués de l'hiver et du printemps ; mais dans la plupart des rues fréquentées et sur les vieux boulevards, la foule élégante commençait déjà à se rassembler.

Ce jour-là l'anxiété était à son comble. De graves rumeurs circulaient. On s'attendait à une importante communication du gouvernement. Autour du Corps législatif, des groupes s'étaient formés pour apprendre plus vite les premières nouvelles.

Peu à peu ce qui se passait dans la Chambre transpira au dehors, et, comme un feu rapide, se propagea de groupe en groupe : les plus violents cris, les plus assourdissantes clameurs s'élevèrent : « La guerre, vive la guerre ! » Sur les quais, sur le pont Louis XV, sur la place de la Concorde, ce même cri trouva vite de l'écho : La guerre, la guerre !

Puis il fut suivi d'un autre poussé avec la même ardeur et la même rage : « A Berlin, à Berlin ! » Il n'y avait pas à s'y tromper : le peuple de Paris était aussi belliqueux que jamais.

Cependant, çà et là, dans les groupes plus choisis, on pouvait apercevoir quelques figures sérieuses et inquiètes. Ces personnes disparaissaient vite pour la plupart : les unes allaient à leurs affaires, d'autres rentraient chez elles. Évidemment elles songeaient toutes aux conséquences d'un tel événement.

Une discussion mémorable était engagée dans les deux Chambres françaises.

Au sénat, à une heure de l'après-midi, le duc de Gramont, ministre des affaires étrangères, se leva pour faire connaître l'état des négociations entamées avec la Prusse. « Cette puissance, dit-il, a consenti à approuver le renoncement volontaire du prince Léopold de Hohenzollern à la couronne d'Espagne ; mais elle a refusé de s'engager à ne plus jamais sanctionner la même candidature si elle était remise en avant. » Non-seulement Guillaume Ier refusait complétement de s'engager pour l'avenir dans le sens indiqué, mais il se réservait nettement le droit de juger et d'agir à sa guise, suivant les circonstances. De plus, il avait refusé une deuxième fois de recevoir l'ambassadeur français, et lui avait fait savoir par un aide de camp que cette insulte était officiellement notifiée aux différents cabinets de l'Europe.

A mesure que chaque insolence était énoncée à la tribune, de toutes parts, dans l'Assemblée, s'élevaient des murmures d'indignation. Et quand le ministre dit en terminant que de plus longs efforts de conciliation n'auraient pu être faits qu'aux dépens de la prudence et de la dignité, qu'il avait déjà fait rappeler les cadres de réserves, et allait, de concert avec le Corps législatif, prendre toutes les mesures que commandaient l'honneur et la sécurité de la France, à ces mots éclata un tonnerre d'applaudissements comme on n'en avait peut-être jamais entendu dans la noble assemblée. Les sénateurs, enthousiasmés, se levèrent comme un seul homme et en poussant des cris unanimes : Vive la France ! vive l'Empereur !

Beaucoup se pressèrent autour du ministre et lui adressèrent les plus chaudes félicitations.

La pâle et aristocratique figure de M. de Gramont avait, au début de son message, trahi quelque émotion ; mais, à mesure qu'il parlait, la sympathie qu'il rencontrait évidemment lui rendait toute son assurance. Il ne pouvait y avoir le moindre doute à ce sujet : le sénat approuvait la politique belliqueuse annoncée par le gouvernement.

L'ovation au ministre terminée, M. Rouher, président de l'assemblée, ferma cette dramatique séance en disant que, selon lui, il en était profondément convaincu, il n'y avait pas à douter que le pays tout entier ne ratifiât les sentiments qui venaient d'être exprimés ; et il termina en proposant au sénat de s'ajourner indéfiniment, en témoignage de sa complète adhésion à la politique de l'empereur. Cette proposition fut immédiatement votée au milieu des acclamations répétées de la salle et des tribunes.

Pendant ce temps, à la même heure, une séance à peu près semblable, à quelques différences près, avait lieu au Corps législatif.

M. Emile Ollivier était venu lire aux députés le même document que M. de Gramont avait communiqué au sénat, et cette lecture avait enlevé les applaudissements de la majorité. M. Thiers seul se leva, une fois la lecture terminée, et avec cette autorité que lui donnent son grand nom, sa capacité et la longue expérience, il déclara que la guerre était imprudente en elle-même, et non justifiée par les circonstances. Une susceptibilité mal fondée, dit-il, fait agir le gouvernement, — et il demanda que les dépêches fussent mises sous les yeux de la Chambre, afin que chaque député pût voir et juger par lui-même.

Plusieurs membres de la gauche, entre autres Jules Favre et Gambetta, protestèrent violemment contre la guerre et les actes du gouvernement. M. de Kératry, au contraire, se séparant en cette circonstance de ses amis de la gauche, déclara que demander du temps pour réfléchir quand la France avait reçu une insulte, c'était, en réalité, fournir à la Prusse le temps nécessaire pour charger ses canons.

Un amendement pour obtenir la production des dépêches fut repoussé, et la Chambre se retira dans ses bureaux pour délibérer sur les secours en hommes et en argent que réclamait le gouvernement.

M. de Talhouet, rapporteur d'une commission d'enquête, déposa les *remarquables* conclusions suivantes :

En premier lieu, il était de son devoir d'accorder les plus grands éloges aux départements de la guerre et de la marine, qui se trouveraient à même, grâce à leur sage prévoyance, de faire face avec la plus grande promptitude à toutes les exigences. En second lieu, il déclara qu'après un examen attentif de tous les documents officiels, la commission était pleinement convaincue que les diplomates français avaient fait leur devoir, et que l'on ne pouvait supporter l'insulte faite au pays. En outre, il signalait que, dès le 14 juillet, la Prusse, prévoyant la

Digitized by Google

déclaration de guerre, avait fait avancer sur le Rhin des corps de troupes considérables.

Les moyens proposés par le gouvernement pour se procurer des soldats et des fonds furent ensuite votés à l'unanimité, moins dix voix. Plusieurs membres de l'opposition, dans leur ardour à soutenir l'honnour de la France, votèrent pour cette fois avec lo ministère.

Le gouvernement, sans nul doute, avait remporté une victoiro complète : la politiquo do guerre triompboit dans los deux Chambres, bien qu'au Corps législatif la lutto eût été bruyante et mêmo violente. Il était minuit quand la séonce fut levée.

Pendant cette journée, la plus grande agitation s'était répandue dans Paris. Vers le soir, des groupes commencèrent à se former sur les onciens boulevards, et des bandes de jeunes gens venant du quartier latin descendaient toute la ligne des boulevards qui va du faubourg Montmartre à la Madeleine, cbantant des chants patriotiques ot les entremêlant de cris enthousiastes de : Vive l'empereur ! A bas la Prusse ! Vive la guerre !

Tel fut l'aspect extérieur de Paris en cette mémorable journée du 15 juillot 1870. Tel fut dans la capitale lo préludo de cette lutte terrible qui devait être si désastreuse pour la Fronce.

L'esprit de la nation, considéré en masso, n'était pas opposé à cette guerro qui tôt ou tard devait écloter : tout lo monde le sentait ; mais bien des gens avaient espéré que cette calamité pouvait encore être retardée, et tous les esprits sérieux étaient frappés des dongers, des difficultés, des sacrifices de toute sorte en face desquels on allait se trouver.

II

ERNEST DE MIRVILLE ET CARL DE GROBEN

Ernest de Mirville, joune officier en potite tenue, traversait le pont de la Concorde au momcnt même où les bruits confus qui s'élevèrent au milieu des divers groupes donnèrent à penser que des nouvelles importantes avaient transpiré au dehors du Corps législatif. Il s'arrêta pour écouter, car il était aussi anxieux que personne de connaître le résultat dos délibérations du jour.

Dès quo les brults de guerro arrivèront à son oreille, sa première impression fut un sentiment de joie et un élan d'ardeur martiale; mais immédiatement après il éprouva un vif chagrin. Il était très-agité ot d'une pâleur inaccoutumée quand il reprit sa course à travers le pont Louis XV et la placo do la Concorde pour gagner une maison do la ploce de la Madeleine.

— Ce que je craignais est arrivé, s'écria-t-il en entrant brusquement et sans cérémonie dans uno pièce où M. do Groben était assis devant une table couverte d'une masse de papiers. La guerre est déclorée ; je vais recevoir l'ordre de me rondre à la frontière.

— Le sort en est jeté, répondit de Groben d'une voix grave. En mêmo temps, il se lova et se dirigea vers la cheminée contre laquelle il s'appuyo. Il semblait absorbé dans do profondes réflexions.

Ce nouveau personnage était d'une taille élevée et assez mince. Sa tête chauve était parsemée çà et là dc quelques cheveux gris : cependant il ne paraissait pas avoir plus de cinquante ans. Son front élevé, quoiqu'un peu étroit, indiquait une capocité peu commune. Ses yeux gris, petits et perçants, profondément enfoncés dans leurs orbites, avaient une expression de vivacité qui confirmait l'idée d'une rare intelligonco. Ses lèvres minces et pincées indiquaient une volonté puissante, et dans les coins de so bouche se cachait parfois un sourire particulier qui déplaisait généralement. En résumé et bieu que les manières de Groben fussent ordinairement franches et cordiales, son extérieur n'était pas fait pour inspirer lo confiance à première vue.

Après l'exclomation de Groben, Mirvillo resta quelques secondos sans répondre : il semblait attendre un avis ou une consolation. A la fin et tout en frappant sur so botte avec sa cravache, Il s'écria d'un ton d'impatienco :

— Cela peut être très-bien pour vous, monsieur ; vous êtes peut-être résigné aux décisions du destin on de la Providonco ; mais pour moi, pour *nous !*...

— C'est vrai, répliqua Groben ; ce sont de fort tristes nouvelles pour vous et pour ma fille, et pour nous tous.

— Il est probable que je devrai quitter Paris d'ici à quelques somaines, peut-être avant. Serait-il possible, monsieur, de hâter notre mariago ? ou bion serait-ce de l'égoïsme de s'exposer ainsi à laisser nne jeune veuve ?

— Je doute que vos lois militaires permettent nn mariago dons de semblables conditions, dit Groben, ot dons tous les cas, un mariage précipité, à la veille d'une grande guerre, me semble peu raisonnoble.

— C'est possible, répondit Mirvillo. Mo permettez-vous cependant d'essayer ? Du moins nous serions unis.

Le jeune homme parlait avec ardeur ; ses beaux yeux noirs brillaient d'onimotion.

Ernest de Mirville était beau et un vrai type de militaire. Son nez bien conformé partait en ligne droite d'un front large et ouvert ; ses moustaches noires ornoient sans la masquor sa bouche hardie et bien dessinée. Son teint bronzé indiquait dos campagnes lointaines. Sa taille, quoique à peine ou-dessus de la moyenne, était bien proportionnée et donnait l'idée de la vigueur. C'était lo franche allure de l'officier français, qui faisait le plus frappant contraste avec les monières prudentes et circonspectes de l'interlocuteur d'Ernest.

Après quelques instants d'hésitation, Groben répondit :

— Eh bien, non. En pareilles circonstonces, je préfère qu'Albertine ne se marie pas.

La figure d'Ernest indiqua une profonde agitation ; mois il garda le silence.

Lo père d'Albertine ne parut pas s'apercevoir de l'état du jeune bomme et dit :

— Dans votre opinion, sero-ce une longue guerre ?

— Je ne le peuse pas. Il nous faut le temps do mettre nos forces en mouvement, de concentrer sur la frontière nos approvisionnements, et cela fait, je pense que notre marche à travers le pays sera assez rapide.

Il y eut un court silence, après lequel Groben demanda tranquillement :

— A travers quel pays ? Son sourire particulier erra un moment sur ses lèvres.

— Nous pouvons, je pense, compter quinze jours au moins, peut-être un mois, ovont d'être à Berlin, continue Ernest qui n'avait pas l'air d'avoir remarqué l'interruption. Lo Prusse n'est pas prête ; mais elle a une formidable ormée, nous le

Digitized by Google

savons, et avant d'entrer dans sa capitale, nous aurons sans doute à livrer quelque rude bataille.

— Vous êtes bien sûr d'entrer à Berlin?

— Les hasards de la guerre sont toujours très-grands, répliqua Ernest sériensement. La Prusse n'est pas un ennemi à dédaigner. Tous ses enfants sont élevés à servir; mais sa landwehr et sa landsturm ne sont à comparer qu'avec nos deux gardes nationales, la garde nationale mobile et le sédentaire. Des hommes mariés, des citoyens établis ne se battent jamais bien.

— Croyez-vous? observa Groben. Je croirais, au contraire, que tout homme se battrait bravement, voire même jusqu'à la mort, pour défendre sa famille, sa maison et son peys. Et ses yeux gris lançaient des éclairs.

— J'avais oublié, monsieur, que vous êtes Prussien, dit Mirville avec amertume.

— Je suis Prussien, et je ne l'oublie pas, répondit Groben avec énergie. Mais il revint bien vite au ton calme qui lui était habituel : Ne regardez-vous pas les forteresses du Rhin comme des obstacles formidables?

— Sans aucun doute. Et d'ailleurs, je ne suis pas et ne serai pas mis dans le secret du plan d'opérations que nos généraux se proposent de suivre. Je connais seulement le sentiment général de l'armée.

— Vous comptez enlever Mayence et Coblentz par un facile coup de main, et puis de là vous précipiter, en franchissant fleuves et montagnes, à travers une population terrifiée, jusqu'aux portes de Berlin. N'est-ce pas cela? dit Groben en souriant avec bonhomie.

Mirville sentit que son futur beau-père se moquait de lui. Il ne s'inquiétait pas de provoquer une explosion de colère patriotique; il se contint et lui répondit simplement : — Nous comptons aussi sur l'aide de la confédération du Sud.

— Une rupture du traité de Prague? s'écria-t-il.

— Il a été déjà rompu. La Prusse, j'en suis convaincu, ne l'a fait que pour le violer. Avec le Hanovre et la Bavière pour alliés, les dispositions des Badois nous importent peu. Du reste, le grand-duché de Bade est déjà à moitié français. Le Danemark nous aidera immédiatement. La Saxe et le Wurtemberg pourront bien marcher avec la Prusse; mais ils le feront contre leur gré; de cœur ils seront avec nous. L'Autriche ne peut qu'attendre une occasion de laver la honte de Sadowa.

Groben plaça sa tête entre ses mains et se mit à rire silencieusement. A cette vue, Mirville sentit tout son sang lui monter à la tête avec violence, et involontairement il portait la main à son côté comme pour chercher la poignée de son sabre, quand il revint à lui.

D'autre part, la gaieté de Groben ne dura que quelques secondes, et il n'en restait rien dans son regard ni dans toute sa personne, quand il releva la tête et dit en accentuant ses mots :

— Jeune homme, sachez-le bien et que vos compatriotes le sachent aussi : les Allemands du Sud n'aiment pas la Prusse, nous connaissons leurs sentiments; mais ils aiment leur patrie autant, — dirai-je le mot? — autant qu'ils haïssent la France.

Ernest devint pâle d'émotion et répondit avec orgueil :

— La France est de force à lutter contre toute l'Allemagne : nous n'avons pas besoin d'alliés.

— Mon fils, dit Groben avec douceur, nous n'avons pas, nous, à nous battre l'un contre l'autre pour l'honneur de nos patries.

— Cela pourrait encore arriver, murmura tout bas le jeune officier.

— Si vous êtes si vif, il peut se faire aussi qu'Albertine...

— Ne la nommez pas en ce moment, s'écria Mirville d'une voix presque suppliante.

Groben lui tendit la main.

— Le père d'Albertine ne pourra jamais être mon ennemi, s'écria Mirville en lui saisissant la main, et ses yeux étaient brillants d'émotion.

— Allez-vous les voir maintenant et leur porter ces tristes nouvelles? dit Groben. Albertine doit être dans le salon avec sa mère. Elles sont dans l'anxiété au sujet de la décision que les Chambres doivent avoir prise aujourd'hui; mais tout naturellement, jusqu'au dernier moment, elles espéreront encore.

— Je ne comptais pas demander ces dames, répliqua Mirville; mais, puisque vous m'y autorisez, je profiterai de votre permission pour leur faire une visite.

Le jeune homme se leva et salua son futur beau-père avec une déférence militaire. Groben lui serra la main, et Mirville quitta la chambre.

III

LA FAMILLE DE GROBEN

Après le départ de Mirville, Groben revint à sa place devant son bureau, et resta un moment plongé dans ses méditations avant de reprendre le classement de ses papiers.

Carl de Groben était habitué aux vicissitudes de la fortune. Durant la première partie de sa vie, il avait été officier dans l'armée prussienne; plus tard, il s'était mis à écrire dans les journaux. Ses capacités lui donnèrent vite le droit de compter sur le succès. Ses articles sur les questions militaires excitèrent bientôt l'attention dans les hautes régions. La fortune récompensa ses efforts, et Groben fut considéré à Berlin comme devant arriver aux positions les plus élevées de l'État.

Tout à coup, pour une cause qui resta ignorée du public, il quitta son pays et vint en France, où, pendant sept ans, il voyagea de départements en départements, et finalement s'établit à Paris. Durant le cours de ses pérégrinations, il avait épousé une jeune fille française d'une assez bonne famille, mais sans grande fortune. Peu à peu, la nouvelle se répandit en Prusse que Groben recevait chaque année de hauts appointements comme correspondant à Paris de la *Gazette de Berlin*.

Il vécut fort heureux avec sa femme, se montra bon mari, et dans le cours de leur union ils eurent une fille, Albertine, qui fut leur seule enfant.

Les Groben se faisaient un devoir d'entretenir de nombreuses relations avec la société française, et ils paraissaient tous deux s'être si bien identifiés avec le pays que beaucoup de personnes, quand elles arrêtaient un instant leur esprit sur ce sujet, pensaient que Groben s'était fait naturaliser Français. Malgré son affection très-visible pour sa patrie d'adoption, il ne l'avait pas fait. Néanmoins, tout le monde l'aurait pris pour un Français, à en juger par la perfection avec laquelle il parlait le français.

Digitized by Google

Madame de Groben était profondément Française dans tous ses goûts, ce qui ne l'empêchait pas d'être sincèrement attachée à son mari allemand. Elle s'efforçait seulement de le détacher de la Prusse autant que possible : il la laissait faire, et en voyant ses efforts il se contentait de sourire, de l'air tranquille et calme qui lui était habituel. C'était elle qui, peu de temps après le mariage, avait fait substituer le *de* au *von* devant le nom de famille. Groben se mit à rire quand elle lui proposa cette petite modification.

« Comme vous voudrez, ma chère amie. Pourvu que vous me laissiez mes droits de sujet prussien, je me moque du reste. Quant à mes droits, ils sont, vous le savez, importants à ménager, à cause de la propriété que j'attends en héritage de mon oncle. »

Madame de Groben tenait beaucoup à ce qu'Albertine épousât un Français. Cela parut d'abord peu probable : beaucoup d'Allemands venaient dans la famille, et l'un, entre autres, Bavarois d'origine et fort riche, demanda la main d'Albertine quand elle n'avait que seize ans. Groben sembla beaucoup pencher pour ce mariage. Mais Albertine, consultée par ses parents, déclara qu'elle ne voulait pas encore se marier et ne pourrait sous aucun prétexte se décider à quitter une maison où elle était si heureuse.

Quand Ernest de Mirville commença à lui faire la cour, sa mère fut enchantée. M. et madame de Groben auraient pu raisonnablement prétendre à un gendre plus riche ; mais, après tout, il avait quelque fortune, et, en outre de ses avantages personnels, il présentait les meilleures garanties au point de vue de l'honneur et de la moralité. Aussi, quand la comtesse de Mirville, sa mère, vint faire la demande officielle, Groben n'y fit aucune objection ; il parut, au contraire, très-satisfait, car, sans faire connaître ouvertement ses sentiments, il se frotta très-fort les mains, et sa femme savait de longue date que ce signe indiquait un contentement tout particulier.

Quand on demanda à Albertine ce qu'elle pensait d'Ernest, elle rougit beaucoup et ne parla pas de son désir de rester avec ses parents, et quand madame de Groben insista pour avoir une réponse définitive, la jeune fille se jeta au cou de sa mère et l'embrassa avec passion. Madame de Groben interpréta cette émotion comme une réponse favorable, et bientôt on commença les préparatifs pour la noce.

Albertine venait d'atteindre ses dix-huit ans. Sans être une beauté parfaite, elle était une personne très-agréable. Elle présentait le mélange du type allemand uni aux principaux caractères de la race française. Elle avait la fraîcheur et l'éclat des blondes : ses cheveux étaient d'une teinte richement dorée ; mais ses yeux d'un bleu foncé et moins doux que brillants, toute sa personne, petite, mais bien faite, et une grande vivacité dans les manières indiquaient, à n'en pas douter, qu'elle tenait plus de la race gauloise que de la race teutonique.

Son caractère présentait les mêmes contrastes. Elle était à la fois sérieuse et enthousiaste : son intelligence était vive et pénétrante, et en même temps elle avait un penchant très-marqué pour les idées romanesques. Elle avait vécu dans sa famille beaucoup plus que cela n'arrive généralement aux jeunes filles de Paris : c'était sous les yeux de sa mère que son éducation s'était faite et terminée.

Albertine était passionnément adorée par ses parents, et de son côté elle les aimait tendrement, mais elle préférait sa mère. Entre elles existait une de ces intimités de fille à mère que l'on observe en France plus souvent que dans tout autre pays.

Albertine s'était souvent dit qu'elle ne se marierait pas, jusqu'au jour où elle rencontra Ernest. Il s'était emparé de son imagination, et avait trouvé en madame de Groben une puissante alliée.

La famille du jeune Mirville était en faveur aux Tuileries, et madame de Groben avait une certaine faiblesse pour les splendeurs des cours. Le père d'Ernest, mort aujourd'hui, avait, dit-on, rendu des services à l'empereur dans ses temps d'infortune, et, quoi qu'on puisse reprocher à Napoléon III, on ne peut compter l'ingratitude au nombre de ses défauts. La mère d'Ernest avait été nommée gouvernante du prince impérial dès les premiers jours de sa naissance, et quand les souverains apprirent le prochain mariage de Mirville, ils offrirent gracieusement de signer au contrat.

L'impératrice envoya même à Albertine un très-beau cadeau de noces.

Les Groben avaient déjà été habitués à aller de temps en temps aux Tuileries ; mais, une fois le mariage d'Ernest et d'Albertine décidé, dans toute la moitié de l'année 1870, ils furent invités à toutes les fêtes et même aux soirées intimes. Cette nouvelle position, qui lui fut ainsi faite dans la société, causait à madame de Groben le plus grand plaisir ; elle ne pouvait s'empêcher de se dire, avec une satisfaction intérieure, que jamais un mariage allemand, dans des conditions ordinaires, ne lui aurait procuré de semblables avantages.

Les fiançailles d'Albertine devaient durer plus longtemps qu'il n'est d'usage en France de les prolonger. Au moment où la cérémonie du mariage devait avoir lieu, le grand-père d'Ernest tomba malade et mourut. Puis sa mère fut atteinte de la maladie qui régnait alors, la petite vérole, et le fut si sérieusement qu'on désespéra de la sauver. La situation d'Albertine lui avait attiré la sympathique commisération de toute la cour. Elle était là comme une fleur nouvelle, et, depuis ses projets d'union avec Ernest, sa beauté avait assurément gagné : le bonheur est la plus belle des parures.

Madame de Mirville échappa à la mort ; mais sa convalescence fut longue, et personne n'aurait eu l'idée que le mariage pût avoir lieu tant qu'elle n'était pas entièrement rétablie. Ernest était un fils affectionné, et Albertine partageait tous ses sentiments.

Ainsi une série de circonstances avait retardé le mariage jusqu'à la fin de juillet ; malgré la chaleur, les deux familles étaient restées à la ville pour le célébrer.

Tout était prêt, les parents et les amis avaient inspecté et critiqué le trousseau, la corbeille, etc. Cet heureux jour était enfin fixé, et voici que le 15 juillet, juste huit jours auparavant, la guerre contre la Prusse était déclarée.

IV

UNE ENTREVUE

Ernest de Mirville, en quittant Groben, s'était annoncé lui-même dans le salon, où il fut reçu par Albertine et sa mère.

Celle-ci courut tout de suite au-devant de lui et lui dit avec anxiété :

Digitized by Google

— Quelle nouvelle?

— La guerre, répliqua Ernest.

— Est-ce possible? s'écria-t-elle.

— Ob Dieu! est-ce vrai? Et vous partez! s'écria Albertine en s'élançant de sa chaise dès qu'elle entendit ces premiers mots. Dans l'excitation du moment, elle allait lui mettre la main sur le bras, mais un instinct de timidité la fit reculer. Ernest avait surpris ce mouvement avec ravissement, et, saisissant cette main, il la pressa plusieurs fois contre ses lèvres et jeta un regard suppliant sur madame de Groben.

— Mes pauvres enfants! murmura-t-elle, et des larmes lui vinrent aux yeux.

— Vous partez? répéta Albertine en le regardant en face; et cette fois elle saisit la main qui pressait encore la sienne.

— Oui, certainement, je pars. Il faut que je vous quitte, et il n'osait pas affronter son regard. Et votre père, M. de Groben, continua-t-il en se tournant vers la mère, M. de Groben est d'avis qu'il faut retarder notre mariage jusqu'après la guerre. Qu'en dites-vous?

— C'est très-affligeant, répondit-elle, et elle s'arrêta pour réfléchir un instant, mais je pense que, dans de semblables circonstances, un mariage précipité...

— Je vois qu'il faut, pour le moment, abandonner tout espoir, répondit Ernest en regardant Albertine.

— La guerre est-elle certaine? demanda la jeune fille.

— Je le crains. Les nouvelles apportées aujourd'hui au Corps législatif ne sont que la confirmation de ce que l'on attendait. Les négociations pour la paix peuvent encore se poursuivre jusqu'à la déclaration officielle de la guerre, mais pour moi je ne conserve plus aucune espérance.

— Qu'a dit mon mari? demanda madame de Groben. Vous étiez tout à l'heure avec lui, je crois?

— Oui, je viens de le quitter à l'instant. M. de Groben ne m'a rien dit sur la question de savoir si l'on aura la paix ou la guerre. Mais, à en juger par son langage, je crois qu'il s'attend tout à fait à la guerre.

— Je pense de même, répliqua madame de Groben. Quelques mots qu'il m'a dit ce matin m'ont donné à entendre qu'il croyait à la guerre, et d'ordinaire il est si bien informé!

Il y eut un instant de silence pendant lequel ils se regardèrent tous les trois. La mère et la fille semblaient être atterrées par le malheur qui les menaçait.

Pauvre Albertine! que de tristes pensées, que d'angoisses traversèrent son esprit et son cœur! Son amant partait pour un combat mortel. Reviendrait-il? Serait-il à jamais infirme et mutilé? Elle regardait ce jeune homme si fort, si beau et si chéri, et des larmes abondantes s'échappaient de ses yeux.

Ernest de Mirville, Albertine le savait, était un vaillant officier. Jamais il n'éviterait le danger. Déjà, comme enseigne, il avait été décoré au Mexique, sur le champ de bataille de Puebla, pour sa brillante intrépidité. Le grade de capitaine, qu'il avait aujourd'hui, il l'avait gagné dans de récents combats sur les frontières du Maroc. Et ainsi il était, à vingt-six ans, attaché à l'état-major de Mac-Mahon, et connu dans toute l'armée pour sa bravoure : il serait donc probablement des premiers aux postes où il y aurait honneur et péril.

Telles étaient les réflexions toutes naturelles d'Albertine.

Madame de Groben envisageait les choses à un point de vue plus large. Elle avait un frère et plusieurs parents tous militaires; de proches parents de son mari seraient, elle le savait, dans l'armée prussienne : parmi eux se trouvaient deux neveux de Groben, ses pupilles, jeunes gens très-aimés de lui et de toute sa famille. Ses sympathies personnelles étaient toutes pour la France, mais elle savait combien Groben aimait encore son pays natal; elle ne pouvait s'empêcher de le plaindre, lui et ses amis. Pour elle, la guerre qui allait commencer lui paraissait être une guerre fratricide, dont la seule pensée la faisait frissonner. Et son fils et Albertine étaient là devant elle; ils allaient être séparés : quelles tortures pour ces enfants!

Il n'était jamais venu à l'idée d'Ernest qu'il fût sur le point d'épouser la fille d'un étranger. Dans une ville comme Paris, la société est toujours plus ou moins cosmopolite. Il en a été surtout ainsi pendant les dernières années de l'empire, à la cour et dans le monde de la finance. Sauf leur nom, les Groben étaient tout à fait français, et encore le nom pouvait-il être originaire de l'un de nos départements de l'Est. Quant aux goûts, aux habitudes, aux relations, on ne pouvait rien saisir chez eux qui rappelât l'Allemagne. Groben était, il est vrai, assez original; mais ses excentricités semblaient appartenir à l'homme beaucoup plus qu'au type national. Il ne faisait jamais allusion à la Prusse d'une manière qui pût blesser les oreilles françaises les plus délicates. Et cependant les Français sont très-susceptibles sur le chapitre des étrangers et tout ce qui vient de l'étranger, dès qu'on essaye de le leur imposer.

Madame de Groben n'avait été qu'une seule fois à Berlin, et n'y avait fait qu'un très-court séjour. Albertine n'y était jamais allée. Ils visitèrent, comme tout le monde, les villes d'eaux de l'Allemagne. En leur voyant beaucoup de relations dans les deux pays, personne ne s'étonnait qu'ils restassent tout à fait français.

Cette question de nationalité apparut donc à Mirville comme un fait tout nouveau, quand après quelques minutes d'un silence mortel, madame de Groben s'écria :

— Et mon pauvre mari qui est Prussien! qu'allons-nous devenir?

— Est-ce que papa ne pourrait pas se faire naturaliser? demanda tout de suite Albertine.

— Assurément il le pourrait, je suis sûr qu'il le pourrait, dit Ernest.

— Mais il ne le voudrait pas, répliqua madame de Groben. Et ce sujet fut abandonné.

— Et quand croyez-vous que vous deviez partir? demanda timidement Albertine, revenant à ce qui dominait toutes ses pensées.

— Je ne puis le dire d'une manière certaine, répliqua Ernest; mais peut-être d'ici à huit ou dix jours.

— Si tôt que cela!

Puis ils se mirent à parler ensemble de la campagne qui allait s'ouvrir. Ils espéraient encore en la paix, sans oser se laisser aller entièrement à cet espoir. Enfin Ernest annonça qu'il devait se retirer.

La mère et la fille restèrent seules pour échanger les tristes pensées qu'une crise aussi inattendue leur suggérait, et tout le jour elles ne purent parler d'autre chose que de la guerre et de ce qui pouvait en résulter.

A dîner, M. de Groben vint les rejoindre. A une question de sa femme, il répondit que jamais la Prusse ne consentirait à faire la paix après ce qui s'était passé dans les Chambres françaises. Il paraissait sérieux et était plus taciturne que de coutume : ce fut pour tout le monde un triste repas.

Digitized by Google

ils venaient de se lever de table quand on annonça une visite. C'était une famille prussienne qui habitait Paris et se composait du père, de la mère et de deux filles. Le cœur d'Albertine tressaillit à l'espoir qu'ils apportaient peut-être de meilleures nouvelles. M. de Fernbach était dans les affaires, et en position d'être au courant de tout. Mais c'était folie d'espérer des nouvelles meilleures, et elle ne pouvait qu'être désappointée.

Les deux hommes commencèrent tout de suite à parler de la guerre et de l'effet produit sur la bourse. Elle vit qu'ils considéraient la guerre comme inévitable.

Marie Fernbach, la fille aînée, était une des intimes amies d'Albertine, et tout naturellement elles entamèrent aussi entre elles la grande question du jour : elles se trouvèrent d'un avis contraire. Jusqu'alors il n'avait jamais été question entre elles de nationalité différente : aujourd'hui la question surgissait, et avec violence. Marie était une ardente patriote et vantait la supériorité des armées allemandes. Albertine était aussi convaincue que la victoire resterait à la France, et en appelait à l'avenir pour lui donner raison. A l'appui de sa thèse, elle invoquait le témoignage de son père.

Groben sourit et passa doucement la main sur la joue de sa fille ; elle devina qu'il y avait dans ce geste une allusion à Ernest, qui occupait sans cesse sa pensée ; elle rougit et ne dit plus rien.

Groben invita alors Marie, pour calmer son exaltation patriotique, à leur chanter quelques airs allemands, demande qui parut à Albertine être une politesse parfaitement inutile ; mais Marie, jetant un regard de malice sur son amie, s'empressa d'obéir, et bientôt, de sa riche voix de contralto, elle fit retentir le chant suivant :

DIE WACHT AM RHEIN.

Madame Fernbach et madame de Groben avaient toutes deux pris leurs ouvrages et écoutaient en silence. Tout naturellement, cependant, madame de Groben fut assez blessée du choix de la romance de Marie. M. Fernbach fermait les yeux, et jouissait, en vrai Allemand, de la musique, et en vrai père, de la voix de sa fille. Groben, comme les autres, gardait le silence ; mais chaque fois que le refrain revenait, il fredonnait à demi-voix :

« Fest steht und treu die Wacht am Rhein (1). »

Tout semblait se réunir pour mettre de toute manière à l'épreuve la patience d'Albertine. Mais quand elle entendit son père répéter ce refrain, elle ne put résister plus longtemps. Toute la romance lui semblait être une insulte à ses sentiments ; depuis la première strophe elle s'était juré à elle-même que Marie ne serait plus son amie. Le rôle de son père lui parut être une cruauté s'ajoutant à une insulte. Quel changement en lui ! que voulait-il donc ?

Avant la fin de la romance, Albertine s'était levée tout doucement et avait été se réfugier dans sa chambre. Là, du moins, les sons de *la Marseillaise* et du *Chant du départ*, qui se répétaient sur les boulevards, vinrent frapper son oreille. Elle écouta avidement et se sentit consolée.

Les chanteurs n'étaient pas très-habiles, et, hélas ! plus d'une voix avinée pouvait être distinguée parmi eux ; mais peu importait, tout valait mieux en un pareil moment que *Die Wacht am Rhein*.

Ainsi finit le 15 juillet 1870 pour cette famille, dont le chef était prussien, mais dont les membres étaient animés de l'esprit français le plus ardent.

(1) Ferme et fidèle, la sentinelle veille sur les bords du Rhin.

V

PARIS A LA SUITE DU 15 JUILLET.

Le jour qui suivit le message de M. de Grammont au Sénat, tous les sénateurs se rendirent en corps à Saint-Cloud pour féliciter l'empereur sur sa politique sage, patiente et toute patriotique. Ils furent reçus en grande pompe. L'Impératrice et le prince impérial étaient auprès de l'empereur, pour ajouter à la solennité.

C'était, de la part de la Chambre suprême, une manifestation officielle de dévouement et d'adhésion, et Napoléon III dut éprouver un profond sentiment d'orgueil quand il s'entendit récapituler tout ce qu'il avait fait et était sur le point de faire. Par l'entremise de son président, M. Rouher, le Sénat remerciait l'empereur d'avoir paisiblement attendu quatre ans pour déclarer la guerre à la Prusse. Pendant cet intervalle, dit-il, la France avait été à même d'organiser ses forces militaires sur une large échelle, et de porter au plus haut degré de perfection les conditions d'armement. « Grâce à vous, Sire, disait en terminant l'orateur, la France est prête. »

Avec quelle cruelle ironie les événements n'ont-ils pas commenté cette phrase !

L'empereur dut naturellement remercier de si solides admirateurs ; mais dans sa réponse se trouvèrent ces paroles mémorables qui prouvent bien que, s'il se faisait illusion sur l'état et les préparatifs de la France, il ne s'illusionnait pas sur la puissance de la Prusse :

« Nous sommes au moment de commencer une lutte sérieuse ; la France aura besoin du concours de tous ses enfants. »

La proclamation au peuple français, avant de quitter Paris, renfermait une appréciation semblable sur la Prusse, et quand il s'adressa aux soldats devant Metz, il leur dit :

« Vous alliez vous battre contre une des meilleures armées de l'Europe. La guerre qui commence aujourd'hui sera longue et difficile. »

Ce qui devra rester à jamais comme un sujet de profonde stupéfaction, dans l'histoire de cette époque, ce sont les sentiments exprimés par les ministres français et la ligne de conduite qu'ils ont suivie.

Ainsi, quand M. Picard proposa à la Chambre de réorganiser la garde nationale de manière à être prêt à tout événement, non-seulement Émile Ollivier combattit la proposition, mais le ministre de la guerre, le maréchal Lebœuf, fit cette solennelle déclaration :

« Les forces militaires du pays, y compris les troupes régulières et la mobile, sont suffisantes pour répondre à toutes les exigences. La France doit réserver tout ce qu'elle a de ressources en armes, munitions et argent, pour la portion la plus importante de son effectif. »

Telle était, d'une part, l'étrange confiance des ministres, et telle était, de l'autre, la répugnance que dans certains partis on éprouvait à voir rétablir la garde nationale.

Digitized by Google

Cependant les manifestations populaires en faveur de la guerre avaient continué dans Paris depuis le 15 juillet, et devenaient chaque jour plus générales et plus bruyantes. La nuit du 16 juillet, une foule immense, partie à pied, partie en voitures de toutes sortes, s'étouffait presque sur les boulevards, les uns criant et chantant, les autres se contentant du rôle de spectateurs. Il y avait longtemps que de tels cris enthousiastes de *Vive l'empereur!* n'avaient été entendus dans la capitale. Les chants patriotiques étaient entremêlés de cris énergiques de *A bas la Prusse! à bas Bismarck!* Mais par-dessus tous les autres retentissaient les cris : *A Berlin! à Berlin!*

Les jours suivants, les manifestations de ce genre ne firent que s'accroître. Des bandes de jeunes gens paradaient dans les rues avec des drapeaux patriotiques; les maisons des boulevards s'illuminaient comme pour un joyeux événement, et cependant, jusqu'alors, la guerre n'avait pas encore été officiellement déclarée.

VI

DÉJEUNER CHEZ GROBEN

Malgré de longues années de séjour en France, et bien qu'il eût accepté la plupart des usages et des goûts parisiens, Groben conservait encore quelques habitudes que l'on pouvait appeler des habitudes allemandes.

Ainsi, il déjeunait à neuf heures, au lieu de onze heures, et ce premier repas était long et solide. Madame de Groben s'était en partie conformée à ses goûts : c'est ainsi qu'elle avait adopté cette heure prématurée pour le déjeuner.

Albertine avait naturellement accepté dès son enfance l'état de choses qu'elle trouva établi dans sa famille. Sa vivacité toute française avait été assez domptée pour lui permettre de rester assise à peu près une heure de suite devant la table du déjeuner, pendant que son père parcourait ses lettres et ses journaux, et de temps en temps en discutait le contenu.

C'était même pour elle une manière agréable d'acquérir une foule de notions générales sans se donner la peine de travailler par elle-même. Groben était un homme qui avait des connaissances très-vastes et très-variées; et qui avait un talent naturel pour exposer les choses de manière à les faire saisir facilement par ses auditeurs.

Le 20 juillet 1870, étant à déjeuner, il posa un journal sur la table et apprit à sa femme que la France avait officiellement déclaré la guerre à la Prusse.

— Ainsi donc, notre dernière lueur d'espoir est évanouie, répliqua-t-elle en levant les yeux et avec une vive anxiété peinte sur la figure.

— Oui, certainement, en admettant qu'on ait pu conserver quelque espérance, murmure-t-il d'un ton de bonhomie et tout en lisant pour lui-même.

A ce moment, Albertine oublia tout, excepté la triste certitude qui venait de se dresser devant elle, et joignant les mains elle s'écria, en proie à une émotion qu'elle ne pouvait plus dominer :

— Comment cela finira-t-il? Mon père, ne pensez-vous pas que la France sera victorieuse?

— Ma chère enfant, que puis-je te dire? répondit-il.

— Mais vous souhaitez qu'elle le soit? vous le souhaitez? s'écria-t-elle.

Et, comme il ne répondait pas immédiatement, elle prit l'une de ses mains dans la sienne, et, posant l'autre main sur son épaule, elle le regarda fixement dans le blanc des yeux.

A cette muette interrogation, Groben répondit en plaçant son bras autour de sa taille; mais il détourna le regard tout en disant avec tendresse :

« Ma chère fille? »

— Père, ô mon père, s'écria-t-elle avec emportement et d'un ton presque solennel, nous sommes Français; Français par le sang ou par le cœur, ou des deux manières à la fois? Dans cette grande lutte, nous n'aurons qu'une pensée?

Groben ne répondit pas. Il lisait ou faisait semblant de lire avec une profonde attention. Mais ses lèvres étaient agitées par un léger mouvement convulsif.

— Albertine, mon amour, dit tout bas la mère, tu oublies... Laisse ton père en repos... Tu oublies... et elle s'arrêta.

— Que je suis né à Berlin, dit tranquillement Groben, finissant la phrase de sa femme, tout en poursuivant des yeux la lecture de son journal. Tu ne dois pas cependant oublier, ma fille, et je dois encore moins le faire, que j'attends une grande fortune de mon oncle le Prussien. Je ne puis donc faire bon marché de mes droits de naissance.

— Mais maman est Française, moi je suis Française, Ernest est Français.

— Parfaitement vrai, répondit-il.

— Et vous avez vécu sur la terre de France pendant de longues années; vous n'en savez même plus le compte, continua Albertine avec vivacité; et, pendant tout ce temps, vous avez mangé le pain de ce pays, vous avez accepté son hospitalité.

— Très-vrai, dit Groben.

— Mais alors vous lui devez de la reconnaissance, continua Albertine en s'échauffant de plus en plus. Votre cœur doit tout au moins être partagé, et s'il ne l'était pas...

— Eh bien, après, Albertine? lui demanda son père d'un ton grave.

— Je crois que je ne pourrais plus vous aimer autant. Je suis sûre que je ne le pourrais plus. Il me semble que vous ne seriez plus mon père. Je me sens Française de cœur et d'âme.

— Et tu ne te soucies en rien de ce qui arrivera à la Prusse, n'est-ce pas, ma fille? Toutes les femmes sont de même. La patrie de leur amant, le Dieu de leur amant! C'est la même chose dans le monde entier. Ne te tourmente pas de tout cela, Albertine. Je te donne carte blanche pour me haïr jusqu'à ce que la guerre soit terminée; mais pas plus longtemps, souviens-t'en bien.

— Ah! papa, vous croyez que je suis une enfant, que je pense comme une enfant, ou peut-être que toutes les femmes sont des enfants...

Mais avant qu'Albertine eût pu finir sa pensée, madame de Groben s'interposa timidement :

— La guerre sera-t-elle longue? selon vous.

Et, comme il ne se pressait pas de répondre, Albertine lui cria violemment :

— Mais, papa, répondez donc.

— Eh bien, je crois que la guerre ne sera pas longue.

— Encore une question, continua-t-elle, un seul mot. Je sais que vous étudiez toujours les questions militaires. Vous

Digitized by Google

devez être un bon juge. Quel pays, selon vous, sera victorieux? La France ou la Prusse?

— La Prusse.

Un profond silence suivit ce mot. Albertine baissa la tête et se cacha la figure entre les mains. Groben lui-même mit de côté son journal, et pour la première fois parut mal à son aise. Enfin madame de Groben reprit la conversation :

— Est-ce donc chez vous une conviction bien établie, après mûres réflexions, ou n'est-ce qu'une opinion en l'air? Vous êtes intimement lié avec beaucoup d'officiers supérieurs de l'armée allemande, et, comme vous, ils sont en général aussi bien au courant des ressources des autres pays que de l'état du leur. J'ai donc une grande confiance en votre jugement, et, je dois l'avouer, cette confiance je l'ai bien contre mon gré, car je devine à peu près votre réponse. Et c'est si bien, vraiment, pour nous tous une question de vie ou de mort !

— C'est bien là le mot, répondit Groben. Nous touchons à une crise telle que le monde en a rarement vue. Je vous ai dit mon opinion très-positive, mûrie par la réflexion et basée sur une longue étude des faits. L'armée française n'est pas comparable à l'armée prussienne : elle est inférieure comme nombre et comme organisation. L'artillerie prussienne est aussi de beaucoup supérieure à l'artillerie française. Mais la France a en elle-même une confiance aveugle, et sa présomption sera sa ruine.

— La France ne peut pas être jamais conquise, s'écria Albertine en relevant la tête avec orgueil. Ernest m'a dit que l'armée était forte de 400 000 hommes.

— Une simple bagatelle, si on la compare aux armées allemandes. La Prusse mettra en ligne, en très-peu de temps, 1 200 000 hommes. Mais ne nous querellons pas encore, ma chère fille. Les Français peuvent, après tout, l'emporter, et, pour l'amour de toi et de ton fiancé, j'en serais bien aise.

— Tous nos amis reviennent en foule d'Allemagne, remarqua madame de Groben. Les Mervens et les Bonneuil ont quitté Bade précipitamment.

— Oui, mais pas encore assez vite, répondit son mari. Les communications par Kehl sont déjà interrompues. Ils auront à faire le tour per Bâle.

— Estelle m'écrit que c'est une véritable course vers Strasbourg. Toutes les gares environnantes sont encombrées par le foule : il n'y a pas moyen de passer, et nombre de gens ne trouvent aucun moyen de transport, dit madame de Groben.

— Ceci, c'est le côté ridicule et grotesque des débuts de la guerre. Bientôt nous en verrons les tristes et dures réalités, observa M. de Groben.

— Pape, avez-vous lu le manifeste de la France à la confédération du Sud?

— Oui, ma fille.

— Vous voyez que la France déclare qu'elle ne fait pas la guerre à l'Allemagne, mais seulement à la Prusse. Elle promet de respecter les droits et l'indépendence de tous les autres États; elle annonce qu'elle n'a pris les armes que pour sa propre sûreté et pour maintenir l'équilibre européen. Ne pensez-vous pas que cette déclaration produira un bon effet en Bavière, dans le Wurtemberg, etc., et surtout dans le Hanovre?

— Ce manifeste n'aura que peu d'effet, si même il en a. En premier lieu, parce que la Prusse a donné des ordres sévères pour empêcher que ce document ne soit répandu ; en second lieu, parce que toute l'Allemagne du Sud, j'ai là-dessus des renseignements précis, s'unira avec la Prusse. La France n'aura pas un seul des alliés sur lesquels elle compte dans la confédération du Sud.

Albertine se mordit les lèvres et dit avec amertume :

— Eh bien! elle sera du moins soutenue par le dévouement enthousiaste de ses propres enfants. L'esprit de parti semble être aujourd'hui oublié. Les départements sont d'accord avec Paris. Il n'y a pas un journal, pas une lettre particulière qui n'apporte la nouvelle de quelque manifestation récente du sentiment patriotique.

— Pour cela, je te l'accorde, répliqua Groben, et je dois avouer que j'en suis surpris.

— Le patriotisme est inné en France, remarqua Albertine d'une voix grave, et ses paroles ainsi que le ton sur lequel elle les prononçait contrastait d'une manière presque risible avec sa jeune et brillante beauté.

— Les Français sont une nation essentiellement belliqueuse et passionnée pour la guerre, continua Groben. Qu'on leur fasse respirer l'odeur de la poudre, et sur-le-champ ils sont fous d'enthousiasme. Toute guerre sera toujours populaire parmi eux. Notre bon empereur semble avoir signé dans ces derniers jours un nouveau bail avec son trône, et cependant je ne répondrais pas de lui s'il nous arrivait des revers.

— Cela fait du bien de réentendre ces cris passionnés de *Vive l'empereur!* comme nous les avons entendus dernièrement, dit madame de Groben, qui était une impérialiste quand même.

— J'aimerais mieux entendre : *Vive la République!* s'écria Albertine. Mais peu importe les cris, pourvu que les intérêts de la France soient sauvegardés. Je me réjouis de voir l'enthousiasme se répandre dans un aussi grand nombre de départements. Perpignan, Nimes, Tarbes, Nancy, Lille, Amiens, Dijon, le Havre, toutes ces villes ont eu leurs démonstrations patriotiques, des promenades aux flambeaux, avec des centaines de voix qui répétaient la *Marseillaise* et les *Girondins*.

Groben laissa paraître un imperceptible sourire.

— Et tu prends tout ce bruit, toutes ces fanfaronedes pour du patriotisme? Pour l'amour de la France, je souhaite que cela soit. Mais, mon enfant, à Paris et même dans les provinces, c'est la police qui organise tous ces déploiements d'enthousiasme et qui ensuite les arrête, quand ses dupes se laissent emporter trop loin.

— Oh! sûrement non, s'écria Albertine.

Groben se frotta les mains. Sa femme, un peu effrayée de la tournure que prenait le conversation, crut devoir intervenir :

— J'espère, mon amour, que tu ne deviens pas révolutionnaire?

— Non, non, maman, dit Albertine en souriant, ce n'est pas à craindre. Je suis assez mécontente de nos monarchies pour être plutôt républicaine, mais je ne suis pas révolutionnaire. Je ne deviendrai jamais une *rouge*. Et j'aime encore l'autel, sans pour cela me soucier du trône.

— Quelles distinctions subtiles! observa Groben. Voilà où en est la jeune France. Oui, notre fille appartient à la jeune France. Comme Ernest sans doute, n'est-ce pas, Albertine?

Ses belles joues fraîches devinrent pourpres, et elle répondit :

— Sans doute ; mais il est tout dévoué à l'empereur.

— Bien sûr, jusqu'au premier changement. Les Français

Digitized by Google

sont un peuple léger, — je parle des hommes. Eh bien! Albertine, rappelle-toi ce que je vais te dire : Si cette guerre tourne malheureusement pour la France, tout le monde prendra l'empereur en exécration comme la cause de nos malheurs. Et cependant aujourd'hui nous n'avons qu'à ouvrir nos yeux et nos oreilles pour voir et pour entendre combien la guerre et l'empereur sont populaires dans toutes les classes. Quant aux officiers, y compris Ernest, ils sont tous fous de joie à l'idée d'entrer à Berlin. Les conférences militaires qui ont eu lieu l'hiver dernier au ministère de la guerre n'ont été faites que dans un seul but.

— Papa, vous semblez tout savoir. Je n'ai jamais entendu parler de ces conférences. A quel sujet en parles-vous?

— Je te croyais au courant de toutes les questions militaires, dit Groben de son ton calme et un peu railleur. Mais j'oubliais qu'à ces conférences n'assistaient que des officiers supérieurs. Eh bien! le but, à n'en pas douter, était de se préparer à la guerre contre la Prusse.

— Naturellement, répliqua Albertine. Depuis Sadowa, pouvait-il en être autrement?

— Ah! dit madame de Groben, ç'a été la grande faute de l'empereur. Il aurait dû aider l'Autriche au moment propice.

Groben prit une prise de tabac entre le pouce et l'index et l'aspira lentement par les deux narines. C'était le signal ordinaire que le repas du matin et la conversation qui l'accompagnait étaient terminés.

Il ne dit plus un mot, mit pour un instant les journaux de côté, pendant qu'il pliait sa serviette, et se leva lentement.

Puis il ramassa tous ses papiers, fit un signe amical à sa femme et à sa fille et quitta la pièce.

VII

LE CABINET DE GROBEN. — COMMENTAIRES DE FAMILLE

Groben passait chaque jour une grande partie de son temps dans son cabinet, et y était très-occupé. Non-seulement il écrivait beaucoup de lettres et d'articles de journaux, mais encore il parcourait une quantité prodigieuse de journaux périodiques et quotidiens, et des missives de toute espèce. Il avait une faculté particulière pour parcourir ainsi une foule d'écrits.

C'eût été un travail de le suivre pendant qu'il se livrait à cette opération. D'un coup d'œil il savait ce que l'auteur et le sujet traité par lui méritaient d'attention, et cela sans s'inquiéter de la signature. Souvent sa figure expressive indiquait dans un seul trait ce que valaient l'écrit et l'écrivain, mais ce n'était jamais que devant quelque ami intime que Groben laissait ainsi parler son visage : expression de figure et parole étaient absolument soumises à la volonté du maître.

Mme de Groben avait appris de bonne heure que sa présence n'était pas désirée dans le cabinet de son mari : et le seul fait d'être dans cette pièce disait implicitement qu'il voulait être seul. Douce par caractère et sincèrement attachée à lui, elle s'était, sans se plaindre, soumise à ce caprice, et même cette sorte de prohibition tacite ne la frappa jamais comme quelque chose d'étrange.

Albertine avait été élevée dans un certain respect à l'égard du *sanctum sanctorum* de son père : mais chez elle ce respect s'alliait à une curiosité de jeune fille. Elle savait qu'il recevait habituellement beaucoup de monde, des hommes, des femmes, qui, à certains jours, se succédaient en grand nombre dans son cabinet. Groben parlait quelquefois de ces visites, dans les conversations à table. Il avait parfois cité divers individus, comme lui apportant des renseignements pour ses correspondances de journaux ; pour d'autres, il les aidait à trouver un emploi, ou même il leur faisait directement la charité. Car Groben était un grand philanthrope : non pas, comme le savait très-bien Albertine, par l'effet d'aucune idée religieuse, mais il était animé, disait-il, par un immense sentiment de fraternité universelle à l'égard de l'humanité, comme devait l'être tout bon franc-maçon.

Rien cependant n'expliquait pourquoi elle et sa mère étaient seules exclues de ce sanctuaire avec une telle opiniâtreté. Plus d'une fois, dans le cours de sa vie, sous prétexte d'une absolue nécessité, Albertine avait violé la consigne sacrée, mais chaque fois son père lui avait sévèrement défendu de retomber dans la même faute. Chaque fois aussi elle se sentait plus portée à la commettre encore, et le violent mécontentement de son père pour une semblable bagatelle lui paraissait plus incompréhensible à mesure qu'elle prenait des années. S'il eût été un homme de science, adonné dans une voie quelconque à des recherches abstraites, elle aurait pu comprendre que la solitude lui plût et lui fût même indispensable, mais étant données les occupations de son père, elle se dit à elle-même et répéta à sa mère, qu'il devait se passer quelque mystère dans ce cabinet.

Pendant l'hiver de 1870, peu de mois avant l'époque actuelle, Albertine avait pour la dernière fois pénétré dans ce cabinet et c'avait été pour elle une visite mémorable. Depuis lors les événements la lui avaient fait oublier, mais par un singulier hasard, la conversation du matin, au déjeuner, la lui ramena dans l'esprit, avec toutes les circonstances qui l'avaient accompagnée. Une fois son père sorti de la salle, elle s'assit devant la table, la tête entre les mains, et médita sur tous les incidents de cette visite.

C'était au mois de février. Ernest venait de faire sa demande ; et sa mère et Mme de Groben parlaient confidentiellement entre elles de cette grave question. Albertine, transportée de joie, les avait laissées à leurs discussions et s'était élancée chez son père pour lui annoncer cette grande nouvelle. Lui si bon et si tendre, entrerait certainement dans tous ses sentiments, et oublient les affaires et les défenses solennelles, oubliant tout, sauf Ernest et son bonheur, elle courut dans le cabinet de son père.

Il était à sa table, ayant devant lui des lettres et des notes de toutes formes, de toutes dimensions et de toutes couleurs. Albertine s'avança sans faire le moindre bruit et lui avait jeté les bras autour du cou, lui avait dit l'heureuse nouvelle avant que Groben ne se fût aperçu de sa présence. Mais alors il la repoussa avec colère, lui ordonna de se retirer, et de ne pas revenir l'ennuyer de ses folies quand il était occupé.

La pauvre enfant sortit sans rien dire; des larmes d'indignation coulaient de ses yeux et elle jura que jamais, *non jamais*, elle ne remettrait les pieds dans cette horrible, dans cette abominable pièce.

Une fois sortie, elle se rappela cependant que Groben était en train de lire : involontairement ses yeux s'étaient arrêtés sur un petit billet placé devant lui, et, chose étrange, la signature — de la comtesse de Montrecour, — placée au bas du billet, lui revint à la mémoire. Et les mots qui précédaient

Digitized by Google

ce nom, séparés par une ligne en blanc, étaient : *A bientôt d'autres nouvelles.* Elle avait vu tout cela dans un brouillard, mais elle se rappela ensuite tous ces détails très-nettement; qu'est-ce que cette dame avait donc à écrire à son père?

Albertine connaissait l'aristocratique comtesse qui portait ce nom. Le mari de cette dame était un diplomate et tous deux pouvaient être rencontrés parfois, mais rarement, dans le salon de Mme de Groben.

A mesure que la colère tomba, la curiosité fut plus vivement excitée. Elle consulta sa mère.

La haute position de Mme de Montrecour faisait rejeter l'idée qu'elle pût solliciter aucune faveur : c'était plutôt à elle à accorder sa protection. Elle n'était pas connue pour s'occuper par elle-même d'œuvres de charité. Le ton familier des derniers mots de ce billet était remarquable et frappa surtout Mme de Groben quand Albertine lui raconta son aventure.

L'épouse fut surprise et elle exprima vivement son étonnement. Comme cela arrive souvent en France, bien qu'elle aimât et estimât son mari, elle préférait de beaucoup sa fille. Albertine, beaucoup plus que lui, remplissait sa vie de tous les jours et de tous les instants.

La première idée qui vint à Mme de Groben, idée toute naturelle, était de nature à ce qu'elle ne se souciât pas de la confier à sa fille. Pouvait-il y avoir quelque attachement, ou même quelque innocente coquetterie entre cette dame et son mari? Elle rejeta immédiatement cette idée comme une absurdité.

La dame était jeune, élégante et très-admirée dans le monde de la cour; le seul côté faible de sa brillante position était une fortune insuffisante pour faire face à la vie extravagante dans laquelle son mari et elle étaient lancés. Mais encore les fonctions, soit d'ambassadeur, soit de ministre, leur donnaient pour le moment de très-beaux revenus, et surtout leur assuraient un crédit considérable.

D'un autre côté, Groben, quoique riche, n'avait pas une position assez brillante pour flatter la vanité d'une femme. Et quant à l'homme en lui-même, sans être déplaisant, il n'avait pas les séductions d'un homme du monde. Enfin Mme de Groben se croyait sûre, et avec raison, de la moralité de son mari.

Elle fit en un instant toutes ces réflexions et répondit à Albertine :

— Pour dire la vérité, je n'ai jamais pu bien comprendre ton père, et je ne le comprendrai jamais; tâcher d'y arriver est parfaitement inutile. Il a une foule de qualités admirables, mais sa vie de tous les jours est, même pour moi, lettre close.

Cet aveu avait beaucoup frappé Albertine, et elle remercia le ciel de ce qu'Ernest avait un caractère tout différent. Une vie d'expansion, de camaraderie, était ce qu'elle entrevoyait dans le mariage, et avec Ernest elle était sûre de la trouver. Son caractère gai et ouvert en était un gage certain.

— Papa est certainement très-étrange, dit-elle à la fin, comme conclusion de toutes ses réflexions et en relevant la tête, ses coudes restant toujours posés sur la table à manger.

— Est-ce donc à cela que tu penses depuis dix minutes, lui dit sa mère en souriant. J'ai eu le temps de lire toutes mes lettres jusqu'à la dernière.

— Vous souvenez-vous de quelle manière il m'a mise à la porte quand je suis allée lui annoncer mon mariage; et Mme de Montrecour, vous rappelez-vous son billet?

— Oui, mais quel rapport vois-tu avec les questions d'aujourd'hui?

— C'est notre conversation du déjeuner avec papa qui m'a rappelé ces souvenirs. Pourquoi a-t-il des secrets en dehors de nous? Ne lui disons-nous pas tout ce qui peut avoir quelque importance?

— Il ne peut en être de même pour lui. Ton père, par ses diverses opérations charitables, se trouve être mis au courant de secrets de famille dont il ne serait pas délicat de parler.

— Mais je ne voudrais pas qu'il en parlât.

— On peut en dire autant pour les correspondances de journaux. Il ne désire pas toujours que la part qu'il y prend soit connue, et c'est pourquoi, je le suppose, il a adopté l'habitude d'en parler rarement, même avec nous.

— C'est bien cela, s'écria Albertine, c'est bien ce que je supposais; je me défie de tous les correspondants de journaux. Papa va écrire contre la France. Vous voyez comme toutes ses sympathies sont pour la Prusse.

— Sur ce point je ne puis être de ton avis. Il a pour son pays les sentiments qu'un homme peut rarement oublier, qu'il doit même conserver. Mais je ne crois pas que ses sympathies soient contre la France. Je suis sûre, au contraire, que ses sentiments les plus ardents sont avec nous. Comment pourrait-il en être autrement, mon enfant? Réfléchis un instant.

— Non, non, maman, notre pays n'est pas le sien, notre armée n'est pas la sienne; n'avez-vous pas remarqué avec quelle emphase et quel plaisir il nous a parlé de la supériorité des Prussiens?

— J'ai remarqué qu'il exprimait son opinion, mais je n'ai pas vu qu'il y trouvât du plaisir.

— Ah! chère mère, soyez-en sûre, il est allé écrire ce qu'il sait sur l'insuffisance des ressources de la France, ou du moins ce qu'il suppose. Eh! moi, je suis fiancée à un officier français! Oui, il écrirait même les articles les plus nuisibles pour la France. — Cette pensée me glace le sang, mon cœur se brise. — Mon propre père!

— Voyons, voyons mon amour, ne te laisse pas aller à dire de telles folies. Tu rêves, et tu prends tes rêves pour la réalité.

— Savez-vous, maman, je crois que je puis maintenant vous expliquer ses rapports avec Mme de Montrecour, dit Albertine. — La lumière semblait s'être faite tout à coup dans son esprit. — Je suis sûre qu'elle prend pour lui des renseignements. — Vous rappelez-vous ce qu'elle lui promettait?

— Oh! elle ne s'abaisserait pas à un pareil métier, et ton père encore moins.

— Je l'en crois capable. En y réfléchissant, il y a en elle quelque chose de faux. Elle fait trop de compliments. Ce qui m'étonne, c'est que papa puisse croire une femme aussi niaise.

Mme de Groben sourit.

— Peux-tu t'imaginer un seul instant que ton père se laisse facilement duper et qu'il prenne ses informations auprès des dames de la cour? Un homme aussi intelligent et aussi pénétrant que lui va certainement au fond des choses et ne croit à un renseignement qu'après l'avoir examiné et épluché par lui-même.

— Si cela est, pourquoi a-t-il été si en colère ... on mariage et Ernest lui convenaient. Pourquoi lui écrirait-elle aussi familièrement? Ces correspondances de journaux sont une vi-

Digitized by Google

laine besogne : il faut que les colonnes soient remplies d'une manière ou d'une autre.

— Tu me parais à peu près décidée à voir les choses en mal, remarqua Mme de Groben d'un ton un peu plus sévère.

— Je donnerais tout au monde pour passer ma matinée dans le cabinet de papa, s'écria Albertine, afin de voir et d'entendre tout ce qui s'y passe.

Et cela l'aurait peut-être intéressée encore plus qu'elle ne se l'imaginait.

VIII

LES VISITES CHEZ GROBEN.

Le matin en question, Groben venait à peine de s'asseoir devant son bureau, quand un coup léger fut frappé à sa porte.

— Entrez! répondit-il à haute voix, et immédiatement son homme de confiance, son factotum, pénétra dans son cabinet.

Schneider était un grand et beau jeune homme, à figure agréable, qui avait les mains blanches et tous les dehors d'un gentleman. Quelques personnes s'étonnaient bien de voir un homme âgé de moins de trente ans, et qui paraissait bien élevé, employer son temps à se promener et à faire des rapports sur ce qui se passait sous ses yeux. Mais à ceux que cela paraissait intéresser, Groben expliquait que Schneider était d'une santé délicate, qu'il n'avait par lui-même que peu de chose pour vivre, que ses fonctions, quoique continues, étaient faciles à remplir, et que lui Groben faisait quelques avances au pauvre garçon en échange du temps qu'il lui prenait.

— Eh bien, s'écria Groben, quelles nouvelles par le télégraphe?

— La nouvelle de la guerre avec la France a été reçue avec enthousiasme par le Rheichstag; la Chambre tout entière s'est levée et a poussé en chœur de longs cris d'applaudissements.

— Parfait! s'écria Groben, qui éprouva un vrai soulagement, je craignais qu'il n'y eût pas unanimité.

— Ne vous inquiétez plus à ce sujet. Les manifestations commençaient aussi dans les rues, et l'on s'attendait à les voir s'étendre de la capitale aux provinces.

— Cela concorde tout à fait avec les sentiments qui ont été exprimés au moment du retour du roi à Berlin, dit Groben.

— C'était un splendide spectacle, observa Schneider. Tout un peuple, on peut le dire, assemblé en face du palais pour témoigner de la joie nationale. Quelle différence entre cette sérieuse ardeur de nos Allemands réfléchis et les folles criailleries des Parisiens.

Groben sourit tranquillement.

— Savez-vous, dit-il, que pendant qu'ils bavardaient encore dans les Chambres, nos uhlans étaient déjà sur la frontière.?

— Cela ne m'étonne pas, répondit Schneider.

— Les journaux de Paris ne se trompaient pas quand ils disaient que la Prusse était depuis longtemps prête, et qu'elle n'avait qu'un but : traîner les négociations en longueur encore quelques jours, pendant qu'elle prenait ses dernières dispositions.

— La gauche est à peu près arrivée à faire nos affaires pour nous, dit Schneider en riant.

— Oui, Kératry a été le seul parmi eux à voir un peu plus clair. Mais le fait est que nous sommes presque complétement prêts, tandis que les Français, *mein Gott!* les Français! Et Groben termina sa pensée en levant les mains au ciel d'un air de pitié plus encore que de moquerie.

— Vous prévoyez de grands désastres?

— L'anéantissement, ou à peu de chose près. L'armée, sur le papier, est, Dieu sait, bien peu nombreuse; mais le nombre réel des hommes est encore bien au-dessous des chiffres annoncés. Le département de l'intendance est dans le plus grand désordre : les hommes seront morts de faim avant d'arriver sur le champ de bataille.

— Et chez nous, au contraire, tout est parfaitement organisé. Quand croyez-vous que nous serons en état de prendre l'offensive? demanda Schneider.

Groben appuya ses doigts sur ses lèvres minces, comme s'il cherchait à retenir un sourire de satisfaction. Au bout d'un instant, il répondit :

— C'est fait ou à peu près.

— Quoi! la Prusse aurait déjà mis en ligne toutes ses forces!

— C'est si près d'être fait que je puis, presque en toute vérité, répondre oui. En fait, la mobilisation de l'armée a été commencée il y a dix jours. J'ai télégraphié le 6 à Berlin, et les préparatifs ont commencé immédiatement. L'armée active est toute prête, et les hommes de la première réserve ont reçu l'ordre de se tenir prêts aussi. Vous connaissez notre admirable organisation?

— Pas complétement, mais à peu près; je crois que depuis la guerre avec l'Autriche Bismarck a introduit plusieurs changements dans le service, n'est-ce pas vrai?

— C'est vrai; mais le coup de maître de sa politique depuis l'humiliation de l'Autriche a consisté dans les traités secrets qu'il a forcé les États de la Confédération du Sud à conclure avec la Prusse. Il les a obligés à adopter notre organisation militaire et à s'engager, en cas de guerre, à marcher avec nous, en laissant à la Prusse le commandement de leurs armées.

— Un vasselage parfait, observa Schneider.

— Pas autre chose. Aujourd'hui nous allons voir le système fonctionner admirablement contre la France. Et cependant malgré ce qui a transpiré de ces traités, le gouvernement français rêve encore de pousser nos frères du Sud à s'allier avec lui contre nous! Bismarck a fait de son mieux pour alléger les charges et nous gagner autant que possible les sympathies des provinces nouvellement annexées. C'est ainsi que la durée du service militaire a été réduite à douze années, y compris le temps du service actif dans l'armée régulière, et le service moins actif dans la landwehr.

— Notre chancelier est un homme admirable, en vérité : à lui seul il vaut une armée. Nous ne serons jamais embarrassés, puisque, chez nous, à peu près tous les hommes propres au service sont soldats.

— Tout homme doit au pays douze ans de sa vie. De ces douze années trois sont faites dans l'armée active, quatre dans la réserve, et les cinq dernières dans la landwehr.

— J'appartiens, dit Schneider, à la première réserve, mais je n'ai pas été rappelé.

— Vous l'étiez : voyez! — et Groben lui tendit un papier; — mais ce n'est qu'une simple formalité. Vous êtes trop utile ici, et vous rendez plus de services à la Prusse en restant ici que vous ne le feriez à la frontière.

— Je n'hésiterais pas à reprendre mon fusil. N'est-ce pas étrange que nous ne puissions jamais arriver à aimer ces Français?

Digitized by Google

— Cependant, si les choses deviennent sérieuses, continua Groben, sans répondre à sa remarque, attendez-vous à être rappelé; car, en réalité, vous le savez, la réserve constitue la véritable armée prussienne. C'est là que l'on trouve les soldats aguerris et le mieux exercés.

— Si ma santé était bonne, je ne demanderais qu'à partir; mais souffrant comme je le suis, je voudrais être dans la landwehr. Dans un an j'appartiendrai à cette classe.

— Ne comptez pas là-dessus pour le moment. Ne savez-vous pas que notre illustre Bismarck a fait des merveilles pour fusionner adroitement la landwehr et les réserves. Pendant la dernière année, les officiers des deux corps ont été changés de telle manière, que les soldats de ces deux catégories sont tous habitués à obéir sans distinction aux uns comme aux autres. En fait, les deux corps n'en forment plus qu'un seul. Cette transformation est peu connue en France, et, sans aucun doute, prépare *à la grande nation* quelques petites surprises, dit Groben, en accentuant ces derniers mots, et un hideux souriro se mantra sur ses lèvres.

— Vous voulez dire que d'immenses armées seront bien vite rassemblées, demanda Schneider.

— C'est justement cela. Soyez bien sûr que la forêt Noire sera inondée de soldats avant que la France n'ait réuni sa poignée d'hommes sur la frontière.

Schneider fit un signe de satisfaction et ajouta :

— Benedetti doit faire une singulière figure.

— Les Français ne sont pas sérieux comme nous, mais en général ils sont pénétrants. Benedetti n'est ni l'un ni l'autre: il a été complétement aveugle.

Schneider demanda alors :

— Quels ordres pour aujourd'hui?

— La Chambre et les boulevards d'abord. Nous n'avons plus l'ennui de surveiller le Sénat : heureusement, car c'était ordinairement du temps perdu. Prenez un rapide aperçu du Corps législatif : cela suffira. Le temps des questions importantes est passé, et bientôt de ce côté aussi nous n'aurons plus qu'à nous reposer.

— Vous ne pensez pas que la gauche oblige le gouvernement à décréter la permanence de l'Assemblée?

— Certainement non. Je voudrais qu'ils le fissent. Mais, pour le quart d'heure, la guerre est un coup mortel porté au parti révolutionnaire. Voyez, comme d'ordinaire, ce qui se passe sur les boulevards et dans les principaux cafés. Ne négligez pas d'entrer en conversation, si cela vous paraît utile. Il y a encore à chercher un nouveau mode de correspondance, et nous aurons tous deux à apprendre ce langage.

— Vous voulez dire un langage tel qu'une phrase signifie tout autre chose que ce qu'elle dit, afin de tromper l'ennemi si nos lettres sont ouvertes? demanda le jeune homme.

— Oui. Dans ce but, on imprime en ce moment une espèce de petit dictionnaire. Voyez s'il est fini, et apportez-le-moi. Une dernière recommandation. Je vous en supplie, mon cher garçon, ne négligez pas votre toilette. Ce matin, il y a dans votre personne quelque chose de déplaisant.

— Ce sont peut-être mes cheveux, dit Schneider en riant. Je me suis habillé à la hâte. Il n'est pas toujours facile de rester entre les deux extrêmes que j'ai à éviter, de paraître tout à fait un gentleman ou de ne pas être assez convenablement habillé.

— Bien, bien, faites de votre mieux, et vous réussirez, comme vous avez réussi jusqu'à présent, répondit Groben. Et Schneider se retira.

Plusieurs personnes attendaient dans l'antichambre : l'une d'elles entra. C'était son tour. Le nouveau visiteur de Groben était encore un jeune homme; mais il n'avait pas une aussi bonne tournure et n'était pas aussi soigné dans sa tenue que Schneider, quoiqu'il parût être un homme bien élevé. Son extérieur était déplaisant et disgracié : il louchait d'un œil et de l'autre regardait en dessous; sa barbe et ses cheveux longs et touffus étaient d'un rouge incertain ou plutôt roux, ce qui donnait une sombre expression à sa figure blafarde. Tout dans cet homme respirait la dissipation et la débauche; mais en même temps il avait l'air actif et intelligent. Sa taille, quoique petite et quelque peu épaisse, était bien prise. Il paraissait âgé de vingt-cinq ans environ.

Groben le dévisagea avec curiosité, car c'était un nouveau visiteur.

— Ai-je déjà eu le plaisir de vous voir avant ce jour? demanda-t-il.

— Non, monsieur,

— Puis-je vous demander votre nom?

— Ludwig de Reinwald.

— Un grand nom, remarqua Groben en le regardant de nouveau pendant une seconde avec beaucoup d'attention. C'était peut-être votre père que j'ai connu, le comte de Reinwald, autrefois chambellan du dernier roi, et ensuite disgracié, nous n'avons pas su pourquoi.

— C'était mon père, répondit le jeune homme d'un ton brutal, bien que sa voix trahît quelque peu d'émotion.

— Permettez, continua Groben comme s'il réfléchissait et en croisant ses doigts, le comte avait un fils, à ce qu'il me semble, qui passait pour être quelque chose d'assez méprisable, un prodigue, un dissipateur. Son nom était...

— Ludwig, monsieur, et c'est moi qui suis ce fils, dit le jeune homme en fixant sur Groben un regard hardi et pénétrant.

— Et vous venez dans le but?...

— De vous demander assistance, dit Ludwig avec calme.

— En quoi puis-je vous assister? demanda Groben en le regardant encore, et cette fois en épluchant ses traits.

— Je ne sais, répliqua Reinwald; mais je suis prêt à tout faire. Mon père est mort. J'ai mangé tout ce que j'avais. Mon oncle ne fera rien pour moi, et je ne voudrais rien de lui. J'ai faim et soif, et je suis fatigué de la misère. Je ferai n'importe quoi.

L'œil de Groben parcourut encore une fois le visage de son interlocuteur, puis il laissa tomber sa tête entre ses mains et appuya ses coudes sur son bureau. Après quelques instants consacrés à cette muette méditation, Groben, sans changer de posture, releva un peu la tête de manière à s'appuyer sur son menton, et dit au jeune homme en le regardant :

— Parlez-vous français?

— Parfaitement bien.

— Si le but était grand et élevé, accepteriez-vous des occupations manuelles?

— Oui, répondit Reinwald sans hésiter.

— Êtes-vous homme d'honneur?

— On dit que les voleurs ont de l'honneur entre eux.

— Je ne plaisante pas, jeune homme, dit froidement Groben, et son regard perçant s'arrêtait en plein sur le solliciteur.

Digitized by Google

— Je puis être fidèle à un ami, si c'est là ce que vous voulez dire, répondit Reinwald, qui n'était nullement intimidé, et, voyant que Groben ne parlait pas et continuait à étudier sa figure, il ajouta d'un ton à moitié irrité : — Voulez-vous faire de moi un voleur ou un assassin?

— Ni l'un ni l'autre, dit enfin Groben avec un de ses sourires calmes. Mais vous comprenez, je le suppose, que je dois connaître un homme avant de le recommander ou de l'employer moi-même.

— Expliquez-vous plus clairement.

— Mon langage est clair. Est-ce que je parle par énigmes? dit Groben de son ton froid et calme.

— Je ne savais pas qu'il vous fallût des lettres d'introduction, dit Ludwig. Je n'en ai pas à vous présenter, et il se leva pour partir.

— Arrêtez, dit Groben. Ne pouvez-vous me rien dire qui me prouve votre identité ou mieux encore qui vous lie à moi? Vous m'intéressez, jeune homme, et je voudrais vous être utile; mais...

— Il faut que vous m'ayez pieds et poings liés en votre pouvoir. Est-ce bien cela? Vous ai-je compris maintenant? dit Ludwig avec amertume.

Groben leva les épaules et dit avec politesse :

— Vous êtes entièrement libre, monsieur de Reinwald. Je ne cours nullement après vos confidences.

— La pauvreté n'est jamais libre, répliqua Ludwig, et l'intérêt fait de nous tous des esclaves. Aussi bien en grossirai-je le nombre. Après quelques secondes de réflexion, il continua : — Un jour, durant ma première jeunesse, j'ai commis un crime, qui, s'il était connu, me couvrirait de honte. Il n'a jamais été découvert. Je me suis repenti et j'ai réparé. Mais, si vous le voulez, je vous apporterai la preuve de ce crime. Vous me tiendrez de la sorte en votre pouvoir. Cela vous va-t-il? dit Ludwig en levant les yeux sur Groben et lui lançant un regard tout à la fois de défi et de mépris.

— Jeune homme, vous avez un caractère bien trempé, et je vois qu'il y a du bon en vous. Puis il ajouta à demi voix : — Peut-être pourrai-je ne pas exiger de vous autant que vous le supposez. Ne me dites rien en ce moment. Je vous mettrai d'abord à l'épreuve. Eh bien! avec votre résolution d'accepter tout espèce d'emploi, consentiriez-vous à être valet?

Reinwald rougit de colère, et d'un ton de sarcasme répondit :

— Vous vous moquez de moi!

Groben prit une plume et se mit à écrire comme s'il n'y avait personne dans la chambre. Reinwald le regardait, et attendit d'abord avec patience, puis il finit par s'emporter; mais il n'obtint ni un mot, ni un regard de la part de Groben, et l'on n'entendait que le son de la plume qui allait, allait, toujours grattant sur le papier.

A la fin, Reinwald s'écria :

— Ma résolution est prise : je serai valet, puisque la fortune le veut ainsi. Puis, sur un ton plus gai, il ajouta : — J'espère, du moins, que ce sera à la cour; peut-être au service de quelque belle dame, ou chargé de quelque mission d'importance.

Groben le regarda et sourit sans parler.

Puis il prit une feuille de papier à lettre, y écrivit quelques lignes, mit le papier dans une enveloppe, qu'il cacheta, écrivit l'adresse et la tendit à Reinwald.

— Voici, jeune homme; portez cela à son adresse et faites-moi connaître le résultat.

Reinwald s'empressa de lire la suscription. Un sourire de plaisir qui éclaira son visage en dissipa presque la laideur.

— Merci de tout mon cœur, dit-il en prenant la main de Groben.

Groben lui rendit sa poignée de main et lui dit à demi-voix :

— Il y aura de l'or... Vous me comprenez.

Le départ de Reinwald fut suivi de l'entrée de diverses personnes qui se succédèrent assez vite. L'une était un reporter de journal, qui vint se plaindre de ce qu'un récit erroné avait été fait par Groben, et de ce que son nom, à lui reporter, y avait été mêlé; une autre était un gentleman qui cherchait une place dans un ministère quelconque; une troisième était un emi qui apportait à Groben des nouvelles pour la *Gazette de Berlin;* puis vint une dame qui avait entendu parler de la bienveillance de Groben, et lui demandait de la placer comme gouvernante dans une famille prussienne ou allemande pour qu'elle pût apprendre la langue; un père chargé de six enfants, devenant tout à coup gêné dans sa position, demandait une bourse dans un collége pour son fils aîné; une veuve, désireuse d'obtenir un bureau de tabac, avait appris l'alliance prochaine entre les familles Groben et de Mirville, et espérait que Groben voudrait bien faire parler d'elle à l'impératrice.

Albertine aurait trouvé tout à la fois du plaisir et de l'intérêt à voir la foule qui se succédait dans le cabinet de son père. Au moment où elle descendit avec sa mère et se dirigea vers la porte cochère, un monsieur qui venait de descendre par un autre escalier et était sur le point de sortir se recula et leur tint la porte ouverte pour les laisser passer. Albertine le remercia de sa politesse par un léger salut et jeta les yeux sur lui. Dès qu'elles furent dans la rue, elle dit tout bas à sa mère :

— Voilà l'individu le plus laid que j'aie jamais vu; il a l'air d'un scélérat. Je crois vraiment qu'il sortait du cabinet de papa. En tout cas, c'était son escalier.

Ludwig de Reinwald s'aperçut qu'elle parlait tout bas, et resta convaincu que sous ses haillons elle avait deviné un homme comme il faut.

Groben avait deux entrées à son appartement particulier : l'une qui communiquait avec les pièces occupées par sa famille, et l'autre qui ouvrait sur un escalier. C'était par cet escalier que sortaient ordinairement les visiteurs, et c'était aussi par là que passaient en venant beaucoup de personnes.

Après avoir reçu avec courtoisie les nombreux visiteurs que nous avons mentionnés, Groben eut un instant de repos, et put sans être interrompu consacrer plusieurs heures à ses travaux. Il aurait été difficile de dire laquelle de ses occupations il préférait : il se livrait à toutes à tour de rôle avec l'énergie d'un homme ardent et paraissait y trouver de vives jouissances.

Bientôt un léger coup fut frappé à sa porte, accompagné du bruit spécial produit par le frou-frou de la soie.

V. Valmont.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par ***. —

— La suite au prochain numéro. —

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 17 21 OCTOBRE 1871

Paris, 20 octobre 1871.

Les circulaires ministérielles : M. Casimir Périer, M. de Cissey, M. Jules Simon. — L'empereur Guillaume et le *Times* jugeant l'état actuel de la France. — MM. Léon Say et Vautrain au banquet du lord maire.

Les circulaires n'ont pas manqué cette semaine. Nous avons eu une circulaire de M. Casimir Périer, le successeur de M. Lambrecht, au ministère de l'intérieur, — une circulaire du général de Cissey, ministre de la guerre, pour rappeler les officiers au respect des règlements en matière de presse, — et deux circulaires de M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, relatives à l'enseignement de la géographie et des langues vivantes.

La circulaire adressée aux préfets, par M. Casimir Périer, porte l'empreinte d'un esprit ferme et libéral. Le passage suivant en a été surtout approuvé sans réserve.

« La forme actuelle du gouvernement de la France, dit le ministre, exige plus que tout autre le respect absolu de la loi. Plus les citoyens possèdent de droits, plus ils ont de devoirs ; la liberté ne peut être assurée que par la soumission de tous à la règle commune, et, dans une république, la répression rigoureuse de toute attaque contre l'État devient d'autant plus obligatoire qu'il ne s'agit pas de défendre des intérêts de dynastie, de personnes, ou de parti, mais le bien sacré de tous : la paix publique et le travail. »

La circulaire du général de Cissey a pour but de rappeler aux officiers, qu'au terme des règlements, ils ne peuvent rien publier sans le *visa* du ministère de la guerre. Cet avis peut paraître assez tardif, après tant de publications faites par des officiers. Le ministre des affaires étrangères serait aussi bien fondé que le ministre de la guerre à rappeler aux agents diplomatiques de la France, qui sont en activité ou en disponibilité, qu'ils n'ont pas le droit de publier aucun travail diplomatique, sans autorisation, et qu'ils sont tenus, au cas où des pièces originales appartenant à l'État seraient restés en leurs mains, de les restituer.

La curiosité publique perdra beaucoup sans doute à ce rappel des règlements. Mais il importe avant tout de faire respecter les règles qui s'imposent à toute administration qui se soucie des véritables intérêts aussi bien que de la dignité du pays.

On doit approuver très-vivement les deux circulaires du ministre de l'instruction publique, sur l'enseignement de la géographie et des langues vivantes. Le seul moyen de faire apprendre la géographie à nos élèves, c'est d'en faire, comme l'ordonne M. Jules Simon, l'objet d'un enseignement distinct de celui de l'histoire. Les professeurs d'histoire n'ont pas le loisir, avec le lourd bagage de l'enseignement historique, de suffire à celui de la géographie. A cette réforme, M. Jules Simon, en ajoute une autre qui nous paraît être excellente : le cours d'histoire contemporaine s'arrêtera à 1848. La période d'événements qui s'est accomplie de 1815 à 1848 est assez lointaine, et la suite des événements, dans leurs causes et leurs conséquences, se détache avec assez de netteté pour que les jeunes gens y trouvent la matière d'un enseignement favorable au développement de leur esprit.

Le célèbre mot de Gœthe sur l'ignorance de notre nation en géographie pourrait aussi bien s'appliquer à notre ignorance des langues vivantes. L'étude des langues vivantes n'a jamais été en honneur dans notre pays. Au XVIe siècle, les gens instruits savaient un peu d'italien ; au commencement du XVIIe on lisait quelques auteurs espagnols ; dans le cours du XVIIIe, Voltaire essaya d'apprendre un peu l'anglais, et au XIXe on a commencé à vouloir découvrir l'allemand. Mais on a considéré jusqu'à nos jours comme chose de luxe la connaissance d'une langue étrangère. Le préjugé que notre langue était la langue modèle de l'Europe s'est imposé de telle façon, que mêmes les diplomates envoyés à l'étranger n'ont pris souvent aucun souci de connaître la langue du pays où ils étaient envoyés. Nous commençons enfin à comprendre l'avantage qu'il est possible de tirer de la connaissance des langues vivantes. Il n'est pas de personne instruite qui ne se préoccupe aujourd'hui de lire les ouvrages anglais ou allemands. M. Jules Simon ne fait que seconder ce mouvement en déclarant obligatoire un enseignement qui n'était jusqu'à présent que facultatif.

Le second Parlement, depuis la proclamation de l'empire allemand, vient de se réunir à Berlin. L'empereur a prononcé

l'un des discours les plus complets sur la politique financière de son gouvernement, et sur la situation de l'Allemagne vis-à-vis de la Russie et de l'Autriche. Il a déclaré qu'il voulait faire en sorte que la solidité de ses relations avec ces deux puissants empires fût à l'abri de tout soupçon, même près de l'opinion publique. Le passage qui nous offre l'intérêt le plus immédiat est celui où le roi, à propos des conventions conclues avec notre gouvernement, apprécie la situation de la France. C'est en raison « de la confiance qu'il a dans la consolidation et le développement de la situation intérieure de notre pays que l'empereur Guillaume consent à l'évacuation immédiate des territoires qui devaient être occupés jusqu'au mois de mai prochain ».

Cette confiance de l'empereur Guillaume est confirmée par l'opinion qu'exprimait récemment le *Times*. Le journal de la cité disait que la France se trouve dans un grand état de calme et d'apaisement. Ce calme des esprits serait dû, selon le *Times*, à l'empressement que nous avons toujours montré à nous en remettre de la direction de nos affaires publiques à la direction *personnelle* du chef de l'État. Cette opinion du *Times* est familière à nos voisins. Nous devons faire, à ce propos, une réserve. Si la nation est pleine de confiance dans le patriotisme et les talents de M. Thiers, elle montre aussi les plus sérieuses dispositions, comme nous l'avons vu dans les discussions de l'Assemblée nationale, à prendre une part active au gouvernement.

Un organe officieux de M. de Bismarck, la *Correspondance provinciale*, commente en ces termes le caractère de la convention qui vient d'être signée entre la France et l'Allemagne :

« Le nouvel arrangement conclu avec la France doit être interprété avant tout, ainsi que l'indique le discours du trône, comme un nouveau signe de confiance du gouvernement allemand dans le développement continu et durable de la situation intérieure de la France dans le sens de l'apaisement et de la consolidation. Sans cette confiance, notre gouvernement, par des raisons politiques aussi bien que par des raisons de sécurité financière, n'aurait pu consentir à renoncer contre de simples garanties financières au gage qu'il possède, grâce à l'occupation de six départements. En outre, il n'aurait pas abandonné les garanties stipulées dans le traité s'il n'avait eu confiance dans la volonté loyale et en même temps dans la force et la vitalité du gouvernement actuel de la France. La confiance calme et effective du gouvernement allemand dans le développement ultérieur de nos relations avec la France est en même temps la réponse la plus digne et la plus efficace au mouvement d'opinions irritées et passionnées qui se manifeste encore parfois en France. »

Le préfet de la Seine, M. Léon Say, après avoir bu samedi dernier à Paris-capitale, dans le banquet qui lui était offert par les maires de Paris, s'est rendu, cette semaine, à Londres, avec M. Vautrain, président du conseil municipal. Le but de ce voyage était de remettre au lord Maire une médaille offerte à la cité de Londres par la ville de Paris, en souvenir de la générosité et de la sympathie que nos voisins nous ont témoignées au moment du ravitaillement, après le premier siége, et des incendies à la fin de l'insurrection de la Commune. Le préfet de la Seine et M. Vautrain ont reçu l'accueil le plus chaleureux. Dans un banquet offert par la municipalité à Mansion-House, le lord Maire a parlé, dans les termes les plus éloquents, de l'amitié qui liait depuis longtemps les deux pays et que les derniers événements ont encore développée.

Les remercîments adressés par M. Léon Say et par M. Vautrain ont obtenu de vifs applaudissements. M. Léon Say a mis le comble à la satisfaction de l'auditoire anglais en déclarant qu'il considérerait comme un malheur la dénonciation du traité de commerce, et que le gouvernement français, sauf quelques modifications consenties à l'amiable, était désireux de le maintenir. Le *Times* regrette pourtant que M. Léon Say, qui parle fort bien la langue anglaise, ait prononcé son discours en français.

LA RÉPUBLIQUE ET LES CONSERVATEURS LIBÉRAUX

Vérification faite, les élections aux conseils généraux ont donné des résultats favorables à la cause républicaine. Le premier et le second tour de scrutin sont, à cet égard, suffisamment significatifs. On comprend, il est vrai, parmi les nominations républicaines, tout ce qui revient au parti qui s'intitule *conservateur-libéral*, et dans les rangs duquel il ne serait pas impossible de trouver bon nombre d'orléanistes. Mais qu'est-ce qu'un orléaniste? A part le cas, relativement assez rare, d'un attachement personnel à la famille d'Orléans, un orléaniste est, surtout et par essence, un partisan du régime parlementaire et constitutionnel. Or, il suffit de quelques modifications peu nombreuses et facilement réalisables, pour faire, du gouvernement actuel, le régime le plus parlementaire et le plus constitutionnel qui ait jamais existé. Imaginez, par exemple, l'Assemblée ou les deux Assemblées émanées de deux sources différentes, confirmant tous les deux ans, après chaque renouvellement partiel, les pouvoirs du président nommé par elles. Vous avez là une constitution très-simple, mais, à coup sûr, très-parlementaire, et le principe de fixité, de stabilité, de continuité, se trouve bien plus amplement satisfait par la permanence du Parlement renouvelable, que par l'établissement d'un monarque héréditaire, astreint à suivre bon gré malgré les fluctuations et les intrigues des partis. A bien regarder, le rôle de roi constitutionnel, tel que le représente la théorie orthodoxe, est par trop difficile à remplir dans les règles. Les princes intelligents ne peuvent résister à la tentation de se faire une opinion sur les choses, et de peser de toute leur influence dans un sens déterminé, contrairement à l'Évangile constitutionnel. « Vous voulez que je règne et ne gouverne pas, disait Louis-Philippe à M. Thiers; fort bien, mon cher monsieur! mais vous conviendrez aussi que, si vous gouvernez mal, c'est moi qui serai mis à la porte. »

Ne pouvant agir directement, ils en sont réduits à des moyens détournés, comme l'épouse soumise qui s'arrange de manière à faire vouloir à son mari tout ce qu'elle veut. De là des procédés qui entament bientôt la dignité même du souverain. Le roi constitutionnel, le plus constitutionnel qui ait jamais existé, c'est assurément la reine Victoria, qui a trouvé dans l'éducation de sa nombreuse famille l'emploi de son activité. Encore, au moment de la guerre entre la France et la Prusse, ne l'a-t-on pas vivement accusée d'avoir apporté, dans la politique extérieure de l'Angleterre, des préoccupations trop naturelles à la belle-mère de « notre Fritz »? Il est

Digitized by Google

impossible qu'il en soit autrement. En un mot, pour être véritablement dans son rôle, il faut que le monarque constitutionnel ne puisse être même soupçonné d'avoir une idée à lui; il faut qu'il n'ait ni passions, ni préjugés, ni volonté, ni rien; il faut qu'il n'apporte aux affaires publiques que le prestige traditionnel du nom et de la race; s'il est notoirement fou, incapable, ou absolument indifférent, les choses n'en iront que mieux, comme le prouve suffisamment l'histoire parlementaire de l'Angleterre depuis deux cents ans.

Pour en revenir à nos moutons, je veux dire aux *conservateurs-libéraux*, pourquoi ne *conserveraient-ils* pas, en effet, en le perfectionnant, un régime qui peut leur donner toutes les *libertés*, y compris celle d'être ministre ou même président de la République? Où pourraient-ils trouver mieux et même aussi bien? Aussi, n'y a-t-il peut-être pas trop de témérité à porter, au crédit du régime actuel, les nominations des conservateurs-libéraux, fussent-ils plus ou moins entachés d'orléanisme dans leurs antécédents. L'entrée de M. Casimir Périer au ministère, l'accueil bienveillant qu'il a reçu de presque toutes les fractions de l'opinion républicaine, semblent symboliser à merveille cette nouvelle alliance, dont il est permis d'attendre les plus heureux résultats.

Mais à quelles conditions? C'est ce que nous demanderons la permission d'examiner avec quelques détails.

Il y a quarante et un an, en 1830, la bourgeoisie lettrée, éclairée, intelligente, était aussi arrivée au pouvoir, avec Louis-Philippe. Elle disposait des ministères, des fonctions publiques; on pouvait croire — et les plus illustres théoriciens du parti doctrinaire le croyaient — que la démocratie avait accompli son évolution définitive. Pour être pleinement édifié là-dessus, il suffit de lire les œuvres de M. Guizot, de M. Thiers, de M. Mignet. Aux yeux de ces éminents écrivains, le régime de 1830 est comme le *summum* de l'histoire de la France, le terme idéal de la carrière nationale, auquel devaient nécessairement aboutir les efforts séculaires des communes, les guerres de religion, les luttes de la royauté contre la noblesse. C'était le septième jour, l'œuvre était achevée, Dieu et la France n'avaient plus qu'à se reposer en regardant passer les ministres et les ministères, en écoutant do nombreux et remarquables discours, en admirant toutes les fluesses, les combinaisons, je n'ose pas dire les savantes intrigues qui constituaient alors, à peu près exclusivement, le domaine de la politique. Si les ouvriers se plaignaient de leur sort: enrichissez-vous, disait M. Guizot; je ne puis que gémir ajoutait le roi; *chacun pour soi, chacun chez soi*, conclusit M. Dupin, et laissez-nous faire « de la politique ». On ne concevait même pas la possibilité de changer quoi que ce soit; l'abaissement du cens électoral était une utopie subversive, la mise en circulation des billets de 500 francs devait tuer le crédit de la Banque. Toute réforme, même partielle, même relativement insignifiante, était indéfiniment ajournée; c'étaient les beaux jours de la prohibition, de l'échelle mobile, de la protection, les protégés faisant eux-mêmes des lois destinées à préserver la France de « l'inondation des produits de l'étranger. » J'aime mieux, disait carrément le maréchal Bugeaud, le soldat laboureur et éleveur, « j'aime mieux une invasion de cosaques qu'une invasion de bœufs étrangers. » L'illustre guerrier savait cependant qu'à cette époque, beaucoup de Français auxquels l'usage de la viande était inconnu auraient envisagé avec plus de sang-froid la perspective d'une invasion de beefsteaks exotiques : mais ce n'était pas son affaire.

Chacun pour soi! quelques-uns ajoutaient bien : Dieu pour tous! mais ils respectaient trop la Providence pour s'exposer à contrarier ses desseins par une intervention intempestive. En un mot, l'égoïsme, conséquence naturelle de la fausse notion d'égalité proclamée en 1789, tel était le principe sur lequel reposait la société nouvelle. Il est évident qu'elle ne pouvait longtemps subsister dans des conditions semblables. Qui dit *société*, dit *association*. Or, une association implique un *lien* commun à tous les membres, un ensemble de droits, de devoirs, de garanties *réciproques*. Qu'importe aux faibles, aux ignorants, aux pauvres, que M. un tel ait prononcé un magnifique discours, qu'il ait renversé le ministère du 1er mars au moyen d'une savante diversion opérée à temps sur le centre gauche, etc.? Il leur est impossible d'y rien comprendre; l'état rudimentaire de leurs connaissances ne leur permet pas d'apprécier les beautés et les fluesses de l'art oratoire. D'ailleurs

Ventre affamé n'a point d'oreilles.

Le faible ne se sent point protégé, soutenu, conduit par le fort. Tout naturellement, il compare deux situations aussi différentes, et, tout naturellement aussi, de cette comparaison naissent des sentiments qui n'ont rien de commun avec la bienveillance, la déférence, l'obéissance, la discipline. Le principe d'autorité s'affaiblit de jour en jour, parce qu'il se concentre de plus en plus dans l'appareil répressif du gouvernement, de la police, et qu'il se retire de plus en plus du reste de la société.

En Angleterro, où l'esprit d'initiative, l'individualisme, le *self-acting*, sont si justement honorés, pourquoi les ouvriers, par exemple, au moins jusqu'à ces derniers temps, ont-ils souvent recherché le patronage ou la présidence d'un lord pour leurs *meetings*, leurs cercles, leurs associations? C'est que, chez nos voisins d'outre-Manche, un lord, un *nobleman* n'est pas seulement un monsieur qui a beaucoup d'argent et beaucoup de laquais à perruque poudrée : lisez les *Notes sur l'Angleterre* de M. Taine, et vous verrez que, dans la plus petite paroisse, ce sont les *noblemen* qui prennent l'initiative et la direction de toutes les entreprises d'intérêt général. S'il y a une école, un hospice à fonder, s'il y a de l'argent à donner pour une entreprise scientifique ou autre, les lords sont toujours là avec leurs guinées. Tout naturellement, l'aristocratie anglaise exerce sur ses concitoyens l'ascendant qu'elle a légitimement conquis en se mettant résolûment à la tête de tous les progrès. Si cet état de choses tend aujourd'hui à changer, si l'autorité s'affaiblit aussi en Angleterre, quoique dans une proportion moindre qu'ailleurs, c'est, à notre avis du moins, parce qu'à plusieurs reprises, dans ce siècle, l'aristocratie anglaise a perdu de vue son rôle naturel. Croyez bien que si jamais l'Angleterre devient une démocratie radicale, le nouveau gouvernement pourra faire remonter ses origines à l'agitation libre-échangiste de Cobden, à l'*anti-corn-law*, où les lords anglais ont été pris en flagrant délit d'égoïsme et de préoccupations personnelles.

L'aristocratie française, au contraire, a de très-bonne heure oublié sa mission; tout le monde le sait. Ce que l'on sait moins, et ce qu'il ne devrait pas être permis d'ignorer après les travaux de Tocqueville, c'est que, déjà sous l'ancien régime, la bourgeoisie faisait tout pour s'exempter, pour se « défiler », comme on dirait au camp, de toutes les charges

publiques, qui retombaient de tout leur poids sur le paysan. Il faut voir, dans ce beau livre trop peu connu qui s'appelle *l'Ancien Régime et la Révolution*, comment tous les prétextes étaient bons aux bourgeois pour entrer dans la classe des privilégiés, pour se dispenser des impôts, etc. Après 1789, quand la bourgeoisie triomphante a aboli la noblesse, après 1830, quand elle est arrivée au pinacle, elle a transporté le même esprit dans les affaires publiques, et, comme ses devanciers, pour les mêmes raisons, pour les mêmes fautes, elle n'a pas tardé à succomber.

On ne saurait trop le répéter, bien que, pour notre part, nous le répétions d'une manière peut-être fatigante, toute supériorité, quelle qu'elle soit, *impose* à celui qui en est revêtu l'*obligation morale* de venir en aide à ceux qui sont moins favorisés. Une supériorité implique une sorte de magistrature qu'il n'est pas permis d'exercer à son profit exclusif. Le supérieur, qui comprend et pratique ses devoirs de supérieur, acquiert bientôt, auprès des inférieurs, la confiance, l'autorité, l'ascendant, qui résultent de services désintéressés.

Mais s'il se borne à les écraser de son mépris, de son opulence, de son faste, si *tout* ce qui est humain lui demeure étranger, s'il reste chez lui, s'il ne s'occupe que de lui et tout au plus des siens, comme le rat de La Fontaine dans son fromage, il ne tarde pas à recueillir ce qu'il a semé, c'est-à-dire l'indifférence, l'envie, la haine.

Bourgeois, mes frères et mes amis, c'est très-bien et très-utile de chercher des constitutions nouvelles à la France ; mais le plus urgent, croyez-moi, c'est encore de vous *reconstituer*, ou plutôt de vous *constituer* vous-mêmes à l'état de précurseurs, d'initiateurs, de protecteurs désintéressés. Vous êtes pour la plupart plus riches, plus intelligents, plus éclairés que la grande moyenne des Français. Faites-leur donc comprendre, non-seulement par des paroles, mais par des actes, que vous entendez *mériter* cette supériorité qui vous vient de vos ancêtres et de votre éducation plus encore que de vous-mêmes ; que vous comprenez les devoirs qu'elle vous impose ; que vous voulez toujours être les premiers au péril, à l'honneur, et surtout au dévouement. Vous verrez alors comme toutes ces difficultés, qui vous paraissent inextricables, s'aplaniront subitement d'elles-mêmes.

Rien de plus facile que la politique, la vraie politique, quand on sait y mettre quelque chose de plus que le raisonnement et l'intérêt personnel !

Voilà un article qui tourne au sermon ; il est temps d'en rester là, et de nous excuser. Nous sera-t-il permis d'ajouter, en terminant, que les conseils qui précèdent s'adressent autant et plus aux vrais républicains qu'aux conservateurs-libéraux, orléanistes ou autres ?

LA FACULTÉ LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Un homme, ayant donné sa procuration, se trouve tout d'un coup, par la faute de ses mandataires, engagé dans une opération désastreuse, bientôt demi-ruiné, en faillite ; voyant sa caisse vide et les recors dans sa maison, il prend le meilleur procureur possible afin de pourvoir au plus pressant, et le charge de mettre de l'ordre dans les comptes, d'équilibrer la recette et la dépense, d'éconduire au plus tôt tous les recors. Mais cela ne suffit pas ; il est évident que, s'il n'est pas imbécile ou fou, il voudra profiter de son expérience, et désormais prendre part à ses affaires, connaître son budget, comprendre ses procès, se mettre en état de raisonner avec ses mandataires, lire le Code, faire ses comptes, étudier le papier timbré.

Voilà à peu près où nous en sommes. Nous avons donné nos pouvoirs à un très-habile homme d'affaires, et en ce moment il liquide en notre nom ; mais nous serions bien sots si nous ne faisions pas davantage. Nous serons toujours obligés d'avoir recours à des procureurs ; mais le paysan le plus obtus raisonne avec le sien, et quand son notaire ou son avoué lui propose un acte, il s'en fait expliquer les conséquences. Tâchons de ne pas être plus obtus qu'un paysan ; car il s'agit, pour nous comme pour lui, d'affaires personnelles et graves. Les intérêts publics de la France sont les intérêts privés de chaque Français ; nous ne le savons que trop aujourd'hui ; chacun peut trouver une leçon dans l'aspect de sa maison effondrée ou pillée, de ses bois dévastés, de son commerce arrêté, de ses impositions accrues, de son revenu diminué, de son avenir compromis. En présence de pareils désastres, il ne suffit pas d'avoir des impressions et des préférences en politique ; il faut y regarder de plus près, d'aussi près que pour faire une entreprise industrielle ou un placement de fonds, avoir une opinion motivée, fondée sur des faits, des chiffres et des documents sûrs. Il y en a en politique comme dans le reste ; ce qui manque, c'est une institution qui les rassemble, les coordonne et les mette à la portée du public. Voilà le but d'une entreprise dont la *Revue politique* a plusieurs fois entretenu ses lecteurs : la fondation d'une *Faculté libre des sciences politiques*.

Y a-t-il des sciences politiques ? A tout le moins, il y a des groupes de renseignements positifs qui, en matière politique, servent à préciser la discussion, à diriger le jugement, à limiter le champ du rêve, de l'extravagance et de l'erreur. Nous avons conversé longuement et plusieurs fois avec les fondateurs de l'œuvre, MM. Boutmy et Vinet, et nous nous associons de toutes nos sympathies à l'esprit prudent et pratique dans lequel ils la conçoivent. Non-seulement ils ne songent pas à soutenir un parti, mais ils veulent maintenir l'enseignement en dehors des théories ; ce qu'ils souhaitent, c'est de contribuer à la connaissance des faits et documents statistiques, moraux, diplomatiques, militaires, commerciaux, législatifs, historiques de toute espèce, sans lesquels on ne peut avoir d'idée nette ou d'opinion autorisée sur les affaires publiques. Un Anglais, un Américain bien élevé les possède ; nous ne les possédons pas, et c'est pour cela que nous nous abstenons ou nous décidons en aveugles. Républicains, absolutistes, partisans de la monarchie modérée, socialistes, quelles que soient nos préférences, nous en avons besoin, ne fût-ce que pour avoir confiance en notre jugement et ne pas mépriser notre choix. Le lecteur en jugera par cette analyse des dix cours que comprend le programme ; je ne fais que le commenter d'après les entretiens de M. Boutmy.

Un premier cours traitera *des limites et des communications naturelles, des races, des langues et des religions dans les principaux États*. Ceci est le dessin général de l'échiquier politique. Les sept ou huit États qui ont une place importante dans le monde jouent un rôle qui, en grande partie, est déterminé d'avance par la nature de leur sol et de leur climat, par le caractère de la race ou des races qui les composent,

Digitized by Google

par la religion qu'ils ont adoptée. Aujourd'hui nous vivons en Europe sous la pression et sous les menaces d'un empire plus redoutable que celui de Napoléon Ier ou de Charles-Quint, et il n'est pas un Français qui ne regarde avec espoir ou désir du côté de l'Autriche et de la Russie. Quelle est la cohésion de cet amas de races enchevêtrées des deux côtés du Danube et maintenues ensemble depuis quatre siècles par une organisation militaire, par une tradition historique, par l'ascendant héréditaire d'une famille souveraine? Qu'est-ce que cette immense plaine froide située au delà du Niemen, où des serfs du XIIIe siècle, conduits par des officiers nobles, obéissent avec un enthousiasme religieux à un czar qui est presque leur pape? Sans ces notions de géographie et d'ethnographie, il est impossible d'avoir une idée, même grossière, des questions qui peuvent surgir à propos de la Turquie et de l'Égypte, de l'Algérie et de l'Irlande, du Danemark et des États-Unis. Elles forment un cadre préalable, et c'est entre leurs vastes lignes que se distribue le reste.

D'autres lignes plus précises marquent les stations du mouvement historique que celles-là ont dirigé. Il s'agit des traités qui fixent la position et les droits respectifs des puissances. Un second cours exposera *les antécédents et les conditions des traités conclus entre les grands États depuis la paix de Westphalie.* Certainement on y lira les pièces elles-mêmes et la correspondance des ambassadeurs; il n'y a pas de meilleure école. A cet égard, notre ignorance est déplorable; les trois quarts des gens cultivés raisonnent sur les alliances et remanient la carte de l'Europe en politiques de café; ils croient que le rôle de diplomate est à leur portée, à la portée de tout le monde; nous avons eu l'an dernier la preuve de cette présomption et de cette insuffisance, et nous n'avons qu'à lire certains journaux ou la plupart des brochures pour les retrouver tous les jours. Ce caquet est vite rabattu par l'étude des documents originaux; ils sont en grand ce que sont en petit de bonnes requêtes d'avoué, de bons rapports auprès d'un conseil d'administration. On y voit la difficulté, les complications des grandes affaires; on peut y admirer le plus souvent des merveilles de logique, de tact, de science positive, de prévision; on y devient modeste, et l'on y apprend le présent par le passé. Nous lisons en ce moment les dépêches qui ont précédé la dernière guerre; si les bavards et les imprudents qui poussaient alors la roue fatale avaient eu sous les yeux celles des ambassadeurs au congrès de Vienne, en 1814 et en 1815, s'ils avaient pesé une à une les idées de M. de Hardenberg et de Guillaume de Humboldt, ils auraient réfléchi deux fois devant l'abîme de haine et de rancune toujours ouvert au delà du Rhin, et dans lequel ils nous précipitaient. Un tel cours est un antidote contre l'habitude de déraisonner dans la politique extérieure, et c'est par une étude de ce genre que tous les diplomates éminents ou seulement compétents ont préparé leur aptitude, leur génie ou leur talent.

Revenons maintenant dans l'intérieur de chaque État, et notamment de la France. Un troisième cours a pour objet *le travail et la richesse.* M. Thiers évaluait dernièrement la production totale de la France à 15 ou 16 milliards par an; M. Dudley Baxter porte la somme de tous les salaires et revenus de l'Angleterre à une vingtaine de milliards. Voilà le résumé et le sommaire qu'il faudrait avoir approximativement pour les principaux États de l'Europe et pour les États-Unis. A côté de ce total, il faut avoir les sommes partielles.

Par exemple, quel est, d'après les statistiques officielles ou vérifiées, en France et dans les principaux États, le produit, compté en nature ou évalué en argent, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, et de chaque branche du commerce, de l'industrie, de l'agriculture? Quel est le rendement du pays en céréales, en vin, en viande, en fer manufacturé, en tissus, en houille, en industries de luxe? Quel est le chiffre de la population? quel est celui de la population adulte, valide et qui travaille? Quelle est la proportion des différentes classes, agriculteurs, ouvriers, chefs d'exploitations agricoles, industrielles et commerciales, personnes adonnées aux professions libérales, rentiers? Comment se distribue la richesse? Quel est le salaire moyen de l'ouvrier ou du laboureur? Quel est le prix des objets de première nécessité, le pain, la viande, la boisson, le logement, le feu, la lumière? Des comparaisons de ce genre entre les différents États sont infiniment instructives, surtout si l'on ajoute pour chaque État la comparaison des diverses périodes successives; si, pour la France, par exemple, on note les progrès de la population et de la richesse depuis 1789 jusqu'à nos jours; si l'on met en regard les profits et les dépenses du journalier à la fin de l'ancien régime et aujourd'hui, une telle enquête donne le budget de la nation, et l'histoire du bien-être, et ses conclusions sont les fondements de toutes les mesures que nous devons prendre, comme de toutes les espérances que nous pouvons former.

Depuis cent ans, une science nouvelle, l'économie politique, a pris cette question pour domaine; elle y a répondu par diverses théories, qui, lentement élaborées, aboutissent aujourd'hui, sur plusieurs points, à des conclusions universellement admises. *L'histoire des variations et des progrès de ces théories depuis Adam Smith* fera le sujet du quatrième cours. Là-dessus il n'est pas besoin d'insister. Ces théories sont des forces : elles ont fait abolir en Angleterre la loi sur les céréales; reconnues ou contestées dans leur application, elles interviennent aujourd'hui dans tous les débats qui concernent la production et l'échange. A tout le moins, il faut les connaître, d'autant plus qu'elles ne peuvent manquer d'intervenir dans la lutte plus profonde qui divise aujourd'hui les classes. Qu'est-ce que le capital? Quels sont les services actuels qu'il rend et de quels services antérieurs est-il l'amas? A quel titre produit-il un intérêt? Dans ces derniers temps, un manuel d'économie politique a été rédigé pour nos collèges, et les questions de cette espèce sont considérées en Angleterre et en Amérique comme si importantes que pas un homme un peu cultivé n'y est étranger. Il n'y a que trois cours d'économie politique à Paris, et je ne sais pas s'il y en a d'autres en France. Celui-ci a sa place obligée dans la Faculté dont nous parlons.

A côté de ces cours qui exposent le budget de la nation, il en faut un autre qui explique le budget de l'État. Il a pour titre *les finances.* Quel est le chiffre total des recettes et des dépenses de l'État en France et chez les autres peuples civilisés? Comment se subdivisent cette recette et cette dépense? Combien pour la dette, pour l'armée, pour la marine, pour les travaux publics, pour la magistrature, pour l'instruction, pour l'administration, pour les cultes? Combien par l'impôt foncier, par les douanes, par l'enregistrement, par les droits sur le tabac et les spiritueux, par la poste? Pourquoi tels impôts dans tels États? A quelles conditions telle sorte de taxe est-elle supportable ou oppressive? Quelles sont les raisons et les expériences pour et contre l'impôt sur le revenu?

Digitized by Google

Quelle est dans chaque État l'histoire de la dette et de chaque sorte principale d'impositions? Rien de plus utile que de savoir comment l'Angleterre en 1815, comment les États-Unis depuis la défaite du Sud, comment la Hollande si chargée ont manœuvré sous un faix immense. D'autre part, si l'on veut juger nos régimes successifs, il n'y a qu'à constater les surcrolls inégaux qu'ils ont ajoutés tour à tour à notre dette. Budgets, impôts, crédits, emprunts, organisations financières étudiées dans leur histoire et comparées chez les principaux peuples, tel est l'objet du cours, et sans une étude de ce genre, personne, en matière de finances, n'a le droit d'avoir un avis.

Nous arrivons aux cours qui touchent de plus près la vie morale. L'un des plus essentiels, à mon avis, est celui de *droit comparé*. Il n'y en a point dans nos facultés de droit : pourtant tous ceux qui s'occupent d'histoire savent par expérience que le document le plus instructif sur les mœurs et le caractère d'une nation est l'ensemble de ses lois civiles; car elles régissent la vie privée de chaque citoyen ; on a sous les yeux tout le tableau des mœurs, si aux lois écrites on ajoute les coutumes régnantes. Qu'est-ce que le mariage en France, aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne? Quelle est l'autorité légale ou effective du mari et du père? On ne peut comprendre ni juger la loi de son pays si l'on ne connaît pas celle des autres; pour conserver ou pour corriger notre code, il faut savoir comment des conditions différentes entraînent à l'étranger des règles et des pratiques différentes, pourquoi un Anglais ou un Américain peut déshériter ses enfants, pourquoi il peut se marier sans le consentement de ses parents, pourquoi en son pays une femme peut se passer de dot ou n'en avoir qu'une très-petite, comment cette dot, si elle est constituée, est mise à l'abri, quels sont là-bas et en Allemagne les effets du droit d'aînesse et les conditions du divorce? A cette histoire de la famille depuis 1800 dans les pays civilisés, le cours ajoutera celle de la criminalité et de la procédure. Comment juge-t-on en Angleterre et en Amérique? Quelles sont chez nous et là-bas les garanties de l'accusé et les moyens d'assurer la répression? En quoi diffèrent les rôles d'un juge anglais et d'un juge français? Quels sont les avantages et les inconvénients de la caution en matière criminelle? En quels cas et avec quels effets l'institution du jury est-elle appliquée dans chaque nation? Si le professeur a vu la machine à l'œuvre, il saura qu'elle n'est qu'un organe dans un corps vivant, que cet organe ne peut être transporté tel quel dans un autre corps, qu'on ne doit toucher à un organisme qu'après des réflexions et avec des précautions infinies; ici, comme en toute matière sociale, la science engendre la prudence, et l'étude minutieuse diminue le nombre des révolutionnaires en diminuant celui des théoriciens.

Ici s'ouvre le premier cours de droit politique; il a pour titre : *De l'administration*, et aura pour sujet « les différents systèmes d'administration locale et centrale appliqués chez les principales nations depuis le XVIIe siècle ». La commune, le canton, l'arrondissement, le département, avec leurs magistrats et leurs conseils élus ou nommés par le pouvoir central, voilà les subdivisions et les pouvoirs en France, et il est utile de les comparer membre à membre à leurs correspondants d'Angleterre, d'Amérique, de Prusse, d'Italie et d'Espagne, en considérant tour à tour dans chaque pays la dimension des groupes locaux, leur degré de liberté et d'initiative, les attributions de chaque pouvoir, le mode d'élection, la façon d'assurer la responsabilité des autorités diverses, les habitudes et les traits de caractère national qui font marcher dans un pays une machine destinée à l'immobilité dans un autre. Si la Belgique est un pays libre, si l'Italie, dans ces derniers temps, a pu traverser des secousses si rudes, cela tient, en grande partie, à leur antique organisation municipale. Il est très-bon de songer à décentraliser la France; mais, pour concevoir les conditions du problème, il faut au préalable savoir exactement, outre l'état des pays dans lesquels la centralisation est moindre, l'histoire détaillée de notre administration locale et centrale en 1791, sous le directoire, sous le premier empire, sous la restauration, sous le roi Louis-Philippe et jusqu'à nos jours.

Pour achever l'étude des grands organes sociaux, il reste à faire un cours sur l'armée ; celui-là a pour titre : *Histoire comparée de l'organisation militaire chez les principaux peuples depuis Frédéric II.* Les différents modes du recrutement volontaire ou obligatoire, par conscriptions partielles ou totales, l'ordre de mobilisation des classes, l'éducation du soldat et de l'officier, l'adaptation de l'armement et de la discipline aux progrès de l'art militaire, ce sont là des matières qui exigent un homme spécial. Un pareil cours aura égard à ses auditeurs ; il a pour but non de former des officiers, mais de fournir à des citoyens les moyens d'avoir une opinion dans les questions militaires. Si désormais, en France, tout le monde doit être soldat, il est bon que librement et après enquête chacun soit convaincu qu'il doit l'être. L'organisation de l'armée en Allemagne est aujourd'hui la question qui nous intéresse le plus. Il nous importe aussi de savoir comment s'est improvisée et a vécu l'armée en Amérique, ce que valaient en 1792 et en 1793 les premières levées de la République française, à quoi mène l'élection des officiers par les soldats, ce que peuvent des institutions qui, comme celles de la Russie, de l'Angleterre ou des Confins militaires, en Autriche, font de l'homme un soldat pour vingt ans, pour toute la vie, parfois de père en fils, ce que comporte le caractère de chaque nation ou le degré de civilisation de chaque pays.

Tout cela aboutit à *l'étude comparée des constitutions politiques en vigueur depuis la fondation de la république américaine en* 1776. Plusieurs parties du sujet ont été exposées par M. Laboulaye au Collége de France; nous avons dans les ouvrages de M. de Tocqueville la meilleure description de l'ancien régime chez nous et de la république démocratique aux États-Unis. Il s'agit de réunir ces études éparses pour en faire un corps. Presque tous les États, depuis cent ans, sont gouvernés par deux Chambres et par un président, roi ou empereur. Exposer dans les différents pays les attributions de chaque pouvoir, les modes d'élection des députés, la composition de la Chambre basse et de la Chambre haute, les raisons qui ont soutenu ou fait tomber l'édifice, l'appropriation complète ou insuffisante de chaque édifice au caractère et à la position de ses habitants, éclairer l'histoire de nos dix constitutions fragiles par le contraste des constitutions analogues qui ont subsisté, examiner le gouvernement parlementaire en Belgique, en Hollande, en Italie, en Suède, en Angleterre, aux États-Unis, ce sont là autant d'études capables de modérer notre manie de fabriquer à la volée une constitution parfaite et notre habitude de mettre à bas, au nom d'un principe abstrait, celle que nous avons.

Les neuf cours précédents ne sont guère que des exposés de faits et des résumés de l'expérience; le dernier sera le récit

Digitized by Google

des utopies et des projets, car ces projets et ces utopies sont aussi des forces; il sera *l'histoire des théories contemporaines relatives à l'organisation des sociétés*, et marquera l'influence de ces théories sur la société moderne. Il est bon de connaître ses adversaires, leur mobile, leur principe et leur puissance. Depuis Babeuf jusqu'à Saint-Simon et Fourier, depuis Proudhon, Louis Blanc et Cabet jusqu'à l'Internationale, plusieurs sortes de milléniums ont été construits sur le papier, et nous savons quels ravages ils font dans des cerveaux incultes conduits par des cerveaux demi-cultivés. Si la religion vient les consacrer, ils peuvent aboutir à des constructions effectives, quoique partielles et peu durables; les sectes fanatiques de la Russie, les mormons et les perfectionistes des États Unis montrent quel est le mobile nécessaire pour les édifier. — A côté des rêveries, les théories soutenables ou du moins discutables fournissent le complément du cours; nous n'en manquons pas. Depuis celles de M. de Bonald et du comte de Maistre, de Benjamin Constant et de M. Laboulaye, de M. de Broglie, de M. Guizot, de M. Paradol et de M. Le Play, la monarchie paternelle et absolutiste, le régime de la liberté complète, le système constitutionnel avec toutes ses variétés et toutes ses nuances, ont trouvé des apologistes et des réformateurs conséquants, ingénieux, savants, et dont les idées méritent d'être exposées avec détail. Ici encore l'enseignement doit être surtout historique; il ne s'agit point de professer une doctrine, mais de faire connaître des doctrines, et le premier devoir du maître est de ramener son cours à n'être qu'une source d'informations.....

(*Journal des Débats.*) H. Taine.

ÉTRANGER

LES OUVRIERS ET L'AGITATION SOCIALE EN SUISSE.

Avec ses vingt-cinq cantons ayant chacun ses lois et ses mœurs, et présentant d'extrêmes contrastes de climat, la Suisse, qui n'est qu'une agglomération de petits États à peu près indépendants, présente une remarquable uniformité au point de vue des conditions sociales et de la diffusion des lumières et du bien-être. A peine peut-on dire qu'il y existe une classe ouvrière proprement dite, car ceux qui vivent du travail de leurs mains n'y forment pas une catégorie distincte du reste de la nation. D'antiques traditions de liberté et d'égalité, l'obligation du service militaire, l'excellence de l'éducation, la participation de tous aux fonctions politiques, la rareté des grandes fortunes et la simplicité des mœurs, en multipliant les points de contact entre tous les citoyens, ont rendu impossibles les barrières qui séparent ailleurs les différents groupes sociaux. Il n'y a pas d'oisifs en Suisse; tout le monde y travaille, et les seuls parasites qu'on y rencontre sont des étrangers curieux qui payent fort généreusement son hospitalité. Il n'est pas moins vrai que la Suisse est aujourd'hui le centre d'une agitation socialiste très-prononcée et le quartier général des réformateurs dont les prédications sont plus ou moins gênées ailleurs par l'indiscrète surveillance de la police. Avant d'entrer dans quelques détails sur leurs doctrines, nous croyons utile de faire connaître le milieu économique dans lequel elles sont si hardiment développées, c'est-à-dire d'esquisser la situation des ouvriers suisses. Le mémoire présenté par M. Gustave Moynier au jury international de 1866 nous fournit sur ce sujet des informations pleines d'intérêt, et que nous compléterons à l'aide de données plus récentes, et surtout des documents qui viennent d'être publiés par le gouvernement anglais et des notes que nous avons personnellement recueillies.

I

La moitié de la population helvétique est exclusivement employée aux travaux agricoles, qui procurent même un complément d'occupations et de ressources aux ouvriers des autres industries. On sait que la loi y favorise, comme en France, la division de la propriété foncière (1). Ceux qui ne possèdent pas un coin de terre reçoivent au moins de bons salaires et jouissent d'une aisance qu'envieraient les paysans de la Grande-Bretagne. Dans les régions forestières, les communes font ordinairement des distributions gratuites de bois. Presque tous les petits cultivateurs assurent leurs récoltes et leurs immeubles contre l'incendie et leur bétail contre l'épizootie. Avec 1 franc 35 ou 40 centimes par jour, logé et nourri, le manœuvre trouve le moyen de faire quelques économies. S'il est engagé à l'année, il gagne 300 francs et vit avec son maître. Malgré la concurrence des Savoyards, il a plus d'ouvrage qu'il n'en peut faire, et l'on cite certaines parties des Grisons où le clergé est obligé de prêcher contre l'excès de travail, un défaut assez rare dans les autres pays. Il est vraiment poussé trop loin par les femmes, sur lesquelles retombent les plus rudes labeurs dans les cantons où la population mâle a contracté l'habitude des émigrations temporaires à certaines époques de l'année. L'insalubrité des hautes régions alpestres est, avec l'abus du travail, une cause de mortalité prématurée parmi ces montagnards. Dans les plaines, le laboureur mène une existence moins pénible; il transporte plus commodément ses produits; il lui est plus facile de recourir aux avantages de l'association. Les fermiers du canton de Genève se sont cotisés pour acheter des machines agricoles; ceux de Vaud se pourvoient de graines par le même procédé; ceux de Meyran ont formé une société qui met toutes sortes d'instruments à la disposition de ses membres et même de leurs voisins, moyennant une faible redevance. Qui empêche nos paysans de suivre cet exemple? Tout le monde a entendu parler de ce qu'on appelle les *fruitières* dans les cantons de langue française : ce sont de véritables sociétés coopératives pour la fabrication du fromage. Il existe dans le Valais d'autres associations basées sur le même principe, et qui ont acheté des communes une certaine étendue de terres incultes, mais très-favorables à la production de la vigne. Quand les sociétaires ont du loisir, ils vont en défricher une partie. Dès qu'il y en a un acre ou deux en culture, ils les vendent et s'en partagent le prix au prorata de leur travail ou de leur mise de fonds. Ce genre d'entreprise réussit parfaitement, dit M. Moynier, et fait de grands progrès.

L'instruction primaire est obligatoire dans tous les cantons, excepté celui de Genève. Malgré les obstacles qu'elle rencontre dans les régions montagneuses, la loi y est presque aussi

(1) Dans le canton de Genève, l'étendue des propriétés est de 6 à 12 acres en moyenne, et dans celui de Berne il y a 88 000 propriétaires sur 500 000 habitants.

Digitized by Google

respectée à cet égard que dans les villes. Le canton des Grisons a dépensé à lui seul un million et demi pour ses écoles; mais on comprend qu'il est difficile d'exiger une grande assiduité de la part d'écoliers qui sont exposés, chemin faisant, à être ensevelis sous des avalanches de neige ou à rouler dans les précipices.

Résumant avec autant de concision que de vérité la situation de ces populations rurales, un consul anglais écrivait le 1er octobre 1869 à son gouvernement : « Les plus pauvres paysans sont bien nourris et bien vêtus, surtout dans les districts protestants. Quant aux journaliers, ils ont tous les jours de la soupe, des légumes, du pain et du laitage à discrétion, de la viande trois fois par semaine, et ils paraissent très-heureux. » Nous en avons assez dit, il nous semble, pour montrer que si la société européenne a des ennemis en Suisse, ce n'est certainement pas parmi les travailleurs agricoles. Jetons un coup d'œil sur les autres industries.

On peut affirmer d'une manière générale, dit M. Bonar, chargé d'affaires d'Angleterre à Berne, que l'ouvrier des ateliers et manufactures de la Suisse est infiniment plus heureux — *is in a far more prosperous state* — que son égal des autres pays. La décentralisation industrielle lui permet de vivre et de travailler chez lui, au milieu de sa famille, tout en cultivant un coin de terre qui lui appartient, de sorte qu'il n'a pas autant à redouter les fluctuations et les crises de l'industrie. (Dépêche du 6 janvier 1870.)

En énumérant les conditions essentiellement favorables où le travailleur suisse est placé, ajoute ce membre distingué d'une profession que personne n'accusera de tendances ultra-libérales, il faut placer au premier rang l'extension du principe démocratique qui, « si défectueux et dangereux qu'il puisse être au point de vue politique, quand il est poussé jusqu'à ses conséquences extrêmes, » a pour résultat économique, en Suisse, de rapprocher les classes, et d'établir entre elles des liens de bienveillance et de sympathie, fortifiés encore par un vaste réseau de sociétés ayant en vue l'intérêt général et le bien-être du peuple (1).

M. Bonar paraît admirer le système scolaire de la Suisse : « L'âge où les enfants entrent à l'école primaire et le séjour qu'ils y font varient suivant les cantons. La loi les oblige en général à y rester depuis l'âge de six ou sept ans jusqu'à celui de quinze ou seize. Dans le canton d'Unterwald, l'usage autorise le maître à garder ses élèves jusque après leurs derniers examens. Souvent la loi relâche ses exigences à mesure que l'enfant grandit, et lui permet de diminuer peu à peu la durée de ses études dès l'âge de onze ou douze ans. C'est ainsi qu'il passe graduellement de la vie d'écolier à celle d'ouvrier. » Le prix annuel de l'instruction varie de 1 franc (à Berne) à 12 francs dans le canton de Bâle. L'enseignement industriel est propagé par de nombreux établissements, tels que ceux de Genève, de Chaux-de-Fonds, de Stanz, de Zurich, de Lucerne et de Lausanne. Enfin, la plupart des communes possèdent des bibliothèques ou des collections d'arts ou d'histoire naturelle, et plusieurs des écoles spéciales d'apprentissage, comme à Brugg en Argovie.

Le nombre des personnes employées dans les manufactures est de 92 000 hommes, 63 000 femmes et 10 000 enfants. A Bâle, dans les fabriques de rubans, les tisserands gagnent 16 francs par semaine, les fileurs 12 fr. 50 c., les teinturiers 10 fr.; les femmes un tiers en moins, et les enfants de 3 fr. 75 à 6 fr. 25. Le logement d'une famille coûte de 150 à 200 francs par an; un adulte se nourrit pour 7 ou 8 francs par semaine. A Berne et à Feisenau, où les logements et la nourriture sont moins chers, le salaire d'un fileur ou d'un cardeur est de 13 fr. 50, celui d'un rattacheur 8 fr. Les imprimeurs sur étoffes à Glarus reçoivent de 16 à 17 fr. et peuvent vivre pour 8 fr. par semaine. A Zurich, on est moins bien payé, mais tout y est bon marché.

Sans parler des sociétés de bienfaisance qui distribuent gratis ou à un prix nominal différentes sortes d'aliments, telle que celle qui procure aux pauvres à Bâle, depuis 1802, des rations de soupe à 7 centimes, et la *Suppenanstalt* de Zurich qui les vend à 5 centimes, les ouvriers ont fondé dans un grand nombre d'endroits des sociétés du même genre. Les employés du chemin de fer central à Olten se procurent ainsi des plats assez copieux pour 12 centimes; la *Cantine ouvrière* de Saint-Jurier, près Berne, donne un dîner complet pour 40 centimes. Les boulangeries et les boucheries coopératives

(1) Ce qui nous fait admirer la sincérité ou la naïveté du diplomate anglais, c'est qu'il n'hésite pas à citer dans ce groupe l'*Association internationale des travailleurs*, « qui est particulièrement active à Lausanne et a déjà obtenu d'importants résultats pratiques, tels que des débouchés pour la main-d'œuvre, l'organisation de clubs, de caisses de prévoyance, etc. ». Déjà, un autre Anglais bien connu, M. James Samuelson, éditeur d'une des principales *Revues* de l'Angleterre, avait remarqué dans un livre sur les associations ouvrières de l'Allemagne, publié à Londres en 1869 : Il n'est sans doute pas nécessaire de donner ici des détails sur le caractère de l'Association internationale, au sujet de laquelle on a déjà beaucoup écrit, mais pas toujours avec impartialité — not *always fairly*. Je dirai pour ceux de mes lecteurs qui ne sont pas familiers avec ce sujet, que c'est une association composée surtout d'étrangers, dont le centre est à Londres, et qui cherche, à l'aide de correspondants dans les différents pays du continent, à tirer le meilleur parti de ces agents si actifs et jusqu'à présent, en Angleterre du moins, si habiles à effectuer la hausse des salaires et la réduction de la durée du travail, j'ai nommé les trades unions et les grèves. » (*The German Working man*, etc., London, 1869.)

Enfin, dans ses *Institutions ouvrières de la Suisse*, page 89, M. Meynier, après avoir parlé de plusieurs sociétés d'utilité publique, disait en 1866 : La *Société internationale des travailleurs* qui a tenu l'an dernier un congrès à Genève, et qui poursuit toutes les réformes qu'elle estime avantageuses à ses membres, tend au même but que celles que nous venons d'énumérer; mais elle en diffère par l'esprit qui la dirige, puisque les membres dont elle se compose sont personnellement intéressés à ses succès et travaillent en vue de leurs propres avantages. Le fait d'ouvriers s'occupant eux-mêmes d'améliorer leur sort par la voie de l'association appartient entièrement à notre époque..... Elle est un bon symptôme, car elle procède du sentiment de la responsabilité et de la dignité personnelles ». Un an avant de songer à demander pardon à Dieu et aux hommes d'avoir été socialiste, M. Littré écrivait dans la *Revue positive* (mai-juin 1870) : « Il n'y a vraiment socialisme que quand les classes laborieuses mettent elles-mêmes la main à l'œuvre. Quand les classes riches, signalant directement le mal social et s'efforçant même de le soulager, n'ont pourtant d'autre stimulant que le spectacle même de la misère et des souffrances qu'elle inflige, il y a bon mouvement, charité, et non socialisme. Même, tant que les classes laborieuses, sous l'impulsion d'une détresse plus pressante, se livrent à l'émeute et à la révolte, il y a agitation inconsciente, et non socialisme. Le socialisme ne commence que lorsque commence la discussion. Du moment que les travailleurs discutent l'organisation sociale et le répartition de l'avoir commun, qu'ils signalent leurs vrais griefs, qu'ils essayent d'y trouver des remèdes, et qu'ils prennent l'initiative des théories, des expériences et des faits, alors la conscience publique et la science sociale sont mises en demeure; des hommes de bonne volonté leur viennent en aide des points les plus divers, et l'ère du socialisme est ouverte. » Vraiment, en ce temps-là, le socialisme n'avait pas un air très-criminel.

Digitized by Google

ne sont pas rares et réussissent quand elles évitent les dangers du crédit. C'est surtout dans la Suisse allemande qu'on trouve le plus de sociétés de consommation (*Consumvereine*) et les plus prospères. Celle de Horgen fait 130 000 francs d'affaires, et ses actions, émises à 3 francs, en valent 100 aujourd'hui. Celle de Zurich a neuf magasins, vend pour 1 million et demi de denrées, et a réalisé 200 000 francs de bénéfices.

Les logements sont loin malheureusement de réunir dans tous les districts les conditions d'hygiène les plus indispensables, surtout ceux qui sont destinés aux célibataires et aux compagnons. Quelques chefs d'industrie ont fait de louables efforts pour les améliorer ; il s'est formé aussi des sociétés pour la construction de maisons ouvrières ; la compagnie immobilière de Locle, par exemple, en a construit trois ou quatre cents qui réunissent les avantages du comfort et de l'économie. Mais il y a encore bien des progrès à faire dans cette voie. Dans un rapport rédigé au nom des autorités cantonales (1), le docteur Bœmert, professeur d'économie politique à Zurich, dit que « les loyers sont si élevés dans les villes, que les ouvriers dont le salaire est modique sont obligés de vivre dans de petites chambres humides et sans lumière. Une des conséquences de cette situation est de réduire la moralité de l'ouvrier à son minimum. Il n'est pas surprenant qu'il préfère le cabaret à un pareil gîte. Niederdorf et Aussersihl où le choléra a fait sa première apparition en 1867 et causé de grands ravages, ont acquis une triste célébrité à cet égard.

Rien n'explique mieux, peut-être, les terribles progrès de l'ivrognerie depuis quelques années, dans certains cantons, notamment dans ceux de Soleure, de Berne et de Neufchâtel. M. Moynier convient aussi que l'abus des boissons enivrantes est devenu un vice assez général. On essaye de combattre les progrès de ce mal depuis plusieurs années. Des sociétés de tempérance se sont mises à l'œuvre, mais elles n'ont pas tardé à se décourager. Les mesures législatives ont eu aussi peu de succès ; la sévérité de quelques chefs d'industrie n'a pas eu de meilleurs résultats. D'ailleurs, ajoute M. Moynier, les patrons donnent parfois, eux-mêmes, le mauvais exemple à leurs subordonnés. L'opinion publique commence à prononcer contre la liberté de la distillation, mais on n'a pas encore osé porter atteinte à une industrie que la Constitution protége comme les autres.

Dans son voyage à travers les provinces rhénanes, l'Allemagne du Nord, la Bavière et le Tyrol, M. James Samuelson raconte que le seul homme ivre qu'il ait rencontré était un ouvrier de Cologne. Une fois en Suisse, il cessa de les compter, et, en vérité, il pouvait se croire dans sa patrie.

Les opérations électorales et les exercices militaires qui, avec les innombrables fêtes du catholicisme, jettent une si grande perturbation dans les travaux de l'industrie, sont malheureusement l'occasion d'excès que favorisent trop volontiers certains candidats. Le grand conseil de Berne a bien exclu de son sein trois députés dont l'élection était due à des générosités de ce genre ; mais il serait à désirer que les autres législatures suivissent cet exemple.

II

La législation des cantons suisses s'est peu occupée jusqu'à présent des coalitions ouvrières. Comme dans tous les pays véritablement libres, les États-Unis et l'Angleterre, par exemple, le législateur a compris qu'elles pouvaient être un mal comme les armées permanentes, mais qu'elles n'étaient pas moins nécessaires. Elles seules mettent l'ouvrier en mesure de lutter contre la perpétuelle et tacite coalition des patrons, et tant qu'elles ne dépassent pas le refus de travail, elles assimilent simplement l'ouvrier à tous les vendeurs. Elles sont donc autorisées dans tous les cantons, et ne sont soumises à certaines restrictions que dans celui de Zurich. Néanmoins, elles sont plus rares en Suisse que partout ailleurs. « Cela tient, dit à ce sujet M. G. Fornerod, ancien président de la Confédération, à ce que la différence sociale n'y est pas si grande que dans d'autres pays. L'égalité politique empêche les maîtres de prendre un ton hautain vis-à-vis de leurs ouvriers ; on cherche à les concilier à temps et à éviter les mesures violentes par des concessions et toutes sortes d'institutions en faveur des ouvriers. D'un autre côté, les classes ouvrières ne demeurent pas très-près les unes des autres, et n'ont dès lors que peu d'occasions de s'entendre sur des démarches en commun. Une grande partie de l'industrie suisse étant d'ailleurs industrie domestique, c'est-à-dire une industrie qui peut être exploitée à côté d'autres occupations, et dans laquelle l'intérêt de l'ouvrier n'est pas si exclusivement mis à réquisition que là où il dépend entièrement de son activité industrielle, il n'arrive pas souvent en Suisse de crises industrielles, et il y a moins occasion à des grèves en masse. Il faut encore ajouter à cela que la plupart des ouvriers qui sont dans de grandes fabriques ont en même temps une petite propriété foncière qui est exploitée à côté ; que par là, d'une part ils ne sont pas exposés durant la crise de cherté à être forcés de travailler à tout prix ; mais d'autre part aussi, ils vivent simplement ; dans les bons jours ils ne pressent pas les donneurs d'ouvrage d'augmenter leurs salaires, en sorte que ceux-ci conservent toujours une certaine proportion équitable. Les mœurs sont aussi encore simples, le luxe et la prodigalité sont abhorrés par le peuple suisse ; chacun est accoutumé à travailler, et les gens riches aussi ne se reposent que dans un âge avancé, et conservent la direction supérieure de leurs affaires. Enfin, la bonne éducation scolaire dont jouit généralement la population ouvrière de la Suisse la rend aussi plus facilement capable de juger de la situation d'une affaire, pour voir que le fabricant dans un temps difficile a sans cela assez à lutter, en sorte qu'on ne saurait attendre de lui des sacrifices, et que par la grève ils ne nuisent en définitive qu'à eux-mêmes, attendu que les commandes s'adressent à des concurrents étrangers. »

La plus ancienne Société de résistance qui existe parmi les ouvriers suisses est celle des typographes (*Typographenbund*), fondée en 1858 sur le modèle de la Société allemande de Guttemberg, et à laquelle presque tout le personnel des imprimeries appartient. Elle a fait plusieurs fois cause commune avec son prototype d'Allemagne, et obtenu, grâce à cette alliance, d'importantes victoires sur les patrons, dont plusieurs, entièrement délaissés par les ouvriers dont ils avaient repoussé les exigences avec trop d'opiniâtreté, ont dû renoncer à cette industrie. Depuis trois ou quatre ans, les grèves sont devenues très-fréquentes, et ont plus d'une fois pris un caractère inquiétant, parce qu'elles ont servi de prétextes et d'instruments à certains agitateurs, animés d'un autre désir que celui

(1) Zurich, *Cæsar Schmidt*, 1868.

Digitized by Google

d'améliorer le sort de l'artisan. Parmi ceux que les perpétuelles révolutions de notre temps ont exilés dans ce noble pays, asile de toutes les libertés et de toutes les infortunes, combien se sont montrés indignes de son hospitalité ! Sa situation géographique, ses mœurs généreuses, la diversité des langages qu'il parle attiraient chez lui tous les exilés et les conspirateurs. Quelques-uns y attendaient dans la retraite studieuse des jours meilleurs ; d'autres, comme Louis-Bonaparte, y conspiraient contre la liberté, ou bien encore, oubliant qu'ils n'étaient plus à Vienne, à Naples ou en Russie, continuaient leur propagande révolutionnaire, et tentaient de persuader les Suisses qu'ils étaient esclaves. Les Allemands se distinguaient entre tous par la violence de leur langage. « L'artisan suisse n'a pas de vanité, écrivait l'un d'eux en 1836. Inspirez-lui de l'orgueil. Les Allemands et les Français se prêtent mieux à ce commerce de louanges ; mais il importe de l'y amener, lui aussi. Je sais bien qu'il est peu réjouissant de se plonger dans cette fange, de se faire orateur de cabaret et de respirer les exhalaisons avinées de ces gens-là ; mais le but couvre tous ces désagréments. Le peuple a besoin d'une grosse dose de flatterie ; émoussez votre palais pour parvenir à toucher le sien, et quand il vous croira un grand homme, soyez sûr qu'alors vous le conduirez comme un enfant. »

Vers le même temps, un pharmacien bavarois, Frédéric Niesell, réfugié en Suisse, écrivait à un de ses amis : « Je n'ai que mes émollients à offrir et mon zèle pharmaceutique à faire accepter; mais je serais homme à empoisonner le monde pour assurer le triomphe de l'idée. » Quelques années après, le communiste Kohlmeyer mandait à l'*Alliance des justes* de Lausanne cet aimable billet : « La Suisse est à nous ; il ne nous manque plus qu'une volupté, c'est de pendre de nos mains le dernier prêtre au cou du dernier riche. » Un autre, le tailleur Weitling, do Magdebourg, apostrophait dans les termes suivants les partisans de simples réformes politiques : « Je méprise la liberté, votre idole; c'est une chimère. Quelle niaiserie que de borner ses vues à une révolution politique ! Qu'importent les droits du citoyen et les constitutions, quand les besoins du corps ne sont pas satisfaits, tant que les passions ne sont pas assouvies ! Trêve à vos discussions creuses ! Si vous voulez être heureux et vraiment libres, travaillons ensemble à détruire la propriété, cause de tous nos maux et à établir le communisme, source de toutes les jouissances. » C'est lui qui avait fondé l'*Alliance des justes*. Or, voici ce qu'il entondait par la justice : ouvrez vos prisons et vos bagnes, c'est là qu'on trouve les honnêtes gens», et il se vantait d'avoir fondé le prolétariat-voleur ! Il y avait aussi la Société des malades, et la *Jeune-Suisse*, fondée sur le modèle du carbonarisme, et qui obéissait à un réfugié nommé Shüller, de Darmstadt, type accompli de ces révolutionnaires d'outre-Rhin, si dociles dans leur pays, mais tout prêts à mettre le feu aux quatre coins du monde. Outre un grand nombre d'artisans, ces affiliations comprenaient une partie de la bourgeoisie. C'était le temps où le communiste Treichner et Victor Considérant étaient nommés professeurs à l'université de Lausanne. Tels étaient les enseignements et les maîtres du peuple suisse, quand la révolution de 1848 éclata. Une immense agitation s'empara de l'Europe, la plupart des trônes furent brisés. La Suisse fut le seul pays où la paix intérieure ne fut pas un seul instant troublée. Quel gouvernement monarchique aurait pu résister à la propagande insensée dont elle avait été le théâtre pendant vingt ans? Quelle autre société aurait pu survivre à ces cyniques encouragements donnés à toutes les haines et à toutes les convoitises?

Mais le peuple n'abuse de la liberté que lorsqu'il n'en connaît pas l'usage. Ses violences ne sont qu'une réaction contre le passé, ou de maladroites précautions contre les trahisons du lendemain. Les Suisses n'avaient ni de tels souvenirs ni de telles inquiétudes; ils se contentèrent de remanier leur Constitution. Quand l'Europe retomba dans les mains du despotisme, leur pays resta l'asile de la libre parole, et c'est là que se retrouvèrent bientôt tous les exilés avec tous les rêveurs. Après seize années de calme, pendant lesquelles l'opinion publique et la presse n'avaient pas eu d'autre sujet de discorde que la question de la réforme de la Constitution, la Suisse devint le rendez-vous d'une société qui n'avait pas encore atteint une notoriété considérable, mais dont les gouvernements monarchiques épiaient déjà les mouvements avec une vague inquiétude. Le Congrès de l'Internationale à Genève en 1865 causa beaucoup plus d'émotion à Paris qu'en Suisse. En l'absence des délégués allemands et belges, les aspirations communistes avaient fait place à de vives attaques contre Louis-Bonaparte. Il en fut tout autrement au Congrès de Lausanne en 1867, où l'idée de l'*entrée du sol à la propriété collective de la société* et de l'*abolition de l'héritage fut discutée* avec autant de sérieux que s'il ne se fût agi que de régler certaines questions de détail avant de reconstituer la société sur de nouvelles bases. Ce fut à la suite de ce Congrès que l'Internationale fut supprimée à Paris, dit naïvement M. Fribourg, *comme corps d'études*. Or un corps d'études où il se trouvait des étudiants de la valeur et de l'activité du général Cluseret ne pouvait pas accepter les loisirs que leur faisait la police impériale ; la Suisse devient le foyer plus brûlant que jamais de ces réformateurs, et le Congrès de Bâle en 1869 réunit des délégués de tous les pays, et surtout la fleur de la démagogie pangermanique, Liebnecht, le membre du Parlement prussien, Rittinghausen, Louis Lindegger d'Autriche, etc. La question de la propriété collective y fut de nouveau discutée, *mais cette fois*, nous dit encore M. Fribourg, au point de vue *non plus relatif, mais absolu* : ce fut le collectivisme russo-allemand qui l'emporta. Grâce à la prodigieuse dextérité de MM. Karl Marx, Bakounine et Blanqui, l'assemblée, à sa dernière séance, remania en moins d'une heure toute la carte de l'Europe et supprima l'héritage ainsi que la famille..... sur son procès-verbal.

Malgré la part active qu'un certain nombre de journaux prenait à ces débats, les travailleurs suisses ne les suivaient qu'avec une froide curiosité. Presque tous propriétaires, no connaissant ni les misères du chômage, ni les angoisses de la famine, il ne leur venait pas à l'esprit que l'Internationale pût avoir l'obligeance de mettre sa science à leur service. C'est néanmoins ce qu'elle s'est avisée de faire cette année par l'entremise de son grand maître Karl Marx. Il vient de leur proposer de fusionner tous les gouvernements cantonaux en une seule administration centrale, laquelle acquerrait la possession et la direction des chemins de fer et autres voies de communication, supprimerait tout ce qui s'oppose à l'exercice du droit de mariage, fixerait la durée normale du travail quotidien et interdirait l'emploi des enfants au-dessous de quatorze ans. Mais ce n'est pas tout : il les engage à substituer aux taxes indirectes un impôt général et progressif sur la propriété, dont le produit servirait à fonder une banque d'État qui aurait le privilége d'émettre seule du

papier-monnaie, à l'aide duquel les associations pourraient se passer du capital et des capitalistes. L'État serait le seul *employeur*, personne ne recevrait de salaire, mais les profits seraient également partagés entre tous. En cas de maladie, d'accidents ou de disette, chaque citoyen aurait droit à l'assistance de sa commune d'abord, et à défaut de celle-ci aux secours de l'État; de sorte que « la tyrannie de la faim disparaît avec la tyrannie du capital ».

On devine l'accueil que de pareilles doctrines peuvent rencontrer dans un pays où le patriotisme cantonal est si puissant, la crainte de la centralisation si vive, les populations si laborieuses, si économes et si profondément attachées au culte du foyer et aux traditions du « self-respect » et de l'indépendance individuelle. Elles ne peuvent sourire qu'à une partie de la population du canton de Genève où les ouvriers constituent une immense majorité, et traversent quelquefois des crises fort douloureuses. Mais il est douteux que l'expérience puisse s'étendre au delà de ces limites, et s'ils tiennent à l'exécuter, leurs voisins n'y mettront certainement aucun obstacle; mais le jour où l'on essayera de les convertir par la force aux dogmes du mutualisme et du collectivisme, ce ne sera pas trop de mettre à contribution toute la science *du corps d'étude* et tout le courage de M. Cluseret, car le pétrole ne prévaudra pas contre les inexpugnables boulevards du bon sens et du patriotisme suisses.

H. Taboulle.

L'ESPION PRUSSIEN

ROMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS (1)

IX

UNE DAME MYSTÉRIEUSE

Groben se retourna pour voir l'effet produit par son invitation d'entrer, et en apercevant une dame qui était encore devant la porte entr'ouverte, il se leva très-vite, s'avança vers elle, et tout en la saluant profondément appuya avec respect les lèvres sur l'extrémité de ses doigts; puis il la conduisit vers un fauteuil qui était placé près de son bureau.

— Madame la comtesse, vous savez que j'étais à vos ordres.

Elle inclina la tête en signe d'assentiment et d'un air légèrement hautain; mais son sourire était affable, et ce fut d'un ton très-doux et en même temps très-bas qu'elle répondit :

— Monsieur de Groben s'est montré si obligeant que je n'hésiterais pas à abuser de sa bonté si cela était nécessaire. Mais la vérité est que j'ai mieux aimé venir moi-même, quoique je fasse de semblables escapades très-rarement — et seulement dans des cas pressants et indispensables, ajouta-t-elle d'un ton enjoué.

— Je me serais rendu chez vous avec plaisir et à n'importe quelle heure.

— J'en suis très-sûre, mais votre visite à l'hôtel serait peut-être plus remarquée et pourrait être aussi moins intime.

L'interlocutrice de Groben était une femme assez jolie, quoique un peu trop forte pour sa taille. Ses yeux noirs étaient bordés de cils encore plus noirs, et ses cheveux de la même couleur brun foncé étaient relevés sur son beau front, et retombaient gracieusement en formant une foule de petits tire-bouchons ondulés. C'était une coiffure assez originale quelque peu évaporée, et qui était très à la mode depuis un an parmi les grandes dames de Paris : du reste, ce genre de coquetterie allait parfaitement avec le nez légèrement retroussé et l'air piquant de toute sa physionomie. Comme pour détruire les interprétations malveillantes des mauvaises langues, le costume de cette dame, quoique de très-bon goût et à la dernière mode, était on ne peut plus simple de coupe et de couleur. Elle avait une robe de barége noir jetée sur un jupon de soie de la même couleur : et le tulle blanc qui entourait la tête se perdait au milieu d'un bouillonné de dentelles noires.

Le charme tout particulier de cette dame était dans la voix qui était d'une extrême douceur et pouvait devenir très-tendre; et elle savait parfaitement s'en servir. Ce petit instrument qu'on appelle la voix peut jouer un grand rôle, et il est à la fois capable de faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal.

Madame de Groben en croyant à la moralité parfaite de son mari était tout à fait dans le vrai, mais dans les seules limites que les femmes sont habituées à donner à la moralité. Après que la jeune dame qui lui rendait alors visite eut pendant quelque temps causé de choses et d'autres avec sa voix si douce, il n'en est pas moins vrai que le vieux et rude Groben, ce mari sans tache, était frissonnant sous le charme. Les femmes jalouses et délicates en pareilles matières feraient donc bien d'empêcher, si elles le peuvent, des entrevues intimes entre leurs maris et les syrènes à la voix séduisante.

La dame connaissait tous ses avantages. Elle savait que Groben, avec sa figure pénétrante d'homme d'affaires, avait les oreilles d'un Allemand, et était sensible aux charmes de la musique.

Après un instant d'arrêt dans la conversation, voyant qu'il gardait le silence, elle reprit sur un ton devenu subitement sérieux :

— Vous parlerai-je maintenant du sujet particulier qui m'amène ?

— Oui, dit-il, j'attends vos communications; puis-je vous servir à quelque chose ?

— Toujours bienveillant, monsieur de Groben. Vous pouvez me rendre un grand service. Nous allons en parler tout à l'heure. Voyons d'abord si de mon côté je puis vous être de quelque utilité.

— Vous dites toujours les choses d'une manière si charmante, dit Groben, que vous leur donnez un nouvel aspect.

Elle sourit.

— Voilà un compliment à bout portant. Maintenant que les questions deviennent si sérieuses, je tremble d'être bien incapable. Par exemple, puis-je vous parler de l'armée ?

— Mais sans doute.

— J'aurai bien peu de chances de vous apprendre rien de nouveau.

— Essayons, dit Groben : nous nous corrigerons mutuellement si nos renseignements sont erronés.

— Voilà une idée assez drôle, dit-elle en souriant : eh bien ! pour commencer par des chiffres et des chiffres tout secs : sur le papier on compte 400 000 hommes, et, de fait, il n'y en a que 250 000.

(1) Suite. Voyez notre numéro précédent. — Reproduction interdite.

Digitized by Google

— Brevo, comtesse, c'est tout à fait exact. Et même ces 250 000 hommes ne seront pas prêts, je crois, avant le 1er août.

— Vous pouvez dire le 8, s'écria-t-elle avec empressement : je tiens le fait d'une source non douteuse.

— C'est de la plus haute importance, dit Groben d'un air réfléchi. En êtes-vous parfaitement sûre?

— Parfaitement sûre, répondit-elle.

Groben se frotta les mains et ajouta :

— Et le commandement en chef, qui le prendra?

— Le plus haut personnage de l'État.

— Ce ne sera pas Bazaine? vous en êtes sûre, ajouta-t-il d'un ton insoucient.

— Non : le nom de Bazaine avait été d'abord mis en avant, mais on l'a repoussé. Bazaine a refusé de servir sous les ordres de Leboeuf et a même fait beaucoup d'objections contre l'empereur : à la fin, on lui a fait entendre raison.

— Bazaine est ambitieux et voudrait être à la tête de tout, observa Groben.

— Oui, dit la dame en riant; mais je crois que tous nos généraux en sont là.

— Ainsi l'empereur se met positivement en campagne.

— Il va s'y mettre, et le jeune prince part avec lui, à la grande désolation, dit-on, de notre pauvre impératrice.

— Il a tort, dit Groben, il devrait rester à Paris.

— Je ne suis pas de cet avis, dit la dame. Il n'y a pas de souverain français qui pourrait conserver le moindre prestige aux yeux de la nation française en restant tranquillement dans sa capitale pendant qu'une guerre sérieuse se ferait à la frontière.

— Vous avez raison, dit Groben, mais d'un autre côté il est vieux et malade; il paraîtra à son désavantage, et pendant ce temps nous aurons à Paris une révolution.

La dame leva les épaules.

— Un peu plus tôt, un peu plus tard, je le suppose. Vous ne ferez pas d'objection à ce que ce soit un peu plus tôt.

Groben sourit.

— Et Leboeuf? demanda-t-il.

— Leboeuf sera peut-être général en chef de nom; c'est une question encore en discussion. Mais l'empereur gardera la direction réelle de toutes les opérations militaires.

— Il y a eu conseil ce matin. Pouvez-vous m'en dire le résultat?

— Oui, dit-elle, je puis vous le dire. Mais cela serait peut-être une trahison trop positive. Et vous savez que j'ai des scrupules patriotiques.

— Les questions qui y furent traitées étaient-elles donc d'une grande importance?

— Il s'agissait du plan de campagne. Je ne sais pas ce qui a été résolu à ce sujet. J'ai su seulement quelles directions seront données aux divers corps d'armées. Mais si je vous en disais tant que cela, ne serait-ce pas trop servir la Prusse? Vous savez que mes sympathies sont partagées.

— Je sais que vous devez être plus d'à moitié Prussienne, dit doucement Groben.

— Parce que ma mère était Prussienne; c'est ce que vous me répétez toujours, et aussi parce que j'ai passé plusieurs années de ma jeunesse en Allemagne. Mais enfin, j'ai épousé un Français.

Groben salua.

— Je n'ai pas l'honneur de connaître beaucoup M. le comte, dit-il. Tout naturellement il est patriote, et sans nul doute dévoué à la dynastie.

— Voulez-vous dire que ces sentiments doivent se combattre? demanda la dame avec une vive appréhension.

— Ce n'est pas ce que je veux dire, répondit Groben, mais votre esprit pénétrant va au devant de ma pensée. Quand un pays est divisé entre beaucoup de partis, comme c'est le cas en France, il est souvent difficile de savoir de quel côté est le patriotisme.

— Mon mari est jeune, et ses meilleures années se sont passées au service de Napoléon III.

— Une excellente raison pour être dévoué à la dynastie, observa Groben. Le comte retournera-t-il sous peu à Vienne?

— Très-prochainement, dit-elle, et, en réalité, c'est notre départ précipité qui m'amène ici. Elle baissa la voix et ajouta d'un ton confidentiel : — Vous savez combien mon mari est oublieux — et — vous comprenez?

— Parfaitement, dit Groben... De mon côté, j'ai aussi un compte à régler avec vous, une communication écrite à vous faire. Et ouvrant un tiroir, il en tira un chèque sur lequel il écrivit quelques mots. Tenant alors ce papier à la main, il continua d'un ton indifférent. — Vous disiez donc que les différents corps?...

— Ce renseignement sera-t-il très-utile à la Prusse? dit la dame légèrement émue. Dites-le moi franchement, monsieur de Groben.

— Ce renseignement n'a aucune importance au point de vue militaire, répondit-il immédiatement. Mais quand je puis être le premier à envoyer des nouvelles exactes, mon crédit en est consolidé; c'est un service personnel que vous me rendez.

— Je suis enchantée d'être à même de vous obliger, répondit-elle en baissant la voix de telle sorte qu'elle en arriva à parler tout bas, et en même temps ses yeux ne quittaient pas le papier que tenait Groben.

Il salua, sourit, et elle continua :

— L'armée sera divisée en cinq corps disséminés le long de la frontière, sans compter le corps de réserve qui est en formation à Châlons, sous les ordres de Canrobert, et la garde impériale qui sera dirigée sur Nancy et Belfort.

— Et vous souvenez-vous sur quels points de la frontière ces cinq armées devront se concentrer, et par qui elles seront commandées? Ou bien ces minutieux détails ont-ils échappé à vos brillantes facultés?

— Pas le moins du monde. Le premier corps sera à Strasbourg sous les ordres de Mac-Mahon; le second, à Saint-Avold, sous les ordres de Frossard; le troisième, à Metz, sous les ordres de Bazaine; le quatrième, à Thionville, sous les ordres de Ladmirault; et le cinquième, à Bitsche, sous les ordres de Failly.

— En vérité, madame la comtesse, vous avez une mémoire prodigieuse, s'écria de Groben, et sa figure exprimait une profonde admiration. Dans son enthousiasme il posa ses doigts amaigris sur la petite main dodue et bien gantée de la comtesse et laissa échapper le papier qu'il tenait.

— Faisons un échange, monsieur de Groben, lui dit-elle avec un doux sourire, et elle tira de son gant un petit papier plié avec soin. Sur cette feuille vous trouverez notés le nombre des divisions de chaque corps et leurs compositions respectives. Je suis en général très-précise, mais en ce cas j'ai craint de trop m'en rapporter à mes souvenirs. Ces renseigne-

Digitized by Google

ments m'arrivent tout frais, vous savez de qui : une partie lui a échappé, et le reste, je le lui ai arraché en le questionnant adroitement.

— Vous êtes vraiment trop bonne de prendre tant de peine, interrompit Groben.

Elle continua. — Le tout m'a été confirmé par mon mari, qui ne pouvait pas s'étonner de mon désir bien naturel d'être au courant de tout. J'ai écrit tout de suite à votre intention. Vous pouvez donc compter absolument sur l'exactitude et la précision de mes informations. Du reste, ajouta-t-elle, en revenant au ton de gaieté qui lui était le plus naturel et en montrant ses jolies petites dents blanches ; je puis, de mémoire, vous faire l'addition : il y a vingt-trois divisions d'infanterie et sept de cavalerie qui entrent à la fois en campagne, — et les réserves comprennent cent quatre-vingt-quatre bataillons d'infanterie et trente-deux régiments de cavalerie. Que pensez-vous de moi, maintenant ? Est-ce que je ne vaux pas des *millions*, — ajouta-t-elle avec malice et en appuyant sur le dernier mot avec une sorte d'emphase.

Peut-être Groben fut-il un peu alarmé, car il répondit d'un ton froidement poli :

— Madame la comtesse, rien ne pouvait vous mettre plus haut dans mon estime que vous ne l'étiez déjà, vous devez en être assurée.

Elle se leva pour se retirer. Groben l'arrêta.

— Oserai-je vous prier — vous le savez, c'est une pure formalité, mais elle est exigée — de mettre votre signature ici, votre nom seulement.

La comtesse fronça le sourcil, hésita un instant, puis enfin signa.

X

SENTIMENTS PUBLICS EN FRANCE ET EN PRUSSE.

La déclaration officielle de la guerre ajouta encore à l'intensité des manifestations populaires dans toute la France.

Dans les rues de Paris, il y avait danger à laisser paraître une opinion contraire aux sentiments de la foule. Quelques personnes s'étaient hasardées à promener un drapeau blanc, et à pousser des cris de *Vive la paix !* Elles furent fort heureuses de pouvoir s'en tirer en abandonnant leur drapeau, et de ne pas aller le rejoindre au fond de la rivière.

Malheureusement, le caractère patriotique de ces démonstrations belliqueuses était considérablement amoindri par les clameurs bruyantes et les attitudes chancelantes de beaucoup de ceux qui y prenaient part. On avait même dans les rues le triste tableau de soldats complétement ivres. On essayait bien d'excuser de semblables faits en les rejetant sur le compte de l'hospitalité trop large des Parisiens ; il est vrai de dire que la foule se portait en masse sur le passage des troupes qui gagnaient la gare de Strasbourg, et, malgré les défenses des chefs, leur prodiguait vin, cigares et liqueurs ; néanmoins, pour les observateurs sérieux, c'étaient de tristes spectacles qui faisaient concevoir de sombres prévisions.

Les mobiles de Paris étaient de tous les soldats ceux dont la tenue et la conduite excitaient le plus de regrets. Chétifs et indisciplinés, ils paraissaient tout à fait impropres au service militaire. Le départ de la garde impériale, composée de tous hommes de choix, la nuit et à la lumière des torches, chantant la *Marseillaise*, mais marchant en bon ordre, fut, au contraire, un beau spectacle, et qui faisait plaisir à voir.

Un caractère important du moment fut l'union parfaite que dans toute la France la nouvelle de la guerre produisit entre tous les partis : germe précieux que les événements postérieurs ont développé, et qui sera dans l'avenir, à n'en pas douter, la base de la régénération du pays.

L'appel des volontaires trouva partout de l'écho. En l'espace de quelques jours, 15 000 hommes à Paris et 85 000 dans les départements vinrent s'enrôler ; un grand nombre d'entre eux appartenaient aux meilleures familles de France.

L'installation des ambulances fit paraître un nouveau genre de dévouement. Un grand nombre de volontaires, des classes riches et influentes, s'offrirent spontanément. Hommes et femmes rivalisaient de zèle. Des habitations entières, des ailes de châteaux et sous les toits les plus modestes, jusqu'au seul lit qui s'y trouvât, furent offerts avec empressement pour le service des malades et des blessés.

Des dons patriotiques, très-souvent anonymes, affluèrent dès les premiers instants et sur une large échelle.

Après une semaine donnée à l'effervescence populaire, l'aspect de la capitale devint sérieux. La police fut appelée à prévenir toutes les manifestations bruyantes. Elles n'avaient plus, disait-on, de raisons d'être ; les troupes étaient parties et l'on s'attendait à de graves événements sur la frontière.

En outre, le gouvernement commençait, sans doute, à craindre que les chants de la *Marseillaise* et des *Girondins* ne fussent, pour le parti révolutionnaire, l'occasion de quelque tentative insurrectionnelle. Pour ceux qui savaient réfléchir, il y avait certainement matière sérieuse à considérations.

L'alliance de l'Allemagne du Sud avec la Prusse, et la neutralité de toutes les autres puissances européennes, étaient devenues des faits certains. La France était seule pour soutenir la lutte contre son puissant antagoniste.

Cependant les ministres, y compris le maréchal Lebœuf, ne montraient aucune inquiétude. Les députés, excepté la gauche, vinrent en corps faire leurs adieux à Napoléon ; poussé peut-être par un pressentiment, il leur paraphrasa un passage de leur allocution, passage emprunté à Montesquieu et qui s'appliquait parfaitement à la circonstance : « L'auteur réel d'une guerre n'est pas celui qui la déclare, mais celui qui la rend nécessaire. »

Tout le monde en France savait que depuis longtemps la Prusse se préparait ; mais, ce qu'on ne savait pas, c'était jusqu'à quel point et avec combien de soins elle s'était préparée. Ce ne fut, en réalité, qu'après Sadowa que le pays entrevit la vérité.

Jusqu'à cette époque, la Prusse avait habilement entretenu à ses gages plusieurs organes de la presse parisienne. Dans plusieurs circonstances, on avait vu arborer des drapeaux pour célébrer les triomphes de la Prusse sur la malheureuse Autriche. Napoléon III, avec la politique astucieuse qui lui était habituelle, avait espéré que ces deux puissances, la Prusse et l'Autriche, s'affaibliraient l'une l'autre, à son profit, et en se tenant en dehors de tout, il comptait du même coup gagner les sympathies des révolutionnaires de l'intérieur et de l'extérieur. Sadowa fut un trait de lumière pour la nation française.

A l'intérieur, il était facile à la Prusse d'entretenir une politique hostile à la France. Il lui suffisait de rappeler les souvenirs du premier empire et de réchauffer les craintes et la jalousie

Digitized by Google

au sujet des frontières du Rhin. Pour animer les esprits contre les tendances révolutionnaires et socialistes de la France, le gouvernement prussien faisait traduire quelques articles choisis dans les journaux les plus violents de Paris ; il faisait de même à l'égard des procès scandaleux rapportés dans la *Gazette des tribunaux*, et de la sorte il donnait à tous des spécimens de la moralité française. Jamais dans aucun cas on n'indiquait les sources où l'on avait puisé : les articles paraissaient, sans aucun commentaire, dans les journaux de Berlin.

Ainsi on escomptait l'immoralité française sur toutes les places de l'Europe. Et cependant la corruption, si elle ne pouvait être niée à Paris, n'y était pas plus grande que dans les autres capitales. Le vice emprunte une forme particulière au caractère de chaque nation, et si à Paris il est plus raffiné, à Berlin il se montre plus grossier. Qui pourrait dire ce qui vaut le moins ?...

L'accusation d'impiété portée par la Prusse contre la France est malheureusement mieux fondée. Mais la Prusse a eu soin de ne montrer que l'un des côtés du tableau : elle a laissé dans l'ombre le retour vers la foi qui s'opère graduellement en France, et qui, des classes élevées, gagne peu à peu les classes moyennes et inférieures.

Entre les nations française et allemande, il y a une absence complète de sympathie : le flegme du Teuton s'effraye de la vivacité du Gaulois, et *vice versâ* ; mais l'antipathie française est beaucoup moins accusée.

Tous ces motifs d'animosité avaient été, dans ces dernières années, soigneusement fomentés par la Prusse entre les deux nations ; et, pour en arriver à ses fins, elle enveloppa toute la France dans un réseau d'espionnage, manœuvre qui répugne trop au sentiment français pour être même soupçonnée par cette nation loyale et confiante.

Ainsi, la guerre qui allait s'allumer et qui était depuis si longtemps attendue dans les deux pays, était également populaire des deux côtés ; mais les chances de succès étaient aussi différentes que les modes de préparation avaient été différents.

La Prusse n'avait que la dernière main à mettre à des plans qu'elle avait longtemps et profondément étudiés ; il lui était facile d'appeler tous ses fils sous son drapeau, et, au nom de la patrie commune, de rallier toute l'Allemagne du Sud pour la lancer contre la France, l'impie, l'immorale, la révolutionnaire France. Elle n'avait pas déclaré la guerre ; elle le criait bien haut, et se gardait bien d'avouer qu'elle l'avait provoquée. Dans l'espoir de semer la division, elle fit un appel aux démocrates français, et déclara que son seul but était de renverser Napoléon III, l'hôte et l'*ami* de Guillaume.

De son côté, la France avait à arrêter les agrandissements d'un rival dangereux, et son esprit belliqueux est tel, qu'il n'y a jamais besoin d'un grand stimulant pour qu'une guerre devienne populaire parmi la jeunesse du pays. Elle se précipita donc dans cette guerre inégale et gigantesque avec l'ardeur et l'imprévoyance qui la caractérisent.

XI

DÉPART D'ERNEST

On était à la dernière semaine de juillet.

Au milieu des manifestations publiques d'orgueil national et d'espérances exaltées, il y avait des séparations, de pénibles adieux de famille, d'affreux déchirements de cœur.

Le maréchal Mac-Mahon et son état-major étaient sur le point de quitter Paris. Depuis la mémorable journée du 15 juillet, Ernest était venu plusieurs fois à la place de la Madeleine, et, en raison du triste moment qui s'approchait pour eux, il lui avait été permis de voir Albertine en toute liberté. Dans les derniers jours, les liens qui unissaient leurs cœurs s'étaient resserrés encore plus intimement.

Un soir, enfin, il vint assez tard. Il paraissait animé, mais triste et fatigué. Au premier coup d'œil, Albertine devina que c'était sa visite d'adieu.

— Ne me dites rien, s'écria-t-elle : je ne puis entendre ce mot. Je sais ce que vous allez dire.

La pauvre enfant ! c'était son premier grand chagrin, et il était terrible.

Ernest se tut : il ne pouvait contredire les pressentiments de son cœur. Mais une larme brûlante vint mouiller la main qu'elle lui tendait et confirmer ses craintes.

— Je ne dois pas être aussi lâche. Et il se pressa rapidement la main sur la figure.

— Les braves cœurs sont toujours tendres, dit madame de Groben en soupirant, car elle souffrait pour ses deux enfants, comme elle aimait à les nommer.

Elle assistait seule à cette dernière entrevue. Groben était sorti.

Ils s'assirent à côté l'un de l'autre et parlèrent de l'avenir, de cet avenir immédiat, si plein d'incertitudes et de dangers ; et de cet autre avenir plus éloigné, qui, au travers des rêves et des espérances de la jeunesse, leur apparaissait brillant et sourient.

— Voyez, dit Albertine, en lui montrant un médaillon suspendu à son cou et qui renfermait le portrait d'Ernest, il ne me quitte ni jour, ni nuit.

— Et moi, j'ai placé le vôtre sur mon cœur, répondit-il ; si une balle me frappe sur le champ de bataille, vous serez près de moi.

Elle frissonna.

— Oh ! que je voudrais être en réalité près de vous. Je veux vous dire d'être prudent, et je sais bien que vous ne le serez pas. Il y a en moi un être qui est moi et en même temps n'est pas moi, et qui désire que vous soyez brave plutôt que prudent : et quoi que je dise, je sais bien que vous le serez.

— Ce sont des sentiments qui conviennent à la flamme d'un soldat, s'écria-t-il gaiement : allons, Albertine, du courage, et pensons aux jours heureux qui nous attendent.

— Quand vous reviendrez, je crois que je mourrai de bonheur.

— Ce ne sera pas le moment. Pour le quart d'heure, faites tout ce que vous voudrez, pourvu qu'à ce moment-là tout aille bien.

— Vous avez encore la croix que je vous ai attachée autour du cou.

— Oh ! oui, elle ne me quittera pas.

— J'ai une dernière question à vous adresser.

— Je la devine, dit-il, en souriant. Fiez-vous-en à un Nor-

Digitized by Google

mand et au fils de ma mère pour ne pas oublier Dieu. Albertine, si je meurs, vous la consolerez.

— Votre mère est aussi la mienne, s'écria-t-elle en larmes et en se jetant dans les bras de sa mère, elle est la mienne comme ma mère est la vôtre.

— Le maréchal va d'abord à Strasbourg, n'est-ce pas? demanda madame de Groben.

— Oui, répondit Ernest, c'est tout ce que nous savons: mais nous sommes sûrs que partout où il y aura de la gloire à gagner il y sera le premier.

— C'est un si beau caractère, observa madame de Groben, une nature si noble et si chevaleresque. De tous nos généraux, c'est celui qui m'inspire la plus grande confiance.

— Personne n'est plus brave. Le type du soldat et l'honneur même. Aussi est-il vénéré et adoré par ses hommes. Mais le vieux Bazaine passe pour le meilleur stratégiste que nous ayons.

— Et le général Frossard, le général de Failly? demanda Albertine.

— Frossard est un bon soldat, très-remarquable dans sa spécialité. Mais il a été placé à un poste pour lequel il n'a pas l'expérience nécessaire et qu'il a accepté contre son gré.

— Il le doit à ta faveur de l'empereur?

— Frossard n'est pas un courtisan: il a été très-injustement accusé de l'être. Il est très strict pour la discipline et un homme à principes solides. L'empereur l'avait nommé gouverneur du petit prince à cause de ces qualités, et il avait eu raison. Le jeune Louis tremble à la vue de son gouverneur quand il ne sait pas ses leçons. Demandez à l'impératrice, dit Ernest en riant.

— Mais pourquoi ne serait-il pas capable d'être général en chef d'une armée? demanda Albertine.

— Il ne l'est pas, chor amour, c'est tout ce que je puis vous dire. Il est trop dur avec ses hommes, il ne sait pas se rendre compte de ce qu'on peut exiger de la nature ou de ce qu'il lui faut accorder. La vérité est que nous manquons de bons généraux, et c'est, je le crains, ce dont nous allons nous convaincre à nos dépens.

— Oh! j'espère que non.

— Quant à de Failly, son plus grand mérite, je le crois bien, est d'être dévoué à la dynastie.

— Et le maréchal Lebœuf? demanda Albertine.

Ernest se mit à rire.

— Mais, dit madame de Groben, n'est-il pas déplorable de placer des hommes médiocres dans les postes importants, au moment d'une guerre si sérieuse?

— Que voulez-vous, nous n'avons pas de gens capables; mais ne craignez rien, nos soldats sont braves. La France triomphera.

— Le ciel vous entende! dit Albertine avec ferveur.

— Mac-Mahon à lui seul vaut une armée, continua Ernest. Tout ce que je souhaite, c'est que l'empereur puisse prendre sur lui de rester à Saint-Cloud. Il peut nous causer de grands embarras. Car, avec sa santé, il est absolument incapable aujourd'hui de supporter les fatigues inévitables d'une campagne.

— J'espère que tout est prêt dans l'armée de Mac-Mahon, dit Albertine.

— J'espère que cela le sera peut-être quand nous serons à Strasbourg. Mais ici, jusqu'à présent, nous sommes au milieu de la plus incroyable confusion. Je voudrais que vous vissiez cette bousculade! J'en ai à moitié perdu la tête de courir après des tentes et des cantines. Les cantines aujourd'hui valent leur pesant d'or: c'est plus que je ne puis dire de tous nos généraux, dit en riant le jeune officier.

— Est-ce que c'est toujours comme cela? Est-ce que c'est de cette manière que tes armées se préparent à faire campagne?

— Soyez sûre, Albertine, que chez les Prussiens si compassés, tout est beaucoup mieux en ordre que chez nous. Je voudrais bien qu'il n'en fût pas ainsi, mais, en fait d'ordre et de méthode, ils nous laissent bien loin derrière eux. Fiez-vous-en aux vieux Allemands pour cela.

— Et les Français?

— Le plus souvent ils entament une bataille n'étant qu'à moitié prêts. Notre bravoure nous emporte. Ainsi, nous partons ce soir, et pour ma part je ne suis pas prêt; j'ai encore des masses de choses à me procurer.

— Toutes les cantines ne sont pas encore réunies, dit Albertine, en essayant d'être gaie.

— Justement, c'est cela. Et maintenant, Albertine..., dit Ernest, en devenant tout à coup sérieux et en pâlissant; et il se leva de sa chaise.

— Écrivez-nous aussi souvent que possible, dit madame de Groben: un seul mot pour nous dire comment vous êtes.

— Comptez sur moi.

Les séparations sont toujours douloureuses. Quelle angoisse de voir celui que l'on chérit le plus au monde courir à un danger certain, à la mort peut-être, et, en tout cas, au devant des souffrances de toute sorte qui sont la suite de la guerre.

Albertine montra le courage qu'on puise toujours dans une affection non égoïste. Quelques larmes lui échappèrent, mais en présence d'Ernest elle ne donna pas cours à son chagrin. Au milieu même de ses larmes, elle sut encore sourire et trouver des paroles d'espérance en parlant de son retour.

— Dieu vous bénisse, mon amour, et bon courage! Et il ajouta tout bas: Soyez-moi fidèle jusqu'à la mort.

— Bien au delà, dit-elle.

XII

AFFAIRES PUBLIQUES. — OPINIONS DE LA FAMILLE FERNBACH.

Après le départ de l'armée et celui de l'empereur, Paris retomba dans un calme profond. Aux agitations des semaines précédentes avait succédé sur les places et dans les rues une étrange solitude. Tout le monde aspirait après la nouvelle d'un engagement qui, à n'en pas douter, serait une victoire pour les Français. Les Parisiens commençaient déjà à accuser les généraux de trop de lenteur, et à blâmer l'empereur comme en étant la cause première.

Heureusement les journaux avaient contre le gouvernement un grief qui leur fournissait de la copie, ce dont autrement ils eussent tout à fait manqué: tous les correspondants de journaux avaient été expulsés des quartiers généraux. Une source officielle de publicité allait être instituée, et c'était là seulement que, pendant toute la campagne, on puiserait des renseignements sur les opérations militaires. Les journalistes se plaignaient amèrement, et dans le public les murmures devenaient d'autant plus prononcés et plus intenses que pour

Digitized by Google

le moment on manquait de tout autre cause d'émotion. Ce fut en vain que les ministres expliquèrent que l'on avait toute latitude pour raconter les faits accomplis, pour détailler les opérations militaires une fois terminées. Paris ne trouva nulle compensation dans ce fait que des mesures d'exclusion tout aussi rigoureuses avaient été prises à l'égard des correspondants de journaux étrangers. Le seul résultat, disait-on, serait que les journaux étrangers répandraient dans toute l'Europe des rapports préjudiciables à la France, et bientôt il fut affirmé sur le ton le plus violent que c'était en effet ce qui arrivait. D'une manière générale, la presse, en cette occasion, ne tint que fort peu compte de la nécessité absolue où l'on était de garder le secret sur les plans militaires en voie d'exécution, et les Parisiens étaient d'avis que ce qu'il y avait de plus important était de les distraire par des nouvelles de la guerre.

Au même moment, un autre grief, et celui-là n'était que trop réel, vint peu à peu à la connaissance du public : l'or français disparaissait avec une effrayante rapidité. D'abord ce ne furent que de vagues rumeurs; puis il devint positif que l'on avait arrêté à Paris des agents de la Prusse qui se livraient activement avec plusieurs banquiers à d'odieuses transactions.

— Quelle infamie! s'écria un matin Albertine en jetant à terre un journal qui racontait un fait de ce genre. — Quelle infamie! si cela est vrai. — Et se tournant vers son père, l'esprit tout plein de ce sujet, elle ajouta :

— Cela peut-il être vrai?

— Qu'est-ce qui peut être vrai?

Elle lui expliqua le fait. Il lui répliqua assez froidement :

— Je n'en sais réellement rien.

— Ce serait une honte, n'est-ce pas? continua-t-elle avec indignation.

— Assurément.

— Oh! papa, comme vous êtes indifférent! Cela fait bouillir tout mon sang de penser que la France est ainsi volée par des ennemis aussi vils que perfides.

— Tes expressions sont bien violentes, Albertine.

— Mais certes elles ne sont pas trop fortes. N'est-ce pas une chose très-sérieuse pour un pays d'être dépouillé de tout l'or qu'il possède au moment même de s'engager dans une guerre importante?

— Sans aucun doute, répondit Groben, et le sourire qui lui était particulier passa comme un éclair sur ses lèvres.

Albertine devina ou crut deviner en lui un sentiment qui lui déplut.

— Seriez-vous donc content, mon père, si dans cette lutte la France éprouvait quelque grande infortune, demanda-t-elle?

Albertine n'appelait jamais Groben « mon père » que dans des moments de colère ou de grande émotion. Il ne répondit pas tout de suite, prit une prise de tabac et parut mécontent. Madame de Groben, étonnée de ce silence, leva les yeux sur son mari.

— Approuvez-vous la perfidie? continua Albertine, qui perdit toute retenue.

— Silence, ma fille, dit madame de Groben en intervenant.

— Oublies-tu le respect que tu dois à ton père? dit Groben avec sévérité. De quel droit te permets-tu de me faire la leçon ou de préjuger de mes sentiments?

Albertine devint silencieuse à son tour et baissa les yeux. Mais il était évident que des instincts de révolte agitaient son cœur.

Groben chérissait tendrement sa fille; il était rare qu'il eût pour elle une parole de dureté; il ajouta d'un ton plein de douceur :

— Ton amoureux français t'a tourné la tête; je crois que nous devons t'absoudre des licences que tu te permets.

N'eût-il été que bienveillant, il est probable qu'Albertine en aurait été touchée et aurait avoué sa faute; mais, dans les paroles de son père, elle trouva un ton qui s'efforçait d'être plaisant et qui choqua ses sentiments exaltés. Tout ce qu'elle put faire fut de se taire et de sourire, mais son cœur se révoltait contre ce sourire.

Groben se leva pour s'en aller, et il avait déjà gagné la porte quand la famille Fernbach entra.

Ils étaient assez intimes ensemble pour qu'une visite aussi matinale n'eût rien d'étonnant, et, suivant la mode allemande, les Fernbach venaient souvent en famille.

M. Fernbach était un banquier fort riche qui ne brillait pas par la finesse de son esprit, mais était un homme d'affaires très-habile. Madame Fernbach, comme épouse et comme mère, était une personne estimable, un peu lourde, et qui avait l'apparence d'une femme riche plutôt que l'air d'une dame distinguée.

La fille aînée, Marie, était passionnée pour les arts. Cette disposition naturelle l'avait portée à cultiver son esprit beaucoup plus qu'on ne s'y serait attendu en voyant son entourage. Albertine l'aimait beaucoup, et, jusqu'au moment où la guerre éclata, admirait son patriotisme, tout allemand qu'il fût. Mais aujourd'hui le *Rhein Wacht* résonnait encore à ses oreilles. Elles ne s'étaient pas revues depuis le 15 juillet.

Mina, la seconde fille, était une bonne enfant, affligée d'une trop forte dose de sentimentalité germanique. Elle n'avait aucun talent particulier, vous ennuyait à toute heure de ses tirades poétiques, et rêvait perpétuellement d'amoureux romanesques et imaginaires, d'engagements éternels, de promenades au clair de lune, etc.

Par leur naissance, les Fernbach n'appartenaient pas à la même classe que les Groben, mais à défaut de manières très-distinguées leur argent leur ouvrait toutes les portes. Il y avait de plus dans les caractères des deux hommes plusieurs points de contact.

— Ah! ah! Groben, s'écria Fernbach en lui tapant sur l'épaule, vous ici à cette heure, avec les dames, au lieu d'être aux affaires!

— Mais, vous le voyez, j'y allais, répondit-il en souriant, et sa figure mince faisait un frappant contraste avec la face rubiconde de son ami.

— Vous paraissez triste comme un hérisson; j'ai cependant de fameuses nouvelles à vous annoncer, ajouta-t-il tout bas.

Albertine avait tendu l'oreille et saisi les derniers mots malgré le ton très-bas dont ils avaient été prononcés. Groben et Fernbach quittèrent la pièce, mais comme la porte se refermait, elle entendit vaguement : *Fonds publics et or.*

— Ah! dit-elle en soupirant, ils s'occupent de spéculations.

Dans sa folie, elle avait espéré qu'il s'agissait de quelque victoire de la France. Un moment de réflexion lui fit comprendre qu'il était encore trop tôt.

Madame Fernbach parla de la guerre, de la cherté de tout, et se plaignit beaucoup, comme si personnellement cet état de choses pouvait l'atteindre.

— Pour une mère de famille, dit-elle, c'est une grosse question.

— Sans doute, dit madame de Groben avec plus de poli-

tesse que de réelle sympathie, et je crains que nous ne soyons gênés par le rareté de l'or.

— Oh! quant à cela, dit en riant madame Fernbach, mon mari m'a dit que je n'avais pas à m'en inquiéter. Il a pris ses précautions.

— Quelles précautions? demande Albertine.

— Je ne le lui ai pas demandé, dit madame Fernbach toujours souriant. Quand vous aurez quelques années de mariage, vous saurez, jeune fille, que l'on n'interroge pas son mari sur tout.

— Peut-être bien que non, répondit froidement Albertine.

— Les Français tâchent de tirer de nous tout ce qu'ils peuvent, remarque Marie Fernbach. Vous imaginez-vous que madame Julie nous a envoyé sa note à cette époque de l'année et sans qu'on le lui ait demandée.

— Oui, dit madame Fernbach, et elle nous réclame un prix ridicule. Pour cette saison-ci, chaque façon de robe est moitié plus chère qu'autrefois.

— Je crois, en vérité, qu'elle essaye de se rattraper sur nous de ce qu'elle dit lui être arrivé avec les dames de Berlin, observa Marie.

— Qu'est-ce qui lui est donc arrivé? demanda Mina du bout des lèvres, en regardant les Amours dessinés sur le plafond et comme si elle s'adressait à eux pour obtenir une réponse.

— Ne sais-tu pas que, dès que la guerre a été déclarée, la pauvre Julie est allée à Berlin pour tâcher de se faire payer ses notes?

— Non, répondit Mina parlant toujours les yeux fixés sur le plafond, je ne l'avais pas entendu dire. Qu'en est-il résulté?

— Tourne-toi d'abord vers moi, comme une personne raisonnable, dit Marie en riant. Je n'aurai plus peur de perdre mes paroles, et je te répondrai peut-être.

— Je n'ai jamais entendu parler d'une pareille insolence, observa madame de Greben. Cela me semble impossible; je ne l'aurais jamais cru.

— C'est Julie elle-même qui me l'a dit, quand nous sommes allées lui demander à propos de quoi elle nous avait envoyé sa note.

— Réponds-moi donc, murmura Mina tout à fait éveillée.

— Excepté une seule, toutes les dames prussiennes ont refusé de payer et ont dit qu'elles payeraient à Paris, quand Paris aura capitulé.

— C'est singulier, dit Mina, et après?

— C'est malhonnête et impertinent, voulez-vous dire, s'écrie Albertine.

— Et la pauvre Julie est revenue avec cette réponse, continua Marie, et avec l'argent de son voyage en moins. Seulement elle s'est donné le plaisir de leur dire que Paris ne se rendrait pas.

— Je l'espère bien, dit Albertine. Elle avait raison, et je suis bien aise d'apprendre qu'elle ne trevaillera plus pour les Prussiens.

— Ce n'est pas du tout ce qu'elle nous a dit, ajouta madame Fernbach en drapant sa robe et ses dentelles d'un air d'importance.

— Mais vous, vous avez sans doute payé votre note, et alors elle ne vous confond pas avec les autres, remarqua madame de Groben inquiète du tour irrité que prenait la conversation, bien qu'elle partageât elle-même cette irritation.

— Non, vraiment, réplique madame Fernbach. Vous êtes dans l'erreur. Je l'aurais peut-être payée, mais M. Fernbach me l'a formellement défendu.

— Et pourquoi? s'écrie Albertine, à qui la colère et la surprise firent oublier la résolution qu'elle avait prise de ne plus dire un mot.

— Papa a dit qu'elle devait être punie de sa méfiance à notre égard, répondit Marie à la place de sa mère.

Il y eut un silence général, que Mina interrompit en demandant tout bas à Albertine d'un ton mystérieux :

— Avez-vous eu des nouvelles de votre fiancé? Dites-moi.

Albertine rougit un peu et sourit.

— Qu'est-ce que dit donc Mina? dit madame Fernbach.

— Je soupçonne que nous n'avons pas à nous mêler de leurs secrets, répondit madame de Greben d'un ton de bonne humeur.

Pendant que les deux mamans continuaient à causer ensemble, Mina saisit une occasion pour répéter tout bas :

— Je voudrais tant voir une lettre d'amour, une vraie lettre d'amour! Montrez-la-moi.

Et ses grands yeux bleu-clair, et sa grosse figure levée au ciel avaient un air de supplication si sérieusement comique que Marie et Albertine ne purent s'empêcher d'éclater de rire.

XIII

UNE PREMIÈRE LETTRE. — LE 6 AOUT A PARIS.

Dès son arrivée à Strasbourg, Mirville avait écrit quelques lignes à Albertine pour lui faire savoir que tout allait bien.

« Les choses vont lentement, disait-il, et par conséquent je suppose qu'elles vont sûrement. La Prusse n'est sans doute pas prête plus que nous, et c'est pourquoi les opérations actives n'ont pas encore commencé... »

Albertine lut la lettre à haute voix. Sa mère l'écouta avec une vive attention. Greben, qui était présent, suspendit la lecture d'une de ses lettres particulières pour entendre ce que disait Ernest.

— Je suis bien aise, ma chère fille, que tu aies de ses nouvelles, dit Greben avec bonté.

Albertine continuait pour elle seule la lecture de sa lettre, quand Greben lui dit en souriant :

— Garde pour toi les passages de tendresse; mais quand Ernest parle de lui-même, et pour tout ce que *nous* pouvons entendre, fais-nous profiter, ta mère et moi, de ta lecture.

Il y avait ce matin-là, dans la voix de Greben, quelque chose de si paternel, qu'Albertine en fut touchée. Cela réchauffait en elle le souvenir du passé. Elle se sentait d'ailleurs si heureuse d'avoir reçu une lettre d'Ernest! Elle répondit à la demande de son père en lui pressant la main, et un instant après reprit sa lecture :

« On n'aperçoit pas un seul homme, on n'entend pas le moindre bruit dans la plaine de Bade. De ce côté-ci du Rhin, nous sommes bruyants et animés... Des convois de troupes arrivent sans cesse; les tambours, les clairons, résonnent, et par-dessus tout *la Marseillaise*. Sur la rive droite, le côté ennemi, on ne voit pas le moindre mouvement, on ne découvre même pas une ombre de fumée. Nous pensons que les Badois sont cachés dans la Forêt-Noire, d'où ils nous surveillent. Quel contraste entre les deux nations! quelles différences de caractères! »

Digitized by Google

— Quelle est sa dernière phrase? dit Groben, qui avait écouté avec beaucoup d'attention.

Albertine relut les dernières lignes, et il continua d'un ton sérieux :

— Ah! oui, Mirville a bien raison; sa lettre est très-sensée.

Quelques jours après, Mme de Groben et Albertine attendaient Groben pour se mettre à table. Tout à coup il entra dans la salle et leur dit brusquement :

— Saarbruck est pris.

— Dieu merci! s'écria Albertine avec ferveur.

Puis, voyant l'air préoccupé de son père, elle ajouta :

— Est-ce qu'il y a eu beaucoup de Prussiens tués? J'en serais très-affligée pour vous.

— Non, répliqua-t-il; ce n'est pas un succès important. Quoi qu'il en soit, j'en suis bien aise : un bon début inspire toujours de la confiance à une armée.

— L'empereur y était-il? demanda Mme de Groben.

— Oui, il y était, et le prince impérial aussi. *Louis a reçu le baptême du feu*, écrit Napoléon à l'impératrice, répondit Groben sur un ton d'ironie très-marqué.

Ce soir-là, la conversation fut difficile à soutenir dans la famille : chacun éprouvait une sorte de gêne; mais du moins personne ne fit de remarque désagréable pour les autres. Albertine se retint d'exprimer le plaisir qu'elle éprouvait afin de ne pas contrarier son père, et les efforts qu'elle fit lui furent d'autant plus faciles qu'elle savait qu'Ernest n'avait pas pris part à l'affaire. Groben, de son côté, paraissait accepter volontiers que ce premier succès, peu important d'ailleurs, fût du côté de la France. Il était sérieux, mais non affligé.

Mme de Groben se réjouissait intérieurement que le premier engagement entre les deux nations n'eût pas fourni un nouvel élément à l'antagonisme du père et de la fille.

Pendant les deux jours qui suivirent la prise de Saarbruck, tout le monde fut en suspens; puis tout à coup, sans que l'on sût comment, un bruit confus de victoire se répandit dans l'air. La nouvelle se propagea et prit de la consistance... Un corps nombreux de Prussiens, disait-on, avait été taillé en pièces; 25 000 hommes avaient été faits prisonniers, et parmi eux le prince Frédéric-Charles.

Peu à peu les plus incrédules furent ébranlés et n'osèrent plus résister à l'entraînement général. Une joie sauvage s'empara de la population; des cris violents se firent entendre; des drapeaux furent arborés non pas seulement au centre de Paris, mais jusque dans les quartiers les plus éloignés, où l'heureuse nouvelle était arrivée.

Les gens prudents, cependant, secouaient encore la tête et parlaient tout bas d'*un coup de Bourse*. Quelques-uns allèrent au ministère de l'intérieur. Là, il fut formellement affirmé que l'on n'avait reçu aucune espèce de nouvelles du théâtre de la guerre.

Quand ce démenti fut connu, les Parisiens, furieux et honteux tout à la fois, enlevèrent leurs drapeaux et s'emportèrent en invectives contre ces odieux spéculateurs. Ils se promirent de ne plus être à l'avenir aussi crédules.

Mais les dupes du jour, tous ceux que la baisse des valeurs avait réduits à la misère, ne se contentèrent pas de ces vaines invectives : altérés de vengeance, ils dénoncèrent tout haut les agioteurs malhonnêtes qui, sans respect pour la patrie, avaient jeté dans la ville ces nouvelles mensongères.

XIV

PLACE DE LA BOURSE

Ce jour-là même, il se trouva qu'Albertine et sa mère étaient venues faire une visite sur la place de la Bourse. Tout à coup le bruit de la place les attira à la fenêtre, et de là, pâles et terrifiées, elles assistèrent aux scènes qui se produisirent.

Il était une heure de l'après-midi. Les groupes qui se voient d'ordinaire autour de la Bourse semblaient s'être transformés soudain en une foule furieuse et toujours plus nombreuse. Les cris : — A bas la Bourse! A bas les voleurs! retentissaient de toutes parts; peu à peu le tumulte augmenta, les cris et les gestes devinrent plus menaçants, les groupes se pressèrent de plus en plus contre les grilles.

Quelques personnes connues s'avancèrent sur les marches et essayèrent de parlementer. Les unes purent sortir facilement, les autres rentrèrent dans les salles. Des noms furent lancés, et plusieurs individus, répondant à cet appel, essayèrent d'apaiser la foule en exprimant le désir de livrer les coupables à la vengeance publique.

Tout à coup Albertine s'écria :

— On crie Fernbach! Fernbach!

— Oh! mon Dieu, j'entends le nom de mon mari, dit presque au même instant madame de Groben. Et ses jambes pliaient sous elle.

— Descendons et parlons, dit Albertine.

— Non, non. Reste ici, mon enfant, je t'en supplie! cria sa mère.

A ce moment, on entendit distinctement les cris de la foule : Hellbron! Fernbach! A bas les voleurs! A bas les agents de la Prusse! A bas Fernbach! A bas Groben!

— Oh! maman, nous pouvons sauver mon père. Venez, venez.

— Oui, oui. Allons!

Et, malgré les instances de leur amie, la mère et la fille descendirent en courant et se précipitèrent sur la place.

Par l'ordre de sa maîtresse, un domestique les suivit sur la place; mais bientôt il les perdit dans la foule, et se contenta de regarder pour son propre plaisir.

Madame de Groben et Albertine se trouvèrent au premier moment en arrière des plus irrités, mais de nouveaux groupes arrivaient sans cesse, et elles furent bien vite enveloppées de tous les côtés. Des cris de toutes sortes étaient poussés autour d'elles; elles ne voyaient rien de ce qui se passait. Tout à coup un long hourrah de triomphe se fit entendre.

La foule venait de franchir les marches et d'envahir la Bourse. Quelques boursiers furent saisis sur-le-champ, frappés et foulés aux pieds; ils se relevèrent un instant, mais pour être de nouveau assaillis et renversés.

En même temps, des individus qui avaient pénétré dans l'intérieur du monument ressortirent sous le péristyle, apportant des fragments de chaises brisées et de papiers déchirés qui furent jetés aux vents au milieu des applaudissements de la foule. Ces actes de destruction eurent pour effet immédiat de calmer les passions surexcitées.

Cependant, Albertine, suivie de sa mère, était arrivée à se faire jour à travers la foule. Elle vit alors ou s'imagina voir Fernbach qui recevait en pleine figure un coup très-violent,

Digitized by Google

et un grand monsieur très-mince, placé près de lui, recevait de même sur la tête un coup non moins violent au moment où il s'arrêtait pour protéger Fernbach.

— Oh ! sauvez mon père, cria Albertine, et d'un air suppliant elle appuyait sa main sur le bras d'un homme qui se trouvait en face d'elle.

Il se tourna et la regarda durement.

— Êtes-vous Prussienne, ma jolie fille ?

— Non, je suis Française.

— Nous sommes Françaises. Sauvez mon mari, je vous en supplie ! Nous sommes Françaises ! il y a erreur.

Il y eut alors en face de la Bourse un moment de répit : des cris assourdissants de : — La *Marseillaise !* Chantez, chantez, se firent entendre du côté de la rue Vivienne.

Capoul, ténor de l'Opéra-Comique, avait été reconnu. Il obéit à l'appel de la foule, monta sur une impériale d'omnibus et entonna la *Marseillaise*. Toute la foule répéteit le refrain en chœur.

L'homme à qui Albertine avait fait appel saisit cette occasion.

— Ce qu'on peut faire, je le ferai, dit-il, pour l'amour de votre jolie figure, et puisque vous n'êtes pas des Prussiens.

Avant que le chant fût terminé, il était revenu à la place où Albertine et sa mère étaient cramponnées l'une à l'autre.

— Il n'y a pas de mal, dit-il. Le gros a la figure en sang ; mais c'est tout. Le grand n'a qu'une contusion ou deux. Ils sont en route pour la gare de Strasbourg. J'espère, mademoiselle, que vous ne m'avez pas trompé. Tenez, les voici qui s'en vont.

Albertine regarda dans la direction indiquée et vit dans un fiacre qui passait près d'elle une personne qui ressemblait beaucoup à Fernbach, tenant sur sa figure un mouchoir taché de sang. L'autre personne, assise près de lui, était son père, elle en était sûre. Mais madame de Groben déclara que ce ne pouvait être son mari. Il devait les avoir vues. Il leur aurait fait un signe de reconnaissance. En outre, de Groben et Fernbach pouvaient-ils s'en aller ainsi à Strasbourg, tout à coup et sans bagages ? L'effervescence populaire du moment serait vite passée, et Paris était assez grand pour s'y cacher, si cela était nécessaire.

Telles étaient les raisons de madame de Groben. Mais Albertine ne fut pas du tout convaincue.

— J'ai vu un sac de voyage, et je crois aussi quelques petits paquets, répondit-elle.

Un mouvement soudain de la foule les souleva presque de terre. Capoul avait fini de chanter.

Une bande se précipita alors rue Vivienne vers les bureaux du *Rappel*, et demanda en criant des drapeaux. D'autres avaient eu la chance de découvrir deux nouveaux chanteurs, Colin et Sapin, appartenant tous deux à l'Opéra. Ces malheureux durent chanter la *Marseillaise* du haut d'un cabriolet.

La pauvre madame de Groben se sentait prête à défaillir, et il ne semblait pas qu'il y eût d'issue possible. Leur ami de tout à l'heure était parti, et, du reste, sa protection aurait pu à la longue devenir compromettante.

Au plus fort de leur embarras, une voix douce lui dit en allemand :

— Puis-je vous aider ?

— Qui êtes-vous donc ? dit madame de Groben, car il lui semblait connaître son interlocuteur.

Albertine ajouta :

— Pour sûr, je vous ai vu sortir du cabinet de mon père.

— C'est vrai. Je suis le reporter de M. de Groben, dit le jeune homme après un moment d'hésitation. Je me nomme Schneider.

— Un espion prussien ! un espion prussien ! crie une voix rude à côté d'eux. Entendez-vous ces voleurs d'Allemands ?

Mais la foule applaudissait Colin et ne fit pas attention. Avertis de leur imprudence, madame de Groben et Schneider continuèrent leur conversation en bon français. Il les fit sortir de la foule et appela un fiacre.

— Ne pouvons-nous vous conduire quelque part ? dit madame de Groben, après avoir fait ses remercîments.

— Non, merci, répliqua-t-il en souriant. Ils vont aller place Vendôme, au ministère de la justice, et il faut que je les suive.

— Ces hommes vous intéressent donc beaucoup ? dit Albertine un peu surprise.

Vous oubliez mon métier de *reporter*, répondit-il, et il les salua en moment où elles s'éloignaient.

— Ce jeune homme a tout à fait l'air d'un homme comme il faut, observa madame de Groben.

— Il est fort bien, répliqua Albertine. Il est beaucoup mieux mis qu'il ne l'était quand je l'ai vu à la porte de papa.

Elles rentrèrent chez elles fatiguées et inquiètes, et demandèrent si Groben était rentré. Il ne l'était pas. Il était sorti d'assez bonne heure et n'était pas revenu.

XV

UN JEUNE HOMME MODESTE

Quelques heures plus tard, dans la même journée, à six heures, Albertine et sa mère furent très-étonnées d'entendre annoncer que M. Schneider était au salon.

— Je viens, dit le jeune homme en entrant, sur la demande de M. Groben, vous apporter de ses nouvelles.

— Lui est-il arrivé quelque chose ? s'écria madame de Groben.

— M. de Groben est en parfaite santé, je suis heureux de vous l'apprendre, répondit immédiatement Schneider. Il m'a prié de vous prévenir qu'une affaire importante le forçait à s'absenter toute la nuit.

— Une affaire importante t absent toute la nuit ! répéta madame de Groben de plus en plus stupéfaite.

— Papa a-t-il été réellement mêlé à ces malheureuses affaires de la Bourse ? demanda Albertine en fixant sur Schneider un regard perçant.

— Est-ce que M. Fernbach a été maltraité ? Est-ce bien lui, en effet, que nous avons vu ? demanda madame de Groben.

Mais, avant que Schneider eût pu articuler un seul mot, Albertine ajouta avec une chaleur fébrile :

— M. Fernbach est-il un agent de la Prusse, un espion prussien ? Papa vient-il donc en aide aux ennemis de la France ?

— En vérité, mesdames, dit Schneider, pardonnez-moi si je ne puis répondre à toutes vos questions. M. Fernbach a été maltraité assez sérieusement dans l'affaire d'aujourd'hui. Il a quitté Paris pour quelque temps. On a jugé plus prudent qu'il

Digitized by Google

agit ainsi, car une multitude irritée ne s'arrête guère à considérer si ses victimes sont innocentes ou coupables. M. de Groben a pensé, je crois, que son devoir d'ami était de l'accompagner; mais il ne m'avait pas chargé de vous parler de tout cela.

La dernière partie de l'explication de Schneider avait été surtout adressée à Albertine, qui parut dès lors plus satisfaite, bien qu'elle n'ajoutât aucun commentaire.

— Sans doute, dit madame de Groben, qui était très-désireuse de voir sa fille se calmer et qui se sentait elle-même soulagée en apprenant que M. de Groben était en sûreté, sans doute ce pauvre M. Fernbach peut être tout à fait innocent. — Pour elle, elle en était convaincue, et toute la part de son mari se bornait à un acte de bienveillance à l'égard de son ami Fernbach.

— Je n'ai jamais entendu parler de ce monsieur que dans les meilleurs termes, observa Schneider. Je n'ai eu avec M. de Groben qu'un entretien très-court. J'avais couru chez moi, près de la gare de Strasbourg, pour écrire quelques notes sur la journée; il y vint lui-même en passant et me pria de vous apporter les nouvelles que je viens de vous communiquer.

— Vous avez-été bien bon de venir nous trouver tout de suite, dit madame de Groben. Vous nous avez rendu deux fois service aujourd'hui. J'espère qu'après nous avoir quittées, vous avez pu gagner la place Vendôme?

— Oui, répliqua Schneider. Je suis arrivé avec les derniers rangs de la foule. Par un singulier hasard, qui n'a pas été pour lui très-heureux, Émile Ollivier revenait au même moment de Saint-Cloud. Comme il descendait de son coupé, il fut entouré, et il s'ensuivit une lutte entre quelques individus grossiers, qui commencèrent à l'insulter, et d'autres personnes, qui prirent sa défense. Il put toutefois rentrer chez lui sain et sauf. Immédiatement une députation lui fut envoyée pour demander la fermeture de la Bourse jusqu'à la fin de la guerre.

— On avait bien raison, dit Albertine.

— Et a-t-il donné des nouvelles de la guerre? demanda madame de Groben.

— Au contraire, il a affirmé qu'on n'avait pas reçu d'autres dépêches que celles qui étaient déjà connues du public.

— A-t-il promis que l'on saurait enfin quelque chose d'ici à peu?

— Il a promis que les nouvelles, bonnes ou mauvaises, seraient publiées, répondit Schneider. Mais quant à fermer la Bourse, Ollivier a déclaré qu'il lui était impossible de prendre une mesure aussi grave sous sa seule responsabilité.

— Et s'est-on contenté de cette réponse? demanda Albertine.

— Tout le monde s'est en allé, ajouta Schneider en souriant, et je me suis moi-même retiré. Mais les Parisiens sont des gens légers, il faut bien le reconnaître : un instant après, ils sont revenus en plus grand nombre qu'auparavant pour présenter de nouveau la même requête.

— Ils voulaient sans doute à tout prix avoir des nouvelles. Cette absence de renseignements est assurément fort étrange, monsieur Schneider, remarqua madame de Groben.

— Quand on eut crié pendant un certain temps, Ollivier finit par céder. Il s'avança sur le balcon et répéta ses promesses antérieures. Il fit un petit discours, absolument comme il l'aurait fait devant un tribunal, et termina en suppliant ses auditeurs de ne pas donner aux Prussiens la joie de voir des agitations qui ne font que distraire et inquiéter l'esprit public.

— C'est, en effet, bien triste que de semblables actes de trahison puissent se passer en France, observa Albertine.

— Il ne faut pas croire trop facilement aux rumeurs populaires, répliqua Schneider. Je dois dire que, dans les groupes, on ne paraissait pas être du tout convaincu. On s'est retiré, mais au milieu d'imprécations contre le ministre et en demandant à grands cris la liberté absolue de la presse. On vient à l'instant d'afficher une proclamation qui reproduit en substance les paroles d'Ollivier.

Schneider se retira. Madame de Groben et sa fille demeurèrent seules et purent réfléchir aux incidents de la journée.

XVI

UN DIMANCHE MÉMORABLE

Le jour suivant, le dimanche 7 août 1870, fut pour Paris un jour de deuil qui ne sera pas facilement oublié.

Déjà la veille au soir de sinistres rumeurs s'étaient répandues : on parlait d'un terrible désastre; mais la vérité n'était pas entièrement connue. Le 7, on s'éveilla pour apprendre la défaite de Wissembourg, et l'on craignait des nouvelles encore plus tristes. D'horribles détails arrivèrent, et, lus avec avidité, ils passèrent bien vite de bouche en bouche.

— Un corps de 10 000 hommes s'était laissé surprendre près de Wissembourg par des forces supérieures. On n'avait pas soupçonné la présence de l'ennemi. Les éclaireurs et les patrouilles n'avaient rien vu. C'était à l'aube du jour : dans le camp français tout le monde s'occupait du repas du matin, quand tout à coup éclata le bruit du canon, terrible et menaçant, et les obus commencèrent à tomber comme la grêle.

Les Français se précipitèrent sur leurs armes. Le général Douai avait sous ses ordres deux régiments de ligne, un bataillon de chasseurs à pied, un régiment de turcos et un de chasseurs à cheval; c'était tout. Trois petites pièces formaient toute l'artillerie.

Bientôt vint se masser sur les hauteurs voisines une formidable armée prussienne, composée de cavalerie et d'infanterie, au nombre de 100 000 hommes. Avec leur artillerie, qui était excellente, ils entretinrent sur les tentes françaises et sur tous les bâtiments un feu incessant, et portèrent la destruction dans les rangs à mesure que les soldats tentaient de se réunir.

Les Français furent forcés de chercher un abri derrière quelques bâtiments de fermes, d'où ils pussent tirer, mais les boulets ennemis les poursuivaient sans relâche et les délogeaient de partout.

Ils s'élancèrent alors comme des fous pour charger à la baïonnette, — l'arme française par excellence, — et accomplirent des prodiges de valeur. Mais tout fut inutile. Le nombre des Prussiens allait sans cesse en augmentant, et les canons de campagne continuaient leur œuvre meurtrière dans les rangs français : officiers et soldats étaient fauchés par la mitraille et tombaient dans l'attitude du combat; le sol était jonché de leurs corps. Le général Douay tomba lui-même au milieu de ses soldats.

Cette lutte inégale d'un contre dix se prolongea jusqu'à

Digitized by Google

deux heures de l'après-midi, pendant huit grandes heures. Puis les Français se replièrent à travers les vignes et les bois, conservant vaillamment leurs canons, et sans avoir perdu un seul drapeau.

Albertine lut tous ces détails avec des yeux en pleurs, et ce matin-là, à la messe, elle pria avec une grande ferveur pour le succès futur de son pays.

A la première nouvelle de ce désastre, qui ouvrait si tristement la campagne, les Parisiens furent consternés; mais, avec l'ardeur bouillante qui est dans leur caractère, ils se relevèrent vite et reprirent courage. Mac-Mahon était là; ils espéraient en lui, ils comptaient sur lui pour prendre une rapide et éclatante revanche. Toutes les craintes d'Albertine et à la fois ses plus grandes espérances se concentraient de même sur l'armée de Mac-Mahon.

Mais, hélas! dans cette même matinée du 7 août, toute la vérité fut bientôt connue. Mac-Mahon lui aussi avait été vaincu.

Paris fut vraiment foudroyé. De semblables calamités semblaient trop grandes pour être croyables; sans se connaître on s'abordait dans les rues; le malheur avait établi une fraternité universelle; tout le monde se parlait et se communiquait tout bas ses anxiétés. La dernière lueur d'espérance avait disparu : sur toutes les figures on ne lisait plus que le désespoir.

La dépêche de l'empereur avait été affichée sur tous les murs; ses paroles étaient menaçantes.

— Tout n'est pas perdu, cependant, écrivait Napoléon : Hâtez-vous de mettre Paris en état de défense.

Ne savait-il pas combien toute tentative de défense eût été désespérée avec si peu de temps devant soi, si les Prussiens eussent marché immédiatement sur Paris!

Albertine apprit avec stupeur ces nouvelles successives. Naturellement elle fut parmi les incrédules en ce qui touchait la défaite de Mac-Mahon ; mais il lui fut impossible de fermer longtemps les yeux à la lumière. Les faits étaient trop clairs. Il ne lui restait plus qu'à pleurer sur les désastres de la France et à trembler sur le sort de son amant.

Madame de Groben et Albertine étaient tristement assises en face l'une de l'autre. Que faire si ce n'était échanger leurs sombres pensées, et jeter les yeux de nouveau sur les journaux pour y retire la confirmation de leurs malheurs. Albertine s'approchait à tout instant d'une fenêtre, comme si en regardant sur la place de la Madeleine elle eût pu apprendre d'autres nouvelles. Quand arriverait la poste avec des nouvelles positives sur le sort des combattants? Quelles seraient ces nouvelles? On n'entendait même plus parler de Groben.

A ce moment, la sonnette de la porte d'entrée retentit.

Schneider entra. A sa vue, la mère et la fille furent profondément désappointées.

— J'espère que vous voudrez bien excuser la liberté que je prends.

— Je suis très-enchantée de vous voir, et vous êtes bien bon d'être venu, dit madame de Groben d'un ton cordial : elle espérait qu'il lui donnerait des nouvelles de son mari.

— Pensant que M. de Groben n'avait pu revenir, continua-t-il, j'ai pris la liberté de venir m'informer de l'état de vos santés, après les émotions d'hier et la nouvelle de ces tristes événements.

— Avez-vous appris quelque chose de nouveau, c'est-à-dire quelque nouvelle postérieure aux dépêches officielles? demanda Albertine avec empressement.

— Non, répondit Schneider, il n'y a rien de nouveau, que je sache, au point de vue militaire.

— Si l'on allait directement au ministère de la guerre pour demander des renseignements, ne pourrait-on pas obtenir des détails? demanda Albertine en rougissant.

— C'est impossible. Personne n'est reçu. Il y a eu conseil toute la nuit aux Tuileries. L'impératrice, appelée en hâte de Saint-Cloud, y est arrivée très-tard. Les délibérations ont continué jusqu'à quatre heures du matin, et ce matin à huit heures, les ministres étaient de nouveau en conseil avec elle.

Madame de Groben soupira : — Quelles mesures pensez-vous qu'on prenne? dit-elle.

— Le Corps législatif va être immédiatement convoqué, et alors nous verrons.

— Paris est-il prêt? demanda Albertine. Peut-il se défendre en cas d'attaque, bien que je suppose que les Prussiens ne pourront guère avancer aussi loin?

— On commence à mettre en état les fortifications, répondit Schneider en réprimant très-vite un sourire involontaire. Hier on a monté la première pièce de canon sur un bastion près de la porte Maillot.

— Je suppose que l'affaire de la Bourse d'hier est tout à fait oubliée ou qu'on l'a perdue de vue au milieu des sérieuses nouvelles de ce matin? remarqua madame de Groben.

— Pas tout à fait. Il vient de paraître une ordonnance de police enjoignant à tous les individus natifs de l'un des pays en guerre avec la France et non naturalisés de se munir d'un permis de séjour s'ils veulent rester à Paris, et cela sous peine d'arrestation.

— Vraiment, répliqua madame de Groben. Est-ce que cela regarde mon mari?

— Je ne le pense pas. M. de Groben a depuis si longtemps résidé en France! Et d'ailleurs son mariage et ses relations...

— Doivent positivement plaider en sa faveur, dit en finissant la phrase madame de Groben. J'espère qu'il nous sera permis de rester.

— Nous! s'écria Albertine; pourrait-il y avoir un doute là-dessus?

— Je n'abandonnerais pas ton père, s'il était forcé de retourner en Prusse.

— En Prusse! aller en Prusse en ce moment, au milieu des vainqueurs insolents de mon pays! j'aimerais mieux être jetée dans une prison; j'aimerais mieux mourir.

— Soyez-en sûre, M. de Groben pourra rester, dit Schneider d'une voix douce.

— Et vous-même, monsieur? demanda madame de Groben.

— J'en courrai la chance, répondit-il; mais je n'en suis pas très-sûr, comme je n'ai ici aucun lien de famille.

— Êtes-vous attaché à la France? demanda Albertine en le regardant en face et en cherchant à lire dans ses yeux.

— Sans doute, dit-il, je lui dois mon pain quotidien.

Un sourire de mépris effleura les jolies lèvres d'Albertine. Il y avait dans le ton du jeune homme quelque chose d'obséquieux qui lui inspirait, à elle, de la méfiance, et avait détruit l'impression favorable produite au début par sa bonne mine et ses manières agréables. Elle ne croyait plus à ce qu'il disait.

— Est-ce vrai, monsieur Schneider, ajouta-t-elle d'un ton malicieux, ce que disent les journaux de ce matin au sujet de grosses sommes en or français qui auraient été saisies à la gare de Strasbourg?

Digitized by Google

— Je ne puis le dire.

— Je ne m'étonnerais pas, après tout, continua Albertine, que M. Fernbach eût emporté de l'or avec lui. J'ai vu pour sûr, en outre du sac de voyage, plusieurs paquets qui paraissaient assez suspects.

Les jours suivants, des détails relatifs à la bataille de Reischoffen arrivèrent à Paris par dépêches officielles ou privées et vinrent déchirer le cœur d'Albertine.

L'armée de Mac-Mahon, en retraite sur Haguenau, était arrivée pendant la nuit, et dans la matinée suivante. Les habitants étaient en foule au milieu des rues. Les paysans en fuite arrivaient par flots, se sauvant devant l'invasion. De longues files de chariots se succédaient, chargés de meubles, de lits, etc., avec les enfants en pleurs sur le haut des voitures et les parents désolés marchant à côté des chevaux. Les soldats avançaient par petits détachements, épuisés de fatigue, n'ayant pas goûté à la nourriture depuis vingt-quatre heures et par-dessus tout le cœur brisé. — Si du moins, ne cessaient-ils de répéter, nous n'avions été qu'un contre deux!

Peu à peu vinrent les blessés : d'abord ceux qui pouvaient encore marcher, et ensuite les autres dans des voitures. Les sœurs de charité et les membres de l'internationale étaient en pleine activité.

— Oh! maman, s'écriait Albertine, pour l'amour de Dieu, que je voudrais être avec eux! Penser qu'il y a là-bas deux mille pauvres soldats blessés, qui souffrent, qui manquent de pain, qui n'ont même pas un peu d'eau, et nous ici sommes bien tranquilles à ne rien faire!

XVII

ERNEST A ALBERTINE

« Albertine, nous avons été battus. Paroles amères à prononcer! mais nous ne sommes pas vaincus. La France a une grande revanche à prendre. Le maréchal Mac-Mahon a été magnifique. Je suis légèrement blessé; mais ne vous inquiétez pas, ce ne sera rien.

» Mes respects à monsieur et madame de Groben.

» A vous pour toujours.

» Ernest de Mirville.

« Haguenau, le 7 août 1870. »

— Maman, allons le retrouver, je t'en supplie!

— Quitter Paris, et ton père est absent! s'écria madame de Groben, après avoir jeté les yeux sur la lettre d'Ernest et lu ce qu'il disait.

Mais ses yeux comme ceux d'Albertine étaient inondés de larmes.

— Ma chère maman, ne me refusez pas. Partons. Quoi, Ernest est blessé, et je n'aurai pas la consolation de le soigner! La première sœur de charité venue sera près de lui, et moi je n'y serai pas!

Son bras était autour du cou de sa mère, et ses yeux en pleurs imploraient une réponse.

— Ma chère enfant, il dit que sa blessure est légère. Nous le trouverions sans doute déjà parti pour rejoindre l'armée de Mac-Mahon.

— Je le connais mieux que vous. Il parle d'une blessure légère; mais qui sait? Ce qu'il dit ne prouve rien.

— Et s'il est parti?

— Et si nous le trouvons dangereusement blessé! Oh! mère, ne me condamnez pas à une pareille agonie.

— Que dirait ton père? Tu sais combien il est pointilleux pour les plus petites choses. Serait-il satisfait que nous quittions Paris à son insu?

— Mon fiancé est blessé, et nous n'avons aucun moyen de prévenir papa. Il ne nous a même pas écrit ni donné son adresse.

— Nous sommes aujourd'hui le 9, calcula madame de Groben, voilà trois jours qu'il a quitté Paris.

— Maman, chère maman, partons.

— Rien ne peut me faire deviner ni où il est ni quand il reviendra. Jamais, depuis mon mariage, je ne me suis trouvée dans une semblable position.

— Je devine bien où est papa, s'écria Albertine avec amertume, et ce qu'il est en train de faire. Nous le trouverions probablement à Strasbourg aujourd'hui. C'est tout près de Haguenau; il est en train d'expédier l'or français aux ennemis de la France. Oh! mon Dieu! oh! mon Dieu! dire que mon père est l'ennemi d'Ernest, que mon père n'a d'amour que pour cet or ignoble et odieux.

Et encore plus excitée par cette explosion de ses sentiments, Albertine au désespoir se jeta sur une chaise et sanglota violemment. Madame de Groben savait trop bien qu'il n'y avait pas de paroles qui pussent adoucir sa douleur : qu'il n'y avait qu'un seul moyen de la calmer : elle n'osait encore se décider. Mais les angoisses de son enfant étaient autant de tortures pour cette pauvre mère. A la fin elle dit :

— Si ton père ne revient pas, et ne nous le défend pas, ce soir, cher amour, ou demain matin, par le premier train, nous quitterons Paris.

Et elle se pencha sur la jolie tête de sa fille et la pressa tendrement sur son cœur.

XVIII

UNE CRUELLE SURPRISE.

Mme de Groben et Albertine arrivèrent à Haguenau dans la nuit du 10 août. Ce fut pour elles une triste tâche de rechercher Ernest de maison en maison, à travers les rues encombrées de la ville; mais elles ne perdirent pas une minute, et finirent par le trouver. Sans se lasser, elles demandaient à toutes les portes un officier français blessé : le capitaine de Mirville. Enfin une sœur de charité répondit :

— Oui, nous avons ce nom.

— Quel bonheur! murmura Albertine.

Il était dans une maison particulière avec deux autres officiers français. Des sœurs de charité les soignaient. Il avait été blessé beaucoup plus sérieusement qu'il n'avait jugé à propos de le dire. Cependant Albertine murmurait toujours avec ferveur :

— Quel bonheur!

— Vous êtes la sœur du jeune homme? demanda une garde-malade dont la figure était très-douce, et qui portait le costume bien connu des Filles de Saint-Vincent de Paul.

— Sa fiancée, répondit Mme de Groben, et moi, je suis sa belle-mère.

Digitized by Google

— Alors, laissez-moi vous dire d'abord un mot, dit la sœur avec empressement. Il est un peu tard pour mademoiselle... il est un peu tard pour déranger notre malade ce soir.

Elle essaya d'emmener Mme de Groben seule dans une petite chambre voisine; mais Albertine ne voulut pas rester en arrière.

— Est-il plus mal? est-il mourant?... Je puis tout supporter! s'écria-t-elle. Dites-moi la vérité, et laissez-moi aller près de lui.

— Non, dit la sœur d'un air gai; il est mieux, et avec l'aide de Dieu il guérira.

— Mon Dieu! merci... Mais, ma sœur, qu'y a-t-il encore?

— Peut-elle supporter un grand chagrin? demanda la sœur à Mme de Groben; est-elle assez bonne chrétienne pour cela?

— Dites-moi d'abord tout bas ce qu'il y a, dit Mme de Groben.

— On lui a coupé un bras, répondit la sœur.

Albertine avait entendu. Elle pâlit et se retint après sa mère; tout semblait tourner autour d'elle; elle crut qu'elle allait tomber. La sœur lui prit les deux mains et les lui embrassa.

— C'est dur, bien dur à supporter! murmura-t-elle à la fin; mais il m'est du moins conservé... Oh! que je remercie Dieu de l'avoir sauvé!

— Pauvre chère fille! pauvre enfant! s'écrièrent presque en même temps la sœur de charité et Mme de Groben.

— Pour l'amour de Dieu, ne me plaignez pas, ou je me trouverai mal devant lui. Ma sœur, sa carrière est-elle perdue sans espoir? Est-ce le bras droit?

— Non, c'est le bras gauche: c'est là sa consolation. Il ne tient qu'à une chose: se rétablir très-vite pour aller rejoindre le maréchal. Il m'a donné encore à entendre qu'il craignait de ne plus plaire autant à une certaine personne.

— Cher Ernest! il me connaît trop bien pour avoir cette crainte! Et cependant, la première fois que je le verrai ainsi, cela me brisera le cœur. Il était si beau! une tournure si martiale! ajouta-t-elle.

Et elle pensait à la dernière visite qu'il lui avait faite vêtu de son brillant uniforme, et elle jouissait encore, par le souvenir, du plaisir, bien naturel à une jeune fille, qu'elle avait éprouvé à se savoir aimée par un si bel officier.

— Ah! dit en soupirant sœur Véronique, l'expérience de chaque jour nous apprend la vanité de tous les biens terrestres!

— Guerre cruelle!... dit Mme de Groben. Que de familles désolées! que de mères, de femmes, de jeunes filles au désespoir, dans ces quelques jours qui viennent de s'écouler!

— Pouvons-nous aller auprès de lui? demanda Albertine; est-il éveillé?

— Il l'était... Je vais le préparer. Il faut lui éviter toute émotion violente, ajouta-t-elle en regardant Albertine.

— Maintenant, je suis calme, tout à fait calme, dit la pauvre Albertine.

La sœur sortit et revint immédiatement en disant:

— Il vient de s'endormir... Je pense qu'il vaudrait mieux le laisser tranquille jusqu'à demain matin.

— Assurément, répliquèrent en même temps la mère et la fille, bien que ce fût pour la pauvre fille un grand désappointement.

Elles se préparaient à passer une triste nuit, du mieux qu'elles le pourraient, dans la petite chambre où elles avaient attendu. Des châles et des manteaux devaient leur servir de lits. Il y avait en outre un petit canapé et plusieurs chaises. Albertine obligea sa mère à se coucher. Quant à elle, elle resta debout toute la nuit.

La sœur voulait leur envoyer un matelas et des draps; mais elles déclarèrent qu'elles n'avaient besoin de rien. De quoi peut-on se soucier, en effet, quand on a sur le cœur de telles inquiétudes?

Comme la sœur de Saint-Vincent de Paul sortait de la chambre, Albertine la suivit jusqu'à la porte, et lui glissa tout bas quelques mots dans l'oreille. La bonne sœur en saisit-elle bien le sens?

— Priez pour moi, ma sœur; priez que je n'en arrive pas à haïr mon père!

Sœur Véronique fut convaincue qu'elle avait mal compris. En tout cas, elle se tourna vers Albertine, et lui dit tout doucement:

— Que la paix de Dieu soit avec vous!

XIX

RÉCIT DE LA BATAILLE DE REICHSHOFEN, PAR E. DE MIRVILLE.

Le premier mouvement d'Ernest, quand il les vit entrer dans sa chambre le jour suivant, fut de se couvrir la figure avec le bras qui lui restait. Il rougissait de n'être plus qu'un pauvre estropié devant la femme qu'il aimait. Il résista à cette première impulsion, et tendit bravement la main à Albertine en la regardant avec des yeux brillants et pleins d'amour.

Ce fut une triste, une bien triste entrevue pour tous les trois.

Il répondit d'abord aux questions anxieuses qu'elles lui adressaient sur lui-même, et s'informa ensuite de M. de Groben. Puis la conversation tomba sur la bataille.

— Dites-nous tous les détails dont vous vous souvenez, dit madame de Groben.

— Si cela ne vous fatigue pas trop, ajouta Albertine.

— Non, non.

— Le maréchal a été surpris par des forces très-supérieures? demanda madame de Groben.

— Mais non, nullement surpris: notre infortune, cela est prouvé, est due aux fautes des autres. Au moment où nous allions nous trouver en présence d'une armée beaucoup plus nombreuse que la nôtre, le maréchal télégraphia au quartier général pour demander immédiatement du renfort. Il ne put obtenir que cette seule réponse: « Attaquez. » — A un autre télégramme très-pressant de Mac-Mahon, ce fut encore la même stupide et outrecuidante réponse: « Attaquez. »

— Et Mac-Mahon attaqua?

— Sans doute, il attaqua: Mac-Mahon est un soldat.

— Combien d'hommes aviez-vous? demanda Albertine.

— A peu près 35 000 hommes.

— Et combien y avait-il de Prussiens en face de vous?

— En tout, plus de 140 000 hommes.

— Une boucherie en règle, dit Albertine en frémissant.

— Ce ne fut pas autre chose. Nous formions trois corps d'armée: le maréchal faisait lui-même face à Reichshofen et avait l'ennemi devant lui. Nos deux autres corps étaient

Digitized by Google

placés, l'un, sur notre droite, dans le village de Wœrth, l'autre, sur la gauche, à Eberbrech. Les Prussiens commencèrent la canonnade à peu près à sept heures du matin, et, à dix heures, 60 000 hommes marchaient droit sur nous. Mac-Mahon rappela son aile droite d'Eberbrach, et nous obligeâmes une première fois l'ennemi à battre en retraite. Mais pendant ce mouvement, une nouvelle armée toute fraîche, de plus de 60 000 Prussiens, sortait tout à coup de la forêt de Wœrth, qui avait masqué leur approche, et s'élançait en colonnes serrées sur nos quelques régiments placés en avant du village. Albertine, je n'oublierai jamais ce terrible moment.

— Vous étiez à côté de Mac-Mahon. Est-ce que c'est alors que vous avez été blessé? s'écrie-t-elle, en évoquant pour ainsi dire devant ses yeux cette scène terrible.

— Non, ce n'est pas à ce moment. Nos ennemis, nous l'avons appris à nos dépens, avaient une splendide artillerie. Leurs canons moissonnaient nos hommes par compagnies entières, et, pendant tout ce temps, nous n'avions nous-mêmes que quelques rares pièces de campagne, une quantité insuffisante de munitions, et, par-dessus tout, nous étions épuisés par le manque absolu de nourriture.

— Est-ce possible? s'écria Albertine. Et comment pouviez-vous encore endurer de telles fatigues?

— Le désespoir nous donnait des forces. Une mort inévitable semblait nous attendre, et nous étions tout prêts à courir au-devant d'elle. Obus, boulets, balles, tombaient comme de la grêle au milieu de nous, mais nous ne reculions pas d'un pouce. A plusieurs fois, les colonnes prussiennes attaquèrent la division du général Raoult; et autant de fois nos braves zouaves les repoussèrent à la pointe des baïonnettes et les précipitèrent en grand nombre dans la Sauerbach. Mac-Mahon était partout à la fois au plus fort de la mêlée, et toujours aussi calme que vous auriez pu le voir à la parade. Bref, en dépit de cette terrible inégalité de nombre, à cinq heures de l'après-midi nous espérions encore la victoire; mais, à ce moment, des troupes fraîches arrivèrent aux Prussiens et nous prirent en flanc.

Albertine cacha sa figure dans ses mains, comme si elle pouvait, la pauvre enfant, effacer ce terrible désastre, en en détournant les yeux.

— Notre général, continua Ernest, voyant la tournure désespérée des affaires, nous ordonna, à nous, son état-major, de rester où nous étions, et chargea une dernière fois à la tête des troupes. Nous connaissions trop bien notre devoir pour obéir. Ce fut là que tombèrent bravement tant de nobles fils de France — Gramont, Vogué, Colson, etc., — quelques-uns blessés, d'autres pour ne plus se relever. C'est à ce moment que je fus blessé moi-même, mais je m'en aperçus à peine. Le maréchal ne fut pas atteint.

— Et vous ne vous êtes pas évanoui per la perte de votre sang?

— Non, j'éprouvai une sensation de froid dans tout le bras, puis une faiblesse au cœur. Et je crois que je n'eus que le temps de transmettre les ordres pour la retraite qui venait de sonner.

— Ernest, mon cœur se brise, dit Albertine. Mais alors elle se rappele que toute émotion de sa part pouvait lui faire beaucoup de mal, et elle garda le silence.

Madame de Groben ne voulut pas lui permettre de commencer le récit de la retraite, déclarant qu'il devait être épuisé de fatigue, et il l'était en effet.

Elles le laissèrent donc se reposer, et ce fut dans une autre entrevue qu'il termina sa relation de Reichshofen.

— Au point de vue moral, Albertine, dit Ernest, la retraite fut plus grande qu'une victoire.

— Je le crois bien; mais dites-moi comment?

— Pour sauver ce qui restait de l'armée, il était nécessaire qu'un certain nombre d'hommes fissent le sacrifice de leur vie. Mac-Mahon ordonna à un régiment de cuirassiers d'arrêter le marche de l'ennemi qui s'avançait sur nous comme les flots d'un torrent menaçant. Nos cuirassiers se précipitèrent à une mort certaine, et toujours se reformèrent à mesure que leurs rangs étaient brisés, ils frappaient en désespérés, et malheureusement sans effet, en se ruant sur le front de l'ennemi. Mais de nouveaux bataillons venaient sans cesse renforcer les Prussiens, et, tout à coup, nous aperçûmes que les cuirassiers n'avançaient plus. C'est, qu'en réalité, il n'y avait plus de cuirassiers. Un splendide fait d'armes venait d'être accompli.

— Oh! mon Dieu! s'écrie Albertine.

— Mais une heure bien précieuse avait été ainsi gagnée, continua Mirville: Il fallait en gagner une autre encore. Mac-Mahon fit appel aux chasseurs à cheval, et l'exemple d'héroïsme que venaient de donner les cuirassiers, les chasseurs le renouvelèrent. Bien peu d'entre eux sont revenus parmi nous, mais le sacrifice de ces deux régiments avait sauvé l'armée, qui put, à l'abri de toute poursuite, opérer sa retraite sur le route de Saverne. La France, à l'heure même de sa défaite, pouvait encore être fière de ses enfants.

Albertine trouva un prétexte pour sortir, afin de pouvoir pleurer librement. Son âme débordait de patriotisme et d'amour, de désespoir et d'admiration.

Un autre jour, elle demanda à Ernest de nouveaux détails, et jamais il ne se lassait de parler de ces tristes journées. Dans un régiment, le drapeau avait changé vingt-deux fois de mains: vingt et une fois de suite le porte-drapeau fut massacré, et le vingt-deuxième seulement put sauver son précieux dépôt.

Il mentionna aussi cette fatale erreur du télégraphe, par suite de laquelle deux divisions de de Failly furent envoyées à Ilanspach, au lieu de venir à notre secours à Lansbach.

Enfin, il leur donna tous les détails de la désastreuse défaite de Frossard à Forbach. C'était toujours la vieille et triste histoire: une victoire au début et ensuite une défaite, parce que les Français n'avaient jamais de réserves pour appuyer leurs premières troupes, en présence d'un ennemi trois fois plus nombreux. Et elle réfléchissait que tout cela s'était passé ce même 6 août, dans ce jour fatal, où Paris enorgueilli avait pour un moment rêvé la victoire.

Jamais épouse n'avait plus ardemment partagé les sentiments d'un soldat que la fiancée d'Ernest; avec lui, elle préférait le danger et la mort à une sécurité sans gloire; avec lui, elle aimait sa patrie beaucoup plus qu'elle-même.

V. Valmont.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par ***. —

— La suite au prochain numéro. —

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE | NUMÉRO 18 | 28 OCTOBRE 1871

Paris, 27 octobre 1871.

La séance annuelle des cinq Académies. — Les conseils généraux. — Le traitement des instituteurs. — La chambre de commerce de Strasbourg. — La taxe des lettres. — Les plans du général Faidherbe au mois d'août 1870.

Une séance solennelle de l'Institut : nous en étions sevrés depuis plus de dix-huit mois. La séance de mercredi dernier nous a donné un éloquent discours de M. Jules Simon, une ingénieuse et spirituelle lecture de M. Legouvé. Mais les traditions voulaient qu'un membre de chacune des cinq académies vînt à son tour lire un mémoire. Le résultat, cette fois-ci comme toutes les fois précédentes, a été de surcharger cette séance annuelle et de fatiguer les auditeurs.

L'Académie française a l'habitude, à l'approche d'une séance de réception, de mesurer d'avance le temps que durera cette séance d'après les discours du récipiendiaire et du membre qui doit lui répondre, discours dont elle prend connaissance en manuscrit. Elle se réserve d'en demander des raccourcissements s'ils paraissent devoir excéder le temps normal. Cette précaution est certainement bonne et pourrait être prise utilement pour la séance des cinq académies.

Notre remarque mérite l'attention. Il importe, il importe beaucoup et plus que jamais que les esprits se reprennent à goûter ces hautes occupations intellectuelles ; c'est donc un devoir d'éviter avec soin tout ce qui pourrait les rendre pénibles pour le public et en émousser le bienfaisant attrait.

Le *Times* apprécie de la manière suivante la composition des conseils généraux : « La grande majorité des conseillers sont des conservateurs libéraux ou des républicains modérés décidés à soutenir le gouvernement actuel. Est-il besoin d'ajouter que tous les « conservateurs libéraux » n'appartiennent pas au même parti? Cette appellation ne désigne pas, à proprement parler, un parti politique. Elle s'applique cependant fort justement à cette classe d'hommes qui, dans tous les pays, tiennent le milieu de l'échelle sociale, et que leurs habitudes et leur éducation disposent à des opinions modérées et à des vues pratiques. Il y a parmi eux des légitimistes, des orléanistes, des républicains modérés, et enfin tous ceux qui sont prêts à soutenir le gouvernement, quel qu'il soit, qui leur assurera l'ordre et une sage liberté.

» Aussi, bien qu'une crise politique puisse plus tard diviser les élus du scrutin du 8 octobre, sont-ils, quant à présent, des soutiens du gouvernement. Les partis extrêmes ont, en général, éprouvé une défaite marquée. Les radicaux ont eu un certain succès dans un certain nombre de grandes villes, comme à Lyon, à Toulon, à Marseille, à Rouen et au Havre. Les bonapartistes, malgré leur confiance et les espérances qu'ils semblaient fonder sur un appel au suffrage universel, ont complétement échoué, sauf en Corse et dans quelques villes du Midi. Il est clair maintenant, quelle que soit la force du parti bonapartiste, qu'il n'est pas assez influent pour agir d'une manière sensible sur le suffrage universel. L'élection de 370 candidats bonapartistes sur 4000 prouve deux choses : que les élections ont été faites en toute liberté, et que le pouvoir déchu ne dispose en ce moment en France que d'une faible minorité. » L'organe de la Cité termine en disant que, en raison des graves fonctions auxquelles peuvent être appelés les conseillers généraux, il ne peut que féliciter les électeurs d'avoir porté leur choix sur des hommes dont le caractère et le passé semblent garantir à la France une épreuve sincère et loyale des institutions républicaines.

Parmi les questions dont l'Assemblée nationale aura à s'occuper à la rentrée, et dont elle aurait dû s'occuper déjà, il n'en est pas de plus pressante, de plus élevée que celle de l'instruction publique, et parmi les questions de détail relatives à l'instruction, il en est peu qui soient plus dignes d'intérêt que celle des traitements. Depuis le professeur du Collége de France jusqu'au plus humble instituteur de la plus chétive commune, une réforme est nécessaire, et nous nous étonnons que M. Jules Simon n'ait pas réclamé en faveur de son budget ce supplément que M. de Cissey a exigé pour le

sien. Il a même laissé rogner les ressources de l'instruction de quelques misérables centaines de mille francs destinés primitivement aux beaux-arts, mais qui, grâce au droit de virement dont on aurait pu, pour une fois, faire un bon usage, auraient été affectés, avec quel avantage, à des dépenses vraiment fécondes. En instruction publique la parcimonie est ruineuse, et, ne craignons pas de le dire, l'économie même est un défaut! Tous les suppléments de crédit que vous votez au ministère de la guerre, et contre lesquels nous ne protestons pas, sont inutiles si vous ne créez du même coup des ressources nouvelles et considérables à l'instruction. La solidarité intime de ces deux départements ne s'est jamais montrée avec plus d'éclat qu'aujourd'hui, et ce serait aller contre l'évidence, contre le sens commun, contre l'intérêt national que de conférer à M. de Cissey 4 500 000 francs pour des baraquements, sans mettre en même temps entre les mains de M. Jules Simon une somme équivalente, qui lui permette de faire entrer plus tard dans ces baraquements des hommes au vrai sens, et non au sens militaire du mot.

Eh bien! pour former ces hommes, — et c'est là que nous en voulons venir, — il faut des maîtres indépendants; indépendants de M. le curé, cela va sans dire, mais indépendants aussi de M. le maire. Il faut que l'instituteur soit, par la position que lui fait son traitement, à l'abri de toute tentation, de toute servilité, et que, dans le sentiment de son indépendance, il puise cette dignité qui se communique. C'est ce que l'on comprend à merveille dans un pays dont nos députés parlent beaucoup, qu'ils déclarent même volontiers mieux fait que l'Angleterre pour nous servir de modèle, mais pour lequel ils professent, à notre sens, un culte trop platonique, je veux dire les États-Unis. L'Association des instituteurs y publie une Revue (*Journal of Education*), dans le dernier numéro de laquelle nous trouvons une liste des traitements que reçoivent les maîtres des établissements que nous appellerions écoles communales (*public schools*). Venant de telle source, ces chiffres ne sont assurément pas suspects. En voici quelques-uns des plus éloquents. Dans la Louisiane, le traitement des instituteurs est, en moyenne, de 6000 à 7000 francs; celui des institutrices, de 4000 à 5000. Dans la Californie, les instituteurs reçoivent 5000 francs; les institutrices, 2000. Nulle part le traitement des maîtres n'est au-dessous de 1800 francs, celui des maîtresses au-dessous de 1000. A New-York même, les instituteurs ont des appointements de 6000 francs environ; les institutrices touchent, en moyenne, 3000 francs. Sans doute il y a une différence très-sensible, presque dans la proportion de 1 à 3, entre la situation faite aux instituteurs dans les États de l'Est et celle dont ils jouissent dans les États plus occidentaux. Du Kansas à la Louisiane, les traitements varient de 2000 à 7000 francs. Mais n'importe! il ressort de ces quelques indications deux enseignements : d'abord, que certains instituteurs américains sont payés à peu près comme nos professeurs du Collége de France et de l'École polytechnique, et d'autre part, que ceux-là même qui sont le moins privilégiés en Amérique reçoivent un traitement deux et trois fois plus fort que ceux qui le sont le plus chez nous.

A propos des projets de réforme du système monétaire en Allemagne, la Chambre de commerce de Strasbourg vient d'envoyer à M. de Bismarck une adresse demandant le maintien de la pièce d'un franc, ainsi que l'émission de pièces d'or valant vingt-cinq francs.

La taxe des lettres, en Angleterre, vient d'être considérablement abaissée. L'effet de cette modification n'a pu encore être constaté; mais s'il est vrai que la poste, en France, ait vu son revenu diminuer depuis l'élévation de son tarif, et si le revenu de la poste, en Angleterre, s'accroît par l'abaissement du sien, l'expérience sera complète, et il ne restera plus qu'à revenir, chez nous, au système qui assure le mieux les intérêts du Trésor, en même temps qu'il favorise la circulation de la vie sociale et l'activité publique.

Dans l'écrit que vient de faire paraître le général Palikao (*Un ministère de vingt-quatre jours*), voici comment est expliquée la marche fatale du maréchal Mac-Mahon sur Sedan :

« L'armée constituée à Châlons, l'empereur en confia le commandement en chef au maréchal de Mac-Mahon...

» Ce fut alors que je soumis au conseil le projet de deux opérations qui me paraissaient pouvoir être tentées avec succès.

» La première était en prévision de la réalisation du bruit qui courait, que le prince royal de Prusse devait abandonner la direction de la ligne de la Marne sur Paris et descendre de Bar-le-Duc par Vassy sur la ligne de l'Aube, que les armées alliées avaient suivie en 1814.

» Elle consistait à former à la Ferté-sous-Jouarre un pivot solide avec le corps d'armée de Vinoy, et à faire exécuter à l'armée de Châlons une conversion à droite en s'appuyant sur ce pivot, et en se rapprochant de Château-Thierry, afin d'attaquer l'armée prussienne pendant sa marche de flanc sur Paris.

» Le prince royal continuant sa marche par la ligne de la Marne, ce premier projet dut être abandonné, et le deuxième fut adopté par l'unanimité des membres du conseil.

» Il était établi en vue de la jonction des armées de Châlons et de Metz, afin d'abord de dégager celle-ci de l'étreinte des armées prussiennes, et ensuite de réunir sur un même point une force considérable qui permît de reprendre dans les opérations de guerre une offensive en rapport avec le caractère du soldat français, découragé par des retraites successives.

» Ce second projet était assez simple et d'une exécution facile, pourvu qu'elle fût rapide; il reposait en partie sur ce qui avait eu lieu en 1792....

» A son quartier général à Sedan, au milieu des anxiétés que la position critique de son armée lui suscite, un éclair de génie traverse l'esprit de Dumouriez, et une combinaison audacieuse lui apparaît; il saisit une plume et adresse au pouvoir exécutif cette dépêche : *Les défilés de l'Argonne sont les Thermopyles de la France; si j'y puis être avant les Prussiens, tout est sauvé.*

» Ce plan d'occupation de l'Argonne était d'une exécution difficile en présence, à Stenay, de l'armée autrichienne qui, par une marche de 32 kilomètres, pouvait s'emparer du défilé du Chêne-Populeux et couper la retraite à Dumouriez.

» Il fallait donc une prompte résolution et une marche rapide pour la réussite de son projet.

» Dumouriez ne perdit pas un moment: après avoir trompé Cleyrfat par une démonstration sur Stenay, il se porta rapi-

dement sur le Chêne, et arrête les armées coalisées le temps nécessaire pour gagner le bataille de Valmy qui sauve la France. Lorsque je concevais le projet de la marche de l'armée de Châlons sur Metz, pour opérer sa réunion à celle du maréchal Bazaine, j'avais compris que le plan de Dumouriez pouvait être exécuté en sens inverse, c'est-à-dire par une marche rapide de la vallée de la Marne dans la vallée de la Meuse. »

LA DÉCOMPOSITION DES PARTIS

Bien souvent déjà, depuis le mois de juillet dernier, nous avons eu l'occasion d'examiner de près la situation des partis. Il n'est pas inutile, pourtant, croyons-nous, d'y revenir encore. A chaque instant la scène change, l'action se complique et s'embrouille, les intrigues se nouent, se dénouent, se renouent, et ce n'est pas trop de l'analyse la plus sévèrement exacte pour se reconnaître au milieu de tout ce chaos. Sans doute, il n'est pas difficile de voir que le travail de décomposition des anciens partis avance de plus en plus. A part quelques rares fidèles dont la foi ne s'éteindra qu'avec la vie, il semble qu'il n'y ait plus de légitimistes; deux manifestes coup sur coup les avaient singulièrement ébranlés dans l'opinion publique. Les élections du 8 octobre les ont achevés. Les catholiques ardents de la nuance Veuillot, qui seuls auraient pu prêter à ce parti les apparences de la vie, sont beaucoup plus occupés du pape que du roi de France. M. de Belcastel et ses quarante-six co-signataires, voilà à peu près tout ce qui reste du bataillon sacré, si ardent il y a neuf mois. Encore n'est-il pas sans intérêt de remarquer, à ce propos, qu'à la place du Saint-Père, je serais médiocrement touché de cette foi anonyme qui n'ose s'affirmer par des noms propres.

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère?

Que dire de celle qui se tait, qui se masque, qui se cache?

Le catholicisme *à outrance*, renforcé de la faiblesse des légitimistes, qui ne sauraient plus compter que comme appoint, peut-il raisonnablement espérer la victoire? La chose paraît au moins douteuse. La France, qui a toujours éprouvé de si fortes répugnances contre l'ultramontanisme, ne se laissera pas entraîner par lui au moment où, par la proclamation de l'infaillibilité papale, il a définitivement rompu avec la raison et s'est constitué à l'état de *miracle perpétuel*. Et qu'on ne cherche pas à se faire illusion en remarquant le peu de protestations que le nouveau dogme a soulevées de ce côté-ci des Alpes. Cela signifie tout simplement que nous n'avons plus assez de foi, même pour faire un schisme. En France, disait une femme célèbre par son esprit autant que par son insubordination conjugale, on n'installera jamais le divorce, parce qu'on n'y prend pas le mariage assez au sérieux.

L'orléanisme, considéré comme parti dynastique, n'est pas moins malade, mais pour des causes différentes. Comme nous avons tenté de l'expliquer dans le numéro précédent, il n'a, pour ainsi dire, plus rien à désirer. Son programme est atteint ou même dépassé, en ce qu'il a de vraiment essentiel. Le gouvernement est parlementaire, et des orléanistes sont au ministère, ce qui prouve que d'autres y peuvent arriver. Que voulez-vous de plus? Si l'on passe des principes aux moyens d'exécution, il est évident qu'on ne voit pas s'augmenter les chances favorables à Henri V et aux descendants de Louis-Philippe. Incapables de recourir à un coup de main, ils ne sauraient arriver par l'acclamation populaire. La grande masse les ignore ou les tient en défiance pour des motifs plus ou moins fondés.

Les bonapartistes se remuent beaucoup depuis un mois ou deux. A ceux-là, certes, ce n'est pas l'audace qui manque, et ils ne seront jamais embarrassés par des scrupules. On peut même dire qu'à cet égard ils ont dépassé toutes les prévisions.

Prendre pour nouvelle base de la légende napoléonienne restaurée la capitulation de Sedan, en vérité, c'est par trop d'impudence! Rien ne paralyse leur ardeur, ni la lumière qui se fait sur la diplomatie impériale, ni les documents militaires montrant l'inertie, l'incapacité, l'indécision personnelle de l'empereur paralysant, dès le début, les mouvements de nos malheureuses armées. La discussion devient véritablement difficile avec ce parti-pris de cynisme. Au risque pourtant de leur prêter à rire par notre naïveté, nous examinerons rapidement leurs procédés et leur tactique. A cor et à cris, sur tous les tons, ils demandent l'appel au peuple. Vous ne croyez pas, bien entendu, qu'il soit ici question d'un appel raisonné, prolongé, fait dans les conditions qui garantissent la sincérité du verdict populaire. Non, cet appel au peuple est le fameux plébiscite, où l'on se prononce par *oui* ou par *non*, en huit jours, en vingt-quatre heures, sur une question posée en termes tels que la réponse est forcée.

Ces messieurs savent très-bien que, régulièrement, légalement parlant, cette question ne sera jamais posée, mais ils espèrent ainsi habituer par avance l'opinion publique à cette idée, de façon que le jour où l'on aura pu corrompre un régiment ou deux, enlever M. Thiers, et sauver la France, la France ne se prête pas de trop mauvaise grâce à l'opération.

Mais quel est donc leur but, qu'espèrent-ils même du succès? L'empire est une dictature, ou ce n'est rien; pour une dictature, il faut un dictateur, et Napoléon III, ou du moins ce qu'il en reste, est aujourd'hui moins que jamais propre à remplir cette besogne? Est-ce chez l'impératrice, chez son fils, chez le prince Napoléon, qu'on trouvera cette fameuse poigne dont nous nous sommes si bien trouvés? Et puis quels honnêtes gens voudraient jamais se mettre au service de la dynastie sur qui retombe, pour une si forte part, la responsabilité de nos hontes et de nos revers? Pour régénérer la France, croyez-vous qu'il suffira d'un ministère Dréolle-Duvernois-Cassagnac?

Nous n'avons pas le cœur de pousser plus loin ces répugnantes hypothèses. Du parti bonapartiste on ne peut craindre que des coups de main. Ajoutons que les élections aux conseils généraux, et la « conduite de Grenoble » faite au prince Napoléon à Valence et à Grenoble même, sont de nature à éclairer suffisamment sur les dispositions probables de l'opinion publique.

Les prétendants de race royale ou impériale définitivement écartés, la république apparaît comme une nécessité logique sortant de la force même des choses. Mais on ne saurait se dissimuler que cette conclusion ne repose aujourd'hui, pour la plupart des esprits, que sur les raisons purement négatives qui précèdent. La très-grande majorité des bourgeois et des paysans n'a sur la république que des notions aussi vagues qu'incomplètes. Les ouvriers des villes, généralement travaillés par le communisme international, associent à ce mot république un grand nombre d'idées mal digérées, irréali-

Digitized by Google

sables, et se soucient assez médiocrement des libertés et des prérogatives parlementaires. De là ces abstentions de gens qui ne comprennent pas ce qu'on leur demande. De là cet entraînement, assez naturel d'ailleurs, vers ces théories creuses, vides et vagues qu'on décore ambitieusement du nom de *radicalisme*. Détruire *radicalement* tout ce qui est, « faire table rase », voilà au moins une idée simple, facile à saisir, à la portée de tout le monde, et particulièrement sympathique à ceux qui ne sont pas satisfaits de leur condition. De là l'ardeur et les succès partiels des radicaux, l'indifférence désespérante des conservateurs.

Nous ne cherchons pas, on le voit, à présenter les choses sous un jour trop favorable; mais nous ne croyons pas avoir dépassé la mesure de la réalité.

Il est évident pour nous que la décomposition des anciens partis est aujourd'hui complète, et que leurs débris doivent se reconstituer tous sur des bases nouvelles. Cette nécessité est d'ailleurs généralement sentie partout. La lettre publiée cette semaine par M. Gambetta, à propos des conseils généraux, témoigne à cet égard de préoccupations sérieuses et très-nouvelles dans la fraction *avancée* du parti républicain. M. Gambetta éprouve le besoin de mettre quelque chose qui ressemble à des idées sous les mots retentissants dont il se contentait trop facilement jadis. L'intention est assurément très-bonne, et il convient de lui en tenir compte. Serait-il téméraire d'espérer que ce bon exemple sera suivi, et que les discussions porteront désormais sur des choses, et non sur des étiquettes, sur des réformes précises, positives, et non sur des théories plus ou moins rebattues dont le pays a visiblement assez? Y aurait-il trop de présomption à demander que tous les anciens partis, reconnaissant l'inutilité et l'inanité de leurs dissensions théoriques, prissent position sur un terrain nouveau, pussent enfin travailler à autre chose qu'à renverser l'ordre de choses établi?

C'est ce qu'un avenir prochain nous montrera, sans doute. Pour notre part, nous attendons avec impatience le résultat de cette première session des conseils généraux. L'Assemblée actuelle, tant calomniée, vaut certainement beaucoup mieux que toutes les Chambres qui l'ont précédée depuis longtemps. Elle a souvent puisé dans l'ardeur de son bon vouloir, dans la sincérité de son patriotisme, les ressources qui lui manquaient du côté de l'expérience. Nous sommes très-curieux, quant à nous, de voir quelles seront les tendances manifestées par les conseils généraux, surtout par ceux qui sont composés de conservateurs. Nous avons là trois mille hommes plus ou moins considérables dans leurs localités, triés sur le volet par le suffrage universel dans des conditions aussi éclairées que possible. Quel est leur sentiment? Quelles sont leurs tendances, leurs aspirations? Sont-ils édifiés enfin sur la nécessité de répandre à flots l'instruction populaire? Sont-ils enfin décidés à faire les plus réels, les plus sérieux efforts pour arriver à ce résultat? Ont-ils assez de patriotisme pour comprendre que notre salut ne peut venir que d'un travail persévérant, acharné sur nous-mêmes, d'une initiative, collective ou individuelle, dont ils doivent, les premiers, nous donner l'exemple?

Il ne faut pas, sans doute, se faire trop d'illusions là-dessus. Il faut compter sur l'obstination d'habitudes plusieurs fois séculaires, sur les préjugés de parti ou de croyance. Mais la France a toujours eu des retours surprenants, des élans inattendus, des surprises inespérées.

En tout cas, pour chacun, l'important est de s'instruire et surtout de penser. On ne s'imagine point assez combien, en dehors des intérêts matériels, cette dernière habitude s'était perdue sous l'empire. On peut dire d'ailleurs que le gouvernement impérial n'avait rien épargné pour obtenir ce triste résultat. C'était le temps, il faut bien le rappeler, où, à neuf heures trente-cinq minutes, M. Hippolyte Fortoul tirait sa montre d'un air satisfait en disant : En ce moment tous les professeurs en France enseignent le même texte à leurs élèves. C'était le temps où M. Leverrier se vantait, dit-on, d'avoir remanié les programmes de l'École polytechnique de façon que tout élève, capable d'apprendre par cœur une table de logarithmes, y occuperait nécessairement la première place. Et, il faut le dire, il avait réussi à abaisser singulièrement le niveau de notre première école scientifique. Je me rappelle à ce propos un sujet fort distingué, reçu dans les cinq premiers, et qui, à son entrée, ne connaissait, *pas même de nom*, Descartes, Leibnitz, encore bien moins Kant.

Étonnez-vous encore de bien de choses, si vous pouvez!

Mais c'est trop revenir sur l'empire. Il s'agit aujourd'hui de faire autrement et surtout de faire mieux. Cela ne doit pas être difficile.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

Un projet de loi, dû à l'initiative de quelques députés, et demandant que l'instruction primaire soit désormais obligatoire et gratuite, est depuis quelque temps, on le sait, déposé sur le bureau de l'Assemblée. Lorsqu'il viendra en discussion, après les vacances de la Chambre (et puisse-t-on ne pas le faire attendre! tout délai en pareille matière est trop long), M. le ministre de l'instruction publique, nous n'en doutons point, saura se souvenir des discours et des écrits de M. Jules Simon. L'auteur de *l'École* lui apprendra, mieux que personne, avec quelle chaleur et quelle habileté on peut plaider la cause de l'enseignement primaire. Il faut que cette cause à tout prix soit gagnée, si l'on veut que la France se relève. On est attristé, presque terrifié, quand on lit dans une statistique officielle qui, pour remonter à quelques années (1), n'a rien perdu de sa désolante vérité, qu'il y a en France 25 hommes, 45 femmes, c'est-à-dire 35 personnes en moyenne sur 100 qui *ne savent pas signer leur nom;* que dans certains départements le nombre de ces illettrés va jusqu'à 51, 61, 67 hommes sur 100 d'une part, et de l'autre 75, 80, 98 femmes sur 100. Et combien savent signer leur nom qui ne savent rien de plus! combien savent quelque chose de plus dont le savoir est tellement restreint et si mêlé de chimères, qu'on le nommerait plus justement une ignorance raffinée! — Ce n'est donc pas seulement l'extension numérique, mais aussi et surtout la réforme des écoles primaires qui est urgente et qu'il faut demander à grands cris. Tout le monde doit s'associer à cette pressante réclamation, car l'intérêt de tout le monde y est engagé.

C'est afin de contribuer pour notre part à susciter ce mouvement si désirable d'opinion publique que nous nous pro-

(1) *Rapport du ministre de l'instruction publique à l'empereur*, 20 février 1867.

Digitized by Google

posons d'examiner ici un document qui traite avec un incontestable talent les principales questions relatives à l'instruction primaire. Nous nous bornerons, faute d'espace, à l'analyser sommairement; mais qui le lira d'un bout à l'autre, nous osons l'affirmer, y trouvera plaisir et profit. Il sera heureux autant que surpris, par ce temps de bavardage politique et de brochures prolixes, d'y rencontrer un parler court et net uni à une pensée ferme, élevée, souvent judicieuse et toujours réfléchie.

I

Les épithètes que nous venons d'employer sont ordinairement appliquées de préférence au génie masculin et à ses productions. Cette fois, pourtant, il n'en va pas de même : le sexe fort, ou soi-disant tel, n'a rien à revendiquer ici; le remarquable travail que nous avons sous les yeux est dû à deux plumes féminines, et c'est une commission de dames qui, par ses discussions préalables, a préparé, au moins en partie, les matériaux que Mmes Coignet et Delon ont eu ensuite à compléter, à coordonner et à rédiger.

Les circonstances dans lesquelles cette œuvre, aussi libéralement conçue qu'exécutée, a été entreprise, valent la peine d'être mentionnées. Outre qu'elles en rehaussent le prix, elles expliquent et ne justifient que trop les lacunes qui s'y rencontrent.

Paris était à ce moment assiégé. Tandis que les Prussiens, victorieux surtout par la science, battaient en brèche l'opiniâtre cité, au dedans de ses murs, d'éminents citoyens, mettant à profit la dure leçon qui nous était infligée, songeaient dès lors à réparer le pire de nos malheurs en régénérant la France par l'instruction. Déjà, le 1er octobre 1870, une commission d'hommes avait été nommée par arrêté du maire de Paris pour élaborer un projet de loi sur l'instruction primaire. M. Peiletan en était le président; les vice-présidents étaient MM. Vacherot, Carnot et Langier (1). Par un autre arrêté du maire de Paris, le 21 octobre, une commission de dames fut nommée pour s'occuper *parallèlement* du même objet (2).

Les messieurs se trouvaient en avance. Ils avaient tenu, le 8 octobre, une première séance qui avait eu pour résultat l'affirmation des principes suivants :

1° L'instruction primaire est libre en dehors de l'État;

2° Elle est obligatoire;

3° L'État doit la donner gratuitement;

4° L'enseignement de l'État doit être laïque.

Une sous-commission, composée de MM. Vacherot, Carnot, Hérold, Hendié, Albert Le Roy, Mahias, Defodon, avait été chargée d'élaborer ces diverses questions.

De son côté, la commission des dames, à peine créée, s'était mise à l'œuvre, et, dès le 3 décembre, elle se réunit à celle des messieurs pour entendre la lecture de deux rapports présentés, l'un en son propre nom, l'autre au nom de ces derniers, sur les garanties à exiger de l'enseignement libre. « La sous-commission des messieurs repoussait le brevet dans l'enseignement libre, et le remplaçait par une inspection de l'État fortement organisée. La commission des dames, au contraire, admettait le brevet, mais repoussait toute inspection. La discussion fut posée sur ce point, et la commission générale, à une très-grande majorité, vota pour le brevet. »

Les hommes, dès la première rencontre, étaient donc entièrement battus. Mme Coignet, rapporteur pour la commission des dames, avait enlevé la victoire de haute lutte.

A la suite de ce vote, il fut décidé que les deux commissions se réuniraient en une seule. Une sous-commission mixte fut nommée, qui se composa de Mmes J. Simon, de Friedberg, Millard, Delon, Coignet, de Mlles Toussaint et Chenu, d'une part; d'autre part, de MM. Carnot, Vacherot, Hendlé, Hérold, Defodon, Le Roy, Mahias. Toutefois, la commission des dames « ne déclara pas se dissoudre, et se réserva, au contraire, la faculté de continuer ses travaux dans l'ordre où elle les avait commencés, et d'en faire un rapport spécial ». C'est ce rapport que nous avons et qui doit être l'objet de cette étude. Quant aux messieurs, que firent-ils? que devinrent-ils? Estimèrent-ils, après avoir une fois proclamé trois ou quatre principes, que c'était assez, et qu'ils pouvaient s'en tenir là? ou plutôt furent-ils absorbés, à cette heure de crise et de danger suprême, par des travaux sinon plus importants (il n'y en a pas), plus urgents du moins et plus impérieux? Toujours est-il que le résultat de leurs études est encore problématique. Il n'y a pas grande témérité, croyons-nous, à penser que la ligne *parallèle* qu'ils devaient suivre, et qui sans doute leur répugnait, s'est, en dépit de la géométrie, peu à peu rapprochée de celle des dames, tant et si bien qu'elle a fini par s'y perdre et par s'y confondre.

Les dames, au contraire, nous l'avons dit, ont persévéré et mené leur œuvre à bonne fin. Malgré les obus prussiens qui venaient éclater aux abords du ministère de l'instruction publique, c'est là qu'elles se réunissaient pour délibérer en commun et travailler à leur généreuse tâche; c'est là que, dans la mesure de leurs forces, parmi les angoisses et les périls du présent, elles s'occupaient de refaire à la France un avenir en refaisant son éducation, en épurant par l'école ses idées et ses mœurs, en habituant le peuple, dès le jeune âge, aux fortes et saines vérités de la science. Pour se charger de cette noble entreprise, — et cela tandis que Paris était bombardé et en proie à la famine, — un zèle ordinaire n'eût pas suffi; il y fallait, avouons-le, une intrépide ardeur de conviction et un courage obstiné que plus d'un homme peut-être, même parmi les plus chauds amis de l'enseignement primaire, n'eût pas déployés. Nous nous plaisons à le reconnaître et à constater que l'œuvre qui nous occupe est mieux encore qu'un bon livre : c'est une bonne action. Ajoutons que si deux de ces dames seulement ont signé le livre, la bonne action, toutes ont le droit de la signer.

II

La première question que se pose le Rapport rédigé par madame Coignet est celle-ci;

(1) Les autres membres étaient MM. Brisson, Clémenceau, Taxile Delord, Despois, Dujardin-Beaumetz, Durier, François Favre, Hébert, Hérisson, Hérold, Lavertujon, le Blond, le Roy, Henri Martin, Morel, J. Mottu, C. Pouchet, A. Rousselle, Ch. Saavestre, Massot, Defodon, de Fonvielle, Hendlé, Chaudey, Corbon, P. Lafitte, Ménard, Clarelie, Minot, Bezançon; Gréard, secrétaire; Motheré, secrétaire-adjoint.

(2) Elle était composée de MMes J. Simon, Goudchaux, Carnot, de Friedberg, Millard, Coignet, Manuel, Delon, Béquet, Bachellery, Léonie Fleury, Lachaud, et de MMlles Chenu, Nancy Fleury, Daubié, Marchef-Girard, Toussaint, Caudon.

Digitized by Google

L'enseignement primaire est-il une fonction de l'État ou de l'individu?

Cette question en suppose évidemment une autre : Qu'est-ce que l'État? quelle en est l'origine et la raison d'être? Or, l'État doit être considéré, suivant les termes du Rapport, non pas comme « un être à part, supérieur et souverain, ayant une autorité propre, mais comme un simple contrat entre des personnes égales, libres et responsables, contrat dont l'objet est de maintenir d'une façon réciproque les libertés individuelles ». Mais il y a dans la société des êtres faibles (par exemple, des enfants abandonnés, des vieillards impotents et sans aide) pour lesquels la garantie de liberté sera « fictive, si elle ne contient en même temps une garantie de secours. La protection fait donc rigoureusement partie de la défense. » C'est par conséquent comme protecteur de l'enfant que l'État peut intervenir dans l'enseignement primaire. L'enseignement primaire est une des « garanties d'assurance » que l'État doit à l'enfant.

Est-ce à dire que l'instruction doive être donnée absolument et universellement aux frais de l'État? Non pas. « Tout droit a son origine dans l'individu, et l'État n'absorbe jamais le droit individuel. » Les parents ont le droit primitif d'élever leurs enfants; ils en ont d'ailleurs le devoir, puisqu'ils sont responsables de leur naissance. De plus, « la pratique a démontré que l'enfant dont on payait les mois scolaires était plus assidu et plus studieux que celui dont la famille en était dispensée ». Pour toutes ces raisons et d'autres encore, il est bon que l'État laisse aux parents la charge d'instruire leurs enfants, sauf à les aider, s'ils n'y peuvent suffire. L'État ne fera donc, en matière d'instruction, comme en toute autre, que les charités *nécessaires*. Sinon il porterait atteinte à la responsabilité et à la dignité de l'individu.

Conclusion : la gratuité absolue est repoussée; la gratuité facultative est admise. 11 voix sur 15, dans la commission, ont adhéré à cette manière de voir.

Nous ne saurions, quant à nous, y donner notre assentiment qu'en faisant certaines réserves sur les prémisses du raisonnement. Assimiler l'État à un simple contrat, c'est à nos yeux forger une fiction : où, quand, par qui ce prétendu contrat a-t-il été signé? Et s'il est impossible de le dire, si l'on ne peut pas davantage affirmer qu'il soit résiliable au gré des parties, en quoi mérite-t-il le nom de contrat? Il le mériterait, d'ailleurs, qu'on n'en serait pas plus avancé pour résoudre la question spéciale qui nous préoccupe et démontrer que l'instruction primaire est obligatoire. Car les enfants sont-ils contractants pour bénéficier du contrat? On ne peut répondre par l'affirmative qu'à l'aide d'une nouvelle fiction, et par la négative qu'en renonçant à la définition posée. Or, n'est-ce pas y renoncer, au moins indirectement, que de considérer l'État comme venant au secours des enfants, lorsqu'il exige pour eux l'instruction? Un contrat n'est pas une œuvre de charité. On a beau dire que la garantie de la liberté serait fictive, à l'égard des enfants, si elle ne contenait aussi une garantie de secours. Cela est ingénieux, sans nul doute; mais, qu'on y prenne garde, on incline ainsi, bon gré mal gré, vers cette dangereuse conception, que le rapport proscrit justement, de l'État charitable et providentiel. Et que pourra-t-on répondre, en bonne justice, aux revendications des socialistes qui réclament du budget le pain des pauvres, sous prétexte que « la garantie de liberté est pour eux fictive, si elle ne contient aussi une garantie de secours »?

On évitera cet inconvénient, ce semble, en admettant que l'État existe, non-seulement de fait, mais de droit, comme la condition nécessaire de la liberté individuelle, et qu'ayant le droit d'exister, il a celui d'assurer les moyens nécessaires à son existence. Or, l'instruction est l'un de ces moyens : l'ignorant est dans tout pays la proie facile des ambitieux qui menacent l'État ainsi que de ses propres appétits; dans les pays de suffrage universel, c'est l'aveugle artisan de calamités parfois irréparables; ses votes inconscients et mobiles sont une cause perpétuelle d'inquiétude et de dangers publics. L'instruction primaire est donc l'une de ces garanties que l'État peut et doit exiger des citoyens dans l'intérêt de l'ordre, qui est aussi, ne l'oublions pas, qui est toujours celui de la liberté : c'est une garantie relative, nous le savons; il n'y en a point d'absolues dans la politique; mais, telle qu'elle est, on n'en a point encore trouvé qui assure mieux le principe de l'État, c'est-à-dire le respect des droits de tous : voilà pourquoi elle est obligatoire.

L'obligation n'implique point au surplus la gratuité universelle, et en cela le Rapport nous semble avoir pleinement raison. C'est aux parents d'instruire à leurs frais, s'ils le peuvent, les enfants auxquels ils ont donné le jour; s'ils ne le peuvent pas, et seulement alors, l'État doit intervenir, non pas pour faire l'aumône, non en qualité de protecteur, mais parce que ses plus graves intérêts sont en jeu, c'est-à-dire les intérêts de tous.

Si nous faisons les réserves qu'on vient de voir sur le chapitre consacré à l'instruction obligatoire et gratuite, nous ne pouvons qu'applaudir des deux mains à tout ce qui est dit de l'enseignement mixte dans les chapitres suivants. On y répond victorieusement, selon nous, aux objections qui d'habitude sont dirigées contre l'enseignement mixte. L'homme et la femme, ayant, en définitive, la même destinée, doivent recevoir une instruction commune; loin que la moralité en souffre, elle ne peut au contraire qu'y gagner; car « la séparation systématique des sexes est mauvaise en soi, comme toutes les mesures pédagogiques qui sont des actes de défiance »; enfin le niveau des études n'en serait pas abaissé : c'est ce que prouvent jusqu'à l'évidence les études comparatives faites en Amérique sur les résultats obtenus, dans les écoles mixtes, par l'un et par l'autre sexe.

Toutefois, le rapport le constate, une réforme de ce genre demanderait à être opérée avec une grande prudence. Quoique l'enseignement mixte ne soit pas une innovation chez nous et que la loi de 1833 en accepte le principe, il conviendrait de ne l'établir que par degré. « Au lieu de bouleverser ce qui existe, il faudrait édifier, à côté, de nouvelles écoles, avec un personnel sincèrement attaché à l'idée qu'on veut répandre, et en les entourant de précautions inspirées par la sollicitude la plus délicate et la plus austère. »

15 voix contre une admirent ces conclusions sur l'enseignement mixte.

L'étude des problèmes les plus généraux étant alors épuisée, la commission se mit à examiner, en s'éclairant des principes déjà posés, les deux points suivants :

1° L'enseignement libre, qui relève de l'initiative individuelle;

2° L'enseignement public, qui relève de l'initiative de l'État.

Digitized by Google

Sur le premier point, la commission affirme, et elle a raison d'affirmer, que le droit d'enseigner fait partie de nos droits naturels. L'enseignement libre est donc licite et aussi légitime que l'enseignement de l'État; bien mieux, il a sur ce dernier le double avantage de se prêter plus facilement aux réformes et de ne pas offrir cet esprit de corps étroit, exclusif, dominateur, qui se développe trop aisément dans une université officielle.

Mais quel sera le contrôle, si toutefois on en admet un, que l'État pourra exercer sur l'enseignement libre? « En droit, les seules garanties à demander à l'enseignement libre sont les garanties de moralité, de salubrité, d'ordre général qui sont la règle de tous les établissements publics. » — Après une longue discussion, la commission y a joint, provisoirement du moins, une garantie d'aptitude : celle du brevet. — « Les garanties de moralité, de salubrité et d'ordre public sont représentées par les certificats de non-condamnation judiciaire, exigés de l'instituteur et de l'institutrice, par les mesures de publicité qui accompagnent l'ouverture de l'école, et surtout par l'inspection municipale. » Quant à l'inspection de l'État, la commission la repousse. En fait, une inspection de ce genre lui paraît illusoire : le rôle de l'inspecteur académique est mal défini, embarrassant, et l'expose à de faciles tromperies; en droit, l'État n'a pas qualité pour contrôler l'enseignement libre.

Cette dernière assertion a besoin, selon nous, d'être expliquée, et jusqu'à un certain point tempérée. Nous concédons volontiers que, pour être libre, l'enseignement privé ne doit pas subir les visites et l'inquisition des inspecteurs de l'État; nous allons même plus loin que le Rapport : nous ne voyons pas au nom de quelle prérogative la municipalité s'arrogerait un contrôle que l'État lui-même n'a point. Est-ce parce qu'elle représente les parents? Mais elle ne les représente pas en tout et pour tout : son rôle est limité aux choses de la commune, aux affaires d'intérêt municipal; et si l'on prétend que l'intérêt municipal est précisément engagé dans la bonne administration des écoles privées, nous nous demandons ce qui reste de liberté à cet enseignement libre, et si c'est bien la peine de l'émanciper vis-à-vis de l'État pour l'assujettir, par une nouvelle et peut-être pire servitude, à l'autorité communale. Pourquoi ne pas vouloir que les parents, et les parents seuls, aient la surveillance de l'école privée où ils ont eux-mêmes, et de leur propre choix, amené leurs enfants? Ils ne veulent pas des écoles publiques, ni des garanties que leur offre l'État; ils ont plus de confiance dans leurs lumières personnelles; à leur aise! Ce sera leur affaire de bien choisir le maître, l'enseignement, l'école, et de contrôler tout cela, comme ils pourront. Un contrôle de ce genre, dira-t-on, est difficile à exercer : nous n'y contredisons pas. Mais l'enseignement privé, qui a ses avantages, on l'a vu, peut bien avoir ses inconvénients. Les uns comme les autres dérivent d'un même fait, c'est que l'école privée est une école libre. Si elle l'est, il faut la laisser à elle-même : ni l'État ni la commune n'ont rien à y voir; et cette raison nous suffit pour rejeter, en même temps que toute inspection académique ou municipale, l'institution du brevet, dont la commission elle-même, nous l'avons vu, condamne le principe.

Faut-il donc admettre que l'enseignement privé soit, par sa nature même, absolument dénué de contrôle et de sanction? Ce serait une erreur. On peut le juger sur ses fruits, et ces fruits peuvent être connus, non d'une manière vague et incertaine, mais avec un certain degré de précision, par les examens que l'État est en droit et a le devoir de faire subir à tout citoyen, pour constater s'il a reçu le minimum d'instruction obligatoire. *Laisser le choix dans la liberté des moyens, mais contrôler sérieusement le résultat*, telle est, à notre sens, par rapport à l'enseignement privé, la mission de l'État, et nous ne voyons pas, à vrai dire, d'autre façon de concilier ses droits, en matière d'instruction, avec les droits de l'individu S'il demande moins, il se manque à lui-même; il manque aux citoyens, s'il exige davantage.

La commission n'a pas cru devoir entrer dans cette voie, où la logique, ce semble, la poussait. Elle a voté pour l'admission provisoire du brevet à la majorité de 14 voix contre 2, et a repoussé à l'unanimité l'inspection académique.

La question de l'enseignement privé ainsi résolue, il restait à étudier la nature de l'enseignement public et à débattre, en particulier, ce grave problème : L'enseignement de l'État doit-il être laïque ou religieux?

Il doit être entièrement laïque, suivant la majorité de la commission. L'État, en effet, est un contrat d'ordre purement humain : son principe n'a rien de religieux. La religion part du droit de Dieu, et l'État du droit commun de l'homme. La religion est donc en dehors de l'État. On ne peut l'y associer sans la mettre au-dessus, puisqu'elle est d'essence supérieure. Les transactions, les concordats, ne sont, en cette matière, que des expédients et des contradictions. Il faut, ou séparer de l'État la religion, ou, comme au moyen âge, livrer à la religion la conduite souveraine de l'État.

Mais cette argumentation, il est facile de le voir, ne tient compte que des religions positives. L'État ne pourrait-il conserver ce qu'elles ont de commun, à savoir le sentiment religieux, l'idée générale de la divinité, et mêler utilement cette religion naturelle à l'enseignement qu'il donne dans ses écoles? « Le sentiment religieux est inséparable des meilleures aspirations de la nature humaine... Si l'instituteur le néglige d'une façon complète et systématique, ou il s'éteint, et, la plupart du temps, la morale disparaît avec lui, ou il se réfugie dans les religions positives et conduit l'enfant à la superstition. L'objet de l'enseignement devrait être de dégager ce sentiment éternel de ses formes variables et transitoires, et de le montrer à l'enfant comme la source de la grandeur et du bien. » Tel est, du moins, l'avis de la minorité de la commission.

La très-grande majorité a repoussé ce point de vue. Le sentiment religieux, à son gré, ne peut être cultivé dans l'école, parce qu'il ne correspond à aucune connaissance déterminable. Les vérités religieuses ne sont pas susceptibles de vérification. Ce n'est donc pas telle ou telle religion positive, c'est le principe religieux lui-même qui est hypothétique; il n'y a pas de certitude dans les spéculations ultramondaines.

Dès lors, sur quoi se fonderait-on pour dégager des religions positives ce qu'il faut croire et rejeter ce qu'il faut nier? Quelle serait la mesure, la pierre de touche qui servirait à le reconnaître? On n'aboutirait, dans cette opération arbitraire, quel qu'en fût le résultat, qu'à soulever les oppositions les plus violentes et les critiques de tous les partis.

Impossible et dangereuse, une telle entreprise est de plus inutile. Quoi qu'on en dise, la morale n'y peut rien gagner. La morale ne dépend pas de la religion : « L'autorité du devoir

Digitized by Google

est dans la conscience, et il n'est pas besoin de conception métaphysique pour l'y faire saisir. »

On reconnaît à ces arguments la doctrine de la *Morale indépendante*. Il est permis de le regretter. Nous n'avons pas ici à examiner le fond du débat, ni à discuter sur le caractère de la théodicée et sur ses rapports avec la morale. Ce que nous osons reprocher au Rapport et à la commission, c'est justement d'avoir soulevé à contre-temps et tranché sans utilité ces difficiles problèmes. On a bien assez d'adversaires à combattre, lorsqu'on veut émanciper l'instruction, sans se mettre à dos gratuitement, outre les croyants de toute religion, les métaphysiciens et la métaphysique, qu'il est toujours dangereux de faire intervenir dans la politique, fût-ce pour en médire.

Le caractère laïque de l'enseignement officiel peut être établi à moins de frais, et pour des raisons moins susceptibles d'être contestées :

D'abord, la liberté de conscience étant admise par tous les esprits, le budget public ne peut être employé à solder un enseignement qui, sur certains points, blesserait la conscience des uns ou des autres; et ce froissement inique serait inévitable, si l'État se faisait professeur de religion positive ou naturelle;

Ensuite, c'est un axiome de sens commun que l'école publique doit se borner à enseigner les vérités acceptées de tous et incontestées. C'est en effet à cette seule condition que l'État peut se rendre garant de l'enseignement qu'il donne. L'éducation d'un peuple est chose trop grave pour qu'il soit permis de la laisser flotter au caprice des uns ou des autres. On doit en exclure systématiquement tout ce qui est livré à la discussion. Or, il n'est pas de croyant ni de métaphysicien qui ne nous accorde que toute religion, que toute métaphysique est controversée. Cela ne prouve rien contre la vérité de leurs doctrines, mais cela suffit à les mettre en dehors de l'école, dans leur domaine véritable, qui est la maison paternelle.

Nous en revenons ainsi à la même conclusion que le rapport : l'enseignement de l'État doit être laïque. La commission l'a adoptée à la majorité de 12 voix contre 4.

La partie théorique de son travail était terminée : il fallait passer à l'application. « Se mettant au point de vue de l'état actuel de l'enseignement primaire et des réformes à y apporter », la commission énonça les vœux suivants :

1° Que l'on augmente le nombre et que l'on améliore le matériel des écoles;

2° Que l'on améliore en même temps la condition des directrices d'écoles maternelles, des instituteurs et des institutrices;

3° Que le traitement de celles-ci et de ceux-là soit désormais le même, « puisque le temps et le travail exigés sont les mêmes pour l'un et l'autre sexe »;

4° Que ce traitement soit sensiblement augmenté.

Cette dernière réforme est des plus urgentes : c'est par là qu'il faut commencer. Tandis que dans un petit État de l'Amérique, le Massachusetts, le salaire des instituteurs est de 250 francs par mois (1), soit 2700 francs par an, en France on est arrivé, non sans mal, à fixer pour eux « un minimum obligatoire de 600 francs pendant les cinq premières années, et de 700 francs après cinq ans de services révolus. Ce minimum peut être porté à 800 francs au bout de dix ans, et à 900 francs au bout de quinze ans, mais seulement pour le vingtième des instituteurs, et à titre de faveur et de récompense (1) ». Aussi se trouve-t-il encore en France « 19 423 instituteurs dont le traitement est inférieur à 700 francs, et 2120 instituteurs suppléants dont le traitement n'atteint pas 600 francs (2) ». Nous prenons la liberté de rappeler ces chiffres humiliants, qu'il nous fournit lui-même, au ministre actuel de l'instruction publique.

Nous demandons aussi, avec le rapport, que la loi sur la retraite soit améliorée. Le taux de la retraite doit naturellement être augmenté en proportion du traitement; mais ce n'est pas assez, il faut avancer la limite d'âge. Actuellement on exige de l'instituteur trente années d'exercice : il ne serait que juste d'établir, comme le demande le Rapport, « au bout de quinze ans, une première catégorie de retraite, qui serait du sixième des appointements; au bout de vingt-cinq ans, une seconde catégorie, qui serait du tiers des appointements; au bout de trente ans, une troisième catégorie, qui serait de la moitié des appointements ».

En revanche, le contrôle exercé devra être plus sérieux; il faudra nommer des inspecteurs, et de préférence des inspectrices « qui aient des titres, qui présentent des garanties et dont la responsabilité soit sérieuse ». Leur rôle ne consistera pas seulement à s'assurer que la loi est exécutée, mais « à signaler les réformes utiles, l'emploi des bonnes méthodes, la lecture des livres instructifs et intéressants », en un mot, « à répandre la vie dans l'enseignement primaire ».

Un des moyens les plus efficaces de lui communiquer cette vie et ce mouvement sera d'instituer des concours réguliers entre les écoles primaires. Toutefois, « ces concours ne devraient pas porter sur les premiers élèves, ce qui conduit à négliger l'ensemble d'une classe, mais sur l'école entière, et les progrès obtenus pourraient devenir la base d'un avancement légitime ».

Quelle sera la méthode à employer pour instruire ces jeunes esprits? Sera-ce la vieille méthode, encore en vigueur, qui procède par une série de définitions abstraites qu'elle impose à l'enfant « comme autant de solennels mystères devant lesquels sa raison indigne n'a qu'à s'abîmer »? Non, cette méthode d'autorité ne vaut rien. Substituer à l'enseignement didactique un système d'interrogations continuelles, en allant « du connu à l'inconnu, du tangible et du visible à l'intellectuel, du concret à l'abstrait, telle est la véritable méthode en vertu de laquelle l'enfant agit plus que le maître : si bien que les forces de l'esprit augmentent dans la mesure même des connaissances qu'il acquiert ». On ne saurait mieux penser ni mieux dire.

Les principes déballés et la méthode déterminée, il ne reste plus qu'à exposer le programme des études primaires. Mme Fanny Delon s'est chargée de ce soin.

Toutefois, avant de le détailler, elle en expose l'esprit dans quelques pages d'un style précis et d'une pensée vraiment philosophique. Nous sommes obligé, à notre regret, de les résumer en quelques lignes.

L'enseignement, suivant Mme Delon, doit être *intégral*, c'est-

(1) E. de Laveleye, *De l'instruction du peuple au* XIXe *siècle*.

(1) J. Simon, *l'École*, ch. VIII.

(2) J. Simon, *l'École*, ch. VIII.

Digitized by Google

à-dire n'omettre aucune branche importante, ne négliger aucune faculté, et *synthétique*, c'est-à-dire relier entre elles toutes les parties de la science, et en faire un tout harmonieux où l'enchaînement concoure à la clarté. Mais il ne faut pas que cet ordre soit artificiel; il doit être conforme à la vérité, à la nature des choses, sous peine do n'être pas *scientifique*. Donc, point d'explication fausse aux enfants! S'ils ne peuvent comprendre telle vérité sous sa forme technique et rigoureuse, qu'on la leur insinue sous une forme familière et simplifiée, en usant, au besoin, des réelles analogies que peut fournir l'observation. L'observation est le point de départ dans l'enseignement comme dans la science. Il faut partir de la réalité, et de la réalité tirer la notion, l'abstrait, qui est dans les choses l'élément simple, le linéament net et facile à saisir. Observez d'abord, raisonnez ensuite : voilà la science. Faites d'abord observer, puis faites raisonner : voilà l'enseignement.

C'est dans ce sens que Mme Delon a conçu et rédigé le programme recommandé par la commission. Elle lo diviso en trois parties, dont chacune correspond à un degré de l'enseignement primaire.

Le premier degré suffirait à la généralité des écoles rurales.

Le second degré devrait être atteint dans les cantons un peu importants.

Le troisième degré dans les villes ayant, par exemple, au moins huit ou dix mille âmes.

Les matières de ce programme, pris dans son ensemble, ont été résumées par la commission de la manière suivante :

1° Lecture; 2° écriture; 3° instruction morale; 4° langue française; 5° arithmétique, géométrie; 5° éléments d'algèbre; 7° sciences physiques et naturelles; 8° histoire, éléments de législation; 9° géographie; 10° dessin; 11° musique; 12° pour les filles, couture; pour les garçons, dans la campagne, arpentage; 13° exercices physiques et gymnastiques.

On remarque sans doute dans ce programme l'introduction d'*éléments de législation*. C'est là une innovation nécessaire. Nul, dit un axiome bien connu de jurisprudence, n'est censé ignorer la loi. A la bonne heure! Mais si, en réalité, on ne l'enseigne pas à tous les citoyens, comment exiger que ceux-ci la connaissent? Nous ne demandons pas, et pour cause, qu'on leur apprenne, comme aux Américains, la théorie de la constitution; mais quelques notions élémentaires de législation sont indispensables. La connaissance, même sommaire, du code, est pour plus d'un, et à plus d'un titre, le commencement de la sagesse. On y devrait joindre, croyons-nous, la définition familière de l'État, considéré dans son principe immuable, du suffrage universel et des principales conditions qu'implique lo droit de vote. Il y a en effet, sur cette question, un minimum d'idées communes que tous les partis acceptent ou font semblant d'accepter. Il faut en faire une sorte de catéchisme électoral à l'usage de tous les Français.

Quelques personnes s'étonneront peut-être de voir l'*algèbre* inscrite dans le programme des études primaires. L'algèbre est pour beaucoup synonyme de *sanscrit*. Mme Delon fait remarquer avec justesse que l'emploi des procédés algébriques, ainsi que l'usage des logarithmes qu'elle recommande également, facilite et simplifie les problèmes. Or, simplifier est le but de la science et de l'enseignement.

C'est encore afin de simplifier qu'il faut, dans l'étude de la grammaire, tenir compte des progrès accomplis par la science depuis vingt ans. La grammaire, telle qu'elle est généralement apprise, est la plus indigeste et la plus confuse collection de préceptes empiriques et de dogmes arbitraires. Ce sera soulager l'esprit des enfants que d'y introduire un peu d'ordre et de raison en exposant d'une façon élémentaire l'origine de la langue française et en la comparant avec d'autres langues. Cette étude, d'ailleurs sommaire, pourrait être réservée au troisième degré d'enseignement. Si, après cela, on la trouve encore au-dessus du niveau de l'instruction primaire, même supérieure, nous n'avons rien à dire, sinon qu'en matière de science ce qui paraît le plus difficile au premier abord et le plus long se trouvo être souvent le plus facile et le plus court.

L'histoire aussi a besoin d'être enseignée selon une méthode nouvelle et plus scientifique. On en a fait jusqu'ici, dit Mme Delon, « une liste de rois, de dates et de batailles, émaillée d'anecdotes de tierce importance ». Ce qu'il faut apprendre au contraire à l'enfant, ce sont surtout les faits généraux, les origines, les institutions, les mœurs des peuples, leurs croyances religieuses et les raisons qui les expliquent. L'enfant y portera beaucoup plus d'intérêt, pour peu qu'on sache lui présenter ces notions sous une forme simple et vive, qu'à la série des événements historiques, si compliqués en apparence et si désordonnés.

Sur les sciences physiques et naturelles, sur les arts, sur les exercices gymnastiques et les travaux manuels, Mme Delon présente également quantité d'observations justes et fines, que nous sommes forcé de négliger pour arriver au dernier point, le plus important : l'enseignement de la morale.

Cet enseignement, suivant Mme Delon, doit ressortir de l'ensemble des études primaires et en être une résultante. On ne doit donc pas lui assigner une place particulière. Que l'on fasse comprendre à l'enfant le caractère immuable et universel des lois, de l'ordre, que la science dans la nature, et la conscience dans l'homme, font connaître : voilà pour la morale théorique. Quant à la morale pratique, il faut se garder de la faire consistor dans des formules et des dogmes; ce ne doit pas être un corps de préceptes moraux, mais « des déductions rigoureuses, des conclusions frappantes, surgissant d'une manière presque inattendue » à propos des autres études, et « dites brièvement avec un accent de conviction ».

Nous n'avons pas plus de goût que Mme Delon pour l'enseignement dogmatique, et nous reconnaissons volontiers l'utilité de la méthode qu'elle propose; mais il ne nous paraît pas superflu d'y joindre une exposition raisonnée et systématique des préceptes moraux, en les expliquant par des exemples familiers. Comme les lois de la nature, les devoirs se tiennent entre eux et s'éclairent les uns les autres. Il faut en faire saisir à l'enfant l'harmonie. Par là, il comprendra mieux et la nature propre de chaque devoir, et comment chaque devoir, formant un chaînon de la science morale, est aussi inflexible, aussi universel qu'une vérité géométrique.

Quoi qu'il en soit, et malgré nos réserves sur ce point, nous croyons, avec la commission des dames, que le programme de Mme Delon mérite d'être sérieusement étudié. Il faudra s'inspirer à tout le moins de son esprit, si l'on veut en conscience réformer l'instruction primaire. Le jour où ce libéral enseignement sera donné dans les écoles françaises,—et nous espérons que ce jour enfin arrivera,—la France aura commencé, mais pas avant, à reprendre lo rang qu'elle a perdu.

« Le peuple, dit M. J. Simon, qui a les meilleures écoles est

le premier peuple. S'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain (1). »

H. D.

P. S. — Une association se forme, ayant pour but de créer des écoles modèles d'après les vues émises dans les deux rapports que nous venons d'analyser.

Ces écoles seraient de deux sortes, communales et libres. L'association demanderait au préfet de lui remettre une salle d'asile communale pour y faire l'essai de méthodes et de procédés nouveaux, du moins, nouveaux pour la France, car ils sont déjà en pratique dans plusieurs pays étrangers. En outre, elle créerait de toutes pièces une école primaire libre, qui pourrait servir de modèle aux écoles communales quand on en aurait reconnu la supériorité. L'association s'occuperait aussi de réformes à apporter dans l'enseignement secondaire et principalement dans l'enseignement secondaire des filles.

Une brochure qui est sous presse donnera toutes les explications nécessaires, ainsi que les noms des fondateurs de l'association (anciens membres de la commission d'enseignement) et ceux des premiers adhérents.

QUESTIONS SOCIALES EN ANGLETERRE

I

LA CONFÉRENCE DES OUVRIERS MINEURS

« Le ton qui a régné dans la conférence des mineurs, à Merthyr Tydfil, devrait servir de modèle à toutes les réunions où des questions commerciales sont discutées. Il n'y a eu là ni violence, ni irritation, ni mauvaise foi. La lettre du professeur Beesly a seule fait tache dans ce tableau édifiant. Hors cela, il est évident qu'on a voulu être aussi juste et aussi libéral que possible envers les patrons. Le délégué de Wigan, M. Pickard, a pu démontrer à loisir que les ouvriers sont eux-mêmes la cause de la longueur des journées de travail. Il les a suppliés de considérer que leur habitude de chômage volontaire pendant les trois premiers jours de la semaine et de travail forcé pendant les trois derniers, était également funeste aux ouvriers et aux maîtres. Aux maîtres, parce qu'elle tenait leur outillage en non-valeur pendant trois jours, et les forçait à doubler, par compensation, le nombre de leurs wagons pendant trois autres pour répondre aux besoins d'une production exagérée ; aux ouvriers, par toutes les raisons dont ils font eux-mêmes la cruelle expérience. Ce qu'il faut aux patrons, c'est surtout un travail régulier et l'emploi continu de l'outillage. Huit heures de travail, six jours par semaine, leur seraient infiniment plus profitables que trois journées de quatorze heures; il n'est pas aisé, sans doute, de déraciner une habitude si fortement établie dans la population minière ; mais les délégués y consacreront tous leurs efforts et tous les moyens de persuasion dont ils disposent (*Newcastle Daily chronicle*). »

« Les plaintes des mineurs réunis sont parfaitement justes », dit, d'un autre côté, le *Daily-News;* « le Parlement a grossièrement négligé leurs intérêts. La Chambre des communes a discuté pendant trente-trois jours l'*army bill*, pendant vingt-six le *ballot bill*, et elle n'a pas eu une heure à donner à l'examen des mesures destinées à protéger l'existence d'une classe nombreuse d'ouvriers ! Le règlement de l'industrie minière ne pouvait être étudié dans la Chambre des Lords. Ses hautes sympathies sont assurées à la classe ouvrière, mais elle connaît peu ses besoins. »

Le *Globe* s'exprime ainsi : « L'événement justifie d'une manière remarquable les jugements pour ainsi dire instinctifs du parti conservateur. Quand M. Disraeli déclarait qu'à ses yeux le *regulation bill* de l'industrie minière avait plus d'importance que le *ballot bill*, beaucoup de politiques regardaient la proposition comme absurde. La puissance du mouvement qui s'est produit à Merthyr Tydfil, a montré combien son appréciation était juste. Les mineurs demandent à grands cris une législation ; ils demandent que l'État prennent sous sa protection leur grande industrie ; qu'il s'assure de la capacité de ceux qui la régissent, de la sagesse et surtout de l'exécution des règlements. Ce sont là des justes prétentions, et quand un comité composé d'ouvriers éclairés aura nettement posé son programme, il faudra bien que le cabinet actuel, ou un autre, si besoin est, porte ses réclamations dans le sein du Parlement. »

« Les mineurs nous assurent » dit le *Standard* « qu'ils ont, depuis longtemps, formulé un projet pour l'inspection des mines, et l'ont soumis à des membres du Parlement. Il a été rejeté comme impraticable, mais ils entreprennent de nouveau d'en démontrer la valeur. Ils prouvent que l'on peu doubler la quantité d'air introduite dans les mines et en faire une distribution plus égale. Tous les jours, des accidents nouveaux répandent le deuil dans la classe ouvrière, et enlèvent au pays une précieuse somme de travail manuel. Ils demandent que des inspecteurs spéciaux visitent quotidiennement le fond des puits, les baromètres, les hygromètres et le service des lampes de sûreté. Nous l'avons répété cent fois : il est déplorable que des milliers de vies humaines soient, comme elles le sont à cette heure, livrées à des hommes incompétents ou inexpérimentés. Le gouvernement a jusqu'ici fermé volontairement l'oreille aux cris des mineurs. La voix partie de Merthyr Tydfil le réveillera-t-elle ? «

II

LE CONGRÈS DES SCIENCES SOCIALES A LEEDS

« Le Congrès des sciences sociales, a ouvert sa quatorzième session annuelle à Leeds, mercredi dernier. Sir John Packington était président, et a revêtu la robe d'orateur si longtemps portée par l'ingénieux et versatile ex-chanceller lord Brougham. Son discours s'est renfermé dans le sujet, déjà vaste, de l'instruction élémentaire et pratique des ouvriers anglais, et de leur condition actuelle. Les trois quarts de ce discours semblaient partir des bancs de l'opposition, et le reste, être fait pour quelqu'une de ces réunions populaires dans lesquelles l'auditoire se persuade que si l'orateur était au Parlement, le pain et le beurre seraient à meilleur marché.

» On se demande ce que le mot de science vient faire en un tel discours. Des harangues faites pour les comices de la Chambre des communes ne peuvent se parer du nom de science. La science choisit un certain nombre de phénomènes

(1) J. Simon, *l'École*, ch. I.

Digitized by Google

et leur applique les procédés sévères de la méthode expérimentale. Ses résultats doivent être des vérités générales, clairement établies, intimement liées entre elles, et forçant, par l'évidence de l'expérience ou de la logique, l'assentiment de tous les esprits compétents. Les discussions des hommes de science sont supposées être soustraites aux décisions superficielles du public. Ici, la prétendue science sociale se compose de dissertations générales sur de vagues sujets. Elle n'a point de principes fixes, autres que ceux fournis par le sens commun des auditeurs. Ses réunions sont ordinairement troublées par des dissentiments, non sur des objets secondaires, mais sur les points les plus fondamentaux. Hegel a voulu fonder une science sociale ; ainsi l'a voulu, en France, Auguste Comte. Nous ne nous demandons point s'ils ont réussi ; mais nous reconnaissons qu'ils ont, du moins, procédé par la vraie méthode scientifique.

» Rien de semblable dans l'Association des sciences sociales, et les critiques qu'elle s'est attirées sont justes. Néanmoins, elle a rendu quelques services, et n'est pas sans avoir des titres à la reconnaissance publique. Le nom d'Association pour la réforme sociale lui eût, sans doute, mieux convenu ; mais, le mot de science a peut-être été une sourdine, heureusement mise sur son objet. Ce mot a, d'ailleurs, du prestige pour beaucoup d'honnêtes gens qui ne le comprennent pas. Il leur fait trouver les discoureurs plus sages, et les discours plus instructifs. »

Cette critique tirée du journal l'*Examiner* et reproduite, sous différentes formes, par le *Newcastle Daily chronicle*, le *Saturday Review*, le *Standard* et le *Pall mall Gazette*, emprunte, pour nous, un intérêt particulier au projet de fonder en France une Faculté libre des sciences politiques.

Appliquer à la science politique la méthode sévère à laquelle sont dus les seuls progrès incontestables des sciences naturelles, autrement dit, faire véritablement de la politique une science, est une entreprise qui répond aux tendances les plus générales de notre siècle, qui sont les tendances positivistes, et aux besoins les plus pressants de notre société. Les problèmes sociaux se sont emparés de tous les esprits ; mais nul ne possède la vraie méthode pour les résoudre, et, en politique, aujourd'hui, comme en science et en philosophie au moyen âge, la fantaisie, l'imagination, l'hypothèse, tiennent lieu de principes démontrés. S'il est, pourtant, une branche des connaissances humaines dans laquelle il importe que les bases soient inébranlablement assises sur l'évidence, cette branche est la science qui doit présider à l'organisation sociale. Quand cette science sera fondée, le monde sera bien près d'avoir trouvé son assiette. Les passions, après tout, si dangereuses qu'elles soient, ne sont pas le dissolvant le plus actif de la société. Ce dissolvant c'est l'ignorance ; c'est le doute ; c'est l'incertitude.

VARIÉTÉS

Un bibliophile allemand

La campagne entreprise contre la France par la fleur des savants d'Allemagne nous remet en mémoire une aventure qui fit quelque bruit en Russie il y a six ou sept mois, et dont le héros était un compatriote de MM. Stark et Virchow.

Herr Aloysius Pichler, auteur d'une *Théologie de Leibnitz* et de plusieurs autres ouvrages également remarquables, était une des gloires de l'érudition allemande. Poussé un jour, lui aussi, par le démon de l'émigration, il résolut d'aller tenter fortune dans un pays où la science ne courrait pas les rues, et dans lequel les gens de son mérite n'étaient pas exposés à mourir de faim. Il jeta les yeux sur la Russie. Sa réputation l'avait déjà précédé ; il fut reçu à la cour avec cette généreuse hospitalité qui est une des traditions de la maison impériale, dont il ne tarda pas à devenir un des favoris. Doux, pieux, modeste, infatigable et surtout profondément désintéressé, il sut bientôt gagner tous les cœurs. On trouvait en lui le Germain typique, le Germain entrevu par Tacite et perfectionné par M. de Bismarck. De faveurs en faveurs, il parvint aux fonctions de bibliothécaire en chef de la Bibliothèque impériale.

Pendant le dernier hiver, qui fut très-rude en Russie, ce bel établissement, qui est en même temps fort bien chauffé, fut fréquenté par un si grand nombre de lecteurs que le ministre de l'instruction publique ne cessait de vanter le progrès des lumières parmi ses administrés. Cependant le conservateur s'apercevait avec peine que les livres et les manuscrits les plus précieux disparaissaient de leurs rayons ; les gardiens reçurent l'ordre de surveiller tous les visiteurs. On avait autorisé ces derniers, vu la rigueur de la température, à garder leurs manteaux dans les salles de lecture ; ils furent priés, un beau matin, de les déposer au vestiaire, car c'était peut-être à l'abri de leurs épaisses fourrures que les hôtes poudreux de la Bibliothèque parvenaient à gagner le large. Précautions inutiles, les casiers se vidaient de plus en plus ; le conservateur était au désespoir ; la police avait renoncé à ses recherches malgré la prime qui lui était promise, lorsqu'un soir le concierge, voyant partir le docteur Aloysius Pichler, fut frappé de son embonpoint extraordinaire. Nous devons dire que, seul de tout le personnel de la bibliothèque, le bon docteur avait obtenu le privilége d'y rester vêtu de sa pelisse, en raison de l'état précaire de sa santé. Ce soir-là, sa pelisse avait plus d'ampleur qu'à l'ordinaire ; un doute s'empare de l'esprit du *dvornik*, il s'approche de maître Aloysius, secoue son vêtement et en fait tomber un magnifique in-folio.

Une perquisition faite immédiatement au domicile du bibliothécaire en chef amena la découverte de six mille volumes appartenant à l'État, outre un certain nombre de manuscrits. On le pria de retourner dans sa patrie, s'il ne voulait aller faire de l'exégèse dans une région plus septentrionale de l'empire russe ; les journaux de Saint-Pétersbourg et de Moscou eurent l'indélicatesse de faire des rapprochements assez peu aimables à propos de ce bibliophile qui s'annexait leurs livres, pendant que ses compatriotes décrochaient nos pendules et que son maître nous volait deux provinces.

BIBLIOGRAPHIE

Nous venons de lire avec un douloureux intérêt un petit volume récemment publié, par M. Albert Dumont, à la librairie académique de Didier et qui a pour titre : l'*Administration et la propagande prussienne en Alsace.*

M. Albert Dumont est un jeune archéologue, auteur de plusieurs ouvrages justement remarqués et considérés par

Digitized by Google

des juges compétents comme autant de services rendus à la science qui a captivé son esprit. Mais c'est aussi une âme élevée qui ressent profondément les malheurs de la patrie et une ferme intelligence qui ne craint pas d'en aborder la profondeur pour en chercher à la fois les causes et les remèdes. M. Albert Dumont est Alsacien ; il a vu de ses yeux les angoisses et les souffrances de son pays au moment où les arrêts de la force le séparaient de la France.

En se bornant à l'exposition des faits, en évitant avec soin de se laisser dominer par son émotion, il a mis sous nos yeux une des pages les plus poignantes de notre histoire. La conquête elle-même, malgré les horreurs au milieu desquelles elle s'est accomplie, n'est pas le plus grand des maux qu'il nous fait connaître. Il faut voir dans son livre par quels moyens, par quel système de compression lente et continue, par quelle propagande artificieuse l'Allemagne cherche à s'assurer cette province, objet de sa constante et infatigable convoitise.

Cependant, loin de dénigrer l'administration allemande, la politique allemande et le peuple allemand lui-même, M. Albert Dumont pourrait plutôt être accusé de les flatter à l'excès. Il leur attribue des vertus dont la trace est bien difficile à apercevoir dans ceux de nos départements qui subissent aujourd'hui leur domination. Mais en dépit de ce tableau tracé par une main, non-seulement impartiale, mais bienveillante, on voit à quel point la France vaincue, dépassée du côté de la science, du côté de la prévoyance, de l'ordre, de la discipline, de la sagesse pratique, est restée supérieure à son vainqueur par l'élévation des idées, par la générosité des sentiments, par toutes les qualités qui font les nations véritablement grandes.

Ce qu'il y a de plus blessant pour l'âme dans les procédés violents de la politique allemande, c'est le rôle apparent qu'elle fait jouer au sentiment et à une certaine mysticité moitié romanesque, moitié dévote. Elle nous opprime, elle nous écrase, elle nous dépouille jusqu'au sang ; mais ce n'est pas sa faute, c'est le Dieu des armées qui l'a voulu ; elle gémit et se lamente sur notre sort, elle portera éternellement le deuil de notre grandeur évanouie, elle priera les plus illustres docteurs de ses universités de composer en notre honneur une magnifique oraison funèbre. On dirait Shylok versant des larmes sur sa victime au moment où il lui enlève méthodiquement, d'une main exercée longtemps d'avance, avec un couteau trempé selon toutes les règles de l'art, le morceau de chair qui doit assouvir son appétit ou sa vengeance.

Ce n'est pas M. Albert Dumont qui pousserait la sévérité envers nos ennemis jusqu'à leur appliquer cette comparaison ; mais sans le vouloir, il la fait naître dans l'esprit et il la justifie par les faits non moins odieux qu'incontestables qu'il livre à notre approbation. Il n'avance rien qu'en s'appuyant sur des documents authentiques qui, après avoir été analysés dans le corps de l'ouvrage, sont textuellement reproduits dans un appendice. Les historiens et les hommes politiques qui voudront se faire une idée d'une des conséquences les plus graves de la guerre de 1870, ne pourront se dispenser, quels que soient leurs sentiments personnels, de tenir grand compte de cet excellent livre.

AD. FRANCK
(de l'Institut).

Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, 5e année, 1871, Dursnd et Pedone Lauriel, 1 vol. in-8° de LXIV-286 pages.

Sous ce titre vient de paraître un volume des plus intéressants pour tous ceux qui s'occupent de la Grèce ancienne et moderne, au point de vue de la langue, de la littérature, de l'histoire ou de l'archéologie.

Une première partie est consacrée aux listes des membres, à un discours du président, à un rapport du secrétaire sur les travaux de l'Association, à un rapport du trésorier sur les ressources de cette société, qui distribue par an deux prix de 1000 francs chacun, sans compter d'autres encouragements, aux jeunes bellénistes de nos écoles.

La seconde partie est composée de notices et de mémoires dont il suffira de donner les titres pour en faire apprécier l'intérêt et la variété :

Rapport de la commission du prix Zographos : R. François, les Derniers Jours d'un empire. — Paparigopoulos, Histoire de la nation hellénique, ouvrage couronné. — Satha, Philologie néo-hellénique. — La Grèce soumise aux Ottomans. — Hellenica Anecdota, etc. — M. A. Dumont, rapporteur.

Mémoires et notices : Egger, Sur l'Éroticos, inséré sous le nom de Lysias, dans le Phèdre de Platon. — Tburot, Emploi des modes dans les propositions suppositives. — Ubicini, Chronique du règne de Mahomet II, par Critobule d'Imbros. — Chassang, Deux homélies de Photius au sujet de la première expédition des Russes contre Constantinople (855). — Meunier, Sur l'Homère d'Emmanuel Bekker. — Gidel, Une Apocalypse de la vierge Marie. — Heuzey, les Supplices de l'enfer d'après les peintures bizantines. — G. d'Eichthal, Lettre et Considérations préliminaires sur une langue internationale universelle. — Carle Wescher, le Dialecte d'Andros. — Le marquis Queux de Saint-Hilaire, la Presse grecque. — Heuzey, Notice sur M. Dehèque.

Littérature néo-hellénique (publications inédites) : Conseils à Franchesti, par Sakhlikis, publiés et annotés par M. Em. Legrand. — Adieux à l'Italie, de Rizos Néroulos, publiés avec une préface par le marquis Queux de Saint-Hilaire.

Notices bibliographiques.

L'ESPION PRUSSIEN

ROMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS (1)

XV

JUGEMENTS SUR LA COUR IMPÉRIALE

Plusieurs jours se passèrent. Les Prussiens étaient arrivés à Haguenau et l'avaient quitté sans prendre la peine de faire

(1) Suite. Voyez les numéros 16 et 17. — Reproduction interdite.

prisonniers les quelques blessés qui pouvaient rester encore. Ils poursuivaient Mac-Mahon.

Mirville souffrait beaucoup plus de ses inquiétudes que de sa blessure; il s'habituait peu à peu à la perte de son bras; mais que n'aurait-il pas donné pour être en état de rejoindre son général ot de prendre part aux grandes opérations qui paraissaient prochaines! Enfin, il apprit l'arrivée de Mac-Mahon à Nancy. Pour le moment le maréchal était sauvé.

Les nouvelles de Paris n'étaient pas rassurantes. Ollivier et son ministère avaient été renversés.

Le comte de Palikao, en sa qualité de ministre de la guerre, fut mis à la tête du nouveau cabinet. La chute d'Ollivier n'excita pas de regrets dans le public; mais, d'autre part, les antécédents de Palikao n'inspiraient pas grande confiance. On sentait qu'il était pris comme un remède désespéré; toutefois, ceux qui avaient confiance dans l'avenir de la France espéraient et croyaient que du moins Palikao conduirait les opérations militaires avec plus d'énergie que ses prédécesseurs.

— Je souhaite, dit un jour Albertine, que nous ayons une transformation complète, non plus seulement dans les hommes, mais dans le système tout entier. Ne pensez-vous pas, Ernest, que la France a besoin d'une réforme radicale?

— Je suis tout à fait de votre avis. Cette guerre a modifié toutes mes idées. J'étais impérialiste, non par conviction, mais par désir de maintenir l'ordre et le gouvernement de fait, quel qu'il fût...

— Et aujourd'hui?

— Dans ces derniers jours, depuis que je suis condamné à cette couche étroite, j'ai beaucoup médité sur les malheurs de mon pauvre pays, sur ses malheurs présents et futurs, et j'en suis arrivé à penser que la République est le seul gouvernement qui puisse sauver la France.

— Est-ce possible! s'écria madame de Groben.

— Nous savions tous, continua Mirville, que l'empereur avait commis des fautes; mais, parmi nous, il y en avait bien peu qui le crussent aussi profondément ignorant qu'il paraît l'avoir été de la puissance militaire actuelle et de l'état général de la France.

— A quoi faites-vous allusion en particulier? demanda Alberline.

— Au nombre d'hommes qui, sur le papier, figuraient dans les cadres de l'armée, qui étaient payés par le pays comme en faisant partie, et qui n'existaient que sur le papier, tandis que l'argent avait reçu d'autres destinations. — Au favoritisme, qui a fait nommer généraux en chef des hommes incapables, par la seule raison qu'ils étaient dévoués à la dynastie. — A l'erreur de l'empereur, qui a pris en mains le commandement en chef.

— Les troupes n'auraient-elles pas pu être disposées de manière à ne pas être partout attaquées d'une manière aussi désavantageuse? demanda Albertine.

— Sans doute, elles l'auraient pu. Il n'est pas facile d'expliquer cette négligence des précautions et des dispositions les plus élémentaires. Il en est résulté que deux belles armées ont été détruites sans profit et complétement perdues par un concours étrange d'imprévoyances et d'aveuglements, dit Ernest avec amertume.

— Mac-Mahon ne devrait-il pas être commandant en chef?

— Bazaine est considéré comme plus capable. Peut-être le nommeront-ils encore. Nous pouvons nous en rapporter à lui pour agir d'après ses propres inspirations.

— L'impératrice est-elle réellement une femme d'un caractère énergique, d'un jugement profond?

— Je ne le pense pas, répondit Ernest. Ce que j'admire en elle, c'est sa beauté, sa grâce et son bon cœur.

— Elle a une grande dignité, dit Mme de Groben en intervenant, et une réelle piété; mais c'est une véritable Espagnole.

— Que voulez-vous dire, mamau, par ce mot : *une véritable Espagnole?*

— Je veux dire qu'elle a une foi profonde, des vues étroites et une certaine légèreté de caractère, ce qui se rencontre souvent chez les femmes espagnoles de la classe élevée, et s'y trouve uni à une grande dignité extérieure.

— Selon moi, dit Albertine, l'impératrice est bonne et bienveillante.

— Sa conduite a été exemplaire, remarqua Mme de Groben.

— Cela peut être vrai, dit Mirville, et cependant, pour parler franchement, elle a été coupable comme femme et comme souveraine.

— Vous m'étonnez, répliqua Mme de Groben, et je vous trouve bien sévère.

— Je le suis peut-être, dit Mirville en riant. Ce sont des sujets délicats à traiter; mais, en tout cas, l'impératrice a permis à la cour de s'entourer d'une atmosphère impure.

— Pouvait-elle l'empêcher?

— Peut-être non, et sous certains rapports cela lui était absolument impossible; mais jamais rien n'a prouvé qu'elle fût choquée de cet état de choses. Ses amies intimes ne sont certes pas à citer pour la pureté de leurs mœurs. J'avoue que tout cela me choque profondément... Une femme, et une impératrice, devrait être, selon moi, non-seulement belle et vertueuse, mais digne et sévère dans son extérieur et dans toute sa conduite; sa toilette même devrait être chaste dans son élégance.

— En vérité, vous m'amusez, dit Mme de Groben avec un sourire de bonne humeur. Vous, un jeune officier, vous êtes vingt fois plus sévère dans vos appréciations que moi, qui suis une femme mûre et déjà vieille. C'est toujours la même histoire, et la nature humaine est toujours la même. Les hommes entrent dans la vie avec un type imaginaire de perfection dans la femme, et ils n'admettent pas qu'un iota puisse manquer.

— J'espère cependant que ce n'est pas le cas pour vous, observa Alberline en regardant Ernest avec un brillant sourire, car, avec moi, vous seriez terriblement désappointé.

— Voyez où nous a entraînés la régénération de la France, de la république à l'impératrice, et de là à la perfection de la femme!

— Je souhaiterais presque une république en France, dit Albertine. Nous avons certainement besoin de grandes réformes.

— S'il ne s'agissait que de politique, remarqua Mme de Groben, une réforme pourrait suffire; mais ce dont nous avons surtout besoin, c'est de plus de foi chrétienne et de plus de moralité dans toutes les classes.

— Je n'aborderai pas ces questions difficiles, dit Mirville; j'ai déjà reçu ma leçon aujourd'hui.

XXI

RÉUNION DE FAMILLE

Groben revint chez lui à Paris le 25 août, et demanda immédiatement madame de Groben et Albertine. Grand fut son étonnement d'apprendre qu'elles étaient absentes.

— Absentes ! répéta-t-il de ce ton de profonde surprise qui indique l'idée qu'on peut avoir mal entendu.

— Oui, monsieur, répondit le domestique en lui remettant un billet que madame de Groben avait laissé pour son mari au cas où il reviendrait le premier.

— Madame et mademoiselle sont parties pour la frontière, à ce que je crois, ajouta le domestique, qui n'était pas fâché de dire ce qu'il savait, et de prouver tout l'intérêt qu'il prenait à ce sujet.

Ce mot que sa femme et sa fille étaient parties pour la frontière sonna d'une manière étrange aux oreilles de Groben. La lettre lui expliqua tout d'une manière qui le satisfit, du moins sur un point. Il avait craint qu'effrayées sur son compte elles ne fussent parties pour le retrouver.

— Pauvre Mirville ! pauvre garçon ! murmura Groben avec émotion en lisant la lettre de sa femme. — Puis, au grand déplaisir de son domestique, qui s'était approché pour entendre, il n'ajouta pas un mot. Groben, en toutes circonstances, parlait peu.

Dans le courant de la même journée, madame de Groben et Albertine revinrent à Paris.

Ernest allait mieux, et il avait insisté pour rejoindre le maréchal ou du moins pour essayer de le rejoindre. Mac-Mahon était en retraite de Nancy sur Châlons.

Ce fut une étrange entrevue à tous les points de vue que celle des trois Groben ; bien différente de ce qu'elle aurait été en d'autres circonstances !

Ces trois êtres avaient, sans aucun doute, un vif amour les uns pour les autres ; mais à leur affection se mêlait aujourd'hui un sentiment de gêne et d'embarras.

Madame de Groben était la moins agitée. Elle avait une grande confiance en son mari, et était sûre qu'il pourrait expliquer toutes les circonstances qui semblaient l'accuser. Sa crainte était plutôt qu'il ne désapprouvât la visite à Ernest, et qu'Albertine, dont les sentiments étaient vivement surexcités, ne heurtât ou ne blessât les idées de son père. Les souffrances auxquelles elle avait assisté, le chagrin qu'elle avait éprouvé, tout cela n'était pas fait pour diminuer l'espèce d'exaspération qui, depuis le début de la guerre, grondait et se développait sans cesse dans le cœur d'Albertine.

Groben exprima toute la pitié qu'il ressentait pour Mirville, surtout quand il connut toute l'étendue de son malheur. Il embrassa Albertine avec affection et tâcha de la consoler. Mais quelle consolation offrir à une femme dont le fiancé a été si cruellement atteint ? Albertine comprit les intentions bienveillantes de son père et lui en fut très-reconnaissante.

Groben parla des sentiments qu'elle devait éprouver, de la pitié qu'on ressentait à voir un beau jeune homme ainsi mutilé ; il parla de tout cela de manière à faire verser des larmes à sa fille ; mais quand il en vint à la carrière d'Ernest, empêchée, sinon brisée pour toujours, et qu'il se lança dans des réflexions sur la guerre, sur les misères que beaucoup de gens avaient déjà ou auraient à supporter, il semblait à Albertine que c'était la Prusse qui parlait par les lèvres de son père, qui prédisait à la France toute sorte d'infortunes, et qu'il se réjouissait de la ruine générale. Une certaine exaltation dans le ton, — peut-être n'était-ce que son animation ordinaire, — pendant qu'il parlait, donnait à cette supposition une apparence de réalité, et cette pensée, quand elle se présenta à l'esprit d'Albertine, glaça tout son sang dans ses veines. Elle regarda un instant son père d'un air soupçonneux. Lut-il dans son regard, elle ne put le deviner ; il l'attira près de lui en silence, et l'embrassa avec tendresse.

Groben avait une faiblesse, faiblesse qu'il ne pouvait jamais complétement surmonter, c'était son amour pour son seul enfant. Albertine le savait bien. En réponse à ses caresses, elle versa un torrent de larmes.

Ce fut avec un profond soulagement que madame de Groben entendit dire à son mari qu'il approuvait tout à fait le voyage à Haguenau. « Elle avait eu parfaitement raison, et s'il eût été à Paris il lui aurait conseillé lui-même de partir. »

Puis, sans en être sollicité, Groben essaya de donner quelques explications sur sa propre conduite. Il dit à sa femme qu'il était parti pour protéger son ami Fernbach contre les fureurs de la foule ; on ne savait ce qui pourrait arriver dans un moment d'exaltation populaire.

Fernbach, à ce qu'il paraît, avait été reconnu par quelques personnes à la gare de Strasbourg, et avait été très-maltraité au moment où il sortit de sa voiture. Mais Groben avait réussi à le mettre en sûreté, et aucune insulte, dit-il, n'avait été dirigée contre lui-même. Il était allé avec Fernbach jusqu'à la quatrième station sur la ligne de l'Est, et l'avait laissé là pour revenir à Paris chercher madame Fernbach et ses filles.

— Vous êtes revenu à Paris, s'écria madame de Groben, et vous ne vous êtes pas même occupé de nous !

Et son ton exprimait qu'elle était aussi choquée que surprise.

— C'était impossible. Je revins comme je vous le dis, mais c'était la nuit. J'avais à emmener ces pauvres femmes immédiatement. Songez à l'inquiétude qu'elles ont éprouvée !

— C'est vrai. Eh bien ! les avez vous emmenées ?

— Oui, nous avons rejoint Fernbach et nous sommes tous allés jusqu'à Strasbourg.

— Je vous l'avais bien dit, que papa était à Strasbourg, j'en étais sûre, dit tranquillement Albertine.

— Pourquoi étiez-vous obligé d'aller aussi loin ? demanda madame de Groben.

— J'étais parmi les vendeurs de samedi, répondit Groben.

— Oh papa ! s'écria Albertine avec amertume.

— Carl ! s'écria sa femme.

— Eh bien ! que veut dire cette émotion ? s'écria Groben à son tour, d'un ton calme et légèrement sévère ; mais Albertine remarqua qu'il devenait plus pâle en parlant.

— Fernbach et d'autres me conseillèrent de vendre samedi ; nous n'étions pas sans doute au courant des tristes manœuvres de ce jour, dit Groban, et sa voix était très-calme, et il était parfaitement maître de lui.

— Sans doute, répéta Albertine d'une voix basse et rêveuse. Elle parlait si bas que le mot n'arriva pas aux oreilles de Groben, bien qu'il lui ait vu remuer les lèvres.

— Alors il y a un erreur au sujet de M. Fernbach et de vous-même, demanda sa femme, qui soupirait après une réponse affirmative. O Carl ! nous étions si terrifiées quand nous avons entendu crier votre nom.

Groben sentait que les yeux d'Albertine étaient braqués sur lui, et il répondit en hésitant :

Digitized by Google

— J'étais malheureusement, je vous l'ai dit, parmi les vendeurs, mais pour une si faible somme que cela seul suffirait pour m'absoudre, s'il y avait le moindre soupçon sur moi.

— Dieu merci! s'écria Albertine à haute voix.

— Car, j'en étais sûre! mais dites-moi : pourquoi M. Fernbach était-il ainsi en butte aux attaques de la foule?

— Il avait, en réalité, fait ce jour-là de très-grandes spéculations ; je ne crois pas que ce fût dans une mauvaise intention. Il était forcé d'agir ainsi. C'est un habile, un très-habile spéculateur : les circonstances l'ont entraîné ; il acheta et vendit juste aux bons moments. En somme, il réalisa un bénéfice important et son nom fut mis en avant, je suppose, par ceux qui avaient perdu.

— C'est une très-fâcheuse circonstance. Pourra-t-il jamais revenir? demanda madame de Groben.

— Il est plus prudent de sa part de rester hors de Paris pour le moment. Je les ai laissés bien installés à Strasbourg, mais peut-être jugeront-ils à propos de passer la frontière.

— Marie pourra chanter son *Rhein Wacht* avec plus de succès sur l'autre rive, remarqua Albertine.

Cette observation ne fut pas relevée, et madame de Groben continua :

— Mais vous ne m'avez pas dit pourquoi vous êtes resté si longtemps absent?

— Comme mon nom avait été mêlé à ces affaires, et que j'avais protégé la fuite de Fernbach, ils pensèrent que c'était plus prudent de ma part de m'absenter, et j'étais moi-même de cet avis.

— Êtes-vous sûr d'être maintenant tout à fait en sûreté? demanda madame de Groben avec crainte.

— Oui, je le pense. Je ne vous ai même pas écrit par plus de précaution. J'avais prié Schneider de venir vous donner de mes nouvelles. J'ai appris qu'il était allé voir les Fernbach, comme je lui avais demandé de le faire quand il vous aurait vues.

— M. Schneider est revenu le dimanche ; nous ne l'avons pas vu depuis.

— Il est probablement venu pendant votre absence. Les domestiques lui auront dit simplement que vous n'y étiez pas.

— Comme il est informé des moindres détails! se dit à elle-même Albertine, mais sans prononcer une parole.

— Les spéculateurs et la panique sur l'or sont oubliés aujourd'hui, dit Groben en se frottant les mains, mais je trouve à la place une fièvre, une rage d'espions. Et comme il murmurait ces mots, un léger sourire effleura ses lèvres.

Albertine le regarda en face d'un œil inquisiteur, mais il ne vit pas ou ne voulut pas voir ce regard.

— C'est justement ce qui m'alarme, seulement je ne voulais pas aborder ce sujet, répondit Mme de Groben. Êtes-vous sûr de ne faire naître aucun soupçon en raison de votre naissance?

— Sans nul doute on ne peut être sûr de rien en des temps d'agitations populaires ; mais je crois que je puis, et cela assez facilement, passer pour Français. Schneider est venu au devant de moi, au chemin de fer. Il a fait une enquête, j'en ai fait une de mon côté. Nous avons nos permis en due forme de la police. Nous parlons le français sans le moindre accent étranger. Ce pauvre Fernbach avait contre lui, vous le savez, sa prononciation gutturale, ajouta-t-il en riant.

— Oui, c'est vrai, répondit sa femme ; j'espère donc que pour vous tout est en règle.

Madame de Groben soupira et ne parut pas être tout à fait aussi contente que ses derniers mots semblaient l'indiquer.

Ce soir-là, Albertine profita d'un moment où sa mère était absente de la chambre, et, allant à son père, lui dit vivement :

— Papa, j'ai besoin d'avoir avec vous une conversation particulière, qui sera peut-être longue : il me la faut à tout prix, mais je ne veux pas que maman en sache rien. Puis-je aller vous trouver demain matin?

Groben parut surpris et contrarié, et comme il tardait à répondre, elle répéta sa demande :

— Puis-je aller vous trouver demain matin?

— De quoi s'agit-il donc, ma chère fille? répliqua-t-il. Mon enfant bien-aimée! ajouta-t-il en allemand, comme cela lui arrivait quelquefois dans ses instants de plus grande tendresse.

Un léger frisson, qui n'échappa pas à son père, agita tout le corps d'Albertine.

Mais en ce moment la voix de madame de Groben se fit entendre au dehors, et la jeune fille lui dit très-rapidement :

— Pas un mot à maman, promettez-le moi!

— Je te le promets. Viens demain à dix heures, mon enfant, dans mon cabinet. Je serai seul.

XXII

UN TERRIBLE AVEU

A l'heure dite, Albertine entrait dans le cabinet de son père. En se voyant dans ce sanctuaire, dont l'accès lui était ordinairement interdit, elle ne put s'empêcher de regarder tout autour d'elle avec une satisfaction d'enfant. Cette impression fut très-courte. Elle embrassa son père et s'assit près de lui. Groben se tourna de son côté, mais ce fut Albertine qui rompit le silence :

— Mon cher père, j'ai à vous poser une question qui est pour moi de de la plus grande importance; mais je voudrais d'abord obtenir de vous la promesse solennelle qu'en me répondant vous me direz toute la vérité.

— Ai-je donc l'habitude de mentir? demanda Groben avec sévérité. Il s'éloigna d'elle, et sa figure perdit l'air affectueux qui l'avait animé jusqu'alors.

— Je ne sais pas au juste, répondit-elle d'un ton hardi et presque provoquant.

Groben ne dit rien et elle continua.

— Pendant notre triste voyage pour revenir de Haguenau, maman a cru peut-être que je dormais ; en réalité, je passais en revue toute ma vie antérieure; je me rappelais tout ce que vous avez été pour moi depuis ma première enfance.

— Pourquoi t'occupais-tu donc tant de moi?

— Et je retrouvais à toute époque de ma vie les preuves d'une tendresse inaltérable, continua Albertine d'une voix hésitante. Vous m'avez toujours traitée comme une fille unique, tendrement chérie et même gâtée, depuis le temps où vous guidiez mes premiers pas avec des lisières, jours que je me rappelle ou plutôt dont je crois me souvenir, jusqu'à ces dernières années, pendant lesquelles tous les colifichets à la mode m'étaient donnés avant même que je n'eusse le temps

Digitized by Google

de les désirer, et où le dernier objet choisi par moi était toujours celui que vous admiriez le plus.

— Où veux-tu en venir, ma chère fille? quel père n'aurait pas aimé son Albertine?

— Je crains de n'avoir pas été assez reconnaissante d'une telle tendresse, et de l'avoir trop acceptée comme une chose qui m'était due. Puis, quand je m'examine, je trouve en moi-même le souvenir toujours vivant d'une offense faite par vous à mon cœur ou à mon amour-propre; je ne sais vraiment pas au juste lequel des deux a été froissé ce jour-là.

— Mais ce souvenir ne s'est point envenimé, je l'espère, dit Groben en souriant; voyons, de quoi s'agit-il?

— Je veux parler de la façon dont vous m'avez renvoyée quand je suis venue vous annoncer la demande d'Ernest, et aussi de ce que j'avais aperçu sur votre bureau.

— Et qu'as-tu vu? Quelque crime de haute trahison? Quelque preuve positive de ma participation à un grand complot contre la sûreté de l'État?

— Oh non, rien qu'un billet de la comtesse de Montrecourt qui vous promettait d'autres renseignements.

Groben tressaillit en dépit de lui-même et la regarda d'un œil scrutateur. Où voulait-elle en venir?

Mais Albertine ne semblait pas avoir d'intention malicieuse, à en juger par ses yeux baissés et son air de tristesse.

— Et, d'après tes souvenirs, ma conduite en cette occasion fût-elle simplement une injure isolée ou bien le début d'une série d'offenses? demanda Groben après un instant de silence et sur un ton de badinage qui blessa profondément Albertine.

— Je ne puis nier, mon père, la chagrin que votre manière d'être m'a fait parfois éprouver pendant ces derniers temps; oui, vous m'avez souvent profondément affligée. Mais je n'irai pas plus loin, dit-elle en levant les yeux et en les fixant sur lui avec assurance, si vous ne me faites pas la promesse que je vous ai demandée au début de cet entretien.

— Faut-il un serment pour te satisfaire, et dois-je jurer par le Dieu qui nous créa de te répondre sincèrement?

— Croyez-vous en Dieu? demanda timidement Albertine.

— Non pas en *votre* Dieu, sans doute; mais je crois, comme tous les francs-maçons, au grand architecte de l'univers.

— Voilà ce que je craignais: vous n'acceptez pas les dogmes de notre sainte religion, et cependant vous m'avez fait élever dans cette croyance.

— La religion est bonne pour les femmes; les hommes forts, Albertine, n'ont pas besoin d'un pareil soutien.

— Reste-t-il quelque chose d'assez sacré à vos yeux pour que vous puissiez faire un serment qui vous lie?

— Tu es bien ergoteuse, et cela est vraiment étrange de la part d'une fille, dit Groben avec amertume.

— En réalité, je lutte pour ne pas oublier le passé, s'écria Albertine; peut-être aurais-je dû ne jamais entamer ce sujet. Dois-je en rester là?

— Non, dit Groben, poursuis, et tâche de retrouver la paix de ton cœur; ta tranquillité m'est plus chère que tout le reste; je te promets de répondre à ta question, quelle qu'elle soit, et quand je jure par Celui qui créa toute chose, tu peux compter sur la vérité, dût-elle me coûter la vie ou l'honneur. Tu aurais pu d'ailleurs m'accorder la même confiance si tu m'avais fait jurer par mon amour pour toi.

— Eh bien donc, mon père, par cet amour et au nom de celui en qui vous croyez, je vous adjure de me répondre sincèrement: *Êtes-vous un espion prussien?*

Et pendant qu'elle prononçait ces mots, son regard plein d'angoisses et de prières tout à la fois semblait vouloir deviner la réponse.

Groben lui prit les mains, la regarda fixement avec des yeux pleins de tendresse, et tout en pâlissant lui répondit d'une voix basse et distincte:

— Oui, je suis un espion prussien, ou du moins, ajouta-t-il d'un ton dédaigneux, je suis ce que vos Parisiens appellent de ce nom.

XXIII

EST-CE DE L'AMOUR OU DE LA HAINE?

Albertine avait perdu connaissance. Elle s'était attendue à ce coup. Mais, illusions du cœur humain! contre toute espérance, elle espérait encore!

Groben la porta sur une chaise longue, lui baigna les tempes avec de l'eau de Cologne, lui frotta les mains. Tout était inutile. A une excitation très-grande et longtemps soutenue avait succédé une complète prostration.

Une mère n'aurait pu être plus tendre pour son enfant malade que ne le fut cet homme, ordinairement si froid et si sec. Quand la respiration parut se suspendre, ses craintes devinrent extrêmes, et de la voix la plus douce il l'appelait des plus tendres noms. Il la priait, il la suppliait de ne pas le quitter pour toujours; il la conjurait surtout de ne pas le haïr.

Un instant, il eut l'idée d'aller chercher sa femme, d'appeler au secours; mais, à ce moment même, toute intervention étrangère lui parut un moyen désespéré, et il ne put prendre sur lui d'y avoir recours.

Pendant qu'Albertine était ainsi sans connaissance, deux coups légers furent frappés à la porte de Groben. Une première fois, c'était Schneider. Il apportait, disait-il, des nouvelles d'une grande importance, qu'il devait communiquer sur-le-champ. A son grand étonnement, Groben lui répondit qu'il se moquait de ses nouvelles, et que, sous aucun prétexte, il ne voulait être dérangé de toute la journée. La seconde fois, c'était un envoyé de madame de Montrecourt, qui avait l'ordre de demander une réponse immédiate à la lettre qu'il apportait.

Groben prit la lettre, et déclara qu'il ne pouvait pas répondre.

Quand Albertine revint à elle et entr'ouvrit les paupières, en apercevant son père assis à ses côtés, sur le sofa, les yeux pleins d'anxiété fixés sur elle, son premier mouvement fut de le repousser avec horreur. Le regard vague, les bras étendus, elle semblait vouloir l'éloigner autant que possible.

Groben se retira hors de sa vue.

— Suis-je donc la fille d'un espion prussien? murmura-t-elle tout bas, et comme se parlant à elle-même; puis, elle ajouta d'une voix plus intelligible: Quelle honte, mon Dieu! quelle honte!

— Ma fille, dit Groben, sans oser encore faire un pas en avant, ma fille, aie pitié de moi!

Il y eut un instant de silence, puis Albertine, retrouvant toutes ses forces, se redressa sur sa chaise longue et s'écria:

— Pour l'amour de Dieu! dites-moi que je ne suis pas votre enfant! Le sang qui coule dans mes veines *n'est* pas,

Digitized by Google

ne peut pas être le vôtre ! Je hais la Prusse et tout ce qui est Prussien. J'ai horreur de la trahison. J'aimerais mieux être le plus abject des reptiles qui rampent sur terre plutôt que la fille de cet être berrible et sans nem : un vil, un misérable, nn odieux espion !

Elle prononça ces paroles d'une veix lente et distincto, comme une personne qui suivrait sa pensée iutime.

Groben s'était trainé jusqu'à un siége, et s'y était affaissé ; il endurait les tortures d'une véritable agonie ; la tête enfoncée dens ses deux mains, il ne laissait veir aucun trait de sa figure ; mais tout sen corps était agité par nn violent tremblement.

Albertine se leve : faible et tremblente, elle marcha vers lui, et se jetant à ses genoux, elle s'écrla :

— Par pitié, dites-mei teute la vérité ! Je ne suis pas *votre* enfant ?

A ces mots, cet homme si frold et si dur, éclate en saeglets. L'odieux espion avait nn cœur de père. — Teute autre répense était inutile. — Le fol espoir qu'elle avait un instant nourri dans son cœur, Albertine comprit qu'il fallait y renencer. Elle devait désormeis eccepter sa destinée.

Un étrange cenflit s'éleva dès lors en elle. L'instinct filial la portait à consoler son père ; mais sa conscience l'arrêtait, et son âme bennête se révoltait tout entière à l'idée de trahison.

Groben, de son côté, était dans une terrible situatien. Ce n'était pas le remerds qui l'agitait. Jamais un sentiment de ce genre n'était arrivé jusqu'à lui. A celte henre, comme en tout temps, sa carrière tout entière lui paraissait utile et henorable. Mais il ne pouvait supporter la pensée de ne pes être eimé par sa fille. Comment pourrail-il vivre sans l'affectien d'nn être qu'il chérissait si tendrement ! Toute antre souffrance lni semblait meins insupportable qu'un tel malbenr, et, cependant, par quels meyens pourrait-il reconquérir son amour ? Il ne pouvait défaire ce qu'il evait fait, ni revenir sur ce qu'il avait si nettement aveué.

A la fin, il se hasarda timidement à dire :

— Peul-être y a-t-il de ta part quelque fausse interprétation, pent-être n'as-tu pes réfléchi que l'agent d'une grande nation, accrédité, quoique en secret, par son souverain, ne peut être confondu avec ce que les gens appellent en ce mement un vulgaire.....

Grehen s'errête ; il n'oseit prononcer le mot. Profendément émue per le désespoir de son père, Albertine s'efferçait de retrouver un peu de calme et de respect filial, au milien des deuleurs qu'elle éprouvait. Aux paroles de Groben, elle soupira profondément et répondit :

— Que je serais beureuse, si veus pouviez me démontrer que la trahison n'est pes un crime !

— Écoule-moi, Albertine : je veux t'expliquer ma vie. Tu jugeras tei-même. Je vins en France, tout jeune, avec une deuble mission. Ostensiblement je n'étais que le correspendant de la *Gazette de Berlin* ; mais en secret j'aveis été chargé par notre gouvernement de m'instruire de teut ce qui cencernait la situetion de la France et d'envoyer à Berlin des rapperts secrets sur ce que j'aureis appris. Pour accomplir me tâcbe consciencieusement, je voyageai dans les divers départements, m'arrêtant où cele me paraissait nécessaire, étudiant avec sein teut ce qui se présenteit à mon ebservation. Y a-t-il rien de désbonorant dans une semblable conduite ?

— Vous parlez en ce moment d'une manière générele, mais je ne sais pas quel genre de renseignements vous aviez mission d'acquérir, ni quels moyens vous étiez obligé d'employer pour obtenir ces renseignements.

— C'était la situatien teut entière de la France que j'avais reçu l'ordre d'étudier : ses resseurces, son erganisation militaire, son systèmo financier, l'état de l'agriculture, du cemmerce, de l'iadustrie, des manufactures, etc. ; teut, en un mot. Pendent ces vingt dernières années, continua-t-il en s'écbeuffant à mesure qu'il parlait, j'ai jeué le rôle d'un ministre régulièrement accrédité. Mes agents sont répandus dans tous les coins de la France, dans tous les rangs de la société, depuis la cour jusqu'aux plus infimes régions. tls m'enveient ou m'apportent leurs rapports, et je transmets à Berlin ce qui vaut la peine d'être connu. Je crois que j'ai rendu de grands services à mon pays, et c'est ce dent tout le monde ne peurrait pas se vanter.

— Je ne deute nullement ni des services que vous avez pu rendre, ni de votre capacité. Mais une missien secrète implique teujeurs des manœuvres cachées et tout un système d'intrigues qu'il serait bien impossible, j'en suis sûr, d'avouer au grand jeur. N'est-ce donc pas abuser de l'hospitalité d'un pays, n'est-ce denc pas trahir l'amitié qu'on vons témeigna ? Pour être appliquée sur une large échelle, la fraude en grand devient-elle denc estimable ?

— Mais, ma fille, avec ta manière d'envisager les choses, tous les ambassadeurs seraient des bommes méprisebles.

— C'est qu'alors je rends très-mel ma pensée ; et je vons avouerai franchement, men père, que notre situation respective m'embarrasse beaucoup. Les liens qui m'unissent à veus me cemmandent le respect et l'amour, mais j'ai aussi d'autres liens et d'autres deveirs, et en tout cas, une manière de sentir tout opposée à la vôtre. J'aime Ernest, et j'aime mon pays qui est le sien.

— Tout cele est très-légitime, dit Groben avec calme, mais en pâlissant.

— A celte contradiction dans mes sentiments se rattache une grave question, peursuivil Albertine. Si men père avait commis un crime odieux, quel serait mon deveir ?

— Un enfant ne deit jamais se permettre de juger ses parents.

— Mais je ne puis faire, s'écria-t-elle avec impétuosité, que je n'éprouve de la haine pour l'acte en lui-même, sinen pour le coupeble : et si ce n'est de la haine, tout au moins du mépris ; car je ne puis arriver à bien diro ce que je sens eu plutôt ce que je souffre en ce mement...

— C'est bien le met, ma chère fille ; tu souffres beaucoup, et tu t'es écartée de ton sujet, car je ne m'imagine pas que tu sois venue ici pour me dire des duretés.

— Je suis venue pour me débarrasser, si je peuvais, du peids qui m'eppressait, peur vous entendre me déclarer que vous n'éties pas notre ennemi.

Groben leva les épeules avec impetience.

— L'egent de la Prusse n'e point à être l'ennemi de la France ; je suppose que c'est ce que tu entends par *notre ennemi*.

— Voulez veus me dire pourquei veus vous étiez établi à Paris ? demanda Albertine, qui centinuait son interrogateire avec cette obstination qu'elle leuait de son père lui-même.

— Cela devient, ma chère fillo, une véritable inquisition, mais je veux te setisfaire et dissiper, si cela se peut, toutes tes préventions à mon égard. Je me suis établi à Paris parce que j'aveis acquis sur la province tous les renseignements

Digitized by Google

dont j'avais besoin, et dès lors il suffisait d'y conserver des employés subalternes.

— Dans quel but?

— Pour me tenir au courant de ce qui s'y passerait. En ce moment j'en sais plus sur la France que n'en savent ses hommes d'État eux-mêmes. Est-ce là un résultat à dédaigner? Notre système est admirable. Nombre de nos agents ont fait preuve du plus grand dévouement. Des hommes instruits se sont astreints, pendant des années, à remplir les plus modestes emplois, à travailler manuellement dans les ateliers, et, en même temps, suivant leurs aptitudes diverses, ils étudiaient le pays, sa disposition géographique, la topographie des lieux, les mœurs des habitants. Ces mêmes individus sont aujourd'hui officiers dans l'armée de Guillaume, où ils rendent les plus grands services... Et en parlant ainsi, Groben jetait les yeux sur une carte étendue devant lui; il était évident qu'il avait presque oublié sur quel terrain brûlant il était engagé.

Un murmure d'Albertine le rappela à lui-même et il ajouta :

— Quand je t'explique pourquoi je me suis établi à Paris, je dois aussi mentionner qu'à peu près vers cette époque je m'étais marié; tout naturellement je devais donc me fixer quelque part.

— Cela rentrait aussi dans vos plans, demanda-t-elle en frissonnant, de vous marier avec une Française? Je vins au monde peu de temps après; maman et moi nous avons servi à vos projets, nous étions un des anneaux de la chaîne, nous complétions *le système*, dit-elle d'un ton amer et en accentuant tous les mots.

— Ma fille, tu es véritablement folle.

Sans tenir compte de l'interruption, Albertine continue.

— Oui, je le vois clairement aujourd'hui. Nous aussi nous avons aidé la Prusse contre la France. Mon Dieu! avez-vous pu permettre qu'il en fût ainsi! Mon mariage même devait couronner votre œuvre. — Un officier français — des relations à la cour, tout cela devait servir. Pauvre Ernest! mais cela ne sera pas. Il ne liera pas sa destinée à une telle infamie. Mon père! mon père! pourquoi faut-il que je vous donne ce nom? Que ne suis-je morte avant d'avoir connu une telle honte!

Elle frappa du pied avec rage, et dans son impuissance, elle se tordait les mains de désespoir.

Un éclair de colère passa sur le front de Groben. Sa figure pâle devint subitement très-rouge, ses yeux étincelèrent, mais il domina vite cette émotion et dit d'un ton plein de bienveillance :

— Ma chère Albertine, j'avais espéré que tu me comprendrais mieux, que tu verrais plus clair dans cette affaire. Je suis désespéré de te causer de la peine, mais, en conscience, je ne trouve rien à reprendre ni dans ma conduite passée ni dans ma conduite actuelle.

— Si vous ne vous trouvez aucun tort, pourquoi donc cachez-vous si soigneusement votre vie?

— Mais tout simplement pour mener à bonne fin mes projets.

— Eh bien! laissez-moi vous adresser une dernière question. Ne frissonnez-vous pas à ce seul nom d'espion? Ce qu'il y a d'honnête en vous ne se révolte-t-il pas, ne proteste-t-il pas contre cette méprisante appellation?

— J'ai vécu trop longtemps, répondit brusquement Groben, pour me soucier d'un mot. Je suis ce que je suis, et nulle puissance humaine ne peut me faire ni me défaire. Ce que les uns appellent espion, d'autres l'appellent agent, ministre, ambassadeur. Selon moi, il y a des espions honorables, et peu m'importe d'être ou non compté parmi eux.

— Oui, s'écria Albertine, l'homme qui, au péril de sa vie, s'introduit dans un camp ou dans une ville ennemie, pour le service de son pays, oui, sans doute, celui-là peut être honorable; mais celui qui va s'asseoir à la table d'un ami pour l'espionner, qui s'introduit dans les familles, qui contracte même des liens de famille, pour être ensuite plus à même de trahir, celui-là est un misérable, et il n'y a pas de plus noire infamie.

Groben fut un moment interdit. Sa pâleur devint livide. Mais il retrouva bientôt son calme et répondit :

— Albertine, quand tu seras plus âgée, tu seras moins absolue : tu sauras que la plupart des hommes poursuivent plusieurs buts à la fois, et obéissent le plus souvent à des mobiles divers et opposés.

— J'espère ne pas vivre assez longtemps pour voir tout ce que vous m'avez annoncé ce matin. Tout le monde n'est pas du reste comme vous le prétendez. Madame de Montrecourt, M. Schneider, avec leurs manières doucereuses et fausses, sont des espions, j'en suis très-sûre. Mais maman, Ernest, sont des personnes loyales. Je commence à comprendre la différence qui existe entre...

— Dis toute ta pensée, Albertine.

— Entre un espion et un honnête homme.

— Je t'avais promis de te répondre franchement. Ai-je tenu ma promesse?

— Oui, mon père.

— Eh bien! oublions maintenant tout ce qui vient de se passer entre nous : oublions les paroles amères qui nous ont échappé dans le chaleur de la conversation. Tu connais mon secret, tu n'en abuseras pas, j'en suis assuré. J'aurais voulu te convaincre que ma vie est à la fois honorable et utile; je n'y suis pas arrivé : nous n'en devons pas moins nous entendre parce que nous nous aimons encore. Je puis du moins répondre de moi et de mes sentiments.

— Vous êtes assurément le plus tendre des pères, et je n'oublierai jamais votre bonté, ni votre patience, non plus que ma dureté et mon ingratitude.

— Tu parles du passé : tes sentiments sont-ils donc changés aujourd'hui? Ma vue te serait-elle donc devenue odieuse?

— Ma tête est en feu, la raison m'abandonne. Je n'ose envisager l'avenir.

Puis au bout d'un instant elle ajouta :

— Mon père, il faut que je m'en aille.

Elle prononça ce mot d'un ton solennel, comme si elle luttait violemment pour se rappeler qu'il était son père.

— Eh bien! va, mon enfant, dit Groben avec douceur, tu reviendras quand tu seras plus calme. Dans une heure tu me retrouveras ici : je compte sur toi. Rappelle-toi seulement que tu es tout pour moi.

Elle n'essaya pas de répondre et se sauve précipitamment. Le quitter était pour elle un soulagement.

Arrivée dans sa chambre, Albertine s'abandonne à tout son désespoir. Pour elle désormais, il n'y avait plus de repos, il n'y avait plus d'issue à son malheur; sans avoir été coupable, elle était déshonorée, et cette honte éternelle, elle la devait à l'être qui la chérissait le plus tendrement, qu'elle avait elle-

Digitized by Google

même pour devoir de respecter et d'aimer : c'était l'héritage qu'il lui avait préparé.

En face de cette affection paternelle, qu'avait-elle à faire ? Fallait-il haïr son père, fallait-il se contraindre à l'aimer encore ?

Elle n'avait même pas le consolant espoir de confier à sa mère toutes ses douleurs : comment révéler à une femme l'infamie de son mari ? Désormais entre elle et sa mère il y avait une barrière, un affreux secret.

Et son fiancé, pouvait-elle encore penser à lui ? Ernest de Mirville, le cœur le plus chevaleresque, le type de l'honneur militaire, un Français, un patriote ardent, pouvait-il épouser la fille d'un ennemi de la France, d'un traître, d'un infâme espion ? Assurément non : par amour pour lui elle ne devait plus désirer ce mariage, et déjà elle ne le désirait plus : mais à cette pensée son cœur se brisait, sa raison se troublait, et la pauvre enfant se demandait avec effroi si elle ne marchait pas vers la folie.

XXIV

DISCUSSIONS ORAGEUSES

Comme tous les conspirateurs, Groben ressentait un plaisir intense à vivre sans cesse au milieu des intrigues et des complots. Jamais il ne s'en lassait. Un succès lui procurait une vive satisfaction d'amour-propre ; un échec lui préparait une jouissance peut-être encore plus grande, car il fallait alors avec une infatigable énergie trouver immédiatement de nouvelles ressources pour arriver à son but. Son esprit étendu et puissant le mettait à même d'embrasser à la fois et les plus minutieux détails et tout l'ensemble d'un plan ; sa finesse était pénétrante, sa volonté opiniâtre, et s'il se fût trouvé sur un plus noble théâtre, il se serait, sans aucun doute, élevé très-haut, et eurait pu devenir un homme d'État remarquable. Réduit au rôle de simple espion, Groben rampait dans ces régions infimes que la diplomatie dédaigne ordinairement ; mais il n'en déployait pas moins les plus grandes capacités, et sa perfide patrie ne pouvait pas se vanter de posséder un autre agent de sa valeur. La Prusse a su dresser ses enfants à devenir d'habiles espions ; elle a transformé l'Allemagne en une vaste école où le patriotisme enseigne à ne reculer devant aucun moyen, et, cependant, elle ne comptait pas deux hommes comme Groben.

Avec un tact parfait, le gouvernement de Berlin avait donné à Groben la France pour champ de bataille, et l'avait mis à la tête de son bureau de renseignements politiques. Il avait pour mission d'étudier le pays et ses habitants, de préparer la ruine de la France, de transporter à la Prusse ses richesses et sa grandeur, et Groben considérait que sa vie serait bien remplie s'il s'acquittait de cette mission. Ce n'était pas qu'il eût contre le peuple français aucun sentiment d'inimitié ; en dehors même du cercle de sa famille, il y avait beaucoup de personnes qu'il aimait très-sincèrement ; mais il avait à un haut degré cette conviction qui se rencontre, de nos jours, chez tout Prussien patriote : que la France, immorale et orgueilleuse, devait être écrasée. Il jouissait de cette satisfaction que donnent à tout homme l'exercice de ses facultés et la réussite de ses plans ; il trouvait un vif plaisir à travailler dans un but déterminé, et était emporté par l'espérance et la joie du succès.

C'est ainsi que Groben avait, plus que personne, les qualités de son emploi. Ses agents, qu'il payait grassement, pouvaient être animés par des pensées de lucre ; mais lui, se souciait fort peu du profit. Il ne méprisait pas l'argent, mais le considérait comme un moyen, et non pas comme un but. Groben n'était pas d'ailleurs un homme vulgaire ; il était au-dessus des passions et des sensualités grossières ; ses jouissances étaient celles du conspirateur, et seul, dans le silence du cabinet, il se frottait les mains avec joie lorsque le sang français avait été répandu. Jamais il n'éprouva de commisération pour ce pays auquel il devait sa fortune, sa femme, son enfant ; jamais il ne fut touché par la confiance et l'amitié qu'on lui témoignait depuis tant d'années.

Cependant, en dehors du but qu'il poursuivait avec tant d'énergie, on pouvait dire que Groben, quelque perfide qu'il fût, avait un cœur affectueux.

Ainsi que cela arrive souvent aux hommes les plus pervers, aux criminels eux-mêmes, les liens de famille lui étaient chers ; il aimait la paix du foyer domestique, était très-attaché à tous ses parents, à sa femme et surtout à Albertine. Par une contradiction curieuse, quoique assez fréquente dans le cœur humain, il admirait surtout chez sa fille les qualités qui lui manquaient le plus à lui-même : cette franchise et cette impétuosité qu'Albertine poussait presque à l'excès. N'est-il pas étrange de voir les êtres les plus vicieux conserver encore quelques bons sentiments ? C'est par là que, tant que nous sommes sur la terre, Dieu nous laisse une chance de salut.

Pour posséder et retenir la tendresse filiale d'Albertine, Groben aurait beaucoup sacrifié, tout peut-être, excepté sa position d'espion, et pourtant pouvait-il renoncer à l'estime et à l'amour de sa fille ?

Tout en songeant à cette orageuse entrevue qu'il venait d'avoir, il se demandait ce qui lui restait à faire. Peut-être n'aurait-il pas révélé son secret s'il avait prévu le terrible effet qu'il devait produire. Il s'était exagéré l'amour d'Albertine pour lui ; il avait trop compté sur le sentiment du devoir filial. Les questions qu'elle lui avait adressées l'avaient pris au dépourvu. Il aurait eu horreur de la tromper par un mensonge, et cette façon de déguiser l'espion en agent diplomatique lui avait semblé toute naturelle ; mais il avait échoué. Les esprits tortueux, en perdant la notion de la vérité, ne se rendent pas compte que cette notion demeure intacte chez les autres.

Groben consulta sa montre ; une heure s'était écoulée, et Albertine n'était pas revenue, ainsi qu'elle l'avait promis.

La jeune fille regardait vaguement par la fenêtre sur la place de la Madeleine, sans rien entendre, sans s'intéresser à rien, et c'était pour elle un douloureux étonnement que les rues fussent aussi animées que de coutume. Elle n'entendit pas ouvrir la porte de sa chambre, et la vue subite de son père lui causa une surprise qui, évidemment, ne lui fut rien moins qu'agréable.

— Je t'ai attendue, *kleine Liebling*, dit-il avec une étrange absence de tact, — car ces sons allemands qui résonnaient si agréablement à ses oreilles ranimèrent dans le cœur d'Albertine tous les sentiments de haine qu'elle avait essayé d'étouffer, — je t'ai attendue, *kleine Liebling;* pourquoi n'es-tu pas venue ?

— J'avais oublié que je devais retourner près de vous. Y

a-t-il longtemps? Est-il tard, demanda-t-elle d'un air distrait?

— Ma fille, à ton tour, réponds-moi *franchement*, reprit Groben d'un ton solennel. M'aimes-tu encore? Dis-moi quel est mon sort, ouvre-moi ton cœur. Tu as eu le temps de réfléchir. A quoi pensais-tu, il y a un instant, quand je suis entré?

— A ma honte! à mon désespoir! répondit-elle.... Être la fille d'un espion!... Je me répète ces mots sans en bien comprendre toute la portée. Mon âme se révolte. Pourquoi Dieu m'a-t-il condamnée à un sort si misérable?

— Mais, ma fille, dit Groben, sois raisonnable : appelle-moi un agent prussien, et ce nom te fera moins souffrir. Qu'est donc pour toi, au point de vue moral, l'envoyé d'une grande nation, chargé par elle d'une mission de confiance?

— A mes yeux, l'espion est un être qui vit sans cesse au milieu de basses et sales intrigues, ne s'arrête devant rien pour atteindre son but, et foule aux pieds, si besoin est, sans le moindre scrupule, les liens les plus chers et les plus sacrés.

— Alors tu me méprises, tu me hais, Albertine.

— Ne me pressez pas trop. Tout cela est encore si nouveau et si étrange pour moi!... Quand je m'approche de vous, quand je vous appelle mon père ou quand je pense que vous êtes mon père, tout en moi frissonne : je prie Dieu que ce ne soit pas par *haine*.

A ces mots, Groben se couvrit la face avec les mains et éclata en sanglots. Albertine ne put résister à ce spectacle; elle se crut un monstre dans la création, et s'écria :

— Mon père, pardonnez-moi mes paroles. Je veux oublier ce que vous m'avez dit. O mon Dieu! pourquoi vous ai-je interrogé? pourquoi m'avez-vous répondu?

Groben, entièrement brisé par la douleur, resta quelques minutes sans répondre. Albertine, couchée sur son épaule, lui embrassait le front.

— Mon père, pardonnez-moi!

— Ma fille, essaye seulement de ne pas me haïr. Je pourrais peut-être supporter ton indifférence, mais ta haine, jamais!

Que dire en un pareil moment? Pitié, respect, reconnaissance, affection, regrets de toute sorte, désespoir et honte, tous les sentiments à la fois se combattaient dans son cœur. Elle ne pouvait détruire une affreuse réalité, et cependant n'y avait-il pas entre eux un lien sacré, un lien étroit et indissoluble?

Tout à coup, avec l'ardeur de la jeunesse, elle s'élança vers une ombre d'espérance, et s'écria :

— O père, nous pouvons encore être heureux! (et, à ce moment, Ernest lui-même était oublié.) Laissez-là votre odieuse mission, et nous serons heureux!

Groben, à son ton animé, avait relevé la tête : lui aussi il espérait, mais quand il entendit les conditions que lui faisait sa fille, il retomba dans son désespoir.

— Non, ma fille, dit-il, pas de conditions! Rends-moi ton amour si tu le peux. Si c'est impossible, promets-moi du moins de ne pas me haïr. Épargne-moi une semblable torture.

Albertine lui tendit la main : ce fut tout ce qu'elle put faire, elle n'osa même pas parler. Elle lutterait pour remplir son devoir; elle se le promettait à elle-même, mais la nature se refusait à un plus grand effort.

Groben attendit quelques secondes. Il était fortement tenté de la presser tendrement dans ses bras; mais il comprit que ce serait imprudent et résista à ce désir. Il lui serra la main, fit un signe d'adieu amical et rentra chez lui sans prononcer un seul mot. Elle le suivit des yeux, mais sa pensée était auprès d'Ernest, et son âme était brisée. A quoi lui servaient jeunesse, beauté, richesse, à quoi lui servait l'amour d'un si noble cœur? Pour elle il ne pouvait plus y avoir de bonheur sur la terre.

XXV

UN PLAN INGÉNIEUX

Le soir de cette terrible journée, la conversation fut difficile à soutenir dans le petit cercle de la famille. Groben fut encore celui qui y réussit le mieux, bien qu'il évitât avec soin toute allusion aux dernières nouvelles arrivées de Metz.

Albertine éprouvait le besoin de cacher à sa mère ses souffrances morales : elle se plaignit donc d'une violente migraine, ce qui était d'ailleurs la vérité, et grâce à cette excuse elle put se retirer de bonne heure.

Groben avait songé aux conséquences possibles de l'aveu qu'il avait fait à Albertine. Il pensait bien qu'elle n'en dirait rien, mais enfin elle pouvait parler, et il devait se mettre en garde contre les suites d'une indiscrétion. Son repos domestique était en jeu. C'en était assez pour éveiller toute sa sollicitude. Il résolut de faire à sa femme une demi-confidence qui pourrait parer l'effet de toute parole échappée à sa fille. Une fois cette décision prise, le plan lui parut si simple, que Groben regretta assurément de n'y avoir pas songé plus tôt et de n'y avoir pas eu recours à l'égard d'Albertine.

Saisissant l'occasion qui lui était offerte par la retraite de leur fille, il commença ainsi :

— J'ai à vous faire part d'une grande marque d'honneur qui m'a été accordée.

— Vraiment? dit madame de Groben; j'en suis enchantée : qu'est-ce donc?

— Mes services comme correspondant politique ont été hautement appréciés à Berlin, et le gouvernement m'accorde le titre d'agent accrédité en France : c'est un poste de confiance, une mission semi-diplomatique qui m'est confiée.

— Ce poste me paraît bien difficile à remplir en ce moment, remarqua madame de Groben. Avez-vous reçu votre nomination officielle?

— La question avait été agitée bien avant que la guerre n'éclatât; mais, vous le savez, je n'aime pas parler des choses encore douteuses, ni donner des espérances qui peuvent ne pas se réaliser.

— Je me souviens de vous avoir souvent entendu émettre le vœu de devenir ministre, — désir que mon cœur partageait naturellement, — mais je ne savais pas que vos espérances fussent fondées sur aucune assurance sérieuse, dit innocemment madame de Groben.

Son mari sourit et continua.

— Albertine, à qui j'ai glissé un mot de cette nomination, pour faire diversion à ses chagrins, en a conclu que je suis un *espion*, un *vulgaire espion*.

— Pauvre chère enfant! reprit la mère : elle est bien malheureuse, et son état me cause la plus vive inquiétude. Avoir trouvé son fiancé grièvement blessé, avec un bras de moins, avoir traversé toutes les horreurs de la guerre! Voir son pays,—

Digitized by Google

notre patrie, — envahie et foulée aux pieds par un ennemi sans pitié ! Oh ! Carl ! je vous l'assure, j'ai besoin d'être soutenue par votre amour, pour ne pas succomber à mon désespoir. Ne vous étonnez pas si notre enfant est devenue susceptible, irritable et toute différente d'elle-même.

— Tout ceci n'est que trop vrai, répondit de Groben, et aucun sacrifice ne nous coûterait pour la rendre heureuse ; mais en ce moment nous ne pouvons rien, et il faut atteudre la fin de la guerre. J'espère que cette blessure empêchera Mirville de prendre de nouveau part aux combats qui se livreront et qu'il nous reviendra sain et sauf, quoiqu il soit tristement mutilé.

— Dieu veuille qu'il en soit ainsi, s'écria madame de Groben; mais j'ai bien peur que son courage ne l'entraîne en de nouveaux dangers !

Les jours qui suivirent cette conversation furent remplis d'événements qui intéressaient tout à la fois et le public et la famille de Groben.

Albertine reçut d'Ernest quelques lignes écrites à la hâte et par lesquelles il annonçait une amélioration notable dans son état. Il avait rejoint le maréchal Mac-Mahon à Châlons, et l'armée se préparait à marcher vers le nord de la France. La cause de ce mouvement, il ne l'expliquait pas, et les journaux ne donnaient que des raisons contradictoires. L'incendie du camp de Châlons paraissait être d'un fâcheux augure, et les scènes scandaleuses qui suivirent cet incendie excitèrent dans le cœur d'Albertine une profonde indignation contre ses compatriotes. Quel était donc l'état moral de l'armée ? on ne pouvait s'empêcher de concevoir à ce sujet les plus vives appréhensions.

La lettre d'Ernest était courte, mais pleine d'amour et d'espérance en l'avenir. Sachant ce qu'elle savait aujourd'hui, et songeant à la sinistre barrière qui s'élevait entre eux, en lisant ces lignes pleines de tendresse, la pauvre Albertine fondit en larmes.

Sa mère l'interrogea. Pour toute réponse, Albertine lui tendit la lettre d'Ernest. Madame de Groben ne pouvait rien comprendre à ce désespoir.

— Reprends courage, ma bien-aimée fille, lui disait-elle, espère en l'avenir. Cette grande bataille qui va se livrer sera décisive. Ayons confiance en la fortune de la France, en l'étoile de Mac-Mahon, en la destinée de notre catholique patrie. Mirville nous reviendra et nous serons heureux tous ensemble.

Ce brillant tableau de l'avenir produisit un effet tout opposé à celui qu'on aurait pu attendre. Désespérée du contraste qu'elle voyait entre un tel avenir, et ce qu'elle savait devoir être la réalité, et oubliant toute réserve, Albertine s'écria :

— Mère, mère, vous me faites mourir. Il n'y a plus sur terre de bonheur pour nous. Jamais je ne serai la femme d'Ernest.

— Et pourquoi ? dit madame de Groben, stupéfaite d'une telle réponse.

Albertine ne répondit pas. Elle avait repris la lettre et la tournait machinalement entre ses doigts. Elle écarta ainsi les deux feuillets et aperçut au verso un post-scriptum qui lui avait échappé : c'étaient quelques mots crayonnés à la hâte sous l'influence d'une dernière pensée : « Que devient votre père ? On dit qu'à Paris on fait la chasse à tous les Allemands. Il ne s'agit cependant pas d'espions, je l'espère ? »

Les yeux d'Albertine restèrent comme cloués sur ces quelques mots écrits rapidement, et, sans qu'Ernest y eût peut-être attaché la moindre importance; ils répondaient bien douloureusement à la pensée qui torturait le cœur de la pauvre enfant ! Mettant le doigt sur ces terribles lignes :

— Oh ! maman, mon père est un espion, le plus mortel ennemi d'Ernest !... Nous sommes séparés pour jamais.

— N'en crois rien, ma fille.

Et Mme de Groben se mit à lui expliquer quelle était réellement, à ce qu'elle croyait, la position de son mari.

Albertine ne put complétement supprimer un triste et froid sourire d'incrédulité, et fit cependant un grand effort sur elle-même pour ne pas enlever à sa mère ses illusions.

A ce moment, Groben, la figure bouleversée, entra dans la chambre. Sans dire un mot, il remit à sa femme une lettre, et sortit.

— O mon Dieu ! s'écria Mme de Groben, ses deux neveux ont été tués à Gravelotte !... De si beaux jeunes gens, si bons et si aimables !... Mon pauvre mari ! quel chagrin il doit éprouver !

— Quel malheur ! s'écria Albertine.

Et tous ses souvenirs d'enfance se réveillèrent à ce moment. Elle avait joué pendant de longues années avec ses cousins, qui étaient les pupilles de son père et qui avaient été des frères pour elle. Ils n'étaient retournés en Prusse que depuis deux ans.

— Pauvre père ! ajouta-t-elle, à demi honteuse des sentiments d'amertume qu'un instant auparavant elle éprouvait contre lui.

Mme de Groben quitta la chambre pour aller retrouver son mari et lui apporter, si cela se pouvait, quelque consolation en pleurant avec lui.

Quand Albertine revit son père, elle lui exprima aussi avec chaleur la part qu'elle prenait à sa douleur, et il l'en remercia en des termes d'une telle gratitude, qu'elle en arriva presque à se reprocher sa conduite.

Dans la soirée, la chaleur fut suffocante. Monsieur, madame et mademoiselle de Groben allèrent se promener en voiture au bois de Boulogne ; mais aucun d'eux ne se sentait en veine de gaieté. Les quelques paroles qu'ils échangèrent se rapportaient à des souvenirs de famille ou aux événements actuels.

— Que pensez-vous de la situation ? demanda timidement Mme de Groben à son mari. Mac-Mahon a-t-il réellement opéré sa jonction avec Bazaine, ou l'opérera-t-il bientôt ?

Albertine fixait ses yeux sur lui avec anxiété.

— Il ne l'a pas opérée et il ne l'opérera pas, répondit Groben du ton sentencieux et calme qui lui était habituel.

— Mais les brillantes victoires remportées ces jours derniers par Bazaine ! continua Mme de Groben. Assurément, nous pouvons les considérer comme les préludes d'un succès final et décisif.

— Ces dernières journées, je veux bien l'admettre, ont été des journées de succès pour les Français et des journées de carnage horrible pour les Allemands, dit Groben (et pendant qu'il parlait une pâleur livide se répandait sur tous ses traits); mais c'est tout, et jamais Mac-Mahon ne fera sa jonction avec Bazaine.

Les lèvres d'Albertine tremblaient d'émotion ; ses joues étaient d'un rouge pourpre ; elle voulait parler, les mots lui manquaient.

Madame de Groben avait une absolue confiance dans les informations et les appréciations de son mari. Elle fut donc consternée de ces nouvelles. Enfin, après un moment de silence, elle s'écria :

— Mais pourquoi en serait-il ainsi?

— Le gouvernement nous trompe et les journaux mentent, répliqua Groben avec énergie. Bazaine est cerné, rejeté sur Metz, sans espoir de délivrance. Avec la famine dans la ville et la famine dans l'armée, la capitulation n'est qu'une question de temps. Il n'y a de salut possible ni pour la ville, ni pour l'armée.

— Oh! non, non, certes non, il n'en sera pas ainsi! crie Albertine en se tordant les mains de désespoir.

Son père la regarda d'un air de commisération, et ne dit plus un mot.

XXVI

NOUVELLE VISITE DE MADAME DE MONTRECOUR

Le 29 août, madame de Montrecour était dans le cabinet de Groben et causait confidentiellement avec lui.

— Rien ne peut-il donc nous sauver? demanda-t-elle.

— Qui est-ce, *nous?* demanda Groben à son tour, et un sourire presque imperceptible passa comme un éclair sur son visage. Le pays ou l'empire?

— Pour le moment, répliqua-t-elle, je pensais à la dynastie.

— La dynastie est sauvée, répondit-il, si le gouvernement a la sagesse d'accepter à temps les conditions de la Prusse.

— Et, selon vous, ces conditions seraient...

— Sans nul doute, la cession de l'Alsace et de la Lorraine. Quant à l'indemnité de guerre, je ne puis dire ce qu'on demandera. Mais ce n'est qu'une question de chiffres. La France est assez riche pour payer.

— Toute la difficulté est dans la cession d'une partie du territoire. Les Français n'y consentiront pas.

Groben leva les épaules.

— L'empereur ne serait pas éloigné de céder, continua madame de Montrecour; il est disposé à tout pour conserver le trône, et surtout pour être assuré de pouvoir le transmettre à son fils. Chose étrange, l'impératrice est plus patriote; elle partage assez les sentiments de la nation.

— Cela revient à dire qu'elle est plus jeune, d'une meilleure santé, et qu'elle a, par conséquent, plus de courage et d'énergie, observa Groben en aspirant lentement une prise de tabac, mais encore...

— Que voulez-vous dire?

— Vous souvenez-vous de ce qu'elle a dit à Fontainebleau?

— Je ne sais à quelle conversation vous faites allusion, dit madame de Montrecour.

— Elle s'est un jour vantée avec orgueil que jamais elle ne fuirait, qu'elle se ferait tuer plutôt que de se sauver. Elle sera peut-être bien heureuse de pouvoir s'enfuir pour échapper à la révolution.

— Vous voulez dire, je suppose, que si l'Alsace n'est pas cédée à temps, elle sera forcée de se sauver.

— L'impératrice est plus au courant que personne de la situation, dit Groben; elle la connaît mieux que Paltkao. Vous avez pu remarquer, bien qu'elle s'efforce de le cacher, combien elle est pâle et triste depuis quelque temps. Mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est qu'il y a des semaines qu'elle ne dort plus qu'à force d'opium.

Et en parlant ainsi, Groben fixait ses yeux gris et pénétrants sur le visage de son interlocutrice.

— Vous me voyez stupéfaite, s'écria-t-elle. J'avais bien remarqué sa pâleur, mais j'en ignorais la cause. Où allez-vous chercher tous vos renseignements?

— Vous le voyez, je suis très-généreux quand je dis qu'il faut céder à temps une petite portion du territoire, répondit Groben en accentuant tous les mots et sans tenir compte de la question qui lui était posée.

— Vous avez peut-être raison; mais, malgré tout, je suis de l'avis de l'Impératrice quand elle dit qu'on ne trouvera jamais une chambre française pour ratifier un traité à de telles conditions.

— La France ignore sa situation véritable; elle peut encore en être instruite par les vainqueurs, dit Groben. Les chambres sont, je crois, assez serviles pour obéir à un ordre de l'empereur.

— Je n'en suis pas sûre. Dois-je insister sur ce point? demanda madame de Montrecour. Faut-il *lui* dire que la cession de territoire est à peu près obligée? Pouvez-vous me donner quelque raison péremptoire pour appuyer mon dire?

Groben plaça devant la dame une lettre ouverte que le matin même il avait reçue de Metz.

« La désaffection se répand dans une partie de l'armée de Bazaine; il lui est impossible de rompre le cercle que les Prussiens forment autour de lui; les habitants de Metz sont furieux de voir *cette armée de secours* rejetée dans leur ville, où elle ne pourra servir qu'à épuiser plus vite les provisions, qui sont déjà rares. » — Ce sont là, je pense, dit madame de Montrecour, les points importants. Qu'est-ce que ce Reinwald, qui vous écrit?

— Un domestique qui a toute la confiance de Bazaine.

— Il écrit remarquablement bien pour un domestique.

— Cela vous étonnera moins quand vous saurez qu'il est le fils d'un ex-ministre.

— Ah! vraiment! cela change la thèse, dit en riant madame de Montrecour. Vous êtes un homme prodigieux, M. de Groben!

Il salue profondément.

— Je pense que vous avez bien fait d'abandonner l'idée d'un voyage à Berlin, remarqua-t-il après un court silence.

— Je ne sais encore ce que nous ferons. Pour le moment, je reste ici.

— Qu'on cède l'Alsace et la Lorraine, continua-t-il, et la dynastie est sauvée.

— Vous en répondez à ce prix?

— Je ne puis répondre de tout ce qui arrivera; je parle du moment présent; mais l'avenir peut amener de plus grandes prétentions.

— Monsieur Groben, il me semble qu'une telle concession doit cependant satisfaire! Mais si à la première nouvelle de ce traité une révolution éclate dans Paris?

— Nous vous en débarrasserons en un instant, répondit Groben d'un ton dédaigneux. Et d'ailleurs un traité de ce genre peut être conclu sans qu'on en parle. Vous n'avez pas oublié ce que je vous ai dit au sujet de Mac-Mahon.

— Vous m'avez dit qu'il serait poursuivi et traqué par des forces trois fois plus nombreuses que les siennes. Je n'en crois pas un mot, mais je ne manquerai pas de le répéter, répliqua

Digitized by Google

madame de Montrecour tout en arrangeant ses cheveux et en tirant ses gants d'un air mutin et plein de coquetterie.

— Comme il vous plaira, madame la comtesse, répondit Groben imperturbable.

— Vous ai-je dit, reprit madame de Montrecour, que l'empereur a quelque velléité de revenir à Paris, mais que les ministres considèrent cette démarche comme très-imprudente? L'impératrice prétend qu'il doit attendre une grande victoire avant de se risquer à revenir au milieu d'une population excitable comme les Parisiens.

— Je veus avouerai que ce serait aussi ma manière de voir, répondit Groben en se frottant les mains. Bien entendu, cependant, nous serions enchantés de revoir Sa Majesté.

Madame de Montrecour sourit et supplia Groben de sa voix la plus douce de prendre grand soin de lui, car il était très-pâle et très-maigre, et sur ces mots elle se retira.

XXVII

LA FUITE.

Peu de jours après cette entrevue, Groben avertit Albertine qu'il avait à lui parler en particulier. Elle se rendit à cette invitation le cœur serré, car elle craignait quelque sinistre nouvelle. Chose extraordinaire pour lui, il n'avait pas assisté le matin au déjeuner, et ce qu'il avait à lui dire semblait ne pas devoir être communiqué à sa mère.

Tout en le suivant dans son cabinet, elle remarqua qu'il était très-agité et que ses mains tremblaient.

— Ma fille, dit-il, sans essayer de cacher son émotion, je suis bien malheureux : j'ai besoin que tu viennes à mon secours.

— O père, qu'y a-t-il? que puis-je faire? Vous ne doutez pas de moi?

— Je viens de perdre un vieil ami : je viens de le voir ou plutôt de l'entendre mourir. Schneider a été fusillé ce matin.

— Grand Dieu! s'écria-t-elle, en se jetant dans ses bras et en l'embrassant, pourquoi cette terrible mort?

Mais au moment même où elle posait cette question, son esprit fut traversé par la pensée que Schneider avait été fusillé comme espion, et elle se rejeta en arrière avec un sentiment de répulsion.

L'expression de la figure de son père confirma ses soupçons.

— Albertine, dit-il, je suis bien malheureux : n'ajoute pas à mes souffrances. Je lis dans ton cœur.

— Que puis-je faire pour vous, père? demanda-t-elle en faisant sur elle-même un violent effort.

— Je vais te le dire. Le pauvre Schneider m'avait envoyé chercher pour me charger de ses adieux à sa famille et à ses amis et leur faire part de ses dernières volontés. Notre entrevue a été bien triste. Lui, si jeune, si beau, être ainsi égorgé, dans toute la force, dans tout l'éclat de sa jeunesse!

Le ton de Groben était devenu farouche quand il prononça ces derniers mots. De son côté, en les entendant, Albertine fut sur le point d'éclater, d'oublier toute pitié pour la victime, toute sympathie pour son père. Quand il prononça le mot *égorgé*, avec toute l'emphase dont il était capable, il lui sembla, à elle, que ce traître à la patrie avait bien mérité son sort. Elle se contraignit et garda le silence.

— On ne m'a pas même permis de rester avec lui jusqu'à la fin, ni d'être témoin de sa mort. Mais ils n'ont pu m'arracher de la prison. J'ai entendu les coups de fusil, j'en ai ressenti le contre-coup dans mon cœur. Mon ami, mon pauvre ami! il était presque un fils pour moi.

Et le malheureux sanglota bruyamment.

Albertine, émue en dépit d'elle-même, lui posa doucement la main sur le bras.

— Mon père, comment pouvez-vous être aussi sensible, et cependant préparer froidement la mort de tant de milliers de mes compatriotes! la ruine du pays qui, depuis tant d'années, vous donne l'hospitalité! Pensez-vous donc à tous les cœurs brisés, aux mères désolées, aux villages incendiés! Cette victime qui, du moins, tombe seule, vous était chère, à vous, et sa mort est bien triste. Mais, mon père, je m'en réjouirais presque, si du moins le chagrin pouvait vous faire songer au châtiment qui, tôt ou tard, est réservé à la trahison.

Groben ne répondit qu'un mot :

— Albertine, ma vie est en danger : c'est là ce que j'avais à te dire.

— Votre vie en danger! s'écria-t-elle.

— Oui, ma fille. Je vais quitter Paris; j'espère avoir encore le temps de m'échapper.

— Mais, mon père, il n'est pas possible qu'un danger réel vous menace.

— C'est cependant positif, ma chère enfant. J'espère m'en tirer. J'ai pensé à ta mère et à la manière de la prévenir, et je me suis décidé à m'en rapporter à toi du soin de lui adoucir cette peine; c'était ce que j'avais à te demander.

— Faut-il donc réellement que vous nous quittiez? et quand cela?

— Aujourd'hui même.

— Ce n'est pas possible! Quel terrible rêve que ces deux derniers mois! Quand le matin je me réveille et me rappelle tout ce qui s'est passé, je ne puis croire que tout cela soit vrai. Le bonheur nous a-t-il donc pour toujours abandonnés?

Elle se jeta à son cou et appuyait sur lui sa joue inondée de larmes.

— Tu me rends plus heureuse que je n'avais cru pouvoir jamais l'être, dit Groben avec émotion.

— Quand tout cela finira-t-il? s'écria-t-elle.

— Tu tiens donc encore un peu à moi?

— Sans doute, je tiens à vous.

— Mais de quelle manière? Tu le vois, je suis bien malheureux; il faut que je sache sur quoi je puis compter.

— S'il faut vous dire toute la vérité, il y a en moi deux personnes. Quand je pense à vous, à mon père toujours si tendre, je vous aime comme par le passé; mais, quand je vois en vous... l'agent de la Prusse...

— Tu me détestes alors?

— Je vous aime moins, infiniment moins. Dites-moi, mon père, n'y a-t-il donc rien au monde qui puisse vous décider à renoncer à cette odieuse mission? s'écria-t-elle avec passion.

Groben garda le silence pendant quelques secondes et répondit gravement :

— Non, rien.

— Vous aimez donc la Prusse encore plus que moi?

— Ma fille, il est impossible à un homme de mon âge de renier tout son passé.

— Soyez, si vous le voulez, un agent diplomatique régulier, un représentant avoué, un envoyé quelconque. Mais, ô

Digitized by Google

mon père, si les prières, si les supplications de votre fille unique ont sur vous quelque influence, cessez d'être un espion.

Une contraction nerveuse de la bouche fut la seule réponse de Groben à ce touchant appel.

Au bout d'un instant il lui dit :

— Eh bien, Albertine, je compte sur toi. Je partirai aujourd'hui, je ne sais pas encore à quelle heure. Je ne veux pas voir ta mère, je lui écrirai quelques lignes ; tu lui expliqueras cette décision précipitée, et tâcheras de la consoler.

— Ainsi, c'est bien vrai. Vous nous quittez aujourd'hui même ? Je ne puis y croire. Quand reviendrez-vous ? Quand irons-nous vous retrouver ?

— Il serait imprudent de ma part de revenir tant que durera l'effervescence populaire, et même avant la fin de la guerre. Je sais que ta mère et toi, avec vos parents et amis français, vous êtes en sûreté. De ce côté, du moins, je suis tranquille. Mais tu peux m'en croire, mon enfant, c'est pour moi une douleur bien poignante de vous quitter toutes les deux, et cela au moment même où je viens de voir mourir des parents, des amis qui m'étaient si chers.

— Pourquoi n'allons-nous pas avec vous ou n'irions-nous pas vous retrouver, cher père ?

— Je le souhaiterais de tout mon cœur. Tu sais que tout mon bonheur est de vous avoir toutes deux près de moi. Mais toi surtout, Albertine, je ne voudrais pas t'éloigner de Paris.

— Je vous suivrais avec joie, et je suis sûre que maman ne pourra pas se consoler de votre absence. Parlons tous. Dans quel département allez-vous ?

— Je ne puis rester à une seule place. J'aurai à faire de fréquents voyages, tout en ayant, dans une ville quelconque, mon quartier général. Mais, Albertine, je suis forcé de quitter la France.

— Où irez-vous donc ? En Belgique ? Ce n'est pas en Allemagne toujours, ce n'est pas en Prusse ? Vous ne me proposerez pas d'y aller ? dit-elle en frémissant.

— Albertine, si tu veux bien le le rappeler, je ne t'ai rien proposé, dit Groben froidement. Tu m'as offert, et j'ai refusé, un sacrifice qui est au-dessus de tes forces. Je dois me diriger vers les bords du Rhin.

— O mon père, vous allez donc encore continuer votre horrible métier ! Si j'allais avec vous, il me faudrait peut-être voir Strasbourg en flammes, les monuments détruits, les femmes, les enfants massacrés par des barbares aussi cruels que perfides ! Vous l'avez bien dit, un tel spectacle est au-dessus de mes forces, s'écria Albertine exaspérée. — Ces tristes scènes que son imagination exaltée lui représentait, elle savait trop, hélas ! qu'elles deviendraient bientôt la réalité.

— Ne nous quittons pas irrités l'un contre l'autre, dit Groben. J'excuse et je pardonne tes emportements, ma fille, et toi, de ton côté, rappelle-toi aussi que ma position a ses exigences, et que mon pays a droit à mes services.

Albertine resta confondue. Quel terrible tableau devant ses yeux ! Son père était forcé de fuir pour sauver sa vie, parce qu'il était un *traître*. Il s'en allait sur les frontières de cette malheureuse France, poursuivre en toute sécurité la suite de ses complots ! — Elle ne prononça pas une parole, mais son visage était un miroir fidèle qui reproduisait tout ce qui se passait dans son âme. Groben, désespéré, lui dit enfin :

— Ma chère enfant, oublions tout, excepté que tu es ma fille, que je suis ton père. Viens encore une fois dans mes bras. Dieu sait quand nous nous reverrons. Je te confie la mère, donne-lui la lettre que je vais laisser ici, et dis-lui que j'écrirai aussitôt que ce sera possible.

Albertine l'embrassa.

— Reçois ma bénédiction, ma fille chérie. Pense quelquefois sans amertume à ton malheureux père, et maintenant, mon amour, va... retire-toi.

Elle s'en alla.

Quand madame de Groben rentra le soir et apprit le départ subit de son mari, qui ne lui avait même pas dit adieu, elle fut très-étonnée et très-affligée en même temps. Albertine lui apprit peu à peu la vérité, mais, quoi qu'elle fît, elle ne pouvait expliquer à sa mère d'une manière satisfaisante pourquoi Groben n'avait pas pu seulement lui faire ses adieux. Il fallut bien parler de l'exécution de Schneider et de ce qui l'avait motivée. Groben, qui avait été en rapport avec Schneider, s'était trouvé probablement plus ou moins compromis. Mais jusqu'à quel point, dans quelle affaire, en particulier, avait-il encouru des soupçons, elle n'en savait rien ; son père ne lui en avait pas parlé ; il lui avait simplement dit que sa vie était en danger, et que par prudence il devait quitter Paris sur-le-champ et très-secrètement.

Pauvre madame de Groben ! Ces nouvelles inattendues furent pour elle un coup terrible, et les quelques lignes d'affection tracées à la hâte par son mari ne lui apportèrent qu'une bien insuffisante consolation. Il ne lui parlait en rien de ses projets pour l'avenir : elle ne savait même pas où lui adresser une lettre.

Quant à l'accusation portée contre lui d'être un espion, madame de Groben protesta énergiquement et déclara que c'était souverainement injuste. Aussitôt, dit-elle, qu'elles sauraient où il avait l'intention de se fixer, elles iraient toutes deux le retrouver, car elle était bien sûre qu'il soupirait après elles, et que c'était seulement par délicatesse, par crainte qu'elles n'eussent pas toutes leurs aises, qu'il n'avait pas exprimé le désir de les voir le suivre.

Tout cela embarrassait fort Albertine. Elle ne savait trop que dire : elle se contenta de répondre de temps en temps d'une manière vague et le plus souvent garda le silence.

Ce peu d'empressement de la part d'Albertine ne surprit pas madame de Groben. Elle connaissait toutes les angoisses de la pauvre enfant, et, en bonne mère, elle y prenait une part bien vive. Elle ne craignait qu'une chose, et cela lui causait un secret chagrin, c'était qu'Albertine ne partageât l'erreur commune à l'égard de son père et ne le crût un espion.

Deux jours après, arriva une lettre de Groben. Il annonçait qu'il était à Bonn, et avait l'intention de s'y fixer pour le moment ; qu'il établirait peut-être là son quartier général. Il ajoutait qu'il était bien portant et s'informait avec affection et intérêt de l'état de santé de sa femme et de sa fille et de tout ce qu'elles faisaient. Il ne disait du reste rien de particulier.

Madame de Groben, d'abord un peu surprise, se remit bientôt, et se serait sans doute décidée, malgré les répugnances d'Albertine, à aller le retrouver, si les événements qui survinrent ne l'avaient arrêtée.

V. Valmont.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par ***. —

— La suite au prochain numéro. —

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 19 4 NOVEMBRE 1871

Paris, 3 novembre 1871.

Cette semaine, l'incident qui a le plus ému le public est le discours où M. Thiers aurait parlé de « clémence », selon une première version, et de « modération », suivant la version officielle. On trouvera plus loin un article sur ce sujet.

D'autre part, le patriotisme du pays soulignera la dernière phrase de la lettre que M. Thiers vient d'adresser au commandant de l'école de Saint-Cyr.

Des bruits sourds circulent sur le coucours que pourrait trouver dans l'armée une tentative bonapartiste. Nous n'en croyons rien ; ajoutons que ce langage du président de la République est bien fait pour enraciner dans l'armée le sentiment du devoir.

Sur les affaires d'Autriche, un mot attribué à M. de Beust : « L'état de siége à Vienne, ou l'état de siége à Prague, voilà désormais la seule alternative possible », aurait dit ce ministre.

Une grève importante s'est déclarée dans les ateliers de la ville de Mayence. L'augmentation trop inégale des salaires a servi de prétexte à cette manifestation d'abord paisible, mais qui a bientôt dégénéré en émeute. La police est intervenue, et l'abord des principales tanneries est devenu le théâtre des scènes les plus fâcheuses. Des agents de police ont été maltraités, des arrestations faites.

Toutefois, le mouvement a pleinement réussi, si l'on en juge par la facilité avec laquelle la plupart des propriétaires d'usines se sont soumis aux exigences de leurs ouvriers. Non-seulement la journée a été réduite de deux heures, mais le salaire a été augmenté dans la proportion de 15 pour 100 dans les fabriques, et de 33 pour 100 pour les ouvriers employés dans les parcs.

L'ouverture du club de la Réforme, à Manchester, et le discours prononcé, à cette occasion, par lord Grandville, sert aujourd'hui de texte aux journaux anglais pour revenir sur l'effacement politique do la Chambre haute, et pour contester, avec une hardiesse jadis étrangère en cette matière à l'esprit anglais, l'utilité de ce grand rouage du mécanisme constitutionnel. Que chez nous, où les constitutions n'ont aucune racine dans l'âme de la nation, la controverse se portât sur un tel sujet, ce serait prévu, naturel, ordinaire; mais que sur la terre classique de l'attachement aux institutions politiques, les journaux des nuances les plus diverses attaquent ou seulement discutent la plus fondamentale de ces institutions, c'est encore là un des nombreux phénomènes moraux du XIXe siècle. Absorbés, comme nous le sommes en France, par nos propres affaires, nous prêtons une attention distraite aux transformations progressives qui s'opèrent chez nos voisins, et voilà comment, à certaines heures, nous sommes surpris par des résultats inattendus pour nous.

Le discours de M. Gladstone, prononcé devant un colossal auditoire de 12 000 personnes, a produit deux courants d'opinion en sens contraire au sein de la démocratie anglaise, dont une partie adhère énergiquement aux idées que M. Gladstone a exprimées et aux efforts qu'il a promis do tenter pour améliorer le sort des masses populaires, et dont une autre partie, celle qui se rattache à l'Internationale, l'accuse de n'être qu'un rhéteur et n'a pour lui que des paroles de dédain.

On rapprochera utilement de ces deux discours celui de lord Derby, prononcé antérieurement, et dont nous donnons l'analyse dans le présent numéro. Par cette comparaison, on se rendra un compte assez exact du mouvement réformateur qui prend, en Angleterre, un caractère de plus en plus marqué.

Digitized by Google

L'AMNISTIE

Le bruit a couru cette semaine d'une amnistie que le gouvernement de la République aurait l'intention d'accorder aux rebelles de mai dernier; quoique ce bruit, auquel les vœux de plusieurs conseils généraux prêtaient de la valeur, ait été contredit par la récente allocution de M. Thiers, nous croyons devoir exprimer ici notre opinion sur la nature, les conséquences et l'opportunité d'une pareille mesure. Nous conseillons au gouvernement de ne la point adopter. — Non, pas d'amnistie ; la justice !

Mais qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée : nous ne sommes pas inspiré par le désir de la vengeance, ni par la crainte : nous ne réclamons pas de rigueurs inhumaines. Si l'amnistie ne doit pas être décrétée, à notre sens, c'est qu'elle est illégale, et, comme telle, contraire au principe du gouvernement républicain.

Qu'est-ce en effet que l'amnistie, sinon un acte de faveur ? et qu'est-ce que la République, sinon le règne de la loi ? Qu'un Bourbon, père de son peuple, exerce le droit de pardon comme la prérogative suprême de son autorité quasi-divine, nous le comprenons; son rôle est de distribuer, suivant les conseils de sa sagesse, la clémence et la rigueur. Qu'un monarque constitutionnel, chargé de la santé du corps social, apprécie et décide s'il convient d'amputer le membre malade ou d'en tenter la guérison, rien de mieux encore ; mais un magistrat républicain qui n'exécute pas la loi oublie son devoir. Il est le gardien de la loi; il en est le serviteur : la croit-il mauvaise, eh bien ! qu'il abandonne le poste où sa conscience ne lui permet pas de rester. Mais amnistier, c'est substituer son jugement propre à celui de la justice, c'est usurper un pouvoir qu'on n'a pas reçu; c'est, en un mot, de l'arbitraire.

Et quoi ! la loi s'est adoucie depuis vingt ans; elle s'est mise en harmonie avec les mœurs en rayant de ses tables la peine de mort en matière politique ; et c'est quand elle est devenue applicable qu'elle pourrait n'être pas appliquée ! A quoi bon, alors, l'avoir modifiée ? que ne s'épargnait-on cette peine ? que ne s'en remettait-on à l'exécutif pour statuer en chaque circonstance particulière, suivant les idées ou les passions du jour ? Que signifie, en un mot, la séparation des pouvoirs ? Ou les changements de législation sont inutiles, ou bien ils prouvent que la loi doit être observée aussi longtemps qu'elle dure. Et puisque l'amnistie est un échec à la loi, nous disons qu'elle ne doit pas être décrétée par un gouvernement dont la loi est la force et la raison d'être.

S'il était besoin d'invoquer l'histoire, nous rappellerions que la tradition républicaine est, non moins que la raison, contraire au droit d'amnistie.

A la fin du XVIII^e^ siècle, Bentham résumait en ces termes l'opinion des philosophes de cette grande époque : « Si les lois, » écrivait-il, « sont trop dures, le pouvoir de pardonner est un cor» rectif nécessaire ; mais ce correctif est encore un mal. Faites » de bonnes lois, et ne créez pas une baguette magique qui » ait la puissance de les annuler. Si la peine est nécessaire, » on ne doit pas la remettre ; si elle n'est pas nécessaire, on » ne doit pas la prononcer ». (*Principes du Code pénal*, troisième partie, chap. X : *Du pouvoir de pardonner*.)

L'illustre Beccaria s'exprimait dans le même sens, en termes encore plus saisissants : (*Des délits et des peines*, § 46). « Le droit de grâce inscrit dans un code est la désapprobation » donnée par le législateur à son œuvre... La clémence est » la vertu du législateur, et non de l'exécuteur des lois... » Quand les peines peuvent être remises, la condamnation qui » est exécutée semble être une violence plutôt qu'une émana» tion de la justice. » L'Assemblée constituante consacra ces idées dans son code pénal ; en instituant le jugement par jurés, c'est-à-dire le jugement par le peuple, elle refusa, logiquement, au pouvoir exécutif le droit d'annuler par faveur ce verdict souverain : le Code pénal de 1791, I^re^ partie, titre VII, article 13, abolit, » pour tout crime poursuivi par voie de ju» rés, l'usage de tous actes tendant à empêcher ou à suspen» dre l'exercice de la justice criminelle, lettres de grâce, de » rémission, d'abolition, de pardon et de commutation de » peine. » La justesse des vues de l'assemblée républicaine fut démontrée de nouveau, par contraste, quand le Consulat, précurseur de l'Empire, s'empressa de rétablir à son profit le droit de pardonner, dont l'ancienne monarchie avait fait si souvent abus. L'histoire du droit pénal vient donc elle-même à l'appui de nos raisons pour déconseiller l'amnistie (1).

Mais, nous l'avons dit, et nous avons à cœur de le répéter : c'est le souci de la légalité, c'est un vrai libéralisme, et non point la passion réactionnaire qui nous a inspiré les réflexions qu'on vient de lire. Nous souhaitons autant que personne qu'il soit mis un terme prochain à la détention des malheureux qui souffrent sur les pontons. Nous croyons que la République doit être fidèle à la loi ; mais nous ne voulons pas qu'elle soit pour cela sans entrailles ; et parmi les milliers de coupables dont la révolte a mis la patrie à deux doigts de la mort, combien méritent plus de pitié que de haine ! Tous, d'ailleurs, ont droit au jugement ; il faut qu'ils l'obtiennent bientôt. Le moyen ? va-t-on dire. Il existe ; et déjà il est mis en usage : il consiste, selon nous, à rendre des ordonnances de non-lieu, à les distribuer libéralement ; non, certes, à l'aveugle, mais en faveur de tous ceux qu'e conseillés surtout l'ignorance, la misère, et peut-être la douleur patriotique de la défaite, et qu'a retenus dans la mauvaise voie la crainte ou le faux point d'honneur. C'est ainsi que procèdent les jurys dans presque toutes les affaires où le nombre des accusés suppose des degrés marqués dans le crime, des meneurs et des égarés ; ils condamnent les uns et acquittent les autres : c'est ainsi que les juges ont le droit et feraient bien d'agir.

Si l'on nous oppose que l'examen des dossiers exige un temps considérable ; que cette marche est déjà suivie, qu'en y persistant on ne remédierait point à la lenteur que nous déplorons tous et qui motive les vœux d'amnistie, nous répondrons : Les juges civils ne peuvent-ils être chargés, pour quelque temps, d'une mission supplémentaire ? Pourquoi ne les saisirait-on pas des causes qui restent à instruire ? Déjà le concours de plusieurs magistrats a été requis ; tous peuvent être appelés à la tâche : en peu de jours justice sera faite ; les grands coupables reconnus, la main de la justice s'appesantira sur eux : que le châtiment légal les frappe, strict, et inévitable ; et que les autres captifs soient rendus aux fa-

(1) La Constitution de 1848 (art. 55) avait restreint l'exercice du droit de grâce dans d'étroites limites.

La Constitution de 1852 et le sénatus-consulte, 25 décembre, art. 1^er^, donne à l'empereur le droit, sans contrôle et sans limite, de faire grâce et d'accorder des amnisties.

Digitized by Google

milles, à l'industrie, aux devoirs sociaux qui les réclament. L'humanité et la loi seront ensemble satisfaites.

La loi ! nous insistons ; car, si elle n'est satisfaite, combien l'avenir est menaçant ! Souvenons-nous d'hier. Quiconque « sort de la légalité », nous le savons, déclare qu'il veut « rentrer dans le droit ». Mais nous savons aussi quel est le sens de cette parole traîtresse par où se révélaient les desseins des aventuriers du 2 décembre, et dont le second empire n'est, en effet, que le commentaire odieux !

LA DIPLOMATIE DE LA RÉPUBLIQUE

Le livre récemment publié par M. Benedetti et les polémiques auxquelles il a donné lieu auront certainement pour effet de détruire les dernières illusions qui pouvaient encore subsister sur la valeur réelle de Napoléon III et de sa politique. A cet égard, c'est comme le pendant des fameux rapports du baron Stoffel, et des appréciations militaires de l'auteur anonyme de *Metz, campagne et négociations*. C'est le dernier trait ajouté à cette figure étrange, et peut-être unique dans l'histoire, d'un homme que, pendant douze ou quinze ans au moins, la France, l'Europe, le monde entier, ont supposé capable des plus vastes, des plus profondes combinaisons, dont les plans prétendus étaient l'objet des inquiétudes et des investigations universelles, et qui, vérification faite, se trouve n'avoir jamais eu ni plan, ni pensée, ni combinaisons, ni volontés d'aucun genre. A peine quelques velléités vagues et confuses, quelques aspirations incertaines et hésitantes, un grand nom, et surtout un grand art de se taire à propos, voilà avec quoi il a été possible de faire trembler le monde civilisé pendant dix ans ! Il n'est personne qui ne se rappelle cet épisode de la vie de Molière : le grand comique descendait la Seine, en bateau, avec un de ses amis, Boileau, je crois. Un moine, à l'air vénérable, était assis au fond de la barque. Une violente discussion s'élève entre les deux amis, sur un point de philosophie. Molière défend les doctrines d'Épicure ; Boileau tient pour Descartes. A chaque argument, « n'est-il pas vrai, mon père ? » disait Molière, se tournant avec déférence vers le bon religieux qui faisait : *Hum ! hum !* Cette approbation apparente exaspérait Boileau qui retorquait son ami avec fureur, prenant à témoin le moine qui faisait encore *hum ! hum !* On allait en venir aux coups, lorsque le bateau arriva devant le couvent des Minimes ; le religieux fit arrêter, descendit, et à sa besace le grand comique et le grand satirique, passablement penauds, reconnurent que c'était un frère cuisinier auquel Descartes, Épicure, Gassendi, étaient certainement inconnus avant cette aventure.

N'est-ce pas à peu près là notre histoire pendant dix-huit ans, à nous et à toute l'Europe ? Il est vrai de reconnaître que Napoléon III avait en mains un puissant instrument, la France et ses ressources dont il disposait en maître, au gré, au hasard des événements, mais qui, plus d'une fois, lui ont valu des victoires inespérées, invraisemblables. Il avait même à l'extérieur, il faut le reconnaître, des agents intelligents, perspicaces. « Ce n'est pas, dit fort bien l'*Opinione*, les diplomates qui manquaient à la France ; elle en avait autant que la Prusse. C'était la politique qui manquait aux diplomates. » A plusieurs reprises, M. Benedetti lui-même, malgré tout son dévouement, se plaint de ne pas avoir de données précises sur les véritables intentions de son souverain. Il ne sait de quel côté se diriger, dans quel sens agir, et cependant M. de Bismarck, qui sait très-bien, lui, où il veut aller, va, va toujours à son but d'un pas ferme et décidé. La partie n'était certainement pas égale. Et cette indécision du diplomate se retrouvait nécessairement partout. Quelques jours avant la guerre d'Italie, si miraculeusement menée par nos héroïques soldats, l'empereur engageait le maréchal Vaillant, alors ministre de la guerre, à faire quelques préparatifs.

« Pour ce qu'on en fera, disait le maréchal à ses amis, il y en aura bien toujours assez. » Et l'on partit sans parc de siége, sans cartes du pays.

Quoi qu'il en soit, c'est trop revenir sur un passé malheureusement irréparable. Aujourd'hui, par l'incurie, l'ineptie, l'incapacité, l'indécision obstinée du gouvernement impérial, la France est amoindrie, écrasée, mutilée. Que doit-elle faire à l'avenir ? Quelles alliances doit-elle contracter ? Quels écueils doit-elle éviter ?

Nous n'avons certes pas la prétention de résoudre ici, même approximativement, un aussi vaste et grave problème. Nous voudrions seulement examiner la nature des rapports ultérieurs de la France avec les autres pays, suivant la forme de gouvernement qu'elle jugera à propos d'adopter d'une manière définitive. C'est le parallèle que nous avons fait bien souvent ici même entre les différentes monarchies et la République, mais, cette fois, au point de vue des conséquences extérieures.

Il est évident, sans que nous ayons besoin de le rappeler, que par la République nous entendons un gouvernement libéral, non héréditaire, mais où la permanence du parlement partiellement renouvelé assure, comme nous l'avons déjà expliqué souvent, la continuité des vues, des résolutions et des efforts.

Imaginons donc l'impossible, c'est-à-dire Henri V revenu sur le trône, et cherchons à déterminer les conséquences extérieures de cette restauration. Après les deux fameux manifestes, il est presque inutile de faire remarquer que le nouveau roi de France est engagé d'honneur à faire la guerre à l'Italie pour rétablir le pouvoir temporel du pape. Dans cette entreprise, il n'a que des ennemis et pas un allié, pas même l'Espagne depuis qu'elle s'est placée sous l'autorité d'un fils de Victor-Emmanuel.

L'Autriche est beaucoup trop occupée chez elle pour aller se mêler des affaires d'autrui. Il n'existe point d'autres puissances catholiques, depuis que la Bavière a été absorbée par la Confédération du Nord. D'ailleurs, dans le monde catholique lui-même, la déclaration de l'infaillibilité du pape a ébranlé les dévouements et refroidi les courages. On se soumet par habitude, mais le nouveau dogme n'a certainement rien ajouté à l'ardeur des partisans de Pie IX. Quelques-uns d'entre eux, même les politiques, n'hésitent pas à reconnaître dans l'intimité que, depuis que le pape n'est plus soumis à l'erreur, sa souveraineté temporelle n'a plus de raison d'être. Comme prince temporel, le pape souffrait de ses propres fautes, comme l'homme qui s'égare, qui se heurte, souffre dans son corps, et, par cette souffrance même, est averti qu'il fait fausse route. Aujourd'hui, le souverain pontife est devenu Dieu, ou tout au moins pur esprit ; la motte de terre est inutile.

La cause de la légitimité est aujourd'hui liée d'une façon

Digitized by Google

si intime à celle de l'ultramontanisme, qu'il paraît inutile d'insister davantage.

Quant aux princes d'Orléans, séparés de la légitimité, ici, comme en toute occasion, ils porteraient la peine de leur origine révolutionnaire, et de l'ambiguïté de leurs principes. On n'a qu'à se rappeler à cet égard la situation de la France sous Louis-Philippe, au point de vue des alliances. Cette situation serait aggravée encore par l'effet de nos récents désastres, et par la pensée, bien naturelle il faut le dire, qu'un gouvernement qui a si peu de racines dans la tradition et dans l'opinion publique ne saurait offrir des garanties sérieuses de stabilité.

En ce qui concerne l'empire, la chose est plus évidente encore. Comment l'Angleterre s'allierait-elle avec l'homme de Sedan, depuis qu'elle connaît à fond ses projets et ses procédés secrets, révélés par M. de Bismarck? Comment la Belgique et les petits États dont nous ne pouvons pas dédaigner l'appui, pourraient-ils éprouver la moindre confiance? Au temps de sa plus grande prospérité, de son plus grand prestige, Napoléon III n'a pas su contracter une seule alliance sérieuse et durable. Comment serait-il plus heureux, une fois deviné et démasqué dans les profondeurs les plus intimes de son impuissance et de son incapacité?

Et cependant, aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'alliances nombreuses et solides avec les grands États, comme avec les petits. Il ne faut jamais oublier qu'indépendamment des liens moraux si étroits qui nous rattacheront toujours à nos compatriotes d'Alsace et de Lorraine, la mutilation de nos frontières orientales crée pour nous un danger permanent. Déjà, depuis 1815, le Rhin n'était plus un obstacle aux envahissements de l'Allemagne; mais, aujourd'hui, aujourd'hui que les forteresses de Thionville et surtout de Metz sont au pouvoir des Prussiens, entre eux et Paris, il n'y a d'autre obstacle naturel que la Meuse. Une bataille gagnée, et voilà notre capitale exposée aux horreurs d'un nouveau siége. Nous voilà donc condamnés aux plus grands, aux plus constants, aux plus ruineux efforts, si nous ne voulons pas être absolument à la merci d'un caprice de la nouvelle Allemagne. Qu'il prenne à l'un de leurs docteurs l'envie de prouver que Paris, Reims, Orléans ou Roncevaux doit revenir à l'empereur Guillaume, comme au légitime héritier de Charlemagne, et nous aurons à trembler pour notre existence nationale elle-même.

Que ce désastreux état de choses doivent prendre fin par les armes ou par voie diplomatique, il ne nous est plus permis de dédaigner les moindres alliances, les moindres appuis. Par une constante réciprocité de bons offices, il faut que la France s'unisse au reste de l'Europe, pour contrebalancer l'influence de sa redoutable voisine, pour rétablir l'équilibre si gravement compromis à son détriment.

Eh bien! n'est-il pas évident que la République, telle que nous l'avons définie, entourée d'institutions qui découlent de son principe, offre aux divers États de l'Europe de grandes garanties?

Dans la République parlementaire, la guerre ne peut être déclarée qu'après de mûres et sérieuses délibérations. Une expédition du Mexique, que les ministres apprennent seulement par le *Moniteur*, est impossible sous le régime de la responsabilité ministérielle sérieusement pratiquée.

Une République où le service militaire est obligatoire pour tout le monde, gouvernée par des hommes qui auront *tous* un frère ou un fils sous les drapeaux, ne se lancera pas à la légère dans les aventures lointaines ou autres. L'opinion publique, ou ce qu'on appelle de ce nom, c'est-à-dire la bourgeoisie lettrée, sera elle-même modérée dans son expression et ses impatiences.

Une République où prévaudra le système de la séparation des Églises et de l'État sera moins disposée que tout autre gouvernement, engagé par ses antécédents ou ses traditions, à aller se mêler de querelles qui ne la regardent point.

Est-il téméraire de supposer qu'à l'abri désormais des soupçons, des méfiances auxquelles une politique aventureuse avait trop souvent donné lieu, la France républicaine, industrielle, libre-échangiste, pourra trouver dans les nations voisines un appui sérieux, soit pour repousser une nouvelle agression, soit pour reprendre l'œuvre de reconstitution nationale, dont l'ambition de l'Allemagne lui a imposé le pénible et douloureux labeur?

LA GUERRE EN PROVINCE PENDANT LE SIÉGE DE PARIS

Tandis que la commission parlementaire, chargée de l'enquête sur les faits et gestes du gouvernement de la défense nationale, à Paris et en province, procédait avec une lenteur nécessaire à ses investigations minutieuses, une autre instruction, moins méthodique, mais plus rapide, a été commencée par l'opinion publique, impatiente de connaître les causes de nos revers et de faire à chacun sa juste part de responsabilité. Un grand nombre de personnages mêlés à ces tragiques événements, les uns avec un rôle prépondérant, les autres dans des positions secondaires, sont venus déposer publiquement de ce qu'ils avaient vu et de ce qu'ils avaient fait. Parmi ces témoignages, parfois contradictoires, entre lesquels il est difficile aujourd'hui de choisir, mais qui fourniront à l'histoire impartiale des matériaux d'un grand prix, un des plus dignes d'attention est celui de M. de Freycinet, délégué au ministère de la guerre à Tours et à Bordeaux. L'auteur, attaché à l'administration centrale, était, mieux que personne, en situation de tout connaître, et de fournir un exposé d'ensemble des actes et des travaux de la délégation gouvernementale. Son livre nous fait voir, ce que nous ne pouvons pas trouver dans les rapports des généraux, la pensée commune qui a dirigé les différentes opérations des armées, et le plan général de cette guerre, en apparence si décousue.

Témoin bien informé, M. de Freycinet n'est pas un témoin désintéressé. Son livre a le tort, d'ailleurs inévitable, d'être un peu trop un panégyrique. Il est écrit avec une sincérité évidente et un désir incontestable de dire sur les choses et les personnes la simple vérité. Un grand nombre de pièces et de documents authentiques, mêlés au texte, ou rejetés dans les notes et dans l'appendice, complètent et confirment les dires du délégué à la guerre. Pour son compte, enfin, M. de Freycinet, à qui revient une grande part de l'honneur de ce qui a été fait, fait preuve d'une modestie égale à l'intelligence et à l'activité qu'il a déployées dans ses fonctions si difficiles. Et néanmoins on sent, à plus d'une page de son livre, que l'on a affaire à un avocat, très-convaincu, mais nécessairement partial. Il plaide *pour sa maison*, c'est-à-dire pour le ministère où il était délégué, et pour le gouvernement auquel il a

Digitized by Google

prêté un très-utile concours. Il semble qu'il ne soit pas tout à fait revenu de certaines illusions, qui ont été alors partagées par la France entière, mais qui ont dû depuis se dissiper, en présence de l'accablante réalité. Pour ne citer qu'un exemple, il paraît n'avoir pas encore compris la singulière confusion commise par M. Gambetta, à l'occasion de la sortie du 30 novembre, et il croit encore, quand tout le monde est depuis longtemps détrompé, que l'amiral La Roncière s'avança ce jour-là jusqu'à Épinay-sur-Orge. Ce détail est aujourd'hui de peu d'importance. Mais il donne lieu de craindre que M. de Freycinet, sur d'autres points plus graves, ne tombe dans de semblables erreurs. Il assure être resté en dehors des orages de la politique; et, en effet (nous nous repracherions de ne pas le dire), son livre n'a nullement le caractère d'une œuvre de parti; l'inspiration en est toute patriotique, et l'unique préoccupation de l'auteur, au cours des événements qu'il raconte, paraît avoir été de travailler de son mieux à la défense du pays. Mais il n'a pas pu être si intimement associé aux efforts du gouvernement de Tours et de Bordeaux, sans devenir, dans une certaine mesure, solidaire des hommes qui lui avaient accordé une confiance bien méritée. Il n'a pas pu, surtout, les voir attaqués de la façon la plus injuste par quelques journaux de bas étage, sans éprouver le désir très-honorable de témoigner pour eux. De sorte que, modeste pour lui-même, il ne l'est pas assez pour la délégation. Il oublie trop souvent qu'après tout, toute cette activité assurément méritoire n'a abouti qu'à des désastres.

Lorsque, dans un des derniers chapitres de son livre, il recherche les causes de nos revers, il les démêle et les indique pour la plupart avec une grande sagacité. Sans doute, nos ennemis avaient sur nous l'avantage du nombre, de l'armement, de l'équipement; sans doute, l'état-major improvisé des armées de la République était loin de valoir les officiers formés et dressés de longue main par de Moltke, et le personnel de l'intendance, improvisé souvent comme celui de l'état-major, ne suffisait pas toujours à une tâche que la défaite et la déroute rendaient particulièrement délicate; il est très-vrai encore que la délégation était fort mal instruite de ce qui se faisait et se préparait à Paris, et que les opérations des armées de province auraient pu recevoir une autre direction, si l'on avait mieux connu, dès le début, la limite extrême de la résistance de la capitale; il est vrai enfin que le vent portait nos ballons en Norwége, que le froid arrêtait en route nos pigeons, que la pluie, en détrempant les routes, retardait nos colonnes et nos convois, et que toutes les circonstances, en un mot, semblaient être contre nous. Ces observations sont fort justes, et l'on n'y peut pas contredire. Le tort de M. de Freycinet est de s'en contenter, et de ne pas chercher d'autres explications à nos malheurs. Ou plutôt, pour être plus exact, il sait bien que nous avons échoué pour toutes ces causes et aussi par notre faute. Il n'ignore pas que des erreurs ont été commises; mais il paraît convaincu que la délégation en est tout à fait innocente. Il admet que la direction donnée à nos armées n'a pas été irréprochable, et qu'on pouvait faire un meilleur usage des ressources fournies par le pays avec une bonne volonté et une docilité si patriotiques. Mais il est trop préoccupé d'éloigner du gouvernement une responsabilité qui lui doit revenir, au moins pour une part; par suite, il est trop enclin à demander compte aux généraux seuls de fautes au moins commises en commun.

On a reproché au ministère de la guerre d'avoir fait des plans de campagne; reproche ridicule, dont M. de Freycinet fait aisément justice. Du moment que la délégation de Tours avait accepté la mission de disputer la province à l'ennemi, elle ne pouvait pas se borner à lever des soldats, et à les remettre aux mains des généraux, laissant d'ailleurs aux chefs des armées le soin de les conduire, à leurs risques et périls, sans entente ni concert. Il fallait bien que le gouvernement central servît d'intermédiaire et de lien entre les corps, opposés sur tant de points différents à l'armée envahissante, et qu'il s'occupât de fixer à chacun sa tâche pour le plus grand bien de l'action commune. Il fallait, d'autre part, laisser à la tête des troupes le petit nombre d'officiers qui nous restaient, et, par suite, il était nécessaire que la direction générale de la campagne fût prise par les fonctionnaires civils du ministère. Malheureusement, dans cette lutte inégale contre un ennemi presque invincible, aucune faute ne nous était permise, tandis qu'il était inévitable, avec cette organisation improvisée sous le feu des Prussiens, que nous en commissions de très-nombreuses et de très-lourdes. Ce qui devait surtout arriver, c'est que les hommes du métier, habitués à la guerre régulière, fussent particulièrement frappés des périls de la situation, et s'exagérassent peut-être des difficultés qu'on ne semblait pas voir pleinement à Tours ou à Bordeaux. De là des contrariétés et des tiraillements, dont on retrouve la trace dans le livre de M. de Freycinet. La délégation n'imposait pas ses plans. Elle les proposait et les laissait discuter en toute liberté, et jamais elle n'a fait la folie d'ordonner à un général un mouvement qu'il eût formellement désapprouvé. Il n'est pas moins vrai qu'elle a obtenu, le plus souvent, du patriotisme des généraux, un peu plus que ce qu'ils auraient eux-mêmes conseillé. Elle les a dirigés, sans les contraindre, mais elle les a dirigés. Il leur est arrivé, plus d'une fois, de ne se rendre qu'après d'assez longues hésitations aux suggestions du ministère, de douter quand il était plein de confiance, de désespérer, alors qu'il croyait le succès certain. Aussi a-t-on gardé de deux parts, après la catastrophe finale, un souvenir irritant de ces démêlés. Le délégué à la guerre est resté convaincu que les conceptions du ministère étaient bonnes, et il plaide volontiers, quand l'occasion s'en présente, cette cause qui est un peu trop la sienne, pour qu'on puisse l'en croire sur parole.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des différentes opérations militaires, et nous ne nous chargerons pas de trancher ce débat. Le public connaît déjà une partie des pièces, par les publications des généraux Faidherbe et Chanzy. Le général d'Aurelle et le général Bourbaki raconteront-ils, à leur tour, la campagne de la première armée de la Loire et celle de l'armée de l'Est? Il faut le souhaiter, pour notre instruction, et pour celle des historiens qui écriront un jour l'histoire de cette guerre. M. de Freycinet reproche au général d'Aurelle de n'avoir pas su se décider assez tôt, malgré les instances du ministère, à prendre l'offensive sur la Loire. La reprise d'Orléans pouvait avoir lieu, à son avis, une semaine ou deux plus tôt, et l'armée française, chassant devant elle les Bavarois, pouvait pousser jusqu'à Paris avant l'arrivée de Frédéric-Charles. Il reproche au général Bourbaki d'avoir désespéré du salut de son armée, quand il pouvait encore la sauver, et d'avoir laissé couper, par imprévoyance et par découragement, sa ligne de retraite sur Bourg et sur Lyon, qu'il lui était possible de maintenir. En attendant les explications des intéressés, on peut pressentir assez aisément les raisons

qu'ils feront valoir à leur décharge. Les armées qui leur avaient été confiées n'étaient ni assez instruites, ni assez solides, pour qu'ils pussent compter aussi absolument sur elles que le faisait un gouvernement très-neuf dans toutes les choses de la guerre et plein de patriotiques illusions. M. de Freycinet attribue encore la catastrophe de l'Est à l'ignorance où la délégation resta pendant deux jours de la clause du traité de Versailles qui excluait cette région du bénéfice de l'armistice. Il est certain, en effet, que M. de Bismarck avait eu ses raisons pour introduire cette réserve dans la convention léonine au prix de laquelle il vendit à Paris le droit de se ravitailler. Mais quand notre ennemi ne se serait pas assuré ainsi le moyen d'achever la ruine de l'armée de Bourbaki, la campagne de Belfort n'aurait pas moins abouti à un échec complet. Le désastre aurait été moins lamentable, mais cette expédition téméraire, dont la conception première appartient à M. de Freycinet, aurait, en tout cas, échoué, puisque l'échec était consommé et l'armée en retraite quand fut conclu l'armistice.

Il s'en faut donc, à notre avis, que les plans élaborés à Tours et à Bordeaux aient été aussi excellents que paraît le croire M. de Freycinet. Nous sommes loin de reprocher au délégué et à ses collaborateurs des fautes qu'ils ne pouvaient guère éviter. Dans les guerres les plus heureuses, il s'en commet d'aussi graves, mais le succès final couvre tout. Dans la défaite, elles frappent seules les yeux. Celles qu'a pu commettre le gouvernement de Bordeaux, et que M. de Freycinet ne peut pas ou ne veut pas voir, ne doivent d'ailleurs pas nous faire oublier tout ce qu'il a été dépensé d'activité et d'intelligence dans la mise en œuvre des ressources de la province. Ces armées, qui, pendant quatre mois, ont disputé pied à pied à l'ennemi le sol national, elles ont été levées et équipées par un effort de patriotisme vraiment admirable, et leur organisation, nécessairement imparfaite, est à elle seule un tour de force sans précédent. C'est là qu'est le véritable honneur de la délégation provinciale, et M. de Freycinet, comme nous l'avons dit, en peut revendiquer sa bonne part.

A tort ou à raison, le gouvernement de la défense nationale avait cru devoir concentrer dans Paris les plus claires ressources de la France. Il avait envoyé en province, le 16 septembre, la moindre partie de lui-même; et quand, un mois plus tard, M. Gambetta vint renforcer la délégation, l'organisation des forces provinciales était à peine commencée. L'armée de Vinoy bloquée dans Paris, l'armée de Bazaine bloquée sous les murs de Metz, Cambriels réfugié à Besançon après une campagne malheureuse dans les Vosges, les places fortes du Nord gardées par des garnisons tout juste suffisantes, la France n'avait à opposer à l'invasion, sur la Loire et dans l'Ouest, qu'une armée de 25 000 hommes, battue à Artenay et à Orléans, et un fragile cordon de gardes mobiles mal équipés, mal armés, qui tenaient tant bien que mal le pays de Chartres à Évreux. On disposait en tout d'environ 6000 cavaliers et d'une centaine de pièces de canon en mauvais état. Ajoutez à cela que la plus grande partie du personnel administratif était restée dans Paris; que les comités de l'infanterie, de l'artillerie, des fortifications, de l'état-major, si bien pourvus en temps de paix, n'avaient pas envoyé à Tours un seul de leurs membres; qu'on n'avait enfin ni archives, ni dossiers, ni cartes; que tout manquait, en un mot, et qu'il fallut tout créer, personnel et matériel, en présence de l'ennemi, dans les conditions les plus désastreuses.

C'était, sans doute, une folie que de songer, dans cette détresse, à poursuivre la lutte. Mais la France, réveillée brusquement de ce rêve de prospérité et de grandeur qui s'appelait l'empire, n'avait pas conscience de sa ruine. Il lui était impossible de comprendre qu'elle avait roulé d'un seul coup au fond de l'abîme. Elle croyait pouvoir se relever; et, en réalité, la catastrophe avait été si soudaine et si inattendue qu'elle ne pouvait guère s'y résigner sans déshonneur.

Nous n'avions pas assez souffert pour être en droit d'abandonner la partie, si désespérée qu'elle parût aux étrangers et à tous les juges de sang-froid, et nos concitoyens d'Alsace et de Lorraine n'auraient pas compris que nous les eussions livrés à la conquête prussienne sans tenter un suprême effort pour les sauver. Si la nationalité n'est pas un vain mot, nous ne devions pas souffrir que des Français perdissent ce bien, le premier de tous, tant qu'il nous restait une espérance de le leur conserver, même au prix des plus durs sacrifices. Nous devions être définitivement écrasés : l'événement ne l'a que trop fait voir, et il ne manque pas de gens habiles pour démontrer après coup que, dès Sedan, notre ruine était consommée. Mais nous ne le savions pas, nous ne pouvions pas le savoir, et il y aurait eu, de notre part, une sorte de lâcheté à le croire trop aisément. Si donc la France a eu tort de ne pas poser les armes au mois de septembre, si elle a commis une faute en continuant, après l'anéantissement des armées impériales, une guerre dont l'issue ne pouvait que lui être fatale, il est juste de reconnaître qu'elle a été tout entière complice de cette folie héroïque. Ce qui le prouve surabondamment, en dépit des attaques quotidiennes d'une certaine presse contre les hommes qui ont alors dirigé la résistance, c'est la docilité avec laquelle tous les partis ont accepté le gouvernement improvisé le 4 septembre. Aujourd'hui que la première ivresse de notre colère est tombée, aujourd'hui que notre douleur est plus calme et que nous sommes momentanément résignés, nous voyons clairement notre erreur. Mais l'illusion dont nous avons été alors victimes est de celles dont on ne doit pas rougir; elle était presque fatale, dans l'ignorance de nos affaires où nous avait tenus l'empire; et la responsabilité de nos malheurs et de nos fautes doit retomber tout entière sur le gouvernement qui nous avait conduits, avec tant de forfanterie, à une catastrophe capable de troubler les cervelles les plus saines, et qui ne nous laissait de choix, après la capitulation de Sedan, qu'entre une paix déshonorante et une lutte sans espoir.

On voit, en lisant le livre de M. de Freycinet, combien la lutte était, en effet, désespérée. Mais on est émerveillé, en même temps, de tout ce qui a été fait à Tours et à Bordeaux pour la soutenir dans des conditions si difficiles, et pour mettre en œuvre les ressources du pays.

Rien ne fut négligé de ce qui pouvait contribuer à la défense, et l'administration nouvelle, recrutée çà et là, au fur et à mesure des besoins, se montra beaucoup plus active, beaucoup plus prévoyante que ne l'avait été la vieille administration impériale. Les cartes manquaient : un service spécial, dépendant du cabinet du ministre, fut chargé de combler cette lacune et y réussit. On parvint à se procurer un exemplaire de la carte de l'état-major; on la compléta en y ajoutant les chemins de fer et les chemins vicinaux de récente création, et on la reproduisit par la photographie et l'autographie. 15 000 exemplaires furent ainsi distribués en quatre mois aux états-majors. Au cabinet du ministre était encore

Digitized by Google

ratteché un service tout nouveau, celui des reconnaissances. Là étaient recueillis les renseignements fournis par les maires, les gardes forestiers, les cantonniers, les employés du télégraphe ; là encore on dépouillait les correspondances prises sur l'ennemi, on interrogeait les prisonniers. A l'aide de ces informations diverses, on arriva à envoyer chaque soir aux chefs de corps une circulaire qui leur faisait connaître avec exactitude les positions des armées allemandes.

Un bureau d'ingénieurs étudiait la marche de nos armées et notait, au jour le jour, sur la carte les mouvements de l'ennemi. Un autre comité entendait les inventeurs, examinait leurs découvertes, et put, au milieu d'une foule d'inventions bizarres, comme il en devait éclore en un pareil moment dans les cerveaux détraqués, démêler quelques idées vraiment bonnes et pratiques, dont la défense fit son profit.

On créa, pour l'instruction des troupes, les camps régionaux ; pour l'organisation de la défense locale, des comités militaires, qui, sous la présidence des généraux commandant les départements, étaient chargés de désigner les points à défendre, de barrer les routes, d'élever des fortifications de campagne, de tout disposer en un mot pour disputer le passage à l'ennemi et l'empêcher de se ravitailler. L'administration du 10 octobre avait trouvé le pays sans fusils ; la production des manufactures de l'État était loin de suffire aux besoins immenses du moment. Une commission d'armement fut chargée d'accaparer les armes de tous les marchés du globe. Elle livra en trois mois douze cent mille fusils, de types nécessairement variés. L'artillerie ne fut pas moins énergiquement reconstituée : on tira les grosses pièces des arsenaux de la marine ; le colonel de Reffye à Nantes, des industriels distingués à Nantes, à Saint-Étienne, au Creuzot, poussèrent activement la fabrication du matériel de campagne. Enfin un décret du 3 novembre prescrivit à chaque département de mettre sur pied, à ses frais, dans le délai de deux mois, autant de batteries qu'il comptait de fois 100 000 âmes de population. Le rapport présenté à l'Assemblée nationale par la commission chargée, au mois de février, d'inventorier les forces militaires de la France, constate qu'il existait à cette époque 57 batteries départementales complètes et 44 batteries auxquelles manquaient le personnel et les chevaux. Le ministère de la guerre avait envoyé aux armées 1400 pièces de tout calibre, avec leur équipement et leur personnel.

Pour les munitions, on en acheta à l'étranger et on en fabriqua. Ce ne fut pas une petite affaire que d'alimenter les chassepots. On parvint à produire à Angoulême le papier découpé qui forme la douille de la cartouche ; on installa des capsuleries à Bourges d'abord, puis à Toulouse, à Bayonne, à Bordeaux, à Angers ; des chimistes améliorèrent les procédés de préparation et de chargement, et l'on obtint enfin, à force de persévérance, après de cruelles angoisses, une production de 2 millions de cartouches par jour, qui suffisait amplement à tous les besoins.

Pour équiper, entretenir et nourrir ses nombreuses armées, la délégation dut passer de nombreux marchés, tant en France qu'au dehors. Le rapport de M. Riant, publié le mois dernier par plusieurs journaux, prouve qu'elle ne plaça pas toujours bien sa confiance et que ses fournisseurs, qui n'étaient pourtant pas tous des étrangers, ont singulièrement abusé de nos malheurs. Évidemment, plus d'une commission fut accordée à des aventuriers sans consistance, et l'argent de la France ne fut pas toujours bien dépensé. Quelques feuilles, de celles qui vivent de scandale et de calomnies, donnent, une fois au moins par semaine, le chiffre, certifié exact et conforme, des malversations commises par le gouvernement de Tours et de Bordeaux. Sans s'arrêter à ces accusations méprisables, on est bien obligé de reconnaître que la délégation n'a pas toujours su éviter le gaspillage des deniers publics. Mais il faut dire aussi, à sa décharge, que le temps pressait, et qu'elle ne pouvait pas apporter dans le choix de ses agents la prudence et la circonspection que comporte une situation normale. Il faut remarquer encore qu'elle a, dans le plupart des cas, conservé simplement les fournisseurs du ministère Palikao, et que les aventuriers des deux sexes qui ont fait un si indigne abus de sa confiance avaient obtenu au mois d'août celle de MM. Duvernois et consorts. Une certaine baronne de Schlick, condamnée récemment à plusieurs mois de prison par le tribunal de la Seine, avait vendu au gouvernement impérial des bœufs (qu'elle n'avait d'ailleurs pas livrés) avant de venir offrir ses services au gouvernement de la défense. Ainsi des autres : on les avait sous la main ; ils avaient obtenu des commandes à une époque où il était possible de vérifier leurs titres et leurs garanties : c'était une recommandation, et l'on se servit d'eux parce qu'il fallait aller au plus vite. Le livre de M. de Freycinet nous fait voir d'ailleurs que la délégation, qui a été si souvent trompée, fit pourtant de louables efforts pour éviter de l'être. Elle établit, par exemple, à Bordeaux deux commissions consultatives (qui devinrent bientôt des commissions d'achat), composées d'un intendant, de six membres désignés par le président de la chambre de commerce de Bordeaux et de trois officiers, et chargées l'une des subsistances, l'autre de l'habillement et du campement. Enfin, le 8 décembre, une commission spéciale de comptabilité, où figuraient un inspecteur des finances, un ancien receveur général, un conseiller référendaire à la Cour des comptes, reçut la mission de contrôler tous les marchés passés, depuis le début de la guerre, pour fournitures faites ou à faire aux troupes. L'ensemble de ces mesures et le caractère des personnes chargées de les appliquer prouve que la délégation ne négligea pas, de parti pris, les intérêts du trésor public, et qu'il n'était pas facile, en de telles circonstances, de faire mieux qu'elle n'a fait.

Elle semble avoir recruté d'une façon fort habile le nombreux personnel dont elle avait besoin. Non pas que tous ses choix aient été irréprochables ; mais ils ont été heureux, pour la plupart, et elle n'en pouvait guère faire de meilleurs. Elle s'appliqua à utiliser, pour le mieux, toutes les compétences spéciales, et à apparier les hommes aux fonctions. Les bureaux de la guerre, où restaient heureusement quelques officiers de grand mérite, furent confiés, pour le surplus, à des ingénieurs et à des employés supérieurs des chemins de fer, à qui leurs antécédents et leurs habitudes d'esprit devaient permettre de se façonner promptement à l'administration militaire. La direction supérieure de l'intendance fut remise à M. Férot, ancien chef du mouvement général des chemins de fer de l'Ouest. Pour le service extérieur, on employa d'anciens sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture, suppléants légaux des fonctionnaires de l'intendance, en temps de paix. On organisa une inspection générale des transports, sous les ordres d'un ancien chef de service de la Compagnie du Midi, et l'on réussit à alimenter les troupes, à évacuer les malades, à transporter l'artillerie par les chemins de fer, sans éprouver jamais ni un accident grave, ni une perte

Digitized by Google

sensible. Il fallut reconstituer tout un personnel médical : on l'emprunta à la médecine civile, et on le mit, pour la partie technique, sous la direction de M. Charles Robin, de l'Institut, le contrôle général et la comptabilité restant aux mains de l'intendance. Enfin, pour venir en aide au génie militaire, insuffisamment représenté dans les nouvelles armées, on institua le corps du génie civil, recruté parmi les ingénieurs de l'État, les ingénieurs libres, les agents voyers, les architectes. Ce furent, par exemple, des ingénieurs des ponts et chaussées qui construisirent, dans la première quinzaine de novembre, les fortifications d'Orléans.

Le plus difficile fut de pourvoir au commandement des troupes. Ce fut toujours le point faible et défectueux de cette organisation improvisée. Il fallut doubler la force des compagnies, afin de réduire de moitié le nombre des officiers nécessaires. On promut largement à tous les grades, sans condition de temps, les officiers et soldats de qui l'on crut pouvoir espérer de réels services, avec cette réserve, que ces avancements extraordinaires ne seraient valables, après la guerre, que s'ils étaient justifiés par des actions d'éclat. On institua enfin l'armée auxiliaire, où les grades étaient conférés par décret, et pour la durée de la guerre, à toutes les personnes paraissant en état de les remplir. C'est ainsi que l'on put confier des divisions ou des corps d'armée à des officiers de la marine, à Jaurès, à Jeuréguiberry, et à des chefs de volontaires, comme Charrette et Cathelineau.

La commission de révision des grades se montre aujourd'hui sévère pour cette armée irrégulière. Elle semble répugner à accepter ce qui n'a été, après tout, qu'une conséquence nécessaire des désastres de Metz et de Sedan, et prendre un peu trop de plaisir à défaire ce qui a été fait par M. Gambetta. Un journal légitimiste déclarait dernièrement que l'œuvre du gouvernement de la défense doit être entièrement effacée, et qu'aucun de ses décrets ne peut être aujourd'hui tenu pour valable. C'est un grand tort de mêler la passion politique à toutes les questions. Quelle que soit l'origine du gouvernement du 4 septembre, il a réellement gouverné la France pendant cinq mois. Tous les partis l'ont reconnu, et les meilleurs amis de la *Gazette de France*, MM. de Cherrette et Cathelineau, ont obéi à la délégation de Tours, sans lui demander son acte de naissance et ses titres de légitimité. Les engagements que M. Gambetta a pris, au nom du pays, envers les officiers des armées, nous lient tout aussi bien que ceux qu'il a contractés avec les marchands d'armes ou les banquiers. Toutes les fois que la loi a été respectée (et elle l'a été le plus souvent dans les nominations à titre définitif), le grade est bien acquis, et il doit être maintenu. Pour les nominations à titre provisoire, elles ont été annulées de plein droit le jour où a fini la guerre, et quand M. Cremer, général auxiliaire, se plaint de n'être plus que chef d'escadron, ce n'est qu'un ambitieux qui ne se trouve pas assez récompensé, et le ton indécent de sa plainte dispense le public d'y prêter attention. Lorsque la commission annule des avancements dus à des manques de foi, il faut lui savoir gré de prendre soin de l'honneur de l'armée française. Mais chaque fois que l'avancement, si rapide qu'il ait été, a été légal, elle doit, ce semble, le respecter. Il ne lui est pas permis de renier les dettes du gouvernement du 4 septembre, et de faire banqueroute aux défenseurs de notre pays.

Pour conclure cette longue analyse, si la délégation provinciale du gouvernement de la défense n'a pas sauvé la France, il ressort du livre de M. de Freycinet qu'elle s'est employée de son mieux à notre salut. Elle a fait un usage vraiment patriotique de ses pouvoirs irréguliers, et, si elle a manqué souvent de science, de sagesse et de bonheur, elle n'a jamais manqué de dévouement ni de foi. Elle n'a mérité en aucune façon les plates injures que lui prodiguent quotidiennement quelques journaux méprisables; et ce n'est pas, quoi qu'on en puisse dire, un résultat sans valeur que d'avoir su mettre en ligne 600 000 hommes, et soutenir pendant quatre mois une guerre qui paraissait finie après Sedan. Ces hommes armés n'étaient pas des soldats, je le veux bien ; mais enfin, ils ont, en plus d'une rencontre, fait une figure honorable sur le champ de bataille. Il ne faut pas trop dédaigner ces campagnes de la Loire et du Nord, parce qu'elles ont été malheureuses. Elles ne dépareront pas notre histoire. Si nos recrues n'ont pas pu arrêter les soldats aguerris de l'Allemagne, il nous reste l'honneur de l'avoir essayé, et de n'avoir reculé devant aucun des sacrifices qui nous étaient demandés au nom de la patrie. Il y aurait, de notre part, de l'ingratitude à ne considérer que le désastre final, et à ne tenir aucun compte, à M. Gambetta et à ses collaborateurs des efforts vraiment dignes d'éloges qui l'ont précédé. L'ex-dictateur n'est pas un aussi grand homme que le croit la *Constitution;* ce n'est pas non plus un fou criminel, comme l'assure le très-sage et très-estimable *Gaulois*. Quelles qu'aient été ses fautes, il doit lui être beaucoup pardonné, à lui et aux siens, parce qu'ils ont beaucoup aimé la France.

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

LITTÉRATURE ANCIENNE

COURS DE M. EUGÈNE BENOIST

De l'étude du latin

Au risque de paraître énoncer un paradoxe, j'affirme qu'il est urgent pour nous de reporter nos soins sur l'antiquité latine, que les intérêts de notre éducation nationale le demandent impérieusement, enfin que la connaissance du latin est exposée à faiblir et à diminuer, et qu'à un certain point de vue le latin est une des parties de la science de l'antiquité que nous possédons le moins.

Il règne là-dessus un préjugé auquel n'ont pu se soustraire les meilleurs esprits. Nous célébrons sur tous les tons notre aptitude à connaître le latin et la science que nous en avons; nous dédaignons la manière dont les autres peuples s'en occupent, et nous nous complaisons dans cette pensée que, si l'Allemagne a la palme de l'érudition pour ce qui regarde les langues difficiles, et même pour la haute philologie grecque, nous n'avons rien à envier à personne pour ce qui regarde la connaissance du latin. Sainte-Beuve avait même érigé cette prétention en théorie. Dans son *Étude sur Virgile* (1), il explique que le latin, parlé en Italie, dans les Gaules et en Espagne, s'y est implanté; que, se prêtant à la formation des idiomes nouveaux, il est entré dans l'organisation, pour

(1) P. 319.

ainsi dire, de la race, et a laissé des traces héréditaires dans les cerveaux. Et il ajoute : « En Italie, en Espagne, en France, on est presque naturellement bon latiniste; les hellénistes (1) sont rares. » C'est une théorie plus ingénieuse que solide; elle repose sur des présomptions, non sur des faits, et je crois que les faits la démentent. Mais Sainte-Beuve y tenait, et je me souviens que, dans la courte correspondance et les quelques conversations que j'ai eues avec lui dans l'année qui a précédé sa mort, il y revenait à plusieurs reprises, s'attachant à cette pensée commune à beaucoup de personnes en France, que nous savons en quelque sorte le latin de naissance, que nous avons à peine besoin de l'apprendre, et que nos études nous en rafraîchissent le souvenir plutôt qu'elles ne nous l'enseignent.

Les étrangers nous jugent un peu différemment et avec moins de bienveillance. J'ai entendu plus d'une fois de savants Italiens me dire que notre latin (il s'agit de celui que nous écrivons) est prétentieux et sans propriété, que nous cherchons moins à trouver le terme juste qu'à coudre des souvenirs quelquefois étonnés de se rapprocher, et à terminer nos phrases par des cadences monotones et souvent banales. J'ai entendu de savants Allemands me dire que nos textes sont généralement établis sans une connaissance suffisante des sources, sans études grammaticales; que nous les entendons mal, et que souvent nos jugements littéraires, portés sur des auteurs lus superficiellement, doivent plus à la fantaisie qu'à la réalité. Enfin, un des principaux critiques de la littérature latine en Allemagne nous déclare assez nettement, dans un ouvrage dont la dernière édition est en cours de publication, que nous avons eu autrefois une école de latinistes la première de l'Europe, mais que nous l'avons laissée décheoir depuis deux siècles, et qu'enfin, si nous faisons encore quelque figure parmi ceux qui ont une certaine notion de l'antiquité, c'est grâce à nos hellénistes et à leurs travaux (2). Si le jugement que nous portons sur nous-mêmes est trop indulgent, au premier abord celui de nos rivaux peut sembler bien sévère. Examinons-le avec un peu d'attention, ou plutôt cherchons à déterminer quel but doit atteindre l'étude du latin, quelle méthode nous suivons chez nous et quels résultats ont produits nos études.

Tout le monde est d'accord aujourd'hui sur ce point, que la véritable matière d'une éducation libérale, c'est l'étude de l'antiquité. Écoutez les hommes éminents qui se préoccupent de l'enseignement public en Allemagne, en Angleterre, ceux mêmes qui font profession de nouvelles doctrines. Le positiviste Stuart Mill n'est pas là-dessus d'un autre avis (3) que M. Gladstone, l'ancien chancelier d'Oxford, ou que tel érudit allemand absorbé dans l'épigraphie ou la grammaire transcendante. Les Italiens songent à élever chez eux le niveau des études classiques et s'en occupent avec zèle (1). Nous-mêmes, quelque faveur qu'ait rencontrée la création d'un enseignement nouveau approprié à des besoins d'un ordre particulier, nous n'avons pas l'intention d'abandonner l'étude des œuvres de l'antiquité; et si jamais le consentement universel a pu passer pour une marque de vérité dans les choses morales, il est permis de dire qu'il ne s'est manifesté sur aucune autre question avec une pareille unanimité. Il y a pourtant plus d'une manière de s'appliquer à la connaissance des œuvres que nous ont transmises les Grecs et les Romains, et c'est justement ici que se marquent des différences notables et dont peut-être, en France, nous n'avons qu'un sentiment insuffisant, avec une conscience peu éclairée du but auquel doivent tendre nos efforts.

A quoi peut nous servir cette étude de l'antiquité, si généralement admise par tous ceux qui s'occupent d'éducation, et que le public recherche si avidement? Assurément, l'utilité de cette étude est moins immédiate que celle des sciences, surtout des sciences appliquées; elle ne nous aidera ni à construire des édifices ou des navires, ni à faire des découvertes qui renouvelleront la mécanique et l'industrie. Nous lui devrons autre chose, c'est-à-dire une culture de notre esprit, une conscience de nos forces intellectuelles et morales qu'aucune autre application n'aurait pu nous donner. On l'a remarqué, les nations auxquelles manque l'étude de l'antiquité classique gardent toujours je ne sais quoi d'abaissé, de vulgaire, qui est pour elles une cause inévitable d'infériorité en un certain sens, de grossièreté et de faiblesse. C'est que l'étude de l'antiquité nous aide mieux que toute autre à satisfaire à deux besoins de la nature humaine : celui de l'art et celui que j'appellerai le besoin de la tradition intellectuelle et sociale. L'antiquité nous présente les modèles de beauté les plus achevés, les plus complets, les plus accessibles à tous les esprits et à toutes les aptitudes. En même temps, elle nous permet de revenir sur nos commencements, d'analyser les principes divers qui ont contribué à former notre société; elle nous donne à la fois le spectacle de la forme la plus pure et celui de nos origines. Grâce à cette étude, nous revivons comme d'un seul coup tous les siècles que nos pères ont vécu; nous sommes ensemble les hommes de ce temps-ci et pour ainsi dire ceux qui l'ont préparé. S'il est juste d'assimiler l'humanité, comme l'a fait Pascal, à un homme dont la vie se prolonge dans la durée, nous reprenons par la connaissance de l'antiquité une conscience complète des plus belles époques de notre vie antérieure, comme, par le souvenir, nous revenons dans notre existence ordinaire aux heures de notre jeunesse. Nous revoyons nos pensées les plus fraîches et les mieux exprimées; nous ressentons nos sentiments les plus vifs et les plus libres; nous nous contemplons dans le germe et dans l'épanouissement de notre civilisation. Notre être s'agrandit en quelque sorte, nous devenons autres, nous ne sommes plus des individus isolés : nous participons à la vie de l'humanité tout entière dans ce qu'elle a de plus digne d'intérêt et d'admiration.

Je sais bien qu'à ce compte on pourrait, avec quelques personnes très-recommandables, vouloir étendre encore le

(1) Et nos admirables hellénistes du XVIe siècle, que deviennent-ils dans ce système? et ceux du XIXe siècle, ceux que nous voyons encore aujourd'hui? L'esprit français est peut-être, si l'on considère les peuples modernes, celui qui a le plus d'affinité avec l'esprit grec. Les Français et les Grecs sont les seuls peuples qui aient une vraie prose classique. (Voyez l'éloquente démonstration de Cousin, *Du vrai, du beau, du bien*, p. 231, 232, édit. in-12 de 1853.) Le succès et la prospérité croissante de l'*Association pour l'encouragement des études grecques*, signalés dans le dernier *Annuaire*, sont encore une preuve non équivoque de nos heureuses dispositions et de notre goût pour la langue d'Homère.

(2) Bernhardy, *Grundriss der Rœmischen Litteratur*, p. 121, 5e édit., 1869.

(3) *Revue des cours littéraires*, 13 juillet 1867, p. 516.

(1) Il commence à paraître en Italie de bons livres, grammaires, histoires littéraires, textes classiques, dont le fond est en général emprunté à l'érudition allemande.

cercle de nos études. Elles souhaiteraient de voir les langues et les littératures orientales prendre place parmi les objets destinés à occuper l'imagination de notre jeunesse et à cultiver son esprit. C'est, à mon avis, une erreur. Il est utile que des savants remontent à ces époques primitives et en mesurent les monuments; leurs travaux feront entrer dans le cercle des connaissances générales d'utiles renseignements; nous applaudirons aux efforts de leur zèle, nous profiterons des résultats qu'ils auront obtenus. Mais si l'étude d'antiquité est la meilleure méthode de culture intellectuelle, il ne faut l'entendre ainsi que de l'antiquité classique, c'est-à-dire des œuvres des peuples dont la pensée s'est exprimée avec un caractère définitif de perfection absolue, ajoutons des peuples dont l'influence s'est vraiment fait sentir jusqu'à nous, et dont la civilisation a immédiatement produit la nôtre.

L'idiome des Indiens, leur idiome sacré, n'est pas l'ancêtre réel de nos langues : c'est un parent, non pas un aïeul (1). Les idées, les vues, les sentiments de ceux qui l'ont parlé, diffèrent essentiellement de nos idées, de nos vues, de nos sentiments, des sentiments qu'a formés en nous la tradition des peuples de la même famille qui nous sont unis par des liens plus étroits. J'en dirai autant des langues sémitiques. Si l'une d'elles doit entrer dans notre enseignement, à coup sûr ce ne peut être que l'hébreu, qui seul a su trouver entre les autres langues issues de la même souche la proportion, la mesure, le goût. D'ailleurs, il faut le dire, nous sommes les fils de la Palestine, de la Grèce et de Rome. On peut l'entendre de plus d'une manière, mais il est puéril de s'y refuser. Israël est bien pour nous le peuple de Dieu : c'est à lui que nous devons la notion si précise et si puissante de la divinité, qui fait le caractère de notre civilisation, qu'on l'appelle moderne ou chrétienne. La Grèce nous a fourni le sentiment de l'art; elle a dégagé l'idée de la beauté mieux que toute autre nation; elle lui a prêté des formes arrêtées; elle a en quelque sorte allumé pour tous les peuples une flamme pure qui ne s'éteindra jamais, et qui jusqu'aux derniers jours éclairera les rejetons de la race européenne. Rome, rapprochée de la Grèce et par les temps et par la disposition des lieux, en a su donner un reflet admirable, et d'ailleurs c'est elle qui, par ses qualités d'un autre ordre, par sa vigoureuse discipline et son esprit politique, a su à la fois conserver cette lumière et la transmettre aux peuples qui sont venus se perdre dans son sein ou s'asseoir sur ses débris.

Certes, il est regrettable que notre système d'éducation ne comporte pas un examen approfondi des œuvres du génie hébraïque; il est regrettable que, de ce côté du Rhin comme dans un grand nombre de gymnases allemands, la langue des Écritures ne soit pas enseignée, de manière à faire profiter notre esprit de la sève vigoureuse qui y circule. Mais, au moins, nous devons nous attacher à la langue d'Homère, et c'est pour nous une obligation étroite de faire une étude sérieuse de celle de Virgile et des œuvres qu'elle a produites.

Nous avons reçu des Romains notre langage dérivé du leur, et la plus grande partie de nos institutions civiles. Nous avons été Romains autrefois; les chefs-d'œuvre de la littérature romaine sont en quelque sorte notre première littérature nationale. Nous leur devons au même titre qu'aux ouvrages de nos grands écrivains respect et admiration. Il faut les connaître, il faut les comprendre, il faut en posséder le sens et l'esprit, en extraire la moelle et le suc, nous en nourrir et en former la substance de notre intelligence. La grammaire, qui seule aide à pénétrer dans les détours d'un texte difficile, doit être de notre part, pendant la durée de nos études, l'objet d'une attention constante et assidue; l'histoire ne peut non plus sans danger être laissée à l'écart; la science de la mythologie et des antiquités est l'accompagnement indispensable d'une lecture féconde des auteurs anciens; enfin, une connaissance suffisante de l'histoire de la littérature doit nous aider à replacer chaque œuvre dans son ordre, à voir ce qui l'a précédée, à en apprécier les conséquences, à démêler le mouvement des esprits et des talents, à saisir quelles heureuses circonstances ont fait éclore les génies, et au contraire quels malheurs et quelles fautes ont amené et précipité la décadence. Mais ce qui doit dominer dans ce programme, c'est une exacte possession de la langue même, de ses ressources, de ses finesses, de ses particularités et de ses propriétés, qui nous fasse juger par nous-mêmes et nous empêche de nous traîner dans des admirations banales, ou même de nous égarer à la suite de critiques et d'historiens sans savoir et sans portée.

N'est-ce pas là le but que doit se proposer l'étude des langues anciennes, et cette fréquentation familière des textes, cette communication facile et régulière avec de grands génies, qui sont en même temps des artistes parfaits, n'est-elle pas le fruit le plus utile d'une éducation classique?

Je le crois pour ma part. Mais il ne suffit pas de proclamer quel but on veut atteindre, il est encore nécessaire de choisir les meilleurs moyens propres à y arriver; et c'est ici que je vais essayer, en traçant rapidement le tableau de la manière dont nous étudions la langue latine, de faire ressortir les défauts singuliers et les graves inconvénients de cette méthode.

Il y a chez nous, pour ce qui regarde la connaissance de la langue latine, une opinion qui nuit considérablement au progrès des études en paraissant les favoriser, qui arrête tout développement réel, et ramène insensiblement, par une sorte de périodicité, les erreurs et les fautes qui ont été combattues et condamnées. C'est que *le principal fruit des années consacrées à l'étude de la langue latine, ce doit être de savoir écrire en latin.* Elle est ancienne, car je la trouve déjà dans un des meilleurs ouvrages que nous possédions, l'un de ceux où l'esprit de routine est attaqué avec le plus de force : la Grammaire de Port-Royal. En effet, l'espèce d'axiome que je viens d'énoncer est extrait de la Préface (1) de ce livre, qui a été, à son heure, de beaucoup le meilleur de l'Europe entière pour le fond de la doctrine et la clarté de l'exposition. On voit aussi Rollin ne lutter que timidement contre cette méthode qui, pour m'exprimer comme lui, fait passer la composition des thèmes avant

(1) Voyez les rapports de filiation et de parenté ingénieusement établis par Schleicher entre le latin et les autres rameaux issus de la souche indo-germanique, sous ce titre : *Kurzer Abriss der Geschichte der Italischen Sprachen; Rheinisches Museum*, t. XIV, p. 329 et suiv. On peut encore considérer l'arbre généalogique des langues dressé par le même savant : *Compendium der vergleichenden Grammatik der Indogermanischen Sprachen*, 2e édit., p. 9.

(1) P. 8. Je cite d'après une réimpression du XVIIIe siècle, celle de 1761.

Digitized by Google

l'explication des auteurs (1). Le bon sens, chez lui, se révolte à chaque instant; mais l'habitude, l'usage, la tradition, la crainte de heurter des préjugés enracinés, le retiennent. Il nous dit bien que *la coutume exerce sur les esprits une espèce de tyrannie qui les tient dans la servitude et les empêche de faire usage de la raison, qui, dans ces sortes de matières, est un guide plus sûr que l'exemple seul, quelque autorisé qu'il soit par le temps* (2). Il cite, en le déplorant, l'exemple de Quintilien, qui s'est laissé entraîner par le torrent, et qui confesse n'avoir pas expliqué les auteurs. Mais tout ce que son esprit judicieux peut faire, c'est de louer, dit-il (c'est de Rollin qu'il s'agit) le milieu dans lequel se tient l'Université de Paris, qui unit les deux méthodes et les tempère l'une par l'autre (3). Eh bien, quoi qu'ait tenté Rollin dans son temps, quoi que puissent faire du nôtre les efforts individuels de quelques honorables professeurs, nous sommes retombés peu à peu dans l'ancienne ornière : nous ne lisons pas les auteurs, ou du moins nous ne les lisons guère; nous ne les lisons pas sérieusement, et aujourd'hui, comme il y a deux cents ans, si nous ne disons pas que le principal fruit des études, c'est de savoir écrire en latin, au moins nous conduisons-nous comme si nous le disions, et laissons-nous notre éducation publique porter toutes ses forces de ce côté.

Certes, je ne songe pas à renverser tout notre système d'instruction, à modifier absolument nos exercices, à en supprimer la plus grande partie pour les remplacer par des épreuves inconnues jusqu'ici, en un mot pour lancer l'Université et les établissements libres qui la prennent pour modèle (4) dans la voie d'expériences dangereuses. Il ne s'agit nullement de pareilles choses; il convient seulement de donner aux institutions déjà existantes la place qui leur appartient, et de les empêcher d'empiéter les unes sur les autres, de les classer suivant l'ordre dans lequel il est bon qu'elles se rangent; et c'est l'affaire de chacun d'y pourvoir dans sa sphère modeste, et non l'occasion d'un nouveau remaniement de notre système scolaire (5). Je puis dire que, quand il a été question de supprimer la composition des vers latins, je m'en suis fait, pour ce qui me regarde et dans la mesure de mon influence, le champion convaincu. Encore aujourd'hui, si l'on me demandait mon avis sur les thèmes latins, les vers latins, les discours latins, je les soutiendrais de toute ma voix dans nos classes (6). Considérons toutefois ce que valent ces exercices : c'est l'accessoire de l'enseignement du latin. Il est certain que, pour comprendre une langue à fond, il faut l'avoir balbutiée; pour bien juger de la poésie, ou tout au moins de la versification, il faut s'y être essayé. Mais ces exercices de composition dans la langue que l'on veut étudier, lorsqu'il s'agit d'une langue morte, ne sont qu'accessoires, ne viennent qu'après la lecture des auteurs, j'entends des vrais auteurs, et doivent toujours être subordonnés à cette occupation prédominante de la lecture et de l'explication des auteurs. Une juste hiérarchie des exercices existe-t-elle dans nos études? Je le demande à ceux qui ont suivi le cours de nos classes et à ceux qui dirigent des écoliers d'après des programmes qu'ils ne sont pas les maîtres de modifier. Les meilleurs et les plus judicieux professeurs, entraînés par les nécessités des concours (1), par l'obligation de se plier aux formes que prend chez nous la constatation du mérite, soit dans les inspections universitaires, soit dans dans la collation des grades, penchent malgré eux tous du même côté.

Il me semble que je revois encore en sixième les trois thèmes latins par semaine que l'on me dictait : la maigre version latine (2), corrigée surtout, pour ne pas dire uniquement, au point de vue du français, et, pour employer l'expression technique, de la traduction; les six ou dix lignes, mettons vingt au plus, d'explication du *De viris* ou du *Selectæ*, où l'on me faisait remarquer les élégances qu'il fallait saisir et reproduire dans mes thèmes. Je revois les cahiers d'expressions rédigés par ordre alphabétique pour servir de complément au dictionnaire français-latin (3). Plus tard, ce sont les poëtes où l'on doit remarquer les hémistiches saillants, les expressions brillantes, les coupes heureuses, les césures intéressantes, pour les imiter, et le premier, le meilleur, l'enfant prodige, c'est celui qui a eu le prix de vers latins en troisième, la faculté de l'intelligence, comme disent les bons professeurs. En seconde arrive la narration latine. Les écoliers qui ne font plus de fautes de règles, suivant le terme adopté, sont saturés de tours de phrase, de mouvements, de transitions, de prosopopées. Tite-Live est épluché pour qu'on en puisse extraire tout ce qui est susceptible d'entrer dans quelque récit que ce soit. En rhétorique, le *Conciones* sert au même usage; peu importe qu'on la comprenne pourvu qu'on l'imite, ou plutôt qu'on le distribue en centons sur le canevas d'une matière artificielle :

> Late qui splendest, unus et alter
> Assuitur pannus (4).

Le jeune homme qui a été soumis dix ans à ce régime connaît-il les auteurs et a-t-il étudié l'antiquité? Pour ce qui

(1) *Traité des Études*, t. I, p. 183, édit. revue par Letronne; Didot, 1845.
(2) *Id.*, ibid.
(3) *Id.*, p. 184.
(4) Les observations que j'adresse ici à l'enseignement de l'Université n'atteignent pas moins celui de ses rivaux et de ses concurrents. Je dirai même que, hors d'elle, on étudie le latin par des procédés encore inférieurs, et que l'on y connaît infiniment moins les monuments de la langue latine.
(5) En y regardant bien, on verrait peut-être que la correction de nouveaux abus et le retour à d'anciens usages seraient le meilleur remède à la situation.
(6) J'y ajouterais même volontiers, comme Rollin, et comme on le fait aujourd'hui dans quelques parties de l'Allemagne, l'exercice parlé de la langue latine, mais avec les tempéraments que demande Rollin. *Cf. Traité des Études*, t. I, p. 227-230.

(1) Il est parfaitement certain que l'institution des concours généraux dénature chez nous le caractère des études. Sans être aussi sévère pour le concours général que l'auteur allemand cité par M. Renan, *Questions contemporaines*, p. 283, je crois qu'il serait utile d'en restreindre beaucoup les applications et la portée. Au moins, les exercices devraient en être sérieusement modifiés.
(2) La version latine, telle qu'elle se fait d'ordinaire dans nos collèges, sur des textes dictés et sans rapport entre eux, est un exercice médiocrement utile, aussi bien pour le français que pour le latin. Notre thème est un jeu de patience pour l'enfant laborieux; la version est un jeu de hasard pour l'enfant intelligent.
(3) Qu'on ne croie pas que ce soient les pratiques de quelque établissement de bas étage. J'ai fait mes études au collége royal et plus tard lycée Charlemagne. La valeur personnelle de mes maîtres, les meilleurs du temps, et pour lesquels, vivants ou morts, je n'ai que des sentiments de reconnaissance, compensait l'insuffisance de la méthode.
(4) Horace, *Art poétique*, 15.

Digitized by Google

est de connaître les auteurs, je lui refuse nettement cet avantage. Je me rappelle ce que j'étais, et je suis entré des premiers à l'École normale. Depuis j'ai vu dans les examens de tout genre (et je ne parle pas seulement du baccalauréat) trop de jeunes gens écrivant avec une apparente correction et une élégance louée, hors d'état de se tirer de deux lignes de vrai latin, hors d'état d'expliquer le latin même qu'ils plaquaient dans leurs devoirs, pour croire qu'il y ait là une étude sérieuse, je ne dis pas du fond des choses, mais de la langue même des Latins. Eh ! mon Dieu ! rien n'est plus aisé que de faire un discours latin, une dissertation latine et des vers latins. Il y a des procédés connus des maîtres habiles, pour composer avec des lambeaux arrachés çà et là tel morceau de latin qu'il plaira. C'est un jeu de patience pour celui qui a d'ailleurs quelque vivacité d'esprit et quelque talent de plume. Dans les auteurs on ne lit que ce qui se comprend facilement ; on passe ce qu'on n'entend pas du premier coup, on ne fait aucun effort pour en pénétrer le sens. On a donc, des livres latins que l'on lit, seulement une vue générale, superficielle, qui effleure à peine les textes. On a fait ses classes, on a passé dix années sur les bancs ; on est hors d'état d'analyser l'*Enéide* ou la *Milonienne* (1) ; on sait d'Horace que les beautés de ses *Odes* ne peuvent pas toujours entrer dans le vers hexamètre, et qu'on ne peut imiter les *Satires* et les *Épîtres* que dans des pièces d'un genre déterminé. Mais on ne s'est pas abreuvé largement à ces sources pures ; on n'entend rien aux poëtes et aux orateurs. Ils ne nous laissent que le souvenir confus de phrases prises çà et là et dont la mémoire ne peut se dépouiller. Il est vrai qu'on a la ressource de les citer pendant toute sa carrière, à propos et hors de propos, et ce n'est pas la façon la moins sûre de s'improviser un renom de latiniste.

Eugène Benoist.

ÉTRANGER

UN DISCOURS DE LORD DERBY

La Société d'agriculture de Manchester-Liverpool vient d'ouvrir à Liverpool une exposition. Ç'a été naturellement l'occasion d'un banquet : lord Derby y a prononcé le discours qu'on va lire. Si nous le publions, c'est qu'il signale un certain nombre des problèmes et des difficultés dont est grosse la question sociale en Angleterre. L'orateur conseille aux grands propriétaires, c'est-à-dire à l'aristocratie, certaines concessions ; il l'engage à se départir, au profit des fermiers, de certains priviléges que la législation leur a accordés ; il prêche la conciliation. C'est à cause de cet esprit du temps, de ces préoccupations pleines d'actualité dont il nous a paru être empreint, que nous croyons devoir reproduire ce plaidoyer en faveur du fermier, caractéristique sur les lèvres d'un des propriétaires les plus riches de la Grande-Bretagne.

« Je bois à l'avenir de la Société d'agriculture de Manchester et de Liverpool, et heureusement les données que j'ai entre les mains me permettent d'assurer que cette prospérité de notre association n'est pas seulement à l'état de souhait dans mon esprit, mais bien une réalité, un fait accompli. Voilà un quart de siècle que notre association existe, et son histoire est celle d'un succès toujours croissant. En 1850, le nombre des personnes qui achetèrent le droit d'entrer à notre exposition était de 3300 ; en 1860, il dépassait 20 000 ; il y a trois ans, à Manchester, il atteignait le chiffre de 33 000, juste dix fois ce qu'il était dix-sept ans auparavant. Notre exposition actuelle est plus riche que toutes les précédentes en bétail, en produits de la terre, en instruments d'agriculture ; en instruments surtout le progrès est extraordinaire. Il y en a plus de 2600 exposés ; ce sont, me dit-on, 1600 de plus que dans les expositions qui ont eu lieu jusqu'à présent. Notre Société compte 750 membres ; 150 d'entre eux ont été admis en cette dernière année. Nos souscripteurs annuels sont de 20 pour 100 plus nombreux qu'ils ne l'étaient en 1870, et une somme extraordinaire de plus de 200 livres a été affectée par le comité local aux frais de cette exposition. Ces chiffres suffiront, sans doute, pour faire entrer dans vos esprits cette conviction que notre Société prospère, qu'elle est à la hauteur de sa tâche. Il n'est point nécessaire non plus que je m'arrête à à vous prouver l'utilité d'associations semblables à la nôtre. L'expérience a résolu cette question. Il n'est pas une paroisse (une commune) en Angleterre qui ne contribue à soutenir quelque société de ce genre ; la tendance générale est plutôt de les multiplier à l'excès.

» Leur objet est, — pour le formuler en un mot, — d'enseigner au cultivateur les moyens de tirer le meilleur parti de sa terre. S'il y a quelque chose de sûr au monde, c'est que là où l'exploitation de la terre s'applique à un champ limité, comme chez nous, en Angleterre, où un acre coûte plus qu'un mille carré ne coûte dans certains pays, il faut absolument qu'elle donne le plus de résultats qu'il est possible. On ne peut rivaliser avec la concurrence étrangère et la concurrence nationale que par la combinaison des moyens chimiques et mécaniques, moyens qui demandent quelque capital pour les acquérir, quelque instruction pour les employer. Sans doute, on peut procéder à la façon des paysans irlandais, qui grattent la terre pour y trouver une misérable nourriture ; mais ce n'est pas là de l'agriculture, et je ne fais ici que répéter une opinion que j'ai expliquée maintes fois, et à laquelle je ne saurais renoncer, à savoir que le paysan qui exploite un petit bout de champ (*the cottier*), quelque honnête, quelque actif, quelque frugal qu'il soit, a juste autant de chances de lutter avec succès contre la combinaison du capital et de la science que l'arc et la flèche en ont de lutter avec avantage contre le fusil à longue portée ou le métier à la main de rivaliser avec le métier mécanique.

(1) Je trouve dans M. Weidner, *Commentar zu Vergil's Æneis*, p. v, qu'à son gré c'est un devoir pour les maîtres de faire lire l'*Énéide* en deux ans dans un gymnase. Il ajoute que son expérience lui a démontré que cela est possible. M. Weidner est actuellement professeur au gymnase de Magdebourg. Je me souviens que, sous l'excellente direction de MM. Berger et Lemaire, nous avons lu autrefois à grand' peine six livres de Virgile en deux ans. Et y a-t-il beaucoup de classes de rhétorique où cela se passe ainsi ? Il y a d'ailleurs en Allemagne une excellente méthode que peu de personnes connaissent et pratiquent : c'est la lecture minutieuse, détaillée, des passages difficiles avec le maître en classe, et la lecture, *privatim*, de longs morceaux qui deviennent l'objet d'un examen spécial à la fin du mois. Mais serait-il possible de se livrer à cet exercice avec le régime administratif et économique qui règne dans la plupart de nos lycées ? Combien ce régime nuit aux études, c'est ce que déplorent tous les professeurs instruits et zélés.

Digitized by Google

» Et ne croyez pas que cette question du plus ou moins de soin apporté à la culture soit une question indifférente. J'accorda que la prospérité merveilleuse de notre industrie et de notre commerce, prospérité qui fait la vraie puissance et la vraie grandeur de l'Angleterre, puisse nous faire considérer comme une chose secondaire l'exploitation du sol; indépendamment de cela, il y a une aspiration, fort légitime et fort raisonnable si elle sait se modérer, à réserver une partie de notre île pour d'autres fins que la production : je veux dire pour satisfaire le goût, le sens du beau, soit au profit des propriétaires, soit au profit du public. La grande culture n'a rien d'esthétique ni de pittoresque; je consens à ce qu'elle fasse quelques sacrifices à la culture d'agrément, et vous partagez tous ce désir où je suis. Mais ces réserves faites, ces satisfactions accordées, et cela sur une vaste échelle, il n'en demeure pas moins comme un fait constant, incontestable, que l'Angleterre ne tire pas, pour le moment, de son sol la moitié des fruits qu'elle en tirerait si elle y consacrait toutes les ressources dont elle peut disposer. Assurément, il y a eu en ce sens un progrès sérieux, et ce progrès continue. On entend maintenant réclamer les terres non cultivées, et ces réclamations prennent même un caractère énergique. Ainsi, dans le Lancashire, en moins d'un demi siècle, nous avons réussi à changer complétement la face du sol; et s'il y a quelques esprits sévères qui trouvent que ce progrès n'est pas assez rapide, qu'ils veuillent bien remarquer qu'il n'en saurait être autrement en une province exploitée par des fermiers locataires, tenanciers.

» Il y a en outre des considérations économiques auxquelles je dois m'arrêter un moment. Sans doute, il est désirable que tous nos fermiers locataires aient à la fois et le capital, et la science, et l'activité nécessaires; mais, parmi nos propriétaires du sol, il n'en est, je pense, que bien peu qui voudraient poser en principe que tout fermier ne possédant pas cette triple faculté doit être congédié de la ferme où ont vécu ses pères, où il a grandi lui-même. Nous voulons avancer, mais nous voulons aussi, si c'est possible, que tout le monde avance à la fois. Nous voulons vivre et laisser vivre; nous ne prétendons pas concentrer la fortune en quelques familles et plonger les autres dans l'extrême misère, et j'ajoute que si notre agriculture doit se développer et se perfectionner dans le sens que j'ai indiqué, il faut que le propriétaire donne un coup d'épaule et pousse à la roue tout aussi bien que son fermier. Mais, direz-vous, le fermier n'a que fort rarement le capital dont il a besoin. Soit; mais je réponds que ce qu'on demande au propriétaire, c'est moins de consacrer à son domaine une partie de son capital, — bien que ce soit fort désirable, — que de ne point mettre d'entraves aux dépenses que son tenancier est disposé à faire sur le sol qu'il a pris à ferme. La sécurité, c'est la première condition que réclame le fermier, et je soutiens que tout fermier assez recommandable pour qu'on lui confie en permanence le terrain qu'il exploite, devrait avoir le droit de contracter un bail, s'il le désire. J'ai prononcé le mot de permanence, parce qu'il y a des cas où le propriétaire garde son fermier, par bienveillance, bien qu'il ne suffise pas à sa tâche, et dans ces cas le propriétaire a naturellement le droit de se prémunir, de prendre ses précautions. Quant aux conditions de la location, du bail, elles varieraient suivant les provinces; mais je suis demeuré fidèle à l'opinion que j'exprimais il y a quelques années, lorsque je disais que ces conditions doivent être aussi simples, aussi peu nombreuses que possible. Un homme ne suffit-il pas à sa tâche par défaut, soit de savoir, soit de bon vouloir, il n'est pas à sa place, et l'on ferait mieux de le renvoyer; mais je sais bien que cette règle ne saurait être, dans la pratique, rigoureusement observée. S'il est à la hauteur de sa tâche, offrez lui toutes les garanties, tous les avantages que vous pourrez.

» Vient maintenant cette délicate et chatouilleuse question de la chasse. Je suis presque effrayé moi-même que ce mot me soit venu sur les lèvres aujourd'hui; mais j'espère que je dirai rien à ce sujet qui puisse soulever une controverse. J'ai toujours pensé qu'avec un peu de modération et de bon sens dans les deux parties intéressées, cette question n'avait rien d'orageux. Personne ne peut contester qu'il y ait en Angleterre une tendance excessive à conserver le gibier, et qu'en bien des endroits cet excès n'entraîne des suites fâcheuses. On laisse vivre le gibier, non pas par amour de la chasse, mais par ostentation, par parade, et c'est là un travers coupable. On me dit que la législation va s'occuper de ce sujet. Soit; personnellement, je ne suis qu'un chasseur fort médiocre, et je souscrirai de tout cœur aux décisions du Parlement quelles qu'elles soient; je veux seulement vous mettre en garde contre le danger que vous courez de compromettre votre propre cause. La suppression absolue du droit de chasse dans les fermes entraînerait naturellement de graves modifications dans les loyers; et le fermier n'y gagnerait assurément rien; tandis qu'ailleurs, on arriverait à ce résultat que le propriétaire riche, par amour de la chasse, préférerait, pour garder ce droit, conserver la jouissance de son domaine et renoncerait à le louer. Ce ne serait là, j'imagine, ni un arrangement ni un avantage pour aucune des deux parties. Il y a un point, un seul, où le fermier ait quelque lieu de se plaindre : c'est la difficulté où il est de conclure avec le propriétaire un contrat où il s'agit de chasse; car, ignorant la quantité de gibier dont il pourra jouir, il manque des données nécessaires à un contrat régulier. Si l'on peut remédier à cet inconvénient, — et je ne vois pas pourquoi ce serait impossible, — toutes les difficultés seront résolues, toutes les contestations écartées.

» Je vous demande pardon de retenir si longtemps votre attention; mais, il y a une question bien plus grave, bien plus grosse de conséquences, qui a été discutée par maints orateurs dans les *meetings* de ces dernières années, — et que vous me permettrez au moins d'effleurer, — je veux parler de la propriété du sol. Je ne dirai que peu de chose à ce sujet, et j'éviterai soigneusement d'entrer sur le domaine de la politique. Ce que je tiens surtout à vous signaler, c'est l'incertitude curieuse qui règne à ce sujet, et sur l'intérêt qu'il y aurait à faire disparaître cette incertitude. J'entends chaque jour répéter cette assertion que le sol de notre royaume est dans les mains de 30 000 propriétaires au plus; mais, pour quiconque s'intéresse à cette question et y est initié, c'est là une assertion qui repose sur une erreur, sur une fausse interprétation du recensement de 1861. Dans ce recensement, il n'y a, en effet, que 30 000 personnes qui se déclarent propriétaires du sol, la plupart des propriétaires d'immeubles et de biens-fonds s'étant fait inscrire, comme ils en avaient le droit, sous d'autres désignations, et la meilleure preuve que je puisse vous fournir de l'incertitude de ces chiffres, c'est que 15 000 de ces propriétaires, — d'après le recensement, — sont des femmes. Or, nous savons tous qu'il n'y a pas entre les mains des femmes la moitié de

Digitized by Google

notre territoire ; que les femmes n'entrent pas pour plus du dixième dans le nombre total de nos propriétaires. Je pourrais dire qu'en multipliant 30 000 par 10 vous seriez encore au-dessous de la vérité. — Une autre erreur fort répandue, et que je puis réfuter avec énergie, parce que mon expérience personnelle me fournit assez de données sur ce point, c'est celle qui consiste à croire qu'il est fort difficile d'acheter une propriété qui convienne à l'exploitation, que la terre fait défaut sur le marché. J'ai quelque connaissance en cette matière, et je déclare qu'il n'y a pas un comté en Angleterre où l'offre ne suffise pas à la demande ; je vais plus loin : il y a plus de vendeurs que d'acheteurs. Nous vivons à une époque d'échanges. Il y a bien des gens qui préfèrent avoir leur propriété sous la main, de l'avoir mobile, pour la porter partout où ils veulent ; et c'est là une tendance qui se développe de jour en jour. Il peut arriver, — il arrive, — qu'un homme qui cherche à acheter quelques arpents ne les trouve pas; mais si les demandes de ce genre devenaient assez nombreuses, il se trouverait à coup sûr des spéculateurs qui achèteraient de grandes propriétés pour les revendre par morceaux. S'il ne s'en est pas trouvé jusqu'ici, c'est, à n'en pas douter, parce que la spéculation ne pouvait réussir.

» Enfin, il y a dans le public une autre idée fort accréditée également : c'est que la grande propriété tend à croître au détriment de la petite. C'est là un point sur lequel personne, quelle que soit son expérience, ne peut se prononcer avec certitude ; mais je doute vivement que cette opinion soit fondée. Il est sans doute de grands domaines qui deviennent plus vastes encore, mais il en est aussi qui se morcellent, de telle façon que l'ancienne proportion n'est point rompue. Dans les environs des grandes villes, de Londres surtout, la propriété se morcelle plutôt qu'elle ne tend à se concentrer dans les mêmes mains. Ma croyance est celle-ci — c'est une probabilité, non une certitude que j'exprime : — que la très-grande propriété comme la très-petite sont en voie de diminuer au profit de la propriété moyenne. Les petits propriétaires aiment mieux tirer 10 pour 100 du commerce que 2 pour 100 de la terre ; ils vendent et se mettent dans les affaires; et, d'autre part, il y a une limite au delà de laquelle les riches n'aiment pas étendre leurs domaines, parce que c'est là, pour le capital, le moins productif de tous les placements. Mais pourquoi nous livre-t-on à des hypothèses en cette matière ? Est-il donc impossible de nous éclairer avec exactitude ? Un *Domesday book* (liste des propriétaires) serait-il plus malaisé à établir aujourd'hui que du temps de Guillaume le Conquérant ? Si ce qu'on appelle la question agraire vient à être discuté à fond, et je suppose que cette discussion viendra bientôt, il nous faudra certainement apporter au débat des données plus précises que celles dont nous disposons. Tout ce que j'affirme aujourd'hui, c'est que, pour le moment, en matière de bien-fonds, l'offre égale la demande, et que l'opinion populaire d'après laquelle il est impossible d'acheter un champ est dénuée de fondement. »

BIBLIOGRAPHIE

Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française, par M. François de Bourgoing, 3 volumes in-8. Chez Michel Lévy.

Nous ne pouvons pas encore dire, à propos de cet ouvrage, que les grands travaux historiques commencent à renaître chez nous. Le troisième volume seul vient de paraître. Les deux autres sont antérieurs de quelques années ; le premier a paru en 1865, et a été lu dans le *Journal des Débats* par M. Villemain ; le deuxième en 1867, et a été recommandé au public, dans le même journal, par M. Prévost-Paradol.

Ce travail est considérable ; il n'est pas encore arrivé à son terme, et ce troisième volume n'est pas le dernier.

Nous nous proposons d'en faire un compte rendu dans un de nos prochains numéros.

Histoire de la guerre de 1870, par V. D., officier d'état-major ; un vol. in-8° avec planches, chez Lachaud. — **Armée du Rhin**, par le docteur Ferdinand Quesnoy ; un vol. in-8°, chez Furne.

Les travaux sur nos désastres se multiplient. A ces deux livres, qui contiennent des renseignements intéressants, si l'on ajoute le volume sur *Metz*, par M. le colonel d'Andlau, et le grand ouvrage du colonel Rustow, qui vient d'être traduit, sur la *Guerre des frontières du Rhin*, on conviendra que la lumière ne tardera pas à être complète.

L'ESPION PRUSSIEN

ROMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS (1)

XXVIII

LE 4 SEPTEMBRE 1870

La matinée du 4 septembre à Paris rappelle beaucoup celle du 7 août. C'était encore un dimanche ; quatre semaines jour pour jour s'étaient écoulées depuis le matin fatal où les Parisiens, en s'éveillant, avaient appris les défaites de Wissembourg, de Forbach, de Reichshofen. Déjà le samedi soir, 3 septembre, on savait que de nouveaux désastres avaient atteint la France ; mais ce fut seulement le dimanche matin que le public apprit la capitulation de Sedan.

L'impression générale fut d'abord une profonde stupeur ; ces nouvelles semblaient incroyables à tout le monde, et, jusqu'à midi, la ville entière fut plongée dans la douleur et la consternation.

Cependant, de midi à une heure, une révolution radicale, mais heureusement non sanglante, avait été accomplie : la République avait succédé à l'Empire. Jamais un régime politique ne s'était substitué à un autre aussi pacifiquement ni avec une telle rapidité. Mais le trait le plus surprenant encore

(1) Suite. Voyez les nos 16, 17 et 18. — Reproduction interdite.

Digitized by Google

fut le ressort que montrèrent les Parisiens en cette journée du 4 septembre. A les voir, on n'aurait pu croire qu'une grande armée, la dernière ressource sans doute de la nation, venait de capituler, et que sous peu de jours il fallait s'attendre à voir un ennemi victorieux aux portes mêmes de la capitale.

Le soleil, aussi brillant que jamais, avait invité toute la population à la promenade, et chacun paraissait avoir revêtu ses habits de fête. Quand le bruit se répandit dans la foule que la République venait d'être proclamée, toute la ville devint le théâtre d'une joyeuse animation. Nulle part il n'y avait de bruit ni de tumulte. Tout le monde avait l'air tranquille et heureux. Qui se souvenait encore de Sedan? Où s'était réfugié le patriotisme? Où se cachait l'esprit national? La vie de toute une nation avait-elle été à jamais étouffée par la frivolité des dernières années de l'empire; n'était-elle qu'endormie au fond de cette vive population de Paris?

Il y avait bien eu quelque peu d'agitation pendant l'heure de la révolution au Corps législatif et dans les rues environnantes. Les membres de la gauche avaient crié bien haut qu'ils n'avaient aucun intérêt personnel à renverser l'empire. Le grand patriote, M. Gambetta, en s'entendant acclamer nominativement, avait gourmandé la foule et lui avait enjoint de n'acclamer que la France. Le parti de la légalité, avant de céder la place, avait un moment protesté, mais d'une façon toute anodine et sans faire grand éclat.

Pendant ce temps, la foule amassée autour du Corps législatif criait avec ardeur : — La déchéance! A bas l'empereur! Vive la République! Animée de plus en plus, la foule enfonça les portes, se précipita dans la salle des séances et proclama la République.

Les députés de l'extrême gauche se portèrent à l'Hôtel-de-Ville, et une fois encore le vénérable monument vit s'installer une nouvelle république, dont l'avénement fut ratifié par les clameurs de la poulation.

Il était alors près de trois heures. Une autre foule, parfaitement paisible, composée d'hommes, de femmes et d'enfants, et qui jouissait autant de la beauté de la journée que de la possession du pouvoir souverain, était assise, ou debout, sur les marches du Corps législatif, qu'elle garnissait entièrement.

Dans les jardins du Palais quelques rares attentats contre la fraternité avaient été essayés, mais très-vite réprimés. Quelques cris inconvenants avaient été poussés contre l'impératrice, mais, heureusement pour l'honneur de Paris, elle put se retirer tranquillement.

Comme toujours, on eut en cette occasion à signaler les abstentions prudentes des uns, l'abnégation patriotique ou la honteuse ingratitude des autres. Tel est le cortége habituel des rois fugitifs ou exilés : il n'y eut rien qui différât de l'ordinaire.

L'impératrice se sauva avec une telle précipitation qu'il lui arriva ce qui était arrivé à Louis-Philippe : elle laissa son déjeuner, très-simple d'ailleurs, sans y avoir touché. Les valeurs particulières ne furent pas emportées; et des papiers, dans lesquels il n'y avait rien qui pût lui nuire sérieusement, et encore moins la déshonorer, mais qui n'étaient certes pas destinés à la publicité, furent oubliés.

Elle eût été, quant à elle, très-disposée à tenter la lutte pour l'empire, pour son mari et pour son fils, mais, parmi les hommes qui l'entouraient, personne ne voulut accepter une semblable responsabilité. La Providence, à ce qu'il semble, venait de lancer un de ces décrets mystérieux par lesquels elle bouleverse la destinée des nations et châtie, en une seconde, les iniquités qu'elle a tolérées pendant de longues années. Cœurs et volontés furent paralysés : pas un bras ne se leva, pas un homme ne se présenta pour protéger la femme, l'empire, la France. L'orgueilleux Palikao disparut comme les autres.

Les seuls actes de destruction dans la journée du 4 septembre furent la mutilation de la statue de la place de Bourgogne, et l'enlèvement aux devantures de boutiques de toutes les enseignes ou signes quelconques qui indiquaient le patronage impérial. Encore, dans ce dernier cas, ce furent le plus souvent les marchands eux-mêmes qui, par prudence, prirent cette mesure. Dans le cours de la journée, sur les monuments publics et partout en général, la plupart des *N* ou des insignes impériaux furent brisés ou arrachés : actes de vengeance un peu puérils, mais, en somme, très-innocents. Bienheureux serait-on si toutes les révolutions ne laissaient pas de plus sanglants souvenirs!

Le Sénat se réunit et se sépara sur-le-champ sans prendre aucune résolution.

Le Corps législatif tint une séance de nuit qui fut beaucoup plus nombreuse que celle du matin. M. Thiers y mit en avant la seule proposition qui fût sensée et légale en pareilles circonstances, de former un gouvernement de défense nationale qui se composerait de membres choisis en nombre égal dans les divers partis représentés à la chambre et dont le pouvoir durerait jusqu'à ce que la France pût manifester réellement sa volonté par une assemblée constituante. Naturellement cette proposition rappelait trop le passé pour trouver faveur auprès des républicains ardents qui venaient de s'emparer du pouvoir.

Les événements militaires avaient mis au grand jour une si incroyable incapacité ou une telle imprévoyance, les désastres militaires avaient été tellement inouïs, qu'il était impossible à une nation impétueuse et guerrière comme la France, de ne pas en rejeter la faute sur le gouvernement. Et dans la dure extrémité où se trouvait la France, sous la pression écrasante de désastres sans précédents, il n'y a guère à s'étonner qu'elle ait cédé à l'entraînement. On oublia, il est vrai, de tenir compte de l'opinion publique en Europe et de l'influence que pourrait causer plus tard cette opinion sur les destinées du pays.

Madame de Groben et Albertine furent parmi ceux qui apprirent avec terreur l'effroyable catastrophe de Sedan. Un tel malheur semblait être trop étrange pour être possible. C'était comme un horrible rêve, sorti d'un cerveau en désordre : mais le doute ne fut pas longtemps permis.

Mac-Mahon avait été grièvement blessé et leurs cœurs furent torturés par l'inquiétude. Albertine tremblait pour Ernest; madame de Groben tremblait pour lui et pour Albertine : quel effet produirait sur elle ce nouveau chagrin?

Jusqu'alors elles ne songeaient guère à la République.

Dans le courant de la journée, un cousin de madame de Groben vint la voir et s'informer de leurs intentions. La mère et la fille lui avouèrent que, bouleversées par l'affaire de Sedan, elles n'avaient pas encore eu le temps de réfléchir sur ce qui se passait à Paris.

— Mais vous, dit madame de Groben, quelle est votre opinion sur la révolution qui vient de s'accomplir?

Ce cousin, M. de Verneuil, était un homme âgé, un ob-

Digitized by Google

servateur froid et pénétrant, qui depuis longtemps ne s'occupait plus activement de politique, mais qui était toujours très-ardent pour tout ce qui touchait aux intérêts de la France.

— Si c'est la République rouge, répondit-il, tant pis pour mon malheureux pays ! Mais si nous sommes gouvernés par d'honnêtes gens, qui nous donnent une vraie liberté, je préfère la République dans les circonstances actuelles. Cela me paraît être la forme de gouvernement la plus capable de rallier en France tous les partis ; et je crois que les jours de la royauté sont comptés dans toute l'Europe.

— Pensez-vous donc que l'empire soit tombé pour toujours ?

— Je le crois, répondit-il.

— Cependant l'empereur, malgré toute l'incapacité qu'on lui reproche, a fait beaucoup pour la prospérité de la France. Il y a quelques années il a été un moment l'arbitre de l'Europe.

— Un habile aventurier, murmura M. de Verneuil.

— Vous êtes injuste, mon cher cousin, dit madame de Groben. Rappelez-vous que je suis encore une Impérialiste dévouée. Votre conversion à la République me surprend, je l'avoue : je pensais qu'une royauté quelconque, légitime ou non, vous aurait plu davantage.

— Je ne crois pas qu'aucune monarchie puisse durer en France. La République se maintiendra-t-elle ? c'est ce que nous allons voir. Je pense qu'il serait bon pour le pays d'en faire honnêtement l'épreuve, au lieu de l'essayer en passant comme il l'a fait depuis quatre-vingts ans.

— Quand l'empereur a créé le second empire, il faut bien reconnaître que c'est lui qui a rétabli l'ordre.

— C'était fait avant lui. J'aurais beaucoup mieux aimé Cavaignac comme président.

— Sommes-nous assez vertueux pour nous gouverner nous-mêmes ? demanda madame de Groben.

— Si tous les Français étaient des modèles de sagesse, répliqua Verneuil en souriant, peu importerait la forme de notre gouvernement; tout marcherait comme un mouvement d'horlogerie.

— Mais ne faut-il pas qu'il y ait quelque point de rapprochement entre le caractère d'un peuple et la forme de ses institutions publiques ? observa madame de Groben.

— Sans doute, car l'un réagit sur l'autre. Mais je crois que la France a surtout besoin d'être dressée à faire elle-même son éducation ; elle compte toujours beaucoup trop sur le gouvernement d'un homme. Nous devons nous débarrasser de ces perpétuelles révolutions, qui sont fatales à tous les intérêts moraux et matériels.

— O guerre ! cruelle guerre ! quand finira-t-elle ? dit madame de Groben.

— Pensez-vous que maintenant nous aurons la paix ? demanda Albertine, qui jusqu'alors n'avait pris aucune part à la conversation.

— Je ne puis rien dire, répliqua M. de Verneuil. En réalité, la Prusse devrait être satisfaite; mais je doute qu'elle le soit, et que nous puissions accepter les conditions qu'elle consentirait à nous offrir. De plus, quelque tournure que prennent les affaires, il sera difficile de traiter avec un gouvernement qui s'est nommé lui-même. Les puissances étrangères le reconnaîtront-elles ? La province acceptera-t-elle ce que Paris a fait ? Pour l'instant, nous sommes tous à la mer.

— Et si les Prussiens marchent sans délai sur Paris, les fortifications sont-elles en état ? demanda Albertine.

— Ne savez-vous pas qu'il y a déjà un canon en batterie ? dit en riant M. de Verneuil. Je crains les socialistes de l'intérieur autant que les Prussiens. Si nous échappons aux socialistes et que Trochu reste à notre tête, soyez sûre que nous serons prêts à recevoir les Prussiens longtemps avant qu'ils n'arrivent sous nos murs.

— S'il y a un siége, resterez-vous ici ? demanda madame de Groben.

— Certainement, répliqua-t-il, je me mettrai dans la mobile ou tâcherai de m'utiliser d'une façon quelconque.

— Mais vous n'êtes plus assez jeune pour vous battre, étranger comme vous l'êtes au métier de soldat.

— A l'heure où la France est en danger, les barbes grises doivent se mettre en avant, et tout esprit de parti doit se taire. Quant à vous, je le suppose, vous irez rejoindre votre mari ?

Avant de répondre, madame de Groben regarda Albertine.

— Je ne puis encore rien dire.

— Eh bien, si je puis vous être bon à quelque chose, usez de moi, que vous vous décidiez à quitter Paris ou à braver les horreurs du siége, dit M. de Verneuil en se levant pour partir.

— Il me semble que j'aimerais mieux rester ici, dit Albertine, à moins... Elle s'arrêta court avant de terminer sa phrase.

— L'affaire de Sedan est si monstrueuse et si incroyable, continua M. de Verneuil, qu'on ne sait que penser, ni que désirer.

— C'est vrai, répondit madame de Groben.

Elle remercia son cousin de ses offres bienveillantes, et il prit congé d'elles.

XXIX

SEDAN

Le lendemain, M. de Verneuil venait donner à madame de Groben les nouvelles qu'il avait pu se procurer sur l'état de Paris.

— Beaucoup de personnes, dit-il, craignent qu'il n'y ait des émeutes et des tentatives de pillage. Vous feriez peut être mieux de vous en aller, ce serait le plus sûr en tout état de cause.

— Mais n'avez-vous pas confiance dans plusieurs des hommes qui sont au pouvoir, demanda-t-elle ?

— Sans nul doute, répliqua M. de Verneuil, mais... il y a beaucoup de *mais*... La suite des événements prouvera si je juge bien ou mal, mais je vous répète que le plus sûr pour vous serait de partir. Beaucoup de gens s'en vont, les égoïstes, les timides, pour éviter les dangers et les souffrances. C'est une honte pour un homme de se sauver ainsi; mais, grâce à Dieu, les femmes ont le droit d'être timides, et à moins de pouvoir rendre ici des services, elles font mieux de s'éloigner.

— Ah ! s'écria Albertine, que tout cela est triste ! Sait-on maintenant, et pouvez-vous me dire pourquoi Mac-Mahon s'est dirigé vers le Nord au lieu de venir couvrir Paris ?

— Il se porta d'abord vers le Nord-Est pour essayer de dégager Bazaine, répliqua M. de Verneuil. L'idée était très-bonne, mais le plan a été mal calculé, ils ont commis l'énorme faute de trop compter sur les forces de notre armée et de ne pas estimer assez celles de l'ennemi.

Digitized by Google

— Qui çà, *ils*, demanda Albertine ?

— L'Impératrice et le gouvernement de Paris.

— Mais comment a-t-on trop compté sur les forces de notre armée ? demanda Albertine.

— De toutes les manières, hélas ! Mac-Mahon paraît avoir quitté Châlons le 21 août avec l'intention de se porter par Verdun sur Metz. Il devait faire de six à sept lieues par jour ; il espérait les faire, mais les soldats étaient trop chargés, et l'armée était, pour son malheur, ridiculement embarrassée de bagages. En réalité, ils n'ont pas fait plus de trois lieues par jour.

— Et ils ont été coupés par les Prussiens ?

— Oui.

— C'est alors que de Failly a été surpris à Beaumont ?

— Parfaitement.

— Pendant ce temps qu'était devenu Mac-Mahon ? demanda Albertine, impatiente d'en arriver au point qui la touchait de plus près.

— Mac-Mahon fut attaqué lui-même, et, comme toujours, par des forces beaucoup plus nombreuses.

— La liste des morts et des blessés n'est-elle pas encore arrivée ? demanda Albertine.

— Il ne peut encore y avoir de liste exacte. Le nombre des hommes perdus par Mac-Mahon à Mouzon est vaguement estimé à un chiffre de 10 000 hommes. En sorte qu'il pouvait bien ne plus avoir sous ses ordres que de 90 000 à 100 000 hommes pour la bataille décisive de Sedan.

— A quel moment Mac-Mahon fut-il blessé ?

— Dans la première partie de la journée : je ne sais pas au juste à quelle heure.

— Ce que vous dites s'accorde avec quelques-uns des rapports que j'ai lus, dit madame de Groben ; mais je remarque que la plupart des journaux attaquent très-violemment la capitulation. Et cependant ils sont unanimes pour dire que le champ de bataille offrait le plus épouvantable spectacle dont on puisse avoir l'idée. Cette pensée est horrible !

— Horrible, en effet, s'écria Albertine en frissonnant.

XXX

DEUX LETTRES

Quelques jours après la proclamation de la république à Paris, madame de Groben reçut deux lettres. L'une était de l'écriture bien connue de son mari : elle l'ouvrit tout de suite.

Il suppliait sa femme et sa fille de venir le rejoindre sur-le-champ. Si elles cédaient à son désir, il irait vivre, disait-il, partout où elles voudraient, en France ou ailleurs. Les apparences au début pouvaient être bonnes, ajoutait-il ; mais, selon lui, Paris était menacé d'une république démocratique et socialiste, qui amènerait avec elle toute espèce de malheurs : l'anarchie, le pillage, les massacres ; il frémissait à cette pensée. Il les conjurait toutes deux, pour leur propre salut, par amour pour lui, et sa femme surtout, au nom de leur amour pour Albertine, de fuir toutes les horreurs qui allaient éclater.

Il annonçait aussi que les armées allemandes, enivrées de leurs triomphes, s'avançaient rapidement sur la capitale, qui était perdue d'avance. Paris essayerait-il de résister ? Il n'osait y penser à l'avance : ce qu'il savait, c'est que si la ville tentait follement de résister, elle serait bombardée. Et déjà, écrivait Groben, il se représentait les maisons renversées, les édifices en flammes, et tant de précieuses vies exposées aux plus grands dangers. Quels trésors pour l'art et la science allaient être sacrifiés ! La ville la plus belle du monde, le centre de la civilisation européenne, allait peut-être être réduite en cendres. Mais tous ces malheurs n'étaient pas ce qui le préoccupait le plus : ce qui remplissait son cœur d'effroi, c'étaient les dangers qu'allaient courir celles qu'il chérissait : « Songez, disait-il en terminant, à tout ce que je dois souffrir, quand je pense que ma femme et mon enfant vont être enfermées dans une ville où les obus tomberont comme la grêle, pendant que les bêtes fauves du parti socialiste seront maîtresses de tout, et en viendront sans doute à envahir les maisons particulières. »

A ce tableau effrayant, Albertine et sa mère s'arrêtèrent un moment frappées d'effroi. Il ne leur était pas encore venu à l'idée que les choses fussent aussi désespérées.

— Ma chérie, dit madame de Groben au bout d'un instant, partons ! Tu vois ce que nous dit ton père.

— C'est terrible, maman, de penser à tout cela. Il est bien dur de ne pas répondre à l'appel de mon père, de le laisser seul et de nous tenir séparées de lui, et, cependant, si vous saviez ! Oh ! mon cœur se brise, non pas tant de quitter Paris, et de renoncer peut-être à la seule chance d'avoir des nouvelles d'Ernest, mais.....

— Qu'est-ce qui peut te faire encore plus de peine, ma chère fille ?

— D'aller vivre avec l'ennemi de mon pays, avec celui qui, pour trahir la France, a trafiqué même de sa femme et de son enfant ! De sentir qu'il passe encore tout son temps à comploter contre tout ce que j'ai de plus cher, et cependant, — c'est ce qu'il y a de plus horrible, — de savoir que cet homme dont je méprise toutes les actions, mais que je ne dois pas haïr..... est mon propre père !

Albertine se jeta dans les bras de sa mère et sanglota amèrement. Ses sentiments longtemps contenus s'étaient fait jour, et cet aveu, si douloureux qu'il fût, lui apportait quelque soulagement.

La pauvre madame de Groben pouvait maintenant juger combien la conviction d'Albertine au sujet de son père était profondément fixée, et ce fut pour elle un bien vif chagrin. Se pouvait-il donc qu'un homme qu'elle avait tant aimé, en qui elle avait depuis si longtemps mis sa confiance, fût un misérable ? Son cœur repoussait une telle supposition, et, cependant, il y avait dans les accusations persistantes d'Albertine quelque chose qui l'effrayait.

Avec une sollicitude maternelle, elle essaya d'abord de consoler son enfant. Puis, dans l'espoir de lui démontrer son erreur, elle pria Albertine de lui expliquer sur quoi elle fondait ses soupçons. Tout naturellement Albertine raconta l'aveu fait par Groben lui-même, et dès lors toutes les explications postérieures, l'histoire même qu'il avait faite à sa femme, si plausible qu'elle fût, perdirent tout crédit. Il l'avait reconnu lui-même : il était un *espion*.

Entre la mère et la fille il n'y avait plus de secret. Ce fut un soulagement pour Albertine, et la mère s'y prêta volontiers. Mais pour la femme c'était un bien triste réveil. Elle apprenait soudainement que pendant toute une longue vie d'illusions et d'amour, elle avait été trompée.

Digitized by Google

Ne voulant pas laisser Albertine s'appesantir sur ce sujet, dès qu'elle la vit un peu plus calme, elle prit l'autre lettre qui avait été presque oubliée au milieu des émotions palpitantes causées par la lettre de Groben et la conversation qui suivit.

La Providence dispense parfois d'une étrange façon les faveurs et les châtiments. Ainsi, du moins, en jugeons-nous dans notre ignorance. Il y a des temps où les désastres s'amassent pour écraser une nation, comme des heures où les malheurs se suivent pour frapper un individu. La nature humaine a peine à résister : l'incrédule parle alors du sort fatal, de la destinée cruelle ; la foi chrétienne peut seule apporter le soulagement et la consolation.

La France après Wissembourg avait eu Forbach ; après Reichshofen, Sedan. Albertine voyait de même se succéder pour elle les épreuves les plus dures.

Cette seconde lettre écrite par une main étrangère, et signée d'un nom inconnu, avait été dictée par Ernest de Mirville. Elle était adressée à madame de Groben, mais elle était écrite à l'intention de sa fille.

La pauvre Albertine n'avait plus qu'à baisser la tête et à fortifier son cœur. Le calice préparé pour elle était plein, et prêt à déborder.

Cette lettre disait à madame de Groben, sur la demande d'Ernest, qu'il avait été grièvement blessé à Mouzon, abandonné sur le champ de bataille, et fait prisonnier par les Prussiens. Il était en ce moment bien soigné, et pourrait peut-être guérir, mais ses blessures étaient graves. Plusieurs éclats d'obus avaient traversé sa jambe droite, et l'amputation était jugée indispensable. Avant de s'y décider, il avait voulu encore une fois écrire à sa mère, à ses amis et à Albertine. Quelques phrases de tendresse terminaient la page.

Sur l'autre feuille, Ernest avait lui-même tracé quelques lignes incertaines pour Albertine. Il lui disait un adieu solennel. Mort ou vivant, il était à elle pour jamais, et de tout cœur; « mais un misérable estropié, comme moi, ne s'unira jamais à la jeunesse et à la beauté ». Il devait désormais renoncer à un tel bonheur ; mais il resterait toujours son frère, son esclave, jusqu'à ce que la mort vint les séparer.

La parole est impuissante à décrire une telle douleur. Les heureux de ce monde ne la comprendraient pas; ceux qui ont souffert la connaissent trop bien.

XXXI

UN PROJET

La journée s'écoula. En dépit de tant de misères, le temps avait suivi son cours régulier.

— Maman, dit Albertine, voulez-vous me dire ce que vous avez décidé au sujet de mon père ?

— De ne pas partir, ma chérie. Au moins de ne pas partir maintenant.

— C'était mon idée. J'ai formé un projet, et ce serait pour moi une grande consolation de le mettre à exécution.

— De quoi s'agit-il, ma fille ?

— Je désirerais beaucoup être attachée à une ambulance et pouvoir soigner nos pauvres soldats blessés. Il me semble que ce serait faire quelque chose pour lui, ou du moins me rapprocher autant que possible de lui. Je sais qu'il serait plus méritoire de travailler seulement pour Dieu, comme le font les sœurs de charité, mais quel que fût le motif de ma conduite, je pourrais me rendre utile.

— Nous nous présenterons toutes les deux, dit madame de Groben.

— O mère ! cela vous fatiguerait trop.

— Non, non ; je suis encore forte et j'ai besoin de consolations. Nous ne nous séparerons pas.

La mère et la fille s'embrassèrent tendrement.

— Il y a beaucoup d'ambulances particulières qui dépendent de la Société de Genève, reprit madame de Groben ; je préférerais être attachée à une de ces ambulances, là où il y aurait des sœurs.

— Moi aussi. Et grâce à l'influence de votre cousine, cela pourra sans doute s'arranger.

— Je le crois, dit madame de Groben. Nous irons voir demain ma cousine sœur Marie-Joseph, et nous règlerons l'affaire immédiatement.

— Ce sera pour moi une grande consolation, dit Albertine en pressant la main de sa mère.

Dans le courant de la journée, madame de Groben écrivit à son mari. Il était impossible d'attendre plus longtemps pour répondre à ses instances pressantes de partir ; mais elle éprouvait en écrivant une sorte de contrainte douloureuse qu'elle eut beaucoup de peine à cacher. Elle lui parla de la terrible secousse que venait d'éprouver Albertine et du peu d'espoir qui restait de sauver Ernest. Quant aux dangers qui selon lui menaçaient Paris, elle répondit qu'ils semblaient beaucoup moins considérables à ceux qui se trouvaient sur les lieux, et lui cita plusieurs personnes bien informées qui ne s'effrayaient pas beaucoup. On pensait généralement que le nouveau gouvernement se tirerait d'affaire et serait assez fort pour maintenir l'ordre dans Paris jusqu'à la fin de la guerre. Quant au siége de Paris, bien des gens ne croyaient pas la chose probable ; et quant à ceux qui considéraient un investissement partiel comme possible, ils étaient également convaincus qu'on aurait le temps de mettre la ville sur un pied convenable de défense. Avec des fortifications imprenables et de larges approvisionnements pour six mois au moins, quelles craintes pouvait-on raisonnablement avoir? Très-peu de gens, si même il y en avait, croyaient à la possibilité d'un bombardement ; cependant toutes les précautions étaient prises. Les puissances étrangères interviendraient, s'il y avait lieu, pour empêcher un tel outrage à la civilisation ; les Prussiens eux-mêmes, en fussent-ils capables, ne voudraient pas commettre un acte de violence aussi odieux.

Pour toutes ces raisons, madame de Groben priait son mari de ne pas les presser d'aller le rejoindre.

La lecture de cette lettre fit naître chez Groben des sensations très-diverses. Le refus de venir, car le peu d'empressement qu'on montrait équivalait à peu près à un refus, lui causa un vif désappointement ; mais après avoir pris connaissance des motifs présentés par sa femme, il fut loin de renoncer à son opinion.

Comme manière de voir des Français, cette lettre de sa femme étonna beaucoup Groben. En la relisant une deuxième fois, il ne put s'empêcher de rire, surtout à certains passages.

Pauvre chère femme ! pas de siége de Paris, et s'il y a investissement pas de bombardement ! L'investissement considéré comme différent d'un siége, et par suite, comme n'étant

Digitized by Google

pas à craindre : toutes ces illusions le surprirent beaucoup. « Ils peuvent s'enfermer si bon leur semble, se dit-il ; nous les mettrons bien dans l'impossibilité de s'échapper. » La suffisance habituelle des Français perce à chaque ligne. Leur capitale ! une ville sacrée que l'on n'oserait profaner ! Nous leur montrerons ce que nous en pensons, s'ils sont assez fous pour nous résister. Mais ils ne le seront pas. — Groben avait décidé à part lui que la folie des Français n'irait pas jusqu'à résister. L'idée de compter sur une intervention étrangère lui parut très-plaisante. D'une part, il ne croyait pas qu'aucune puissance européenne en arrivât à se battre en faveur de la France, et d'autre part, il savait bien que la Prusse ne céderait jamais à aucun autre argument que la force brutale. Il sourit aussi d'une manière toute particulière à cette phrase, que la Prusse n'en arriverait pas à commettre des actes d'odieuse violence.

Néanmoins, cette lettre, à titre de spécimen des illusions parisiennes, avait à ses yeux de la valeur, et pour cette raison il était bon de se la rappeler à l'occasion.

Quant aux affaires publiques, sa conviction bien arrêtée était que des émeutes dans Paris étaient devenues inévitables et que les portes de la ville seraient sous peu ouvertes aux Prussiens, soit par le parti démocratique avancé, soit par les espions allemands qu'il avait laissés derrière lui en grand nombre et avec qui il entretenait une correspondance active. A défaut de l'une ou de l'autre de ces solutions, Groben savait parfaitement que l'on aurait recours aux bombes pour hâter l'effet produit par la famine.

Il n'avait donc pas exagéré ce qu'il considérait comme la vérité dans le tableau qu'il avait fait à sa femme. Seulement il avait gardé pour lui la conviction intime qu'infailliblement Paris se rendrait, et sous peu de temps. Il était aussi très-vrai qu'il se tourmentait beaucoup pour les personnes qu'il aimait : il connaissait les hasards des affaires humaines, le danger des agitations populaires. Enfin, par-dessus tout, il aspirait à revoir près de lui sa femme et sa fille, parce qu'il chérissait la vie de famille. La plupart des Allemands aiment leur intérieur autant, si ce n'est plus, que les autres peuples. La Prusse, avec tous ses vices, et bien qu'elle ne soit pas originairement allemande, a néanmoins emprunté cette vertu à ses voisins. Pour Groben, la vie de famille était un besoin de tous les jours, et les préoccupations morales les plus graves ne pouvaient combler le vide que lui laissait l'absence des deux êtres qu'il aimait. Dès qu'il était seul, il renonçait à toute régularité dans ses habitudes, à toute espèce de confortable, et les soirées surtout, passées dans l'isolement, lui apportaient un profond ennui.

Il s'était bien attendu à une vive répugnance de la part d'Albertine à venir le retrouver sur le sol prussien ; mais, d'un autre côté, instruit du nouveau malheur qui était arrivé à Mirville, il ne pouvait comprendre pour quel motif elle désirait rester à Paris, au risque d'y être enfermée. Après les blessures qu'il avait reçues, il regardait le jeune officier comme un homme perdu, et c'était pour lui un profond chagrin de songer à la douleur de sa fille.

Que la décision de sa femme fût influencée par les désirs d'Albertine, il le trouvait tout naturel, mais il y avait dans le ton général de sa lettre quelque chose de nouveau qui le surprenait et l'affligeait tout à la fois. On y sentait de la contrainte et moins d'affection qu'à l'ordinaire.

Un soupçon lui traversa l'esprit : madame de Groben devait être instruite de la vérité ! Albertine l'avait-elle trahi ? Sa mère la croirait-elle, prévenue comme elle devait l'être contre toutes les éventualités ?

S'il l'eût osé, il serait parti tout de suite pour Paris et les aurait emmenées avec lui, n'importe où, et quelles que fussent leurs objections.

Mais il était signalé à la police : il le savait à n'en pas douter. Une lettre importante, entièrement écrite de sa main, et signée de son nom, contenant des preuves positives du rôle qu'il jouait en France, était tombée entre les mains de la police. Une femme avait trompé un de ses émissaires et s'était donné le plaisir de cette petite vengeance aux dépens du méthodique Allemand, qu'elle regardait comme un vieux ladre. Il était bien rare que Groben s'exposât à être compromis. Cependant, il y a des circonstances dans lesquelles il faut savoir tout risquer. Une circonstance de ce genre s'était présentée. Son agent était un homme éprouvé de longue date, il se risqua ; mais la nature humaine est faible, et la Fortune, sous la forme d'une femme et d'une Parisienne, avait, pour une fois, trahi Groben.

Groben n'avait eu que le temps de s'échapper ; un peu plus il aurait partagé le sort de Schneider, et il ne pouvait guère espérer que le nouveau gouvernement ne sût pas ce qu'il était réellement.

Dans ces conditions, son retour à Paris était impossible avant la fin de la guerre, et si sa femme ne venait pas le retrouver il était menacé d'une longue séparation. Mais, du moins, elles n'étaient pas compromises : la parenté toute française de madame de Groben, et leurs sympathies bien connues pour la France les mettaient à l'abri de tout soupçon. C'était là pour lui un grand sujet de tranquillité. Mais il se disait qu'elles n'étaient pas en sûreté au point de vue des émeutes et du bombardement ; d'autre part, son isolement lui pesait beaucoup ; enfin, quand il avait une idée, il était très-opiniâtre à la soutenir. Il résolut donc de ne rien négliger pour arriver à les faire venir près de lui.

Toutefois, avec ce sentiment du devoir qui était remarquable chez lui, il commença par s'occuper de ses affaires. Plusieurs heures furent consacrées à lire attentivement des lettres, à recevoir des visites, à donner des instructions à ses agents. Il envoya ensuite plusieurs dépêches à Paris et à Berlin, écrivit à un officier supérieur qui se trouvait devant Metz, et à plusieurs autres officiers de divers grades qui faisaient partie de l'armée du prince Frédéric-Charles, alors en Champagne.

Une fois ces devoirs remplis, mais seulement alors, Groben s'occupa de ses affaires privées. De nouvelles lettres, plus pressantes encore que la première, furent envoyées à sa femme et à sa fille, et, enfin, il écrivit aussi à leur sujet à plusieurs personnes de Paris.

XXXII

AVIS DE M. DE VERNEUIL

La sœur Marie-Joseph avait accueilli la demande de madame de Groben, au sujet des ambulances, avec un sourire de bon augure : elle répondit qu'elle devait en référer à sa supérieure, et alla immédiatement lui en parler. Un instant après, elle revint, disant que l'on était en train de former

plusieurs ambulances ; que l'on était donc très-disposé à accepter des volontaires.

— Mais, ajouta-t-elle, voulez-vous rester à Paris, ou préférez-vous aller en province ? Une ambulance est sur le point de partir d'ici à un jour ou deux pour le Nord, peut-être pour la Belgique, où nous avons appris qu'il se trouvait un grand nombre de nos blessés.

— Ma mère, s'écria Albertine, dont le cœur battait avec une telle force qu'on aurait presque pu l'entendre, partons pour la frontière.

— Ma petite cousine est peut-être effrayée du siége, dit la sœur avec bonté ; mais les fatigues du voyage seront peut-être encore plus grandes. Êtes-vous sûre qu'elle ne soit pas trop jeune et trop faible pour une telle mission ? ajouta-t-elle en se tournant vers madame de Groben.

— Oh ! non ! vous vous trompez, je vous assure. Je parais peut-être délicate, mais je suis très-forte. Il faut absolument que je quitte Paris, dit Albertine, oubliant que peu de jours auparavant elle avait insisté pour rester.

Madame de Groben, retenue par diverses considérations, hésita un instant. Que penserait son mari d'une résolution si subite ? Il serait sans doute très-aise de les voir quitter Paris ; mais approuverait-il le service des ambulances ? Elle devinait bien quelle était l'espérance d'Albertine ; mais serait-il prudent, dans les circonstances actuelles, de courir le risque de revoir Ernest ? Il était peut-être mourant ? il était peut-être mort ? devait-elle les laisser se revoir ?

Elle ne put résister aux supplications muettes qu'elle lisait sur la figure d'Albertine, et finit par consentir. Il fut convenu avec la sœur qu'elles se joindraient à une ambulance mobile, et se tiendraient prêtes à partir à toute heure pour la frontière : le moment prévu du départ n'était pas encore fixé.

Revenues à la maison, ce fut une grande consolation pour Albertine de faire en toute hâte ses préparatifs : elle allait enfin servir à quelque chose ; elle l'espérait du moins : elle allait se dévouer de toutes ses forces au soulagement de ses compatriotes, et contre-miner, dans la limite de ses moyens, les agissements des espions. Peut-être aussi pourrait-elle revoir Ernest ? Le voir une fois encore, fût-ce pour s'en séparer ensuite à tout jamais, serait un bonheur inexprimable !

Quant aux ambulances, volantes ou fixes, Albertine savait quels services elles peuvent rendre aux blessés, quel soulagement immense elles peuvent apporter aux misères de la guerre.

— Je vous félicite, ma chère Albertine, dit M. de Verneuil en lui pressant la main, dès que madame de Groben lui eut fait part de leur résolution. Vous avez parfaitement raison de vous dévouer pour nos pauvres soldats. La seule chose que je regrette, c'est de vous voir attachées à une ambulance mobile.

— Cela ne va pas tout à fait avec nos idées sur le rôle qui convient aux jeunes filles, dit madame de Groben qui paraissait un peu contrariée, mais il y a des moments où l'on doit se départir de ses principes : d'ailleurs, je ne la quitterai pas.

— Quel inconvénient peut-il y avoir ? s'écria Albertine. La seule chose qui me déplaise dans nos habitudes françaises, c'est le décorum exagéré que l'on exige des jeunes filles, et seulement des jeunes filles, dit-elle avec dépit.

Monsieur Verneuil sourit d'un air bienveillant.

— L'innocence est souvent trop hardie. Je ne chercherai pas à vous dissuader, dit-il en s'adressant de nouveau à madame de Groben, car je partage tout à fait vos idées. Mes paroles faisaient allusion à ce qui va se passer, puisqu'il faut toujours qu'on abuse des meilleures choses. Beaucoup de dames équivoques sont en train pour le moment de faire parler d'elles pour leur dévouement charitable.

— Je le sais, répondit madame de Groben. Les ambulances font fureur, et j'ai appris que nos plus grandes tapageuses ont adopté cette nouvelle manière de se faire remarquer.

— Je n'ai pas l'intention de leur reprocher de suivre de bons exemples, dit M. de Verneuil, puisque avec leur amour de la célébrité elles ont la chance d'avoir bon cœur. C'est l'hypocrisie que je déteste. Seulement, il ne faudrait pas que notre petite Albertine fût confondue, ne fût-ce que de nom, avec ces dames ; et ce sont elles justement qui se mettent de préférence dans les ambulances mobiles par amour du mouvement et des émotions de toute espèce.

— Quatre sœurs de charité et nous seront les seules femmes de notre ambulance. Monsieur Durier est le chirurgien en chef ; monsieur de Cayla, un ami que vous connaissez aussi, dirigera les nouveaux volontaires, et l'abbé Petit sera notre aumônier.

— C'est très-bien composé, dit M. de Verneuil. On ne pourrait faire la moindre objection à voyager en semblable compagnie. Je suis enchanté de voir une charité aussi active à Paris et dans les provinces, dans les rangs des plus nobles et des plus vertueuses personnes des deux sexes. Cette guerre inique nous aura du moins rendu le service de réveiller l'énergie endormie du pays, et, entre autres résultats, elle aura donné un nouvel élan à la branche française de la Société internationale de secours aux blessés.

— Depuis le commencement de la guerre j'avais des préventions contre cette Société à cause même de son titre d'*Internationale*, dit Albertine. C'est, je l'avoue, un mauvais sentiment, mais j'éprouverais un sentiment d'horreur à soigner un Prussien.

M. de Verneuil leva les épaules.

— Cela peut être pénible, je le comprends. Mais vous ne serez probablement pas appelée à le faire. Le caractère international consiste surtout dans des principes communs au point de vue de l'administration de la Société, principes qui sont admis par toutes les nations européennes, et donneront lieu à un mutuel échange de bons offices. Ainsi des volontaires de toutes les nations sont venus au secours de nos armées ou des armées prussiennes, suivant les sympathies personnelles. Les puissances neutres ont envoyé de l'argent, des médicaments, etc., aux deux nations belligérantes. En temps de paix, les inventions chirurgicales et autres sont communiquées à toutes les nations.

— Notre Société française a été établie par la convention de Genève en 1864 ? demanda madame de Groben.

— Plusieurs pays réclament la priorité de l'idée et de l'organisation. Toujours est-il que c'est en 1864 que la branche française a été constituée.

— Je me rappelle avoir vu à l'Exposition universelle de 1867 les voitures pour les blessés du docteur Evans.

— Oui, aussi bien que toutes les inventions nouvelles pour améliorer les conditions hygiéniques et sanitaires des armées, continua M. de Verneuil. Des conférences internationales sur ces divers sujets ont eu lieu ensuite à Paris.

Digitized by Google

— Carl nous parlait d'une conférence internationale qui a eu lieu à Berlin en 1869 entre les diverses Sociétés, dit madame de Groben.

— Une fois la guerre terminée, il y aura bien des points à discuter, observa M. de Verneuil. La Prusse a si honteusement abusé du drapeau de Genève!

— La sœur Marie-Joseph nous a dit que nous trouverions les ambulances mobiles admirablement organisées.

— Oui, sans doute. Les volontaires attachés à ces ambulances vont sur le champ de bataille et ramassent les blessés au milieu même de l'action.

— C'est épouvantable pour des hommes de penser qu'ils sont obligés de passer sur les corps de leurs camarades, peut-être de leurs amis; qu'ils ne peuvent pas venir à leur aide, et parfois même qu'ils les foulent aux pieds! dit Albertine avec horreur.

— Mais n'est-ce pas un glorieux triomphe pour la charité, remarqua M. de Verneuil, que nous puissions être aujourd'hui en relations amicales même avec l'Internationale de Berlin?

— Oh! non, s'écria Albertine, la seule idée d'un rapport quelconque avec la Prusse m'est odieuse.

— Tu te laisses emporter trop loin par tes sentiments, ma chère fille, dit madame de Groben. Ces rapports avec l'ennemi ouvrent à nos prisonniers des moyens de correspondance, et par suite apportent quelque soulagement aux misères qu'ils endurent.

— Et l'on eût fait beaucoup plus en ce sens, n'était la perfidie de la Prusse, remarqua M. de Verneuil. Elle a combattu de toute manière les théories généreuses auxquelles elle avait adhéré à Genève. Cependant, pour lui rendre justice, quelques-uns de nos membres les plus zélés de l'Internationale de Paris sont des Prussiens : mais ils sont en même temps des espions, de méprisables espions.

Madame de Groben pâlit et un nuage de colère passa sur le front d'Albertine.

— Grand Dieu! des espions partout. Ne nous débarrasserons-nous jamais d'une semblable vermine! La France n'apprendra-t-elle jamais à user des mêmes armes?

— Le ciel nous en préserve! cria M. de Verneuil. Nous pouvons être accablés par le nombre de nos ennemis, le jour de la vengeance peut longtemps tarder à venir. Mais au milieu de toutes ses fautes, la France ne descendra pas jusqu'à la trahison.

— Non, Dieu merci! dit Albertine les yeux inondés de larmes. Ce n'est pas ce que je voulais dire.

XXXIII

LA DAME DE BELLEVILLE

Le lendemain de cette conversation, on annonça à madame de Groben qu'un monsieur qui ne donnait pas son nom, mais qui se disait envoyé par monsieur de Groben, désirait lui parler.

Elle donna l'ordre de le faire entrer, et un jeune homme blond, de petite taille, entre en saluant, d'un air gauche, la maîtresse de la maison et Albertine.

— Puis-je savoir à qui j'ai l'honneur de parler? demanda d'un ton poli madame de Groben. Vous êtes peut-être un ami de mon mari?

— Une de ses connaissances, répondit-il, et je puis même dire une de ses anciennes connaissances. M. de Groben m'a prié de venir vous voir pour vous avertir des dangers que vous courez en restant à Paris dans les circonstances présentes. Il a pensé que ma position d'employé principal au ministère de la guerre me mettait à même de connaître les opinions des hommes du gouvernement.

— Vous êtes très-aimable d'avoir pris cette peine, répondit madame de Groben avec une certaine roideur. Vous pensez donc que nous courons des dangers?

Ainsi qu'Albertine, elle avait tout de suite reconnu un Allemand : il fallait pour cela une oreille très-exercée, car certainement ce monsieur n'avait pas le moindre accent et parlait le français très-couramment; il avait cependant une légère intonation germanique, presque imperceptible.

Il avait très-vite retrouvé son aplomb, et l'on reconnaissait en lui un homme qui n'était peut-être pas complétement au fait des usages de la société, mais qui avait une grande habitude de la conversation.

— Oui, madame, répondit-il à la demande de madame de Groben; en outre de ce que j'ai appris par les conversations et les faits qui forcément arrivent à ma connaissance, j'ai pris de tous côtés de minutieuses informations et je suis très-certain que le siége et le bombardement sont inévitables, avec toutes les horreurs qui en sont la conséquence ordinaire si Paris est pris d'assaut.

Après un moment de silence, madame de Groben répondit froidement :

— Je vous remercie beaucoup.

Comme il ne s'en allait pas, Albertine ne put s'empêcher de lui demander :

— Y a-t-il longtemps que vous connaissez mon père?

— Assez longtemps, répondit-il.

— Elle lui demanda encore avec malice si, étant Allemand, et peut-être Prussien, il ne craignait pas de rester à Paris?

— Il se contenta de répondre *non*, et se leva pour sortir.

Madame de Groben le remercia de nouveau avec politesse. Il les salua d'une manière un peu roide et se retira tranquillement. Il était visible que cet individu ne savait pas entrer dans un salon ni en sortir. Une fois assis, il se tirait d'affaire.

— Il n'est pas aussi comme il faut que M. Schneider, remarqua Albertine, mais c'est à peu près la même manière doucereuse. Encore un espion! et celui-là, employé par le nouveau gouvernement... au ministère de la guerre! Mon Dieu, quand cela finira-t-il?

Madame de Groben soupira.

La porte était à peine refermée sur le jeune homme qu'une autre visite fut annoncée : envoyée de même par M. de Groben auprès de ces dames. Cette personne fit passer sa carte qui portait le nom de « Madame Georges ».

— Faites entrer cette dame.

La mère et la fille avaient à peine eu le temps d'échanger un regard d'étonnement quand la dame fit son entrée.

Madame Georges était bien une Française, une femme des plus vulgaires; elle n'avait pas des manières doucereuses : elle était, au contraire, vive et brusque. Elle commença immédiatement à parler avec volubilité.

« Son mari, dit-elle, était nuit et jour dans les clubs : il était journaliste et très-fort en politique, ajouta-t-elle d'un

Digitized by Google

eir triomphant. C'était en partie à M. de Groben qu'il devait sa place de rédacteur du... *R****, repéte-t-elle deux fois avec orgueil, et il n'était pas homme à jamais oublier un service.

Après ces mots, la dame regarda madame de Greben ; elle semblait attendre une réponse. Se sentant ainsi interpellée, cette dernière dit à demi-voix qu'elle éteit touchée de trouver tant de reconnaissance chez un homme aussi occupé !

— Vous pouvez bien le dire, s'écria medame Georges. Mon mari a plus à faire que qui que ce soit à Paris, surtout depuis la dernière révolution. C'est pourquoi il n'est pas venu lui-même s'ecquitter de le commission de M. de Groben.

Il y eut un nouveau silence. Madame de Groben répondit qu'il evait choisi un excellent remplaçant, el qu'elle serait enchantée d'entendre ce qu'elle avait à lui communiquer.

La dame n'écouta que le moitié de la réponse, et continua ainsi :

— Eh bien ! mon mari pense, car je crois vous avoir dit tout d'abord, que pour une raison que je ne me rappelle pas, M. de Groben désirait avoir son opinion sur l'état des affaires, men mari pense que cette révolution n'a pas été assez radicale, et il espère que nous en aurons bientôt une seconde.

Sur ce, madame Georges fronça les sourcils, comme une personne convaincue de l'importance de ce qu'elle annonçait.

— Vraiment ! dit mademe de Groben, qui commençait à s'alarmer.

— Oui, madame, ce ne sont que des demi-républicains, et ils ne nous ont donné que des demi-réformes. Il faut enfin que l'on fasse quelque chose pour le peuple. Il nous faut un partage égal des propriétés : — plus de riches, plus de pauvres ! — le mérite doit être récompensé partout où on le trouve, et toutes les religions doivent être libres : aussi nous commencerons par nous débarrasser des prêtres.

— El quand ce programme sera-t-il mis à exécution ? demanda Albertine, que la nouveauté de ces idées arrachait à ses chagrins.

— Immédietement ; mon mari dit que cela va se faire tout de suite. Nous pourrons bien avoir quelques batailles dans les rues ; mais, vous le savez, une petite saignée ne fait pes de mal. — Et madame Georges se mit à rire de cette facétie. — Il pourra bien y avoir un peu de désordre, quelque pillage, car le peuple est très-monté. Nos Bellevillois disent qu'ils ont été trompés par le gouvernement.

— Vraiment ! et de quelle menière ? demande medame de Groben.

— Trochu est un légitimiste, un menarchiste dans l'âme, et ne veut, à eucun prix, nous délivrer des prêtres. Jules Favre ne va pas à la messe à Paris, mais à la campagne il y va, nous le savons positivement. Il ne veut pas du partage des biens, ni d'un nouvel état social. Il se dit démocrate, mais il n'est pas socialiste, je vous en réponds. Notre Rochefort même, nous le soupçonnons de s'être vendu.

Et la seule idée d'une pareille énormité ébranle tellement l'imegination de madame Georges, qu'un instant elle parut effaissée, et des larmes lui vinrent aux yeux. Elle se releva bien vite, et s'écria d'une voix entrecoupée :

— Blanqui et Flourens mis de côté ! y songez-vous ? J'en appelle à vous, madame, comme à une dame pleine de tact et de discernement. Quand un homme, un héros comme Flourens se trouve dans un parti et qu'on le laisse de côté, à quoi peut-on s'attendre ?

Madame Georges avait parlé avec une telle volubilité qu'elle en était tout essoufflée, et sa figure était très-rouge. Elle tira son mouchoir de la poche d'une robe couleur lavande, et s'essuya le front et les joues avec énergie.

— Vous êtes fatiguée, madame, dit poliment madame de Grohen. C'est une grande bonté de votre part de venir trouver des étrangers comme nous, et peut-être venez-vous de très-loin. Tout ce que vous m'avez dit est tout à fait nouveau pour moi.

— Sans doute, s'écria madame Georges avec fierté. Comment vous autres aristocrates, sauriez-vous rien de ce qui se passe ? M. de Grohen a voulu que vous fussiez informées de la vérité, parce que, d'abord, vous le voyez, il y aura peut-être quelques dangers pour les riches, — pour les dames, pour les jeunes demoiselles, ajouta-t-elle en se tournant d'un air protecteur vers Albertine. Mais, une fois que le drapeau rouge flottera triomphalement dans toute la France, — et, en prononçant ces mots, elle faisait flotter son mouchoir de poche, — alors tout ira bien. Liberté, égalité, fraternité. L'agneau dormira paisible au pied du lion. Plus de guerre ! la paix universelle ! — la fraternité universelle ! — dit en terminant madame Georges, qui ne se préoccupait guère de la logique. A ces derniers mots, elle avait essayé d'adoucir sa voix, et elle levait les yeux vers le plafond d'un air inspiré.

— Et si l'exécution de ce plan rencontrait quelques difficultés inattendues ? dit madame de Groben ; si le parti qui est aujourd'hui au pouvoir opposait une résistance énergique ?

— Dans ce cas..., s'écria madame Georges ; mais ceci est notre secret. — Et elle regarda d'un air mystérieux dans toute la chambre. — Après tout, je suppose que je puis bien me fier à la famille de M. de Groben... Dans ce cas, nous appellerions les Prussiens...

— Grand Dieu ! s'écria Albertine en s'élançant de sa chaise, et d'un ton plein de mépris et d'indignation, est-ce là ce que vous appelez de la fraternité ? Vendre son pays à l'ennemi dans une vue d'intérêt particulier et de mesquine ambition ! Avez-vous donc oublié le patriotisme au nombre de vos vertus ? L'homme qui, à cette heure, en France, n'est pas un patriote est indigne du nom d'homme. Mais les femmes elles-mêmes devraient être prêtes à verser, s'il le faut, la dernière goutte de leur sang pour ce qu'il y a de plus sacré au monde : le sol de le patrie et le foyer domestique !

A peine avait-elle fini de parler qu'elle sentit qu'elle s'était laissé trop emporter, et que son auditoire ne l'avait sans doute pas comprise.

Madame Georges la regarda d'un air stupéfait.

— Qui l'aurait cru, s'écria-t-elle enfin, que mademoiselle pourrait parler avec une telle énergie ? Je m'imaginais qu'une aussi gentille demoiselle n'avait jamais quitté les jupons de sa maman ; mais elle rendrait des points à medemoiselle Marie ! Je croirais volontiers que vous avez été entendre nos orateurs au Pré-aux-Clercs ou même aux Folies-Bergère.

Ceci fut dit sans le moindre ironie et avec une sincère admiration.

Madame de Groben se réjouit intérieurement de ce que la sortie de sa fille n'eût provoqué aucune hostilité ; mais elle eut de la peine à retenir un sourire en répondant :

— Les Folies-Bergère, c'est le nom d'un club n'est-ce pas ? Les orateurs y sont-ils très-éloquents ?

— Je voudrais vous les faire entendre, répliqua madame Georges avec animation. M. Georges est un des orateurs habituels. Il parle si bien ! Quand je l'entends, je suis fière de lui.

Digitized by Google

Madame, venez-y une fois, rien qu'une fois, et amenez avec vous mademoiselle pour entendre mon mari. Et Flourens! quel orateur nous avons là! quelle force, quel esprit, quelle puissance! Vous devriez venir l'entendre; vous seriez bien plus à même de juger par vous-même de l'exactitude de tout ce que je vous ai dit, de ce que M. Groben a voulu que vous connussiez. Voyons, madame, venez.

Et dans l'ardeur de son désir elle posa familièrement la main sur le bras de madame de Groben. Toute ridicule et vulgaire qu'elle fût, il y avait dans cette femme une franchise qui faisait en partie oublier sa grossièreté. La mère et la fille le sentaient; elles la remercièrent donc de ses bonnes intentions, et s'excusèrent, sous le prétexte qu'avant de quitter Paris elles avaient encore beaucoup à faire. Madame Georges se désola de les voir perdre une telle occasion. Elles ne la retrouveraient peut-être jamais; on ne savait si, après le siége, on verrait encore briller de si grands talents : les bombes pourraient bien en faire disparaître quelques-uns. Tous les amis étaient déterminés à se battre vigoureusement. Paris, — le monde, — verraient de quel bois étaient faits les hommes de Belleville. Flourens, ajouta-t-elle, devait être général; mais en même temps elle se réjouit beaucoup, dans leur propre intérêt, de les voir s'en aller et échapper ainsi aux misères et aux horreurs du siége.

Après cette longue tirade, elle se leva pour partir. Madame de Groben la remercia beaucoup de l'empressement aimable qu'elle avait mis à faire la commission de Groben. Elle-même leur adressa en riant des adieux très-bienveillants, leur promit de transmettre à son mari tous leurs remercîments, et enfin elles se séparèrent dans les meilleurs termes.

Dès que cette étrange visite fut terminée, Albertine et sa mère se communiquèrent leur mutuel étonnement;

— Il est sûr, dit Albertine, que papa connaît de bien singulières gens! Il n'est pas un parti politique au milieu duquel les Prussiens n'aient tendu leurs filets. Ils se sont glissés dans tous les rangs de la société.

— Ton père est extrêmement impatient que nous allions le retrouver, dit madame de Groben sans répondre aux appréciations de sa fille. J'espère qu'il ne sera pas mécontent de nous savoir dans les ambulances.

Juste à ce moment arriva un message de la sœur Marie, qui les appelait auprès d'elle. L'ambulance s'était décidée subitement à partir le jour même, et dans quelques heures on se mettait en route.

Heureusement tous leurs paquets étaient faits. En se pressant un peu elles furent bientôt prêtes, et arrivèrent à temps à la maison-mère des sœurs de charité, rue du Bac.

XXXIV

LES HORREURS DE LA GUERRE

La route suivie par l'ambulance se dirigeait à travers les Ardennes, et bientôt les voyageurs, sans apercevoir encore l'ennemi, purent reconnaître les traces de son passage.

Cette contrée, si riche en points de vue pittoresques, présentait les teintes dorées si belles des derniers mois de l'été; mais, de toutes parts, les villes dévastées, les hameaux, les villages à demi détruits attestaient la présence d'un conquérant barbare et sans pitié.

Les habitants, ruinés, réduits au désespoir, erraient çà et là; à la vue de figures amies, quelques-uns s'approchaient et racontaient leurs misères en pleurant :

— Ils nous ont tout volé, disait une vieille femme; ils ne nous ont laissé que les quatre murs.

— N'avez-vous donc rien à manger? demanda madame de Groben d'une voix émue.

— Ils ont tout emporté, répondit la vieille en croisant les mains; vous auriez de la peine à trouver un morceau de pain dans tout le village; il n'y reste qu'un peu de farine que des voisins ont eu la chance de pouvoir cacher.

— C'est le droit de la guerre, nous le savons bien, dit un individu que son costume et tout son extérieur désignaient comme appartenant à une classe plus élevée que les villageois qui l'entouraient; mais il est rare qu'on l'exerce avec tant de rigueur.

— Les Prussiens sont-un peuple bien cruel! s'écria Albertine avec indignation.

— Vous avez bien raison, mademoiselle, répondit-il. Je suis de la ville de Vouziers; ils nous ont imposé une contribution de beaucoup au-dessus de nos ressources. Notre maire a eu beau représenter que chez nous le vin de Champagne et toute espèce de luxe étaient inconnus; comme nous ne pouvions fournir à leurs réquisitions, notre ville a été ravagée par les soldats.

Albertine se retourna pour cacher ses larmes. A ce moment elle aperçut une jeune femme qui pleurait beaucoup. Poussée par cette sympathie que font naître les grandes infortunes, elle alla vers elle et lui prit la main avec bonté :

— Vous aussi, lui dit-elle, vous avez perdu quelqu'un qui vous était cher?

— Les barbares! ils ont massacré mon mari, mon Pierre, si bon et si brave, qui n'aurait pas fait de mal à une souris sans y être forcé! répondit-elle en sanglotant.

— Pauvre femme! dit madame de Groben. Si jeune et déjà veuve! Quel malheur! Votre mari a été tué dans une des dernières batailles près de Sedan?

— Ne nous répondez pas, s'écria Albertine, si cela vous fait mal de parler.

— Non, dit la femme, il me semble que cela me fait du bien de parler de Pierre. Il n'était pas soldat, il était dans les francs-tireurs, et il n'a pas été tué dans une bataille. Je serais moins malheureuse s'il en était ainsi. Ils l'ont fait prisonnier et l'ont fusillé de sang-froid, sous prétexte, ont-ils dit, qu'il n'était pas un soldat régulier, les lâches assassins!

— C'est la suite de leur méprisable système d'intimidation, observa Albertine avec émotion et en s'adressant à sa mère. Mais je suis sûre que de semblables moyens ne réussiront pas en France. Nos paysans, ni même nos habitants des villes, ne seront pas arrêtés par la crainte de la mort.

— Ces procédés barbares sont la violation de tous les sentiments d'humanité et de toutes les lois internationales, répondit madame de Groben. Avez-vous des enfants pour vous consoler? demanda-t-elle à la jeune veuve.

— J'ai quatre enfants, madame; je les ai montrés à ces sauvages pour essayer de les toucher : ils n'ont fait que rire et m'ont dit que si mon fils aîné avait été un peu plus grand, ils l'auraient aussi fusillé.

Les ambulanciers quittèrent Le Chesne, le cœur brisé, et continuèrent leur voyage vers le Nord.

Digitized by Google

Peu de temps après, ils furent arrêtés par deux vieilles gens qui étaient à pied et portaient sur leurs épeules divers paquets: un enfant d'environ quatorze ans marchait quelques pas en avant. L'homme regarda les bonnets des sœurs et leur demanda si elles n'étaient pas Françaises: sur leur réponse affirmative, il s'informa de la route pour se rendre au village du Chesne, celui où l'ambulance venait de faire une halte. On lui indiqua le chemin, et une sœur lui demande:

— D'où venez-vous donc, mon brave homme?

— Nous venons d'Alsace.

— Et qu'est-ce qui vous force à aller aussi loin?

— Nous fuyons les ennemis. Ils se sont emparés de notre pays et y ont installé un gouverneur: nous ne serons jamais Allemands. Nous allons retrouver notre fille qui est mariée au Chesne.

— Est-ce que vous ne craignez pas de tomber entre les mains des Prussiens? continua la sœur.

— Nous comptons sur l'enfant pour nous tirer d'affaire, répondit le vieillard en montrant son petit garçon; c'est un petit bonhomme très-malin qui jusqu'ici nous les a fait éviter.

L'enfant sourit en passant la main dans ses cheveux d'un air gauche; le vieille mère perdit pour un instant son expression de tristesse en voyant que l'attention générale était portée sur son petit-fils.

— Ah! nous avons vu de tristes scènes le long de notre route, je vous en réponds, dit cette femme dans son rude dialecte alsacien. Partout la ruine et la désolation! Il faut que nous ayons bien gravement offensé Dieu pour qu'il ait permis que de tels malheurs nous arrivent.

— Toute la route suivie par les Prussiens peut être reconnue aux villages pillés et dévastés, ajouta l'homme avec amertume.

— Et vous-mêmes avez-vous beaucoup souffert personnellement? demanda madame de Groben.

— Trois de nos fils sont tombés au champ d'honneur, répondit-il fièrement; — mais ses lèvres tremblaient violemment.

— Nous ne reprochons pas leur mort à notre pays, dit la mère tout en prenant un coin de son tablier pour essuyer de grosses larmes.

— Nous devons tous prier Dieu pour obtenir la paix, dit la sœur.

— Non, tant que les envahisseurs seront sur le sol de la patrie, répondit le vieillard.

— Non, non, dit la femme: j'ai encore cinq fils, et je les donnerai tous à la France avec joie.

Pendant qu'elle parlait, l'enfant la regardait et jeta en l'air son chapeau déchiré tout en criant: *Mourir pour la patrie!*

Albertine ne put retenir ses larmes. Le chirurgien en chef, M. Durier, fit cette remarque:

— Un pays dont les enfants sont animés par de tels sentiments est difficile à conquérir. Cette vieille femme, avec sa rudesse et son ignorance, est tout simplement héroïque.

Les Alsaciens continuèrent leur route vers Le Chesne. L'ambulance marcha dans la direction de Beaumont. Quand elle arriva dans cette ville, les Prussiens l'occupaient encore.

Il restait, dirent-ils, très-peu de blessés dans la ville; la plupart des cas graves avaient été dirigés vers des places plus importantes, et ceux qui n'étaient que légèrement blessés avaient été expédiés en Allemagne.

Cependant les chefs de l'ambulance avaient reçu de Paris comma instructions de ne pas se laisser ebuser par les Prussiens: il avait été affirmé que beaucoup de Français restaient encore abandonnés, sans secours, dans les diverses localités, aux environs des villages où s'étaient livrés les derniers combats. La sœur supérieure fut donc envoyée en députation pour insister auprès des autorités allemandes. On pensait que, en sa qualité de femme et de religieuse, elle serait écoutée avec plus de considération. En outre, elle parlait l'allemand avec facilité.

Malgré toutes ces conditions, et bien qu'elle s'adressât à des officiers supérieurs, elle fut rudement et même brutalement repoussée dans ces deux premières tentatives, et revint en disant qu'il n'y avait rien à faire. C'était une femme intrépide qui ne se lassait pas facilement; elle allait renouveler ses efforts quand elle aperçut un officier d'un extérieur plus avenant, et qu'à son uniforme et à ses nombreuses décorations elle reconnut pour un personnage important. Elle alla donc à lui et lui présenta sa requête, d'être autorisée à explorer la ville pour s'assurer s'il ne restait pas de blessés qui eussent besoin de secours. Cette fois elle réussit. L'officier lui accorda ce qu'elle demandait avec le plus grande courtoisie, et donna même des ordres pour qu'on lui vint en aide si c'était nécessaire.

La persévérance de la sœur fut récompensée. Elle ne trouva pas moins de vingt Français blessés qui avaient été abandonnés dans Beaumont. Les soins qu'on leur donna vinrent d'autant plus à propos que, vu le grand nombre de blessés, ils avaient été presque complétement négligés. Parmi eux se trouvait un monsieur, d'une famille noble, ambulancier lui-même, qui faisait partie de l'Internationale. Il avait reçu une balle et avait été grièvement blessé au bras au moment où il ramassait des blessés sur l'un des champs de bataille voisins.

— Vous aviez donc oublié de vous munir du drapeau de Genève? demanda la sœur quand le pansement fut terminé.

— Nullement, le drapeau flottait sur la voiture d'ambulance à côté de moi, quand je m'arrêtai pour ramasser les blessés. Les Prussiens sont une nation sans la moindre pitié. Je n'ai jamais vu de guerre conduite avec autant de barbarie. La conduite cruelle de beaucoup d'officiers dépasse tout ce que l'on pourrait supposer.

M. Durier causa lui-même avec cet ambulancier, et apprit de lui que très-probablement d'autres blessés avaient été de même abandonnés dans les environs. Jusque-là madame de Groben et Albertine n'avaient encore rien fait par elles-mêmes: elles s'étaient contentées de voir opérer les sœurs et les chirurgiens. Tout le monde était satisfait d'avoir trouvé l'occasion de venir au secours de tant de malheureux. Les Prussiens n'y mettant plus d'obstacle, l'ambulance établit son quartier général à Beaumont, et commença à explorer les environs.

V. VALMONT.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par ***. —

— La fin au prochain numéro. —

Le propriétaire-gérant: GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 20 11 NOVEMBRE 1871

Paris, 10 novembre 1871.

Le renouvellement partiel de l'Assemblée. — Un nouvel emprunt. — La crise monétaire. — L'ouvrage de M. Jules Favre — L'École libre des sciences politiques. — Le Congrès des ouvriers à Rome. — M. de Bismarck et le pape. — L'abolition de la vénalité des grades en Angleterre. — Les Ku-Klux.

La question qui entre en ce moment dans la polémique est celle du renouvellement partiel de l'Assemblée. Nous avons donné depuis longtemps notre avis sur ce sujet (Voyez le numéro du 23 septembre). Le nouveau journal qu'inspire, dit-on, M. Gambetta, la *République française*, est d'un avis différent ; mais comme il ne trouve à dire que ceci : que l'Assemblée, si elle se retrempait dans le suffrage universel par des élections partielles, commettrait une « usurpation », et que les députés républicains qui voteraient pour une mesure dont l'effet serait de consolider la République, mise ainsi à l'abri des réactions comme des révolutions, commettraient une « trahison », — nous estimons que les arguments que nous avons présentés sont peu affaiblis par ces grands mots, plus faciles à trouver que des raisons.

Le *Journal de Lyon* croit savoir que le gouvernement proposera à l'Assemblée, dès son retour, un nouvel emprunt d'un milliard, exclusivement destiné à rembourser une partie de la dette de l'État à la Banque de France, dette qui s'élève, comme l'on sait, à 1 500 000 environ.

Cet emprunt permettrait à la Banque de ne plus élever le taux de son escompte, de restreindre même le chiffre de son émission de billets, et de rendre au commerce tous les services que celui-ci est en droit d'attendre d'elle.

A propos de la crise monétaire, il est clair que la Monnaie aura beau frapper des pièces d'or, ces pièces seront accaparées et retirées de la circulation tant que la crise durera. La fabrication des monnaies d'appoint (pièces de 2 francs, 1 franc, 50 centimes, 20 centimes) serait plus utile, bien qu'elle pulsse avoir pour conséquence une moindre circulation des pièces d'argent de 5 francs. Pour parer plus efficacement à la gêne produite par la crise monétaire dans les petits usages quotidiens, on a émis l'idée qu'il faudrait frapper des millions de monnaies de bronze. Monnaie encombrante, direz-vous; c'est précisément ce qui a fait son mérite : elle reste toujours en circulation. On ne garde pas les gros sous, on s'en débarrasse.

Que tous nos vieux canons de cuivre soient donc transformés en gros sous ! Par là ils serviront encore, ils serviront à nous défendre contre les conséquences économiques de la guerre dans laquelle ils n'ont pu nous faire triompher.

Le volume que publie M. Jules Favre sur *Rome et la république française* n'est qu'un épisode détaché d'un livre qui paraîtra bientôt sous ce titre : *Récit d'un membre du gouvernement de la défense nationale sur les événements de* 1870-1871. Il est inutile d'ajouter qu'un pareil ouvrage doit être attendu avec impatience. Celui que nous donne aujourd'hui M. Jules Favre a trait surtout à son rôle comme ministre des affaires étrangères vis-à-vis de la papauté et de l'Italie, au sujet de Rome. Le livre, tel qu'il est, a provoqué une très-vive irritation dans la presse religieuse contre M. Jules Favre. Les injures n'ont point été ménagées à l'auteur, qui, malgré de grandes faiblesses et des fautes que l'avenir jugera, n'en restera pas moins une des figures remarquables de ce temps, et l'un des hommes dont notre pays s'honorera. Certain parti aurait sans doute voulu qu'à lui seul, tandis que toute l'Allemagne nous écrasait, et que chaque puissance se désintéressait de la question du pouvoir temporel, M. Jules Favre prît sur lui de soutenir la papauté. Il faudrait pourtant que les partisans les plus convaincus du pouvoir temporel se donnassent la peine de constater, d'après les documents publiés par M. Jules Favre, qu'aucun ministre en Europe ne s'est avisé de penser que le pouvoir temporel dût être maintenu, et que tous

Digitized by Google

ont été de l'avis de M. d'Anethan, ministre de Belgique, qui déclarait à M. de Barral « *qu'absolument parlant, le pouvoir temporel n'était pas d'une nécessité indispensable au Saint-Siége pour remplir sa mission dans le monde* ». M. Jules Favre a donc été en droit de conclure de ce jugement unanime porté sur le pouvoir temporel que le principe de la domination temporelle des papes avait « fait son temps », et de déclarer que le gouvernement français devrait s'en tenir à ces deux résolutions : la première, de n'intervenir (ni directement, ni indirectement) dans un but d'action quelconque ayant pour but le rétablissement du pouvoir temporel ; — et la seconde, de continuer près du saint-père le rôle de protecteur respectueux de sa personne et de sa liberté religieuse. Le souverain pontife lui-même paraît avoir accepté d'ailleurs le sacrifice que lui imposait la nécessité des temps. On lit, en effet, dans une dépêche du comte d'Harcourt, notre ambassadeur à Rome, cette réponse que lui fit le saint-père : « La souveraineté n'est pas à rechercher dans des temps comme ceux-ci : je le sais mieux que personne. Tout ce que je désire, c'est un petit coin de terre où je serai le maître. *Si l'on m'offrait de me rendre mes États, je refuserais*, mais tant que je n'aurai pas ce petit coin de terre, je ne pourrai exercer dans leur plénitude mes fonctions spirituelles. » Ce sont là des paroles très-dignes d'attention puisqu'elles sont rapportées par M. d'Harcourt, dont les sentiments de vénération pour le souverain pontife ne peuvent être mis en doute. Dès lors il faut espérer qu'elles n'échapperont pas à l'attention des catholiques français, et qu'ils s'en inspireront pour comprendre qu'ils nuiraient à nos intérêts les plus considérables en poursuivant la restauration du pouvoir temporel, alors même que le pape déclare que si l'on offrait de lui rendre ses États, il les refuserait.

Les fondateurs de l'École libre des sciences politiques ont reçu les deux lettres suivantes :

« Glatigny-Versailles, 30 septembre 1871.

« Monsieur,

» C'est une très-heureuse pensée que de fonder à Paris une Faculté libre des sciences politiques. Je vous en félicite et n'ai qu'un regret, c'est d'être trop occupé et trop vieux pour vous offrir un concours actif. Il y a trente ans que je demandais dans la *Revue de législation* l'établissement de cet enseignement que vous inaugurez aujourd'hui.

» Après les terribles épreuves que nous venons de traverser, toutes les idées sont ébranlées; on doute de tout, même de la science. C'est le moment de soumettre à l'examen les notions qui nous paraissent les plus certaines, et de chercher quelles sont les erreurs qui nous ont perdus. Il est rare que ces grands bouleversements politiques ne soient pas suivis d'un réveil philosophique, littéraire et scientifique. Rappelez-vous la floraison de l'esprit français qui eut lieu sous la Restauration. Espérons que nous aurons cette consolation dans nos malheurs, et que nous pourrons bientôt envisager l'avenir avec confiance.

» Le programme de votre enseignement m'a paru bien choisi; la choix de vos professeurs est excellent. Si vous ne réussissez pas, ce sera la faute du public; mais j'espère que vous réussirez. Il est impossible que la jeunesse française ne sente pas qu'il faut relever notre chère patrie; cette œuvre civique, la jeunesse seule peut l'accomplir; elle seule peut rompre avec les préjugés, les faiblesses et les folies du passé.

» Quant à l'esprit qui doit diriger votre enseignement, je le résume en deux mots ; c'est la recherche de la vérité. C'est cette recherche ardente et désintéressée qui donnera à vos leçons la seule unité qu'on puisse atteindre ici-bas. Peu importe que tous vos professeurs n'appartiennent pas à la même école, peu importent ces diversités de vue qui sont inhérentes à la nature humaine ; il y a mille chemins pour arriver à la vérité, à une condition toutefois, c'est qu'on ne poursuive qu'elle et qu'on ne lui tourne pas le dos pour courir après un système ou pour assurer le succès d'une coterie.

» Ayez donc un programme élastique, et laissez toute liberté et toute responsabilité à chacun de vos professeurs. Le public des cours est comme le public des théâtres, il veut la vérité d'un enseignement comme il reconnaît le talent d'un acteur. Abordez sans crainte toutes les questions, la science ne doit reculer devant aucun problème; mais en politique tout aussi bien qu'en physique et en chimie, la première condition pour arriver à un résultat solide, c'est de mettre de côté la passion et les préjugés, d'observer les faits, de les classer et de les laisser parler aux-mêmes. Nous avons beaucoup à apprendre et beaucoup à oublier en politique ; le moment est venu de pratiquer la maxime de saint Paul : *Éprouvez toutes choses et gardez ce qui est bon.*

» Croyez, monsieur, que tous mes vœux vous accompagnent. Personne ne sera plus heureux que moi du succès de votre entreprise patriotique.

» Votre bien dévoué, ED. LABOULAYE. »

1er octobre 1871.

« Cher monsieur,

» Je suis avec vous de cœur et d'esprit pour la création d'une Faculté libre des sciences politiques. Je suis persuadé que sous votre inspiration et celle des hommes éminents dont vous me citez les noms, une pareille institution est appelée à rendre les plus grands services. Je vous offre mon humble concours, dans les limites que me tracent mes occupations et mes devoirs.

» Recevez, etc. AD. FRANCK. »

Le secrétaire de Mazzini, M. Campanella, n'ayant pu assister au Congrès des ouvriers qui se tient à Rome, vient d'adresser au président de ce congrès une lettre dont nous détachons ce passage :

« Je suis convaincu que le Congrès, repoussant les sauvages théories qui nous viennent de l'autre côté des Alpes, lesquelles répugnent à la nature humaine et épouvantent la société, se tiendra dans les limites des réformes justes, honnêtes et praticables. »

L'attitude militante des évêques allemands déplaît à M. de Bismarck, qui vient de faire remettre au pape une note concernant leurs tendances antinationales. Non-seulement ils s'ef-

Digitized by Google

forceraient de mettre obstacle au développement du sentiment national, mais ils useraient de tous les moyens possibles pour semer des germes de rébellion parmi la jeunesse des universités et des écoles.

Cette note, présentée par l'ambassadeur allemand auprès du Saint-Siége, et rédigée en termes assez brefs, définirait nettement la ligne de conduite que le souverain-pontife aurait à suivre dans cette affaire pour complaire à M. de Bismarck.

« Aujourd'hui, dit le *Daily Telegraph*, finit en Angleterre le système de la vénalité des emplois militaires; la reine a signé hier le décret qui règle à l'avenir l'avancement des officiers, et demain l'armée anglaise aura passé sous un nouveau régime; l'aspiration de Shakespeare sera, sur un point, réalisée : « Oh ! que les bénéfices, les grades et les dignités » ne soient plus le prix d'un argent corrompu ! » Sans doute, sous la dernière loi, les officiers jouissaient des avantages attachés à la communauté des intérêts et à l'égalité du rang social; il en résultait un esprit de corps qui avait bien ses bons côtés; mais cet esprit de corps était devenu tellement excessif, que les réformes militaires y trouvaient d'insurmontables obstacles. Aujourd'hui, un sang nouveau va s'infuser dans les veines de notre armée. Si la profession militaire perd quelque chose du prestige aristocratique qu'elle exerçait sur les esprits frivoles, elle gagnera l'estime des esprits sérieux et leur offrira un plus grand attrait. »

Il ne sera pourtant pas facile d'appliquer la loi nouvelle; l'équilibre du budget de la guerre exigera que le nombre des officiers soit réduit et les cadres proportionnés à l'effectif. Nous verrons bientôt si M. Cardwell, le ministre de la guerre, osera faire une si délicate et pénible réforme. M. Gladstone lui a prodigué l'éloge; mais ce qui lui reste à accomplir est le plus ardu de sa tâche.

Il a suffi de la proclamation de la loi martiale dans les neufs districts des États-Unis compris dans la Caroline du sud ou situés dans son voisinage, pour que le seul effet de la crainte arrêtât les brigandages et les férocités des Ku-Klux.

Cependant, la presse indépendante ne laisse point passer cette occasion de récriminer contre la suspension de l'*habeas corpus*, la plus chère des libertés anglo-saxonnes.

« Si l'on souffre, dit-elle, l'établissement d'un précédent si déplorable, la liberté civile fuira par périr aux États-Unis comme ailleurs. »

A PROPOS DE LA RÉCEPTION DE M. JULES JANIN

Un attrait un peu mélancolique se rattache presque toujours pour moi au souvenir de ces séances où des vivants illustres viennent faire l'éloge d'un mort illustre. Les choses du passé, comme elles vous ressaisissent et vous pénètrent à l'entrée de cette rotonde d'un aspect un peu froid, parmi ces espaces où le regard erre tour à tour sur les draperies fanées des murs et les visages sérieux des assistants ! Des femmes d'un âge mûr s'abordent avec des gestes dignes; des hommes au dos voûté gagnent silencieusement leurs places en s'adressant un salut affable. Soi-même on s'assied, gagné par ce je ne sais quoi de composé et de grand qui circule dans l'air, et semble découler d'un assemblage de sentiments élevés et honnêtes.

Les sentiments se sont présentés sous une forme bien aimable dans les discours prononcés hier. On est d'autant plus prompt à l'attendrissement que l'on a traversé des épreuves plus cruelles, et tous les regards se sont attachés avec une sympathie émue sur la loyale figure de l'honnête homme qui, dans toutes les circonstances et sous tous les régimes, n'a jamais cessé de prêcher le culte des belles-lettres et de louer la fidélité au malheur. Avec ce sentiment si vif et si juste du délicat et de l'exquis, il devait, mieux que tout autre, apprécier les qualités littéraires de Sainte-Beuve, et l'espèce d'itinéraire idéal dans lequel il montre l'illustre critique débutant parmi les bosquets de Versailles pour s'acheminer vers la demeure de Voltaire à travers les solitudes de Port-Royal comptera désormais parmi les meilleurs échantillons de ce talent aimable.

A-t-il réussi à peindre l'homme comme il a réussi à peindre l'écrivain? Je n'ai pas eu l'honneur de connaître M. Sainte-Beuve, mais il me semble que les personnes admises dans son intimité doivent posséder une foule de souvenirs bien caractéristiques sur le compte de l'auteur des *Lundis*. Les anecdotes rapportées par M. Jules Janin s'appliquent à l'écrivain plutôt qu'à l'homme, et ne me paraissent point capables d'expliquer suffisamment les violences de l'artiste froissé dans son amour-propre, ou l'insouciance philosophique du sceptique également indifférent au bien et au mal. Quel rare sujet d'étude que celui de ce caractère compliqué et multiple où toutes les délicatesses viennent s'allier à toutes les hardiesses, et qui, à force de souplesse, peut parfois paraître peu scrupuleux, effronté même !

On me dira qu'il ne faut point toucher à la vie privée, soulever certains faits ou reproduire certains mots capables de fournir une arme à la malveillance. C'est peut-être vrai, mais alors il faudrait poursuivre le principe jusqu'au bout, et éviter toute parole qui puisse prêter à rire. Jusqu'à présent on n'avait pas encore imaginé d'introduire l'éloge du mari dans celui du récipiendaire. M. Camille Doucet a jugé à propos de faire cette politesse à M. Jules Janin. Je n'y trouve point à redire; mais de ce que deux académiciens mariés trouvent bon d'entretenir le public des félicités de leur vie conjugale, il ne s'ensuit pas qu'ils fassent bien en regrettant publiquement que leur défunt collègue n'ait pas connu les mêmes douceurs. S'il a ignoré celles-là, il en a connu d'autres, et le culte de la femme lui a probablement tenu lieu des joies de la famille. Comment en douter quand on lit les pages émues et vibrantes qu'il consacre aux grandes dames du monde, de l'histoire et des lettres? Ce culte perce mieux encore, ce me semble, à travers ce propos adressé à un ami qui, lui trouvant des goûts un peu jeunes pour son âge, l'appelait gaiement « vieux libertin ». Sainte-Beuve soupira; puis, regardant fixement l'ami qui, bien que jeune, réunissait déjà toutes les qualités qui constituent un homme d'ordre, il lui dit avec un accent un peu ironique : « Que voulez-vous ! mon cher, tout le monde ne peut pas être comme vous. C'est si mignon, ces petites créatures, quand elles viennent gentiment vous demander de l'argent et des robes ! »

La grâce, le charme, qui peuvent résider dans les plis d'une

Digitized by Google

jupe d'ouvrière comme dans les falbalas d'un costume de grande dame, voilà ce qu'il a toujours aimé. Il n'en était pas moins sujet à des méprises difficiles à concilier avec une science aussi profonde de la vie et du monde. L'une des plus étonnantes, à mon avis, est celle qu'il commit au sujet d'une personne montée du grade de cabotine de bas étage au rang de comtesse de table d'hôte. La table d'hôte était présidée par un personnage qui se piquait d'aimer les lettres, et faisait là l'essai des gens qu'il se proposait d'inviter ailleurs. Le pire de l'affaire est que Sainte-Beuve, souvent chargé de rédiger les invitations et de dresser la liste des convives, paraissait prendre la dame au sérieux et se croire de bonne foi chez une dame.

Toutes choses qui ne font pas, après tout, grand tort à Sainte-Beuve, mais témoignent bien, ce me semble, de l'extrême légèreté de son esprit et de la grande inconséquence de son caractère. Un tel caractère est naturellement soupçonneux et prompt à chercher des motifs intéressés aux hommages les plus sincères. C'est là, je l'avoue, ce qui m'a toujours empêchée de rechercher la bienveillance de l'homme du monde que j'ai le plus brûlé de connaître. Une seule fois je fus tentée de renoncer à ma résolution et sortis dans l'intention bien arrêtée de voir Sainte-Beuve. Je lui portais un petit volume, récemment publié, et j'espérais profiter de ce prétexte pour éclairer le motif d'un manque de bienveillance dont j'étais à peu près la seule à me plaindre. Le trajet était long, et je passai une bonne heure à réfléchir sur la manière dont je séduirais Sainte-Beuve. Ce furent de bons moments, pendant lesquels je sentais s'amasser en moi une somme d'idées justes et de pensées sérieuses. Par-dessus tout je sentais surnager un sentiment de reconnaissance émue et d'admiration sincère pour l'homme illustre dont les œuvres m'avaient appris tant de choses et peut-être enseigné cette indulgence inconnue aux esprits jeunes. Et je me demandais comment je parviendrais à exprimer tant d'admiration sans platitude, et tant d'émotion sans affectation. Que lui dirais-je qui ne lui avait été dit mille fois, et par des bouches mieux autorisées à le lui dire? Était-ce timidité, était-ce orgueil? Craignais-je de faire sourire Sainte-Beuve, ou de perdre moi-même quelque chose de mon admiration pour lui? Peut-être l'un et l'autre. Quoi qu'il en soit, tous mes projets d'éloquence s'évanouirent à mesure que j'approchais de sa maison, et je compris que je n'avais absolument rien à faire chez un homme aussi occupé, et d'ailleurs abondamment pourvu d'amis de toute sorte et de complaisants de tout genre. Je sonnai, et remis mon livre à un monsieur chevelu, dont l'aspect singulier acheva de m'ôter l'envie de voir Sainte-Beuve. Il mourut bientôt après, et je n'éprouvai aucun regret de lui avoir épargné ma visite.

C. S.

LE MOUVEMENT NATIONAL DU *SOU* CONTRE L'IGNORANCE

Sous ce titre, la Ligue de l'enseignement, dont nous avons déjà eu occasion d'entretenir nos lecteurs (voyez la *Revue politique* du 30 septembre), vient de prendre l'initiative d'un vaste mouvement d'*agitation* légale, pour faire triompher le principe de l'obligation et de la gratuité de l'enseignement primaire. Il s'agit d'une pétition adressée à l'Assemblée en faveur de l'instruction obligatoire et gratuite pour les enfants des deux sexes. Déjà, l'année dernière, avant la guerre, un mouvement analogue, parti de Strasbourg, avait réuni en moins de trois mois plus de 300 000 adhérents. Cette fois l'initiative a été prise par le cercle parisien de la Ligue, et son œuvre patriotique se présente sous des auspices plus favorables encore. A Paris et en province, les organes les plus sérieux de la presse libérale de toute nuance, le *Journal des Débats*, le *Temps*, l'*Opinion nationale*, le *Siècle*, le *Nationol*, le *Cloche*, l'*Avenir national*, le *Journal de Lyon*, la *Gironde*, sans compter un grand nombre d'autres feuilles moins importantes, ont fait à la communication de la Ligue l'accueil le plus chaleureusement empressé.

Voici quelques passages de la circulaire explicative qu'on ne lira pas sans intérêt :

« Tous les esprits vraiment libéraux », dit le cercle parisien, » sont d'accord pour penser que le père de famille a le *devoir* » d'envoyer son enfant à l'école, et que l'État a le *droit* d'in» tervenir afin d'assurer l'exécution de ce devoir social.

» La Ligue de l'enseignement demande donc, pour les en» fants des deux sexes, l'*obligation* de l'enseignement primaire.

» Elle inscrit, en deuxième ligne, sur son programme, la » *gratuité* de cet enseignement. Quelques dissidences d'opi» nion existent à l'endroit de l'application de ce principe. Il » en est qui revendiquent la gratuité absolue; d'autres ne la » veulent que pour ceux qui ne sont pas en état de payer » l'écolage. Dans l'intérêt de la grande cause qu'elle défend, » la Ligue de l'enseignement les conjure d'oublier les diver» gences de détail pour ne se souvenir que du principe com» mun, dont le triomphe exige la coalition désintéressée de » tous les dévouements... Quand il s'agit du premier intérêt » de la patrie, des hommes, divisés ailleurs sur bien des » points, peuvent et doivent se tendre la main... Un dernier » mot : désireuse d'associer à son entreprise tous les signa» taires, la Ligue demande à chacun d'eux d'appuyer son » adhésion par le versement d'un *sou*. Le produit de cette » cotisation servira, d'une part, à solder les frais généraux du » pétitionnement; de l'autre, à encourager la création de » bibliothèques populaires, de cours d'adultes, de centres » d'enseignement dans les milieux qui en sont encore privés. » Nous comptons assez sur l'empressement et sur le dévoue» ment publics pour espérer que cette cotisation universelle, » que *ce mouvement national* ou *sou contre l'ignorance* ne sera » pas sans fruit. »

C'est, dit-on, dans le *post-scriptum* d'une lettre qu'il faut chercher la préoccupation de l'écrivain. Nous ne savons si nous faisons erreur, mais il nous semble que c'est ce *dernier mot* qui est peut-être encore le plus important de tous. Il s'agit, en définitive, de faire en France comme le recensement de tous ceux qui prennent quelque souci de l'intérêt général, de ceux qui sont capables de sacrifier *volontairement*, ne fût-ce qu'un sou, pour la régénération de la patrie écrasée, de ceux qui sont susceptibles de s'enrôler de leur plein gré, sans l'intervention administrative, dans une œuvre de dévouement.

Pour notre part, nous attendons avec une véritable anxiété le résultat de cette épreuve, et, malgré les résultats remarquables donnés par la première session des conseils généraux, malgré la presque unanimité de leurs vœux en faveur de l'obligation et de la gratuité de l'enseignement primaire,

Digitized by Google

il nous terde beaucoup de voir les signatures remplir les listes, el les cotisations inonder la caisse du *Mouvement national du sou*.

Nous le disions ici même il y a un mois, la grande affaire c'est moins encore l'enseignement donné aux ignorants, que le fait même pour ceux qui savent d'avoir communiqué, directement ou indirectement, leur savoir à ceux qui ne savent pas. Or, supposez un grand succès morel et pécuniaire ecquis à l'œuvre patriotique dont nous parlons: dans chaque localilté, il s'est formé spontanément un groupe de gens qui, par leur ardeur à souscrire, à signer, à faire souscrire, à faire signer, se sont désignés *eux-mêmes* comme les défenseurs naturels de la grande cause de l'instruction.

Per la communeuté de leurs efforts, ils ont appris à se connaître, à s'apprécier mutuellement, à examiner ensemble des questions sur lesquelles ils sonl à peu près d'accord, à rechercher non ce qui les divise, mais ce qui les unil, à raisonner, non plus sur quelque formule vague, vaine on vide, mais sur une idée parfaitemenl simple, pratique, facile à saisir. Est-il téméraire de croire que de là à une entente féconde sur d'autres points, à des habitudes plus pratiques, à une vue plus nette des choses de la politique, il n'y a qu'un pes qui ne peut être que rapidement franchi?

Et puis, s'il y a une bibliothèque à fonder ou à agrendir, une écoie à nuvrir, à surveiller, s'il y a des instituteurs à encoureger, s'ii y a des réformes à introduire dans le pédegogie, n'evons-nons pas dens ce petit cercle, dans ce produil naturel de l'initiative individuelle, un groupe d'inspecteurs, de protecteurs, de souscripteurs, toul trouvés, moins éclairés, moins instruits peut-être que les fonctionnaires publics, mais à coup sûr plus empressés, plus au couranl des besoins spéciaux de la localité?

Dens la pensée des promoteurs, nous le savons, le mouvement netional ne doit pas cesser au moment où l'Assemblée se serait prononcée pour ou contre l'obligation et la gratuité de l'enseignement primeire.

ils caressent l'espoir, peut-être chimérique, de fonder quelque chose commo l'œuvre fameuse des *petits Chinois*, pour lesquels nous avons tous plus ou moins souscrit dans notre enfance, avec cette différence que, cette fois, il s'agirait de délivrer les petits Français du mei de l'ignorance. Si cette entreprise pouvait aboutir, si cette souscription permanente et volontaire pouvait s'organiser, ce serait un véritable événement dans l'histoire de noire pays, et comme le point de départ d'une phase nouvelle.

On a beaucoup remarqué, depuis longtemps, et il y a làdessus un passage de Macaulay qui est resté dans toutes les mémoires, on a beaucoup remarqué, dis-je, la différence profonde qui sépare les nations catholiques des nations protestantes, au point de vue do l'initiative individuelle, du *self-acting*, appliqué aux œuvres d intérêt publie, de dévouemenl à une cause nationale ou autre. De profonds philosophes onl cherché dans les entrailles mêmes des dogmes la raison de ces divergences, sans pouvoir parvenir à les trouver.

Comment se fait-il que la religion catholique, si pénétrée, si imbibée, on quelque sorte, eu moins dans ses livres, de l'esprit de dévouemeni, d'amour et de cherité, éteigne, pour ainsi dire, chez les laïques, toute ardeur, tout désir de contribuer par des efforts personnels au succès des œuvres purement désintéressées? En Angleterre, en Suisse, ce sont des laïques qui visitent les prisons, qni s'occupent des écoles, qui entreprennent des œuvres de charité, qui, en temps de guerre, soignent les blessés. En France le plus souvent, en Italie, en Espagne presque toujours, ces soins sont dévolus à l'État ou à l'Église. La raison en est bien aisée à concevoir.

Dans les pays catholiques, le clergé, un clergé célibataire, écrème en quelque sorte la population; il lui prend à peu près tous les éléments dont l'ardeur, la générosité, le dévouement, sont acquis aux œuvres désintéressées. Que reste-t-il à la société laïque? rien ou presque rien, si ce n'est l'habitude, la douce habitude de faire faire par d'autres certaines besognes plus louables qu'agréables. C'est comme le bourgeois qui, pour un billet ou deux de mille francs, envoyait un paysan se battre ou se faire tuer à sa place. A la suite de cette sorte de sélection fâcheuse, appliquée pendant des siècles, est-il bien étonnant que certaines vertus tendent à disparaître de la nation et de la race?

Eh bien! ce sont ces vertus-là qu'il s'agit de régénérer parmi nous, si nous voulons sortir du gâchis et du chaos où nous nous trouvons eblmés aujourd'hui. Suivant une formule déjà connue de nos lecteurs, il faut que, dans les choses du dévouement comme dans l'armée, le service soit considéré comme obligatoire pour tous. Ce qu'il faut faire aujourd'hui, c'est la guerre à l'égoïsme, à l'indifférence en matière politique et sociale, comme Lamennais le faisait à l'indifférence en matière de religion. A ce prix et à ce prix aculement, la France peut et doit être sauvée.

Voilà pourquoi el pour bien d'eulres raisons encore, les lecteurs de la *Revue politique* nous paraissent devoir s'intéresser au *mouvement national du sou*. Voilà pourquoi, quelle que soit l'issue de son entreprise, la *Ligue de l'enseignement par l'initiative privée* (tel est son titre exact) aura bien mérité des honnêtes gens.

Avant de terminer cet article, en nous rappelant ceux qui l'ont précédé, nous ne pouvons nous empêcher de consteter une tendance manifeste à de fréquentes répétitions, el surtoul à des exhortations morales, assez déplacées peut-être dans un recueil plus particulièrement consacré aux questions politiques. A chaque instant, le devoir social du supérieur envers l'inférieur, le dévouement, le désintéressement reviennent sous notre plume. On dirait d'un sermon. Nos lecteurs voudront bien nous excuser pour le passé, et peut-être aussi pour l'avenir. C'est que, en conscience, plus nous allons, plus nous cherchons à dégager de solutions du brouillard qui nous enveloppe de tous côtés, et plus il nous semble que c'est par là et par là seulement que pourront se guérir tous nos maux. Vous aurez beau inventer les plus ingénieuses combinaisons constitutionnelles, faire résonner la corde de l'intérêt plus ou moins bien entendu, invoquer les dieux el l'histoire, vous n'arriverez point, par le raisonnement pur, à remuer ce peuple.

Pour le remuer, il faul l'*émouvoir* commo le dit si bien notre belle langue française. Il n'y a que de la chaleur qui puisse produire du mouvement. Cet axiome doit passer des sciences physiques aux sciences morales. Jusque-là rien ne se fera, après cela tout sera facile; c'est encore là la meilleure, et peut-être la seule solution de la question religieuse, de la question politique, de la question sociale, de toutes les questions, en un mot, qui egitent ce grand et misérable siècle des questions.

On assure que, quand le poulet se forme dans l'œuf, pendant les premiers temps, les molécules physiologiques se

Digitized by Google

meuvent lentement, comme incertaines du chemin qu'elles doivent parcourir, et cherchant à retrouver leur route perdue. Puis, tout à coup, elles prennent une activité extraordinaire, se groupent les unes avec les autres, se précipitent comme à l'envi dans des directions déterminées. La circulation régulière s'est établie, c'est le *cœur* qui s'est formé, qui donne l'impulsion, l'élan, l'entrain à toutes les voyageuses.

A vaillant cœur rien impossible! Français de 1871, rappelez-vous cette devise de l'argentier de Charles VII !

UNE LEÇON DE M. LITTRÉ A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Les lecteurs de la *Revue* se rappellent sans doute que le gouvernement de la Défense nationale avait conçu le projet de réorganiser l'École polytechnique à Bordeaux, et avait obtenu le concours de plusieurs savants qui se trouvaient alors en province. Du fond de la Bretagne où il s'était réfugié avec sa famille, M. Littré accourut un des premiers, malgré ses soixante-dix ans, et accepta la chaire d'histoire. Il n'y parut qu'une fois, les élèves ayant obtenu d'être incorporés immédiatement dans l'armée. C'est cette première et unique leçon qu'il vient de reproduire dans le dernier numéro de la *Revue de la philosophie positive* et dont il nous paraît intéressant de donner ici une analyse, car l'illustre savant a su y exposer avec la profondeur et la netteté qu'on remarque dans tous ses écrits ses vues sur la philosophie de l'histoire.

« De quelque façon que l'on envisage les sociétés, dit M. Littré, soit dans leur groupement actuel sur la face du globe, soit dans leur enchaînement le long du passé, on y reconnaît un mouvement intérieur et spontané qui les porte d'un état inférieur à un état supérieur. Ce mouvement intérieur de développement se nomme, dans le langage sociologique, état dynamique. Il a pour support un état que dans le même langage on nomme état statique et qui est l'ensemble des conditions d'existence d'une société. »

L'état dynamique, antérieur à l'autre et plus simple, fut entrevu chez les anciens, dans un de ses linéaments au moins, la forme des gouvernements. Aristote avait composé un recueil de toutes les constitutions qu'il connaissait, et il s'en était servi pour écrire sa *politique*, où il théorise les conditions de gouvernement des États. Les conditions de leur développement ne furent soupçonnées que longtemps après lui ; c'est dans un passage célèbre de Pascal que se trouve la première notion du progrès de l'humanité :

« L'homme », dit-il, « est dans l'ignorance au premier âge de » sa vie, mais il s'instruit sans cesse dans son progrès ; car il » tire avantage non-seulement de sa propre expérience, mais » encore de celle de ses prédécesseurs, parce qu'il garde tou- » jours dans sa mémoire les connaissances qu'il s'est une fois » acquises, et que celles des anciens lui sont toujours pré- » sentes dans les livres qu'ils en ont laissés. Et, comme il » conserve ces connaissances, il peut aussi les augmenter facilement; de sorte que les hommes sont aujourd'hui dans le même état où se trouveraient ces anciens philosophes, » s'ils pouvaient avoir vieilli jusques à présent, en ajoutant » aux connaissances qu'ils avaient celles que leurs études au- » raient pu leur acquérir à la faveur de tant de siècles. De là » vient que, par une prérogative particulière, non-seulement » chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les scien- » ces, mais que tous les hommes ensemble y font un continuel » progrès à mesure que l'univers vieillit, parce que la même » chose arrive dans la succession des hommes que dans les » âges différents d'un particulier. De sorte que toute la suite » des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être » considérée comme un même homme qui subsiste toujours » et qui apprend continuellement. » (*Fragment d'un traité du vide.*)

Cette vue inspira, après Pascal, d'éminents penseurs du XVIIIe siècle, Turgot, Kant, Condorcet, et finalement porta tous ses fruits dans la conception historique d'Auguste Comte, qui, le premier, a tracé un tableau du développement civilisateur. Il était parti de ce fait général que les hommes substituent graduellement et d'une manière cohérente, aux premières notions suggérées par l'apparence, par le sentiment, par l'imagination, par l'hypothèse, les notions fournies par l'observation positive et par les théories qui en proviennent.

Par cette vue, l'histoire est soustraite à notre arbitraire. Là est la borne posée à l'action des formes politiques, qu'on croit volontiers toutes-puissantes et qui ne le sont pas. Mais, en même temps, elle est modifiable par notre intervention devenue savante, judicieuse et prévoyante.

« Aujourd'hui, à la vue de la civilisation répandue sur la surface de l'Europe, de l'Amérique et déjà même de l'Australie, il est bien manifeste qu'aucun désastre, aucune commotion ne peut l'interrompre, encore moins l'anéantir. Le sort en est désormais assuré pour les temps les plus lointains. Non pas que j'assigne l'éternité aux efforts des faibles mortels ; les conditions de l'existence de notre planète dans l'espace et au milieu des systèmes solaires, les conditions de l'existence de l'homme sur cette planète me démentiraient aussitôt. Mais il est bon de savoir que notre avenir, s'il n'est pas infini, n'est pas du moins menacé de trop courtes échéances; et, de même que le terme prévu de notre carrière individuelle ne nous empêche pas de nous livrer à nos travaux et à notre culture, de même l'humanité, s'abandonnant à ses destinées inconnues, doit se donner pour but constant son amélioration matérielle, intellectuelle et morale. »

Comme la marche de l'évolution historique est fort lente, relativement à la courte durée de notre vie individuelle, plus on s'enfonce dans l'antiquité, plus on allonge la portion de cette évolution qui est accessible à nos recherches. Aujourd'hui, grâce à des trouvailles toutes récentes, on tient la série entière, sauf les origines, qui, en ceci comme dans le reste, nous échappent nécessairement. Il s'y rencontre des lacunes importantes, mais nous avons des documents suffisants pour établir les trois grandes phases de l'humanité : « La première à nous connue et la plus ancienne, celle qui se caractérise par la création des outils les plus simples et l'emploi de quelques métaux faciles à travailler; la seconde, qui lui succède, où les arts nécesaires à la vie reçoivent un ample et brillant développement et où règne l'empirisme; la dernière, à laquelle nous appartenons, où les sciences positives font leur apparition et où la théorie prend la direction des idées. »

Plus on remonte vers l'antiquité, plus les documents écrits, soit sur le papier, soit sur la pierre, deviennent rares; et enfin on atteint des temps où ils manquent tout à fait. On y supplée par des renseignements tirés des débris de toute espèce que la terre, dépositaire fidèle, renferme dans son sein. La philologie comparée vient ici au secours de l'histoire dont elle

Digitized by Google

éclaire et consolide les théories, en démontrant que, dans son domaine aussi, il y a eu des révolutions, et que trois époques distinctes marquent l'histoire du langage : le monosyllabisme, l'agglutination et la flexion. « Entre les langues parlées jadis, dit M. Littré, et celles qu'on parle aujourd'hui à la surface du globe, les unes ont passé par ces trois phases, les autres se sont arrêtées dans leur développement : ainsi l'agglutination renferme le monosyllabisme ; la flexion renferme à la fois le monosyllabisme et l'agglutination. Le chinois est le principal représentant encore subsistant aujourd'hui du monosyllabisme primitif. L'agglutination, ainsi dite du procédé par lequel des syllabes indiquant les relations sont jointes aux monosyllabes primitifs, se voit dans les langues dravidiennes. Enfin la flexion appartient aux langues sémitiques, par exemple l'hébreu, l'arabe, et aux langues aryennes, par exemple le grec et le latin. Ceci montre comment les archéologies du langage servent à éclairer et à consolider les théories de l'histoire. »

A côté des langues, M. Littré place les mythologies qui nous renseignent sur les conceptions primitives des peuples, et où sont déposées les idées que les premiers hommes se firent sur les causes et le gouvernement du monde. Autour de ces spéculations se groupèrent des sentiments et des pratiques qui constituèrent les cultes religieux et lièrent fortement les hommes à un ensemble d'idées religieuses et morales.

Puis apparaissent les premiers textes, et ici nous laissons encore parler le maître, dont le langage semble emprunter une grandeur ineffable à son sujet :

« Sur les limites des temps historiques se trouvent quatre grands livres, heureusement conservés, et qui jettent beaucoup de lumière sur la haute antiquité. Le premier à citer comme le plus récent est Homère ; ses poésies, qui furent à la fois pour les Grecs un livre religieux et un livre héroïque, sont de huit à neuf cents ans antérieures à l'ère chrétienne : les dieux n'y sont que des hommes agrandis, plus forts et plus puissants. A une date notablement plus reculée se trouvent deux livres écrits dans deux langues très-voisines du grec, et sous des conceptions mythologiques dont les origines se confondent avec la mythologie des Hellènes : ce sont le *Véda* et le *Zendavesta*. Le *Véda*, qui est le livre religieux de l'Inde, est un recueil d'hymnes où sont célébrées les forces et les grandeurs de la nature ; c'est, comme chez les Grecs, un polythéisme infini, mais où les phénomènes naturels ont à peine revêtu la forme divine. Le *Zendavesta*, qui est le livre de l'Iran ou plateau central de l'Asie, n'est point polythéiste ; il reconnaît deux principes dans le monde : l'un bon, l'autre mauvais, Ormuzd et Ahrimane, et encore le bon principe doit-il finir par triompher du mauvais ; une morale pure et élevée y est prêchée. C'est aussi le caractère moral qui prédomine dans le Bible, livre non moins ancien que les précédents, et qui, le premier dans le monde, proclama le monothéisme. Nous avons perdu Sanchoniaton et Bérose, qui auraient été pour les Phéniciens et les Babyloniens ce que la Bible est pour les Hébreux ; mais enfin ces quatre livres qui nous restent, plongeant par toutes leurs sources en une antiquité encore plus lointaine, nous font assister au développement religieux des peuples les plus importants de l'ancien monde.

» A côté de ces quatre livres, je ne veux pas omettre de mentionner certains papyrus égyptiens, certaines inscriptions en caractères hiéroglyphiques. Ils ne les égalent pas en valeur intrinsèque, mais ils les dépassent en valeur chronologique ; car ils sont de beaucoup plus anciens. Ce sont les textes les plus reculés que nous possédions. Là nous apprenons, sinon complétement, du moins par fragments, comment les Égyptiens, premier peuple civilisé sur la terre autant que nous sachions, envisageaient le monde, les dieux, la vie et la mort. »

Pour compléter ces préliminaires, qui donnent une idée de l'histoire générale, M. Littré indique ensuite quels sont les monuments qui appartiennent à l'époque le plus ancienne. Les uns, datés approximativement, sont ceux d'Égypte ; là quelques pyramides et quelques temples atteignent les dernières limites des temps historiques. Les monuments non datés sont ceux que l'on désigne du nom de *mégalithiques* ; ce sont de grandes pierres brutes, les unes debout, les autres couchées, appelées *menhir* et *dolmen* en Bretagne. L'usage n'en est pas connu, non plus que l'époque, mais celle-ci est certainement antérieure à celle des monuments égyptiens, ou tout au moins elle est un reste de civilisation plus vieille que le leur.

Après cet aperçu, M. Littré examine quelle est la méthode la plus propre aux investigations historiques. Il constate que l'histoire ou sociologie a pour instrument spécial la filiation, c'est-à-dire la production des états sociaux les uns par les autres.

Repoussant ce préjugé des philosophes du siècle dernier, qui ne voyaient dans les époques antérieures que des sociétés barbares et ignorantes, à l'exception de l'antiquité gréco-latine, il montre que dans l'histoire de la civilisation la liaison de l'effet à la cause se retrouve dès qu'on admet et constate la filiation historique. Aussi, à ses yeux, le véritable historien est-il celui qui saisit le caractère social des événements et des époques, c'est-à-dire l'ensemble des conditions qui font que, telle civilisation étant donnée, la convergence des effets produits favorise le passage à une situation plus développée, « soit qu'il s'agisse d'organiser quand un ordre se constitue, soit qu'il s'agisse de dissoudre quand un ordre se décompose par usure et décadence ».

En résumé, l'histoire est, suivant l'illustre penseur, un phénomène naturel, et, à ce titre, soumis à des conditions déterminées que nous ne pouvons modifier sans limite à notre profit. « Comme elle est subordonnée à la science de la vie, laquelle est elle-même subordonnée aux sciences chimiques et physiques, celle de l'histoire est la plus compliquée de toutes et constituée la dernière. Le procédé d'étude qu'elle emploie essentiellement est la filiation, c'est-à-dire l'engendrement des états sociaux les uns par les autres. Enfin elle constate que l'humanité est soumise à un mouvement de développement qui la porte à des degrés échelonnés de civilisation, et que ce mouvement, quand il a atteint la phase des sciences positives, devient assuré, mesurable par le progrès même de ces sciences et indéfiniment progressif. »

DE LA DÉCENTRALISATION.

I

Dans l'étude de notre politique intérieure, le sujet qui doit le plus particulièrement, peut-être, occuper l'attention publique, est celui de la décentralisation.

Digitized by Google

Après avoir, en effet, durant tant d'années, proclamé triomphalement la puissance d'un système qui réunit sur un point unique et dans une seule main toutes les forces du pays, nous commençons, devant nos derniers désastres, à en comprendre le péril. Ces désastres ont été si terribles et si inattendus, ils nous ont atteints d'une manière si profonde, non-seulement dans notre honneur et notre force, mais dans notre existence nationale, que nous nous sentons ébranlés dans cette foi qu'on appelait avec plus de préjugés politiques que de connaissance de l'histoire la *tradition révolutionnaire*. Nous nous interrogeons nous-mêmes, nous remettons en question nos vieilles idolâtries. Ce retour profond sur soi, ce doute vraiment philosophique qui nous permet d'envisager à nouveau tous nos horizons est la grande leçon de la conscience et de l'histoire. Ceux qui savent en tirer tout le fruit qu'elle contient n'ont point à regretter leur défaite, car la grandeur de la rénovation peut être mesurée à l'étendue des maux. Le véritable progrès, le progrès durable, n'est pas, en effet, celui que l'homme fonde dans l'élan d'un enthousiasme juvénile ou dans l'enivrement d'une victoire que la force seule a donnée : c'est celui qu'il acquiert au prix viril et douloureux de la réflexion et de l'effort. La France se trouve aujourd'hui dans cette phase solennelle qui marque une régénération ou une décadence. Que chacun de nous, se sentant solidaire de ses fautes aussi bien que victime de ses malheurs, apporte une pierre à l'édifice qu'il s'agit de fonder, et cet édifice s'élèvera.

L'histoire nous montre d'une façon à peu près constante les peuples partant de la monarchie et de l'aristocratie, et se dirigeant vers la démocratie. Ce grand mouvement de l'histoire n'est point le résultat de circonstances fortuites : il a son origine dans notre nature. C'est le développement de la conscience humaine qui, au milieu du travail social des générations, nous conduit comme à son dernier terme, à l'égalité du droit. Le droit individuel donne seul à la science politique un caractère moral; seul il l'élève au-dessus d'une combinaison d'expédients ou d'un équilibre d'intérêts, et la démocratie, en l'étendant également à tous les membres de l'association, en devient l'expression la plus complète.

Si la démocratie n'était que la prédominance d'une classe sur une autre, si elle ne faisait que substituer le despotisme d'une majorité à celui d'un prince ou de plusieurs, elle serait le dernier des gouvernements, la tyrannie la plus dangereuse, la plus haïssable de toutes, la tyrannie anonyme et irresponsable d'une collectivité. Tous les peuples qui l'ont conçue ainsi, méconnaissant le principe qui la relève et qui la vivifie, sont peu à peu tombés dans cette lente et honteuse décadence de la servitude dont les révolutions peuvent marquer les étapes, mais qu'elles n'arrêtent jamais.

Ceux, au contraire, qui l'ont reconnue comme la forme du droit individuel menant à la justice ont trouvé dans sa raison même un principe fécond de gouvernement, la décentralisation du pouvoir, de l'activité, de l'initiative sociale, remenés à leur véritable source : l'individu.

Un des esprits qui a jeté le plus de lumière sur cette question est M. de Tocqueville.

M. de Tocqueville n'admet pas notre point de vue sur les gouvernements. Réservant à la morale l'idée pure du droit, les formes politiques ne sont guère destinées, à ses yeux, qu'à en exprimer les diverses faces, et ses sympathies personnelles ne sont pas évidemment pour la démocratie. Mais, esprit pénétrant et fin, très-dégagé des passions de parti, animé d'ailleurs d'un ardent et profond patriotisme, M. de Tocqueville sait reconnaître que le monde moderne y marche d'un mouvement qui ne saurait être arrêté. Il l'étudie donc, non comme une conception juste, mais comme un événement inévitable, et les institutions de la liberté, envisagées par nous comme sa forme logique, lui apparaissent comme le grand palliatif de ses écueils. Nous nous rencontrerons donc partout dans le but sans nous rencontrer aussi parfaitement sur les principes; mais dans l'analyse des faits, qu'il a élucidés d'une façon tout exceptionnelle, nous pourrons toujours suivre ce remarquable esprit. Nous nous proposons de lui emprunter beaucoup. Déterminons d'abord avec lui la nature de la décentralisation que nous avons en vue.

Il y a deux sortes de centralisation, comme il y a deux sortes de fonctions dans l'organisation d'un pays : les unes politiques, les autres administratives.

La limite n'est pas toujours très-facile à déterminer entre ces deux séries, car s'il y a certaines fonctions essentiellement politiques et certaines autres essentiellement administratives, il y en a aussi qui flottent entre les deux domaines, et qu'on pourrait classer soit dans l'un, soit dans l'autre, selon le point de vue auquel on se mettra.

Nous allons donc d'abord déterminer ce qui constitue le point essentiel de la politique et de l'administration.

Les fonctions essentiellement politiques sont celles qui ne se rapportent qu'à l'ensemble de la nation, et ne peuvent être exercées que par ceux qui la représentent sous cet aspect. Telles sont la guerre et la diplomatie.

Les fonctions essentiellement administratives sont celles qui ne se rapportent qu'à des intérêts locaux, et ne peuvent être convenablement exercées que dans la localité. Telles sont les fonctions municipales.

Entre ces deux séries, toutefois, on rencontre un grand nombre de fonctions qui sont en même temps nationales et locales : tout ce qui règle, par exemple, les droits civils et politiques des membres de la nation; tout ce qui se rapporte à leurs intérêts comme tels : la législation, les impôts, l'enseignement, etc. Ces fonctions sont bien nationales en ce qu'elles intéressent également tous les citoyens; il n'est pas néanmoins nécessaire à l'existence et à la prospérité de la nation ni qu'elles soient exercées par ceux qui la représentent dans son ensemble, ni que les droits qu'elles déterminent soient partout uniformes. On peut donc les considérer comme flottant entre la politique et l'administration, et pouvant rentrer dans l'une ou dans l'autre, suivant les conventions de ceux qui s'associent.

Lorsque le gouvernement affecte la forme d'une fédération, les fonctions qui ne sont pas nécessairement politiques tendent à se localiser, tandis que dans une nation très-unie les fonctions qui ne sont pas nécessairement administratives tendent à se généraliser.

Sans nous arrêter en ce moment à aucun peuple particulier, nous reconnaîtrons que la centralisation politique constitue l'unité d'un pays, qu'elle est l'expression de sa force, la garantie de sa sécurité au dedans, de son expansion au dehors. Une fédération même qui ne serait pas centralisée politiquement serait condamnée à l'impuissance, et une des grandeurs de l'Amérique est d'avoir su concilier une centralisation politique très-puissante avec l'indépendance des États.

Mais autant la centralisation politique est essentielle à la

Digitized by Google

puissance d'un pays, autant la centralisation administrative lui est funeste.

Sans doute, la seconde, en s'unissant à la première, lui prête un appui; mais si, à un moment donné, elle augmente les forces du pays en les groupant d'une façon plus rigoureuse, elle nuit à la longue à la reproduction de ces forces. Elle peut contribuer à la grandeur passagère et souvent factice d'une phase de son histoire; elle nuit à sa prospérité régulière et durable. La centralisation fait des sujets, non pas des citoyens, et les peuples asservis ont toujours été misérables (1).

Or, chose étrange, dans notre pays, ceux qui proclament le principe démocratique et républicain, n'ont pas cessé de défendre la centralisation administrative; et, un des préjugés les plus généralement répandus en France, c'est que cette institution date de 1789, et représente une victoire de la révolution.

M. de Tocqueville excelle à mettre au jour cette erreur historique, et à nous montrer comment la centralisation, au contraire, est en France une institution essentiellement monarchique; si, de nos jours, elle a été perfectionnée, ce n'est nullement par la République, mais par l'empire qui était une restauration de la monarchie sous la forme démocratique. Le tableau que M. de Tocqueville nous trace de l'histoire administrative de l'ancien régime est saisissant de vérité et d'intérêt.

Dès le XIV^e^, mais surtout dès le XV^e^ siècle, nous voyons l'administration royale s'étendre partout comme une araignée qui file silencieusement sa toile, et qui l'attache à toute sorte de points obscurs, mais solides et tenaces, d'où elle se répandra partout. Il faut distinguer, il est vrai, dans l'ancien régime, les pays d'état de ceux qui sont directement placés sous l'autorité royale, mais durant les derniers siècles qui précèdent la révolution, ce n'est guère que dans le Languedoc et dans la Bretagne que les vieilles franchises ont conservé quelque puissance, et de plus en plus l'autorité royale a tout envahi. Le corps administratif, qui absorbe dans son sein tous les vieux pouvoirs, se concentre dans une assemblée choisie appelée le *Conseil du roi*. L'origine du conseil du roi est antique, mais dans les derniers siècles seulement il a assumé un caractère nouveau par ses fonctions administratives. Réunissant toutes les juridictions spéciales, il est devenu à la fois cour suprême de justice et tribunal supérieur d'administration; il légifère et gouverne en même temps; fixe les impôts, les répartit et les lève. Ce conseil qui n'est point composé de grands seigneurs, mais de gens médiocres et de basse naissance, hommes d'affaires incessamment révocables, agit au nom du roi; il agit discrètement et sans bruit, montrant toujours moins de prétentions que de pouvoir, sans aucun éclat propre, se perdant dans la splendeur du trône, si puissant qu'il touche à tout, et en même temps si obscur, que c'est à peine si l'histoire le remarque. Le conseil du roi est centralisé dans la personne du contrôleur général qui, agissant tour à tour comme ministre des finances, ministre de l'intérieur, ministre des travaux publics, ministre du commerce, tient toute l'administration dans sa main. Ses représentants directs sont les intendants, nommés pour chaque province et qui nomment à leur tour des délégués et des^s^ subdélégués pour chaque circonscription plus restreinte. Ainsi se dessine la filière administrative, parfaitement distincte, dans son origine et son pouvoir, de la noblesse et de la cour. La noblesse, en effet, avait sur l'administration l'avantage du rang, de la richesse, de l'honneur; elle entourait le prince et formait sa cour; elle commandait les flottes et dirigeait les armées. Les fonctionnaires administratifs étaient donc entièrement éclipsés par les restes de l'ancienne aristocratie féodale et comme perdus au milieu de l'éclat qu'elle jetait encore, c'est ce qui fait qu'on les voyait à peine, bien que leur main fût déjà partout. Ainsi, il y avait encore de grands seigneurs qui portaient le titre de gouverneurs de province, qui en tenaient le rang et en menaient le train. Autour d'eux, le luxe, les fêtes, les postes d'honneur, les gens titrés; on les eût insultés en leur proposant de les nommer intendants. Et pourtant, à côté d'eux, ces hommes obscurs étaient les véritables maîtres de la France. L'intendant est un homme de naissance commune, étranger à la province, jeune et qui a sa fortune à faire. Il n'exerce point ses pouvoirs par droit d'élection, de naissance ou d'office acheté; il est choisi par le gouvernement parmi les membres inférieurs du conseil d'État et toujours révocable. Représentant de ce conseil, il en accumule tous les pouvoirs, les exerçant en premier ressort, et on le nomme *commissaire départi*. A la fois administrateur et juge, il correspond avec tous les ministères, il est l'agent unique dans la province de toutes les volontés du gouvernement central, comme au-dessous de lui, les délégués et les subdélégués, reçoivent de lui tous les pouvoirs et lui rapportent tous leurs actes. Les fonctions de l'intendant sont :

1° La levée de tous les impôts qui ne sont point affermés, tels que la taille, la capitation, les vingtièmes. C'est l'intendant qui les répartit entre les paroisses, guide et surveille les collecteurs, accorde des sursis et des décharges.

2° La milice. C'est le conseil du roi qui fixe le contingent de la milice, comme il fixe le montant des impôts, et c'est l'intendant qui, en personne ou par ses délégués, le répartit entre les diverses paroisses de la province qui préside au tirage, juge les dispenses, les cas d'exemption, et livre à l'autorité militaire les hommes qui doivent partir. Contre le délégué, il n'y a de recours qu'à l'intendant, et contre l'intendant qu'au conseil.

3° Les travaux publics, dont le plan et l'adjudication sont arrêtés dans le conseil, mais dont l'exécution est dirigé par l'intendant au moyen des ingénieurs. Le grand agent du gouvernement central était déjà le corps des ponts et chaussés, qui avait dès lors un conseil et une école, des ingénieurs résidant sur les lieux, des inspecteurs parcourant la France, le tout sous les ordres de l'intendant et du contrôleur général. Dans les paroisses, ce sont les subdélégués qui réunissent la corvée pour l'exécution des travaux. Les chemins vicinaux seuls restent aux anciens pouvoirs et deviennent dès lors impraticables.

4° L'ordre public. La maréchaussée, répandue en petites brigades dans tout le royaume, est placée sous les ordres des intendants, chargés de parer aux dangers imprévus, de faire arrêter les vagabonds, de réprimer la mendicité, d'étouffer les émeutes, suscitées sans cesse par la cherté des grains. Dans quelques villes seulement, les gouvernés étaient appelés à seconder le gouvernement dans cette partie de sa tâche,

(1) Voyez *La Démocratie en Amérique*, par A. de Tocqueville, t. I, p. 142.

Digitized by Google

et encore, c'était l'intendant qui choisissait les soldats et nommait les officiers de la garde urbaine.

5° La justice administrative. La justice proprement dite en France était très-indépendante du gouvernement. Le roi ne pouvait rien sur le sort des juges, ni les révoquer, ni les changer de place, ni même le plus souvent les élever en grade. Aussi, pour se soustraire aux dangers de cette indépendance, l'administration avait créé, à côté des tribunaux ordinaires, des tribunaux exceptionnels qui décidaient de tous les cas où son pouvoir était intéressé. Ces tribunaux, complétement dépendants, présentaient quelque apparence de justice, sans en faire craindre la réalité. Leur existence, d'abord exceptionnelle, se généralise; le fait se transforme en théorie, et il s'établit comme maxime d'État, que tous les procès dans lesquels un intérêt public est mêlé ou qui naissent de l'interprétation d'un acte administratif, ne sont point du ressort des juges ordinaires dont le seul rôle est de prononcer entre des intérêts particuliers. Aussi, toutes les questions litigieuses d'impôts, de voieries, de navigation, de police, tous les procès dans lesquels l'autorité publique est intéressée, se vident devant les tribunaux administratifs présidés par l'intendant. Ceux-ci veillent à ce que cette juridiction s'étende sans cesse, et ils en déterminent le principe de la manière suivante : « Le juge ordinaire est soumis à des règles fixes, mais le conseil peut toujours déroger des règles dans un but utile. » C'était établir l'arbitraire à l'origine même de la justice administrative. Aussi, voit-on souvent l'intendant et le conseil aller jusque-là, que d'attirer à eux des procès qui ne se rattachent que d'une manière invisible, et même pas du tout à l'administration. « Sa Majesté pouvant toujours, quand elle le veut, se réserver la connaissance de toute espèce d'affaires, sans qu'elle soit comptable de ses motifs. » La justice administrative est saisie aussi des procès politiques, elle juge criminellement les fauteurs d'émeutes et autres révoltés, et, dans ce cas, l'intendant s'adjoint quelques gradués, sorte de conseil de préfecture improvisé qu'il a choisi lui-même.

6° La protection des indigents, les secours à accorder à l'agriculture et à l'industrie étaient encore une des charges et un des pouvoirs de l'administration. On conçoit d'ailleurs comment cette protection, exercée de si loin, devait être aveugle, capricieuse et insuffisante. Elle était accompagnée aussi d'un incroyable esprit de domination, très-vexatoire dans les détails et s'attachant à tout. Les arrêts, par exemple, qui contraignent les artisans à se servir de certaines méthodes et à fabriquer certains produits, qui prohibent certaines cultures dans certaines terres ou qui en ordonnent d'autres sont innombrables. Et comme les intendants ne suffisaient pas à en surveiller l'application, il y avait des inspecteurs de l'agriculture et de l'industrie qui étaient chargés de ce soin. Vainement le corps de justice avait-il le droit de faire sur ces sujets des règlements de police, l'administration pouvait les casser et les cassait souvent, et sous le nom d'*arrêts de conseil*, elle créait tous les jours une législation nouvelle, qui devenait la véritable législation du royaume. Il n'y a presque aucune partie de l'économie sociale ou de l'organisation politique qui n'ait été remaniée par des arrêts de conseil pendant les quarante ans qui précèdent la grande Révolution.

7° La vie municipale. Enfin, pour mettre le comble à ces envahissements, les dernières libertés municipales s'éteignent et sont remplacées par le despotisme de l'administration. Jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle, la liberté municipale avait survécu à la féodalité; les villes étaient administrées par des magistrats librement élus et formaient comme de petites républiques démocratiques, où la vie publique était très-active. C'est en 1692 que les élections furent généralement abolies et les fonctions municipales mises en office ; c'est-à-dire que le roi vendait, dans chaque ville, à chaque habitant le droit de gouverner perpétuellement les autres. L'horreur instinctive de la royauté pour tout ce qui était libre ainsi que des besoins fiscaux étaient à l'origine de cette mesure, et non pas, comme on pourrait le croire, un plan politique profond. En réalité, on tenait moins à abolir les droits qu'à en tirer un revenu ; car on les rendait aux villes pour de l'argent, et on les reprenait ensuite pour les leur revendre. Jusqu'à sept fois de suite, on a été témoin de ce trafic. Le peuple alors se désintéresse peu à peu des affaires de sa commune ; il vit comme un étranger dans ses murs ; tout patriotisme municipal s'éteint, et l'administration s'empare de la place vide. Les villes ne peuvent ni établir un octroi, ni lever une contribution, ni hypothéquer, ni vendre, ni plaider, ni affermer leurs biens, ni les administrer, ni faire emploi de l'excédant de leurs recettes, sans qu'il intervienne un arrêt du conseil, sur le rapport de l'intendant. Tous leurs travaux sont exécutés sur des plans et d'après des devis que le conseil a approuvés par arrêt. C'est devant l'intendant ou ses délégués qu'on les adjuge, et c'est d'ordinaire l'ingénieur ou l'architecte de l'État qui les conduit. L'administration a la main dans toutes les affaires de la ville, dans les petites comme dans les grandes ; c'est elle qui commande jusqu'aux témoignages de l'allégresse publique, qui fait allumer les feux de joie et illuminer les maisons. Et avec cela, les villes se ruinent, et toute l'histoire administrative du temps est pleine du désordre de leurs affaires.

Dans les campagnes, les administrateurs de chaque paroisse, au XVIII^e^ siècle, sont généralement réduits à deux, le *collecteur* et le *syndic*, parfois encore élus ou censés l'être, mais en réalité purs instruments de l'administration, et non représentants de la communauté. Le collecteur lève la taille sous les ordres directs de l'intendant; le syndic est son agent pour la milice, les travaux de l'État, l'exécution de toutes les lois générales. Mais le seigneur méprisant ces fonctions, et le bourgeois ayant fui la campagne à cause de l'insolence du seigneur, il ne se trouve pour les exercer que des paysans incultes et grossiers, qui y apportent une impéritie, une inertie, une ignorance dont rien n'approche. Dans le fait, d'ailleurs, ils sont toujours nommés par l'intendant; car, alors même que les paroisses ont conservé le droit nominal de les élire, c'est une pure fiction. On entend bien encore dans ces occasions la cloche du village appeler les paysans pauvres ou riches devant l'église pour que chacun exprime son opinion, laquelle est recueillie par un notaire. Mais ces assemblées démocratiques joignent à l'impuissance le ridicule d'avoir l'air de se croire quelque chose. En réalité, elles ne sont rien et ne peuvent même parler sans qu'on leur ait ouvert la bouche; elles ne peuvent se réunir que sous le bon plaisir de l'intendant, ne peuvent agir sans son autorisation, pas même pour dépenser 25 livres pour la réparation d'un dommage pressant. Si elles élisent d'autres magistrats que ceux qui leur ont été désignés, l'intendant les casse, en nomme d'autres lui-même et suspend indéfiniment toute élection nouvelle. Les fonctionnaires communaux sont d'ailleurs entièrement à la merci du dernier agent du pouvoir central, qui les condamne

Digitized by Google

à l'amende et les fait même emprisonner sans qu'aucune garantie les défende contre l'arbitraire. Aussi, ces fonctions étaient-elles considérées moins comme un honneur que comme une charge dangereuse, à laquelle on cherchait de toutes les manières à échapper. La tyrannie administrative avait donc tout envahi sous l'ancien régime, et il n'y avait ville, ni bourg, ni village, ni hameau, ni hôpital, ni couvent, ni fabrique, ni collége, qui pût avoir une volonté indépendante dans ses affaires particulières, ni administrer ses propres biens. Et l'auteur résume ainsi la centralisation : un corps unique, placé au centre du royaume, qui réglemente l'administration publique dans tout le pays; le même ministre dirigeant presque toutes les affaires intérieures; dans chaque province, un seul agent qui en conduit tout le détail; tous les corps administratifs secondaires devant être autorisés pour se mouvoir ou agir; la justice ramenée à l'administration. Cette centralisation de l'ancien régime avait été une œuvre de patience, d'adresse et de longueur de temps, plus que de force et de plein pouvoir. C'était, à côté du vieil édifice de la France, un autre édifice bâti en sous-œuvre, sans plan profondément prémédité, mais en suivant l'instinct qui porte tout gouvernement personnel au despotisme. Profitant de l'inertie et de l'égoïsme des anciens pouvoirs, il leur avait laissé leur nom et leurs honneurs en monopolisant leur action; il les avait supplantés en s'aidant de leurs vices. Le pouvoir judiciaire seul l'avait sérieusement gêné dans cette entreprise; il avait fini par en saisir la substance.

Devant ce tableau si largement et si finement tracé, ne croyons-nous pas contempler l'image de notre propre temps? Tous les traits qui caractérisent notre administration ont caractérisé celle de l'ancien régime, et il n'y a pas jusqu'à la langue administrative des deux époques, nous dit encore M. de Tocqueville, qui ne se ressemble d'une manière frappante. Des deux parts, le style est également décoloré, coulant, vague et mou; la physionomie particulière à chaque écrivain s'y efface et va se perdant dans une médiocrité commune. Qui lit un préfet lit un intendant. Les fonctionnaires administratifs, presque tous bourgeois, forment déjà sous l'ancien régime une classe qui a son esprit particulier, ses traditions, ses vertus, son honneur, son orgueil propre. C'est l'aristocratie de la société nouvelle, déjà formée et vivante. Ce qui la caractérise dès lors, c'est la haine violente que lui inspirent indistinctement tous ceux, nobles ou bourgeois, qui veulent s'occuper des affaires publiques en dehors d'elle. Le moindre corps indépendant qui semble vouloir se former sans son concours lui fait peur; la plus petite association libre, quel qu'en soit l'objet, l'importune; elle ne laisse subsister que celles qu'elle a composées arbitrairement et qu'elle préside. Les grandes compagnies industrielles elles-mêmes lui agréent peu. L'initiative propre des citoyens l'irrite partout; elle préfère la stérilité à la concurrence. Mais, comme il faut toujours laisser aux Français la douceur d'un peu de licence pour les consoler de leur servitude, le gouvernement autorise la libre discussion des théories générales et abstraites en religion, en morale et même en politique. Il lui importe peu qu'on attaque les principes, pourvu qu'on ne glose point sur ses agents; il se figure que cela ne le regarde pas. Débonnaire pour les livres, il est âpre pour les journaux, et non-seulement leur interdit toute critique, mais exige l'approbation.

On peut juger par ces traits d'une vérité saisissante, à quel point la centralisation administrative avait été fortement constituée par l'ancien régime. A l'avénement de 1789, elle était déjà et depuis longtemps le véritable pouvoir du pays. La Révolution n'a pas eu à la faire, elle l'a trouvée toute faite, et sa faute a été seulement de ne pas comprendre à quel point cette institution était incompatible avec le régime de liberté qu'elle proclamait et qu'elle voulait établir. Cette erreur de la Révolution remonte directement à ceux qui l'ont préparée; elle s'est perpétuée depuis parmi ceux qui la continuent, et comme elle a eu des conséquences immenses sur l'état intérieur de la France, elle mérite de notre part une analyse spéciale.

C. COIGNET.

— La suite très-prochainement. —

COLLÉGE DE FRANCE

PHILOSOPHIE

COURS DE M. LÉVÊQUE
De l'Institut

II

Théories politiques des Grecs

Nous avons étudié (1) le mécanisme des institutions athéniennes et nous avons montré qu'elles offraient deux graves défauts :

D'abord, la vie de l'Athénien était tellement remplie par ses devoirs civiques, qu'il ne lui restait plus de temps pour ses propres affaires; de là cette conséquence, entre autres, que le peuple d'Athènes formait une aristocratie ayant sous ses ordres des esclaves chargés de lui assurer, par leur travail, le loisir nécessaire à l'administration des affaires publiques.

Puis, les fonctions multiples que le citoyen d'Athènes avait à exercer exigeaient une éducation solide et variée qu'il ne possédait pas. Les garanties que l'on réclamait dans certains cas ne se rapportaient qu'à la moralité; quant aux garanties de capacité, on n'en demandait point. Les Athéniens s'estimaient capables de tout sans instruction préalable. Avaient-ils à voter sur un projet de loi? les orateurs leur suffisaient pour leur donner toutes les lumières désirables : ils le croyaient du moins. Et même avaient-ils vraiment besoin des orateurs? « Nous savons, dit Périclès en leur nom, et *découvrir par nous-mêmes*, et juger sainement ce qui convient à l'État », et plus loin il ajoute : « Le même homme se prête chez nous avec une extrême souplesse aux situations les plus diverses. »

D'où cette conclusion: l'Athénien, grâce à ses merveilleuses aptitudes, sait tout et peut tout faire avec une facilité naturelle qui, à la rigueur, se passe de travail et d'éducation.

Athènes devait apprendre à ses dépens, et d'autres peuples depuis ont renouvelé la même douloureuse expérience, ce qu'il en coûte pour se livrer à cette ignorance présomptueuse.

Toutefois, les Athéniens avaient, jusqu'à un certain point, senti qu'il existait une lacune dans leur régime politique. Ils voulurent se donner, en dehors des discours de leurs orateurs,

---

(1) Voyez la *Revue* du 8 juillet.

Digitized by Google

un surcroît d'éducation civique. Ce furent les *sophistes* qui répondirent à cet appel et prirent sur eux de distribuer au peuple athénien l'enseignement dont il avait besoin.

Quel fut le rôle dos sophistes? Cette question a donné lieu à bien des controverses. Ce qui semble en ressortir, c'est qu'il faut distinguer entre sophistes et sophistes, et qu'il ne faut pas leur appliquer à tous cette qualification dans le sens peu honorable où on l'emploie communément. Aristophane nous les représente comme des vendeurs de sagesse, débitant à prix d'or l'art de soutenir en toute chose le pour et le contre. Mais ce portrait n'est juste que dans une certaine mesure; il n'est vrai qu'à l'époque d'Aristophane et non dès l'apparition des sophistes.

Dans le principe, en effet, tous les sophistes n'étaient point, tant s'en faut, corrompus et corrupteurs. C'étaient des professeurs de sagesse pratique, de morale et de politique, et l'enseignement de plusieurs d'entre eux ne manquait point d'élévation. Elle est du sophiste Prodicus cette belle allégorie antique qui nous représente Hercule choisissant entre la Vertu et la Volupté. Tel fragment de tel autre sophiste sur la justice, sur l'amendement des coupables, peut être avoué par une saine morale. Les débuts de la sophistique doivent donc être soigneusement distingués de sa triste fin.

Les sophistes, à l'origine, eurent pour mission de suppléer à l'insuffisance de l'éducation politique des Athéniens, et ils commencèrent par prendre au sérieux leur rôle de précepteurs publics. Qu'est-ce que la cité? Qu'est-ce que le droit? En quoi consiste l'art de gouverner? Qu'est-ce que le juste et l'injuste? Telles étaient les questions qu'ils traitaient devant leurs auditeurs. Confondant la morale avec la politique, ils ramenaient volontiers ces études à l'examen et à la définition de la vertu. Ils développaient aux Athéniens les maximes de la sagesse; ils tenaient école de philosophie pratique; quels que fussent les défauts de leur enseignement, il était donc sincère et sérieux.

Mais cet enseignement dégénéra bientôt. Les Athéniens étaient exposés, tant par leur tempérament propre que par le caractère de leurs institutions, à exalter outre mesure l'importance de la parole et à rechercher dans l'orateur la rhétorique plutôt que la science. De là à faire du discours un jeu d'esprit, un ingénieux exercice, une flatterie pour les petites passions du cœur ou de l'intelligence, il n'y a qu'un pas. Aussi les Athéniens en arrivèrent-ils promptement à ne vouloir, au lieu d'orateurs sérieux, que des avocats, et de mauvais avocats. Dès lors, les sophistes, voyant le goût du peuple, s'y accommodèrent, et n'étant plus soutenus par la pensée de donner aux âmes une éducation sérieuse, ils ne virent désormais dans cette espèce de professorat qu'ils exerçaient qu'un moyen de s'enrichir; ils se mirent à montrer aux Athéniens, pour des sommes d'argent, la manière dont on peut, sur un sujet donné, plaider à la fois deux thèses contradictoires.

Cette mauvaise rhétorique engendra une mauvaise philosophie. Les Athéniens, en effet, étaient naturellement portés à philosopher. Si l'on peut, pensèrent-ils, également soutenir, à propos de tout, ceci ou cela, et si l'orateur façonne la vérité à sa guise, il n'y a pas de différence entre le vrai et le faux, entre le juste et l'injuste. Le vrai, c'est l'impression du moment, rien de plus. D'où cette proposition de Protagoras: « L'homme est la mesure de toute chose; en d'autres termes, c'est notre sensation actuelle qui détermine la valeur et la vérité de chaque objet. Tout est vrai, tout est faux. » — A quoi Aristote répond péremptoirement dans sa *Métaphysique*: « Vous dites que tout est vrai et que tout est faux; mais, si tout est faux, il est faux que ce que vous dites soit vrai; et si tout est vrai, il est vrai que ce que vous dites est faux. »

Platon et Aristophane combattirent aussi avec énergie les sophistes parvenus à ce degré de corruption; mais Aristophane n'avait à leur opposer que les railleries de sa verve comique, et Platon avait été devancé par Socrate. C'est sur l'œuvre de ce dernier que nous nous proposons d'insister.

Quand Socrate parut, les sophistes, infidèles à leur origine, exerçaient sur la société athénienne une influence perverse, et ils en profitaient pour s'enrichir. On voyait, en ce temps-là, un Gorgias marcher dans les rues d'Athènes avec des souliers ornés de diamants. De l'aplomb, une parole facile, point de convictions, peu de scrupules, il n'en fallait pas davantage pour tenir boutique d'éloquence et faire fortune. Qu'importe, en effet, la science, si le vrai n'existe pas? Apprendre à parler, voilà le point; quant au reste, on peut tout savoir sans s'être donné la peine de rien étudier. Telles étaient les belles doctrines qu'enseignaient les sophistes au peuple d'Athènes: celui-ci, on l'a vu, ignorant et vain, n'était que trop disposé à les bien accueillir.

Socrate entreprit de combattre cette école de dépravation publique. Il essaya d'instruire ses concitoyens sur le juste et l'injuste, qu'il distinguait profondément et que les sophistes confondaient. Il tenta la réforme morale et politique d'Athènes. En vain lisons-nous dans l'*Apologie de Socrate* qu'il ne se mêla point de politique, afin de ne pas être la victime des partis qui se disputaient le pouvoir. Socrate, cela est certain, a travaillé en vue de former des citoyens capables de défendre une certaine politique. C'est un moraliste, dira-t-on: soit! Mais n'oublions pas qu'à cette époque la morale enveloppe la politique. Parler du juste, de la vertu, c'était toucher aux principes mêmes du gouvernement. On n'avait pas encore délimité le domaine de l'État et celui de la conscience. D'ailleurs, il y a, dans tous les temps, un rapport incontestable entre la morale et la politique. Il est juste d'en reconnaître la parenté, sans pour cela vouloir les confondre.

Socrate avait donc pour objet, non-seulement de réformer, à un point de vue purement philosophique, l'étude des mœurs et de l'âme humaine, mais aussi de corriger et de régénérer la cité.

Pour cela, il fallait tout d'abord constituer la morale comme une science indépendante des sciences physiques. La philosophie, en effet, et par conséquent la morale, étaient alors sous la dépendance de la physique. On voulait soumettre les esprits aux lois qui régissent les corps. La première chose à faire était donc d'établir la séparation du monde des corps et du monde des esprits. De nos jours, il faut le reconnaître, la même entreprise a besoin d'être renouvelée. De nos jours, comme du temps de Socrate, il est des philosophes, si l'on peut leur donner ce nom, qui prétendent faire dépendre l'âme de la matière et expliquer l'homme intérieur par la nature, c'est-à-dire par les forces brutes.

Chez les Grecs, cette fausse théorie, qui est en contradiction formelle avec le fait du libre arbitre, était plus excusable. Les premiers philosophes grecs, entraînés par le désir de trouver l'explication universelle des choses, avaient témérairement bâti cette explication sur une hypothèse qui devait se présenter à leur esprit encore inexpérimenté; ils avaient

supposé que le principe de tout est dans certains éléments visibles et matériels. Le physicien devait être, par suite, le savant par excellence.

Socrate rabattit cette prétention à la science universelle. Il fit, suivant le mot de Cicéron, descendre la philosophie du ciel sur la terre. Il ramena l'homme à la connaissance de soi-même. Qu'apprend en effet la physique de si important ? Elle ne nous explique pas le bien et le mal. Voilà pourquoi, dit-il dans le *Phédon*, il en quitta l'étude. Il feignit même pour cette science un dédain excessif, qu'en réalité il ne ressentait point à un si haut degré.

La morale une fois séparée de la physique, l'œuvre politique de Socrate était commencée. N'était-ce pas beaucoup que l'homme fût dégagé de la Nature, rendu à lui-même, et qu'on cessât de le considérer comme un automate mû par un ressort extérieur ? Affranchir la morale, c'était affranchir l'homme. Quoique Socrate n'ait pas été jusqu'au bout dans cette noble voie, il a eu au moins le mérite de frayer le chemin à l'idée de liberté.

Et puis, en conviant les esprits à s'occuper exclusivement de morale, Socrate les invitait à étudier la politique. Morale et politique, c'était tout un, nous l'avons dit. En acceptant le rôle de moraliste, il s'engageait donc du même coup, ne fût-ce que d'une manière implicite, à enseigner aux Athéniens les conditions de la science du gouvernement.

Mais comment, sous quelle forme donner cet enseignement ?

Il y avait certaines précautions à prendre, certains ménagements à garder vis-à-vis de la vaniteuse susceptibilité des Athéniens. Ils ignoraient la politique tout en prétendant la savoir. Il fallait donc, avant tout, leur donner le sentiment de leur ignorance et leur persuader qu'ils avaient besoin d'apprendre. Mais, pour cela, il était nécessaire de ne pas aller droit au but, d'user de détours, de ne pas dire brutalement à ces orgueilleux Athéniens : « Vous ne savez rien, vous qui croyez avoir la science infuse : vous êtes des niais présomptueux. » Qui eût tenu ce langage, d'abord n'eût converti personne et ensuite eût soulevé tout le monde contre lui. Au lieu de révolter l'orgueil des Athéniens, combien n'était-il pas plus habile d'accuser, comme Socrate, sa propre ignorance et d'amener doucement les autres à reconnaître la leur? Socrate parcourait les rues, allait dans les boutiques, abordait tel ou tel passant et, feignant le plus grand désir de s'instruire, lui demandait ce que c'est que le juste, le beau, la sagesse, etc. ; celui-ci, flatté de cet appel fait à ses lumières, répondait. Mais sa réponse n'était pas sans soulever certaines objections que présentait modestement Socrate. Le passant était donc obligé de corriger sa première réponse et de fournir une autre explication. Mais cette explication nouvelle soulevait de nouvelles objections : il fallait en trouver une troisième. Ainsi, d'explications en explications et d'objections en objections, les difficultés de la question se déroulaient l'une après l'autre. L'interlocuteur de Socrate finissait par s'en aller convaincu qu'il s'était trompé sur le sujet proposé, qu'on ne pouvait le traiter aussi facilement qu'il l'avait cru, et qu'enfin il y avait là matière à étude et à réflexion.

Parfois cependant, les leçons que donnait Socrate étaient plus directes. Xénophon en cite un exemple des plus intéressants dans ses *Mémoires sur Socrate* (liv. III, ch. VI). Il y montre comment Socrate savait, à l'occasion, faire la leçon aux jeunes gens aussi ambitieux qu'inexpérimentés, qui, ne sachant rien, aspiraient à se mêler de tout.

« Glaucon, fils d'Ariston, n'avait pas encore vingt ans, qu'il entreprit déjà de parler dans l'assemblée du peuple ; il ne visait à rien moins qu'au gouvernement de l'État : On l'arrachait de la tribune, on se moquait de lui ; mais ni parents, ni amis, ne pouvaient le guérir de sa folie. Socrate... parvint seul à le rendre plus sage. Le rencontrant un jour, il vint à bout de s'en faire écouter, en lui parlant ainsi : « Vous avez donc envie, Glaucon, de gouverner la République ? — Oui, Socrate. — De tous les projets humains, c'est le plus beau, sans doute ; si vous l'accomplissez, vous n'aurez pas de désirs que vous ne puissiez satisfaire : vous obligerez vos amis, vous élèverez votre propre maison, vous augmenterez la puissance de votre patrie ; vous serez connu d'abord dans Athènes, ensuite dans toute la Grèce, peut-être même, comme Thémistocle, jusque chez les Barbares ; et, quelque part que vous soyez, tous les yeux se porteront sur vous. » Ces paroles enflaient Glaucon et l'arrêtaient doucement auprès de Socrate.

Celui-ci continua en ces termes : « Il est évident que, si vous voulez être honoré, Glaucon, il faut servir l'État. — Assurément. — Au nom des Dieux, n'ayez pas pour moi de secret : dites-moi quel est le premier service que vous rendrez à l'État. » Glaucon se taisait, cherchant en lui-même par où il commencerait : « Si vous vouliez, lui dit Socrate, rendre plus florissante la maison d'un de vos amis, vous tâcheriez d'augmenter sa fortune ; ne tâcherez-vous pas aussi d'augmenter les richesses de la République ? — Assurément. — Le moyen de la rendre plus riche, n'est-ce pas d'accroître ses revenus ? — Cela est clair. — Dites-moi d'où se tirent à présent les revenus de l'État, à combien ils montent : vous en avez sûrement fait une étude, afin de suppléer aux produits qui se trouveraient trop faibles et de remplacer ceux qui manqueraient. — Je vous le jure, je n'y avais même pas songé. — Puisque cela vous a échappé, parlez-nous des dépenses de l'État ; car, sans doute, vous avez envie de supprimer celles qui sont inutiles. — Je ne me suis pas non plus occupé de cet objet.

Socrate lui demande alors de le renseigner sur les ressources militaires d'Athènes et sur celles de ses ennemis, sur les garnisons qui sont utiles et sur celles qui ne le sont pas. Glaucon n'est pas davantage au courant de ces sujets : il a tout au plus des conjectures qui ne suffisent pas à en délibérer ; il manque des notions positives qui, selon Socrate, sont indispensables en pareille matière. Glaucon sait-il au moins les ressources économiques du pays, quelle est la quantité de blé qu'on y recueille, quel rapport il y a entre cette quantité et la consommation de chaque année ? Glaucon l'ignore. Pourquoi donc aspire-t-il à jouer ce rôle difficile de gouverner une cité, qui contient plus de dix mille maisons. « Que n'avez-vous essayé d'abord, lui dit Socrate en terminant, de relever la maison de votre oncle ? Elle réclame un appui... Si vous ne pouvez aider un seul particulier, comment pourrez-vous être utile à tout un peuple ? — J'aurais rendu de grands services à la maison de mon oncle, s'il eût voulu m'écouter. — Quoi ! vous ne pouvez persuader votre oncle, et vous croyez que vous parviendrez à persuader tous les Athéniens et votre oncle avec eux ! Prenez garde, Glaucon, qu'en recherchant la gloire vous ne vous attiriez le blâme. Ne voyez-vous pas combien il est dangereux d'entreprendre ce qu'on ne sait pas, ou d'en parler. »

Digitized by Google

En même temps qu'il détournait de la direction des affaires publiques les ignorants, les inexpérimentés, Socrate y poussait, au contraire, ceux qui lui paraissaient doués de la capacité nécessaire. Charmide, homme de mérite, n'osait ni haranguer le peuple, ni se mêler des affaires. (Xénophon, *Mémoires sur Socrate*, liv. III, ch. VII.) Socrate le prit à part pour lui démontrer qu'il devait jouer un rôle politique, et que l'homme capable d'être utile à son pays ne doit reculer devant aucune considération pour remplir ce devoir.

On voit par là que Socrate ne voulait point décourager ses concitoyens, ni les dégoûter de la politique. Il sentait seulement qu'ils avaient besoin en général de commencer par se guérir de leur présomption : travailler à opérer cette cure, tel fut son premier soin.

Mais, ce travail fait, après que le citoyen d'Athènes avait reconnu son ignorance, il fallait qu'il y remédiât, qu'il apprît ce qu'il ignorait : comment cela ? Par la réflexion sur lui-même. Réfléchir sur soi pour découvrir au fond de l'âme ce que l'on croyait ignorer et ce que l'on savait cependant, prendre conscience de son savoir, après avoir pris conscience de son ignorance, tel est l'objet de la méthode socratique.

Socrate s'appelait lui-même un accoucheur d'esprits : et qu'entendait-il par *accoucher les esprits?* Leur faire mettre au jour, à l'aide d'interrogations habiles qui les forcent à se replier sur eux-mêmes, les vérités que l'intelligence contient. C'est en cela que consistait la *maieutique*. Socrate l'appliqua pour son propre compte, et, grâce à ce travail intime de la réflexion, il parvint à un certain nombre de doctrines positives qu'il nous reste à faire connaître.

Nous verrons en quoi ces doctrines servaient la réforme politique à laquelle travailla Socrate, ce qui lui manqua pour que son œuvre fût complète, et comment, plus tard, elle fut reprise par ces deux hommes illustres qu'on appelle Franklin et Channing.

III

Socrate, Franklin et Channing

Nous avons étudié l'œuvre *négative* de Socrate ; nous avons vu qu'elle consista à combattre la sophistique dégénérée, à convaincre de leur ignorance les Athéniens, qui, en politique comme ailleurs, croyaient trop volontiers qu'ils savaient tout sans avoir rien appris, et qui ne voyaient point qu'une éducation sérieuse et solide était le fondement sur lequel auraient dû s'appuyer leurs institutions. Nous allons voir aujourd'hui quelle fut l'œuvre *positive* de ce grand philosophe ; puis, nous transportant du monde antique dans le monde moderne, nous rapprocherons Socrate, malgré la distance des siècles, de deux autres spiritualistes qu'on peut appeler, comme lui, les maîtres de la démocratie libérale, et qui, comme lui, se consacrèrent glorieusement à l'éducation de leurs concitoyens : nous avons nommé Franklin et Channing.

I. La doctrine positive de Socrate est due tout entière à l'application de la méthode que désignent ces deux mots : γνῶθι σεαυτὸν, connais-toi toi-même. Connais-toi toi-même, afin de connaître ton ignorance ; connais tes facultés, afin de pouvoir les diriger et les développer.

Cette connaissance de soi mène l'homme à la connaissance de Dieu. « Quand ton corps se meut, dit Socrate, c'est ton intelligence qui le fait aller, tu le sais. Crois-tu donc, par hasard, que l'univers, ce grand corps, ne soit pas conduit par une intelligence pareille ? » Ainsi, Socrate est religieux ; il ne se figure pas, comme certains esprits, que la croyance en Dieu soit une infirmité de la raison humaine ; il a le sentiment des choses divines, comme l'eurent plus tard Franklin et Channing ; sa philosophie est animée d'un souffle spiritualiste.

Aussi, loin d'absorber l'homme dans la nature, ainsi que ses prédécesseurs, c'est la nature qu'il ramène à l'homme. Le monde lui semble exclusivement fait pour l'humanité : celle-ci est la cause finale de celui-là. Peut-être Socrate a-t-il été excessif en ce point et trop absolu : il suffisait de dire qu'il y a entre la nature et l'homme des harmonies si merveilleuses qu'ils sont, dans une certaine mesure, faits l'un pour l'autre.

L'étude approfondie de l'âme humaine a, comme on peut le penser, conduit Socrate à reconnaître l'existence et la valeur propre de la justice naturelle, de la loi non écrite. Est-il nécessaire, demande-t-il, qu'il y ait une table de marbre avec des caractères qui te disent : « Honore tes parents », pour que tu t'acquittes des devoirs de la piété filiale ? — Ainsi en est-il de tous nos autres devoirs ; ils sont gravés au fond de nous. Par qui ? par les dieux mêmes : c'est la divinité qui fait notre intelligence capable de concevoir ces lois.

Outre la *justice*, que nous devons observer, et dont les lois écrites doivent être l'expression, il faut que nous pratiquions la *tempérance* et le *courage*, qui, l'une, en nous élevant au-dessus des plaisirs et de la mollesse, l'autre, en nous habituant à surmonter la douleur, la fatigue, la crainte, nous rendent seules capables de participer aux affaires et au gouvernement du pays. A ces trois vertus joignons la *sagesse* ou la *prudence*, qui consiste à connaître la nature humaine et aussi l'homme particulier que l'on est, avec ses défauts et ses aptitudes propres. Nous revenons ainsi à notre point de départ, au γνῶθι σεαυτὸν.

Telles étaient les doctrines de Socrate. L'esprit, nous l'avons dit, en est tout spiritualiste, et si nous insistons sur ce point, c'est qu'il y a une certaine philosophie qui n'a réussi, jusqu'à ce jour, qu'à désorganiser les sociétés établies, qu'à les dissoudre, qu'à les corrompre. La philosophie de Socrate, au contraire, qu'elle soit mêlée ou non à telle forme religieuse, se trouve au fond de toute civilisation en pleine floraison.

Comment donc, se demandera-t-on, Socrate, si son œuvre était aussi grande, n'a-t-il pu préserver Athènes de la ruine?

Il ne disposait pas de moyens suffisants pour la sauver ; il était seul, ou peu s'en faut, et que de Socrates n'eût point réclamés la tâche de la régénération du peuple athénien ! — Puis ce peuple était vieilli, non point par les années, mais, ce qui est pire, vieilli par la corruption. Il faut, pour se réformer, une vitalité qu'il n'avait plus. — Puis encore, il eût fallu que la société athénienne eût cette croyance, qui lui faisait défaut, que l'État est fait pour l'individu, non l'individu pour l'État. L'antiquité croyait le contraire. L'État, pour elle, était tout ; chaque citoyen n'en était qu'un rouage. Elle ne voyait pas que la société est l'ensemble des individus ; que si chacun d'eux, pris personnellement, est sacrifié, ce total d'individus sacrifiés ne formera qu'un mauvais État et une société détestable ; elle ne le voyait pas, et Socrate, il faut le dire, ne le lui fit point voir. On trouve à coup sûr, dans ses doctrines, l'affirmation d'une certaine liberté morale, puisqu'il admet des récompenses et des punitions ;

mais cette affirmation est compromise par des théories qui tendent à effacer le sentiment de la responsabilité et de la personnalité. Somme toute, Socrate n'a point dégagé l'idée du libre arbitre et de la liberté individuelle : c'est la grande lacune qui se trouvo dans son œuvre, d'ailleurs si admirable, et qui explique en partie le peu d'efficacité qu'elle eut à ce moment.

II. Ce qui manquait à Socrate, nous le rencontrons, de longs siècles après lui, dans un autre sage, dans Franklin. Comme ses compatriotes, Franklin a l'énergique sentiment de la liberté morale, de la liberté individuelle, l'habitude de la vie politique la plus large, la plus libérale. La société où il vit, à la différence de la société athénienne, sent profondément, comme toute la race saxonne, la valeur de l'individu, sa dignité, sa puissance.

Et puis, nouvel et inestimable avantage, c'est une société neuve, point usée, sans habitudes d'inertie et de corruption, mais vierge et vivace. Socrate est venu à l'heure où la nation athénienne mourait; Franklin vient au moment où naît la nation américaine.

Enfin, ses contemporains ont une *foi*. Quo cette foi se divise en communions, peu importe : ils en ont une; ils croient tous à Dieu, à la vie future; ils ont une somme de croyances communes, un même esprit religieux.

La tâche de Franklin était donc plus facile que celle de Socrate. Franklin n'avait qu'à développer les beaux germes qui existaient déjà dans son pays. Encore y fallait-il un cœur dévoué à ses concitoyens, un esprit droit, une volonté intelligente et forte. Toutes ces qualités, nous les trouvons dans Franklin.

Franklin naît, en 1706, d'un pauvre fabricant de savon. Il est d'abord ouvrier imprimeur; il devient lui-même bientôt, par son intelligence et son travail, chef d'imprimerie; il acquiert de l'aisance, se livre au commerce, s'enrichit. Dès lors, il ne songe plus à travailler pour lui, mais pour son pays; il se met de toute son âme à cette entreprise patriotique.

Il est à la fois homme de pensée et homme d'action; il a de fortes croyances. Il a commencé par croire en Dieu d'après la révélation; ensuite, la lumière naturelle lui a suffi pour se convaincre de son existence. Il est demeuré toute sa vie profondément théiste.

Ce n'est pas assez de croire, il faut agir. Aussi Franklin prêche-t-il d'exemple. Ouvrier, il n'avait jamais, nous dit-il, fêté *saint Lundi*. Devenu riche, il observa la même règle de tempérance. Pendant longtemps il déjeûna d'un peu de lait dans une tasse grossière, avec une cuiller de fer. Ce ne fut qu'après bien des années que sa femme osa lui donner une tasse de porcelaine avec une cuiller d'argent : encore lui en demanda-t-elle pardon.

Franklin était donc de ces prédicateurs qui font eux-mêmes ce qu'ils disent. Il aspirait vivement à son propre perfectionnement; il était épris de perfection morale. Pour arriver à se corriger et à s'améliorer, il avait imaginé de faire un calendrier où se trouvaient inscrites les vertus qu'il voulait acquérir et les fautes qu'il avait commises, chaque semaine, contre telle ou telle de ces vertus.

L'homme qui cherchait aussi sérieusement à se réformer lui-même pouvait légitimement entreprendre d'éclairer les autres. C'est ce que fit Franklin, et pour cela il fonda :

Un journal,
Un almanach,
Un club,
Une bibliothèque

Mais à quelle condition tout cela pouvait-il être bon? A la condition d'être conçu et exécuté dans un esprit vraiment libéral. Les mêmes moyens ne vaudraient rien, pratiqués par des hommes qui, au lieu de vouloir instruire doucement et persuader leurs concitoyens, prétendraient s'imposer à eux d'une façon ambitieuse et violente.

Le journal de Franklin contenait naturellement des études et des discussions politiques; il y faisait parfois une opposition réfléchie et modérée au gouvernement de son pays; mais toujours il y distribuait à ses lecteurs un enseignement *moral*, un aliment sain et fortifiant pour leur cœur comme pour leur esprit.

De même, dans son almanach, dont on vendait tous les ans un nombre considérable d'exemplaires, il donnait à ses concitoyens des conseils pratiques de toute nature, les uns touchant à la vie intime, à la manière de conduire et de développer son âme; les autres concernant la vie matérielle, l'économie domestique, la façon de semer et de faire prospérer ses affaires.

Quant au club qu'il forma, voici comment il s'y prit : il commença par fonder à Philadelphie, dès 1727, un petit club philosophique où se réunissaient des gens instruits de sa connaissance. La plupart étaient des ouvriers, mais des ouvriers d'un esprit cultivé : un vitrier, par exemple, qui était habile mathématicien; un cordonnier versé dans les sciences, un menuisier qui possédait parfaitement la mécanique, un arpenteur, un compositeur d'imprimerie, des commis, etc. On se réunit d'abord dans une taverne, ensuite dans une chambre louée. Chaque membre du club était obligé de proposer à son tour des questions qui étaient mises à l'étude. Toute question à discuter devait être lue plus d'une semaine à l'avance. Après cette lecture, chacun y réfléchissait, et, le jour venu, produisait le résultat de ses réflexions personnelles. Ainsi, tous les sujets étaient traités avec maturité, étudiés au préalable et consciencieusement discutés. Quelle meilleure école de morale et de politique pourrait-on imaginer, et combien ces utiles réunions ressemblent peu à nos clubs ignorants et criailleurs, où l'on dépense tant de paroles bruyantes, si peu de science, tant de présomption; où les plus écoutés sont les moins savants et les plus audacieux, où l'on tranche en quelques mots, avec aplomb, sans préparation et sans compétence, les questions les plus difficiles!

Le club dont nous parlons se réunissait plusieurs fois par mois, il pouvait s'y former un courant sérieux, continu, d'enseignement politique. En cela encore, il différait de nos réunions, qui d'ordinaire n'ont lieu qu'en vue des élections, c'est-à-dire par accès et par soubresauts. De plus, dans les réunions de ce genre, l'orateur, ayant devant les yeux l'élection prochaine, se laisse volontiers absorber par cette préoccupation, et s'inquiète moins d'instruire le public que de le faire voter pour son candidat. Il se laisse donc aller aisément à flatter les passions de ses auditeurs. Ce n'est pas de lui qu'ils peuvent attendre un enseignement sérieux, impartial, salutaire.

Les amis de Franklin, dans leur club, donnaient au contraire et recevaient un enseignement de cette nature; puis,

plus tard, le moment venu, chacun d'eux, ayant désormais l'esprit suffisamment mûr et nourri d'idées, fonda un nouveau club sur le modèle du premier, et de la sorte, ce qui, dans le principe, n'était qu'une petite lumière, une lumière unique, devint bientôt une lumière multiple qui répandit partout son éclat.

Outre le journal, l'almanach et le club dont nous venons de parler, nous avons dit que Franklin fonda une bibliothèque. Il fit cela, comme tout le reste, sans fracas, sans se mettre avec orgueil en avant, s'effaçant même pour mieux assurer le triomphe de son idée. Il créa cette bibliothèque par voie de souscription, s'adressant avec une courtoisie modeste à l'obligeance des uns et des autres. Aussi son œuvre réussit-elle à souhait. La bibliothèque qu'il fonda ainsi devint l'une des plus vastes de son pays.

III. Après Franklin, Channing reprit la même œuvre et avec le même succès. Nous ne pouvons ici qu'esquisser en quelques traits sa sympathique figure. Channing est un philosophe chrétien. Il croit à l'efficacité de la raison humaine, mais il croit aussi que plus la raison se développe, mieux elle comprend l'Évangile. On pourrait dire de Channing qu'il a, en quelque sorte, *philosophé* le christianisme.

Si l'Évangile est la conclusion de sa philosophie, la méthode en est celle de Socrate. Channing, lui aussi, prêche et pratique le γνῶθι σεαυτόν. Dans la première partie du chapitre intitulé *l'Éducation personnelle*, et où l'on reconnaît la théorie française des trois facultés, la sagesse socratique reparaît à nos yeux, mais agrandie et perfectionnée; et, cette fois, ce n'est plus à un peuple perverti et ingrat, c'est à des ouvriers intelligents qu'elle est enseignée. Plus heureux que Socrate, Channing voit sa parole écoutée de ses concitoyens.

Pourquoi faut-il à tous une éducation personnelle? se demande Channing. C'est parce qu'en toute chose on ne sait conserver que ce qu'on a soi-même acquis par un effort persévérant. Cela est vrai de la vertu, qui ne se donne pas, mais qu'on se donne à soi-même; cela est vrai de la science, que savent garder ceux-là seuls qui ont su la conquérir; cela est vrai même des richesses qu'on perd facilement, lorsqu'on ne les a pas gagnées par son propre travail.

Mais comment cette éducation personnelle est-elle possible? Elle est rendue possible par l'existence en nous de deux facultés qui sont : la faculté de s'étudier soi-même et la faculté de se former soi-même. Étudions-nous, car nous le pouvons : voilà le premier point; étudions-nous, connaissons-nous, ne ressemblons pas à ces milliers d'hommes qui vivent et qui meurent étrangers à eux-mêmes. Ensuite, employons à former notre caractère cette science que nous avons acquise. Or, le caractère est constitué par des convictions fortes et la résolution de les défendre. L'instruction ne suffit pas toute seule à faire un caractère : il faut y joindre un effort de chaque jour, un travail constant, pour imiter tel modèle de vertu, pour réaliser tel idéal de sagesse. Nous devons, suivant un mot célèbre, « sculpter nous-mêmes notre propre statue », c'est-à-dire nous perfectionner à la sueur de notre front. Tel est l'esprit viril et élevé qui inspire la philosophie de Channing.

Nous avons, nous aussi, à nous pénétrer de ces nobles maximes. Si notre race n'est point jeune comme celle à laquelle appartenaient et s'adressaient Franklin et Channing, si notre terrain n'est point vierge, il nous reste pourtant une incontestable vitalité. La France ne veut pas périr; elle croit à la France, elle a, malgré tout, foi en son avenir. Nul n'oserait soutenir que la réforme trop tard entreprise par Socrate dans la société athénienne, il soit trop tard pour nous de l'accomplir.

Quels sont les moyens de l'opérer? Nous avons essayé de le dire; nous avons montré quelles conditions les journaux, les bibliothèques, les publications populaires, les clubs, devaient présenter pour concourir à l'éducation publique et produire de bons fruits. Mais il y a un moyen qui vaut mieux encore que tous ceux qu'on vient d'indiquer : c'est l'*exemple*, et l'exemple, ne l'oublions pas, ce sont les personnes d'un rang supérieur qui le doivent tout spécialement à leurs inférieurs. Tant que le pauvre verra le riche dépenser honteusement et rapidement une fortune qui trop souvent a été rapidement et parfois même honteusement gagnée, il ne nourrira contre celui-ci que des sentiments de haine et d'envie. « Quand je le pourrai, dit-il, j'en ferai autant. » Et qui ne sait où aboutissent toutes ces convoitises?

Que l'on songe au contraire que plus on est riche, plus on doit l'exemple à ceux qui ne sont point favorisés de la fortune. Avoir pour cent mille francs de rente, c'est, pourrait-on dire, avoir pour cent mille francs de devoirs. Ce n'est donc pas assez de vouloir répandre la science, de faire lire les journaux et les livres, fussent-ils les meilleurs du monde. C'est beaucoup, ce n'est pas assez : l'essentiel, le plus pressant, c'est de faire lire sur notre visage, dans notre conduite, que nous sommes convaincus de la nécessité de la vertu et résolus à la pratiquer.

BIBLIOGRAPHIE

Le Communisme jugé par l'histoire, par M. Ad. Franck, membre de l'institut, professeur au collége de France. — Paris, Lachaud, éditeur. 3e édition.

La brochure de M. Franck, publiée pour la première fois en 1848, peu de temps après les journées de Juin, emprunte aux derniers événements un intérêt très-vif; l'auteur a eu une idée heureuse en en faisant paraître une nouvelle édition.

Comme le dit M. Ad. Franck dans son avant-propos, rien n'a changé dans notre situation depuis près d'un quart de siècle, et le socialisme de 1871 n'est, sous un nom différent, que le communisme de 1848. Bien plus : ce socialisme ou ce communisme remonte à la plus haute antiquité. Rien d'étonnant à cela : le communisme, en effet, n'est pas un système, c'est un nom qui recouvre des passions et des instincts inséparables de l'humanité.

Montrer que le communisme ainsi défini a existé dès l'origine du monde, qu'il s'est perpétué à travers les siècles sous des formes diverses, mais en portant toujours avec lui sa condamnation, tel est le but que s'est proposé M. Franck. Dans une brochure de moins de cent pages, il nous montre le communisme s'appuyant tour à tour sur les principes les plus divers, suivant l'époque à laquelle il s'impose, mais entraînant toujours à sa suite la servitude et la ruine.

L'Inde, avec sa théocratie de brahmanes; Sparte, cette cité tant vantée pour son austérité, dans laquelle la communauté

Digitized by Google

s'étendait jusqu'aux femmes, et où des milliers d'ilotes enduraient le plus cruel esclavage : voilà les bienfaits du communisme dans l'antiquité !

A dater du christianisme, les communistes ne s'appuient plus sur la différence de race ni sur le droit de la guerre ; ils ne parlent que de charité et d'amour, et commentent à leur profit l'Évangile avec plus ou moins de bonne foi. C'est en qualité de chrétiens que les terribles anabaptistes de Munzer et de Jean de Leyde demandent le partage des biens.

Au XVIII^e^ siècle, les philosophes prêchent à l'envi le retour à la nature, l'égalité, le *sensibilité*. Mais dans le domaine de la pratique, le « sensible » Robespierre, admirateur passionné de Rousseau, décrète la Terreur, et Babœuf, encore plus logique, pousse la doctrine de Mably jusqu'à ses dernières conséquences. Il rêve l'égalité la plus absolue, la communauté s'étendant non-seulement aux biens, mais à l'éducation, au travail, au plaisir, de façon à réaliser l'égalité intellectuelle. Il va sans dire que dans un pareil système les lettres et les arts sont sévèrement proscrits. C'est, en un mot, la servitude la plus odieuse, la servitude du corps et de l'âme ; c'est, comme l'a dit Proudhon lui-même, « la religion de la misère ».

Les communistes de 1848 et les socialistes de 1871 sont véritablement les successeurs de Babœuf. Ceux qui auraient conservé quelque doute à cet égard n'ont qu'à lire dans la brochure de M. Ad. Franck ces quelques lignes empruntées au plan d'insurrection saisi chez Babœuf. »

« Il faut que, l'épée tirée, le fourreau soit jeté au loin ; il » faut prévenir toute réflexion de la part du peuple ; il faut » tout d'abord qu'il fasse des actes qui l'empêchent de rétro- » grader. Si quelques royalistes voulaient faire résistance, » qu'une colonne armée de torches ardentes se porte à l'in- » stant sur le point qu'ils auront choisi, qu'ils soient sommés » de rendre les armes, ou, qu'à l'instant, les flammes vengent » et la liberté et la souveraineté du peuple. » En vérité, Babœuf était digne de connaître le pétrole.

Ces menaces sinistres, qu'il nous était réservé de voir mises à exécution, complètent à merveille la démonstration entreprise par M. Ad. Franck. Nous nous associons d'autant plus volontiers à cette condamnation du communisme que l'auteur, dans sa conclusion, est loin de trouver que rien ne soit à réformer dans la société moderne. Très-justement, à notre avis, il reconnaît que beaucoup est encore à faire et que l'initiative privée a un grand rôle à jouer dans la solution pacifique des questions sociales.

L'ouvrage de M. Charles Robert sur l'*instruction obligatoire* (In-8, Hachette) vient à propos en un moment où cette question fait l'objet de nombreux vœux des conseils généraux, et où M. Jules Simon prépare un projet de loi sur l'enseignement primaire qu'il va soumettre le mois prochain à l'Assemblée nationale. L'ancien secrétaire général de M. Duruy au ministère de l'instruction publique raconte dans tous ses détails l'historique de cette importante question, qui a depuis vingt ans préoccupé vivement l'opinion, et dans laquelle M. Duruy, malgré son zèle, ne put triompher des obstacles qu'il rencontra dans les Chambres de l'Empire. M. Robert donne dans son appendice le projet de loi sur l'instruction primaire proposé par M. Duruy. L'auteur met son ouvrage sous le patronage de l'Alsace, d'où était parti l'an dernier ce mouvement pétitionnaire qui avait déjà réuni 300 000 signatures, et qui devait demander l'instruction obligatoire au Corps législatif. L'Alsace a aujourd'hui ce qu'elle réclamait il y a un an, mais elle l'a reçu de l'étranger, du vainqueur. Comme le dit avec émotion M. Robert, Alsacien lui-même : « Et puisque après une séparation cruelle, que tout l'héroïsme » de Strasbourg et de Belfort n'ont pu conjurer, l'Assemblée » nationale qui siége à Versailles est aujourd'hui en présence » d'un suprême appel parti de Strasbourg en juillet 1870 ; » puisque c'est dans le testament de l'Alsace, et au milieu du » deuil et de la ruine, que nous retrouvons encore ses der- » niers vœux pour la régénération de la France par les écoles, » écoutons-les enfin ! »

L'ESPION PRUSSIEN

ROMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS (1)

XXXV

CONSENTEMENT DE GROBEN

Peu de temps après son installation à Beaumont, madame de Grobea reçut une lettre de son mari. Cette lettre était arrivée le lendemain du départ de Paris et lui avait été renvoyée. Deux dates différentes indiquaient qu'elle avait dû être écrite en deux fois.

Dans la première partie, Groben annonçait les visites dont nous avons parlé et qui devaient mettre sa femme au courant de l'état réel de Paris. Il la priait de bien réfléchir et de se laisser diriger par la prudence et aussi, l'espérait-il, par son affection pour lui. Il faisait encore allusion à ses craintes, à ses désirs, à ses sentiments particuliers. Il parlait avec plus d'affection que jamais de Mirville et de sa fille à laquelle il pensait sans cesse. Cette première partie paraissait avoir été destinée à précéder les visites. Un hasard quelconque avait dû empêcher qu'elle ne fût mise à temps à la poste, ou, comme le hasard jouait rarement un rôle dans la vie de Groben, il avait probablement changé d'avis, ou peut-être encore désirait-il qu'on le supposât.

Dans la seconde partie de sa lettre, il accusait réception de la lettre de sa femme, et répondait à ce qu'elle lui disait de leur projet d'ambulance. Il désapprouvait complétement ce projet. Elles n'étaient pas assez fortes, et ce genre d'occupation n'était pas convenable pour une jeune fille comme Albertine.

Puis il revenait à la question du siége ; il parlait de canons Krupp qu'il avait vu expédier sur Paris, et il avait frémi en pensant à sa femme et à son enfant.

---

(1) Fin. Voyez les n^os^ 16, 17, 18 et 19. — Reproduction interdite.

Digitized by Google

Il terminait enfin sur un ton de commandement qui ne lui était pas ordinaire : Quelles que fussent leurs objections, il leur ordonnait presque de venir le rejoindre.

En lisant ce dernier passage, devant ce langage impérieux si différent de celui auquel son mari l'avait habituée, madame de Groben éprouva un certain malaise. Mais il était trop tard; pour le moment du moins, elle ne pouvait revenir sur sa décision.

Elle lui répondit qu'elles étaient à Beaumont et faisaient leur apprentissage d'infirmières. S'il l'exigeait absolument, elle quitterait tout et irait près de lui, mais elle ne pouvait obliger Albertine à abandonner des fonctions qui la consolaient et dont l'accomplissement était, jusqu'à un certain point, devenu un devoir pour toutes les Françaises, dans l'état de leur malheureuse patrie. Albertine, qui n'était pas au courant de ce que contenait la lettre de sa mère, ajouta quelques mots, dans lesquels elle exprimait tout le soulagement qu'elle éprouvait à faire la seule chose qui pût adoucir les souffrances de son cœur.

En recevant ces lettres et en voyant d'où elles étaient datées, Groben se résigna. Mais dans le secret de son cœur il souffrait amèrement de ce qu'il appelait leur abandon. L'isolement était pour lui une cause de souffrances toujours plus vives. Il avait toujours redouté l'instant où Albertine le quitterait pour se marier; ce projet d'ambulance, si rapidement mis à exécution, le menaçait d'un plus grand malheur. Si Mirville venait à mourir, avec les habitudes nouvelles qu'elle allait prendre, qui sait si de l'ambulance Albertine ne passerait pas au noviciat des sœurs de charité?

En songeant à la belle et brillante Albertine sous une robe de serge et coiffée de ce hideux bonnet blanc, Groben se frappait la tête de rage, comme si cet affreux malheur était sur le point d'arriver. Il renoncerait à toutes ses entreprises, l'orgueil et la joie de sa vie, plutôt que de voir son enfant s'éloigner ainsi de lui.

Mais à quoi servirait un tel sacrifice? Sa fille ne le regarderait-elle pas toujours avec mépris comme un infâme espion? Pourrait-il jamais reconquérir son estime? L'affection survivrait-elle à l'estime?

Groben s'absorba tellement dans ces réflexions, qu'à la fin, son esprit fatigué devint incapable de suivre le fil de ses pensées; quand il s'en aperçut, il crut reconnaître un abaissement de ses facultés intellectuelles. Ce fut pour lui une douleur plus cruelle que toutes celles qu'il avait jusqu'alors éprouvées. Abandonner sa carrière lui parut un acte de folie.

Le résultat fut qu'il ne se décida à rien en ce qui regardait l'avenir, et que pour le moment présent il résolut de s'étourdir à force de travail. Il se rejeta dans les affaires avec une sorte de rage. *Elles* étaient hors de Paris. Paris se rendrait aux Prussiens ou serait détruit. Une fois la capitale prise, toute la France s'humilierait devant les conquérants. Elle serait imposée et démembrée. Tout ce que lui et ses agents pourraient faire pour la ruine du pays, ils le feraient. Il ressentait une joie que personne du moins ne pouvait lui enlever : la joie de l'orgueil et du succès, du triomphe de la Prusse, grâce à ses efforts, du patriotisme exalté par la grandeur nationale.

Pour arriver à un tel but, qu'importent les moyens! Ce n'était pas en vain qu'il avait été placé à la tête du bureau des renseignements politiques. Paris, la France entière, l'apprendraient à leurs dépens. Il avait son honneur à soutenir, la confiance de son pays à justifier, et il y arriverait. Il se ferait dix fois plus actif si cela était nécessaire; tous ses efforts se concentreraient sur Paris, car dans cette seconde phase de la guerre qui avait commencé à Sedan, Paris représentait toute la France.

Groben se remit donc à l'ouvrage, et avec une rare habileté distribua dans Paris sa légion d'espions. Il n'y eut plus de repos pour lui jusqu'à ce que l'organisation fût complète. Dans tous les services, dans toutes les classes, dans tous les rangs de la société, parmi les travailleurs comme parmi les oisifs, il y eut des adhérents dévoués à la cause de la Prusse. Jusqu'alors il s'était abstenu d'entrer en communication directe avec les filles publiques et les farouches adeptes des bas-fonds de la démocratie. Dès lors, tout scrupule fut mis de côté, et reconnaissant que ce serait sans doute dans ces deux classes infimes qu'il trouverait ses plus précieux auxiliaires, il se mit en rapport direct avec les chefs.

Ce ne fut pas toutefois sans une lutte pénible et violente que Groben se jeta dans ces honteuses manœuvres; ce qu'il y avait encore en lui de sentiments nobles et purs protesta énergiquement. Il eut des heures bien sombres, pendant lesquelles l'épreuve semblait devoir être au-dessus de ses forces. Chaque jour il devenait plus pâle et plus maigre. Sur ses lèvres on ne voyait jamais plus un sourire. Sa figure, ordinairement sérieuse, prenait une expression toujours plus froide et plus insensible.

XXXVI

AMBULANCES. — PREMIÈRES ÉPREUVES.

Quand le nombre des blessés devint plus considérable, Albertine fut appelée à son tour à faire ses premières armes. L'impression qu'elle éprouva tout d'abord fut une vive horreur, puis une immense compassion.

Il y avait d'affreuses blessures; c'étaient des figures à moitié enlevées, des mains qui n'avaient plus de doigts, des membres qui ne tenaient plus que par les tendons, d'énormes entailles, de larges plaies au milieu des chairs. Dans certains cas, la forme et l'aspect particulier des blessures semblaient prouver que l'ennemi avait fait usage de projectiles explosibles — infraction infâme à la convention de Genève, qui avait dénoncé et proscrit l'usage des balles explosibles, comme moyen trop barbare en ce siècle si vanté de la civilisation.

En face de ces hideux tableaux, Albertine pensait à Ernest, puis à son père, — à la victime et au bourreau, — et frissonnait à cette pensée.

Les blessés manifestaient leurs douleurs de toutes les manières possibles : quelques-uns, dans le délire de la fièvre, et croyant être encore sur le champ de bataille, s'écriaient : *Vive la France!* D'autres parlaient de leur village, de leur vieille mère, de leur fiancée. L'un d'eux avait eu la jambe droite amputée. Albertine, le cœur brisé, était assise auprès de son lit et pensait *à un autre blessé*, qui, lui aussi, avait peut-être passé par les mêmes douleurs et les mêmes épreuves. C'était un homme brave et dur, qui n'avait peur ni de la douleur ni de la mort; il craignait seulement d'être trop longtemps à guérir et de ne plus être en état de se battre contre les ennemis de la France. Elle lui murmurait tout bas des paroles de consolation. — Pauvre enfant! c'était son pre-

Digitized by Google

mier essai, et quel pénible essai ! — puisque c'était la ressemblance des malheurs qui l'avait attirée près de ce lit. — Cet homme était un Breton. D'autres supportaient leurs souffrances avec impatience et se plaignaient beaucoup; c'était l'exception. Un seul blasphémait; le plus grand nombre montrait une grande résignation ou tout au moins beaucoup de patience.

Peu à peu Albertine apprit à appliquer des bandages et à panser elle-même des plaies peu graves; on lui évitait d'ailleurs tout ce qui eût été pour elle pénible ou repoussant.

La première fois qu'elle vit un mort, elle éprouva une violente émotion. C'était un pauvre soldat qui avait supporté son sort avec résignation et dans des sentiments tout chrétiens; mais pendant longtemps elle fut poursuivie par le souvenir de son agonie et comme obsédée par la vue de sa figure pâle et inanimée.

En dépit de bien des services pénibles et des émotions qu'elles en ressentaient, madame de Groben et Albertine recueillirent forcément cette immense consolation que l'on éprouve à faire le bien. Madame de Groben en était arrivée à croire que son mari même aurait volontiers accepté leur séparation, s'il avait pu visiter un moment le triste théâtre sur lequel elles remplissaient leur mission charitable. Sous l'influence de cette pensée, elle lui écrivit et lui raconta leur vie. Albertine, de son côté, espérait que des gardes-malades, dévouées comme elle, donnaient des soins à Ernest avec le dévouement qu'elle mettait elle-même à soulager des étrangers. Hélas ! ni directement, ni indirectement, il ne leur était arrivé la moindre nouvelle de lui.

Cinq ou six jours après que l'ambulance eut été établie à Beaumont, il fut décidé que l'on enverrait quelques infirmiers et infirmières un peu plus loin, et l'on demande des volontaires pour aller jusqu'à Bouillon, en Belgique. Consultant sa mère du regard, mais sans même attendre sa réponse, Albertine s'offrit tout de suite. Ernest devait y être ou il y avait séjourné.

Madame de Groben n'eut pas le courage de s'y opposer. Albertine fut acceptée. Grand Dieu ! allait-elle donc le revoir? Et dans quel état ?

XXXVII

ATROCITÉS DES PRUSSIENS A SEDAN ET A BAZEILLES.

Au grand désespoir d'Albertine, les chirurgiens proposèrent de s'arrêter d'abord à Sedan. Cette ville était encore occupée par les Prussiens; il fut impossible de rien faire pour les blessés français qui pouvaient y avoir été abandonnés. Bien loin d'être adoucis par leurs succès prodigieux, les vainqueurs montraient la plus violente irritation pour les pertes considérables au prix desquelles ils avaient acheté la victoire. Le degré de misère morale et matérielle auquel on était réduit dans la ville et aux environs était effroyable. La pauvre Albertine et sa mère étaient comme anéanties en présence de ces malheurs, qui se trouvaient au-dessus de tout ce qu'on aurait pu concevoir; il n'y avait même pas à essayer de les soulager.

Ayant appris que beaucoup de soldats français prisonniers se trouvaient encore dans les faubourgs de Sedan, attendant leur tour pour être envoyés en Allemagne, M. Durier voulut les visiter. Madame de Groben et Albertine demandèrent à l'accompagner.

Le spectacle le plus digne de pitié se présente à leurs yeux. A peu près 10 000 hommes étaient perqués dans un champ découvert, sans tentes ni abri d'aucune sorte contre la pluie qui tombait à torrents; leurs habits étaient trempés; beaucoup d'entre eux étaient couchés par terre avec la fièvre et des douleurs de rhumatisme. Pas le moindre secours ne leur était accordé; les chirurgiens français avaient été forcés d'aller soigner les blessés prussiens dans les différentes localités du voisinage.

Un Français, qui se nommait, à ce qu'il dit, Lambert, était déjà sur les lieux. M. Durier entra en conversation avec lui, et lui demanda si l'on pouvait approcher des prisonniers.

— Que pouvons-nous faire pour eux? demanda M. Durier.

— Vous pouvez leur donner des cigares et de la nourriture, si vous en avez sur vous, répondit l'étranger; je pourrai les leur faire passer. L'argent leur est inutile. Les officiers eux-mêmes n'ont la permission de rien acheter.

— Pourquoi cela ? demanda M. Durier. On m'a dit que dans Sedan il y a de tout en abondance, pour ceux qui peuvent payer, et que les soldats prussiens reçoivent tous les jours deux rations de viande.

— Cela est parfaitement exact, répliqua M. Lambert, pour ce qui est des Prussiens. Ils ont levé sur tout le pays de lourdes contributions, et ils vivent dans la plus grande abondance pendant que nos soldats et les habitants sont positivement réduits à mourir de faim. Ils n'osent pas fusiller tous nos hommes, par peur de l'opinion publique en Europe : ils essayent d'arriver au même résultat en laissant tous ces malheureux manquer de tout et exposés à toutes les intempéries.

— Un calcul vraiment prussien ! s'écria M. Durier avec indignation.

— Mais ces 80 000 hommes n'étaient pas enfermés ici, dans ce petit espace? demanda madame de Groben.

— Si, vraiment, ils y étaient; ils n'avaient pas même de place pour s'asseoir.

— Quelle honte ! s'écrièrent plusieurs personnes.

— Ceux-ci sont les plus malheureux, parce qu'ils seront restés ici le plus longtemps, continua M. Lambert. On a emmené les prisonniers en Allemagne par convois de 10 000 ou 20 000 hommes, suivant les moyens de transport qu'on avait à sa disposition.

— Mais n'est-il pas tout à fait inusité de soumettre des officiers à un semblable traitement? demanda madame de Groben.

— Sans doute, répliqua M. Lambert; mais ces braves officiers sont tout spécialement en butte à la haine de la Prusse parce qu'ils ont refusé de signer la capitulation.

— C'est triste d'en être là ! dit, en soupirant, madame de Groben; mais je voudrais les voir partir pour l'Allemagne plutôt que de les voir rester ici dans une situation aussi cruelle et aussi nuisible à leur santé.

— Moi aussi, j'assisterais avec plaisir à leur départ, dit M. Durier.

— Je vous réponds bien que non, reprit M. Lambert d'un air sombre. Hier, j'ai vu partir un détachement, et j'espère ne plus jamais assister à pareil spectacle. Les Prussiens ont d'abord formé leurs prisonniers en escouades, comme pour la parade, puis ils les ont fait marcher au pas accéléré, au son de leurs airs nationaux. Il y avait trois lieues à parcourir, et,

Digitized by Google

comme vous le voyez, nos hommes sont très-faibles, en sorte que de temps en temps les Prussiens avaient à les faire avancer, et je vous promets que ce n'était pas par la douceur. J'ai vu de mes propres yeux comment ils s'y prenaient; les officiers aussi bien que les soldats.

— C'est vraiment trop horrible ! s'écria Albertine qui avait suivi toute cette conversation le mort dans l'âme.

— J'ai essayé, dit M. Lembert, de faire quelques observations aux officiers qui commandaient; mais on n'a pas tenu le moindre compte de mon intervention, et quelques-uns même m'ont brutalement repoussé.

— Et ces gens-là se disent civilisés ! s'écria M. Durier exaspéré; ils ont même la prétention d'être raffinés dans leurs mœurs !

Quand la petite troupe rentra au quartier-général de l'ambulance, il fut décidé d'un commun accord que, puisqu'il n'y avait rien de possible à faire à Sedan, on pousserait plus loin. Une nuit de repos était nécessaire. M. Durier proposa donc de consacrer cette après-midi à explorer Bazeilles. On lui avait fait un récit lamentable des souffrances qu'avait eu à endurer cette petite localité.

Deux religieuses, avec Albertine sous leur protection, et M. Durier comme guide, partirent donc à pied pour Bazeilles. La distance n'était que de deux lieues, mais madame de Groben était trop fatiguée pour être de l'expédition.

Avertis par ce qu'ils avaient vu le matin, ils eurent soin d'emporter avec eux tout ce qu'ils purent en fait de nourriture et de vêtements. Et ce fut, en effet, une heureuse précaution. Bazeilles était dans le plus misérable état. Les quelques habitants qui avaient échappé racontaient les histoires les plus épouvantables : là, le système prussien s'était montré dans toute son horreur.

Des patriotes de Bazeilles avaient eu l'audace de défendre leur territoire : comme ils faisaient tous partie d'une garde nationale régulière, le code militaire le plus rigoureux ne pouvait leur défendre de se battre, ni les condamner pour l'avoir fait. Mais la Prusse a des lois à elle, ou plutôt elle n'en reconnaît aucune en dehors de la ruse et de la loi du plus fort.

Les hommes de Bazeilles s'étaient donc réunis à l'armée française régulière et avaient essayé de se maintenir dans les positions qui entourent Sedan, dont Bazeilles n'est qu'un faubourg. Beaucoup d'entre eux avaient été tués pendant la bataille; bien peu échappèrent, en dehors des femmes et des enfants. Quand les Prussiens entrèrent dans leur village, les quelques hommes qui survivaient se réfugièrent dans les caves, espérant ainsi échapper à la fureur du triomphe. Mais les vainqueurs, sans pitié, mirent le feu aux maisons, et quand les malheureuses victimes essayaient de se sauver à travers les flammes, les soldats, du bout de leurs sabres ou avec leurs baïonnettes, les repoussaient au milieu de l'incendie. Ceux qui, malgré tout, arrivèrent à se sauver du feu, furent fusillés sans pitié.

Ainsi périt toute une population d'hommes, de femmes et d'enfants. Sur 2 000 habitants il en restait à peine 280 pour raconter le désastre.

Pas une maison de Bazeilles n'était restée debout. Albertine suivait les sœurs au milieu des ruines, à travers des masses de cadavres calcinés et non encore enterrés, qui remplissaient l'air des plus effreuses émanations.

Quelques malheureux erraient de côté et d'autre, cherchant un abri au milieu des ruines et des décombres, entièrement privés de tout moyen de subsistance.

Les ambulanciers leur distribuèrent tous les secours qu'ils avaient apportés et s'en retournèrent à Sedan le cœur navré.

XXVIII

AMOUR ÉTERNEL

Le jour suivant, l'ambulance se dirigea sur Bouillon. Aussitôt leur arrivée, sur la demande de madame de Groben, une sœur se mit en quête de renseignements.

La réponse fut affirmative. Le capitaine de Mirville était dans la ville, à l'ambulance de la rue Saint-Lazare, n° 15. Il avait été grièvement blessé : on n'espérait pas le sauver; il était mourant, il était peut-être déjà mort.

La sœur donna tous ces renseignements d'une voix douce et calme, sans la moindre émotion : ceci dit, la commission était faite et elle ne voyait pas plus loin. Pour elle le capitaine Mirville n'était qu'un blessé au milieu de tant d'autres, et elle ne comprenait pas l'intérêt particulier qu'on pouvait prendre à sa vie.

Pauvre Albertine ! sa souffrance fut bien amère : ce fut comme un coup de poignard qui lui traversait le cœur. Le ton d'indifférence avec lequel lui fut communiquée cette horrible nouvelle ajoutait encore à sa douleur.

Mais il ne s'agissait pas de perdre le temps en réflexions.

— Mère, allons vite, dit-elle en se levant brusquement.

Elles coururent à travers les rues étroites de Bouillon, se trompèrent plusieurs fois de route, et arrivèrent enfin au n° 15 de la rue Saint-Lazare.

— Il y a plusieurs salles au premier étage, la porte à droite, répondit le portier à la demande de madame de Groben. Plusieurs officiers français doivent se trouver dans la première ou dans la seconde pièce.

Que tous ces renseignements étaient froids !

Albertine monta l'escalier en courant et arriva tout essoufflée sur le palier, où elle attendit sa mère.

Elles pénétrèrent dans la première salle et parcoururent des yeux les deux rangées de lits. Il n'était pas là. Madame de Groben s'adresse alors à une dame et à un monsieur qui paraissaient diriger cette salle. Albertine ne pouvait prononcer un mot ni attendre plus longtemps. Elle courut plus loin.

Hélas ! il y était, mais pâle, sans mouvement... il venait de mourir.

Malheureuse enfant ! dix minutes plutôt, ce corps inanimé avait encore de la vie et du sentiment. Elle aurait pu entendre une parole d'adieu, recevoir un regard d'amour ! Mais cela même lui était refusé. Un triste et lugubre linceul, une pâle figure déjà refroidie, c'était tout !

Elle fut violemment tentée de se jeter à genoux et d'embrasser ce front décoloré, mais la présence de personnes étrangères, le respect de la mort et sa modestie de jeune fille l'arrêtèrent.

Ses yeux semblaient ne plus avoir de larmes. Elle était debout devant ce lit, les mains jointes, dans une horrible angoisse, et regardait de ce regard fixe qui ne voit rien.

Sa mère le soutenait dans ses bras et essayait d'adoucir cette peine qu'elle savait bien elle-même ne pouvoir être

Digitized by Google

adoucie. Puis elle se mit à genoux et pria. Albertine suivit machinalement son exemple, et peu à peu, à mesure que des paroles de paix sortirent de ses lèvres, elle se trouva moins seule, moins complétement abandonnée.

Cette heure où sur la place de la Madeleine ils se séparèrent lui revint à la mémoire. Quand il était devant elle dans toute sa fierté de jeune homme, n'avait-elle pas fait vœu de l'aimer jusqu'à la mort et même au delà? Et maintenant son cœur redisait ce vœu et la destinée venait d'y appliquer son sceau fatal. Elle tiendrait sa parole : toute sa vie elle lui serait fidèle.

Elle se hasarda à baiser le crucifix que sa pauvre main, son unique main supportait, et alors elle découvrit, attaché à son poignet, le médaillon qui contenait son portrait à elle-même. Jusqu'à la dernière heure il n'avait cessé de penser à elle.

Enfin elles durent s'en aller : le quitter encore... une dernière fois; elle le regarda... elles jetèrent de l'eau bénite sur le corps et se retirèrent.

Puisse-t-il reposer en paix, cet être si cher!

Pauvre Albertine! en entrant dans cette chambre, elle se refusait encore à croire ce que tout devait lui faire pressentir : et maintenant toutes ses espérances avaient disparu, le rêve de sa jeunesse était évanoui.

Les offices religieux furent célébrés. Albertine et sa mère allèrent jusqu'au cimetière, virent déposer le cercueil dans la fosse, et la bêche le recouvrir de terre.

Un léger monticule fut élevé et une croix de bois fixée dans le sol, sur laquelle était marqué le lieu où il tomba et comment il mourut. La mère et la fille restèrent encore pour planter quelques fleurs sur la tombe et de jeunes arbustes tout alentour.

Fleurissez, jeunes plantes, égayez l'œil par vos brillantes couleurs, embaumez l'air de vos parfums. Quand les pas des vivants auront cessé de se faire entendre, quand les voix seront devenues muettes, vous parlerez encore de l'amour qui ne s'éteint jamais.

XXXIX

ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE

Pendant que ces événements se passaient, Groben poursuivait le cours de ses intrigues et méditait sans cesse de nouvelles entreprises pour arriver plus vite à son but. Son activité incessante avait fini par devenir de la fièvre, mais ce travail ne lui apportait plus les mêmes jouissances qu'autrefois. Il s'y livrait par sentiment du devoir, par un effort désespéré pour arriver à ses fins, et plus souvent encore pour échapper à de pénibles préoccupations. Ce n'était plus l'homme calme d'autrefois : il était en proie à une inquiétude continuelle qui ne lui laissait plus de repos. Il était comme un individu qui court sans s'arrêter vers un terme qu'il ne peut jamais atteindre.

Le sentiment de la solitude l'oppressait et d'amères pensées le torturaient. Il fuyait tous ceux qui recherchaient sa société : peu à peu le sommeil l'abandonna; des rêvasseries étranges, de tristes souvenirs, de sombres fantômes, vinrent troubler le repos de ses nuits.

Le sort de Schneider l'avait profondément affecté. Ces coups de fusil dont le contre-coup, disait-il, avait retenti dans son cœur, lui revenaient maintenant à la mémoire. Il croyait entendre Schneider lui faire ses rapports d'une voix nette et distincte ; puis, tout à coup, une violente douleur lui traversait la poitrine, et sortant d'une torpeur qui n'était pas le sommeil, il se redressait terrifié, s'imaginant voir devant lui son ami tout sanglant, qui implorait son secours.

Dans d'autres instants il parcourait des champs de bataille : il en avait visité un, et cette vue avait laissé dans son esprit une impression ineffaçable ; les autres, il ne les connaissait que par les récits qu'il avait lus et étudiés, mais les plus minutieux détails lui revenaient dans toute leur horreur. Il croyait voir les ombres des soldats tués ou blessés, et s'imaginait être lui-même à la recherche des corps de ses deux neveux ; et, pendant qu'il tournait en tous sens un cadavre enseveli sous des monceaux d'autres cadavres, il lui semblait voir tout à coup Albertine se dresser devant lui.

Tantôt la scène qui s'était passée dans son cabinet à Paris, quand sa fille lui reprocha d'être un espion, et le conjura d'avouer qu'elle n'était pas sa fille, se reproduisait en partie, mais en termes plus durs et encore plus amers.

A d'autres moments la blanche figure d'Albertine lui apparaissait au milieu d'un champ ensanglanté, dans le demi-jour d'un pâle clair de lune, et, lui montrant du doigt les cadavres qui les entouraient, elle le dénonçait au monde comme le destructeur de son pays, le meurtrier de son fiancé, et appelait sur lui la vengeance du ciel.

Après des nuits ainsi passées, Groben se levait épuisé de fatigue et dans la plus grande prostration d'esprit. Pendant le jour, grâce à sa volonté de fer, il pouvait écarter tous ces rêves d'une imagination en désordre, mais, à mesure que l'ombre de la nuit approchait, il devenait peu à peu impuissant pour résister à ce délire, et une terreur indicible s'emparait de toute sa personne.

Sa santé finit par s'altérer ; il écrivit de moins en moins à sa femme et à sa fille : il finit même par ne plus écrire que très-rarement à cette dernière, il ne lui envoyait que quelques lignes. A sa femme il rendait compte, d'une manière vague, de faits insignifiants, d'une promenade qu'il avait faite, d'une nouvelle connaissance qu'il avait rencontrée. Il ne leur parlait plus du tout de venir le retrouver, ni de son retour possible auprès d'elles. Quant à la guerre et à tout ce qui pouvait s'y rapporter, il n'en faisait mention que dans les termes les plus laconiques.

Cependant, quand il apprit la mort de Mirville, Groben prit sur lui d'écrire à Albertine une lettre de condoléance.

Ce fut pour lui une joie très-vive d'apprendre que le siége de Paris était commencé. Sa figure, qui ne changeait plus guère d'impression, fut illuminée à cette nouvelle par un sourire diabolique. Le jour même et le lendemain il écrivit avec ardeur. Tout marchait suivant ses désirs. Il avait organisé un système parfait d'espionnage, et il riait en lui-même en songeant que Paris était complétement cerné avec les agents prussiens tranquillement enfermés dans ses murs.

— Ah! ah! se disait-il, les hommes de loi ne manquent pas dans le gouvernement, mais nous serons plus fins qu'eux. Ils ont renvoyé beaucoup de nos gens, mais il leur en reste encore plus, des hommes — des femmes — qui exécuteront mes ordres avec zèle. Nous les payons cher, mais ils gagnent bien leur argent. Il n'y a pas de secrets pour moi : et je connais les affaires et les connaîtrai mieux que les Trochu et les Jules Favre. Les émeutes, la Commune, leur vieil empereur, seront pour nous. Nous avons les atouts dans notre jeu.

Digitized by Google

A cette époque, Groben reçut la visite de son vieil ami Fernbach, et ils passèrent ensemble quelques heures agréables. Fernbach s'était fixé pour le moment à Francfort, mais il aspirait à revenir à Paris.

Groben lui assura que cela ne tarderait pas.

XL

MALADIE ET VOYAGE

Madame de Groben et Albertine apprirent avec effroi que le siége et l'investissement de Paris étaient commencés. Elles n'y avaient pas cru, et ce fut pour elles un nouveau chagrin. Le 18 septembre, les portes étaient bien fermées.

Vers la fin du mois l'investissement fut complet. Paris était prêt à défendre ses murs, mais ne pouvait protéger ses ouvrages avancés. Les remparts avaient été réparés et garnis de canons; les fossés étaient remplis d'eau, tous les forts étaient armés. La plupart des maisons comprises dans la zone militaire et même au delà avaient été abattues. Les environs de Paris étaient à moitié dépouillés de ce qui en faisait la beauté. Le bois de Boulogne, compris dans le plan de défense, avait été rasé sans hésiter, et était partout hérissé de chevaux de frise et de palissades. Un rempart de terre s'étendait de la Porte-Maillot au Point-du-Jour, et en dedans des fortifications une forte barricade de pierres protégeait la grande avenue qui conduisait aux Champs-Élysées.

Paris, la ville du luxe et du plaisir, avait renoncé avec une froide résolution à tout ce qui faisait sa beauté et ses charmes; il avait la fièvre, il voulait se défendre. Mais en septembre, comme beaucoup plus tard, on s'en tint toujours à ces seuls préparatifs que nous venons d'indiquer.

Dans l'intérieur tout se passait comme en temps ordinaire. A voir l'aspect de Paris, on n'aurait jamais cru que la ville fût assiégée. Les boutiques étaient ouvertes, et dans les rues on rencontrait une foule de gens qui allaient à leurs affaires et paraissaient même aussi gais que dans les jours de paix.

Le seul fait nouveau était de voir passer sans cesse des mobiles et des gardes nationaux, qui sur chaque place et depuis le matin jusqu'au soir, s'exerçaient au son du tambour.

Dès que le premier moment de désespoir fut passé et eut fait place à une douleur plus calme, Albertine demanda à sa mère de retourner à l'ambulance. Ernest l'avait quittée pour toujours. Désormais et à jamais elle vivrait avec son souvenir. Sa foi religieuse l'encourageait à tout souffrir par amour pour lui.

Il lui semblait que cet amour était devenu encore plus profond, que leurs cœurs étaient plus unis; la mort ne pouvait rien sur eux. Mais en ce moment la patrie ensanglantée lui tendait les mains, et c'était à elle qu'elle devait consacrer ces soins et cette tendresse dont elle n'avait pu entourer son fiancé. C'était le seul moyen de combler le vide de son cœur, devenu veuf d'amour.

Madame de Groben, tout en partageant les sentiments d'Albertine, avait aussi ses douleurs et ses souffrances personnelles. Elle avait reçu dernièrement des nouvelles de plusieurs parents. Son neveu, un jeune lieutenant, le fils d'une sœur chérie, avait été tué à Carignan; son cousin, heureusement non blessé, avait été fait prisonnier et envoyé en Allemagne.

— Hélas! quelle horrible guerre, s'écria-t-elle, nous perdrons tous ceux qui nous sont chers!

Un moment on avait eu le projet de renvoyer l'ambulance dans Paris, mais les portes avaient été fermées plutôt qu'on ne s'y était attendu. Ordinairement une ambulance pouvait traverser les lignes ennemies; mais la Prusse en toute occasion oubliait à un tel point les règles de l'honneur et de l'humanité que rien n'était sacré à ses yeux, que rien n'était à l'abri de ses caprices brutaux. Il fut donc décidé que l'on attendrait la suite des événements.

La mère et la fille se sentaient attirées vers Paris. Il leur semblait que dans la lutte nationale qui s'engageait, la partie la plus importante se passerait probablement sous ses murs. Albertine aspirait à prendre sa part des dangers et des privations du siége; elle aurait voulu soigner surtout ceux de ses compatriotes qui seraient blessés dans la défense de la capitale.

D'un autre côté, madame de Groben commençait à s'inquiéter beaucoup de son mari. Elle avait trouvé que dans ces derniers temps ses lettres étaient très-singulières; elles étaient peu à peu devenues plus courtes, et chaque fois elles paraissaient plus froides et plus embarrassées. Il leur adressait quelques rares questions sur ce qu'elles faisaient, mais il ne donnait plus aucun détail sur sa vie journalière; de la guerre il en parlait à peine et seulement en termes vagues. Après l'explosion de sympathie que la mort de Mirville avait provoquée, il cessa tout à fait d'écrire.

Marie Fernbach avait envoyé à Albertine une lettre de condoléance au sujet de la mort de son fiancé. Incidemment elle mentionnait que son père était allé de Francfort à Bonn pour voir M. de Groben, qu'il avait trouvé très-affairé.

Albertine froissa la lettre entre ses doigts : c'était de la part de Marie une singulière impertinence de lui écrire, et elle ne répondit jamais.

Madame de Groben savait donc que son mari était très-occupé; mais à quoi? Elle ne cessait de lui écrire, mais ne recevait aucune réponse. Que voulait dire ce silence? Au bout de quelques jours le mystère fut enfin éclairci.

Un médecin de Bonn, le docteur Stiebel, écrivit que Groben était tombé malade et avait été amené dans sa maison de santé. A la fin de la lettre il engageait madame de Groben à venir voir son mari. Il n'y avait, du reste, aucun détail et pas un mot de la main de Groben, ce qui surprit péniblement sa femme.

Toute hésitation devait être écartée. Elle donna la lettre à Albertine en lui disant :

— Veux-tu venir avec moi, ma chérie? Parle-moi franchement. Préférerais-tu rester ici avec les sœurs?

— Je vous accompagnerai, maman, dit-elle en se levant et en allant embrasser sa mère.

Leurs préparatifs furent bientôt faits. Elles partirent pour Bonn. Elles traversèrent Bruxelles, Liége et Aix-la-Chapelle. En entrant dans la Prusse rhénane Albertine sentit sa douleur s'accroître. Ce n'était pas la Prusse proprement dite, mais c'était le territoire ennemi.

De toutes parts on retrouvait les traces de la guerre, sur toutes les lignes de chemin de fer on rencontrait des wagons remplis de munitions et d'approvisionnements. Elle frémit en voyant un long convoi de mitrailleuses. Étaient-ce des mitrailleuses françaises ou prussiennes? Elle n'en savait rien,

mais c'étaient des engins de mort pour les Français ou des trophées conquis sur eux. Les uniformes prussiens se voyaient en grand nombre à toutes les stations ou dans les trains en mouvement.

Un spectacle plus triste encore les attendait à la gare de Cologne. Elles arrivèrent pour voir partir un long convoi qui emportait dans le fond de l'Allemagne des prisonniers et des blessés français. A la vue de ces uniformes, oubliant toute prudence, elles saluèrent d'un triste adieu ces fils vaincus de la France. Ces pauvres gens en partant pour leur captivité poussèrent eux-mêmes le cri de : *Vive la France!*

Et longtemps encore ce cri retentit sur toute la ligne.

XLI

NOUVELLES DOULEURS

Elles s'arrêtèrent à Bonn à l'adresse indiquée, Langestrasse, n° 3, et demandèrent le docteur Stiebel. Il vint aussitôt.

Aux questions de madame de Groben, il répondit que son mari n'était pas très-malade, mais que peut-être cependant elle le trouverait très-changé.

— Est-ce possible! s'écria-t-elle.

— Puis-je vous demander s'il y a eu dans sa famille des exemples de faiblesse nerveuse ou d'excitation cérébrale?

— Pas que je sache, répondit madame de Groben sans hésiter; — puis, après avoir interrogé ses souvenirs: — Je me rappelle cependant avoir entendu dire à mon mari qu'un de ses oncles était mort dans un accès d'aliénation mentale.

Le docteur Stiebel prit un air plus sérieux.

— Mais vous ne voulez pas dire... Vous ne craignez pas qu'une aussi horrible maladie, qu'un dérangement d'esprit soit le cas de mon mari? s'écria madame de Groben, bouleversée par l'idée qui se présentait à elle, et essayant de lire dans les yeux du docteur.

— Calmez-vous, chère madame, calmez-vous! Pour le moment il n'y a pas de folie ; mais par instants il souffre d'une grande exaltation et a des hallucinations très-pénibles.

— Puis-je le voir en ce moment? demanda madame de Groben les larmes aux yeux.

— Pauvre cher père, le voir ainsi! s'écria Albertine très-agitée; et des sentiments de remords et d'affectueux souvenirs se pressaient en foule dans son cœur.

— Sans doute, vous le pouvez, répliqua le docteur Stiebel; il se leva pour sonner. Mais ne soyez pas surprises si, au premier abord, il ne vous reconnaissait pas.

— Ne pas me reconnaître! mon mari, ne pas me reconnaître! s'écria madame de Groben. Docteur, vous nous cachez quelque chose. Par pitié, dites-le-moi! mon mari est-il fou?

— Non, non, madame! sur l'honneur, je vous assure que non, dit Stiebel ; du moins cette maladie n'est pas pour nous de la folie.

— Mais, qu'est-ce donc alors? dit madame de Groben tout agitée par un tremblement nerveux ; dites-moi ce que c'est!

— C'est un désordre du système nerveux, chère madame ; un désordre semblable à celui que vous éprouvez vous-même en ce moment, mais à un plus haut degré. Une excitation continuelle, un travail excessif, car même aujourd'hui M. de Groben ne cesse de travailler, ont rendu cet état plus grave.

Madame de Groben fit un geste de désespoir et s'écria :

— Carl! oh! Carl! — Albertine devint d'une pâleur mortelle.

— Pour le moment, ne vous alarmez pas trop, je vous en conjure, reprit le docteur. Il n'y a encore rien de désespéré. Il peut guérir ; votre présence peut lui faire beaucoup de bien. C'est pourquoi j'ai cru devoir me permettre de vous engager à venir.

— Mon mari n'est donc pas averti que vous m'avez écrit? demanda madame de Groben.

— Non, madame. J'ai voulu voir ce que produirait sur lui une violente surprise. M. de Groben a une volonté très-énergique et une très-grande ténacité dans le caractère. Je crois pouvoir dire que ses affections sont profondément enracinées dans son cœur ; vous pourrez le faire sortir de son abattement moral, calmer son excitation, et surtout obtenir de lui qu'il renonce à toute espèce de travail.

Le docteur Stiebel les conduisit dans un vaste salon où les malades en traitement recevaient leurs visites.

Elles attendirent quelques minutes sans oser seulement échanger leurs pensées. M. de Groben entra.

Il était, en effet, très-pâle, très-amaigri, et avait l'air hagard. Ses cheveux, déjà rares et gris, étaient encore tombés et avaient blanchi ; le peu qui lui en restait était épars sur son visage, et donnait une apparence négligée à toute sa personne, qui était, du reste, comme toujours, propre et bien tenue. C'était dans ses yeux qu'on trouvait le changement le plus frappant. Ce n'était plus ce regard froid et résolu : l'expression en était douloureusement triste et comme sauvage.

Groben s'était arrêté un moment, comme incertain sur ce qu'il allait faire. Il s'avança ensuite vers madame de Groben, qui venait à lui en renfonçant ses larmes. Il lui tendit la main et lui dit :

— Vous voici donc enfin, ma femme. Vous venez bien tard aujourd'hui.

— Il y a bien longtemps, en effet, que nous sommes séparés, s'écria-t-elle en se jetant dans ses bras et en l'embrassant.

Il lui rendit ses caresses et lui répondit en souriant tranquillement :

— Il n'y a pas encore bien longtemps. Mais hier vous étiez venue à dix heures et aujourd'hui je crois qu'il est midi, dit-il en tirant sa montre. Pour un malade, deux heures d'attente c'est interminable.

Albertine avait suivi sa mère; elle pressait le bras de son père et attendait qu'il l'embrassât. Quand elle entendit ce qu'il disait, un frisson glacial lui parcourut tout le corps, et elle se retira en arrière toute tremblante.

Groben n'avait pas jusqu'alors paru s'apercevoir de la présence de sa fille ; en remettant sa montre dans sa poche, il la vit, et lui fit un profond salut en lui avançant un fauteuil avec politesse. Il se tourna ensuite vers sa femme et lui dit :

— Vous auriez dû me prévenir que vous aviez amené une dame avec vous, et ne pas m'exposer à être impoli envers une étrangère.

La pauvre Albertine se laissa tomber machinalement dans le fauteuil que lui avait indiqué son père, et se couvrant la figure avec les mains, pleura bien amèrement, mais sans faire de bruit. Groben l'entendit cependant, et d'un ton de compassion il dit à sa femme :

Digitized by Google

— Cette pauvre dame a du chagrin. A-t-elle perdu quelqu'un des siens? ajouta-t-il d'un ton mystérieux et en baissant la voix : est-ce à la guerre qu'elle l'a perdu?

Puis, sans attendre la réponse, il conduisit sa femme sur le canapé et s'assit auprès d'elle. Ils causèrent un moment; il lui parlait toujours comme s'il l'avait vue la veille, il lui racontait tous les détails de sa maladie et les moindres circonstances de sa vie de tous les jours dans la maison de santé. La pauvre femme avait le courage de le laisser dire et de paraître l'écouter avec le plus grand intérêt.

Dans le cours de cette conversation faite à bâtons rompus, Groben en arriva à un point qui touchait à sa vie passée de Paris; à ce moment, l'enchaînement des faits parut se renouer graduellement dans sa tête : ce fut comme s'il sortait d'un rêve.

Saisissant tout à coup la main de sa femme, il s'écria :

— Est-ce que je suis fou?

Il regardait tout autour de la chambre.

— Où suis-je?

Puis, se retournant de nouveau vers elle, il s'écria d'une voix suppliante :

— Parle, ma femme, suis-je donc fou? *fou?*

— Quelle absurdité! lui répondit-elle avec une grande présence d'esprit. Elle lui prit les mains dans les siennes d'un air affectueux, et ajouta : Vous avez été malade et vous êtes venu ici pour vous faire soigner, mais vous serez bientôt tout à fait guéri. Nous vous guérirons complétement, dit-elle en tournant les yeux vers Albertine.

Groben suivit la direction de son regard, mais quand il aperçut Albertine, son expression sauvage lui revint, et il dit tout bas :

— Quelle est cette étrangère?

Albertine s'était levée et avancée vers lui; elle se jeta à son cou en lui disant :

— *Mon père chéri!*

Un moment il fut stupéfait, puis s'écria :

— Ma fille, ma chère fille! et il la prit dans ses bras.

Pendant un instant il les reconnut toutes deux complétement; puis, repoussant sa fille loin de lui avec une sorte de respect, il lui dit en gémissant :

— Vous ne haïrez pas votre vieux père, n'est-ce pas? Essayez de ne pas le haïr. Oui, je suis un espion, mais vous ne me haïssez pas. Je mettrai tout cela de côté, Albertine, tout, absolument tout, pour vous plaire.

Il parut très-alarmé, comme s'il en eût trop dit, beaucoup plus qu'il ne voulait.

— N'allons-nous pas bientôt vivre heureux tous ensemble, papa? dit Albertine, faisant sur elle-même un violent effort pour paraître gaie et arriver à le distraire. — Le docteur dit que vous serez bientôt guéri. Maman et moi nous sommes venues pour vous soigner et vivre avec vous.

— Sois bénie, ma fille! s'écria-t-il d'un ton ferme : il paraissait avoir retrouvé de nouveau toute sa raison.

Ils continuèrent un moment à causer tous les trois, comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé. Groben était redevenu lui-même, il était seulement un peu faible, comme un homme qui sortirait de quelque grande maladie.

Un instant après, le docteur Stiebel entra et fut très-gai. Il raconta, en plaisantant, que Groben se refusait parfois à prendre les pilules et les tisanes amères qui lui étaient présentées, et déclara que s'il eût été plus soumis, depuis longtemps il serait sorti de ses mains. Groben sourit à l'énumération de ses méfaits, et les deux pauvres femmes essayèrent de faire comme lui.

Madame de Groben obtint qu'elle et sa fille fussent logées dans la maison.

XLII

EXPIATION

Au bout de quelques semaines, Groben expira, un matin, au milieu des plus terribles fureurs.

L'espion était allé rendre son dernier compte.

Homme froid par tempérament, il n'avait pas connu les entraînements grossiers des sens; son intelligence était grande, mais il ne s'en servit que pour le crime et se traîna toute sa vie dans les basses régions de la trahison et de la perfidie.

Tel fut l'espion prussien.

— Mon enfant, dit madame de Groben à sa fille, où irons-nous, que ferons-nous?

— Retournons à nos blessés. Nous ne pouvons rien faire de mieux que de nous dévouer à eux. Puisqu'il ne nous est pas permis de verser notre sang pour la cause de notre pays, — ce que je voudrais pouvoir faire, — consacrons notre fortune, notre temps, notre amour.....

— Tu es bien jeune, Albertine, pour supporter de telles fatigues. Peut-être devrais-tu prendre quelque repos.

— Du repos, maman, je n'en ai nul besoin. Ce dont j'ai besoin, c'est de donner tout ce que j'ai en moi de forces — pour soulager mon chagrin, je ne puis vous en dire plus, mais vous me comprenez, vous pensez comme moi.

— Mais tu es déjà très-changée. Non-seulement ta santé paraît altérée, mon enfant, mais ta fraîcheur disparaît chaque jour. Je ne sais si je dois te permettre de faire un sacrifice que tu pourrais regretter plus tard.

Albertine sourit comme jadis elle savait sourire.

— La fraîcheur, la beauté, mère, ne sont plus rien pour moi. Toute ma jeunesse est enterrée. — Vous savez où. — Une nouvelle vie s'est ouverte devant moi et je l'ai embrassée. Sur la terre je n'ai plus que vous et notre chère patrie.

— Qu'il en soit donc comme tu le veux, dit madame de Groben.

— Ainsi, maman, quoi qu'il arrive, quelle que soit la fin du siége de Paris, nous nous dévouons aux blessés, aussi longtemps qu'il y en aura à soigner. Plus tard, nous trouverons toujours des personnes pauvres et affligées que nous essayerons de soulager.

Madame de Groben et Albertine ont tenu leur parole. La veuve trouve dans l'exercice de la charité un soulagement à ses peines. Albertine ne dit rien à sa mère, mais au fond du cœur elle sent encore que la fille d'un espion ne pourra jamais faire assez pour expier le crime paternel.

FIN.

V. VALMONT.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par ***. —

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 21 18 NOVEMBRE 1871

Paris, 17 novembre 1871.

La prochaine session de l'Assemblée. — Le mouvement du *sou* contre l'ignorance. — Les Allemands pris la main dans le sac. — Le spectre russe et le bourgeois allemand. — Une démission qui se comprend et ne peut s'expliquer. — Londres menacée du sort de Chicago.

Hier, dans la séance de la commission de permanence, la lettre de M. Thiers à M. Jules Janin, dans laquelle le président de la république exprimait l'espoir que l'Assemblée reviendrait à Paris, a été l'objet des « conversations ». On ne dit pas des « discussions ». Nous croyons, en effet, que plus d'un membre de la commission de permanence a le désir secret que l'Assemblée revienne à Paris, et souhaite seulement, en vue des électeurs des départements, que l'Assemblée ait l'*air* de ne pouvoir faire autrement. Quand on sait d'ailleurs quelle gêne énorme et inévitable apporte une organisation ou plutôt une désorganisation qui met les ministres à Versailles et les ministères à Paris, on ne saurait en être surpris. D'autre part, l'Assemblée, qui est éminemment antibonapartiste et antiradicale, ne pourra se dissimuler qu'en revenant à Paris elle ôterait une arme aux radicaux et aux bonapartistes.

Le *Journal des Débats* contient ce matin une lettre de Versailles qui nous éclaire sur les dispositions qu'apportera l'Assemblée, dans sa prochaine session, relativement au pouvoir constituant qu'elle s'est accordé à elle-même. Elle ne fera pas de constitution proprement dite, elle fera les lois « constitutives » (organisation de l'armée, réforme judiciaire, instruction publique, etc., de même qu'elle a fait déjà la loi sur l'organisation départementale). Ces explications sur la manière dont l'Assemblée comprendrait l'exercice de son pouvoir constituant seront fort remarquées par tous ceux qui savent le nom de celui qui les donne et l'autorité qu'il a pour les donner.

On nous écrit de toutes parts pour nous demander comment on peut se mettre en rapport avec le Cercle parisien de la Ligue de l'enseignement, qui a pris l'initiative du mouvement national du *sou* contre l'ignorance, afin de lui apporter son concours. Il faut s'adresser à M. Emmanuel Vauchez, secrétaire du Cercle, 175, rue Saint-Honoré à Paris, pour se faire envoyer des listes de pétition, qu'on est prié de signer et de faire signer par le plus grand nombre de personnes possible. Toutes ces feuilles, une fois signées, seront déposées sur la tribune de l'Assemblée nationale.

Nous ne doutons pas que chacun ne s'empresse de prendre part à ce mouvement, qui se développe déjà sur tous les points de la France, et qui va prouver que, pour une grande réforme du moins, pour une réforme de première nécessité, le pays est capable de faire cette d'initiative, au lieu d'attendre passivement la décision de ses législateurs.

Nos recherches dans la collection des journaux allemands et la lecture des numéros qui ont paru pendant la guerre nous ont amenés à faire une jolie découverte. On sait que les Allemands nient effrontément, quand on se permet de dire que leurs soldats ne se sont fait aucun scrupule de voler dans les maisons particulières qu'ils ont occupées pendant l'invasion. Or il se trouve que la *Feldpost* (poste de campagne) ayant rendu ses comptes semestriels dans les premiers jours du mois de janvier, cette statistique officielle a été publiée, à cette époque, dans les journaux prussiens. Qu'y voyons-nous ?

Du 16 juillet au 31 décembre 1870, les envois d'Allemagne en France « pour le compte particulier des soldats, » c'est-à-dire les sommes qui leur ont été envoyées par leurs familles, représentent le chiffre de fr. 13 940 000 (quatorze millions de francs en chiffres ronds). D'autre part, du 16 juillet au 31 décembre 1870, les envois d'argent faits par les soldats à leurs familles, c'est-à-dire les sommes expédiées de France en Allemagne, s'élèvent à fr : 34 981 200. (*trente-cinq* millions de francs en chiffres ronds).

Les quatorze millions que les soldats allemands ont reçus

de leurs familles leur ont été envoyés en 1 030 900 lettres (un million de lettres en chiffres ronds) = 14 francs par lettre.

Les trente-cinq millions qu'ils ont envoyés à leurs familles étaient renfermés dans 523 900 lettres = 70 francs par lettre.

En d'autres termes, le père, la mère, ou le cousin envoyait un thaler, et le soldat reconnaissant renvoyait un *louis*.

On peut dire qu'en lisant ce document officiel, on prend les soldats allemands la main dans le sac. Mais c'est égal, les Allemands n'en crieront que plus fort que les Français les calomnient, et qu'ils sont trop vertueux pour être voleurs. — Ce ne sont pourtant pas les Français qui ont fait cette statistique irréfutable; c'est leur administration postale elle-même, et ils ne peuvent contester ces chiffres accablants.

On lit dans le *Frankfurter Journal* du 8 novembre 1871 :

« Le trésor militaire royal est voté, et par là se trouve mis à la disposition du gouvernement le fonds le plus considérable que jamais pouvoir ait possédé d'une manière à la fois légale et discrétionnaire. La politique du blanc-seing a triomphé. Rien n'empêchera la main du pouvoir de se fermer et de frapper où bon lui semblera. Le but mystérieux de ce trésor militaire est évident pour tous ceux qui ne ferment pas les yeux volontairement, comme les nationaux-libéraux... »

L'épouvantail d'une nouvelle guerre avec la France est sans effet désormais. C'était surtout au petit bourgeois, nature facile à effrayer, que s'adressaient les nationaux-libéraux, quand ils faisaient sonner avec prédilection les paroles belliqueuses des Français. Mais aujourd'hui, le petit bourgeois, jusque dans son petit horizon intellectuel, a parfaitement vu que la France, malgré sa richesse extraordinaire et ses ressources inépuisables, est pour une série d'années hors d'état de faire une guerre de représailles contre son vainqueur avec chance de succès. Il faut que la France se consolide au point de vue financier, il faut qu'elle comble les vides de ses magasins et de ses arsenaux, il faut qu'elle forme et instruise de nouvelles armées organisées selon un nouveau système, il faut qu'elle laisse le temps renouveler les sources du travail et de l'impôt, il faut qu'elle cherche des alliances (or, aujourd'hui, elle est plus isolée que jamais), il faut qu'elle serve aux Allemands une longue suite de contributions gigantesques, pendant qu'une partie de son territoire reste occupée par l'ennemi; il faut, enfin (et cela n'est pas le moins indispensable), qu'elle tienne compte du besoin de repos et de rafraîchissement qui se fait sentir avec évidence dans la nation tout entière. — Telles sont les raisons qui empêchent la haine nationale de se mettre au service du militarisme prussien, en sorte que cet épouvantail n'a plus d'effet.

On se met donc en quête d'un épouvantail nouveau, et la Russie fait parfaitement l'affaire. Tout doucement et en cachette, mais avec calcul et selon un plan bien arrêté, on tire ce spectre du placard politique. Les journaux des frontières font, avec une prédilection croissante, des récits sur les mouvements de troupes russes et les travaux de fortifications; le système militaire des deux pays est exposé et examiné, et l'on ne manque pas de faire des comparaisons défavorables à l'Allemagne. De temps en temps apparaît un télégramme à sensation que la presse zélée reproduit et met en relief. Le démenti officieux, qui se fait longtemps attendre, ne tombe pas sous les yeux du crédule lecteur ou n'attire pas son attention. Ainsi se forme peu à peu un miasme qui enveloppe les esprits de tous côtés, et qui empoisonne la confiance. C'est surtout de Vienne que partent ces excitations à la russophobie. On donne aux explications que Bismarck a eues avec Gortschakoff un sens arbitraire; on fait ressortir d'un air mystérieux cette circonstance, sans doute parfaitement fortuite, que l'empereur Guillaume est allé chasser à Blanckenburg, au moment même où le chancelier impérial passait par Berlin. On s'épuise en conjectures sur le voyage de l'empereur à Tiflis et sur le voyage du petit prince de Serbie à Livadia, et ainsi peu à peu on remet sur le tapis la question d'Orient. Encore une fois, cette conduite est systématique; et si, pour finir, on cite les paroles de l'empereur Guillaume dans la récente solennité révélatrice qui a eu lieu à Berlin, ce passage où il est dit que « des événements sans nombre pourraient nous forcer à tirer encore l'épée du fourreau », alors l'effet est complet, et le *philistin* terrifié est convaincu que la meilleure manière de défendre son pfennig, c'est de donner un thaler, pour parer aux éventualités militaires.

On lisait dans le *Frankfurter Journal* du 6 octobre 1871 :

« ..... L'Allemagne est éminemment un État pacifique. La Russie, au contraire, par l'effet de sa situation géographique et du caractère de ses habitants, est forcée d'absorber le plus possible d'éléments étrangers, afin de prendre un rang parmi les grands représentants de la civilisation européenne. C'est pourquoi elle a pris à l'égard de l'Europe une attitude offensive... L'issue de la guerre de Crimée ne lui a pas fait abandonner ses plans, parce que le succès en cette matière est pour elle une condition d'existence. Aujourd'hui elle se prépare à agir. A l'intérieur elle fait de profondes réformes; à l'extérieur elle travaille au démembrement de l'Autriche, comme jadis elle a travaillé au démembrement de la Pologne, pour la partager à la fin comme elle a fait de la Pologne. Elle sait bien qu'elle aura encore la part du lion, et qu'après l'annexion des provinces slaves de l'Autriche il sera bien difficile de lui contester la prépondérance en Europe et en Asie. On ne pourra songer alors à lui disputer Constantinople, non plus que *Posen et les provinces prussiennes de la Baltique*. Démembrement de l'Autriche signifie prépondérance de la Russie en Europe, prépondérance qu'elle exploitera sans pitié, avec le concours des peuples latins, pleins de sympathie pour elle.

» Si les choses en arrivaient là, on verrait une guerre à mort éclater entre l'élément germain et l'élément slavo-latin... »

« *Cela se comprend, cela ne saurait s'expliquer* », aurait dit un diplomate connu à propos de la retraite ou pour mieux dire de la chute du comte de Beust. Le fait est que sa disgrâce, si disgrâce il y a, emprunte tous les dehors de la faveur. Le comte de Beust quitte les affaires comblé de témoignages de respect, de marques d'honneur. Non-seulement l'empereur lui adresse la lettre la plus affectueuse, mais — distinction inouïe de la part d'un souverain esclave de l'étiquette — va lui rendre visite pour mieux le remercier de ses services passés. Naturellement les journaux allemands abondent en commentaires sur l'événement du jour. Au dire des uns, le grand chancelier serait victime d'une intrigue de

Digitized by Google

cour, et l'empereur aurait jugé prudent d'écarter un homme capable de renverser en quelques jours les plans les plus habiles; mais ces suppositions tombent devant les marques de bienveillance exceptionnelles dont François-Joseph se plaît à combler son ancien ministre. D'autre part, la retraite du grand chancelier peut paraître d'autant plus énigmatique que sa politique est celle du comte Andrassy, son successeur.

Il paraît que le comte de Beust, en véritable Allemand, aime à faire des vers à ses moments perdus, et le *Wiener Tagesblatt* donne un échantillon de cette poésie ministérielle en publiant un petit morceau contemporain des conférences de Gastein. A en juger par ce morceau, qui montra l'homme politique s'effaçant derrière l'homme sentimental, M. de Beust avait en partie prévu ce qui devait arriver. Le *Wiener Tagesblatt* se laisse gagner par l'émotion du versificateur; mais la *Gazette nationale* de Berlin, moins prompte à l'attendrissement, l'accuse tout simplement d'avoir médité la perte de l'Autriche par un projet d'alliance avec Napoléon III. C'est encore à M. de Beust qu'il faudrait, selon ce journal, attribuer l'initiative des fameux plans relatifs à la cession de la Belgique.

L'incendie de Chicago sert de texte, disent l'*Echo*, l'*Economist*, le *Times*, le *City Press*, à ces gens sur lesquels M. Gladstone déversa son souverain mépris — les alarmistes — pour s'étendre sur l'inflammabilité de la ville de Londres. Ils n'ont point tort, et il faut convenir qu'aucune ville au monde ne présente un amas si compacte de bâtiments serrés et comme empilés les uns sur les autres, de marchandises et de matières exposées à une rapide conflagration. Si l'incendie de la Cité, en 1866, a laissé un souvenir encore vivant dans toutes les mémoires, quels désastres ne produirait pas maintenant un événement de cette nature? Car, aujourd'hui comme alors, s'élève sur ce même emplacement des maisons en bois, des hangars en paille, et, de plus, s'étend un réseau de conduits à gaz qui porte jour et nuit la lumière dans ce grand corps, en le parcourant comme les veines du corps humain. Dans les murailles, dans les planchers, jusque dans les caves, au milieu des tonnes d'huile et d'alcool, le gaz est partout, et puisqu'il est à peu près impossible de changer la disposition des choses et d'éloigner de la Cité les dépôts de matières inflammables qui l'encombrent, il eût du moins fallu accorder au chef du service des pompes de Londres l'autorisation qu'il a demandée d'aller étudier sur les lieux les causes qui ont rendu impuissantes les pompes de Chicago. Car il est prouvé que Chicago avait un système de secours contre l'incendie aussi complet que celui de Londres; et cependant il a suffi d'une lampe, renversée par la main d'un enfant, pour détruire cette grande ville.

LA SESSION DES CONSEILS GÉNÉRAUX

Au moment où nous écrivons ces lignes, les conseils généraux auront terminé à peu près partout leur première session. On peut dire aujourd'hui que cette première épreuve de la loi nouvelle a dépassé toutes les espérances qu'on était en droit de concevoir. Soixante conseils, au moins, sur quatre-vingt-six, ont émis des vœux favorables à l'obligation et à la gratuité de l'instruction primaire, à l'obligation du service militaire. Ces résultats ont frappé tout le monde, et à juste titre. Ils fournissent la preuve que la leçon terrible de 1871 n'a pas été perdue. Mais, à côté de ce que publient les journaux, ceux de Paris spécialement, il y a le travail intérieur des séances, l'administration des intérêts locaux; s'il faut en croire des renseignements particuliers, ce côté si important de la mission des assemblées départementales est loin d'avoir souffert.

Ce n'est pas à dire que les nouveaux venus aient tous déployé les connaissances et l'expérience nécessaires; mais ils ont du moins témoigné d'une grande ardeur à s'instruire, à se rendre compte des choses. Les anciens préfets ont été quelque peu ahasourdis de cette nouvelle manière; c'était si commode autrefois! il suffisait de lire le rapport préfectoral; après quoi, le satrape tournait la tête en regardant ses complices, à peu près à la façon de Talleyrand proposant du bœuf à un infime attaché d'ambassade. On opinait du bonnet en dodelinant la tête, le rapport était approuvé à l'unanimité, Au sortir de cette belle cérémonie, on passait dans la salle à manger et l'on festoyait agréablement.

Cette fois, les choses se sont passées tout autrement; on a mis le nez un peu partout, et l'on a fait par-ci par-là quelques petits voyages de découvertes assez réussis.

A Paris, dans la « capitale des lumières », on s'est aperçu que 67 000 enfants étaient absolument privés de toute instruction. M. Haussmann, qui cherchait avec tant d'ardeur les moyens de dépenser l'argent des contribuables, a manqué là une belle occasion de se distinguer.

Dans un des départements de la grande banlieue parisienne, des remaniements et des économies sérieuses ont été opérées sur le service des routes; on a osé toucher à quelques grasses prébendes des ingénieurs des ponts et chaussées. En Bourgogne, dans le département de l'Yonne je crois, les questions relatives à l'instruction publique locale ont été examinées de très-près. Des bibliothèques, des écoles cantonales, vont être encouragées.

Sans doute, il n'en a pas été de même partout. Les conseils du Finistère et de Maine-et-Loire, par exemple, se sont prononcés *contre* le principe de l'obligation et de la gratuité de l'instruction primaire. Ces messieurs pensent, sans doute, comme une brave bourgeoise du Poitou qui me disait un jour, en parlant du peuple : « Mais si *ces gens-là* étaient instruits, quelle différence y aurait-il entre eux et nous? » C'était la petite-fille d'un maçon, devenu architecte, grâce à l'instruction qu'il avait pu acquérir.

Pour revenir aux conseillers du Finistère et de Maine-et-Loire, cette fois, du moins, grâce à la publicité des séances, on sait ou l'on saura leurs noms; on pourra les mettre en évidence, et il est probable que leurs électeurs se chargeront un jour de leur apprendre à vivre.

Dans un autre ordre d'idées, cette même publicité des séances a produit ailleurs des résultats assez curieux. On nous cite notamment une famille de propriétaires où, de père en fils, on était conseiller général. Le dernier rejeton de cette dynastie, une manière de *petit-crevé* de campagne, est élu à son tour après la mort de son père, et inaugure il y a un mois ses nouvelles fonctions. A la première séance, avant l'élection du bureau, sa jeunesse l'élève au rang de secrétaire provisoire. Voilà un homme qui tremble, qui se sent inondé d'une sueur

Digitized by Google

froide : « Mais, je ne sais rien, s'écria-t-il avec désespoir ! — Eh ! bien ! alors, que venez vous faire ici ? » lui fut-il répondu. Après cette verte semonce, il est probable que l'*enfant* donnera sa démission, ou qu'il cherchera à se mettre au courant.

En un mot, depuis un mois, trois mille de nos concitoyens environ ont été jetés par les électeurs dans les affaires départementales, avec injonction sérieuse de s'en occuper activement. On a peut-être un peu barboté, par-ci, par-là, mais, à la prochaine session, au plus tard, on pourra très-passablement nager. Beaucoup de gens qui ne savaient que par ouï-dire ce que c'est qu'un budget, qui ne se doutaient pas de la législation en vigueur, ont aujourd'hui *de visu* des idées plus précises. Des républicains, des légitimistes, des orléanistes, des catholiques, des libres-penseurs, se sont trouvés réunis. Ils ont causé, ils ont délibéré ensemble, ils ont été forcés de se faire de mutuelles concessions, de se témoigner des égards réciproques. Les réunions étant fort peu nombreuses, il n'a pas été possible de faire de la rhétorique à effet, de remplacer les idées par les mots. Il a fallu faire des rapports, aligner des chiffres, présenter des arguments sérieux. Qui disait donc que la décentralisation administrative n'était pas la meilleure de toutes les préparations à la politique générale ?

A ce propos, n'y aurait-il pas moyen, pour les nouveaux conseillers, de faire bénéficier de leurs connaissances acquises les électeurs qui leur ont procuré l'occasion de les acquérir ? Pourquoi, par exemple, chaque conseiller n'essayerait-il pas de petites conférences avec les gens de son canton, où il leur rendrait compte de ce qui a été fait dans le conseil, des raisons qui ont déterminé sa conduite ? Ce serait une occasion pour lui d'apprendre à tout ce monde-là ce que c'est qu'un budget, comment et pourquoi les recettes et les dépenses doivent être votées par les représentants *élus* des contribuables; comme quoi les différentes communes d'un même canton, d'un même département, ont des intérêts communs, ce qui ouvrirait ces esprits à la notion des affaires *publiques*.

Bien entendu, les notions élémentaires d'économie politique, l'examen des questions relatives à l'instruction trouveraient là tout naturellement leur place. En procédant ainsi du simple au composé, du connu à l'inconnu, du particulier au général, du concret à l'abstrait, il serait facile de faire en peu d'années l'éducation politique du pays, de lui faire toucher du doigt cent choses qu'il ignore et qui sont le pont aux ânes dans tous les pays libres. En Angleterre, aux États-Unis, en Suisse, ces notions, traditionnellement acquises, ont passé pour ainsi dire dans le sang à l'état d'instinct. Chez nous, par la faute plusieurs fois séculaire des classes supérieures, elles se sont à peu près éteintes. Mais il serait facile de les rallumer; la netteté, la promptitude de l'intelligence nationale, nous en sont un sûr garant, si l'on sait bien s'y prendre. Sans compter que le conseiller, devenu conférencier *volontaire*, ayant appris à ses électeurs une foule de choses, aurait gagné leur confiance, leur estime et peut-être leur affection. Il y aurait sans doute là une besogne assez rude, mais que de démarches humiliantes, que de tournées fatigantes épargnées pour le moment de la période électorale !

Puis, après quelques années de cet exercice salutaire, le paysan, le petit bourgeois, se feront une idée très-nette, très-claire, de ce que c'est qu'une assemblée, un budget, une délibération relative à des affaires générales; de ce que c'est que la solidarité qui relie les citoyens des différentes communes, des différents départements; quand on leur parlera de constitution, de république, de libertés, ils sauront au juste ce que cela veut dire.

On s'est beaucoup préoccupé, ces derniers temps, d'un article publié par M. Ed. Laboulaye, dans la *Revue des deux mondes*, sur le pouvoir constituant; il demandait qu'on appliquât en France le procédé américain, qui consiste à faire faire la constitution par une commission spéciale, puis à la soumettre à l'approbation du peuple entier. Pour la première fois peut-être, nous sommes obligé, sur un point, de nous séparer de cet éminent esprit. Il nous semble qu'on pourrait en appeler de M. Laboulaye, écrivain de la *Revue des deux mondes*, à M. Laboulaye, auteur de l'*Histoire des États-Unis*. Il explique à merveille, dans ce dernier livre, comment la constitution américaine n'est point un beau jour tombée du ciel, *proles sine matre creata;* comme quoi elle prend ses racines dans la pratique au moins deux fois séculaire des libertés importées d'Angleterre. Quelles que fussent leurs origines respectives, catholiques, puritains, quakers, cavaliers ou têtes-rondes, les colons anglais avaient tous abouti, dans leurs États spéciaux, à des reproductions plus ou moins fidèles de la constitution anglaise, pratiquée d'une façon plus démocratique. Ils ont eu peu de chose à faire pour choisir entre les projets qui leur étaient soumis.

En est-il de même en France ? La frivolité, le brillant nonchaloir de l'ancienne noblesse, l'égoïsme de l'ancienne et de la nouvelle bourgeoisie, les empiétements de la monarchie absolue, ont, dans des mesures diverses, contribué à étouffer chez nous l'habitude de s'occuper des affaires publiques. Une élite de penseurs et d'écrivains a seule conservé le précieux dépôt; mais il ne faut pas se dissimuler que par leur langage et leurs idées ils ne sont point à la portée de la foule.

Il n'y a pas jusqu'à ces habitudes littéraires, ces recherches d'expression, cette absence de sens pratique et concret, qui ne contribuent à agrandir le gouffre qui sépare ces deux fractions trop inégales de la nation française. Nous ne pouvons pas ne pas faire que nos prédécesseurs directs n'aient point considéré le peuple comme la gent taillable et corvéable à merci, bonne à souffrir, à payer, à se faire tuer, à se taire *sans murmurer*, incapable même de pénétrer dans le sanctuaire de l'intelligence.

Qui ne se rappelle le dédain superbe des doctrinaires pour le *profanum vulgus ?* Qu'est-ce, en revanche, que les efforts tentés depuis soixante ans pour faire rejoindre l'avant-garde par le gros de l'armée sur la route de l'instruction ? Il y là un fait, une faute, un péché originel, avec lequel il faut compter.

Nous nous trouvons aujourd'hui dans la situation, véritablement inouïe dans l'histoire, d'un peuple qui n'a plus de traditions. Il faut nous refaire des traditions libérales; il faut, pour le répéter encore, que les classes supérieures fassent acte de gouvernement, c'est-à-dire de dévouement dans toutes les directions imaginables. On le fera, nous en sommes certain. Comme nous le disions en commençant, des indices, véritablement significatifs pour qui sait voir, permettent d'apprécier le chemin déjà parcouru sous la rude impulsion du malheur. Mais attachons-nous moins à la forme qu'au fond, et ne mettons pas, comme on dit, la charrue avant les bœufs.

C'est ce qui nous paraît pouvoir être objecté au système de M. Laboulaye, et c'est à ce point de vue que nous prenons la liberté de préconiser ici la méthode de l'enseignement des électeurs par les conseillers généraux, de l'instruction du

Digitized by Google

suffrage universel par ses élus. S'il nous était permis d'insister encore, nous dirions que ce dernier procédé nous semble remettre les choses et les gens à leur véritable place. Quand l'élu aura appris aux électeurs quelque chose qu'ils ne savaient pas, il est impossible que les électeurs continuent à considérer leur mandataire comme un simple domestique. Tout naturellement, par la supériorité de ses lumières, dont ils pourront enfin profiter, par l'effort nécessaire pour les en faire profiter, l'élu acquerra sur ses électeurs l'ascendant, l'autorité nécessaire pour les diriger dans les circonstances difficiles. Ce seront les clairvoyants, ou tout au moins les borgnes, qui conduiront les aveugles, et les aveugles ne casseront plus leurs bâtons sur le dos de leurs guides.

A tous les points de vue, n'est-ce pas un progrès ?

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE

(LA QUESTION DU GREC ET DU VERS LATIN)

Simplifier l'enseignement classique, non en le restreignant, mais en l'organisant d'après un système plus conforme à l'intérêt de la majorité; à cette fin, convertir en exercices facultatifs, — sinon dans toutes les classes, au moins dans les classes supérieures, — les exercices dont une longue expérience a démontré l'inutilité pour le plus grand nombre des élèves, et, dans ces conditions nouvelles, accorder à ces exercices une sollicitude spéciale, affecter le temps gagné par cette simplification du programme obligatoire à une étude plus approfondie de la langue latine, qui aurait toujours le premier rang dans l'éducation universitaire, de la langue française, qu'on ne connaît point assez, et aussi à celle des langues vivantes, tels nous paraissent être les éléments de la question qu'il faut résoudre.

La réforme que nous proposons, — nous insistons sur ce point, qui est capital, — affermirait l'enseignement classique, bien loin de lui porter atteinte. Loin de nous la pensée de vouloir ébranler ce noble enseignement, qui nous a conservé, comme une tradition vivante et perpétuelle à travers les siècles, le large et viril esprit de Rome et de la Grèce. Nous voudrions, au contraire, que nos élèves sortissent des lycées nourris de la moelle antique; nous voudrions qu'ils pussent lire Tacite à livre ouvert, et ils en sont, pour la plupart, absolument incapables; je mets tous les professeurs au défi de me démentir. Nous voudrions qu'ils retirassent de leurs études ce fruit inappréciable de goûter les livres classiques; or, je vous le demande, les professeurs exceptés, les avocats et les magistrats, si l'on veut, parfois aussi quelques vieux médecins de province, qui se soucie encore des classiques? Deux ou trois citations banales : *tua res agitur, pro aris et focis, arma virumque cano* (j'aurais honte de poursuivre l'énumération !), voilà tout le bagage de nos bacheliers, — j'entends des plus distingués parmi eux, — voilà les seuls souvenirs qu'ils aient gardés de ces auteurs classiques, qui devraient être les instituteurs du genre humain.

Avons-nous besoin de dire que nous ne parlons ici que des auteurs latins? Le grec, auquel on a consacré tant d'heures durant cinq, six et sept années, il n'en est plus mémoire. Peut-être sait-on lire encore, après deux ans écoulés, les mots grecs écrits en lettres minuscules : pour les majuscules, il serait téméraire d'y songer !

Si du moins nos pauvres bacheliers savaient bien le français ! Si les auteurs du XVII^e^ siècle leur étaient familiers ! S'ils avaient pris l'habitude d'y chercher les saines traditions du style et de la langue? Ils les ont appris en leçons, — c'est un grand point déjà. Ont-ils aussi bien appris à s'y plaire? Maintenez l'exception que nous avons établie précédemment, ajoutez à ce petit groupe d'élite les écrivains formés à la bonne école; qui jamais, parmi les autres, songea, le baccalauréat conquis, à ouvrir Pascal ou Bossuet?

Nous n'allons certes pas jusqu'à prétendre que l'éducation classique ait été sans profit pour nos écoliers. L'instruction est chose trop délicate pour se pouvoir apprécier sur des données si grossières. Ses résultats ne sont point de ceux qui se comptent et qui se pèsent. Il y a un certain travail latent qui échappe à une observation superficielle, un perfectionnement intime et profond de l'âme et de l'esprit, une sorte de transfusion en nous-mêmes de ces belles pensées dont nous avons été nourris. Les élèves n'ont point vécu si longtemps en commerce avec ces beaux génies sans y profiter à leur insu; ils leur disent, il est vrai, brusquement adieu après le diplôme; ils ne les connaissent plus désormais, mais ils n'en sont pas moins toujours leurs débiteurs.

Est-ce là cependant l'idéal de l'instruction classique ? Ne serait-il pas à désirer qu'après avoir passé huit ou dix ans sur les bancs du lycée à étudier les langues anciennes, on fût capable de lire les bons auteurs qui ont illustré ces langues ? Ce noble éloge des belles-lettres que nos élèves apprennent en rhétorique (*peregrinantur, rusticantur nobiscum*, etc.), n'est pour la plupart d'entre eux qu'une amplification vide et menteuse. Ces muses antiques que le grand orateur nous invite à chérir comme des compagnes de toutes les heures, de tous les temps et de toutes les fortunes, que sont-elles à leurs yeux, sinon des institutions moroses et pédantes, tristes comme ces sombres collèges où elles ont établi depuis si longtemps leur demeure ?

Quelle peut être la cause de cette imperfection de nos études? Pourquoi cette ingratitude? Pourquoi ce dégoût ? Serait-ce que tout enseignement scolaire porte en soi ce vice irrémédiable, l'Ennui, — et qu'il s'exhale de ces pages, sur lesquelles les élèves médiocres ont sommeillé dans leur enfance, je ne sais quelle odeur de pensum, le souvenir d'un travail forcé et fastidieux ?

Peut-être. Mais il y a une autre raison, qui est capitale.

Si, généralement, on n'aime point les classiques, si l'on se hâte de les oublier, c'est que d'ordinaire on s'est arrêté à mi-chemin dans l'étude. On a connu l'ennui qui est inséparable de tout début : mais les joies de la science acquise, mais l'intelligence libre et facile de toutes ces belles choses, — hormis quelques élèves, — qui la possède? Le dégoût ne vient point ici d'avoir trop pratiqué ces auteurs, mais de les avoir pratiqués stérilement et de ne les point connaître.

Le manque de temps et le dégoût, telle est, en dernière analyse, la double origine du mal que nous voulons guérir. Que d'heures, que de jours stérilement consacrés à certains exercices profitables, sans doute, à ceux qui savent s'y plaire, mais inutiles et fastidieux pour les intelligences médiocres ou rebelles !

De telles études, qui ne portent point leur fruit avec elles et ne payent point l'élève de ses efforts, doivent être bannies

Digitized by Google

de nos programmes obligatoires, et parce qu'elles dévorent un temps considérable, et parce qu'elles engendrent un ennui qui se répand par contagion sur toutes les autres.

Est-il besoin de dire que je veux parler ici du *vers latin* et de l'étude du *grec?*

Nous n'en demandons pas cependant la suppression : nous déclarons seulement que des exercices qui ne profitent véritablement qu'au très-petit nombre ne soient maintenus dans les hautes classes qu'à titre d'exercices facultatifs. Nous indiquerons ultérieurement comment on pourra leur assurer, sous cette forme nouvelle, des garanties et une sanction efficaces.

Commençons par le *vers latin.*

Le vers latin

Si nous étions chargé d'organiser aujourd'hui l'enseignement d'une langue morte, nous viendrait-il à l'esprit la singulière idée d'exiger de nos élèves des exercices de poésie en cette langue? Irions-nous admettre la versification latine parmi les exercices fondamentaux de notre enseignement classique national, alors que nous bannirions de nos programmes l'exercice de la poésie française? Avouons-le, la première, je devrais dire l'unique raison d'être du vers latin, c'est la tradition, c'est l'habitude : il est parce qu'il est.

Examinons les arguments en usage dans la défense de cet exercice vénérable. — Le plus souvent, on n'argumente pas, ce qui est plus facile. On répond aux idées subversives et révolutionnaires par une profonde horreur : *infandum!* L'Université ne justifie pas le vers latin : elle l'aime, elle le choie (*fovet*), c'est son enfant gâté, la joie de cette triste maison qui serait bien sombre sans lui.

On a vu certains savants (parmi eux le regretté M. V. Leclerc), esprits vastes et curieux de toute science, qui portaient dans leur cerveau encyclopédique toute une bibliothèque, sans faiblir, sans y rien perdre de leur légèreté française, conserver jusqu'au dernier moment le goût délicatement pédantesque du vers latin : il leur fallait, pour les distraire au milieu de leurs in-folio, un peu de poésie, — mais une poésie qui ne fût point tapageuse, et le vers latin était le seul oiseau auquel il fût permis de chanter dans leur cabinet de bénédictin.

Pour les humanistes, qui ont toujours vécu dans le sanctuaire, la poésie latine est à peu près toute la poésie. S'il leur arrive de lire Byron ou Lamartine, ils songent, en les lisant, à la figure que cela pourrait faire en latin; s'attaquer au vers latin, c'est toucher à leur bien propre, c'est leur prendre leur Parnasse à eux : ils n'en ont point d'autre. D'ailleurs, — et je le dis sans aucune ironie, — un grand nombre d'entre eux, professeurs éminents, ont su faire entrer tant de belles choses dans ce cadre étroit, et suscité tant de bons poëtes latins, qu'ils ne peuvent même pas comprendre qu'on mette en question les mérites de cet exercice sacro-saint.

Il y a aussi les sceptiques — c'est même, hélas! la majorité, — ceux qui prêchent le vers latin aux jeunes générations sans y croire, ceux-ci par habitude, ceux-là parce qu'ils ont peur de toute réforme, d'autres parce qu'ils ont beaucoup gémi sur leurs *Gradus* du temps qu'ils étaient écoliers, et qu'il leur en coûterait d'avoir travaillé en pure perte, tous enfin, parce qu'ils y sont obligés et qu'ils savent, d'ailleurs, pour l'avoir éprouvé, qu'il n'y a point d'exercice de l'esprit qui soit *complétement* stérile. Si cependant quelque écolier malin leur proposait, à ces tenants de poésie latine, d'y revenir pour leur propre compte et d'aligner vingt-cinq vers latins, — une fois l'agrégation passée, — ils protesteraient longtemps avant de se soumettre à pareille épreuve.

Ils n'en persistent pas moins à soutenir cette cause perdue. Si on les presse, ils ont en réserve quelques arguments qui tranchent tout. Entre autres, l'argument des hommes d'État anglais, qui citent des vers latins. Nous connaissons, pour en avoir usé à l'occasion, cet argument qui a grand crédit dans les classes de rhétorique : si des gens d'affaires comme ceux-là, et qui s'entendent à merveille à équilibrer un budget, cultivent la poésie latine, c'est qu'apparemment ils y trouvent leur profit; et n'est-ce pas déjà leur ressembler un peu que d'imiter leur docte manie? — Soit. Que nos rhétoriciens soient en état de citer Lucrèce et Virgile quand ils gouverneront leur pays, qui pourrait y trouver à redire? Mais nous avons connu tel publiciste de très grand talent, ancien normalien (Prévost-Paradol) et admirateur des hommes d'État anglais, passé maître dans cet art de nuancer le discours de citations fines et discrètes, amenées à propos, et qui savait et comprenait (comment en douter?), aussi bien que pas un, ses poëtes : nous n'avons point entendu dire cependant qu'il ait été ce qu'on appelle un élève fort en vers latins.

Singulière inconséquence! Vous prétendez qu'il est nécessaire d'avoir versifié soi-même pour goûter les poëtes; c'est là un de vos arguments, quand il vous faut défendre le vers latin : quant à exiger de vos écoliers des exercices de poésie française qui les prépareraient à sentir les beautés de Racine, de Corneille et de Lamartine, vous n'y songez même pas!

Je vous ferai cependant une concession : le latin est une langue morte, et peut-être une initiation plus intime est-elle ici nécessaire pour former le goût de nos écoliers. Maintenez donc, si vous voulez, à titre d'exercices obligatoires, le vers retourné en quatrième (second semestre), et le vers latin proprement dit en troisième et même en seconde jusqu'à Pâques (nous ne sommes point partisans des réformes radicales), et fiez-vous, pour le complément de leur éducation poétique, aux commentaires du professeur.

La versification latine, dit-on encore, n'est point son but à elle-même; elle n'a d'autre prétention que d'être un exercice très-salutaire de l'esprit et comme une école de précision élégante pour le style. Par l'exercice du vers latin, disait M. Duruy, ministre de l'instruction publique (Discours prononcé à la distribution des prix du grand concours, Août, 1867), les élèves assoupliront leur style, ils s'habitueront à chercher « la justesse brillante ou la pointe acérée de l'expression, à enfermer une pensée ou une image en une phrase concise. » Oui, peut-être quelques bons élèves en retireront-ils ce fruit : mais quel travail, quelle peine, pour arriver à assouplir leur style en une langue étrangère! Êtes-vous bien sûrs qu'ils en écriront mieux en français?

Ce n'est point seulement le style, dira-t-on, c'est l'esprit qui sera, lui aussi, assoupli et fortifié.

Il est possible qu'il y ait quelque profit de ce genre, mais un profit bien minime en comparaison d'un si long effort! Et pour quelques-uns qui y gagneront, combien seront à jamais dégoûtés de la poésie latine! Car c'est là l'écueil : tout enseignement qui ne plaît pas dégoûte à tout jamais de la science ou de l'art enseigné. L'élève ne distingue pas entre

ce qu'on lui apprend et la manière dont on le lui apprend.

Nous croyons avoir réfuté les arguments par lesquels on défend d'ordinaire le vers latin. Étudions maintenant les résultats, et jugeons-les. Nous espérons montrer, par un rapide examen de ce qui s'est fait de meilleur en ce genre, que le vers latin n'est point seulement un exercice qui demande beaucoup et qui rend peu, mais que c'est même un exercice nuisible au bon développement de l'intelligence. Nous prétendons qu'il rapetisse l'esprit plus qu'il n'aiguise le style.

On lui doit quelques beaux vers-médailles dignes de l'antique :

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.
Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis.

Nous ne nions pas les mâles et sévères beautés de cette poésie; mais cette sobriété lapidaire convient à l'âge mûr, elle ne convient pas à la jeunesse, dont l'imagination s'épanche plus volontiers qu'elle ne se recueille.

Demanda-t-on une poésie plus souple, moins condensée, et qui fasse plus large part à la vie? On se heurta à une difficulté d'un nouveau genre. Si vous voulez la vie, vous ne l'aurez qu'au prix de la correction et de la *latinité* (1). On pourrait citer telle pièce de vers latins de Milton qui est digne du *Paradis perdu*. Le latin y est manié comme une langue vivante; sous l'ampleur de l'hexamètre antique, majestueux comme la toge romaine, s'agite le souffle puissant, la vague du lyrisme anglais. Cela rappelle tout ensemble la Bible, Lucrèce et le génie du Nord, et il résulte de ce mélange je ne sais quelle barbarie pleine de génie.

Pouvons-nous exiger de nos écoliers une poésie de ce genre? Est-ce même pour nous un modèle à imiter, un modèle vraiment classique, au sens où nous l'entendons dans l'Université? Que nous reste-t-il alors?

Il nous reste cette poésie d'imitation froide et morte, aux couleurs effacées; il nous reste ce labeur mesquin du centon, cette chasse à l'hémistiche à travers les œuvres des poëtes classiques, et plus souvent encore des poëtes de rhétorique couronnés au concours. Car c'est là surtout la plaie et la grande misère du vers latin : nos versificateurs pillent à l'envi leurs devanciers; il y a certains hémistiches que les générations se transmettent les unes aux autres avec une piété exemplaire, des hémistiches à tout faire, des hexamètres-omnibus. Ouvrez les annales du Concours : Quelle monotonie dans les débuts ! « *Salve, salve iterum!* etc., » et les transitions... « *Majorem majora decent,* » et quelques autres du même genre. Que d'expressions une fois trouvées, — excellemment trouvées, je le déclare, — et sempiternellement recopiées ! Qui ne connaît dans l'Université le fameux

et usque
Usque infinito felix dominabitur ævo?

D'abord on l'avait dit de Napoléon, s'il m'en souvient bien, dans une pièce sur Sainte-Hélène (1840). Puis ce fut la Croix élevée sur les ruines du paganisme (1847). Puis, enfin, c'est la France (dans une pièce de vers latins sur *la Maladie de la vigne!!!* 1857). Ici il y a une variante :

et usque
Usque infinito felix domina*beris* ævo.

Dominaberis est substitué à *dominabitur*, l'avez-vous bien remarqué? C'est là le grand art en vers latins, *parce detorta*, un larcin ingénieux!

Quels que puissent être, aux yeux de certains humanistes, les mérites de ce procédé, il n'en constitua pas moins, selon nous, le vice radical, incurable de la versification latine. Nous ajouterons même que ce vice va s'accusant de jour en jour. Depuis soixante ans que le champ de la versification latine est exploité par nos écoliers, il s'est singulièrement appauvri. Nos pauvres écoliers auraient le droit de s'écrier, en *imitant* La Bruyère, — le front mélancoliquement penché sur leur *Gradus :* — Tout a été dit depuis soixante-dix ans (1) qu'il y a des rhétoriciens, et qui font des vers latins !

Qu'arrive-t-il? On a commencé par le grand vers latin, franc et large comme le génie antique, et quelque peu emphatique, comme les vêtements des orateurs de la Restauration. De 1840 à 1850, période de juste milieu, c'est l'âge d'or, le point de maturité : ni emphase, ni préciosité. Peu à peu, — car notre petit monde scolaire a ses modes, tout comme les autres *mondes*, — on s'est éloigné de ces bonnes traditions, par crainte des redites et du lieu commun; on en est venu à priser avant toute chose le délicat et le gracieux. Croirait-on qu'About est célèbre dans les fastes de la licence pour avoir fait ce vers sur Horace :

doctus
Sermonis tepidi tenues vibrare sagittas?

Cela est fin, sobre et de bon goût, qui le nie? Mais encore ne faudrait-il pas s'engouer plus que de raison d'un trait heureux.

Il serait à souhaiter que ce fût là un goût particulier à la licence, aux humanistes de profession, aux gourmets en latinisme ! Mais nos élèves eux-mêmes sont, dès la seconde, blasés sur le vieux vers latin. Que voulez-vous? il faut du nouveau, on raffine, on décrit en vers ingénieux la chemin de fer et le télégraphe. Mais bientôt cette nouvelle mine elle-même est épuisée :

Verba per Oceanum tenui volitantia filo

n'est plus de mode;

Nunc et verba volant

a fait son temps.

Que nous reste-t-il aujourd'hui, sinon de faire dialoguer en vers Horace et ses amis (c'est là qu'on en est en ce moment), et de cultiver ce genre de poésie tout universitaire, et qui est le triomphe du pédantisme délicat? Et c'est là un mouvement fatal : redites ou recherche, copier ou raffiner, il n'y a point de milieu, il faut choisir.

Hélas ! cette nécessité d'opter pour le raffinement, sous peine de se condamner à une stérilité absolue, ce n'est point seulement dans l'exercice du vers latin qu'elle s'impose à nous. Le discours latin, bien qu'à un degré moindre, n'est-il pas contraint, lui aussi, de la subir? N'en retrouve-t-on pas aujourd'hui la trace dans l'esprit de l'enseignement classique tout entier?

On est fatigué du discours latin à grande allure, comme du grand vers latin de 1840 : le genre délicat et piquant du *pro*

(1) Il n'est question, est-il besoin de le dire? dans tout ce travail que du vers latin chez les modernes, de la poésie en *langue morte*.

(1) On ne parle ici que de la nouvelle Université.

Archiâ, des lettres de Cicéron et de Pline le Jeune, est seul dans le goût du jour; l'ample période d'autrefois prêtorait à rire. Ce qu'on veut et ce qu'on aime, ce sont les petites sonnrités argentines, le froufrou des *flosculi latinitatis;* les matières sont, d'ordinaire, tirées de sujets littéraires ou qui prêtent aux allusions : nos rhétoriques sont des acadêmies au petit pied!

Au reste, il se fait en ce genre de littérature, — pourquoi le nier? — de petits chefs-d'œuvre. Cela est finement pensé, écrit plus finement encore. Il est à remarquer que les lauréats sont d'ordinaire fils de professeurs (voyez les Annales des concours des dix dernières années), nourris dans le sérail, et initiés dès le jeune âge à tous les secrets du métier. Ils seront un jour eux-mêmes d'excellents professeurs, après avoir réalisé à l'école l'idéal du *normalien parfait* selon M. Nisard, et ils transmettront leur science ou plutôt leur art à des fils qui remporteront les mêmes triomphes et suivront la même voie que leurs pères. Ils sont les enfants gâtés de l'Université, — l'*alma parens*, — qui est faite pour eux comme ils sont faits pour elle : tout est pour le mieux, et j'applaudis.

Mais les autres, ceux qui ne sont pas de la famille, qui ne se destinent point à l'enseignement, et qui ne seront jamais appelés à prononcer le discours latin à la cérémonie du grand concours, qu'ont-ils besoin, je vous le demande, de cette gentillesse académique? Et la France, qui demande, pour accomplir ses destinées, des générations mâles et fortes, que fera-t-elle de ces jeunes gens dressés par vous à composer de spirituels panégyriques dans le goût de Pline le Jeune et à *bemboniser* en latin fleuri, comme si l'Université avait pour mission de fournir de secrétaires la chancellerie romaine!

Revenons à notre sujet, qui est le vers latin. Nous craindrions, en élargissant notre projet de réforme, de le compromettre.

D'ailleurs, nous ne sommes point partisan des révolutions, pas plus en matière d'enseignement qu'en matière politique. Nous demandons peu d'abord, pour obtenir ensuite davantage, si l'expérience démontre tout ensemble l'opportunité de cette première réforme que nous proposons aujourd'hui et son insuffisance.

Même dans cette question du vers latin, nous repoussons la solution radicale, qui consisterait à supprimer le problème, au lieu de le résoudre, et à prononcer la condamnation sans appel d'un exercice depuis si longtemps en honneur.

Nous considérons que si cet exercice est fastidieux pour la majorité, par suite nuisible à l'ensemble des études classiques, par la dépense de temps qu'il exige, et par cet ennui et ce dégoût qui ne peuvent s'attacher à une partie de l'enseignement scolaire sans que celui-ci en souffre par contagion tout entier. Il est cependant cultivé aujourd'hui encore avec succès, — bien qu'avec un profit contestable en raison du temps dépensé, — par une minorité d'élite...

Nous reconnaissons que le modeste exercice du vers retourné rend de réels services, et que celui même du vers latin proprement dit est généralement salutaire pendant quelques mois, jusqu'à ce que l'attrait de la nouveauté, qui met en éveil tous les esprits, ait fait place, comme il arrive bientôt pour le plus grand nombre, au dégoût et la nausée.

Pour nous résumer, nous comprenons la versification latine sous ces trois formes, mais sous ces trois formes seulement :

Gymnastique enfantine en quatrième;

Expérience en troisième et dans le premier semestre de seconde.

A partir de là, nous l'appelons *poésie*, et il devient un exercice de luxe qui n'admet pas la médiocrité.

Conséquemment :

Cet exercice doit être maintenu à titre obligatoire pour la quatrième (vers retournés), pour la troisième, la seconde même, si l'on veut, jusqu'au second semestre exclusivement, à cette fin que les aptitudes à la poésie, — même sous cette forme insuffisante du vers latin, — soient provoquées et puissent s'affirmer par l'expérience.

Dans le second semestre de la seconde et en rhétorique, cet exercice, qui fera l'objet de deux devoirs par mois, sera maintenu à titre facultatif. Les écoliers qui en ont le goût continueront à s'y adonner, comme par le passé, avec zèle et profit; les autres, — les incapables ou les rebelles, qui sont le très-grand nombre, soixante-cinq sur quatre-vingts! — ne seront plus condamnés à un travail ingrat et stérile que j'appelle, de son vrai nom, la *corvée* de l'enseignement classique.

La poésie latine, dépouillée de son privilége, devra se résigner, comme la poésie française, à plaire au lieu de contraindre. La quadruple exercice de la traduction, de la lecture, de la leçon et du commentaire, lui constituerait, à ce qu'il semble, une très-honorable retraite.

Une objection se présente : n'est-il point à craindre que dans ces conditions nouvelles le vers latin ne soit pour nos écoliers, accoutumés depuis longtemps au régime de la contrainte, comme une faculté frappée de déchéance et destituée de toute utilité aussi bien que de toute sanction? Nous ne le pensons point; nous avons confiance dans le zèle des bons élèves, dans l'efficacité des exhortations du professeur, dans l'attrait naturel d'un exercice poétique, quel qu'il soit.

Peut-être pourra-t-il se faire que dans telle classe de rhétorique qui ne serait composée que de dix ou douze élèves (il y en a!), le vers latin compte peu de fidèles; mais ce danger n'existerait point pour les classes des lycées plus importants, où le nombre des concurrents entretient une émulation salutaire.

Peut-être même arrivera-t-il (nous n'oserions point l'affirmer, mais cela peut être) que le vers latin déplaise moins aux écoliers médiocres quand il ne s'imposera plus à eux par la contrainte : quelques-uns d'entre eux se laisseront séduire à la lecture des bonnes copies, et seront tentés de faire, eux aussi, l'essai de leur talent poétique.

On voit que nous ne sommes pas ici partisan d'un « classement par spécialités », qui convertirait quelquefois en une décision irrévocable le caprice ou la paresse d'un moment. Nous voulons que l'exercice du vers latin demeure comme une arène perpétuellement ouverte à tous. La classe entière assistera, comme par le passé, à la correction, et rien ne sera changé à l'état actuel, sauf la substitution d'une autorisation franche et complète de ne point faire le devoir à cette faculté d'user ou de ne point user du *lege, quæso*, qui maintient l'obligation du devoir, alors même qu'elle supprime l'obligation du travail réel, mesure de tout point mauvaise, qui ne va qu'à engendrer le dégoût, et qui gâte l'esprit comme le *pensum* gâtait la main.

Mais la discipline de la classe ne sera-t-elle pas rendue par là difficile? Ceux qui se seront abstenus prêteront-ils une attention suffisante à la correction du devoir?

Digitized by Google

La réponse à cette dernière objection est facile.

Sont-ils donc des auditeurs bien zélés, au jour de la correction, les élèves qui ne font leur devoir que pour la forme, selon l'expression vulgaire, sans désir d'être lus, sans travail, mais non sans ennui ni sans gaspillage de minutes et d'heures cependant? Ils arrivent en classe fatigués, comme on l'est à la suite de tout labeur stérile, si peu qu'il ait coûté, et ils se vengent de leur incapacité ou de leur paresse par le dédain. Peut-être assisteraient-ils avec plus de plaisir à la correction du devoir s'ils n'étaient que les juges du tournoi poétique. Qui sait si l'envie ne leur prendrait pas de se mêler, eux aussi, à la lutte?

Cependant, — et ce ne serait pas là une des modifications les moins salutaires, — il y aurait lieu de réduire, comme nous l'avons proposé plus haut, le nombre des classes affectées à la correction du vers latin : deux devoirs par mois suffisent (1). Les bons versificateurs n'y perdraient rien, car ils ne dépassent guère ce chiffre dans la pratique, et une classe de plus pourrait être consacrée tous les quinze jours à l'exercice de la *version latine*.

On le voit par ce dernier mot, comme on l'a pu comprendre à la lecture des premières pages de ce travail, ce serait se méprendre singulièrement que de voir en nous un adversaire des études latines. Nous voulons que ces études deviennent ce qu'elles doivent être, non plus seulement une « gymnastique intellectuelle », — grand mot sous lequel on dissimule souvent l'absence de résultats réels, — mais une initiation véritable à l'intelligence de la langue latine et du génie latin (2).

LA VERSION ET L'EXPLICATION

On ne fait point à la version et à l'explication une assez large part dans le système actuel. Quel exercice cependant serait plus profitable? Quel meilleur moyen saurait-on trouver d'étudier tout ensemble le latin et le français dans les rapports de leurs génies? La version est une école de langue, de style et de pensée. Elle peut et doit, tout aussi bien que le discours latin ou français, donner lieu à ces développements qui ajoutent à l'utilité de l'interprétation serrée et patiente d'un texte le charme et l'utilité non moins grands d'une excursion en tous sens à travers la philosophie, la littérature et l'histoire. Ces deux exercices se complètent l'un l'autre, et leur alliance fait progresser du même pas, dans le développement des esprits, la largeur et la précision.

Mais la version latine et l'explication, telle qu'on la pratique actuellement, ne suffiraient point encore. Quelques pages d'historiens et de philosophes, quelques centaines de vers traduits sous forme d'explication et de version, toujours de misérables fragments, jamais les œuvres elles-mêmes dans leur unité majestueuse! En vérité, il faudrait être bien optimiste pour se déclarer satisfait. Faire une étude minutieuse d'un bras et d'un nez (s'il est possible de comprendre les détails sans connaître l'ensemble), c'est bien : mais contempler la statue et l'admirer tout entière est mieux encore. La vraie jouissance de l'art est à ce prix.

Pourquoi n'accoutumerait-on pas les jeunes gens à lire plus qu'ils ne font? Pourquoi ne consacrerait-on pas deux ou trois heures par semaine à des explications de plusieurs pages, explications accompagnées de commentaires rapides, sorte de lecture préparée par les meilleurs élèves et dirigée par le professeur?

Tout d'abord, la pratique de cet exercice pourrait être difficile. Il y a là un cercle vicieux; pour lire, il faut comprendre, et les préparations seraient longues. L'obstacle ne nous fait point peur. Les premiers de la classe donneraient l'exemple avec un peu d'effort; ils y prendraient goût, à mesure que la tâche leur deviendrait plus aisée, et tout suivrait.

Ce genre d'explication rapide serait le complément et le délassement de l'explication laborieuse actuellement en usage et qui serait plus que jamais maintenue, comme la base même de l'enseignement classique et le frein nécessaire d'une méthode plus aventureuse. Il donnerait aux esprits la promptitude et l'agilité qui décuplent la force. Il serait une préparation indirecte et sans danger à cet exercice périlleux de l'*improvisation*, qu'on ne saurait admettre dans les programmes scolaires, mais qui revendique impérieusement sa place dans l'éducation du jeune homme.

Mais ce n'est là qu'une question de pratique et d'application. Ce qui importe, quels que soient les moyens employés, c'est que nos élèves retirent de leurs études, avec une connaissance plus étendue et plus solide des bons auteurs, le goût des classiques et de l'antiquité; c'est que le jeune homme qui entre dans la vie muni d'un certificat d'études et d'un diplôme de bachelier n'en soit pas réduit six mois plus tard à cette ignorance misérable du latin et des auteurs latins qui discrédite l'enseignement classique.

On nous accusera de méconnaître les bienfaits de cette « gymnastique intellectuelle », qui est une chose très-précieuse, et un mot plus précieux encore. On nous traitera d'utilitaires. Utilitaires! oui, nous le sommes : car nous demandons à l'enseignement classique de mieux payer le temps qu'on lui consacre, et de justifier son nom en propageant la connaissance de la langue et de la littérature latines dans un pays d'enseignement classique où l'on ne trouve pas, — deux ans après le diplôme, — un latiniste sur mille bacheliers!

La réforme que nous proposons ne corrigerait pas seulement ce vice de l'enseignement scolaire : elle donnerait une base plus solide à toutes les professions libérales. La littérature serait maintenue dans les saines traditions, et le caractère national lui-même y gagnerait de se retremper perpétuellement à une source de dignité et d'indépendance virile.

Mais de si beaux résultats ne sauraient être obtenus par la seule conversion du vers latin d'exercice obligatoire en exercice facultatif. L'enseignement du grec doit être, lui aussi, transformé, mais plus radicalement, et faire l'objet de conférences spéciales, destinées seulement aux élèves qui se consacreraient volontairement à l'étude de cette langue.

Le grec

Tout d'abord, cela ément; il semble que l'on va déraciner l'enseignement universitaire de ses antiques fondements; mais ce n'est là qu'une illusion; frappez et taillez sans crainte: l'arbre est chétif et malade, c'est lui rendre la vie.

(1) C'est le nombre adopté dans les rhétoriques de Paris. La province, qui est moins libre, n'ose pas, ou elle se cache et ruse avec les inspecteurs généraux, ce qui est pis.

(2) Nous parlerons plus loin du grec.

Digitized by Google

Notre méthode sera celle que nous avons suivie pour la réforme du vers latin :

1° Supprimer l'enseignement du grec là où il est inutile, où les bons résultats ne compensent pas le temps perdu et les conséquences mauvaises.

2° Pour la minorité d'élite qui voudra s'y consacrer sérieusement, l'organiser sur de plus fortes bases et lui accorder une protection spéciale.

Nous savons tout ce qu'on peut dire de l'utilité des études grecques : le génie français et le génie grec ont de singulières analogies, nous l'accordons ; Athènes est plus grande que Rome, la race grecque a eu, par-dessus toutes les autres, le don de sentir et d'exprimer le beau, — qui le nierait ? — L'intelligence du grec n'est point inutile à celle du français ; la littérature française recevrait une grave atteinte le jour où l'étude du grec serait bannie do l'enseignement classique. — Soit encore, on n'y contredit pas. Et cependant qui prétendrait que nos écrivains de talent, — j'entends les meilleurs, ceux qui ont suivi, en ce siècle de littérature mélangée et trouble, la boune tradition du génie français et de la langue française, — soient de grands hellénistes ? J'en prends vingt au hasard, et j'affirme que, dans le nombre, il ne s'en trouvera pas deux qui soient capables d'expliquer, je ne dis pas Thucydide, mais Plutarque à livre ouvert.

Que produit l'enseignement du grec dans les lycées, cet enseignement qui dure six ou sept années ? Montrez-moi un de vos bacheliers, — j'excepte les élèves de l'École normale et les professeurs, — un bachelier ayant passé victorieusement les épreuves de l'explication grecque, qui puisse me dire, avec leur signification en français, deux cents mots grecs une année seulement après le baccalauréat : j'affirme, sans crainte d'être démenti, qu'il n'y en a pas vingt sur mille qui en soient capables.

Mais peut-être, à défaut du souvenir des mots et de la connaissance do la langue, a-t-on gagné à ces études d'avoir été initié au génie grec et au sentiment des belles œuvres qu'il a enfantées. La mémoire a peu profité, mais l'intelligence s'est, pour ainsi dire, élargie : on a connu de nouveaux aspects de la pensée ; on a appris comment l'esprit humain, partout identique avec lui-même dans son essence, revêt cependant des formes diverses, selon les races et selon les lieux et les temps.

De tels résultats peuvent-ils être obtenus dans l'état actuel de l'enseignement du grec ? Nous répondons sincèrement : oui ; — car le professeur habile sanra toujours corriger le vice du système. Nous pourrions même citer, s'il en était besoin, des exemples. Et cependant, qui ne sait, — car c'est toujours là qu'il en faut revenir, — qui ne sait que l'étude du grec n'inspire que dégoût à la majorité des élèves, et qu'elle est, pour cette majorité, non-seulement fastidieuse, mais stérile ? Mieux vaudrait une lecture, accompagnée de commentaires, de quelques bonnes traductions d'auteurs grecs. Il n'y aurait là qu'un pis-aller, nous l'avouons, — car on ne connaît point vraiment la littérature, lorsqu'on ignore la langue. Mais quoi ! une ignorance absolue et de la littérature et de la langue est-elle donc préférable ? Pour moi, je prétends que les jeunes filles auxquelles on fera lire et admirer dans de bonnes traductions Eschyle, Sophocle, Euripide, Thucydide, seront capables d'en remontrer, pour la connaissance du génie grec, à leurs frères, bacheliers ignares qui ont consacré six années à traduire cinq ou six cents pages d'auteurs grecs dont il ne leur reste pas une idée, pas un mot dans la tête.

Reste l'éternel argument de la « gymnastique de l'esprit ». L'étude du latin, telle que nous la voulons, constituera, selon nous, une très-suffisante gymnastique. — Mais les exercices seront moins variés, puisqu'on n'étudiera plus qu'une seule langue classique. — La suppression de l'étude obligatoire du grec sera compensée par la place importante qui sera faite dans les programmes nouveaux à l'enseignement des langues vivantes. Un exercice profitable aura été substitué à un exercice bien souvent stérile, voilà tout le changement.

Il y a encore l'argument des *étymologies*, argument puéril, analogue à ces réponses qu'on fait aux petits enfants, pour satisfaire à peu de frais leur curiosité enfantine. Un père de famille trop curieux veut savoir ce que son fils pourra bien gagner à consacrer tant d'années au grec et au latin : on lui répond qu'il faut être latiniste pour savoir l'orthographe, helléniste pour comprendre le sens du mot « catarrhe » et du mot « anémie », et le brave homme rentre au logis, enchanté et convaincu.

Prenez-moi cependant tous vos beaux hellénistes, et interrogez-les : ils ne vous diront pas l'étymologie de vingt mots scientifiques. Prenez un ignorant, et faites-lui apprendre dans ce but spécial quelques racines grecques bien choisies : il sera plus fort sur la matière en huit ou quinze jours que tous les lauréats de version grecque du grand concours.

Je ne fais point ici la critique de l'enseignement actuel ; je le félicite, au contraire, de n'avoir point souci de ces considérations mesquines. Je n'en veux qu'à cet argument ridicule, dont il convient de faire justice.

LE NOUVEL ENSEIGNEMENT DU GREC.

L'étude du grec ne commencera qu'en seconde... Le temps qu'on lui donnait dans les classes inférieures sera consacré plus utilement au français, au latin, à l'étude d'une langue vivante.

L'étude du grec sera obligatoire pendant les premiers mois de la classe de seconde, soit, si l'on veut, jusqu'à Pâques, afin que tous les élèves sachent lire le grec, apprennent les verbes, dont il importe qu'ils connaissent les parfaits, et en général les racines, qui sont la base de nos langues scientifiques.

A partir du second semestre de la classe de seconde, cette étude sera facultative, comme le vers latin, avec cette différence que l'enseignement du vers latin, dans notre système, demeure commun à tous, tandis que le grec devra faire l'objet d'un cours spécial auxquels assisteront ceux-là seuls qui auront voulu le suivre activement et par libre choix.

Cet enseignement, qui sera continué pendant les deux années de rhétorique, trouvera en philosophie (1) dans la traduction et l'interprétation des philosophes grecs une de ses applications les plus fructueuses.

Où trouver les trois heures qu'il faudra consacrer chaque semaine à l'enseignement facultatif du grec ?

S'ajouteront-elles au maximum d'heures fixé pour chaque classe, ou seront-elles prises sur ce maximum ?

(1) *Deux* années également, grâce à l'excellente mesure de M. Duruy.

La première solution doit être écartée, pour éviter un surcroît de travail aux professeurs et aux élèves.

Il convient donc de s'arrêter à la seconde solution, qui consacre, comme par le passé, une classe par semaine, soit deux heures, à l'enseignement du grec. (1) Les élèves qui ne suivraient pas cet enseignement seraient contraints d'assister à un cours *supplémentaire* de langue vivante.— Ce cours n'aurait pas lieu cependant, si la pratique permet cette disposition, aux mêmes heures que le cours de grec, afin que les élèves zélés fussent à même de suivre les deux enseignements.

La faculté de l'abstention, en ce qui concerne l'étude du grec, ne constituerait donc pas pour les élèves une sorte de droit à la paresse, mais seulement la liberté d'opter entre deux enseignements selon leurs aptitudes, le vœu de leurs parents et la carrière qu'ils auraient dessein de tenter.

Les élèves sortiraient du lycée sachant ou bien le grec et le latin, ou le latin seulement et une langue vivante sérieusement apprise (2). Ainsi, à côté de l'enseignement ancien subsistant plus fort que jamais dans son intégrité, serait constitué un enseignement mixte, plus limité mais plus solide que l'enseignement actuel dans sa partie classique, plus conforme aussi aux aptitudes de la majorité, et qui ferait, par l'exercice des langues vivantes, une plus large part aux besoins nouveaux.

L'avenir de l'enseignement classique en France est à ce prix. Une réforme opportune pourrait seule conjurer le péril d'une désertion qui est imminente.

Mais le nouveau système proposé par nous ne semble-t-il pas condamner l'enseignement du grec à cette désertion prochaine, dont nous voulons préserver l'enseignement classique? N'est-ce point une tentative singulièrement périlleuse, en pays français, que de désarmer du jour au lendemain une institution quelconque, si utile qu'elle puisse être entre toutes, du droit d'imposer ses bienfaits? Seront-ils bien nombreux les écoliers zélés et sérieux qui s'adonneront à une étude par goût de cette étude, par désir de savoir, et qui doubleront volontairement leur tâche « pour l'amour du grec »? Hélas! nous n'oserions point l'espérer. *Pauci utinam!* mais il ne se peut point que cette élite, cette vaillante poignée de disciples volontaires, fasse défaut à l'enseignement d'une langue et d'une littérature incomparables.

Sans doute la suppression de l'obligation rendra difficile (non impossible cependant) l'enseignement du grec comme celui du vers latin, dans les lycées de troisième ordre. Mais dans les lycées d'ordre supérieur, où le mouvement intellectuel est plus actif, où le baccalauréat n'est point l'unique stimulant du travail et le dernier terme des plus hautes ambitions, la nécessité d'apprendre le grec pour les élèves qui se préparent à l'École normale, l'exemple de ces élèves (3), les exhortations des professeurs, celles des pères, quelquefois aussi le désir naturel de s'instruire et de remonter jusqu'aux origines de la littérature classique, la tradition enfin qui ne perdra pas si vite son empire, d'autres influences encore et d'autres causes du même ordre s'uniront pour assurer le recrutement annuel des écoliers-hellénistes. Ce que l'on peut affirmer sans hésitation, c'est que de tels élèves travailleront avec zèle et bravement, en vrais *volontaires*.

D'ailleurs l'enseignement du grec ne sera point destitué de toute sanction. Il y aura, comme par le passé, des examens et des récompenses. L'Association qui s'est fondée pour patronner l'enseignement du grec arriverait facilement à ramasser des fonds assez considérables pour instituer non pas un, mais deux ou trois prix extraordinaires.

Les examens, qui constituent (dans le système actuel) la sanction la plus efficace, pourront être du plus grand secours. Nous avouons avoir peu de confiance (en ce qui concerne le grec, dont nous nous occupons spécialement ici) dans cette modification du baccalauréat qui consiste à admettre « à côté des matières obligatoires de l'examen ordinaire, » certaines « matières facultatives (1) » sur lesquelles le candidat pourrait se faire interroger. Les élèves médiocres ou paresseux auront-ils la prévoyance ou le courage de se prémunir de si loin, au prix d'un travail supplémentaire, contre les mauvaises chances de l'examen? Il est permis d'en douter. Quant aux élèves forts, ils n'ont que faire de cette concession, et leur application volontaire à l'étude du grec mérite une récompense plus réelle.

Il y aurait lieu de créer pour les hellénistes un examen spécial, un baccalauréat d'un degré supérieur.

Peut-être serait-il encore préférable de provoquer les candidatures à la licence en dehors du cercle universitaire, en modifiant convenablement le programme de ces examens. Un élève distingué est en mesure, ou peu s'en faut, au sortir de la classe de philosophie, de subir avec succès l'épreuve des compositions écrites. Que de sujets studieux et brillants, qui pourraient préparer si commodément leur examen oral de licence, durant les loisirs de leur première année de droit (2), se résignent à n'être que de misérables bacheliers! C'est que le vers latin a peu d'attraits, — quand on a passé l'âge! Le thème grec, cet excellent exercice dont nous ne contestons nullement l'utilité, n'est point fait non plus pour séduire. Que voulez-vous? il ne séduit pas, c'est ainsi, il faut bien se rendre à l'évidence. Nous proposons de substituer à l'épreuve des vers latins celle de la version latine et la version grecque au thème grec (3).

Mais, dira-t-on, il faut savoir faire le thème, pour se bien tirer de la version. — Nous répondons qu'on aura fait des thèmes au lycée. D'ailleurs, qu'importe? Si la version est bonne (et nous croyons qu'elle pourra l'être, malgré l'abandon du thème), qu'avez-vous à dire? Jugez la fin, sans vous enquérir des moyens.

Nous espérons que cette réforme ou tout autre système de modifications analogue aura pour conséquence un accroissement sensible du nombre des candidats à la licence. L'im-

(1) Si une classe de deux heures ne suffisait point, il y serait ajouté une conférence d'une heure par semaine.

(2) Il serait à désirer que quelques élèves de l'École normale fussent envoyés, après la seconde année d'école, dans les pays étrangers. Ils seraient au retour (après un séjour de deux années dans le même pays), d'excellents professeurs de langue et de littératures étrangères.

(3) Avons-nous besoin de dire que nous voulons que l'enseignement du grec soit maintenu et même fortifié à l'École normale?

Prétendre, comme on le fera sans doute, que les élèves de l'École normale s'adonneront au grec avec moins de zèle, parce que l'étude du grec ne sera plus obligatoire dans les lycées, ce serait faire injure à des esprits sérieux et qui savent aimer la science pour elle-même. Les examens, en tout cas, seront là, raison dernière et efficace.

(1) Rapport présenté à l'empereur par le ministre de l'instruction publique (mars 1868).

(2) Tout en redoublant la *philosophie*.

(3) L'exercice du thème grec subsisterait à l'École normale, et serait maintenu aux examens d'agrégation.

Digitized by Google

pulsion une fois donnée en ce sens, — pour peu que la mode s'en mêlât un peu et que l'habitude succédât à la mode, — nous aurions cause gagnée : le grade de licencié serait recherché par tous les humanistes comme la véritable sanction des études classiques, et le baccalauréat deviendrait le partage de la plèbe universitaire.

L'enseignement du grec bénéficierait singulièrement de cette réforme de la licence et de ce mouvement des esprits, dont l'heureuse influence se répandrait sur l'enseignement classique tout entier.

HENRY ARON.

DE LA DÉCENTRALISATION (1)

II

OPINION DU PARTI RÉPUBLICAIN

On a souvent dit que le plus grand obstacle à l'établissement de la république en France venait des républicains. Cette pensée, qui ressemble à un paradoxe, renferme une vérité très-profonde. Ce n'est pas sans doute parce qu'il y a des républicains que la république est si difficile à établir en France, mais parce que les républicains ont montré qu'ils n'avaient aucune notion des véritables conditions, des conditions nécessaires à la fondation d'une république. Au pouvoir comme dans l'opposition, et dans l'opposition comme au pouvoir, ce parti a été chez nous le plus impolitique et le plus stérile de tous les partis.

La cause de ses erreurs et de ses fautes n'est point superficielle ; elle est profonde, au contraire, et vient de haut ; elle se rattache à l'éducation politique et morale de plusieurs générations. Nous n'avons point l'intention de faire ici un exposé de philosophie, nous dirons seulement qu'il est deux points de la doctrine, ou plutôt de la méthode de Descartes, d'où l'esprit politique du XVIIIe siècle nous semble entièrement dériver.

Ces deux points sont, d'une part, le doute absolu, posé à l'entrée du monde de l'intelligence ; de l'autre, le principe moral enlevé à l'homme et ramené à la volonté arbitraire de Dieu.

Quand Descartes se place en dehors de tout ce qui a été jusqu'alors connu et affirmé, quand il fait table rase des traditions comme des croyances et reconstruit ensuite sur une idée pure ce qu'il a détruit, il est dans son droit de penseur et dans son rôle de métaphysicien.

Le doute placé à l'origine de toute science spéculative en est un des plus précieux éléments, car rien ne doit borner la liberté de l'esprit vis-à-vis de lui-même. Mais si l'homme est absolument libre devant la raison, il est toujours plus ou moins enchaîné dans la vie, et le législateur qui s'appuie du philosophe pour instituer la destruction et la réédification rationnelle des sociétés comme un procédé politique, tombe dans une erreur qui consiste à confondre les éléments de l'idéal et les éléments du réel, et à appliquer à une série la méthode qui ne convient qu'à l'autre.

(1) Voyez le numéro précédent.

Or, cette erreur a été particulièrement celle du XVIIIe siècle, et, en poursuivant l'analyse, nous trouvons que le second point de la théorie de Descartes l'a complétée.

Si, en partant du doute absolu, Descartes n'avait détruit la tradition qu'au profit de la conscience ; s'il avait, comme Kant le fit plus tard, édifié la morale sur l'individu et lié le droit au devoir d'une façon inséparable, il donnait un fondement rationnel à la liberté politique, et en même temps il lui donnait un guide.

Mais Descartes, au contraire, ramenant toutes les lois morales à la volonté de Dieu, pose l'arbitraire à la racine du pouvoir et ravit à l'homme sa défense. De là, il n'y a plus en politique de droit individuel, et la souveraineté du but devient la seule loi. De même que Dieu détermine avec le bien parfait les voies par lesquelles on doit l'atteindre, de même les gouvernements doivent faire le bonheur des citoyens, sans que ceux-ci s'en mêlent.

C'est la vraie théorie de la tyrannie royale, et les philosophes révolutionnaires l'adoptent à la suite du maître et la glorifient réellement dans son principe. Plus tard, nous les verrons s'en emparer et la faire servir au gouvernement de la majorité, sans y changer autre chose que le nom du souverain.

Ainsi, la Révolution instituée comme un procédé rationnel de progrès, l'idée de la légitimité du pouvoir ramenée à l'utilité du but, la politique transformée en théorie de l'absolu, telles sont les erreurs dont nous venons de montrer l'origine philosophique et qui vont présider avec les révolutionnaires républicains aux destinées de notre pays. Ces erreurs, il faut le dire, trouvaient dans les tendances de l'esprit national un terrain admirablement préparé. Nous avons naturellement en France le goût de l'unité abstraite et de la belle ordonnance qui caractérise les lignes de géométrie, et nous nous plaisons volontiers à concevoir les sociétés comme des systèmes d'abstractions qu'on construit de toutes pièces ; de là notre faiblesse dans la science du gouvernement. C'est qu'en effet, si la politique trouve dans la conscience et dans la raison certains principes fixes et invariables, si elle part du droit et si elle se propose la justice, elle n'en est pas moins quant aux moyens éminemment une science d'expérience. Les sociétés ne viennent point au jour à la façon des théorèmes, dont tous les éléments convergent régulièrement vers la solution. Les sociétés sont des ensembles de faits déterminés peu à peu dans l'histoire par le contact des hommes, par les rapports d'abord instinctifs, ensuite réfléchis, que les penchants réciproques, l'intérêt commun, la conscience morale, établissent entre eux. De ces rapports incessamment renouvelés naissent un amas de croyances, d'opinions, d'usages, de coutumes et d'institutions auxquels viennent se joindre, à la suite du temps, les événements écoulés, les souvenirs, les légendes, héritage commun des générations. Ainsi, le passé s'unissant au présent forme, sous le nom de tradition et de droit public, l'ordre des sociétés. Cet ordre, si incomplet qu'il soit, représente l'unité de la nation, son caractère propre, sa vie, sa puissance, et comprend tous les contrats tacites ou avoués qui la constituent et desquels dérivent une série de droits positifs, conventionnels peut-être au point de vue absolu, mais qui n'en sont pas moins légitimes dans la mesure où ils ont été reconnus et acceptés.

Le développement normal d'un peuple ne saurait donc con-

Digitized by Google

sister dans la violente destruction de cet ordre, mais dans sa transformation en vue d'un idéal supérieur et au moyen d'une série de transactions qui ménagent des intérêts très-divers.

Voilà ce que les révolutions n'admettent pas. Se mettant au point de vue du droit absolu, elles méconnaissent et violent systématiquement tous les droits relatifs et acquis, et ainsi, sous prétexte de justice, elles vivent d'injustices. Aussi sont-elles presque toujours désastreuses et stériles dans leurs conséquences, alors même qu'elles paraissent dans leurs principes le plus conformes au bien et, d'une manière générale, nous en combattons la théorie.

Néanmoins, tout en proscrivant en soi l'esprit et les procédés révolutionnaires, comme il n'y a rien d'absolu dans les choses humaines, nous reconnaîtrons en même temps qu'un peuple peut se trouver dans une situation historique telle, avec un état général si tendu, des intérêts si antagonistes, des classes si divisées, et tant d'aveuglement et de haine réciproques dans les esprits, qu'une révolution y soit inévitable. Cette situation était peut-être celle de la France en 1789. Mais en pareil cas, pour qu'une révolution ait chance d'aboutir, il faut que ceux qui la préparent et qui la guident aient, non-seulement une idée nette du but auquel elle tend, mais se rendent compte des dangers qu'elle court, des obstacles qu'elle rencontrera, afin d'éviter les uns et de surmonter les autres.

Or, le XVIII^e^ siècle était bien loin de là. Les esprits dominés, comme nous l'avons vu, par le courant cartésien, s'y croient dans la théorie pure, fort au-dessus de l'expérience ; on détruit dans le vide, on reconstruit dans la fiction, et, tout en proclamant bien haut la liberté politique on ne se préoccupe, en aucune manière, d'en déterminer l'objet et les conditions. Toutes les spéculations sont de magnifiques fantaisies. L'humanité, le peuple, la société, n'ont rien de réel, et l'expérience du gouvernement, qui seule aurait pu éclairer la France, lui manque absolument. La vie publique y est nulle. Le pouvoir, exclusivement concentré entre les mains des fonctionnaires royaux, s'exerce à petit bruit et sans souffrir de contrôle ; toute l'activité intellectuelle se réfugie dans la société lettrée, et si nous suivons encore ici le tableau historique de M. de Tocqueville, nous reconnaîtrons avec lui que rien dans nos mœurs ne pouvait rectifier l'excès des théories. Aussi les philosophes révolutionnaires deviennent-ils beaucoup plus hardis en nouveautés, plus confiants en eux-mêmes et dédaigneux du passé qu'on ne le voit d'ordinaire chez les auteurs qui écrivent des livres spéculatifs en politique. La même ignorance leur livrait l'oreille et le cœur de la foule, et plus les Français avaient vécu étrangers à la pratique du gouvernement, plus ils étaient accessibles à l'utopie. De là, la passion de philosopher en politique se répand partout, et l'on philosophe le plus souvent dans le faux. Ceux mêmes qui conduisent les affaires : les ministres, les magistrats, les intendants, n'en sont pas exempts. Qu'on joigne à cela l'amour des lettres et du bel esprit qui caractérise la nation tout entière, et l'on comprendra comment les écrivains y deviennent une puissance politique et finissent par y être la première. Au-dessus de la société réelle, traditionnelle, confuse, irrégulière, souvent contradictoire du temps, ils bâtissent une société simple, coordonnée, uniforme, équitable, et conforme à la raison. Graduellement on déserte la première pour se retirer dans la seconde, et l'on se désintéresse de ce qui est pour s'établir dans cette cité idéale. Aussi les écrivains ne fournissent-ils pas seulement leurs idées à la révolution qu'ils préparent, mais leur tempérament et leur humeur, et quand elle a enfin à agir, la nation transporte dans la politique toutes les habitudes de la littérature. L'histoire de la révolution nous montre le même attrait pour les théories générales et abstraites, les systèmes complets de législation, l'exacte symétrie des lois, le même mépris pour les faits existants, même goût de l'original, de l'ingénieux, du nouveau, même dédain pour les libertés individuelles. Les philosophes révolutionnaires ne songent pas plus à confier l'exécution de leurs plans à la nation devenue maîtresse d'elle-même qu'à la remettre aux mains de l'administration royale. Il ne s'agit pas pour eux de détruire le pouvoir absolu, mais de le convertir, et l'État converti façonnera l'esprit des citoyens suivant un certain modèle proposé d'avance. Il faut seulement s'emparer de sa main et l'employer à tout briser et à tout refaire sur un plan nouveau. Ces idées ne restent point dans les livres, elles descendent dans tous les esprits, se mêlent aux mœurs, entrent dans les habitudes et pénètrent de toute part jusque dans la pratique journalière de la vie. Tout le monde en est empreint, les industriels, les agriculteurs eux-mêmes. Le gouvernement a pris la place de la Providence et chacun l'invoque. Toute la différence entre l'ancien monde et le nouveau, c'est que dans l'esprit des révolutionnaires, cet immense pouvoir social ne descend plus de Dieu ; il est le produit et le représentant de tous, la volonté générale sous laquelle chacun doit plier. Mais le despotisme de la majorité est encore le despotisme, bien que sous la forme de démocratie. Toute la différence, c'est que le peuple, non plus le roi, est reconnu comme souverain ; mais ne pouvant ni diriger, ni surveiller le gouvernement qu'il se donne, il place au-dessus de tous un mandataire unique; pour contrôler celui-ci, une raison publique sans organe ; pour l'arrêter, des révolutions, et non des lois ; en droit, un agent subordonné ; en fait, un maître. (Voy. *L'Ancien régime et la révolution*, 241.)

Ainsi, les débris des pouvoirs féodaux tombent sous la faux révolutionnaire, mais l'idée même du pouvoir ne change pas. On prononce le mot de liberté et l'on garde l'âme de la servitude. La Révolution détruit l'ancien régime sans en reconstruire un nouveau ; c'est l'Empire qui reconstruira, et sur le vieux modèle.

L'Empire, sans doute, ne relèvera pas les institutions surannées venant du moyen âge. Les distinctions d'État, les vieilles coutumes, les priviléges de corporation ou d'individu, les divisions de classe resteront dans l'abîme où la Révolution les a jetés. Mais sous la forme démocratique il remettra en honneur la tyrannie royale, il relèvera habilement cette centralisation puissante qui, en réunissant sur un point unique toutes les forces vives du pays, en est le véritable nœud. Non-seulement il la relève, mais il en fait élaborer avec soin tous les éléments; il la fortifie d'une science méticuleuse, d'une direction calculée et tenace qui ne négligent rien. Aussi les traditions politiques de l'Empire survivent-elles à l'Empire même. Pendant quatre-vingts ans, les révolutions se succèdent en France; le gouvernement change de nom et de forme, il ne change pas de nature, et nous n'en voudrions d'autres preuves que ce fameux article 75, qui caractérise à lui seul toute une politique, et qui a trouvé moyen de passer successivement dans toutes les constitutions qui ont suivi celle de l'an III (1).

(1) Cet article interdisait l'attaque devant les tribunaux de tout

Digitized by Google

Si l'on a dit justement des émigrés de 1815 qu'ils n'avaient rien appris et rien oublié, on a pu le dire avec non moins de raison des républicains du XIXe siècle. Nous les avons vus depuis soixante ans toujours nourris et passionnés de théories, rester, comme leurs pères, étrangers aux affaires et presque indifférents aux applications.

Avocats ou journalistes, pour la plupart, leur culture exclusivement littéraire les porte à l'éloquence sans les rendre capables d'organisation. Les théories générales prêtent bien plus à l'éclat et aux grands mouvements d'un discours d'apparat que les études positives : aussi les orateurs de profession s'y attachent-ils de préférence, ils cherchent à émouvoir le public plutôt qu'à l'éclairer et à l'instruire. Ce n'est pas d'ailleurs dans les rangs de l'opposition et quand on ne compte guère en sortir qu'on apprend l'art et la pratique du gouvernement. La critique incessante, la critique quand même est un grand dissolvant. Si elle donne aux idées plus d'acuité et de fluesse, si elle exerce l'esprit à la souplesse et à l'aisance, elle ne dispose pas à l'action, elle n'en donne même pas le goût. En maintenant l'intelligence dans un état habituel d'analyse, elle en atténue l'énergie ou la transporte tout entière dans le domaine de l'art. Les triomphes de tribune deviennent alors les seuls vraiment ambitionnés, et l'on se console de la servitude en parlant de la liberté d'une noble manière.

Aujourd'hui on peut dire que tous les partis en France ont usé leur propre théorie, tous en ont donné la mesure et démenti l'impuissance. Après quatre-vingts ans de crises révolutionnaires, de luttes intestines, d'efforts avortés, notre pays a abouti à un désastre national sans précédent dans l'histoire; il comprend qu'il doit changer de route.

Le seul gouvernement qui puisse réparer de si grands maux, nous relever de telles hontes, ne saurait être le gouvernement d'un parti, la république étroite et sectaire qui constitue une sorte de privilége entre les mains de quelques-uns; mais le gouvernement national, le véritable gouvernement de la chose publique, auquel tous ont une part. Le terrain commun qui doit nous rallier en dépit de notre passé, en dépit de nos souvenirs, c'est le droit et la liberté de l'individu. Ainsi, la nouvelle république sera conçue non comme un système de métaphysique imposé d'en haut, mais comme une association d'êtres égaux et libres, dont le but est de constituer, de garantir et de faire prévaloir la liberté et l'égalité. Elle trouvera dès lors dans son principe une garantie contre ses propres abus. Le respect de chacun y deviendra la limite du pouvoir de tous, et resreindra ce pouvoir à un champ déterminé d'action où les empiétements seraient une atteinte contre lui-même. L'État ne sera plus, comme dans la théorie révolutionnaire, une force différente de celle de l'individu, une autorité supérieure et qui se gouverne par sa propre vertu, il sera, au contraire, l'arme de défense et de protection des individus se garantissant contre les empiétements les uns des autres, et s'assurant réciprequement certains avantages et certains biens. Les institutions deviendront les moyens pratiques de ces garanties, mais l'individu restera la source du droit, de l'initiative et de l'activité sociales.

Cette conception politique qu'en ne trouvera guère, il est vrai, dans notre tradition nationale, est la seule sur laquelle on puisse fonder des institutions démocratiques et libérales en même temps. Nous la trouverons plus ou moins appliquée chez tous les peuples libres et dans la mesure même de leur liberté, en Suisse, en Hollande, en Belgique, en Angleterre. C'est en Amérique surtout qu'elle est prédominante, qu'elle a donné la mesure de sa force et de sa fécondité. C'est là que nous devrons l'étudier de préférence.

L'Amérique nous offre l'exemple du seul grand peuple qui soit parvenu à constituer dans son sein la démocratie sur la liberté. Or, le droit individuel est l'assise même de son organisation politique ; il a inspiré toutes ses institutions, et il a fait plus, il a créé des mœurs qui y correspondent.

Nous voyons aux États-Unis des citoyens faisant des lois, et nous voyons ces lois formant des citeyens ; de sorte que, par une action et une réaction incessantes, le peuple s'assimilant ses propres institutions, et les institutions reflétant l'esprit du peuple, ils forment conjointement un ensemble admirablement harmonisé, dont l'unité morale fait la grandeur. Les États-Unis représentent une nation fondée non sur les fatalités de la race, de la tradition et de la conquête, mais sur le contrat de la raison et de la liberté.

Voici comment ils ont placés dans leur Constitution les libertés individuelles au-dessus des lois.

« Le Congrès ne pourra faire aucune loi relative à l'établissement d'une religion, ou pour en prohiber une; il ne pourra pas non plus restreindre la liberté de la parole ou de la presse, ni attaquer le droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement et d'adresser des pétitions au gouvernement pour le redressement de ses griefs.

» Le droit qu'ont les citoyens de jouir de la sûreté de leurs personnes, de leur domicile, de leurs papiers et effets, à l'abri des recherches et saisies déraisonnables, ne pourra être violé; aucun mandat ne sera émis, si ce n'est dans les présemptions fondées, corroborées par le serment ou l'affirmation ; et ces mandats devront contenir la désignation spéciale du lieu où ces perquisitions devront être faites et des personnes ou objets à saisir. »

« Dans toute procédure criminelle, l'accusé jouira du droit d'être jugé promptement et publiquement par un jury impartial de l'état et du district dans lequel le crime aura été commis, district dont les limites auront été tracées par une loi préalable. »

Nous faisons ordinairement en France des constitutions excessivement libérales, puis, sous prétexte de déterminer la liberté, nous édictons des lois qui la détruisent.

Les États-Unis ne prétendent pas comme nous assurer la liberté en la déterminant; ils défendent, au contraire, que la loi en parle, comprenant que légiférer, c'est restreindre. Ils élèvent constitutionnellement les libertés individuelles au-dessus de toutes les lois, puis ils les placent sous la protection de tous les citoyens et spécialement du pouvoir judiciaire en donnant au dernier des juges le droit de décider si la loi est conforme à la constitution.

C. COIGNET.

— La fin prochainement. —

---

fonctionnaire pour un fait relatif à ses fonctions, sans une autorisation du conseil d'État, qui devenait ainsi juge et partie.

ÉTRANGER

ASSOCIATION CHRÉTIENNE DES JEUNES GENS DE CAMBRIDGE

CONFÉRENCE DE M. HUXLEY

Le génie de Descartes. — Son Discours de la méthode

On a souvent dit, avec raison, que « toutes les pensées » des hommes, depuis le commencement du monde jus- » qu'à nous, se tiennent comme les anneaux d'une » grande chaîne ». Cependant l'idée qu'on exprime ainsi, d'une filiation intellectuelle de l'humanité, pourrait être rendue, peut-être avec une nuance plus exacte, par une autre métaphore. Les pensées des hommes semblent plutôt comparables aux feuilles, aux fleurs et aux fruits portés sur les innombrables rameaux de quelques grands troncs que nourrissent des racines entremêlées et cachées. Ces troncs portent les noms d'une demi-douzaine d'hommes doués d'entendement, d'une force et d'une netteté supérieures. A quelque point du champ de la pensée humaine que vous vous mettiez pour en commencer l'histoire, vous êtes aussitôt conduit à quelqu'un de ces hommes ; de même qu'en remontant d'un bourgeon au rameau qui le porte, puis à la branche qui porte le rameau, vous arrivez tôt ou tard à l'arbre même qui porte le tout.

Or, il me semble que le penseur qui, plus que tous les autres, est comparable à un tronc de ce genre, dans la philosophie et dans la science du monde moderne, est René Descartes. Je veux dire que, si vous prenez quelque production caractéristique de la pensée moderne, soit dans le domaine de la science, soit dans le domaine de la philosophie, vous trouvez que le fond de cette pensée, sinon sa forme même, a été présent à l'esprit de ce grand homme.

Il y a des hommes qu'on appelle grands parce qu'ils représentent leur époque et, comme des miroirs vivants, la réfléchissent telle qu'elle est. Tel fut Voltaire pour qui fut fait ce mot : « Il a exprimé mieux que personne les pensées de tout le monde (1). » Mais il y a d'autres hommes qui sont grands, parce qu'en eux se personnifie tout ce qui est en virtualité dans leur temps, et qu'ils ont le magique privilége de réfléchir l'avenir. Ils expriment les pensées qui, deux ou trois siècles plus tard, seront les pensées de tout le monde. C'est un de ceux-là que fut Descartes.

Né en 1596, il y a près de trois cents ans, d'une famille noble de Touraine, René Descartes eut une jeunesse chétive et souffrante. La finesse pénétrante de son esprit le fit bientôt appeler « le philosophe », titre qui, dans la bouche des gentilshommes de sa famille, n'était pas fort loin d'être un reproche. Les meilleurs maîtres du temps, les jésuites, firent son éducation, et lui apprirent tout ce qu'un jeune homme pouvait apprendre en France au XVII^e^ siècle. Il faut que cette éducation ait été bien conduite et avec honnêteté ; car, avant d'avoir achevé le temps de ses études, Descartes s'était déjà aperçu que presque tout ce qu'il avait appris, excepté dans les mathématiques, manquait de solidité et de vrai fondement:

« C'est pourquoi (1), dit-il, sitôt que l'âge me per- » mit de sortir de la sujétion de mes précepteurs, je » quittai entièrement l'étude des lettres, et, me résol- » vant de ne chercher plus d'autre science que celle » qui se pourrait trouver en moi-même ou bien dans le » grand livre du monde, j'employai le reste de ma jeu- » nesse à voyager, à voir des cours et des armées, à fré- » quenter des gens de diverses humeurs et conditions, » à recueillir diverses expériences, à m'éprouver moi- » même dans les rencontres que la fortune me proposait, » et partout à faire telle réflexion sur les choses qui se » présentaient, que j'en pusse tirer quelque profit... Et » j'avais toujours un extrême désir d'apprendre à dis- » tinguer le vrai d'avec le faux, pour voir clair en mes » actions et marcher avec assurance en cette vie. »

Mais « apprendre ce qui est vrai afin de faire ce qui » est bien », c'est le résumé de tous les devoirs de l'homme, pour quiconque n'est point satisfait, dans sa soif de savoir, par le vent sec de l'autorité. Et aux yeux de tous ceux d'entre nous qui sont aujourd'hui dans ce cas, c'est un des grands titres de Descartes à être vénéré de nous comme notre ancêtre intellectuel, d'avoir senti clairement à vingt-trois ans que tel était son devoir, et d'avoir agi selon sa conviction. A trente-deux ans, il s'aperçut que toute autre occupation était incompatible avec la recherche des connaissances mêmes qui doivent nous guider dans l'action, et, se trouvant dans une modeste aisance, il se retira en Hollande. Il y passa neuf ans à apprendre et à méditer, vivant dans un tel isolement, que c'est tout au plus si un ou deux amis fidèles avaient connaissance de sa retraite.

En 1637, les premiers fruits de ces longues méditations furent donnés au monde dans le célèbre *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences.* Ce livre, qui est à la fois un livre de philosophie et l'histoire personnelle de Descartes, contient la pensée la plus profonde sous un langage exquis de clarté, de simplicité et d'harmonie.

Voici la principale proposition de tout l'ouvrage.

(1) Je ne sais plus qui a dit de lui : « Il a plus que personne l'esprit que tout le monde a. »

(1) *Discours de la méthode.*

Digitized by Google

Il existe un chemin qui conduit à la vérité si sûrement, que tout homme qui le suit doit nécessairement atteindre au but, qu'il soit bien doué ou médiocrement. Et il y a une règle directrice au moyen de laquelle un homme peut toujours trouver ce chemin et éviter de s'égarer une fois qu'il l'a trouvé. Cette règle, la voici : Ne recevez jamais pour vraie aucune proposition dont la vérité ne soit si clairement et si distinctement aperçue, que vous n'ayez aucune occasion de la mettre en doute.

Énoncer ce grand principe comme première règle de la science, c'était consacrer le doute. C'était ôter le doute de cette place humiliante où depuis longtemps il était relégué au nombre des plus grandes fautes, pour le mettre au rang des premiers devoirs, à cette haute place que lui assigne la conscience scientifique de notre époque. Descartes fut le premier entre les modernes à obéir à ce devoir résolûment; le premier il se regarda comme religieusement obligé à se dépouiller de toutes ses croyances, et à mettre à nu son esprit jusqu'au jour où il pourrait se satisfaire lui-même. Il trouva plus sain d'aller peau nue que dans un vêtement très-respectable et fort bien taillé, mais d'étoffe suspecte,

Quand je dis que Descartes consacra le doute, il faut bien vous rappeler la nature de ce doute. C'était, suivant l'expression de Gœthe, « ce scepticisme actif qui ne cherche qu'à triompher de lui-même (1) »; et non pas cette autre espèce de doute qui naît de l'ignorance impertinente, et ne cherche qu'à s'éterniser, parce qu'il est une commode excuse pour l'indifférence et la paresse. Mais pour bien faire entendre ce qu'est le doute scientifique, rien ne vaut les propres paroles de Descartes. Après avoir décrit les progrès successifs de sa critique négative : « Ce n'est pas, dit-il, que j'imitasse pour cela les » sceptiques qui ne doutent que pour douter, et affectent » d'être toujours irrésolus ; car, au contraire, tout mon » dessein ne tendait qu'à m'assurer et à rejeter la terre » mouvante et le sable pour trouver le roc ou l'argile. »

Mais nul homme, s'il a le sens commun, n'abat sa maison dans le dessein de la reconstruire, sans s'être d'abord pourvu de quelque autre où il puisse s'abriter pendant le temps qu'on y travaillera. Avant donc de démolir l'édifice spacieux, sinon commode, de ses anciennes croyances, Descartes trouve sage de se former ce qu'il appelle « *une morale par provision* », suivant laquelle il réglera sa vie pratique en attendant le temps où il sera plus éclairé dans ses jugements. Ces règles de conduite provisoires sont contenues dans quatre maximes. Par la première, Descartes s'engage à obéir aux lois de son pays et à la religion dans laquelle il a été instruit. La seconde est d'agir résolûment, en toute occasion, n'écoutant que les conseils de sa raison, et demeurant ferme en ses desseins, quoi qu'il advienne. La troisième est de chercher le bonheur en triomphant de ses désirs plutôt qu'en cherchant à les satisfaire. Enfin, la dernière est de faire de la recherche de la vérité l'affaire de toute sa vie.

Ainsi préparé à se conduire pendant le temps qu'il douterait, Descartes se mit virilement à envisager ses doutes face à face. Une seule chose restait claire pour lui, à savoir qu'il ne se mentirait point à lui-même; que, quand il ne serait pas sûr d'une chose, rien au monde ne pourrait lui faire dire : « Je suis sûr de cela »; mais qu'il irait toujours creusant et cherchant, jusqu'à ce qu'il eût ou trouvé le diamant solide, ou décidément reconnu qu'il n'y avait point de diamant. Comme nous le voyons par l'histoire qu'il fait de la marche de son esprit, il fut obligé de confesser que la vie est pleine d'illusions; que l'autorité peut s'égarer; que le témoignage peut nous tromper, soit à dessein, soit en se trompant lui-même ; que la raison nous jette dans des erreurs sans fin ; que la mémoire est souvent aussi trompeuse que l'espérance; que le clair témoignage de tous nos sens est sujet à de fausses interprétations ; que nos rêves sont réels tout le temps qu'ils durent, et que ce que nous appelons réalité n'est peut-être qu'un rêve plus long et plus agité.

De plus, on peut concevoir un être puissant et malin, qui mettrait son plaisir à nous tromper à tous les moments de notre vie, en nous faisant croire ce qui n'est pas. Qu'y a-t-il donc de certain? Et, dans l'hypothèse d'un tel être, qu'y a-t-il qui soit au-dessus de sa puissance de tromper et hors d'atteinte?—Une seule chose, la pensée elle-même, le fait d'avoir actuellement conscience. Nos pensées peuvent être erronées, mais elles ne sauraient être feintes. En tant que pensées, elles sont, elles sont réelles, et le plus habile trompeur ne peut empêcher qu'elles le soient.

Ainsi, penser et être, c'est tout un. Bien plus, en ce qui nous concerne, l'existence n'est pas autre chose que de la pensée; car toutes nos conceptions de l'existence sont toujours une espèce quelconque de pensée. Veuillez ne pas supposer, pour un moment, que ce soient là de pures subtilités paradoxales ; vous reconnaîtrez que ce sont des vérités inébranlables, en réfléchissant un peu sur les faits les plus ordinaires. Je prends, par exemple, une bille de marbre, et je trouve que c'est un corps rouge, rond, dur et un. Nous disons que la rougeur, la rondeur, la dureté et l'unité sont les « qualités » de cette bille ; et, au premier abord, il semble que ce soit le comble de l'absurdité de dire que ces qualités ne sont que des modes de notre propre conscience, puisqu'on ne peut pas même concevoir que notre conscience existe dans la bille. Mais prenez la couleur rouge pour exemple. Comment se produit la sensation du rouge? Les ondes d'une certaine matière très-ténue (dont les particules vibrent toutes avec une extrême rapidité, mais avec des

(1) « C'est un scepticisme actif, que celui qui s'efforce sans relâche de triompher de lui-même, et d'atteindre, au moyen d'une expérience réglée, à une certitude contrôlée et réfléchie. » (*Maximes et réflexions*, 7e partie.)

vitesses diverses) frappent la bille, et toutes celles qui vibrent avec une vitesse particulière sont repoussées de sa surface dans toutes les directions. L'appareil optique de l'œil ramasse quelques-unes de ces ondes, et les dirige de telle façon qu'elles vont frapper la surface de la rétine. Celle-ci est elle-même un appareil d'une délicatesse singulière, où viennent s'insérer par leur extrémité les fibres du nerf optique. Les impulsions de la matière ténue, ou éther, affectent d'une certaine façon cet appareil et les fibres du nerf optique; cette modification du nerf optique produit à son tour d'autres modifications dans le cerveau; et celles-ci, qui nous sont à peu près inconnues, donnent lieu à un état de conscience particulier, la sensation du rouge. Si, la bille restant la même, un changement venait à se produire soit dans le degré d'intensité des vibrations de l'éther, soit dans la nature de la rétine, la bille ne paraîtrait plus rouge, mais bien de quelque autre couleur. Beaucoup de gens sont ce que nous appelons *colour-blind* (aveugles des couleurs), c'est-à-dire incapables de distinguer une couleur d'une autre. Un de ces individus trouverait peut-être verte notre bille; et il aurait aussi bien le droit de la dire verte que nous de la dire rouge. Et cependant une même bille ne peut pas être en même temps et à la fois rouge et verte; d'où il suit que la qualité de rouge ne peut être que dans notre conscience, et n'est pas dans la bille.

De même, il est aisé de voir que la rondeur et la dureté sont des modes de notre conscience appartenant aux groupes que nous appelons sensations de la vue et du toucher. Si la surface de la cornée était cylindrique, nous aurions d'un corps rond une notion bien différente de celle que nous en avons présentement. Et si la vigueur d'organisation et la force musculaire de notre corps venait à être centuplée, notre bille de marbre nous semblerait aussi molle qu'une boulette de mie de pain.

Non-seulement il est certain que toutes ces qualités sont en nous; mais si nous essayons de concevoir le *bleu*, le *rond*, le *dur* comme existant sans aucun rapport avec une conscience comme la nôtre, nous verrons que c'est radicalement impossible. Il peut paraître étrange de dire que même « l'*unité* » de cette bille est relative à nous; mais de très-simples expériences prouveront qu'il en est véritablement ainsi, et que, sur ce point même, nos deux sens les plus dignes de foi peuvent être mis en contradiction. Tenez la bille entre le doigt et le pouce, et regardez-la tout simplement. La vue et le toucher s'accordent à trouver qu'elle est une. Maintenant louchez, et la vue vous montre deux billes, tandis que le toucher affirme qu'il n'y en a qu'une. A présent ramenez vos yeux à leur position naturelle, et croisant le doigt du milieu et l'index, mettez la bille entre leurs extrémités. Le toucher vous dira alors qu'il y a deux billes; la vue, qu'il y en a une seule. Et, si vous y faites attention, le toucher en cela réclame votre croyance tout aussi impérieusement que la vue.

Mais, dira-t-on peut-être, la bille occupe un certain espace qui ne saurait être occupé en même temps par autre chose. En d'autres termes, elle est étendue, ce qui est la qualité essentielle de la matière. Il faut assurément que cette qualité soit dans l'objet, car comment serait-elle dans nos esprits? — Mais à cela on doit toujours répondre que, quelque qualité qui puisse être ou ne pas être dans l'objet, tout ce que nous pouvons savoir de ces qualités est un état de conscience. Ce que nous appelons *étendue* n'est que la conscience d'un rapport entre deux ou plusieurs impressions de la vue ou du toucher.

Ainsi, quoi que puisse être notre bille en elle-même, tout ce que nous pouvons en savoir, nous le connaissons comme un ensemble d'états de conscience.

Et, en général, quoi que nous connaissions ou sentions, notre connaissance n'est jamais ni plus ni moins qu'une connaissance d'états de conscience. Toute la trame de notre vie est faite de tels états : mais les uns sont rapportés par nous à une cause que nous appelons « moi »; les autres à une cause ou plutôt à des causes qui forment ensemble ce qu'on nomme le « non-moi ». Mais ni l'existence du « moi », ni l'existence du « non-moi » ne nous sont et ne nous sauraient être connues avec la même certitude immédiate et inébranlable que les états de conscience que nous regardons comme leurs effets. A parler rigoureusement, l'existence d'un « moi » et celle d'un « non-moi » sont des hypothèses par lesquelles nous rendons compte des faits de conscience. Elles sont analogues à la croyance que nous avons en la véracité générale de la mémoire, et en l'universelle constance des lois de la nature : ce sont là des croyances hypothétiques, qu'on ne peut prouver, et qui ne peuvent offrir ce degré de certitude que donne la conscience immédiate; mais qui ont cependant la plus haute valeur pratique, en tant que les conclusions qu'on en tire logiquement sont toujours vérifiées par l'expérience.

Voilà, à mon avis, le dernier résultat où conduit l'argument de Descartes; mais c'est mon objet propre de faire voir que nous avons, en quelque manière, laissé Descartes lui-même derrière nous. Il s'arrête à la fameuse formule, « Je pense, donc je suis ». Mais le moindre examen suffit à voir que cette formule est pleine de pièges et de confusion. D'abord le « donc » n'a que faire ici. « Je suis » est impliqué dans « je pense », qui n'est qu'une manière de dire « je suis pensant ». En second lieu, « je pense » n'est pas une proposition simple; il y a là trois affirmations distinctes réunies dans une seule. La première est : « Il y a quelque chose appelé *moi* »; la seconde : « Il y a quelque chose appelé *pensée* »; et la troisième : « La pensée est le produit de l'action du moi ».

Or, vous comprendrez que la seule de ces trois propositions qui puisse être le fondement cartésien de la certitude, est la seconde. Ici, point de doute possible ; car le doute lui-même est une penséo existante. Mais la première et la troisième, qu'elles soient vraies ou fausses, peuvent être révoquées en doute et l'ont été. Car à la personne qui les énonce, on peut toujours demander : Que savez-vous si la pensée n'existe pas en soi, ou si une pensée donnée n'est pas l'effet, soit d'une pensée antécédente, soit de quelque force extérieure ? Et plusieurs autres questions de ce genre plus faciles à poser qu'à résoudre. Descartes, déterminé comme il l'était à écarter tous les vêtements que l'esprit se tisse à lui-même, oublia cette dernière enveloppe, ce duvet du « moi » ; et c'est ce qui le perdit quand il voulut se vêtir de nouveau.

Mais il n'est pas dans mon dessein d'insister sur le détail et sur les particularités de la philosophie cartésienne. Tout ce que je veux présentement vous faire entendre, c'est que Descartes, ayant commencé par proclamer le doute un devoir, trouva la certitude dans la seule conscience ; et que le résultat nécessaire de sa doctrine est ce qu'on peut appeler proprement l'idéalisme ; c'est-à-dire cette opinion que, quel que soit l'univers en lui-même, tout ce que nous en pouvons connaître, c'est le tableau que nous présente la conscience. Ce tableau peut être ressemblant ; mais il peut aussi ne ressembler pas plus à sa cause qu'une fugue de Bach ne ressemble à la personne qui la joue, ou un morceau de poésie à la bouche et aux lèvres de celui qui le récite. Il suffit, pour toutes les fins pratiques de l'existence humaine, que nous trouvions notre croyance à ces représentations de la conscience vérifiée par les résultats, et que nous puissions, grâce à elles, « marcher sûrement dans cette vie ».

Ainsi la méthode indiquée par Descartes, comme le sentier qui mène à la vérité, nous conduit tout droit à l'idéalisme critique de son grand successeur Kant. C'est cet idéalisme qui déclare que toute connaissance n'est en dernier analyse qu'un fait de conscience, ou, en d'autres termes, un phénomène mental. D'où cette affirmation, que la plus haute de toutes les certitudes, et en réalité, la seule certitude absolue, est l'existence de l'esprit. Mais ce même idéalisme se refuse à rien affirmer comme à rien nier sur ce qui est au delà de la conscience. Il accuse le subtil Berkeley d'avoir outrepassé les limites de la connaissance en déclarant qu'il n'existe pas de substance matérielle ; et d'avoir manqué de logique en ne s'apercevant pas que les mêmes arguments qui, selon lui, prouvaient contre l'existence de la matière, détruisent également l'existence de l'âme. Enfin, cet idéalisme kantien refuse encore de prêter l'oreille à tout le moderne jargon sur l'absolu et sur tous ces adjectifs dont on fait des substantifs et dont on imprime généralement la première lettre en majuscules ; exactement comme on coiffe un grenadier d'un bonnet de peau d'ours pour le faire paraître plus redoutable qu'il ne l'est réellement.

Je le répète, la voie indiquée et suivie par Descartes, telle que nous l'avons parcourue jusqu'ici, mène, à travers le doute, à cet idéalisme critique qui est au cœur de la pensée métaphysique moderne. Mais le *Discours de la méthode* nous montre un autre chemin, très-différent en apparence, qui conduit aussi sûrement à cette corrélation que tous les phénomènes de l'univers ont avec la matière et le mouvement, corrélation qui est au cœur de la physique moderne et que beaucoup de gens appellent matérialisme.

La première partie du XVII^e^ siècle, le temps où Descartes atteignit l'âge d'homme, est une des grandes époques de la vie intellectuelle de l'humanité. C'est en ce temps-là que la science physique descendit tout à coup dans l'arène de la pensée publique et familière, défiant ouvertement non-seulement la philosophie de l'Église, mais cette ignorance commune qu'on décore du nom de sens commun. Affirmer le mouvement de la terre, c'était donner un défi à ces deux puissances à la fois ; c'était la science physique qui leur jetait son gant par la main de Galilée.

Il est douloureux de se rappeler ce premier résultat de la lutte ; il est douloureux de voir le champion de la science, vieux, épuisé, à genoux devant le cardinal inquisiteur, et signant de son nom ce qu'il savait être un mensonge. Sans doute, les cardinaux se frottèrent les mains d'avoir si bien, pensaient-ils, réduit au silence et discrédité leur adversaire. Mais deux cents ans ont passé, et malgré la faiblesse ou les fautes de ses initiateurs, la science physique est aujourd'hui sur le trône et couronnée, comme un des souverains légitimes dans le monde de la pensée.

Comme un vaisseau qui était immobile dans le calme, mais avec toutes ses voiles dehors, bondit sous la brise dès qu'elle lui vient en poupe, ainsi l'esprit de Descartes, bien équilibré dans son doute, ne se contenta pas de céder à la vigoureuse impulsion qui, venue de ses grands contemporains, Galilée et Harvey, l'emportait vers la science physique et ses méthodes ; il les dépassa dans cette voie. Il atteignit, dans ses hardies spéculations, des conclusions qui ne devaient être définitivement établies sur des fondements solides que par les travaux de plusieurs générations de chercheurs.

Descartes vit que les découvertes de Galilée signifiaient que les plus lointaines parties de l'univers étaient gouvernées par des lois mécaniques, pendant que les découvertes de Harvey révélaient ces mêmes lois comme présidant à toutes les opérations de cette portion du monde qui est nous-mêmes, qui est notre propre corps. Alors, franchissant d'un de ces grands pas du génie l'intervalle du centre à l'immense conférence, Descartes chercha à ramener tous les phénomènes de l'univers à

Digitized by Google

de la matière et du mouvement, c'est-à-dire à des forces agissant sous une loi (1). Cette grande conception, esquissée dans le *Discours de la méthode*, plus largement développée dans les *Principes* et dans le *Traité de l'homme*, Descartes l'élabora avec une prodigieuse puissance et une science extraordinaire ; et c'est elle qui le conduisit, dans ce dernier essai, à la théorie purement mécanique des phénomènes vitaux, pour laquelle combat aujourd'hui la physiologie moderne.

Essayons de comprendre comment Descartes entra dans cette voie, et pourquoi elle le conduisit où l'on sait. Le mécanisme de la circulation du sang avait évidemment frappé beaucoup son esprit, si l'on en juge par l'extrême complaisance avec laquelle il la décrit à plusieurs reprises. Après l'avoir exposée complétement dans le *Discours de la méthode*, en attribuant par erreur le mouvement du sang, non à la contraction des parois du cœur, mais à la chaleur dont il le suppose le foyer, il ajoute : « Ce mouvement que je viens d'expliquer » suit aussi nécessairement de la seule disposition des » organes qu'on peut voir à l'œil dans le cœur, et de » la chaleur qu'on y peut sentir avec les doigts, et de la » nature du sang qu'on peut connaître par expérience, » que fait celui d'une horloge, de la force, de la situation » et de la figure de ses contre-poids et de ses roues. »

Mais si ces opérations vitales étaient explicables par un simple mécanisme, n'y avait-il pas moyen de ramener de même à un mécanisme d'autres opérations vitales ? Descartes l'affirma sans hésitation. « Les esprits ani- » maux, dit-il, sont comme un fluide très-subtil, ou » plutôt comme une flamme très-pure et très-vive, qui, » montant continuellement en grande abondance du » cœur dans le cerveau, se va rendre de là par les nerfs » dans les muscles, et y produit, suivant sa qualité, des » mouvements de contraction ou de détension. »

Ainsi, selon Descartes, le corps des animaux est un automate capable d'accomplir toutes les fonctions animales, exactement de la même manière qu'une horloge, ou une autre machine quelconque. Écoutez ses propres paroles : « A mesure que ces esprits entrent ainsi dans » les concavités du cerveau, ils passent de là dans les » pores de sa substance, et de ces pores dans les nerfs ; » où, selon qu'ils entrent, ou même seulement qu'ils » tendent à entrer plus ou moins dans les uns que dans » les autres, ils ont la force de changer la figure des » muscles en qui ces nerfs sont insérés, et par ce moyen, » de faire mouvoir tous les membres. Ainsi que vous » pouvez avoir vu dans les grottes et les fontaines qui » sont aux jardins de nos rois, que la seule force dont » l'eau se meut en sortant de sa source est suffisante » pour y mouvoir diverses machines, et même pour les » y faire jouer de quelques instruments, ou prononcer » quelques paroles, selon la diverse disposition des » tuyaux qui la conduisent.

» Et véritablement l'on peut fort bien comparer les » nerfs de la machine que je vous décris aux tuyaux des » machines de ces fontaines, ses muscles et ses tendons » aux autres divers engins et ressorts qui servent à les » mouvoir, ses esprits animaux à l'eau qui les remue, » dont le cœur est la source, et dont les concavités du » cerveau sont les regards. De plus, la respiration, et » autres telles actions qui lui sont naturelles et ordi- » naires, et qui dépendent du cours des esprits, sont » comme les mouvements d'une horloge ou d'un moulin, » que le cours ordinaire de l'eau peut rendre continus.

» Les objets extérieurs qui, par leur seule présence, » agissent contre les organes de ses sens, et qui, par ce » moyen, la déterminent à se mouvoir en plusieurs » diverses façons, selon que les parties de son cerveau » sont disposées, sont comme des étrangers qui, entrant » dans quelques-unes des grottes de ces fontaines, cau- » sent eux-mêmes, sans y penser, les mouvements qui » s'y font en leur présence ; car ils n'y peuvent entrer » qu'en marchant sur certains carreaux tellement dis- » posés que, par exemple, s'ils approchent d'une Diane » qui se baigne, ils la feront cacher dans des roseaux ; et » s'ils passent plus outre pour la poursuivre, ils feront » venir vers eux un Neptune, qui les menacera de son » trident ; ou s'ils vont de quelque autre côté, ils en » feront sortir un monstre marin qui leur vomira de » l'eau contre la face ; ou choses semblables selon le ca- » price des ingénieurs qui les ont faites. Et enfin, quand » l'*âme raisonnable* sera en cette machine, elle y aura son » siége principal dans le cerveau, et sera là comme le » fontainier, qui doit être dans le centre où se vont » rendre tous les tuyaux de ces machines, quand il veut » exciter ou empêcher ou changer en quelque façon » leurs mouvements (1). »

Et ailleurs, avec plus de force encore : « Toutes les » fonctions que j'ai attribuées à cette machine (le corps), » comme la digestion des viandes, le battement du cœur » et des artères, la nourriture et la croissance des mem- » bres, la respiration, la veille et le sommeil ; la récep- » tion de la lumière, des sons, des odeurs, des goûts, » de la chaleur et de telles autres qualités dans les or- » ganes des sens extérieurs ; l'impression de leurs idées » dans l'organe du sens commun et de l'imagination ; la » rétention ou l'empreinte de ces idées dans la mé- » moire ; les mouvements extérieurs des appétits et des » passions ; et enfin les mouvements extérieurs de tous » les membres, qui suivent si à propos tant des actions

(1) « Au milieu de toutes ses erreurs, il ne faut pas méconnaître une grande idée, qui consiste à avoir tenté pour la première fois de ramener tous les phénomènes naturels à n'être qu'un simple développement des lois de la mécanique. » Tel est l'important jugement de Biot sur Descartes, cité par M. Bouillier (*Hist. de la philosophie cartésienne*, t. I, p. 196).

(1) *Traité de l'homme* (édition Cousin), p. 347.

» des objets qui se présentent aux sens que des passions » et des impressions qui se rencontrent dans la mé- » moire, qu'ils imitent le plus parfaitement qu'il est » possible ceux d'un vrai homme (1); je désire, dis-je, » que vous considériez que ces fonctions suivent toutes » naturellement en cette machine de la seule disposition » de ses organes, ne plus ne moins que font les mouve- » ments d'une horloge ou autre automate, de celle de » ses contre-poids et de ses roues; en sorte qu'il ne faut » point à leur occasion concevoir en elle aucune autre » âme végétative ni sensitive, ni aucun autre principe » de mouvement et de vie, que son sang et ses esprits, » agités par la chaleur du feu qui brûle continuellement » dans son cœur, et qui n'est point d'autre nature que » tous les feux qui sont dans les corps animés. » (*Traité de l'homme*, p. 427.)

L'esprit de ces passages est exactement celui de la physiologie contemporaine la plus avancée; il ne faut, pour les faire coïncider dans la forme avec notre physiologie actuelle, qu'exposer en langage moderne et à l'aide des conceptions modernes tous les détails de ce jeu de la machine animale.

Sans aucun doute, la digestion des aliments dans le corps humain est une opération purement chimique, et le passage des parties nutritives de ces aliments dans le sang, une opération physique. La circulation du sang, par-dessus tout, est une affaire de pur mécanisme; elle résulte de la structure et de l'arrangement des diverses parties du cœur et des vaisseaux, de la contractilité de ces organes, enfin de l'action régulatrice d'un appareil nerveux automatique sur cette contractilité. Le progrès de la physiologie a de plus montré que la contractilité des muscles et l'irritabilité des nerfs résultent purement du mécanisme moléculaire de ces organes, et que les mouvements réguliers des organes de respiration, de digestion et autres organes intérieurs, sont gouvernés et dirigés aussi mécaniquement par leurs centres nerveux respectifs. La régularité de la respiration de chacun de nous dépend de l'intégrité organique d'une certaine région de la moelle allongée, tout comme le mouvement d'une horloge de l'intégrité de l'échappement. Vous pouvez enlever les aiguilles et le timbre d'une horloge sans qu'elle cesse d'aller; de même un homme peut être hors d'état de sentir, de parler, de se mouvoir, sans cesser pour cela de respirer.

Il est certain de plus (et cela concorde entièrement avec l'affirmation de Descartes), il est certain que les modes du mouvement qui constituent physiquement la lumière, le son et la chaleur, sont transformés en affections de la matière nerveuse par les organes des sens; et ces affections sont en quelque sorte, et pour ainsi parler, des images physiques qui sont conservées dans l'organisme central, formant ce qu'on pourrait appeler la mémoire physique; elles peuvent être combinées d'une manière qui répond à l'association et à l'imagination, ou elles peuvent donner naissance à des contractions musculaires dans ces *actions réflexes* qui représentent l'ordre mécanique des volitions.

Considérez ce qui arrive quand un coup est dirigé vers nos yeux (1). Instantanément, sans le concours de l'intelligence ni de la volonté, et souvent même contrairement à notre volonté, nos paupières se ferment. Que se passe-t-il donc? Une image du poing s'avançant rapidement se forme sur la rétine en arrière de l'œil. La rétine transforme cette image en une certaine affection d'un certain nombre des fibres du nerf optique; les fibres du nerf optique affectent certaines parties du cerveau; le cerveau affecte à son tour ces fibres particulières de la septième paire de nerfs qui se rendent au muscle orbiculaire des paupières; la modification ainsi produite dans ces fibres nerveuses amène dans les fibres musculaires un changement de dimension, leur longueur diminue, leur diamètre augmente, et le résultat final est la disparition de l'intervalle qui séparait les deux paupières autour desquelles sont disposées ces fibres. Il y a là un pur mécanisme donnant naissance à une action intentionnelle et de tout point comparable à celui qui, dans l'hypothèse de Descartes, meut sa Diane. Mais nous pouvons aller plus loin, et nous demander si notre volition, dans ce que nous appelons activité volontaire, joue jamais un autre rôle que celui du fontainier de Descartes, fixé à son poste, tournant tel robinet ou tel autre, suivant qu'il désire mettre telle ou telle machine en mouvement, mais absolument incapable d'exercer aucune influence directe sur les mouvements de la machine entière.

Il y a deux parties dans nos actions volontaires : premièrement, nous désirons accomplir un certain acte; et, en second lieu, nous mettons en jeu d'une manière quelconque un mécanisme, qui exécute ce que nous désirons. Mais nous avons si peu d'influence directe sur ce mécanisme, que les neuf dixièmes d'entre nous en ignorent même l'existence.

Supposez qu'un homme veuille lever son bras et le faire tourner circulairement, rien de plus facile. Pourtant le plus grand nombre ignore que les nerfs et les muscles concourent à cette opération; et le meilleur de nos anatomistes serait étrangement embarrassé s'il avait à fixer l'ordre et l'intensité relative des innombrables actions et réactions nerveuses qui sont les causes actuelles de cette très-simple opération.

De même encore pour la parole. Combien parmi nous savent que la voix est produite dans le larynx et modi-

(1) Descartes prétend qu'il n'applique point sa doctrine au corps humain, mais seulement à une machine imaginaire qui, si elle était possible à réaliser, ferait tout ce que fait le corps humain. C'est jeter un misérable morceau de pain à Cerbère; et bien en vain, car Cerbère n'était certes pas assez sot pour le gober.

(1) Comparez *Traité des passions*, art. XIII et XVI.

fiée par la bouche? Combien, même parmi ces personnes instruites, comprennent comment la voix est produite et modifiée? Et quel homme aujourd'hui vivant, supposé qu'il ait un pouvoir illimité sur tous les nerfs de la bouche et du larynx d'une autre personne, serait capable de faire prononcer une phrase à cette personne? Et pourtant quoi de plus facile, quand on a quelque chose à dire, que de le dire? Nous désirons prononcer certains mots; nous touchons le ressort de l'appareil vocal, et ces mots sont prononcés; tout comme le fontenier de Descartes, quand il voulait mettre en jeu telle pièce de sa machine, n'avait qu'à tourner un robinet, et ce qu'il avait désiré se faisait. C'est parce que le corps est une machine que l'éducation est possible. L'éducation est une formation d'habitudes, et comme la création d'une organisation artificielle par-dessus l'organisation naturelle du corps; si bien que les actes qui, à l'origine, demandaient un effort accompagné de conscience, se trouvent à la fin tout inconscients et mécaniques. Mais l'éducation serait à jamais impossible si l'acte qui primitivement exige pour chacun de ses détails une conscience distincte et une volition expresse avait toujours besoin du même effort pour se produire.

Ainsi donc, selon Descartes, toutes les fonctions qui sont communes à l'homme et aux animaux sont accomplies par le corps comme par un pur mécanisme : il regarde la conscience comme le caractère distinctif de la « *chose pensante* »; et c'est là, suivant lui, cette « âme raisonnable » qui, chez l'homme (chez l'homme seul, pense Descartes), est jointe au corps. Cette âme raisonnable, il se la représentait logée dans la glande pinéale comme dans une sorte de poste central, où, par l'intermédiaire des esprits animaux, elle était informée de ce qui se passait dans le corps, et d'où elle agissait sur le corps à son tour. Les physiologistes de nos jours n'attribuent pas une fonction aussi élevée à la petite glande pinéale; mais ils adoptent cependant en quelque manière le principe de Descartes, puisqu'ils supposent l'âme logée dans la partie corticale du cerveau, — ou du moins s'accordent généralement à regarder cette région de l'organisme comme le siége et l'instrument de la conscience.

Descartes a nettement déterminé la différence qu'il y avait, selon lui, entre l'esprit et la matière. La matière est la substance qui a de l'étendue, mais ne pense pas; l'esprit est la substance qui pense, mais n'a point d'étendue. Il est fort difficile de voir clairement ce que signifie ce langage si on le rapproche de la localisation de l'âme dans la glande pinéale. Je ne vois qu'une explication possible, c'est que l'âme soit un point mathématique, inétendu, mais situé dans les limites de la glande pinéale. Non-seulement ce point occupe un lieu, mais il faut qu'il possède une force; car, dans l'hypothèse en question, il est capable, quand il le veut, de changer le cours des esprits animaux, lesquels ne sont que de la matière en mouvement. Ainsi l'âme devient un centre de force. Mais, en même temps s'évanouit la distinction entre l'esprit et la matière; attendu que la matière, conformément à une hypothèse soutenable, n'est peut-être pas autre chose qu'une multitude de centres de force. Et c'est bien pis encore, si nous adoptons la vague opinion des modernes, suivant laquelle la conscience a son siége en général dans la matière grise du cerveau; car la matière grise étant étendue, ce qui est logé en elle doit aussi être étendu. Et nous sommes ainsi conduits, d'une nouvelle manière, à absorber l'esprit dans la matière.

En réalité, la physiologie de Descartes, comme la physiologie moderne, dont elle a déjà toutes les tendances, conduit droit au matérialisme, autant qu'on a le droit de donner ce nom à la doctrine suivant laquelle nous ne connaissons aucune substance pensante séparée de la substance étendue, et suivant laquelle la pensée est une fonction de la matière tout aussi bien que le mouvement. Nous voilà donc arrivés à ce singulier résultat que, des deux voies que nous ouvre Descartes dans son *Discours de la méthode*, l'une conduit, par Berkeley et Hume, à Kant et à l'idéalisme; l'autre, par de la Mettrie et Priestley, à la physiologie moderne et au matérialisme (1). Notre tronc se divise donc en deux branches principales, qui croissent dans des directions opposées, et qui portent des fleurs aussi différentes d'aspect qu'il est possible. Mais toutes les deux sont saines et de belle venue, et chacune a autant de vitalité et de vigueur que l'autre.

Si un botaniste trouvait un pareil état de choses dans quelque nouvelle plante, j'imagine qu'il serait tenté de se dire : Voilà une plante monoïque, et des fleurs de sexe différent; loin qu'il faille mettre une barrière entre les deux branches, se dirait-il, il n'y a d'espérance de fécondité que dans leur rapprochement. Il se peut que j'abuse ici de la comparaison, mais elle exprime exactement ce que je pense des relations de la physique et de la métaphysique. Elles se complètent par leurs différences plutôt qu'elles ne se repoussent, et la pensée ne sera jamais complétement féconde tant qu'elles ne seront pas unies ensemble. Je vais essayer de m'expliquer.

Je tiens pour vrai, avec les matérialistes, que le corps humain, comme tous les corps vivants, est une machine dont toutes les opérations seront tôt ou tard expliquées par les lois physiques. Je crois que nous arriverons tôt ou tard à un équivalent mécanique de la conscience, comme nous sommes arrivés à trouver un équivalent de la chaleur. Si un poids d'une livre qui traverse en tom-

(1) M. Bouillier, dont je n'avais pas l'excellente *Histoire de la philosophie cartésienne* au moment où j'écrivis ce passage, dit très-justement que Descartes « a mérité le titre de père de la physique, aussi bien que celui de père de la métaphysique moderne » (t. I, p. 197). — Voyez aussi Kuno Fischer, *Histoire de la philosophie nouvelle*, et la très-remarquable *Histoire du matérialisme* de Lange.

hant un espace d'un pied donne naissance à un degré déterminé do chaleur, qu'on peut appeler proprement son équivalent; le même poids, tombant de la même hauteur sur la main d'un homme, y donne naissance à une sensation d'une intensité déterminée, laquelle pourrait non moins exactement être appelée son équivalent dans la conscience (1). Or, nous savons déjà qu'il y a un certain rapport entre l'intensité d'une douleur et la force du désir qu'on éprouve de s'en délivrer; qu'en second lieu il y a une certaine correspondance entre l'intensité de la chaleur ou la violence mécanique que cause la douleur, et la douleur elle-même. On aperçoit donc une possibilité évidente d'établir une corrélation entre la force mécanique et la volition. Et l'on est encore conduit à la même conclusion, si l'on considère que, dans une certaine limite, l'intensité de la force mécanique que nous déployons est proportionnelle au désir que nous avons de la déployer.

Ainsi, je suis prêt à aller avec les matérialistes partout où ils peuvent être conduits en suivant véritablement la voie tracée par Descartes. Et je me fais un plaisir de le déclarer en toute occasion, c'est ma conviction qu'en développant résolûment, dans toutes ces questions, la tendance matérialiste, ils ont eu une immense et bienfaisante influence sur la physique et la psychologie. Il y a plus : lorsqu'ils vont plus loin que je ne les crois autorisés à le faire; — lorsque, introduisant en quelque sorte le calvinisme dans la science, ils déclarent que l'homme n'est absolument qu'une machine, je ne vois aucun obstacle particulier à cette doctrine, pourvu qu'ils admettent, ce qui est un fait d'expérience, — que c'est une machine capable jusqu'à un certain point de se manœuvrer elle-même.

Si quelque grand pouvoir consentait à me faire penser toujours ce qui est vrai et faire toujours ce qui est bien, à condition que je sois changé en une espèce d'horloge et monté chaque matin avant de sortir du lit, je proteste que j'accepterais immédiatement le marché. La seule liberté dont je me soucie est la liberté de bien faire. La liberté de faire mal, je suis prêt à la céder à fort bon marché à la première personne qui voudra bien m'en débarrasser.

Mais lorsque les matérialistes sortent de leur voie et commencent à affirmer qu'il n'y a rien autre chose dans l'univers que la matière et la force et les lois nécessaires, et tout le reste de leurs «grenadiers», alors je refuse de les suivre. Je reviens à notre point de départ, et à l'autre chemin de Descartes. Je vous rappelle que nous avons déjà vu clairement et distinctement, et d'une manière qui n'admet point de doute, que dans tout ce que nous connaissons, nous ne connaissons au fond que des états de conscience. « Matière », « Force », ce ne sont là, autant que nous pouvons le savoir, que des noms que nous donnons à certaines formes de la conscience. « Nécessaire » signifie que nous ne pouvons concevoir le contraire. « Loi » désigne une règle que nous avons toujours trouvée constante et que nous espérons toujours trouver telle. Ainsi, c'est une vérité indiscutable que ce que nous appelons monde matériel ne nous est connu que sous les formes du monde idéal, et, comme le dit Descartes, la connaissance que nous avons de l'âme est plus intime et plus certaine que celle que nous avons du corps. Si je dis que l'impénétrabilité est une propriété de la matière, tout ce que je puis réellement vouloir dire par là, c'est que l'état de conscience que j'appelle étendue et l'état de conscience que j'appelle résistance s'accompagnent constamment l'un l'autre. Pourquoi et comment sont-ils dans cette relation? C'est un mystère. Et si je dis que la pensée est une propriété de la matière, tout ce que je puis entendre par là, c'est qu'actuellement la conscience de l'étendue et celle de la résistance accompagnent toutes les autres espèces de conscience. Mais, ici encore, pourquoi cette relation incessante? C'est une insoluble difficulté.

De tout cela il suit que ce que nous pouvons appeler le matérialisme légitime, c'est-à-dire celui qui étend aux plus élevés comme aux plus humbles des phénomènes de la vie les conceptions et les méthodes de la science physique, n'est ni plus ni moins qu'une sorte d'idéalisme incomplet. Et les deux chemins de Descartes se rencontrent au sommet de la montagne, bien qu'ils y arrivent des deux flancs opposés.

Pour se réconcilier, il faut que la physique et la métaphysique se reconnaissent des torts chacune de leur côté; que la physique avoue que tous les phénomènes de la nature, en dernière analyse, ne nous sont connus que comme faits de conscience; que la métaphysique admette à son tour que les faits de conscience sont pratiquement explicables par les seules méthodes et formules de la physique; enfin, que les métaphysiciens et les physiciens se rappellent également la maxime de Descartes: N'accepter aucune proposition dont la vérité ne soit assez clairement et distinctement aperçue, pour ne pouvoir être mise en doute.

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de me demander cette conférence, j'avoue que je fus embarrassé sur le choix d'un sujet. Car vous êtes essentiellement, et vous vous en faites gloire, un corps chrétien; tandis que la science et la philosophie auxquelles appartiennent tous les sujets que je pouvais entreprendre de traiter, ne sont ni chrétiennes ni antichrétiennes, mais elles sont extra-chrétiennes. Ce sont des études qui, pour me servir d'un langage très-familier à vos oreilles, ne sont pas seulement en dehors de toute « secte », mais sont tout à fait « séculières ». Les arguments, par exemple, que je viens

(1) Pour toutes les explications de détail qu'il faudrait ici, je renvoie le lecteur à la profonde discussion de M. Herbert Spencer sur la nature de la relation entre l'action des nerfs et la conscience, dans ses *Principes de psychologie*, p. 115 et seq.

Digitized by Google

de développer ici ce soir, ne sont, autant que je puis croire, contraires à aucune théologie.

Après longue réflexion, j'ai pensé que je pouvais vous être plus utile, si j'essayais de vous faire jeter un regard sur ce monde extra-chrétien, et de vous le faire voir tel qu'il apparaît à quelqu'un qui y passe une bonne partie de sa vie : j'ai donc tâché de vous montrer par quelles méthodes les penseurs de ce monde s'efforcent de distinguer le vrai du faux, touchant les plus profonds et les plus difficiles problèmes qui concernent l'humanité, « afin, comme dit Descartes, de voir clair dans leurs » actions, et de marcher avec assurance en cette vie ».

Je me suis dit surtout que si l'exécution de mon dessein n'était pas trop inférieure à ma pensée, vous reconnaîtriez que les philosophes et les hommes de science ne sont pas exactement ce qu'on vous les représente quelquefois, et que les méthodes et les voies qu'ils suivent ne mènent pas aussi directement aux abîmes qu'on vous le fait croire de temps en temps.

Descartes vécut et mourut bon catholique ; et il se flattait d'avoir démontré l'existence de Dieu et de l'âme humaine. En récompense de ses efforts, ses anciens amis, les jésuites, mirent ses ouvrages à « l'index », et le traitèrent d'athée ; pendant que les théologiens protestants de Hollande le proclamaient à la fois un athée et un jésuite. Ses livres faillirent être brûlés par la main du bourreau ; il eut en perspective la destinée de Vanini ; et les malheurs de Galilée l'alarmèrent tellement, qu'il renonça presque aux recherches qui étaient de si grands bienfaits pour le monde, et fut contraint à des subterfuges et à des subtilités évasives qui n'étaient point dignes de lui.

« Lâcheté ! » direz-vous. Hélas ! c'est vrai. Mais vous devez être indulgents, et songer qu'au XVII^e^ siècle, non-seulement le nom d'hérétique menait au bûcher ou à la prison ; mais que le simple soupçon d'hérésie détruisait la paix d'une âme, et lui rendait difficile, pour ne pas dire impossible, la calme poursuite de la vérité. Descartes, je crois, était homme à se soucier davantage des tracas et des troubles que de la mort immédiate sur le bûcher. Comme nombre d'autres hommes, il sacrifia pour l'amour de la paix et du repos ce qu'il eût obstinément défendu contre une violence ouverte.

Quoi qu'il en soit, que ceux qui sont bien sûrs qu'ils eussent fait mieux lui jettent la pierre. Je n'ai, quant à moi, que des sentiments de reconnaissance et de respect pour cet homme qui a su faire ce qu'il a fait et dans le temps où il l'a fait.

Voilà mon sentiment ; mais il peut, ce me semble, n'être pas inutile que je vous demande à présent : Quel est le vôtre ? Pensez-vous que le christianisme du XIX^e^ siècle se montrerait beaucoup plus généreux et plus tendre dans sa manière de traiter un tel homme ? — Non, vous n'oseriez pas l'affirmer. — Eh bien, s'il en est ainsi, ne feriez-vous pas bien, tous tant que vous êtes, d'employer toutes vos forces à empêcher le christianisme du XIX^e^ siècle de retomber dans de si honteuses injustices ?

Nous avons actuellement un ou deux hommes dont on parlera dans deux siècles d'ici comme on parle aujourd'hui de Descartes, parce qu'ils ont mis dans le monde de grandes pensées qui doivent subsister et grandir aussi longtemps que durera l'humanité.

Si le XXI^e^ siècle étudie leur histoire, il trouvera que le christianisme du milieu du XIX^e^ siècle ne les connaissait que pour les vilipender et les accabler d'injures. Cela sera-t-il encore vrai du christianisme de l'avenir comme de celui de nos jours ? C'est de vous, jeunes chrétiens, et de vos pareils que cela dépend. Répondez : *Non*, je vous en prie, dans votre propre intérêt et dans l'intérêt de la religion que vous professez.

Quant à la science, elle n'a pas besoin qu'on demande rien en son nom. Dante a dit de la Fortune :

> Quest' è colei, ch'è tanto posta in croce
> Pur da color, che le dovrian dar lode
> Dandole biasmo a torto e mala voce.
> Ma ella s'è beata, e ciò non ode :
> Con l'altre prime creature lieta
> Volve sua spera, e beata si gode (1).

Il en est de même pour la science. Des voix malveillantes ont beau se déchaîner contre elle, elle se sent au nombre des pouvoirs impérissables et que rien n'ébranle : elle fera son œuvre et sera bénie dans son triomphe.

HUXLEY.

— Traduit de l'anglais par H. MARION. —

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Société d'économie politique

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 1871

M. *Larivière*, résumant le rapport de M. Crowes, consul anglais à Leipsig, constate que la guerre de 1870-1871 a détourné tous les bras valides de l'agriculture et de l'industrie en Allemagne. Les cultivateurs auraient eu mille peines à emmagasiner leurs récoltes ; les industriels ne pouvaient satisfaire aux commandes. Maintenant un vif mécontentement éclate dans les populations ouvrières d'outre-Rhin. Les grèves se multiplient et prennent des proportions effrayantes. Les industriels de la blonde Germanie risquent fort de perdre les bénéfices qu'ils ont réalisés pendant le siége et la Commune, qui avaient détourné de leur côté la plupart des commandes d'exportation, que l'industrie parisienne était hors d'état d'accepter.

M. *Joseph Garnier* propose l'examen de la question suivante : *De la petite coupure des billets de banque.*

---

(1) « Elle est souvent mise en croix ; ceux mêmes qui devraient la combler de louanges ne craignent pas de la blâmer et de la maudire. Mais elle est heureuse et ne les entend pas. Avec les autres créatures privilégiées, elle parcourt joyeusement sa route, et se réjouit dans son bonheur serein. » (*Enfer*, VII, 90-95.)

Digitized by Google

M. *H. Passy* est persuadé que la crise monétaire actuelle a pour cause principale la substitution du papier aux espèces métalliques, ce qui entraîne forcément le discrédit de l'agent représentatif des transactions. Il conclut, cependant, qu'il est utile de faire des petites coupures, parce qu'il y a réellement absence de menue monnaie, mais que ces coupures doivent avoir, pour compensation, le retrait d'un nombre équivalent de billets d'une coupure supérieure.

La discussion s'engage à ce sujet. Quelques membres font observer que dans plusieurs pays l'émission de petites coupures en papier a atteint un chiffre considérable, sans apporter aucun trouble dans les transactions, que l'on peut, par conséquent, étendre le nombre des émissions fiduciaires sans qu'il soit besoin de les compenser. D'autres membres inclinent pour l'émission d'un nouvel emprunt, mais leur opinion est combattue par M. Bathie, qui fait ressortir l'inconvénient de rouvrir le grand livre de la dette publique pour remédier à une crise purement économique, lorsque des circonstances politiques d'un ordre plus élevé, éventuelles, il est vrai, mais possibles et peut-être inévitables, nécessiteraient un recours à cette suprême ressource.

Il paraît établi que la Banque aurait été invitée à aliéner ses valeurs en rentes sur l'État, qui ont atteint leur *maximum*, pour les employer à constituer un capital qui garantirait l'émission de nouveaux billets sans nécessiter le retrait de billets émis. La Banque de France paraît disposée à accepter cette solution.

BIBLIOGRAPHIE

Sous le titre d'*Atlas physique de la France, publié par l'Observatoire de Paris : première carte destinée à l'étude de l'hydrographie de la France et des pays voisins* (échelle de $\frac{1}{1\,000\,000}$), vient de paraître chez Hachette une belle carte qui comprend, outre la France, la Belgique, la Suisse, des parties de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Italie septentrionale, l'Alsace, l'Allemagne rhénane (dimensions : hauteur, 0m,58; largeur, 0m,63). Les grands fleuves, les rivières secondaires et jusqu'aux derniers des ruisseaux y sont marqués dans le plus grand détail en bleu, sur un fond rose jaunâtre, et figurent à l'œil une vraie toile d'araignée, pourtant sans confusion. Les noms des cours d'eau, écrits en lettres de couleur orangé, un peu plus foncées que le fond, sont difficiles à lire, surtout à la lumière, quelques-unes effacées par le cours d'eau lui-même (par exemple, la Lenne, la Sieg) et, de plus, trop peu nombreux : ainsi on cherche en vain non-seulement le nom de la Bièvre, mais celui de l'Orge, celui de l'Yères, même celui de l'Essonne, et cela quand le Lunain a son nom en toutes lettres. Un autre défaut à signaler dans une carte savante est de ne donner aux cours d'eau que leur nom français : on chercherait inutilement le nom allemand ou hollandais du Rhin, le nom anglais de la Tamise, le nom flamand de l'Escaut; le Main est écrit *Mein* conformément à la routine. Ce sont là des défauts sans importance; mais il serait si facile d'y remédier! Malgré ces imperfections, cette carte pourra satisfaire les personnes qui s'occupent de géographie physique, et elle permet de bien augurer de l'atlas, dont elle est une carte-spécimen, et que doit publier l'Observatoire de Paris. Le directeur de l'Observatoire, M. Delaunay, appelle les observations et les critiques des savants dans une notice qui occupe les marges de la carte. Cet atlas doit comprendre des cartes physiques, politiques, géologiques, climatologiques, agronomiques, industrielles; des cartes de la population, de l'instruction, etc. On annonce aussi une carte ethnographique et archéologique; espérons qu'on y joindra une carte *linguistique*, ce qui n'est pas tout à fait la même chose qu'*ethnographique*. Les Français doivent désormais se tenir au courant de la distribution des races et des langues, s'ils veulent se garer des embûches des ethnographes d'outre-Rhin.

BULLETIN DES CONFÉRENCES

On sait que M. Ballande a repris la série de ses *matinées littéraires* au théâtre de la Gaîté. Le premier dimanche, M. Sarcey y a fait une conférence sur *Polyeucte*; dimanche dernier, c'est M. Gidel qui a traité du *Joueur* de Regnard.

Le public a écouté cette parole sérieuse non sans mélange de familiarité et de bonne grâce, qui ne cherchait point à surprendre, mais à instruire, avec une attention qui est un symptôme excellent de la réaovation des intelligences.

Voici quels ont été les points développés par M. Gidel :

Avec Molière la comédie semblait être morte. Boileau l'avait dit :

> L'aimable comédie, avec lui terrassée,
> En vain d'un coup si rude espéra revenir
> Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.

Ni Dufrény, ni Dancourt n'étaient de force à la relever.

Le Joueur, en paraissant, donna l'espoir aux amis des plaisirs de l'esprit que l'art comique pouvait refleurir. Regnard avait une gaieté charmante, une aisance gracieuse, un esprit naturel, le don de la plaisanterie. Habitué à vivre dans le plaisir, cynique mitigé, il n'a pas la prétention d'être un moraliste sévère : il est un écrivain aimable.

Ce n'est pas à dire qu'il ne ressorte de sa pièce aucune leçon morale. Il suffit à des auditeurs intelligents de la voir pour concevoir l'horreur du jeu. On a pu représenter avec un noir appareil les funestes conséquences de cette passion. Regnard ne se place pas à ce point de vue. Ce qu'il nous fait voir dans Valère, ce n'est point un fripon, mais un homme en grand danger de le devenir. Il a déjà perdu toute la délicatesse des sentiments. Il est sur une pente qu'on descend rapidement. Noyé de dettes, prêt à recevoir les leçons d'un maître-filou, professeur de trictrac, sans entrailles pour les plaintes de ses créanciers, plein de prévenances pour certaine veuve ridicule, mais riche, dont le coffre-fort pourra bientôt le tenter, menteur avec son père : on ne peut rien attendre de lui, que des manquements et des fautes. Quant à Angélique, il ne l'aime que s'il n'a plus le sou, et se décide sans scrupule à mettre son portrait en gage.

C'est là que se révèle le don précieux d'observation dont Regnard était doué. Sa comédie est un tableau de la société finissante du XVIIe siècle. Le jeu en était le fléau. C'était une rage universelle.

La cour, Paris, la province, en étaient infectés. Gourville, Fouquet, le maréchal de Richelieu, le maréchal de Clérembault, le comte de Grammont, la duchesse de Berry, les bourgeois, les bourgeoises, le peuple, tout en était atteint et dévoré : Law pouvait paraître.

Les conférences du boulevard des Capucines, n° 39, se sont rouvertes mardi dernier. M. Gidel y a fait hier une conférence sur les *Français d'autrefois*.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 21 25 NOVEMBRE 1871

Paris, 24 novembre 1871.

L'instruction obligatoire. — La Russie et la Prusse cherchant à séduire les Polonais. — Influence de la France en Europe. — Les vieux catholiques et l'empereur Guillaume. — Un verdict du jury en Angleterre. — Des réformes sociales par décret. — M. Disraëli. — M. Gladstone. — Le chef des Mormons.

Le mouvement se propage, en France, en faveur de l'instruction obligatoire; mais on peut dire que, depuis le 27 mars 1803, l'instruction obligatoire a été décrétée en France, et que ce mouvement se borne, après tout, à réclamer l'application de l'article 203 du Code civil, ainsi conçu : « Les époux contractent *l'obligation* de nourrir, entretenir et *élever* leurs enfants. »

Dans son exposé des motifs, Portalis expliquait que le mot *élever* signifiait *l'éducation*. Au reste, l'article 1409 dit expressément : « La communauté se compose..... de *l'éducation* et entretien des enfants. » Le même mot se retrouve, à propos de l'obligation des parents, dans les articles 285 et 853.

Ouvrez tous les dictionnaires, et vous verrez qu'*élever* a le sens d'*instruire*, donner de l'instruction, et que l'*éducation* est « le soin qu'on prend de l'instruction des enfants. »

L'État pourrait interdire le mariage à de futurs époux qui refuseraient de contracter vis-à-vis de lui l'obligation de nourrir, entretenir et *élever* leurs enfants. Il peut donc les contraindre de remplir cette obligation.

Pothier disait : « S'il se trouvait des pères et des mères qui fussent assez dénaturés pour manquer à ce devoir (de donner à leurs enfants une *éducation* convenable), le ministère public pourrait les poursuivre pour faire ordonner par le juge ce qu'il estimerait convenable d'ordonner. »

C'est le droit du juge, en cette matière, qu'il s'agit de déterminer. C'est un simple article qu'il s'agit d'ajouter au Code civil, pour faire suite et donner sanction aux autres articles qui contiennent déjà l'obligation.

Voici un curieux symptôme, qui mérite d'être relevé.

Les Polonais réfugiés en France sont l'objet, contradictoirement, des avances de la Russie et de la Prusse. Nombre de ces Polonais étaient officiers dans l'armée russe au moment de la dernière insurrection de la Pologne. Ils avaient déserté pour passer dans les rangs de leurs compatriotes et combattre les Russes. Condamnés à mort pour ce fait et réfugiés en France, la Russie leur offre maintenant non-seulement leur grâce, mais des grades.

La Prusse agit de même : elle offre des grades dans son armée aux Polonais qui ont combattu dans les rangs des Français contre les Allemands, lors de la dernière guerre.

Ces pauvres Polonais, opprimés à la fois par l'Allemagne et la Russie, se sentent attirés des deux côtés. Les uns acceptent des grades dans l'armée allemande pour avoir la joie de combattre contre la Russie, et les autres dans l'armée russe dans l'espoir de combattre contre l'Allemagne; car il est clair qu'on se les dispute en vue du conflit qui se prépare entre ces deux puissances.

Des familles polonaises jusqu'à présent proscrites retournent en Russie.

Mais la Prusse, suivant ses habitudes, fait de vagues promesses pour exciter de vastes espérances au cœur des Polonais et les prendre par là. Elle fait courir parmi eux le bruit qu'au cas d'une guerre contre la Russie, dont elle sortirait victorieuse, elle ne se contenterait pas de prendre les provinces Baltiques; elle arracherait également à la Russie le grand duché de Varsovie, et, le réunissant au duché de Posen, reconstituerait une Pologne *autonome* qui entrerait dans la grande confédération de l'Empire allemand.

On reconnaît là les procédés par lesquels M. de Bismarck avait enlacé Napoléon III avant la guerre de 1866 : grandes promesses vagues de vastes changements, qui éblouissent ceux qu'il a besoin d'engager dans les intérêts prussiens. D'autre part, n'est-ce pas un fait curieux, que les deux puissances qui se sont partagé la Pologne et la tiennent sous leurs pieds, cherchent maintenant à l'envi à la faire remonter de l'abîme pour s'en faire, l'une contre l'autre, un appui?

Digitized by Google

Nous remarquons avec plaisir qu'à l'étranger on continue à croire à l'influence que peut avoir la France, dans le domaine des idées politiques, sur le reste de l'Europe. Voici, par exemple, ce que dit la *Riforma :*

« M. Thiers a une responsabilité plus grande que jamais. Son attitude aura une influence décisive sur les grands mouvements qui se produiront en France, et, par contre-coup, une influence importante sur les mouvements qui se préparent dans les autres parties de l'Europe..... Plus que jamais les diverses nations européennes sont unies par une solidarité d'intérêts, en point de vue de la liberté ; la durée de la République française contribuera au développement de toutes, dans le sens libéral, de même que sa chute imprimerait partout un mouvement rétrograde. »

L'empereur Guillaume décline toute compétence et toute immixtion dans les affaires de l'épiscopat romain avec le parti des *vieux catholiques*. Aux plaintes des évêques sur l'infraction des contrats existants en l'Église et l'État, notamment en ce qui regarde le maintien à Draunsberg d'un professeur probablement excommunié, l'empereur a répondu qu'aucune loi n'avait été transgressée ; que les désagréments éprouvés par l'épiscopat provenaient des dissentiments intérieurs de l'Église dans lesquels son gouvernement n'avait mission ni volonté d'entrer ; qu'il avait espéré des autorités ecclésiastiques émanées de Rome qu'elles prêteraient leur concours au développement de l'empire ; mais que, fût-il trompé dans cette attente, il n'en protégerait pas moins toutes les confessions, aux termes de la loi. L'archevêque de Cologne a dû entendre ce hautain langage.

L'événement de la semaine en Angleterre est l'acquittement de Kelly, le meurtrier du constable Talbot. Le jury, dont sept membres, pourtant, étaient protestants, a été unanime, et la joie, en Irlande, universelle. On peut dire, à la décharge des jurés irlandais, que ceux d'Angleterre rendent aussi, parfois, des verdicts aussi bizarres, et que, d'ailleurs, la preuve légale que Kelly a déchargé le pistolet n'a point été faite. N'aurait-il pu recevoir l'arme de la main d'un assistant après que le coup aurait été tiré ? C'est invraisemblable, mais non matériellement impossible.

Toutefois l'acquittement de Kelly ne s'est pas étendu à M. Pigott, gérant et propriétaire de l'*Irishman*, qui avait entrepris l'apologie du meurtre de Talbot. Il a été condamné à quatre mois de prison et à un blâme sévère par le *chief justice*. Cette affaire rappelle par quelques circonstances celle de Mégy et du journal *le Réveil* dirigé alors par Delescluze.

M. Scott Russell, revenant de Vienne, publie un historique complet du nouveau mouvement social. Quand on lit les propositions auxquelles aboutissent tant de plaintes, malheureusement trop fondées, on se rappelle les vers du poète anglais :

> Ils sont rares les maux de la terre,
> Que princes et lois peuvent guérir.

Croit-on, en effet, que le parlement puisse faire des lois pour procurer au peuple des maisons propres, une nourriture abondante et solide, des loisirs pour la récréation, etc., etc.?

Tout cela ne s'obtient pas à coups de décrets, et c'est là ce que savent tous ceux qui connaissent quelque peu les rouages de l'organisation sociale.

M. Disraeli a été élu lord-recteur de l'Université de Glasgow par 610 voix, contre 476 données à M. Ruskin. La victoire n'est pas très-glorieuse, car M. Ruskin, après avoir fait jadis ses puissantes et magnifiques descriptions de la nature, s'est mis, depuis quelques années, à écrire des banalités et des erreurs, avec une loquacité d'écrivain désespérante. Nous nous félicitons, toutefois, de cette occasion nouvelle offerte à M. Disraeli qui va prononcer, sans doute, devant la jeunesse de Glasgow, quelque discours imprégné de transcendentalisme. (*Spectator.*)

Nous croyons que les plus fervents amis de M. Gladstone ne sauraient admirer le discours prononcé par lui mardi au meeting de Guildhall. Nous y trouvons, pour nous, la preuve que l'esprit du premier ministre n'envisage point avec courage et n'embrasse point avec lucidité l'objet auquel doit tendre la politique extérieure de l'Angleterre. Ses phrases gélatineuses sont absolument vides de sens et surtout de sens pratique. Ce que nous aurions voulu savoir, c'est le but que poursuit la politique anglaise et le rôle qu'elle prétend jouer dans le monde.

Eussions-nous dû apprendre de la bouche de M. Gladstone que le temps était venu pour l'Angleterre d'adopter la politique de l'Amérique à l'égard de l'Europe, de se désintéresser absolument de ses affaires et de se parquer dans sa position insulaire, que, sans nous rendre à cette opinion, nous aurions préféré la lui entendre exprimer nettement, plutôt que de lire des phrases telles que celles-ci, desquelles il est aussi difficile de tirer des conséquences précises qu'il le serait de trouver les lignes d'une statue dans les ondulations d'un lit de plumes ! « Je me réjouis de penser, qu'excepté pour des motifs de justice et d'honneur, mon pays ne peut être entraîné dans aucune guerre. La Providence semble l'avoir prédestiné à ces hautes fonctions de témoigner sa sympathie à tous les peuples sans donner à cette sympathie la forme d'une action. Notre mission est de convaincre le monde que notre politique n'est point dirigée par des motifs d'intérêt personnel. C'est là le noble but auquel nous tendons. » Cette emphase ne masque point le vide du discours. Il semble qu'un mot impliquant l'idée d'action ne puisse sortir de la bouche du ministre, et qu'il se peigne l'Angleterre comme un dieu d'Épicure, assise, non pas au-dessus, mais en dehors des régions humaines, et regardant les biens et les maux de la terre avec une impassible impartialité. Nous doutons que le monde partage pour cette fonction négative l'admiration de M. Gladstone. (*Spectator.*)

Certains journaux américains représentent Brigham Young, le chef de Mormons, comme fugitif dans son propre royaume et se cachant dans le sud de l'Utah pour échapper à un emprisonnement que motiverait une accusation de meurtre. Il aurait offert au président Grant de proscrire la polygamie pour

Digitized by Google

prix de son amnistie personnelle. Le président aurait refusé, estimant que le danger réside dans le pouvoir théocratique autant que dans la polygamie.— Ce récit peu vraisemblable porte en outre que le chef des Mormons serait aussi en négociations avec Juarez, lequel désire coloniser la Californie du sud et la purger des Indiens qui l'occupent. Les Mormons auraient vite accompli cette double besogne; mais là, plus qu'ailleurs, il leur faudrait renoncer à la polygamie, impossible à tolérer partout, particulièrement dans un pays catholique.

ENCORE LE RENOUVELLEMENT PARTIEL DE L'ASSEMBLÉE

Au moment où l'Assemblée va rentrer..... je ne sais où, les préoccupations publiques se reportent vers les questions constitutionnelles avec un certain empressement. Le principe du renouvellement partiel de l'Assemblée, dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs, avait déjà sensiblement gagné du terrain, lorsque le beau travail publié par M. Littré dans le *Journal de Lyon* est venu décider la lutte en sa faveur. Il ne reste plus contre lui que les bonapartistes et les ultra-radicaux : les bonapartistes, parce qu'ils veulent un plébiscite et qu'avant tout il s'agit d'éterniser l'agitation, l'inquiétude et le malaise dans la France encore trop calme, trop prospère, trop tranquille à leur compte. Quant aux radicaux, c'est une autre affaire; depuis la grave *République française* jusqu'au facétieux *Rappel*, en passant par le sage *Avenir national*, tous attaquent à fond le renouvellement partiel. On a beau leur dire que le système a été inventé par les États-Unis, qui sont une République; introduit dans la constitution de l'an III, qui était une constitution républicaine; on a beau le leur montrer fonctionnant d'une façon parfaitement satisfaisante en Belgique depuis quarante ans, rien n'y fait.

Un de ces profonds *politiciens*, ancien professeur de philosophie, ce qui explique comment il n'entend rien à l'histoire et à la politique, a trouvé, à ce propos, une théorie assez originale. Il déclare que le Sénat américain, qui s'occupe de diplomatie, qui concourt à la confection des lois, notamment des lois de finances, que le Sénat et la Chambre belges, ne sont point des Assemblées « politiques », mais de simples « Conseils d'administration ». Ah ! ça ! qu'est-ce donc, suivant vous, que la politique, la vraie? Consiste-t-elle uniquement, suivant vous, à proclamer les « immortels principes », à donner sa démission à chaque difficulté, puis à provoquer la dissolution de l'Assemblée pour se faire renommer, puis redonner sa démission, et ainsi de suite, indéfiniment?

Le peuple est-il donc condamné à passer ses jours et ses nuits « dans ses comices » ou au pied de la tribune aux harangues, comme ces excellents Athéniens qui n'avaient apparemment rien de mieux à faire? O éducation classique, voilà de tes coups ! Si les Français connaissaient moins l'histoire de la Grèce et mieux l'histoire des États-Unis ou de l'Angleterre, ils seraient exposés à faire de bien meilleure politique; mais nous n'en sommes pas encore là, si jamais nous y arrivons.

En attendant, et puisque le renouvellement partiel paraît avoir de grandes chances d'être admis, examinons un peu les conditions pratiques auxquelles il doit satisfaire.

D'après les bruits en circulation, ce serait le renouvellement par cinquième qui serait le plus favorablement accueilli par la Chambre. Nous lui préférerions de beaucoup le renouvellement par tiers, opéré tous les deux ans, comme la chose se pratique aux États-Unis depuis 1787, et en Belgique depuis 1830, ou même, si l'on veut, tous les ans. Il est de la plus haute importance pour tout le monde, mais surtout pour l'Assemblée, qu'elle ne puisse *même pas être soupçonnée* d'être en retard sur l'opinion publique. Il faut que les impatients, et il y en aura toujours beaucoup dans notre pauvre cher pays, n'aient jamais à attendre trop longtemps. Ce que j'en dis ce n'est pas pour eux, bien entendu, — le temps qui les sépare d'un siége à la Chambre, d'une place ou d'un poste quelconque, leur semblera toujours trop long, — c'est pour la galerie, c'est pour la nation, seule juge de leurs prétentions et du bien fondé de leurs plaintes.

Ensuite, avec le renouvellement partiel par cinquième, si la moitié des députés était réélue, cela ferait, en moyenne, une durée de dix ans pour le mandat législatif. Dix ans, c'est bien long, surtout dans un pays où les vivants vont plus vite encore que les morts de la fameuse ballade. L'opinion publique se verrait bientôt entraînée, d'une façon presque irrésistible, à repousser systématiquement tout député ayant déjà siégé, ce qui est visiblement mauvais comme tous les procédés systématiques, en général.

Avec le renouvellement par tiers, au contraire, en supposant encore la moitié des députés réélus à chaque épreuve, cela donne au mandat une durée moyenne de six ans. Or, l'histoire d'Angleterre nous montre les Parlements de sept ans féconds en hommes, en idées, en résolutions pratiques. C'est aussi à peu près, comme nous le disions plus haut, ce qui a lieu pour le Sénat des États-Unis. Nous ne voulons pas attacher plus d'importance qu'il ne faut à cet argument historique; nous croyons cependant qu'il touchera tous ceux qui pensent que la politique est à la fois un art et une science, qu'elle doit tenir compte, dans ses combinaisons, des leçons du passé, des résultats de l'expérience.

Une autre question intéressante est celle de la forme de ce renouvellement. Doit-il s'opérer chaque fois sur tout l'ensemble du territoire? Doit-il, au contraire, procéder par régions séparées et distinctes? Les deux procédés paraissent présenter des inconvénients égaux et également à redouter.

Si l'on dérange chaque fois, c'est-à-dire tous les ans ou tous les deux ans, l'universalité du corps électoral, de récents exemples donnent lieu de penser que les abstentions deviendront de plus en plus nombreuses. On risque de fatiguer les électeurs, de les dégoûter de leurs devoirs civiques. On se rappelle, notamment, qu'en 1792, sous la première Commune de Paris, les citoyens, appelés à exprimer tous les soirs leurs volontés, avaient fini par céder la place à quelques *politiciens* qu'on payait trente sous pour représenter le peuple dans cette tragi-comédie.

Si, au contraire, on procède par régions, les vaincus du scrutin auront toujours la ressource d'un argument très-plausible. Ils en appelleront de la région à la nation tout entière, et il est certain qu'en effet si les influences du Nord, du Midi, de l'Est, de l'Ouest, du Centre, s'exercent isolément, on n'aura jamais l'expression réelle de la volonté nationale. On retomberait ainsi dans tous les inconvénients qu'il s'agit d'éviter.

Si nous avions qualité pour nous prononcer dans cette matière, voici, ce nous semble, comment on pourrait procéder.

Il y a en ce moment 750 députés, ce qui donne à peu près

Digitized by Google

9 députés par département. Dans un travail dont nous avons eu occasion d'entretenir nos lecteurs, MM. Charles Rolland et Paul Jozon ont établi qu'en nommant 1 député à raison de 50 000 âmes, il est facile de former des circonscriptions correspondant à peu près aux arrondissements, ayant au moins deux et au plus dix élections à faire. Il est donc possible de leur appliquer le scrutin de liste, dont le fonctionnement ne serait que plus facile et plus éclairé. Or, qui empêcherait de former, avec les députés de chaque département, trois groupes correspondant à trois circonscriptions de cette nature, et qui seraient successivement soumis à l'épreuve du renouvellement partiel ?

De cette façon, le corps électoral aurait à se prononcer aussi rarement qu'avec le procédé régional, et cependant il serait impossible de contester, au mandat de la fraction renouvelée, le caractère d'universalité indispensable pour lui assurer l'autorité nécessaire. Entre les arrondissements d'un même département il y a des liens réels, des ressemblances très-nombreuses, et, à peu d'exceptions près, — exceptions qui se perdraient dans la masse — une communauté de vues presque complète. Avec le système que nous prenons la liberté de proposer ici, chaque département est toujours représenté ; il exerce chaque fois, dans la mesure de sa population, l'influence légitime qui lui revient. On sait que, pour le sénat des États-Unis, chaque État envoie deux sénateurs, et l'on sait aussi que, dans les renouvellements de la haute assemblée, deux représentants du même État ne sont jamais compris dans la même fournée.

Il y a ou du moins il doit y avoir des objections à ce système, et nous serions fort obligés à nos lecteurs ou à nos confrères de vouloir bien nous les signaler. Ce que nous blâmons avant tout, ce sont les partis pris d'avance, les convictions plus ou moins raisonnées passées à l'état de dogme indiscutable, et pour rien au monde nous ne voudrions encourir les reproches que nous nous permettons d'adresser à nos adversaires.

Mais la question vaut la peine d'être examinée de près. Il ne faudrait pas que le principe du renouvellement partiel, principe excellent en soi, autour duquel se rallient de plus en plus tous les esprits éclairés, fût exposé à succomber par suite d'un mode vicieux d'application.

Si aux conditions qui précèdent on ajoute la nomination par l'Assemblée d'un président de la République renouvelable ou rééligible après trois renouvellements partiels, il semble que l'on ait, au moins en germe et sous le bénéfice de l'observation, de l'expérience ultérieure, un premier aperçu du « livre de la Constitution », dont les chapitres n'ont encore été qu'à peine effleurés.

A la fin du siècle dernier déjà, tout échappé de collége avait dans ses cartons une *Néopédie* et une *Constitution* toutes prêtes, comme, à une époque plus récente, il commettait nécessairement une tragédie classique. Nous ne sommes plus tout à fait, hélas ! à cet âge heureux des illusions, et nous voilà pourtant un essai de constitution sur la conscience !

Nous comptons sur l'indulgence du tribunal.

Voilà vingt-deux ans et plus que toutes ces questions sont restées dans l'ombre, dédaigneusement repoussées par d'autres préoccupations plus matérielles, plus *réalistes*. Qu'en est-il résulté ? C'est qu'au moment du plus grand péril national, au moment où plus que jamais l'expérience, l'habileté politique, étaient nécessaires, nous avons été trop heureux de trouver la verte vieillesse de M. Thiers. Entre la génération de 1830 et la génération nouvelle, encore endormie dans les futurs contingents, il n'y avait point d'hommes d'État intermédiaires. Comment s'en serait-il formé ?

Aujourd'hui la liberté est revenue, la vie politique est rouverte ; le mauvais air commence à être remplacé par un souffle plus vivifiant, plus salubre. Jeunes gens, sachez en profiter ; étudiez la politique si vous voulez la savoir ; travaillez au besoin sur les constitutions ; mais si vous voulez faire de meilleure besogne que vos devanciers, ce qui ne doit pas être difficile, n'oubliez pas que c'est dans l'histoire et la *pratique* des peuples libres que vous en trouverez les premiers éléments.

LA MAJORITÉ

Les divisions des hommes d'ordre tendent désormais à se réduire à deux courants contraires. Dans l'un, domine l'horreur des révolutions : on voit partout des complices ou des fauteurs de la Commune. Quiconque a dans son passé un acte d'adhésion à une révolution quelconque est signalé comme un ennemi de la société. On en veut surtout aux « hommes du 4 septembre » ; la haine dont les poursuit une presse soi-disant conservatrice dépasse en fureur celle dont les mêmes hommes étaient naguère l'objet de la part des communeux. Leurs aînés, les « hommes du 24 février », ne sont pas plus ménagés. Beaucoup ne s'en tiennent pas là, et ni 1830, ni même 1789 n'échappent à leurs anathèmes. On ne fait que soulever par là l'autre courant où règne l'horreur de l'ancien régime. Ici, on rêve encore de dîmes, de corvées, d'abus féodaux. On s'arme en guerre pour défendre la société moderne, menacée par les prétentions monarchiques, aristocratiques et cléricales. En un mot, des deux côtés, des dangers trop réels se grossissent, dans des proportions énormes, de dangers imaginaires ; on perd de vue les vrais ennemis pour repousser d'inoffensifs adversaires, et beaucoup, dans leur ardeur à pourfendre les seconds, tirent sur leurs meilleurs alliés contre les premiers. Combien, contre lesquels on évoque le spectre rouge ou le spectre blanc, ne sont séparés que par des nuances, sont animés des mêmes sentiments, préoccupés des mêmes intérêts, également éloignés des partis extrêmes ! Faute de se connaître, ces hommes sages et modérés s'éloignent les uns des autres, et se rédnisent à l'impuissance. Un grand nombre s'abstiennent, par peur des excès dans l'un ou l'autre sens ; beaucoup, sans approuver les violences des hommes de parti, se laissent entraîner à leur remorque. C'est ainsi que les élections des mois de juillet et d'octobre, à Paris et en province, grâce aux entraînements de luttes sans scrupules et surtout aux abstentions, ont donné quelques résultats infiniment regrettables. Ces élections ont été, toutefois, dans leur ensemble, meilleures qu'on n'osait l'espérer. Par cela seul que les partis se sont groupés suivant l'un ou l'autre courant, les ardents ont fait des concessions aux modérés, et il s'est trouvé en définitive que beaucoup de députés, de conseillers municipaux ou de conseillers généraux élus sous des bannières rivales n'avaient qu'un pas à faire pour se donner la main.

Contre toute prévision, le courant de droite l'a emporté à Paris, tandis que le courant de gauche a eu l'avantage en

province. Non-seulement Paris a choisi, pour compléter sa députation et pour composer son conseil municipal, des hommes en majorité modérés, mais il a suivi dans le plus grand nombre de ses choix le mot d'ordre d'un comité de journaux dont le lien apparent était la défense de l'ordre, et le lien réel l'antipathie pour les idées républicaines. La couleur que la plupart de ces journaux semblaient donner à leurs listes a éloigné beaucoup de voix libérales et modérées dont l'abstention ou le vote perdu a fait passer quelques noms d'une signification fâcheuse; le bon esprit qu'ils ont eu de rester bien en deçà de leurs tendances et des erdeurs de leur polémique dans la confection de leurs listes a assuré, d'un autre côté, leur succès relatif, et, si l'on peut ainsi s'exprimer, le bon aloi de ce succès. Les élections parisiennes du commencement et de la fin de juillet prouvent en somme que la leçon de la Commune n'a pas été vaine et que, si elle n'a pas opéré le désarmement des partis extrêmes, elle a suscité entre eux une majorité sage, avec laquelle ils ne peuvent se dispenser de compter.

Dans un grand nombre de départements, les élections se sont faites contre les prétentions monarchistes, imprudemment associées aux intérêts de l'ordre et transformées par les partis adverses en une réaction aveugle au profit de l'ancien régime. Quelques noms ouvertement révolutionnaires ont grossi l'extrême gauche de l'Assemblée et fait surgir pour la première fois des conseils généraux où domine le radicalisme; ce ne sont toutefois que des exceptions : la plupart des élus ont donné des gages d'une modération réelle, et leur attitude ultérieure n'a pas démenti la sagesse de leurs déclarations devant leurs électeurs. Les idées sages l'emportent, on n'en saurait douter, dans la masse de la nation et dans les assemblées qui la représentent; elles l'emportent surtout dans l'Assemblée nationale, à gauche comme à droite. Les partis extrêmes n'y forment que de faibles minorités, et ces minorités elles-mêmes peuvent être qualifiées de modérées, par comparaison avec les partis vraiment extrêmes qui, sans être en majorité, tiennent une trop grande place dans le pays. Les radicaux de l'Assemblée sont presque des réactionnaires auprès des « rouges » de Paris et de la province. Les partisans du drapeau blanc et les quelques bonapartistes que compte l'Assemblée sont presque des révolutionnaires auprès des impatients qui, dans les châteaux ou dans les chaumières, dans les sacristies ou dans les casernes, se répandent en plaintes amères contre l'état de choses actuel et appellent à grands cris un « sauveur ».

Tous les partis parlementaires comprennent la nécessité des concessions : leur défaut est de ne pas sentir également le besoin de la conciliation. Avec plus de prudence, ils obéissent aux mêmes courants que le pays lui-même. De là leur division en une droite et une gauche, qui ne se distinguant véritablement que par une défiance mutuelle : division fatale qui laisse l'Assemblée sans une majorité fixe et le gouvernement sans un point d'appui solide ! La majorité est incontestablement à droite, si l'on ne consulte que les sympathies ou les antipathies personnelles qui unissent ou séparent entre eux les différents groupes de députés; mais si l'on tient compte des actes et de la politique générale, la majorité est flottante, prenant sa base, tantôt à droite, tantôt à gauche, et se formant le plus souvent par un rapprochement, qui ne réussit pas à devenir une alliance, entre les fractions modérées des deux partis.

Rien n'est plus propre à discréditer le gouvernement parlementaire, également cher à la droite et à la gauche, sans que ni l'une ni l'autre, par une contradiction déplorable, sache faire un effort énergique pour en remplir les conditions. La plus essentielle de ces conditions n'est-elle pas en effet l'existence, au sein du parlement, d'une majorité sinon homogène, du moins fortement unie, dont tous les membres se soient mis d'accord sur une même ligne de conduite. Les causes d'inquiétude qu'entretiennent dans le pays l'indécision, les fluctuations, les conflits des pouvoirs publics, viennent surtout de l'absence d'une telle majorité. La France ne se sent pas gouvernée et elle s'en prend à l'Assemblée souveraine qui s'est chargée de la gouverner. Le malaise qu'elle éprouve est celui qu'exploitaient déjà, il y a vingt-deux ans, contre une autre assemblée nationale, les deux ennemis du gouvernement parlementaire : le césarisme et la démagogie.

La leçon de 1851 sera-t-elle perdue? Le césarisme ne dispose pas de la force légale, comme à la veille du coup d'État; mais il se relève déjà de sa chute honteuse; il est en progrès dans les masses et dans une partie de la bourgeoisie, qu'obsèdent toujours les mêmes spectres; il a repris possession d'une grande partie de la presse, ici s'affirment sans dégoûtement, là prenant le masque de la conservation sociale; l'administration et l'armée n'ont pas abdiqué son esprit et il y retrouverait au besoin, non sans doute des instruments pour une révolte, mais des auxiliaires pour une domination nouvelle. La démagogie se relève comme le césarisme, après une chute plus lamentable que celle de juin 1848; elle aussi est en progrès, grâce à des moyens de propagande qui, dans les milieux où elle se recrute, peuvent se jouer de la suppression des journaux et de la fermeture des clubs.

Le grand mérite de l'Assemblée actuelle, celui par lequel elle l'emporte sur l'Assemblée législative de 1851, c'est qu'elle est à peu près fermée à ces deux influences également détestables : qu'elle cesse donc de les encourager dans le pays par le spectacle de ses divisions et de son impuissance ! Il serait vain d'espérer qu'elle puisse former un seul parti politique; mais elle possède les éléments d'une forte majorité, à laquelle il ne manque que de prendre conscience d'elle-même et de vouloir rester unie. Cette majorité n'est pas celle qui s'affirme sans cesse en paroles et qui se dément dans le plupart de ses actes. La droite de l'Assemblée ne peut plus prétendre au nom de majorité parlementaire, du moment qu'elle s'est divisée, non sur des questions de principes qui peuvent être réservées sans un péril immédiat, mais sur des questions de conduite qui ne souffrent pas de délai. Entre ceux qui acceptent l'épreuve de la République et ceux qui la déclarent absolument funeste, entre ceux qui continuent leur confiance à M. Thiers et ceux qui la lui retirent avec éclat, ne subsiste plus l'entente nécessaire pour former ce parti de gouvernement à qui appartient la direction suprême des affaires publiques sous un régime vraiment parlementaire. Un tel parti ne peut être constitué que par ceux qui soutiennent de leurs votes, en se faisant des concessions mutuelles, le chef de l'État et ses ministres. Dans l'assemblée actuelle, il ne peut trouver sa base qu'au centre gauche, en embrassant, à droite et à gauche, tous ceux qui se refusent à des actes formels d'opposition.

Voilà la vraie majorité, la seule qui puisse exercer une action efficace et utile sur les destinées du pays. Malheureusement, ses membres ne s'unissent qu'à contre-cœur; ils

Digitized by Google

tendent sans cesse à se disjoindre, et, jusqu'au moment des votes définitifs, on peut croire qu'ils vont agir en sens contraire. Qu'ils sachent enfin faire au salut public le sacrifice de leurs préventions! Ces préventions sont surtout rétrospectives et s'il n'est pas possible de les abjurer entièrement pour l'avenir, le présent peut s'en dégager. Entre les préférences des uns pour la monarchie, des autres pour la république, la différence est beaucoup plus dans les mots que dans les choses. Les premières sont d'ailleurs forcément platoniques. Le manifeste par lequel le comte de Chambord a repoussé tout autre drapeau que le drapeau blanc, a renvoyé à un avenir indéfiniment éloigné les espérances de tous les légitimistes éclairés et il n'a pas porté un coup moins fatal à celles des Orléanistes. Il leur a ôté l'espoir d'une fusion qu'ils ne pouvaient accepter que sous le drapeau tricolore, et hors de laquelle ils ne pourraient cependant que courir une aventure insensée, s'ils prétendaient, dans l'état actuel de la France, relever une monarchie bâtarde qui aurait contre elle tous les vrais monarchistes, sans retrouver ses anciens appuis, acquis aujourd'hui en grande partie à l'Empire ou à la République. Une compétition sérieuse ne peut exister pour le moment qu'entre ces deux dernières formes de gouvernement, les seules qui aient encore des racines dans la masse du peuple ; or, les monarchistes libéraux ne peuvent que préférer une république parlementaire, qui a le double mérite de sauver la liberté politique et de réserver l'avenir, à une restauration impériale, dont le succès serait obtenu par une double usurpation sur le principe d'hérédité et sur le principe de liberté.

La dissidence la plus grave entre les deux côtés de l'Assemblée porte sur les questions religieuses ; mais ici encore, les défiances mutuelles tiennent plus de place que l'opposition des principes. Le cléricalisme et le matérialisme purs ne réunissent que de rares adeptes ; partout ailleurs, le respect est général pour les idées spiritualistes et pour les croyances chrétiennes, de même que pour les principes d'un sage libéralisme. S'il y a d'un côté une foi plus vive ou plus ombrageuse, les plus zélés déclarent hautement qu'ils ne veulent que le droit commun. Si, de l'autre, domine la crainte d'un prosélytisme envahissant, les moins religieux ne réclament que des garanties pour la liberté de la conscience et de la science. L'accord n'est pas fait sans doute sur la nature et sur l'étendue de ces garanties ; mais, en attendant des réformes dont la discussion n'a rien d'urgent, les lois existantes offrent un terrain commun, sur lequel tous, sans compromettre les intérêts qui leur sont chers, peuvent se maintenir et s'entendre.

Assez d'actes de sagesse depuis la réunion de l'Assemblée ont honoré la gauche et la droite modérées, pour que rien ne s'oppose entre elles, non-seulement à une entente, mais à une sérieuse alliance. Cette alliance est déjà consommée dans la composition du ministère formé par M. Thiers : elle doit se faire dans la majorité jusqu'à présent incohérente qui soutient ce ministère. Réalisée dans l'Assemblée, elle opérera dans le pays un rapprochement semblable. Elle groupera cette masse flottante qu'emportent tour à tour le courant libéral et le courant réactionnaire, ou qui s'abstient par peur de l'un ou de l'autre. Elle conjurera les vaines alarmes qui entretiennent la discorde et ne laissera place qu'au sentiment des vrais périls qui réclament l'union.

Ces périls, c'est l'Allemagne acharnée contre nous, ce sont ces haines intestines, de classe à classe, plus ardentes dans bien des cœurs que la haine de l'ennemi du dehors, depuis surtout que les horreurs de la guerre civile se sont ajoutées, en les égalant, à celles de la guerre étrangère ; c'est la facilité avec laquelle les idées les plus fausses et les plus funestes se font accepter comme des dogmes et trouvent des fanatiques prêts à tout justifier et à tout oser dans leur intérêt ; c'est enfin et surtout la séduction de l'arbitraire et de la force brutale sur un peuple ignorant, léger, passionné, qui, après tous les désastres accumulés en quelques mois par les diverses dictatures qu'il a acclamées ou subies, ne sait pas encore prendre l'habitude et sent à peine le besoin de se gouverner lui-même. Nous avons fait preuve, dans les disgrâces où nous ont précipités toutes ces causes de destruction, d'une vitalité matérielle et morale qui a étonné le monde et qui nous a étonnés nous-mêmes, malgré notre présomption. Que ce soit notre réponse à ceux qui nous déclarent à jamais perdus ; mais que ce ne soit pas une excuse pour notre aveuglement et notre paresse. Les efforts qui nous ont en partie sauvés n'ont guère été que la réaction instinctive d'une nature vigoureuse contre une maladie aiguë : la convalescence demande des efforts réfléchis et elle est souvent plus dangereuse que la maladie elle-même pour qui ne sait pas faire un usage prudent de ses forces. La France est appelée à de nouvelles épreuves plus difficiles peut-être que celles qui l'ont si cruellement atteinte dans son territoire, dans sa fortune et dans son orgueil : elle ne pourra y faire face que par des prodiges de patriotisme, d'union et de bon sens.

Em. Beaussire,
Député de la Vendée.

DE LA DÉCENTRALISATION (1)

III

La liberté et l'égalité sont logiquement inséparables.

La liberté étant la souveraineté individuelle, tous les individus sont égaux par cela seul qu'ils sont souverains, car plusieurs souverainetés données se limitent l'une l'autre; et, l'égalité étant la suppression de toute hiérarchie, les êtres égaux sont libres ou souverains d'eux-mêmes par cela seul qu'ils sont égaux.

Cet enchaînement de l'ordre moral se reproduit comme une conséquence dans l'ordre politique, quand nous considérons la politique exclusivement dans l'abstrait. Dans toute société rationnelle, plus les hommes sont égaux, plus ils sont libres, et plus ils sont libres, plus ils sont égaux. Pourtant l'histoire, au premier abord, ne paraît point confirmer cette théorie; elle semble, au contraire, nous montrer assez généralement la liberté et l'égalité se développant en sens inverse dans les institutions ; plus de liberté et moins d'égalité chez les peuples aristocratiques, plus d'égalité et moins de liberté chez les peuples démocratiques. Cette contradiction toutefois n'est qu'apparente, elle ne tient point à la nature des sociétés, mais à l'intervention des éléments secondaires dans le mécanisme qui les constitue.

---

(1) Fin. — Voyez les numéros 20 et 21.

Digitized by Google

Si l'on trouve, en effet, certaines libertés chez les peuples aristocratiques, ce n'est point en raison de l'inégalité qui est à la base de ces gouvernements, mais au contraire en raison de l'égalité relative qui y subsiste encore ; et, si la liberté fait défaut chez certains peuples démocratiques, ce n'est pas parce que l'égalité embrasse un plus grand nombre d'individus, mais au contraire parce qu'elle ne s'étend pas à tous.

Chez les peuples aristocratiques, la liberté politique ou la participation au gouvernement de la chose publique n'est pas un droit commun, elle est un privilége, mais un privilége divisé entre un certain nombre d'individus qui deviennent par là égaux les uns par rapport aux autres. Les membres d'une aristocratie, en se partageant les fonctions du pouvoir, forment autant de corps secondaires dont ils sont les chefs, et fondent ainsi entre eux une petite société d'égaux qui a ses lois à part, ses traditions, son honneur. Dans chaque corps secondaire, nous retrouvons de même des séries de fonctions exercées par des séries d'individus formant des classes distinctes qui se distribuent hiérarchiquement le pouvoir et le travail social. Il y a donc de l'égalité chez les peuples aristocratiques, mais de l'égalité dans des classes, et la liberté qu'on y trouve a précisément là sa source ; elle a sa source dans la division du pouvoir entre certains individus et certains corps égaux entre eux, et dans le contrôle que cette égalité leur permet d'exercer les uns sur les autres. Le contrôle, en effet, est la condition absolue de toute liberté sociale ; il représente la défense organisée des libertés individuelles, leur vraie garantie, et l'avantage des gouvernements aristocratiques, c'est qu'il y est naturellement déterminé par la division du pouvoir.

Chez les peuples démocratiques, au contraire, cette division ne se trouvant pas déterminée par la nature des conditions sociales, par la diversité des classes, le pouvoir tend naturellement à se concentrer par le fait de la délégation entre les mains d'un seul chef ou d'une seule assemblée.

Or la concentration rompt l'équilibre ; elle rend impossible le contrôle, les individus étant isolément trop faibles pour exercer cette action. De là, le pouvoir prend un caractère absolu et se hiérarchise entre les mains d'un corps qui diffère des corps aristocratiques en ce que les membres en sont en même temps plus puissants et plus asservis. Les membres en effet d'un corps aristocratique, possédant un droit personnel, un droit de naissance, se trouvent par là relativement indépendants vis-à-vis de leurs chefs, et en même temps limités par leurs égaux, car il y a plusieurs corps ; tandis que les membres d'une administration centralisée sont entièrement dans la main de leurs supérieurs hiérarchiques ; ils n'ont pas d'égaux et ne peuvent être contenus par le peuple envers lequel ils se posent en souverains. Si le privilége n'est point, dans ce cas, attaché à la personne ou à la famille, abus que du moins la responsabilité atténue, il est attaché à la fonction, ce qui est bien autrement corrupteur, car la fonction couvre l'homme. Aussi, l'égalité des démocraties autoritaires est-elle purement illusoire ; c'est l'égalité césarienne de la servitude, et ces gouvernements ne représentent en réalité que des tyrannies populaires tempérées, tantôt par des chansons, tantôt par des révolutions.

Si la démocratie américaine, la seule grande démocratie libérale que nous connaissions, a échappé à ce péril, cela tient à ce que trouvant dans ses précédents un double courant de liberté et d'égalité, elle a su les unir et les combiner avec beaucoup d'art et de sagesse.

Le seul moyen, en effet, d'introduire dans une démocratie le contrôle qui est la condition absolue de la liberté, c'est de constituer artificiellement sur la base du droit commun la division du pouvoir fondée chez les peuples aristocratiques sur le privilége, et c'est ce que les Américains ont fait. On reproche parfois à leur constitution d'être compliquée ; mais l'organisation pratique de la liberté devant en même temps faire place à l'initiative et constituer le contrôle, ne saurait être chose simple. Elle nécessitera toujours une double force, un double rouage, et la combinaison qui les met en jeu. Ce qui est simple, c'est le despotisme, la centralisation pour laquelle il suffit d'un seul moteur et d'une hiérarchie bien ordonnée, la servitude faisant le reste.

Nous avons vu que la constitution américaine plaçait les libertés individuelles au-dessus de toutes les lois, et qu'elle était placée elle-même sous la garde spéciale du pouvoir judiciaire qui exerce ainsi un contrôle indirect sur le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif (1). Voyons maintenant comment les Américains entendent la décentralisation et de quelle façon ils remplacent notre hiérarchie administrative.

Les fonctions essentiellement politiques, nous a dit M. de Tocqueville, sont la guerre et la diplomatie ; les fonctions essentiellement administratives, les règlements d'intérêts locaux.

Dans la fédération même la plus large, il ne peut y avoir qu'une armée commune et une politique extérieure unique ; dans les pays les plus fortement centralisés, les municipalités seront chargées de certains offices d'intérêt local pour lesquels seules elles ont de la compétence. Mais entre ces deux points extrêmes flottent une série de fonctions qui peuvent être généralisées ou localisées dans des mesures diverses, selon que le peuple se rapproche davantage de la fédération ou de l'unité. Telles sont la justice, les impôts, les travaux publics, les cultes, quand l'Église n'est pas séparée de l'État, l'enseignement, la bienfaisance, etc.

Le principe de l'organisation américaine est celui-ci :

Laisser la *détermination des lois* au *pouvoir central* et l'*application* aux *pouvoirs locaux*.

Ce principe assez large pour admettre une grande variété d'applications, est celui qui doit présider aux institutions de tous les pays libres, fédérations ou nations. En France, il peut comprendre également l'unité nationale, qui est une de nos plus précieuses conquêtes, et l'indépendance locale, la liberté individuelle, bases de la république que nous cherchons à

(1) Un des points importants, en effet, et tout à fait originaux de la législation aux États-Unis tient à ceci. On reconnaît aux juges le droit de fonder leurs arrêts sur la constitution plutôt que sur la loi ; ils sont donc juges des lois ; ils peuvent ne les point appliquer quand elles leur paraissent inconstitutionnelles, et ils exercent ainsi un contrôle indirect sur le corps législatif même. Ne jugeant d'ailleurs que dans des cas particuliers et le plus souvent obscurs, ils ne sont guère tentés d'abuser de ce droit en s'en faisant un instrument politique. Cette façon de lier le procès fait à la loi au procès fait à un homme, ou partant d'un fait positif et appréciable, garantit la législation contre des attaques hasardées.

La constitution en Amérique est considérée comme le palladium de toutes les libertés individuelles et oblige le législateur comme le simple citoyen. Elle peut être modifiée, il est vrai, selon des formes voulues, mais tant qu'elle existe, elle est l'origine de tous les pouvoirs comme de tous les droits.

Digitized by Google

fonder. Il peut comprendre l'unité nationale, car celle-ci consiste dans l'unité de législation (1) jointe à l'unité de direction politique, et il constitue l'indépendance locale, car il nécessite l'affranchissement de la commune et sa participation active à l'administration générale du pays.

L'indépendance locale en effet ne peut être fondée que sur l'affranchissement de la commune qui représente le groupe le plus élémentaire et peut-être le plus important de la société, car c'est celui dans lequel tous les citoyens indistinctement sont compris. En Amérique, cet affranchissement est complet. La commune s'administre elle-même, sous sa propre responsabilité ; elle gère ses biens, elle vend, elle achète, elle plaide, elle contracte toute sorte d'obligations sans aucun contrôle. C'est seulement quand il s'agit d'intérêts qui lui sont communs avec d'autres communes qu'elle relève d'une autorité supérieure à elle-même, autorité, d'ailleurs, qui n'est point l'État, comme nous le verrons un peu plus loin.

Quand nous proposons en France l'affranchissement de la commune, on nous oppose l'état d'ignorance des classes populaires, leur manque d'initiative, leur désintéressement de la vie publique; mais le meilleur moyen de créer les mœurs de la liberté n'est-il pas de mettre les individus en demeure d'en faire usage? On redoute beaucoup en France le gaspillage des deniers communaux en l'absence d'une tutelle. Il y a là une erreur et une exagération; ce ne sont pas les gens responsables qui gaspillent. Les femmes qui ruinent leur maison sont celles qui ont un mari ou un père derrière elles. Mais ne remarque-t-on pas, au contraire, que les veuves et les demoiselles majeures, qui gèrent elles-mêmes leurs biens et en sont responsables, le font généralement avec beaucoup de sagesse?

Il suffirait peut-être, en France, d'étendre les limites de la commune à peu près à celles du canton, afin d'y ramener des éléments d'administration suffisamment importants, et de la libérer de toutes les lisières sous lesquelles on l'étouffe pour que nous voyions s'y développer une vie entièrement nouvelle.

Nous ne proposons pas, d'ailleurs, d'imiter en tout le système américain. Sans parler d'une transition toujours nécessaire, nous reconnaîtrons tout à l'heure qu'il y a dans l'organisation américaine de véritables lacunes, toutefois ces lacunes ne seraient pas difficiles à combler.

Non-seulement la commune s'administre librement en Amérique, mais, selon le principe indiqué plus haut, elle applique elle-même les lois de la fédération dans tous les cas où ces lois sont applicables par elle. Tous les travaux d'intérêt purement local sont exécutés par la commune et sous sa responsabilité. Les impôts sont votés par le pouvoir législatif, mais c'est la commune qui les lève au moyen d'assesseurs nommés par le suffrage. C'est le pouvoir fédéral qui fait la loi d'enseignement et qui assure même certaines dotations aux écoles, c'est la commune qui les organise, les administre, les surveille, etc.

Le cas toutefois où la commune négligerait d'accomplir ses obligations est prévu, et ses agents sont soumis à un contrôle doublement nécessaire en raison du mode de leur nomination.

Dans une administration centralisée, en effet, comme celle de la France, la nomination, l'avancement et la destitution des agents administratifs venant d'en haut, le contrôle réside dans l'autorité du supérieur hiérarchique. Mais quand la nomination se fait, comme en Amérique, par le suffrage, la garantie échappe, car le contrôle des électeurs en fait d'administration sera toujours illusoire. Les Américains ont paré à ce danger, bien que d'une manière insuffisante, par une intervention du pouvoir judiciaire très-ingénieusement combinée.

Dans chaque comté le gouverneur de l'état désigne trois juges de paix qui forment ce qu'on appelle la *cour des sessions*, corps administratif et tribunal politique en même temps. Le cour des sessions administre, en ce qu'elle dirige par elle-même les intérêts qui se rapportent à plusieurs communes et ne peuvent, pour cette raison, être absorbés par une seule, tels sont : l'érection des prisons et des cours de justice, le budget du comté, la répartition des taxes, la distribution de certaines patentes, l'établissement et la réparation des routes, etc. Elle est corps judiciaire vis-à-vis des fonctionnaires communeux dont elle surveille la gestion et qu'elle est chargée de maintenir dans l'obéissance, et vis-à-vis des communes elles-mêmes si elles tentent d'échapper aux prescriptions de la loi. Dans le cas, par exemple, où une commune néglige de nommer les magistrats qui, sous le nom d'assesseurs, doivent répartir l'impôt, ou de fournir les fonds nécessaires aux écoles, ou d'exécuter certains travaux, etc., la cour des sessions la condamne à une forte amende, levée par corps sur tous les habitants. Le shérif du comté fait exécuter l'arrêt. En cas de persistance, la cour des sessions nomme directement les magistrats. Si ce sont les assesseurs qui ne remplissent pas convenablement leurs fonctions, ils sont à leur tour condamnés à l'amende. Mais comme il n'y a pas de ministère public près la cour des sessions, c'est généralement l'officier fiscal, chargé d'encaisser le produit de l'amende, qui doit poursuivre le délinquant. A son défaut, tout particulier peut le faire.

Le loi américaine divise ainsi le droit d'inspection et le droit de plainte comme toutes les autres fonctions. Son principe administratif est le même que le principe politique, et tous deux dérivent du principe moral. Chacun est considéré pour soi comme le meilleur juge, parce que chacun est responsable de soi. Les groupes locaux sont donc chargés de veiller à leurs intérêts réciproques, et l'élection remplaçant la hiérarchie dans la nomination des agents administratifs, on introduit le magistrature dans l'administration, en qualité de contrôle. Ainsi, l'État gouverne et n'administre pas. La politique reste centralisée entre les mains du pouvoir fédéral, l'administration indépendante entre les mains des pouvoirs locaux (1) : Division des pouvoirs, division et contrôle des fonctions dans l'ordre de chaque pouvoir; émancipation de tous les groupes administratifs, sous leur propre responsabilité, pour les questions exclusivement locales, et sous le contrôle de l'État et du pouvoir judiciaire pour les questions d'ordre général.

(1) C'est une grande erreur de croire qu'il n'y a pas en Amérique une certaine unité de législation. On y trouve, il est vrai, deux corps de justice, la justice fédérale et la justice des États, mais l'unité se fait par la prépondérance absolue de la justice fédérale. En principe, les États ne peuvent faire de lois contraires à la législation fédérale ; en pratique, dans tous les cas de litige, c'est le tribunal fédéral qui décide.

(1) Voyez la remarquable description de ce rouage dans la *Démocratie en Amérique*, de M. de Tocqueville.

Digitized by Google

Ce principe, comme nous l'avons dit, est le seul qui puisse sauvegarder les libertés publiques dans tous les pays. Est-ce à dire que nous devions prendre purement et simplement l'organisation américaine pour l'appliquer à la France? Nullement; c'est précisément dans l'application que les différences naturelles à chaque pays devront déterminer des modifications correspondantes dans les lois.

Les Américains sont partis de l'indépendance des États pour arriver à l'unité de la nation, tandis que nous partons de la centralisation pour arriver à l'indépendance. De là des mœurs, des habitudes, des défauts très-divers, et une grande différence dans la direction de l'esprit public.

L'écueil de la république américaine a été dès le début une passion tellement jalouse de l'indépendance que tous les efforts tendaient à affaiblir le pouvoir central pour le désarmer vis-à-vis des pouvoirs locaux. Bien plus préoccupé de garantir les citoyens contre les empiétements de l'État, que d'assurer l'unité et la bonne administration du pays, les législateurs en Amérique ont généralement négligé de rattacher les divers pouvoirs les uns aux autres par des liens suffisamment serrés. Il s'en est suivi une marche du pays souvent aventureuse et une situation intérieure parfois tout à fait anarchique qui, en Europe, avec des voisins puissants et des guerres à craindre, aurait pu être fatale. Mais les Américains ayant eu le temps de s'organiser chez eux et de s'affermir, les qualités correspondantes à leurs défauts finirent par triompher, et un État politique s'établit, dans lequel les lacunes des lois furent comblées par la valeur des mœurs.

La passion de l'indépendance locale, en effet, suppose dans les esprits une grande préoccupation de la chose publique et le sentiment des devoirs qui incombent aux citoyens. De là l'intervention de l'opinion peut compenser en une grande mesure la faiblesse du pouvoir; et c'est ce que nous avons vu en Amérique.

En France, au contraire, les habitudes de la centralisation et de la monarchie ont trop désintéressé les citoyens des affaires du pays, et loin de pécher par un excès d'indépendance, ils montrent le plus souvent une indifférence politique et une inertie bien autrement funestes. Aussi, les institutions américaines, si on les appliquait à la France sans les modifier, n'y produiraient pas les mêmes résultats. Au lieu de cet excès de vie individuelle qui conduit parfois à l'anarchie, mais que le bon sens et l'intérêt bien entendu finissent toujours par équilibrer, on pourrait craindre en France, dans les petites localités surtout, un abandon de la chose publique qui frapperait les institutions républicaines d'une complète impuissance. On voit déjà, en Amérique par exemple, que le mode de perception des impôts par l'assesseur de la commune est souvent lent et embarrassé, et donne lieu à certaines difficultés pratiques. L'absence de ministère public et de tout agent qui en tienne lieu jette une grande irrégularité dans l'exercice du contrôle. Que serait-ce dans notre pays où les citoyens sont si peu accoutumés à se préoccuper des devoirs publics, et où la marche du gouvernement, beaucoup plus sujette à des accidents imprévus, nécessite une régularité plus rigoureuse dans l'accomplissement de ses fonctions? On fait en Amérique d'immenses sacrifices pour l'enseignement primaire, et l'opinion y attache une si haute importance, que dans chaque commune l'école est l'établissement le plus en faveur. Mais en France, si l'école était entièrement livrée aux sollicitudes de l'autorité locale, dans combien de lieux cette sollicitude serait-elle suffisante pour parfaire aux besoins? Tout en admettant le principe américain de la détermination des lois par le pouvoir central, et de leur application par les pouvoirs locaux, nous devons donc en France compléter l'organisation politique américaine par un contrôle fortement combiné du pouvoir central, un système d'inspections sérieuses accomplies par des agents responsables qui déféreraient aux tribunaux compétents les délits et les abus. En Amérique, on compte sur l'initiative des citoyens pour accomplir ce rôle, et l'on emploie pour stimuler leur zèle un moyen que nous ne saurions approuver, la participation aux amendes qui accompagnent les condamnations. Remplaçons de tels agents par des fonctionnaires réguliers et responsables qui établiraient entre le pouvoir central et les pouvoirs locaux des liens nécessaires et trop relâchés en Amérique. Ces fonctionnaires de divers ordres, selon la diversité de leurs fonctions, devraient veiller partout à la rigoureuse application des lois, et ils auraient en outre pour mission de défendre les minorités contre des abus d'influence d'autant plus à craindre que les groupes sont plus restreints. Ils pourraient être appelés aussi à apporter dans les centres locaux plus d'activité et de lumière, à en rechercher les besoins particuliers, à les signaler, et à établir entre eux des liens précieux pour le développement de l'activité et du progrès.

Tel est, à nos yeux, le véritable principe de décentralisation qui devra présider à l'organisation intérieure de notre pays et dont nous appelons de tous nos vœux la réalisation.

Le nœud de notre situation intérieure tient en grande partie à cette importante question, et nous ne la résoudrions qu'en changeant dans nos esprits l'idée de pouvoir et de gouvernement, et dans nos consciences le sentiment de nos obligations envers la chose publique.

Dans un pays démocratique et libéral, le pouvoir a sa source dans la liberté égale des individus, et il est limité par elle. Cette liberté ou souveraineté est le marque du citoyen, marque indélébile, et comme il n'est pas de droit sans devoir, l'obligation publique qui s'y rapporte est la plus impérieuse des obligations. Il ne doit donc pas y avoir une classe de gouvernants et une classe de gouvernés occupant des sphères distinctes. Tous doivent être alternativement et même simultanément l'un et l'autre.

Tel est le principe qu'il ne saurait suffire d'édicter dans une constitution, mais dont il faut pénétrer nos consciences et imprégner nos vies.

L'œuvre, il est vrai, est ardue. Il y faudra de la résolution et de la persévérance, et nous ne nous faisons pas d'illusion sur les écueils qu'elle rencontrera.

On nous montre volontiers l'Amérique, et l'on nous renvoie à ses annales. Mais quelle différence dans la situation des deux pays! A l'époque de l'émancipation, l'Amérique en se détachant de l'Angleterre n'avait pas de passé, et elle possédait l'expérience. Elle naissait mûrie par la lutte et le malheur et elle pouvait sans rien détruire commencer la vie politique sur une table rase.

Nous, au contraire, nous avons derrière nous des siècles funestes et glorieux qui pèsent sur le présent et menacent l'avenir. La France a eu ce double honneur d'être un des plus puissants instruments de la civilisation sous l'ancien régime, et un des plus éclatants propagateurs de l'idée de liberté par sa révolution. Certes, aucun de nous ne voudrait effacer ces souvenirs, et pourtant, il faut le reconnaître, c'est un hé-

Digitized by Google

ritage d'anarchie qu'ils nous lèguent aujourd'hui. Tant d'oppression, de révoltes, de guerres et de haine y sont mêlés; tant de fausses traditions, de mœurs hypocrites, d'habitudes serviles, de goût de domination, tant de lâcheté de conscience et de frivolité d'esprit, que nous avons peine à en soulever la chaîne. La destinée pose donc devant nous aujourd'hui un de ses problèmes les plus hauts et les plus incertains... Jusqu'à quel point un peuple qui a joué dans le passé le rôle éclatant de la France, peut-il trouver en lui les éléments d'une vie nouvelle, d'une nouvelle histoire? Nous ne nous adressons point cette question à nous-mêmes sans une secrète angoisse, et nous n'osons pas toujours y répondre. Si avec son génie propre, la France est capable d'opérer une telle transformation; si, écartant le principe religieux et l'autorité hiérarchique, bases de la société ancienne, elle sait les remplacer par la souveraineté et le devoir individuels qui forment le droit nouveau; si elle élève toute une série d'institutions qui le traduisent; si elle crée des mœurs qui y correspondent, elle étonnera le monde par un exemple qu'aucun peuple n'a encore donné; elle fera faire un pas à l'histoire.

Cette tâche si haute et si glorieuse incombe à cette heure, pour sa part, au plus obscur d'entre nous. Que chacun donc y mette vaillamment la main, sans orgueil, sans vanité puérile, mais sans faiblesse et sans fausse honte.

C. Coignet.

CONFÉRENCES DU BOULEVARD DES CAPUCINES

M. CH. GIDEL.

Les Français d'autrefois

Mesdames, Messieurs,

J'ai besoin de vous expliquer le titre que je donne à ces entretiens. Je n'ai pas l'intention de l'épuiser en une seule fois; il fera le sujet de plusieurs conférences, ayant toutes pour objet l'étude du moyen âge. Chaque civilisation a son caractère; elle produit une littérature qui répond à l'état des esprits, et, quand les âges ont disparu, il n'en reste pas de meilleurs témoins que les livres qu'ils ont fait paraître à la lumière. Quant à ceux du temps que j'ai choisi pour l'étudier avec vous, je les envisagerai moins au point de vue du goût et de l'esthétique qu'au point de vue social et moral; j'y chercherai des renseignements authentiques, et nous y trouverons plus d'un exemple utile des défauts ou des qualités de notre race.

Je n'ai pas l'esprit fait de manière à regretter le passé. J'ai toujours cru que c'est une illusion, sinon dangereuse, au moins fausse, de mettre l'âge d'or aux temps qui nous ont précédés. Il n'est pas rare d'entendre vanter les jours qui ne sont plus. On maudit le présent: il est vrai que, souvent, il ne vaut pas grand'chose; mais un jour viendra où il sera le passé, et probablement alors nos neveux lui prodigueront les éloges que lui refusent leurs arrière-grands-pères. Tout n'est point faux pourtant dans ces regrets. Les sociétés sont, dans leurs développements, comme les individus. A mesure qu'elles vivent, elles éprouvent un déchet d'une part; de l'autre, elles acquièrent de nouveaux avantages. La jeunesse a des dons qui lui sont propres; elle a aussi des infirmités auxquelles elle ne peut se soustraire. Ainsi l'on gagne et l'on perd à la fois.

On a dit que le progrès se fait en spirale et point en ligne droite. Nous rencontrons dans cette courbe sans fin plus d'une ornière. La portion que nous traversons aujourd'hui, certes, ne nous gâte point. Nous sommes en présence de difficultés alarmantes et de périls menaçants. Sans passer pour être pessimiste, on peut s'inquiéter et trembler. Néanmoins, *quoi que l'heure présente ait de trouble et d'ennui*, gardons-nous bien de désespérer. L'étude des temps anciens nous donnera du moins cette consolation, bien chétive, si l'on veut, que d'autres ont souffert avant nous, et plus longtemps que nous.

De fait, chaque siècle a eu ses peines: la route de l'humanité est pleine d'étapes douloureuses et sanglantes.

Crésus avait perdu une femme chérie et il s'abandonnait à des pleurs sans fin. Un sage vint à lui: « Séchez vos larmes, grand roi, lui dit-il, je rendrai à votre amour cette femme que vous pleurez. Oui, elle sortira de sa tombe, si vous pouvez me procurer ce qu'il faut à la composition du charme que je prépare.— Prenez, dit le monarque, commandez: mes trésors, les richesses de mon empire, tout est à vous. » A quelques jours de là le sage revient. « Il ne manque plus, ô prince, qu'une chose à mes désirs pour que les vôtres soient comblés. — Parlez. N'avez-vous point commandé? a-t-on refusé de vous obéir? a-t-on fouillé les contrées les plus lointaines de mon royaume? — Ce dont j'ai besoin, vous seul pouvez me le donner. Trouvez-moi, ô puissant monarque, les noms de trois hommes qui n'aient jamais connu la douleur, j'inscrirai ces trois noms sur la tombe de la reine et vous la reverrez devant vos yeux. »

Crésus comprit cette sage leçon: il essuya ses larmes et se soumit à la loi qui régit tous les hommes. Sachons en faire autant. Ne nous laissons pas séduire par des mensonges riants. Qui voudrait voir autre chose qu'une ironie piquante dans les lignes suivantes empruntées à Dufresny?

« C'est toujours un bon pays que la Gaule, c'étoit bien autre chose vers le commencement du monde.

» On y voyoit le printemps au printemps, l'été en été, et point d'hiver en hiver.

» On n'y labouroit la terre que pour son plaisir, on y recueilloit en tout temps comme en automne, et les habitants du pays méritoient bien tout cela car ils étoient bonnes gens.

» Ils étoient simples sans être grossiers; les derniers du peuple étoient polis comme à la cour; et, à la cour, imaginez-vous comment.

» Les femmes étoient sincères, modestes, soigneuses de leur ménage, et ne laissoient pas d'avoir bien de l'esprit. Elles alloient et venoient en plein jour, se levoient matin, n'avoient point de toilette, et si, elles étoient belles.

» Les hommes et les femmes s'aimoient avant le mariage et s'aimoient encore après: ils ne s'ennuyoient jamais l'un de l'autre, et cela venoit qu'en se faisant l'amour, l'on ne parloit non plus d'argent que s'il n'y en avoit point eu au monde.

» Que voulez-vous que je vous dise? C'étoit un charme de gouverner ce peuple-là; les rois y prenoient tant de plaisir, qu'ils vivoient joyeusement jusqu'au bout de la vieillesse de l'homme. »

Hélas! que nous sommes loin de ces temps fortunés! mais sachons en prendre notre parti sans regretter les siècles écoulés, apprenons à les mieux connaître. Rendons-leur la pleine justice qu'ils méritent; apprenons d'eux, de leurs malheurs et de

leurs fautes à connaître aussi l'esprit français, à savoir par où l'on peut l'emender, et lui donner une force nouvelle.

Je commencerai aujourd'hui par l'étude du monde féodal à son origine en France, et, dans ce monde féodal je chercherai à découvrir les principes qui dominaient les esprits et les cœurs. L'œuvre littéraire à laquelle je demanderai l'image fidèle des mœurs de ces temps, c'est la *Chanson de Roland*, un poëme du xi^e^ siècle. On ne saurait trouver une peinture plus naïve et plus forte de cette civilisation guerrière ; nulle part, on ne rencontrerait des tableaux plus dépourvus d'artifice, d'une sincérité plus expressive.

Longtemps inconnue, remise en lumière par les travaux de la critique moderne, cette antique composition est pour nous un inestimable trésor. Ce n'est point un chef-d'œuvre à comparer à ceux de la Grèce ; il en approche pourtant. Si Théroulde, l'auteur de cette épopée française, reste bien loin au-dessous d'Homère par l'infirmité de la langue qu'il manie, il s'en rapproche pourtant, et par l'état de civilisation qu'il décrit sans y penser, et par l'ignorante crédulité de son esprit.

On a pu dire avec beaucoup de justesse qu'Homère, lui aussi, avait fait le tableau d'une société féodale. Charlemagne, Roland, Olivier, Naimes, Ogier le danois, Turpin l'archevêque-soldat, ont plus d'un trait de ressemblance avec Agamemnon, Achille, Patrocle, Hector, Ajax, et Calchas.

Ces deux poëmes, l'*Iliade* et la *Chanson de Roland*, se ressemblent encore davantage par l'ingénuité des poëtes qui les ont composés. C'est la même simplicité, le même état de spontanéité créatrice, le même foi candide. Il était réservé à notre temps de comprendre ce que n'avaient compris ni le xvii^e^ ni le xviii^e^ siècle : la puissance merveilleuse des esprits jeunes et neufs. A eux seuls appartient, en effet, le privilége de ces œuvres étonnantes qui n'apparaissent qu'une fois dans l'histoire des peuples. Les arts inventés et perfectionnés, l'histoire et la critique confirmées dans leurs rôles, la logique et la dialectique assouplies, exercées et réduites en méthodes sagaces : tout cela n'est rien au prix de l'ignorance primitive.

Il y a un âge dans la vie du monde où le sentiment domine la réflexion. Tout devient image par une loi nécessaire et fatale de l'esprit. Des facultés diverses qu'ils auront plus tard, les peuples semblent alors n'avoir que l'imagination. Ils sont dans l'état des enfants que La Bruyère a si bien décrit : « Les enfants ont déjà de leur âme l'imagination et la mémoire, c'est-à-dire ce que les vieillards n'ont plus ; et ils en tirent un merveilleux usage pour leurs petits jeux et pour tous leurs amusements : c'est par elle qu'ils répètent ce qu'ils ont entendu dire, qu'ils contrefont ce qu'ils ont vu faire, qu'ils sont de tous métiers, soit qu'ils s'occupent en effet à mille petits ouvrages, soit qu'ils imitent les divers artisans par le mouvement et par le geste, qu'ils se trouvent à un grand festin, y font bonne chère, qu'ils se transportent dans des palais et dans des lieux enchantés, que, bien que seuls, ils se voient un riche équipage et un grand cortége, qu'ils conduisent des armées, livrent bataille, et jouissent du plaisir de la victoire, qu'ils parlent aux rois et aux plus grands princes, qu'ils sont rois eux-mêmes, ont des sujets, possèdent des trésors qu'ils peuvent faire de feuilles d'arbres ou de grains de sable... »

Telles étaient les dispositions des esprits au début du moyen âge. Les révolutions successives des temps avaient ramené dans notre France un état qui s'était vu chez les Grecs dix siècles avant J. C. Les mêmes causes morales et politiques ramenaient les mêmes accidents littéraires ; seulement, le chantre d'Ionie se sentait de sa divine origine, et Theroulde, ou Turoldus, ne pouvait pas échapper à la sienne.

L'art y perdait sans doute et la beauté poétique, mais la vérité historique y gagnait et c'est là ce que je cherche avec vous.

Cette société aristocratique peinte sans fard dans la *Chanson de Roland* offre à notre attention trois sentiments qui sont à ce moment-là les ressorts de toutes les âmes : un grand respect de la majesté royale, un grand enthousiasme guerrier et un profond amour de la patrie.

Il faut avouer que l'on n'est pas médiocrement surpris de voir chez les Pairs de Charlemagne et chez ses barons une telle vénération de sa puissance. La féodalité n'est-ce pas la négation du pouvoir du roi ? ne verrons-nous point l'autorité royale diminuée, resserrée, combattue par les seigneurs avant la fin de l'époque féodale, qui va du x^e^ au xiv^e^ siècle ? Sans doute, rien n'est plus vrai, et le duel de la royauté et de l'aristocratie fait toute notre histoire de Louis VI à Richelieu. Mais il faut distinguer les temps. Il faut distinguer aussi la vérité de l'imagination, de la vérité historique.

Quelque comte orgueilleux pouvait bien demander insolemment à Hugues Capet : Qui t'a fait roi ? mais ce vassal arrogant n'en conservait pas moins le respect pour le roi qu'il avait choisi, il n'en voyait pas moins en lui le successeur de Charlemagne. Hugues Capet lui-même, qui avait détruit la dynastie carlovingienne, croyait avoir transféré à sa famille la royauté de Charlemagne sans lui avoir fait changer de nature. C'est bien à tort qu'un moine de Cluny, du xii^e^ siècle, imagina de dire que Hugues Capet n'avait pas osé porter la couronne royale. Il publia des décrets obligeant tout le royaume, il rédigea des lois générales. Dans ses diplômes il rappelle sans cesse Charlemagne et ses prédécesseurs carlovingiens.

Les grands vassaux eux-mêmes n'avaient pas osé supprimer la royauté ; ils pensaient qu'ils en avaient besoin et qu'elle était utile à tous. Ils y voyaient le lien nécessaire qui rattachait toutes les petites souverainetés les unes aux autres, le centre de la société française.

Au temps de Théroulde, ce respect est dans toute sa force. Laissez passer un siècle ou deux, l'idéal du grand héritier des Césars va s'affaiblir de plus en plus. Charlemagne, dans des romans où se manifeste ce nouvel état des esprits, va perdre toute sa majesté. Le vassal s'élève autant que le suzerain s'abaisse ; tout l'intérêt passe de l'un à l'autre. « C'est la réaction, dit Génin, du pouvoir féodal contre le pouvoir absolu. Lisez *Gérard de Vienne*, les *Quatre fils Aymon*, le roman de *Gaydon*, celui d'*Aiol*, tous les poëmes du xii^e^ siècle, vous retrouvez partout le même dénigrement systématique. Charlemagne y joue le rôle d'un sot, ou peu s'en faut. Dépourvu de toute valeur personnelle, il doit son lustre, tout l'éclat de sa renommée au mérite des seigneurs qui l'entourent. Le duc Naymes de Bavière, son fidèle conseiller, est occupé sans relâche à prévenir ou à corriger les fautes de son maître. Charles, sans lui, ne saurait que blesser et révolter ses meilleurs barons à force d'orgueil et d'injustices. A eux toutes les vertus, à l'empereur, toutes les faiblesses et tous les ridicules. Dans les *Quatre fils Aymon*, Mengis, le sorcier, endort Charlemagne sur son trône ; il se réveille aux éclats de rire de sa cour, la tête couronnée d'un torchon à récurer la vaisselle, et tenant en main, au lieu de sa redoutable épée, un tison éteint :

Digitized by Google

Et quand Roland le vist en tel establison,
Ne se tenist de rire pour tout l'or d'Aragon,
A Ogier le montra et au bon duc Naymon
Et aux barons aussi qui là sont environ :
Regardez, dist Rolaod, par le corps saint Simon,
Vistes vous oncques Roy en tel condition ?

Quelle différence entre ce Charlemagne avili et celui du poëme de Théroulde ! Il est là dans toute sa gravité impériale dans sa pleine et haute majesté. Héritier d'un pouvoir qu'il a agrandi par sa politique et par ses conquêtes, il commande aux Bavarois, aux Lorrains, aux Aquitains, *aux Normands*, à l'Espagne. Tout ce qui peut rehausser sa gloire est accumulé sur sa tête au mépris de l'histoire. Pour en faire un plus digne objet de vénération, le poëte nous le représente déjà blanchi par les années, mûri par l'expérience; il apparaît comme un lion tenant depuis sept ans la terre d'Espagne dans ses griffes ; il ne le cède en valeur, en prévoyance, à personne. Tous les bons sentiments remplissent son cœur, la piété, l'honneur, la justice, ferment sa couronne ; sur le champ de bataille il frappe d'aussi bons coups d'épée que la vaillante jeunesse qui l'entoure. Le ciel le voit d'un œil bienveillant; il lui envoie des songes ; il lui fait tenir par ses anges de fréquents messages; il le réserve aux plus glorieux ministères.

Son autorité toutefois n'est point sans contrôle. Comme Agamemnon, il assemble son conseil, il consulte ses barons. Ceux-ci ont devant lui toute liberté de sentiments et de paroles. La volonté du maître ne suffit pas pour incliner leurs cœurs ; il faut qu'il s'y ajoute la force du droit ou la manifestation des ordres du ciel.

Ainsi, dans cette aventure poétique, où l'on retrouve à peine quelques traces effacées de l'histoire, resplendit toute la réalité de la vie aristocratique et féodale. La légende a remplacé la chronique. Le souvenir surnage de cet homme prodigieux qui s'éleva si fort au-dessus de son temps. L'hommage populaire rendu par Théroulde à sa mémoire nous touche encore au plus profond de notre âme; car s'il fut jamais un prince digne d'éloges et d'amour, ce fut celui-ci, dont ni Alexandre ni César n'égalent la sereine et glorieuse majesté.

Au milieu de ses compagnons d'armes, l'archevêque Turpin représente un autre sentiment puissant alors, celui de la religion ; il mêle à la sainteté du prêtre l'ardente bravoure du soldat. Sa main sait bénir ses amis et frapper les Sarrasins ; d'un mot il ouvre les portes du paradis aux Français, et, d'un coup d'épée, celles des enfers aux mécréants. Comme Calchas, chez Homère, il a toute la vénération de l'armée.

Un prélat couvert du casque, revêtu du haubert, nous paraît aujourd'hui un personnage étrange. La féodalité ne pensait nullement comme nous ; son histoire abonde en guerriers mitrés. La guerre était partout; elle était la nécessité et la vie. Il fallait se défendre de toutes parts, les églises devenaient des forteresses, les évêques des chevaliers, sans que la dignité du prêtre en reçût aucune atteinte. Au contraire, au milieu des batailles, à l'approche de l'heure où les combattants vont mourir, l'intervention de l'archevêque est d'un effet vraiment neuf et pathétique. Les épopées anciennes n'ont rien qui égale la scène originale où Turpin absout les chevaliers avant la mêlée. Je cite ici la traduction vraiment belle, éloquente et poétique de M. Le Hugeur, professeur au lycée Louis-le-Grand (1).

(1) La *Chanson de Roland*, poëme français du moyen âge, traduit en vers français par Alfred Le Hugeur. Hachette, 1870.

Charles, seigneurs barons, vous a pestés ici :
Nous devons bien mourir pour le roi, notre maître,
Et pour la chrétienté votre amour doit paraître ;
Une bataille est proche, et ne saurait manquer ;
Les Sarrasins sont là, prêts à vous attaquer.
Confessez-vous ; criez grâce pour vos souillures ;
Mon absolution rendra vos âmes pures ;
Chacun de vous, s'il meurt, sera saint et martyr ;
D'un siége au paradis il s'en ira jouir.
Les Français, descendus, mettent genoux en terre.
Turpin, au nom de Dieu, bénit les gens de guerre,
Pour toute pénitence ordonnant de frapper.

Ce dernier trait est admirable.

Il y a bien des sentiments qu'on peut invoquer pour allumer le courage des soldats sur le champ de bataille : au temps de la féodalité naissante, celui de l'honneur et l'assurance de de plaire à Dieu en faisant son devoir avalent la principale puissance. Ils ne l'ont point encore perdue de nos jours. N'avons-nous pas vu, dans nos derniers combats, une légion intrépide se battre avec le plus ferme courage, après que chacun de ses soldats avait *clamé ses culpes* et *prié Deu Mercit?*

Un des traits les plus naïfs des héros d'Homère, celui qui peint le mieux leur férocité, ce sont les insultes dont ils accompagnent l'adversaire qui tombe. L'esprit français, exalté par la chaleur du combat, se plaît aussi à pareilles insultes. Il est toutefois bon de faire observer qu'elles n'ont pas l'âcreté des temps héroïques dans la bouche de Turpin ou dans celle de Roland. C'est plutôt un ton goguenard, une raillerie légère et mordante, notre gaieté enfin, qui ne perd nulle part ses droits. C'est avec cette ironie pleine de verve que Turpin tance *les païens sans conscience*, que son épieu étend sans retour sur l'herbe humide de leur sang. Près de mourir, couché sur la terre, entouré à droite et à gauche de barons expirants à qui Roland veut assurer une dernière fois la bénédiction de l'archevêque, Turpin reprend sa dignité, et ses dernières paroles sont des paroles de pardon et d'espérance.

La plus vive image de l'héroïsme et de l'enthousiasme guerrier, on le comprend sans peine, c'est Roland. Il serait impossible d'ajouter un trait de plus à cette peinture. Le caractère français y respire avec toute sa verve impétueuse, sa bravoure pleine de bonne humeur ; disons tout, avec sa témérité et son outre-cuidante confiance en lui-même. Qu'on imagine tout ce qu'une éducation militaire a pu développer d'énergie dans une âme simple et forte : le poëte l'a mis dans son héros. Roland est le plus digne champion de l'honneur français : il est la gloire de notre nation. On sait combien son nom s'était répandu dans toute l'Europe et même dans l'Asie. Il était l'expression la plus haute de la vertu militaire.

Nos récents désastres nous ont fait revoir de vivantes images du neveu de Charlemagne. Nous avons bien encore, quoi qu'on en dise, le nerf des anciens temps. En présence de la mort, devant des bataillons plus nombreux, nos soldats n'ont pas fléchi. S'ils ont eu des chefs coupables et maladroits, ils ont été les dignes représentants du nom français ; ils l'ont également été par leur imprudente ténacité.

Cent mille Sarrasins fondent sur l'arrière-garde de l'armée. Roland les a comptés. Vingt mille soldats marchent sous ses ordres : il accepte la bataille avec joie ; il se plaît à cette infériorité du nombre. Plus grand est le péril, plus grande est

Digitized by Google

la gloire. La victoire no peut être arrachée à l'ennemi, la mort du moins sera belle, et nul ne fera sur eux de *males cançauns*. Roncevaux peut voir périr cette troupe malheureuse, il n'on verra fuir aucun. Roland ira bien loin des premiers rangs chercher la mort. En vain Olivier conseille à son ami d'appeler à son secours le reste de l'armée. Les accents du cor feraient revenir Charlemagne sur ses pas; à trois reprises il implore son ami : celui-ci n'entend pas ces conseils d'une salutaire prudence. A Dieu no plaise qu'il veuille corner pour des païens ! *Roland est proz et Olivier est sage, Rolland est un vrai preux, Olivier est un sage !* Que de fois, hélas ! pour notre malheur nous n'avons écouté que la voix du preux, et repoussé les paroles du sage !

La mêlée s'engage. Rien n'est homérique commo ces combats. Les épieux volent on tronçons, les écus sont fracassés et rompus, l'épée fend les casques, tranche les cuirasses, ne s'arrête point à l'aube de la selle, découpe par la moitié et le cavalier et le cheval. Les coups sont impossibles, surhumains : on y croit pourtant. La candeur du poëte, qui y croit le premier, nous gagne à ses mensonges éloquents. Notre âme s'exalte à cette lecture, notre sang bouillonne; quelque chétifs que nous soyons, nous nous sentons de la race des Rolands.

Il no s'agit plus là de la fine ironie de l'Arioste : c'est de l'histoire réelle et vivante. Nous croyons voir dans cette lecture quelques-unes de ces charges immortelles faites por nos cuirassiers ou nos zouaves : tant ce poëte a saisi jusqu'au vif le caractère de notre nation !

Épulsé, tout sanglant, le neveu de Charlemagne se repent enfin de sa témérité : il songe qu'Olivier avait raison. Il regarde son cor, il est prêt cette fois à *corner*. Mais à ce coup, c'est Olivier, le sage, qui s'y oppose, mêlant l'ironie à la résistance :

> Vous corner l'Olifant ! comment pourriez-vous faire ?
> Vos deux bras sont feodus; vous êtes tout sanglant.
> — C'est vrai, mais j'ai donné de beaux coups, dit Roland. »

Certainement, les autres peuples sont braves : mais le sont-ils à notre manière ? Y mettent-ils cette gaieté, cette verve de bonne humeur, et pour être sincère, cette orroganie forfanteric ? L'amour du bruit ne se confond-il pas chez nous avec l'amour de la gloire ? N'est-ce pas un trait de mœurs que cette observation de Ganelon à l'empereur Charlemagne : « Ne vous inquiétez pas de ces sons lointains du cor, c'est Rolond qui chasse ; *pour un lièvre quelquefois il corne tout le jour.* » C'en est un autre encore que de représenter, à la mort du glorieux paladin, le monde qui se trouble, la nature qui se confond, et le monde qui chancelle :

> C'est l'univers, dit-on, qui croule et se détruit,
> C'est le siècle présent qui rentre dans la nuit.
> Tel n'est pas le secret de cette horreur profonde :
> C'est la mort de Roland qui met en deuil le monde.

N'avons-nous pas cru que le mondo se troublerait si nous venions à succomber dans une lutte insensée ? n'avons-nous pas été surpris du silence du reste de l'Europe, quand elle a vu nos revers ? Cependant cette présomption n'est peut-être pas sans motif. Roland est tombé, mais sa chute a soulevé chez nos voisins et nos ennemis un frémissement qui ne cessera sans doute pas de sitôt.

Jusqu'au traître Ganelon, tout est héroïque dans la chanson de Théroulde : tout s'inspire de fierté guerrière et de l'amour de la *très-douce France*. Au moment même où ce félon exécré conclut son pacte avec le Sarrasin, il n'oublie pas l'honneur de son pays et celui de son roi : il met l'épée à la main pour les défendre l'un et l'autre. Théroulde n'est pas moins fidèle à la vérité morale lorsqu'il nous montre Ganelon repoussant loin de lui l'odieux nom de traître. Il n'a point trahi : il s'est vengé de Roland *qui lui a fait tort*. Voilà où les mœurs en étaient alors, à cette époque de violence et de fureur.

La peinture de la société chevaleresque serait incomplète si nous ne trouvions dans ce poëme une mention du rôle de la femme. Elle serait inexacte, pour le temps où vivait Théroulde, si le rôle d'une femme se fût prolongé, dans la chanson de Roland, au delà d'une indication fort discrète. Au siècle suivant, les mœurs seront amollies, les *Genièvre*, les *Iseult*, rempliront de leurs amours les romans de la table Ronde. Ce sera une civilisation nouvelle.

Dans cette rude société du XI^e^ siècle, la femme n'a qu'une place étroite et modeste. Ce n'est pas un des passages les moins neufs et les moins pathétiques que celui où la fiancée de Roland, la belle Aude, tombe morte en apprenant sa mort :

> Sire, où donc est Roland, votre neveu, dit-elle,
> Qui de m'avoir pour femme un jour me fit serment ?

En vain, Charles veut la consoler par une glorieuse union :

> ..... Seigneur, j'entends mal ce langage :
> Dieu, les anges, les saints ne m'ordonneront pas,
> Lorsque Roland est mort, de rester ici-bas.
> — Son visage pâlit ; elle tombe et trépasse
> Aux pieds du roi : que Dieu la reçoive en sa grâce !
> Les barons désolés pleurent sur son destin.

Ces rudes barons pleurant le destin de la belle Aude ne vous touchent-ils pas ? Ne remarquez-vous pas aussi qu'ils n'en rougissent point ? Leurs larmes coulent et personne ne songe à les en blâmer. Charlemagne même pleure et sa dignité n'en souffre point. Ainsi font les héros d'Homère. Plus rapprochés que nous de la nature, ils s'abandonnent plus volontiers aux mouvements qu'elle inspire. Nous autres, nous prétendons avoir toujours les yeux secs. Il n'est pas de douleur capable de briser nos âmes de diamant. Les pleurs aux enfants, les larmes pour les femmes ! Un homme ne doit point pleurer ! Voilà ce que nous avons entendu dire, lorsque de grands citoyens, conduisant le deuil de la patrie, n'ont pu retenir leurs sanglots. On a eu l'indignité d'en rire ; que faisaient-ils pourtant qu'exprimer par les moyens que nous donne la nature la plus naturelle des afflictions ?

CH. GIDEL.

LA DÉCADENCE DU PATRIOTISME

C'est une vérité banale qu'il n'y a point, en politique, de révolutions dans les choses qui n'aient été d'abord dans les esprits ; qu'il n'est point jusqu'aux événements militaires eux-mêmes qui n'aient été préparés de longue main par le mouvement des idées, et que tout n'est point hasard sur les champs de bataille. Si le sort des combats est souvent accidentel, le résultat final d'une longue guerre entre nations à peu près égales sera toujours donné par le degré de ténacité, de confiance, disons le mot, de patriotisme, que chacune

Digitized by Google

d'elles apportera dans la lutte. En pareil cas, la haine même est une force, et les peuples de l'antiquité le savaient si bien qu'ils l'érigeaient en vertu.

Les philosophes humanitaires qui les premiers ont mis en question la vertu du patriotisme étaient inspirés par une idée supérieure au patriotisme lui-même ; mais il est certain que tout peuple qui ouvrirait l'oreille à pareil doute le payerait de quelque amoindrissement de sa puissance. Il ne faut pas douter pour être fort, pas plus en politique qu'en toutes choses, et c'est ici qu'une erreur bien établie serait encore un meilleur levier qu'une vérité contestée. Or, quand la dernière guerre nous a surpris, nous n'étions pas seulement matériellement, nous étions aussi moralement désarmés.

Ils nous avaient donc fait un grand mal, ces chercheurs de vérité absolue qui avaient ébranlé chez nous la foi patriotique ; et cependant le grand et religieux principe de la solidarité humaine domine évidemment le principe plus étroit de la solidarité nationale. Il est l'espérance de l'avenir, le gage de la paix et du bonheur futur des sociétés, le triomphe de la justice, ce que le christianisme a nommé dans sa langue l'avénement du règne de Dieu.

Le patriotisme joue dans la politique le rôle étroit que joue dans la société l'égoïsme de famille. C'est un sentiment imparfait en soi-même, qui est mis au cœur des peuples naissants comme une force d'expansion destinée à produire leurs développements futurs. Dans l'enfance des sociétés, le lien social est une haine féroce contre les possesseurs de la contrée voisine ; les tribus se dévorent entre elles et se glorifient de s'exterminer : c'est la forme primitive et barbare du patriotisme.

Dans les sociétés plus avancées, l'amour de la patrie s'adoucit et s'élève ; mais il prend la forme du mépris pour l'étranger, et la raison du bien public, de l'avantage national, justifie envers lui toutes les violences et tous les manques de foi. Plus tard, l'idée d'un droit universel prévaut et engendre le droit international : c'est la période où le règne de la justice commence à s'établir de peuple à peuple, après s'être établi d'individu à individu. La diplomatie est alors créée comme une sorte de magistrature chargée d'appliquer ce droit, qui, s'il avait sa sanction dans le cœur des hommes et n'allait point parfois la chercher dans la guerre, serait un joug de paix justement béni. A ce moment, le mot de *patriotisme* tendrait à s'effacer du vocabulaire humain ; mais une circonstance particulière l'y grave au contraire plus profondément : cette circonstance est le développement de l'esprit monarchique.

Sous la monarchie, l'idée d'honneur prévaut sur toute autre idée ; elle s'incarne dans le souverain, et chaque citoyen voit sa propre grandeur dans la grandeur de son roi : c'est le temps des guerres d'orgueil, des guerres entre familles régnantes, des guerres sans causes, où les hommes s'entr'égorgent sans haine et sans intérêt. Le dévouement à la personne du souverain est la forme pour ainsi dire concrète que revêt alors le patriotisme. Ainsi altéré, il garde encore cette puissance d'expansion qui en fait l'agent le plus actif de la formation et de la conservation du corps politique. Sous cette forme, le patriotisme a sa noblesse, comme tous les dévouements. Le sacrifice de soi sera, quoi qu'il arrive, toujours une vertu ; mais, malheureusement, cette transformation annonce son déclin, parce que, lié à une institution transitoire comme l'est la forme monarchique, il doit péricliter avec elle et se perdre en perdant son drapeau.

C'est le grand événement caché qui s'est accompli dans ces dernières années au fond de la société française, et qui avait préparé la funeste issue de la dernière guerre. Cette force de haine collective, d'égoïsme national, qui a fait la grandeur de tous les peuples, qui a marqué d'un cachet individuel si profond Rome dans l'antiquité, l'Angleterre dans les temps modernes ; qui a servi d'instrument, en France, à l'orgueil de Louis XIV et de Napoléon, nous avait, depuis la fin de l'ère monarchique marquée par la révolution de Juillet, secrètement abandonnés. Nous n'avions plus au même degré cette vertu de convention, ce préjugé salutaire qui, enlé sur une réalité incontestable, la beauté du sacrifice, fait l'invulnérabilité des nations. Un chauvinisme irréfléchi, qui est au vrai patriotisme ce que la superstition est à la religion, pouvait encore, sous Napoléon III, cacher le vide fait dans l'âme des Français ; mais le chauvinisme résiste mal aux leçons de la défaite, et voilà pourquoi nous avons vu si vite le découragement succéder à un excès de confiance.

L'aveu serait pénible à faire s'il s'agissait ici d'autre chose que de l'une de ces transformations de l'esprit social que tous les peuples subiront à leur tour ; mais notre courage, après comme avant notre mauvaise fortune, est demeuré incontestable. L'affaiblissement du sentiment patriotique a été pour une grande part dans le rapide envahissement de nos provinces ; mais, heureusement, il n'est point tout entier le résultat de l'égoïsme individuel ; une cause plus honorable en rend compte : nous sommes devenus humanitaires.

Demandons-nous maintenant dans quelle mesure le patriotisme de nos ennemis a pu contribuer à leur triomphe. On ne peut nier que ce sentiment soit, au cœur de l'Allemagne, la puissance d'expansion dont nous parlions tout à l'heure. L'Allemand, comme l'Anglais, abandonne aisément son pays, souvent pour ne plus le revoir ; mais, comme l'Anglais aussi, il ne perd jamais l'amour de sa nationalité. Nous avons connu sur plusieurs points du monde, en Europe, en Amérique, des Allemands en grand nombre, travailleurs ou commerçants. A certains jours, un bol de punch ou un pot de bière servait de prétexte à des réunions dont le sentiment patriotique était l'âme. Là se chantaient des hymnes à la patrie absente, s'évoquait le souvenir des aïeux, se prophétisait dans des récits poétiques la future grandeur de l'Allemagne. Il était impossible de n'être point frappé de la force du lien qui unissait ces enfants d'une même mère, et de n'y point voir un gage d'avenir national.

Oui, l'Allemand émigre ; mais il reste Allemand jusqu'à son dernier jour. Hélas ! nous l'avons bien vu ! Ceux que nous avions accueillis comme des frères, que nous croyions devenus nôtres, se sont levés contre nous au premier appel de la patrie. Pour la mieux servir, ils ont trahi les devoirs de la reconnaissance et de l'honnêteté. Au risque de leur vie et de leur honneur, on, pour mieux dire, mettant par un aveuglement fanatique l'honneur dans la trahison même, ils se sont faits les espions de leur pays chez le peuple qui leur avait donné une généreuse hospitalité.

Ne nous laissons point éblouir cependant par des phénomènes moraux qui peuvent être passagers, et qui ont, comme toutes choses, besoin d'être soumis à l'analyse. Les Allemands sont patriotes, soit ; mais de quelle nature est leur patriotisme ? car toute la question est là, et en grande partie leur

avenir politique en dépend. Il est de deux sortes : le patriotisme inspiré par l'esprit monarchique, incarné dans l'amour et dans l'orgueil d'un roi : c'est celui de la Prusse; puis le chauvinisme le plus exagéré qui jamais ait aveuglé peuple triompbateur, et celui-là est l'apanage commun de la Prusse et des confédérés. Ils n'avaient point attendu la victoire pour se persuader et prétendre qu'ils étaient le premier peuple de la terre, le premier dans les arts, dans les sciences, dans la littérature, dans le commerce et dans l'industrie; mais aujourd'hui ils ajoutent le premier dans la guerre, et aspirent à pouvoir dire le premier dans la marine, car leur orgueil, comme un monstre qui s'engraisse, convolte déjà l'empire des mers.

Prendre tout ce qu'ils peuvent et dire que le reste leur appartient, telle est la forme et la mesure de leur ambition nationale; mais, nous l'avons dit, le patriotisme monarchique n'a qu'un temps, et le chauvinisme ne se nourrit que de succès. Que la constitution politique de la Prusse subisse les modifications que partout le temps amène et que le nôtre précipite, que le sort des batailles soit un moment changé, et le patriotisme et le chauvinisme s'évanouiront, partie dans l'indifférence, partie dans ce sentiment plus noble dont nous avons en France l'intuition prématurée, et que nous pouvons espérer de voir régner un jour sur la terre.

Nous pouvons, en attendant, nous consoler un peu dans notre malheur en songeant que nous n'avons fait qu'accomplir les premiers une des phases de l'évolution humaine, et que notre humiliation a été en partie le prix des pas faits par nous dans les voies de la civilisation véritable. Nous n'aimons presque plus la guerre : c'est un fait incontestable. A part quelques jeunes gens animés de l'ardeur militaire, quelques écrivains et quelques vieillards, la nation française, après tant de sujets de ressentiment, tant de motifs d'indignation douloureuse, entend peut-être la voix de l'humanité plus encore que celle de la vengeance. Son patriotisme tend à devenir chaque jour davantage l'ambition des triomphes pacifiques; elle a même plus le désir du bien général que l'égoïsme de son bien particulier, et elle peut dire avec le poëte latin : « Rien de ce qui intéresse l'humanité ne m'est étranger. » Il y a loin de cet état des esprits au vieil exclusivisme patriotique, et nous y trouverons peut-être, pour un temps encore, une cause de faiblesse relative; car les Allemands ont pris sur nous une supériorité barbare : ils savent convoiter, mépriser et haïr.

LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE PARIS APRÈS LA GUERRE ET LA COMMUNE

En deux mots, en quoi consiste une société coopérative et quel est son réel avantage? Une société coopérative est la réunion d'un nombre plus ou moins grand d'ouvriers du même corps d'état, qui unissent leurs facultés morales et matérielles, afin d'exercer ensemble leur profession au mieux de leurs intérêts communs.

Les associés n'ont point de patron, mais seulement un gérant révocable; l'atelier qui les abrite et les outils dont ils se servent sont leur propriété. Les bénéfices de l'entreprise leur reviennent et ils en supportent les pertes. Ils partagent donc les chances de gain ou de pertes que courrait un patron dans son atelier ordinaire, et, par suite, ils acceptent aussi la responsabilité qui pèse sur tout chef d'industrie. « L'Association ouvrière, ainsi que l'écrivait très-justement, en 1848, un des premiers et plus zélés promoteurs du mouvement, M. Fontenay, c'est la république dans l'atelier. » Et l'on peut ajouter que ces petites républiques, comme les grandes, exigent de leurs membres de la concorde et du sens pratique avant tout.

Quant aux avantages résultant de l'institution, ils sont doubles suivant que l'on considère ou les associés, ou l'intérêt public en général. — En ce qui les touche, les associés évitent tous les chômages qu'il est possible d'éviter dans leur branche d'industrie, et ressentent beaucoup moins les soubresauts imprimés à l'industrie par les spéculations des grands manufacturiers. Ils ont enfin la sécurité, ce bien si précieux que ne connaît pas le salaire, car ils ne craignent point d'être renvoyés de l'atelier qu'ils possèdent, et les profits de fin d'année, généralement nuls dans les premiers temps, mais quelquefois sérieux dans la suite, leur permettent de réaliser un petit capital qui les mettra à l'abri du besoin pour leurs vieux jours (1).

En ce qui concerne la chose publique, il est facile de comprendre que les sociétés coopératives, en réunissant sur la même tête les deux qualités d'ouvrier et de patron, tendent directement à l'abolition des grèves, et, par suite, à la suppression des sociétés, comme l'*Internationale* par exemple, uniquement créées pour permettre aux ouvriers de lutter contre leurs patrons. Elles font plus encore : elles forment l'esprit public et donnent à la patrie la chose la plus précieuse, des citoyens pratiques et sensés. Les ouvriers habitués à gouverner leur petite république seront moins ignorants et moins novices quand il s'agira de mettre la main aux affaires de la grande. Ils sauront et ce que peut produire la toute-puissance d'un seul, et ce que valent les théories d'une Commune. Ce n'est point parmi les propriétaires d'une entreprise en voie de réussite que le capital trouvera des ennemis et le partage social des partisans. La République, — j'entends celle qui veut l'ordre et qui fait consister l'indépendance dans l'observation de lois librement rendues, — trouvera en eux ses meilleurs partisans et ses plus ardents défenseurs. Si de telles sociétés pouvaient se répandre avec les qualités qu'elles exigent de leurs membres, nous serions délivrés du plus redoutable danger que puisse faire courir à la République l'agglomération des grandes villes, je veux dire l'ignorance des masses toujours au service d'agitateurs sans courage et sans convictions.

Nous sommes loin sans doute de tels effets, et les sociétés coopératives sont si peu nombreuses, que le résultat en est à peine appréciable et n'est guère sensible que pour leurs membres. Mais elles ont, du moins, acquis droit de cité, elles se sont fait une place et ont rallié des sympathies. Inconnues en 1830, publiquement traitées, en 1848, d'utopies irréalisables et d'institutions dangereuses (2), elles ne

---

(1) Il y a telles associations fondées en 1848 ou 1849 où l'avoir des membres s'élève actuellement à 20 000 ou 25 000 francs. J'en pourrais citer une dont un de ses membres infirme reçoit chaque année comme dividende, afférent à son capital resté dans la société, de 1500 à 1600 francs. Quel salarié, même à la suite de la grève la plus heureuse, atteindra ce résultat, et quelle œuvre de bienfaisance pourrait donner de semblables secours?

(2) J'ai raconté, avec des détails qui ne peuvent trouver place ici,

Digitized by Google

comptent guère d'ennemis actuellement, et le nombre des incrédules diminue chaque jour. Elles viennent, enfin, de traverser des épreuves qui attestent leur vitalité. Pendant la guerre et pendant la Commune, aucune société coopérative n'a péri, bien plus, il s'en est créé une nouvelle. A la vérité, ne faut point se hâter de crier victoire, les temps les plus difficiles ne sont pas encore venus. Jusqu'ici, ni loyers, ni billets de commerce n'étaient exigibles, et voici venir la crise dont nous n'avons eu encore que les avant-coureurs ; mais il n'en est pas moins remarquable que pas une société n'ait sombré dans la double tourmente que nous venons de traverser, et que la liste des sociétés existantes avant la guerre se retrouve aujourd'hui complète et accrue.

Voici l'énumération, aussi exacte qu'il a été possible de la faire, des sociétés coopératives parisiennes au 1er août 1870 (1), avec la date de leur fondation :

1848. Fabricants de chaises, rue du Chemin-Vert, 131. (Jadis rue des Amandiers-Popincourt, 63.)
1848. Galopin et Cᵉ, rue Saint-Nicolas, 10.
1866. Charpentiers, rue Lecourbe, 55.
1867. Chaudronniers, fer et cuivre, avenue de Paris, 107.
1867. Courel et Cᵉ, à Saint-Denis.
1866. Cordonniers coupeurs, rue Quinecampoix, 2.
1848. Ferblantiers lampistes, rue de Bondy, 70. Lipy, Pichenot et Cᵉ.
1848. Formiers. Delondre et Cᵉ, rue Saint-Sauveur, 48.
1869. Fumistes. Branca et Cᵉ, rue Charles V.
1865. Graveurs sur bois. Coulon et Cᵉ, rue de Reuilly, 32.
1865. Instruments de musique, rue Saint-Maur, 45.
1849. Lanterniers pour voitures. Biémont et Cᵉ, rue du Colisée, 30.
1849. Lanterniers. Lamiel et Cᵉ, boulevard Monceaux.
1848. Ouvriers en limes. Mangin, rue des Gravilliers, 48. Fouqué et Cᵉ.
1863. Lithographes, quai Valmy, 119.
1849. Lunetiers. Delabre, Muneaux, rue d'Anjou, 6 (Marais). Videpied et Cᵉ.
1864. Machines à coudre Lambert, rue d'Enfer, 108. Garnier et Cᵉ.
1865. Mégissiers. Betou, Desrieux et Cᵉ, rue des Cordeliers, 11.
1849. Menuisiers en fauteuils, Baron et Cᵉ, rue de Charonne, 5.
1850. Menuisiers en voiture. Guyot et Cᵉ, rond-point des Ternes.
1866. Menuisiers en bâtiments, rue Saint-Maur, 216.
1868. — — rue Gay-Lussac, 1.
1868. Meubles sculptés, passage Saint-Pierre-Amelot, 8.
1865. Opticiens. Fagerol et Cᵉ, rue Pierre-Levée, 7.
1857. Peintres en bâtiments. Picon et Cᵉ, quai d'Anjou, 13.
1867. — — rue Sedaine, 56.
1867. Peintres en voitures, boulevard de Courcelles, 69.
1849. Facteurs de pianos. Yot Schreck et Cᵉ, rue des Poissonniers, 66.
1849. Plombiers, appareilleurs, couvreurs, zingueurs. Chautard et Cᵉ, rue des Chantiers, 8.
1865. Robinetliers. Regout et Cᵉ, rue Saint-Sébastien, 39.
1865. — Jeannot, Guillaume et Cᵉ, rue du Grand-Saint-Michel, 21.
1850. Serruriers pour meubles. Dreux et Cᵉ, rue d'Aligre, 12.
1863. Tailleurs d'habits, rue Turbigo, 33.
1866. Tonneliers. Loubier et Cᵉ, route de Choisy, 92.
1851. Tourneurs d'essieux, Guiraud et Cᵉ, rue Charlot, 8 (aux Ternes).
1869. Association générale des typographes, rue du Faubourg-Saint-Denis, 19.
1870. Typographes, rue des Jeûneurs.

L'année 1870 (1re période) avait vu disparaître deux sociétés importantes : celle des maçons, qui avait construit la nouvelle gare du chemin de fer d'Orléans et complait parmi les plus forts entrepreneurs, et la société des bijoutiers : Dreville, Thibaut et compagnie, la première des associations ouvrières, fondée en 1834, sous l'influence et d'après les conseils de M. Buchez. Il n'y avait là, d'ailleurs, que des liquidations volontaires.

L'année de 1870 (2e période) a vu, en revanche, naître une société nouvelle, celle des *ouvriers cordonniers* (rue de Lancry, 56). Ils s'étaient mis pour faire des fournitures au gouvernement de la Défense nationale, et ont continué à travailler pour le public.

Le siége de Paris a été, pour presque toutes les industries, une période de morte saison et de chômage. Deux associations seulement s'occupent pendant ce temps et méritent l'attention. La première est celle dont il vient d'être parlé. Elle fait à l'État pour près de 80 000 francs de fournitures, lesquelles (ceci est malheureusement un éloge à notre époque) sont reconnues être de fort bonne qualité. La seconde, dont il reste à parler plus longuement, est celle des tailleurs, dont le siége social est à Paris, rue Turbigo, 33.

Un marché fut passé, dès le début, entre cette société et le gouvernement de la Défense nationale. — L'État livrait les étoffes et les tailleurs s'engageaient à les rendre sous forme de vêtements, moyennant un prix fixé à 6 fr. par capote ou vareuse et 3 fr. 50 par pantalon.

Comme le personnel de la société était loin de suffire à un tel travail, il était stipulé que l'on emploierait des ouvriers et des ouvrières, en occupant de préférence les femmes dont les maris étaient aux remparts. Cette clause, insérée sur la demande des ouvriers tailleurs eux-mêmes, fut scrupuleusement exécutée. L'association occupa près de 35 000 personnes, dont 32 000 femmes, et livra au gouvernement 31 030 capotes. 142 159 pantalons, 161 459 vareuses, 2 075 couvertures que l'on faisait border à raison de 0 fr. 30 c. pièce.—La fourniture totale s'élève à 1 653 681 fr. 50 c.

Voici maintenant les salaires payés par l'association, et, en regard, les salaires payés par les entrepreneurs de confections pour les mêmes articles.

	Salaires payés par l'Association.	Salaires payés par les Confectionneurs.
Capotes.....	4 fr. 50	De 4 fr. à 2 fr. 50
Pantalons.....	2 »	De 1 à 1 25
Vareuses.....	4 50	1 90

En outre, les bénéfices de l'entreprise, c'est-à-dire la somme payée par l'État, déduction faite des salaires dont il vient d'être parlé, s'élevant à une somme de 210 000 francs, furent intégralement répartis, au prorata de leur travail, entre tous ceux qui avaient participé à la confection des fournitures; double soulagement, et pour les familles des ouvriers, qui voyaient ainsi s'ajouter à leur budget, dans un moment pareil, un supplément que les conditions ordinaires de l'indus-

---

l'histoire et les commencements des sociétés coopératives, dans mon ouvrage *des Associations ouvrières*. — Paris, Pichon et Cᵉ. 1869.

(1) J'ai pris pour base la statistique publiée par l'*Almanach de la Coopération de* 1870, et dressé à la fin de 1869, en y apportant toutes les modifications qu'ont pu m'indiquer mes recherches. Je préviens toutefois le lecteur que j'ai maintenu sur la liste quelques sociétés sur lesquelles je manque de renseignements.

trie ne leur permettaient pas d'espérer, et pour l'État dont les secours evaient à se répartir entre un meins grand nombre de nécessiteux.

Il convient d'ajouter, et les chiffres précédents le font asses ressortir, que l'associatioo ne voulut prélever sur cette somme que les frais strictement faits pour la distribulion et la réception du travail, car ies tailleurs, par une pensée qui les honore, avaient décidé que, poor éviter les iongs déplacements, l'ouvrage serait livré et reçu eux mairles des viogt errondissements de Paris.

Si les ouvriers et les ouvrières empioyés par l'association n'ont eu qu'à s'en louer, le gouvernement n'a pas eu à se plaindre du cboix qu'il avait fail, et il est instructif de placer en regard du rapport relatif à ces fournisseurs que tout le monde connait aujourd'hui, l'attestation snivante décernée à une société d'ouvriers : « La municipelité de Paris apprécie haute- » ment les services rendus par l'association générale des ou- » vriers tailleurs. Au moyen de cette association elle a pu, » pendant la durée du siége, subvenir aussi rapidement que » possible à l'habillement de la garde nationale parisienne, » et votre entreprise de confection a été résolue de telle sorte » que, prélèvement fait des frais généraux, le travail a sa part » de bénéfices... C'est ie but que uous poursuivions et qu'il » était important d'atteindre, surtout dans ce moment où » tont crouiait autour de nous et où toutc ectivité industrielle » aveit disparu. »

Sous la Commune, nous pouvons constater que le nom d'aucun gérant d'association ni même d'aucun membre ne figure parmi ceux des comités ou autres autorités insurrectionnelles. On voit seulement plusieurs sociétés adhérer à une ligue de conciliation formée sur l'iniliative des cbambres syndicales et dont les efforts, ponr n'avoir pas abouti, n'en ont pas moins élé très-réels.

Le iecteur peut voir, par ce qui précède, qne les sociétés coopératives sont nne institution sérieuse et effective ; elles sont donc dignes d'encouragement, mais de quelle manière doit-on les encourager ?

En 1848, on crut leur être fort utile en demandant pour elles, à titre de prêt, un subside de 3 millions à l'assemblée. Le subside fnt voté, on en distribua même une partie. Mais les sociétés qui réussirent le mieux furent celles qui n'eurent eucnne part aux fonds de l'État.— En 1865, deux banques populaires, la *caisse d'escompte des associations populaires* et le *crédit au travail* recommencèrent, avec l'ergent de quelques particuliers dévoués, ce que l'on avait tenté en 1848 avec l'argent de l'État. Ils eurent un pareil insuccès.— Le meilieur service qu'on puisse rendre eux associations n'ost pas,— sauf quelques cas très-rares,— de leur avancer ieurs fonds de premier établissement. Il vaudrait mieux, pour rester dans cet ordre de choses, aider celles qui ont déjà fait preuve d'une vitalité en se fondant, à escompter leur papier ; mais je cherche des moyens d'encouragement qui soient à ie portée de tout le monde et n'exigent aucune dépense. Il y en a peu, ce me scmbie et les voici :

Le premier consiste à donner, — à condilions égales(1), — la préférence aux associations ouvrières pour les achats quotidiens. On assure ainsi aux sociétés qui s'en montrent dignes les moyens de vivre et de se développer.

Le second, c'est de répandre autant qu'on le peut, par paroles ou par écrit, la connaissance des avantages que procure l'association ouvrière et du juste principe économique sur lequel elle est besée. Tant d'idées fausses et injustes sont entrées dans les masses à force d'être répétées et prônées par des orateurs et des journalistes, plus passionnés que véridiques, que l'on peut légitimement espérer d'y faire pénétrer aussi quelques idées saines, en parlant beaucoup.

Cette sorte de propagande ne peut être l'œuvre d'un petit groupe, il faut qu'elle se généralise, et il est à désirer que l'on voie en cela autre chose que la poursuite d'une curiosité économique. N'est-ce pas, en effet, un devoir pour tout citoyen de chercher à conjurer les périls dont nous menace l'avenir ?

P. Hubert-Valleroux.
Docteur en droit.

(1) Un travers assez commun aux associations (non pas à toutes, mais à beaucoup, surtout au début), c'est de chercher à élever leurs prix. Dans leur intérêt même, voilà une tendance que je ne conseillerai jamais d'encourager.

LA QUESTION SOCIALE A BERLIN.

Si l'on entend par socialisme les systèmes utopiques de ceux qui croient que toutes ies réformes sociales doivent être opérées d'un seul coup, et qu'il existe nne recette pour l'abolition instantanée de la misère, il faut reconnaître qu'à défaut de juges les socialistes abondent à Berlin. C'est surtout depuis la chute du cabinet réactionnaire de M. de Manteuffel en 1859, que la capitale de la Prusse est devenue le foyer de ce radicalisme aveugle qui, sous l'influence d'un homme d'un grand talent littéraire et d'une éloquence entraînante, Ferdinand Lassale, a séduit l'imagination des classes ouvrières, de l'autre côté du Rhin. M. Schultze-Delitzch venait d'introduire en Allemagne cette admirable idée de la coopération qui est peut-être eppelée à résoudre un jour sans secousse le problème de l'émancipation du prolétariat et qui, sous une seule de ses formes et la plus restreinte, celle du crédit populaire, a déjà fait surgir de l'autre côté du Rhin 2000 banques ouvrières, avec un capital d'un milliard et 320 000 associés. Lassale, peu désireux de voir s'éteindre l'antagonisme déjà si prononcé entre le capital et le travail, s'efforça d'abord de jeter le ridicule sur les réformes économiques de M. Delitzch. « On vous effirme, disait-il aux ouvriers, que l'association et l'économie peuvent apporter un terme à tous vos maux. C'est mettre la charrue avant les bœufs. Une collection de zéros ne fera jamais une unité. Toutes les économies des travailleurs allemands ne suffiraient pas pour payer les bons dîners du seul M. Schultze-Delitzch pendant une année. La pensée de transformer en banquiers des milliers d'individus qui meurent de faim serait prodigieusement plaisante si elle n'avait pas un but criminel, celui de vous tromper sur votre seul moyen de salut. Or il n'y en a pas d'autre que le suppression, non du capital que nous devons nous approprier, mais des capitalistes qui l'exploitent et le détiennnent au détriment du peuple. » Disciple de Louis Blanc, Lassale demandait donc à l'État les fonds nécessaires pour la création de manufactures de toutes sortes qui seraient la propriété exclusive des ouvriers et soumis à leur unique contrôle. Le gouvernement prussien se montra peu empressé, comme on peut le croire, de favoriser l'exécution de ce projet. Mais Lassale devint l'idole des classes ouvrières qui avaient déjà formé une immense association et n'attendaient plus

Digitized by Google

que l'abdication volontaire ou forcée des capitalistes, quand il fut tué en duel par M. de Racovitz, en 1865. La mémoire du grand agitateur est encore l'objet d'un culte passionné dans les ateliers de Berlin, presque autant que celle d'O'Connell en Irlande ou de noble Manin à Venise. Mais sa mort jeta le désarroi dans le camp des socialistes. Les uns reconnaissent aujourd'hui pour chef le docteur Schweitzer, membre du Reichstag, rédacteur en chef du *Démocrate social* et l'héritier direct de Ferdinand Lassale. Ils montrent peu d'intérêt pour les progrès de l'instruction populaire, pour les réformes politiques, et en général pour les méthodes paisibles d'amélioration sociale. Ils n'ont qu'un but, ce qu'ils appellent la liquidation immédiate et complète de la société. Les autres, un peu plus patients, consentent à donner quelque répit à la bourgeoisie, mais à la condition qu'elle leur accordera le droit le plus complet d'association et de coalition, qu'elle admettra les ouvriers aux honneurs de la représentation législative, et qu'elle prêtera son concours à toutes les mesures destinées à améliorer la condition physique et morale du travailleur. Tel est le programme recommandé par deux des membres les plus considérables du Reichstag, MM. Max Hirsch et Franz Dunckler.

Si la guerre de 1870 a trouvé le gouvernement prussien prêt à la lutte, elle n'en a pas moins pris l'industrie allemande à l'improviste et jeté dans le monde des affaires une perturbation dont les classes laborieuses ont été les premières victimes. D'un autre côté, pendant que certains chefs du radicalisme allemand, comme Karl Blind et Karl Marx, du fond de leur exil à Londres, et les principaux membres de la gauche au Parlement faisaient mine d'oublier leurs préoccupations socialistes devant le grand intérêt de l'unité germanique, d'autres meneurs plus obscurs continuaient leur propagande avec un zèle qui n'était tempéré que par une appréciation assez exacte du caractère de M. de Bismarck et de ses principes en matière gouvernementale. Mais depuis la fin des hostilités, le triomphe de l'Allemagne semble avoir grisé jusqu'au parti ultrà radical. Comment aurait-il eu la force de résister à une émotion qui a fait perdre la tête à des métaphysiciens de haute volée et à des savants de la trempe de Virchow et de Stark ? Il paraît croire que la direction du mouvement politique et social en Europe appartient désormais au génie allemand, que la mission de la Prusse était de leur préparer un formidable instrument de propagande, et que Guillaume lui-même n'est que le précurseur inconscient d'un grand réformateur né ou à naître sur les bords de l'Elbe ou de l'Oder. Aussi les a-t-on vus jeter sur-le-champ leurs masques un peu usés et déposer toute pudeur. L'Internationale, jusque-là pleine de réserve, comme on doit l'être dans un pays qui a toujours été mené par le sabre, met bravement le pied à Berlin, y fonctionne et déclame en plein jour; les classes ouvrières, travaillées depuis longtemps par ce malaise qui est le plus grand péril de notre époque, montrent une impatience qu'elles avaient jusqu'à présent dissimulée ; les grèves se multiplient, et la situation est devenue assez grave pour troubler l'allégresse de nos vainqueurs.

Les griefs des ouvriers berlinois peuvent se réduire à ces trois termes : trop de travail, salaires insuffisants, manque de logements. Examinons s'ils sont fondés.

L'extrême durée du travail quotidien est, de l'avis même des économistes officiels, un des traits les plus regrettables du système industriel de l'Allemagne. Le code de 1869 (*Gewerbe Ordnung*) n'a porté de remède qu'aux abus résultant du travail des enfants, mais dans une mesure encore trop restreinte, en ce qu'elle n'embrasse que certaines manufactures.

L'article 128 interdit l'*emploi régulier* des enfants de moins de douze ans. Ceux de douze à quatorze ne peuvent travailler que six heures par jour et doivent passer trois heures à l'école. De quatorze à seize, leur journée est fixée à un maximum de dix heures, dont deux consacrées au repos. Mais le travail de nuit est toléré, et souvent même celui du jour dépasse la limite légale, grâce aux exigences des patrons et à la négligence des inspecteurs.

La durée du travail des adultes est laissée au libre accord des intéressés; mais il n'est pas rare que les maîtres obtiennent de leurs employés, sous peine de renvoi, un labeur de quatorze et seize heures, après lequel ceux-ci ont souvent à faire un trajet de plusieurs kilomètres pour gagner leur domicile. A la filature de la *Seehandlung*, grande société financière et industrielle, le travail commence à cinq heures du matin pour ne finir qu'à sept heures du soir, après une seule heure de repos. Dans les verreries, la journée est de seize à dix-huit heures; les mécaniciens ne travaillent pas moins de seize heures. D'après le docteur Jacobi, auteur d'un excellent ouvrage sur les salaires, et le docteur Engels, directeur de la statistique à Berlin, il y a des fabriques où le travail n'est jamais arrêté, et pour un très-petit nombre d'ouvriers supérieurs qui gagnent, comme quelques facteurs de piano, 50 et même 70 francs par semaine, on peut dire que le niveau moyen des salaires est très-bas. Dans les manufactures, les enfants gagnent 2 ou 3 francs par semaine, les femmes de 5 à 8 francs, et les hommes le double. Le docteur Jacobi cite un établissement où la main-d'œuvre s'exécute par des relais d'ouvriers des deux sexes qui travaillent seize heures consécutives, et dont les mieux payés ne gagnent que 18 francs. Les salaires des autres industries ne sont pas plus élevés. Ils varient de 15 à 18 francs pour le bâtiment, de 16 à 20 francs pour l'imprimerie, avec 30 centimes d'heure supplémentaire. Pour descendre l'échelle, citons les tisserands et les cordonniers, qui ne reçoivent que 5 ou 6 francs la semaine, les garçons bouchers 2 fr. 50, avec la nourriture et le logement, et enfin les barbiers, qui depuis quelque quarante ans sont à la portion congrue de 2 francs par jour. Or, le minimum de la dépense hebdomadaire d'un ouvrier pour sa nourriture n'est pas moindre de 6 à 8 francs. En ce qui concerne les logements, il faut lire les ouvrages du docteur Schraube sur « l'hygiène populaire » (*Gesundheitspflege für das Volk*), du docteur Emil Sax sur « l'état des habitations ouvrières » (*Die Wohnungszustande der Arbeiten Klassen*), et même les rapports officiels, pour apprécier si l'ouvrier a tort de se plaindre. En 1867, Berlin n'avait qu'une maison pour 40 habitants; 111 280 personnes occupaient 15 574 chambres, soit 6 ou 7 par chambre.

La disette des logements a naturellement augmenté depuis que, devenu la capitale d'un grand empire, Berlin s'est vu envahi par la foule des chercheurs de place et des ouvriers sans travail. Dans tous les quartiers on essayait de bâtir ou d'agrandir les maisons. Le moment était bien choisi pour une grève dans l'industrie du bâtiment. Les maçons commencèrent, puis vinrent les charpentiers et tous les métiers connexes. Mais l'exemple était contagieux : les constructeurs de wagons, les cordiers, les relieurs, les tailleurs, les facteurs

Digitized by Google

de pianos, demandèrent comme à l'unisson une augmentation de 25 pour 100. Il n'y eut pas jusqu'aux peisibles barbiers, aux laveuses, aux ramoneurs et aux balayeurs, qui ne meeecèrenl d'abandonner les Berlluols, leurs rues, leurs maisons et lenrs personnes à leur malpropreté naturelle.

Les commis-voyageurs du socialisme avaient beau jeu eu milieu de cette confusion générale, aggravée per la cherté des vivres et par la lenteur avec laquelle l'industrie reprenoit sea fonctions normales. C'est alors que M. de Bismerck fit commencer, dit-on, cette enquête sur l'étet dea classes ouvrières et les agissements socialistes, dont il a gardé pour lui les conclusions. Mais l'esprit public ne laisse pas d'être fort inquiet en Allemagne d'une agitation qui jusqu'à présent a plus troublé les idées que le rue, mais qui pourrait mener la maison de Hohenzollern beaucoup plus loin qu'elle ne veut. Aussi *la Gazette générale de l'Allemagne du Nord* faisait-elle, il y a peu de jours, la douloureuse réflexion qui suit : « Si le mouvement s'étend, la classe possédante de la nouvelle métropole de l'Allemagne va se trouver bientôt dans une position singulièrement critique. Il circule déjà depuis plusieurs jours à cet égerd dea bruits peu rassurants, et, en présence des intentions bien connues des classes inférieurea, la plus grande vigilance est nécesseire de la part des autorités pour préserver le ville de violences qui pourraient avoir beaucoup de rapport avec celles qui ont ameeé la cetastrophe de Paris ».

Au congrès de Dresde, un ouvrier s'est proeoncé avec uue aeuvage énergie en faveur de le Commune, aux epplaudissements de l'auditoiro qui reçut, à la fin de la séance, un télégremme deté de Genève et lransmettent le salul fraternel de tontes les sections de l'Internallonnle. Bebel, le préaident, evait déjà fait, en plein Parlement, le penégyrique de ces hommes qui trouvaienl apparemmenl que la France n'avait pas éprouvé assez d'bnmiliations et do donleurs.

Le problème aocial eat posé, on le volt, pour l'Allemagne comme ponr nous et tout le reste de l'Enrope, car l'Internatiouale, déjà puissante en Italie, en Belgique, a déjà mis la main sur l'Espagno et envehit en ce moment le Danemark. Deux moyens se présentent là commo ailleurs pour combaltre le mouvement socialisle : faire nppel à l'autorité, à la force pour maintenir l'ordre même en étouffant les espirations les plus légitimes; — ou bien, prendro en main, — jo parle de le bourgeoisle, — la direction de ce mouvement, le contenir d'nbord et le désarmer ensuite par la justice. Tel eat l'exemple que les Anglais nous donnenl; il est assez probable qu'il sere suivi per l'Allemagne. Déjà en 1870, eu congrès de Bonn, les principanx chefs de l'industrie allemande étaient tombés d'accord aur la nécessité d'améliorer le sorl des classes ouvrières et de leur accorder toutes les coecessions compatibles avec les principes sans lesqnels la société et la civilisation ne snuraient vivre. Ils avaient même décidé la publication d'un journal « *la Concorde* » qui devait servir d'organe à toutes lea réclamations justes, à tontes lea aspirations honnêtes et rétablir l'harmonie si compromise entre ces deux inséparables fecteurs de la prospérité publique, le capital et le travail. Si l'agitation sociallate n'a d'autre résultat que de hâter cette réconciliation, en feisaet étudier de plus près, sans parti-pris et aans préjugé, les problèmes qu'elle soulève, l'Allemagne n'aura pas lieu de regreller ses émotions présentes. Elle n'eura pas payé trop cher une expérience qui a failli coûter Paris à la France et au monde.

H. Taboulle.

VARIÉTÉS

La fuite de l'Impératrice

(4 septembre 1870)

Un Américain, M. Nathan Sheppard, vient do faire paraître dana la collection des auteurs anglais, éditée par la librairie Taucheitz (de Leipzig), ne volume où, sous le titre de : *Bloqué dans Paris* (1), il rend compte de son séjour dans cette ville peedant l'inveatissemeet par les armées allemandes. Dana ce récit, sous forme de journal, l'auteur fait succesaivement passer soua nos yaux les principaus événements qui oet marqué cette périodo critique de notre tistoire, en les accompagnaet des réflexions que lui suggèrent la conduite du peuple, ou celle dea chefs politiques et militsires que les événements avsient placés à la tête des affaires, ou qui avaient entrepris d'eus-mêmes la lourde et presque impossible tâche de sauver le pays. Cette publication se distingue de celles qui ont été publiées en français sur le même sujet par l'originalité des appréciations qu'elle coetient, et par quelques détails piquants que la positioe particulière de l'suteur et ses relations avec l'ambasssde américaiee l'oet mis à méma de conesttre. C'est aiesi égalemeet que ses relations avee son compatriote, le célèbre dentisto nméricain Évans, lui ont fait connattre certsins détails de la fuite de l'impératrice, détails généralemeet ignorés du public. Nous alloes mettre sous les yeux de noa lecteurs le récit do cetta fuite, tel qu'il est raconté par M. Sheppard. Nous ajouterons, pour notre compte, que revenant, au mois de juin dernier, d'Aegleterre, où eous étions allé pandant la Commune, et passant par Brighton et Hastings, le propriétaire de Marine-Hôtel, dana cette dernière ville, nous a pleinement eonfirmé la véracité du récit de M. Sheppard, et eona a fait voir la chsmbre où l'impératrice avait couché, avec son fils, le soir de son arrivée.

FUITE DE L'IMPÉRATRICE

Le dimanche 4 septembre, l'impératrice eut se dernière entrevue officielle avec le comte de Palikao qui lui dit que lui el ses collègues, ainsi que toute l'Assemblée, aveieut été chassés par le foule, et que les députés de l'estrême gauche s'étaient rendus à l'Hôtel-de-Ville, pour y proclamer la République et se faire nommer ministres, avec le général Trochu comme présidenl et commandant en chef. Le comte ajouta qu'il était prêt à faire ce qu'il était possible de faire, si l'on pouvait mettre à sa disposition nn nombre suffisant de troupes sur lesqnelles on pourrait compter. L'impératrice répondit qu'elle ne voulait pas qu'une goutte de sang fût répandue pour elle ou pour sa famille, et elle se résolut à partir, s'il en était encore tempa.

Cependant il éteit trois heures et demie, et la foule, qui encombrait les eborda du palais, commeeçait à envahir les jardins réservés. Les Tuileries ressemblaient à un gigantesque vaisseau sur une mer houleuse. Le bruit de ces vagues humaines retentissait à travers les salles et les appartements déaerts. On entendait des vois eu bas de l'escelier principal, el le bruit dea crosses de fusils sur les dalles. Le drapeau qui surmontait la coupole nvait été ebeissé pour donner le change à la foule el lui faire croire que l'impératrice était déjà partie.

(1) Un volume, par Nathan Sheppard. Librairie Rainwald, 15, rue des Saints-Pères.

Mais cela n'avait pas produit l'effet qu'on en attendait. Le bruit des voix et des pas se rapprochait, il n'y avait pas un moment à perdre. Accompagnée de madame Lebreton, sœur du général Bourbaki, du prince de Metternich, de M. Nigra, et de quelques personnes de sa maison, l'impératrice commença sa tentative de fuite.

Gagner la rue par la cour d'honneur, séparée seulement par une grille de la place du Carrousel, était impossible, car la place était pleine de monde. La petite caravane fut obligée de revenir sur ses pas et de parcourir à la hâte toute la longueur de la galerie du Louvre. Elle était alors réduite à l'impératrice, madame Lebreton et les deux ministres étrangers; les autres s'étaient dispersés pour pourvoir à leur sûreté.

L'impératrice et ses amis gagnèrent la porte ouvrant sur la place Saint-Germain-l'Auxerrois, en face de l'église de ce nom. Cette porte conduit à un étroit passage, fermé par une grille de fer, qui donne dans la rue. Mais cette rue était obstruée par une foule menaçante, criant : « Déchéance ! Vive la République ! » La petite troupe hésita; mais il n'y avait pas autre chose à faire. On entendait derrière eux le bruit des pas des envahisseurs; retourner eût été se mettre entre leurs mains. Il fallait tenter l'aventure. Les messieurs ouvrirent doucement la porte, et, après avoir jeté un coup d'œil dans la rue, firent sortir les dames. Celles-ci n'avaient point de déguisement, et le voile de l'impératrice était si peu épais, qu'elle fut reconnue par un de ces inévitables gamins, qui, pour s'amuser ou à mauvaise intention, se mit à crier : « L'impératrice ! »

Heureusement personne n'y fit attention, et, plus heureusement encore, un fiacre se trouva tout près. L'impératrice et madame Lebreton y montèrent, et, donnant au cocher une adresse quelconque, roulèrent en sûreté.

Cependant tout danger n'était pas passé pour l'impératrice. En roulant le long du boulevard Haussmann, l'impératrice demanda à son amie si elle avait de l'argent sur elle, attendu qu'elle-même avait oublié sa bourse. Madame Lebreton tira la sienne et vit qu'elle ne contenait que trois francs. Alors la crainte les saisit de n'avoir pas de quoi payer le cocher. Elles décidèrent de descendre tout de suite, pour éviter une dispute, et de continuer leur chemin à pied jusque chez le docteur Évans, le célèbre dentiste américain.

Il leur fallut faire antichambre avec les autres clients jusqu'à ce que le docteur fût visible. Après avoir attendu quelque temps, on les fit entrer, et madame Lebreton, donnant un tour de clef à la porte, et faisant signe au docteur de ne pousser aucune exclamation, lui présenta l'impératrice, en lui disant qu'elles étaient venues chercher un abri sous son toit, en attendant qu'elles pussent sortir de Paris.

Le docteur Évans fut plus surpris qu'on ne saurait se l'imaginer, car, tout entier à ses malades, il ignorait les événements qui venaient de se passer. Il ne put d'abord croire qu'il y eût danger pour la sûreté personnelle de Sa Majesté. Il pria les dames de l'attendre un instant, et, prenant son chapeau, il descendit dans la rue pour se rendre compte des événements.

A son retour, il était complétement convaincu que l'impératrice n'avait pas quitté les Tuileries une minute trop tôt.

Heureusement il attendait, dans quelques jours, deux dames inconnues à ses domestiques. L'impératrice et madame Lebreton passèrent pour ces deux dames, arrivées inopinément. Mistress Évans était absente de Paris, et l'impératrice, que l'on disait malade, occupa sa chambre.

Aussitôt que cela fut possible, le docteur sortit en voiture, ostensiblement pour voir ses clients comme d'habitude, mais en réalité pour préparer à ces dames le moyen de fuir.

Il se fit conduire au pont de Neuilly, où on l'arrêta et le questionna. Il répondit qu'il allait voir un malade, et qu'on ne devait pas lui faire perdre son temps. Il déclina son nom et sa profession. Un des gardes nationaux le reconnut et dit qu'il fallait le laisser passer. Le docteur les pria de bien le regarder, afin de le reconnaître, parce qu'il aurait occasion de refaire souvent la même route. Il continua son chemin, et revint, au bout de quelque temps, sans encombre.

L'impératrice et madame Lebreton passèrent ainsi quelques jours chez le docteur. Celui-ci avait mis à leur disposition la garde-robe de sa femme, ces dames n'ayant eu le temps de rien emporter.

Quand le docteur crut que la barrière pouvait être franchie sans danger, il en informa ses pensionnaires. L'impératrice devait passer pour une personne atteinte d'une maladie nerveuse, que le docteur conduisait dans une maison de santé; madame Lebreton pour l'amie à la garde de qui elle était confiée.

A la barrière la voiture fut arrêtée, et l'on demanda au docteur quelles étaient les dames qui l'accompagnaient. Il répondit, en montrant l'impératrice, que c'était une personne dont le cerveau était dérangé, et qu'il ne fallait pas exciter ou alarmer. Les gardes nationaux, en reconnaissant le docteur Évans, le saluèrent avec politesse et lui souhaitèrent un bon voyage.

Ce premier danger passé, la voiture continua sa route vers Saint-Germain et Mantes. Là, le docteur fit arrêter à un hôtel, et, ayant prévenu le maître d'hôtel qu'une des dames de la voiture était une malade qu'il conduisait à une maison de santé, il le pria de lui donner une chambre où l'on ne serait pas vu, munie de persiennes et fermant à clef. Ce désir ayant été satisfait, l'impératrice et madame Lebreton se retirèrent dans leur chambre, pendant que le docteur et l'ami qui l'avait accompagné allaient faire leurs préparatifs pour continuer leur route.

Son premier soin fut de renvoyer à Paris ses chevaux et sa voiture; puis il courut à la poste, arrêta une chaise et deux chevaux, soi-disant pour conduire sa malade à un château des environs, appartenant à une de ses parentes.

Pendant qu'on attelait, le docteur retourna à l'hôtel faire prendre à ces dames quelque nourriture. Il fit part de sa démarche à l'impératrice, et il fut convenu avec elle qu'une fois en route, elle refuserait absolument de se laisser conduire à ce château, et que l'on renverrait la chaise de poste.

En effet, quand on fut parvenu à une certaine distance, l'impératrice commença à quereller le docteur, et l'altercation devint si violente, que ce dernier fit arrêter la voiture et voulut persuader à sa malade de descendre et de faire quelques pas à pied; mais elle s'y refusa en protestant qu'elle n'irait pas au château où on semblait vouloir la mener. Le docteur, faisant semblant d'être au désespoir, ordonna au postillon de changer de route et de les conduire au prochain relais, où il renvoya la chaise de poste.

Les mêmes précautions furent prises au nouvel hôtel qu'au premier. Le docteur se procura une autre chaise de poste, et les voyageurs continuèrent leur route vers Deauville, leur

Digitized by Google

véritable destination, et où se trouvait alors mistress Évans.

A chaque relais, la chaise de poste était renvoyée, et l'on en prenait une nouvelle. L'impératrice faillit être reconnue une ou deux fois; cependant, plus heureuse que Marie-Antoinette et la famille royale, elle arriva en sûreté au but de son voyage. Le docteur conduisit les deux voyageuses chez mistress Évans, où elles purent enfin goûter quelque repos après deux jours d'anxiété, et, accompagné de son ami, il sortit pour chercher les moyens de leur faire traverser le détroit.

Il y avait deux yachts à l'ancre dans le port de Trouville. Le docteur avisa celui qui lui paraissait le plus grand, mais le propriétaire était absent. Il s'adressa alors à l'équipage de la *Gazelle*. Elle appartenait à sir John Burgoyne, baronnet. Il lui fit part des événements, et lui demanda le passage pour l'impératrice et son ami; mais sir John, craignant de se compromettre et d'amener peut-être des complications diplomatiques entre les deux pays, refusa d'abord absolument. Enfin, il finit par se laisser toucher aux prières du docteur, et il fut convenu que l'on braverait tout pour accomplir ce simple devoir d'humanité; il exigea seulement que l'impératrice et son amie ne vinssent à bord qu'au dernier moment, afin de ne pas attirer les regards.

C'était une sage mesure, car de vagues rumeurs couraient en ville, et la *Gazelle* reçut plus d'une visite de l'autorité. Mais comme il n'y avait à bord que le capitaine et l'équipage, les chercheurs, désappointés, se retirèrent. Quand l'impératrice et madame Lebreton arrivèrent, elles montèrent tranquillement à bord, et la *Gazelle* mit à la voile.

Les dangers sur terre étaient passés, mais ceux sur mer allaient commencer. La *Gazelle* fut assaillie par une des plus violentes tempêtes que l'on eût vues depuis longtemps sur la Manche. Ce fut cette même tourmente qui causa la perte du vaisseau *le Captain* et de son équipage, désastre qui causa en Angleterre un émoi plus grand que celui de la perte d'une bataille. Le capitaine qui commandait ce bâtiment était le fils du maréchal de camp sir John Burgoyne (1).

La *Gazelle* se comporta galamment, mais la tourmente était horrible. Les deux voyageuses furent confinées dans leur cabine pendant tout le temps du passage. Un instant on désespéra du salut de l'équipage et de l'embarcation. Cependant la tempête s'apaisa, et la tourmente qui engloutit le *Captain* épargne le *Gazelle*, petite embarcation de 35 pieds de long. Elle entra dans le port de Ryde le jeudi 8 septembre, à trois heures de l'après-midi.

Nos voyageurs partirent tout de suite pour Brighton, et le docteur Évans ayant appris que le prince impérial était à Hastings, l'impératrice insista pour y aller le soir même. Pendant plusieurs jours, la mère et le fils avaient ignoré réciproquement leur sort... Quelles durent être leurs pensées en se voyant après cette courte absence si pleine d'événements, et pendant laquelle leur grandeur et leur rang, et la couronne de France elle-même, venaient de leur échapper!

Après les premiers épanchements, le docteur Évans s'empressa de chercher une résidence convenable pour l'impératrice et son fils. Enfin, on tomba d'accord sur Camden-House, à Chiselhurst. Le propriétaire de ce château, apprenant pour qui on le lui demandait, s'empressa de le mettre à la disposition de l'impératrice à des conditions fort modérées. La tâche périlleuse entreprise par le docteur Évans fut ainsi menée à bonne fin.

(1) Celui qui vient de mourir tout récemment.

Après avoir raconté la chute de l'empire, l'envahissement de la Chambre et la proclamation de la République à l'Hôtel-de-Ville, l'auteur nous donne, jour par jour, un récit sommaire des principaux événements qui se sont déroulés pendant le siége, et y ajoute les réflexions que ces événements lui suggèrent. En général ses appréciations sont sévères, non-seulement pour les hommes qui étaient à la tête du gouvernement de la défense nationale, mais pour la nation française elle-même. La légèreté, l'amour-propre et la suffisance des Français lui semblent d'un mauvais augure pour l'issue de la lutte engagée, et pour l'établissement d'une République durable, que dis-je? pour l'établissement et la durée d'un gouvernement régulier quelconque. Les feux d'artifice oratoires de M. Victor Hugo lui sont particulièrement désagréables. Ce n'est pas ainsi que pensaient, que parlaient et écrivaient les hommes qui ont fondé la République des États-Unis. Ils parlaient moins et agissaient davantage; et Washington, pour avoir été un des plus grands hommes que l'humanité ait jamais produits, n'en a pas moins été un des plus modestes. Nous avons dit que c'était surtout par l'originalité et parfois la profondeur des appréciations que cet ouvrage se distinguait de ceux qui avaient été publiés en français sur le même sujet. Parfois aussi ces jugements nous semblent erronés et partiaux. Nous en citerons deux exemples, afin de mieux faire connaître à nos lecteurs le style et le caractère de l'auteur :

« Pour les Français, une bataille et un duel sont une seule et même chose; cela ne diffère que du plus au moins. « L'honneur » offensé exige satisfaction », disent-ils, et alors les deux champions s'alignent, ou les deux armées s'avancent l'une contre l'autre et décident la querelle.

« Si c'est un défi, nous l'acceptons! » dit Jules Favre. Telle est la volcanique France.

« Mon peuple, » dit le roi Guillaume, « est prêt à tous les sacrifices pour assurer de nouveau la paix de l'Europe. »

Telle est l'Allemagne, lente à prendre feu, comme l'anthracite, mais, une fois allumée, ne s'éteignant plus, et consumant tout sur son passage.

« Du haut de ces pyramides quarante siècles nous contemplent, » dit le Français.

« L'Angleterre compte que chacun fera son devoir » (1), dit l'Anglais plus positif et plus rassis.

Assurément il y a dans ces citations quelque chose du tempérament des trois peuples. Cependant l'auteur oublie, ce nous semble, que lorsque la volcanique France s'écriait, par l'organe de son ministre des affaires étrangères : « Si c'est un défi, nous l'acceptons! » nous n'avions plus le rôle d'agresseurs, mais le rôle sacré de défenseurs du sol de la patrie, et que, si le roi Guillaume, ou plutôt son ministre Bismarck, avait été si désireux d'assurer de nouveau la paix à l'Europe, il en avait à Ferrières une excellente occasion.

Tout en tançant vertement, quand l'occasion s'en présente, la légèreté, la jactance et la présomption du peuple français en général, l'auteur ne fait pas difficulté de reconnaître les aimables qualités de notre nation, cette modération et cette mesure de bon goût que nous apportons jusque dans nos plaisirs.

« La différence, je pourrais dire le contraste, entre un café de Paris et un *public house* de Londres ou de New-York, est frappante. La gaieté du Français, irait-elle jusqu'à l'orgie, est toujours tranquille. Chacun reste dans son petit cercle. On ne voit point, dans un café de Paris, s'élever de différents points de la salle un tumulte qui va croissant jusqu'à ce que la réunion ne soit plus

(1) Paroles adressées par Nelson aux officiers, marins et matelots de la flotte, au moment de livrer la bataille de Trafalgar (21 octobre 1805).

Digitized by Google

qu'une masse confuse de braillards menaçants. Les Français sont tranquilles dans leurs plaisirs. Ils ne sont bruyants que dans leurs assemblées politiques. Ils donnent alors, à de certains jours, l'idée parfaite d'un pandémonium ; mais, dans un café ou dans un bal, le bruit ne s'élève jamais au-dessus d'une conversation plus ou moins animée. »

Écoutons encore l'auteur revenant des manifestations patriotiques de la place de la Concorde, autour de la statue de Strasbourg, et consignant sur son journal les impressions que cette journée lui a laissées :

« Il y a un plaisir inexprimable, à Paris, à se mêler à la foule et à l'observer. On y remarque avant tout un étrange manque de l'effet théâtral, dans lequel les Français excellent, mais on y rencontre aussi l'expression des plus vrais et des plus purs instincts de la nature humaine. L'esprit poétique et l'esprit chevaleresque marchent côte à côte. Des poètes et des artistes ont été des héros sur les champs de bataille. L'histoire de France est pleine de leurs traits de bravoure. Cet enfant aux yeux vifs, que je vis hier déposer une couronne aux pieds de la statue de Strasbourg, combattra vaillamment quand l'heure du devoir aura sonné. Cette jeune fille qui rend des bouquets d'immortelles ne demanderait pas mieux que d'accompagner son amant sur le champ de bataille. Ce vieux soldat, qui des Invalides s'est traîné sur sa jambe de bois jusqu'à la place de la Concorde, irait volontiers rejoindre les rangs s'il le pouvait. Il sait ce que c'est que les batailles et la bravoure... »

Enfin ajoutons que notre auteur rend complètement justice au courage de nos soldats et surtout de nos marins, et nous ne saurions mieux terminer que par le récit touchant qu'il a fait de la mort d'un pauvre canonnier de la marine, dont le nom serait sans doute demeuré dans l'oubli sans le livre de M. Sheppard.

« Trois capitaines de frégate, neuf lieutenants de vaisseau et trois enseignes ont été tués dans les combats livrés autour de Paris. En tout, quinze officiers de marine, dont trois officiers supérieurs.

» Les pertes qu'a subies le corps des canonniers de marine sont également fort considérables. Comme les gendarmes, les marins étaient prompts, obéissants, énergiques et d'une discipline admirable.

» Jamais je n'oublierai ces braves canonniers de la marine : c'était la personnification de la fidélité. Leur maintien répondait à leur conduite, et ils inspiraient partout le respect sur leur passage.

» Quand arriva la capitulation, il fut difficile de les empêcher de faire sauter leurs canons, qu'ils prétendaient avoir aussi bien le droit de faire sauter qu'un vaisseau. Quelques-uns se brûlèrent la cervelle, le capitaine de Lamalgini, par exemple, qui commandait à Montrouge.

» Je veux aussi rappeler ici le nom d'un de ces braves canonniers, un Breton d'environ soixante-dix ans. C'était un gaillard bien taillé, comme le sont, en général, les Bretons. Il n'avait rien de cette maigreur et de cette blancheur de peau propre aux Parisiens. Il y avait une honnêteté dans son regard et une franchise dans sa physionomie que l'on ne rencontre pas souvent dans la population des faubourgs de la capitale. Bref, tout en lui éveillait la sympathie. Il était pointeur d'une des grosses pièces de marine. C'était plaisir de voir l'affection du brave homme pour son canon. Il l'aimait comme un chauffeur aime sa locomotive ou un fermier sa charrue. Il ne l'avait point quitté depuis quatre mois. Peu de pointeurs pouvaient se vanter d'un coup d'œil plus juste, et il avait envoyé plus d'un boulet destructeur aux avant-postes prussiens. Quand le feu cessait, on voyait le vieux Français Deldroux fourbir et astiquer son canon, ou, le coude appuyé sur le bronze étincelant, fumer tranquillement sa pipe près de son ami. S'il pleuvait, il ôtait sa vareuse pour l'en couvrir, et semblait jaloux des rayons de soleil qui miroitaient sur le métal.

» Le jour de deuil vint enfin. Le vieux brave s'appuyait sur son fidèle ami, tout en écoutant l'horrible nouvelle. La tête dans ses mains, il pleurait. Il lui fallait quitter les remparts et dire adieu à son vieil ami.

« Mais mon canon ! disait-il.

» — Laissez faire, on en aura soin, lui répondait-on.

» — Non ! je ne veux pas le quitter, répreuait-il sourdement.

» — Alors vous serez porté déserteur.

» — Eh bien, soit ! j'aime mieux mourir que de le voir prendre par l'ennemi. »

» On le laissa. Quelques minutes après on entendit la détonation d'un pistolet. Le vieux brave était étendu près de son canon. Il n'était pas tout à fait mort, mais il expira quelques heures après.

» Inscrivons parmi ceux des braves qui ont illustré le siége de Paris le nom du vieux François Doldroux. »

Pour conclure, nous dirons que le livre de M. Sheppard est un livre intéressant et instructif, et nous souhaitons qu'on le traduise pour ceux qui, ignorant l'anglais, veudraient pourtant connaître, sur les hommes et les événements qui se sont succédé en France depuis dix-huit mois, l'opinion d'un citoyen de cette démocratie des États-Unis d'Amérique, qu'on nous cite souvent comme modèle, et d'un homme écrivant sans parti pris de dénigrement, mais aussi sans ces ménagements que l'amour-propre national impose toujours à un écrivain.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie française

Hier l'Académie française a distribué, en séance publique, ses prix littéraires et ses prix de vertu. M. Villemain n'était plus là pour distribuer les premiers; son digne successeur, M. Patin, n'était pas là non plus; il était empêché par une indisposition; mais son rapport a parlé pour lui, et a été lu par M. Cuvillier-Fleury.

La liste est longue des ouvrages couronnés : l'*Histoire du Masque de Fer*, par M. Marius Topin ; l'*Histoire de Savoie*, par M. Victor de Saint-Genis ; le *Poème de Lucrèce*, par M. Martha; l'*Histoire de la littérature allemande*, par M. Heinrich ; *Elisabeth Seton*, ou *les Commencements de l'Église catholique aux États-Unis*, par Mme de Barberey ; *Sénèque et saint Paul*, par M. Charles Aubertin ; *Descartes considéré comme physiologiste et comme médecin*, par le docteur Bertrand de Saint-Germain ; *les Sciences et la Philosophie*, par M. H. Martin, *Dieu et la conscience*, par M. Ch. Waddington ; *l'Instinct*, par M. Henry Joly (notre ancien collaborateur) ; *la Vie arabe et la société musulmane*, par le général Daumas; *Conférences sur les devoirs des hommes*, adressées aux élèves d'une école normale primaire, par M. A. Salmon ; la *Grammaire historique* et le *Dictionnaire étymologique de la langue française*, de M. Auguste Brachet, etc.

C'est M. Perrens qui a obtenu le prix d'éloquence pour son *Éloge de Sully*.

On se rappelle que Mme de Maintenon remplaçait par les grâces de sa conversation le plat qui manquait. M. Legouvé a fait de même pour les prix de vertu : les dossiers ont été pris par les Prussiens dans le château où on les avait déposés pour les mettre à l'abri, et, comme dit M. Legouvé, les Prussiens ne les publieront pas : ces dossiers « nous font trop d'honneur ». M. Legouvé s'est rabattu sur les lauréats qui s'appellent Châteaudun, Saint-Quentin, Teul, Bitche, Belfort, Strasbourg, Coulmiers et Paris. Inutile de dire si les applaudissements ont ébranlé la grave coupole de l'Institut !

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1871

Immortels ou semi-immortels, les membres de nos Académies sont un peu païens. Il y a plusieurs dieux dans leur *atrium*. Je

sais bien que les académiciens ne professent point la doctrine aveugle de la résignation, mais un peu de discipline dans ces sociétés qui, pour nous comme pour tous, représentent la double autorité de l'association libre et du parfait savoir, serait d'un bon exemple.

La dernière séance a donné au public, *quorum pars magna fui*, le spectacle de quatre partis (est-ce une allégorie de notre situation politique?) qui se sont groupés deux à deux pour produire un vote absolument insignifiant. La statique, selon les mécaniciens, est cette recherche de l'équilibre des forces qui conclut à la parfaite inertie. L'Académie des inscriptions et belles-lettres nous a offert une solution digne d'être enregistrée dans l'histoire à venir de la mécanique sociale. Il s'agissait de déterminer l'époque de l'élection de deux nouveaux membres à l'intérieur et d'un troisième à l'extérieur. Question délicate et diplomatique, question de personnes et non de principes, question de circonstance et de système. Le scrutin opéré, il s'est trouvé que l'Académie se prononçait à la majorité d'*une voix* en faveur de la date du 15 décembre. *Une voix, une seule voix* décidant du sort des élections!... Tout semblait fini, lorsque cette voix prépondérante, effrayée sans doute de la responsabilité qu'elle assumait, a déclaré timidement, par la bouche de M. Naudet, qu'elle avait énoncé tout juste le contraire de ce qu'elle voulait émettre. Le président n'a pas prêté l'oreille à cette rectification de la voix prépondérante ; il a conclu pour la date du 15 décembre.

L'incident vidé, nous avons entendu une fort intéressante lecture de M. Robert, ancien élève de l'École polytechnique, membre de l'Académie et intendant général inspecteur de l'armée, sur le système militaire des Romains. Le *Journal officiel* du 25 septembre dernier en a ébauché les principales idées dans une note adressée par l'auteur au ministre de la guerre, M. F. Delaunay les a commentées dans l'*Opinion nationale* du 20 octobre. Elles sont assez importantes pour que nous les signalions à l'attention publique.

Au lendemain de la conquête des Gaules, à la veille de notre ère, Jules-César, craignant déjà une invasion germanique, donna au système militaire de défense tous les développements que comportait l'admirable institution des camps retranchés. Il disposa sur la ligne des confins et aux points stratégiques les plus importants, des agglomérations permanentes de troupes. Chacun de ces groupes militaires se composait d'une légion qui équivaut à une de nos divisions. Ce camp constituait le dépôt, le foyer de recrutement, le berceau, la source et le ravitaillement de chaque légion. Deux considérations présidaient au choix de l'emplacement : la position stratégique d'abord, puis l'éloignement des grands centres habités par la population civile. Dans l'un et l'autre cas, le dépôt central reformait sans cesse son effectif originel, et le plus souvent pouvait même se dédoubler. On s'explique ainsi comment une même légion, dans le temps où elle marchait sur la capitale pour soutenir un prétendant à l'empire, se portait au dehors contre les barbares envahisseurs. Chaque légion avait, en arrière de son campement, ses magasins de vivres, d'équipement et d'approvisionnement de toute nature.

Cette organisation fut maintenue assez rigoureusement jusqu'à l'avénement de Constantin, quelques empereurs même multiplièrent les légions en raison du nombre toujours croissant des envahisseurs. Constantin, qui se préoccupa beaucoup plus de la politique intérieure que de la politique extérieure, après avoir transporté à Byzance le siége de son empire, ne crut pouvoir se soustraire efficacement à la terrible intervention des légionnaires qu'en les dissolvant dans l'action désorganisatrice des populations civiles. Il transféra donc leur dépôt dans les grands centres, renversant ainsi l'ancien système militaire des Romains. Les légions, dépravées par le contact provincial, perdirent leur action politique, leur unité militaire, et laissèrent à la fois la tyrannie du Bas-Empire à couvert d'attaques et la frontière à découvert de résistance. On sait ce qu'il advint de ce système.

Ici se résume la partie historique et théorique du travail de M. Robert. La partie technique et pratique présente un intérêt capital : Pourquoi ne mettrions-nous pas à profit l'enseignement militaire que nous ont légué les Romains? Les temps sont changés, il est vrai, les conditions de la guerre se sont modifiées; les télégraphes et les chemins de fer permettent de concentrer en un seul point des forces centuples de celles d'autrefois. Une bataille à la Tomerlan décide du sort d'un empire; on l'a vu plusieurs fois déjà, nous le savons, nous en pleurons. Que faire dans l'éventualité d'une grande défaite? Constituer à l'avance autour du point central, autour de la capitale, une ligne de défense composée de camps retranchés à l'avance, reliés les uns aux autres, et disposés de telle sorte que l'ennemi ne puisse ni franchir leur ligne défensive à cause de la disposition des points stratégiques occupés, ni l'investir à cause de son étendue. Le détail des mesures proposées par M. Robert et ses commentateurs ne sont pas du ressort de notre *Revue*, et se trouveraient à l'étroit dans le cadre qui nous circonscrit. Qu'il nous suffise d'avoir indiqué la position de la question.

Une lecture de M. le général Morin sur les hypocaustes (poêles ou appareils de chauffage des Romains), restitués sur l'inspection des ruines des thermes de Pierrefonds, en nous transportant dans un autre ordre d'idées, vient donner une sorte de confirmation à la lecture précédente. Nous apprenons en effet que les Romains avaient trouvé d'instinct les dispositions les plus ingénieuses que la science moderne ait encore préconisées dans les systèmes actuels de chauffage. Les hypocaustes étaient composés d'une série de tuyaux d'air chaud, agencés de telle sorte qu'ils donnaient à la fois la somme la plus grande de chaleur et la plus grande économie de combustible. Ainsi donc, *rien de nouveau sous le soleil*, même à défaut de soleil.

Académie des Beaux-Arts

La notice historique consacrée par M. Beulé à la vie et aux œuvres de M. Schnetz, dans la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts, a donné aux auditeurs tout le plaisir qu'ils en attendaient. M. Beulé a un art exquis pour louer un mort sans tomber dans les exagérations de l'oraison funèbre.

Parmi les récompenses décernées par l'Académie, citons la mention honorable accordée à M. Pierre Renouville pour *un monument commémoratif de la défense de Paris*.

Société de géographie

SÉANCE DE NOVEMBRE 1871

Les deux séances que la Société de géographie a tenues pendant le mois de novembre présentent un vif intérêt. Modeste à ses débuts, étendant peu à peu le cercle de ses ressources et de ses relations, animée par un vif sentiment de patriotisme, cette Société a grandi de jour en jour. Elle avait, il y a trois ans, accepté et propagé l'entreprise d'une expédition française au pôle Nord, dont le promoteur, Gustave Lambert, a mêlé son sang à celui du peintre Regnault dans l'héroïque et stérile sortie de Buzanval. Aujourd'hui elle emprunte à l'aiguillon de nos désastres une activité nouvelle. Non-seulement elle constate les fautes et les défaillances qu'elle aurait voulu prévenir ; mais, revenant sur elle-même, elle s'est demandée, dans sa séance du 3 courant, si elle avait fait tout son devoir.

Le mot de Gœthe : « les Français sont le peuple le plus ignorant du monde en matière de géographie », retentissait depuis cent ans à nos oreilles. Ce mot grondait au début de la guerre; il tonne aujourd'hui. Croirait-on que la plupart de nos chefs de colonne n'avaient point à leur disposition de cartes de leur propre pays, et que, quand le hasard leur en faisait trouver sur le cadavre d'un ennemi, ils ne savaient pas toujours s'en servir? Ce n'est pas que les cartes manquassent, mais elles n'étaient à la portée ni des étudiants, ni des officiers subalternes. Leur prix, leur format, leur volume, leur poids en faisaient une marchandise

Digitized by Google

de luxe. On n'était donc habitué ni à les consulter, ni même à les manier. Paris et Metz investis, les dépôts secondaires empêchés dans leurs expéditions, où trouver les documents géographiques si précieusement, trop précieusement peut-être, accumulés par le Dépôt de la guerre. L'Allemagne, plus prévoyante, n'eut à souffrir ni de ces empêchements, ni de cette ignorance ; elle se servit de nos propres ressources. Nos cartes, nos canons et nos fortunes ont contribué à la ruine de notre propre patrie qu'ils devaient défendre. Le Dépôt de la guerre cherche aujourd'hui à réduire le volume et le prix de ses cartes : mais quelqu'ingénieuses que soient ses combinaisons, il faut encore en constater l'insuffisance. A quoi bon d'ailleurs multiplier les documents s'ils restent lettre morte ? La Société de géographie, précoupée de cet état de choses, à entrepris de réhabiliter l'enseignement et le goût de la géographie.

La Société s'est proposée de faire directement un appel à tous les organes de la presse, à toutes les sociétés savantes, à tous les groupes et même à tous les individus intéressés à l'acquisition et à la propagande des connaissances géographiques. Elle veut que ses séances soient ouvertes au public intelligent ; elle prétend attacher les auditeurs à ses travaux en excluant ou en réduisant toutes les communications qui n'auraient pas un intérêt évident pour les hommes peu initiés aux études les plus difficiles du métier.

Le séance du 17 novembre n'a point démenti ce programme. Une communication des plus intéressantes sur les expéditions au pôle Nord, en ravivant la douleur de la perte de Gustave Lambert, signalait de nouvelles et importantes découvertes dans l'océan Arctique. Le capitaine norvégien Mack s'est avancé vers le pôle jusqu'au 81° latitude, c'est-à-dire deux degrés plus loin que ses prédécesseurs de l'année courante. Il a constaté que la mer de Kara était dégagée de glaces et s'affirmait de plus en plus comme une mer libre. Après avoir traversé cette mer, il a passé par le détroit qui sépare les deux îles de la Nouvelle-Zemblo. Il a effectué son retour à Tromsœ, le 24 octobre, rapportant des renseignements entièrement neufs sur le littoral septentrional de la Nouvelle-Zemble.

M. *Richard Cortambert*, l'un des secrétaires de la Société, lit une notice biographique et nécrologique sur M. Morel-Fatio, peintre de marine, géographe, et directeur du musée d'ethnographie au Louvre. Morel-Fatio est mort le jour même de l'entrée des Prussiens à Paris. Les terribles coups *psychologiques* dont se vantait M. de Bismarck n'ont pas toujours été précédés d'une explosion d'obus, beaucoup en frappé leur victime à la dérobée et dans le silence : Morel-Fatio est une de ces victimes. M. Richard Cortambert nous apprend que le directeur du musée d'ethnographie eut à soutenir une longue et stérile lutte contre la surintendance impériale des beaux-arts qui le reléguait dans les combles et consacrait les plus belles salles du Louvre à l'auguste friperie du musée des souverains. L'orateur a suggéré à ce propos une idée fort heureuse, et qui mérite d'être relevée : « Le musée ethnographique du Louvre, a-t-il dit, pourrait être » appelé à rendre de précieux services à l'œuvre de vulgarisation » qui nous est si chère. Classée par contrées avec adjonction de » cartes, de globes, de plans, cette collection deviendrait aisé- » ment une sorte de monde en miniature, une géographie pitto- » resque dans laquelle on lirait à livre ouvert;.... et si des cours » y étaient professés, n'auraient-ils pas autant d'attrait que ceux » du Muséum d'histoire naturelle ou du Conservatoire des arts et » métiers ? » — Je crois qu'ils en auraient davantage.

La séance se termine par une dissertation où les Allemands ne sont pas ménagés.

M. *Dufresne* établit, au point de vue physiologique, que les *Deutsche* (en Alsace on dit les *Tetche*) sont une race autochthone et d'espèce inférieure qui, aux origines de l'histoire, a été soumise par les Aryas. M. de *Quatrefages* appuie cette assertion de ses études et de ses découvertes ethnologiques. Un autre membre signale que l'état de guerre avec ses alternatives n'a jamais cessé entre les Francs et les Germains.

On voit que si notre pays ne se relève pas, ce ne sera pas la faute de la Société de géographie. Pourquoi le patriotisme ne se manifeste-t-il pas avec autant d'énergie dans le plupart des autres sociétés savantes ?

Société Franklin

Hier soir, la Société Franklin a tenu l'assemblée annuelle de ses souscripteurs. Elle modifie ses statuts afin de se faire reconnaître comme établissement d'utilité publique et acquérir par là le droit de recevoir des dons et legs. Espérons que ces dons et legs ne lui manqueront pas, car s'il est une œuvre utile et élevée, c'est la propagation des bibliothèques populaires. — A l'heure qu'il est, il n'y en a que *quatre* dans les vingt arrondissements de Paris !

Une commission a été nommée pour organiser des *lectures populaires publiques* en vue de propager le goût de la lecture et de faire connaître les ouvrages inscrits sur le catalogue de la Société Franklin.

École libre des sciences politiques

Cette école doit s'ouvrir, croyons-nous, au commencement du mois de janvier. Voici le programme des cours et les noms des professeurs :

Géographie et ethnographie : MM. Henri Gaidoz, fondateur de la *Revue celtique.*

Histoire diplomatique : Albert Sorel, publiciste.

Histoire militaire : Camille Rousset, conservateur des archives au ministère de la guerre.

Histoire des doctrines économiques : A. Dunoyer, ancien professeur de l'Université de Berne, maître des requêtes au conseil d'État.

Statistique : E. Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collége de France.

Organisation financière : Leroy-Beaulieu, publiciste.

Constitutions : E. Boutmy, publiciste.

Législation comparée : A. Ribot, substitut du procureur de la République à Paris.

Administration centrale et locale : Dupont-White, publiciste.

Théories de réforme sociale : Paul Janet, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.

Aujourd'hui que la curiosité du public se porte plus volontiers que par le passé sur les études géographiques, et qu'on sent l'infériorité déplorable que crée à notre pays l'ignorance du monde où nous vivons, nous ne voulons pas laisser passer inaperçue la publication d'un excellent livre, *Notre planète*, par M. Jules Duval (in-12, Hachette), qui paraissait au moment même où éclatait la guerre. Nos lecteurs connaissent le savant directeur de l'*Économiste français* par les conférences que nous avons publiées dans la *Revue des cours*. L'auteur a su condenser dans un volume de format modeste la substance des notions qu'un esprit cultivé doit posséder sur notre globe ; il a aussi, — et c'est en cela que consiste l'originalité de son livre, — voulu éclairer la géographie par le concours de l'économie politique et même de l'anthropologie. Il n'a pu faire entrer les faits de cet ordre que dans une assez faible proportion dans son livre, dont le cadre le condamnait à la brièveté ; mais ce n'en est pas moins une heureuse initiative dont il faudrait le féliciter, si hélas! la mort ne nous l'avait pas enlevé au mois de septembre dernier.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE | NUMÉRO 23 | 2 DÉCEMBRE 1871

Paris, le 1er décembre 1871.

Réouverture des cours du Collége de France et de la Sorbonne. — Les prétendus troubles au quartier latin. — Questions posées à l'Assemblée. — L'enseignement laïque. — Une commission nommée pour faciliter aux Français l'étude de la géographie. — Nouvelles menaces des Allemands. — Leurs nouveaux armements. — Les mœurs à Berlin.

Les cours de la Faculté des lettres s'ouvriront à la Sorbonne lundi prochain 4 décembre.

Le même jour aura lieu l'ouverture des cours du Collége de France.

Le 4 décembre aura lieu également, dans les bâtiments du Collége de France, l'ouverture de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Quelques-uns de ces journaux qui paraissent avoir intérêt à faire croire qu'il y a eu de l'agitation, avaient répandu le bruit de troubles survenus à l'École de droit, notamment au cours de M. Ortolan.

A ce propos, l'honorable professeur a adressé au journal *La France* la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

» Tout en vous remerciant des termes bienveillants pour moi et de l'intention qui vous a guidé, je tiens à vous faire savoir que la nouvelle de troubles qui se seraient produits en divers cours publics du quartier des Écoles est dénuée de fondement. J'y tiens pour rassurer les parents, dans les départements, et pour rendre justice à notre jeunesse. Il n'y a eu aucun cours troublé dans notre Faculté de droit : le mien pas plus qu'aucun autre. L'écart individuel et insignifiant que j'ai réprimé l'autre jour, avec l'assentiment de tout l'auditoire, m'a inspiré des paroles émues, parce qu'en appelant nos élèves à des résolutions viriles, à de fortes études, j'invoquais le souvenir de ceux d'entre eux que la lutte contre l'envahisseur nous a tués, de ceux qu'elle a renvoyés sur nos bancs mutilés, de ceux enfin, car ils y étaient presque tous, qui y ont tant souffert de toute façon. Cette brave jeunesse qui nous entoure assiste studieuse et respectueuse à nos leçons ; après s'être retrempée dans la guerre maudite, elle se retrempe aujourd'hui dans les idées de droit. L'avenir, j'en suis convaincu, peut compter sur elle.

» Recevez, etc. ORTOLAN. »

Voici les questions de conduite politique qui vont se poser devant l'Assemblée :

1° Acceptation plus franche de la République ;

2° Retour à Paris ;

3° Présidence à vie de M. Thiers ;

4° Renouvellement partiel.

L'idée de nommer M. Thiers président à vie soulève les plus sérieuses objections, et nous espérons bien qu'elle n'arrivera pas devant la Chambre. Quant aux trois autres points, l'Assemblée, si elle les adopte, se rendra à elle-même plus de force en montrant à la fois de la décision et de la modération.

Entre M. Gambetta et l'évêque d'Orléans la querelle porte sur l'enseignement laïque. L'évêque d'Orléans veut absolument qu'*enseignement laïque* signifie *enseignement antireligieux*. Ce n'est pas ainsi qu'on le comprend en Amérique, et c'est par respect pour la religion qu'on la sépare de l'école. On y est persuadé que le pasteur (ou le curé) enseigne mieux les notions religieuses que l'instituteur.

Nous ne voyons pas l'avantage qu'il y a pour la religion à ce que, dans les écoles dont l'instituteur est laïque, celui-ci soit chargé de l'enseigner. N'ayant pas sur les élèves le genre d'autorité qui s'attache au caractère sacerdotal, l'enseignement religieux qu'il peut donner a peu de prise sur eux, et ils s'habituent, au contraire, à le traiter sur le même pied que le reste, c'est-à-dire machinalement. Ce n'est pas ainsi que l'on fait de vrais croyants.

Le miuistre de l'Instruction publique a formé une commission chargée d'étudier les réformes et les améliorations à apporter dans l'enseignement de la géographie et dans le matériel des cartes et des livres de géographie destinés aux écoles. Cette commission est composée de :

MM.

Guignlaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, président de la commission.

Levasseur, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, secrétaire de la commission.

D'Avezac, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vice-président de la Société de géographie.

Himly, professeur de géographie à la Faculté des lettres de Paris.

Jagerschmilt, sous-directeur du Ministère des affaires étrangères.

Le contre-amiral Coupvent des Bois.

Grenet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur du dépôt des cartes et plans au ministère des Travaux publics.

La Barre-Duparc, colonel du génie, directeur des études à l'école spéciale militaire.

Mieulet, chef d'escadron d'état-major, membre adjoint.

Le commission a tenu, le 22 novembre, sa première séance, sous la présidence du ministre de l'Instruction publique.

L'acquittement de Tonneiel, prévenu d'avoir tué un soldat saxon, inspire les réflexions suivantes à la *Gazette de Cologne :*

« Nous plaignons sincèrement la nation française de l'humiliation nouvelle qu'elle subit à la face de tous les peuples civilisés, par la manière dont les magistrats entendent actuellement leur devoir. Un Malais qui poignarde son adversaire, dans un accès de violence sauvage, paraîtra désormais civilisé à côté de l'énergumène qui, pour justifier une sotte fanfaronnade, pousse la méchanceté et la bassesse jusqu'à plonger son couteau dans la poitrine d'un passant inoffensif. Et voilà l'abominable coquin que douze Français, réunis pour le juger, trouvent à propos d'acquitter ! Leur excuse, c'est qu'ils ont agi légèrement, à peu près comme M. Ollivier, le jour où il a entraîné ses compatriotes dans une guerre désastreuse. Que ces messieurs se rendent méprisables aux yeux de l'Europe, cela les regarde. Notre devoir, à nous, est de prendre la chose plus sérieusement. Le sang de l'innocente victime crie vengeance, et l'affaire ne saurait en rester là. Autrement tout Allemand qui foule le sol français serait appelé à recevoir des coups de couteau par cela seul qu'il est Allemand. Non, encore une fois, l'affaire ne saurait en rester là, et la cause de la justice, celle de la civilisation tout entière exigent une réparation éclatante. »

Des menaces ! toujours des menaces dans la bouche de nos magnanimes vainqueurs !

La *Gazette militaire* de Berlin donne des détails sur un projet d'arme perfectionnée qui participerait à la fois du chassepot et du fusil à aiguille. Cette dernière arme, ajoute la *Gazette militaire*, est sans doute plus sûre ; mais l'autre porte infiniment plus loin, et les cadavres de nos 8500 gardes du corps tombés à Gravelotte témoignent de la supériorité relative du chassepot lorsqu'il s'agit d'un engagement entre deux corps d'armée éloignés l'un de l'autre.

Les Allemands ne perdent point leur temps ; la *Gazette de Carlsruhe* s'étend sur l'importance des travaux entrepris dans la citadelle de Metz. Des milliers d'ouvriers travaillent à la construction d'un nouveau fort destiné à protéger et à couvrir celui de Plappeville. L'agrandissement et l'élargissement du fort de Saint-Quentin servirait aussi tout particulièrement d'objet aux travaux des ingénieurs.

La *Gazette d'Augsbourg* fournit de nouveaux détails sur l'état des mœurs à Berlin. Selon ce journal, on n'y compterait pas moins de 50 000 individus vivant de la prostitution, de la rapine et du vol. Des bandes de brigands armés parcourent les quartiers les plus fréquentés de la ville afin de dévaliser les passants. Dernièrement, un monsieur et une dame ont été frappés de plusieurs coups de revolver au moment où ils s'apprêtaient à entrer dans une gare de chemin de fer. Une autre fois, en plein jour, un poste a été assailli par une bande de vauriens qui se sont jetés sur les soldats et ont cherché à s'emparer de leurs fusils. Ces malfaiteurs, vagabonds de profession, étaient presque tous âgés de moins de dix-huit ans. On compte que, depuis le commencement de l'année, près de 400 enfants au-dessous de quatorze ans, et déjà voleurs consommés, ont été amenés au dépôt de la police.

LA SEMAINE POLITIQUE

Étant donné un pays vaincu, mutilé, occupé, rançonné par l'ennemi, déchiré, ensanglanté par la guerre civile ; étant donné un gouvernement et une Assemblée aux prises avec les difficultés les plus inouïes dont l'histoire nationale fasse mention, succédant à un régime énervant, stupéfiant et démoralisateur : paralyser les efforts tentés par la nation pour se relever, entraver la marche du gouvernement, le déconsidérer dans ses actes, le pousser, le heurter sans cesse, non pour le faire avancer, mais pour le faire tomber, tel paraît être le problème que semblent s'être posé les différents partis, et dont ils poursuivent la solution avec une ardeur qui pourrait et devrait être mieux employée.

Les légitimistes s'enrouent à proclamer dans leurs journaux que la fusion est faite ; le grand-prêtre du parti, M. de Villemessant, s'élance à Lucerne pour bénir l'union tant désirée. Il n'arrive que pour recueillir un triple *jamais* aussi retentissant que le fameux *jamais* de M. Rouher. Il le dit, on lui fait la leçon, il se dédit. La branche cadette ne souffle mot ; la feuille la plus autorisée de l'orléanisme se borne à constater que l'accord le plus complet règne entre les fils et les petits-fils de Louis-Philippe. Les bonapartistes mènent la campagne grand train. Ce ne sont que fausses nouvelles ; démentis le lendemain, que bruits calomnieux parfaitement absurdes, et par cela seul immédiatement accueillis par les badauds ; comme cela du moins, la confiance ne pourra se rétablir et la rente baissera !

Digitized by Google

Forts de cet axiome incontestable que la répétition est la plus puissante de toutes les figures de rhétorique, ils servent tous les jours aux Parisiens le même raisonnement. Sous l'empire, tout allait bien mieux, on payait moins d'impôts, on n'avait pas cinq milliards à donner aux Prussiens, l'industrie, le commerce, étaient bien plus florissants qu'ils ne le sont sous la République. Conclusion : c'est la République qui est cause de tout, reprenons l'empire.

Ainsi, en 1848, on promettait aux électeurs que Louis-Napoléon payerait la dette nationale *sur sa cassette particulière*. Et ils trouvent toujours, même dans la ville la plus spirituelle de l'univers, des badauds assez naïfs pour se laisser prendre à ces monstruosités. O Paris! ville de baguenaudage, de ribeudage et de grande prouesse, comme disait Froissard !

Les radicaux, à leur tour, ont repris insensiblement, et sans doute à leur propre insu, le ton qu'ils avaient sous l'empire, alors qu'ils étaient « irréconciliables ». Les mêmes mots, les mêmes phrases, reparaissent presque sans modification. Ce n'est plus à la vérité « l'implacable revendication », « les fourches Caudines » (*il paraît que ça s'appelle comme ça*, comme on disait dans les réunions publiques) ; mais c'est la dissolution, la dissolution quand même, la dissolution à tout prix. Mais les électeurs fatigués s'abstiendront en masse ? — La dissolution ! — Mais les travaux commencés seront interrompus ? — La dissolution ! la dissolution !

En attendant, tout comme les bonapartistes, les légitimistes, les orléanistes, ils veulent « un gouvernement fort » et font tout ce qu'ils peuvent pour affaiblir celui qu'ils ont.

Harcelé, piqué, taonné par tout ce monde comme le taureau espagnol par les *chulos*, le gouvernement, à son tour, commet des maladresses, des fautes. Il supprime ou suspend des journaux sans les entendre. Il est vrai que, s'il les faisait juger régulièrement, le jury pourrait bien les acquitter « pour donner une leçon au pouvoir ». N'importe ; il faudrait laisser à l'opinion publique la responsabilité de tels actes.

Ajoutez à cela le désarroi profond des esprits, encore accru par certains incidents douloureux ou regrettables, habilement et perfidement exploités par l'esprit de parti. Un jeune homme, doué de brillantes qualités personnelles, officier brillant, studieux et appliqué, a oublié, au 18 mars, ses devoirs de citoyen et de soldat. En face des Prussiens, campés à Saint-Denis, il a pris une part active à l'insurrection qui avait proclamé, dès le premier jour de son triomphe, qu'elle n'en voulait qu'aux Français de Versailles. Il a fait tirer sur ses anciens compagnons d'armes, il a présidé les conseils de guerre de la Commune, il a jugé, condamné, et s'il n'a pas fait usage du « peloton d'exécution », c'est que des volontés, plus fortes que la sienne, ont révoqué ses ordres. Faut-il voir dans tout cela l'excès d'un patriotisme égaré, irréfléchi, ou l'ardeur d'une jeune ambition échauffée à la lecture des mémoires du capitaine d'artillerie Bonaparte ? Nous ne savons, et ce n'est pas le moment de le rechercher ici. Toujours est-il qu'un crime a été commis, que la justice a prononcé, et qu'après de longs et pénibles délais, l'arrêt vient de recevoir son exécution. L'opinion publique est douloureusement émue; cette fin si tragique et si prompte d'une carrière qui s'annonçait si différente, le profond chagrin d'une famille honorable, si cruellement frappée dans ses plus chères espérances, éveillent de compatissantes et bien légitimes sympathies. Mais le corps du malheureux est à peine enseveli que deux journaux, l'un bonapartiste, l'autre radical, se disputent les fragments de sa correspondance. Ils s'accusent réciproquement d'avoir volé (*sic*) le dernier billet écrit de sa main. Le lendemain de l'exécution, la même feuille radicale publie *en feuilleton* le journal du condamné; elle le représente, non comme un grand coupable, mais comme un saint, comme un martyr qui pardonne à la France. Que dirait-on donc s'il l'avait sauvée, s'il était mort pour elle ?

Ajoutez à cela la condamnation exorbitante de M. L. Ulbach, frappant le courageux écrivain six fois plus fort que Courbet, et demandez-vous ce que devient, ce que peut devenir le bon sens public. Les idées de justice, de clémence, de vengeance, s'entre-croisent dans le plus affreux désordre, entretenu, augmenté encore comme à plaisir par les paradoxes intéressés de l'esprit de parti.

Mais est-ce tout encore ? l'Église catholique, par l'organe irrité de monseigneur Dupanloup, vient faire sa partie dans ce concert de discorde. Pas une parole d'apaisement, de concorde, pas un sentiment élevé dans la lettre de l'évêque d'Orléans.

Dans un autre ordre d'idées, le P. Gratry suit le triste exemple donné par l'évêque de Sura. Après avoir écrit tous deux contre le dogme de l'infaillibilité, après avoir convaincu, entraîné à leur suite un certain nombre de fidèles, ils reviennent purement et simplement au bercail, sans même se donner la peine de montrer à leurs lecteurs en quoi et comment ils se sont trompés, sans se préoccuper de rassurer leur raison. C'est Galilée abjurant sa théorie et gardant au fond de son cœur le fameux *e pur si muove*. De quel air ces hommes oseront-ils enseigner à l'avenir ? qui pourra croire en eux, qui pourra se fier désormais à leurs raisonnements les plus irréfutables en apparence ?

Nous sommes évidemment sous le coup d'une grande crise. Les anciens éléments se dissolvent, sans doute pour faire place d'autres qui ne se dessinent pas encore bien nettement. Le travail de transformation en est encore à la période chaotique : c'est le gâchis, la confusion, le désordre, *rudis indigestaque moles*. Mais, en ce qui concerne la France, nous avons, dans notre malheur, la bonne fortune qu'une partie de notre tâche est nettement indiquée. Les réformes relatives à l'armée, à l'instruction primaire, secondaire et supérieure, à l'indépendance des Églises et de l'État, apparaissent à tous les yeux non prévenus avec un caractère d'urgence et évidence nécessité. Elles commencent à prendre, dans les préoccupations publiques, la place qui leur revient.

En province, à Paris, la cause de l'instruction populaire fait d'importants progrès, sur lesquels nous aurons occasion de revenir. Les partis extrêmes, de droite ou de gauche, seraient impardonnables s'ils réussissaient à paralyser les premiers efforts dans ce sens. Espérons que la reprise des travaux de l'Assemblée, appelant l'attention publique sur des questions vraiment sérieuses, fera cesser cette agitation à vide et à froid, si profondément stérile, si dangereuse pour l'avenir de notre malheureux pays. Les députés républicains, depuis le centre gauche jusqu'à la gauche radicale exclusivement, ont un grand rôle à jouer. Déjà, dans la dernière session, ils avaient fait preuve de modération, d'entente, de discipline. Aujourd'hui il dépend d'eux de rallier sérieusement et solidement à la République cette masse confuse, incertaine et indécise qu'on appelle, faute d'un nom meilleur, le grand parti des conservateurs libéraux, modérés ou autres. A part quelques loups déguisés en agneaux, cett

Digitized by Google

fraction importante de la population française est molle, inerte, peu énergique, par l'excellente raison qu'elle ne sait ni ce qu'on lui veut ni ce qu'elle veut elle-même. Par crainte de l'inconnu, elle veut garder le *statu quo*, quel qu'il soit; elle redoute le mouvement dans n'importe quel sens. Conservateurs quand même, ils ne s'aperçoivent pas que pour *conserver* ce qu'il y a de bon, il faut absolument ne pas *conserver* ce qu'il y a de mauvais. C'est cette classe si nombreuse qu'il faut gagner et convertir au mouvement en lui faisant nettement entrevoir le but poursuivi. Les députés républicains dont nous parlons seront peut-être déjà plus nombreux qu'il y a deux mois. En tous cas, ils seront plus forts. Il est impossible que les résultats si remarquables de la première session des conseils généraux n'aient pas exercé une influence considérable sur l'esprit des indécis. Les questions constitutionnelles auront probablement leur contre-coup dans l'Assemblée, mais il semble impossible que les monarchistes et les patriotes de toutes nuances ne voient point que la République est le seul moyen d'échapper à la dictature bonapartiste.

RÉCITS DE L'INVASION (1)

M. A. Boucher, professeur au lycée d'Orléans, a publié sous ce titre un volume que nous venons de lire avec le plus vif intérêt. C'est une des meilleures pièces de cette bibliothèque de la guerre qui s'enrichit tous les jours de quelque nouvel ouvrage. L'histoire d'Orléans, pendant ce cruel hiver de 1870, est particulièrement émouvante. Si d'autres villes de France ont plus souffert, aucune n'a éprouvé de si douloureuses vicissitudes et n'a été aussi directement mêlée aux diverses péripéties de la lutte. Menacée par les Bavarois dès le milieu de septembre, occupée le 11 octobre, reprise par le général d'Aurelle en novembre, et conquise une seconde fois par l'ennemi au commencement de décembre, elle a subi deux invasions, presque deux prises d'assaut, et a été deux fois canonnée et pillée. Trois batailles se sont livrées à ses portes; ses faubourgs ont été ensanglantés, ses maisons, remplies de morts et de blessés. Siége d'un quartier général allemand, il lui a fallu loger et nourrir des armées entières; elle a pu comparer, pendant les longs mois de l'occupation, nos ennemis du Nord et ceux du Midi, et apprécier en parfaite connaissance de cause s'il y a bien loin de la barbarie prussienne à la prétendue civilisation bavaroise. Placée à l'avant-garde de la France centrale, à mi-route entre Orléans et Tours, elle a vu passer M. Thiers à la fin d'octobre, elle l'a vu revenir en novembre. Ainsi, instruite des premières des négociations engagées à Versailles et de leur rupture, elle en a recueilli tous les détails avec une curiosité passionnée; elle a vécu, en un mot, au cœur même des événements, et elle a été atteinte de près ou de loin par tout ce qui s'est passé de considérable en France depuis Sedan jusqu'à l'armistice du 28 janvier.

M. Boucher a eu l'heureuse idée de noter au jour le jour ses impressions et celles de ses compatriotes au cours de ces tragiques aventures, et de rassembler ainsi les éléments d'une déposition qui ne semble pas pouvoir être contredite, et dont l'histoire fera son profit. Esprit éclairé et réfléchi, il porte sur les personnes et sur les choses des jugements modérés; patriote ardent, il a partagé les émotions de la foule sans partager toutes ses illusions. On ne peut s'empêcher de songer, en lisant son livre, à ces romans nationaux qui eurent tant de succès il y a quelques années. Comme dans les récits d'Erckmann-Chatrian, la guerre y est racontée avec toutes ses misères par un témoin et par une victime, avec cette différence qu'ici c'est l'histoire d'hier que nous avons sous les yeux, que le narrateur a vu ce qu'il rapporte, et que l'imagination n'a aucune part dans son tableau.

Le livre de M. Boucher commence au 9 octobre pour finir au 9 novembre. C'est donc un mois de l'histoire d'Orléans qu'il nous donne; mais quel mois!... Au 9 octobre, l'ennemi campait à quelques lieues de la ville, qui attendait avec angoisse l'issue d'une bataille imminente. Au 9 novembre, les Bavarois battaient en retraite, et les Orléanais, délivrés, se portaient sur la route de Coulmiers à la rencontre de l'armée victorieuse du général d'Aurelle.

Il faut lire, dans ces mémoires d'un Orléanais, le récit de cette journée du 11 octobre, qui livra une première fois Orléans à l'invasion. Le 10, l'armée française avait subi un échec à Artenay. La ville sentait que son sort allait se décider; mais, quelles que fussent ses inquiétudes, elle comptait encore sur l'armée qui la couvrait et ne voulait pas désespérer de la fortune. Tandis que le canon grondait du côté du nord, elle vit tout à coup, avec surprise, le gros des troupes se diriger vers le sud, passer la Loire et s'éloigner. Deux fois déjà, le 21 et le 27 septembre, le général Peitavin, puis le général Polhès, l'avaient aussi abandonnée à la nouvelle de l'approche de l'ennemi, pour ne pas compromettre dans une bataille trop inégale la dernière armée de la France. Mais depuis quinze jours de nombreux renforts étaient arrivés; on pensait que le général de La Motterouge, qui avait pris le commandement, tenterait quelque effort énergique et réparerait l'échec d'Artenay. Il avait paru le promettre. Grande fut donc la stupeur quand on vit qu'à son tour il battait en retraite et qu'Orléans ne pouvait plus être sauvé. Le général, dit-on, savait que les Prussiens avaient la double supériorité du nombre et de l'artillerie; il n'avait pas voulu exposer à un désastre son armée trop inexpérimentée; il n'avait pas osé, en un mot, compter sur nos soldats. Mais on se demande alors pourquoi il laissa derrière lui, à son départ, les quelques milliers de braves qui tenaient tête aux Bavarois au nord de la ville, depuis Saran jusqu'aux Aubrays. Si ce sacrifice était nécessaire pour couvrir la retraite, on se demande s'il n'était pas possible, en prenant de plus sages mesures, de faire qu'il fût moins sanglant; on se demande surtout, à la vue de l'énergie dont firent preuve les derniers défenseurs d'Orléans, si le général n'eut pas tort de douter de son armée et de refuser la bataille.

Quoi qu'il en soit, tandis qu'il passait le pont de la Loire et s'enfonçait dans la Sologne, un combat glorieux pour nos armes, et qui dura tout le jour, se livrait sur ses derrières. Quatorze mille hommes d'abord tenaient le pays et le disputaient pied à pied aux 45 000 Bavarois et Prussiens des généraux de Tann et de Wittich. Vers midi, la petite armée française perdit près des deux tiers de son effectif : le 33e et le 34e de marche, deux bataillons du 27e, un bataillon des mobiles de la Nièvre, reçurent l'ordre de se replier et de rejoindre le général de La Motterouge de l'autre côté du

(1) Orléans, Herluison, libraire éditeur, rue Jeanne-d'Arc, 17.

fleuve. A partir de deux heures, 6000 hommes, au plus, mobiles, chasseurs, zouaves pontificaux, soldats de la ligne et de la légion étrangère, éparpillés sur un champ de bataille de plus d'une lieue, sans réserve, sans cavalerie, soutinrent l'assaut de deux corps d'armée. Ils étaient un contre sept! Pour toute artillerie, ils avaient six pièces de 4, tandis que l'ennemi amenait avec lui plus de cent vingt canons. Cette poignée d'hommes arrêta cette armée pendant plus de cinq heures. A quatre heures, les obus commencèrent à tomber dans les rues d'Orléans. Les Prussiens, fidèles à leur système d'intimidation, bombardaient une ville ouverte d'où n'était pas parti un seul coup de fusil. Quelqu'un parla d'arborer le drapeau blanc. « Non, dit le maire, l'armée française combat... Tant que sa bravoure ne voudra pas de cette grâce, ce n'est pas moi qui irai l'invoquer. » La bataille continua, se rapprochant toujours. Pas une position ne fut abandonnée sans avoir été vaillamment défendue. On reculait en faisant feu, en s'arrêtant toutes les fois qu'on rencontrait un abri; on se battit dans les vignes, dans les jardins, dans les maisons du faubourg Bannier, au chemin de fer, à la grille d'octroi. Deux fois dans la journée, aux Aubrays et aux portes d'Orléans, au-dessous de Saint-Jean de la Ruelle, les Bavarois, fidèles encore en ceci à la tactique nationale, levèrent la crosse en l'air et fusillèrent à bout portant nos soldats sans défiance. Malgré ces ruses honteuses, malgré le bombardement, malgré leur nombre, malgré leur artillerie formidable, ce ne fut qu'à sept heures du soir qu'ils dispersèrent à la grille du faubourg Bannier les derniers débris de la légion étrangère, et qu'ils purent entrer en maîtres dans Orléans.

Tout le monde, du côté des Français, avait fait plus que son devoir. L'unique batterie de 4 du commandant Tricoche avait accompli des prodiges; la légion étrangère avait héroïquement défendu les maisons du faubourg Bannier l'une après l'autre, sous une pluie d'obus et de balles; la ligne et les zouaves pontificaux, de Saran à Saint-Jean de la Ruelle, les mobiles aux Aubrays, n'avaient pas montré moins de courage. Il est curieux de lire le récit de cette bataille envoyé à un journal allemand par un aumônier bavarois. « Au faubourg des Aides, dit l'abbé Gross, les Français s'arrêtèrent pour la dernière fois et firent une résistance désespérée. De deux heures à sept heures du soir, on se battit autour de ce faubourg, et cette bataille ne peut se comparer qu'à la prise d'assaut de Bazeilles... Ici, comme à Bazeilles, continue le pieux écrivain, on tira sur nos troupes de toutes les maisons, du clocher de l'église et des toits. *Aussi mit-on, pour cette raison, le feu à plusieurs maisons...* » Et plus loin il ajoute ces paroles vraiment évangéliques : « Quand je suis entré hier dans une ambulance de Saint-Jean de la Ruelle, j'ai rencontré deux Suisses. Je n'ai pu m'empêcher de leur dire que c'était bien fait qu'ils fussent blessés. » Dans cette honnête Allemagne, soudards et prêtres se valent : les prêtres insultent les mourants, les soldats brûlent les villages et fusillent les prisonniers. Les habitants d'Orléans, pendant leur captivité, se passaient de main en main ce récit de l'abbé Gross; ils le lisaient et le copiaient, et ne parlaient des soldats du 11 octobre qu'avec une sorte d'enthousiasme et de pieuse commisération.

Dès cette soirée du 11 octobre, Orléans fut occupé. Bien des villes ont connu cette douleur : on retrouve dans le livre de M. Boucher ces scènes de violence et de rapacité qui ont signalé dans tous les pays envahis le passage des armées allemandes. Nos ennemis ont porté partout les mêmes procédés sauvages, mais Orléans eut le triste honneur d'être particulièrement maltraité : les Prussiens ne pouvaient pardonner à la malheureuse ville l'héroïque résistance dont elle avait été le théâtre. Le 12, vers deux heures de l'après-midi, un commandant de place arrive avec fracas dans la cour de la mairie. Il veut voir le maire, il veut voir le sous-préfet; il faut qu'ils descendent. On lui répond que de sous-préfet il n'y en a pas, et on l'invite, s'il veut voir le maire, à monter à son cabinet. Ce personnage furibond est introduit dans la salle du conseil municipal; il fait sonner son grand sabre, il crie, il menace : « Je vais traiter Orléans comme une ville prise d'assaut... *Vous avez résisté*, nous resterons ici quatre semaines, entendez-vous?... » Il continue à vociférer sans que personne daigne lui répondre; puis il se retire après avoir déclaré qu'on aura jusqu'à quatre heures pour remettre les armes et livrer les blessés et les fuyards.

L'effet suivit la menace. Pendant les premiers jours on pilla, au sens propre du mot. Des bandes d'ennemis faisaient irruption dans les maisons, chassaient les habitants, vidaient les armoires, brisaient les meubles; puis on mit un peu de régularité dans le pillage, et l'on commença à dévaliser la ville avec ordre et méthode. Elle dut payer une contribution d'un million et satisfaire tous les jours aux réquisitions les plus exorbitantes. « Orléans est riche, disait M. de Tann; il a bien payé en 1815. » Et il présentait à la mairie des listes de fournitures quotidiennes pareilles à celle-ci : 18 000 kilogrammes de pain, 18 000 kilogrammes de viande, 2000 kilogrammes de riz, orge, pois, lentilles; 1800 kilogrammes de café, puis du lard, du vin, du cognac, du sel, de l'avoine, du foin, pour une valeur totale d'environ 86 000 francs. On obtint dans la suite quelque rabais... La résistance courageuse du maire, du préfet, l'intervention de l'évêque d'Orléans, obligèrent le général bavarois à rabattre quelque chose de ses premières exigences; mais c'étaient tous les jours de nouvelles demandes et de nouvelles chicanes pour revenir sur les concessions accordées. On ne s'imagine pas quels curieux autographes furent ainsi remis à l'administration municipale. M. Boucher en donne quelques spécimens. Cette glorieuse armée n'avait pas un besoin, pas un caprice, que les malheureux Orléanais ne fussent requis d'y satisfaire. On leur demandait des caleçons, des chandelles, des clous, des chemises, des allumettes et de la cire à cacheter. Ce que ces vainqueurs ne demandaient pas, ils le volaient. « Ce ne sont pas seulement les menus objets qu'ils emportent, dit M. Boucher, et leur sac de soldat n'a pas suffi à contenir leurs vols. Soit qu'ils les destinent à leurs familles, soit qu'ils en trafiquent tout de suite avec les juifs, ils prennent des robes, de faux cheveux, des ombrelles, des pendules, des glaces et même de la batterie de cuisine. Sous nos yeux on en a chargé des fourgons qu'on avait amenés à dessein devant les maisons pillées, des fourgons d'ambulance, des fourgons couverts de la croix sacrée de Genève! » Les marchands eurent surtout à souffrir des voleurs... Des Bavarois chassent d'un café la maîtresse, qui résiste à leur brigandage. Elle absente, on boit, on casse, on brûle, on vole à loisir. Les épiciers, les débitants de tabac, voient leurs boutiques vidées en un instant, et,—cynisme vraiment germanique,—les soldats essayent de revendre à prix réduit le tabac sur lequel ils ont fait main basse. Les officiers, pour la plupart,

Digitized by Google

toléraient ces méfaits; quelques-uns les ordonnaient; beaucoup en étaient complices et donnaient l'exemple aux soldats. « A Saran, un ingénieur dérobe les vases sacrés; aux Aydes, un capitaine force à coups de sabre le bureau d'un négociant; un officier est surpris, à Orléans, la main dans le secrétaire d'un magistrat qu'il venait voir pour une affaire d'ambulance. » Un colonel emporte des matelas, un autre des livres et des cartes. Ici un officier se grise dans une cave avec ses soldats; « là un jeune comte oublie, dans l'alerte d'un départ précipité, la lanterne sourde et les fausses clefs qu'il avait apportées chez son hôte, conseiller à la cour d'Orléans... Dans cinq ou six maisons, les officiers s'en vont avec les couverts où ils ont mangé, et ceux qui leur succèdent sous le même toit se plaignent de ne pas voir d'argenterie sur la table. »

S'ils prenaient de telles licences à Orléans même et sous les yeux du général en chef, on peut juger de ce qui se passait dans les villages. « J'ai visité des fermes, dit M. Boucher, où l'on n'eût pas même découvert les débris d'un meuble, pas un verre pour donner un peu d'eau à un blessé, rien, sinon les murs. » Aux Aydes, l'école même fut dévastée, les livres et les cahiers déchirés, les fournitures classiques de l'instituteur semées sur la route. Si l'on essayait de défendre son bien, on payait cher cette résistance aux glorieuses armes allemandes. Pour un crime de ce genre, le maire de Baule fut garrotté, attaché à la croix du bourg et contraint de voir brûler sous ses yeux ses deux maisons. A Chécy, un soldat tua d'un coup de pistolet une vieille femme qui défendait son misérable mobilier. Ici ils lient deux paysans dos à dos pour les fusiller. Ce ne sont, dans toutes les campagnes, que réquisitions, assassinats, incendies. On a vu à Bazeilles, à Saint-Cloud, à Châteaudun, ce qu'ils savent faire en ce genre. Des dragons bavarois, en reconnaissance sur la route de Blois, tombèrent à Lailly dans une embuscade de francs-tireurs. Le lendemain, au même endroit, 80 chasseurs de Vincennes, embusqués derrière les maisons et les jardins, leur firent beaucoup de mal. Maîtres enfin du pays, ils le mirent à feu et à sang. Ils se précipitèrent dans les maisons le sabre en main, frappant au hasard, sans considérer l'âge ni le sexe; puis vint le pillage, et après le pillage l'incendie. Dix-sept maisons furent réduites en cendres. Quelques habitants voulurent sortir avec les objets qu'ils avaient recueillis à la hâte : on les repoussa dans l'incendie. Plusieurs furent brûlés vifs. Une vingtaine de ces malheureux furent emmenés le corde au cou. On profita de l'occasion pour piller les communes voisines. Quand les armoires étaient fermées, on les brisait, ou encore on recourait aux fausses clefs, qui font partie, paraît-il, de l'équipement du parfait troupier bavarois.

Ces Allemands ne sont pas faits comme les autres hommes... Pillards et hypocrites, ils ont toujours quelques sophismes pour justifier leurs plus condamnables excès. Suivant en ceci les leçons que leur donnaient leurs chefs, ils semblaient convaincus qu'ils étaient en France les instruments de la justice céleste, et que résister au roi Guillaume c'était résister à Dieu même. Les Français, en prolongeant la guerre, contre l'attente de l'Allemagne, après le désastre de Sedan, avaient commis quelque chose comme une impiété et un sacrilége; et l'on partait de cette donnée pour autoriser toutes les violences, tous les actes de brigandage les plus contraires au droit des gens. Les Bavarois allaient à la messe, ils écoutaient l'office divin dans un pieux recueillement; puis, au sortir de l'église, ils chassaient les blessés français de l'hôpital; ils abondaient en tirades vertueuses sur notre corruption, et les ambulances se remplissaient de leurs malades victimes de l'intempérance la plus grossière. Ils nous reprochaient notre ambition et notre humeur conquérante, puis ils s'efforçaient de démontrer doucereusement que la France n'avait rien de mieux à faire que d'abandonner à l'Allemagne les deux provinces objet de sa convoitise. Ils étaient particulièrement insupportables dans leurs moments de gaieté. C'est alors qu'on pouvait juger de ce qu'il y a de barbarie et de sottise épaisse sous les beaux dehors de la civilisation germanique. Tantôt ils répandaient dans la ville un flot de fausses nouvelles, et se donnaient la joie de torturer leurs hôtes par ces alternatives énervantes d'espérances et de déceptions; d'autres fois ils écrivaient des billets comme celui-ci, qu'un médecin bavarois fit remettre à un notaire d'Orléans avant de s'enivrer avec un camarade : « Monsieur et madame, j'ai l'honneur de vous annoncer que nous nous enivrons encore aujourd'hui *en* vin de Champagne, et je vous en préviens, afin que vous ne vous en *faites* pas déranger par le bruit qui ensuivra naturellement. STUBINGER. » Ailleurs, ils se divertissaient à tuer des moutons dans un boudoir, à égorger des porcs dans un salon, à essuyer des fusils sur des tentures, à couper des rideaux pour nettoyer des armes. Ils triomphaient surtout dans un genre de plaisanterie qu'il est difficile d'expliquer honnêtement. « Ils ont, dit M. Boucher, l'esprit du bas-ventre. Chez un de nos juges ils laissent en témoignages d'eux-mêmes un excrément sur chaque chaise ou fauteuil. Certains remplissent de la même matière le chapeau du cocher de la maison et le déposent dans un salon, sur la table; d'autres en garnissent des coupes qu'ils recouvrent de fleurs. » Nous en demandons pardon à nos lecteurs, mais il nous a semblé que ces hauts faits méritaient d'être rapportés. Ils se sont reproduits d'une façon uniforme dans tous les pays envahis; ils constituent un des traits généraux du caractère des nouveaux maîtres de l'Europe. Avec les fausses clefs, la crosse en l'air, les bombardements et les incendies, ils complètent l'idée qu'on doit se faire de la guerre selon la méthode allemande. Il nous a paru enfin, pour tout dire, que ces coupes dont parle M. Boucher sont la parfaite image de ce monde germanique où tant de turpitudes se cachent sous des fleurs d'hypocrisie.

Le général de Tann ne descendait pas à ces ignominies. Son fait, à lui, c'étaient les proclamations mielleuses et pleines de ces ironies insultantes où M. de Bismarck est passé maître. Il invite les habitants d'Orléans, le 13 octobre, à se ranger du côté du parti raisonnable et désireux de faire la paix; il leur rappelle les premières victoires des armées allemandes et la chute de l'empire, puis il ajoute : « Un autre gouvernement succéda. On espérait qu'il rétablirait la paix : il n'en fit rien; et pourquoi?... Quelles sont ces conditions de l'armée victorieuse qu'on n'a pas cru pouvoir accepter? La restitution des provinces qui ont appartenu à l'Allemagne et où la langue allemande est encore aujourd'hui celle qui domine dans les villes ainsi qu'à la campagne; proprement dit *l'Alsace et la Lorraine allemande*. Cette prétention est-elle exagérée?... » Et il termine par quelques bonnes paroles pour « cette belle France, qui pourrait être

la meilloure amie de le même nation qu'elle a forcée de la combattre ».

Cette déclaratien est du 13 octobre. Comme nous l'evons dit, elle mérite d'être retenue. Il s'est engagé dens les journaux, ces derniers temps, une polémique assez oiseuse sur ies conditions auxquelles le gouvernement de la défense nationale aureit pu faire la paix en septembre et en novembre. Les adversaires du gouvernement républicain ont assuré que l'Allemagoe aurait treité moyennant la cession de Strasbourg et de sa benlioue, et ils ont fail grand bruil de prétendues déclerations de M. de Bismarck à ce sujet. On sait le langage que le chancelier de l'empire tint à Ferrières; on vient de voir que M. de Tann, au mois d'octobre, n'attribuait pas à l'Allemegne do moindres exigences. Il est fort probable que le général baverols, dans une proclamation destinée à gagner les Orléenais eu parti de ie paix, n'a pas exagéré ies prétentions de son maître, el qu'il a en soin, avant de parier, de prendre le mot d'ordre à Versailles. M. Boucher, il est vral, dans un des derniers chapitres de son livre, rapporte, d'après un témoin sûr, nne conversation qn'eut M. Thiers à l'évêché d'Oriéens après la rupture des négociations du mois de novembre. Il semble certain qu'en effet M. de Bismarck déclare au représentant de la France que, si nous faisions ia paix à ce moment, nous garderions Metz et une partie du Haut-Rhin, el payerions seulement denx milliards d'indemnité. Mais Il faut remerquer que les négociations pour l'armistice étaleni alors déjà rompues, que M. Thiers n'était pas chargé de traiter de ie paix, et quo M. de Bismarck ne lui fit cette confideoce qu'à titre officieux et amical. Il dit dans le même entretien que Paris ne serait pas bombardé. On sait ce qu'il en advint de cette promesse. Qui peul penser qu'il se serait cru plus engagé par se perole sur le question de la paix? Il nous semble qu'il est puéril de chercher le pensée de M. de Bismarck dans ses menus propos. Ce profond politique accommode son langage aux nécessités du moment. L'annexion de l'Alsace et de ie Lorraine éteit une des ambitions avouées de l'Allemagne depuis bien des années.

Après ies succès foudroyants du mois d'eoûl, Il n'était pas probable qu'elle ieissât passer l'occasion de réaliser ses rêves de conquête. M. de Bismarck a feint la modération quand Il a eru qu'il éteil de son intérêt de paraître modéré; mais a-t-il donné une seule preuve sérieuse de modération? e-t-Il fait une concession qui témoignât de son désir de faire la paix aux conditions qu'il laisseit entendre? Il était prêt à traiter, mais il ne voulut pas accorder l'ermistice nécessaire à ia convocation d'une Assemblée! C'est se moquer que de prendre texte d'une parole d'un homme qui en a tant dit de fausses en sa vie, pour impuier au gouvernement de la défense le démembrement de notre pays.

Nous n'evons réussi, malgré de nombrenses citations, qu'à donner une idée bien incomplète du livre de M. Boucher. Nous n'avons guère parlé de ce qui en fait peul-être le plus grand intérêl : nous voulons dire la peinture navrante des souffrances morales d'une ville séparée du reste du pays par un cercle de fer, aujourd'huj pleine d'espoir, demain découragée, forcée de vivre en contact continuel avec l'ennemi victorieux, et d'assister impuissante à ses préparetifs contre les armées françaises. Nous renvoyons le lecteur aux pages émues de M. Boucher.

LA LITTÉRATURE SOUS LE SECOND EMPIRE. — SAINTE-BEUVE

Ils sont rares les gens de lettres vreiment distingués, qui, après ie 2 décembre, ont adhéré nettement et ostensiblement au régime issu du coup d'État. Cinq, c'est le chiffre que fixe M. Taxile Delord dans sa curieuse et excellente *Histoire du second empire*. Encore ce chiffre est-il exagéré, si l'on ne prend pas pour une adhésion sérieuse les politesses traditionnelles exigées dans certaines circonslances, les formules banales d'un discours d'académie. Plus tard, je le sais, vers la fin de l'empire, d'apperentes concessions parurent nne raison suffisante à un certain groupe d'anciens *libéraux* pour se rallier *in extremis*. L'un d'eux, promptement désabusé, s'est cruellement puni d'une illusion d'un moment, illusion qu'il faut bien croire sincère, mais qui reste inexplicable pour ceux qui ont aimé son talent. En somme, eu lendemain dn coup d'État, M. Sainte-Beuve est le seul écrivain remarquable qui ait activement servi de sa plume l'empire restauré.

Sous Napoléon I^er^, les choses s'élalent passées teul eutrement.

A cette première époque, les écrivains indépendants, après nne résistance plus ou moins longue, avsient presqne tous fini par capituier. Les royalistes, ceux du moins qui devaient plus tard former io personnel lettré du parti, s'étaient hâtés les premiers. Je n'en vois ancnn qui n'ait accepté des fonctions pnbliques, politiques ou non, sous l'*usurpateur*, ou du moins payé au pouvoir ce tribut de louanges qui, tout insignifiant qu'il puisse être, n'en a pas moins, sons le second empire, paru un gage suffisant. Ainsi, Chateaubriand avait dédié son *Génie du christianisme* au premier coosul, accepté nne place dans la diplomatie; et même après sa démission éclatanto et très-conrageuse, à l'occasion du menrtre dn duc d'Enghien, il se prêtait encore très-bien à inséror dans son discours de réception à l'Académie les mots d'éloge accoutumés.

Qu'on se rappelle, en outre, ies stances de Fontanes, publiées en 1810, dans lesquelles ie grend-meitre de l'Université, peu capable de se compromettre pour un disgracié, réclamait pour Chateaubriand un des prix décenneux (1); qu'on en rapproche la lettre de Napoléon du 3 décembre 1810, où il manifeste son étonnement de ne pas voir figurer ie *Génie du christianisme* dans les rapports de l'Institnt, et, enfin, ies allusions flatteuses qu'on croyait voir dans les *Martyrs* (2). Ce qui est sûr, c'est qu'à cette date Chateaubriand ne semblait plus irréconciliable.

(1) Ta gloire est sûre, il faut l'attendre;
Ce n'est point un présage vain.
Chérils n'osera prétendre
Aux prix qu'un nouvel Alexandre
Promet à l'illustre écrivain.

Que le mérite se consoie!
Un héros gouverne aujourd'hui;
Des arts il veut rouvrir l'école
Et faire asseoir au Capitole
Tous les talents dignes de lui.

La pièce fut publiée dans le *Magasin encyclopédique*, 1810, t. I^er^.

(2) « Il y a dans les *Martyrs* des passages où il semble avoir cherché des allusions pour flatter. Il a pris la servilité pour caractère de la religion,.. Je suis scandalisé qu'Eudore ait des remords d'avoir voulu

Digitized by Google

Les écrivains qui, au 18 brumaire, appartenaient à l'opinion républicaine, furent plus lents à se soumettre, et ils le firent de plus mauvaise grâce ; mais enfin, quand le premier empire tomba, presque tous avaient, à un moment ou à un autre, fait un acte quelconque de soumission. Seuls, Ducis et madame de Staël persistèrent jusqu'au bout. Et encore madame de Staël eut-elle la faiblesse de solliciter la fin de son exil, faiblesse bien pardonnable, sans doute, mais qui, encore une fois, eût été considérée de nos jours comme une résignation significative. Ducis, lui, ne fit pas même de concessions de ce genre. Au temps du Consulat même, il refusa le Sénat : « Je suis poëte, catholique et républicain », répondait-il. — Il refusa la croix : « J'ai refusé plus », dit-il alors. — Il refusa même à ses collègues de l'Institut de leur laisser proposer son *Hamlet* pour un des prix décennaux : « Je ne croyais pas », leur écrivait-il, « qu'il pût être au monde un poëte plus en sûreté » que moi *contre* les prix décennaux... » Et il refusait net de « se laisser ramener malgré lui *sous* les récompenses du » jour. » Le vieux Ducis, qui avait dans le caractère plus de fierté que Corneille, eût mérité d'avoir son génie.

En définitive, sauf ces deux exceptions, Ducis et madame de Staël, l'empire vers 1812 avait absorbé la république des lettres : elle n'avait plus que des vassaux, grands ou petits, ayant tous rendu foi et hommage. Assez de documents d'ailleurs nous apprennent que cette soumission n'était qu'apparente, qu'elle recouvrait bien des colères sourdes, que plus d'un frémissait et de l'asservissement de la France et de son propre assujettissement. Ce résultat incomplet n'avait pas été conquis du premier coup : c'était là que Napoléon avait trouvé le plus d'opposition, oui, là, et, chose étrange, dans l'armée ! Partout ailleurs, la soumission avait été prompte et absolue.

Après le 2 décembre, les choses se sont à peu près passées de même : mais la littérature, par ses représentants les plus illustres, a protesté ou s'est abstenue. Dans ce concert de flatteries énormes des corps officiels saluant le nouveau pouvoir, elle s'est fait remarquer en général par son silence ; et ceux qui approuvaient l'ont fait avec une parcimonie de louanges qui n'était guère dans la tradition.

Si l'on veut se rendre compte du tempérament de l'opinion sous les deux empires, et reconnaître combien elle était accommodante sous le premier, exigeante sous le second, on peut rapprocher deux faits caractéristiques. Un recueil publié en 1812 sous ce titre : l'*Hymen et la naissance*, contient des pièces de vers publiées à cette date en l'honneur de Marie-Louise et du roi de Rome. Presque personne n'y manque parmi les *poëtes* connus ; on y trouve les futurs royalistes qui seront bientôt les rédacteurs de la *Quotidienne*, Michaud et autres ; puis les débutants Casimir Delavigne et Alexandre Soumet. On y trouve même un républicain qui passait et passe encore pour un irréconciliable, Lemercier. Il ne semble pas qu'on l'ait beaucoup remarqué, puisqu'on s'en est si peu souvenu. Sous le second empire, Alfred de Musset écrit une scène dramatique, le *Songe d'Auguste*, simple allusion, où l'on pourrait bien en trouver quelque autre, moins flatteuse que le titre, par exemple le conseil d'aimer les muses et surtout de n'en *blesser aucune* :

> Les muses n'ont qu'une âme et leur cause est commune ;
> Toutes elles vont fuir si vous en blessez une ;
> Et loin de ce palais fait pour les réunir,
> Elles s'envoleront pour ne point revenir.

La muse de Musset n'y est pas revenue, en effet. Eh bien ! cette seule pièce a suffi à l'opinion pour le classer parmi les adhérents du second empire. C'était bien sévère.

L'adhésion de M. Sainte-Beuve même n'a pas été tout à fait sans restriction : elle était surtout négative ; elle s'avouait beaucoup plus par ses attaques contre les écrivains récalcitrants que par une approbation formelle et franche de l'empire restauré. Elle s'est lassée au bout de quelques années, et il a fini par réserver presque exclusivement ses éloges aux adversaires incorrigibles de cette triste restauration. Son exemple même tourne ainsi à l'honneur des lettres : il prouve que, chez tout écrivain digne de ce nom, il y a toujours un levain d'indépendance qui fermente et se montre tôt ou tard, au moment où l'on s'y attend le moins ; c'est, en effet, du jour où M. Sainte-Beuve devenu sénateur entra dans le monde officiel, qu'il commença surtout à s'en détacher et de revenir sur quelques points à des doctrines de liberté.

M. Michelet a distingué deux périodes bien tranchées dans la vie de Louis XIV ; au grand scandale de quelques-uns, il les a désignées ainsi : 1° Louis XIV avant la fistule ; — 2° Louis XIV après la fistule. La vie politique de M. Sainte-Beuve sous l'empire se diviserait ainsi : avant le Sénat ; — après le Sénat. Et, chose singulière, c'est la seconde que nous sommes obligé de préférer. Si nous avons quelque effort à faire pour louer un sénateur qui malheureusement avait mérité de l'être, nous nous dédommagerons en y retrouvant un homme de lettres redevenu jaloux au moins des droits de la pensée. Nous n'entendons ni exalter, ni déprécier M. Sainte-Beuve : comme critique, sa valeur, dont on a assez parlé tout récemment, n'avait pas besoin de toutes ces louanges pour être universellement reconnue ; et, comme homme politique, ses erreurs peuvent être rappelées sans amertume ; car il avait commencé à les réparer, et il est plus que probable que, s'il eût vécu, les événements auraient achevé sa conversion. C'est un chapitre de l'histoire littéraire du second empire que nous ébauchons : nous le croyons honorable pour les lettres. Les *Philistins* aimeraient à se persuader que les gens d'esprit compensent leur supériorité sur eux par des infériorités morales de tout genre : l'histoire a la cruauté de leur refuser cette consolation. Le talent n'a vis-à-vis d'eux qu'un désavantage bien décidé : c'est qu'il communique à ses défaillances la notoriété qui l'environne, c'est qu'il illustre ses erreurs. La docilité tant reprochée aux écrivains du temps de Louis XIV ou de Napoléon 1er n'approche pas, même de loin, de la servilité à toute épreuve des autres corps de l'État. Il en est de même sous le second empire : qu'un homme de lettres éminent se fourvoie au milieu des médiocrités uniformes dont se compose le Sénat ; s'il n'a pas, comme M. Mérimée, le don du mutisme absolu et le soin d'y dissimuler sa présence, il fera tache aussitôt : *On est toujours le jacobin de quelqu'un*, disait madame de Staël. Joseph de Maistre ne nous apprend-il pas que parmi les siens il était suspect de jacobinisme ? C'est qu'en défendant au fond la même cause, le talent la défendra du moins par des raisons qui dénoncent l'incurable indépendance de l'esprit, et qu'il y a aussi des choses que la pudeur du talent se refuse à dire. Il fera scandale. Honneur à celui par

---

remettre sur le trône un empereur légitime, en opposition à Galérius, dont il déclare le pouvoir sacré et inviolable dès l'instant qu'il occupe actuellement le trône, etc. » *Lettres de Sismondi à madame d'Albany*, 22 mai et 16 juin 1809.

Digitized by Google

qui ce scandale arrive ! c'est un bonheur qui a dû consoler M. Sainte-Beuve dans ses dernières années.

I

Si quelqu'un semblait prémuni d'avance contre la contagion impériale, c'était assurément M. Sainte-Beuve. Après diverses périodes, de libéralisme au *Globe* de la restauration, de socialisme humanitaire au *Globe* saint-simonien, et enfin de républicanisme très-décidé au *National* d'Armand Carrel, toutes opinions fort avouables et d'une progression assez naturelle, il avait paru vers 1835 atteint d'un scepticisme politique qu'on pouvait regretter, mais dont un désintéressement incontestable garantissait du moins la sincérité. De nos jours, les désespoirs de ce genre ont été si souvent une spéculation avantageuse, que nous avons appris à nous méfier un peu des Brutus qui se mettent à douter de la vertu politique, et s'écrient douloureusement comme leur prédécesseur, mais sans se tuer comme lui : *Tu n'es qu'un nom !* Non-seulement ils n'en meurent pas ; mais d'ordinaire ils en vivent, et leur mélancolie est un symptôme à peu près infaillible d'une amélioration prochaine dans leur bien-être. Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés ! M. Sainte-Beuve ne fut pas de ces gens-là. Il quitta Armand Carrel, mais sans se donner à d'autres ; dans les dernières notes qu'il a jointes à ses volumes précédemment publiés, il prend soin de le rappeler avec une satisfaction légitime : « Quand je quittai le *National*, en 1834, dit-il, *je me gardai bien de me rapprocher de la politique dominante ni d'y tremper en rien* ; je me tenais en dehors ; c'est à tel point que lorsque M. de Salvandy, à quelques années de là, jugea à propos, à l'époque du mariage du duc d'Orléans, de me faire nommer, sans me consulter, pour la légion d'honneur, et de mettre mon nom au *Moniteur* dans la même promotion qu'Ampère et Tocqueville, je lui écrivis en le remerciant de sa bonne grâce que j'avais le regret de ne pouvoir accepter (1). » Un tel refus, sous un gouvernement parlementaire et à cette date encore peu absorbant, était en effet une façon bien nette d'accentuer son opposition ; je ne vois pas que M. Sainte-Beuve, qui a écrit tant de choses diverses, l'ait jamais démentie. Il ne marquait pas alors plus de goût pour la légitimité que pour la quasi-légitimité ; seulement, plus tard, et, ce qui est assez curieux, à la veille du 2 décembre, on aurait pu croire qu'il inclinait dans ce sens, et un article sur la mort de la *duchesse d'Angoulême* (3 novembre 1851) put sembler écrit par un adorateur orthodoxe du trône et de l'autel (2). — Mais c'est à l'égard du premier empire que son antipathie s'était marquée surtout d'une façon invariable et prononcée : sentiment d'autant plus louable qu'il était plus rare, hélas ! dans la génération libérale issue de la restauration. Je ne résiste pas au plaisir de citer de lui une page excellente, qui d'ailleurs ne me paraît pas sortir de mon sujet :

« J'oserai dire que Napoléon est l'homme qui a le plus *démoralisé* d'hommes de ce temps, qui a le plus contribué à subordonner pour eux le droit au fait, le devoir au bien-être, la conviction à l'utilité, la conscience aux dehors d'une fausse gloire... Si l'on essaye d'énumérer la quantité d'hommes honnêtes, recommandables par le talent, l'étude et les vertus de citoyen, que 89 avait fait sortir du niveau, qui avaient traversé avec honneur et courage les temps les plus difficiles, que la Terreur même n'avait pas brisés, que le Directoire avait trouvé intègres, modérés et prêts à tous les bons emplois ; si l'on examine la plupart de ces hommes tombant bientôt un à un, et capitulant, après plus ou moins de résistance, devant le despote, acceptant de lui des titres ridicules auxquels ils finissent par croire, et des dotations de toutes sortes qui n'étaient qu'une corruption fastueusement déguisée, on comprendra le côté que j'indique et qui n'est que trop incontestable. L'éclat tant célébré des triomphes militaires d'alors, cette pourpre mensongère qu'on jette à la statue et qui va s'élargissant chaque jour, couvre déjà pour beaucoup de spectateurs éblouis ces hideux aspects, mais ne les dérobe pas encore entièrement à qui sait regarder et se souvenir (1) ».

A cette époque, il ne montrait pas plus de goût pour le neveu que pour l'oncle, et il trouvait moyen d'amener Louis-Napoléon, où ? dans un article sur Scribe où l'on ne s'attendait certes pas à le rencontrer : c'était au moment où le héros de Boulogne venait de comparaître devant la Chambre des Pairs. « La comédie, écrivait le critique, devient chose bien difficile de nos jours ; il y a toutes sortes de raisons à cela. La réalité surtout lui fait une rude concurrence tout à l'entour. Si cette réalité n'était qu'affreusement triste, on trouverait encore moyen de s'en tirer ; mais elle réunit à une tristesse profonde tous les caractères de contradictions et de ridicules, et tellement en grand, qu'on n'arrive au théâtre que bien blasé. » Et pour mieux préciser sa pensée, il indiquait une nouvelle pièce, jouée aux *Français*, au moment même « de l'échauffourée de Boulogne », et où se trouvait un à-propos bien inattendu, une scène de conspiration burlesque. Selon M. Sainte-Beuve, la conspiration au théâtre, auprès de l'autre, paraissait d'un comique bien froid. L'article est du 1er décembre 1840. Peut-être eût-il été plus convenable de ne pas ajouter cette appréciation railleuse, que rien ne nécessitait, à la condamnation que la Chambre des Pairs venait de prononcer. Quoi qu'il en soit, on voit que, si l'écrivain n'avait aucun goût pour le gouvernement de Louis-Philippe, il en avait encore moins pour celui qui prétendait le remplacer.

Enfin, 1848 arrive, la *révolution du mépris*, comme Lamartine l'avait baptisée d'avance, par une appellation prophétique approuvée encore par M. Sainte-Beuve dans ses notes dernières (2). Lui-même, au *National*, il l'avait annoncée bien antérieurement, et avec une précision assez rare dans les prophéties. On avait pu lire de lui, dans le *National* du 4 février 1833, un article (sur les Mémoires du président des États-Unis, Jefferson) qui se terminait ainsi :

« Pour nous, enfants du vieux monde, trop habitués à ramasser les testaments sacrés des grands républicains, nos pères, par lambeaux, aux pieds des guillotines... au sortir surtout de l'atmosphère artificielle qu'infectent nos intrigants de

(1) *Portraits contemporains*, notes ajoutées aux dernières éditions, 1870, t. I, p. 273. — Le tome XII des *Nouveaux lundis* qui a paru récemment est accompagné de notes très-curieuses; elles sont dues au secrétaire de M. Sainte-Beuve. Le sentiment respectable qui les a inspirées n'en exclut pas le tact et la mesure.

(2) *Causeries*, t. V.

(1) *Critiques et portraits*, 1841, t. III, p. 95. — On voit que Lamartine n'est pas le seul qui, à cette date, ait eu le mérite de protester contre ce dangereux engouement.

(2) *Portraits contemporains*, 1870, t. I, p. 377.

tout âge et de tout étage ; quand les corrompus de dix régimes coalisés avec les roués d'hier, avec les parvenus acharnés, les intrus encore tout suants, les avocats-ministres tombés dans l'obésité, composent à la surface du pays une écume vraiment immonde ; on se sent soulagé en mettant le pied sur cette terre nouvelle (la République américaine), sur ces seuils antiques et vertueux : c'est au moral, comme l'odeur végétale des savanes qu'on respire. Jeunes gens qui voulons nous retremper et nous affermir dans l'intégrité politique, qui voulons espérer en l'avenir sérieux dont l'aspect momentanément se dérobe, qui sommes résolus à ne nous immiscer d'ici là à aucun mensonge, à ne signer aucun bail avec les royautés antérieures, à ne donner jamais dans les manéges hypocrites des tiers-partis, faisons donc, pour prendre patience et leçon, ce salutaire voyage d'Amérique ; faisons-le dans Jefferson, du moins...

» Si demain, — ou pour parler comme le Nostradamus de Béranger, si, aux environs de l'an *deux mil* — nous avions dit *Non !* à toute monarchie, ce ne serait pas encore la vraie République que nous aurions nécessairement acquise ; il y aurait lieu de prendre garde ; l'écueil d'où Jefferson a tiré le noble vaisseau américain ne serait pas évité du nôtre, si l'on n'y veillait dès l'abord. Après le premier étourdissement de la catastrophe royale, après ce silence prudent qui leur est habituel dans les grandes semaines, les partisans de l'étiquette, du gros budget, du bon placement en impôts, du cens élevé, des cautionnements onéreux, de l'état de siége facultatif, ne se tiendraient pas pour battus : ils ont la vie dure et sont âpres au profit. Quand le peuple se lève et passe, ces gens-là se jettent à plat ventre : on les croirait morts en ces moments, si en ces moments on songeait à eux ; mais sitôt que le peuple en personne est passé, vite ils regardent à l'entour et se ravisent. Avant la fin de la première quinzaine, on les verrait, je gage, du moins les plus agiles, aux réceptions du président ; au premier bal après l'installation, il pourrait bien y avoir quelque invention comme celle du sopha qu'on essayerait doucement ; à défaut du trône, on hausserait bien haut et l'on dorerait bien épais le fauteuil. Tant que ce serait le régime du président vénéré, du Washington élu dans les premières comices républicaines (*sic*), on louvoierait, on s'insinuerait pour avoir une ou deux voix dans le Conseil. Le *Journal des Débats* d'alors, de l'an deux mil, redoublerait d'habileté, de souplesse et d'esprit, pour organiser une opposition d'*honnêtes gens* (1) ; je crois l'entendre (sauf la langue, qui dans ce temps-là sera tout à fait détériorée) : « Et nous aussi » nous sommes de la République. Mais il y a République et » République : il y a celle d'Hébert ; il y a celle de Saint-Just ; » il y a celle dont M. de Chateaubriand aurait voulu être. Nous » sommes de celle-ci, de la République constitutionnelle et » non de la République démocratique. » Et les distinctions abonderaient à l'appui ; pour les inculquer dans la pratique, il ne s'agirait que de trouver un John Adams, quelque patriote illustre dont le caractère se fût lassé ; il n'en manquerait pas : on en ferait un d'ailleurs, un, n'importe lequel, bien gouvernemental, un Casimir Périer, ou plutôt, comme la frénésie de tribune ne serait plus de mise, un monsieur Pasquier de ce temps-là. Mais d'ici à l'an deux mil, nous aurons peut-être la marge suffisante pour nous prémunir. Jeunes gens, jeunes gens, lisons donc et relisons Jefferson ! »

(1) Ainsi souligné dans le texte.

Ceci, c'est tout simplement l'histoire de 1848, écrite quinze ans plus tôt. Rien n'y manque, pas même ce sobriquet grotesque, dont s'affublaient les corrompus de la veille, les *honnêtes gens :* la seule inexactitude de ce récit anticipé, c'est de leur avoir supposé assez de pudeur pour attendre au moins une *quinzaine* avant de se rallier à la République ; on peut voir le *Moniteur* d'alors : c'était fait dès le lendemain. Oui, nous avons vu tout cela s'accomplir, et les *honnêtes gens*, tels que les désignait M. Sainte-Beuve dans les premières lignes de cette citation, ont fini, grâce à ce jésuitisme politique, par se faufiler dans les rangs de la république ; étouffant la loi écrite comme la morale éternelle, ils ont eu leur jour, ils ont triomphé ! Ce triste personnel que M. Sainte-Beuve décrivait avec une véhémence si méprisante n'était pourtant pas tout en 1833, ni même plus tard ; le parti qu'il servait alors ou dont il se servait, avait au moins la pudeur de le désavouer tout en l'employant. La publicité le contenait, et d'éclatantes condamnations sous Louis-Philippe châtièrent plus d'une fois ses méfaits les plus audacieux. Ce que M. Sainte-Beuve appelait alors l'*écume*, était plutôt la lie, et on la maintenait au fond tant qu'on pouvait. C'est le 2 Décembre qui l'a fait monter à la surface, c'est lui qui a donné les premiers rôles aux *utilités* de bas étage employées discrètement sous le régime monarchique précédent. Que les maximes, que les pratiques même de ce régime, n'aient que trop contribué à former ce personnel, c'est ce qu'il ne faut pas oublier ; mais enfin ses appétits et ses convoitises rencontraient une barrière : la liberté parlementaire était suffisante pour le réduire à une demi-obscurité et à une certaine prudence. Après 1851 il eut beau jeu. Il arrivait après le jeûne momentané auquel l'avait condamné la république de 1848, et ses appétits se compliquaient de rancunes furieuses. Les convictions les plus ardentes peuvent se piquer de générosité envers leurs adversaires au lendemain de la victoire ; mais l'égoïsme exaspéré par la bonne des révélations inattendues, par les frayeurs, par les cupidités un moment inassouvies, est implacable dans ses revanches. Ce ne fut pas tout : Panurge s'était transi de peur pendant la tempête ; il avait alors récité ses *menus suffraiges ;* dans l'intérêt de la caisse, il en garda l'habitude, l'orage une fois passé : il tendit la main à Tartufe, qu'étonna et ravit cette conversion inattendue. M. Sainte-Beuve assista comme nous à cet avénement hideux d'un monde si bien dépeint par lui dix-huit ans plus tôt. Tout, chez ce libre penseur, chez cet esprit si délicat, si peu enclin jusque-là à admirer les brutalités de la force, les hypocrisies de convention, le cynisme des cupidités, tout aurait dû se révolter, tout jusqu'aux instincts littéraires de l'homme de goût ; car sa sagacité éclairée par l'histoire du premier empire ne pouvait se méprendre sur la valeur de la littérature que le second allait amener. Mieux que personne, il savait qu'une liberté relative, mais très-réelle, avait seule permis, sous Louis XIV l'éclosion de chefs-d'œuvre que Napoléon I^er^ eût interdits, à commencer par le *Tartufe ;* que « quand on supprime ou qu'on gêne la discussion sérieuse, on donne libre essor aux distractions futiles (1) », et qu'on réduit infailliblement la littérature aux puérilités insignifiantes et aux venimeuses personnalités. Et c'est le moment qu'il choisit, lui le mécontent, ou tout au moins l'indifférent dédaigneux de la veille et de l'avant-veille,

(1) Discours de M. Sainte-Beuve au Sénat, 7 mai 1868.

pour se déclarer enfin satisfait ! Dans ses notes dernières (1), il représente Lamartine tel qu'il aimait à se le figurer sous le régime de 1830, « assistant, non sans une ombre de » tristesse... à ce marché d'intrigues et de corruptions qui se » démena durent tout le règne de Louis-Philippe, et sans y » prendre d'autre part que de s'y pencher de temps en temps » et d'y plonger le regard pour le juger avec honnêteté et » dégoût, et pour le flétrir. » Mais ce marché était-il donc fermé en 1851? N'était-il pas devenu au contraire une foire ouverte et scandaleuse? Il nous dit dans une autre note que, « s'il a si vivement épousé le second empire, c'est parce » qu'il s'annonçait dès son début comme devant différer » notablement du premier (2). » Cette illusion ne ferait guère honneur à sa perspicacité ; c'était méconnaître la fatalité d'une situation qui ne pouvait être qu'une contrefaçon proportionnée à la valeur des deux éditeurs, y compris le désastre final avec ses ignominieuses aggravations. « Si j'ai » franchement accepté le second empire, ajoute-t-il, ce n'est » pas par enthousiasme sans doute, mais par bon sens et » comme la solution pratique *la meilleure* aux difficultés où » était alors engagée la France. » La meilleure?... c'est être bien modeste pour son pays.

En supposant même que cette solution fût inévitable, au moins pouvait-on s'en tenir à la résignation sans aller jusqu'à la connivence, rester neutre et dégager sa responsabilité, ce qui était surtout fort aisé à qui ne s'était mêlé en rien jusque-là à la politique active.

C'était la ligne de conduite qu'avait suivie M. Sainte-Beuve au temps de Louis-Philippe ; il ne s'agissait que de continuer. Je veux bien admettre avec lui que son adhésion fut parfaitement exempte d'un enthousiasme que son scepticisme avoué ne comportait guère ; quoique, à vrai dire, on eût pu supposer parfois en le lisant que, s'il n'éprouvait personnellement aucun enthousiasme, il tâchait pourtant de l'inspirer aux autres. Ce qui est sûr, c'est que cette adhésion est au moins très-circonspecte, ne s'aventurant guère jusqu'à l'éloge direct, et, procédant par voie d'allusion, procédé timide qui jusqu'alors n'avait guère été employé sous un régime autoritaire que par une opposition exposée à toutes les rigueurs d'une répression impitoyable. Il citait, par exemple, avec complaisance, un mot de Pindare, « si applicable, disait-il, à toutes les époques de révolution. » Et ce mot, le voici : « Il est facile » d'ébranler un État, fût-ce même au dernier des hommes ; » mais le rasseoir sur sa base, c'est une œuvre de haute lutte, » à moins qu'un *Dieu* tout d'un coup ne se mette à la tête des » gouvernants et ne devienne le pilote. » Oui, sans doute, c'est chose difficile et impossible même d'affronter une révolution dans toute la force irrésistible de ses débuts ; on y échoue d'ordinaire, eût-on l'abnégation de Lafayette et le génie de Mirabeau. Mais quand les intraitables ont disparu dans la lutte, que le reste s'est lassé, qu'à la crise fiévreuse a succédé la prostration universelle, que les lions de la veille sont devenus les moutons d'aujourd'hui, les pasteurs des peuples ont beau jeu alors pour les tondre à leur gré et les mener même à la boucherie, si cette gloire leur sourit. Il ne faut pas être un Dieu pour cela, et l'apothéose est ici de trop. D'ordinaire même les dieux en expectative se réservent et laissent à d'autres les périls et la responsabilité de la lutte, pour n'intervenir que quand le terrain est suffisamment déblayé. Il l'était en 1851, et beaucoup plus encore, au gré de la réaction, qu'il ne l'avait été la veille du 18 brumaire.

Le 2 décembre, même au point de vue conservateur, ne fut qu'une inutilité sanglante, pleine de périls pour l'avenir ; il ne servit qu'à ébranler encore, par une accumulation d'illégalités avouées, le seul principe véritablement conservateur de toute société civilisée, quelle qu'en soit la forme, — je veux dire le respect de la loi, au sens le plus étroit et le plus simple du mot (1).

On se plaît, du reste, à le reconnaître, ces apologies, même indirectes, sont bien rares chez M. Sainte-Beuve : cette sobriété d'éloges atteste tout à la fois et ses scrupules personnels et l'état de la conscience publique, moins chancelante après tout qu'on n'aurait pu le craindre devant de tels enseignements. En somme, le secret de son adhésion est le plus simple du monde, ce n'est ni machiavélique, ni très-élevé : « Je sais gré, dit M. Sainte-Beuve, à tout gouvernement qui me procure... le libre développement de mes facultés par le travail (2). »

Quant à se demander si le gouvernement qui lui procure cet avantage ne l'interdit pas à d'autres, il n'y songe même pas : il est satisfait, et il s'aigrit de voir que tout le monde ne partage pas sa satisfaction. Cependant, il y a quelque chose en lui qui le met fort au-dessus des satisfaits ordinaires : c'est une probité littéraire presque toujours inflexible. Ainsi, malgré toutes les considérations politiques qu'on aurait pu faire valoir pour l'engager à exagérer un peu le mérite des rares lettrés approbateurs du régime impérial, il ne loue même pas, autant qu'il l'eût pu faire, les écrivains ralliés qui méritaient du moins des éloges littéraires. On en a un exemple bien frappant : on se rappelle que tout à coup et pour faire pièce à Victor Hugo, à Lamartine, à Béranger, il fut convenu qu'Alfred de Musset était le plus grand poëte de la France. C'était l'opinion officielle ; et l'on vit des conservateurs littéraires, des adorateurs de Boileau s'éprendre tout à coup d'un enthousiasme que rien ne faisait prévoir, pour les fantaisies charmantes, mais à coup sûr fort aventurées à tous les points de vue, d'Alfred de Musset. La conscience de M. Sainte-Beuve, trop accommodante en politique, était plus scrupuleuse en matière de goût. A l'égard de Musset, il fut juste, mais rien que juste, *sans arriver jamais*, — c'est lui qui le déclare, — *au niveau des exigences* de ceux qui en auraient fait, *peu s'en faut, le premier et même l'unique poëte du siècle* (3). Même attitude à l'égard des autres écrivains ralliés : le silence, ou tout au

(1) *Portraits contemporains*, t. I, p. 375.
(2) *Portraits contemporains*, t. II, p. 326.

(1) Je ne parle pas même de l'influence de tels exemples sur la moralité publique. On a beaucoup parlé des violences du 2 décembre ; on n'a pas assez parlé de ses mensonges. On n'a jamais menti si impudemment. Ainsi, par exemple, n'oubliez pas la proclamation à l'armée du 6 décembre 1851 : « Soldats, vous avez sauvé la République ! » C'est le mot d'ordre sur toute la ligne, et M. Fortoul a grand soin de le répéter à tous ses subordonnés, depuis les recteurs jusqu'aux instituteurs primaires : selon lui, le 2 décembre est le raffermissement de la République sur des bases inébranlables. Je ne connais pas de témoignage moins suspect en faveur de la République fondée en 1848, et plus capable de démontrer sa popularité auprès des masses et même de l'armée, puisqu'au moment où on la huait, on se faisait gloire de le sauver. Si la république eût été perdue dans l'esprit public, à quoi bon ces déclarations d'amour pour cette abandonnée ?
(2) T. IV, p. 335.
(3) Notes dernières.

Digitized by Google

plus des éloges fort modérés. Il n'est pas jusqu'au souverain lui-même qui, comme écrivain, n'obtint pas même de lui un de ces articles que M. Sainte-Beuve accordait volontiers à des nouveautés assez insignifiantes, comme aux infiniment petits et aux mérites microscopiques du temps passé. Vanter dans l'occasion les vertus de l'auteur de la *Vie de César*, à la rigueur il s'y résignait ; mais vanter son style, oh ! non pas t Quand cette histoire parut, il la jugea à sa manière : il se tut. Cette pudeur littéraire, cette prohité professionnelle, dont il faut lui savoir gré, n'empêche pas qu'il n'ait servi très-activement la cause du second empire ; mais la méthode était originale et vaut la peine d'être expliquée.

D'abord elle consistait à répéter sur tous les tons aux littérateurs : ne vous occupez pas de politique. C'était une façon originale d'en faire : jamais M. Sainte-Beuve n'en avait tant fait lui-même, et l'inconséquence était flagrante. Déclarer qu'on n,a pas d'opinion, n'est-ce pas déjà en avoir une ? c'est croire qu'un homme avec quelques autres peut par grâce d'état se charger de penser, de vouloir, de prévoir pour tous ; c'est tout simplement l'opinion monarchique, poussée à ses extrêmes conséquences, et sans cette compensation d'un principe religieux, très-faux, je le crois, mais au moins élevé, qui le motive dans la tradition légitimiste. C'est de plus en pays de suffrage universel, et quand soi-même on se pique de respecter les décisions de ce suffrage, mettre bien bas les gens de lettres, en les croyant plus incapables que le premier électeur venu de savoir ce qui convient à leurs contemporains. C'est enfin, de toutes les utopies possibles, la plus difficile à réaliser. Pour se détacher, comme le rat de la Fontaine, de toute préoccupation patriotique, pour croire même qu'on pourra toujours préserver son bien-être personnel du contre-coup de catastrophes qui, pour être conjurées, réclameraient le concours de tous, il ne suffirait pas d'avoir une certaine lacune dans le cœur : il ne faudrait pas même avoir cette pure curiosité qui s'intéresse aux affaires de l'humanité, dans le présent comme dans le passé, et il n'est pas aisé de concevoir comment cette indifférence peut se concilier avec la sensibilité purement littéraire qui est la condition même du talent. Tous les écrivains un peu bien doués, à commencer par M. Sainte-Beuve, ont une opinion : les uns sont satisfaits, les autres ne le sont pas ; voilà toute la différence. Non, quand, sous l'apparence d'un respect dérisoire pour la poésie et pour la science, on déplore que Victor Hugo, Lamartine, Arago et autres, se soient, comme de simples mortels, intéressés au sort de leurs semblables, on ne dit pas tout à fait ce que l'on pense : pour écarter un citoyen gênant, on en fait un dieu, — un dieu d'Épicure, indifférent au sort des hommes. *Sit divus, dum non sit vivus !* c'est le procédé du César romain qui commandait du même coup la suppression et l'apothéose de son frère. Au fond, *ne faites pas de politique*, de la part du gouvernement, voulait dire : faites la nôtre, ou laissez-nous tranquilles. Votre neutralité, volontaire ou forcée, nous suffit : nous n'espérons pas votre approbation, nous nous contenterons de votre silence. Et vous, écrivains plus modestes, que nous ne pouvons raisonnablement frapper d'interdiction pour cause de génie, livrez-vous, selon vos goûts, à la prose innocente ou à la poursuite de la rime riche ; nous tâcherons de vous trouver quelques satisfactions appropriées à votre mérite ; mais en attendant laissez-nous faire : qui n'est pas contre nous, est avec nous. D'ailleurs la prospérité de la France, sa gloire militaire, l'intégrité de son territoire, comme celle de son intelligence, tout est en bonnes mains. L'avenir, un avenir splendide, inespéré, définitif, effacera les incorrections du début. Que saurait-on rêver de mieux ?

La littérature, grande ou petite, restait sourde en général à ces conseils. Il y eut des récalcitrants ; d'autres se turent forcément. Mais les morts parlaient : c'étaient les grands penseurs des temps passés, Voltaire, Montesquieu, Jean-Jacques, toujours vivants dans leurs écrits. Un critique d'un goût exquis, comme M. Sainte-Beuve, et d'une conscience littéraire restée toujours scrupuleuse, ne pouvait guère se résoudre à nier le génie déployé dans leurs œuvres : mais on pouvait s'attaquer à leur personne ; on n'y manqua pas. M. Nicolardot découvrit que Voltaire à Berlin gaspillait effrontément les bougies du roi de Prusse, et M. Sainte-Beuve démontra que le même Voltaire avait brûlé, pour son usage, quelques voies de bois, qui, selon toute apparence, appartenaient plutôt au président des Brosses. Rousseau fut déclaré un *menteur*. Quant à Montesquieu, plus modéré, il fut personnellement épargné : mais *en général il était peu pratique, et* l'Esprit des lois *est un livre qui n'a plus guère d'autre usage que... de faire naître une foule de belles discussions*. (1) Volney, un sénateur pourtant, mais incrédule endurci, a commis *une espèce de délit social* en publiant les *Ruines*, et il était après tout plus courtisan qu'on ne le croit, car un soir, sous le consulat, causant après dîner avec le général Bonaparte qui tenait à la main une tasse de café trop chaude, Volney la prit, la posa sur la cheminée, et la rendit au général quand elle fut suffisamment refroidie (2). Ce sont là de ces choses que la postérité ne doit pas ignorer. Oserais-je dire pourtant que les sénateurs du premier ou du second empire ont eu parfois des complaisances plus graves et plus funestes pour le pays ?

Passons rapidement en revue quelques-uns des autres écrivains jugés avec une bienveillance douteuse par le critique du *Constitutionnel*, à cette heure où il travaillait à la restauration de l'autel et du trône :

Frédéric II — un roi ! — est mieux traité ; malheureusement il manquait de piété, et même il s'est hasardé jusqu'à écrire qu'on ne trouve pas dans l'histoire de héros dévots : « dévots, c'est possible, en prenant le mot dans le sens étroit, reprend le critique ; mais religieux, on peut dire que les héros l'ont presque tous été ». César, par exemple ? ou Napoléon Ier, sans doute, qui ne manquait pas de religion, et même de religions, car il avait trouvé le secret d'en avoir deux à quelques mois de distance, le plus pur islamisme au Caire, et le catholicisme à Paris ou à Milan ; lisez le discours de ce mahométan de la veille aux curés de cette dernière ville (3).

Armand Carrel. On l'avait cru inflexible ; mais M. Sainte-Beuve incline à croire qu'en 1830, Louis-Philippe aurait pu le *rallier*. Comment ? Voici : en lui proposant *une position supérieure à Paris* au lieu d'une préfecture qu'il refusa. C'est, je crois, méconnaître le caractère de Carrel. Paul L. Courier est encore moins bien traité.

(1) *Lundis*, t. VII, p. 36 et 63.
(2) T. VII, p. 340.
(3) « Vous, les ministres de cette religion qui est aussi la mienne, je vous regarde comme mes plus chers amis ; je vous déclare que... je saurai punir de la manière la plus rigoureuse et la plus éclatante, et même, s'il le faut, *de la peine de mort*, quiconque fera la moindre insulte à notre commune religion, ou qui osera se permettre le plus léger outrage envers vos personnes sacrées. » (*Corresp.*, t. VI, p. 333.) Voilà certes une dévotion bien constatée.

Quant à Béranger vivant, on le dénigre à petites doses; mort, on le confisque au profit du second empire, en insinuant qu'au fond et sans en convenir il avait pour ce régime une certaine tendresse clandestine, laquelle, ne s'avouent pas, n'aurait rien en de bien flatteur. C'était, du reste, le gouvernement lui-même qui avait imaginé d'accaparer ainsi Béranger en lui faisant faire de magnifiques funérailles. Nous reviendrons sur ce point. Nous nous bornons, au sujet de cette attitude inattendue du monde officiel à l'égard de Béranger, à rappeler un mot de Voltaire : « Montesquieu avait choqué la Compagnie de Jésus; mais, quand il fut mort, elle s'en vengea bien : elle déclara qu'elle l'avait converti. »

Quant à François Arago et à Lamennais, il était impossible de leur supposer la moindre adhésion à l'Empire. Le premier est ainsi représenté : « Il conviendrait peut-être de placer sa statue sur un écueil... la tête inclinée et fléchie, et comme à demi-foudroyée, semblant avertir par un geste les savants de ne point donner trop à l'aveugle sur le récif populaire. » L'image n'est pas ressemblante : *foudroyé*? peut-être, *incliné*, non pas. Il y a des défaites dont on doit être plus fier que de certains triomphes :

> Sombre fidélité pour les choses tombées,
> Sois ma force et ma joie et mon pilier d'airain !

Lamennais apparaît à peine dans cette revue si minutieuse de la littérature contemporaine dont se composent les douze premiers volumes des *Lundis* : il n'est guère question de lui qu'incidemment, et pour nuire un peu par le contraste, soit à Béranger, soit à Chateaubriand. C'est celui-ci surtout qui partage avec Lamartine les sévérités les plus rigoureuses du critique. Soit dans les deux volumes qui lui sont consacrés, soit dans les *Lundis*, son mérite littéraire est à peu près respecté. Mais son caractère, sa vie privée même, est l'objet d'une malveillance qui semble bien singulière, quand on n'a pas tout à fait perdu le souvenir des louanges exorbitantes que M. Sainte-Beuve avait prodiguées jadis à l'homme tout autant qu'à l'écrivain. Fontenes disait d'un critique du premier empire : « Geoffroy a trois façons de faire des articles sur le même sujet : dire, redire, et se contredire. » Au moins Geoffroy ne jugeait-il guère que les écrits, et non les personnes. Sans doute les *Mémoires d'outre-tombe* autorisaient bien des représailles : seuls les républicains y étaient assez bien traités. Les bonapartistes, les orléanistes, les légitimistes surtout avaient lieu de ne pas s'en trouver très-satisfaits. On conçoit donc fort aisément que cette publication posthume ait réveillé bien des rancunes; mais elles ne dispensaient pas de la justice. M. Sainte-Beuve était-il juste, quand il contestait à Chateaubriand jusqu'au mérite de sa démission lors du meurtre du duc d'Enghien? « Chateaubriand, dit-il, était dégoûté de sa place, des lenteurs inévitables de sa carrière, et il ne cherchait qu'une occasion d'en sortir. » On est presque humilié d'avoir à faire remarquer ici que ce n'est pas du tout le sacrifice d'une place quelconque qui fait le mérite de cette *sortie*, c'est la façon dont il la motiva, c'est l'anathème franchement jeté à la face du coupable tout-puissant.

Une autre fois, le 18 avril 1854, M. Sainte-Beuve annonce qu'il va célébrer l'anniversaire de la publication du *Génie du christianisme*, le *Jubilé de Chateaubriand*, et il en prend occasion d'abord de bien affirmer ses propres sentiments envers le trône et l'autel : « A ce point de vue particulier du *Génie du christianisme* qui nous occupe, n'est-ce donc rien, comme signe charmant de douce influence regagnée et socialement établie, que cette image de la Vierge envoyée hier par l'empereur à nos flottes, et qui y est reçue avec reconnaissance, en protectrice et en patronne (1) ! » C'est onctueux et édifiant. Le tout, pour aboutir à prouver que, sauf un instant peut-être, Chateaubriand ne croyait guère à ce qu'il prêchait si chaudement aux autres. Et que dire de toutes ces révélations, empruntées ou à des correspondances d'amis et d'amies, ou à des souvenirs personnels! L'insignifience de quelques-uns de ces propos en fait parfois oublier l'inconvenance. Est-il bien nécessaire, par exemple, de savoir qu'un jour, devant M. Sainte-Beuve, Chateaubriand se soit permis de dire, en parlant de Lamartine : *grand dadais!* Et c'est là de la critique littéraire! M. Sainte-Beuve se le persuadait. C'est à propos de Chateaubriand que plus tard (2) il exposait ainsi sa méthode :

« Tant qu'on ne s'est pas adressé sur un auteur un certain nombre de questions, et qu'on n'y a pas répondu, ne fût-ce que pour soi seul et tout bas, on n'est pas sûr de le tenir tout entier, quand même ces questions sembleraient le plus étrangères à la nature de ses écrits : — Que pensait-il en religion? — Comment était-il affecté du spectacle de la nature? — Comment se comportait-il sur l'article des femmes? — Sur l'article de l'argent? — Était-il riche, était-il pauvre? — Quel était son régime, quelle sa manière journalière de vivre? — Enfin quel était son vice ou son faible? Tout homme en a un. Aucune des réponses à ces questions n'est indifférente pour juger l'auteur d'un livre *et le livre lui-même*, si ce livre n'est pas un traité de géométrie pure, si c'est surtout un ouvrage littéraire, c'est-à-dire où il entre de tout. »

C'est singulier : je suis obligé de confesser qu'il n'y a presque pas une seule de ces questions que je me croie le droit de me poser au sujet de M. Sainte-Beuve lui-même. Peut-être cette enquête serait-elle beaucoup plus amusante que la modeste exposé des opinions exprimées par lui dans ses écrits ou dans ses discours : mais, enfin, ce n'est pas même une tentation pour moi, et, d'ailleurs, la nécessité de cette méthode ne me paraît nullement évidente.

D'abord il en résulterait ceci : qu'il y a un très-petit nombre de *livres* qu'on pourrait se permettre de *juger*, attendu que sur presque tous les auteurs les documents intimes et circonstanciés nous manquent. Nous ne savons pas trop si Homère a existé, encore moins savons-nous comment il se *comportait sur l'article des femmes*, quel était son régime, son *vice*, etc., etc. : ce qui ne nous empêche pas d'apprécier l'*Iliade* en toute sécurité. Il en est de même de presque tous les anciens. Nous n'en savons pas beaucoup plus sur les plus illustres modernes : quiconque s'est un peu occupé de vérifier quelques-unes des anecdotes qui ornent la légende de nos grands écrivains, de Molière, par exemple, ou de tout autre, sait qu'il n'y en a presque pas dont l'authenticité soit incontestable : en avons-nous besoin pour apprécier la valeur du *Misanthrope* ou du *Tartufe*? c'est au moins douteux. Cette absence presque générale de renseignements sûrs et de réponses précises au questionnaire dressé par M. Sainte-Beuve ne l'a pas empêché lui-même d'écrire plus de quarante volumes de jugements sur les livres et sur les écrivains : ce qui

(1) *Lundis*, t. X, 1855.
(2) *Nouveaux lundis*, t. III, p. 24.

Digitized by Google

prouve que ces renseignements ne lui ont pas toujours peru indispensables.

Cette enquête est un peu plus possible avec les contemporains : mais c'est alors qu'elle devient singulièrement délicate. Car, enfin, il ne faut pas s'en tenir aux commérages : pour connaître véritablement les gens, il faut vivre avec eux ; il faut encore les supposer très-expansifs et très-sincères, si l'on veut avoir une satisfaction entière sur chacune des questions ci-dessus énoncées ; il faut en outre obtenir leur confiance... il est inutile d'achever : chacun voit d'ici le triste conséquence. Si c'est à ce prix seulement qu'on peut arriver à *juger un livre*, mieux vaut y renoncer.

Mais cette condition n'est pas nécessaire. Quoi qu'en dise le critique, un livre peut se juger en soi, absolument ; et il est certainement plus facile de se faire une idée exacte d'un livre que de son auteur : eût-on assidûment fréquenté l'écrivain, fût-on même au courant de toute sa conduite, il y a quelque chose qui vaut souvent mieux que ses actes, ce sont ses intentions, et c'est, quand on veut être juste, ce qu'il n'est pas facile de pénétrer. Aussi la critique biographique se trompe-t-elle souvent, ou, tout au moins, elle s'abandonne presque toujours à des interprétations arbitraires ; car elle prétend éclairer le livre, chose relativement facile à comprendre, par l'homme, c'est-à-dire par ce qui est toujours plus ou moins obscur, même pour les initiés. Pour citer un exemple frappant, celui même qui motive ces observations, il n'est pas très-difficile à chacun d'apprécier la portée philosophique, la valeur historique ou littéraire du *Génie du christianisme*, et (qu'on approuve ou non cet ouvrage) de s'en faire une idée nette et précise. Quant à Chateaubriand lui-même, c'est autre chose : il y a dans sa vie de belles actions, et l'historien qui se contenterait de les constater tracerait de lui un portrait d'une noblesse assez rare (selon moi, ressemblant). Mais vient le chapitre des interprétations, l'examen des motifs qu'on lui suppose, et c'est là qu'il devient difficile de s'entendre.

Je sais très-bien qu'après tout, même pour ceux qui, comme La Rochefoucauld, approuvé par M. Sainte-Beuve, refusent d'admettre les convictions et les motifs désintéressés, *sans nier toutefois l'élan de l'amour-propre sous sa forme sublime et grandiose* (1), les motifs supposés pour diminuer la valeur des actes de Chateaubriand ne sont pas d'un ordre tellement vulgaire qu'ils rabaissent sensiblement son caractère : dès qu'on ne veut plus admettre que des motifs intéressés, encore faut-il reconnaître qu'ils ne sont pas tous de même nature, et que *l'amour-propre sous sa forme grandiose*, l'amour de la gloire, par exemple, est de quelques degrés au-dessus des mobiles vulgaires. On a beau s'ingénier à rabaisser la nature humaine ; les proportions relatives restent à peu près les mêmes, et parmi les intérêts divers qu'on attribue aux actions de l'homme, il y en aura toujours qui obtiendront l'admiration et l'estime, tandis que d'autres provoqueront un sentiment tout opposé.

Cette disposition peu bienveillante pour l'homme en général double pour le critique qui juge, encore plus que pour les justiciables, le danger de la critique biographique. Le péril n'est pas grand, quand on ne prétend exercer cette juridiction que sur des écrivains morts depuis longtemps et qui appartiennent tout entiers à l'histoire. Mais quand il s'agit de contemporains, même des morts, ou plutôt surtout des morts, c'est autre chose. On a répété à outrance le mot de Voltaire, que, « si l'on doit des égards aux vivants, on ne doit aux morts que la vérité ». Je crois qu'elle est due également à tout le monde. Mais dans la biographie des morts récents, il est une partie réservée qu'on ne saurait toucher avec trop de scrupule, même lorsque par des confidences de toute espèce ils semblent autoriser, solliciter même la curiosité. Peut-être ont-ils plus de droits aux égards que les vivants ; car ils ne peuvent répondre ; et de plus, dans le souvenir, dans les illusions honorables de ceux qui les ont aimés, ils vivent encore, et ils y sont plus respectables souvent qu'ils ne le furent dans la réalité. Ils le sont surtout pour celui qui les a connus, qui a vécu dans leur intimité, et qui seul peut se flatter de les connaître.

Un médecin du XVIIIe siècle disait d'un de ses amis : « Il tomba malade, je le soignai ; il mourut, je le disséquai ! » Passe encore quand il ne s'agit que de tailler dans la chair morte : mais, s'il fallait encore toucher au moral, aux *reliques du cœur*, comme dit Musset, je ne sais si cette opération est bien permise, même aux indifférents.

Je me hâte d'ajouter que c'est le programme de questions dressé par M. Sainte-Beuve, la méthode critique, par trop intime, exposée par lui, dont je conteste la convenance et même la possibilité : dans l'application, heureusement, il a été beaucoup plus réservé qu'en théorie, sauf à l'égard de Chateaubriand, et aussi un peu à l'égard de Lamartine, dont la pensée revient chez lui comme une obsession perpétuelle. Hélas ! le grand poëte avait tout fait pour s'aliéner ceux mêmes qui lui eussent pardonné ses faiblesses en considération de ses services : c'était à ses ennemis, à des ennemis implacables, qu'il prodiguait ses inutiles et perpétuelles justifications, comme s'il eût pu espérer de leur faire oublier la *révolution du mépris*, — le mot et la chose. Quand on se rappelle les atteques lâches et acharnées dont était alors l'objet « le chantre d'Elvire et de Robespierre », et comme ils trépignaient avec jubilation sur cette gloire jetée aux gémonies, on regrette que, si fondées que puissent être ses critiques, M. Sainte-Beuve ne se soit pas imposé à son égard un silence facile, celui qu'il a observé (et je le dis à son honneur), à l'égard de Victor Hugo (1).

EUGÈNE DESPOIS.

— La fin prochainement. —

(1) *Lundis*, VI, p. 131 (éd. de 1853).

LA VIE UNIVERSITAIRE EN ALLEMAGNE. — PROFESSEURS ET ÉTUDIANTS

La *Revue des cours littéraires* a fait connaître l'organisation des universités allemandes (2), le mode de recrutement des professeurs, la taxe des cours, les rapports qui existent entre la corporation universitaire et le gouvernement. L'ensemble de

(1) Je crois bien pourtant que, dans une énumération des écrivains prestigieux de notre temps (*Étude sur Virgile*, p. 117) que M. Sainte-Beuve, « pour ne rien choquer », présente sous un costume mythologique, il n'est pas très-difficile de deviner de qui il voulait parler, quand il peignait « un de ces personnages extraordinaires, fabuleux, monstrueux en partie, qui ont du divin et de la bête, qui voulurent escalader le ciel *et que Jupiter foudroya*.... » *Jupiter !* Rien que cela. Ce n'est que gai.

(2) Deuxième année, n° 1.

Digitized by Google

ces détails constituo ce qn'on peut appeler le *mécanisme* de l'enseignement supérieur en Allemagne. Peut-être y a-t-il lieu d'étudier aussi d'une manière spéciale l'*esprit* dans lequel cet enseignement est donné. Car ce n'est pas seulement dans la forme qne l'enseignement en Allemagne présente des caractères distinctifs; on pourrait même dire que la forme des universités allemandes n'est pas purement germanique, puisqu'elles ont été organisées en définitivo sur le modèle do l'ancienne université de Paris. Ce qui est vraiment particulier à l'Allemagne, ce sont les principes qui dirigent l'ensoignement, c'est la manière dont les maîtres entendent leur mission.

Dans la seule pensée de contribuer à faire *connaître* l'Allemagne, jo me propose do rendro compte des observations que j'ai faites dens ce pays sur l'esprit actuol de l'enseignement et de l'éducation publics en général. Je dirai d'abord un mot de l'influence qne, d'nne manière générale, les maîtres exercent sur les élèves. Puis je caractériserai cette influence aux points de vue physiquo, intellectnel, moral, religieux et politique.

Certes, l'université de Heidelberg, qui a été mon unique champ d'observations, n'est qu'un coin de l'Allemagne. Pourtant elle en reflète, dans une certaine mesure, l'esprit général. En 1869, pour 163 étudiants du grand-duché do Bade, Heidelberg renfermait 244 étudiants des autres pays allemands. Les professeurs étaient originaires, les uns du Sud, les antres du Nord. L'esprit do l'Allomagne du Nord dominait à tel point dans la ville, malgré la conduite insolente des Prussiens en 1849-50, que, dans les fêtes publiques, la plupart des maisons étaient pavoisées de drapeaux do la confédération du Nord (dont Bade ne faisait point encore partie). On voyait des Badois s'étudier à prononcer l'allemand selon le dialecte septentrional. Ainsi, il régnait à Heidolberg une tendance générale à se modeler sur les Prussiens.

I

Il y a des motifs spéciaux pour que les maîtres aient, en Allomagne, à tous les points de vue, une grande influence sur les élèves.

D'abord les maîtres, notamment dans l'enseignement supérieur, sont unis entre eux par des liens étroits. Non-seulement des fêtes et des banquets traditionnels les réunissent de temps en temps, mais il y a entre eux une union morale. Une université est une corporation qui professe certaines doctrines religieuses ou politiques déterminées. Jouissent, en fait, d'une assez grande indépendance à l'égard du gouvernement, elle appelle dans son sein les hommes de son parti, tandis qu'elle est animée, à l'égard des dissidents, d'un esprit de défiance et d'exclusion. Il faut qu'un homme soit très-éminent à quelque titre pour qu'il soit admis ou maintenu dans une université dont il ne partage pas les opinions.

Cette union des professeurs paraît dans leur conduite. Ils ne déprécient pas réciproquement l'objet des études de leurs collègues. Ils forment des associations libres, et, dans leurs réunions très-fréquentes et très-familières, le philosophe, le philologue, le juriste, le théologien, le mathématicien, le naturaliste, se communiquent les résultats de leurs recherches et échangent leurs idées.

Or, l'union est le principe de la force, dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel.

En outre, les professeurs ont de même avec les étudiants des relations étroites. « L'université », disait en 1869 le nouveau prorecteur, M. Bluntschli, à la foule des étudiants, venus le soir sur les chemins neigeux, à la lumière des torches et au son des instruments, lui présenter leurs félicitations et leurs hommages, « l'université n'est pas seulement une réunion de professeurs et une réuniou d'étudiants, mais elle consiste essentiellement dans le commerce continuel des professeurs avec les étudiants, et dans l'influence réciproque des uns sur les autres »

Les étudiants vont se faire inscrire chez les professeurs mêmes dont ils désirent suivre les cours. Souvent les professeurs donnent chez eux des leçons appelées *privatissima*, où les étudiants peuvent faire des expositions, présenter des travaux et demander des conseils. Quel que soit d'ailleurs le mode d'enseignement, les professeurs doivent connaître assez bien leurs élèves pour pouvoir, à la fin du semestre, mentionner, sur la feuille d'immatriculation de chacun d'eux, la manière dont il a suivi le cours.

Indépendamment des relations scolaires, il y a, entre les professeurs et les étudiants, des relations intimes. Les professeurs invitent les étudiants à leurs réunions, leur témoignent souvent une bienveillance affectueuse, et les prennent sous leur patronage.

Il est inévitable que, dans ces conditions, l'esprit des professeurs se communique en grande partie aux élèves.

Voici maintenant dans quel sens sont dirigés l'enseignement et l'éducation publics en Allemagne aux différents points de vue indiqués plus haut.

II

La santé et le développement physique sont, en premier lieu, l'objet d'une grande vigilance. On sait quelles précautions minutieuses prenait le philosophe Kant pour soutenir son corps débile. Les professeurs sont de même en général très-méthodiques : ils travaillent et prennent de l'exercice à des heures déterminées. D'ordinaire, c'est principalement la matinée qu'ils consacrent au travail. Dans l'après-midi, ils font leurs cours et une promenade d'une heure ou deux. Le soir, ils prennent le thé avec des amis. A leurs réunions préside une gaieté franche, qui repose l'esprit du travail de la journée. La conversation n'est pas pour eux un art délicat et comme une forme de la littérature, mais simplement une diversion aux occupations sérieuses.

Dans les établissements d'instruction publique, l'hygiène tient une grande place. On ne fait durer les classes et les cours que trois quarts d'heure ou une heure au plus. On s'occupe de prévenir les maux de tête, les maux d'yeux et autres altérations de la santé qui sont à craindre chez les élèves. On veille à ce que la disposition des tables et des bancs leur permette d'avoir une bonne attitude, à ce que les caractères des livres scolaires ne soient pas trop fins, à ce que les élèves prennent fréquemment de l'exercice.

Les différentes vacances sont assez longues pour rendre possibles des excursions à la campagne. Les professeurs allemands emploient d'ordinaire les vacances à voyager. Ils disent que leur méthode pour se conserver en bonne santé, malgré l'assiduité en général très-grande avec laquelle ils travaillent, consiste à changer d'air de temps en temps. Ils font ces ex-

Digitized by Google

cursions à pied. Les étudiants, de leur côté, quand viennent les vacances, partent par troupes de dix, quinze, vingt, pour faire des explorations à pied dans les montagnes et dans les forêts. Les enfants eux-mêmes font de semblables voyages sous la conduite de leurs maîtres.

Les exercices corporels sont généralement en faveur. De bonne heure les enfants font l'exercice militaire avec des armes appropriées à leur taille et à leurs forces, sous la direction d'hommes du métier.

Arrivés à l'université, les jeunes gens apprennent, comme on sait, à manier la rapière. L'usage des duels s'est conservé parmi eux. Il est même toléré et réglé par les gouvernements. Ces duels sont généralement peu sérieux ; mais, à les considérer seulement au point de vue physique, ils contribuent du moins à donner aux jeunes gens de la souplesse et de la force.

L'hygiène scolaire est en Allemagne l'objet de nombreuses études, que les gouvernements demandent aux hommes compétents. Un grand nombre de médecins, parmi lesquels Lorinser, Passavant, Guillaume, Th. Becker, Fahrner, Klopsch, Knorr, Prince, Gast, ont traité de l'influence des écoles sur la santé des élèves. En 1869, le gouvernement prussien a chargé le célèbre professeur Virchow de présenter un rapport sur ce sujet. Le résumé de ce rapport a été publié dans les principales feuilles de l'Allemagne.

III

Considéré au point de vue intellectuel, l'enseignement, en Allemagne, a pour caractère principal de subordonner la forme au fond, de tendre à garnir la mémoire des élèves plus qu'à développer en eux le goût et l'imagination.

Il y a, suivant la pédagogie allemande, deux systèmes d'éducation entièrement opposés : l'un a en vue la vie intérieure (*das innere Leben*), l'autre la vie extérieure (*das æussere Leben*). Au point de vue intellectuel, la vie intérieure, c'est, avant tout, aux yeux des Allemands, l'acquisition de connaissances précises, l'étude de faits ou d'idées nettement déterminés; la vie extérieure, c'est, suivant eux, l'étalage d'une science purement apparente, l'effort pour attirer l'attention par les artifices du langage, la recherche du succès et de la popularité. Entre ces deux systèmes, les Allemands ne voient pas de place pour un troisième, et ces deux systèmes, ainsi définis, sont à leurs yeux comme le bien et le mal. Ils adoptent entièrement le premier et rejettent entièrement le second.

D'après ces idées, les Allemands font en sorte que l'enseignement soit de bonne heure autre chose qu'une gymnastique intellectuelle, et qu'il enrichisse l'esprit des enfants de connaissances positives. La lecture et l'écriture sont enseignées sur des livres instructifs en eux-mêmes, non sur des cahiers d'exercices dénués de sens. Plus tard, c'est-à-dire vers l'âge de huit à dix ans, les enfants apprennent dans les écoles les langues française et anglaise ; et ce ne sont pas des exercices grammaticaux qu'on leur fait étudier, ce sont des dialogues ou des récits intéressants en eux-mêmes. Au lieu de leur enseigner en premier lieu la grammaire, dont la connaissance leur permettrait d'écrire des phrases à peu près correctes dans une langue dont ils ignoreraient d'ailleurs le vocabulaire, et de paraître ainsi savoir ce qu'ils ne sauraient pas en effet, on commence par leur faire apprendre les mots de la langue, connaissance réelle et vraiment pratique, qui leur permettra d'aborder de bonne heure l'étude de la littérature française ou anglaise.

De même, aux yeux des Allemands, l'étude du latin et du grec n'a pas pour but principal l'acquisition de la faculté d'écrire dans ces deux langues, ou même le développement de l'intelligence et du goût, mais bien la connaissance de la littérature de l'antiquité. Aussi fait-on peu de thèmes, très-peu de vers latins et de compositions latines. Mais dès le début on lit les auteurs ; et on ne les lit pas dans des textes arrangés ou dans des recueils de morceaux choisis : on les lit dans le texte original et complet. La passion des textes authentiques est, comme on sait, l'un des traits du caractère intellectuel des Allemands.

A l'Université, les professeurs font des cours dont le côté saillant est en général l'érudition. Ils donnent à leurs disciples l'exemple des recherches étendues et minutieuses, de l'exactitude littérale dans les citations, de la critique sévère des documents, du soin de n'affirmer comme vrai que ce qui est rigoureusement démontré. D'autre part, ils se préoccupent peu de l'élocution et de l'art en général.

Le débit de leur discours, où l'accent tonique couvre l'accent oratoire, est froid et monotone. Le style est hérissé de mots techniques et dénué de beauté littéraire. La composition n'est souvent qu'un étalage de divisions et de subdivisions extérieures qui masquent mal le désordre des idées. Certains professeurs, même très-éminents comme savants, préparent si peu leurs cours qu'ils s'interrompent au milieu des phrases pour chercher leurs mots, et commencent une phrase nouvelle sans avoir achevé la précédente. D'ailleurs les cours sont destinés exclusivement aux *étudiants*. Seuls ceux qui se sont fait inscrire et ont payé la taxe sont admis à les suivre régulièrement. Il y a dans les salles de cours des tables pour les étudiants. Chacun a sa place fixe et prend des notes.

Les cours sont très-fréquents. Il ne reste que peu de temps aux étudiants pour se livrer à un travail personnel.

La sanction des études consiste dans des examens plutôt que dans des concours. Les examens, disent les Allemands, peuvent révéler dans une certaine mesure la valeur absolue des élèves ; les concours ne montrent que leur valeur relative. Les examens aboutissent simplement à la collation d'un grade ; les concours donnent lieu à des distinctions apparentes, à des triomphes bruyants, à des récompenses somptueuses, qui peuvent développer la vanité d'une manière excessive.

Indépendamment des examens, on tient compte des renseignements recueillis de tous côtés sur un candidat. Ainsi, pour qu'un nouveau privat-docent soit admis dans une université, il faut, en définitive, non-seulement qu'il soit muni des diplômes réglementaires, mais encore qu'il soit agréé par les principaux membres de cette Université.

IV

Au point de vue moral, ce qui caractérise l'éducation publique en Allemagne, c'est le soin d'inculquer aux jeunes gens l'esprit de discipline. Et, ici encore, il s'agit moins, selon l'expression des Allemands, de la vie extérieure que de la vie intérieure. Les élèves ne sont pas astreints à marcher en rangs, à rester silencieux entre les exercices, à porter un uni-

Digitized by Google

forme. Mais on s'efforce de développer en eux le sentiment de la subordination, la conscience du respect et de l'obéissance dus aux supérieurs. On fait peu de cas des moyens coercitifs qui agissent du dehors ; on souhaite que l'homme porte sa règle de conduite en lui-même et soit spontanément disposé à faire son devoir. On cherche à agir sur la volonté plus encore que sur la conduite extérieure.

Quand on entre dans une école allemande, on constate l'application de ces principes. Les enfants ne font aucun bruit en attendant le maître. Parfois on leur enseigne la lecture et différentes choses en les faisant chanter tous ensemble : ces exercices ne sont l'occasion d'aucun désordre. Les élèves ont une bonne tenue, restent dans une immobilité un peu passive. Ils ne font pas tous ensemble des manifestations qu'isolément ils n'oseraient pas faire; ils n'ont pas de goût pour les témérités collectives et anonymes.

Le maître se préoccupe, non-seulement de la conduite de l'élève en classe, mais encore de sa conduite dans sa famille. Les feuilles de notes sont divisées en deux parties : l'une, que doit remplir le maître, mentionne le travail et la conduite dans l'école ; l'autre, que doivent remplir les parents, mentionne l'application, l'ordre, la propreté, la conduite à la maison.

Dans les universités, où les cours rappellent plutôt les classes des gymnases que les conférences publiques, les jeunes gens font la discipline eux-mêmes. Ils arrivent toujours quelques minutes avant le professeur et causent, se promènent, fument même en l'attendant. Quand le professeur entre, le silence se fait immédiatement, et chacun se dispose à écrire. Si quelqu'un arrive en retard, les étudiants frottent des pieds le plancher en signe de blâme et forcent parfois ainsi le retardataire à rebrousser chemin. Le professeur attend tranquillement que le silence soit rétabli. Dans les cours, il est très-rare que les étudiants applaudissent (leur manière d'applaudir consiste à faire un roulement avec les pieds). Le plus souvent ils ne manifestent pas leur approbation. Réciproquement, si bizarres que puissent être les allures d'un professeur, ils l'écoutent avec déférence et sténographient attentivement sa leçon, sans lever la tête. Ils jugent peu leurs maîtres, et sont plutôt disposés à les admirer qu'à les dénigrer.

En dehors de l'Université, dans leur genre de vie et dans leurs divertissements, les étudiants ont de même, en général, un respect spontané pour la règle. Livrés à eux-mêmes de bonne heure, puisque c'est à dix-huit ou dix-neuf ans qu'ils sortent du gymnase pour aller dans une ville d'université, ils s'attirent en général peu de reproches.

Ils s'efforcent de se concilier la sympathie de leurs professeurs pour être admis dans leur maison. Beaucoup d'étudiants entrent dans des corporations pour avoir promptement des camarades. Les membres d'une corporation se réunissent plusieurs fois par semaine dans une salle louée par eux, et là ils boivent de la bière immodérément, font beaucoup de bruit, et chantent des « Lieder » bachiques ou patriotiques. C'est là aussi qu'ils conviennent des duels qu'ils soutiendront contre les corporations rivales. La bière et les duels sont leurs principales passions. Chaque corporation a un président élu, qui remplit ses fonctions avec beaucoup de gravité, et n'a d'ailleurs qu'à prononcer le mot : *Silentium !* pour obtenir immédiatement un silence absolu. Quelquefois un professeur, ancien membre de la corporation, prend part à ces réunions fraternelles.

Vers onze heures du soir, un employé de la police vient inviter les étudiants à se retirer, ce qu'ils font tranquillement un quart d'heure après.

Les rapports de la police et des étudiants sont en général pacifiques. Les étudiants ont d'ailleurs, maintenant encore, certains privilèges. En leur qualité d'*Akademiker*, ils ne sont pas traités comme le premier venu. Un étranger, non immatriculé, peut être arrêté et détenu sur de vagues soupçons : un *Akademiker* est libre tant qu'il n'a pas été condamné.

De temps en temps, en l'honneur d'un professeur ou à l'occasion de quelque événement important, les étudiants, revêtus des costumes et des insignes de leurs corporations, font dans la ville des promenades aux flambeaux, musique et bannière en tête. Ils s'arrêtent devant la maison de la personne qu'ils veulent fêter, lui adressent leurs compliments, et lui donnent un concert. Puis ils se rendent à la place de l'Université et jettent leurs torches enflammées les unes sur les autres, ce qui produit un feu énorme. Ils se tiennent en cercle autour du bûcher et chantent gravement, sur un air lugubre, leur fameux *Lied, de Brevitate vitæ :*

Gaudeamus igitur juvenes dum sumus.
Post jucundam juventutem,
Post molestam senectutem,
Nos habebit humus.

Ces manifestations ne donnent lieu à aucun désordre. Les employés de la police y assistent mêlés à la foule.

V

Au point de vue religieux, l'enseignement en Allemagne est caractérisé par la conciliation de l'esprit conservateur et du libre essor de l'activité scientifique. Les professeurs évitent soigneusement tout ce qui pourrait porter ouvertement atteinte à la religion traditionnelle. Ils restent fidèles au langage et aux pratiques consacrés, et ils écartent autant que possible de l'Université les théologiens ou les philosophes qui « vont trop loin ». D'autre part, les doctrines philosophiques et théologiques les plus hardies sont, comme on sait, soutenues assez librement en Allemagne.

Cette conciliation de l'autorité et du libre examen a lieu, non par le moyen de la doctrine thomiste, laquelle fait à la religion et à la philosophie leurs parts respectives, mais plutôt par le moyen de la doctrine de Scot Érigène, suivant laquelle la vraie religion et la vraie philosophie sont au fond identiques (« *Non alia est philosophia et alia religio* ». *De prædestinatione. Proœmium*). Mais voici comment est entendue cette identité.

Il y a en nous, disent les Allemands, deux facultés de connaître : la sensibilité (sens et imagination) d'une part, l'entendement d'autre part. La première a pour objet des images, la seconde des idées. Or, les images et les idées, quoique de nature différente, ne sont pourtant pas entre elles dans le rapport de l'erreur à la vérité. Les images sont la vérité sous sa forme sensible, les idées sont la vérité sous sa forme intellectuelle. Les images et les idées sont deux aspects, deux degrés de la vérité. Appliquant cette théorie à la question des rapports de la religion et de la philosophie, les savants allemands

estiment que toutes deux ent pour objet la vérité touchant le principe des choses, mais que l'une, à proprement parler, considère cette vérité sous sa forme sensible, tandis que l'autre la considère sous sa forme intellectuelle. Le contenu (*Gehalt*) de la religion et le contenu de la philosophie sont une seule et même chose, mais la première traduit la vérité dans un langage approprié aux sens, la seconde la traduit dans un langage approprié à l'entendement. La religion présente sous forme de symboles ce que la philosophie présente sous forme d'idées pures.

Il est donc légitime et nécessaire de conserver la lettre de l'Écriture, qui correspond à une faculté essentielle de l'âme humaine; mais il ne l'est pas moins de donner satisfaction à une autre faculté également essentielle, en cherchant le sens métaphysique caché sous l'enveloppe sensible (γνῶναι τὰ μυστήρια τῆς βασιλείας τῶν οὐρανῶν. Saint Matthieu, XIII, 11).

De l'image pure à l'idée pure il y a un grand nombre de degrés qui correspondent aux différentes phases de la culture intellectuelle.

Le devoir des prédicateurs, suivant les professeurs allemands, c'est de présenter la vérité sous une forme appropriée à l'état d'esprit des auditeurs.

Devant un auditoire peu exercé à comprendre la vérité sous sa forme abstraite, il convient de s'en tenir au sens littéral des livres canoniques. Devant un auditoire plus cultivé, on peut commencer à dégager l'esprit de la lettre. Devant un auditoire très-éclairé, on ne rejettera pas la lettre de l'Écriture, mais on la considérera uniquement au point de vue allégorique, on l'interprétera d'une manière aussi raffinée que possible, on en extraira la quintessence.

Un homme qui « va trop loin », c'est un homme qui parle le langage de la religion philosophique devant ceux qui ne sont pas encore mûrs pour l'entendre.

Grâce à ce système d'interprétation allégorique, les termes de la théologie se trouvent acquérir une ambiguïté qui permet de conserver le langage traditionnel, tandis que l'on subtilise de plus en plus sur les idées.

Le mot « *Glaube* », foi, signifie aux yeux du vulgaire la croyance à la révélation. Aux yeux du théologien rationaliste, il signifie, au fond, « une conviction appuyée, non sur une autorité s'imposant du dehors, mais sur des raisons subjectives ou intérieures ». Aussi le prédicateur rationaliste ne fait-il pas difficulté d'exalter cette parole de saint Paul : « Nous ne cheminons pas dans le monde des sens, mais dans le monde de la foi. » (2e épître aux Corinthiens, v, 7.)

Le mot « *Religion* » signifie aux yeux du vulgaire le culte qu'on rend à la divinité, conçue comme un être surnaturel. Aux yeux du théologien rationaliste, il n'y a, au fond, rien de surnaturel, et la religion est simplement « le sentiment de notre dépendance à l'égard de l'ensemble éternel des choses ». Par suite, le prédicateur rationaliste n'est nullement embarrassé pour recommander à ses auditeurs de rester fidèles à la religion.

Il en est de même du mot « *Kirche* », église, qui, selon les théologiens rationalistes, signifie, au fond, « une association libre de personnes qui ont en vue de travailler à leur perfectionnement moral, et que ne lie d'ailleurs aucune adhésion à une confession de foi quelconque. »

En général, les termes relatifs aux objets de la religion ne sont pas, en allemand, des expressions spéciales, telles que « rédemption », « péché », « faire son salut ». Les mots allemands « Erlœsung » (rédemption), « Sünde » (péché), « Heil » (salut) sont des mots de la langue commune qui veulent dire « délivrance », « crime », « guérison ». Il en résulte que l'on peut prononcer ces mots consacrés par la tradition sans renoncer au rationalisme, pourvu que tacitement on les prenne dans leur sens naturel, non dans leur sens surnaturel.

C'est ainsi que l'on concilie en Allemagne le libre examen et la tradition, et l'on constate que l'un subsiste, en effet, à côté de l'autre, si l'on examine les ouvrages des savants d'une part, l'esprit du public d'autre part.

Les ouvrages des savants ont pour objet d'exposer la vérité plus ou moins dégagée de son enveloppe symbolique. Ces doctrines, souvent très-hardies, pourraient être mal interprétées par le peuple. Aussi sont-elles exprimées dans un langage technique, intelligible pour les seuls initiés. Les citations sont données en grec et en latin, et sans traduction. Les auteurs de ces ouvrages peuvent tout mettre en question; ils peuvent contester l'authenticité des documents les plus considérables : le peuple, à qui ces livres font l'effet d'hiéroglyphes, ignore que telle est, au fond, la pensée de ses prédicateurs.

Le peuple reste donc fidèle aux croyances traditionnelles. Il continue à aller tous les ans, à Worms, saluer la statue de Luther. Comme le nom de Luther est sans cesse dans la bouche de ses pasteurs, il pense que c'est la doctrine de Luther, à peu de chose près, qu'on lui enseigne aujourd'hui encore, et il écoute avec vénération l'écho un peu altéré de la parole du messie allemand.

De la sorte, savants et simples d'esprit sont unanimes pour respecter et pratiquer la religion, entendue de telle ou telle manière. La religion est mêlée à la vie, et imprime son caractère sur la conduite en général. La lecture de la Bible reste la lecture ordinaire des Allemands. Les expressions, les exemples tirés de la Bible reviennent fréquemment dans leurs discours.

Le zèle religieux est extrêmement vif. La conversion des écoles primaires confessionnelles en écoles mixtes, qui a eu lieu en 1869 dans plusieurs villes du midi de l'Allemagne, n'a pas été une victoire de la tolérance sur l'esprit de secte, mais une victoire du protestantisme sur le catholicisme.

La communauté de religion est un puissant motif de rapprochement en Allemagne. Il est difficile à un État catholique d'entraver l'unification des pays protestants de l'Allemagne. Mais il pourrait aussi arriver qu'il fût difficile à la partie protestante de l'Allemagne de maintenir sous sa domination la partie catholique, si celle-ci se voyait sérieusement soutenue par une puissance qui professât la même foi religieuse.

VI

En dernier lieu, si l'on considère l'enseignement en Allemagne dans ses rapports avec la politique, on voit qu'il est donné dans un esprit conservateur en ce qui concerne la politique intérieure, et dans un esprit national plus ou moins modifié par l'influence prussienne, en ce qui concerne la politique extérieure.

Le rôle que doivent remplir les Universités relativement à la politique intérieure est ainsi défini dans les statuts de l'Université de Bonn, auxquels les statuts des autres Universités sont, à cet égard, assez analogues : « Le but de cette

Université est de donner aux jeunes gens la culture morale et religieuse, les opinions saines, les tendances conservatrices, les connaissances théoriques et pratiques qui leur sont nécessaires pour remplir dignement les fonctions de l'État et de l'Église. » (Statuts de l'Université de Frédéric-Guillaume, Université de Bonn, 1er chap.)

Il peut paraître difficile que les professeurs allemands, célèbres par la hardiesse de leurs doctrines, se conforment à de telles prescriptions. Toutefois, il est certain qu'en fait ils savent généralement tirer de leurs systèmes de métaphysique même les plus subversifs les conséquences politiques les plus conformes à l'ordre établi. Les penseurs les plus éloignés les uns des autres en théorie se réunissent pour enseigner le respect du passé en même temps que l'amour du progrès. Ils mettent en pratique la maxime de Descartes, qui regardait comme invraisemblable « qu'un particulier fît dessein de réformer un État en y changeant tout dès les fondements, et en le renversant pour le redresser », et qui ajoutait : « Ces grands corps sont trop malaisés à relever étant abattus ou même à retenir étant ébranlés, et leurs chutes ne peuvent être que très-rudes. » (Descartes, *Discours de la méthode*, 2e partie.)

Les Allemands ont été jadis très-passionnés pour les nouveautés qu'ils voyaient éclore chez leurs voisins. Le vieux Kant rompait avec ses habitudes les plus chères pour aller au-devant des messagers de la Révolution française, des messagers de la bonne nouvelle (*die ersten Verkünder der Botschaft.* Gœthe, *Hermann et Dorothée* : Clio.) » Quel ne fut pas notre enthousiasme, dit le juge dans *Hermann et Dorothée*, quand nous entendîmes parler de droits communs à tous les hommes ! Alors chacun espéra vivre pour son propre compte. On croyait voir tomber les chaînes qui pesaient sur les sociétés, et que tenaient en main l'oisiveté et l'égoïsme. » (Gœthe, *ibid.*) L'enthousiasme ne fut pas de longue durée. Les Allemands furent saisis d'horreur à la vue des excès de la Révolution, et ils s'écrièrent : « Que l'homme ne parle plus jamais de liberté, comme s'il pouvait se gouverner lui-même. A peine les barrières sont-elles levées que l'on voit se déchaîner tous les mauvais instincts que la loi refoulait dans les profondeurs de son être. » (Gœthe, *ibid.*)

Les professeurs allemands inculquent aux élèves le respect de la loi, la crainte des changements brusques, la défiance à l'égard des progrès qui ne sont pas préparés de longue main. On enseigne minutieusement tout le détail des anciennes coutumes allemandes, de manière à bien faire connaître aux jeunes gens ce qui est conforme et ce qui répugne au génie national.

Le droit politique (*Staatsrecht*) est enseigné à l'Université comme le droit civil. On peut penser que les jeunes gens allemands ne considèrent pas la participation de tous aux affaires publiques comme un droit naturel et sacré ; car ils entendent sans étonnement leurs maîtres soutenir cette doctrine, que l'intérêt du pays est la seule mesure de la collation des droits politiques.

Dans le cours de l'enseignement et dans toutes les solennités universitaires, les professeurs et les étudiants témoignent spontanément de leur attachement aux souverains.

Il y a des États où le souverain porte le titre de recteur de telle ou telle Université. Dans le grand-duché de Bade, par exemple, ce titre a été décerné au duc Charles-Frédéric, qui a restauré l'Université de Heidelberg, après le traité de Lunéville (1801). Les professeurs se montrent peu jaloux pour eux-mêmes de ce titre, qui confère en somme au grand-duc plus d'honneur que de pouvoir effectif. Il leur importe peu que le souverain soit de nom le chef de l'Université, pourvu qu'en fait ils soient eux-mêmes à peu près indépendants du gouvernement. La chose sans le nom leur paraît plus précieuse que le nom sans la chose.

En dehors de l'Université, les professeurs manifestent le même esprit conservateur. Ils considèrent comme très-naturel et très-légitime le système des candidatures recommandées par le gouvernement. Ils l'approuvent particulièrement dans les États où l'opposition a un caractère révolutionnaire. Pour eux, dans les Chambres ou dans les réunions publiques, quand ils ne soutiennent pas le gouvernement, ils ne lui font du moins qu'une opposition constitutionnelle.

Ils prennent part aux réunions des ouvriers. Ils y combattent les doctrines socialistes de Lasalle avec beaucoup de zèle et sont écoutés en général avec déférence.

Ils sont modérément partisans de la démocratie. Ils tendent plutôt à s'en éloigner qu'à s'en rapprocher. Ils laissent les institutions démocratiques à la Bavière ultramontaine et ignorante. *Die ultramontanisch-demokratische Partei*, tel est le nom étrange du parti qu'ils combattent, et qui est d'ailleurs peu important dans l'ensemble de l'Allemagne.

Il existe à Heidelberg un établissement appelé Muséum, qui renferme des salles de lecture fréquentées principalement par les professeurs et les étudiants. Les journaux démocratiques y sont en très-petit nombre. Un journal français radical, qu'on y avait introduit à côté des publications françaises qui s'y trouvaient déjà, en a promptement disparu.

Parmi les corporations des étudiants, quelques-unes ont eu autrefois un caractère démocratique. Elles ont changé de couleur et sont aujourd'hui attachées au régime actuel.

Tel est l'esprit des Universités allemandes relativement à la politique intérieure. Ces préoccupations sont d'ailleurs dominées par le soin de la politique extérieure, qui tient une très-grande place dans les esprits.

La grandeur nationale, dans l'ordre militaire et dans l'ordre intellectuel, l'extension de l'influence nationale : ces mots font battre tous les cœurs, particulièrement dans les Universités.

Depuis que l'esprit national, étranger au génie allemand, a été suscité au début de ce siècle par les guerres de l'empire, depuis qu'ont retenti en 1808 et surtout en 1813 les discours de Fichte, les pamphlets de Kotzebue, les chants patriotiques de Kœrner et de Fr. Schlegel, les Allemands n'ont cessé de tendre vers l'unité, et les corps enseignants en particulier se sont donné pour tâche de travailler à la formation de la « grande patrie » (*das grosse Vaterland*).

Cette œuvre pouvait être accomplie de deux manières : soit par l'établissement d'un pouvoir central vraiment fort, auquel tous les États allemands auraient participé en proportion de leur importance ; soit par la suppression de l'autonomie des petits États au profit d'un grand, pourvu déjà d'une organisation puissante.

Le premier mode d'unification a eu longtemps une grande popularité. C'est ce qu'on peut proprement appeler le courant allemand. Un grand nombre de savants se sont appliqués à démontrer qu'il y avait dans la littérature et dans les coutumes des différents États allemands la marque d'une nationalité commune et le principe d'une fusion politique. A cet effort, conçu dans un sens véritablement allemand, se ratta-

Digitized by Google

chent des ouvrages célèbres, tels que l'*Histoire de la littérature poétique nationale des Allemands*, pas Gervinus ; l'*Histoire de la littérature nationale allemande depuis Lessing*, par Hillebrand ; l'*Esquisse de l'histoire de la littérature allemande*, par Koberstein ; l'*Histoire du droit allemand*, par Zœpfl, etc.

Ces professeurs s'efforçaient de donner à leur enseignement un caractère exclusivement allemand. Ils exaltaient Lessing, qui avait rompu avec l'imitation du français ; ils débarrassaient la langue des tournures et des mots français qui s'y étaient introduits ; ils démontraient que l'Allemagne se suffit à elle-même, et qu'elle est assez riche pour se dispenser de rien emprunter à ses voisins. Leurs dispositions à l'égard de la France étaient d'ailleurs exemptes d'hostilité agressive.

Les hommes qui écrivaient et parlaient dans ce sens ont fermé l'unité allemande : d'autres en ont profité.

En 1864, la question de savoir de quelle manière et dans quel sens serait consommée l'unification de l'Allemagne s'est débattue entre l'Allemagne proprement dite, la Prusse et l'Autriche ; en 1866, cette question a été résolue définitivement. Depuis 1866, le courant prussien l'a emporté. Ce dénouement a été avant tout l'effet des événements militaires ; mais la Prusse a confirmé sa victoire matérielle par une victoire morale en employant, entre autres moyens, les deux suivants :

D'abord elle n'a pas prétendu refouler le courant allemand qui lui faisait obstacle ; elle a feint d'y entrer elle-même. Elle n'a pas travaillé à éliminer l'élément hostile, mais à l'absorber et à se l'assimiler. Elle a pris en main la direction du mouvement national en protestant qu'elle n'en modifierait en aucune façon le caractère. Elle a masqué la Prusse sous l'Allemagne. Elle a soutenu qu'elle n'était que l'instrument des volontés de l'Allemagne, le bouclier de l'Allemagne, l'épée de l'Allemagne. Elle a évité de prononcer le nom de Prusse, elle repoussait comme une odieuse calomnie le reproche de « prussifier » (*preussificiren*, *verpreussen*) l'Allemagne. Elle a sacrifié le mot à la chose. Elle aurait consenti à ce que le nom de Prusse fût rayé de la carte, à ce que l'entrée officielle des États du Sud dans la Confédération du Nord fût indéfiniment ajournée, si elle avait jugé ces sacrifices nécessaires pour assurer sa domination effective.

C'est dans ce sens que parlaient un grand nombre de professeurs, notamment dans les cours d'histoire. Les plus dévoués à la cause prussienne étaient les plus attentifs à taire le nom de la Prusse et à ne parler que de l'Allemagne. A les entendre, le rôle, peut-être un peu trop considérable que jouait la Prusse en Allemagne depuis 1866, était purement transitoire. La Prusse intervenait un peu dans les affaires des États pour hâter l'unification. Mais elle s'effacerait quand une fois serait constituée la grande patrie allemande.

Le second moyen qu'employa la Prusse pour gagner les esprits fut d'entretenir, d'accroître et d'exploiter les rancunes et les appréhensions des Allemands à l'égard de la France. Par ce moyen, la Prusse rendait la guerre constamment imminente, et devenait le refuge et le chef indispensable de tous les petits États allemands, moins bien organisés qu'elle au point de vue militaire. Une guerre faite en commun, ou tout au moins la perspective d'une guerre, était éminemment propre à servir les desseins de la Prusse.

Aussi voyait-on les professeurs travailler de tout leur pouvoir à aigrir les esprits. Ils faisaient de l'érudition une arme politique, accumulant des textes pour démontrer que tel pays, français de cœur, était de nationalité allemande. Ils traitaient de préférence les sujets irritants, et d'une manière irritante ; ils revenaient continuellement sur les guerres de l'empire, et s'attachaient, non à chercher impartialement la vérité, mais à rendre odieux le nom de Napoléon.

Ils parlaient avec chaleur des sentiments qu'éprouve un Allemand lorsque, visitant Paris, il voit la colonne Vendôme et l'Arc-de-Triomphe. Ils faisaient des discours véhéments sur l'histoire du château de Heidelberg, brûlé par les Français il y a près de deux cents ans.

Ils relevaient soigneusement les discours ou les ouvrages français conçus dans un sens hostile à la Prusse, c'est-à-dire, suivant eux, à l'Allemagne.

Ils représentaient tous les Français comme passionnés pour le bonapartisme, c'est-à-dire, selon eux, pour les guerres de conquêtes. Un professeur populaire disait un jour dans une leçon d'histoire où il avait montré dans Napoléon Ier le fléau de l'Allemagne : « Aujourd'hui encore tous les Français sont fanatiques de Napoléon. » (*Alle Franzosen schwärmen für Napoleon*).

Ils disaient que les Français étaient toujours disposés à imposer aux autres nations, même par la force, leurs principes de politique intérieure. La Révolution française, dont l'Allemagne fut jadis enthousiaste, ils la représentaient comme ayant, avant tout, de parti pris, un caractère agressif à l'égard des autres nations. « La Révolution française, disent les professeurs Sybel et Hœusser, n'a jamais rien su de ce prétendu rôle défensif que lui ont attribué les fictions des historiens français ; elle a eu un rôle agressif dès l'origine et avec la conscience claire de ce qu'elle faisait. » (Voy. *Literarisches Centralblatt*, 23 oct. 1869).

C'est dans cet esprit, prussien d'une part, et antifrançais d'autre part, qu'était en général donné l'enseignement. Il fructifiait à ces deux points de vue.

Le 3 juillet 1869, les étudiants fêtèrent Kœniggrætz (Sadowa). Des Saxons, des Wurtembergeois, des Hessois, trinquèrent en souvenir de l'événement qui avait mis leur pays sous la domination de la Prusse. Entrer dans la confédération du Nord (où la Prusse nomme seule tous les membres des comités de l'armée et de la marine), c'était aux yeux des étudiants de l'Allemagne du Sud se rallier à la grande patrie. Telle était leur pensée quand ils chantaient : *An's Vaterland, an's theure schliess dich an !* « Viens te joindre à la patrie, à la patrie si chère ! »

Quant aux invectives contre la France, on comprend aisément quelle portée elles avaient auprès d'auditeurs qui se rappelaient des paroles officielles telles que celles-ci, prononcées à la fin de septembre 1866, au Parlement, par M. Twesten, ministre des finances de la Prusse : « Tout le monde pense en France qu'il faut s'opposer à l'unification de l'Allemagne et maintenir le morcellement et la faiblesse de celle-ci. A cela il a été fait une réponse. M. le président du conseil (M. de Bismarck) a montré, par sa politique, que nous étions en état, non-seulement de profiter de l'occasion, mais encore de *faire naître* l'occasion de procurer à la Prusse son agrandissement nécessaire, et par suite, l'unité à l'Allemagne. »

Les étudiants étaient en général animés d'une vive haine contre la nation française, comme le prouvaient leurs chansons favorites. L'une d'elles est un éloge de Blücher, datant de 1813. Ils la chantaient avec tout l'enthousiasme qu'elle

Digitized by Google

avait pu inspirer à l'époque où elle fut composée. Elle se termine ainsi :

« C'est pourquoi soufflez, trompettes, parlez, hussards ! Et toi, feld-maréchal, fonds sur l'ennemi comme un ouragan. Cours au devant de la victoire, vers le Rhin, au delà du Rhin ! Vaillante épée, pénètre jusqu'au cœur de la France ! »

Et si l'on demandait aux étudiants quel intérêt l'Allemagne pourrait donc avoir à faire la guerre à la France, ils répondaient que la grande patrie allemande ne serait pas constituée, tant que l'Alsace et la Lorraine resteraient françaises.

VII

En résumé, l'esprit actuel de l'enseignement et de l'éducation publics en Allemagne est de former des hommes sains, vigoureux, durs à la fatigue; érudits et imbus d'idées toutes faites plutôt que gens de goût et d'imagination; spontanément soumis à la règle ; attachés, à travers des compromis dont ils ont plus ou moins conscience, à la religion traditionnelle; conservateurs dans la politique intérieure, et animés, vis-à-vis de l'étranger, d'un sentiment à la fois national et prussien.

Considérés ainsi dans leur ensemble, l'enseignement et l'éducation publics en Allemagne apparaissent comme un vaste système dont tous les éléments concourent à une même fin. Cette fin, c'est le développement, non de ces qualités chevaleresques et parfois dangereuses qui portent l'homme à vouloir le bien de ses semblables et de tous les peuples autant et plus que le sien propre, mais de ces qualités prosaïques et immédiatement utiles qui procurent l'intérêt privé et l'intérêt du pays.

L'homme façonné selon la méthode allemande sera, sinon généreux, désintéressé, capable d'héroïsme, du moins soigneux de sa santé, prudent, prévoyant, rangé, honnête, économe, laborieux; en un mot il possédera toutes les qualités qui peuvent servir à l'individu.

De même, dans la vie publique, il sera, sinon passionné pour le progrès et l'idéal, avide de transporter dans les institutions les idées qu'il trouve grandes et belles, ardent à propager chez autrui les doctrines dont il est épris lui-même, du moins propre aux fonctions militaires, exact observateur de la discipline, soumis au gouvernement et aux lois, plus jaloux de grandeur nationale que d'indépendance personnelle, disposé à trouver légitime et conforme aux vues de la Providence tout ce qui abaisse les nations voisines, pourvu en quelque sorte d'une conscience morale et religieuse pour laquelle la prépondérance nationale sera en définitive la règle supérieure; en un mot, il possèdera toutes les qualités qui peuvent servir à la nation.

Qu'il se produise maintenant des circonstances propres à faire converger vers un même point toutes les ressources créées par ce système; qu'un intérêt commun, et surtout qu'un homme vienne réunir en un faisceau toute une génération ainsi façonnée, et l'on verra surgir une force imposante, qui renfermera sans doute un principe de caducité, puisqu'elle aura pour condition une unité produite par de circonstances qui peuvent disparaître; mais qui n'en sera pas moins réelle et en un sens indestructible, parce qu'elle reposera sur des individus prédisposés par l'éducation au rôle qu'on leur fait jouer.

Em. Boutroux.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie française

L'Académie procédera, dans sa séance du jeudi 28 décembre prochain, à l'élection de quatre nouveaux membres, en remplacement de MM. de Montalembert, Villemain, Prévost-Paradol et Mérimée.

En lisant les noms des quatre académiciens qu'il s'agit de remplacer, tous quatre écrivains éminents, on se demande si le moment actuel pourra fournir quatre écrivains dignes de leur succéder, et qui ne soient pas trop loin d'eux.

Les candidats dont on parle sont MM. le duc d'Aumale, Littré, About, Dumas fils, Taine et Barthélemy Saint-Hilaire.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1871

Est-ce bien Lysias qui a prononcé l'oraison funèbre des guerriers morts à Coronée, ou serait-ce un autre que Lysias ? Tel est le procès qui se débat en ce moment devant le tribunal de l'auguste assemblée. Cette matière est si grave que le juge d'instruction chargé de découvrir *is qui fecit* tourne, retourne et secoue dans tous les sens le corps du délit, à savoir le texte de la fameuse oraison, sans oser formuler de conclusion. Rien ne presse, l'Académie a le temps d'attendre et nous n'aurons pas moins de patience que l'Académie.

Pour moi je rêve (que Lysias me soit léger !) aux deux sujets que l'Académie vient de proposer au concours: *Construction grammaticale dans les langues Aryennes* — *Guerres des Byzantins contre les Musulmans jusqu'à* (*et y compris* sans doute) *l'empire d'Héraclius.* « Voilà, me dis-je, deux sujets dont le public ne saisira guère l'importance, deux sujets pour lesquels il ne se présentera peut-être point de candidats. L'Orient des Védas et l'Orient de Mahomet sont partout cachés sous ces problèmes. Que de préjugés à dissiper, que de grands faits à remettre en lumière ! Encore un peu j'allais m'assoupir entre le sanscrit et l'arabe pendant qu'un voisin someillait en grec...

— Et les Prussiens ne sont pas encore sortis de France ! s'écrie, autant qu'il est possible de s'écrier à voix basse, un académicien fort animé. »

La conversation roulait sur l'éventualité du retour de la guerre, sur la défense du territoire français, sur la question des camps retranchés dont l'Académie s'était préoccupée dans la précédente séance. Cette question des camps retranchés a, paraît-il, fait beaucoup de chemin dans les derniers temps. Le gouvernement s'en est saisi, il fait un essai de ces camps aux environs de Lyon, à Menduel et à Saint-André de Corcy; il se propose, dit-on, d'en établir un à Nancy.

Les Anglais même traitent cette grave question, ils se demandent comment ils défendraient leur île si, par quelque catastrophe imprévue, la mer qui les protége laissait le passage libre à une invasion. « L'Angleterre, dit le *Saturday Review*, est si peu étendue, si facilement et si rapidement traversée, son organisation militaire est si défectueuse, qu'elle est exposée au risque de se voir accablée par un seul coup. Qu'un ennemi débarque, sur quelque point que ce soit, entre Douvre et Bogeor, il n'est pas probable qu'il livre plus d'une bataille avant d'arriver à Londres. »

Digitized by Google

Et le journal conclut qu'il faut établir aux abords de la capitale des camps retranchés.

Malheureusement on semble, au delà comme en deçà de la Manche, tomber dans cette erreur que les camps retranchés doivent se multiplier sur toute l'étendue du territoire. « Erreur funeste, insinue un homme de guerre : Metz était un formidable camp retranché ; à quoi cette position lointaine a-t-elle servi quand l'ennemi, la débordant de toutes parts, est venu nous frapper au cœur en s'attaquant à Paris? Supposez l'armée de Bazaine campée en avant du Mont-Valérien au lieu de l'être au Ban-Saint-Martin, et comparez la différence des situations. C'est autour du corps de place, c'est autour du centre stratégique qu'il faut disposer les camps retranchés : les points les plus favorables à leur établissement sont les environs de Senlis, Meaux et Melun.

» Mais nos frontières? Nos frontières, qu'elles soient ou non garnies de places fortes, seront à couvert tant que nos armes seront victorieuses, à découvert quand nos troupes auront été défaites. Dans ces derniers cas il importe que nos soldats n'aient d'autre refuge que les abords de la capitale. En concentrant leur retraite sur un seul point stratégique, ils ralentiront d'autant la rapidité des approches de l'ennemi ; quand ils l'auront effectuée ils se retrouveront en nombre et à portée de toutes les ressources qui affluent en pareil cas au cœur de la nation. »

Que le lecteur me le pardonne, voilà tout ce que j'ai retenu de la dissertation relative à Lyaias.

Académie des sciences morales et politiques

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1871. — PRÉSIDENCE DE M. JULES SIMON.

La vie et les œuvres de Channing, tel était le sujet de concours heureusement choisi par l'Académie (section d'économie politique). Channing, un second Franklin, un troisième Socrate, était peu connu en France ; quelques conférences, quelques comptes rendus de notre *Revue* ont appelé sur son nom l'attention publique. Nous attendions du concours proposé par l'Académie des sciences morales et politiques une étude satisfaisante et suffisante qui rendît le propagateur américain sympathique au public français.

M. *Baudrillart* nous apprend que nous sommes déçus. « Nous avons eu, dit-il, deux mémoires sur Channing, tous deux traités avec érudition et talent, mais tous deux incomplets. » Si le style académique n'y fait pas défaut, le style, tel que le goûtent nos modernes Athéniens, pèche par plus d'un archaïsme et d'un néo-anglicanisme. Passe encore si les auteurs ne s'étaient crus obligés de farcir leurs *mémoires* de citations innombrables, commentées d'interminables analyses. « Ces mémoires, dit M. Baudrillart, sentent trop leur compilateur. »

Le procès-verbal (un personnage diplomatique, parfois monotone, mais toujours d'une exquise courtoisie, toujours ganté, toujours préoccupé de rajuster le nœud de sa cravate officielle) a traduit, en termes de chancellerie, le rapport de M. Baudrillart.

« Nous ne doutons pas, a-t-il dit, que les éminents auteurs des mémoires sur Channing ne veuillent, sur notre invitation, fournir la nouvelle carrière d'un second concours. Qu'ils laissent de côté les citations, les analyses, se préoccupent moins de l'Académie et plus du public; qu'ils cherchent à franciser Channing ; et, surtout, qu'ils fassent ressortir l'idéal dont s'est inspiré le célèbre Américain : il est utile, il est nécessaire de montrer en lui le philosophe chrétien qui s'est appuyé constamment sur les croyances et les vérités supérieures uniformément admises par tous les peuples de la civilisation occidentale. A défaut, d'ailleurs, de ces considérations d'ordre politique et d'actualité, on ne saurait, sans infidélité biographique, omettre ce trait distinctif du caractère et de l'œuvre de Channing. »

Le concours a donc été renvoyé, pour l'échéance de la remise des mémoires, au 31 décembre 1872. Même date a été assignée pour la remise des manuscrits sur les deux questions : 1° *Influence des climats sur le développement des sociétés humaines ;* 2° *Étude historique sur les principales variations des valeurs d'échange et notamment des métaux précieux.* Ces deux concours avaient été ouverts pour l'année 1871 ; croirait-on qu'il n'y a eu aucun mémoire présenté? Le fait est réel et constaté; pourtant les questions posées n'étaient point oiseuses, il ne faut pas beaucoup de réflexion pour y attacher un vif intérêt. Au besoin nous adjurerons l'*école libre des sciences politiques* d'inviter quelques-uns de ses futurs élèves à se présenter comme adjudicataires.

M. *Nourrisson* prend la parole pour analyser un des ouvrages offerts récemment à l'Académie : *Histoire de la philosophie en Europe*, par M. Weber, professeur au séminaire protestant de Strasbourg; beau volume in-8 de plus de 700 pages, dont le manuscrit n'a pu, dit le rapporteur, être soustrait qu'à grand' peine aux flammes allumées par les obus d'outre-Rhin. Sauf les lacunes, tous les sujets entrepris par l'auteur ont été consciencieusement et magistralement traités ; le style est correct, sauf quelques germanismes ; malheureusement, M. Weber ne connaît plus de philosophes en France depuis la fameuse révocation de l'édit de Nantes ; il en résulte qu'il enjambe irrévérencieusement tous les travaux dont nous nous faisons gloire. Ce n'est pas une lacune, c'est un gouffre que cet exclusivisme de l'auteur.

M. *Perrens*, un des lecteurs ordinaires, hier lauréat du prix d'éloquence de l'Académie française pour son *Éloge de Sully*, demain lauréat (cette indiscrétion n'en sera plus une quand ces lignes seront imprimées) de l'Académie des sciences morales et politiques, reprend la lecture de son introduction à l'*Histoire des luttes du pouvoir spirituel et temporel pendant le règne de Henri IV et la régence de Marie de Médicis.* Après avoir retracé dans ses précédentes lectures les *démêlés* (le mot est doux) de Philippe le Bel avec Boniface VIII, les délibérations du Concile de Constance, la promulgation, par Charles VII, de la pragmatique sanction contestée depuis saint Louis, les preuves d'attachement données par le clergé gallican, le Parlement et l'Université à cette charte constitutionnelle de la souveraineté pontificale, M. Perrens, disons-nous, aborde aujourd'hui l'examen de son sujet sous le règne de François Ier. L'Académie semble froide au début, les visages ont une expression analogue à celle de ces convives qui auraient oublié de consommer le plat de la veille quand il était à point et le voient reparaître réchauffé. Mais bientôt l'attention se réveille, on écoute, on fait silence.

Au lendemain de la conquête du Milanais, le roi, « nommé chevalier par Bayard », recherchant l'alliance des Suisses et celle du pape, s'accorda avec Léon X à la condition d'abolir la pragmatique sanction. Cette *pragmotique* comme on l'appelait simplement alors, proclamait la supériorité des décisions des Conciles sur celles du souverain pontife, laissait aux chapitres des églises et des monastères l'élection des évêques et des abbés, et supprimait les *annates* ou traitements des siéges qui revenaient à la cour de Rome pendant la première année de leur vacance. Le concordat conclut en 1516 entre Léon X et François Ier abolissait toutes ces dispositions. Il proclamait la supériorité des papes sur les Conciles, leur rendait les *annates* et enlevait au clergé tant régulier que séculier le droit de nommer lui-même ses chefs. L'élection des abbés et des évêques devait être faite par le roi et soumise à la sanction du pape. La nation fit une vive résistance à la mise en application de ce concordat. Le clergé continua à nommer ses chefs, l'Université, non-seulement refusa d'enregistrer la bulle et les ordonnances, mais en interdit publiquement la promulgation, le Parlement de Paris, imité par les parlements de province, refusa au concordat la sanction de son autorité légale. Il ne voulut pas d'abord entériner les lettres patentes, puis, menacé d'être jeté en bloc « dans un cul de basse fosse », il procéda à cet enregistrement non sans ajouter qu'il y était contraint et forcé. Plus tard il ne manqua jamais, lorsqu'il y avait compétition pour une charge ecclésiastique entre

un mandataire du roi et un mandataire de l'élection, de donner gain de cause à ce dernier. Tout monarque qu'il était, François Ier dut, en fin de compte, fermer les yeux sur cette résistance.

Mais bientôt, dit M. Perrens, surgit une société qui, en supplantant l'Université et en s'emparant de l'enseignement, devait renverser tous les obstacles opposés par l'Église gallicane. Ce fut la société de Jésus dont l'auteur retrace brièvement les débuts et les premiers progrès.

A ce moment, la lecteur est interrompu par M. Jules Simon, président, qui annonce que l'Académie va se former en comité secret pour délibérer sur deux questions à mettre au concours. La séance est levée.

BIBLIOGRAPHIE

Nouveau cours de philosophie, par Henry Joly, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Dijon (1).

On prétend qu'en Allemagne un manuel de science est une œuvre faite de main de maître, renferment toujours le résumé clair, souvent méthodique, des derniers travaux faits sur l'objet de cette science; tandis qu'en France ce serait quelque chose d'incomplet, de superficiel, de suranné, vraie pacotille de commerce, destinée à se vendre beaucoup et à servir peu. Je ne sais ce qu'il y a de vrai dans ce jugement porté aux livres élémentaires de ces deux pays, mais ce que je puis dire, c'est que le *Cours* de M. Joly se rapproche bien plus de la manière allemande que du procédé français. C'est un ouvrage aussi complet qu'il doit l'être pour les lecteurs auxquels il s'adresse, mettant à profit les observations les plus récentes de la psychologie contemporaine, tant étrangère que française, et n'oubliant jamais que la vie du philosophe est une vie de lutte et de discussion; que le spiritualisme est sans cesse attaqué avec de nouvelles armes, et qu'il faut sans cesse approprier la défense au système de l'attaque.

On peut voir, page 234, la discussion serrée et décisive contre l'*hypothèse matérialiste*: « Les explications que nous venons de donner ne suppriment sans doute pas tout inconnu. Après avoir trouvé dans la conscience de nous-même la claire conscience de l'esprit et de sa double activité, il est un de ces deux modes d'activité que nous ne pouvons suivre jusqu'au bout. Comment s'opère, si l'on peut ainsi s'exprimer, la première rencontre et la première jonction de cette force, et de ce qu'on appelle sa matière? C'est là que pour nous gît l'inconnu. Mais, néanmoins, tout ce que nous avons établi demeure inébranlable : car, c'est du connu que nous sommes partis, et le fait de conscience, que nous avons analysé, constitue la plus immédiate et la plus positive des expériances. »

« Le matérialisme suit une marche tout opposée. Délaissant le témoignage de la conscience, c'est dans l'idée obscure de la matière qu'il prend son point de départ; et c'est à cette matière, passant par des complications toujours croissantes, qu'il croit devoir rattacher non-seulement la vie du corps, mais encore toute la vie de l'esprit. On peut montrer, en quelques mots, combien cette méthode est arbitraire, incertaine et impuissante. »

Voilà bien la vraie menière de combattre une doctrine; l'attaquer dans son principe, en faire une question de méthode, au lieu de se livrer à des déclamations contre cette dortrine, d'en montrer les conséquences dangereuses pour la société, de dénoncer les vices et les défauts de ceux qui l'adoptent et la propagent. La réfutation de M. Joly est la seule sciantifique; l'autre, est un exercice oratoire, d'un goût douteux.

Une des parties les plus remerquables du livre que nous recommendons, c'est la logique : la question de la méthode dans les diverses branches des connaissances humaines y est traitée avec soin, avec une étendue suffisante, et les exemples empruntés à la physique, à l'histoire naturelle, aux mathématiques, donnent, à cette composition, une rigueur et un charme de nouveauté qui ne peuvent manquer de frapper et de séduire les jeunes esprits auquels l'ouvrage est destiné. L'auteur s'était admirablement préparé à écrire, sur ces matières, par un Mémoire sur l'*Instinct*, qui a été couronné par l'Académie française.

Le *Cours de philosophie* a des visées moins hautes, ne brigue pas d'aussi illustres suffrages, mais il rendra d'incontestables services à l'enseignement de la philosophie, le plus difficile et le plus délicat que nous connaissions. J. Tissanaier.

(1) Un volume in-12. Jules Delalain.

Les races humaines, par L. Figuier, un vol. grand in-8, avec 334 gravures. — **Voyages et aventures dans l'Alaska (ancienne Amérique russe)**, par F. Whymper, traduit de l'anglais, un vol. grand in-8, avec 37 gravures et une carte. — Paris, Hachette.

La curiosité qui s'attache aujourd'hui à l'histoire des races humaines et aux singularités qu'elles présentent fera le succès du nouveau livre de M. Figuier. Il expose sommairement, avec cette facilité qu'on connait à l'auteur, la distribution des races sur le globe, et il décrit leurs caractères et leurs usages d'un bout du monde à l'autre. L'homme civilisé et l'homme sauvage y figurent également. Un nombre considérable de très-belles gravures forment comme un cours d'ethnographie en tableaux, plein de détails intéressents (on y trouve jusqu'à un dessin représentant les pieds déformés des femmes chinoises), et qui pourrait presque dispenser de lire le texte.

L'ethnographie tient aussi quelque place, quoique traitée en passant, dans les voyages dans l'ancienne Amérique russe de M. Whymper. On n'a guère fait attention en Europe à l'achat de ce vaste territoire par les États-Unis. L'activité américaine le transformera bientôt; mais l'intérieur des terres a été peu exploré jusqu'ici, et le voyage de M. Whymper abonde en tableaux pittoresques comme en scènes émouvantes. L'auteur termine son ouvrage par le récit d'une excursion en Californie, ce pays si subitement transformé par l'émigration européenne et chinoise, et ce récit forme avec son voyage en Alaska le plus curieux des contrastes.

BULLETIN DES COURS PUBLICS

Collége de France

MM. les lecteurs et professeurs ouvriront leurs cours le lundi 4 décembre 1871.

Droit de la nature et des gens. — M. Ad. France, de l'Institut, traitera de la Société et du Socialisme, les mardis, à une heure et

demie, et fera connaître les principales théories de droit naturel du XVIII^e^ siècle, les samedis, à deux heures et demie.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES. — M. DE ROZIÈRE, de l'Institut, exposera l'Histoire du droit français, comparé au droit des autres pays de l'Europe, depuis le démembrement et la chute de l'Empire romain jusqu'à l'établissement du régime féodal, les mercredis, à deux heures, et les samedis, à une heure et demie.

ÉCONOMIE POLITIQUE. — M. MICHEL CHEVALIER, de l'Institut, traitera, les mercredis et vendredis, à onze heures, des Notions fondamentales de l'économie politique.

HISTOIRE ET MORALE. — M. ALFRED MAURY, de l'Institut, traitera, les mercredis, à midi et demi, de l'État moral et politique comparé de la France et de l'Allemagne au XVI^e^ siècle, et les samedis, à la même heure, des plus anciennes migrations des populations asiatiques à l'ouest de l'Asie et en Europe, d'après les découvertes de l'archéologie et de la philologie comparée.

ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS ROMAINES. — M. LÉON RENIER, de l'Institut, traitera, les mardis, à dix heures et demie, de l'Administration des provinces gauloises de l'Empire romain ; il continuera, les jeudis, à la même heure, l'Histoire des empereurs et de leurs familles par les monuments.

PHILOLOGIE ET ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES. — M. LE VICOMTE DE ROUGÉ, de l'Institut, expliquera les Monuments du règne de Ramsès II, les mercredis, à dix heures, et les vendredis, à une heure trois quarts.

LANGUES HÉBRAÏQUE, CHALDAÏQUE ET SYRIAQUE. — M. ERNEST RENAN, de l'Institut, exposera la Grammaire comparée des Langues sémitiques (Paléographie), et il expliquera le Livre de Job, les lundis et mercredis, à deux heures.

LANGUE ARABE. — M. DEFRÉMERY, de l'Institut, expliquera le Coran, à partir du XXV^e^ chapitre, le Voyage à la Mecque, d'Ibn Djobaïr, d'après l'édition de M. W. Wright, et la Vie de Tamerlan, par Ibn-Arabchah, les lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

LANGUE PERSANE. — M. JULES MOHL, de l'Institut, expliquera, les mercredis, à dix heures, le Diwan de Hafiz, et les jeudis, à la même heure, la partie de Firdousi qui traite de l'Histoire des Sassanides.

LANGUE TURQUE. — M. PAVET DE COURTEILLE expliquera la version turque des Mille et une nuits, l'Histoire ottomane de Djevdet efendi, et le Bâber-Nâmeh, en turc oriental, les mardis et vendredis, à dix heures.

LANGUE ET LITTÉRATURE CHINOISE ET TARTARE MANDCHOU. — M. STANISLAS JULIEN, de l'Institut, expliquera le livre XXIV Kou-Kin-Khi-Kouan, les jeudis et samedis, à une heure.

LANGUE ET LITTÉRATURE SANSCRITE. — M. FOUCAUX expliquera des extraits du Mahâbhârata (Selections from the Mahâbhârata), édition de M. Johnson, les mercredis, à onze heures, et le Lalita-vistara (vie du Bouddha Çâkya Mouni), les samedis, à la même heure.

LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUE. — M. ROSSIGNOL, de l'Institut, interprétera la tragédie d'Eschyle intitulée Les Sept contre Thèbes (ou le siége de Thèbes par les sept princes ligués contre cette ville).

L'interprétation de cette pièce ayant été l'an dernier fréquemment interrompue, dès le début, le professeur a jugé à propos de la reprendre cette année.

ÉLOQUENCE LATINE. — M. ERNEST HAVET exposera l'Histoire générale de la Littérature latine, les jeudis, à midi et demi ; les samedis, à onze heures, Explications de Textes.

POÉSIE LATINE. — M. GASTON BOISSIER étudiera, les lundis, à une heure trois quarts, le Théâtre de Térence ; les mardis, à neuf heures du matin, il expliquera le VI^e^ livre de l'Énéide de Virgile.

PHILOSOPHIE GRECQUE ET LATINE. — M. CHARLES LÉVÊQUE, de l'Institut, étudiera les Théories des principaux philosophes grecs sur la Matière et les comparera avec les doctrines des philosophes modernes sur le même sujet, les vendredis, à deux heures, et les mardis à midi.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE. — M. GASTON PARIS étudiera, le jeudi, à deux heures, la Littérature française au XII^e^ siècle ; et le vendredi, à neuf heures, la Langue française à la même époque.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE. — M. LOUIS DE LOMÉNIE traitera de la Littérature française au XVIII^e^ siècle dans ses rapports avec la révolution, les mercredis, à deux heures et demie, et les samedis, à midi.

LANGUES ET LITTÉRATURES D'ORIGINE GERMANIQUE. — M. PHILARÈTE CHASLES traitera les lundis et mardis, à trois heures, de la Production intellectuelle (Europe et Amérique du Nord). — Ouvrages relatifs à la morale et à la condition sociale des peuples (1870-1871).

LANGUES ET LITTÉRATURES DE L'EUROPE MÉRIDIONALE. — M. EDGAR QUINET, professeur.

L'ouverture et le programme de ce cours seront annoncés ultérieurement par une affiche particulière.

LANGUES ET LITTÉRATURES D'ORIGINE SLAVE. — M. ALEXANDRE CHODZKO traitera, les lundis, à midi et demi, de l'Humour dans les œuvres de Gogol, de Soplitza, de Rubesz et autres romanciers slaves, et les mercredis, à la même heure, expliquera la Trilogie de A. K. Tolstoy.

GRAMMAIRE COMPARÉE. — M. MICHEL BRÉAL traitera, les lundis, à onze heures un quart, de la Formation et de la composition des mots en sanskrit, en grec, en latin et dans les langues germaniques ; les jeudis, à la même heure, il étudiera le Traité de la signification des mots de Festus.

HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES (GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE ÉCONOMIQUES). — M. E. LEVASSEUR, de l'Institut, chargé du cours, traitera des Forces productives des nations d'Orient, les lundis, à midi, et les jeudis, à une heure.

Sorbonne

Les cours de la Faculté s'ouvriront le lundi 4 décembre 1871.

PHILOSOPHIE (les mercredis, à une heure et demie, et les lundis, à dix heures et demie). — M. CARO étudiera les principes et les éléments de la morale sociale.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE (les mardis, à une heure et demie, et les mercredis, à dix heures et demie). — M. PAUL JANET exposera et comparera, le mardi, les théories morales et sociales de Montesquieu et de Jean-Jacques Rousseau. Le mercredi, il traitera des ouvrages d'Aristote.

LITTÉRATURE GRECQUE (les lundis et samedis, à trois heures). — M. EGGER exposera l'histoire des lettres grecques pendant le IV^e^ siècle avant l'ère chrétienne, les lundis. Il expliquera, les samedis, des morceaux choisis parmi les ouvrages compris dans le programme de la Licence et des agrégations.

ÉLOQUENCE LATINE (les mardis, à dix heures et demie, et les samedis, à midi). — M. MARTHA étudiera les œuvres de Sénèque le philosophe, le samedi. Le mardi, il expliquera les auteurs compris dans le programme de la Licence.

POÉSIE LATINE (les lundis, à neuf heures, et les vendredis, à une heure et demie). — M. JULES GIRARD traitera, le vendredi, de l'épopée historique chez les Latins. Le lundi, il expliquera les auteurs compris dans le programme de la Licence.

ÉLOQUENCE FRANÇAISE (les jeudis, à une heure trois quarts, et les samedis, à dix heures trois quarts). — M. LOUIS ÉTIENNE étudiera les moralistes français dans la première moitié du XVIII^e^ siècle.

POÉSIE FRANÇAISE (les mardis, à neuf heures, et les samedis, à une heure et demie). — M. LELIENT traitera, le samedi, de la poésie patriotique en France, depuis les invasions normandes jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle. Le mardi, il étudiera les auteurs de la Licence.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE (les lundis, à une heure trois quarts, et les jeudis, à dix heures). — M. MÉZIÈRES traitera de la vie et des œuvres de Gœthe, depuis le commencement du XIX^e^ siècle.

HISTOIRE ANCIENNE (les samedis, à neuf heures et demie, et les jeudis, à midi et demie). — M. GEFFROY traitera, le jeudi, de la période des guerres civiles à Rome. Le samedi, il commentera le *Catilina* de Salluste et les huit premiers livres des Lettres familières de Cicéron, textes désignés pour l'agrégation d'histoire.

HISTOIRE MODERNE (les mardis et vendredis, à midi un quart). — M. LACROIX fera l'histoire de la lutte de la chrétienté contre l'islamisme pendant le moyen âge, et particulièrement à l'époque des Croisades.

GÉOGRAPHIE (les mercredis et vendredis, à trois heures). — M. AUGUSTE HIMLY traitera des grands bassins fluviaux de l'Europe.

Cours complémentaire.

PHILOSOPHIE (les lundis, à midi). — M. WADDINGTON traitera de la Philosophie de la Renaissance.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 21 9 DÉCEMBRE 1871

ASSOCIATION DES VIEUX CATHOLIQUES

(SESSION TENUE À MUNICH)

CONFÉRENCES DU R. P. HYACINTHE (1)

I

Notre position religieuse, ou le vrai et le faux catholicisme

Au moment de vous adresser la parole dans une langue qui vous est familière, mais qui n'en est pas moins une langue étrangère, et en me voyant à une place que devraient occuper et qu'occuperont, je l'espère, les maîtres dont je suis venu chercher ici les lumières, j'ai besoin de me rappeler toute la bienveillance avec laquelle vous m'avez accueilli par deux fois. Cicéron a dit que l'orateur est ce que le fait son auditoire : je compte beaucoup sur vous aujourd'hui, et aussi sur le sujet que nous allons méditer ensemble, et qui est bien capable d'inspirer un discours, puisqu'il serait d'imposer le martyre. Dans la crise religieuse que nous traversons, il est deux choses que j'estime souverainement nécessaires : la sincérité et la logique. Je vais essayer d'en faire usage pour déterminer la véritable position de ceux qui rejettent la doctrine de l'infaillibilité du pape et le système particulier qui s'y rattache. On nous demande ce que nous sommes et où nous allons... Nous sommes catholiques et nous n'allons nulle part, mais nous demeurons dans l'Église d'où l'on s'efforce méchamment et inutilement de nous chasser. Si nous étions protestants ou si nous allions vers le protestantisme, je le dirais franchement.

Et puisque j'aurai occasion plus d'une fois de parler ici du protestantisme, je désire pouvoir le faire avec autant de liberté que d'égards et de charité. Le protestantisme renferme de grandes lacunes, je dirai toute ma pensée, de graves erreurs : mais je sais aussi ce qu'il garde de vérités et de vertus chrétiennes, d'âmes droites et généreuses, et je compte dans ses rangs, en Europe et en Amérique, quelques-uns de mes meilleurs amis. Je ne voudrais rien dire ni penser qui pût les affliger.

Cette observation une fois faite, je répète que nous sommes et voulons rester catholiques, et que, dans la lutte terrible qui divise notre Église, c'est nous qui représentons son principe traditionnel, au double point de vue de la vérité et de l'unité : vérité absolue et par conséquent immuable, unité parfaite et en un sens exclusive, ce sont les deux caractères distinctifs du catholicisme, et ils ont pour garanties, le premier, la règle de la foi, qui se résume pratiquement dans le témoignage constant et universel de l'Église; le second, la constitution hiérarchique et tout spécialement l'institution centrale de la primauté.

Nous allons étudier successivement ces deux points, et nous constaterons la coexistence et l'antagonisme de deux catholicismes irréconciliables, l'ancien et le nouveau, le vrai et le faux.

I. — LA RÈGLE DE FOI CATHOLIQUE ET LA RÈGLE DE FOI INFAILLIBILISTE.

Trois grands principes, ou, si l'on veut, trois grandes méthodes se disputent aujourd'hui l'empire des âmes : le *rationalisme*, le *protestantisme*, le *catholicisme*.

Le rationalisme supprime la révélation. Rabaissant la Bible aux conditions d'un livre purement humain, les prophètes et le Christ lui-même au rang des héros et des sages, il prétend tirer la religion tout entière des profondeurs de notre nature et des lumières de notre raison. Vous voyez que je ne parle ici que du rationalisme religieux, celui que l'on nomme ordinairement le *déisme*.

Le protestantisme maintient la révélation, mais il la mutile. Et, en effet, en exaltant la Bible, il la sépare de la tradition vivante qui la complète et qui l'explique, et il substi-

(1) Plusieurs journaux ont annoncé que le Père Hyacinthe était malade. Le fait est heureusement inexact. La lettre que vient de nous adresser le Père Hyacinthe, en même temps qu'il nous envoyait le texte de sa première conférence, est tout à fait rassurante sur ce point.

Digitized by Google

tne la foi individuelle du chrétien à la foi collective de l'Église.

Seul le catholicisme reste fidèle à la révélation tout entière, écrite et parlée, parlée avant d'avoir été écrite, et écrite de telle sorte, je le répète, qu'elle a toujours besoin de s'achever et de s'éclairer dans la parole; seulement, cette parole n'est pas celle d'une conscience individuelle, d'une personne isolée, mais l'enseignement universel et constant de l'Église, et, pour me servir des paroles magistrales de Vincent de Lérins, *ce qui a été cru par tous dans tous les temps et dans tous les pays : Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus.* Sans doute, la foi du catholique intelligent et pieux est profondément personnelle; mais elle a pour base et pour direction la foi collective de l'Église.

Ces trois méthodes peuvent se résumer en trois mots : l'idée abstraite dans le rationalisme, la lettre morte dans le protestantisme, la parole vivante dans le catholicisme.

Il est cependant un quatrième système qui, renfermé jusqu'ici dans le domaine des opinions toujours combattues, prétend s'imposer à notre foi : c'est l'*ultramontanisme*, que l'on nommerait plus exactement le *papisme*, et qui, arrivé à sa conclusion logique, s'appelle l'*infaillibilisme*. Les partisans de ce système ont aujourd'hui l'audace de le donner comme le seul catholique. Ses adversaires ont trop souvent le tort de le combattre comme une exagération du catholicisme : j'affirme, pour ma part, qu'il en est le contre-pied. D'après les ultramontains, en effet, ce n'est pas l'Église qui est infaillible, c'est le pape; et l'infaillibilité de l'Église, puisqu'il faut bien la conserver au moins en parole, n'est qu'un écoulement de l'infaillibilité du pape : l'infaillibilité passive d'un disciple qui répète les leçons d'un maître incapable d'errer. Désormais il n'est plus besoin de rechercher ce qu'a cru l'Église de tous les pays et de tous les siècles, il suffit d'interroger l'oracle qui parle au Vatican.

Je ne veux pas manquer de respect à Pie IX : je l'ai dit ailleurs, je respecte ses cheveux blancs, ses malheurs et jusqu'à ses fautes, parce qu'elles ont leur principe dans des illusions pieuses. Quatre fois dans ma vie je lui ai parlé seul à seul, et, sans me faire illusion sur les faiblesses de sa raison et de sa volonté, je connais les excellentes qualités de son cœur. Je ne dirai donc pas qu'il est personnellement coupable, mais ses paroles le sont au delà de ce que je peux dire, quand il ne craint pas de se proclamer lui-même la tradition et l'Église : *Io sono la tradizione, io sono la Chiesa!*

C'est le renversement complet de la foi catholique; c'est un retour bizarre, sous une forme autoritaire et mystique, au principe protestant de l'individualisme, l'examen et le jugement particulier d'un homme se substituant à l'examen et au jugement de l'Église universelle.

Pour moi, je l'avoue franchement, je préférerais encore la méthode du protestantisme à celle de l'ultramontanisme, l'état de l'âme que suppose la première à l'état de l'âme que produit la seconde. Oui, s'il fallait choisir entre ces deux erreurs, mon choix serait pour l'émancipation périlleuse de chaque conscience placée face à face avec la Bible et le Christ, et contre la prostration de toutes les consciences arrachées à la Bible et au Christ vivant, asservies à la parole indiscutable d'un homme qui peut être Jean XII ou Alexandre VI? Un tel système n'est pas plus le protestantisme qu'il n'est le catholicisme : sa parenté réelle est avec la religion de Bouddha!

Je n'exagère pas; j'ai respiré cet air, je sais ce qu'il contient!

L'histoire montre du reste, à n'en pouvoir douter, que l'enseignement des papes et celui de l'Église ne sont pas les mêmes. Bossuet a écrit l'histoire des variations des Églises protestantes : on pourrait écrire l'histoire des variations des papes. A l'extrémité du subjectivisme protestant, avec ses changements et ses incertitudes, les controversistes catholiques ont montré aux esprits conséquents l'abîme du scepticisme. Il ne s'ouvre pas moins béant, pas moins dévorant, pas moins inexorable, à l'extrémité logique de cet autre subjectivisme qui est celui de Rome. Dans un cas comme dans l'autre, je ne connais qu'un moyen pour y échapper sans sortir du système : c'est la foi aveugle. *Sit pro ratione voluntas.*

La lutte sourde et tant de fois séculaire du principe catholique et du principe infaillibiliste touche enfin à son terme. Vous vous rappelez l'épouse du patriarche portant dans ses entrailles déchirées deux jumeaux ennemis : il en était ainsi de l'Église catholique, et comme aux gémissements de la fille de Bathuel on pouvait répondre à ses gémissements : « Deux peuples sont dans ton sein; ils se sépareront un jour, et le plus puissant sera vaincu par le plus faible. » — Le 18 juillet 1870 est date néfaste, et toutefois date heureuse, parce qu'elle marque l'affranchissement de la foi de l'Église, trop longtemps captive et opprimée sous l'enseignement personnel des papes. Jusqu'alors les positions n'étaient point nettes et tranchées. Retenus également par la crainte des conséquences, les ultramontains ne voulaient pas aller jusqu'au bout de leurs prétentions, les gallicans jusqu'au bout de leurs résistances. Aujourd'hui les compromis sont devenus impossibles, tous les ménagements et tous les malentendus ont cessé; il faut nécessairement choisir entre la foi du pape et celle de l'Église.

Eh bien! mon choix est fait, et, vous me permettrez de le dire avec l'un des plus savants catholiques de l'Allemagne : « Si le pape et toute la hiérarchie deviennent hérétiques, l'Église n'est pas où sont le pape et les évêques; elle reste où est la foi (1). »

II. — La primauté ancienne et la papauté moderne.

La grande erreur, je ne veux pas dire le grand crime des évêques d'abord opposants, puis soumis, a été de sacrifier la vérité à l'unité... Allons-nous tomber dans l'excès contraire et sacrifier à notre tour l'unité à la vérité? Eh quoi! ces deux choses également nécessaires aux âmes devront-elles se combattre et s'entre-détruire dans l'Église de Celui qui est à la fois la vérité et l'unité suprême! Non, grâce à Dieu, nous ne sommes point condamnés à une aussi désespérante antinomie. La véritable unité est celle qui se fonde sur la vérité, comme la vérité complète et féconde est celle qui rassemble dans l'unité.

A la veille du sacrifice rédempteur de la croix, au soir de la première cène eucharistique, dans ce banquet fraternel et divin où fut scellé le pacte de l'alliance nouvelle, la Sauveur adressa à son Père cette grande prière : *Qu'ils soient un comme nous sommes un! qu'ils soient consommés en un seul, afin*

(1) Discours de M. le professeur Maassen à l'Université de Vienne.

Digitized by Google

que le monde connaisse que tu m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé moi-même!

C'est cette prière qui a fondé l'unité de l'Église ; elle l'a fondée dans le lien même qui unit le Père et le Fils, je veux dire dans le Saint-Esprit. Comment, dans la profondeur de la substance divine, se consomme l'unité du Père et du Fils? Parce qu'ils s'aiment d'un même amour, qui est le Saint-Esprit. Comment, dans les profondeurs des âmes sanctifiées, se consomme l'unité de l'Église? Parce qu'elles s'aiment et qu'elles aiment Dieu du même amour dont Dieu s'aime lui-même, qui est le Saint-Esprit; parce qu'elles ont une seule foi et une seule espérance dans une seule charité; parce qu'elles possèdent en commun une même respiration du côté du ciel, une même jouissance de la vie de Dieu communiquée à l'homme. « La charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné. » Voilà pourquoi la multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme, et leur unité était telle dans l'exubérance de leur première ferveur, qu'elle allait jusqu'à la communauté des biens. « Aucun d'eux ne regardait ce qu'il possédait comme lui étant propre, mais toutes choses étaient en commun parmi eux. »

L'unité de l'Église est donc avant tout intérieure, et c'est le Saint-Esprit qui en est l'auteur; mais l'Église, comme l'homme qui la compose, est un corps en même temps qu'une âme. Aussi avait-elle besoin d'un organisme extérieur qui fût tout ensemble l'expression et le gardien de son unité d'amour. Cet organisme est le sacerdoce dont la plénitude est dans l'épiscopat. L'épiscopat a été institué par Jésus-Christ et établi par les apôtres, dont il continue la mission; mais il répondait à un besoin si intime de la communauté chrétienne, que, s'il ne lui avait pas été donné, elle aurait dû le créer. Voyez en effet ce qui se passe au sein de ces communautés primitives qui ont reçu le Saint-Esprit dans sa plénitude, souvent même avec des phénomènes sensibles, et qui sont comme enivrées de cette vie nouvelle. Le sentiment qui les domine, c'est celui de l'unité dans l'amour : *Qu'ils soient consommés en un seul!* Les âmes se sentent entraînées irrésistiblement les unes vers les autres, et comme sous l'action d'une force inconnue, elles cherchent au dehors une représentation visible et en même temps une garde jalouse de cette vie du paradis qu'elles portent partout en elles. L'évêque est cette image d'amour, ce gardien de l'unité de l'Église. L'élection du peuple chrétien a désigné dans ses propres rangs le plus digne. L'apôtre de Jésus-Christ, ou à son défaut un évêque agissant en son nom, a donné à l'élu la consécration et la mission surhumaines. L'Église existe sous sa forme régulière : *Plebs adunita sacerdoti.*

Mais une communauté particulière n'est pas la communauté universelle : il y a les Églises, et il y a l'Église. Ce qui arrivait tout à l'heure aux divers membres d'une Église locale arrive maintenant aux diverses Églises qui composent l'Église universelle : elles se regardent les unes les autres à travers l'espace qui les sépare — qu'est-ce que la matière pour séparer l'esprit? — elles se reconnaissent pour sœurs, elles sentent qu'un même sang de l'âme circule dans leur sein et fait battre leur cœur, et qu'elles ne forment toutes qu'une seule Église, la grande Église de Dieu et de l'humanité. Eh bien! ici encore, il faut qu'une institution extérieure et visible réponde à ce besoin profond. L'image d'amour de l'Église universelle, et — si vous me permettez ce mot hardi, mais vrai — l'embrassement substantiel et vivant de toute la catholicité, c'est le primat, c'est le pape! « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? m'aimes-tu plus que tous les autres? — Oui, Maître, tu sais que je t'aime. — Eh bien! pais mes agneaux, pais mes brebis. Sois le pasteur suprême de l'immense troupeau. » (Jean, XXI.) Voilà l'origine de la primauté (1).

Rien de trop grand ne peut être dit de cette salutaire et nécessaire institution, tant qu'on n'en change pas la nature, et qu'on n'en fait pas une *royauté* au lieu d'un ministère. L'unité de l'Église trouve dans la personne de Pierre son image sensible et son instrument efficace : d'idée abstraite qu'elle était en quelque sorte, elle devient une réalité vivante, l'unité parlera par cette bouche, l'unité agira par cette main, mais à la condition que Pierre reste toujours l'humble et fidèle organe de l'Église. Ce n'est pas un seul homme, dit saint Augustin, c'est l'unité de l'Église qui a reçu les clefs du royaume des cieux. *Claves non unus homo, sed unitas accepit Ecclesiæ* (193) Pierre personnifiait l'Église universelle : *figurata generalitate gestabat personam Ecclesiæ.*

Rien n'est plus expressément condamné par l'évangile que la supériorité d'un seul sur tous. Quand les apôtres, remplis de l'idée judaïque qui leur a survécu, disputaient entre eux sur la primauté, le maître divin leur a dit : « Vous savez que les princes des nations dominent sur elles, il n'en sera pas de même entre vous, mais celui qui voudra être le plus grand sera votre ministre et celui qui voudra être le premier sera votre serviteur. » (*Matth.*, XX, 25). — Sans doute, l'Église est une monarchie, mais elle n'a qu'un roi, Jésus-Christ : *Regnum Dei.* Pierre n'est que le président du collége apostolique, comme après lui, le primat, le pape ne doit être que le président du collége épiscopal réuni en concile ou dispersé sur le globe. Pierre a le privilége de parler et d'agir au nom du collége apostolique, mais il ne possède pas un autre apostolat, il n'exerce pas sur ses collègues une autre autorité que cette présidence. — Il paraît au second rang quand les circonstances le demandent, comme au concile de Jérusalem qui fut présidé par Jacques, l'apôtre résidant dans la ville sainte ; il reçoit en commun avec Jean sa mission du corps apostolique : « Quand les apôtres eurent appris que Samarie avait reçu la parole de Dieu, ils y envoyèrent Pierre et Jean. » (*Act.* VIII, 14.) Que dirait-on aujourd'hui d'une assemblée d'évêques qui se permettrait d'envoyer le pape en mission avec l'un d'entre eux? Et que dirait-on d'un évêque qui reprendrait le pape en public comme Paul, le dernier venu des apôtres, *l'avorton*, ainsi qu'il se nomme lui-même, osa reprendre Pierre à Antioche : « Je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible! » (*Galat.*, XI, 11 et suiv.)

Comme nous avons touché la différence essentielle, radicale, irréductible, entre la règle de foi catholique et la règle de foi infaillibiliste, nous touchons maintenant la différence non moins essentielle, non moins radicale, non moins irréductible, entre la constitution catholique et la constitution ultramontaine de l'Église; entre la *primauté* de Pierre telle qu'elle

(1) La primauté de saint Pierre est certainement d'origine divine, et comme tout ce qui tient à la constitution de l'Église, elle devait survivre à l'âge apostolique. Mais l'attribution de la primauté à un certain siége ne pouvait être que d'institution ecclésiastique. Avant d'être à Rome, l'Église centrale était à Jérusalem, et le grand cardinal Nicolas de Cusa n'a pas craint d'enseigner à Rome, même en plein XVe siècle, que la primauté pourrait être transférée de l'évêque de cette ville à celui de Trèves.

surgit du sein des ténèbres et des violences du moyen âge — la primauté, c'est l'unité dans l'amour; la papauté, c'est la servitude sous la domination. Ce sont les deux conceptions opposées : l'idée mondaine — païenne ou judaïque — d'une part, et, de l'autre, l'idée chrétienne.

Le primat, comme l'indique ce nom lui-même, n'est que le premier des évêques : *primus inter pares*. Le pape, tel que l'ont fait les fausses Décrétales et le concile du Vatican, est en réalité le seul évêque, l'évêque de l'Église catholique, comme il signe lui-même : *episcopus Ecclesiæ catholicæ*. « L'évêque universel ! s'écriait le pape saint Grégoire le Grand; à Dieu ne plaise que ce nom blasphématoire, *nomen istud blasphemiæ*, entre dans le cœur des chrétiens; celui qui se l'arrogerait enlèverait l'honneur à tous les autres pontifes ! »

Le mal est accompli. Le successeur de Saint-Grégoire le Grand s'est arrogé le nom blasphématoire, et les autres pontifes ont applaudi ou gardé le silence. Mais à ce mal quel est donc le remède ? Il n'est pas où l'ont cherché les protestants, dans la destruction de la primauté elle-même. Luther est tombé dans la même erreur qu'Ignace de Loyola : tous deux, faute de science et de modération, l'un dans l'ardeur de la haine, l'autre dans l'emportement de son amour, tous deux ont confondu les excès de la papauté avec l'institution même de la primauté. L'un a tout attaqué, l'autre a tout défendu. Il faut suivre une tout autre voie. Il faut distinguer dans la doctrine, pour séparer ensuite dans la réalité des faits ces deux éléments mêlés, mais contradictoires : la primauté ancienne et la papauté moderne.

Comment cela se fera-t-il ? C'est le secret de Dieu. Il peut susciter un grand pape, grand par le courage autant que par le génie, qui confesse tout haut devant Dieu et devant le monde les erreurs et les péchés de la papauté et qui restaure dans son intégrité douce et forte la primauté des anciens âges : *et tu aliquando conversus !* Ou bien, retrouvant l'énergie dans l'excès de ses maux, *rejetant le frein de l'erreur qui est dans ses mâchoires* (*Isaïe*, XXX, 28), l'Église protestera contre l'oppression qui s'impose à elle au nom de Dieu. Elle entreprendra cette réforme de son chef et de ses membres, qu'elle a toujours demandée, qu'on lui a toujours refusée. Au concile de Constance elle a déposé trois papes, elle saura bien en déposer un seul !

Je crois l'avoir établi clairement et solidement : au point de vue de la constitution de l'Église comme au point de vue de la règle de la foi, c'est nous qui représentons le véritable principe catholique. Je ne dis pas que nous soyons les seuls catholiques, car nous ne rendons pas l'anathème pour l'anathème, et à ceux qui s'efforcent de nous repousser de l'Église nous répondons en y demeurant avec eux. Je dis simplement que nous sommes les catholiques fidèles aux méthodes et aux traditions de l'Église, les seuls catholiques logiques et conséquents.

« Mais vous êtes une poignée d'hommes, nous dit-on, en face de la foule qui acclame ou qui du moins se soumet ! » — Dans cette chambre haute qui fut le berceau de l'Église chrétienne, à Jérusalem, il n'y avait que cent vingt hommes, et encore étaient-ils réprouvés par les prêtres et les puissants du siècle et excommuniés par la synagogue; et pourtant ils avaient pour eux l'avenir, car ils avaient avec eux Celui qui a dit : « Je suis avec vous jusqu'à la consommation des âges. »

Soyons ces cent vingt hommes ! soyons le petit groupe auquel le Père a promis la victoire et le royaume !

Que dis-je ! n'y en eût-il plus qu'un seul — car les voies de Dieu ne sont pas nos voies, et il est des moments où le salut du monde est attaché à la fidélité d'une seule conscience; — n'y en eût-il plus qu'un seul, celui-là devrait redire encore : Je ne crains pas, la vérité vaincra !

SORBONNE

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

COURS DE M. PAUL JANET

De l'Institut

Comparaison des théories morales et sociales de Montesquieu et de Jean-Jacques Rousseau

Messieurs,

Nous avons exposé l'été dernier la philosophie politique de Hobbes (1), et montré comment il s'est fait le défenseur et l'apôtre de l'absolutisme. La suite des idées nous conduirait à exposer cette année, après les doctrines de Hobbes, les doctrines entièrement opposées de Locke, et à étudier la philosophie de la liberté dans l'*Essai sur le gouvernement civil*, véritable manuel du libéralisme, après avoir étudié la philosophie du pouvoir absolu dans le *De Cive*, véritable manuel de l'absolutisme.

Cependant, nous ne resterons pas en Angleterre, et au lieu d'étudier Locke dans ses propres ouvrages, nous l'étudierons dans les œuvres des deux philosophes français qui ont été les interprètes de sa philosophie politique, c'est-à-dire Montesquieu et Jean-Jacques Rousseau.

Locke, qui a inspiré ces deux penseurs, est à la fois plus large qu'eux et plus superficiel. Il a concentré dans une même doctrine un double esprit, l'esprit de liberté et l'esprit de démocratie; mais il ne creuse pas assez avant ces idées, que Montesquieu et J. J. Rousseau, plus exclusifs, mais plus profonds, ont chacun à leur point de vue développées et approfondies. Il sera, croyons-nous, pour cette raison même, plus intéressant d'étudier Locke dans les œuvres de ces philosophes qui se sont inspirés de lui, Montesquieu en lui empruntant surtout l'esprit de liberté, Rousseau surtout l'esprit d'égalité.

Il est inutile d'insister sur l'influence de Locke au siècle dernier. On sait que tous nos philosophes de cette époque procèdent de lui, qu'il est pour ainsi dire le père de notre XVIIIe siècle. Il a exprimé avec plus de sagesse, plus de modération, dans un langage plus tempéré, les idées que nos philosophes ont poussées plus avant, en leur donnant l'éclat, le charme, la séduction de l'esprit français. En métaphysique c'est Locke qui a produit Condillac. Le traité des sensations procède de l'essai sur l'entendement. En pédagogie, c'est son *Traité de l'éducation des enfants* qui a inspiré l'*Émile*. En philosophie religieuse, c'est son *Christianisme raisonnable* qui a donné à Rousseau la première idée de sa *Profession de foi du vicaire savoyard*. Enfin, l'*Essai sur le gouvernement civil* a produit l'*Esprit des lois* et le *Contrat social*. Nous ne parlons pas

(1) Voyez la *Revue* du 12 août (n° 7), page 158.

de toutes les idées que Voltaire a empruntées à Locke, et exposées dans ses *Lettres philosophiques* avant de les développer en les modifiant dans tous ses ouvrages. Ce que nous avons dit suffit pour montrer que la figure de Locke domine tout le XVIIIe siècle français. Toutefois, la France a fait de cette pensée anglaise, dont elle s'est inspirée, une pensée européenne, ou, pour mieux dire, elle en a fait la pensée du monde. L'Angleterre a été, il est vrai, la source de toutes les idées du XVIIIe siècle, mais la France les a répandues, généralisées et fait accepter par toutes les nations. D'ailleurs, il est juste d'ajouter que la France, en s'inspirant de l'Angleterre, ne faisait que reprendre son bien : car cet esprit de liberté si puissant en Angleterre au XVIIe siècle était né en France au XVIe, et les écrits des protestants et des philosophes français, tels que Rabelais, Montaigne et tant d'autres, avaient inspiré les écrivains anglais du siècle suivant. C'est ainsi qu'il existe entre les nations un libre échange naturel, et que chacune, en faisant son œuvre, contribue au développement total de l'humanité.

En comparant Rousseau et Montesquieu, nous aurons donc l'occasion de parler des ouvrages de Locke, et de noter les rapports qui existent non-seulement entre la philosophie politique, mais encore entre toutes les doctrines philosophiques de ces trois penseurs. Aujourd'hui, nous bornant à la question politique, nous tâcherons seulement de bien préciser ce qui distingue comme ce qui rapproche Jean-Jacques Rousseau de Montesquieu.

I

On regarde généralement les noms de ces deux écrivains comme deux symboles. Le nom de Montesquieu veut dire libéralisme ou monarchie constitutionnelle, celui de Jean-Jacques Rousseau démocratie et république égalitaire. D'où il résulte que chacun, suivant le parti auquel il appartient, porte sur eux des jugements injustes et passionnés. Pour les uns, Rousseau n'est qu'un anarchiste et qu'un démagogue ; pour les autres, Montesquieu n'est qu'un aristocrate. Nous transportons ainsi nos haines de partis dans l'histoire de la pensée et dans la science, et nous imputons à ces philosophes les conséquences plus ou moins malheureuses de leurs principes plus ou moins bien interprétés. C'est là un écueil qui doit rendre circonspects les philosophes; mais il est injuste et dangereux d'exagérer leur responsabilité, car on risque, en évoquant sans cesse devant eux la préoccupation des conséquences possibles, de les empêcher de penser.

Il est bien rare aussi que les grands penseurs soient aussi opposés qu'ils le paraissent après un examen superficiel. Ils se placent généralement très-haut, et, quand on se place très-haut, on finit toujours par se rencontrer. Et nous, qui nous trouvons toujours très-bas, nous leur imputons à tort nos contradictions et nos divergences d'opinion.

Quelle contradiction y a-t-il, en effet, entre la doctrine de Montesquieu et celle de Jean-Jacques ? Le principe qui appartient en propre à Montesquieu c'est la division et la pondération des pouvoirs. Celui qui fait la gloire de Jean-Jacques, et qu'il a non pas découvert, mais élucidé, c'est le droit et l'autorité de la volonté générale. Rousseau a-t-il nié le premier ? Montesquieu a-t-il contesté le second? En aucune façon. Y a-t-il contradiction entre ces deux principes? Au contraire, car nous sommes aujourd'hui convaincus qu'ils peuvent se concilier dans la pratique.

Ce n'est pas pourtant que nous méconnaissions la différence très-grande qui existe entre ces deux publicistes, mais qu'il faut voir là où elle est véritablement, et non là où on la suppose à tort. Pour nous cette différence est double : il y a d'abord différence de méthode, il y a ensuite différence de doctrine.

Dans la politique comme dans toute étude, il existe deux méthodes distinctes : la méthode expérimentale et la méthode spéculative. L'une et l'autre de ces deux méthodes a été employée par de très-grands hommes. En effet, comme Montesquieu, Aristote s'est servi de la première, et, comme Rousseau, Platon avait eu recours à la seconde. L'une et l'autre ont produit des abus : c'est à la méthode expérimentale que Machiavel doit cette théorie qui fait de l'immoralité, de la ruse et du crime la loi de la politique ; Hobbes, par la méthode spéculative et par une suite de raisonnements pour ainsi dire géométriques, est arrivé aux conséquences odieuses que nous signalions l'année dernière, et avant lui Platon, en partant des principes éternels du vrai et du juste, avait abouti à l'abolition de la propriété et de la famille.

On ne saurait donc juger ces philosophes d'après leur méthode ; mais pour les bien comprendre il faut se placer au même point de vue que chacun d'eux, et se bien rappeler que Montesquieu veut nous dire comment les choses se passent, et Rousseau comment elles devraient se passer. Ce qui n'empêchera pas, comme nous le verrons tout à l'heure, Montesquieu d'avoir aussi un idéal, et Rousseau de ne point dédaigner la sagesse pratique.

Mais à côté de cette différence de méthode, il convient surtout de rappeler la différence de doctrines. Le dernier mot de Montesquieu, c'est l'idée du gouvernement mixte, la division et la pondération des pouvoirs. De ce côté, sont évidemment ses préférences. L'*Esprit des lois* contient, comme on sait, l'analyse de la constitution anglaise, et c'est une constitution analogue que Montesquieu aurait tenté de faire prévaloir en France, s'il avait été appelé à appliquer ses théories. La tendance de Rousseau est, au contraire, républicaine. Né à Genève, il avait conservé de son éducation première une profonde affection pour le gouvernement républicain, et c'était l'idéal qu'il proposait à ses contemporains, de même que Montesquieu, après son voyage en Angleterre, ayant analysé et compris la constitution anglaise, mieux que les Anglais eux-mêmes, en avait rapporté un idéal tout différent. En un mot, Montesquieu était partisan de la monarchie constitutionnelle, et J. J. Rousseau du gouvernement républicain.

II

Nous n'insistons pas sur ces différences que nous étudierons de plus près dans le courant de l'année ; nous voudrions aujourd'hui nous attacher plutôt à mettre en lumière les ressemblances et les affinités trop méconnues qui existent entre ces deux philosophes. Cette étude nous semble utile pour restreindre les oppositions exagérées qu'on met ordinairement sous leurs noms. En lisant attentivement Montesquieu, nous y trouverons beaucoup d'idées semblables à celles de Rousseau, et réciproquement nous trouverons dans Rousseau des phrases que l'on pourrait croire de Montesquieu. Nous

Digitized by Google

montrerons que Montesquieu n'est pas toujours si sage, ni Rousseau si excessif et si intempéré qu'on le croit communément, et quand nous aurons rencontré bien des idées démocratiques dans Montesquieu, bien des éléments de conservation dans Jean-Jacques, peut-être aurons-nous rendu le premier plus sympathique aux démocrates et le second moins désagréable aux conservateurs.

Nous voulons établir qu'il y avait, au XVIIIe siècle, un milieu d'idées commun à tous, où ils ont puisé tous les deux, et qui les explique l'un par l'autre. Il est bien évident que le principe de Rousseau, c'est-à-dire la souveraineté populaire, ne doit pas se rencontrer dans Montesquieu, parce que l'objet n'est pas le même pour les deux publicistes ; mais on peut affirmer que, si Montesquieu l'eût cherché, il n'aurait pas été hostile à ce principe. Dans l'*Esprit des Lois* on trouve incidemment des maximes qui auraient pu servir d'épigraphe au *Contrat social*. Telle est, par exemple, cette phrase tirée du liv. VIII, ch. III : « Dans l'état de nature, les hommes naissent bien dans l'égalité ; mais ils n'y sauraient rester. La » société la leur fait perdre, et ils ne redeviennent égaux que » par les lois. » C'est là précisément le point de départ de Rousseau.

Et ce principe du vote universel qui est pour Rousseau lui-même une abstraction, un pur idéal, car la chose n'était alors pratiquée nulle part, pas même à Genève où l'inégalité entre citoyens était considérable, ne le trouvons-nous pas clairement exposé et approuvé dans cette phrase de l'*Esprit des Lois*, liv. XI, ch. VI : « Comme dans un État libre, tout homme qui est censé avoir une âme libre doit être gouverné par lui-même, il faudrait que le peuple en corps eût la puissance législative ; mais, comme cela est impossible dans les grands États, etc..... » Il découlerait de là que, tous les hommes étant censés avoir une âme libre, tous doivent participer au pouvoir législatif. Il est clair que, dans la pratique, Montesquieu eût considéré comme n'étant pas censés avoir une âme libre les hommes que le manque d'instruction et d'indépendance professionnelle maintiennent dans un état de servitude perpétuelle, de même que Rousseau n'eût pas non plus, cela est probable, accordé le droit de suffrage indistinctement à tout le monde, car la société a fait plus encore que n'avait rêvé l'auteur du *Contrat social* ; mais, encore une fois, le principe du vote universel est ici manifestement reconnu par Montesquieu.

Il n'est pas non plus contraire à l'égalité des citoyens, ni même à la souveraineté populaire, comme le prouve le passage suivant : « Le peuple, dans la démocratie, est à certains » égards le monarque, à certains autres, il est le sujet. Il ne » peut être monarque que par ses suffrages qui sont ses vo» lontés. La volonté du souverain, c'est le souverain lui» même (liv. II, ch. II). » Rousseau n'a fait qu'universaliser ce principe, et l'on trouve chez lui cette même distinction entre les attributions des citoyens sujets à certains égards et souverains à certains autres.

Voilà pour les principes abstraits. Si nous descendons aux détails, nous trouverons des ressemblances plus précises encore. On dit communément que Montesquieu préfère la monarchie et que Rousseau préfère le gouvernement républicain. Cela est vrai d'une manière générale, mais, dans le détail, c'est beaucoup moins vrai.

Tous ceux qui lisent attentivement l'*Esprit des lois* seront frappés de ce fait que les huit ou dix premiers livres ne correspondent pas du tout au XI et au XII. Ceux-là ont été étudiés le plus souvent et ils contiennent, comme on sait, l'analyse du gouvernement anglais. Mais dans les huit premiers livres on rencontre des doctrines politiques toutes différentes, et ce contraste étonnant soulève un problème historique d'une certaine importance. Ces huit ou dix premiers livres ne seraient-ils pas antérieurs au voyage de Montesquieu en Angleterre? On sait que, dans les *Lettres persanes*, publiées en 1721, il ne comprend pas le mécanisme du gouvernement anglais, et qu'en parlant vaguement des libertés anglaises il ne semble pas se rendre compte du fonctionnement de la constitution, tandis que dans la *Grandeur et décadence des Romains*, qui est de 1734, il fait déjà allusion à ce mécanisme ingénieux, et semble être en possession de son principe de la division des pouvoirs. Les dix premiers chapitres de l'*Esprit des lois* ne sont-ils pas contemporains des *Lettres persanes*? Nous savons que les dates ne se prêtent pas à cette hypothèse, car Montesquieu le dit formellement et à deux reprises dans sa préface, « c'est un livre de vingt ans », « c'est le résultat de vingt ans d'études ». Ce qui semble indiquer que l'ouvrage, publié en 1748, a été commencé en 1728. Or, Montesquieu avait alors terminé ses voyages. Cependant il est difficile de croire que ces livres soient antérieurs au voyage d'Angleterre, car nous y trouvons une autre doctrine que dans les suivants et surtout un autre idéal.

Après avoir établi la division des gouvernements en despotique, monarchique et républicain, après avoir condamné le despotisme avec une énergie au moins égale à celle de Rousseau, Montesquieu y compare la monarchie et la république, et au ton satirique dont il parle de la première, à l'admiration avec laquelle il expose le principe de la seconde, il est impossible de ne pas voir en lui, à cette époque, un partisan de la république et un adversaire de la monarchie.

« *Il ne faut pas beaucoup de probité*, dit-il, pour qu'une monarchie ou un gouvernement despotique se maintiennent ou se soutiennent. La force des lois dans l'un, le bras du prince toujours levé dans l'autre, règlent ou contiennent tout. Mais dans un État populaire, il faut un ressort de plus, *qui est la vertu.* » (L. III, ch. III.)

Et plus loin : « Dans les monarchies, la politique fait faire » de grandes choses *avec le moins de vertu qu'elle peut*... L'État » subsiste indépendamment de l'amour de la patrie, du désir » de la vraie gloire, du renoncement à soi-même et de toutes » ces vertus héroïques que nous trouvons dans les anciens et » dont nous avons seulement entendu parler.—Les lois y tien» nent la place de toutes ces vertus dont on n'a aucun besoin. » L'État vous en dispense.—Je supplie qu'on ne s'offense pas » de ce que j'ai dit : je parle après toutes les histoires. Je sais » très-bien qu'il n'est pas rare qu'il y ait des princes vertueux; » mais je dis que, dans une monarchie, il est très-rare que le » peuple le soit.—L'ambition dans l'oisiveté, la bassesse dans » l'orgueil, le désir de s'enrichir sans travail, l'aversion pour » la vérité, la flatterie, la trahison, la perfidie, l'abandon de » tous les engagements, le mépris du devoir du citoyen, la » crainte de la vertu du prince, l'espérance de ses faiblesses, » et, plus que tout cela, le ridicule jeté sur la vertu, forment, » je crois, le caractère du plus grand nombre des courtisans, » marqué dans tous les lieux et dans tous les temps. Or, il est » très-malaisé que la plupart des principaux d'un État soient » malhonnêtes gens et que les inférieurs soient gens de bien,

» que ceux-là soient les trompeurs, et que ceux-ci consentent » à n'être que dupes. » (L. III, ch. v.)

Il est difficile de stigmatiser en termes plus forts les vices de la Monarchie. Sans doute, Montesquieu atténuait cette satire en disant ensuite qu'à la place de la vertu la Monarchie a pour ressort l'honneur, c'est-à-dire ce principe qui fait faire les bonnes actions, non parce qu'elles sont bonnes, mais parce qu'elles sont belles, et parce qu'on ne veut pas être méprisable à ses propres yeux. Sans doute, il essayait de relever la Monarchie dans deux chapitres éloquents, mais c'était surtout la Monarchie des temps passés, car de son temps ce principe de l'honneur n'avait, disait-il, plus de force, on avait mis l'honneur en contradiction avec les honneurs, et l'on voyait des gens chargés d'infamie et de dignités. Il n'est pas moins vrai cependant que Montesquieu partageait cette tendance générale de son temps, qui préférait la Monarchie à la République.

« Dans les monarchies bien réglées », disait-il ailleurs, « tout » le monde sera à peu près bon citoyen ; et on trouvera rare» ment quelqu'un qui sera homme de bien ; car pour être » homme de bien il faut avoir l'intention de l'être, et aimer » l'État moins pour soi que pour lui-même. » (L. III, ch. VII.)

Mais cette monarchie idéale, fondée sur l'honneur, a-t-elle jamais existé ? Montesquieu en doute : « La plupart des gou» vernements d'Europe », dit-il dans les *Lettres persanes*, lettre CII, « sont monarchiques ou plutôt sont ainsi appelés; » *car je ne sais pas s'il y en a jamais eu véritablement de tels ;* » au moins est-il difficile qu'ils aient subsisté longtemps dans » leur pureté. C'est un état violent qui dégénère toujours en » despotisme ou en république. » Dans l'*Esprit des lois* nous trouvons la même idée, sous une autre forme. Une monarchie devient despotique, y dit Montesquieu, quand elle supprime les pouvoirs intermédiaires, c'est-à-dire les franchises des villes, des provinces et des grands corps; or, c'est ce qu'avait fait l'ancienne monarchie. De là devait naître et naquit, en effet, d'abord le despotisme, puis l'état populaire.

En face de ce portrait de la Monarchie, plaçons le portrait de la République, tracé par Montesquieu dans les mêmes ouvrages :

« Le sanctuaire de l'honneur, de la réputation et de la » vertu semble être établi dans les républiques et dans les » pays où l'on peut prononcer le mot de patrie. A Rome, à » Athènes, à Lacédémone, *l'honneur* payait seul les services les » plus signalés. » (*Lettres persanes*, LXXXIX.)

Ici, la distinction entre le ressort de la République, qui est la *vertu* et celui de la Monarchie qui est l'*honneur* n'est pas encore faite, mais l'admiration pour la République n'est pas moins évidente que dans cet autre passage :

« On peut définir cette vertu (sur laquelle repose la Répu» blique) l'amour des lois et de la patrie. Cet amour, deman» dant une préférence continuelle de l'intérêt public au sien » propre, donne toutes les vertus particulières; elles ne sont » que cette préférence. Cet amour est singulièrement affecté » aux démocraties. Dans elles seules, le gouvernement est » confié à chaque citoyen. Or, le gouvernement est comme » toutes les choses du monde. Pour le conserver, il faut l'ai» mer. » (*Esprit des lois*, l. IV, ch. v.)

Et la preuve de cette vérité, que la vertu est le ressort de la République, se trouve dans les lignes que voici : « Ce que je » dis est confirmé par le corps entier de l'histoire et est très» conforme à la nature des choses. Car il est clair que dans » une monarchie, où celui qui fait exécuter les lois se juge » au-dessus des lois, on a besoin de moins de vertu que dans » un gouvernement populaire, où celui qui fait exécuter les » lois sent qu'il y est soumis lui-même et qu'il en portera le » poids. » (*Esprit des lois*, l. III, ch. III.)

Ainsi il n'y a pas de république, ou plutôt de gouvernement libre sans vertu. La vertu est le contre-poids des institutions libres. Et ici Montesquieu ne reste pas dans le domaine de la spéculation pure, il parle en historien, il croit que cet état de choses a existé à Rome, à Sparte surtout, à Athènes même, dans leur beau temps.

Montesquieu est donc sous le prestige de l'admiration. Évidemment la République est son idéal. Il n'a pas eu pour cela la pensée que les États modernes dussent devenir des républiques. Mais cette pensée, Rousseau ne l'a pas plus que lui. Tous deux, frappés de la décadence des mœurs et de la corruption des monarchies de leurs temps opposent seulement à cette triste réalité un idéal de vertu démocratique et spartiate, dont ils ne croient pas les hommes de leur temps capables, et ils ne se doutent pas plus l'un que l'autre qu'on voudra un jour réaliser cet idéal. Cet idéal, d'ailleurs, n'était pas nouveau ; on le retrouve partout, dans toutes les écoles, dans les écrivains classiques du XVII^e^ siècle, chez le sage écossais Fergusson (*Histoire de la Société civile*); c'est un lieu commun emprunté à la connaissance inexacte de l'antiquité. Montesquieu ne diffère pas en cela du reste de ses contemporains.

Mais cette démocratie, cette république idéale, quelle est sa nature ? Est-ce une république libre, comme nous la concevons aujourd'hui, une république où l'individu est respecté dans tous ses droits? Non, Montesquieu comme Rousseau n'admire que les républiques communistes et égalitaires, celles qui passent le niveau sur toutes choses et qui choquent aujourd'hui tous nos instincts de liberté. « L'amour de la » république dans une démocratie est celui de la démocratie; » l'amour de la démocratie est celui de l'égalité. » (*Esprit des lois*, l. V, ch. III.) Ainsi toujours l'égalité, rien de cette liberté dont il est pénétré dans le XI^e^ et le XII^e^ livre : c'est là qu'il devient moderne; dans les livres précédents, il est tout antique.

« L'amour de la démocratie est encore l'amour de la *frugalité*. Chacun devant y avoir *le même bonheur* et les mêmes » avantages y doit goûter les mêmes plaisirs et former les » mêmes espérances, chose qu'on ne peut attendre que de la » frugalité générale. — L'amour de la frugalité borne le dé» sir d'avoir à l'intention que demande le nécessaire pour sa » famille et même le superflu pour sa patrie. Les richesses » deviennent une puissance dont un citoyen ne peut pas user » pour lui, car il ne serait pas égal. Elles procurent des dé» lices dont il ne doit pas jouir non plus, parce qu'elles cho» queraient l'égalité tout de même. » (*Esprit des lois*, l. V, ch. III.)

Aussi il ne désapprouve pas les institutions qui doivent amener l'égalité complète, même le communisme, et il ne cache pas son admiration pour Lycurgue et les Jésuites du Paraguay :

« Ceux qui voudront faire de pareilles institutions, établiront la communauté des biens comme dans la République de Platon. » (L. IV, ch. VI.)

De plus, il faut des lois qui imposent l'égalité et la frugalité, c'est-à-dire des lois agraires et des lois somptuaires, et il ajoute : « Si, lorsque le législateur fait un pareil partage, il ne donne

Digitized by Google

» pas des lois pour le maintenir, il ne faut qu'une constitution » passagère ; l'inégalité entrera par le côté que les lois n'au- » ront pas défendu, et la République sera perdue. Il faut » donc que l'on règle dans cet objet les dots des femmes, les » donations, les successions, les testaments, enfin toutes les » manières de contracter. Car s'il était permis de donner son » bien à qui l'on voudrait, chaque volonté particulière trou- » blerait la disposition de la loi fondamentale. » (Ch. v.)

Pour maintenir la frugalité, Montesquieu croit qu'il ne suffit pas « que les portions de terre soient égales, il faut qu'elles soient petites. — Comme l'égalité des fortunes entretient la frugalité, la frugalité maintient l'égalité des fortunes. » (L. V, ch. VI.)

Il dit, parlant du communisme :

« Ces sortes d'institutions peuvent convenir dans les Républiques, parce que la vertu politique en est le principe. »

Il accepte aussi le principe de l'impôt progressif :

« La taxe était juste, quoique elle ne fût pas proportionnelle; » si elle ne suivait pas la proportion des biens, elle suivait » celle des besoins. On jugea que chacun avait un nécessaire » physique égal ; que l'utile venait ensuite et qu'il devait être » taxé, mais moins que le superflu, que la grandeur de la » taxe sur le superflu empêchait le superflu. »

Ainsi Montesquieu comprenait et admirait la république égalitaire. Est-ce à dire pour cela qu'il ait cru qu'il fallait établir un état de choses semblable? Il a dit expressément, au contraire, que ces institutions « ne peuvent convenir que dans » un petit État où l'on peut donner une éducation générale » et élever tout un peuple comme une famille. » (T. IV, ch. VII.) — Ce que nous avons voulu mettre en lumière, c'est que les esprits les plus éclairés avaient au XVIII^e^ siècle une préférence idéale pour la république égalitaire et particulièrement pour la république spartiate. Athènes, plus conforme à nos goûts et à nos instincts modernes, excitait moins l'admiration. Est-il étonnant, après cela, qu'un esprit moins éclairé, qu'un abbé Mably par exemple, ait vu là une réalité, et que plus tard surtout les partis aient voulu introduire dans la pratique ces idées que la théorie avait reconnues bonnes et justes? — Qu'on ne reproche donc pas à Rousseau d'avoir encouragé les revendications socialistes et égalitaires. On vient de voir que Montesquieu serait tout aussi responsable que lui, s'il n'était plus vrai et plus juste de dire qu'ils ne sont responsables ni l'un ni l'autre : ce n'est pas par leur faute que leur préjugé idéaliste s'est transformé dans la suite en un préjugé malheureusement trop pratique.

III

Les observations précédentes nous ont montré qu'en faisant abstraction des idées anglaises, on pourrait facilement trouver dans Montesquieu un précurseur de J. J. Rousseau. Faisons maintenant l'expérience inverse et nous verrons que J. J. Rousseau est moins qu'on ne pense en désaccord avec son devancier.

Rousseau, dit-on communément, admet la souveraineté du peuple comme un pouvoir arbitraire et despotique : il ne fait que déplacer le despotisme et le transporte du monarque au peuple. Les politiques de la Restauration, les doctrinaires de l'école de Royer-Collard et de M. Guizot, s'appuyant sur Montesquieu, lui opposent la souveraineté de la raison, dont les principes éternels dominent et priment les caprices de la souveraineté populaire.

Mais cette souveraineté de la raison, cette loi première et divine qui précède et domine toute loi humaine, est-ce que Rousseau la méconnaît? Nullement. Et en voici la preuve : On lit dans le *Contrat social*, l. II, ch. VI : « Ce qui est bien et » conforme à l'ordre est tel par la nature des choses et indé- » pendamment des conventions humaines. Toute justice vient » de Dieu, lui seul en est la source ; mais si nous savions la » recevoir de si haut, nous n'aurions besoin de gouvernement » ni de lois. Sans doute, il est une justice universelle émanée » de la raison seule; mais cette justice, pour être admise entre » nous, doit être réciproque. A considérer humainement les » choses, faute de sanction naturelle, les lois de la justice » sont vaines parmi les hommes... Qu'est-ce donc enfin » qu'une loi? Tant qu'on se contentera de n'attacher à ce » mot que des idées métaphysiques, on continuera de rai- » sonner sans s'entendre, et quand on aura dit ce que c'est » qu'une loi de la nature, on ne saura pas mieux ce que c'est » qu'une loi de l'État. » La distinction est donc bien nettement tracée par Rousseau lui-même. Il s'agit pour lui de la loi de l'État, qui ne peut être qu'une volonté générale ou particulière soumise ou non à la justice éternelle, que Rousseau ne méconnaît en aucune façon. Cette volonté générale n'est pas supérieure à la justice, mais aux volontés particulières, et l'on ne voit pas en quoi la loi serait plus conforme à la justice parce qu'elle serait une volonté particulière au lieu d'être une volonté générale.

Prétendra-t-on que sur la question de la division des pouvoirs Rousseau est en contradiction avec Montesquieu? Voyons ce qu'il dit à ce sujet (*Contr. soc.*, l. III, ch. II) : « Il est aisé » de voir par les principes ci-dessus établis que la puissance » exécutive ne peut appartenir à la généralité comme législa- » latrice ou souveraine, parce que cette puissance ne consiste » qu'en des actes particuliers qui ne sont pas du ressort de la » loi, ni par conséquent de celui du souverain dont tous les » actes ne peuvent être que des lois. De plus, on ne saurait » altérer aucun des trois termes sans rompre à l'instant la » proportion. *Si le souverain veut gouverner*, ou si le magistrat » veut décréter des lois, ou si les sujets refusent d'obéir, le » désordre succède à la règle, et l'État dissous tombe dans le » despotisme ou dans l'anarchie. »

Rousseau n'est pas plus absolu sur les autres questions. Demandons-lui par exemple quel est le meilleur gouvernement. « On a de tout temps disputé sur la meilleure forme » de gouvernement, nous répond-il au l. III, ch. III du *Con- » trat social*, sans considérer que chacune d'elles est la meil- » leure en certains cas et la pire en d'autres. »

Il ajoute plus loin : « Lequel vaut mieux d'un gouverne- » ment simple ou d'un gouvernement mixte? Question fort » agitée par les politiques et à laquelle il faut faire la même » réponse que j'ai faite ci-devant sur toute forme de gouver- » nement. »

Enfin, il va jusqu'à dire, en exagérant peut-être la vertu du principe des climats : « La liberté, n'étant pas un fruit de » tous les climats, n'est pas à la portée de tous les peuples. » Plus on médite sur ce principe établi par Montesquieu, » plus on en sent la vérité. » (L. III, ch. VIII.)

A-t-il du moins une préférence pour le gouvernement démocratique? Non; et c'est encore à Montesquieu qu'il emprunte

Digitized by Google

cette théorie plus ingénieuse que vraie que la République est propre aux petits États, l'autocratie aux États moyens, et le despotisme aux grands États. Quant au gouvernement démocratique, il en fait vivement sentir la difficulté :

« Que de choses difficiles à réunir ne suppose pas ce gouvernement ! Premièrement un État très-petit, où le peuple soit facile à rassembler; secondement une grande simplicité de mœurs; ensuite beaucoup d'égalité dans les rangs et dans la fortune, sans quoi l'égalité ne saurait subsister longtemps dans les droits et l'autorité; enfin peu ou point de luxe; car où le luxe est l'effet des richesses ou il les rend nécessaires; il corrompt à la fois le riche et le pauvre. Outre qu'il n'y a pas de gouvernement si sujet aux guerres civiles et aux agitations intestines que le démocratique ou populaire, parce qu'il n'y en a aucun qui tende si fortement et si continuellement à changer de forme. C'est surtout dans cette constitution que le citoyen doit s'armer de force et de constance et dire au fond de son cœur : « *Malo periculosam libertatem quam quietum servitium.* » S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes. » (*Contrat social*, l. III, ch. IV.)

J. J. Rousseau est si peu exclusif que, en parlant de la République, il dit en propres termes : « Je n'entends pas seulement par ce mot une démocratie ou une aristocratie, mais en général tout gouvernement guidé par la volonté générale qui est la loi. Pour être légitime, il ne faut pas que le gouvernement se confonde avec le souverain, mais qu'il en soit le ministre; alors la monarchie elle-même est république. »

Que sera-ce quand Rousseau, consulté par les Polonais de la Confédération de Bar sur la constitution qu'ils doivent adopter, sortira du domaine de la spéculation pure, se verra aux prises avec la réalité? Est-ce donc un théoricien absolu et exclusif que celui qui écrivait dans l'ouvrage éloquent composé à ce propos : « En songeant à ce que voulez acquérir, n'oubliez pas ce que vous pouvez perdre, Corrigez, s'il se peut, les abus de votre constitution; mais ne méprisez pas celle qui vous a faits ce que vous êtes... Je ne dis pas qu'il faut laisser les choses dans l'état où elles sont; mais je dis qu'il n'y faut toucher qu'avec une circonspection extrême. En ce moment on est plus frappé des abus que des avantages. Le temps viendra qu'on sentira mieux ces avantages, et ce sera quand on les aura perdus. »

Et ce que J. J. Rousseau disait aux Polonais en 1770, il l'eût dit sans aucun doute aux Français de 1789, comme on en peut juger par son passage de son jugement sur la Polysynodie : « Nul n'ignore combien est dangereuse, dans un grand État, le moment d'anarchie et de crise qui précède nécessairement un gouvernement nouveau. La seule introduction du scrutin devait faire un renversement épouvantable et donner plutôt un mouvement convulsif et continuel à chaque partie qu'une nouvelle vigueur au corps. Qu'on juge du danger d'émouvoir une fois les masses énormes qui composent la monarchie française? Qui pourra retenir l'ébranlement donné, et prévoir tous les effets qu'il peut produire? Quand tous les avantages du nouveau plan seraient incontestables, quel homme de sens oserait entreprendre d'abolir les vieilles coutumes et donner une autre forme à l'État qui est où l'a amené successivement une durée de treize cents ans. Que le gouvernement actuel soit encore celui d'autrefois, ou que durant tant de siècles il ait changé de nature insensiblement, il est également imprudent d'y toucher. Si c'est le même, il faut le respecter; s'il a dégénéré, c'est par la force du temps et des choses, et la sagesse humaine n'y peut rien. »

On voit que Rousseau eût été loin, s'il eût vécu plus longtemps, d'appartenir, comme on le dit souvent, au parti démagogique et révolutionnaire. C'est là ce que prouvera plus éloquemment encore une dernière citation, par laquelle je termine.

« La liberté », dit J.-J. Rousseau (*Gouvernement de Pologne*, ch. VI), « est un aliment de bon suc, mais de forte digestion; il faut des estomacs bien sains pour la supporter. Je ris de ces peuples avilis qui, se laissant ameuter par des ligueurs, osent parler de liberté sans même en avoir l'idée; et, le cœur plein de tous les vices des esclaves, s'imaginent que pour être libres, il suffit d'être des mutins ! Fière et sainte Liberté ! si ces pauvres gens pouvaient te connaître, s'ils savaient à quel prix on t'acquiert et l'on te conserve, s'ils savaient combien tes lois sont plus austères que n'est dur le joug des tyrans, leurs faibles âmes, esclaves des passions qu'il faudrait étouffer, te craindraient plus cent fois que la servitude; ils te fuiraient avec effroi, comme un fardeau prêt à les écraser. »

En vous montrant, messieurs, un Montesquieu démocrate et un Rousseau conservateur, mon but n'a pas été de faire disparaître, par un paradoxe subtil, l'antithèse qui existe entre ces deux grands esprits. Les oppositions subsistent, et l'opinion commune a raison. Mais il en est ici comme de Platon et d'Aristote dont on a exagéré les dissidences et dont la critique moderne a fait voir les affinités. Il y a toujours entre les esprits d'un même siècle un milieu commun où ils se retrouvent et parlent une langue semblable. Restreindre les contradictions des grands hommes, c'est travailler en faveur de l'unité de la raison humaine; et c'est préparer autant qu'il est en nous la fraternité des âmes, en montrant la fraternité des esprits.

Rédigé par N. G.

LA LITTÉRATURE SOUS LE SECOND EMPIRE. — SAINTE-BEUVE (1)

M. Sainte-Beuve a dit, dans la préface de ses premiers *Lundis* : « Il y avait longtemps que je demandais qu'une occasion se présentât à moi d'être critique, tout à fait critique comme je l'entends, avec ce que l'âge et l'expérience m'avaient donné de plus mûr et aussi peut-être de plus hardi. Je me mis donc à faire pour la première fois de la critique nette et franche, à la faire en plein jour, en rase campagne. » Il semblait qu'il regrettât ses indulgences d'autrefois. On aurait pu trouver qu'il faisait trop bon marché de son passé; la critique admirative, même dans ses excès, suppose des qualités rares si elle reste intelligente. Savoir admirer, cela n'est pas donné à tout le monde. L'admiration est non-seulement plus féconde, mais c'est elle qui donne la valeur vraie de celui qui l'éprouve et qui sait l'inspirer aux autres. La critique négative, au con-

(1) Suite. — Voyez notre numéro précédent.

Digitized by Google

traire, est à la portée de tous : pour nier, il suffit souvent de ne pas comprendre, ce qui est toujours fort aisé. Non pas que les sévérités nouvelles de M. Sainte-Beuve à l'égard des contemporains, quand elles étaient purement littéraires, n'aient souvent été très-fondées : il avait dit le bien, il disait le mal; c'était une façon de se compléter. Seulement la seconde partie de sa tâche était beaucoup plus facile que la première.

Ajoutons que, quand ces sévérités portaient sur les hommes encore plus que sur leurs livres, elles avaient l'inconvénient de s'adresser souvent à des gens assez gênés pour répondre, et de les attirer sur un terrain, le terrain politique, où il avait, lui, toutes ses aises, et où il ne faisait pas toujours bon de le suivre : M. de Laprade l'apprit à ses dépens.

Il lui fallait donc s'attendre à exciter bien des colères et à provoquer des représailles; elles ne lui manquèrent pas.

Je rappelle en passant le tapage que souleva sa nomination à la place de professeur de poésie latine au Collége de France; il n'y put faire qu'une leçon. Lui qui avait si amèrement raillé les dissidents réduits au silence (1), les gens atteints d'une maladie qui lui semblait grotesque, le mal de la *parole perdue*, « un mal cuisant, disait-il, après un gouvernement d'orateurs »; il perdit aussi la parole ce jour-là, et ne parut pas trouver que ce fût aussi plaisant qu'il l'avait pensé. Sa plume au moins lui restait, et il en usa. D'autres étaient moins heureux.

La *parole* semble un objet de luxe à bien des gens, même à ceux qui en abusent le plus. Je n'aurai pas la naïveté de leur rappeler que c'est un droit pour le citoyen, pour l'homme même, et d'espérer leur faire approuver les prétentions bien modestes du pauvre Sosie dans Molière :

Quel est ton sort? dis-moi? — D'être homme et de parler.

A considérer les choses à un point de vue tout positif, celui où se plaçait M. Sainte-Beuve quand il déclarait savoir gré à tout gouvernement qui lui assurait *le libre développement de ses facultés par le travail*, il est certain que le travail littéraire est, pour bien des gens, ce qu'un homme de lettres au moins ne devrait pas méconnaître, un gagne-pain. Heureux qui peut en trouver un autre, aux heures où la parole publique, écrite ou parlée, est interdite aux suspects; mais tous ne le trouvent pas. Tout le monde sait, et M. Sainte-Beuve le constatait plus tard au Sénat (2), qu'en dehors du théâtre et du journalisme, sauf quatre ou cinq célébrités hors ligne, la vie la plus modeste est impossible à un écrivain. Au théâtre même, les succès lucratifs sont bien rarement des succès littéraires, et la plupart des livres ont été d'abord publiés, de nos jours, en articles de revues ou de journaux. Or, le pouvoir tenait les théâtres par les priviléges et la censure, et les journaux par les rédacteurs en chef, nommés par lui, qu'on ne l'oublie pas. Il avait donc la faculté d'en écarter qui bon lui semblait, et il en usait largement à l'égard des dissidents (1). Ce qu'ont eu alors à souffrir les écrivains restés fidèles à leurs convictions, c'est ce que n'ignorent point ceux qui ont traversé près d'eux ces temps maudits. J'ose croire que les imbéciles même, pour qui ce nom de *journalistes* est un objet de stupide mépris, parce qu'ils les jugent sur les journaux tarés dont ils se nourrissent, en prendraient une meilleure opinion s'ils savaient ce que ce métier a contenu, sous le second empire, de misères navrantes et de tentations étouffées pour les écrivains pénétrés du sentiment de leurs devoirs et dignes de leur fonction.

M. Sainte-Beuve devait le savoir, lui qui était du métier. Il n'en persista pas moins à trouver tout pour le mieux sous le meilleur des empires possibles. Son optimisme s'étonnait de ne pas rencontrer partout autour de lui cette bonne humeur, qu'il n'avait plus lui-même, mais qu'il aurait voulu inspirer. Les gênes imposées aux gens de lettres lui semblèrent même une circonstance toute favorable au développement de la littérature; en 1852 il écrivait ceci : « Il n'y avait plus de digues; on a dû mettre l'esprit aux arrêts. Le professorat n'est plus un état; le journalisme n'est plus une carrière; pour se faire homme de lettres à l'heure qu'il est, il faut se sentir une dure vocation. *Tant mieux, les vrais talents gagneront peut-être à cette continence* (2). » C'était être bien accommodant. Il ne paraissait pas soupçonner, à cette date, que les écrivains condamnés à cette *continence* involontaire pussent se sentir mal à l'aise, et blessés aussi de ce persiflage adressé à des vaincus. Lui-même n'écrivait-il pas sans contrainte, la continence le gênait-elle? C'est qu'à vrai dire, si dans tous les temps de gouvernement *fort*, il s'est trouvé des gens d'esprit pour célébrer les bienfaits du silence, ils entendent bien toujours s'y dérober personnellement. Aussi, M. Sainte-Beuve n'a-t-il jamais tant écrit, tant *causé* la plume à la main qu'au temps où il vantait les avantages de la continence et raillait la maladie de la *parole perdue*.

Au reste, la continence ne produisit pas les fruits merveilleux qu'on en attendait pour la littérature. La poésie, notamment, ne brillait que d'un éclat tempéré, sauf toutefois dans les *Châtiments*, qu'on ne pouvait pas raisonnablement considérer comme un des plus heureux effets du système préconisé. C'était un symptôme alarmant; il devait finir par inquiéter ceux qui avaient rêvé un nouveau siècle d'Auguste; nulle étoile ne se levait à l'horizon, et M. Sainte-Beuve n'était pas homme à prendre pour des astres les lampions qu'allumaient aux grands jours les faiseurs de cantate. Cependant, à défaut d'un Auguste, un Mécène se rencontra : le docteur Véron offrit généreusement des prix à la poésie, à la critique, au roman. M. Sainte-Beuve joignit ses consultations à celles du docteur, et, pour arrêter les progrès de cette épidémie, ne trouva rien de mieux que de proposer une recette renouvelée de Napoléon Ier. Celui-ci, frappé de l'espèce d'anémie littéraire qui est, à ce qu'il semble, un des caractères du système,

(1) Il leur reprochait même d'avoir des *regrets* : voyez l'article qui porte ce titre, 23 août 1852.

(2) A propos des gênes que l'on prétendait imposer à la presse périodique, et qui, selon les auteurs de la loi, n'atteignaient pas le livre, M. Sainte-Beuve disait : « Le livre est presque forcément impliqué et compris dans la situation qu'on fait à la presse périodique. La littérature, messieurs, sous ses airs riants, est une rude carrière, et plus ingrate qu'on ne le croit pour ceux qui la cultivent, pour ceux-là même qui parviennent à y acquérir de la renommée... Je ne vois d'exception que pour les grands succès au théâtre. Mais quand on écrit un livre et que l'on vit de sa plume, on n'a guère qu'une ressource pour en tirer un juste tribut : c'est de le faire passer auparavant et de l'essayer dans quelque journal, dans quelque recueil périodique. Vous voyez donc que *le* livre n'échappe pas à la loi. » (Discours du 7 mai 1868.)

(1) Pour la presse, cela est trop connu pour qu'on ait besoin d'y insister. Au théâtre, il écartait toutes les pièces de Victor Hugo, excepté *Hernani*, qu'il permit bien tard. Le premier empire avait ainsi mis de côté J. Chénier et Lemercier.

(2) T. VI, 24 mai 1852.

avait imaginé une organisation de la littérature sur laquelle il appelait l'attention de M. de Champagny, ministre de l'intérieur. « La littérature, écrivait-il (1), a besoin d'encouragements, vous en êtes le ministre. Proposez-moi quelques moyens pour donner une secousse à toutes ces différentes branches de belles-lettres qui ont de tout temps illustré la nation. » Dans une situation pareille, il fallait donc encore proposer une *secousse aux branches* (procédé nouveau pour les faire fleurir). Mais ce qu'on imagina alors n'avait pas précisément le mérite de la nouveauté.

D'abord d'une façon générale, et incidemment à propos des pensions distribuées par Fouquet aux écrivains de son temps (2), M. Sainte-Beuve avait insinué ceci : « Les gens de » lettres, ceux qui sont vraiment dignes de leur nom et de leur » qualité, ont été de tout temps sensibles à certains procédés, » à certains actes de prévenance et de délicatesse, à certaines » choses faites à temps et d'une manière qui les honore (3). » Ils s'inquiètent moins de la solidité et de la suite chez les » hommes puissants qui passent que d'une certaine *libéralité* » *qui a son principe dans les sentiments*. Il ne sera jamais indif- » férent à l'honneur d'un pouvoir établi d'avoir ou de n'avoir » pas le sentiment de ce qui peut se rencontrer encore, du » côté de la littérature et dans les âmes vraiment littéraires, » *de ressorts vifs et généreux*. Il y a eu des régimes tout entiers, » réputés sages, qui n'y ont rien compris. »

Ce dernier mot était à l'adresse de Louis-Philippe, qui avait eu le mérite inappréciable de ne pas protéger les lettres, et de graisser sobrement les *ressorts vifs et généreux*. Il y eut des Cbatterton en disponibilité qui le menacèrent de souiller de leur sang ce règne pacifique; quelques consolations secrètes calmèrent leur désespoir, et ce fut tout. Les écrivains que le roi élu en 1830 paraît avoir surtout appréciés donnent la mesure de son goût littéraire; Casimir Delavigne et Scribe lui suffisaient. Le procédé Collas date, je crois, de son règne, et lui fournissait ainsi un Corneille et un Molière en réduction. Quant à Lamartine, Hugo, George Sand, Lamennais, Balzac, etc., ils se déployaient en dehors de toute influence gênante : bénis soient les princes qui ne protégent pas les lettres; c'était à eux qu'Alfieri dédiait son livre *Du prince et des lettres*, et il avait raison. Il est à croire que Napoléon III, assez indifférent, ce semble, à la poésie et à la littérature, les eût laissées simplement jouir des bienfaits de la *continence* si l'on n'eût réussi enfin à lui persuader qu'il y allait de son honneur à posséder au moins un Luce de Lancival, comme son oncle. Il se procura aussi quelques lyriques; mais, de toutes les dépenses de son règne, c'est celle qui a le moins grevé le budget, et il serait peu convenable de la lui reprocher. On comprend que M. Sainte-Beuve rêvât quelque chose de mieux. Ce fut sans doute dans cette ambition, et persuadé d'ailleurs qu'en France l'initiative privée ne suffit à rien, qu'il adressa un jour au souverain une note singulière, l'une des pièces les plus curieuses assurément des *papiers trouvés aux Tuileries*.

On se demande en la lisant comment cette idée a pu venir à un écrivain éminent, étranger pendant toute sa vie antérieure à toute protection, aux pensions, faveurs, sourires augustes, etc., à un écrivain si au fait de l'histoire littéraire, et qui devait savoir mieux que personne à quoi s'en tenir sur l'inefficacité des encouragements et l'heureuse indiscipline des vrais gens de lettres. L'idée de transformer les écrivains en fonctionnaires n'est pas nouvelle en France; elle date de Richelieu, et Napoléon Ier y avait apporté quelques perfectionnements. « Oh! l'heureuse pensée qu'eut le grand Napoléon, disait Courier, d'enrégimenter les beaux-arts, d'organiser les sciences comme les droits réunis! » (Pourquoi pas? Il se vante bien en propres termes, dans une de ses lettres, d'avoir « organisé la religion »). — « Par là, continue Courier, tout s'aplanit dans la littérature. Un jeune homme, dans les lettres, avance, fait son chemin comme dans les sels et les tabacs. Avec de la conduite, un caractère doux, une mise décente, il est sûr de parvenir. » Il est facile de voir, en effet, ce que les littérateurs dociles peuvent gagner à cette organisation; mais la littérature elle-même, c'est autre chose, et celle du premier empire était là pour le prouver. M. Sainte-Beuve n'était pas homme à répéter le vers de Boileau :

Un Auguste aisément peut faire des Virgiles.

Il savait fort bien que le procédé n'est pas si simple, et que les Virgiles ne se fabriquent pas si aisément. Son but ne pouvait être que de prévenir les inconvénients de l'indépendance. Même réduit à ces proportions modestes, ce projet était encore une illusion.

La note secrète trouvée aux Tuileries était résumée ainsi :

« 5 avril 1856.

» M. de Sainte-Beuve. — Nécessité d'exercer une influence » sur les hommes de lettres autres que *ceux appartenant* à » l'Université et aux Académies (1). »

Ce titre, avons-nous besoin de le dire, n'était pas de la main de M. Sainte-Beuve; elle est de quelqu'un de *ceux appartenant* au cabinet de Sa Majesté. C'était à des gens qui parlaient ainsi la langue française que M. Sainte-Beuve remettait le soin d'en régler les destinées.

Le mémoire qui suit est de sa main; on y retrouve d'ailleurs son style habituel et quelques-unes des idées hasardées çà et là par lui dans ses articles de la même date.

Il avait ses raisons pour laisser de côté le corps enseignant. Malgré les épurations qui précédèrent et suivirent le 2 décembre, l'esprit n'y avait guère changé. L'absurde réglementation à laquelle on tenta de soumettre le corps enseignant (et encore fallut-il y renoncer) suffirait pour prouver que de tous les corps c'était celui dont on se sentait le moins sûr. En vain, par des remaniements étourdis de tous les programmes d'enseignement, par des prescriptions vexatoires et puériles, M. Fortoul avait-il tenté de refrapper l'Université, comme les monnaies, à l'effigie du nouveau règne. La puérilité même des moyens employés en fait toute la signification : c'est ainsi qu'il avait été jusqu'à lancer un ukase (20 mars 1852) pour défendre à tous ses administrés de « laisser croître leur barbe ». « Puisque, grâce à l'énergie d'un gouvernement réparateur, disait-il pour motiver cette suppression, le calme rentre dans les esprits et l'ordre dans la société, *il importe que les dernières traces de l'anarchie disparaissent*. » Par là on

(1) *Correspondance*, 12 décembre 1806.
(2) *Causeries*, t. V, éd. de 1852, p. 250.
(3) Il paraît que c'est difficile à exprimer, même pour une plume aussi souple que celle de M. Sainte-Beuve. On le sent à l'embarras du style.

(1) Tome II, p. 257.

Digitized by Google

peut juger du reste. Le même ministre avait réglé minutieusement l'emploi du temps dans les études : dix minutes pour tel exercice, un quart d'heure pour un autre ; de sorte qu'il pouvait dire, en tirant sa montre, comme M. de Fontanes : « A cet instant, dans tous les lycées de l'empire, on récite les leçons ! » Il oubliait malheureusement que l'heure de la rue de Grenelle n'est pas celle de toute la France, et surtout que l'intelligence se prête encore moins que les horloges à cette absurde réglementation. C'était le temps où le ridicule, atteignant des proportions inusitées même sous Charles X et sous le régime de la Congrégation, le conseil impérial faisait expurger les plus innocents classiques et altérait le texte de Boileau lui-même, devenu trop peu orthodoxe, non pas le Boileau du *Lutrin*, entendez-vous, mais celui des épîtres et des satires (1) ! — Ce sont là de bien petits détails ; mais ils n'en sont que plus caractéristiques, et suffisent pour indiquer l'esprit qui présida à cette étrange réformation.

On le voit donc, M. Sainte-Beuve n'avait pas à se préoccuper du corps enseignant, d'abord parce qu'on n'avait pas à en attendre assez de dévouement, et aussi parce que, jusque dans les moindres détails, les écarts y semblaient prévenus.

Quant aux Académies, elles étaient également suspectes « Les corps académiques actuels, disait la note secrète, par la manière dont ils sont composés et dont ils se recrutent, sont voués pour longtemps peut-être à la banderie ou à une médiocre action publique (2). » L'une d'elles, en effet, la seule qui par sa composition fût assez incompatible avec les nouveaux principes, l'Académie des sciences morales et politiques, se souvenait toujours un peu de son origine. Fondée par la Convention, elle avait été supprimée dès le Consulat comme une superfluité gênante. Bonaparte s'était hâté de répartir les membres qui la composaient entre les diverses classes de l'Institut ; ce virement s'était fait un peu au hasard : ainsi Talleyrand avait été d'abord transféré dans la classe de *littérature et d'histoire anciennes*, deux sortes d'études auxquelles il avait toujours été assez étranger ; il est vrai qu'il sortait de la classe de *morale*, laquelle n'était pas non plus sa véritable vocation. Rétablie après la révolution de 1830, l'Académie des sciences morales et politiques se composa d'abord des survivants de l'époque républicaine, qui s'adjoignirent par élection les principaux personnages du régime parlementaire. Si son libéralisme était doux et modéré, il était du moins incontestable. Après le 2 décembre, il eût été difficile de le supprimer, malgré l'exemple donné par Napoléon Ier ; il parut plus politique d'en altérer l'esprit par l'adjonction de dix nouveaux membres nommés directement par le pouvoir, et qui, pour la plupart, compensaient par leur obscurité l'offensive ce que cette mesure avait de trop significatif.

On avait bien songé à procéder de même avec l'Académie française, et à l'augmenter de dix membres nouveaux : mais où les trouver ? Les écrivains connus, restés en dehors de l'Académie, étaient encore plus en dehors de l'attraction impériale, et la liste des adjonctions projetées, publiée par quelques journaux étrangers, (1) en démontrait l'impossibilité. Le public avait bien pu voir avec indifférence la fournée qui introduisait aux *Sciences morales et politiques* MM. Greterin, Mesnard, Lefebvre, Pelet etc. ; on pouvait supposer à ces académiciens des capacités spéciales, qui échappaient au jugement du vulgaire. Mais l'Académie française était plus en vue, et, de tout temps, le public s'était mêlé de discuter ses choix ; si un simple décret y eût introduit les notabilités qu'on lui annonçait, cette pléiade des grands écriveins, avoués et reconnus comme siens par le second empire, en apparaissant à l'horizon, eût médiocrement ébloui l'assistance ; l'effet eût été désastreux. Et puis l'on n'aurait plus eu le moyen de dire les *quarante*, nombre sacré dans la tradition monarchique ! Cette velléité resta sans résultats. Plus tard, après la publication du premier volume de la *Vie de César*, des courtisans, dans leur acharnement contre l'Académie, imaginèrent quelque chose de plus machiavélique, ce fut d'annoncer la candidature de l'auteur lui-même. Eût-il été élu ? les académiciens qui ont choisi M. Émile Ollivier auraient-ils eu l'inconcevable audace de refuser son patron, lequel avait tout autant de titres littéraires ? Cette menace resta suspendue sur la tête de l'Académie, qui finit par y échapper. Mais, en 1856, on ne songeait pas encore à cette candidature ; les périls que courait l'Académie étaient d'un autre genre. Quels étaient pourtant ses torts ? certaines nominations quasi-politiques, et çà et là, dans des discours d'apparat, quelques épigrammes innocentes, qui eussent passées inaperçues, si le public ne les eût soulignées et envenimées par ses applaudissements. La nomination de M. Berryer prit seule un caractère d'opposition, grâce au refus du récipiendaire de se laisser présenter au souverain. Mais l'Académie, effrayée de tant d'audace, s'était hâtée de déclarer : « qu'elle n'entendait pas considérer ce fait *personnel et non approuvé, comme l'abandon*

(1) Dans sa seconde satire, à ces mots : *comme un gras chanoine*, on substituait : *comme un gras rentier*, les chanoines n'ayant, paraît-il, jamais connu l'embonpoint. On supprimait ailleurs quelques vers sur le *grand Arnauld*, dont l'éloge aurait pu faire de la peine aux Jésuites : ce qui ne laissait pas que de faire supposer chez ces âmes chrétiennes de bien longues rancunes, et les calomniait évidemment. Ces modifications étaient d'une maladresse rare ; car, les éditions antérieures de Boileau ne pouvant être supprimées, c'était une recette infaillible pour faire remarquer aux jeunes gens des passages qui seraient, sans cela, restés inaperçus. Le *Siècle* de *Louis XIV*, expurgé par ordre du même conseil, est un monument : Voltaire avait-il hasardé de dire en parlant du gouvernement pontifical : « La nature du gouvernement ne sert pas à peupler le pays. » Barré : Il paraît que le célibat des prêtres est tout ce qu'il y a de plus favorable aux progrès de la population. Avait-il dit que, lors de l'invasion de la Hollande par Louis XIV, « les magistrats hollandais montrèrent des vertus que l'on ne voit guère que dans les républiques », Barré, attendu que ces vertus sont infiniment plus communes en pareil cas dans les États despotiques, et y sont toujours couronnées de succès, comme le prouve notre histoire en 1814, en 1815, en 1870. Voltaire rappelle-t-il enfin que ces mêmes Hollandais avaient déjà résisté victorieusement « à Philippe II, leur maître et leur tyran ! » Barrez *tyran* : suppression bien due à la mémoire du philanthrope trop méconnu qui fut Philippe II. (Voyez, pour ces citations, les *éditions classiques conformes au texte approuvé par le conseil impérial de l'instruction publique.*)

(2) M. Jules Claretie a publié récemment (*L'empire, les Bonaparte et la cour*, documents nouveaux, d'après les papiers impériaux inédits, p. 178), un petit livret, trouvé aux Tuileries, où se trouvent énumérés et appréciés les académiciens hostiles à l'empire. *Il ne serait pas éloigné de croire* que ce livret avait été rédigé par M. Sainte-Beuve. Pour moi, je n'en crois rien pour plusieurs raisons, et d'abord parce que beaucoup de ceux qui y figurent, les artistes par exemple, ne préoccupaient guère M. Sainte-Beuve, et que d'autres académiciens y auraient figuré sans doute, si la note était de lui. En outre, il me semblerait impossible, en ce cas, qu'il y eût écrit la note, pour le moins inutile, qui le concerne, et que voici : « Saiote-Beuve. — Travaille sans relâche ; il a une grande autorité littéraire. C'est l'un des hommes que l'opposition académique regrette le plus amèrement de voir acquis au gouvernement. Il a déjà rendu des services et peut en rendre de sérieux. »

(1) Voyez Taxile Delord, *Histoire du second empire*, t. II, p. 261.

Digitized by Google

d'un usage qui est à la fois un privilége et un devoir dont elle s'honore » (1). Il n'y avait donc pas tant de quoi s'alarmer de l'attitude de quelques académiciens; on a peine à concevoir pourquoi M. Sainte-Beuve se montrait dans ses articles si vif contre eux, et pourquoi dans cette note secrète il essayait de leur susciter une concurrence, l'*Académie du suffrage universel*, comme il disait : car c'était là le but de son projet.

Selon lui, le personnel où devait se recruter cette académie nouvelle était « cette littérature vague... sur laquelle rien n'est plus facile que d'influer directement, sinon de la diriger. »

Elle était (toujours selon lui), assez fidèlement représentée par la Société des gens de lettres et celle des auteurs dramatiques. Il proposait de les réunir toutes les deux « sous une dénomination générale », de loger au Louvre la compagnie nouvelle comme l'Académie au temps de Louis XIV, de lui donner à distribuer des prix sur des sujets *nationaux*, *actuels* (on voit ce que cela signifie), et surtout de la faire relever de la personne même du prince.

« On ne fait en tout ceci que balbutier, ajoutait-il. La pensée napoléonienne, si elle daigne s'arrêter un instant sur cette question, saura y mettre ce cachet qu'elle met à tout. Coordonner en un mot la littérature avec tout l'ensemble des institutions de l'empire, et faire que cette seule chose ne reste pas livrée au pur hasard, voilà le point précis. »

Il touchait en passant la question essentielle et délicate, celle des secours que *la pensée napoléonienne* devait accorder individuellement aux écrivains ralliés sous son drapeau. Ces bienfaits, venant du souverain lui-même, « honoreraient et *relèveraient* ceux qui en seraient les objets, en même temps que tous les autres membres en ressentiraient une véritable reconnaissance. »

Touchante idylle, où M. Sainte-Beuve, avouons-le, mêlait un peu trop à des considérations pécuniaires une sorte de naïveté sentimentale qui n'est pas le défaut ordinaire de cet adepte de la Rochefoucauld. D'abord, il ne paraît pas que les écrivains ornés de ces faveurs (et ils furent en fort petit nombre) s'en soient crus fort *honorés et relevés*, car ils ne s'en sont pas vantés; et il est encore moins vrai que, les autres gens de lettres, même ceux qui se seraient prêtés peut-être personnellement à cet *honneur*, eussent *ressenti une véritable reconnaissance* pour des faveurs accordées à leurs confrères et non à eux. Louis XIV disait plus justement qu'une faveur accordée faisait tout au plus un satisfait et cent mécontents. Dans un temps où il était admis que les *bontés du roi* étaient réellement un honneur et où elles n'avaient rien de clandestin, le plus honnête, peut-être, des beaux esprits, Boileau avait remarqué avec aigreur que Chapelain était le *mieux renté* de tous, et il n'avait pas montré la moindre reconnaissance de l'honneur qu'on faisait au corps dans la personne de Chapelain. Il est peu vraisemblable que la nature humaine ait beaucoup changé à cet égard depuis, surtout chez les beaux esprits disposés aujourd'hui à se laisser plier à une pareille organisation.

N'était-ce pas encore s'abandonner à des espérances légèrement entachées d'utopie, que d'écrire dans la même note : « Dans l'état de dissémination et de dispersion complète où en est cette littérature, la moindre attraction veuve du centre la ferait rentrer et se mouvoir dans l'orbite des choses régulières. » Hélas! l'*attraction*, même à forte dose, n'a pas opéré le miracle sur lequel M. Sainte-Beuve semblait compter. L'*Académie du suffrage universel* n'a pas fonctionné, et l'on devait s'y attendre. Les véritables écrivains sont incorrigibles : c'est bien vainement qu'on se flatte d'endormir pour toujours cet esprit d'indépendance qui est un besoin de leur nature et une condition de leur talent; tôt ou tard il se réveille. Racine lui-même, si sincèrement dévoué qu'il fût à Louis XIV, arrive à déplaire; pour le pouvoir absolu, il n'y a qu'une espèce de gens de lettres sur lesquels il puisse compter et dont il soit sûr : ce sont ceux qui ne valent pas le prix dont on paye leur adhésion. Heureusement pour lui, M. Sainte-Beuve allait prouver une fois de plus, par son propre exemple, que le talent peut bien s'abandonner et se prêter pour un temps, mais qu'il ne se donne jamais d'une façon irrévocable; qu'il sentira tôt ou tard le besoin de cette liberté dont il a méconnu les bienfaits, et qu'il a toujours besoin pour lui de ces franchises, lors même qu'elles lui semblent inutiles pour autrui.

II

S'il y avait un corps voué par son origine et sa composition à « se mouvoir dans l'orbite des choses régulières », c'était assurément le Sénat; en y entrant, M. Sainte-Beuve ne pouvait se dissimuler que le terrain des libertés permises se rétrécissait sensiblement pour lui. L'empire lui conférait une fonction politique pour prix du service qu'il avait voulu lui rendre en prêchant aux gens de lettres l'abstention et l'indifférence politique; l'adhésion de M. Sainte-Beuve, jusque-là volontaire et libre, semblait prendre un caractère tout différent. Ce fut pourtant vers cette époque que M. Sainte-Beuve s'avisa de soupçonner que tout n'était pas pour le mieux, et qu'il y avait lieu de réclamer certaines libertés.

La première fois que M. Sainte-Beuve eut l'occasion de manifester des sentiments si étrangers à ses collègues, ce fut à propos d'une allusion faite par un sénateur à la suspension de M. Renan, comme professeur au Collége de France. On se rappelle que le motif de cette rigueur fut une phrase de son discours d'ouverture qui semblait indiquer une sorte d'arianisme plus ou moins avoué. — « Un homme incomparable, — si grand, que bien qu'ici tout doive être jugé au point de vue de la science positive, je ne voudrais pas contredire ceux qui, frappés du caractère exceptionnel de son œuvre, l'appellent Dieu. » En vain le professeur fit-il remarquer qu'en s'exprimant ainsi, *un homme incomparable*, il avait employé les termes mêmes dont s'étaient servis les apôtres. Ses antécédents d'indépendance rendaient sa cause mauvaise : il fut suspendu, et plus tard destitué.

Cette satisfaction n'apaisa pas ses adversaires, dont l'un trouva l'occasion, même en 1867, de reprocher à un ancien ministre la nomination de M. Renan, faite et défaite en 1862. M. Sainte-Beuve proteste : il faut citer, d'après le *Moniteur* (1), la scène qui s'ensuivit, pour apprécier son courage très-réel en cette circonstance.

M. le comte Ségur-d'Aguesseau avait dit, en parlant de M. Rouland : « Malgré toutes ses bonnes dispositions, il restera

(1) Cité par M. Taxile Delord, t. II, p. 251.

(1) Samedi, 30 mars 1867, p. 385.

Digitized by Google

toujours dans sa conscience le remords d'avoir fait une certaine nomination qui a produit un grand scandale.

— Si c'est à M. Renan que l'honorable M. de Ségur-d'Aguesseau prétend faire allusion, s'écrie M. Sainte-Beuve, je proteste contre une accusation portée contre un homme de conviction et de talent dont j'ai l'honneur d'être l'ami. » (*A l'ordre! à l'ordre!*)

Au milieu de ces cris furibonds, M. Sainte-Beuve reprend (*avec énergie*, dit le *Moniteur*) :

« M. de Ségur-d'Aguesseau a parlé de deux choses. Il y a un courant d'immoralité et d'obscénité que personne ne défend, et qu'on réprouve avec mépris; mais il y a aussi des opinions philosophiques honorables et respectables que je défends au nom de la liberté de penser, et que je ne laisserai jamais attaquer et calomnier sans protestation. (*A l'ordre! à l'ordre!*)

M. Lacaze. — Vous n'êtes pas ici pour cela.

M. de Maupas. — Vous serez alors tout seul dans le Sénat pour défendre de pareilles doctrines.

Un Sénateur. — Tous les honnêtes gens doivent protester contre de telles paroles.

De toutes parts. — Assurément!

M. Laverrier. — Nous ne demandons pas qu'on attaque ces opinions; mais pour les respecter, jamais!

M. le maréchal Canrobert (*vivement et en s'adressant à M. Sainte-Beuve*). — Ce n'est pas dans cette enceinte qu'on peut faire l'apologie de celui qui a nié la divinité du Christ, et qui s'est posé comme l'adversaire acharné de la religion de nos pères qui est encore celle de la très-grande majorité des Français. Quant à moi, en laissant à chacun la liberté d'apprécier à son point de vue le livre de cet écrivain, je proteste formellement contre les doctrines qui y sont émises, et je suis persuadé que ma voix aura ici beaucoup d'échos. (*Très-bien! très-bien! mouvement bruyant et prolongé d'approbation.*)

M. de Maupas. — L'occasion est bonne pour le Sénat de protester énergiquement contre une pareille œuvre et contre les tendances antireligieuses et immorales dont elle a fait l'apologie. (*Oui! oui! très-bien! très-bien!*)

Quel concile, mon Dieu! pour décider des matières de foi et de morale! L'Église du 2 décembre excommuniant les gens sous prétexte d'immoralité! Cette explosion d'orthodoxie exaspérée n'empêcha pas M. Sainte-Beuve de prendre encore la parole, le 25 juin 1867, à propos de la prétention qu'on affichait d'exclure des bibliothèques populaires certains livres réputés dangereux (par exemple, le *Dictionnaire philosophique* et les *Confessions*). Dans un discours très-fin et très-judicieux, il conjurait ses collègues de ne pas se rendre prodigieusement ridicules en proscrivant des livres qu'ils avaient sans doute pour la plupart dans leurs bibliothèques; il ajoutait qu'eux-mêmes sans doute les avaient lus, ces livres coupables (ce qui était plus douteux); mais ce qui était infiniment trop flatteur, c'était de les croire sensibles au jugement de la postérité dont il prenait soin de les menacer. Leurs prétentions étaient infiniment plus modestes : il est peu probable qu'ils s'inquiétassent de ce que la postérité penserait d'eux, et tel ils avaient raison.

Ce discours, du reste, est très-impérialiste : il contient une phrase qui m'a frappé :

« L'empire a une droite et une gauche; à gauche est le cœur. »

Or, dans une lettre du 6 janvier 1869 (1) M. Sainte-Beuve disait : « Je suis pour la gauche de l'empire, et *j'y suis presque seul*. »

En faut-il conclure que le *cœur* de l'empire ne tenait pas beaucoup de place? on s'en doutait un peu.

A cette date, au Sénat même, il se trouvait parfois à la *gauche* de l'empire, mais seulement dans une question spéciale, un membre dont la présence empêchait M. Sainte-Beuve d'être réduit à un isolement complet et d'y remplir uniquement le rôle du diable dans les conférences ecclésiastiques. C'était le prince Napoléon : il n'y était guère plus fêté que M. Sainte-Beuve, et pour les mêmes raisons : non pas, certes, qu'en général il s'écartât de la tradition napoléonienne, quand par exemple il disait : « Que des légitimistes ou des républicains exaltés, venant d'Angleterre, essayent donc de faire avec mille ou quinze cents hommes une descente sur nos côtes; *nous les fusillerons bel et bien* (2)! » Mille ou quinze cents! le chiffre est joli, quoique fort au-dessous de celui des fusillés de Jaffa. En définitive, sauf une seule question, et une question extérieure, il se taisait et se mouvait, comme les autres, « dans l'orbite des choses régulières ».

La gauche de l'empire, c'est-à-dire M. Sainte-Beuve, prit encore la parole, le 19 mai 1867, à propos d'une pétition relative à la liberté de l'enseignement supérieur et à des professeurs de l'École de médecine accusés de doctrines matérialistes. On aurait dit vraiment que l'empire avait juré de donner une certaine popularité à ces doctrines en les pourchassant avec une animosité plus apparente que réelle. Il y gagnait de voir l'opposition s'égarer sur un terrain moins dangereux pour lui que les questions politiques, et quelques compères dans la presse facilitaient cette utile diversion. Le discours de M. Sainte-Beuve témoignait d'une médiocre habitude des questions philosophiques : c'est ainsi, par exemple, qu'il donnait le scepticisme ou l'indifférence pour base à ce qu'on appelle d'un assez vilain mot, la *tolérance*, et qu'il voudrait mieux appeler la liberté. Il serait aisé de prouver par l'histoire que les persécutions religieuses ont été suscitées beaucoup moins par la foi exaltée jusqu'au fanatisme que par des intérêts purement temporels; et la philosophie ajouterait que la seule base solide de la liberté de conscience, c'est l'impossibilité pour chacun de voir les choses autrement qu'elles se présentent à son esprit, et par conséquent l'irresponsabilité des doctrines, lesquelles peuvent être fausses ou vraies, raisonnables ou absurdes, mais jamais coupables, puisqu'il n'y a faute, que là où il y a un acte libre de notre volonté.

Mais la volonté libre, c'était ce que M. Sainte-Beuve n'admettait guère; il aurait été, disait-il, de l'avis « de Hobbes et de Destutt de Tracy, membre honoré de l'ancien Sénat. » Il aurait pu ajouter, et de beaucoup d'autres sénateurs du premier empire, qui, comme Hobbes, le théoricien du despotisme, n'admettaient pas plus cette liberté que toutes les autres. Sans avoir le même déférence pour ces autorités non plus que pour aucune autre, car, en matière philosophique, l'autorité ne signifie rien, on aurait pu réclamer, comme M. Sainte-Beuve, le droit de professer sans gêne que le libre arbitre est une pure illusion, vu que dans la pratique chacun agit et pense comme si cette illusion était une incontestable réalité. Laissez tout dire à ce sujet, aurait-on pu

(1) Tome XII des *Nouveaux lundis*, p. IX.
(2) *Moniteur*, séance du vendredi 1er mars 186 , p. 276.

Digitized by Google

répondre à ces farouches champions de la liberté (morale), non pas seulement parce que toutes les opinions doivent être libres, mais aussi parce que les négations de ce genre sont la chose du monde la plus inoffensive. Il en est de la liberté comme de l'existence des corps : très-certainement, Berkley lui-même vivait comme s'il croyait à leur existence : les calvinistes, malgré la prédestination, les jansénistes, malgré leur théorie de la grâce, ont agi comme s'ils croyaient au libre arbitre tout autant et plus même que leurs adversaires, jésuites ou autres. Et tenez ! voilà M. Sainte-Beuve qui prouve aussi combien cette croyance est invincible, en relevant avec une vivacité bien naturelle une apostrophe malséante d'un de ses interrupteurs; le voilà qui se met de gaieté de cœur dans la position du Morpurius de Molière, ce philosophe sceptique qui commence à croire à la réalité objective des coups de bâton, quand il les reçoit. Mais, monsieur, pourrait-on lui dire, si M. X... n'a pas été *libre* de ne pas vous adresser cette impertinence, pourquoi diable vous fâchez-vous? Est-ce qu'on se fâche contre la pierre qui tombe, contre la pluie qui mouille? Allons, vous aussi, vous oubliez dans la pratique les théories de Hobbes et des sénateurs du premier empire. Il fallait s'y attendre, et vous avez cela de commun avec le genre humain.

En somme, la conclusion de ce discours, qui fit beaucoup de bruit, n'avait rien d'anarchique. Elle était conforme aux désirs du gouvernement, et ajournait la liberté de l'enseignement supérieur; elle parut merveilleusement libérale à ceux que l'égalité dans la sujétion, une égalité plus apparente que réelle suffit pour consoler de l'absence de la liberté. Ah ! si l'on eût pu avoir la liberté comme en Belgique, disait M. Sainte-Beuve, où il y a place pour les congrès de Liége à côté des universités de Louvain, certes il eût voté des deux mains la liberté réclamée : mais comme il était clair que le clergé n'en voulait que pour lui seul, l'orateur repoussait cette liberté privilégiée, avec quelque apparence de raison. Peut-être eût-il été plus habile et plus raisonnable de dire : Vous voulez la liberté, soit; nous vous l'accordons avec empressement, mais à condition qu'elle existera pour tout le monde, au même titre et dans les mêmes conditions. Mais la mesure eût été trop radicale, et le gouvernement ne l'entendait pas ainsi.

Néanmoins, l'abomination de la désolation était entrée dans le lieu saint (je parle du Sénat, non de l'Église). M. Sainte-Beuve était la pierre du scandale. Bientôt d'effrayantes rumeurs coururent au sujet d'un dîner qu'il avait fait chez lui, à huis clos, un *vendredi*. L'éditeur des œuvres posthumes réduit à ses proportions vraies cette légende fabuleuse, et y substitue un récit exact d'où pourtant il reste acquis à l'histoire que M. Sainte-Beuve n'avait pas fait maigre ce vendredi-là. Comme toutes les actions audacieuses et extraordinaires, ce dîner mit le comble à l'indignation des uns comme à l'enthousiasme des autres. « La gloire, a dit un écrivain, est ce concert d'*acclamations* et de *malédictions* qui s'élève autour des grandes choses. » — O pauvre France ! dans le désœuvrement malsain qu'engendre le despotisme, n'avais-tu rien de mieux à faire, à la veille de la catastrophe suprême, que de regarder au trou des serrures pour t'assurer de ce qu'un sénateur mangeait ou ne mangeait point? Hélas ! ces commérages étaient la vraie littérature du jour, celle dont un de ses entrepreneurs disait publiquement au souverain : « Sire, mon journal ne pouvait exister que sous votre règne. »

Tu l'as voulu, Georges Dandin ! Vous n'y avez pas nui, monsieur Sainte-Beuve... Quand, épousant le 2 décembre, vous recommandiez à la littérature de se désintéresser des questions générales, il était bien clair que ces puérilités dégradantes et ridicules remplaceraient de plus viriles occupations. Une littérature réduite à étudier le chevalier de Méré ou l'abbé de Pons peut bien être l'aliment, insuffisant encore, de quelques esprits délicats; mais elle en provoquera infailliblement une autre plus propre à réveiller les appétits blasés, une littérature faisandée, qui trouvera toujours plus commode et plus appétissant pour le plus grand nombre de s'occuper des contemporains et surtout des contemporaines.

C'était, du reste, ce que reconnaissait M. Sainte-Beuve lui-même, — mais un peu tard, — dans un dernier discours qu'il prononça le 7 mai 1868. Il s'agissait de la loi sur la presse, où se trouvait cet article :

« Toute publication dans un écrit périodique relative à un fait de la vie privée constitue une contravention punie d'une amende de 500 francs. La poursuite ne pourra être exercée que sur la plainte de la partie intéressée. »

Et M. Sainte-Beuve écrivait (car son discours était *lu*, le *Moniteur* on fait foi) :

« On ne songe, me direz-vous, qu'à faire la guerre aux petits journaux, à la chronique impertinente, qui s'est démesurément développée et qui foisonne. *Mais, cette chronique, qui donc plus que vous, plus que le régime actuel, a contribué à la favoriser, à la mettre sur le premier plan, à lui dresser son piédestal? Quand on supprime ou qu'on gêne la discussion sérieuse, on donne le libre essor aux distractions futiles.* »

On ne pouvait mieux dire : c'était là, en effet, le résultat inévitable et facile à prévoir de cette *continence* forcée qui mettait la presse de scandale au premier rang et des penseurs sérieux à Sainte-Pélagie. Et il montrait avec grande raison combien, avec un pareil article, la critique littéraire, même sérieuse et réservée, devenait difficile, surtout telle qu'il l'avait comprise et pratiquée, créée même en France, c'est-à-dire mêlant la biographie des écrivains à l'examen de leurs ouvrages. Nous avons indiqué précédemment les périls de cette critique, qui oblige plus que l'ancienne l'écrivain consciencieux à se surveiller, à ne pas user même des libertés légitimes, à se refuser parfois à la tentation naturelle, et qui serait après tout de droit strict, de répéter simplement les indiscrétions et les confidences dont les *intéressés* eux-mêmes ont entretenu le public. Il est sûr que la vie publique de l'écrivain a de tout temps appartenu à la discussion; mais avec le caractère tout personnel et souvent trop expansif de la littérature actuelle, il est parfois difficile au critique le plus loyal de savoir où commence la vie privée.

C'est là même une des conditions ou des inconvénient inévitables de la forme lyrique, qui est la gloire la plus incontestable de la poésie française au XIX^e^ siècle. Elle est nécessairement personnelle, et il est impossible en la jugeant de séparer l'homme du poète : c'est à la fois un attrait et un inconvénient. M. Sainte-Beuve, inventeur de la poésie *intime* et qui avait la prétention de nous avoir dans Joseph Delorme montré *un âme à nu*, avait encore forcé ce caractère. Si donc, en pareil cas, la critique s'occupe plus qu'il ne faut d'une vie privée qui est devenue volontairement une vie publique, elle a tort, sans doute, d'user complétement de franchises que, par

Digitized by Google

respect pour elle-même, elle devrait s'interdire ; mais le poëte aurait bien plus tort de s'en formaliser. Les prosateurs n'ont guère été à cet égard plus discrets que les poëtes. Quand la critique les prend au mot, ce n'est pas le plus souvent une invasion brutale sur le terrain de la vie privée ; elle ne fait que les suivre où ils la conduisent.

Mais il y avait un cas qu'il fallait prévoir : c'était celui où la partie intéressée, autorisée par la loi à faire un procès à l'écrivain, serait, non la personne lésée, mais la famille. A ce propos, M. Sainte-Beuve disait :

« J'ai eu affaire dans ma vie à bien des familles pour des notices biographiques. Les familles en général (sauf quelques exceptions bien rares) sont peu amies de la littérature. Le public qui nous lit croit tout naturellement que ce que nous écrivons d'agréable pour elles doit plaire aux familles, et que ces endroits sont même quelquefois assaisonnés, arrangés tout exprès en vue de les flatter. Eh bien, non. La plupart du temps, elles sont mécontentes ; elles nous feraient un procès si elles l'osaient. Elles ne seraient satisfaites que si nous ne parlions d'elles et des leurs que dans les termes qu'elles-mêmes dicteraient. Je sais des familles, et des plus hautes, des plus réputées libérales, qui sont ainsi. Et vous allez armer d'un article de loi toutes ces susceptibilités et tous ces amours-propres domestiques qui se couvriront des plus honorables prétextes ! »

Ce ne sont pas seulement des prétextes ; et il se peut que très-sincèrement une famille se sente plus directement atteinte, quand un biographe touche à tel point délicat de la vie privée, n'eût-il à dire que des choses qui n'entament en rien l'honneur, et le fît-il de la façon la plus bienveillante, et la plus réservée. M. Sainte-Beuve a fait bien des portraits de femme ; quand la femme dont on fait le portrait, a été un écrivain, c'est là surtout que l'on marche sur des charbons ardents. Lamartine a dit du génie :

> Mais ce flambeau qu'on nous envie,
> S'allume au feu des passions

C'est encore plus vrai d'un talent de femme que de celui d'un homme : l'histoire de son cœur est souvent le commentaire le plus sérieux de son œuvre. Une femme d'esprit a dit d'une femme de génie et des diverses influences que ce génie avait été exposé à subir : *son style, c'est l'homme*. Cette parodie féroce du mot de Buffon a du vrai. Mais comment la critique pourrait-elle se flatter d'ébaucher même ce commentaire, d'y toucher de la façon la plus scrupuleuse, sans éveiller de très-respectables et très-sincères susceptibilités ! Et cependant il est très-juste que, quand une famille hérite d'une grande renommée, elle accepte les inconvénients de la gloire avec tous ses bénéfices. Il est également incontestable que l'histoire aurait fort à souffrir dans sa sincérité la plus respectable, si elle n'avait son franc parler, sans réserves aucunes, sur tous ceux qui par une notoriété hors ligne, bonne ou mauvaise, lui appartiennent tout entiers et sans conteste. Il est vrai qu'en ce cas la répression serait tout à fait illusoire et qu'elle irait même contre son but. M. Sainte-Beuve, par exemple, s'est vu ou s'est cru menacé depuis d'un procès, pour ses articles sur Talleyrand. Il a eu certes grande raison de ne pas s'en effrayer. Il n'est pas douteux que, dans cette remarquable étude, il n'ait touché à des points bien scabreux de la vie privée de Talleyrand, et à ce titre il eût bien fallu le déclarer coupable et lui faire payer l'amende. Mais qu'est-ce que la mémoire de Talleyrand y aurait gagné ?

Ce que M. Sainte-Beuve a trop négligé de dire à propos des scandales et des infamies trop réelles que cet article de loi était censé prévenir ou réprimer, c'est que la répression en devait être surtout morale et non légale ; que le vrai, le principal complice, ou plutôt l'instigateur même de cette littérature malsaine, c'était le public. A lui, de se faire respecter. On n'a après tout que la littérature comme le gouvernement qu'on mérite : pour faire justice de cette littérature, il y avait un moyen bien simple : c'était de ne pas s'en régaler. *Le respect s'en va*, disait douloureusement un doctrinaire : Il y a un sentiment tout aussi essentiel au bon ordre des sociétés, et qui est aussi, je le crains, sur le point de disparaître : c'est le mépris. On l'a usé.

Ce discours de M. Sainte-Beuve, si fin, si mesuré et orné des hommages habituels au souverain, ne fut pas même écouté. En souvenir de ses précédents méfaits, on affecta de couvrir sa voix par le bruit des conversations particulières. Quoiqu'on ne pût en entendre un mot (le *Moniteur* le constate), l'auteur tint bon jusqu'au bout ; il laissa seulement échapper ce mot d'une amertume significative : « laissez-moi achever, messieurs ; je crois que ce sera de meilleur goût ; je tiens à avoir mon affront jusqu'au bout, de même que j'ai mon public. » Il n'en conclut pas moins en votant la loi comme un progrès sur l'arbitraire antérieur. A partir de ce jour, si je ne me trompe, il ne vint plus au sénat.

En somme une opposition si respectueuse, si réservée, et qui aboutissait à voter avec le gouvernement, voilà ce que ne put supporter cette chambre plus *introuvable* que celle de 1815, et qui a duré dix-huit ans. Ce qui la rend méritoire, cette opposition inoffensive, c'est qu'elle soit devenue impossible : il est honorable pour les lettres que les seuls exemples d'indépendance qu'on puisse citer en pareil lieu aient été donnés par un écrivain.

EUGÈNE DESPOIS.

— La fin au prochain numéro. —

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie française

Hier, pendant que M. Thiers lisait son message à l'Assemblée française, l'Académie française s'occupait paisiblement du poëte latin Lucrèce, de son traducteur, M. de Pongerville, et des titres littéraires de M. Xavier Marmier, qu'elle recevait dans son sein.

Lucrèce a été souvent étudié et traduit depuis M. de Pongerville. M. Martha lui a consacré, il y a deux ans, une étude en un volume qui le fera sans doute entrer à l'Académie des sciences morales, comme la traduction de son poëme avait fait entrer M. de Pongerville à l'Académie française. Il y a un an, Lucrèce était traduit par M. Lavigne, avec une introduction de M. Frédéric André ; il vient de l'être de nouveau par M. Crouslé. Ces traductions sont en prose. Celle de M. de Pongerville, comme on sait, est en vers.

M. Marmier est un voyageur infatigable qui a beaucoup vu, beaucoup retenu, et énormément raconté. Homme du monde et homme d'esprit, il a écrit d'un style naturel, ce qui est un grand mérite. M. Cuvillier-Fleury, qui lui répondait,

Digitized by Google

a entrepris un voyage autour de M. Martuier, qu'on ajoutera à ceux de M. Marmier, et qui ne sera ni le moins intéressant, ni le moins spirituel.

La philosophie de Lucrèce lui a fourni une péroraison véritablement éloquente en le ramenant aux croyances spiritualistes et religieuses qui ont inspiré à quelques victimes de la Commune l'héroïsme des martyrs.

Académie des sciences morales et politiques

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE. — PRÉSIDENCE DE M. JULES SIMON.

Voici deux nouveaux sujets de concours :

1° *Examen critique de la Morale utilitaire depuis son origine jusqu'à nos jours;*

2° *Histoire des contrats de location perpétuelle ou à longue échéance en Europe depuis les Romains jusqu'à nos jours.*

De la morale utilitaire. — La première question dont l'Académie a arrêté le programme dans son comité secret de la précédente séance, est divisée en trois parties : d'Épicure à Helvetius, d'Helvetius à Bentham, de Bentham aux derniers théoriciens français sur la morale indépendante.

Il est clair que cette division n'a d'autre but que celui de proportionner les études du mémoire à produire. En effet, Épicure n'est que le continuateur original et systématique des Cyrénaïques, qui regardaient l'éléganee comme la suprême loi de l'effort intellectuel de l'homme. Aristipe avait dit : « il faut savoir épuiser toutes les jouissances de la vie, or les plus parfaites de ces jouissances étant de l'ordre moral, c'est dans la satisfaction des aspirations nobles de l'âme que nous devons chercher le bonheur. »

« Rayons les Dieux de notre vocabulaire, dit Épicure; s'ils » existent, quel souci peuvent-ils prendre de créatures éphé- » mères et caduques comme nous? Un fleuve ne commence » à exister qu'à sa source et disparaît à son embouchure : » l'homme n'était rien avant le berceau, il s'anéantit dans la » tombe. Toutes les lois morales sont contenues dans l'exis- » tence humaine. Le tout est de les bien comprendre : soyons » prudents; ne faisons point le mal de peur que la réaction » ne le fasse se retourner contre son auteur; faisons le bien » pour que la réaction nous rende le bien. La nature (*natura*, » le milieu dans lequel nous sommes nés) est comme un écho; » si nous lui envoyons une mélodie, elle nous renverra une » mélodie; si nous lui adressons un hurlement, elle répondra » par un hurlement. »

Tous les restaurateurs de la morale utilitaire n'ont fait qu'accommoder celle d'Épicure avec plus ou moins d'art. Que l'égoïste urbanisé s'en déclare satisfait, et pratique la morale épicurienne, c'est toujours autant de gagné sur la bête. L'Académie des sciences morales et politiques est plus exigeante. Notre goût français lui-même répugne à celle-ci. Exigez d'un de nos conscrits qu'il embrasse un Prussien sur les deux joues en lui faisant entrevoir la perspective d'un semblable retour! Les candidats auront donc à démontrer que la morale utilitaire n'a point de sanction en elle même; qu'il n'y a pas de morale d'ordre contingent; que cette prétendue morale est subversive de toute justice dans l'ordre social.

Le prix est de 1500 fr.; le dernier terme de la remise des manuscrits est fixée au 31 décembre 1873.

La vigilante. — Tel est le titre d'une société qui s'est fondée « pour combattre les doctrines qui tendent au renversement de l'ordre social. » Cette société, il y a bientôt deux mois, avait fait appel au concours de l'Académie des sciences morales et politiques. L'Académie applaudit à cette conception; elle nomma d'emblée une commission destinée à examiner les projets des initiateurs et à déterminer la part d'action qu'elle entendait prendre dans cette affaire. « Il faut, dit le proverbe, battre le fer quand il est chaud. » *La vigilante*, paraît-il, s'est endormie; son feu s'est éteint, son fer s'est refroidi : elle essaye de le réchauffer aujourd'hui, en proposant à l'Académie de faire un choix entre divers sujets de concours qu'elle lui soumet.

L'Académie se récuse.

Développement à donner à l'instruction publique. — L'Académie signale un trait caractéristique qui la distingue des autres sociétés d'initiative privée : elle a voix consultative dans le Gouvernement, et elle s'en sert aujourd'hui pour formuler des vœux en faveur de certaines réformes à introduire dans l'enseignement public.

Les réformes que réclame l'Académie sont précisément celles que depuis longtemps la plupart d'entre nous appellent eux-mêmes de tous leurs vœux; elles s'adressent à l'enseignement secondaire et à l'enseignement primaire.

« Dans l'enseignement secondaire, dit-elle, nous devons constater un défaut capital : les écoliers élevés dans la lettre et dans l'esprit de sociétés qui ont fait leur temps, doivent, sans doute, à cette éducation un développement intellectuel qu'on ne saurait contester, mais à côté de cette gymnastique de l'intelligence, nous ne trouvons rien qui prépare le jeune homme à la pratique de la vie dans les sociétés modernes. Il n'en connaît ni la législation, ni les responsabilités, ni les ressources économiques.

« Dans l'enseignement primaire, c'est pis encore; l'état intellectuel des masses françaises témoigne assez de l'insuffisance de leur instruction. Elles n'ont aucune notion des lois politiques, sociales ou naturelles. »

Erreurs économiques et politiques de nos classes ouvrières. — M. *Passy*, dans un rapport sur les derniers ouvrage offerts à l'Académie par M. G. de Molinari, fait le plus grand et le plus complet éloge des travaux auxquels s'est livré le rédacteur du *Journal des Débats*. Les réunions publiques, selon M. de Molinari, ont bien des inconvénients, mais elles ont encore plus d'avantages : elles ne sont véritablement dangereuses que quand elles ne sont pas publiques. Il est curieux et triste, dit M. *Passy*, de constater à quels excès d'insanité et de délire se sont portés, à ce dernier point de vue, certains clubs rouges pendant le siége de Paris.

Au point de vue économique, M. Passy fait remarquer que M. de Molinari a mis le doigt sur une des plus graves erreurs des classes ouvrières : leur prétention de subordonner le capital au salariat. On a commencé par parler de subordination, mais aujourd'hui, c'est l'accaparement absolu du capital que réclament les salariés.

Sans chercher à montrer qu'une répartition de toutes les richesses d'un pays entre les mains des salariés rétablirait en fort peu de temps les données économiques du problème qu'elle prétendrait résoudre, M. Passy affirme qu'il n'est pas de meilleur remède que la liberté.

De l'origine de l'homme et des espèces animales. — Tel est le titre d'un mémoire dont M. Bouchut donne aujourd'hui lecture à l'Académie. Darwin, en établissant sa théorie de la transformation des espèces par voie de sélection, n'en avait pas tiré tout d'abord les conséquences rigoureuses. Encouragé, ou plutôt enivré par le succès, il est arrivé à formuler nettement ses conclusions sur l'origine de l'homme. D'après ce naturaliste, l'homme, *Homo simia*, serait le produit d'un couple de singes catarrhins, dérivés eux-mêmes par transformations successives d'un couple de marsupiaux. Tout cela remonte aux poissons, qui remontent eux-mêmes à la cellule organique rudimentaire.

Digitized by Google

L'hypothèse de Darwin toute... pittoresque qu'elle soit n'est pas nouvelle. Avant lui, Robinet, Lamarck, Geoffroy Saint-Hilaire, avaient émis des idées analogues.

Robinet avait improvisé sur ce thème une complète et très-romanesque théorie. Il était convaincu que tout être animé n'avait qu'un seul prototype d'une extrême simplicité. Sous l'influence des milieux, des besoins et de l'hérédité, ce type s'était varié à l'infini; sa dernière fin était l'hermaphroditisme. Robinet établissait en conséquence que l'homme, jusque-là chef-d'œuvre de ces transformations diverses, n'était qu'un être incomplet et serait assurément remplacé par une créature plus parfaite réunissant les organes et les fonctions des deux sexes.

Lamarck avait constitué de toutes pièces une véritable cosmogonie. Des germes fécondants qui nageaient dans l'immensité des espaces ont été coagulés par l'attraction dans l'élément liquide. Ce levain, soumis aux actions de la lumière, de la chaleur, et du mouvement des vagues, aurait formé un prototype organique dans lequel un être rudimentaire prit naissance.

L'homme descendrait en ligne directe d'une paire d'élite de reptiles sauriens. Aussi Lamarck n'était-il point étonné que les Egyptiens adorassent le crocodile, leur frère d'un premier lit, et la parfaite incarnation de leurs ancêtres.

Etienne Geoffroy Saint-Hilaire, sans embrasser ces théories dans leur problématique immensité, chercha à leur donner un corps par ses recherches sur la transformation des espèces. Ses curieux travaux sur la tératologie ne sont qu'une tentative de vérification de ses propres hypothèses. Il n'admet nullement la fixité des espèces et croit en principe à leur variation. Selon lui, des accidents mécaniques suffiraient seuls à transformer un être d'une certaine espèce en un autre être d'une espèce différente. Il le conçoit aisément ainsi, dit-il, mais il ne lui est pas aussi aisé de trouver une confirmation.

Bory de Saint-Vincent est un des pères de la doctrine de la génération spontanée. M. Bouchut aurait pu dire beaucoup de choses sur les recherches excentriques de ce bizarre naturaliste, mais il s'abstient en vertu de ce précepte : *Maxima debetur Academiæ reverentia*, et la fin de la lecture est renvoyée à une prochaine séance.

Société de géographie.

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 1871.

Explorations du docteur Livingstone dans l'Afrique centrale. — Nous savions que le docteur Livingstone avait été envoyé en Afrique pour vérifier les fameuses découvertes de Specke et de Grant, et aussi pour en faire de nouvelles. Il était parti du cap Delgado, dans l'océan Indien, voulant traverser toute l'Afrique et gagner l'océan Atlantique vers le hauteur de l'équateur (1).

Par suite de nos désastres, le public français n'en a guère connu davantage ; aussi a-t-il marqué quelque surprise en apprenant que des appréhensions s'étaient élevées sur la réussite de l'exploration, par suite de querelles survenues entre les Arabes et les indigènes. On croit toutefois que ces appréhensions n'ont rien de fondé.

Pour mettre nos lecteurs au courant de cette intéressante question, nous croyons devoir résumer les résultats auxquels le célèbre voyageur était parvenu l'an dernier.

Débarqué en 1866 au nord du cap Delgado, il avait d'abord marché vers le sud, et contourné la partie méridionale du lac Nyassa; puis, inclinant un peu vers le nord, il serait arrivé, vers le mois de juillet 1868, vers un nouveau lac (lac Bangouolo) au 11e degré latitude sud. Ce lac très-considérable et situé à une très-grande altitude lui a fait soupçonner que le Nil prendrait sa source bien au delà des limites indiquées par Specke. Un fleuve, le Chambeze, que les géographes avaient pris pour le Zambèza, et qui se jette dans le lac Bangouelo, serait le plus lointain et le principal des affluents du Nil. Ses eaux, après avoir formé l'énorme nappe du Bangouelo, se déverseraient par un long canal dans le lac Tanganika et, de là, dans les autres lacs dits Nyanza, signalés par Specke et Grant comme autant de réservoirs du Nil.

Quant aux sources et au cours du véritable Zambèze, ils seraient rejetés beaucoup plus à l'ouest, dans le centre même de l'Afrique.

Aux dernières nouvelles, Livingstone était à Ujiji, ville située sur le littoral oriental du lac Tanganika.

La Chine contemporaine. — M. *Maunoir*, secrétaire général, lit une communication qui lui est adressée par M. l'abbé David, missionnaire apostolique, qui s'est chargé de recueillir, pour notre Muséum, différentes collections d'espèces animales et végétales inconnues jusqu'ici.

M. *l'abbé David* dit avoir été assez heureux pour rapporter ou décrire une quarantaine d'espèces de mammifères, une cinquantaine d'espèces d'oiseaux, et dans les autres règnes un nombre considérable d'individus nouveaux. Son séjour a été de huit ans; il a habité au nord et à l'est de Pékin, et a poussé ses explorations jusque sur le territoire mongol.

Au point de vue de la science géographique proprement dite, M. l'abbé David ne donne que des indications fort générales mais néanmoins des plus curieuses.

« Mes voyages m'ont convaincu, dit-il, que l'énorme population de quatre à cinq cents millions d'âmes que l'on attribue à la Chine n'est pas une exagération. » Les Chinois ont su réduire les nécessités de la vie aux conditions les plus économiques. Laborieux, patients, persévérants, infatigables, sobres, n'ayant d'autre vice que l'usage de l'opium qui s'étend à toutes les classes, ils se multiplient sur tous les points où leur activité peut trouver un aliment. Les plus terribles révolutions, et tout récemment celle des Taï pings, qui a laissé derrière elle des ruines épouvantables, semblent se noyer dans cette mer humaine. Elles ont eu, toutefois, pour effet de dépeupler plusieurs villes dont la population se chiffrait par millions d'âmes.

Les Chinois ne débordent pas seulement dans les îles de la Sonde et du Pacifique; à l'ouest leurs émigrations s'étendent fort loin dans la Mongolie. Dans ses voyages en ce pays, l'auteur a pu vérifier « qu'une large zone de la région qui touche » à la grande muraille est devenue exclusivement chinoise en » peu d'années. Même le grand pays des *Ortous* ou *Ordos*, qui » était encore tout mongol à l'époque du passage de MM. Huc » et Gabet, est maintenant habité ou cultivé un peu partout » par les familles sorties du Chansi et du Chensi. De manière » que la race mongole, qui dépérit et diminue à vue d'œil, » se refoule vers l'intérieur des hauts plateaux en aban- » donnant ses meilleures terres aux habiles envahisseurs. Il y » surgit, en peu d'années, d'innombrables hameaux, des » bourgs et des villes qui continuent à dépendre des manda- » rins du lieu, de leur origine, et non point des princes mon- » gols...

» Quant à l'intérieur de la Chine, je dois observer que plu- » sieurs des principales grandes villes de l'empire sont en » décadence évidente. Ainsi l'on sait que depuis le passage » des rebelles, Nanking est à peu près vide d'habitants à l'in- » térieur de ses murailles; sa fameuse tour de porcelaine » n'existe plus. La réunion des trois villes d'Outchang, de » Han Keou et de Hanyang, dans le Houpé, qui formait d'après » les relations anciennes *un centre de population porté à six*

(1) Voyez la *Revue des cours littéraires*, 4e année, page 469: *Le docteur Livingstone*, par M. Jules Duval.

Digitized by Google

» *ou sept millions*, n'en contient plus peut-être que le tiers, » grâce encore aux ravages des Taï pings. Pékin lui-même ne » renferme pas aujourd'hui un million d'âmes, quoique les » Chinois affirment le contraire. »

L'homme épuise la terre beaucoup plus qu'il ne la féconde ; aussi M. l'abbé David croit-il la Chine moins riche qu'on ne le suppose généralement ; les forêts sont presque partout défrichées, le sol est nu, les Chinois ne plantent que très-peu d'arbres fruitiers. Le bois manque à ce point qu'il en vient du dehors et même de l'Amérique pour la fabrication des cercueils. Les races jaunes de l'est sont plus civilisées, plus calculatrices, mais aussi plus égoïstes que les races de l'ouest. « Les missionnaires catholiques vivent généralement en paix au milieu des indigènes, qui les respectent lors même qu'ils ne veulent pas les entendre. » Ils convertissent chaque année quinze à vingt mille adultes (une goutte d'eau dans l'Océan.)

Tels sont les traits les plus saillants de ce remarquable mémoire qui a captivé toute l'attention du nombreux auditoire de la Société de géographie.

Le successeur de Gustave Lambert. — C'est un titre bien ambitieux donné par M. *Malte-Brun* au capitaine Gustave Ambert (singulière similitude de noms), qui met ses explorations commerciales dans le pôle nord au service de la Société de géographie. M. Malte-Brun est persuadé que l'on doit attendre de ce concours d'excellents résultats.

Les mouvements géologiques des côtes de France. — M. *Delesse*, ingénieur des mines, nous ramène chez nous. Il nous fait connaître les mouvements d'élévation et d'affaissement que la géologie a constatés sur nos côtes depuis l'apparition de l'homme. En somme, les plus grandes élévations ont été constatées dans la Méditerrannée et particulièrement aux environs de Monaco. Les plus grands affaissements se sont produits sur le littoral de la Manche et de la mer du Nord.

Il est plus que probable qu'à une époque géologique assez récente les îles Britanniques auraient été reliées au continent. Deux grandes preuves en font foi : la faune d'Angleterre est exactement la même que celle de la France ; les deux rives normandes et anglaises sont encore aujourd'hui rongées peu à peu par l'action des vagues poussées du côté de la mer du Nord par les grands vents d'ouest. Leurs roches friables présentent les mêmes compositions de terrain, ot le canal de la Manche n'a qu'une médiocre profondeur, qui est à peu près uniforme dans tous les sondages. On a même découvert une route celtique qui, traversant la Champagne, va gagner la mer aux environs de Calais et continue, de l'autre côté du détroit, aux environs de Douvres.

M. *Richard Cortambert* signale un mouvement assez curieux des bouches de la Garonne dont le cours, à une époque fort récente, se serait porté vers le nord.

Enseignement public de l'histoire et de la géographie en France. — M. *Levasseur* de l'Institut offre lui-même à la Société un exemplaire du rapport qu'il a rédigé de concert avec M. Ilimly, professeur à la Faculté des lettres de Paris sur l'enseignement de la géographie et de l'histoire dans nos écoles. Il y conclut que les études géographiques sont nulles ou à peu près, et que les études historiques sont insuffisantes.

Les rapporteurs, pour remédier à cet état de choses, font cinquante-cinq propositions, parmi lesquelles nous relevons celles-ci : 1° Donner deux votes au professeur d'histoire dans les jurys du baccalauréat, l'un pour l'histoire, l'autre pour la géographie ; 2° Exiger, ce qui n'a pas encore lieu partout, malgré la loi du 10 avril 1867, qu'on enseigne dans les écoles primaires les éléments de l'histoire et de la géographie de la France.

NOUVELLES UNIVERSITAIRES

Les thèses de M. Lachelier

Les amis de la philosophie, — il y en a encore quelques-uns, — s'étaient donné rendez-vous vendredi dernier, 1er décembre, dans la petite salle des examens de la Faculté des lettres, en Sorbonne. Un jeune maître qui, sans avoir rien publié jusque-là, s'était fait cependant, par son enseignement à l'École normale, une solide et belle réputation de penseur, M. Lachelier, devait soutenir devant ladite faculté deux thèses importantes, l'une écrite en latin sur le *Syllogisme*, l'autre en français, sur le *Fondement de l'induction*. On savait de plus que M. Lachelier, professant une philosophie bien différente de celle de M. Cousin et de celle de la Sorbonne, n'avait pas craint de marquer, dans ses thèses, les dissentiments nombreux qui l'éloignent de la métaphysique de l'université. L'événement était donc fait pour exciter vivement la curiosité. La Faculté au grand complet, y compris M. Nisard et M. Saint-René Taillandier, le recteur de l'Académie de Paris, M. Bersot, directeur de l'École normale, M. Bavaisson, M. Jacquinet, M. Garsonnet, M. Havet, M. Beaussire, M. Caboche, M. Lacaze-Duthiers, M. Briot, M. Michel Bréal, et, circonstance piquante, M. Gambetta, assistaient, entre autres, à cette séance.

Nous avions cru et beaucoup de personnes avaient cru comme nous que M. Lachelier était un disciple de M. Ravaisson. Ses thèses nous détrompent. Il y a beaucoup moins d'affinité qu'on ne supposait entre la doctrine qu'elles contiennent et celle qu'indique si supérieurement l'illustre auteur du *Rapport sur la philosophie au XIXe siècle*. On va en juger du reste par le résumé suivant du système propre à M. Lachelier.

Nos connaissances ne sont ni des sensations, ni des intuitions, mais des réflexions par lesquelles la pensée saisit immédiatement sa propre nature et le rapport qu'elle soutient avec les phénomènes. Les conditions de l'existence des phénomènes sont les conditions mêmes de la possibilité de la pensée, et ces conditions se ramènent à deux lois : l'une, suivant laquelle tout phénomène est contenu dans une série où l'existence de chaque terme détermine celle du terme consécutif ; l'autre, suivant laquelle tout phénomène est compris dans un système où l'idée du tout détermine l'existence des parties. La première de ces lois, que M. Lachelier appelle loi des *causes efficientes*, et qui affirme l'enchaînement nécessaire et la solidarité universelle des phénomènes, s'impose à la pensée, en ce sens qu'il serait impossible sans elle de concevoir l'unité du monde dans la multiplicité des phénomènes, et par suite l'unité de la réflexion et de la science dans la diversité des sensations. Cette loi, en d'autres termes, est le seul fondement que nous puissions assigner à l'unité de l'univers, et cette unité est, à son tour, la condition suprême de la possibilité de la pensée. Elle est aussi le seul moyen de concevoir l'existence objective des phénomènes. Que peut-il y avoir en nous qui ne dépende pas de nous et qui constitue une existence distincte de la nôtre ? Ce ne sont pas les phénomènes, qui ne sont que nos sensations ; ce n'est pas leur juxtaposition dans l'espace et leur succession dans le temps, puisque le temps et l'espace ne sont que des formes de notre sensibilité ? Mais si la place de chaque phénomène dans l'espace et dans le temps nous paraît tellement déterminée par ceux qui le précèdent et qui le suivent, qu'il nous soit impossible de l'en ôter par la pensée, cette détermination nécessaire est sans doute quelque chose de distinct de nous, puisqu'elle s'impose à nous et résiste à tous les caprices de notre imagination. M. Lachelier conclut tout de suite de la détermination

nécessaire de la totalité des phénomènes que ceux-ci se ramènent sans exception à des mouvements, les opérations vitales de l'ordre le plus élevé aussi bien que celles de la nature brute. Il réduit la vie à un pur mécanisme et ne laisse rien subsister des anciennes hypothèses du principe vital et de l'âme pensante. — La deuxième des conditions fondamentales de la connaissance, que M. Lachelier appelle la loi des *causes finales*, est également conçue par lui comme une nécessité *à priori* de la pensée, tandis que la loi des causes efficientes règle l'enchaînement mécanique de tous les mouvements du monde, la loi des causes finales en assure la direction et l'ordonnance harmoniques. La liaison nécessaire des causes et des effets paraît sans doute le seul moyen de réduire la diversité des phénomènes à l'unité de la pensée, mais cette liaison ne serait point perçue par notre sensibilité, s'il n'existait entre les vitesses et les directions de ces mouvements, des rapports faciles à saisir, c'est-à-dire harmoniques. L'unité mécanique de la nature est purement extrinsèque, l'unité mélodique est intrinsèque et profonde. Enfin, l'accord réciproque de toutes les parties ne peut résulter que de leur dépendance respective à l'égard du tout. Il faut donc que l'idée du tout ait précédé et déterminé l'existence des parties, il faut, en un mot, que le monde soit soumis à la loi des causes finales. Les phénomènes ont ainsi deux sortes de rapports : ceux de cause à effet par lesquels ils forment une série continue, et ceux de moyen à fin sur lesquels repose l'unité systématique de la nature. Ou encore, la nature a deux sortes d'existence fondées sur les deux lois fondamentales de la pensée : une existence abstraite, identique avec la science dont elle est l'objet, s'appuyant sur la loi nécessaire des causes mécaniques ou efficientes, et une existence concrète, esthétique, reposant sur la loi contingente des causes finales.

Tandis que le mécanisme de la nature remplit, par une évolution continue, l'infini du temps et de l'espace, la finalité de cette même nature se concentre au contraire dans une multitude de systèmes distincts quoique analogues les uns aux autres, et, dans cette genèse, l'homme, en tant qu'individu, n'est que l'un de ces systèmes qui doit à son organisation particulière la conscience réfléchie de lui-même et de ce qui l'entoure. Le propre de sa pensée est, en effet, de concevoir et d'affirmer l'existence des choses, et il est clair qu'une chose n'existe, au moins pour nous, que parce qu'elle est au nombre des objets de la pensée. Mais la pensée à son tour n'est rien en dehors de la nécessité qui détermine l'existence des phénomènes et les achemine vers les fins. Et cette nécessité est l'esprit, présent partout, seule réalité : il en résulte que notre âme, identique avec les choses qu'elle représente, ne saurait être considérée comme une individualité. Elle est intime au reste de l'univers, qu'elle embrasse dans une compréhension profonde.

Voilà, dans sa teneur essentielle, la doctrine que M. Lachelier propose en sa thèse sur l'*induction*. On ne peut pas dire qu'il en donne une démonstration complète. C'est plutôt « par soubresauts, par perceptions vives, et en dévorant les questions », comme l'a dit finement M. Caro, par fulgurations, comme nous dirions à notre tour, en empruntant un mot de Leibnitz, que procède M. Lachelier. Il a pensé sans doute, à l'instar de Schopenhauer, que les œuvres du génie sont des épreuves avant la lettre, et que la sagesse n'est pas fille de la raison abstraite et discursive, mais bien de la faculté d'intuition ou de contemplation. N'importe, les développements viendront plus tard. Tel quel, le système qu'on nous offre aujourd'hui est d'une clarté parfaite et d'une ingénieuse industrie ; mais est-il original et surtout est-il vrai ?

Tout d'abord, et bien que les habiles professeurs qui ont argumenté le candidat l'aient félicité du grand et vigoureux effort métaphysique qu'il a dû produire, il nous semble évident que les principales idées de sa thèse ne lui appartiennent pas. Prenons d'abord l'enchaînement rigide des mouvements, l'universel mécanisme géométrique, que M. Lachelier appelle la loi des causes efficientes. Si nous ne nous trompons, c'est le fond même du cartésianisme. Descartes n'a exercé une si réelle et si profonde influence sur le développement de la physique que parce qu'il affirme et démontre que tous les phénomènes naturels se lient et s'entresuivent conformément à des lois rigoureuses comme celles qui lient les quantités mathématiques. Le déterminisme, le mathématisme absolu, l'ordre rigide et clair partout (*lucidus ordo*), voilà le secret de la révolution cartésienne et l'origine des méthodes précises, substituées dans les sciences de la nature inorganique, aux procédés indéels et aux expérimentations illusoires.

L'ordonnance hiérarchique et le beau dessein des choses en vue d'une fin, ce que M. Lachelier appelle la loi des causes finales, il ne faut pas avoir étudié longtemps Leibnitz pour s'apercevoir que c'est là une de ses idées de prédilection, une de ses plus constantes préoccupations spéculatives. L'harmonie comme raison de la vitalité et de la finalité, voilà le secret de l'influence féconde de la doctrine du penseur de Hanovre sur le progrès des sciences de la nature organique.

Enfin, l'identité de l'esprit et de la nature, cette conclusion singulière que M. Lachelier n'énonce pas dans des termes aussi crus, mais qu'il admet sans restriction, ainsi qu'il a fini par l'avouer à M. Caro, dont l'argumentation a été très-pressante, l'identité de l'esprit et de la nature est une invention déjà ancienne. Implicitement formulée par Berkeley, risquée par Kant, développée par Schelling, et toujours considérée depuis comme un insoutenable paradoxe, elle semble, à M. Lachelier, la seule vérité soutenable, le seul moyen de rendre compte des autres. C'est fort bien, d'autant mieux qu'il trouve moyen, comme le subtil évêque de Cloyne, de l'accorder avec toutes celles de la morale et de la religion. M. Lachelier a dit malicieusement de M. Stuart Mill que c'est un Hume prolixe. Nous croyons être autorisé à notre tour à dire de lui que c'est un mélange concis de Descartes, de Leibnitz, de Berkeley, de Kant et de Schelling.

Pour ce qui est du système considéré en lui-même, nous n'en pouvons pas aborder ici la discussion, ce serait trop d'ouvrage ; nous citerons seulement les principales objections opposées au candidat par les deux professeurs de philosophie de la Faculté des lettres. M. Caro, dans un discours plus brillant, plus oratoire, plus vif, M. Janet, dans une argumentation plus serrée et plus précise, ont fait en somme des remarques analogues, sans arriver cependant au nœud même de la question. M. Caro, croyant s'apercevoir que M. Lachelier n'est pas éloigné de ranger Leibnitz parmi les partisans du système de l'identité, s'en étonne et pense qu'il y a eu méprise. Leibnitz admet parfaitement quelque chose d'extérieur au moi et de distinct du moi ; il reconnaît l'existence des substances actives, de forces, en un mot, subsistant avant et après les monades pensantes.

On n'en finirait pas d'ailleurs si l'on voulait énumérer toutes les difficultés du système de l'identité. M. Janet en a fait ressortir les principales (1) sans dérouler le candidat, mais aussi sans en obtenir de réponse. Si c'est l'esprit qui crée la nature, il faut admettre que la nature n'existait pas avant l'esprit,

(1) M. Janet a écrit un jour quelque chose qui n'est pas bien éloigné du système de l'identité : « Si l'on songe, en effet, dit-il, que l'espace dans lequel les phénomènes sont contenus, le temps dans lequel ils se succèdent, les rapports de cause et d'effet, d'action et de réaction par lesquels nous les enchaînons, les idées d'unité et de pluralité qui nous servent à les classer et à les distribuer, enfin, que tout ce qui sert à lier les phénomènes vient de notre esprit et non des choses elles-mêmes, on conviendra que, selon Kant, c'est l'esprit qui est le vrai créateur de la nature. » (*Revue des deux mondes*, 15 mars 1866, pag. 489.)

Digitized by Google

que toutes les sciences qui traitent des phénomènes que l'homme n'atteint directement ni dans le temps, ni dans l'espace, sont des illusions de son esprit. Cela est bien dur. Il est nécessaire également d'admettre que si l'esprit disparaissait, ce serait la fin du monde.

MM. Janet et Caro ont fait judicieusement remarquer au candidat que l'idée, admise par lui, de considérer tous les phénomènes sans exception comme des mouvements, n'a peut-être pas encore reçu de démonstration suffisante. En effet, M. Lachelier va ici un peu vite et s'expose à encourir le reproche de juger avec précipitation. La réduction au mouvement est à peu près établie pour les phénomènes physiques ; pour ce qui regarde les phénomènes chimiques, elle n'est pas claire du tout, et enfin, appliquée aux opérations de la vie, elle semble, au moins jusqu'à présent, inadmissible. Il est très-beau, sans doute, de la part d'un métaphysicien aussi intrépide que M. Lachelier, de rejeter le vitalisme en tant qu'hypothèse d'un principe distinct de l'organisme, et les arguments qu'il emploie à cette fin sont remarquables et dignes d'être recommandés aux physiologistes. Mais, pour rejeter une pareille hypothèse, on n'est pas tenu de recevoir celle de l'automatisme. Les propriétés vitales, consubstantielles aux êtres organisés, n'en sont pas plus séparables que les propriétés physiques ou chimiques, mais ne se confondent pas avec ces dernières. Tel est du moins l'enseignement de l'expérience.

Il est vrai que M. Lachelier déclare, dans sa thèse, qu'on ne peut rien fonder sur l'expérience. C'est probablement pour cela que sa philosophie n'est fondée sur rien. Il a été, en effet, assez embarrassé, quand, après avoir renversé toutes les idoles du sens commun et de la science séculaire, les atomes, la substance, la force, etc., il a été mis en demeure de répondre à ces interrogations : « Mais enfin que laissez-vous subsister du monde ? Vous admettez le mouvement ? qu'est-ce qui se meut ? Vous admettez l'ordre ? qu'est-ce qui est ordonné ? »

M. Janet a fait à ce propos un singulier compliment à M. Lachelier, touchant sa façon de répondre aux arguments de la Faculté. Il l'a félicité de sa modestie, de sa timidité dogmatique, de son hésitation à nier ou à affirmer. « Ce sont là les vraies qualités d'un philosophe », a ajouté le savant professeur. En effet, M. Lachelier, qui est très-résolu et très-audacieux dans sa thèse, a été, en paroles, d'une réserve, d'une circonspection, presque d'une indécision singulière. Jamais nous n'avions entendu un discours aussi riche en formules dubitatives. Sont-ce donc là des qualités ? La philosophie cesserait-elle d'être, le jour où elle ne serait pas conjecturale et où il serait permis d'y soutenir avec confiance, sans paraître téméraire, une proposition quelconque ? Les grands penseurs ne se sont-ils pas distingués par une entière assurance et une impérieuse netteté d'affirmation ?

Nous n'avons pas été étonné, après tout cela, d'entendre proclamer, par M. Janet, que la Sorbonne est aujourd'hui une école de libre-pensée, qu'on y reçoit toutes les opinions et que la soutenance des thèses de M. Lachelier en est une preuve. Incontestablement, la Sorbonne, en accueillant ces thèses, a fait preuve du plus profond respect pour la liberté de la pensée.

LE MESSAGE DE M. THIERS

Nous exprimions l'espoir, il y a huit jours, que la rentrée de l'Assemblée exercerait sur les esprits une influence calmante et salutaire, les ramènerait à des préoccupations plus sérieuses, et par là même mettrait un terme à toutes les alarmes factices soigneusement entretenues par le bonapartisme. Il serait téméraire de se prononcer encore, mais, autant qu'il est possible d'on juger d'après les premières séances, les députés n'ont point rapporté de province les dispositions conciliantes qu'on pouvait raisonnablement leur supposer. Les deux fractions de la droite légitimiste et orléaniste paraissent plus unies, plus décidées à abuser de leur supériorité numérique pour ne faire aucune concession à la minorité. Dans l'élection des vice-présidents, dans la nomination des commissions, la majorité n'a fait aucune place à ses adversaires et a tenu à manifester, dès le premier jour, les tendances les plus accusées. On dirait qu'elle tient à venger l'échec infligé à ses candidats dans les élections départementales, sans s'inquiéter si ses coups ne porteront pas sur le pays plus encore que sur la gauche et sur le gouvernement. Le jeu est des plus dangereux ; on risque de surexciter des passions à peine endormies, de fortifier le parti qui réclame la dissolution, et enfin d'amener un conflit dont il serait impossible de mesurer la portée. Selon toute apparence, ce ne seraient ni les monarchistes ni les républicains qui en auraient le profit, encore bien moins la France, qui risquerait de retomber en bonapartisme ou en Commune, à moins que les Prussiens ne jugent à propos de mettre fin à son existence trop tourmentée.

Encore une fois, il ne faut pas désespérer trop vite. Au bord du fossé on hésitera peut-être, et l'on reculera. Chose singulière, pourtant, que cet aveuglement systématique de tous les gens et de tous les partis (et Dieu sait s'il en y a !) qui arrivent au pouvoir chez nous ; que cet esprit de vertige et d'erreur qui veut toujours faire violence à l'opinion publique, sauver le pays malgré lui, et substituer ses propres visées aux aspirations nationales les moins équivoques ! Il semblerait que gouverner le pays c'est nécessairement le contrarier, et l'on s'explique aisément par là comment les Français, c'est-à-dire le peuple le plus gouvernable du monde connu, le plus disposé à se laisser conduire, en sont arrivés à ne plus supporter aucune autorité.

Aujourd'hui, par exemple, voici un courant très-réel qui se prononce en faveur du développement de l'instruction publique. Tous les bons esprits sont d'accord sur la nécessité de rendre l'instruction primaire obligatoire, sinon gratuite, sur la nécessité de relever le niveau de l'instruction supérieure, de faire cesser ce honteux état de choses où le budget de toutes les Facultés réunies est inférieur à la dotation des moindres universités allemandes, et où M. Duruy était obligé de réaliser de véritables tours de force budgétaires pour arriver à pouvoir payer le garçon qui balayait les salles du Collége de France.

Dans les villes, grandes et petites, et jusque dans certains villages, on est édifié là-dessus. L'accueil fait au *Mouvement national du sou contre l'ignorance* (voyez le numéro 20), au Havre, à Lyon, à Saintes, en Bretagne, en Bretagne surtout, est un des mille symptômes irrécusables qui prouvent que, sur ce point du moins, la rude leçon de 1871 n'a pas été perdue. Supposez l'Assemblée, droite et gauche, prenant carrément la tête du mouvement, le gouvernement s'associant à cette impulsion, et montrant tout le prix qu'il attache à cette importante question. Croyez-vous que cet exemple de conciliation, d'entente sur un point capital, ne fût pas de nature à relever dans une proportion singulière le crédit dont jouissent les députés auprès de leurs électeurs? La nation se sen-

Digitized by Google

tirait enfin conduite où elle veut aller, et non entraînée dans une direction contraire.

Au lieu de cela que voyons-nous?

Dans les programmes de la droite, et, il faut bien le dire, hélas! dans le message de M. Thiers, que nous recevons à l'instant, le mot d'instruction publique n'est *même pas prononcé!*

Sans doute, il faut tenir compte et grand compte à l'illustre vieillard de la tâche immense qu'il vient de remplir depuis le 8 février dernier, comparer la situation actuelle avec ce qu'elle était, il y a dix mois, et mesurer les résultats obtenus. Ils sont considérables, et, si le président de la République est, comme il le dit lui-même avec une modestie suivant nous excessive, un simple administrateur délégué, une sorte de curateur aux biens, nul doute qu'il n'y ait que des éloges à lui adresser. Personne, à cet égard, ne pouvait faire mieux ni aussi bien. Personne ne pouvait, non plus, avec autant de finesse et de tact, discrètement pressentir l'Assemblée sur les questions constitutionnelles qu'elle abordera dans un délai nécessairement prochain. Pourquoi faut-il qu'avec tant de qualités, M. Thiers ait conservé un culte si obstinément fidèle à la loi militaire de 1832, aux traditions financières de 1828, et doctrinaires de 1830? Après avoir décrit d'une façon si claire et si précise le mécanisme du change, les difficultés que présente le payement, à l'étranger, d'une aussi forte contribution de guerre, comment ne voit-il pas que l'extension du libre-échange, en développant l'exportation de nos produits, en nous faisant créanciers de l'étranger, peut seule nous permettre de payer nos dettes sans trop épuiser notre provision de numéraire? Comment ne comprend-il pas qu'au point de vue fiscal, productif, les droits de douane, comme les droits de poste, veulent être plutôt abaissés que relevés?

Après la crise militaire et sociale, dont nous venons de traverser une période aiguë, après les leçons si douloureusement éclatantes de l'année « terrible », au moment où tout le monde est d'accord sur la nécessité de relever l'armée en lui infusant, par le service militaire obligatoire, tous les éléments virils et vitaux de la nation, sur la nécessité de rapprocher, sous l'uniforme et dans la vie commune du soldat, toutes les classes d'une société si profondément divisée, comment M. Thiers n'a-t-il rien à nous offrir que le tirage au sort, et le remplacement *remplacé* par la substitution?

Quand, à Paris seulement, 67 000 enfants sont privés de toute espèce de culture et promettent à l'avenir, par la faute de la puissance sociale, une génération de mendiants et de criminels; quand, au lendemain d'une guerre civile, au milieu des passions surexcitées et furieuses, tout le monde sent le besoin de s'unir sur le seul terrain commun qui reste peut-être aux Français, sur le terrain de l'éducation, pour réparer les fautes du présent et du passé, comment M. Thiers, je le répète, n'aborde-t-il pas ce grand sujet?

C'est qu'en 1828, malgré les avertissements prophétiques des écoles socialistes, tout cela n'était pas de la « politique ». C'était l'opinion de Benjamin Constant; c'est encore après 1848, 1851, 1871, l'opinion de M. Thiers.

Hâtons-nous d'ajouter que, suivant toute apparence, l'Assemblée, plus moderne qu'elle ne le croit elle-même dans ses aspirations, saura probablement résister à cette impulsion rétrograde. Plein de respect pour ses devoirs parlementaires, M. Thiers saura céder, à son tour, et mettre sa grande expérience au service de théories qui ne sont pas les siennes. La chose a eu déjà lieu plusieurs fois, elle se répétera nécessairement encore.

Mais, pour Dieu et pour la France, que l'Assemblée, ou plutôt que la droite de l'Assemblée veuille donc ouvrir les yeux à la réalité de la situation. Je ne parle point ici des légitimistes croyants et convaincus; ceux-là croient qu'Henri V et le pape peuvent seuls nous sauver. Ils se refusent à admettre toute considération, tout raisonnement d'ordre purement humain. Pour eux, Henri V est toujours l'enfant du miracle, et le miracle sera d'autant plus éclatant qu'il est d'une exécution plus impossible. Mais combien en sont là? une douzaine, mettons une soixantaine tout au plus. Quant à ceux qui ont rêvé la fusion des deux branches de la maison de Bourbon, ils doivent enfin être convaincus de l'inanité de leur entreprise. Où M. de Villemessant et M. Dupanloup ont échoué, comment pourraient-ils réussir?

Les princes d'Orléans n'ont pu et ne pouvaient admettre cette renonciation complète de tout ce qui faisait leur originalité, leur raison d'être, et l'*Union*, l'autre jour, manifestait aigrement sa surprise de n'avoir point vu le duc d'Aumale à la messe du Saint-Esprit. Les héritiers de Louis-Philippe ont-ils quelque chance de réussir isolément? Nous avons déjà bien souvent examiné cette question; mais un travail, récemment paru dans la *Revue des deux mondes*, nous fournit un argument nouveau. A propos de la confiscation des biens de la famille d'Orléans, mesure que nous n'avons pas à apprécier ici, M. le comte de Montalivet soutient que le droit féodal de dévolution, c'est-à-dire l'apport fait à la nation de tous les biens personnels de l'héritier légitime, n'était pas applicable, parce que Louis-Philippe n'était pas l'héritier légitime, et qu'il ne devait sa couronne qu'au hasard d'une révolution. L'argument nous paraît sans réplique, mais ne dépasse-t-il pas un peu la pensée de son auteur? Est-ce bien sur ce trône-là que pourra revivre le sentiment monarchique? *Populus dedit, populus abstulit, nomen populi benedictum.* La monarchie de juillet était une transition entre la royauté et la république. Par la faute de tous, la transition a été brusquée; c'est un grand malheur, mais qu'y faire?

Les princes d'Orléans ont un plus beau rôle à jouer que celui de prétendants mystérieux à une quasi-légitimité. Ils ont mieux à faire qu'à entraver, même contre leur gré, la constitution de la société nouvelle, et ils ont donné assez de preuves de leur patriotisme pour qu'on soit en droit d'attendre d'eux à ce sujet des déclarations franches, nettes et loyales.

Mais qu'eux et leurs partisans, ainsi que les légitimistes, veuillent bien y songer. La République libérale, ouverte à toutes les aspirations légitimes, la République de *tout le monde*, celle qui peut unir et associer toutes les bonnes volontés, sans distinctions de classes, de cultes, de préjugés, cette République qu'il dépend d'eux et de nous de fonder ensemble, est la seule planche qui sépare la France d'une dictature bonapartiste ou communeuse, ou même d'un démembrement.

Quelle que soit son étiquette, la dictature ne peut, par définition même, que paralyser les initiatives, étouffer en germe les capacités qui ne demanderaient qu'à éclore. Elle n'a jamais servi à former des hommes, et, après vingt-deux ans de bonapartisme et de compression, ce sont encore les hommes qui nous manquent le plus.

Les représentants des anciennes races royales ont deux chemins à suivre. Ils peuvent, à leur gré, accroître les dis-

Digitized by Google

sentiments, les haines, les violences sous le poids desquelles la France ne peut manquer de périr à courte échéance, ou, par un acte de patriotisme vraiment digne d'eux et de leurs ancêtres, donner l'exemple de la modération, du renoncement à toute ambition personnelle, dynastique, et fermer ainsi, dans notre malheureux pays, l'ère trop longtemps ouverte des révolutions. Voilà dix mois qu'ils hésitent ; voilà dix mois que, par les expériences les plus répétées, les plus concluantes, depuis l'accueil fait aux manifestes du comte de Chambord, depuis le 2 juillet jusqu'aux récentes élections des conseils généraux, la France montre qu'elle n'a plus la foi monarchique.

Hésiteront-ils longtemps encore ? L'heure est solennelle ; l'histoire attend, et, suivant une parole célèbre, il n'y a plus de fautes à commettre.

Le Reichstag a voté le budget de l'année pour trois ans. Ainsi donc, la lutte constitutionnelle si longtemps soutenue par les libéraux prussiens est abandonnée, et les libertés de l'Allemagne sont remises entre les mains du souverain. Il faut faire honneur à la modération de l'empereur Guillaume de n'avoir point demandé que le budget fût voté pour toute la durée de son règne : il l'aurait obtenu avec la même facilité. Le vent, en Allemagne, est au triomphe de l'absolutisme.

La question de la séparation de l'Église et de l'État est fortement controversée en Angleterre. M. Miall l'a défendue jeudi dernier à Newcastle-on-Tyne, où il a également prononcé un discours sur la sécularisation de l'éducation. M. Miall a insisté sur l'immense influence qu'a, en matière d'enseignement religieux, la conviction personnelle de celui qui enseigne, et sur l'inconvénient d'instruire des enfants sur un sujet qui touche à leur moralité d'une façon pour ainsi dire automatique. Il affirme que l'instruction ainsi donnée est stérile et dangereuse.

L'archevêque Manning a récemment émis une opinion favorable au système de l'entretien volontaire et privé des cultes, au moins en ce qui regarde l'Église catholique dans les pays protestants. Là, l'empire que la grande et vieille Église romaine peut regagner sur les cœurs ne saurait s'obtenir que par des influences toute morales, et plus son indépendance assure son désintéressement, plus elle a chance de prendre crédit sur les esprits. Mais les hommes qui la gouvernent sont loin encore d'adopter cette idée dans les pays catholiques; ils sont dominés par les traditions du passé, par le souvenir des temps où les têtes couronnées obéissaient, et ils ne peuvent comprendre que si une alliance est aujourd'hui possible entre eux et les gouvernements de l'Europe, c'est sur le terrain du droit commun et non sur celui du droit ecclésiastique. Nous savons les nécessités dans lequelles gémit une Église qui est fondée sur le principe de sa propre infaillibilité. Elle ne peut se laisser enlever aucun moyen de peser sur les consciences, puisqu'elle se proclame la seule dispensatrice des biens éternels. — Ne doutant point de ses prémisses, elle ne peut douter de ses conséquences. Si elle rencontre un obstacle sur sa route, principe de droit profondément enraciné au cœur des hommes, lois anciennes ou nouvelles, chères à de grands peuples, il faut qu'elle les renverse par tous les moyens divins et humains. S'il se trouve un pouvoir qui lui résiste, il faut qu'il lui déclare la guerre ; c'est plus que son droit ; c'est son devoir absolu ; c'est sa logique ; c'est la nécessité de sa situation.

Or, c'est là précisément, ce qui doit porter les catholiques qui pensent à désirer la séparation de l'Église et de l'État, dans les contrées catholiques plus encore qu'ailleurs. C'est précisément parce qu'ils ne peuvent jamais reculer que leur position deviendrait intenable.

N'est-il pas évident déjà que le catholicisme perd beaucoup plus de terrain dans les pays où il fleurit comme religion d'État que dans ceux où il n'existe qu'en qualité de secte libre ? comparez sa situation en Angleterre et aux États-Unis, là où il ne s'appuie que sur le zèle de ses prêtres et sur ce besoin secret qu'ont les hommes d'un joug et d'un frein (plus grand peut-être chez les générations qui n'en ont jamais senti le poids), avec celle où il se trouve en France, en Allemagne, en Espagne, en Italie, et vous verrez combien il a gagné à se trouver isolé des gouvernements. Sa main ne peut plus tenir, en même temps, l'épée et la houlette. S'il était sage, tout en se réservant d'une manière absolue la souveraine direction des consciences, il abandonnerait sans regret les subventions pécuniaires qu'il reçoit des pouvoirs civils et se constituerait ainsi une indépendance effective. Elle se rendrait libre dans les pays catholiques, comme il l'est dans les pays protestants. La loi qui vient d'être votée par le *Reichstag* ne lui fera de mal que dans un seul des États allemands, et ce sera précisément en Bavière. L'Église catholique, qui a grandi dans les persécutions, devrait être assez avisée pour n'en donner nulle part le bénéfice à ses adversaires.

BIBLIOGRAPHIE

Sous ce titre de : *La France déchue* (in-8, Lachaud), un petit-fils intellectuel de Joseph de Maistre, M. Derome, vient de publier une brochure aussi remarquable par le talent du style que par la témérité du paradoxe. Si la France est « déchue », ce n'est pas, comme on le croit généralement, parce qu'elle est énervée par vingt ans d'empire, et parce qu'elle a perdu le sentiment de la responsabilité individuelle. D'après M. Derome, c'est la faute aux idées de 89, et, pour remonter plus haut, « c'est la faute à Rousseau, c'est la faute à Voltaire », comme disait une vieille chanson. Pour lui, le remède aux désastres et à l'abaissement de la France d'aujourd'hui est « dans le retour aux bonnes mœurs, dans le retour à la tradition ». La déclaration est trop vague pour être un programme. L'auteur regrette ailleurs la suppression des corporations ; il demande l'abolition du suffrage universel ; mais il borne là ses demandes de réformes. Quand on condamne la société moderne en bloc, on devrait indiquer dans quelles mesures on entrevoit le salut. On n'a pas le droit de trancher du médecin Tant-Pis sans rien ordonner aux malades.

Digitized by Google

Nous avons cru pourtant devoir signaler cette brochure comme une boutade intéressante parce qu'elle est sincère.

Voici un volume d'un intérêt tout particulier, sur deux faits qui n'avaient pas encore été éclairés par des renseignements détaillés et authentiques : *Les Prussiens à Paris et le 18 mars*, par M. Charles Vriarte (Un vol. in-8°, chez Plon). On y trouve la série des dépêches officielles inédites des autorités françaises et allemandes du 24 février au 19 mars. Dans les dépêches officielles, qui retracent les informations mutuelles que s'expédient les autorités sous le coup d'événements rapides, menaçants, qu'elles cherchent à conjurer ou à limiter, se trouvent désormais, comme le dit l'auteur, les véritables éléments de l'histoire, et il n'est pas jusqu'à la langue heurtée en usage dans les télégrammes, qui n'ajoute dans ces documents à la vivacité des récits, et ne leur donne une couleur et un relief particuliers. — Les commentaires, les explications, les souvenirs personnels de M. Ch. Vriarte mettent en lumière et relient toutes les parties de cette période douloureuse, et exposent les causes morales en même temps que les dépêches font connaître les causes immédiates, les incidents, les épisodes et le dénouement.

Comment se fait-il que le 18 mars le général Vinoy n'ait pas su ou n'ait pas pu faire enlever les canons de Montmartre? Nous en trouvons dans l'ouvrage de M. Ch. Vriarte la véritable explication, qui ne se rencontrera pas, nous le craignons, dans le recueil des dépositions faites devant la commission d'enquête sur le 18 mars, instituée par l'Assemblée, recueil qui doit être, comme on sait, publié dans un délai assez prochain.

M. Renan fait paraître un volume intitulé *la Réforme intellectuelle et morale*. C'est un recueil de morceaux, les uns déjà publiés, les autres inédits. On y trouve une réponse à une deuxième lettre de M. Strauss publiée par la *Gazette d'Augsbourg* pendant le siége de Paris.

On se rappelle que M. Strauss (c'est le célèbre auteur de la *Vie de Jésus*) avait écrit, le 18 août 1870, une lettre à M. Renan, dans laquelle il appréciait (avec beaucoup d'élévation d'ailleurs) la situation faite aux deux pays par la guerre qui venait d'éclater. M. Renan fit insérer cette lettre dans le *Journal des Débats*, ainsi que sa réponse. La *Gazette d'Augsbourg*, qui avait publié la lettre de M. Strauss, refusa d'insérer la réponse de M. Renan, et toutefois M. Strauss y fit paraître sa réponse, bien qu'alors, Paris étant investi, M. Renan se trouvât dans l'impossibilité de la connaître et d'y répondre au besoin, ne fût-ce que pour rectifier les opinions qui lui étaient prêtées.

« Vous ne pensiez pas sans doute, écrit finement M. Renan à M. Strauss, que le blocus prussien fût aussi rigoureux qu'il l'était; car, si vous l'eussiez su, il est peu probable que vous m'eussiez adressé une lettre publique que je ne pouvais lire et à laquelle je ne pouvais répondre. »

Mais voici un procédé plus singulier encore, que M. Renan relève avec cette ironie attique et charmante, à laquelle jamais Allemand n'atteindra, que peut-être jamais Allemand ne comprendra : « Vous m'avez fait ensuite un honneur auquel je suis sensible comme je le dois. Vous avez traduit vous-même ma réponse et l'avez réunie dans une brochure à vos deux lettres. Vous avez voulu que cette brochure se vendît au profit d'un établissement d'invalides allemands. Dieu me garde de vous faire une chicane au point de vue de la propriété littéraire! L'œuvre à laquelle vous m'avez fait contribuer est d'ailleurs une œuvre d'humanité, et, si ma chétive prose a pu procurer quelques cigares à ceux qui ont pillé ma petite maison de Sèvres, je vous remercie de m'avoir fourni l'occasion de conformer ma conduite à quelques-uns des préceptes de Jésus que je crois les plus authentiques. Mais remarquez encore ces nuances légères. Certainement, si vous m'aviez permis de publier un écrit de vous, jamais, au grand jamais, je n'aurais eu l'idée d'en faire une édition au profit de notre hôtel des Invalides. Le but vous entraîne; la passion vous empêche de voir ces mièvreries des gens blasés que nous appelons le goût et le tact. »

BULLETIN DES CONFÉRENCES

On sait qu'au Vaudeville, le jeudi dans l'après-midi, ont lieu des représentations du théâtre classique, destinées aux jeunes filles. Comme à la Gaîté, une conférence sur la pièce qu'on va jouer précède le lever du rideau.

L'autre semaine, c'était M. Gidel qui était chargé de cette mission. Voici le résumé de son intéressante conférence.

Les femmes doivent-elles être instruites? C'était l'opinion de Fénelon quand il écrivait son traité de l'*Éducation des filles*. C'était aussi le sentiment de Mme de Maintenon quand elle fondait Saint-Cyr. Les femmes ont longtemps redouté d'être ridicules si elles cherchaient à s'instruire. Les invectives éloquentes de Chrysale contre Belise, Armande et Philaminte leur ont fait peur. Aujourd'hui ces craintes semblent être dissipées. C'est un des faits les plus originaux de notre temps que la passion de savoir et d'apprendre qui s'accuse de toutes parts chez les femmes. Les représentations théâtrales ne sont pas un des moins excellents moyens d'ouvrir les intelligences féminines aux beautés de la littérature classique.

Rodogune n'est pas la meilleure pièce de Corneille : c'était celle qu'il préférait à toutes les autres. Il y avait mis tant d'esprit! Il y trouvait une nouveauté d'intrigue, une tendresse originale et une grandeur effrayante et terrible qui lui semblaient mettre cette pièce au-dessus du *Cid* et de *Cinna*. On y voit, en effet, une peinture touchante de l'amitié fraternelle et une image épouvantable de ce que peut l'ambition du pouvoir sur l'âme d'une femme. Cléopâtre a bien toute la mâle énergie du génie de Corneille.

Cette pièce, qui date de 1644, a dans son tour romanesque un reflet du roman de l'*Astrée*. Il s'y rencontre des accents qui rappellent Sylvandre et Céladon. C'était l'œuvre qui convenait à ces années qui précédèrent la Fronde, où Condé, partant pour la guerre, versait des larmes en quittant Mlle du Vigan.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 25 16 DÉCEMBRE 1871

SORBONNE

PHILOSOPHIE

COURS DE M. CARO

(de l'Institut)

Principes et éléments de la morale sociale.

Messieurs,

Une première leçon est toujours l'exposé d'un programme et je commence par m'excuser de l'obligation où je me trouve de vous imposer cet ennui. Nous traiterons cette année de la morale sociale. Nous en étudierons les principes et les éléments.

J'avoue qu'il m'eût été impossible de prendre un sujet d'études dans la métaphysique pure. Les circonstances actuelles, les inquiétudes continuelles au milieu desquelles nous vivons, ne m'auraient pas laissé pour cela assez de courage d'abstraction. Pour traiter des questions de métaphysique il faut ou des temps calmes, où l'on ne soit pas arraché par les événements à la poursuite de la question, ou bien il faut être doué d'un égoïsme spéculatif, d'une indifférence transcendante dont je me sens incapable.

En nous occupant de la morale sociale, nous restons d'ailleurs dans le domaine de la philosophie. La métaphysique est la région des principes, et il nous faudra bien remonter à cette source universelle pour en suivre les flots dérivés dans les questions secondaires de la morale sociale. Mais ni vous ni moi n'aurions la patience intellectuelle nécessaire pour nous attarder dans la région des principes. Nous nous mêlerons à la réalité sociale, aux hommes et aux choses, nous nous demanderons où nous en sommes de la civilisation, quels sont les courants de l'atmosphère politique. Nous demanderons aussi aux hommes ce qu'ils sont, nous les étudierons à l'œuvre et dans la pratique de la vie, et nous croirons répondre à une convenance des temps en débattant en pleine liberté, bien qu'avec une extrême réserve, tous les grand problèmes de la morale sociale.

Où en sommes-nous aujourd'hui? Tout ce que nous croyions élucidé, acquis, accepté par tous, n'est-il pas remis en discussion et en péril? La loi même de l'histoire, c'est-à-dire la loi du progrès, la loi du développement naturel de l'humanité semble méconnue, bouleversée, anéantie. Le tumulte apparent, la déraison, le hasard, semblent avoir remplacé le progrès, qui est l'unique raison d'être de l'histoire.

L'idée du progrès, portée dans l'instinct éternel de l'humanité, ne s'était dégagée que vers la fin du XVIIIe siècle. Ce fut alors une explosion générale d'enthousiasme. On avait enfin la certitude consolante, la croyance assurée qu'on touchait à la loi de l'histoire, que cette loi c'était le progrès rationnel de l'humanité dans l'ordre et la justice. Cette croyance fut presque une religion. Voyez Lessing et son livre intitulé *Éducation du genre humain*, voyez Turgot, voyez Condorcet. Pour eux tous l'humanité marche toujours en avant dans les voies de la civilisation. Telle était aussi la foi de madame de Staël, l'éloquente prêtresse de cette religion, qui fut l'inspiratrice de ses écrits et de sa vie.

La révolution de 1789 avait été la réalisation dans les faits de toutes ces aspirations. Depuis, qu'est-il arrivé? Tout cela a sombré tout d'un coup, enveloppé dans une tempête de sang. Après cette tempête effroyable, quand le tumulte des armes se fut calmé, dans la première moitié de notre siècle, il y eut une recrudescence de l'idée du progrès. Alors l'espérance renaît. Une grande école historique prête à l'école philosophique l'appui de sa critique. On étudie l'histoire de la civilisation, on en établit les origines, les titres divers, les différentes périodes et les aspirations. De toutes ces études il résulte un dogme qui semble être entré dans la conscience politique et en même temps dans la foi populaire des nations : ce dogme c'est le dogme du progrès, de l'évolution de l'humanité dans l'intelligence et dans la justice. Les hommes croient toucher à une ère où la force brutale cessera de gouverner le monde, où à la place de la force régnera l'idée, ou mieux encore le droit et la justice, supérieurs à l'idée, à la raison pure qui produit en politique les Richelieu et même les Machiavel.

Digitized by Google

Oui, hier encore, cette aspiration unanime existait commune à tous; elle s'était maintenue à travers tous les démentis de la réalité.

Qu'est-elle devenue maintenant? quel dernier démenti violent et terrible la réalité impitoyable a-t-elle infligé à cette religion du progrès, à ce spiritualisme politique qui soulevait l'humanité tout entière vers une ère de réconciliation, de calme et de bonheur? De toutes parts nous avons vu ces espérances s'évanouir.

Un des premiers résultats que devait produire cette conviction générale, c'était un désarmement des principales nations de l'Europe. On se figurait voir régner une ère de concorde raisonnable entre les diverses parties les plus éclairées de notre continent. On rêvait je ne sais quels États-Unis de l'Europe où les conflits entre puissances seraient réglés par la raison publique consultée dans une sorte de conseil amphictyonique... Et au lieu de cela, nous avons vu les races initiatrices de la civilisation poursuivre avec âpreté les buts les plus funestes par les moyens les plus implacables, et mener à bien, avec la logique de la force la plus brutale, une œuvre maudite, en opposition avec les théories de leurs philosophes et de leurs penseurs.

Nous croyions que c'en était fait du droit féodal, de ce droit d'après lequel les peuples, considérés comme des biens meubles, pouvaient être cédés par un prince comme une partie de son patrimoine. A la place de ce droit éteint, nous pensions que le droit acquis et consacré était le droit nouveau des peuples à exister dans une individualité marquée, dans une unité non point de race ou de langue, mais dans une unité de sympathie, de sentiment, d'amour. Ce droit paraissait évident, c'était, semblait-il, un des points sur lesquels l'humanité ne pouvait plus discuter. Eh bien! ce droit inviolable, on le viole dialectiquement, avant de le violer par les armes. A ce droit, on substitue un prétendu droit qui amènera un avenir infini de guerres sanglantes : le droit de qui? du peuple? non pas; mais un droit obscur fondé sur une érudition équivoque, le droit des races à revendiquer ce qui leur appartient ou ce qui leur a appartenu jusque dans les temps antéhistoriques, le droit de rattacher violemment à l'arbre le rameau égaré qui s'en était détaché.

Ce droit de races est l'arme la plus terrible, la plus dangereuse qu'on puisse imaginer. Il livre l'Europe à trois races qui perpétuellement devront en faire leur champ de bataille. De ces trois races l'une doit, dit-on, disparaître : c'est la race latine. La race germanique a la destinée d'absorber la race latine. Mais après? les deux races qui resteront s'entredévoreront à leur tour. Alors éclatera le conflit déjà imminent du slavisme et du germanisme. La carrière est ouverte aux jeux sanglants de la force. Et voilà l'œuvre de ce droit hypocrite et menteur substitué au droit des peuples de s'appartenir à eux-mêmes!

Si nous passons de la conscience historique à la conscience individuelle de chaque nation, les notions du droit individuel, privé et public, n'ont-elles pas aussi subi bien des atteintes? Hélas! telles ont été les perturbations du sens moral que le droit semble avoir complètement péri. Ici je me bornerai à citer un seul exemple.

S'il était un problème que tous les penseurs, tous les hommes de cœur étudiaient passionnément, afin de le résoudre par la science, c'était celui d'améliorer la situation des malheureux. S'il était une œuvre que poursuivaient sans relâche tous les esprits vraiment supérieurs, c'était l'apaisement de haines sociales par la diminution de la misère injuste. Étudier ce problème par la science, arriver au but en désarmant la haine, telle était, je le répète, la préoccupation de tous. Qu'est-il arrivé? Ce problème, l'étude pacifique en a été troublée, il est devenu un problème militant. Des impatiences bien coupables ont interrompu, retardé, découragé la recherche des moyens pacifiques. Dans ces luttes fratricides, l'idée même de patrie a failli périr. On a fait du problème de paix un problème de guerre et de cosmopolitisme.

L'idée de patrie renaîtra; je ne crains rien pour elle. Mais on voit, par ce rapide exposé, à quel degré tout a été troublé dans la conscience de tous et de chacun. C'est pour cela que j'ai voulu me placer à nouveau en face de ces problèmes, et examiner à l'aide de la science ces questions dans lesquelles la violence a été substituée à l'étude.

Le but que je poursuis se résume en un mot : établir les conditions de la démocratie libérale et son *modus vivendi;* voir comment la démocratie, qui est la dernière forme des sociétés humaines, doit être comprise et organisée pour respecter le droit individuel de chacun de nous.

Nous étudierons cette question avec la plus grande liberté, mais en même temps avec le plus grand scrupule, tâchant, tout en nous mêlant à la réalité, de nous élever au-dessus du tumulte des faits incidentiels. La démocratie est la loi des sociétés modernes : elle est le nombre et la force : il faut qu'elle devienne en même temps le droit et la justice. Il faut tout à la fois que la souveraineté de tous soit reconnue, que pas un droit individuel ne soit mis en doute. Il faut que la force des majorités mise en regard avec un seul droit individuel ne puisse pas prévaloir contre lui. Il faut enfin, en nous plongeant dans la démocratie, que nous parvenions à sauver l'individu humain que risquerait d'engloutir le panthéisme social. A tout prix il faut préserver de la destruction, de l'anéantissement dans le tout, ce qu'il y a au monde de plus précieux, l'atome individuel.

Tel sera l'esprit de notre cours. Voici maintenant dans quel ordre nous aborderons les diverses questions qu'embrasse notre sujet.

Nous commencerons par définir le *droit*, qui n'est pas chose abstraite, mais qui a ses racines et sa base dans la personnalité libre, dans la liberté morale. Tout ce qui développe cette personnalité libre fonde le droit; tout ce qui en arrête le développement, viole le droit. Il y a corrélation entre ces trois termes : la *personne libre*, le *droit* qui est l'expression de la personnalité libre, et la *loi* qui est l'expression du droit. L'homme réel tout entier, avec ses instincts et ses devoirs, voilà la personnalité libre. Quiconque met obstacle à la satisfaction des besoins et des instincts de l'individu, met obstacle au droit. Voilà le point de départ de toute notre étude.

Nous aurons à combattre sur cette première question deux écoles importantes : 1° l'école physiologique; 2° l'école utilitaire.

L'école physiologique nie la liberté psychologique ou morale. Pour elle, le droit n'est pas, ou il n'est que l'intérêt social, l'utilité sociale, à laquelle on donne ce nom trompeur afin d'engager les individus à respecter l'intérêt du tout. Nous réfuterons avec toute l'attention sérieuse qui nous est habituelle la doctrine de cette école qui, comme on le sait, ne voit dans l'homme que le dernier développement de l'animal.

Digitized by Google

Nous discuterons aussi la théorie de l'école utilitaire, plus dangereuse que la précédente. Celle-ci ne nie pas le liberté morale; mais elle ne veut rien savoir des principes métaphysiques : son principe social est dans l'utilité sociale. Sa morale sociale est une morale empirique.

Nous aborderons ensuite la théorie de la loi, qui est pour nous l'expression du droit. Nous ferons la distinction des droits naturels et politiques; nous comparerons les déclarations des droits de l'homme dans les constitutions françaises et dans la constitution américaine, et cela impartialement, sans patriotisme aveugle et exclusif.

Puis nous parlerons du droit de punir, qui n'est qu'une conséquence du droit lui-même. Le droit implique la faculté de contraindre. La société doit faire respecter les droits des individus. Nous réfuterons, à ce propos, la doctrine physiologique, et ce déterminisme universel qui consent cependant à ce que l'on supprime de temps en temps un obstacle. Nous poursuivrons l'étude de cette question dans l'école mystique avec de Maistre, dans l'école rationnelle avec Kant, Guizot, etc.; dans l'école utilitaire avec Benthem.

Ensuite viendra la politique proprement dite. Nous parlerons encore de la loi pour dire qui la formule et qui la fait exécuter. Nous donnerons la définition de l'État, qui n'est pas, selon nous, cette Providence universelle qui doit tout faire et songer à tout, absorbant et anéantissant l'individu. Nous fixerons les limites de l'autorité et de la liberté.

Nous nous demanderons ensuite quel est le principe de la souveraineté. Nous passerons en revue le droit divin, le contrat social et la souveraineté populaire; et, en comparant ces deux derniers termes, nous ferons intervenir notre *criterium*, et plaçant l'individu vis-à-vis de l'État, nous distinguerons la démocratie libérale de la démocratie qui ne l'est pas.

Bien d'autres questions incidentes viendront s'ajouter à ces points principaux que je ne fais ici que résumer rapidement. Mais tout cela suffit-il? Non, cette recherche n'est que de la théorie. Si nous nous arrêtions là, nous n'aurions que de la lumière et pas de flamme. Nous aborderons la pratique. Nous apporterons ici l'amour de la patrie, qui nous montrera comment il faut réaliser toutes ces théories.

Ce qui trouble tous ces problèmes, ce qui fait tous les désaccords et tout le mal, c'est la haine civile. Voilà l'ennemi qu'il faut combattre et détruire par une conjuration universelle de tous les esprits, de toutes les âmes. Cette haine civile se présente sous deux formes, les haines de partis et les haines de classes. Certes, je ne rêve pas cet état idéal où il n'y aurait qu'un parti; mais ce que je souhaite, ce que j'appelle de tous mes vœux, c'est une patrie dans laquelle les partis seraient à l'état de doctrines et même d'intérêts, et non à l'état de discordes intestines et de dissensions. — Quant aux classes, ah! le jour où l'on parviendrait à les désarmer par une étude désintéressée des questions qui les séparent, le jour où on leur enlèverait le soupçon, la défiance, ce jour-là la France serait belle encore. Le jour où, la patrie absorbant les partis, chaque citoyen dirait : « J'aime mieux ma patrie que mon parti, je déteste plus l'étranger que mes adversaires », ce jour-là la France, guérie par une trêve de dix ans entre les partis, revivrait grâce à sa merveilleuse vitalité, et par un miracle de résurrection et de splendeurs nouvelles étonnerait l'Europe. Tous diraient avec admiration : « La France n'était » pas morte; cet effort héroïque qu'elle a su faire prouve » qu'elle était immortelle. »

Rédigé par V. G.

FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. ALEXANDRE BUCHNER

Aperçu de la littérature politique de l'Allemagne depuis 1815

Pendant l'époque comprise entre 1815 et 1866, l'Allemagne a vu se produire un grand nombre d'orateurs, de publicistes et de poëtes politiques, qui, champions du libéralisme, ont lutté courageusement pour la réorganisation véritablement nationale de leur pays. Ces écrivains se sont fait une large place dans la littérature allemande, et leurs productions témoigneront à tout jamais de la franchise et de la loyauté qui les ont animés. Amis de la France de 1789 et de 1830, adversaires déterminés de la politique astucieuse des princes du Nord et de l'Est de l'Europe, tantôt tout-puissants par le concours de l'opinion publique, tantôt sacrifiés aux rancunes de la réaction victorieuse, ils ont joué un rôle important dans la grande lutte entre les deux principes qui se disputent la société moderne, et dans cette lutte ils se sont montrés dignes de prendre place à côté d'André Chénier, de madame de Staël, de Paul-Louis Courier, de Charles Nodier, de Bérenger. L'origine de ce grand parti littéraire remonte au commencement de notre siècle, et pour nous orienter rapidement dans ce sujet, j'indique, en deux mots, sa division chronologique. La première période va de 1815 jusqu'à la Révolution de Juillet; la seconde, de 1830 jusqu'à la dissolution du Parlement de Francfort en 1849; la dernière se termine avec la lutte de 1866.

Les premières générations des littérateurs libéraux de l'Allemagne datent de loin; elles échappent même à notre cadre. Si j'avais pu songer à les y faire entrer, nous aurions vu le maître de Schiller, l'infortuné Schubart, poëte lyrique de premier ordre, pourrissant dans les cachots du Hohenasperg pour avoir fait entrer sa muse dans les cavcaux funèbres d'une famille princière, pour avoir jugé, à leur juste valeur, ceux qui étaient ensevelis sous ces tombes fastueuses. J'aurais signalé l'enthousiasme de Herder et de toute son école pour les doctrines libérales de Montesquieu, pour l'évangile de la nature de Jean-Jacques Rousseau, pour le franc-parler de Voltaire et de Beaumarchais, de même que l'intérêt de Gœthe pour les théories de Le Batteux, de Diderot, de Marmontel. Nous aurions constaté que Schiller, dans les premiers jets audacieux de son génie dramatique, se laissa guider volontiers par l'inspiration des réformateurs, je dirai même, des révolutionnaires français.

Plus on étudie ce côté de la littérature allemande, plus on se pénètre des sentiments d'estime et d'affection que les grands écrivains d'outre-Rhin, de même que leur public, éprouvaient pour les esprits d'élite parmi leurs contemporains français. Aussi fallut-il d'abord tous les excès sanglants de la Révolution, ensuite toutes les infortunes, toutes les misères, toutes les humiliations des guerres napoléoniennes, pour étouffer en Allemagne cette immense sympathie pour la France. Néanmoins, la haine des opprimés contre le vainqueur, qui anima les Allemands depuis les désastres d'Austerlitz, d'Iéna, et surtout pendant les luttes désespérées de 1813, n'eut point de longue durée, et ce fut au lendemain de

Digitized by Google

la chute définitive de l'empereur que plusieurs poëtes, tels que Heine et Zedlitz, se mirent à chanter la grandeur épique de ses exploits.

C'est également à partir de ce moment que toute une école d'hommes politiques fixa les yeux sur la France constitutionnelle qu'il fallait prendre pour modèle, selon eux. C'était modeste, sous la Restauration ; mais si la Charte n'était pas une vérité, du moins il y en avait une, tandis que la plupart des États allemands attendaient encore leurs constitutions.

On se figure généralement que l'explosion patriotique de 1813, dirigée contre Napoléon Ier, avait eu pour cause unique la domination étrangère dont l'Allemagne voulait se délivrer. Certes, cette cause exista, mais elle ne fut pas unique. Il y avait un levier bien plus puissant pour soulever les masses : c'était le désir de la nation de s'unifier et de se gouverner elle-même. Les princes allemands le savaient bien. En appelant leurs peuples aux armes, le roi de Prusse d'abord et tous ses confrères après lui, s'engagèrent formellement à leur octroyer des constitutions, quand la lutte serait terminée. Cet expédient leur réussit au delà de toute attente ; mais ce ne fut qu'un expédient. Lorsque Prussiens, Bavarois, Saxons et autres vinrent réclamer la récompense, il leur fut sèchement répondu que le jour propice n'était pas venu et qu'il fallait attendre le bon plaisir des souverains. Plus d'un réformateur trop ardent passa du champ de bataille en prison, au lieu d'entrer dans la salle du législateur, et l'on vit commencer cette ignoble chasse aux démagogues et aux idéologues, comme on appelait ceux qui avaient l'air de croire que la parole d'un roi est chose sacrée. La mystification fut donc complète, aussi complète qu'elle l'est aujourd'hui, et bien qu'ils sachent faire la guerre et des livres, les Allemands ont montré, dans ces deux occasions, qu'ils sont réellement affectés de cette patience naïve, de cette absence de tact politique dont madame de Staël veut bien leur faire un mérite.

On pense bien que l'opposition contre le système autoritaire qui se personnifiait alors dans le prince de Metternich ne se fit pas attendre. Ce fut une opposition essentiellement, presque exclusivement littéraire, et voici pour quelles raisons.

Entre 1815 et 1830, l'Allemagne manquait presque complétement de corps politiques légalement constitués, dans lesquels la parole du peuple ou de l'aristocratie aurait pu se faire entendre. Dans chacun de ses nombreux États le pouvoir se concentrait, soit dans la personne du souverain, soit dans celle de son premier ministre. Comme on se donnait volontiers l'air de gouverner d'après les maximes d'un despotisme soi-disant éclairé, une bureaucratie des plus soumises avait mandat de faire *tout pour* le peuple, *rien par* le peuple ; seulement la seconde partie de cette formule l'emportait généralement sur la première, de sorte qu'en ne faisant rien *par* le peuple on ne faisait rien *pour* lui non plus. Un secret absolu planait sur les moindres mesures administratives, et l'on n'était bon citoyen ou plutôt sujet, qu'en tant qu'on évitait avec soin tout contact avec les intérêts et les affaires de l'État. Certains termes, chers aux libéraux, étaient comme interdits. Par exemple, lorsqu'à Vienne on jouait un opéra de Mozart, qui renferme un chœur commençant par ces mots : « Vive la liberté ! » il fallut, par ordre de la police, changer de texte et chanter : « Vive le contentement ! »

Cette époque sombre est déjà loin de nous ; aussi glissons-nous rapidement sur ses productions littéraires, si discrètes et si éloquentes à la fois, pour nous arrêter seulement à deux grands noms qui font oublier tous les autres, à Louis Bœrne et à Henri Heine, l'un publiciste spirituel et fougueux, l'autre poëte lyrique de premier ordre, le seul rival de Gœthe.

D'origine israélite, nés sur les bords du Rhin, doués d'une finesse d'intelligence et d'une pénétration critique toutes françaises, ces deux hommes comprirent de bonne heure que pour rester tranquillement chez soi il fallait savoir se taire, ou bien ne parler que sur le ton dont nous venons d'indiquer le diapason. Ni l'un ni l'autre ne leur convient, et, ayant embrassé la carrière militante du littérateur libéral, ils commencent à mener une vie errante, changeant de résidence suivant les exigences du moment, jusqu'à ce qu'ils se rencontrent enfin dans l'asile universel, dans le foyer ardent de Paris, d'où, exilés volontaires, ils continuent à lancer librement les rayons étincelants de leur esprit contre les ténèbres qui enveloppent leur patrie. Aimés, je dirai presque adorés par le public allemand, haïs et persécutés par leurs gouvernements, ils rendent les plus signalés services à la cause libérale ; seulement, l'un de ces lutteurs courageux, Bœrne, succombera, jeune encore, en 1837, tandis que Heine, victime d'une maladie cruelle, languira pendant de longues années et ne trouvera le dernier repos que vingt ans après son rival.

Ce que Bœrne et Heine ont de commun, je l'ai déjà indiqué : c'est leur origine, ce sont leurs tendances politiques, c'est leur esprit flamboyant, c'est leur fin malheureuse ; c'est enfin leur affection profonde, leur admiration sincère pour la France. En quoi donc peuvent-ils alors ne pas se ressembler ? Il y a une différence quantitative, non qualitative qui les sépare ; c'est-à-dire, les mêmes éléments, composant ces deux hommes, sont mélangés dans des proportions différentes ; chez l'un, l'ironie l'emporte sur les convictions ; la perte de ses illusions fait mourir l'autre ; Bœrne est le Swift, Heine, le Sterne ; l'un est l'Alceste, l'autre le Philinte de la littérature allemande.

Heine, — les critiques les plus sévères en conviennent, — Heine approche de Voltaire, et de très-près ; c'est parmi les admirateurs, les vulgarisateurs, j'ai failli dire, c'est parmi les rivaux de Jean-Jacques qu'il faut placer Bœrne. Heine, en marchant dans le sentier pénible de la vie du poëte, entend bientôt que pour un chemin pareil il faut avoir le pied leste et le moins de bagages possible. Aussi va-t-il s'alléger plus que personne, et, après avoir rompu avec tous les préjugés, même les plus excusables, il en arrive à laisser en route les plus précieuses de ses convictions. Dès lors cet auteur, qu'il se produise en vers ou en prose, ressemblera au plus léger des papillons, brillant de couleurs, aux mouvements gracieux, toujours épanoui au soleil, toujours voisin des fleurs les mieux parfumées, mais disparaissant, quand le froid et la nuit se font sentir. Cependant, mon image du papillon est fausse, fausse parce que je ne puis y faire entrer un objet que le papillon ne possède pas : je veux dire, le dard formidable de la guêpe, ce dard dont Henri Heine fut toujours armé, ce dard dont le jeu terrible ne cessa même pas pendant le long martyre de sa fin.

On peut dire que pendant un moment l'influence de ces deux hommes fut européenne ; en Allemagne surtout l'opinion publique se régla sur la leur. A cette époque, la France, qu'on disait abaissée devant l'étranger, jouissait partout de la plus haute considération, grâce à l'éclat dont brillait la cul-

Digitized by Google

ture intellectuelle de sa capitale. Aussi pas un littérateur étranger n'aurait-il cru sa préparation achevée avant d'y être venu, et, plus que tous les autres, les jeunes auteurs de l'Allemagne y affluaient; ils sentaient qu'il fallait faire comme Bœrne et Heine. Tous ces visiteurs allaient voir Heine par curiosité et surtout pour pouvoir dire qu'ils l'avaient vu; mais, s'ils paraissaient chez Bœrne, ou s'ils allaient déposer des bouquets et des guirlandes sur sa tombe, ils étaient entraînés par un sentiment de piété pour cet honnête homme, auquel le triomphe de l'iniquité brisa le cœur.

Heine est plus riche en inspiration que Bœrne; cependant le souvenir littéraire de ce dernier vivra aussi longtemps que le sien. La prose de Bœrne vaut autant, sinon mieux que celle de Lessing. Toujours pleines de verve, souvent débordant de fiel, ses *Lettres parisiennes* traitent avec force et avec finesse toutes les questions à l'ordre du jour; pareille à un miroir, cette correspondance, supérieure à celle de Grimm par les convictions qui y règnent, présente le reflet de la physionomie de son temps; elle se ressent des mille aspirations, nobles bien que vagues, qui agitaient la jeunesse contemporaine, et surtout de cet instinct heureux qui portait l'Allemagne vers son alliance intellectuelle avec la France. Bœrne s'est-il enfin aperçu qu'il n'était qu'un prédicateur perdu dans le désert? On serait tenté de le croire, en le voyant gagné peu à peu par un malaise indéfinissable, par cette mélancolie, cette misanthropie que les plus cruelles déceptions peuvent seules engendrer. Tandis que Heine, content de mettre les rieurs de son côté, ne s'inquiétait plus de rien et raillait tout le monde, en laissant jaillir démesurément sa verve ironique, Bœrne mourait du regret de constater que la monarchie de Juillet ne réalisait pas l'espoir qu'on fondait sur elle, qu'en Allemagne le système autoritaire se fortifiait de plus en plus, que, dans les deux pays, les intérêts matériels l'emportaient définitivement sur les désirs de l'ami de l'humanité.

Ainsi l'horizon, pour lui, s'assombrit de plus en plus; ses beaux rêves se changent en visions épouvantables; peut-être son cerveau surexcité entend-t-il gronder au loin le tonnerre des combats qui un jour devait troubler son dernier sommeil sur les hauteurs du Père-Lachaise. Et c'est alors qu'il disparaît de la scène du monde, dans toute la force de son âge et de son talent.

Bœrne et Heine appartiennent déjà en partie à l'époque comprise entre 1830 et 1849. Mais pendant cette époque le libéralisme allemand a encore d'autres représentants, amis de la France.

Personne n'ignore que la commotion causée par la révolution de Juillet fut européenne. Aux portes mêmes de la France on vit naître un nouvel État; la Pologne faillit reconquérir son indépendance; l'Allemagne fut ébranlée profondément. Il faut examiner les écrits politiques de ce temps pour se faire une idée de l'effet que la nouvelle des événements de Paris produisit dans ce pays. Bien que violent, le changement qui avait eu lieu paraissait tellement justifié par son but, comme par ses moyens; les excès révolutionnaires, tant redoutés depuis 1793, avaient été si bien évités, que les Allemands saluèrent l'avénement de Louis-Philippe comme l'aurore d'une nouvelle ère pacifique et libérale. Même les Teutomanes les plus enragés, les Francophages les plus féroces, s'inclinèrent devant la sagesse et la modération de celui qu'on appelera bientôt le Napoléon de la paix; loin de s'inquiéter de la réapparition de la tricolore, on ne demandait qu'à suivre l'exemple donné par les Parisiens. Pour conjurer cette effervescence du moment, les princes allemands eurent recours à leur ressource habituelle, aux promesses et aux concessions; puis, le calme rétabli, la réaction triomphera de nouveau: on trouvera que le peuple n'est pas mûr pour la liberté; on dénoncera les démagogues comme les vrais ennemis de la réforme que leurs demandes exagérées rendent impossible; on reviendra aux persécutions contre ceux qui refusent de pousser le cri: Vive le contentement! Ces mesures provoquèrent un nouveau mouvement oppositionnel dans la littérature, qui devint bien plus intense que tous les précédents. Ce ne sont plus seulement les plaintes du poëte lyrique, chantant ce qu'on n'ose dire; ce ne sont plus seulement les accents fortuits et illicites de l'orateur populaire; au contraire, une agitation systématique s'empare de tous les genres littéraires. Le roman et le théâtre s'en ressentent; les journaux indépendants lui prêtent leur appui; la tribune des chambres de plusieurs petits pays témoigne un mécontentement croissant; la chaire universitaire en retentit; des dissidences religieuses fort graves viennent à naître; une critique acerbe et dédaigneuse, sceptique et dissolvante, s'attaquant à toutes les croyances, leur vient en aide; enfin on voit éclater les premiers troubles socialistes que l'Allemagne ait connus depuis la Jacquerie du XVI^e^ siècle, et en même temps le pays s'appauvrit par l'émigration en masse des citoyens qui voudraient garder pour eux-mêmes le fruit de leur travail.

En un mot, le libéralisme, le radicalisme même, devinrent populaires par la littérature. Cette popularité s'explique facilement.

Vers 1815, la grande époque purement poétique, dominée par Gœthe et Schiller, était tombée en décadence. Une nouvelle école, celle des romantiques, échoua cependant dans sa tentative de faire oublier ces grands noms. Malgré le nombre et le talent des partisans du romantisme, ses doctrines, trop amies d'un passé condamné par ses résultats, empêchèrent ces poëtes de devenir populaires. Par contre, les jeunes poëtes libéraux cultivaient un genre tout nouveau, mis au service d'une opinion qui leur garantissait la sympathie des masses. Même les entraves de la censure, qui ne devait être abolie qu'en 1848, leur furent utiles; car l'écrivain employait mille ruses pour échapper à la dent des cerbères veillant à la porte de l'imprimerie, et le public, de son côté, éprouvait un plaisir extrême en lisant entre les lignes, et en trouvant la critique du pouvoir dans des allusions plus ou moins transparentes.

Le programme des réformateurs s'élargit donc peu à peu, mais très-sensiblement. Pour eux, il ne s'agira bientôt plus que de l'émancipation complète de l'individu, de la fraternité et du bien-être universels, et, entre autres, de la réorganisation de l'Allemagne. Dès 1830 déjà, une nouvelle école littéraire est née; elle s'appelle la *jeune Allemagne*, on ne sait trop pourquoi, car il n'y a pas de trace de patriotisme germanique dans son programme ni dans ses œuvres; au contraire, ses chefs, Charles Gutzkow, Heinrich Laube, Théodore Mundt, n'aperçoivent plus de différences notables entre les peuples modernes; ils écartent le sentiment patriotique comme un préjugé indigne des esprits sérieux et profonds; ils se complaisent dans l'exhibition du cosmopolitisme le plus absolu.

Perdues dans le vague, comme elles l'étaient, les tendances de cette école ne pouvaient guère paraître dangereuses; néanmoins la Diète germanique en eut peur; plusieurs

Digitized by Google

membres de la nouvelle école devinrent victimes de ses persécutions, et non-seulement leurs écrits déjà publiés furent confisqués, mais l'autorité frappa même d'un interdit les productions futures que le cerveau trop exalté de ces sectaires pourrait encore enfanter.

Les jeunes philosophes, formant la partie la plus avancée de l'école de Hegel, ne furent pas plus heureux. Des hommes, tels que Arnold Ruge, David Strauss, Ludwig Feuerbach, Max Stirner, se virent expulsés ou logés dans les casemates des forteresses prussiennes, pour avoir touché avec trop de hardiesse à certains problèmes épineux de l'exégèse et de la philosophie morale.

En dépit de ces rigueurs, le naturel revint au galop à la première occasion.

Ce fut en 1840, à l'avénement de Frédéric-Guillaume IV. Fidèle à une tradition fort en honneur auprès des princes héritiers, Frédéric-Guillaume avait joué au libéralisme. Doué de beaucoup d'esprit naturel et fort d'une excellente culture littéraire, le futur roi de Prusse aimait à prononcer des discours, à porter des toasts, à s'essayer comme poëte ; de plus, il se montrait fécond en promesses à l'égard du bonheur futur de son peuple et de l'Allemagne. Un nouvel âge d'or allait donc s'ouvrir avec lui ; les poëtes lyriques saluèrent son avénement par des chants passionnés ; un des plus fougueux parmi les jeunes troubadours, George Herwegh, obtint même une audience et parla au roi sur le ton du marquis Posa s'adressant à Philippe, maître des deux Espagnes.

Cette illusion fut de courte durée. Effrayé par un mouvement qui dépassait déjà les limites de son programme, le roi romantique, comme il fut appelé bientôt, se jeta dans les bras de la réaction ; les traditions politiques du moyen âge et leurs formules mystiques devinrent son idéal ; il commença à montrer une sainte horreur pour les frivolités des temps modernes ; le système parlementaire lui sembla incompatible avec les maximes politiques de ses ancêtres, et il prononça la parole célèbre, d'après laquelle un morceau de papier, c'est-à-dire une Charte, ne s'interposerait jamais entre lui et son peuple. Subitement l'opposition, fort loyale pendant un moment, redevint ultra-radicale. On formula ouvertement l'axiome : l'Allemagne n'a rien à attendre de ses princes ; elle doit s'aider elle-même ! On n'attendait plus qu'un moment favorable pour arriver à un éclat.

Cette occasion se présenta à la fin du mois de février 1848. La chute de Louis-Philippe devint le signal d'un mouvement révolutionnaire, commun à l'Allemagne entière. On vit des barricades à Vienne et à Berlin ; des levées de boucliers républicaines eurent lieu dans le sud-ouest ? Mais l'événement le plus important de ce temps fut la convocation du Parlement de Francfort et son essai de donner à l'Allemagne une constitution fédéraliste. L'assemblée, réunie dans l'église Saint-Paul, renferma dans son sein beaucoup d'hommes célèbres à plus d'un titre ; elle traita un grand nombre de questions de la plus haute importance ; elle occasionna une foule de publications de la nature la plus diverse ; néanmoins le sort de son œuvre fournit une nouvelle preuve de l'inexpérience des Allemands en matière politique. Tout puissant à ses débuts, reconnu souverain par la nation et par les princes, le Parlement laissa passer le moment favorable et perdit l'occasion de soumettre le pays entier à son autorité suprême. Pendant qu'on employait plus d'une année pour élaborer une constitution idéale, sans songer le moins du monde aux moyens de la mettre à exécution, les princes raffermirent leur pouvoir peu à peu, et, au mois de mai 1849, lorsque les nouvelles lois organiques étaient enfin votées, ils leur refusèrent leur adhésion. Le roi de Prusse, non-seulement repoussa la couronne impériale, réduite au rôle d'un jouet, qu'on lui offrait, mais il mit les armes à la main pour aider ses frères couronnés dans leur résistance coupable.

Le Parlement fut dissous ; ses membres furent dispersés, emprisonnés, fusillés.

Robert Blum, le chef de la gauche, gisait déjà dans les fossés de Vienne, mis à mort comme émeutier par ordre du prince de Windischgraetz, qui avait dirigé le siége de cette ville en octobre 1848. Depuis l'été 1849, une prison cellulaire, au fond de la Prusse orientale, renfermait Gottfried Kinkel, un des professeurs les plus célèbres de l'université de Bonn, cher à la nation entière comme poëte lyrique et épique. D'autres coryphées du parti vaincu avaient trouvé la mort dans les combats livrés à Dresde et dans le grand-duché de Bade. D'autres, comme Maurice Hartmann, Charles Vogt, Frédéric Hecker, purent s'échapper et profitèrent de l'asile que leur offraient les pays voisins et l'Amérique. Enfin, quelques notabilités littéraires et scientifiques qui ne se trouvaient pas compromises directement, tels que l'historien Gervinus, le poëte Uhland, l'économiste Fallati, se cachèrent dans des retraites obscures, portant en silence le deuil de leurs espérances.

Après les luttes néfastes de 1849, la Prusse, en partie pour masquer sa défection, en partie pour s'assurer l'hégémonie sur le centre et le midi de l'Allemagne, fit convoquer un simulacre de Parlement à Erfurt, qui se réunit sous les auspices et vota d'après les ordres de l'ami intime du roi, le baron de Radowitz. Cet effort dérisoire d'unifier l'Allemagne resta stérile, et quand il eut échoué une apathie profonde s'empara de ce pays. La littérature politique, si animée un moment auparavant, s'en ressentit, en devenant dans toutes ses branches d'une pauvreté extrême. Quelques chanteurs mal inspirés essayèrent de célébrer le retour vers le passé, mais aucune de leurs amplifications rimées n'est devenue populaire.

De 1849 jusqu'en 1860, le silence en matière politique devint la règle en Allemagne. Quelques écrivains seulement, parmi lesquels il convient de nommer l'ancien chef de la Jeune Allemagne, Charles Gutzkow, revinrent aux voies détournées de l'allusion et de la fiction littéraires, surtout sous la forme du roman, pour faire revivre le souvenir du passé.

Quant à l'éloquence parlementaire, sa trace semblait perdue. Bien que la plupart des pays allemands possédassent alors des constitutions, on ne vit guère que des Chambres *introuvables*, comme on disait autrefois, composées de fonctionnaires, de nobles, de financiers et d'autres Arcadiens, résignés dès le principe à leur tâche de répéter indéfiniment que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Les événements de la guerre d'Orient, fort populaire en Allemagne parce qu'elle se dirigeait contre la Russie, et de celle d'Italie, approuvée par les unitaires en tant qu'elle réalisait un programme semblable au leur, mirent un terme à cette léthargie politique. On vit naître la *Nationalverein*, association soi-disant indépendante qui, en adoptant les maximes et les procédés du comte de Cavour, répandit la doctrine que l'Allemagne ne pouvait s'unifier qu'en s'appuyant sur une puissance militaire fortement constituée, qui

Digitized by Google

ne pouvait être que la Prusse. Cette agitation, tout le monde le sait, aboutit au conflit de 1866 et à ses conséquences.

Si nous nous demandons maintenant à quelles conclusions cette étude nous fait arriver, il suffira de constater la richesse et la variété de la littérature politique de l'Allemagne jusqu'en 1859, son insignifiance et sa pauvreté depuis cette date. De cette pénurie définitive faut-il inférer que l'activité prodigieuse des écrivains libéraux n'a pas eu de conséquences palpables? Je ne le pense pas : le bénéfice obtenu n'est pas nul en lui-même ; il a seulement été confisqué pour le moment par ceux au profit desquels il n'était pas destiné. Néanmoins, on peut espérer que la riche semence littéraire des jours passés ne sera pas entièrement perdue pour l'Allemagne libérale; mais quand ce ne serait pas, il faut cependant savoir reconnaître et apprécier à leur juste valeur les efforts généreux des littérateurs qui pendant un demi-siècle ont lutté et souffert pour une idée trop belle peut-être, pour le bonheur d'un peuple libre et pour la fraternité des nations civilisées.

ALEXANDRE BÜCHNER.

SORBONNE

HISTOIRE ANCIENNE

COURS DE M. GEFFROY

La démagogie dans l'antiquité

Messieurs,

Je me propose d'aborder cette année, devant vous, l'histoire des guerres civiles à Rome. Je n'ai pas été guidé dans le choix de mon sujet par le désir de faire allusion aux tristes événements contemporains; j'ai simplement voulu me conformer au cours naturel du programme, et faciliter l'étude d'une question difficile aux candidats à l'agrégation. Nous ne chercherons donc ici nulle autre chose que l'étude impartiale des faits et le détail des textes, et, sans dédaigner les grands enseignements de l'histoire, nous ne tenterons point d'établir des rapprochements qui dénaturent également les événements passés et les faits contemporains.

Tout d'abord nous avons à résoudre une question générale singulièrement controversée : l'antiquité a-t-elle connu la démagogie ?

Nous laisserons de côté, bien entendu, le vieil Orient avec ses peuples endormis dans une servitude séculaire. Mais abordons le monde grec, et cherchons si la démagogie exista chez le peuple athénien.

M. Grote a eu le mérite de montrer qu'Athènes connut la vraie démocratie; la démocratie, c'est-à-dire le gouvernement de la nation par elle-même, les droits des citoyens étroitement liés à leurs devoirs. On objectera l'esclavage; mais l'esclavage n'empiétait pas sur la liberté des véritables citoyens : en dehors du monde servile il existait une société jouissant de tous les droits que la démocratie confère. Athènes a bien réellement posé les principes des gouvernements libres de l'avenir.

Il est vrai que les plus grands écrivains de la Grèce, et ses meilleurs philosophes, Socrate, Platon, Xénophon, médisent de la démocratie d'Athènes. Mais c'est qu'ils en ont vu seulement la décadence, c'est qu'ils ne retrouvèrent que corrompue et chancelante cette constitution démocratique que connurent Hérodote, Cimon et Périclès.

Elle fut courte, il est vrai, cette époque de la démocratie en Grèce; mais elle fut plus brillante encore qu'éphémère. En d'autres temps, nous avons démontré qu'aux guerres médiques, sous Cimon et Périclès, elle sut se modérer, se contenir, et brilla comme une pure lumière au milieu du monde hellénique. Elle eut pourtant son heure de décadence, et la démocratie devint démagogie. C'est ce que n'a pas voulu admettre le savant historien que nous avons cité tout à l'heure, M. Grote, qui émet à cet égard une théorie fort curieuse. Selon lui, le mot *démagogue* n'a jamais eu dans l'antiquité le sens défavorable qu'y attachent les modernes. Il distingue deux époques dans l'histoire des δημαγωγοί ou *chefs du peuple* en Grèce. Dans la première, le δημαγωγός, comme Pisistrate ou Cypsélus, est proprement appelé τύραννος; c'est un chef populaire qui renverse l'oligarchie et s'empare du pouvoir au nom des classes opprimées. Ce n'est donc pas un démagogue. Dans la seconde, Périclès, Cléon, Hyperbolos, représentant une nouvelle espèce de δημαγωγοί. Ce sont des chefs populaires élevés par la parole (ἀξιόμενοι τῆς ῥητορικῆς), en un mot, de véritables orateurs de l'opposition.

Aristote répondra avec nous que les premiers de ces chefs populaires et une bonne partie des autres furent bien de vrais démagogues au sens moderne du mot. Le grand nombre de termes usités pour désigner les flatteurs de la plèbe (δημοκόλαξ, χειροκρατία, σχλαγωγός, σχλοκίδαρος, σχλοκρατία, etc.) démontre suffisamment que la démagogie fut connue. Aristote le prouve encore en distinguant trois formes de gouvernement : l'aristocratie, qui dégénère en oligarchie ; la monarchie, qui tourne en tyrannie; et la démocratie, qui devient démagogie. Aristophane a commenté cette doctrine avec sa verve inimitable, et montré que le flatteur du peuple est bien semblable au flatteur des rois. Dans sa pièce des *Chevaliers*, il met en scène le bonhomme *Peuple* (δῆμος) entre le charcutier et Cléon son collègue qui rivalisent d'impudentes et basses flatteries. « *Cléon.* — Tiens, Peuple ! régale-toi de ce plat; c'est ton sa- » laire de juge qu'avec moi tu gagnes sans rien faire. — *Le* » *charcutier.* — Tiens, voici une petite boîte d'onguent pour » en frotter les plaies de tes jambes. — *Cléon.* — Moi, je vais » t'épiler tes cheveux blancs pour te rajeunir. — *Le charcutier.* » — Prends cette queue de lièvre pour essuyer la chassie de » tes yeux. — *Cléon.* — Quand tu te moucheras, Peuple, essuie » tes doigts à ma chevelure. » De son côté, Xénophon nous montre le jeune Glaucon qui, encore adolescent, veut jouer un rôle politique (1).

Laissons ce Glaucon grandir. Il se présentera aux élections, et, comme il est beau parleur, il se fera facilement élire ; élu, il aura bientôt fait tomber sa longue barbe et rejeté ses vêtements de démagogue. On le verra prendre un air conservateur et vanter le principe d'autorité.

Combien d'autres traces trouvons nous encore de la démagogie en Grèce ! Platon, le grand Platon prêche le communisme ; Harmodios inaugura la régicide. Ainsi ce n'est pas seulement chez les écrivains et les rhéteurs que la démago-

(1) Voyez les conversations de Socrate avec Glaucon, dans la façon de M. Ch. Lévêque sur les *Théories politiques des Grecs*, que nous avons publiée dans notre n° 20 (11 novembre), p. 469.

Digitized by Google

gie s'est montrée. Elle est descendue dans les faits, elle est entrée dans l'histoire. Montesquieu, après Aristote et Polybe, a montré que la démocratie s'altère quand la constitution tombe en décadence et que la loi n'est plus obéie. C'est à ce moment qu'elle se corrompit chez les Athéniens; c'est à ce moment qu'à Rome apparut la démagogie.

Il est difficile d'indiquer le moment précis où la constitution d'un peuple s'altère. Une constitution n'est rien sans les mœurs et l'esprit public. Or, jusqu'au temps des guerres puniques, la lutte existe entre l'aristocratie et le peuple, lutte continuelle et féconde, et qui forme toute la vie de la constitution romaine.

Depuis cinquante ans la critique moderne a complétement refait l'histoire de Rome sous les rois. Dès cette époque on voit naître et se développer la *timocratie*, c'est-à-dire une des formes de la démocratie primitive, favorisée puissamment par Servius Tullius qui abolit presque le privilége de naissance. Avec la tribunat commença une lutte de chaque jour jusqu'à ce qu'en 300 l'égalité soit proclamée entre les deux ordres. Alors le Sénat est respecté, les comices par tribus sont tempérés par les comices par centuries. La constitution romaine atteint son plein développement.

Mais dès cette époque aussi apparaissent les signes précurseurs de la décadence. Les Scipions sont déjà des généraux tout-puissants qui ne craignent pas de se mettre au-dessus des lois. Flaminius, qui se fera vaincre par Annibal à Trasimène, inaugure le grand cirque et les feux plébéiens pour capter la faveur populaire. Il descend à d'indignes flatteries pour obtenir les suffrages des plébéiens. C'est le premier démagogue que nous ayons à citer en esquissant l'histoire de la décadence romaine.

En 241 se produit un fait considérable, la refonte des comices par centuries. Jusqu'ici la première classe, comprenant 98 centuries sur 193, avait la majorité assurée dans tous les votes, et possédait le privilége de voter la première. Après la grande réforme de 241, le droit de suffrage est réparti d'une manière plus équitable. Désormais le vote commencera par une section de la première classe, mais l'ordre dans lequel viendront les centuries suivantes sera fixé par le sort. C'est un progrès démocratique de très-bon aloi. Il est vrai qu'en 220 on revient au vieux système, et la réforme de 241 est abolie.

Pendant les soixante années qui suivent la défaite d'Annibal, tout l'édifice croule, la constitution s'effondre, et la démagogie va paraître.

Esquissons les principaux traits de cet immense tableau.

D'abord, c'est la conquête de l'Orient; la Macédoine est tombée, puis l'Asie Mineure, puis la Grèce. Le résultat immédiat de ces guerres lointaines s'est déjà fait sentir sur les chefs d'armée; il va se faire sentir sur les soldats. Le général vainqueur pille l'Asie et la Grèce. Le soldat, qu'on a pris à la charrue pour en faire un légionnaire, est dégoûté du travail. Obtient-il une terre au sud de l'Italie? Il la néglige pour venir vivre à Rome. L'Italie, qui se dépeuple d'hommes libres, commence à souffrir du mal des *latifundia* dans les campagnes. Le petit champ du légionnaire est abandonné ou vendu à quelque riche. Comment le cultivera-t-il, ce nouveau propriétaire? A défaut du citoyen il emploiera l'esclave, l'être à bon marché, l'instrument à voix humaine, *instrumentum vocale*, comme dit Varron; l'esclave, qui multiplie au grand profit de son maître et qui n'est pas enlevé par la milice comme l'homme libre. Alors s'opère, peu à peu, cette révolution terrible, la prairie remplaçant les terres à blé. L'Italie désormais ne pourra plus se suffire à elle-même; elle a besoin du monde entier pour vivre, comme l'Angleterre moderne qu'un blocus continental mettrait à deux doigts de sa perte, et dont la *Bataille de Dorking* a révélé tous les dangers.

La population diminue et les mœurs s'altèrent. Tite-Live nous montre un censeur exhortant les citoyens au mariage comme à un devoir civique, nécessaire quoique bien pénible. Pour remédier au mal, Auguste promulguera vainement les lois *Julia* et *Papia Poppæa*.

En outre, Rome a distribué par fractions son droit de cité, le *jus civitatis optimo jure*. Mais elle ne sait pas faire ce que voudra César, donner le droit de cité à toutes les provinces. Aussi les provinces s'agitent et l'Italie se soulève. De là vient la guerre sociale.

Le vétéran, qui se précipite à Rome, vient augmenter la populace urbaine. Là commence à se former la grande plèbs de la démagogie, détestant le travail et la moralité et préparant le césarisme et l'empire.

C'est sous les rois qu'a commencé la plèbe. Elle formait alors une partie du *populus*, en dehors des *gentes* patriciennes. Quelques-uns de ces plébéiens s'élèvent et composent la classe des *nobiles*, qui entrera parmi les sénateurs et reniera la plèbs d'où elle est sortie. Ces nobles de fraîche date rejettent leurs clients dans les tribus urbaines; nouvel appoint pour la démagogie.

A tous ces éléments nouveaux ajoutons les affranchis. L'esclavage même se prépare à intervenir dans la lutte qui s'annonce, car c'est parmi les esclaves que se recrute la plèbe nouvelle. Les affranchis sont de vrais citoyens devant la loi romaine, et, s'ils n'ont pas toujours droit au vote, du moins ils agissent sur l'élection et interviennent comme la plèbe anglaise des *hustings*, par des cris, des menaces et des manifestations.

Comptons encore les *nexi*, les *oberarii*, les *vincti*, les citoyens endettés, ruinés, victimes de l'usure, qui traînent le fer aux jambes et travaillent sur les routes pour acquitter leurs dettes.

Comptons en outre les pirates, anciens rameurs ou soldats de la flotte romaine; pauvres citoyens jetés sur les galères, traités comme des esclaves, et qui se vengent par la révolte, en s'alliant aux nations vaincues. Que faire pour les dompter? La marine romaine est nulle et ses propres matelots font cause commune avec les révoltés.

Ajoutons enfin la corruption orientale qui déborde, les croyances religieuses qui s'affaiblissent. Ce n'était pas assez qu'Evhémère lût dans l'île de Panchaïa que tous les dieux étaient de simples mortels.

Le culte de Cybèle (*Idæa mater*), culte du principe fécondant dissimulé sous des symboles, arrive mystérieusement de l'Asie. En 186, le Sénat découvre avec stupeur un réceptacle impur et bizarre de toutes les corruptions et de tous les crimes, empoisonnement, débauche, orgie, infanticide. Des femmes échevelées courent à travers la ville aux *plana urbis*, lieux bas voisins du Vélabre, pour y plonger des torches enflammées qu'elles rallument sur-le-champ, obéissant ainsi à des rites qu'elles ne comprennent plus. Le Sénat effrayé sévit cruellement contre les auteurs de ces scènes orgiastiques, et lance le fameux décret *De Bacchanalibus* que nous avons retrouvé.

Digitized by Google

Ainsi, pendant la conquête du monde, la constitution a fléchie et s'est brisée. La révolution commence ; les Gracques l'inaugurent ; César et Auguste l'achèveront.

Il faut bien le dire ; ce sont les Gracques, malgré leur honnêté, qui ont ouvert la porte à la guerre civile ; c'est Tibérius, en faisant déposer illégalement un tribun du peuple ; c'est Caius, en voulant faire réélire indéfiniment les tribuns : « Quand tomba le dernier des Gracques, a dit Mirabeau, il » jeta au ciel une poignée de poussière, et de cette poussière » naquit Marius. » Oui, Marius est né des Gracques ; Marius, aussi admirable devant les Teutons et les Cimbres qu'incapable et cruel dans Rome. Marius est un vrai démagogue. Que dire de Saturninus et de Glaucia t le premier, brillant orateur des réunions populaires, à la mise affectée et au ton pédantesque ; le second, grossier bouffon que Cicéron flétrit d'une intraduisible injure (*stercus*).

La guerre sociale éclate, et, en deux ans, dévaste l'Italie. Comme résultat, elle a amené la création de huit ou dix tribus nouvelles. Mais le champ est ouvert aux démagogues qui vont les répartir dans les anciennes tribus, et, par cette révolution, déplacer la majorité. On a dit que la lutte de Marius et de Sylla était la lutte de deux principes, la lutte de l'aristocratie et du peuple. Il faut plutôt considérer ces deux hommes comme deux chefs de la démagogie militaire qui mènent également à l'empire. Catilina, Clodius et Milon marquent une nouvelle étape vers le césarisme.

Et César lui-même, ne fut-il pas complice de Catilina ? César fut-il un chef populaire ? Le césarisme, est-ce la démocratie ?

On a dit qu'à Rome l'empire fut un gouvernement très-protecteur, particulièrement cher aux provinces qui, de l'aveu de Tacite, ne le détestaient pas (*non abnuebant*). C'est là ce que répètent toutes les inscriptions du temps. Mais n'oublions pas que ce sont des inscriptions officielles, partant mensongères ou tout au moins suspectes.

L'administration impériale dans les provinces fut-elle donc si intègre ? Mille témoignages nous prouveraient le contraire. Dion Cassius et Macrobe racontent que Licinius donna à l'empereur Auguste des lingots d'or volés à Lyon aux Gaulois. Sous Tibère, un primipilaire imposait, pour lui-même, un tribut ridicule aux Frisons. Mêmes vexations sous Claude. Et c'est sans altérer en rien la vérité historique que La Fontaine a pu placer sous Marc-Aurèle les plaintes éloquentes qu'arrachent au *Paysan du Danube* les gouverneurs romains.

« Retirez-les ! On ne veut plus
» Cultiver pour eux les campagnes.
» Nous quittons nos forêts ; nous fuyons aux montagnes.
» Nous laissons nos douces compagnes.
» Nous ne converssons plus qu'avec des ours affreux. »

En réalité, l'empire a courbé et plèbe et patriciat sous un joug commun. Cette opinion est celle qu'exprime, dans son troisième volume sur l'histoire des Romains, M. Duruy, qui emploie à d'utiles travaux son honorable retraite. Pour lui comme pour nous, l'empire n'est pas la liberté ; c'est l'aristocratie qui tombe, et la démagogie qui monte. Croyons-en un juge aussi compétent, et qui joint à beaucoup de science beaucoup d'expérience.

Rédigé par P. M.

LA LITTÉRATURE SOUS LE SECOND EMPIRE. — SAINTE-BEUVE (1)

Un dernier lien rattachait encore M. Sainte-Beuve au monde officiel : c'était le *Moniteur*, où il insérait ses articles depuis qu'il avait quitté le *Constitutionnel*. Les notes qui accompagnent son dernier volume nous apprennent à quelle occasion ce lien fut rompu. Le critique avait à rendre compte d'une publication nouvelle, celle des leçons faites à la Sorbonne pour l'enseignement secondaire des jeunes filles par M. Paul Albert, livre excellent, délicat et élevé, et surtout parfaitement approprié à l'auditoire auquel il avait été destiné. M. Sainte-Beuve avait cru devoir rappeler à ce sujet les réclamations véhémentes du clergé contre cette institution de M. Duruy. Un évêque, disait-il (et il le nommait), « a poussé un cri d'alarme,—des cris d'aigle,—comme s'il s'agissait de sauver le Capitole ». On sait assez généralement que ce n'est pas à un aigle qu'on attribue le salut du Capitole. Virgile l'avait nommé, ce sauveur ; Delille, plus noblement, avait dit :

On reconnaît l'oiseau, sentinelle de Rome...

Mais on conçoit aisément que d'autres sentinelles de Rome n'éprouvassent pas grand plaisir à se mirer dans cette image. La phrase de M. Sainte-Beuve parut irrévérencieuse, et elle l'était. L'auteur se refusa à toute concession. « Je ne veux blesser, dit-il, la conscience de personne : je l'ai toujours évité ; mais ici ce n'est pas même l'épiderme d'un catholique que j'ai atteint. » N'était-ce toucher son adversaire qu'à fleur de peau que de l'assimiler à un oiseau plus célèbre par sa vigilance que par son esprit ? — M. Sainte-Beuve porta cet article et les suivants au *Temps*. « Qu'on me laisse faire, écrivait-il à cette date ; là où je serai, je puis rendre un jour ou l'autre des services que je ne rendrais pas en me gênant et en me rangeant à la suite des satisfaits et des complaisants. » Ce premier article était en effet un service rendu au moins à un ministre de l'empire. Ce genre d'opposition mitigée, tournant au profit du régime les épigrammes mêmes contre ce clergé que l'empire avait rendu tout-puissant, avait déjà été pratiqué avec succès. Ce qui est certain, c'est que pour M. Sainte-Beuve cette situation était tout à la fois nette et forcée. « Les affaires de la presse et celles de l'esprit, écrivait-il (2), ont été tellement conduites dans ces dernières années, que lorsqu'un écrivain dévoué à l'empire veut insérer désormais quelque part un assez long travail, il ne trouve d'autre revue que des revues d'opposition. Personne n'a eu à demander compte à M. Sainte-Beuve des articles qu'il a fait insérer récemment dans la *Revue des deux mondes* : il en sera de même de ses articles au *Temps*. »

Il ne trouvait pas seulement dans ce journal la liberté philosophique dont il avait besoin : son indépendance historique y gagnait, et l'on peut croire que ses très-remarquables articles sur Talleyrand ont profité en sincérité et en élévation

(1) Suite et fin. — Voyez les numéros 23 et 24.

(2) Dans une note « préparée et gardée par lui en portefeuille, et qui fait aujourd'hui partie de ses mémoires ». Elle a été publiée, tome XII des *Nouveaux lundis*, par son secrétaire (dans l'introduction). M. Rouher y est assez vertement tancé.

à son départ du *Moniteur*. Quand les écrivains attachés à la tradition officielle du premier empire ont à parler de Talleyrand, il y a un lieu commun qui ne manque jamais : c'est de le représenter, ainsi que Fouché, comme le mauvais génie, le corrupteur fatal qui, dans deux ou trois occasions importantes et qu'on renonce à justifier, a compromis l'innocence de ce pauvre empereur, par exemple en lui conseillant le meurtre d'un homme et le meurtre d'un peuple : l'affaire du duc d'Enghien et la guerre d'Espagne. M. Sainte-Beuve ne renonce pas tout à fait à ce double thème, mais il adoucit au moins le second ; il affirme simplement que le prince de Bénévent *ne s'est pas prononcé si absolument* contre l'expédition d'Espagne qu'il s'en est vanté plus tard, et pour le prouver il allègue une assez mauvaise raison : c'est que, si Napoléon l'eût cru si hostile à cette entreprise, il ne lui aurait pas confié les princes espagnols en personne, et ne les lui eût pas donnés tout d'abord pour hôtes à Valençay « *pour les bien traiter*, disait-il, *et leur faire passer agréablement le temps* ». Il oublie tout à fait qu'à Sainte-Hélène Napoléon appelait cette prétendue confiance « une espèce de malice » qu'il avait faite à Talleyrand. C'était une punition qu'explique très-bien M. Lanfrey (1). Voici en quoi elle consistait : M. Sainte-Beuve cite la lettre où Napoléon recommandait à Talleyrand « d'*isoler* chez lui les princes et de faire surveiller autour d'eux ». Il aurait dû en citer une autre que la *Correspondance* s'est gardée de reproduire (2), et où l'empereur indique nettement le rôle qu'il réservait à Talleyrand. « Vous pourriez, lui écrit-il, amener à Valençay madame de Talleyrand avec quatre ou cinq dames.... *Si le prince des Asturies s'attachait à quelque jolie femme, cela n'aurait aucun inconvénient, surtout si l'on en était sûr.... Quant à vous, votre mission est assez honorable : recevoir chez vous trois illustres personnages pour les amuser est tout à fait dans le caractère de la nation et dans celui de votre rang.* » Laissons de côté ce que cette ironie a de pénible pour la nation ; remarquez seulement ce mot, qui touche au sublime : « *Votre mission est assez honorable.* » Comment donc! geôlier, espion, entremetteur, quel glorieux cumul! Ce n'est pas tout : si l'on en croyait les propos des contemporains, sa *mission* se serait encore compliquée d'un nouveau rôle qu'indique en ces termes M. Lanfrey : « Selon un bruit alors très-répandu à Paris, si Talleyrand n'avait accepté qu'à son corps défendant la mission de distraire les hôtes de Valençay, madame de Talleyrand l'avait prise fort à cœur et avait secondé les intentions de l'empereur bien au delà des désirs de son mari (3). » Et l'on s'étonne que Talleyrand ne fût pas *content!* Que ces bruits fussent vrais ou faux, il n'en était pas moins désagréable pour lui d'amuser à ses dépens le désœuvrement des salons. Un homme d'esprit, quand il n'a pas autre chose que l'esprit pour se dédommager des mauvais propos, ne se résigne pas si aisément à être ridicule, et une telle mystification devait être particulièrement désagréable à celui qui eût pu se vanter d'avoir mystifié le monde entier.

M. Sainte-Beuve n'oublie pas de raconter, en citant les *mémoires* du comte de Senft, le dernier accident qui aurait couronné en cette circonstance la *mission honorable* confiée à Talleyrand. Puis il ajoute : « La chronique légère de tous les règnes depuis la cour des Valois jusqu'à celle de Marie-Antoinette, est connue ; il n'en est pas ainsi encore de celle du premier empire. Qu'on n'aille point s'imaginer pour cela qu'elle est moins riche et plus stérile, et que la brusquerie militaire y avait supprimé les combinaisons romanesques ou les menées diplomatiques qui se pratiquaient sous le couvert des galanteries; ce serait se tromper étrangement... » Ce serait en effet une erreur bien grossière. Mais M. Sainte-Beuve n'exagère-t-il pas en ajoutant au sujet des *menées diplomatiques* de ce genre : « Le salon de M. de Talleyrand, en ces années, était un centre où bien des fils se rejoignaient, *et il se plaisait à en jouer.* » Jusqu'à preuve du contraire, il est permis de douter qu'en cette occasion particulière il se plût fort à jouer de ce fil-là.

Mais ce que l'historien eût pu ajouter, c'est que des diplomates plus sévères ne se sont pas fait scrupule d'employer de pareils moyens : Joseph de Maistre, ambassadeur de Sardaigne à Saint-Pétersbourg, n'écrivait-il pas à sa cour, en lui demandant un secrétaire de légation : « Il faudrait qu'il fût jeune. A trente ans, on est déjà bien vieux pour les dames, et si elles ne vous font pas enterrer à quarante, c'est pure politesse. (*En chiffres.*) Je voudrais de plus qu'il fût danseur, dessinateur, comédien, et surtout bon musicien, c'est-à-dire qu'il me faudrait, au milieu de la société la plus futile et la plus immorale de l'univers, un homme dont je me servirais auprès des femmes pour savoir le secret des maris (1). »

C'est un peu cru, et l'auteur du *Pape* y met encore moins de façons que Napoléon lui-même, sauf un point : c'est que dans son plan, les maris du moins ne sont pas de moitié dans cette besogne-là.

Quant à la complicité de M. de Talleyrand dans l'affaire du duc d'Enghien, M. Sainte-Beuve se promettait d'y revenir, et se faisait fort de la prouver. « Je n'ai pas seulement des paroles de tradition, écrivait-il (2), j'ai des textes ; j'ai de plus (chose singulière!) une lettre expresse à ce sujet, que m'a écrite, après mon premier ou mon second article, M. Troplong lui-même. » Ces textes, nous les ignorons, car M. Sainte-Beuve n'a pas eu le temps d'écrire cet article ; mais quant à la lettre de M. Troplong, elle est publiée à la suite de ces articles sur Talleyrand, et elle n'apprend absolument rien de nouveau : on y renvoie aux *mémoires* de Rœderer, que M. Sainte-Beuve cite en note, et qui se bornent à rapporter une affirmation de Napoléon lui-même. Or le témoignage d'un des deux principaux intéressés ne prouve pas plus, en pareil cas, que celui de l'autre. Comme preuve historique, c'est pauvre.

Et puis, après tout, il resterait à justifier Napoléon de s'être laisser mener par Talleyrand, lui qu'on ne menait guère, dans deux circonstances aussi graves que la mort du duc d'Enghien et la guerre d'Espagne. En somme, la responsabilité principale en resterait toujours à celui auquel appartenait la décision définitive. On a beau faire, Talleyrand ne serait jamais tout au plus que le complice, et tous les efforts que l'on fait pour partager cette responsabilité témoignent assez qu'on la croit bien lourde. M. Sainte-Beuve ne dit-il pas lui-même, à propos de la guerre d'Espagne, un mot qui eût

(1) *Histoire de Napoléon*, t. IV, p. 296.
(2) Elle a été publiée par M. Thiers, t. VIII, p. 620.
(3) Tome IV, p. 475.

(1) *Correspondance diplomatique de J. de Maistre*, publiée par Albert Blanc, 1858, p. 385.
(2) Lettre citée tome XII, p. 132.

Digitized by Google

passé difficilement peut-être au *Moniteur : la fourberie de Bayonne!* On le voit, il avait gagné à passer au *Temps*.

Néanmoins, sans éprouver plus de sympathie pour Talleyrand, on peut trouver que ce portrait était trop poussé au noir, et qu'il semblait indiquer une sorte de parti-pris de voir un machiavélisme profond dans des actes louables en eux-mêmes, indépendamment des intentions qu'il est difficile de pénétrer. Il est certain, par exemple, que le conseil donné à Marie-Louise de ne pas quitter Paris en 1814 était un conseil de bon sens et d'expérience, et que le dévouement n'eût pas dicté un autre avis. On peut se demander également si, au début de la Révolution, Talleyrand n'a pas été plus sincère dans son adhésion que M. Sainte-Beuve ne paraît le croire : la même question peut se poser à propos de Bonaparte, et la réponse pourrait leur être commune à tous deux : c'est celle que faisait quelqu'un d'assez peu naïf au sujet de Talleyrand ; en 1830, Benjamin Constant faisait remarquer que le futur prince de Bénevent avait bien pu, comme un autre, avoir en cette circonstance un accès de sincérité, ses opinions se confondant alors avec ses intérêts. Cette explication, qui n'a rien de trop relevé, pourrait bien être juste.

Peut-être en fut-il de même de Bonaparte, au temps où il écrivait le *Souper de Beaucaire*. Quoi qu'en dise M. Lanfrey, ce n'est pas par la plus *arbitraire des fictions* (1) « que certains historiens ont prétendu nous montrer dans le même homme plusieurs caractères successifs ». D'ailleurs, au début de la révolution, il y avait un enthousiasme général qui réchauffait les plus froids, et il est fort difficile de distinguer ce qui se rapporte à l'ambition pure et ce qu'on peut attribuer à une disposition plus désintéressée. On peut croire sans trop de candeur que le souffle qui souleva Mirabeau au-dessus des turpitudes de sa vie passée a pu se faire sentir à Talleyrand comme à Bonaparte ; ils étaient jeunes alors, et il ne faut pas plus les mettre au-dessous qu'au-dessus de l'humanité. Cet accord parfait que l'on suppose entre toutes les pensées et tous les actes d'un homme, à toutes les périodes de sa vie, n'est guère le fait de la nature humaine : le mal même a ses inconséquences. Mais notre littérature, notre théâtre surtout, nous a tellement habitués à l'unité de caractère, que nous la voulons retrouver jusque dans l'histoire. Le genre de comédie, dont nous sommes justement fiers, oui, celle de Molière, si vraie dans le détail, ne l'est pas au même degré dans l'ensemble. Il n'est pas vrai qu'un vice, si prononcé qu'il soit, se retrouve invariablement dans toutes les paroles, dans tous les actes, dans tous les gestes d'un individu, même pendant le petit nombre d'heures où se concentre l'unité classique. C'est là une de ces conventions indispensables au théâtre ; mais encore faudrait-il se dire que la réalité n'y répond pas, et ne pas transporter cette fiction nécessaire à la scène dans le domaine de l'histoire. Ici, c'est l'homme réel qui se développe, l'*être ondoyant et divers*, que signalait Montaigne, et qui se dément tout autant dans le mal que dans le bien. C'est là, c'est surtout dans un temps de révolutions, qu'on est obligé, comme M. Michelet le dit, de *dater ses justices*, et de se souvenir que la fin de bien des hommes calomnie souvent leurs débuts. Cette équité nuit, je le sais, à l'intérêt littéraire ; mais, si elle est fondée, ce n'est pas une raison suffisante pour y renoncer.

(1) *Histoire de Napoléon*, t. I, p. 21.

En ce qui concerne Talleyrand, M. Sainte-Beuve n'a peut-être pas montré autant de scrupule que d'ordinaire à vérifier la valeur de ses renseignements. Il écrit, par exemple, qu'à côté du travail de sir Henry Bulwer (1) sur Talleyrand, et qui est une apologie très-modérée d'ailleurs, « il est indispensable d'avoir sur sa table le terrible article *Talleyrand*, de la *Biographie Michaud*, article qui est tout un volume, et qui constitue la base la plus formidable d'accusations, le réquisitoire historique permanent contre l'ancien évêque d'Autun. Il y règne un esprit de dénigrement et de haine, c'est évident ; mais l'enquête préparée de longue main, grossie de toutes les informations successives et collectives, a été serrée de très-près. »

Je viens de relire cette rhapsodie ; je n'y vois rien de *formidable*. Dans cet article, comme dans les autres, signés *Michaud jeune*, je remarque d'abord l'habitude de ne citer presque jamais les sources d'information, même pour les faits qui auraient le plus besoin d'être attestés par des témoins sûrs, et aussi une absence totale de critique, tout aussi sensible que le parti-pris. Quelquefois même, on peut le prendre en flagrant délit d'invention ou tout au moins de rare crédulité. Par exemple, dans le même volume, on lit, dans une Notice sur M. de Staël, toute une conversation de Napoléon et de l'amiral Verhuel en 1808, donnée comme la chose la plus authentique du monde ; et cette conversation roule sur la publication des *Considérations sur la révolution*, que M. Michaud fait paraître à cette date, tandis que tout le monde sait qu'elles n'ont paru que dix ans plus tard, ce qui met à néant toute cette précieuse révélation. Quant à l'article *Talleyrand*, publié en 1853 (remarquez la date), on y voit un soin particulier de diminuer par exemple la responsabilité de Napoléon dans le meurtre du duc d'Enghien ; des éloges pour *la reine Hortense et Joséphine ;* et puis cette idée fondamentale, qui donne à la vie de Talleyrand une unité prodigieuse, celle de le représenter comme un monomane d'orléanisme, conspirant *pendant un demi-siècle* et sous les régimes les plus divers pour les d'Orléans. Il me semble que c'est juste le contraire de l'idée qu'on se faisait de Talleyrand, même avant ses plus éclatantes variations (2). Selon Michaud, c'est pour servir Philippe-Égalité et lui sauver des révélations compromettantes sur sa participation aux affaires des 5 et 6 octobre, que Talleyrand se serait réconcilié avec Mirabeau, « et l'on ne peut douter qu'il n'ait eu à sa mort une très-grande part ». En effet, il lui aurait fait admuistrer un poison dans un souper cher madame Lejeai, sa maîtresse. « Jamais l'évêque d'Autun ne s'est lavé de cette accusation », dit gravement

(1) Traduit par M. Georges Perrot. C'était l'occasion des articles de M. Sainte-Beuve.

(2) On peut relire les vers énergiques de Joseph Chénier, qui se reprochait d'avoir, à la prière de madame de Staël, facilité le retour de Talleyrand en France :

Gorgé de honte et d'or, un impudent Maurice,
Du pouvoir, quel qu'il soit, adorant le caprice,
De tout parti vainca mercenaire apostat,
Peut vendre ses amis comme il vendit l'État,
Lorsque la trahison marche sans retenue,
Lorsque la République est partout méconnue,
Dédaignant de flatter ses ennemis puissants,
A son autel désert j'apporte mon encens, etc.

(*Essai sur la Satire.*)

Michaud (1). Plus loin, il l'accuse d'avoir participé au vol du trésor du dey d'Alger en 1830, de complicité avec Louis-Philippe, comme de raison. Le reste est à peu près de la même force, et l'effet immanquable de ce *terrible article*, c'est de provoquer chez le lecteur cette simple réflexion : A quel public s'adressait donc M. Michaud, et aussi, d'où peu provenir cet acharnement qui touche à l'hallucination ?

N'oublions pas ceci : Talleyrand a, dans sa vie, assez de mauvaises actions inconlestables pour avoir réuni contre lui bien des haines légitimes; mais, parmi ces haines, la plus ancienne et la plus implacable trouverait son explication dans cette phrase de M. Sainte-Beuve : « M. de Talleyrand fut à l'assemblée le principal agent et l'organe de la motion qui avait pour objet la vente des biens du clergé au profit de la nation. » De la part d'un évêque surtout (Talleyrand l'était alors), ce sont de ces crimes qui ne se pardonnent pas.

C'est un plaisir d'ailleurs de trouver chez M. Sainte-Beuve cette sévérité pour Talleyrand : il avait eu souvent plus d'indulgence pour les politiques peu scrupuleux. Mais ici, et il faut l'en louer, l'inconlestable esprit de Talleyrand ne l'a pas désarmé, et il a su reconnaître qu'il lui manquait quelque chose de plus essentiel. On n'est que trop disposé en général à pardonner beaucoup de choses à l'intelligence, et même à en reconnaître un peu plus qu'il faudrait à toute immoralité bien avérée. C'est une habitude qui date du moyen âge : le diable a toujours passé pour avoir beaucoup d'esprit, quoique cela, dit-on, ne lui ait pas trop réussi. Mais ce qu'il y a de pis, c'est que les gens de réputation perdue y obtiennent même assez facilement de quelques-uns, non pas seulement une sorte d'admiration niaise, mais presque de la sympathie : « Qui ne l'adorerait, ce prince? Il est si vicieux ! » disait de Talleyrand son confident, M. de Monrond.

Talleyrand est mort presque honoré. M. Sainte-Beuve raconte un véritable triomphe qu'on lui ménagea à l'Académie des sciences morales et politiques. Il y vint, faible et soutenu par quelques amis, et y lut un travail où il traçait le portrait du parfait diplomate ; il y faisait entrer, comme quelques-uns des traits essentiels, *la bonne foi*, *l'honneur*, etc., en un mot, une foule de vertus dont il s'était trop dispensé dans la pratique. Le portrait était finement touché, et la personnalité du peintre en doublait le prix. Il fut applaudi avec enthousiasme : « C'est du Voltaire ! s'écriait un des académiciens; c'est du meilleur Voltaire ! » Non, réplique avec fermeté M. Sainte-Beuve, ce n'était pas du Voltaire : « Cet éloge de Itoinhard, c'était bien pour Talleyrand jusqu'à un certain point sa représentation d'*Irène*, mais une représentation arrangée et concertée. Non, ce n'était pas du Voltaire, parce que Voltaire était sincère, passionné, possédé jusqu'à son dernier soupir du désir de changer, d'améliorer, de perfectionner les choses autour de lui ; parce qu'il avait le prosélytisme du bon sens ; parce que jusqu'à sa dernière heure, et, tant que son intelligence fut présente, il repoussait avec horreur ce qui lui semblait faux et mensonger ; parce que, dans sa fièvre perpétuelle, il était de ceux qui ont droit de dire d'eux-mêmes : *Est deus in nobis* ; parce que, tant qu'un souffle de vie l'anima, il eut en lui ce que j'appelle le bon démon, l'indignation et l'ardeur. Apôtre de la raison jusqu'au bout, on peut dire que Voltaire est mort en combattant. La fin de sa vie n'a pas ressemblé à une partie de whist où l'on gagne en calculant ! »

Enfin !.... voilà une réparation. Cette noble et excellente page rachète le jugement que jadis M. Sainte-Beuve empruntait à Frédéric II brouillé alors avec Voltaire, et où le roi de Prusse le qualifiait de *faquin*, de *fourbe consommé*, de *méchant fou*, etc. « Jugement d'une précision définitive et terrible », ajoutait le critique : pas si définitive pourtant, puisque cette page du même auteur en est l'éclatant désaveu (1).

Nous n'insisterons pas davantage sur cette remarquable étude, que tout le monde lira ou relira. Nous n'y voulons encore relever qu'un détail, parce qu'il a trait à un conte bien souvent répété, et qui a pris place même dans de graves histoires. Dans une lettre adressée à M. Claretie, M. Sainte-Beuve rejette avec raison comme invraisemblable le prétendu dialogue de Talleyrand à son lit de mort et de Louis-Philippe : « Souffrez-vous ? » lui aurait dit le roi. — « Comme un damné ! » — « Tiens ! déjà ! » aurait murmuré Louis-Philippe. Il y avait des témoins, fait observer l'historien, et ils n'ont raconté rien de semblable ; sir H. Bulwer a reproduit leurs récits. Il aurait pu donner une meilleure preuve de la fausseté de cette anecdote : c'est qu'elle est vieille ; elle date du XVIIIe siècle. Le duc de Lévis la raconte dans ses *Souvenirs* ; il attribue le mot au médecin Bouvard parlant *au cardinal de ***, prélat peu régulier, d'autres disent à l'abbé Terray*, et Lebrun l'avait mis en vers (2). Il est singulier que M. Sainte-Beuve, si au fait de l'histoire anecdotique, tout en niant l'authenticité de ce mot, n'ait pas donné cette raison qui dispense de toutes les autres.

On remarquera aujourd'hui, en relisant cette étude, un passage qui a acquis une grave signification. C'est celui qui est relatif aux derniers moments de Talleyrand. M. Sainte-Beuve, déjà malade lui-même à cette époque, y insiste avec une fermeté qui frappera tout lecteur; il est impossible qu'en écrivant ceci il ne fît pas un retour sur lui-même, et ne songeât pas aussi à sa fin prochaine, qu'il pressentait déjà.

Le même volume contient une étude touchante sur madame

(1) J'ai été stupéfait, je l'avoue, de trouver dans un *Dernier mot sur Talleyrand*, publié page 454 du tome XII des *Nouveaux lundis*, une lettre de M. Sainte-Beuve où il déclare conserver un *doute terrible* sur ce point entre autres : *la mort de Mirabeau*.

(1) Ce passage attira, à ce qu'il paraît, à M. Sainte-Beuve quelques invectives de M. Veuillot, et lui-même, les rappelant dans une note inédite placée par l'éditeur au bas de cette page, ajoute ces mots assez vifs : « C'est l'éternel honneur de Voltaire qu'on ne puisse le louer sans amener aussitôt les représailles de pareils adversaires. Quant à M. Veuillot, j'ai trop de fois éprouvé l'ignominie de sa veine et son absence complète de souci de la vérité à mon égard pour lui répondre autrement que par cette mention. On ne réfute pas un écrivain aussi voué, à l'avance, au mépris de l'avenir. » M. Sainte-Beuve aurait pu lui reprocher encore de manquer de reconnaissance ; car lui-même, dans ces mêmes *Nouveaux lundis*, n'avait-il pas écrit des pages assez gracieuses sur M. Veuillot, et découvert « dans cet ogre tant détesté l'homme doué de bien des qualités civiles et sociales ? »

(2) 2e édition, 1815, p. 241.

Longtemps n'y a qu'un vieux coquin titré
Au lit gisant pour maints œuvre non pie,
Qu'expiait lors notre goutteux mitré,
Car bien fait-il que tout méfait s'expie,
Jurait, sacrait, blasphémait en impie :
Si, que Bouvard, médecin ricaneur,
Dans cette crise, advenant par bonheur,
Crut aborder Lucifer dans son gouffre :
Mordieu ! Bouvard, dit le prélat, je souffre
Comme un damné ! — Quoi, déjà, Monseigneur?

(*Epigrammes*, , 21.)

Digitized by Google

Desbordes-Walmore, une autre sur Camille Jordan, etc., et aussi quelques pages sur l'Académie française publiées dans *Paris-Guide*. Dans ce dernier travail, M. Sainte-Beuve regrette « qu'aucun homme politique du second empire, quelque talent de parole ou de plume qu'il ait montré, n'ait été nommé membre de l'Académie ». L'Académie a réparé ses torts depuis cette date en nommant M. Émile Ollivier; il lui resterait à nommer M. Rouher, que M. Sainte-Beuve lui désignait dans le même article. Nous n'y voyons pas d'inconvénients, ou plutôt nous n'en voyons d'autre que celui qu'indiquait Chamfort à un de ses amis menacé de je ne sais plus quelle décoration, et qui lui demandait s'il n'y avait pas d'inconvénient à l'accepter : « Je n'en vois qu'un, c'est que tu seras obligé de la porter. »

Cet article est d'ailleurs assez favorable à l'Académie. Il est de 1867. Un peu plus tard (2 mars 1868), M. Sainte-Beuve la félicitait de ses dispositions à accepter quelques-unes des réformes orthographiques et autres propesées pour son dictionnaire; des mots nouveaux allaient être reçus après avoir attendu longtemps à la porte. « *Absolutisme* a été débattu et admis. *Radicalisme* le sera aussi. L'Académie est dans la bonne voie. » Hélas! dans une note plus récente sur ce passage (1), M. Sainte-Beuve était obligé de se rétracter : « Je faisais tout ce que je pouvais, on le voit, pour enhardir et pour émoustiller l'Académie; mais je crains bien d'en avoir été pour mes frais; on m'assure que, depuis, elle est retombée à sa timidité naturelle, et qu'elle concédera bien peu des réformes désirées... Oh! le XIX^e^ siècle, à en juger du moins par la tête de la société et de la littérature, est bien peu le fils de son père le XVIII^e^. Plus il avance en âge, plus il se *cotonise* et s'affadit. Cela se trahit dans les moindres choses comme dans les plus grandes. Il n'y a de vivace que ce qui est hors cadre. »

C'étaient, en effet, les écrivains *hors cadre* pour lesquels il se montrait le plus volontiers sympathique pendant ces dernières années. Pour être complet, il nous resterait à parler du travail important qu'il a publié sur Proudhon en 1865, dans la *Revue contemporaine* (2). C'est une œuvre d'exposition plus que d'appréciation; c'est l'homme surtout qu'il s'attache à faire revivre par des extraits nombreux et bien choisis de sa correspondance. Cette étude est pleine d'équité, de sympathie même; le critique d'ailleurs y a mis peu du sien, ne fournissant guère aux fragments très-curieux qu'il cite que *le filet à les lier*. Ce travail sera certainement publié plus tard avec les compléments nécessaires, et il sera toujours temps d'y revenir. Nous n'en citerons qu'un point, qui se rapporte à M. Sainte-Beuve lui-même ; c'est un passage d'une lettre de Proudhon sur sept volumes des *Lundis* qu'il vient de parcourir : « En général, dit-il, je remarque que M. Sainte-Beuve est plus heureux avec les écrivains de premier ordre qu'avec les autres. » Ce jugement n'est pas trop conforme, je le crois, à l'opinion généralement admise. Mais on comprend que M. Sainte-Beuve l'accepte volontiers et ne le range point parmi les *paradoxes* de Proudhon.

Nous ne voulons pas clore cette étude sans parler des notes que M. Sainte-Beuve a jointes à sa dernière édition des *Portraits contemporains*. Elles sont, pour la plupart, une réparation à l'égard des grands écrivains oubliés ou traités défavorablement par lui à une époque antérieure. Quant à Chateaubriand, ce sont des explications encore plus que des rétractations, et, en effet, il y avait peu à rétracter en ce qui concernait l'écrivain. Il s'excuse surtout des éloges vraiment trop étranges qu'il avait donnés à la *Vie de Rancé;* il raconte qu'il avait refusé de rendre compte de l'*Essai sur la littérature anglaise*, qui lui paraissait incomplet, et que Chateaubriand l'ayant su, « avait eu le bon goût de ne pas lui en vouloir ». Mais « quant à la *Vie de Rancé*, dit-il, j'avoue que je n'y regardai pas de si près. Le livre était manifestement si faible que le sentiment qui en faisait dire du bien était au-dessus du soupçon ». N'insistons pas, et prenons cette explication pour ce qu'elle vaut. Seulement il oublie de nous dire comment il en était venu à se montrer si sévère pour le caractère même de l'homme, après avoir écrit des pages si enthousiastes sur les *Mémoires d'outre-tombe* (alors inédits, et dont il avait entendu une lecture), sur cette *noble vie, cette magnanime destinée*, sur *ces actes d'honneur désintéressé et de généreuse indignation qui font du bien au cœur parmi tant d'égoïsmes prudents et d'habiles indifférences..., ce sens d'énergie palpitante et involontaire que rien n'attiédit, et qui... est une marque distinctive de certaines âmes valeureuses et constitue une forte portion de leur moralité* (1). « Religieusement, ajoutait-il, il ne tombe plus à l'esprit de personne de chicaner M. de Chateaubriand sur quelques désaccords qui pouvaient faire le triomphe et la joie de l'abbé Morellet, de Ginguené et de M. J. Chénier. » On sait si cette idée, surannée à cette date, selon M. Sainte-Beuve, n'est tombée depuis *à l'esprit de personne*. Ajoutons cependant qu'à propos de Talleyrand il a écrit des paroles justes et senties sur le caractère de Chateaubriand. — Les notes sur *Béranger*, auquel il reproche d'être *une illustre commère* (2), sont assez curieuses, quoiqu'il s'y mêle pas mal de commérages assez inutiles sur les causes de leur refroidissement. Il se défend surtout contre ceux qui lui ont reproché d'avoir tâché d'accaparer Béranger mort au profit de l'empire, et de lui avoir supposé des sentiments qui n'étaient pas les siens. « Béranger, dit-il, qui était un homme d'un bon esprit, eut celui de comprendre qu'ayant tout fait pour exalter et populariser l'empire, il eût été ridicule à lui d'attaquer l'empire revenu. » A notre sens, au contraire, il y avait obligation pour lui de confesser son tort, assez haut tout au moins, pour que la génération, qui en souffrait, l'entendît. Il n'avait, d'ailleurs, jamais célébré le premier empire, avant Waterloo, et il ne lui devait qu'une chose, la suppression d'un premier volume qu'il voulut publier en 1807, et que la censure impériale interdit (3). Quant à sa prétendue adhésion au second empire, voici à quoi elle se réduisit selon la note de M. Sainte-Beuve : « Je ne dis pas qu'il y mît de l'enthousiasme ; mais il eut le bon sens d'accepter ou de *subir sans trop d'humeur* le régime qu'il avait tout fait pour rappeler. » Oui, *subir sans trop d'humeur*, — sans assez d'humeur, selon nous, voilà le mot juste. Mais ce n'était pas ce qu'avait affirmé M. Sainte-Beuve sur cette tombe à peine refermée, quand il disait : « Ces jours réparateurs, de pleine et glorieuse allégresse, ces jours de grande lutte victorieuse, Béranger les a vus avant de mourir, et nul doute que si sa muse avait eu vingt ans de moins, elle n'eût trouvé des accents pour les célébrer; » (4) quand il se faisait

(1) *Nouveaux lundis*, t. XI, p. 224.
(2) 31 octobre, 15 et 30 novembre, 15 décembre.

(1) *Critiques et portraits*, t. II, p. 339 (1836).
(2) Tome I, p. 79, édit. de 1870.
(3) Voyez sa *Biographie*, écrite par lui-même.
(4) *Causeries*, t. V.

dire ailleurs et par quelqu'un « dont les paroles sont pour moi, ajoutait-il, un témoignage : » — « Je vis Béranger quelques mois après l'empire. Il était content. » Je n'invoquerai pas ici d'autres témoignages très-dignes d'être opposés à celui de l'anonyme, et qui certainement la valent bien. J'invoquerai encore moins la correspondance *expurgée*, comme les *Chansons dernières*. Mais je citerai un des couplets que nous a conservés M. Boiteau, (1) et qu'il serait bien temps de réunir aux autres chansons posthumes, pour la justification de Béranger. Le poëte prévoyait les inquiétudes que sa mort allait inspirer à la police, et, frappé de l'intérêt qu'elle prenait à sa santé, il se faisait dire par elle :

Vous mort, il faut qu'on vous enterre.
Que de gens viendront au convoi!
Pleureurs de mauvais caractère,
Prêts à tout mettre en désarroi,
Nous savons comment tombe un roi!
Voudriez-vous que le char de l'empire
Sur votre fosse allât faire un faux pas?...
Quoique ce mot vous arrache un sourire,
Obéissez, monsieur! ne mourez pas!

Et le reste. Béranger a fait de meilleurs vers, mais au moins ceci est-il net. Quant aux *amis tardifs* du poëte dont le critique repousse dédaigneusement le témoignage, il semble pourtant que c'est à eux qu'il appartenait de nous renseigner sur ses derniers sentiments, plus qu'à celui qui, de son propre aveu, ne l'avait pas vu depuis plus de vingt ans.

Pour Lamennais, pour Lamartine, les notes dernières sont assez équivoques : mais l'éloge en somme y surnage. On y trouve quelques impressions notées au temps du gouvernement provisoire, entre autres celle-ci : « Lamartine a eu un moment sublime, héroïque, un moment immortel. Il a bien mérité de la patrie... ces mêmes gens qui, hier encore auraient voulu le lapider, à cause de ses *Girondins* et de ses discours de Mâcon, lui élèveraient aujourd'hui des autels : mais sur cet autel il faudrait inscrire : *Élevé par la Reconnaissance et par la* Peur. »

En tout cas, l'autel a été bien vite démoli par ceux mêmes qui l'avaient élevé : un Dieu sans budget ne conserve guère de tels desservants. La *Peur* et aussi l'Intérêt en éleva depuis un autre qui a duré plus longtemps.

La note relative à Victor Hugo est plus complétement satisfaisante. M. Sainte-Beuve reconnaît noblement que, comme critique, il a eu le tort de ne le pas prendre dans son ensemble, dans cette plénitude et cette vigueur absolues où les défauts sont indissolublement liés aux plus étonnantes qualités, dans « cette organisation d'artiste et de poëte qui est assurément la plus extraordinaire et la plus inattendue qu'ait vue paraître la littérature française ». C'est bien; mais ce qui est mieux, c'est qu'il lui restitue une unité d'aspiration politique et sociale qui date au moins des premiers temps de Louis-Philippe et que la malveillance s'est trop plue à méconnaître; et ce qui vaut mieux encore, il le prouve par la publication d'une lettre à lui adressée par le poëte en 1832, où l'on voit Victor Hugo aspirant à la République, et l'espérant « comme la couronne de ses cheveux blancs ». Il y a là un procédé loyal et touchant.

Restons sur cette impression : elle est bonne, et elle nous dédommage de tout ce qu'il nous a été pénible de rappeler.

Comme critique, M. Sainte-Beuve dans ses derniers temps était arrivé à la perfection du genre qu'il avait créé; et ce qui est une condition essentielle de ce genre même, il avait repris en général ses anciennes habitudes de bienveillance, cette indulgence intelligente, qui n'est le plus souvent que la justice. Il avait peu à peu renoncé à cette prédilection trop marquée pour les petits écrivains du temps passé, qui lui avait jadis inspiré tant d'exhumations insignifiantes. Il y avait substitué dans ses derniers volumes l'étude de quelques personnages historiques, plus ou moins célèbres : et là le grossissement même peut être ou sans inconvénient ou parfois même très-légitime. Un soldat peut être un héros : un écrivain médiocre des temps passés n'est rien pour la postérité, au moins comme écrivain. A distance, les grands noms seuls comptent. Non pas que l'histoire ne puisse parfois trouver des renseignements utiles chez les écrivains de second ou de troisième ordre, quand ils se sont mêlés activement aux idées du temps : à ce titre, Raynal et Mably, par exemple, doivent être lus aussi bien que Montesquieu ou Rousseau; car leur influence immédiate, si elle a été moins bienfaisante, n'en a pas moins été très-efficace et très-active. Mais quand un écrivain médiocre n'a été qu'un bel esprit, il y a peu de profit à y revenir. M. Sainte-Beuve l'avait fait pourtant, et cette disposition trop charitable a eu au moins un bon résultat. S'il est vrai qu'il n'y ait si mauvais livre dont on ne puisse tirer et garder quelque chose, ce triage était peut-être utile. Il y avait là un vieux fonds, un héritage qu'il s'agissait d'examiner de près une fois pour toutes, et où il y avait bien des valeurs mortes : maintenant la liquidation est faite. Espérons qu'on s'en tiendra là. M. Sainte-Beuve a du reste déployé dans ce travail une érudition prodigieuse et d'une sûreté exceptionnelle : il est, je crois, de tous les écrivains de ce temps, celui où l'on a pu relever le moins de ces erreurs de faits qui échappent toujours aux plus attentifs et aux plus instruits. Il est bien rare qu'on puisse le prendre en défaut. C'est un des fruits heureux de ces scrupules consciencieux, de cette intégrité littéraire, qu'on se plaît à reconnaître en lui. Ce dont il faut lui savoir gré surtout, c'est de n'avoir point porté dans la critique ce charlatanisme systématique qui est chez nous une importation, et qui ne nous est pas naturel. Il ne nous a pas étourdi de ces grands mots, l'Art, la Science, la Critique, etc., de tout ce jargon pédantesque qui n'est le plus souvent qu'un moyen de dissimuler sous des majuscules la pauvreté du fond. Dans ses *Lundis* surtout, il a été quelquefois maniéré, mais non boursouflé. Enfin, il est resté dans cette tradition française, dont nous faisons trop bon marché. Après tout, ses erreurs mêmes ou ses variations dans ses appréciations littéraires n'ont été que des demi-vérités, et par ses contradictions il s'est complété. Son œuvre critique, dans son ensemble, pourrait s'intituler le *Pour et le Contre*, comme le journal de l'abbé Prévost; mais comme il y a en effet du pour et du contre dans toutes les appréciations possibles, si elles sont consciencieuses, la vérité se retrouve dans le total. Son seul tort, c'est d'avoir dit ce *pour* et ce *contre* successivement, et trop souvent avec une arrière-pensée qui n'avait rien de littéraire. Quant à la politique, nous avons montré qu'il y avait été engagé plus qu'on ne le croit d'ordinaire. Mais tout en regrettant la ligne qu'il a suivie pendant quelques années, nous la préférons de beaucoup à l'in

(1) *Vie de Béranger*.

Digitized by Google

différence. Quoique ses animosités politiques à une certaine date aient eu peut-être pour principal motif l'irritation de l'homme de lettres dérangé dans ses studieuses habitudes, c'est assez pourtant pour qu'on ne le regarde point comme *un pur lettré*, et pour qu'on lui épargne cette qualification, qui ne semble plus guère un éloge que chez les mandarins de la Chine et chez ceux de l'Académie.

Eugène Despois.

LA QUESTION SOCIALE EN BELGIQUE.

Il y a juste trente sept ans, l'arrivée de M. Cabet à Bruxelles épouvantait la Sainte-Alliance et arrachait à la *Gazette de Francfort* cette menaçante parole : « La république se réfugie de Paris à Bruxelles, mais on ne l'y laissera pas. » — Nous touchons à 1872, et l'honnête monarchie qui s'est installée en Belgique, grâce à nos armes et au désintéressement peu spontané de la maison d'Orléans, s'y trouve encore debout, mais il semble que les périls dont son berceau fut entouré sont devenus plus imminents que jamais. Ce n'est plus, dit-on, un rêveur autocrate qui la fait trembler aujourd'hui, c'est une puissance plus redoutable que toutes les sociétés secrètes écloses depuis 1815, c'est l'*Internationale* elle-même qui a pris possession du sol belge et le mine, à en croire les alarmistes, avec une opiniâtreté que rien n'arrête.

Singulière destinée vraiment que celle de ce modeste royaume ! On peut dire qu'il n'a jamais dormi une nuit tranquille, depuis qu'il est sorti tout désarmé du cerveau de la petite coalition de 1830. Il a tant de protecteurs, qu'il a toujours eu peur de tout le monde. L'honnêteté de Louis-Philippe ne lui inspirait qu'une médiocre confiance ; et plus tard, il s'aperçut aisément que l'homme qui avait violé la liberté en France avec effraction n'épiait qu'une occasion favorable pour le conquérir. A peine débarrassé de ce dangereux voisin, le voilà exposé aux convoitises du pangermanisme, et surtout travaillé de ce grand malaise social contre lequel l'Europe, prise au dépourvu, par sa propre faute, cherche de tous côtés un remède. Éviter le Français pour tomber sous la dent du loup prussien, ce serait une consolation peu goûtée de nos excellents voisins ; mais peut-être la préféreraient-ils encore aux torches de l'Internationale.

Au banquet du maire de Londres, il y a peu de semaines, M. Gladstone vantait justement la Belgique comme le modèle de l'Europe « à la fois par la conduite de son souverain, le bon sens de son peuple et l'ordre admirable de ses affaires ». Il serait en effet difficile d'exagérer les progrès qui s'y sont accomplis pour ainsi dire sous les yeux d'une génération. Sa production agricole, à peine de 450 millions il y a quarante ans, a doublé ; au lieu de 200 millions, ses mines donnant un milliard ; la valeur de ses exportations atteint 650 millions ; elle possède 400 lieues de chemin de fer, 700 000 broches, 7000 machines à vapeur représentant une force de 170 000 chevaux ; son industrie est une des plus ingénieuses et des plus actives du monde ; ses institutions sont les plus libérales de l'Europe. D'où vient donc le mécontentement des classes ouvrières en Belgique et cette complaisance avec laquelle elles écoutent les suggestions de la haine et de la violence ? C'est que, malgré la prospérité générale du pays, elles aussi sont en proie à ce terrible mal : le paupérisme. Exaspérées par souffrances du présent, sans espoir dans l'avenir, elles ne sont que trop portées à prendre pour des libérateurs les missionnaires de ce nouvel évangile selon Karl Marx, dont le premier principe est que dans la société moderne tout est absolument mauvais et doit disparaître pour faire place à un monde nouveau.

I

« Entrez dans une de nos grandes villes, Bruxelles, Gand ou Liége, dit un écrivain belge (1). Pénétrez dans ces quartiers peu accessibles qui semblent jetés à l'écart, comme par une sorte de honte. Là, vous trouverez des rues étroites, obscures, presque toujours humides, bordées de maisons ou plutôt de taudis d'où s'exhale une repoussante atmosphère. Aux fenêtres sans rideaux de ces taudis pendent sur des perches ou des cordes quelques haillons qui sèchent loin du soleil. Entrez, partout vous trouverez les mêmes figures hâves, terreuses, des femmes épuisées, des enfants chétifs et souffrants. Autour d'eux, un dénûment complet ; ici un ignoble grabat, là quelques aliments insuffisants, achetés bien cher au jour le jour. Et dans toutes ces bouches un langage grossier, semé de mots obscènes, et dans toutes ces âmes l'ignorance, la crédulité aveugle, la colère, l'hostilité ardente contre ceux que le sort a faits plus heureux. Faut-il s'étonner après cela, lorsqu'une crise, une diminution de salaire, viennent encore aggraver cette déplorable situation, que l'esprit de révolte pénètre si facilement ces malheureux ? Qu'allez-vous leur parler d'économie politique, de la loi de l'offre et de la demande ! Ils savent seulement que la réduction de salaire, la diminution de travail, l'introduction d'un moteur mécanique, amoindriront leur part déjà si restreinte ; alors ils se mettent en grève, on leur envoie des gendarmes, dont la vue seule les exaspère, et ils leur jettent des pierres. C'est l'épisode de Châtelineau, c'est la grève du Borinage, c'est la révolte des ouvriers de Seraing ou des fileurs gantois ; ce sera l'issue de toutes les crises industrielles, tant que l'instruction et un certain bien-être n'auront pas couvert de leur égide la grande majorité de nos classes ouvrières. »

Écoutez encore ce qu'un agent anglais écrivait le 18 avril dernier à son gouvernement. « La population de la Belgique est si considérable par rapport à l'étendue du pays, et si peu disposée à l'émigration, sauf dans le Hainaut et dans la province de Liége, d'où à de certaines époques et en cas de chômage il part jusqu'à 60 000 ou 80 000 ouvriers pour la France, qu'il y a toujours un excédant de bras. Aussi règne-t-il une grande misère, en tout temps et surtout durant les crises commerciales, dans les classes laborieuses. Plus de 900 000 personnes (le sixième de la population) sont inscrites sur les registres de l'assistance publique ».

En peut-il être différemment, quand il est avéré qu'en Belgique le salaire de l'ouvrier de fabrique n'atteint pas, en moyenne, deux francs par jour de travail ? Or, si l'on tient compte des dimanches, des jours de fête et de chômage, on arrive à peine à 250 journées par an, soit onze francs au plus par semaine, chiffre bien modique pour l'entretien d'une famille. Dans ses *Budgets économiques*, un publiciste belge bien connu, M. Ducpétiaux, a établi qu'un ménage de cinq

(1) J. Dauby, *Causes de nos crises ouvrières*. Bruxelles, 1871.

Digitized by Google

personnes ne dépense pas moins de 17 francs 35 centimes par semaine en temps ordinaire, tout en s'abstenant de bière, de viande et de sucre. Si les enfants ou la femme travaillent un peu, ils peuvent ajouter encore un franc par jour aux gains du père, mais leur budget n'en présentera pas moins un déficit. Que deviendront-ils en cas de chômage prolongé ou si la cherté augmente? On nous dira peut-être que le travail des mineurs, — il y en a 172 000 en Belgique, — se paye trois ou quatre francs par jour. Cela est vrai, mais nous citerons celui des 60 000 ou 80 000 tisserands qui ne monte pas à un franc, celui des 100 000 dentellières inférieur à cinquante centimes, etc., etc.

D'un autre côté, nous devons reconnaître que, parmi les ouvriers, le nombre est malheureusement considérable de ceux qui oublient que l'épargne est la première condition de leur bien-être, et qui, pouvant être presque heureux, sont victimes de leur imprévoyance ou de leurs vices. A côté des bas salaires dont nous venons de parler, il y en a de 3, 4 et 5 francs, et l'on peut, d'après M. J. Dauby, fixer à 200 000, sur une population de 2 237 000 salariés, le nombre de ceux qui réalisent au moins le minimum de ces gages. Or, toutes les caisses d'épargne réunies ne comptent pas plus de 50 000 déposants, dont une partie considérable se compose de domestiques et d'employés. Le dernier compte rendu de M. Caus, le directeur général, constate ce fait regrettable, que cette institution est encore moins appréciée en dehors des grandes villes. M. Ch. Le Hardy de Beaulieu a démontré qu'en 1867 les ouvriers du Borinage ont reçu 26 478 700 francs, ce qui supposait pour chacun d'eux un salaire annuel de 935 francs. Mais ils ne connaissent pas plus que dans le reste de la Belgique la valeur de l'argent et la loi souveraine de l'épargne. Si élevé qu'il soit, leur salaire, à peine reçu, est dissipé. Triple malheur et pour l'ouvrier que son insouciance condamne à une pénible vieillesse, et pour le patron qui n'est jamais sûr de son concours, et pour la société dont il devient fatalement l'ennemi! Car ce n'est pas dans d'innocentes distractions qu'il use ainsi son temps et ses ressources. Il a élu domicile au cabaret où il fait concurrence d'ivrognerie avec l'Anglais, son digne frère.

Sans doute, la société est inexcusable quand elle lui refuse un foyer, et plus inexcusable encore en le laissant plongé dans l'ignorance; mais ce serait rabaisser l'homme au niveau de la brute, dont il se fait parfois l'émule, que de lui dénier la responsabilité de ses vices. Tout au plus aurait-il le droit, s'il s'en souciait, d'invoquer cette circonstance atténuante: l'indifférence de ses maîtres.

D'après des calculs officiels, la Belgique avec ses 5 millions d'habitants avait le triste avantage de posséder 100 000 débits de boissons, soit un débit pour 22 ouvriers; en admettant qu'eux seuls les fréquentent, ils doivent, en vérité, s'y trouver fort à l'aise, et l'on ne doit pas être surpris des panlagruéliques obscénités que dépeint le livre de M. Frère-Orban (1). A quoi ne pas s'attendre d'un peuple qui, sur 700 000 enfants de sept à quatorze ans, en laissait 160 000 à la porte de l'école (en 1868)!

(1) *De l'Abus des boissons enivrantes*. Renseignements présentés aux chambres belges par M. le ministre des finances, session de 1867-1868.

II

Il serait extraordinaire que, dans des conditions pareilles, une aimable harmonie rapprochât les classes. Un jour, l'ouvrier sort du cabaret, sans un sou; il se rend à la fabrique, on l'en chasse, parce qu'il est ivre; ou bien la porte est close, il y a chômage. Les rues regorgent de ces fainéants malgré eux; les groupes se forment, ils s'excitent, poussent les hurlements de la faim et du désespoir, et tout à coup on voit ces hommes, hier encore si courageux et si honnêtes, armés d'outils de travail dont ils veulent faire des instruments de destruction, se ruer bêtement sur des machines ou lâchement sur des individus isolés. — Puis, la troupe arrive; elle est sans pitié: c'est la consigne. Voilà comment sont nés les troubles du bassin houiller du Hainaut et les luttes sanglantes de Charleroi, où les surexcitations d'étrangers suspects n'ont pas manqué à ces pauvres mineurs: car l'*Internationale*, toujours en éveil, est là, *quærens quem devoret*.

Dès son origine, la fameuse société avait jeté les yeux sur la Belgique pour y établir son quartier général et y assembler son premier congrès. Mais, quand elle débarqua à Bruxelles, vers la fin de 1864, elle commit l'imprudence de s'adresser à quelques ouvriers paisibles, relativement heureux, peu entichés de politique et réunis alors dans le but d'organiser une tontine. Flairant le loup sous la peau de ces faux agneaux tudesques, ils avertirent les chefs des sociétés de secours mutuels de veiller sur leurs compagnons qu'on voulait convertir, et plus encore sur leur caisse, qui eût avantageusement remplacé celle de l'*Internationale*. C'est alors que, dans l'amertume de sa déception, elle dirigea ses regards vers la patrie de M. Fazy. Nous avons eu l'occasion de raconter, à cette place, comment elle n'y réussit qu'à outrager la science économique et le bon sens (1).

Mais la simplicité des mœurs helvétiques ne convenait pas à son tempérament; que pouvait-elle au milieu de cette nation de propriétaires qui la toléraient et la tolèrent encore, comme toute société bien organisée ou seulement libre peut le faire sans péril? Elle n'avait pas perdu l'espoir de conquérir la Belgique à ses doctrines et entretenait des relations avec le petit groupe ultrà-radical, qui, sous les noms successivement changés d'*Affranchis*, de *Peuple* et de *Solidaires*, essayait d'entraîner les ouvriers belges hors des voies de la légalité.

En 1867, lors de la grève des charbonniers de Charleroi, elle crut son heure sonnée, et leur envoya ses émissaires avec une proclamation remplie de chaleureux engagements et d'offres de service.

« Frères, y disait-elle, en terminant, prenez la main fraternelle que nous vous tendons; l'*Association internationale des travailleurs*, quoique jeune encore, est déjà puissante et nombreuse; elle compte ses membres par centaines de mille; elle a des ramifications partout. Nous avons dit quel est son but: elle veut affranchir l'humanité de l'odieuse exploitation de l'homme par l'homme; elle ne veut plus que vos sueurs engraissent vos oppresseurs pendant que la famine vous ronge et qu'elle dévore vos femmes et vos enfants; elle ne veut plus que vos pa-

(1) Voyez dans la *Revue* du 21 octobre, p. 391, l'article sur *les Classes ouvrières en Suisse*.

Digitized by Google

trons vous retiennent de 1 à 5 pour 100 sur vos salaires, sous prétexte de former une caisse de prévoyance, et qu'ils accumulent ainsi des millions à vos dépens, en vous laissant mourir en temps de crise ou en recommandant à la charité publique vos familles, lorsque vous êtes tués par centaines dans la mine, asphyxiés par le feu grisou ou écrasés par un éboulement; elle ne veut plus que vos porions, complices de vos patrons, absorbent chaque semaine vos salaires, en vous forçant d'acheter chez eux, à des prix exorbitants, les objets de consommation et d'habillement dont vous avez besoin; elle ne veut plus qu'ils vous poussent aux excès alcooliques afin de mieux vous extorquer le prix de vos sueurs et de vous abrutir en faisant de vous des espèces de *péons*, toujours endettés, dépendants et esclaves de leurs exploiteurs; elle ne veut plus qu'on vous tienne plongés dans l'ignorance de vos droits et de vos devoirs, que l'on fasse de vous une matière corvéable, exploitable et taillable à merci; elle ne veut plus qu'on réduise vos salaires d'une manière de plus en plus inique, que l'on vous pousse aux derniers termes de l'exaspération et du désespoir; elle ne veut plus que l'on vous égorge périodiquement quand vous demandez du travail ou du pain, et que ceux qui échappent à la mort soient enchaînés comme des brigands, attachés à des pieux comme des hôtes féroces et emprisonnés arbitrairement, pendant que d'autres d'entre vous, sans travail, sont traités comme des gens sans aveu, comme des vagabonds, et séquestrés dans les dépôts de mendicité où ils sont soumis au travail forcé. Il est temps d'apporter un remède efficace à toutes ces misères et à tous ces maux.

» Elle vous dit : Vous avez le droit pour vous. L'homme qui travaille doit avoir la jouissance complète de ses produits. La matière brute, le sous-sol, pas plus que le sol, n'appartiennent aux monopoleurs et aux accapareurs. Les privilèges iniques qui les leur concèdent sont nuls de plein droit.

» Pas plus que l'air, la lumière du soleil et l'eau, la terre et la houille n'appartiennent aux compagnies minières : elles sont à la collectivité humaine et doivent être exploitées à son profit. Le produit net du travail des générations passées n'appartient pas à quelques privilégiés, mais à tous. Tous vos maux, vos misères, vos souffrances et votre désespoir proviennent de ce que l'on a violé les grands principes d'ordre, de droit et de justice primordiale.

» Quand vous vous êtes mis en grève, vous avez bien fait, vous aviez raison; vous avez exercé un droit et accompli un devoir. Loin de vous désavouer, nous venons vous soutenir et vous donner des conseils. »

Cette adresse fut répandue à cinq mille exemplaires à Charleroi et aux environs, au moment où l'exaspération des ouvriers pouvait faire prévoir un soulèvement général. Il n'en fut rien, grâce à des circonstances inattendues. Aussi la vit-on, modifiant tout à coup sa tactique, adresser, après les troubles de Seraing, ces hypocrites conseils aux travailleurs, déjà plus qu'à demi découragés :

« Compagnons, du calme! Maintenez vos prétentions légitimes, mais ne vous laissez pas entraîner à la violence. Sachez attendre : votre jour viendra. Entrez en masse dans l'*Association internationale des travailleurs*, là, vous apprendrez vos droits et les moyens de les faire triompher; et lorsque toutes les forces ouvrières seront réunies et instruites de ce qu'elles ont à faire, ce jour-là, do tous les points du monde à la fois, les travailleurs feront entendre leur voix, qui fera crouler l'iniquité; ce jour-là, compagnons, nous ne vous dirons plus : Soyez calmes! Nous vous dirons : En avant! »

III

Depuis ce moment jusqu'en 1870, le socialisme n'a cessé de faire une propagande acharnée au sein des classes salariées de la Belgique. Elle s'est ralentie sensiblement pendant la guerre, mais cette année la retrouve plus active et malheureusement aussi moins stérile qu'autrefois, en raison des souffrances inhérentes aux crises comme celle que traverse aujourd'hui l'industrie belge. Les scandales financiers où les plus gros personnages se trouvent à cette heure passablement compromis servent d'arguments nouveaux aux meneurs, qui exploitent aussi avec beaucoup d'habileté les fautes du parti clérical, et l'on sait qu'il n'en est pas avare quand il est au pouvoir.

Croyez-vous que les hommes éclairés de ce pays rendent la liberté responsable des périls et veulent les combattre en mettant les socialistes hors du droit commun?

A l'une des dernières séances de la Société d'économie politique, M. F. Passy, mettant en regard de la « déplorable ineptie de la bourgeoisie » la « vigoureuse initiative de nos voisins », montrait les Verviersois, par exemple « avec douze mille ouvriers affiliés à l'*Internationale*, ne voulant d'autre défense et d'autres armes que la discussion et pratiquant à la lettre la belle devise de leur Hôtel de Ville : *Publicité, sauvegarde du peuple* ».

Et il racontait ensuite, dit le *Journal des économistes* (n° d'octobre 1871), comment, il y a quelques mois, sur l'assurance d'un meeting monstre, le ministre ayant eu la malheureuse pensée de les protéger en ordonnant l'envoi de quatre cents hommes de troupes à Verviers, les principaux industriels et négociants de la ville coururent à Bruxelles lui demander à quoi il songeait et s'il voulait leur susciter des troubles. « C'est nous que cela regarde, lui dirent-ils, et nous sommes chez nous; laissez-nous faire nos affaires nous-mêmes et nous débrouiller entre nous. » Ainsi fut-il fait : on alla au meeting, on discuta; ce fut vif, mais on ne se mangea pas. Et, en somme, disent ces messieurs, la vie est la lutte, et mieux vaut être tous les jours sur la brèche que de dormir et rouler dans l'abîme.

Heureuse contrée, où, malgré l'Internationale, Bonaparte, M. de Bismarck et les Jésuites, on se réveille tous les matins plus sage, sinon sans cauchemar; où le roi gouverne moins qu'un président; où les bourgeois sont plus avisés que les ministres et ne se déchargent pas sur l'État ou le voisin du soin de s'aider et de s'éclairer les uns les autres. Voilà pourtant le pays dans lequel, si l'on en croyait je ne sais plus quelle feuille réactionnaire, le plus spirituel, le plus adroit et le plus intact des hommes du 4 septembre, M. Ernest Picard, aurait été envoyé *pour surveiller l'Internationale*, comme si la police ou ce qui reste de la brillante diplomatie du second empire ne suffisait point à cette tâche, et qu'il n'y eût pas autre chose à surveiller à Bruxelles. Sans parler des gens suspects, le nouvel ambassadeur pourrait fort utilement pour notre instruction et celle de ses anciens collègues, étudier sur le nu les principes du *self-government*, en faire le sujet de ses dépêches qui vaudraient à coup sûr toutes celles des Talleyrand de la décadence, et qui, mises en brochures et répandues à profusion, nous décideraient peut-être à tenter à notre

tour, faute de mieux, la *contre-façon* des mœurs publiques et privées de cette honnête, intelligente et sympathique nation.

H. Taboteli.e.

LA SEMAINE POLITIQUE

Étrange pays que le nôtre ! Depuis la semaine dernière, les inquiétudes, les alarmes ont augmenté au lieu de diminuer ; savez-vous pourquoi ? Parce que M. Thiers, dans son message, a témoigné quelque déférence à l'Assemblée au lieu de lui montrer les dents ; on ne lui a pas trouvé, dans cette circonstance, la main assez ferme, la *poigne* assez dure. Notez bien que, sur les deux points saillants de ce malheureux message, sur les traités de commerce et l'obligation du service militaire, tout le monde, presque sans exception, donne tort au président de la République. C'est égal, on serait heureux, fier et rassuré tout à la fois, s'il faisait plier l'Assemblée, même sur des points où elle a raison et où il a tort. Au moins, on se sentirait *conduit*, et c'est là ce que l'on veut. Il serait très-naturel, remarquez-le bien, que l'opinion publique, généralement républicaine, se méfiant à bon droit des procédés et des intrigues d'une certaine fraction de la Chambre, éprouvât le désir de voir M. Thiers en état de résister à ces machinations monarchiques. Il y a de cela, mais ce n'est pas tout. Grattez quelque peu la première personne qui vous tombera sous la main, et, légitimiste, orléaniste, républicaine, radicale ou communeuse, au bout de dix minutes au plus, elle vous avouera que ce qu'il faut à la France, c'est un *dictateur*. Voilà le grand mot lâché, c'est là ce qui manque à notre malheureux pays ! *Ruit sub dictaturam*, et il est probable que s'il avait sous la main un prince, un général victorieux, n'importe qui enfin, revêtu du moindre prestige personnel, la chose serait faite depuis longtemps déjà. Le regretté Prévost-Paradol avait un jour, sous l'empire, comparé la France à « une très-belle et très-honnête dame », séduite par un palefrenier qui l'exploite, la gruge et la bat, sans qu'elle parvienne à se guérir de cette honteuse et dégradante inclination. Débarrassée aujourd'hui de son indigne amant, on dirait qu'elle regrette non pas lui, mais les coups qu'elle en recevait. Elle avait fini par prendre goût à la chose. Heureusement pour nous tous, la dictature, comme la monarchie, ne se donne pas ; elle se prend et s'impose. Heureusement encore, la dictature est un régime essentiellement stérilisant, qui ne peut former des hommes et encore moins des dictateurs. Bon gré mal gré, cette fois, il faut que nous nous sauvions nous-mêmes et il n'y a que le premier pas qui coûte. Quoi qu'il en soit, cet état des esprits est fâcheux ; il donne carrière aux rumeurs les plus extravagantes, aux alarmes les moins fondées. Incertains de l'avenir, le commerce et l'industrie n'osent pas se lancer, le crédit public souffre et nous n'avons pas besoin de cela.

Les monarchistes et les bonapartistes, trop heureux de voir tout aller le plus mal possible, font semblant de conspirer à la Chambre ou ailleurs, pour préparer les voies. Je dis *font semblant*, parce que je suis convaincu qu'aucun parti, hors peut-être celui de la Commune qui ne paraît guère à craindre dans ce moment-ci, n'oserait prendre la responsabilité des graves événements que le moindre mouvement politique pourrait faire surgir. Privés comme ils le sont tous de chefs, d'hommes supérieurs, les partis ont tout intérêt à attendre encore des mois et *des années*. C'est ce que nous allons essayer de démontrer ici.

On nous accordera sans peine qu'aucun des prétendants en présence ne peut se flatter d'obtenir, non pas l'unanimité, mais même une majorité quelque peu considérable. On nous accordera encore facilement que tout changement, *quel qu'il soit*, court le risque de provoquer quelque part en France des résistances plus ou moins vives, pouvant aller jusqu'à la résistance armée. Or, nous n'avons plus les moyens de nous permettre de semblables folies ; nous ne sommes pas maîtres chez nous, il ne faut jamais l'oublier. Les Prussiens qui occupent encore six départements, qui disent tout haut qu'à la première occasion ils réoccuperaient les régions déjà évacuées, les Prussiens, dis-je, ont traité avec l'Assemblée et surtout avec M. Thiers. Il est évident que, du jour où l'un et l'autre, l'un ou l'autre même, disparaissent, du jour où le crédit de la France est atteint et compromis par un changement de système dont nul ne peut prévoir les conséquences, la Prusse reprend des « garanties », et l'on sait ce qu'elle entend par là. Or, nous le demandons ici, quel est le prétendant, le parti qui oserait encourir la responsabilité d'une réoccupation partielle, pour mettre les choses au mieux ? Il est cruellement triste d'avoir à faire intervenir de semblables considérations dans la politique de la France qui a si souvent, qui a trop souvent commandé chez les autres ! Mais il faut voir les choses telles qu'elles sont, et elles sont ainsi.

Il nous paraît donc évident que légitimistes, orléanistes, bonapartistes, jacobins ou autres, attendront que la situation soit « à la hauteur de leur courage et de leur capacité », c'est-à-dire que les trois derniers milliards soient payés, et les Prussiens rentrés chez eux. C'est alors, et alors seulement, nous le croyons, qu'ils voudront s'élancer sur la France pour la sauver ; mais alors la France qui n'aura plus, ou qui aura moins besoin d'être sauvée, aura peut-être pris l'habitude de se gouverner elle-même, et enverra promener les sauveteurs malavisés. Ainsi soit-il !

On peut donc considérer comme à peu près certain qu'aucun coup d'État parlementaire ne sera tenté d'ici-là, et que, malgré les fautes qu'ils commettent et qu'ils commettront encore, malgré de fréquentes et passagères bourrasques, chacun de leur côté, le chef du pouvoir exécutif et l'Assemblée seront forcés de vivre ensemble et de faire à peu près bon ménage. C'est le pacte de Bordeaux, c'est le pacte de la nécessité, représentée par la Prusse. Si nous avons insisté si souvent, et si nous croyons devoir insister souvent encore sur la nécessité du renouvellement partiel de l'Assemblée, c'est pour maintenir à la Chambre son caractère actuel, tout en lui infusant des éléments nouveaux. C'est aussi et surtout pour accroître l'autorité de ses décisions. En admettant même, ce qui est loin d'être absolument vrai, en admettant, dis-je, que la majorité de l'Assemblée représente exactement les vœux et les aspirations de la majorité de la France, il faudrait que la chose fût hors de toute contestation, et elle ne peut l'être qu'autant que la Chambre se tient et se maintient en communication directe, incessante avec le pays. Nous ne pouvons, à ce propos, que renvoyer nos lecteurs à l'article publié par M. Littré dans le *Journal de Lyon*.

Quant au rôle de M. Thiers, nous avions essayé de le définir quelque temps avant la prorogation de l'Assemblée ; nous

Digitized by Google

croyons avoir touché juste. M. Thiers connaît le maniement des affaires, les procédés généraux de l'administration, de la diplomatie, de la tactique parlementaire, infiniment mieux que la Chambre. Rien ne le prouve mieux que l'inexpérience profonde des ministres appelés à le seconder, et qui, tous plus ou moins jusqu'ici, paraissent hors d'état d'envisager toutes les conséquences d'une mesure quelconque, ce qui les expose aux plus fâcheux échecs. Ainsi, le ministre de l'intérieur a suspendu un journal, le *Pays*, pour un article de l'*Avenir libéral;* ainsi, dans la séance de jeudi dernier, il n'avait pas prévu qu'en invoquant un décret de 1852 pour retarder les élections de Corse, tandis que la loi électorale tout entière est de 1849, il se placerait lui-même, et comme à plaisir, dans la plus mauvaise situation. Ainsi, le ministre des finances, troublé sans doute par les préoccupations cotonnières de M. Pouyer-Quertier, essaye sans succès de forcer la main aux commissions qui ne sont pas de son avis. Tous ces gens-là ne savent pas leur métier. A vrai dire, où l'auraient-ils appris? Ce n'est pas sous l'Empire, certes, où la vie politique n'existait qu'en apparence, et où M. Rouher se plaignait déjà de ne pouvoir rencontrer de successeur. Sachez-le et voyez-le bien, vous tous qui voulez à tout prix la dictature : à moins de fonder des écoles de *dictateurs*, comme les Juifs avaient des écoles de prophètes, après chaque période de ce bon gouvernement absolu qui flatte tant votre paresse, vous n'aurez plus *personne*, vous roulerez dans un gâchis pire encore que celui où nous nous débattons aujourd'hui, et, de chute en chute, de la dyspepsie à la bradyspepsie, de l'inertie au ramollissement, vous arriverez « à la privation de la vie où vous aura conduit votre folie », comme dirait M. Purgon.

M. Thiers a donc pour lui, à un degré supérieur, le *technique* et la *pratique* du gouvernement. Quant aux théories, il est malheureusement vrai qu'il en est resté au point où il était en 1828, en 1832 tout au plus. Il n'est que trop certain que, pour lui comme pour ses contemporains les doctrinaires, la politique est tout entière dans le parlement, que l'instruction publique, les questions sociales, etc., ne sont pas de la politique. Il est certain qu'il ne croit pas au libre-échange, parce que, suivant lui, la France ne peut supporter la concurrence avec les autres nations que sur les produits du luxe; donc il faut taxer le blé; ceux des Français qui ne pourront l'acheter au prix « national » n'ont qu'à manger de la brioche, produit de luxe où la pâtisserie « nationale » ne connaît point de rivaux. Il est certain qu'il ne croit pas à l'efficacité du service militaire obligatoire; et que, pour lui, malgré 1866 et 1870, l'œuvre des Stein et des Scharnhorst n'a jamais eu d'existence réelle.

Il est certain qu'en revanche, M. Thiers croit à la vertu de l'amortissement, c'est-à-dire à la puissance d'un procédé qui consiste à emprunter pour payer ses dettes, et que l'expérience privée comme le simple bon sens condamnent également comme absurde. Mais que voulez-vous? on y croyait en 1832.

En dépit d'un certain nombre de Dahirel, de Belcastel et autres infirmités du même genre, l'Assemblée est animée de sentiments, d'idées plus modernes. Sur les points qui lui tiennent au cœur, et sur lesquels elle se trouve d'accord avec l'opinion publique, elle fera céder M. Thiers, qui exécutera mieux qu'elle ce qu'elle aura conçu mieux que lui.

C'est un peu, — qu'on veuille bien nous pardonner l'irrévérence du rapprochement, — c'est un peu la fable de l'aveugle et du paralytique. Les yeux de l'une, les jambes de l'autre, voilà le profit net de l'association. Après tout, on aurait pu plus mal tomber. Et, d'ailleurs, l'inexpérience pratique de l'Assemblée et de ses membres les plus en relief aujourd'hui est un mal qui doit nécessairement guérir avec le temps.

Travaillez, prenez de la peine,
C'est le fond qui manque le moins.

Après deux ou trois ans d'assemblée, de conseils généraux, de décentralisation sérieuse et sériensement pratiquée, de liberté, de tribune, de parole, de presse et de réunion, ce serait bien le diable si un pays qui, après tout, s'appelle encore la France, qui fournit de bons ingénieurs, des savants distingués, des industriels actifs, etc., ne parvenait pas à pousser quelques brins robustes sur le terrain de la politique.

Mais, surtout et avant tout, que la bourgeoisie s'efforce de comprendre son rôle mieux qu'elle ne l'a fait jusqu'ici! Qu'au lieu de fuir, elle recherche les *charges* publiques, et qu'elle tâche de justifier, par des services rendus à la *chose publique*, les supériorités de sa situation! Qu'elle soit la première au combat, au travail, au dévouement! Qu'elle se garde bien de revenir aux traditions de 1830, sur ce point; qu'elle se garde d'abolir pour les ouvriers la liberté des coalitions qu'il est impossible d'interdire aux patrons! Qu'elle consacre son temps, son argent, son activité, son intelligence, à tout ce qui regarde le développement et la diffusion de l'instruction et de la moralité. A cet égard, elle n'a plus une minute à perdre; il n'y a plus de fautes à commettre, par négligence, par omission, par indifférence. La leçon des événements a été bien dure; est-elle, sera-t-elle comprise à temps? Il y a lieu de l'espérer, mais la vérité nous oblige à reconnaître que ce travail des esprits n'est pas encore aussi avancé que nous le voudrions. Chose étrange et regrettable! Dans ce *mouvement du sou contre l'ignorance*, dont la *Revue* a déjà entretenu ses lecteurs, les ouvriers, les domestiques, donnent leur signature et leur argent, à Paris du moins, avec beaucoup plus d'élan et d'entrain que certaines fractions, peu intelligentes il est vrai, de la bourgeoisie. C'est là un symptôme quelque peu alarmant, que nous croyons purement local; mais si le boutiquier parisien n'a pas encore compris les dangers de l'égoïsme, quand les comprendra-t-il donc?

Encore une fois, la bourgeoisie française tient en ce moment les destinées de la France, en même temps que les siennes propres. Quel usage en fera-t-elle? C'est là la question qui préoccupe tous les esprits, et à laquelle il faut *nécessairement* fournir une réponse satisfaisante.

On commence à discuter pied à pied les idées de M. Thiers sur la réorganisation de l'armée. Dans le *Journal des Débats* de ce matin, c'est un homme spécial, nous voulons dire un militaire (bien que l'article ne soit pas signé) qui ouvre le feu. Il conteste les chiffres produits par M. Thiers et établit spirituellement que son projet n'est guère que le maintien d'une des dernières créations de l'Empire, de la loi du 1er février 1868, que M. Thiers a jadis combattue.

Digitized by Google

Nous avons publié le résumé d'une réponse adressée par M. Ernest Renan, auteur d'une *Vie de Jésus*, à M. David Strauss, auteur d'une autre *Vie de Jésus*. Voici les réflexions dont la *Gazette de Cologne* croit devoir accompagner le compte rendu de cette réponse :

« Parlons », dit ce journal, « de cette fameuse lettre où, sous » prétexte de renouveler l'ancien duel à coups de plume avec » celui qu'il appelle « son savant maître », l'auteur consent à » nous donner une nouvelle édition du *Traité de la civilité* » *puérile et honnête*. Le *Journal des Débats* vient d'insérer dans » toute sa longueur ce cours un peu fastidieux de bonnes ma- » nières, où des petits faits insignifiants et des reproches sans » portée sont présentés de manière à indiquer des préten- » tions excessives à la finesse, et à revendiquer pour l'auteur » comme pour ses compatriotes le monopole du tact. Les » Allemands ne pouvant plus être de bonne foi traités, comme » autrefois, de ganaches inoffensives, deviennent naturelle- » ment des rustres incapables de comprendre les délicatesses » de sentiment qui distinguent M. Renan et ses pareils. Cela » est convenu, et je ne le chicanerai point pour si peu. Lais- » sons donc les petites picoteries dirigées contre la *Gazette* » *d'Augsbourg*, et examinons ce que l'académicien savant dans » l'art de se bien conduire nous dit des préoccupations phil- » anthropiques qu'il attribue à une école dont il s'honore de » faire partie. Je les trouverais parfaites si seulement il m'était » donné d'apercevoir la trace de cette fameuse école dite » *libérale française* dont M. Renan daigne nous entretenir. » Assurément je ne la trouve point parmi les républicains (!), » dont les yeux étincelaient de convoitise dès qu'il était ques- » tion de nous prendre le Rhin, et qui, par contre, poussaient » des cris d'indignation dès que nous parlions de constituer » notre unité. Je ne la rencontre pas davantage chez leurs » antipodes politiques, les légitimistes ultramontains et catho- » liques, qui de tout temps ont envisagé avec terreur la per- » spective d'une grande puissance allemande protestante. Les » orléanistes se sont toujours ralliés au programme de Louis XIV, » qui fondait principalement sa puissance sur la division exté- » rieure et intérieure des petits États, tandis que les bona- » partistes n'ont jamais déguisé leur envie de posséder le Rhin. » Le seul représentant de l'école signalée par M. Renan res- » terait donc, avec lui-même, le sieur Émile Ollivier, d'il- » lustre mémoire, et l'histoire se chargera de recueillir les » promesses de l'unique coreligionnaire politique du bon » M. Renan. Soyons sincères, et sachons convenir que la » France posséda quelques hommes assez justes pour recon- » naître que les Allemands sont libres de s'arranger chez eux » comme il leur plaît. Malheureusement leur nombre a tou- » jours été fort restreint, et M. Renan a pu faire cette re- » marque le jour où son appel au suffrage universel a échoué » devant la politique des faiseurs de programmes et autres » charlatans de même calibre. M. Renan, qui tient probable- » ment le don de prophétie de son intimité avec la Bible, » veut bien en user à notre profit, et déclarer à la face du » monde qu'après avoir voulu écraser les Slaves nous sommes » destinés à devenir la proie des Slaves. Œil pour œil, dent » pour dent, comme il est dit quelque part dans cette même » Bible : le peuple slave est destiné à venger sur nous les » maux infligés par nous à la France, tout en premier le » pillage d'une maisonnette de campagne où M. Renan habite » l'été. Ce dernier acte, je n'en disconviens pas, mérite une » vengeance éclatante. A qui la faute, cependant, si ce n'est » à ceux qui provoquèrent cette guerre, fatale à tant de ci- » toyens paisibles ! Un fait certain, c'est qu'avant 1870 per- » sonne, en Allemagne, n'a jamais songé à reprendre la Lor- » raine et l'Alsace. M. Renan accuse nos professeurs d'avoir » inauguré et suivi la politique qu'il appelle *ethnographique*, » politique venant d'ailleurs s'accorder avec les exigences du » programme national. Mais, fondée ou non fondée, qu'im- » porte cette accusation ? Nous avons repris l'Alsace, non parce » que cela plaisait à nos professeurs, mais parce qu'il nous » plaisait à nous-mêmes de rester les maîtres chez nous, et que » c'était à peu près là le seul moyen d'y parvenir. Quoi qu'il » en soit, on ne renonce pas aux fruits d'une guerre sau- » glante pour l'amour de quelques belles paroles, et la thèse » académique la mieux réussie ne parviendra jamais à nous » convaincre que nous avons eu tort de nous garantir contre » des agressions nouvelles. Sans d'ailleurs vouloir atténuer la » portée de certains faits regrettables sans doute, mais excu- » sables en ce sens qu'ils étaient surtout commis par des gens » justement indignés de la légèreté avec laquelle la France » venait de nous déclarer la guerre, nous prierons M. Renan » de vouloir bien se rappeler les scènes de la Commune, et » nous dire si l'on peut, en toute justice, condamner des » hommes excités par la nécessité de se battre pour mettre » un terme à des fanfaronnades, quand on possède chez soi » toute une population d'assassins et d'incendiaires. C'est là » le cas ou jamais de rappeler certaine parabole de la poutre » et de la paille au savant exploiteur de l'Évangile. »

N'avions-nous pas raison de dire, dans notre dernier nu- méro, qu'il y a un genre d'élévation et un degré de justice et de morale que les Allemands ne sont plus capables de com- prendre ?

Ils ont pris l'Alsace et la Lorraine... C'est que cela leur a plu ! Ils se comparent eux-mêmes aux communards... Voilà où ils en sont !

On sait que l'année dernière, au lendemain de nos pre- miers désastres de Reischoffen et de Forbach, les élèves de l'École normale, ne voulant plus profiter de la loi qui les dis- pense du service militaire, partirent comme engagés volon- taires.

Presque tous se sont fait distinguer par leur courage. Deux d'entre eux ont reçu, il y a quelques temps, la médaille mili- taire ; trois autres viennent de la recevoir ; enfin la croix de la Légion d'honneur a été décernée : 1° à M. Charac, élève de seconde année, section des sciences, qui, pendant la guerre, étant sous-lieutenant dans la mobile des Vosges, a repris à l'en- nemi le drapeau de son bataillon ; 2° à M. Burdeau, élève de première année des lettres ; il était, pendant la guerre, sergent au 21e chasseurs à pied, armée de l'Est.

Burdeau, prix d'honneur de philosophie de 1870, se trouvait à Lyon pendant les vacances de l'an dernier. Il s'engagea et fit la campagne de Bourbaki. Un jour on envoya sa compagnie en reconnaissance ; ils étaient 120 ; surpris dans un village, ils n'étaient bientôt plus que 45. Lui, il avait reçu un coup de crosse à la tête et une balle à la jambe. Ils furent faits prison- niers et internés près d'Augsbourg en janvier. Burdeau s'est échappé *quatre fois* : les trois premières fois, il a été repris, à la quatrième il a réussi, et il est rentré en France, ayant

Digitized by Google

encore 50 jours de prison à faire dans les forteresses allemandes pour ces évasions multipliées.

Le frère de Burdeau, volontaire au 1er tirailleurs algériens, a eu la poitrine percée d'une balle, blessure dont il souffrira peut-être toute sa vie.

Malheureusement l'École a perdu un de ces courageux jeunes gens, tombé glorieusement à Champigny.

Nous avons publié récemment une très-remarquable conférence de M. Seeley, l'éminent professeur anglais, sur *les États-Unis d'Europe*, faite à Londres au commencement de cette année. On nous communique une lettre écrite, à la même époque, à M. Gervais aîné, membre du comité belge de la Ligue internationale de la paix, par M. Frédéric Passy, l'infatigable promoteur de cette œuvre malheureusement impuissante, et dont tant d'événements terribles n'ont pu ébranler les espérances généreuses. Cette lettre est trop longue pour que nous puissions la reproduire, mais nous pouvons en citer quelques passages, celui-ci, par exemple, qui a pris un caractère de justesse plus saisissant, depuis la publication des documents diplomatiques cités dans l'ouvrage de M. Benedetti : *Ma mission en Prusse.*

« Dans l'état actuel des choses, les trois quarts des guerres, je pourrais presque dire toutes les guerres, éclatent comme un feu de paille, pour durer davantage, malheureusement. On entend dire le matin qu'il y a une difficulté soulevée par la diplomatie, ici ou là ; le soir, que la guerre est possible, et le lendemain, qu'elle est inévitable ou déclarée.

» Plus tard, quand il n'est plus temps, on apprend, par la publication successive des documents, pourquoi l'on s'est débiré, et l'on s'aperçoit qu'il n'y avait pas, comme l'a dit dès la fin de juillet l'Adresse des ouvriers anglais, « de quoi » occuper une demi-heure un homme de bon sens et de » bonne foi ». Si le consentement de la nation avait été nécessaire, si c'était elle, et elle seule, qui eût pu trancher la question, il aurait fallu produire dès le premier jour toutes les pièces, et l'inanité des griefs ou la facilité de parer au mal par des arrangements amiables aurait sauté aux yeux. »

Nous trouvons dans cette lettre des renseignements rétrospectifs, d'un triste intérêt, sur le mouvement qui poussait l'opinion européenne, avant la guerre de 1870, dans le sens de la paix.

En Suède, un certain nombre de membres de la Diète avaient fait une motion pour inviter le gouvernement de la façon la plus expresse à « ouvrir des négociations en vue du désarmement général avec les divers cabinets de l'Europe et avec celui des États-Unis ». Cette assertion ne fut écartée par la Diète avec un regret visible, que par une considération toute politique ou supposée telle : « La Suède, disait-on, est un État de trop peu d'importance auprès des puissances colossales dont les gros armements font loi, pour que sa voix ait chance d'être écoutée. »

En France, aux élections de 1869, tous les députés, tous les candidats, pourrait-on dire sans M. Marcus Allart, *candidat de la guerre*, qui récolta une cinquantaine de voix, avaient dû faire des promesses plus ou moins explicites en ce sens.

En Wurtemberg, une pétition couverte de 200 000 signatures heurtait à la porte de la Chambre ; en Belgique, en Autriche, en Bavière, en Prusse même (et par les mêmes mains qui, depuis, ont signé et patroné les plus violentes excitations à la guerre à outrance et les plus basses adulations à l'adresse du roi vainqueur et de son ministre trop puissant), des motions, tantôt appuyées par une minorité importante, tantôt approuvées par la majorité, étaient formulées. Un correspondant de la Ligue de la paix écrivait à M. Frédéric Passy : « Vous n'êtes sans doute pas resté étranger au mouvement significatif qui se produit en Allemagne contre les dépenses militaires. Le parti « national » lui-même, jusqu'à présent le plus ferme appui des armements, est contraint maintenant de céder à ce mouvement, et de se poser devant les électeurs en partisan de l'allégement des charges et de la réduction du service de trois années à une. Soyez certain que le comte de Bismarck, si puissant qu'on le suppose, n'est pas de force à résister à cette pression de l'opinion, à moins qu'on ne lui fournisse à plaisir de l'appui du dehors. Le moindre pas sérieux de la France dans la voie du désarmement serait, pour toute l'Allemagne du Nord, le signe d'un soulèvement contre le militarisme. »

Au lieu de ce pas sérieux, le gouvernement qui parlait au nom de la France a préféré donner à ses dépens à M. de Bismarck cet appui du dehors dont celui-ci avait si grand besoin.

Il paraît certain que la maladie du prince de Galles, comme celle de lord Chesterfield, remonte au séjour que l'un et l'autre ont fait chez lord Londesborough. L'appartement occupé successivement par les deux illustres visiteurs renferme un cabinet communiquant à un réservoir placé à dix pieds au-dessous, qui n'avait pas été curé depuis six ans. Un courant d'air montant de ce réservoir et pénétrant dans la chambre à coucher y apportait des miasmes dont la fumée de tabac répandue chez le prince et le noble lord, qui ont l'habitude du cigare, a empêché de percevoir l'odeur. Telle est l'opinion du journal médical *The Lancet.*

Dans une lettre adressée au *Times*, M. Vernon-Harcourt s'élève vivement contre le système d'appel dans les causes civiles tel qu'il existe en Angleterre ; système aussi défectueux, dit-il, par les formes de procédure et par l'exorbitance des frais, que par l'état de la législation elle-même. En effet, la loi qui consacre le droit d'appel des cours supérieures le refuse à l'égard des cours des comtés, là où l'impartialité et la sagesse des jugements sont entourées de moins de garanties. D'un autre côté, tout le monde sait qu'il faut dix ans à un particulier pour obtenir justice d'une compagnie de chemins de fer, et que le procès le plus ordinaire et le moins compliqué dure trois ans, pour la ruine des deux parties. Aucune réforme n'est aussi désirable et aussi désirée que la réforme de la législation anglaise en matière de procédure civile ; et pourtant on est sans espoir ou que la Chambre des communes y consacre ses loisirs, ou que le lord-chancelier, à qui en appartiendrait l'initiative, et qui est généralement un vieillard, représentant fidèle de la tradition, use jamais de son droit à cet égard. Les gens de loi, les juges, le Trésor, sont tous ligués dans un même intérêt pour conserver l'abus ; dans l'état des choses, les riches seuls peuvent espérer en Angleterre faire triompher la justice de leurs causes. Il y a dix-huit cents ans que l'Évangile a été annoncé aux pauvres : ne serait-il pas

Digitized by Google

temps que la Justice leur fût aussi annoncée par la nation qui se dit la plus riche du monde?

Selon la *Gazette d'Augsbourg*, les symptômes religieux qui se manifestent en Bavière se manifesteraient également en Espagne. Comme preuve de ce fait, ce journal publie les principaux articles d'une proclamation signée par sept ecclésiastiques, et dans laquelle nous n'apercevons guère, quant à nous, qu'un retour au protestantisme primitif de Luther. 1° Purification et réforme de la doctrine chrétienne conformément aux principes contenus dans le Nouveau Testament. 2° Séparation entre l'Église et l'État, et, partant, indépendance réciproque de l'une et de l'autre. 3° Accès aux dignités ecclésiastiques par voie de suffrage universel. 4° Mariage des prêtres, abolition des redevances et frais de culte prélevé sur les fidèles. 5° Gouvernement de l'Église par des synodes périodiquement convoqués.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Deux prochaines solennités à l'Institut.

Le 23 décembre, l'Académie des sciences morales et politiques tiendra sa séance annuelle. M. Miguet lira, dit-on, l'éloge de lord Brougham.

La séance annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres aura lieu le 29 décembre.

L'école libre des sciences politiques a surmonté heureusement les difficultés de premier établissement. L'ouverture des cours est fixée au 15 janvier. Les cours professés cette année sont ceux de géographie et ethnographie, d'histoire diplomatique, d'histoire des doctrines économiques, de statistique, d'organisation financière, et d'histoire des théories de réforme sociale. Ils seront faits par MM. Gaiduz, Sorel, Dunoyer, Levasseur, Leroy-Beaulieu et Paul Janet. Les inscriptions pour tout ou partie de l'enseignement sont reçues dès maintenant, au siége de la Société, 17, rue de l'Abbaye, ou aux bureaux de la *Revue politique et littéraire*.

Il s'est formé, sous le titre de *Société d'instruction républicaine*, une association ayant pour but d'éclairer les citoyens sur leurs droits et leurs devoirs.

Les moyens à mettre en œuvre seront : l'institution de conférences élémentaires sur les principes et les avantages du gouvernement républicain, sur l'histoire de la Révolution française, etc. ; la publication de petits livres de philosophie morale et politique ; la fondation de bibliothèques et de salles de lecture populaires.

Un journal, servant d'organe à la Société, rendra compte de ses travaux et de ses progrès, et il sera lui-même un de ses principaux moyens d'enseignement.

Le comité d'initiative se compose de MM. Jules Barni, Jules Gazot, A. Dusolier, N. Leven.

Secrétaire : M. F. Buisson, boulevard Saint-Germain, 70, à Paris.

La Société nationale des antiquaires de France, dans sa séance du 6 de ce mois, a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve ainsi composé pour l'année 1872.

Président, M. Edg. Boutaric ;
1er vice-président, M. Léopold Delisle (de l'Institut) ;
2e vice-président, M. Charles Robert, de l'Institut.
Secrétaire, M. Wascher ;
Secrétaire-adjoint, M. Perrot ;
Trésorier, M. Ed. Auber ;
Bibliothécaire archiviste, M. Nicard.

Académie française

Hier, à la séance de l'Académie française, a été donné lecture d'une lettre du duc d'Aumale, dans laquelle il pose sa candidature au fauteuil de M. de Montalembert.

Dans cette lettre, il dit que pendant les vingt ans qu'il est resté en exil, il a suivi de près le mouvement intellectuel et littéraire français, et qu'en le suivant il a éprouvé souvent une grande satisfaction d'amour-propre national. Il envoie à l'Académie les ouvrages qu'il a composés dans les loisirs de l'exil, et il déclare en terminant « que s'il était élu membre de l'Académie française, ce serait pour lui *le plus grand* honneur qu'il ait jamais envié ».

L'élection du duc d'Aumale et celle de M. Littré sont certaines. Pour les deux autres fauteuils vacants, les candidats qui paraissent avoir le plus de chances sont MM. About, de Loménie et Camille Rousset. MM. Dumas fils et Taine ne se sont pas présentés.

Académie des sciences morales et politiques

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE. — PRÉSIDENCE DE M. PAUL JANET.

Tendances démocratiques en France aux XIVe et XVe siècles. — Il paraît que j'ai commis plus qu'une indiscrétion, il y a quinze jours, en annonçant que l'Académie des sciences morales et politiques allait décerner le prix d'un de ses concours à M. Perrens, lauréat de l'Académie française pour son *Éloge de Sully*. J'ai commis... une prophétie, ce qui est bien autrement grave, car premièrement nul n'est ou ne doit être prophète dans son pays, et secondement l'Académie n'ayant décacheté qu'aujourd'hui l'enveloppe qui recélait le nom de M. Perrens, on peut m'accuser d'avoir usé de moyens frauduleux pour pénétrer le mystère des scellés. Et pourtant, si je voulais me justifier... Mais, on ne m'y reprendra plus.

Toujours est-il que l'Académie avait mis au concours une étude historique des plus originales et des plus intéressantes, à savoir celle des *tendances démocratiques de la France et particulièrement de la ville de Paris aux XIVe et XVe siècles ;* tendances nettement accusées dès l'avénement du roi Jean, et dont le prévôt des marchands, Étienne Marcel, et l'évêque de Laon, Robert-le-Coq, avaient poursuivi l'application par une succession d'entreprises politiques aussi extraordinaires à ce moment que mal interprétées depuis.

Deux mémoires ont été présentés; l'auteur du premier n'aurait vu dans la question proposée qu'un prétexte à des considérations beaucoup plus applicables à notre époque qu'à celle des Valois. Les rapprochements sont fins, ingénieux, mais ils ne constituent pas une étude historique sérieuse. L'auteur du second (M. Perrens) a pris pour épigraphe : *Tantæ molis erat condere gentem*, et son étude n'est pas d'un moindre volume que le poëme entier de l'*Énéide*. C'est une Énéide en effet que cette histoire quasi-mythologique de la démocratie française, dont les héros sont un évêque et un bourgeois. Que de choses à dire sur ce sujet ! mais la muse du compte rendu veut que je me contente de renvoyer le lecteur

Digitized by Google

à M. Perrons. Le lecteur, à son tour, en attendant la publication du mémoire, devra se contenter de connaître les principales divisions de l'ouvrage. 1° Origines de la démocratie en France; 2° La démocratie sous Étienne Marcel; 3° Vicissitudes de la démocratie sous le règne de Charles V; 4° Recherches des transformations successives de l'esprit démocratique français jusqu'en 1789.

Étude historique et économique des locations à longue échéance depuis les Romains jusqu'à nos jours. — L'Académie dans sa précédente séance n'avait fait qu'indiquer cette question sans en donner le programme. Aujourd'hui elle fournit un programme très-détaillé dans lequel je relève quelques indications intéressantes. En premier lieu, l'Académie n'exige pas une histoire de la propriété foncière ni même des contrats de location, mais elle désire qu'on étudie les causes qui ont amené dans l'antiquité le démembrement de la grande propriété. Elle voudrait que l'on déterminât, au moyen âge : les dispositions légales qui ont contribué à la constitution des fiefs; comment les institutions féodales se sont perpétuées en Angleterre et avec quelles transformations; comment ces mêmes institutions, attaquées en France, ont amené par une suite de modifications l'état économique actuel; enfin quelle influence ont exercée dans les sociétés modernes les différentes conditions des locations à long bail.

Il est facile de constater que sous l'insignifiance apparente de son titre, ce concours soulève des questions d'une extrême importance.

La guerre étrangère et la guerre civile (1870-71). — Tel est le titre d'un volume de M. *Beaussire*, député à l'Assemblée nationale. Cet ouvrage présenté à l'Académie par M. Janet doit figurer au premier rang parmi les documents historiques de nos récentes et encore trop saignantes catastrophes. M. Beaussire étudie, avec autant de talent que de conscience et de modération, les causes principales des derniers événements et les problèmes qu'ils ont soulevés. Les motifs de la haine de l'Allemagne contre la France, les grands traits de la lutte franco-allemande, l'armistice, les élections de l'Assemblée nationale actuelle, le procès qui se débattait sous la Commune entre Paris et la Province, la guerre civile, les causes de son origine et de sa durée, tels sont les principaux sujets traités par l'auteur qui conclut par un appel à la modération.

M. Beaussire a été arrêté sous la Commune pour avoir émis dans la *Revue des deux mondes* son appréciation sur le conflit élevé entre Paris et la Province. Il ne sut pas au juste à quel propos on l'emprisonnait, et on le relâcha sans qu'il sût davantage à quel caprice il devait la liberté. Le vent qui soufflait à travers l'Hôtel-de-Ville se contenta de lui apporter en quelques termes d'une correction douteuse la traduction du lameux *Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.*

Nos pères sont-ils des singes catarrhins ? — A cette question, vous avez deviné que M. *Bouchut* continue sa curieuse lecture sur *l'origine de l'homme.*

Jusqu'à Darwin, dit-il, les naturalistes qui voulaient expliquer scientifiquement l'origine de l'homme admettaient en général la production soudaine des espèces nouvelles, quelles que fussent d'ailleurs les causes de cette production. Darwin a cherché à établir que les espèces se déduisaient les unes des autres de deux manières : par voie de sélection naturelle, par voie de sélection individuelle.

La nature favorise certaines espèces au détriment d'espèces moins heureuses; pendant que celles-ci diminuent, s'atrophient ou s'isolent, celles-là se multiplient, acquièrent de nouveaux organes, s'affirment dans une sphère d'activité qui va s'élargissant sans cesse. Darwin admet que ces atrophies comme ces développements peuvent donner lieu à des espèces nouvelles. Mais il ne peut le prouver qu'en substituant la *race* à l'*espèce* et en attribuant à la seconde ce qui n'a été constaté que dans la première, c'est-à-dire le caractère de la variabilité. En effet, la même race peut produire des variétés innombrables; on en voit au moins cent cinquante pour les pigeons, qui sont les plus anciens de tous les animaux domestiques; mais où voit-on que le pigeon se soit transformé en volatile d'une autre espèce que la sienne, en hibou par exemple? Y a-t-il des sélections naturelles et peut-on donner ce nom à certains phénomènes dont les effets ne réagissent le plus souvent que d'une manière indirecte sur les êtres animés? Darwin nous donne lui-même un exemple bizarre de ces contre-coups. « Voulez-vous, dit-il, savoir où vous trouverez le plus de mousse? cherchez la localité où il y a le plus de chats. » Ésope aurait mis en morceaux son bonnet phrygien avant d'avoir expliqué cette énigme. Garo n'aurait pas manqué de conclure que la mousse était faite pour les chats et *vice versa*.

Voici le *par ce que* : La mousse, en général monoïque ou dioïque, se féconde par la transmission du pollen de la tige mâle à la tige femelle. Or, les bourdons, de la variété dite bourdons de mousse, contribuent, en voltigeant de mousse en mousse, à cette diffusion du pollen. Mais s'il y a des mulots dans la localité, ces intéressants rongeurs ne manquent pas de détruire tous les nids et par suite leurs œufs, espoir bourdonnant de la saison nouvelle. Qui détruirait les mulots, sinon les chats? Donc les chats détruisant les mulots, les mulots ne détruisent point les bourdons, qui, en disséminant le pollen, favorisent la multiplication des mousses.

Voilà donc la sélection naturelle : elle va de la mousse à Pharaon, sans trop savoir ce qu'elle fait. La sélection individuelle est plus intelligente; les sexes font leur choix : Darwin suppose, un peu gratuitement, que la femelle favorise le mieux fait de ses courtisans; je crois qu'elle favorise celui qui se trouve là à l'heure du berger. Mais Darwin, lancé en si beau chemin, nous entraîne dans les plus obscurs mystères de l'esthétique physiologique. « D'où viennent les plumes du faisan mâle? dit-il. — De l'envie de fasciner sa femelle! — Et la barbe, cet ornement du sexe fort? — De l'envie de plaire au sexe faible! » Croyez-vous que ce soit une plaisanterie? M. Bouchut cite le chapitre et le numéro de la page.

Ainsi, de sélection en sélection, les vers se sont faits anguilles, les anguilles brochets, les brochets requins, les requins crocodiles, les crocodiles hippopotames, les hippopotames éléphants, les éléphants bœufs, les bœufs chevreaux, les chevreaux singes, et les singes hommes. Tout cela était contenu dans cet œuf archétype qu'on nomme cellule organique. Quel œuf! Auprès de lui, la corne d'où le docteur Faust vit sortir *Homunculus* n'était rien.

Cette succession de métempsychoses nous ramène aux traditions hindoues que Darwin paraît avoir déchiffrées à contre-sens, ignorant sans doute que les manuscrits orientaux commencent à la dernière page et finissent à la première. Les Hindous imaginaient, eux, que l'homme était l'archétype de la création et que les animaux n'en étaient que des dégradations et des atrophies. Philosophiquement, cette dernière hypothèse me semble moins déraisonnable que l'autre.

Bref, sommes-nous oui ou non la progéniture de singes catarrhins? — Avant de l'admettre, dit M. Bouchut, je demande à Darwin :

Qu'il produise un échantillon de son œuf archétype dont la création ne serait que l'omelette;

Qu'il produise un seul exemple de transformation radicale des espèces;

Qu'il produise une des espèces intermédiaires entre le singe et l'homme, dont les différences anatomiques et physiologiques sont si grandes qu'il y a place dans le système des sélections pour plusieurs espèces de transition;

Qu'il produise enfin le « *ἐ μήδεις δύναται εἰπεῖν* » c'est-à-dire, en langue vulgaire, *la moralité* de sa fable, car, jusqu'à ce jour, le système des sélections en est complétement dépourvu.

Digitized by Google

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE.

Encore des élections dans la séance du 8 décembre. Il s'agissait de nommer deux correspondants nationaux et deux correspondants étrangers.

Les deux correspondants français nammés sont : 1° M. Deschamps de Pas, antiquaire et numismate (de St-Omer). 2° M. Charles de Baurepaire, historien et paléographe (de Rouen).

Les deux correspondants étrangers sont : 1° M. Muir, indianiste (d'Édimbourg) 2° M. Cobbet, helléniste (de Leyde).

Médaille commémorative de l'emprunt de 1871. — On sait que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a été instituée par un édit royal qui lui confiait le soin de rédiger les inscriptions destinées à figurer sur les médailles en cours d'exécution. Aujourd'hui encore, les membres de la commission chargée spécialement de ce travail sont nommés à titre perpétuel. Leur nombre est de quatre ; on leur adjoint, en outre, pour arrêter au point de vue artistique la disposition des légendes, un membre de l'académie des Beaux-Arts. Les quatre titulaires sont actuellement : MM. Léon Renier, Wallon, Egger et de Longperier; le membre adjoint des Beaux-Arts est M. Guillaume.

Le relief en plâtre de la médaille qui va être frappée en souvenir de l'emprunt de 1871 vient, en conséquence, d'être remis à l'Académie, et transmis par elle à sa commission.

A défaut d'autres documents, la postérité apprendra donc qu'au lendemain de la destruction de ses armées, de la plus formidable invasion qui ait couvert son territoire, de la plus horrible guerre civile qui ait déchiré sa capitale, la France a mis à la disposition d'un gouvernement issu de l'élection une somme d'argent qui dépasse les emprunts accomplis dans les temps où elle était enivrée par sa prospérité matérielle.

Les monnaies de l'ancienne Sicile. — Les médailles siciliennes ont la réputation d'être les plus belles de l'antiquité; elles avaient été décrites au XVIII^e^ siècle dans le remarquable ouvrage de Torremuzza, mais non sans lacune et sans erreurs. Aujourd'hui M. Antonino Salinas, professeur à Palerme, entreprend un nouvel ouvrage à ce sujet. M. *de Longperier* dépose sur le bureau de l'Académie les premiers fascicules de ce livre. Il en fait le plus grand éloge, et signale l'attention que M. Salinas a apportée à l'étude jusque-là négligée des médailles surfrappées. M. de Saulcy avait été un des premiers, sinon le premier, à faire remarquer de quelle importance chronologique et historique était l'examen de ces médailles qui portent deux, quelquefois trois empreintes superposées à de longs intervalles.

L'oraison funèbre de Lysias. — M. *Jules Girard* termine sa lecture sur l'authenticité de la fameuse oraison funèbre. Il adjuge à Lysias le titre d'auteur et considère cette œuvre comme l'expression la plus parfaite de l'amplification des sophistes. C'est un monument de transition entre l'éloquence naturelle des Grecs et l'éloquence fleurie des rhéteurs, le produit du *métier* de l'art avant l'*art* de l'art, tel que nous le distille Isocrate. Nous voilà maintenant au courant de la germination, de la feuillaison et de la floraison des périodes; c'est de l'histoire ancienne, car le télégraphe électrique, en inaugurant un nouveau langage, nous a débarrassés de ce style amplifié. Aujourd'hui on apprend à ne dire que tout juste ce qu'il faut et le plus clairement possible. Tôt ou tard la politique parlera le langage des affaires, et tout sera peut-être pour le mieux dans le pire des mondes.

BIBLIOGRAPHIE

Cette semaine les journeux ont donné à l'envi des extraits du nouveau volume de M. Jules Favre sur le *Gouvernement de la défense nationale* (in-8, chez Plon). Ce volume contient le récit des événements parlementaires depuis le jour de la déclaration de guerre jusqu'au 4 septembre, de l'entrevue de Ferrières racontées avec quelques particularités nouvelles et plus précises, de la journée du 31 octobre, etc.

On trouve dans ces pages matière à bien des réflexions et des appréciations. Nous soumettrons les nôtres aux lecteurs dans un prochain numéro.

On sait le succès qu'ont obtenu dans le journal *le Temps* les *notes sur l'Angleterre* de M. Taine. Elles viennent d'être publiées par la librairie Hachette (un volume in-12). Ému des terribles calamités qui ont frappé son pays et des dangers qui peuvent le menacer encore, M. Taine paraît avoir renoncé momentanément aux recherches purement philosophiques pour étudier l'histoire contemporaine et les questions politiques. C'est ainsi que naguère il publiait une étude très-digne d'attention sur le suffrage universel et *la manière* de voter. Dans ces notes sur l'Angleterre il est manifeste qu'en observant nos voisins il songe sans cesse à la France. « En Angleterre, dit-il, la constitution, les idées, les mœurs deviennent tous les jours moins féodales et moins libérales; même depuis dix ans, le mouvement s'accélère; de bons juges trouvent qu'aujourd'hui il est trop prompt, et, qu'il court risque d'être précipité. Là-dessus un étranger n'ose avoir d'avis; il ne peut que former des vœux ; c'est aux hommes expérimentés qui conduisent la machine d'en serrer ou relâcher les freins, juste au moment et au degré utiles. »

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues politique* et *scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici à la fin de décembre n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÈM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 26 23 DÉCEMBRE 1871

LE THÉATRE (1)

Si jamais écrivain a pleinement possédé son sujet, c'est bien M. Charles Garnier. A coup sûr, personne n'a jamais été mieux préparé à écrire un livre sur l'architecture théâtrale que l'habile artiste qui vient de mener à bonne fin la construction du nouvel Opéra. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le monument, pour se convaincre que son auteur est un esprit original et puissant, un novateur hardi, presque téméraire. Pour les gens qui ne sont pas du métier, peut-être aussi pour ceux qui en sont et qui ont le respect inné de la tradition, voire de la routine, le nouvel édifice, si différent de ce que l'on a coutume de voir dans notre pays, semble à première vue la conception fantasque d'une imagination aventureuse. Rien n'est pourtant moins vrai. Il se trouve, tout au contraire, que M. Garnier est un logicien passionné, qu'il n'a rien donné dans son œuvre au caprice ni à la fantaisie, sauf peut-être quelques détails secondaires de la décoration, qu'il n'a voulu suivre et n'a suivi d'autre guide que la raison la plus sévère, et que toute cette ordonnance saisissante n'est si extraordinaire, que parce qu'elle est exceptionnellement logique. La grande originalité de l'architecte de l'Opéra est de s'être absolument détaché de toute superstition routinière, et d'avoir voulu construire un théâtre qui ne fût qu'un théâtre, au dehors comme au dedans, et un excellent théâtre, somptueux et commode.

Toutes les parties de cette grande construction ont été minutieusement étudiées, et l'artiste n'a jamais pris un parti sans de bonnes et sérieuses raisons. Après avoir résolu avec un singulier bonheur les innombrables problèmes que présente une entreprise de cette importance et de cette nature, il a pensé à faire part au public des résultats de son travail et à lui soumettre à la fois les problèmes, les solutions et la méthode à laquelle il les doit. Très épris de son art et de son sujet, il en parle avec une chaleur communicative et une ardeur de conviction à laquelle il est difficile de résister. Point de termes techniques ni de dissertations arides. Tout est clair, animé, vivant. Le livre est comme le commentaire ou la légende explicative du monument; si quelques points peuvent paraître douteux à la simple lecture, ils peuvent être aisément éclaircis par la vue du nouveau théâtre, et, si quelques parties de l'Opéra laissent le jugement indécis, elles seront, dit l'auteur lui-même, plus facilement appréciées au moyen du livre.

Chose singulière, après cette remarque fort sage qui peut sembler un aveu, M. Garnier se défend d'avoir composé son ouvrage à ce point de vue spécial, et d'avoir écrit un plaidoyer pour son théâtre. Il reconnaît que les théories qu'il expose se rapprochent le plus souvent des principes qu'il a suivis dans la construction du nouvel Opéra (et il n'en peut pas être autrement; on ne comprendrait guère qu'il eût vu et connu ce qu'il y avait de mieux à faire, et qu'il eût fait autre chose); mais il ne veut pas que l'on voie dans le livre une monographie, un mémoire justificatif en faveur de son édifice. Il n'y a pas lieu de le chicaner sur l'intention, et il faut bien l'en croire sur parole. Il faut admettre, comme il le dit, qu'il n'a pas songé à discuter son œuvre, ni à répondre à des critiques qui viennent trop tard et ne peuvent modifier en rien les faits accomplis. Mais la vérité est que sa constante préoccupation, qu'il l'ait ou non voulu, paraît avoir été de rendre compte de ce qu'il avait fait et d'expliquer son œuvre à ceux qui ne la comprendraient peut-être pas, si elle ne leur était expliquée. Il ne s'est pas proposé d'étudier un monument spécial, le sien. Mais en réalité, c'est bien son Opéra qu'il analyse et démonte pièce à pièce. Les questions qu'il étudie ne sont pas toutes aussi générales, ne s'appliquent pas toutes à tous les théâtres, aussi bien qu'il le croit. Il en est, dans le nombre, qui sont spéciales au théâtre déterminé qu'il a été chargé de construire, sur un programme donné, c'est-à-dire à l'Opéra de Paris et du Paris impérial.

Ainsi, M. Garnier a placé en tête de son volume quelques pages excellentes sur l'utilité des théâtres. Il constate et explique le goût constant de l'humanité pour les représentations théâtrales: « Lorsqu'une passion, ajoute-t-il, est tellement en-

(1) Par M. Charles Garnier, architecte du nouvel Opéra. — Paris, Hachette et Cie.

Digitized by Google

» racinée dans le cœur qu'elle fait pour ainsi dire partie de » l'homme lui-même, on ne doit pas songer à la combattre ; » il faut seulement la satisfaire, la diriger et lui donner les » moyens de se produire noblement et avec liberté, au profit » de l'art et de l'intelligence. » De là la nécessité d'assurer à ces sortes de spectacles tout le charme qu'ils peuvent avoir, c'est-à-dire de représenter de belles œuvres dans des édifices dignes d'elles, où le spectateur trouve les conditions de bien-être et de dignité sans lesquelles son plaisir serait incomplet. Le théâtre est la source des plaisirs intellectuels, l'école des peuples; et l'État, qui doit à tous les citoyens les moyens de développer leur esprit, leur doit des théâtres, comme il leur doit des musées, des bibliothèques et des chaires d'enseignement public.

Admettons ces idées, qui ne sont pourtant pas indiscutables, et chargeons l'État de ce devoir qu'il pourrait repousser. Il restera à décider quels sont au juste ces conditions de bien-être et de luxe qui doivent assurer aux représentations scéniques tout leur prix. Il n'est pas possible de donner à une pareille question une solution précise et catégorique. Il n'y a évidemment pas en pareille matière de règle absolue. Il nous semble pourtant qu'on peut accepter ce principe général, que la partie maîtresse d'un théâtre, c'est la scène, et que le plaisir qu'on va chercher dans ces endroits, c'est celui que procurent aux oreilles, aux yeux, à l'esprit et au cœur, les beaux vers, la musique, les décors, en un mot, tout ce qui constitue l'action théâtrale. Le reste n'est évidemment que l'accessoire. S'il importe que les spectateurs accèdent facilement à leurs places, qu'ils puissent suivre la représentation avec assez de sécurité et de bien-être pour que leur esprit, libre de toute autre inquiétude, goûte pleinement le spectacle offert et suive sans résistance le poëte ou le musicien dans les régions idéales de l'art, il est évident aussi qu'il ne leur est pas dû, en dehors du plaisir intellectuel qu'ils tireront de la représentation même, d'autres jouissances que celles qui résultent de l'absence de gêne et de souffrances et de la somme de confort nécessaire pour tenir l'esprit en bonne humeur et en bonne disposition.

Là encore, il va sans dire qu'il ne peut pas y avoir de mesure absolue, et que les exigences du public iront d'autant plus loin, que les spectateurs seront plus habitués à trouver chez eux le luxe et les commodités de la vie. Le principal théâtre d'une grande capitale se trouvera à ce point de vue dans une condition exceptionnelle, et nous sommes loin de reprocher à M. Garnier de s'en être souvenu. Mais l'architecte, dans son louable désir de satisfaire un public particulièrement délicat, devra-t-il aller jusqu'aux dernières recherches du bien-être le plus exquis et le plus raffiné? Sera-t-il bon qu'il fasse de son théâtre un séjour assez agréable pour qu'on s'y puisse aisément passer du spectacle de la scène? M. Garnier parle en fort bons termes de la dignité de l'art dramatique et musical, et semble n'avoir pas eu d'autres intentions que de l'honorer selon ses mérites. Mais est-ce vraiment le servir, est-ce même lui témoigner un parfait respect, que de tant s'ingénier à en relever le prix par l'assaisonnement de mille et une jouissances accessoires? On ne chauffe les églises que depuis que la foi s'est attiédie. Le public des théâtres est d'autant plus exigeant en matière de confort, qu'il est plus blasé sur les jouissances artistiques. A satisfaire avec une complaisance trop grande son amour du bien-être, ne court-on pas risque d'achever de le gâter?

Au temps d'Auguste, chevaliers, sénateurs et plébéiens, ne savaient plus écouter ni goûter les beaux vers ; il leur fallait des cortéges, des triomphes, des chars, des vaisseaux, des captifs, et les plus chauds applaudissements allaient aux plus somptueux costumes. Nous ne sommes pas encore tout à fait tombés si bas. Mais n'est-il pas évident que, si les dépendances de la salle sont trop belles, on se tiendra hors de la salle aussi souvent que dedans, et que, si la salle elle-même est trop magnifique, les yeux négligeront la scène pour la salle? N'arrivera-t-il pas enfin que le plaisir très-vif de passer une soirée au milieu du luxe le plus enchanteur primera le plaisir d'entendre des chefs-d'œuvre, et qu'on ira au théâtre comme au bal, pour voir et pour être vu, pour se promener dans de vastes foyers, pour se mêler à une foule élégante, dans une salle bien chaude et bien éclairée, autant ou moins que pour écouter la musique de Meyerbeer et de Rossini? C'est là, à notre avis, le défaut séduisant de l'Opéra de M. Garnier, et nous lui reprocherons sérieusement d'être trop beau.

Sans affecter un rigorisme pédant et étroit, qui serait fort déplacé en un tel sujet, il nous est presque pénible de voir aujourd'hui avec quel soin curieux l'architecte de l'Opéra impérial s'est efforcé de nous assurer le plus parfait bien-être, et de nous éviter la gêne la plus légère. Étions-nous et sommes-nous Sybarites à ce point? Il nous semble que c'est ainsi qu'autrefois devaient penser et agir ceux auxquels revenait le soin d'assurer les plaisirs du peuple romain. Mais au moins était-il alors le peuple-roi. Pour nous, qui avons perdu notre couronne, tant de luxe et de délicatesse ne nous conviennent guère, et notre mauvaise fortune est venue juste à point pour montrer ce qu'il y a de faux ou du moins de particulier dans les conceptions auxquelles M. Garnier attribue une vérité générale. Le théâtre qu'il a construit, celui dont il donne dans son livre la description et la théorie, n'est pas seulement le théâtre modèle d'une grande capitale, c'est le théâtre d'un peuple riche, heureux et très-amolli. Quand les Parisiens et les Français d'après la guerre et d'après la Commune monteront les grands escaliers de M. Garnier, quand ils traverseront ses vestibules et ses foyers, quand ils viendront s'asseoir dans la salle somptueuse qu'il a construite et aménagée avec tant de soin, ils ne pourront s'empêcher de faire un retour amer sur le temps où cette magnificence a pu paraître légitime et nécessaire. Un édifice un peu plus sévère et plus modeste, ce qui ne veut pas dire plus mesquin, n'aurait pas eu tant à souffrir du changement de notre fortune ; outre qu'il répondrait peut-être mieux à la vraie destination d'un théâtre, et qu'il n'aurait pas l'inconvénient d'offrir par lui-même un spectacle plus attrayant que celui de la scène, il ne nous rappellerait pas d'une façon si cruelle notre prospérité et notre mollesse passées. Il va sans dire que nous ne songeons point à reprocher à l'architecte du nouvel Opéra d'avoir suivi de point en point et rempli supérieurement un programme qui lui avait été imposé : il nous semble seulement qu'il a tort de donner ce programme spécial pour la règle et le *canon* de l'architecture théâtrale.

Lisez, par exemple, le chapitre où M. Garnier traite de ce qu'il appelle le *service du chef de l'État*, et voyez ce qui se cache sous cette périphrase d'honnête apparence. Si M. Garnier a parfois un peu trop complaisamment caressé les faiblesses de sa majesté le public, c'est bien une autre affaire lorsqu'il s'agit de l'autre majesté, de celle à laquelle nous

Digitized by Google

avions bénévolement remis les destinées de la France, et qui l'a réduite où elle est. Le *chef de l'État*, paraît-il, était plus qu'un homme; c'est un temple, on tout au moins une chapelle que M. Garnier lui a construite dans un coin de son opéra. L'architecte a été, à ce propos, très-vivement et très-lojostement attaqué; il s'est d'ailleurs fort bien défendu : « Moi, artiste, je puis bien, dit-il, refuser de faire un travail; mais, si j'accepte la commande de mon client, si je suis le sentiment qui me dit que j'ai le droit de vivre et le devoir de produire, je dois alors faire mon travail dans les conditions qui conviennent à celui qui m'en charge, si toutefois il n'y a dans ces conditions rien qui s'oppose à mon honneur d'artiste. »

Nous trouvons ces lignes excellentes, et nous croyons que M. Garnier a fort bien fait de construire l'Opéra tel qu'on le lui demandait. Il n'y avait nullement lieu de discuter, à cette occasion, la politique de l'empire, ni même de chicaner sur les droits du souverain à l'apothéose. Où nous cessons d'être d'accord avec notre auteur, c'est quand il essaye de démontrer qu'un chef d'État, quel qu'il soit, ne peut se contenter à moins, et de nous donner pour les conceptions de la raison générale les inventions de la flagornerie ministérielle. « Quel que soit celui qui nous gouverne, empereur, roi, président ou mandataire, il est bien naturel, dit M. Garnier, que la haute position qu'il occupe l'astreigne à de certaines convenances qui tiennent le milieu entre une étiquette obligée et un bien-être naturel. » Dans ces termes, l'observation paraît juste. Mais il faut voir ce que c'est que ce juste milieu, qui nous semble à nous fort voisin de l'extrême déraison.

Une descente à couvert pour trois voitures, des salles d'attente pour les aides-de-camp et les valets de pied, plusieurs escaliers (escaliers de maîtres, escaliers de service), une salle des gardes au niveau de la loge, un grand salon de réception avec pièces d'introduction, un cabinet pour l'empereur, un boudoir pour l'impératrice, de petites terrasses ou balcons pour prendre l'air, des cabinets de toilette, des vestiaires, des remises pour les voitures et des emplacements pour l'escorte : voilà de quoi se composent les dépendances nécessaires d'une loge impériale, au dire de M. Garnier, et c'est là le modeste programme qu'il a suivi au nouvel Opéra. Il n'en fallait pas moins, paraît-il, pour que notre glorieux prince assistât au spectacle dans toute sa majesté; une pièce de moins, et l'étiquette était compromise.

Nous ne sommes pas très-surpris que les ministres de ce pacha somnolent et énervé aient rêvé pour lui ce palais enchanté avec vue sur le corps de ballet; mais nous nous refusons à croire que le premier magistrat d'un grand peuple, empereur, roi ou président, comme dit M. Garnier, ne puisse paraître au théâtre avec dignité dans des conditions plus modestes. Nous aimons à espérer que le successeur de M. Thiers ne portera pas d'autre titre que celui qu'il porte lui-même, et que nous serons gouvernés à l'avenir par de simples mortels. Si la France voulait pourtant faire encore une fois la faute de se donner un maître, il est au moins probable qu'elle ne l'irait pas chercher dans la famille Bonaparte, et nous sommes convaincus qu'on ne trouverait pas hors de cette maison un prince disposé à se laisser placer comme une idole dans le saint des saints édifié par M. Garnier. D'où cette conclusion, que ce chapitre du livre de notre auteur et cette partie de son théâtre sont marquées d'une façon fâcheuse au cachet de l'empire. Quoi qu'il en soit, il n'a ni décrit ni construit un théâtre quelconque, mais bien le théâtre spécial où Napoléon III devait venir se délasser à regarder des pirouettes. Nous espérons que la loge restera vide, et que le chapitre ne fera point autorité. C'est tout le mal que nous souhaitons à M. Garnier, à son livre et à son théâtre.

COLLÉGE DE FRANCE

LÉGISLATION COMPARÉE

COURS DE M. EUGÈNE DE ROZIÈRE

de l'Institut

Leçon d'ouverture. — Le droit français

Messieurs,

Ce qui distingue l'enseignement du Collége de France de celui des Facultés, c'est que, n'étant lié par aucun programme et ne poursuivant aucun but professionnel, il peut s'étendre en toute liberté dans le champ des spéculations scientifiques. Mais cette indépendance, qui fait sa dignité, lui impose des devoirs de l'ordre le plus élevé. Or, dans le temps où nous sommes, après les douloureuses épreuves que nous avons subies, le premier de tous les devoirs, celui qui oblige le savant aussi bien que le soldat, c'est l'amour, c'est le culte de la patrie. Comme ces familles éprouvées par le malheur dont les membres se groupent autour du même foyer et trouvent leur consolation à s'entretenir de ceux qu'ils ont aimés et perdus, les Français d'aujourd'hui ne doivent connaître d'autre préoccupation que celle de leur pays, d'autre sujet d'entretien que ses grandeurs passées, ses revers et ses espérances. Cette année, Messieurs, il ne pouvait entrer dans ma pensée de vous parler d'autre chose que de la France.

A Dieu ne plaise que je veuille transformer cette chaire en une tribune politique ! Chaque institution doit garder son caractère, et, bien que nous ne puissions nous désintéresser des questions si complexes et si graves qui agitent nos contemporains, ce serait faire acte de mauvais citoyen que de les introduire dans ce sanctuaire consacré à l'étude de l'histoire et des lois. Mais, dans l'œuvre de reconstruction matérielle et morale que notre génération doit accomplir, la science a sa place marquée, et peut-être son rôle ne sera-t-il pas le moins grand. La connaissance du passé doit être pour le présent et pour l'avenir une mine féconde d'enseignements. En remontant aux origines de notre nation, en constatant la part qu'ont eue dans sa formation les races diverses qui ont occupé notre sol, en étudiant les principes dont elles ont déposé le germe dans son sein, nous arriverons à dégager notre caractère national, notre génie propre, source première et permanente de notre force et de nos faiblesses. Nous suivrons sa trace dans le long cofantement, dans l'épanouissement, dans les transformations successives des institutions par lesquelles il s'est manifesté. Nous étudierons son développement dans la création des pouvoirs publics, dans la constitution de la famille, dans l'organisation de la propriété, dans les relations quotidiennes de la vie juridique, dans les moyens d'information et dans la double sanction du droit civil et du droit pénal. Nous arriverons enfin au moment solennel où la vieille société française

Digitized by Google

brise son enveloppe séculaire, et là, sur le seuil de ce nouveau monde auquel nous appartenons, nous verrons le génie de la France, toujours fidèle à ses instincts de progrès, répudier les institutions que le temps a condamnées, et choisir, avec une heureuse audace, parmi les débris du passé, ce qui peut servir à constituer l'avenir.

Cependant nous n'aurions rempli qu'une partie de la tâche, et nous nous écarterions du but pour lequel cette chaire a été créée, si nous bornions notre examen aux seules institutions de la nation française. Dans tous les États formés du démembrement de l'empire romain, les mêmes éléments de civilisation se rencontrent, et le développement juridique procède des mêmes origines. L'élément romain, l'élément germanique et l'élément chrétien ont contribué à la formation du droit en Espagne, en Italie, en Allemagne, même en Angleterre, aussi bien qu'en France. Ce qui a fait l'originalité de chaque État, c'est la mesure dans laquelle ces trois éléments s'y sont combinés, et surtout le fond primordial sur lequel ils sont venus se greffer. Il importe donc d'étudier la marche de ces législations diverses ; de déterminer l'action qu'ont exercée sur chacune d'elles les variétés de sol, de races et de climat ; de montrer, en un mot, par suite de quel travail intérieur des principes analogues, qui semblent pendant plusieurs siècles obéir à la même impulsion, ont fini par produire des institutions opposées. Loin d'être une œuvre de pure curiosité, cette comparaison nous révèlera plus sûrement qu'aucune autre étude les véritables traits de notre individualité. Elle nous fera connaître ce qui nous rapproche des autres nations et ce qui nous en éloigne, ce que nous avons gardé du fonds commun et ce que nous en avons rejeté, ce qui était de nature à fleurir sur notre sol et ce qui devait s'y dessécher. S'il est vrai que la connaissance de notre ancien droit puisse être utile aux politiques et les garantir contre l'illusion des théories abstraites, il n'est pas moins certain que la comparaison de ce droit avec les législations étrangères peut les préserver de ces velléités imprudentes d'imitation, dont les meilleurs esprits ne sont pas toujours exempts.

C'est ainsi, Messieurs, que, sans sortir du domaine exclusif de la science, l'histoire du droit français peut devenir une œuvre patriotique, et c'est pour ce motif qu'aucun sujet ne m'a paru plus capable d'intéresser vos esprits, plus digne de répondre à vos légitimes préoccupations. La voie m'était tracée par le maître éminent que j'ai l'honneur de remplacer. Pendant plus de vingt ans, M. Laboulaye a successivement exposé dans cette chaire les théories politiques d'Aristote et et celles de Montesquieu, le mécanisme de la constitution romaine et l'organisation des États-Unis d'Amérique, les origines de nos institutions nationales et leur état à la veille de la Révolution. Jamais il n'a séparé la connaissance des faits des enseignements que la société peut y puiser, et ses leçons (1), applaudies par les générations qui vous ont précédés, ne s'adressaient pas moins aux citoyens qu'aux jurisconsultes. Aujourd'hui qu'il sent le besoin de prendre un peu de repos, pouvais-je mieux faire que de suivre ses traditions?

Un de ses contemporains, qui, malgré sa fin prématurée, a laissé dans la science un souvenir ineffaçable, et dont le nom s'est en quelque sorte identifié comme le sien avec l'étude historique du droit, Henri Klimrath, écrivait au début de sa carrière que « l'histoire du droit français est un problème » immense, qu'on ne peut espérer résoudre qu'en appelant à » son aide ce puissant secours donné à la faiblesse humaine, » la division du travail. » Et quelques années plus tard, revenant sur le même sujet, il écrivait encore que « des périodes » bien faites sont la première condition, condition aussi diffi- » cile qu'indispensable, de la méthode historique appliquée à » l'étude du droit. » — Cette proposition est aujourd'hui passée à l'état d'axiome et n'a plus besoin d'être démontrée. Bien que l'histoire de France en général, et l'histoire du droit français en particulier, forme un tout dont les parties s'enchaînent, et qu'à travers leurs modifications successives, nos institutions politiques et civiles offrent un merveilleux caractère d'unité, la route est trop longue pour être parcourue d'un trait, et la tentative qu'on ferait de grouper dans un seul et même tableau les différentes phases de notre vie juridique ne produirait dans l'esprit des auditeurs ou des lecteurs que fatigue et confusion. Il faut des points d'arrêt ; la difficulté est de les bien choisir.

Les sociétés ne sont point des corps inertes, des agrégations de matériaux, qu'on puisse décomposer, partager et classer avec une rigueur mathématique. Ce sont, comme le corps humain lui-même, des êtres organisés, vivants, complexes ; ont comme lui leur enfance, leur jeunesse, leur maturité et leur déclin. Leur travail intérieur est lent, quelquefois insensible ; mais il ne s'arrête jamais. Quand nous croyons surprendre une de leurs évolutions caractéristiques, nous ne tardons pas à reconnaître que le fait qui nous frappe a de lointaines racines dans le passé, et qu'au moment même où nous l'apercevons, il tend déjà à disparaître pour faire place à de nouveaux faits qui commencent à poindre à l'horizon. Cette vérité n'est pas moins frappante dans l'histoire des législations que dans celle des sociétés elles-mêmes, car le droit d'une nation n'est en somme que l'expression de son état social. Comme tous les produits de l'activité humaine, le droit est soumis à la loi du mouvement ; mais sa marche se règle sur le progrès des mœurs ; ses transformations n'ont rien de brusque ; il faut les voir à distance pour en mesurer l'étendue. Pendant une longue suite de siècles, depuis la conquête de la Gaule par les Francs jusqu'à la réunion de l'Assemblée constituante, nos institutions nationales offrent le spectacle d'un développement continu, auquel la variété des détails n'enlève rien de son unité. Les royautés barbares font place aux seigneuries féodales, les seigneuries sont battues en brèche par l'émancipation des communes et celles-ci viennent à leur tour s'incliner sous le niveau du pouvoir monarchique ; les parlements succèdent au tribunal du palais, les bailliages et les sénéchaussées aux assemblées du *mallum* ; la preuve par enquête se substitue au serment des conjurateurs, la recommandation germanique se change en vasselage, et les antiques devoirs des fiefs en prestations pécuniaires. Qui pourrait dire l'époque précise de toutes ces nouveautés ? Si nous comparons le point d'arrivée au point de départ, nous constatons un changement complet ; mais si nous cherchons à déterminer l'âge des institutions les plus récentes, nous reconnaissons qu'elles se rattachent si étroitement à celles qui les ont précédées qu'il devient presque impossible de marquer l'instant de leur séparation. Nous nous trouvons en présence d'une série de faits et d'institutions, qui sont comme les anneaux d'une chaîne sans soudure, et notre embarras ressemble un peu à

(1) La *Revue des cours littéraires* les a intégralement publiées (voyez la collection, *passim*).

celui des ethnographes, lorsqu'en face de cette multitude de races superposées et comme accumulées sur le globe ils essayent de les grouper par familles, afin de mieux déterminer leurs origines, leurs caractères et leurs migrations. Vous ne serez donc pas surpris qu'avant d'arrêter le partage de ce cours en un certain nombre de périodes, j'aie éprouvé quelques hésitations; et bien que je vous propose de suivre les divisions qui sont le plus généralement adoptées, je sens tout d'abord le besoin de les justifier.

L'histoire du droit français ne commence à vrai dire qu'au moment où les éléments qui l'ont formé se trouvent en présence sur le sol de la Gaule. Mais il serait puéril de prétendre expliquer leur fusion sans avoir préalablement indiqué leurs caractères distinctifs et leurs destinées antérieures.

Et d'abord il est incontestable que le fond sur lequel ces éléments se sont rencontrés a exercé une grande influence sur leur transformation. Quels étaient, avant la conquête romaine, les peuples qui occupaient le territoire compris entre le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan? Quelles étaient leurs origines, leur aptitudes, leurs religions, leurs mœurs et leurs lois? La réponse à ces questions ne sera pas toujours facile et manquera nécessairement de précision. Les anciens habitants de la Gaule n'ont pas laissé de monuments de leur histoire, et le peu que nous savons de leur civilisation, nous le devons surtout au témoignage, souvent partial, de leur vainqueur. Nous n'en recueillerons pas moins avec une sorte de piété filiale les notions éparses que l'antiquité nous a transmises à leur sujet, et nous chercherons, en les combinant, à restituer le génie de ces races primitives d'où descendent les trois quarts d'entre nous. C'est leur tradition, sans cesse modifiée, mais toujours vivante, qui forme l'essence du caractère français, et nous leur devons, avec le sang qui coule dans nos veines, cette mobilité d'impressions, cette impatience de la règle, cette ouverture d'esprit et cette générosité qui nous distinguent des autres nations.

La conquête romaine a laissé sur les vaincus une empreinte ineffaçable. Déchirée par les factions intérieures, épuisée par ses défaites successives, la Gaule s'abandonna facilement aux douceurs de la paix et de la prospérité matérielle que les Romains lui donnèrent en échange de l'indépendance. Le partage du territoire en provinces, dont le nombre fut successivement porté de six jusqu'à dix-sept, brisa les anciennes divisions par clans, tribus et confédérations. La religion druidique, dont on redoutait le caractère national, fut anéantie par la persécution, et les derniers vestiges de son enseignement allèrent se perdre dans les superstitions populaires. La langue latine devint obligatoire dans tous les actes de la vie publique et finit par pénétrer jusqu'aux dernières couches de la population. Les nobles Gaulois entrèrent au Sénat; les jeunes gens furent incorporés dans les légions; le régime intérieur des villes reproduisit celui de la cité victorieuse; le droit civil de Rome, mitigé par les édits des magistrats et dépouillé par les constitutions impériales de son formalisme exclusif, remplaça graduellement les coutumes gauloises. Quand le droit de cité eut été conféré à tous les sujets de l'Empire, on put dire de la Gaule entière ce que Pline écrivait de la Narbonnaise : *Italia verius quam provincia!* — Nous ne saurions avoir la prétention d'étudier dans son ensemble cette organisation, qui passe à bon droit pour la conception la plus savante du génie administratif. Encore moins pourrions-nous entrer dans les détails de ce droit civil qui a mérité d'être appelé la *raison écrite*. Mais il est impossible que nous n'en prenions pas une idée générale, car si nos instincts sont gaulois, nos traditions de gouvernement sont essentiellement romaines, et c'est du droit privé des Romains que procèdent la plupart des règles de nos contrats.

Rien ne ressemble moins à la forte discipline du régime impérial que la fougue aventureuse des nations germaniques qui occupèrent la Gaule dans le cours du v^e^ siècle. Nos historiens les plus éminents sont divisés sur le jugement qu'on doit porter des Germains. Les uns ne voient en eux que des barbares avides et féroces, dont le triomphe fut un malheur pour l'humanité, et qui n'ont fait qu'ajouter de nouveaux vices à ceux de la société corrompue qu'ils avaient renversée. D'autres, plus modérés, et peut-être plus équitables, sans exprimer pour la grossièreté de leurs mœurs et la brutalité de leurs convoitises une admiration qu'on ne saurait guère éprouver de ce côté du Rhin, leur ont cependant attribué l'introduction dans le monde d'un principe inconnu de l'antiquité, le principe de la liberté individuelle, dans lequel nos sociétés modernes ont puisé le germe de la liberté politique. Nous n'avons pas à nous prononcer, pour le moment du moins, sur le mérite relatif de ces théories. Mais il est un fait certain, c'est que les Germains ont enlevé la Gaule à la domination romaine; c'est qu'ils ont substitué la variété des lois personnelles à l'uniformité d'un droit territorial; c'est qu'ils ont remplacé les devoirs du citoyen envers l'État par un système d'obligations entre particuliers et préparé ainsi l'avénement d'une nouvelle forme de société; c'est enfin qu'ils ont introduit dans le droit civil, notamment dans l'organisation de la famille, dans la constitution de la propriété, dans l'ordre des successions, des principes contraires aux principes romains, et dont l'esprit s'est perpétué jusqu'à nous. Cela suffit pour que nous ayons besoin de connaître leur origine, leur caractère, leurs traditions domestiques et leurs coutumes nationales.

Quand les Germains s'emparèrent de la Gaule, la société romaine avait déjà subi l'influence du Christianisme. A peine délivrée des persécutions et revêtue par Constantin d'un caractère officiel, l'Église s'était en effet mêlée au gouvernement, et depuis Théodose les constitutions impériales n'avaient guère fait que reproduire ou sanctionner ses décisions. Son action ne s'était pas exercée seulement sur la direction générale des affaires, elle avait modifié la capacité civile et politique des personnes et s'était étendue jusqu'aux relations de famille. La chute de l'Empire d'Occident accrut d'autant plus son importance, qu'au milieu de cette dissolution générale elle avait seule conservé le sentiment de la discipline, et que sa forte organisation se trouva seule capable de protéger les vaincus et d'assouplir les vainqueurs. Elle domina les Mérovingiens, elle fut l'alliée fidèle de Charlemagne, elle dicta les capitulaires de ses successeurs, elle prit au sein du monde féodal une place égale à celle des plus hauts suzerains. Les principaux actes de la vie juridique furent successivement pénétrés de son esprit ou réglés par ses lois. Elle prit les esclaves sous sa protection, multiplia les modes d'affranchissement, rendit au mariage sa dignité, tempéra la puissance paternelle, garantit les dernières volontés des mourants, fit prédominer la bonne foi dans les contrats, poursuivit l'usure jusqu'à défendre le prêt à intérêt, combattit les vengeances privées par l'extension du droit d'asile, adoucit les rigueurs

Digitized by Google

du droit pénal et s'efforça de substituer une procédure rationnelle au système aveugle du duel judiciaire et des ordalies. La lutte de l'esprit chrétien contre la dureté des traditions payennes et la barbarie des mœurs germaniques fut aussi longue que glorieuse. Au v^e^ siècle, le triomphe était encore loin d'être complet; mais déjà l'Église avait étendu sa hiérarchie sur toutes les provinces de la Gaule, et les conciles d'Arles, d'Orange, de Tours, de Vaison, travaillaient aux fondements de ce merveilleux édifice qui s'appellera le *droit canonique*. Nous en ferons plus tard l'objet d'une étude particulière; mais, puisqu'il se rencontre à l'origine même de nos institutions, nous devons dès le début signaler son influence.

Le tableau des traditions gauloises, des institutions romaines, des coutumes germaniques et des règles primitives du droit ecclésiastique s'offre donc à nous comme l'introduction naturelle et nécessaire de l'histoire du droit français. Ce tableau doit être rapide et toucher seulement aux faits principaux; ce sera le sujet de nos premiers entretiens.

Placée face à face sur le sol gaulois, les institutions romaines et les coutumes germaniques semblent d'abord répugner à tout travail de fusion. Elles se maintiennent côte à côte, sans rien perdre de leur caractère individuel. Les vainqueurs ne se contentent pas de l'exercice du pouvoir et des dépouilles du fisc impérial; ils s'attribuent sur les vaincus une supériorité juridique; leur vie, leur honneur, leur fortune, sont entourés de garanties plus efficaces; mais les vaincus gardent sans contestation la jouissance de leur droit civil, et quelques-uns des rois barbares poussent le respect de leur autonomie jusqu'à se faire leurs propres législateurs. Vainement les provinces morcelées par les partages des princes mérovingiens viennent à plusieurs reprises se réunir entre les mains du même souverain; vainement Charlemagne, au faîte de la gloire et de la puissance, tente avec l'appui du clergé de restaurer l'empire d'Occident et d'imposer à tous ses sujets un gouvernement uniforme; les lois particulières de chaque peuple restent debout, et le grand empereur est lui-même obligé de les confirmer. Cependant le mélange des populations et la fréquence des rapports juridiques finissent par triompher de leur résistance; et tandis que la séparation est officiellement maintenue, la pratique de tous les jours prépare insensiblement la fusion. A dater de la mort de Charlemagne, les événements politiques et les modifications du droit suivent une marche parallèle. D'une part, les successeurs de Louis-le-Débonnaire, par leurs dissensions, leurs guerres fratricides et leurs crimes, consomment la ruine de leur propre famille; les anciennes distinctions de races s'altèrent et s'effacent, et la communauté des intérêts donne naissance à de nouvelles nationalités, qui se manifestent bientôt par la création de nouveaux États; le pouvoir central s'affaiblit et disparaît; les ducs, les comtes, les évêques, les abbés, les propriétaires d'alleux et les simples vassaux s'en partagent les débris; les droits régaliens se confondent avec les redevances des tenanciers, et de leur mélange naît une infinie variété de devoirs réciproques et de prestations particulières. D'autre part les lois personnelles font place aux coutumes locales; l'homme cesse d'appartenir à une nation, il relève d'une seigneurie et suit la loi de la terre qu'il habite. Le jour où cette transformation s'achève, le régime féodal est fondé. C'est une des évolutions les plus caractéristiques de nos institutions; sa longue élaboration forme une période complète de leur histoire, et son apogée marque un des points d'arrêt que nous nous sommes proposé d'établir.

Les temps qui suivent sont peut-être les plus obscurs de nos annales. Le peuple des campagnes est réduit au servage, celui des villes a perdu toute indépendance et toute culture. La société semble plongée dans le silence et la nuit. Mais bientôt le jour commence à renaître. Les premiers Capétiens relèvent avec autant de patience que d'habileté l'édifice du pouvoir royal. Les croisades ouvrent un champ plus vaste à l'esprit d'aventure; elles donnent aux ambitions guerrières un but plus élevé, et rétablissent entre les peuples des communications fermées depuis longtemps. Philippe-Auguste réprime les excès de la féodalité et lui impose une discipline jusqu'alors inconnue. Saint-Louis continue son œuvre avec le double prestige d'un grand caractère et d'une grande vertu. Philippe-le-Bel arrête les entreprises du pouvoir spirituel. Les premiers Valois combattent pour la défense du sol, et le triomphe de leur dynastie se confond avec celui de l'indépendance nationale. Cette longue période n'est pas moins féconde en mouvements juridiques qu'en faits de guerre ou de diplomatie. Le droit féodal est porté par les Normands en Angleterre et par les croisés en Syrie; il y pousse de profondes racines, et s'y développe avec une vigueur, une logique, une pureté d'alliage, qui lui ont toujours manqué dans la mère-patrie. L'émancipation des communes ébranle le pouvoir des seigneurs; l'institution des grands bailliages, l'organisation définitive du Parlement, la multiplication des cas royaux et l'introduction des appels commencent la ruine de leurs juridictions. En même temps la servitude disparaît des campagnes et fait place à la mainmorte; les habitants des villes enrichis par le commerce aspirent à former un corps politique, et siégent à côté de la noblesse et du clergé dans les états généraux; la propriété s'affranchit et la féodalité se résout en un vaste système de fiscalité. Enfin, tandis qu'une puissante école de légistes remet en honneur les textes du droit romain, s'en empare, et souvent les torture au profit de la royauté, une foule de praticiens se livre à l'étude des usages locaux, les recueille, les transcrit, les commente; on ne s'élève pas encore à la conception d'un droit unique, mais partout, dans chaque province, dans chaque ville, on demande un droit fixe, débarrassé des incertitudes de la tradition, indépendant du caprice des juges, et c'est pour répondre à ce vœu général que Charles VII, au lendemain de ses victoires sur les Anglais, prescrit dans tout son royaume la rédaction officielle des coutumes. L'ordonnance de Montils-les-Tours ne se rattache à aucune transformation politique; elle ne rappelle ni l'avénement d'une dynastie, ni la chute d'un empire, mais elle a profondément modifié la nature des sources juridiques; elle a fermé l'ère de la tradition et substitué l'action législative à l'autorité de la coutume. L'importance de cette révolution la désignait naturellement comme le point d'arrêt de notre seconde période.

Deux grands faits, dont l'un était la conséquence de l'autre, la marche de la royauté vers l'absolutisme et la marche du droit vers l'unité, caractérisent la période suivante. Louis XI, Henri IV, Richelieu, Louis XIV, sont les ouvriers de la même œuvre, et c'est en vain que les révoltes des seigneurs, les guerres de religion, la Ligue, les conspirations et la Fronde tentent d'en arrêter le cours. Ce qui restait des grands fiefs est réuni au domaine de la couronne; les seigneurs rebelles et les noms redoutés sont dépouillés, proscrits, ou viennent

Digitized by Google

se fondre dans la noblesse de cour; les priviléges des communes s'amoindrissent et s'éteignent. Au-dessus de ces débris la royauté s'élève et plane, désormais sans rivaux et sans contre-poids. Cependant la société gagne en sécurité, en discipline, en bien-être, ce qu'elle perd de son ancienne indépendance. La justice, les finances, l'armée, le commerce, la marine, reçoivent une organisation régulière et permanente, qui contraste avec la mobilité des institutions du moyen âge et leur capricieuse variété. Le même esprit préside aux réformes du droit privé. Depuis la rédaction officielle des coutumes, le droit féodal ne régissait plus qu'un petit nombre de matières; au XVIe siècle, les coutumes elles-mêmes sont battues en brèche : état civil, mariage, hypothèques, donations, testaments, substitutions, on leur enlève tout ce qui paraît susceptible d'être généralisé. L'unité de législation est devenue le rêve de tous les grands esprits; L'Hopital, Dumoulin, Colbert, Lamoignon, Daguesseau, en proclament l'excellence; ils y marchent avec une résolution mêlée de prudence, car la route est semée d'obstacles; l'attachement passionné du midi pour les principes du droit romain, la diversité des usages dans les provinces du centre et du nord, la jurisprudence multiple des Parlements et leur attitude ombrageuse en face de toute idée de réforme sont autant de barrières qu'il faut abaisser ou franchir. Qui peut dire ce que le triomphe définitif eût encore coûté de temps et d'efforts, si la Révolution, brisant du même coup l'existence des provinces et la résistance des Parlements, n'était venue faire en quelques heures l'ouvrage de tout un siècle! Cette profonde et terrible secousse emporte les derniers vestiges du moyen âge et marque la fin de notre troisième période.

Je parlerai brièvement de l'époque suivante, dont le développement s'est en quelque sorte opéré sous nos yeux. Si l'on ne regarde que le côté politique, le changement peut sembler complet. Principes, institutions, langage, la forme comme le fond, tout est nouveau. La rupture avec le passé est éclatante, et dans l'élaboration de ces constitutions éphémères, que leurs auteurs renversent plus rapidement encore qu'ils ne les ont édifiées, le législateur ne s'inspire que des lumières de la raison ou des droits du citoyen. Mais le droit civil répugne à ces transformations radicales. La Révolution avait aboli les priviléges de la bourgeoisie comme ceux de la noblesse, les prérogatives des corporations ouvrières comme celles des cours de justice; elle avait courbé la société tout entière sous le même niveau et rendu possible cette unité de législation, que les jurisconsultes de la monarchie avaient entrevue et préparée; mais il ne dépendait pas d'elle, quelque énergique et absolue que fût son action, d'improviser entre les hommes un nouveau système de relations juridiques. Les immortels auteurs de nos Codes ne s'y sont pas mépris. Ils connaissaient la puissance des traditions et la vanité des utopies; ils savaient que le véritable progrès consiste à réformer et non pas à détruire; ils comprenaient, selon leur propre expression, que *les Codes des peuples se font avec le temps, mais qu'à proprement parler on ne les fait pas;* c'est en donnant à leur œuvre le caractère d'une habile et sage transaction qu'ils ont doté la France de cet ensemble de lois, admirable malgré ses imperfections, que l'Europe s'est empressée d'imiter, et que nous lèguerons, je l'espère, à nos arrière-neveux.

Telles sont, Messieurs, les étapes de la route qui s'ouvre devant nous. L'établissement du régime féodal, la rédaction officielle des coutumes, la révolution de 1789 et la promulgation des Codes sont autant de points culminants auxquels nous devons successivement aboutir. Mais un cadre aussi vaste ne peut être rempli dans le cours d'une année. Je vous propose donc de nous borner à l'étude de la première période, et Dieu veuille que nos forces ne soient pas inférieures à la tâche! Je n'ose pas vous promettre que tous nos entretiens offriront le même intérêt. Le sujet que j'ai choisi nous permettra de fréquentes excursions dans le domaine de l'histoire; mais souvent aussi nous serons condamnés à des recherches minutieuses, à des discussions de textes, à des comparaisons de manuscrits, dont je ne saurais vous cacher l'aridité. J'espère que vous me suivrez au travers de ces ronces; c'est à ce prix seulement que nous obtiendrons la connaissance exacte de la vérité, en dehors de laquelle il n'existe que des systèmes artificiels ou préconçus, souvent puérils, quelquefois dangereux, toujours indignes de la science et du but que nous poursuivons. Bien que je ne sois plus à l'âge des illusions, j'ai conservé dans l'efficacité de la science une foi inaltérable que nos récents malheurs viennent encore d'affermir. C'est par elle que nous avions grandi, c'est par elle que nous avions conquis une place éminente entre les nations, c'est par elle que nous nous relèverons et que nous reprendrons dans le monde le rôle que la Providence nous avait assigné.

Travaillons donc et cultivons la science, puisque c'est un moyen de servir notre pays!

E. DE ROZIÈRE.

FACULTÉ DES LETTRES

LITTÉRATURE GRECQUE

COURS DE M. EGGER.

Leçon d'ouverture. — L'hellénisme (1).

Messieurs,

Dans le cours de ce long enseignement poursuivi depuis plus de trente ans et quelquefois sous le coup des plus vives émotions publiques, parmi tant de leçons sur des sujets si divers, une pensée, je puis le dire, n'a pas un instant cessé de me préoccuper, celle de l'utilité morale de nos études. Cette préoccupation a dicté particulièrement le choix du sujet que je vous propose pour l'année qui va s'ouvrir. Le IVe siècle avant l'ère chrétienne est celui où le génie de la Grèce marque le mieux sa supériorité, par opposition au génie oriental qu'il combat victorieusement, et au génie romain qu'il soupçonne à peine et qui se prépare à opprimer la Grèce. Voilà donc une période où nous pourrons étudier le monde grec dans sa pleine originalité, et nous rendre bien compte du droit qu'il a conservé jusqu'ici de nous imposer presque toutes ses traditions dans la politique, dans la science, dans les arts.

Le mot qui résume le mieux les facultés multiples et l'unité essentielle du génie des races grecques, c'est l'*hellénisme*. Je voudrais aujourd'hui esquisser devant vous l'histoire de ce

(1) Rédaction communiquée par M. Egger.

mot et des principales idées qu'il a représentées chez les anciens, comme celle que les Grecs lui donnent aujourd'hui.

Il y a, dans la vie des peuples, certaines pensées, certains sentiments qui peuvent se produire longtemps sans avoir d'expression formelle dans le langage. Par exemple, qui pourrait nier que la *mode* ait eu son règne et ses caprices dans les siècles civilisés de la Grèce et de Rome? Et cependant, ni les Grecs, ni les Romains n'ont jamais eu un mot spécial pour exprimer ce phénomène à peu près commun chez les peuples parvenus à un haut degré de richesse et d'élégance. Il n'y a guère plus de vingt-cinq ou trente ans que commence à figurer, dans les dictionnaires grecs modernes, le substantif *syrmas* pour traduire notre *mode* française. Ainsi le nom d'*hellénisme* n'a paru que longtemps après la chose. Il est encore inconnu d'Homère pour qui les *Hellènes* ne sont qu'un des peuples réunis sous la conduite d'Agamemnon. Thucydide en a fait la remarque dans sa préface : l'Hellade n'était pas encore un nom qui s'étendît à tous les pays occupés par des nations de race grecque. Et pourtant, dès l'âge homérique, on voit nettement se marquer l'opposition des races asiatiques avec celles de l'occident : l'Asie avec de grands royaumes, gouvernés par des despotes ; l'Europe avec de petits États où le pouvoir monarchique est ordinairement tempéré par quelque autorité collective comme celle d'un conseil d'anciens et de vieillards, ainsi que cela se voit dans l'*Odyssée*. Déjà aussi les poëmes homériques, même au milieu des scènes de la vie militaire, et, à plus forte raison dans la peinture de la Grèce en état de paix, nous représentent les héros amoureux de poésie, de musique, non moins que des plaisirs naïfs de la table. Que la guerre de Troie et d'Argos exprime réellement cette opposition de deux génies nationaux, c'est ce qu'Hérodote affirme nettement au début de son Histoire. Pour lui, les guerres médiques ne sont que le dernier acte d'une lutte qui avait commencé même avant la guerre de Troie et qui ne devait finir qu'avec l'abaissement définitif de l'empire persan. Au temps où le père de l'histoire résume ainsi les cinq ou six siècles qui ont précédé, l'unité des peuples grecs s'est de plus en plus resserrée et elle a désormais pour expression le nom d'*Hellènes*. Dès lors, on dit ἑλληνίζειν, *helléniser*, pour appartenir à cette grande famille, et le terme abstrait d'*hellénisme* résume toutes les vertus dont les Grecs étaient fiers d'avoir donné l'exemple dans le monde. « Nous autres Hellènes, s'écrie Eschine, dans le célèbre procès de la Couronne, nous avons vécu d'une vie plus qu'humaine et nous sommes nés pour faire l'éternel objet de l'admiration des hommes. » Écartons, si vous le voulez, ce qu'il y a d'hyperbole dans cette patriotique emphase; une chose reste incontestable, c'est que les Grecs ont, surtout dès le temps des guerres médiques, la conscience de jouer dans le monde un rôle original et d'en être dignes. Hippocrate (1) en médecin observateur, attribuera une partie de leur supériorité à l'heureuse influence du climat; Aristote confirmera, en philosophe moraliste, l'observation d'Hippocrate (2); les historiens, moins soucieux de ce genre d'observations, se contenteront de remarquer que l'Oriental se résigne facilement à l'obéissance et au calme d'une vie sans liberté, mais que le Grec d'occident est né pour la liberté, pour les luttes, pour les périls mêmes qu'elle entraîne, et qu'il entend y mêler les nobles plaisirs de la science et de l'imagination. Quand Hérodote (1) nous représente les seigneurs persans réunis, après la mort du mage Smerdis, pour délibérer sur la meilleure forme du gouvernement qu'ils donneront à la Perse, il craint avec raison, que dans la bouche de tels personnages une comparaison formelle entre la monarchie, l'aristocratie et la république ne paraisse bien peu vraisemblable à ses lecteurs, et il a soin d'affirmer que c'est sur de bonnes informations qu'il rend compte des trois discours prononcés dans ce conseil. Une telle discussion, en effet, était chose essentiellement hellénique, et, de la part des seigneurs persans, elle prouve clairement le souvenir de leurs entretiens avec les médecins, avec les philosophes, avec les hommes d'affaires que déjà on comptait en si grand nombre dans les florissantes cités de l'Asie Mineure. Cela est si vrai, que non-seulement chez les Athéniens, mais même chez les Spartiates, gouvernés cependant par des rois et par des rois héréditaires, Hérodote aime à signaler les traits caractéristiques de sa propre race, d'une race vraiment née pour la politique, pour la philosophie, pour les délicates jouissances du goût (2).

Quant aux Athéniens, ils ont de tous temps et sous toutes les formes exprimé ces caractères essentiels de la race qu'ils représentent si bien dans l'histoire. Nulle part vous ne trouverez cette expression plus complète et plus précise que chez Thucydide; nulle part plus développée, plus complaisamment oratoire, que chez Isocrate.

Le discours que, dans le second livre, Thucydide prête à Périclès pour louer les soldats morts dans la première année de la guerre du Péloponèse, n'est certainement pas un discours authentique (nous savons, par le témoignage formel de Plutarque que Périclès n'en a pas laissé un seul); mais c'est, du moins, un document historique de la plus haute et de la plus instructive autorité. Contemporain de Périclès et témoin des splendeurs et des misères d'Athènes dans cette période de son histoire, Thucydide s'est fait là l'interprète fidèle du patriotisme athénien sous le personnage d'un grand homme qui fut athénien par excellence. Athènes est représentée dans ces cinq ou six pages avec une imposante vigueur de pinceau. Le tableau est un peu flatteur sans doute, mais si les qualités du caractère athénien y sont signalées de préférence, ses défauts y sont également touchés d'un trait rapide et qui suffit à garantir la sincérité du peintre. Qui voudra définir brièvement l'*hellénisme* ne saurait mieux faire que de traduire un si véridique portrait. Il peut me suffire aujourd'hui de vous y renvoyer, tant il est présent à vos souvenirs.

Quant à Isocrate, c'est le plus ancien modèle de ce que nous appelons aujourd'hui un publiciste. Sa rhétorique n'est que la philosophie appliquée aux grands intérêts de l'État, la philosophie parlant un langage d'une harmonie alors nouvelle, et qui, pour des esprits ingénieux comme les Grecs, ajoutait en quelque sorte à l'autorité de la doctrine. D'ailleurs, républicain de l'ancienne école, c'est-à-dire peu démocrate, grand ami de l'Aréopage et confiant dans l'heureuse influence de ce conseil vénérable sur les affaires de la république, Isocrate allie au noble sentiment de l'indépendance hellénique

(1) *Traité des airs et des eaux.*
(2) *Politique*, VII, 7e édit. Bekker.

(1) *Histoire*, III, 80 et suiv.
(2) Voyez, VII, 101 et suiv., le discours de Démarate à Xerxès. Cf. *ibid.*, 209.

Digitized by Google

l'amour de l'ordre, de la règle, de la hiérarchie des vertus et des talents. Mais avec cela, ce qu'il aime à louer dans l'esprit grec, c'est la douceur des relations sociales, la confraternité des peuples de race hellénique, sans cesse entretenue, même au milieu des discordes et des guerres, par la sage institution des *panégyries*, ou assemblées générales comme les jeux d'Olympie ou de Delphes (1). Si Athènes est à ses yeux la première ville de la Grèce, c'est qu'elle a plus qu'aucune autre des solennités de ce genre, c'est que la vie athénienne est une sorte de continuelle panégyrie. Ainsi, toujours et partout, l'activité de l'intelligence et du cœur, la passion des institutions libres, la passion non moins vive de tous les exercices qui entretiennent les facultés élevées, les instincts généraux et délicats de la nature humaine. Voilà l'hellénisme tel que le comprennent, tel que l'expriment ses plus fidèles représentants, ses plus éloquents interprètes.

Cette civilisation si féconde, ce génie si original, s'étaient fait depuis longtemps une langue à leur image. Originaire de l'Orient et de souche âryenne comme le peuple qui la parle, mais depuis longtemps détachée de cette souche commune et fixée dans un vocabulaire, dans une grammaire distincte, c'est cette langue souple, riche et variée à l'infini, dont les Hellènes aimaient à dire qu'elle avait pu être celle même des dieux. Cultivée sous des formes diverses par des écrivains doriens, éoliens, ioniens de naissance ou d'éducation, c'est surtout chez les attiques qu'elle avait, sinon toutes ses richesses d'invention poétique et musicale, du moins son accent le plus pur, ses plus fines délicatesses d'expression, ses plus ingénieux procédés d'harmonie, même en dehors de toute alliance avec la musique. Aussi, quand, après la fondation d'Alexandrie par le grand conquérant macédonien, l'hellénisme attique se fut gâté peu à peu par le contact des langues étrangères ou seulement par la négligence de ceux qui le parlaient hors d'Athènes, dans les nombreux comptoirs de la Méditerranée, une réaction de l'élégance et du goût protesta contre cette corruption. Les atliques proprement dits, c'est-à-dire les puristes en matière d'atticisme, se firent un honneur de ce nom et comme une religion de cette fidélité aux traditions classiques. Ils qualifièrent d'*hellènes* ceux qui, comme Polybe, écrivaient le grec d'une façon peu fidèle aux exemples de Platon et de Xénophon. On taxa d'*hellénisme*, surtout en prose, toutes ces infractions à l'élégance ou à la subtile simplicité des maîtres. C'est ainsi que nous avons dans le Lexique du grammairien Mœris, l'antithèse perpétuelle des mots *hellénismes* et des mots *attiques*.

Mais l'occupation d'Alexandrie par les Grecs et l'ouverture de ce grand entrepôt commercial à tant de nations diverses donnèrent lieu à un autre contraste. Les Juifs étaient nombreux à Alexandrie, et, pour la plupart, devenus ignorants de leur langue maternelle, bien qu'obstinément fidèles à la loi de Moïse. Il fallut donc que l'on traduisît pour eux, en grec, les livres de leur Loi, et cette traduction, connue sous le nom populaire des Septante, fut rédigée avec une littéralité scrupuleuse en un grec souvent incorrect, qui n'est, à vrai dire, qu'une forme du dialecte alexandrin, mais qu'on a quelquefois appelé *hellénistique*, comme étant le parler des juifs *helléniste*s, fort nombreux en Égypte et dans la Cyrénaïque.

(1) Voyez surtout le douzième chapitre du discours intitulé *Panegyricos*.

Au point de vue religieux, la diffusion du travail des Septante eut des conséquences plus importantes encore. La tradition mosaïque, expression absolue d'un austère monothéisme, se posa nettement en présence du polythéisme grec qui, jusque-là, n'était guère parvenu que chez les philosophes à la conception d'un Dieu unique. Bientôt vint la doctrine de l'Évangile qui, transformant, agrandissant le mosaïsme, allait donner à cette idée d'un Dieu unique une incomparable force d'expansion et d'autorité morale dans le monde. A partir de ce moment, l'hellénisme, bien qu'il eût contribué à l'éducation des premiers docteurs chrétiens, fut cependant pour eux l'expression d'une religion mentense qu'ils avaient mission de combattre et d'écraser. C'est ainsi qu'à partir du deuxième siècle de l'ère chrétienne et à travers tout le moyen âge, l'idée de paganisme se rattacha toujours chez les docteurs chrétiens aux mots *helléniser*, *helléniste* et *hellénisme*. Il semble que de nos jours seulement ces mots se soient relevés de l'espèce de condamnation dont les avait frappés la religion du Christ.

L'Hellade renaissante s'est mise bien vite à rechercher, à ressaisir ce qui était son véritable génie dans l'antiquité, et elle a, jusqu'à l'excès même, rejeté toute alliance avec les langues étrangères. Elle n'a plus voulu parler le *romaïque*. Pourquoi? Parce que c'était la langue des Grecs byzantins, de Byzance devenue la *Nouvelle Rome*. Ils n'ont même jamais repris sous sa forme grecque ce nom de *Græci* ou *Graïi* sous lequel les Romains désignaient les Hellènes, et dont les Romains ont transmis l'usage à toutes les nations civilisées. Rome avait gâté pour les descendants de Sophocle et de Démosthène ce nom de *Græci* en y rattachant d'injurieux dérivés, comme *græculus* et le verbe *pergræcari* qui signifiait « faire la débauche » (1). Dans la Grèce libre surtout, ils aiment à ne se nommer qu'*Hellènes*, et pour eux l'*hellénisme* est redevenu le symbole abrégé de toute civilisation. Dans un discours prononcé le 3 mai 1870 devant une société littéraire à Constantinople, un orateur disait (2) : « L'Hellénisme pour nous n'est pas autre chose que l'ensemble des actes, des idées et des lois qui ont illustré l'antiquité et qui ont éclairé et éclairent encore l'humanité tout entière; j'entends les arts, les sciences, la charité, l'égalité, la liberté elle-même comme les anciens l'ont comprise, à savoir l'obéissance aux lois. » Dans l'unité de cet hellénisme moderne, la tradition païenne et la tradition chrétienne ne sont plus distinctes; elles se confondent en une pensée supérieure de concorde et d'alliance entre les diverses civilisations du présent et du passé, de l'occident et de l'orient. Il y a quelques mois à peine, un publiciste philosophe, M. Brailas Azmenis, ministre de Grèce à Londres, y prononçait en grec et faisait insérer dans la *Pan-*

(1) L'occasion m'est bonne pour réclamer ici, en passant, contre le méchant usage qui s'est introduit chez nous d'appeler *grecs* les tricheurs et voleurs au jeu. Ce genre de vol est, hélas! pratiqué par des fripons de toute nation; il n'est pas plus particulier aux Hellènes que l'usure n'est particulière aux *juifs*, dont le nom s'emploie quelquefois, et tout aussi injustement, comme synonyme d'*usurier*. Les honnêtes gens devraient s'entendre pour éviter ce fâcheux abus de mots, qui a produit et qui peut produire encore plus d'une dispute entre des Hellènes et des personnes étrangères à leur nation. Voyez, sur les déviations de sens qui ont peu à peu produit cet emploi du mot *Grec*, l'excellent article du *Dictionnaire* de Littré.

(2) Ce discours est imprimé dans le dernier fascicule des Actes de l'Ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλογος, qui s'impriment à Constantinople depuis 1862, et dont nous espérons que l'affreux incendie du mois de mai 1870 ne fera pas suspendre la publication.

dore d'Athènes (1) deux conférences *sur la Mission de l'Hellénisme*, où sont exprimés avec une grande élévation de pensée et de langage ces conditions du progrès moderne, cette concorde nécessaire entre le principe chrétien et les doctrines libérales de la philosophie antique, où surtout la Grèce ancienne est justement maintenue, sans indulgence d'ailleurs pour ses fautes et pour ses vices, à son rang comme institutrice de l'esprit moderne dans le domaine des arts et de l'idéal.

Telle est, messieurs, l'histoire des deux ou trois mots qui, depuis plus de vingt siècles, ont eu tant de retentissement dans le monde; tel est le résumé sommaire des idées qu'ils ont successivement exprimées, de celles surtout qu'ils peuvent, qu'ils doivent exprimer encore et qui ont leur place dans nos plus chères convictions. Au point de vue où nous amènent ces considérations finales, comment n'y pas rattacher celles mêmes que j'exprimerais en commençant cette leçon. Demander si l'hellénisme est toujours un utile objet d'étude, s'il doit conserver un rôle dans notre éducation classique, c'est demander si jamais nous voudrons renier notre histoire et les traditions communes à tous les Européens civilisés, effacer le souvenir de tout ce que la Grèce a fait pour nous, directement où par l'intermédiaire de Rome. Une telle question n'est-elle pas aussitôt résolue que posée? Malheureusement, dans le désarroi moral où nous jettent nos désastres récents et nos humiliations, dans cette fièvre de réforme qui nous agite, il est de mode de chercher surtout dans les choses modernes et les langues modernes une certaine instruction utile et toute pratique que, dit-on, ne saurait donner l'étude de l'antiquité, et, contre cette étude, j'entends chaque jour renouveler un argument bien étrange. On nous dit, elle ne sert à rien parce que nos élèves la négligent, et que, pour le grec en particulier, ils se hâtent d'oublier le peu qu'ils en ont appris au collége. Ainsi la négligence des écoliers, trop souvent excusée par l'indifférence des parents, forme un préjugé redoutable contre cette partie de notre éducation classique. En vérité, je voudrais bien savoir quelle autre partie de nos programmes résisterait au même argument. Prenez, si vous le voulez, les études d'allemand ou d'anglais, prenez, pour la plupart d'entre nous, qui se destinent surtout aux lettres, les mathématiques, la physique et la chimie élémentaires; qu'en avons-nous gardé dans notre mémoire quelques années après la sortie du collége? A ce compte, il les faudrait supprimer comme inutiles, nuisibles même, pour nous avoir pris un temps qu'on aurait mieux employé à des exercices d'un intérêt tout pratique. Et pourtant, ce peu que nous avons appris de sciences que nous ne devons jamais pratiquer dans la suite, contribue avec le reste à l'éducation générale du bon sens et de la raison. Mais pour quelle part privilégiée n'y contribue pas l'étude intelligente de la littérature, de l'art, de la philosophie et de la politique chez le peuple qui, le premier et toujours plus qu'aucun autre, nous a enseigné toutes ces choses? Ouvrons, je le veux, nos esprits aux nécessités nouvelles du présent; acceptons ou recherchons tout ce qui peut élargir et affermir l'instruction de l'esprit comme l'éducation du cœur, sans surcharger la jeunesse d'un trop lourd travail. Mais gardons-nous, vraiment, de ce malencontreux dédain, qui romprait de gaieté de cœur avec les plus belles traditions de la société française; gardons-nous de ces étroits calculs qui, sous prétexte de préparer les citoyens au service immédiat de l'État, commenceraient par rabaisser et rétrécir leurs âmes, quelquefois même par fausser leur raison en les renfermant dans les horizons des vulgaires intérêts.

(1) Cahier d'août 1872.

L'IMPOT SUR LE REVENU EN ALLEMAGNE

Un des économistes qui ont le plus profondément étudié la question des impôts, M. de Parieu, disait récemment, avec autant d'à propos que de raison : « La taxation obligatoire de tout revenu un peu élevé est un principe aussi juste, et peut-être plus juste que celui du service militaire obligatoire (1). » En ajoutant à ces deux obligations celle de l'instruction primaire, on a la réunion des trois institutions qui sembleraient devoir former la base de toutes les démocraties modernes. Ce sont celles du moins dont la partie éclairée de l'opinion publique, après la terrible leçon que nous venons de subir, réclame le plus impérieusement l'introduction en France. Ce qui est étrange, c'est que nous soyons réduits à en chercher précisément les modèles en Allemagne, dans un pays à traditions féodales et dont la constitution passe pour être encore aujourd'hui plus aristocratique qu'aucune autre. N'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'un siècle de révolution n'ait pu implanter chez nous des habitudes démocratiques auxquelles l'Allemagne, malgré le respect de ses formes constitutionnelles et les nombreux privilèges qu'elle conserve encore, a pu atteindre presque sans crises et sans bouleversements sociaux ?

On convient généralement que les impôts directs sont plus conformes à l'égalité que les contributions indirectes, pour cette raison qu'ils sont nécessairement dans une certaine proportionnalité avec les branches de la richesse auxquelles ils sont appliqués. Il faut en conclure que la France était naguère et est peut-être encore le pays de l'Europe où les impôts sont répartis avec le moins de justice, car il n'y a point de budget où les impôts directs tiennent, relativement aux autres impôts, moins de place que dans le sien. Tandis que la Hollande demande aux contributions directes 35 pour 100 de ses ressources; l'Autriche, 32; la Belgique, 30; la Bavière, 29; l'Espagne et la Prusse, 20; le Portugal, 25; l'Angleterre et la Russie, 24; la France, sur 100 francs d'impôts qu'elle prélève, en perçoit 77 par des procédés indirects et 23 seulement par les contributions directes. Nous empruntons ces chiffres à un ouvrage de Czoernig, publié en 1861 (2); le temps nous manque pour refaire les mêmes calculs sur des documents plus récents; mais nous pouvons affirmer que si les projets de M. Pouyer-Quertier avaient dû être adoptés par l'Assemblée nationale sans de profondes modifications, la France serait tombée encore à quelques degrés plus bas sur cette échelle de justice et d'équité.

Si maintenant nous nous demandons à quelle espèce d'impôt direct nous devrions plus particulièrement avoir recours pour nous rapprocher de l'équilibre des autres budgets européens, nous pouvons user d'une autre comparaison de même valeur. La France fait déjà supporter de très-lourdes charges

(1) *Des nouveaux impôts* (*Journal des économistes*, juillet 1871).
(2) *Statistiches Handbuechlein fuer die Oesterreichische Monarchie*, Wien, 1861.

à la propriété foncière; elle lui fait payer les quatre cinquièmes environ de ses contributions directes; c'est plus que dans la plupart des autres pays et l'agriculture a lieu de s'en plaindre. La Belgique tire du revenu foncier les trois quarts seulement de ses contributions directes; c'est beaucoup encore. En Angleterre, les contingents du revenu foncier et du revenu mobilier sont presque égaux dans le produit total des impôts directs. C'est donc principalement sur le revenu mobilier que la France devrait chercher à faire tomber d'une manière directe l'aggravation de charges fiscales que les circonstances viennent de lui imposer.

La meilleure réponse à présenter aux adversaires des impôts sur le revenu mobilier, ou sur le revenu en général, est de leur mettre sous les yeux ce qui se passe chez les autres peuples. Les lecteurs de la *Revue politique et littéraire* connaissent déjà l'*income-tax* établi en Angleterre (1). Nous voulons aujourd'hui leur soumettre un exposé rapide des institutions analogues qui existent en Allemagne. Ceux qui désireraient approfondir la question pourront consulter l'excellent livre de M. de Parieu, intitulé : *Histoire des impôts généraux sur la propriété et le revenu* (2), malheureusement épuisé dans le commerce, et qui, nous l'espérons, ne tardera pas à être réédité. Nous lui avons emprunté une grande partie de nos informations, en les complétant par des documents plus récents.

Il faut bien qu'il existe entre le service militaire obligatoire et l'impôt sur le revenu une certaine affinité, puisque le pays où la première de ces institutions est pratiquée avec le plus de rigueur se trouve être celui où l'impôt sur le revenu a rencontré le moins d'obstacles à son établissement, et soulève à l'heure qu'il est le moins de plaintes et de réclamations; tandis qu'en Angleterre, même après plusieurs expériences plus ou moins satisfaisantes, sir Robert Peel n'a réussi à faire adopter l'*income-tax* qu'à la condition de le présenter comme essentiellement provisoire, il semble que l'impôt sur le revenu ait surgi tout spontanément en Allemagne, comme une simple transformation d'autres contributions anciennes. C'est à cette origine que la plupart des impôts allemands doivent ce caractère de complication qu'on retrouve en général dans les institutions nées d'une évolution historique et qu'un législateur n'a pas créées tout d'une pièce.

On pourrait faire remonter jusqu'au moyen âge les germes de l'impôt sur le revenu en Allemagne. Dès le XIV^e^ siècle, certaines taxes étaient perçues annuellement sur les fortunes, sous les noms de *Schossen, Schatzungen, Losungen, gemeine Pfennige*. En 1542, notamment, avait été établi un impôt de 1/2 p. 100. Dans la Hesse, de 1658 à 1700, des taxes furent assises sur la fortune présumée. A Magdebourg, en 1689, fut introduit un impôt de 4 silbergroschen par thaler sur tous les profits. Les villes de Prusse, grevées de taxes pour l'entretien des troupes, les levaient non-seulement sur la propriété foncière, mais aussi sur les salaires, les traitements et les revenus industriels (*Nahrungservis, Gehaltservis*). Les communes du Würtemberg furent autorisées, par une ordonnance de 1758, à imposer les capitaux; à la fin du siècle, ce droit passa à l'État. En Autriche, dès 1702 et pendant tout le XVIII^e^ siècle, on essaya à plusieurs reprises d'imposer le revenu des contribuables dont la fortune dépassait un certain minimum. Plus tard, on y eut recours à un impôt de classes (*Classensteuer*), qui n'était pas seulement proportionnel, mais progressif, et s'élevait jusqu'à 20 pour 100 pour les revenus les plus élevés. Dans le grand-duché de Bade et en Prusse, pendant les guerres contre Napoléon, un impôt progressif fut également perçu sur les profits et les revenus; il était de 1/2 p. 100 pour les fortunes les moins considérables, de 6 p. 100 pour les plus grandes. En 1812, on mit en Prusse une taxe de 3 p. 100 sur les capitaux, et une autre de 5 p. 100 sur les revenus de plus de 300 thalers provenant du travail.

C'est par une loi du 30 mai 1820 que fut introduit en Prusse un impôt des classes (*Classensteuer*). Toutefois, on laissa aux villes la liberté de payer, à la place de cet impôt, des taxes indirectes de mouture et d'abatage (*Mahl-und-Schlacht-Steuer*), auxquelles elles étaient déjà habituées. Cent trente-deux villes préférèrent ce dernier système; mais leur nombre a toujours été en diminuant depuis cette époque. Elles n'étaient plus que quatre-vingt-trois en 1849; il n'en reste aujourd'hui que soixante-seize.

L'impôt nouveau (*Classensteuer*) répartissait les contribuables en six classes qui furent réduites à quatre par une loi de l'année suivante. Ces quatre classes furent elles-mêmes subdivisées en douze catégories, excepté dans la Prusse rhénane où l'impôt fut perçu suivant une échelle de vingt degrés. La première classe comprenait les grands propriétaires fonciers, les grands industriels, négociants, banquiers, hauts fonctionnaires, divisés en trois catégories, payant, la première 144 thalers (1), la seconde 96 et la troisième 48. La seconde classe se composait des propriétaires fonciers moins riches, des marchands ou industriels qui, sans avoir une existence opulente, n'étaient cependant pas assujettis à se livrer à un autre travail que celui de surveillance ou de direction : trois catégories avec cotes de 24, 18 et 12 thalers. La troisième classe était formée des petits propriétaires ruraux, des fermiers, des artisans, des petits employés de l'État ou des communes, payant suivant des cotes de 8, 6 et 4 thalers. Dans la dernière classe étaient rangés les ouvriers, domestiques, journaliers : les deux premières catégories de cette classe payaient 3 et 2 thalers par ménage; une troisième et dernière catégorie ne payait qu'un demi-thaler par tête. Certaines exemptions de cet impôt furent spécifiées en faveur des officiers, de plusieurs fonctionnaires, du clergé, des instituteurs, des sages-femmes, etc.

On comprend qu'un grand nombre d'inconvénients durent résulter d'un pareil système. L'échelle était très-défectueuse : la première cote de 144 thalers était appliquée à des contribuables dont la richesse était fort inégale, et d'ailleurs, toutes les cotes de la première classe étaient proportionnellement très-inférieures à celles que devaient payer les contribuables des trois autres classes, de telle façon que cet impôt aurait pu, avec raison, être appelé un impôt progressif à rebours. D'un autre côté, il y avait entre les différentes cotes des distances trop considérables pour que l'impôt pût être équitablement gradué, et les fortunes intermédiaires, entre la cote de 144 thalers et celle de 96, se plaignaient d'être taxées trop haut si on les rangeait dans la première catégorie; elles l'étaient trop bas si on les plaçait dans la seconde. D'autres conséquences non moins regrettables résultaient de la coexistence et de la combinaison de cet impôt avec la *Mahl-und-Schlacht-*

(1) Voyez le numéro de la *Revue* du 5 août 1871.
(2) Paris, Guillaumin, 1856, in-8.

(1) Le thaler vaut 3 fr. 75 c.

Steuer ; tandis que l'impôt des classes ne produisait qu'une recette moyenne de 16 silbergroschen (2 fr. 05) par tête, les habitants des villes soumises à l'impôt de mouture et d'abatage payaient en moyenne 1 thaler 21 sgr. (6 fr. 38 c.). D'un autre côté, les plus fort imposés par la *Classensteuer* avaient ot intérêt à se retirer dans les villes où ils payaient non plus suivant leurs grands revenus, mais suivant leur consommation en pain et en viande ; ce qui les rapprochait de la moyenne. Les campagnes couraient, par conséquent, le danger de se voir abandonner par les plus riches familles.

A plusieurs reprises le gouvernement prussien essaya de corriger ces abus, et ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre si l'impôt véritablement proportionnel sur le revenu ne s'est pas établi dans le royaume avant 1851. La diète, moins libérale et moins éclairée que le roi ou ses ministres, repoussa avec obstination plusieurs projets de réforme ; celui de 1847 fut notamment rejetté après une longue discussion ; la diète hésita surtout devant la nécessité d'obliger les contribuables à déclarer eux-mêmes le chiffre de leurs revenus, et nous devons ajouter que ce système de déclaration exciterait encore aujourd'hui, en Prusse, une très-vive répugnance. Quoi qu'il en soit, le gouvernement ne se rebuta point. « Il serait difficile, dit le roi dans un message à la diète, de trouver un meilleur moyen que l'impôt sur le revenu pour faire contribuer les classes aisées et riches aux charges publiques dans une mesure proportionnelle à leurs fortunes, et pour alléger d'autant les charges des classes nécessiteuses. Nos fidèles États n'ayant pas adopté notre proposition, nous examinerons sérieusement si le but en question ne pourra pas être atteint par d'autres mesures. »

Un autre projet fut, en effet, présenté en 1849. Il s'agissait d'abolir l'impôt des classes et les taxes de mouture et d'abatage ; on les eût remplacés par un nouvel impôt des classes pour les revenus au-dessous de mille thalers et par un impôt proportionnel pour les revenus au-dessus de cette valeur. Le projet, accepté par la seconde chambre, fut repoussé par la première qui se refusa obstinément à la suppression des anciens impôts.

Enfin, fut présenté le projet de 1851, qui laissait subsister les taxes de mouture et d'abatage, et n'introduisait point le système des déclarations de revenu. Cette loi, votée par les deux chambres, est encore en vigueur aujourd'hui. Elle établit : 1° un nouvel impôt des classes pour ceux des habitants des communes non assujetties à la *Mahl-und-Schlacht-Steuer*, dont le revenu est inférieur à mille thalers ; 2° un impôt sur le revenu (*Einkommensteuer*), pour tous les habitants de la Prusse entière jouissant d'un revenu de plus de mille thalers.

La loi accorde plusieurs exemptions pour le nouvel impôt des classes : on ne le paye ni au-dessous de seize ans ni au-dessus de soixante. Les indigènes, les étrangers ne résidant pas en Prusse depuis plus d'un an, les décorés de la croix de fer, les vétérans des campagnes de 1806 à 1815, les soldats et officiers de l'armée, et de la *landwehr* pendant le temps de l'activité, en sont dispensés. Les contribuables soumis à cet impôt sont divisés en trois classes : 1° les journaliers, ouvriers, domestiques ; quatre catégories, payant 15 silbgr. (1 fr. 88 c.), 1 thaler, 2 thalers et 3 thalers ; 2° les agriculteurs, fermiers, artisans vivant d'un travail indépendant, et les personnes dont la position de fortune est assimilable à la leur : cinq catégories de 4, 5, 6, 8 et 10 thalers ; 3° tous les propriétaires, industriels ou négociants dont le revenu est inférieur à mille thalers : quatre catégories avec cotes de 12, 16, 20 et 24 thalers. L'impôt se perçoit par ménage et non par tête.

Pour l'impôt du revenu proprement dit (*Einkommensteuer*), les seules exemptions sont celles de la famille royale et des deux maisons d'Hohenzollern. On comprend dans l'estimation du revenu non-seulement tout ce que le contribuable tire d'un titre de rente ou d'une créance mobilière quelconque, mais aussi d'une industrie, d'un travail, et enfin, d'une propriété foncière, bien qu'il existe en même temps un impôt foncier et un impôt des patentes (*Gewerbsteuer*). Les contribuables sont divisés en trente catégories, soumises chacune à une taxe particulière ; en voici le tableau avec le nombre des contribuables pour l'année 1853 :

CLASSE.	TAXE annuelle.	REVENU DES CONTRIBUABLES.			NOMBRE des contribuables.
1	30 th.	1000	à	1200	14428
2	36	1200		1400	7355
3	42	1400		1600	4721
4	48	1600		2000	5499
5	60	2000		2400	3556
6	72	2400		2800	2214
7	83	2800		3200	1469
8	96	3200		3600	1176
9	108	3600		4000	640
10	120	4000		4800	917
11	144	4800		6000	795
12	180	6000		7200	514
13	216	7200		9000	421
14	288	9600		12000	258
15	360	12000		16000	186
16	480	16000		20000	98
17	600	20000		24000	56
18	720	24000		32000	42
19	960	32000		40000	17
20	1200	40000		52000	16
21	1560	52000		64000	11
22	1920	64000		80000	5
23	2400	80000		100000	3
24	3000	100000		120000	3
25	3600	120000		140000	2
26	4200	140000		160000	3
27	4800	160000		180000	0
28	5400	180000		200000	0
29	6000	200000		240000	1
30	7200	240000		et au-dessus.	1
		TOTAL.....			44407

Le produit des deux nouveaux impôts a dépassé toutes les prévisions. Le projet de loi de 1851 n'avait évalué le nombre des contribuables pour l'*Einkommensteuer* qu'à 27400, et le produit de l'impôt 1 767832 thalers. Or, dès la première année, en 1852, l'on comptait 43391 contribuables, payant 2078484 thalers. Depuis cette époque, le nombre des cotes et le produit des impôts se sont considérablement accrus ; on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur le tableau suivant, où se trouvent indiqués en même temps les résultats de l'impôt des classes et des taxes de mouture et d'abatage qui, nous l'avons dit, lui sont substituées dans un certain nombre de villes.

Année 1852.

Impôt des classes.	Nombre des cotes.	Montant de l'impôt.
Cotes de 1/2 thaler.....	3 471 458	1 737 229
Cotes de 1 à 24 thalers.....	1 543 602	6,001 363
Total de l'impôt des classes.	5 010 060	7 798 592
Impôt sur le revenu.....	43 489	2 520 540
Impôt d'abatage et de mouture (nombre des contribuables)..	671 400	2 552 275
Totaux pour 1852.....	5 735 949	12 871 407

Digitized by Google

Année 1867.

Impôt des classes.	Nombre des cotes.	Montant de l'impôt.
Cotes de 1/2 thaler.....	4 006 438	2 003 219
Cotes de 1 à 24 thaler.....	1 944 949	7 878 377
Total de l'impôt des classes.	5 951 387	9 881 496
Impôt sur le revenu	72 803	4 578 636
Impôt d'abatage et de mouture.	976 130	3 638 782
Totaux pour 1867.....	6 991 710	18 098 914

En 1870, le produit de ces impôts s'est élevé à 18 250 000 thalers.

Ce que l'on reproche le plus souvent au système de taxation que nous venons d'exposer, c'est sa complication et surtout le tort de laisser subsister, par un respect exagéré d'habitudes antérieurement contractées, les impôts d'abatage et de mouture, relativement fort onéreux pour les classes pauvres des villes. Il se produit aussi des protestations fréquentes contre la double contribution que paraissent supporter, à cause de l'impôt foncier et de la *Gewerbsteuer*, la propriété immobilière et l'industrie. Dans la dernière session de la législature, le gouvernement a proposé quelques modifications à la loi de 1851 : il s'agit de supprimer l'impôt d'abatage et de mouture ainsi que la dernière catégorie de la *Classensteuer*, d'élever le maximum de l'*Einkommensteuer* et d'augmenter le nombre des degrés intermédiaires de l'échelle des cotes, de manière à rendre plus exacte la proportionnalité de l'impôt avec le revenu.

La plupart des autres États de l'Allemagne sont entrés depuis longtemps dans la même voie que la Prusse. Dès l'année 1821, l'*Einkommensteuer* était établie en Saxe-Weimar. Cet impôt s'appliquait aux propriétés immobilières sans déduction des autres charges qu'elles supportaient déjà ; aux pensions au-dessus de 50 thalers ; aux dîmes, déduction faite des frais de leur perception ; aux bénéfices du commerçant et de l'industriel ; à tous les revenus tirés des capitaux, avec présomption légale d'un intérêt de 3 pour 100, mais en réservant toutefois au contribuable le droit de prouver que cet intérêt est moindre ; aux bénéfices du fermier, évalués à un tiers du bail, pourvu qu'ils dépassent 50 thalers. Cet impôt a été successivement modifié par des lois de 1823, 1824, 1827, 1836, 1840 et 1851. D'après la dernière de ces lois, toute personne capable de travailler, âgée de dix-huit à soixante ans, sans distinction de sexe, est légalement présumée de procurer un revenu ou un gain d'au moins 15 thalers par an et est imposée en conséquence ; l'impôt sur le revenu devient de cette manière une sorte d'impôt de capitation. D'un autre côté, les dépôts des caisses d'épargne inférieurs à 100 thalers sont exemptés de tout impôt. Les compagnies de chemins de fer, qui sont soumises à un impôt spécial, ne payent pas non plus l'impôt sur le revenu. Sont également exemptés les biens des églises et des écoles, les fondations de bienfaisance, et aussi les étudiants pour les profits de leurs travaux. De 1848 à 1851, le produit moyen de cet impôt fut de 187 853 thalers. La taxe ayant été portée à 12 d. par thaler (3 1/3 p. 100), le montant de l'impôt s'est élevé en 1854, 1855 et 1856 à environ 318 570 thalers. L'abaissement de la taxe à 8 d. (2 2/3 p. 100) le fit retomber, de 1866 à 1868, à 265 500 thalers. En 1865, le nombre des contribuables était de 121 283 et le revenu imposable de 12 312 771 thalers. Dans l'exercice 1869-70, l'*Einkommensteuer* est portée au budget de Saxe-Weimar pour une somme de 445 490 thalers. Si l'on songe que le pays n'a qu'une population de 280 000 âmes, on considérera ce produit comme énorme. Un impôt semblable établi en France devrait, dans les mêmes conditions, rapporter plus de 250 millions.

La Bavière a institué en 1848 deux impôts nouveaux : l'un sur les rentes et les revenus des valeurs mobilières, l'autre sur le revenu en général. La plupart des économistes français ont pris la première de ces contributions pour un impôt sur le capital ; ils ont été sans doute induits en erreur par l'expression allemande *Kapitalrentensteuer ;* mais ce mot, au lieu de signifier impôt sur le capital, doit se traduire par impôt sur les revenus du capital, ce qui est bien différent. Toute valeur mobilière produisant un revenu payé par l'État ou des particuliers, qu'elle soit instituée en Bavière ou ailleurs, est soumise à cet impôt, pourvu qu'elle ne soit pas déjà taxée à l'étranger. Il est fait déduction de l'intérêt des dettes des contribuables. La convention par laquelle le débiteur serait chargé de la taxe est frappée de nullité. Il y a exemption pour les créances de l'État, des établissements religieux, de bienfaisance ou d'instruction publique. Les contribuables dont la totalité du revenu net n'excède pas 200 florins sont exempts de cette taxe, si toutefois le revenu qu'ils tirent de leurs valeurs mobilières n'atteint pas 20 florins ; si leur revenu mobilier est supérieur à 20 florins, mais inférieur à 100, ils ne payent que la moitié de la taxe. L'impôt, qui était de 2 kreutzers, un peu plus de 7 centimes, par florin (2 fr. 15), rapporta la première année de son établissement 498 434 florins. Il s'éleva en 1868-69 à 692 800 florins.

Le second impôt (*Einkommensteuer*), qui était progressif, taxait tous les célibataires ayant un revenu supérieur à 250 florins, les ménages de moins de quatre enfants dont le revenu dépassait 400 florins, et les ménages de quatre enfants et plus jouissent d'au moins 500 florins de revenu. La progression variait de 2/10 pour 100 à 2 pour 100. Le produit fut de 486 912 florins. Cet impôt souleva tant d'objections qu'il dut être modifié l'année suivante ; on se plaignait surtout de la double taxation qui résultait pour certains contribuables de la réunion de l'*Einkommensteuer* avec d'autres impôts, tels que l'impôt foncier, la *Gewerbsteuer* ou la *Kapitalrentensteuer*. Pour faire disparaître cette injustice, les Chambres bavaroises substituèrent, en 1856, à l'impôt sur le revenu en général un impôt exclusivement prélevé sur les revenus qui échappaient aux autres impôts, à savoir sur les salaires, certains bénéfices professionnels qui ne sont pas soumis à la taxe industrielle, enfin aux traitements, pensions, rentes viagères, etc. Sur les salaires, l'impôt est égal à celui d'une journée de travail. Sur les traitements et rentes viagères, l'impôt est progressif : de 1/3 pour 100 sur les 600 premiers florins ; de 2/3 pour 100 sur les 300 florins suivants, et de 1 pour 100 sur l'excédant. Cet impôt a rapporté, pour l'année 1868-69, une somme de 344 000 florins.

Les villes libres d'Allemagne avaient aussi établi des taxes le plus souvent progressives sur le revenu. Nous citerons, par exemple, le *Brandsteuer* de Hambourg (taxe de l'incendie), ainsi nommée en souvenir d'un événement dont elle avait été primitivement destinée à réparer les désastres, et qui frappait proportionnellement les fortunes au-dessous de 50 000 mercs (76 500 fr.), progressivement celles qui dépassaient ce chiffre. Les taxes de Lubeck et de Francfort sont progressives. Brême a à la fois un impôt progressif sur le capital levé dans les circonstances extraordinaires, et un impôt progressif sur le re-

Digitized by Google

venu qui fait partie des ressources habituelles de la ville.

Nous avons déjà dit que, dans le grand-duché de Bade, des taxes générales avaient été, de 1808 à 1813, mises sur les capitaux et les revenus. En 1848, un impôt sur le capital (*Kapitalsteuer*) y fut rétabli sur le pied de 1 pour 1000. Il rapportait, en 1850, 192027 florins payés par 39432 contribuables.

Une loi du 29 juin 1821 avait introduit dans le royaume de Wurtemberg une taxe sur le capital, sans aucun égard au revenu qu'on en tirait ni aux dettes du contribuable. Il y avait toutefois exemption pour les caisses d'épargne et les veuves, orphelins et infirmes ne possédant pas plus de 3000 florins de capital. La taxe était primitivement de 20 kreutzers (71 cent. 1/2) pour 100 florins (215 fr.) de capital. Réduite de moitié en 1830, relevée à 12 kreutzers de 1833 à 1836, ramenée à 6 kreutzers de 1836 à 1849, elle fut enfin portée à 15 kreutzers par la loi du 21 juillet 1849. En supposant que les capitaux produisissent en moyenne un intérêt de 5 pour 100, l'impôt de 15 kreutzers par 100 florins de capital revient à peu près à une taxe de 5 pour 100 sur le revenu.

Enfin il existe encore des impôts sur le revenu établis dans le grand duché de Hesse-Darmstadt par la loi du 12 août 1840 et dans le royaume de Hanovre par la loi du 31 octobre 1853. Ce qu'il importe de faire observer, c'est que, dans ces deux pays, comme en Bavière, l'*Einkommensteuer* atteint exclusivement les revenus qui sont exempts de l'impôt foncier ou des taxes industrielles.

Pour compléter cette revue rapide des impôts sur le revenu en Allemagne, nous ne pouvons nous empêcher de dire quelques mots de l'Autriche, d'autant plus que les impôts de ce genre qui y sont encore en vigueur aujourd'hui y ont été introduits à une époque où cet État était l'un des principaux membres de la confédération germanique et suivait le même courant politique que la plupart des États de l'Allemagne (1).

La législation autrichienne, comme celle de Hesse-Darmstadt, de Hanovre et de Bavière, a voulu éviter de taxer doublement les revenus déjà soumis à d'autres impôts.

La loi de 1849, qui constituait l'impôt sur le revenu, assujettit les revenus fonciers à un supplément seulement égal au tiers de ce qu'ils payaient déjà auparavant. De plus, le propriétaire de terres ou de maisons grevées de dettes hypothécaires avait le droit de retenir 5 pour 100 sur les intérêts qu'il avait à payer. Quant aux revenus non fonciers, ils étaient divisés en trois catégories : 1° les revenus industriels, imposés à 5 pour 100 ; — 2° les pensions, profits non industriels, traitements, bénéfices des fermiers, produits des forges et mines, profits des professions libérales (médecins, artistes, hommes de lettres, fonctionnaires publics) ; sur les revenus de cette classe, la taxe s'élevait progressivement de 1 à 10 pour 100 du revenu ; le minimum imposable est de 600 florins. Les revenus atteints en même temps par l'impôt des patentes ou des mines, obtiennent des déductions proportionnées à ce qu'ils payent déjà. — 3° Les intérêts et rentes ne provenant pas du travail, y compris les rentes de l'État. Cette classe de revenus payait un impôt de 5 pour 100. En 1859, à la suite de la guerre d'Italie, ces différentes taxes furent augmentées d'un cinquième. Elles ont rapporté, en 1869, 13 869 893 florins.

Un des arguments les plus sérieux sur lesquels s'appuient, en France, les adversaires de l'impôt sur le revenu est la difficulté de le percevoir. Si l'État, disent-ils, en fait lui-même la répartition, l'impôt devient vexatoire, arbitraire : il exige des procédés d'inquisition. Si, au contraire, on s'en rapporte comme en Angleterre ou en Amérique, à la déclaration des contribuables, l'impôt devient l'occasion d'une multitude de fraudes et de dissimulations, qui tendent à en affranchir les citoyens les moins honnêtes au détriment des plus scrupuleux, empêchent toute distribution véritablement équitable des charges publiques, et contribuent en outre à augmenter la démoralisation. Nous devons par conséquent diriger tout spécialement notre attention vers les moyens que l'Allemagne emploie pour procéder au recouvrement de cet impôt, et pour remédier autant que possible aux abus que nous venons de signaler.

La Prusse a complétement repoussé le système de la déclaration faite par le contribuable lui-même. Le classement de l'impôt est confié dans chaque cercle à une commission d'examen élue par l'assemblée du cercle ou par les conseils municipaux des grandes villes ; elle est composée, pour un tiers, de membres de ces assemblées, et pour les deux autres tiers, de contribuables sujets à l'*Einkommensteuer*. Le président est le *Landrath* ou un commissaire nommé par l'administration de la régence ; c'est lui qui est chargé de dresser la liste des contribuables, de désigner dans quelle catégorie chacun d'eux doit être rangé, de prendre des informations sur leur situation de fortune, en un mot de réunir tous les renseignements qui peuvent servir à éclairer la commission. Les autorités municipales sont tenues de lui prêter leur concours, de répondre à toutes ses questions et de le seconder dans ses recherches. Lorsque son travail est terminé, il le soumet à la commission. Celle dernière ne peut se livrer à aucune enquête vexatoire sur la fortune et peut seulement prendre connaissance des actes publics qui s'y rapportent et des inscriptions hypothécaires. La décision est communiquée au contribuable pour un avis cacheté ; celui-ci a six semaines

(1) L'impôt sur le revenu a été établi en 1849 dans le grand-duché de Luxembourg. Dans l'exposé des motifs joint au projet de loi, nous relevons les considérations suivantes :

» Le gouvernement est persuadé que toute personne qui voudra comparer l'impôt nouveau avec la législature actuelle, trouvera qu'il n'est aucun inconvénient dans la loi nouvelle, qui ne se rencontre à un plus haut degré dans la législation actuelle...

» Le gouvernement ne s'arrêtera pas devant les difficultés que l'introduction de bases nouvelles pourra rencontrer, et laissera à un avenir prochain le soin de les apprécier et de les juger...

» Le gouvernement admet que tout habitant qui n'est pas indigent doit à l'État un impôt pour la protection que celui ci lui accorde, soit pour le maintien de son travail, soit pour la conservation de ce qu'il possède. Ces principes, qui sont les plus justes, ne peuvent pas être observés dans tous les impôts ; *les impôts indirects n'en tiennent pas compte*. S'il est vrai qu'il est des impôts indirects qui atteignent plus le riche que le pauvre, il en est d'autres qui atteignent le pauvre plus que le riche... »

D'après la loi nouvelle, la contribution mobilière était fixée à 2 pour 100 du revenu, bénéfices et gains présumés, et à 1 p. 100 des traitement, pensions ou autres émoluments, payés par l'État, les communes, les établissements publics ou particuliers. Dans chaque commune, un conseil d'experts répartiteurs déterminait les bénéfices, les revenus et gains présumés de chaque contribuable. Ces experts étaient nommés par l'administrateur général des finances du grand-duché sur des listes doubles de candidats, présentées par les conseils communaux.

On peut considérer l'expérience faite dans le Luxembourg comme très-favorable à l'impôt sur le revenu. En 1850, 83 communes sur 112, émirent le vœu que la loi nouvelle fût maintenue sans modification. Les 29 autres, tout en demandant quelques changements de détail, approuvèrent le principe de l'impôt. La première répartition, qui est nécessairement la plus difficile, ne provoqua dans tout le grand-duché, de la part des contribuables, que quarante-deux réclamations.

Digitized by Google

pour produire ses réclamations devant la commission et lui fournir la preuve que son revenu a été estimé au-dessus de sa valeur ; il a six autres semaines pour appeler de la nouvelle décision de la commission du cercle à la commission de la régence.

Cette commission supérieure est formée de membres élus par la diète provinciale, pris pour un tiers dans le sein de la diète elle-même, et pour le reste parmi les contribuables de la régence. La ville de Berlin forme à elle seule une circonscription de régence. En cas d'appel, la commission a le droit de faire une enquête minutieuse ; elle peut entendre des témoins, soumettre le réclamant à un interrogatoire, lui déférer le serment, exiger la communication de ses baux, contrats, livres de commerce. Le contribuable qui ne répugne pas à initier d'autres personnes à tous les détails de sa fortune peut se faire représenter par deux experts. Les décisions de la commission de régence sont sans appel. Dans le cas où le contribuable serait convaincu d'avoir fait, à la suite d'une réclamation, une déclaration fausse, il devient passible d'une amende du double de la somme dont l'État pouvait être frustré. Les membres des diverses commissions s'engagent par un serment ou par une promesse solennelle à observer le secret relativement aux résultats des recherches et des enquêtes auxquelles ils sont obligés de se livrer. La commission de régence a en outre un droit de contrôle sur toutes les opérations des commissions de cercle ; elle leur soumet des observations dont elles doivent tenir compte pour leur travail de l'année suivante.

Telle est la procédure dont on se montre en Prusse généralement satisfait. Les commissions de cercle se plaignent seulement de ce qu'il se produit chaque année un grand nombre de réclamations sans importance réelle qui viennent augmenter inutilement leur besogne. Nous voyons, d'après les derniers projets de loi, que le gouvernement se préoccupe d'en diminuer le nombre en les rendant plus difficiles et en les entourant de quelques formalités nouvelles. Quant au système de la déclaration simple, on ne paraît guère songer à l'introduire en Prusse, et toutes les fois qu'il a été proposé aux Chambres, il a été accueilli avec la plus vive opposition.

En Saxe-Weimar, nous avons à signaler la coexistence des deux systèmes. On a recours à l'estimation administrative pour la catégorie des revenus commerciaux et industriels, des fermages, des revenus provenant de services privés, des revenus fonciers. La taxe afférente à ces revenus est fixée par voie de répartition, le gouvernement assignant à chaque commune le contingent qu'elle doit fournir ; c'est un usage fort défectueux pour les revenus industriels, commerciaux ou professionnels qui n'ont évidemment point de fixité relativement au sol. Le système de la déclaration est au contraire en vigueur pour les revenus provenant de pensions, des redevances seigneuriales, des baux emphytéotiques, des rentes viagères, des intérêts de valeurs mobilières, dividendes, etc. L'impôt, sur cette catégorie, est assis, non par répartition, mais par quotité, c'est-à-dire qu'aucun contingent fixe n'est assigné aux communes, et que l'impôt est demandé à chaque contribuable en proportion de son revenu. Les déclarations ont lieu par billets cachetés. Quand la sincérité en est contestée, l'administration et une commission financière locale peuvent se livrer à une enquête et déférer le serment au déclarant. L'amende est du quadruple de la somme dissimulée, et une part en revient aux percepteurs qui ont signalé la fraude.

En Autriche, c'est le système de la déclaration qui est seul mis en pratique pour les diverses catégories de l'*Einkommensteuer*. En cas de doute sur l'exactitude de leurs déclarations, les contribuables peuvent être interrogés et tenus de présenter leurs livres de commerce, actes, etc. En cas de dissimulation, la taxe est triplée.

Dans le Wurtemberg, l'amende pour la fausse déclaration s'élève jusqu'à quinze fois le montant de la somme due au Trésor.

En Bavière, la déclaration des revenus se fait presque sans contrôle et semble abandonnée à la loyauté des contribuables. A Brême, si nous en croyons M. de Parieu, « une partie de l'impôt sur le revenu est versée, par les contribuables, sans compte préalable, dans une caisse fermée à presque tout contrôle. C'est à peu près l'impôt volontaire ». La même chose avait lieu autrefois à Hambourg, au grand étonnement de madame de Staël : « Il y a, dit-elle, tant de moralité parmi les habitants de Hambourg, que pendant longtemps on a payé les impôts dans une espèce de tronc, sans que jamais personne surveillât ce qu'on y portait : ces impôts doivent être proportionnés à la fortune de chacun, et, calcul fait, ils ont toujours été scrupuleusement acquittés. Ne croit-on pas raconter un trait de l'âge d'or, si toutefois, dans l'âge d'or, il y avait des richesses privées et des impôts publics? On ne saurait assez admirer combien, sous le rapport de l'enseignement comme sous celui de l'administration, la bonne foi rend tout facile. On devrait bien lui accorder tous les honneurs qu'obtient l'habileté; car, en résultat, elle s'entend mieux même aux affaires de ce monde (1). »

Il faut bien reconnaître, malheureusement, que cela ne se passe pas en tous lieux et en tout temps de la même manière. La plupart des pays qui ont adopté le système des déclarations ont du moins jugé nécessaire, comme l'Angleterre et l'Amérique, de le soumettre au contrôle de la publicité. En Autriche, on se plaint d'être trop souvent obligé de recourir aux enquêtes; c'est ce que l'on peut conclure de ce passage d'un document officiel cité par M. de Parieu : « Les réclamations contre l'injuste assiette de l'*Einkommensteuer* sont, dans la pratique, plus communes qu'elles n'étaient pour l'*Erwerbsteuer;* car on manque, pour rectifier et contrôler les déclarations, de bases fixes; et par suite, la fixation de l'impôt dépend de l'appréciation subjective des fonctionnaires chargés de son assiette. La disposition d'après laquelle les professions soumises à la dernière classe de l'*Erwerbsteuer* sont affranchies de l'*Einkommensteuer*, ouvre une large porte à l'arbitraire, comme on l'avait déjà remarqué pour l'*Erwerbsteuer*. Enfin l'assiette de l'impôt, à recommencer tous les ans, avec une grande perte de temps et de force, ainsi que l'immixtion vexatoire et inévitable des fonctionnaires dans les circonstances domestiques de la vie des contribuables, sont un mal qui a déjà occasionné différentes difficultés à l'administration depuis l'établissement de cette taxe (2). » On doit admettre enfin que, même à Brême, l'on trichait un peu, puisqu'en 1853, on jugea bon d'établir que désormais les contributions au-dessous de 500 thalers, au lieu d'être versées secrètement

(1) *De l'Allemagne*, 1re partie, ch. XIX.
(2) *Traité des impôts*, 2e édition, t. I, p. 458.

Digitized by Google

et sous seule foi du serment, dans le coffre public, seraient payées à découvert, et qu'à partir de cette époque, l'impôt sur le revenu a produit annuellement environ 15 millions de thalers de plus.

Quoi qu'il en soit, l'Allemagne peut être considérée comme le pays du monde où les impôts sur le revenu se supportent le mieux et s'acquittent généralement avec le plus de probité. A cet égard, ce pays est en opposition complète avec l'Italie, où nous voyons « le revenu avoué diminuer d'année en année, quand cependant il est certain que le commerce et l'industrie augmentent », et où les contribuables ont « recours à toutes les fraudes possibles pour se soustraire à la légitime enquête du fisc » (1). Quant à la France, nous pensons que rien n'autorise à préjuger, avant d'avoir fait une expérience sérieuse, les résultats que cet impôt y produirait. Nous ne nous dissimulons aucune des difficultés de son établissement; nous sommes loin surtout de partager l'illusion de ceux qui voudraient l'ériger de prime abord en impôt unique. Nos charges publiques sont devenues tellement exorbitantes que, payées d'un seul coup et directement, elles paraîtraient peut-être intolérables. Et d'ailleurs, oserait-on chez nous, comme on l'a fait dans la plupart des États de l'Allemagne, étendre l'impôt jusqu'aux salaires les plus minimes? L'ouvrier français, si étranger aux notions économiques, si défiant envers tous les pouvoirs, ne sera pas amené sans transition et sans ménagements, à prélever sur ce qu'il gagne une somme assez considérable, en payement des services que, sans s'en rendre compte, il reçoit de l'État. On voudra probablement affranchir les petites bourses qui sont cependant les plus nombreuses, et l'on persistera à demander au système des contributions indirectes une compensation. Ne voyons donc dans l'impôt sur le revenu que ce qu'il faut y chercher dans les circonstances actuelles : un expédient à côté d'autres expédients. Il aurait aussi le mérite de s'appliquer à des sources de richesse qui échappent à toutes les taxes actuellement existantes, et ce serait par là une institution de stricte justice et de réparation. Mais nous le recommandons surtout parce qu'il nous permettra sans doute de ne pas diminuer la production par des taxes ruineuses sur les matières premières, et de ne pas offrir à la fraude une prime énorme par des taxes disproportionnées sur certains produits de l'industrie.

(1) *Le Finanze*. Florence, 10 décembre 1870

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des sciences morales et politiques

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1871

La philosophie analytique. — Tel est le titre d'un ouvrage offert à l'Académie par M. H. de la Perche, ingénieur des ponts et chaussées. C'est, dit M. *Nourrisson*, une étude des plus originales et l'œuvre d'un penseur. Point de citations, pas un emprunt. L'auteur procède avec la méthode d'un algébriste. Voilà donc les mathématiques qui revendiquent un rôle important dans la métaphysique : je puis bien me risquer à dire que nos philosophes les ont un peu négligées. En les cultivant davantage, on obtiendrait aujourd'hui des résultats surprenants. Le plus étonnant serait la réduction à l'absurde des doctrines matérialistes, témoin M. de la Perche, qui voit sous son algèbre la matière se réduire à néant et se transformer en un pur système de concepts. Cela n'étonnera toutefois que ceux dont l'intelligence ne s'est pas familiarisée avec les spéculations de la philosophie mathématique.

L'enseignement géographique en Allemagne. — Les belles publications géographiques de Vienne, Berlin et Gotha, ne sont guère connues en France ; mais, au moins, le sont-elles plus que la cartographie des écoles allemandes (*Handatlas von Sidow*, Gotha. — *Karte von Kellner*, Weimar), dont M. *Levasseur* met plusieurs échantillons sous les yeux de l'Académie. Quelle différence avec nos cartes murales ! A première vue, l'enfant peut s'y rendre un compte exact des accidents de terrain et des détails si importants de l'orographie. Pour obtenir ce résultat, les Allemands ont imaginé de façonner un modèle d'argile où sont accusés les reliefs, et d'en prendre l'image à l'aide de la photographie. Le dessin ainsi obtenu fait saillir avec une extrême vigueur tous les accidents topographiques. Un coloriage accentué, mais fort peu compliqué, contribue encore à la netteté de l'impression produite.

Les jésuites et l'Université. — Ce titre me semble convenir au dernier fragment de la lecture de M. *Perrens*. L'étude est un peu écourtée par le cadre dans lequel l'auteur a dû la renfermer, et je crois qu'il n'en a pas abordé les points essentiels. Il ne voit dans la lutte engagée entre les jésuites et l'Université qu'un conflit des ultramontains et des gallicans; mais, après avoir démontré que la France était attachée à la charte gallicane, il se trouve hors d'état d'expliquer le triomphe définitif des jésuites autrement que par des accusations bonnes tout au plus à passionner le vulgaire. Avec un peu plus d'impartialité, il aurait pu constater que l'Université s'écroulait d'elle-même, et que la renaissance des lettres et des arts avait porté un coup décisif à cet édifice vermoulu. L'ancienne Université s'était perdue par son esprit de routine, par son obstination à rejeter les théories nouvelles, par sa prétention d'interdire tout autre enseignement que le sien.

L'instruction publique en Angleterre. — Nous avions pu nous former, dans les coulisses du monde politique, un *prospect*, qu'on me passe le néologisme, de la nouvelle loi sur l'instruction publique et obligatoire. A la veille du dépôt de ce projet de loi sur le bureau de l'Assemblée nationale, M. *Mignet*, secrétaire perpétuel, croit devoir lire un rapport adressé à l'Académie sur l'instruction publique et obligatoire en Angleterre. Ce rapport est de M. *Chadwick*. Comme dans notre projet de loi, l'Angleterre s'en réfère à l'autorité locale pour la surveillance et la mise en pratique de l'enseignement primaire, mais il paraît qu'elle rencontre des difficultés encore plus grandes que chez nous. M. Chadwick conclut à la nécessité d'établir des écoles indépendantes des influences locales. Cela revient à l'organisation de notre enseignement en lycées et en collèges, avec cette différence que l'on y pratiquerait la gymnastique et surtout les exercices militaires. Un caporal instructeur d'écoliers anglais disait à notre auteur : « Leurs professeurs cherchent à leur faire entrer la discipline par les oreilles, moi je la fais pénétrer dans leurs muscles. »

Académie des inscriptions et belles-lettres

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1871

Une traduction française du Talmud, la seule qui ait encore été publiée dans notre langue, est offerte à l'Académie par son auteur, M. *Moïse Schwab*. C'est un fort volume in-4°, sorti

Digitized by Google

des presses de l'imprimerie nationale, sous le titre de *Traité des Berakhoth*.

Depuis que la *Revue* a inauguré ce *Bulletin des Sociétés savantes*, j'ai déjà eu l'occasion de signaler combien de graves et capitales questions se débattent sous des titres en apparence insignifiants ou bizarres. L'une des gloires de la littérature contemporaine sera d'avoir restauré les traditions qui sont en quelque sorte la base de nos croyances. Quel sujet plus digne d'intérêt que la recherche historique des évolutions de l'esprit humain dans sa transition du paganisme au christianisme, et combien, il y a vingt ans, ce point était mal éclairci ! M. Alfred Maury a essayé de démontrer que l'antiquité grecque renfermait tous les éléments d'où devait sortir le christianisme, mais le païen ne voyait l'humanité qu'en lui-même et ne se voyait pas dans l'humanité. Le τρόπος ἀναγωγῆς était le couronnement de son édifice moral. Entre Cicéron et Sénèque le philosophe, il y a un abîme qu'aucune thèse n'avait pu combler. La vulgarisation du Talmud nous fait toucher les symptômes d'une évolution incontestable dans la philosophie judaïque. Le christianisme ne serait-il pas issu de cette gestation ?

Ceux de nos lecteurs que la question intéresse nous sauront gré de leur signaler un ouvrage qui soulève déjà bien des voiles : c'est le *Philon d'Alexandrie* de M. *F. Delaunay* (Paris, in-12 ; librairie Didier). Le juif Philon, d'où les philosophes alexandrins firent sortir cette doctrine néo-platonicienne qui chercha à noyer le christianisme et se noya elle-même sous les hypostases de Plotin, Philon, dis-je, est contemporain du Christ. S'il ne fut pas le premier professeur de philosophie de Sénèque, au moins est-il incontestable qu'il le pénétra directement ou indirectement de sa doctrine. Son influence sur la transformation du paganisme est incontestable, elle ne l'est pas moins en ce qui concerne les premiers et si caractéristiques errements du christianisme. La doctrine du Verbe, celles de la grâce, de la solidarité humaine, de la vie contemplative des premiers ascètes et des premiers solitaires, se retrouvent dans l'œuvre de Philon. Et, comme notre bon Lafontaine, je m'en irai répétant : Avez-vous lu les Berakhoth ? avez-vous lu Philon ?

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE

Ont été élus membres de l'Académie :

En remplacement de M. Caussin de Perceval, M. Joseph Derenbourg, hébraïsant, au second tour de scrutin, contre MM. le marquis Hervey de Saint-Denys, sinologue, Pavet de Courteille, professeur de turc au Collége de France, et Jules Girard, maître de conférences à l'École normale.

En remplacement de M. Huillard-Bréholles, M. Maximin Deloche, auteur de recherches sur la géographie et la numismatique du Limousin pendant la période mérovingienne, au second tour de scrutin, contre MM. Jules Quicherat, directeur de l'École des Chartes, et François Lenormant, sous-bibliothécaire à l'Institut.

A été élu presque à l'unanimité, au premier tour, comme académicien libre en remplacement de M. Ch. Texier, M. Jules Labarte, archéologue, auteur d'une *Histoire des arts industriels* au moyen âge.

Société de géographie

Demain samedi, à sept heures du soir, dans la salle de la Société d'encouragement, rue de l'Abbaye, 17, aura lieu une assemblée générale de la Société de géographie, sous la présidence de M. *de Chasseloup-Laubat*.

Ordre du jour : Rapport annuel sur les travaux de la Société et les progrès des sciences géographiques pendant les années 1870-1871, par M. Charles *Maunoir*, secrétaire général de la Commission centrale.

M. Jules Duval et la géographie économique, par M. Émile *Levasseur*, de l'Institut.

Guillaume Lejean et ses voyages, par M. Richard *Cortambert*.

Madagascar : une exploration de Tullear à Saloubé sur la côte ouest, au pays des Antanosses émigrés, par M. Alfred *Grandidier*.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1871

Explorations scientifiques pour 1872. — En annonçant que le capitaine Mark se met à la disposition de la Société de géographie pour des explorations ou tout au moins des observations annuelles au pôle Nord, M. *Malte-Brun* ajoute qu'il a la satisfaction d'annoncer que le gouvernement autrichien prépare actuellement une exploration très-importante et purement scientifique dans les régions arctiques.

Nous savons, d'autre part, qu'un commencement du présent mois, le steamer *Hasler*, construit spécialement pour le service des explorations, a dû partir de Charlestown pour revenir à San Francisco. Dans son voyage de circumnavigation autour des deux Amériques, il doit rechercher l'origine du *Gulf-stream*, reconnaître les courants de tout genre de l'Atlantique et du Pacifique, sonder les différentes profondeurs océaniennes, et étudier enfin les courants du Nord dans les eaux arctiques.

Développement de l'enseignement géographique. — La commission nommée à cet effet par la Société vient de conclure un traité pour l'extension du format et de la publicité de ses *Bulletins ;* la circulaire qu'elle se proposait d'adresser à tous les intéressés sera imprimée prochainement et distribuée à un très-grand nombre d'exemplaires.

L'Eldorado. — Une lecture de M. l'*abbé Durand* nous a transporté successivement sur les rives de l'Amazone et de son affluent le Rio-Negro. Aujourd'hui, elle nous fait remonter un autre affluent du roi des fleuves, le Rio-Bianco, et nous conduit sur le territoire où les rêveurs du siècle précédent avaient supposé l'existence d'un paradis terrestre. C'était là que les pierres étaient d'or pur et que le sable s'émaillait de diamants. Les Espagnols donnèrent dans ces rêveries, et, ce qu'il y eut de plus extraordinaire, tentèrent en 1775 une expédition dans ces régions que les Portugais avaient complétement explorées cinq ans auparavant. Mal leur en prit ; accueillis à coups de fusil par les indigènes, ils eurent ensuite à lutter contre les Portugais qui les forcèrent à quitter la place :

Puis, croyez aux discours de ces vieux géographes !

Les Indiens de l'Amazone. — D'après M. l'abbé Durand, ces régions sont la source des populations indigènes qui se sont répandues plus tard dans toute la vallée de l'Amazone. Leurs usages et leurs mœurs rappellent en beaucoup de points ceux des peuplades islamiques de la Malaisie ; elles pratiquent la circoncision, boivent une liqueur spiritueuse qu'elles appellent du même nom que les Malais, et présentent encore d'autres analogies non moins caractéristiques. Par quel chemin sont-elles venues là ? On sait que d'immenses courants sillonnent le Pacifique dans la direction de l'ouest à l'est ; peut-être auront-ils entraîné quelques barques malaisiennes dans une pérégrination dont les périls et la longueur épouvantent l'imagination.

La terre employée comme nourriture. — Une discussion s'élève dans la Société à propos d'un passage de la précédente lecture. Il y est dit que les Indiens de l'Amazone, pour se soustraire à la tyrannie des Portugais, se suicidaient en mangeant de la terre. Quelques membres croient que la terre peut rou-

Digitized by Google

fermer des éléments nutritifs. M. Delesse admet ce fait pour les terres siliceuses, produites par les sécrétions des infusoires, et contenant encore des myriades d'animalcules vivants. D'autre part, il est établi que dans tous les pays du globe les hommes, et particulièrement les femmes, ont mangé et mangent de la terre dans les temps de famine. Les chasseurs ne savent-ils pas que les loups eux-mêmes trompent la faim à l'aide de ce problématique aliment?

Mais tout l'intérêt de la séance se concentre sur une lecture de M. *Le Faucheur*, relative au Cambodje, ce royaume de la Cochinchine qui touche à notre grande colonie, et est placé sous le protectorat français. Il semble, à entendre l'orateur, qu'un nouvel Eldorado vient de s'entr'ouvrir pour la France. M. Le Faucheur, né à Pondichéry, attaché à la cour du roi de Cambodje, versé dans la connaissance de plusieurs langues de l'extrême Orient, parle avec un sincère enthousiasme de ces contrées trop inconnues de notre public.

Le royaume du Cambodje est circonscrit entre la Cochinchine française et le royaume de Siam; il est arrosé par le fameux Mé-kong, qui prend sa source dans les entrailles même de la Chine. Sa capitale actuelle est Phnôm-Penh; son roi, Nérodôm Ier, n'a pas plus de trente-six ans; il excelle dans tous les exercices du corps, son esprit est vif, son abord est facile, son accueil toujours aimable, surtout pour les Français. Il a deux femmes légitimes, trente cinq femmes reconnues, et son sérail compte huit cents danseuses, chanteuses ou musiciennes. La population de son royaume, qui professe le boudhisme, s'élève à deux millions d'habitants.

Le Cambodje renferme d'immenses richesses naturelles, tant végétales qu'animales et minérales. Le coton, l'indigo, le tabac, la canne à sucre, le mûrier, y viennent admirablement; une des principales cultures du pays est celle du poivre. Malheureusement, la paresse des indigènes laisse en friche la plus grande partie de ce fertile territoire; aussi le gouvernement offre-t-il, avec des concessions gratuites, les garanties et les avantages les plus sérieux aux colons qui voudraient chercher fortune en ce pays. « La France, dit M. Le Faucheur, a besoin de se créer des ressources nouvelles pour » fermer la terrible brèche que la guerre a faite à la richesse » publique. Or, un des moyens les plus certains serait la créa» tion d'exploitations de toute nature au Cambodje; l'indus» trie, l'agriculture et le commerce y trouveraient d'immen» ses éléments de succès. »

Société d'économie politique

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 1871

La séance est ouverte par une nécrologie. M. Hippolyte Passy, président, annonce la mort de deux membres des plus distingués de la Société : M. Pellat, doyen de l'École de droit et M. Tourgueneff. M. Maurice Block annonce la mort de MM. Maestri et Schnitzler, et M. J. Garnier celle de M. Le Nain.

Tourgueneff était un des plus brillants, sinon le plus brillant des littérateurs russes. Également habile, également maître en deux langues, la française et la russe, il a produit dans chacune d'elles de véritables chefs-d'œuvre. Ses *Mémoires d'un proscrit* ont servi de modèle et de thème à toutes les études historiques et critiques qui ont été publiées sur la Russie contemporaine. Ses *Romans* ont eu presque autant de retentissement dans notre littérature que ceux de Balzac. Ceux qui n'ont pas lu Tourgueneff ne peuvent se flatter de connaître d'une manière suffisante la littérature de notre époque. Il est peu d'œuvres modernes aussi dignes d'attention, aussi intéressantes, aussi consciencieuses que celles de Tourgueneff.

Schnitzler, littérateur et historien, né à Strasbourg le 1er juin 1802, mort à Strasbourg le 19 novembre 1871, savait également bien l'allemand, le français et le russe. Il a dirigé la publication de l'*Encyclopédie des gens du monde*. Ses principaux ouvrages sur la Russie ont eu une grande vogue pendant la guerre de Crimée. Il fut, pendant quelque temps, l'un des professeurs du séminaire protestant de Strasbourg. On peut le considérer comme une victime du bombardement de Strasbourg, car c'est à partir de ce moment que sa santé déclina rapidement.

Enseignement public de l'Économie politique.—M. Jules Simon, sollicité par M. H. Passy de réaliser ce qu'il avait proposé lui-même à son prédécesseur, c'est-à-dire l'introduction de l'enseignement de l'économie politique dans l'Université, prie M. Passy de faire connaître à la Société qu'il a chargé deux de ses membres, MM. Léonce de Lavergne et Paul Janet, de préparer un programme pour la classe de philosophie des lycées, et qu'il s'occupe de créer des chaires d'économie politique dans les principales villes industrielles.

Les billets de banque et la question monétaire. — Grosse question, question vitale en ce moment. Elle a préoccupé très-vivement et d'une manière presque exclusive les membres de la Société. MM. *Wolowski*, *Clément Juglar*, *Blaise* (des Vosges), *Léopold Javal*, *Paul Coq*, *Georges Renaud*, *H. Passy*, ont successivement pris la parole, et, en développant le même thème, ont conclu dans le même sens.

Essayons de résumer cette dissertation. Je commence par les chiffres :

Avant la guerre, le change à Paris de la livre sterling allait de 25 fr. 19 à 25 fr. 23;

Ce change baissa, après la déclaration de guerre, jusqu'à 25 fr. 10;

Après Sedan, il s'éleva à 25 fr. 45;

Au début du siége, il était de 25 fr. 75;

A la levée du siége, il baissa à 25 fr. 50, et, au moment de l'emprunt, cette baisse alla jusqu'à 25 fr. 20.

Aujourd'hui il est de 26 fr. et constitue une perte sèche de 3 pour 100 sur les règlements en papier et billets de la Banque de France dans les transactions avec l'étranger.

A ce seul exposé, nous comprenons qu'il y a une crise économique et que la crise est grave. Elle se complique en effet de la désespérante lenteur des transports, et par-dessus tout de l'immobilisation de 1500 millions prêtés par la Banque de France au Trésor public.

On sait, en effet, que les bons du Trésor, délivrés en retour de ce prêt, ne constituent pas des valeurs échangeables dans l'ordre commercial. Leur échéance est indéterminée, leur intérêt trop minime au prix où est l'argent. C'est là le principal nœud de la crise.

D'autre part, la somme des billets mis en circulation par la Banque s'est accrue de 914 millions; son portefeuille s'est gonflé de 162 millions de papiers privés, de 1491 millions de papiers publics, et sa réserve métallique, diminuée de 654 millions, réduite de 96 pour 100 à 26 pour 100 la proportion de son numéraire à celle de ses billets en circulation. En d'autres termes, la garantie effective présentée par la Banque n'est guère que le quart de ce qu'elle était en juillet 1870.

Quels remèdes à cette situation?

Est-ce l'émission pure et simple de 600 millions de nouveaux billets, telle que la propose le gouvernement?

Est-ce l'aliénation des rentes appartenant à la Banque pour constituer un fonds de garantie à de nouvelles émissions?

Est-ce l'emprunt?

Le premier remède, une émission nouvelle sans garanties, est formellement condamnée par tous nos économistes. — Voyez, leur dit-on, l'Autriche, les États-Unis, la Russie! — Mais, répondent-ils, nous voyons que les billets à cours forcé aboutissent à une perte sèche de 11 pour 100 aux États-Unis, de

16 pour 100 en Russie, de 17 pour 100 en Autriche. Que serait-ce en France?

Quant à l'aliénation des rentes de la Banque, elle constitue aujourd'hui une ressource insuffisante.

Il n'y a qu'un remède, celui qu'on avait écarté dans la précédente séance : *un nouvel emprunt*. « Il faut absolument, dit M. Wolowski, que l'État rembourse à la Banque une forte partie de sa dette; il faut absolument que la Banque soit en mesure de reprendre les payements en espèces avant que l'État ne recourre au crédit dont il a besoin pour payer les trois milliards prussiens en 1872; il faut que cet emprunt ait pour destination spéciale le remboursement d'un demi-milliard au moins à la Banque de France. — Mettons deux cents millions seulement, dit M. Juglar. — Mais cela ne vaut pas la peine et demeure insuffisant, dit M. Blaise. Que le Trésor émette des obligations remboursables en sept ans à 5 pour 100. — Le temps des expédients est passé, s'écrie M. Paul Coq; il faut emprunter, non-seulement pour la Banque, mais pour solder l'indemnité de guerre qui s'échelonne de janvier à mai prochain. — Empruntons donc et le plus largement possible, conclut M. H. Passy, car, il n'y a pas moyen de faire autrement. » Tel est le mot de la fin.

La Société de *législation comparée*, qui compte déjà trois années d'existence, a repris, le 28 novembre 1871, le cours de ses séances mensuelles, interrompu par les événements de l'année dernière.

Dans cette première séance, il a été procédé à l'élection d'un président, en remplacement de M. Laboulaye, dont les fonctions étaient expirées, et au renouvellement partiel du conseil de direction.

Par suite de ces changements, le conseil de direction se trouve composé ainsi qu'il suit :

Président : M. Ranouard, procureur général à la Cour de cassation, membre de l'Institut.

Vice-présidents : MM. Allou, avocat à la Cour de Paris, ancien bâtonnier; Reverchon, avocat général à la Cour de cassation; Greffier, conseiller à la Cour de cassation; Aucoc, conseiller d'État.

Membres du conseil : MM. Ballot, avocat à la Cour de Paris; Batbie, professeur à la Faculté de droit, membre de l'Assemblée nationale; Barboux, avocat à la Cour de Paris; Ernest Bertrand, conseillar à la Cour de Paris; Bufnoir, professeur à la Faculté de droit; Albert Desjardins, agrégé à la Faculté de droit, membre de l'Assamblée nationala; Faustin Hélie, conseiller à la Cour de cassation, membre de l'Institut; Joseph Garnier, secrétaire général de la Société d'économie politique; Gide, professeur à la Faculté de droit; Grouallo ancien président de l'ordre des avocats à la Cour de cassation; Hérold, conseiller d'État; Jozon, avocat à la Cour da cassation, membro de l'Assemblée nationale; Lamé-Flaury, conseiller d'État; Lunier, inspecteur général des établissements d'aliénés; Georges Picot, juge suppléant au tribunel de la Seine; Oscar de Vallée, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour do Paris.

Secrétaire général : M. Alexandre Ribot, substitut au tribunal de la Seine.

Secrétaires : MM. Tanon, substitut au tribunal de la Seine; Bertrand, juga suppléant au tribunal de la Seine; Helbronner, avocat à la Cour de Paris; Dietz, avocat à la Cour de Paris.

Trésorier : M. Gonse, avocat à la Cour de cassation.

Le conseil de direction vient de décider qu'en dehors du bulletin mensuel, contenant le compte rendu des séances, la Société publierait, à partir de cette année, un *Annuaire législatif* où seraient imprimées des traductions des principales lois votées, pendant l'année précédente, dans les divers États de l'Europe et du nouveau monde.

L'utilité de cette publication sera vivement appréciée par tous ceux qui s'intéressent aux études juridiques et au travail de la législation.

Les personnes qui voudraient être admises dans la Société peuvent s'adresser, par lettre, au secrétaire général, au siége de la Société, 64, rue Neuve-des-Petits-Champs (Cercle des sociétés savantes). La cotisation annuelle est fixée à 20 fr.

Société de linguistique

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1871. — PRÉSIDENCE DE M. CH. THUROT.

Dans cette séance, M. Schœbel, l'auteur de la *Philosophie de la raison pure* (un volume de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*), a donné lecture du morceau suivant :

Le Petit Poucet.

Toute fable reposa sur un fait, sur l'observation d'un fait, et elle l'énonce, le raconte, le conte (*fari*). La fable est le fait conté, comme la féa (*fata*) est le fait personnifié. L'une et l'autre sont de création essentiellement populaire.

Parmi les faits, il n'est aucun qui frappe davantage l'imagination de tout le monde que l'antagonisme et la lutte perpétuelle qui règnent entre l'esprit et la matière, entre ce qui est en apparence si petit qu'il en devient invisible, et ce qui, tout au contraire, sembla occuper au soleil toute la place qu'il lui plaît d'y prendre. La force brutale et violente se dresse ainsi en géant contre le droit et la justice, réduits aux proportions les plus exiguës, et cette domination qui parut toujours intolérable, l'homme l'a de bonne heure racontée et, par là même, critiquée, dans un nombre de récits extrêmement variés et qui, comme le voulait le sujet, avaient presque tous un caractère légendaire ou mythique. Ainsi se fit toute cette création de mirmidons, connue dans la mythologie germanique sous le nom général de *Zwerge*, et, spécialement, sous celui de *Wichte* (lutins), *Elben* (sylphes), *Däumlinge*, etc., comme, d'autre part, celle des géants, *Riesen*, *Iötunn* (du rad. *eta*), tous dévoreurs, ennemis des dieux et des hommes. Personnifiées de la sorte, suivant leur caractère cosmique et le rôle qu'elles remplissaient, les forces ennemies soutenaient sans trêve ni relâche la grande bataille de la vie, où les petits et les faibles viennent souvent, à force de finesse et de patience, à bout de l'oppression des grands et des puissants. C'est là un fait que de tout temps on s'est plu à constater, un fait populaire s'il en est, et que le livre populaire par excellence, l'Évangile, a consacré quand il dit : *Qui minor est inter vos omnes, hic major est* (Luc, IX, 48). Or, le plus terrible, le plus redoutable des géants, c'est la Mort, *mrta* ou *mritju*, personnifiée dans l'insatiable ogre, cet *Orcus pallidus* qui, comme son confrère indien, Yama, fait violence à tout le monde : *Omnes eodem cogimur*. C'est ce qu'exprime déjà leur nom, puisque la racine en est *urg(ere)*, *yam*, forcer, contraindre. Qui donc combattra la mort? Qui la tuera? Tuer la mort! Voilà un acte héroïque s'il en fut. Aussi a-t-elle toujours et préférablement occupé l'imagination populaire et l'esprit des penseurs. Un géant n'accomplira pas cette œuvre, mais, conforme à l'antique observation que le contraire est vaincu par son contraire (*contraria contrariis*), la victoire sur la mort sera obtenue par un nain, c'est-à-dire par une intelligence revêtue d'un corps qui réponde, idéalement, à la ténuité ou à la subtilité de l'esprit. *Purusha*, l'esprit par excellence, l'esprit de vie, se fera donc *vâmana*.

Ainsi l'esprit combattant sera un nain. Mais quelle sera la forme spéciale de ce nain?

Pour que la réponse à cette question n'étonna pas, il faut considérer que la main a toujours été le symbole de la suprême puissance. On dit : « La main du Seigneur (*manus*

Digitized by Google

Domini) est là », pour exprimer un acte souverain de la Providence. Une main s'étale sur les étendards de l'Islam. Mais la force principale de la main réside dans le pouce, qui est, anatomiquement, le plus parfait des doigts.

Gargantua portait sur un seul pouce (*uf eim Daumen*, Fischart, 179) la poutre la plus lourde. Celui qui a la puissance, la domination, a le pouce, *der hat den Daumen*, fait un dicton populaire. « Mettre les pouces », c'est forcer quelqu'un à se soumettre, à s'avouer vaincu. Il s'ensuit que l'homme privé du pouce est sans force, sans vigueur ou énergie : il est poltron, mot que par contraction, on dérive précisément de *pollex truncatus*. D'ailleurs, le nom même de pouce, *pollex*, est, étymologiquement, synonyme de force, puisqu'il vient de *pollere*, pouvoir beaucoup, être puissant.

Cela posé, on comprend que la forme spéciale du nain divin qui combat le géant des géants, la mort, doit être celle du pouce, et voilà le petit *poucet*, *däumling*. C'est donc à tort, je pense, que M. G. Paris, dans son intéressant travail sur *le Petit Poucet*, n'attache pas (ce sont ses paroles) au nom de Poucet en lui-même une importance particulière. « D'après ce que nous venons d'exposer, ce nom n'est nullement « comme les autres dénominations du petit dieu, une simple manière d'exprimer sa petitesse » (p. 402, n° 1). Je reviendrai sur ces autres dénominations. Ce qu'il faut montrer sans retard, c'est qu'il y a quelque part un texte qui autorise les explications ci-dessus, et ce texte se trouve dans la *Kâthaka-Upanishat* (IV, 12, 13; V, 3). Le voici : « L'esprit incorporé पुरुषो se tient sous forme de pouce, ou gros comme le pouce अङ्गुष्ठमात्रः au milieu du cœur मध्य आत्मनि ou dans la caverne गुहाम् (la cavité du cœur appelée *sinus*, je pense). Le seigneur du passé et du présent (ou de l'avenir) est assis au centre du cœur, sous figure de nain : ईशानो भूतभव्यस्य मध्ये वामनम् आसीनं. Celui qui le voit ainsi (*'eva pacjati*), obtient la mort de la Mort मृत्यो स मृत्युम् आप्नोति. »

Sans doute, on a ici la fable du Petit Poucet sous une forme théologico-philosophique, et non sous sa forme védique, où la fonction, mais non la figure du héros, revient, à ce qu'il me semble, à Agni. Aussi je ne prétends pas que notre *Upanishat* donne la forme primitive du mythe; je ne puis non plus, d'accord avec M. G. Paris, voir cette forme première, dans le récit mythologique où Thôr se tient dans le pouce du gant d'Ymir et administre ensuite un si terrible soufflet au géant que le monstre pique une tête dans la mer profonde (Simrock, *H. D. M.*, 283). Cette forme est populaire, sans conteste, mais n'importe; la forme primitive d'un mythe est presque toujours et partout introuvable, et cela par cette raison déjà concluante à elle seule, que nous ne connaissons pas les formes linguistiques premières dans lesquelles nos ancêtres ont tout d'abord dû l'encastrer. Nous eussions, avec certitude, la forme védique, que cela, pas plus que pour la langue, ne résoudrait la question d'origine. Qu'on songe à ce sujet aux débats que suscite toujours encore le mythe de Prométhée, nom dont nous avons cependant la forme védique dans le composé *pra-mantha*. Ce qu'on peut seulement affirmer sans crainte de se tromper, c'est que la condition *sine qua non* de notre fable est bien dans le nom de Poucet et dans la victoire merveilleuse du petit être sur une puissance qui lui est en apparence infiniment supérieure. Ces deux conditions constituent l'essence même du mythe. Partout donc où elles ne se retrouvent pas, nous avons affaire à une autre fable, à une fable analogue si vous voulez, mais nullement identique. Par conséquent, je considère comme appartenant à d'autres légendes toutes les autres dénominations que M. G. Paris nous présente comme étant encore celles du petit Poucet; nous ne retrouvons plus notre héros sous la forme d'un moineau, d'une noisette, d'une souris, d'une moitié de pois ou de n'importe quelle autre créature. Il faut qu'il ait nom Poucet et qu'il vainque un géant : *Sit ut est, aut non sit*.

Qu'on y réfléchisse. Avec la méthode trop suivie de faire bon marché dans les études de mythologie comparative de l'identité des noms ou des dénominations, pour tenir compte principalement de la ressemblance ou de l'analogie intrinsèque des récits, on s'expose à trouver tout dans tout, et l'on affronte le danger et le péril de la méthode darwinienne. Sans doute, la grande loi de la nature est l'analogie des choses, mais pour se préserver de la confusion, où l'application trop exclusive de cette loi l'aurait conduite, elle a dû établir le type des formes. Par conséquent, pour que, à son tour, la critique évite la confusion, elle doit tenir sévèrement à la constatation au moins de l'identité des noms sur lesquels pivotent les récits à comparer. Si ces noms ne sont qu'altérés, elle saura bien les restituer dans leur intégrité; mais si l'attribution du récit se rattache à un nom que d'aucune manière on ne pourra considérer comme identique avec le nom typique, on a devant soi des récits différents. Si l'on conteste cette règle, je suis en droit d'affirmer que le conte du petit Poucet est identique avec l'histoire du petit David et du géant Goliath. On voit où cela nous mène.

Mais il faut s'arrêter. J'ajoute seulement « pour mémoire » (car d'après ce qui précède, il n'est pas besoin que j'insiste là-dessus) qu'il m'est impossible de trouver une connexion fondamentale entre la fable authentique du petit Poucet et la fable astronomique, où *Pûcè* conduit le char qu'est censé former la constellation de la Grande Ourse, fable qui est le point de départ et le sujet principal du travail de M. G. Paris. Il y a là un tout autre cycle de contes, d'un type bien inférieur au premier, ce que, avant toute autre recherche, les noms de Hans et de Tom, sorte d'innocents rusés ou de Gilles, puis les apparitions de Hermès ou de Mercure, suffisent déjà à rendre évident.

LA SEMAINE POLITIQUE

L'événement de la semaine c'est, jusqu'ici, l'entrée des princes d'Orléans à la Chambre. A l'heure où nous écrivons ces lignes, il est inutile de revenir sur des incidents déjà connus; nous nous bornerons donc ici à présenter quelques réflexions sur les conséquences probables du vote à la suite duquel MM. d'Orléans se sont crus autorisés à occuper leurs sièges à l'Assemblée. Pour dire ici toute la vérité, tout le monde, en cette circonstance, était dans une situation radicalement fausse, systématiquement équivoque, d'où il était impossible de sortir d'une manière satisfaisante.

Les princes avaient accepté le mandat législatif le 8 février, avant qu'il eût été possible d'abroger les lois d'exil rendues contre eux en 1848. Cette première faute était excusable jusqu'à un certain point, dans un moment où personne ne se souciait plus de la légalité; mais enfin le duc d'Aumale, le prince de Joinville, pas plus que leurs électeurs, ne pouvaient ignorer qu'ils n'avaient pas le droit de siéger au moment où ils étaient élus. Immédiatement après la défaite de la Commune, au moment où Paris brûlait encore, les amis des princes s'empressent de proposer l'abrogation des lois d'exil, et, en cela, ils sont soutenus par une partie de la gauche. Le sentiment était excellent; était-il politique? Était-il sage, était-il prudent, au milieu de l'agitation, de la défiance universelle,

Digitized by Google

de laisser rentrer en France des personnes dont la présence seule, quelles que fussent d'ailleurs leur attitude et leurs démarches, ne pouvait qu'accroître encore cette agitation et cette défiance ? M. Thiers ne le pensait pas. La Chambre en décida autrement ; il dut se soumettre après avoir demandé et obtenu des garanties qu'il jugeait suffisantes.

Les princes s'étaient engagés à ne point siéger pendant la durée de la législature. La situation était toujours aussi fausse. On avait toujours deux députés élus ne pouvant occuper leurs siéges. Jusqu'à la fin de juin, c'était une loi, depuis cette époque c'était un engagement privé qui s'opposait à l'exécution du mandat. Il est certain qu'il y avait là quelque chose d'illogique et de faux. Les électeurs avaient eu le tort de nommer deux mandataires placés dans des conditions telles qu'ils ne pouvaient remplir leur mandat ; les mandataires avaient eu le tort de rechercher et d'accepter des obligations que, légalement, ils ne pouvaient remplir. Au moment de l'abrogation des lois d'exil, M. Thiers a eu le tort de demander aux princes un engagement qui éternisait cette situation fausse ; c'était leur démission préalable qu'il fallait réclamer. Les princes ont eu le tort de prendre un engagement qu'ils ne pouvaient tenir. A vrai dire, ils avaient eu, selon nous, un tort plus grand encore, celui de s'être présentés aux élections avant d'avoir eu le temps de se faire connaître, d'avoir su inspirer la confiance par leurs actes et leurs déclarations.

Nous avouons même franchement ne pas bien comprendre comment des représentants d'une famille royale, qui croient nécessairement aux droits, qui doivent obéissance au chef de cette famille, qui ne croient point au gouvernement du suffrage universel, peuvent accepter et surtout solliciter le mandat législatif sous le gouvernement du suffrage universel. C'est encore là un de ces actes qui viennent diminuer le prestige des anciennes races royales. Princes ou citoyens, qu'êtes-vous au juste ? C'est ce qu'on ne sait pas.

Si vous reconnaissez l'autorité du comte de Chambord ou du comte de Paris, votre devoir est de rester, comme eux, en dehors des hasards du scrutin. Si vous admettez le principe de la souveraineté nationale, séparez-vous du comte de Chambord, tout au moins. Mais n'exposez pas votre nom et votre honneur au soupçon dégradant et injuste, nous en sommes sûrs, d'une conduite double qui pourrait rappeler, même de très-loin, le triste exemple d'un prince « embrassant la République pour mieux l'étouffer. »

Après tout, ce sont là des affaires personnelles qui ne nous regardent pas directement. En résumé, voilà les princes entrés à la Chambre ; que vont-ils y faire ? Nous le verrons bien, et il est bon qu'on le voie. Des discussions intéressantes vont avoir lieu sur le service militaire obligatoire, sur l'instruction primaire obligatoire, sur la rentrée à Paris, etc., etc. Qu'ils votent pour, qu'ils votent contre, qu'ils s'abstiennent, qu'ils parlent ou qu'ils se taisent, ce sera là, pour eux, autant d'occasions de donner d'eux-mêmes et des idées de leur famille une définition qui s'est trop fait attendre jusqu'ici.

Au point de vue de l'influence que l'entrée de MM. d'Orléans à la Chambre peut avoir sur les destinées du gouvernement actuel, il est bien certain que la présence du duc d'Aumale, c'est-à-dire d'un nom et peut-être d'un homme, donnera plus d'une fois à la fraction orléaniste certaines tentations facilement concevables. Les intrigants et les impertants, les chasseurs de portefeuilles et d'influences se grouperont autour de son panache..... j'allais dire blanc, il est peut-être tricolore. Que M. Thiers fasse des fautes, — et il en fera ; — qu'il fasse surtout la faute d'offrir sa démission, — et cette faute, il ne la fera pas, — les partisans du duc d'Aumale s'efforceront de l'ébranler, de le faire tomber, et de le remplacer au moment où les trois derniers milliards auront payés et le dernier Prussien rentré en Allemagne.

Enfin il faut rendre justice à qui de droit, à M. de Lasteyrie, à M. d'Audiffret-Pasquier, à M. de Broglie et à la main « invisible et présente » du savant professeur qui guide et dirige les approches de la place. Au moins, ils savent ce qu'ils veulent et ils le veulent bien. Après sept mois d'un travail de sape, de mines et contre-mines à faire pâlir le siége de Sébastopol, ils ont réussi à faire entrer à la Chambre leurs chefs naturels. Ce n'est peut-être pas absolument une victoire qu'ils ont remportée lundi, mais

Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse ?

ou plutôt, si le vers le permettait, qu'importe l'ivresse pourvu qu'on ait le flacon ? Vaincre, c'est se croire vainqueur ; vaincre, c'est avancer, disait de Maistre ; eux, ils sont entrés. Espérons qu'ils vont désormais se consacrer aux grands intérêts du pays.

Quelque plume plus compétente que la nôtre examinera sans doute en détail, dans la *Revue*, les dispositions du projet de loi présenté par M. Jules Simon. Nous voudrions seulement en apprécier ici le caractère général.

Ce projet a, suivant nous, l'incontestable mérite d'inscrire, pour la première fois, dans nos lois le principe de l'obligation et la suppression des lettres d'obédience, c'est-à dire du privilége d'enseigner conféré à ceux qui ne veulent ou ne peuvent prouver qu'ils savent. Mais, à part ces deux points, d'une importance très-réelle il est vrai, on peut dire qu'il présente de grandes et regrettables lacunes. Nous ne voulons pas parler ici de la gratuité, puisqu'il est évident que, dans notre pauvre France, toute nouvelle charge imposée à un budget, déjà si chargé, inspire un effroi sinon juste, au moins justifié par les apparences. Et, cependant, il était difficile de mieux placer son argent. Les enfants de toute condition, de toute fortune, rapprochés dans l'école comme ils le seront plus tard dans l'armée, apprenant à se connaître, à s'aimer, nouant entre eux des relations durables, quoi de plus désirable dans un pays tourmenté, travaillé de discordes comme le nôtre ! Et, après tout, ce n'était pas là une de ces utopies séduisantes et irréalisables, chères aux rêveurs et faiseurs de systèmes qui travaillent pour l'an trois mil. Ce *rêve* est réalisé depuis longtemps, pour l'instruction secondaire, dans certaines parties de l'Italie et en Amérique, en Espagne pour l'instruction primaire. Mais n'insistons pas ; il vaut peut-être mieux laisser aux Conseils municipaux le mérite de réaliser cette seconde partie du grand *desideratum*.

Ce que nous regrettons surtout dans le projet du ministre de l'instruction publique, c'est le peu de place laissée aux efforts de l'initiative privée, et surtout la position très-subordonnée, beaucoup trop subordonnée, dans laquelle il maintient l'instituteur. N'est-ce pas M. Cousin qui disait autrefois : Tant vaut le maître, tant vaut l'école ? C'est parfaitement juste, et il est fâcheux qu'on semble le perdre de vue. Si l'instituteur, dont le traitement est toujours des plus humbles, ne reçoit, en échange de l'aggravation de besogne qui résultera pour lui de l'instruction obligatoire, ni considération

Digitized by Google

ni indépendance, s'il reste le dernier serviteur des serviteurs de Dieu et du gouvernement, s'il est toujours le malheureux nègre de la loi de 1850, comment voulez-vous qu'il apporte quelque zèle dans l'exercice de ses difficiles et délicates fonctions qu'il accomplira machinalement et à contre-cœur? Question plus grave encore, comment et où pourra-t-on recruter les instituteurs dans des conditions pareilles?

Il nous aurait paru naturel et équitable, au moment où l'on augmentait le nombre des élèves, de faire aussi quelque chose pour le maître; d'en faire, par exemple, l'un des premiers personnages de la commune. L'importance, la considération attribuée à l'instituteur aurait été, aux yeux des populations, comme le symbole visible de l'importance que l'enseignement était appelé à prendre dans les préoccupations publiques.

Que nous sommes loin encore des États-Unis sur ce point, comme sur bien d'autres! La *Revue des deux mondes* publiait, dans son dernier numéro, un article fort intéressant de M. Émile de Laveleye sur cet intéressant sujet. On se sent véritablement honteux en voyant de petits États de quelques millions d'âmes consacrer à l'instruction plus de millions de francs que la France, qui a, ou plutôt, hélas! qui avait la prétention de marcher à la tête de la civilisation. Finira-t-on, dans notre malheureux pays, par entrer dans la bonne voie, dans cette voie où tant d'autres nous ont précédés depuis longtemps? Il ne faudrait pas trop tarder, et, à vrai dire, le triomphe de cette cause vaudrait bien, et au delà, suivant nous, les efforts que tant de gens dépensent à renverser, à affaiblir un gouvernement, à subtiliser, à escamoter un portefeuille, à nouer, renouer et dénouer des intrigues, au risque de voir mourir la France sous leurs yeux et sous leurs coups.

LE RETOUR DE L'ASSEMBLÉE A PARIS

Il paraît certain que la question du retour de l'Assemblée à Paris ne viendra à la tribune que vers le 10 ou 12 janvier. On comprend l'importance de cette date. Ce jour-là, les députés connaîtront le résultat de l'élection politique qui doit se faire à Paris le 7 janvier. Si c'est le candidat radical qui passe, il n'en faut pas faire de doute, la majorité votera le maintien à Versailles, alléguant qu'elle ne peut venir siéger au milieu d'une population hostile. L'urgence sur la proposition a été, on s'en souvient, rejetée il y a quinze jours à une majorité de 90 voix. Ces 90 voix ne pourront être déplacées si elles se trouvent en face d'une élection radicale à Paris.

Si, au contraire, c'est un candidat modéré qui est élu (et nous le voudrions tel que tous les suffrages pussent se porter sur lui sans distinction de partis; c'est nommer M. Vautrain, président du conseil municipal de Paris), — alors, il n'en faut pas douter non plus, l'Assemblée, bon gré, mal gré, sous la pression de ce vote et de celle de M. Thiers, reviendra à Paris.

L'idée qui s'était produite de laisser le gouvernement revenir à Paris tout en maintenant l'Assemblée à Versailles ne soutient pas l'examen. Lors de la nomination de M. Thiers comme président de la République, il a été stipulé qu'il résiderait au même lieu que l'Assemblée. Il faudrait donc abroger cet article, et M. Thiers s'y opposera; il refusera de transporter le gouvernement à Paris si l'Assemblée refuse de s'y transporter en même temps.

C'est le vœu unanime des Parisiens que l'Assemblée revienne dans la capitale. Il ne dépend que d'eux de voir ce vœu se réaliser; leurs votes du 7 janvier en décideront. Et il ne s'agit pas seulement de l'intérêt parisien; il est clair que tant que l'Assemblée sera à Versailles, un coup d'État bonapartiste paraîtra plus à craindre, et à supposer, comme nous voulons le croire, que cette crainte soit exagérée, cette crainte même est un mal qui maintient l'inquiétude. Il importe donc à la France, pour qui une restauration impérialiste serait l'irrémédiable décadence, que l'Assemblée se mette à l'abri de ce danger en revenant à Paris.

Voilà ce que doivent se dire tous les républicains aussi bien que les libéraux. S'ils ne le comprennent pas et s'ils entraînent la majorité des électeurs parisiens vers une candidature dont le succès empêcherait le retour de l'Assemblée, ils auront sacrifié les intérêts essentiels de la République à la satisfaction puérile d'une élection à sensation. C'est le moment pour eux plus que jamais de montrer s'ils ont, oui ou non, quelque esprit politique.

LE PRINCE DE GALLES

Depuis le 14 décembre, jour anniversaire de la mort du Prince Albert, dont un redoutait le souvenir douloureux sur l'esprit de la reine, le prince de Galles revient graduellement à la vie. Les journaux anglais, d'un bout à l'autre du royaume, échangent des actions de grâces à la Providence et des congratulations à la famille royale. Le prince héritier, quels que puissent être ses qualités ou ses défauts personnels, a un mérite aux yeux du peuple anglais : c'est d'être aussi constitutionnel que l'est sa royale mère elle-même. Les princes de Galles ont eu rarement cette attitude, et l'histoire de la maison de Brunswick les montre pressés de remplir un rôle politique et pactisant avec l'opposition pour faillir plus tard aux engagements de leur jeunesse. Les deux derniers du nom, Frédéric, qui mourut avant d'être monté sur le trône, et George, qui a régné sous le nom de George IV, étaient méprisés et haïs. L'héritier actuel a été plus sage. Personne en Angleterre ne pourrait dire vers quel parti l'inclinent ses affections politiques. Or, c'est là justement ce que ses futurs sujets lui demandent; c'est précisément l'effacement de son rôle et de son caractère public qui le rend cher à une nation pour laquelle est sacrée la maxime fondamentale : Le roi règne et ne gouverne pas.

PRESSE ET RUSSIE

Le journal de Berlin *National Zeitung* examine avec une grande hardiesse et résume avec une hauteur toute prussienne la situation de l'Allemagne à l'égard de ses trois grands voisins. « Quoiqu'il soit fort problématique, dit-il, que la France nous attaque à l'avenir, il est certain qu'elle est une alliée toujours prête pour toute nation avec laquelle nous viendrions à entrer en guerre. Ne parlons point de l'Autriche dont la situation est complexe, et qui ne peut guère se livrer à ses tendances et à ses rancunes sans compliquer encore cette situation vis-à-vis de la Russie. Mais songeons que la Russie, bien que nos relations avec elle soient plus amicales qu'avec

Digitized by Google

l'Autriche, et que pour l'heure aucune question ne nous sépare, n'en a pas moins de fortes et séculaires aspirations à la domination européenne ; que ce pays tend à peser un jour de tout son poids sur l'Occident et plus particulièrement sur l'Allemagne. Les réformes intérieures accomplies par l'empereur Alexandre aux applaudissements de l'Europe n'ont en rien modifié ces vieilles aspirations; elles sont le fond de l'âme de la nation russe, et la modération du gouvernement actuel n'est qu'un fait contingent et transitoire. Un jour viendra où elles feront explosion de tous côtés. Il peut se faire qu'elles s'arrêtent, pour un temps, au sud et à l'est de l'Europe ; mais il peut se faire aussi qu'elles se portent sur des contrées dont le sort nous intéresse davantage. En ce cas, l'alliance avec la France est d'avance indiquée. Notre devoir est donc d'entretenir constamment une force armée suffisante pour nous défendre contre deux nations réunies. Nous le pouvons, aujourd'hui que notre frontière de l'ouest est agrandie et fortifiée, et peut-être qu'en nous voyant ainsi en état de combattre dans toutes les éventualités possibles avec notre fortune accoutumée, la Russie se convaincra d'avance que mieux vaut encore être l'amie que l'ennemie de l'Allemagne, et que la France perdra définitivement l'espoir de trouver à Saint-Pétersbourg aide et secours contre nous. Mais, encore une fois, persuadons-nous bien qu'il ne suffit pas à l'Allemagne d'être au rang des premières puissances militaires de l'Europe ; il faut qu'elle soit égale à deux de ces puissances réunies, et que ce n'est qu'à cette condition qu'elle gardera tout ce qui lui appartient. »

BIBLIOGRAPHIE

Un volume véritablement magnifique à donner en étrennes, c'est *Rome, description et souvenirs*, par M. Francis Wey (in-4 de 700 pages, librairie Hachette). Outre un plan de Rome, on n'y trouve pas moins de 346 gravures sur bois d'après des dessins de nos meilleurs artistes, parmi lesquels il suffira de citer MM. Henri Regnault, François Anastasi, Delaunay, Nanteuil, Jules Lefèvre, Viollet-le-Duc, mademoiselle Nélie Jacquemart, etc.

Quant au texte, le nom de l'auteur en indique d'avance le mérite. Il l'a écrit, on peut le dire, avec amour. Descriptions de voyage, descriptions des monuments, des statues, etc., tout cela est à la fois vivant et complet. Pour faciliter l'orientation dans une telle richesse de choses admirables ou curieuses, l'ouvrage se divise en deux parties. La première s'occupe des restes de l'antiquité, des chefs-d'œuvre du moyen-âge et de la Renaissance ; la seconde est consacrée à l'époque actuelle. (Cour pontificale, scènes de mœurs, sites et paysages, etc.)

Celui qui lira ce splendide ouvrage aura vu Rome, non pas comme s'il y avait séjourné en touriste, mais comme s'il y avait vécu longtemps en déployant une infatigable activité à tout connaître et à se rendre compte de tout.

A côté de cette belle publication mettons-en une autre du même genre : *Pompéi, les Catacombes, l'Alhambra*, étude à l'aide des monuments de la vie païenne à son déclin, de la vie chrétienne à son aurore, de la vie musulmane à son apogée, par M. G. B. de Lagrèze, conseiller à la cour d'appel de Pau, ouvrage illustré de 95 gravures (un fort volume grand in-8, librairie Firmin Didot). M. de Lagrèze est un magistrat qui s'est constamment occupé d'archéologie, de littérature, de poésie et d'histoire, et auquel on doit de consciencieuses et intéressantes monographies, notamment sur *le Château de Pau*.

Dans ce beau volume, il étudie trois grandes civilisations, la civilisation païenne, la civilisation chrétienne, la civilisation musulmane, et il lui a paru plus intéressant de les prendre, pour ainsi dire, sur le fait, sur les lieux qui en conservent encore de visibles empreintes, au milieu des monuments contemporains que l'on peut interroger, et qui dans leur langage muet savent nous répondre.

Les gravures, dessinées avec soin et talent, les mettent sous les yeux du lecteur.

Les petites femmes, par M. Louis Ratisbonne. Album illustré par E. de Beaumont. — Paris, chez Sandoz et Fischbacher, éditeurs, 33, rue de Seine.

Le poëte des enfants, M. Louis Ratisbonne, offre à ses petits lecteurs, pour 1872, une nouvelle série de sa *Comédie enfantine*, les *Petites femmes*, illustrées de plus de trente vignettes, et écrites avec le soin et le goût que le sévère et consciencieux traducteur du Dante sait apporter à ces mignonnes fantaisies littéraires. *La visite*, *la Colère de Rose*, *l'Ennui du plaisir*, *Mauvaise note*, ont de ces mots pris sur nature que M. Ratisbonne aime et excelle à mettre en scène. *Fraternité* surtout me plaît.

« Tiens, Laurette, voici du gâteau pour vous deux ;
Bien fraternellement partage avec ton frère. »
L'innocente, levant les yeux :
— « Bien fraternellement, comment est-ce donc, mère ? »
— « Puisqu'il faut t'enseigner la loi,
C'est, fût-on même un peu gourmande,
Des deux parts donner la plus grande
Et garder la moindre pour soi. »
Laure comprit et dit : « Tiens, Paul, partage, toi. »
Cette enfant, elle est bien des nôtres ;
Nous apprenons notre devoir,
Et, quand nous croyons le savoir,
Nous le donnons à faire aux autres.

Chaque enfant apprendra sans fatigue et retiendra sans effort la leçon de morale de ces gracieux poëmes de M. Louis Ratisbonne, et s'amusera à se regarder, comme en un miroir fidèle, dans les charmantes gravures de son livre.

NOUVELLES UNIVERSITAIRES

LE CAS DE M. ALBERT LEROY

La *Patrie* s'est avisée ces jours derniers de poser au ministre de l'instruction publique une question perfide. Elle l'a sommée de lui faire savoir « si le citoyen Albert Leroy, *nommé d'emblée, au mépris de toute hiérarchie*, professeur au lycée de Versailles, est bien le même qui, sous la Commune, avait accepté les fonctions de membre de la Commission de l'enseignement. »

Les bons journaux amis de l'ordre (c'est eux qui le disent au moins), le *Gaulois*, le *Figaro*, et leurs pareils, flairant là quelque gros scandale, ont reproduit avec empressement la note insidieuse de la feuille bonapartiste. Jusqu'ici rien que de naturel, et l'on en voit bien d'autres tous les jours, en fait d'insinuations mensongères et de calomnies gratuites, dans ces journaux et ailleurs.

Mais voici qu'une feuille plus considérable et plus considérée, la *Liberté*, répond à la *Patrie*. Son rédacteur, qui a quelque autorité dans les questions d'instruction publique, pour avoir été secrétaire d'un des ministres de l'empire, confirme le dire du premier journal et l'aggrave encore.

Sur la nomination en elle-même et sur la *hiérarchie* que la *Patrie* se plaint de voir violée, il pouvait répondre que les nominations dans l'enseignement ne se sont jamais faites à l'ancienneté ; qu'il est de tradition au ministère de donner les premières chaires à ceux qui, à tort ou à raison, en semblent les plus dignes, et que si cette méthode a l'inconvénient de laisser la porte toute grande ouverte à la faveur, elle a pour elle, à défaut d'autre mérite, celui d'avoir été pratiquée par des ministres qui ne sont pas en trop mauvaise odeur à la *Liberté*. Il pouvait rappeler qu'on a vu, sous l'empire, tel professeur d'histoire, après avoir enseigné fort peu de temps en province, devenir, par une grâce d'en haut, secrétaire du secrétaire du ministre de l'instruction publique, puis professeur à Paris. Il pouvait citer bien d'autres exemples de nominations ainsi enlevées d'*emblée* par des gens d'un mérite transcendant. Et même, cas plus rare et plus extraordinaire qu'il pouvait encore rappeler, on se souvient, dans l'Université, qu'un élève de l'École normale devint une fois, toujours d'*emblée*, secrétaire général d'une préfecture du Midi.

Ce sont là des histoires du vieux temps, et les abus passés n'excuseraient pas les abus présents. Ce que la *Patrie* ignore, c'est que M. Albert Leroy n'est pas un nouveau venu dans l'Université, qu'il est ancien élève de l'École normale, professeur libre depuis le coup d'État, auteur d'ouvrages classiques estimés, et que sa nomination à Versailles n'a surpris, à ce qu'il semble, ni choqué personne dans l'Université. Nous lui passons cette ignorance, qu'il est plus difficile de pardonner au rédacteur de la *Liberté* ; mais ce que nous ne pouvons passer ici à l'un ni à l'autre journal, c'est d'ignorer des faits qui ont une bien plus grande notoriété, et qu'il est facile à tout le monde de vérifier.

La *Patrie* assure que M. Albert Leroy a fait partie de la Commission d'enseignement, sous la Commune. La *Liberté* ajoute qu'après le 18 mars il força un des premiers la porte de la mairie du VI^e^ arrondissement, et que ses fonctions à la Commission d'enseignement furent le prix de cet exploit.

Ce qui est vrai, et ce que savent tous les habitants du VI^e^ arrondissement, c'est que M. Albert Leroy fut élu adjoint à la mairie de Saint-Sulpice, avec MM. Jozon et Lauth, au mois de novembre ; qu'il remplit ces fonctions pendant le siége et après le siége, et fut expulsé de sa mairie, au 18 mars, par Lullier. Ce qui est vrai encore, c'est qu'il fut élu à la Commune, comme M. Desmarets, comme d'autres citoyens fort honorables, et qu'il refusa comme eux de siéger au conseil insurrectionnel.

La vérité, comme on le voit, ne ressemble en rien au roman honteux inventé par la *Patrie*, embelli par la *Liberté*. Comment deux journaux, habituellement plus scrupuleux, ont-ils publié ces *inexactitudes* ? C'est le secret de ce temps-ci. L'esprit de parti a si bien troublé toutes les têtes, qu'on se soucie peu de frapper juste, pourvu qu'on frappe fort, et que toutes les armes semblent bonnes. Si la *Patrie* et la *Liberté* veulent nous en croire, elles laisseront les inventions de cette espèce aux journaux qui s'en sont fait une spécialité. Il est bien permis de regretter l'empire et le ministère de M. Duruy, mais ce n'est pas une raison pour calomnier le gouvernement républicain, le ministre actuel de l'instruction publique et M. Albert Leroy. Nous ne savons si le professeur attaqué songe à se défendre. Nous avons dit, pour notre part, ce que nous savions, dans l'intérêt de la vérité indignement dénaturée.

Par arrêté du ministre de l'instruction publique, trois nouveaux cours sont établis à la Faculté de droit de Paris :

1° Un cours de droit constitutionnel ;

2° Un second cours de droit administratif ;

3° Un cours de législation industrielle.

M. Colmet d'Aage est chargé du premier, M. Cassin du deuxième, et M. Léveille du troisième.

M. Macé, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Grenoble, est nommé doyen de cette Faculté, en remplacement de M. Maignien, admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé doyen honoraire.

M. Charaux, docteur ès lettres, est chargé du cours de philosophie à la Faculté des lettres de Grenoble.

M. Toutain est nommé professeur de droit administratif à la Faculté de droit de Caen.

Une des deux chaires de droit romain à la Faculté de Strasbourg est transférée à Nancy. M. Eugène Lederlin en reste le professeur.

La chaire de procédure civile et de législation criminelle de Strasbourg est transférée à Nancy.

La chaire de littérature ancienne de la Faculté des lettres de Strasbourg est transférée à Nancy, où elle prend le titre de langue et littérature grecques. M. Dechaune en est nommé professeur.

Ainsi la Faculté de lettres de Nancy a de plus que les autres Facultés de lettres des départements, outre un cours de géographie, deux cours de littérature ancienne au lieu d'un.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues politique* et *scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici à la fin de décembre n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 1re ANNÉE NUMÉRO 27 30 DÉCEMBRE 1871

L'ANNÉE 1871

L'année 1871 restera, dans le mémoire attristée des Français, comme l'une des plus douloureuses de leur histoire. Inaugurée par le bombardement de Paris, elle a vu successivement les désastres des armées de l'Est et de l'Ouest, la capitulation, l'armistice, puis cette cruelle séance de Bordeaux où il a fallu céder l'Alsace et la Lorraine aux Prussiens. Était-ce tout ? Non ; quelques jours après, éclate sans motifs, sans idées, sans but, cette insurrection du 18 mars, qui menaçait de s'étendre sur tout le territoire comme un accès de folie contagieuse. L'armée déshonorée par la défection du 88e de ligne, désorganisée par ses désastres antérieurs ; pas de canons à Versailles, le Comité Central et la Commune en possession de tous les ministères, de 400 ou 500 bouches à feu, à la tête de cent cinquante mille hommes, les Prussiens à Saint-Denis ! Certes il semblait que tout fût désespéré ; il semblait qu'on assistât au dernier acte d'un grand drame intitulé *comment les peuples finissent*, et l'on voyait avec horreur venir quelque chose de plus terrible que la mort elle-même, les Prussiens chargés de rétablir l'ordre en France !

M. Thiers, lui, n'a pas perdu l'espoir, et c'est là une des plus belles pages de sa longue carrière. Entre les Allemands qui, tous les huit jours, venaient offrir et peut-être imposer leurs services, prétendant que la crise était au-dessus de ce qui nous restait de forces ; les communeux disposant de moyens matériels considérables ; les conciliateurs de bonne ou de mauvaise foi ; les intrigants de la Chambre qui ne pouvaient cesser, même à ce moment-là, leur petit commerce de machinations parlementaires, — le chef du pouvoir exécutif suivait patiemment la ligne qu'il s'était tracée, rassemblait rapidement des forces militaires, et engageait la lutte. Un échec, et tout était perdu, les Prussiens se mettaient de la partie. Il n'y a pas eu d'échec, et l'ordre légal a pu être rétabli, la France a pu être sauvée. Mais au prix de quelles souffrances, de quels sacrifices, de quelles haines, de quelles pensées de vengeance et de discorde ! Cette crise effroyable à peine terminée, l'emprunt de guerre est couvert en deux jours ; cette preuve étonnante de vitalité produit une vive impression en Europe et redonne espoir à ceux mêmes en qui toute faculté d'espérer semblait à jamais éteinte. De ce moment, on peut dire que, matériellement, la lugubre période inaugurée le 15 juillet 1870 a été close. Moralement, il n'en est pas de même ; les divisions, les intrigues de parti ont recommencé de plus belle, en sorte que le travail de réorganisation n'a pu marcher aussi vite que le réclamaient les circonstances. Il n'y a pas jusqu'aux bonapartistes qui, déposant toute pudeur, n'aient entamé la plus audacieuse des campagnes pour réhabiliter leur parti. Ils ont essayé de faire de Sedan une légende, de Napoléon III un héros et un martyr, de faire retomber sur la République l'entière responsabilité de tous nos désastres. L'entreprise était par trop impossible, elle n'a point réussi ; mais enfin, ils peuvent se vanter d'avoir contribué, pour une forte part, à mettre dans les roues du « char de l'État » ces bâtons dont le besoin se faisait si vivement sentir. Ils ont été aidés, dans cette œuvre vraiment patriotique, par les légitimistes, les orléanistes, les radicaux.

Comme nous l'avons souvent expliqué ici même, la France voit qu'elle ne peut plus avoir de monarchie parce que les monarques font défaut. De la république, elle n'a que des notions très-vagues, très-fausses, très-incomplètes, et les fautes passées, présentes et futures des républicains n'ont pu, ne peuvent et ne pourront que contribuer à obscurcir encore cette idée dans les esprits. La république ne peut subsister, ne peut durer, ne peut prospérer qu'avec l'initiative privée, avec la décentralisation, avec les libertés locales ; son salut et celui de la France sont à ce prix. Il faut donc nous débarrasser rapidement, et, en quelque sorte, devant l'ennemi, d'habitudes gouvernementales et centralisatrices contractées pendant mille ans de monarchie. L'entreprise est ardue, mais elle n'est pas au-dessus des forces du pays. Elle pourrait être facilitée dans une proportion singulière, si le gouvernement prenait la tête du mouvement.

Par un concours de circonstances fâcheuses, il se trouve que le président de la République française est un vieillard illustre, illustre depuis tantôt cinquante ans, et imbu des

Digitized by Google

idées, des doctrines qui prévalaient à cette époque. Il se trouve qu'il est indifférent, sinon hostile aux réformes que l'opinion publique considère comme les plus urgentes. De là, malgré l'immense talent, le grand patriotisme qui font de lui l'homme nécessaire, une certaine hésitation dans le pays, qui, habitué à être guidé, ne sait plus où on le mène, ne sait plus où il va. Ajoutez à cela l'impossibilité de modifier cet état de choses avant le moment où les Prussiens auront quitté le territoire, l'attitude constamment menaçante de ces implacables ennemis, et vous aurez une idée des difficultés au milieu desquelles nous avons à nous débattre.

Il n'y a pas à dire : cette fois, il faut que la France se sauve elle-même. C'est bien d'une vraie régénération qu'il s'agit, d'une de ces épreuves au sortir de laquelle, quand on en sort, on est beaucoup plus robuste qu'auparavant. Donc il faut en sortir, et cela dépend de nous, de *nous seuls*.

Du reste, pour être juste, il faut dire que l'année 1871 a été funeste aussi à l'Europe et au monde entier. Ce n'est peut-être pas une bien grande consolation pour nous; c'est pourtant la preuve que le mal qui nous accable ne nous est point particulier. Nous sommes dans une période plus aiguë; sommes-nous plus loin de la guérison? Il est permis d'en douter.

Depuis le dernier traité, l'Europe est à peine une expression géographique; chaque État s'est renfermé dans la plus stricte neutralité; aucun d'eux n'a rien fait pour adoucir la rigueur de la Prusse, pour tâcher de prévenir de nouveaux conflits ultérieurs.

Le seul mot de « congrès européen » fait sourire même quand il s'agit d'une simple question monétaire. Il n'y a plus de traité respecté, et une pièce diplomatique est venue publiquement reconnaître l'inutilité de ces sortes de contrats.

En 1871, l'Autriche a vu échouer une nouvelle tentative de rapprocher et d'unir les parties si divisées, si hostiles, dont elle est formée. M. de Metternich avait pratiqué la fameuse devise : *diviser pour régner*. Il a tellement réussi, tellement divisé qu'il est impossible de régner. Ces races si diverses, éparpillées et mélangées comme au hasard sans avoir jamais pu se confondre, ne sont plus retenues ensemble que par le lien personnel; elles ont, elles reconnaissent encore le même souverain; combien de temps cela durera-t-il? A mesure qu'on voit s'affaiblir l'ascendant du catholicisme qui était, pour ainsi dire, le ciment qui reliait les différentes parties de l'édifice, les éléments isolés tendent à obéir à leurs affinités naturelles. Les Allemands se tournent vers la Prusse, les Slaves vers la Russie.

Parmi les nations catholiques, c'est l'Italie qui a, incontestablement, la meilleure situation. Elle a été servie par les circonstances, par la constante habileté, la rare modération de ses hommes d'État. Si l'Autriche succombe pourtant, si toutes ses parties allemandes vont à la Prusse, l'Italie pourra-t-elle être bien rassurée sur Trieste et l'Adriatique? Il n'y a pas douze ans qu'à Berlin l'on soutenait encore que la frontière naturelle de l'Allemagne était le Mincio.

Les nations protestantes sont incontestablement plus prospères. L'Angleterre, il est vrai, s'est résignée à un rôle secondaire. L'Allemagne est à l'apogée de sa puissance. Mais Napoléon Ier aussi y était en 1808, et cinq ans plus tard.....

La Russie en est aux petits soins avec sa redoutable voisine, et tout le monde a pu remarquer, ces jours-ci, dans le *Nord*, un article officiel concluant au rétablissement de la Sainte-Alliance avec l'Allemagne, contrairement aux aspirations slaves du peuple russe.

Où tout cela nous mène-t-il? Nous ne saurions le préciser, et pourtant il est visible que c'est là une période de transformations violentes, d'enfantements douloureux. Et pas un phare pour se guider! Toutes les anciennes lumières s'éteignent ou s'obscurcissent, sans être remplacées par d'autres.

Par le dogme de l'infaillibilité, le catholicisme a rompu avec la raison moderne. Si des schismes n'ont pas encore éclaté, sauf peut-être en Allemagne, c'est que l'indifférence était déjà partout trop grande. En France même, il n'est pas possible que ce qu'on appelait les « catholiques libéraux », ceux qui cherchaient sincèrement à concilier la foi et la liberté, n'aient pas éprouvé les plus amers mécomptes. Leur tentative a échoué; il faut, à l'exemple de MM. Gratry, Maret, Dupanloup, se remettre sous la férule de M. Veuillot, et, vaincus, non convaincus, « incliner » sa raison devant les arrêts du Vatican. Est-ce bien dans des conditions pareilles qu'ils peuvent espérer de ramener à eux le monde?

Et ces questions sociales, dont le nom seul, vaguement complexe, rappelle et présage les plus gros événements; ces questions sociales, si difficiles à résoudre par elles-mêmes, et compliquées encore de tant d'éléments de haine et de violence?

Il faut convenir que nous donnons ici aux lecteurs de la *Revue* de singulières étrennes. Il nous a paru impossible néanmoins de ne pas revenir sur l'année terrible qui vient de s'écouler, année désastreuse pour la France vaincue, démembrée, humiliée, rançonnée, désastreuse pour l'Allemagne subitement rappelée à la barbarie de ses instincts primitifs, désastreuse pour la civilisation qu'elle a fait reculer de plusieurs siècles.

Sans être bien ambitieux, on peut souhaiter meilleure chance à l'année 1872. Encore une fois, la France n'a point de temps à perdre si elle veut prendre une revanche sérieuse contre elle-même, contre d'anciennes habitudes, d'anciens préjugés, sans parler des misères présentes. Il dépend d'elle, de nous, de nous *tous* et non pas seulement des pouvoirs publics, de la faire sortir de cette crise plus forte et plus saine que jamais. Aurons-nous l'énergie et la patience nécessaires?

C'est la grâce que je *nous* souhaite pour 1872.

On assure que le duc d'Aumale doit prendre part aux débats sur la réorganisation militaire pour soutenir la nécessité du service obligatoire. Il serait très-fâcheux que M. Thiers, qui s'est engagé sur cette question dans son message d'une façon si absolue, persévérât à défendre la thèse contraire, condamnée définitivement par la Chambre et par l'opinion publique. En effet, en face d'un débat de cette importance entre M. Thiers et celui à qui l'on attribue, à tort ou à raison, la pensée de lui succéder, toute une partie de la Chambre se trouverait dans un grand embarras, étant obligée par conscience et par patriotisme à voter contre M. Thiers, et par raison politique à le soutenir contre un adversaire aussi redoutable.

Digitized by Google

SORBONNE

GÉOGRAPHIE

COURS DE M. HIMLY

Grands bassins fluviaux de l'Europe

Messieurs,

La science que nous étudions ensemble a été, surtout dans ces derniers temps, particulièrement négligée parmi nous. On trouvait tout naturel de dire avec insouciance que le Français n'avait pas plus la tête géographique que la tête épique, et l'on ne cherchait pas plus loin. Rares étaient ceux qui savaient la géographie de notre pays, mais presque personne ne connaissait rien en dehors de notre belle France. Je n'ai pas besoin de m'étendre devant vous sur l'utilité de la géographie, de signaler les résultats scientifiques et même les bénéfices matériels que donne son étude. Il semble d'ailleurs que tout cela ait été compris depuis peu, et que nous soyons sur le point d'assister à une renaissance des études géographiques en France. Nous nous en féliciterons sincèrement, et nous féliciterons tous ceux qui auront poussé, tous ceux qui auront contribué aux progrès de la géographie.

Mais il faut savoir se mettre en garde contre certains empiriques, j'allais dire contre certains charlatans qui nous promettent de nous apprendre la géographie comme on apprenait la charge en douze temps au temps où on l'apprenait encore. Pour eux, la géographie consiste tout bonnement à un certain nombre d'exercices de mémoire, et c'est à qui inventera le système le plus commode et le plus expéditif pour faire entrer dans l'esprit le plus de noms possible. J'ai eu l'occasion de lire une quantité considérable de projets de ce genre. Il y en a dans le nombre de raisonnables, mais la plus grande partie, reposant sur des erreurs pédagogiques manifestes, ne serviraient qu'à dégoûter davantage les enfants d'une étude qu'il faut leur rendre attrayante. Celui-ci veut que tout nom géographique soit accompagné de la latitude et de la longitude du lieu qu'il désigne. Celui-là découpe la carte en petits carrés, et fait apprendre par cœur tout ce que contient chaque carré. D'autres voudraient que les collégiens se servissent de la carte d'état-major, comme les généraux eux-mêmes... ne savent quelquefois pas la faire. Ce sont là des puérilités ou des exagérations. Sans doute, ce qu'il faut acquérir avant tout, c'est la connaissance solide du terrain; ce que l'on a le devoir de connaître tout d'abord, c'est la carte du pays qu'on habite et de ceux avec lesquels on est en relations plus ou moins habituelles; mais connaître la carte, c'est pouvoir y reconnaître les lois et les faits par les signes qui les représentent : or, pour en arriver là, ce n'est pas à la mémoire qu'il faut s'adresser exclusivement, il faut bannir de l'enseignement les nomenclatures arides, et les remplacer par une étude scientifique.

La géographie est une science. Elle doit étudier scientifiquement les rapports de la terre et de l'homme et, pour cela, commencer par étudier la terre en elle-même, afin de se rendre compte de la manière dont l'homme a vécu et vit encore à sa surface. Ainsi donc, physique à l'origine, la géographie est en même temps historique, politique et économique. Or, jusqu'à ce jour, on s'est généralement fort peu préoccupé de la géographie physique, pas assez de la géographie historique, et d'une manière insuffisante de la géographie politique et économique. Ce qu'a amené cette négligence, vous le savez : tâchons donc tous, selon nos forces, de rendre à une science si utile le rang et l'importance qui lui sont dus.

J'ai choisi comme sujet pour cette année un ordre d'études qui réunit les trois ou quatre parties de la science, bien que la géographie physique y doive dominer. Nous tâcherons d'abord de nous rendre compte du système des eaux et aussi du relief du sol, duquel dépendent la chute et la cours des eaux : jusque-là, c'est la partie purement physique. Mais les noms des fleuves et de leurs affluents nous rappellent des faits historiques, politiques et économiques. C'est le long des fleuves, c'est dans leurs bassins que se sont faites les migrations des peuples, que se sont livrées les batailles, que se sont fondées les villes. Les fleuves et les rivières servent de frontières entre les États, ou établissent entre eux des communications commerciales et industrielles; c'est sur leurs rives que les hommes se sont groupés pour y fonder des villes, au rebours de ce que disait ce prédicateur trop zélé, faisant admirer à ses auditeurs la Providence divine qui avait ordonné aux fleuves de couler auprès des cités.

Nous nous occuperons seulement des fleuves et des bassins du continent européen, et ce sera un sujet d'étude suffisant pour notre année. Pourquoi avons-nous choisi l'Europe de préférence aux autres parties du monde? Sans doute, notre continent ne présente pas de bassins de première grandeur. On n'y trouve rien qui ressemble au fleuve des Amazones. Mais la masse de l'eau, la longueur de la rigole, la superficie du bassin, sont loin d'être tout, lorsqu'on veut apprécier l'importance géographique d'un cours d'eau. Il faut savoir de plus comment cette masse d'eau sert aux usages multiples de l'homme, usufruitier de la création, et si ces fleuves ont été ou non un des rouages du mécanisme de la civilisation humaine. Le fleuve des Amazones arrose des espaces immenses, mais ne sert qu'à une population d'un demi-million d'hommes, dont il faut défalquer 450 000 de nos semblables qui vivent à l'état sauvage. La comparaison, je le sais, serait moins défavorable pour le Nil, surtout dans le passé, ou pour le Gange, ou pour le Yang-tseu-Kiang, cette artère de la fourmilière humaine qui s'appelle la Chine, ou enfin pour le Mississipi, ce roi des fleuves américains, sur les bords duquel s'est développé récemment tout un monde civilisé; néanmoins, où trouverez-vous, comme en Europe, un ensemble aussi complet de données géographiques, montrant dans leurs rapports les faits de la nature et ceux qui proviennent de la libre volonté de l'homme.

L'Europe, que l'on pourrait à la rigueur considérer comme une grande péninsule de l'Asie, est pourtant le centre de la création terrestre. L'Europe n'est pas seulement le mieux connu de tous les continents, elle est encore celui où se trouvent réunis le plus complétement des spécimens de tous les phénomènes naturels. Elle est un véritable microcosme, présentant le résumé du globe dans des proportions modérées, mais d'une perfection unique, et Ch. Ritter avait raison de la nommer, dans son style poétique « la fleur et le visage du monde. » On y rencontre à la fois l'harmonie astronomique, l'harmonie atmosphérique, l'harmonie continentale, l'harmonie maritime : dans les dimensions horizontales comme dans le relief vertical, toujours et partout règne l'harmonie la plus parfaite. Ici pas de « miracles », comme disaient les

Digitized by Google

anciens de ces phénomènes bizarres et monstrueux que l'on observe aux Indes, en Afrique et dans le nouveau monde, mais un ensemble de faits qui permet de tout voir et de tout juger.

Appliquons ces observations générales à l'organisation fluviale en particulier. Ailleurs, avons-nous dit, il y a des bassins plus vastes, des fleuves plus grands, mais nulle part vous ne trouverez un ensemble aussi considérable d'eaux ayant servi aux besoins de l'homme. Et même au point de vue purement physique, nulle part vous ne trouverez tant d'harmonie et tant de phénomènes divers et importants. Ainsi, pour citer seulement quelques exemples, les sources des fleuves se touchent presque et semblent se marier. Du plateau de Valdaï descendent, dans toutes les directions, des fleuves qui vont arroser toutes les parties de la vaste plaine sarmate. De même autour des Alpes : le Rhin, le Danube et le Rhône par leurs sources et celles de leurs affluents se touchent, s'enchevêtrent et forment comme un dédale d'eaux douces. Ajoutez à cela l'élévation diverse des sources, la variété dans la chute des eaux, les embouchures présentant des phénomènes de toute nature et donnant matière aux observations les plus multiples, les fleuves à deltas, comme le Rhin, le Rhône, le Danube et le Volga, les estuaires de l'Océan, les deltas négatifs ou *limans* de la mer Noire, les *haffs* de la Baltique : rien ici n'est indifférent et tout se trouve réuni. Quant au point de vue historique, ai-je besoin de dire que tous ces fleuves, depuis les ruisseaux de la Grèce jusqu'au Volga, ont contribué au développement de la civilisation et méritent à cet égard une étude approfondie? En vérité, quand nous aurons vu ce que les fleuves d'Europe sont par leur nature propre, ce qu'ils ont été dans le passé, enfin quel rôle ils jouent et quelle importance politique et commerciale ils ont actuellement, nous aurons étudié la géographie et je dirai presque l'histoire de notre continent dans leurs parties essentielles.

Mais par où devons-nous commencer? Quel ordre devons-nous adopter dans l'étude des bassins fluviaux de l'Europe? D'ordinaire, on divise les fleuves d'après les mers dans lesquelles ils se jettent, et l'on traite tour à tour de ce que l'on appelle le bassin de chaque mer. Cette classification n'est pas rationnelle. On réunit ainsi des fleuves qui, par leur nature et leur rôle, sont fort étrangers les uns aux autres, et l'on sépare ceux qui doivent être réunis. Il vaut donc mieux opérer un groupement qui paraîtra moins simple au premier abord, parce qu'il ne résulte pas d'un fait aussi élémentaire, mais qui rendra plus facile la comparaison scientifique des phénomènes de même nature.

Les faits ont sans doute leur importance dans toute science, comme les mots, par exemple, dans une langue, mais à condition d'être réunis par une idée maîtresse. Que l'on considère la configuration horizontale et le relief vertical de l'Europe, si l'on veut se représenter exactement à la fois les différentes parties qui la composent et les groupes de ses bassins fluviaux. On voit se détacher d'abord la moitié orientale de l'Europe, faisant pour ainsi dire suite à l'Asie et participant à sa nature massive et moins articulée. C'est ce que nous appelons la grande plaine sarmate, ou plaine russe. Puis se profile vers le couchant l'Europe occidentale, montueuse et accidentée. Enfin certaines parties se détachent complétement ou presque complétement du tronc et forment les presqu'îles et les îles qui la terminent au nord et au sud. De là les trois grandes parties de l'Europe : 1° la plaine orientale; 2° l'occident montueux; 3° les péninsules et les îles. De là aussi les trois grands groupes de fleuves correspondant à ces trois grandes divisions. Je m'empresse d'ajouter qu'il y aura des cours d'eau quelque peu difficiles à classer, parce que, se trouvant sur la limite de ces différentes parties de l'Europe, ils restent douteux entre elles : ce qui confirme une observation faite plus haut sur l'harmonie des phénomènes géographiques de notre continent, dans lequel il n'y a pas de ces différences tranchées qui se heurtent ailleurs; ici tout se fait par gradation.

Et maintenant, de ces trois grandes divisions, quelle est celle qui doit d'abord attirer notre attention? Est-ce l'Orient ou l'Occident? Je me suis décidé pour l'Occident, parce que là se rencontrent les phénomènes orographiques les plus importants, parce que là coulent sinon les fleuves les plus considérables, au moins ceux dont l'étude donne le mieux la clef de tous les faits que nous aurons successivement à constater.

Le groupe de l'Occident se divise lui-même en trois groupes secondaires. D'abord autour des Alpes coulent quatre grands fleuves qui y prennent leur source, ou directement, ou par leurs affluents. Ce sont le Rhin, le Rhône, le Danube et le Pô. Puis, au delà des bassins de ces quatre fleuves, se trouvent à l'ouest et à l'est deux autres groupes qui complètent le système; ce sont : 1° le groupe français comprenant la Garonne, la Loire, la Seine, l'Escaut et la Meuse; 2° le groupe allemand avec le Weser, l'Elbe, l'Oder et la Vistule.

Les Alpes sont le massif par excellence, et les fleuves qui en sortent forment aussi le groupe par excellence. Le plus important, le Rhin, sort du cœur des Alpes et coule dans la direction du méridien, du sud au nord, rompant des verrous de montagnes, parcourant les pays les plus variés, tant au point de vue physique qu'au point de vue politique. A côté de lui, le Rhône, son frère cadet, comme on disait déjà dans l'antiquité, s'en va vers la Méditerranée. C'est aussi, comme le Rhin, un briseur d'obstacles; comme lui, il clarifie ses eaux dans un lac subalpin; comme lui il forme un delta à son embouchure. Mais ici commence la différence : tandis que le Rhin tourne le dos au système des Alpes, le Rhône sert de limite à ce massif. Une autre différence tenant à la première, c'est que le Rhin reçoit à la fois des affluents qui lui viennent de toutes les directions, par exemple l'Aar, le Neckar, le Mein, la Moselle, tandis que le Rhône ou plutôt la Saône, qui peut être regardée comme la rigole caractéristique, longe pendant tout son cours le système du Jura et des Alpes, ne reçoit rien du couchant, et reçoit seulement de l'orient le Rhône, l'Isère et la Durance. Les deux autres fleuves alpestres, le Pô et le Danube, sont des fleuves de plateaux et de plaines et coulent dans le sens du parallèle. Le Pô, fleuve né dans les Alpes comme les précédents, et qui forme la limite méridionale du système alpestre, ne reçoit d'affluents que du nord. Le Danube, limite septentrionale et orientale du massif, ne prend pas sa source dans les Alpes, mais par l'Inn, qui joue à son égard le même rôle que le Rhône à l'égard de la Saône, par la Drave et la Save, il est aussi un fleuve alpestre.

Les fleuves français se jettent tous dans l'océan Atlantique; ils ont tous un cours arqué et demi-circulaire. Tous, excepté la Garonne, naissent dans les chaînes adossées à l'occident des Alpes. La Garonne seule vient des Pyrénées, et encore ses affluents descendent-ils du massif de la France centrale.

Les fleuves allemands prennent aussi leur source dans des massifs secondaires dépendant des Alpes; mais ils s'éloignent

Digitized by Google

dans la seconde partie de leur cours de la nature générale des fleuves de l'Europe occidentale et montueuse. Le Weser et l'Elbe coulent encore au sud parmi les montagnes; mais à partir de l'Oder, nous sommes dans la plaine de la basse Allemagne qui est comme la continuation de la grande plaine russe.

Nous arrivons ainsi au second groupe principal, le groupe des fleuves russes. La grande plaine sarmate, qui s'étend entre la mer Blanche, la mer Noire et la mer Baltique, présente à peine des ondulations peu marquées, quelques collines et des plateaux, mais pas une seule chaîne de montagne. De là, le caractère particulier de ses fleuves : une chute extrêmement lente. Le Volga, qui a 3300 kilomètres de longueur, n'a qu'une chute de 300 mètres environ, car sa source est à 325 mètres au dessus de la mer Caspienne, c'est-à-dire à 300 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Le Rhin, au contraire, fleuve alpestre, a 1400 kilomètres de longueur et une chute de 2000 mètres. On voit par là combien la longueur et la chute des fleuves sarmates sont disproportionnées; ce sont des fleuves lents et paresseux. Mais par la masse d'eau et par l'importance du bassin, ils sont presque tous de premier ordre. Développés en double éventail vers les quatre mers qui baignent la Russie d'Europe, ces fleuves, bien que quelques-uns d'entre eux soient gelés pendant une partie de l'année, sont de première importance pour les communications : ce sont les artères fluviales qui ont amené la civilisation dans ces contrées lointaines. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est la masse d'eau douce qu'ils déversent dans les mers voisines. La mer Noire, par exemple, reçoit un cinquième de toutes les eaux fluviales de l'Europe : c'est ce qu'Hérodote appelait déjà le miracle de la mer Scythique.

Il nous reste encore à caractériser en quelques mots le troisième groupe de fleuves, c'est-à-dire les fleuves des articulations insulaires ou péninsulaires. Ils ne sont comparables aux autres groupes ni comme importance ni comme masse d'eau. La Maritza, le plus considérable des fleuves de la presqu'île des Balkans, est d'un quart moins longue que la Seine; les cours d'eau de la Grèce propre, dont les noms restent immortels, l'Eurotas et le Céphise, sont à peine des ruisseaux. Les fleuves italiens, le Tibre et l'Arno, n'ont aussi qu'une importance historique. Les fleuves espagnols font illusion sur la carte; mais en réalité, ils ont peu d'affluents, peu d'eau et ne peuvent en rien soutenir la comparaison avec les fleuves français par exemple. La Suède et la Norvége ont, il est vrai, de nombreux cours d'eau, très-beaux, très pittoresques, mais ils sont d'utilité pratique à peu près nulle. Les Iles Britanniques sont plus heureuses. Leurs cours d'eau, fort médiocres à l'intérieur des terres, ont en revanche des estuaires qui rachètent et au delà l'insignifiance de leur cours supérieur. Grâce aux hautes marées, on dirait que ce n'est pas la rivière qui se jette dans la mer, mais que c'est la mer qui remonte dans la rivière. C'est à ce phénomène que Londres et Liverpool doivent l'avantage d'être devenus des ports de première importance.

Je n'ai voulu aujourd'hui, messieurs, que vous donner des explications extrêmement simples, qui vous permissent de vous orienter dans l'étude que nous allons entreprendre. Dans notre prochaine leçon, nous commencerons à étudier les fleuves alpestres, et nous parlerons du Rhin.

Rédigé par ***

SORBONNE

PHILOSOPHIE

COURS DE M. CARO
(de l'Institut)

Principes et éléments de la morale sociale. (1)

II

Vous savez que je dois vous entretenir cette année de la morale sociale. Il est impossible, en traitant un pareil sujet, de ne pas toucher aux frontières de la politique. C'est là-dessus que je voudrais m'entendre préalablement avec vous. Ceux d'entre vous qui m'ont fait l'honneur de suivre mon cours les années précédentes, n'ignorent pas avec quelle liberté j'ai l'habitude d'aborder, d'affronter tous les problèmes. Cela est d'ailleurs facile pourvu qu'il y ait de ma part entière sincérité, et de la vôtre bienveillance préventive, désir constant d'accepter et d'interpréter ma pensée dans les limites et dans la mesure où je cherche à l'exprimer. Ici cependant nous nous trouvons en présence d'un péril exceptionnel. Entre la morale sociale dont je dois traiter devant vous et ce que l'on appelle la politique proprement dite existent des frontières vagues, que je ne veux point dépasser et qu'il importe par suite de bien marquer, de bien préciser d'avance.

La science politique n'a rien à voir avec la politique courante. Celle-ci ne vit que d'actualités, ne s'occupe que des accidents, ne connaît que le momentané, le contingent, et discute plus souvent les personnes que les idées. La science politique reste au contraire dans la région des principes, ou, si elle aborde la pratique, se contente de l'expérience généralisée, synthétisée, dégagée des discussions d'aujourd'hui et de demain. Dans la politique la passion divise : dans la science politique au contraire la théorie réunit. Eh bien, c'est de la science politique seulement que nous ferons ensemble; la politique d'actualité sera bannie de notre enseignement. Et ne craignez pas que nous ne reprenions d'une manière détournée ce que nous répudions ici ouvertement. Il est, je le sais, un art athénien et par conséquent parisien qui consiste à faire de la politique sans en avoir l'air. On glisse dans une discussion de principes des allusions transparentes; on fait des portraits indirects sous lesquels on se garde bien de mettre des noms, mais que les auditeurs n'ont point de peine à reconnaître. C'est là, quoi qu'on en dise, de la politique d'actualité, moins la franchise et la générosité. Je ne me laisserai pas séduire par cet art charmant et frivole. Je garderai toute ma liberté d'allures, je traiterai avec une entière sincérité les questions de la morale sociale, mais rien de plus et rien de moins. Je tenais à faire cette déclaration en commençant notre étude, pour qu'il n'y ait pas entre nous de malentendu. Maintenant je reviens à mon sujet.

Le problème le plus considérable de la science politique, celui qui pèse le plus sérieusement sur notre esprit et que j'aurai toujours en vue dans la suite de nos recherches, peut se formuler ainsi : Dans le développement de ce grand fait

(1) Voyez le numéro du 16 décembre dernier.

qui s'impose aux sociétés modernes et qui s'appelle la démocratie, comment le droit de l'individu pourra-t-il se concilier avec la volonté générale? Comment arriver, en d'autres termes, à maintenir dans son intégrité le droit individuel en face de la démocratie ?

Qu'on le maudisse ou qu'on s'en réjouisse, l'avénement de la démocratie est un fait incontestable. On pourra dans certains pays, à l'aide d'expédients de toute nature, en ayant recours à la tradition ou à la violence, retarder pour un temps cet avénement infaillible; mais ce fait est marqué d'avance à l'horloge des siècles. L'heure sonnera tôt ou tard, si elle n'a pas déjà sonné, où les masses, supprimant les individualités privilégiées, développeront elles-mêmes leur activité politique et passeront d'une inertie plus ou moins prolongée à un pouvoir plus ou moins absolu. Cela est inflexible comme la nécessité des choses.

Mais cet avénement de la démocratie n'est pas sans péril; il peut avoir ses excès et ses entraînements. La démocratie se croit infaillible et raisonne ainsi : « Je suis tout le monde; donc j'ai tous les droits.» Comment répondre à cet argument ? « Je suis tout le monde », dit la démocratie : mais « tout le monde » est une abstraction. L'élément réel de cette totalité abstraite, c'est chacun de nous. A la racine du droit de tous se trouve donc le droit individuel; et la démocratie, si elle veut rester dans la vérité et la justice, doit favoriser la libre expansion de tous les droits individuels. La volonté générale a donc pour limite, pour borne infranchissable, le droit individuel. Le jour où la démocratie aurait absorbé, anéanti le droit individuel, elle aurait détruit, elle aurait, si j'ose ainsi dire, dévoré sa propre raison d'être. Une pareille démocratie serait le retour pur et simple à la barbarie primitive.

Il faut donc d'une part reconnaître sans difficulté la démocratie, mais il faut d'autre part affirmer et sauvegarder à tout prix le droit individuel.

C'est pour cela que je crois nécessaire de rechercher tout d'abord la signification la plus claire du *droit* et de voir quelles sont sur ce point les opinions des écoles contemporaines les plus importantes.

Aujourd'hui je ferai l'analyse des éléments qui constituent le droit, et cela sans appareil scientifique, simplement, écartant l'échafaudage de raisonnements qui m'ont amené aux résultats que je vais exposer.

Il existe un droit primordial. Quels en sont les éléments ? J'en reconnais deux, que je vais étudier tour à tour. Le premier est une notion expérimentale : c'est *la conscience de ma volonté libre*. Je me sens une personne libre, voilà la matière première du droit. Je n'ai jamais pu comprendre pour ma part cette hérésie de logique qui prétend concilier le libéralisme le plus avancé avec la négation de la volonté libre.

Nous constituons un progrès en psychologie, dit l'école à » laquelle je fais allusion; il n'existe pour nous qu'un déter- » minisme universel. Ce que vous parez du beau nom de » volonté n'est qu'une illusion orgueilleuse, qu'une entité » psychologique, qu'un vieux mannequin scolastique pom- » peusement décoré d'une friperie surannée. Dépouillons-le, » et nous n'y trouvons que la nécessité de la nature agissant » partout et toujours de même. » Voilà la doctrine philosophique de cette école; et en politique elle revendique à outrance cette liberté qu'elle nie et raille tout à l'heure ! Je ne connais pas de réfutation plus concluante de la doctrine en question que cette contradiction flagrante. Quant à nous, nous établissons cet axiome : pour que l'homme soit libre au sein de l'État, il faut qu'il se sente libre au sein de la nature. A cette condition seule le droit est possible. Qu'est-ce en effet qu'un homme non libre ? Une chose. Or, une chose n'a pas de droits. Les mots *personne* et *droit* sont des expressions synonymes.

Ainsi sont rejetées toutes les formes de la nécessité, la nécessité théologique aussi bien que la nécessité telle que la conçoit la science contemporaine et qu'elle appelle l'influence du milieu, des antécédents, etc. Toutes ces théories sont inconciliables avec la notion de la personne libre; or toutes les écoles qui nient la liberté et détruisent la personnalité dans la nature, détruisent en même temps le citoyen dans l'État. C'est ce qu'a bien compris Kant lui-même. D'abord la nature lui apparaissait comme un mécanisme, dans lequel il ne reconnaissait d'autre loi que celle de la causalité; il ne s'élevait pas alors au-dessus des causes efficientes. Ensuite il découvre un nouveau point de vue, celui de la finalité. Les séries de phénomènes ayant chacun leur cause efficiente devinrent un système unique poursuivant une fin secrète. Enfin la nature ne lui suffit plus : au-dessus de la nature, au-dessus de l'art, il place un monde moral, le véritable monde de la liberté. Il avait compris que l'enchaînement aveugle des phénomènes, que le déterminisme seul, ne suffisaient pas à expliquer l'homme moral, et il avait su s'élever par degrés jusqu'à cette conception, sans laquelle, je le répète, il n'y a pas plus de citoyen libre dans l'État que de personne libre dans la nature.

Tel est le premier élément du droit : c'est la conscience de la volonté libre.

Je passe maintenant au second élément. Aussitôt que j'énonce la notion de la personnalité, une seconde notion vient s'ajouter à la première. Cette personnalité libre que j'affirme, je la déclare inviolable, je déclare que cette personnalité exige le respect et que nul ne doit en arrêter le développement. Le second élément du droit, c'est l'inviolabilité de la personnalité libre.

Ici ce n'est plus une notion expérimentale, c'est un principe. C'est un crime de porter atteinte au développement, aux attributs de la personne libre. Sur cette question j'ai rencontré (quelques-uns d'entre vous s'en souviendront peut-être) une école considérable avec laquelle, il y a quelques années, j'ai eu dans cette chaire même une discussion qui a duré plusieurs mois. Je veux parler de la morale indépendante. Cette discussion, où la sincérité, je le crois, était égale des deux côtés, n'a pas eu d'autre résultat que de laisser à chacun son opinion. Cependant c'est un résultat qui n'est pas non plus sans importance : la discussion affermit les convictions, les précise, contraint chacun à les motiver. Pour ma part, je suis sorti de ce conflit plus convaincu qu'auparavant que la déclaration de cette inviolabilité est en principe et non un fait. Les partisans de la morale indépendante disaient : « Tout est expérimental : je sens que je suis une personne » libre, je sens que me personne libre est inviolable : c'est » un fait et rien de plus. » Sans doute, c'est un fait; mais ce fait est la révélation d'un principe. « Mais, me disait-on » encore, comment s'est révélée historiquement l'inviolabi- » lité de la personne humaine? Ne voyez-vous pas que c'est à » la suite d'un conflit, dans lequel un homme a par la » force fait respecter sa libre volonté? La justice s'est ré- » vélée sous la sanction de la force. » Et je répondais en montrant que c'était là un sophisme, une monstrueuse er-

Digitized by Google

reur de raisonnement. Car, enfin, si dans ce conflit hypothétique la force eût été du côté de celui qui voulait violer la volonté libre de plus faible que lui, la force eût été la sanction de l'injustice, ou plutôt il n'y eût jamais eu d'idée de justice dans le monde. Quel contre-sens d'ailleurs d'associer et presque d'assimiler ces deux mots de force et de justice! Comme si cette idée ne s'associait pas plutôt en nous au respect de la faiblesse qu'au respect de la force! Au lieu de remonter à je ne sais quelles origines historiques, équivoques et douteuses, rappelons-nous comment l'idée de justice s'est éveillée en chacun de nous. N'avons-nous pas tous trouvé la révélation de la justice dans le respect des faibles? Cette déclaration de l'inviolabilité de la personne humaine, libre dans son développement et dans ses attributs, est donc bien un principe et non pas un fait. Cela est hors de doute à nos yeux.

Tel est donc le droit réduit à ses éléments constitutifs : 1° la volonté libre de la personne humaine ; 2° la déclaration par cette personne libre de sa propre inviolabilité, et la reconnaissance de l'inviolabilité de la personne d'autrui : en d'autres termes, le respect exigé par chacun pour sa volonté libre et accordé à la volonté d'autrui. Cherchez maintenant l'explication de ce principe : vous la trouverez dans l'idée que de tout temps l'humanité s'est faite de la loi morale. Quel est le grand devoir de l'homme? C'est, vous le savez, de développer tous les éléments de votre être afin de les amener à leur perfection relative. Pour l'intelligence, c'est de chercher le vérité, et de la défendre quand on croit l'avoir atteinte. Pour le cœur, c'est de l'ouvrir aux passions généreuses, aux nobles amours. Pour la volonté, enfin, c'est de la développer sans cesse dans le sens du perfectionnement des attributs de la personne humaine. Voilà le grand devoir de justice : n'est-ce pas précisément la confirmation de l'idée que nous nous sommes faite du droit? Notre devoir est à notre égard de développer dans leur ordre de perfection relative les éléments de notre personnalité, à l'égard d'autrui, de ne pas empêcher le développement de leur personnalité libre. Et pourquoi est-ce notre *devoir*? Parce que nous avons et que les autres ont, comme nous, le *droit* d'exiger le respect et la reconnaissance de cette inviolabilité. Le devoir et le droit ne sont donc que les deux faces de la même idée. Je me sens obligé, non pas envers vous, mais envers la loi morale dont votre personne est l'occasion, envers le droit qui est vôtre comme il est mien. Rien ne saurait contredire cette simultanéité du droit et du devoir, et l'on peut dire que ce sont deux frères nés le même jour.

Une fois le droit ramené à ces deux notions élémentaires, à cette notion expérimentale de la volonté libre et à ce principe de son inviolabilité, il nous reste à examiner ce qui arrive dans le domaine des faits. Tant que ma liberté reste dans mon for intérieur, sans doute elle est absolue et illimitée. Mais est-ce là la réalité? Où s'accomplit le développement de ma liberté? Ce n'est pas dans ma solitude où seul je me meus à me guise et sans obstacle, c'est dans ce milieu humain qu'on appelle la société. Or, la société n'est autre chose qu'un assemblage de volontés libres mises en contact avec ma volonté libre. Qu'en résultera-t-il? un conflit ou un accord. Mais, pour qu'il y ait accord et non conflit, il faut, selon Kant, que la liberté soit égale pour tous, et la liberté, devant être égale pour tous, ne peut pas être entière et absolue pour personne. De là la nécessité de règles, de mesures, destinées à limiter la liberté de chacun pour assurer la liberté de tous : et c'est là ce qu'on appelle le droit positif.

Il semble qu'il y ait des libertés sans restrictions possibles, parce qu'elles s'exercent, soit en nous, soit dans un cercle étroit où ne peut pénétrer le contrôle de la société et dans lequel nul conflit n'est à craindre. Telles sont, par exemple, la liberté de ma conscience, la liberté de la science, la liberté de la pensée, du foyer, de l'industrie, du travail, de la propriété. Et cependant, dans la réalité, le conflit est possible même relativement à ces libertés qui semblent absolues en principe.

Prenons pour exemple la liberté de conscience. Certes, je respecte autant que qui que ce soit la liberté de conscience dans le domaine religieux. Chacun professe la doctrine qu'il croit bonne, et cette doctrine est en elle-même irresponsable. Mais à quelle condition peut-elle se développer dans le milieu social? Elle rencontre une limite infranchissable, qui est la tolérance réciproque, le respect des doctrines d'autrui. La liberté de la croyance ne peut pas aller jusqu'à la liberté de persécuter la croyance d'autrui, non-seulement par la violence comme autrefois, mais pas même, comme cela se fait trop souvent, par le sarcasme ou par l'injure. Si cette liberté de conscience prend un développement excessif, elle devient une liberté envahissante, et dès qu'elle empiète sur la liberté d'autrui, elle est coupable et doit être supprimée ou restreinte.

Considérons maintenant la liberté du foyer. Il semble que j'ale la liberté absolue de me choisir une compagne, d'élever mes enfants à ma guise et d'imposer aux miens la règle que je crois la meilleure. Cependant cette liberté a aussi sa limite, qui est la liberté de ma femme et de mes enfants. Qu'est-ce qui règlera la part des sacrifices que je dois faire et de ceux que je puis exiger des miens? C'est l'affaire des droits positifs, des législations écrites. C'est de là que les partisans de l'instruction obligatoire tirent leur argument le plus irréfutable. La liberté absolue du père de donner à ses enfants telle instruction qui lui convient ou de ne pas leur en donner du tout serait la négation du droit des enfants. Il y a là l'occasion d'un conflit, d'où résulte la nécessité d'un accord que le droit positif peut seul réaliser.

Prenons encore la liberté du travail. Sans doute tout le monde a la liberté de travailler que trop de gens regardent comme la liberté de ne pas travailler. Je ne conteste ni l'une ni l'autre de ces deux libertés. Mais où est la limite à laquelle elles doivent s'arrêter pour ne pas amener de conflit? C'est le moment où la liberté de ne pas travailler devient la liberté d'empêcher le travail des autres. Cette prétendue liberté se transforme alors en despotisme. C'est alors qu'intervient encore le droit positif, pour garantir ma personnalité en face de la personnalité d'autrui, et établir l'accord entre des libertés égales en principe, mais rivales et par suite pouvant amener des effets nuisibles.

De là résulte un dernier élément du droit réduit à ses principes. Le droit n'est pas complet tant qu'on ne lui ajoute pas la garantie du respect de la personnalité libre. Ce respect est exigible par moi; mais de quelle façon? Par quel genre de contrainte? Dans l'état de société barbare je me défends par la force et je supprime l'obstacle qui arrête le développement de ma personne libre. La société civilisée a pour but de poursuivre l'accord entre les libertés rivales en fixant une mesure à leur développement réciproque. Une liberté envahissante devient un obstacle à la liberté d'autrui. La société supprime ou res-

Digitized by Google

treint cet obstacle. C'est là la source du droit pénal, qui est la faculté de contraindre. A la contrainte par la force de l'état sauvage, la société civilisée fait succéder la contrainte juridique. Chaque citoyen remet la défense de ses libertés à l'autorité publique, qui est la gardienne de ces libertés, investie du pouvoir de les faire respecter les unes par les autres.

Ainsi se complète notre définition du droit. Il repose d'abord sur la volonté libre, ensuite sur la déclaration de l'inviolabilité absolue de cette volonté libre; enfin, trouvant une limite dans la liberté des autres, notre volonté libre est soumise au droit positif, qui établit un règle entre les libertés réciproques. L'autorité publique est la gardienne de ce droit positif, et elle a pour le faire respecter la faculté de contraindre, d'où naît le droit pénal.

Maintenant que par ces explications très-simples nous nous sommes bien entendus sur ce concept primordial, vous comprenez pourquoi le droit est dans toutes les langues un mot sacré, pourquoi ce met émeut, quand il est prononcé, toute la personne humaine. Le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un homme, c'est de dire : il a souffert pour son droit, car nous sentons que quiconque souffre pour son droit souffre pour le droit de tous. Mais il y a des degrés parmi les droits : et, selon qu'il s'agit d'un droit inférieur ou d'un droit supérieur, les langues, dans leur délicatesse infinie, modifient l'expression de l'éloge accordé à celui qui souffre pour le droit. Un paysan, je suppose, a défendu sa cabane contre des brigands. On le félicitera; on se dira : il a bien fait de défendre son droit. Mais c'est un droit se référant à un intérêt matériel, on ne l'admirera pas. La défense des biens immatériels, la défense d'une idée, d'une foi religieuse, politique ou philosophique inspirera l'admiration. On dira de celui qui aura défendu ce droit d'un ordre supérieur : c'est le martyr de son droit. Enfin, dans une sphère égale, celui qui souffre et qui meurt pour le droit de ses concitoyens, pour cet ensemble de droits qu'on appelle une nation, une patrie, celui-là recevra le nom glorieux de héros. Le martyr et le héros ont lutté pour le droit contre le fait. L'humanité reconnaissante leur accorde son admiration. Jusqu'à présent elle a toujours enfanté des martyrs et des héros : elle serait bien malade, le jour où elle ne serait plus capable d'en produire. Mais de récents exemples nous ont montré, à travers toutes nos défaillances et nos malheurs, que cette époque néfaste est bien loin de nous, et c'est là notre consolation.

UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG

M. BLUNTSCHLI

Du droit international (1)

. . . . . .

La guerre, en agitant les nations dans leurs profondeurs intimes, en réveillant les instincts assoupis ou apaisés, déchaîne en même temps la brutalité originelle qui est au fond de la nature humaine. Sans doute, de longs siècles de culture ont tempéré cette bestialité native et en ont adouci la fougue; mais la guerre est ainsi faite qu'elle est pour l'homme à la fois une occasion de déployer ses plus hautes qualités et un théâtre pour ses passions les plus sauvages. Voilà pourquoi il est de toute nécessité que le droit intervienne dans la guerre aussi, et que par son autorité puissante il dompte la bête humaine et l'apprivoise; voilà pourquoi il faut, même en ces désordres sanglants, faire une part, la plus large possible, au droit, qui n'est d'aucun parti, d'aucun camp, et qui contraint la passion elle-même à respecter les lois sublimes de l'humanité.

Malheureusement la science du droit, du droit international surtout, est encore trop peu répandue. Pendant la guerre et avant qu'elle éclatât, on n'en a pas assez instruit ni les soldats, ni la société civile. Les atteintes qui furent portées au droit en cette guerre néfaste ne proviennent pas toutes d'une malveillance coupable : il en est qui sont nées de l'ignorance, et maints conseils insensés d'un fanatisme criminel auraient trouvé moins d'écho si les populations n'avaient pas désespéré complétement de l'existence et de la force d'un droit tutélaire.

C'est ainsi que l'évacuation des villages et des châteaux, lors de l'entrée en France de l'armée allemande, et plus tard, lors de l'investissement de Paris, accrut, loin de la diminuer, la misère de cette population en fuite, et exposa les propriétés à de regrettables pillages. Le soldat discipliné vit d'ordinaire en paix avec les gens chez qui il est logé ; mais lorsqu'il trouve portes closes, lorsque les vivres sur lesquels il comptait ont été ou gâtés à dessein; ou enfouis sous terre, la nécessité le pousse à forcer les portes, et la colère qu'il éprouve l'entraîne à ne pas respecter la propriété de l'ennemi (2). D'autre part, à mesure que la guerre se prolonge, les caractères prennent de plus en plus le pli de la violence, le sentiment de la justice s'émousse. L'armée allemande a en général ménagé la propriété ennemie, mais on ne saurait contester qu'elle ait commis maints ravages *de détail* qui n'étaient pas absolument nécessaires, que les exigences de la situation militaire ne justifiaient pas assez. Au début de la campagne, les dommages inutiles causés au château de Rémilly suscitèrent le mécontentement des généraux; *mais plus tard, devant Paris, les commandants en chef en arrivèrent à tolérer davantage et à fermer les yeux.*

(1) Le discours dont nous traduisons ici quelques extraits emprunte à la gravité de l'orateur, à son autorité européenne, un incontestable intérêt. M. Bluntschli est en ce moment le jurisconsulte le plus éminent de l'Allemagne : c'est un Badois rallié depuis peu au parti de l'unité allemande par la Prusse et par l'empire, et portant au son culte pour la Prusse toute l'ardeur d'un néophyte. Eh bien! ce jurisconsulte prussien est d'accord avec l'opinion française sur un certain nombre de points; il reproche aux armées allemandes, avec une sérénité d'érudit allemand, cela va sans dire, mais enfin avec une franchise à laquelle nous sommes sensibles, les *cruautés excessives* qu'elles ont commises. — Nous nous abstenons de toute réponse, de tout commentaire au passage que nous traduisons, et nous nous contentons de souligner les traits les plus caractéristiques.

(1) Étrange et barbare théorie, — pour un jurisconsulte surtout, — que celle qui consiste à dire : « Cette maison n'est pas habitée, donc j'en suis le maître. » M. Bluntschli a-t-il songé qu'on peut, à la rigueur, être propriétaire de deux maisons; qu'à moins de se fendre en deux, il est fort malaisé de les occuper l'une et l'autre? A-t-il songé que le propriétaire en question peut être appelé par ses devoirs de soldat à n'habiter ni l'une ni l'autre de ses maisons, qu'il est souvent impossible, — en temps de guerre surtout, — de trouver un autre soi-même pour faire les honneurs du chez soi (c'est la doctrine de M. Bluntschli), et que, par conséquent, sa thèse est dénuée de tout fondement logique, et dès lors d'une immoralité révoltante?

Il est très-difficile, peut-être même impossible de juger jusqu'à quel point on respecta la mesure dans les réquisitions imposées aux pays occupés, et surtout dans les contributions d'argent. Je constate que les plaintes de l'évêque d'Orléans, que ses réclamations contre un système de contributions excessives, se sont produites ailleurs encore, et je ne me prononce pas sur ce point; mais j'observe que maintes fois les commandants en chef sont intervenus pour adoucir les charges des provinces envahies.

L'une des plus grandes difficultés que rencontre le droit international,— dont la mission est surtout d'établir une distinction entre le soldat et le civil,— naît de la fortification des villes, des grandes villes surtout. Le lien étroit qui unit ici la ville à la forteresse, la vie civile à l'activité militaire, rend la distinction dont j'ai parlé à peu près impossible. Si l'on attaque la forteresse, comment épargner complétement la ville? Si l'on épargne complétement la ville, comment s'emparer de la forteresse? Passe encore lorsque la ville est *entourée d'ouvrages avancés* (1), car, en ce cas, on peut commencer par l'attaque des forts, et, les forts occupés, rien ne s'oppose à ce que l'on considère la ville comme une ville ouverte, bien que les forts reçoivent de la ville un secours incessant, et que pour s'en rendre maître il faille couper les communications, et par là s'occuper de la ville aussi. Mais la distinction est de tous points impossible lorsque la ville même est transformée en forteresse. Alors, par ce seul fait qu'elle est défendue, elle est fatalement exposée à être attaquée. La logique et le droit interdisent sans doute, même en ce cas, de considérer la ville comme une partie intégrante de la forteresse; mais il n'en est pas moins vrai qu'une nécessité fatale entraîne la cité et sa population, quelque inoffensive qu'elle soit, dans la destinée et les dangers de la forteresse et de ses défenseurs.

La solution de ce problème, qui consiste à faire la part de l'humanité et des besoins de la guerre, devient d'autant plus pressante, d'autant plus désirable, que l'événement démontre chaque jour davantage la nécessité qu'il y a de fortifier les grandes villes. Les grandes villes, par cela seul qu'elles sont des centres de commerce, des foyers d'activité, sont aussi le centre des réseaux de chemins de fer. Or, les voies ferrées sont d'une importance capitale pour l'entretien et la sécurité des armées. La tactique moderne surtout attache à leur possession un prix toujours croissant. L'attaque et la défense dépendent aujourd'hui fort souvent des lignes de chemins de fer. Il en résulte que l'ancienne règle qui disait : « Les villes ouvertes qui ne se défendent pas ne doivent jamais être bombardées; les forteresses, au contraire, peuvent l'être toujours », ne suffit plus : le principe moderne du droit international, qui distingue entre la population armée et la population civile, exige des distinctions plus formelles; il impose à la législation le soin de modifier la seconde partie de la règle que j'ai citée dans le sens que voici : « Là où la ville et la forteresse sont étroitement unies, l'attaque, si elle devient nécessaire, devra se diriger de préférence sur les travaux de défense, sur les ouvrages avancés (y compris, naturellement, les murs et les portes de la ville) et sur les passages qui y mènent. Quant au cœur de la ville, c'est-à-dire la partie occupée par la population civile, il faudra, autant que possible, s'abstenir de l'attaquer (1). »

On justifie quelquefois le bombardement d'une ville entière, le bombardement complet et impitoyable des parties les plus centrales d'une cité, en disant que c'est un moyen de déterminer la population civile à exercer une pression sur l'élément militaire, et à hâter ainsi la reddition. Mais cet argument est très-rarement fondé. Au point de vue militaire comme au point de vue du droit, il est factice, inacceptable. Si l'on impose à la population civile le devoir de s'abstenir de toute manifestation militaire, si on lui interdit de prendre part à la lutte, on n'a pas le droit non plus d'exciter cette population à peser en rien sur l'attitude qu'observent les soldats qui ont pour mission de la défendre. Il faut logiquement qu'elle reste tout à fait en dehors des événements militaires, et lui *demander cette pression morale dont je parle serait d'une immoralité criante.* D'ailleurs, l'expérience prouve que cette pression, si elle a lieu, reste d'ordinaire sans effet. Elle peut aigrir les esprits, semer la discorde, mais il est bien rare qu'elle précipite le dénouement... Le commandant de la place assiégée étouffe et châtie la révolte des citoyens, mais il n'oublie pas ses devoirs de soldat en cédant aux instances, quelque vives qu'elles soient, de la population civile.

Les principes que je viens d'énoncer ont été suivis et appliqués en partie dans cette guerre, mais ils ne l'ont pas été encore aussi complétement qu'on doit le désirer. A Strasbourg, en particulier, il a fallu un ordre formel du commandant en chef pour faire observer la distinction qui doit régner entre le soldat armé et le citoyen inoffensif et recommander la modération. La destruction du musée et de ses richesses, de l'église protestante, du séminaire et de la bibliothèque, ainsi que les bombes nombreuses qui ont causé tant de ravages au cœur de la ville, témoignent éloquemment de la grande difficulté qu'il y a à se conformer aux principes du droit. . . . . .

. . . . . .

Pendant longtemps les opinions ne furent pas d'accord sur l'acception exacte qu'il fallait donner au mot de *belligérant*, sur la question de savoir qui devait être traité en prisonnier de guerre, qui devait être traité en criminel, c'est-à-dire qui devait être considéré comme soldat, qui comme malfaiteur. Quelques ardents prétendaient que tous les étrangers qui viennent, en qualité de volontaires, au secours de l'ennemi, appartiennent à cette dernière classe et doivent être impitoyablement punis; mais, à ma connaissance, aucun commandant en chef n'a approuvé ni appliqué cette théorie. C'est qu'elle est absolument contraire aux usages de la guerre et au droit naturel. Le droit de l'État d'employer pour sa défense non pas seulement ses propres citoyens, mais des mercenaires étrangers, si la situation l'exige, a été de tout temps reconnu et exercé. Quant à ces étrangers qui viennent prendre part à la guerre comme amateurs, comme chasseurs d'hommes, pour satisfaire une fantaisie cruelle, ceux-là peuvent et doivent être traités en criminels s'ils tombent entre les mains de l'ennemi.

Il serait plutôt permis d'avoir quelques doutes sur le traitement qu'on doit aux francs-tireurs. *Il est certain que le mot*

(1) Voilà un principe précieux à enregistrer. Pourquoi les Allemands s'y sont-ils si peu conformés?

(1) A Paris le bombardement du *cœur de la ville* fut une barbarie complétement inutile.

Digitized by Google

soldat *ne peut pas être réduit, au point de vue du droit, au sens d'homme en uniforme et de combattant payé.* Lorsqu'un État appelle aux armes, sous forme de landsturm ou de levée en masse, toute la population dont il dispose, il ne fait qu'user de son droit, et les troupes qu'il a ainsi improvisées sont tenues d'obéir aux ordres qu'elles reçoivent; elles doivent à leur patrie le service militaire, quand même l'État ne pourrait leur donner ni uniformes ni solde en quantité suffisante. Aussi ne peut-on traiter ces soldats en gens dont la conduite serait illégale : on peut les faire prisonniers de guerre, on ne peut les arrêter comme des criminels (1).

Il est arrivé souvent, dans les guerres des temps modernes, que des bandes de volontaires aient pris part à la lutte sans que l'État les y eût poussés, et ces volontaires ont été traités en soldats lorsqu'ils se rattachaient aux armées régulières, ou même lorsque, formant des corps indépendants, ils se conformaient aux usages militaires et respectaient les lois de la guerre. Lorsque Napoléon Ier avait traité en brigands, au lieu de les traiter en soldats, les volontaires du major de Schill et les Tyrolliens, l'opinion publique s'était dès lors prononcée contre cette façon d'agir; elle avait impérieusement demandé, dans l'intérêt de l'humanité, que les volontaires eussent désormais les mêmes privilèges ou, pour mieux dire, les mêmes droits que les armées régulières. Dans plusieurs guerres modernes, en Espagne et en Suisse, en Italie et dans l'Amérique du Nord, des corps de volontaires, faits prisonniers, ont été traités conformément à ce principe.

Mais, d'un autre côté, il est incontestable que la sécurité des armées et la distinction nécessaire entre le citoyen et le soldat ne permettent pas d'autoriser chez les volontaires une participation arbitraire à la lutte. Ce qu'on appelle la *petite guerre* (*guérilla*), guerre à laquelle les volontaires se mêlent de préférence, dégénère très-facilement en brigandage, et lorsque cela arrive, on a le droit de châtier non-seulement ceux qui y participent activement, mais tous ceux qui ont favorisé ou simplement toléré ces abus quand ils pouvaient les empêcher. Ce qui répugne encore plus au droit, c'est que le même homme soit à son gré tour à tour franc-tireur et paysan, qu'il attaque aujourd'hui un convoi sur la grande route ou enlève les rails d'une voie ferrée, pour rentrer demain dans la vie civile et réclamer à titre de citoyen inoffensif la protection de la force armée.

Ainsi, lorsque les volontaires combattent en corps réguliers, conformément aux usages militaires, lorsqu'ils sont faciles à reconnaître à quelque signe extérieur, ils ont, sans contredit, le droit d'être traités en soldats; lorsque, au contraire, ils combattent au gré de leur caprice, sournoisement, en brigands, et commettent des attentats isolés à l'intérieur des lignes ennemies, il y a lieu de les punir comme des traîtres et de leur appliquer des peines criminelles. Combattre l'ennemi ouvertement, loyalement, sur le champ de bataille ou pendant la marche, c'est là le droit incontestable, parfois sacré, du citoyen : car il peut arriver que ce soit là un devoir pour tous. Quant au meurtre perfide, il est toujours un crime, fût-il commis par un soldat en uniforme.

Cette guerre n'a pas toujours respecté la légalité, elle n'a pas toujours observé les principes que je viens d'analyser. Dans les représailles dont on a frappé l'ennemi, on a souvent dépassé la vraie mesure. S'il y a eu, d'un côté, des meurtres coupables et des trahisons dignes de châtiment, il y a eu, de l'autre, *des cruautés excessives :* on a brûlé des villages sans nécessité. La proportion entre la faute et la peine, entre le danger couru par l'armée et les moyens de terreur qu'elle peut employer, est le fondement éternel du droit de la guerre, comme de tout droit d'ailleurs, et c'est pour chacun un devoir de respecter ce principe fondamental. C'est une atteinte à la conscience de l'humanité que d'infliger à l'homme plus de châtiments ou de lui inspirer plus d'effroi que ne l'exige la nécessité des choses, ou du moins que ne l'excuse la passion de la lutte.

(1) M. Bluntschli doit éprouver un vif regret de n'être pas d'accord sur ce point avec M. de Bismarck, dont on connaît la fameuse théorie sur *tout belligérant qui ne porte pas l'uniforme.*

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des sciences morales et politiques

SÉANCE ANNUELLE DU 23 DÉCEMBRE 1871

Réunion nombreuse; la coupole de l'Institut n'en a guère abrité de plus belles. A une heure précise, heure militaire, car elle retentit sur la crosse des fusils du peloton d'honneur, M. Jules Simon, président, M. Paul Janet, vice-président, et M. Mignet, secrétaire perpétuel, font leur entrée dans la grande salle.

M. Jules Simon fait un rapport ou plutôt un discours sur les prix décernés et les sujets de prix proposés.

Le grand lauréat est M. *Paul Leroy-Beaulieu*, avocat à la Cour de Paris, qui n'a pas eu moins de quatre prix :

Le premier, pour son mémoire sur *l'instruction et le salaire des femmes employées dans l'industrie et sur les moyens de concilier pour elles le travail salarié et la vie de famille.* « Notre collègue, M. Louis Reybaud, dit M. Jules Simon, a fait une » grande découverte, c'est que le véritable rôle de la femme » est d'être... une bonne mère de famille. » Paroles sensées, qui équivalent à l'abandon de cette idée chimérique de faire de la femme un agent industriel, puis un électeur, enfin, un *rifle-woman* communard. Que de chemin parcouru depuis que l'idéal de la femme indépendante avait été coiffé par Alfred de Musset du bonnet de *Mimi Pinson!*

Le deuxième, pour son mémoire sur la *description et l'organisation des attributions de l'administration locale dans les communes de France et dans les comtés, cités, bourgs et paroisses d'Angleterre.* M. Edmond Bertrand a eu à ce sujet une mention honorable, principalement à cause de cette épigraphe : « Nous n'avons aucun ouvrage qui fasse connaître avec en- « semble nos institutions et nos taxes locales. » De quel intérêt eût été un pareil ouvrage avant la décentralisation administrative !

Le troisième, *ex æquo* avec *M. Georges Renaud,* pour le mémoire sur *les impôts fonciers considérés dans leurs effets économiques.* « Grosse question, dit M. Jules Simon, car elle porte, » en gestation, le fameux impôt sur le revenu dont on peut » dire autant de mal que de bien. » Si le compte rendu avait une opinion, il n'en soufflerait mot. Ainsi a fait M. le président de l'Académie.

Le quatrième et dernier prix, décerné à M. Paul Leroy-Beaulieu, couronnait le mémoire sur le *système colonial des peuples modernes.* Hélas! le Français ne va à l'étranger que pour revenir dire, comme le pigeon du bon Lafontaine :

J'étais là; telle chose m'advint.

Si nous colonisons, ce n'est guère qu'à la façon des *convicts* dans la Guyanne ou la Nouvelle-Calédonie. Au décret biblique:

Digitized by Google

« Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front », les populations de nos grandes villes avaient cru devoir substituer d'acclamation celui-ci : « Tu gagneras trente sous par l'effusion de ton sang. » Ainsi l'avaient décrété les nouveaux Moïse; mais leurs colonnes de feu n'ont point éclairé le peuple en marche. Immobiles et sinistres, les incendies n'ont projeté leurs lueurs que sur des cadavres et sur des ruines; passe encore si la mer Rouge avait été franchie !

Le prix Victor Cousin a été, nos lecteurs le savent, décerné à *M. Chaignet*, professeur de littérature ancienne à la Faculté de Poitiers. Le président a insisté sur le mérite transcendant du mémoire de M. Chaignet sur *Pythagare*.

A propos de *M. Perrens*, couronné pour son mémoire sur *les tendances démocratiques ds la France* : « Grand homme » incompris qu'Étienne Marcel, s'est écrié M. Jules Simon, il » a devancé son époque de cinq siècles; on l'a abreuvé d'hu» miliations, de calomnies, d'outrages; on a fini par l'assassi» ner. Tel est le sort des hommes qui se dévouent à leur pays » et qui ne cherchent d'autre sanction que celle de leur con» science ! » Ces paroles étaient prononcées avec feu; mais quelque porte ayant été entr'ouverte, l'auditoire est resté froid.

« J'aurais, » reprit M. Jules Simon, j'aurais vivement » désiré que l'auteur du second mémoire eût mérité une » mention honorable pour cette épigraphe : *Les démagogues* » *au pouvair sant les pires de tous les tyrans.* » Cette fois, les portes étant fermées, l'auditoire a applaudi avec une sorte de frénésie.

Mais hâtons-nous de mentionner les noms des autres lauréats : *M. George Picot* partage avec *M. Arthur Desjardins* et *M. Gilbert* le grand prix relatif à l'étude sur les *États généraux de France*. Enfin, *M. Louis Legrand*, avocat à Valenciennes, est proclamé vainqueur dans le concours sur *le mariage considéré au point de vue moral et religieux, légal et social*.

Un témoignage fort touchant, en reconnaissance des services rendus à l'Académie par M. Mignet, a terminé le discours de M. Jules Simon. Le ministre a fait place à l'académicien et l'académicien a fait oublier le ministre.

Nous essayerions volontiers de donner ici une idée de la *notice historique sur la vie et les travaux de lord Brougham*, lue ensuite par *M. Mignet*, mais le *Journal officiel* ayant reproduit *in extenso* cette belle et très-intéressante étude, nous ne voulons point la défleurer.

Société de géographie

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 23 DÉCEMBRE 1871.

M. *le marquis de Chasseloup-Laubat*, président, ouvre la séance en félicitant la Société de n'avoir ni discontinué ses travaux, ni désespéré de la France. « Vous avez, dit-il, été les premiers à chercher dans nos malheurs les stimulents d'une nouvelle et plus active propagande. L'adversité n'écrase que les faibles, elle grandit les forts. A la grandeur de nos revers, la France a pu mesurer sa force et nous sommes assurés de la voir se relever. »

S. M. l'empereur du Brésil, venu en bourgeois, sans compagnie d'aucune sorte, demande le parole pour remercier la Société d'avoir bien voulu l'accueillir au nombre de ses membres. Il s'explique avec quelque difficulté d'accent, mais dans un style d'une parfaite correction. A l'entendre, on dirait d'un modeste voyageur trop heureux de pouvoir élever le voix dans « une assemblée de personnages aussi distinguéa ». Sa physionomie très-expressive et très-sympathique ne traduit aucun reflet de la morgue princière. Il faut que le président prenne la parole pour avertir l'auditoire du rang du nouveau venu. « Votre Majesté, dit M. de Chasseloup-Laubat, fait aujourd'hui dans le nouveau monde ce que Pierre-le-Grand a fait en Russie ; elle y encourage l'industrie, les sciences et les arts. Notre Société la remercie des témoignages de bienveillance qu'elle n'a cessé de lui prodiguer en particulier. Mais nous devons lui adresser, au nom de la France entière et de la civilisation, de plus grands remercîments encore pour avoir supprimé l'esclavage dans son immense empire. »

La salle a failli crouler sous les applaudissements, et j'ai cru que l'*École libre des sciences politiques* allait être réduite à chercher un autre emplacement pour inaugurer ses cours. « Vous êtes trop bons, a répondu l'empereur, et je m'estime fort heureux lorsque quelqu'un de mes collègues de la Société de géographie, s'égarant au Brésil, vient m'y demander l'hospitalité. Je n'oublierai point l'accueil que vous me faites. Désormais, aux égards que je vous devais s'ajoutera la dette de ma reconnaissance. »

M. *Maunoir*, secrétaire général, lit le *Rapport annuel sur les travaux de la Société et les progrès des sciences géographiques pendant les années* 1870-1871. Il rappelle que la guerre étrangère et la guerre civile n'ont pas permis à la Société de tenir sa précédente séance annuelle, seule interruption dans des travaux qui comptent aujourd'hui un demi-siècle, car la Société de géographie de France a été l'initiatrice, et en quelque sorte la mère de toutes les Sociétés géographiques du globe.

La Société, dans ces deux dernières années, a perdu trente membres, parmi lesquels MM. Villemain, Anatole Demidoff, Gustave Lambert, G. Lejean, Morel Fatio.

M. Maunoir passe rapidement sur les modifications de la géographie politique de l'Europe trop connues et trop douloureuses. Il mentionne le percement définitif de l'isthme de Suez et du mont Cenis; puis, par un retour amer, il constate que la guerre nous a coûté une superficie de 1 447 466 hectares, comprenant 1689 communes et une population de 1 597 200 habitants.

C'est avec soulagement que le lecteur nous entraîne hors de l'Europe. Il signale les explorations de sondages qui s'effectuent dans l'Atlantique à des profondeurs aussi effrayantes que mystérieuses. Un Français, M. Franck de Pourtalès, a contribué à ces travaux et fourni, par des sondages opérés à Cuba, de très-importantes données sur l'origine du *Gulf-stream*. M. de Pourtalès accompagne maintenant M. Agassiz dans la belle exploration que vient d'entreprendre le navire américain *Hassler*.

Au sud de l'Amérique, un officier anglais, M. Musters, a exploré le pays encore fort peu connu de la Patagonie. Dans le Pérou, les explorations ont pour but de rechercher des communications navigables avec la vallée de l'Amazone.

Le Brésil, de son côté, ne reste pas inactif. C'est peut-être le pays qui a déployé la plus grande activité géographique. L'établissement d'un observatoire à Rio-Janeiro sous la direction du savant astronome français M. Liais, l'étude d'une voie ferrée qui va sillonner cette immense contrée, de la côte à l'intérieur, ont amené des reconnaissances et des découvertes du plus haut intérêt. Le système orographique doit être sensiblement modifié sur les cartes actuelles.

L'hydrographie a également reçu un développement considérable, et fait d'importantes découvertes. L'empereur du Brésil est d'ailleurs un géographe de premier ordre ; il ne se contente pas de visiter ses collègues à l'étranger; il préside fréquemment la Société géographique qu'il a constituée dans sa capitale.

Aux États-Unis, peu d'explorations continentales ; mais les lignes ferrées, qui multiplient les mailles de leur réseau, donnent lieu à de nombreuses et fort intéressantes constatations. D'autre part, on a reconnu que les plus hautes montagnes de cette vaste contrée était celles du Colorado ; leur hauteur atteint 15 000 pieds.

L'Amérique russe, acquise aujourd'hui aux États-Unis, vient d'être explorée par le capitaine Reymond.

Digitized by Google

Le pôle arctique a été visité par une expédition allemande qui a reconnu l'existence d'un fiord. Le Groënland formerait une sorte d'archipel dont les îles ne seraient séparées que par d'étroits canaux.

A l'ouest du Groënland, le docteur norwégien Nordens-kiol a pénétré au delà de la lisière des glaciers, dans lesquels il a pu constater une température de 26 degrés centigrades. D'autres expéditions, et particulièrement celle du capitaine Nack, ont exploré les pôles à l'est autour de la Nouvelle-Zemble.

En Asie, les Russes explorent avec soin les régions presque inconnues du nord-est et descendent de là jusqu'en Chine, où l'abbé David, missionnaire français, a fait dans ces dernières années, tant de belles découvertes. M. l'abbé David est un des plus illustres représentants de la géographie française, et ses travaux honorent notre pays.

A l'extrême ouest de la Tartarie, un grand voyageur anglais, M. Ilsyward, a été assassiné au moment où il explorait la région des plus hautes altitudes de la terre.

Nous passerons sur les explorations accomplies dans le nord de l'Arabie et dans la Terre-Sainte.

En Afrique, M. Msunoir résume les dernières et fort incertaines nouvelles du docteur Livingstone. Un lieutenant de marine française, M. de Bixemont, a tenté de pénétrer jusqu'aux grands lacs en remontant le Nil ; il a rapporté de fort intéressants documents; son expédition a été interrompue par la guerre. Les voyageurs se multiplient sur ce point, mais avec eux semblent se multiplier aussi les difficultés des voyages.

A Madagascar, M. Alfred Grandidier, un de nos voyageurs les plus persévérants et les plus estimés, a fait d'importantes explorations sur lesquelles nous aurons lieu de revenir. Nous reviendrons également sur les reconnaissances faites au sud de notre colonie algérienne.

Ce rapport, dont nous n'indiquons que les reliefs les plus accusés, a été écouté avec une grande attention, parce qu'il résume les modifications apportées à nos connaissances géographiques.

La géographie économique et M. Jules Duval. Tel est le titre choisi par M. Levasseur, de l'Institut, pour nous rappeler qu'à côté de la géographie mathématique, physique et politique, il y a une géographie économique signalée par M. J. Duval, et qui accuse l'empreinte de l'homme et les traces de son industrie sur ce misérable et pourtant si vaste globe. Maître en l'art de dire, s'exprimant avec une élégance qui fait resplendir la clarté de ses exposés, M. Levasseur a parlé trop peu de temps au gré de ses auditeurs.

Guillaume Lejean et ses voyages. Notice nécrologique, hélas! lue par M. Richard Cortambert. Qui n'a souvenir de notre consul emprisonné par Théodoros, l'autocrate d'Abyssinie, à qui les Anglais firent payer si cher l'emprisonnement de leurs compatriotes! Il était Breton, patient, tenace et par-dessus tout voyageur ; encore plus voyageur que géographe. Il a littéralement imprimé ses pas à travers la Turquie, l'Abyssinie, l'Asie Mineure ; il a été jusqu'au Thibet ; il est revenu mourir dans son pays natal en février 1871. On lui doit plusieurs cartes et de charmantes relations de ses voyages (1).

M. *Alfred Grandidier.* Cette séance si pleine est terminée par une lecture de M. Grandidier. Le voyageur ne reproduit ici que ses impressions personnelles et l'on serait tenté de le prendre pour un voyageur amateur. M. Grandidier est cependant un des hommes dont les travaux honorent le plus la Société de géographie. Ses explorations dans les deux Amériques, dans les Indes, à Ceylan, à Zanzibar, et tout récemment à Madagascar, le signalent depuis longtemps à l'attention du monde savant.

Encore un mot avant de finir ; dans cette séance où siégeait l'empereur don Pedro II, le roi du Cambodge a sollicité, par l'intermédiaire de M. le Faucheur, l'honneur de faire partie de la Société. Empereurs, rois, princes, vont-ils donc enseigner aux républicains de France leur métier de citoyens? Je crois que les monarques se laisseraient détrôner avec plus de complaisance s'ils étaient assurés de revivre dans la société des hommes instruits. La société des savants vaut mieux que celle des courtisans, mais le vulgaire élève encore aujourd'hui un mur d'airain entre les gouvernants et les gouvernés.

(1) Publiées par la *Revue des cours littéraires* dans ses deuxième et quatrième années.

L'IMPOT DU REVENU A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'impôt du revenu a succombé cette semaine devant l'Assemblée nationale, mais il a fallu pour cela l'intervention personnelle du président de la république : c'est le discours de M. Thiers qui l'a enterré. Peut-être faut-il ajouter aussi que les propriétaires de la droite et des centres étaient bien aises de se laisser influencer.

Trois systèmes se trouvaient en présence. D'abord celui de M. Wuluwski qui se modelait exactement sur l'*income-tax* d'Angleterre. Il imposait tous les revenus, à partir de 1200 francs, sans en excepter la rente sur l'État : les traitements et salaires à 2 pour 100; les revenus des terres, bénéfices des fermiers, rentes et valeurs mobilières, produits du commerce, de l'industrie et des professions libérales, à 3 pour 100.

Puis le projet de la commission parlementaire qui avait eu pour premier rapporteur le ministre de l'intérieur M. Casimir Périer, remplacé aujourd'hui par M. Léonce de Lavergne. Ce projet exempte complétement, outre la rente sur l'État, les revenus des terres et bénéfices des fermiers. Il prend 3 pour 100 du revenu des valeurs mobilières, et frappe les produits des professions libérales, du commerce et de l'industrie, et les traitements ou salaires, à partir de 1500 francs par an ; la taxe est de 2 pour 100 pour ceux-ci et de 3 pour 100 pour l'industrie, le commerce et les professions libérales. D'après les évaluations de la commission, le tout produirait au moins 80 millions.

Enfin le projet que le gouvernement s'est décidé à présenter, à la suite des discussions dans la commission parlementaire. Il ne frappe que les valeurs mobilières, toujours en exceptant la rente, d'une taxe de 3 pour 100 qui donnerait une trentaine de millions. Ce dernier système, on le voit, n'a plus que des rapports tout à fait lointains avec le véritable impôt sur le revenu.

C'est le premier système qui a été surtout l'objectif de la discussion, et c'est lui qui est définitivement repoussé par la Chambre. M. Raudot, M. Teisserenc de Bort et M. Clapier ont successivement développé tous les reproches qu'on adresse à l'impôt du revenu.

D'abord il ne produirait presque rien, à moins d'en élever énormément le taux, parce que les revenus supérieurs à 1500 francs sont rares en France. M. Raudot, qui insiste sur ce point, prend soin de se réfuter lui-même en déclarant que, « en France, le salaire d'un ouvrier un peu intelligent, un peu laborieux, excède 1500 francs ». Cependant l'impôt du revenu constitue un danger social immense; « il arrivera à ruiner la propriété de tous ceux qui ont un revenu de 1500 francs, leur confiance et leur sécurité. » On ne voudra même plus chercher à s'enrichir de peur d'avoir à payer l'im-

Digitized by Google

pôt !.. Quelle somme payerait donc le possesseur de 1500 francs de rente ? 45 francs. — Ce chiffre devrait suffire à rassurer M. Raudot.

L'honorable député se scandalise qu'on puisse venir dire à un homme : « Plus vous ferez d'affaires, plus vous aurez de bénéfices, plus vous aurez d'activité, plus vous payerez à l'État. » Mais sans doute. Quel est donc le fondement de l'impôt ? C'est toujours là qu'il faut revenir, et c'est là aussi qu'on trouve la justification décisive de l'impôt du revenu. L'État est une association qui a pour but la protection de ses membres ; l'impôt, qui représente les frais généraux de la société, est le prix de cette protection : chacun doit donc y participer proportionnellement aux intérêts qu'il a dans la société. Ces intérêts sont trop complexes pour être calculés d'une façon tout à fait rigoureuse ; mais la meilleure mesure qu'on puisse en donner, c'est le revenu total de chaque citoyen, revenu dont la protection sociale lui assure la jouissance. Voilà la base de l'impôt du revenu, et en même temps la condamnation des impôts indirects de consommation qui frappent les contribuables proportionnellement à leurs besoins au lieu de les taxer proportionnellement aux facultés dont la société leur garantit l'exercice.

M. Teisserenc de Bort dénonce dans l'impôt du revenu la résurrection du plus odieux des impôts de l'ancien régime, la taille ; M. Clapier y voit un premier pas tenté vers l'impôt progressif, — qui fonctionne à Paris pour les loyers, sans paraître aussi révolutionnaire qu'on l'en accuse. — Tous deux vantent notre système des quatre contributions directes qui saisissent déjà tous les genres de revenus ; les créances hypothécaires elles-mêmes payent environ 8 pour 100 sous différentes formes. S'il faut demander quelque chose encore au revenu, ils préfèrent augmenter les contributions actuelles.

L'impôt du revenu a eu pour principaux défenseurs M. Germain, M. Duvergier de Hauranne et M. Wolowski, qui l'adoptent sans aucune restriction même pour la rente. Le rapporteur, M. Léonce de Lavergne, présente le projet de la commission comme une nécessité qu'on subit en la regrettant.

M. Wolowski a défendu énergiquement son projet jusqu'à la dernière séance. D'après lui, la fortune totale de la France serait de 150 à 200 milliards ; avec un impôt de 3 pour 100, elle fournirait une somme annuelle difficile à déterminer d'avance d'une manière précise, mais qui serait certainement supérieure à 150 millions et dépasserait peut-être 200 millions.

Mais l'intérêt de la discussion se concentre dans le discours de M. Thiers, qui a entraîné le vote de la Chambre et où viennent d'ailleurs converger tous les éléments du débat.

M. Thiers dirige contre l'impôt du revenu deux accusations capitales : il fait double emploi avec les contributions existantes, et il est arbitraire. Voici comment il justifie ces deux accusations :

Et d'abord, en ce qui concerne le double emploi, l'impôt foncier (320 millions) frappe les revenus des terres et des maisons ; l'impôt des portes et fenêtres (57 millions) atteint la propriété bâtie d'après un des signes de sa richesse ; l'impôt personnel-mobilier (93 millions) est une « capitation graduée selon l'aisance » qui pèse sur le revenu manifesté par le luxe de l'habitation ; enfin l'impôt des patentes (110 millions) frappe les produits de l'industrie, du commerce et des professions libérales. — Soit ! les impôts s'adressent toujours aux revenus des contribuables ; mais cela ne veut pas dire assurément que des centimes additionnels produiraient le même résultat que l'impôt du revenu. Non-seulement celui-ci n'atteint pas les petites fortunes, mais il a pour base le revenu lui-même, tandis que, des quatre contributions directes, les trois dernières s'attachent à des signes fort souvent trompeurs du revenu, et la première est répartie d'après un vieux cadastre qui entraîne les inégalités les plus énormes. Ce n'est donc pas du tout la même chose.

Aussi l'objectif véritable de M. Thiers n'est pas d'établir un double emploi, qui ne serait pas, même à ses yeux, une cause péremptoire de rejet. Il veut comparer les charges des classes aisées à celles des classes laborieuses et répondre à ceux qui cherchent dans l'impôt du revenu un moyen de rétablir l'équilibre rompu au détriment de ces dernières. Pour cela il divise notre budget des recettes, tel qu'il était avant la guerre, en deux grandes masses. La première, de 1 milliard 34 millions, comprend les quatre contributions directes indiquées plus haut (en tout 582 millions) avec les droits de mutation, d'enregistrement et de timbre (458 millions) qui atteignent la propriété lors de ses déplacements. Cette première masse est placée par M. Thiers à la charge exclusive des classes aisées. La seconde masse, s'élevant environ à 1 milliard 50 millions, comprend d'abord 250 à 300 millions de recettes qui ne viennent pas en réalité de l'impôt ; ce sont les produits des forêts de l'État, des postes, des télégraphes, les recettes universitaires, les retenues sur les pensions, etc. Restent 750 millions d'impôts de consommation (douanes, sucres, boissons, tabac, sel) que M. Thiers décompose un à un pour fixer à 335 millions la part des classes aisées et à 391 millions, celle des classes laborieuses. Il arrive ainsi à poser comme fait que les classes aisées payent en tout près de 1400 millions, tandis que la charge des classes laborieuses n'atteint pas 400 millions.

Des calculs de ce genre sont toujours arbitraires, à commencer par la division même qui leur sert de base et qui rappelle trop le ministre des chambres censitaires. Mais, si arbitraires qu'ils soient, ils comportent des rectifications importantes. Par exemple, M. Thiers suppose toutes les contributions directes à la charge des classes aisées. Est-ce que les classes laborieuses ne logent pas quelque part ? Elles payent donc aussi leur part de l'impôt personnel mobilier et de l'impôt des portes et fenêtres ; si chacune des cotes est petite, leur grand nombre fait compensation. L'impôt des patentes atteint bien des artisans ou petits commerçants qui se rangent dans les classes laborieuses ; l'ouvrier devenu propriétaire de son logement, qui le soumet à l'impôt foncier, n'entre point pour cela dans les classes riches. Il y aurait beaucoup à dire sur la répartition des impôts indirects entre les deux catégories sociales. Bornons-nous à une remarque relativement au tabac. M. Thiers en compte le prix complet ; il faudrait compter seulement la différence entre le prix de revient et le prix de vente, et on constaterait ainsi des résultats curieux. Les cigares de luxe, consommés par les classes riches, ne donnent pas de bénéfice sensible ; le commerce libre ne pourrait pas les fournir au même prix que la régie. Au contraire, sur les cigares et tabacs communs, l'État, réalise un gain de 50 pour 100. Voilà de ce seul chef une grosse déduction à opérer sur les 335 millions des classes riches.

Qu'importent d'ailleurs tous ces chiffres ? Il ne s'agit pas de savoir quelle est la somme totale payée par les classes labo-

rieuses, mais si cette somme est proportionnelle à leur part d'intérêt dans la société ; or la multiplicité des impôts indirects rend impossible tout calcul sérieux à cet égard.

L'opération qu'il a pratiquée sur le budget de la France, M. Thiers la répète sur le budget de l'Angleterre. C'est en Angleterre que l'impôt du revenu a pris naissance, c'est grâce à lui qu'elle a pu soutenir sa lutte contre Napoléon, au commencement du siècle, c'est sur lui qu'elle compte dans les moments de crise, et, cette année même, le Parlement britannique en a élevé le taux pour éviter l'impôt des allumettes chimiques que nous venons d'établir chez nous. Comment expliquer cette adoption persévérante d'un impôt qui serait si mauvais ?

Cela tient, dit M. Thiers, à la constitution du budget de l'Angleterre. Les contributions directes n'y figurent que pour 87 millions, et les taxes sur les déplacements de la propriété pour 230 millions, — total 317 millions, — tandis que les douanes et les contributions indirectes réunies atteignent 1 100 000 000. Cette dernière somme ne tombait pas pour moitié à la charge des classes riches qui payaient en tout de 600 à 700 millions, tandis que les classes laborieuses supportaient un fardeau de 700 à 800 millions. On pouvait donc en toute justice frapper ces classes aisées d'un impôt sur le revenu qui représente aujourd'hui 215 millions.

Mais, pour l'Angleterre comme pour la France, il y a bien des réserves à faire sur ces calculs. Ainsi M. Duvergier de Hauranne a montré qu'aux 87 millions d'impôts directs perçus par l'État il fallait ajouter 500 millions d'autres impôts directs perçus dans les comtés, comme M. Thiers fait figurer dans ses comptes pour la France les recettes des départements. Cette seule rectification élève à 815 millions les impôts sur la propriété, sans compter les 215 millions d'impôt du revenu. Dans la séance suivante, M. Pouyer-Quertier commettait une erreur analogue à propos des États-Unis, où l'impôt du revenu s'est implanté comme en Italie, comme en Allemagne, et où il fournissait 1 100 000 000 il n'y a pas encore longtemps. Il n'y a pas d'autre impôt direct aux États-Unis, disait notre ministre des affaires étrangères. Il n'y en a point pour la Confédération, c'est vrai, mais il y en a pour les États particuliers.

En terminant, M. Thiers a dramatisé le caractère arbitraire de l'impôt du revenu, qu'il a décrit avec les pages de Vauban sur la taille au XVII^e^ siècle. Mais cet impôt fonctionne maintenant dans presque tous les pays civilisés, et on n'y voit pas les scènes lugubres dont nous menace le président de la République.

On s'en plaint quelquefois sans doute, — quel est l'impôt dont on ne se plaint pas ? — mais on le conserve sans répugnance et on l'augmente sans difficulté. Il est vrai que le président des États-Unis propose aujourd'hui de supprimer la seconde moitié qui subsiste encore. Mais les États-Unis se trouvent dans une situation bien différente de la nôtre ; ils peuvent chaque année faire disparaître quelques taxes, et ce n'est point par l'*income tax* qu'ils ont commencé, quoique sa perception fût organisée d'une manière fort inégale, — ce qui explique certaines récriminations, — et qu'elle exigeât un personnel spécial.

En Angleterre, M. Thiers reconnaît que l'*income tax* a perdu de son impopularité. C'est, dit-il, parce qu'elle a coïncidé avec plusieurs dégrèvements d'impôts et un grand épanouissement commercial résultant du libre échange. — Mais n'est-ce pas elle qui a rendu ces dégrèvements possibles et facilité la victoire commerciale de l'Angleterre ?

— C'est aussi parce qu'elle est devenue moins arbitraire. — Mais pourquoi serait-elle plus arbitraire en France qu'elle ne l'est maintenant en Angleterre ? Est-ce que nous ne pouvons pas faire traverser la Manche aux procédés perfectionnés de taxations ? Qui donc nous oblige à préférer bénévolement les procédés vexatoires ? Il ne s'agit pas de charger le gouvernement, ni le conseil municipal, ni aucun fonctionnaire, de fixer suivant son bon plaisir le chiffre de notre fortune et la taxe que nous devrons acquitter. M. Wolowski pas plus que la commission ne proposait rien de semblable.

M. Wolowski a très-bien exposé comment on pouvait atteindre chaque espèce de revenu par un procédé particulier. Pour les valeurs mobilières, M. Thiers n'en doute pas puisque le gouvernement lui-même propose de les taxer. Il n'y a pas de difficultés non plus pour les terres, les créances hypothécaires, les pensions et traitements, qui sont déjà frappés à d'autres titres. Restent surtout les produits du commerce, de l'industrie et des professions libérales, qui n'admettent pas une certitude aussi grande : il faut, comme en Angleterre, s'en rapporter à une déclaration individuelle sans contrôle vexatoire, mais sanctionnée par une amende sérieuse. Sans doute il se produira des déclarations mensongères, et les adversaires de l'impôt du revenu partent de là pour le repousser comme une école d'immoralité. Mais nous avons déjà des impôts qui présentent cet inconvénient au plus haut degré, les droits de mutation par exemple, ainsi que le remarquait M. Pagès-Duport, et il n'est jamais venu à la pensée d'aucun ministre des finances de les supprimer pour ce motif.

Malgré tout cela, M. Thiers n'en a pas moins ému l'Assemblée en lui montrant les partis escaladant le pouvoir pour saisir l'arme de la taxation, en lui faisant voir cette arme terrible entre les mains de « celui qui quelquefois s'est emparé » du pouvoir par hasard, et qui en use comme on use d'un » pouvoir qu'on n'a que pour quelques jours ». Les successeurs des croisés sentaient déjà la main de Gambetta. Mais l'argument est mauvais de toute façon : si l'impôt du revenu pouvait devenir dangereux entre les mains d'un gouvernement despotique ou d'un conseil municipal ignorant, il empêcherait les citoyens de se désintéresser jamais de la chose publique en faisant résonner directement dans leur bourse les conséquences de leur vote ; or il n'y a pas de plus grand service qu'on puisse rendre au pays.

L'impôt du revenu formait, avec l'instruction obligatoire et le service militaire universel et personnel, les trois bases de la régénération du pays. Tout le monde semblait d'accord là-dessus il y a quelques mois... Voilà l'impôt du revenu enterré. Le service militaire obligatoire, qui n'avait plus d'adversaires, commence à perdre beaucoup de ses partisans sous le même influence qui fait échouer l'impôt du revenu : on nous en promet toujours l'apparence, mais la réalité s'évapore chaque jour dans des dispositions compliquées. Enfin, le ministre de l'instruction publique, M. J. Simon, vient de déposer un projet de loi consacrant, d'une façon timide, le principe de l'instruction primaire obligatoire ; mais il n'est pas encore bien certain que le cabinet le soutienne. Voilà ce que tend à devenir en moins d'un an l'œuvre de la régénération nationale ! En France, une réforme qui n'est pas terminée le premier jour risque beaucoup de ne se faire jamais.

ÉMILE ALGLAVE.

Digitized by Google

LA SEMAINE LITTÉRAIRE

Si chaque semaine de ce temps, où nous essayons de revivre, est riche en événements et aussi en misère politique, il ne faut point s'étonner de la rareté des œuvres littéraires : en supposant que l'esprit national, profondément remué par les malheurs de la patrie, ait retrouvé toute sa force première comme une terre déchirée et renouvelée, il n'a point eu le temps de mettre au jour tout ce qu'on attend de sa renaissance. Quant aux livres commencés en des moments plus calmes, beaucoup ont été interrompus par la guerre, par les troubles civils et aussi par la mort, et il en est sans doute un certain nombre d'achevés qui n'osent point paraître encore, et qui attendent des jours de paix véritable, c'est-à-dire de liberté tranquille. Quand le *Journal officiel* sera moins ouvert aux dépêches menaçantes et moins rempli de discours irritants, il est vraisemblable que le *Journal de la librairie* annoncera plus d'événements littéraires.

Ce n'est pas que parmi les ouvrages qui viennent de paraître il ne s'en rencontre qui méritent une sérieuse attention. Un livre signé du nom de M. Guizot en est toujours digne. Celui qu'il vient de publier sous ce titre : *Le duc de Broglie* (1) est un document d'histoire contemporaine en même temps qu'une biographie écrite par une de ces amitiés politiques pénétrées d'estime, telles que Cicéron en a tracé le tableau ou peut-être le rêve. Ce livre complète la partie des *Mémoires de mon temps*, où M. Guizot ayant à parler des fortes qualités du duc de Broglie leur avait rendu un hommage ému. Composé à l'aide de notes biographiques laissées par le duc lui-même, il ne semble pas plus appartenir à l'auteur qu'à celui dont il raconte la vie. Mêlé à des événements importants de l'empire et à tous ceux de la restauration et de la monarchie de juillet, M. le duc de Broglie les juge avec l'impartialité d'un esprit naturellement philosophique, et s'inflige à lui-même, au besoin, ainsi qu'à son parti de nobles remontrances. Cette biographie d'un homme d'État est un livre de morale publique. C'est là son grave et profond attrait. Un amour si éclairé de la liberté, une répugnance si généreuse contre la tyrannie populaire, tant de désintéressement dans l'exercice du pouvoir, excitent de vifs regrets et des vœux ardents. On souhaite que les hommes d'État de la République qui se fonde puissent laisser le souvenir de qualités aussi nobles, et, si nous demandons pour eux et pour leur entreprise plus de bonheur, nous ne demandons pas plus de vertus.

Le régime républicain commence du reste à avoir ses publicistes sérieux, et les grands problèmes qu'il se propose de résoudre sont étudiés par quelques-uns avec la gravité et l'esprit de méthode qu'ils réclament. On sait combien la question de l'instruction publique a fait naître en ces derniers temps de livres et de brochures. Une grande confusion règne dans les systèmes qu'ils préconisent. M. Amédée Guillemin, qui vient de publier l'*Instruction républicaine* (Paris, Lecbevalier), nous a surpris par l'ordre qu'il est arrivé à mettre dans tant de projets et la netteté rigoureuse de ses vues. L'obligation, la gratuité et la laïcité de l'enseignement sont les trois termes de la perfection à laquelle il voudrait l'amener. L'instruction primaire est celle dont il se préoccupe le plus, comme tout le monde aujourd'hui ; du moins, tout le monde en parle. Médiocrement touché de l'œuvre de M. Duruy, l'*enseignement professionnel*, et persuadé de la nécessité d'établir un degré d'instruction intermédiaire entre l'école primaire et le lycée, il propose l'institution d'une école supérieure au canton. Le programme de cette école, comme aussi celui qu'il propose pour la classe du village, est beaucoup trop élevé. Quelque lumière que réclame le suffrage universel, dont le soin préoccupe surtout l'auteur, désireux d'établir une république durable, il peut être intelligent à moins de frais.

Ce suffrage universel est-il aussi définitivement établi qu'il le semble à quelques-uns ? Voici que M. Taine (1) publie une brochure sur ce sujet, et propose bien des retouches à cette œuvre précipitée. Est-ce une entrée sérieuse dans la politique qu'a voulu faire M. Taine ? Nous nous en réjouissons, nous qui avons toujours regretté qu'il n'ait pas appliqué son robuste esprit aux importantes questions de la vie sociale, au temps où des talents frères du sien le faisaient avec un éclat que rehaussait le courage, et où ceux qui étaient en vue s'exposaient. Qu'il nous donne donc aujourd'hui le fruit de sa méditation durant cette dernière année si tragiquement remplie, et des livres ou même de simples brochures politiques.

Il en est de ces brochures qui sont de purs chefs-d'œuvre. Qu'on lise plutôt le discours que Me Rousse, bâtonnier de l'ordre des avocats, vient de publier sous cette forme, et qu'il a prononcé cette année à la conférence du Palais (2). C'est « proprement un charme ». Il y a donc quelque part un endroit où l'on peut apprendre à penser et à parler avec cette indépendance et cette noblesse d'expression ? Nous avons grand'peur que cela ne s'apprenne point et qu'il faille pour atteindre cette hauteur de vue et de langage une nature supérieure. M. Rousse a fait dans ce discours l'histoire du barreau de Paris pendant le siége et la Commune. C'est là de l'histoire philosophique s'il en fut jamais. Les sentences définitives se mêlent au récit des faits, des héroïsmes et des misères du barreau pendant cette désastreuse période. Que de vérités méritées le bâtonnier sait faire entendre, avec une sévérité magistrale et paternelle, aux avocats épris de popularité, de politique et de pouvoir, à ces patriotes de la veille qui ne sont que « les fonctionnaires du lendemain ! » Et avec quelle hauteur de pensée il indique à son auditoire et à nous-mêmes les motifs d'espérance cachés dans les raisons de notre lamentable passé ! « Quand on est frappé comme nous le sommes, il est puéril de s'en prendre à la fortune ou d'accuser un seul homme de tant de maux. Il n'y a que les peuples asservis sans retour qui aient le droit de tout rejeter sur un maître ; et une nation qui tomberait par la faute d'un seul homme mériterait de ne se relever jamais. Nos fautes sont à nous : ayons l'orgueil de le reconnaître. Tous, d'une commune ardeur, nous avons mis la main à notre ruine, et la déraison de presque tous a rendu possible ce que la folie d'un homme avait préparé. »

(1) Paris, Hachette.

(1) *Du suffrage universel et de la manière de voter*, par H. Taine. Paris, Hachette.

(2) Paris, imprimerie Renou.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

RENTRÉE DE L'UNIVERSITÉ DE MUNICH

Voici, tel que le donne le *Gazette d'Augsbourg*, le résumé du discours prononcé dernièrement par Dollinger à l'occasion de sa nomination de recteur à l'Université de Munich. Le célèbre professeur traitait un sujet intéressent : le tâche dévolue aux nniversités allemandes en présenco des faits accomplis. Après avoir largement esquissé le tableau de la lutte glorieusement soulenue contre la France, l'orateur fait allusion aux sentiments de haine provoqués per ces triomphes. Pour être affaiblie, la Francc, dit-il, n'en garde pas moins son degré d'importance au poini de vue Intellectuel. C'est snrtoui comme Inierprète et propagatrice de certaines idées scieniifiques qu'elle a rendu et esi encore destinée à rendre des services. Ses défeiles récentes sont l'effet de sa littérature mensongère, le fruit des erreurs propagées par des ouvrages historiques où l'auteur ne songe qu'à fletter les vanités nationeles. Le 18 juillet 1870 fut pour l'Allemagne le dete d'une eutre déclaration de guerre, guerre déclarée cette fois par Rome à la sclence allemande. Il esi facile, selon l'orateur, de constater que les décrets émanés du Vaticen sont autant de traits de flèche dirigés contre cette sclence, et que ces décrets eux-mêmes ont été préparés depuis plus de vingt ans par la falsification systématique des ouvrages destinés à l'enseignement théologique. Une première fois déjà Rome a été vaincue dans sa lutte contre les sciences naturelles : aujourd'hui elle voudrait pouvoir annuler les leçons de l'histoire. M. Dollinger part de là pour jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'hisioire de l'Aliemegne, ei prouvér par l'autorité des faits la nécessité des derniers événements. Le roi de Bavière, dit-il, e hien compris les besoins do son époque comme ceux de sa nation lorsqu'il s'esi prononcé ponr le création de la dignité impériale en Allemagne. Notre empereur n'est point « un empereur », mais « l'empereur », c'esi-à-dire le chef d'une nation composée de princes et de peuples indépendenis. Le professeur s'aitache ensuite à démontrer les avaniages de la forme de gouvernement fédérative eppliquée à la nation allemande. Quant aux sciences dont les derniers événements font surtout ressortir l'utilité, ce sont l'histoire d'ebord, la philosophie, et principelement la théologie. L'orateur insiste snr ce point : le tâche anjourd'hui dévolue à la ihéologie en Allemagne est toute nouvelle; au lieu de se renfermer comme jadis dans les subtilités de la polémique, son objet, désormais tout conciliateur et tout pratique, doit être de chercher les moyens de rapprocher l'une de l'antre les différentes confessions chrétiennes, et de faire du peys qui a donné naissance au schisme le pays d'où ce schisme disparaîira en premier lieu. L'union, la concorde perfeite en matière religieuse et morale, n'esi-ce point là le but vers lequel toutes les nations civilisées doivent tendre, et celui dont l'eccomplissement amènera nécessairement d'autres hienfaits ? Pour terminer, l'oreteur rappelle que le force matérielle implique le nécessité de la grandeur morale; nne nation n'est vraiment puissante, dit-il, que lorsque sa civilisation s'agrandit en proportion de son étendue, et cette civilisation même émane en droite ligne de ces grands centres nniversitaires où de nouveaux devoirs attendent aujourd'hni notre studieuse jeunesse.

RENTRÉE DE L'UNIVERSITÉ DE LEIPSIG

Les étudiants qui se sont fait inscrire à l'Universiié de Leipzig pour le semestre d'hiver sont, selon le *Gazette* d'*Augsbourg*, au nombre de 2204, 401 jeunes gens de plus que pendant le semestre d'été. Ce chiffre relativement considérable s'élève à 2275 si l'on compte 71 personnes non inscrites et qui essistent au cours simplement en qualité d'auditeurs. On remarque, parmi ces dernières, trois jeunes dames, dont chacune assiste fort régulièrement l'une au cours de chimie, la seconde à la leçon de droit, une troisième à l'enseignement médical. Les 2204 étudianis immairiculés se divisent ainsi : 883 Saxons et 1321 jeunes gens appartenent à des nationelités différentes. On compte 412 étudients en théologie, 678 étudianis en droii, 370 étudiants en médecine; les eutres, dont 284 philologues, suivent ios cours des professeurs de philosophie. 1994 étudiants appartiennent à l'empire d'Allemagne, 177 à d'autres États européens (70 Autrichiens, 34 Russes, 26 Suisses, 33 étudiants originaires des pays transatlantiques.) Parmi les sujets allemands on compte 883 Saxons, 731 Prussiens, 69 Mecklembourgeois, 34 Bavarois, 14 Badois, 21 Wurlembergeois, 6 Hessois, etc. L'Université de Berlin compiait, l'été dernier, 2113 étudiants immatriculés, c'est-à-dire 91 individus de moins que celle de Leipzig pendant le semestre d'hiver. Ce chiffre ne comprenait que 456 étrangers, iandis que l'Universiié de Leipzig en comprend actuellement plus du triple.

LES BACHELIERS ALLEMANDS

Nos lecieurs saveni qu'en Aliemagne on est « docteur en philosophie », comme en France on est « bachelier ès lettres », et que « Monsieur le docteur » est un titre dont se parent la plupert des Allemands. Ils sevent peut-être moins comment on acquieri ce iitre. Sans doute, on peui, en Allemegne comme ailleurs, l'obtenir en passant un examen; mais on peui aussi l'obtenir sans passer aucun examen. Ce n'est que dans le pays de la « bonne foi allemande » (*Deutsche Treue*) qu'on voit s'étaler des annonces comme celles-ci, que nous trouvons à quelques jours de distance dans la *Gazette d'Augsbourg*, numéro du 9 décembre, p. 6095 :

> « Toute personne de la classe des sevants (!), artistes, étudiants, chirurgiens, etc., peut devenir *doctor in absentia*. On obtient des renseignements gratis en écrivant *franco* à l'adresse suivante..... »

Et dans le numéro dn 14 décembre, p. 6184 :

> « Les employés, les juristes, les ecclésiastiques, les professeurs des établissements secondaires, les médecins qui n'ont pes pris leur grade, les pharmaciens, les élèves des écoles Indnstrielles, etc., qui veulent obtenir le diplôme de *doctor philosophiæ* dens une uuiversité étrangère de la façon le plus prompte (*promotio in absentia* ou *præsentia*), peuveni en tout temps, pendant les années 1872 et 1873, obtenir les renseignements les plus détaillés, des conseils et une aide, mais seulement

Digitized by Google

moyennant l'envoi de 6 thalers et d'un *curriculum vitæ*. Écrire *franco* à l'adresse..... »

Il y a vraiment plus d'honneur à être bachelier ès lettres que docteur en philosophie, car on peut l'être seulement *in præsentia*, pour employer le latin grotesque des universités allemandes.

LE SECRET DES DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Le public anglais s'est vivement préoccupé d'un grave conflit qui s'est élevé entre M. Scudamore, directeur général des Télégraphes et les employés de son administration. Il paraît que 300 employés du télégraphe appartenant aux bureaux de Liverpool, Manchester, Glascow, Dublin, Cork, enfin à toutes les parties du Royaume, se trouvant mécontents de leur sort, s'étaient mis en grève. Grave erreur de leur jugement, grave oubli de leurs devoirs envers le public sans doute. Ils avaient cru forcer ainsi la main à l'administration à laquelle ils se croyaient nécessaires. Erreur! M. Scudamore avait à Londres force employés sous la remise, force candidats en réserve, et le service ne fut point interrompu. Il n'y avait plus pour les rebelles qu'à se soumettre ou à mourir. M. Scudamore publia un avis portant que tous ceux qui se trouveraient à leur poste à tel jour et à telle heure seraient réintégrés dans leurs fonctions, et qu'il s'engageait à ne garder aucun souvenir de leur faute; 198 acceptèrent; jusque-là tout était bien, et M. Scudamore ne méritait que des éloges. Mais voilà que M. le directeur général éprouve le besoin de descendre au fond des consciences et prétend imposer à ses employés non pas une manière d'agir, mais une manière de sentir. Il veut que les employés témoignent hautement leur repentir. En vain les pauvres gens assurent qu'ils n'en éprouvent aucun et qu'on ne peut les forcer au mensonge. « Je ne puis pourtant point, écrit M. Anderson de Dublin, puiser la contrition dans une circulaire de M. Scudamore. » M. le Directeur général n'entend à rien et ne laisse à ses subordonnés d'autre alternative que de mourir de faim ou de faillir au respect d'eux-mêmes. Comme le grand Frédéric qui faisait donner la schlague à l'un de ses sujets en lui disant : « Il fallait m'aimer, coquin ! » M. Scudamore voulait forcer les cœurs à l'amour de son autorité. Ce procédé, plus digne de l'Inquisition que d'un homme public anglais, obtint pourtant un demi-succès : quelques-uns signèrent un désaveu de leur conduite, tout en déclarant publiquement, d'autre côté, qu'ils ne s'en repentaient point, et retournèrent à leurs emplois démoralisés et intérieurement flétris.

Mais dans le cours de la querelle un incident grave s'était produit. Un particulier de Dublin, ayant adressé par le télégraphe un compte rendu de l'affaire au *Standard*, M. Scudamore envoya la dépêche à l'éditeur avec une note portant qu'il n'avait pas cru devoir l'arrêter, mais que ce compte rendu était faux de tous points. Or, M. Scudamore avait-il le droit de lire cette dépêche plus que le directeur général des postes n'a celui d'ouvrir une lettre ?

La question demande à être résolue.

M. le directeur général des télégraphes a posé là un précédent exorbitant, d'une façon d'autant plus grave qu'elle est ostensible, et il a appelé l'attention du public, qui réclame la consécration du principe de l'inviolabilité des dépêches, non moins hautement que le respect des lettres fermées.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL AUX ÉTATS-UNIS

En ce moment où la question du suffrage universel préoccupe de nouveau l'opinion, où les uns, par un intérêt mal dissimulé, demandent qu'on ne touche en aucune façon à cette matière essentiellement malléable dont on fait les plébiscites napoléoniens, où d'autres, sans songer qu'on ne tente jamais impunément de remonter un courant d'idées, conseillent de mutiler ce droit irrévocablement acquis, où d'autres enfin veulent maintenir le suffrage universel pour tous, mais à la condition de l'instruire et de l'élever, il n'est pas sans intérêt de voir que, même aux États-Unis, des démocrates profondément libéraux trouvent quelque danger à ce système, et qu'en lui témoignant un respect religieux dans la sphère des choses politiques, ils le considèrent et le combattent ouvertement comme dangereux en matière d'administration et d'intérêts municipaux.

Les scandales financiers dont New-York a été dernièrement témoin et victime, et dont des membres de la municipalité avaient été les acteurs, sont pour la presse de cette ville l'occasion d'une campagne dont l'objectif est de démontrer que pareils abus ne pourraient se produire si l'on ne confiait pas le soin d'élire les administrateurs de la cité à ces bandes de nomades et d'étrangers qui constituent, comme chacun sait, la très-grande majorité des électeurs. Voici un article de la *Nation*, la plus estimable des revues hebdomadaires de l'Amérique, où l'on trouvera, sous une forme concise, les principaux arguments que font valoir les adversaires du suffrage universel appliqué aux élections communales.

« Il faut — dit la *Nation* — chercher la racine du mal dont New-York est atteint, et qui, si nous n'y prenons garde, frappera avant la fin du siècle toutes les grandes villes de notre pays, dans le respect que nous portons aux traditions du moyen âge, traditions qui nous font croire qu'une ville est une association *politique* et doit être gouvernée comme un corps *politique*. Cela était vrai lorsque les villes étaient des forteresses, lorsque leur population était une garnison toujours armée, à deux fins différentes, d'abord pour repousser les attaques des voisins, et puis pour opposer une résistance énergique aux exigences que leur propre gouvernement pouvait être tenté de faire. Cet état de choses n'existe plus. Les habitants d'une ville moderne et surtout d'une ville commerçante ne sont pas unis entre eux par les liens qui unissaient les uns aux autres les citoyens du moyen âge. Et c'est pourtant à ces citoyens d'un temps qui n'est plus que nos politiques contemporains empruntent leurs théories sur les droits municipaux, sur l'indépendance de la commune. New-York, par exemple, est une cité où se sont établis des négociants et des industriels en très-grand nombre. Cette population a besoin pour ses affaires de rues, de maisons, d'entrepôts, etc.; c'est son devoir et son intérêt de faire en sorte que ces rues soient pavées, éclairées, balayées, que les docks soient en bon état, que les marchés soient proprement tenus. C'est à cette population, c'est-à-dire aux propriétaires, qu'il faudrait abandonner le soin de cet entretien; il devrait être à leur frais, et, dans une certaine mesure, à leur volonté. Quant à ces hordes de no-

Digitized by Google

mades, dénués de toutes propriétés, et qui ont un droit de vote sur une propriété qui n'est pas la leur, à laquelle ils ne sont pas intéressés, il faudrait les exclure rigoureusement de l'administration des intérêts municipaux. Il n'y a pas plus de raison pour les y mêler qu'il n'y en aurait d'associer à l'administration de tel chemin de fer les voyageurs qu'il transporte.

» Ils sont citoyens de l'État. C'est la mission de l'État de les protéger dans l'exercice de tous leurs droits politiques sur la grand'route comme sur la ligne d'Hudson, et de veiller à ce que le contribuable trouve sécurité et comfort, à l'arrivée comme au départ. Mais, par contre, c'est un anachronisme ridicule que de demander à ces gens d'élire les magistrats municipaux, et de voter les contributions communales. Il était aisé de prévoir que cet anachronisme aboutirait un jour ou l'autre aux scènes de brigandage auxquelles nous assistons.

» Une municipalité de contribuables qui borne ses fonctions au pavage, à l'éclairage, à l'entretien des rues, qui veille consciencieusement à la salubrité publique, n'offre rien qui répugne à l'esprit des institutions américaines, et nous défions qu'on y fasse aucune objection fondée. Elle confierait le soin des intérêts municipaux à ceux qui n'y sont pas étrangers; elle ne permettrait pas à la politique d'empiéter sur les affaires communales, et ce serait là un avantage inappréciable dont on n'arrivera jamais à jouir, tant qu'on sera sous le joug de cette théorie qui fait de la cité un corps politique, et qui, à ce titre, accorde à chaque habitant une part de gouvernement ».

Sans nous associer absolument à cette doctrine, nous ne pouvons nous empêcher de trouver que, venant d'une plume américaine, elle donne beaucoup à penser.

LES KU-KLUX

Le clan des Ku-Klux a terminé ses exploits. Le récit des actes auxquels il s'est livré, récit fait par les accusés eux-mêmes, montre à quel point l'action énergique du Congrès était devenu nécessaire. Le but de l'association, peu connu d'abord dans le pays même, et généralement ignoré encore en Europe, était de ramener les noirs, par sévices et par intimidation, à leur ancienne subordination vis-à-vis des blancs. C'était une réaction, violente et sanguinaire, de l'esprit d'esclavage contre les résultats, encore abhorés dans le Sud, de la guerre de sécession. Partout où l'on apprenait qu'un nègre avait osé se rendre au scrutin électoral, suivre les écoles ou en ouvrir une lui-même, manquer de respect à un colon ou exiger un salaire supérieur aux prix établis, des blancs s'assemblaient de nuit sous la conduite d'un chef, se rendaient à la maison du nègre et le torturaient jusqu'à ce qu'il eût juré de ne plus commettre pareil crime. Généralement, ils ne lui donnaient point la mort; mais ils le lacéraient de coups, lui et sa femme, qu'ils contraignaient souvent à danser nue sous le fouet. Dans plusieurs districts le clan avait tellement réussi, que les nègres terrorisés rentraient dans leurs habitudes de soumission et s'abstenaient d'user de leurs droits civiques. Mais le brigandage, comme il arrive toujours, s'organisait à l'ombre du prétexte social et politique, et une inquiétude générale paralysait l'activité de toutes les classes. L'heureuse intervention de la force militaire a enfin dissous cette étrange et détestable société.

Le Comité central de la Ligue internationale de la paix et de la liberté, donnant suite à une proposition ratifiée par le Congrès de Lausanne, s'occupe des moyens de reprendre la publication de son journal *les États-Unis d'Europe*, qui reparaîtrait à Genève.

Le journal serait hebdomadaire, publié d'abord en français; puis, selon les ressources, il y aurait une édition allemande, et même des éditions italienne et anglaise.

Cette ligue a ceci de particulier que des démocrates allemands, parmi lesquels un membre du Reichsrath, s'y trouvent unis à des démocrates français pour flétrir avec la même énergie et au nom du même principe le rapt de l'Alsace et de la Lorraine.

On se rappelle le remarquable discours de M. Simon (de Trèves) au Congrès de Lausanne, discours que malheureusement les excentricités tapageuses de quelques séances ont empêché d'avoir le retentissement qu'il méritait.

La partie française du journal *les États-Unis d'Europe* serait confiée à M. Ch. Lemonnier.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues politique* et *scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici à la fin de décembre n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

JA 1711072

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES PUBLIÉES PAR LA REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE DU 1er JUILLET AU 30 DÉCEMBRE 1871 (1)

LEÇONS ET CONFÉRENCES

FRANCE.

Collége de France.

Gaston Boissier. Mœurs romaines et grecques au théâtre, 127.
Philarète Chasles. De la formation des caractères chez les peuples libres, 14, 70, 124.
Ad. Franck. L'insurrection du 18 mars et les leçons qu'on doit en tirer, 18.
Havet. De la morale sociale et religieuse dans Epictète, 196. — Un empereur philosophe, Marc-Aurèle, 249.
Ch. Lavéque. Théories politiques des Grecs, 42, 467. — Socrate, Franklin et Channing, 470.
L. de Lomenie. Deux incidents de la jeunesse de Mirabeau, 9.
Eugene de Rozière. De l'histoire du droit français, 603.

Sorbonne.

Caro. Des réformes sociales qui conviennent à la société française, 192. — Principes et éléments de la morale sociale, 577, 629.
Egger. Philosophie politique de Thucydide, 54. — L'hellénisme, 607.
Geffroy. La démocratie athénienne jusqu'à la fin du siècle de Périclès, 21. — La démagogie dans l'antiquité, 583.
Himly. Les bassins fluviaux de l'Europe, 627.
Janet. La philosophie politique, 33. — Un théoricien du pouvoir absolu; Hobbes, 148. — Comparaison des théories morales et sociales de Montesquieu et de J. J. Rousseau, 556.
Lenient. La poésie patriotique en France; l'épopée nationale, 35.
Martha. La philosophie à Rome sous l'empire, 62. — Rapports de Sénèque et de saint Paul, 230. — Les derniers philosophes du paganisme, 303.

Faculté des lettres d'Aix.

H. Reynald. L'élection de Mirabeau, 59.

Faculté des lettres de Caen.

Al. Büchner. Le roman sociologique en Angleterre, 173. — La littérature politique en Allemagne depuis 1815, 579.

Faculté des lettres de Nancy.

Eugène Benoist. De l'étude du latin, 449.
Pingaud. Les colonies pénitentiaires de la France, 322.

Conférences du boulevard des Capucines.

Gidel. Des Français d'autrefois, 514.

Théâtre d'Amiens.

Jules Barni. Ce que doit être la république, 226.

ÉTRANGER.

Londres.

Seeley. Les États-Unis d'Europe, 349.

Cambridge.

Huxley. Descartes, son génie, sa méthode, 495.

Heidelberg.

Bluntschli. Du droit international, 632.

Wurzbourg.

Justi. La cour de Rome au temps de Winkelmann,

Munich.

R. P. Hyacinthe. Le vrai et le faux catholicisme, 553.

ARTICLES SPÉCIAUX

FRANCE

La semaine politique:

Le mouvement électoral à Paris, 1. — Les partis politiques à l'Assemblée nationale, 3. — Les élections du 2 juillet, 25. — Les haines nationales à la tribune de l'Assemblée, 32. — Bibliographie des communards, anciens employés de la ville du temps de M. Haussmann, 48. — La décence publique, 50. — L'esprit des campagnes, 59. — La Comédie-Française à Londres, 72. — La décentralisation à la Chambre, 73. — Opinion du *Times* sur la France, 75. — La préface du colonel Stoffel, 97. — La quinzaine parlementaire, 98. — La logique et le pouvoir temporel, 99. — La crise parlementaire, 122. — La loi de décentralisation, 145. — Politique et métapolitique, 146. — La proposition Rivet, 169, 217. — La crise en Autriche, 179. — Le nouveau cabinet de Madrid, 170. — Le conseil municipal de Lyon, 193. — L'entrevue de Gastein, 194 — Les chemins de fer de la Roumanie, 195. — L'affaire de l'*Alabama*, 197. — Clôture du parlement anglais, 197. Projet d'une École libre des sciences politiques, 215. — M. de Manteuffel à Compiègne, 217. — Le pouvoir constituant de l'Assemblée, 229. — Sept mois de République parlementaire, 269. — La constitution provisoire et le droit de dissolution, 270. — La revanche dans les lieux publics, 273. — Le nouveau traité avec l'Allemagne concernant l'Alsace-Lorraine, 299. — Le renouvellement partiel de l'Assemblée, 292. — Les intrigues bonapartistes, 315. — Les nouveaux impôts et le budget rectificatif, 319. — L'emprunt de la ville de Paris, les élections aux conseils généraux, 337. — L'ex-empereur et son parti, 341. — La Prusse et nos milliards, 342. — La situation industrielle et commerciale de Paris, 344. — Les grèves, 361. — Les élections départementales, 365. — Quelques mots sur la presse, 366. — MM. Léon Say at Vautrain au banquet du lord-maire, 386. — L'amnistie, 434. — Le mouvement national du *sou* contre l'ignorance, 460. — Une leçon de M. Littré à l'École polytechnique, 462. — La session des conseils généraux, 483. — Encore le renouvellement partiel de l'Assemblée, 507. — Les Sociétés coopératives de Paris après la guerre et la Commune, 519. — La semaine

(1) Des tables plus détaillées paraîtront dans le dernier numéro du mois de juin 1872, date où se terminera la première année de la *Revue politique et littéraire*; les tables de ce numéro sont faites pour la commodité des personnes qui feront relier chaque semestre en un volume séparé.

Digitized by Google

politique, 530. — Le message de M. Thiers, 573. — La semaine politique, 594, 620. — L'impôt sur le revenu devant l'Assemblée nationale, 636. — L'année 1871, 625.

La République constitutionnelle, par M. Ed. Laboulaye, 5. — Le cautionnement et le timbre des journaux non politiques, 27. — L'impôt sur le revenu, 28. — Le conseil supérieur de l'instruction publique, 31. — La décentralisation administrative, 65. — Où en est la Révolution française, 171. — Les principes démocratiques, 198. — La crise morale européenne, 245. — Le délit de fausses nouvelles, 247. — Le loyer pris pour base de l'impôt sur le revenu, 242. — La France et la monarchie héréditaire, par M. Bigelow (traduit de l'anglais), 252. — L'Europe, le socialisme et la France, par M. Littré, 274. — Les réformes qui ne se font pas dans l'instruction publique, 289. — — L'instruction gratuite et obligatoire, 317. — Le suffrage universel et la loi électorale, 345. — La Faculté libre des sciences politiques, par M. Guizot, 368. — Même sujet, par M. Taine, 388. — La République et les conservateurs libéraux, 386. — Le traitement des instituteurs, 499. — La décomposition des partis, 411. — L'instruction primaire, 412. — La diplomatie de la République, 435. — La décentralisation, par madame C. Colgnet, 463, 492, 519. — Réforme de l'enseignement secondaire classique, 485. — La décadence du patriotisme, 517. — La ligue de la paix, 597.

L'armée du Nord, d'après le général Feidherbe, 51. — Une voix de l'Alsace, 190. — Un épisode du siége de Paris ; le voyage du ballon *la Ville d'Orléans*, 162. — Les fautes stratégiques des Français pendant la dernière guerre, par M. Jules de Wickede (traduit de l'allemand), 296, 357. — Le général von Gœben et le général Faidherbe, 218, 266. — Le ravitaillement de Paris par les Prussiens, 219. — L'armée de la Loire, d'après le général Chanzy, 222, 297. — La guerre en province pendent le siége de Paris, d'après l'ouvrage de M. Freycinet, 436. — La fuite de l'impératrice, 4 septembre 1870, 523. — Récits de l'invasion ; Orléans, 532.

Redressement de la Vénus de Milo, 243. — A propos de la réception de M. Jules Janin, 459. — Le théâtre, d'après M. Charles Garnier, 661. — La littérature sous le second empire ; Sainte-Beuve, par M. Eugène Despois, 535, 561, 585.

L'*Espion prussien*, roman traduit de l'anglais, 371, 394, 426, 446, 473.

Bulletin des sociétés savantes :

La séance annuelle des cinq Académies, 499. — Académie française, 526, 549, 568, 598. — Académie des sciences morales et politiques, 559, 569, 598, 616, 634. — Académie des inscriptions et belles-lettres, 48, 526, 549, 609, 616. — Académie des Beaux-Arts, 527. — Société de linguistique, 619, 699. — Société de géographie, 527, 579, 617, 635. — Société d'économie politique, 593, 618. — Société Franklin, 528.

Congrès international en Russie pour limiter les droits de la guerre, 98. — Congrès international sur les moyens de prévenir et de réprimer les crimes, 241. — Congrès européen pour le développement des sciences géogrsphiques, session tenue à Anvers, 241. — Le Congrès de la paix à Lausanne, 313.

Bibliographie :

Nos revers, par le général Favé, 169. — Les idylles de Théocrite, traduction nouvelle, 263. — La littérature allemande au moyen âge, par M. Bossert, 288. — Les leçons du 18 mars, par M. de Pressensé, 294. — L'administration et la propagande prussienne en Alsace, par M. Albert Dumont ; compte-rendu, par M. Ad. Franck. — Rome et la République française, par M. Jules Favre, 457. — Le communisme jugé par l'histoire, par M. Ad. Franck, 472. — L'instruction obligatoire, par M. Charles Robert, 473. — Atlas physique de la France, 504. — Notre planète, par M. Jules Duval, 528. — Nouveau cours de philosophie, par M. Henry Joly, 551. — Les races humaines, par M. Figuier, Voyages dans l'Alaska, par M. Whymper, 551. — La France déchue, par M. Deschanel, 575. — Les Prussiens à Paris et le 18 mars, par M. Ch. Yriarte, 576. — La réforme intellectuelle et morale, par M. Renan, 576. — Le gouvernement de la défense nationale, par M. Jules Favre, 600. — Notes sur l'Angleterre, par M. Taine, 609. — Rome, par M. Francis Wey ; Pompéi, les catacombes, l'Albambra, par M. de la Grèze ; les Petites femmes, par M. L. Ratisbonne, 623. — La semaine littéraire, 639.

Nouvelles universitaires :

Les thèses de M. Lachelier, 571. — Les élèves de l'Ecole normale décorés, 596. — Le cas de M. Albert Le Roy, 623.

Programme des cours du Collége de France et de la Sorbonne, 551.

Nécrologie :

M. Grote, 47. — M. Poirson, 129. — M. Charpentier, libraire-éditeur, 120. — Vie et travaux de M. Debèque, par M. Albert Dumont, 186.

ÉTRANGER

L'idée du droit chez les Allemands et chez les Slaves, 45. — Le régime électoral en Angleterre, 67. — *La bataille de Dorking*, ou la future invasion de l'Angleterre par les armées allemandes (traduit de l'anglais), 89. — Le mouvement autonomiste en Irlande, 119, 145. — M. Gladstone et la Chambre des Lords, 112. — Encore M. du Bois-Raymond, 114. — La crise actuelle en Autriche, 116. — Les conférences de M. Taine à Oxford, 120. — L'*income-tax* en Angleterre, 131. — L'organisation militaire de la Prusse, 136. — *Der Ruhm*, ou l'écroulement de l'unité germanique (traduit de l'anglais), 138. — Suppression de la vénalité des grades en Angleterre, 121. — Le projet de loi sur le vote au scrutin secret à la Chambre des Communes, 121, 145. — Fondation de bibliothèques militaires à l'usage de l'armée russe, 122. — Insurrection de Cuba, 122. — Les effets du système protectionniste aux États-Unis, 157. — La crise religieuse en Allemagne, 178. — La folie des Français, d'après un aliéniste allemand, 182. — La question agraire en Angleterre, 266. — Le système métrique en Allemagne, 219. — La dernière session du parlement anglais, 233. — L'Irlande et le *Times*, 235. — Lettres de M. Karl Vogt sur la guerre de 1870, 236. — La réorganisation militaire en Russie, 239. — La crise religieuse en Bavière, 243. — La crise politique en Autriche, 244. — L'impôt du revenu dans le canton de Vaud, 268. — La politique extérieure de l'Angleterre, d'après lord John Russell, 289. — La Grève de Newcastle, 286. — Les élections en Autriche, 287. — La question ouvrière aux États-Unis, 366. — Gœthe et Gervinus, 312. — Les scandales de New-York, 314. — Le Congrès catholique de Munich, 333. — Une polémique slavo-germanique, 335. — Un article d'une Revue allemande, 336. — Le parti républicain en Angleterre, 369. — Les ouvriers et l'agitation sociale en Suisse, 391. — Questions sociales en Angleterre, 418. — Un bibliophile allemand, 419. — Un discours de lord Derby sur l'agriculture en Angleterre, 444. — La question sociale à Berlin, 521. — Les mœurs à Berlin, 539. — La vie universitaire en Allemagne, 542. — La question sociale en Belgique, 591. — Réponse de la *Gazette de Cologne* à M. Renan, 596. — L'impôt du revenu en Allemagne, 619. — Prusse et Russie, 622.

Digitized by Google

Digitized by Google